PARIS MÉDICAL

VIII

PARIS MÉDICAL

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis** (depuis le 1er décembre 1910). Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Étranger, 15** francs.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 80 à 100 pages (Prix : 50 cent. Franco : 75 cent.).

Tous les autres numéros ont de 32 à 48 pages (Prix : 20 cent. le numéro. Franco : 30 cent.).

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (80 à 100 pages)

Janvier.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Mai....... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin...... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

Il nous reste encore un nombre limité d'exemplaires complets des années 1911 et 1912 formant 8 volumes.. **40** fr.

CORBEIL. — Imprimerie CRÉTÉ

PARIS MÉDICAL

LA SEMAINE DU CLINICIEN

DIRECTEUR :

Professeur A. GILBERT

PROFESSEUR DE CLINIQUE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
MÉDECIN DE L'HOTEL-DIEU, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

COMITÉ DE RÉDACTION :

VIII

Partie Paramédicale

J.-B. BAILLIÈRE & FILS, ÉDITEURS

19, RUE HAUTEFEUILLE, PARIS

1912

1911-1912, N° 27 | 1er Juin 1912

SOMMAIRE

PAUL CARNOT. — La pathologie du foie, du pancréas, de la rate en 1912 (*Revue annuelle*)........ 1
GUILLAIN. — Sur une maladie infectieuse caractérisée par de l'ictère et un syndrome méningé........ 9
PIERRE LEREBOULLET. — Traitement de la colique vésiculaire........ 13
JEAN-CHARLES ROUX et GOIFFON. — Valeur sémiologique des méthodes d'exploration de l'insuffisance pancréatique. 16
PAUL MATHIEU. — Les kystes du pancréas (vrais kystes et pseudo-kystes)........ 22
P.-EMILE WEIL. — La tuberculose de la rate........ 29
CLERC. — Indications opératoires au cours des maladies chroniques de la rate........ 32
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Société médicale des hôpitaux. Société de chirurgie........ 38
Libres propos : Mariage et certificats médicaux par le Dr DOPTER........ III
Curiosités : Les dix commandements du fumeur........ III
Chronique médico-artistique: Le salon de la Nationale par le Dr Henri ROCHÉ........ V à IX
Médecine rétrospective : Les maladies du foie au grand siècle........ XI
Variétés : Sous l'ardent soleil, par le Dr GRANGÉE........ XIII et XV
Médecine et poésie : Santé et richesse. — Heureuse erreur........ XV
La vie des congrès : Le congrès de l'internat des hôpitaux et le centenaire de l'internat de Strasbourg-Nancy par le Dr MAURICE PERRIN........ XVII à XXI
Techniques pratiques : Recherche des pigments biliaires dans le sang par le Pr GILBERT et HERSCHER.. XXI à XXV
Recherche de l'urobiline, de la stercobiline et de leurs chromogènes par le Dr PAUL DESCOMPS... XXV à XXVIII
Scènes médicales : Grande séance publique à l'académie par le Dr PIERRE MAUREL........ XXVIII
Les costumes de médecins........ XXVIII
Silhouettes médicales : Le professeur agrégé Vaquez, dessin original par BILS........ XXXIII
La médecine humoristique : L'imagination par DAUMIER — L'ascite. — Le docteur Calabrais.... XXXV et XXXVII
Diététique : 15 jours de régime dans les affections chroniques du foie........ XXXIX
Formules thérapeutiques : Cirrhoses........ XXXIX et XLI
Revue hebdomadaire de la Presse française........ XLIII
Revue de quinzaine de la Presse étrangère........ XLV
Chronique des Livres........ XLVII
Nouvelles........ XLIX et LI
La vie médicale........ LIII et LV
Cours — Memento de la quinzaine. — Thèses de la Faculté de médecine de Paris........ LV
Thérapeutique pratique........ LIX et LX

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*): **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Mai....... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

LIBRES PROPOS

MARIAGE ET CERTIFICATS MÉDICAUX

Il est incalculable le nombre des médecins qui, soucieux du bonheur de leurs filles, pensent et disent même bien haut : « Le jour où l'on demandera la main de ma fille, j'exigerai du prétendant un certificat médical, assurant qu'il n'est ni syphilitique, ni tuberculeux. » Et dame ! les médecins savent plus que tout autre personne, pour les avoir constatés de très près, tous les dangers que comporte une pareille situation pathologique. Que de ménages désunis par la syphilis, que de bonheurs compromis par une tuberculose !

Cet examen médical préalable aurait évidemment la plus grande utilité et la race ne pourrait qu'en bénéficier. Mais, à exiger de tels certificats, à combien de difficultés s'exposerait-on ! et combien peu de confrères consentiraient à le délivrer, surtout si la spécificité est constatée (il est vrai que le silence, en pareil cas, serait plus qu'éloquent) ; et puis, le secret professionnel ne serait alors qu'un vain mot.

Si, chez nous, une pareille garantie paraît impossible à obtenir, les Américains semblent entrer dans la voie que beaucoup de pères de famille désireraient ardemment voir suivre en France. Nous apprenons en effet qu'à Chicago, le « Doyen » de la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul a décidé de ne plus marier aucun couple qui ne serait pas pourvu d'un certificat de bonne santé signé d'une autorité médicale ; le premier mariage, basé sur sur cette garantie, a été récemment célébré.

Voilà évidemment une décision qui dépasse toutes les prévisions. Elle est assurément très louable en elle-même, puisqu'elle permettra d'une façon générale la procréation d'êtres sains au physique et au moral, mais elle semble dénuée de tout caractère vraiment médical, et il est fort vraisemblable que ce n'est pas la Faculté qui lui aura donné un tel conseil ; les médecins auraient démontré en effet au bon « Doyen », en lui fournissant à l'appui de nombreuses observations que le mariage est parfois un... remède, et que nombre de jeunes gens des deux sexes, maladifs pendant leur célibat, récupèrent la santé à la suite de la nouvelle existence créée par le mariage. Eh bien, à Chicago, voilà une médication supprimée !

Les Américains voient toujours large, mais parfois beaucoup trop, et le « trop large » devient souvent fort étroit.

En France, nous pouvons être tranquilles à cet égard. Une telle décision aurait peu de succès, et ce n'est pas encore maintenant qu'un « Doyen », qu'il soit de Saint-Pierre de Chicago, ou d'une cathédrale française, fera la loi.

DOPTER.

CURIOSITÉS

LES DIX COMMANDEMENTS DU FUMEUR

Le professeur allemand, Dr Max Breitung, vient de formuler, sous la forme de dix commandements, les préceptes que doit observer un fumeur, s'il ne veut pas altérer sa santé :

1° Ne pas dépasser la consommation de 25 grammes de tabac par jour, quantité qui équivaut à cinq cigares de grosseur moyenne, et qui paraîtra bien suffisante.

2° Tenir compte de la qualité du tabac, qui joue un rôle important.

3° Ne jamais fumer quand l'estomac est vide... Fumer avant le petit déjeuner est nuisible autant que de fumer avant le repas principal.

4° Ne pas conserver un cigare dans la bouche et ne pas l'achever jusqu'au bout extrême. De nombreuses personnes tiennent le cigare entre les dents, ce qui humecte la partie inférieure et met ainsi en liberté les substances toxiques.

5° Si, comme il arrive parfois, le fumeur avale sa salive, il crée ainsi une nouvelle source d'empoisonnement.

6° Se rappeler que l'inflammation des muqueuses de la langue, de la bouche et des lèvres est produite par les substances nuisibles que l'action de la salive met en liberté.

7° Le catarrhe chronique de la gorge et la diminution de l'odorat, dont souffrent de nombreux fumeurs, sont causés par le contact permanent de la fumée avec la muqueuse de l'arrière-gorge et des cavités nasales ;

8° Les fumeurs qui emploient constamment un bon porte-cigare évitent bien des incommodités ;

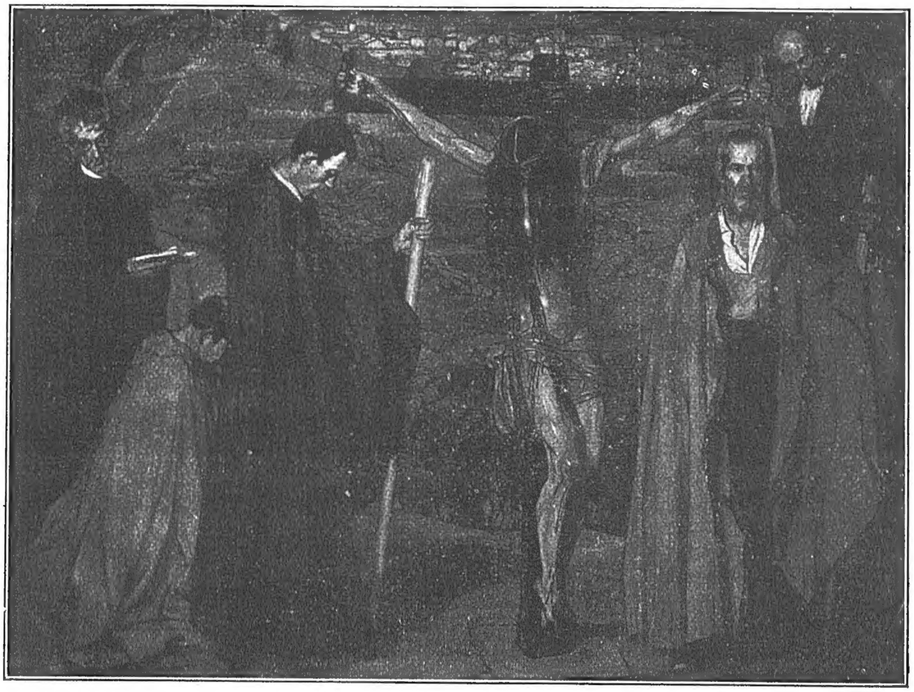
9° Les premiers symptômes d'intoxication affectent le cœur, et se manifestent par une sensation d'étouffement qui dure de deux minutes à dix minutes, quelquefois plus, et qui disparaît après quelques profondes aspirations.

10° Ces manifestations sont, pour le fumeur, l'indication très sérieuse qu'il doit immédiatement renoncer au tabac sous toutes ses formes.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

LE SALON DE LA NATIONALE

Jadis l'artiste, oiseau rare, déposait une fois par an sa couvée en un asile officiel. Mais maintenant, d'une année



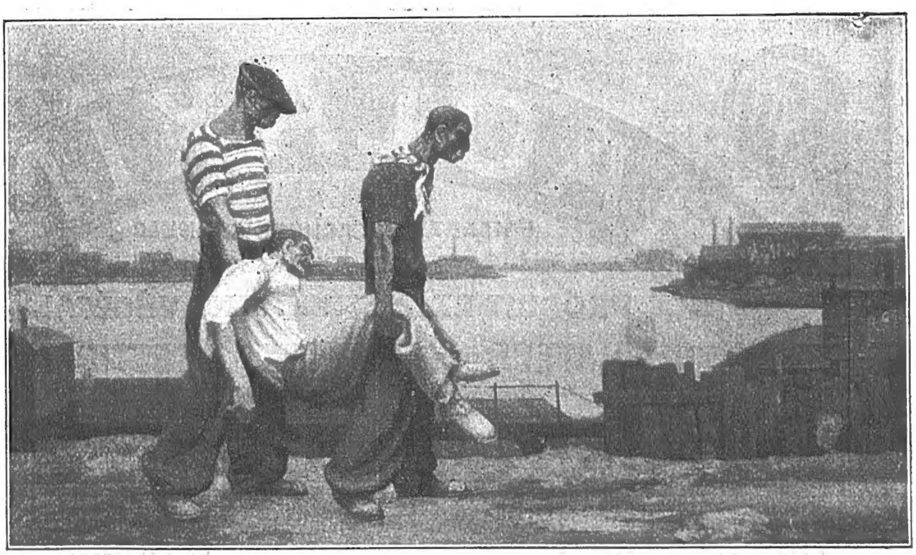
ZULOAGA. — Le Christ du sang.

sur l'autre il multiplie incroyablement. Deux, trois, quatre salons ne suffisent plus et de toutes parts ce sont vastes abris donnant asile aux peintres par centaines; d'autres vont se nicher par petites bandes d'une dizaine; il en est de solitaires.

Quant au critique, chasseur habituel, indicateur et pourvoyeur de l'amateur, il a subi les conséquences de cet accroissement.

Aussi chaque jour dans la grande presse, ce ne sont que longues colonnes où descriptions, éloges et points d'interrogation s'étalent abondamment : c'est une terrible inondation d'encre qui lutte avec celle de la couleur. Quant au lecteur..., mais qui donc pense au lecteur, d'ailleurs protée insaisissable aux mille visages, que cherche-t-il dans sa lecture? L'un voudrait savoir en 15 lignes de quoi mettre sur pied une conversation sur le Salon, un autre s'attarde au nu, et quelques-uns s'imaginent trouver les éclaircissements qui leur manqueront toujours pour comprendre enfin les théoriciens, pompiers, cubistes et futuristes. N'oublions pas les spéculateurs qui cherchent le bon tuyau pour composer économiquement une galerie dont la vente plus tard assurera leurs vieux jours.

Il est évident que, notamment pour les médecins qui ont peu de temps à perdre et rarement celui de flâner, il faut que les visites aux expositions soient déterminées par des raisons appréciables ; le Salon de la Nationale est de tous ceux ouverts actuellement le plus propre à les séduire, en raison de la qualité très relevée de presque toutes les œuvres qui y sont présentées. Si l'on songe que c'est par notre œil que nous prenons la connaissance la plus complète que nous ayons des objets qui nous entourent, si l'on songe que le tableau, c'est ce que notre voisin voit du monde extérieur, en relation avec la qualité et les défauts propres à son organe, si l'on songe que cette vision de la matière est modifiée par la sensibilité du peintre, par son intelligence, nous sommes ainsi amenés, comme médecins, à examiner avec un extrême intérêt toutes ces représentations ;



CHAPUY. — L'Accident.

elles nous renseignent sur la façon dont le monde extérieur apparaît aux autres hommes et par comparaison avec ce que nous voyons directement ; elles nous apportent en outre le moyen d'opposer l'une à l'autre notre manière de voir avec celle d'autrui ; en dernier ressort nous aurons trouvé là des éléments pré-

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE *(Suite)*

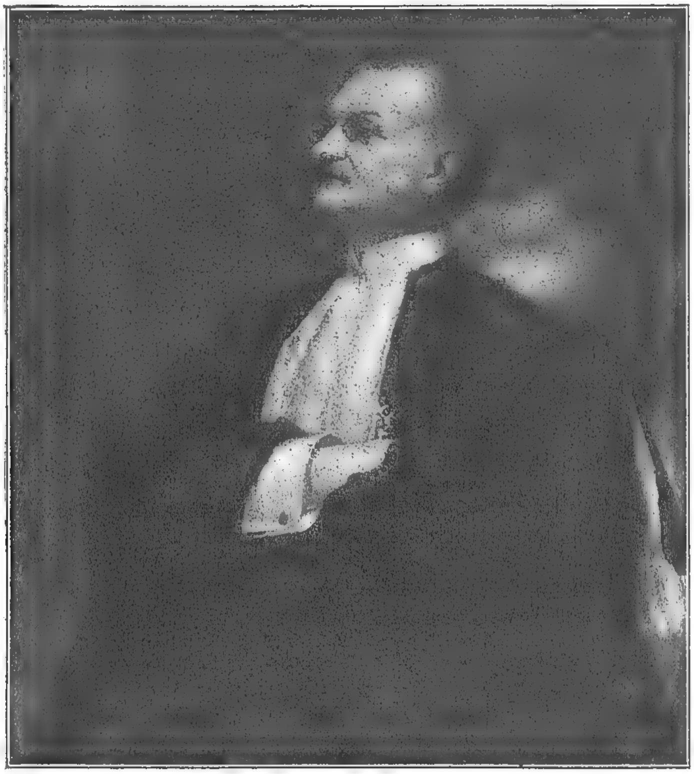
cieux d'une plus grande connaissance de nous-même en tant qu'organe d'exploration et aussi nous aurons pu, sous un angle nouveau, pousser l'analyse de l'homme qui peint : nous connaîtrons comment se fait sa vision, les images qu'il reçoit et les réactions de son cerveau sous cette impression.

« Je peins, je veux peindre avec mon cerveau et mon cœur plus encore qu'avec mes yeux », dit le peintre Ignacio Zuloaga ; cette formule ne lui est pas personnelle : elle est applicable à tous, sauf que le résultat varie avec l'intelligence, la sensibilité, les yeux de l'artiste, disons aussi avec son caractère ; quand celui-ci est droit, équilibré, qu'il ne cherche pas à soutenir et à pousser artificiellement l'individu, par des moyens de fortune, par des trompe-l'œil, par des fictions ; quand en un mot il est sincère, alors nous avons devant nous des tableaux de mérite certes inégal, mais qui valent de nous retenir, soit par notre sensibilité toujours à la recherche du beau, soit par notre raison à laquelle toute occasion de mieux connaître et d'exercer nos facultés d'analyse apporte une satisfaction et un progrès.

Dans *le Christ du Sang* de ZULOAGA, la manière du peintre est poussée à l'extrême : il a dessiné et mis en couleur ce crucifiement tel qu'un écrivain l'aurait pu décrire, sans trop s'attacher aux exactitudes de fait, avec le souci seul d'en faire sentir l'expression telle qu'il l'a éprouvée lui-même. Le paysage ne sert plus qu'à donner de sombres oppositions aux personnages du premier plan dont l'attitude, la physionomie si marquée créent en quelque sorte l'atmosphère de la scène. Pour le Christ, Zuloaga a évité l'écueil de la face en l'enfouissant dans la chevelure, et seul le corps, par ses attitudes, évoque les affres de l'agonie. Et tout cela, paysage, sol, costume, corps du Christ est peint en vert, dans un vert irréel, mais dont l'accent sinistre et profond englobe l'ensemble dans une unité d'harmonie impressionnante ; quant aux plaies du crucifié, elles sont empourprées d'un sang obscur et déjà caillé d'un réalisme remarquable.

Dans un autre tableau voisin où le même peintre présente un cheval retour de la piazza et couvert de blessures, le sang du héros est d'un ton rose tendre, qui est fait pour surprendre — qui sait cependant ? Ces malheureuses bêtes, victimes des saignées précédentes finissent peut-être par avoir un sang décoloré ?

Mise en croix, mise au tombeau sont toujours pour les artistes de périlleuses épreuves, car il leur faut là s'attaquer à un modèle un peu spécial, dont il est nécessaire de rendre avec vérité la forme purement anatomique, en même temps qu'il s'agit d'exprimer avec science le relâchement et l'affaissement cadavériques ; nous citerons le *Calvaire* de IWILL où ces éléments entrent peu en ligne ; la note originale de cette toile étant apportée entièrement par les contrastes d'un horizon et d'un ciel de mer ; quant au *Christ au tombeau* de M. GERVEX, le visage de la Mater est si intensément douloureux qu'il retient entièrement l'attention.



WEERTS. — Le Professeur HUGOUNENQ.

M. JEAN BÉRAUD n'a pas pris prétexte de son *Chemin de croix* pour tenter une belle œuvre d'étude anatomique — son Christ est quelconque et il ne s'en sert que pour lui faire recevoir les coups, les pierres que de jeunes élèves de l'école laïque lui lancent sous la conduite d'un maître d'école excité, dont la manière de faire est certainement radicale, sans vouloir préjuger de ses opinions.

En opposition à ces mauvais garnements, vêtus de kakis, voici à genoux les enfants des écoles chrétiennes ; que nous sommes loin de l'expression naïve de nos vieux « imagiers ». Ces derniers enfants ne sont là que pour l'effet d'opposition de leurs vêtements bleus et blancs ; de l'effet, de l'effet, toujours de l'effet, si bien que le mieux placé de ces petits saints laisse rouler au premier plan un tambour inattendu, mais essentiel à cette composition bruyante, et peu propre à propager la parole de paix du Sauveur.

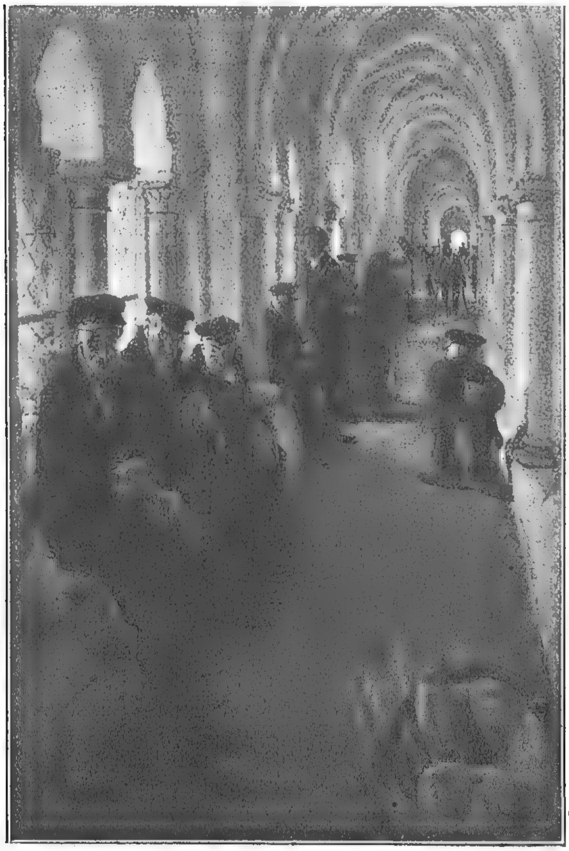
Il faudrait sans doute parler de ces satyres que nos artistes depuis quelque temps embauchent assez souvent dans leurs compositions. Dans deux grandes décorations de M. CARO DELVAILLE et faites pour la maison du Dr Semprun à Buenos-Aires, nous avons un satyre et un dieu Pan. A la vérité, pour nous hommes, notre œil se fixe plus volontiers sur les nus abondants des belles créatures qui partagent la toile avec ces messieurs cornus, fourchus, poilus ; il faut croire cependant que dans l'ombre du boudoir un satyre a bien du mérite auprès des dames, car ces exhibitions préhistoriques sont fort demandées par elles.

M. JEAN VEBER, lui aussi, a sorti son diable, un diable bien vilain, avec ses grosses cornes et son visage vulgaire ; ah ! certes, ce n'est plus le diable élégant, ce n'est plus Méphistophélès au justaucorps étroit et rouge, plein de séduction et à qui l'or et les bijoux ne coûtent guère ; celui-ci va tout nu, nous exhibe de longs pieds fourchus et qui

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE *(Suite)*

pis est une grande queue, grosse comme un bras et que chacun tire comme il peut.

Le pochard, du même, est une amusante scène où s'af-



Gumery. — Les Hospitalisés.

firme sa maîtrise habituelle. Nous n'éprouverons pas d'émotions aussi intenses devant les portraits de M. le Pr *Fernand Widal* par Guiran de Scévola et de M. le Pr *Hugounenq* par Weerts ; ce sont de beaux portraits traités classiquement, effigies de notre temps et que les élèves futurs des écoles de médecine continueront à contempler alors que tous ceux qui vivent actuellement auront rendu pour toujours leur forme éphémère au Grand-Tout.

Un tableau de Gumery, les *Hospitalisés*, nous rappelle quelques-uns de ces souvenirs que nous avons tous dans la mémoire, galeries de cloître du vieil hospice de province où l'on rassemble sous l'uniforme de l'administration des vieillards, déjà privés de leurs familles avant de l'être de la vie. Quant à André Chapuy, c'est avec une grande toile qu'il aborde le sujet le plus médical de ce Salon, l'*Accident* : un cadavre plutôt qu'un homme enlevé par deux vigoureux coltineurs ; un noyé sans doute puisque nous sommes au bord du fleuve ? mais non, les vêtements sont secs — nous laissons aux médecins d'image le soin de faire le diagnostic rétrospectif de cet accident, et de délivrer le certificat nécessaire.

Réjouissons-nous que la *Maternité* soit toujours l'inspiratrice de quelques artistes. J'ai déjà attiré l'attention sur le cas de Mlle Béatrice How : c'est avec une facilité étonnante que cette jeune fille produit des enfants en quantité surprenante ; cette fois c'est une vraie portée ! quatorze charmants chérubins en douze toiles.

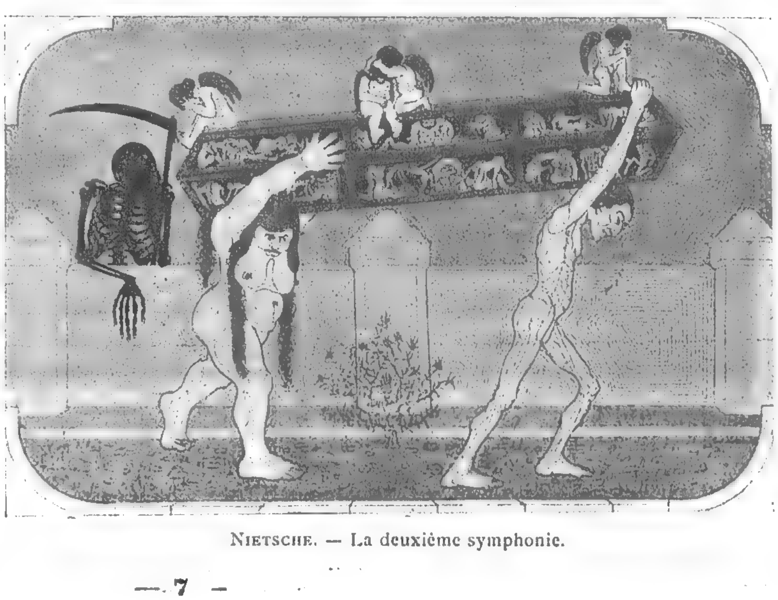
Quant au *tub* de Mlle Andrée Karpelès, c'est un dispositif de chambre capable de faire passer dans de bonnes conditions un brûlant été à nos Parisiennes ; dans le salon, devant un meuble quelconque, commode, bonheur du jour, et bien entendu sur le tapis on développe un grand tub en caoutchouc — toutes ces dames se déshabillent et font trempette. C'est déjà bien intéressant à voir en peinture au salon, mais avec quelle joie nous recevrons en juillet notre invitation au « tub de cinq heures » ?

Quelques compositions d'un caractère, nous dirons philosophique, méritent d'être citées. M. Lefort des Ylouses intitule *Absinthe*, une gravure en noir où la mort s'aide d'un verre dans sa besogne funèbre. M. Victor Koos désigne sous le titre « *Non omnis moriar* » un carton décoratif intéressant, mais un peu complexe. *La Ville morte* de Viala est une gravure bizarre où l'auteur s'est plu à parsemer de squelettes les places et les rues de la ville.

Une Américaine, Mlle Rose O'Neill, donne des dessins dits : *Images dans l'esprit* fort curieux, telles ces apparitions visuelles qui s'évoquent à nous dans l'obscurité sur les confins du sommeil.

Nous nous sommes efforcé ici de ne citer que les tableaux qui touchent par quelque côté à la médecine — et tous nous ont présenté une conception acceptable et suffisamment étudiée ; si l'on veut bien à ce bilan ajouter la grande valeur artistique de quantité d'œuvres dont nous n'avions pas à parler mais dont la simple énumération des noms d'auteurs suffit à évoquer la haute qualité : *L'Hermitte*, *Latouche*, *Roll*, *Raffaelli*, sans oublier d'autres encore comme *Truchet*, *Durst*, *Burnand*, *Ribeaucourt*, *Laszlo*, *Armand Point*, etc., on peut en conclure que la peinture française moderne possède à un haut degré les qualités d'observation, de pondération, de goût qui font la main habile au service d'un esprit sain. Il nous plaît d'opposer à ces qualités de notre race, à ces délicates influences de notre milieu, une des deux fantaisistes compositions de Nietsche, celle intitulée *Deuxième symphonie*. L'attrait du macabre souligne ici, malgré une certaine valeur d'exécution, la différence profonde qui sépare le goût français de l'inspiration germanique.

Henri Roché.



Nietsche. — La deuxième symphonie.

LA MÉDECINE RÉTROSPECTIVE

LES MALADIES DU FOIE AU GRAND SIÈCLE

La fraîcheur du teint et la cholémie au grand siècle

Nous avons trouvé, dans un livre de 1678, de Louys Guyon Dolois, sieur de la Nauche, docteur en médecine, de curieux aperçus sur la fraîcheur du teint et les altérations du foie. On y voit mentionnés les signes de l'ictère par rétention avec décoloration des selles, et les « scirrhosités du foie » avec œdème et ascite, jusqu'à l'opsurie des hépatiques.

Le régime prescrit par notre vieux confrère n'est pas, après tout, si mauvais ni si éloigné du nôtre. P. C.

« Ceux qui désirent avoir beau teint et estre agréables à ceux qui les contemplent ne doivent estre négligens à tenir leur foye bien tempéré, ce qu'ils feront facilement par un bon régime de vivre s'ils l'avaient tel de leur naturel. Et ceux qui ne l'ont pas pourront l'acquérir en usant d'alimens et médicamens à ce propres, contrarians non seulement aux intempéries de leur dit foye, mais aussi aux obstructions, tumeurs, inflammations et scirrohosités. Pour ainsi ils s'acquerront une beauté tant désirée et recommandée aux jeunes personnes : car le foye cause la bonne ou mauvaise couleur du visage.

« ...Si l'humeur redondant est crasse, c'est pituite ou sang terrestre et mélancholique. : derechef ces humeurs ou sont par toute la substance grandement répandues et engendrent des humeurs dures et scirrheuses, ou œdèmes, ou sont contenues dans les veines des humeurs crasses visqueuses qui engendrent des obstructions : il se fait aussi des enflures de matières flatulentes ventreuses, crasses ; l'obstruction se fait ou aux méats et conduits de la boursette de fiel, dont s'ensuit l'icteritis flave, c'est-à-dire jaunisse, *d'autant que la bile n'entre pas dans la partie à elle destinée à cause que le conduit est bouché*, lequel vient de la boursette aux intestins, et à cause de cette obstruction il s'ensuit deux accidens ; à savoir *astriction et dureté de ventre*, *changements de couleur* et *excremens en cendre* ou *blanchatre* ; que si l'étoupement ou obstruction est aux veines du foye ou à la partie cave, à savoir aux rameaux de la veine porte, lors se fait un flux chyleux ou comme lavure de chair parce qu'il ressemble à l'eau où on auroit lavé de la chair fraîche : et si l'obstruction se fait aux racines de la veine cave lors il se fait une atrophie ou sécheresse de tout le corps et une pesanteur à la postérieure partie du foye et par conséquent une longueur et tardivité à destribuer l'aliment.....

« On peut prendre des aliments médicamenteux qui ont plus de propriétés que les médicaments seuls parce qu'ils attirent mieux de la partie affectée.

« Il est bon de boire de l'eau de quelque bonne fontaine ou d'un fleuve ou d'une citerne dans laquelle si on adjoute quelque goutte de vinaigre blanc ou de suc de grenade, cela rafraîchira davantage, et ne faut point mépriser de boire du vin blanc fort trempé, manger à l'entrée de la table des pommes crues, des prunes aigrettes, des raisins frais, des cerises aigres et douces en leurs saisons, faire cuire en leur bouillon des courges, des concombres. J'approuverais aussi qu'ils mangeassent des melons *peu salés* sans les mêler parmi les autres viandes chaudes, et qu'ils beussent après de l'eau fraîche ; car autrement ils se tournent facilement en bile ; aussi les laitues, chicorées, pour pier et endive tant en salades qu'en potages sont fort bonnes, les orges mondez composés d'amandes récentes et semences froides sont fort salutaires. Il fera bon de boire du lait d'ânesse ou de chèvre s'il y a obstruction ou du petit lait, quel qu'il soit, s'il faut rafraîchir, et pour restaurer le lait de brebis ou de vache sont propres...

« En toutes les causes que le foye sera malade, les médicaments qui agissent par propriété occulte y sont propres, comme est le foye de loup préparé, si on en prend par plusieurs jours le poids d'un dragme en poudre avec du vin blanc. Et de même vertu est celui de l'ours et la chair des passereaux, mais semblables choses conviennent plus à l'intempérie sèche et froide qu'aux autres...

« Toutes imbécillitéz et intempéries du foye si elles se continuent, se terminent en cachexie, puis en hydropisie, c'est pourquoi il faut donner ordre sitôt qu'on les aperçoit; autrement quand elles ont pris racines il est fort difficile d'y remédier. »

Deux cas curieux de traitement de l'hydropisie ascite

« J'ai dit une autre fois qu'on doit bien adviser à quel corps on a affaire quand on veut faire la paracentèse ou ponction car souvent la gangrène s'y met qui fait tomber les médecins et chirugiens en grand déplaisir, ce que j'ai quelquefois veu arriver, et néanmoins j'en ai veu de guéris sans avoir aucun respect à nos pronostics : comme un homme de village en ce pays de Lymosin, qui avoit demeuré cinq mois hydropique et était au soleil, avec de petits enfants près de soi qui avaient en leurs mains des couteaux pointus se riotant l'un l'autre, l'un fut poussé sur l'homme enflé qui de son couteau le blessa deux doigts au-dessous du nombril et par la plays flua tant d'eau l'espace de quinze jours qu'il se trouva guéri.

« Deux ans après, un voisin du susdit, meusnier de son mestier, tomba en hydropisie et ayant porté son mal quatre mois et demi s'avisa de se faire ouvrir le ventre, ayant veu son voisin estre guéri par un coup de cousteau ; mais n'ayant trouvé de chirurgien qui le voulust entreprendre, se delibera de le faire lui-mesme et en communiqua à sa femme qui, étonnée de telle entreprise, en va advertir le gentilhomme duquel il tenait le moulin de ferme qui défendit qu'on ne luy donnast à manier aucun couteau, sur peine à celuy de ses domestiques qui contreviendrait, d'être étrillé à coups de baston.

« Le malade, voyant cette défense, ne laissa de persister à la première opinion, encore qu'il ne pût recouvrer de couteau, mais cassa et rompit le verre dans lequel il beuvait ordinairement et *des pièces s'en incisa le ventre* en trois endroits, sans qu'aucun le vist et par les playes flua tant d'eau qu'il s'en put vuider et dans quelques jours après se trouva guéri...

« On apprendra par ces histoires que l'ouverture du ventre est nécessaire à cette espèce d'hydropisie ascite, si on a égard aux advertissements susdits. »

VARIÉTÉS

SOUS L'ARDENT SOLEIL

« ... Pour vous, mes amis, le foie est un organe bête, dont vous ignorez presque l'existence. On sait qu'on a un cœur dont les mouvements se précipitent ou s'arrêtent au gré de nos émotions. L'air pur du matin dilate joyeusement nos poumons. Mais le foie, aux fonctions multiples et silencieuses, ne compte vraiment que pour nous autres, coloniaux. Il est notre cauchemar ; notre obsession.

Vous me demandez une histoire : Elles sont toutes pareilles, ces histoires que je vous ai déjà dites ! N'êtes-vous point las de mes paillotes, de mes rizières, de mes conghaïs ?... J'ai feuilleté pour vous mes souvenirs. Faut-il que je vous raconte mon dernier voyage ? oui, mon dernier voyage, car je ne retournerai plus là-bas, désormais, vers la frontière de Chine, près de la Grande-Muraille ! Malgré moi, malgré tout, je conserve le regret des jours dangereux que j'y ai vécus— incomparables— sous l'ardent soleil.

En passant à Dap-Cau, j'avais retrouvé un « pays », le lieutenant du génie F... Nous étions du même village. Enfants, nous avions joué ensemble. Notre joie fut grande de nous revoir. Proche du fleuve, dont les débordements arrosaient, dans son jardin splendide, les fougères d'Australie, les hibiscus et l'enchevêtrement prodigieux des banians, il habitait une maison aux vérandas spacieuses, aux pièces fraîches.

Son cuisinier, Ti-Bâ, sacrifia le dindon des grandes fêtes, et, sa petite conghaï, si jolie, si fardée, sans comprendre, la tête dans les mains, nous écouta longuement évoquer la France, le joli village tourangeau où notre enfance lointaine sommeillait... Ce sont les bonnes heures.

Dix-huit mois plus tard je redescendis les rapides du Sung-Kaô, sur les rives duquel, à l'aube, je voyais les femmes annamites remonter le courant de vingt pas, pour puiser une eau qu'elles n'eussent point souillée :

Et j'évoquais la joie de retrouver mon ami d'enfance ! Mais dix-huit mois comportent hélas bien des choses sous le climat de Dap-Cau.

Quand j'arrivai, la maison était close. Je trouvai Ti-Bâ, triste, qui me dit : « Monsieur lieutenant ça y avoir parti hier ; lui y être allé ambulance Ti-Kô ; lui beaucoup mangé bananes ; beaucoup mal au foie !... Monsieur ça y avoir laissé lettre ! »

Mon pauvre ami, d'une lourde écriture toute altérée, me disait l'éternelle histoire :

L'abcès du foie qu'il fallait ponctionner en hâte. La douloureuse descente en pousse-pousse au poste de Ti-Kô pour recevoir les premiers soins avant le départ pour l'hôpital de Ko-Ayen : « Je recommande à Ti-Bâ « de te bien traiter, écrivait encore le malheureux ; viens « me retrouver ; le paquebot ne part que dans quatre « jours ; je serais si heureux de te voir... ».

***

« Mon vieux ! me dit le lieutenant F... quand je l'approchai, ce n'est vraiment pas de veine ! Regarde un peu ce que m'apporte le courrier de France ! » Il me tendit une lettre — cent fois repliée — de sa main jaune, amaigrie et fiévreuse. C'était sa mère qui lui écrivait : « Puisque tu rentres en France d'ici trois mois, mon « cher enfant, tu feras bien d'écrire sans délai au père de « Marie. » Il eut un pénible sourire : « Hé bien ! oui, quoi ! la petite Marie, notre voisine, tu sais bien... Nous étions presque fiancés avant mon départ... Alors... comme je vais rentrer... j'avais écrit... Enfin ! tu seras de la noce, puisque tu rentres aussi. » Un peu de sang rosit ses pommettes décharnées. Il parut heureux et je frissonnai. En sortant de la salle, le médecin à deux galons me prit à part et me dit : « Vous êtes son ami, ne le quittez plus ; puisque vous rentrez en France, assistez-le ! Il ira jusqu'à Djibouti, mais pas plus loin ! il est perdu ! »

***

« Ensemble, nous descendîmes le Mé-Kong jusqu'à Saïgon.

Dans la vaste et fiévreuse plaine, le clocher de la cathédrale émergea enfin des palétuviers, érigé vers le ciel implacable comme une prière jamais exaucée, comme une impossible espérance.

Les éternels détours du fleuve faisaient songer à ces fantastiques poursuites de cauchemars, où l'objet qu'on veut atteindre s'éloigne sans cesse de la même distance dont la main l'approche.

Et, toujours, à travers l'irréel décor de tasses de Chine que nous traversions, le fin clocher de la cathédrale de Saïgon symbolisait, dans le terrible ciel, le but à atteindre : la mer, l'espoir, l'Europe, la guérison, le bonheur !...

***

« ... Il est vrai qu'on s'attache à ceux qu'on oblige.

Quoique je ne fusse guère valide moi-même, mon pauvre ami ne pouvait plus se passer de moi. Comme, déjà, c'était loin, la brousse ! Comme nous étions repris par la civilisation vers laquelle nous emportait le navire. F... riait, à présent, en songeant à sa conghaï jolie qui le trompait avec le cuisinier de la résidence et qui prétendait que tous les Européens sentent le tigre ! « Tu sais ! nous allons nous faire construire une villa à Toulon, affirmait-il... Mon sacré foie va bien finir par se dégonfler. Une fois passée la Mer-Rouge, ça ira tout seul... »

... Je me rappelais les paroles du major... « Il n'ira « pas jusqu'à Djibouti ! »

. . . .

... Poulo-Kondor... Le détroit de Malacca... Singapoore !

A mesure que nous approchions du terme, j'étais obsédé par la terrifiante pensée et la gaieté même du pauvre garçon me serrait le cœur comme un présage.

A Colombo il était déjà trop faible pour abandonner sa couchette : « Tu vas descendre, me demanda-t-il et tu me rapporteras une émeraude — pour Elle ! »

Sur une pirogue à balancier, je gagnai le marché inondé de soleil. Des hommes, pareils à des statues de bronze, drapés de turbans multicolores, à la face ambiguë, épilée, rusée et hautaine, à la chevelure cerclée sur le crâne par un peigne à l'enfant, offraient des dentelles d'or, des étoffes, des soies, des pierreries ; pêle-mêle, des saphirs véritables et des émeraudes en cul-de-bouteille !... Tout l'Orient !...

Par les rues abjectes, des matelots, ivres et mélancoliques, brayaient une chanson de leur pays qu'ils accompagnaient sur l'accordéon ridicule...

... Puis, le paquebot repartit, remportant dans ses flancs après l'immense saoûlée sa cargaison de maux et de bienfaits, de verroterie et de pierres précieuses, de joie et de désespérance !

***

Aucun doute n'était possible. Le médecin avait vu

VARIÉTÉS *(Suite)*

clair. Hélas! Il en avait tant l'habitude! Mon ami agonisait.

... Malabar !... Candie !... Enfin, ce fut tout et je lui fermai les yeux tandis qu'il me parlait de sa mère, de sa villa de Toulon et qu'il caressait de ses mains chaudes, l'émeraude que j'avais achetée pour Marie — notre petite amie d'enfance...

... Hé bien, quoi ! c'est toute mon histoire. Oui! Pourquoi inventer et quelles folles arabesques ajouterais-je bien sur le tissu de la vie ordinaire. La main fantasque de la Destinée brode mieux que je ne le saurais faire !

. . . .

« C'est à l'entrée de la Mer Rouge, aux Portes d'Enfer que mon ami me quitta pour toujours.

Devant nous, Périm dressait ses rochers fantasmagoriques et ses palmiers de zinc !

Le jaune soleil, haineux, formidable, éclaboussait la mer sale de plomb liquide.

A la coupée, l'aumônier expédia quelques prières. On rendit hâtivement les honneurs.

... Et la mer s'écarta pour recevoir un jeune corps de vingt-neuf ans dont le foie était pourri, dont le cœur avait battu d'espoir jusqu'aux derniers instants.

Durant quelques minutes le paquebot s'était arrêté.

J'entendis une passagère des premières qui disait, sans se retourner, en se balançant dans un fauteuil de rotin.

— Tiens, il y a donc quelque chose à l'hélice ? Nous n'avançons plus... Dieu ! qu'il fait chaud !.. »

Dr Grangée.

MÉDECINE ET POÉSIE

Santé et Richesse (1)

Les deux femmes sont en présence.
L'une dit :
Moi, j'ai cinq garçons,
Tous beaux enfants, de vrais lurons,
Proprement mis, sans élégance
Mais ayant vestes, souliers, bas,
Contre la pluie et les frimas.
Je me porte comme un vrai charme...
Et lorsqu'au milieu de mes gars
Je me carre en mon galetas,
Si parfois je verse une larme
C'est de joie !
Alors l'autre dit :

J'ai, grâce à mon corset maudit,
Des maux d'estomac qui me brûlent.
Chez moi les migraines pullulent
Mais j'ai ma loge à l'Opéra
Coche, valets, et cœtera,
Comme un cancer l'ennemi me ronge
Et mon teint, jaune comme orange,
Décèle au regard cet ennui
Jamais pour moi l'amour n'a lui
Car de chacun je me défie...
Mais quel est ton nom, je te prie ?

Rayonnante comme l'été,
La mère, au cœur plein d'allégresse,
Répondit : « Je suis la Santé.
L'autre dit : « J'ai nom la Richesse. »

Marc Anfossi.

Heureuse Erreur (2)

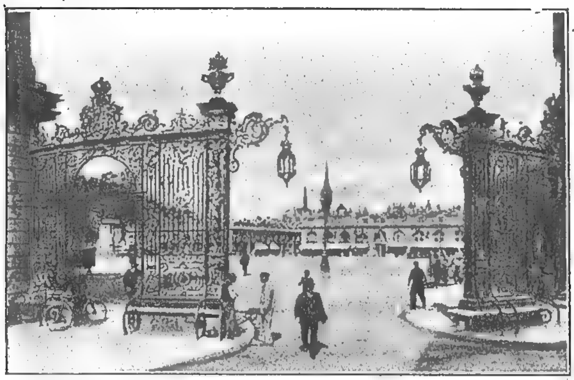
Nicolas Kercadec, métayer bas-breton,
N'était pas à coup sur le plus fin du canton,
Mais il faisait semblant de beurrer sa galette,
Et, quand il avait mis de l'or dans sa cachette,
Il n'aimait pas à l'en sortir,
Kercadec vivait seul avec sa femme Yvonne,
Vénérable matrone
Qui filait... pour se divertir,
D'un sou tirait cinq liards, et menait sans vergogne
Sa vache paturer dans le pré du voisin,
Quand le garde champêtre, un estimable ivrogne,
Au cabaret cuvait son vin.
Or, il advint que la femme et la bête
Furent malades à la fois...
Deux malades ! L'avare en crut perdre la tête.
Et compta sur ses doigts
Ce qu'il aurait à dépenser pour faire
Venir le médecin et le vétérinaire.
« Tant pour l'un, tant pour l'autre... Il faudra bien [dix francs !
« Par Sainte-Anne d'Auray ! Dix francs !... C'est une [somme.
« Les docteurs de la ville ont des profits trop grands ;
« Laissons-les aux bourgeois ». Ceci conclus, notre [homme,
Désireux avant tout de ménager son bien,
Consulta prudemment la servante du maire,
Un oracle, et, d'après l'avis de la commère,
Fit venir pour sa femme un ex-pharmacien,
Officier de santé, qui traitait des pratiques
Par les méthodes théoriques
A la mode jadis, et ne comptait qu'un franc
La consultation, trente sous la visite.
Pour la bête il manda le maréchal-ferrant
Qui lui but trois pichés de cidre et le tint quitte.
Le médicastre et l'artisan
Laissèrent chacun un remède
Qu'aussitôt notre paysan
Donna l'un à la vieille et l'autre au quadrupède.
Mais le bas-breton dont l'esprit
Louchait un peu fit à chaque malade
Boire en une seule rasade
Ce qui pour l'autre était prescrit.

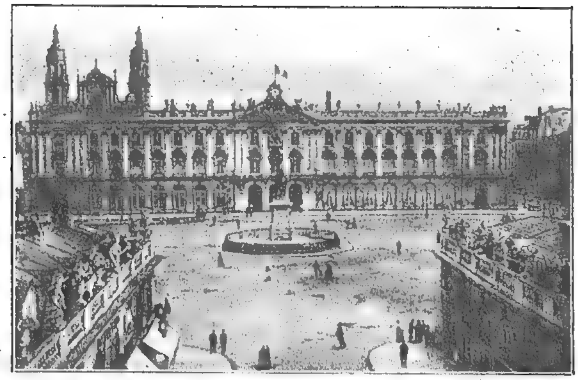
Heureuse erreur, chères lectrices !
Savez-vous ce qu'il arriva ?
— Non, le hasard a ses caprices.
— La matrone guérit et la vache... creva.

Germain Picard.

(1) *Fleurs nouvelles de mon Jardin.*

(2) Poésie extraite de l'*Année médicale de Caen* (mai 1912).





La place Stanislas à Nancy.

LA VIE DES CONGRÈS

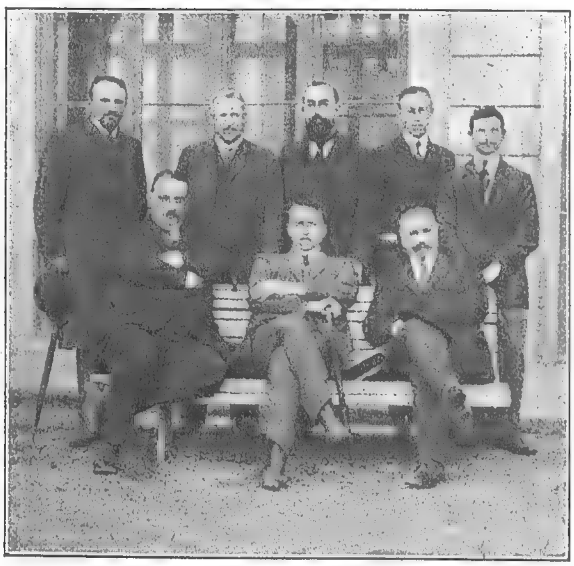
LE DEUXIÈME CONGRÈS DE L'INTERNAT DES HOPITAUX ET LE CENTENAIRE DE L'INTERNAT DE STRASBOURG-NANCY

Par le Dr MAURICE PERRIN
Professeur agrégé à la Faculté de Nancy

Le vendredi 24 et le samedi 25 mai 1912, s'est tenu à Nancy le deuxième congrès de l'Internat des Hôpitaux des villes de Faculté. Le premier congrès, réalisation d'une heureuse initiative du professeur agrégé R. Cruchet, avait réuni à Bordeaux en 1910 les délégués des diverses associations d'internes. Il est inutile de rappeler ici sa très légitime réussite et les cordiales relations qu'il a contribué à établir entre des internes que leur séparation géographique rendait inconnus et quelque peu indifférents les uns aux autres.

Le succès du Congrès de Nancy, véritable assemblée plénière de l'Internat, a été considérable: 190 congressistes, internes ou anciens internes, sont venus en même temps qu'étudier les grands intérêts de leur corporation, fêter avec leurs collègues de l'Est le centenaire de l'Internat des hôpitaux de Strasbourg-Nancy (1).

SABOTIER LANIQUE HEULLY MUTEL WATRIN



MICHEL L. SPILLMANN WINSTEL

Le Comité d'organisation. — Président : Professeur agrégé Louis Spillmann ; Vice-président : Professeur agrégé Gaston Michel ; Secrétaire-général : Dr Winstel ; Secrétaires-adjoints : Drs Lanique, Heully, Mutel ; Trésorier : Dr Sabotier ; Président des internes : M. Watrin.

Strasbourg a eu son premier interne dix ans après la création des « citoyens-internes » de Paris, sous la forme d'un Aide de clinique, appellation qui se perpétue à Nancy où trois des internes portent toujours ce titre. C'est en 1812 en effet, que, sur la demande du professeur de Clinique externe, l'École de Strasbourg arrêta que les deux Aides d'anatomie seraient employés comme Aides de clinique pendant le semestre d'été ; et à la fin de cette même année 1812, elle décida la mise au concours d'une place distincte *d'Aide de Clinique*.

Hélas ! Strasbourg, ville si française de cœur et de traditions, n'appartient plus à la France. C'est loin de son antique cathédrale, de son ancienne Faculté, de ses vieux hôpitaux, et séparés d'elle par une douloureuse frontière, que les survivants de son Internat et les internes de Nancy, successeurs et continuateurs de leurs traditions, ont fêté ce centenaire avec fierté, mais non sans mélancolie.

Bienvenus fûtes-vous, et merci à vous, internes des autres villes de Faculté françaises, qui vous êtes joints à nous et avez laissé vibrer vos cœurs à l'unisson des nôtres. Nos collègues Alsaciens-Lorrains et les anciens strasbourgeois en ont été profondément touchés.

***

Nancy l'avait déjà un long passé quand elle a recueilli l'héritage scientifique de Strasbourg, et Nancy était déjà le siège d'une école de médecine depuis que la révolution avait fermé l'université de Pont-à-Mousson. Cette école était florissante et les hôpitaux de Nancy avaient quelques internes dans la liste desquels je relève les noms de Lallement, Mangenot, Demange, Valentin, Friant, etc., etc., ainsi que ceux de MM. Chrétien et Paul Spillmann.

Vint la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. Il sembla que nulle ville de l'Est ne convenait mieux que Nancy pour recueillir l'héritage de Strasbourg, et la nouvelle Faculté de Nancy résulta de la fusion de l'École lorraine et de l'antique Faculté alsacienne. Les internes de Nancy devinrent dès lors les successeurs à la fois des

(1) L'association locale des internes de Strasbourg-Nancy est une des plus anciennes. Sa fondation est due à l'activité de MM. G. Étienne, Ganginotty et Knœpfler. Sa prospérité est due pour beaucoup à l'activité de M. Ganginotty qui en a été longtemps le secrétaire général.

**

LA VIE DES CONGRÈS *(Suite)*

internes strasbourgeois et des internes nancéiens, comme ville et comme capitale d'une province importante.

C'est dans un bâtiment historique, la *Maison des missions royales*, contemporaine de notre célèbre place Stanislas, que se sont tenues les assises du Congrès.

Elles ont été ouvertes sous la présidence de M. Fr. Gross, doyen de la Faculté de Nancy, ancien interne des

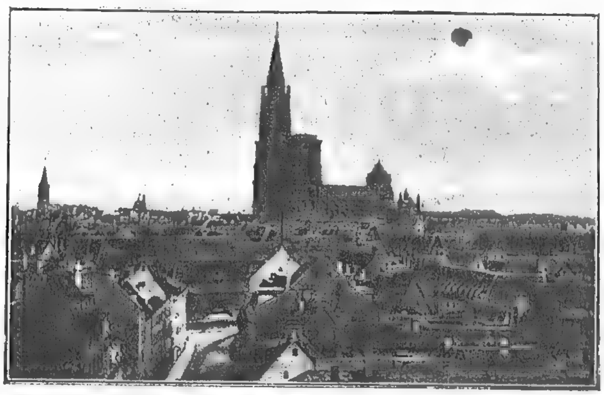


Le groupe des Congressistes à la première séance (24 mai).

hôpitaux de Strasbourg, et en présence de M. le recteur Adam, du vice-président des hospices, M. Krug, et de diverses notabilités. Je regrette que l'étendue de ce compte-rendu m'empêche de citer de larges extraits des discours éloquents de M. le doyen Gross et de M. le professeur agrégé L. Spillmann, président du Comité d'Organisation (1).

Les discussions du Congrès, présidées par MM. Cruchet, Jeannel, Le Fort, ont eu pour objet l'étude de 4 questions principales.

Sur le *Recrutement de l'Internat* (rapporteurs : MM. Micheleau, de Bordeaux, et Nanta, de Toulouse), le congrès a émis les vœux suivants: maintien du concours, nécessité de passer par l'externat recruté au concours, possibilité de se présenter à l'internat d'une autre ville quand on y arrive en scolarité régulière et après un an d'externat, nécessité de laisser le concours largement ouvert, même aux étudiants étrangers. La question de l'anonymat de certaines épreuves a été réservée pour un congrès ultérieur.



Strasbourg.

Dès le début des discussions, se sont affirmées la vie intense de l'internat et l'activité réfléchie des internes; l'intérêt des réunions s'est accru du contraste entre le zèle prudent des aînés et l'ardeur encore combattive des jeunes. Il a d'ailleurs été manifeste que le sentiment dominant chez tous était le désir de maintenir au plus haut point la dignité d'une institution très utile pour la science française comme pour les malades.

En ce qui concerne l'*Organisation matérielle de l'internat* (rapporteurs : MM. Vanhaecke et Dutot, de Lille, Mutel et Watrin, de Nancy), il a semblé désirable de demander que la durée des fonctions soit partout portée à quatre ans, et que les internes puissent habiter toujours à l'hôpital quand les locaux s'y prêtent. De leur présence constante à l'hôpital et surtout des conversations auxquelles se prêtent des repas pris en commun, résultent de grands avantages scientifiques dont les malades sont les premiers à profiter.

Parmi les vœux relatifs à l'*Organisation scientifique de l'Internat* (rapporteurs : MM. Peyron et Jeannel, de Montpellier), mentionnons : le désir exprimé par les internes de pouvoir permuter entre eux d'une ville de Faculté à une autre avec l'agrément des chefs de service et des administrations intéressées ; — le souhait que les bibliothèques universitaires puissent être ouvertes aux anciens internes ; — et la demande faite aux Sociétés scientifiques d'ouvrir leurs portes aux internes des hôpitaux dans les mêmes conditions qu'aux docteurs en médecine.

Le *projet de constitution d'une Fédération des associations d'internes et anciens internes* a été étudié dans des rapports de M. Verrier, de Lyon, de MM. Perrin et Caussade, de Nancy. Les avantages de cette Fédération ont paru à tous absolument évidents et le Congrès a adopté avec quelques modifications de détail les statuts, dont le second rapport contenait le projet détaillé et réfléchi. La Fédération de l'Internat Français est donc constituée ; elle a reçu

(1) Le comité d'organisation, à l'activité duquel il convient de rendre hommage, était composé du professeur agrégé Louis Spillmann, président, du professeur agrégé Gaston Michel et de MM. Winstel, Lanique, Sabotier, Heully, Mutel et Watrin.

Au cours même du Congrès, M. L. Spillmann a été frappé d'un deuil cruel, je lui renouvelle ici l'expression des vives et sincères condoléances de tous nos collègues.

LA VIE DES CONGRÈS *(Suite)*

incontinent les adhésions des associations locales de Bordeaux, Lyon, Lille, Montpellier, Toulouse, Alger, Nancy.

L'importante et délicate fonction de secrétaire général de la Fédération a été attribuée par acclamations à M. Cruchet ; les services qu'il a déjà rendus au corps de l'Internat méritaient que, tout en le laissant à la peine, nous le portions à l'honneur.

***

Parmi les *réceptions*, je mentionnerai en première ligne une soirée de gala organisée par le Comité du Congrès. Dans les grands salons de l'Hôtel-de-Ville, palais de Stanislas, où Nancy, continuant la tradition de son dernier duc, accueille les hôtes auxquels elle veut faire honneur, s'est déroulée une soirée musicale et théâtrale, vraiment remarquable tant par le talent des artistes que par l'heureuse composition du programme.

En outre : réceptions par la municipalité, la commission des hospices, les étudiants ; visites de la Faculté, des hôpitaux civils et militaire ; visite de l'établissement de Nancy-Thermal.

Mentionnons aussi un déjeuner aimablement offert aux internes en exercice, membres du Congrès, par la Commission des hospices. Au nom de nos jeunes collègues il convient de la remercier de cette attention.

Le Congrès s'est terminé par un banquet, spécialement consacré à la célébration du *centenaire de l'Internat de Strasbourg-Nancy*, sous la présidence d'un des plus anciens internes de Strasbourg, le professeur honoraire Bernheim.

Quel charme a une réunion aussi cordiale ! et que de souvenirs évoqués ! L'internat de Strasbourg a tracé une glorieuse page dans les Annales de la médecine civile et militaire avec des noms comme ceux de Schutzenberger, F.-J. Herrgott, Forget, Oulmont, Liebault, Feltz, Boeckel, Abel Bouchard, Stœber, Tourdes, Hirtz, Hecht, Strauss, Kelsch, et tant d'autres grands disparus. Je devrais dire qu'il la « trace encore » car, Dieu merci, MM. Bernheim, Fr. Gross, A. Herrgott, Kœberlé, Lacassagne, Laveran, Lereboullet etc., etc., sont bien vivants.

Les représentants de l'État, de l'Université, du service de Santé militaire, de la ville de Nancy, des Hospices, rehaussaient de leur présence la célébration de ce centenaire dont la joie ne fut pas sans mélange de regrets douloureux et d'espérances en l'avenir...

Une excursion à Plombières, Remiremont, Gérardmer et le Hobneck, où les congressistes se sont séparés, a permis à plusieurs, venus de loin, d'aller faire un pèlerinage discret dans la cité perdue. Faut-il dire que sous le manteau germanique, ils ont reconnu l'âme française.

En vérité, ce ne fut point un congrès banal, ce fut surtout une apothéose de l'ancienne Faculté française de Strasbourg.

TECHNIQUES PRATIQUES

RECHERCHE DES PIGMENTS BILIAIRES DANS LE SANG

par le Pr GILBERT, Professeur à la Faculté de médecine de Paris.
et le Dr HERSCHER, Ancien chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris.

Du fait de ses propriétés caractéristiques, la bilirubine peut être aisément décelée dans le sang.

C'est une poudre rougeâtre, insoluble ou presque dans l'alcool, peu soluble dans l'éther, très soluble dans le chloroforme, plus soluble encore dans l'eau alcaline, qui l'extrait du chloroforme. Ses solutions sont jaunes ou rouges et absorbent la partie droite du spectre. Enfin, c'est un pigment peu stable qui se transforme aisément par oxydation.

Si on la traite par un oxydant, il se produit des corps plus oxydés qu'elle et qui sont successivement de la biliverdine (verte), de la bilicyanine (bleue), de la bilipurpurine rouge), de la cholételine enfin, qui est jaune. Si bien que l'adjonction à une solution de bilirubine d'acide nitrique nitreux transforme la teinte de la solution primitive et fait apparaître les diverses nuances ci-dessus mentionnées. Celles-ci s'associent et l'on constate les couleurs suivantes : verte, bleue, violette, rouge, orangée et jaune qui se succèdent ou se superposent dans le verre à expérience selon que l'on a mêlé le réactif à la solution ou qu'on les a simplement mis au contact l'un de l'autre.

C'est là ce qu'on appelle la *réaction de Gmelin*, réaction primordiale, dont toutes celles que nous indiquons plus loin ne sont que des modifications.

Dissoute dans le sérum sanguin, la bilirubine le colore en jaune ou en rouge, selon qu'elle est en quantité plus ou moins abondante. Et souvent, le simple examen de la teinte de ce liquide correctement recueilli et ne tenant pas d'hémoglobine en solution, permet de dire s'il renferme des pigments biliaires en quantité assez considérable.

Point n'est besoin de recourir à l'examen spectroscopique. Certes, un sérum riche en pigments biliaires produit un effacement de la partie droite du spectre, mais cela uniquement parce qu'il est coloré. N'importe quelle solution isochrome donnerait un résultat identique et la seule constatation de la couleur d'un sérum a autant d'importance que l'examen spectroscopique, qui permet seulement de juger de l'intensité de la teinte jaune ou rouge.

L'analyse chimique, au contraire, a la plus grande valeur. De nombreuses méthodes ont été proposées pour caractériser la bilirubine, dérivant toutes ou presque toutes de la réaction de Gmelin. Appliquées au sang, celles de Salkowski, de Grimbert et surtout la réaction directe de Gmelin, modifiée par le Pr Hayem et étudiée spécialement par nous, nous ont paru donne les meilleurs résultats. Nous exposerons successivement la technique de chacune d'elles.

Réaction de Salkowski. — On alcalinise le sang ou plutôt on augmente son alcalinité par du carbonate de soude. On ajoute, goutte à goutte, une solution de chlorure de calcium à un dixième. On filtre. On lave le précipité sur le filtre. On le délaie dans l'alcool, puis on le dissout par addition d'acide chlorhydrique. On chauffe. La liqueur, d'abord incolore, devient bleue si elle renferme de la bilirubine. L'acide nitrique nitreux y fait naître la réaction de Gmelin.

Il ne faudrait, d'ailleurs, pas prendre pour celle-ci la teinte vert-émeraude qui se produit à l'union de l'acide nitrique et de la liqueur à essayer. Celle-ci est due à l'action de l'acide nitrique nitreux sur l'alcool. Il se forme, dans ces conditions, des éthers qui bientôt s'échappent en faisant bouillonner le liquide.

Somme toute, la réaction de Salkowski n'est qu'un procédé de concentration des pigments. On les entraîne par un précipité de phosphate de chaux naissant au sein du sérum à examiner. On sépare le précipité et on libère les pigments en redissolvant le phosphate.

TECHNIQUES PRATIQUES *(Suite)*

Réaction de Grimbert. — Dans cette réaction, analogue à la précédente, le chlorure de calcium est remplacé par du chlorure de baryum. La technique est la suivante :

A 10 centimètres cubes de sérum contenus dans un tube à essai on ajoute 5 centimètres cubes d'une solution de chlorure de baryum à 10 p. 100, et on agite vivement. On jette sur un petit filtre le précipité barytique formé de phosphate, de sulfate et de bilirubinate de baryte. On le lave avec un peu d'eau distillée. Puis, perçant le filtre, on entraîne le précipité dans un petit tube à essai en employant 5 centimètres cubes d'alcool à 90° renfermant 5 p. 100 de son volume d'acide chlorhydrique. On porte le tout au bain-marie bouillant pendant une minute au plus.

Si le sérum contient des pigments biliaires, l'alcool qui surnage le précipité barytique se colore en vert bleuâtre ou en vert foncé, selon la quantité du pigment.

Il peut arriver, quand la bile existe en certaine proportion, que l'acide chlorhydrique contenu dans l'alcool soit insuffisant pour oxyder entièrement le bilirubinate de baryte, et l'on obtient une coloration brune non caractéristique.

Dans ce cas, mais dans ce cas seulement, on ajoute dans le tube deux gouttes d'eau oxygénée à 10 vol. On le porte à nouveau au bain-marie. La teinte verte apparaît alors dans toute sa netteté.

Si l'on dispose d'un centrifugeur, on peut éviter la filtration du précipité et l'opération gagne en rapidité.

Par ce procédé, on peut retrouver des traces seulement de pigments biliaires à condition d'opérer sur un volume convenable de sérum.

Réaction de Gmelin modifiée par le Pr Hayem. — Dans un tube cylindrique à fond plat, on dépose le sérum à examiner. Au-dessous de lui, à l'aide d'une pipette effilée, on fait parvenir de l'acide nitrique nitreux.

A l'union du sérum et de l'acide, se produit un coagulum qui monte progressivement dans le tube. Bientôt le coagulum présente deux zones, l'une supérieure franchement blanche, l'autre inférieure, au contact de l'acide nitrique, jaune (réaction xanthoprotéïque).

Entre les deux zones, blanche et jaune, apparaissent des phénomènes colorés quand le sérum renferme des pigments biliaires. Parfois, si ces pigments sont très abondants, on note toute la série des anneaux de la réaction de Gmelin. Le plus souvent, comme l'a montré le Pr Hayem, il se forme seulement un liséré bleu à reflet verdâtre, qui monte progressivement dans le tube, et qui finit par disparaître après un temps variable selon la quantité des liquides employés et selon l'épaisseur du tube où la recherche a été pratiquée.

C'est là ce que nous avons appelé la *réaction de Hayem*.

Nous avons d'ailleurs déterminé exactement les divers résultats que fournit la réaction, suivant que le sérum est plus ou moins riche en pigments biliaires.

En faisant usage de tubes de 1 centimètre de diamètre intérieur, d'un milieu albumineux et d'un réactif nitrique dont nous donnerons ultérieurement la composition, nous avons constaté les phénomènes suivants :

Lorsque la concentration de la bilirubine est supérieure à 1/3500, on note un anneau bleu, un anneau vert, un anneau violet et un anneau rose.

De 1/3500 à 1/7000, les anneaux violet et rose disparaissent. Seuls persistent le bleu et le vert.

De 1/7000 à 1/11000, on note seulement un anneau bleu vert (réaction de Hayem proprement dite).

De 1/11000 à 1/40000, on voit uniquement un anneau bleu, d'autant moins intense que la concentration est plus faible.

A 1/40000 il est encore perceptible, mais il est à peine marqué. Il est sur le point de disparaître. C'est ce que nous appelons la *réaction limite*, laquelle a la plus haute importance au point de vue de la cholémimétrie.

De 1/40000 à 1/55000, on ne note plus d'anneau coloré. Il persiste seulement une ombre légère.

Enfin, au-dessous de 1/55000, le réactif nitrique ne donne naissance à aucun phénomène coloré entre les zones blanche et jaune du coagulum albumineux.

Cholémimétrie. — Plus le sérum renferme de bilirubine, plus la teinte jaune est intense. Aussi, à priori, une méthode colorimétrique semblait-elle tout indiquée pour juger de la quantité de pigments biliaires contenue dans le sang.

Mais souvent le sérum contient une quantité plus ou moins grande d'hémoglobine qui le teinte en jaune ou en rouge. Par contre, parfois il est lactescent, alors il est ou il paraît moins coloré qu'il ne devrait l'être du fait de la quantité de bilirubine qu'il tient en solution.

Ces deux causes, dont la première est très fréquente, empêchent donc de juger de la teneur du sérum en pigments biliaires par l'appréciation de sa teinte, et seule l'analyse chimique permet de pratiquer leur dosage. Aussi est-ce à elle que nous avons eu recours.

La *méthode de Gilbert-Herscher-Posternak* est basée sur le fait qu'à un certain degré de concentration de la bilirubine dans le sérum la réaction nitrique est encore apparente, tandis que si la concentration était légèrement plus faible, l'anneau bleu ne serait plus visible. Il se produit à ce moment la *réaction limite*. Dans des tubes de 1 centimètre de diamètre, en faisant usage d'un réactif nitrique déterminé, celle-ci apparaît quand le sérum examiné tient en solution 1 gramme de bilirubine pour 40 000 centimètres cubes de sérum.

Donc, étant donné un sérum renfermant des pigments biliaires et présentant une réaction de Hayem nette, on pourra le diluer de telle manière qu'il fournisse la réaction limite. Il contiendra alors 1 gramme de bilirubine pour 40 000 centimètres cubes.

Connaissant le degré de la dilution que l'on aura faite, il sera aisé de déterminer par le calcul la quantité de bilirubine du sérum sanguin.

Deux réactifs sont indispensables pour pratiquer la cholémimétrie : un milieu albumineux servant à réaliser les dilutions et un acide nitrique de composition définie.

Le *milieu albumineux* (*sérum artificiel*) qui doit, par sa composition, par sa fluidité, se rapprocher le plus possible du sérum sanguin se prépare de la manière suivante :

A un certain volume de blanc d'œuf on ajoute un égal volume d'eau salée à 15 p. 1000. Le mélange est battu complètement en neige et laissé au repos pendant vingt-quatre heures dans une grande éprouvette. Le lendemain sur les parois de celle-ci se sont déposées des membranes, et dans le fond s'est collecté un liquide clair et limpide. On le décante et on l'alcalinise avec de la soude dans la proportion de 0 gr. 5 p. 100. Le sérum artificiel est alors prêt pour l'usage. Pourtant il arrive fréquemment que, sous l'influence de la soude, il se gélifie. Il suffit de le laisser au repos pendant un ou quelques jours pour qu'il reprenne toutes ses qualités de fluidité.

Si l'on a eu soin de l'additionner de camphre on peut le conserver pendant des semaines et même des mois.

Le réactif nitrique nitreux a pour formule :

Acide nitrique pur à 36°........	200 cent. cubes.
Eau distillée..................	100 —
Nitrite de soude................	0 gr, 06

TECHNIQUES PRATIQUES *(Suite)*

L'*instrumentation* nécessaire est la suivante :

1° Une pipette en verre de Bohême, graduée exactement en vingtièmes de centimètre cube et destinée à mesurer le sérum à doser.

2° Une pipette, en verre de Bohême, elle aussi, divisée en quarts de centimètre cube et servant à définir la quantité du sérum artificiel employée.

3° Une pipette à extrémité effilée, permettant de déposer l'acide nitrique dans le fond des tubes à réaction.

4° Des tubes cylindriques à fond plat d'un calibre intérieur d'un centimètre.

5° Des supports en verre creusés de trous dans lesquels on peut placer à côté les uns des autres six de ces tubes.

6° De petits agitateurs.

En possession de ces instruments, des réactifs et d'un sérum à doser, on peut pratiquer la cholémimétrie.

On dispose 6 tubes sur un support. Dans chaque tube on dépose un demi-centimètre cube de sérum artificiel.

Dans le premier tube, en partant de la gauche par exemple, on ajoute un vingtième de centimètre cube de sérum à doser, dans le deuxième deux vingtièmes, dans le troisième trois vingtièmes, etc.

On mélange, dans chaque tube, à l'aide d'un agitateur. Puis on dépose au-dessous des divers mélanges un quart de centimètre cube de réactif nitrique.

Après une demi-heure, on examine en plein jour, à l'abri des rayons directs du soleil, le dos à la lumière et le regard dirigé sur le premier tube, puis sur le second, etc., sous un angle de 45°.

Dans ces conditions, si le sérum n'est pas trop riche en bilirubine et s'il en contient suffisamment, la réaction est négative dans le ou les premiers tubes ; puis, dans un suivant, on aperçoit un liséré bleu léger, mais net, c'est la réaction limite ; au delà, le liséré bleu est de plus en plus accusé.

Pour déterminer la quantité de bilirubine contenue dans le sérum à doser on se sert de la formule suivante :

$$x = \frac{10 + a}{a} \frac{1}{40\,000}$$

dans laquelle x désigne la quantité cherchée de bilirubine et a le nombre de vingtièmes de centimètre cube de sérum initial ajoutés dans le tube où s'est produite la réaction limite.

Par exemple $a = 5$, c'est-à-dire que le tube où la réaction est limite contient 5/20 de centimètre cube de sérum initial, $x = 1/13300$.

Lorsque, dans le sérum à doser, la bilirubine n'est pas abondante, la réaction demeurerait négative dans les six tubes si l'on opérait exactement comme nous l'avons indiqué. Il suffit, dans ce cas, d'ajouter dans le premier tube plus d'un vingtième de centimètre cube de sérum initial, d'y déposer par exemple 4/20, 5/20 ou davantage et d'augmenter cette quantité première de 1/20, de 2/20, etc., dans les tubes suivants.

Lorsqu'au contraire on se trouve en présence d'une cholémie très accusée, la réaction serait déjà supérieure à la limite dans le premier tube où l'on aurait ajouté à un demi-centimètre cube de sérum artificiel 1/20 de centimètre cube de sérum à doser.

Alors ou bien on met dans le premier tube plus d'un demi-centimètre cube de sérum à doser, par exemple 3/4 de centimètre cube ou 15/20, un centimètre cube ou 20/20, etc. et il suffit, pour calculer la quantité de bilirubine, de remplacer dans l'équation précitée le chiffre 10 par 15, 20, etc.

Ou bien on dilue préalablement le sérum à doser deux fois, trois fois, ou plus ; on pratique ensuite le dosage comme à l'ordinaire et l'on n'a qu'à diviser le dénominateur de la fraction trouvée par le chiffre de la dilution.

Par exemple, au sérum initial on a ajouté deux fois son volume de sérum artificiel, le diluant ainsi au tiers. On trouve comme quantité de bilirubine dans le mélange 1/3000. Le sérum initial renferme 1 gramme de bilirubine p. 1 000.

Pour peu qu'on ait une certaine habitude, la teinte du sérum initial renseigne approximativement sur la dilution première que l'on doit pratiquer, et très vite on acquiert une expérience suffisante pour reconnaître la réaction limite, pour parer aux petites difficultés qui peuvent se présenter et pour pratiquer un dosage correct.

RECHERCHE DE L'UROBILINE DE LA STERCOBILINE ET DE LEURS CHROMOGÈNES (HYDROBILIRUBINES URINAIRE ET FÉCALE)

Par le Dr PAUL DESCOMPS
Chef de Laboratoire à la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.

Hydrobilirubine, urobiline et stercobiline sont les noms synonymes d'une seule et même substance, le pigment de Jaffé, qui présente deux caractéristiques essentielles : la belle fluorescence verte, en présence d'un sel de zinc, de ses solutions soit chloroformique soit amylique et, au spectroscope, en milieu acide, la présence d'une bande à l'union du bleu et du vert.

En pratique, on réserve le nom d'urobiline au pigment extrait des urines et celui de stercobiline au pigment extrait des fèces.

Le mot hydrobilirubine, mot qui a l'avantage de rappeler la constitution chimique même du pigment de Jaffé, est le terme générique, l'appellation de groupe, désignant la famille générale des « bilines » et s'appliquant, par conséquent, tant à la biline urinaire ou urobiline qu'à la biline fécale ou stercobiline.

Quant aux chromogènes de l'urobiline et de la stercobiline (urobilinogène et stercobilinogène), ce sont des corps moins oxydés qu'une substance oxydante quelconque transforme facilement en urobiline et en stercobiline. L'air et la lumière solaire produisent spontanément cette oxydation, de sorte qu'il faut bien savoir que la recherche de l'urobiline sur une urine fraichement émise peut être négative et devenir positive quelques heures plus tard. Il en est de même pour les matières fécales.

I. — Recherche de l'hydrobilirubine urinaire ou urobiline

A. Recherche de l'urobiline proprement dite. — On a décrit une multitude de procédés. Nous en signalerons quatre seulement ici qui, à des titres divers, nous paraissent entre tous recommandables.

1° **Procédé de Gilbert et Herscher.** — On opère sur 60 centimètres cubes d'urine filtrée et 20 centimètres cubes d'alcool amylique et on verse le tout dans un verre dit à expériences. Au moyen d'un agitateur, on mélange les deux liquides, en ayant soin de ne pas émulsionner l'alcool amylique ; il suffit pour cela d'agiter en frottant l'agitateur sur les parois du verre. On laisse ensuite le mélange au repos pendant cinq minutes ; l'alcool amylique, teinté en jaune rougeâtre si l'urine renferme de l'urobiline,

TECHNIQUES PRATIQUES (*Suite*)

vient à la surface et se sépare nettement de l'urine. On le décante à l'aide d'une pipette de verre dans un tube à essai et on y ajoute ensuite 3 ou 4 gouttes de chlorure de zinc ammoniacal à 5 p. 100. Si l'urine contient de l'urobiline, on obtient une magnifique fluorescence verte caractéristique, tandis qu'au spectroscope la raie spécifique de l'urobiline, à l'union du bleu et du vert, apparaît nettement.

2° **Procédé de Grimbert.** — On défèque l'urine avec le réactif de Denigès au sulfate acide de mercure (Oxyde rouge de mercure, 50 grammes ; acide sulfurique pur, 300 centimètres cubes ; eau distillée, 1000 centimètres). Pour cela on prend 30 centimètres cubes d'urine et 20 centimètres cubes de réactif de Denigès, on agite et on filtre. On reçoit le liquide filtré dans une ampoule à robinet et on ajoute 25 centimètres cubes de chloroforme, en agitant doucement.

Le chloroforme se sépare généralement bien après repos, mais même s'il vient à s'émulsionner, on parvient à les séparer facilement en ayant soin de faire passer le liquide sur un petit tampon de coton hydrophile maintenu au fond d'un entonnoir. En pressant doucement le coton avec un agitateur, les deux liquides passent séparés et se superposent. Le chloroforme soutiré est filtré sur un petit filtre en papier et recueilli dans un tube à essai.

Le chloroforme ainsi séparé et parfaitement clair est additionné de réactif de Roman-Delluc (acétate de zinc, 1 gramme ; alcool à 95°, 1000 grammes ; acide acétique, X gouttes). On verse le réactif goutte à goutte, tant qu'il se produit un trouble ; puis, au moment où la liqueur s'éclaircit, apparaît la fluorescence verte caractéristique. Si la réaction est très faible, il est bon d'examiner le tube sur un fond noir.

Ce procédé est surtout indiqué lorsque les urines sont chargées de pigments biliaires et riches en indoxyle.

3° **Procédé de Auché.** — On prend 15 à 20 centimètres cubes d'urines ; on y ajoute 2 à 3 centimètres cubes d'une solution de chloroforme thymolé à 15 p. 100 après s'être assuré de la réaction des urines ; celles-ci doivent être très légèrement, mais très franchement acides. On agite et on décante après repos l'urine surnageante. On traite la solution qui reste au fond du tube par quelques gouttes d'alcool fort, puis on ajoute une quantité suffisante de réactif de Roman-Delluc et la fluorescence apparaît.

4° **Procédé personnel.** — Dans une ampoule à décantation de 300 centimètres cubes, on introduit 60 grammes de sulfate d'ammoniaque sur lequel on verse 100 centimètres cubes d'urine filtrée, acidifiée avec 5 gouttes d'une solution d'acide sulfurique à 1 p. 100 et traitée par 5 centimètres cubes de liqueur iodurée de Gram. On agite longuement et à plusieurs reprises. On voit alors l'urobiline se précipiter sous forme de petits flocons jaunâtres. Au bout d'une heure on ajoute au mélange 25 à 50 centimètres cubes d'alcool amylique pur ; on agite en tous sens plusieurs fois de suite et au total 4 ou 5 fois dans l'heure qui suit. L'alcool amylique dissout l'urobiline précipitée et la densité des deux liquides étant différente, l'alcool amylique, chargé de toute l'urobiline, vient se rassembler à la partie supérieure de l'ampoule. Au bout de trois heures au minimum, ou mieux le lendemain, on se débarrasse de l'urine privée de son urobiline en ouvrant le robinet de l'ampoule à décantation et lorsque l'alcool amylique, chargé de toute l'urobiline, va s'échapper à son tour, on le reçoit dans un tube à essai sur un entonnoir contenant un tampon d'ouate hydrophile. On traite alors tout ou partie de ce filtrat limpide par un réactif zincique et de préférence par le réactif Roman-Delluc. On voit alors apparaître la fluorescence typique. Dans le cas où la fluorescence est légère, elle apparaîtra plus aisément en examinant le tube sur un fond noir et surtout en l'éclairant latéralement par une source éclairante artificielle.

Ce procédé, d'une sensibilité très délicate, servira à rechercher l'urobiline dans les cas où elle est très peu abondante et toutes les fois qu'on voudra mettre en évidence avec une exactitude rigoureuse toute l'urobiline contenue dans une urine donnée.

B. **Recherche du chromogène de l'urobiline.** — 1° **Procédé de Gilbert et Herscher.** — On met dans un tube à essai environ deux tiers d'urine filtrée pour un tiers de chloroforme ; on agite le mélange par renversement, en bouchant la partie supérieure du tube avec le pouce ; l'agitation doit être faite modérément pour éviter l'émulsion du chloroforme ; on laisse au repos pendant cinq minutes. Ensuite au moyen d'une pipette, on aspire la partie inférieure du liquide, c'est-à-dire la partie chloroformique ; on la filtre sur un tampon de ouate hydrophile. On a donc une liqueur chloroformique limpide, renfermant le chromogène de l'urobiline contenu dans l'urine ; à cette liqueur on ajoute une ou deux gouttes d'acide nitrique ; s'il y a du chromogène, le chloroforme se colore en rose ; la coloration passe ensuite au brun, s'il y en a en abondance.

2° **Procédé de Grimbert.** — On agite 30 centimètres cubes d'urine non acidifiée avec 10 centimètres cubes de chloroforme. Celui-ci est soutiré et divisé en trois parties.

Première partie de la solution chloroformique. — On ajoute goutte à goutte de la solution d'acétate de zinc a millième comme il a été dit plus haut. Si l'urine ne contient pas d'urobiline libre, on n'obtient pas de fluorescence. On verse alors dans le tube une goutte de solution alcoolique d'iode au centième. Il se développe aussitôt la fluorescence verte caractéristique de l'urobiline, si, du moins l'urine renferme du chromogène en quantité appréciable.

Deuxième partie de la solution chloroformique. — Dans le cas où l'urine ne renferme que des traces de chromogène, la constatation de la fluorescence pourrait être gênée par la coloration produite par l'iode dans la réaction. On ajoute alors, pour oxyder le chromogène, une goutte d'acide azotique au dixième et on chauffe légèrement le tube. Le chromogène traduit déjà sa présence par la coloration jaune rougeâtre que prend le chloroforme. On verse ensuite dans le tube un excès de réactif de Roman-Delluc, puis, goutte à goutte, une solution étendue d'alcool ammoniacal (1 partie d'ammoniaque officinale pour 2 parties d'alcool). La fluorescence apparaît très pure dès que l'acidité du milieu est neutralisée.

Troisième partie de la solution chloroformique. — Comme contrôle, dans 2 centimètres cubes de la solution chloroformique mise à part, on verse deux gouttes d'une solution alcoolique de diméthylaminobenzaldéhyde à 2 p. 100 et deux gouttes d'HCl. On chauffe légèrement et on ajoute quelques gouttes d'alcool à 95°. S'il y a du chromogène, on obtient une coloration rouge pourpre plus ou moins intense.

Cette réaction se produit également avec l'indol, elle ne saurait être caractéristique à elle seule du chromogène, de l'urobiline ; mais comme elle ne se produit pas avec l'urobiline exempte de chromogène, elle peut servir à caractériser ce dernier dans une urine qui contiendrait en même temps de l'urobiline libre.

II. — Recherche de l'hydrobilirubine fécale ou stercobiline

A. **Recherche de la stercobiline proprement dite** — C'est la stercobiline qui donne aux fèces normales leur

TECHNIQUES PRATIQUES (*Suite*)

couleur brune ; on la rencontre dans les matières fécales, soit à l'état libre, sous forme de stercobiline, de coloration brune, soit à l'état de chromogène ou de combinaison calcique, incolore.

Les procédés de recherche de la stercobiline sont, en règle générale, superposables à ceux de la recherche de l'urobiline.

1° **Procédé de Gilbert et Herscher.** — Ce procédé clinique, rapide et simple, est excellent. Il consiste à traiter 2 à 3 grammes de matières fécales par 30 centimètres cubes d'alcool amylique dans un verre dit à expériences, d'agiter et de mélanger alcool amylique et fèces à l'aide d'une baguette de verre, de décanter après repos l'alcool amylique et de le filtrer dans un tube à essai. On ajoute ensuite un sel de zinc, soit la solution d'acétate de zinc, soit la solution de chlorure de zinc ammoniacal jusqu'à l'apparition de la fluorescence. L'examen au spectroscope montre la raie caractéristique à l'union du bleu et du vert.

2° **Autre procédé.** — On peut se servir de chloroforme au lieu d'alcool amylique. La technique est la même et la réaction fluorescente apparaît dans les mêmes conditions aussi nettement.

3° **Procédé Schlessinger modifié** (Stercobiline et son chromogène). — On délaye quelques grammes de matières fécales dans 5 à 10 centimètres cubes d'eau ; on y verse 3 ou 4 gouttes d'une solution de persulfate de soude à 5 p. 100 et assez d'acide acétique au 1 p. 10 pour obtenir une réaction légèrement acide ; le chromogène de la stercobiline se trouve ainsi oxydé et les hydrobilirubinates alcalins décomposés. On ajoute ensuite au mélange un excès d'acétate de zinc pulvérisé et un volume d'alcool à 95° égal au volume total du liquide. On agite et on laisse au repos pendant quelques heures. Par filtration, on obtient un liquide présentant une fluorescence plus ou moins vive, suivant la quantité de stercobiline.

B. **Recherche du chromogène de la stercobiline ou stercobilinogène.** — 1° **Procédé de Gilbert et Herscher.** — On traite quelques grammes de matières par 30 centimètres cubes d'alcool amylique dans un verre dit à expériences et on procède exactement comme pour la recherche de la stercobiline. Mais il faut en outre oxyder le stercobilinogène pour le transformer en stercobiline. Si on ajoute au mélange alcool amylique et solution zincique quelques gouttes de liqueur de Gram, la fluorescence, absente jusque là, se produit alors aussitôt, quand il n'y a que du stercobilinogène ; elle s'est produite avant l'addition de liqueur de Gram, mais elle s'accentue après, si les matières examinées contiennent un mélange de stercobilinogène et de stercobiline.

Si on se sert de chloroforme, on ajoute à celui-ci quelques gouttes d'acide nitrique nitreux ; une teinte rose ou rouge se montre ou s'accentue lorsqu'on trouve la stercobiline associée au stercobilinogène.

2° **Procédé de Grimbert.** — On triture quelques grammes de matières fécales avec 10 centimètres cubes de chloroforme ; on filtre et on divise la solution chloroformique en deux parties.

Première partie de la solution chloroformique. — On y verse goutte à goutte une solution alcoolique d'acétate de zinc au millième. S'il se produit une fluorescence verte, c'est que les matières examinées renfermaient de l'hydrobilirubine fécale à l'état libre. Si on n'obtient pas de fluorescence, on ajoute alors 1 goutte de solution alcoolique d'iode à 1 p. 100 et la fluorescence apparaît par suite de l'oxydation du stercobilinogène.

Deuxième partie de la solution chloroformique. — On y verse 1 goutte ou 2 d'acide nitrique pur et on agite : une coloration rouge-saumon indique la présence du stercobilinogène. Le liquide ainsi coloré doit donner le spectre de la stercobiline. Additionné de la solution précédente d'acétate de zinc, puis, goutte à goutte, d'alcool ammoniacal étendu, il donnera la fluorescence verte caractéristique.

SCÈNES MÉDICALES

GRANDE SÉANCE PUBLIQUE A L'ACADÉMIE

C'est jour de grande cérémonie. Autos et voitures encombrent la rue. Les agents s'efforcent de faire circuler. Les passants s'arrêtent et font la haie pour voir entrer les membres de « l'Illustre Compagnie », qu'accompagnent pour cette fois des dames empanachées.

Les mardis ordinaires, dans la salle des Pas Perdus, tranquilles, bien chez eux, dans le calme des flâneries et la sourdine des conversations, quelques-uns de nos Maîtres tiennent volontiers séance. Ils bavardent entre collègues ou discourent dans un cercle d'habitués (candidats, journalistes, médecins d'eaux, etc.) ; ou bien installés sur les banquettes ils combinent à l'écart la prochaine élection. Ou encore deux à deux ils se promènent gravement en racontant des choses légères... Dans la salle des séances nombre de fauteuils ressortent vides sous la lumière crue des petites lampes électriques. Ça et là, quelques membres somnolent ou font leur correspondance. Plusieurs, par petits groupes, penchés l'un vers l'autre, semblent parler de choses importantes et certains circulent, distribuant bonjours et serrements de main. Et dans le doux murmure des conversations particulières défilent à la tribune les orateurs qui parlent dans le bruit et disparaissent dans l'inattention générale, tandis qu'au bureau le Président agite la sonnette sans conviction.

Aujourd'hui la foule envahit le grand escalier de pierre et se répand partout. Aux portes, au lieu d'huissiers à chaîne se tiennent des municipaux en grande tenue. A l'intérieur tout est bondé. Des femmes d'académiciens s'installent avec leurs maris aux places officielles ou s'entassent dans les couloirs. Sur le fond sombre des vêtements masculins se détachent toilettes féminines et falbalas. Aux galeries se pressent lauréats et invités. Et de là haut on ne voit pas seulement dominer comme d'habitude crânes et cheveux blancs, mais tout un parterre de gigantesques chapeaux. Au fond de la salle, comme dans une chapelle, trônent les membres du bureau. De la coupole tombe une clarté diffuse et les broderies violettes des costumes officiels se teintent de reflets qui font ressortir les plaques et les croix. Droits dans de hauts fauteuils, ces Messieurs s'efforcent de prendre des poses hiératiques. Malgré leurs épées ils semblent débonnaires et paraissent gênés dans leurs fracs d'apparat. Puis le secrétaire perpétuel, en grand uniforme, vient à la tribune faire l'éloge d'un Maître d'autrefois. C'est un virtuose. Le débit et l'organe mettent en valeur le discours et à certaines phrases on a peine à ne pas applaudir comme aux jolies notes d'un ténor. Et les périodes correctement élégantes, parées de grâces d'antan, se déroulent dans un silence religieux.

Après une allocution du Président et la proclamation des récompenses le public se retire. On se bouscule et on se presse vers la sortie. Et dans la salle des Pas Perdus, stupéfaits sur leurs socles, les bustes des vieux Maîtres ne reconnaissent plus les habitués. A la vue de cette affluence si peu académique, de ces toilettes étranges surmontées de bizarres coiffures, ils comprennent que c'est jour de gala. Ils en avaient eu déjà l'intuition en voyant déserte la parlotte habituelle qui, ordinairement, est plus fréquentée que la salle des Séances !

Dr Pierre Maurel.

SILHOUETTES MÉDICALES

Dessin original

PAR BILS



LE PROFESSEUR AGRÉGÉ VAQUEZ

— XXXV —

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

L'IMAGINATION

PAR DAUMIER.



Le malade imaginaire.

Je suis perdu... il faut faire mon testament... ils vont m'ensevelir... m'enterrer... adieu.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

A — Fistula argentea Jacobi Blockii cuspide prædita rotunda.

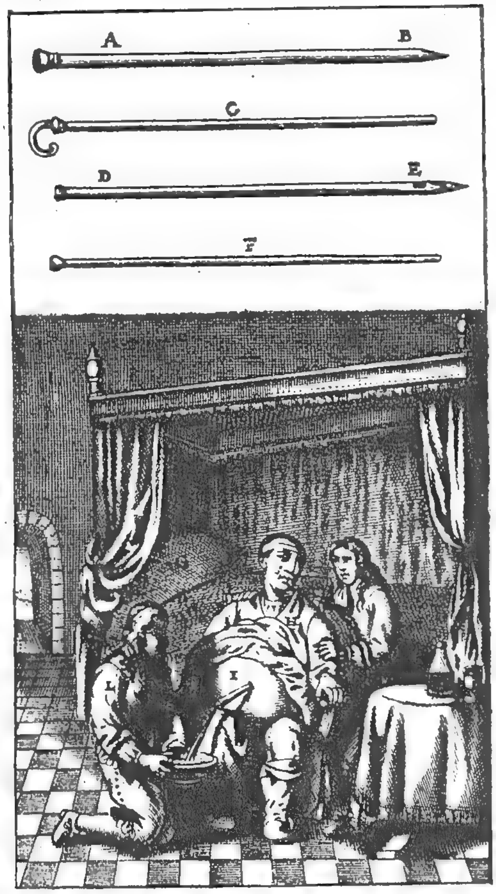
B — Foramen per quod aqua ex ventre in fistulam fluit.

C — Stylus exacte fistulæ cavitatem replens, ejus mundificationi inserviens.

D — Fistula chalybeta Authoris cuspide accuminata phlebotomi facie.

E — Foramen, ut supra.

F — Stylus, ut supra.



G — Lectus in quo decumbit æger.

H — Hydropicus.

I — Fistula in cavitatem ventris intromissa per musculum rectum, quo in loco citius foramen claudi Chirurgus sæpius nominatus testatur.

K — Vasculum aquam effluentem excipiens.

L — Manus Chirurgi aut Ministri.

L'ASCITE

(*Figure extraite de l'ouvrage de* Paul Barbette, Opera chirurgico-anatomica).



LE DOCTEUR CALABRAIS ***(German. Museum, Nuremberg)***

(D'après le Pr Hollander, Karikatur und Satire in der Medizin).

DIÉTÉTIQUE

15 JOURS DE RÉGIME DANS LES AFFECTIONS CHRONIQUES DU FOIE (1)

DOUZIÈME JOUR. — A midi : *soupe aux flocons d'avoine ; épinards ; jeune poulet à l'étuvée*. Le soir : *cacao, pain blanc avec beurre et viande de poulet hachée*.

Soupe aux flocons d'avoine.

Flocons d'avoine.	40 grammes.
Eau............	1/2 litre.
Vin rouge léger ..	2 cuillerées à soupe.
Sucre	une cuillerée à thé.
Beurre	10 grammes.
Sel.............	une pincée.

On verse les flocons d'avoine dans l'eau bouillante, et l'on fait cuire pendant trois quarts d'heure en une soupe homogène à laquelle on ajoute le sucre, le sel, le beurre, et en dernier lieu le vin rouge.

TREIZIÈME JOUR. — Comme au huitième.

QUATORZIÈME JOUR. — A midi : *soupe à la farine de blé, pudding de veau, riz aux pommes*. Le soir : *boulettes de poisson, sauce vin blanc*.

(1) D'après le Dr KASACK et Mlle Elise HANNEMANN. Voir *Paris Médical*, n° 26.

Soupe à la farine de blé.

Farine de blé..........	15 grammes.
Beurre	20 —
Eau..................	1/4 de litre.
Sel..................	Q. S.

Dans la moitié de l'eau froide on délaye la farine, et l'on mélange avec l'autre moitié d'eau bouillante. On ajoute le beurre et le sel et on laisse cuire lentement pendant dix minutes.

Pudding de veau.

Viande de veau finement hachée	60 grammes.
Pain trempé et exprimé.	20 —
Beurre	20 grammes.
Jaunes d'œuf.........	n° 2.
Sel..................	Q. S.

On ajoute au beurre fondu, d'abord les jaunes d'œufs, puis le pain, le sel et la viande. Avec le tout on fait une pâte qu'on dispose dans un moule à pudding préalablement enduit de beurre. Faire cuire au bain-marie pendant trois quarts d'heure.

On sert avec la bouillie suivante :

Riz aux pommes.

Riz	60 grammes.
Beurre	10 —
Pommes pelées ...	60 —
Sucre	une cuillerée à thé.
Eau	1/4 de litre.
Sel..............	une pincée.

Faire bouillir le riz avec le beurre pendant une demi-heure ; ajouter les pommes découpées en rondelles minces, ainsi que le sucre et le sel. Faire cuire le tout encore une fois pendant une demi-heure, en ajoutant au besoin un peu d'eau.

QUINZIÈME JOUR. — A midi : *veau à l'étuvée, purée de choux ; pudding à la farine de blé*. Le soir : *hachis de veau aux macaronis*.

Veau à l'étuvée.

Viande de veau ferme ..	300 grammes.
Beurre	30 —
Eau..................	1/2 litre.
Sel..................	Q. S.

Faire bouillir l'eau, y verser la viande et le sel, et faire cuire lentement pendant une demi-heure. Réserver le bouillon pour les choux. On ajoute le beurre à la viande, et on laisse mijoter. On réserve le tiers de la viande pour le hachis du soir.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

C. ALCOOLIQUE (VEINEUSE) DU FOIE
(*atrophique et hypertrophique*).

Supprimer la cause nocive (alcool) ; traiter par tous les moyens diététiques et médicamenteux les dyspepsies gastrique et intestinale.

Exercice au grand air.

RÉGIME : défendre absolument l'alcool, le vin, la bière, le cidre. Ne permettre comme boissons que le *lait écrémé*, les *eaux alcalines* (Vichy, Vals), le *thé* léger, l'*eau de Vittel* ou l'*eau d'Evian*, avec ou sans 20 grammes de lactose par bouteille, s'il y a de l'ascite ; faire prendre du *café* léger.

Au début, prescrire le *régime lacté absolu* pendant 2 à 6 mois (le lait doit être écrémé et pris à la dose de 3 litres), puis instituer un *régime mixte* comprenant les aliments peu aptes à la production de toxines intestinales, comme les œufs, les légumes et les fruits cuits, les crèmes, les purées de haricots, de lentilles, les soupes d'orge, d'avoine. Enfin, si le cas n'est pas grave, permettre progressivement les graisses, les fromages frais, les viandes blanches, puis rouges, les poissons bien frais (sole, merlan, truite, goujon), les pâtisseries, les confitures (sous réserve de glycosurie alimentaire), les huîtres, le jambon.

Aider à la digestion du lait par l'emploi des *alcalins* : bicarbonate de soude (4 gr. par litre), eaux alcalines naturelles (Vichy-Hôpital, Vals, Pougues), eau de chaux, et, si le malade étant au régime mixte, les digestions sont difficiles, lentes et accompagnées de fermentations anormales, prescrire la *pepsine*, la *pancréatine*, l'*eukinase*, l'*entérokinase* et les sucs gastriques naturels (dyspeptine).

Pepsine	}
Pancréatine	} 4 gr.
Bicarbonate de soude.............	}

Pour 20 cachets, 3 à 4 cachets par jour (Huchard).

Respecter la diarrhée produite par le lait, lorsqu'elle n'est pas excessive ; combattre, au contraire, la constipation (évonymine, 5 cgr ; podophyllin, 3 cgr. ; lavements tièdes).

Ajouter enfin de la *magnésie* et du *charbon* au lait, s'il y a dyspepsie flatulente.

Saturer les acides de fermentations par les poudres suivantes :

Hydrate de magnésie...........	1 gr. 25 cgr.
Carbonate de chaux	0 gr. 80 —
Sous-nitrate de bismuth.........	0 gr. 60 —
Bicarbonate de soude	0 gr. 80 —

Pour 1 paquet : 2 à 3 paquets par jour dans un peu d'eau (A. Robin).

Se défier de tous les médicaments susceptibles d'exciter le foie ; ne pas prescrire d'élixirs, de vins médicamenteux toniques ou diurétiques (vin diurétique de Trousseau ou de la Charité) ; *la suppression de l'alcool doit être radicale, complète, absolue.*

FORMULES THÉRAPEUTIQUES *(Suite)*

Ne pas donner l'arsenic, l'acide salicylique, le naphtol et ses dérivés.

Contre la sensation de tension douloureuse à l'hypocondre, faire appliquer des *compresses échauffantes*, ou des *grands cataplasmes chauds*, ou quelques *ventouses scarifiées*.

Au moment des poussées aiguës : recourir à la *révulsion* (vésicatoires, pointes de feu), ou aux *émissions sanguines* locales et administrer les *purgatifs salins* (voy. *Congestion du foie*).

S'il y a ictère, vomissements, langue saburrale, donner un *vomitif* : ipéca.

Contre la sclérose hépatique : *Révulsion* au moyen de sangsues, de ventouses sèches ou scarifiées, de petits vésicatoires volants, deux fois par semaine, de pointes de feu, de cautères suppurés ou d'un large emplâtre de Vigo.

Prescrire pendant un an sans cesser l'*iodure de potassium*, à la dose de 20 à 50 cgr. par jour.

Bicarbonate de soude	3 gr.
Phosphate de soude	4 —
Sulfate de soude	3 —
Benzoate de soude	2 —
Iodure de potassium	1 —

Pour 1 paquet, à dissoudre dans 1 litre d'eau bouillie ; décanter. Prendre 100 grammes (tiédis) à jeun, à 11 heures du matin, à 5 heures et à 10 heures du soir (continuer 3 semaines) (A. Robin).

Préférer le *calomel* à la dose de 1 à 2 cgr., pris le matin pendant dix à vingt jours consécutifs, ou à la dose de 3 à 5 cgr. tous les deux jours, en joignant l'usage du chlorate de potasse et l'antisepsie buccale (nettoyage des dents, lavage avec la solution boriquée, la solution de chloral à 1 p. 100, attouchements de la sertissure des gencives à la teinture d'iode, frictions au chlorate de potasse).

Donner, toutes les semaines, un *purgatif :* eau-de-vie allemande (10 à 15 gr.) ou calomel associé à la gomme-gutte.

Calomel	30 à 50 cgr.
Gomme-gutte	15 à 20 —

Pour 1 paquet à prendre le matin à jeun (Herzen).

Conseiller l'*hydrothérapie :* douche hépatique froide, prise tous les jours, d'une durée de quelques secondes.

Recourir enfin à l'*opothérapie hépatique*.

Dans la sclérose confirmée, *diriger tous les efforts du côté du rein*, afin de lui permettre de suppléer à l'insuffisance de la dépuration hépatique (régime lacté mitigé, eau de Vittel ou d'Evian, additionnée de 30 gr. de lactose par bouteille), en évitant toute médication capable d'irriter l'épithélium rénal (caféine, digitale, drastiques, etc.).

En cas de diarrhée opiniâtre : combattre la stase veineuse de la muqueuse gastro-intestinale à l'aide de *sangsues* appliquées à la région hépatique et à l'anus et administrer les *poudres inertes* et les *astringents* (tanin, tannalbine, tannigène, dermatol, ratanhia).

En cas d'hémorragies gastro-intestinales : ordonner la suppression de tout aliment et de toute boisson pendant vingt-quatre heures ; faire prendre, deux ou trois fois par jour, de petits *lavements d'eau bouillie salée* à 7 p. 1000 et faire appliquer des *sangsues* à la région hépatique et à l'anus, pour combattre la stase veineuse du plexus veineux péri-œsophagien et du système de la veine porte.

Employer le *chlorure de calcium :*

Chlorure de calcium	4 gr.
Sirop thébaïque	20 —
Eau distillée	130 —

Par cuillerées à soupe dans les 24 heures (A. Robin).

Ou faire des injections de *chlorhydrate d'hydrastinine* (5 cgr. une ou deux fois par jour).

Contre l'ascite : *Régime lacté* absolu en coupant le lait, s'il est mal toléré, avec de l'eau de Vichy ou de Vals ; dans certains cas rebelles, ordonner le *régime déchloruré*.

Administrer les *diurétiques* pendant des semaines et les *purgatifs drastiques* (eau-de-vie allemande, à petites doses, calomel combiné à la gomme-gutte). Quand les drastiques sont mal supportés, quand ils déterminent des coliques trop fortes, se contenter des seuls cholalogues (évonymine, 5 cgr. ; podophyllin, 3 cgr. par jour).

Nitrate de potasse }	2 gr.
Acétate de potasse }	
Oxymel scillitique	30 —
Infusion de feuilles de genêt	120 —

A prendre par cuillerées à soupe dans les 24 heures (Millard).

Ou bien :

Poudre de scille	10 cgr.
Extrait de scille	5 —

Pour 1 pilule : 4 pilules par jour, pendant 10 jours (Grasset).

Alterner avec :

Théobromine	50 cgr.
Phosphate neutre de soude	25 —

Pour 1 cachet : 4 à 5 cachets par jour pendant 10 jours consécutifs (Grasset).

Pratiquer la *ponction évacuatrice* ou *paracentèse*, avant que la distension de l'abdomen soit excessive ; la renouveler, si le liquide se reforme, 3, 4 et même 8 et 10 fois.

Se rappeler qu'une paracentèse précoce permet souvent au traitement, jusque-là peu efficace, d'agir ; aussi quand l'ascite ne diminue pas, quand les urines restent troubles, quand leur quantité est inférieure ou à peine égale à la quantité de boisson, la ponction abdominale ne doit pas être trop longtemps différée.

Pratiquer la ponction à gauche, sur le milieu d'une ligne joignant l'ombilic à l'épine iliaque antérieure et supérieure ; se servir d'un trocart moyen, muni d'un long tube de caoutchouc qui fait siphon. Evacuer le liquide aussi complètement que possible ; vers la fin de la ponction, exercer une compression douce sur l'abdomen et faire tourner lentement et progressivement le malade sur le côté gauche. Eviter les mouvements brusques.

Une fois la ponction terminée, appliquer un large bandage de corps, après avoir badigeonné très largement l'abdomen de collodion, et faire rester le malade couché sur le dos ou incliné du côté opposé à la ponction.

Dans les cas rebelles, lorsque les moyens médicaux ont échoué et que leur inefficacité est démontrée, pratiquer l'*opération de Talma* (fixation de l'épiploon à la paroi abdominale antérieure ou omentopexie) (Chauffard).

Ne pas intervenir lorsqu'il y a insuffisance du foie ou état cachectique.

Repousser l'anastomose porto-cave ou opération de la fistule d'Eck.

Cures hydrominérales : s'en abstenir.

Conseiller de faire, en été ou en automne, une *cure de lait* et *de raisin* dans une des stations des Alpes françaises ou suisses.

Dr HERZEN.

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Du traitement du cancer de l'œsophage (en particulier dans les cas au début) par les applications locales directes de radium** (GUISEZ, 21 mai 1912).

« Dans cette dernière année, nous avons eu la bonne fortune de diagnostiquer, par l'œsophogascopie et sous le contrôle de l'examen biopsique, deux cas de cancer, tout à fait au début, et, dans ces deux cas, le radium a fait véritablement merveille.

Dans l'un d'eux, la tumeur a régressé de telle façon qu'il est difficile de retrouver, œsophagoscopiquement, ses caractères à la place où elle s'implantait, et, du reste, les symptômes fonctionnels ont suivi une marche parallèle ; la dysphagie a disparu complètement.

Ces malades s'alimentent actuellement de façon tout à fait normale.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Urémie digestive simulant le cancer du pylore** (CASTAIGNE, 23 mai 1912).

Très fréquemment, la néphrite chronique hydrurique donne lieu, au cours de son évolution, à des troubles gastriques rappelant à s'y méprendre ceux du cancer de l'estomac. En face d'un malade présentant les symptômes fonctionnels habituels du carcinome gastrique, il faut rechercher toujours la néphrite chronique, s'il n'existe pas de signes objectifs de tumeur. Il est vrai que les deux affections peuvent être associées, mais on ne posera ce diagnostic complexe qu'après s'être assuré que les troubles digestifs ne ressortissent pas exclusivement à la lésion rénale.

« Le corollaire tout naturel d'un diagnostic est l'indication thérapeutique. Rappelez-vous le malade de notre première observation, opéré pour une sténose du pylore qui n'existait pas ; n'oubliez pas davantage l'histoire du troisième, soigné pour un cancer aussi peu réel, et dont l'état fut indubitablement aggravé par l'alimentation hyperazotée qu'il avait rigoureusement observée. »

PROVINCE MÉDICALE. — **Traitement de l'hypertension artérielle permanente** (AMBLARD, 18 mai 1912).

L'hypertension artérielle permanente est une anomalie de la circulation artérielle rendue nécessaire par une insuffisance rénale latente ou évidente. Elle est caractérisée par l'hypertension à la fois maxima et minima aussi longtemps que le ventricule peut avoir une valeur fonctionnelle suffisante ; si le cœur fléchit, la T. minima reste élevée, mais la T. maxima s'effondre.

Lutter contre l'hypertension artérielle permanente, c'est donc : 1° combattre l'insuffisance rénale qui rend nécessaire l'hypertension minima ; 2° s'abstenir de toute intervention directe sur la tension maxima aussi longtemps qu'elle suffit à assurer la circulation et, lorsque le ventricule gauche se montrant insuffisant, elle fléchit, administrer des toniques cardiaques pour la relever au niveau que, étant donné l'hypertension minima, elle doit occuper.

JOURNAL DE MÉDECINE DE BORDEAUX. — **Les abus de régimes dans le traitement de l'artério-sclérose** (FRAIKIN et GRENIER DE CARDENAL, 19 mai 1912).

« Ce qui nous a frappés à plusieurs reprises chez les malades que nous avons eu à traiter, c'est que assez souvent, trop souvent, sous prétexte que l'artério-sclérose est due à des excès alimentaires ou que des troubles d'intoxication sont à redouter, on institue chez ces malades un régime de traitement tellement sévère qu'il a pour effet de les mettre en état de dénutrition complète... » Qui dit artério-sclérose ne dit pas forcément : abstention absolue de toute viande. « Qu'on interdise — soit à titre définitif, soit à titre temporaire, la viande à un artério-scléreux dont le filtre rénal ne fonctionne pas régulièrement, dont les fonctions hépatiques sont très troublées, c'est bien ; c'est indispensable. Mais qu'on l'interdise à un malade suspect d'artério-scériose, à un artério-scléreux au début, ou même à un artério-scléreux avéré, mais dont le foie et les reins fonctionnent régulièrement c'est, à notre avis, une véritable et grave « erreur diététique ».

PROGRÈS MÉDICAL. — **Traitement de la dysphagie, dans la laryngite tuberculeuse par les injections d'alcool dans le nerf laryngé supérieur** (PAUL-BONCOUR, 18 mai 1912).

Le procédé de Hoffmann (alcoolisation du laryngé supérieur) est le seul qui ne soit ni inefficace ni éphémère parmi les moyens proposés contre la dysphagie au cours de la laryngite bacillaire. La technique suivante est simple et évite toute piqûre vasculaire : l'aiguille est enfoncée verticalement au centre de la ligne réunissant l'os hyoïde et la pomme d'Adam ; elle bute sur la résistante membrane thyro-hyoïdienne. On la dirige alors horizontalement en dehors et en arrière, à 5 millimètres du bord supérieur du thyroïde entre le muscle thyro-hyoïdien et la membrane. Après $2^{cm},5$, le malade éprouve une vive douleur irradiée vers l'oreille, témoignant qu'on est parvenu au nerf. On pratique alors l'injection. Cette méthode permet une injection bilatérale avec une piqûre unique, presque médiane. Dans une première séance, le malade sera soulagé par une injection cocaïnée ; à la deuxième seulement l'injection d'alcool suivra l'injection anesthésique. On aura ainsi tâté la susceptibilité nerveuse du sujet. On utilise l'alcool rectifié à 90° (un centimètre cube). Malgré l'anesthésie, l'arrivée des premières gouttes d'alcool détermine de vives douleurs avec otalgie. On attendra une demi-minute avant de poursuivre. L'effet de l'injection dure une vingtaine de jours.

CONCOURS MÉDICAL. — **Les grossesses extra-utérines** (POLLOSSON, 21 mai 1912).

Dans les trois premiers mois, une grossesse tubaire diagnostiquée doit aussitôt être opérée, car l'abstention expose la malade à des accidents pouvant être mortels, l'intervention, par contre, est d'une grande bénignité, le kyste fœtal est libre, facile à luxer au dehors et à enlever après ligature du pédicule. Au-dessus de trois et quatre mois, et surtout dans les cas relativement rares de grossesses tubaires de six à sept mois, on a proposé l'expectative armée, la surveillance étroite de la mère, pour n'intervenir ainsi qu'à la dernière minute et obtenir un enfant vivant. Contre cette manière de voir, trois faits au moins doivent être pris en considération : 1° beaucoup d'enfants meurent dans les derniers mois de la gestation ectopique ; on a fait alors courir à la mère des dangers en pure perte ; 2° presque tous les enfants retirés vivants à une époque proche du terme sont des monstres, porteurs de malformations souvent considérables ; 3° les quelques enfants bien conformés qui ont pu être sauvés sont morts ensuite rapidement, et cela dans une proportion énorme.

PRESSE MÉDICALE. — **Sur trois observations d' « angine de Ludwig »** (Pr RECLUS, 22 mai 1912).

Le phlegmon gangréneux du plancher de la bouche, nommé aussi « angine de Ludwig » est une affection heureusement rare, mais d'une extrême gravité. « *L'incision large et précoce au thermocautère sous l'anesthésie localisée et le badigeonnage à la teinture d'iode du foyer* sauvent presque à coup sûr des malheureux qui, sans l'aide chirurgical, meurent dans l'effrayante proportion de 80 p. 100. »

REVUE DE QUINZAINE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Études de pathologie cardiaque. (Pr A. PIRERA. **Giornale internazionale delle scienze mediche**, 15 mai 1912, Naples).

Parmi les affections rénales capables d'occasionner des troubles cardiaques, depuis la simple tachycardie jusqu'à l'arythmie, il faut mettre au premier rang *le rein mobile*. De même qu'il peut déterminer des phénomènes nerveux réflexes à distance, sur le système nerveux central (forme hystéro-neurasthénique du rein mobile), sur l'estomac (dyspepsie neuro-motrice et neuro-sécrétoire), sur l'intestin (entéro-colite muco-membraneuse, iléo-spasme, etc.), et sur d'autres organes, comme la vessie, de même il peut agir sur le cœur, soit par le sympathique, soit plus rarement, par le pneumogastrique. L'excitation du système nerveux produira donc tantôt de l'accélération, tantôt du ralentissement du cœur, jusqu'aux formes plus ou moins graves de l'arythmie.

La diététique et le traitement médical de la fièvre typhoïde (F. ELLINGWOOD. **The Americ. Journ. of clinical medecine**, mai 1912. Chicago).

Il serait excellent au début de la dothiénentérie de prescrire une période de jeûne, variant de 24 à 48 heures, en ne permettant au malade que l'eau pure. De bons résultats ont été obtenus en alimentant les typhiques avec des crèmes glacées. On pourra remplacer ainsi la glace fragmentée. On a beaucoup discuté sur l'influence favorable de la digitale dans la fièvre typhoïde. F. Ellingwool destime que l'action du *cactus grandiflora* lui serait supérieure. Le cactus augmente l'énergie musculo-motrice du cœur, le stimule sans lui donner un coup de fouet, ne cause aucun trouble digestif et n'est pas toxique.

Corrélation de la paralysie épidémique chez l'animal et l'homme. (J. VAN MANNING. **Medical Times**, mai 1912. New York).

Au cours des récentes épidémies de poliomyélite humaine, on n'a pas assez considéré la coïncidence de paralysies survenant chez les animaux domestiques. En 1909, au cours de l'épidémie du Minnesota, le Dr Hill observe chez trois poulains des symptômes qui présentaient une analogie extrême avec la maladie humaine.

En 1910, au cours de l'épidémie du Massachussets, dans 34 des 150 foyers atteints par la paralysie spinale, le Dr Lovett constate que 39 animaux sont malades, paralysés ou morts. Depuis, les cas se sont multipliés, des observations antérieures ont été retrouvées et Flexner a pu écrire qu'il était évident que les animaux de basse-cour, les chiens et même les chevaux pouvaient être spontanément atteints de poliomyélite. En dehors du fait que la maladie a pu être transmise expérimentalement au singe et au lapin, il faut admettre que spontanément l'homme n'est pas l'hôte unique de la maladie.

Le traitement du cancer par le sélénium. (CH. WALKER. **The Lancet**, 18 mai 1912. Londres).

Les recherches de Wassermann sur les injections intra-veineuses de selenium et d'éosine ont été reprises depuis plusieurs mois au laboratoire du Glasgow Cancer Hospital ; de même, les expérimentateurs ont vérifié les effets de l'injection du sélénium sous la forme colloïdale. La substance employée par Wassermann est un composé de sélénium et d'éosine ; cette préparation est extrêmement toxique. Quant au sélénum colloïdal, avec ou sans éosine, il n'est pas toxique, mais injecté à des rats et des souris porteurs de tumeurs malignes de volume divers, il s'est montré absolument inefficace.

Le traitement du cancroïde (E. R. WORTON, **The Lancet**, 18 mai 1912, Londres).

Les procédés habituellement employés pour traiter les cancroïdes comportent les rayons X, le radium, l'ionisation par le zinc et l'acide carbonique neigeux. « J'ai traité 27 cas par cette méthode (l'acide carbonique), j'ai traité beaucoup d'autres cas par d'autres méthodes, mais je suis arrivé à cette conclusion que l'acide carbonique neigeux est la meilleure entre toutes, aussi bien pour le cancroïde primitif que pour les récidives survenues après les autres traitements. »

L'anesthésie chirurgicale (B. H. FERGUSON. **New-York Médical Journal**, 11 mai 1912. New-York).

On sait que l'alcool, l'éther et le chloroforme troublent les qualités chimiotactique et phagocytique des globules blancs et abaissent l'index opsonique suivant la quantité d'anesthésique absorbé, en diminuant ainsi la résistance de l'individu à l'infection. Des expériences faites sur l'homme par Graham ont montré que l'injection intra-rectale de 150 centimètres cubes d'huile d'olive pure était suivie d'un relèvement du pouvoir opsonique, au bout de trois à six heures. Des faits observés on a pu tirer la conclusion suivante : les injections rectales d'huile d'olive ne sont d'aucune utilité pour prévenir ou combattre les infections ordinaires. La venue et le progrès de telles septicémies ne sont pas dus à la rupture de l'équilibre des lipoïdes. L'huile d'olive, absorbée par le gros intestin, ne pourra augmenter la zone de résistance de l'individu à l'infection que si cette résistance a été perdue par suspension de la phagocytose consécutive à l'influence de l'alcool, du chloroforme on de l'éther sur l'équilibre des lipoïdes des cellules.

A propos du traitement spécifique de la blennorragie chez la femme. (FROMME. **Berlin. klin. Wochenschrift**, 20 mai 1912. Berlin).

La thérapeutique actuelle des complications annexielles de la blennorragie tend à devenir de plus en plus conservatrice. Il est donc intéressant de noter que des résultats appréciables ont été obtenus en traitant l'infection gonococcique des voies génitales de la femme par le traitement vaccinal. Le meilleur vaccin paraît être celui de la malade même. Si l'on met à part l'amélioration subjective qui survient dans 70 p. 100 des cas, on peut dire, d'après les résultats publiés, que sur 100 malades 15 ont été guéries et 39 très améliorées.

L'examen histologique de l'écorce cérébrale durant la vie par la ponction du cerveau au cours des affections diffuses du système nerveux central. (FŒRSTER. **Berlin. klin. Wochenschrift**, 20 mai 1912. Berlin).

En décembre dernier, Fœrster a été le premier à signaler que l'on pouvait en ponctionnant le cerveau par la méthode de Neisser, obtenir par aspiration des parcelles de substance cérébrale suffisantes pour en faire l'examen histologique. En janvier 1912, Willige et Landsbrgen emploient cette méthode pour faire le diagnostic différentiel entre la paralysie générale et une tumeur. La ponction permit d'exclure la P. G. L'autopsie confirma l'examen biopsique. Pfeiffer présente deux cas identiques ; puis Fœrster expose devant la Société de psychiatrie de Breslau le résultat de 16 ponctions cérébrales.

Il existe un certain nombre de cas où l'examen clinique et les recherches effectuées sur le sang et le liquide céphalo-rachidien ne permettent pas de poser un diagnostic certain. C'est alors que pourra intervenir la ponction cérébrale.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Billets d'aller et retour de séjour
de Paris à Évian-les-Bains, Genève-Cornavin et Thonon-les-Bains
(sans réciprocité)

valables 60 jours, délivrés jusqu'au 15 Octobre
Arrêts facultatifs aux gares situées sur le parcours

de Paris aux gares ci-dessous (sans réciprocité)	Itinéraires	Prix aller et retour 1re classe	2e classe	3e classe
Évian-les-Bains	Dijon, Mâcon, Culoz, Annemasse	120 fr.	92 fr.	60 fr.
Genève-Cornavin	Dijon, Mâcon, Culoz	112 »	85 »	56 »
Thonon-les-Bains	Dijon, Mâcon, Culoz, Annemasse	119 »	90 »	59 »

ÉTABLISSEMENT THERMAL DES **BAIGNOTS**
à **Dax** (Landes)
Ouvert toute l'Année
*Traitement du **Rhumatisme***
Sous toutes ses formes par les Boues Végéto-minérales
Envoi franco de notices. S'adresser au Directeur

ÉTABLISSEMENT de SAINT-GALMIER (Loire)
SOURCE BADOIT
L'eau de Table sans Rivale. — La plus légère à l'estomac. — Déclarée d'intérêt public.
Exiger le CACHET VERT et la SIGNATURE :

LIQUEUR D.O.M.
BÉNÉDICTINE



TOUS LES MÉDECINS *remplacent leur montre par un* **CHRONOGRAPHE "JUST"**
qui rend cent fois plus de services

22 centimes PAR **JOUR**

8 JOURS A L'ESSAI

GARANTIE 10 ANNÉES — *pendant cinq ans, nous réparerons* **GRATUITEMENT** *tous les accidents que vous y causerez.*

DESCRIPTION TECHNIQUE

Mouvement à échappement à ancre ligne droite, balancier compensé, métal Invar, spiral Bréguet, 15 rubis fins, antimagnétique. Réglé aux positions et aux températures. Calibrage et interchangeabilité absolus. Fonctions de chronométrage indéréglables et instantanées.



Prix :	Acier oxydé	Argent fin	Or
	80 fr.	**95** fr.	**345** fr.

Pas plus cher qu'une montre ! !

Par suite de notre traité avec le Journal PARIS MÉDICAL, nous vendons le **chronographe " JUST "** au Corps médical avec
12 et 15 mois de crédit
par paiement de 6 fr. **70** par mois et au comptant avec 10 0/0 d'escompte.

Franco de port et d'emballage.

J. AURICOSTE, I 𝔔. O ✠
Horloger de la Marine de l'État et de l'Observatoire.

10, Rue La Boëtie, PARIS
Envoi gratuit sur demande de la brochure descriptive N° 16

RECORD MONDIAL DU RÉGLAGE CHRONOMÉTRIQUE Observatoire National de Besançon 1911

CHRONIQUE DES LIVRES

Précis de radiumthérapie par le Dr J. BARCAT, 1912, un vol. in-16, de 298 pages avec fig., 5 fr. (*Maloine*, édit., à Paris).

Ce petit livre est divisé en deux parties : dans la première, théorique, sont exposées les généralités (notions physico-chimiques, biologiques, instrumentation technique, méthodes d'application).

Dans la deuxième, clinique, se trouvent une série de chapitres consacrés à la dermatologie, à la chirurgie, à la médecine, à la gynécologie, à la vénéréologie, à l'oto-rhino-laryngologie, à l'oculistique et pour chaque cas particulier sont expliqués les résultats déjà obtenus, les techniques et les dosages appropriés.

Aussi cet ouvrage est une très bonne mise au point, utile surtout pour les praticiens qui veulent connaître les indications et le mode d'emploi du radium. ALBERT-WEIL.

Krankheit und sociale Lage, publication en trois volumes sous la direction du professeur MOSSE et du Dr TUGENDREICH, de Berlin. 1912). Premier volume, in-4, de 232 p. (*Lehmann*, édit., Munich.)

Les auteurs se proposent d'étudier l'influence de la situation sociale sur la maladie et la mortalité, en faisant ressortir en particulier les effets de la pauvreté, sans toutefois passer sous silence les dangers qui menacent une santé luxuriante.

Voici un aperçu du programme confié aux nombreux collaborateurs : *Principes des statistiques des maladies et des causes de décès*, par le professeur SILBERGLEIT, de Berlin ; *Influence de l'habitation sur la maladie et la mortalité*, par le professeur WERNICKE, de Posen ; *Influence de l'alimentation*, par le professeur HIRSCHFELD, de Berlin ; *Influence du travail professionnel*, par le professeur KŒLSCH, de Munich.

On peut juger, par ces quelques titres d'articles, de l'ensemble de l'ouvrage, qui ne peut qu'intéresser vivement les médecins et les sociologues, et plus particulièrement ceux qui s'occupent des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Il s'agit donc d'un travail considérable et très utile, et qui vient à son heure. CORNET.

Le génie littéraire, par A. RÉMOND et PAUL VOIGENEL, 1912, 1 vol. in-8 de 300 pages, de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine* (F. *Alcan*, édit., à Paris).

Il serait impossible de donner en quelques lignes une analyse de ce livre riche d'idées et riche de faits. Il aborde un grand nombre de sujets et doit être lu par tous ceux — et ils sont nombreux — qui s'intéressent à la littérature dans ses rapports avec la médecine. Quel fut le rôle des excitants comme l'alcool dans l'œuvre d'Edgar Poe, de Verlaine ou de Villon, l'influence de la tuberculose dans celle de Samain, de Watteau, de Chopin, quelle part faut-il attribuer aux névroses dans l'œuvre de Dostoïewski, de Flaubert et de Pascal? Les auteurs le disent, de même qu'ils recherchent l'influence chez d'autres des maladies générales, de la folie, de l'inversion sexuelle, etc. Mais loin d'aboutir comme Lombroso et d'autres à un rapport étroit entre le génie et certaines manifestations de dégénérescence, ils estiment qu'on ne peut établir de relations de cause à effet entre les divers épisodes de nature pathologique ou toxique relevés dans la vie des grands manieurs de la pensée humaine et leur supériorité intellectuelle. Le génie se développe non pas grâce à ces divers facteurs mais indépendamment d'eux et parfois malgré eux. Ce n'est pas un phénomène de dégénérescence, c'est, au contraire, une progénérescence, un accroissement dans les qualités de l'individu ; les accidents morbides relevés dans la vie des grands hommes n'ont pu que diminuer ou déformer leurs facultés créatrices. De tout ceci, avec force citations, les auteurs donnent des preuves nombreuses et leur livre, documenté et varié, présente pour le lecteur un intérêt soutenu qui doit en assurer le succès. P. LEREBOULLET.

Paris charitable et bienfaisant, 1912, 1 vol. in-8, de 600 pages, cartonné (*Plon*, édit., à Paris).

Tel est le titre avenant d'un volume publié par l'Office Central des Œuvres de Bienfaisance ; cet ouvrage contient tout ce qui peut être utile aux médecins, lorsqu'ils veulent connaître les ressources offertes aux indigents, aux déshérités, par les œuvres d'assistance publique ou privée. N'est-ce pas pour nous une question qui nous est posée tous les jours : où envoyer cet enfant, où faire entrer ce vieillard, cet incurable, comment servir les intérêts de cette jeune fille anémique, surmenée? Trop souvent, après un séjour à l'hôpital, on ne sait comment leur venir en aide, parce que nous manquons de renseignements faciles à trouver. Grâce à ce livre documenté et clairement conçu, nous pouvons d'un coup d'œil connaître les établissements, les œuvres qui conviennent à l'enfant, à l'adulte, au vieillard, et toutes les indications nécessaires pour seconder la bienfaisance.

Mais ce livre n'est pas seulement une source de renseignements. Par ce fait qu'il contient groupés, et pour ainsi dire résumés, des élans généreux de fraternité ; il éveille et suscite des sentiments réconfortants, et par là « cette chronique du bien » peut servir de contre-partie aux « échos du mal », en un temps où, ainsi que le remarque M. Eug. Plantet, le moindre exploit de gredins, la plus vulgaire opération d'apaches sont jetés chaque jour en pâture à la curiosité publique. Par toutes ces qualités, ce livre intéresse le médecin chaque jour à même d'appliquer la maxime inscrite à sa première page : « On ne demande pas à un malheureux : de quel pays ou de quelle religion es-tu? On lui dit : Tu souffres? cela suffit. Tu m'appartiens et je te soulagerai » (Pasteur). L. LORTAT-JACOB.

Affections cutanées dans les maladies des voies respiratoires, par le Dr JESSNER. 1911, in-8, 0m,90, *Curt Kabitzsch, A. Stubers Verlag*, édit, à Wurzbourg.

Intéressant petit livre de 53 pages où sont passées successivement en revue les déterminations cutanées morbides, en rapport avec les maladies des voies respiratoires. Ainsi le sycosis de la lèvre supérieure, comme conséquence du coryza ; le symptôme cyanose dans ses rapports avec la dyspnée et ses diverses pathogénies — l'emphysème sous-cutané — l'herpès, les érythèmes, l'ictère de la pneumonie, etc. La plus grande partie est consacrée aux manifestations cutanées de la tuberculose et par suite aux tuberculides.

G. M.

Affections cutanées dans les maladies du foie, par le Dr JESSNER, 1912, in-8, 0m,90. *Curt' Kabitzsch, A. StubersVerlag*, Wurzbourg.

Petit livre conçu dans le même esprit que le précédent. L'ictère y tient une place notable.

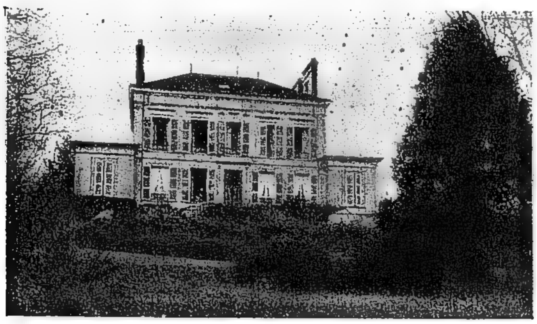
G. M.

NOUVELLES

La Maison du Médecin. — Le D[r] TRIBOULET, médecin des hôpitaux, vice-président de l'œuvre de la Maison du Médecin, a fait à la *Société de l'Internat* des hôpitaux de Paris, une conférence des mieux goûtées, tant par le fond qui portait sur de pénibles choses, que par le charme d'une parole qui sait être tout à la fois précise, grave, familière et séduisante.

« Envisagée, dit M. TRIBOULET, il y a quelque cinquante ans, par ORFILA, comme une œuvre philanthropique très indiquée, la fondation d'une maison de retraite pour les vieux médecins apparut à COURTAULT comme une nécessité de l'heure présente, et le succès de la **Maison du Médecin** » a bien justifié cette manière de voir.

« De nos jours, la pléthore médicale réelle, l'exploitation fréquente du médecin par les collectivités, et, d'autre part, la vie plus chère sont deux causes qui engendrent plus de malaise, et parfois la misère. Victimes d'une naturelle insouciance, ou d'un trop généreux optimisme ; victimes quelques-uns de notre ingrat labeur, ou de la société qui les a exploités, voués toute leur vie à la misère morale et matérielle, il en est parmi nous qui n'ont jamais rien pu distraire, pour assurer leur avenir, des ressources indispensables au pénible pain quotidien.



La maison du Médecin.

« Or, bon gré, mal gré, il faut, à présent, que tout médecin sache calculer ; il n'est plus permis à aucun de nous d'être imprévoyant, et chacun doit recourir à nos divers modes d'assurances professionnelles, contre la maladie, ou même contre les risques corporatifs.

« Mais si nombreux que soient nos Associations, nos mutualités, nos groupements, ils n'ont pas encore *tout* prévu. Il advient que *rien* n'existe pour un certain nombre des nôtres, et que tout peut manquer à quelques-uns qui seront malheureux, misérables, pendant de longues et cruelles années, parce qu'ils sont VIEUX, et qu'à cause de cette seule vieillesse, ils ont perdu leur gagne-pain : la clientèle. A ces infortunés s'ouvre la « **Maison du Médecin** » aux statuts remarquablement élaborés, pour prévoir la gratuité absolue, le cas échéant ou des prix de pension proportionnés au dénûment de nos confrères. Ainsi se trouvent sauvegardés les intérêts matériels de l'œuvre, dans une certaine mesure, et la dignité des pensionnaires de la « **Maison du Médecin.** » Celle-ci, sous forme d'une jolie propriété de campagne sise à *Brézolles* (Eure-et-Loir), a déjà hébergé, en un an, 8 à 10 de nos confrères, et donne actuellement l'hospitalité à 6 d'entre eux.

« Les prévisions actuelles permettent de penser qu'une création de même importance deviendra sous peu nécessaire, et que, vraisemblablement, il y aura lieu de répéter à quatre ou cinq exemplaires la « **Maison du Médecin** », pour satisfaire aux demandes, tant en faveur de nos confrères que de leurs épouses ou de leurs veuves. Comme notre plus cher désir à tous est de voir notre vieille famille médicale, non seulement à l'abri, mais entourée du confort le meilleur — Ostium cum dignitate — il va sans dire que là comme ailleurs, le succès est une question de fonds et de bonne gestion.

« Autour d'un président, d'un secrétaire général, et d'un trésorier au-dessus de tous éloges, groupons-nous aussi nombreux que possible, suivant nos moyens personnels, comme simples adhérents, comme membres titulaires (12 francs), comme donateurs, comme membres perpétuels (200 francs : rachat de la cotisation), comme fondateurs, comme bienfaiteurs. La Reconnaissance d'utilité publique que nous devons à l'activité inlassable de Regnier, de Nass, de Schmitt, de M. de Leymarie, notre dévoué conseil juridique, autorise désormais toutes les générosités, telles celles qui nous ont valu ces deux dons compatissant grandioses de 40.000 et de 50.000 francs auxquels l'Anonymat confère vraimnt un caractère sublime.

« Peut-être, un jour, le grand public, après avoir offert son obole aux artistes qui l'ont diverti, se souviendra-t-il de médecins qui l'ont soigné, guéri, ou consolé ? N'en doutons pas, la faveur publique viendra à nous d'autant plus que nous aurons déjà pleinement réussi, *Aide-toi, le ciel t'aidera* ! Ne t'attends qu'à toi seul. *Medice, cura te ipsum*, suivant la devise de notre président-fondateur.

« A l'œuvre donc, selon nos forces, mes chers collègues, pour notre Maison du Médecin. »

Chirurgien-dentiste. — Une session d'examens pour le diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, le 1[er] juillet 1912.

1° *Pièces à produire par les candidats.* — 1° Un extrait authentique de leur acte de naissance ; 2° un extrait de leur casier judiciaire ; 3° soit un diplôme de bachelier, soit le certificat d'études prévu par le décret du 1[er] juillet 1839, soit le certificat d'études primaires supérieures ; 4° un certificat constatant qu'ils ont accompli, dans l'une des écoles dentaires, des études complètes et régulières. A ce certificat sera joint un extrait des registres de l'école indiquant les dates d'entrée, d'inscriptions, etc. ; 5° un certificat individuel délivré par M. le directeur des travaux scientifiques de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, certificat justifiant du travail de l'élève et de son assiduité aux travaux pratiques de dissection ; 6° les dames aspirantes au diplôme de chirurgien-dentiste produiront, en outre, les pièces suivantes établies sur papier timbré et signatures ligalisées : si elles sont mineures non mariées, l'autorisation de leur père ou tuteur, si elles sont mariées l'autorisation de leur mari, et leur acte de mariage ; en cas de séparation de corps, l'extrait du jugement passé en force de chose jugée ; en cas de dissolution du mariage, l'acte de décès du mari ou l'acte constatant le divorce.

2° *Consignations.* — Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, les vendredi 21, samedi 22 et lundi 24 juin 1912.

Les candidats consigneront les droits d'examen, de certificat d'aptitude et de diplôme, fixés par les décrets des 14 février 1894 et 26 février 1907 (40 francs pour le premier examen, 30 francs pour les 2[e] et 3[e] examens, 20 francs pour chaque certificat d'aptitude et 100 francs pour le diplôme). Il sera fait remboursement aux candidats ajournés des droits de certificat et de diplôme selon les cas.

Les examens auront lieu à partir du 1[er] juillet 1912.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Traité de thérapeutique pratique, publié sous la direction du professeur ALBERT ROBIN, t. V. — Maladies du nez, du larynx, des oreilles, des yeux, des dents, de l'appareil génital de la femme, des organes génitaux de l'homme. Maladies de la peau. Maladies vénériennes. 1 vol. gr. in-8 de 1 000 p. br. 18 fr. (*Vigot frères*, édit. à Paris).

Les velus. Contribution à l'étude des variations par excès du système pileux de l'homme, par le Dr A. F. LE DOUBLE. 1912, 1 vol. gr. in-8, de 500 pages, avec 250 fig. dans le texte et 9 planches hors texte. Br. 15 fr. (*Vigot frères*, édit. à Paris).

Les régimes alimentaires des malades et le régime parfait, par le Dr F. CAYLA, 1912, 1 vol. in-8 de 218 pages. Br. 3 fr. 50 (*Vigot frères*, édit. à Paris).

La thérapeutique du paludisme chronique, par le Dr M. A. LEGRAND, 1912, in-16 de 31 pages. 1 fr. (*A. Maloine*, édit. à Paris).

L'œil et le praticien. Consultations ophtalmologiques et oculistiques d'urgence, à l'usage des médecins non spécialisés, par MM. R. ONFRAY et G. TESSIER. 1912, 1 vol. in-8 de 342 pages, avec 7 planches en couleurs et nombreuses fig. dans le texte. Cart. 6 fr. (*Vigot frères* édit. à Paris).

L'enseignement de l'hygiène sexuelle à l'Ecole, par le Dr L. MATHÉ. 1912, 1 vol. in-12 de 121 pages. Cart. (*Vigot frères*, édit. à Paris).

VISITES SCIENTIFIQUES AUX THERMES URBAINS

Tous les dimanches, pour les médecins et les étudiants, visite d'installations, démonstrations pratiques, conférence clinique et thérapeutique. — **Hydrothérapie, massothérapie sous la douche, entéro-clysothérapie, air chaud, diététique,** 15, rue Chateaubriand, VIIIe, établissement des Thermes A. B. E. M. N. 10 heures du matin.

La conférence du dimanche 2 juin sera faite par le Dr LÉON DERECQ : *Les règles menstruelles et L'hydrothérapie.*

NOUVELLES *(Suite)*

Les caisses d'assurances et les médecins en Allemagne. — Un grave conflit est sur le point d'éclater en Allemagne entre les caisses d'assurances obligatoires contre les maladies et leurs médecins. Ceux-ci, qui forment une fédération dont le siège est à Leipzig, voudraient que le malade fût libre de choisir son médecin, tandis que les caisses entendent s'attacher des médecins entièrement à leur service et qu'elles peuvent ainsi rétribuer à meilleur compte.

On craint beaucoup, si l'on n'arrive promptement à une entente, que les médecins ne refusent de donner leurs soins aux malades des caisses d'assurances. Ce serait une vraie catastrophe pour certaines régions industrielles. Ces difficultés étaient prévues depuis longtemps par le gouvernement qui, il y a deux ans déjà, avait voulu régler cette question par une loi. Malheureusement, il n'est pas parvenu à mettre d'accord les intéressés.

Les impôts en Europe. — C'est en Belgique que les impôts sont les moins élevés :

Contribution par tête d'habitant.	
En France	78,98
En Hollande	57,59
En Angleterre	82,06
En Allemagne	43,37
En Danemark	41,70
En Italie	45,04
En Autriche	49,05
En Norwège	42,60
En Belgique	34,00

Ces chiffres ont été cités par M. Hector Denis, député socialiste de Liége (séance de la Chambre, le 2 décembre 1909) *(Gazette des Eaux)*.

Société médicale de Vienne. — La Société des médecins de Vienne a nommé comme *membres d'honneur* de la Société : le professeur Ch. Richet et le Dr Landolt, de Paris ; MM. Kirchner, Hirschberg, Uhtoff, d'Allemagne ; M. Kratschmer, de Vienne, M. Angelucci, de Naples.

L'épidémie de Berlin. — L'épidémie qui éclata dans un refuge pour miséreux, de Berlin, fin décembre 1911, et qui a causé 89 décès, sans compter les cas de cécité survenus chez cinq des survivants, vient d'avoir son épilogue devant le tribunal correctionnel de Berlin. Quatre des débitants incriminés d'avoir mis en vente de l'eau-de-vie de qualité inférieure, ont été condamnés à des peines assez sévères.

Société contre l'abus du tabac. — La Société contre l'abus du tabac vient d'ouvrir un nouveau concours. La question posée pour le Prix de médecine (Prix Van Brock : cent francs) est celle-ci : Rapporter des observations cliniques démontrant l'action nocive du tabac.

Il sera en outre décerné un certain nombre de récompenses (médailles et mentions) aux médecins qui auront fait des travaux ne répondant pas directement à la question posée, mais ayant trait aux inconvénients de l'abus du tabac (hygiène, pathologie, thérapeutique, physiologie). Le concours sera clos le 31 décembre 1912, époque à laquelle les mémoires devront être arrivés au siège de la Société, 12, rue Jacob, Paris, VIe.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — Concours de médecin des hôpitaux. — *Epreuve orale.* — Séance du 24 mai (matin) : MM. Chabrol, Paisseau, Malloizel, Aubertin, Darré et Courcoux, 19.

Séance du 24 mai (soir). — MM. Babonneix et Gougerot, 19 ; Lian, 18 ; Debré, 19.

Liste des candidats déclarés admissibles :

MM. Laederich, 58 1/2 ; Darré et Sézary, 58 ; Lemierre et Aubertin, 56 1/2 ; Babonneix et Monier-Vinard, 56 ; Harvier, 55 ; Malloizel, 53 1/2 ; Gougerot et Faure-Beaulieu, 53 ; Paisseau, Rivet et Israëls de Jong, 52 1/2 ; Armand-Delille, Courcoux, Gaultier et Lemaire (Henri), 52 ; Abrami et Chabrol, 51 1/2.

Hôpitaux de Paris. — Concours de chirurgien des hôpitaux. — *Consultation.* — Séance du 23 mai : MM. Okinczyc, 18 ; Guimbellot, 14 ; Mathieu, 19 ; Mocquot, 18.

Séance du 24 mai : MM. Bréchot, 14 ; Hallopeau, 20 ; Martin, 18

Concours de médecin de l'assistance médicale à domicile. — *Epreuve clinique.* — Séance du 24 mai. — MM. Lehmann, 13+7 =20, Mathey, 15+7=22

Concours de dentiste des hôpitaux. — *Epreuve clinique supplémentaire.* — Séance du 23 mai. — MM. Vaysse, 18 ; Schæfer, 19.

Le concours se termine par la nomination de MM. Guilly et Schæfer.

Concours d'internat de l'hôpital Saint-Joseph à Paris. — Ce Concours aura lieu à l'hôpital (7, rue Pierre-Larousse) le lundi 1er juillet. Il sera pourvu à six places d'internes titulaires, dont un interne pour les spécialités oto-rhino-laryngologiques, et à plusieurs places d'internes provisoires. Il faut avoir 15 inscriptions pour concourir.

Pour les inscriptions et les renseignements, écrire avant le 15 juin à M. l'administrateur délégué de l'hôpital Saint-Joseph, 7, rue Pierre-Larousse à Paris.

Faculté de médecine. — Bordeaux. — *Mutation de M. le Pr Chavannaz.* — Le conseil de la Faculté a approuvé à l'unanimité la demande de M. Chavannaz qui désire abandonner la chaire de gynécologie pour celle de clinique chirurgicale que M. le Pr Demons va bientôt abandonner.

Chaire d'anatomie pathologique. — Le conseil a voté le maintien de cette chaire, que doit prochainement quitter M. le professeur Coyne, et a demandé au ministre de la déclarer vacante dès que possible.

Facultés de médecine. — Bourses de doctorat. — Le paragraphe premier de l'arrêté du 22 avril 1902 est modifié ainsi qu'il suit :

Sont admis à concourir :

1° Les candidats pourvus de quatre inscriptions qui ont obtenu un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles où à l'examen du certificat d'études supérieures de sciences portant sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle, et qui justifient de leur assiduité aux travaux pratiques de première année.

L'épreuve consiste en une composition d'anatomie (ostéologie, arthrologie, myologie, angéiologie).

École de médecine. — Nantes. — Un concours s'ouvrira le 25 novembre devant la Faculté de médecine de Paris pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École de médecine de Nantes.

Un concours s'ouvrira le 2 décembre devant la Faculté de médecine de Paris pour l'emploi de suppléant de la chaire d'accouchement

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel et Grand Hôtel d'Aix. — *1er ordre.* Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel Astoria et de l'Arc Romain — 182 chambres, 43 bains. — Création du dernier moderne. — En face les Thermes et le Parc. — Télégrammes : *Astoria.*

Hôtel de l'Établissement Thermal et Hôtel Britannique. — Confort moderne. — Grand jardin. — Prix modéré.

Hôtel de l'Europe, Villa Victoria et Hôtel Bristol, Centre de la Ville, près de l'Établissement Thermal et les Casinos, 80 appartements et salles de Bains. Unique "Jardin-Restaurant", Garage, etc. E. LEDER, propriétaire.

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — *1er ordre.* La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiène Palace et Médical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Hôtel des Bruyères et Central Hôtel. — Maisons de famille, Grand jardin. Pension de 8 à 12 francs. — *Exécution rigoureuse des régimes.* — E. SINET, propriétaire.

Dax

Grand Hôtel des Baignots. — Le plus important de la Station. — 300 chambres Touring-Club. — Ascenseurs. — Garage. — Splendide parc anglais.

Évian.

Royal Hôtel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

Martigny-les-Bains.

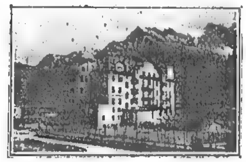
Hôtel International (1er ordre). 200 chambres. — Salles de bains. Menus de régime.

Grand Hôtel des Bains. — Très confortable, communique avec l'établissement hydrothérapique.

Pougues.

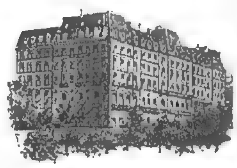
Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Ragaz-Pfœffers (Suisse).



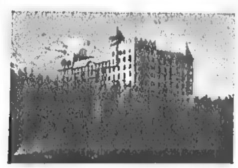
Hôtel Bristol. — Au milieu d'un vaste jardin. — Maison neuve de 1er ordre, tranquille. — Vue splendide. — Service automobile pour conduire les baigneurs à l'établissement thermal.

Royat.



Grand Hôtel et Majestic Palace. — Installations spéciales pour régimes alimentaires. — Parc de 4 hectares. — Cure de terrain. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres.

Sils Maria (Engadine, Suisse).



Giger's Hôtel Waldhaus. — Au milieu des bois, sur une colline dominant la vallée et les lacs, loin du bruit et de la poussière. — Alimentation rationnelle comprenant beaucoup de fruits et de légumes frais. — Confort moderne.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. — Électricité. — Salles de bains. Garage avec boxes. — Téléphone.

Vichy.

Nouvel Hôtel. — 1er ordre. Sur le parc. En face de l'établissement. 250 chambres. Appartements avec salle de bains. Lavabos à eau chaude et froide. Tables de régime. Orchestre.

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

à l'École de médecine de Nantes.

RENNES. — Un concours s'ouvrira le 11 novembre 1912, devant l'École supérieure de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de pharmacie et matière médicale à l'École de médecine et de pharmacie de Rennes. Le registre d'inscription sera clos un mois avant la date d'ouverture dudit concours.

DIJON. — Un concours s'ouvrira le 22 juillet 1912 devant la Faculté de médecine de Lyon pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'École de médecine de Dijon.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Conseil supérieur de l'instruction publique. — Ont été élus membres du conseil supérieur pour les facultés de médecine MM. Villemin et Landouzy.

Médaille des épidémies. — *Médailles d'or.* — MM. les médecins-majors de première classe Oberlé et Lépine.

Médailles d'argent. — MM. les médecins-majors Morisson et Béraud.

MM. les médecins aides-majors Azaïs, Feuillié, Bertein et Chatinières.

L'arrestation de M. Macaura. — M. Macaura, poursuivi comme l'on sait pour exercice illégal de la médecine sur la plainte du syndicat des médecins de la Seine, et pour escroquerie sur la plainte de quelques-uns de ses propres clients, a été, à son retour d'Allemagne, interrogé par le juge d'instruction.

A la suite de cet interrogatoire au cours duquel M. Macaura a contesté les griefs articulés contre lui, son arrestation fut décidée, et il fut conduit à la prison de la Santé d'où il est sorti le soir même, ayant été remis en liberté sous la caution de 50.000 francs.

Asile d'aliénés de Fains (Meuse). — Un poste d'interne est vacant à l'asile de Fains. Traitement de début 800 francs et avantages en nature (nourriture, blanchissage, logement). Etre possesseur de 10 inscriptions. Pour tous renseignements s'adresser au directeur.

Les ouvriers municipaux et les accidents du travail. — A partir du 1er juillet 1912, les ouvriers municipaux bénéficieront des avantages suivants : en cas d'accident du travail, salaire intégral jusqu'à la date de la consolidation de la blessure, frais médicaux et pharmaceutiques à la charge de la ville, conformément au tarif Dubief.

Société suisse de chirurgie. — Cette société a été fondée à Berne, il y a quelques jours. M. le Pr Kocher a été élu président, M. le Pr Girard, vice-président, M. le Dr Steinmann, privat docent, secrétaire, M. le Dr Bicher, trésorier.

Symphanie (nouvelle méthode de stéréoscopie radiologique). — M. le Dr **Eijkman** fera une conférence sur cette nouvelle méthode le 1er juin, à 5 h. 1/2, au laboratoire Carrion, 54, rue du faubourg Saint-Honoré.

IXe Congrès international d'hydrologie, de climatologie et de géologie. (MADRID 1913). — Sa Majesté le Roi Alphonse XIII vient de signer le décret relatif à la fixation du IXe Congrès d'hydrologie, climatologie et géologie. C'est au mois d'octobre 1913 qu'aura décidément lieu à Madrid cette réunion.

Sérum antidiphtérique. — Le gouvernement belge vient de décider la distribution gratuite du sérum. Cette mesure avait déjà été prise par des communes isolées et par la province de Liége.

Laboratoire municipal de Paris. — M. Kling est nommé directeur du laboratoire. M. Sanglé-Ferrière est nommé chef des travaux analytiques.

Exposition universelle à Tokio. — Une exposition universelle aura lieu à Tokio en 1917.

Souvenir au professeur Jagot. — Un groupe de collègues, de confrères, d'élèves et d'amis de M. le professeur Jagot, directeur de l'École de médecine et de pharmacie d'Angers, a décidé de lui offrir un Souvenir à l'occasion de sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

La remise de ce souvenir aura lieu à une date et dans des conditions qui seront transmises ultérieurement.

Les souscriptions sont reçues par M. le Dr Denéchau, 9, rue des Arènes, trésorier du Comité.

Stage du futur médecin chez un praticien pour se préparer à la clientèle. — M. le Dr Junior Vitrac (de Libourne) a fait à Bordeaux une causerie sur ce sujet. Il voudrait qu'en fin d'études, le jeune médecin aille passer trois mois chez un praticien, visitant avec lui quelques-uns de ses malades, assistant à ses consultations, l'aidant dans sa clientèle. Le praticien de son côté retirerait un bénéfice certain de ce contact journalier avec un jeune, élevé dans les hôpitaux et les facultés quinze ou vingt ans après son départ du milieu enseignant.

Congrès international pharmaceutique. — Ce congrès aura lieu en septembre 1913 à La Haye. Il y aura cinq sections : 1° questions générales ; 2° pharmacie galénique ; 3° chimie ; 4° bromatologie ; 5° botanique.

Le président est le professeur Dr L. Itallie (de Leyde) ; les vice-présidents sont : le Dr H. L. Visser (de Nimègue) ; le professeur Van den Wielen (d'Amsterdam) ; le professeur N. Schoorl (d'Utrecht) ; le professeur Wijsman (d'Utrecht), le Dr Dekker (d'Harlem).

Le secrétaire général est le Dr J. J. Hofman (de La Haye), le trésorier, le Dr Van der Wal (de La Haye).

Protection de l'enfance. — Une commission extraparlementaire est instituée au ministère de l'Intérieur pour établir un projet de code de la protection de l'enfance.

On demande un aide pour recherches de laboratoire dans une clinique. — Un abonné de *Paris-Médical* demande un jeune homme finissant son internat (médecine) et expérimenté dans les recherches de laboratoire, comme aide dans une clinique.

Conditions : 200 fr. par mois pendant une année, avec possibilité selon ses capacités d'intelligence et de travail, de se créer une situation professionnelle d'avenir et de faire des recherches scientifiques d'un intérêt exceptionnel.

Très sérieux. Adresser offres, renseignements et références au bureau de *Paris-Médical* sous les initiales A. R. en joignant un timbre de dix centimes pour transmission.

On demande un cours de physiothérapie pratique dans la période comprise entre le 5 juin et le 5 août. — Un abonné de *Paris Médical* voudrait suivre un cours de physiothérapie pratique pendant son séjour à Paris du 5 juin au 5 août. Prière à nos lecteurs de nous indiquer où notre confrère pourrait trouver ce qu'il désire.

Premier congrès des médecins scolaires de Langue française. — Les 20, 21 et 22 juin 1912 se tiendra dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine de Paris le premier Congrès des médecins scolaires de langue française sous la

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

Présidence effective de M. le ministre de l'Instruction publique, assisté de M. le Dr Butte, président du Comité d'organisation.

Tous les médecins de langue française sont invités à y participer.

Les deux questions mises à l'ordre du jour sont de la plus grande actualité :

1° L'organisation de l'inspection médicale des écoles en France, soumise en ce moment aux délibérations du Parlement;

2° L'éducation physique à l'Ecole.

L'une et l'autre intéressent au plus haut point l'avenir de notre race.

Les adhésions accompagnées de la cotisation fixée à cinq francs doivent être adressées au secrétaire général du Congrès, le Dr Chapon, 21, rue du Louvre.

Réduction de 50 p. 100 sur les chemins de fer.

Mariages. — M. le Dr Alexandre Faurous et Mlle Jeanne Loubet, fille du sénateur. — M. le Dr Jean Boisseuil (de Razac, Dordogne) et Mlle Suzanne Gaguebé.

Nécrologie. — Le Dr Gaspard Balleys (de Bourg-Saint-Pierre, Valais). — M. Jean Ginisty, directeur de l'établissement thermal de Chaudesaigues, décédé à l'âge de 71 ans. — Mme Carrière, grand'-mère de M. le professeur Carrière (de Lille) à qui nous adressons nos bien sincères condoléances. — Mme Rolants, mère de M. Rolants, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur de Lille. — Le Dr Dupont, maire de Valmont (Seine-Inférieure.)

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M le professeur **Gilbert** fera, le ***Samedi 1er juin***, à 10 h. 1/2, une leçon clinique *sur les diverses modalités cliniques de l'insuffisance aortique, à propos de cinq cas.*

Service de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur : M. **Gilbert**. — PROGRAMME DU COURS DU 3 AU 8 JUIN 1912.

Lundi 3, 9 h., M **Deval** : Chimisme stomacal. — 9 h. 1/2. Visite de M. le professeur **Gilbert** — 11. h. Dr Paul DESCAMPS : Présentation des pièces et des coupes de la semaine précédense.

Mardi 4, 9 h. — Dr **Maurice Villaret** : Sémiologie du système nerveux. Spasmes fonctionnels. Tics. Chorées. — 9 h. 1/2 : Visite de M. le Dr **Gilbert**. — 11 h. Dr DUREY : kinésithérapie dans les affections des voies digestives et respiratoires.

Mercredi 5, 9 h. — Dr **Jomier** : Examen physique du foie. 9 h. 1/2 Visite de M. le professeur **Gilbert**. 10 h. 1/2 M. le professeur **Gilbert** : Rédaction et correction des ordonnances de la semaine précédente — (Traitement de l'amygdalite pultacée). Présentation de malades.

Jeudi 6. 9 h. — Consultation externe. — 9 h. Visite de M. le professeur **Gilbert**. — 11 h. : Dr **Grivot** : Suppuration des fosses nasales.

Vendredi 7, 9 h. Dr **Herscher** : Spirométrie et pneunométrie. — 9 h. 1/2 visite de M. le prosseur **Gilbert**. — 11 h. Dr Paul **Descomps** : Examen du liquide céphalo-rachidien pour les procédés de laboratoire.

Samedi 8, 9 h. Dr **Lippmann** : Tension artérielle. — Sphygmomanométrie. Sphygmographique. — 9 h. 1/2 : Visite de M. le professeur **Gilbert**. — 10 h. 1/2 : Clinique de M. le professeur **Gilbert** : Sur les diverses modalités de l'insuffisance aortique, à propos de quatre cas (suite).

Hôpital Trousseau. — CHIRURGIE INFANTILE. — M. le Dr **Savariaud** fait tous les samedis à onze heures, pendant les mois de mai et juin, des leçons pratiques sur les sujets suivants :

Anesthésie générale. — Méthodes de pansements. — Traitement des abcès froids. — Traitement des tuberculoses osseuses et articulaires. — Traitement des principales malformations (bec-de-lièvre, fentes palatines, pied bot, luxation de la hanche, hernies, syndactylie). — Principes généraux d'orthopédie, redressements, appareils plâtrés, silicatés. — Traitement de la paralysie infantile, de la maladie de Little. — Traitement de l'appendicite aiguë. — Traitement des principales fractures chez l'enfant.

A. P. M. — Conférences d'été. — La conférence du ***lundi 3 juin*** sera donnée à 9 heures du soir à la Faculté de Médecine par M. le professeur agrégé **Jeanselme**, médecin de l'Hôpital Broca, sur le sujet suivant : *Une Mission médicale en Extrême-Orient* (nombreuses projections). Présidence de M. le Professeur **Hutinel**, membre de l'Académie de médecine, membre du Comité scientifique de l'A. P. M.

On peut se procurer des cartes d'entrée au secrétariat de l'Ecole de médecine, au secrétariat de la Société de Géographie, ou en écrivant au Siège social de l'A. P. M. 12, rue François-Millet, Paris, XVIe.

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — Étude clinique et biochimique des grands syndromes hépatiques, gastro-intestinaux et rénaux. Diagnostic. Pronostic. Méthodes pratiques d'investigation clinique. Cours de perfectionnement par MM. **H. Rendu** et **Guy Laroche**, chefs de clinique, **Rivet**, ancien chef de clinique, et MM. **J. Troisier**, **Grigaut** et **Ronneaux**, chefs de laboratoire.

Ce cours est réservé aux docteurs français et étrangers et aux étudiants titulaires de seize inscriptions. Il sera complet en vingt leçons environ. Des certificats seront délivrés à la fin des exercices. Au cours de chacune de ces leçons, des malades, en rapport avec le sujet traité, seront montrés aux élèves qui seront individuellement exercés à l'examen clinique et aux démonstrations pratiques des méthodes de dosage ou des recherches biologiques et cytologiques.

Le cours commencera le ***Lundi 24 juin*** et aura lieu tous les jours à 4 heures, sauf le dimanche.

Le droit à verser est de 100 francs; le nombre d'élèves est limité.

Hôpital d'urologie et de chirurgie urinaire (165 bis, avenue de Suffren, XVe arr. Métro : Sèvres). — Chef du service M. le Dr **F. Cathelin** : Enseignement complet de la chirurgie urinaire et des techniques urologiques courantes (semestre d'été).

Programme. — Consultations : Les mardis, jeudis et samedis de 9 heures à 11 heures. Opérations et lithotrities : les vendredis à 9 heures au pavillon annexe. — Cystoscopie et exploration réno-vésicale : les mardis et samedis à 9 h. 1/2. — Leçon avec présentation de malades : les jeudis à 10 h. 1/4. — Injections épidurales et électricité, les mercredis à 9 h. 1/2. Urétrites et examen des gouttes : les lundis à 10 heures. — Traitements tous les jours le matin de 8 heures à midi.

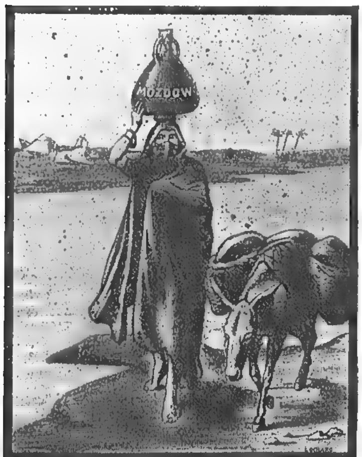
Le Musée, la bibliothèque et les laboratoires sont ouverts tous les jours aux élèves. Les cours particuliers sont annoncés par des affiches spéciales.

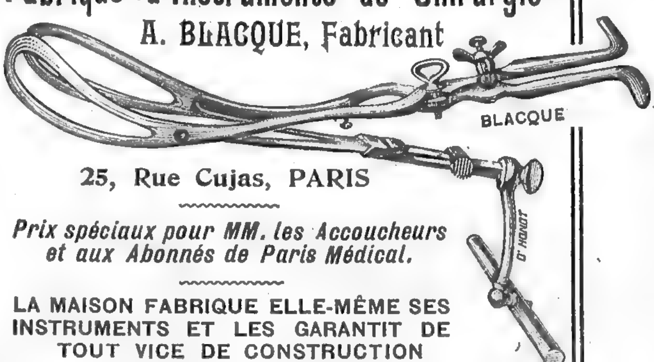
Sont seuls admis les Docteurs en médecine français et étrangers et les étudiants immatriculés. S'inscrire tous les matins, chez le concierge 165 *bis*, avenue de Suffren.

Cours de pratique obstétricale (CLINIQUE TARNIER, 89, rue d'Assas). — Sous la direction de M. le professeur **Bar**, MM. les Drs **Brindeau**, **Guéniot**, **Lequeux**, **Chirié**, **Devraigne**, **Lemeland**, **Mariotou**, commenceront le ***12 juin*** à 5 heures un cours pratique qui sera complet en 14 leçons et finira le 27 juin.

Le droit à verser est de 50 francs.

Renseignements et inscriptions auprès de M. le chef de clinique à la Clinique Tarnier.


MOZDOW


BLACQUE
D' HONOT

MEMENTO DE LA QUINZAINE

1er Juin. — Clôture du concours pour la rédaction d'un livret de santé. Concours organisé par la Société des médecins du canton de Berne.

1er Juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de chirurgien adjoint des hôpitaux de Bordeaux. (S'inscrire au secrétariat des hôpitaux, 91, cours d'Albret à Bordeaux).

1er Juin, à 8 h. 1/2, au laboratoire Carrion, 54, rue du Faubourg Saint-Honoré, conférence sur la symphanie (nouvelle méthode de stéréoscopie radiologique) par M. le Dr **Eijkman** (de Scheveningue).

2 Juin, à 10 heures, 15, rue de Chateaubriand. — Visite des Thermes urbains (Démonstrations pratiques, hydrothérapie, entéro-clysothérapie, diététique, électrothérapie, air chaud). Conférence par le Dr **Derecq.** Les règles mensuelles et l'hydrothérapie, préjugés et indications.

2 Juin. — M. **Triboulet,** médecin de l'hôpital Trousseau; Emploi de la morphine chez l'enfant et notamment dans la coqueluche. Rendez-vous à 9 h. 45 à l'hôpital Trousseau, 158, rue Michel-Bizot. Voies d'accès : Tramways Vincennes-Louvre. Métro : station Vincennes.

3 Juin, à 8 heures du matin, à l'Hôtel-Dieu de Lyon. — Ouverture du concours pour 2 places de médecins-chirurgiens suppléants aux Hospices de Vienne (Isère).

3 Juin, à Alger. — Ouverture du concours pour un emploi de médecin-adjoint à l'hôpital de Mustapha.

3 Juin, à 9 heures du soir. — Conférences du deuxième semestre de l'A. P. M. — M. le Professeur **Jeanselme** : Missions en Indo-Chine, en Chine, et à Java (projections). Demander des cartes au siège de l'A.P.M., 12, rue François-Millet.

3 Juin, à Paris à la salle des concours, 49, rue des Saints-Pères. — Ouverture du concours pour la nomination à une place de médecin de l'hospice de la Reconnaissance (Fondation Brézin) à Garches (Seine-et-Oise.)

3 Juin, à 2 h. 1/2, à l'hôpital Lariboisière. — Ouverture du cours complémentaire de perfectionnement (oto-rhino-laryngologie) ; opérations spéciales. MM. **Sebileau, Lombard, Lemaitre** et **Grivot.**

3 Juin. — Ouverture du concours pour 10 places de rédacteur à l'Assistance Publique à Paris.

3 Juin, au Val-de-Grâce. — Ouverture des cours d'instruction pour les officiers du service de santé de réserve (Médecins et officiers d'administration) : du 3 au 22 juin.

5 Juin. — Concours pour l'admission de 120 élèves à l'École du service de santé militaire de Lyon.

5 Juin, à 9 heures, à l'hopital Lariboisière. — M. **Halphon** : Conférence sur l'acoumétie et l'exploration fonctionnelle de l'appareil auditif.

6 Juin, à midi. Salle des concours, 49, rue des Saints-Pères à Paris. — Ouverture du concours annuel pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en pharmacie.

6 Juin, à 5 heures, à l'École de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts. — **Dr Bérillon** : L'émotivité morbide, les timidités, les phobies.

6 Juin. — Dernier délai d'inscription pour le concours de clinicat chirurgical à la Faculté d'Alger.

6 Juin, à 5 heures, à l'école de Puériculture, fondation Pierre Budin, 91 bis, rue Falguière, conférence par le Dr **Henri de Rothschild** sur *le lait.*

9 Juin, à 10 heures, 15, rue de Chateaubriand. — Visite des Thermes urbains (Démonstrations, hydrothérapie, entéro-clysothérapie, électrothérapie, air chaud, diététique). Conférence par le Dr **Derecq.**

9 Juin. — M. **Auguste Broca,** président de la Société anonyme des Logements économiques pour familles nombreuses, fera visiter le nouvel immeuble qui vient d'être construit 16, boulevard Kellermann, XIIIe arr. Rendez-vous à 10 h. 15.

10 Juin. — École de pharmacie de Paris, ouverture du concours pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie de Rouen.

10 Juin. — Dernier délai pour l'inscription des candidats aux postes de chef de laboratoire et de chef de laboratoire adjoint de radiologie et d'électro-radiothérapie des hôpitaux. S'inscrire à l'Assistance publique, 3, avenue Victoria, bureau du personnel, de 10 heures à 4 heures.

12 Juin. — Ouverture du concours à l'Hôtel-Dieu de Rouen pour la nomination d'un chirurgien adjoint à l'hôpital de Dieppe.

13 Juin. — Val-de-Grâce, ouverture des cours d'instruction pour les officiers du service de santé (territoriale), médecins, pharmaciens et officiers d'administration.

13 Juin. — A 5 heures, à l'École de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts. M. le Dr **Bérillon** : L'émotivité morbide, les timidités.

15 Juin. — A 3 heures, clôture du registre d'inscription pour le concours de chef des travaux anatomiques à la Faculté de médecine de l'Université de Paris. (S'inscrire au Secrétariat de la Faculté.)

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 5 juin, à une heure. — M. PELISSIER. L'aphasie motrice pure. (M. Dejerine, Gaucher, Richaud, Laignel-Lavastine). — M. MALLET. «606» et récidives. (MM. Gaucher, Dejerine, Richaud, Laignel-Lavastine). — M. RIBEROL. — De l'utilisation de la forte-pression comme moyen d'hémostase dans quelques cas de chirurgie abdominale. (MM. Segond, Campenon, Pierre Duval, Ombrédanne). — M. D'HALLUIN. Le traitement chirurgical de l'ectopie testiculaire inguinale est-il possible sans orchidopexie ? (MM. Segond, Campenon, Pierre Duval, Ombrédanne). — M. BAUDOIN, Contribution à l'étude des hernies spontanées de la ligne semi-lunaire de Spigel. (MM. Segond, Campenon, Pierre Duval, Ombredanne). — M. LAPLANCHE. Iconographie de l'exploration du poignet tuberculeux. (MM. Segond, Campenon, Pierre Duval, Ombredanne).

Jeudi 6 juin, à une heure. — M. UBAGO. Du traitement du paludisme par l'hectine. (MM. Chantemesse. Alb. Robin, Widal, Richaud). — M. LATOUR. Contribution à l'étude de l'évolution et du traitement des fistules tuberculeuses. (MM. Alb. Robin, Widal, Richaud, Chantemesse). — Mlle LEBENTHAL. Essai de traitement local par l'arséno-benzol. (MM. Widal, Chantemesse, Alb. Robin, Richaud). — M. BOUCHON. Perfectionnement de la technique des coupes macroscopiques (mézatomie) appliquée à l'étude de l'anatomie topographique. (MM. Prenant, Bar, Quénu, Brindeau). — M. REYNIER. Contribution à l'étude des anomalies de la sécrétion lactée (de la lactation en dehors de la puerpéralité chez la femme adulte). (MM. Bar, Prenant, Quénu, Brindeau). — M. PETIT. Des plaies opératoires de la veine cave inférieure. (MM. Quénu, Prenant, Bar, Brindeau).

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

CONGRÈS DE NEUROLOGIE DE TUNIS

QUELQUES RÉFLEXIONS PRATIQUES SUR LA MÉDICATION ANTISPASMODIQUE

Par le Dr M. NIGOUL

Médecin des Dispensaires des 1er et 2e arrondissements de Paris et des Postes et des Télégraphes

Il est curieux de constater combien la médication antispasmodique si utile au médecin est pauvre en principes actifs. A part le bromure et les valérianates, on ne voit guère employer en pratique le Castoreum, l'Ambre, le Camphre, le Musc, et, si nous prescrivons l'eau de laurier cerise, c'est avec parcimonie et non pour agir sur les états névropathiques.

En réalité les substances thérapeutiques destinées à restituer au système nerveux le pouvoir régulateur que les états morbides lui ont fait perdre et à calmer les excitations cérébrospinales, sont uniquement le bromure et la valériane.

Or, nous n'étonnerons personne en disant qu'il y a là en médecine une réelle insuffisance, car l'étude approfondie de ces deux médicaments montre non seulement qu'ils ont de très nombreux inconvénients, mais aussi que leurs propriétés ou bien sont incertaines (valériane et valérianates) ou bien, dans beaucoup de cas (bromures), aboutissent à des effets dépresseurs vraiment trop énergiques et qui deviennent dangereux chez certains malades déprimés ou hyposthéniques.

Examinons un moment cette importante question qui intéresse tous les médecins et particulièrement les spécialistes du système nerveux.

Le bromure de potassium est pour ainsi dire le type des substances qualifiées d'antispasmodiques. Mais de quelle façon agit-il sur le système nerveux ? Albertoni, peut-être mieux que Germain Sée, dont les expériences sont cependant classiques, l'a très nettement établi. Le bromure diminue l'excitabilité de la substance corticale du cerveau d'une façon tellement énergique que chez les animaux saturés l'excitation électrique de la zone motrice rolandique ne provoque plus d'accès d'épilepsie. Il existe donc une dépression cérébrale intense et cette dépression démontrée pour les centres moteurs semble être la même pour les centres psychiques et sensitifs. Elle s'étend assurément aussi aux centres échelonnés le long de la substance médullaire car Schiff et Akesu les ont trouvés congestionnés chez les animaux bromurés.

L'action des bromures est donc probablement due à la localisation des composés bromés dans le protoplasma des cellules nerveuses et l'on peut dire que les bromures sont des médicaments *altérants* et fortement dépresseurs. L'apathie, la mélancolie, l'indifférence à tout, la lassitude, la perte de forces sont des manifestations de l'activité bromique et, si ce résultat est peut-être à chercher chez les surexcités vésaniques épileptiques ou déments, il est singulièrement à redouter chez les simples neurasthéniques déjà déprimés par leur maladie, et d'une façon générale chez tous les déséquilibrés ordinaires du système nerveux.

Il paraît démontré, d'autre part, que les bromures agissent en qualité de vaso-constricteurs locaux et d'anémiants cérébraux. Or, si nous laissons de côté l'épilepsie essentielle, pour laquelle le bromure reste le remède de choix et parce qu'il y a dans ce cas des poussées congestives sur la zone motrice, nous dirons que, dans la neurasthénie, dans l'hystérie, les manifestations morbides polymorphes dépendent non pas d'un état congestif des centres nerveux, mais d'un état de dystrophie, de dénutrition de l'encéphale en rapport avec des troubles de l'innervation vaso-motrice et qui se traduisent par une instabilité des conditions circulatoires locales. Des périodes d'anémie alternent avec des poussées congestives, mais dans l'ensemble c'est l'ischémie qui domine, et c'est pourquoi les bromures sont absolument inutiles sinon contre indiqués dans l'hystérie et la neurasthénie.

Donc, à notre avis, il faut rejeter nettement l'usage des bromures de la médication habituelle des troubles nerveux autres que l'épilepsie, la démence et les manies aiguës.

Dans tous ces cas, la valériane et les valérianates sont plutôt nécessaires. Mais ici que d'incertitudes et que d'insuffisance. Les préparations de valériane sont très inégales au point de vue de leur teneur en principe actif. Les unes sont inactives en raison de leur mode de préparation ; d'autres le deviennent bientôt à cause de leur instabilité. On sait que pour la valériane comme pour la digitale et d'autres plantes officinales, l'activité physiologique dépend d'une foule de conditions étrangères à la plante même : la saison de la récolte par exemple, le climat et le terrain où elle pousse, l'altitude, etc., sont des conditions importantes, des coefficients d'activité pour le produit ensuite obtenu.

On sait, d'autre part, que l'essence de valériane, véritable principe actif, est très instable. D'après Kochmann (de Berlin), les principes qui la constituent, éthers, bornyliques des acides acétique, valérianique et butyrique, se dédoublent sous l'influence de l'air et de l'eau. Les produits de ces dédoublements seraient le bornéol et des acides gras volatils. Or, l'acide valérianique est très souvent la substance principale trouvée dans les préparations et cet acide est totalement inactif cliniquement.

Pour avoir une valériane active, il faudrait utiliser le suc frais. Or, il est bien difficile de le trouver en pratique, et ce n'est pas sans raisons que des auteurs bien documentés ont été jusqu'à refuser toute action thérapeutique à la valériane et aux divers valérianates. « Le valérianate d'ammoniaque, ecrit Pouchet, est dépourvu de toute action antispasmodique ainsi que les autres valérianates. Il paraît agir seulement par son ammoniaque qui est un excitant diffusible, » et plus loin, le même auteur écrit encore. « La part de la suggestion est considérable dans l'efficacité des préparations officinales de valériane ».

C'est un peu dans le même esprit que G. Lyon a pu dire : « Dans l'hystérie, les différents valérianates sont prescrits moins par conviction de la part du médecin que par suite de la nécessité où il se trouve de ne pas paraître entièrement désarmé ».

Ainsi donc, les deux principaux agents de la médication antispasmodique, bromures et valérianates, ont de tels inconvénients pratiques qu'il nous semble juste de dire que cette médication est insuffisante et qu'il est indispensable de chercher ailleurs de nouveaux moyens d'action.

C'est dans cette idée que nous avons le premier en France utilisé le véronidia comme antispasmodique à la place de la valériane et les résultats obtenus par nous dans cette voie, les observations de divers autres médecins, presque toutes analogues aux nôtres, nous permettent de proposer aujourd'hui le véronidia comme antispasmodique d'activité réelle, rapide et on peut dire constante.

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE (*Suite*)

Ce médicament que M. Buisson, docteur en pharmacie, a introduit dans la thérapeutique comme hypnagogue, est une solution de diéthylmalonylurée entièrement libre dans un véhicule spécial ayant une action synergique et constitué par des extraits fluides de plantes appartenant à la famille des Orchidacées.

C'est un liquide brunâtre, *sans odeur*, sans mauvais goût et d'un usage très pratique.

Frappé par ce fait qu'une simple dose (une cuillerée à soupe) prise le soir, une demi-heure environ avant le coucher, amène un sommeil de six à sept heures, calme, réparateur, et qu'au réveil on ne constate pas de céphalée ni de troubles secondaires ; frappé aussi de ce fait que l'accoutumance ne s'établit pas chez ceux-là même qui abusent du produit, nous avons voulu l'expérimenter au point de vue antispasmodique et nous sommes arrivé à conclure que, à la dose de deux cuillerées à café par jour, le véronidia représente un bon moyen de diminuer le spasme, l'excitabilité neuro-musculaire cérébrale et spinale, qu'il est un bon sédatif des états névropathiques et que sans inconvénients d'aucune sorte, il est bien supporté par les malades névropathes chroniques ou simplement en état passager d'excitation ou de dépression.

Pour ne pas allonger inutilement cette communication, nous ne citerons pas nos observations. Celles ci d'ailleurs ont beaucoup d'analogie entre elles. De cet ensemble de faits cliniques résultent les conclusions suivantes :

Et d'abord une remarque s'impose : le remède a la même action sédative générale sur les excités habituels et sur ceux qui ont des symptômes d'excitation passagère, comme il arrive chez les déprimés et les neurasthéniques. Presque tous nos malades qui ont absorbé pendant deux semaines environ la dose habituelle de deux cuillerées à café par jour ont éprouvé un changement favorable dans leur état général. Ils étaient plus calmes, se sentaient plus de forces, pouvaient dormir facilement et reprendre leurs occupations habituelles avec plus d'attention.

D'autre part, les symptômes spasmodiques comme les palpitations, la céphalalgie, le tremblement, certaines polyuries et certains spasmes intestinaux se sont presque partout amendés. L'action antispasmodique du véronidia, pris à faibles doses, n'est donc pas douteuse et de plus, elle est rapide, presque constante.

Cette action antispasmodique a été observée ainsi par d'autres médecins, et le professeur Faivre (de Poitiers), a publié des observations de manie aiguë délirante calmée très rapidement par des doses élevées (trois cuillerées à soupe) de véronidia. Il fallait, évidemment, dans ces cas, proportionner la dose à l'intensité des phénomènes à combattre.

En second lieu, il fautre marquer que les déprimés, les neurasthéniques n'éprouvent pas une sensation de lassitude plus forte en utilisant le remède. Bien au contraire; est-ce effet sédatif général, est-ce retour du sommeil, est-ce régularisation de la nutrition? Ils se sentent plus de forces et d'aptitude au travail.

Le véronidia n'est donc pas un dépresseur, un hyposthénisant.

En troisième lieu, nous ne constatons pas d'accoutumance et pas de troubles secondaires, ni sur l'estomac, l'intestin, ni sur le cerveau, ni sur l'épiderme, ni sur le rein.

Nous n'avons pas eu de grands résultats sur l'hypertension artérielle ou seulement des résultats insuffisants. Mais aussi, il y a sous ce symptôme d'autres causes qu'une irritabilité nerveuse. Il y a des troubles toxiques et des altérations à pression variable (17 à certaines heures, 20 à d'autres et 23); nous avons pu, dans une réelle mesure régulariser cette pression.

Il y a un point important de pratique sur lequel nous voulons insister : c'est la posologie.

Certains auteurs ont voulu donner trois et quatre cuillerées à café par jour aux névropathes. C'est un tort. A notre avis, et nous avons de nombreuses observations à ce sujet, ne donnez jamais plus de deux cuillerées à café de véronidia par jour si vous voulez obtenir seulement des effets antispasmodiques. Au delà de cette dose, vous obtenez une action hypnagogue surtout chez les surmenés hyposthéniques.

Il ne faut pas oublier que ce médicament est un hypnotique puissant et que si nous le déclarons un bon antispasmodique, c'est parce que, *utilisé à doses faibles*, il est un véritable sédatif du système nerveux central.

Nous proposons donc cette dernière et résumée conclusion :

Le véronidia, à la dose de deux cuillerées à café par jour est un véritable antispasmodique, d'activité rapide, énergique et constante, non dépressive, non asthéniante et sans effets secondaires. Il est supérieur aux bromures et aux valérianates dans le traitement habituel des états névropathiques autres que l'épilepsie et la démence caractérisée, c'est-à-dire dans l'hystérie, neurasthénie, les excitations de toutes sortes, le déséquilibre neuro-musculaire et cérébro-spinal.

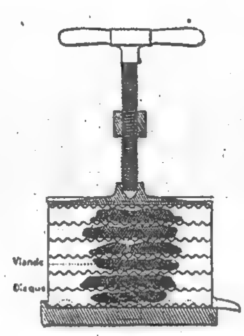
THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

La zomothérapie ne devrait pas compter d'insuccès si on indiquait en détail aux malades comment le suc musculaire doit être préparé et à quelles doses il doit être administré.

Le suc de la viande crue doit être préparé uniquement par pression à froid et au moment du besoin.

Il doit être administré à la dose de 250 grammes en deux ou trois fois dans la journée.

On doit le faire absorber séance tenante,



dès son extraction, à cause de sa grande altérabilité.

La Presse A. Petit est le seul appareil vraiment pratique pour retirer à froid et sans effort 250 grammes de suc frais de 500 grammes de viande crue, dose journalière indispensable pour la bonne réussite de la zomothérapie.

Lors de sa présentation à la Société des sciences médicales de Lyon, cet appareil a reçu l'approbation unanime du corps médical.

1911-1912. — N° 28 **SOMMAIRE :** 8 Juin 1912

ZIMMERN. — L'électrodiagnostic dans les paralysies radiculaires du plexus brachial 41
PAUL CAMUS et BAUFLE. — Crises gastriques et zona, origine radiculaire de quelques crises gastriques dites essentielles 47
LÉVY-BING et LOUIS DURŒUX. — Des accidents consécutifs aux injections intraveineuses de 606. Existe-t-il un moyen de les éviter? 50
REVUE DES CONGRÈS. — Congrès de dermatologie et de syphiligraphie, par le Dr MILIAN 52
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Académie de médecine. — Académie des sciences. — Société de chirurgie. — Société de psychiatrie. — Société de pédiatrie 58
Libres propos : La stérélisation dans les pharmacies des hôpitaux III
Sonnets médicaux : Le thermomètre III
Chronique : Expériences de recherche et de transport des blessés par les chiens militaires .... V et VII
La vie des congrès : Congrès de Tunis, notes et impressions de voyage, par B. LOGRE .... VII à XVI
Les costumes de médecins : Le médecin de quartier (Paris), par TRAVIÉS XVI
La médecine humoristique : La consultation du jockey, dessin original, par GEORGES VILLA XXI
Diététique : Diététique comparée et pratique, par le Dr DERECQ XXIII
Formules thérapeutiques XXIII
Revue hebdomadaire de la Presse française XXV
Nouvelles .... XXVII à XXXI
La vie médicale .... XXXIII et XXXV
Cours. — Memento de la quinzaine. — Thèses de la Faculté de médecine de Paris XXXVI
Postes médicaux vacants XXVIII

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*): **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Mai....... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* pour 1912

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MEDICAL" *(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes) :*

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier méd ca pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Mimosa, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50 plus 50 centimes pour le port*).

6° **Un coffret de parfumerie Coudray** (1 flacon parfum, 1 boîte poudre de riz, 1 savon surfin) (*Valeur* 12 fr.) *Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 3 francs, port compris*). [Londres, à Paris.

7° **Bons pour une photographie artistique (valeur 12 francs)**, offerts par la maison WALÉRY, 9 *bis*, rue de

8° **Bons pour une remise de 25 pour 100** sur l'achat d'une bicyclette **et remise de 10 p. 100** sur l'achat d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

9° **Remise de 15 °/°** (médecins seulement) **sur un achat de Café Sanka décaféiné** fait à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris *(sur présentation de cette page)*.

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE "PARIS MÉDICAL" :
(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces 20 primes) :

1° **Gravures représentant l'Entrée de Saint Louis à Cluny en 1245**, exécutées à l'occasion des Fêtes du millénaire de Cluny (1910) offertes par l'**Uraseptine Rogier.**

2° **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan. *(Épuisé)*

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, Paris. *(Épuisé)*.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Etui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre"**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues (*procédé breveté*), offert par la SOCIÉTÉ ÉLECTRO-INDUSTRIELLE (*maison Mathieu*), 113, Bd. St-Germain, à Paris.

7° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison PUNIET, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

8° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. CORNETTE, 19, boul. St-Denis, à Paris.

9° (*Epuisé*).

10° **Un colis postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers.*) *(Épuisé.)*

11° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. (*Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*)

12° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12 fr. 50**), offert par M. BOULONGNE, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port*).

13° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre).

14° **Bons de remboursement de douze francs sur une commande d'un complet ou d'un pardessus**, offerts par la maison de tailleur « AU JOCKEY CLUB », 104, rue de Richelieu à Paris.

15° **Bon pour une chambre de cinq francs** (séjour de 24 h.) à l'HOTEL DES BALCONS, rue Casimir-Delavigne, à Paris.

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent ou acier, payable par mensualités, chez AURICOSTE, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris. [précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **25** fr. à la maison BOULITTE. Appareils de précision.

20° **Caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues** (*Cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement, et aux médecins seulement*), offerte par la Cie de POUGUES. [retour et un déjeuner à Korbous.

21° **Bon pour une journée à passer à Korbous**, comprenant le transport en automobile de Tunis à Korbous et

22° **Un colis d'oignons à fleurs**, offert par la maison Telkamp, à Hillegom (Hollande) (*envoyer 2 fr. pour les frais*).

Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément.

LIBRES PROPOS

LA STÉRILISATION DANS LES PHARMACIES DES HOPITAUX

Il y a quelque temps un pharmacien de la ville était poursuivi par un de ses clients pour avoir fourni du sérum gélatiné mal stérilisé : son emploi avait provoqué je ne sais quels accidents. Il y avait faute, c'était démontré, mais s'il y avait faute, on pouvait du moins arguer qu'elle était involontaire et qu'ayant employé les moyens habituels de stérilisation, il était jusqu'à un certain point excusable si ces moyens n'avaient pas donné de résultats.

Mais alors dans quelle situation se trouverait l'Assistance publique si pareille aventure lui arrivait. Les produits que fournissent les pharmacies des hôpitaux sont exactement ceux que fournissaient tous les pharmaciens en 1820.

La stérilisation est chose inconnue dans les pharmacies de l'Assistance Publique, ce n'est pas que les chefs de service et les internes s'y refusent, bien au contraire, ils sont les premiers à regretter cet état de choses. Mais pour stériliser, n'est-ce pas, il faut avoir des stérilisateurs et les pharmacies des hôpitaux n'en ont jamais vu le plus petit modèle d'aucun.

Demandez de l'huile camphrée, de l'huile grise, de la cocaïne en solution, n'importe quel médicament pour injection hypodermique et ce sera toujours dans la même bouteille courte à gros goulot, avec le même bouchon de liège, avec la même étiquette rouge, avec la même ignorance d'asepsie qu'il y a cinquante ans.

Dans le service de chirurgie, le panseur passe son après-midi à chauffer le Poupinel, à entendre siffler l'autoclave pour les opérations du lendemain. Le chef de service, les internes prennent les soins les plus minutieux de stérilisation et d'asepsie.

A la pharmacie la préparation des solutions de sublimé ou d'oxycyanure est beaucoup plus simple : un broc, un entonnoir, le robinet de la fontaine, quelques grammes de poudre et un peu de colorant. C'est prêt. Le chirurgien pourra tout à l'heure l'employer en opérant avec la même confiance, qu'Ambroise Paré, quand il lavait les plaies au vin aromatique.

A.P. ! A.P. ! donnez au moins des casseroles aux pharmaciens pour qu'ils puissent faire bouillir leur eau !

R. G.

SONNETS MÉDICAUX

LE THERMOMÈTRE

Il va, il vient, le thermomètre,
Il a des hauts, il a des bas
Et de l'antre où l'on peut le mettre
Rend en oracle et mieux qu'un maître
L'arrêt qu'on ne discute pas.

Dans la pénombre de l'aisselle,
Où l'Erèbe anale plonge,
Mercure darde sa prunelle
Observe et monte à son échelle
Dès qu'il découvre le danger.

Il monte, il s'agrippe, il arrive
Comme le clairon des géants ;
Et là, sentinelle attentive,
Immobile, clame « Qui vive »
Aux microbes assiégeants.

Il ne lui faut que dix minutes
Pour enregistrer un rapport
Précis des éternelles luttes,
Qu'à travers chutes et rechutes
Se livrent la vie et la mort.

Quand le thermomètre est à prendre,
Assis sur son plus haut degré,
Voyant têtu comme Cassandre,
On ne peut l'en faire descendre
Qu'à petits chocs, comme à regret.

Il monte, il descend et signale
A l'œil médical qui le suit
L'heure où la rixe est inégale
Du micro contre le *mégale*
Du jour vivant comme la nuit.

Mais, impartial, il assiste
A ces combats toujours nouveaux,
Et tranquille comme Baptiste,
Sans qu'il s'en égaie ou s'attriste
Il marque les corps des rivaux,

Note l'amplitude anormale
De nos frissons comme au compas.
Et fièvre ardente et fièvre pâle,
Gravissant sa route d'opale,
Figent l'empreinte de leurs pas.

Tel Pythios, roide et sommaire,
Le thermomètre, interrogé
Au travers d'une larme amère,
Par l'œil angoissé d'une mère
Ne s'est point d'un cran dérangé (1).

La Ferté Macé. Dr LOUVEL.

(1) (*L'année médicale de Caen*, janvier 1912.)

CHRONIQUE

EXPÉRIENCES DE RECHERCHE ET DE TRANSPORT DES BLESSÉS PAR LES CHIENS MILITAIRES

Les comités du Club du chien de Berger de défense de Lille et du Syndicat national du chien de trait avaient organisé dernièrement à Lille des expériences de recherche et de transport de blessés.

Ces démonstrations avaient été organisées sous les auspices de la Société nationale du chien sanitaire, et elles étaient effectuées exclusivement par des chiens



Voiture du capitaine Puisais traînée par un chien, pour transporter un blessé.

appartenant au chenil du ministère de la Guerre, et des chiens élevés pour la traction canine.

Mentionnons tout d'abord que les services rendus ainsi par les chiens militaires sur un champ de bataille comportent deux parties distinctes : d'abord, la recherche des blessés et ensuite le transport.

C'est un chien libre qui procède à la recherche. Quand il a trouvé le blessé, il revient au point de départ et un autre chien, attelé d'une voiture construite sur un modèle spécial, va, sous la conduite d'un infirmier, chercher le blessé.

Ces chiens appartiennent au chenil d'Avon, près de Fontainebleau, qui est dirigé par M. le capitaine Tolet. Le dressage une fois effectué, ils sont répartis dans les différentes sections d'infirmiers militaires ; deux d'entre eux vont incessamment partir pour Nancy, et l'hôpital militaire de Lille doit en recevoir aussi prochainement, pour entrer en service sous la direction de M. le médecin-major Eeckmann.

Avant de passer à la démonstration pratique, M. le capitaine Tolet fit une courte conférence en plein air et expliqua comment les chiens étaient dressés, comment on leur apprenait à faire silencieusement la recherche des blessés sur le terrain et à revenir après leur découverte.

L'aboiement est utilisé en Allemagne, mais il a été supprimé en France comme présentant des inconvénients.

Les qualités demandées à ces chiens sont la finesse d'odorat, l'intelligence et l'obéissance ; il faut que le chien marche absolument au geste et à la parole.

Il doit d'abord rapporter un objet appartenant au soldat ou saisi à ses côtés, généralement le képi ; dans d'autres cas, il fouille dans les poches pour y trouver un objet qu'il puisse rapporter. Ces recherches s'effectuent d'abord à courte distance, puis sur de longues étendues.

Les races de chiens employées sont le berger allemand, le picard, le berger des Pyrénées, de Beauce, de Gascogne ; il y a même des croisements de bergers et de chiens d'arrêt.

Des expériences eurent lieu ensuite et les chiens rapportèrent fidèlement, sur ordre, geste ou coup de sifflet, le képi du soldat couché à une centaine de mètres, son mouchoir saisi dans une de ses poches, etc. ; toutes ces expériences se renouvelèrent avec le même résultat.

Quant aux voitures mentionnées plus haut, et dont M. le capitaine Puisais, du 76e d'infanterie, est l'inventeur, ce sont des voiturettes légères, à traction de chiens, destinées au transport des blessés, après le combat sur le champ de bataille.

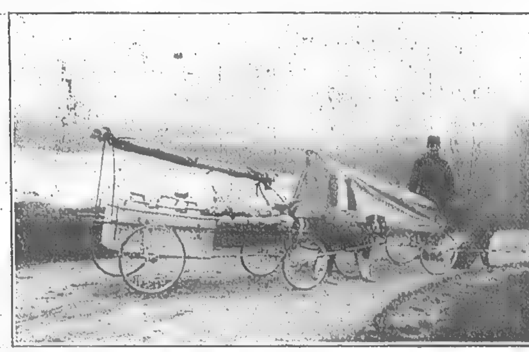
La voiturette est en tubes et roues d'acier, avec une bâche de toile, aux insignes de la Croix-Rouge, un sommaire lit de sangle bien suspendu, le tout du poids minime de 26 kilos. On peut lui faire porter la charge de 300 kilos. Son montage se fait en 45 secondes. Un seul chien la traîne.

Chaque corps d'armée pourrait être muni d'un nombre suffisant de ces véhicules pour assurer le service parfait d'une voiture à peu près par peloton.

Ce système a déjà donné ses preuves : Aux manœuvres du 5e corps, dans l'Yonne et dans l'Est, un brave chien du nom de « Rustique » a suivi les troupes sur plus de 2.600 kilomètres avec sa voiturette-brancard et des expériences concluantes ont été faites.

On en fit d'autres à Lille et des plus curieuses. Attelés à leurs petites carrioles, les chiens ont parcouru les terrains les plus accidentés, ont franchi des obstacles, en emportant un soldat blessé. Un ou deux hommes pour surveiller la course des voitures suffisent, aidant les chiens dans les montées difficiles, dans les traversées de fourrés, etc.

Une brèche fut ensuite pratiquée dans la palissade qui sépare le fossé longeant les fortifications des fossés du Bois de la Deûle ; la petite voiture ambulancière



Voitures du capitaine Puisais traînées par des chiens, transformées pour le transport de matériel de pansement.

passa par cette brèche, traversa un petit ruisseau qui se trouve à cet endroit et alla chercher un soldat couché dans l'herbe et simulant un blessé, qu'un chien avait découvert quelques instants auparavant.

Les chiens dressés à cet usage font preuve bientôt d'une grande bonne volonté et d'une intelligence remarquable dans leur « métier ». Ils portent avec précaution, comprennent qu'ils ont une charge précieuse, et évitent à la voiture les à-coups que cependant une suspension excellente amortit.

On a pu constater que les chiens qui traînaient les voiturettes partent de l'avant au commandement, ou bien, au contraire, restent à côté de l'infirmier qui les

CHRONIQUE *(Suite)*

maintient au moyen d'une laisse, ou enfin, suivent fidèlement cet infirmier.

L'armée allemande a mis à profit l'ingénieuse idée de M. le capitaine Puisais.

L'armée française n'a pas encore adopté le « chien brancardier ». M. le capitaine Puisais nous a dit comment il avait jadis proposé qu'on élevât dans les fermes-haras des environs du camp de Châlons des chiens de trait qui se seraient reproduits en peu de temps et suffisamment pour doter toute notre armée des « équipages » nécessaires.

Mais sa proposition n'a pas encore été prise en considération ; espérons que cela viendra, puisque nous sommes habitués maintenant à aller à la remorque de l'étranger. Il est heureux de voir l'intérêt général se porter à nouveau sur son invention. Il veut vaincre le « préjugé » français hostile à l'emploi du chien. Cependant en Belgique — pour ne citer que le pays le plus proche, — on utilise les chiens pour les besognes les plus diverses. N'a-t-on pas eu l'idée de les employer au transport des mitrailleuses ? On a appliqué cette idée et on s'en trouve fort bien.

La bête qui porte l'engin de mort ne peut-elle porter aussi sa victime ?

On a également procédé le soir à des manœuvres sanitaires de nuit, dans les fossés du Bois de Boulogne. Des infirmiers, des médecins militaires, munis de lanternes, ont en vain recherché des blessés à peine dissimulés, que les chiens trouvaient sans aucune hésitation.

M. Fribourg, médecin-chef de l'Hôpital Militaire de Lille, résume ainsi ses impressions :

« Le chien peut rendre, surtout la nuit, de grands services pour la recherche des blessés.

« La nuit on prohibe l'emploi de lanternes sur le terrain de combat. Cela révélerait le mouvement des troupes à l'ennemi. Comment, dès lors, aller chercher les blessés qu'on a pu perdre de différents côtés ?

« Le chien, avec son flair, sera donc un auxiliaire précieux.

« Seulement saura-t-il distinguer un blessé d'un cadavre ? Ne nous fera-t-il pas faire souvent de longues routes pour arriver devant un mort ?

« Je ne crois pas qu'on ait fait dans ce sens toutes les expériences nécessaires. Il me semble qu'il serait bon de les compléter, chose facile.

« Quant au transport des blessés par voiturettes, c'est évidemment très bien, surtout si les chiens sont susceptibles de fournir un effort soutenu.

« Le peuvent-ils ? Je le crois, je l'affirme même, en employant de véritables chiens de trait.

« Il y a là une idée intéressante en tous cas, et l'effort du Syndicat national du Chien de Trait français est à encourager. »

L. G.

LA VIE DES CONGRÈS

CONGRÈS DE TUNIS

Notes et impressions de voyage,

Par B. LOGRE,
Interne des hôpitaux de Paris.

Est-ce dévouement pour la science ? Est-ce attrait pour les lointains voyages ? Jamais l'affluence des congressistes ne fut si nombreuse. Sur le quai d'embarquement pour Marseille, ils se pressaient, dans l'affairement et le brouhaha du départ, porteurs de valises parfois énormes, qui disaient à l'avance la longueur du voyage, ou tenant en main des livres aux titres significatifs : Salambô, l'Afrique Romaine, Tunis la Blanche, Dans l'ombre chaude de l'Islam. Celui-ci, prévoyant et méthodique, s'est assuré, depuis longtemps, une place confortable et bien située. Tel autre, toujours en retard, arrive en courant, au moment où le train s'ébranle : on l'assiste en hâte, on lui tend la main pour qu'il monte. Les départs en chemin de fer, c'est une épreuve amusante de « psychologie expérimentale ».

Le train roule. Il fait nuit. Les conversations, d'abord animées, languissent. Chacun s'étend sur sa couchette. Je dors, bercé par le roulement monotone et saccadé du wagon, rêvant vaguement à Alphonse Daudet, à l'Arlésienne, à la Provence. Je m'éveille, visité, malgré les stores, par un grand soleil clair qui m'éblouit. Et, quand je relève la portière, je vois passer des « mas », des figuiers, des cyprès noirs et pointus, rangés en longues files régulières : c'est la Provence. On a crié : Avignon ! Voici le Rhône. Un étang, parcouru de lueurs argentées, frissonne dans le vent matinal. Enfin, après l'obscurité d'un tunnel, un abîme bleuâtre et lumineux : Marseille fume, tout au fond, et là-haut, sur la falaise, comme autrefois Pallas Athênê aux rivages de l'Attique, Notre-Dame de la Garde, tutélaire et dominatrice, resplendit de toute la clarté du ciel et de la mer.

La Méditerranée ! Des vers chantent dans ma mémoire :

> Enfin, je te revois : Salut, mer au flot pur,
> Souriante au soleil, dangereuse et charmante,
> Ma préférée, ô toi qui sais rester d'azur,
> Même dans la tourmente !
> Ouvre-toi, mer ; au loin, je veux, audacieux,
> Courir, comme au soleil courent tes flots de flamme ;
> Et le double infini de ton onde et des cieux
> N'est pas trop pour mon âme !
> Qu'il est doux de pouvoir sans regret s'élancer,
> D'être libre, de voir l'horizon vous sourire,
> D'aller sans retourner la tête et de se dire :
> Vivre, c'est avancer !

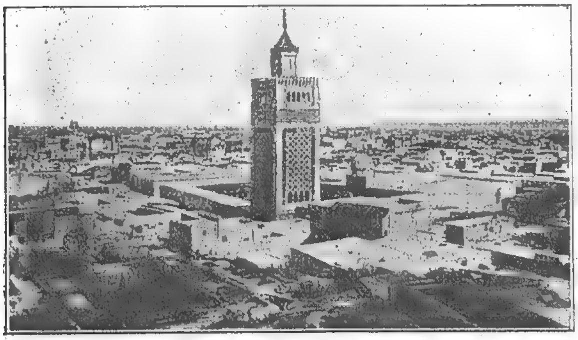
L'*Eugène Péreire* vient de quitter le port, et déjà se balance mollement. Je m'efforce sans grand succès de croire que c'est Marseille qui tangue et roule, Marseille toute rose sous le soleil couchant, étalée en croissant dans l'échancrure de sa rade, et dominée par la silhouette abrupte de ses hautes falaises dénudées. J'admire, par contraste, trois cheminées d'usine qui, là-bas, sur la côte, se tiennent si droites, si fermes sur leur base, si perpendiculaires ! Mais le navire tangue de plus en plus et, en regardant venir au loin l'assaut des vagues toujours renouvelées, qui surgissent du fond de l'horizon indistinct, j'ai compris que l'heure des épreuves décisives allait sonner.

Oh ! cette première nuit à bord de l'*Eugène Péreire* ! Le navire, insuffisamment lesté, roule à tous les flots. Parfois, sur le pont qui s'incline, des chaises longues voltigent d'un bord à l'autre ; des cris de femmes retentissent ; et le secours prêté par des voisins plus stables au passager

LA VIE DES CONGRÈS *(Suite)*

volant n'aboutit qu'à multiplier les catastrophes. On voit le ciel et la mer osciller démesurément : on craint qu'ils ne basculent. Au-dessus du fanal qui surmonte le mât d'avant, toutes les étoiles semblent des étoiles filantes. Nuit sinistre ! Un congressiste, endormi sans précaution dans une cabine mal close, est réveillé en sursaut par la douche horrible des hublots !

Mais, le lendemain, sous la chaude et large caresse du soleil — déjà le soleil d'Afrique — la mer s'est apaisée. Les cœurs abattus se raffermissent. Et, dans la monotonie de la vie du bord, les moindres choses sont un sujet de divertissement. A l'avant, trépide l'appareil de télégraphie sans fil. Un télégramme de Tunis nous vient, apportant à travers les airs les vœux de bonne traversée de ceux qui sont déjà là-bas : on se sent moins seuls. Héroïque, tel congressiste, pâle encore des affres récentes, télégraphie aux siens : « Traversée excellente. Mer très calme ». On entrevoit la Sardaigne, depuis longtemps annoncée et impatiemment attendue. Sa vue excite des exclamations enthousiastes. Transportée d'admiration, une dame, pour mieux apercevoir la côte, située à quatre kilomètres, quitte le milieu du pont et vient se pencher sur les bastingages. Un monsieur, qui confond sans doute dans ses souvenirs la Sardaigne et la Corse, déclare sentir très nettement les effluves parfumés de l'île : il n'a pas remarqué que sa voisine vient de tirer son mouchoir. Tout est prétexte à émerveillement : on suit des yeux un oiseau bleu et doré, probablement venu de la terre voisine, et qui au blanc cortège des mouettes, mêle une tache diaprée. On se montre du doigt les deux rochers entre lesquels va passer tout à l'heure le navire : la Vache et le Taureau. L'air est tiède, le soir descend. Au loin, un grand vaisseau apparaît : on voit luire son fanal pâle et tremblant dans la clarté jaunâtre du crépuscule. Quelqu'un croit reconnaître un cuirassé italien. Les jumelles sont braquées : nul doute, c'est un navire de guerre, destiné à surveiller notre marche, peut-être décidé à nous capturer ! « Je crois distinguer ses tourelles, dit mon voisin. Voyez plutôt ! . » Et il me passe sa lorgnette. Un congressiste, d'esprit positif, ayant demandé des renseignements au capitaine, affirme en vain qu'il s'agit d'un steamer anglais, cinglant vers Gênes : on n'y prend pas garde. Et cet épisode, délicieusement dramatique, où se complaît l'imagination émue des passagers, ne prend fin qu'avec la disparition du navire, progressivement effacé dans la brume du soir.



Panorama de Tunis.

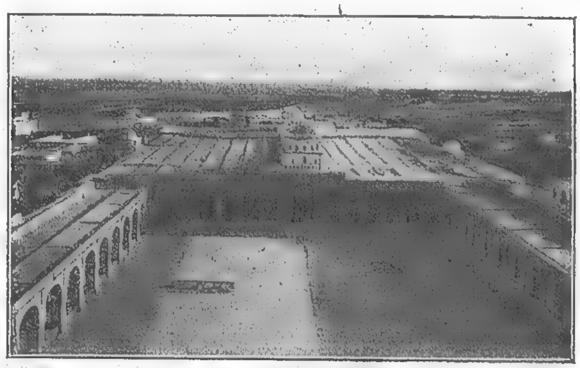
La nuit, calme et sereine, est illuminée d'étoiles : une vraie nuit d'Orient. La lune allonge ses reflets pâles sur l'eau qui miroite à peine dans l'air très doux; et c'est, devant nous jusqu'à l'horizon, comme une immense traînée blanche, un tapis d'argent des Mille et une Nuits, où le navire avance en soulevant de larges ondulations brillantes.

Au grand matin, du fond de sa baie large et tranquille, Tunis émerge. Elle mérite bien son nom : Tunis la Blanche. D'innombrables maisons aux toits plats et badigeonnés à la chaux, quelques dômes, toute une étendue claire et basse, étalée et comme prosternée sous le haut minaret, une vaste surface blanche offerte à la gloire du soleil d'Afrique ; un décor essentiellement simple, où la lumière est tout ; des carrés, des ronds, du blanc mat, à peine quelques ombres crues, des lignes et des couleurs élémentaires : voilà Tunis.

Le débarquement se fait au milieu d'Arabes, grands diables noirs ou bruns, drapés dans des étoffes loqueteuses mais voyantes, qui réclament leur pourboire, en frappant sur l'épaule des voyageurs et glapissant : « Toi ! toi ! un sou ! »

La ville européenne précède la ville arabe ; une longue avenue bordée d'arbres qui ressemblent à des platanes, des tramways, de grands magasins ; on se croirait à Paris : nous sommes dans l'avenue Jules-Ferry : « La plage autrefois s'étendait jusqu'ici, nous explique notre guide. Ce terrain a été conquis sur la mer ». Un étranger, admiratif, se récrie : « Vraiment, les Français savent coloniser ! » Puis, se tournant vers moi, et comme s'il m'adressait un éloge personnel, il me dit : « *Vous* avez fait de grandes choses en Tunisie ! » — J'ai beau savoir que je ne s'y suis pour rien, ce compliment m'a flatté quand même.

A la première séance du congrès, très intéressante discussion à l'occasion du rapport du Dr Dupré (de Paris) sur les Perversions instinctives : vaste problème, à la fois psychiatrique, médico-légal et pédagogique, dont le rapporteur a su montrer la complexité, l'ampleur et la haute portée sociale. C'est la question du crime, presque toute la question du crime : rares sont en effet, parmi les coupables, les criminels d'occasion : la plupart sont des criminels d'habitude et, parmi ceux-ci, beaucoup se montrent, non seulement des amoraux, des insuffisants du sens moral, mais des immoraux, des invertis du sens moral, des vicieux constitutionnels, c'est-à-dire des pervers instinctifs. Cette étude soulève aussi la question de la Responsabilité des criminels : en face de ces sujets nés vicieux, à la fois lucides et, cependant, le plus souvent, irrésistiblement portés au mal, la société n'a pas à résoudre le problème mal posé de la responsabilité et de l'irresponsabilité du criminel : elle doit se défendre au prorata de la nocuité du sujet. A la notion métaphysique de la responsabilité se substitue la notion pratique et sociale de l'état



Kairouan : Panorama pris du minaret de la Grande Mosquée.

LA VIE DES CONGRÈS (*Suite*)

dangereux, de la témébilité du sujet. Cette question, enfin, met en cause le problème de l'Éducation. Quelle est l'efficacité de la pédagogie à l'égard des pervers instinctifs ? C'est ici que les opinions des congressistes diffèrent : MM. Regis, Ley, Voisin, Claparède sont optimistes, MM. Dupré et Ballet, pessimistes. Peut-être y a-t-il là surtout un malentendu : le pervers instinctif vrai, c'est-à-dire foncier, congénital et constitutionnel, est incorrigible : il est inéducable par définition même. Au contraire, le pervers relatif, le débile moral, si fréquent, peut profiter sans aucun doute des bienfaits de la pédagogie, mais précisément dans la mesure où il n'est pas, au sens complet du mot, un pervers instinctif.



Tunis, Souk-el-Blâdja.

L'après-midi, avec une courtoisie charmante, le Dr Lovy, médecin du Bey, a bien voulu me servir de guide dans le « vieux Tunis ». C'est un monde nouveau, où tout est différent du nôtre : c'est la *ville arabe*. C'est la cité musulmane, pareille, ou à peu près, à ce qu'elle était au temps de Mahomet, pareille aussi, ou presque, à toutes les cités de l'Islam. Ville du Moyen Age, et cité d'Orient, tout y a le caractère simple et primitif des choses immuables : ces rues étroites où les marchands sont répartis en corporations : souk des chéchias, souk des parfums, souk des étoffes ; ces boutiques ouvertes, où l'on voit les musulmans, assis les jambes croisées dans l'attitude héréditaire de leur race, travailler selon des procédés séculaires : babouches toujours jaunes, chéchias toujours rouges, galoches toujours pointues, taillées invariablement en quatre coups de hachette dans une planche épaisse ; cafés où l'on fait bouillir, dans des godets, sur de la braise, du « caoua » qui n'est pas filtré ; boulangeries où l'on voit, dans une même salle illuminée par la lueur d'un feu rouge, des ouvriers vider la farine, pétrir la pâte, la mettre au four, puis inciser d'arabesques étranges la croûte dorée par la cuisson ; le grouillement bizarre et monotone de la foule : burnous enroulés, fez et chechias écarlates, gandouras aux couleurs brillantes, visages noirs et bruns, au teint de bronze et de buis poli ; femmes voilées, aux yeux seuls visibles ; petits ânes qui avancent lents et obstinés, portant un indigène monté en croupe, et bousculant les promeneurs.

Le marchand de parfums a un sourire élégant et fin ; il tourne longtemps, entre ses doigts effilés, aux ongles jaunis par le henné, la fiole minuscule où s'enferme la quintessence d'une odeur de rose ou d'œillet. Un autre déploie des étoffes somptueuses, tissées de rouge et de vert sur fond d'or flamboyant, fleurs d'art naturelles de ces pays à la lumière intense et chaude. Plus loin, un miroir, un étui, un plateau, veinés de cuivre rouge, incrustés d'argent, lamés d'or, reluisent dans la pénombre des boutiques.

> C'est leur âme odorante et celle de la rose
> Que les marchands subtils enferment avec art
> Dans le cristal aigu de la fiole close,
> Qu'ils vendent accroupis aux nattes du bazar ;
> Mais tes fils patients, ô ville industrieuse !
> S'ils savent prendre aux fleurs leurs parfums [passagers,
> Connaissent le secret, sur la trame soyeuse,
> D'en tisser longuement les fantômes légers...
>
> L'étroit miroir qui dort en sa boîte persane,
> Toute peinte de fleurs que traça le pinceau,
> Imite, sans que rien le tarisse ou le fane,
> La forme d'une feuille et la couleur de l'eau.

Dans les marabouts, près des tombeaux des saints, les musulmans se recueillent, en buvant leur caoua et restent longtemps silencieux ; cette race patiente semble s'être engourdie dans la langueur des siestes séculaires ; parfois, des conversations, aux voix gutturales et basses, s'engagent : un ami m'apprend que ces conversations dans les marabouts tiennent lieu de gazettes aux illettrés : c'est par elles qu'ils sont informés des nouvelles du jour, mais combien dénaturées par l'imagination enfantine de ces auditeurs assidus de contes fantastiques ! Leur intelligence primitive n'a pas plus évolué que leurs habitations ou leurs costumes ; ils en sont encore à l'âge naïf des épopées et des légendes. Voici la version que l'un d'eux donnait à ses camarades sur l'invasion récente de la Tripolitaine par les Italiens. « Le premier obus que les Italiens ont lancé sur la côte musulmane a produit un résultat merveilleux et inattendu : il a déterré un trésor de deux millions, dont les arabes se sont emparés aussitôt, et qui leur a permis, avec l'aide d'Allah, d'organiser victorieusement la résistance ». C'est de l'histoire contemporaine transformée en conte des Mille et une Nuits.



Collines de Saint-Louis, à Carthage.

Ils nous regardent passer, nous, les étrangers deux fois haïssables, nous les «roumis» et les envahisseurs : leur visage paraît immobile et indifférent, parfois un peu dédaigneux ; il s'anime, lorsqu'on marchande quelque objet, d'un sourire très obséquieux, mais derrière lequel on devine bien souvent de la perfidie et de la haine.

> Car si, dans le parfum des jasmins et des roses,
> Et sur la douce soie et les tapis tissés,
> Ta langueur, Orient, s'étire et se repose,
> Un redoutable éclair luit en tes yeux baissés.

LA VIE DES CONGRÈS (*Suite*)

Pour avoir une impression d'ensemble de la ville, il faut la voir du haut de Dar-El-Bey, ou, de préférence, de la terrasse du grand jardin public, où, parmi la végétation tropicale, s'élève un élégant pavillon mauresque : la Koubba du Belvédère. Là-bas, à travers le feuillage clair des hauts acacias que la brise agite, Tunis apparaît toute entière, étalée et basse, éblouissante, avec ses murs peints à la chaux, blancs d'une blancheur de burnous : drapée dans l'uniforme éclatant et sacré des cités musulmanes, inclinée et comme prosternée au pied du haut miraret, où le muezzin chante son chant guttural, la Ville semble prier. L'invariabilité des couleurs, l'immobilité pesante et l'écrasement des formes, le caractère simple, tranquille, immuable et comme rituel du décor grandiose, tout exprime à merveille le génie étrange de cette race mystique, pour qui, depuis Mahomet, costumes, maisons, mœurs et religion, rien n'a changé, et qui, pareille aux Coptes d'Égypte qui parlent encore la langue des Pharaons, semble inapte au progrès.



Gabès. Pont sur l'oued à Chemni.

Mais, c'est le soir surtout, sous la lune, qu'il faut contempler Tunis du haut de Dar-El-Bey. La lueur pâle de la lune s'accorde mieux avec la blancheur mate des murs, qu'elle fait valoir sans la modifier, à la différence du soleil qui la réchauffe et l'enlumine. Alors, dans le ciel et sur la terre, sous le croissant fin qui rayonne, tout est d'argent. Comme on conçoit profondément, devant ce spectacle, l'empire tout-puissant du culte lunaire sur ces populations, l'ascendant redoutable, en ce pays, de Tanit, la déesse « aux yeux brillants », dont la vue « glace le sang au cœur des hommes ! » La ville, sous la grande clarté blanche, semble déserte. Elle apparaît comme un chaos de vastes pierres carrées, au milieu desquelles surgissent par endroits des oliviers tordus ou des cyprès ; à part quelques chiens rôdeurs, dont l'ombre nette se dessine et glisse sur les toits, rien ne palpite, rien ne vit. On éprouve une impression pénible et superstitieuse d'immobilité, d'abandon, de solitude désolée, de silence et de mystère. On croirait voir des ruines ou des tombeaux, on ne sait quels décombres pâles où les chacals auraient passé. Sur Tunis endormie, qui semble morte, sur la ville inerte et muette, aux blancheurs de sépulcre, l'âme froide et cruelle de Tanit est répandue...

Carthage. — Grand nom ; petites ruines. Les gradins d'un théâtre, des égouts, des citernes, voilà tout ce qui reste de Carthage. « On ne dirait jamais que tant de choses se sont passées là ! m'avoue un compagnon désenchanté. Ces ruines misérables font peine à voir. Pour arriver à reconstituer la ville telle qu'elle a pu être, dans ce milieu, il faut beaucoup de souvenirs et plus encore d'imagination : c'est un travail pénible ; et, pour le faciliter, je crois bien que le plus simple est de fermer les yeux ». Moi je les ouvre ; et je suis ému délicieusement, avec un minimum d'effort, et cet effort même est agréable. Si c'est à l'Imagination que je dois cette impression d'art, que l'Imagination soit louée ! La petitesse même de ces ruines m'en impose. Ce sont les plus grandes villes qui laissent, bien souvent, les vestiges les plus infimes, les plus dérisoires. La Némésis antique, la déesse vengeresse dont la jalousie s'attache à tout ce qui est grand, a nivelé Carthage ; aidée par les convoitises des hommes, elle l'a frappée parce qu'elle était forte ; elle l'a abattue parce qu'elle était haute ; et, comme dans les combats antiques, elle s'est acharnée sur ses restes. Dougga, à peine connue dans l'histoire, dresse encore sur la montagne des ruines colossales : voilà tout ce que Carthage a laissé. Je ne m'en représente que plus aisément, surgissant toute entière du sol dénudé, intacte dans sa blancheur africaine, la cité d'Hamilcar. Je la reconstitue dans ce décor, au bord de ces rivages et sur ce sol tourmenté. Elle s'élève tout autour de nous, enserrée dans ses hautes murailles, qui là, devant nous, descendent tremper leur pied dans la mer, avant de remonter, sinueuses, au flanc de la colline. J'aperçois la vaste surface des maisons aux toits plats, visités le soir par Tanit, et dont l'ondulation large reproduit vaguement les plis du sol que nous foulons. Je peuple la mer des blanches trirèmes, qui prenaient là leur essor vers les conquêtes lointaines, égayant de leurs voiles l'azur trop sombre et presque noir de la Méditerranée. C'est par ici, par la porte de l'Est, qu'un matin on vit sortir, face au soleil levant, et prêt à fondre sur l'armée ennemie, Hannibal, « le chef borgne monté sur l'éléphant Gétule »... Je cherche enfin des yeux la colline où, dit-on, le soir de la bataille, devant Carthage démantelée, fumante et lamentable, Scipion, reportant sa pensée sur la Ville Eternelle, douta, pour la première fois peut-être, de son éternité, entrevit le Forum détruit, Rome anéantie à son tour, et s'apitoya. Oui, c'est là, sur cette colline, en face de Carthage abattue, que, comprenant la leçon du destin et songeant à la Némésis implacable, Scipion vainqueur pleurait sur les ruines de Rome.....

Tout cela, je le sais, n'a pas la rigueur scientifique de l'Histoire. Mais qu'importe si, dans ce décor inhabité, sur ce sol où l'herbe a effacé, avec les pierres des tombeaux, les monuments des cités, je fais jaillir une ville nouvelle et qui m'enchante ? Il faut rendre grâce à l'Imagination, car c'est elle, en vérité, le Soleil

« ... sans qui les choses
Ne seraient que ce qu'elles sont ! »



LA VIE DES CONGRÈS (*Suite*)

Mais, notre quartier général est à Tunis où nous revenons entendre le très beau et très éloquent rapport de M. le Pr Régis sur l'assistance des aliénés aux colonies, et l'intéressant rapport de M. Chavigny sur les accidents nerveux et mentaux du paludisme. Puis, les congressistes partent en excursion pour le Sud Tunisien, où deux villes surtout retiennent l'attention et méritent un séjour prolongé : Gabès et Kairouan.

Gabès. — Tout au sud, presque aux confins de la Tripolitaine, c'est une oasis dans le désert. Après avoir quitté Sfax, l'automobile avance sur la large route plate qui borde le littoral : d'un côté, la Méditerranée : de l'autre, déjà le désert qui commence. L'herbe assez haute encore au début du voyage, se raréfie peu à peu, se fragmente : le sol sableux apparaît et bientôt domine dans la plaine. Les monts rocheux et rougeâtres, qui barrent l'horizon, s'abaissent, s'allongent et prennent progressivement la forme onduleuse des dunes et la teinte jaunâtre des sables. Dans la plaine immense, près d'un oued maintenant desséché et dont le lit se révèle au loin par la longue file des palmiers qui l'escortent, on voit, autour d'un douar, une troupe de chameaux qui paît l'herbe maigre.

Immédiatement avant Gabès, on traverse l'oasis, la forêt des palmiers : dans la nuit, à la lueur du fanal qui éclaire la profondeur des allées et le dessous mystérieux des arbres, on distingue l'épanouissement fantastique des palmes. Enfin, des maisons blanchâtres, des hôtels, des burnous : nous entrons dans Gabès. Ville singulière ! Quand on pénètre dans le quartier arabe, sous la voûte basse des ruelles sombres, et jusqu'au fond des gourbis, on surprend les indigènes au milieu de leurs occupations coutumières, et dans la sincérité d'un exotisme qui n'attend pas les visiteurs. Une femme revient portant une cruche d'eau sur l'épaule : une autre tisse, sur un métier rudimentaire et d'un geste toujours pareil, des étoffes brillantes illuminant de leurs tons chauds la cour étroite où n'arrive pas la clarté du soleil. Ailleurs, posé sur un plateau de balance, qui pend au bout d'une ficelle accrochée au plafond, un enfant se berce tout seul rien qu'en faisant des gestes pour écarter les mouches. Les costumes sont bariolés, jaunes, verts et rouges, comme des plumages d'oiseaux tropicaux ; d'énormes boucles d'argent pendent aux oreilles des femmes ; leur visage ici n'est plus recouvert d'un voile : elles montrent des traits précocement vieillis, flétris par le soleil qui consume avant l'âge, et, seules, les fillettes qui n'ont pas dépassé 12 ou 15 ans conservent encore quelque grâce ; elles sourient en demandant des sous, tendant leurs mains dont les doigts et les ongles sont colorés par le henné, levant vers l'étranger le regard suppliant de leurs yeux profonds et dorés, que le khol agrandit démesurément. Les hommes sont dans l'oasis : ils recueillent le vin des palmiers, arrosent la feuille verte du tabac, cultivent les bananes. On les voit errer parmi les palmes, ayant fixé, par coquetterie, sous leur chéchia, une fleur rouge de grenadier, qui pend sur leur front.

Dans la grande lumière crue qui aveugle au sortir des gourbis, on découvre, tout à coup, l'oued, à demi tari sur le sable, environné de hauts palmiers poudreux, dont les feuilles larges se déploient vers le ciel, dans un épanouissement pareil à celui des jets d'eau. Au bord de l'oued, agenouillée et penchée sur la rive où, derrière elle, trois chameaux pelés dorment au soleil, une bédouine lave, dans l'eau croupissante et verdâtre, une étoffe écarlate.

Kairouan. — C'est la ville Sainte. De loin, bien avant d'arriver, on aperçoit les hauts remparts qui se dressent dans la plaine aride. Pour visiter les mosquées, nous partons en caravane, tous grimpés sur de petits ânes que suit leur propriétaire en burnous : monture assurément peu fringante, mais qui n'est pas cependant de tout repos, à cause de la selle entièrement arrondie où l'on glisse, et de l'absence de toute bride et de toute saillie pour se retenir. L'âne, d'ailleurs, d'ordinaire si calme et si doux, a parfois de redoutables fantaisies. Plusieurs cavaliers, doutant d'eux-mêmes, ont, pour plus de sécurité, choisi des ânes dérisoirement courts, et doivent, pendant le trajet, tenir leurs jambes repliées pour qu'elles ne traînent pas à terre. La caravane n'en a pas moins une contenance héroïque et comme des allures de croisade. Tel aliéniste illustre, qui, devançant les autres, galope en brandissant une canne énorme recourbée en crosse, ressemble, vu de loin, à quelque évêque guerrier entrant victorieusement dans une ville conquise sur les infidèles. Nous nous arrêtons d'abord à la *Mosquée du Barbier*, où, sous un dais merveilleux, orné de tentures et d'étoffes précieuses, reposent, à côté d'un saint iman compagnon d'armes de Mahomet, « trois poils de la barbe du Prophète ». Autre station à la *Grande Mosquée*, en réalité presque tout entière construite avec les débris des temples romains de la région, hypocrite hommage de l'art arabe à l'architecture gréco-romaine. Nous avançons sur des nattes, parmi les colonnes doriennes, vers le fond du sanctuaire, où, sur des murs ornés de faïences verdâtres, on voit luire dans l'émail les versets du Coran. Le guide nous montre « les colonnes des Justes », deux colonnes si rapprochées l'une de l'autre, que seuls les justes pouvaient, par une faveur céleste, passer dans leur intervalle. Quelques-uns de nous essaient, mais sans résultat, de franchir ce pas difficile. Un congressiste, dans l'illusoire tranquillité de sa conscience, s'introduit entre les deux colonnes avec une énergie si fougueuse qu'on a le plus grand mal à l'en dégager. Il lui faudra renoncer au Paradis de Mahomet.

On nous montre bien d'autres choses : la pipe du Prophète, large comme un tronc d'arbre et haute comme un homme, et dont la tige n'est pas percée. Plus loin, voici, dans une cour, les deux « ancres en bois de l'Arche de Noé » qu'un pieux marabout vient de repeindre en vert. Je songe à la boutade de Renan : « Plus on pénètre au cœur des religions, plus on voit grandir le mensonge ! »

On nous donne une séance d'Aïssaouas. C'est de la Mythomanie d'ordre inférieur, c'est de l'Hystérie de sauvages. Dans le hurlement des comparses, qui, rangés sur une seule ligne, épaule contre épaule, se balancent d'un même mouvement rythmique, et au milieu des « iou ! iou ! » stridents des femmes, dissimulées derrière une porte à claire-voie, des aïssaouas se contorsionnent, se révulsent et donnent tous les signes de l'extase. L'un, qui semble tout à coup furieux, se transperce la joue gauche avec une épée, en poussant des cris lamentables ; mais j'ai pu observer, auparavant, que la joue était déjà perforée d'un large trou, sans doute très ancien, et cet aissaoua n'avait pas plus de mérite à se pourfendre ainsi la joue que la Française qui fait pénétrer, chaque matin, dans le même orifice, l'anse de sa boucle d'oreille. Un autre, l'air inspiré et les yeux chavirés, annonce à grands cris qu'il va manger la feuille épineuse d'un cactus : puis, au moment de la porter à sa bouche, il la frotte, d'un geste rapide, sur son burnous pour la dépouiller des piquants, puis l'avale en criant de plus en plus fort. Un autre encore, qui remplit sa bouche avec de petits mor-

LA VIE DES CONGRÈS *(Suite)*

ceaux de verre, s'agite et délire si violemment qu'on ne le voit pas dissimuler le verre pilé entre deux plis de sa culotte bouffante. Et quelques minutes plus tard, le même aissaoua, redevenu calme et lucide, fait dans l'assistance une quête fructueuse.

Pour terminer, quelques congressistes ont voulu goûter les agréments d'une course à chameau. Sport fâcheux ! On en a vite assez de cet animal onduleux et mouvant, qui, rien qu'en se dressant debout vous projette à trois mètres en l'air, qui vous cahotte horriblement, comme s'il boîtait des quatre pattes, et qui, grâce à la flexibilité incroyable de son cou, peut retourner la tête entièrement, en cours de route, pour regarder face à face son cavalier, d'un air stupide !

***

Nous quittons Tunis ; la ville, presque violette dans le soir qui tombe, oscille et disparaît, lentement submergée par la brume. Et, comme pour résumer mon impression d'ensemble, au terme de ce voyage, en m'éloignant de la terre d'Afrique, je retrouve, dans ma mémoire, plus vivants, plus familiers, et maintenant parés de la poésie du souvenir, les beaux vers où Henri de Régnier, chantant Constantinople et la Syrie, a célébré, du même coup, tout l'Orient, l'Orient immuable, identique à lui-même à travers l'espace, à travers les siècles....

« Peut-être, si j'avais choisi mon temps où vivre,
Eussé-je, grave et doux, vieilli sous le turban,
Et ma vie eût passé ses jours calmes à suivre
L'ombre du cyprès noir et du minaret blanc.

A la fontaine pure où coule une onde claire,
J'aurais lavé mes pieds, mon visage et mes mains,
Et prosterné mon corps au tapis de prière
Chaque fois qu'au ciel bleu chantent les muezzins...

Et, dans le cimetière où se pressent les tombes,
Harmonieusement, et du haut des cyprès,
La voix des rossignols et la voix des colombes
Auraient bercé, là-bas, mon sommeil sans regrets...

Mais qu'importe la vie, à qui peut, par son rêve,
Disposer de l'espace et disposer du temps !
Qu'importe, puisque j'ai, d'une illusion brève,
Satisfait à jamais mon désir d'un instant ;

Et qu'à travers *Tunis*, et dans la verte brousse
J'ai ressenti l'attrait du pays musulman,
Où s'allonge, le soir, sur la terre âpre et douce,
L'ombre du cyprès noir et du minaret blanc ».

B. LOGRE.

LES COSTUMES DE MÉDECINS

LE MÉDECIN DE QUARTIER (PARIS), par TRAVIÉS



Il n'affiche pas son nom sur toutes les murailles, ne vend pas de remèdes secrets et ne garantit pas la parfaite guérison ; c'est un homme honnête, consciencieux, bienfaisant et infatigable, aussi ne fait-il pas fortune et met-il trente ans à acquérir une modeste aisance. — Que ne se fait-il charlatan ?

* * *

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

(Dessin original)

Par GEORGES VILLA



LA CONSULTATION DU JOCKEY.

— Vous souffrez de l'estomac ! Comment sont vos selles, mon ami ?
— ... Mes selles ...!!? elles sont en cuir...

DIÉTÉTIQUE

DIÉTÉTIQUE COMPARÉE ET PRATIQUE (1)

Pour accomplir sa tâche et poursuivre la préparation des menus des repas de midi, la ménagère doit prévoir encore le choix d'aliments importants, c'est-à-dire de fromages et de fruits.

Dans notre tableau (2) ils sont énumérés, groupés sans classification d'aucune sorte, faute de données générales utiles en pratique.

A l'exception de cas particuliers, bien déterminés, leur consommation doit être inspirée d'un raisonnable éclectisme.

Leur valeur en diététique est considérée comme tellement importante, qu'il ne faut pas craindre de les imposer à la fin des grands repas, à l'encontre d'une mode ou d'un genre de snobisme qui tend à supprimer les fromages les plus délicats des menus somptueux, comme des plus modestes, et qui ne craint pas de limiter la ration des fruits à une portion congrue.

« J'ai suffisamment mangé », allèguent les abstentionnistes, quand après les légumes, le fromage est offert. Le plus souvent ils devraient convenir qu'ils ont mangé avec excès des premiers aliments du repas.

Il est certain que l'argument serait péremptoire s'il en pouvait exister un, mais au contraire, il dénonce une pratique condamnable.

En effet, les éléments de l'alimentation de l'homme frugal n'étant pas tous représentés dans ceux qui constituent les entrées, les plats de viande, et les légumes, une retenue volontaire au cours des repas doit conserver une suffisante appétence jusqu'à la fin d'un menu bien conçu.

Les abstentionnistes se retranchent encore derrière une mauvaise raison. Il n'aiment pas le ou les fromages, le plus souvent du fait de leur éducation première.

Un tel aveu démontre les nécessités d'une rééducation amplement justifiée par les propriétés peptogènes, et nutritives des dérivés du lait.

De nos jours les fromages offerts à la consommation sont si variés, si nuancés, que le succès d'une rééducation, avec une patiente persévérance, est assuré dans la majeure partie des cas.

Les abstentionnistes irréductibles sont le plus souvent des sujets qui relèvent des conseils du médecin directement, comme évoluant des troubles hépatiques, voir, des troubles psychiques.

Les fruits sont moins abandonnés que les fromagese mais, pour des causes diverses, ils sont consommés en général en quantité insuffisante.

Qu'ils soient mangés crus ou cuits, leur ration pourrait être utilement plus élevée qu'elle n'est couramment. Les fruits fournissent à l'économie de l'homme des principes utiles qu'il ne rencontre pas dans les autres aliments, et qui coopèrent au chimisme gastrique au cours de toutes ses phases.

Ces assertions ne sauraient être fondées sans être complétées par des considérations sur le mode d'ingestion des fruits.

Leur saveur goûtée, leur consistance à l'état de pleine mâturité les désignent, plus que toute autre matière alimentaire, à l'attention de tous, pour l'impérieuse nécessité qu'il y a de les soumettre à un séjour suffisant dans la bouche afin de les broyer, de les mastiquer de les insaliver.

Leur constante digestibilité est à ce prix, car les troubles imputés à nombre de fruits sont dus à leur ingestion inconsidérée, trop rapide. Favorisée par la saveur gourmande éprouvée par le palais, elle élude la mastication nécessaire, et offre à l'estomac des fruits non divisés, non insalivés, qui provoquent des phénomènes mécaniques allant jusqu'au rejet du bol alimentaire hors des voies digestives.

Les principes propres aux fruits sont toujours accusés, mais à tort, et leur disqualification s'ensuit au grand dommage de la diététique.

En effet, avec les mets qui les précèdent les fromages et les fruits concourent à la constitution d'un régime sans excès de viande et de matières grasses fermentescibles.

Encadrer les viandes d'éléments végétaux, c'est réussir à satisfaire le mécanisme gastro-intestinal et la nutrition à la fois.

Dr LEON DERECQ.

(1) *Paris Médical*, 18 mai 1912.
(2) *Paris Médical*, 27 avril 1912.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Diarrhée tuberculeuse.

Commencer par modifier le régime en instituant une alimentation végétarienne avec pâtes et purées. Administrer le képhir comme boisson. Ensuite donner le bleu de méthylène :

Bleu de méthylène	1gr,50
Lactose	3 gr.

M. S. A. et diviser en 15 cachets dont on prendra 3 à 4 dans la journée.

Ou bien les cachets d'Ewald :

Salicylate de bismuth	3 grammes.
Benzonaphtol	1gr,50
Résorcine bisublimée	5 grammes.

Pour 10 cachets. Un cachet avant le repas.

(RENON.)

Diarrhée toxique.

Ces diarrhées, qui sont toujours d'origine alimentaire, doivent d'abord être traitées par un purgatif *salin* pour évacuer l'intestin. Diète hydrique. Seulement après disparition des selles fétides on pourra donner des médicaments appropriés, par exemple :

Sous-nitrate de bismuth	4 grammes.
Laudanum	XV gouttes.
Teinture de cannelle	10 grammes.
Sirop de coings	30 —
Eau de riz	130 —

Par cuillerée toutes les heures.

(HUCHARD et FIESSINGER.)

Diarrhée chronique.

Régime végétarien, pâtes et purées.

Après le repas, un cachet de 1 gramme de tanalbine.

Si la diarrhée est fétide, donner à jeun, le matin, dans un peu d'eau une cuillerée à café du mélange salin :

Sulfure de soude / Bicarbonate de soude	} 30 grammes.
Chlorure de sodium	15 —

Si la diarrhée persiste, faire prendre avant le repas un paquet :

Poudre de simarouba / — de cachou	} 3 grammes.
Sous-nitrate de bismuth	7gr,50
Extrait de ratanhia	2gr,50

Pour paquets ; no 10.

(FIESSINGER.)

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

JOURNAL DES PRATICIENS. — **Valeur actuelle de la thérapeutique antituberculeuse** (RÉNON, 25 mai 1912).

« A l'issue du *Congrès de Rome*, il convient d'établir le bilan exact des médications antituberculeuses actuelles. Nous n'avons pas encore une physiothérapie définitive, comme on l'a très imprudemment annoncé. On lutte mieux contre la tuberculose que jadis, mais la lutte est loin d'être toujours victorieuse. Aussi est-il nécessaire *d'orienter les recherches d'un autre côté*, si l'on ne veut pas stagner indéfiniment sur place.

Tous les espoirs se tournent aujourd'hui vers la *chimiothérapie*. Sans doute, la chimiothérapie a déjà essayé, sans résultat décisif, toute une série de substances, depuis le vieil arsenic et les sels de chaux utilisés par les méthodes de reminéralisation et de récalcification, jusqu'aux sels de radium, en passant par les composés organiques de corps anciennement connus. »

Ces médications possèdent vraisemblablement une action générale sur l'organisme ; peut-être ont-elles un effet suggestif dû au nom de la médication, mais elles n'ont aucune action sur le bacille.

« C'est probablement du côté des *ferments* et de la *chimie physique* qu'est l'avenir de la phtisiothérapie. »

GAZ. HEBD. DES SCIENCES MÉDIC. DE BORDEAUX. — **Réaction des méninges et injection sous-arachnoïdienne de sulfate de magnésie** (SABRAZÈS et BONNIN, 25 mai 1912).

« A diverses reprises, sans en obtenir de brillants résultats, nous avons injecté des solutions de sulfate de magnésie, par ponction lombaire, à des tétaniques suivant la technique de Meltzer et Auer appliquée également par Marinesco et par notre collègue Rocaz au traitement de la chorée de Sydenham. »

C'est pour la première fois qu'il est fait mention d'un fait intéressant relatif à l'action physiologique et thérapeutique de ce sel. Chez une tétanique, la ponction lombaire ramène un liquide clair, sans excès d'albumine, sans réaction cytologique. Injection de 3 centimètres cubes de la solution à 25 p. 100. Nouvelle ponction lombaire 26 heures après; sous forte tension, liquide louche, avec un épais sédiment : *réaction cytologique purulente aseptique, avec polynucléaires neutrophiles prédominants, lymphocytes de grande taille, grands lymphocytes nucléolés, grands mononucléaires.*

Un chien de 15 kilogrammes reçoit 1 centimètre cube de la solution. Dix heures après, le liquide céphalo-rachidien présente exactement la même formule cytologique.

« L'intensité de cette réaction puriforme aseptique provoquée, susceptible de laisser après elle des résidus dans les centres nerveux et les méninges, commande la plus grande circonspection dans l'emploi d'un mode de traitement parfois héroïque, mais non toujours sans danger. »

LYON MÉDICAL. — **Méningite suraiguë après énucléation de l'œil pour phlegmon post-traumatique.** (JACQUEAU, 26 mai 1912).

Un terrassier reçoit le 3 octobre un éclat de fer sur l'œil. Le 10 octobre, phlegmon; matin du 2e jour, énucléation; matin du 3e jour, méningite suraiguë.

C'est un cas de plus à ajouter à ceux déjà signalés où l'énucléation par panophtalmie aurait déterminé une méningite mortelle. Dans aucun fait antérieur on ne retrouve une rapidité d'évolution aussi grande. Il existe d'ailleurs des cas de mort par méningite au cours d'une panophtalmie, même sans opération quelconque.

« Pour conclure, je pense que l'exentération ignée doit être la méthode de choix dans le traitement de la panophtalmie aiguë, confirmée, l'énucléation restant indiquée avant que celle-ci ne soit franchement déclarée et dès qu'il est possible de la prévoir. »

CLINIQUE. — **Des alopécies diffuses de la moustache** (SABOURAUD, 24 mai 1912).

Entre 20 et 30 ans, surtout chez les sujets dont le cuir chevelu séborrhéique est pelliculeux, dont l'alopécie progressive annonce la future calvitie, on observe fréquemment un état pityriasique marqué de la moustache et des sourcils. Ces alopécies diffuses donnent lieu à des obsessions bizarres chez les neurasthéniques. Le traitement local devra être des plus simples.

On ne se trompera jamais en parlant au patient de son état nerveux, « car quand un malade qui n'est pas un peladique vient nous consulter pour une alopécie diffuse de la moustache, cet état nerveux ne manque jamais. C'est cet état qui lui fait prendre au sérieux l'alopécie diffuse de la moustache, en elle-même presque toujours, négligeable. »

PRESSE MÉDICALE. — **Résultats immédiats et éloignés de la résection totale des varices superficielles des membres inférieurs** (ALGLAVE, 25 mai 1912).

Les accidents ou incidents qui peuvent survenir immédiatement après la résection totale des varices seront facilement évités par quelques précautions d'ordre technique ; ceux qui peuvent se manifester au moment de la convalescence s'atténuent et disparaissent habituellement très vite. Les uns et les autres n'ont ordinairement aucune gravité et ne sauraient, en toutes circonstances, être des arguments sérieux à opposer à la résection totale des varices et à mettre en balance avec ses bienfaits.

« L'ensemble des résultats immédiats éloignés que nous a donnés *la résection totale des varices* nous permet d'écrire que cette opération, pratiquée suivant la technique que nous avons étudiée depuis 1902 et proposée depuis 1906, mérite d'être regardée comme l'une des opérations les plus satisfaisantes de la chirurgie moderne. »

PRESSE MÉDICALE. — **La greffe adipeuse et ses principales applications** (LENORMANT, 25 mai 1912).

La greffe adipeuse utilisée à combler les cavités osseuses pathologiques et chirurgicales mérite bien le nom de « plombage organique ». Comme tout plombage, elle assure une obturation temporaire de la cavité et se réduit peu à peu pour faire place à la cicatrice véritable, entièrement édifiée par l'os lui-même.

JOURNAL DE MÉDECINE DE PARIS. — **Psoriasis et Vaccine** (JEANSELME, 25 mai 1912).

Chez un sujet en poussée de psoriasis, l'irritation cutanée produite par le vaccinostyle a provoqué la formation d'éléments psoriasiques.

ÉCHO MÉDICAL DU NORD. — **Oxalurie d'origine alimentaire et hématurie** (DUBOIS et BOULET, 26 mai 1912).

Une oxalurie à la suite de l'ingestion de 120 grammes d'oseille, par conséquent d'origine alimentaire, s'est accompagnée d'une hématurie assez importante, sans élimination de graviers, et sans qu'il existe de calcul dans l'appareil urinaire, ainsi que l'a montré l'épreuve radiographique, restée négative. Deux cas semblables ont été rapportés par Debout d'Estrées (*Ass. fr. d'Urologie*, oct. 1911). Un cas d'anurie reconnaissant la même cause a été récemment observé par le Pr Carrière. « Nous sommes persuadés que ces troubles urinaires, surtout les hématuries, doivent être assez fréquents à la campagne, chez les enfants, où ils passent facilement inaperçus... »

NOUVELLES

Le 5e Concert de l'Orchestre médical

L'Orchestre médical a donné jeudi dernier, à la salle Gaveau, son 5e concert au profit d'œuvres de préservation contre la tuberculose. Ce fut un véritable régal qu'une assistance, extrêmement nombreuse et fort brillante, s'est plue à délicatement savourer.

L'Orchestre médical est, d'ailleurs, un habitué du succès, et la belle renommée que lui ont acquise ses précédentes auditions n'a rien que de très légitime. Groupés sous la baguette habile du maëstro BUSSER, nos 70 ou 80 confrères forment, en effet, le plus remarquable ensemble qu'on puisse trouver : ses qualités sonores sont excellentes, son exécution magistralement vivante, son souci des nuances et sa souplesse dignes de tous les éloges. C'est dire la belle interprétation qui fut donnée de la Symphonie en *sol majeur* (*la Surprise*), d'Haydn, par laquelle débutait ce 5e concert : l'orchestre a su en détailler toutes les finesses.

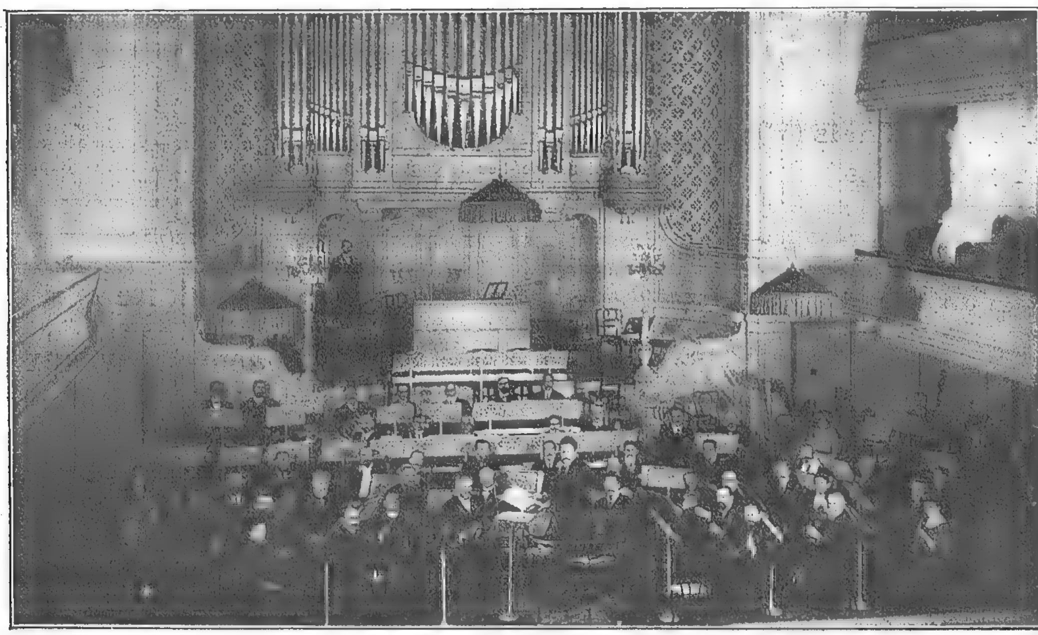
Un des principaux attraits du programme était l'exécution de deux œuvres de médecins musiciens, les Drs DESTOUCHES et BLONDEL, qui ont recueilli l'un et l'autre une ample moisson de bravos. On a particulièrement goûté le *Prélude d'Isis*, de DESTOUCHES, composition joliment expressive et de grand effet : la mélodie, d'abord esquissée dans le grave par le quatuor, puis reprise par tout l'orchestre, est d'une belle envolée. L'*Hymne aux morts pour la patrie*, de BRUNEL, par son élan rythmique, sa richesse d'instrumentation, ses heureux rappels de *Marseillaise*, a fait aussi beaucoup d'impression.

Le Dr COVILLE, qui a chanté cet *Hymne* avec une noble vigueur, s'est fait également applaudir, et de façon chaleureuse, dans les airs d'*Armide*, de Glück, et de *Henri VIII*, de Saint-Saëns : sa voix est chaude, souple, bien posée.

On n'a pas moins fêté la gracieuse cantatrice qu'est Mme VAUCAIRE, laquelle interpréta avec infiniment de charme et d'élégance quatre *lieds* de Schumann, Schubert, Busser et Cuvillier.

Le Cercle choral parisien, qui prêtait son concours à cette soirée, a remporté, lui aussi, un mérité succès : c'est une phalange bien disciplinée de talentueux chanteurs, que M. V. DURAND dirige avec grande compétence. L'exécution d'un chœur de Henri MARÉCHAL, *les Villes mortes*, a été particulièrement apprécié.

Trois artistes de tout premier ordre embellissaient encore ce copieux programme : Mme CAPONSACCHI, qui est une des gloires justement célèbres du violoncelle, joua le *Concerto* d'Haydn avec un art consommé, une exquise sonorité, une technique irréprochable : on lui fit une ovation fort enthousiaste.



Les exécutants du 5e Concert de l'Orchestre médical.

Mme Ariane HUGON, de l'Opéra, dansa de façon ravissante les airs de *Seer Gynt*, de Grieg : ses attitudes furent joliment expressives.

Enfin Mme CHAILLEY-RICHEZ, qui est une de nos pianistes les plus réputées, s'est fait acclamer à plusieurs reprises. Merveilleuse a été son exécution des *Variations symphoniques* de César Franck, qu'accompagnait l'orchestre : son jeu, tour à tour d'une finesse délicieuse et d'une fougue passionnée, a su mettre dans sa vraie lumière cette œuvre admirable.

Bref, magnifique soirée, qui fait le plus grand honneur à ses organisateurs et à laquelle nous souhaitons bien des lendemains.

G. PETIT.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Un grand procès de sorcellerie au XVIIe siècle. L'abbé Gaufridy et Madeleine de Demandolx (1600-1670) d'après des documents inédits, par M. JEAN LORÉDAN. 1912, 1 vol. in-8 de 436 p. avec figures. Broché, 5 fr. (*Perrin et Cie*, édit. à Paris).

Almanach Russe des villes d'eaux, des Cures d'air et des Etablissements sanitaires. Rédigé pour la partie Russo-Allemande par le Dr J. AISINMANN, pour la partie Française, par le Dr J. JITCMIRSKY. 1 vol. in-16. Broché. (*Edition Utilitas*, Paris. Berlin. Saint-Pétersbourg).

Chimie thérapeutique. De la toxicité des arsénos employés en thérapeutique. Note de M. A. MOUNEYRAT. (Extrait de *Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences*).

Anthropologie anatomique, crâne, face, tête sur le vivant, par le Dr GEORGES-PAUL BONCOUR. 1912, 1 vol. in-16 de 396 pages, cartonné 5 fr. (*O. Doin et Fils*, édit. à Paris.)

La stérilisation de la syphilis, par le Dr LEREDDE. 1912. 1 vol. in-8 de 150 pages, br. (*A. Maloine*, édit. à Paris.)

La cuisine simple et à bon marché, par Madame A. MOLL-WEISS. 1912. 1 vol. in-16 de 150 p. Br. 1 fr. (*Armand Colin*, éditeur à Paris.)

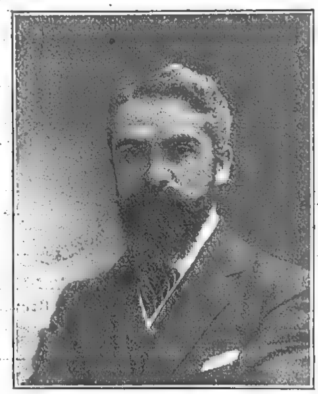
NOUVELLES *(Suite)*

Le Dr Legueu est nommé Professeur de Clinique des Maladies des Voies urinaires à la Faculté de médecine de Paris.

Le nouveau professeur des maladies des voies urinaires est de ceux dont le choix ne se discute pas. Après la mort d'Albarran, nul mieux que lui ne pouvait occuper la chaire du maître vénéré, le professeur Guyon.

Dès le début de ses études, les affections de l'arbre urinaire passionnèrent le jeune maître. Ses qualités précoces et solides lui attirèrent de suite l'affection du professeur Guyon dont il fut successivement l'interne, le chef de clinique, puis l'Assistant.

Reçu à l'externat en 1883, il était deux ans plus tard interne des hôpitaux, puis médaille d'or en 1890. Ses succès furent rapides. En 1887, il était aide d'anatomie, prosecteur provisoire en 1889, prosecteur titulaire en 1890. Deux ans après, en 1892, il revenait à Necker comme chef de clinique des maladies des voies urinaires. En 1895, il était reçu chirurgien des hôpitaux et, en 1898, professeur agrégé à la Faculté de médecine.



Cl. Walery.

Le Dr Legueu.

Le labeur de Félix Legueu est considérable, son activité inlassable. Dès 1901, il entreprit une série de cours sur les affections urinaires tant à Necker qu'à Clamart et à Laennec. Il trouva encore le temps d'écrire un important *Traité chirurgical d'Urolgoie*, de rédiger la *Chirurgie du rein et de l'uretère*, le *Rein mobile*, le *Traité médico-chirurgical de gynécologie* (en collaboration avec Labadie-Lagravel. Entre temps il collabore au traité classique de Le Dentu et Delbet dans lequel il décrivit les *Maladies de la vessie, de l'urètre et du pénis* et l'*infection urinaire*. Ses publications dans les revues scientifiques, les sociétés savantes sont innombrables et variées.

D'une documentation générale étendue à toutes les questions de la pathologie, il a apporté à l'étude spéciale des maladies des voies urinaires les connaissances générales d'un chirurgien qui n'ignore rien de la chirurgie.

Svelte, élégant, le torse bien pris et droit, Legueu a des yeux noirs et perçants qui brillent dans un visage mat et pâle qu'encadre une barbe noire à peine veinée de blanc. Sa parole est chaude et prenante ; véritable orateur, les phrases sur ses lèvres coulent en périodes harmonieuses et parfois risquées, qui glissent, rebondissent, déferlent pour s'étaler enfin dans le large épanouissement de l'idée.

Le professeur Félix Legueu n'est pas de ceux que leur grandeur rend inaccessibles. Il est aimable et d'abord facile ; toujours prêt à mettre ses connaissances à la portée de ceux qui viennent lui demander conseil, il sait distinguer ses élèves et diriger leur travail. C'est un ami des jeunes et déjà la longue suite d'élèves qui l'accompagnent chaque matin fait prévoir le succès que trouvera son enseignement à Necker.

La vieille clinique, si longtemps endeuillée par la maladie et la mort du professeur Albarran, va renaître, vivante et encombrée comme jadis, sous l'élan de son nouveau titulaire en qui chacun se plaît à reconnaître toutes les qualités d'un véritable chef d'école.

R. Grégoire.

Le Dr Desgrez est nommé Professeur de Chimie à la Faculté de médecine de Paris.

Celui qui, il y a quelque vingt-cinq ans, aurait prédit à Alexandre Desgrez qu'il occuperait un jour la chaire des Wurtz et des Gautier, l'aurait certainement bien étonné.

Le jeune campagnard d'alors arrivait à Paris malgré les conseils de son patron, petit pharmacien de province, qui voulait l'envoyer à Besançon ; il arrivait sans argent, sans recommandation, pour y faire ses études de pharmacie. Et ce fut pendant des années une rude bataille, pour vivre d'abord, pour s'élever ensuite échelon par échelon jusqu'aux titres les plus enviés.



Phot. Manuel.

Le Dr Desgrez.

Si j'insiste sur ces débuts, c'est qu'ils constituent un beau titre de gloire du nouveau professeur de chimie et que, loin de les oublier, lui-même, avec sa verve coutumière, rappelle volontiers les anecdotes de ces années difficiles. Elles mériteraient d'être contées en détail pour servir aux jeunes de leçon et d'encouragement.

Alexandre Desgrez fut successivement interne en pharmacie des Hôpitaux, puis interne médaille d'or, élève de Béhal, préparateur de Friedel, docteur ès sciences, docteur en médecine, chef de laboratoire de Bouchard, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, etc...

Ses travaux fort nombreux et importants ont porté sur les rapports de la nutrition et de la sérothérapie, sur les maladies de la nutrition, sur les conditions de la toxicité des dérivés de l'albumine, sur l'intoxication oxycarbonée, sur la régénération de l'air dans les sous-marins, etc.

Son enseignement si personnel qui fut tant goûté de ceux qui ont suivi ses conférences, son esprit d'organisation si remarqué pendant son passage à la direction des travaux pratiques de chimie ; la sympathie qu'il a toujours inspirée aux étudiants assurent à l'avance un réel succès au cours magistral du nouveau professeur.

Jean Camus.

NOUVELLES *(Suite)*

Le Dr Lejars est nommé Professeur de Pathologie externe à la Faculté de Médecine de Paris.

M. Lejars (Marie-Louis-Félix), né le 30 janvier 1863, vient d'être nommé à 49 ans professeur de pathologie externe à la Faculté de médecine. Cette nouvelle prouesse n'est pas faite pour nous étonner. M. Lejars a parcouru toutes les étapes de sa carrière avec une étonnante rapidité, puisqu'il était chirurgien des hôpitaux de Paris à 28 ans et agrégé de la Faculté à 29 ans. Il était le premier de la promotion de 1892.

Aussi bien ces succès s'expliquent par les rares qualités qu'a toujours déployées le nouvel élu. M. Lejars a toujours été, dans toute l'acception du terme, un travailleur et, ce qui est plus, un travailleur consciencieux et honnête. Il n'est personne qui n'ait eu du plaisir à lire ces articles pleins de bon sens qu'il publie depuis des années, dans la *Semaine médicale*. On est toujours sûr, quand on lit un de ses articles, d'apprendre quelque chose, et quelque chose d'utile, de



Cl. Pierre Petit

Dr Lejars.

pratique, car c'est toujours ce côté de la pathologie que M. Lejars semble avoir particulièrement en vue, toutes les fois qu'il parle ou qu'il écrit.

Aussi, sans parler de ses nombreuses publications dans les journaux, de ses communications, toujours très écoutées, à la Société de chirurgie, de sa collaboration à nos grands traités, de son excellent recueil de cliniques, on peut dire que M. Lejars a mis toute son âme dans un livre justement célèbre, traduit dans toutes les langues et dont les éditions se succèdent de façon ininterrompue plus encore à l'étranger que chez nous, nous voulons parler du Traité de Chirurgie d'urgence. Sans craindre de dépasser notre pensée nous pouvons affirmer que ce livre est un chef-d'œuvre de notre époque. Le choix de la Faculté est donc particulièrement heureux et la chaire de pathologie externe a trouvé le maître qu'il lui fallait.

Anselme Schwartz.

Le Dr Guilly a été nommé dentiste des Hôpitaux de Paris.

Le Dr Henri Guilly est né à Merry (Yonne) le 15 juillet 1877. Il fit ses études secondaires au Collège d'Auxerre et commença ses études médicales à la Faculté de Paris, en 1898.

Externe des Hôpitaux en 1900, il eut comme maîtres



Le Dr Guilly.

successifs les Dr Tenneson, Aug. Broca, Talamon, Le Gendre, le professeur Pinard. Interne de Saint-Lazare en 1903, il passa deux ans dans le service du Dr Barthélemy. Reçu docteur en médecine en 1904, il se spécialisa et eut successivement comme maîtres les Drs Capdepont, Rodier, Pitsch et Chompret. Il est démonstrateur à l'École française de Stomatologie depuis deux ans.

Le Dr Schæfer a été nommé dentiste des Hôpitaux de Paris.

Le Dr Charles Schæfer est né à Paris, le 4 juin 1878. Il commença ses études médicales en 1898. Externe des hôpitaux en 1899, il fit sa thèse de doctorat



Le Dr Schæfer.

en 1905 sur la lithiase de la glande sous-maxillaire. Il étudia la technique dentaire à Montréal (D. D. S.) et à Philadelphie ; puis la clinique stomatologique dans le service du Dr Rodier. Actuellement il est assistant de technique opératoire à l'École française de stomatologie.

Service de Santé militaire. — Un concours sera ouvert le 2 décembre 1912 à neuf heures du matin à l'École d'application du service de santé militaire pour l'admission à 40 emplois de médecin aide-major de 2e classe élève à ladite école.

Sont admis à concourir les docteurs en médecine ayant eu moins de vingt-huit ans le 1er janvier 1912 et ayant satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée. Les étudiants en médecine qui ne sont pas encore en possession du diplôme de docteur en médecine sont également autorisés à concourir sous réserve de l'annulation de leur admission s'ils ne sont pas reçus docteurs avant le 31 décembre 1912. Les demandes d'admission au concours doivent être adressées au ministre de la guerre (7e direction, 1er bureau) avant le 15 novembre 1912. Les programmes arrêtés le 14 mai 1912 donnant les conditions de ce concours sont insérés au Bulletin officiel du ministère de la guerre.

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel et Grand Hôtel d'Aix. — *1er ordre.* Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel Astoria et de l'Arc Romain — 182 chambres, 43 bains. — Création du dernier moderne. — En face les Thermes et le Parc. — Télégrammes : *Astoria.*

Hôtel de l'Établissement Thermal et Hôtel Britannique. — Confort moderne. — Grand jardin. — Prix modéré.

Hôtel de l'Europe, Villa Victoria et Hôtel Bristol, Centre de la Ville, près de l'Établissement Thermal et les Casinos, 80 appartements et salles de Bains. Unique "Jardin-Restaurant ", Garage, etc. E. Leder, propriètaire.

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — *1er ordre.* La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiène, Palace et Médical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Hôtel des Bruyères et Central Hôtel. — Maisons de famille, Grand jardin. Pension de 8 à 12 francs. — *Exécution rigoureuse des régimes.* — E. Sinet, propriétaire.

Dax

Grand Hôtel des Baignots. — Le plus important de la Station. — 300 chambres Touring-Club. — Ascenseurs. — Garage. — Splendide parc anglais.

Évian.

Royal Hôtel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

Martigny-les-Bains.

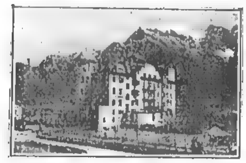
Hôtel International (1er ordre). 200 chambres. — Salles de bains. Menus de régime.

Grand Hôtel des Bains. — Très confortable, communique avec l'établissement hydrothérapique.

Pougues.

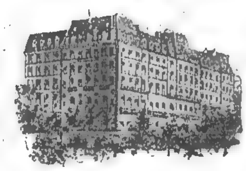
Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Ragaz-Pfœffers (Suisse).



Hôtel Bristol. — Au milieu d'un vaste jardin. — Maison neuve de 1er ordre, tranquille. — Vue splendide. — Service automobile pour conduire les baigneurs à l'établissement thermal.

Royat.



Grand Hôtel et Majestic Palace. — Installations spéciales pour régimes alimentaires. — Parc de 4 hectares. — Cure de terrain. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres.

Sils Maria (Engadine, Suisse).



Giger's Hôtel Waldhaus. — Au milieu des bois, sur une colline dominant la vallée et les lacs, loin du bruit et de la poussière. — Alimentation rationnelle comprenant beaucoup de fruits et de légumes frais. — Confort moderne.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. — Électricité. — Salles de bains. Garage avec boxes. — Téléphone.

Vichy.

Hôtel du Parc. (Aletti, Directeur.)

Hôtel Majestic. (Aletti, Directeur.)

Nouvel Hôtel. — 1er ordre. Sur le parc. En face de l'établissement. 250 chambres. Appartements avec salle de bains. Lavabos à eau chaude et froide. Tables de régime. Orchestre.

LA VIE MÉDICALE

Faculté de médecine de Paris. — *Chaire de pathologie externe.* — M. le Dr Lejars est présenté en 1re ligne par 33 voix sur 33 votants. M. le Dr Auguste Broca est présenté en 2e ligne.

Chaire de clinique des maladies des voies urinaires. — M. le Dr Legueu est présenté en 1re ligne par 32 voix sur 33 votants. M. le Dr Marion est présenté en 2e ligne.

Chaire de chimie médicale. — M. le Dr Desgrez est présenté en 1re ligne par 31 voix sur 33 votants. M. le Dr Maillard est présenté en 2e ligne.

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE MÉDECIN DES HÔPITAUX. — *Consultation écrite.* — Séance du 31 mai : MM. Crouzon, 20 ; Courcoux, 19 ; Malloizel, 18 ; Merklen, 20.

Séance du 3 juin : MM. Gaultier, 19 ; Sézary, 17 ; Faure-Beaulieu et Lortat-Jacob, 19.

Epreuve opératoire. — Séance du 3 juin : MM. Gernez et Marcille, 28 ; Mocquot, 26 ; Martin, 25 ; Mercadé, 24 ; Hallopeau, 28 ; Mathieu, 26 ; Okinczyc, 25.

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. — *Consultation écrite.* — Séance du 29 mai : MM. Kuss, 17 ; Kendirdjy, 16 ; Gernez, 18 ; Mercadé, 14 ; Heitz-Boyer, 18.

Séance du 31 mai : MM. Roux, 18 ; Sauvé, 15 ; Marcille, 20 ; Capette, 19.

Le premier concours de chirurgien des hôpitaux se termine par la nomination de MM. Paul Hallopeau et Marcille.

2e CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. — Le jury est provisoirement composé de MM. Lenormant, Duval, Robineau, Chaput, Launay (qui acceptent) ; Sebileau et Richardière (qui n'ont pas encore fait connaître leur acceptation).

Concours de médecin de l'assistance médicale à domicile. — *Epreuve clinique.* — Séance du 29 mai. — MM. Rol, 18 + 9 = 27 ; Gadreau, 16 + 8 = 24.

Séance du 30 mai. — MM. Lourier, 15 + 7 = 22 ; Chalard, 18 + 8 = 26.

Le concours s'est terminé par la nomination de MM. Ferry, Burnier, Rol, Houdard, Janin, Chalard, Gadreau, Hutinet, Strauss, Bougeant.

Faculté de médecine de Paris. — CONCOURS DU PROSECTORAT. — Épreuve écrite : MM. Barbet, 16 ; Cadenat, Pascalis et Mock, 21 ; Houdart, 23 ; Moure, 19 ; Girode et Cruet, 21.

Épreuve orale d'anatomie : MM. Barbet, 18 ; Cadenat, 20 ; Pascalis et Mock, 16 ; Houdart, 19 ; Moure, 16 ; Girode, 19 ; Cruet, 16.

Épreuve orale de physiologie : MM. Barbet et Cadenat, 15 ; Pascalis, 16 ; Mock, 13 ; Houdart, 14 ; Moure, 12 ; Girode, 14 ; Cruet, 12.

Épreuve de chirurgie : MM. Barbet, 14 ; Cadenat, 18 ; Pascalis, 13 ; Mock, 16 ; Houdart, 17 ; Moure, 13 ; Girode, 18 ; Cruet, 16.

Épreuve de médecine opératoire : MM. Barbet, 25 ; Cadenat, 27 ; Pascalis, 28 ; Mock et Houdart, 26 ; Moure, 23 ; Girode, 24 ; Cruet, 22.

Épreuve de dissection : MM. Barbet et Cadenat, 29 ; Pascalis, Mock et Houdart, 72 ; Girode, 28.

Le concours s'est terminé par la nomination de MM. Cadenat et Houdart.

Facultés de médecine. — TOULOUSE. — M. le Dr Aloy, agrégé des facultés de médecine, est chargé, à partir du 1er novembre 1912, d'un cours de chimie et toxicologie.

M. le Dr Bardier, agrégé des facultés de médecine, est chargé à partir du 1er novembre 1912, d'un cours de pathologie expérimentale.

BORDEAUX. — M. le Dr Barthe, agrégé, a été présenté par le conseil de l'Université pour le titre de chargé de cours de toxicologie, récemment créé.

Concours pour deux places de chef de clinique médicale. — Ce concours sera ouvert à la Faculté de médecine de Bordeaux le lundi 8 juillet, à 9 heures du matin.

Clôture du registre d'inscription le 4 juillet à 4 heures.

Concours pour deux places de chef de clinique chirurgicale. — Ce concours sera ouvert à la Faculté de médecine de Bordeaux le lundi 22 juillet à 9 heures du matin. Clôture du registre d'inscription le 18 juillet à 4 heures.

MONTPELLIER. — M. Cabannes, agrégé, est nommé chef des travaux d'histoire naturelle.

M. le Dr Tarbouriech, agrégé, est chargé d'un cours complémentaire de chimie biologique.

Ecoles de médecine. — REIMS. — M. Boismenus, pharmacien de première classe, licencié-ès-sciences, est institué, pour une période de neuf ans, suppléant de la chaire de chimie.

RENNES. — La chaire de chimie est supprimée. Il est créé une chaire de chimie analytique et toxicologie et une chaire de chimie générale.

M. Lenormand, professeur de chimie, est nommé, sur sa demande, professeur de chimie analytique et toxicologie.

M. Laurent, professeur de pharmacie, est nommé, sur sa demande, professeur de chimie générale.

M. Seyot, suppléant de la chaire de pharmacie, est nommé professeur de pharmacie. L'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie est supprimé. Il est créé un emploi de suppléant des chaires de chimie et un emploi de suppléant de la chaire de physique.

M. le Dr Perrier, suppléant des chaires de physique et de chimie, est nommé suppléant des chaires de chimie.

Hôpitaux de Province. — MARSEILLE. — Le lundi 28 octobre 1912, à neuf heures du matin, il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu un concours pour la nomination à quinze places d'élèves externes en médecine et en chirurgie.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'administration des hospices à l'Hôtel-Dieu.

La liste sera close le lundi précédant le jour du concours (terme de rigueur).

LILLE. — Un concours pour 21 places d'externes des hôpitaux de Lille aura lieu le mercredi 26 juin à 8 heures du matin, dans une des salles de l'hôpital de la Charité. Les candidats doivent avoir quatre inscrptiions. Les inscriptions se font dans les bureaux du secrétariat de l'administration des Hospices, 41, rue de la Barre, à Lille, jusqu'au 20 juin, dernier délai.

AVIGNON. — Un concours sera ouvert le lundi 11 novembre pour la nomination d'un médecin oculiste chargé du service ophtalmologique à l'hôpital Sainte-Marthe d'Avignon. Les candidats devront se faire inscrire avant le 10 octobre, dernier délai.

Un concours pour une place de professeur du cours départemental d'accouchement et d'accoucheur des hôpitaux adjoint au chef de service de la Maternité d'Avignon s'ouvrira le 5 novembre à une heure devant la faculté de médecine de Montpellier. Ce concours est ouvert aux docteurs ayant trois ans d'exercice (un an pour les anciens internes des hôpitaux). S'inscrire à la préfecture de Vaucluse au plus tard avant le 4 octobre, dernier délai.

LE MANS. — Un concours pour une place de chirurgien suppléant, une place de médecin suppléant, une place de chirurgien accoucheur suppléant aura lieu le 10 juin à 9 heures du matin à la Faculté de médecine de Paris.

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

Asiles d'aliénés de Marseille et d'Aix. — Un concours pour la nomination de deux élèves internes en médecine à l'asile d'aliénés de Marseille et deux à l'asile d'aliénés d'Aix sera ouvert le 27 juin 1912, à la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'asile ou à la préfecture des Bouches-du-Rhône (1re division, 3e bureau), avant le 17 juin 1912. Ils devront être âgés de vingt et un ans au moins et de trente ans au plus et avoir 10 inscriptions de doctorat. Les épreuves consistent en une question d'anatomie et de physiologie du système nerveux, écrite; une épreuve écrite sur une question de médecine et une de chirurgie; deux questions orales: une de médecine, une de chirurgie.

Les internes sont nommés pour trois ans, à l'expiration desquels ils pourront être autorisés à faire une nouvelle année d'internat. La date d'entrée en fonctions est fixée au 1er juillet. Traitement 700 francs, la première année, 800 francs la deuxième, 900 francs pour la troisième année à l'asile de Marseille, Le traitement des internes de l'asile d'Aix est de 800 francs par an. Nourris, logés chauffés, éclairés et blanchis aux frais de l'établissement.

Académie de médecine. — Les candidats pour une place de membre titulaire dans la section de pharmacie, en remplacement de M. Caventou décédé, sont : MM. Barillé, pharmacien principal de l'armée en retraite, Daniel Berthelot, professeur à l'École de pharmacie, Coutière, professeur à l'École de pharmacie, Grimbert, professeur à l'École de pharmacie, Léger, pharmacien en chef de l'hôpital Saint-Louis, Patein, pharmacien en chef de l'hôpital Lariboisière.

Syndicat médical de Paris. — Le bureau du S. M. P. pour 1912 se trouve ainsi constitué ; Président, M. de Pradel ; vice-présidents : MM. Birabeau et d'Ayrenx ; secrétaire général, M. Berruyer; secrétaire général adjoint, M. Labady ; trésorier, M. de Spéville ; rédacteur en chef, M. Chapon; secrétaires de la rédaction, MM. Régis et Labady.

Remise de la médaille offerte au Dr Lucas-Championnière. — La remise de la Médaille offerte par ses amis et ses élèves à M. Lucas-Championnière, membre de l'Institut, et exécutée par M. Paul Richer, membre de l'Institut, ancien interne de M. Lucas-Championnière, aura lieu le dimanche 9 juin, à dix heures, dans l'amphithéâtre de chirurgie de l'Hôtel-Dieu. Les cotisations peuvent encore être adressées chez M. G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne. Tout souscripteur d'une somme de 25 francs recevra une plaquette de bronze.

Internat en pharmacie des hôpitaux de Paris. — Le concours annuel de l'internat en pharmacie des hôpitaux de Paris s'est terminé par les nominations suivantes :

MM. 1. Chameroy (101 points) ; 2. Leprat (92 points 1/2) ; 3. Dumonthiers ; 4. Lemeland ; 5. Paul Durand ; 6. Hammerlin ; 7. Démelin ; 8. Goret ; 9. Frebling ; 10. Saimrapt ; 11. Laurin ; 12. Letourmy ; 13. Conchonnet ; 14. Begnier ; 15. Julie ; 16, Gouet ; 17. Guytard ; 18. Chartier ; 19. Guiollot ; 20. Philibert.

21. Barberousse ; 22. Auvin ; 23. Gardères ; 24. Larsonneau ; 25. Croguennec ; 26. Ancibure ; 27. Violé ; 28. Homo ; 29. Beaufour ; 30. Porcher ; 31. Giberton ; 32. Corbasson ; 33. Villeneuve ; 34. Barré ; 35. Ferrand ; 36. Debruères ; 37. Georges Durand ; 38. Crut ; 39. Mabille ; 40. Lecoq.

41. Lambert ; 42. Aubusson ; 43. Darcis ; 44. Fialip ; 45. Vigny ; 46. Chaumont ; 47. Guérin ; 48. Guioth ; 49. Castille 50. Daniel ; 51. Blanc (60 points 1/2).

Les médecins anglais à Evian. — Pendant les fêtes de la Pentecôte, le Dr Léonard Williams et un certain nombre de médecins anglais dont le nom fait autorité sont venus visiter la station d'Evian. MM. P. Girod et Maurice Bernard, administrateurs de la Société, le Dr Baup, directeur de l'établissement thermal, M. J. Barillot, directeur général, ont fait les honneurs. Un grand dîner a eu lieu au Splendid Hôtel. Citons, parmi les convives: le Dr L. Williams et sa fille, le Dr et Mme K. Murphy, le Dr Parsons, le Dr Scott, le Dr Georges Williams, le Dr et Mme Creasy, le Dr Manuel, le Dr et Mme Langdon Brown, le Dr Durlacher, le Dr Robinson, le Dr Sibbald.

École des Hautes-Études. — M. le Dr J. Philippe, ancien collaborateur du regretté Dr Binet, est nommé directeur-adjoint du laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne.

Un médecin spécialiste demande une secrétaire. — Un médecin spécialiste cherche jeune fille ou dame, vingt-cinq à trente ans pour servir de secrétaire, recevoir ses clients, s'occuper de l'entretien de son matériel opératoire. Connaissances spéciales inutiles. Bonne orthographe, très bonne tenue et éducation indispensables.

Adresser offres sous les initiales F. V., au bureau de *Paris Médical*.

Accident d'automobile. — Le Dr Durey-Comte passait à Corbeil en automobile, lorsque sa voiture fut prise en écharpe par l'automobile de M. Gaudinot. Le Dr Durey-Comte fut projeté sur le sol et blessé à la tête.

Mariages. — Mlle Marie Garnier, fille du Dr Garnier (de Châlons-sur-Marne) et M. Lestien, sous-lieutenant au 106e régiment d'infanterie. — M. le Dr Joseph Lévy-Valensi, ancien chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris et Mlle Yvonne David.

Nécrologie. — M. Sandoz, ingénieur, frère du Dr Sandoz à qui nous adressons nos bien douloureuses sympathies. — Le Dr Aldovrandi, médecin-major en retraite, chevalier de la Légion d'honneur. — Le Dr Jean-Paul Baréty, ancien interne provisoire des hôpitaux de Paris, décédé à l'âge de vingt-cinq ans à Nice. — Le Dr Michel Lequette, ancien interne des hôpitaux de Lille (de Lens), décédé à l'âge de 36 ans, fils du Dr A. Lequette (de Lens). — M. Talon pharmacien à Paris. — Guinot, pharmacien à Paris. — Thuveny, pharmacien à Châlons-sur-Marne. — Seyvet, pharmacien honoraire à Mornant (Rhône).

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 12 juin, à une heure. — M. LAMOUROUX. Les péritonites diffuses par rupture de pyosalpinx. (MM. Segond, président ; Letulle, Ombrédanne et Laignel-Lavastine). — M. BRUYÈRE. De la tuberculose pseudonéoplasique ou tuberculose des synoviales tendineuses. (MM. Letulle, président ; Segond, Ombrédanne et Laignel-Lavastine). — M. FERNAGU. Des troubles de la parole dans les chorées. (MM. Letulle, président ; (Segond, Ombrédanne et Laignel-Lavastine).

Jeudi 13 juin, à une heure. — M. MAROIS. Contribution à l'étude thérapeutique des bronchopneumonies infantiles dans le quartier de la Villette 1911. (MM. Gilbert Ballet, président ; Chauffard, Nobécourt et Rathery). — M. THOMAS. Contribution à l'étude de l'œdème unilatéral. (MM. Chauffard, président; Gilbert Ballet, Nobécourt et Rathery). — M. FLANDIN. Pathogénie de la lithiase biliaire. (MM. Chauffard, président ; Gilbert Ballet, Nobécourt et Rathery),

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le Professeur **Gilbert** fera, le *samedi 8 juin*, à 10 h. 1/2, une leçon clinique *sur les diverses modalités cliniques de l'insuffisance aortique, à propos de cinq cas.*

Service de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur M. **Gilbert.** — PROGRAMME DU 10 AU 15 JUIN 1912.

Lundi 10. — 9 h., Dr **Lippmann** : Sphygmomanométrie, sphygmographie. — 9 h. 1/2. Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 11 h., Dr **Chabrol** : Présentation des pièces et des coupes de la semaine précédente.

Mardi 11. — 9 h., Dr **Maurice Villaret** : Séméiologie du système nerveux. Tremblements. — 9 h. 1/2, Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 11 h., Dr **Guilleminot** : Electricité dans les affections des voies digestives.

Mercredi 12. — 9 h., Dr **Jourier** : Examen physique du foie (*suite*). — 9 h. 1/2, visite de M. le professeur **Gilbert.** — 10 h. 1/2, M. le professeur **Gilbert** : Rédaction et correction des ordonnances de la semaine précédente. Traitement de la tuberculose pulmonaire. Présentation de malades.

Jeudi 13. — 9 h., Consultation externe. — 9 h. 1/2 : Visite de M. le professeur Gilbert. — 11 h., Dr **Maurice Villaret** : Balnéothérapie.

Vendredi 14. — 9 h., Dr **Herscher** : Spirométrie et pneumométrie. — 9 h. 1/2, Visite de M. le professeur **Gillbert.** — 11 h., Dr **Chabrol** : Etudes des hémoglobinuries : Les hémolysines dans le sérum et les liquides pathologiques.

Samedi 15. — 9 h., Dr **Lippmann** : Auscultation des artères. — 9 h. 1/2, Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 10 h. 1/2, Clinique de M. le professeur **Gilbert.** — Présentation d'un malade atteint d'hémoglobinurie paroxystique.

Leçons sur le diagnostic et le traitement du tabes et de la paralysie générale. — Le Dr **Leredde** commencera, le *Dimanche 16 juin* à 10 h. 1/2 du matin, à sa maison de Santé, 31, rue La Boétie, une série de quatre conférences sur le *traitement du tabes* et de la *paralysie générale* et les continuera les dimanches suivants.

16 juin. — Le diagnostic par les moyens cliniques et les recherches de laboratoire.

25 juin. — Le *tabes* et la *paralysie générale*, affections syphilitiques vraies.

30 juin. — Le traitement du *tabes* par le mercure. Traitement par le Salvarsan.

7 juillet. — Traitement du *tabes.* Moyens adjuvants. Traitement de la paralysie générale.

On est prié de s'inscrire par correspondance.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

9 Juin. — Cérémonie de remise de la médaille offerte au Dr Lucas-Championnière, à dix heures, à l'amphithéâtre de chirurgie de l'Hôtel-Dieu.

9 Juin. — M. **Auguste Broca**, président de la Société anonyme des Logements économiques pour familles nombreuses, fera visiter le nouvel immeuble qui vient d'être construit 16, boulevard Kellermann, XIIIe arr. Rendez-vous à 10 h. 15.

9 Juin, à 10 heures, 15, rue de Chateaubriand. — Visite des Thermes urbains (Démonstrations, hydrothérapie, entéro-clysothérapie, électrothérapie, air chaud, diététique). Conférence par le Dr **Derecq** sur les rhumatismes déformants traités par l'hydrothérapie chaude.

10 juin. — École de pharmacie de Paris, ouverture du concours pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie de Rouen.

10 juin. — Dernier délai pour l'inscription des candidats aux postes de chef de laboratoire et de chef de laboratoire adjoint de radiologie et d'électro-radiothérapie des hôpitaux. S'inscrire à l'Assistance publique, 3, avenue Victoria, bureau du personnel, de 10 heures à 4 heures.

12 juin. — Ouverture du concours à l'Hôtel-Dieu de Rouen pour la nomination d'un chirurgien adjoint à l'hôpital de Dieppe.

13 juin. — Val-de-Grâce, ouverture des cours d'instruction pour les officiers du service de santé (territoriale), médecins, pharmaciens et officiers d'administration.

13 juin. — A 5 heures, à l'École de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts. M. le Dr **Bérillon** : L'émotivité morbide, les timidités.

15 juin. — A 3 heures, clôture du registre d'inscription pour le concours de chef des travaux anatomiques à la Faculté de médecine de l'Université de Paris. (S'inscrire au Secrétariat de la Faculté.)

16 Juin, à 10 heures, 15, rue de Chateaubriand. — Visite des Thermes urbains (Démonstrations pratiques, hydrothérapie, entéro-clysothérapie, diététique, électrothérapie, air chaud). Conférence par le Dr **Derecq.**

16 Juin. — « Les dimanches du praticien ». Excursion en autobus à Versailles, Port-Royal, Château de Dampierre, Chevreuse, Châteaufort, Buc, réservée à la famille médicale.

Rendez-vous à 8 h. 45 du matin devant l'Automobile-Club, place de la Concorde. Départ à 9 heures précises du matin, arrivée à Versailles vers 10 heures, visite du château. Conférence explicative.

Midi : déjeuner à l'hôtel des Réservoirs.

Une heure et demie, départ pour Port-Royal, visite et conférence, château de Dampierre ; visite, départ par Chevreuse, Châteaufort, Buc (aérodrome). Retour à Paris, place de la Concorde vers six heures et demie.

Prix 20 francs, comprenant le voyage, le déjeuner, les entrées, les visites et les pourboires. Adresser son adhésion et sa souscription avant le 12 juin à M. Desfosses, 17, rue de Tocqueville, qui enverra en échange une carte donnant droit à l'excursion.

N. B. — Le voyage ne pourra avoir lieu que s'il y a au minimum 20 adhésions.

17 juin. — Excursions thérapeutiques, organisées par le Dr **Ausset** de Lille : Enghien-les-Bains. (S'inscrire avant le 11 juin).

17 Juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour la nomination de deux élèves internes à l'asile d'aliénés de Marseille, et de deux élèves internes à l'asile d'aliénés d'Aix. (S'inscrire à la préfecture des Bouches-du-Rhône, 1re division, 3e bureau).

18 juin. — Concours pour une place de chirurgien-adjoint des hôpitaux de Bordeaux.

20 juin. — Dernier délai d'inscription pour le concours de l'externat des hôpitaux de Lille. S'inscrire au secrétariat de l'administration des Hospices, 41, rue de la Barre, à Lille.

20 juin. — A Paris ouverture du Ier Congrès des médecins scolaires de langue française. (Du 20 au 23 juin). S'adresser au secrétaire général le Dr Chapon, 21, rue du Louvre.

20 Juin. — *Séance de la Société de psychiatrie de Paris*, à 9 h. 1/2 du matin, à l'asile Sainte-Anne dans le service de la Clinique.

20 juin. — A 10 h. 1/2, à la clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine (amphithéâtre du pavillon Moïana). M. le professeur **Langlois** : L'intestin : physio-pathologie de la paroi intestinale.

20 juin. — A 5 heures, à l'École de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts. M. le Dr **Bérillon** : Le doute pathologique. Les obsessions.

21 juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours à l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Dijon.

22 juin, à 10 heures, 15, rue de Chateaubriand. — Visite des Thermes urbains (Démonstrations pratiques, hydrothérapie, entéro-clysothérapie, diététique, électrothérapie, air chaud). Conférence par le Dr **Derecq.**

23 juin. — Excursions thérapeutiques organisées par le Dr **Ausset**, de Lille : Hôpital Rothschild et Institut orthopédique de Berck.

1911-1912, N° 29 **SOMMAIRE** 15 Juin 1912

SOMMAIRE

P. et P. Descomps et Guy de Lalaubie. — Les voies biliaires principales intra-hépatiques (*Revue Générale*)...... 61
Deschamps. — La confiance et la sympathie, leurs rapports psycho-moteurs 72
Vielle. — Staphylorraphie par la méthode d'Arbuthnoth Lane 75
Revue des Congrès : Deuxième Congrès de médecine légale de langue française 77
Actualités médicales : Prophylaxie anticharbonneuse dans les tanneries 78
Sociétés savantes. — Société médicale des hôpitaux. — Société de biologie. — Académie des sciences. — Académie de médecine. — Société de chirurgie 78
Libres propos : Les Académies, par le Dr Linossier III
Chronique médico-artistique : Les médecins et le nu au Salon des Artistes français, par le Dr Henri Roché ...... V à XIII
Nécrologie : Le Dr Villemin, par le Dr Mouchet XV
Intérêts professionnels : Les asiles d'aliénés autonomes XVI
Les Cérémonies médicales : La Médaille du Dr Lucas Championnière XVI
La médecine humoristique, par Daumier XXI
Diététique : Diététique comparée et pratique, par le Dr Derecq XXIII
Formules thérapeutiques XXIII
Revue hebdomadaire de la Presse française XXV
Revue de quinzaine de la Presse étrangère XXVII
Chronique des Livres XXIX
Nouvelles XXXI
La vie médicale ...... XXXIII et XXXV
Cours — Memento de la quinzaine. — Thèses de la Faculté de médecine de Paris ...... XXXV et XXXVI

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie nfantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* pour 1912

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MEDICAL" *(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes)* :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier méd ca pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains», 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Mimosa, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50 plus 50 centimes pour le port*).

6° **Un coffret de parfumerie Coudray** (1 flacon parfum, 1 boîte poudre de riz, 1 savon surfin) (*Valeur* **12** fr.) *Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 3 francs, port compris*).

7° **Bons pour une photographie artistique (valeur 12 francs)**, offerts par la maison WALÉRY, 9 *bis*, rue de [Londres, à Paris.

8° **Bons pour une remise de 25 pour 100** sur l'achat d'une bicyclette **et remise de 10 p. 100** sur l'achat d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

9° **Remise de 15 %** (médecins seulement) **sur un achat de Café Sanka décaféiné** fait à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris *(sur présentation de cette page)*.

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE "PARIS MÉDICAL" :
(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces 20 primes) :

1° **Gravures représentant l'Entrée de Saint Louis à Cluny en 1245**, exécutées à l'occasion des Fêtes du millénaire de Cluny (1910) offertes par l'**Uraseptine Rogier.**

2° **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan. *(Épuisé)*

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, Paris. *(Épuisé)*.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Étui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre"**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues (*procédé breveté*), offert par la SOCIÉTÉ ÉLECTRO-INDUSTRIELLE (*maison Mathieu*), 113, Bd. St-Germain, à Paris.

7° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison PUNIET, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

8° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. CORNETTE, 19, boul. St-Denis, à Paris.

9° (*Epuisé*).

10° **Un colis postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers.*) *(Épuisé.)*

11° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. (*Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*)

12° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12** fr. **50**), offert par M. BOULONGNE, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port*).

13° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre).

14° **Bons de remboursement de douze francs sur une commande d'un complet ou d'un pardessus**, offerts par la maison de tailleur « AU JOCKEY CLUB », 104, rue de Richelieu à Paris.

15° **Bon pour une chambre de cinq francs** (séjour de 24 h.) à l'HOTEL DES BALCONS, rue Casimir-Delavigne, à Paris.

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe «Just» en or, argent ou acier, payable par mensualités, chez AURICOSTE, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de [précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **25** fr. à la maison BOULITTE. Appareils de précision.

20° **Caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues** (*Cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement, et aux médecins seulement*), offerte par la Cie de POUGUES.

21° **Bon pour une journée à passer à Korbous**, comprenant le transport en automobile de Tunis à Korbous et [retour et un déjeuner à Korbous.

22° **Un colis d'oignons à fleurs**, offert par la maison Telkamp, à Hillegom (Hollande) (*envoyer 2 fr. pour les frais*).

Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément.

LIBRES PROPOS

LES ACADÉMIES

En notre xxe siècle, on ne croit plus en Dieu, ou si peu ! Mais on croit en l'Institut et, littérateur, artiste, ou savant, un jeune homme ne saurait franchir le pont des Arts, sans éprouver à la vue de la Coupole un frémissement religieux, où se confondent, en un sentiment complexe et indéfinissable, le respect, l'ambition et l'humilité.

— Et c'est fort heureux, me dit mon ami X... La noble ambition que vous raillez mal à propos est un stimulant précieux de l'activité scientifique. Nous devons nous réjouir qu'au titre de membre de l'Institut s'attache autant de prestige. Il devient ainsi la récompense enviable de carrières entièrement consacrées à un travail désintéressé, utile à la science, et glorieux pour notre pays. Je trouve très heureux que, par leur admission dans une des cinq académies, soient signalés à l'admiration du grand public des hommes dont la valeur ne peut être appréciée que par une élite peu nombreuse. Au légitime orgueil de l'œuvre accomplie s'ajoute pour eux un peu de gloire. Fumée, direz-vous ? Peut-être... mais fumée dont l'odeur est douce aux plus modestes, aux plus désintéressés.

— Au point de vue auquel vous vous placez, je ne puis, mon cher X..., qu'être entièrement de votre avis. Comme toutes les institutions humaines, l'Institut peut être loué et critiqué. Ce que je reproche aux académiciens en général, c'est d'être le rouage le plus important d'une organisation, grâce à laquelle pendant la plus grande partie de leur carrière, et pour ne pas la compromettre, des hommes de premier ordre sont obligés de dissimuler leur originalité, de taire au grand dommage du progrès des idées personnelles, bref n'ont pas pleine liberté d'exprimer leur opinion.

— Je ne comprends pas.

— Je m'explique. Voici un jeune docteur au lendemain de sa thèse. Les idées de travail bouillonnent dans son jeune cerveau. Va-t-il se jeter sur la plus séduisante ? Oh, que nenni ! Il faut d'abord qu'il devienne médecin des hôpitaux, et, s'il est amené à porter un coup de pioche irrespectueux dans l'œuvre de X... ou de Z... qui le protègent, il s'en fera des ennemis. Il est provisoirement plus politique de s'engager modestement dans leur sillage. La science y perdra peut-être, mais le savant y gagnera certainement. Le concours terminé, il compte bien d'ailleurs reconquérir sa liberté. Mais, après le bureau central, c'est l'agrégation ; après l'agrégation, c'est le professorat, après le professorat, c'est l'Académie de médecine... Jusqu'à ce qu'il ait franchi ces multiples échelons, notre savant persiste à devoir ménager les opinions des maîtres influents, et il arrive à avoir les cheveux gris, à être un maître à son tour, sans avoir conquis son indépendance !

A ce point de sa carrière, la possède-t-il enfin ? Peut-être, s'il n'est qu'un homme de valeur moyenne. Non, s'il est de tout premier ordre, car il commence dès lors à rêver l'Institut !

Or l'Institut n'admet que deux médecins. Aucune somnambule, si extra-lucide qu'on la suppose, n'étant capable de prédire sûrement lequel des deux cédera le premier la place, il faut les ménager tous les deux, comme il faut ménager tous ceux qui possèdent quelque influence. Et c'est ainsi qu'une élection à l'Institut crée à l'œuvre de l'élu une intangibilité momentanée. Des conceptions, si erronées que l'évolution de la science les démontre, restent à l'état de dogme jusqu'à sa mort.

Car ce ne sont pas seulement les candidats à l'Institut, les fétichistes de l'habit vert, qui sont tenus au respect : tous ceux qui suivent la carrière universitaire dépendent de commissions, dont les membres de l'Institut sont invariablement les présidents.

Je trouve profondément déplorable cette tyrannie inconsciente, exercée sur ceux qui travaillent par ceux qui ont travaillé. Certes je ne suis pas de ceux qui refusent aux anciens le respect auquels ils ont droit. A tous ceux qui ont fait avancer la science, nous devons toute notre reconnaissance, à quelques-uns nous devons de plus de l'admiration. Bien loin de me dérober à ces sentiments je déclare que nous ne faisons pas assez pour eux : je trouve, par exemple, que c'est faire acte de cruauté et d'ingratitude, que de les jeter, quand sonne l'heure de la retraite, à la porte du laboratoire qu'ils ont illustré par leurs recherches, et auquel ils se sont attachés par tout ce qu'ils lui ont donné d'eux-mêmes.

Mais fût-ce le plus grand parmi les grands hommes, il arrive un âge, où l'on se fixe dans ses doctrines ; où on n'accueille qu'avec méfiance les idées nouvelles ; où on n'évolue plus. On cite des exceptions ?... Sans doute ! Mais ces exceptions sont de celles qui confirment la règle : la verdeur intellectuelle chez le vieillard s'emploie le plus souvent à défendre les idées de son âge mûr contre l'évolution — qu'il appelle volontiers la révolution, — et les plus remarquables sont parfois ceux qui pressent du plus grand poids sur le frein du char du progrès. Aussi, dans l'intérêt même de leur gloire, notre affection pour nos anciens ne doit-elle pas aller jusqu'à leur confier la direction du mouvement scientifique, pour qui la liberté est le plus précieux, le plus indispensable stimulant.

Je voudrais que nous fussions pour eux ce qu'est la famille pour l'aïeul. Chacun a souci de réchauffer de sa tendresse ses dernières années. On l'entoure de prévenances ; on lui épargne les moindres soucis. On écoute avec déférence les conseils de son expérience : ils sont précieux. Mais la direction de la maison échappe à ses mains tremblantes ; sa faiblesse en fait comme l'enfant aimé et respecté de ses propres enfants. Ce sont eux qui agissent pour lui. Il leur a remis le flambeau qu'il porta brillamment et la récompense de sa vie laborieuse n'est pas de l'immobiliser au point où il l'a porté lui-même, mais de le voir s'éloigner, rapide, entre leurs mains sur un avenir qu'il ne connaîtra pas. Plus la course se continue belle, plus il a le droit d'être fier d'avoir été un instant le dépositaire de la torche symbolique.

— Vous avez peut-être raison, conclut X... ; puis, après un moment de silence :

Pourriez-vous faire recevoir par le comité de rédaction du *Paris Médical* un article que je viens d'écrire sur le dernier livre de Z... (de l'Institut) ? Vous le trouverez sans doute trop élogieux, et dans le fond je suis de votre avis, mais je suis candidat à un prix Montyon, et il n'y a que Z... qui puisse me le faire obtenir. Vous me comprenez ?

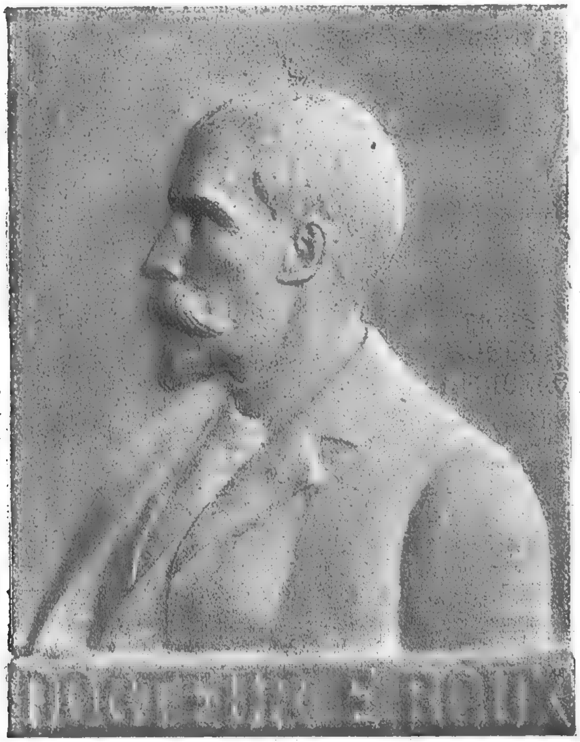
— Hélas !

G. LINOSSIER.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

LES MÉDECINS ET LE NU AU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

Chacun son tour. Après avoir chaque jour assuré à tant de clients la distribution d'un peu de survie avec un zèle à rendre jaloux M. Fallières qui ne jouit du même privilège qu'à l'égard de la pègre, nos excellents confrères se



Le Dr Roux, par Mme E. ROBERT-MÉRIGNAC.

sont en grand nombre cette année adjugé une tranche d'immortalité. Et c'est ainsi que le salon de sculpture des Artistes français est devenu le salon des médecins. En un instant, je compte plus de vingt-cinq de ces effigies.

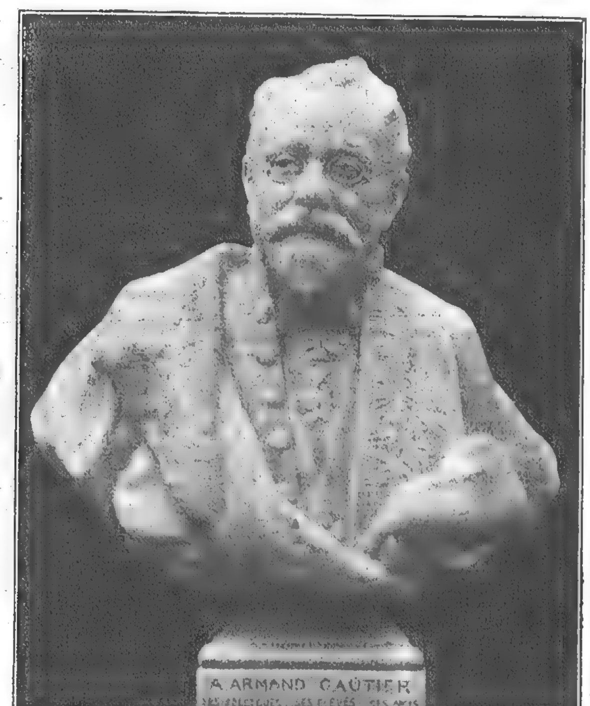
Ah! les femmes ont bien raison de dire que la coquetterie des hommes est bien pire que la leur. Quand une femme se regarde dans la glace, elle cherche par quels traits elle pourra plaire : elle n'a pas d'amour-propre, et ne s'attarde pas trop aux strictes réalités que lui présente son miroir, elle cherche au delà ce qui est susceptible d'atteindre ceux qui la verront tout à l'heure; aussi n'hésite-t-elle pas par des artifices et des adjonctions un peu trop connues maintenant, à donner l'illusion de l'apparence qu'elle rêve.

L'homme est plus dangereux quand il se considère : il se prend au sérieux ; et il se figure qu'à travers sa face parfois mafflue et épaisse vont rayonner toutes les qualités dont il se sent pourvu, à n'en pas douter.

Telles étaient nos pensées avant de consciencieusement passer en revue tout ce groupe médical, mais il faut l'avouer, ces pensées n'étaient pas justes. Tous ces bustes sont fort calmes, sans prétention et ne visent guère à l'effet ; ils contrastent par là avec beaucoup d'autres avoisinants, mais qui n'appartiennent pas à la profession. Ce doit être pour faire plaisir à sa femme ou à sa fille que chacun de ces médecins a bien voulu poser devant le sculpteur. Ne troublons pas ces joies familiales : elles méritent toutes un égal respect et gardons-nous de faire quelque tri provoqué par la belle tenue du modèle ou l'ar du sculpteur. Qu'il me soit donc permis de faire ici une sèche énumération de tous ces portraits, énumération déjà longue et cependant incomplète, car j'ai cru devoir ne pas citer certains qui, par modestie, n'avaient qu'une désignation anonyme : Dr *Branly*, par BERNSTAMM Dr *Camus*, par CHARLES ; Dr *Gasne*, par COMBESCAT ; Dr *Albert Mougeot*, par COUTIN ; Dr *J. Cazaux*, par GENESTE; Dr *Pégot*, par GEOFFROY; Dr *Mesny*, par JEAN BOUCHER, *Professeur Bergonié* de la Faculté de Bordeaux, par LEROUX-VEUNEVOT ; Dr *Paul Brousse*, par Mme LWOFF; Dr *Bazy*, par MARQUESTE ; Dr *Roux*, directeur de l'institut Pasteur, par Mme ERNESTA ROBERT-MÉRIGNAC qui a déjà fait le portrait du Dr *Vaillard*, du mathématicien *Désiré André*, etc. ; Dr *Burlureaux*, par PICAUD; Dr *Victor Pauchet*, par ROZE ; Dr *H. Barth*, par VERLET ; Dr *Chevallereau*, par ZEITLIN; Dr *Lutaud*, par PATRIARCHE. Puis voici le professeur *Armand Gautier*, président de l'Académie des sciences, buste de THEUNISSEN, plein de vie et de vérité. *Rabelais*, notre insigne devancier, jouit de deux monuments ; l'un dont la maquette présentée par M. MAGROU est d'une composition qui semble parfaitement adaptée au sujet, l'autre, œuvre de VILLENEUVE, qui s'illustre de personnages et de sujets épisodiques moins rabelaisiens, nous montre entre autres la Faculté de Médecine sous les traits d'une petite femme en toque dont le domicile me semble plutôt au Boul'-Mich' que dans les appartements du Doyen.

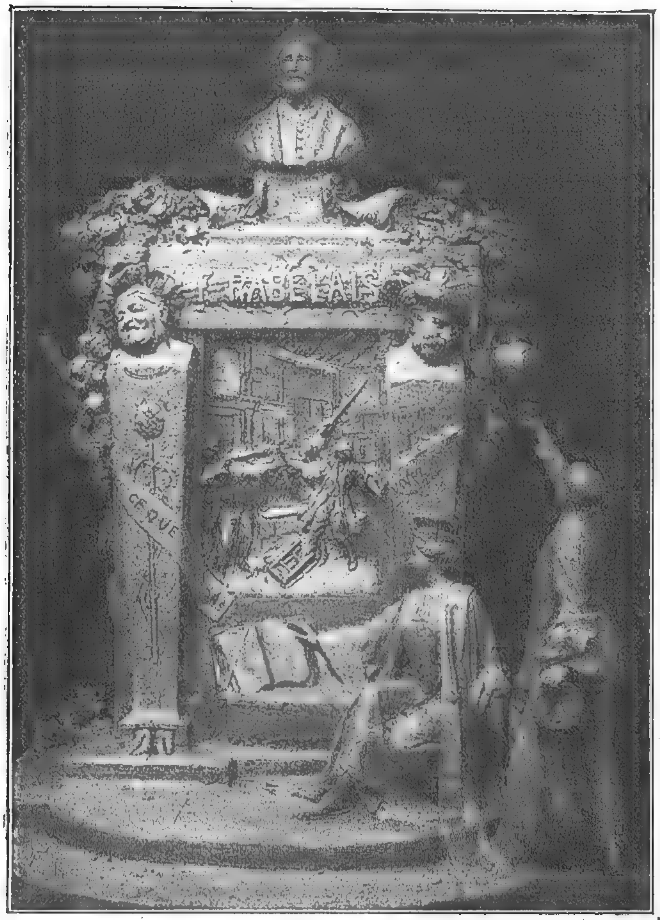
Le Dr PAUL RICHER expose le modèle du *Monument Cornil* destiné à la cour de l'École pratique de la Faculté. L'ordonnance, bien que complexe, en est parfaitement réglée et fort impressionnante ; et si les accessoires, les idées évoquées y tiennent une place considérable, la première place, néanmoins la composition en est si bien équilibrée que le résultat en est fort classique.

Un autre médecin a là aussi un monument d'une belle venue dû au sculpteur MAURICE FAVRE, c'est *Hm-*



Le Professeur Armand Gautier, par THEUNISSEN.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE *(Suite)*



Monument de Rabelais, par VILLENEUVE.

Cazalis (Jean Lahor). La philosophie ardente du poète, puisée aux réalités de la vie, semble inscrite à jamais sur ce bas-relief mélancolique :

Seule la passion qui luit
Illumine au moins de sa flamme
Nos yeux mortels avant la nuit
Éternelle, où disparaît l'âme.

Consume-toi donc ; tout flambeau
Jette, en brûlant, de la lumière ;
Brûle ton cœur, songe au tombeau
Où tu redeviendras poussière.

Près de nous est le trou béant ;
Avant de replonger au gouffre,
Fais donc flamboyer ton néant ;
Aime, rêve, désire et souffre !

(*Chants de l'Amour et de la Mort.*)

En passant, jetons un regard sur la *Plaque d'inauguration pour le nouvel hôpital de la Pitié*, par Mlle GOULLEY, plaque dont le décor convient à l'emploi ; vite, un coup d'œil aux *Chiens sanitaires* de Mlle BERTRAND, aux *Invalides* de TEIXEIRA, à la *Maternité* de FONFREIDE et au *Mendiant arabe aveugle* de SERÉ.

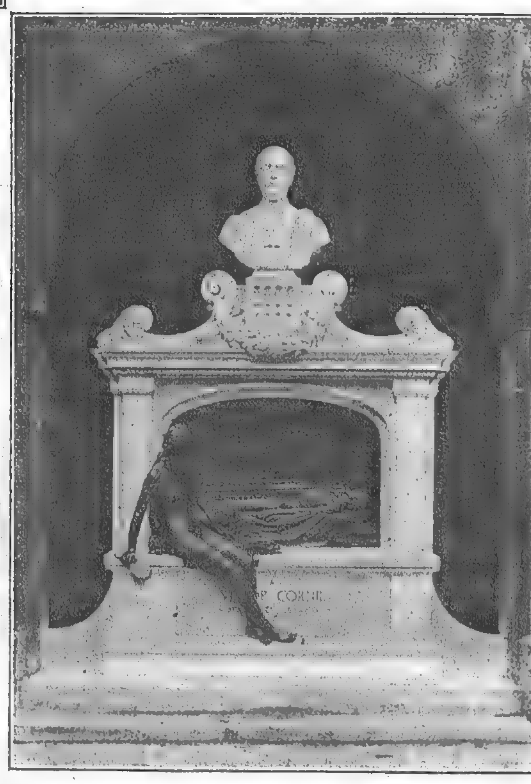
Un bas-relief de ROBERT intitulé *Derniers rayons* nous montre d'une part des jeunes gens en pleine force et de l'autre ces mêmes anciens jeunes gens entrés dans la vieillesse et plongés dans un état de déchéance qui fait peine à voir. Cette conception un peu surannée ne me semble plus bonne à développer par les artistes. En 1850, on se retirait encore des affaires à quarante ans ; l'abus de la nourriture (voir *Mon oncle Benjamin* de CLAUDE TILLIER), une vie inactive menaient bon nombre de ces rentiers à une vieillesse prématurée, ou mieux à un état de mauvaise santé, qui n'a rien à voir avec la vieillesse.

De tous côtés on a maintenant la concurrence de vieillards qui ont conservé leur activité et ne sont pas déchus ; l'âge de la retraite est une conception bureaucratique et qui n'est pas conforme avec l'évolution de la vie. A la vérité, il y a des gens qu'il faut rejeter à trente ans et d'autres à soixante-quinze ; un peu d'observation permettra aux artistes de remettre les choses au point et de ne plus vivre sur des croyances toutes faites d'un autre âge : opposer une vieillesse inerte à une jeunesse active n'est plus tout à fait exact, cela rappelle Monsieur et Madame Denis : Souvenez-vous-en.... Souvenez-vous-en....

Nos contemporains et surtout nos contemporaines prétendent garder leur activité et nous en donner l'illusion jusque dans la mort.

Une bien singulière construction est érigée devant le buffet ; ce n'est pas plus grand qu'un chapeau et c'est une pyramide en plâtre intitulée : *Ossuaire pour les pauvres de Paris*, par CALVET. Je sais bien que les morts ne réclameront pas ; l'art ne doit pas peser lourd de l'autre côté, mais tout de même cet ossuaire pour les pauvres n'est pas tentant pour les vivants... rien que cette perspective peut donner à des malades le courage de guérir.

M. GAILLARD expose un groupe alpestre qui plaît



Monument du Professeur Cornil à la Faculté de médecine, par PAUL RICHER.

Avec ses bains Carbo-gazeux **ROYAT** GUÉRIT GOUTTE, ARTÉRIO-SCLÉROSE, CŒUR

L'ATOPHAN-CRUET

$C^{16}H^{11}N^{2}$

L'ATOPHAN-CRUET

MEDICAMENT CHIMIQUE A CONSTITUTION PROPRE

L'ATOPHAN-CRUET

N'EST PAS UN MÉLANGE

L'ATOPHAN-CRUET

N'EST PAS TOXIQUE

POSSÈDE L'ACTION LA PLUS PUISSANTE sur le métabolisme de l'acide urique

REMPLACE ABSOLUMENT la colchique et la colchicine sans en avoir les inconvénients toxiques

COUPE L'ATTAQUE DE GOUTTE AIGÜE

DANS LA LUTTE CONTRE LE RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU agit trois fois plus vite que les salicylates, l'acide acéto-salicylique, etc.

AGIT VITE CONTRE LA SCIATIQUE, L'HÉMICRANIE, LES MIGRAINES URIQUES

Les études physiologiques et cliniques suivies des analyses d'urine complètes sont adressées avec échantillons par le docteur Robert CRUET, ancien externe des hôpitaux, 4 rue Payenne à PARIS à ceux de ses confrères qui veulent bien lui en faire la demande.

LIPOCHOL BYLA

A BASE DE CHOLESTERINE PURE

En Pilules dosées à 0.20 Centigr. (4 à 6 PAR JOUR) & en Emulsion dosée à 0.30 Centigr. (4 CUILLERÉES à BOUCHE PAR JOUR)

DANS TOUS LES CAS D'HÉMORRAGIE, ANÉMIE, TUBERCULOSE
ANTIHÉMOLYTIQUE PUISSANT

0.20 Centigr. de CHOLESTERINE équivalent à un grand Verre d'Huile de Foie de Morue

LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE
GENTILLY (Seine)

MAYET-GUILLOT

MANUFACTURE d'Appareils Orthopédiques
FONDÉE EN 1830

EXPERTS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE A PARIS — 67, rue Montorgueil, PARIS — Téléph. : 289-01

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE *(Suite)*



Le Dr Cazalis (Jean Lahor), par FAVRE.

aux passants ; c'est un berger qui alimente un agneau privé de sa mère avec un « flascou » ; il nous faut, en terminant, citer la statue de Mme *Clémence Royer*, philosophe et anthropologiste, par GODET; toute imprégnée qu'elle fût de Darwin, elle n'avait malheureusement pas évolué vers une forme harmonieuse, et comme nous le disions en commençant, qui donc gagne à ces reproductions qui n'évoquent ni beauté, ni pensée ? Avouons donc une fois pour toutes, que même intelligent, on peut être cloïtré dans une forme qui ne mérite aucune admiration et qui gagne à être dissimulée. « Ma guenille m'est chère, » direz-vous ? Soit, mais quelle folie d'accrocher cette guenille à la fenêtre ? Vous épouvantez les passants.

M. MASCRÉ, lui aussi, a un goût pour la guenille humaine; chaque année il s'attaque à nos ancêtres préhistoriques ; il s'agit cette fois de l'*Homme de Cro-Magnon* et de l'*Homme de Galley-Hill*; cette statuaire, bien que d'imagination, peut être véridique, mais elle va moins vite encore vers la beauté que ne l'ont fait depuis 10 000 ans nos grands'mères quaternaires par la succession de leurs enfantements.

Si nous montons dans les salles de peinture, il nous faudra suivre une bien longue route pour récolter quelque moisson médicale. *La mort de Molière*, par RENARD et inspirée du récit de Grimarest a besoin de la légende pour être saisie ; en réalité, il s'agit d'un grand lit où l'on aperçoit à peine une petite tête qui pathologiquement n'a rien pour nous retenir ; toute autre est la scène *Dernières visites*, de JONAS : médecin, notaire, etc., tous les rouages ultimes de la société fonctionnent devant la mort, M. Jonas qui déjà l'an dernier avait donné une *Consultation* a fort bien posé la scène ; je préfère cependant son tableau *Les Savants* où les études de tête sont du plus haut intérêt et dont l'ensemble est moins anecdotique. *L'Enfant convalescent* de THIÉRY, sujet agrémenté d'oranges et d'un tambour, le *Portrait du professeur Grimbert*, par PINTA, *Angoisse* par Mlle HUMBERT-VIGNOT, Le *Nain et ses amis*, par GIGNOUX, l'*Abandon d'un enfant à l'hospice* par GEOFFROY, la *Malade* de BRÉARD sont des sujets corrects qui se suffisent à eux-mêmes.

Nous serons plus attirés par le *Gulliver* examiné à la loupe par les savants porteurs de lunettes, œuvre amusante de DEWAMBEZ ; la *Veillée de l'ange*, par COMMERRE, est une étude de nu plutôt que de cadavre ; je n'ai pas de compétence suffisante pour oser parler de l'éclairage miraculeux de ce corps, mais j'avoue être surpris par la qualité musculaire du Christ ; quant au *Philosophe* de LECONTE DE NOUY, je croyais bien voir dans son tonneau Diogène, à s'en rapporter au costume et au quartier, mais ne voilà-t-il pas qu'il lit en propres termes sur je ne sais quelle feuille du soir ces mots : « Vanitas vanitatum ! » pas même du grec, pas même du latin, du latin de Bossuet ! et détail vraiment troublant, ce Diogène possède une gamelle, une authentique gamelle de l'armée française actuelle ! On reconnaît à tous ces traits un vrai cynique !

La *Chevauchée* de SCOTT est menée par un cavalier lauré d'or, mais sa tête n'est qu'un crâne ; les cavaliers qui le suivent sont bien renseignés ; ils savent qu'ils vont à la mort pour la gloire ; c'est très philosophique et peut-être pas tout à fait



aque d'inauguration de a nouvelle Pitié, par Mlle GOULLEY.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)



Dernières visites, par JONAS.

cette construction s'inspire d'un art nouveau ; en tout cas la lumière entre largement ; une curiosité : ce sont les gargouilles qui s'avancent hors du porche.

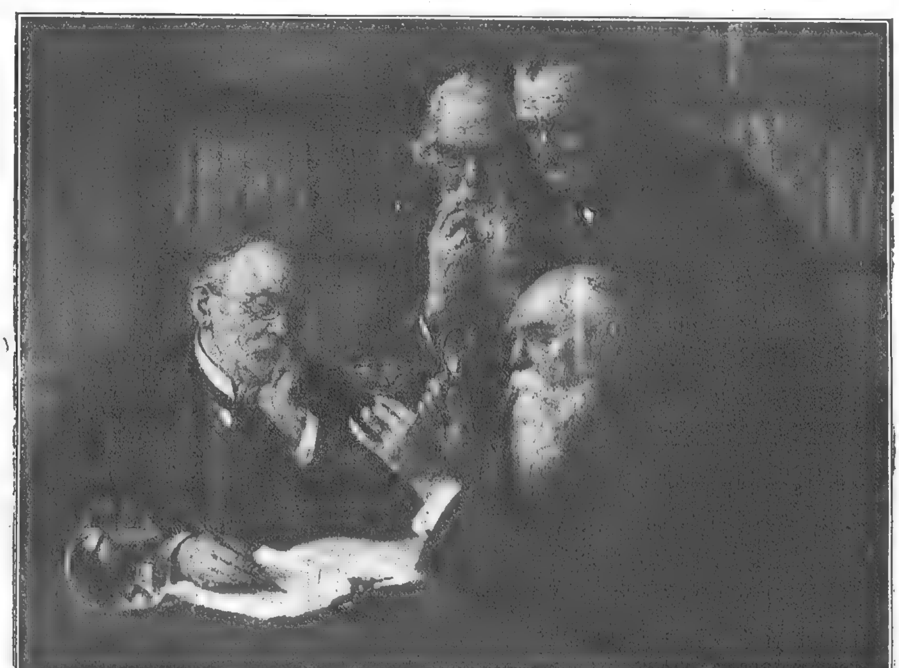
La manufacture de Sèvres expose parmi ses vases et ses biscuits, une jolie plaquette de porcelaine intitulée *Vérité-Beauté*, où des corps d'un admirable contour ont été modelés par le Dr RICHER.

Et puisque cette « Beauté » nue nous y amène, disons que ce qu'il y a de plus frappant dans toute cette exposition, c'est la grande quantité de nus et de chiens. Sans mépriser ces derniers, il me semble plus convenable de vous entretenir de toutes ces Èves ; d'ailleurs elles cherchent presque toutes à attirer l'attention, cédons à leur provocation.

Nul n'ignore, sans être pacha, qu'il ne suffit pas dans un harem de posséder des quantités de femmes ; il importe davantage qu'elles aient des talents visibles ou cachés, l'art de faire valoir ou évoquer des paradis plus ou moins imaginaires ; au Salon, c'est aux artistes qu'est dévolu ce soin un peu douteux de mettre les femmes nues en valeur ; et par les deux douzaines de positions qu'ils finis-

conforme à la vérité. On court à la gloire mais on pense le plus souvent échapper à la mort.

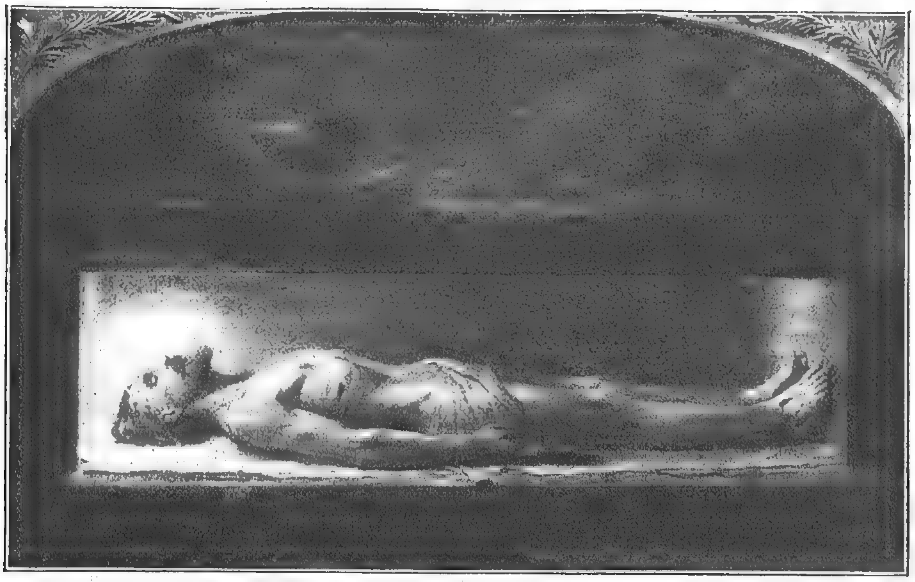
M. ROUSSEAU VIRLOGEUX fait emporter une *Martyre* par ses compagnes vers l'ensevelissement, l'attitude du corps semble assez bien rendue avec la tête fortement renversée ; quant aux *Miséreux* de BONNARDEL, ils sont tristes et propres ; cette propreté n'est pas habituelle dans la réalité ; la *Pieta* de LAHODA est une composition surprenante, c'est-à-dire qu'elle nous surprend ; la descente de croix se passe dans un appartement moderne ; quoi qu'il en soit, l'étude du corps est la partie la plus curieuse de cette composition. M. MAILLART a évoqué *Chevreul à l'âge de 104 ans*, on verra avec plaisir cette scène traitée avec un grand souci de vérité. J'en aurai fini avec les sujets médicaux en citant parmi les *Reliures*, un cimetière oriental pour une couverture de « Fantôme d'Orient » appartenant à la princesse de Monaco. Le sujet est présenté dans une note originale par Mlle LETTRÉ ; à l'architecture nous avons le *Plan de la maison du Dr Boileau*, à Limoges : on y remarque l'importance des emplacements réservés aux malades ; salle de mécanothérapie et salle de massage, celle-ci aussi grande que le cabinet lui-même ;



Les Savants, par JONAS.



CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)



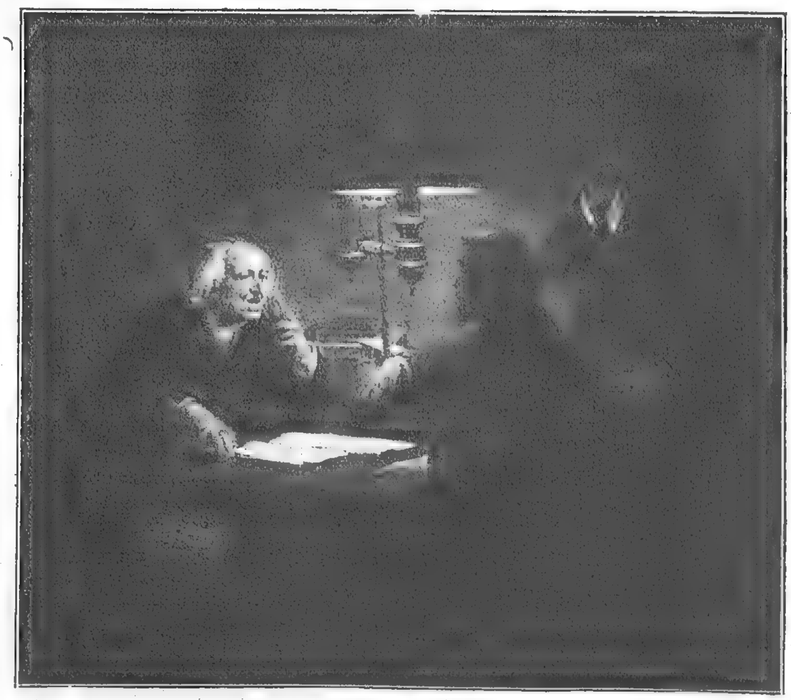
La veillée de l'ange, par COMMERRE.

une cigarette ; 1713, sur une table, de dos ; 340, avec une marmite, l'artiste d'ailleurs intitule ce nu « reflets » ; 1656, je m'arrête : le 1656 est encore nu, un nu qui semble *a priori* féminin, mais non c'est le *David* de SARLUIS, un des beaux tableaux de ce Salon, et cette énumération est très loin de comporter tous les nus que j'ai vus. Ah ! si le diable boiteux revenait en notre Paris et soulevait en même temps le toit de tous ces ateliers d'artistes, les voyez-vous tous ces tranquilles immeubles bourgeois hantés de femmes nues dans les

ert par présenter indéfiniment on se doute que le plus pénible instant du tableau, c'est de trouver précisément la meilleure pose ; voici un échantillonnage de ces attitudes peu variées, et qui ne sont d'ailleurs pas susceptibles d'un renouvellement incessant...

1692, femme nue sur un canapé ; 1844, vue de dos ; 1055, essaye des jupons ; 848, mange la pomme, donc c'est Ève ; pourquoi alors lui faire un nombril ? pourquoi l'épiler comme un ver ? 1603, s'étire ; 1142, est ventre à terre ; 1762, mange des tomates ; 607, assise sur le bord d'une baignoire, regarde par la fenêtre ; 468, martyre fort gentille, promise au lion, saute à sa vue avec beaucoup de légèreté et de décence, joli geste, mais sa physionomie n'exprime pas une terreur appropriée ; 1342, femme nue, faisant probablement une cure d'air au bord de l'eau ; 1756, après le bain, on la frictionne et un singe la regarde, tout le monde sait que les frictions, c'est la spécialité des singes ; 1209, femme nue : pose comme modèle en atelier ; 1463, va se laver, mais elle a la peau très propre, ce qui n'est pas très habituel chez les autres femmes nues ; 1924, à la porte dans la rue, toute nue ! 1649, c'est la fortune, pour tout costume, sa roue ; 1299, elle est posée dans un champ comme une fleur... 1609, sur un canapé, vue de dos ; 1421, par terre avec un livre ; 1643, avec Adam et précisément dans le costume du père Adam, elle mange une pomme, une pomme verte ; 1398, joue aux cartes : un moyen sûr de ne pas perdre sa culotte ; 3038, c'est son dos qu'elle nous montre ; 1349, dans un fauteuil ; 1154, dans un ruisseau tout vert, feuillage vert, eau verte, peau verte ; 1064, marche dans l'eau ; 1369, à sa toilette ; 885, impossible de se rendre compte, il paraît que c'est une danseuse ; 824, sur un canapé ; 1597, avec un voile à la main ; 879, avec chien ; 30, sur le dos et avec

poses dont je viens de donner un échantillonnage ? Faut-il attribuer à la chaleur de l'été dernier toute cette floraison de beautés révélées ? et ne devons-nous pas, nous qui récriminons trop souvent contre la dureté de notre profession, plaindre tous ces malheureux artistes s'escrimant à mettre une femme en place ? ils sont



[Une soirée chez Chevreul, par MAILLARD.

encore moins bien partagés que nous, et leur intervention est moins variée que la nôtre ; un pinceau et voilà toute leur ressource ; nous l'emportons quant à nous par la multiplicité de nos procédés opératoires : auscultation, percussion, injection, massage, spéculum.

En vérité le médecin a tiré du corps de la femme une infinité d'effets, et de connaissances, alors que le peintre se contentait d'une vue superficielle..... HENRI ROCHÉ.

NÉCROLOGIE

LE Dr PAUL VILLEMIN

(1861-1912)

Une bien triste nouvelle vient de nous parvenir, celle de la mort subite de notre excellent maître Paul Villemin, survenue le 9 juin dans sa propriété du Plessis-Piquet (près Sceaux), où il vivait retiré depuis un an et se consacrait tout entier à des recherches de laboratoire.

Ce n'est pas seulement un excellent chirurgien qui disparaît, un fin clinicien, un habile opérateur : c'est un homme de grand cœur, à l'âme bien trempée, que sa modestie a empêché, à une époque de « bluff » comme la nôtre, d'avoir la situation de premier ordre que lui valaient ses mérites.

Fils du grand Villemin dont le nom est impérissable, il n'eut toute sa vie qu'une idée : se rendre digne de son père, maintenir intact le patrimoine de valeur scientifique et de dignité morale dont il était l'héritier. Homme de savoir et de devoir, nul ne sut mieux que lui s'inspirer de la belle devise de notre Société de chirurgie : « Vérité dans la science, moralité dans l'art ».



Cl. Wormser

LE Dr PAUL VILLEMIN.

Né en 1861, Paul Villemin est nommé quatrième au concours de l'Internat des hôpitaux de Paris en 1883, à vingt-deux ans ; il devient l'élève de Verneuil, de Lannelongue, de Ch. Périer, de Le Fort.

En 1885, il est aide d'anatomie, puis en 1887, lauréat de l'internat, prosecteur à la Faculté.

Une fois son prosectorat terminé, il devient le chef de clinique du professeur Le Fort, puis, à la mort de ce dernier, du professeur Berger.

Après de si brillants états de service, Villemin attend, plus longtemps qu'il n'aurait dû, le moment d'être nommé chirurgien des hôpitaux : il l'est enfin le 26 juillet 1896.

En 1898, il devient l'assistant du professeur Lannelongue dans son service de chirurgie infantile des Enfants-Malades.

Lorsque Lannelongue est forcé, par la limite d'âge, de quitter son service des Enfants-Malades en 1904, Villemin passe aux côtés de Felizet à l'hôpital Bretonneau pour lui succéder définitivement comme chef de service, le 1er janvier 1907, après avoir dirigé pendant un an le service de chirurgie générale de Bicêtre.

En dehors de sa Thèse d'ordre bactériologique sur l' « Influence des substances chimiques sur le bacille de la tuberculose », Villemin a écrit d'excellents articles dans le Dictionnaire de Dechambre, il a publié chez Doin un volume fort intéressant sur « Infections, traumatismes et diathèses», chez Baillière, un petit livre sur le « Canal vagino-péritonéal » ; il a traduit, annoté et complété un « Atlas manuel de chirurgie orthopédique de Lüning et Schulthess » ; il a fait enfin diverses communications et rapports à la Société de chirurgie dont il était membre titulaire depuis 1905.

Doué d'une solide érudition et d'un grand sens clinique, Villemin rédigeait dans une langue impeccable tous ses écrits.

Très adroit, il était passé maître dans les opérations délicates de la chirurgie infantile : bec-de-lièvre, palatoplastie, hypospadias, ectopie testiculaire. Pour cette dernière malformation, il avait imaginé un procédé ingénieux. Sa technique était simple, précise, ennemie des complications inutiles et des innovations à effet.

Les quelques loisirs que lui laissait un matinée d'hôpital ponctuellement remplie, Villemin les consacrait à son laboratoire où il aimait poursuivre ses recherches sur la tuberculose.

Tendrement entouré dans le foyer familial, Villemin, modeste et bon, voyait surgir devant lui un avenir souriant, lorsque, brusquement en octobre 1909, il fut atteint d'une hémorragie cérébrale qui, tout en laissant à sa belle intelligence toute sa lucidité, l'obligea à de longs mois de repos.

Au bout d'un an, il reprenait tout joyeux son service de l'hôpital Bretonneau, il recommençait à opérer, il venait de guérir une péritonite purulente généralisée d'origine appendiculaire qui semblait fatalement vouée à la mort, il allait présenter à ses collègues de la Société de chirurgie quelques becs-de-lièvre dont la cicatrice esthétique était capable de satisfaire les plus exigeants. Par un louable scrupule, craignant de ne plus pouvoir accomplir avec autant de zèle sa tâche hospitalière, Villemin demande à l'Administration de lui adjoindre un assistant.

Comment n'accéderait-on pas à sa demande, quand on a donné un assistant *pendant douze années consécutives* à un chirurgien politicien qu'aucune raison de santé n'empêchait de venir régulièrement à l'hôpital? C'était bien mal connaître l'A... P..., qui, sans égard pour les longs services passés, sans pitié pour la maladie récente, refusa l'assistant et pria brutalement M. Villemin de demander sa mise en disponibilité.

Dès lors nous vîmes ce spectacle navrant d'une commission médicale examinant M. Villemin avec une rigueur presque puérile et se prononçant contre la reprise de son service, d'un membre de la commission répondant à sa proposition d'opérer devant elle : « Nous ne voulons pas assister à une expérience (*sic* ! !) sur des malades », et pendant ce temps s'agitaient dans l'ombre des ambitions impatientes et mal dissimulées.

Ce fut pour M. Villemin un coup terrible dont il ne devait pas se relever.

Avec la sérénité d'un sage, il se retira à la campagne, il n'eut plus qu'une ambition : faire avancer le plus vite possible ses travaux bactériologiques pour être utile encore à ses semblables.

Il laisse à tous le souvenir du *vir probus, operandi peritus.*

Puissent les regrets sincères éprouvés par tous ceux qui l'ont connu adoucir le chagrin de sa veuve et de ses enfants !

ALBERT MOUCHET.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

LES ASILES D'ALIÉNÉS AUTONOMES

M. Marcel Petit, rédacteur au *Progrès Médical* auquel je fis allusion dans mon dernier exposé relatif aux asiles autonomes a bien voulu m'adresser la lettre ci-dessous que je m'empresse de publier :

Monsieur et cher Confrère,

Le *Paris Médical* m'envoie l'article que vous avez publié dans cette revue et relatif à la réglementation des asiles d'aliénés. J'y ai trouvé des documents intéressants, et la lecture de votre note a attiré tout particulièrement mon attention.

Mais j'ai été étonné de voir que vous aviez interprété de façon inexacte le sens de mon article paru dans le *Progrès Médical.* Je sais parfaitement qu'un décret n'a jamais abrogé une loi : je l'ai appris comme vous à la Faculté de droit, et ma pratique du Palais me l'a confirmé.

J'ai simplement dit qu'à propos de ce communiqué, il serait intéressant de faire l'historique du régime des aliénés. Il fallait commencer par la loi de 1838. C'est ce que j'ai fait. Je devais ensuite faire une étude sur les décrets : vous m'avez devancé ! J'en suis heureux !

J'espère que vous voudrez bien me mettre une petite note rectificative dans un des prochains numéros.

Je regrette qu'entre confrères de la presse médicale, on se jette mutuellement un discrédit, d'autant plus regrettable lorsqu'il n'est pas fondé !

Croyez, Monsieur et cher Confrère, à mes sentiments dévoués.

MARCEL PETIT.

Je remercie tout d'abord M. Marcel Petit des louanges personnelles qu'il m'adresse, je le remercie également de la constatation qu'il fait de la rapidité d'informations de *Paris Médical*, mais je ne crois pas me souvenir d'avoir lu dans son intéressante étude sur la loi de 1838 une phrase annonçant que ce n'était là qu'un travail donné à propos de la réforme des *asiles autonomes* : d'où mon allusion qui dans mon esprit avait pour but non pas de faire ressortir l'inexactitude (apparente, maintenant je le sais) de son article, mais au contraire d'éclaircir le *communiqué officiel*, lui, un peu obscur.

D'ailleurs M. Marcel Petit doit savoir quels sont les rapports de confraternité que j'entretiens avec les collaborateurs du *Progrès Médical*, dont le passé est trop lié au nom que je porte pour que je cherche à porter atteinte à son présent.

M. BOURNEVILLE.

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES

LA MÉDAILLE DU Dr LUCAS-CHAMPIONNIÈRE

Le dimanche 9 juin se trouvaient réunis à l'Hôtel-Dieu, dans l'amphithéâtre de la clinique médicale, de nombreux professeurs et agrégés de la Faculté de médecine, de nombreux chirurgiens des hôpitaux, des docteurs, des membres de l'Institut, qui fêtaient le nouvel élu à l'Académie des sciences, le sympathique



La médaille offerte au Dr Lucas-Championnière, œuvre du Pr Paul Richer.

maître, le Dr Lucas-Championnière, à l'occasion de sa retraite comme chirurgien des hôpitaux. Cette cérémonie intime et touchante, qui comportait tout simplement la remise d'une médaille, avait été différée jusqu'ici par des circonstances douloureuses qui n'auraient pas permis plus tôt, à un éminent maître le professeur Guyon, président du comité d'initiative, de prendre part à l'hommage rendu à son éminent élève.

L'amphithéâtre Trousseau était bondé de personnes de marque : les professeurs Gilbert, Debove, Pinard, Segond, Delorme ; M. G. Mesureur, directeur de l'Assistance publique et *tutti quanti* de France et de l'étranger.

Le premier qui prit la parole fut M. G. Mesureur, dont le discours d'un style élevé, cordial et simple, et dit de cette façon fine et séduisante que l'on connaît, souleva des applaudissements particuliers. M. Lucas-Championnière le remercia en faisant le plus grand éloge du directeur de l'Assistance publique.

Le professeur Guyon fut non moins touchant en retraçant la belle carrière de son digne élève auquel il remit, aux applaudissements de tous, une belle médaille gravée à l'effigie du héros de cette petite fête, et due à l'éminent maître dans l'art, le professeur Paul Richer, de l'Institut, ancien élève du Dr Championnière. H.

PLANCHE I



PLANCHE II



Planches I et II. — Radiographies stéréoscopiques des voies biliaires intra-hépatiques, reproduites par le procédé des anaglyphes.

AVIS IMPORTANT. — Pour avoir la vision en relief de ces deux planches, les placer horizontalement, en pleine lumière, puis les examiner avec le binocle sélecteur spécial vert et rouge ci-inclus.

— XXI —

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

PAR DAUMIER



Ah! Docteur... je crois bien que j'suis poitrinaire!...

DIÉTÉTIQUE

DIÉTÉTIQUE COMPARÉE ET PRATIQUE (1)

Les repas de midi comportant des viandes de boucherie accompagnées d'éléments de différentes catégories connus pour leurs rendements énergétiques, à bien considérer, sont faciles à composer, dans l'ordre et suivant la méthode hygiénique convenant aux sujets sains mais sédentaires.

Leurs menus sont simplement allégés de tout excès carné, et c'est en cela que consiste la réforme faite au nom de l'hygiène, la concession faite à l'esprit d'une diététique rationnelle.

Il n'en est pas de même pour les repas du soir. Ils ne doivent pas comprendre dans leurs menus de viandes fortes — bœuf, mouton, veau, agneau, porc, chevreau et gros gibier.

Dans ses *Régimes alimentaires*, Marcel Labbé professe qu'il faut se « garder des dogmes immuables » et « qu'il faut à l'hygiéniste avoir la main souple en face des sujets sains » ; cependant, il est néanmoins bien nécessaire d'énoncer nettement la formule simple d'un régime pratique carné sans excès.

Elle est contenue dans les considérations suivantes. Les repas du soir doivent fournir des aliments d'entretien très assimilables et non des aliments d'énergie, ce qui en exclut les fortes viandes, dont la ration au repas de midi est jugée suffisante pour les 24 heures.

Ces considérations ne prévalant pas en principe, il ne saurait être question de composer un régime bien déterminé.

De même qu'il est convenu que pour faire une omelette on doit casser des œufs, de même pour équilibrer un régime on est tenu à obéir à des indications, comprenant des renoncements et une conduite méthodique.

Insister sur ces points essentiels est important pour la suite.

En effet, s'ils sont acquis, ils justifient un classement des aliments carnés, établissant des entités carnées destinées aux deux genres de repas auxquels il sont appelés à jouer un rôle alimentaire toujours utile, et jamais nuisible.

C'est à ce point que toujours dans le même ordre d'idées, le repas du soir ne gagnera pas à débuter par un potage gras — cuisson obtenue d'un morceau de bœuf — le pot-au-feu autrement dit.

Il ne nous appartient pas d'exposer ici la question entière, il suffira de faire valoir que les potages préparés avec la cuisson des légumes sont plus conformes aux indications qui militent contre les excès de matière carnée, aux deux grands repas des 24 heures, et plaident en faveur des principes des autres aliments, des végétaux et des dérivés du lait particulièrement.

Les potages maigres offrent une gamme peu connue des amateurs fanatiques du bouillon gras. Leur variété, cependant, est telle qu'elle serait embarrassante si elle ne se prêtait pas à un choix méthodique intéressant pour la diététique.

En effet de même que nous avons donné comme bonne règle de mettre aux menus des déjeuners de midi les pommes de terre un jour sur deux, afin d'utiliser pour les menus des autres jours, un des légumes de la série des légumes secs, nous avons à indiquer semblable pratique pour la sélection des potages.

En conséquence, un soir sur deux, le potage étant fait de la cuisson de légumes secs — lentilles, pois, ou haricots, dont il existe des variétés distinctes — on aura un type de potage farineux, auquel les autres soirs on opposera utilement les cuissons de légumes verts, laitues, chicorées, cresson, oseille, carottes, navets, poireaux, tomates et tant d'autres encore, avec ou sans addition de pommes de terre, de liaisons diverses, œufs, crème, lait.

Leurs garnitures bien choisies et variées, ajoutant leur succulence apporteront chaque jour des saveurs nouvelles, tout en offrant au chimisme stomacal des éléments peptogènes et à l'organisme des *bouillons* tenant en suspension des sels minéraux dont il est toujours avide.

Cette manière de régler l'ordre général des potages peut être observée d'un bout de l'année à l'autre ; elle laisse place à la fantaisie, tout en éduquant le goût conformément aux besoins d'une bonne diététique.

Dr Léon Derecq.

(1) *Paris Médical*, 8 juin 1912.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Irritation du visage.

Savon	15	grammes.
Eau de roses	90	—
Pommade de concombre	45	—
Glycérine	30	—

F. s. a. un lait de concombre.

(Brocq.)

Epilepsie symptomatique.

Employer une des trois préparations suivantes à donner dans les vingt-quatre heures, puis diminuer les doses et descendre jusqu'à 4 grammes.

Borate de soude	10	grammes.
Glycérine	20	—
Infusion de réglisse q. s.	120	cent. c.

ou bien :

Borate de soude	10	grammes.
Glycérine	20	—
Café fort	30	—
Lait sucré	80	—

ou bien :

Borate de soude	10	grammes.
Glycérine	20	—
Sirop d'écorces d'oranges amères	30	—
Julep gommeux	90	—

(Vires, de Montpellier.)

Dysménorrhée.

Extrait de belladone	0gr,05
— thébaïque	0gr,50
Antipyrine	
Beurre de cacao	3 grammes.

Pour un suppositoire. Un ou trois par vingt-quatre heures.

On peut encore prescrire d'introduire, tous les soirs, un des suppositoires suivants :

Extrait de cannabis indica	0gr,01
Extrait de belladone	0gr,01
Beurre de cacao	4 grammes.

en commençant l'usage de ces suppositoires à partir du cinquième jour avant les règles.

(Siredey.)

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

PROVINCE MÉDICALE. — **Essai de traitement de l'érysipèle par les badigeonnages à la teinture d'iode** (BINET, 25 mai 1912).

La teinture d'iode dédoublée, additionnée de 1/10e de gaïacol, appliquée tous les jours, semble faire disparaître la plaque érysipélateuse dans des délais plus courts que les délais habituels. Après l'application, on fera un pansement occlusif.

JOURNAL DES PRATICIENS. — **De la tuberculinothérapie** (ABADIE, 1er juin 1912).

« Je puis parler en toute connaissance de cause de la tuberculose oculaire qui devient de plus en plus grave et fréquente et dont le traitement et le pronostic ont complètement changé depuis l'emploi de la tuberculine.

Avant l'emploi de la tuberculine, les médications les plus variées échouaient presque toujours, et il fallait en venir à l'énucléation. Depuis l'emploi de la tuberculine, c'est la guérison assurée dans un grand nombre de cas. Je dis plus : à l'avenir la tuberculose oculaire pourra servir en quelque sorte de pierre de touche pour apprécier la valeur des médicaments appelés à combattre l'infection bacillaire. En effet, dans la bacillose oculaire, on a d'abord sous les yeux des lésions qu'on voit évoluer objectivement soit à l'œil nu, soit à l'ophtalmoscope. On est donc à même de constater leurs modifications (amélioration ou aggravation) sous l'influence des médications. En outre, les moindres troubles fonctionnels se traduisant immédiatement par des modifications correspondantes de l'acuité visuelle, il est facile d'apprécier avec précision la marche progressive et régressive de la maladie ».

PRESSE MÉDICALE. — **Contribution à l'étude des kystes hydatiques du poumon** (DESMAREST, 1er juin 1912).

1° Certains kystes hydatiques du poumon sont difficiles à diagnostiquer malgré l'emploi de la ponction exploratrice, de la radioscopie, et des examens de laboratoire ;

2° Il est possible, au point de vue clinique et radioscopique, de séparer dans un grand nombre de cas les kystes qui siègent en plein parenchyme pulmonaire, kystes profonds s'ouvrant dans les bronches, des kystes superficiels pleuro-pulmonaires, à symptomatologie pleurale et à évolution thoracique ;

3° Il est nécessaire d'intervenir sous anesthésie locale, aussitôt le diagnostic établi ;

4° Les kystes superficiels, même très volumineux, guérissent rapidement sans que la poche ait été fermée d'emblée à la fin de l'opération.

SEMAINE GYNÉCOLOGIQUE. — **Des modifications histologiques des tissus utérins du fait de la contractilité du muscle utérin à la suite de l'administration de certaines substances** (Pr LA TORRE (Rome), 4 juin 1912).

L'ergotine exerce son action sur la fibre musculaire utérine en état d'hypertrophie (gravidité et fibromyome). La masse musculaire est comprimée ou tétanisée, non dans le sens *centripète*, comme on le croyait autrefois, mais dans le sens *centrifuge*. De cette façon, la cavité se trouve élargie. Le muscle est si rigide qu'il se déchire aisément. L'action de l'ergotine après l'accouchement devient plus faible à mesure que l'on s'éloigne du moment de la sortie du fœtus, jusqu'à se réduire à zéro lorsque la matrice est à l'état de vacuité.

C'est alors que la stypticine a plus d'action que l'ergotine. L'hydrastinine et le viburnum prunifolium, ainsi que la gélatine ont peu de valeur au point de vue hémostatique. Les meilleurs résultats que l'on obtient sont ceux qui sont dus à un composé d'ergotine, d'hydrastine et de viburnum prunifolium (métranodine).

BULLETIN MÉDICAL. — **Etude clinique et thérapeutique à propos de deux cas de tuberculose rénale** (CASTAIGNE, 1er juin 1912).

Si l'on veut apprécier impartialement la valeur des thérapeutiques spécifiques appliquées au traitement de la tuberculose rénale, il faut sérier les questions : 1° *Les corps immunisants, les tuberculines, les sérums antituberculeux ont-ils — ou non — une activité réelle dans le traitement de la tuberculose rénale ?* 2° Si cette question est admise, *dans quels cas peut-on et doit-on prescrire ce traitement ? Faut-il le réserver aux cas inopérables ou peut-on le mettre en œuvre dans certains cas de tuberculose rénale unilatérale, et alors quels sont ces cas ?*

LYON MÉDICAL. — **Sur l'encéphalite non suppurée** (BÉRIEL, 2 juin 1912).

Dans certaines encéphalites aiguës, diffuses, domine parfois une torpeur progressive, évoluant vers un coma prolongé particulier, dans lequel les fonctions organiques s'annihilent progressivement jusqu'à la mort. Ce sommeil pathologique est le symptôme dominant dans l'encéphalite de la trypanosomiase. Il est l'expression de l'adultération massive encéphalique comme l'anurie représente la suppression fonctionnelle du rein.

CLINIQUE. — **Traitement du psoriasis par les piqûres d'énésol** (SABOURAUD, 7 juin 1912).

Le traitement du psoriasis n'a pas varié depuis cent ans et son étiologie est pour ainsi dire inconnue. Il est remarquable que des psoriasis rouges, ceux qui bénéficient le moins des moyens habituels, aient été indiscutablement améliorés par des piqûres d'énésol. Les doses d'ailleurs restent à fixer : « Il ne me reste qu'à souhaiter de n'être pas tombé sur une série clinique heureuse par hasard ».

JOURNAL DE MÉDECINE DE PARIS. — **L'abus du lait et surtout de ses dérivés en thérapeutique gastro-intestinale** (PRON, 1er juin 1912).

Le régime lacté absolu doit être regardé comme un *régime d'exception* dans les affections de l'estomac et surtout dans l'entéro-colite. Aussi l'a-t-on remplacé par ses dérivés (kéfir, koumys, yoghourt), à titre d'aliment et surtout de médicament curateur. Dans le plus grand nombre des cas, la bactériothérapie lactique aboutit à un échec et on lui a reproché d'être une cause de décalcification et de diminuer le coefficient d'absorption azotée. 90 p. 100 des dyspeptiques sont des hyperchlorhydriques et, dans ce type morbide, les fermentations lactiques sont très fréquentes : il est inutile et nocif de faire un nouvel apport d'acide lactique et d'un liquide fermenté.

L'ECHO MÉDICAL DU NORD. — **Démences précoces et psychoses toxi-infectieuses** (DAMAZE, 2 juin 1912).

Nombre de cas attribués à la démence précoce sont rattachés aux psychoses toxi-infectieuses dont le substratum anatomique et l'évolution clinique sont différents. « La démence précoce est surtout ce que l'on peut appeler une maladie de prédisposition, de terrain. Elle est de ces affections à apparition en apparence spontanée ou qu'une cause occasionnelle minime suffit à déclancher. Le cerveau ne s'y défend guère : l'évolution semble, pour ainsi dire, chronique d'emblée; il n'y a pas de phase aiguë ou subaiguë. Au contraire, les psychoses toxi-infectieuses ont à leur origine une maladie d'un organe autre que le cerveau, et ce dernier se défend plus ou moins, parfois pendant longtemps, avant le passage à la chronicité. Aux psychoses toxi-infectieuses appartiennent surtout les guérisons temporaires ou définitives et les ictus de la phase démentielle ». Entre ces deux affections, il peut exister tous les intermédiaires cliniques et anatomiques.

REVUE DE QUINZAINE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

L'épreuve de l'auto-inoculation dans la tuberculose (H. W. CROVE, **British Medical Journal**, 1er juin 1912. Londres).

En 1906, Wright signale des variations spontanées de l'index opsonique dans la tuberculose fébrile, les décharges de toxines suscitant la production d'immunisines. Wright appelle ce phénomène : auto-inoculation spontanée ; Freeman montre qu'il se produit également par le massage d'une articulation malade et suivant que l'index sera déterminé par le gonocoque ou le bacille de Koch, il sera possible de faire le diagnostic de la nature de l'arthrite en cause. D'après Inman, l'effort produit chez les tuberculeux des variations de l'index opsonique qui disparaissent dans les cas de guérison. S'inspirant de ces données, Crove soumet 61 malades à des exercices variés suivant les cas (marche, respiration forcée, massage, lecture à haute voix) et mesure leur pouvoir opsonique à différents moments. La méthode d'auto-inoculation de Wright-Freeman permettrait le diagnostic des cas au début et vérifierait la guérison des malades traités.

Duodénum, appendice et stase intestinale (A. C. JORDAN, **British Medical Journal**, 1er juin 1912. Londres).

La stase stercorale prédominante au niveau de l'iléon et vérifiée par la radiographie systématique du tractus digestif, présenterait une importance considérable dans la pathogénie de nombre d'affections intestinales. D'après Moynihan, cette stase productrice d'infection microbienne interviendrait dans la formation de l'ulcus duodénal.

L'appendice par des adhérences ou certaines particularités anatomiques pourrait être cause de la stase iléale par compression ; l'ablation de l'appendice soulagerait donc certains malades uniquement par suppression de cette stase stercorale. D'autre part, la radiographie démontre que fréquemment le point douloureux de la région iliaque droite n'intéresse en rien l'appendice mais la portion terminale de l'iléon.

Le pneumothorax artificiel dans la cure de la tuberculose pulmonaire (Pr FORLANINI, **Rivista Ospedaliera**, 15 mai 1912. Rome).

La rapidité avec laquelle s'est répandue la méthode préconisée par Forlanini en 1882 est la meilleure preuve de l'intérêt qu'elle comporte. En 1911, Brauer et Spengler ont publié la statistique de 102 cas et Saugman celle de 83 cas. Forlanini en compte 165 personnels. « L'immobilisation du poumon produit ordinairement deux effets directs : l'un, tardif et local, la guérison anatomique du poumon tuberculeux immobilisé (le mécanisme de cette action nous échappe encore) ; l'autre, immédiat, précoce, la guérison clinique vraisemblablement due à la simple et seule immobilisation de l'organe. A cela s'ajoute un troisième effet d'ordre accessoire : l'influence favorable sur les lésions éventuelles de l'autre poumon, par un mécanisme non déterminé et dans lequel intervient comme facteur prépondérant la reprise de la nutrition générale par la désintoxication que cause cette immobilisation. »

L'autoplasmothérapie dans l'ascite d'origine tuberculeuse (VASQUEZ LEFORT, **España Medica**, 1er juin 1912. Madrid).

Un certain nombre d'ascites *démontrées tuberculeuses* ont été sensiblement améliorées par l'injection souscutanée du liquide ponctionné : 10 centimètres cubes tous les quatre ou cinq jours jusqu'à la fin du traitement. L'effet le plus frappant est l'augmentation de l'excrétion urinaire (qui double habituellement) et le ventre devient moins tendu. Il se produit une réaction thermique de 0,5 à 1°. Avec la répétition des injections, on observerait la disparition progressive de l'épanchement. Dans d'autres cas, le résultat a été nul. Il y a donc dans ce procédé à l'étude des indications à spécifier.

Rééducation oculaire pour la guérison de la myopie fonctionnelle (W. H. BATES, **New-York Medical Journal**, 18 mai 1912. New-York).

La myopie fonctionnelle est fréquente et elle peut survenir dans toute vision normale par accommodation vicieuse pour les objets à distance. On peut guérir cette myopie fonctionnelle par des exercices d'entraînement et de rééducation oculaire (en se servant du tableau de Snellen, de préférence). La plus forte myopie guérie atteignait 2,50 D.

Le traitement opératoire de la néphrite aiguë (septico-infectieuse) unilatérale. (C. RITTER. **Muenchener medizinische Wochenschrift**, 28 mai 1912. Munich).

On n'était jamais intervenu chirurgicalement au cours de la néphrite septico-infectieuse *sans abcès ;* voici la substance d'une observation à ce sujet fort instructive : après 8 jours de fièvre à rémission matinale, une enfant de 7 ans est prise de douleurs dans la région lombaire droite. Rougeole intercurrente. Les douleurs augmentent ; apparition d'une tuméfaction lombaire et tympanisme abdominal. Les mictions deviennent fréquentes, les urines sont troubles, la température est à 40°. Toute thérapeutique vésicale étant infructueuse on décide d'intervenir, après avoir posé le diagnostic d'abcès péri-néphrétique, ou d'abcès rénal.

Des ponctions faites dans l'atmosphère périnéale démontrent l'absence de pus. On incise donc et après un examen très approfondi de l'organe on constate qu'il faut éliminer les précédents diagnostics. Le rein est décapsulé et l'on aperçoit le parenchyme extrêmement hyperémié. Les suites de l'opération sont remarquables : la pollakyurie disparaît, la température retombe à la normale. Au bout de quelque temps les urines redeviennent claires. Dans une autre observation, la décapsulation du rein a produit un résultat tout aussi brillant et rapide.

Valeur relative des symptômes locaux dans les tumeurs cérébrales (O. MARBURG. **Wiener, medizinische Wochenschrift**, 1er juin 1912. Vienne).

Une céphalée *localisée* n'a de valeur pour la *localisation* d'une tumeur cérébrale que lorsqu'elle s'accompagne d'une sensibilité très spéciale à la percussion du crâne, que si le son de percussion a le timbre tympanique ou donne le bruit de pot fêlé, et que si la tonalité de ce son est nettement élevée au niveau de la région suspecte.

La chirurgie conservatrice des fibromes de l'utérus (O. L. BOTTARO. **La Semana medica**, 19 mai 1912. Buenos-Ayres).

Par la voie abdominale, on peut énucléer les fibromes enclavés dans le parenchyme utérin dont ils sont séparés par une capsule. Ainsi l'on pourra conserver l'utérus et les annexes, d'où possibilité de gestation, disparition habituelle de la métrite et des lésions annexielles qui accompagnent habituellement les fibromes. Cette opération est plus difficile que l'hystérectomie à cause de l'hémostase, mais ses résultats sont plus en rapport avec les progrès de la technique chirurgicale.

CHRONIQUE DES LIVRES

Psychothérapie, par le Dr ANDRÉ THOMAS, introduction du Pr DEJERINE, 1912, 1 vol. in-8 de 519 pages, cart., 12 fr., Bibliothèque de thérapeutique de GILBERT et CARNOT (*J.-B. Baillière et fils*, édit., Paris).

Voici un livre nouveau-venu dans cette bibliothèque de thérapeutique déjà si garnie d'excellents ouvrages et vraiment il ne déparera pas cette collection. M. André Thomas a visé le côté pratique de la cure des maladies nerveuses par la psychothérapie et avec une sage critique il a distingué les cas dans lesquels la méthode mérite d'être appliquée avec persévérance et ceux malheureusement assez nombreux dans lesquels le médecin, en l'employant, perdrait son temps.

C'est qu'en effet si la psychothérapie est de tous les temps et de tous les milieux sociaux, elle ne peut vraiment être pratiquée d'une façon méthodique et efficace que par un médecin connaissant la pathologie humaine d'une façon très complète. Il doit savoir non seulement diagnostiquer les perturbations réelles des différentes fonctions, mais il doit connaître d'une part les psychonévroses, d'autre part les maladies organiques du système nerveux et être capable de différencier ces deux groupes d'affections ; ce n'est pas tout ; à l'heure actuelle, un psychothérapeute doit être, et je dirais presque avant tout, un psychiatre. Sans des notions sérieuses de psychiatrie, le médecin est voué en pareille matière à commettre des erreurs grossières ; il s'évertuera à traiter par la psychothérapie des paralytiques généraux au début, des démences précoces, des mélancolies graves, etc. Méprise aussi sérieuse que de traiter une céphalée urémique comme une céphalée neurasthénique. C'est pourquoi on ne saurait trop louer M. André Thomas d'avoir montré ce qu'on peut attendre de la psychothérapie et ce qu'il ne faut pas demander à cette méthode.

Après avoir étudié la suggestion, l'hypnotisme, l'autosuggestion, il nous expose les procédés de persuasion, véritable méthode psychothérapique, il insiste avec raison sur les moyens adjuvants, en particulier sur l'isolement. Le traitement de l'hystérie et de la neurasthénie occupe la plus grande partie de l'ouvrage, mais l'auteur fait encore une place à la thérapeutique des obsessions des tics, à l'éducation des enfants anormaux et à la rééducation des malades atteints de certaines lésions organiques.

C'est donc un ouvrage complet et pratique de psychothérapie et, comme le dit le Pr Dejerine : « d'une lecture attrayante et facile, riche en observations personnelles qui trouvera auprès des médecins l'accueil favorable qui est dû à toute œuvre consciencieuse et longuement mûrie ».

JEAN CAMUS.

L'importance pratique du Salvarsan pour la thérapeutique de la syphilis, par le Dr JESSNER. 1911 (Wurzburg. *Curt Kabiztsch*).

Petit opuscule de 73 pages indiquant à peu près tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour l'application du 606 : indications, dosage, technique, résultats.

G. M.

Les sporotrichoses, par les Drs DE BEURMANN et GOUGEROT, 1912 1 vol. gr. in-8 de 852 pages, avec 181 figures et 8 planches (*Alcan*, édit. Paris).

Le travail considérable que viennent de publier MM. de Beurmann et Gougerot est le fruit de huit années de labeur. Il consacre l'identité, aujourd'hui reconnue de tous, de la sporotrichose dont l'histoire entière a été édifiée par ces deux auteurs. Nul n'était mieux qualifié que ceux-ci pour apporter à la médecine française ce monument documentaire, et vulgariser dans le public médical la connaissance de ces importantes mycoses.

On trouvera dans ce superbe volume, œuvre à la fois clinique et hautement scientifique, tous les renseignements possibles sur cette maladie. Aucun n'y manque, aucune indication bibliographique n'a passé inaperçue des auteurs, quand bien même il se serait agi d'une citation accidentelle, si cette citation avait un intérêt quelconque dans l'histoire de la maladie.

L'étude des diverses variétés de champignons occupe 189 pages : Sp. Schlencki, Sp. Beurmanni, Sp. Jeanselmei, Sp. Gougeroti, Sp. Doir. Mais la part la plus importante du volume appartient à l'étude de la sporotrichose de de Beurmann, qui comme on sait est la plus commune. L'étiologie, et les formes cliniques sont copieusement étudiées. De nombreuses gravures fixent dans l'esprit des lecteurs les formes gommeuses, ulcéreuses, tuberculoïdes, syphiloïdes de la maladie, ainsi que l'aspect des diverses localisations épidermiques, muqueuses, osseuses, articulaires, viscérales, etc., montrant l'extraordinaire diversité de cette maladie, qui n'est pas simplement une maladie de la peau, mais une maladie générale, au même titre que la syphilis ou la tuberculose.

Le chapitre du diagnostic a été particulièrement étudié. On y trouve, en dehors de la mise en relief des signes cliniques de diagnostic positif, les diverses méthodes d'examen (culture, sérodiagnostic, intradermoréaction, inoculation au rat, etc.), qui permettront d'assurer l'identité de la maladie.

Le traitement, l'anatomie pathologique, l'étude expérimentale de la maladie, les humeurs des sporotrichosiques sont aussi étudiées en détail dans ce livre où rien n'est oublié et où tout est présenté avec conscience et précision.

G. MILIAN.

Légendes et curiosités de l'histoire, par le Dr CABANÈS. 1912, 1 vol. in-16, avec 24 figures, 3 fr. 50 (*Albin Michel*, édit., à Paris).

Avec le Dr Cabanès on ne s'ennuie pas. Il vous prend par la main et vous conduit parmi les dédales de l'histoire qu'il connaît comme le fond de sa poche ; en cours de route il vous oblige à vous intéresser à tout ce qu'on rencontre : indiscrétions sur le compte des rois, des reines, des écrivains, des grands hommes, des hommes simplement célèbres. Bref, tout le monde y passe, et tout y passe, et le lecteur est toujours en éveil devant toutes ces curiosités qui défilent, toujours renaissantes, comme au cinématographe.

Cette fois-ci il s'agit du maniaque Charles VI, du légendaire Barbebleue, d'Agnès Sorel, des vapeurs du Roi-Soleil, du verre de sang de Mlle de Sombreuil, des femmes grosses devant l'échafaud, des restes de Mirabeau, de Rouget-de-Lisle. Autant de problèmes qui se posent ou que Cabanès revise, et dont on est obligé d'accepter les solutions, parce qu'elles découlent d'une logique serrée, qui prend sa source elle-même, à travers des discussions curieuses, à une documentation impeccable.

CORNET.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Maladies des Méninges, par MM. HUTINEL, KLIPPEL, H. CLAUDE, ROGER VOISIN et LEVY VALENSI, 1912. 1 vol. gr. in-8 de 378 pages avec 49 figures. Br. 8 fr. Cart. 9,50 (Fascicule XXXV du Nouveau Traité de médecine de Gilbert et Thoinot) (*J.-B. Baillière et fils*, édit., à Paris).

Maladies du tissu cellulaire des os et des articulations, de la nutrition. Maladies du système nerveux, par MM. E. APERT, R. CRUCHET et G. CARRIÈRE. 1912. 1 vol. gr. in-8, de 812 pages avec 242 figures noires et coloriées. Br. 16 f. Cart. 17 f. 50. (Fascicule V de la Pratique des Maladies des enfants) (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Französische für Mediziner, par les Drs E. OLIVIER et R. SIGISMUND avec une préface de M. de Melingo. 1912, 1 vol. in-12 de 208 pages. Br. (*J. A. Barth*, édit. à Berlin).

La Bourboule, station thermale, station de climat, 1912. 1 vol. in-12 de 106 pages avec figures, cartonné (*L. Geisler*, édit. à Paris).

Les anticorps syphilitiques. Essais de séro-agglutination de la syphilis, par le Dr ALBERT TOURAINE. 1912, 1 vol. gr. in-8 de 212 pages avec fig. Br. (*G. Steinheil*, édit. à Paris).

Die Prostatahypertrophie, Ihre Pathologie und Therapie, par le Dr W. KARO, 1912. in-16 Br. 1 M. 60. (*Oscar Coblentz*, édit. à Berlin).

NOUVELLES

Les Drs Paul HALLOPEAU et MARCILLE sont nommés Chirurgiens des Hôpitaux de Paris

Le premier concours de chirurgien des hôpitaux de Paris de l'année 1912 (il y en a deux cette année) vient de se terminer par la nomination de M. PAUL HALLOPEAU pour la première place, de M. MAURICE MARCILLE pour la seconde.



LE Dr PAUL HALLOPEAU.

PAUL HALLOPEAU est le fils de l'éminent dermatologiste Henri Hallopeau, médecin honoraire de l'hôpital Saint-Louis, membre de l'Académie de Médecine. Elève de Le Dentu, de Lannelongue, de Berger, de Guyon, il a conquis un à un sans défaillance tous ses galons. Successivement interne, aide d'anatomie, prosecteur, il fut finalement chef de clinique du professeur Pierre Delbet. Sa thèse de 1906 a fourni une très intéressante contribution à l'étude des *Tumeurs malignes de la prostate*.

Hallopeau a fait de nombreuses présentations à la Société anatomique et il a pratiqué avec succès la première *suture latérale de la veine porte* pour plaie par balle de revolver.



LE Dr MARCILLE.

MAURICE MARCILLE, ancien interne des hôpitaux, ancien aide d'anatomie, étudia longuement avec Cunéo les lymphatiques du bassin et de l'abdomen. Sa *thèse de doctorat* sur ce sujet en 1902 est demeurée classique. Il fut en 1904 le chef de clinique du regretté professeur Tillaux. Détail particulier : Marcille est l'homme de sport accompli. A. MOUCHET.

Congrès des médecins scolaires de langue française à la Faculté de médecine. — PARIS 20-21-22 JUIN 1912.)

Jeudi 20 juin, à 9 heures du matin (*Petit amphithéâtre*). — Réunion de l'Association française des médecins scolaires. Vote des statuts. Election du bureau.

Jeudi 20 juin, à 2 heures de l'après-midi (Grand Amphithéâtre). — Ouverture solennelle du Congrès, par M. le Ministre de l'Instruction publique, président, assisté de M. le professeur Courmont, vice-président.

Organisation de l'inspection médicale des écoles.

(Rapports des docteurs Doisy, député et rapporteur de la Commission d'Hygiène de la Chambre, et H. Gourichon, médecin-inspecteur des écoles de Paris.

Jeudi (soirée). — Fête organisée par la Société des médecins-inspecteurs des écoles de la Seine avec le concours de la Municipalité d'Enghien-les-Bains (S.-et-O.) et de l'établissement thermal de cette ville.

Vendredi 21 juin, à 9 heures du matin (Petit amphithéâtre). — Présidence de M. le Pr Weiss, de Paris.

L'Éducation physique à l'école (Rapport du Dr Dufestel, médecin-inspecteur des écoles de Paris).

Communications. — L'éducation physique en classe (Dr Gérard Monod, de Lyon).

Gymnastique respiratoire et paresse (Dr Natier, de Paris).

La pratique de la gymnastique respiratoire à l'école (Dr Rosenthal, de Paris).

Les éclaireurs français (Boys-Scouts), Dr Foveau de Courmelles, de Paris).

Vendredi 2 heures de l'après-midi (Petit amphithéâtre). — Présidence de M. le professeur Régis, Vice-Président.

Déviations de la colonne vertébrale d'origine scolaire (Dr Redard, de Paris).

Les Écoles de plein air à Rome (Dr Génévrier).

La préservation de la tuberculose par les Écoles en plein air (Drs S. Bernheim et H. Parmentier, de Paris).

L'École moderne avec lavage automatique du sol, chauffage central. Désinfection des effets des élèves pendant les classes au moyen d'une salle appelée salle vestiaire à désinfection (Dr Le Filiâtre, de Paris).

Les bains à l'école (Dr Weigert, de Lyon).

Les maladies de l'instinct chez l'enfant (Dr Bérillon).

Rapports des Médecins scolaires avec les bureaux d'hygiène (Dr Courgey, d'Ivry).

Vendredi 5 heures de l'après-midi. — Réception à l'Hôtel de Ville de Paris.

Samedi 22 juin, à 9 heures du matin. (Petit amphithéâtre). — Présidence de M. le Dr Mosny, Vice-Président. — Suite de la discussion des rapports sur l'organisation de l'inspection médicale des écoles en France.

Prophylaxie scolaire des maladies transmissibles (projet de règlement) (Dr Stackler, de Paris).

Le médecin orthopédiste dans l'inspection médicale des écoles (Dr Paul Vital-Bodin, de Paris).

L'inspection orthopédique des écoles de la ville de Bordeaux, Dr Gourdon (de Bordeaux).

Le cahier médical de classe (Dr Dinet).

Samedi après-midi. — Visites d'écoles et Excursions par groupes de Congressistes. — Visite des écoles de la rue Dussoubs et des écoles du Pré-Saint-Gervais.

Visite des étuves municipales de la rue des Récollets.

Visite des écoles de la rue Baudelaire et des classes de garde de la fondation Rothschild.

Excursion à Vitry-sur-Seine pour la visite de l'Institut médico-pédagogique, fondé par le Dr Bourneville.

La loi d'assurances et le corps médical en Angleterre. — Les médecins menacent, à leur tour, de se mettre en grève contre M. Lloyd George. On sait que depuis l'introduction du projet d'assurances contre la maladie et le chômage, les médecins protestent contre ce projet, qui, déclarent-ils, leur enlève la plus grande partie de leur clientèle libre.

M. Lloyd George ayant refusé de faire droit à leurs revendications, les médecins ont déclaré que non seulement ils refuseront de soigner les malades aux conditions prévues par la nouvelle loi, mais qu'à partir du 30 juin prochain, sauf en cas d'extrême urgence, ils refuseront de soigner toute leur clientèle abonnée, c'est-à-dire les personnes faisant partie de sociétés de secours mutuels, de trade-unions, clubs, etc. La nouvelle loi, déjà très peu populaire parmi les ouvriers, menace donc d'être d'une application extrêmement difficile.

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel et Grand Hôtel d'Aix. — *1er ordre.* Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel Astoria et de l'Arc Romain — 182 chambres, 43 bains. — Création du dernier moderne. — En face les Thermes et le Parc. — Télégrammes : *Astoria.*

Hôtel de l'Établissement Thermal et Hôtel Britannique. — Confort moderne. — Grand jardin. — Prix modéré.

Hôtel de l'Europe, Villa Victoria et Hôtel Bristol. Centre de la Ville, près de l'Établissement Thermal et les Casinos, 80 appartements et salles de Bains. Unique "Jardin-Restaurant", Garage, etc. E. Leder, propriétaire.

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — *1er ordre.* La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, umière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiène Palace et Médical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout premier ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — Védrine frères.

Dax

Grand Hôtel des Baignots. — Le plus important de la Station. — 300 chambres Touring-Club. — Ascenseurs. — Garage. — Splendide parc anglais.

Évian.

Royal Hôtel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

Martigny-les-Bains.

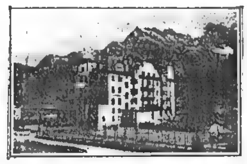
Hôtel International (1er ordre). 200 chambres. — Salles de bains. Menus de régime.

Grand Hôtel des Bains. — Très confortable, communique avec l'établissement hydrothérapique.

Pougues.

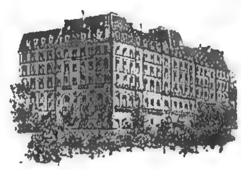
Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Ragaz-Pfœffers (Suisse).



Hôtel Bristol. — Au milieu d'un vaste jardin. — Maison neuve de 1er ordre, tranquille. — Vue splendide. — Service automobile pour conduire les baigneurs à l'établissement thermal.

Royat.



Grand Hôtel et Majestic Palace. — Installations spéciales pour régimes alimentaires. — Parc de 4 hectares. — Cure de terrain. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres.

Sils Maria (Engadine, Suisse).



Giger's Hôtel Waldhaus. — Au milieu des bois, sur une colline dominant la vallée et les lacs, loin du bruit et de la poussière. — Alimentation rationnelle comprenant beaucoup de fruits et de légumes frais. — Confort moderne.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. — Électricité. — Salles de bains. Garage avec boxes. — Téléphone.

Vichy.

Hôtel du Parc. (Aletti, Directeur.)
Hôtel Majestic. (Aletti, Directeur.)

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE MÉDECIN DES HOPITAUX. — *Consultation écrite.* — Séance du 7 juin : MM. Lemaire (Henri) et Léri, 18 ; Rivet, 18 1/2 ; Babonneix, 20.

Séance du 10 juin : MM. Harvier, Israëls de Jong et Gougerot, 18 ; Chabrol, 17.

Hôpitaux de Paris. — DEUXIÈME CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. — Le jury est définitivement composé de MM. Lenormant, Duval, Robineau, Chaput, Launay, Richardière et Sébileau.

Faculté de médecine de Paris. — CONCOURS POUR LE CLINICAT. — Un concours pour les emplois vacants de chefs de clinique s'ouvrira à la Faculté de médecine de Paris, le lundi 8 juillet 1912 à neuf heures du matin.

1° Clinicat médical : titulaires 4, adjoints 5 ; 2° clinicat chirurgical : titulaires 2, adjoints 2 ; 3° clinicat des maladies mentales : titulaires 2, adjoints 2 ; 4° clinicat des maladies cutanées et syphilitiques : titulaire 1, adjoint 1 ; 5° clinicat des maladies nerveuses : ticulaire 1, adjoint 1 ; 6° clinicat ophtalmologique : adjoint 1 ; 7° clinicat médical infantile : titulaire 1, adjoints 2 ; 8° clinicat obstétrical : titulaires 2, adjoints 4 ; 9° clinicat chirurgical infantile : adjoints 2 ; 10° clinicat thérapeutique : titulaire 1, adjoint 1.

Les candidats devront se faire inscrire, au secrétariat de la Faculté, jusqu'au samedi 29 juin inclusivement. Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur (Le registe d'inscription sera ouvert tous les jours de midi à trois heures).

Sont admis à concourir tous les docteurs en médecine français. Il n'y a pas de limite d'âge.

Les fonctions de chefs de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice, de médecin, chirurgien ou accoucheur des hôpitaux, de prosecteur ou d'aide d'anatomie.

Pour tous autres renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté.

Écoles de médecine. — MARSEILLE. — M. Aubert, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, est prorogé dans ses fonctions pour trois ans, à partir du 1er février 1913.

M. Cotte, suppléant de la chaire d'histoire naturelle, est prorogé dans ses fonctions pour trois ans, à partir du 16 décembre 1912.

NANTES. — M. le Dr Sourdille est nommé Professeur de Pathologie externe, à dater du 1er novembre.

Un concours s'ouvrira, le 25 novembre 1912, devant la Faculté de médecine de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine de Nantes.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Hôpitaux de Lyon. — Un concours pour une place de médecin des hôpitaux aura lieu à l'Hôtel-Dieu le 2 décembre 1912, à 8 heures du matin. Les inscriptions seront reçues jusqu'au samedi 23 novembre à l'administration centrale des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, 56.

Conseil supérieur d'hygiène publique de la Seine. — Par arrêté en date du 1er juin, M. le docteur Wurtz (Robert), membre du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, membre de l'Académie de médecine, directeur de l'Institut supérieur de vaccine, est nommé membre du Conseil supérieur d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, en remplacement de M. le docteur Paul Brousse décédé.

Association des journalistes médicaux français. — A la suite de l'Assemblée générale tenue à Paris, en mai dernier, notre très sympathique confrère, le Docteur Cruchet, de Bordeaux, a été nommé vice-président de l'Association, en remplacement du Professeur Poncet (de Lyon), arrivé au terme de son mandat.

Assemblée de la ligue contre la mortalité infantile. — L'Assemblée générale de la Ligue contre la mortalité infantile aura lieu le mercredi 19 juin à quatre heures, à la mairie du VIe arrondissement (place Saint-Sulpice).

1° Allocution de M. Strauss, sénateur de la Seine, président de la Ligue.

2° M. le professeur Marfan, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades, vice-président de la Ligue : L'enseignement de l'hygiène des nourrissons dans les Facultés de médecine.

3° Rapport de M. le Dr E.-C. Avi-ragnet, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades, secrétaire de la Ligue.

4° Compte rendu financier par Mme Budin.

5° Discours de M. Steeg, ministre de l'Intérieur.

Le soir, à huit heures, au restaurant Ledoyen, la Ligue, pour fêter le dixième anniversaire de sa création (elle a été, en effet, fondée en 1902, par M. Strauss et le regretté Pierre Budin, avec le patronage et le concours de Théophile Roussel), réunira ses nombreux adhérents dans un banquet que présidera M. Paul Morel, sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur.

Les adhésions au banquet (12 fr.), doivent être adressées à M. Chaufour, 46, rue Custine, avant le 17 juin.

On demande des médecins de réserve volontaires pour le Maroc. — Le *Journal officiel* vient de publier une circulaire ministérielle décidant que les médecins-majors de deuxième classe et médecins aides-majors de première et de deuxième classe de réserve pourront servir dans les troupes métropolitaines au Maroc.

Les intéressés devront présenter les aptitudes physiques nécessaires et s'engager à rester au moins un an à dater du jour du débarquement, hors le cas de maladie dûment constatée ; ils auront droit aux mêmes indemnités d'entrée en campagne et allocations de solde que les officiers des grades correspondants des cadres actifs.

Les demandes devront être adressées par la voie hiérarchique au ministre de la guerre (direction du service de santé), appuyées d'un certificat médical délivré par un médecin militaire.

Concours pour le prix Gajani en 1913 ((Société médico-chirurgicale de Bologne). — Le Dr Vincenzo Gajani a, par disposition testamentaire, fondé un concours comportant un prix de 500 francs.

Le sujet du concours pour 1913 est l'hypertension artérielle.

Les mémoires doivent être écrits en italien, latin, ou français, inédits et écrits lisiblement.

Les mémoires ne doivent porter aucune indication du nom d'auteur, mais simplement une devise répétée sur une enveloppe cachetée contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

Les sociétaires résidents de la Société médico-chirurgicale de Bologne sont exclus du concours.

Les mémoires doivent être adressés au plus tard le 31 décembre 1912, au secrétaire de la Société médico-chirurgicale de Bologne, Piazza Galvani, 1, à Bologne. Si deux mémoires sont jugés de même valeur, le prix sera divisé.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. le Dr Luigi

Les Actualités Médicales

Collection de volumes in-16, de 96 pages, cartonnés. Chaque volume : 1 fr. 50

Le Rachitisme, par A.-B. Marfan, professeur à la Faculté de médecine de Paris. 1911, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Hygiène de la Peau, par J. Nicolas, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, et Jambon, chef de Clinique. 1911, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

L'arthritisme, *Des manifestations cliniques et son traitement*, par le Dr P. Mauban. 1911, 1 v. in-16, cart. **1 fr. 50**

Guide pratique du diagnostic de la Syphilis, *séro-diagnostic*, par les Drs P. Gastou et A. Girauld. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart. **1 fr. 50**

L'Ultra-Microscope dans le diagnostic clinique et les recherches de laboratoire, par le Dr P. Gastou. 1912, 1 vol. in-16 avec 25 fig., cart. **1 fr. 50**

Hygiène du visage (cosmétique, esthétique et massage), par le Dr P. Gastou, directeur du laboratoire de l'hôpital Saint-Louis. 1910, 1 vol. in-16 avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Courants de haute fréquence et la D'Arsonvalisation, par le Dr Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et S. Turchini. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Opsonines et les traitements opsonisants, par le Dr R. Gaultier, chef de Clinique de la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16 cart. **1 fr. 50**

L'Artériosclérose et son traitement, par A. Gouget, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1912, 1 vol. in-16 avec fig., cart. **1 fr. 50**

La Radioscopie clinique de l'Estomac normal et pathologique, par le Dr Cerné, professeur à l'Ecole de médecine de Rouen et le Dr Delaforge. 1908, 1 vol. in-16, avec 21 fig., cart. **1 fr. 50**

Technique de l'Exploration du Tube digestif, par le Dr Gaultier, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1905, 1 vol. in-16, avec 13 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Dilatations de l'Estomac, *Sémiologie et Thérapeutique des distensions gastriques*, par le Dr René Gaultier. 1909, 1 vol. in-16 avec 12 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Empoisonnements alimentaires, par le Dr Sacquépée, professeur agrégé à l'Ecole du Val-de-Grâce. 1909, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

La Cure de Déchloruration dans le Mal de Bright, par le Dr F. Widal, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et le Dr A. Javal. 1912, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

La Diphtérie, *Bactériologie et Clinique, Prophylaxie et Traitement*, par les Drs H. Barrier, médecin de l'hôpital Hérold, et G. Ulmann. 1899, 1 vol. in-16, avec figures, cart. **1 fr. 50**

Les Maladies du Cuir chevelu, *Prophylaxie et Traitement*, par le Dr Gastou, assistant à l'hôpital Saint-Louis. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, avec 19 fig., cart. **1 fr. 50**

Traitement de la Syphilis, par le Dr Emery, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris. Préface de M. le professeur Fournier. 2e *édit.* 1905, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

L'Alimentation des Enfants malades, par le Dr Péhu, médecin des hôpitaux de Lyon. 1908, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Traitement de la Constipation, par le Dr Froussard, ancien interne des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1909, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Traitements des Entérites, par le Dr M. Jouaust. 1905, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Calculs des Voies biliaires et Pancréatites, par le Dr R. Gaultier, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1908, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart. **1 fr. 50**

Trachéobronchoscopie et Œsophagoscopie, par le Dr Guisez, chef des travaux d'oto-rhino-laryngologie à la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. 1905, 1 vol. in-16, avec 20 fig., cart. **1 fr. 50**

La Démence précoce, par le Dr G. Deny, médecin de la Salpêtrière, et P. Roy. 1 vol. in-16, avec 11 figures, cart. **1 fr. 50**

Les Folies intermittentes. La Folie maniaque dépressive, par les Drs G. Deny et P. Camus. 1907, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

L'Ionothérapie électrique, par les Drs Delherm, ancien interne des hôpitaux de Paris, et A. Laquerrière, lauréat de l'Académie de médecine. 1908, 1 vol. in-16, avec 11 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic de la Tuberculose, par le Dr A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des affections thoraciques non tuberculeuses, par le Dr A. Béclère, 1901, 1 vol. in-16, avec 10 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des maladies internes, par le Dr A. Béclère. 1904, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

La Fulguration, son rôle et ses effets en thérapeutique, par le Dr Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16, avec figures, cart. **1 fr. 50**

Le Cytodiagnostic, les méthodes d'examen des sérosités pathologiques et du liquide céphalo-rachidien, par le Dr Marcel Labbé, professeur agrégé à la Faculté de médecine. 1911, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Sang, par le Dr Marcel Labbé. 2e *édition*. 1910, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

La Protection de la Santé publique, *Loi et Commentaires de la loi et des règlements d'administration*, par le Dr Mosny, médecin des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Accidents du Travail. *Guide du médecin*, par le Dr Brouardel, médecin des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

La Psychologie du Rêve *au point de vue médical*, par N. Vaschide, chef des travaux du laboratoire de psychologie expérimentale des Hautes-Etudes, et H. Piéron. 1902, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Diagnostic de l'Appendicite, par le Dr M. Auvray, professeur agrégé à la Faculté de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Chirurgie intestinale d'urgence, par le Dr A. Mouchet, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1903, 1 vol. in-16, avec 23 fig., cart. **1 fr. 50**

Chirurgie nerveuse d'urgence, par le Dr A. Chipault. 1904, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Canal vagino-péritonéal, *Diagnotic et traitement de la hernie inguinale et des hydrocèles congénitales, de l'ectopie testiculaire*, par le Dr P. Villemin, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, avec 17 fig., cart. **1 fr. 50**

La Gastrotomie, par le Dr J. Braquehaye, agrégé à la Faculté de Bordeaux, chirurgien de l'hôpital de Tunis. 1900, 1 vol. in-16 avee figures, cart. **1 fr. 50**

Chirurgie des Voies biliaires, par le Dr Pauchet, chirurgien des hôpitaux d'Amiens. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Le Tétanos, par les Drs J. Courmont, professeur, et M. Doyon, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Le Rhumatisme articulaire aigu *en bactériologie*, par les Drs H. Triboulet, médecin des hôpitaux de Paris, et A. Coyon. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Le Pneumocoque, par le Dr Lippmann, ancien interne des hôpitaux de Paris. Introduction par le Dr Duflocq, médecin des hôpitaux de Paris. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Oxydations de l'Organisme (oxydases), par E. Enriquez et J.-A. Sicard, médecin des hôpitaux de Paris. 1902, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les États neurasthéniques, *Diagnostic, Traitement*, par le Dr A. Riche, médecin de l'hospice de Bicêtre. 1908, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Myélites syphilitiques, *Formes cliniques et traitement*, par le Dr Gilles de la Tourette, professeur agrégé à la Fac. de Paris. 1899, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Traitement pratique de l'Epilepsie, par le Dr Gilles de la Tourette. 1901, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Névralgies et leur traitement, par les Drs Lévy et Baudouin, anciens internes des hôpitaux. 1909, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Thérapeutiques récentes dans les maladies nerveuses, par les Drs Lannois, professeur agrégé, et Porot, chef de clinique à la Faculté de médecine de Lyon. 1907, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

La Syphilis de la moelle, par les Drs A. Gilbert, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et G. Lion, médecin de l'hôpital de la Pitié. 1908, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Rayons N et les Rayons N', par le Dr Bordier, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1905, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart. **1 fr. 50**

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

Mazzotti, secrétaire de la Société, Piazza Galvani, 1, à Bologne (Italie).

IVe Congrès international de l'éducation physique. — Ce congrès doit avoir lieu à Rome du 21 au 24 juin. Envoyer les adhésions aux Dr Maurice Faure (de Lamalou) et Jean Philippe. Le prix de l'adhésion est de 5 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Congrès, 26, rue Pasquier, à Paris.

Retour du docteur Legendre. — Le Dr Legendre, qui, en explorant la Chine, les provinces du Yunnam et de Sétchouen, où il fonda d'ailleurs une école de médecine, courut, il y a quelques mois, de sérieux dangers, vient de rentrer à Paris, en compagnie de Mme Legendre.

Jardins d'enfants. — L'Union familiale de Charonne, à Paris, a créé en 1902 un jardin d'enfants où Mlle Gahéry applique avec succès la méthode d'éducation de la première enfance si répandue dans les pays étrangers. Afin de faire connaître les méthodes de l'Union familiale, un cours de vacances sera organisé cet été et aura lieu du 19 août au 3 septembre. S'adresser pour tous renseignements à Mlle Gahéry, Union familiale, 185, rue de Charonne à Paris.

La Tuberculose et les Vacances. — Au moment où tous songent à l'emploi de leurs vacances, la Société de Préservation contre la Tuberculose, 33, rue Lafayette, Paris, appelle l'attention des villégiaturistes sur l'absolue nécessité de veiller à la salubrité des appartements et villas qui devront être occupés par eux.

Il faut s'assurer qu'ils n'ont pas été contaminés avant eux par des malades et au besoin exiger la production d'un certificat de désinfection préalable à toute location.

L'attention de MM. les Maires des stations balnéaires et des villes d'eaux est appelée sur l'importance de cette mesure qui serait pour leur ville la meilleure publicité sanitaire, et qui attirerait rapidement une affluence lucrative de voyageurs.

Commission supérieure de l'enseignement médical. — La commission supérieure de l'Enseignement médical est convoquée en session ordinaire le 25 juin 1912.

Société maternelle parisienne « la Pouponnière ». — L'Assemblée générale et l'inauguration du pavillon consacré à l'enseignement supérieur de la puériculture autorisé par l'Université de Paris, aura lieu le samedi 15 juin, à Porchefontaine, à 3 heures précises, sous la présidence de M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique.

Mariages. — Le mariage de Mlle Madeleine Vaillard, fille du médecin inspecteur général Vaillard, directeur de l'École du Val-de-Grâce, membre de l'Académie de médecine, avec M. le Dr Etienne Roux, neveu du Dr Roux-Seignoret, aura lieu en la chapelle du Val-de-Grâce, le mardi 18 juin à midi. Nous leur adressons tous nos souhaits de bonheur. — Mlle Denise Témoin, fille du Dr Daniel Témoin, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Bourges, a épousé la semaine dernière M. Raymond Brugère, attaché d'ambassade, fils du général. La cérémonie a eu lieu en la cathédrale de Bourges. — M. Le Dr Paul Verhaege (d'Etrœungt, Nord) et Mlle Julia Lenain.

Nécrologie. — Le Dr Fortuné Baudoin (de Marseille). — Le médecin principal Derazey, ancien élève de l'École de Strasbourg, décédé à Aix-les-Bains. — Le Dr Maze (du Havre). — Le Dr Deroide (de Calais).

Le Dr Paul Villemin, chirurgien des Hôpitaux de Paris. — Le Dr Reymond (de Fribourg). — Le Dr Bertrand (de Domène, Isère.

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur **Gilbert** fera, le ***Samedi 18 juin***, à 10 h. 1/2, une leçon clinique.

Programme du cours du 17 au 22 juin 1912.

Lundi 17. — 9 heures : M. **Deval** : Chimisme intestinal. — 9 h. 1/2 : Visite de M. le professeur **Gilbert**. — 11 heures : Dr **Paul Descomps** : Présentation des pièces et des coupes de la semaine précédente.

Mardi 18. — 9 heures : Dr **Maurice Villaret** : Séméiologie du système nerveux. Troubles de la marche. 9 h. 1/2 : Visite de M. le professeur **Gilbert**. — 11 heures : Dr **Dausset** : Hydrothérapie.

Mercredi 19. — 9 heures : Dr **Jomier** : Examen des signes fonctionnels hépatiques ; 9 h. 1/2 : Visite de M. le professeur **Gilbert**. — 10 h. 1/2 : M. le professeur **Gilbert** : Rédaction et correction des ordonnances de la semaine précédente. Traitement de l'urémie (à propos de deux cas d'asthme urémique). Présentation de malades.

Jeudi 20. — 9 heures : Consultation externe. — 9 h. 1/2 : Visite de M. le professeur **Gilbert**. — 11 heures : Dr **Lippmann** : Injections épidurales et ponction lombaire.

Vendredi 21. — 9 heures : Dr **Herscher** : Cholémimétrie. — 9 h 1/2 : Visite de M. le professeur **Gilbert**. — 11 heures : Dr **Paul Descomps** : Examen du liquide céphalo-rachidien par les procédés de laboratoire.

Samedi 22. — 9 heures : Dr **Lippmann** : Examen des veines. — 9 h. 1/2 : Visite de M. le professeur **Gilbert**.

Hôtel-Dieu. — Le Dr **G. Leven** fera une leçon sur la dilatation de l'estomac, le ***Jeudi 20 juin*** à 10 h. 45 à l'amphithéâtre Bichat.

Cours pratique de sémiologie psychiatrique. — Le professeur agrégé **Laignel-Lavastine**, médecin des hôpitaux, et les Drs **Félix Rose**, **Barbe**, **Boudon**, **Pierre Kahn** et **Lévy-Valensi**, chefs de clinique, feront un cours en vingt leçons avec présentations de malades, suivies d'exercices pratiques par les élèves, à l'Hôtel-Dieu et à l'Asile Clinique, 1, rue Cabanis, du ***Jeudi 29 août*** à 10 heures au ***Jeudi 12 septembre*** à 2 heures.

Programme des leçons. — I. La méthode psychoscopique et les grands syndromes psychiques de la pathologie cérébrale. — II. L'excitation cérébrale et la manie. — III. La dépression cérébrale et la mélancolie. — IV. L'intoxication corticale : confusion mentale et catatonie. — V. Les hallucinations. — VI. Les rêves et le délire onirique. — VII. La logique affective et les délires systématisés. — VIII. Les amnésies et l'apraxie. — IX. L'aphasie. — X. Les déficits cérébraux et la démence. — XI. Les dysgénésies cérébrales et la débilité mentale. — XII. La neurasthénie et l'hypocondrie. — XIII. Les obsessions. — XIV. L'hystérie. — XV. L'épilepsie. — XVI. L'alcoolisme cérébral. — XVII. La syphilis cérébrale. — XVIII. La tuberculose cérébrale. — XIX. Les réactions humorales — des psychopathes. — XX. Les rapports du cortex avec le sympathique et les glandes endocrines.

Le montant du droit à verser est de 100 francs. Prière de s'inscrire auprès de M. Laignel-Lavastine, laboratoire de la clinique des maladies mentales et de l'encéphale, 1, rue Cabanis.

Leçons sur les méthodes d'exploration de l'appareil digestif. — HÔPITAL SAINT-ANTOINE. — Sous la direction de M. **Albert Mathieu**, une série de leçons sur la valeur séméiologique des méthodes d'exploration et sur les indications thérapeutiques qu'elles fournissent ont commencé le ***10 Juin.***

Les leçons théoriques auront lieu dans la salle de consultation de 11 heures à midi, les lundi, mercredi, jeudi, vendredi.

Des exercices pratiques auront lieu tous les jours de 2 à 4 heures.

S'inscrire au service de la consultation tous les matins de 8 heures à midi (22, rue de Citeaux).

Les méthodes de diagnostic biologique appliquées à la clinique (FACULTÉ DE MÉDECINE. — LABORATOIRE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE : Pr **Pierre-Marie**). — Les Drs **Gougerot**, professeur agrégé, et **Abrami** commenceront une série de quinze démonstrations et exercices pratiques le ***17 juin*** à 3 h. 1/2 au laboratoire d'anatomie pathologique de la Faculté de médecine de Paris et les continueront à la même heure les mercredis, jeudis, vendredis, samedis, lundis suivants.

Programme : Les sérodiagnostics. — Les réactions de fixation. — Les cytodiagnostics. — Ictères hémolytiques et hémolysines. — Examen des crachats. — Examen du suc gastrique. — Vaccins de Wright et opsonines. — Fonctions rénales. — Azotémie, — Glycosuries et coma diabétique.

Le droit à verser est de 60 francs.

S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet 3) de midi à 3 heures.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

15 Juin. — Concours pour l'internat de l'hôpital Saint-Joseph.

15 juin. — A 3 heures, clôture du registre d'inscription pour le concours de chef des travaux anatomiques à la Faculté de médecine de l'Université de Paris. (S'inscrire au Secrétariat de la Faculté.)

15 Juin. — Assemblée de la Société " La Pouponnière ", à Porchefontaine.

16 Juin, à 10 heures, 15, rue de Chateaubriand. — Visite des Thermes urbains (Démonstrations pratiques, hydrothérapie, entéro-clysothérapie, diététique, électrothérapie, air chaud). Conférence par le Dr **Derecq.**

16 Juin. — « Les dimanches du praticien ». Excursion en autobus à Versailles, Port-Royal, Château de Dampierre, Chevreuse, Châteaufort, Buc, réservée à la famille médicale.

Rendez-vous à 8 h. 45 du matin devant l'Automobile-Club, place de la Concorde. Départ à 9 heures précises du matin, arrivée à Versailles vers 10 heures, visite du château. Conférence explicative.

Midi : déjeuner à l'hôtel des Réservoirs.

Une heure et demie, départ pour Port-Royal, visite et conférence, château de Dampierre ; visite, départ par Chevreuse, Châteaufort, Buc (aérodrome). Retour à Paris, place de la Concorde vers six heures et demie.

Prix 20 francs, comprenant le voyage, le déjeuner, les entrées, les visites et les pourboires. Adresser son adhésion et sa souscription à M. Desfosses, 17, rue de Tocqueville, qui enverra en échange une carte donnant droit à l'excursion.

N. B. — Le voyage ne pourra avoir lieu que s'il y a au minimum 20 adhésions.

17 juin. — Concours pour le clinicat chirurgical à la Faculté de médecine d'Alger.

17 juin. — Excursions thérapeutiques, organisées par le Dr **Ausset** de Lille : Enghien-les-Bains.

17 Juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour la nomination de deux élèves internes à l'asile d'aliénés de Marseille, et de deux élèves internes à l'asile d'aliénés d'Aix. (S'inscrire à la préfecture des Bouches-du-Rhône, 1re division, 3e bureau).

18 juin. — Concours pour une place de chirurgien-adjoint des hôpitaux de Bordeaux.

19 Juin. — Assemblée de la Ligue contre la mortalité infantile à la mairie du VIe arrondissement, à 4 heures.

20 juin. — Dernier délai d'inscription pour le concours de l'externat des hôpitaux de Lille. S'inscrire au secrétariat de l'administration des Hospices, 41, rue de la Barre, à Lille.

20 juin. — A Paris ouverture du Ier Congrès des médecins scolaires de langue française. (Du 20 au 23 juin). S'adresser au secrétaire général le Dr Chapon, 21, rue du Louvre.

20 Juin. — *Séance de la Société de psychiatrie de Paris*, à 9 h. 1/2 du matin, à l'asile Sainte-Anne dans le service de la Clinique.

20 juin. — A 10 h. 1/2, à la clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine (amphithéâtre du pavillon Moïana). M. le professeur **Langlois** : L'intestin ; physio-pathologie de la paroi intestinale.

20 juin. — A 5 heures, à l'École de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts. M. le Dr **Bérillon** : Le doute pathologique. Les obsessions.

21 juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours à l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Dijon.

22 juin, à 10 heures, 15, rue de Chateaubriand. — Visite des Thermes urbains (Démonstrations pratiques, hydrothérapie, entéro-clysothérapie, diététique, électrothérapie, air chaud). Conférence par le Dr **Derecq.**

23 juin. — Excursions thérapeutiques organisées par le Dr **Ausset,** de Lille : Hôpital Rothschild et Institut orthopédique de Berck.

23 juin. — A la maison de santé 31, rue La Boétie, à 10 h. 1/2, conférence du Dr **Leredde** : Le tabes et la paralysie générale ; affections syphilitiques vraies.

24 Juin. — Ouverture du concours pour l'emploi de chef des travaux de chimie-pharmacie à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.

24 Juin. — Ouverture du concours pour l'emploi de chef de travaux de physiologie à l'École de médecine de Tours.

24 Juin. — Dernier jour pour les consignations des droits d'examen pour le diplôme de chirurgien-dentiste (S'inscrire au secrétariat de la Faculté de médecine).

24 Juin. — A 4 heures, ouverture du cours de perfectionnement de la clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine (étude clinique et biochimique des grands syndromes hépatiques, gastro-intestinaux et rénaux. Diagnostic. Pronostic. Méthodes pratiques d'investigation clinique). MM. **H. Rendu, Guy Laroche, Rivet, J. Troisier, Grigault** et **Ronneaux.**

25 Juin. — A 9 heures à l'hôpital Lariboisière, 1re conférence de broncho-œsophagoscopie : M. le Dr **Lemaitre.**

26 juin. — A 8 heures du matin à Lille, ouverture du concours pour la nomination à 21 places d'externes des hôpitaux de Lille.

26 Juin. — A 9 heures, à l'hôpital Lariboisière, 2e conférence de broncho-œsophagoscopie : M. le Dr **Lemaitre.**

27 Juin. — A 9 heures à l'hôpital Lariboisière, 3e conférence de broncho-œsophagoscopie : M. le Dr **Lemaitre.**

27 Juin. — A Marseille, ouverture du concours pour la nomination de deux élèves internes en médecine à l'asile d'aliénés de Marseille et de deux à l'asile d'aliénés d'Aix.

27 Juin. — A 5 heures à l'École de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts. — M. le Dr **Bérillon** : Psychothérapie préventive. La pédagogie des enfants anormaux. La méthode hypno-pédagogique.

28 Juin. — A 2 heures à l'amphithéâtre des hôpitaux, 4e conférence de broncho-œsophagoscopie : M. le Dr **Lemaitre.**

29 Juin. — Dernier délai pour la réception des demandes pour le concours pour 5 emplois d'élèves en pharmacie du service de santé militaire (S'inscrire au Ministère de la Guerre, service de santé, 1er bureau).

30 Juin. — Excursions thérapeutiques organisées par le Dr **Ausset** de Lille à Saint-Amand-les-Eaux. Départ de Lille à 8 h. 43 du matin.

30 juin. — A la maison de santé, 31, rue La Boétie, à 10 h. 1/2 du matin, conférence du Dr **Leredde** : Le traitement du tabes par le mercure. Traitement par le Salvarsan.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 19 juin, à une heure. — M. Ch. RICHET. Etude clinique et expérimentale des entérites. Entérite par ulcération microbienne et toxique. (MM. Landouzy, président ; Letulle, Laignel-Lavastine, et Guillain). — M. FERNAGU. Des troubles de la parole dans les chorées. (MM. Letulle, président ; Landouzy, Laignel-Lavastine et Guillain). — M. MONNOT. Le purpura dans la tuberculose (MM. Gaucher, président ; Reclus, Zimmern et Gougerot). — M. GUILLE. Etude sur le livedo. (MM. Gaucher, président ; Reclus, Zimmern et Gougerot). — M. HALLER. Des épiploïtes chroniques en rapport avec l'appendicite et la colite chroniques (MM. Reclus, président ; Gaucher, Zimmern et Gougerot).

Jeudi 20 juin, à une heure. — M. MESNARD. Du rétrécissement de l'artère pulmonaire dans ses rapports avec la grossesse, l'accouchement et les suites des couches. (MM. Pozzi, président, De Lapersonne, Terrien, Okinczyc). — M. MIGNON. Considérations sur la luxation du globe oculaire. (MM. De Lapersonne, président ; Pozzi, Terrien, Okinczyc). — M. NASSIBIAN. Contribution à l'étude de la pleurésie syphilitique (MM. Gilbert, président, Chauffard, Achard, Nobécourt). — M. LEPICARD. La vomique hydatique pulmonaire. Sa valeur curative. (MM. Chauffard, président, Gilbert, Achard, Nobécourt). M. FERET. Des indications physiologiques et cliniques du sevrage. (MM. Achard, président ; Gilbert, Chauffard, Nobécourt).

1911-1912. — N° 30

SOMMAIRE :

22 Juin 1912

DEMELIN. — Contribution à l'étude anatomo-physiologique du muscle utérin........ 81
ROUCAYROL. — Action géométrique du détergeur électrolytique sur la muqueuse........ 86
A. SCHWARTZ. — Examen clinique d'une hanche........ 87
DOPTER. — Pratique bactériologique. — Notions générales de l'analyse bactériologique du liquide céphalo-rachidien. 89
ACTUALITÉS MÉDICALES. — Transmission de la fièvre typhoïde par les mouches. — Diagnostic radiographique de la maladie de Hirschsprung. — La langue scrotale chez les enfants. — Les ostéo-arthropathies du tabes........ 93
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Société médicale des hôpitaux. — Société de biologie. — Académie de médecine. — Académie des sciences. — Société de chirurgie. — Société de neurologie. — Société de thérapeutique........ 95
Libres Propos: Comment on fait de la science..., par le Dr DOPTER........ III
Chronique scientifique : Sur l'état mental des Skoptzy, par le Dr MILLANT........ V à IX
Variétés : Médecine populaire, par le Dr MOUSSON-LANAUZE........ XI
La médecine au théâtre : Une pièce sur la psychologie du cardiaque par le Dr AUBERTIN........ XIII
Curiosités : Une Vénus anatomique, par le Dr WICKERSHEIMER........ XIII
Intérêts professionnels : Institut de renseignements médicaux à l'usage des malades et médecins russes........ XV
La médecine au Palais : Les frais médicaux dans les accidents du travail, par ADRIEN PEYTEL........ XVI
Connaissances pratiques : Emploi de l'aluminium pour l'épuration des eaux........ XVI
La médecine humoristique, par HENRIOT et GUILLAUME........ XXI
Diététique : Quinze jours de régime antidiabétique........ XXIII
Formules thérapeutiques........ XXIII
Revue hebdomadaire de la Presse française........ XXV
Chronique des livres........ XXVII
Nouvelles........ XXIX
La vie médicale........ XXXI et XXXIII
Cours. — Memento de la Quinzaine. — Thèses de la Faculté de Médecine de Paris........ XXXV
Postes médicaux........ XXXII

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie nfantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* pour 1912

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MEDICAL" *(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes)* :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier méd ca pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Mimosa, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50 plus 50 centimes pour le port*).

6° **Un coffret de parfumerie Coudray** (1 flacon parfum, 1 boîte poudre de riz, 1 savon surfin) (*Valeur* 12 fr.) *Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 3 francs, port compris*).

7° **Bons pour une photographie artistique (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Waléry, 9 *bis*, rue de [Londres, à Paris.

8° **Bons pour une remise de 25 pour 100** sur l'achat d'une bicyclette **et remise de 10 p. 100** sur l'achat d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

9° **Remise de 15 %** (médecins seulement) **sur un achat de Café Sanka décaféiné** fait à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris *(sur présentation de cette page)*.

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE "PARIS MÉDICAL" :
(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces 20 primes) :

1° **Gravures représentant l'Entrée de Saint Louis à Cluny en 1245**, exécutées à l'occasion des Fêtes du millénaire de Cluny (1910) offertes par l'**Uraseptine Rogier.**

2° **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan. *(Épuisé)*

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, Paris. *(Épuisé)*.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

6° **Etui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre"**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues (*procédé breveté*), offert par la Société Électro-Industrielle (*maison Mathieu*), 113, Bd. St-Germain, à Paris.

7° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison Puniet, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

8° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. Cornette, 19, boul. St-Denis, à Paris.

9° (*Epuisé*).

10° **Un colis postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers.*) *(Épuisé.)*

11° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. (*Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*)

12° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur 12 fr. 50), offert par M. Boulongne, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port*).

13° **Un coffret Eau de Jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre).

14° **Bons de remboursement de douze francs sur une commande d'un complet ou d'un pardessus**, offerts par la maison de tailleur « Au Jockey Club », 104, rue de Richelieu à Paris.

15° **Bon pour une chambre de cinq francs** (séjour de 24 h.) à l'Hotel des Balcons, rue Casimir-Delavigne, à Paris.

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent ou acier, payable par mensualités, chez Auricoste, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de 50 francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de [précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de 25 fr. à la maison Boulitte, Appareils de précision.

20° **Caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues**. (*Cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement, et aux médecins seulement*), offerte par la Cie de Pougues.

21° **Bon pour une journée à passer à Korbous**, comprenant le transport en automobile de Tunis à Korbous et [retour et un déjeuner à Korbous.

22° **Un colis d'oignons à fleurs**, offert par la maison Telkamp, à Hillegom (Hollande) (*envoyer 2 fr. pour les frais*).

Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément.

LIBRES PROPOS

COMMENT ON FAIT DE LA SCIENCE....

La science allemande est infaillible, chacun le sait, et cependant.... Jugez plutôt :

En 1826, au cours de fouilles et de recherches très fructueuses, on découvre en Allemagne un crâne ; on l'attribue au célèbre Schiller. Immédiatement, les anthropologistes s'armèrent de leurs instruments ; on examina consciencieusement les saillies, les dépressions, les divers diamètres de cette boîte osseuse ayant recouvert le cerveau puissant de l'illustre poète ; on y voit les indices les plus évidents de sa supériorité intellectuelle, de son génie, que sais-je encore ? On en déduit sans doute des données fort intéressantes augmentant le bagage de la craniologie ; de nombreuses générations ont recueilli le plus grand profit de ces travaux et des notions nouvelles qu'ils ont apportées !

Les années passent, 86 d'entre elles s'écoulent, quand en 1912, tout récemment, brusque volte-face : Herr professor Von Froriep vient affirmer qu'il a entre les mains le véritable crâne de Schiller, et que celui de 1826 ne lui appartenait en aucune façon : nouveaux travaux, nouvelles recherches, nouvelles déductions, anéantissant évidemment celles du début du siècle dernier.

L'histoire est assez amusante, et n'est pas dépourvue d'une certaine gaieté ; mais elle contribuera aussi à faire naître un sentiment plus pénible, une certaine méfiance vis-à-vis des appréciations qui peuvent être fournies sur l'origine de pareilles trouvailles. D'ailleurs, rien ne nous prouve actuellement que le crâne de 1912 soit bien celui de Schiller ; et dans quelque cinquante ou soixante ans, un autre savant démolira les conclusions précédentes et viendra affirmer peut-être qu'on a fait erreur.

Et alors que croire? C'est pour cette raison qu'en admirant les magnifiques collections que contiennent nos musées, on ne peut se défendre souvent d'un certain scepticisme sur l'authenticité des tableaux, des pièces merveilleuses qu'on soumet à la contemplation du public. Rappelez-vous un instant l'incident hilarant de la tiare de Saïtapharnès ! Et combien d'autres encore !

Comme Labiche avait raison de railler si spirituellement et d'une façon si charmante les chercheurs qui rapportaient à l'époque gallo-romaine de vulgaires ustensiles de cuisine enfouis depuis une date plutôt récente. Il n'y a que la foi qui sauve.

Et d'ailleurs, en science biologique, n'en est-il pas quelquefois encore ainsi? Tout jeune étudiant a entendu raconter cette discussion entre deux savants, l'un fervent du microscope, l'autre un peu sceptique. Le premier reçoit du second un amas banal de gélatine où, ne se doutant pas du piège, il y décrit scrupuleusement avec les yeux de la foi, une bouche, un tube digestif, etc., et en fait un être bien organisé !

A tout prendre, l'histoire du crâne de Schiller est à peu près analogue. On nous apprendra bientôt que celui de 1826 a appartenu au plus banal des mortels ; mais j'ai bien peur, jusqu'à preuve du contraire, que celui de 1912 ressemble beaucoup, à cet égard, à son aîné.

DOPTER.

SONNETS MÉDICAUX

L'HERMAPHRODITE

Dans un repas, où chacun bien dispos
A la gaîté mêlait galants propos,
Agnès, depuis trois jours du couvent échappée,
Du nom d'*hermaphrodite* eut l'oreille frappée.
— Que veut dire ce mot ? dit-elle à son voisin.
Le voisin, aussi neuf, peut-être plus malin,
Répond qu'ainsi l'on nomme ou femme, ou demoiselle,
Qui, ni laide, ni belle,
Est comme on dit, *entre les deux*.
A quelque temps de là, dans un cercle nombreux,
Un jeune fat par aventure,
Sur ses attraits, sur sa figure,
Lui prodiguait maint compliment.
— Monsieur, répondit-elle, est par trop indulgent !
Moi, belle !... hélas je n'ai point ce mérite,
Et tout au plus je suis *hermaphrodite*.

(*L'Union médicale.*)

LE CANON OBSTÉTRICAL

Un mari pleuroit pour sa femme,
Voyant qu'en travail elle étoit
Et que si fort elle pétoit
Qu'elle alloit presque rendre l'âme.
Comme elle jetoit des hauts cris,
Un galant, avec un souris,
Dit pour réjouir l'accouchée :
« Vous êtes, madame Manon,
Bien avant dedans la tranchée,
Puisque vous tirez du canon. »

(Poésies choisies de MM. Corneille, Bessenrade, etc., Paris, 1655).

(*L'Union médicale.*)

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

SUR L'ETAT MENTAL DES SKOPTZY

par le Dr R. MILLANT.

La secte des Skoptzy russes (1), fondée au milieu du XVIIIe siècle par un illuminé, surnommé Seliwanov, compte encore à l'heure actuelle plusieurs milliers d'adhérents en Europe. Un grand nombre d'entre eux, pour fuir les persécutions dont ils étaient l'objet en Russie, leur pays d'origine, ont franchi le Prut et sont passés en Roumanie où ils fondèrent, dès la première moitié du siècle dernier, d'importantes colonies à Iassi, à Galatz et surtout à Bucarest.



Type de scopit.

On sait que le schisme skopets repose sur une interprétation particulière des Écritures (2), interprétation dont Seliwanov, plusieurs siècles après Origène et Valésius, posa de nouveau les éléments. L'acte de chair est considéré par les skoptzy comme le péché entre tous exécrable, et la continence est la base fondamentale de leur schisme; la mutilation sexuelle est sa manifestation caractéristique. En définitive, Dieu n'aurait envoyé sur la terre Seliwanov, cette réincarnation de la divinité, que pour soumettre les hommes à la castration. Aux yeux des skoptzy, *Jesu, amator castitatis*, Jésus le Prophète, aurait été châtré, et lui-même châtra ses apôtres.

Le récit évangélique du lavement des pieds n'aurait pas une autre signification : il faut entendre par là que Jésus châtra les apôtres pour les purifier et qu'il leur prescrivit de suivre son exemple, en se répandant ensuite à travers le monde.

La castration aurait été ainsi, suivant les croyances du skoptzysme, la règle de la tradition chrétienne jusqu'au règne de Constantin, époque où la foi primitive commença de faiblir. Pourtant il y eut toujours quelques fidèles pour continuer le véritable enseignement du Christ ; et ceux-là constituent les anneaux de la chaîne reliant les skoptzy actuels aux premiers mutilés de l'Église.

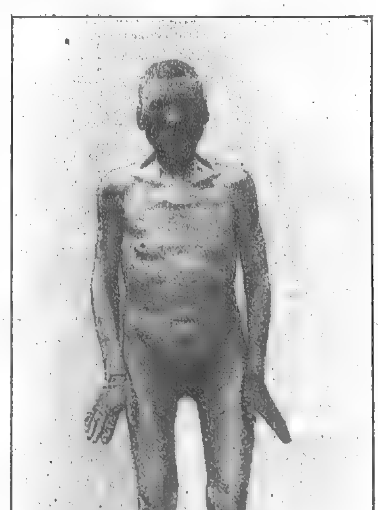
La mutilation sexuelle en usage chez les skoptzy comprend deux degrés. Le premier (*petit sceau* ou *première purification*) consiste dans l'ablation des bourses et de leur contenu. Mais certains sectaires s'étant fort justement avisés de l'insuffisance de l'avulsion testiculaire à abolir le désir charnel et à rendre impossible la copulation, cette constatation fut le point de départ d'un schisme nouveau dans le schisme skopets, et quelques-uns s'amputèrent le membre viril, « la clé de l'enfer » (*clinei bedzny*), en se servant de la hache, réalisant le *baptême complet* ou *sceau impérial*.

Ce schisme secondaire aurait pris naissance à Pétersbourg vers 1816. Il fut d'ailleurs violemment combattu par les vieux Skoptzy qui prétendaient que les nouveaux mutilés n'entendaient pas le sens véritable des Ecritures et que Seliwanov eût été le premier à défendre pareille folie. Le schisme progressa cependant et, aujourd'hui, le plus grand nombre des Skoptzy ou plutôt des Scopits roumains subissent le second degré d'initiation à la secte.

Il est d'ailleurs prouvé que très souvent l'émasculation est faite en un seul temps, ainsi que l'établissent les certificats médico-légaux, signalant des mutilations totales accomplies sur des enfants de douze et treize ans.

Les femmes *scopetè*, surtout celles qui vivent dans l'intimité des prêtres de la secte (*proorocs*) ou qui font partie de leur famille, présentent également des mutilations caractéristiques: excision des petites lèvres ou du clitoris, et amputation d'un ou des deux seins.

Pourtant il existe, parmi ces sectaires, des dissidents qui, tout en observant la continence, rejettent le principe de la mutilation. En Russie, ces *eunuques spirituels* sont encore très nombreux et ils se désignent eux-mêmes du nom de *soloputi*. Quelques-uns sont venus se grouper en pays roumain, à Galatz, où il existe une *corabiè* (3) dont le prooroc est un épicier qui professe des opinions hétérodoxes à l'égard de la castration. Ni lui ni les adeptes de cette corabie, dénommés *prohinopti* et aussi *maçons*, ne sont châtrés.



Aspect de la mutilation du sceau impérial chez un scopit : le scopit Timofti S...

On peut se demander comment ce schisme étrange a pu se perpétuer jusqu'à nos jours, et par quelle aberration se peut justifier sa possibilité même dans des pays dits civilisés?

Il nous faut ici ouvrir une parenthèse au sujet de la manière dont se recrutent les membres de la secte. Les déserteurs de l'armée russe fournissent déjà au skoptzysme quelques adhérents. De même les jeunes gens qui se sont enfuis de Russie pour éviter la conscription et qui, une fois

(1) *Skoptzy* (prononcez : *skaptsy*), sing. : *skopets*, est un mot russe qui signifie *châtré* et dont les Roumains ont fait le mot *scopit* (plur. : *scopits*). Les femmes affiliées à la secte sont dites *scopetè*. Le mot lui-même comportant en soi une acception désobligeante, les adeptes sont plutôt désignés en Roumanie du terme de *muscal* (plur. : *muscalié*) : moscovite, russe.

(2) « Si ta main ou ton pied est pour toi une occasion de chute, coupe-le et jette-le loin de toi. Car mieux vaudrait pour toi entrer dans la vie boiteux ou manchot que d'avoir deux pieds ou deux mains et d'être jeté dans le feu éternel. »
Mathieu, XVIII, 9.

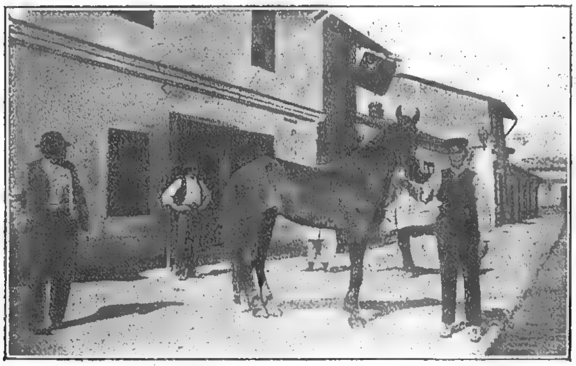
« Car ainsi parle l'Eternel : Aux eunuques qui garderont mes sabbats, qui choisiront ce qui m'est agréable et qui persévéreront dans mon alliance, je donnerai dans ma maison et dans mes murs une place et un nom, préférables à des fils et à des filles. Je leur donnerai un nom éternel qui ne périra pas. »
Isaïe. LVI, 3, 4.

(3) On désigne ainsi le groupement représentant la base de l'organisation religieuse et sociale chez les Skoptzy.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

franchi le Danube, se réfugient tout naturellement, ignorants qu'ils sont de la langue roumaine, dans une des nombreuses colonies scopits constituées par leurs compatriotes.

D'autres jeunes recrues viennent encore combler les vides dans les rangs des scopits roumains : ce sont pour la plupart des enfants. Comment donc entrent-ils en Roumanie? Car le Gouvernement russe — est-il besoin d'y insister — s'oppose de toutes ses forces à l'exode de ses nationaux, et il ne consentirait point à délivrer de passeports à ces jeunes gens qui, chaque année, émigrent dans un pays où nul commerce, nulle industrie spéciale ne les requièrent.



Dans le quartier russe de Bucarest.

Aussi sont-ils contraints d'y pénétrer en fraude, passant le Prut ou le Danube à la tombée du jour, afin de déjouer la surveillance de la police et des postes de soldats échelonnés sur les bords du fleuve. Une barque les attend qui les dépose sur l'autre rive, en territoire roumain, à proximité de Iassi ou de Galatz, où vont les conduire les scopits venus à leur rencontre.

Presque tous ces émigrés sont les enfants de Russes besogneux, de petits artisans, qui les dirigent chez leurs compatriotes fixés en Roumanie, à charge pour ces derniers de pourvoir à leur entretien, de les adopter et d'en faire leurs héritiers : car la majorité des scopits roumains, qui s'occupent du commerce de chevaux et de voitures, sont dans une situation aisée. A titre de compensation, les parents reçoivent une somme d'argent variable, contre remise de leur progéniture.

Or, tous ces enfants sont élevés dans l'ignorance la plus complète : il n'existe pas en effet d'école dans le quartier scopit de Bucarest. A l'imitation des autres sectaires russes, les zélateurs de Seliwanov ont « horreur du livre » : tout ce qui est écrit, selon eux, est objet de corruption, et les proorocs se contentent de donner aux plus intelligents d'entre ces enfants, destinés à devenir proorocs à leur tour, une instruction sommaire exclusivement religieuse. Ainsi instruits dans la seule pratique de leurs croyances, ces cœurs simples ne discutent pas leur foi, et ils finissent par la subir avec volupté. Quant aux autres enfants, on les éloigne soigneusement des livres qui « obscurcissent l'esprit, rendent l'homme furieux, en un mot l'écartent du chemin de Dieu ».

La plupart des scopits ne savent donc ni lire, ni écrire. C'est à peine si, en dehors de la langue russe maternelle, un petit nombre connaissent quelques mots de roumain, et le facteur ignorance peut, rendre compte dans une large mesure, de la pérennité du skoptzysme.

Mais il faut se garder de croire que tous les scopits sont des fous, comme l'était le fondateur du schisme, ce Seliwanov imbu de mysticisme, prototype accompli du paranoïque théomégalomane, et l'on ne saurait prétendre que l'affiliation à une pareille secte constitue un indice certain de débilité mentale.

Si l'on peut admettre une pareille proposition pour les déserteurs russes devenus scopits — leur fuite constituant, à la rigueur, une preuve de déficience psychique — par contre on ne saurait y souscrire en ce qui regarde les enfants amenés chaque année de Russie en Roumanie et qui tous, à de très rares exceptions près, se soumettent de leur plein gré, et en parfaite connaissance de cause, à la mutilation.

Est-ce donc là l'indice d'une tare mentale commune? Non. L'esprit, le cœur, le caractère de ces enfants ont été simplement orientés dans une direction particulière. Ils sont devenus fonction du milieu dans lequel ils ont grandi. En un mot, les scopits deviennent scopits parce qu'ils vivent dans un monde scopit, tout comme le fils de l'épicier, dans tel petit trou de province, est appelé lui aussi à vendre un jour ou l'autre de la cassonnade, à moins que son coefficient de volonté, ou si l'on veut d'initiative personnelle, ne le jette un beau matin hors de la boutique. On ne saurait voir là aucun déterminisme psycho-physiologique, mais un phénomène banal d'adaptation.

Ce débat ne peut-il pas s'étendre, et a-t-on pu affirmer raisonnablement que l'homme porte en soi intégralement, dès sa naissance, tous les éléments de son existence à venir, que chez lui « les phénomènes psychologiques sont aussi rigoureusement déterminés que les phénomènes physiques et chimiques, que nous sommes des machines auxquelles est applicable la conservation de l'énergie; que l'ignorant, l'hypocrite, le criminel sont aussi peu responsables de leurs sentiments et de leurs actes que la machine électrique n'est responsable de ses lueurs et de ses



Beaucoup de cochers roumains sont scopits.

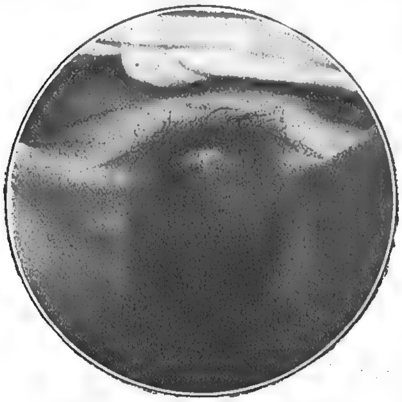
CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

étincelles, des accidents et des morts qu'elle peut provoquer » ? (1).

Ainsi, plus de voleurs ni de criminels : tout au plus d'innocents adeptes de la kleptomanie, et de tristes victimes de l'impulsivité.

Pareils principes ne s'imposent pas à l'esprit avec l'évidence d'une vérité éclatante. Et si l'on admet, avec Kant, qu'il n'y a pas de pont pour passer du subjectif à l'objectif, comment se fait-il que le fouet, instrument de supplice essentiellement objectif, ait pu, dans les pays où on l'emploie, influencer le cerveau des malfaiteurs au point de les guérir radicalement de la manie du vol et de l'assassinat?

Enfin, s'il fallait, en vertu de telles idées, ajouter à la liste déjà longue des déséquilibrés de l'esprit la liste nombreuse des fanatiques ou simplement des croyants de toute religion, l'humanité en majeure partie serait atteinte de folie mystique et, Cuvier, par exemple, n'aurait été qu'un pauvre paranoïque ? La hardiesse — pour ne pas dire plus — de semblables hypothèses devrait suffire à mettre en garde les trop passionnés amateurs de systèmes contre la généralisation à outrance.



Sceau impérial, mutilation totale.
Le scopit Timofti S...

Au surplus, et ceci démontrera mieux que tous les raisonnements l'intégrité de leur substratum psychique — les cas de délire caractérisé sont rares parmi les scopits. Et dans un pays où l'alcool, la syphilis, et aussi la pellagre fournissent un pourcentage assez élevé aux asiles spéciaux, il est exceptionnel qu'on ait à interner un scopit, le scopit étant par essence continent et abstinent.

Parfois cependant les hospices reçoivent des sujets appartenant à la secte, atteints de délire mélancolique.

Encore est-ce un accident plus souvent observé peut-être chez les femmes, qui vivent cloîtrées et dont beaucoup montrent une tendance marquée à la neurasthénie. Mais les faits d'aliénation type sont des moins fréquents parmi les affiliés au skoptzysme ; et l'observation de confusion mentale que nous a adressée très aimablement M. le Pr Obregia, médecin de l'hospice Marcuta, à Bucarest, mérite d'être rapportée :

« Timofti S... 55 ans, marchand de bois à Constantza, Russe, de religion grecque-scopit, est interné le 17 mai 1911, sous le diagnostic : confusion mentale.

« Le malade parle très peu le roumain. Il déclare que son père et sa mère étaient cousins, qu'il a subi l'émasculation en Russie et qu'il s'est ensuite expatrié dans la Dobroudja.

« Il y a quatre mois, il a été opéré d'hémorroïdes par le Pr Th. Jonnesco. La maladie actuelle date de deux mois ; elle aurait éclaté à la suite d'une perte d'argent. Le malade aurait même essayé de fusiller celui qu'il accuse d'être l'auteur de cette perte, un Russe comme lui.

« Diamètres craniens : A. P. 185 mm. — Diamètre transverse : 155 mm. — Index cranien : 83,75.

« Les pupilles, égales, réagissent assez bien. Les réflexes tendineux sont conservés. Pas de Babinski.

« Au point de vue anthropologique, le crâne présente, ainsi que la face, des marques évidentes d'affinité avec les races touraniennes, ouralo-altaïques.

« Très peu de poils follets sur la zone des moustaches et de la barbe.

« Le bassin est assez large ; les extrémités inférieures sont un peu plus longues que normalement.

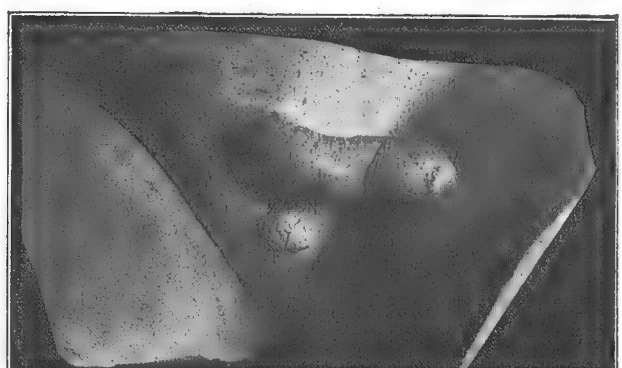
« Les organes sexuels sont entièrement remplacés par un moignon d'amputation au milieu duquel existe un orifice entouré de tissu cicatriciel, et figurant le méat urinaire actuel. Autour du méat et sur le pubis, il y a des poils, mais en médiocre abondance.

« Des mensurations faites, ainsi que de l'aspect général du corps, il résulte que l'émasculation a été pratiquée à une époque où le sujet était déjà pubère. Aussi n'a-t-elle pas provoqué la transformation caractéristique de l'individu couramment observée chez les eunuques châtrés jeunes. Suivant les déclarations assez confuses du malade, ce serait en effet vers dix-sept ans que l'émasculation aurait été accomplie.

« État mental : confusion avec hallucinations peu intenses, mais variées dans toute la sphère sensitivo-sensorielle. De temps à autre, manifestations oniriques analogues à celles décrites par Régis.

« Après une période d'amélioration, la famille et les amis du malade ont beaucoup insisté pour le retirer de l'hôpital, ce qui leur a été accordé ».

Ce cas de démence caractérisée est, nous le répétons, exceptionnel. Toutefois, si l'on veut bien admettre que les grandes passions, à l'exclusion des tares morbides, sont seules capables de provoquer un ébranlement cérébral si violent qu'il puisse entraîner le délire, le fait de ce scopit devenu fou à la suite d'une grosse perte d'argent ne sera pas pour étonner : nul, plus que l'eunuque, en thèse générale, n'est possédé de l'amour des richesses. Et la communauté des scopits de Roumanie est des plus fortunée. En fait, tout l'or qu'ils amassent ne sert qu'à entretenir une propagande très active et à recruter le plus grand nombre d'adeptes, car le temps du bonheur universel, le règne des châtrés s'ouvrira lorsque, suivant la prédiction de l'Apocalypse, leur nombre atteindra 144.000 :



Castration simple (petit sceau), moulage effectué sur un scopit.

« Les cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre, ce sont ceux qui ne se sont pas souillés avec des femmes, car ils sont vierges : ils suivent l'agneau partout où il va. Ils ont été rachetés d'entre les hommes comme des prémices pour Dieu et pour l'agneau ».

(*Apocalypse*, ch. XIV, 4-5).

(1) BINET-SANGLÉ, La folie de Jésus.

VARIÉTÉS

MÉDECINE POPULAIRE

Chaque province de France a ses coutumes bien particulières, réunies toutefois par quelques points communs. Les différences tiennent à la nature du sol, au climat, aux productions, aux conditions ethniques des individus, mais au fond, toutes nos antiques coutumes se ressemblent. La médecine populaire est pour l'étude du folklore une mine inépuisable, où chacun peut trouver à glaner. Toutes ces pratiques ne laissent pas que d'être curieuses, car elles démontrent quelle stabilité règne dans nos traditions. Pour m'en tenir à une province de moi bien connue, le Périgord, je me bornerai à citer quelques-uns de ces usages bizarres et religieusement conservés, et se rapportant aux enfants.

Quand un enfant vient au monde, la voisine, matrone ou sage-femme, lui applique une bague sur la joue ; cette manœuvre lui donnera de gracieuses fossettes. La nouvelle de la délivrance, vite propagée dans le village, on vient voir l'accouchée ; ce serait porter malheur au nouveau-né que de ne pas déposer un sou sur la table de la chambre. Si l'on veut, et on le veut, avoir un enfant robuste, il faut lui faire manger un morceau de pomme cuite, le vendredi qui suit son entrée dans le monde ; garder précieusement un bout de son cordon ombilical amène le même résultat. Au jour du baptême, parrain et marraine doivent sonner les cloches, et ne pas oublier de s'embrasser sous le clocher ; de la sorte leur filleul ne sera pas sourd. Plus tard, s'il tarde à gazouiller, le parrain en lui donnant une écuelle lui déliera la langue à coup sûr ; sa voix sera magnifique si on lui coupe les ongles sous un rosier blanc.

Les enfants peuvent devenir malades ; on voit même, à leur sujet, des médecins hésiter dans leur diagnostic. Les commères, elles, ne sont jamais embarrassées. Elles vous diront tout de suite que l'enfant est atteint du mal d'un saint, et qu'il le faut conduire à une des fontaines consacrées à ce saint. Comment découvrir le précieux saint? C'est extrêmement simple ; je ne vends pas la recette, je la donne. Prenez 12 baguettes de coudrier, bien pareilles ; baptisez chacune du nom d'un des saints honorés dans le voisinage puis faites-les brûler une par une au-dessus d'un verre d'eau. Des charbons se détacheront et tomberont dans le verre. Redoublez d'attention, surveillez-les bien ; et dès que vous en aurez vu un s'enfoncer et tomber au fond du vase, le problème est résolu. Le nom du saint porté par la baguette dont le charbon est immergé est celui de la maladie qui vous inquiète. Conduisez l'enfant à sa fontaine ; accomplissez les petites formalités dont je parlerai tout à l'heure, et la santé reviendra.

Si l'enfant a la rate gonflée ou le gros ventre, deux procédés sont à votre disposition. Vous fendez en long le tronc d'un jeune noyer ; dans l'écartement, vous faites passer le sujet, puis ligaturez l'arbre blessé. S'il se ressoude, la maladie partira. Ou bien, le dimanche, au moment de l'élévation, vous roulez le petit malade sur l'autel de la Vierge, il est désormais à l'abri des coliques.

Le culte des fontaines remonte à la plus haute antiquité ; la mythologie gréco-latine nous en fournit à chaque pas la preuve. Tous les âges, toutes les civilisations ont accordé à certaines sources d'éminentes vertus curatives. Toujours, pour rester dans le Périgord et dans la médecine infantile, je citerai la fontaine de Saint-Pardoux-la-Rivière, qui sert aux enfants rachitiques et faibles des reins. On les immerge trois fois ; ils sortent aussitôt pleins de force et de vaillance. Dans la même région, une autre fontaine est utilisée pour les enfants fiévreux ou débiles. Trois fois également ils sont plongés dans la source ; sur le bord, on abandonne un bonnet, une chemise, un bas ou tout autre objet ayant appartenu à l'enfant.

Ce chiffre : 3, a toujours joué dans les conceptions religieuses un rôle important ; il y a la Sainte-Trinité, la Trimourti hindoue, les trois Grâces, les trois Parques, le trident de Neptune, etc. ; dans les différentes fantaisies de la vie sociale, on trouve les trois quarts du temps, le trois-six, les trois-mâts, le trois pour cent, les trois évêchés, les frères trois points, etc. C'est un chiffre aussi fatidique que Troyes en Champagne.

Pour en revenir à nos enfants et à leurs misères, je citerai, toujours en Périgord, la fontaine de Curegousset, qui guérit la peur. L'enfant boit de l'eau, y trempe ses pieds et ses mains, invoque la Vierge, laisse une petite offrande, et sa mère le conduit à l'église où on lui dit un Évangile. Les petits tuberculeux, les rachitiques, les malingres, les souffreteux vont à Javerlhac, le lundi de la Pentecôte, boire de l'eau de la fontaine, dédiée à sainte Marguerite, invoquée aussi pour les accouchements laborieux. Cette fontaine est très fréquentée. A Grand-Brassac, il en existe une autre où l'on se rend, dans le même but, le 24 juin ; sur la margelle on laisse un lange et une petite pièce de monnaie pour les pauvres. La fontaine de Saint-Sulpice guérit le mal de Saint-Sulpice. Le mal de Saint-Sulpice est cette affection qui oblige les enfants à tenir leurs jambes obstinément croisées. On y vient de fort loin, l'enfant y est soigneusement baigné. Lorsqu'on n'a pu l'y conduire, on emporte de l'eau ; il la boira à domicile.

Pendant longtemps, cette fontaine fut à la libre disposition de ceux qui la voulaient consulter. Vint un nouveau propriétaire ; il l'entoura d'un petit monument et perçut 25 centimes par litre d'eau miraculeuse.

Je ne veux pas allonger outre mesure cette excursion parmi les fontaines guérisseuses du Périgord. Toutes se ressemblent à peu près, tant pour la spécialisation dans le domaine thérapeutique que pour les formes rituelles dont elles sont accompagnées.

A quelle époque remontent ces coutumes? Il ne me paraît pas téméraire de dire qu'elles ont dû de tout temps exister. Peut-être en est-il qui sont vraiment douées de propriétés thérapeutiques ; leur étude à ce point de vue n'est pas encore faite. Elles m'ont semblé cependant intéressantes par la persistance du culte dont elles sont l'objet. Tant il est vrai que l'homme est toujours et partout le même, et que toujours et partout le mystérieux et l'insondable l'attirèrent et l'attirent.

Dr MOUSSON-LANAUZE.

LA MÉDECINE AU THÉATRE

UNE PIÈCE SUR LA PSYCHOLOGIE DU CARDIAQUE

Le théâtre de l' « Œuvre » vient de donner une pièce dont le sujet, tout au moins, est intéressant pour le médecin : il s'agit en effet de la psychologie du cardiaque. La pièce qui est la première œuvre dramatique de M. Maurice Prozor, s'intitule *Morituri* : l'action se passe à Royat, dans un hôtel où fréquentent plusieurs sortes de baigneurs. Les uns sont des cardiaques avancés, plus ou moins dyspnéiques et angineux, voire gâteux et traînés dans de petites voitures. D'autres sont de vagues artérioscléreux, proie toute désignée pour les électriciens, assez bien portants en somme, généralement roumains, et qui représentent les cardiaques amateurs. Ce sont les malades de la première catégorie que l'auteur a surtout étudiés, et c'est à leurs souffrances physiques et morales qu'il a voulu nous intéresser.

L'intrigue en est fort simple : un jeune cardiaque, — un aortique, autant qu'on peut en juger d'après les symptômes qu'il accuse et le jeu qu'il adopte — qui avait dit adieu à la vie, et qui ne s'occupait plus uniquement que de se soigner, tombe amoureux d'une « allumeuse » de villes d'eaux ; il veut lutter contre un rival bien portant ; il bluffe et plastronne, il va au Casino le soir, prend du café, de l'alcool, du champagne, il veut même suivre l'Australienne et son flirt bien-portant dans une excursion en montagne, et finalement il meurt sur la scène.

L'intérêt de la pièce, on le conçoit, est moins dans le fait-divers que dans la peinture du caractère des cardiaques avancés, clients assidus de la station. L'égoïsme du cardiaque qui divise les choses en deux catégories : celles qui peuvent lui faire du mal et les autres, est bien décrit. Et, ce qui est plus intéressant peut-être, c'est l'étude de leur envie, de leur animosité, de leur haine même envers des gens bien-portants et plus encore envers ceux qui, moins atteints, peuvent encore vivre de la vie commune. Notons, en particulier, au troisième acte, une scène assez féroce où deux cardiaques avancés examinent et scrutent un nouveau-venu, afin de voir s'il fera partie de « leur » catégorie ou d'une autre.

Nous regrettons toutefois que cette partie psychologique, la seule intéressante, si nous nous mettons au-dessus du point de vue médical, ait été un peu écourtée, alors que des scènes mélodramatiques, douleurs angineuses, crises de dyspnée, syncopes, hurlements d'angoisse dans la coulisse, mort sur la scène tiennent une place nettement exagérée, ce qui rend le spectacle pénible, même pour des médecins. C'est, en somme, une pièce du Grand-Guignol, avec çà et là un peu de psychologie.

CH. AUBERTIN.

CURIOSITÉS

UNE VÉNUS ANATOMIQUE



J'ai présenté récemment à la Société française d'histoire de la médecine (1) une statuette en ivoire, qui fait partie des collections de la bibliothèque de l'Académie de médecine.

Cette statuette, qui figure une femme enceinte, est de celles que l'on a appelées Vénus anatomiques et dont M. Bérillon a présenté un exemplaire à la Société française d'histoire de la médecine, le 13 mars 1907 (2). Elle mesure 17 centimètres de long ; sa face postérieure, plate, est fixée au fond d'une boîte en bois. Les bras sont articulés au niveau de l'épaule, l'avant-bras gauche est fléchi à angle droit sur le bras. Lorsqu'on détache le plastron thoraco-abdominal, à la face postérieure duquel le sternum et les côtes sont représentés en relief, on découvre les deux poumons, divisés chacun en deux lobes et dont le gauche, soulevé, permet de voir le cœur. Plus bas, l'estomac très allongé et le duodénum, la rate, les deux reins réunis à deux vaisseaux médians par un pédicule bifide. Plus bas encore la masse intestinale est représentée par une plaque d'ivoire, les anses de l'intestin grêle étant encadrées par le gros intestin. Cette plaque, soulevée à son tour, laisse voir la moitié postérieure d'un ovoïde, l'utérus, dans lequel se tient accroupi un fœtus, la tête penchée et appuyée sur ses deux poings. Une ficelle, le cordon ombilical, réunit le fœtus au pôle supérieur de la matrice. Pas de trace du foie, ni de la vessie. La statuette est de facture grossière ; les proportions du corps sont mal observées et les deux genoux présentent chacun un sillon horizontal, qui ne répond à aucun détail anatomique.

Les Vénus anatomiques ne sont pas rares. M. Bérillon en possède une et en connaît une autre à Paris. M. le professeur Holländer (de Berlin) m'a montré celle qui est au Musée d'histoire de la médecine, installé à Berlin dans le Kaiserin Friederich Haus, et dans le *Handbuch der Sexual-Wissenschaften*, publié en 1912 par Albert Moll, se trouve (p. 531-532, fig. 272) la photographie d'une statuette privée de ses bras, mais, pour le reste, tout à fait semblable à celle de l'Académie de médecine.

Ces statuettes paraissent dater du XVIIe ou du XVIIIe siècle ; leurs dimensions sont trop réduites et leur facture trop grossière, pour qu'elles aient pu servir à l'enseignement de l'anatomie.

ERNEST WICKERSHEIMER.



(1) *Bull. de la Soc. d'hist. de la méd.*, XI, 1912, p. 287
(2) *Ibid.*, VI, 1907, p. 29-30.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Institut de Renseignements médicaux à l'usage des malades et médecins russes.

Tandis que les autres capitales de l'Europe Occidentale, telles que Berlin et Vienne, possèdent depuis longtemps un grand nombre d'instituts « de renseignements à l'usage des malades et médecins russes » qui y sont connus sous le nom « d'Instituts russes de diagnostic » et devenus d'un usage courant dans la pratique du monde médical, cette organisation à Paris et en France est une vraie nouveauté. Nous pensons donc utile de faire connaître le but que poursuit cette organisation à tous ceux qui sont en rapport direct avec la médecine et sont intéressés à ce que la Russie profite également des progrès atteints par la science médicale, par la chirurgie et la thérapeutique françaises.

C'est le Dr Jacques JITOMIRSKY, 280, boulevard Raspail, à Paris, qui a eu l'heureuse idée de cette organisation.

Les instituts russes rendent de grands services aux malades et aux médecins russes. — Pour venir en aide tant aux médecins russes qui se rendent en si grand nombre à Vienne et surtout à Berlin, pour s'y perfectionner, qu'aux malades russes qui y viennent pour s'y soigner, accaparent les consultations des spécialistes et remplissent les maisons de santé et les stations thermales et climatériques, un groupe de médecins russes y a créé *des instituts de renseignements qui se chiffrent aujourd'hui par dizaines et rendent des services considérables.*

Grâce à ces instituts, les médecins qui arrivent ont la possibilité de s'orienter facilement dans des villes étrangères pour eux, d'y trouver les cliniques dont ils ont besoin, les hôpitaux, les cours d'enseignement, les librairies, les fabricants d'instruments médicaux, etc.

Et les malades russes peuvent très vite trouver les spécialistes qui leur sont indispensables, ainsi que les établissements médicaux, chirurgicaux, thermaux, etc. En outre, les malades ont l'avantage de pouvoir se présenter chez le médecin spécialiste étranger, munis de leur observation personnelle concernant leurs antécédents, rédigée dans la langue du médecin, ainsi que des feuilles d'analyses indispensables, etc. La tâche du spécialiste étranger est par là même considérablement allégée, car souvent les malades russes ne parlent pas la langue.

La France médicale est devenue absolument indispensable aux malades et médecins russes. — La quantité de questions et de demandes que l'Institut français a reçues au cours de la première année de son existence prouve à quel point la médecine française est devenue pour les Russes une nécessité. Mais qui peut mettre en doute que ce qui fait la renommée de la France, ce n'est pas seulement la beauté de ses sites et ses productions artistiques, mais aussi sa science médicale qui a atteint un degré de perfectionnement tout à fait surprenant, ses très remarquables stations thermales et climatériques, ainsi que sa ligne côtière vraiment unique au monde. Ce n'est pas le lieu de parler des sommités médicales françaises, mais il n'y a certes pas en Russie de gens assez ignorants pour supposer que le siège unique des talents médicaux se trouve à Berlin. *Une seule année d'existence de l'Institut à Paris a suffi pour confirmer de la manière la plus absolue la conviction que le Dr Jitomirsky avait déjà au début qu'une telle institution pour les Russes est peut-être plus nécessaire à Paris qu'ailleurs.*

Telles sont dans leurs grandes lignes les raisons qui ont déterminé la création à Paris du premier « Institut de renseignements médicaux à l'usage des malades et des médecins russes ».

Servant de trait d'union entre les mondes médicaux russes et français d'une part et entre les malades russes et les représentants de la médecine scientifique et pratique en France d'autre part, cet Institut se propose pour tâche :

1° De donner tant par correspondance que verbalement aux médecins russes tous les renseignements qui leur sont nécessaires relativement à la vie médicale française tels que les cours d'enseignement, les hôpitaux, les travaux pratiques, les bibliothèques de médecine et de chirurgie, etc.

2° De donner des indications nécessaires et de faciliter aux Russes venant à Paris et en France les visites chez les grands spécialistes de Paris, notamment en les munissant de leur observation personnelle concernant leurs antécédents, etc., et de feuilles des analyses nécessaires ; en les renseignant sur les maisons de santé et toutes sortes d'établissements médico-chirurgicaux, ainsi que sur les stations thermales, climatériques et marines de France. L'Institut restera en rapport tant avec les malades rentrés dans leur pays qu'avec leurs médecins traitants.

3° De faire une grande propagande tendant à faire connaître aux médecins et aux malades russes les différentes richesses médicales françaises.

4° Dans ce dernier but l'Institut participe à l'édition pour la première fois en Russie de l'*Annuaire des villes d'eaux, des cures d'air et des établissements sanitaires*, après s'être assuré le concours de hautes compétences de la science médicale française.

5° L'Institut fera paraître dans un avenir très proche en langue russe un *Guide des stations thermales et climatériques de France.*

6° L'Institut fera également paraître dans un avenir très proche un guide médical en langue russe concernant spécialement la France.

7° L'Institut fera enfin paraître très prochainement en langue russe un organe bi-hebdomadaire sous le titre : *Le Médecin français* qui comptera parmi ses collaborateurs les notabilités de la médecine française.

D'autre part, allant au-devant de toutes les institutions et maisons françaises médicales qui ont des rapports quelconques avec la Russie, l'Institut se charge de : la rédaction et la traduction en langue russe et polonaise de tous articles, brochures, etc. ; de faire toutes démarches tendant à l'introduction en Russie de produits pharmaceutiques et autres ; de la publicité en tousgenres et dans tous les journaux et revues russes ; de procurer tous renseignements sur la Russie et les adresses des médecins russes, des pharmacies, etc.

Tels sont dans leurs grandes lignes les problèmes et le but de cette nouvelle organisation. Nous osons espérer qu'en faisant en Russie une large propagande à la médecine française, les efforts du Dr Jitomirsky parviendront à rapprocher étroitement la masse des médecins et des malades russes avec le monde médical français, par quoi sans nul doute il rendra un grand service à la Russie et à la France.

LA MÉDECINE AU PALAIS

LES FRAIS MÉDICAUX DANS LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le juge de paix du XIVe arrondissement de Paris vient de rendre, le 21 mars dernier, un jugement qui intéresse tous les médecins, qui s'occupent des accidents du travail. Il s'agit, en effet, de la réclamation par le médecin du paiement des soins médicaux donnés et des fournitures faites à l'ouvrier victime d'un accident du travail. Cette réclamation est-elle prescrite au bout d'un an à partir du jour où a cessé l'indemnité temporaire, ou bien, au contraire, cette courte prescription établie par l'article 18 de la loi de 1898 n'est-elle pas applicable aux frais médicaux dont il s'agit ?

Telle est la question qui se posait devant le juge de paix. Les auteurs et même plusieurs jugements ont émis au sujet de ce problème les opinions les plus contradictoires et ils ont édifié avec d'égales vraisemblances des théories juridiques différentes, basées sur des interprétations diverses de la loi et des travaux préparatoires.

A la vérité, ces dissertations n'ont plus qu'un intérêt rétrospectif et purement théorique, puisque aujourd'hui nous avons une jurisprudence qui paraît définitivement établie, en ce sens que la courte prescription d'un an s'applique à la réclamation des frais médicaux.

Voici dans quelles circonstances le jugement, dont nous parlons, est intervenu. Le Dr Delage avait cité devant le juge de paix du XIVe arrondissement un patron, M. Prier, pour demander que celui-ci fût condamné à lui payer une somme de 461 fr. 30 pour honoraires et soins médicaux administrés à un ouvrier nommé Lazerat, qui avait été victime, le 9 novembre 1910, d'un accident du travail au service de M. Prier. L'accident ainsi que la matérialité des faits n'étaient pas contestés par le chef d'entreprise, qui ne discutait pas non plus le montant des honoraires et des fournitures du Dr Delage. Simplement le chef d'entreprise opposait à la demande du médecin une défense tirée de l'article 18 de la loi du 9 avril 1898, et il demandait au Juge de Paix de débouter le médecin de sa demande, disant que celle-ci était tardive, car elle n'avait pas été faite dans l'année qui avait suivi la cessation du service de l'indemnité temporaire.

Le patron ajoutait que cet article 18, qui institue une prescription d'un an à partir du jour de l'accident, ou de la clôture de l'enquête devant le juge de paix ou de la cessation du paiement de l'indemnité prévue par la loi, s'appliquait dans l'espèce.

Qu'en effet l'action en indemnité dont il est parlé à l'article 18 n'est pas autre chose qu'un terme général comprenant nécessairement dans la diversité de ses applications les actions en demande de rentes et les réclamations provenant du risque patronal, ainsi que celles que peuvent intenter, en vertu de l'article 4 de la loi les médecins et les pharmaciens, comme d'ailleurs les entrepreneurs de pompes funèbres.

C'est, en effet, dans le même paragraphe du même article que le législateur a réuni les frais médicaux, pharmaceutiques et funéraires (ces derniers ne pouvant dépasser 100 francs), afin de les mettre à la charge du chef d'entreprise.

Un autre argument était tiré du texte même et de la dénomination du titre premier de la loi : ce titre est relatif *aux indemnités en cas d'accidents*, or l'article 4 fait partie de ce titre, par conséquent les sommes que le patron doit payer au médecin sont considérées comme des « indemnités en cas d'accident » et, partant, soumises à la prescription de l'article 18, qui s'applique *aux actions en indemnité*. A cette démonstration, le médecin opposait que l'article 18 n'avait été rédigé qu'en vertu de la loi du 22 mars 1902 et que l'article 4 datait de la loi du 31 mars 1905. Il plaidait cette conséquence qu'on ne pouvait tirer argument d'une rédaction postérieure pour expliquer une interprétation relative à un texte voté antérieurement. Mais la jurisprudence a appliqué ici un principe général : ces différentes lois étant incorporées à la loi de 1898 forment un tout indivisible, qui détruit cette argumentation.

Le jugement du tribunal de paix qui a tranché la question et qui a admis la thèse du patron et déclaré l'action du médecin prescrite s'est, en outre, basé sur une circulaire du garde des Sceaux du 10 juin 1899, à laquelle, du reste, il n'a pas été dérogé par celle du 22 août 1901.

Cette circulaire expliquait, en effet, la nécessité de la prescription annale dans les termes suivants : « On avait pensé que les actions, qui émanaient des accidents industriels, devaient être liquidées à bref délai et qu'il ne fallait pas laisser les chefs d'entreprise exposés à des réclamations tardives, la responsabilité qui pèse sur eux ayant sa contre-partie (légitime) dans une courte prescription. » Le juge de paix a pensé que cette circulaire, ainsi que l'esprit de la loi, s'applique tout aussi bien quand c'est l'ouvrier qui agit, que lorsque c'est le médecin qui poursuit le recouvrement de ses honoraires et qu'il serait inconcevable qu'après un an d'attente le médecin pût encore réclamer ses frais, alors que l'ouvrier, auquel s'applique sans contredit l'article 18, serait dans l'impossibilité d'agir en remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques qu'il a été amené à faire.

Telle est la solution qui paraît définitivement établie dans la jurisprudence. Déjà un arrêt de la cour de cassation du 8 février 1911 avait semblé donner cette interprétation à l'article 18, mais implicitement, tandis que dans le jugement que nous venons d'exposer, la question a été posée nettement et résolue avec des moyens de droit sérieux.

ADRIEN PEYTEL,
Docteur en Droit, Avocat à la Cour.

CONNAISSANCES PRATIQUES

Emploi de l'aluminium pour l'épuration des eaux

Dans l'*Électricien*, M. Duggan expose un procédé, très simple, et, paraît-il, très efficace pour empêcher les sels calcaires contenus dans l'eau d'alimentation des chaudières de s'y déposer sous la forme de croûtes solides et très adhérentes. Ce traitement, imaginé par M. Brandes, consiste uniquement à faire couler cette eau sur une plaque d'aluminium de dimensions convenables et présentant des saillies de forme variable avec la nature de l'eau employée ; on doit ensuite utiliser cette eau aussitôt que possible ou la conserver dans un réservoir à parois recouvertes d'une peinture isolante (1).

(1) *Les inventions illustrées*, 26 mai 1912.


TRAITEMENT DE L'ANÉMIE ET DE TOUS ÉTATS CONSOMPTIFS
SUC INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE
ASSOCIÉ À LA CATALASE ET AUX OXYDASES OXYHÉMOGLOBINIQUES
Le Flacon entier 8 Francs
MUSCULOSINE
BYLA
Le Demi Flacon 4 Fr.50
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID
DOSE MOYENNE: 4 Cuillerées à bouche par jour pour adultes. 4 Cuillerées à dessert pour les enfants
ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS
LES ETABLISSEMENTS BYLA GENTILLY — SEINE

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

FACHEUSE HÉRÉDITÉ, PAR HENRIOT



— *Vous mangez trop !*

— *Eh ! docteur... je ne sais vraiment pas pourquoi j'aime les truffes tant que ça !*

— *C'est de l'atavisme !*

LE RETOUR DU CHASSEUR, PAR ALBERT GUILLAUME



— *Comment, encore rien de fait ?*

— *Hélas ! non, mon ami !*

— *Veux-tu que j'aille chercher mes furets ?*

DIÉTÉTIQUE

QUINZE JOURS DE RÉGIME ANTIDIABÉTIQUE (1)

PREMIER JOUR. — A midi : *Consommé. Filet de porc et purée de pommes.* Le soir : *Bœuf froid, fromage et beurre.*

Consommé.

Bouillon de viande......	3/8e de litre.
Farine de blé..........	5 grammes.
Œuf	n° 1/2
Eau.................	1 cuil. à thé

Battre ensemble la farine, l'œuf et l'eau, et verser lentement et en remuant, dans le bouillon en ébullition. Laisser une minute.

Filet de porc à l'étuvée.

Filet de porc	n° 1
Tranche de citron.......	n° 2
Eau.................	1/4 de litre.
Beurre	50 grammes.
Farine...............	10 —
Sel	8 —

Hacher le filet après l'avoir débarrassé de sa graisse, et le saupoudrer de sel, pour le mettre ensuite dans le beurre chaud. Ajouter le citron débarrassé de ses grains, puis l'eau dans laquelle on a au préalable délayé la farine, et laisser mijoter en vase clos, pendant une heure.

Purée de pommes.

Les pommes épluchées et découpées en tranche sont mises dans l'eau froide, et portées lentement jusqu'au voisinage de l'ébullition. On retire l'eau pour y ajouter un peu de jus de citron, et l'on fait cuire les pommes à l'étuvée, pour les passer ensuite au tamis.

Avant de servir, on additionne d'une ou deux gouttes de solution de *saccharine.*

(1) D'après le Dr KASACK et Mme HANNEMANN.

On peut également se servir de pommes desséchées. Ce qu'il importe c'est de rejeter la première eau, pour priver les pommes de leur sucre.

DEUXIÈME JOUR. — A midi : *Soupe aux restes de viande, côtelette de poisson aux choux.* Le soir : *Omelette avec sauce au vin mousseux. Filet de porc* froid, provenant de la veille, avec raifort râpé.

Soupe aux restes de viande.

Débris de viande de toutes sortes	50 grammes.
Beurre...............	10 —
Cumin	une pincée.
Eau.................	3/8e de litre.
Extrait de viande......	Q. S.
Jaune d'œuf	n° 1
Sel..................	Q. S.

La viande maigre, bouillie ou rôtie, est finement hachée, et mieux encore pilée, de façon à former une purée. On fait brunir le beurre, pour y ajouter la viande, l'eau avec un peu d'extrait de viande, le cumin pilé, et le sel. On fait cuire le tout et on lie ensuite avec le jaune d'œuf.

Côtelette de poisson.

Poisson (perche ou aigrefin)	750 grammes.
Beurre............	100 —
Sel	30 —
Œuf	n° 1
Farine	1 cuil. à soupe.

Le poisson minutieusement apprêté est découpé en morceaux de 7 à 8 centimètres, lesquels sont séparés en deux moitiés et privés des arêtes, puis saupoudrés de sel et d'un peu d'oignon finement haché. On laisse au repos pendant une heure. Ensuite les morceaux de poisson sont plongés dans l'œuf battu, puis dans la farine, et enfin rôtis dans une poêle avec du beurre préalablement fondu. Garnir la côtelette avec une tranche de citron et un peu de persil vert.

Choux.

Choux	400 grammes.
Graisse de porc ou d'oie................	80 —
Bouillon	1/4 de litre.
Solution de *saccharine* .	I goutte.

Faire fondre la graisse dans une petite casserole en terre, et y verser le chou non lavé, ainsi que du bouillon en quantité suffisante pour recouvrir tout juste. On laisse mijoter lentement pendant deux heures en ajoutant de temps en temps un peu de bouillon. Un peu avant la cuisson complète, on verse la goutte de solution de saccharine.

Omelette.

Œufs	n° 3
Farine	5 grammes.
Beurre..............	30 —
Sel	1/2 cuil. à thé.
Jus de citron	I goutte.
Zeste de citron râpé	1/4 de pincée.
Crème de lait	2 cuil. à soupe.

A l'exception du beurre, le tout est battu ensemble, et versé dans une poêle à omelette contenant le beurre fondu. On remue sans cesse jusqu'à consistance ferme. On glisse l'omelette sur une feuille de papier blanc que l'on soulève d'un côté, et par là l'omelette s'enroule sur elle-même. On la fait aussitôt glisser sur un plat allongé et réchauffé.

Sauce au vin mousseux.

Jaunes d'œufs	n° 2
Cidre...............	1/8e de litre.
Solution de saccharine ..	II gouttes.

On bat le tout ensemble dans un vase émaillé se terminant en pointe. On dispose au bain-marie, et l'on remue jusqu'à consistance voulue.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Diarrhée sénile.

Vin de colombo......	pour 1 litre.
— de quassia amara	
— de monœsia......	
— d'absinthe	

Un verre à liqueur toutes les quatre heures. (Dr GRUBOUT.)

Blépharite ciliaire.

Précipité rouge.........	0gr,10
Acétate de plomb cristallisé	0gr,005
Huile de noisettes.......	V gouttes.
Axonge stérilisée	5 grammes.

Enduire le soir en massant légèrement le bord libre des paupières. — Le matin, bain local d'infusion de thé vert aiguisée d'eau boriquée. (GALEZOWSKI.)

Couperose.

Protoiodure de mercure.	1 gramme.
Axonge	30 grammes.

En friction discrète le soir. (HARDY.)

Cystite chronique.

Acide benzoïque	2 grammes.
Glycérine neutre.......	5 —
Julep gommeux.......	150 —

A prendre en *deux jours au moins* par cuillerées à soupe ou dans de la tisane.

Sulfate de quinine	1 gramme.
Eau distillée..........	300 grammes.

Faire dissoudre s. a.

1/3 chaque jour en injection intravésicale en faisant précéder d'une injection d'eau tiède de 100 grammes (THORATON.)

Pour faciliter la cure lactée.

A. Quand il y a douleurs, faire prendre un paquet de saturation :

Bicarbonate de sodium	ãâ 4 grammes.
Magnésie hydratée ...	
Craie préparée.......	6 —

Pour 6 paquets à prendre délayés dans l'eau.

B. En cas de fermentations tardives avec éructations, faire prendre avec chaque prise de lait une cuillerée à soupe de la solution :

Fluorure d'ammonium	0gr,20
Eau distillée bouillie ..	300 grammes.

(Albert ROBIN.)

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Syphilis du corps thyroïde** (PONCET et LERICHE, 4 juin 1912).

Deux observations où une thyroïdite ligneuse était dans un cas d'origine tuberculeuse, dans l'autre d'origine syphilitique, suggèrent l'idée que le goitre de Riedel pourrait n'être souvent que l'expression glandulaire scléreuse d'une infection latente (syphilis ou tuberculose).

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Aperçu clinique sur les affections de l'estomac et du duodénum** (PAUCHET, 6 juin 1912).

« Les troubles gastriques sont presque toujours d'origine réflexe ; tantôt ils révèlent une affection purement médicale : insuffisance cardiaque, insuffisance rénale, artériosclérose, tabes au début, tuberculose au début, entéroptose, névrose gastrique, etc. ; tantôt ils traduisent une affection chirurgicale de l'abdomen : lithiase biliaire, pancréatite, coudure intestinale, tumeur intestinale, invagination chronique, appendicite chronique, annexite, etc. *Une fois sur dix seulement il s'agit d'une affection gastrique véritable* ; cette affection est alors un ulcère d'estomac ou du duodénum, ou un cancer gastrique. Le diagnostic peut être posé dans la très grande majorité des cas ».

PRESSE MÉDICALE. — **Sur la déterminaison de la constante uréo-sécrétoire d'Ambard appliquée à la clinique** (CARRION et GUILLAUMIN, 8 juin 1912).

Quand la concentration de l'urée s'élève dans le sang, la quantité d'urée qu'élimine le rein augmente ; ainsi l'urée ne s'accumule pas à l'excès dans le sang. Si l'on dose l'urée du sang, si l'on évalue la concentration de l'urine en urée et la vitesse de sécrétion de cette substance (c'est-à-dire les quantités d'urée éliminées en fonction du temps), on constate que ces trois quantités sont reliées entre elles par des rapports rigoureux. Introduites dans une certaine formule mathématique, elles s'expriment sur le sujet sain par une valeur constante qui oscille entre 0,065 et 0,070 pour un homme de poids moyen (70 kilos). Cette constante uréique d'Ambard ou uréo-sécrétoire exprime, en définitive, la valeur fonctionnelle du rein.

Toutes les fois que la constante observée dépasse ces chiffres, on est en droit de conclure que le rein sécrète l'urée insuffisamment. Nous avons là un moyen extrêmement précis de dépister les néphrites urémigènes et d'en suivre l'évolution.

PRESSE MÉDICALE. — **Inutilité du pansement après certaines opérations aseptiques, principalement chez l'enfant** (COVILLE, 8 juin 1912).

Après des opérations aseptiques (hernie, appendicites, ectopies testiculaires, etc.) aucun pansement n'est appliqué sur la plaie ; l'enfant est habillé dans une chemise stérilisée et une épingle de sûreté en réunit l'avant et l'arrière entre les jambes. La plaie est ainsi aisément surveillée et les soins de propreté sont donnés avec facilité. « Les inconvénients sont, à mon sens, inexistants ».

PROGRÈS MÉDICAL. — **Septicémie gonococcique à caractères de fièvre intermittente. Traitement par la vaccinothérapie** (CHEVREL, 8 juin 1912).

Un malade atteint de septicémie gonococcique a reçu trois injections de vaccin préparé avec le gonocoque isolé du sang du malade lui-même. « Nous devons noter qu'à partir du jour où ce traitement a été institué, les accès fébriles se sont espacés et surtout l'état général s'est amélioré d'une façon très rapide ».

JOURNAL DES PRATICIENS. — **Tuberculose et syndrome solaire** (SERGENT, 8 juin 1912).

Les principaux éléments du syndrome solaire peuvent être groupés de la façon suivante: points douloureux, crises paroxystiques, vomissements : diarrhées et crises mucorrhéique, troubles sympathiques et mélanodermie. Ce syndrome est extrêmement fréquent dans la tuberculose. « Vous ne soignerez pas pour des maladies de l'estomac ou de l'intestin des tuberculeux qui n'auront que des accidents d'irritation solaire. Vous pourrez les soulager par des moyens simples. » On instituera sans retard l'opothérapie, combinée à la recalcification et aux moyens locaux.

SEMAINE MÉDICALE. — **La splénomégalie hémolytique** (Pr BANTI, 5 juin 1912).

« Depuis de longues années, j'étudie une forme morbide très intéressante qui n'avait été décrite auparavant par aucun auteur ; elle a certains rapports, d'une part, avec les *splénomégalies primitives*, ou *cryptogénétiques* (anémie splénique, maladie de Banti, etc.), et d'autre part, avec les *ictères hémolytiques cryptogénétiques* (*type congénital* ou de Minkowski-Chauffard, type *acquis* ou de Hayem-Widal).

« Cette maladie offre un grand intérêt, non seulement au point de vue scientifique, mais aussi au point de vue clinique à cause des merveilleux effets thérapeutiques qu'on obtient par l'extirpation de la rate ».

Les caractères fondamentaux de la maladie sont : 1° une *anémie* progressive due à un accroissement pathologique des processus hémolytiques (diminution de résistance et phénomène de destruction des hématies, ictère sans décoloration des fèces avec urobilinurie, diminution des globules rouges et de l'hémoglobine coïncidant avec l'augmentation de l'ictère et de l'urobilinurie dans la période d'aggravation) ; 2° une réaction hémopoiétique de la moelle osseuse ; 3° une splénomégalie considérable.

GAZ. HEBD. DES SCIENCES MÉDICALES DE BORDEAUX. — **Importance du régime alimentaire dans le traitement de la goutte. Difficulté de son application** (FINCK, 9 juin 1912).

« A la suite de la notion exacte des origines de l'acide urique, beaucoup de médecins et nous-mêmes avaient pensé qu'il suffirait de remplacer les aliments albuminoïdes à nucléines par d'autres de même nature, mais qui en sont dépourvus. L'expérience a démontré le peu de valeur de cette conception. Remplacer la viande par des œufs et les dérivés du lait n'est pas toujours une solution convenable. Quantité de sujets tolèrent mal les œufs, d'autres ont un dégoût profond pour le lait ; les fromages renferment souvent des principes nocifs pour le foie ; de sorte que l'on voit à pareil régime les malades s'anémier et maigrir.

« Ici comme partout d'ailleurs, l'exclusivisme est une mauvaise méthode et la vérité paraît se trouver en un juste milieu ».

CONCOURS MÉDICAL. — **Sur un cas de pouls lent permanent** (Pr GILBERT, 11 juin 1912).

Dans une observation de pouls lent permanent, où les épreuves du pouls avaient permis de conclure à une immuabilité irréductible, les autres épreuves cliniques (tracé, électro-cardiographique, rayons X), n'ont pas établi qu'il existait une dissociation fonctionnelle des oreillettes et des ventricules. Cette constatation n'est pas révolutionnaire. Elle correspond à un cas particulier, de la maladie de Stokes-Adams où la lésion est plus élevée que le faisceau de His. Ici, le blocage est sino-auriculaire.

CHRONIQUE DES LIVRES

Les maladies du cœur, par les Drs J. CASTAIGNE et ESMEIN, in Le Livre du Médecin. 1912, 1 vol. in-18 de 292 pages, cart. 5 fr. (*Poinat*, édit. à Paris).

Peu d'affections ont, comme les affections cardiaques, été l'objet de travaux récents nombreux qui modifient profondément la manière de les reconnaître et de les traiter. L'exploration du cœur est devenue plus précise et plus complexe et beaucoup de médecins ont peine à comprendre tous les perfectionnements de technique récemment survenus et leurs conséquences cliniques. Le petit livre de MM. Castaigne et Esmein vient précisément mettre entre leurs mains un guide pratique et sûr, qui les met au courant de l'état actuel du diagnostic et du traitement des maladies du cœur. L'exposé de la radioscopie et de la radiographie, des méthodes d'évaluation du travail du cœur et notamment de la mesure de la pression artérielle, des moyens d'inscription des mouvements du cœur ou de certains vaisseaux, de l'électrocardiographie donne une impression claire et précise des renseignements qu'on doit attendre de ces nouvelles méthodes. Une importante partie du volume est consacrée à la thérapeutique et le formulaire qui termine l'ouvrage le complète fort heureusement. P. LEREBOULLET.

Le traitement de la syphilis, par le Dr Paul TISSIER, ancien chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris, et BLONDIN. 1912, 1 vol. in-8 de 396 pages, 9 fr. (*Maloine*, édit., Paris).

Cet important ouvrage est une mise au point impartiale des diverses méthodes thérapeutiques actuellement en œuvre contre la syphilis.

Le lecteur y trouvera tous les renseignements nécessaires à une thérapeutique raisonnée. Après des considérations générales sur le tréponème, la réaction de Wassermann et la prophylaxie générale de la syphilis, les auteurs étudient successivement : le mercure, les iodiques, le traitement mixte hydrargyro-ioduré et leur mode d'administration. Ils passent même en revue les méthodes adjacentes : eaux minérales, gaïac, salsepareille, sérothérapie.

Une grande partie du livre est consacrée aux arsenicaux. L'hectine, le 606 y sont étudiés avec impartialité et les avantages respectifs de ces deux médications sont exposés d'une manière claire et précise.

Une cinquième partie étudie la mise en œuvre de la médication, c'est-à-dire la thérapeutique particulière à chaque accident et à chaque localisation viscérale. Les auteurs prennent garde de tomber dans les exagérations, dans quelque sens que ce soit. Ils recommandent de ne pas se bercer d'illusions dangereuses sur la guérison. C'est ainsi qu'ils concluent dans leur préface :

« Le syphilitique traité par les méthodes nouvelles doit rester sous le contrôle actif, constant, de son médecin, pendant plusieurs années ; c'est la seule et la principale garantie du succès que notre expérience personnelle nous permet d'espérer maintenant pour la plupart des malades, décidés à se soumettre à un contrôle rigoureux et à un traitement méthodique. » G. MILIAN.

Manuel technique de l'infirmier des Etablissements d'aliénés, par les Drs MIGNOT et MARCHAND. 1912, 1 vol. in-18 de 400 pages, et 95 figures (*Doin et fils*, édit., Paris).

Ce livre contient condensé et clairement exposé tout ce qu'un infirmier doit savoir pour devenir l'aide éclairé et vraiment utile des médecins d'établissements d'aliénés.

Nous trouvons au début des notions d'anatomie et de physiologie, puis l'exposé des pansements et des petites interventions chirurgicales, des principes de pharmacie et d'hygiène. Les soins à donner spécialement aux aliénés avec çà et là quelques éléments indispensables de psychiatrie occupent la plus grande partie du volume (pages 189 à 355), et l'on peut dire que presque tous les cas, toutes les manifestations des maladies mentales dans lesquelles l'infirmier devra intervenir sont prévus avec la conduite à tenir dans ces circonstances nombreuses et parfois délicates.

Des données nécessaires sur l'administration terminent cet ouvrage qui répondra exactement à son but : contribuer à former de bons infirmiers. Jean CAMUS.

L'arbre de vie, par VIAUD-BRUANT, avec préface et postface de MM. POINSOT et Jean RICHARD-BLOCH. 1912, 1 vol. in-8, 324 pages avec figures, 6 francs (*Figuière*, édit., à Paris).

Les problèmes traités en ce volume sont divers, complexes, troublants : Gonématique ou science de la génération ; Blastophtorie ou science de la détérioration des germes; génétique ou science de l'hérédité ; étude des milieux, de l'éducation.

L'arbre de vie est un traité d'horticulture étonnant par les inattendues transpositions qu'il contient, passant des espèces botaniques aux espèces humaines et tirant des observations des premières des leçons pour les secondes.

Voici d'ailleurs le sommaire de cet ouvrage :

Une moisson de faits d'observations sur les végétaux et les animaux avec applications à l'homme.

L'œuf, la graine, l'embryon.

Génétique ou science de l'hérédité.

Gonématique ou science de la génération.

Blastophtorie ou science des causes de détériorations (industries insalubres, agglomérations, surmenage, syphilis).

Eugénique ou moyens de régénération (milieux, éducation, hygiène alimentaire, vie saine à bon marché, mariages).

Nous donnons comme médecine humoristique une figure extraite de cet ouvrage, obligeamment prêtée par M. Viaud-Bruant. H.

Jahreskurse für ärztliche Fortbildung. Revue mensuelle (*Lehmann*, édit. à Munich).

Le numéro de juin est consacré aux maladies des enfants, et est entièrement rempli par trois articles du professeur LANGSTEIN : sur *la faim et la sous-nutrition chez le nourrisson*, sur quelques questions concernant l'alimentation de l'enfant plus âgé, à l'état de santé et de maladie. Le troisième travail du professeur Langstein consiste en une revue des plus récentes publications sur divers sujets de pédiatrie.

H.

NOUVELLES

L'assemblée générale de l'Union des Femmes de France. — L'Assemblée générale de l'Union des Femmes de France (Croix-Rouge Française) s'est tenue le 16 juin, à trois heures, sous la présidence d'honneur de M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés, et la présidence de Mme Pérouse.

Mme Pérouse, après avoir annoncé qu'à Washington le Grand Prix de l'Impératrice Feodorowna de 6 000 roubles a été remporté par la voiture de radiologie du Dr Lesage, exposée par l'Union des Femmes de France et que M. Émile Charrier, secrétaire général adjoint de l'Union des Femmes de France, a été nommé secrétaire général du Congrès, a prononcé une allocution très applaudie.

M. Charrier et M. le Dr Marcel Labbé ont rendu compte ensuite de l'œuvre accomplie par la Société pendant le dernier exercice et notamment des services rendus par nos infirmières au Maroc. M. Marcel Trélat a exposé la situation financière. M. Paul Deschanel a répondu par un discours où il a éloquemment rappelé les glorieux états de service de ce corps d'infirmières volontaires, incorporées dans les cadres de l'armée depuis 1907.

L'assistance publique en Allemagne. — Là-bas aussi les charges de l'Assistance publique ont augmenté, et cela dans des proportions plus grandes que la population de l'Empire, et cela malgré les *assurances obligatoires.*

Ainsi, la population de Berlin a augmenté en 1900-1909, de 13,79 p. 100, et ses assistés, de 24,77 p. 100, tandis que dans le même laps de temps, les dépenses de l'assistance publique berlinoise montaient de 44,27 p. 100.

De même, à Munich, ces trois sortes d'augmentation ont été respectivement, pendant le même laps de temps, de : 14,74 ; 77,63 ; 84,17 p. 100 ; à Leipzig, de 18,76 ; 17,85 ; 140,27 p. 100 ; à Breslau de 19,82 ; 22,10 et 58,49 p. 100 ; à Francfort, de 22,83, 36,51 et 122,93 p. 100 ; à Dusseldorf de 7,74, 9,81 et 90,09 p. 100 ; et enfin, à Nuremberg, de 22,77, 60,53 et 87,34 p. 100.

Conclusions adoptées sur « les remèdes législatifs contre l'alcoolisme », par le congrès de la Ligue des droits de l'homme (Le Havre, le 27 mai 1912). — Le congrès de la Ligue des droits de l'homme.

Considérant que l'alcoolisme met en péril la République et le progrès social ;

Qu'il est nécessaire et urgent d'opposer à ce fléau toutes les mesures législatives de nature à empêcher la consommation des boissons alcooliques, particulièrement des boissons distillées et des boissons à essences ;

Emet les vœux suivants :

1° Que le nombre des débits de boissons soit réduit et limité et les licences surélevées ;

2° Que l'ouverture des débits de boissons dans le voisinage des établissements publics et des établissements industriels soit interdite par la loi ;

3° Que les heures d'ouverture et de fermeture des débits soient sévèrement réglementées ;

4° Que la vente des boissons alcooliques soit interdite dans les bureaux de tabac ;

5° Que la fabrication, la circulation et la vente de l'absinthe et de toutes essences reconnues dangereuses par l'académie de médecine soient prohibées ;

6° Que le privilège des bouilleurs de cru soit supprimé ;

7° Que le monopole de la distillation et de la rectification des alcools soit réservé à l'État ;

8° Que les alcools livrés à la consommation soient frappés de taxes très élevées ;

9° Que les adultérations et falsifications des boissons soient sévèrement réprimées, et que, notamment, le plâtrage et le sulfatage des vins soient interdits ;

10° Que les denrées alimentaires de première nécessité telles que les céréales et le sucre, et les matières premières servant à la préparation des boissons non nuisibles telles que le café, le thé, le cacao, soient libres de tous droits de douane et d'octroi.

11° (Loi d'option locale). Que dans chaque commune les hommes et les femmes âgés de plus de 25 ans aient le droit de décider par referendum des mesures concernant l'alcool ; ouverture et fermeture des débits de boissons ; autorisation de vendre tels ou tels produits alcoolisés ;

12° Que la loi réprime toute provocation à l'alcoolisme.

13° Que les municipalités construisent des logements salubres et à bon marché pour la classe ouvrière ;

14° Que les municipalités créent des lieux de réunion mis à la disposition de tous les citoyens ;

15° Que le gouvernement encourage et favorise l'enseignement antialcoolique ;

16° Qu'une application rigoureuse de la loi empêche de payer les salaires dans les débits de boissons.

La peste à Hong-Kong. — La peste bubonique qui peut être considérée comme endémique à Hong-Kong se développe en ce moment d'une façon très grave.

Il y a eu en une semaine 199 cas et 168 décès. Le total est actuellement de 1059 cas et de 951 décès. Les autorités civiles et militaires ont pris les mesures les plus énergiques.

Cette épidémie exceptionnelle est due au manque d'eau provoqué par une grande sécheresse et au véritable encombrement de population causé par la révolution chinoise. Beaucoup de Chinois de Canton et de l'intérieur se sont en effet réfugiés à Hong-Kong. Toutes les provenances de Hong-Kong sont soumises à une quarantaine sévère.

(*Gazette des hôpitaux.*)

Les Fêtes de la saison à Vichy. — Dans le programme des fêtes de 1912, publié par le Syndicat d'initiative de Vichy, nous relevons :

Du 26 juin au 6 juillet. — Concours hippique du sud-est, avec épreuves internationales. 88.600 francs de prix.

Jeudi 4 juillet. — Courses au trot et Cross-Country sur l'Hippodrome de la Société des Courses.

Dimanche 7 juillet. — Bataille de fleurs organisée par le Syndicat d'Initiative.

Du 7 au 11 juillet. — Grand tournoi d'épée, organisé par la Société « l'Epée » de Paris.

Dimanche 14 juillet. — Régates Internationales organisées par « l'Aviron Vichyssois ».

En juin, juillet, août et septembre. — Tournois de Tennis organisés par le Comité des Sports du Casino.

Du 28 juillet au 11 août. — Courses de chevaux les 28 et 31 juillet, 2, 4, 6, 8 et 11 août, 225.000 francs de prix. Grand prix de 100.000 francs le 4 août. Prix des Rêves d'Or de 25.000 francs le 6 août.

Du 15 juin au 31 août. — Concours Internationaux de Tir aux Pigeons, 25.000 francs de prix.

Lundi 5 août. — Grand Match de Golf.

Samedi 10 août. — Fête Vénitienne sur l'Allier organisée par le Syndicat d'Initiative.

Le 15 août. — Fête Patronale. Feux d'artifice.

Les 15 et 16 août. — Courses vélocipédiques organisées par le V. S. V. — 5.000 francs de prix.

Dimanche 18 août. — Courses Nautiques organisées par le « Club Nautique » sur le lac d'Allier.

Les 14, 21 juillet, 5 et 27 août. — Courses de Taureaux aux Arènes de Vichy.

Le 15 septembre. — Course Cycliste sur route organisée par « l'Union Cycliste ». 1.000 francs de prix.

Les 22 et 23 septembre. — Concours de Boules organisé par la Société de Vichy. Prix importants.

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel et Grand Hôtel d'Aix. — *1er ordre.* Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel de l'Établissement Thermal et Hôtel Britannique. — Confort moderne. — Grand jardin. — Prix modéré.

Hôtel de l'Europe, Villa Victoria et Hôtel Bristol. Centre de la Ville, près de l'Établissement Thermal et les Casinos, 80 appartements et salles de Bains. Unique "Jardin-Restaurant", Garage, etc. E. LEDER, propriétaire.

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — *1er ordre.* La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiene Palace et Medical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout premier ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — VÉDRINE FRÈRES.

Dax

Grand Hôtel des Baignots. — Le plus important de la Station. — 300 chambres Touring-Club. — Ascenseurs. — Garage. — Splendide parc anglais.

Évian.

Royal Hôtel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

Martigny-les-Bains.

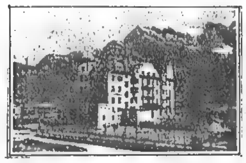
Hôtel International (1er ordre). 200 chambres. — Salles de bains. Menus de régime.

Grand Hôtel des Bains. — Très confortable, communique avec l'établissement hydrothérapique.

Pougues.

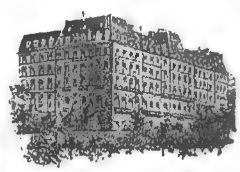
Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Ragaz-Pfœffers (Suisse).



Hôtel Bristol. — Au milieu d'un vaste jardin. — Maison neuve de 1er ordre, tranquille. — Vue splendide. — Service automobile pour conduire les baigneurs à l'établissement thermal.

Royat.



Grand Hôtel et Majestic Palace. — Installations spéciales pour régimes alimentaires. — Parc de 4 hectares. — Cure de terrain. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres.

Sils Maria (Engadine, Suisse).



Giger's Hôtel Waldhaus. — Au milieu des bois, sur une colline dominant la vallée et les lacs, loin du bruit et de la poussière. — Alimentation rationnelle comprenant beaucoup de fruits et de légumes frais. — Confort moderne.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. — Électricité. — Salles de bains. Garage avec boxes. — Téléphone.

Vichy.

Hôtel du Parc. (ALETTI, Directeur.)
Hôtel Majestic. (ALETTI, Directeur.)

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE MÉDECIN DES HÔPITAUX. — *Consultation écrite.* — Séance du 14 juin : MM. Lemierre, 20 ; Abrami, 18 ; Balthazard, 19 ; Monier-Vinard, 18.

Séance du 17 juin : MM. Laederich, 18 ; Armand-Delille et Paisseau, 19.

CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. — Question donnée : « Anatomie du nerf grand hypoglosse à partir de sa sortie du crâne. — Symptômes et diagnostic des goitres exophtalmiques ».

Ordre de lecture. — MM. Muret, Roux, Mocquot, Mercadé, Barbier, Sauvé, Guimbellot, Gasne, Gernez, Martin, Capette, Bazy, Bailleul, Deniker, Mathieu, Picot, Okinczyc, Français, Küss, Kendirdjy, Bréchot, Rouhier, Poupardin, Heitz-Boyer et Piquand.

Lecture. — Séance du 17 juin. — MM. Muret, 23 ; Roux, 25 ; Mocquot, 28 ; Mercadé, 26.

CONCOURS DES PRIX DE L'INTERNAT EN PHARMACIE. — *Première division.* — Premier prix, médaille d'or et bourse de voyage : M. Fabre, interne à Bichat.

Accessit, médaille d'argent : M. Lantenois, interne à Cochin.

Mention : M. Dufraisse, interne aux Enfants-Assistés.

Deuxième division. — Premier prix, médaille d'argent : M. Falvy, interne à Cochin.

Accessit, des livres : M. Benoist, interne à Laennec.

Mention : M. Delsart, interne à la Pitié.

RÉPARTITION DANS LES SERVICES HOSPITALIERS DES INTERNES EN PHARMACIE. — La répartition aura lieu dans la salle des concours de l'assistance publique, 49, rue des Saints-Pères, le jeudi 27 juin, à deux heures.

CONCOURS POUR LA NOMINATION A UNE PLACE DE MÉDECIN ADJOINT DU SERVICE DES ALIÉNÉS DES HOSPICES DE BICETRE ET DE LA SALPÊTRIERE. — Ce concours aura lieu le lundi 18 novembre 1912 à midi, dans la salle des concours de l'administration, 49, rue des Saints-Pères.

S'inscrire au service du personnel de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria, de 10 heures à 3 heures, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, du lundi 14 octobre au samedi 2 novembre.

Facultés de médecine. — BORDEAUX. — Par arrêté en date du 4 juin 1912, la chaire d'anatomie pathologique de la Faculté de médecine de Bordeaux est déclarée vacante. Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

M. Chavannaz, professeur de clinique gynécologique à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, est nommé sur sa demande, à partir du 1er novembre 1912, professeur de clinique chirurgicale à ladite École.

LYON. — M. Beauvisage, professeur de matière médicale et botanique à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon, est admis sur sa demande, et pour cause d'ancienneté d'âge et de service, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à partir du 1er novembre 1912.

M. Beauvisage est nommé professeur honoraire à partir du 1er novembre 1912.

Hôpitaux de Bordeaux. — CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HÔPITAUX. — Le jury est composé de MM. les Drs Villar, Venot, Princeteau, Pousson, Chavannaz, Mongour, Pitres.

Sont désignés comme juges suppléants : MM. Fieux, Denucé, Courtin, Dubreuilh, Dumur.

CONCOURS POUR DEUX PLACES DE DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE ANNEXE D'ÉLECTROTHÉRAPIE DES HOPITAUX. — Les épreuves commenceront le 4 octobre 1912. Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat des hospices, cours d'Albret, 91, avant le 19 septembre 1912.

CONCOURS POUR UNE PLACE D'ACCOUCHEUR ADJOINT DES HOPITAUX. — Le concours aura lieu le 4 novembre 1912, à 8 heures du matin. Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat des hospices avant le 19 octobre.

CONCOURS POUR 9 PLACES D'INTERNES TITULAIRES ET 60 PLACES D'EXTERNES TITULAIRES. — Le concours de l'internat aura lieu le 30 septembre à huit heures du matin.

Le concours de l'externat s'ouvrira le 1er octobre à quatre heures du soir.

Écoles de médecine. — RENNES. — *Concours pour un emploi de chef de clinique chirurgicale.* — Le concours aura lieu le 14 octobre à l'École de médecine de Rennes. Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'École avant le 13 septembre.

Hôpitaux de Lyon. — Le concours pour la nomination des internes des hospices civils de Lyon aura lieu le lundi 16 septembre. Le registre d'inscription sera clos le samedi 31 août.

Le concours d'externat commencera le lundi 30 septembre. Clôture des inscriptions le samedi 14 septembre.

Légion d'honneur. — M. le Dr Dor, citoyen suisse, oculiste, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Ecole principale du service de santé de la marine. — Les élèves du service de santé de la marine se recrutent par voie de concours. Le concours comprend des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu à Paris, Brest, Rochefort et Toulon, les 22 et 23 juillet 1912.

Les épreuves d'admission auront lieu à Rochefort, Toulon et Brest à des dates qui seront fixées ultérieurement.

Conseil supérieur de l'instruction publique. — M. Bouchard, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, professeur honoraire de la Faculté de médecine de Paris, et M. Landouzy, membre de l'Académie de médecine, doyen de la Faculté de médecine de Paris, sont nommés pour quatre ans membres de la section permanente du conseil supérieur de l'instruction publique.

Concours de médecin de l'assistance à domicile. — Le concours à dix places de médecin du service de l'assistance à domicile vient de se terminer par la nomination de MM. Fevry, Burnier, Rol, Houdard, Janin, Chalard, Gadreau, Hutinet, Strauss, Bougeaut.

La question des étudiants étrangers. — A la suite d'une réunion d'étudiants, on a voté, à l'unanimité moins 5 voix, l'adresse suivante au Ministre de l'Instruction publique.

« Les étudiants français, réunis Salle des sociétés savantes, après avoir entendu l'exposé de la question des étudiants étrangers prient instamment M. le Ministre de l'Instruction publique d'examiner au plus tôt les solutions que réclame la défense des intérêts professionnels des étudiants, à savoir :

« 1° Une juste et sévère révision des équivalences ;

« 2° La limitation du nombre des étudiants étrangers dans les Facultés et dans les concours professionnels ;

« 3° Un contrôle rigoureux sur l'installation en France d'étudiants étrangers pourvus de diplômes français ;

« 4° L'obligation pour les étu-

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Manuel pratique de kinésithérapie. Fasc. 1er. Le rôle thérapeutique du mouvement. Notions générales par F. WETTERWALD, Maladies de la circulation par E. ZANDER. 1912, 1 vol. gr. in-8, de 188 pages avec 75 figures dans le texte, Br. 3 francs (*F. Alcan*, édit. à Paris).

La tuberculose inflammatoire, par MM. A. PONCET et R. LERICHE. 1912, 1 vol. in-12 de 604 pabes, relié peau souple, 7 francs (*Oct. Doin et fils*, édit. à Paris).

Une théorie pathogénique de la neurasthénie, par le Dr BRANDEIS. 1912, in-8 de 19 pages (*G. Gounouilhou*, éditeur, Bordeaux).

Le traitement de la luxation congénitale de la hanche chez les sujets âgés, par le Dr J. GOURDON, 1911. In-8, de 48 pages (*G. Delmas*, imprimeur, Bordeaux).

Les pratiques chirurgicales chez les arabes, par le Dr H.-J. BRION, 1912, 1 vol. gr. in-8 de 112 pages, broché (*Jouve et Cie*, éditeurs, Paris).

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

diants étrangers se faisant naturaliser de faire leur service militaire après vingt-sept ans.

« Ils espèrent que M. le Ministre donnera aux vœux émis les suites comportées par la protection que doit assurer l'État français aux étudiants français sur la terre de France ».

Médecin de l'hospice Brezin. — Le concours pour la nomination d'un médecin de l'hôpital Brézin s'est terminé par la nomination de M. Mutel.

Examens d'aptitude à l'emploi de médecin auxiliaire de l'armée. — A Paris. — L'examen aura lieu le 22 juillet 1912 et jours suivants à l'hôpital militaire Saint-Martin.

Pourront être admis à y prendre part, les docteurs en médecine et les pharmaciens de 1re classe, reçus par une faculté française, et les étudiants en médecine ou en pharmacie munis de 12 inscriptions, ayant satisfait à la loi du recrutement, en accomplissant leur première année de service miliaire, reconnus aptes au service armé.

Des conférences sont faites tous les mardis, jeudis et samedis depuis le 4 juin à l'hôpital Saint-Martin de 3 à 4 heures de l'après-midi.

Une autorisation pour assister à ces conférences sera accordée par le directeur du service de santé du Gouvernement militaire de Paris, boulevard Latour-Maubourg, 51 bis, à ceux qui en feront la demande.

Les candidats qui désirent passer cet examen devront adresser pour le 10 juillet au plus tard à M. le Directeur du service de santé, une demande accompagnée d'une copie légalisée, de leur titre universitaire.

A Bordeaux. — Les examens auront lieu le 22 juillet prochain à 9 heures du matin à l'hôpital militaire et seront continués les jours suivants. Un cours spécial facultatif sera ouvert le 24 juin à 3 h. 1/2 pour la préparation des examens.

Concours de la Société internationale de la Tuberculose. — Le concours de la Société internationale de la tuberculose sera clos le 1er décembre prochain.

Ce concours comprend :

Un prix de 500 francs, un prix de 100 francs, deux prix de 50 francs et des médailles d'or et d'argent.

Les savants qui voudront prendre part à ce Concours devront envoyer leurs manuscrits avant le 1er décembre, au secrétaire général, M. le Dr Georges Petit, 45, rue du Rocher, Paris.

Les médecins français et étrangers peuvent faire partie de cette Société savante et lui communiquer leurs travaux qui seront publiés ou analysés. Prière d'adresser les lettres de candidature à M. le docteur Georges Petit, 45, rue du Rocher, Paris, en y joignant un mandat de 10 francs, montant de la cotisation annuelle.

Deux médecins sont demandés pour la Nouvelle-Calédonie. — Le ministère des Colonies demande pour la Nouvelle-Calédonie deux médecins civils diplômés, si possible, d'un institut de médecine coloniale, désireux d'entrer dans le service médical de colonisation. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté de médecine de Bordeaux.

XXVe Congrès français de chirurgie (7-12 octobre 1912). — Le XXVe Congrès de l'association française de chirurgie s'ouvrira à Paris à la Faculté de médecine, le lundi 7 octobre 1912, sous la présidence de M. le médecin inspecteur général **E. Delorme,** président du Comité technique de santé militaire, membre de l'Académie de médecine.

Les questions suivantes ont été mises à l'ordre du jour du Congrès :

1° « Diagnostic et traitement des rétrécissements cicatriciels de l'œsophage ». Rapporteurs : MM. **Guisez** (de Paris) et **Moure** (de Bordeaux).

2° « Des indications cliniques fournies par la radiologie dans les affections chirurgicales de l'estomac et de l'intestin ». Rapporteurs : MM. **Béclère** (de Paris) et **Mériel** (de Toulouse).

3° « La coxa vara ; ses rapports avec les fractures et les décollements épiphysaires de l'extrémité supérieure du fémur ». Rapporteurs : MM. **Kirmisson** (de Paris) et **Frœlich** (de Nancy).

MM. les Membres de l'Association sont priés d'envoyer avant le 31 juillet le titre et les conclusions de leurs communications à M. **Walther**, secrétaire général, 68, rue de Bellechasse, à Paris (7e).

Pendant la durée du Congrès, une exposition d'instruments de chirurgie, d'électricité médicale, d'objets de pansements, etc., sera installée dans le grand vestibule de la Faculté de médecine.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétaire général.

Exposition d'hygiène sociale urbaine et rurale (Nimes, 24 juillet, 15 août). — L'exposition d'hygiène sociale urbaine et rurale organisée sous le patronage de l'Association française pour l'avancement des sciences par le Comité local et la Section d'hygiène et de médecine publique, est réservée aux produits de toute nature ayant trait à l'hygiène : plans, statistiques, graphiques, courbes démographiques, appareils, réductions d'installations, d'assainissement municipal et de traitement des eaux, etc.

Les emplacements sont gratuits, ainsi que les fournitures d'eau pour la marche de certains appareils, les travaux d'amenée restant toutefois à la charge des exposants.

Au cas où un courant électrique serait nécessaire, il y aura lieu de s'entendre au préalable avec le commissariat général, qui statuera sur chaque espèce s'il y a lieu.

Les demandes d'admission devront être adressées au Commissariat général, M. le Dr A. Delon, bureau d'hygiène, 3, rue de la Prévôté, à Nîmes.

Les objets exposés devront être rendus le 20 juillet au plus tard, au local de l'exposition ; passé ce délai, le commissariat général se réserve la faculté de disposer des emplacements demandés.

Comité des Hautes Etudes et recherches scientifiques de Madrid.— Ce Comité organise, du 15 juin au 24 juillet, des cours de vacances pour les étrangers sous la direction de M. le professeur Ménéadez Pidal. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire de la « Junta para ampliacion de estudios » Plaza de Bilbao, 6, Madrid.

Association Pneumothorax artificialis. — A la suite d'échange de vues qui ont eu lieu au congrès international de la tuberculose réuni à Rome, il est fondé une association internationale *Pneumothorax artificialis*, dont le but est de dresser un répertoire des médecins et des stations de cure qui pratiquent le pneumothorax thérapeutique, de telle sorte que l'on soit toujours à même de savoir où l'on peut envoyer les malades qui ont besoin de ce traitement. L'association se propose également de faciliter les échanges de vues et de publications scientifiques entre les personnes qui poursuivent l'étude de la question dans les différents pays.

Le bureau tient au courant chaque année, ou plus souvent s'il est nécessaire, une liste des adhérents qui est remise à tous les correspondants.

Pour s'inscrire, envoyer une carte de visite avec une adresse suffisamment précise, et un mandat-poste

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

de 5 francs au *Professeur Saugmann, Vejlefjord, Daugaard, Danemark.*

Prix du concours Marie-Féodorowna. — Le concours a eu lieu à Washington comme nous l'avions annoncé.

Le premier prix a été attribué au Dr Lesage (de Paris) pour son automobile porteur d'un matériel de radiographie utilisable en campagne. Une mention honorable a été accordée au brancard universel Eybert. Des récompenses ont été données également au brancard-ski du médecin-major Roques, à la lampe du médecin principal Berthier pour la recherche des blessés sur le champ de bataille, à la voiturette du capitaine Puisais dont nous avons parlé dans un précédent numéro.

Exposition internationale de Dunkerque. — L'ouverture de cette exposition aura lieu le 15 juin et la fermeture le 6 octobre. Cette exposition comprend une classe réservée à la médecine, à la chirurgie et à l'optique, une autre réservée à l'enseignement, une autre au sauvetage, une à l'art chimique et à la pharmacie, une à l'hygiène et aux habitations ouvrières, une à la balnéologie, une aux mutualités, à l'économie sociale et à l'assistance publique. Les médecins et les pharmaciens y trouveront donc ce qui peut les intéresser.

Commission pour la réglementation de la vente des substances vénéneuses. — L'Académie a désigné MM. Lucet, Pouchet, Ribemont-Dessaigne, Thoinot, Troisier, Yvon pour faire partie d'une commission chargée de l'examen d'un projet de décret sur la réglementation de la vente des substances vénéneuses.

L'Académie modifie la loi du 25 avril 1895. — L'Académie propose de modifier le texte de l'article V de la loi du 25 avril 1895 ainsi :

Article V. — Ne tombe pas sous le coup de la loi, le médecin qui, à titre d'essai thérapeutique justifié par des expériences sur des animaux, sous sa responsabilité personnelle et gratuitement, fait usage des substances visées par l'article premier.

Mais il devra se munir d'une autorisation quand il voudra faire passer ce produit dans la pratique courante.

Salle d'opération automobile du service de santé militaire. — Le service de santé du gouvernement militaire de Paris fera samedi 22 juin à 9 heures du matin, l'expérimentation d'une salle d'opération automobile dont l'utilisation permettra de sauver un nombre considérable de vies humaines en temps de guerre. La mortalité produite par les blessures graves atteint 90 p. 100, ainsi qu'il résulte des statistiques de la guerre de Mandchourie par suite de l'insuffisance des moyens rapides opératoires. Avec la salle d'opération automobile on pourra réduire des deux tiers cette mortalité, car les opérations pourront se faire sans perdre de temps avant d'évacuer le blessé et dans des conditions d'apsesie meilleures que dans la salle la plus moderne. La démonstration aura lieu samedi matin 22 juin, à partir de 9 heures au plateau de Gravelle près des tribunes.

Sus à l'alcoolisme. — A son tour, le congrès de médecine légale, sur la proposition de M. Ladame (de Genève) a adopté à l'unanimité le vœu suivant :

« Le IIe Congrès de médecine légale de langue française, réuni à Paris le 20 mai 1912, convaincu du rôle néfaste de l'alcool, agent provocateur principal des délits et des crimes, fait un pressant appel à l'opinion publique, et tout spécialement à la Presse, pour signaler les dangers croissants de l'alcoolisme, et demande instamment aux autorités gouvernementales, législatives, exécutives et judiciaires, de prendre toutes les mesures efficaces et de combattre sans trêve, par tous les moyens en leur pouvoir, la propagation d'un empoisonnement mortel pour nos sociétés modernes. »

Le monument du Dr Gérald Mesny. — Le comité formé, sous la présidence du Ministre de la Guerre, pour élever, à Brest, un monument à la mémoire du Dr Gérald Mesny, mort héroïquement de la peste en Mandchourie, donnera à son profit deux représentations d'une pièce inédite en quatre actes, en prose : *Le Médecin*, par Mme A. de la Houssaye. Ces représentations auront lieu au début de juillet.

S'adresser 1, square du Roule, à Paris.

Médaille de 1870-1871. — Le *Journal officiel* du 10 juin publie l'instruction relative aux formalités à remplir pour la délivrance de la médaille 1870-1871, notamment en ce qui concerne les médecins, infirmiers et infirmières et aumôniers.

Monument Doyon. — L'inauguration du monument élevé à Uriage à la mémoire du Dr A. Doyon aura lieu le 16 juillet.

Mariages. — Le 18 juin ont eu lieu le mariage de Mlle Madeleine Vaillard, fille du médecin-inspecteur général de l'armée, avec M. le Dr Étienne Roux, en la chapelle du Val-de-Grâce, et le mariage de M. le Dr Lévy-Valensi, chef de clinique adjoint de la Faculté de médecine de Paris, avec Mlle Yvonne David, au temple israélite de la rue de la Victoire. Nous adressons aux deux jeunes ménages nos meilleurs souhaits.

Nécrologie. — Dr Henfling, bourgmestre de Welkenraedt (Verviers). — Dr Ch. Kaisin, à Floreffe (Namur), père du Dr A. Kaisin-Loslever. — Le Dr Michel (d'Argentan). — Le Dr Léon Duchesne, ancien interne des hôpitaux, médecin honoraire de la police municipale. — Le Dr Agapit Bouvier (de Fort-de-France).

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur **Gilbert**. — M. le Dr **Comandon** fera, le ***Samedi 22 Juin,*** à 10 h. 1/2, une démonstration cinématographique.

Hôpital maritime de Berck-sur-Mer (Assistance publique de Paris). — Cours de Vacances. — Douze leçons sur la tuberculose des os, des articulations et des ganglions par les Drs **Ménard, Andrieu** et **Calvé**, du ***5 au 7 août 1912.*** — Ces leçons seront accompagnées de démonstrations pratiques : appareils plâtrés, traitement des abcès froids, présentations de malades, examen de pièces, radiographies, etc.

Droit d'inscription, 50 francs.

(Les internes et externes des hôpitaux de Paris seront dispensés de ce droit).

S'adresser aux Drs Calvé ou Andrieu, Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Cours de vacances. — La prochaine série des cours de vacances de l'association des Dozent de Berlin aura lieu du 3 au 30 octobre 1912. Le Dr Melzer, Ziegelstrasse 10-11 Langenbeck-Haus, Berlin, se fera un plaisir d'envoyer gratuitement à nos lecteurs le programme de ces cours. On peut également s'adresser à lui pour tous renseignements.

Maladies du cœur et des vaisseaux. — HÔPITAL DE LA PITIÉ, service de M. le Dr **Josué**. — Sous la direction du chef de service, à partir du ***1er juillet,*** commenceront de nouvelles séries de 12 leçons d'*exercices individuels* de percussion, auscultation, sphygmomanométrie, suivis d'exercices de diagnostic et de rédaction d'ordonnances.

Pour que ces leçons atteignent efficacement leur but, et que chaque élève puisse être exercé individuellement, chaque série est limitée à un nombre maximum de *cinq* élèves.

Droit d'inscription : 100 francs.

S'inscrire auprès de M. Henri Godlewski, interne du service.

Clinique médicale infantile (149, rue de Sèvres). — M. **Nobécourt**, agrégé : à partir du ***1er août***, le matin à 9 heures, examen des malades dans les salles. Le ***mardi 20 août,*** à 10 h. 1/2, commencera un cours de perfectionnement, comprenant 34 conférences cliniques et pratiques de clinique infantile, d'une durée de trois semaines.

Les conférences seront faites par M. **Nobécourt**, agrégé, et par MM. **Babonneix, Darré, Marcel Ferrand, Harvier, Jules Lemaire, Paisseau, Léon Tixier, Roger-Voisin**, chefs de clinique et chefs de laboratoire.

Seront admis : 1° les étudiants inscrits comme stagiaires à la clinique qui en feront la demande; 2° les docteurs et étudiants français et étrangers, sur la présentation de la quittance de versement d'un droit de 50 francs.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

22 Juin. — A 9 heures du matin, au Plateau de Gravelle, près des tribunes, expérimentation d'une salle d'opération automobile du service de santé militaire.

22 Juin, à 10 heures, 15, rue de Chateaubriand. — Visite des Thermes urbains (Démonstrations pratiques, hydrothérapie, entéro-clysothérapie, diététique, électrothérapie, air chaud). Conférence par le Dr **Derecq**.

23 Juin. — Excursions thérapeutiques organisées par le Dr **Ausset**, de Lille : Hôpital Rothschild et Institut orthopédique de Berck.

23 Juin. — A la maison de santé 31, rue La Boétie, à 10 h. 1/2, conférence du Dr **Leredde** : Le tabes et la paralysie générale ; affections syphilitiques vraies.

23 Juin. — Dernier délai pour faire acte de candidature à la chaire d'anatomie pathologique de la Faculté de médecine de Bordeaux.

24 Juin. — Ouverture du concours pour l'emploi de chef des travaux de chimie-pharmacie à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.

24 Juin. — Ouverture du concours pour l'emploi de chef de travaux de physiologie à l'École de médecine de Tours.

24 Juin. — Dernier jour pour les consignations des droits d'examen pour le diplôme de chirurgien-dentiste (S'inscrire au secrétariat de la Faculté de médecine).

24 Juin. — A 4 heures, ouverture du cours de perfectionnement de la clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine (étude clinique et biochimique des grands syndromes hépatiques, gastro-intestinaux et rénaux. Diagnostic. Pronostic. Méthodes pratiques d'investigation clinique). MM. **H. Rendu, Guy Laroche, Rivet, J. Troisier, Grigault** et **Ronneaux**.

25 Juin. — A 9 heures à l'hôpital Lariboisière, 1re conférence de broncho-œsophagoscopie : M. le Dr **Lemaitre**.

26 Juin. — A 8 heures du matin à Lille, ouverture du concours pour la nomination à 21 places d'externes des hôpitaux de Lille.

26 Juin. — A 9 heures, à l'hôpital Lariboisière, 2e conférence de broncho-œsophagoscopie : M. le Dr **Lemaitre**.

27 Juin. — A 9 heures à l'hôpital Lariboisière, 3e conférence de broncho-œsophagoscopie : M. le Dr **Lemaitre**.

27 Juin. — A Marseille, ouverture du concours pour la nomination de deux élèves internes en médecine à l'asile d'aliénés de Marseille et de deux à l'asile d'aliénés d'Aix.

27 Juin. — A 5 heures à l'École de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts. — M. le Dr **Bérillon** : Psychothérapie préventive. La pédagogie des enfants anormaux. La méthode hypno-pédagogique.

28 Juin. — A 2 heures à l'amphithéâtre des hôpitaux, 4e conférence de broncho-œsophagoscopie : M. le Dr **Lemaitre**.

28 Juin. — Dernier délai pour la réception des demandes pour le concours pour 5 emplois d'élèves en pharmacie du service de santé militaire (S'inscrire au Ministère de la Guerre, service de santé, 1er bureau).

29 Juin, à 10 heures, 15, rue de Chateaubriand. — Visite des Thermes urbains (Démonstrations pratiques, hydrothérapie, entéro-clysothérapie, diététique, électrothérapie, air chaud). Conférence par le Dr **Derecq**.

30 Juin. — Excursions thérapeutiques organisées par le Dr **Ausset**, de Lille, à Saint-Amand-les-Eaux. Départ de Lille à 8 h. 43 du matin.

30 Juin. — A la maison de santé, 31, rue La Boétie, à 10 h. 1/2 du matin, conférence du Dr **Leredde** : Le traitement du tabes par le mercure. Traitement par le Salvarsan.

1er Juillet. — Ouverture de l'exposition urbaine à Dusseldorf.

1er Juillet. — Conférence de l'A.P.M. — Conférence de M. le Pr Blanchard : Un voyage médico-scientifique dans les Balkans et en Orient, avec projections. Se procurer des cartes au siège de l'A. P. M., 12, rue François-Millet.

1er Juillet. — Ouverture du concours pour les places de prosecteur et d'aide d'anatomie à l'École de médecine de Nantes (préparateur de bactériologie).

1er Juillet. — Ouverture du concours pour l'emploi de chef des travaux anatomiques de la Faculté de médecine de l'Université de Paris.

1er Juillet. — Ouverture de la session d'examens pour le diplôme de chirurgien-dentiste de la Faculté de médecine de Paris.

1er Juillet. — A l'école de médecine de Marseille, ouverture du concours pour la place de chef de clinique médicale et une place de chef de clinique chirurgicale.

1er Juillet. — Ouverture du concours pour deux places de médecin en chef des asiles publics d'aliénés de la Seine.

1er Juillet. — A l'hôpital Saint-Joseph à Paris ouverture du concours pour 6 places d'interne titulaire et plusieurs places d'interne provisoire.

1er Juillet. — A l'hôpital Lariboisière : 1re conférence de M. **André**, chef de laboratoire : Anatomie pathologique et bactériologie.

4 Juillet. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour deux places de chef de clinique médicale à la Faculté de médecine de Bordeaux.

4 Juillet. — A 5 heures, à l'École de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts. M. le Dr **Bérillon** : Psychothérapie des maladies sociales : alcoolisme, kleptomanie, perversité, indiscipline, etc.

7 Juillet. — A la maison de santé, 31, rue La Boétie, à 10 h. 1/2, conférence du Dr **Leredde** : Traitement du tabes. Moyens adjuvants. Traitement de la paralysie générale.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 26 juin, à une heure. — M. MARRO : Essai sur la coccygodynie (MM. Reclus, Segond, Nicolas, Grégoire). — M. MONLAUR : De la chondro-périchondrite tuberculeuse du larynx (MM. Segond, Reclus, Nicolas, Grégoire). — M. GAUTHIER : Les fractures du nez chez les boxeurs (MM. Segond, Reclus, Nicolas, Grégoire) — M. HOVELACQUE : Anatomie descriptive et topographique des racines rachidiennes postérieures. Les divers procédés de rachiotomie postérieure (opération de Fœrster, Van Gehuchten, — Guleke (MM. Nicolas, Reclus, Segond, Grégoire). — M. MARTINGAY : Entérocolites toxiques suraiguës de la seconde enfance (MM. Marfan, Teissier, Guillain, André Léri). — M. VERDOUX : Contribution à l'étude de l'angine diphtérique maligne tirée d'une série de cas graves observés et traités à l'hôpital Bretonneau (MM. Marfan, Teissier, Guillain, André Léri).

Jeudi 27 juin, à une heure. — M. FABRE : Sur quelques cas anormaux de maladie d'Addison (MM. Debove, Ab. Robin, Achard, Rathery). — M. PIRONNEAU : Essai de classification étiologique des diarrhées infantiles : (MM. Alb. Robin, Debove, Achard, Rathery). — M. ANGOT : A propos de quelques observations de greffe pseudo-phymique (MM. Achard, Alb. Robin, Debove, Rathery). — M. VIARD : Contribution à l'étude de l'étiologie et de la pathologie du goitre endémique. (MM. Chantemesse, Gilb. Ballet, Pierre Marie, Roussy). — M. SALOMON : Contribution à l'étude des paralysies générales prolongées. (MM. Gilb. Ballet, Chantemesse, Pierre Marie, Roussy). — M. CHEFICK HUSNY : Compression de la moelle épinière dans les néoplasmes vertébraux. (MM. Pierre Marie, Chantemesse, Gilb. Ballet, Roussy). — (M. PARLITCH : Étiologie et symptomatologie du cancer de l'utérus (MM. Pozzi, Bar, Brindeau, Okinczyc). — M. ISTRIA : Comment traiter les ruptures de l'utérus survenant pendant le travail. (MM. Bar, Pozzi, Brindeau, Okinczyc). — M. ALICH : L'irido-choroïdite tardive par fistulisation de la cicatrice après l'opération de la cataracte et son traitement. (MM. De Lapersonne, Prenant, Retterer, Terrien). — M. BUILLIARD : Essai doctrinal et pratique sur la dépilation. (MM. Prenant, De Lapersonne, Retterer, Terrien).

1911-1912, N° 31 **SOMMAIRE** 29 Juin 1912

P. CARNOT. — Les injections sous-cutanées de purgatifs 101
EIJKMANN. — La symphanie 105
PHÉLIP et BONNET-ROY. — Traitement des fractures diaphysaires de l'humérus par l'extension continue 108
GOUGEROT. — Consultation dermatologique. — Traitement d'un cas de psoriasis disséminé généralisé 111
REVUE DES CONGRÈS. — Congrès de la Société Française d'ophtalmologie, par le Dr F. TERRIEN 113
CONGRÈS DES MÉDECINS SCOLAIRES, par le Dr APERT 114
ACTUALITÉS MÉDICALES. — Sur le traitement de l'empyème tuberculeux par les ponctions successives combinées avec des injections gazeuses. — Traitement des fistules par la pâte bismuthée de Beck 116
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Société médicale des hôpitaux. — Société de biologie. — Académie de médecine. — Académie des sciences. — Société de chirurgie. — Société de pédiatrie. — Société de psychiatrie 117
Libres propos : Encore les Académies, par le Dr LINOSSIER III
Chronique médico-artistique : Les deux salons humoristes, par le Dr ROCHÉ .... V à XI
Variétés : Le Dr Jean Rey, par le Dr MOUSSON-LANAUZE .... XI et XIII
Médecine et poésie : Expectation, par le Dr GRANGÉE XIII
La médecine au Palais : Questions d'honoraires, par ADRIEN PEYTEL XIV
La médecine humoristique : Consultation gratuite, dessin original par le Dr JUILLARD XIX
Diététique : Diététique comparée et pratique, par le Dr DERECQ XXI
Formules thérapeutiques XXI
Revue hebdomadaire de la Presse française XXIII
La vie des Congrès : Le premier Congrès des médecins scolaires XXV
Nouvelles XXV
La vie médicale .... XXVII à XXXI
Cours — Memento de la quinzaine. — Thèse de la Faculté de médecine de Paris .... XXXI et XXXII

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier .... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février .... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars ...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril ...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai .... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin .... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet ..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août ...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre .... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie nfantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* pour 1912

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MEDICAL" *(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes)* :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médica pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains», 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Mimosa, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50 plus 50 centimes pour le port).*

6° **Un coffret de parfumerie Coudray** (1 flacon parfum, 1 boîte poudre de riz, 1 savon surfin) (*Valeur* 12 fr.) *Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 3 francs, port compris).*

7° **Bons pour une photographie artistique (valeur 12 francs)**, offerts par la maison WALÉRY, 9 *bis*, rue de Londres, à Paris.

8° **Bons pour une remise de 25 pour 100** sur l'achat d'une bicyclette **et remise de 10 p. 100** sur l'achat d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

9° **Remise de 15 %** (médecins seulement) **sur un achat de Café Sanka décaféiné** fait à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris *(sur présentation de cette page).*

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE "PARIS MÉDICAL" :

(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces 20 primes) :

1° **Gravures représentant l'Entrée de Saint Louis à Cluny en 1245**, exécutées à l'occasion des Fêtes du millénaire de Cluny (1910) offertes par l'**Uraseptine Rogier.**

2° **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan. *(Épuisé)*

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, Paris. *(Épuisé).*

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Etui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre"**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues (*procédé breveté*), offert par la SOCIÉTÉ ÉLECTRO-INDUSTRIELLE (*maison Mathieu*), 113, Bd. St-Germain, à Paris.

7° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison PUNIET, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

8° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. CORNETTE, 19, boul. St-Denis, à Paris.

9° (*Epuisé*).

10° **Un colis postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers.*) *(Épuisé.)*

11° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. (*Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*)

12° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12** fr. **50**), offert par M. BOULONGNE, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port*).

13° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre).

14° **Bons de remboursement de douze francs sur une commande d'un complet ou d'un pardessus**, offerts par la maison de tailleur « AU JOCKEY CLUB», 104, rue de Richelieu à Paris.

15° **Bon pour une chambre de cinq francs** (séjour de 24 h.) à l'HOTEL DES BALCONS, rue Casimir-Delavigne, à Paris.

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe «Just» en or, argent ou acier, payable par mensualités, chez AURICOSTE, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **25** fr. à la maison BOULITTE. Appareils de précision.

20° **Caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues** (*Cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement, et aux médecins seulement*), offerte par la Cie de POUGUES.

21° **Bon pour une journée à passer à Korbous**, comprenant le transport en automobile de Tunis à Korbous et retour et un déjeuner à Korbous.

22° **Un colis d'oignons à fleurs**, offert par la maison Telkamp, à Hillegom (Hollande) (*envoyer 2 fr. pour les frais*).

Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément.

LIBRES PROPOS

ENCORE LES ACADÉMIES

J'ai contristé, par mon dernier libre propos, un des hommes que j'estime et aime le plus : « Eh quoi, me disait-il mélancoliquement, vous reprochez aux Académies de créer une gérontocratie....

— Je n'ai jamais prononcé un mot pareil !

— Sans doute, mais je crois pouvoir traduire par lui la situation, qui est, d'après vous, celle du microcosme scientifique en France. Vous exprimez toute votre reconnaissance aux vieux travailleurs ; mais, tout en les couvrant de fleurs, vous leur signifiez que leur influence est néfaste....

— Pardon ! peut-être néfaste... ce n'est pas du tout la même chose.

— Toujours est-il que, sous prétexte qu'exceptionnellement elle peut s'exercer dans un sens fâcheux, vous demandez qu'elle soit supprimée Qui est cependant le plus qualifié pour diriger dans la voie scientifique une jeune génération, sinon celui qui a su s'y diriger lui-même, et a acquis, au cours d'une longue et glorieuse carrière, une expérience qui manque aux plus remarquables des néophytes? Le vieillard a dit Homère, est fort dans les conseils, et débile dans l'action. Donnez-lui donc la mission de diriger les jeunes : il serait fâcheux, à l'âge où les armes tombent de ses mains affaiblies, que ceux qui les recueillent n'apprennent pas de lui comment on s'en sert pour aller à la gloire.

— Vous avez raison, mille fois raison, et je ne manquerai jamais de conseiller à mes jeunes confrères d'écouter les avis des maîtres, et de contrôler, à la clarté de leur expérience, les idées plus ou moins originales, qui bouillonnent dans leurs cerveaux. Ce que je demande, c'est que les conseils restent des conseils ; ce que je critique, c'est que, avec notre organisation, ils peuvent être des ordres.... Or, la liberté de penser et d'écrire est indispensable au progrès de la science, et je sais des cas où l'influence d'un maître a pu retarder fâcheusement une évolution scientifique.

— Citez-en un !

— C'est extrêmement délicat. J'adore philosopher sur des sujets d'ordre général, mais j'exècre les personnalités. Toutefois, comme je tiens à vous prouver, que mes craintes ne sont pas chimériques, je veux bien illustrer ma démonstration d'un exemple. Aussi bien, le savant que je vais être appelé à critiquer est-il de ceux dont la gloire est assez grande pour que leur mémoire n'ait que faire de l'aumône d'une flatterie ou d'un mensonge. Quand on appartient à l'histoire, on a droit à la vérité.

Il s'agit de Berthelot. Je n'ai pas à vous dire quelle fut l'œuvre de ce chimiste dont la France s'honore. Cette œuvre lui valut la gloire, ce qui était légitime, mais lui valut en même temps, vers la fin de sa carrière, par le fait des multiples situations qu'il occupait à l'Institut, au Ministère, une influence prépondérante sur l'évolution en France de la science chimique, ce qui fut désastreux.

C'était l'époque où Wurtz luttait pour substituer à la vieille notation par équivalents, devenue incapable d'exprimer les découvertes nouvelles en chimie organique, la notation atomique. Je ne ferai pas au génie de Berthelot l'injure de supposer un instant qu'il ne comprit pas la révolution, que cette notation nouvelle allait apporter dans la chimie. Il ne put ne pas voir, avec tous les chimistes du monde entier, quel remarquable instrument de travail elle constituait. Lui, dont la gloire sera d'avoir inauguré la synthèse organique, ne put ne pas se rendre compte des horizons merveilleux qu'ouvraient aux chercheurs de l'avenir les conceptions des Laurent, des Gerhardt et des Wurtz. Il employa cependant toute son autorité d'inspecteur général des facultés des sciences à interdire dans ces facultés, et par contrecoup dans les lycées, l'enseignement de la théorie atomique. Il parvint, non pas à en empêcher l'expansion, — on n'arrête pas le progrès — mais à la retarder de vingt ans peut-être. Pourquoi? On a dit qu'il voulut ignorer un mouvement auquel il n'avait pas collaboré.... Dans une grande âme tout est grand, a dit Pascal. Je crains que le profond penseur n'ait dépeint les grandes âmes comme nous aimons à les concevoir, plutôt que comme elles sont dans la réalité, et il semble bien que le génie de Berthelot n'a pas su se défendre d'une pensée mesquine qui pèsera sur sa mémoire.

Car le résultat fut désastreux. Les chimistes français, travaillant par ordre avec un outil inférieur, se virent distancés par les travailleurs de l'étranger, et ce ne fut pas en France que se produisit la superbe floraison de travaux, qui provoqua une révolution à laquelle des chimistes français ont attaché leur nom.

« La chimie est une science française », avait imprimé fièrement Wurtz, au début de son dictionnaire. Vingt ans après, hélas, il n'eût pu en dire autant, et cela par la faute de Berthelot. Non seulement l'étranger nous dépassait dans le domaine de la chimie pure, mais dans le domaine de l'industrie chimique. L'industrie des matières colorantes de synthèse, née en France avec la découverte de la fuchsine par Verguin, avait franchi le Rhin, et nos usines françaises devaient, pour lutter contre une concurrence triomphante, recruter leurs chimistes à l'étranger. Nos facultés, nos grandes écoles, sur l'ordre de Berthelot, ne fournissaient que des élèves incapables de comprendre une formule de constitution.

Aujourd'hui, le maître disparu, personne n'emploie plus sa notation ; mais nous sommes bien forcés de constater que, pendant de longues années, alors que dans le monde entier le public scientifique l'avait condamnée, elle fut imposée dans l'enseignement officiel en France, et que la France a perdu, à l'obstination incompréhensible d'un homme, de la gloire, et du profit.

Eh bien, si grand que soit cet homme, je dis qu'une organisation qui lui permet d'arrêter à lui seul une évolution scientifique, est une organisation déplorable ; c'est ce que j'ai développé, dans le libre propos que vous critiquez, c'est ce que je ne cesserai de crier de toutes mes forces !

G. LINOSSIER.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

LES DEUX SALONS HUMORISTES

Humeur, humour, mots presque identiques, mais d'un sens si différent : humeur, bonne humeur, mauvaise humeur, humeur persiflante, humour, voilà les étapes qui mènent de l'un à l'autre.

L'humeur, la mauvaise humeur, c'est Guillaume menaçant les Alsaciens-Lorrains d'en faire des Prussiens.

L'humeur railleuse, satirique, l'humour, c'est le député Schiedemann disant : « Les paroles de l'empereur sont un précieux aveu. L'incorporation à la Prusse est représentée comme la punition la plus dure, comme un équivalent des travaux forcés, ou de la perte des droits civils ».

S'attaquer aux plus puissants, démontrer leur sottise, les railler, en amuser la galerie, et rester soi-même à l'écart et en dehors du choc, c'est l'art de l'humoriste.

L'humoriste ne descend pas dans la rue comme le caricaturiste ; il ne retrousse pas comme lui ses manches pour arranger l'adversaire, il ne se commet pas avec ceux qui vont être ses victimes ; l'humoriste est un gentleman ; on dit même qu'il est né en Angleterre ; si dans l'île il était hier plein de morgue, il continue chez nous à s'exprimer de haut, avec un certain dédain ; il y a une pointe de mépris dans ses critiques, et l'on sent qu'il les fait toujours au nom de quelque principe supérieur. Son adversaire, à ses yeux, a toujours violé quelque règle de morale (parfois une morale très libre) ou quelque règle d'usage ou de tenue ; et comme maintenant l'humoriste couche souvent à Montmartre, qu'il a pris à nos Français et surtout à nos Parisiens l'habitude systématique et fondamentale de blaguer toutes les anciennes colonnes du trône et de l'autel, toutes les pierres angulaires de la société actuelle, toutes les puissances d'influence ou d'argent, tout ce qui surnage aux regards ébahis de la foule, politiciens, hommes de loi, médecins, aviateurs et petites femmes, sa verve pour s'attaquer à ces personnages est toujours à la recherche du ver, dont ils sont si souvent piqués ; l'humoriste a gardé quelque chose du Quaker, et s'il s'attaque à quelqu'un, oh non ! ce n'est pas par inimitié, ce n'est pas pour le jeu ni par sport, c'est pour des fins morales et utiles à la société : ce n'est plus un fantaisiste, cherchant à accabler sous le poids du ridicule et de la caricature désordonnée un malheureux qui n'en peut mais.

Nos humoristes de Montmartre ne sont pas les disciples débordants de Rabelais et leur silhouette maigre, un peu hautaine, le poing chargé d'une longue lance de fusain évoque plutôt, près des moulins de la Butte, celle de Don Quichotte...

Je n'ai point à narrer ici tous les coups fameux que les fiers humoristes portent à tant de gens qui ne nous touchent pas particulièrement ; notons cependant que la tactique diffère essentiellement sur les deux champs de bataille où ils évoluent : au Palais de Glace, doutant un peu d'eux-mêmes et craignant sans doute que le sens de leur attaque échappe, ils ont presque tous, sur leurs crayons, fixé une banderolle avec quelques mots d'explication ; ainsi faisait Jeanne d'Arc quand elle inscrivait Jésus Maria sur sa bannière.

A la rue La Boétie, on est plus moderne, car ces fatigantes explications ont été généralement évitées aux spectateurs et les œuvres sont par elles-mêmes parlantes.

Mais ne nous attardons pas à ces modalités de la lutte, courons au secours des victimes ; à combien de choses qui nous sont chères, ces impitoyables humoristes s'en sont-ils pris !

Je ne veux pas protester contre le ridicule de toutes ces images de pauvres médecins, obligés à un défilé sans pitié sous le regard de visiteurs narquois, mais en vérité que d'attaques inattendues et surprenantes à propos des consultations médicales, de la pathologie interne, de la thérapeutique, de la chirurgie, de l'anatomie et de la beauté tant féminine que masculine, de la reproduction et de la virginité, de l'accouchement, des monstres, de l'hygiène, et même du macabre.

L'examen attentif de ces œuvres nous montrera en définitive que tout cet humour n'est pas de la meilleure qualité — on sent trop souvent l'effort, le manque de jet, de spontanéité, mais il ne faut pas le reprocher à ces artistes ; il ne suffit pas de vouloir, pour être, à l'heure dite, spirituel ; nous regretterons plutôt que les peintres et les artistes, même les plus montmartrois, aient sur les choses de la médecine une documentation généralement insuffisante, le 606 mis à part ; même quand ils croient faire de la nouveauté, ils restent pompiers, je l'entends dans le mauvais sens du mot, c'est-à-dire qu'au lieu de prendre directement leur inspiration dans la vie, sur le modèle, sur les scènes qu'ils sont susceptibles de voir, ils ne font que nous resservir les vieux clichés qui traînent dans les illustrés depuis la Restauration.

Par exemple dans les types de médecins, SUZ nous expose sous forme de statuettes *Médecins tant pis et tant mieux*, un gras et un maigre ; ALBERTILUS dans une sculpture sur bois, intitulée *le Duel*, exhibe un des médecins orné d'une barbe d'or et d'un pardessus à col d'astrakan, et l'autre boutonné dans sa redingote éternellement piquée d'une rosette rouge, GISLIAN fait un croquis de *Docteur type Faivre dans la revue : Mais zoui*, où celui-ci en cravate blanche, gilet blanc, décoré et en guêtres nous semble le prototype de l'aspect du praticien qu'on met habituellement sur les planches. Du KERCY nous donne un élève du professeur Nicolas, dont la rareté fait tout l'intérêt, CHARLY symbolise *la sixième arme* par un médecin militaire appuyé sur une seringue, faction qu'il monte sans doute depuis Molière. A tous ces types ressassés, on préférera sans contredit les silhouettes de *Metchnikoff*, de *Hayem*, de *Chantemesse*, par BILS et qui ont paru précédemment dans *Paris Médical*.

Les dentistes comptent parmi les souffre-douleurs ordinaires de M. JEAN VEBER : *l'Antichambre du dentiste* est occupée par des clients mollasses et contorsionnés ; quant à l'opérateur ouvrant la porte de son cabinet, il a plutôt l'aspect d'un potard avec sa redingote, ses lunettes et sa calotte ; dans l'autre tableau du même auteur, il s'agit, si je ne me trompe de sexe, d'une *arracheuse de dents*, elle opère avec des tenailles, l'homme est assis très bas, et elle le domine pour prendre une incisive inférieure ; déjà par son pinceau M. Veber se reliait à certains Hollandais ; et il cherche encore davantage à s'en rapprocher, en abordant ces sujets forains.

Le *dentiste* de VÉZRI est traité dans une note plus moderne — il y a tout l'attirail nouveau ; tour, fauteuil articulé, etc... On voit de suite que M. Vezri a passé récemment par là et ne se contente pas de souvenirs préhistoriques. C'est à son honneur.

Plusieurs scènes de consultation valent par leur légende ; de LA JARRIGE : « *Ce ne sera rien, je vais vous faire une petite saignée dans la grosseur que voilà. — Boireau : Toute petite, la saignée, hein, Docteur ! c'est mon portefeuille* ». De PAUL BOUR, *Consolation* : « *Cette opération va encore me faire bien des frais, Docteur. — Qu'est-ce que ça peut vous faire, c'est pas vous qui paierez, c'est vos héritiers* ». De CASTELNO : « *Docteur, mes cheveux tombent, je ne sais que faire pour ne pas les perdre. — Il faut les ramasser* ». De CRATANES. « *Docteur, j'ai une poussée de clous, j'en deviens*

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE *(Suite)*



J. GRUN. — L'auscultation.

marteau ». De ces quatre médecins trois portent la redingote, mais il en est un d'une tenue bien détestable ; à la vérité je doute fort que, tant pour les uns que pour les autres, les artistes aient choisi leurs modèles dans la profession ; plus intéressant le médecin qui ausculte de DELANNOY, cela est étudié. Un beau dessin de FORAIN nous fait assister à une auscultation ; il y a des juges qui attendent l'opinion du médecin : « *comme docteur, je déconseille la Guyane* ».

Une scène plus gaie semble se passer chez quelque confrère d'Herculanum : le malheureux est dans un accoutrement bien fantaisiste et sa femme n'a pas trouvé mieux comme motif de broderie en marge de sa tunique que le chiffre 606, consciencieusement répété ; il porte à la ceinture, en guise de dague, une seringue ; il est de plus orné d'un brassard de la Croix Rouge, notons en passant qu'il a un orteil atteint d'une déformation bien particulière ; c'est dans ce costume, précurseur de celui des highlanders qu'il reçoit une cliente : « *Je me sens quelque chose au cœur.— C'est bien, déshabillez-vous* ». Le *Médecin astronome* de DOLLION est un consciencieux ; sa cliente est parfaitement nue, et fort indiscrètement attire son attention sur quelque chose d'invisible situé sur certaine partie vraiment trop visible et le médecin s'arme d'une loupe...

De GRÜN, une auscultation naturellement campée ; le brave praticien a certes l'oreille où il faut, bien qu'à tort il n'ait pas fait retirer le corset de sa cliente, mais sa main s'égare, sur cette région bombée où son prédécesseur promenait la loupe : « *Vous croyez, Docteur, que la poitrine est mon côté faible* ».

Moins parisien et plus hollandais, le *Rebouteux* de CADEL ; le patient est déshabillé et l'opérateur pratique quelque incision sur l'omoplate avec un couteau de poche, la victime fait une horrible grimace : c'est d'un humour très voilé, appréciable pour les seuls médecins qui n'ont pas de pitié à avoir pour les clients du rebouteux.

Parmi les cas pathologiques victimes des humoristes, nous n'avons trouvé qu'un triste pendu devenu jaune, un gentleman gâteux traîné dans une petite voiture, un *Goutteux* de HÉROUARD recevant dans son pied malade une flèche égarée envoyée par l'Amour à sa fille, qui le méritait bien, un cul-de-jatte de GAZAN, et enfin le *Malade* de BOUR dit CANAL. « *Pour que vous me trouviez en train de lire, faut vraiment que je sois malade* ».

La thérapeutique est honorée d'un abat-jour purgatif de Sellier, — sur quelle lampe le retrouverons-nous cet abat-jour qui nous retrace d'une façon transparente l'histoire du lavement et de la purgation? Charmantes constipées, ne mettez plus sur votre table de nuit quelque pilule « éducatrice de l'intestin », mais bien plutôt cette suggestive image du nègre soufflant au rectum de sa femme le lavement libérateur !

LÉONNEC a retouché l'ancienne gravure du XVIIIe de *la Servante officieuse* : celle-ci, comme toujours, laisse complaisamment voir à l'indiscret ce qui était réservé à la

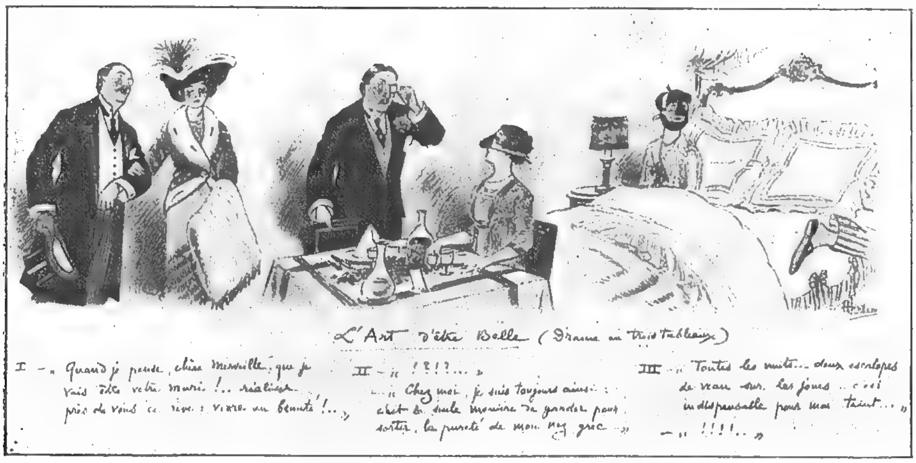


CADEL. — Le rebouteux.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE *(Suite)*

seringue, mais la pauvre servante a maintenant les mains libres; plus de seringue, — cherchez la seringue! S'agit-il encore d'un oubli opératoire, et M. Léonnec tout comme les chirurgiens sera-t-il contraint par le juge de ramener au jour l'instrument égaré? Quelle affaire... embêtante!

KIRCHNER intitule *cure d'air* une plantureuse jeune femme exposant hors les draps une chair frémissante à laquelle les seules caresses de zéphyr ne suffiront pas à apporter l'apaisement désiré. Vous dirai-je que SEVER fait une *application de teinture d'iode* dont la morsure est doublée par celle de l'opérateur, oh! que FOREST donne des *soins au vaincu du combat de boxe,* las! gant de crin, ventilation à la serviette, etc., que le régime lacté est servi aux troupiers par les seins désirables d'une accorte vivandière nourrice, suivant la formule de *Nini Cavaliera,* musée des horreurs, et *l'Art d'être belle* de GUILLAUME); pour MAILLAS, la forme de la femme, sa beauté sont essentiellement variables et soumises simplement à la conception artistique; il nous le démontre dans ses *Visions de la grâce* où la malheureuse est successivement accommodée par les pompiers, les cubistes, les futuristes, etc. HENRY DETOUCHES va plus loin encore, il ne s'arrête pas aux formes extérieures, et il change la position des organes (mais ça doit être par hasard et au petit bonheur! un artiste n'est pas obligé de savoir!) : la femme est couchée et de sa main droite désignant son sein droit, elle avoue son intéressante inversion : « Le sein de la femme est la coupole de son cœur ». Pour TRUCHET, convaincu que, suivant l'annonce de certain laboratoire américain, les différentes parties du corps humain sont devenues



LBERT GUILLAUME. — L'art d'être belle.

GIFFEY, et je terminerai ce chapitre par la charmante *hydrothérapie* de GEORGES REDON, le petit chat qui prend sa douche à l'aide d'un bock à injection manié par des enfants.

SIRI nous introduit dans une clinique chirurgicale : le flot des blouses blanches se presse pour voir *un cas intéressant*; je regrette que l'artiste n'ait pas puisé son inspiration aux sources; pour faire drôle, il a mis en évidence dans les poches de ces aides de chirurgie 3 pipes, un tire-bouchon, etc. etc. Quand M. Siri aura passé par là, il trouvera largement de quoi exercer son humour, tout en respectant la vraisemblance. Le chirurgien de MARTIN s'écrie : « *Du beau travail,* et puis ce sera solide : tout cousu main ». Malheureusement e chirurgien opéré n'ont pas été étudiés directement par l'artiste; ce sont plutôt des fruits de son imagination, des fruits verts, car le tout est peint en vert, en un invraisemblable vert-grenouille. Serait-ce la couleur de l'humour ?

La conquête de l'air de DELAW avec son aviateur blessé, sur une civière, comparaissant au tribunal de l'air, est d'un observateur de talent; quant à DEBAIN, il est plus amusant à lire qu'à regarder. *Bizarre.* « Comment, vous, un aviateur, partisan du plus lourd que l'air, vous avez le ventre ballonné ? » *La Revue.* « Je fais la fièvre aphteuse, allez, ce n'est pas drôle et pas artistique. — Je vous comprends fort bien; je vois que c'est un rôle épizootique ».

Les artistes même humoristes ont sur l'anatomie de la beauté des notions déconcertantes : pour eux, les jolies femmes ne sont que le résultat de l'application de côtelettes sur les joues, d'une pompe pneumatique sur les seins, de pinces et redresseurs sur le nez (voir la *Nuit de noces de* mobiles et interchangeables, il fait dire à une petite femme : « Ah! vrai! où sont-ils mes beaux nichons! — La servante : Madame les a mis sur la cheminée ». — Quant à HEMJIC, il nous fait saisir avec humour les conséquences ridicules qui découlent de la pudique ignorance où nous maintenons les enfants par rapport à la nudité : « Dis donc, maman, pourquoi tu te mets des chichis sous les bras ? » Pour HENRY DETOUCHES, sa gravure fait partie du programme de l'œuvre médicale pour l'amélioration de la race humaine : « La femme doit avoir des yeux qui promettent et une poitrine qui tienne ».

L'amour ou tout au moins son geste est abordé d'une manière plus ou moins leste, plus ou moins licencieuse, par ANDRÉ HELLÉ : « C'est moi, gros chéri, qui ai détraqué ta magnéto »; par HENRI BOUTET : « Dans quelle boîte, avez-vous servi, ma fille, pour ignorer qu'il faut emplir le broc chaque fois qu'il vient du monde »; par CALLÉ, cabaretier et dessinateur à Saint-Cyr-sur-Morin : *En cabinet particulier* : « Voyons, garçon, ça fait une heure que j'appuie sur le bouton sans résultat. — Oh! Monsieur exagère ».

Signalons encore le *banc d'amour* de OCHS : cela se passe en Allemagne et le dessinateur véridique n'a fait que transcrire ce qui se voit couramment dans tous les jardins publics de là-bas : les bancs garnis de couples énamourés et d'un parfait sans gêne. Quant à LUBIN DE BEAUVAIS il a brodé une aimable garniture de lit sous cette légende : *première nuit de noces, le petit pot mystérieux.*

Les conséquences de l'amour n'échappent pas non plus aux humoristes! GERBAULT. « Avez-vous remarqué le ventre de la fille à Madame Frélu. — Qué qu'vous voulez, tout augmente! » GUILLAUME. « Réjouissez-vous, Monsieur,

ZYMASTASE=CONSTIPATION

COURIER — DIABÈTE, MALADIES DE L'ESTOMAC

Au benzoïl santoninate d'urane et Ferments. Une cuillerée à bouche à chaque repas, le flacon **4** fr.

Échantillons gratuits et littérature aux lecteurs de PARIS MÉDICAL

Sur demande adressée à M. COURIER, Pharmacien, n° 53, à Beauvais (Oise).

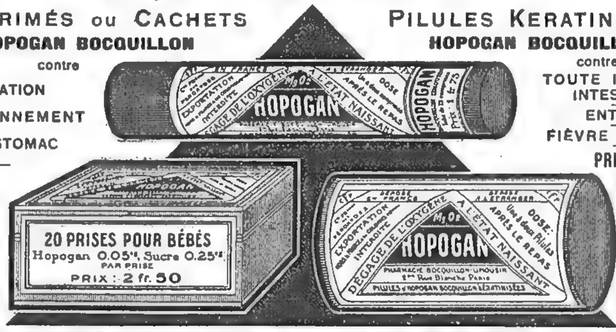
HOPOGAN-BOCQUILLON

Oxygène à l'état naissant

COMPRIMÉS ou CACHETS
HOPOGAN BOCQUILLON
contre
DILATATION
ET BALLONNEMENT
DE L'ESTOMAC
—
DIGESTION
DIFFICILE
—
BRÛLURES
D'ESTOMAC

PILULES KERATINISÉES
HOPOGAN BOCQUILLON
contre
TOUTE INFECTION INTESTINALE
ENTÉRITE
FIÈVRE TYPHOIDE

PRISES-BÉBÉS
GRANULÉS
contre
Vomissements
Entérites
Diarrhées
chez les
ENFANTS



PRESCRIRE TOUJOURS "HOPOGAN-BOCQUILLON"

VARICURE MARCK

FORMULAIRE

des

MÉDICATIONS NOUVELLES

Par le Dr H. GILLET

1912, 1 vol. in-18 de 300 pages, cart............... **3** fr.

DELAMOTTE

A. PLISSON Succr, *68, Rue J.-J. Rousseau, PARIS*

= **Fournisseur au choix après concours** =
de l'Assistance Publique et des Hôpitaux

Ses Sondes, Ses Bougies, Ses Canules

Les seules garanties inaltérables et stérilisables

BAIN P.-L. CARRÉ ANTI-NERVEUX

IODO-BROMO-CHLORURÉ

Séance Académie du 11-8-10 (PARIS IVe).

Bain de Mer chaud, chez soi, Bain Marin, Bain Salin chaud pour Convalescents, Anémiques, Neurasthéniques, Arthritiques, Rhumatisants, Nerveux et la Tuberculose osseuse infantile.

Pharmacien — *8, Rue Favart, à Paris*

LAB-LACTO FERMENT MIALHE

INTOLÉRANCE DU LAIT

Enfants, Adultes, Vieillards

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

c'est un gros garçon! — Mais est-ce qu'il n'est pas un peu nègre? — Le docteur dit que ça n'a rien d'étonnant, étant données les chaleurs extraordinaires de cette année ». FALKÉ. *Le retour du pêcheur* ; sa femme lui présente un enfant noir, « c'est ta faute... y avait des nègres sur toutes les cartes postales ». Puis c'est la Salle de délivrance *au Mont de Piété* de DESAIN ; on y voit amenée par les siens une malheureuse parturiente. « C'est rapport à Rosalie qui va accoucher », dit le père au rond de cuir ahuri. MÉGE présente des figurines représentant un accouchement, le lit, les parents, le médecin en train de mettre le cordon dans sa poche, etc., au musée des horreurs c'est la naissance du futuriste, scène d'accouchement, où figure un médecin cubiste ; même sa rosette de la Légion d'honneur est carrée ; de PUVIS encore une scène d'accouchement : le médecin vêtu d'un pantalon à raies blanches et mauves, une main dans la poche, et l'autre index levé, s'écrie : « Vous ne gueuliez pas tant, quand il est entré ! »

Qu'est ce que prouve en réalité la multiplicité de ces sujets qui touchent de près ou de loin à la médecine ? La nécessité pour la plupart de ces professionnels qui vivent de leur crayon d'aborder toutes ces parties qui sont aujourd'hui de mode ; malheureusement, au lieu de venir observer la médecine dans le milieu médical, la plupart se contentent d'illustrer le trait d'esprit du camarade d'apéritif ; l'exécution a parfois des qualités vraiment artistiques, mais cet humour est trop souvent de qualité inférieure et sans portée, car pour bien habiller un personnage il faut d'abord bien le connaître, de sorte qu'en définitive aux humoristes nous trouvons une insuffisance d'études et de préparation, analogue à celle qui caractérise tant d'indépendants, cubistes, etc.

J'aurais voulu parler aussi de GERBAULT et de SEM qui, l'un et l'autre, se sont amusés à dessiner des monstres : l'un une charmante souris femme qui grignote des billets de banque, le dernier une hyène humaine dans un cimetière ; j'aurais voulu parler encore des œuvres de TIRET-BOGNET, de KORAD-WAGNER, de WILLETTE, de BALDOS, où le macabre de l'inspiration laisse peu de place à l'humour ; je devrais dire en outre que d'excellents artistes ont voulu nous montrer qu'ils livraient tout comme nous le bon combat pour l'hygiène : CHARLES MARTON. « *Toujours les yeux dans la glace!* — C'est pour me conserver la vue ! » GRAVELLES, *L'homme* ; *ce qu'en a fait la civilisation* : culs-de-jatte, chauves, dégénérés, etc. TITO SAUBADEL, un fœtus qu'il intitule : « Victime de l'alcool », et MALTESTE avec sa bourgeoise indignée qui surprend la bonne en train de se laver. « Et vous avez le toupet de vous dire Bretonne ! »

Cette longue revue montre l'importance que les questions de médecine tiennent chez les artistes pourvoyeurs de la curiosité publique ; ce courant ne se ralentira plus maintenant, mais l'amateur de jour en jour plus difficile demandera aux dessinateurs une interprétation moins imaginaire des types et des milieux sociaux, qu'ils n'étudient pas assez sur place jusqu'à présent. Du jour où mieux préparés, ils s'engageront dans cette voie, où ils eurent d'illustres devanciers, ils feront prendre à l'iconographie médicale une place plus relevée et proportionnée à l'importance de la profession médicale dans la société moderne.

HENRI ROCHÉ.

VARIÉTÉS

LE DOCTEUR JEAN REY

Bien qu'il soit ignoré de la grande masse du public, le docteur Jean Rey, du Bugue, est une curieuse figure. Pour le génie scientifique, on le peut comparer à Lavoisier, dont il est le précurseur ; et, comme écrivain, il fait bonne figure à côté de Montaigne et de La Boétie, ses compatriotes.

Jean Rey est né au Bugue, dans le Sarladais, en 1583. Maître-ès-arts de l'Académie de Montauban, il entra à l'Ecole de médecine de Montpellier en 1605, fut reçu licencié en 1609, et docteur en médecine la même année. Il revint dans son pays où il ne tarda pas à conquérir une haute réputation d'honnête homme et de savant. Il avait un frère maître de forges à Rochebeaucourt chez lequel il passait une grande partie de son temps à multiplier les expériences de physique et de chimie, d'où son esprit observateur savait tirer les lois qui ont révolutionné nos conceptions sur la matière. Très apprécié de ses contemporains par l'envergure de sa pensée et la solidité de ses raisonnements scientifiques, il engagea une active correspondance avec les hommes marquants de son époque, tels que le P. Mersenne, minime de la place Royale à Paris, Gassendi, Descartes, Brun le célèbre apothicaire de Bergerac, le non moins célèbre docteur Deschamps, médecin à Bergerac également, mathématicien renommé et poète de quelque valeur.

C'est au docteur Jean Rey qu'est due la découverte de la pesanteur de l'air. Cette notion toute nouvelle en chimie ne tendait à rien moins qu'à bouleverser toutes les doctrines sur lesquelles on avait vécu jusque-là ; les conséquences et les applications pratiques en étaient incalculables, et faisaient faire à la science un bond prodigieux. Malheureusement, les travaux et les expériences de Jean Rey ne furent connues que d'un nombre très restreint de personnes, et il fallut Lavoisier, comme d'autres temps, pour leur redonner de l'éclat.

Jean Rey avait condensé le résultat de ses observations dans un petit livre imprimé à Bazas, en 1630, livre intitulé : « Essays sur la recherche de la cause pour laquelle l'estain et le plomb augmentent de poids quand on les calcine ». C'était, en quelque sorte, une réponse à une question sur ce sujet, question à lui posée par Brun, de Bergerac. Jean Rey, dans cet ouvrage, démontre, au moyen de la méthode expérimentale, que l'augmentation de poids subie par ces métaux surchauffés provient de l'absorption de l'air ; et il en conclut, à l'encontre de toutes les théories en cours et malgré l'opinion des plus illustres philosophes de l'antiquité, que l'air est une matière pesante. C'est une notion aussi importante que la découverte de la rotation de la terre, par Galilée. Quand Lavoisier, à son tour, établit la pesanteur de l'air, Gobert, de l'Académie des Sciences, se rappelant les expériences de Jean Rey, réédita son livre en 1777 ; et l'on fut unanime à reconnaître les qualités géniales de ce médecin de province.

Jean Rey, dans un autre mémoire, étudia également « à quel volume d'air se réduit une certaine quantité d'eau ». Il y avait en germe dans ce travail tout ce que nous connaissons sur la vapeur. Jean Rey inventa une arquebuse à air comprimé, et bien d'autres objets curieux, applications de ses recherches, et qui sont inconnus. On lui doit aussi la thermométrie médicale. Dans une lettre au P. Mersenne, en 1632, il écrit qu'il reconnaît le plus ou moins de fièvre de ses malades, en se servant d'une petite fiole au col très long et très délié ; la remplissant d'eau jusqu'à la base du col, et la plaçant dans la main du patient, les oscillations de la colonne liquide dans le tube

VARIÉTÉS *(Suite)*

lui fournissent des observations sur la température des malades ; ce n'est pas autre chose que notre actuel thermomètre.

Jean Rey ne se contentait pas d'avoir une méthode scientifique irréprochable, il y joignait des qualités d'écrivain, qui eussent suffi à ne pas laisser son nom dans l'oubli. Sa phrase est sonore, claire, limpide, franche et gaie, comme on savait l'avoir à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe. Elle s'éclaire d'images vives, destinées à faire comprendre la pensée de l'auteur, et à faire partager au lecteur toute sa conviction.

Jean Rey était aussi un esprit très indépendant, ne s'inclinant que devant la démonstration des théories par l'étude et la critique rigoureuse des phénomènes naturels. « Je recognoy ceste doctrine (qu'on oppose à ma créance), puisée à l'école des philosophes, lesquels j'honore comme grands voyers de la nature ; mais j'advoue franchement n'avoir juré aux paroles d'aucuns d'eux. Si la vérité est chez eux, je l'y reçois ; sinon je la cherche ailleurs ». Il fallait à notre héros un grand courage pour oser écrire une pareille profession de foi à son époque, où l'autorité d'Aristote et de toute l'antiquité était acceptée comme une règle absolue, en dehors de laquelle il n'y avait qu'erreurs et que dangers.

Et par là se manifeste la noblesse du caractère de Jean Rey, et la magnificence de son génie. Je ne sais si, dans les cités périgourdines, une rue porte son nom, mais je connais des statues dont les originaux seront depuis longtemps et justement oubliés, alors que l'histoire scientifique conservera pieusement le nom du docteur Jean Rey, du Bugue, mort en cette ville, en 1645.

Dr MOUSSON-LANAUZE.

MÉDECINE ET POÉSIE

EXPECTATION

Le Malade

« Sous la courtine de velours,
Dont les plis sont encor moins lourds
Que mon bras pesant qui retombe,
Je suis aux portes de la tombe...

... Entrez !... Hélas, je le sais bien !
Votre seringue ne peut rien
A mon état par trop précaire.
... Entrez !... Monsieur l'Apothicaire !

M'apportez-vous quelque flacon,
Qui fasse mon teint rubicond
Et me redonne la jeunesse ?
Donnez !... Donnez !... que je renaisse !...

Et vous, Monsieur le Médecin,
Prescrivez un bouillon bien sain !...
Quelque bonne herbe paysane,
Qui fasse merveille en tisane !

Bien assis dans mon bon fauteuil
Sans détourner sur moi cet œil
Qui m'effraie et me réconforte,
Qu'avez-vous écrit qu'on m'apporte ?

Un seul mot latin ? « Expecta ! »
Certes l'on doit du respect à
Votre perruque docte et haute.
Pourtant... vous vous moquez, mon hôte !

Aujourd'hui vous dites : « attends ! »
Hier : « de l'eau ! » Moi, je prétends,
Si vous bornez là votre office,
Que j'en fais bien le sacrifice !

Car, si la souffrance aguerrit,
Moi, je désire être guéri !
Il en est peu, quoi qu'on en die,
Qui chérissent leur maladie !... »

Le Médecin

« ... Malade ! en mon cœur doctoral
J'ai jugé que votre moral
Est affecté par l'atrabile !
Pour ce cas il faut être habile.

J'estime qu'il n'est point décent,
Qu'on introduise dans le sang,
Pour en offenser votre rate,
— C'est un précepte d'Hippocrate ! ! —

Un corps actif autre que l'eau !...
— Je l'ai dit à monsieur Boileau...
L'eau !... L'eau !... l'eau seule est efficace,
Tout au plus,.. avec de la casse ! !



ARS CURANDI MORBOS EXPECTATIONE.

D'ailleurs, s'il s'agit de payer
L'arriéré de mes honoraires...
Il n'est plus de vocabulaires,
Où le mot « attends » soit rayé !...

Dr GRANGÉE.

LA MÉDECINE AU PALAIS

QUESTIONS D'HONORAIRES

Parmi les problèmes judiciaires, qui intéressent les médecins, il en est un qui fournit aux tribunaux l'occasion de décisions incessantes : c'est la question des honoraires.

Sans doute, ce n'est pas là un sujet qui nous permette d'élever la discussion à des considérations métaphysiques, mais ce sont des solutions pratiques qu'on demande à cette chronique et c'est pourquoi il nous a paru intéressant d'analyser un arrêt de la Cour de Limoges, du 8 juillet 1910, qui tranche plusieurs des points soulevés par la réclamation des honoraires. Le Dr Janicot avait soigné la fille d'un M. Micon, et il lui réclamait en vain ses honoraires. Le père reconnaissait bien devoir au médecin le prix de ses soins et, sur cette question, il n'y avait pas eu de difficultés. Nous verrons, au contraire, prochainement que certain père ayant refusé de payer les soins donnés à sa fille s'est vu condamné, attendu que c'était lui qui avait fait appel au secours du médecin et s'était par conséquent engagé tacitement à le payer.

Ici, la discussion portait uniquement sur le montant de la somme réclamée, les parties étant en désaccord sur chacun des prix portés au mémoire.

Le tribunal d'Aubusson tout d'abord apprécia la réclamation et fixa le montant des honoraires à 676 francs, ce qui constituait un abaissement de la demande du médecin. En conséquence, il condamnait les deux parties à la moitié des frais chacune. Mais le médecin fit appel et la Cour de Limoges rendit le 8 juillet 1910 (Dalloz 1912, 2-92) un arrêt qui est intéressant, car il fixe la jurisprudence sur plusieurs questions qui étaient, jusque-là, controversées.

Tout d'abord, la Cour déclare qu'en dehors des cas où ils sont fixés par des dispositions légales, l'appréciation des honoraires de médecin ne peut être faite d'après des tarifs qui n'ont pas force de loi et qui ne sauraient s'adapter avec une élasticité suffisante aux nécessités variables du traitement.

L'arrêt fait allusion, en parlant des dispositions légales, aux cas particuliers où, comme dans les accidents du travail, les honoraires des médecins sont fixés par la loi elle-même. Quant au caractère obligatoire des tarifs adoptés par les syndicats de médecins, notre arrêt donne la même solution négative qu'un ancien arrêt de Bordeaux du 16 février 1900 (Dalloz 1901, 2-206) qui avait déjà tranché cette question.

Dès lors, si on écarte les tarifs officieux, comment les tribunaux vont-ils fixer le montant des honoraires ? La Cour de Limoges répond en disant que, dans l'appréciation des honoraires il y a lieu de tenir compte « des usages généralement admis, de la gravité de l'état du malade, de l'assiduité des soins qu'il réclame, et aussi, dans une certaine mesure, de sa situation sociale et de fortune, de ses propres exigences et de celles très légitimes, d'ailleurs, de ceux qui l'entourent et qui n'ont que l'ardent désir de soulager son mal ou l'espoir souvent aveugle de l'arracher à la mort. »

Sur cette question, la Cour de Limoges applique le principe du pouvoir d'appréciation souverain des juges, qui était reconnu par de nombreux arrêts, notamment de la Cour de Lyon, du 15 novembre 1898 et de Paris du 5 mai 1903 (Dalloz, 1903, 2-319).

Pour cette appréciation, les juges doivent s'entourer de tous les renseignements qui peuvent leur être fournis et se rendre compte des difficultés ou de la perte de temps, que peuvent entraîner l'éloignement du malade et l'obligation pour le médecin de le voir à des heures fixes. Sur ce dernier point le Tribunal d'Aubusson avait décidé que la fixation par avance de l'heure de la visite ne justifie pas un supplément d'honoraires, car le médecin prévenu d'avance est, dit le jugement, « bien moins exposé à faire des pas inutiles et à perdre un temps précieux que celui qui doit répondre à l'improviste à un appel imprévu ».

L'arrêt de la Cour, au contraire, a admis les honoraires doublés pour les visites à heures fixes, et cette décision est la conséquence de ce principe généralement admis que les juges doivent prendre en considération la perte de temps imposée aux médecins ainsi que les difficultés plus ou moins grandes qu'ils éprouvent pour leurs visites.

Dans l'espèce de la Cour de Limoges, le médecin avait modifié le tarif de ses visites au cours de la maladie de son client et le Tribunal avait admis que l'augmentation des prix était inadmissible sans motifs plausibles, car le client devait pouvoir compter sur le tarif connu et accepté de lui. La Cour, au contraire, a décidé que si rien ne démontrait l'existence d'une convention tacite, interdisant au médecin de hausser le prix de ses visites, rien n'empêchait le médecin d'augmenter ses prix, et rien ne l'obligeait à continuer certaines concessions antérieures, alors surtout que ses prix étaient devenus insuffisants en raison des circonstances où les nouveaux soins étaient donnés, des besoins croissants de la vie, de l'aggravation de la maladie et de l'assiduité de la présence du médecin.

Cependant si notre arrêt a cru pouvoir admettre la possibilité pour le médecin de modifier ses tarifs, elle est en désaccord avec la jurisprudence du Tribunal de la Seine qui, dans un jugement du 21 août 1884, a décidé que le médecin doit prévenir son client s'il veut élever son chiffre d'honoraires en commençant le traitement d'une nouvelle maladie.

A plus forte raison, par conséquent, devrait-il le faire au cours d'une même maladie.

Il est vrai que dans notre espèce la Cour de Limoges paraît s'être appuyée sur ce fait que la difficulté du traitement s'était accrue pendant la même maladie, ce qui justifierait la hausse.

En conséquence, la Cour a élevé de 676 francs à 1.000 les honoraires du Dr Janicot et a condamné le client en tous les dépens.

Cette jurisprudence, qui, on le voit, traite de plusieurs questions contestées, peut être utile à certains points de vue et douteuse à d'autres, et si elle paraît avoir été suivie par les Tribunaux en tant qu'elle fixe la procédure que les juges prennent et doivent employer pour fixer les honoraires, ainsi que les prix en considération du temps perdu, il nous semble qu'au contraire il ne faudrait pas trop compter sur cet arrêt pour modifier, au cours d'une maladie, le tarif des visites sans prévenir les clients, à moins que des circonstances spéciales et exceptionnelles ne puissent justifier cette augmentation.

ADRIEN PEYTEL,
Docteur en droit, avocat à la Cour.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

CONSULTATION GRATUITE

(Dessin original)

PAR LE Dr JUILLARD.



La Dame. — ***Cher docteur, je tousse, j'ai des maux de tête, un point dans le bas du dos, et des fourmis dans les mollets... Pensez-vous qu'un peu de teinture d'iode ?... ou des sinapismes ?...***

Le Docteur. — ***Très bien, chère Madame, nous allons voir ça ! Déshabillez-vous !***

DIÉTÉTIQUE

DIÉTÉTIQUE COMPARÉE ET PRATIQUE

Les développements qui ont précédé, concernant les potages les plus indiqués (1), ayant mis au point cette importante question, il ne nous reste qu'à envisager les aliments désignés au choix dans notre classement (2), pour les menus des repas du soir et leur utilisation méthodique.

Les *entrées* d'abord, dont les meilleurs éléments seront sans conteste nombre de poissons frais, choisis pour leur digestibilité et leur teneur nutritive, pourront aussi comporter quelquefois les crustacés et certains coquillages. Ces derniers ne seront soumis qu'à des cuissons débarrassées des condiments contre-indiqués toujours comme nuisibles.

Les poissons comptent des détracteurs nombreux, principalement dans les rangs de ceux qui ont versé dans le culte exclusif de la viande. Il est aussi bien des gens qui redoutent simplement la difficulté qu'il y a parfois à débarrasser les poissons de leurs arêtes, soient qu'ils mangent constamment avec vélocité ou avec voracité, soit qu'ils soient purement des paresseux.

Ceux-ci relèvent de la rééducation, pour les rallier par raison ou par goût à ces aliments excellents, autant pour les distraire des excès carnés, auxquels les voue leur exclusivisme ou leur paresse, que pour les ramener au principe de l'éclectisme, si important en diététique générale.

Les poissons d'eau de mer et les poissons d'eau douce, utilisés tour à tour avec parti pris, ne sauraient donner lieu à des troubles, à des manifestations cutanées, que dans des organismes offrant déjà des phénomènes dyspeptiques, ou des échanges ralentis, ou enfin des exutoires insuffisants au point de vue fonctionnel.

Mais encore il faut considérer que les poissons ne constituent pas seuls les entrées de choix. Il est des mets variés dont la diététique a été enrichie et que l'hygiéniste désigne et que les gourmets les plus difficiles apprécient. Les soufflés aux pâtes, les gniocchi, les pilaw, les timbales garnies de quenelles, les canelloni, les croustades sont autant d'entrées succulentes, quand une cuisine experte les prépare.

Elles sont à base d'œufs, de lait, de crème, de fromage, c'est-à-dire de principes nutritifs appréciables, en même temps qu'elles peuvent être d'une digestibilité parfaite quand leur confection ne pèche pas, soit par l'emploi de matières premières inférieures, soit par une cuisson défectueuse.

On peut, après ce simple énoncé, estimer quelle pourra être la variété sans cesse renouvelée des entrées, si on établit méthodiquement l'emploi par roulement du poisson d'eau de mer, du poisson d'eau douce et des recettes différentes créées par l'art culinaire sous le contrôle et suivant les règles de la diététique nouvelle.

Il en sera de même avec les viandes légères, permises aux repas du soir, si procédant encore avec méthode, un soir sur deux, le menu offre une volaille et comporte les autres soirs ce qu'on est convenu d'appeler des abats : cervelles, ris, langues, tête, foie, rognons.

Ces viandes sont bien les seules qui puissent convenir *aux repas d'entretien*, qui précèdent non seulement le repos horizontal, mais encore le sommeil, autrement dit les heures au cours desquelles la circulation générale est ralentie au maximum.

En outre de ces considérations, il en est une qui ressort de l'expérience. Ces viandes légères sont exceptionnellement mangées avec excès, tandis que les viandes fortes exercent plus couramment la convoitise des gros appétits. Des garnitures ou des légumes pourront encore encadrer les volailles ou les abats, et pour y réussir, on aura soin de les varier, sans sortir du choix désigné dans notre classement (3). Légumes légers, les moins riches en amidon, leur digestibilité après cuisson convenable n'est pas considérée comme laborieuse, comparée à celle des légumes farineux frais ou secs.

En plus de ces légumes de choix pour les repas du soir, il est bon de comprendre l'emploi des pâtes alimentaires et du riz, comme pouvant être souvent employés en leur lieu et place.

Les faisant figurer à deux ou trois repas du soir, les pâtes et le riz aideront à la variété du régime, et leur digestion aisée comportera d'excellents résidus pour le mécanisme intestinal.

Avant d'aller plus loin, nous croyons devoir faire considérer qu'en résumé les données dominantes d'un régime offrant dans les vingt-quatre heures des repas de composition bien différente, permettent d'utiliser avec discernement les matières essentielles et de bon aloi, qui par leur variété assurent un salutaire équilibre, une égale appétence, sans favoriser aucunement des habitudes gourmandes ni des excès.

De ce fait, les abus de viande sont combattus sûrement, puisqu'il n'est pas permis de manger uniformément le soir et le matin les mêmes aliments, contrairement à ce qui se produit quand l'ignorance amène certains mangeurs *à finir* au repas du soir le gigot ou le filet de bœuf, c'est-à-dire le plat de résistance du déjeuner.

Dr LÉON DERECQ.

(1) Voir *Paris Médical*, 8 juin 1912.
(2) Voir *Paris Médical*, 20 avril 1912.
(3) Voir *Paris Médical*, 20 avril 1912.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Démangeaisons de l'ictère (HERZEN).

Sublimé	} àà	30 gr.
Chlorhydrate d'ammoniaque	}	
Alcool camphré		30 —
Eau de laurier-cerise		300 —

Pour lotions :

Après les lotions, saupoudrer sans essuyer avec une poudre inerte :

Menthol	50 cgr.
Talc en poudre	100 gr.

Conseiller des pulvérisations d'un mélange contenant du *menthol*.

Si le prurit persiste, badigeonner le corps, 2 à 3 fois par jour, avec le mélange suivant et poudrer ensuite :

Ichtyol		10 gr.
Alcool	} àà	50 —
Éther sulfurique	}	

Ou bien :

Chloroforme	20 gr.
Glycérine	60 —

(Poudrer ensuite).

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

GAZETTE DES HOPITAUX. — **L'enfumage iodé actuel. Nouvelles recherches** (LONGE, 11 et 13 juin 1912).

L'emploi actif de vapeurs d'iode en thérapeutique locale commence à se généraliser. « Il s'agit de production active et de courte durée de *vapeurs iodées rapides*, sèches, visibles, libres de tout véhicule, indépendantes, dirigées, canalisées, projetées, insufflées ou injectées dans un but thérapeutique, en un mot de l'*enfumage iodé* ». Cette méthode rend des services remarquables dans le traitement des anthrax incisés, des ulcères chroniques, des lésions scrofulo-tuberculeuses ; on a conseillé l'enfumage iodé en oto-rhino-laryngologie, dans les cancers ulcérés inopérables, en gynécologie (métrites cervicales ulcéreuses, granuleuses), etc.

On peut utiliser comme appareils : 1° l'ampoule-enfumoir; 2° le tube-enfumoir à baguettes ; 3° la pipe-enfumoir. Grâce à ce dernier procédé, l'*enfumage iodé est aussi simple qu'un badigeonnage*. Un corps de seringue ferme l'enfumoir : un bouchon sert de joint et laisse passer un tuyau de pipe, adapté à une soufflerie. La poudre iodogène (iode en cristaux ou iodoforme) sera placée entre deux tampons d'ouate et chauffée.

PROVINCE MÉDICALE. — **A propos de l'hémolyse et de son rôle en pathologie** (CHALIER, 8 juin 1912).

« L'hémolyse nous apparaît de plus en plus comme la source d'états pathologiques en apparence très éloignés les uns des autres, mais que rapproche la communauté de certains stigmates sanguins. Il est vraisemblable que de la durée de l'intensité des phénomènes hémolytiques, du plus ou moins bon fonctionnement de la rate, du foie, du pancréas, du rein, de la moelle osseuse, dépend l'apparition, ici, d'un syndrome d'anémie pernicieuse, ou bien d'une cachexie pigmentaire avec mélanodermie ; là, d'une pigmentation ictérique, en rapport étroit l'une et l'autre avec l'hémolyse ».

PRESSE MÉDICALE. — **La valeur pronostique des réactions cutanées à la tuberculine chez l'adulte (Cuti-pronostic de la tuberculose)** (BERNARD et BARON, 12 juin 1912).

« Les cuti-réactions fortes se sont toujours rencontrées chez des tuberculeux peu gravement atteints, qui se défendaient énergiquement et qui présentèrent une marche favorable.

Les malades, qui ont montré des réactions moyennes, surtout ceux dont les cuti faites en série ont montré la persistance de la réaction, sont pour la plupart des malades qui supportaient assez bien des lésions souvent avancées. Peu sont morts, et c'est un accident, hémoptysies, infection surajoutée, qui les a tués.

Chaque fois, au contraire, que la cuti a été faible, ou bien s'est atténuée après avoir été positive, le malade a succombé à sa maladie.

Quant aux réactions négatives, elles ne nous ont jusqu'à présent jamais trompés : les tuberculeux qui ne réagissaient plus à l'épreuve cutanée de la tuberculine étaient condamnés assez rapidement ».

PRESSE MÉDICALE. — **Le dosage de l'urée sanguine et la constante urémique chez les urinaires chirurgicaux (Etude clinique)** (CHEVASSU, 15 juin 1912).

La connaissance de la valeur uréique du rein (fournie par l'étude de la constante uréo-sécrétoire d'Ambard) rendra des services considérables en chirurgie urinaire. « A l'heure actuelle, la plupart de mes malades subissent cette dernière épreuve ; comme elle nous permet de connaître, en dehors du chiffre même de la constante, le débit et la concentration de l'urée dans l'urine, plus la concentration de l'urée dans le sang, on voit combien elle est riche en renseignements ».

1° *Néphrectomies* : au-dessus d'une constante de 0,130, la néphrectomie devient imprudente ; 2° *opérations diverses* : « une fois j'ai eu le tort d'inciser sous chloroforme une pyonéphrose dont les chiffres étaient $K = 0,399$, $Ur = 0^{gr},847$; le malade est mort en quatre jours, dans l'hypothermie et la somnolence ; actuellement, j'opérerais sous anesthésie locale »; 3° *prostatectomies* : la constante de 0,150 semble pouvoir être donnée comme la limite au delà de laquelle il devient imprudent de toucher aux prostatiques, et encore à condition que toute intoxication chloroformique leur soit évitée.

JOURNAL DE MÉDECINE DE PARIS. — **Traitement de la hernie inguinale chez le nourrisson** (SAVARIAUD, 15 juin 1912).

A partir de six mois, l'opération de parti-pris est toujours permise et presque toujours indiquée. Il faut savoir seulement qu'elle est délicate et exige une technique particulière.

CLINIQUE. — **A propos d'une ostéite syphilitique du tibia. Caractères différentiels des ostéites chroniques : tuberculose, syphilis, ostéomyélite prolongée** (Pr KIRMISSON, 14 juin 1912).

« Faites appel à tout ce qui peut vous éclairer dans la recherche de la cause de vos ostéites : commémoratifs, caractères des lésions, lésions concomitantes, recherches de laboratoire (épreuves de Wassermann, réaction à la tuberculine), examen du pus au point de vue bactériologique, radiographie et, parfois, dans des cas particulièrement difficiles, à la pierre de touche d'un traitement spécifique d'épreuve ».

BULLETIN MÉDICAL. — **Accidents anaphylactiques graves à la suite d'injections de corps immunisants** (TOURNIER, 15 juin 1912).

On a prétendu que la préparation antituberculeuse préconisée par Spengler sous le nom de corps immunisants ou « Immun-Körper » ne déterminerait qu'exceptionnellement des réactions de quelque importance.

Dans un cas de tuberculose *ostéo-articulaire absolument localisée chez une malade jouissant d'un excellent état général*, les phénomènes réactionnels ont été particulièrement intenses. Sept injections avaient été pratiquées sans incident. Huit jours après la dernière, on injecte à onze heures du matin 0,5 centimètres cubes de la solution II. A quatre heures apparaissent brusquement des phénomènes d'intoxication : la température monte à 39° et un exanthème étendu apparaît sur les régions lombaire, scapulaire droite et cervicale. Il est surtout accusé au niveau de l'injection (pas de frissons, pas d'angine, ni d'exanthème).

Le lendemain soir, la température, qui avait baissé le matin, remonte à 40°. L'exanthème s'étend dans toute la région dorsale. Pendant la nuit, vomissements, diarrhée, délire, céphalée intense, photophobie.

Ces accidents anaphylactiques s'atténuent progressivement les jours suivants, pour disparaître complètement au bout d'une semaine.

REVUE INTERN. DE MÉD. ET DE CHIRURGIE. — **Essais de traitement de la fièvre typhoïde par les lavements de cultures de bacilles d'Eberth tués par la chaleur.** (COURMONT et ROCHAIX, 10 juin 1912).

Le traitement de la diothiénentérie par lavements de cultures tuées de bacille d'Eberth est *absolument inoffensif* ; il est *probable* que plusieurs cas ont été ainsi abrégés et il est *possible* qu'il en soit résulté une mortalité moindre.

CONCOURS MÉDICAL. — **La quantité alimentaire dans les régimes des dyspepsies.** (ROUX, 16 juin 1912).

Quand on fixe un régime, il faut nourrir le patient suffisamment, sous peine de voir s'installer des troubles généraux et la dyspepsie se perpétuer. Un des signes les plus importants de l'insuffisance alimentaire est la diminution de la matité hépatique. Elle ne dépasse pas 4 à 5 centimètres au lieu de 8 à 10, sur la ligne mamelonnaire. Ce signe tient à la diminution du volume du foie par l'inanition. Le foie maigrit plus vite que tout autre organe. La graisse, en outre, disparaît, et le contact du foie avec la paroi abdominale devient moins intime.

LA VIE DES CONGRÈS

LE PREMIER CONGRÈS DES MÉDECINS SCOLAIRES, DE LANGUE FRANÇAISE

Le jeudi 20 juin le premier Congrès des médecins sco laires de langue française, organisé par l'*Association française des médecins scolaires* avec le concours de la *Société des médecins inspecteurs de la Seine*, s'est ouvert dans le petit amphithéâtre de la Faculté de médecine de Paris.

Le matin s'est réunie l'*Association française de médecine scolaire*, sous la présidence du Dr Lucien Butte, président de l'Association, assisté des membres du bureau : MM. les docteurs Louis Gourichon, de Paris, Weigert, de Lyon, vice-présidents ; de MM. les docteurs Meyer et Chapon, de Paris, secrétaires généraux ; de MM. les docteurs Labady, de Paris ; de Lauradour, de Saint-Ouen, et Fouineau, de Paris, secrétaires et trésorier.

Le président a donné lecture des statuts de l'association dont le but est ainsi définitivement fixé :

1. Créer des relations entre les médecins scolaires de France (écoles primaires, primaires supérieures, professionnelles, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture ; collèges et lycées ; écoles d'enseignement supérieur) ;
2. S'occuper de la défense de leurs intérêts professionnels ;
3. Étudier toutes les questions qui se rattachent aux fonctions des médecins scolaires ;
4. Prêter son concours à l'Association internationale des médecins scolaires.

L'après-midi avait lieu l'ouverture solennelle du congrès, sous la présidence de M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique, assisté du professeur Landouzy, doyen de la Faculté ; des professeurs Régis, Combemale, Courmont, Weiss ; des Drs Méry, Mathieu, Mosny, Legendre, Louis Guinon. Un grand nombre de médecins scolaires de Paris, de Province et de l'Étranger ont pris part au congrès.

Le soir, la séance solennelle d'ouverture se prolongeait, pour ainsi dire, par une fête magnifique offerte aux congressistes au casino d'Enghien par la *Société des médecins inspecteurs de la Seine*, fête pour laquelle on ne saurait trop louer les organisateurs, MM. Dufestel et Chapon.

H.

NOUVELLES

Le professeur Grimbert est élu membre de l'Académie de médecine

Le Dr L. Grimbert, professeur de chimie biologique à l'École supérieure de Pharmacie de Paris, pharmacien en chef et directeur technique de la Pharmacie centrale des hôpitaux et hospices civils, est né à Crépy-en-Valois (Oise), le 14 mars 1860.

Interne en pharmacie des hôpitaux de Paris en 1882, il devint successivement : pharmacien des hôpitaux (1886), chef des travaux de chimie générale à l'École supérieure de Pharmacie (1894), agrégé de pharmacie (1899), chargé de conférences de chimie biologique (1905), directeur de la pharmacie centrale (1906), et professeur à l'École supérieure de pharmacie. Entre temps, M. Grimbert était nommé membre de la Commission du nouveau Codex (1900), et plus tard, membre de la Commission permanente.



Phot. Walery.

Le Professeur Grimbert

L'activité scientifique du nouvel académicien n'a cessé de s'affirmer sur les domaines de la chimie pharmaceutique, organique, bactériologique, pathologique. Nombreuses fois lauréat (de l'École de Pharmacie des hôpitaux de Paris, de la Faculté de Médecine, de l'Académie de Médecine, de l'Institut), le professeur Grimbert était l'année dernière vice-président de la *Société de Biologie*, en même temps qu'il présidait aux destinées de la *Société de Pharmacie*.

Un de ses grands mérites est d'avoir rajeuni, pour ainsi dire, l'enseignement donné à l'École supérieure de Pharmacie, en inaugurant une série de conférences qui obtinrent le plus légitime succès. Et cette orientation eut une répercussion très heureuse, non seulement sur l'évolution scientifique en elle-même, mais sur l'esprit chercheur des pharmaciens laborieux et consciencieux.

Les recherches scientifiques du professeur Grimbert sont marquées au coin de la précision et de l'originalité. Elles ont donné lieu à d'importantes applications en chimie biologique, en bactériologie et en hygiène. Citons, notamment, ses travaux sur les sucres, sur le pneumobacille de Friedländer ; rappelons l'identification du *Bacillus lactis aerogenes*, la découverte du *Bacillus tartricus*, les recherches sur les ferments dénitrifiants, sur le bacille typhique en présence du bacille coli, sur les sérums thérapeutiques, sur l'unification des méthodes de cultures bactériologiques.

Et comme le professeur de chimie biologique est doublé d'un directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux de Paris, il y aurait encore à signaler toute une série de recherches de pratique professionnelle : sur la stérilisation des eaux, du lait, des objets de pansements ; sur les médicaments, etc.

Enfin M. Grimbert est trop bon pour ne pas me pardonner, si en terminant (in cauda venenum) je le dénonce comme un savant des plus simple et des plus aimable.

Cornet.

Commission supérieure des études médicales. — Cette semaine s'est réunie, sous la présidence de M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, la commission des études médicales, nommée en janvier dernier et qui a pour but de s'occuper de l'organisation des études médicales en France.

Cette commission avait à examiner la question du concours d'agrégation, devenue si complexe, ainsi qu'on le sait, et qui est maintenant l'objet de vives controverses.

La commission a été saisie de trois rapports présentés par MM. Grasset, Regaud et Paul Carnot.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Guide de l'étudiant en médecine aux travaux pratiques d'histologie, par les Drs PAUL AIMÉ et G. BOBEAU, 1912, 1 vol. in-12 de 170 pages, avec figures en photomicrographie, Br. 4 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Traitement d'urgence des maladies des organes génito-urinaires, par MM. J. FIOLLE et P. FIOLLE, 1912, 1 vol. in-8 de 288 pages avec 136 fig. Br. 6 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Valeur sémiologique des différents procédés d'exploration externe du tube digestif, par M. G. GUÉNAUX, 1912, 1 vol. in-8 de 250 pages avec figures, Br. 5 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Manual del método Röntgen, par le Docteur BARTOLOMÉ NAVARRO, Cánovas, 1912. 1 vol. in-8 de 247 p. avec 88 fig. (*R. Valesca*, Madrid).

Bulletin de l'Association Française pour l'étude du Cancer, publié par P. DELBERT et LEDOUX-LEBARD. (*Alcan*, à Paris).

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE MÉDECIN DES HOPITAUX. — *Consultation écrite.* — Séance du 19 juin : MM. Camus, 19 ; Aubertin, 20 ; Darré, 18.

Sont admis à concourir pour l'épreuve clinique :

MM. Crouzon, Merklen, Lemierre, Aubertin, Babonneix, Camus, Balthazard, Lortat-Jacob, Faure-Beaulieu, Paisseau, Armand-Delille, Courcoux, Gaultier, Rivet et Léri.

Epreuve clinique. — Séance du 21 juin : MM. Aubertin, Babonneix et Armand-Delille, 20.

Séance du 26 juin. — MM. Lemierre, Merklen, Crouzon, 20. Le concours se termine par la nomination de MM. Babonneix, Lemierre, Merklen, Crouzon, Aubertin.

CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. — *Lecture.* — Séance du 19 juin. — MM. Barbier, 27 ; Sauvé, 26 ; Guimbellot, 22 ; Gasne, 24.

Séance du 21 juin. — MM. Gernez, 28 ; Martin, 23 ; Capette, 25 ; Bazy, 22.

Séance du 24 juin. — MM. Mathieu, 26 ; Picot, 22 ; Okinczyc, 23 ; Français, 21 ; Kendirdjy, 22.

Les hôpitaux, Charité, Necker, Beaujon, Lariboisière, sont interdits aux candidats.

Prix Civiale. — Un concours est ouvert en 1912, entre les internes titulaires ou provisoires en médecine, pour l'attribution du prix biennal de 1000 francs fondé par Civiale au profit de l'élève qui aura présenté le travail jugé le meilleur sur les maladies des voies urinaires.

Ce travail devra être déposé au bureau du personnel de l'administration de l'assistance publique avant le 25 novembre au plus tard.

Les mémoires destinés au concours médaille d'or ne pourront être présentés au prix Civiale.

Prix Fillioux. — Un concours sera ouvert le 5 décembre prochain pour l'attribution de deux prix de même valeur, à décerner, l'un à l'interne, l'autre à l'externe des hôpitaux qui auront fait le meilleur mémoire et le meilleur concours sur les *maladies de l'oreille.* Le montant de chaque prix est fixé chaque année à la fin du concours.

Les candidats doivent se faire inscrire à l'administration de l'assistance publique, 3, avenue Victoria, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, du 1er au 12 octobre.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé avant le 12 octobre, dernier délai.

Ce mémoire devra être manuscrit et inédit, le sujet est laissé au choix du candidat.

Hôpitaux de Bordeaux. — CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HÔPITAUX. — Il y a trois candidats : Charbonnel, Lefèvre, Parcelier.

Sujet de la composition écrite : *Tuberculose génitale chez l'homme.*

Hôpitaux de Lille. — Le concours pour l'externat a commencé le 26 juin ; le jury de ce concours se compose de MM. Deléarde, Gérard, Bertin, Minet, Huyghe.

Hôpital de Dieppe. — Le Dr Chancel, ancien interne des hôpitaux de Lille, est nommé chirurgien adjoint de l'hôpital de Dieppe.

Hôpitaux de Marseille. — Un concours pour quinze places d'externes des hôpitaux aura lieu le 28 octobre.

Le lundi 21 octobre 1912, à neuf heures du matin, il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu un concours pour dix places d'élèves internes en médecine et en chirurgie pour le service des hôpitaux.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'Administration des hospices, à l'Hôtel-Dieu.

La liste sera close le lundi précédant le jour du concours.

Faculté de médecine de Bordeaux. — ENSEIGNEMENT DENTAIRE. Un arrêté ministériel en date du 17 juin 1912 admet à solliciter le diplôme des étrangers qui auront obtenu l'autorisation d'accomplir leur stage et leur scolarité à la Faculté de médecine de l'Université de Bordeaux avec dispense de grade, brevet ou certificat exigés par le décret du 11 janvier 1909 et qui auront subi devant la Faculté les examens prévus par ledit décret.

Des dispenses de stage et la dispense de l'examen de validation de stage pourront être accordées.

Ecoles de médecine. — ANGERS. — Un concours s'ouvrira le 4 novembre devant la Faculté de médecine de Paris, pour l'emploi de professeur suppléant des chaires de chirurgie et d'obstétrique à l'École de médecine d'Angers.

M. le Dr Vinsonneau a été nommé, après concours, professeur suppléant d'anatomie, de physiologie, d'histologie à l'École de médecine d'Angers.

MARSEILLE. — M. le Dr Audibert, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est chargé d'un cours de clinique des maladies exotiques pendant le congé accordé à M. le Dr Treille.

CONCOURS POUR LE CLINICAT. — Le 1er juillet, aura lieu un concours pour une place de chef de clinique médicale et une place de chef de clinique chirurgicale.

Le 8 juillet, aura lieu un concours pour une place de chef de clinique obstétricale.

Le 4 novembre aura lieu un concours pour une place de chef de clinique chirurgicale.

S'inscrire huit jours avant le concours au Secrétariat de l'École de médecine de Marseille.

École principale du Service de Santé de la Marine. — Le jury du concours pour l'admission à l'École principale du service de santé de la marine se compose de M. le médecin-général de 2e classe Duval, MM. les médecins principaux Defressine et Tribondeau.

Le *Journal officiel* du 23 juin 1912 publie le programme du concours d'admission à l'École principale du service de santé de la marine.

Service de santé militaire. — M. le médecin inspecteur Comte, nouvellement promu, est maintenu dans ses fonctions de directeur du service de santé du 4e corps d'armée au Mans.

Les dentistes italiens devront être à l'avenir docteurs en médecine. — Une loi récente rend obligatoire le diplôme de docteur en médecine et en chirurgie dentaire pour l'exercice de l'art dentaire.

Écoles supérieures de Pharmacie. — Un décret du 2 juin fixe ainsi qu'il suit les traitements des préparateurs dans les écoles supérieures de pharmacie :

Paris (29 préparateurs). — Première classe, 4 500 francs ; deuxième classe, 4 000 ; troisième classe, 3 500 ; quatrième classe, 3 000 ; cinquième classe, 2 500.

Départements (12 préparateurs). — Première classe, 4 000 francs ; deuxième classe, 3 500 ; troisième classe, 3 000 ; quatrième classe, 2 500 cinquième classe, 2.000.

Les préparateurs pourvus du grade de docteur ès sciences reçoivent en plus du traitement de leur classe une indemnité de 500 francs, soumise à retenue.

Les préparateurs ne recevront le traitement de la classe nouvelle où ils se trouvent rangés qu'au fur et à mesure de l'inscription au budget des crédits nécessaires.

Congrès international de pharmacie. — Le XIe Congrès se tiendra à La Haye au mois de septembre, sous la présidence du professeur Van Itallie, de Leyde. Les

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel et Grand Hôtel d'Aix. — *1er ordre.* Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel de l'Établissement Thermal et Hôtel Britannique. — Confort moderne. — Grand jardin. — Prix modéré.

Hôtel de l'Europe, Villa Victoria et Hôtel Bristol, près de l'Établissement Thermal et les Casinos, 80 appartements et salles de Bains. Unique " Jardin-Restaurant ", Garage, etc. E. LEDER, propriétaire.

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — *1er ordre.* La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiene Palace et Medical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout premier ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — VÉDRINE FRÈRES.

Dax

Grand Hôtel des Baignots. — Le plus important de la Station. — 300 chambres Touring-Club. — Ascenseurs. — Garage. — Splendide parc anglais.

Évian.

Royal Hôtel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

Martigny-les-Bains.

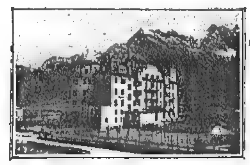
Hôtel International (1er ordre). 200 chambres. — Salles de bains. Menus de régime.

Grand Hôtel des Bains. — Très confortable, communique avec l'établissement hydrothérapique.

Pougues.

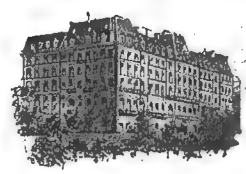
Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Ragaz-Pfœffers (Suisse).



Hôtel Bristol. — Au milieu d'un vaste jardin. — Maison neuve de 1er ordre, tranquille. — Vue splendide. — Service automobile pour conduire les baigneurs à l'établissement thermal.

Royat.



Grand Hôtel et Majestic Palace. — Installations spéciales pour régimes alimentaires. — Parc de 4 hectares. — Cure de terrain. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres.

Sils Maria (Engadine, Suisse).



Giger's Hôtel Waldhaus. — Au milieu des bois, sur une colline dominant la vallée et les lacs, loin du bruit et de la poussière. — Alimentation rationnelle comprenant beaucoup de fruits et de légumes frais. — Confort moderne.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. — Électricité. — Salles de bains. Garage avec boxes. — Téléphone.

Vichy.

Hôtel du Parc. (ALETTI, Directeur.)
Hôtel Majestic. (ALETTI Directeur.)

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

travaux seront répartis en cinq sections : Pharmacie galénique, Chimie, Chimie alimentaire, Botanique, Questions générales. Le secrétaire général est M. Hofmann, Schenkweg, 4, à La Haye.

Réorganisation des études pharmaceutiques. — Les dispositions du décret du 26 juillet 1909 seront seules en vigueur à partir du 1er novembre 1912.

Monument du Dr Hamy à Boulogne-sur-Mer. — Le 30 juin sera inauguré le monument élevé à la mémoire du Dr Hamy, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie de médecine, professeur d'anthropologie au Muséum d'histoire naturelle.

Jubilé du Professeur Ernest Haeckel. — Le 3 juin, les élèves et amis du professeur Hæckel (de l'Université d'Iéna) ont fêté le cinquantenaire de son professorat. Il est âgé de soixante-dix-huit ans.

Hommage au professeur Coyne. — A l'occasion de la mise à la retraite du professeur Coyne, un groupe de ses amis et de ses élèves ont pensé à lui exprimer ses sentiments de reconnaissance et de sympathie en lui offrant un souvenir dont la nature sera déterminée ultérieurement.

Les souscriptions sont reçues par le Pr M. Auché, 8, rue Vital-Carles à Bordeaux. Pour les souscripteurs bordelais, elles seront recueillies à domicile par un délégué.

Jubilé du professeur Charles Richet. — Les élèves et les amis de M. Ch. Richet, désirant fêter le vingt-cinquième anniversaire de son enseignement à la Faculté de médecine, en qualité de professeur titulaire de la chaire de physiologie, ont pensé que la meilleure façon d'honorer sa vie de fécond labeur et de lui témoigner l'admiration et la reconnaissance que les biologistes doivent à son œuvre serait de lui offrir un volume formé de mémoires écrits à l'occasion de ce jubilé par des collègues et des élèves. On peut souscrire à cet ouvrage, dont le prix est de 20 francs et qui ne sera pas mis dans le commerce, en envoyant les cotisations à M. J.-P. Langlois, directeur de la *Revue générale des sciences*, 18, rue Chauveau-Lagarde, Paris 8e.

Légion d'honneur. — Le médecin major de 2e classe Geniès, des troupes coloniales, au Maroc, a été inscrit d'office au tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur au titre des expéditions lointaines : « A montré le plus magnifique dévouement en allant, avec deux légionnaires, rechercher dans un fourré un lieutenant et plusieurs légionnaires signalés comme blessés ; a été entouré et blessé de plusieurs balles (Maroc). »

Officiers de l'Instruction publique. — Sont nommés : MM. les Drs Daubret (d'Arcueil-Cachan), Guilloteau (de Maisons-Alfort), Natanson (de Paris).

Officiers d'Académie. — Sont nommés : MM. les Drs André (de Pont-de-Roide), Cabessa, Dumas, Gillot et Mosqueron (de Paris), Queyrat (de Mostaganem), Vingon (de Juniville).

Université de Bangkok. — Une université va être créée au Siam, à Bangkok ; elle comprendra une faculté de médecine.

Exposition internationale de Barcelone (décembre 1912 à mars 1913). — Le secrétariat de la section française est à Paris, 148, boulevard Voltaire.

Exposition Urbaine et Congrès de Dusseldorf. — Cette Exposition sera ouverte du 1er juillet au 31 octobre prochain. Elle comprendra tout ce qui intéresse la construction des villes et les services municipaux. Une section est consacrée aux services de santé et d'hygiène.

Pour les renseignements, s'adresser au Secrétariat, Palais des Beaux-Arts, Cecilienallee, Dusseldorf.

Le Congrès se tiendra du 23 au 28 septembre.

Commission d'examen pour la médaille des épidémies. — M. Grall, inspecteur général du corps de santé des troupes coloniales, président du Conseil supérieur de santé des colonies, est nommé membre de la commission instituée en vue de l'examen des dossiers des propositions pour médailles d'honneur des épidémies et de l'hygiène publique.

Examen pour le grade de médecin auxiliaire. — Un examen pour l'obtention du certificat exigé des candidats au grade de médecin auxiliaire aura lieu à l'hôpital militaire de Marseille, le lundi 29 juillet 1912, à deux heures de l'après-midi. Peuvent y prendre part les étudiants en médecine pourvus de douze inscriptions. Les inscriptions seront reçues à la direction du service de Santé du XVe corps d'armée, jusqu'au 25 juillet.

VIe Congrès d'électrologie et de radiologie médicales. — Ce Congrès se réunira à Prague du 25 au 31 juillet 1912.

Questions à l'ordre du jour :

1° Radioactivité. Rapporteur : M. le Dr Bertolotti (de Turin) ; 2° Traitement des affections articulaires par les courants de haute fréquence. Rapporteur : M. le Dr Morlet (d'Anvers). 3° La résistance de la peau. Rapporteur : M. le Dr Doumer (de Lille). 4° Photothérapie par les bains de lumière. Rapporteur : M. le Dr Peyré (de Barcelone). 5° Les écrans renforçateurs. 6° L'ionisation. Rapporteur : M. le Dr Sarazin (d'Angers). 7° État actuel de la radiographie très rapide. Rapporteur : M. Dessauer (de Francfort). S'adresser à M. Kryst-Hynek, hôpital général, Prague II.

L'interdiction de l'absinthe au Sénat. — M. de Lamarzelle a déposé un projet de loi interdisant la fabrication et la vente de l'absinthe.

M. Cazeneuve a fait ressortir l'importance de cette mesure et a montré que l'interdiction de la thuyone, préconisée au lieu de l'interdiction de l'absinthe entière, était insuffisante, car l'absinthe contient d'autres produits nocifs : l'essence d'anis, l'hysope.

M. Grosjean a appuyé le projet d'interdiction de la thuyone seule, qui, mis de suite en discussion, a été adopté.

Le Sénat s'est donc contenté d'une demi-mesure !

Voyage d'études. — Le voyage d'études de la IXe session de l'A. P. M. reste fixé définitivement aux 3-31 août 1912 en *Croatie, Balkans, Turquie, Grèce, Italie.*

Le conseil central, pour répondre à de nombreuses demandes faites dans ce sens, informe que toutes les mesures nécessaires et utiles ont été prises pour que le voyage soit assuré, malgré les hostilités italo-turques, de pouvoir se poursuivre sans heurts et dans une absolue sécurité.

Le programme définitif paraîtra dans le numéro de juin de la *Revue de l'association* (envoi franco contre 0,60 pour la France et 0,75 pour l'Etranger), avec les modifications d'itinéraires employées au cas où la guerre n'aurait pas cessé à ce moment.

Bureau de l'A. P. M., 12, rue François-Millet, Paris, XVIe, *le mercredi et le samedi de trois à quatre heures.*

Intoxication par les fraises. — Nous lisons dans *Excelsior* le fait suivant : Un fait des plus curieux a été ces temps derniers remarqué à bord des paquebots qui font le service entre la Bretagne et Plymouth

Diététique — Alimentation

Régimes alimentaires, par le Dr Marcel LABBÉ, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, Médecin des Hôpitaux. 1910. 1 vol. in-8 de 585 pages avec 41 figures, cartonné........................ **12** fr.

L'alimentation a une importance de premier ordre en médecine.

A l'état de santé, une alimentation saine et proportionnée contribue à assurer le bon fonctionnement de l'organisme et à le maintenir en bonne santé. Les maladies par défaut ou excès d'alimentation sont nombreuses, comme aussi les maladies causées par les aliments mal appropriés ou de mauvaise qualité. Il est de toute importance de connaître les régimes alimentaires des différents âges et des différentes professions. L'effort social qui s'impose aujourd'hui doit consister à faire pour la nourriture des masses laborieuses ce qu'on a déjà fait pour leur vêtement et leur habitation.

A l'état de maladie, l'alimentation est un des éléments de la thérapeutique La plupart des maladies nécessitent des régimes différents. Choisir les aliments convenant à tel ou tel malade est un point délicat dans les prescriptions du médecin : tantôt l'alimentation lactée, tantôt l'alimentation lacto-végétarienne seront indiquées.

M. Marcel Labbé était tout désigné pour écrire ce livre qui sera bientôt entre toutes les mains ; car outre les bases scientifiques et thérapeutiques des régimes, bases reposant sur la connaissance des principes de la nutrition et de la composition des aliments, qui font l'objet des deux premières parties, on y trouvera également de nombreuses *indications culinaires* qui permettront de *varier les régimes*. Cette dernière partie, intitulée *Cuisine diététique*, est un recueil de recettes de soupes, de préparations d'œufs, de viandes, de poissons, de légumes, de pâtes, d'entremets et sera particulièrement goûtée des malades.

Hygiène alimentaire, par J. ROUGET, professeur agrégé au Val-de-Grâce, et Ch. DOPTER, professeur agrégé au Val-de-Grâce. 1906. 1 vol. gr. in-8 de 320 pages. Broché, **6** fr. ; cartonné........................ **7** fr. **50**

Guide pratique des Falsifications et altérations des Substances alimentaires, par P. BRETEAU, pharmacien-major de l'armée. Préface du professeur CAZENEUVE. 1907, 1 vol. in-8 de 386 pages, avec 143 figures et 8 planches coloriées............... **7** fr.

Principes de diététique moderne, par Henri LABBÉ, chef de Laboratoire à la Faculté de médecine de Paris. 1904. 1 vol. in-18 de 334 pages........... **3** fr. **50**

Les Aliments, Analyse, Expertise, Valeur alimentaire, par A. BALLAND, ancien pharmacien principal au Laboratoire des Expertises du comité de l'Intendance. 1907. 2 vol. in-8 de 940 pages, avec figures.............. **20** fr.

Comment choisir ses aliments pour établir son Menu, par A. BALLAND. 1909. 1 vol. in-18 de 300 pages.................................... **3** fr. **50**

L'évolution culinaire. — *Blé.* — *Farines.* — *Pain.* — Pain blanc et pain bis. — *Semoules, pâtes alimentaires.* — *Gâteaux et Pâtisseries.* — Avoine, Maïs. Orge, Riz. Sarrasin, Seigle, Méteil, Millets, sorghos. — *Légumes.* — Légumes secs. Légumes frais. Pommes de terre. — *Fruits.* — *Condiments.* — Sel. Sucre. — *Viandes de boucherie.* — Viandes congelées. Viandes grillées, ou rôties. Viandes bouillies. — *Gibiers.* — *Volailles.* — Œufs. — *Poissons.* — Crustacés, mollusques. — *Fromages.* — Lait, beurre. — *Conserves.* — Conserves de viande et de légumes. Légumes desséchés. Tablettes pour potages. Confitures. Fruits confits. — *Boissons.* — Alcool. Eau-de-vie. Bière. Cidre. Vins. Glace. Café. Chocolat. — *Les régimes alimentaires.* — Régime carné. Régime végétarien. Régime mixte. Régime dans les maladies. — *Les rations physiologiques et les rations d'entretien.* — *Lait.* — Matières azotées. Matières hydrocarbonées. — Matières minérales. Relations physiologiques. Valeur nutritive des aliments. Coefficient de digestibilité. — *Tables d'analyses des principaux aliments.*

L'Alimentation des Enfants malades, Aliments nouveaux, Régimes nouveaux, par le Dr PÉHU, médecin des Hôpitaux de Lyon. 1908. 1 vol. in-16 de 96 pages, cartonné.................................... **1** fr. **50**

Les Boissons hygiéniques, par le Dr ZABOROWSKI. 1889, 1 vol. in-16 de 160 pages et 24 fig.......... **2** fr.

Physiothérapie infantile. Menus et recettes de cuisine diététique, par le Dr H. LEGRAND. Préface du professeur LANDOUZY. 1911. 1 vol. in-8 de 384 pages.................................... **6** fr.

L'Alimentation des Enfants constitue actuellement une des légitimes préoccupations des médecins et des familles. *Bien portant*, l'enfant doit recevoir une ration suffisante à son entretien et à sa croissance ; *malade*, il a besoin d'une ration de résistance et de réparation ; *prédisposé*, il doit par la réglementation de son hygiène alimentaire corriger, atténuer ou guérir les tares héréditaires.

Pour être efficaces dans la prévention ou la guérison des Maladies de l'Enfance, *les Régimes alimentaires doivent être judicieusement ordonnancés et exécutés.*

La prescription des *aliments permis*, la fixation des *rations utiles* ne peuvent être déterminées que par *l'étude individuelle des malades et des maladies.* De cette adaptation clinique des régimes le médecin doit être le vigilant ordonnateur : il lui appartient de formuler les *autorisations alimentaires* et de les rectifier suivant les réactions particulières, d'indiquer la *composition* et le *dosage* des *Menus* et des *Recettes culinaires*, de guider l'*Education alimentaire des Enfants malades.*

Aux familles est réservée l'exécution raisonnée des *préparations diététiques :* pour être utiles et profitables, les mets doivent être apprêtés en vue de favoriser leur assimilation et leur digestibilité : de là l'impérieuse nécessité de multiplier les *artifices culinaires*, de varier les modes d'apprêts et les accommodements pour *éviter la monotonie des Régimes.*

S'inspirant de ces considérations générales et de sa pratique journalière, l'auteur s'est efforcé de réunir dans cet ouvrage les règles d'une bonne hygiène alimentaire chez les Enfants malades.

Il passe successivement en revue les régimes des Enfants tuberculeux, arthritiques, diabétiques, obèses, anémiques, rachitiques, dyspeptiques. Il donne les régimes dans les entérites acquises et chroniques, les gastro-entérites des nourrissons et les diverses affections du tube digestif, dans les affections du foie, les albuminuries, les affections du cœur et de l'appareil respiratoire, de la peau, dans les maladies nerveuses.

Il termine par le régime des fiévreux et des opérés.

Pour chaque catégorie de maladies on trouve des menus hebdomadaires et des recettes précises de cuisine pour potages, œufs, viandes, volailles, poissons, sauces, légumes, entremets, boissons, etc.

Maladies de la nutrition. Goutte, Obésité, Diabète, par les Drs RICHARDIÈRE et SICARD, médecins des hôpitaux de Paris. 1909, 1 vol. gr. in-8 de 378 pages, avec 15 figures.................................... **7** fr.

Le Végétarisme et le Régime végétarien, par le Dr E. CONTET. 1902, 1 vol. in-18 de 160 pages. **2** fr.

Traité de l'alimentation, dans ses rapports avec la physiologie, la pathologie et la thérapeutique, par le Dr J. CYR. 1869. 1 vol. in-8 de 574 pages......... **8** fr.

Hygiène de la Table, par le Dr DEGOIX. 1892. 1 vol. in-16 de 160 pages.................................... **2** fr.

Hygiène alimentaire des malades, des convalescents et des valétudinaires, ou du régime envisagé comme moyen thérapeutique, par le Dr J.-A. FONSSAGRIVES, 3e *édit.* 1881. 1 vol. in-8 de 688 pages............ **9** fr.

Les Secrets de l'alimentation, à la ville et à la campagne. Recettes, formules d'une application journalière, par le Dr HÉRAUD. 1890. 1 vol. in-16 de 423 pages, avec 225 fig. cart................. **4** fr.

Le Lait et le Régime lacté, par le Dr MALAPERT DU PEUX. 1890, 1 vol. in-16 de 160 pages.......... **2** fr.

Les Aliments d'épargne, alcools et boissons aromatiques (café, thé, maté, cacao, coca), effets physiologiques, applications à l'hygiène et à la thérapeutique par le Dr A. MARVAUD. 2e *édit.* 1874. 1 vol. in-8 de 504 pages avec planches........................ **6** fr.

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

pour amener en Angleterre d'énormes cargaisons de fraises. Les vapeurs qui se dégagent des paquets de fraises auraient sur le cerveau des humains de néfastes conséquences et produiraient une sorte d'intoxication assez analogue à celle de l'ivresse. Ces bateaux sont d'ailleurs, pour cette raison, obligés de cesser, durant la saison de transports des fraises, le service des passagers qui s'effectue d'ordinaire.

Nous livrons cette constatation à la méditation de nos lecteurs.

Défendons-nous. — Depuis quelque temps, un individu se rend au domicile de médecins de Paris, chez qui il pénètre d'habitude par l'escalier de service. Arrivé dans la cuisine, il présente à la domestique un carnet de commandes et lui demande si le docteur ne désire pas recevoir d'eau minérale et, généralement, de l'eau de Vittel. Si la domestique quitte la cuisine pour aller faire part au docteur de cette demande, l'individu profite pour s'emparer du porte-monnaie que les cuisinières ont l'habitude de laisser dans un tiroir.

Plusieurs domestiques de médecins ont déjà été victimes de ce voleur, dont on donne le signalement suivant : petit, blond, cheveux frisés, cravate bleue, souliers éculés, aspect un peu miséreux.

Voyage d'études médicales (1er au 14 septembre 1912). — A l'occasion du voyage d'études aux stations climatiques (V.E.M.), qui aura lieu cette année sous la direction de M. le professeur Landouzy, les établissements des Pins, sanatorium et villa Jeanne d'Arc, ont décidé de mettre une bourse de voyage à la disposition d'un jeune médecin, ancien interne ou externe des hôpitaux ayant terminé ses études depuis moins de six mois, ou d'un étudiant qui n'aurait plus d'autre examen que sa thèse.

Les demandes appuyées des titres et des références notoires devront être adressées avant le 15 août à M. le directeur des établissements des Pins, à Lamotte-Beuvron.

Mariages. — M. le Dr Ranque (de Marseille) et Mlle Anne Sarlin. — M. le Dr Clément Genevoix et Mlle Madeleine Thévenet. — M. Paul Gaubert, docteur ès-sciences, attaché au muséum et Mlle Louise Peters. — M. André Chardin, fils du docteur en médecine et Mlle Madeleine Daniel, fille du sénateur.

Nécrologie. — Le Dr Carlos Ferreira Pires (Etat de Minas), collaborateur du journal *Brazil Medico.* — Le Dr Bertrand (de Domène). — Le Dr Couillard (d'Issoire). — Le Dr Guibert, père (de Saint-Brieuc). — Mme Cornille-Lepers, belle-mère du Dr Galissot (de Roncq), et grand-mère de M. Galissot, étudiant en médecine à Lille. — Le Dr Augros, ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien médecin adjoint de la Maison des Loges, décédé à Maisons-Laffitte. — Mme Hérard, femme du médecin honoraire des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine, belle-mère du Dr Paul Reynier, chirurgien des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine, grand'mère du Dr Laignel-Lavastine, professeur agrégé à la Faculté de médecine.

Nous adressons aux Drs Hérard, Reynier, Laignel-Lavastine, l'expression de notre bien douloureuse sympathie.

COURS

Hôpital de la Charité. — M. **Mauclaire,** agrégé, commencera le ***Jeudi 4 Juillet*** à 9 h. 1/2 une série de 10 leçons sur des sujets d'actualité chirurgicale et il les continuera les samedis, mardis et jeudis suivants à la même heure. Présentation de malades après la leçon.

Visite dans les salles à 9 heures. Consultation pour les maladies des os et des articulations les lundis et vendredis ; consultations de gynécologie les mercredis et samedis. Opérations tous les jours à 10 h. 1/2.

Laboratoire d'anatomie pathologique. — Sous la direction de M. G. Roussy, agrégé chef des travaux, MM. Aubertin et Ameuille, préparateurs, font une série de vingt démonstrations d'histologie pathologique et d'hématologie au laboratoire de la salle Gombault (escalier B, 3e étage) depuis le ***Jeudi 27 Juin*** : 1° les démonstrations ont lieu tous les jours, sauf les dimanches de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2. Des coupes ayant trait au sujet de la démonstration sont remises à chaque auditeur, qui les colore et les conserve ; leur diagnostic est ensuite discuté ; 2° le laboratoire reste ouvert l'après-midi pendant la durée du cours.

Les microscopes et les réactifs sont fournis par le laboratoire à l'exception des lames, lamelles et de l'alcool absolu.

Les auditeurs qui auront fait preuve d'assiduité pourront, s'ils le désirent, recevoir un certificat à la fin de la série de conférences.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre des auditeurs est limité.

Cours de pratique obstétricale. — CLINIQUE D'ACCOUCHEMENTS ET DE GYNÉCOLOGIE TARNIER. — M. le professeur **Bar**, MM. les Drs **Brindeau, Guéniot, Lequeux,** professeurs agrégés, **Devraigne, Chirié, Lemeland, Marioton,** chefs de clinique. Ce cours commencera le ***10 Juillet*** et comprendra quatorze leçons qui auront lieu tous les jours à 5 heures du soir. Les auditeurs seront personnellement exercés aux manœuvres obstétricales.

Pour renseignements et inscription, s'adresser à M. le chef de clinique, 89, rue d'Assas.

Le droit à verser est de 50 francs.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

29 Juin, à 10 heures, 15, rue de Chateaubriand. — Visite des Thermes urbains (Démonstrations pratiques, hydrothérapie, entéro-clysothérapie, diététique, électrothérapie, air chaud). Conférence par le Dr **Derecq** : L'hydrothérapie empirique aux eaux.

29 Juin. — Conférence de l'A.P.M. — Conférence de M. le Pr Blanchard, à la Faculté de médecine, à 9 heures du soir : Un voyage médico-scientifique dans les Balkans et en Orient, avec projections. Se procurer des cartes au siège de l'A. P. M., 12, rue François-Millet, à Paris.

30 Juin. — Excursions thérapeutiques organisées par le Dr **Ausset,** de Lille, à Saint-Amand-les-Eaux. Départ de Lille à 8 h. 43 du matin.

30 Juin. — Inauguration du monument du Dr Hamy à Boulogne-sur-Mer.

30 Juin. — A la maison de santé, 31, rue La Boétie, à 10 h. 1/2 du matin, conférence du Dr **Leredde** : Le traitement du tabes par le mercure. Traitement par le Salvarsan.

1er Juillet. — Concours du clinicat médical et chirurgical à l'École de médecine de Marseille.

MÉMENTO DE LA QUINZAINE *(Suite)*

1er Juillet. — Ouverture de l'exposition urbaine à Dusseldorf.

1er Juillet. — Ouverture du concours pour les places de prosecteur et d'aide d'anatomie à l'Ecole de médecine de Nantes (préparateur de bactériologie).

1er Juillet.—Ouverture du concours pour l'emploi de chef des travaux anatomiques de la Faculté de médecine de l'Université de Paris.

1er Juillet.— Ouverture de la session d'examens pour le diplôme de chirurgien-dentiste de la Faculté de médecine de Paris.

1er Juillet.— A l'École de médecine de Marseille, ouverture du concours pour la place de chef de clinique médicale et une place de chef de clinique chirurgicale.

1er Juillet. — Ouverture du concours pour deux places de médecin en chef des asiles publics d'aliénés de la Seine.

1er Juillet. — A l'hôpital Saint-Joseph à Paris ouverture du concours pour 6 places d'interne titulaire et plusieurs places d'interne provisoire.

1er Juillet. — A l'hôpital Lariboisière : 1re conférence de M. **André**, chef de laboratoire : Anatomie pathologique et bactériologie.

4 Juillet.—Clôture du registre d'inscription pour le concours pour deux places de chef de clinique médicale à la Faculté de médecine de Bordeaux.

4 Juillet. — A 5 heures, à l'École de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts. M. le Dr **Bérillon** : Psychothérapie des maladies sociales : alcoolisme, kleptomanie, perversité, indiscipline, etc.

4 Juillet. — A 9 h. 1/2 à l'hôpital de la Charité. Première leçon de M. **Mauclaire** agrégé : Sur des sujets d'actualité chirurgicale.

4 Juillet. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour 2 places de chef de clinique médicale à la Faculté de médecine de Bordeaux.

7 Juillet. — A la maison de santé, 31, rue La Boétie, à 10 h. 1/2, conférence du Dr **Leredde** : Traitement du tabes. Moyens adjuvants. Traitement de la paralysie générale.

8 Juillet. — Ouverture du concours pour la place de préparateur d'histoire naturelle et de matière médicale à l'École de médecine de Nantes.

8 Juillet. — Concours du clinicat obstétrical à l'École de médecine de Marseille.

8 Juillet.— A l'École de médecine de Marseille, concours pour l'emploi de chef de clinique obstétricale.

8 Juillet. — Ouverture du concours pour les emplois de chefs de clinique à la Faculté de médecine de Paris.

8 Juillet. — Ouverture du concours pour 2 places de chef de clinique médicale à la Faculté de médecine de Bordeaux.

10 Juillet. — Concours devant la Faculté de Lyon pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'école de médecine de Grenoble.

12 Juillet. — Clôture du registre d'inscription pour le prosectorat d'anatomie à la Faculté de Lille.

15 Juillet. — Clôture des concours de l'Académie royale de médecine de Belgique.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 3 juillet, à une heure. — M. DETRE. L'avenir des prématurés. (MM. Pinard, président ; Delbet, Hartmann et Couvelaire). — M. ROUSSEL. L'amputation du rectum cancéreux par la voie transvaginale. (MM. Delbet, président ; Pinard, Hartmann et Couvelaire). — M. LEROUX. Des fractures exposées de la rotule et de leur traitement. (MM. Hartmann, président ; Pinard, Delbet et Couvelaire). — M. KRIEGER. Contribution à l'étude de la fièvre des foins. (MM. Blanchard, président ; Déjerine, Roger et André Jousset). — M. BÉAL. Contribution à l'étude du mal perforant buccal. (MM. Déjerine, président ; Blanchard, Roger et André Jousset). — M. QUIQUANDON. Les pleurésies pulsatiles. (MM. Roger, président ; Blanchard, Déjerine et André Jousset). — M. BORRIE. Étude sur la syphilis et l'hérédité syphilitique. (MM. Gaucher, président ; Marfan, Teissier et Gougerot). — M. GOURVITCH-SCHMERLING. La forme digestive de l'énurésie. (MM. Marfan, président ; Gaucher, Teissier et Gougerot). — M. LUTENBACHER. L'érythrémie. (MM. Teissier, président ; Gaucher, Marfan et Gougerot). — M. CHABROL. Contribution à l'étude des ostéomes musculaires traumatiques (ou myosite ossifiante traumatique). (MM. Segond, président ; Monod, Pierre Duval et Ombredanne). — M. FIEVEZ. Rupture intra-capsulaire du long biceps brachial et arthrite sèche scapulo-humérale (contribution à l'étude de l'épaule sénile). (MM. Segond, président ; Monod, Pierre Duval et Ombredanne). — M. PINAULT. Appendicite chronique et pseudo-tuberculose. (MM. Segond, président ; Monod, Pierre Duval et Ombredanne). — M. PHELIP. Etude clinique des résultats éloignés de l'ostéomyélite des os longs chez l'enfant et l'adolescent. (MM. Segond, président ; Monod, Pierre Duval et Ombredanne).

Jeudi 4 juillet, à une heure. — M. VALLEIX. L'ictère émotif chez l'enfant. (MM. Hutinel, président ; Albert Robin, Pierre Marie et Nobécourt). — M. GAILLARD. De la valeur du sulfate de magnésie en thérapeutique. Ses propriétés purgatives en injections hypodermiques. (MM. Albert Robin, président ; Hutinel, Pierre Marie et Nobécourt). — M. KOPELMAN. Contribution à l'étude de la spondylose rhizomélique. (MM. Pierre Marie, président ; Hutinel, Albert Robin et Nobécourt). — M. CADO. La forme comateuse de la méningite tuberculeuse chez l'adulte. (MM. Pierre Marie, président ; Hutinel, Albert Robin et Nobécourt). — M. BRANCHARD. Les reins polykystiques. (MM. Pozzi, président ; de Lapersonne, Quénu et Terrien). — M. CHARBONNIER. Les diverticules de la vessie. Symptômes, diagnostic et traitement. (MM. Pozzi, président ; de Lapersonne, Quénu et Terrien). — M. JEANSON. Le docteur Casimir Davaine. Sa vie, son œuvre (1812-1882). (MM. de Lapersonne, président ; Pozzi, Quénu et Terrien). — M. PERDOUX. Le drainage en gynécologie. (MM. Quénu, président ; Pozzi, de Lapersonne et Terrien). — Mme SCHERESCHEWSKI-HOLTZMANN. Contribution à l'étude des fractures isolées du sacrum au point de vue chimique et obstétrical. (MM. Bar, président ; Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin). — M. QUESNEL. Contribution à l'étude du curettage instrumental (La curette de Pozzi). (MM. Bar, président ; Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin). — M. LEVANT. L'hystérectomie totale dans le traitement du cancer du col de l'utérus au cours de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum. (MM. Bar, président ; Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin.) — M. BEDU. Contribution à l'étude de certaines variations de poids et de longueur du fœtus avant terme (jusqu'au début du neuvième mois). (MM. Ribemont-Dessaignes, président ; Bar, Jeannin, Brindeau.)

PIERRE LEREBOULLET. — Les maladies du sang (*Revue annuelle*)........ 121
GILBERT, CHABROL et BÉNARD. — Quelques données récentes sur l'hémolyse splénique........ 130
WEILL et GARDÈRE. — La viscosité du sang chez l'enfant........ 133
DE MASSARY. — Angor pectoris et distension cardiaque........ 138
LAUBRY. — L'érythrémie ou maladie de Vaquez........ 142
AYNAUD. — Ultramicroscopie du sang........ 147
A. SCHWARTZ. — La transfusion, technique et indications........ 150
RIEUX. — La thérapeutique des leucémies........ 153
ACTUALITÉS MÉDICALES. — Origine et nature des plaquettes sanguines. — Les leucocytes dans la tuberculose pulmonaire et la pneumonie. — Pigmentation de la muqueuse buccale au cours de l'anémie pernicieuse. — Derniers résultats des greffes aortiques. — Action des sérums thérapeutiques sur le cœur du lapin........ 155
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Société médicale des hôpitaux. — Société de biologie. — Académie de médecine. — Académie des sciences. — Société de chirurgie. — Société de neurologie........ 157
Libres propos : La question de l'agrégation devant la Commission supérieure de l'enseignement médical, par le Dr PAUL CARNOT........ III
Chronique : William Harvey et la découverte de la circulation, par le Dr PIERRE LEREBOULLET........ V à XV
Variétés : La transfusion du sang dans le passé, par le Dr GRANGÉE........ XV et XIX
Les monuments médicaux : Les monuments de Michel Servet........ XIX à XXIII
Médecine et Poésie : Un médecin poète........ XXIII et XXV
Technique hématologique : Recherche du sang dans l'urine, par le Dr MAURICE VILLARET........ XXVII à XXXIII
Intérêts professionnels : Les certificats médicaux délivrés aux employés d'Administration, par le Dr MAURICE PERRIN........ XXXIII
Silhouettes médicales : Le professeur Prenant, dessin original par BILS........ XXXVII
La médecine du passé : La saignée au grand siècle........ XXXIX
La médecine humoristique : L'auscultation........ XLI
Diététique : Alimentation dans les affections cardiaques, d'après le Dr MARCEL LABBÉ........ XLIII
Formules thérapeutiques : Traitement de la chlorose, par le Dr HERZEN........ XLV
Revue hebdomadaire de la Presse française........ XLVII
Revue de quinzaine de la Presse étrangère........ XLIX
Chronique des Livres........ LI
Nouvelles........ LIII à LIX
La vie médicale........ LXI
Cours. — Memento de la quinzaine. — Thèses de la Faculté de médecine de Paris........ LXII à LXV
Thérapeutique pratique : Cinq ans d'application de la méthode de récalcification du Dr FERRIER dans la classe ouvrière à Paris........ LXV

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

La deuxième Session de la Commission supérieure de l'Enseignement médical s'est tenue, la semaine dernière, au ministère de l'Instruction publique, sous les présidences de MM. Liard et Bayet.

Plusieurs questions étaient à l'ordre du jour :

1° L'une d'elles était relative à la *nécessité d'exiger des futurs étudiants en médecine des études classiques, et de ne pas se contenter du baccalauréat D.* Cette question, soulevée, notamment, par des vœux de diverses Associations médicales, s'est terminée par un vote unanime des membres de la Commission, affirmant la nécessité d'une culture générale pour le futur praticien, et la nécessité subséquente de ne pas ouvrir aussi larges les portes de la profession médicale.

2° Une autre question est relative aux modifications définitives à apporter au Concours de l'Agrégation.

Tout d'abord, il est décidé que le prochain concours se fera suivant le mode provisoire actuel; les modifications étudiées par la Commission ne portant que sur le concours de 1916, on a donc tout le temps d'y réfléchir et d'aboutir à une solution lentement et consciencieusement mûrie ; aussi la Commission n'a-t-elle voté que les principes généraux suivants en renvoyant l'étude de certains détails à la Sous-Commission spéciale.

1° Il faut maintenir le mode du concours pour le recrutement du corps professoral de nos Facultés.

2° Le concours doit comprendre des épreuves d'admissibilité, dans lesquelles le candidat montrera sa culture générale, et des épreuves d'admission dans lesquelles il fera preuve de ses connaissances spéciales (ophtalmologie, psychiatrie, dermatologie, etc.).

Les *épreuves d'admissibilité* seront définitives (pour une période de six à neuf ans par exemple), et le candidat, après avoir fait preuve de sa culture générale, ne sera plus immobilisé par des questions d'anatomie, de physiologie ou de pathologie générale. Il y aura trois jurys d'admissibilité, l'un pour les sections médicales, l'autre pour les sections chirurgicales, l'autre pour les sections biologiques.

Les *épreuves d'admission* seront passées devant des jurys spéciaux, au nombre de 24, et porteront sur les diverses Spécialités (on peut, d'ailleurs, espérer voir réduire ce chiffre de Sections spéciales).

Les détails des épreuves ne peuvent trouver place dans cet exposé ; mais leur tendance générale est de permettre au candidat de prouver, à la fois ses aptitudes pédagogiques et ses connaissances techniques spéciales, tout en tenant le plus grand compte des travaux et des titres universitaires antérieurs.

Enfin le jury sera tiré au sort, partie parmi les Professeurs de Faculté, partie sur une liste de compétences dressée par l'Académie de médecine.

La question du Concours est ainsi posée sur des bases très larges et libérales, et que le règlement définitif qui aura lieu en novembre prochain, sera probablement de nature à satisfaire les Facultés, les candidats et les praticiens.

3° La troisième question, la plus épineuse peut-être, était relative au Statut de l'Agrégation. La Commission a pensé que l'on devait utiliser les agrégés beaucoup mieux qu'on ne le fait actuellement, et que l'Agrégation devait être considérée, non comme un titre honorifique, établissant une catégorie spéciale dans la hiérarchie médicale, mais comme une *fonction d'enseignement*, attribuant à chacun une place régulière dans les Facultés, mais exigeant de chacun un travail régulier et absorbant. Tout agrégé devra donc avoir une fonction bien définie, relative à un enseignement didactique, technique, clinique ou de perfectionnement dont il sera responsable et auquel il pourra s'intéresser avec esprit de suite et continuité.

Cette réforme, d'apparence modeste, est considérable ; elle est de nature à modifier profondément le rôle et la mentalité de l'agrégé, et à en tirer pour les études médicales un beaucoup meilleur rendement ; elle est indispensable pour l'application de la réforme des études médicales précédemment organisée et qui entrera en vigueur à partir de novembre 1913.

Un deuxième point, particulièrement délicat, est relatif à la *durée des fonctions d'agrégé*.

Il est évident que, si l'agrégation devient une fonction d'enseignement régulière et absorbante, elle doit être, par là même, définitive ; car le régime actuel de l'agrégation temporaire est manifestement absurde, puisqu'il prive, tous les neuf ans, les Facultés de leurs agrégés les plus expérimentés et, par là-même, les plus utiles. Que penserait-on d'un chef d'industrie qui, constamment, remplacerait les meilleurs de ses collaborateurs par des apprentis?

D'ailleurs, la situation temporaire des agrégés est une anomalie dans notre organisme administratif, où le moindre commis des postes est nommé jusqu'à la retraite et où les fonctions électives sont seules temporaires. Elle empêche, l'agrégé de s'intéresser à sa *fonction* d'enseignement et l'incite surtout à faire usage de son *titre*, pour des buts extrauniversitaires.

Par contre, il est non moins évident que ce qui fait la grandeur et la force de l'Agrégation, c'est son renouvellement périodique C'est grâce à ce renouvellement, grâce aussi à l'attrait qu'elle exerce sur l'élite de chaque génération d'étudiants que l'Agrégation a pu procurer à nos Facultés un corps enseignant, tel qu'aucune Université d'aucun pays n'en pourrait revendiquer de plus prestigieux.

Dans la vie de nos Facultés, c'est également le rajeunissement périodique de l'Agrégation qui en constitue l'originalité et le charme : tous les trois ans, nos vieilles Facultés sont ranimées par un afflux de sang nouveau ; tous les trois ans y pénètrent des idées neuves, des techniques récentes; l'ardeur et la fougue de la jeunesse y revivifient l'enseignement traditionnel et puissant des maîtres. Combien d'institutions nationales pourraient envier à nos Facultés pareille fontaine de Jouvence !

Tels sont les arguments pour et contre la pérennité de l'Agrégation qui ont été éloquemment soutenus, de part et d'autre, par MM. Bayet, Labbé, Lucas-Championnière, Gley, Debove, Landouzy, Reclus, Widal, Ducor, Hugounenq, Gross, Siredey, etc., et qui, également, impressionnants, ont écarté la Commission des solutions extrêmes.

La Commission a, en effet, établi, sur l'initiative de M. Siredey, le principe suivant :

Les agrégés seront nommés pour neuf ans, comme par le passé ; après cette période probatoire, ils pourront, sur leur demande, être maintenus en fonctions jusqu'à l'âge de la retraite, sur avis favorable des Conseils de Faculté et du Comité consultatif de l'Enseignement supérieur. Ce principe a le grand avantage de laisser chaque Faculté maîtresse de ses décisions. Des usages locaux s'établiront donc suivant les sections et les Facultés, au mieux des intérêts de tous. Par exemple, on peut, d'ores et déjà, prévoir que, dans les petites Facultés et dans les sections biologiques où le recrutement est difficile, où par contre l'avenir des agrégés est peu assuré, les Conseils de Faculté pérenniseront généralement les agrégés sortants sans crainte de diminuer le nombre des places à mettre au Concours.

Par contre, dans les grandes Facultés, comme Paris et Lyon, et pour les sections médicales, la préoccupation dominante des Facultés sera le maintien du recrutement par le Concours et l'« infusion de sang nouveau » qui rajeunit les cadres tous les 3 ans. Les agrégés risquent de n'être alors prorogés que s'il y a création de places nouvelles ou dans des circonstances particulières dont les Conseils de Faculté ne seront même pas les seuls juges, puisque interviendra aussi le Comité consultatif de l'Enseignement supérieur.

Telles qu'elles ont été votées, ces dispositions indiquent, on le voit, des préoccupations très larges et très élevées de la part de la Commission.

Comme le disait, devant moi, un professeur d'une École secondaire, en entendant les paroles très éloquentes et très nobles d'un des orateurs : « Cette Commission est vraiment une Commission d'honnêtes gens qui cherche sincèrement à faire, pour le mieux de nos Facultés et de la médecine française ». P. C.

CHRONIQUE

WILLIAM HARVEY

ET LA DÉCOUVERTE DE LA CIRCULATION DU SANG

Le nom de Harvey est resté justement célèbre comme celui du père de la physiologie moderne. Si d'autres que lui ont préparé la découverte de la circulation du sang, il l'a faite sienne par la force avec laquelle il en a démontré la réalité, par la clarté qu'il a mise dans cette démonstration . Son livre est un chef-d'œuvre, le plus beau livre de la physiologie, a dit Flourens. Mais sa vie mérite également d'être connue au moins par les quelques détails qui nous en sont parvenus ; en les rapprochant de certains passages de son œuvre, on se rend vite compte qu'il a réalisé le type parfait du médecin, praticien éminent en même temps qu'homme de science, sachant exposer et vulgariser ses découvertes, tout à la fois humaniste excellent et esprit dégagé du fatras philosophique et dogmatique qui aveuglait tant de ses contemporains; et maintes péripéties de sa vie permettent de connaître et d'admirer le caractère de l'homme.

***

William Harvey était né à Folkestone, dans le comté de Kent en 1578. Le nom de Harvey était fréquent dans le pays et semble d'origine normande, dérivé de notre prénom français de Hervé. Son père, Thomas Harvey, était un riche fermier et cette aisance lui permit d'élever son fils à Canterbury, puis à Cambridge et surtout de l'envoyer à Padoue en 1598 où il passa quatre ans; ce fut pour lui une bonne fortune que son éducation à Padoue alors grand centre scientifique; Colombo y avait enseigné, Fabrice d'Acquapendente y fut le maître de Harvey qui connut aussi à Padoue les recherches de Césalpin ; il était ainsi bien préparé à ses propres recherches sur la circulation.



William Harvey (fig. 1).

En 1602 il reçut le diplôme de docteur, revint s'installer à Londres et fut reçu en 1609 comme médecin de l'hôpital Saint-Barthélemy. Dès ce moment, il dissèque et expérimente, sans que l'on sache grand'chose sur ces premières années sinon, d'après une mauvaise et anonyme diatribe de 1611, concernant les médecins de Londres, que Harvey disséquait et était vraiment un petit homme. Bientôt ce petit homme devait faire plus parler de lui en professant ses premières leçons au Collège Royal, leçons mémorables où il exposa et démontra la circulation ; la date de sa première leçon en 1616 coïncide, remarque Weir Mitchell, avec la mort de Shakespeare et celle de Cervantès.

Douze ans se passèrent jusqu'au moment où il publia son livre en 1628 ; pendant ces douze années, il multiplia ses recherches et ses démonstrations publiques. Devenu en 1623 médecin suppléant de Jacques Ier et à la mort de celui-ci médecin titulaire de Charles Ier, il fut appelé à plusieurs reprises à exposer devant le roi et les seigneurs de la Cour le phénomène de la circulation. Pour ses expériences, le roi lui prêtait d'ailleurs les biches et les daims de son parc, ainsi qu'il le dit lui-même. Il menait alors de front ses recherches, ses leçons, les soins de ses nombreux malades. Lorsqu'il publia son livre en 1628, ses travaux étaient déjà connus de beaucoup et il souleva tout aussitôt de nombreuses controverses; celles-ci lui firent, paraît-il, beaucoup de tort dans sa clientèle qui diminua brusquement; il aurait perdu de ce fait beaucoup d'argent.

Harvey ne se borna pas à démontrer la réalité de la circulation à ses compatriotes. Sa renommée était venue jusque sur le continent, tant du fait de ses découvertes que de sa situation à la cour d'Angleterre et il eut à plusieurs reprises, dans des voyages entrepris en Europe, l'occasion de parler aux étrangers de ses travaux. Il fit notamment deux longs voyages à cinquante-deux ans et cinquante-huit ans et récemment Weir Mitchell a raconté les péripéties de ce second voyage à l'aide de lettres inédites d'Harvey lui-même. Harvey accompagne à travers la Hollande jusqu'en Bohême une ambassade anglaise et, dans ses lettres à un de ses amis, ambassadeur à Venise, il déplore les ravages de la guerre qui alors désolait l'Allemagne. Puis il veut aller en Italie et c'est ici que se place un incident où l'on voit un Harvey rageur que ses controverses scientifiques ne montrent guère. Il y a d'ailleurs un peu de quoi ! La peste était redoutée à Venise : quelques cas ayant été signalés dans le Tyrol, Harvey fut retenu à Trévise et mis dans un lazaret pour y subir une quarantaine. Les efforts de son ami l'ambassadeur de Venise, auquel il adresse sans cesse des lettres désespérées, ne suffisent pas à faire cesser cette détention et cet « usage barbare ». Il a beau protester avec une « pétulance d'enfant» contre ce qui lui advient, il reste plus de trente-six jours au lazaret avant de pouvoir enfin voir Venise. L'histoire se renouvelle ; pareille mésaventure n'est-elle pas advenue à


la
Varilaxine
groupe cinq laxatifs
différents
mais d'action
équivalente.
Varilaxine
chacun des 5 tubes contenus dans cette boite et numérotés de 1 à 5 renferme un laxatif différent
Tube n°1. Rhubarbe
n°2 Cascara
n°3 Podophyllin
n°4 Bourdaine
n°5 Tamarin
avec Agar Agar comme excipient
1 2 3 4 5
FORMIBYN

CHRONIQUE *(Suite)*

quelques-uns de nos confrères il y a plusieurs années, au lazaret du Frioul ? Moins long, leur isolement ne leur fut pas toutefois plus agréable !

Harvey put enfin visiter Venise, puis Florence, où il fut charmé de l'accueil du grand-duc Ferdinand II, enfin Rome. Il rentra à la fin de l'année à Londres.

La fin de sa vie fut triste. Il vit disparaître autour de lui son roi, sa femme, deux frères, nombre d'amis. Il n'avait pas d'enfants. La mort tragique du roi semble l'avoir affecté comme une calamité personnelle. Sa fidélité à celui-ci lui avait d'ailleurs coûté cher. Nommé par lui directeur du collège de Merton à Oxford, au moment des guerres civiles il dut le quitter brusquement, à la suite d'un succès du parti parlementaire qui réintégra son prédécesseur Brent ; il eut alors l'amertume de voir la populace piller et incendier sa maison, détruire ainsi ses collections et plusieurs de ses ouvrages manuscrits. Ce fut, selon sa propre déclaration, une perte pour la république des lettres. La vie qui lui avait beaucoup donné, lui prenait ainsi beaucoup. Toutefois il continua à travailler et c'est ainsi qu'il employa ses dernières années à écrire son grand ouvrage *De la génération des animaux* qui parut en 1651. Il montrait par son exemple « la valeur consolatrice qu'a l'amour des recherches scientifiques quand le temps de la pratique médicale est passé et que le crépuscule de la vie est venu » (Weir Mitchell).



Le caveau des HARVEY dans l'église de Hempstead (fig. 2).
Dans le caveau, le cercueil le plus en avant contient les restes d'un Harvey, ayant appartenu à la Cour de Jacques II ; celui de William Harvey est immédiatement en arrière.

Il se retira dans la maison de son frère, déclina, en 1654, l'honneur de présider le Collège des médecins mais légua à cette savante compagnie sa bibliothèque et les revenus d'une ferme qui lui appartenait, donnant l'exemple d'une libéralité confraternelle qui a été souvent heureusement imitée, pour le plus grand bien des associations médicales professionnelles.

Harvey mourut le 3 juin 1657 et cette mort, survenue soudainement, a fait naître des bruits de suicide. On a dit qu'un matin Harvey, qui redoutait depuis quelque temps la cécité, s'aperçut, en ne voyant pas le jour, quand on vint ouvrir ses persiennes, qu'il était bien aveugle ; il demanda une bouteille, qui depuis longtemps était dans la chambre, en but une longue gorgée et mourut trois heures plus tard. Rien ne permet d'affirmer l'authenticité de ce récit et son grand âge (quatre-vingts ans) peut expliquer d'autre façon sa mort soudaine.

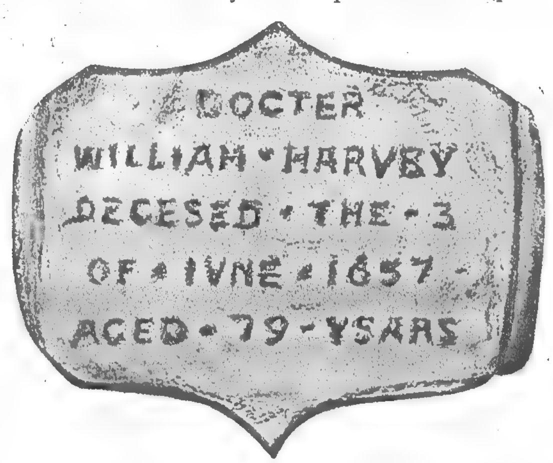
Il fut enterré dans la petite église de Hempstead dans le comté d'Essex et c'est là que son caveau a été il y a quelques années visité par Weir Mitchell qui en a récemment donné le dessin que nous reproduisons (fig. 2 et 3).

***

De l'œuvre de Harvey, une partie a été perdue dans le pillage de sa maison au cours des guerres civiles ou dans l'incendie de Londres qui détruisit le vieux Collège des médecins. Mais ce qui nous est parvenu, le volume sur les mouvements du cœur, les réponses à Riolan, le traité de la génération des animaux, suffit amplement à perpétuer sa gloire.

De son traité sur la *Génération des animaux*, dont est reproduit ici le curieux frontispice (fig. 4), je ne dirai que peu de chose. Le premier, Harvey a énoncé le principe de l'*omne vivum ex ovo* ; le premier, il a découvert, démontré ou analysé l'usage des diverses parties de l'œuf, en particulier de la *cicatricule*, où selon son expression, sont contenues potentiellement (*potentia insunt*) toutes les parties du futur animal ; il a étudié à ce point de vue non seulement les animaux inférieurs, mais encore les mammifères. Ses recherches en font l'un des précurseurs de l'embryologie moderne.

Mais ce sont surtout ses travaux sur la circulation qui permettent de juger son esprit et sa méthode. Certes il a eu des précurseurs et, s'il n'a cité parmi eux que Fabrice d'Acquapendente, il est prouvé pourtant qu'il a connu leurs découvertes et s'en est inspiré. Flourens puis Ch. Richet ont fort bien analysé les étapes successives qui ont

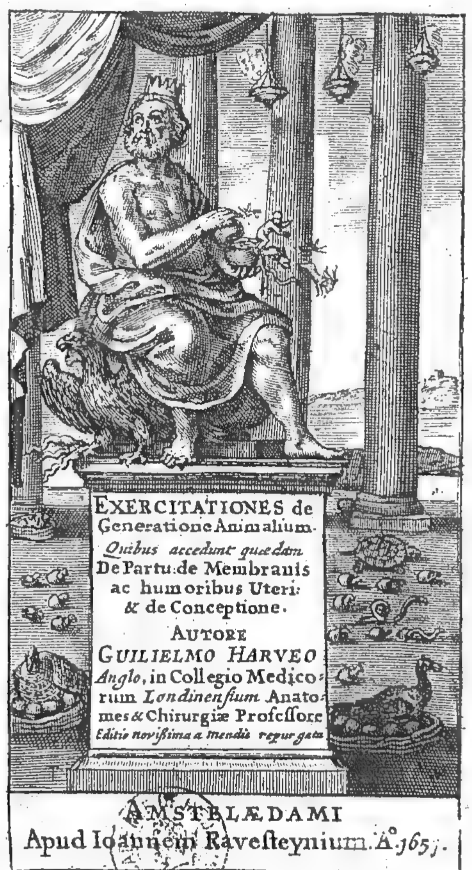


L'épitaphe du sarcophage de WILLIAM HARVEY dans le caveau des Harvey dans l'église de Hempstead (fig. 3).

mené de l'erreur à la vérité. Galien déjà combattait Erasistrate pour lequel les artères ne contenaient que de l'air, il montrait que les artères contiennent du sang comme les veines, il indiquait la distinction entre les deux sangs

CHRONIQUE *(Suite)*

artériel et veineux, il fixait nombre d'autres points, mais il croyait que la cloison interventriculaire fait communiquer les deux ventricules, que la veine pulmonaire envoie de l'air au cœur, que le mouvement des artères est dû non à l'impulsion du sang, mais à l'ébranlement de leurs tuniques, que dans les veines le sang va du foie aux membres. Or tout le Moyen Age vécut sur les idées de Galien, ne lui prenant que ses erreurs et les théories qui les accompagnaient.



Frontispice de l'ouvrage de WILLIAM HARVEY. La génération des animaux (fig. 4). (Exemplaire de la Bibliothèque de l'Académie de Médecine.)

La réaction contre ces erreurs commence avec Vésale, le père de l'anatomie moderne, qui après avoir, « pour s'accommoder aux dogmes de Galien », admis que le sang passe d'un ventricule dans l'autre « par les trous de la cloison » montre que *cette cloison interventriculaire n'est pas percée.* Peut-être toutefois son] mérite est-il moins grand qu'il ne semble et n'a-t-il fait que vérifier ce que Servet avait observé. C'est en effet Michel Servet qui est le grand précurseur de Harvey et s'il fut brûlé quelques mois après la publication de son ouvrage en 1553, sur l'ordre de l'impitoyable Calvin, si la plupart des mille exemplaires de son œuvre furent détruits, il est certain que soit par ses disciples, soit par quelques ouvrages ayant échappé à la destruction, ses découvertes ne furent pas ignorées en Italie, à Padoue notamment. Michel Servet en effet dans son livre théologique sur la *Restitution du Christianisme*, livre par ailleurs fort confus (absurde, dit Flourens), a écrit un chapitre sur la formation du sang dans lequel laissant là Galien, pensant par lui-même, il a vu, dit Servet lui-même, « la vérité que Galien n'avait pas aperçue». Cette vérité c'est la *circulation pulmonaire* qu'il décrit avec une remarquable précision. Mais ses idées, du fait même de la destruction de son ouvrage, ne pouvaient beaucoup se diffuser, perdues d'ailleurs dans ce gros volume de théologie. Puis il semble bien n'avoir pas compris toute la circulation et notamment le retour du sang au cœur.

Colombo, qui professait à Padoue, décrit à son tour la circulation pulmonaire, dans les mêmes termes que Servet, sans le citer (peut-être par peur de l'Inquisition) et son livre se répand rapidement.

Césalpin surtout va plus loin. Le premier il prononce e nom de circulation, le premier il note qu'après ligature du bras le gonflement des veines existe au-dessous de la ligature et non au-dessus ; il découvre ainsi *la circulation du sang dans les veines* et démontre la circulation tout entière. « Le sang, dit-il, conduit au cœur par les veines, y reçoit sa dernière perfection et, cette perfection acquise, il est porté par les artères dans tout le corps. »

Enfin, quelque temps après, Jérôme Fabrice d'Acquapendente découvre *les valvules des veines* (1574) et montre qu'elles sont dirigées vers le cœur et facilitent le cours du sang dans ce sens, précédé d'ailleurs dans cette voie par Charles Estienne, frère du célèbre imprimeur, qui avait décrit en 1545 les valvules de certaines veines.

W. Harvey, en étudiant quatre ans à Padoue, avait dû apprendre toutes ces choses, mais elles étaient perdues au milieu de dissertations théologiques, métaphysiques et scolastiques qui empêchaient trop souvent de les comprendre. Elles étaient beaucoup plus (réserve faite des travaux de Césalpin) des vues de l'esprit que des démonstrations expérimentales. Harvey sut non seulement voir, mais expérimenter et démontrer ; par là il est bien le précurseur de l'ère moderne. Et sa profession de foi scientifique, dans la préface de son livre, le dépeint bien: « Il n'y a pas d'esprit assez étroit, dit-il, pour croire que chaque art ou chaque science nous ont été légués par les anciens dans un état de perfection absolue telle que rien ne reste plus au génie et aux efforts de leurs successeurs.

« Au contraire, presque tous les philosophes reconnaissent que ce que nous savons est une petite part de ce que nous ignorons. Ils ne sont pas assez asservis à la tradition et aux vieilles doctrines pour perdre leur liberté et ne pas ajouter foi à leurs propres yeux. Ils ne jurent pas assez sur la parole de leurs maîtres les anciens, pour abandonner publiquement et aux yeux de tous la vérité chérie. Ils pensent au contraire que si la vaine crédulité accepte tout à première vue, c'est être insensé que de se refuser à voir ce qui est visible et reconnaître la lumière en plein jour... De même, tous les hommes consciencieux, bons, honnêtes ne se laissent pas envahir par la passion de la colère ou de l'envie au point de ne pas écouter avec sang-froid ce qu'on dit en faveur de la vérité et de repousser une démonstration exacte. Ils ne trouvent pas honteux de changer d'avis si la vérité appuyée sur une démonstration évidente les y engage. Ils ne se croient pas déshonorés pour abandonner une erreur, quelque ancienne qu'elle soit ; ils savent que l'erreur est chose humaine, que le hasard peut révéler bien des faits nouveaux, que tout le monde peut trouver à apprendre chez autrui, le vieillard chez le jeune homme, l'homme intelligent chez l'imbécile...

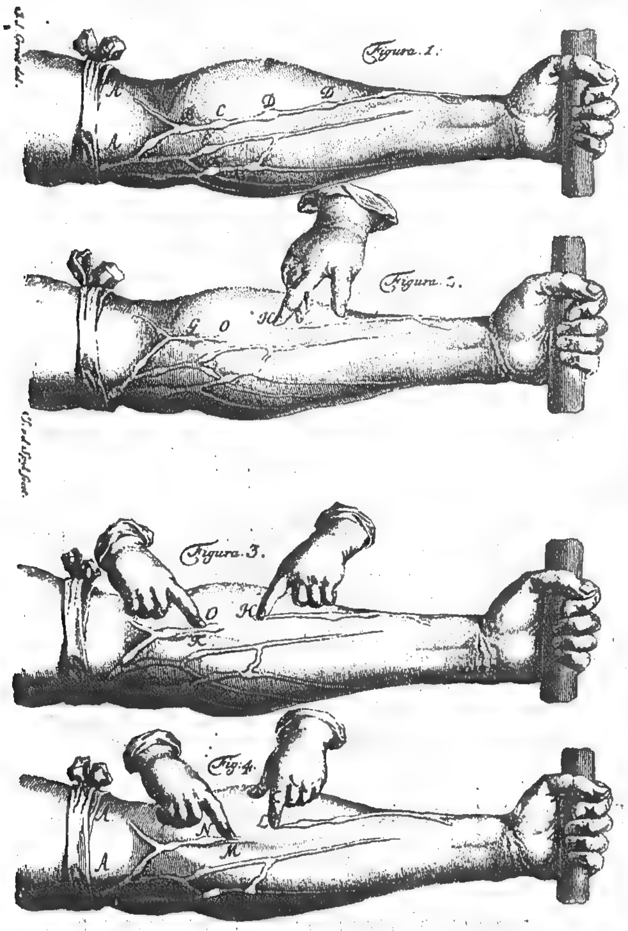
« L'anatomie, ajoute Harvey plus loin, doit être étudiée et enseignée à l'aide non des livres, mais des dissections, non dans les théories des philosophes, mais dans l'examen de la nature ». Un tel programme, que les savants d'aujourd'hui pourraient tous contresigner était alors bien nouveau et quasi-révolutionnaire et l'on conçoit l'ardeur que mettait à le combattre Jean Riolan

**

CHRONIQUE *(Suite)*

qui, avec presque toute la Faculté de Paris, poussait à l'extrême le fétichisme de l'antiquité.

Le livre de Harvey qu'il estime devoir être « agréable aux hommes de bien, profitable aux savants, utile à la science », eut le grand avantage non seulement de prouver,



La circulation du sang dans les veines d'après les figures de HARVEY (fig. 5 et 6).

mais de vulgariser la circulation du sang qui s'imposa rapidement à la discussion de tous les physiologistes.

Sans l'analyser par le détail, je me bornerai à citer quelques lignes sur la circulation veineuse et le jeu des valvules; elles se rapportent aux deux figures qui seules illustraient son livre (fig. 5) et montrent avec quelle simplicité et quelle netteté il savait écrire : « Lions, dit-il, au dessus du coude le bras de quelqu'un, comme pour pratiquer une saignée (A A); on verra sur les veines par intervalles, surtout chez les sujets vigoureux et disposés aux varices, comme des nodosités et des tubercules (B. C. DD. E. F.) non seulement là où il y a bifurcation (E. F.) mais encore là où il n'y en a pas (C. D.). Ces nodosités sont dues à des valvules. Si alors, sur ces veines apparaissant à la partie externe de la main ou de l'avant-bras, on chasse le sang avec le doigt (H. fig. 2) on verra qu'au dessous de la nodosité, la valvule empêche complètement le sang de passer et que la portion de veine (H. O. fig. 2) comprise entre la nodosité et le doigt paraît oblitérée. Cependant au-dessus de cette nodosité ou de cette valvule elle est assez distendue (O. G.) tandis que la partie de la veine (H) dont le sang a été retiré restera vide. Alors si de l'autre main on comprime en K (fig. 3), au-dessus de la valvule O, la force du sang ne le fera pas redescendre ou passer au delà de la valvule. Plus on appuiera fortement, plus la veine sera gonflée du côté de la valvule ou de la nodosité et, cependant elle sera vide au-dessous (H. O. fig. 5). Cette expérience, que chacun peut répéter, montre que le sens des valvules dans les veines est le même que celui des trois valvules sigmoïdes qui sont disposées à l'orifice de l'aorte et de la veine artérienne; elles ferment l'orifice et ne laissent pas le sang qui y passe revenir en arrière ». Et Harvey, poursuivant sa démonstration, établit « que le sang remonte des veines inférieures à celles qui sont au-dessus et de là au cœur, que par conséquent il se meut dans les veines sans que la chose puisse être autrement ».

Quelques lignes plus loin il résume clairement sa doctrine et il y a bien peu, aujourd'hui encore, à ajouter à ce résumé :

« Les raisonnements et les démonstrations expérimentales ont confirmé que le sang passe par les poumons et le cœur, qu'il est chassé par la contraction des ventricules, que de là il est lancé dans tout le corps, qu'il pénètre dans les porosités des tissus et dans les veines, qu'il s'écoule ensuite par les veines de la circonférence au centre et des petites veines dans les grandes, qu'enfin il arrive à la veine cave et à l'oreillette du cœur. Il passe ainsi une très grande masse de sang et dans les artères où il descend et dans les veines où il remonte. Il faut donc nécessairement conclure que chez les animaux, le sang est animé d'un mouvement circulaire qui l'emporte dans une agitation perpétuelle et que c'est là le rôle, c'est là la fonction du cœur, dont la contraction est la cause unique de tous ces mouvements ».

La découverte de la circulation était définitive. Presque au même moment d'ailleurs, elle était complétée par les travaux d'Aselli et de Pecquet découvrant les chylifères, ce dernier montrant qu'ils menaient directement au sang sans passer par le foie, ce qui mena Bartholin à enterrer cet organe et à composer son épitaphe !

Cette découverte de la circulation lymphatique ne fut pas, il est vrai, admise par Harvey pour lequel « le chyle destiné à nourrir tous les animaux étant porté des intestins par les veines mésaraïques, il n'était pas nécessaire de chercher une nouvelle voie par les veines lactées ». Si Riolan a pu lui reprocher cette attitude, on doit se montrer moins sévère que son contradicteur. « Harvey découvre la circulation du sang, nous donne une foule de faits, de vues, une loi générale admirable sur la génération (*omne vivum ex ovo*). Après cela il faut l'admirer, le bénir et ne plus rien lui demander » (Flourens).

***

A peine paru, le livre de Harvey souleva de nombreuses controverses. En France surtout, la lutte fut vive et passionna presque autant que la célèbre querelle de l'antimoine.

A la tête des contradicteurs, il faut placer Jean Riolan le fils, presque contemporain de Harvey et qui mourut la même année que lui en 1657, âgé de soixante-dix-sept ans (1). Il avait, trente-cinq ans durant, professé à la

(1) A l'inverse de Harvey, qui n'eut pas d'enfant, Riolan en avait eu neuf. Ils eurent toutefois un trait commun. Harvey buvait sec; il le dit dans une de ses lettres. Quant à Riolan, il répondait à Guy Patin qu'il avait l'estomac vigoureux et accoutumé au vin, que celui qu'il buvait était de Bourgogne et qu'il n'était pas besoin d'y mettre de l'eau, qu'il était doux comme du lait, etc. Tous deux buveurs de bon vin vécurent plus longtemps que Guy Patin, auquel d'ailleurs Riolan avait prédit qu'il ne vivrait pas tant que lui à cause qu'il mettait trop d'eau dans son vin !

CHRONIQUE *(Suite)*



RIOLAN le fils (fig. 6) (1).

rue de la Boucherie et au Collège Royal, et s'était toujours montré le défenseur ardent de la Faculté de Paris; dès son jeune âge il y avait débuté par le rôle d'archidiacre, fonctions correspondant à peu près aux prosecteurs d'anatomie d'aujourd'hui. Chaque fois qu'il parle de la Faculté c'est avec l'amour d'un fils pour sa mère. Passionné pour l'anatomie, il y fit maintes découvertes intéressantes mais, trop souvent, il eut les yeux obscurcis par sa fidélité aux doctrines hippocratiques et galéniques, dont il demeurait obstinément le champion ; il sentait bien le coup que portaient à ces doctrines les nouvelles découvertes, mais se refusait à y voir la vérité. « Il s'était comme identifié avec Galien, et s'il admettait volontiers qu'on pût y ajouter quelque chose, il lui paraissait insensé qu'on songeât à le contredire sur les points essentiels ». Aussi lutta-t-il de toute la force de sa dialectique contre Harvey. Celui-ci eut d'autres contradicteurs: Parisanus, Primerose, qui gravement soutient qu'Aristote a tout observé et que personne ne doit oser venir après lui. C'est Riolan seul, « le coryphée des anatomistes », que Harvey jugea digne d'une réponse et à deux reprises il a discuté ses critiques : « il ne faut pas négliger en effet, dit-il, l'opinion d'un si grand homme qui, de tous les anatomistes de ce siècle, est sans contredit regardé comme le premier, et son avis seul, qu'il soit favorable ou qu'il condamne, doit avoir plus de prix que l'opinion de tous les autres qui applaudissent ou qui blâment ». Mais, la part faite à l'éloge, part qui semble en maints endroits excessive, il défend ses découvertes avec vivacité et de temps à autre assène quelques coups de massue à ses contradicteurs. « Des hommes ineptes et inexpérimentés s'efforcent, dit-il, de détruire ou d'affirmer ce qu'il faut connaître par des expériences et juger par des autopsies, à l'aide d'arguments de dialectique venus de très loin. Dès qu'on peut voir et toucher la vérité, il faut que tous ceux qui la recherchent prennent pour guides la vue et l'expérience. Nul enseignement, nulle démonstration n'auront autant d'évidence que le témoignage de nos sens... Ils n'ont réussi, dit-il encore de ses contradicteurs, à montrer que leur vanité, leur ineptie, leur insolence et la pauvreté de leurs raisonnements, raisonnements qui auraient dû s'appuyer sur des faits en sorte que leur argumentation sophistique est en lutte avec la raison même. Ainsi que les flots de la mer de Sicile, excités par les vents, se brisent en écumant contre les rochers de Charybde et sont repoussés par le roc, de même ces hommes argumentent vainement contre le bon sens ». Mais la vigueur et la solidité des réponses de Harvey ne désarmaient pas les contradicteurs. Guy Patin qui, sans entrer dans le fond de la question, qu'il laissait discuter à son ami Riolan, continuait à cribler d'épigrammes les sectateurs de Harvey, qu'on appelait les *circulateurs*, — *circulator* en latin voulant dire charlatan — et les élèves de Guy Patin soutenaient volontiers des thèses contre la circulation où ils allaient jusqu'à nier la valeur des expériences « qui irritent la nature et, quand elle est irritée, elle agit autrement que lorsqu'on la laisse tranquille ».



DIONIS (fig. 7).

(1) Figure empruntée à l'ouvrage de Guy Patin par Pierre Pic, obligeamment prêtée par M. Steinheil, éditeur, à qui nous adressons nos sincères remerciements.

CHRONIQUE *(Suite)*

Heureusement d'autres esprits avaient vu juste et compris la valeur de la découverte de Harvey. L'un des premiers, Descartes avait rendu hommage au médecin d'Angleterre « auquel il faut donner la louange d'avoir rompu la glace en cet endroit et d'être le premier qui a enseigné qu'il y a plusieurs passages aux extrémités des artères, par où le sang qu'elles reçoivent du cœur entre dans les petites branches des veines, d'où il va se rendre derechef vers le cœur, en sorte que son cours n'est autre chose qu'une circulation perpétuelle. »

Après Descartes, il faut citer Dionis (fig. 7). Quelques années après la mort de Harvey et celle de Riolan, Dionis enseigna la circulation au jardin du Roi. « Je fus choisi, dit-il, dans son épître dédicatoire à Louis XIV, pour *démontrer à votre Jardin Royal la circulation du sang et les nouvelles découvertes*, et je m'acquittai de cet emploi avec toute l'ardeur et toute l'exactitude qui sont dus aux ordres de votre Majesté ». On peut croire Dionis, car il était un excellent professeur et ses cours publics avaient un succès prodigieux, tant il savait retenir l'attention. Ses cours étaient répandus partout, on dit même qu'ils allaient jusqu'en Chine. Nul doute qu'il n'ait dans cette nouvelle chaire beaucoup contribué à vulgariser la découverte de Harvey, si longtemps niée par Riolan et Guy Patin.

Au surplus, l'année même où Louis XIV fondait cette chaire officielle destinée à l'enseignement de la circulation du sang, Molière achevait les anti-circulateurs en mettant cette phrase dans la bouche de Diafoirus faisant l'éloge de son fils. «Sur toute chose ce qui me plaît en lui, et en quoi il suit mon exemple, c'est qu'il s'attache aveuglement aux opinions de nos anciens et que jamais il n'a voulu comprendre ni écouter les raisons et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle, touchant la circulation du sang et autres opinions de même farine ». Et c'est vers la même époque que Boileau, avec le concours du médecin Bernier, rédige son *Arrêt burlesque.* « Attendu, dit-il, qu'une inconnue nommée la Raison... par une procédure nulle de toute nullité, avait attribué au dit cœur la charge de recevoir le chyle, appartenant ci-devant au foie, comme aussi de faire voiturer le sang par tout le corps, avec plein pouvoir audit sang d'y vaguer, errer et circuler impunément par les veines et les artères, n'ayant autre droit ni titre pour faire les dites vexations que la seule expérience, dont le témoignage n'a jamais été reçu dans lesdites Écoles... La Cour... ordonne au chyle d'aller droit au foie sans plus passer par le cœur et au foie de le recevoir. Fait défense au sang d'être plus vagabond, errer et circuler dans le corps sous peine d'être entièrement livré et abandonné à la Faculté, etc. »

Concluons, avec Maurice Raynaud, que de pareilles boutades font plus de mal à une vieille doctrine qui se meurt qu'un volume de bonnes raisons. La découverte de Harvey était dès lors pleinement acceptée. « Ton livre sera célèbre, écrivait-il à Riolan, vivra éternellement et racontera ta gloire à nos descendants, plus impérissable que le marbre ». Aujourd'hui le livre dont il parlait dort dans la poussière des bibliothèques, c'est à l'œuvre de Harvey que peut être appliqué ce qu'il disait de celle de Riolan. Elle reste comme un modèle dont doivent s'inspirer encore les recherches physiologiques et expérimentales (1).

PIERRE LEREBOULLET.

(1). Les ouvrages sur Harvey sont nombreux. Le plus récent est l'élégante plaquette de Weir Mitchell (*Some recently discovered letters of William Harvey*, Philadelphie 1912) auquel nous avons emprunté les figures du tombeau de Harvey et de nombreux détails. L'histoire de la circulation du sang de Flourens, la belle traduction du livre de Harvey faite en 1878 par Ch. Richet, la thèse bien connue de Maurice Raynaud sur les médecins au temps de Molière, les articles du Dictionnaire Encyclopédique enfin nous ont apporté les principaux éléments de cet article.

VARIÉTÉS

LA TRANSFUSION DU SANG DANS LE PASSÉ

Nous vivons à l'époque des sérums. La médication hypodermique, dont nul ne songe à contester les avantages, possède simultanément — chose assez rare — la faveur du corps médical et la faveur du public.

Qui se douterait cependant que la pratique des intraveineuses remonte à la plus haute antiquité?... Mieux encore ! qui songerait que la Transfusion du sang, opération tour à tour furieusement décriée ou prônée avec la plus folle ardeur, trouve ses origines dans la nuit des âges?

Après une longue défaveur, après un rigoureux ostracisme, il semble qu'on veuille, aujourd'hui, rendre à cette exilée ses droits de cité... Ainsi vont les choses ! *Natura non facit saltus* : La science, elle non plus, ne procède par « bonds » qu'en apparence. Des idées germent, sont abandonnées, sont reprises, remaniées, jusqu'à ce qu'un génial chercheur violente enfin la vérité et lui arrache le dernier voile pour contempler sa nudité froide.

Était-il possible que les hommes ne fussent point frappés, de très bonne heure, de l'importance du liquide nourricier contenu dans les vaisseaux du corps? Une hémorragie accidentelle frappant un être jeune et en pleine vigueur démontrait au plus dépourvu de raisonnement que la perte du sang était, à elle seule, suffisante pour entraîner la perte de la vie. Une hémorragie est toujours émouvante, même pour le médecin, tant on a l'impression que la vie s'écoule avec le rouge fluide. N'était-il pas naturel de vouloir restituer à l'économie le liquide déficient? N'était-il pas naturel de l'emprunter à un autre individu robuste ou à un animal?

Il est certain en tous cas que la transfusion fut connue et étudiée par les Égyptiens ; que la femme de Tarquin l'ancien la pratiqua pour elle-même et que le traité d'Hérophile en parle de façon explicite.

Dans un très ancien écrivain hébraïque on trouve relaté le fait suivant :

« Naam, prince de l'armée de Ben-Adad roi de Syrie, atteint de lèpre, eut recours à des médecins qui, pour le guérir, « *ôtèrent du sang de ses veines et en remirent d'autre* ».

Ovide relate aussi dans ses *Métamorphoses* l'aventure du fils d'Eson. Médée, cédant aux prières de celui-ci, le rajeunit par la transfusion du sang.

Stricto Medœa recludit.
Ense senis jugulum veteremque exire cruorem
Passa, replet succis.

« Succis » est dit du sang d'une brebis noire, bouilli avec des semences, des entrailles de loup, etc.

La Magicienne abreuva de ce mélange la blessure et la bouche du vieillard joignant ainsi l'opothérapie hématique à la transfusion proprement dite.

Aquapendente expérimenta aussi la transfusion.

Mais il faut arriver au XVe siècle pour trouver une observation intéressante de cette intervention,

VARIÉTÉS *(Suite)*

Dans la vie de Jérôme Savonarole par Vicloni, on lit ce fait rapporté par Sismondi :

« Les forces du pape Innocent VIII tombaient rapidement. Il était depuis quelque temps dans une somnolence telle que par instants il semblait mort. Tous les moyens de réveiller sa vie épuisée avaient été mis en usage. Un médecin juif proposa d'obtenir le résultat cherché par la transfusion au moyen du sang d'une personne jeune. Alors on fit un échange du sang du vieux et débile pontife contre celui d'un jeune homme. On recommença trois fois l'expérience contre la vie de trois jeunes hommes. Probablement *il était entré de l'air dans les veines de ceux-ci.* Mais aucun effet ne fut obtenu, le pape mourut le 25 avril 1492. »

Cette observation est intéressante à plus d'un titre.

Ici, on voit user de la transfusion, non pas dans le but de guérir une maladie, mais comme moyen de rajeunir un organisme épuisé par le temps. Le moyen âge superstitieux, dont les alchimistes recherchaient la pierre philosophale et l'élixir de Jouvence, dut, certes, recourir à ce procédé d'une façon fréquente. Les sacrifices humains, dont la multiplicité à cette époque n'est pas douteuse, eurent souvent pour objet de se procurer un sang jeune et généreux pour le transfuser.

On remarquera que l'entrée de l'air dans les veines est déjà signalée comme ayant occasionné la mort.

On voit aussi que l'Église ne condamnait nullement la transfusion du sang, et pourtant Merklin, en 1679, affirmait, dans un long mémoire, qu'elle était interdite par les livres sacrés.

Jusqu'ici personne encore ne nous a décrit la technique opératoire mise en œuvre. Mais un texte intéressant va nous la donner. Voici ce que rapporte la « Relazione dell experienza fate in Engleterra, Francia, etc.

« Adsit juvenis robustus sanus sanguine spirituoso plenus, adstet exhaustu viribus, tenuis maculentus, vix animam trahens ; magister artis habeat tubulos inter se congruentes, aperiat arteriam robusti et tubulum inserat, muniat ; mox et aegroti arteriam fundat et tubulum fœmineum infigat, jam duos tubulos sibi mutuo applicet et ex sano sanguis arterialis calens et spirituosus salicet in aegrotum unoque vitœ fontem afferet omnemque languorem pellet. »

Donc, deux tubulures ayant un ajutage pouvant se raccorder ; d'un côté une tubulure introduite dans l'artère du patient ; d'autre part, l'autre tubulure introduite dans l'artère du sujet sain ; le raccordement étant effectué, le mélange des deux sangs se produit. Procédé rudimentaire certes, auquel nous allons voir apporter de successifs perfectionnements.



Une expérience de Haller sur la circulation du sang en 1754.

Voici Guillaume Harvey qui, dans un éclair de génie, va mettre au point la question si obscure et controversée de la circulation du sang.

Ses expériences, que d'autres vont répéter après lui, ne permettent plus aucun doute. Une base réellement scientifique est établie. Aussi Francesco Folli peut écrire : « J'ai lu le livre de Guillaume Harvey qui traite du mouvement du cœur et de celui du sang. Cette lecture avec quelques notions que j'avais sur *la greffe* des plantes produisit dans mon esprit ce troisième problème que la circulation du sang étant donnée, il serait possible de faire la transfusion au moyen de laquelle on pourrait non seulement guérir, mais rajeunir et redevenir robuste. »

Ne trouvez-vous pas curieux et hardi ce rapprochement de la transfusion et de la greffe... Tout est dans tout... Rien n'est nouveau sous le soleil !... Francesco Folli fut effleuré par l'idée des greffes animales qu'Alexis Carrel vient de réaliser. Je crois bon de signaler la grande ingéniosité de sa technique et combien il se rapprochait ainsi des théories modernes sur la coagulation du sang hors des vaisseaux. Il se servait donc d'une canule d'os et d'une en argent : au début il les réunissait par une vessie, un bout d'intestin. Mais bientôt, poussant plus loin ses déductions et perfectionnant sa méthode, il se servit *d'une artère préparée*, ayant une collatérale pour permettre l'échappement de l'air.

Durant la seconde moitié du XVIIe siècle, les Allemands, les Anglais, les Français se disputent l'honneur d'avoir pratiqué les premiers la transfusion que les Italiens avaient connue bien avant eux.

Dom Robert des Gabets rappelle qu'il fit fabriquer à Mâcon deux tubulures munies de clapets et réunies par une bourse de cuir. Cette sorte de pompe aspirante et foulante était analogue à nos énémas.

Daniel Major, en 1667, fit une saignée de 4 onces à un homme très débilité, enleva sa ligature, la plaça en dessous et pratiqua la transfusion de veine à veine. Pour éviter la coagulation et l'entrée de l'air, la plaie était couverte d'un vase à ventouse contenant du sel ammoniac...??

Il est hors de doute que ce procédé n'a pas la valeur au moins théorique de celui de Folli !

Les expériences se multiplient tant sur les animaux que sur l'homme. Tardy, de la Faculté de Pavie, écrit son « Traité de l'écoulement du sang d'un homme dans les veines d'un autre et de ses utilités. » Les principales indications se trouvent dans les infections, les érysipèles, les ulcères ; l'acrimonie du sang. La doctrine humorale prédomine, on le voit. Il s'agit surtout de remplacer des humeurs malsaines par d'autres qui ne le sont point.

***

VARIÉTÉS *(Suite)*

Dans une lettre à M. de Montmor, Denys expose assez judicieusement que : « en pratiquant la transfusion on ne fait qu'imiter la nature qui, pour nourrir le fœtus dans le ventre de sa mère fait une continuelle transfusion par la veine ombilicale. Se faire la transfusion, c'est se nourrir par un chemin plus court que l'ordinaire, mettre dans ses veines du sang tout fait au lieu de prendre des aliments. »

Raisonnement spécieux auquel Eutyphonus, médecin philosophe, rétorque plaisamment que le chemin le plus court, *mais non le plus sûr* pour descendre d'un troisième étage, c'est de se jeter par la fenêtre !

Quoi qu'il en soit, cette opération aurait dû mettre d'accord les médecins de l'époque, qu'ils fussent ou non partisans de la saignée. Car, il fallait d'abord ôter du sang et ensuite en remettre ! !...

Dans le *Journal des Savants* de 1662, Gadroys faisait à propos de la transfusion une réserve au moins singulière, jugeant que le sang de veau infusé à l'homme pouvait communiquer à celui-ci des particularités propres à l'animal. Mais Lamy lui fit observer, sérieusement, que personne de ceux qui buvaient du lait de vache ne s'était vu pousser de cornes. L'affirmation est hasardeuse !...

La transfusion était aussi employée pour la guérison de la folie et on trouve de nombreuses relations indiquant des cures remarquables.

Néanmoins, en 1668, Mauroy, un aliéné à qui avait été faite la transfusion, mourut la même nuit.

Au cours du procès qui se termina par une sentence rendue au Châtelet, la femme du défunt déclara qu'un médecin lui avait offert douze louis d'or pour affirmer que la mort avait été immédiate... O invidia medicorum... déjà !... C'est qu'on était en pleine querelle d'école... Hippocrate disait : oui ; Galien disait : non !...

En tous cas il fut interdit de pratiquer la transfusion sans l'approbation d'un médecin de la Faculté de Paris et, de fait, jusqu'en 1818, ce fut l'oubli le plus profond pour cette thérapeutique.

Blundell, en 1818, expérimenta de nouveau sur des chiens. Il se servait tout simplement de la seringue, et prétendait que cet instrument ne rendait pas le sang impropre à la transfusion. Pourtant, malgré ses allégations, il reconnaît lui-même que *tous* les chiens en expérience succombèrent.

En 1825, Prévost, s'élevant contre « cette opération trop célèbre dans un siècle ignorant et barbare, » attribua les insuccès constants avec l'emploi du sang provenant d'une espèce animale hétérogène, à la différence qui existe entre les globules.

Bientôt, Bischoff avec des essais pratiqués en employant du sang défibriné et Brown-Sequard, dont les recherches sur l'irritabilité musculaire par la transfusion post-mortem chez les décapités furent sensationnelles, orientèrent la question dans une voie réellement scientifique.

La période héroïque est close. C'est sur de nouvelles bases et d'après des indications précises que la transfusion du sang est étudiée aujourd'hui et sera peut-être pratiquée demain.

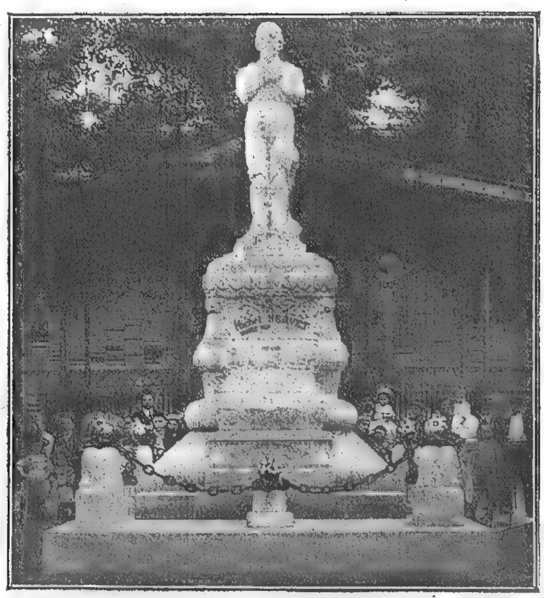
Dr GRANGÉE.

LES MONUMENTS MÉDICAUX

MICHEL SERVET

L'article consacré plus haut à Harvey évoque l'œuvre de son précurseur Michel Servet, qui, dans un éclair de génie, a découvert et lumineusement exposé la découverte de la petite circulation.

Né à Villanueva en Aragon en 1511, il est, dès l'âge de dix ans, secrétaire de Jean Quintana, confesseur de Charles-Quint, passe en Italie à la suite de cet empereur, dont il voit le couronnement à Bologne, en 1530. Plus tard il est en France, arrive à Paris en 1533, y est, en même temps que Vésale, élève de Gunther d'Andernach ; puis il va à Lyon comme correcteur d'imprimerie et y publie une édition de la *Géographie de Ptolémée* (1535), une *Bible*, une *Somme théologique* ; de nouveau à Paris, il y enseigne l'astrologie et soutient un procès retentissant avec la Faculté de Paris ; il publie en 1537 un petit livre de médecine : *Syruporum universa ratio* où il est question des erreurs de Galien sur les médicaments.

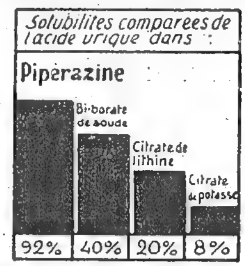


Statue de MICHEL SERVET, par Jean Baffier. Paris, place de Montrouge (XIVe) (Fig. 1.)

Il quitte ensuite la capitale, va à Lyon, à nouveau comme correcteur d'imprimerie, puis à Charlieu, près de Lyon, enfin à Vienne en Dauphiné, attiré par l'archevêque Pierre Paulmier qui le protégeait et finit par l'abandonner. C'est là qu'il prépara et publia un grand livre de théologie, « *De Christianismi restitutione* » où il attaquait le dogme de la Trinité et où, après maintes discussions fort confuses, se trouve brusquement le passage admirable « où la plus grande découverte de la physiologie est révélée en termes merveilleux d'éloquence et de précision ». Comme le dit Ch. Richet, c'est un miracle, car il était à peine médecin, n'avait fait que de rares études anatomiques, n'avait disséqué que bien peu de fois et il est difficile de comprendre comment il put d'emblée décrire la circulation pulmonaire, si exactement que maintenant encore il y a peu à ajouter à cette description, que Harvey eut d'ailleurs l'immense mérite de prouver expérimentalement et de compléter.

Mais le passage sur la petite circulation n'est qu'un fragment de son ouvrage qui était surtout théologique. Et c'est comme théologien qu'il fut dénoncé à l'archevêque de Vienne, et condamné par l'Inquisition. Il s'enfuit, mais l'exécution de l'arrêt n'eut pas moins lieu par contumace le 17 juin 1553 à Vienne, sur la place La Charnève. Servet fort imprudemment s'était réfugié à Genève où Calvin, son ennemi implacable, le fit condamner au feu et brûler vif le 26 octobre 1553, en même temps qu'on détruisait son ouvrage.

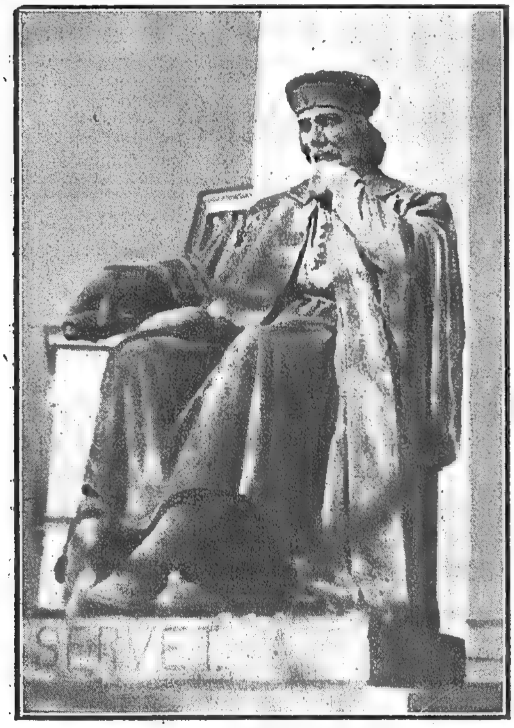
Voici le texte de l'arrêt : « Toy, Michel Servet, condamnons à debvoir être lié et mené au lieu de Champel et là debvoir estre à un piloris attaché et buslé tout


Solubilites comparees de l'acide urique dans :
Piperazine
Bi-borate de soude
Citrate de lithine
Citrate de potasse
92%
40%
20%
8%

LES MONUMENTS MÉDICAUX *(Suite)*

vifz avec ton livre, tant escript de ta main que imprimé jusques à ce que ton corps soit réduit en cendres ; et ainsi finiras tes jours pour donner exemple aux autres qui tel cas vouldraient commettre. » Le supplice fut horrible et pendant plusieurs heures le malheureux Servet ne put mourir.

Plusieurs monuments ont été élevés qui rappellent sa mémoire et qui évoquent d'ailleurs plus le théologien victime de l'intolérance de Calvin que le médecin. En Espagne, à Paris, à Vienne en Dauphiné, à Genève ont été édifiés ces monuments.



Statue de MICHEL SERVET au vestibule du Musée Velasquez, à Madrid (Fig. 2.)

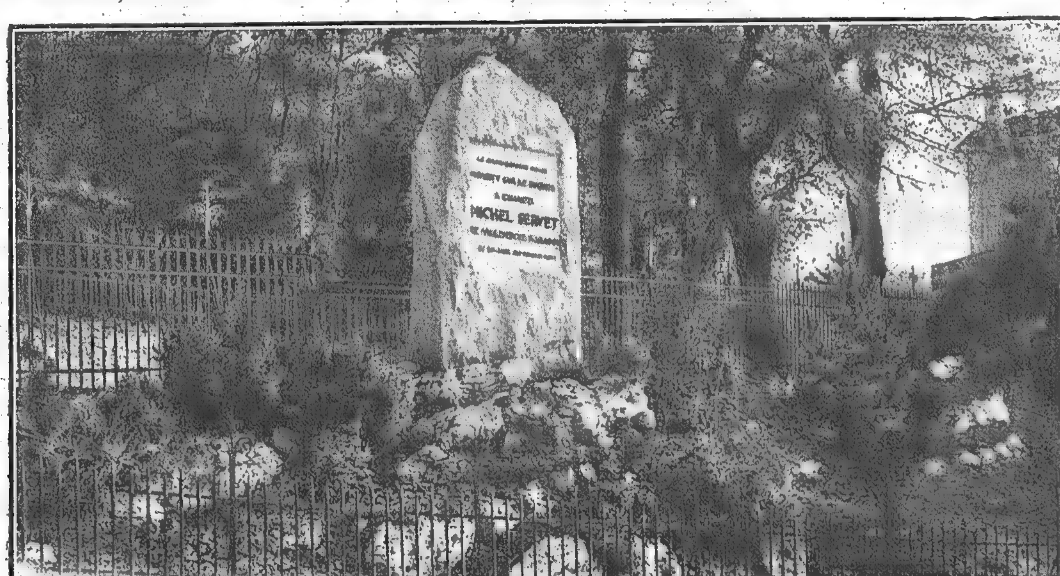
Au musée Velasquez, à Madrid, se trouve la statue de Servet assis, méditant une des leçons d'anatomie, d'astrologie ou de mathématiques qu'il fit à Toulouse ou à Paris (fig. 2), mais le grave professeur que nous montre cette statue solennelle n'évoque que bien imparfaitement l'homme extraordinaire, théologien, hébraïsant, imprimeur, géographe, astrologue et même médecin que fut Michel Servet (1).

A Paris, dans le monument de Jean Baffier (fig. 1), Servet est figuré sur son bûcher dans une attitude très



Monument de MICHEL SERVET, à Vienne (Isère). (Fig. 3).

(1) Nous devons deux des figures à l'obligeance de notre confrère *Espana Medica*, qui a publié l'an dernier une intéressante conférence du docteur P. Royo Villanova sur Michel Servet.



Monument expiatoire du supplice de MICHEL SERVET, à Genève (Fig. 4).

LES MONUMENTS MÉDICAUX (*Suite*)

comparable à celle d'Étienne Dolet, lui aussi brûlé, victime des passions religieuses.

A Vienne, dans le Dauphiné, un monument plus important lui a été élevé l'an dernier. Dû au ciseau du sculpteur dauphinois, Joseph Bernard, il représente Servet sur un bûcher. Sur le piédestal de la statue que n'accompagne aucune inscription, deux groupes rappellent des épisodes de l'existence de Michel Servet (fig. 3).

L'inauguration de ce monument fut l'occasion d'une imposante cérémonie où le professeur Ch. Richet, qui a tant fait pour bien mettre en lumière la découverte de Servet, fit ressortir avec éloquence le caractère génial de cette découverte.

Enfin à Genève, un monument expiatoire a été élevé, non loin de l'endroit où Michel Servet fut brûlé, victime de ce qu'on a appelé un assassinat juridique. Et ce monument, dans sa simplicité voulue, n'est pas le moins émouvant de ceux qui rappellent l'histoire de Michel Servet (fig. 4).

Ainsi tous ces monuments montrent surtout en Servet la victime de l'abominable supplice de Champel. Son œuvre théologique, pour laquelle il fut condamné, est pourtant tombée dans le plus légitime oubli. Seule la page qui établit l'existence de la circulation pulmonaire reste immortelle parce qu'elle consacre, dit justement Ch. Richet, une vérité scientifique. Encore serait-elle restée ignorée si deux exemplaires de son livre, dont celui de la Bibliothèque nationale (qui porte les traces du feu), n'avaient pas échappé au bûcher!

L. P.

MÉDECINE ET POÉSIE

UN MÉDECIN POÈTE

(A propos d'un livre récent)

Depuis Gilles de Corbeil, attaché en 1215 à la personne de Philippe-Auguste et qui écrivit en vers latins, plusieurs traités de médecine, nombreux sont les médecins qui s'exercèrent à la poésie. Dans son *Parnasse médical français*, paru en 1874, le Dr Chéreau avait pu en grouper plus de cinq cents, à commencer par Thomas Bartholin (1669), et avant lui un médecin lyonnais, Étienne Sainte-Marie avait dans une *Dissertation sur les médecins-poètes* (1825) célébré « l'alliance qui s'est toujours formée entre la médecine et la poésie. »

Les médecins ont abordé tous les sujets, ceux qui sont étrangers à leur art et ceux qui ont cet art pour objet. Ce ne sont pas toujours ces derniers qui sont les plus intéressants car, comme le remarque le Dr P. Aubert (1), l'horizon de la médecine, si étendu qu'il soit, est plus restreint que celui de l'ensemble des connaissances, des aspirations et des sentiments humains. L'œuvre poétique du Dr Henry Cazalis, qui, sous le nom de Jean Lahor, a marqué sa place parmi les grands poètes de ces dernières années, si elle montre la haute culture littéraire de son auteur, n'a rien de directement médical. Sans avoir une aussi grande portée, les *Sonnets du Docteur*, de notre confrère G. Camuset, sont depuis des années restés classiques et rentrent plus directement dans le cadre des poésies médicales. Outre ces deux noms qui, à des titres très différents, méritent de rester parmi ceux des médecins poètes, bien d'autres sont venus se joindre à la galerie réunie par Chéreau.

Le Dr Aubert, qui appartient à la région lyonnaise, rappelle que Lyon a compté bien des médecins poètes depuis Symphorin Champier, dont le professeur Teissier rappelait récemment la curieuse figure. A Charles Spon, Marc-Antoine Petit, Claude Bernard, le Dr Aubert ajoute les noms des Drs Levrat-Perrotin, Passot, Alexis Chavanne, Antoine Sabattier, auteurs de volumes de vers à plus d'un titre intéressants, sans oublier le professeur J. Renaut qui a publié récemment ses *Ombres colorées*, sous le pseudonyme de Sylvain de Saulnay.

A ces noms, on doit joindre maintenant celui du Dr Aubert qui, dans un volume très varié et toujours intéressant, a réuni un ensemble de poésies, susceptibles de plaire à ses confrères et dont beaucoup mériteraient d'être citées. Il souhaite au médecin :

> Au chef un cerveau fier et libre,
> En la poitrine, un cœur qui vibre,
> Un abdomen en équilibre
> Des muscles à vaillante fibre.

Et dans une série de courtes poésies fait allusion à bien des questions médicales. Citons ici celle toute d'actualité où il évoque *Le Chirurgien*.

LE CHIRURGIEN

> Le chirurgien unit prudence et hardiesse ;
> A soulager les maux, se donnant tout entier,
> Au-dessus de l'argent il place son métier,
> Heureux mélange d'art, de science et d'adresse.
>
> Et pourtant, quelquefois, en justice on l'adresse,
> Alors que, s'engageant dans un mauvais sentier,
> Le client à ses frais veut devenir rentier,
> Et vise à s'enrichir aux frais de la princesse.
>
> Et l'assisté gratuit lui lance son pavé,
> Invoquant un méfait plus ou moins mal prouvé :
> Péril d'anesthésie, oubli d'une compresse.
>
> C'est déjà d'un bel art d'être guéri pour rien,
> Mais c'en est bien le comble, et sujet d'allégresse,
> A qui sait prendre en plus de l'or au chirurgien.

Dans d'autres, c'est le *Vieux médecin*, c'est le *Médecin praticien* qu'il définit en termes heureux. Ailleurs il trace le tableau du malade hydropique :

> Déjà depuis un an il se sent essoufflé.
> En vain le bon docteur sur l'ordonnance étale
> Caféine et muguet, strophante ou digitale,
> Le pauvre patient n'en a pas moins enflé.
>
> On l'a vêtu de laine, on l'a déchloruré,
> Mais le mal, jour par jour, suit sa marche fatale,
> Et la table est un vrai supplice de Tantale
> Car d'aliments sans sel le cœur est saturé.

Citons encore l'*Entéroptose* où les mérites de la sangle de Glénard sont justement décrits, et *le Cheval*, poésie tout à l'honneur des sérums thérapeutiques.

ENTEROPTOSE

> Au rein qui flotte
> Maître Glénard
> Pose avec art
> Sangle et pelote.
>
> Femme pâlotte,
> Lors, sans retard,
> Va, trotte et part.
> Rien ne ballotte.

(1) Dr P. AUBERT. Sonnets et vers du Docteur. A. Rey, édit. à Lyon et Maloine à Paris.

MÉDECINE ET POÉSIE *(Suite)*

Quel appareil !
Autre pareil
Ne se voit guères.

Souple lien,
De nos viscères
Ferme soutien.

LE CHEVAL

Buffon, en mots pompeux, dit, parlant du cheval :
« La plus noble conquête
Que l'homme ait jamais faite
Est celle de ce fier et fougueux animal. »

Et pourtant, le progrès, lui créant maint rival,
Prépare sa défaite,
Sa mise à la retraite,
Devant l'essor croissant des moteurs en métal.

Mais son sang toujours pur, généreux et utile,
En ressources fertile,
Lui maintient à jamais prestige et décorum.

Peste, venins, virus, tétanos, diphtérie,
Vaincus par son sérum,
Le proclament encor sauveur de la patrie.

Mais il faudrait citer tout le volume. Bornons-nous à signaler encore quelques autres pièces comme *Soutiens du cœur* et *Alma mater* où l'auteur rappelle alertement les étapes de la vie du médecin.

SOUTIENS DU CŒUR

Avez-vous quelquefois pris garde à la beauté
Des plantes qui, chez nous, sont cardio-toniques,
Qui, dans les cas aigus ou les formes chroniques,
S'offrent pour soutenir notre cœur démonté?

Elles mêlent la grâce à l'efficacité.
Deux empruntent leur force aux sources granitiques
D'autres à nuls terrains ne sont antipathiques,
Et toutes vont s'unir pour rendre la santé.

Hors pair, et bien à part, classons la digitale,
Son port et sa splendeur, sa pourpre qui s'étale ;
Près d'elle, au même sol, les champs d'or du genêt.

Plus humble, la charmante adonide vernale,
Dans les bois, l'odorant et gracieux muguet,
Tout est cueilli quand vient la saison automnale.

ALMA MATER

Au sein de l'alme Faculté,
De la jeune Université
Qui distille un lait salutaire
De science et devoir austère,
J'ai tété.

Aux premiers temps de liberté,
J'ai peut-être bien déserté,
Pour quelques fugues à Cythère,
Ma nourrice universitaire
J'ai chuté.

Puis, au plaisir ayant goûté,
J'en ai senti la vanité,
Sans vivre comme au monastère,
J'ai raffermi mon caractère.
J'ai lutté.

A mes examens accepté,
Pour ma thèse, fort bien noté,
Du parchemin propriétaire,
De Lyon dans mon coin de terre
J'ai sauté.

Là, bien et dûment patenté,
Automne, hiver, printemps, été,
Je prescris tisane et clystère.
D'être utile en mon ministère
J'ai tenté.

On n'est pas toujours en gaîté.
Du médecin la pauvreté
Pour personne n'est un mystère.
De la vie âpre et solitaire,
J'ai tâté.

Jusqu'au jour heureux et fêté
Où, par un frais minois tenté,
Devant maire, curé, notaire,
Mon vieux froc de célibataire
Fut jeté.

Ici donc, tout réconforté,
Je viens boire à votre santé
D'un cœur jeune et que rien n'altère
Peut-être aurais-je dû me taire.
J'ai chanté.

Le Dr Aubert offre au lecteur des poésies très variées : ses *Sonnets gastronomiques*, ses *Triolets à la douzaine*, ses quatrains distraient par leur variété et leur agréable facture. Et son livre offre à la fois les deux variétés de poésies que nous rappelions au début de cet article : les unes, que nous avons surtout citées, d'ordre médical, les autres, étrangères à notre art ; mais, faisant mentir la division que lui-même proposait, le Dr Aubert a su rendre les unes aussi agréables que les autres et il n'est pas sans charme de le voir versifier certaines prescriptions courantes, comme celles que nous citons en terminant, et que le Dr Jacquet contresignerait volontiers, sur la tachyphagie et la tachydypsie.

TACHYPHAGIE

Manger trop et manger trop vite
Ne font point un bon estomac.
Deux choses qu'il faut qu'on évite,
Manger trop et manger trop vite,
Réglons-nous quand on nous invite
A quelque festin de primat.
Manger trop et manger trop vite
Ne font point un bon estomac.

TACHYDYPSIE

Boire trop ou boire trop vite
Ne vaut pas mieux que trop manger.
Il importe donc qu'on évite
De trop boire et boire trop vite.
Réglons la soif qui nous invite,
Les deux n'allant pas sans danger,
Boire trop ou boire trop vite
Ne vaut pas mieux que trop manger.

P. L.

TECHNIQUE HÉMATOLOGIQUE

RECHERCHE DU SANG DANS L'URINE

Par Maurice VILLARET

Chef de clinique adjoint à la Faculté de médecine de Paris.

La recherche et la caractérisation du sang dans l'urine constituent un problème qui se pose fréquemment en clinique et dont la solution pratique présente le plus haut intérêt. Les procédés usités pour atteindre ce but peuvent être classés en trois groupes suivant, qu'ils empruntent leur principe à des moyens d'exploration d'ordre physique, chimique ou microscopique.

I. — Méthodes physiques.

Les procédés d'ordre physique destinés à déceler le sang dans les urines se résument à des notions colorimétriques et spectroscopiques, notions d'ordre général dont nous ne noterons que les applications spéciales à l'étude des *hématuries* et des *hémoglobinuries*.

a. ***Aspect macroscopique et coloration des urines sanglantes.*** — L'aspect des urines sanglantes peut varier suivant la quantité de sang ou d'hémoglobine contenue à leur intérieur. On peut observer tous les degrés dans leur teinte, depuis les urines ayant conservé leur couleur ordinaire, ou simplement fumées, jusqu'au bocal d'aspect rutilant ; l'urine peut être, d'autre part, rouge ou brune selon que le sang lui est mélangé depuis peu ou depuis longtemps, c'est-à-dire suivant la cause de l'hématurie. Il est utile, au point de vue séméiologique, de noter, dans ces cas, s'il y a ou non un dépôt dans le vase.

1° **Urines sans dépôt.**— Si l'urine possède une coloration uniforme, homogène, si elle apparaît légèrement trouble ou semblable à du bouillon de bœuf, il s'agira vraisemblablement d'une *néphrite subaiguë* ou d'une *hémoglobinurie*, que caractériseront les recherches spectroscopiques et miscrocopiques.

2° **Urines avec dépôt.** — Si l'urine présente, après repos, un dépôt plus ou moins abondant, ce qui est le cas le plus fréquent, on peut observer les différents aspects suivants :

1° Le sang est en petite quantité et mélangé intimement à l'urine ; dans l'épreuve des trois verres, l'intensité de l'hématurie est égale du début à la fin de la miction (Guyon) ; la teinte des urines est brune ou noire, leur aspect trouble, semblable à de la lavure de chair ; on y observe de petits caillots fibrineux, arrondis, cylindriques, conservant la forme des uretères, et, si l'hématurie est faible, une poussière brunâtre. *L'hématurie est d'origine rénale.*

2° Le contenu du bocal est rouge vif ; on y trouve des caillots volumineux ; l'hématurie est plus prononcée à la fin de la miction (Guyon) ; l'urine est souvent alcaline et purulente. Il s'agit d'une *hématurie vésicale.*

Celle-ci variera suivant sa cause. Un dépôt constitué par du sang pur ou mélangé de pus révèle une *cystite subaiguë.* Un dépôt glaireux, très adhérent au vase, d'une coloration rouge assez vive due à une multitude de stries sanglantes, une urine surnageante à peine teintée doivent faire penser à une *cystite aiguë.* Un dépôt glaireux, avec une couche de sang pur et une urine sus-jacente rouge, signifie que le mélange s'est fait tardivement, comme dans la *cystite calculeuse* ou l'*irritation vésicale par un explorateur.* La partie inférieure de l'urine elleest- formée par des sortes de caillots, des fragments friables de dimensions variables, d'aspect framboisé ou papilliforme, sa partie supérieure est-elle franchement rouge ? on doit soupçonner la *cystite néoplasique.* Enfin des urines noires et dégageant une forte odeur de gangrène indiquent l'existence d'une *cystite putride,* liée ou non à une tumeur ;

3° Le sang n'apparaît que dans les dernières gouttes de la miction. Il s'agit vraisemblablement d'une *hématurie d'origine prostatique* (tuberculose, cancer ou hypertrophie simple de la prostate).

4° Le sang ne se montre ou ne prédomine que dans le premier verre, au moment de l'émission : l'*hématurie est d'origine urétrale,* qu'elle soit traumatique ou blennorragique.

5° Enfin, ces causes éliminées, il faut penser aux *hématuries parasitaires.* Celles-ci surviennent par accès et sous forme de caillots, comme dans la bilharzie. Elles ressemblent à du chocolat au lait, comme dans l'hématochylurie intertropicale due à la filaria Bancrofti, et, si on recueille ces urines dans un verre à expérience, il se forme en une demi-heure un petit caillot plus ou moins volumineux et rosé flottant dans un liquide laiteux intermédiaire à deux autres couches : une pellicule crémeuse à la surface, un sédiment rougeâtre au fond, contenant les embryons.

Nous donnons ces notions de colorimétrie clinique sous toutes réserves, car il faut bien avouer que souvent leur application pratique se trouve en défaut ; elles doivent être subordonnées à d'autres explorations cliniques, telles que les catéthérismes urétral ou urétéral.

b. ***Caractères spectroscopiques des urines sanglantes.*** — La caractérisation spectroscopique d'une urine hématique ou hémoglobinurique se fait par les procédés habituels ; elle a la même signification et la même valeur que pour le sang propprement dit. On constate l'existence des deux raies de l'oxyhémoglobine, ces raies devant donner naissance à la bande de Stokes si l'on fait agir un agent réducteur, qui transforme l'oxyhémoglobine en hémoglobine. D'ailleurs, très souvent l'oxyhémoglobine ne donne pas les deux bandes d'absorption caractéristiques, et, en particulier, on observe fréquemment leur disparition un temps variable après l'émission, lorsque les urines contiennent peu d'oxyhémoglobine.

II. — Méthodes chimiques.

En raison de leur apparente simplicité, on a tendance souvent, en clinique, à borner la recherche du sang urinaire à des procédés chimiques, bien qu'ils soient loin de présenter les caractères de sûreté et de spécificité qu'on leur prête.

La plupart des méthodes chimiques préconisées reposent sur l'emploi d'un réactif approprié, susceptible de donner des colorations diverses sous l'influence oxydante du sang additionné d'eau oxygénée.

a. — ***La réaction de Kastle-Meyer*** est la plus employée. Elle repose sur la constatation suivante : lorsqu'on réduit par l'hydrogène naissant une phtaléine, corps à fonction lactonique, cette dernière perd sa fonction lactone et donne un composé à fonction acide appartenant au groupe des phtalines ; inversement, sous l'influence de certains oxydants, la phtaline formée donne à nouveau la phtaléine originelle.

Le réactif peut se préparer en utilisant une des deux formules suivantes :

	Phtaléine de phénol...........	2 grammes
	Potasse caustique..............	20 —
	Zinc pulvérisé..................	10 —
	Eau distillée.....................	100 cent. cubes
ou bien :	Phtaléine de phénol..........	2 grammes
	Lessive de soude...............	50 cent. cubes
	Zinc pulvérisé..................	10 —
	Eau distillée.....................	50 —

TECHNIQUE HÉMATOLOGIQUE (*Suite*)

On chauffe doucement à l'ébullition, jusqu'à ce que le liquide, d'abord rouge vif, devienne absolument incolore ; on filtre bouillant et on conserve, en présence d'un fragment de grenaille de zinc, dans un flacon hermétiquement fermé. La moindre quantité de phtaléine formée par oxydation fait apparaître une belle coloration rouge.

Kastle produisit cette réaction tout d'abord avec le peroxyde de plomb, le permanganate de potasse, puis les oxydases végétales, enfin, en 1907, avec le sang et les tissus animaux. Après Kastle, Meyer a employé ce réactif pour la recherche du sang en clinique, d'où le nom de réaction de Meyer qu'on lui donne communément. Enfin Deléarde et Benoît (1908) l'ont signalée comme un procédé infaillible en ce qui concerne l'examen du sang dans les urines.

Pour pratiquer la réaction, Deléarde et Benoît conseillent de verser successivement et sans agiter, dans un tube à essai, 2 centimètres cubes d'urine, 1 centimètre cube du réactif et II à III gouttes d'eau oxygénée à 12 volumes : si l'urine contient du sang, on obtient en deux minutes au maximum une coloration variant du rose au rouge foncé, suivant la quantité d'hémoglobine.

Malheureusement de nombreuses objections n'ont pas tardé à se formuler contre cette réaction. En premier lieu, elle ne paraît pas spécifique, puisque Kastle a pu la déterminer avec de nombreux corps oxydants, puisque Labat (1908) et Telmon l'ont obtenue avec l'eau distillée, puisque enfin on l'a vue se produire avec le perchlorure de fer, le sulfate de cuivre (Labat), les eaux de Breuil, de Vichy et de Châtel-Guyon, le bicarbonate de soude, le sulfate de magnésie, le bromure et le chlorure de potassium, le phosphate de soude, le chlorure de sodium et même la salive, le suc gastrique et les matières fécales (Sartory, 1911). En second lieu, si cette réaction est d'une exquise sensibilité en solution aqueuse puisqu'elle a pu déceler du sang dilué au 1/100 000 (Albarran et Heitz Boyer, 1909) et même au millionième (Delearde et Benoît), par contre Labat (1908), Telmon et Sardou (1910) ont montré que certaines urines de densité élevée, bien que contenant indéniablement du sang, ne donnent pas de résultat positif; c'est ainsi que Labat (1910), examinant 124 urines contenant de nombreuses hématies décelables au microscope, ne trouva la réaction de Kastle-Meyer que dans 32,25 p. 100 des cas ; des résultats semblables ont été obtenus par Feuillée et Fleig.

Pensant que les urines pouvaient contenir parfois des substances gênant la réaction, Telmon a proposé de la modifier en ajoutant à 3 centimètres cubes d'urine 3 centimètres cubes d'alcool à 90° renfermant 2 p. 100 d'acide acétique. Il est certain que, dans ces conditions, la coloration obtenue est plus rapide et plus stable (Fleig), soit que l'alcool acétique agisse comme agent de dilution sur des urines trop concentrées, soit qu'il provoque l'hémolyse des globules rouges en suspension et la production d'hémoglobine ou même d'hématine, qui renforcent la réaction (Labat), soit encore que les mercaptans, substances gênantes, soient transformés en mercaptals sous l'influence de l'aldéhyde dérivé de l'alcool oyxdé (Derrien, 1911). Malheureusement, ainsi modifiée, la réaction est devenue trop sensible et se produirait même lorsque les urines sont absolument normales (Labat, Fleig, 1910). Elle ne peut donc fournir qu'une notion de présomption, et non de certitude (Denigès, 1910).

b. Guiart et Grimbert (1912) proposent, en conséquence, de compléter la recherche du sang par les **diverses réactions suivantes.** On acidule 50 centimètres cubes d'urine avec 1 centimètre cube d'acide acétique. On l'agite ensuite avec 25 centimètres cubes d'éther, qui se colore par l'hématine ainsi formée et qui, séparé par décantation, donne au spectroscope les bandes de l'hématine en solution acide. Mélangée avec quelques centimètres cubes de soude étendue et une goutte de sulfhydrate d'ammoniaque, cette solution éthérée se teint en rouge brun et donne le spectre de l'hémochromogène ; additionnée au 1/5 de *teinture de gaïac fraîchement préparée* (racine de gaïac purifiée, 2 grammes, alcool à 95°, 50 grammes) puis de II gouttes d'eau oxygénée à 12 volumes, elle se colore en bleu ; évaporée en présence d'une trace de chlorure de sodium, elle donne des cristaux d'hémine ou de chlorhydrate d'hémine; enfin, si on ajoute à cette solution 1/5 de son volume de *teinture de benzidine* (benzidine, 0gr,10—alcool à 95°, 5 grammes) et II gouttes d'eau oxygénée à 12 volumes, il se produit une superbe teinte bleue. (*Réactions de Weber et d'Adler*).

Malheureusement, comme la précédente, comme aussi la réaction à la fluoresceine, l'emploi de la teinture de gaïac et de la benzidine est loin de donner des résultats absolument caractéristiques (Bordas, 1910).

c. Le sang peut encore être recherché dans l'urine par le **procédé de Florence.** Dans cette réaction, on additionne l'urine du réactif suivant :

Solution saturée d'acide picrique.	100 cent. cubes.
Acide citrique..................	1 gramme.

Le précipité rouge brun, obtenu si l'urine contient du sang, est recueilli sur un filtre, lavé avec un peu d'eau et déposé sur une lame avec une goutte de solution de chlorure de sodium au millième ; on évapore à sec, on ajoute quelques gouttes d'acide acétique cristallisable et on recouvre la préparation d'une lamelle ; on chauffe doucement à 60° et on recherche au microscope les cristaux d'hémine, bruns, allongés, ou *cristaux de Teichman.* Cette réaction, que possède une valeur aussi rigoureuse que la spectroscopie, constitue une méthode encore beaucoup plus sensible que cette dernière. Positive, elle permet de conclure certainement à la présence d'hémoglobine. Malheureusement elle est d'une exécution extrêmement délicate et ne réussit qu'une fois sur huit environ. On peut la compléter en lavant à fond le reste du précipité, en le dissolvant dans une solution étendue de potasse et en l'additionnant de deux gouttes de sulfhydrate d'ammoniaque ; on constate alors le spectre très net de l'hémochromogène.

En résumé, on voit que la plupart de ces procédés chimiques, et il importe qu'une telle notion soit mieux connue du praticien, ne possèdent par eux-mêmes qu'une valeur fort relative et doivent s'appuyer sur des constatations plus précises, d'ordre spectroscopique et surtout cytologique.

III. Méthodes cytologiques.

La cystoscopie urinaire constitue, somme toute, le meilleur procédé pour déceler le sang dans une urine suspecte.

a. ***Technique de l'examen cytologique des urines.*** — Les urines seront prélevées avec la plus grande propreté, après un lavage rigoureusement aseptique du gland et du méat, chez l'homme, de la vulve, chez la femme. Les bocaux destinés au recueillement doivent être bien nettoyés. Dans certains cas, le cathétérisme urétral ou même urétéral est indiqué, lorsqu'on veut procéder à un examen cytologique exclusif de l'urine vésicale ou rénale, et surtout de la miction d'un seul rein, en parti-

TECHNIQUE HÉMATOLOGIQUE *(Suite)*

culier en ce qui concerne le diagnostic et le pronostic de la tuberculose rénale.

L'urine étant éminemment fermentescible, et son altération entraînant des modifications profondes dans les caractères du dépôt, il convient de pratiquer l'examen cystoscopique immédiatement après la miction, ou, tout au moins, d'ajouter à l'urine, bien mise à l'abri de l'air, 0,10 p. 1000 d'oxycyanure de mercure, 5 grammes p. 1000 de formol du commerce ou bien encore quelques gouttes de chloroforme.

b) On peut recueillir les éléments cellulaires de l'urine soit par *le repos*, la sédimentation simple donnant d'utiles renseignements sur l'abondance, l'aspect et la densité du dépôt, mais, par contre, demandant un assez long espace de temps et entraînant, par cela même des altérations cytologiques diverses, soit par la *filtration* et la prise du résidu avec une pipette, procédé peu recommandable, soit surtout par la *centrifugation*, qui est plus rapide et n'a qu'un défaut, c'est de ne pas donner une idée absolument exacte sur la proportion des cellules contenues dans l'urine. Pour centrifuger une urine, on aspire, à l'aide d'une pipette, dans la partie inférieure du bocal, où le dépôt a commencé à se former, une certaine quantité de liquide qu'on dépose par parties égales dans chacun des tubes effilés d'un centrifugeur, ou bien plutôt, surtout lorsque l'urine contient peu d'éléments, dans le bol d'un appareil électrique, qui peut contenir 300 à 500 centimètres cubes à la fois. Il sera parfois utile, avant cette opération, d'acidifier légèrement et de chauffer à 40° l'urine, de façon à éviter la précipitation de sels susceptibles de gêner l'examen cytologique. Toutefois il est un cas où la centrifugation n'est pas indiquée, c'est lorsqu'on veut rechercher les cylindres : la sédimentation ou bien encore l'agglutination le long de fils trempés dans l'urine (Pehu) sont alors plus indiqués, car ces procédés ne traumatisent pas les cellules.

c) Le liquide une fois décanté et le culot obtenu, on pourra l'examiner après ou sans coloration préalable.

1° L'*examen sans coloration* se pratique de la façon suivante : On dissocie le sédiment par agitation dans le liquide résiduel ; on le recueille à l'aide d'une pipette effilée ; on le dépose sur une lame ; on le recouvre d'une large lamelle et on explore immédiatement avec un faible grossissement, puis avec un objectif 7 et un oculaire 1 de Vérick, en diaphragmant légèrement. Cet examen doit être complété, dans certains cas, par l'observation à l'aide de l'éclairage obscur, *à l'ultra-microscope*, qui pourra révéler d'une façon frappante les leucocytes, les hématies et les cylindres, même lorsque ces éléments sont en partie détruits.

2° L'*examen à l'aide de colorations vitales* varie suivant les auteurs. On peut ajouter une goutte *de solution iodo-iodurée de Lugol* à une goutte du dépôt encore humide, et recouvrir le tout d'une lamelle : les leucocytes offrent un aspect jaunâtre, avec des granulations plus foncées les distinguant facilement des cellules épithéliales ; les hématies ne sont presque pas colorées ; les cylindres sont très apparents (Deguy et Guillaumin). On peut encore employer, de la même façon, *la solution aqueuse d'éosine faible* ou *d'acide osmique* à 1. p. 100 qui, au bout de quelques heures de contact, colore les globules de graisse en brun ; *le Sudan III*, en solution alcoolique à 1 p. 100, remplit le même but. Gombault, Castaigne, Marcel Labbé et Léon Bernard recommandent, une fois le culot recouvert de la lamelle, de déposer de chaque côté de celle-ci une gouttelette très fine de *bleu de méthylène* en solution aqueuse à 1 p. 100 ; la matière tinctoriale pénètre par capillarité et colore en cinq minutes les éléments cellulaires : les noyaux sont fortement teintés en bleu ; les granulations protoplasmiques prennent le réactif moins fortement ; seules les hématies ne sont pas colorées, sauf quand elles sont très altérées ; on examinera les préparations avec l'immersion, et non avec un objectif sec qui ne donne pas assez de transparence et de grossissement. Pour l'*étude des cylindres*, Bard et Pehu, Castaigne et Rathery conseillent de recueillir 50 centilitres d'urine décantée et d'y ajouter, dans un verre à pied, quelques gouttes d'une solution colorante très concentrée ; on laisse à la glacière pendant plusieurs heures, à l'abri de l'air, on décante, on aspire le dépôt avec une grosse pipette, on dépose les gouttes sur lame, on les recouvre d'une lamelle et on examine immédiatement. Pour la même recherche, on peut encore prélever avec une pipette un centimètre cube du sédiment, le verser dans un tube à essai, puis le mélanger à partie égale avec une solution d'acide osmique à 1 p. 100 ; quelques heures après, on remplit le tube avec de l'eau distillée, on agite et on laisse de nouveau déposer : une parcelle du sédiment est recueillie sur lame et examinée immédiatement. Cette méthode vitale d'examen des cylindres peut s'appliquer à l'étude des éléments sanguins ; après avoir centrifugé et décanté l'urine, on ajoute au culot du sérum artificiel à 6 p. 1000, additionné d'une goutte de rouge neutre à 1 p. 100 ; on agite dans le tube ou dans une pipette fermée et on centrifuge de nouveau.

3° L'*examen à l'aide de préparations fixées et colorées* possède un avantage sur les méthodes précédentes, c'est qu'on peut conserver le frottis examiné ; mais il a l'inconvénient d'altérer beaucoup plus les éléments, les cylindres en particulier. Deguy et Guillaumin, Bard conseillent de diluer pendant vingt-quatre heures le culot de centrifugation dans une grande quantité de liquide fixateur de Hayem (eau distillée pur : 200 grammes, chlorure de sodium : 1 gramme, sulfate de soude pur : 5 grammes, bichlorure de mercure : 0 gr,50), ou bien dans le formol à 10 p. 100, en agitant souvent avec une baguette de verre, puis de laver le sédiment à deux ou trois reprises dans l'eau distillée, ou plutôt à l'eau salée physiologique (Bard), en centrifugeant et en décantant de nouveau chaque fois ; on prélève ensuite une goutte du culot ainsi fixé, qu'on dépose dans une goutte de glycérine, qu'on colore à l'éosine, au bleu de méthylène ou au Sudan-hématoxyline (Cohn), et qu'on lutte à la paraffine ; on peut encore recouvrir d'un peu de liquide de Farant, dont la formule est la suivante :

Gomme arabique..........................	Parties égales.
Glycérine..........................	
Solution aqueuse d'acide arsénieux à 0,37 p. 100.	

Enfin un procédé souvent employé consiste simplement à sécher et fixer la goutte sur lame, à la colorer, la passer à l'eau et à l'alcool, et la monter dans le baume.

b. *Résultats de l'examen cytologique des urines.* — L'examen cytologique ainsi fait donne, à l'état pathologique, des résultats fort intéressants. Les éléments du sang contenus dans l'urine peuvent être des hématies, des leucocytes, des cylindres, des filaments. Nous ne pouvons ici insister que sur les *hématies*. Elles n'existent dans l'urine qu'à l'état pathologique. Leur présence permet de différencier entre elles l'*hématurie* et l'*hémoglobinurie* qui, comme nous l'avons vu, affectent les

TECHNIQUE HÉMATOLOGIQUE *(Suite)*

mêmes caractères macroscopiques. Plus pâles que ceux du sang, légèrement jaunâtres, à peine visibles, les globules rouges urinaires sont rarement disposés en pile, mais le plus souvent disséminés. Lorsque l'hématurie est d'origine rénale, ils sont parfois animés de mouvements amiboïdes, et peuvent émettre des sortes de boutons qui se détachent par étranglement et forment des granulations légèrement teintées. Leur aspect varie suivant le temps qu'ils ont séjourné dans l'urine et suivant la composition de celle-ci.

Dans l'urine acide, les hématies peuvent se conserver plusieurs jours, tandis qu'elles sont rapidement détruites en milieu alcalin. Dans les urines concentrées elles se rétractent, tandis que dans les urines étendues elles deviennent sphériques et perdent leur hémoglobine. En cas d'hématurie d'origine urétrale ou vésicale, elles sont normales ou légèrement crénelées, tandis que les globules rouges de l'hématurie rénale, dont l'hémoglobine a été dissoute, se présentent sous l'aspect d'anneaux transparents à double contour (ombres d'hématies) ; il s'ensuit que les urines brunes, ne se décolorant pas à la suite de la sédimentation, possèdent des éléments altérés, tandis que les hématuries à sang rouge, redevenant transparentes par le repos, montrent des éléments relativement conservés.

De la destruction des hématies découle la présence. à l'examen microscopique, de cristaux pigmentaires, en particulier d'hématoïdine, fines aiguilles de couleur rouge brun, réunies en houppes, ou plus rarement lamelles rhombiques.

Les globules rouges sont souvent contenus dans des caillots qui, à l'examen histologique, se présentent sous l'aspect soit cruorique, avec un réticulum fibrineux que rend plus net l'action de l'acide acétique, soit de concrétions anciennes, dans lesquelles le réseau fibrineux est devenu granuleux, les hématies se sont dissoutes, la masse entière s'est infiltrée de sels ; le diagnostic est alors parfois difficile à faire avec une fausse membrane ou un débris néoplasique.

La place nous manque pour insister ici sur la signification des leucocytes, des filaments et des cylindres, plus importants d'ailleurs à analyser lors de la pyurie que de l'hématurie.

Si maintenant nous jetons un regard en arrière et si nous faisons l'étude critique des différents moyens destinés à déceler le sang dans l'urine, nous voyons qu'en réalité aucun n'est parfait.

L'observation macroscopique est une méthode grossière et sujette à erreurs. Elle ne permet pas, en particulier, de différencier l'hématurie de l'hémoglobinurie ou même des colorations anormales, d'origine médicamenteuse ou autre.

L'examen spectroscopique n'est, comme nous l'avons vu, d'aucun secours dans certaines urines.

La recherche des cristaux de Teichman constitue un procéd étellement délicat qu'il est presqu'inutilisable en clinique.

La réaction de Kastle-Meyer et ses variantes n'est pas spécifique de l'hémoglobine, et, d'autre part, nous avons vu que les propriétés de celle-ci peuvent être masquées ou atténuées par certaines substances. On ne peut donc attacher à l'heure actuelle beaucoup de confiance à ces méthodes.

La présence de sérine et de globuline n'est pas caractéristique, puisque ces éléments peuvent exister dans l'urine, en dehors de toute hématurie.

Seule la constatation sous le microscope d'hématies, de leucocytes et de cylindres constituera une certitude, à condition d'avoir éliminé certaines causes d'erreur telles que la contamination des urines par le sang des règles.

Lorsque les globules rouges et les cylindres manquent dans l'urine, soit qu'ils soient détruits, soit qu'il s'agisse d'hémoglobinurie, les méthodes non cytoscopiques d'exploration n'auront de valeur réelle que par leur association. La précipitation de l'hoxyhémoglobine au moyen de réactifs appropriés (réactifs picriqués, par exemple), et sa transformation en hématine est le procédé le plus rigoureux si on le fait suivre de l'examen spectroscopique. Accessoirement on tentera la formation de cristaux d'hémine et on pourra pratiquer, en outre, à titre documentaire, la réaction de Kastle-Meyer.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

LES CERTIFICATS MÉDICAUX DÉLIVRÉS AUX EMPLOYÉS DES ADMINISTRATIONS

Par le Dr Maurice PERRIN
Professeur agrégé à la Faculté de Nancy

Il arrive fréquemment que des employés d'administrations de l'État demandent à leur médecin habituel un certificat mentionnant la nature d'une maladie et la durée de l'incapacité qu'elle entraîne.

Et ils demandent que ce certificat soit fait *sur papier timbré*, « parce que, disent-ils, leurs supérieurs hiérarchiques demandent un certificat de médecin assermenté (sur papier libre) ou bien un certificat sur papier timbré si ce certificat est délivré par un médecin non assermenté».

J'ai moi-même pu constater la réalité de cette demande des administrations, en ce qui concerne plusieurs employés des postes. Et de nombreux confrères, surtout parmi les médecins de mutualités qui soignent beaucoup d'employés, m'ont affirmé que cette exigence est constante de la part de certaines administrations.

Il y a là un *abus manifeste* et une ignorance de la loi ; les administrations n'ont pas le droit d'obliger leurs employés à acheter du papier timbré.

En effet, l'article 4 de la loi du 29 mars 1897 est ainsi conçu :

« *Sont exceptés du droit et de la formalité du timbre les certificats de maladie délivrés par les médecins non assermentés, quand ces documents concernent des agents accomplissant un service actif de l'Etat* ».

Et le rapport général de M. Krantz expliquait ainsi cette exemption :

« L'article 4 a pour but d'exonérer les agents des services actifs de l'État d'une formalité onéreuse pour eux et sans grand profit pour le Trésor. A l'avenir les certificats médicaux dont les règlements administratifs exigent la production pourront être établis *sur papier libre, même lorsqu'ils émaneront de médecins non assermentés* ».

Ainsi donc, les médecins et surtout les employés (plus directement intéressés, puisque ce sont eux qui paient le papier timbré) doivent se refuser à obéir au desideratum des administrations. Il convient cependant, pour que le certificat échappe à toute critique, de se conformer à l'usage qui consiste à mettre en tête de son papier, à gauche en haut, à la place du timbre, les mots suivants :

«Loi du 29 mars 1897, art. 4 ».

***

SILHOUETTES MÉDICALES

Dessin original

PAR BILS



LE PROFESSEUR PRENANT

LA MÉDECINE DU PASSÉ

LA SAIGNÉE AU GRAND SIÈCLE

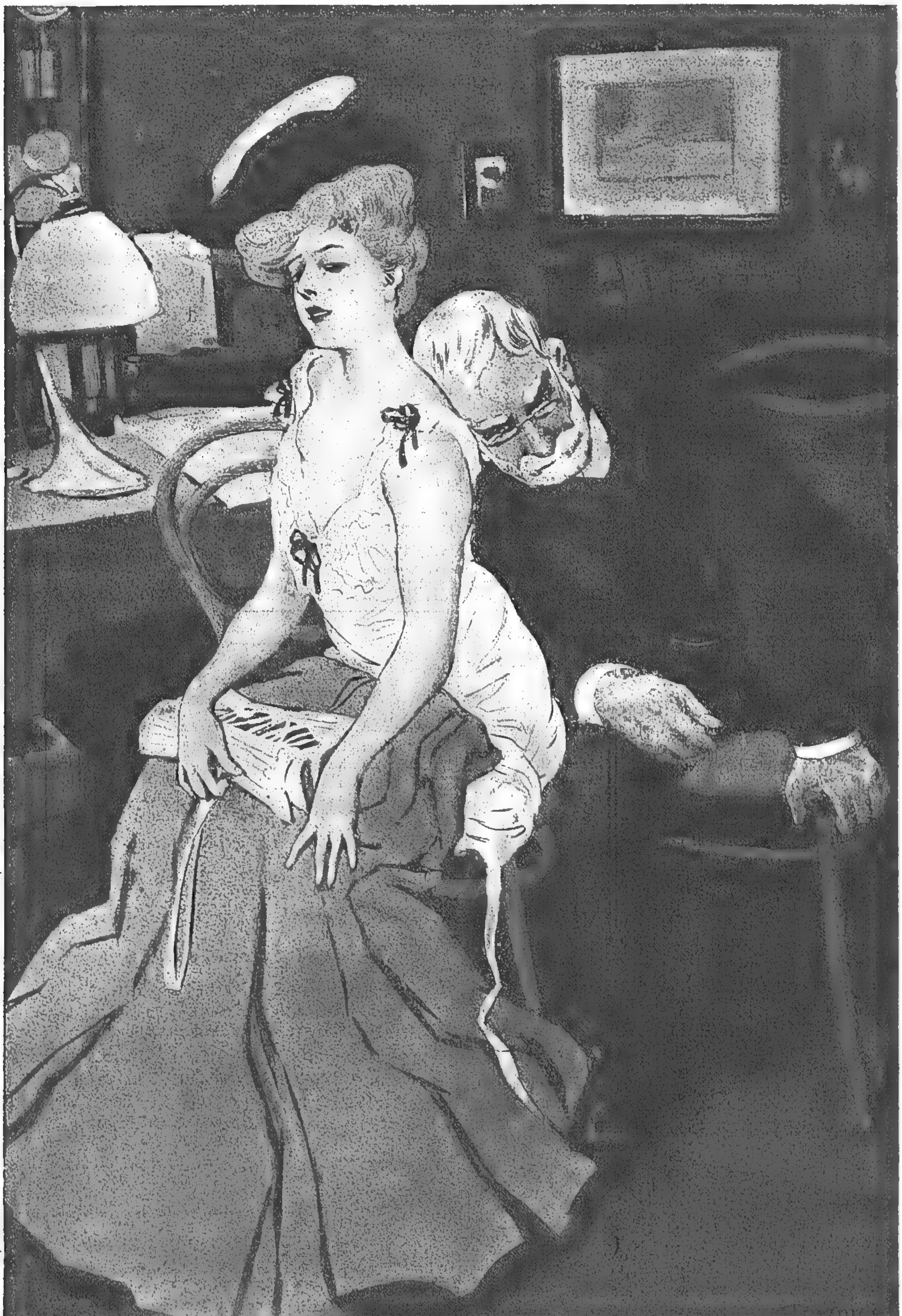


Le Traitement des cors aux pieds par la saignée, des engelures par le lavement, des maux de dents par la purgation.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

L'AUSCULTATION

Par F. V. REZNICEK



Je crois que le Monsieur s'est endormi.

Figure extraite de *Simplicissimus*, reproduite d'après l'ouvrage du Pr HOLLANDER, Karikatur und Satyre in der Medizin.)

DIÉTÉTIQUE

ALIMENTATION DANS LES AFFECTIONS CARDIAQUES

Lésions valvulaires, myocardites, péricardites.

Principes physiologiques du régime. — Les affections cardiaques (endo, myo, péricardites), offrent comme principal danger l'asystolie à laquelle on les voit presque fatalement aboutir.

Pour retarder ou éloigner l'asystolie, il faut éviter tout ce qui peut produire une surcharge fonctionnelle du cœur, ou une altération des principaux viscères, comme le foie et le rein. C'est dire que le régime alimentaire, sans offrir aucune spécificité, doit être aussi peu toxique et aussi peu irritant que possible pour les divers parenchymes. La constipation, qui fatigue et intoxique, doit être empêchée. Les troubles digestifs, qui retentissent si facilement par action mécanique ou par action toxique sur le cœur, seront évités avec soin. Enfin, comme il arrive souvent, au cours des cardiopathies, que l'élimination des chlorures soit imparfaite, le régime devra être peu chloruré.

Prescription du régime. — Le régime qui répond le mieux à ces indications est le régime *lacto-ovo-végétarien hypochloruré.*

Le régime lacté pur n'est point indiqué ici ; il ne peut être, sans inconvénient, suivi durant de longues années ; on le réservera pour les périodes d'asystolie.

Le régime mixte, riche en viande, est mauvais parce qu'il constipe, irrite les reins, le foie, et démasque avant l'heure une méiopragie fonctionnelle de ces organes. Toufefois, dans les cardiopathies bien compensées, et chez des sujets jeunes, une petite quantité de viande pourra être autorisée, au repas de midi.

Le régime se **composera principalement** de :

Lait et laitages, fromages frais, crêmes.
Œufs peu cuits.
Légumes secs et légumes verts, salades.
Céréales, farines, pâtes alimentaires, riz, pommes de terre.
Fruits crus et cuits, confitures.
Pain, biscuits, entremets.

On y **pourra adjoindre :**

Un peu de viande, rouge ou blanche, de boucherie, de volaille, de porc, de poisson : bouillie, rôtie ou grillée.

Seront interdits :

Viandes noires, gibier, surtout gibier faisandé.
Crustacés, mollusques.
Conserves de viande ou poisson, viandes marinées, saumures, choucroute.
Fromages forts.
Bouillon de viande, extraits de viande.
Épices, sauces fortes.

Sel. — Les aliments seront *peu salés ;* 5 à 6 grammes de sel par jour doivent suffire. Comme le brightique, le cardiaque pourrait saler lui-même les mets cuits sans sel. A ce régime hypochloruré constant, Vaquez et Digne ajoutent une cure mensuelle de quatre jours de déchloruration stricte.

Nombre des repas. — Le régime se composera de trois ou quatre repas par jour, peu abondants, de façon à ne point surcharger le tube digestif et à éviter absolument la suralimentation. Celle-ci serait doublement dangereuse : par la dyspepsie qu'elle provoque et par l'obésité qui est une grande cause d'affaiblissement du cœur.

Le repas du soir sera surtout très léger, sans viande, de façon à ne pas exiger une longue digestion et à ne pas entraver le sommeil.

Boissons. — Comme boissons, on prescrira : l'eau pure, les eaux diurétiques d'Évian, de Thonon, etc., ou les eaux très légèrement minéralisées et gazeuses de Vals, Pougues, Saint-Galmier.

La bière, le cidre, les vins blancs et rouges sont permis, à moins de contre-indication spéciale résultant de la dyspepsie, mais toujours à petite dose : un verre à Bordeaux de vin, ou un grand verre de bière ou de cidre seulement à chaque repas.

Les extraits de malt, de jus de raisin frais stérilisés sont utiles pour lutter contre la constipation.

Les infusions chaudes de tilleul, de camomille, de feuilles d'oranger, de queues de cerises, etc., sont d'excellentes boissons de repas chez les dyspeptiques. Le café, le thé ne seront pris qu'à faibles doses, en surveillant leurs effets ; on les interdira chez les cardiaques souffrant de palpitations.

Les cardiaques doivent-ils boire peu ou beaucoup ? C'est là une question qui a été très discutée. On sait que Œrtel base sur la réduction des boissons et sur l'exercice progressif son régime des cardiaques ; mais il faut bien remarquer que ce régime vise surtout le traitement du cœur des obèses.

Certains auteurs craignent, avec des boissons abondantes, d'augmenter la masse sanguine et la pression vasculaire et, par suite, de fatiguer le cœur. Cette crainte n'est justifiée que chez les cardiaques en asystolie, faisant de la rétention chlorurée ; car, dans ce cas, les chlorures retenus retiennent à leur tour de l'eau. Quand le rein fonctionne bien et que les chlorures ne sont point retenus, l'eau des boissons s'élimine très rapidement et il n'en résulte point d'hypertension artérielle permanente.

Comme, d'autre part, les boissons favorisent l'expulsion des déchets organiques et lavent les reins, il y a avantage à les permettre assez abondantes. On les fera prendre de préférence en dehors des repas, car l'élimination se fait alors plus rapidement.

Enfin le traitement des cardiopathies et même des états hyposystoliques par la réduction des liquides, suivant la méthode de Karell, ne m'a point donné de résultats remarquables, dans les cas où je l'ai essayé.

En résumé, la question de la quantité des boissons chez les cardiaques me paraît dominée par celle de l'élimination des chlorures. Quand le cardiaque élimine bien les chlorures et qu'on a la précaution de le maintenir à un régime hypochloruré, il peut se permettre de boire à haute dose sans inconvénient pour son cœur.

Dans le cas contraire, la rétention chlorurée s'accompagne de rétention aqueuse, et les boissons abondantes hâtent, peut-être, l'apparition de l'asystolie.

(1) Extrait de l'ouvrage *Régimes Alimentaires,* par le Dr Marcel Labbé (Bibl. de Thérapeutique Gilbert et Carnot).

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

TRAITEMENT DE LA CHLOROSE

S'assurer, avant de commencer le traitement, qu'il ne s'agit pas d'une pseudo-chlorose ou d'une anémie symptomatique (tuberculose, syphilis acquise ou héréditaire, rachitisme, troubles gastro-intestinaux, néphrites, helminthiase, anémie consécutive à des hémorragies répétées, ankylostomiase, anémie paludéenne, anémie saturnine, leucémies, leucocythémie, etc.).

CAS ORDINAIRES

Éviter les fatigues, la vie sédentaire, les veillées, les soirées, les bals, le séjour dans l'air confiné.

Régime tonique et reconstituant (œufs, viandes rôties ou crues, volailles, poissons, légumes verts en purée, fruits cuits, pain grillé). Pas de vin, de café, de thé, de liqueurs, de bière. Préférer le lait et le kéfir au vin et aux liqueurs ; proscrire l'administration de vins fortifiants ou médicamenteux ; ils déterminent souvent de la dyspepsie.

Promenade quotidienne, exercice en plein air et au soleil. Séjour à la *campagne* ou à la *montagne*.

Combattre la constipation et les troubles menstruels, traiter la dyspepsie (acide chlorhydrique, pepsine), stimuler l'appétit.

Conseiller les *bains chauds* à 40° d'un quart d'heure de durée, pris 3 fois par semaine, suivis d'une *affusion froide très courte ;* ou bien prescrire les frictions quotidiennes au *drap mouillé*, au sortir du lit, ou encore les *douches en jet brisé* de 18° à 10° et 9°.

Recommander les *bains de mer*, si le malade n'est pas trop impressionnable, ni surtout trop excitable.

Administrer les *préparations ferrugineuses :* fer réduit, oxyde de fer, éthiops minéral, safran de Mars apéritif, sous-carbonate de fer, pilules de Vallet, pilules de Blaud, iodure de fer, pilules de Blancard, tartrate ferrico-potassique, boules de Mars, citrate de fer, protoxalate de fer, albuminate de fer, peptonate de fer.

Le fer peut provoquer la constipation et l'intolérance gastrique ; pour éviter cet inconvénient, l'associer à la rhubarbe et donner vers la fin du repas dans un peu d'eau, une cuillerée à soupe de la solution :

℞ Acide chlorhydrique pur .... 2 gr. 50
Eau distillée .... 250 —

℞ Fer réduit......... 10 à 20 cgr.
Pour 1 cachet : 2 cachets par jour. (Grasset).

℞ Protoxalate de fer ... } āā 15 cgr.
Poudre de rhubarbe .. }
Pour 1 cachet : 2 cachets par jour.

℞ Protoxalate de fer .... 10 cgr.
Aloès des Barbades ...... 3 —
Extrait de rhubarbe ..... 5 —
Pour 1 pilule : 2 pilules aux repas. (Huchard).

Ou bien :

℞ Lactate de fer .... } āā 5 gr.
Extrait de rhubarbe..... }
Pour 100 pilules : 4 pilules par jour. (Herzen).

℞ Lactate de fer...... 5 grammes.
Sirop de gentiane ... 250 —
2 cuillerées à bouche par jour.

℞ Citrate de fer ammonical. 5 gr.
Teinture de noix vomique 5 —
Sirop d'écorces d'oranges amères........Q. S. p. 500 cc.
2 cuillerées par jour.

Prescrire la *poudre de sang desséchée*, l'*hémoglobine* (élixir ou sirop : 1 gr. par cuillerée à bouche ; 3 cuillerées par jour), l'*oxyhémoglobine*.

℞ Protoxalate de fer .... 10 cgr.
Hémoglobine cristallisée .. 15 —
Glycérophosphate de chaux 20 —
Poudre de noix vomique .. 2 —
Arrhénal .... 1 —
Pour 1 cachet : 2 à 3 cachets par jour.

En cas d'anorexie, de gastralgies, de constipation opiniâtre ou de dyspepsie (hypochlorhydrie, dilatation d'estomac) : soigner les voies digestives d'abord ; la chlorose, ensuite.

Ne pas donner le fer par la voie stomacale et recourir aux *injections sous-cutanées de citrate de fer ammoniacal*, seul ou associé à l'arséniate de soude, ou à celles de *cacodylate de fer*, à la dose de 3 à 5 cgr. par jour.

℞ Citrate de fer ammoniacal .. 5 gr.
Arsénitate de soude.. } āā 5 cgr.
Sulfate de strychnine }
Eau stérilisée ... Q. S. p.. 50 cc.
Injecter progressivement de 1/2 à 1 cc. par jour, dans les cas graves jusqu'à 2 cc. dans les vingt-quatre heures ; pratiquer de 35 à 40 injections de préférence dans la région deltoïdienne ou fessière. (Herzen).

Chez les surmenés : beaucoup de *repos*, peu de fer.

En cas de chloro-brightisme : prescrire un *régime* rigoureux, prescrire l'alimentation reconstituante, généralement ordonnée aux chlorotiques : ni viandes, ni gibier, ni jus de viande, ni alcool ou vins médicinaux.

Ordonner le *régime lacté* jusqu'à disparition des œdèmes et de l'albumine des urines, puis le *régime lacto-végétarien* et le *régime hypochloruré*.

Dans les cas de chlorose accompagnée de névralgies : prescrire l'*arsenic*, seul ou associé au fer.

℞ Lactate de fer .... 5 cgr.
Acide arsénieux .... 1 mgr.
Extrait et poudre de quinquina Q. S.
Pour 1 pilule : 1 à 2 pilules à la fois ; 6 à 8 par jour.

℞ Liqueur de Fowler .... } āā 10 gr.
Tartrate ferrico-potassique .... }
X à XV gouttes progressivement selon l'âge du malade, avant chaque repas.

Ordonner le *cacodylate de soude* (4 à 6 cgr.) ou le *cacodylate de fer*, à la dose de 5 à 20 centigrammes par jour, par voie gastrique.

Dans les cas rebelles au fer : essayer le *manganèse*.

℞ Carbonate de manganèse .. 10 gr.
Extrait de gentiane .... Q. S.
Pour 100 pilules : 2 à 4 pilules par jour (Potain).

℞ Sulfate ferreux .... } āā 4 gr.
Sulfate manganeux ... }
Extrait de gentiane...... Q. S.
Pour 120 pilules : 2 à 4 pilules par jour.

CAS GRAVES

Repos au lit pendant deux à trois semaines, alimentation tonique et reconstituante, *lait*, *viande crue hachée* ou *râpée*. Champagne.

Injections sous-cutanées de *citrate de fer ammoniacal associé à l'arséniate de soude et à la strychnine*, ou injections hypodermiques de *cacodylate de fer*, à la dose de 5 centigrammes par jour.

Inhalations d'*oxygène*. Bains d'*air comprimé*.

Puis *repos relatif* ou exercices modérés sans fatigue. Continuer la *suralimentation*, particulièrement chez les malades issus de tuberculeux.

En cas de troubles nerveux : recourir à l'*hydrothérapie tiède* ou *froide*.

En cas de tendance permanente aux lipothymies: : prescrire le *sulfate de spartéine*, à la dose de 5 à 10 cgr. par jour.

EAUX MINÉRALES.

Stations thermales ferrugineuses : Forges-les-Eaux, Bauche, Bussang, Renlaigue, Pyrmont, Schwalbach, en Allemagne, Spa en Belgique.

Stations thermales arsenicales : La Bourboule ; *chlorurées* : Salies, Salins ; *sulfureuses* : Barèges, Luchon, Saint-Sauveur, Saint-Gervais, Saint-Honoré, Uriage.

OPOTHÉRAPIE : dans les cas rebelles aux médications précédentes, recourir chez les jeunes filles au *suc ovarien*, à l'*ovarine*.

HERZEN.
(Guide formulaire de thérapeutique).

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

PROVINCE MÉDICALE. — **Le pneumothorax artificiel chirurgical partiel et antiseptique dans la tuberculose pulmonaire** (BILLON, 22 juin 1912).

Le pneumothorax complet (méthode de Forlanini), rend de grands services chez les tuberculeux unilatéraux à la troisième période. Mais si le pneumothorax complet est impossible par suite d'adhérences épaisses, ou si on le juge trop grave, en égard aux lésions peu avancées de première et deuxième période, on peut employer le pneumothorax incomplet ou partiel. Il ne sera utile que s'il est antiseptique : le *goménol* sous forme de vapeurs chargeant le gaz injecté, pénètre dans la plèvre, s'infiltre à travers le parenchyme pulmonaire et réalise une antisepsie locale précieuse. Ce traitement a paru donner d'excellents résultats et aucun accident sérieux n'a été noté du fait de l'introduction de vapeurs goménolées dans la cavité pleurale.

PROGRÈS MÉDICAL. — **De la tuberculose osseuse à foyers multiples chez l'enfant** (CALVÉ, 22 juin 1912).

La multiplicité des foyers osseux, bien que peu connue est fréquente ; si on ne considère que ceux qui sont cliniquement appréciables, on peut estimer à 10 p. 100 leur nombre, par rapport aux foyers uniques. Chez un malade porteur de petits foyers, il faut craindre l'apparition ultérieure d'un gros foyer dont la germination profonde n'est pas encore perceptible cliniquement (Broca). Le pronostic de la tuberculose osseuse à foyers multiples est plus grave que lorsque le foyer est unique. Mais la distinction est plus clinique que réelle et il est plus exact de dire que la multiplicité des foyers est *réelle*, *latente* ou *possible*.

BULLETIN MÉDICAL. — **De l'avortement soi disant thérapeutique chez les femmes tuberculeuses en état de gestation.** (Professeur PINARD, 19 juin 1912).

« Le jour où l'on m'aura donné la preuve indiscutable qu'en interrompant la gestation, on a sûrement conservé la vie à une femme, qui était sûrement condamnée, ce jour-là seulement je considérerai l'avortement pratiqué chez des femmes en état de gestation, comme un avortement thérapeutique. Jusque-là je resterai fidèle à ma doctrine que je formule ainsi depuis longtemps déjà : en face d'une femme tuberculeuse en état de gestation, soigner la tuberculose par tous les moyens possibles, afin de prolonger, et la vie de la femme et l'évolution de la gestation ».

BULLETIN MÉDICAL. — **Métrorragie virginale. Sérum animal.** (DALCHÉ, 22 juin 1912).

Une jeune fille de seize ans entre à l'hôpital pour une métrorragie persistante et grave dont l'étiologie paraît difficile à définir. En ville et à l'hôpital, tout a été essayé : irrigations très chaudes, ergotine, sérum animal en injection, chlorure de calcium, poudre de thyroïde, d'hypophyse, gélatine, etc. *Deux légers tamponnements avec du sérum animal* suffisent pour arrêter des pertes aussi tenaces.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **De l'exophtalmie unilatérale dans la maladie de Basedow** (WORMS et HAMANT, 20 juin 1912).

L'unilatéralité des signes oculaires paraît devoir être considérée, tant qu'elle persiste, comme un signe de bon augure.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **L'ultramicroscopie en dehors de la syphilis** (SÉZARY, 25 juin 1912).

En dehors de la syphiligraphie, l'ultramicroscope peut rendre des services importants en révélant des microbes qui ont perdu leurs affinités colorantes pour les réactifs habituels. Certains méningocoques, provenant du liquide céphalo-rachidien, prennent mal la matière colorante. Le même fait se retrouve pour les anaérobies et les mycoses.

JOURNAL DE MÉDECINE DE PARIS. — **Recherches cliniques sur le lait albumineux** (WEILL et MOURIQUAND, 22 juin 1912).

L'emploi du lait albumineux chez 16 nourrissons (10 malades, 6 normaux), a été nettement défavorable, surtout dans les 10 premiers cas. Cet emploi a toujours coïncidé avec l'aggravation des phénomènes digestifs et de l'état général. (Les 9 premiers nourrissons ont été nourris avec du lait albumineux commandé en Allemagne sur les indications du professeur Filkenstein lui-même ; les 7 derniers avec du lait albumineux préparé à Lyon suivant les mêmes indications).

PRESSE MÉDICALE. — **La cure hélio-marine. Ses indications. Ses résultats** (JAUBERT et RIVIER, 22 juin 1912).

« N'y aurait-il pas possibilité d'organiser la cure hélio-marine en quelque sorte, quoique réduite et artificielle, tant à domicile qu'à l'hôpital? Le bain de soleil sur une toiture en terrasse, le bain salé au service d'hydrothérapie, n'est-ce pas une possibilité que devraient prévoir tous les futurs hôpitaux, au moins les hôpitaux d'enfants? Cela ne dispenserait nullement d'ailleurs les administrations d'avoir des asiles marins, car la cure hélio-marine intégrale n'aura jamais ses pleins effets qu'à la mer.

En tout cas, la cure hélio-marine apparaît d'ores et déjà comme le traitement d'avenir des tuberculoses chirurgicales....., le soleil étant le meilleur des résolutifs qui donnera parfois ce qu'aucune méthode n'a encore obtenu d'une façon incontestable : des guérisons sans ankylose ».

JOURNAL DES MÉD. PRATIC. DE LYON. — **A propos d'un cas de paralysie générale guérie par le Salvarsan** (JAMBON, 15 juin 1912).

Trois cas de tabes, un cas de paralysie générale, sur lesquels le mercure s'est montré impuissant ont été améliorés par l'arsenobenzol. « Par ces faits cliniques, je me crois autorisé à conclure que les malades atteints de tabes ou de paralysie générale *peuvent* être traités par le Salvarsan. Ils *doivent* l'être quand le traitement mercuriel ne donne pas d'amélioration ».

CLINIQUE. — **La médication par les sels de quinine dans le cancer** (CASTAIGNE, 21 juin 1912).

L'emploi des sels de quinine ne constitue nullement un moyen de guérison du cancer, mais cette médication produit des améliorations, des rémissions du cancer *indéniables* et diminue notablement les douleurs et les hémorragies. On injectera tous les deux jours 2 à 3 centimètres cubes d'une solution de bichlorhydrate de quinine au 1/10e.

LYON MÉDICAL. — **Les greffes nerveuses** (MORAT, 23 juin 1912).

Sur un chien, on découvre le sciatique. Sur le nerf gauche, on pose une ligature équivalente à une section. Sur le nerf droit, on détache un greffon de 5 centimètres qu'on applique sur la ligature ; des fils assurent la contiguité et le parallélisme. Dix jours après, on découvre le nerf au-dessus du pont nerveux artificiel et on le soumet à l'action de courants tétanisants, l'animal une fois réveillé : *aucune contraction dans aucun des muscles intéressés*, constatation *post mortem* : la soudure du greffon avec le nerf ligaturé a été trouvé anatomiquement parfaite.

REVUE DE QUINZAINE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Recherches expérimentales sur le diagnostic des lésions sous-capsulaires du pancréas (professeurs WOHLGEMUTH et NOGUCHI. **Berliner klinische Wochenschrift,** 3 juin 1912, Berlin).

En dehors de la laparotomie exploratrice, le diagnostic des lésions traumatiques du pancréas était jusqu'à présent impossible. Il sera désormais facile de déterminer la part de cette glande dans les grands traumatismes abdominaux.

L'expérimentation a été faite sur le chien : toute plaie du pancréas laisse sourdre du suc glandulaire qui est résorbé aussitôt, passe dans le sang, puis dans l'urine. Or, il est aisé d'y révéler et d'y doser la diastase pancréatique (méthode de Wohlgemuth). Plus la plaie est considérable, plus la réaction devient considérable. D'autre part, la valeur de ce procédé vient d'être vérifiée *sur l'homme* au cours de deux interventions dans lesquelles il fut nécessaire de léser le pancréas pour le libérer.

Injection intraveineuse de phénol-sulfonaphtaléine pour l'étude fonctionnelle du rein par le cathétérisme des uretères (E. L. KEYES et A. R. STEVENS. **New-York Medical Journal,** 1er juin 1912, New-York).

L'emploi de l'injection intramusculaire de phénolsulfonaphtaléine oblige à laisser en place les cathéters urétérins pendant un laps de temps de vingt minutes à une heure. Cette durée peut être singulièrement abrégée en injectant la substance colorante par la voie intraveineuse ; si les reins sont sains, elle apparaît dans l'urine au bout de *deux à neuf minutes*. Si l'on dose le phénolsulfonaphtaléine, l'excrétion de 1 p. 100 en une minute pour le premier quart d'heure est normale.

Importance du chauffage des anesthésiques (J. T. GWATHMEY. **New-York Medical Journal,** 1er juin 1912, New-York).

Des expériences pratiquées sur l'animal montrent qu'en employant une même quantité de chloroforme, il faut environ sept minutes pour obtenir la mort en se servant du chloroforme à la *température ambiante* et vingt minutes en l'administrant *à la température du corps*. On obtient des résultats analogues avec les autres anesthésiques. L'emploi du chloroforme, de l'éther ou du protoxyde d'azote *chauffés* diminue non seulement les dangers de l'anesthésie, mais en réduit au minimum les effets consécutifs.

Endothéliome de la glande pituitaire avec infantilisme (G. E. RENNIE, **The Lancet,** 15 juin 1912, Londres).

Un garçon de seize ans entre en 1907 à l'hôpital avec des symptômes rappelant la néphrite interstitielle chronique. Il présente au point de vue physique le type *infantile* complet. Il retourne en 1909 à l'hôpital avec les signes d'une tumeur cérébrale siégeant au niveau du chiasma. Durant ces deux ans il a gardé les stigmates d'*infantilisme* et sa taille n'a pas augmenté. Il meurt plusieurs mois après : on trouve à l'autopsie qu'un néoplasme du volume d'une noix a envahi l'hypophyse.

Les processus infectieux aigus streptococciques et leur traitement par les vaccins et sérums (W. G. BALL, **The Lancet,** 8 juin 1912, Londres).

Si l'on se trouve en présence d'une infection streptococcique, le diagnostic clinique et bactériologique une fois nettement posé et les indications opératoires remplies, on usera aussi rapidement que possible des procédés qui permettent d'augmenter la résistance contre l'infection : sérum et vaccin. Pour que l'action du sérum puisse être effective, il faut qu'il soit très précocement employé : On injectera de préférence 75 à 100 centimètres cubes par la voie intra-veineuse (dilution dans du sérum artificiel). On refera 50 à 100 centimètres cubes tous les jours s'il le faut. Le sérum d'un malade similairement atteint donne les résultats les plus appréciables. Après le sérum ou en même temps, on injectera du vaccin, dès qu'il aura été préparé ; on se servira du streptocoque autogène s'il est possible : quand l'état du malade est mauvais et si l'infection est généralisée, on commence par une dose faible que l'on augmente progressivement.

Le traitement radiothérapique de la maladie de Grawes (W. H. HOOTON, **British med. Journal,** 8 juin 1912, Londres).

Sur 14 cas de la clientèle de ville, de goitre exophtalmique soumis à la radiothérapie, 10 paraissent complètement guéris et 4 se sont remarquablement améliorés. Sur 17 cas traités à l'hôpital, 7 sont guéris, 4 très améliorés.

La péritonite pneumococcique chez l'enfant (H. CH. CAMERON. **The Brit. Journ. of Child. Diseases,** juin 1912, Londres).

S'il n'y a pas de doute sur la nature *pneumococcique* de la péritonite, il y a intérêt dans la plupart des cas *à ne pas opérer d'emblée* : repos, glace sur le ventre, morphine et injections de sérum. Le plus souvent, vers la deuxième ou troisième semaine, la courbe de température se modifiera et la fièvre prendra le type rémittent ou intermittent : on pensera alors à une collection sous-diaphragmatique ; c'est à ce moment qu'on interviendra chirurgicalement.

A propos du traitement de la néphrite aiguë (H. EPPINGER, **Wiener medizinische Wochenschrift,** 8 juin 1912. Vienne).

Trois malades présentent après une angine les symptômes d'une néphrite aiguë ; ils restent près de quatre mois en traitement et toute thérapeutique se montre impuissante ; si bien que l'on craint le passage de l'affection à l'état chronique. Dans ces trois cas, non seulement les amygdales n'étaient pas volumineuses mais au contraire plutôt atrophiées. Chez l'un d'eux, l'apparition d'une nouvelle angine s'accompagne d'une recrudescence de la néphrite. En désespoir de cause on tente chez ces malades l'ablation des amygdales : *dans les trois cas, ces amygdales, d'apparence presque normale présentaient une couche profonde phlegmoneuse qui contenait un pus épais.* Dans le premier cas, quinze jours après l'ablation, disparition de l'albumine et de l'hématurie, dans les deux autres, la néphrite guérit au bout d'un mois.

Le diagnostic et la prophylaxie de la scarlatine occulte (M. L. VLADAR, **Pester medizinische Chir. Presse,** 9 juin 1912, Budapest).

D'après Heubner, 20 p. 100 des scarlatines évoluent d'une façon occulte, sans éruption, rendant ainsi le diagnostic et la prophylaxie de la maladie à peu près impossibles. Il est donc fort important de posséder des données précises permettant de dépister une scarlatine méconnue : 1° Toute angine survenant dans l'entourage immédiat d'une scarlatine évidente doit être considérée comme un symptôme manifeste d'une *scarlatine occulte*. Le malade sera isolé et traité en conséquence ; 2° Il existe avant l'éruption un signe important, mis en évidence par Rumpel et qui tient sans doute à ce que la toxine scarlatineuse rend les capillaires particulièrement fragiles. Si l'on met autour du bras du malade une bande de Bier pendant dix à quinze minutes, au niveau du pli du coude apparaissent des points ou des raies hémorragiques. Si cette épreuve est + elle ajoute une présomption importante aux autres ; si elle est —, il ne s'agit certainement pas d'une scarlatine (*Cutanreaction* de Rumpel-Leede).

CHRONIQUE DES LIVRES

Guide de l'étudiant en médecine aux travaux pratiques d'histologie, par les Drs AIMÉ et BOBEAU, préparateurs d'histologie à la Faculté de médecine de Paris. Préface de M. PRENANT, professeur d'histologie à la Faculté de médecine de Paris. 1912, 1 vol. in-18 de 172 pages, avec 77 figures en photomicrographie, 4 francs. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Un titre est rarement mieux justifié que celui de ce petit livre. C'est bien un guide de l'étudiant en médecine aux travaux pratiques d'histologie que MM. Aimé et Bobeau ont écrit. Ils le conduisent par la main, dans son exploration des tissus et des organes, l'avertissant à chaque pas, s'adressant directement à lui pour lui signaler d'une part les faits essentiels à constater, d'autre part les erreurs de lecture et d'interprétation à éviter. Chacun des chapitres est une séance de travaux pratiques ; chaque journée apporte, avec la connaissance d'un tissu ou d'un organe nouveau, un peu plus de sûreté dans l'observation et de critique histologique. C'est vraiment avec une réelle connaissance des besoins de l'étudiant et de ce qu'on peut exiger de lui que les auteurs, préparateurs des travaux pratiques à la Faculté de Médecine de Paris, ont rédigé ce modeste mais utile ouvrage.

Il se dégage de ce petit livre une impression très favorable. On en appréciera certainement la simplicité voulue, sacrifiant tout ce qui ne découle pas directement de l'examen de la préparation histologique et tout ce qui n'aide pas à la lecture et à la compréhension de la préparation. On en louera la saine originalité, celle que n'a pas produite le vain désir de faire autrement qu'il n'a été fait jusqu'ici, mais celle qui est née de cette simple mais très juste réflexion, qu'il faut, quand on est préparateur et qu'on signe un guide aux travaux d'histologie, donner aux étudiants ce qui leur convient exactement et ce qui peut réellement les guider. A. PRENANT.

Franzosisch für Medizine. — Petit vocabulaire de 208 pages, à l'usage des médecins et des étudiants, par les Drs OLIVIER et SIGISMOND, et un appendice, par M. VON MELINGO, 1912, 1 vol. in-18, cart. (*Johann Ambrosius Barth*, édit. à Leipzig).

Ce petit livre, commodément présenté, peut rendre de bons services aux médecins français qui ont à soigner des malades allemands. C'est aux Allemands que ce vocabulaire est destiné, mais comme il y a une partie française et une partie allemande, chacun des deux pays y trouve son compte.

On trouve d'abord un petit dictionnaire médical, puis des consultations en français et en allemand pour les diverses maladies. On y trouve un assez long appendice sur la « vie française », aux points de vue politique, militaire, religieux, scientifique, commercial, mondain. Il y a même une liste des journaux médicaux français, liste qui aurait vraiment besoin d'être revisée. Mais, dans l'ensemble, ce vocabulaire est bien et peut rendre quelques services aux médecins et aux étudiants en médecine qui pratiquent la langue allemande. HORN.

Régimes alimentaires des malades et le régime parfait, par le Dr F. CAYLA, ancien chef de clinique à la Faculté de médecine de Bordeaux, 1912. Un vol. in-12 de 222 p. (*Vigot frères*, édit. Paris).

M. F. Cayla a eu la bonne idée de remettre au point certaines questions qui se renouvellent sans cesse, relativement aux aliments utiles et aux aliments nuisibles. L'auteur commence par rappeler l'anatomie et la physiologie générales de l'appareil digestif, puis il aborde les régimes alimentaires dans les affections gastro-intestinales pour passer ensuite en revue les divers « régimes pathologiques » dans l'arthritisme, la néphrite, etc. et terminer par des notions complémentaires relatives à certains bouillons, aux graisses, aux œufs, etc.

Enfin M. F. Cayla indique comme « régime parfait » ce qui est permis et ce qui est défendu à ceux qui ont été des dyspeptiques, ou qui, par tempérament ou profession, peuvent le devenir.

Cet ouvrage est présenté d'une façon claire et simple. Il ne peut qu'être très utile à consulter. CORNET.

Hydrologie élémentaire à l'usage des médecins, par le Dr CHASSEVANT, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1912, 1 vol. in-18 cart. (*Vigot*, édit. à Paris).

Le petit livre du Dr Chassevant représente les leçons d'hydrologie qu'il a faites cet hiver à la Faculté de médecine. Il a pour but d'initier les médecins aux notions scientifiques nécessaires pour la compréhension de l'origine, de la nature et de l'action des eaux minérales.

Une première partie est consacrée aux notions de géologie indispensables, à la circulation souterraine des eaux, à la genèse des sources et à leurs procédés de captage. Une 2e partie est relative aux propriétés physico-chimiques (pressions osmotiques, ionisation, conductibilité électrique, radioactivité, gaz rares, composition chimique et classification des eaux minérales).

Sous une forme très simple et facile à comprendre, les médecins sont ainsi initiés aux problèmes divers que soulève la question des eaux minérales et qui peuvent les aider à se faire une opinion personnelle sur leurs indications thérapeutiques. Il rendra, par là même, service à toute une catégorie de médecins. P.C.

Les Velus. Contribution à l'étude des variations par excès du système pileux de l'homme, par le Professeur LE DOUBLE, de Tours, et M. le Dr FRANÇOIS HOUSSAY, de Pont-Levoy. 1 vol. in-8 avec 250 dessins, 9 planches hors texte (*Vigot frères*, édit. à Paris).

Le livre du Professeur Le Double est fort complet; presque tous les cas d'hypertrichose notables y sont signalés, passés en revue et systématiquement rangés. Au point de vue scientifique, on sera particulièrement intéressé par les développements sur la barbe féminine gravidique, consécutive à la suppression des menstrues, sur la barbe féminine de la ménopause, ou survenant pendant la convalescence, sur la barbe féminine de la chasteté et de la stérilité, sur l'hypertrichose émotive, et enfin sur la barbe féminine permanente congénitale. Mais l'auteur ne s'est pas contenté d'une documentation contemporaine et scientifique, il a pourchassé les poilus dans l'art, dans la littérature, etc., etc., de sorte que son livre n'intéressera pas seulement les spécialistes, mais tous ceux que les curiosités médicales passionnent. Ajoutez à cela l'amusement de quantité d'illustrations surprenantes et aussi nombre d'anecdotes, récits concernant ces personnages anormaux ; c'est en résumé un livre complet, bourré de faits, de justifications et où même les gens du monde si friands de conseils trouveront de bons avis : « *Lois de Manou. Livre III. Conseils pour se marier. Sloka* 6. Voici les dix familles qu'il doit éviter en s'unissant à une épouse. *Sloka 7... Celle où le système pileux est trop développé* ; celle où règnent les hémorrhoïdes, la phtisie, la dyspepsie, l'épilepsie, la lèpre blanche et l'éléphantiasis. *Sloka* 8. Il n'épousera pas une jeune fille rousse, ayant « un membre de trop, maladive, *trop ou trop peu velue*, bavarde, ou ayant les yeux rouges ». HENRI ROCHÉ.

NOUVELLES

Les cinq nouveaux médecins des hôpitaux de Paris: MM. Babonneix, Lemierre, Merklen, Crouzon, Aubertin.

Le Dr Babonneix

Le Dr Léon Babonneix est originaire de la Creuse. Il est né à Aubusson, le 20 juin 1876. Successivement externe des hôpitaux en 1896, interne en 1898, il obtient la médaille d'or de l'internat en 1903 et est reçu docteur en 1904. Chef de clinique adjoint des maladies infantiles à la Faculté de médecine de Paris en 1906, il devint titulaire en 1907. Parmi ses maîtres, citons le professeur Raymond, le professeur Hutinel, le professeur Gaucher. Voici ses principaux travaux :



Le Dr Babonneix.

Thèse sur les *Paralysies diphtériques*. Recherches sur les *Maladies nerveuses des enfants* : encéphalopathies infantiles ; chorée ; tétanie ; tumeurs cérébrales ; hystérie.

Articles didactiques dans le Nouveau Traité de Médecine de *Brouardel*, *Gilbert* et *Thoinot* (diphtérie, kystes hydatiques du poumon, congestions et œdèmes pulmonaires, sclérose, embolies et thromboses, splénopneumonie) et dans d'autres publications.

Le Dr Lemierre

Le Dr André Lemierre est né à Paris, le 30 juillet 1875. Il a été reçu interne des hôpitaux en 1900. Parmi ses maîtres, nous trouvons les noms des professeurs Widal et Letulle. Il a été lauréat de la Faculté (prix Lacaze, 1911). Voici la liste de ses principaux travaux :



Le Dr Lemierre.

Rercherches sur l'infection descendante des voies urinaires dans la fièvre typhoïde et sur la prophylaxie urinaire de la fièvre typhoïde (1901). *Thèse :* L'ensemencement du sang pendant la vie (1904). Recherches sur l'infection descendante des voies biliaires et sur la pathogénie des ictères infectieux (1907-1910).

Avec le *professeur Widal* : Recherches sur la pathogénie des œdèmes brightiques (1902-1903) ; sur les échanges chlorurés dans la polyurie hystérique (1905). Recherches sur le liquide céphalo-rachidien dans la syphilis des centres nerveux et la paralysie générale (1902-1906). Recherches sur les œdèmes provoqués par le bicarbonate de soude (1911-1912).

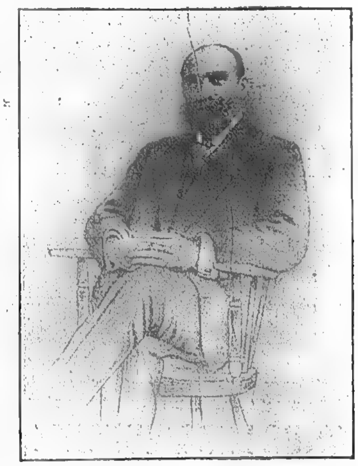
Avec le *professeur Letulle* : Sur les infections générales à pneumobacille de Friedländer (1903). Sur les infections à trichocéphale (1905). Sur les hémorragies méningées (1904).

Le Dr Crouzon

Le Dr Octave Crouzon, né à Paris, en 1874, a fait ses études classiques au collège Rollin, où il eut pour professeur de philosophie Pierre Janet qui l'orienta vers les études médicales.

Ses maîtres en médecine furent Dieulafoy dont il a été l'externe, l'interne, le chef de clinique, Gaucher, Terrier, Hartmann, Marion, Gosset, Pierre Marie qui lui inspira le goût des études neurologiques, Babinski, Bourneville, Fournier.

Interne des hôpitaux en 1900, il fut lauréat du concours des prix de l'internat (accessit). En 1904, il passe sa thèse sur les scléroses combinées, puis devient chef de clinique à l'Hôtel-Dieu.



Le Dr Crouzon.

En 1907, il est nommé professeur et médecin de l'École des infirmières de l'Assistance publique et devient le conseiller technique de M. André Mesureur. Il préconise la vaccination antityphique du personnel infirmier par les procédés de Chantemesse et Vincent. Comme chef de clinique, il eut l'occasion de faire de 1904 à 1906 des conférences de sémiologie et de clinique médicale, d'anatomie pathologique et de bactériologie à l'Hôtel-Dieu. Il collabora en particulier à la Pratique neurologique publiée sous la direction de M. Pierre Marie.

Voici quelques-uns de ses principaux travaux :

Sclérose combinée tabétique (avec M. Pierre Marie). — Diplégie cérébelleuse familiale (avec M. Bourneville). — Paralysie alterne : type Pierre Marie-Crouzon. — Dysostose craniofaciale héréditaire. — Sclérose combinée subaiguë des Anglais. — Marche de flanc de Schuller. — Etiologie syphilitique du vitiligo (avec M. Pierre Marie). — Des troubles de la nutrition dans la syphilis (avec M. Gaucher). — Méningite syphilitique secondaire fruste (avec MM. Milian et Paris). — Sclérose combinée sénile. — Action de l'adrénaline sur le sang (avec M. Loeper). — Variations de l'hyperglobulie périphérique des altitudes sous l'influence de la pression barométrique, de la température et de l'état hygrométrique de l'air (avec M. Soubies). — Recherches physiologiques en ballon à grande altitude. — Étude sur l'acapnie.

Ces dernières recherches lui firent prendre goût au sport aérien, il est reçu pilote aéronaute de l'Aéro-Club et fait de fréquentes ascensions en ballon ; les lecteurs de *Paris médical* ont pu lire, il y a quelques mois, un article du Dr Crouzon sur l'hygiène en ballon.

NOUVELLES *(Suite)*

Le Dr Aubertin

Né à Paris, le 2 novembre 1876, il est reçu externe des hôpitaux de Paris en 1898, interne en 1900 ; il passe sa thèse de docteur en médecine en 1905 (médaille d'argent de la Faculté), et devient préparateur d'anatomie pathologique dans le laboratoire du professeur Pierre Marie en 1908. Il est l'élève de MM. Babinski, Tapret, Thiroloix, Triboulet, Bourneville, Sevestre, Roger, Menetrier, Pierre Marie et Vaquez.

C'est avec ce dernier maître qu'il a surtout travaillé et fondé en 1908 les *Archives des maladies du cœur, des vaisseaux et du sang*. Ses travaux portent sur les anémies (nombreuses publications faites la plupart avec M. Vaquez, et thèse sur le sang dans les anémies graves ; — les leucémies (origine myélogène de la leucémie aiguë, travaux et monographie sur la leucémie myéloïde en collaboration avec M. Menetrier) ; — l'action des rayons X et du radium sur le sang et les organes hématopoiétiques, recherches faites avec M. Beaujard et précisant le traitement des leucémies par les rayons X, recherches complétées par des travaux sur l'irradiation du thymus et sur le sang des radiologues.



Le Dr Aubertin.

Mentionnons aussi une série de travaux sur l'hyperplasie surrénale dans ses rapports avec l'hypertension et l'hypertrophie du cœur (avec M. Vaquez), sur l'albuminurie orthostatique, sur les reins polykystiques, sur le foie appendiculaire et le foie chloroformique, sur les paralysies diphtériques (avec Babonneix), sur l'intoxication alcoolique expérimentale.

Le Dr Prosper Merklen

Le Dr Prosper Merklen est né en Alsace.

Reçu interne des hôpitaux de Paris, il est successivement l'élève de MM. Hutinel, Hirtz, Widal, dont il fut souvent le collaborateur, et Dupré, dont il suit assidûment les consultations à l'Infirmerie spéciale du Dépôt.



Le Dr Merklen.

En décembre dernier, il a été nommé médecin de la Prison de la Santé.

Médecin inspecteur des Écoles, et membre de la Société de Pédiatrie, il s'occupe d'hygiène scolaire et en général de pédiatrie.

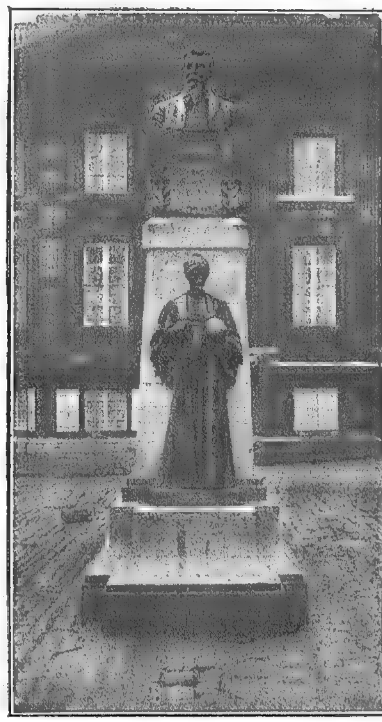
Il a publié plusieurs travaux sur les maladies infantiles, dont beaucoup en collaboration avec Nobécourt ; il a collaboré au traité des Maladies des Enfants du professeur Hutinel.

Mais la Pédiatrie n'a pas absorbé tout son activité, il s'est aussi occupé de Psychiatrie et il a traduit les cliniques de Krœpelin avec Devaux.

Enfin terminons en citant ses travaux portant sur les troubles de la nutrition produits par les infections digestives et les fièvres éruptives de l'enfance, sur l'alimentation du nourrisson, sur les troubles du développement de la motilité, sur les affections des reins et du système nerveux, etc.

Le monument du Dr Hamy a été inauguré à Boulogne-sur-Mer le 30 Juin

Dimanche dernier a eu lieu à Boulogne-sur-Mer l'inauguration du monument élevé par souscription publique et avec le concours de la ville de Boulogne au Dr E. T Hamy, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, membre de l'Académie de médecine et de l'Institut, né à Boulogne en 1842 et décédé à Paris en 1908. La municipalité



Le monument du Dr Hamy.

a offert un banquet aux diverses personnalités venues pour l'inauguration ; parmi les convives, il faut citer : M. Vignaud, vice-président du Comité Hamy ; les Dr Rivet, Vernaud, Capitan, Siffre; les professeurs Edmond Perrier, Joubin, Pozzi ; sir Edward Brabroock (de Londres) ; M. et Mme Dubar-Hamy, fille et gendre du Dr Hamy.

Le monument, érigé boulevard Eurvin, représente le buste du savant et, sur le pied du socle, une femme debout personnifie la science. On peut y lire l'inscription suivante : « Au Dr Hamy, anthropologue, ethnographe, 1842-1908. » Ce monument est l'œuvre du statuaire Fagel.

Des discours ont été prononcés par MM. Edmond Perrier, directeur du Muséum d'Histoire naturelle, Félix Adam, maire de Boulogne, Henri Cordier, de l'Institut, Pozzi, le Dr Vernaud, le baron Hulot, MM. Hervé, Vignaut, Malaquin, Lefebvre.

NOUVELLES *(Suite)*

Un Institut Pasteur espagnol à Tanger. — L'imitation simiesque des institutions françaises, pratiquée au Maroc par les Espagnols, se poursuivra-t-elle sur le terrain médical? On serait fondé à le croire. Déjà les dispensaires médicaux français avaient été servilement copiés par eux. Voici maintenant qu'à peine entr'ouvert, l'Institut Pasteur est l'objet d'un excès d'honneur identique. Le Gouvernement de Madrid a décidé en effet de créer à Tanger, à côté de l'Institut Pasteur français, un « Institut Pasteur espagnol ». Déjà le titulaire de l'établissement a passé le détroit. L'incident amuse beaucoup à Tanger le monde musulman et les colonies étrangères. On fait remarquer, non sans raison, que la population espagnole de la ville se composant en grande partie d'« indésirables » de toutes natures, borgnes, aveugles, manchots, culs-de-jatte, guitaristes, mandolinistes, chanteurs ambulants, etc., tous mendiants plus ou moins déguisés, grands propagateurs de typhus et de variole, un simple asile de nuit avec bain, douche et étuve à désinfection — dont le rôle eût même pu se borner à la destruction des parasites animaux — eût été plus indiqué et, en tout cas, eût rendu à la colonie bien davantage de services.

Association internationale de pédiatrie. — La première réunion de l'Association est définitivement fixée au lundi 7 octobre 1912.

Les séances auront lieu à la Faculté de médecine et à l'hôpital des Enfants-Malades, la première séance à neuf heures du matin, le lundi 7 octobre à la Faculté.

Les deux questions mises à l'ordre du jour du Congrès feront l'objet de quatre rapports chacune. Chacun de ces rapports traite un point particulier de la question :

1° *Les anémies infantiles :* *a*) origine digestive, M. Czerny ; *b*) Maladies infectieuses chroniques, M. Beuxendorff ; *c*) Parasites du sang, M. Jemma; *d*) Anémies en général, M. Tixier.

2° *Les poliomyélites aiguës :* *a*) Épidémiologie, M. Wickmann ; *b*) Anatomie pathologique et expérimentale, M. Zappert ; *c*) Symptomatologie, M. Muller ; *d*) Traitement chirurgical, M. Ombredanne.

Voici la liste des Comités nationaux actuellement constitués avec leur bureau.

France : MM. Hutinel, président ; H. Barbier, secrétaire général ; Apert, secrétaire général adjoint; Hallé, trésorier.

Allemagne : MM. Heubner, président ; Liegert, secrétaire ; Brunning, trésorier.

Hollande : MM. Scheltema, président ; Haverschmidt, secrétaire.

Hongrie : MM. J. de Bokay, président ; Paul Heim, secrétaire ; E. Deutsch, trésorier.

Italie : MM. Fede, président ; Spolverini, secrétaire.

Norvège : M. Johannessen, président.

Suisse : M. d'Espine, président.

Russie : MM. de Troitzky, président ; Eminete, secrétaire ; Benxendorff, trésorier.

Roumanie : MM. Thomesco, président ; Mirinesco, Vladoyano, vice-présidents ; Gracoski, secrétaire.

Autriche : MM. Von Pirquet, président ; R. Fischl, secrétaire.

Brésil : MM. Cl. Ferreira, président d'honneur ; Fern. Figueira, président ; Oliveira, Moncorvo Filho, vice-présidents ; H. Luque, secrétaire ; Portella, trésorier.

Pologne : MM. Raczynski et Brudzynski.

Belgique : MM. Jacques, président ; Delcourt, secrétaire.

Une nouvelle œuvre antituberculeuse. — L'aérium par l'obole française. — Il y a quelques jours, la Ligue universelle de l'obole française s'est réunie pour la première fois chez la comtesse Jean de Castellane. Cette œuvre a été présentée par M. Jean Richepin dans une chaleureuse allocution où il a évoqué, avec son éloquence coutumière, la mer et ses bienfaits. Madame Girard-Mangin, qui s'occupe avec tant d'activité de l'office antituberculeux de l'hôpital Beaujon, a, d'une manière lumineuse, signalé les terribles ravages de la tuberculose et la puissance du climat marin pour lutter contre elle. Auparavant M. Pallu, le fondateur de l'œuvre, qui a déjà créé dans la Loire-Inférieure le sanatorium marin de Pen-Bron, qui donne déjà asile à 600 enfants, a exposé avec une émotion persuasive le nouveau projet dont il veut assurer la réalisation.

Son ambition serait d'établir, sur la côte française, quinze aériums de 500 lits chacun, correspondant à quinze régions comportant chacune cinq départements.

Pour l'instant, à titre d'expérience, la Ligue voudrait créer un premier aérium, modèle de ceux qui suivront.

Dans le Finistère, il existe une île où se trouvent déjà des constructions toutes prêtes qui permettraient de réaliser, dès maintenant, le programme rêvé. Le prix complet d'achat et d'organisation serait de 300 000 francs.

Avant que la Ligue de l'Obole française organise une souscription universelle, qui sera probablement fixée à 25 francs par personne, il importe d'assurer la première acquisition, qui permettra la première installation.

Il s'agit donc de faire appel, autant à la charité qu'à la raison de tous, pour obtenir les premiers trois cent mille francs nécessaires.

A cet effet, une souscription est ouverte, et toutes les personnes soucieuses d'appuyer cette œuvre peuvent envoyer leur contribution à Mme Achille Fould, présidente du comité de patronage, 96, avenue d'Iéna.

Comme on le voit, il s'agit là d'une œuvre nouvelle d'intérêt national et il est à souhaiter que les efforts de son fondateur soient couronnés de succès.

Les accidents du travail. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, a envoyé à tous les premiers présidents de Cour d'appel la circulaire suivante :

Dans une circulaire en date du 25 juillet 1910, relative aux expertises médicales en matière d'accidents du travail, M. le garde des sceaux L. Barthou vous a rappelé que l'expert commis ne pouvait « être le médecin qui a soigné le blessé ni un médecin attaché à l'entreprise ou à la Société d'assurance à laquelle le chef d'entreprise est affilié ». (Art. 17, parag. 4 de la loi du 9 avril 1898, modifiée par celle du 22 mars 1902).

Tout en reconnaissant que la loi n'interdit pas expressément de commettre un médecin attaché à une autre compagnie d'assurances, mon prédécesseur vous signalait les inconvénients pouvant résulter du cumul des deux fonctions et il recommandait de n'inscrire sur les listes d'experts, quand le nombre des médecins le permet, aucun médecin d'une société d'assurances ou d'un syndicat de garantie ou, tout au moins, de ne jamais désigner ceux-ci dans une affaire d'accident du travail.

Je suis informé que les dispositions susvisées de la circulaire du 25 juillet 1910 ne sont pas toujours observées. De nouvelles réclamations ont été formulées signalant que des médecins notoirement attachés à des compagnies d'assurances continuaient à être commis.

Dans ces conditions, j'appelle de nouveau votre attention sur cette question.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Le goût et l'odorat, par L. LARGUIER DES BANCELS. 1912, 1 vol. gr. in-8 de 94 pages. Cart. 3 fr. 75 (*A. Hermann et fils*, édit. à Paris).

Les parathyroïdes, par LOUIS MOREL. 1912. 1 vol. gr. in-8 de 344 pages. Cart. 10 francs (*A. Hermann et fils*, édit. à Paris).

Radiothérapie. Rœntgenthérapie. Radiumthérapie. Photothérapie, par les Drs P. OUDIN et A. ZIMMERN. 1913, 1 vol. in-8, de 492 pages avec 105 figures dans le texte. Cart. 14 francs (volume de la bibliothèque de Thérapeutique GILBERT et CARNOT) (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

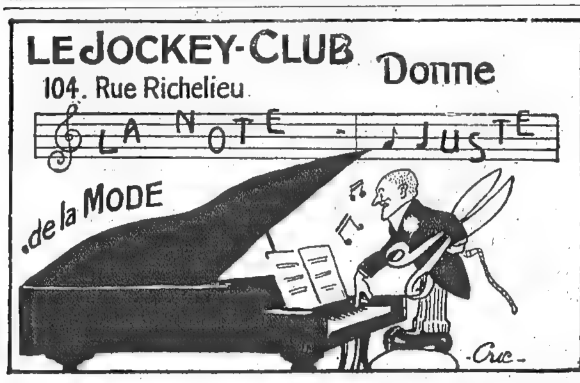
Erhlich-Hata 606, Su valor terapeutico, par le Dr FÉLIX DOMING, avec une préface du Dr LOUIS MORENO. 1912, 1 vol. in-12 de 128 pag. Br. 4 fr. 50 (*Tipographia y Casa editorial Cuesta*, à Valladolid).

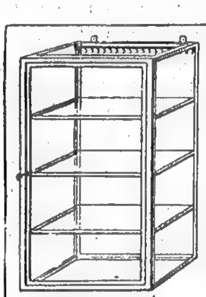
Traitement adjuvant du strabisme, par les Dr F. TERRIEN et HUBERT. 1912, 1 vol. in-8, de 290 pages avec figures. Br. 4 fr. (*G. Steinheil*, édit. à Paris).

Haudbuch neuzeitlicher Wohnungskultier. Band Schlafzimmer, par ALEXANDER KOCH, 1912. 1 vol. in-4 avec 200 figures (*Alexander Koch*, libraire à Darmstadt).

Les origines de la maladie, par MM. C. SIGAUD et LÉON VINCENT. 2e édit., 1912. 1 vol. in-12 de 250 p. Br. 4 fr. (*A. Maloine*, édit. à Paris).

L'Hôtel-Dieu de Paris au XVIIe et au XVIIIe siècle, par MARCEL FOSSEYEUX. 1912. 1 vol. gr. in-8 de 432 pages avec figures. Br. 10 fr. (*Berger Levrault et Cie*, Paris et Nancy).





NOUVELLES *(Suite)*

Je vous prie de vouloir bien inviter les présidents des tribunaux civils de votre ressort à provoquer les mesures nécessaires pour que la règle formellement posée par l'article 17, paragraphe 4 de la loi de 1898 ne soit jamais perdue de vue et, qu'en outre, les médecins attachés aux sociétés d'assurances ou aux syndicats de garantie contre les accidents du travail ou encore aux entreprises s'assurant elles-mêmes ne soient pas commis dans les affaires d'accidents du travail.

A cet effet, ceux-ci seront, le cas échéant, mis en demeure d'opter entre leurs fonctions et leur maintien sur la liste des médecins experts ; tout au moins, la liste devra être divisée en deux parties dont l'une ne comprendra que les médecins pouvant être commis dans les affaires dont il s'agit.

La Bibliothèque des Médecins de Châtel-Guyon. — Les médecins de Châtel-Guyon viennent de créer une bibliothèque dont ils mettent les différents services à la disposition de ceux de leurs confrères qui se rendront dans cette station.

Ils pourront y faire leur courrier et ils y trouveront un certain choix de livres ou revues de médecine et de littérature qui sera mis gracieusement à leur disposition et qu'ils pourront emporter pour la lecture à domicile.

D'autre part, l'Administration du Casino a bien voulu disposer pour eux d'un certain nombre de cartes d'invitation pour les représentations théâtrales; ils n'auront qu'à s'inscrire dans la journée, sur un registre spécial déposé à la salle de bibliothèque, pour que ces cartes leur soient remises le jour même à leur hôtel.

Les médecins de Châtel-Guyon nous ont prié de vouloir bien porter cette organisation à la connaissance de nos lecteurs et ils seraient heureux que leurs confrères usent dans la plus large mesure possible de cette invitation.

L'eau à Paris. — Paris disposera à l'avenir d'un supplément quotidien de 100 000 mètres cubes d'eau potable.

Les nouveaux bassins filtrants installés à Saint-Maur vont pouvoir donner 80 000 mètres cubes chaque jour. Enfin, au mois de juillet, 20 000 mètres cubes d'eau de source viendront s'ajouter à ce supplément d'eau filtrée. Ce sont, d'une part 10 000 mètres de la source Villemer, d'assez mauvaise qualité jusqu'ici et que l'ozonisation permettra de stériliser ; d'autre part, 10 000 mètres provenant de forages supplémentaires aux sources souterraines du Loing et du Lunain.

Un asile au Danemark pour les hommes « faibles d'esprit ». — Au Danemark, où l'Assistance sociale atteint un haut degré de perfection, on construit dans l'île Livœ, située dans le Fjord de Livœ, un asile pour les hommes faibles d'esprit, nuisibles à la société, ou atteints de la manie du vagabondage.

Dans l'île de Livœ, les malades jouiront d'une existence libre naturelle et ceux atteints de la manie du vagabondage pourront s'y adonner, car ils disposeront des 350 hectares de superficie de l'île, et ils ne pourront pas en sortir. On fournira aux internés l'occasion de travailler et on attend d'heureux résultats de cette curieuse expérience.

Les prix du Congrès international d'Otologie. — A l'occasion et pendant la durée du IXe congrès international d'Otologie qui se tiendra à Boston du 12 au 19 août 1912 dans les nouveaux bâtiments de la Faculté de médecine de Harvard trois prix seront décernés par un jury international nommé *ad hoc*, à savoir : le prix Lenwal, le prix Adam Politzer, destinés l'un et l'autre à récompenser les meilleurs travaux déjà parus, concernant l'anatomie, la physiologie et la pathologie de l'organe de l'ouïe, et le prix Cozzaline, qui sera affecté à la meilleure publication traitant de l'anatomie, de la physiologie et de la thérapeutique clinique de ce même organe.

Les concurrents devront adresser leurs travaux au président du jury professeur Adam Politzer, Gonzagagasse n° 19 Vienne I. (Autriche). Le jury se réserve le droit de partager chacun des deux prix Lenwal et Politzer entre deux concurrents.

Laboratoire de microbiologie à la Martinique. — L'institut d'hygiène et de microbiologie de la Martinique vient de créer un laboratoire de microbiologie qui rendra de nombreux services pour les cas innombrables qui justifient dans les régions l'arsenal instrumental pour le diagnostic des maladies microbiennes.

Le dispensaire de prophylaxie de la Martinique donne en effet depuis le 1er juillet 1910 des consultations externes pour les affections suivantes : Fièvre jaune et fièvre dite « inflammatoire », fièvre paludéenne, filariose, affections microbiennes ou parasitaires du tube digestif, maladies cutanées, maladies vénériennes, morsures de serpents, etc.

Léproserie française en Océanie. — Il vient d'être créé par un arrêté du gouverneur des Établissements Français de l'Océanie dans la vallée d'Orofara, district de Mahina, une léproserie destinée à assurer l'isolement et le traitement des lépreux de la colonie.

La psychologie du Japonais moderne. — La *Revue*, d'après un périodique du pays, nous présente le Japonais sous un aspect assez différent de celui sous lequel il se présente d'ordinaire à nos yeux. Alors que l'aspect extérieur des Japonais qui résident en Europe nous les fait considérer comme des gens circonspects, maîtres d'eux-mêmes, si nous en croyons un de leurs compatriotes, ils seraient doués d'un caractère absolument différent.

Le caractère japonais a ses qualités comme ses défauts. Ceux-ci sautent aux yeux de prime abord : absence de méthode, excentricité, outrance d'excitabilité. Le Nippon, essentiellement impulsif, se jette dans une entreprise à la légère, sans calculer les suites de ses actes, sans les préparer par la réflexion. Aussi est-il souvent victime de son premier mouvement. Il ne s'aperçoit de l'inconséquence de ses résolutions primesautières que lorsqu'il est trop tard pour revenir en arrière. Ce manque de calcul a parfois d'heureux effets parce qu'il favorise l'élan spontané, mais il crée aussi des déceptions et des regrets quand on éprouve des revers. L'excentricité du caractère japonais n'est pas moins significative. Il recherche ce qui n'est pas ordinaire. On le voit se plaire comme un enfant aux objets qui affectent des formes fantastiques et bizarres. Il ne prend aucun intérêt à ce qui est ordinaire. Il va toujours à ce qui est curieux. L'extraordinaire seul captive son attention. Ainsi ses yeux s'arrêtent de préférence sur un bibelot tortu, irrégulier. Il aime l'étrange dans le costume, dans le geste ; il déteste ce qui est simple. Sa peinture donne une idée assez exacte de ses goûts. Elle affecte l'imprévu. Ses cérémonies en offrent un autre exemple. Elles ne ressemblent en rien à celles des Européens. Le caractère japonais est en outre très émotif. Il n'attend pas que la raison ait parlé. Il se laisse guider par l'impulsion. C'est l'homme du premier jet, se passionnant vivement, en dépit de ses apparences de calme et de son maintien composé. Il a gardé beaucoup de l'instinctive tendance de ses ancêtres féodaux qui réglaient leur activité sur l'influence d'un samouraï ou d'un shôgoun. Cette excitabilité fait même sa force dans certains cas. C'est à elle principalement qu'il doit ses succès dans la dernière campagne russe.

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel et Grand Hôtel d'Aix. — *1er ordre.* Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel de l'Établissement Thermal et Hôtel Britannique. — Confort moderne. — Grand jardin. — Prix modéré.

Hôtel de l'Europe, Villa Victoria et Hôtel Bristol, près de l'Établissement Thermal et les Casinos, 80 appartements et salles de Bains. Unique "Jardin-Restaurant", Garage, etc. E. LEDER, propriétaire.

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — *1er ordre.* La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiene Palace et Medical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout premier ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — VÉDRINE FRÈRES.

Dax

Grand Hôtel des Baignots. — Le plus important de la Station. — 300 chambres Touring-Club. — Ascenseurs. — Garage. — Splendide parc anglais.

Évian.

Royal Hôtel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

Martigny-les-Bains.

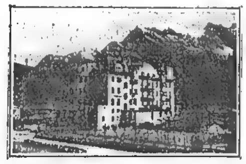
Hôtel International (1er ordre). 200 chambres. — Salles de bains. Menus de régime.

Grand Hôtel des Bains. — Très confortable, communique avec l'établissement hydrothérapique.

Pougues.

Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Ragaz-Pfœffers (Suisse).



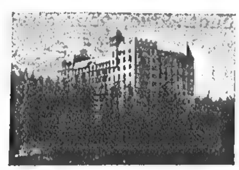
Hôtel Bristol. — Au milieu d'un vaste jardin. — Maison neuve de 1er ordre, tranquille. — Vue splendide. — Service automobile pour conduire les baigneurs à l'établissement thermal.

Royat.



Grand Hôtel et Majestic Palace. — Installations spéciales pour régimes alimentaires. — Parc de 4 hectares. — Cure de terrain. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres.

Sils Maria (Engadine, Suisse).



Giger's Hôtel Waldhaus. — Au milieu des bois, sur une colline dominant la vallée et les lacs, loin du bruit et de la poussière. — Alimentation rationnelle comprenant beaucoup de fruits et de légumes frais. — Confort moderne.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. — Électricité. — Salles de bains. Garage avec boxes. — Téléphone.

Vichy.

Hôtel du Parc. (ALETTI, Directeur.)
Hôtel Majestic. (ALETTI Directeur.)

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. — *Lecture.* — Séance du 26 juin. — MM. Bréchot, 25 ; Rouhier, 22 ; Heitz-Boyer, 25 ; Piquand, 21.

Sont admis à prendre part à l'épreuve clinique les candidats ayant un minimum de 20 points.

Epreuve clinique. — Séance du 28 juin. — MM. Mocquot, 19 ; Gernez, 14 ; Bréchot, 16.

Séance du 1er juillet. — MM. Mercadé, 17 ; Heitz-Boyer, 20 ; Capette, 17 ; Kendirdjy, 16.

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'EXTERNAT EN MÉDECINE DES HOPITAUX DE PARIS. — L'ouverture de ce concours aura lieu le lundi 16 septembre à 4 heures dans la salle des concours de l'administration, 49, rue des Saints-Pères. Les candidats devront se faire inscrire au service du personnel de l'administration tous les jours (dimanches et fêtes exceptés) de 11 h. à 3 h., du 1er août au 31 août.

Avis spécial. — Par exception, les Candidats qui doivent être appelés sous les drapeaux à la fin de l'année sont appelés à subir consécutivement les deux épreuves dès l'ouverture du Concours.

Par exception également, et pour le concours de l'année 1912 seulement, les élèves de première année qui n'auront pu, en raison de la fermeture de la Faculté pendant les mois de janvier et février 1912, prendre leur 4e inscription avant la fin de l'année scolaire, seront admis, bien que ne possédant que 3 inscriptions seulement, à se faire inscrire conditionnellement au Concours de l'Externat dans les limites ordinaires sous la réserve toutefois qu'ils produiront un certificat délivré par le doyen de la Faculté, attestant qu'ils seront en situation de prendre leur 4e inscription dans la 1re semaine d'octobre.

L'inscription de ces candidats au Concours de l'Externat ne sera définitive que s'ils justifient avant le 10 octobre 1912 de la prise de leur 4e inscription de médecine.

Les Candidats dont il s'agit ne seront appelés à subir les épreuves réglementaires que dans les dernières séances du Concours.

École du service de santé des troupes coloniales. — Un concours s'ouvrira le 4 novembre 1912 à neuf heures du matin, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce à Paris, et le 11 novembre à l'École d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille pour l'admission de 15 docteurs en médecine et de 2 pharmaciens de première classe à des emplois de médecin et de pharmacien aides-majors de deuxième classe des troupes coloniales.

Les conditions et le programme de ce concours sont publiés dans le *Journal officiel* du 26 juin 1912.

Faculté de médecine. — ALGER. — M. Trabut est nommé professeur d'histoire naturelle médicale. — M. Soulier est nommé professeur de pathologie générale.

TOULOUSE. — M. Bardier, agrégé, est nommé professeur de pathologie expérimentale. — M. Frenkel est nommé professeur de clinique ophtalmologique.

Université de Nancy. — M. Grelot professeur de pharmacie galénique, est nommé assesseur du directeur de l'École supérieure de pharmacie.

Hôpitaux de Bordeaux. — CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX — Le concours vient de se terminer par la nomination de M. Lefèvre.

Hospices de Grenoble. — La ville de Bordeaux a été désignée par le sort pour les concours d'urologie, d'oto-rhino-laryngologie et de dermatologie que les hospices de Grenoble ont décidé d'ouvrir pour doter leurs services de spécialistes. Voici les jurys qui ont été tirés au sort :

Urologie : MM. Pousson, Courtin, Princeteau, Mongour, Lamacq.

Oto-rhino-laryngologie : MM. Moure, Denucé, Demons, Sabrazès, Pitres.

Dermatologie : MM. Dubreuilh, Chavannaz, Bégouin, Auché, Cassaët.

Chacun de ces jurys sera complété par un médecin et un chirurgien désignés par les hospices de Grenoble et deux spécialistes ou chirurgiens nommés par la Commission des hospices de Bordeaux.

Hôpitaux de Lille. — CONCOURS DE L'EXTERNAT. — Sont nommés externes des hôpitaux : MM. Cordier, Ribet, Toulotte, Deriencourt, Bailliu, Chandelier, Crépin, Huchard, Longueval, Lelong, Delplace, Guilluy, Rouarts, François, Gobert, Widig, Dehove, Eloy, Pennant, Tillier, Plet.

Université de Dresde. — Pour la création de la nouvelle Université saxonne, un généreux anonyme vient de donner un million de marks.

Université de Genève. — M. Le Dr A. Mayor, professeur de thérapeutique, a été nommé recteur.

IIe Congrès international de langue espagnole de la tuberculose, à Saint-Sébastien. — Le Comité hispano-franco-américain de Paris informe que le congrès aura lieu du 9 au 16 septembre 1912.

Les auteurs sont priés d'envoyer les titres de leurs communications au secrétaire général docteur Bandelac de Pariente, 10, square Moncey, avant le 1er août.

Les membres d'honneur ayant adhéré sont :

Le doyen de la Faculté de médecine, M. le professeur Landouzy ; les professeurs, académiciens et agrégés, Bezançon, Chauffard, Chantemesse, Cunéo, J.-L. Faure, Pozzi, Roux, directeur de l'Institut Pasteur, Thiéry, Widal, Zimmern et Ortega Morejon (de Madrid).

Le Comité directeur de Paris est ainsi composé :

MM. les docteurs Cobos, président, Kolbé et Enriquez, vice-présidents ; Bandelac de Pariente, secrétaire général ; Dartigues, secrétaire adjoint ; Gaulieur L'Hardy, trésorier.

Jubilé du Dr Kocher. — Le quarantième anniversaire de l'activité du Pr Théodore Kocher a été célébré à Berne le 22 juin dernier.

Mariages. — Le Dr Sablé, chef de clinique à la Faculté de médecine de Lille et Mlle Jeanne Rousseau. — Le mariage du Dr Henri Rosselin avec Mlle Marie-Thérèse Abelé a eu lieu le 26 juin à Châlons-sur-Marne. — Le mariage de Mlle Marcelle Bonnel, fille du Dr Bonnel, avec M. Gaston Heintz a eu lieu la semaine dernière.

Nécrologie. — Le Dr A. Reymond qui exerça successivement à Yverdon et à Fribourg où est établi son fils le Dr Henry Reymond. — M. René Denizard, externe des hôpitaux de Lille. — Le Dr Barbier, médecin de l'hôpital Hérold, a eu la grande douleur de perdre sa fille, nous lui adressons l'assurance de notre douloureuse sympathie. — Mme Maire, femme du Dr Maire chirurgien de l'hôpital civil de Vichy. — Le médecin général de la marine Paul Rouvier. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Eugène Chassaing, pharmacien à Paris, bien connu par ses produits pharmaceutiques et par le journal « La chronique médicale » que dirige le Dr Cabanès et que patronait M. Chassaing. C'était l'homme aimable par excellence. Nous adressons l'expression de notre douloureuse sympathie à son neveu, le Dr Chassaing, qui a bien voulu collaborer à « Paris-Médical ».

COURS

Cours de vacances de la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. Professeur : M. **A. Gilbert.** — **Cours de clinique pratique et d'application des méthodes de laboratoire au diagnostic clinique.**

Un cours de vacances, commençant le ***lundi 23 Septembre 1912***, aura lieu à la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur **A. Gilbert**, le matin à 10 h. 1/2 et l'après-midi à 2 h. 1/2. Ce cours comprendra 28 leçons et sera terminé en quatorze jours. Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des malades présentés, à la rédaction d'ordonnances, au maniement des appareils, aux travaux de laboratoire, et pourront emporter les préparations exécutées par eux.

L'enseignement, *essentiellement pratique*, sera fait par MM. les Drs **Herscher,** ancien chef de clinique, **Lippmann, Jomier** et **Maurice Villaret,** chefs de clinique, M. le Dr **Paul Descomps,** chef du laboratoire d'anatomie pathologique, et M. **Deval,** chef du laboratoire de chimie ; et, pour les spécialités, par MM. les Drs **Guilleminot, Durey, Dausset,** assistants de la Clinique.

PROGRAMME DU COURS. — ***Lundi 23 Septembre***, à 10 heures du matin. — Ouverture du cours par M. le professeur A. GILBERT.

1re Leçon. — ***Lundi 23 Septembre***, à 10 h. 1/2 du matin. — M. HERSCHER. — *Diagnostic de la tuberculose.* — Examen clinique de tuberculeux pulmonaires. Procédés biologiques applicables à ce diagnostic (tuberculino-diagnostic : sous-cuti et cutiréactions, ophtalmo-réaction, intradermo-réaction).

2e Leçon. — ***Lundi 23 Septembre***, à 2 h. 1/2 du soir. — M. DEVAL. — *Analyse des urines (éléments normaux).* — Acidité. Azote total (méthodes de Denigès, de Ronchèse). Urée (méthodes de Folin, de Saint-Martin). Purines (méthodes de Denigès, de Ronchèse). Chlorures (méthodes de Charpentier-Volhardt). Phosphates. Sulfates. Cryoscopie. Applications cliniques à l'étude des rétentions chlorurées et azotées. Diabètes chlorurique, phosphatique.

3e Leçon. — ***Mardi 24 Septembre***, à 10 h. 1/2 du matin. — M. LIPPMANN. — *Les méthodes d'exploration clinique du système circulatoire.* — Interrogatoire et examen d'un cardiopathe. Procédés d'exploration du cœur et des vaisseaux. Cardiographie. Phlébographie. Sphygmographie. Sphygmomanométrie (oscillomètre de Pachon). Orthodiagraphie. Électro-cardiographie.

4e Leçon. — ***Mardi 24 Septembre***, à 2 h. 1/2 du soir. — M. Paul DESCOMPS. — *Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire.* — Recherche du bacille de Koch dans les crachats. Méthodes de Ziehl, de Bezançon, de Spengler, de Jacobson, etc. Albumino-diagnostic. Cytodiagnostic. Recherche du bacille de Koch dans les urines et les liquides pathologiques. Inoscopie. Diagnostic avec les bacilles acido-résistants. Cultures. Inoculations. Autopsie d'un cobaye tuberculeux.

5e Leçon. — ***Mercredi 25 Septembre***, à 10 h. 1/2 du matin. — M. HERSCHER. — *Traitement de la tuberculose.* — Hygiène des tuberculeux. Alimentation. Cure d'altitude. Sanatoria. Tuberculines. Sérums antituberculeux. Corps immunisants de Spengler. — Méthodes de Freund, de Forlanini, etc.

6e Leçon. — ***Mercredi 25 Septembre***, à 2 h. 1/2 du soir. — M. Paul DESCOMPS. — *Notions générales de bactériologie pratique.* — Staphylocoques, streptocoques. Diagnostic de l'angine diphtérique et des autres angines à fausses membranes. Paludisme. Maladie du sommeil.

7e Leçon. — ***Jeudi 26 Septembre***, à 10 h. 1/2 du matin. — M. Maurice VILLARET. — *Notions cliniques récentes sur les principales affections cardiaques.* — Endocardites. Insuffisance mitrale. Rétrécissement mitral. Insuffisance aortique. Péricardites. Symphyse cardiaque.

8e Leçon. — ***Jeudi 26 Septembre***, à 2 h. 1/2 du soir. — M. Paul DESCOMPS. — *Examen du sang par les procédés de laboratoire (globules rouges).* Notions générales sur le sang et l'hématopoïèse. Prélèvement ; coloration vitale ; numération (hématimètres). Colorations diverses. Caractères normaux des globules rouges. Modifications pathologiques des globules rouges. Polyglobulies. Anémies. Les notions récentes sur les hématies granuleuses et les globulins.

9e Leçon. — ***Vendredi 27 Septembre***, à 10 h. 1/2 du matin. — M. HERSCHER. — *Diagnostic et traitement des pleurésies sérofibrineuses* (Ponctions exploratrice et évacuatrice. Autosérothérapie. Injections gazeuses).

10e Leçon. — ***Vendredi 27 Septembre***, à 2 h. 1/2 du soir. — M. DEVAL. — *Analyse des urines (éléments anormaux).* — Matières protéiques (albumines [sérine, globuline], albumoses, peptones). Matières sucrées (glucose, lévulose, lactose, pentoses). Acide glycuronique, acétone, acides oxybutyrique, acétylacétique. Pigments (bilirubine, biliverdine, urobiline et son chromogène, indoxyle). Acides biliaires. Sédiment. Applications cliniques à l'étude des néphrites et du diabète.

11e Leçon. — ***Samedi 28 Septembre***, à 10 h. 1/2 du matin. — M. LIPPMANN. — *Etude clinique et thérapeutique des arythmies cardiaques* (tachycardies, bradycardies, pouls lent permanent, extrasystoles), *des angines de poitrine.*

12e Leçon. — ***Samedi 28 Septembre***, à 2 h. 1/2 du soir. — M. Paul DESCOMPS. — *Examen du sang par les procédés de laboratoire (globules blancs, caillot, sérum).* — Modifications pathologiques des leucocytes. Leucocytose. Leucémies myélogène et lymphogène aiguës ou chroniques. Anémie pseudo-leucémique. Modifications pathologiques de la coagulation, en particulier dans le purpura et l'hémophilie. Dosage de l'hémoglobine (méthodes de Hénocque, de Tallqvist, de Malassez). Valeur globulaire ; ses variations physiologiques et pathologiques (chlorose, chloro-anémies). Cholémimétrie. Notions récentes sur la cholestérinémie.

13e Leçon. — ***Lundi 30 Septembre***, à 10 h. 1/2 du matin. — M. JOMIER. — *Procédés d'exploration des reins.* — Exploration physique ; radiographie ; cryoscopie ; étude des éliminations provoquées (épreuve du bleu de méthylène ; épreuve de la phloridzine ; polyurie expérimentale ; épreuve de l'ovalbumine).

14e Leçon. — ***Lundi 30 Septembre***, à 2 h. 1/2 du soir. — M. Paul DESCOMPS. — *Recherche de la résistance globulaire* (méthodes de Vaquez, de Widal, etc.). — Application à l'étude des ictères. — Les hémolysines dans le sérum et les liquides pathologiques. Épreuve de Donat de Landsteiner. *Les opsonines de Wright.* L'activité et la résistance leucocytaires.

15e Leçon. — ***Mardi 1er Octobre***, à 10 h. 1/2 du matin. — M. LIPPMANN. — *Les agents thérapeutiques* dans les cardiopathies. — *L'asystolie :* son traitement. — *L'artériosclérose :* son traitement.

16e Leçon. — ***Mardi 1er Octobre***, à 2 h. 1/2 du soir. — M. Paul DESCOMPS. — *Diagnostic de la fièvre typhoïde, des paratyphoïdes, de la mélitococcie.* — Le bacille d'Eberth, sa recherche dans le sang, dans les matières fécales (méthodes de Elsner, de Von Drigalski et Conradi). Le sérodiagnostic. Diazoréaction. Réaction de fixation. Fibrinediagnostic. Examen leucocytaire. Les paratyphoïdes. Le micrococcus melitensis.

COURS *(Suite)*

17e Leçon. — **Mercredi 2 Octobre**, à 10 h. 1/2 du matin. — M. Grivot. — *Technique de l'examen clinique de l'oreille, du larynx, des cavités faciales.*

18e Leçon. — **Mercredi 2 Octobre**, à 2 h. 1/2 du soir. — M. Paul Descomps. — *Les réactions de fixation.* — Méthode de Bordet et Gengou. Réaction de Wassermann. Réaction de Weinberg dans le kyste hydatique. Déviation du complément dans la tuberculose, la fièvre typhoïde, l'actinomycose, la sporotrichose.

19e Leçon. — **Jeudi 3 Octobre**, à 10 h. 1/2 du matin. — M. Dausset. — *Les procédés nouveaux de thermothérapie* (air chaud ; diathermie ; bains de lumière à incandescence, avec lampes de Cooper-Harwey).

20e Leçon. — **Jeudi 3 Octobre**, à 2 h. 1/2 du soir. — M. Paul Descomps. — *Diagnostic bactériologique de la syphilis et du chancre mou.* — Recherche du tréponème pâle à l'*ultramicroscope.* Sa coloration (procédés de Giemsa, de Levaditi). Caractères morphologiques et coloration du bacille de Ducrey.

21e Leçon. — **Vendredi 4 Octobre**, à 10 h. 1/2 du matin. — M. Maurice Villaret. — *Examen d'un hémiplégique,* avec ou sans *aphasie* et d'un *paraplégique.*

22e Leçon. — **Vendredi 4 Octobre**, à 2 h. 1/2 du soir. — M. Guilleminot. — *Technique de l'électro-diagnostic. Son utilité en clinique.*

23e Leçon. — **Samedi 5 Octobre**, à 10 h. 1/2 du matin. — M. Maurice Villaret. — *Diagnostic et traitement des méningites aiguës et chroniques.* — Méningite cérébro-spinale épidémique. Méningite tuberculeuse. Méningites syphilitiques. *Tabes.* Technique de la *ponction lombaire.*

24e Leçon. — **Samedi 5 Octobre**, à 2 h. 1/2 du soir. — M. Paul Descomps. — *Examen du liquide céphalo-rachidien et des épanchements par les procédés de laboratoire. Liquide céphalo-rachidien :* étude chimique ; étude cytologique (la cellule de Nageotte, cytologie des méningites ; cytologie des autres affections nerveuses) ; étude bactériologique. *Epanchements pleuraux :* étude chimique (réaction de Rivalta) ; étude cytologique (éosinophilie locale) ; étude bactériologique. *Epanchements péritonéaux :* étude chimique, cytologique, bactériologique.

25e Leçon. — **Lundi 7 Octobre**, à 10 h. 1/2 du matin. — M. Jomier. — *Examen clinique d'un malade atteint d'une affection du tube digestif.* Notions récentes sur la séméiologie et la thérapeutique des gastrites et des entérites.

26e Leçon. — **Lundi 7 Octobre**, à 2 h. 1/2 du soir. — M. Guilleminot. — *Application des rayons X et du radium au diagnostic clinique et à la thérapeutique.*

27e Leçon. — **Mardi 8 Octobre**, à 10 h. 1/2 du matin. — M. Jomier. — *Examen clinique d'un malade atteint d'une affection hépatique.* Notions récentes sur la séméiologie et la thérapeutique des maladies du foie. — *Le syndrome ictère.* — *Syndromes d'hypertension portale et d'hypertension sus-hépatique.* — *Insuffisance hépatique.*

28e Leçon. — **Mardi 8 Octobre**, à 2 h. 1/2 du soir. — M. Deval. — *Chimisme stomacal, chimisme intestinal. Chimisme stomacal :* Repas d'Ewald. Analyse qualitative (acide chlorhydrique et acides organiques ; matières protéiques ; hydrates de carbone ; pepsine ; ferment lab). Analyse quantitative (acidité, combinaisons chlorées ; pepsine ; maltose). Motricité. Examen microscopique. *Chimisme intestinal :* Repas d'épreuve. Analyse qualitative (matières protéiques et hydrates de carbone, sang, pigments). Analyse quantitative (acides libres, graisses neutres, savons). Examen microscopique. Applications cliniques au diagnostic des insuffisances pancréatique et biliaire et à l'étude des entérites.

Un certificat sera délivré aux élèves à l'issue du cours.

Le droit à verser est de 100 francs.

Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit.

Les bulletins de versement relatifs à ce cours seront délivrés au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à trois heures.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 10 juillet, à une heure. — M. Lanzonberg : L'ammoniaque et l'urée ; étude physico-pathologique d'un nouveau coefficient urinaire. MM. Gautier, Roger, Desgrez, Nicloux. — M. Michel : Le sourcil dans ses rapports avec le corps thyroïde. MM. Roger, Gautier, Desgrez, Nicloux. — M. Bilbaut : De la résistance globulaire dans les états morbides et chez les malades traités par le 606. MM. Roger, Gautier, Desgrez, Nicloux. — M. Placet : Recherches expérimentales sur la toxicité, l'élimination et la combustion dans l'organisme de l'alcool méthylique. MM. Roger, Gautier, Desgrez, Nicloux. — M. Magniel : La forme auriculaire de la tachycardie paroxystique. MM. Pinard, Segond, Couvelaire, Guéniot. — M. Marchal : Contribution à l'étude de l'hypertrophie mammaire au cours de la gestation. MM. Pinard, Segond, Couvelaire Gueniot. — M. Matignon : Des lipomyxomes sous-péritonéaux pelviens, MM. Segond, Pinard, Couvelaire, Guéniot. — Mme Perl : Traitement du bec-de-lièvre unilatéral (procédé de M. Jalaguier). MM. Kirmisson, Reclus, Nicolas, Campenon. — M. Fontaine : Les achyllodynies par exostoses rétrocalcanéennes. MM. Reclus, Kirmisson, Nicolas, Campenon. — M. Poujoula : Contribution à l'étude du traitement de l'hémarthrose du genou par la ponction et la marche immédiate. MM. Reclus, Kirmisson, Nicolas, Campenon.— Mlle Vetchaiff : Les voies lymphatiques de l'anneau de Waldeyer. MM. Nicolas, Kirmisson, Reclus, Campenon. — M. Dombrowski : Contribution à l'étude de la paralysie faciale zostérienne ; syndrome de l'inflammation herpétique du ganglion géniculé. MM. Dejerine, Marfan, Sicard, André Jousset. — M. Collet : Les hémoptysies dans la granulie. M. Marfan, Déjerine, Sicard, André Jousset. — M. Guénaux : Valeur sémiologique des différents procédés d'exploration externe du tube digestif. MM. Marfan, Dejerine, Sicard, André Jousset.

Jeudi 11 juillet, à 1 heure. — M. Boutry : De l'évacuation spontanée de l'ascite par l'ombilic. MM. Debove, Achard, Castaigne, Rathery. — M. Pouget : A propos d'un cas de fièvre typhoïde chez une tabtéique, maladie infectieuse et tabes. MM. Achard, Debove, Castaigne, Rathery. — M. Lapique : A propos d'un cas de fistule gastro-intestinale tardive post-traumatique : MM. Achard, Debove, Castaigne, Rathery. — M. Deveau : Du rhumatisme post-traumatique et ses applications à l'expertise médico-légale : MM. Achard, Debove, Castaigne, Rathery. — Mlle Samoylova : De la pneumonie de la première enfance. MM. Hutinel, Pozzi, Lenormant, Okinczyc. — M. Daniel : Contribution à l'étude de la valeur diagnostique et pronostique de la tuberculose chez le nourrisson. MM. Hutinel, Pozzi, Lenormant, Okinczyc. — M. Pineau : Des résultats éloignés de la stomatoplastie par évidement commissural du col de l'utérus. (Opération de M. le professeur S. Pozzi) : MM. Pozzi, Hutinel, Lenormant, Okinczyc. — M. Poirot-Delpech. De la résistivité électrique des eaux minérales. MM. Chantemesse, Chauffard, Widal, Nicloux. — M. Floquet : Homère médecin. MM. Chauffard, Chantemesse, Widal, Nicloux. — M. Meulle : Étude sur l'ulcère simple du duodénum : MM. Chauffard, Chantemesse, Widal, Nicloux. — M. Caillet : Les filtres à sable non submergé : MM. Widal, Chantemesse, Chauffard, Nicloux. — M. Cornu : De l'agrandissement du diamètre bi-ischiatique dans des accouchements dystociques des détroits moyen et inférieur dans la position de la taille complétée par l'extension

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS (*Suite*)

des jambes. MM. Bar, André Broca, Brindeau, Jeannin. — M. Leclère : L'hystérotomie vaginale antérieure en obstétrique, opération de Dührssen-Bumm. MM. Bar, André Broca, Brindeau, Jeannin. — Mlle Rapoport : Syndrome de Korsaxoff au cours de la grossesse et de la puerpéralité. MM. Bar, André Broca, Brindeau, Jeannin. — M. Couderc : Grossesse et cardiopathies congénitales. M. Bar, André Broca, Brindeau, Jeannin. — M. Géraud : Dystocie par atrésie cicatricielle du col utérin. MM. Bar, André Broca, Brindeau, Jeannin. — M. Le Breton. Épilepsie et menstruation, contribution à l'étude clinique des rapports entre les phénomènes catameniaux et les crises convulsives : M. Gilbert Ballet, Pierre Marie, Claude, Roussy. — M. Vanhoutte : Études cliniques sur la mort rapide dans le cancer du foie. MM. Pierre Marie, Gilbert Ballet, Claude, Roussy.

MEMENTO DE LA QUINZAINE (*Suite*)

7 Juillet. — A la maison de santé, 31, rue La Boétie, à 10 h. 1/2, conférence du Dr **Leredde** : Traitement du tabes. Moyens adjuvants. Traitement de la paralysie générale.

8 Juillet. — Ouverture du concours pour la place de préparateur d'histoire naturelle et de matière médicale à l'École de médecine de Nantes.

8 Juillet. — Concours du clinicat obstétrical à l'École de médecine de Marseille.

8 Juillet. — A l'École de médecine de Marseille, concours pour l'emploi de chef de clinique obstétricale.

8 Juillet. — Ouverture du concours pour les emplois de chefs de clinique à la Faculté de médecine de Paris.

8 Juillet. — Ouverture du concours pour 2 places de chef de clinique médicale à la Faculté de médecine de Bordeaux.

10 Juillet. — Concours devant la Faculté de Lyon pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'école de médecine de Grenoble.

10 Juillet. — Dernier délai de réception des demandes pour l'examen d'aptitude à l'emploi de médecin auxiliaire de l'armée (adresser les demandes à la direction du service de santé, ministère de la Guerre).

10 Juillet. — A cinq heures ouverture du cours de pratique obstétricale à la clinique d'accouchement et de gynécologie Tarnier.

12 Juillet. — Clôture du registre d'inscription pour le prosectorat d'anatomie à la Faculté de Lille.

13 Juillet. — Dernier délai pour l'envoi au Ministre de l'Intérieur des demandes de candidats au poste de Directeur du bureau municipal d'hygiène de Boulogne (Pas-de-Calais).

15 Juillet. — Clôture des concours de l'Académie royale de médecine de Belgique.

18 Juillet. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour 2 places de chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Bordeaux.

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

CINQ ANS D'APPLICATION DE LA MÉTHODE DE RÉCALCIFICATION DU Dr PAUL FERRIER, DANS LA CLASSE OUVRIÈRE A PARIS

Statistique présentée au Congrès international contre la tuberculose, à Rome (14-20 avril 1912)

Par le Dr E. SIDLER, de Paris

J'apporte ici les résultats de plus de cinq années d'application d'une méthode dont la simplicité est telle qu'après avoir entendu tant d'intéressants travaux sur les nouveaux procédés, j'éprouve quelque timidité à vous la présenter.

Mais cette méthode m'a donné des résultats tellement encourageants que je considère comme un devoir de la faire connaître aux médecins de tous les pays.

Je veux parler de la chaux.

L'emploi de la chaux dans le traitement de la tuberculose nous a été dicté par la nature même, car, à l'autopsie des sujets morts d'une autre maladie que la tuberculose et chez qui on trouve des lésions tuberculeuses cicatrisées, c'est par un processus de calcification que ces cicatrisations se sont produites.

La chaux a été employée depuis longtemps, mais son métabolisme étant des plus obscurs, elle fut mal utilisée et les résultats incertains qu'elle donna en provoquèrent l'abandon.

C'est au professeur Albert Robin que l'on doit les premières études sur la perte des minéraux par l'organisme des tuberculeux ; mais c'est au docteur Paul Ferrier qu'on doit d'avoir précisé que parmi tous les minéraux que perd l'organisme tuberculeux, seul celui qui est important, c'est la chaux. Le docteur Ferrier s'est appliqué à empêcher la déperdition de la chaux ; le résultat de ses expériences fut analogue à ce que la nature lui avait démontré, c'est-à-dire : guérisons spontanées de lésions tuberculeuses par processus calcaire.

Ses recherches sur les causes de la déperdition de la chaux par l'organisme humain l'ont conduit à cette conclusion que ces pertes sont provoquées par les acides qui détruisent la chaux.

Il s'est donc efforcé à trouver un régime qui puisse empêcher le développement d'acides dans l'organisme, et par cela même empêcher la décalcification.

Ce régime se résume ainsi :

1° Suppression de la suralimentation qui favorise la production d'acides gras.

2° Suppression des graisses, des aliments gras ou fermentés et des aliments acides.

3° Espacement des repas.

4° Suppression des boissons alcooliques.

5° Prescription d'une eau bicarbanotée calcique avant les repas, pour vider l'estomac complètement.

A ce régime le Dr Ferrier ajoute comme médication 2 grammes d'un mélange de carbonate et de phosphate tribasique de chaux, deux sels insolubles, car, d'après Ferrier, les sels solubles ne sont pas stables et s'éliminent trop facilement.

Je laisserai de côté toute explication théorique de la méthode et ne m'occuperai ici que de ses résultats pratiques.

J'ai commencé à appliquer la méthode de récalcification avec le Dr Ferrier lui-même qui a bien voulu, pendant une courte période, guider mes premières expériences. A cette époque, M. Ferrier possédait un nombre assez restreint d'observations.

Afin de pouvoir appliquer sa méthode sur une vaste échelle et sans adjonction d'aucune autre médication, nous avons inauguré à Paris, en 1906, le premier dispensaire de récalcification où, depuis six ans bientôt, je soigne par cette méthode un très grand nombre de malades atteints de tuberculose pulmonaire.

M. le professeur Letulle a bien voulu s'intéresser aux résultats que j'obtiens, et, depuis plus de quatre ans, il vient de temps en temps au dispensaire pour y examiner mes malades et suivre les progrès de la méthode. Le 24 mars 1909, il a publié dans la *Presse Médicale* ses appréciations. Il dit : « J'ai pu suivre de nombreux tuberculeux. L'état de leurs poumons d'abord « stationnaire, s'améliore peu à peu, puis marche vers « la sclérose et l'emphysème avec une allure régulièrement progressive. »

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE (*Suite*)

Deux ans après le début de l'application de la méthode, comme aucune statistique n'avait encore paru à cette époque, M. le Professeur Letulle a bien voulu se charger de porter ma première statistique à la connaissance de la Société de médecine de Paris, à la séance du 29 mai 1909. A cette époque, je précisais déjà les effets les plus encourageants de la méthode sur un grand nombre de symptômes morbides, notamment : diminution et disparition de la toux, des expectorations ; changement de leur aspect, rétablissement des fonctions digestives, de l'appétit. Cessation des vomissements à la troisième période. Diminution du nombre et de l'abondance des hémoptysies et disparition des sueurs nocturnes.

J'ai fait en même temps ressortir un point particulier ; ce sont les modifications du poids. Au début, lorsque le traitement est suivi rigoureusement et que le malade ne se repose pas, l'amaigrissement est presque la règle. Plus tard le malade regagne son poids primitif et le dépasse souvent.

Quant à l'état local, l'amélioration est caractérisée par un asséchement des lésions, par la diminution du nombre des râles, qui deviennent moins gros et plus superficiels, par la décongestion et la diminution de l'étendue de la zone de submatité.

Comme chiffres, j'ai obtenu à cette époque sur 105 cas de tuberculose pulmonaire à toutes les périodes :

1. { 23 cas de guérison apparente et conditionnelle. 25 cas d'amélioration.
2. { 8 cas de guérisons, 21 cas d'amélioration, 3 aggravations, 4 cas de mort.
3. { Enfin à la troisième période, 4 cas sans fièvre améliorés (Malades fournissant 6 à 7 heures de travail par jour). 7 cas de mort.

La statistique ne tient compte que de l'état du malade pendant qu'il suit le traitement d'une façon intégrale, sans garantir les résultats et les conséquences si le traitement est abandonné.

***

Les résultats que j'apporte aujourd'hui sont ceux fournis par près de 6 années d'expérience et se rapportent à 603 cas de tuberculose pulmonaire à toutes les périodes.

J'ai recueilli toutes ces observations au dispensaire Ferrier-Sider que je dirige, et au dispensaire de la rue Boursault, à Paris, sur des malades de professions diverses : cordonniers, menuisiers forgerons, blanchisseuses, couturières, employés du métropolitain, cheminots, concierges, etc... La durée de leur travail variait de 8 à 12 heures par jour.

Ces malades, sauf les cas fébriles dépassant 38° n'ont jamais cessé le travail, et un très petit nombre d'entre eux a pu prendre quelques jours de repos pendant les chaleurs.

Sur 603 malades, l'analyse des crachats faite au laboratoire municipal de Paris a été positive dans 254 cas.

Les 603 cas se décomposent comme suit :

346 malades à la première période ;
166 — deuxième — ;
91 — troisième — ;

Résultats à la première période :

166 guérisons apparentes et conditionnelles ; dans ce nombre rentrent 106 cas à la période tout à fait initiale, avec simple congestion du sommet.

162 améliorations.

Guérisons et améliorations se rapportant à la tuberculose torpide.

18 cas sans résultats (fièvre chez des sujets très jeunes avec adénopathie trachéo-bronchique volumineuse.)

POURCENTAGE :

Guérison apparente et conditionnelle......	49 %
Améliorations	40 %
Sans résultats (fièvre et adénopathie trachéo-bronchique volumineuse)	5 %

Résultats à la seconde période :

14 guérisons, conditionnelles et apparentes (tuberculose torpide).

117 améliorations (l'amélioration concerne non seulement l'état général mais aussi l'état local : asséchement des lésions, disparition d'un grand nombre de craquements).

35 morts (fièvre, état de toxémie grave, tendance au ramollissement).

POURCENTAGE :

Guérison apparente et conditionnelle.......	9 %
Améliorations (tuberculose torpide)........	70 %
Mortalité (toxémie et tendance au ramollissement)	20 %

Résultats à la troisième période :

11 cas très améliorés dont quelques-uns travaillent. Disparition du souffle, des gargouillements ; diminution du nombre des râles. Tuberculose torpide.

14 améliorations (survie de 2 à 3 ans).

66 cas de mortalité (malades arrivés au dernier degré de la consomption).

POURCENTAGE :

Améliorations (tuberculose torpide).......	12 %
Survie de 2 à 3 ans........................	15 %
Mortalité (cas très avancés avec fièvre et cachexie)	68 %

De même que dans ma première stastistique, les guérisons sont conditionnelles et concernent des malades qui continuent à suivre intégralement le traitement. Car un des caractères essentiels de cette méthode est que la rechute se produit avec une grande rapidité si le malade abandonne le traitement trop tôt.

L'expérience des années d'application de cette méthode me permet de formuler quelques remarques particulières qui peuvent avoir un intérêt pratique, notamment :

1° Tout médecin qui veut obtenir un résultat au moyen de cette méthode doit exiger que le régime soit suivi scrupuleusement. Il doit en outre ausculter son malade tous les huit jours au début, pour pouvoir constater les changements locaux très importants qui se produisent dans l'état du malade.

2° Chaque fois que le malade fait un écart de régime, la chaux qu'il prend apparaît dans ses urines sous forme de nuage blanc.

Il peut donc, en surveillant les urines, observer le dégré d'assimilation des médicaments ordonnés. Ce fait a été porté à la connaissance du corps médical par le Dr Ferrier lui-même, il y a deux ans.

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

3° Le régime étant la base du traitement, le résultat est absolument à la merci du malade.

4° L'amélioration locale est très rapide, mais lorsque la lésion est accompagnée d'une adénopathie trachéo-bronchique, l'amélioration est bien plus longue à obtenir.

5° Dans les cas de rechute, la réapparition des symptômes morbides est aussi rapide que l'assèchement du début.

6° Mieux le régime est suivi, plus la médication calcique semble active. Il faut alors surveiller l'effet du phosphate tricalcique et en modérer la dose, car c'est lui qui semble constituer le principe actif de la médication. Ainsi la dose du phosphate doit être diminuée *dans tous les cas fébriles, lorsque la période d'amaigrissement est trop longue*, ainsi que dans les cas d'hémoptysie avec hypertension artérielle, car le traitement augmente la tension artérielle.

7° Le traitement modère la fièvre au début. Il reste sans effet sur la température dans les formes aiguës à marche rapide, chez les sujets jeunes, dans la phtisie galopante, dans les fièvres hectiques à la troisième période.

8° Il est contre-indiqué dans :

a) les coliques hépatiques où il peut réveiller les crises disparues depuis longtemps,

b) les entérites anciennes avec ulcération intestinale,

c) les appendicites où la médication est irritante,

d) les rhumatismes articulaires aigus,

e) chez les alcooliques où la suppression absolue des boissons peut provoquer des accidents graves.

9° Il diminue le nombre des bacilles comme le prouvent les analyses et quelquefois les fait disparaître pendant des années ou presque complètement.

10° Il agit très heureusement dans la neurasthénie du début de la tuberculose.

11° — Il donne des résultats remarquables dans les convalescences des malades aiguës des voies aériennes, après les broncho-pneumonies, congestions pulmonaires et surtout après les pleurésies où il favorise rapidement la résorption de l'épanchement.

12° Appliqué dans la grossesse chez les femmes tuberculeuses, il fait disparaître les vomissements et abrège la période des troubles digestifs. Lorqu'il s'agit de tuberculose torpide, il favorise l'évolution normale de la grossesse. Deux femmes atteintes de tuberculose torpide à la troisième période ont accouché des enfants à terme, pesant, l'un 6 livres, et l'autre 7 livres et demie. Toutes les deux ont suivi le traitement durant tout le cours de leur grossesse et n'ont pas cessé de travailler. Leur état continue à s'améliorer.

13° Appliqué à la campagne en le combinant à la cure d'air et de repos, il donne des résultats supérieurs et plus rapides, même dans les cas graves, comme j'ai pu l'observer sur 17 malades que j'ai hospitalisés et soignés pendant une année à la campagne.

14° Il est très bien supporté par les enfants et donne de bons résultats, comme moyen de préservation.

15° Comme je l'ai dit tout à l'heure, tous mes malades, sauf dans les cas où la température était élevée, n'ont pas cessé de travailler pendant toute la durée du traitement. Ceci est un point capital, sur lequel je me permets d'insister tout particulièrement.

Pour bien apprécier la statistique mentionnée plus haut, et faire ressortir toute la valeur de la théorie de Ferrier, il faut savoir que les observations ont été recueillies à Paris, sur une population dont les conditions d'existence sont des plus misérables. Ce n'est pas sur des chaises longues, ni au grand air des champs, que leur amélioration a été obtenue, mais dans les sous-sols du métropolitain, dans les forges à température très élevée, dans les loges insalubres des concierges, dans les bureaux mal aérés et en fournissant un travail de 9, 10 et 11 heures par jour. J'ai soigné un égoutier tuberculeux à la première période. Pour subvenir aux besoins de sa famille dont 4 membres sont atteints de la même maladie, il passait 6 heures par jour dans les égouts, les pieds dans l'eau. Son état cependant n'a pas cessé de s'améliorer.

En un mot, j'ai soigné tous ces malades en les laissant vivre la vie ordinaire des gens bien portants, en ne les dérangeant pas dans leurs occupations, en ne les arrachant ni à leur travail, ni à leur foyer, et j'ai pu observer un fait des plus curieux : c'est le réveil de l'énergie et de l'aptitude au travail, sous l'influence de ce traitement. L'activité devient un besoin physique, une nécessité de l'organisme. C'est ainsi que de nombreux tuberculeux qui, pendant des années sont restés inactifs et incapables de se livrer au moindre travail, ont recommencé à travailler au bout de 2, 3 ou 6 mois de traitement ; et souvent il s'agissait de malades à la troisième période.

L'aptitude au travail se manifeste longtemps avant que la guérison ne soit obtenue ; il en résulte que le tuberculeux peut subvenir à ses propres besoins et même à ceux de toute une famille au lieu d'être une charge pour les siens ou pour la collectivité.

C'est ainsi que dans les 603 cas cités plus haut, il faut compter 48 familles tuberculeuses dont au moins 2 et au plus 5 membres étaient malades, soit au total, 111 tuberculeux. Or, les chefs de ces familles ayant pu, tout en s'améliorant, continuer à travailler et à subvenir aux besoins des leurs, la méthode Ferrier a épargné à l'assistance publique la charge de 111 tuberculeux.

J'attire tout spécialement l'attention sur ces chiffres. Aucun de nous ne peut ignorer que ce qui rend actuellement le problème de la tuberculose extrêmement complexe, c'est précisément la question du travail. Même en admettant que la société soit suffisamment armée pour hospitaliser les malades et les guérir, on doit toujours compter avec la situation créée à la famille par l'éloignement du soutien.

Résoudre la question du travail des tuberculeux, c'est réaliser un progrès important. Or, la méthode de Ferrier qui laisse le malade dans son milieu normal, qui lui permet de travailler et de gagner sa vie et celle des siens tout en l'améliorant et souvent même en le guérissant, la méthode de Ferrier, dis-je, contribue dans une large mesure, ainsi que le démontre ma statistique, à la solution de cette question.

SOMMAIRE

Mme LONG-LANDRY.... — La maladie de Little (*revue générale*)........ 153
MILIAN.............. — Technique des injections intraveineuses de salvarsan........ 159
DUVERGEY............ — Une forme rare d'abcès froid des parois thoraciques........ 166
DAUSSET et BRIN...... — L'air chaud dans le traitement des ascites tuberculeuses........ 167
MOUCHET............. — Appareil à tiges métalliques dans les fractures avec plaies........ 168
ACTUALITÉS MÉDICALES. — Quelques observations sur les affections syphilitiques du cœur et des vaisseaux. — L'introduction électrolytique de l'ion radium. — Anurie mercurielle avec accidents urémiques tardifs........ 168
SOCIÉTÉS SAVANTES.... — Société médicale des hôpitaux. — Société de chirurgie. — Société de neurologie...... 170
Libres propos : A propos de l'internat, par le Dr G. LINOSSIER........ III
Chronique médico-artistique : Une visite au Salon des Artistes indépendants, par le Dr HENRI ROCHÉ...... V à XI
Intérêts professionnels........ XI
Plaquettes médicales : La médaille du professeur PICOT........ XIII
Les amis de la France à l'étranger : Le Dr LÉON AUDAIN........ XIII
La médecine humoristique : Le professeur agrégé Chevassu et son interne Paraf, par BILS........ XVII
Diététique : Boissons nutritives........ XIX
Formules thérapeutiques : Sirops médicamenteux........ XIX
Chronique des livres........ XXI
Nouvelles........ XXIII
La vie médicale........ XXV
Cours. — Mémento de la quinzaine. — Thèses de la Faculté de médecine de Paris........ XXVII

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars....... — Dermatologie;—syphilis;—maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Voir le détail des primes au verso page II.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port).*

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur **6** francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucart** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la SOCIÉTÉ DU TALISMAN, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, **12 fr. 50**). *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.)*

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. *(Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers).*

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de 6 francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger,** offerte par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

A PROPOS DE L'INTERNAT

Je rencontrai il y a quelque temps mon ami X.

— Mon neveu Maurice, me dit-il, est sur le point d'être nommé interne. C'est un bon garçon, ni très intelligent ni très travailleur, et j'ai eu bien peur qu'il ne pût pénétrer dans la terre promise. Heureusement j'avais des amis dans le jury, et, bien qu'il y ait encore dans le concours de l'internat une impartialité relative, en forçant d'un point où un demi-point chaque note, ils sont arrivés à le hisser, sans scandale, jusqu'au niveau des derniers de la promotion. Il sera nommé dans un très mauvais rang, mais cela n'a aucune espèce d'importance.

— Vraiment?

— Aucune. Dès à présent, sûr du succès, j'ai fait, pour assurer à mon neveu un bon internat, les démarches nécessaires. Le professeur A.,.. avec qui je suis très lié, et que j'appelle souvent en consultation, lui réserve sa seconde année ; B... rêve l'Institut, et mes relations me permettent de lui assurer quatre voix : il le prendra en troisième. Quant à C., vous savez qu'il fréquente assidûment chez Mlle Z..., de la Comédie-Française. Or, la charmante enfant a l'âme trop généreuse pour embellir l'existence d'un seul homme, quand elle peut procurer à un grand nombre les joies les plus exquises. Elle daigne m'entr'ouvrir de temps en temps son boudoir, et, par son intermédiaire, j'ai obtenu que la quatrième année d'internat de Maurice se passerait chez C.

— Mes compliments !

— Je les accepte de grand cœur. Grâce à ma diplomatie, Maurice fera ses études dans des conditions exceptionnelles, et, si quelque jour, ce dont je doute fort, il lui pousse l'ambition de se diriger vers les hôpitaux ou la Faculté, il aura toutes chances d'arriver.

— Il est heureux que vous l'ayez précédé dans la carrière.

— Plus que vous ne sauriez dire. En même temps que lui, concourt un jeune homme qui a commencé ses études en province, et que les circonstances ont amené à Paris l'an dernier. Après une année d'externat faite dans je ne sais quel hôpital excentrique, il vient de se révéler au concours de l'internat comme un sujet hors ligne. Il sera nommé le premier haut la main ; mais, comme ni lui ni sa famille n'ont de relations, il ne recueillera que des services dédaignés par d'autres, des chefs vieillis sur le point de prendre leur retraite, ou sans influence.

— Vous trouvez cela bien?

— Au point de vue du provincial, non, mais au point de vue de mon neveu, oui. Vous ne vous étonnerez pas que je profite de mes relations pour pousser les miens.

— En écartant de plus méritants.

— Mais moins bien armés. C'est la lutte pour la vie !

— Eh bien, je trouve, moi, qu'une organisation qui permet à un médiocre paresseux d'être mieux partagé qu'un laborieux de valeur est abominable. Dans la ville de province où j'ai fait mes débuts, il n'en était pas ainsi. Les internes nommés au concours choisissaient les services d'après leur rang de classement : aucune diplomatie n'intervenait, les meilleurs étaient les plus favorisés.

— Alors les chefs étaient obligés de subir les internes qui les choisissaient ?

— Parfaitement. Les bons chefs s'en plaignaient d'autant moins qu'ils avaient toujours l'élite des internes. Seuls, les chefs médiocres et les internes des derniers rangs critiquaient une organisation qui les rivait inéluctablement les uns aux autres.

— Mais les chefs de service conservaient-ils une autorité suffisante sur ces internes qu'ils n'avaient pas choisis?

— Oui, avec une légère nuance d'indépendance de ces derniers, qui m'apparaît encore aujourd'hui comme une supériorité et non comme une infériorité du système. Les internes ayant le choix de leurs chefs s'attachaient de préférence à ceux dont les tendances, le caractère les attiraient, et il existait de ce fait, avant tout contact, entre le maître et l'élève, une certaine affinité qui devenait vite de l'affection.

Au cours de ma carrière, je n'ai vu qu'un seul conflit entre chef de service et interne : le chef était le professeur Mayet ; l'interne, le futur professeur Augagneur. Jamais deux hommes furent aussi peu faits pour s'entendre. Mayet, qui n'avait comme auditeurs de son cours que ses internes et externes, voulait exiger d'Augagneur qu'il y assistât. Celui-ci, déjà révolutionnaire, prétendant très justement que ses fonctions finissaient à la porte de l'Hôtel-Dieu, refusait, et le souvenir des incidents comiques qui en résultèrent doit encore réjouir, quand il y pense, l'ancien gouverneur de Madagascar. Mais cette histoire constitue une exception très rare, et vous n'ignorez pas que — le diable m'emporte d'ailleurs si je sais pourquoi ! — une exception confirme la règle. Que diriez-vous si on établissait à Paris le choix du service par les internes?

— Je dirais, conclut mon ami X..., qu'il serait monstrueux que les plus intelligents eussent les meilleures places. Ils ont la supériorité de leur valeur ; c'est bien assez. Ma petite diplomatie ne crée pas une injustice ; elle en répare une, car je trouve aussi inique qu'on ait toute une vie facile et heureuse parce qu'on est né intelligent, que parce qu'on est né riche, ou noble. En faisant par l'intrigue un contrepoids au mérite personnel, je travaille à parfaire l'égalité qui doit être le but de toute démocratie.

Je n'avais pas envisagé la question à ce point de vue. Je ne trouvai rien à répondre !

G. Linossier.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

UNE VISITE AU SALON DES ARTISTES INDÉPENDANTS

Le Salon des Artistes indépendants ne se peut comparer à ceux de la Société nationale des Beaux-Arts et de la Société des Artistes Français. Ici les principes diffèrent entièrement : devant l'art chacun est maître de sa conception, de son expression ; bien osé le jury qui se permet d'ouvrir la porte ou de la fermer à tel ou tel. Combien d'illustres refusés aux précédents salons depuis cinquante ans ! que faire pour éviter l'erreur? laisser tout simplement la porte grande ouverte à tous ; et tout se triera, se tassera de soi-même devant le jugement du grand public.

Cette conception, parfaite en un sens, ne donne pas de résultats bien édifiants ; le régime de la porte ouverte a attiré cette année 6 743 numéros, et comme pour retenir l'attention dans cette cohue, l'excentricité est le moyen le plus rapide, beaucoup la pratiquent sans le respect dû au visiteur, qui y va, soit de son temps, soit de son argent. La foule, dont l'attention est sollicitée et retenue par les outrecuidances en conclut, toute simpliste qu'elle est, que c'est un salon pour rire, quelque chose dans le genre de celui des Humoristes.

C'est une grave erreur; c'est quelque chose de plus et de mieux, car c'est la forêt vierge de la peinture, et c'est tout dire.

Ce beau champ de peinture n'a reçu la préparation d'aucun maître jardinier, et les graines y sont venues de partout ; aussi ne faut-il pas s'étonner d'y trouver, non des plantes rares, mais tout à fait différentes de celles auxquelles nous sommes accoutumés ; et même dans cette spontanée germination, nous trouverons des variétés nouvelles, des types encore non fixés qui annoncent peut-être les transformations futures.

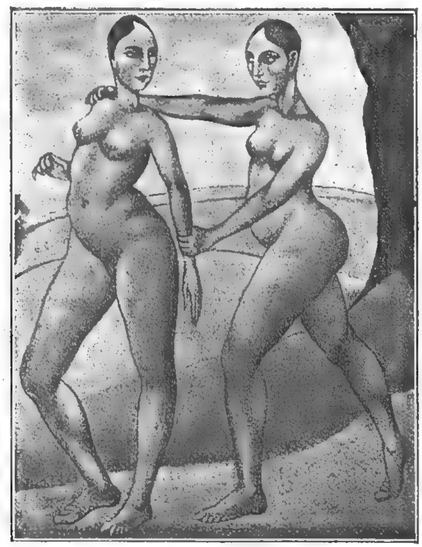
Aussi est-ce avec une attention méritée, en somme, par ce colossal effort, que nous avons examiné successivement toutes ces tentatives pour retenir et vous présenter toutes celles qui nous semblent susceptibles de fixer un moment notre attention, soit que nous y voyions le germe de moyens d'expression nouveaux, soit que nous croyions y deviner les prémisses d'une évolution à suivre. Bien entendu, nous ne saurions dans cet inventaire, oublier que nous sommes médecin et inspiré seulement par ce côté particulier de la question.

Si le nombre des toiles est excessif, en revanche leurs dimensions sont tout à fait restreintes ; il faut en savoir gré à ces messieurs ; il est vrai que n'ayant pas le souci de la recherche de la commande officielle, ils ne songent qu'à s'accommoder aux dimensions exiguës de leurs galeries, et aux ressources que l'exercice de leur art leur apporte avec parcimonie, à quelques exceptions près. Si je ne devais parler que de ceux qui ont du talent ou des promesses de talent, ma tâche serait encore plus longue qu'on ne l'imagine ; mais ici, moi-même, je deviens un « critique indépendant », et les horreurs, car il y a des horreurs, me retiennent non moins sinon plus que la bonne peinture des pinceaux normaux.

Oui, il y a des pinceaux normaux, et d'autres qui ne le sont pas; et vous le pensez bien, les pinceaux normaux sont entre les mains de gens qui le sont, et les autres pinceaux qui ne le sont pas sont naturellement entre les mains de gens qui ne le sont pas. Et vous saisissez tout de suite que ces derniers nous appartiennent, à nous médecins, que ce soit spontanément ou par jeu, que ce soit par soif de publicité, ou pour toute autre cause, ces manifestations artistiques ou pseudo-artistiques méritent d'être analysées.

Précisément de l'ensemble de cet examen se dégage l'impression que toutes ces forces qui *a priori* semblent affolées en tous sens se cohèrent cependant suivant des tendances dérivées de notre esthétique courante, ou même parfois en franche opposition, en rapport le plus souvent avec les origines de leurs auteurs.

On s'est plu à nous enseigner que les Grecs et les Romains avaient comme règle d'éviter la représentation du corps en action, que seuls les modernes s'étaient heureusement risqués à figurer le mouvement. Si jamais une école doctrinale sort des Indépendants, ce sera une école d'art physiologique, ce ne seront plus les mouvements du corps qu'elle cherchera à rendre, mais les besoins de ce corps, et cela aux trois temps de cette manifestation, avant, pendant et après. Cette école cherchera et cherche déjà à prendre une base sérieuse dans l'étude de l'anatomie, qui, par elle, va jouir d'une rénovation totale. Imbus de ces nouveaux principes d'art, ces révolutionnaires se dépassent encore, en abordant sucessivement les sujets d'ordre physiologique, puis ceux d'ordre médical, tel l'antialcoolisme, et même le thème de la maternité qui ne semblait pas susceptible d'une pareille refonte.



Vénus et Psyché, par STUCKGOLD.

Ce qui est le plus propre à attirer les regards des passants, c'est de leur présenter une nudité dont les formes semblent en contradiction avec le canon habituel. Nombreux sont ceux qui ont usé et abusé de ce procédé ; mais ce serait peut-être une grave erreur que de partager l'opinion générale, qui est qu'il ne faut voir là qu'une fumisterie. Nous pensons au contraire que ces peintres doivent être pris au sérieux ; certes ils ne jouissent pas de modèles de premier ordre, et sans doute la première femme venue fait leur affaire ; mais en voulant ensuite rajeunir, idéaliser ce point de départ réaliste, troublés par une imagination un peu folle, ils s'égarent tout à fait et enfantent pour terminer ces monstruosités ; s'appréciant les uns les autres dans ce nouveau cercle de l'enfer, et s'exprimant sur les produits du voisin, ils disent simplement en parlant de lui, comme à Marseille : il exagère.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

L'un d'eux a mis sous sa toile ces vers de Victor Hugo :
« — De quoi ris-tu, sycophante?
— Mais je ne ris pas !
— Alors tu es terrible ! »

Oui, certes, cette peinture est terrible, parce que ce n'est pas impunément que l'on cultive le mauvais goût. Précisément ce qui a fait la supériorité de l'art français ; c'est d'avoir toujours su l'éviter. Quel que soit le milieu d'où sorte l'artiste français, sa caractéristique a été de porter inaltérable en lui ce sentiment inné du beau qui lui fait sans hésiter choisir pour promener nos yeux la voie la plus gracieuse.

Qu'est-ce à dire alors et que signifie cette corruption qui s'étale sur ces murs ? *Elle n'est pas française.*

De Stuckgold, de Varsovie, cette Vénus et Psyché, microcéphales dont les membres gélatineux évoquent le souvenir de la femme Pouillot, gloire des vitrines du jardin des Plantes ;

De With, Autrichien, cette femme nue devant une glace; de With encore, le modèle russe homme ; de Mme Férentzy, Hongroise, cette femme nue accroupie et débordante de graisse ;

Du sculpteur Archipenko, de Kiew, cette statue en plâtre invraisemblable, intitulée l'Ève nouvelle, sur laquelle on peut relever exagérées, les déformations dues au vêtement féminin ; en vérité, elle est nue et semble entravée ! Et quel facies deux fois adénoïdien ! De Krohg, de Christiania, Lucy, petite fille avec sa poupée, dont les anatomies semblent mises en parallèle, et dont la peau chez l'une et l'autre est devenue uniformément verte.

Que d'autres étrangers et dont l'inspiration est semblable !

Certes, il y a des Français aussi qui exposent du nu, mais ce nu, plus ou moins bien dessiné suivant le talent de l'artiste, ne va pas contre le bon sens.

Alluaud s'est amusé à présenter dans un paysage sans doute africain de grands Kanguroos, et au premier plan une négresse dont la silhouette est susceptible de rapprochement avec celle de ces animaux.

Bonnaud, qui intitule Phryné une femme grasse et qui semble sortie d'une baraque de lutteurs, nous présente une étude consciencieuse d'un nu un peu particulier.

Maglin intitule « *Et j'étais dame d'honneur de l'impératrice* » une correcte vieille dame nue, dont l'anatomie défraîchie et cependant remarquable ne permet pas de mettre en doute l'assurance d'un passé agréable et de belle venue.

Quant au plâtre de Quillivic qu'il appelle *l'Oasis*, il s'agit d'une grosse femme accroupie aux seins volumineux et sans doute la dame, le titre, tout nous révèle une influence exotique.

Je ne voudrais pas terminer cette première énumération, sans citer l'étude de Sarrut qui est une tête de vieille femme très intéressante et qui repose des imaginations précédentes.

Il est fort difficile de mettre en place quelque scène de maternité avec fantaisie. Vouloir y introduire quelque note outrancière, c'est faire de la caricature ; une mère et son enfant ne peuvent évoquer toujours qu'une seule et même idée, celle de l'affection réciproque de ces deux êtres ; toute idée surajoutée détruit totalement l'effet recherché.

La Famille, de Jossot, n'échappe pas à cette grande donnée classique ; l'enfant, la mère, le père sont heureusement groupés ; si quelque fantaisie indépendante s'y manifeste, c'est dans la vivacité des couleurs, et la très franche, très large joie qui baigne les personnages. La becquée, de Cœuret, insiste sur l'action du bébé, c'est gentil et frais de couleur ; la maternité de Morinot a plus de prétention ; c'est dans une attitude et un cadre rappelant l'antique, quelque chose de moderne ; quant à M. Pfeffermann-Pann, de Russie, il dépasse la mesure ; c'est, dit-il, « la première naissance ». Ève, même à ce moment, honore son sexe, mais Adam nous a plutôt l'air d'un satyre, et dire que sa création est si récente et qu'il y a si peu de temps que Dieu l'a fait à son image ! Le diable a dû passer par là avec la complicité de M. Pfeffermann-Pann.

Tout au bout de cette infiniment longue galerie des Artistes Indépendants, qui commence au Pont de l'Alma, pour finir presque au Pont d'Iéna, derrière une sorte de monument en plâtre, le long de la muraille terminale, tout prêt de ce pont d'Iéna consacré à la plus significative victoire impériale, j'ai, oh surprise ! rencontré



Crétin du Valais, par LAMOUR.

Napoléon Ier lui-même. A la vérité, il me tournait le dos, et tout grand homme qu'il est, que vouliez-vous qu'il fit contre ce mur ? C'est cela même que M. Ralphy a représenté en conscience. Il appelle cela « Avant la bataille », je crois même que cela se passe à Wagram et un arbre décoloré reçoit le jet du héros.... D'ailleurs tout est étrange dans cette fantaisie ; le lac qui naît aux pieds de l'empereur semble d'or liquide et tout le paysage est d'un coloris pisseux.

Aux Indépendants, on n'attache pas plus d'importance qu'il ne faut à cette petite incongruité ; on s'est contenté de la mettre dans ce bosquet réservé qu'est la dernière salle ; mais je serais curieux de savoir quel effet elle produit sur les étrangers, qui ont, il faut en convenir, un culte véritable pour Napoléon. Pour nous, Français, qui avons payé sa gloire et qui l'avons vu de près et parfois de trop près, nous admettons que c'était un homme comme les autres, bien qu'il fût de la grande espèce, mais c'est en Amérique et en Allemagne qu'il est vraiment le héros prodigieux. Il n'est peut-être pas d'un goût parfait de vouloir lever la patte, même armée d'un pinceau, sur ce qui est devenu la personnification du surhomme. Courbet aussi l'avait fait, mais d'aucun côté cela ne lui a rapporté un succès, même d'estime.

Jouissance, d'Abramovitz, de Riga : un satyre gras et un satyre maigre s'excitent derrière un mur à regarder des femmes nues dans un jardin. Bien que ces satyres nus nous soient présentés seulement de dos, leur attitude

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

seule est assez significative pour justifier le titre de l'œuvre ; d'autre part, cette peinture, par ses qualités propres, est agréable à regarder.

Quant à l'« Adam et Ève après le péché », d'Hervé, appelé encore « expressionnisme », c'est la tentative d'un peintre pour fixer sur un visage d'homme et sur un visage de femme les marques du plaisir très récemment éprouvé et aussi les signes avant-coureurs du désir renaissant. Cette petite toile est égrillarde et même lubrique, à la façon de ces scènes de cinématographe où avec deux paires de jambes on interprète toutes sortes de choses qui ne peuvent se montrer.

Après avoir lu la légende qui orne l'aquarelle d'Hémard, *Jeune mariée*, et que je transcris :

« LA JEUNE MARIÉE. — Oh ! je ne me laisserai pas faire, va maman ? Je te jure que c'est moi qui aurai tout de suite le dessus.

LA MÈRE. — Ma fille, ne sois pas présomptueuse. »

J'ai pu m'assurer que le tableau évoqué par le double sens libertin n'était pas celui que nous présentait l'artiste.



Adam et Ève après le péché, par JULIEN HERVÉ.

Rien de plus chaste que sa petite mariée. Nous sommes loin, tout à fait loin des audaces de Fragonard et autres peintres du XVIIIe siècle.

Les sujets essentiellement médicaux sont particulièrement rares. Signalons le vieux porche de la Pitié, traité par Johnson d'une façon simpliste, claire et aérée ; jetons un regard au petit bancal de Mme Frémont, crayon rehaussé, dont la couleur n'est pas plaisante, mais contribue à étendre sur le sujet bien mis au point la note de tristesse qui lui convient, et rendons à Lamour pour sa tête de Crétin du Valais l'hommage que mérite cette consciencieuse étude. Je ne sais ce qu'au point de vue du métier cette toile représente ; pour nous médecin, ce n'est pas de la fantaisie, mais un véritable document ; à ce titre, il faut en tenir compte.

Mlle Manusson, de Moscou, nous fait entrer dans une cour d'asile qui n'a rien de caractéristique, ni non plus rien de séduisant en tant qu'ordonnance, mais relevée d'un coloris tout à fait russe, dirons-nous ! Non, ce n'est pas gai, mais c'est riche en couleurs.

La toilette de Mme Marneffe par Mme Feininger, de Berlin, est une composition dont l'inspiration est si différente de celle habituelle à ces sujets qu'elle mériterait d'être rapprochée de scènes analogues, traitées par des artistes de tradition.

Mlle Gerebtzoff, de Russie, mérite une place d'honneur pour l'excentricité de ses conceptions. Son Asphyxie nous expose un grand squelette qui sort d'un poêle qui fume. Je ne sais si Mlle Gerebtzoff a des cauchemars, alors ses nuits doivent être terribles ! Car ses imaginations de jour sont déjà bien terrifiantes. La Peau et les Os, autre composition d'épouvante et de grotesque, nous



L'Asphyxie, par Mlle ANNE GEREBTZOFF.

montre en réalité ce que serait un squelette simplement habillé de peau ! Et indifféremment cette artiste étale de la couleur verte sur tout ce qu'elle dessine !

Le *Dernier masque*, de Denayer, de Belgique, n'est pas plus gai, mais sachons gré à cet amateur de sa bonne intention ; la dernière fête de la jeune personne qui rejoint son foyer à l'aube levant se termine mal ; sa tête est



La Peau et les Os, par Mlle ANNE GEREBTZOFF.

devenue une tête de mort. Quelle bonne âme fera accrocher ce tableau moralisateur en quelqu'un de ces endroits réputés en Belgique pour faire perdre la tête à la jeunesse : au Moulin Rouge, aux Quat-z'arts, ou au logis de la Lune Rousse !

Masriera, de Barcelone, aurait désiré nous épouvanter avec son *Cauchemar*, mais il a beau rendre lumineux des corps d'homme dont le bout des seins brille comme des lanternes, son émotion n'est pas communicative.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

Les *Victimes de l'alcool* de Serge Aacksebo voient leurs corps répandus à l'abandon en un obscur cimetière; verts, les corps; vert, le ciel nocturne! et sur ces cadavres danse une bouteille verte, munie de bras et de jambes qui ressemblent à des porte-plume! Nous ne boirons plus! Nous ne boirons plus!

Le samedi soir après le turbin, de Corfu, est un estaminet; écartons-nous-en à la hâte, si nous voulons profiter des enseignements du précédent; d'ailleurs les consommations n'y semblent pas de premier choix, ni le public non plus. Quant à Mme Finet, elle a discrètement exposé des livres surmontés d'un crâne, elle appelle cela « nature morte » (est-il possible!) et elle ajoute (commandée par M. R...). Commander des livres surmontés d'une tête de mort! Après tout, c'est d'un goût courant en Allemagne; à Munich notamment, les vitrines de tous les magasins ne sont-elles pas encombrées de petits sujets qui sont tantôt des têtes de mort, tantôt des piles de livres couronnées d'un crâne, tantôt un étudiant allemand énorme, coiffé de la casquette de sa corporation, étalé ivre dans le ruisseau! Espérons que Mlle Finet, après avoir livré sa commande de tête de mort, en recevra d'autres d'un genre plus agréable, où elle pourra mettre à l'aise ses qualités sérieuses de dessinateur.

Beaucoup d'autres seraient à citer: les affiches pour apéritif de Bompard; le cimetière sur le Bosphore de Garnot; les chèvres de Peské, importante toile de cet artiste déjà réputé qui combine heureusement son grand talent de dessinateur avec la vigueur particulière et le coloris spécial de sa palette; tous les médecins seront surpris comme moi de la fréquence avec laquelle le jardin du Luxembourg, cher à nos jeunes années d'étudiant, a été choisi comme modèle; quant à la fontaine Médicis, c'est là où certainement tous nos jeunes peintres vont faire leur cure d'air, croyants naïfs qui voient sans doute dans son nom l'indication de quelque vertu médicinale! Parmi ces fontainiers, il en est un qui a retenu mon attention, c'est M. Goulinat; celui-ci, pour le moins, a un sens correct de la couleur, ses arbres sont verts, verts tels qu'ils doivent l'être.

Mais il en est d'autres aussi et très nombreux dont le nom mériterait d'être cité pour le bon équilibre de leur talent, pour la qualité de leur peinture, pour la promesse qu'ils apportent de constituer avant peu et même déjà pour quelques-uns une élite, c'est-à-dire les classiques de demain, et de toujours. Dupérelle, Rudel, Émile Fouquet, Ribeaucourt, Weismann, Guilmant, Raoul Marie, Mme Agutte, Mme Lecreux, André Chapuy, Janssaud, et quantité d'autres ont cherché davantage à se signaler par un travail consciencieux que par quelque excentricité, et ils y ont parfaitement réussi.

S'il est vrai que l'étude de la graphologie donne des indices sur le caractère des gens, de même l'étude des toiles exposées au Salon des Indépendants est susceptible de nous donner de précieuses indications sur la mentalité de certains artistes.

Toute composition outrancière décèle chez son auteur un certain trouble du jugement — ce trouble peut n'être que momentané et voulu même; il peut être aussi conforme à la mentalité du peintre, et il deviendrait intéressant d'en chercher le point de départ.

De même pour les fantaisies du dessin, pour les erreurs de couleur si fréquentes à cette exposition, il faut à coup sûr chez celui qui les commet une certaine insensibilité au goût commun, dont nous sommes doués généralement. L'un dira qu'il voit ainsi, tel autre invoquera la nécessité de faire du nouveau; à la vérité, l'un et l'autre sont servis par des sens incertains, et cette capacité de s'affranchir constamment ou par moment de la loi impérative du goût est une défaillance réelle.

Voilà pourquoi le Salon des Indépendants nous intéresse comme médecins plus que tout autre; nous pouvons y faire notre petit Lombroso, et aussi comme Cuvier, sur ces seuls indices qu'est un dessin, reconstituer l'individu dont c'est l'empreinte.

Nous pensons en outre que ce serait pour les bons artistes français qui y exposent, le point de départ d'un très grand succès, s'il était possible dans cette longue galerie, de mettre d'un côté les Français et de l'autre les Étrangers. On y verrait alors s'affirmer d'une façon évidente le goût de la race latine; et nous y apprécierions mieux d'autre part l'effort de ces étrangers, germains et slaves, nouveaux venus à l'art moderne, et dont les productions dispersées actuellement au milieu des autres provoquent le rire par leur disparate et ne sont pas non plus sans pervertir quelques débutants. Isolés des Français, groupés par origine, on retrouverait dans leurs manifestations la survivance d'un art original ancien et oublié, dont l'esprit redevenu visible mériterait sa part d'influence dans le renouvellement nécessaire des formules d'art.

Et s'il était permis d'exprimer un souhait, ne serait-ce pas dans la Galerie des Indépendants que devraient se montrer aussi ces petites expositions professionnelles qui se sont ouvertes depuis quelques années et qui sont malheureusement dispersées. C'est là qu'on devrait pouvoir voir et comparer ces petits salons des employés de commerce, des employés de chemins de fer, le salon des médecins et tant d'autres. On y pourrait comparer l'influence de chaque état sur la qualité artistique, et surtout cela susciterait entre chaque groupe une émulation, en définitive utile à l'épuration du goût.

HENRI ROCHÉ.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

A propos d'un accident du travail. — Une ouvrière de la blanchisserie Mellone, à Cambrai, ayant été blessée au cours de son travail, fut envoyée, pour être soignée, chez le docteur Galand. Celui-ci était absent.

La jeune fille attendit une longue demi-heure le retour du médecin. Son patron, estimant que la blessée ne pouvait attendre plus longtemps les soins dont elle avait besoin, la fit conduire chez un autre docteur.

M. Galand, à son retour, apprit la chose. Il considéra que le fait de ne pas l'avoir attendu et d'avoir conduit la blessée chez un autre médecin constituait, à son égard, un affront de la part de M. Mellone et, par ministère de Me Bernard, il réclama 200 fr. de dommages-intérêts à ce dernier.

Une tentative de conciliation devant le juge de paix ne donna aucun résultat, M. Mellone prétendait n'avoir rien à payer.

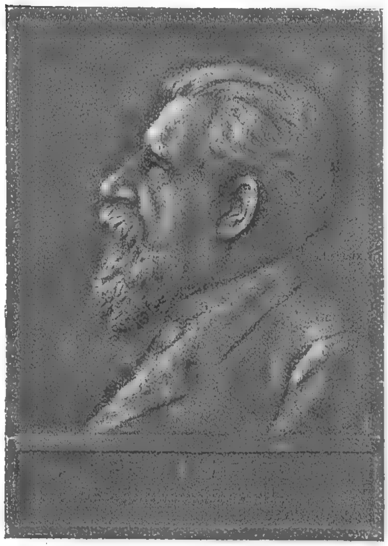
Le docteur Galand l'assigna en justice de paix. M. Mellone a, à son tour, par la voie de Me Deminel, fait une demande reconventionnelle de 100 fr. de dommages-intérêts au docteur Galand, pour les dérangements qu'il lui a occasionnés.

Le juge de paix a mis son jugement en délibéré.

PLAQUETTES MÉDICALES

LA MÉDAILLE DU PROFESSEUR PICOT

Au nom des innombrables élèves qu'a formés le professeur Picot, depuis plus de trente ans qu'il était à la tête d'une des cliniques médicales de la Faculté de Bordeaux, un Comité, composé des professeurs Arnozan et Moussous, de MM. Martin du Magny et Dumur, médecins des hôpitaux, Lautier, chef de clinique médicale, a remis dans l'intimité au *Père la Clinique*, comme on l'appelle toujours parmi es étudiants, la médaille dont nous donnons la reproduction.



MÉDAILLE DU PROFESSEUR PICOT.

Cette médaille, due au statuaire bordelais Gaston Leroux, professeur à l'École des Beaux-Arts de Bordeaux, reproduit avec une vérité impressionnante les traits de l'éminent clinicien bien connu dans le monde médical, par son magistral ouvrage sur *Les grands processus morbides* et ses trois volumes de leçons cliniques faites à l'hôpital Saint-André.

LES AMIS DE LA FRANCE A L'ÉTRANGER

LE Dr LÉON AUDAIN (*de Port-au-Prince, Haïti*)

Parmi les amis dévoués de a France à l'Étranger, nous avons grand plaisir à compter e Dr Audain, ancien interne des hôpitaux de Paris (promotion 1888), et qui fut successivement, dans nos hôpitaux, l'élève de Berger, de Jaccoud, de Brissaud, de Féréol, de Panas, de Péan, de Maygrier, etc.

Il a laissé, parmi ses camarades d'internat, les plus affectueux souvenirs. Retourné à Haïti, son pays natal, il s'y est fait une situation prépondérante, y a fondé et dirigé une Polyclinique Péan, une École libre d'obstétrique : il est directeur de l'École Nationale de médecine de Port-au-Prince. Il rédige en français un journal médical, la *Lanterne médicale* de Port-au-Prince.



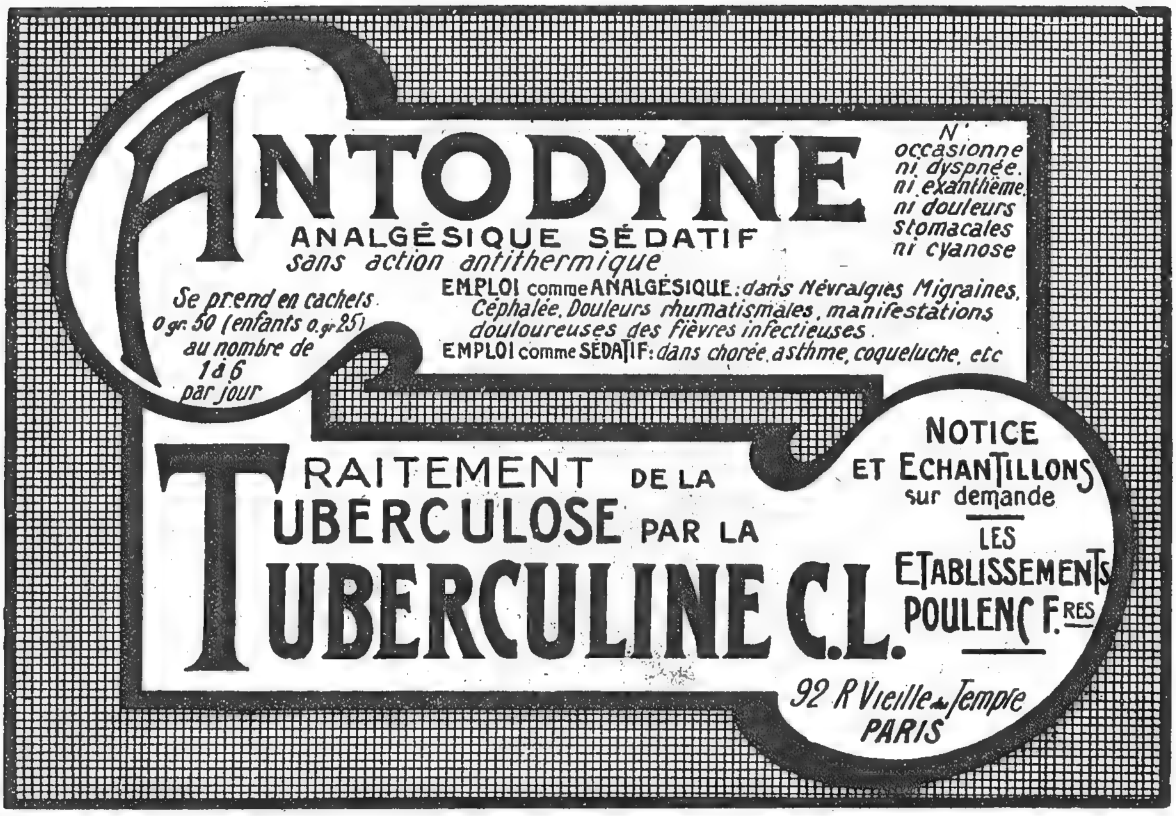
Dr AUDAIN.

Il n'a garde d'oublier les liens qui le rattachent à la France. Il est chirurgien de l'asile français, président du Comité franco-haïtien de l'alliance française, et contribue de tout son pouvoir à faire rayonner, dans son île, l'influence française. Aussi est-ce de toute justice qu'il porte la croix de la Légion d'honneur.

Ajoutons, d'ailleurs, qu'il a, à son tour, envoyé son fils étudier la Médecine à Paris ; tant la culture française laisse de doux souvenirs à ceux qui en ont profité.

Audain est donc doublement des nôtres et mérite bien d'inaugurer la série que nous publions, sur les Amis de la France à l'Étranger.

P. C.


ANTODYNE
ANALGÉSIQUE SÉDATIF
sans action antithermique
N' occasionne ni dyspnée. ni exanthème. ni douleurs stomacales ni cyanose
Se prend en cachets 0 gr. 50 (enfants 0 gr. 25) au nombre de 1 à 6 par jour
EMPLOI comme ANALGÉSIQUE: dans Névralgies Migraines, Céphalée. Douleurs rhumatismales, manifestations douloureuses des fièvres infectieuses.
EMPLOI comme SÉDATIF: dans chorée, asthme, coqueluche, etc
TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE PAR LA TUBERCULINE C.L.
NOTICE ET ECHANTILLONS sur demande
LES ETABLISSEMENTS POULENC F.RES
92 R Vieille du Temple PARIS


TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE
ET DE TOUS LES ETATS CONSOMPTIFS
SUC PUR INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE
ASSOCIÉ À LA CATALASE ET AUX OXYDASES DU PLASMA SANGUIN DE BŒUF
LE FLACON ENTIER 8 Francs
MUSCULOSINE BYLA
LE DEMI-FLACON 4 Fr.50
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID
DOSE MOYENNE
4 Cuillerées à bouche par Jour pour Adultes, 4 Cuillerées à dessert pour les enfants.
ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS
LES ETABLISSEMENTS BYLA JEUNE
GENTILLY (SEINE)

LA MEDECINE HUMORISTIQUE

DESSIN ORIGINAL PAR BILS



Voyez terrasse !!

LE PROFESSEUR AGRÉGÉ CHEVASSU ET SON INTERNE M. PARAF

A LA CLINIQUE DES VOIES URINAIRES (HOPITAL NECKER, SALLE DE LA TERRASSE)

DIÉTÉTIQUE

BOISSONS NUTRITIVES

Elles peuvent être en même temps stimulantes, comme on le constate par les formules suivantes :

Lait de poule.

1 jaune d'œuf,
1 grand verre d'eau,
1 cuillerée à soupe de sucre pulvérisé,
1 cuillerée à soupe d'eau de fleurs d'oranger.

Bien battre d'abord le jaune d'œuf avec un peu d'eau froide et y verser peu à peu et en battant vite et sans cesse le reste de l'eau chaude et sucrée.

L'eau ne doit pas être très chaude au point de cuire le jaune d'œuf et de donner à la préparation une apparence désagréable.

Quand l'émulsion est faite et bien homogène, on y verse l'eau de fleurs d'oranger, en agitant un peu.

Cognac aux œufs entiers.

5 œufs entiers,
100 grammes de sucre râpé,
1 morceau de vanille ou 1 zeste de citron,
250 centimètres cubes de cognac.

Faire macérer la vanille ou le citron dans le cognac pendant 12 heures. Battre les jaunes avec le sucre à l'aide d'une cuillère en bois jusqu'à crème épaisse. Y verser ensuite le cognac et les blancs battus en neige et bien émulsionner le tout.

Cognac aux jaunes d'œufs.

2 jaunes d'œufs,
80 grammes de sucre,
250 centimètres cubes de cognac.

Battre les jaunes et y verser peu à peu le cognac, en émulsionnant bien. On peut remplacer une partie du cognac (le quart) par de la crème dense de lait.

Grog aux jaunes d'œufs.

2 jaunes d'œufs,
60 grammes de sucre,
60 centimètres cubes de rhum,
250 centimètres cubes d'eau,
1 morceau de vanille,
1 zeste de citron.

Faire bouillir l'eau avec le sucre, la vanille et le zeste de citron. D'autre part, avec les jaunes et le rhum, faire une émulsion bien homogène et mousseuse. Mélanger rapidement le tout avec de l'eau bouillante.

Punch aux jaunes d'œufs.

2 jaunes d'œufs,
30 grammes de sucre,
1 cuillerée à café de jus de citron,
3 cuillerées à soupe de rhum,
1 grand verre d'eau.

Pratiquer une émulsion bien liée avec les jaunes, le sucre, le jus de citron et l'eau ; remuer le mélange sur le feu, sans faire bouillir. Retirer et verser le rhum.

Vin aux jaunes d'œufs.

2 ou 3 jaunes d'œufs,
30 ou 40 grammes de sucre en poudre,
250 centimètres cubes de vin blanc léger.

Bien battre les jaunes, d'abord avec le sucre, puis avec un peu de vin. Mettre sur le feu en remuant sans cesse et sans atteindre l'ébullition. On peut aromatiser avec du jus de citron.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

SIROPS MÉDICAMENTEUX
(CODEX)

Sirop de biiodure de mercure.
(SIROP DE GIBERT)

Biiodure de mercure..	1 gramme.
Iodure de potassium..	50 grammes
Eau distillée........	50 —
Sirop simple.........	1900 —

Faire dissoudre l'iodure mercurique et l'iodure de potassium dans l'eau distillée ; ajouter le sirop simple et mêler.

20 *grammes* de ce sirop contiennent un *centigramme* de biiodure de mercure et 50 centigrammes d'iodure de potassium.

Sirop de Bourgeons de Pin.

Bourgeons de pin	100 grammes.
Alcool à 60°.........	100 —
Eau distillée bouillante............	1000 —
Sucre blanc	Q. S.

F.s.a. Ce sirop présente une légère teinte jaunâtre.

Sirop d'Acide tartrique.

Acide tartrique pulvérisé..........	10 grammes.
Sirop simple..........	990 —

Faire dissoudre par agitation.
EMPLOI : Limonade tartrique.

Sirop d'Aconit.

Teinture de racine d'aconit..........	25 grammes.
Sirop simple.........	975 —

Mêler. 20 grammes de ce sirop contiennent 50 centigrammes de teinture de racine d'aconit.

Sirop de Chloral.

Hydrate de chloral cristallisé..........	50 grammes.
Eau distillée	45 —
Sirop simple préparé à froid..............	900 —
Teinture d'essence de menthe	5 —

Dissoudre l'hydrate de chloral dans l'eau ; mélanger le soluté avec le sirop et aromatiser avec la teinture d'essence de menthe. 20 *grammes* de ce sirop contiennent 1 *gramme* d'hydrate de chloral.

Sirop de Chlorhydrophosphate de Chaux.

Phosphate bicalcique..	12gr,50
Acide chlorhydrique dilué..............	30 —
Eau distillée	310 —
Sucre blanc	630 —
Alcoolature de citron ..	10 —

F. s. a. — 20 *grammes* de ce sirop contiennent environ 25 *centigrammes* de phosphate bicalcique.

Sirop d'Éther.

Sirop simple préparé à froid............	700 grammes.
Alcool à 90°	50 —
Eau distillée	230 —
Éther officinal	20 —

Mêler exactement 20 *grammes* de ce sirop renferment 40 *centigrammes* d'éther.

Sirop de Fleur d'Oranger.

Eau distillée de fleur d'oranger.........	1000 grammes.
Sucre blanc	1800 —

Faire dissoudre le sucre à froid dans l'eau distillée aromatique ; filtrer au papier.

Sirop iodotannique phosphaté.

Sirop iodotannique ...	980 grammes.
Phosphate monocalcique	20 —

Faire dissoudre 20 *grammes* de ce sirop contiennent 4 *centigrammes* d'iode et 40 *centigrammes* de phosphate monocalcique.

Sirop d'Iodure de Fer.
(SIROP D'IODURE FERREUX)

Limaille de fer	2 grammes.
Iode	4gr,10
Eau distillée	Q. S.
Acide tartrique.......	1 gramme.
Sirop simple	975 —

F. s. a.

Sirop d'Iodure de Potassium.

Iodure de potassium pulvérisé	25 grammes.
Sirop d'écorce d'orange amère............	975 —

Mêler et agiter jusqu'à dissolution. 20 *grammes* de ce sirop contiennent 50 *centigrammes* d'iodure de potassium.

CHRONIQUE DES LIVRES

La fonction cérébelleuse, par le Dr ANDRÉ-THOMAS. 1911, 1 vol. in-18 de 330 pages et 89 figures, cart., 5 fr. *Encyclopédie scientifique* (*O. Doin et fils*, édit., Paris).

Depuis plus de quinze ans, le Dr Thomas a poursuivi l'étude des fonctions cérébelleuses. Il a publié depuis 1895 une série de travaux personnels touchant l'anatomie, la physiologie du cervelet, apportant de nombreux faits nouveaux basés sur l'expérimentation, l'observation clinique et les constatations anatomo-pathologiques. Sa thèse est restée l'un des documents les plus importants relatifs au cervelet.

Le livre que publie aujourd'hui le Dr Thomas est un travail d'ensemble qui comprend : 1° l'anatomie, la structure du cervelet avec ses voies afférentes et efférentes et ses fibres intrinsèques ; 2° la biologie avec le résultat de nombreuses expériences portant sur le chien, le singe, les oiseaux, les vertébrés inférieurs ; 3° l'étude clinique des affections cérébelleuses. Les rapports du cervelet avec les différents modes de sensibilité et avec les différents mouvements y sont longuement discutés. Toutes les acquisitions récentes de la clinique relatives au diagnostic des affections cérébelleuses y sont lumineusement exposées. Les neurologistes doivent être reconnaissants au Dr Thomas de l'ouvrage qu'il leur offre et qui facilitera leurs recherches, tous les médecins doivent lui savoir gré d'avoir mis cette question au point. J. CAMUS.

Affections chirurgicales de la face; Tumeurs et malformations par A. LE DENTU, *Affections chirurgicales* par H. MORESTIN, *Névralgies du Trijumeau* par PIERRE DELBET et CHEVASSU. 1911, 1 vol. gr. in-8 de 331 pages avec 172 figures, 8 francs. (*J. B. Baillière et fils*, éditeurs, Paris).

Le Professeur A. Le Dentu étudie les *Tumeurs et difformités congénitales de la région cranienne et de la face.* Le bec-de-lièvre et la fissure vélo-palatine occupent dans cette étude la place considérable qu'ils méritent ; M. Le Dentu les décrit très complètement et tous les détails de leur traitement sont minutieusement exposés. Nous qui avons vu M. Le Dentu à l'œuvre, nous savons du reste avec quel plaisir et avec quel art il pratiquait les staphylorraphies, pour lesquelles il avait inventé son ingénieuse aiguille articulée.

Dans la partie du volume qui lui a été réservée, Morestin nous fait profiter de sa grande expérience en autoplasties à propos du lupus de la face, de la syphilis ou de l'épithélioma de cette région. D'excellentes figures illustrent fort à propos un texte très documenté et très personnel.

Enfin Pierre Delbet et Chevassu donnent en 50 pages une description très claire et très complète des névralgies du trijumeau.

ALBERT MOUCHET.

Thérapeutique usuelle du praticien, 2e série par le Pr ALBERT ROBIN, professeur à la Faculté de médecine de Paris. 1911, 1 vol. in-8 de 450 pages, 8 fr. (*Vigot frères*, édit., Paris).

La deuxième série des leçons de clinique thérapeutique du Pr Robin vient de paraître conformément au plan général annoncé lors du premier volume. Chaque chapitre a pour but une application pratique à un malade déterminé avec la foi thérapeutique qui anime l'éminent clinicien de Beaujon, avec l'art qui lui est spécial. Ainsi sont envisagés successivement le traitement de la fièvre typhoïde suivant les diverses indications typiques et suivant l'adaptation à une série de cas particuliers, le traitement de l'érysipèle, du rhumatisme articulaire aigu, du rhumatisme blennorragique, de la polyarthrite déformante, de la goutte, du diabète sucré, de la pneumonie, de l'œdème aigu du poumon, du ramollissement cérébral, de la paralysie agitante, du prurigo, etc. L'auteur analyse les troubles fonctionnels nutritifs qui priment généralement les phénomènes morbides. Il les traite successivement avec cette richesse dans les moyens d'action, cette tendance à la polypharmacie qui nous étonnent d'autant plus que nous sommes davantage habitués à rechercher les actions simples et précises, d'autant plus que nous sommes déshabitués de jongler, comme nos anciens, avec les associations médicamenteuses. P. CARNOT.

Contribution à l'étude de certaines facultés cérébrales méconnues, par le Dr W. C. de SERMYN. 1911, 1 vol. in-8 de 612 p. (*Payot et Cie*, édit. à Lausanne, et *F. Alcan*, édit., Paris).

L'auteur expose une série de faits extraordinaires observés par lui, tels que des morts prédites, des rêves prémonitoires, les phénomènes de cérébration inconsciente et les phénomènes para-hypnotiques. Il étudie les caractères des médiums et le mécanisme des phénomènes de médiumnité. Il cherche à expliquer ces faits par l'existence de facultés cérébrales méconnues. De nombreuses pages sont consacrées à l'étude du sommeil, de la suggestion, de l'auto-suggestion, etc.

Des considérations générales sur les apparentes frivolités des produits terrestres, sur l'évolution de l'intelligence durant l'évolution du globe, sur l'énergétique, le moi... terminent ce livre.

Une critique semble pouvoir être formulée relativement à plusieurs des faits qui servent de base à l'ouvrage, c'est qu'ils ont été observés par l'auteur pendant son jeune âge (en 1846, en 1856) et que son livre a été écrit pendant sa vieillesse.

Voici d'ailleurs comment il s'exprime dans son avant-propos : « Je me bornerai donc à raconter simplement et à analyser ce que j'ai vu. Je n'ai pris que quelques notes, j'ai consulté très peu d'ouvrages, je n'ai devant moi que ma plume et du papier blanc. Je dépends donc entièrement de mes souvenirs et du travail inconscient qui a dû se produire dans mon cerveau, pendant cinquante années de réflexions, sur la valeur des faits que j'ai observés ».

Notons qu'un des cas rapportés dans l'ouvrage a été observé par l'auteur il y a soixante-quatre ans ; il était âgé à ce moment de 13 ans.

On sait combien est délicate l'étude de ces « faits extraordinaires » ; des savants et même des groupes de savants ont souvent fait fausse route dans leur interprétation. L'erreur est encore plus à redouter quand elle porte sur des faits très anciens ; elle peut s'aggraver de troubles de mémoire, d'auto-suggestion lente...

L'auteur s'est prémuni contre nos critiques en mettant dans son avant-propos cette phrase de Renan sous le nez des sceptiques : « Le scepticisme est un manque de finesse dans l'esprit, et plutôt une hébétude, une incapacité de comprendre le vrai ». Ne soyons donc pas sceptiques, mais souhaitons que de nouvelles preuves s'accumulent pour éclairer ces sujets ténébreux. Jean CAMUS.

Manuel de culture physique, par le Dr PAGÈS. 1911, 1 vol. in-18 240 pages. (*Vigot frères*, édit. Paris).

Il devient presque banal d'insister sur les bienfaits de la culture physique et des sports et pourtant nombreux sont encore ceux qui, sédentaires, n'ont point le souci d'assurer par l'exercice quotidien le libre jeu de leurs organes. Aussi tous les ouvrages traitant de culture physique sont-ils les bienvenus, car ils contribuent à diffuser des pratiques excellentes.

Le livre que M. Pagès vient de publier est d'ailleurs fort bien conçu et fort clairement rédigé et sa lecture doit être recommandée à tous ceux qui ne veulent pas faire d'athlétisme, mais veulent acquérir *les bonnes habitudes du corps*. Ce livre se divise en deux parties principales : dans la première sont exposés les exercices généraux ou fondamentaux qui conviennent à tout individu moyen, les exercices spéciaux qui sont destinés à développer tels ou tels organes, telles ou telles fonctions, et enfin les exercices d'application comme les jeux et les sports (tennis, pelote, lutte, box, canotage, etc.). Dans la deuxième est envisagée la culture physique aux différents âges et la question si importante de la graduation des exercices. Un des écueils de la culture physique a souvent été le surmenage corporel : tous ceux qui suivront les conseils de M. Pagès l'éviteront à coup sûr. ALBERT WEIL.

NOUVELLES

Service médical de la Préfecture de Police. — Sur la demande de M. Lemarchand, le Conseil municipal de Paris vient de renvoyer à l'examen de l'administration et de la commission du personnel la proposition suivante :

Les traitements du médecin en chef, du médecin adjoint, du médecin suppléant et des médecins visiteurs de la ville de Paris et du département de la Seine seront ainsi fixés : Médecins en chef : classe exceptionnelle, 12 000 fr., 1re classe, 11 000 francs ; 2e classe, 10 000 francs ; 3e classe, 9 000 francs.

Médecins en chef adjoints : 1re classe, 8 000 francs ; 2e classe, 7 200 francs ; 3e classe, 6 600 francs.

Médecins principaux ; 1re classe, 4 000 francs ; 2e classe, 3 500 francs.

Médecins : 1re classe, 4 000 francs ; 2e classe, 3 500 francs ; 3e classe, 3 100 francs ; 4e classe, 2 700 francs.

Association générale des médecins de France. — Le bureau de l'Association générale de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France se trouve ainsi composé : MM. le professeur Lande (de Bordeaux), président ; Bellencontre (de Paris), Gayral (de Carignan), Grassot père (de Chavilly), vice-présidents ; M. Ch. Levassort (de Paris), secrétaire général ; M. Hiard (de Neuilly-sur-Seine), Abel Watelet (de Paris), secrétaires : Ch. Darras (de Paris), trésorier général ; Depasse (de Paris), archiviste.

Membres du Conseil. — Parisiens : MM. Amodru, B. Ball, Bilhaut, Boudin, Bouland, Butte, Clauzel-Vialard, Dignat, Fiquet, Jeanne, Noir, Smester, Vimont (Maurice).

Provinciaux : MM. Barbanneau (de Pouzanges), Jules Bauzon (de Chalon-sur-Saône), Dengler (de Sellières), Maurat (de Chantilly), Richard-Lesay (de Lille), Saquet (de Nantes), Zipfel (de Dijon).

Association des médecins des stations climatiques, balnéaires et thermales du sud-ouest de la France. — La réunion annuelle statutaire de la section occidentale de l'Association syndicale des médecins des stations climatiques, balnéaires et thermales du sud-ouest de la France vient d'avoir lieu à Eaux-Bonnes sous la présidence du Dr Cazaux.

La matinée a été consacrée à la visite des établissements thermaux et des griffons.

Le docteur Gandy (de Bagnères-de-Bigorre) a lu un très intéressant travail sur le « passé et l'avenir de l'Association ». Après avoir fait un historique des dix-sept années d'existence de la Société, il a conclu en proposant diverses mesures destinées à augmenter sa vitalité et sa puissance d'action. Ces propositions ont obtenu l'assentiment unanime.

Le docteur Natton (de Salies-de-Béarn) a développé le projet de création d'un comité permanent des expositions pyrénéennes dans les expositions de la France et de l'étranger. L'Assemblée a émis un avis favorable.

Avant de se séparer, l'Assemblée a fixé sa prochaine réunion au 10 juin 1912 à Saint-Sauveur. Le Dr Sabail a été désigné pour présider la réunion de 1912.

École de santé militaire. — Les élèves de l'école du service de santé militaire reçus en 1910 et accomplissant actuellement leur année de service militaire, les élèves reçus en 1911 et ayant satisfait à la loi sur le recrutement devront se présenter à l'école du service de santé à Lyon le jeudi 12 octobre 1911, à huit heures du matin.

Manifestation internationale en l'honneur de Sir Patrick Manson F. R. S. — Les magnifiques progrès réalisés dans la connaissance des maladies des pays chauds sont dus, pour une très grande part, à Sir Patrick Manson ou à son initiative. La création des Écoles ou Instituts de médecine tropicale, ces foyers si actifs et si utiles d'enseignement et de recherches, est due encore à son action bienfaisante.

Sir Patrick Manson a rendu à la science et à l'humanité les plus éminents services. On a donc voulu provoquer en son honneur une manifestation internationale, à laquelle pussent prendre part tous ceux qui connaissent ou admirent Sir Patrick Manson ; tous ceux qui ont passé par l'École de médecine tropicale de Londres ou par les Écoles et Instituts similaires ; tous ceux qui, sans avoir été en relations plus ou moins directes avec lui, savent cependant l'immense portée de son œuvre et désirent lui témoigner leur estime et leur reconnaissance.

Dans ce but, il est ouvert une souscription internationale, à l'effet d'offrir à Sir Patrick Manson une médaille d'or à son effigie. Elle sera l'œuvre du Dr Paul Richer, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, professeur d'anatomie à l'École des Beaux-Arts.

Les souscriptions sont reçues :

1° Chez Mr. James Cantlie, 140, Harley Street, à Londres, W. ;

2° Chez MM. Asselin et Houzeau, éditeurs des *Archives de Parasitologie*, place de l'École-de-Médecine, à Paris.

On peut adresser les souscriptions par bon de poste, mandat postal ou chèque. Aucune limite n'est fixée.

Tout souscripteur de 25 francs (1 livre) recevra un exemplaire en bronze de la plaquette.

Tout souscripteur de 50 francs (2 livres) recevra un exemplaire en argent patiné.

En vue de ces envois, dont un grand nombre devront être dirigés vers les pays étrangers, les souscripteurs sont instamment priés d'écrire très *lisiblement* leur nom, leurs prénoms ou initiales, leur adresse, ainsi que toutes les indications postales nécessaires.

L'A. P. M. en Scandinavie. — Le programme scientifique de la Session d'Études de l'A. P. M. en Scandinavie (12-30 août 1911) est maintenant arrêté et présente un grand intérêt, grâce à la haute compréhension que se sont faits du but de cette association ses correspondants scandinaves, les professeurs Ehlers (Copenhague), Johannessen (Christiania), Wawrinski (Stockholm).

Le dernier délai de demande d'inscription à cette session est définitivement fixé au 15 juillet pour nos confrères non-sociétaires de l'A. P. M., soumis par conséquent à la candidature statutaire, et au 22 juillet pour les sociétaires.

Parmi les nombreuses visites qui sont organisées, nous citerons : à *Copenhague*, Rigs-Hospital, Hôpital Moderne du Mont l'Évêque (1 300 lits), Institut Finsen, Institut Sérothérapique, Établissements communaux d'hygiène, Écoles, Égouts, Laiterie modèle municipale (visitée à onze heures en pleine activité), séance de gymnastique danoise (femmes), conférence sur l'Enseignement médical en Danemark ; à *Christiania*, Hôpital de l'État, Hôpital communal moderne, Asile d'aliénés de Danemark, École municipale, Institutions sanitaires de la ville ; à *Stockholm*, hôpital spécial des Contagieux, Hôpital Suédois des Enfants-assistés, École primaire, nouvel abattoir, Bureau d'hygiène, bains publics, distribution de l'eau potable, nouveau sanatorium pour tuberculeux. Il y aura quantité d'autres études intéressantes, notamment en ce qui concerne l'hygiène appliquée, les écoles d'estropiés (accidentés du travail), les agents physiques, l'alcoolisme, la lèpre (*Bergen*). — A *Hambourg*, on verra fonctionner l'Usine d'incinération et de destruction des ordures ménagères, l'Hôpital des maladies tropicales ; à *Berlin*, l'Institut et le Musée d'hygiène. — Enfin, la visite en corps de l'*Exposition Internationale d'hygiène de Dresde*, organisée à l'issue de la session, s'impose à tout esprit ouvert au progrès scientifique.

Pour tous renseignements, écrire avec timbre pour réponse au Siège central de l'A. P. M., 12, rue François-Millet, Paris XVIe (bureau ouvert le mercredi et le samedi de dix heures à midi).

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Traitement abortif de la syphilis, par le Dr SCHOULL. Brochure gr. in-8 de 30 pages avec fig. 1 fr. (*A. Maloine*, libraire à Paris.)

Traitement du paludisme par l'Hectine, par le Dr SCHOULL. Brochure gr. in-8 de 46 p. avec fig. 1 fr. (*A. Maloine*, libraire à Paris.)

Hectine et Hectargyre dans le traitement général de la syphilis et des affections parasyphilitiques, par le Dr SCHOULL. Brochure gr. in-8 de 96 p. avec fig. 2 fr. (*A. Maloine*, libraire à Paris.)

***Hygiène de l'alimentation** dans l'état de santé et de maladie*, par le Dr J. LAUMONIER. 4e édition, entièrement refondue. 1911, 1 vol. in-16 de la *Collection Médicale*, cart. à l'anglaise, 4 fr. (*Librairie Félix Alcan*, à Paris.)

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel d'Aix. — 1er ordre. Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel Astoria et de l'Arc Romain. — 182 chambres, 43 bains. — Création du dernier moderne. — En face les Thermes et le Parc. — Télégrammes : *Astoria.*

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — J. M. Bernascon, propriétaire.

Splendide-Hôtel-Excelsior. — La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiène-Palace et Médical-Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout 1er ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — Védrine frères.

Châtel-Guyon.

Hôtel des Bruyères et Central Hôtel. — Maisons de famille. Grand jardin. Pension de 8 à 12 francs. — *Exécution rigoureuse des régimes.* — E. SINET, propriétaire.

Évian.

Royal Hotel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

La Roche-Posay (Vienne).

Établissement thermal. — 1er ordre. Ouvert du 1er Juin au 1er Octobre. Hydrothérapie. Cure de boisson et cure d'air recommandées.

Pougues.

Splendid-Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. Électricité. Salle de bains. Garage avec boxes. Téléphone.

Vichy.

Nouvel Hôtel. — 1er ordre. Sur le parc. En face de l'établissement. 250 chambres. Appartements avec salle de bains. Lavabos à eau chaude et froide. Tables de régime. Orchestre.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — Le concours pour les prix de l'externat et la nomination des internes aura lieu le lundi 16 octobre 1911, à midi précis.

Les élèves sont admis à se faire inscrire à l'administration centrale, 3, avenue Victoria, bureau du personnel médical, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de dix heures à trois heures, depuis le 1er septembre jusqu'au 30 du même mois.

Facultés de médecine. — LILLE. — Le concours pour l'emploi de chef des travaux anatomiques s'est terminé par la nomination de M. le docteur Georges Gérard.

Faculté de médecine de Bordeaux. — L'assemblée des professeurs a proposé pour la chaire de physiologie, en première ligne M. Sellier par 14 voix contre 13 accordées à M. Pachon ; en seconde ligne, M. Gautrelet.

Hôpitaux de province. — LYON. — Le concours de l'externat des hôpitaux s'est terminé par les nominations suivantes :

MM. Pélissier, Wertheimer, Delaye, Michon, Gérandie, Porte, Bertoin, Rochet, Vialleton, Cuillicron, Haour, Branche, Paliard, Fourteau, Platet, Malègue, Capman, Morel, Marius, Mlle Champy, Boyer, Lamounette, Barbier Léon, Authelain, Rosnoblet, Saugues, Belmont, Berliat, Grimaud, Perrier, Viret, Roliet, Mlle Bernard, Borrey, Emery, Haond, Blazer, Guillot, Longy, Philip, Bougras, Madinier, Bassargette, Julien, Carré, Barre, Guérin, Mlle Henken, Jean, Poujol, Daloz.

Suppléants : Charvériat, Vergnory, Schwebel, Maledrine, Gelas, Deluermoz, Proby, Barret, Romain, Pitre, Ferrand, Coront-Ducluzeau, Lavabre, Sassier, Barbier Gaston, Anrès, Roshem, Contessouze, Picot, Moyne, Bois, Doz, Fraissard, Pouchin, Faure, Lauguin, Vallandru, Bonnaud, Desbos.

Institut municipal d'électrothérapie de la Salpétrière. — M. le Dr Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, classé 1er au concours, est nommé directeur de cet institut, en remplacement de M. le Dr Vigouroux.

Écoles de médecine. — AMIENS. — M. le docteur Hautefeuille, suppléant de la chaire d'histoire naturelle, est prorogé dans ses fonctions pour 3 ans.

Budgets universitaires. — Quelques chiffres qui nous viennent d'Outre-Rhin sont à retenir.

Francfort dépense pour son célèbre institut 1.750.232 marks par an ; pour ses cliniques 747.650 marks. Les universités de Königsberg coûtent 1.634.650 marks ; de Greifswald, 1.390.683 marks ; de Kiel, 1.805.588 marks ; de Gottingen, 1.714.677 marks ; de Marburg, 1.384.239 marks ; de Bonn, 1.798.473 marks. Le gouvernement allemand prévoit par an pour la nouvelle université de Francfort, 2.193.554 et pour celle de Halle 2.051.592 marks.

Facultés de médecine étrangères. — TURIN. — M. le Dr Saveria Verson, privat docent à la Faculté de médecine de Pavie, est nommé privat docent d'histologie.

FLORENCE. — M. le Dr Antonio Pellegrini est nommé privat docent de médecine opératoire.

Les préparateurs en pharmacie. — Ils se remuent et sont en période de meetings pour tâcher d'obtenir « une organisation du travail donnant des garanties au public, aux pharmaciens, aux préparateurs ».

On lit en outre dans leurs convocations : « Le public parisien se plaint avec raison du manque de soins et secours d'urgence pendant la nuit. Alors que dans un seul quartier, *celui où l'on noce*, on peut s'approvisionner dans des *conditions spéciales* de médicaments et objets de fantaisie, tout le reste de la capitale, les quartiers ouvriers surtout, sont privés des produits urgents dans les cas les plus graves. »

Il est du devoir pour le *Conseil Municipal* de faire le nécessaire pour donner au public un service médical et pharmaceutique à toute heure de nuit, et donnant toutes garanties.

Maison de villégiature pour les médecins. — Il s'agit des médecins d'Autriche. Il y a plusieurs années déjà une Société s'est formée pour construire et entretenir un établissement où les médecins fatigués ou convalescents pourraient se reposer ou achever de se remettre.

Cette maison de repos qui fait le plus grand honneur à l'initiative des médecins d'Autriche est à *Marienbad*. Elle sera bientôt achevée ; cet été, nos confrères étrangers pourront se reposer dans leur maison.

École de médecine de Mexico. — Le Dr Fernando Zarraga a été nommé directeur de l'Ecole de médecine de Mexico ; le Dr Regino Gonzalez sous-directeur, et le Dr Carlos Barajas, secrétaire.

Académie des Sciences de Vienne. — M. Metchnikoff est nommé membre de cette Académie.

Prix de propreté urbaine. — On s'intéresse certainement plus à l'hygiène sociale à l'étranger qu'en France.

Deux industriels de Mulhouse ont créé des prix de propreté et de bonne tenue pour les villes ; après examen de l'école, de la mairie, de l'église, du cimetière, de la voirie, après examen même de l'état des maisons particulières, des clôtures, des cours, des fumiers, un prix de 1000 marks et deux prix de 500 marks ont été distribués. Dix communes des environs de Mulhouse avaient pris part au Concours.

Le choléra. — La direction de l'hygiène publique a pris les précautions nécessaires contre l'importation éventuelle du choléra, dont de nombreux cas sont signalés sur divers points des côtes méditerranéennes et elle a donné aux préfets des instructions dans ce sens.

Au ministère de l'Intérieur, on déclare que les régions considérées actuellement comme contaminées du choléra sont celles de Naples, de Palerme et de Constantinople. A Palerme, les premiers cas furent constatés à l'asile d'aliénés, il y a déjà plusieurs semaines. Actuellement, on en compte une quarantaine par jour dans cette ville. A Naples et dans quelques villages voisins déjà atteints l'année dernière le nombre des cas journaliers est de trente à quarante.

D'autre part, on annonce de Trieste qu'un cas de choléra s'est déclaré à bord d'un transatlantique autrichien qui avait fait escale à Naples, avant son arrivée à Trieste.

Le ministre de l'Intérieur a envoyé aux préfets la circulaire suivante :

« Quand des voyageurs provenant de pays contaminés de choléra passent à Vintimille ou à Modane, sans y être retenus comme suspects, le poste frontière doit envoyer au maire et au chef de gare de la ville française de destination un télégramme faisant connaître que, dans le train portant tel numéro, sont passés, à destination de ladite ville, tant de voyageurs de diverses classes.

Pour faciliter le triage, les billets de ces voyageurs sont marqués désormais à la frontière d'un signe spécial.

Le maire, recevant l'avis dont il est question précédemment, devra prendre toutes mesures utiles pour que les voyageurs désignés soient interrogés à leur arrivée à la gare et fassent connaître exactement le lieu où ils se rendent. Il sera ainsi à même d'exercer sur ces voyageurs, durant leur séjour dans la ville, une surveillance sanitaire, destinée à faire découvrir sans retard le premier cas suspect. »

Mariages. — M. le Dr Louis Simonin, médecin aide-major de 1re classe au 1er régiment de dragons et Mlle Suzanne Michau.

Nécrologie. — M. le Dr L.-F. Allix, au Petit-Puy, près Saumur. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. le Dr Marfaing, qui dirigeait avec Messieurs Hercouët la maison de santé et de convalescence de Saint-Mandé (Seine), fondée en 1860 par Brierre de Boismont. Le Dr Marfaing a institué pour sa légataire universelle l'Association général des médecins de France. Ses obsèques ont eu lieu le dimanche 9 juillet à Saint-Thomas.

GRANDS TRAITÉS ET GRANDES COLLECTIONS

En cours de Publication

ÉTAT D'AVANCEMENT EN JUILLET 1911

ACTUALITÉS MÉDICALES. Collection de volumes in-16 de 96 pages avec figures. 80 volumes sont en vente. Prix de chaque volume cartonné..... 1 fr. 50
Derniers volumes parus : MARFAN, *Le Rachitisme.* — MAUBAN, *L'Arthritisme.* — ZIMMERN et TURCHINI, *Courants de haute fréquence.* — GASTOU et GIRAULD, *Diagnostic de la Syphilis.* — GASTOU, *Hygiène du Visage.* — GASTOU, *L'Ultra-microscope.* — ZIMMERN, *Fulguration.* — NICOLAS et JAMBON, *Hygiène de la peau.* — MARCEL LABBÉ, *Le Cytodiagnostic*, 2e édit.

ATLAS-MANUELS DE MÉDECINE COLORIÉS. Collection de volumes in-8 avec planches coloriées, reliés en peau souple, tête dorée.
30 volumes sont en vente. Chaque volume : 16 à 24 fr.
Derniers volumes parus : *Chirurgie opératoire*, 20 fr. — *Chirurgie générale*, 16 fr. — *Chirurgie des Régions*, 2 vol., 40 fr.

BIBLIOTHÈQUE DU DOCTORAT EN MÉDECINE, publiée sous la direction de A. GILBERT et L. FOURNIER. 30 vol. in-8 de 500 à 750 pages illustrées de fig. 15 volumes sont en vente.
Histologie, 15 fr. — *Physique médicale*, 12 fr. — *Pathologie externe*, 1 vol., 10 fr. (sera complète en 4 vol. à 10 fr.). — *Anatomie topographique*, 16 fr. — *Médecine opératoire*, 10 fr. — *Obstétrique*, 16 fr. — *Pathologie générale*, 12 fr. — *Parasitologie*, 12 fr. — *Anatomie pathologique*, 12 fr. — *Thérapeutique*, 10 fr. — *Hygiène*, 10 fr. — *Médecine légale*, 12 fr. — *Ophtalmologie*, 12 fr. — *Maladies des Enfants*, 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE THÉRAPEUTIQUE, publiée sous la direction de A. GILBERT et P. CARNOT. 28 volumes in-8 de 500 à 750 pages, illustrées de figures. 13 volumes sont en vente.
Mécanothérapie, 8 fr. — *Kinésithérapie*, 12 fr. — *Electrothérapie*, 10 fr. — *Médicaments microbiens*, 8 fr. — *Traitement des maladies cutanées et vénériennes*, 12 fr. — *Régimes alimentaires*, 12 fr. — *Thérapeutique urinaire*, 12 fr. — *Crénothérapie, Climatothérapie*, 14 fr. — *Opothérapie*, 12 fr. — *Technique thérapeutique chirurgicale*, 15 fr. — *Thérapeutique des Maladies respiratoires et de la Tuberculose pulmonaire*, 14 fr. — *Médications générales*, 14 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE MÉDECINE, publié en fascicules sous la direction de MM. les professeurs A. GILBERT et L. THOINOT. Paraît en 40 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
28 fascicules sont en vente :
Derniers fascicules parus : *Sémiologie nerveuse*, 12 fr. — *Maladies des Muscles*, 5 fr. — *Maladies des Poumons*, 16 fr. — *Maladies de la Moelle épinière*, 16 fr. — *Maladies du Péritoine*, 5 fr. — *Maladies de la Peau*, 10 fr. — *Maladies des Reins*, 9 fr. — *Maladies des veines et des lymphatiques*, 4 fr. — *Fièvre typhoïde et infections paratyphoïdes*, 6e *tirage*, 6 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE CHIRURGIE, publié en fascicules, sous la direction de MM. les professeurs A. LE DENTU et PIERRE DELBET. Paraît en 33 fascicules gr. in-8 entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
20 fascicules sont en vente.
Derniers fascicules parus : *Maladies des Nerfs*, 4 fr. — *Maladies chirurgicales du Foie et des Voies biliaires*, 6 fr. — *Affections chirurgicales de la Poitrine*, 6 fr. — *Affections chirurgicales des Artères*, 8 fr. — *Affections chirurgicales de la Face*, 8 fr.

TRAITÉ DE STOMATOLOGIE, publié sous la direction des Dr G. GAILLARD et R. NOGUÉ, dentistes des hôpitaux de Paris. Paraît en 10 fascicules gr. in-8 de 400 pages, illustrées de figures. L'ouvrage complet coûtera environ 80 fr.
Fascicules en vente :
I. *Anatomie de la Bouche et des Dents*, 6 fr.
II. *Physiologie, Bactériologie, Anomalies, Accidents de la dentition*, 10 fr.
V. *Affections paradentaires*, 12 fr.
VI. *Anesthésie*, 12 fr.
VIII. *Maladies chirurgicales de la Bouche*, 12 fr.

TRAITÉ D'HYGIÈNE, publié en fascicules sous la direction de A. CHANTEMESSE, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et G. MOSNY, Membre de l'Académie de Médecine. Paraît en 20 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
14 fascicules sont en vente :
Atmosphère et climats, 3 fr. — *Le sol et l'eau*, 10 fr. — *Hygiène individuelle*, 6 fr. — *Hygiène alimentaire*, 6 fr. — *Hygiène industrielle*, 12 fr. — *Hygiène hospitalière*, 6 fr. — *Hygiène militaire*, 7 fr. 50. — *Hygiène navale*, 7 fr. 50. — *Hygiène rurale*, 6 fr. — *Approvisionnement communal*, 10 fr. — *Étiologie et prophylaxie des Maladies transmissibles par la peau*, 16 fr. — *Egoûts, Vidanges, Ordures ménagères*, 14 fr.

PRATIQUE (la) DES MALADIES DES ENFANTS, *diagnostic et thérapeutique*, publié en fascicules, par MM. APERT, BARBIER, BROCA, CASTAIGNE, GRENET, GUILLEMOT, GUINON, MARFAN, MÉRY, MOUCHET, SIMON, etc. Secrétaire de la rédaction : R. CRUCHET, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux.
Paraît en 8 fasc. gr. in-8 de chacun 500 pages avec figures. L'ouvrage complet coûtera environ 100 fr.
Fascicules en vente :
I. — *Introduction à la Médecine des enfants*, 10 fr.
II. — *Maladies du tube digestif*, 12 fr.
III. — *Maladies de l'Appendice et du péritoine, du foie, des reins, de la rate, et du sang*, 12 fr.
IV. — *Maladies des appareils circulatoire et respiratoire, et du Médiastin*, 16 fr.
VII. — *Chirurgie des Enfants*, 14 fr.

TRAITÉ DE PATHOLOGIE EXOTIQUE, publié en fascicules sous la direction de MM. Ch. GRALL, inspecteur du service de santé des troupes coloniales, et CLARAC, directeur de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales. Paraît en 8 fasc. gr. in-8 avec fig. L'ouvrage complet coûtera environ 60 fr.
Fascicules en vente :
I. — *Paludisme*, 12 fr.
II. — *Parapaludisme et Fièvres des pays chauds*, 10 fr.
V. — *Intoxications et Empoisonnements*, 12 fr.

ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE, publiée sous la direction de G. WERY, ingénieur-agronome, sous-directeur de l'Institut national agronomique. Introduction par le Dr P. REGNARD, directeur de l'Institut national agronomique, membre de la Société nationale d'agriculture de France. Collection de 75 vol. in-18 de chacun 500 pages illustrées de nombreuses figures.
Chaque volume broché, 5 fr. Cartonné, 6 fr.
60 volumes sont en vente.
Derniers volumes parus: KLEIN, *Météorologie agricole et Prévision du Temps.* — COUPAN, *Machines de Récolte.* — SELTENSPERGER, *Lectures agricoles.* — GUILLIN, *Analyses alimentaires.* — PACOTTET et DAIRAT, *Cultures de Serres.* — DIFFLOTH, *Lapins, Chiens, et Chats.* — GUÉNAUX, *Pisciculture.* — GUILLIN, *Analyses agricoles.* — SELTENSPERGER, *Dictionnaire d'Agriculture.*

ENCYCLOPÉDIE INDUSTRIELLE, Collection de vol. in-18 de 400 à 500 pages illustrées de figures, à 5 et 6 francs le volume cartonné.
64 volumes sont en vente :
Derniers volumes parus: *Manuel d'horlogerie*, par GONDY, 5 fr. — *Manuel du chimiste de sucrerie*, par SIDERSKY, 5 fr. — *Couleurs, Peinture et Vernis*, par DESALME et PIERRON, 5 fr. — *La Menuiserie*, par POUTIERS, 5 fr. — *Manuel du fabricant de papiers*, par PUGET, 5 fr.

ENCYCLOPÉDIE VÉTÉRINAIRE, publiée sous la direction de C. CADÉAC, professeur de clinique à l'Ecole vétérinaire de Lyon.
Collection de 35 vol. in-18 illustrés. Chaque volume cartonné, 6 fr. 27 volumes sont en vente.
Derniers volumes parus :
Pathologie chirurgicale de l'Appareil digestif. — *Pathologie chirurgicale des articulations*, 2 vol. — *Pathologie interne : Cœur, Vaisseaux, Sang.*

COURS

Hôpital Lariboisière. — CONFÉRENCES PRATIQUES D'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE ET DE TECHNIQUE BRONCHO-ŒSOPHAGOSCOPIQUE (*Cours de vacances*). — Avec l'autorisation de M. Pierre Sébileau, professeur agrégé à la Faculté, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, M. Lemaître, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux, assisté de MM. Halphen et Juin, assistants, et de MM. Rouget et Miégeville, internes du service, commencera le lundi 17 juillet 1911 une série de douze conférences cliniques avec examen et présentation de malades.

Ces conférences auront lieu chaque matin à huit heures et demie.

Le droit d'inscription est de 60 francs. Se faire inscrire auprès des internes du service.

Programme des conférences. — Première leçon : Généralités (éclairage, anesthésies locales, rhinoscopie antérieure et postérieure), maladies de la cloison (épistaxis, abcès, hématomes, affections chroniques).

Deuxième leçon : Maladies des cornets (coryzas, rhinites, ozène, syphilis et tuberculose, polypes, corps étrangers, prothèse à la paraffine).

Troisième leçon : Maladies des cavités annexes (sinusites, kystes dentaires).

Quatrième leçon : Examen du conduit auditif et du tympan, maladies de l'oreille externe (eczéma, bouchon de cérumen, corps étrangers, furoncles).

Cinquième leçon : Maladies de l'oreille moyenne (otite catarrhale, otites purulentes, otite sèche, paracentèse, cathétérisme).

Sixième leçon : Complications des otites moyennes (mastoïdites, pansements des trépanations et évidements).

Septième leçon : Maladies de l'oreille interne (épreuves auditives et vestibulaires, labyrinthites, surdité nerveuse, simulation).

Huitième leçon : Examen du larynx (laryngites, paralysies laryngées).

Neuvième leçon : Tuberculose, syphilis, cancer, polypes du larynx, trachéotomies.

Dixième leçon : Examen du pharynx buccal (pharyngites, abcès rétro et latéro-pharyngiens, cancer de la langue, hypertrophie des amygdales).

Onzième leçon : Examen du naso-pharynx (rhinoscopie postérieure, releveurs du voile, végétations adénoïdes, tumeurs du naso-pharynx, malformations).

Douzième leçon : Œsophagoscopie, trachéoscopie (corps étrangers et cancer de l'œsophage, corps étrangers des bronches).

28 Juillet, à 10 heures. — CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE DE L'HÔTEL-DIEU. — M. le Dr **Terrien**, professeur agrégé, commencera une série de leçons cliniques avec présentation de malades.

MEMENTO DE LA QUINZAINE (*Concours, Cours, Congrès*)

17 Juillet. — Concours pour la place de prosecteur d'anatomie à la Faculté de médecine de Lille.

17 Juillet. — Concours d'agrégation à l'école d'application du service de santé militaire.

20 Juillet. — Concours pour dix places de rédacteur au ministère de l'intérieur.

20 Juillet. — Concours de chef de laboratoire à l'hospice des Quinze-Vingts.

24 Juillet. — Congrès international d'urologie à Londres.

26 Juillet. — Congrès dentaire national à Rouen. Ce congrès durera jusqu'au 30 juillet.

31 Juillet. — Congrès pour l'avancement des sciences à Dijon. Ce congrès durera jusqu'au 5 août.

31 Juillet. — Cours de vacances de M. Calot, à Berck-sur-Mer. Ce cours durera jusqu'au 6 août.

31 Juillet. — Congrès français de stomatologie à Paris.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Lundi 17 *Juillet*, à une heure. — M. SADOUN : Influence du traitement mercuriel et arsenical sur les modifications du séro-diagnostic dans la syphilis ; MM. Gaucher, Marfan, André Jousset, Lœper. — M. BEIX : La neige carbonique. Son emploi dans le traitement des dermatoses ; MM. Gaucher, Marfan, André Jousset, Lœper. M. LÉMÉE : Contribution à l'étude du problème étiologique de la pelade ; MM. Gaucher, Marfan, André Jousset, Lœper. — M. ALLARD : Étude sur les fractures du col du radius ; MM. Reclus, Delbet, Lejars, Marcel Labbé. — M. GENDRON : Du sort des toxines et des antitoxines introduites dans le tube digestif ; MM. Reclus, Delbet, Lejars, Marcel Labbé. — M. BUTEL : Contribution à l'étude du traitement chirurgical des phlébites variqueuses du membre inférieur ; MM. Delbet, Reclus, Lejars, Marcel Labbé. — M. LELONGT : Contribution à l'étude des suppurations de la région palpébro-lacrymale d'origine dentaire ; MM. Delbet, Reclus, Lejars, Marcel Labbé. — M. COTTIN : Étude sur les hémokonies ou granulations libres du sang observées à l'ultra-microscope ; MM. Roger, Desgrez, Léon Bernard, André Léri. — M. ROCHER : De l'urobilinurie au cours des ictères par rétention ; MM. Roger, Desgrez, Léon Bernard, André Léri. — M. RIDET : Les oospora. Les oosporoses ; MM. Roger, Desgrez, Léon Bernard, André Léri. — M. TIZON : Greffe cutanée totale ; MM. Segond, Aug. Broca, Macaigne, Zimmern. — M. ALLO : Contribution à l'étude historique des paralysies radiculaires du plexus brachial ; MM. Segond, Aug. Broca, Macaigne, Zimmern. — M. BRISSET : Contribution à l'étude du traitement de la tuberculose rénale bilatérale ; MM. Segond, Aug. Broca, Macaigne, Zimmern.

Mardi, 18 *Juillet*, à une heure. — M. RELLIER : Études sur les troubles de la sensibilité objective dans le zona ; MM. Debove, Gilbert Ballet, Achard, Balthazard. — M. BASTHARD-BOVAIN : Essai historique sur la peste en France au XIVe siècle ; MM. Gilb. Ballet, Debove, Achard, Balthazard. — M. COUCHOUD : L'asthénie primitive ; MM. Gilbert Ballet, Debove, Achard, Balthazard. — M. FILLE : Étude sur le rôle de l'ozone en hygiène et en thérapeutique ; MM. Achard, Debove, Gilb. Ballet, Balthazard. — M. HAGUET : Les hémorragies sous-dure-mériennes spontanées chez l'enfant ; MM. Hutinel, Alb. Robin, Chauffard, Langlois. — M. ROBERT : Contribution à la séméiologie et au diagnostic différentiel des cavernes pulmonaires tuberculeuses ; MM. Hutinel, Alb. Robin, Chauffard, Langlois. — M. PEIGNE : Les petits thorax : MM. Alb. Robin, Hutinel, Chauffard, Langlois. — M. GHEORGHIU : Recherches critiques sur la mort apparente ; MM. Chauffard, Hutinel, Alb. Robin, Langlois. — M. FISHER : L'anesthésie rachidienne ; MM. Pozzi, De Lapersonne, André Broca, Chevassu. — M. GOVY : Des injections intra-utérines dans le post-partum ; MM. Pozzi, De Lapersonne, André Broca. — M. DEGUILLAUME : Sym-

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS (suite)

ptômes d'obstruction biliaire dans les affections chirurgicales du rein droit. (Rein mobile et hydronéphrose) ; MM. Pozzi, de Lapersonne, André Broca, Chevassu. — M. BOURDIER : Méninges optiques et méningites optiques primitives ; MM. De Lapersonne, Pozzi, André Broca, Chevassu. — M. STÉPANOFF : Faut-il suturer les incisions du bassinet et de l'uretère ; MM. Quénu, Rémy, Auvray, Grégoire. — M. TOUPET : Chirurgie de l'hypophyse ; MM. Quénu, Rémy, Auvray, Grégoire.— M. TÉZÉ: De la duodénotomie ; MM. Quénu, Rémy, Auvray, Grégoire.

Mercredi 19 *Juillet*, à une heure. — M. LABBÉ : Le métabolisme d'un chien partiellement dépancréatisé; MM. Landouzy, Pierre Marie, Widal, Desgrez. — M. SOLOVIEFF : Contribution à l'étude de l'élimination azotée urinaire chez les phtisiques ; MM. Landouzy, Pierre Marie, Widal, Desgrez. — M. YUZBACHIAN : Des voies de conduction de la sensibilité dans la moelle épinière; MM. Pierre Marie, Landouzy, Widal, Desgrez. — M. BRAUN : Formes cliniques et pathogénie des foyers pneumoniques tuberculeux ; MM. Widal, Landouzy, Pierre Marie, Desgrez. — M. JACQUEMIN : Avortement et secret médical ; MM. Pinard, Segond, Lejars, Couvelaire. — M. GOURDIER : Contribution à l'étude des luxations radio-cubitales inférieures, plus spécialement de la luxation de l'extrémité inférieure du cubitus en avant ; MM. Segond, Pinard, Lejars, Couvelaire. — M. PELLETIER : Traitement sanglant précoce des fractures sus-condyliennes du coude chez l'enfant ; MM. Segond, Pinard, Lejars, Couvelaire. — M. CASTANG : La grossesse extra-utérine dans la pratique journalière. (Étude clinique et thérapeutique) ; MM. Segond, Pinard, Lejars, Couvelaire. — M. BLANC : Les spirochètes. Contribution à l'étude de leur évolution. MM. Blanchard, Gaucher, Zimmern, Gougerot. — M. EHRMANN : La filtration en radiologie. Étude physique et clinique : MM. Gaucher, Blanchard, Zimmern, Gougerot. — M. HADENGUE : Traitement radiothérapique des sycosis simples et parasitaires ; MM. Gracher, Blanchard, Zimmern, Gougerot. — M. MIREUR : Plaques muqueuses buccales tardives ; MM. Gaucher, Blanchard, Zimmern, Gougerot. — M. HAMAOUA : Des mucocèles du sinus frontal ; MM. Kirmisson, Reclus, Hartmann, Ombrédanne. — M. GIRARD : De l'ectopie simple congénitale du rein : MM. Reclus, Kirmisson, Hartmann, Ombrédanne. — M. MAUGIS : La hanche à ressort ; MM. Reclus, Kirmisson, Hartmann, Ombrédanne. — M. LUTIKOFF : De la cellulite abdomino-pelvienne et de son traitement kinésique par la méthode Thure Brandt-Stapfer ; MM. Hartmann, Kirmisson, Reclus, Ombrédanne.

Jeudi 20 *juillet*, à 1 heure. — M. ROUSSEL : La néphrite mercurielle ; MM. Debove, Chauffard, Achard, Rathery. — M. PASQUET : Contribution à l'étude du traitement des affections des voies urinaires par les balsamiques et les antiseptiques internes ; MM. Debove, Chauffard, Achard, Rathery. — M. MORAT : Le sang et les sécrétions au cours de la morphinomanie et de la désintoxication; MM. Chauffard, Debove, Achard, Rathery. — M. DUMAS : Contribution à l'étude de l'anévrisme sacciforme de l'aorte abdominale ; MM. Achard, Debove, Chauffard, Rathery. — M. STEVENIN : Le pouvoir antitryptique du sérum sanguin ; MM. Hutinel, Gilbert, Alb. Robin, Carnot. — M. GARDEY : Sur le phénoxyparapanédiol (Anbodyne) ; MM. Gilbert, Hutinel, Alb. Robin, Carnot. — Mme GOURALSKA : Les éruptions sériques et le chlorure de calcium ; MM. Alb. Robin, Hutinel, Gilbert, Carnot. — M. ROUTHIER : Sur la névrite lombaire puerpérale légère ; MM. Alb. Robin, Hutinel, Gilbert, Carnot. — M. BRIAULT Recherches expérimentales sur les conditions psychologiques du travail chez les ouvriers sableurs ; MM. Chantemesse, Widal, Langlois, Balthazard. — M. DE GRISSAC : Contribution à l'étude de l'organisation sanitaire en France ; MM. Chantemesse, Widal, Langlois, Balthazard. — M. BÉNÉZECH : Une page d'histoire sanitaire locale au commencement du XXe siècle. (Le bureau d'hygiène de Bagnères-de-Bigorre) ; MM. Widal, Chantemesse, Langlois, Balthazard. — M. BRISSET : Les procédés opératoires dans l'appendicite à froid ; MM. Pozzi, De Lapersonne, Quénu, Terrien. — M. BROTHIER : De l'exploration interne des voies urinaires chez la femme enceinte et récemment accouchée ; MM. De La personne, Pozzi, Quénu, Terrien. — M. WOIMANT : Les péritonites sans perforation intestinale au cours de la fièvre typhoïde ; MM. Quénu, Pozzi, De Lapersonne, Terrien. — M. LAFON : Traitement de la péritonite aiguë généralisée par la méthode de Murphy ; MM. Quénu, Pozzi, De Lapersonne, Terrien.

Vendredi 21 *juillet*, à 1 heure. — M. LE GIEMBLE : Assainissement général de la ville du Havre. (Travaux exécutés. Travaux en cours) ; MM. Gariel, Blanchard, Thoinot, Macaigne. — M. CRIÉ : Les altérations mycéotiques des planchers et des boiseries dans leurs rapports avec l'hygiène et la sécurité de l'habitation ; MM. Blanchard, Gariel, Thoinot, Macaigne. — M. NOAILLES : Contribution à l'étude médico-légale des plaies par armes à feu (fusil de chasse et armes à feu courtes) ; MM. Thoinot, Gautier, Blanchard, Macaigne. — M. LORREYTE : Contribution à l'étude du traitement de l'hérédo-syphilis par l'injection d'arsénobenzol au cours de la grossesse ; MM. Pinard, Segond, Aug. Broca, Couvelaire. — M. LECOUTOUR : Contribution à l'étude du diagnostic et du traitement de l'urétrite chronique ; MM. Segond, Pinard, Aug. Broca, Couvelaire. — M. BOULARD : Les plaies traumatiques du canal thoracique ; MM. Segond, Pinard, Aug. Broca, Couvelaire. — M. COUSSON : L'ignipuncture profonde dans le traitement des phlegmons diffus et des lymphangites septiques graves ; MM. Segond, Pinard, Aug. Broca, Couvelaire. — M. GALLET : Contribution à l'étude de l'acide carbonique solide en thérapeutique dermatologique ; MM. Gaucher, Roger, Marcel Labbé, Léon Bernard. — M. ZEILIGER : Les fractures spontanées dans la sporotrichose ; MM. Gaucher, Roger, Marcel Labbé, Léon Bernard. — M. HOLLANDE : De la pelade généralisée. MM. Gaucher, Roger, Marcel Labbé, Léon Bernard. — M. BIDAULT : Trichophytie cutanée déterminée par le vaccin de génisse ; MM. Roger, Gaucher, Marcel Labbé, Léon Bernard. — M. GOURAZ : Contribution à l'étude des néphrectomies secondaires ; MM. Reclus, Hartmann, Pierre Duval, Zimmern. — Mme ANNA EISENBERG : Contribution à l'étude des ovaires surnuméraires ; MM. Reclus, Hartmann, Pierre Duval, Zimmern. — M. HENRY : Résultats cliniques de la prostatectomie périnéale avec incision latérale ; MM. Hartmann, Reclus, Pierre Duval Zimmern. — M. COMBIER : Contribution à l'étude des collections purulentes de la fosse cérébelleuse d'origine ostitique ; MM. Hartmann, Reclus, Pierre Duval, Zimmern.

Samedi 22 *juillet*, à 1 heure. — M. ROL, Contribution à l'étude des syndromes pluriglandulaires ; MM. Debove, Gilb. Ballet, Achard, Rathery. — M. KUENEMANN : E. T. W. Hofmann. Etude médico-psychologique ; MM. Gilb. Ballet, Debove, Achard, Rathery. — M. TASTEVIN : L'asthéno-manie-post-épileptique ; MM. Gilb. Ballet, Debove, Achard, Rathery. — M. BÉNASSON : De quelques traitements récents du rhumatisme blennorragique; M. Achard, Debove, Gilb. Ballet, Rathery. — M. LAMBOUR : Étude sur la médiastinite chronique chez l'enfant ; MM. Hutinel, Widal, Carnot, Roussy. — M. LEFRANC : Les phases aiguës de la dilatation bronchique chez les enfants ; MM. Hutinel, Widal, Carnot, Roussy. — M. SAADA : Section de la branche externe du spinal ; MM. Widal, Hutinel, Carnot, Roussy. — M. MORIZE : Les ictères du nouveau-né ; MM. Widal, Hutinel, Carnot, Roussy. — M. PRIEUR : La stase papillaire, des indications de son traitement par les opérations décompressives ; MM. De Lapersonne, Quénu, Terrien, Anselme Schwartz. — M. LEROY : Contribution à l'étude du diagnostic précoce de la tuberculose rénale ; MM. Quénu, De Lapersonne, Terrien, Anselme Schwartz. — M. DUVAL : Le traitement chirurgical des perforations intestinales typhiques par l'entérostomie systématique ; MM. Quénu, De Lapersonne, Terrien, Anselme Schwartz. — M. COUTISSON : Contribution à l'étude des abcès de la cloison recto-vaginale ; MM. Quénu, De Lapersonne, Terrien, Anselme Schwartz.

ROGER. — Les bradycardies (*Revue générale*)........ 181
DEHELLY. — La chirurgie aux Etats-Unis........ 191
JUVARA. — Tumeur pileuse de l'estomac (trichobézoaire)........ 195
ACTUALITÉS MÉDICALES. — Les lésions de l'œil et des centres nerveux dans l'intoxication par l'alcool méthylique. — Action du salvarsan sur l'infection charbonneuse. — Sur un cas d'abcès du foie chez un nouveau-né........ 197
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Société médicale des hôpitaux. — Académie de médecine. — Académie des sciences. — Société de neurologie........ 198
Libres propos: La date des vacances, par le Dr ALBERT-WEIL........ III
Connaissances pratiques: Un nouveau sport........ III
Chronique : Oudjda, par le Dr LE PLAY........ V à XI
L'intermédiaire des médecins : Le médecin et l'amour, par le Dr PASQUIER........ XI
Chronique des Livres........ XIII
La médecine au Palais : L'affaire de la ceinture Mac Laughlin, le droit aux dommages-intérêts, par Adrien PEYTEL........ XIV
La médecine humoristique : La contrebande à l'hôpital, par JACQUE........ XIX
Diététique........ XXI
Formules thérapeutiques........ XXI
Revue hebdomadaire de la Presse française........ XXIII
Revue de quinzaine de la Presse étrangère........ XXV
Nouvelles........ XXVII
La vie médicale........ XXIX
Cours. — Memento de la quinzaine........ XXXI

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPECIAUX

Janvier.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Mai....... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MEDICAL* pour 1912

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MEDICAL" *(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes) :*

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Mimosa, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50 plus 50 centimes pour le port*).

6° **Un coffret de parfumerie Coudray** (1 flacon parfum, 1 boîte poudre de riz, 1 savon surfin) (*Valeur* **12** fr.) *Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 3 francs, port compris*).

7° **Bons pour une photographie artistique (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Waléry, 9 *bis*, rue de Londres, à Paris.

8° **Bons pour une remise de 25 pour 100** sur l'achat d'une bicyclette **et remise de 10 p. 100** sur l'achat d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

9° **Remise de 15 %** (médecins seulement) **sur un achat de Café Sanka décaféiné** fait à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris *(sur présentation de cette page)*.

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE "PARIS MÉDICAL" :
(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces 20 primes) :

1° **Gravures représentant l'Entrée de Saint Louis à Cluny en 1245**, exécutées à l'occasion des Fêtes du millénaire de Cluny (1910) offertes par l'**Uraseptine Rogier.**

2° **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan. *(Épuisé)*

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris. *(Épuisé)*.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

6° **Etui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre"**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues (*procédé breveté*), offert par la Société Électro-Industrielle (*maison Mathieu*), 113, Bd. St-Germain, à Paris.

7° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison Puniet, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

8° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. Cornette, 19, boul. St-Denis, à Paris.

9° (*Epuisé*).

10° **Un colis postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers.*) *(Épuisé.)*

11° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. (*Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*)

12° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12** fr. **50**), offert par M. Boulongne, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port*).

13° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre).

14° **Bons de remboursement de douze francs sur une commande d'un complet ou d'un pardessus**, offerts par la maison de tailleur « Au Jockey Club », 104, rue de Richelieu à Paris.

15° **Bon pour une chambre de cinq francs** (séjour de 24 h.) à l'Hotel des Balcons, rue Casimir-Delavigne, à Paris.

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent ou acier, payable par mensualités, chez Auricoste, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **25** fr. à la maison Boulitte. Appareils de précision.

20° **Caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues** (*Cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement, et aux médecins seulement*), offerte par la Cie de Pougues.

21° **Bon pour une journée à passer à Korbous**, comprenant le transport en automobile de Tunis à Korbous et retour et un déjeuner à Korbous.

22° **Un colis d'oignons à fleurs**, offert par la maison Telkamp, à Hillegom (Hollande) (*envoyer 2 fr. pour les frais*).

Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément.

LIBRES PROPOS

LA DATE DES VACANCES

Chaque année, au mois de juillet se pose la question des vacances scolaires.

En théorie, dans les lycées, les vacances devraient commencer le jour de la distribution des prix, le 29 ou le 30 juillet, et durent deux mois pleins. En pratique, dès le 1er juillet, le travail est presque complètement arrêté. Du 1er au 13 juillet, les classes sont parfois supprimées les après-midi ; et après le 13 juillet, comme il n'y a plus de compositions pour retenir sur les bancs de l'Université les élèves que hante le souci des lauriers, elles chôment presque totalement. Des divisions différentes sont réunies ; et à tour de rôle des professeurs gardent les rares élèves qui s'éternisent et leur font des lectures pour que moins longues leur paraissent les heures.

Cette situation absurde de classes sans élèves ou d'élèves sans classes véritables est la résultante de la difficulté de concilier les deux buts de l'éducation, la formation d'esprits sains, la formation de corps vigoureux : pour donner à l'enfant son plein développement physique, pour lui créer un organisme résistant et solide, les vacances, les séjours à la mer ou à la campagne sont nécessaires ; pour donner à l'enfant des connaissances générales, une discipline de l'esprit qui lui permettront de commencer des études, plus spéciales et plus profondes à sa sortie du lycée, des périodes scolaires assez longues sont désirables, car les connaissances absorbées de façon précipitée ne marquent leur empreinte que pour engendrer la fatigue.

Ceux qui ont eu mission de résoudre ce problème ont agi comme s'il se pouvait résoudre de lui-même ; et c'est du régime du laisser-faire et du laisser-aller que sont nés les abus actuels.

Pour les réprimer, le grand maître de l'Université vient de proposer divers projets. Le premier avait pour but d'assurer la présence réelle des élèves jusqu'au 25 juillet ; il a eu contre lui l'armée compacte des hôteliers de France, plus énergique encore que celle des pères de famille. Devant un tel assaut que pouvait-il en advenir ? Nul ne s'étonnera que son auteur lui-même ait renoncé à le soutenir pour préconiser une deuxième solution. Celle-ci avançait les vacances au 13 juillet et faisait la rentrée au 25 septembre.

Ce projet n'est point sans avantages ; mais les commissions compétentes viennent de se montrer défavorables à la rentrée en septembre. Tout en acceptant le principe du début des vacances le jour de la fête Nationale, et, sans doute pour ne pas heurter des intérêts particuliers, elles veulent maintenir la rentrée au 1er octobre en compensant, par une réduction des jours de congé durant l'année, l'allongement excessif des grandes vacances.

Contre de telles tendances, les médecins ne sauraient trop protester. Il est indispensable qu'après chaque trimestre *il y ait une pause dans l'enseignement.* Huit jours de Noël au Jour de l'an, quinze jours aux environs de Pâques ne sont point de trop pour donner au cerveau le repos nécessaire avant qu'il ne soit soumis à de nouveaux travaux, et pour permettre à la si précieuse guenille qu'est le corps de trouver un stimulant dans une pratique des sports plus intensive qu'à l'ordinaire ou dans une transplantation à la campagne, dans la vie de plein air.

Ce qui est mauvais ce ne sont pas les vacances, c'est la mauvaise répartition des vacances. Les périodes d'instruction seront vraiment profitables si elles sont disposées de telle sorte que d'une façon continue les enfants puissent bénéficier de la culture physique et de la culture intellectuelle : le repos intellectuel presque complet le jeudi et le dimanche, de courtes vacances à la fin de chaque trimestre, des vacances de huit à neuf semaines en été sont certes la meilleure formule. Et comme il est rationnel que les enfants jouent et viennent faire provision de santé à la mer et à la montagne alors que le temps est chaud et sec, comme il est absurde de les retenir sur les bancs de l'école quand la température incite à la paresse, il ne saurait faire doute que la meilleure période des vacances serait celle qui partirait du début de juillet pour finir le 15 septembre.

Mais l'hostilité que rencontre le projet qui fixe la rentrée au 25 septembre fait concevoir combien plus encore serait discuté un projet qui ferait recommencer les études à la mi-septembre.

Aussi serait-il maladroit de demander une aussi grande réforme. Ne recherchons pas le mieux, contentons-nous du bien, c'est-à-dire du projet gouvernemental, sans les amendements ; et espérons que l'an prochain, nous n'aurons plus à revenir sur ce point.

ALBERT-WEIL.

CONNAISSANCES PRATIQUES

UN NOUVEAU SPORT

On avait déjà tenté de trouver des appareils permettant de courir sur l'eau, mais on était arrivé à des résultats peu satisfaisants.

Récemment on a créé un type de patins pour courir sur l'eau. Ces patins consistent en des cylindres pointus en caoutchouc recouverts de toile à voile gommée. Ils se reploient pour le transport. On les gonfle à la pompe au moment de s'en servir.

Les résultats sont excellents et on se livre en ce moment à ce sport sur le lac Grosswusterwitz.

L'appareil est pourvu de nageoires pour la propulsion ; une légère pagaie à la main du coureur sert de gouvernail.

Le risque de chavirer est éliminé par le mode de construction, mais s'il se produisait, le coureur peut facilement se dégager les pieds des patins et se servir des patins comme de bouées.

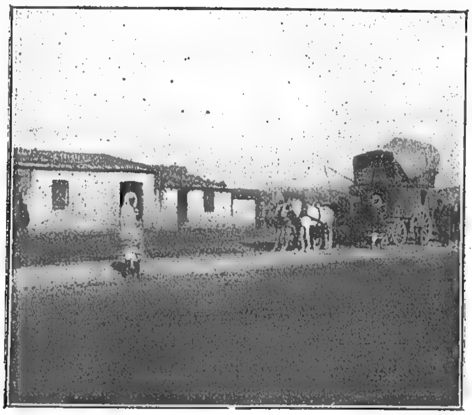
(*Inventions illustrées.*)

CHRONIQUE

OUDJDA

Par le Docteur LE PLAY

Dans un article précédent, nous rapportions ici quelques impressions sur Tanger, la ville la plus importante du nord du Maroc ; aujourd'hui, je me propose de transcrire, pour les lecteurs du *Paris-Médical*, quelques notes



Auberge à la frontière.

sur Oudjda, la cité principale du Maroc oriental, où je me trouvais, il y a quelques semaines, et à laquelle des événements récents confèrent un intérêt particulier.

On accède à Oudjda, du côté des confins algéro-marocains, par Lalla-Marnia, centre le plus rapproché de la frontière, dans la province d'Oran. En quittant Marnia, la route passe auprès d'un marabout célèbre qui dresse sa coupole blanche à l'entrée de la ville: c'est là que repose Dame (*Lalla*) Marnia, sainte musulmane, dont les restes sont l'objet d'une vénération particulière, parmi les femmes du Moghreb. C'est aujourd'hui jour de marché, et de nombreuses femmes, enveloppées de haïks blancs, forment dans le petit enclos qui entoure la *koubba*, blanchie à la chaux, des groupes pittoresques.

Après avoir dépassé quelques jardins assez maigres, plantés de jujubiers, nous nous engageons dans la vaste plaine désertique, limitée au loin par quelques ondulations à peine ébauchées dans la brume : c'est le début de la plaine des Angad, qui, par delà Oudjda, s'étend vers la Moulouya.

Mais voici qu'après trois heures d'un voyage monotone dans ce pays désert, une misérable auberge apparaît sur le bord de la route ; quelques charrettes et des ânes sont arrêtés devant la porte. L'eau n'existant que dans la nappe souterraine, à une profondeur inaccessible à des gosiers desséchés, notre conducteur et quelques voyageurs, entassés dans la patache, ne laissent pas échapper pareille aubaine et sont bientôt assemblés autour du « zinc ».

Dans le voisinage, on voit un petit *bordj*, aux murs percés de meurtrières : c'est un ancien poste de spahis, aujourd'hui abandonné ; à côté, un petit douar montre ses tentes brunâtres rapiécées, misérables ; quelques maigres brebis et des chèvres paissent autour ; c'est tout ce qui marque la frontière que ne garde, d'ailleurs, ni un soldat, ni un douanier.

Maintenant, la route se dirige au sud, vers Oudjda. De temps à autre, nous croisons de grandes charrettes, chargées de caisses, conduites par des Espagnols et traînées par six à huit mules dont les nombreuses clochettes mettent quelque gaîté dans ce paysage sévère; puis, c'est une batterie d'artillerie, se dirigeant vers Marnia ; tout d'un coup, une automobile militaire nous dépasse à grande vitesse, laissant derrière elle un épais nuage de poussière blanche, particulièrement tenace.

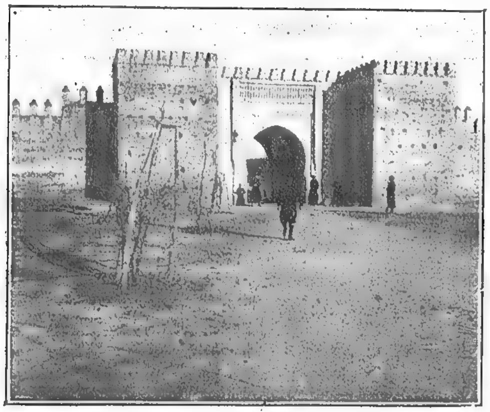
La route longe, sur une bonne partie, la fameuse ligne du chemin de fer de Marnia à Oudjda, fameuse, légendaire même, car, voici cinq ans que nous sommes à Oudjda, et la ligne, de trente kilomètres environ, projetée dès le lendemain de l'occupation, n'est pas encore terminée. La gare, pour des raisons qui ont, en partie, récemment, provoqué un retentissant scandale, est à environ deux kilomètres de la ville. La ligne va bientôt être achevée, mais alors elle ne sera que difficilement utilisable, victime de la querelle qui divise les partisans de la voie étroite et ceux de la voie large, victime surtout des intérêts de quelques électeurs influents de Marnia. De cette bourgade à la frontière, la voie est de $1^{m},44$; de la frontière à Oudjda, de $1^{m},05$, ce qui nécessite un transbordement en rase campagne, aux gourbis du hameau frontière de Zoudj-el-Beral ; de plus, la ligne n'aboutit pas encore à son point terminus. Il en résulte que le voyageur qui se rend à Oudjda continue à se servir de l'inhospitalière patache, sur la route plus ou moins défoncée, résultat édifiant après cinq années d'efforts, manifestation évidente d'une certaine incohérence administrative. Oran voulait la voie large qui fît de son port le débouché naturel des confins ; Marnia et Nemours réclamaient la voie étroite qui les plaçait au rang des têtes de ligne. Pour les mettre d'accord, une



Vue générale d'Oudjda avec l'oliveraie.

CHRONIQUE *(Suite)*

partie de la ligne a été construite sur l'écartement réclamé par Oran ; l'autre partie, avec celui demandé par Marnia et Nemours. Pour peu que la ligne se poursuive jusqu'à Fez et Casablanca, afin de ne mécontenter personne, on fera des écartements différents tous les vingt



Bab Sidi-Aïssa (Porte de Taza).

kilomètres, suivant les caprices électoraux des cabaretiers établis le long de la voie !

J'étais en train de faire ces amères réflexions, résultat de réflexes partis de mes ischions douloureusement meurtris, lorsque, tranchant sur le bled aride qui m'entourait, je vis, à l'horizon, se détacher la pointe de la mosquée d'Oudjda, sur la tache sombre formée par son importante oliveraie.

Bientôt, les remparts de la ville se précisent avec leurs bords crénelés, rappelant singulièrement l'aspect de ses sœurs musulmanes du centre des Indes, et nous passons à frottement sous une arche, couronnée de dentelures bizarres : c'est la porte Bab-el-Khemis, la porte du Jeudi.

Un peu désillusionnante, cette arrivée à Oudjda ! Je m'attendais, passée la porte, à rouler par des voies étroites, défoncées, bordées de murs en pisé, de constructions closes, mystérieuses, ou de souks garnis de marchandises hétéro-



La grande Mosquée (Djama Kebira).

clites, parmi une population apparemment indifférente, sinon hostile. Au contraire, une voie large, bien entretenue s'offrit à ma vue, avec des entrepôts, des hangars, des habitations en pierre, crépies à la chaux, des cabarets naturellement, sur les murs desquels les réclames du « Chocolat Menier » et de l' « Absinthe Cusenier » étalaient leurs lettres blanches sur fond bleu. Presque aussitôt la voiture s'arrêtait devant un hôtel de fort bonne apparence, ce qui, il faut le reconnaître, est toujours une surprise agréable, même pour ceux qui sont le plus épris de couleur locale. C'est le quartier français, construit sur les



Vue d'Oudjda, prise du camp.

décombres, laissés par les troubles de ces dernières années.

Oudjda compte environ huit mille habitants ; sa situation, particulièrement avantageuse, à l'entrée du seul passage, conduisant de l'Algérie à Fez, lui a toujours donné une influence prépondérante qui sera encore accrue par l'établissement de la voie ferrée, et en a fait, de tout temps, le plus grand marché du Maroc oriental.

La ville a été fondée à la fin du xe siècle par les Almoravides ; objet de compétition pour les divers maîtres du Moghreb, elle releva tour à tour des sultans de Fez et de ceux de Tlemcen. Les chérifs Saadiens et les Turcs d'Alger s'en emparèrent à diverses reprises. Il y a quelques années à peine, le Rogui, maître de presque tout le pays entre Fez et Oudjda, ne manqua pas, à deux reprises, de profiter largement d'une aussi riche proie. L'arrivée de nos colonnes, en mars 1907, et notre intervention, probablement



L'hôpital militaire du camp.

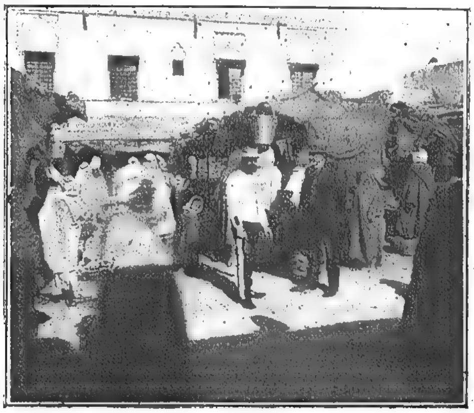
définitive, semblent devoir apporter quelque répit à ses perpétuelles vicissitudes.

La ville est entourée d'une enceinte de murailles crénelées, en pisé, hautes de cinq à six mètres, destinées à la protéger contre la rapacité des tribus berbères, et percée de quatre portes. Elle est divisée en quatre quartiers, dits

CHRONIQUE *(Suite)*

des Ouled-Amram, des Ouled-Aïssa, des Ouled-el-Gadi et des Ahl-Oudjda, entre lesquels des portes permettent d'empêcher toute communication.

La grande rue qui part de la porte Bab-el-Khemis, après avoir traversé le quartier européen, débouche dans la ville indigène, sur une petite place qui forme l'entrée des souks. Tout est particulièrement resserré dans ce coin qui est pourtant le centre actif, le cœur de la cité.



Le marché (Com^t Jodart et Dr Langlois).

Les maisons ou plutôt les gourbis, en torchis, dont les plus élevés ne dépassent pas trois mètres, ont l'air d'être entassés les uns sur les autres; ces boutiques, qui sont celles des plus notables commerçants de la ville, sont de misérables cases où ces importants personnages, perdus dans leurs marchandises, ont peine à se remuer. La circulation est rendue presque impossible par suite de l'encombrement : riches et pauvres se coudoient dans une atmosphère sordide, entretenue par une longue oppression ; toute manifestation extérieure de la fortune était jusqu'ici interdite, dans ce pays livré à l'arbitraire et à la rapacité du conquérant.

Toutes ces physionomies impassibles qui vous dévisagent ne présentent aucune trace d'hostilité apparente, et cependant, parmi ces passants, il en est certainement qui, directement ou indirectement, ont eu à souffrir de notre intervention !

Dans cette foule, en dehors des citadins, on distingue quelques rudes montagnards Beni-Snassens, drapés de guenilles, des cavaliers nomades à la face anguleuse, mais au profil fin, venus des steppes du Sud, des Riffains, auxquels les progrès un peu lents des Espagnols ont sans doute laissé quelques loisirs, et qu'on distingue à la touffe de cheveux émergeant de la région occipitale de leur crâne rasé, quelques nègres venus du Soudan avec des caravanes. Des femmes, voilées, passent discrètement ; d'autres, d'origine berbère, circulent le visage découvert, le front ceint d'un turban attaché avec des cordelettes, et vêtues de tuniques serrées à la taille par une ceinture d'étoffe enroulée sur elle-même ; des bijoux, grossièrement travaillés, des anneaux, ordinairement en cuivre ou en argent, ornent les lobules des oreilles, les chevilles et les poignets.

Un peu plus loin, formant un cinquième quartier, se trouve la Kasbah, où l'on peut voir le palais ou plutôt le logement de l'*amel*, ou gouverneur marocain, représentant du sultan, des casernes, et surtout beaucoup de ruines ; elle est entourée d'une enceinte, datant du XIIIe siècle et restaurée il y a quelques années.

Accolée à l'angle nord-est de la Kasbah, à peu près au centre de la ville, se dresse la Djama Kebira ou grande Mosquée, également de la fin du XIIIe siècle, que flanque un minaret, sur les côtés duquel des arabesques de briques impriment une note un peu gaie. En dehors d'une autre petite mosquée, d'ailleurs sans intérêt, la Sidi-Okba, près du marché aux grains, la ville ne présente rien de bien particulier. Comme dans toutes les cités musulmanes, on est frappé par le dédale de ruelles, étroites, souillées d'ordures, bordées d'habitations basses, en pisé pour la plupart, ne communiquant avec la rue que par une porte en bois, bardée de clous, toujours close. Çà et là sont ménagées quelques petites esplanades sur lesquelles s'ouvrent des *fondouks*, hôtelleries indigènes avec leurs cours, entourées de préaux à arceaux voûtés et où chameaux, ânes et voyageurs s'entassent dans une trop intime promiscuité.

Non loin de la mosquée, on parvient à une des portes principales, la porte de Taza, appelée encore Bab-Sidi-Aïssa, qui conduit au camp installé en dehors de la ville. Une route poussiéreuse mais assez ombragée mène, en effet, au bout d'un kilomètre environ, à un grand espace, un peu ondulé, où sont établis les baraquements et les tentes qui abritent les deux à trois mille hommes de la garnison. Spahis, goumiers, tirailleurs, zouaves, légionnaires, artilleurs et tringlots, donnent une animation particulière à ce faubourg ; ils n'ont pas l'air, ma foi, de souffrir du mal du pays, à en juger par leur apparence prospère et la gaieté de leurs propos !

Chaque unité a son quartier spécial dans ce camp, aux limites duquel deux bâtiments se distinguent par leur importance : l'hôpital militaire et le cercle des officiers. L'hôpital est fort bien organisé ; sa salle d'opérations n'a rien à envier aux installations les plus parfaites de nos hôpitaux modernes. L'état sanitaire est, d'ailleurs actuellement satisfaisant, la fièvre typhoïde, avec laquelle il faut toujours compter, n'exerçant pas, pour le moment, ses graves sévices.

A quelques centaines de mètres à l'ouest du camp, coule



L'oued Oudjda.

un ruisseau qui donne à ce coin de bled sa délicieuse fraîcheur : c'est l'oued Oudjda, dont les sources sortent du sol à quatre kilomètres environ au sud-est de la ville, dans l'oasis de Sidi-Yahia. Comme toujours, une légende est rattachée à ce lieu vénéré. « De retour d'un long voyage dans le moghreb, le saint homme, épuisé par la traversée du désert d'Angad, s'arrêta en cet endroit, et, partout où son bâton de pèlerin toucha le sol, jaillirent miracu-

CHRONIQUE *(Suite)*

eusement des sources qui n'ont jamais tari depuis ». Lorsqu'il mourut, ses fidèles l'ensevelirent sur le bord même de cette source bienfaisante. Ainsi, reposent en ce saint lieu, sous une *koubba* blanche, les restes vénérés de Sidi-Yahia. Le sol est peut-être sanctifié par sa présence ; il est en tous cas certainement contaminé par les cadavres de tous ceux qui, désireux d'être enterrés en aussi bonne compagnie, se font transporter de fort loin pour être ensevelis dans ce coin de terre sainte, transformé en cimetière, d'un voisinage si dangereux pour les sources.

Les eaux de la source de Sidi-Yahia sourdent à la base du trias et sont amenées dans les jardins par des canaux à ciel ouvert. La quantité d'eau débitée par jour est d'environ 9.000 mètres cubes, dont l'utilisation est soumise à un régime bizarre, basé sur d'anciens usages qui en font la propriété d'un petit nombre de privilégiés.

La distribution des eaux aux acquéreurs a lieu à la durée et non à la quantité, de telle sorte que, pendant la durée fixée, l'intéressé reçoit la masse totale de l'eau de la branche canalisée qui dessert le secteur où se trouve son fonds, quelle que soit d'ailleurs la quantité dont il a besoin et non pas seulement la quantité qui lui est nécessaire. Le lotissement définitif est réparti en unités de durée et en tours. La masse d'eau est divisée ainsi en 408 parts. Le nombre de tours est fixe ; d'après la coutume actuelle, il ne peut être ni augmenté ni diminué ; la quantité qu'ils donnent à chaque fois est uniforme, c'est-à-dire qu'on n'a pas la faculté d'acquérir telle ou telle quantité d'eau, mais seulement la quantité fixe, donnée pendant un laps de temps plus ou moins long et à intervalles plus ou moins rapprochés, par période de dix-sept jours. Cela peut convenir à la culture de l'olivier, mais il faut reconnaître que le système rend impossible toute culture maraîchère et n'est pas fait pour satisfaire les exigences domestiques, où l'on a besoin d'eau en permanence et moins à la fois. D'ailleurs, dans la ville, seul, le quartier de la Kasbah, quartier officiel, reçoit des eaux courantes provenant des tours du lotissement ; l'autre partie de la cité, non officielle, ne reçoit aucune eau courante, pour la raison péremptoire qu'on n'a fait pour elle aucune réserve sur la masse des eaux de Sidi Yahia, et ensuite parce qu'il n'existe aucune canalisation ; aussi, est-elle alimentée par des puits.

La surveillance générale des eaux est assurée par un répartiteur, nommé par le chef local des pouvoirs publics ; il veille au bon fonctionnement et à l'entretien des canaux, arbitre les conflits et aide à la constatation et à la répression des abus et infractions. Les prix de vente et de location des eaux sont naturellement soumis à des variations considérables.

Comme on le voit, de sérieuses réformes méritent d'être introduites dans ce système un peu suranné.

L'INTERMÉDIAIRE DES MÉDECINS

LE MÉDECIN ET L'AMOUR

J'ai pensé qu'il intéresserait peut-être les lecteurs de *Paris Médical*, dont je suis l'abonné, de connaître la véritable musique de cette chanson, qui fut publiée pour la première fois dans le *Chansonnier des grâces* de l'année 1812. L'auteur des paroles est : M. GASTON.

Elles ont subi quelques variantes depuis cette date. Voici le texte original :

Le Médecin, le Dieu d'amour
Sont de service nuit et jour,
Voilà la ressemblance.
L'un est grave et de noir vêtu,
L'autre est sémillant et tout nu,
Voilà la différence.

Ils sont aveugles tous les deux,
Et cependant très curieux,
Voilà la ressemblance.
C'est le pouls que tâte le docteur ;
Mais l'Amour nous tâte le cœur,
Voilà la différence.
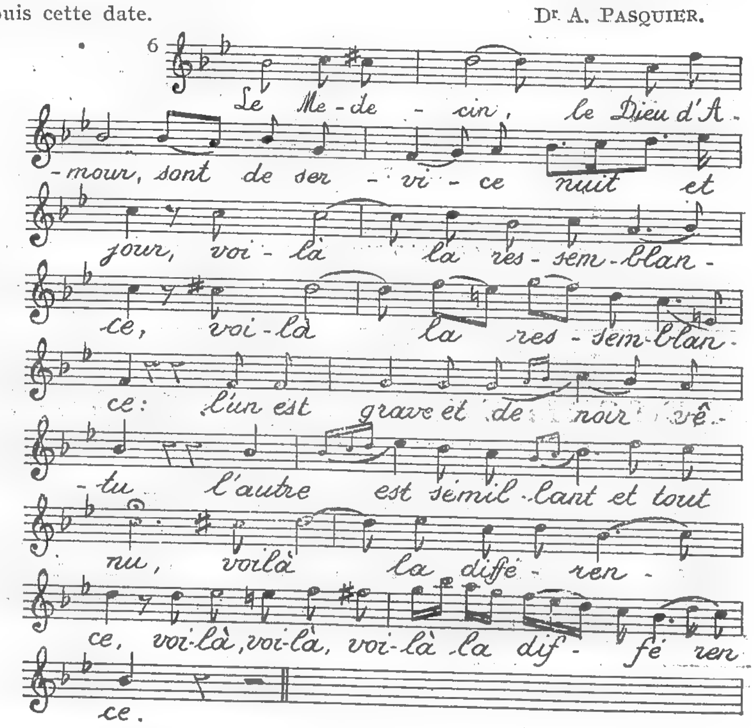
Tous deux regardent dans les yeux
Si ça va mal, si ça va mieux,
Voilà la ressemblance.
L'un nous blesse en guérissant,
L'autre guérit en caressant,
Voilà la différence.

Tous deux nous donnent de l'essor
Et parfois la vie ou la mort,
Voilà la ressemblance.
On donne un salaire au docteur,
L'Amour payé perd sa valeur,
Voilà la différence.

La chanson n'avait donc au début que quatre couplets.

La musique ci-jointe est de Fay, mais ne possède pas d'accompagnement. Le numéro 9 indique l'ordre dans lequel elle a paru dans les airs choisis de 1812 et les paroles sont à la page 65 du *Chansonnier des grâces* de la même année.

Dr A. PASQUIER.



CHRONIQUE DES LIVRES

Le diagnostic des taches en médecine légale, par les Drs F. DERVIEUX et J. LECLERCQ. 1912, 1 vol. in-8 de 320 pages avec figures. Préface du Pr THOINOT. 8 fr. (*J.-B. Baillière*, édit. Paris).

L'homme, particulièrement le criminel, appose pour ainsi dire toujours sa signature sur un acte médico-légal. Les meurtres et les blessures, les viols, les avortements et les infanticides laissent toujours des traces suffisamment accusatrices sur les personnes et les objets. La signature du criminel c'est l'empreinte, la trace du crime c'est la tache. Le médecin expert doit connaître toute l'importance du diagnostic des taches, car c'est à lui qu'incombe l'obligation de les découvrir et la nécessité de savoir les identifier.

Les méthodes ne manquent point pour déterminer la nature et l'origine de chacune de ces taches. S'il y en a même trop, c'est parce que beaucoup d'entre elles ne sont pas pleinement satisfaisantes.

Pour tâcher d'apporter plus d'éléments utiles à la solution des problèmes, l'expert tirera grand profit d'un livre où sont exposés les procédés les plus modernes de laboratoire, tels que l'emploi des sérums précipitants, la méthode anaphylactique et celle de la déviation du complément, appliqués à la médecine légale.

En autant de chapitres distincts il trouvera décrit l'examen des taches de sang et de pus, puis de celles de mucus et de sperme, de méconium et d'enduit fœtal, de lait et de colostrum, enfin de matières fécales et d'urine. Bien mieux que d'en essayer un grand nombre il pourra connaître ainsi la valeur de quelques-unes de ces méthodes et en suivre la technique simple et précise. Le médecin ne saurait donc, pour réussir, trouver de meilleur guide que l'ouvrage de MM. Dervieux et Leclercq. Ce livre est un exposé critique, à la fois clair et suffisamment complet, de questions de pratique, qu'une expérience du laboratoire et une compétence comme celles des auteurs pouvaient seules permettre de réaliser.

PAUL CAMUS.

La Médecine d'urgence, par le Dr C. ODDO. 2e *édition*, 1912, 1 vol. in-8 de 820 p., 12 fr. (*Doin et fils*, édit., Paris).

C'est avec le plus vif plaisir que nous annonçons la deuxième édition de l'excellent livre du Dr Oddo. Elle a suivi de bien près la première, et nul éloge ne saurait être plus éloquent que cette simple constatation.

Comme le fait remarquer l'auteur dans sa préface, il existe une médecine d'urgence, comme il existe une chirurgie d'urgence. Certains incidents, tels qu'hémorragies, perforations, obstructions, brusques insuffisances d'organes importants, placent le médecin dans la nécessité d'une intervention immédiate, d'où peut dépendre l'existence même du malade.

« Pour faire face à ces situations dramatiques, ce serait folie de compter sur l'improvisation. Il faut être préparé par une solide instruction professionnelle, pour conserver à ce moment le sang-froid, la rapidité du jugement, la promptitude et la sûreté de l'exécution. Il faut être préparé pour rechercher du premier coup les signes caractéristiques qui fixent le diagnostic, pour saisir exactement la gravité de la situation. Enfin, il faut être préparé pour mettre à exécution du premier coup les moyens thérapeutiques les plus sûrs et les plus rapides ; pour ne rien négliger d'essentiel, et pour ne rien faire d'inutile ; car le temps presse : ce qui n'est pas efficace est dangereux. »

M. Oddo s'est efforcé de grouper dans un volume les notions fondamentales de cette « médecine d'urgence ». On y trouvera exposés, avec une grande netteté, et sans détails oiseux, le diagnostic et le traitement de la plupart des accidents, qui peuvent exiger de la part du praticien une intervention immédiate, croup et faux croup, asthmes, embolie pulmonaire, hémoptysies, pneumothorax, œdème aigu du poumon, vomiques, syncope, angine de poitrine, hématémèses, occlusion intestinale, péritonites par perforation, coliques hépatiques et néphrétiques, urémie, apoplexie, crises épileptiformes, délires aigus, accès pernicieux, coma diabétique, intoxications, etc.

L'ouvrage rendra aux praticiens de grands services, et les étudiants le liront avec profit. Il faut féliciter le savant professeur de Marseille de l'avoir écrit. G. LINOSSIER.

La Cuisine, simple et à bon marché. Un petit volume de la collection « Les petits manuels du Foyer », par Mme Augusta MOLL-WEISS, directrice-fondatrice de l'École des Mères. 1912, 1 vol. in-12, 1 fr. (*Armand Colin*, édit., Paris).

Depuis longtemps Mme MOLL-WEISS consacre son intelligence et son activité aux œuvres d'hygiène sociale, de vulgarisation et d'enseignement. Elle s'est distinguée déjà par des initiatives heureuses, et son zèle pour la propagande par le livre, par la parole, par l'enseignement pratique, ne se ralentit point.

Par ce petit livre, l'auteur se propose de vulgariser quelques notions d'hygiène alimentaire, en indiquant les manières de procéder les plus simples et les moins onéreuses. Il s'agit donc là de propagande populaire et familiale, dont il convient de complimenter une nouvelle fois Mme MOLL-WEISS. CORNET.

La Bourboule, station thermale, station de climat, par le Dr H. VERDALLE. 1912, 1 vol. in-12 de 108 p., cart., avec figures (*L. Geisler*, édit.).

Le distingué médecin consultant à La Bourboule et à Cannes présente au public médical un guide intéressant, donnant sous une forme concise et nette les diverses indications de la station thermale et climatérique de La Bourboule. Les eaux arsenicales de cette station la rendent propre au traitement des maladies qui sont justiciables de l'arsenic : lymphatisme, affections chroniques des muqueuses, arthritisme, impaludisme, affections des voies respiratoires, maladies diverses de l'enfance (adénopathies), etc.

M. Verdalle a bien résumé tout cela sans négliger tout ce qui a trait à la cure elle-même et à tous les grands avantages que présente réellement La Bourboule. H.

Thérapeutique usuelle du praticien. — Le traitement de la tuberculose, par le Pr A. ROBIN, 1912, 1 vol. in-8 de 500 pages, 8 fr. (*Vigot*, édit., à Paris).

Le Pr Albert Robin vient de faire paraître les leçons qu'il a faites à la clinique thérapeutique de l'hôpital Beaujon sur le traitement de la tuberculose. On y trouvera des idées, chères au savant clinicien, sur le terrain tuberculeux, l'accélération des échanges respiratoires, la deminéralisation organique, ainsi que les conséquences thérapeutiques de ces données relatives à l'alimentation, aux médications d'épargne, à la médication reminéralisatrice, etc.

On y trouvera, d'autre part, une série de renseignements pratiques sur la tuberculinothérapie, la médication antitoxique, ainsi que sur les principaux traitements symptomatiques de la tuberculose. Les cures hydrominérales, climatiques et marines y sont particulièrement développées.

Enfin le traitement des diverses localisations extra-pulmonaires de la tuberculose constitue la dernière partie de ce livre, à la fois intéressante et pratique. P. C.

LA MÉDECINE AU PALAIS

L'AFFAIRE DE LA CEINTURE MAC LAUGHLIN

(Suite) (1)

Le droit aux dommages-intérêts.

Les syndicats de médecins, qui avaient poursuivi la ceinture Mac Laughlin, avaient plaidé, à la neuvième Chambre de la Cour, pour demander la condamnation des inculpés pour escroquerie, et le paiement de dommages-intérêts à leur profit.

Nous avons vu que la Cour, après avoir acquitté les inculpés sur le délit d'exercice illégal de la médecine, les a tous condamnés à de fortes peines, admettant qu'ils étaient coupables d'escroquerie.

Qu'allait-on faire pour les syndicats ?

La Cour a considéré que les agissements frauduleux des prévenus ont attiré à l'Institut Mac Laughlin et détourné des médecins un nombre considérable de malades, d'où un dommage pour les syndicats. De plus, il a été fait état d'un autre dommage, moral celui-là (qui n'avait pas été relevé par les premiers juges), né de ce fait que, par leur incessante publicité, les directeurs de l'Institut Mac Laughlin ont jeté le discrédit sur la médecine normale, en proclamant que l'effet des drogues est pernicieux et que leur usage, longtemps prolongé, dérange l'estomac et les autres organes d'une façon irréparable.

En conséquence, la Cour a accordé 30 000 francs de dommages-intérêts aux syndicats et l'insertion de l'arrêt dans 50 journaux.

Ainsi, la Cour paraît admettre par cet arrêt que le délit d'escroquerie peut être la source, pour les syndicats de médecins, d'une allocation de dommages-intérêts.

N'est-ce pas bien osé ?

On sait, qu'en général, la jurisprudence n'admet la recevabilité des syndicats médicaux, comme parties civiles, que lorsqu'ils ont à se plaindre du délit d'exercice illégal de la médecine. Ces décisions, dont nous avons déjà parlé, sont d'ailleurs fondées sur l'article 17 de la loi du 30 novembre 1892, qui donne le droit à ces syndicats de saisir les tribunaux, même par la voie de citation directe et de se porter parties civiles, s'il y a lieu, dans toutes les poursuites du délit d'exercice illégal, par le ministère public.

Mais, dans l'arrêt Mac Laughlin, la Cour, tout en reconnaissant que les inculpés étaient coupables du délit d'exercice illégal de la médecine, a prononcé le relaxe, sur ce point, disant qu'on ne pouvait isoler les éléments du délit d'escroquerie de ceux de l'exercice illégal et que, par conséquent, on ne pouvait punir pour deux délits distincts, alors qu'en réalité on se trouvait en présence de faits indivisibles, qui ne pouvaient être, en tout cas, générateurs que d'un seul délit. Que reste-t-il donc pour justifier l'allocation au syndicat de dommages-intérêts ? Ce ne sont pas les propos diffamatoires, insuffisants à eux seuls, pour justifier la réclamation du syndicat. Il faut donc ce que soit le délit d'escroquerie, qui serve de base à la réparation du préjudice réclamé par les syndicats. Voyons donc la jurisprudence. Elle ne semble guère cadrer avec l'interprétation de l'arrêt. La théorie de la Cour de cassation est que les juges ne peuvent condamner l'inculpé à des dommages-intérêts envers la partie civile, qu'autant que le préjudice est causé par le délit lui-même. En d'autres termes, et suivant un arrêt de la Chambre criminelle du 19 novembre 1903 (D. 1906, 1-431), l'allocation de dommages-intérêts ne peut avoir lieu qu'autant que le fait qui sert de base à la poursuite est un délit et que « la condamnation prend *directement* sa source dans le préjudice résultant du délit retenu à la charge du prévenu. »

La même Cour a appliqué ces principes au délit d'escroquerie pour lequel, suivant les termes de l'article 405 du code pénal, la partie civile n'est recevable à réclamer des dommages-intérêts, que lorsqu'elle établit sa demande, sur la remise ou la délivrance de fonds, en un mot, sur ce fait qu'elle s'est laissé escroquer tout, ou partie de sa fortune. En conséquence, il semble bien certain que celui qui n'établit pas ce préjudice direct n'est pas susceptible de réclamer de dommages-intérêts. Telle est également la solution que la Chambre criminelle de la Cour de cassation a adoptée dans un arrêt du 19 janvier 1901 (D. 1901-1-312). Il s'agissait d'un prêtre qui avait escroqué de l'argent à des parents en s'engageant à guérir leur enfant infirme. Il avait abusé de son influence sacerdotale : il avait fait croire à l'influence de sortilèges et pour obtenir une mise de fonds, il avait simulé les préparatifs d'un voyage, au cours duquel il devait acheter, dans un couvent, un remède merveilleux, qui guérirait l'enfant.

La Cour a estimé que si l'allégation mensongère du prêtre était insuffisante à elle seule pour constituer l'escroquerie, « l'abus d'une qualité vraie » constituait néanmoins une manœuvre, et les parents ont obtenu des dommages-intérêts, parce que c'était eux-mêmes qui avaient été escroqués.

Mais, que serait venu faire dans ce procès un syndicat de médecins ?

Le syndicat n'a remis ni fonds, ni quittance, ni décharges, il n'a consenti aucune obligation et le préjudice, qu'il a pu subir, n'est qu'un préjudice indirect et hypothétique.

Dans l'affaire Mac Laughlin, ce sont les malades qui ont été escroqués.

Je sais bien que leur argent aurait pu, s'il n'avait pas été versé à l'établissement Mac Laughlin, servir d'honoraires aux médecins, mais encore une fois ceux-ci ne subissent qu'un préjudice qui n'est lié avec le délit que par un rapport à la fois indirect et incertain. Et qu'on ne dise pas que le syndicat peut être composé de ces médecins, qui auraient soigné les malades et qu'il totalise les intérêts individuels de chacun.

La Cour de cassation n'admet pas que le syndicat agisse pour demander réparation des préjudices particuliers de chacun, même s'il les réunit.

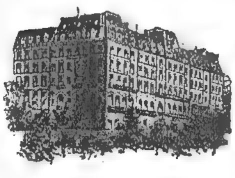
En réalité, et un arrêt de la Cour de Lyon résume admirablement la situation des syndicats en disant que ceux-ci ne doivent réclamer que contre les faits qui nuisent au intérêts professionnels, collectifs et corporatifs de ces associations, et qui portent atteinte aux prérogatives de la profession de médecin considérée à un point de vue général, et sans qu'il soit possible de déterminer si des intérêts individuels ont été lésés. Telle est également l'opinion de la Cour de cassation (arrêt du 8 avril 1911).

En quoi donc la corporation des médecins a-t-elle pu subir un préjudice collectif et général par le fait de l'escroquerie reprochée à l'institut Mac Laughlin, et comment le préjudice peut-il être considéré comme ayant sa source directe dans le délit d'escroquerie ? C'est en tout cas ce qui n'apparaît pas dans l'arrêt.

Il semble donc que les syndicats de médecins étaient irrecevables dès l'instant où les juges acquittaient sur l'exercice illégal de la médecine et ne condamnaient que sur le délit d'escroquerie, qui n'avait causé au syndicat aucun préjudice direct et certain.

ADRIEN PEYTEL,
Docteur en droit, avocat à la Cour.

(1) Voir le dernier numéro.



LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LES MALADES ET LES MÉDECINS

PAR CHARLES JACQUE



LA CONTREBANDE A L'HOPITAL.

— *Dites donc, la mère... vous n'apportez que cela à votre malade... un jambon et trois saucissons... Confisqués!*

— *Pardine... vous le laissez mourir de faim, c'pauvre homme... j'voulais lui faire quelques petites douceurs.*

DIÉTÉTIQUE

MENU POUR GRANDS ENFANTS

1° Déjeuner du matin : Une pomme crue ; Café au lait ; Pain beurré.

Ou : Une orange ; Une bouillie à la Blédine.

Ou : Trois figues sèches ; Potage aux marrons.

2° Déjeuner de midi : Cervelle de mouton ; Riz à la crème ; Compote de poires.

Ou : Bouillie d'avoine ; Choux-fleurs ; Marmelade de pommes.

Ou : Macaroni ; Cardons en sauce ; Confiture de pommes.

3° Diner : Potage aux poireaux ; Salsifis sauce blanche ; Flan d'œufs.

Ou : Bouillon gras dégraissé, au tapioca ; Céleri cuit ; Crème au chocolat.

Ou : Potage aux pommes de terre ; Laitue cuite ; Riz à l'orange.

Potage aux pommes de terre. — Faites bouillir dans de l'eau *salée* une bonne quantité de pommes de terre, puis passez-les par un tamis de crin, mettez demi-quart de beurre dans une casserole avec les pommes, une cuillerée de farine, et faites revenir pendant cinq minutes. Ajoutez d'abord deux tiers de lait, et ensuite l'eau nécessaire, et faites cuire dix minutes. Au moment de servir, ajoutez deux œufs entiers et un quart de litre de crème. Mettez aussi de petits morceaux de pain grillé.

(*La mère et l'enfant.*)

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Dyspnée.

Acétate d'ammoniaque	10 grammes.
Liqueur d'Hoffmann	2 —
Sirop de fleurs d'oranger	30 —
Eau	Q. S. P. 120 c. c.

Bronchite infantile.

En cas de raucité de la voix :

Antipyrine	0gr,50
Bromure de potassium	1 gramme.
Sirop de codéine	10 grammes.
Sirop de fleurs d'oranger	30 —
Sirop de tolu	20 —
Eau distillée, quantité suffisante pour	120 —

Une cuillerée à café d'heure en heure.

(Perrier et Gaugoux.)

Bronchite aiguë des enfants.

Donner à un enfant de quatre à cinq ans, dans une infusion tiède, quatre à cinq cuillerées à bouche par jour de la potion :

Benzoate de soude	2 grammes.
Oxymel scillitique	15 —
Sirop de baume de tolu	40 —
Sirop de fleurs d'oranger	20 —
Eau de tilleul	120 —

(Deléarde.)

Bronchite chronique.

Placez dans 6 ou 8 endroits de la chambre où se trouve le malade, un morceau de papier buvard imprégné de 2 ou 4 gouttes du mélange suivant :

Menthol	4 grammes.
Eucalyptol	4 —
Essence de térébenthine	5 —
Essence de genièvre	5 —

Les malades inhalent ainsi des principes actifs sans fatigue et pendant un long temps.

(Bulling.)

Formule de cold-cream.

Axonge extra	200 grammes.
Lanoline anhydre	50 —
Eau de rose	50 —
Carmin n° 40 extra fin	0gr,05
Essence Ylang Ylang	V gouttes.
Essence de géranium	gouttes.

(Dr Brocq.)

Urticaire chez l'enfant.

1° Faire prendre pendant deux à trois jours 1 à 2 cuillerées à café de :

Magnésie anglaise	15 grammes.
Soufre lavé	15 —
Crème de tartre	15 —
Miel blanc	15 —

2° Régime lacté exclusif.

3° Bains de 20, 30 ou 40 minutes dans lesquels on mettra :

Gélatine	100 à 800 grammes.

(Ne pas essuyer l'enfant).

4° Appliquer au pinceau, de préférence, le liniment :

Teinture d'aconit	6 grammes.
Chloroforme pur	2 à 3 grammes.
Huile d'amandes douces	90 grammes.

(Usage externe).

En cas d'excitation la nuit, faire des lotions chaudes de décoction de pavot et poudrer avec :

Talc	100 grammes.
Oxyde de zinc	100 —
Amidon	100 —

6° Ajouter l'eau alcaline de Vichy. Proscrire les conserves, la charcuterie, les coquillages, le poisson de mer, les fraises. (Dauchez.)

Contre le prurit de l'urticaire.

Lors des accès violents de démangeaisons, on pulvérisera avec le pulvérisateur à mains le mélange suivant :

Menthol	10 grammes.
Alcool camphré }	
Chloroforme }	30 —
Éther }	

(Sabatié.)

Injection hypodermique d'iode :

Iode métalloïdique	1 gramme.
Iodure de potassium	2gr,50
Eau distillée }	ââ 25 grammes.
Glycérine }	
Gaïacol cristallisé	2 grammes.

M. s. a.

(Durante.)

Anesthésie générale :

Ether	60 grammes.
Chloroforme	20 —
Chlorure d'éthyle	10 —

F. s. a. un mélange.

(Schleich.)

Antisepsie des amygdales.

Acide phénique neige }	
Chlorhydrate de cocaïne }	ââ 1 gramme.
Menthol cristallisé }	

(Bonain.)

Traitement de l'hypertrichose :

Acétate de thallium	0gr,30
Oxyde de zinc	2gr,50
Vaseline	20 grammes.
Lanoline	5 —
Eau de rose	5 —

(Sabouraud.)

Pansement des plaies :

Iode métalloïdique	0gr,20
Iodure de potassium	1 gramme.
Axonge benzoïnée	20 —

F. s. a. une pommade :

Le premier pansement étant fait avec de la teinture d'iode fraîche sans lavage préalable, on recouvre ensuite la plaie avec une gaze, enduite de pommade iodée.

(Demay de Certant.)

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

PRESSE MÉDICALE. — **L'anesthésie chloroformique. Faits expérimentaux. Hypothèses sur la genèse des accidents post-chloroformiques** (NICLOUX et FOURQUIER, 6 juillet 1912).

(1) La teneur du sang en chloroforme est réglée par la proportion de l'anesthésie dans le mélange gazeux alvéolaire. 2) La fixation du chloroforme dans les tissus s'effectue principalement par dissolution dans les lipoïdes qu'ils contiennent, et ce, pour chaque tissu, d'autant plus vite qu'il a un réseau sanguin plus riche, et avec d'autant plus d'intensité qu'il contient plus de lipoïdes. 3) Le chloroforme est décomposé dans l'organisme dans la proportion de 50 p. 100, qui entraîne parallèlement une disparition importante des alcalis de l'organisme.

PRESSE MÉDICALE. — **Traitement chirurgical des crises gastriques du tabes** (MAIRE et PARTURIER, 10 juillet 1912).

L'opération de Franke est une intervention relativement simple, sans plus de danger qu'une opération quelconque, et comportant de tels résultats qu'on ne doit pas hésiter à la proposer au tabétique dont les crises gastriques résistent aux moyens médicaux.

PRESSE MÉDICALE. — **Le pouvoir antiseptique du savon.** *Etude pratique.* (PILOD, 10 juillet 1912).

Le pouvoir bactéricide du savon de soude est insuffisant dans la pratique et le chirurgien ne peut compter sur un savonnage de 20 minutes (et même d'une heure) pour assurer la désinfection de ses mains avant l'acte opératoire.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Diagnostic de la syphilis cérébro-spinale par les moyens de laboratoire** (FOIX et M. BLOCH.) 6 juillet 1912. (*fin*).

Le tableau suivant résume le résultat des examens du sérum et du liquide céphalo-rachidien dans diverses affections médullo-cérébrales. (W = Wassermann ; L = Lymphocytose ; A = Albumine).

	Sérum	Liq. céphalo-rachidien
Par. générale......	W +	W + A + L +
Tabès............	W + (60 %)	W + (50 %) A + L +
Syph. cér.-spin.....	W + (80 %)	W + (50 %) A + L +
Sclér. en plaques...	W + (qqf.)	W — qqf A et L +
Tum. cérébrales....	W —	W — qqf A et L +
Syringomyélie.....	W —	Rien.
Epileps. essent. ...	W —	Rien.
Compression médull. (Pott. pachym.)	W —	W — A + mais L — (dissociation).
Tum. ponto-médul.	W —	W — A + mais L — (dissoc.).

Dans ces dernières affections, si le sujet est syphilitique, *id.* mais W. du sérum +.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Obésité et thermothérapie** (AMBLARD, 9 juillet 1912).

Théoriquement et pratiquement, il y a intérêt à conseiller la thermothérapie aux obèses. Mais l'on devra se garder de soumettre au surchauffage, même très prudent, les sujets dont la tension artérielle est élevée ou ceux dont le cœur est atteint de dégénérescence graisseuse. Les moyens de choix semblent être le bain d'air sec obtenu avec l'appareil thermo-lumineux ou avec l'appareil à chaleur obscure de Ménétrel.

PROGRÈS MÉDICAL. — **Le bactériurie éberthienne dans la fièvre typhoïde** (PHILIBERT, 6 juillet 1912).

Pendant le cours de la fièvre typhoïde, les urines doivent être désinfectées comme les fèces. Le sulfate de cuivre, ordinairement employé, convient parfaitement. Tout individu qui a eu la maladie, ou qui est au contact des typhiques, peut excréter dans l'urine le bacille d'Eberth, et cela en dehors de toute tare rénale, excrétion qui peut se prolonger durant des années (porteurs de germes).

BULLETIN MÉDICAL. — **Sur un cas de phlébite pneumococcique** (CHALIER et CRÉMIER, 10 juillet 1912).

L'hémoculture pratiquée le lendemain même de l'apparition d'une phlébite (au cours d'une pneumonie grave avec otite) montre l'existence du pneumocoque dans le sang et permet ainsi d'affirmer l'origine microbienne de la complication veineuse.

ÉCHO MÉDICAL DU NORD. — **L'anti-anaphylaxie** (MINET et LECLERCQ, 7 juillet 1912).

Aucun des procédés *physiques* et *chimiques* utilisés en clinique pour produire l'anti-anaphylaxie n'a donné de résultats suffisamment probants. Seul le chauffage des sérums thérapeutiques mérite la faveur que lui conservent les auteurs français. En pratique médicale, il sera prudent de recourir à la vaccination anti-anaphylactique, *par inoculation minima*, avant l'injection thérapeutique.

PÉDIATRIE PRATIQUE. — **Réactions méningées et auto-intoxications** (Pr HUTINEL, 5 juillet 1912).

Les faits de simple réaction méningée au cours de troubles gastro-intestinaux ne sont pas rares. « Quand vous vous trouverez en face de phénomènes digestifs escortés de manifestations nerveuses, examinez attentivement les petits malades. Regardez leur langue, voyez les matières expulsées par la voie rectale ou stomacale, recherchez la corde colique, la dilatation cœcale, l'augmentation de volume de la glande hépatique. Assurez-vous de l'existence ou de l'absence de contracture des membres, recherchez le signe de Kernig, voyez encore si leur pouls n'est pas modifié de façon quelque peu excessive par rapport à leur respiration. Si quelque doute subsiste dans votre esprit, faites appel à la ponction lombaire, qui, dans la plupart des cas, lèvera vos incertitudes, par l'étude que vous aurez faite de sa teneur en albumine et en éléments lymphocytaires. »

PROVINCE MÉDICALE. — **Le traitement arsenical des accidents nerveux de la syphilis** (*Résultats de 50 cas observés pendant* 6 *à* 18 *mois*). (FAURE, 6 juillet 1912).

Une partie du traitement des accidents nerveux chroniques est spécifique et transitoire ; une autre est permanente : « elle embrasse l'hygiène, le régime, les cures thermales, l'hydrothérapie, la climatothérapie, la rééducation motrice, le massage. l'électricité, la lumière, la chaleur, suivant les cas. »

REVUE DE QUINZAINE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Deux cas de vulvo-vaginite pneumococcique chez l'enfant (H. CHAPPLE, **The Lancet,** 22 juin 1912. Londres).

L'ensemencement du pus de deux vulvo-vaginites à évolution quelque peu anormale révèle la présence du pneumocoque pur. Peut-être serait-ce là l'origine de certaines péritonites pneumococciques ? Dans l'un des cas, l'affection fut rapidement guérie par des douches vaginales au permanganate de zinc et quatre injections d'un vaccin autogène.

Remarques sur le traitement de l'anémie pernicieuse par le Salvarsan (B. BRAMWEL, **The British Medical Journal,** 22 juin 1912. Londres).

En mars 1911, B. Bramwell a publié dans *The British medical J.* deux cas d'anémie pernicieuse remarquablement améliorés par le salvarsan. Il a pu les suivre et ce bon résultat s'est maintenu sans traitement complémentaire. Il a eu l'occasion d'observer cinq nouveaux malades et d'après une expérience personnelle datant de 1875, B. Bramwell est en mesure d'affirmer qu'aucun traitement arsénical ou autre ne peut supporter la comparaison avec le salvarsan. (Tous les malades ont été soumis à des examens de sang répétés).

Les sources primaires de l'infection tuberculeuse, leurs relations avec l'eugénique et le coût de la tuberculose (S. A. KNOPF, **New-York Medical Journal,** 29 juin 1912. New-York).

Dans les familles nombreuses, c'est presque toujours l'enfant dernier venu qui contracte la tuberculose. « Je ne doute aucunement que peut-être l'âge du père, mais bien plutôt le fait que la mère est usée par des grossesses répétées, contribue à la pauvreté physiologique du dernier-né. Cet enfant vient au monde physiologiquement « handicapé ». »

Observation de mal commitial survenu chez une adulte au cours d'une intoxication par l'extrait de glande thyroïde (M. K. MEYERS, **Monthly Cyclopedia and Medical Bulletin,** juin 1912. Philadelphie).

Une femme de vingt-sept ans, sans aucun antécédent morbide, commence un traitement thyroïdien pour maigrir. Peu de temps après, survient pour la première fois de sa vie une attaque d'épilepsie. En deux ans, elle a présenté trois ou quatre crises violentes, avec chute et morsure de la langue ; des attaques moins sérieuses surviennent environ chaque semaine. Il n'a pas été possible de savoir la dose exacte d'extrait thyroïdien ingérée quotidiennement, mais la malade a avoué qu'elle était double de celle que le pharmacien avait conseillée. L'intoxication se révéla tout d'abord par une forte tachycardie.

Les procédés d'omentopexie dans la cirrhose du foie (H. GRAND, **Interstate Medical Journal,** juin 1912. Saint-Louis).

D'après une statistique de 144 cas observés par 60 chirurgiens américains, on peut conclure que l'omentopexie donne 10 p. 100 de guérisons cliniques ; dans 50 p. 100 des cas, une survie appréciable a été obtenue.

Technique de l'administration du 606 par la voie rectale (L. DEL PORTILLO. **Revista espan. de dermatologia y sifiliographia,** juin 1912. Madrid).

La muqueuse du gros intestin supporte fort bien les solutions alcalines d'arséno-benzol. Elles sont parfaitement absorbées ainsi que le montre la recherche de l'arsenic dans les urines. L'injection intra-rectale de 606 pourra être utilisée chaque fois que pour une raison anatomique ou autre, il faudra renoncer à la méthode intraveineuse.

L'arséno-benzol sera dissous dans une quantité variable de sérum à 5 p. 1000 (75 grammes pour 0,30 et 150 grammes pour 0,60). On évitera de pratiquer l'injection rectale au cours de la digestion ; elle sera précédée d'une abondante irrigation intestinale. Dix minutes avant l'administration de l'arsénobenzol on fera une injection de 0,01 de morphine.

Un microbe, autre que le streptocoque peut-il être l'agent de l'érysipèle ? Etude clinique expérimentale (A. POGGIOLINI, **Il Policlinico,** section chirurgicale, juin 1912. Rome).

Les expériences sur l'animal démontrent que : 1° le streptocoque, quelle que soit sa provenance, produit constamment l'érysipèle quand l'inoculation est intradermique ; 2° un érysipèle typique peut être causé par une infection mixte, staphylocoque et streptocoque ; 3° l'érysipèle ne peut être produit ni par le staphylocoque ni par le bacille d'Eberth sans l'aide du streptocoque. Ces expériences concordent avec toutes les observations clinico-bactériologiques.

Lymphurie ? (QUINCKE, **Muenchener medizinische Wochenschrift,** 18 juin 1912. Munich).

On désigne sous le nom de chylurie, un aspect laiteux des urines, dû à la présence de graisse très finement émulsionnée comme dans le chyle dont elle provient réellement ; d'autre part, les urines chyleuses contiennent de l'albumine, parfois des lymphocytes, *jamais d'éléments morphologiques du rein.*

Dans les chyluries tropicales, l'urine du jour est le plus souvent laiteuse, celle de la nuit est claire ; d'autres fois on observe le contraire. Ou bien la chylurie est influencée par la station verticale, le décubitus latéral, le surmenage physique, etc. Dans nombre de cas il n'y a point de cause probante. Dans l'intervalle, l'urine est ou non albumineuse. La chylurie dure des mois, des années, disparaît sans cause.

Il est difficile de ne pas trouver ici des analogies singulières avec les albuminuries physiologiques et plus particulièrement l'albuminurie orthostatique.

Pour qu'il y ait chylurie, il faut que les lymphatiques soient en communication directe avec l'appareil urinaire et que le chyle puisse par une voie rétrograde et anastomotique être déversé dans ces lymphatiques. Or les travaux des anatomistes de Breslau ont démontré la richesse du rein en voies lymphatiques, leurs rapports étroits avec les canalicules rénaux et la *possibilité d'une communication.* De même les lymphatiques de la muqueuse urétérale ou vésicale pourraient répandre leur contenu dans l'appareil urinaire. Il est donc logique de supposer que dans certaines des circonstances qui produisent les albuminuries orthostatiques, les anastomoses laissent passer la lymphe dans l'appareil urinaire (excès de pression, gêne de la circulation lymphatique chez les lordotiques, etc.).

Il est évident que l'hypothèse de la lymphurie n'explique pas toutes les albuminuries orthostatiques, mais elle mérite d'être soulevée pour éclairer l'origine de certaines albuminuries singulières.

Un cas de tumeur maligne du cerveau traitée par le Salvarsan (A. C. E. JOOSS, **Muenchener medizinische Wochenschrift,** 25 juin 1912. Munich).

Chez un malade syphilitique qui présentait les signes d'une tumeur cérébrale, jusqu'alors restée *à peu près latente,* la deuxième injection de salvarsan provoqua une recrudescence extraordinaire de tous les symptômes avec une hypertension anormale du liquide céphalo-rachidien. Examen histologique : sarcome. Or après la première injection, la réaction de Wassermann avait été *négative* dans le sérum et dans le liquide céphalo-rachidien.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils.

Les régimes des arthritiques; goutteux et rhumatisants, dyspeptiques, hépatiques, néphrétiques, obèses, diabétiques, artério-scléreux, par les Drs BARDET et BOULOUMIÉ. 1912, 1 vol. in-12 de 375 pages, cart. 4 fr. (*O. Doin et fils*, édit. à Paris.)

Di un nuovo elemento colorabile del sedimento urinario, par le Dr E. U. FITTIPALDI. 1912, gr. in-8 (*F. Vallardi*, édit. à Milan).

Di un elemento morfologico del sedimento urinario non ancora differenziato, par le Dr E. U. FITTIPALDI. 1912, gr. in-8 (*F. Vallardi*, édit. à Milan).

Sedimento, par le Dr E. U. FITTIPALDI. 1912, gr. in-8 (*F. Vallardi*, édit. à Milan).

Homère médecin, par le Dr André FLOQUET. Broché, gr. in-8 de 89 pages. (*Paris.*)

Les applications pratiques de l'anaphylaxie, par MM. JEAN MINET et J. LECLERCQ. 1 vol. in-16 de 96 pages, cart. 1 fr. 50 (Actualités médicales) (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris.)

Notice sur Lovey-les-Bains (Suisse, Canton de Vaud). In-8, de 61 pages avec figures. Br. 1 fr. (*Sack-Reymond* et *J.-B. Baillière et fils*, édit. Lausanne et Paris.)

Guide formulaire de thérapeutique, par V. HERZEN, 7e édit., 1 vol. in-18 de 1.020 pages, relié souple. 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris.)

NOUVELLES

Le Dr Rouvière est nommé chef des travaux anatomiques à la Faculté de médecine de Paris

Le conseil de la Faculté vient de rétablir l'ancien chefat des Travaux pratiques d'anatomie, avec cette différence que le nouveau promu ne pourrait cumuler ces fonctions avec celles de chirurgien des hôpitaux.

Le Dr Henri Rouvière vient d'être nommé. Tout son passé le désignait pour occuper ces fonctions.

Rouvière est un fervent de l'anatomie dont il fit dès 1897 l'objet presque exclusif de ses études. En 1898, il était nommé au concours aide d'anatomie à la Faculté de Montpellier, prosecteur en 1902, chef des travaux anatomiques en 1905. Le concours d'agrégation lui permit de choisir la Faculté de Paris où il entra en 1910 et devint ensuite assistant d'anatomie dans cette même faculté.

Ce Méridional débarqué à Paris, non sans quelques craintes des Parisiens, ne tarda pas cependant à séduire tout le monde, étudiants et collègues, non par la façon de bonhomie d'un Tartarin, mais au contraire par ses connaissances solides, son caractère doux et modeste, son obligeance toujours prête, sa patience inlassable auprès des élèves : « Enseigner, c'est expliquer » dit-il.

Les publications de Rouvière en anatomie sont déjà nombreuses. Son *Précis d'anatomie et de dissection* est dans les mains de tous les étudiants. Il revisa la troisième édition de la myologie de Poirier. Le péricarde fut pour lui l'objet de nombreuses recherches : il écrivit une étude approfondie sur le *développement du péricarde chez le lapin*, sur les *connexions du péricarde avec le diaphragme*, sur *les ligaments du péricarde de l'homme*. Il a publié quantité d'autres notes sur divers points de l'anatomie, de l'embryologie et même de la teratologie.

Nul doute que le savant et sympathique chef des travaux anatomiques ne conserve dans ses nouvelles fonctions l'autorité qu'il avait déjà su acquérir.

RAYMOND GRÉGOIRE.

Les colonies scolaires en Belgique. — Les grandes villes, les communes industrielles du pays sont particulièrement soucieuses des questions d'enseignement et il y a de nombreuses années que la question des colonies scolaires a été résolue favorablement et à bon marché. Le long de la mer à Blankenberghe, Westende, Breedene, Wenduyne, etc., s'élèvent de nombreuses villas appartenant aux administrations de Bruxelles, Anvers, Gand, etc.

Dans le Brabant, en Campine et surtout en Ardennes sont installées de nombreuses colonies. Le prix de revient est de 1 franc à 1 fr. 50 par enfant et par jour, habituellement 1 fr. 20 ou 1 fr. 25. Dans la seule ville d'Hastière, 10 000 enfants ont passé 80 000 journées de vacances dans une période de dix ans. Nous devons encore ajouter que beaucoup de ces institutions sont dues à la générosité privée : Association des Marcunvins, Cercle le Progrès, Comité de la Foire à Bruxelles, Œuvre du Grand air pour les Petits, patronnée par S. M. la Reine, Cercle Diesterweg d'Anvers, Œuvre de colonies scolaires, Universités populaires dans de nombreuses localités.

L'une de ces œuvres à Bruxelles Nord-Est et la commune d'Angleur ont réalisé depuis quelques années des colonies de plein air peu coûteuses et dont peuvent profiter tous les enfants des écoles.

A Angleur notamment, tous les enfants vont en période de vacances passer la journée dans les bois communaux où l'on a construit un abri réfectoire et réservé une plaine de jeux. Les enfants se réunissent chaque matin à l'école et partent sous la surveillance des instituteurs et institutrices. Les résultats ont été surprenants et cette façon de procéder, à la portée de toutes les communes ayant quelques bois, est simple, peu coûteuse, profitable à tous. Le prix de revient a été en 1911 de 0 fr. 14 par enfant et par jour.

Il nous a paru utile de le signaler. R. L.

La limitation du nombre de débits de boissons en Belgique. — A côté de ce qui se passe en France, nous devons signaler la campagne menée par les Ligues antialcooliques belges et qui s'efforcent d'obtenir la limitation du nombre des débits. Notons qu'il y a chez nos voisins 1 cabaret par 34 habitants, 1 par 15 adultes, soit 1 pour 7 hommes !

Le Conseil de la Ville de Huy vient de taxer de 300 francs l'ouverture de tout nouveau débit de boisson indépendamment des taxes anciennes. Cette proposition du Dr de Geynst a rencontré l'adhésion de tous les partis.

Comité médical des Bouches-du-Rhône. — *Prix Rampal.* — Le Prix Rampal, d'une valeur de 120 francs, sera décerné en 1913 au cours de l'Assemblée générale annuelle du Comité. Sont seuls admis à concourir les étudiants en médecine régulièrement inscrits à l'École de Médecine de Marseille.

Le Prix sera décerné à l'auteur du meilleur mémoire manuscrit sur un sujet de sciences médicales, au choix du concurrent. Les mémoires devront être remis avant le 31 décembre 1912, terme de rigueur, au Secrétariat général du Comité, marché des Capucins, 3.

Ils ne devront pas être signés, mais porter en tête une légende reproduite sur une enveloppe cachetée, renfermant le nom de l'auteur, qui sera joint au mémoire. Ne seront pas admis à concourir les mémoires dont les auteurs auront pris le titre de docteur avant le 31 décembre, jour de la clôture du concours. Les mémoires restent la propriété du Comité.

Prix Sirus Pirondi. — Le Prix Sirus Pirondi n'ayant pas été décerné en 1912, le sera en 1914. Il sera par exception de 600 francs, mais pourra être dédoublé.

Tous les docteurs en médecine français peuvent concourir. Les mémoires, *inédits*, sur un sujet médical devront être adressés au Secrétaire général du Comité, marché des Capucins, 3, à Marseille, avant le 31 décembre 1913. Ils ne devront pas être signés, mais porter en tête une légende reproduite sur une enveloppe cachetée, renfermant le nom de l'auteur, qui sera jointe au mémoire.

Les habitations à bon marché. — Le ministre de l'intérieur a soumis à la signature du Président de la République le projet de loi autorisant l'emprunt de 200 millions voté par le Conseil municipal de Paris pour la construction d'habitations à bon marché.

Les dispositions essentielles sur lesquelles les ministres de l'intérieur et du travail et la Ville de Paris se sont mis d'accord sont les suivantes :

Sur le produit de l'emprunt, la Ville de Paris prête une somme de cinquante millions à des Sociétés d'habitations à bon marché ; le surplus est affecté par la Ville à la construction, à l'acquisition ou à l'assainissement d'immeubles contenant des logements réservés, jusqu'à concurrence des deux tiers du montant des valeurs locatives, à des familles comptant plus de trois enfants de moins de seize ans.

Les immeubles seront gérés en conformité des dispositions de la loi sur les habitations à bon marché actuellement en discussion devant la Chambre. Le prix de location sera déterminé dans les limites des maxima et minima fixés par la même loi.

Le service de l'emprunt sera assuré au moyen de la part revenant à la Ville dans l'exploitation des immeubles.

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel et Grand Hôtel d'Aix. — *1er ordre.* Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel de l'Établissement Thermal et Hôtel Britannique. — Confort moderne. — Grand jardin. — Prix modéré.

Hôtel de l'Europe, Villa Victoria et Hôtel Bristol, près de l'Établissement Thermal et les Casinos, 80 appartements et salles de Bains. Unique " Jardin-Restaurant ", Garage, etc. E. LEDER, propriétaire.

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — *1er ordre.* La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiene Palace et Medical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout premier ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — VÉDRINE FRÈRES.

Dax

Grand Hôtel des Baignots. — Le plus important de la Station. — 300 chambres Touring-Club. — Ascenseurs. — Garage. — Splendide parc anglais.

Évian.

Royal Hôtel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

Martigny-les-Bains.

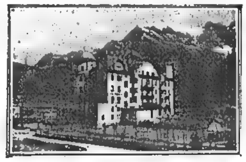
Hôtel International (1er ordre). 200 chambres. — Salles de bains. Menus de régime.

Grand Hôtel des Bains. — Très confortable, communique avec l'établissement hydrothérapique.

Pougues.

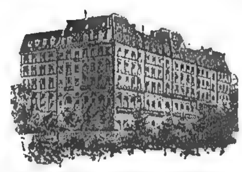
Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Ragaz-Pfœffers (Suisse).



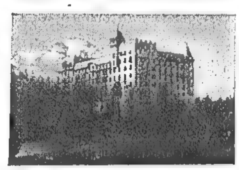
Hôtel Bristol. — Au milieu d'un vaste jardin. — Maison neuve de 1er ordre, tranquille. — Vue splendide. — Service automobile pour conduire les baigneurs à l'établissement thermal.

Royat.



Grand Hôtel et Majestic Palace. — Installations spéciales pour régimes alimentaires. — Parc de 4 hectares. — Cure de terrain. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres.

Sils Maria (Engadine, Suisse).



Giger's Hôtel Waldhaus. — Au milieu des bois, sur une colline dominant la vallée et les lacs, loin du bruit et de la poussière. — Alimentation rationnelle comprenant beaucoup de fruits et de légumes frais. — Confort moderne.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. — Électricité. — Salles de bains. Garage avec boxes. — Téléphone.

Vichy.

Hôtel du Parc. (ALETTI, Directeur.)
Hôtel Majestic. (ALETTI Directeur.)

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. — *Epreuve clinique.* — Séance du 10 juillet. — MM. Roux, 12 ; Muret et Barbier, 14.

Sont admis à prendre part à la troisième épreuve les candidats ayant obtenu un minimum de 40 points.

MM. Mocquot, 47 ; Heitz-Boyer et Sauvé, 45 ; Mercadé, 43 ; Gernez, Capette, Martin, Mathieu et Okinczyc, 42 ; Bréchot, Bary et Barbier, 41 ; Muret et Gasne, 40.

Séance du 12 juillet. — MM. Mercadé, 17 ; Gernez, 19 ; Heitz-Boyer, 19 ; Sauvé, 12 ; Mathieu, 12.

Médaille des épidémies. — La médaille en vermeil est décernée à MM. Doillon (de Vesoul), Hugonneau (de Saint-Mathieu).

Médailles d'argent. — MM. les docteurs Chantier (de Bar-sur-Seine) Le Normand (de Saint-Malo), Bourgain (de Boulogne-sur-Mer), Henry (de Montdidier), Vignaud-Dupuy (de Saint-Florent).

M. Carpentier, interne des hôpitaux de Rouen.

Médaille de bronze. — MM. les docteurs Bonjour (de Saint-Florentin), Dumont, médecin sanitaire maritime.

M. Dogny, interne à Saint-Lazare.

M. Prudhomme, interne des hospices de Saint-Quentin.

MM. Petit (Paul-Emile) et Delotte, nternes des hôpitaux de Paris.

MM. Auvigne, Houlbert, Lelièvre, Petit (Antoine), Ramadier et Tournay, externes des hôpitaux.

M. Lembert, étudiant en pharmacie.

Mentions honorables. — M. le docteur Brissot, médecin sanitaire maritime.

M. Rigal, pharmacien à Nîmes.

M. Rambour, préparateur en pharmacie à Préseau.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés :

Légion d'honneur. — Sont promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur au titre de l'armée active :

Commandeurs : Le médecin inspecteur général Chavasse et le médecin inspecteur Landriau.

Officiers : Le médecin inspecteur Clarac (troupes coloniales).

M. Merveilleux, médecin principal de 1re classe (troupes coloniales).

MM. Lambert, médecin principal de 1re classe ; Salètes, médecin principal de 1re classe, médecin chef au Val-de-Grâce: Sudour, médecin principal de 1re cl. ; Troché, médecin principal de 1re classe, médecin chef des salles militaires hospice mixte d'Angers.

Dr Ricard, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux de Paris ; Drs Burlureaux, de Paris, de Balthasar de Gachéo et Letessier, des 12e et 18e régions.

Chevaliers : Les médecins-majors : Cathoire, hôpital militaire Toulouse (bactériologie) ; Coullaud, troupes débarquées, Maroc ; Fohanno, 25e régiment d'artillerie ; Léniez, 101e régiment d'infanterie ; de Libessart, 5e régiment de génie ; Ligouzat, troupes occupant confins marocains ; Moinet, 66e d'infanterie ; Pignet, troupes débarquées, Maroc (bactériologie) ; Binet, hôpital divisionnaire d'Alger ; Alix, rayé contrôles de la non activité 1er mars ; Bailby, hôpital Alger ; Gaimard, 52e d'infanterie ; Hochwelker, régiment de sapeurs-pompiers Paris ; Leclerc, 27e dragons ; Munaret, 6e groupe d'artillerie à pied d'Afrique ; Stefani, non-activité pour infirmités temporaires, Herponcey (Eure).

Drs Pruvost, Montier, de Pradel, Fiaux, médecins à Paris ; Drs Colombel, Cousin, Lévy, Potherat, Riocreux, des 6e, 5e, 12e, 15e, 4e régions.

Médecins : Gauducheau, médecin-major de 1re classe, Chine ; Nouaille-Degorce, médecin-major de 1re classe, 7e d'infanterie coloniale ; Ortholan, médecin-major de 1re classe, 7e d'infanterie coloniale ; Bresson, médecin-major de 1re classe, Tonkin ; Dubruel, médecin-major de 1re classe, 3e d'infanterie coloniale ; Massiou, médecin-major de 1re classe, Cochinchine ; Maurras, médecin-major de 1re classe, Cochinchine; Mul, médecin-major de 1re classe, 6e d'infanterie coloniale ; Noblet, médecin-major, de 1re classe, Madagascar ; Reboul, médecin-major de 1re classe, 4e d'infanterie coloniale ; Tanvet, médecin-major de 1re classe, Tonkin ; Broquet, médecin-major de 2e classe, corps d'occupation, Chine ; Comméléran, médecin-major de 2e classe, hors cadres, Afrique occidentale ; Mouillac, médecin-major de 2e classe, hors cadres, Chine.

Pharmaciens : Lambert, pharmacien-major de 2e classe, ministère des colonies.

Le pharmacien-major Le Mitouar, hôpital de Lille.

Au titre des expéditions lointaines : M. Geniès, médecin-major au Maroc, « a montré le plus magnifique dévouement en allant avec deux légionnaires rechercher dans un fourré un lieutenant et plusieurs légionnaires signalés comme blessés, a été entouré et blessé de plusieurs balles ».

M. Duvallot, pharmacien-major de 2e classe, à Paris.

Officiers de l'Instruction publique. — MM. les docteurs Menut (de Vernoille-Fourrier), Meuvret, médecin chef de service aux prisons de Fresnes à Sceaux ; Odinet, Petit et Regnault (de Paris), Tadif (de Longué).

Officiers d'Académie. — MM. les docteurs Battesti (de Marseille), Bernuchon (de Moncontour), Chambay, chirurgien de l'hospice d'Alençon, médecin inspecteur des écoles ; Faure (de Paris), Hochard (de Neuilly-sur-Seine), Laurent (de Paris), Le Clerc, médecin-major à Versailles ; Léger, médecin de l'orphelinat des arts à Neuilly-sur-Seine ; Lestelle (de Paris), Looten, président de Société musicale à Lille ; Thooris, médecin-major, membre du comité médical de la fédération nationale des sociétés de préparation militaire à Paris.

Nécrologie. — On annonce la mort du Dr Ferdinand Monoyer, professeur de physique à la Faculté de Lyon, président honoraire de l'Association des Alsaciens-Lorrains de Lyon. Le Dr Monoyer fut agrégé de l'ancienne Faculté de Strasbourg. Ses principales publications sont :

Des fermentations, *Strasbourg*, 1862. — Applications des sciences physiques aux théories de la circulation, *Strasbourg*, 1863. — Application des sciences physiques aux théories de la circulation, *Strasbourg*, 1863, in-4. — Traduction des anomalies de la réfraction de l'œil et leurs suites, de F.-C. Donders, *Paris*, 1865, in-8. — Description et usage de l'iconarithme, instrument destiné à faciliter l'étude des images fournies par les lentilles, *Strasbourg*, 1872, gr. in-8. — Traduction du Traité élémentaire de physique médicale, de W. Wundt (de Heidelberg), qui eut deux éditions françaises et qui fut pendant dix ans l'ouvrage classique sur la matière, grâce aux nombreuses additions que lui firent M. Monoyer d'abord, puis M. Imbert (de Montpellier). — Épithélioma perlé ou margaritoïde de l'iris, *Nancy*, 1872, in-8.

Les échelles de Monoyer pour la mesure de l'acuité visuelle sont aussi très usitées.

M. Henri Poincaré, Membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie Française.

Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris

NOUVELLES PUBLICATIONS

AIMÉ (P.) et BOBEAU (G.), préparateurs d'histologie à la Faculté de Médecine. — **Guide de l'étudiant en médecine aux travaux pratiques d'histologie.** Préface du Prof. PRENANT. 1 vol. in-18 de 172 p., avec 77 photomicrographies.... 4 »

BABES (V.), Professeur à la Faculté de Médecine de Bucarest. — **Traité de la Rage**, 1 vol. gr. in-8 de 677 p., avec 11 fig. et 5 pl. col........................ 16 »

BOCQUILLON-LIMOUSIN (H.). — **Formulaire des Médicaments nouveaux pour 1912.** 1 vol. in-18 de 352 pages, cart. 3 »

BROCA (A.), FRŒLICH, MOUCHET (A.), GUISEZ, TERRIEN (F.). — **Chirurgie des Enfants. Appareils digestif, cardiaque et pulmonaire, organes génito-urinaires, organes des sens**, 1 vol. gr. in-8 de 540 p., avec 225 fig. (*Pratique des Maladies des Enfants*). Broché, 14 fr. Cartonné.................. 15 50

CARRIÈRE (G.). — **Le logement populaire et les habitations à bon marché.** Gr. in-8, 220 p., avec plans et figures... 3 50

CASTEX (A.). — **Consultations oto-rhino-laryngologiques** à l'usage des praticiens. 1 vol. in-8 de 268 p. avec 90 fig. 6 »

CATHELIN (F.), chirurgien en chef de l'hôpital d'urologie. — **Conférences cliniques et thérapeutiques de pratique urinaire.** 2e *édit.* 1 vol. in-8 de 550 p. avec 201 fig., cart.. 12 »

— **La circulation du liquide céphalo-rachidien.** 1 vol. in-8 de 100 p., avec 8 fig. .... 3 »

— **Atlas d'Anatomie pathologique chirurgicale urinaire.** 1 vol gr. in-8 avec 50 planches, cart.............. 30 »

— **Les méthodes modernes d'exploration chirurgicale de l'appareil urinaire.** 1 vol. in-8 de 400 p., avec 100 figures cartonné .... 20 »

CHAVANNAZ, Professeur et GUYOT, Agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux. — **Maladies du Foie, de la Rate et du Mésentère.** 1 vol. gr. in-8 de 403 p., avec 100 fig. (*Nouveau Traité de Chirurgie*). Broché, 10 fr. Cartonné......... 11 50

DERVIEUX (F.), Préparateur à la Faculté de médecine de Paris et LECLERCQ (J.), Chef des travaux de médecine légale à la Faculté de médecine de Lille. — **Guide pratique du Médecin expert. Le diagnostic des taches en médecine légale.** Préface de M. le Prof. THOINOT. 1 vol. in-8 de 320 p., avec 27 fig. 10 »

DIEULAFÉ, HERPIN, BAUDET, DUVAL et BRÉCHOT. — **Maladies chirurgicales de la Bouche et des Maxillaires** (*Traité de Stomatologie*). 1 vol. gr. in-8 de 444 p. avec 266 fig. Broché, 12 fr. Cartonné.............................. 13 50

DOPTER (Th.), RATHERY et RIBIERRE, professeurs agrégés et médecins des hôpitaux. — **Précis de Pathologie interne I. — Maladies infectieuses et diathésiques. Intoxications. Maladies du sang.** 1 vol. in-8 de 907 p., avec fig. noires et col., cart. (*Bibliothèque du Doctorat en Médecine Gilbert et Fournier*) 14 »

FARRINGTON. — **Matière médicale clinique.** Edition française par le Dr J. PAUL TEISSIER. 1 vol. gr. in-8 de 720 p.. 15 »

FIOLLE (J.), professeur suppléant à l'école de Médecine de Marseille et FIOLLE (P.). — **Traitement d'urgence des maladies des organes génito-urinaires.** 1 vol in-8 de 288 p., avec 136 fig........................ 6 »

GANGOLPHE (M.), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. — **Maladies de l'Œsophage.** 1 vol. gr. in-8 de 116 pages avec 39 figures. Broché, 3 fr. Cartonné.... 4 50

GARDETTE. — **Formulaire des Spécialités pharmaceutiques pour 1912.** 1 vol. in-18 de 400 pages, cartonné. .... 3 »

GASTOU (P.), chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis. — **Formulaire cosmétique et esthétique.** 1 vol. in-16 de 250 p., avec fig. cart.......................... 6 »

— **L'ultra-microscope dans le diagnostic clinique** au laboratoire et dans l'enseignement. 2e *édition.* 1 vol. in-16 de 80 p., avec 42 fig. cart. (*Act. Méd.*)............ 1 50

GILLET (H.). — **Formulaire des Médications nouvelles pour 1912.** 1 vol. in-18 de 320 pages, cartonné.......... 3 »

GOUGET, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — **L'Artériosclérose et son traitement.** 2e *édition.* 1 vol. in-16 de 96 p., cart. (*Actualités Médicales*)............ 1 50

GUÉNAUX (G.). — **Technique des procédés d'exploration externe du tube digestif.** 1 vol. in-18 de 260 p., avec 40 fig. 3 50

HÉRAIL (J.), professeur de matière médicale à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger. — **Traité de Matière médicale, Pharmacographie.** 2e *édition.* 1 vol. gr. in-8 de 847 pages, avec 488 figures.................... 18 »

HERZEN (V.). — **Guide-Formulaire de Thérapeutique.** 7e *édition mise en concordance avec le Codex de 1908-1912*, 1 vol. in-18 de 1012 pages, relié maroquin souple .... 10 »

HIRTZ, RIST, RIBADEAU-DUMAS, TUFFIER, MARTIN, KUSS. — **Thérapeutique des Maladies respiratoires et de la Tuberculose pulmonaire.** 1 vol. in-8 de 713 pages avec 83 figures, cartonné. (*Bibliothèque de thérapeutique*)........ 14 »

HUTINEL, KLIPPEL, CLAUDE (H.), ROGER, VOISIN, LÉVY-VALENSI. — **Maladies des Méninges.** 1 vol. gr. in-8 de 382 p., avec 49 fig. (*Nouveau Traité de Médecine*). Broché, 8 fr. Cartonné.............................. 9 50

JEANSELME, KELSCH, THOINOT, RIBIERRE, J. RENAULT, DOPTER, BEZANÇON, I. DE JONG, CLAIR. — **Etiologie et Prophylaxie des maladies transmissibles.** 1 vol. gr. in-8 de 424 pages, avec 14 figures. Broché, 8 fr. Cartonné............ 9 50

LABBÉ (M.), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — **Le Cytodiagnostic.** 2e *édition*, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 14 figures, cartonné. (*Actualités médicales*)....... 1 50

LANCEREAUX et PAULESCO. — **Traité de Médecine.** 3 vol. in-8. Cartonnés.............................. 30 »

Lavey-les-Bains (Suisse) (Notice sur). In-8, 62 p... 1 »

LECÈNE (P.), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. — **Précis de Médecine opératoire.** 1 vol. in-8 de 315 p., avec 321 fig., cart. (*Bibl. du doctorat en méd.*)..... 10 »

LEFAS (E.). — **Hématologie et Cytologie cliniques.** 2e *édition.* 1 vol. in-18 de 299 p. avec 22 fig., et 5 pl. col., cart. 4 »

LEGRAND. — **Physiothérapie infantile. Menus et recettes de cuisine diététique.** Préface du professeur Landouzy. 1 vol. in-8 de 374 pages.............................. 6 »

— **Formulaire synoptique de thérapeutique infantile.** 1 vol. in-18 de 252 p. cart.......................... 3 »

LEGUEU (F.), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et MICHON (E.), chirurgien des hôpitaux de Paris. — **Maladies de la Vessie et du Pénis.** 1 vol. gr. in-8 de 324 pages, avec 90 figures (*Nouveau Traité de Chirurgie*). Broché, 6 fr. Cartonné.............................. 7 50

MACAIGNE, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — **Précis d'Hygiène.** 1 vol. in-8 de 427 pages avec 121 figures, cartonné (*Bibliothèque du Doctorat*)..... 10 »

MANQUAT (A.). — **Traité élémentaire de Thérapeutique.** 6e *édition.* 3 vol. gr. in-8 .... 30 »

MARFAN (A.-B.), professeur à la Faculté de médecine de Paris. — **Le Rachitisme** et sa pathogénie. 1 vol. in-16 de 94 p., cart. (*Actualités médicales*).................... 1 50

MARTIN (O.). — **Nouveau formulaire magistral de thérapeutique clinique et de pharmacologie.** 6e *édition.* 1 vol. in-18 de 1000 pages, relié souple.................... 10 »

MAUBAN (H.). — **L'Acétonurie**, sa valeur séméiologique, son traitement, 1 vol. in-16 de 96 p., cart. (*Act. méd.*) 1 50

METCHNIKOFF, SACQUÉPÉE, REMLINGER, LOUIS MARTIN, VAILLARD, DOPTER, BESREDKA, DUJARDIN-BEAUMETZ, SALIMBENI, CALMETTE. — **Médicaments microbiens, Bactériothérapie, Vaccination, Sérothérapie.** 2e *édition.* 1 vol. in-8 de 543 p. avec 45 fig. cart. (*Bibliothèque de Thérapeutique Gilbert et Carnot*) .... 12 »

MILIAN (G.). médecin des hôpitaux de Paris. — **Traitement de la Syphilis par le 606.** 1 vol. in-16 de 96 pages avec figures, cartonné (*Actualités médicales*).................. 1 50

MINET ET LECLERCQ. — **Les Applications pratiques de l'Anaphylaxie.** 1 vol. in-16 de 96 p. cart. (*Act. méd.*)... 1 50

MUNTER (de) et LEDENT (R.). — **La Gymnastique Suédoise.** In-8, 46 p.............................. 1 50

OUDIN (P.). Ancien président de la Société d'électrothérapie et de radiologie, et ZIMMERN (A.), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — **Radiothéraphie, Rœntgenthérapie, Radiumthérapie, Photothérapie.** 1 vol. in-8 de de 492 p., avec 105 fig. et 4 pl. col. cart. (*Bibliothèque de thérapeutique Gilbert et Carnot.*).................. 14 »

POULARD (A.), ophtalmologiste des hôpitaux de Paris. — **La Pratique ophtalmologique** à l'usage des praticiens. 1 vol. in-8 de 368 p., avec 167 fig. noires et coloriées, cart.. 8 »

POULENC. — **Les Nouveautés chimiques pour** 1912. 1 vol.. in-8 de 338 p., avec 236 fig.......................... 4 »

REBOUL, CLARAC, SIMOND, MÉTIN, MARTIN, LEBŒUF. — **Dengue, Fièvre jaune, Choléra, Maladie du Sommeil.** 1 vol. gr. in-8 de 406 pages, avec 62 figures (*Traité de Pathologie exotique*). Broché, 10 fr. Cartonné.................. 11 50

ROUXEAU (A.). Professeur à l'Ecole de médecine de Nantes. — **Laennec avant 1806.** 1 vol in-8 carré de 296 p., avec portrait et planches.............................. 14 «

SCHWARTZ (A.), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, et MATHIEU, chef de clinique. — **Précis de Pathologie externe. Organes génito-urinaires.** 1 vol. in-8 de 478 pages, avec 200 figures noires et coloriées, cartonné (*Bibliothèque du Doctorat en Médecine*).......................... 10 »

SÉZARY, chef de clinique adjoint de la Faculté de médecine de Paris. — **Tuberculinothérapie et Sérothérapie antituberculeuse.** 1 vol. in-16 de 96 pages, cart. (*Act. Méd.*) 1 50

THIROUX, médecin-major des Troupes coloniales, et L. D'ANFREVILLE DE LA SALLE. — **La Maladie du Sommeil et les Trypanosomiases animales.** Préface du Dr A. LAVERAN, membre de l'Inst. 1 vol. in-8 de 200 p. avec 17 fig. cart. 7 »

THOMAS (ANDRÉ). Chef de Laboratoire de la clinique des maladies du système nerveux à la Faculté de médecine de Paris. — **Psychothérapie.** Avec introduction du Professeur DEJERINE. 1 vol. in-8 de 520 p. cart. (*Bibliothèque de thérapeutique Gilbert et Carnot.*).......................... 12 »

VAQUEZ (H.), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — **Les Arythmies.** 1 vol. gr. in-8 de 500 p., cart. 15 »

WELSCH (H.) et LECHA MARZO (A.). — **Manuel pratique de Dactyloscopie**, sur les lieux, dans le laboratoire et dans les services d'identification. 1 vol. in-18 avec fig. cart. 4 »

WICKHAM (L.). médecin de Saint-Lazare. — **Radiumthérapie** 1 vol. in-16 de 96 p., avec fig. cart. (*Act. méd.*). 1 50

COURS

Cours pratique d'accouchements de vacances.— CLINIQUE BAUDELOCQUE, 125, Boulevard de Port-Royal. — MM. les Drs **Wallich** et **Couvelaire**, professeurs agrégés à la Faculté de médecine de Paris, avec le concours de MM. les Drs **Pottet** et **Levy**, commenceront ce cours le ***lundi 23 septembre*** et le termineront le ***samedi 5 octobre***. Le cours aura lieu tous les jours.

Le matin, de 10 heures à midi : Exercices cliniques de diagnostic et de pratique obstétricales. Les élèves seront exercés individuellement. *L'après-midi, de 3 heures à 5 heures :* manœuvres et opérations obstétricales.

Le droit à verser est de 50 francs. S'inscrire au secrétariat de la Faculté de médecine de Paris, les mardis, jeudis, samedis, de midi à 3 heures.

Cours technique d'histologie. — (Professeur M. **Prenant**). — Ce cours aura lieu du ***5 octobre au 5 novembre***, tous les jours de 2 à 5 heures, au laboratoire d'histologie de la Faculté de médecine.

Programme : Technique générale : Fixation, inclusion à la paraffine, coupes, microtomes, coloration, montage, méthodes de dissociation, d'imprégnation au nitrate d'argent, de coloration vitale.

Méthodes des coupes par congélation. — Recherche microchimique des graisses et du fer. — Coloration des fibres conjonctives et élastiques. — Technique du sang et des frottis: — Techniques du système nerveux, méthodes de Nissl, de Weigert, de Cajal. — Techniques cytologiques. — Méthodes métochondriales. Le droit à verser est de 50 francs. S'inscrire au secrétariat de la Faculté de médecine de Paris les mardis, jeudis, samedis, de midi à 3 heures.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

Clinique des maladies des enfants (149, rue de Sèvres). — Un cours de perfectionnement du ***20 Août au 7 Septembre 1912***, aura lieu tous les jours à la clinique des maladies des enfants (149, rue de Sèvres).

20 août, 10 h. 1/2. — M. **Nobécourt** : Rhumatisme articulaire aigu. Endocardites aiguës. 5 h. — M. VOISIN : Diagnostic clinique des méningites. 21 août, 10 h. 1/2. — M. **Tixier** : Hypertrophie du liquide lymphoïde du pharynx. — 5 h. M. **Darré** : Diagnostic des angines aiguës.— 22 août, 10 h. 1/2. M. **Tixier** : Colites. — 5 h. M. **Nobécourt** : Endocardites chroniques. — 23, 10 h. 1/2. M. **Tixier** : Tuberculose du nourrisson. — 5 h. M. **Darré** : Diagnostic des laryngites aiguës. Traitement de la diphtérie. — 24, 10 h. 1/2. M. **Tixier** : Diagnostic et traitement de la fièvre typhoïde. — 5 h. M. **Merklen** : Coqueluche. — 26. 10 h. 1/2. M. **Harvier** : Scarlatine. Varicelle (diagnostic, complications, traitement). — 5 h. M. **Merklen** : Adénopathies trachéo-bronchiques. — 27. 10 h. 1/2. M. **Harvier** : Rougeole. Erythèmes toxi-infectieux. — 5 h., M. **Nobécourt** : Péricardites et Médiastinites. — 28. 10 h. 1/2. M. **Ferrand** : Erythèmes, impétigo, eczéma des nourrissons. — 5 h. M. **Voisin** : Ponction lombaire. Traitement des méningites. — 29. 10 h. 1/2. M. **Harvier** : Paralysie infantile. — 5 h. M. **Nobécourt** : Cardiopathies congénitales. — 30. 10 h. 1/2. M. **Ferrand** : Diagnostic et traitement de l'hérédo-syphilis. — 5 h. M. **Merklen** : Diagnostic et traitement des pleurésies. — 31. 10 h. 1/2. M. **Harvier** : Tumeurs cérébrales. — 5 h. M. **Merklen** : Diagnostic et traitement de la pneumonie et des broncho-pneumonies. — 2 septembre, 10 h. 1/2. M. **Paisseau** : Rachitisme. — 5 h. M. **Paisseau** : Purpuras. Maladie de Barlow. Hémophilie. — 3 septembre 10 h. 1/2, M. **Paisseau** : Anémies. Leucémies. — 5 h. M. **Babonneix** : Encéphalopathies infantiles. — 4. 10 h. 1/2. M. **Lemaire** : Laits utilisés pour les nourrissons. — 5 h. M. **Babonneix** : Chorée. Tétanie. — 5. 10 h. 1/2. M. **Lemaire** : Technique de l'allaitement. — 6 h. M. **Babonneix** : Epilepsie. Hystérie. — 6. 10 h. 1/2. M. **Lemaire** : Etude clinique des troubles digestifs des nourrissons. — 5 h. M. **Paisseau** : Hypertrophie du thymus. Myoœdème. — 7. 10 h. 1/2. M. **Lemaire** : Traitement des troubles digestifs des nourrissons. — 5 h. M. **Babonneix** : Albuminurie.

22 juillet. — Concours devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Dijon.

22 juillet. — A Lille, concours pour le prosectorat d'anatomie à la Faculté.

22 juillet. — Concours pour 2 places de chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Bordeaux.

22 juillet. — A Paris, Brest, Rochefort et Toulon, ouverture des concours (épreuves d'admissibilité) pour les places d'élèves à l'École principale du service de santé de la marine.

22 juillet. — A l'hôpital Saint-Martin de Paris, ouverture de la session d'examen d'aptitude à l'emploi de médecin auxiliaire de l'armée.

22 juillet. — A 9 heures du matin, à l'hôpital militaire de Bordeaux, ouverture de la session d'examen d'aptitude à l'emploi de médecin auxiliaire de l'armée.

24 juillet. — A Londres, ouverture du 1er congrès eugénique (du 24 au 30 juillet).

24 juillet. — A Nîmes, ouverture de l'exposition d'hygiène sociale urbaine et rurale (24 juillet-15 août).

25 juillet. — A Prague, ouverture du VIe congrès d'électrologie et de radiologie médicale (25 au 31 juillet).

25 juillet. — Dernier délai pour l'inscription des candidats à l'examen pour le grade de médecin auxiliaire à Marseille. (S'inscrire à la direction du service de santé du XIe corps d'armée.)

29 Juillet.— A l'école d'application du service de santé militaire de Paris, ouverture d'un concours pour l'admission de 5 élèves en pharmacie du service de santé militaire.

29 Juillet. — A l'hôpital militaire de Marseille, ouverture de l'examen pour le grade de médecin auxiliaire de l'armée.

3 Août. — Départ du voyage d'études de l'A. P. M. (Croatie, Balkans, Turquie, Grèce, Italie) du 3 au 31 août.

5 Août. — A l'Institut orthopédique de Berck, ouverture du cours de vacances de M. le Dr Calot, orthopédie, traitement des tuberculoses externes.

3 au 5 Août. — A Heidelberg, 39e congrès de la Société allemande d'ophtalmologie.

4 au 7 Août. — A Cologne, congrès de l'Union internationale des gardes-malades, avec une exposition annexe.

Les Actualités Médicales

Collection de volumes in-16, de 96 pages, cartonnés. Chaque volume : 1 fr. 50

Traitement chirurgical des Néphrites médicales, par le Dr A. Pousson, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux. 1904, 1 vol. in-16, cart............ **1 fr. 50**

Radiothérapie et Photothérapie, par le Dr L. Régnier, chef du Laboratoire d'électrothérapie de l'hôpital de La Charité. 1902, 1 vol. in-16, avec fig., cart.. **1 fr. 50**

La Mécanothérapie, par le Dr L.-R. Régnier. 1901, 1 vol. in-16, avec fig., cart........................ **1 fr. 50**

Le Rein mobile, par le Dr F. Legueu, professeur agrégé à la Fac. de méd. de Paris. 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Auto-intoxications de la Grossesse, par le Dr Bouffe de Saint-Blaise, accoucheur des hôpitaux de Paris. 1899, 1 vol. in-16, cart........................ **1 fr. 50**

Les Médications nouvelles en Obstétrique, par le Dr G. Keim, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1908, 1 vol. in-16, cart.................................. **1 fr. 50**

Cancer et Tuberculose, par le Dr H. Claude, médecin des hôpitaux de Paris. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart.. **1 fr. 50**

Syphilis et Cancer, par le Dr R. Horand. 1908, 1 vol. in-16, avec 10 fig., cart........................ **1 fr. 50**

Les Albuminuries curables, par le Dr Teissier, professeur à la Faculté de médecine de Lyon. 1905, 1 vol. in-16, cart.. **1 fr. 50**

Les Régénérations d'organes, par le Dr P. Carnot, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1899, 1 vol. in-16, avec 14 fig., cart.............. **1 fr. 50**

L'Obésité et son traitement, par le Dr P. Le Noir, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1907, 1 vol. in-16, cart.. **1 fr. 50**

Les Traitements du Goitre exophtalmique, par les Drs Sainton, ancien chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris, et Delherm. Préface de M. le professeur Gilbert-Ballet. 1908, 1 vol. in-16, cart.......... **1 fr. 50**

Le Cloisonnement vésical et la division des urines, par le Dr Cathelin, ancien chef de clinique à la Faculté de médecine. 1903, 1 vol. in-16, avec 23 fig. cart. **1 fr. 50**

Moustiques et Fièvre jaune, par A. Chantemesse, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et F. Sorel. 1906, 1 vol. in-16, avec fig., cart.............. **1 fr. 50**

Mouches et Choléra, par le professeur Chantemesse et le Dr Borel. 1906, 1 vol. in-16, avec fig., cart.... **1 fr. 50**

Les Enfants retardataires, *arrêts de la croissance et troubles du développement*, par le Dr E. Apert, médecin des hôpitaux de Paris. 1902, 1 vol. in-16, avec fig., cart.. **1 fr. 50**

Les Médications reconstituantes. La Médication phosphorée (*Glycérophosphates, Lécithines, Nucléines*), par Henri Labbé, chef de laboratoire à la Faculté de médecine de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart..... **1 fr. 50**

La Diathèse urique, par Henri Labbé. 1908, 1 vol. in-16, cart.. **1 fr. 50**

La Médication surrénale, par les Drs R. Oppenheim et M. Lœper, agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart........................ **1 fr. 50**

Les Médications préventives; Sérothérapie et Bactériothérapie, par le Dr Nattan-Larrier, chef de clinique à la Faculté de Paris. 1905, 1 vol. in-16, cart... **1 fr. 50**

Le Traitement de la Surdité, par le Dr Chavanne, médecin des hôpitaux de Lyon. 1905, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Rhume des Foins, par le Dr Garel, médecin des hôpitaux de Lyon. 1899, 1 vol. in-16, cart........ **1 fr. 50**

L'Odorat et ses Troubles, par le Dr Collet, professeur agrégé à la Faculté de Lyon. 1904, 1 vol. in-16, avec fig., cart.. **1 fr. 50**

La Fatigue oculaire et le Surmenage visuel, par le Dr L. Dor, chef de laboratoire à la Faculté de médecine de Lyon. 1900, 1 vol. in-16, cart................ **1 fr. 50**

La Goutte et son traitement, par le Dr Apert, médecin des hôpitaux de Paris. 1902, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Diabète et son traitement, par le Dr R. Lépine, professeur à la Faculté de médecine de Lyon. 3e *édition*, 1911, 1 vol. in-16, cart.......................... **1 fr. 50**

Les Complications du Diabète et leur traitement, par le Dr Lépine. 1906, 1 vol. in-16, cart............ **1 fr. 50**

Diagnostic des Maladies de la Moelle par le Dr Grasset, professeur à l'Université de Montpellier. 3e *édition*, 1908, 1 vol. in-16, avec figures, cart.......... **1 fr. 50**

Diagnostic des Maladies de l'Encéphale, par le professeur Grasset. 2e *édition*, 1908, 1 vol. in-16, cart... **1 fr. 50**

L'Arthritisme, ses principales manipulations et son traitement, par le Dr H. Mauban, ancien interne des hôpitaux de Paris, 1911, 1 vol. in-16, cartonné.......... **1 fr. 50**

Traitement de la syphilis, par le 606, par le Dr A Milian, médecin des hôpitaux de Paris, 1912, 1 vol. in-16 avec figures, cartonné.................................. **1 fr. 50**

1911-1912. — N° 35 **SOMMAIRE :** 27 Juillet 1912

MAURICE PERRIN. — La déclaration de la cause des décès est contraire à la loi du secret professionnel.......... 201
P. CARNOT et BAUFLE. — Sur un procédé simple pour déterminer la tension ascitique.......................... 205
CATHELIN. — Diagnostic différentiel précoce de la prostate adénomateuse et carcinomateuse.................... 207
HORN. — Climatologie de la Haute Engadine.. 208
DOPTER. — Pratique bactériologique. — Diagnostic bactériologique de la méningite cérébro-spinale épidémique. 211
ACTUALITÉS MÉDICALES. — La surrénalite et la pancréatite scarlatineuses. — Technique du traitement des tuberculoses externes par les injections de M. Calot. — Les atrophies croisées cérébro-cérébelleuses............. 215
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Société médicale des hôpitaux. — Société de biologie. — Académie de médecine, — Académie des sciences. — Société de chirurgie.. 217
Libres propos.. III
Glanes médicales, par le D[r] GRANGÉE.. III
Chronique scientifique : Le nouveau paquebot *France* de la Compagnie générale transatlantique, par SEVARUS.. V à XI
Les cérémonies médicales : Le monument du D[r] DOYON à Uriage. — Les fêtes de Dublin........... XI et XII
La médecine humoristique, par GAVARNI.. XVII
Diététique : Le régime des diabétiques.. XIX
Formules thérapeutiques : formules purgatives.. XIX
Revue hebdomadaire de la Presse française.. XXI
Nouvelles.. XXIII
La vie médicale.. XXV et XXVII
Cours. — Memento de la quinzaine.. XXVIII

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1[er] de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1[er] Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MEDICAL* pour 1912

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE "PARIS MEDICAL" *(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes)* :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Mimosa, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50 plus 50 centimes pour le port*).

6° **Un coffret de parfumerie Coudray** (1 flacon parfum, 1 boîte poudre de riz, 1 savon surfin) (*Valeur* 12 fr.) *Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 3 francs, port compris*). [Londres, à Paris.

7° **Bons pour une photographie artistique (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Waléry, 9 *bis*, rue de

8° **Bons pour une remise de 25 pour 100** sur l'achat d'une bicyclette **et remise de 10 p. 100** sur l'achat d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

9° **Remise de 15 %** (médecins seulement) **sur un achat de Café Sanka décaféiné** fait à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris (*sur présentation de cette page*).

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE "PARIS MÉDICAL" :

(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces 20 primes) :

1° **Gravures représentant l'Entrée de Saint Louis à Cluny en 1245**, exécutées à l'occasion des Fêtes du millénaire de Cluny (1910) offertes par l'**Uraseptine Rogier.**

2° **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan. (*Épuisé*)

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris. (*Épuisé*).

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

6° **Etui nickelé "L'indispensable pour l'usage des seringues en verre"**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues (*procédé breveté*), offert par la Société Électro-Industrielle (*maison Mathieu*), 113, Bd. St-Germain, à Paris.

7° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison Puniet, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

8° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. Cornette, 19, boul. St-Denis, à Paris.

9° (*Epuisé*).

10° **Un colis postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers.*) (*Épuisé.*)

11° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. (*Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*)

12° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur 12 fr. 50), offert par M. Boulongne, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port*).

13° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre).

14° **Bons de remboursement de douze francs sur une commande d'un complet ou d'un pardessus**, offerts par la maison de tailleur « Au Jockey Club », 104, rue de Richelieu à Paris.

15° **Bon pour une chambre de cinq francs** (séjour de 24 h.) à l'Hôtel des Balcons, rue Casimir-Delavigne, à Paris.

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent ou acier, payable par mensualités, chez Auricoste, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris. [précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **25** fr. à la maison Boulitte. Appareils de précision.

20° **Caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues** (*Cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement, et aux médecins seulement*), offerte par la Cie de Pougues. [retour et un déjeuner à Korbous.

21° **Bon pour une journée à passer à Korbous**, comprenant le transport en automobile de Tunis à Korbous et

22° **Un colis d'oignons à fleurs**, offert par la maison Telkamp, à Hillegom (Hollande) (*envoyer 2 fr. pour les frais*).

Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément.

LIBRES PROPOS

PUBLICITÉ MÉDICALE... A L'AMÉRICAINE

La profession médicale est comme beaucoup d'autres ; parmi ceux qui l'exercent il en est bien qui parfois ne sont pas ennemis d'un peu de réclame, mais, avouons qu'en France on ne l'exagère pas trop. Il n'en est pas de même en Amérique où les grands maîtres de la science sont passés « maîtres » aussi dans l'art de s'attirer la clientèle et, avec les appendices vermiculaires qu'elle possède, les espèces sonnantes et trébuchantes dont elle a soigneusement garni son escarcelle.

Voici en effet ce que nous apprenons par un journal du soir (*Liberté*, 1er juillet) :

« Charmante soirée chez le célèbre chirurgien Davidson.

« Ce virtuose du bistouri avait invité mille personnes à dîner, mille personnes exactement. Il les connaissait toutes intimement, sachant mieux que personne ce qu'elles avaient dans le ventre et pour cause ; le Dr Davidson les a toutes opérées de l'appendicite.

« En dépliant sa serviette, chaque invité y trouva un petit tube numéroté et contenant devinez quoi ?... Son appendice...

« Les fourchettes avaient été remplacées par des pinces chirurgicales, les couteaux par de jolis bistouris. Au champagne, le chirurgien prononça un toast :

« — J'aime mieux, a-t-il déclaré, vous voir autour de ma table que dessus... Et si mon toast vous endort, rassurez-vous ; cette fois je n'ai pas l'intention de vous enlever quelque chose. *J'ai opéré mille personnes de l'appendicite : toutes ont été guéries, puisqu'elles sont toutes ici ce soir...* C'est un succès dont j'ai le droit de m'enorgueillir. Et j'espère qu'avant peu, j'aurai l'occasion de réunir mille autres clients auxquels, comme à vous, j'aurai enlevé cet appendice inutile à tout le monde. »

Mille opérés d'appendicite ; mille guérisons ; voilà une bien belle statistique. Qui donc oserait en produire une semblable ?

La réclame n'est-elle pas délicieuse et adroite en même temps, car lequel des invités à ce grandissime banquet ne pourrait témoigner envers le savant guérisseur la reconnaissance du ventre : si ce n'est pour un motif, ce serait assurément pour l'autre ?

Allez tous, pauvres malades d'appendicite, confier votre appendice au célèbre chirurgien ; cet appendice est inutile à tout être vivant, mais assurément pas à... l'opérateur ! Il vous débarrassera de cet organe gênant et dangereux, mais vous le restituera. Ce sera peut être celui du voisin, mais n'est-ce pas ? il ne faut pas y regarder de si près.

Après tout, pourquoi critiquer et railler un semblable procédé ? il est tout aussi licite et assurément de meilleur goût qu'un article à grand tam-tam dans un grand quotidien, voire même qu'une publication d'apparence scientifique dans un journal de médecine.

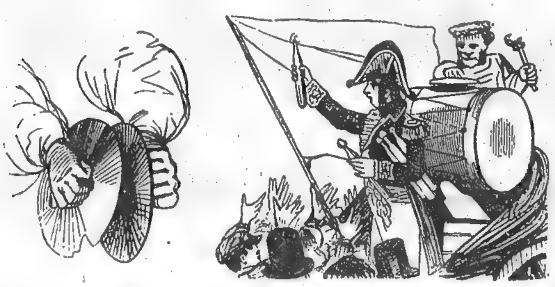
DOPTER.

GLANES MÉDICALES

LES CHARLATANS

... Charlatans ! à ce mot de magique portée,
Du plus profond émoi la foule est agitée ;
On entend, à travers ses flots en mouvement
Un murmure plaintif, un sourd tressaillement.
L'un s'efforce de rire et s'exténue à plaire
L'autre pâlit de crainte ou rougit de colère ;
Et partout un écho qu'on entendra cent ans
Répète au loin ce mot : Charlatans ! Charlatans !...

Il y a bien plus de cent ans que ça dure ! Lisez plutôt



cette affiche du fameux Dr Grand-Thomas, lequel opérait en 1701 sur le Pont-Neuf. Un exemplaire de ce curieux document est à la Bibliothèque nationale. C'est un modèle du genre. Attestations de guérisons ; avec adresses à l'appui ; pauvres malades traités gratuitement ; cas désespérés abandonnés par les médecins des hôpitaux et guéris radicalement. Le Pont-Neuf dut être jadis un pont d'or pour ce gredin !

M. Vin...nt de Gre..ble, dont la charité bien connue est la conséquence d'un vœu (qui lui rapporte 30.000 fr. par an!) a dû s'inspirer de ce factum. L'Elixir solaire du fameux Grand-Thomas, pour n'être pas... du Pérou... fut jadis pour son inventeur... le Pactole !!...

L'ART DENTAIRE AU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLE

« Autrefois les femmes avaient de la taille et *des dents* ; aujourd'hui, il n'en est pas question », dit Montesquieu, dissertant sur la mode, dans ses Lettres Persanes.

La Bruyère, dans le chapitre « des femmes », nous apprend aussi que « les dames portent en la bouche de *fausses dents* et des *boules de cire dans les mâchoires* ».

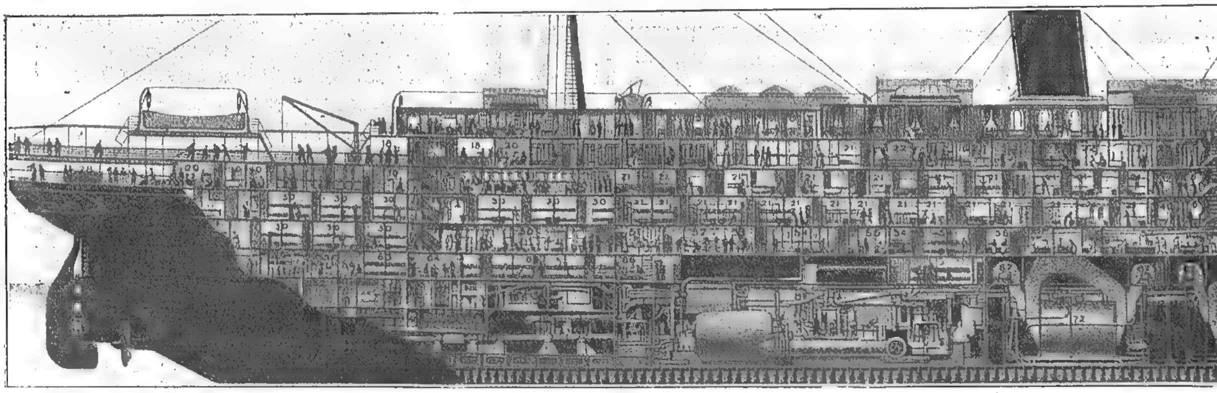
Si la prothèse dentaire avait déjà cours au XVIIe et au XVIIIe siècle, elle était vraiment bien primitive. Ces boules de cire dans la mâchoire ne font penser que de loin à nos « dents à pivot » et à nos « bridges » !...

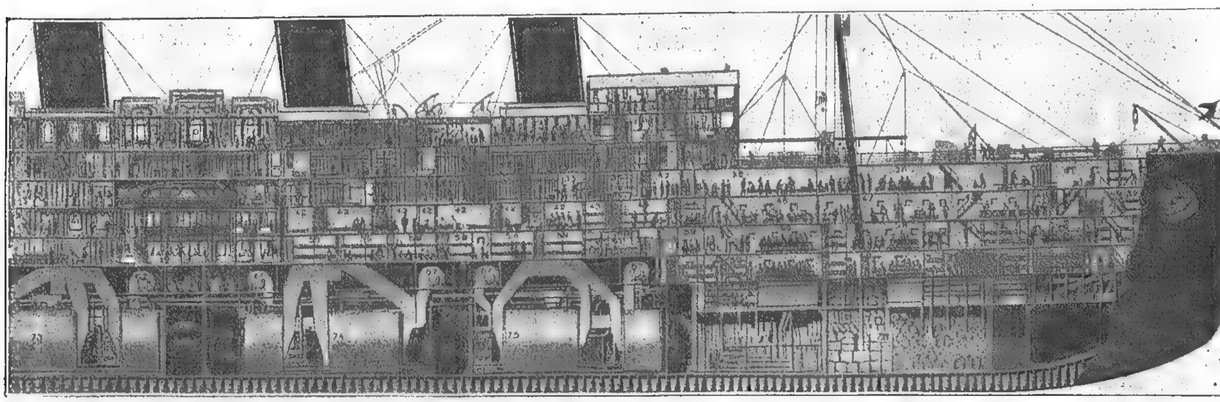
Dr GRANGÉE.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LE NOUVEAU PAQUEBOT " FRANCE " DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Dans la lutte entreprise par les principales compagnies de navigation pour la construction de paquebots toujours plus grands et plus rapides, la Compagnie Générale Transatlantique de France était jusqu'ici restée quelque peu





Coupe montrant la disposition intérieure du paquebot « France » (fig. 1 et 2).

en arrière, retard imputable en grande partie à l'insuffisance des aménagements du port du Havre.

Elle vient de lancer un nouveau navire *France* dont les dimensions, encore sensiblement inférieures à celles des derniers paquebots de la White Star Line, n'en sont pas moins très supérieures à celles du dernier paquebot lancé en 1906 par la Compagnie française, *la Provence*.

Le déplacement est en effet de 27180 tonnes pour la *France* au lieu de 19160 pour la *Provence* la longueur $208^m,83$ au lieu de 182 mètres, la largeur 23 mètres au lieu de $19^m,70$ et le tirant d'eau $9^m,10$ au lieu de $8^m,15$.

Les dimensions des bassins du port du Havre ne permettent pas de faire plus grand et même, faute de bassin de radoub suffisant, la *France*, comme la *Provence*, devra se faire caréner à Southampton, en Angleterre.

La vitesse a été portée de 22 nœuds pour la *Provence* à 24 nœuds 5 pour la *France*, tout en consacrant la plus grande partie de l'augmentation de poids à rendre plus confortables et plus luxueux les locaux occupés par les passagers.

A ce dernier point de vue, la *France* ne craint la comparaison avec aucun autre paquebot et sa vitesse qui a atteint 25 nœuds aux essais, la classe immédiatement après les derniers géants des mers, la *Mauretania* et la *Lusitania*.

Les compagnies étrangères paraissent d'ailleurs également renoncer à l'augmentation indéfinie de la vitesse pour améliorer les aménagements. Les derniers paquebots de la White Star Line, l'*Olympic* et le *Titanic* (celui qui a coulé en pleine mer le 15 avril 1912 au cours de sa première traversée) ont une vitesse moindre que ceux précédemment lancés, la *Lusitania* et la *Mauretania*.

Description générale. — Mise en chantier le 20 avril 1909, la *France* a été lancée le 20 septembre 1910. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

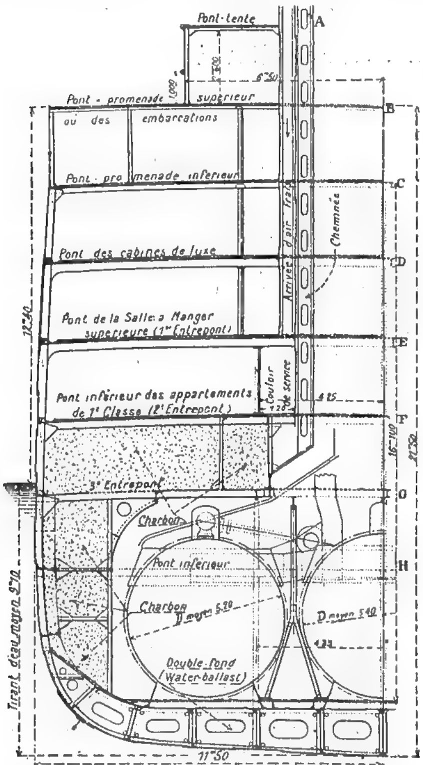
Longueur extrême	$213^m,23$
— entre perpendiculaires	$208^m,83$
Largeur extrême	23^m
Creux sur quille au pont des embarcations	$21^m,50$
Déplacement en charge	$27^t,180$
Tirant d'eau moyen en charge	$9^m,10$
Nombre de ponts complets	6
Nombre de cloisons transversales étanches	13
Capacité des cales à marchandises	1400^{m3}
— des soutes à charbon	4200^{m3}
Nombre d'embarcations	22

Ainsi la hauteur du pont des embarcations ou pont supérieur, qui porte encore le pont tente, est de $12^m,40$ au-dessus de l'eau et $21^m,50$ au-dessus de la quille. Le pont

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

tente étant encore à $2^m,60$ plus haut on voit que la hauteur du navire est sensiblement égale à celle d'une maison à 7 étages.

Le poids utile qui est celui des vivres, des marchandises



Coupe transversale au maître-couple (fig. 3).

et des passagers, n'atteint au maximum que 2,8 % du déplacement total de 27180 tonnes. Sur la *Savoie* le poids utile atteignait encore 7,5 p. 100 du déplacement, et sur la *Provence* 4,7 p. 100.

Le nombre des passagers pourra s'élever à 1926 dont 534 de première classe, 442 en deuxième classe et 950 de troisième classe. L'équipage se composant, officiers compris, de 600 personnes, la population totale du paquebot sera de 2526 personnes.

Les vivres nécessaires pour toute cette population qui est celle d'une petite ville, sont conservés dans des chambres frigorifiques dont la température est réglée d'après les denrées à conserver.

	Température	Capacité
Chambre pour la viande, la volaille, le gibier	— 5°	$147^{m3},4$
Chambre pour le poisson	— 5°	$23^{m3},3$
— pour le beurre, les œufs et le lait	0°	$18^{m3},7$
— pour les légumes et les fruits	0°	$42^{m3},6$
— de conservation de la glace de consommation	— 1°	$30^{m3},3$
— de conservation des vins de Champagne	0°	—
Chambre de conservation des vins de Bourgogne	+ 5°	$27^{m3},3$

L'eau douce est renfermée dans des water-ballasts d'une capacité totale de 725 mètres cubes. Au départ du port, le navire emporte 400 mètres cubes d'eau douce pour les chaudières et 400 mètres cubes pour les passagers. Cette eau peut être renouvelée par distillation d'eau de mer au moyen de bouilleurs, au nombre de 6 qui peuvent fournir 800 mètres cubes d'eau douce par jour.

Deux réfrigérants rafraîchissent l'eau potable. Dans les galeries de la première classe, on trouve même une fontaine en marbre d'eau potable glacée, où l'on peut se désaltérer.

Emménagements de première classe. — Les emménagements de première classe, qui occupent toute la partie supérieure du navire et la meilleure partie des entreponts, sont particulièrement luxueux.

Le pont des embarcations est occupé par une enfilade de salons de 150 mètres de longueur. On y trouve :

Une bibliothèque style Régence décorée de lambris en bois sculpté.

Un salon Louis XIV à plafond surélevé par 3 dômes ornés de peintures.

Le palier supérieur de la Grande Descente formé d'une colonnade, entouré de panneaux en marbre vert et de portes en ferronnerie, et supportant un dôme ovale en ferronnerie vitrée très artistique.

Quatre galeries, qui mettent en communication ce palier avec les salons voisins Louis XIV et Régence.

Un salon style Régence en lambris de bois peint vert-amande et doré qui renferme quatre tapisseries anciennes de la Savonnerie de grande valeur et deux toiles authentiques de Delacroix.

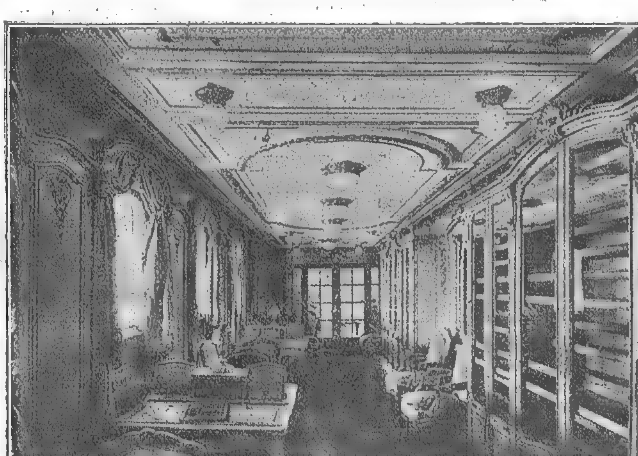
Des galeries de communication de style Louis XVI qui servent de salle d'exposition pour des œuvres d'art et des tableaux.

Un réduit mauresque décoré d'une fresque de l'orientaliste Poisson, dans lequel se trouve la fontaine en marbre à eau glacée dont nous avons parlé.

Un fumoir style Régence communiquant avec une sorte de terrasse décorée de grillages.

Les deux salles à manger, situées à 3 étages au-dessous peuvent recevoir 350 convives : leur ensemble forme une vaste pièce de 8 mètres de hauteur, occupant 3 entreponts ; elles sont placées de part et d'autre d'une vaste coupole supportée par des pilatres. La décoration est copiée sur celle de l'hôtel du comte de Toulouse, œuvre de Robert Decotte, gendre de Mansard.

Les offices et la cuisine, communs aux passagers de première et deuxième classes sont placés en arrière de la salle à manger inférieure. Des monte-plats les font communiquer avec des offices placés à chaque étage pour le service dans les appartements.

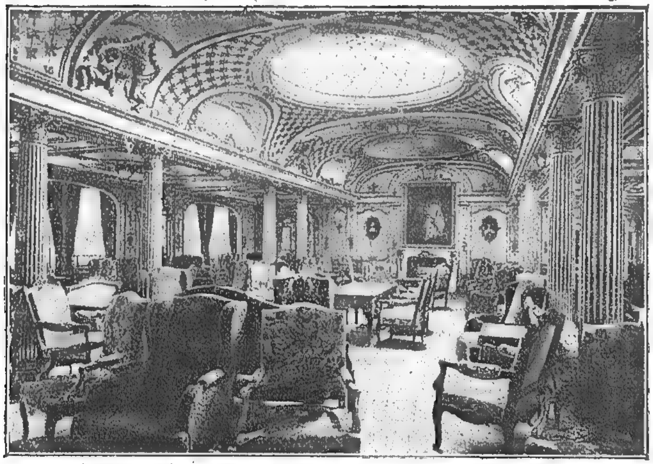


Bibliothèque (fig 4).

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*Suite*)

Les cabines de luxe, placées sur le pont-promenade supérieur comprennent, presque toutes, salle de bains et water-closets.

Il y a même trois appartements de luxe, l'un de grand luxe à tribord comportant une chambre à coucher Directoire, un salon Louis XVI, un office, une salle à manger Empire, une chambre à coucher Louis XVI et des installations pour les domestiques, et les deux autres à bâbord, comprenant chacun une chambre Louis XVI et un salon Directoire ou Louis XV.



Grand Salon (fig. 5).

Les divers étages communiquent entre eux par l'escalier monumental dit grande descente dont les volées sont entourées d'une superbe rampe en fer forgé et en outre par des ascenseurs dont les cages sont également garnies de grilles artistiques. Une statue en bronze de la France est placée dans une niche sur le palier de la grande descente.

Les passagers de première classe ont à leur disposition un bar, un coffre-fort à compartiments, des salles d'hydrothérapie, de massage, de repos, de mécanothérapie (avec appareils à ramer, à boxer, appareils d'équitation, etc.), un bureau de télégraphie sans fil avec salle d'attente spacieuse. Les enfants disposent d'une salle de jeux et d'une salle à manger spéciale.

On voit que peu d'hôtels pourraient procurer un tel confortable et un tel luxe.

Emménagements de deuxième classe. — Les emménagements de deuxième classe au moins équivalents à ceux de première classe des anciens paquebots sont situés à l'arrière du navire et comprennent une salle à manger, un salon de conversation, un fumoir.

Emménagements de troisième classe. — Les emménagements de troisième classe situés à l'avant comprennent également de belles salles à manger, un fumoir et une buvette. Il y a un service de vivres spécial pour cette classe de passagers.

Machines. — Les machines motrices sont des turbines à triple expansion tournant en service courant à 250 tours par minute. Les turbines sont au nombre de 8 ; 4 pour la marche avant, 4 pour la marche arrière, actionnant 4 hélices.

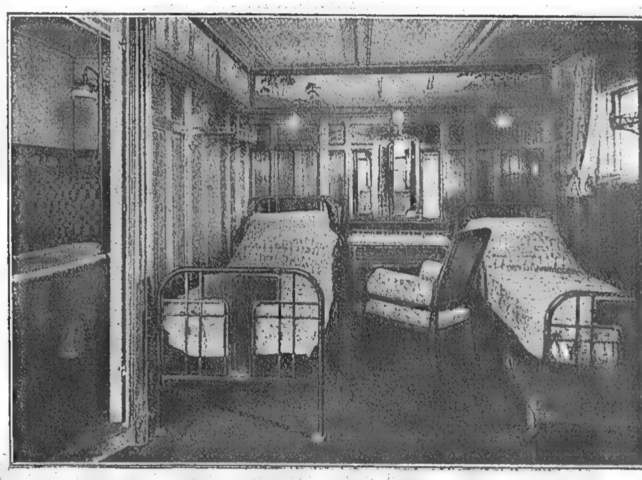
La consommation de vapeur s'élève à 270 tonnes par heure et le volume de vapeur arrivant au condenseur à 550 mètres cubes par seconde. La canalisation la conduisant au condenseur mesure $1^{m},70 \times 3^{m},92$ et la vitesse de la vapeur y atteint 41 mètres par seconde.

Les chaudières, au nombre de 21, réparties en 4 chaufferies sont timbrées à 14 kilogrammes. La consommation de charbon est de 650 grammes par cheval-heure et peut être évaluée à 670 tonnes (la contenance de 67 wagons de 10 tonnes) par vingt-quatre heures.

L'air nécessaire, qui passe dans des réchauffeurs, est fourni par des ventilateurs débitant 530.000 mètres cubes par vingt-quatre heures. L'air est aspiré par de grands puits situés autour des cheminées et qui isolent les emménagements de chaleur de conduite de fumée. Avant d'arriver aux chaudières, cet air passe dans des réchauffeurs qui portent sa température à 300° environ.

Le poids total de l'air débité par les ventilateurs pendant la durée d'une traversée est voisin de 100.000 tonnes, soit environ 4 fois le poids moyen du navire. On peut employer ces ventilateurs à l'aération du navire et ils sont suffisants pour remplacer 20 fois par heure l'air des locaux habités.

Pour une traversée de France en Amérique, d'une durée probable de cent quarante heures, la consommation de charbon atteindra 2.200 tonnes et la consommation d'eau 800 tonnes. Il en résultera donc un allégement de 5 000 tonnes qu'il faudra ramener à 4 500 tonnes environ par introduction d'eau de mer pour assurer la stabilité du navire.



Cabine de 1re classe avec bain (fig. 6).

Néanmoins le déplacement qui sera de 27.180 tonnes au départ du Havre ne sera plus que 22.700 tonnes environ à l'arrivée à New York. Par rapport à la moyenne de 25.000 tonnes, la variation sera de 18 p. 100.

Les machines auxiliaires pour l'électricité, les services dépuisement, d'incendie, etc., prennent 3500 chevaux.

En cas de voie d'eau l'épuisement peut être assuré au moyen de 7 pompes d'un débit total de 2275 tonnes à l'heure.

Sur le navire sont réparties 131 bouches d'incendie et 16 avertisseurs d'incendie.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

L'énergie électrique est fournie par deux turbomoteurs de 400 kilowatts.

Mesures de sécurité. — Les plus grandes précautions ont été prises pour assurer la sécurité du navire en cas de voie d'eau.

Un double fond étanche s'étend de l'avant à l'arrière. En outre 13 cloisons étanches transversales divisent le navire en 14 compartiments étanches. Le navire peut encore flotter en ayant deux de ces compartiments noyés. De même il peut encore flotter si l'un des deux compartiments entre lesquels se trouve réparti l'ensemble de l'appareil moteur se trouve envahi, la navigation pouvant se continuer avec deux hélices.

Toutes les portes des cloisons étanches peuvent, en cas de danger, être fermées de la passerelle par le commandant, au moyen d'appareils de manœuvre hydraulique à distance.

D'ailleurs ces portes peuvent rester normalement fermées, le service général des chaufferies, des machines et du bord étant assuré par un vaste couloir de service placé dans le dernier entrepont, au-dessus de la flottaison.

Enfin, en cas de voie d'eau, l'épuisement des compartiments envahis peut être assuré au moyen de 7 pompes d'un débit total de 2275 tonnes à l'heure.

Si un incendie venait à se déclarer il pourrait être rapidement combattu, 131 bouches d'incendie et 16 avertisseurs d'incendie étant répartis sur le navire.

La transmission des ordres de la passerelle aux postes de manœuvre des turbines est assurée en toutes circonstances. Il y a en effet pour chaque bord une transmission d'ordres mécanique système Chadburn, une transmission d'ordres électrique système Viallet-Chabrand, un téléphone haut parleur, enfin 3 lampes indiquant : avant, arrière et stop. Les turbines indiquent en outre à la passerelle le sens dans lequel elles fonctionnent et leur nombre de tours.

Enfin, en admettant que tous ces moyens soient paralysés, on peut encore, par une chaîne de timoniers et un tube acoustique montant jusqu'au dessus du panneau des machines, continuer la transmission des ordres.

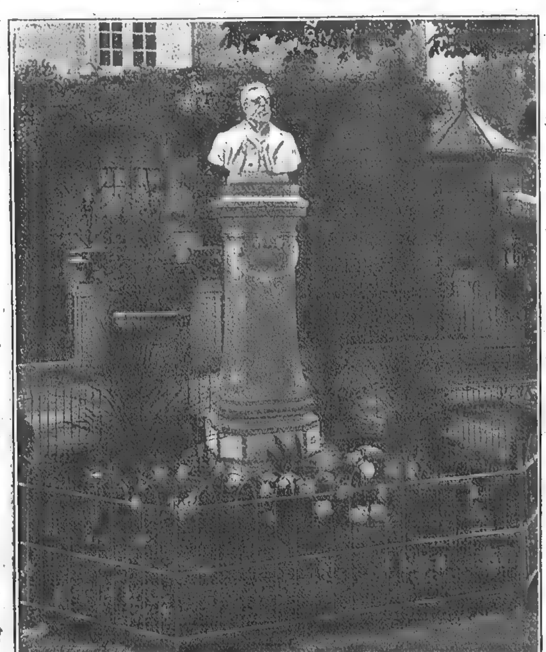
Si l'on ajoute que le paquebot *France* est pourvu des dernières applications de la télégraphie sans fil et des signaux sonores sous-marins on voit que toutes les précautions ont été prises pour le mettre à l'abri d'une catastrophe.

SÉVARUS.

CÉRÉMONIES MÉDICALES

Le monument du Dr Doyon, à Uriage.

La semaine dernière, Uriage-les-Bains a rendu un solennel hommage au Dr Adrien Doyon qui, de 1858 à 1907 exerça la médecine dans cet établissement à la prospérité duquel, durant près de cinquante ans, il consacra son activité, son dévouement et sa science. Devant un auditoire très nombreux formé de notabilités médicales et artistiques, de la foule des baigneurs, se déroula sur la place de l'Établissement la cérémonie d'inauguration du monument, un beau buste en marbre blanc sur une stèle en pierre polie au milieu d'un parterre de fleurs, élevé à la suite d'une souscription publique.



Cl. Uriage-Photo.

Monument du Dr DOYON.

M. le professeur Lacassagne, de la Faculté de médecine de Lyon, remplaçait le président malade du Comité de la souscription, M. Bonnat, directeur de l'École des Beaux-Arts. Son discours débuta par la lecture d'une lettre de l'éminent membre de l'Institut qui rappelait la vieille amitié l'unissant à Doyon et montrait tout un côté inconnu de son existence.

M. le Dr Thibierge, au nom du Comité de la souscription, fit ensuite la remise du monument à la Société de l'établissement thermal d'Uriage, que représentait M. le comte de St-Ferriol remplaçant le président, M. le comte de Béjarry. Il fit l'éloge de Doyon, comme médecin et comme écrivain.

M. le Dr Balzer, président de la Société française de Dermatologie, souffrant, avait tenu à envoyer son discours, il fut lu par M. le Dr Clément Simon. « Le Dr Doyon, « y dit-il, a été et a voulu « être dans sa vie avant « tout un médecin de ville « d'eaux, le médecin d'Uriage... L'œuvre de M. Doyon « contient de nombreuses « preuves de cette affection « à la fois fidèle et tutélaire « et la bibliographie des « eaux d'Uriage a été enrichie par lui d'ouvrages qui « seront toujours consultés « avec fruit. Ceux qui en « ont été les témoins montreront les raisons de « son grand succès de clientèle, ses talents spéciaux « de praticien... ».

L'orateur a rappelé en terminant que le défunt tint à donner un témoignage de son affection à l'hôpital SaintLouis en lui léguant sa bibliothèque.

M. le Dr Paul Jourdanet donna ensuite lecture du discours de M. le Dr P. Aubert, représentant l'hôpital de l'Antiquaille de Lyon, où Doyon fit ses débuts dans la carrière de dermatologiste, avec tous ceux qui, à la fin du XIXe siècle, furent les maîtres de l'École lyonnaise. Cette allocution fut donc la glorification de l'étudiant, de l'interne et du médecin de

CÉRÉMONIES MÉDICALES *(Suite)*

Lyon, cette cité où il résida la plus grande partie de la vie qu'il ne passa pas à Uriage et en voyages à l'étranger.

Enfin ce furent trois discours d'un caractère plus local. Dans l'un, M. le Dr François Teulon-Valin retraça la belle existence du Dr Doyon, comme hydrologue, comme médecin de l'hôpital thermal d'Uriage, comme ami, en faisant une allusion de haute élévation à l'adresse de M. le Dr Doyon fils, le Dr Maurice Doyon, « qui continue si noblement les traditions paternelles ». Puis le maire de St-Martin d'Uriage, et M. Ed. Buisson, fermier de la Société des Eaux, exprimèrent la reconnaissance de la commune et de la Société pour tout le bien qu'elles doivent au Dr Doyon.

Ajoutons pour terminer, que le monument est dû, pour le buste, à M. Marqueste, de l'Institut ; pour la stèle, à MM. Bernier et Marienne ; pour la décoration florale qui l'entoure, à M. Ginet, de Gières.

H.

Les fêtes de Dublin

Dernièrement, le Trinity College de Dublin, pour fêter le 200e anniversaire de la fondation de son école médicale, avait organisé de grandes fêtes. Il avait convoqué ses « gradués », non seulement ceux exerçant en Irlande et dans toute la Grande-Bretagne, mais encore ceux disséminés dans toutes les parties du vaste empire britannique, à participer à ces fêtes, et plus de 250 avaient répondu à son appel. Enfin, il avait invité les Universités du monde entier à s'y faire représenter. Je citerai seulement parmi les délégués des Universités assistant au bicentenaire, les professeurs Tatsukichi Irisawa de Tokio, Kouliabko de Tomsk, Anderson Stuart de Sydney, Ray d'Adélaïde, Brooks Allen et Barret de Melbourne, Petersen de Montréal, Irving Cameron de Toronto, Maximow de Saint-Pétersbourg, Tigerstedt d'Helsingfors, Fuchs de Vienne, Eternod de Genève, Oster d'Oxford, Macalister de Cambridge, Lamb de Manchester, etc., Le lord-maire de Londres était venu représenter lui-même la capitale du royaume. La France était représentée par les professeurs Blanchard, délégué de l'Académie de médecine, Hartmann, de l'Université de Paris et Denucé de l'Université de Bordeaux. Délégués et gradués étaient priés de porter en toutes circonstances leurs costumes académiques, et Dublin pendant quelques jours a pu voir circuler dans ses rues, à pied, en tram ou huchés sur les extraordinaires voitures publiques d'Irlande, les « jaunting cars », cette foule de savants vêtus de robes multicolores rouges, vertes ou bleues et coiffés d'étonnantes toques, les unes noires et plates, les autres hautes et rouges.

Les fêtes ont commencé par une réception officielle des délégués, qui dans la bibliothèque de Trinity College, étaient successivement présentés au Lord Chancelier de l'Université, Lord Iveagh (qui est en même temps propriétaire et directeur de la célèbre brasserie Guinness), et au prévôt, le professeur Thraill. Après une courte visite aux merveilles de la bibliothèque, les délégués ont gagné les jardins de l'Université où un thé leur a été servi. Des régates organisées par les étudiants sur la rivière Liffrey eurent lieu ensuite. Un banquet, le même soir, était offert dans la salle principale de l'hôtel de ville. Les convives étaient au nombre de 450. Parmi les nombreux toasts prononcés, il faut accorder une mention particulière à celui du professeur Blanchard qui, en anglais, a rappelé les origines celtiques communes des Français et des Irlandais, et tous les liens qui de tous temps ont uni les deux nations.

Le vendredi matin, après l'inauguration du monument élevé à Stearne, et un remarquable discours du professeur Mahaffy, relatant la vie et l'œuvre de Stearne, les délégués vinrent remettre entre les mains du Lord Chancelier les adresses de leurs Universités. L'orgue du Trinity College accompagnait de son air national le passage de chaque délégué.

Un lunch de 40 couverts réunissait ensuite quelques délégués, dont les trois délégués français, chez lord Iveagh, à la brasserie Guinness, si étonnante par son étendue, les vastes proportions de ses bâtiments et la complexité et le nombre de ses machines. L'après-midi, lord Iveagh offrait dans les beaux jardins de sa maison de ville une garden-party à tous les délégués et aux gradués. Le soir, le Cercle dramatique des étudiants représenta une pièce de Goldsmith, classique en Angleterre, « The stoops to conquer ». On ne peut que louer l'art avec lequel les acteurs, des amateurs, s'acquittèrent de leurs rôles.

Le samedi, les délégués assistèrent à l'inauguration du médaillon de Cunningham, et applaudirent le discours où le professeur Little fit ressortir le haut mérite et les qualités de professeur de Cunningham. Puis une procession solennelle de gradués et de délégués alla au Royal College of physicians, précédée par la musique des étudiants, cornemuses et tambours. De nombreux titres honoraires furent attribués notamment celui de docteur en médecine au professeur Hartmann et celui de docteur ès-sciences au professeur Blanchard. Une garden party et un banquet offerts par les « senior fellows » et les « graduates » du Trinity College terminaient la série officielle des fêtes. Mais le lendemain, une excursion, admirablement organisée par le Dr Haughton, réunissait à Glendalough, dans la jolie vallée chantée par Moore, un grand nombre des délégués. Ce fut à ces fêtes si brillantes une aimable et charmante conclusion.

Mais ce qu'on ne saurait assez vanter, c'est l'hospitalité dont nos confrères Irlandais firent preuve durant toute la durée de ces fêtes, c'est l'aspect brillant de Dublin, égayé par les costumes académiques, c'est le caractère arstistique de ces maisons, où chaque plafond, chaque panneau d'escalier est une exquise œuvre d'art, de ces jardins aux gazons d'un vert dignes de la verte Erin, c'est surtout l'accueil si cordial, si amical que tous les délégués, et surtout les délégués Français trouvèrent auprès de leurs hôtes, et dont il leur restera un souvenir profondément reconnaissant.

M. Denucé.


Adopté dans les Hôpitaux de Paris.
Lactéol
du Dr BOUCARD
Comprimés de ferment lactique
Entérites
Lactéol
du Dr BOUCARD
Lactéol
du Dr BOUCARD
Comprimés de ferment lactique
Désodorise les selles
Échantillon. Écr. Dr BOUCARD, 112, Rue La Boetie PARIS


TRAITEMENT DE L'ANÉMIE ET DE TOUS ÉTATS CONSOMPTIFS
SUC INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE
ASSOCIÉ À LA CATALASE ET AUX OXYDASES OXYHÉMOGLOBINIQUES
Le Flacon entier 8 Francs
MUSCULOSINE BYLA
Le Demi Flacon 4 Fr. 50
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID
DOSE MOYENNE: 4 Cuillerées à bouche par jour pour adultes. 4 Cuillerées à dessert pour les enfants.
ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS
LES ETABLISSEMENTS BYLA GENTILLY — SEINE.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LES ÉTUDIANTS DE PARIS

PAR GAVARNI



— Quand je serai ministre, j'empêcherai les femmes d'empêcher les étudiants d'étudier.

— Et on te dira zut !

DIÉTÉTIQUE

LE RÉGIME DES DIABÉTIQUES

(D'après le Pr GILBERT)

Aliments permis sans réserves aux diabétiques :

VIANDES DE BOUCHERIE. — Toutes les parties musculaires de quelque animal que ce soit, rôties ou bouillies, préparées avec leur jus ou avec une sauce sans farine.

VIANDES DE TRIPERIE. — Langue, cœur, cervelle, ris de veau et d'agneau, pieds de porc, de veau, de mouton, tête de veau, foie excepté.

CONSERVES DE VIANDES ET CHARCUTERIE. — Conserves de viandes de toutes espèces, jambon, saucisson, saucisses, boudins, pâtés de toutes sortes (à condition qu'ils ne contiennent ni pain ni farine).

GIBIERS FRAIS ET VOLAILLES. — Poulet, oie, dindon, etc., lapin, lièvre.

ŒUFS crus ou mieux préparés en omelette, à la coque, durs ou au plat, œufs brouillés, œufs pochés, au jus, à la tomate, œufs au fromage.

POISSON FRAIS. — Poisson de mer, de rivière, soit frit, soit au gratin, sans chapelure, soit au bleu, accompagné d'une sauce sans farine.

CONSERVES DE POISSON. — Sardines, anchois, thon, harengs marinés, caviar, etc.

CRUSTACÉS ET COQUILLAGES. — Huîtres, moules, homards, langoustes, écrevisses, crevettes, nature ou avec une sauce sans farine.

LÉGUMES FRAIS. — Salades (chicorée, laitue, mâche, cresson, endives), haricots verts, asperges, céleris en branches, tomates, concombres, poireaux, épinards, oseille, choux-fleurs, choux de Bruxelles, choux blancs, choux frisés, choux-raves *verts*. (Ces légumes seront lavés à grande eau et égouttés soigneusement).

CHAMPIGNONS de couches, bolets, cèpes, morilles, truffes.

Sont également autorisés les légumes suivants riches en *inuline* : salsifis, cardons, artichauts, céleris, radis.

CONSERVES DE LÉGUMES. — Asperges, haricots verts, tomates, champignons, choucroutes, pikles.

POTAGES maigres ou préparés avec les substances indiquées ci-dessus (éviter soigneusement d'y mettre pâtes, farines, pain, pommes de terre).

SUBSTANCES GRASSES. — Sont toutes autorisées : beurre, graisse, lard, saindoux, crème fraîche, moelle de bœuf.

CONDIMENTS. — Sel, poivre, citron, vinaigre, oignons, ail, échalotes, persil, estragon, pimprenelle, laurier, ciboules, olives, épices.

SAUCES SANS FARINE. — Mayonnaise, remoulade, vinaigrette, beurre d'anchois, hollandaise, beurre noir, maître d'hôtel, sauce moutarde.

DESSERTS. — Fromages : fromages frais, blancs, petits suisses, coulommiers double-crème ; fromages fermentés ou *cuits* : gruyère, emmenthal ; ou non *cuits* : cantal, hollande, parmesan, port-salut, chester, brie, coulommiers, camembert, mont-d'or, roquefort, gorgonzola, pont-l'évêque, munster. Compote de rhubarbe sans sucre. Meringues.

BOISSONS. — Eau pure, eaux non minéralisées, vins rouges légers et vieux, tisanes, limonades sans sucre, thé, café sans sucre, liqueurs non sucrées (cognac, kirsch, rhum, whisky).

(*Arch. de Thérap.*).

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

FORMULES PURGATIVES

Pilules de Bontius (Codex 1866)

Aloès	0gr,05
Gomme-Gutte	0gr,05
Gomme ammoniaque	0gr,05
Vinaigre blanc (à évaporer)	0gr,30

pour 1 pilule.

Pilules impériales.

Résine de Jalap	2 grammes.
Résine de Scammonée	2 —
Aloès des Barbades	2 —
Coloquinte pulv	2 —
Gomme-Gutte pulv	2 —
Savon médicinal	1 gramme.
Eau	1 —

pour 100 pilules.

Pilules Morison.

Aloès	4 grammes
Coloquinte	3 —
Crème de tartre	2 —
Gomme-Gutte	3 —
Jalap	3 —

Faire une masse pilulaire qu'on divise en pilules de 0gr,15.

Pilules de Scammonée composée

Scammonée	ââ 0gr,05
Gomme-Gutte	
Extrait de Jusquiame	
Extrait de Coloquinte	
Savon médicinal	

pour 1 pilule.

Pilules laxatives (A. Robin).

Aloès du Cap	0gr,08
Jalap	0gr,02
Turbith végétal	
Extrait de jusquiame	0gr,01
— de belladone	
Savon médicinal	Q. S.

pour 1 pilule.

1 à 2 pilules le soir en se couchant.

Pilules de Fucus composé.

Extrait sec de Fucus vésiculosus	6 grammes.
Extrait sec de Bourdaine	5 —
Extrait sec de Cascara	2 —
Extrait d'Aloès	1 gramme.
Extrait de Rhubarbe	1 —
Carragaen pulvérisé	1 —
Alcool dilué	Q. S.

faire 100 pilules argentées. 1 à 2 pilules matin et soir.

(*Le Recueil méd.*).

Pilules purgatives du Codex.

Pilules ante-cibum.

Aloès pulvérisé	1 gramme.
Extrait de quinquina rouge	0gr,50
Cannelle pulvérisée	0gr,20
Miel blanc	Q. S.

pour 10 pilules.

Pilules écossaises.

Aloès pulvérisé	1 gramme.
Gomme-gutte pulvérisée	1 —
Essence d'Anis	0gr,10
Miel blanc	Q. S.

pour 10 pilules.

Pilules d'Aloès et de Savon.

Aloès pulvérisé	1 gramme.
Savon médicinal	1 —

pour 10 pilules.

Pilules de Podophylline belladonée.

Podophylline pulvérisée	0gr,30
Extrait de belladone	0gr,10
Savon médicinal	0gr30

pour 10 pilules.

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

PRESSE MÉDICALE. — **Action des rayons X sur les éosinophiles** (AUBERTIN et GIROUX, 13 juillet 1912.)

Les rayons X n'agissent pas sur le sang à la manière des infections qui provoquent une réaction exclusivement neutrophile. Ils agissent également sur les éosinophiles ; à doses moyennes, ils font émigrer ces cellules dans le sang ; à doses fortes, ils les détruisent comme chez les leucémiques traités.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **A propos des injections de sérum antitétanique** (HOUZEL et RANÇON, 16 et 18 juillet 1912).

Pour une plaie insignifiante de la région du genou un blessé reçoit, par précaution, une injection préventive de sérum antitétanique, contrôlé comme date et comme provenance. Devant la famille, l'on fait bouillir pendant dix minutes la seringue, l'embout et l'aiguille. Après nettoyage minutieux des mains, l'on puise directement le sérum dans le flacon et l'injection est pratiquée sous la peau de l'abdomen après désinfection à l'alcool et à l'iode.

« En moins de huit jours, le malade est emporté par une septicémie formidable avec localisations pulmonaire, cardiaque et rénale. Un phlegmon diffus, tel que peuvent seuls en provoquer des liquides hyperseptiques lancés dans le tissu cellulaire, marque le point de départ de l'infection sanguine ».

BULLETIN MÉDICAL. — **Pronostic de la tuberculose du nourrisson.** (Pr HUTINEL, 13 juillet 1912).

La tuberculose est d'autant plus grave chez l'enfant qu'il est à une époque de la vie plus rapprochée de la naissance. Il a été possible de suivre 39 enfants au-dessous de deux ans, chez lesquels l'intra-dermo-réaction avait été positive : 35 sont morts de leur tuberculose en moins de deux mois et demi, 3 autres ont succombé entre deux mois et demi et trois mois et demi. Le dernier n'a pu être suivi.

L'intra-dermo-réaction + aux débuts de la vie affirme l'existence d'une tuberculose indéniable. Sur 40 autopsies pratiquées chez des nourrissons qui avaient présenté une réaction +, 39 ont démontré la réalité de la tuberculose.

JOURNAL DES PRATICIENS. — **L'opération précoce au début de l'appendicite aiguë** (SAVARIAUD, 13 juillet 1912).

L'ablation de l'appendice au début de la crise est une bonne opération, mais qui demande à être faite d'une manière particulière. Elle est certainement plus délicate que l'opération à froid. Elle exige un chlororforme parfait et un opérateur exercé.

A la suite de cette opération, on est souvent obligé de drainer, mais le drainage est de courte durée et ne compromet pas en général la solidité de la paroi.

Le grand avantage de cette méthode de traitement, c'est de supprimer les complications et de réduire beaucoup la durée de la maladie dans les cas graves. Cette opération précoce est d'autant plus indiquée, que la crise est plus sévère.

CLINIQUE. — **L'asystolie hépatique dans les néphrites chroniques hydruriques** (CASTAIGNE, 12 juillet 1912).

« Quand un malade vous appelle pour une prétendue colique hépatique, ne vous hâtez pas d'entrer dans ses vues. Procédez à son examen attentif ; et parfois il vous arrivera de reconnaître que vous avez affaire à un vieux néphrétique en pleine crise de distension aiguë du foie, dénonciatrice d'une dilatation cardiaque. Le traitement de l'atonie myocardique triomphera des accidents, affirmant ainsi le diagnostic que vous aviez cru devoir poser ».

CLINIQUE. — **Quelques considérations sur la thérapeutique actuelle de la blennorragie** (PERRIN, 19 juillet 1912).

« La blennorragie simple est une maladie de la muqueuse urétrale, toute à la superficie, et facilement accessible au traitement local. C'est là un fait bien heureux, si nous pensons aux maigres ressources que nous offre la thérapeutique interne, à cette horreur de petite cuisine qu'est le copahu, cubèbe, santal, arrhéol, gonosan, salol, urotropine, cystopyrine, poudre des voyageurs, krawakawa, etc., tous médicaments qui n'ont jamais guéri un blennorragique.

Par contre, nous avons toujours vu survenir la pyélite chez les blennorragiques qui avaient été saturés de balsamiques ».

JOURNAL DE MÉDECINE DE PARIS. — **Arthrite chronique du genou rapidement guérie par le traitement spécifique** (LAIGNEL-LAVASTINE, 20 juillet 1912).

Les *arthrites syphilitiques tertiaires* sont très fréquentes et passent souvent inaperçues. Il faut d'autant moins négliger la syphilis dans toute arthrite subaiguë ou chronique qui ne fait pas sa preuve, que c'est en y pensant qu'on obtient les plus nombreux succès thérapeutiques.

ECHO MÉDICAL DU NORD. — **A propos des transformations évolutives de la paralysie générale. Les syndromes paralytiques de longue durée** (HANNARD, 14 juillet, 1912).

Depuis 1873, l'asile de Bégard a reçu 243 femmes atteintes de paralysie générale. Les renseignements fournis par l'enquête statistique se résument ainsi : 1° Dans le milieu sur lequel elle porte, la durée de la P. G. n'a subi au cours des 38 dernières années aucune augmentation constante et continue ; 2° La fréquence des formes démentielles, toujours prédominante, paraît s'être encore légèrement accrue aux dépens de celle des formes expansives ; 3° L'âge des paralytiques, lors de leur admission, n'a subi aucune modification régulière ; toutefois les entrées se produisant avant l'âge de trente ans sont moins fréquemment observées ; 4° La proportion des morts par ictus, en général plus faible que celle des morts par marasme, semble moindre encore aujourd'hui qu'il y a trente ans.

JOURNAL DE MÉDECINE DE BORDEAUX. — **Consultation de nourrissons de la clinique d'accouchements de la Faculté de Bordeaux. Résultats des cinq premières années** (Pr LEFOUR et BALARD, 14 juillet 1912).

« Nous nous efforçons toujours de faire élever l'enfant par sa mère, qui l'alimente, autant que possible, de son propre lait, et il serait à souhaiter que la création de crèches dans toutes les grandes industries ou auprès d'elles, dans tous les grands ateliers, permît de propager l'allaitement maternel. C'est dans ce sens, croyons-nous, que doit-être engagée à l'heure actuelle la campagne en faveur de l'allaitement maternel. »

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Maladies du pancréas, de la rate et du mésentère, par G. CHAVANNAZ, professeur, et J. GUYOT, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Bordeaux. 1 vol. in-8 de 406 pages, avec 126 figures. Broché : 10 fr. Cartonné : 11 fr. 50 (*Nouveau traité de chirurgie de Le Dentu et Delbet*).

Tabès et traumatisme, par le Dr A.-J. MAYAUD, 1 vol. in-8 de 126 p. Broché 3 fr.

El concepto moderno de la ulcera del duodeno, par le Dr SANCHEZ MOSQUERA. *Madrid*, 1 vol. in-18 de 80 pages, broché 1 fr. 50 (*Biblioteca de Espana medica*).

L'Endoscopia del sistema digerente, par Ernesto CAVAZZA, Gr. in-8, 100 pages avec figures et 8 pl. 3 fr. *Bologna, Zanichelli.*

Hygiène du visage. Formulaire cosmétique et esthétique, par le Dr PAUL GASTOU, 1 vol. in-16 jésus de 314 pages, avec figures, broché, 6 francs.

NOUVELLES

Les médecins et la charité. — Une grève longue, qui a provoqué la misère dans beaucoup de ménages charbonniers, s'est étendue à toute une partie de la province du Hainaut cette année.

Touché par l'étendue des besoins qu'occasionnait, dans la population ouvrière, l'absence prolongée de salaires, un groupe de personnes charitables se réunit pour recueillir des oboles destinées à soulager ces misères, et tout spécialement à fournir du lait aux enfants en bas-âge. Le but était grand et profondément humain, puisqu'il s'agissait de venir en aide immédiatement aux innocentes victimes de ce dur chômage : aussi l'argent fut-il libéralement accordé au Comité Montois.

Quand il s'agit de procéder à la distribution de ces sommes, ledit Comité eut une idée ingénieuse : il s'adressa aux médecins de toutes les communes atteintes par la grève, et il les pria de bien vouloir se charger eux-mêmes, dans leur cercle d'action, de la répartition de ces aumônes. Tous acceptèrent cette mission de charité et de paix ; et ils l'accomplirent simplement, cordialement et le plus judicieusement qu'ils purent, à la satisfaction de tous les intéressés.

Le médecin, apôtre de bonté et de générosité, connaît mieux que tout autre les nécessités des classes ouvrières au contact desquelles il passe sa vie ; il sait apprécier leurs besoins réels ; il juge plus sainement la manière de les soulager et possède l'indépendance de caractère professionnelle nécessaire pour se placer, dans cette œuvre, au-dessus des contingences sociales étrangères à la grande loi de charité et de solidarité.

La bienfaisance n'est que trop souvent faite, hélas ! d'une façon inintelligente, maladroite et partiale. Mieux que tout autre, le médecin peut la diriger et l'accomplir sagement.

Le Corps médical Borain a été sensible à la marque de confiance qui lui a été spontanément donnée, en cette circonstance ; et il est prêt à remplir ce rôle, chaque fois que l'on fera appel à sa confiance et à son expérience.

Dr Val. Van Hassel.

(*Annales méd. chir. du Hainaut.*)

Législation de l'art de guérir. — La Société belge de Physiothérapie, sur la proposition du Dr Gunzburg, va demander aux Chambres législatives le vote d'une loi interprétative de la loi de 1818 sur l'art de guérir et concernant les procédés de la médecine physique. Une première loi a été votée en Belgique en 1853 ; elle porte qu'il y a exercice illégal d'une branche de l'art de guérir lorsque, habituellement, une personne non qualifiée, en examinant ou visitant des malades remet ou prescrit un remède pour guérir certaines malades, indique la manière de l'employer, soit qu'elle agisse dans un but de spéculation ou de charité, soit qu'elle prenne ou non le titre de docteur. La physiothérapie n'est pas couverte par ces dispositions. Il suffirait d'ajouter que l'usage, la vente, l'indication du maniement d'appareils, ustensiles etc., destinés au traitement ou à l'examen des malades par des personnes non qualifiées constitue aussi un exercice illégal.

La kinésithérapie n'est pas encore entièrement défendue par de telles dispositions. Mais un projet de loi réglera l'exercice de la spécialité et est à l'examen de la législature. En attendant, on peut attendre de bons résultats de la proposition de la Société belge de physiothérapie à laquelle les sociétés de praticiens belges et les députés médecins ne manqueront pas de donner leur appui.

Service médical de la Préfecture de la Seine. — Le *Syndicat des Médecins de la Seine* avait cru devoir demander au Conseil municipal de poursuivre l'établissement du libre choix dans l'organisation du nouveau service médical.

Au nom de la Commission du personnel, M. Lemarchand, conseiller municipal, a fait connaître en séance publique du 11 juillet dernier, que la question de créer un service de soins pour tout le personnel ayant été ajournée par le Conseil, il y avait lieu, suivant avis de M. le Préfet, de remettre à plus tard l'examen du vœu exprimé par le syndicat des Médecins de la Seine.

De même M. Emile Massard, conseiller municipal, ayant demandé la création d'un *service médical dentaire* à la Préfecture de la Seine, M. le Préfet a fait connaître, après avis du médecin en chef, que le service médical de la Préfecture de la Seine est essentiellement un service de contrôle qui ne doit pas fonctionner comme service de soins, et par conséquent qu'au cas où l'on créerait un spécialiste pour les dents, il y aurait lieu de le faire pour les autres maladies ; que dans ces conditions il n'y avait pas lieu, du moins à l'heure actuelle, de créer des services médicaux spéciaux.

Société d'obstétrique et de gynécologie de Nancy. — Il s'est contitué à Nancy sous l'impulsion du Professeur A. Herrgott une Société de gynécologie et d'obstétrique, dans le but essentiellement scientifique de grouper et de rapprocher tous ceux parmi les médecins qu'intéressent ces deux branches jumelles de leur art. D'après la *Revue médicale de l'Est*, elle compte jusqu'à présent 19 membres dont 17 sont de Nancy et 2 de l'extérieur, leur recrutement se fait parmi les Docteurs en médecine s'intéressant à la gynécologie et à l'obstétrique sous condition d'être présentés à la Société par trois de ses membres titulaires. Elle acceptera très volontiers, après avis favorable du Bureau, les communications et les présentations qui pourraient lui être proposées par des médecins non affiliés.

Le bureau est constitué comme suit pour l'année 1912 : *Président :* M. le professeur F. Gross ; *Vice-Président :* M. le professeur A. Herrgott ; *Secrétaire général trésorier :* M. le Dr A. Fruhinsholz ; *Secrétaire des séances :* M. le Dr Job.

La voie ferrée de Riom à Châtel-Guyon. — Nous sommes informés que depuis le 10 juillet le tronçon de chemin de fer de Riom à Châtel-Guyon a été ouvert à l'exploitation. Neuf trains circulent chaque jour dans les deux sens.

Désormais les voyageurs pourront aller directement, sans transbordement, de Paris aux sources fameuses de la coquette station d'Auvergne.

École des infirmières de l'Assistance publique de Paris. — L'école de la Salpêtrière, qu'il ne faut pas confondre avec l'une des écoles municipales qui existent encore (aux hospices de la Salpêtrière et de Bicêtre, aux hôpitaux de Lariboisière et de la Pitié), a terminé brillamment, ainsi que les autres écoles d'infirmières, son année scolaire. A la suite des examens de fin d'études, 53 élèves ont obtenu le brevet. Le jury, composé de médecins, de chirurgiens et d'accoucheurs des hôpitaux, étrangers à l'École, s'est déclaré très satisfait de l'enseignement et de la pratique dont les élèves ont fait preuve. Le jury a félicité Mlle Clément, la surveillante générale, de ces résultats.

Depuis sa création, l'École a décerné 249 brevets, 41 brevetées occupent dans les hôpitaux des postes de commandement et deux sont à la tête d'un service de chirurgie (Dr Gosset, à Ivry) et d'un service d'isolement de maternité (Lariboisière).

Écoles municipales d'infirmières des hôpitaux de Paris. — Le 23 juillet a eu lieu à la Salpêtrière, la distribution solennelle des prix aux élèves des Écoles d'infirmières de la Ville de Paris (Écoles qui ont pour siège les hospices de la Salpêtrière et de Bicêtre, les hôpitaux de Lariboisière et de la Pitié).

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel et Grand Hôtel d'Aix. — *1er ordre.* Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel de l'Établissement Thermal et Hôtel Britannique. — Confort moderne. — Grand jardin. — Prix modéré.

Hôtel de l'Europe, Villa Victoria et Hôtel Bristol, près de l'Établissement Thermal et les Casinos, 80 appartements et salles de Bains. Unique " Jardin-Restaurant ", Garage, etc. E. LEDER, propriétaire.

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — *1er ordre.* La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiene Palace et Medical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout premier ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — VÉDRINE FRÈRES.

Dax

Grand Hôtel des Baignots. — Le plus important de la Station. — 300 chambres Touring-Club. — Ascenseurs. — Garage. — Splendide parc anglais.

Évian.

Royal Hôtel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

Martigny-les-Bains.

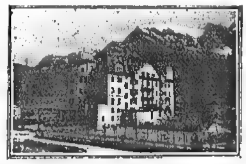
Hôtel International (1er ordre). 200 chambres. — Salles de bains. Menus de régime.

Grand Hôtel des Bains. — Très confortable, communique avec l'établissement hydrothérapique.

Pougues.

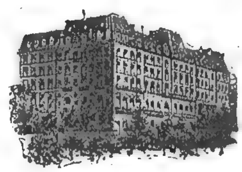
Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Ragaz-Pfœffers (Suisse).



Hôtel Bristol. — Au milieu d'un vaste jardin. — Maison neuve de 1er ordre, tranquille. — Vue splendide. — Service automobile pour conduire les baigneurs à l'établissement thermal.

Royat.



Grand Hôtel et Majestic Palace. — Installations spéciales pour régimes alimentaires. — Parc de 4 hectares. — Cure de terrain. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres.

Sils Maria (Engadine, Suisse).



Giger's Hôtel Waldhaus. — Au milieu des bois, sur une colline dominant la vallée et les lacs, loin du bruit et de la poussière. — Alimentation rationnelle comprenant beaucoup de fruits et de légumes frais. — Confort moderne.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. — Électricité. — Salles de bains. Garage avec boxes. — Téléphone.

Vichy.

Hôtel du Parc. (ALETTI, Directeur.)
Hôtel Majestic. (ALETTI Directeur.)

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Billets d'aller et retour de séjour

de Paris à Évian-les-Bains, Genève-Cornavin et Thonon-les-Bains

(sans réciprocité)

valables 60 jours, délivrés jusqu'au 15 Octobre

Arrêts facultatifs aux gares situées sur le parcours

de Paris aux gares ci-dessous (sans réciprocité)	Itinéraires	Prix aller et retour 1re classe	2e classe	3e classe
Évian-les-Bains	Dijon, Mâcon, Culoz, Annemasse	120 fr.	92 fr.	60 fr.
Genève-Cornavin	Dijon, Mâcon, Culoz	112 »	85 »	56 »
Thonon-les-Bains	Dijon, Mâcon, Culoz, Annemasse	119 »	90 »	59 »

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HÔPITAUX. — *Consultation écrite.* — Séance du 19 juillet : MM. Bazy, 18 ; Barbier, 15 ; Mocquot, 19 ; Muret, 15 ; Gasne. 12.

La note de M. Mathieu est revisée et portée à 16.

Séance du 22 juillet : MM. Capette, 20 ; Okinczyc, 18 ; Martin, 17 ; Bréchot, 16.

ADMISSIBILITÉ. — Sont déclarés admissibles, MM. Mocquot (66 p.), Heitz-Boyer (64 p.), Capette (62 p.), Gernez (61 p.), Mercadé et Okinczic (60 p.), Martin et Bazy (59 p.).

Faculté de médecine de Paris. — CONCOURS DES CLINICATS. — Le concours s'est terminé par les nominations suivantes :

Médical. — Chefs de clinique titulaires : MM. Sézary, Esmein, Jomier et Laroche ; chefs de clinique adjoints : MM. du Castel, Richet, Flandin et Descomps.

Chirurgical. — Chefs de clinique titulaires : MM. Kendirdjy et Mocquot ; chef de clinique adjoint : M. Bréchot.

Maladies mentales. — Chefs de clinique titulaires : MM. Kahen et Lévy-Valensi ; chef de clinique adjoint : M. Collin.

Maladies cutanées et syphilitiques. — Chef de clinique titulaire : M. Giroux ; chef de clinique adjoint : M. Brin.

Maladies nerveuses. — Chef de clinique titulaire : M. Jumentié ; chef de clinique adjoint : M. Pélissier.

Ophtalmologique. — Chef de clinique adjoint : M. Velter.

Médical infantile. — Chef de clinique titulaire : M. Harvier ; chefs de clinique adjoints : MM. Milhit et Schreiber.

Obstétrical. — Chefs de clinique titulaires : MM. Lévy et Lemeland ; chefs de clinique adjoints : MM. Eude, Metzger et Levant.

Chirurgical infantile. — Chefs de clinique adjoints : MM. Bailleul et Monsaingeon.

Thérapeutique. — Chef de clinique titulaire : M. Fiessinger ; chef de clinique adjoint : M. Lyon-Caen.

Faculté de médecine de Paris. — Le personnel du laboratoire d'anatomie est constitué ainsi qu'il suit à dater du 1er novembre 1912 :

Un chef de laboratoire;
Un préparateur ;
Un préparateur technique.

Faculté de médecine de Lyon. — Les concours du clinicat se sont terminés par la nomination des docteurs A. Chalier (clinique de M. le professeur Jaboulay), Alamartine (clinique de M. le professeur Poncet), A. Courjon (clinique des maladies mentales).

Le jury a demandé la nomination de M. le docteur Giraud comme chef de clinique adjoint (maladies mentales).

École de médecine de Rouen. — M. Bance, pharmacien de première classe, est institué, pour une période de neuf ans, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale.

École de Médecine de Caen. — Un concours s'ouvrira le 10 janvier 1913, devant l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie de l'Ecole de médecine de Caen.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Académie de médecine. — Ont été élus membres associés étrangers : Sir W. Ramsay de Londres, et le Dr Reverdin de Genève ; correspondants étrangers pour la section de médecine vétérinaire : MM. Lydtin de Baden-Baden et Bassé de Turin.

Asile d'aliénés de Ville-Évrard. — Par arrêté ministériel en date du 10 juillet 1912 :

M. le Dr Blanchier (Auguste), ancien sénateur, est nommé directeur administratif de l'asile public d'aliénés de Ville-Evrard.

Une nouvelle université allemande : l'Université de Francfort. — L'Université de Francfort-sur-le-Mein sera ouverte après les vacances de Pâques 1914. Elle comprendra quatre facultés : droit, médecine, sciences, sciences sociales et économiques.

Concours pour un emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène de l'Hérault. — Un concours pour la nomination d'un inspecteur départemental des services d'hygiène (traitement, 8 à 10.000 fr.) s'ouvrira à la préfecture de Montpellier.

Les candidats doivent s'inscrire avant le 15 septembre 1912.

Chaque candidat sera avisé quinze jours au moins avant la date du concours s'il est admis à y prendre part.

Société médico-chirurgicale de Bologne. — Prix Gajani 1913. — En vertu des dispositions testamentaires du Dr Vincenzo Gajani, il est ouvert un concours pour un prix de 500 lires sur le sujet suivant : « l'hypertension artérielle ». Les mémoires écrits en italien, en latin ou en français, devront être adressés sous le plus strict anonymat : avec une épigraphe répétée sur une enveloppe cachetée contenant le nom et l'adresse de l'auteur, au cours de l'année 1913, au secrétaire de la Société médico-chirurgicale de Bologne, à l'adresse suivante : *Segretaria della societa medica chirurgica, Piazza Galvani*, n° 1 (*archigimnasio, Bologna* (Italie). Le prix pourra être divisé et il pourra être décerné des mentions honorables.

Préfecture de la Seine. — Par arrêté préfectoral, le Dr Louis Guibert, ancien conseiller municipal de Paris, et nommé médecin-inspecteur en chef des écoles primaires (emploi créé).

Conseil d'hygiène publique du département de la Seine. — M. Paul Juillerat, chef du bureau administratif des services d'hygiène de la ville de Paris, est nommé membre du conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine.

Commission de la tuberculose. — Le conseil général de la Seine vient de désigner pour faire partie de la commission de la tuberculose, MM. Calmels, Marcel Habert, Delavenne, Sellier, Pierre Cherest, Marquez et Collardeau, conseillers généraux.

La lutte contre l'alcoolisme et contre la tuberculose. — Le conseil général de la Seine vient d'adopter la proposition suivante :

« Le conseil général,

« Invite l'administration préfectorale à faire toutes démarches utiles pour que le projet de loi sur l'octroi de banlieue prévoie la perception au profit du département d'une surtaxe de 40 francs par hectolitre d'alcool pur consommé en banlieue.

« Les ressources obtenues par cette surtaxe serviront à la construction et à l'entretien de sanatoria pour les tuberculeux de la banlieue. »

Légion d'honneur. — Sont promus dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier : M. le Dr Netter.

Au grade de chevalier : MM. le Dr Maréchal ; le Dr Brault ; le Dr P. L. Noir ; le Dr Richardière ; le Dr Bonzon ; le Dr Farez ; le Dr de Langenhagen ; le Dr Ombredanne ; le Dr Ern. Thomas ; le Dr Bourdier ; le Dr Patrigeon ; le Dr Charpenay ;

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

le Dr Baches; le Dr Darget; le Dr Broussin; le Dr Retterer; le Dr Héron; M. Becquerel, prof. au muséum d'histoire naturelle.

MM. Regnault, Houdard, Barbé, Cazeneuve, médecins de 1re classe de la marine.

Médaille des épidémies. — Par arrêté du ministre de l'intérieur, la médaille d'honneur des épidémies a été décernée aux personnes ci-après désignées, en récompense du dévouement dont elles ont fait preuve à l'occasion de maladies épidémiques observées dans les colonies.

INDO-CHINE

Or. — M. le docteur Lépine (Lucien), médecin-major de 1re classe des troupes coloniales, médecin chef de l'hôpital et agent principal de la santé à Tourane (Annam).

Argent. — M. le docteur Lafage (Julien), médecin principal de 1re classe des troupes coloniales, directeur local de la santé en Cochinchine.

M. le docteur Piron (Frédéric), médecin principal de 2e classe des troupes coloniales, directeur local de la santé en Annam.

M. le docteur Brau (Paul), médecin-major de 1re classe des troupes coloniales, médecin traitant à l'hôpital de Saïgon.

M. le docteur Bargy (Maurice), médecin-major de 2e classe des troupes coloniales hors cadres, chargé du service médical de la province de Quang-Nam (Annam).

M. le docteur Rigaud (Jean), médecin-major des troupes coloniales hors cadres, adjoint à l'inspection des services sanitaires et médicaux de l'Indo-Chine.

M. le docteur Botreau-Roussel (Jules), médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales, chargé des services médicaux de la province de Chaudoc (Cochinchine).

M. le docteur Chamontin (Joseph), médecin aide-major de 1re classe, chargé du service médical de la province de Binh-Thiran (Annam) :

Bronze. — M. le docteur Sallet (Albert), médecin-major de 2e classe des troupes coloniales en service à l'hôpital de Tourane, chargé de l'hôpital indigène de Tourane, pendant l'épidémie de peste de 1911.

M. le docteur Mazurié (Léon), médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales en service à l'hôpital de Tourane.

M. le docteur Trividic (Charles), médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales, agent sanitaire et médecin du territoire de Kouang-Tchéou-Wan.

M. le docteur Olivry (Joseph), médecin des provinces de Cholon et de Gia-Dinh (Cochinchine).

M. le docteur Richomme (Joseph), médecin de l'assistance médicale en Annam.

AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

Argent. — M. le docteur Lowitz, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales, chef du service de santé du Moyen-Congo.

M. le docteur Brilliat, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales, médecin résident chargé du service des indigènes.

Congrès international de Chimie appliquée. — Ce congrès se tiendra à Washington, du 4 au 13 septembre prochain, la section française de chimie minérale aura pour président honoraire M. H. Le Chatelier, et pour président effectif M. Chabrié, qui représentera au Congrès l'Institut de chimie de la Faculté des sciences de Paris.

École du service de santé militaire et école d'application du service de santé militaire. — Des concours seront ouverts à l'École d'application du service de santé militaire :

Le 1er octobre 1912, pour l'emploi de répétiteur de pathologie externe et petite chirurgie à l'Ecole du service de santé militaire;

Le 4 novembre 1912, pour l'emploi de professeur agrégé de la chaire d'anatomie chirurgicale (opérations et appareils) à l'Ecole d'application du service de santé militaire.

Les épreuves seront subies d'après les programmes et dans les conditions déterminées par la note ministérielle du 6 juin 1911 insérée au bulletin officiel, état-major, vol. no 32, page 282.

Les demandes formulées par les médecins majors en vue d'obtenir l'autorisation de prendre part à ces concours seront revêtues de l'avis motivé des chefs de chaque candidat et adressées au ministre de la guerre (direction du service de santé, 1er bureau), avant le 1er septembre pour le concours du 1er octobre, et avant le 1er octobre pour le concours du 4 novembre.

Dans le cas où l'emploi de professeur agrégé à l'Ecole d'application du service de santé serait attribué, après le concours s'ouvrant le 4 novembre 1912, à un médecin major répétiteur de l'Ecole du service de santé, ce dernier serait remplacé dans sa fonction par le médecin major présenté, avec le no 2, sur la liste établie par le jury du concours de répétitorat.

École d'application du service de santé des troupes coloniales. — Le concours annuel, prévu par l'instruction du 15 juin 1909 (*B. O.*, P. R., p. 1077), pour la nomination aux emplois de professeurs adjoints à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales, aura lieu, à cette école, le 23 octobre 1912, dans les conditions prévues par ladite instruction.

En exécution de l'article 11 du décret du 7 mai 1908, les médecins et pharmaciens-majors de 2e classe sont seuls admis à concourir.

Les demandes formulées par les candidats, en vue d'obtenir l'autorisation de prendre part à ce concours, seront revêtues de l'avis motivé de leurs chefs hiérarchiques et adressées au ministre de la guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau) ; elles devront indiquer le, ou les emplois, pour lesquels ils désirent concourir et parvenir *avant le 1er octobre* 1912.

Les candidats devront être présents en France et n'avoir pas reçu de destination coloniale au 10 octobre 1912. Il ne sera accordé aucun sursis de départ pour les colonies, aucune dispense de service colonial, ni aucune autorisation de rentrer en France, en vue de subir les épreuves de ce concours. En raison des vacances à prévoir au 1er janvier 1913, il sera procédé, à la suite du concours dont il s'agit, à la nomination d'un professeur adjoint pour chacune des chaires de : *Clinique externe. Bactériologie. Anatomie chirurgicale.*

Mariage. — M. Eugène Lerat, professeur à l'École de médecine de Tours, avec Mlle Eugénie Sauvage.

Nécrologie. — M. Jean Vouillemin, petit-fils du Dr Vouillemin. — Dr Bresselle à Amiens. — Dr Loubaud, de Le Blanc (Indre). — Dr Gires, de Rochefort-sur-Mer. — Mme veuve Robert Hobbs, mère du Dr J. Hobbs, professeur agrégé, médecin des hôpitaux de Bordeaux. — Mme Godon, femme du Dr Ch. Godon, directeur de l'École dentaire de Paris, maire adjoint du 8e arrondissement, belle-mère des Drs J. Lemeland et R. Lemière. Nous exprimons à M. le Dr Godon, et à la famille éprouvée, nos bien vives condoléances et nos sentiments de grande sympathie. — Dr G. Pfeiffer. Dr Verhœf, de Bruges. — Dr Maréchal, député à Houffalize. — Dr Pepin, à Chimay. — Dr Berlamont, à Clerckez.

COURS

Hôpital Necker. — Clinique des maladies des voies urinaires. — Professeur **F. Legueu**. Règlement du Monitorat pour l'année scolaire 1912-1913. Les médecins et étudiants français et étrangers sont autorisés à suivre les travaux de la clinique des voies urinaires ; ils peuvent y obtenir le titre de « Moniteur de la clinique des voies urinaires de l'hôpital Necker » aux conditions suivantes :

1° Présence assidue pendant une année scolaire, soit un minimum de dix mois accomplis ainsi répartis :

a. Assistance au cours préparatoire des voies urinaires, qui aura lieu deux fois par an au début de chaque semestre et durera deux mois.

b. Assistance à la consultation de la Terrasse pendant quatre mois tous les jours de la semaine, en prenant part aux traitements sous la surveillance du chef de consultation.

c. Assistance aux leçons cliniques professées pendant l'année.

d. Assistance pendant quatre mois au moins aux visites de malades dans les salles avec obligation de prendre part aux travaux (observations, soins, etc.), sous la direction des chefs de clinique et des internes.

2° Examen de fin d'études qui aura lieu une ou deux fois par an (avril et novembre) et comportera : la clinique urinaire et des examens spéciaux d'anatomie pathologique, des éléments de la thérapeutique urinaire, de technique opératoire.

Les inscriptions au monitorat auront lieu au début de chaque semestre en novembre et en avril immédiatement après l'examen de la série précédente.

La présence des élèves moniteurs sera constatée par des appels ; des absences fréquentes et non motivées entraîneront la radiation. Les élèves ayant satisfait à l'examen du monitorat recevront seuls le diplôme de moniteur, les autres n'auront droit qu'à un certificat de présence ou devront se représenter à la session suivante.

Les moniteurs, pourvus de leurs diplômes, pourront continuer à travailler librement à la clinique ou à la Terrasse à leur gré. Toutes facilités leur seront fournies s'ils désirent entreprendre des travaux personnels sous la direction du professeur. Mais il ne sont tenus par aucun engagement à demeurer à la clinique.

Les cours complémentaires de cystoscopie, d'anatomie pathologique, de chimie, de technique opératoire seront facultatifs, mais les élèves seront à l'examen interrogés théoriquement et pratiquement sur ces matières.

Un règlement ultérieur fixera les conditions et le programme de ces cours.

Cours de vacances de M. Calot. (6e année) — Ce cours aura lieu du 5 au 11 août à l'Institut orthopédique de Berck. — Pour l'inscription, s'adresser au Dr Fouchet, à Berck-Plage.

Institut Pasteur. — *Laboratoire de chimie biologique.* — Le 11 novembre s'ouvrira au laboratoire de chimie un cours par M. le professeur Gabriel Bertrand. Les manipulations ont lieu tous les jours. Le programme comprend l'analyse qualitative et quantitative des produits élaborés par les êtres vivants, l'étude des diastases et des fermentations.

Le cours a une durée de trois mois. Le droit à verser est de 250 fr.

S'inscrire avant le 6 novembre.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

29 Juillet, à l'École d'application du service de santé militaire de Paris. — Ouverture du concours pour l'admission de 5 élèves en pharmacie du service de santé militaire.

29 Juillet, à l'hôpital militaire de Marseille — Ouverture de l'examen pour le grade de médecin auxiliaire de l'armée.

1er août. — A Nîmes ouverture du congrès de l'association française pour l'avancement des sciences (du 1er au 7 août).

3 août. — Départ du voyage d'études de l'A. P. M. (Croatie, Balkans, Turquie, Grèce, Italie), du 3 au 31 Août).

3 au 5 août. — A Heidelberg, 39e Congrès de la Société allemande d'Ophtalmologie.

4 au 7 août, à Cologne. — Congrès de l'union internationale des gardes-malades.

5 août, à l'Institut orthopédique de Berck. — Ouverture du cours de vacances de M. Calot : Orthopédie, traitement des tuberculoses externes.

6 août, à Dusseldorf. — Ouverture du IIIe Congrès international médical des accidents du travail (du 6 au 10 août).

6 août, à Besançon. — Concentration de la 9me mission annuelle d'études de l'Association internationale de perfectionnement scientifique.

8 août. — Départ du voyage d'Etudes en Allemagne organisé par le *Journal d'Allemagne* (du 8 au 15 août).

12 août. — Congrès international d'otologie à Boston.

12-17 août. — A Boston, IXe congrès international d'Otologie.

DOPTER. — Les maladies infectieuses et l'hygiène en 1912 (*revue annuelle*) 221
AYNAUD. — La sérothérapie anticharbonneuse 228
LAFFORGUE. — La méningite à pneumocoques 234
RAYMOND. — La pancréatite ourlienne 240
DEBRÉ et PARAF. — La réaction de l'antigène, son application au diagnostic de la tuberculose rénale 244
GRALL et HORNUS. — La dysenterie bacillaire à Casablanca, et son traitement par le sérum antidysentérique 246
DOPTER et ROUQUETTE. — Épuration des eaux d'alimentation publique par les composés oxychlorés 249
ACTUALITÉS MÉDICALES. — Épidémie de fièvre typhoïde propagée par le lait, infecté par un porteur de bacilles typhiques. 253
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Société médicale des hôpitaux — Académie de médecine. — Académie des sciences. — Société de chirurgie 254
Libres propos : Paris reste toujours sale, par le Dr Albert MOUCHET III
Médecine et Poésie : L'hôpital militaire, par MARC ANFOSSI III
Chronique scientifique : Comment on prépare les sérums thérapeutiques, par le Dr DOPTER .... V à XIII
Art et hygiène : La Bièvre .... XV et XVII
Anecdotes, maximes et pensées sur les médecins, rapportées par Chamfort XVII
Hygiène appliquée : Le collodionnage des bougies filtrantes XIX
— Épuration biologique des eaux d'égout. Lits percolateurs, par SEVARUS ... XXI et XXIII
La médecine rétrospective : Amulette opothérapique de Paracelse, par le Dr GILBERT (de Moulins). XXIII et XXV
Variétés : Le musée du Dr Guelliot à Reims XXV
Curiosités poétiques : L'incinération des ordures ménagères. La ronde du boueux, par le Dr IMBEAUX. — Le Cidre, par CASTEL XXVI
Silhouettes médicales : Le Pr Laveran, par BILS XXXI
La médecine humoristique : Le pharmacien de l'avenir XXXIII
— Le spectre du choléra XXXV
Diététique : Alimentation dans les maladies infectieuses, d'après le Dr Marcel Labbé XXXVII
Technique pratique : Désinfection des vêtements, de la literie, du linge, d'après le Dr ARNOULD XXXIX
Revue hebdomadaire de la Presse française XLI
Revue de quinzaine, de la Presse étrangère XLIII
Les Hôpitaux de Paris .... XLV et XLVII
Chronique des Livres : XLVII
Nouvelles XLIX
La vie médicale .... LI et LIII
Cours — Memento de la quinzaine LV
Instruments nouveaux LVI

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier .... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février .... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars ...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril ...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai .... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin .... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet ..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août ...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre .... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

LIBRES PROPOS

PARIS RESTE TOUJOURS SALE !...

Une pétition signée de noms illustres, ceux d'Armand Gautier, de Lippmann, de Raphaël Blanchard, de Seignobos « prie le conseil municipal de provoquer l'interdiction absolue de souiller les allées des parcs et des squares, et d'étudier les sanctions propres à rendre cette interdiction efficace ».

C'est fort bien ; mais je doute que nos savants pétitionnaires obtiennent jamais satisfaction dans cette bonne ville de Paris. Car, si le conseil municipal décrète l'interdiction de souiller les allées des squares, qui donc fera respecter ce règlement nouveau ? Les gardiens des dits squares ? Ils ont bien d'autres chats à fouetter, les gardiens actuels ; leur autorité est si mince et leur nombre si insuffisant ! Il faudra créer de nouveaux postes et leur donner surtout des armes qu'ils n'ont pas pour se faire respecter. Les agents de la police? ils sont bafoués à chaque instant par les charretiers, cochers, conducteurs de taxi-autos qui violent sous leur nez les prescriptions les plus élémentaires de la circulation des rues. C'est, du reste, une des raisons du grand nombre d'accidents que l'on compte à Paris.

Que la ville accroisse ses espaces libres, qu'elle convertisse en terrains de jeux les terrains des fortifications lorsqu'elles seront abattues (mais quand ?), c'est parfait ; mais qu'elle n'escompte pas l'efficacité de son interdiction de souiller les allées des squares ! Il lui faudrait changer la mentalité du public parisien.

Avez-vous jamais vu un conducteur d'omnibus tenter — même timidement — de faire une observation à un voyageur qui a craché dans cet omnibus ? Il ne manquerait plus que cela ! Quelle violation de la liberté individuelle ! Ce conducteur se tiendra d'autant mieux coi que lui-même ne se gêne pas le plus souvent pour cracher dans la voiture, violant ainsi le règlement qu'il est chargé de faire appliquer.

Quand on habite une ville où les prospectus et les papiers continuent à souiller aussi ignominieusement la rue, où les chiffonniers, maîtres du trottoir, peuvent tous les matins brasser devant les maisons toutes les pourritures que le vent dissémine en tous sens, où les tombereaux d'ordures ménagères déversent leur trop plein sur la chaussée pendant des heures avant de gagner la banlieue, quand on habite une pareille ville qui est restée en 1912 la plus sale des grandes villes de l'Europe, on ne doit s'étonner de rien et pendant longtemps encore, on doit se résigner à ne voir l'hygiène qu'en façade.

Ce ne sont pas les règlements qui manquent en France, il y en a trop, mais ils ne sont jamais appliqués. Les hommes politiques sont toujours là au bon moment pour faire fléchir la sévérité des lois en faveur des électeurs des « mares stagnantes ».

Albert MOUCHET.

MÉDECINE ET POÉSIE

L'HOPITAL MILITAIRE

Lettre d'un petit soldat (*Fragments*)

« Ma sœur, je t'écris ces deux mots
De notre Hôpital Militaire.
Ici l'on guérit bien des maux,
Dis cette chose à notre mère.

Le sang, parfois brûlé sous le ciel tropical,
Se refait au contact d'un soleil sans égal,
Doux comme un sourire d'amie,
Beaucoup rencontrent l'accalmie
— En attendant la guérison, —
Dans l'hospitalière Maison.

Elle fut, — sache-le, — le berceau d'Amélie.
Plus tard vinrent les hivernants
Valides ou souffrants
Fréquenter la combe jolie.

. . . .
. . . .

L'Hôpital est serti de pelouses encloses,
Où fleurissent, tout l'an, les jasmins et les roses ;
Mais la fleur qu'on y trouve, O la fleur de beauté !
La fleur que du soldat au chef chacun y cueille,
C'est, — avec l'encouragement qui nous accueille —
La fleur de Solidarité !

Aussi, ne sois point alarmée,
Je sens qu'ici je guérirai
Et j'ajoute : Vive l'armée !
Que toujours, vois-tu, j'aimerai. »

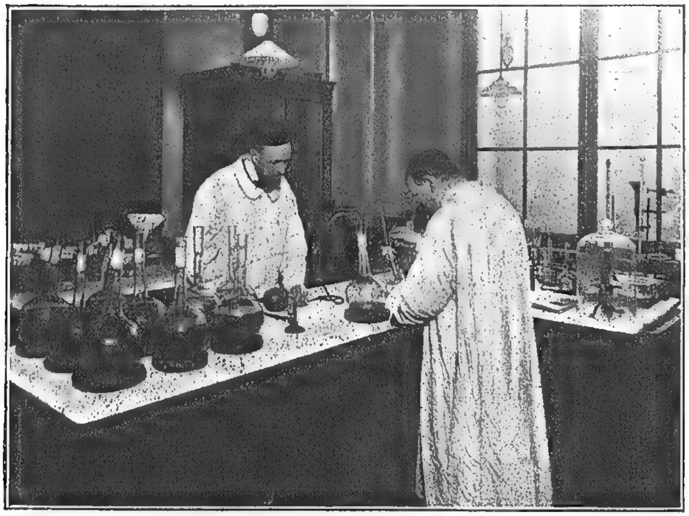
Marc ANFOSSI.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

COMMENT ON PRÉPARE LES SÉRUMS THÉRAPEUTIQUES

Par M. le Dr DOPTER

Un certain nombre de confrères nous ont demandé de leur exposer la technique de la préparation des sérums spécifiques, couramment utilisés en thérapeutique.



Ensemencemen du Tétanos (FIG. 1) (1).



Ensemencement de la Diphtérie (1er temps) on puise la culture des microbes diphtériques (FIG. 2).

Nous accédons volontiers à leur désir et nous avons pensé que cet article ne pouvait trouver meilleure place que dans ce numéro, consacré aux Maladies infectieuses.

La technique de la préparation d'un sérum comporte tout d'abord l'obtention des cultures et des toxines que l'on doit injecter, puis leur inoculation au cheval, enfin les opérations diverses destinées à titrer, puis à conserver le sérum, à le mettre en flacons pour le livrer à la consommation.

1° Préparation des liquides d'inoculation. — La préparation des liquides d'inoculation s'effectue à l'Institut Pasteur dans les divers laboratoires dépendant du service de la sérothérapie. L'un de ces laboratoires est affecté à la préparation de la toxine diphtérique et de la toxine tétanique qui servent à la vaccination des chevaux, destinés à fournir le sérum antidiphtérique et antitétanique.

La toxine diphtérique s'obtient de la façon suivante: dans de grands ballons plats dits « matras de Fernbach », contenant en couche large et mince du bouillon de veau, additionné de bouillon de panse de porc, on ensemence un bacille diphtérique virulent. On place ces ballons à l'étuve à 37°. Après vingt-quatre heures, il se forme un voile épais, qui tombe au fond du vase vers le troisième jour ; il est remplacé par un autre qui tombe à son tour au sixième jour ; cette culture est alcaline : l'expérience montre qu'elle atteint son maximum de toxicité vers le huitième jour. A cette époque donc, on la filtre sur bougie Chamberland. Avant d'utiliser pour la vaccination des chevaux cette toxine ainsi obtenue, il faut la doser en l'inoculant sous la peau du cobaye, en envisageant d'après Ehrlich l'unité toxique comme la dose capable de tuer en quatre jours un cobaye de 300 grammes.

La toxine tétanique se prépare comme suit : le bacille tétanique conservé au laboratoire est ensemencé dans des ballons à long col, étranglé, contenant du bouillon de bœuf peptonisé ordinaire. On dispose le ballon pour que la culture se fasse à l'abri de l'air, en anaérobiose. Après trois semaines environ de séjour à l'étuve à 37°, on filtre sur bougie Chamberland la culture qui a abondamment poussé. Le filtrat est très toxique puisqu'il



Grande écurie circulaire de Garches (FIG. 3).

(1) Tous les clichés de cette chronique proviennent des projections Beudin.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

peut tuer l'animal à la dose de 1 millième de centimètre cube.

Les figures 1 et 2 représentent l'intérieur d'un de ces laboratoires où cette technique est effectuée en grand. Plusieurs centaines de litres de ces produits éminemment toxiques sont préparées chaque année.



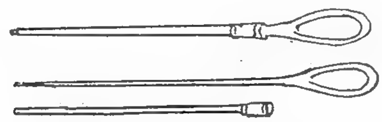
Une rangée de la nouvelle écurie de Garches (Fig. 4).

Dans d'autres laboratoires, on prépare des cultures de streptocoque, de bacille pesteux, de méningocoque, de bacille dysentérique, pour l'obtention des sérums correspondants.

Ces cultures s'obtiennent toutes en général par un procédé sensiblement identique. Ces microbes sont ensemencés sur de larges surfaces de gélose contenue dans des boîtes de Roux. Après un séjour de vingt-quatre à quarante-huit heures à l'étuve à 37°, on les additionne d'eau physiologique dans laquelle elles sont râclées et émulsionnées. Ce sont ces émulsions microbiennes qui sont employées pour la vaccination des chevaux, à des doses variables, évidemment, suivant le germe envisagé.

2° **Inoculation des chevaux.** — L'inoculation des chevaux se fait non pas à l'Institut Pasteur, mais à Garches, dans le domaine de Villeneuve-l'Étang où l'on a construit plusieurs écuries destinées à abriter plus de 200 chevaux, producteurs de sérum. Les figures 3 et 4 représentent deux de ces vastes écuries.

La vaccination s'effectue dans un local spécial, aménagé pour cette opération, et où les chevaux sont amenés isolément. Dans plusieurs récipients se trouvent les trocarts stérilisés, les pinces, les antiseptiques qui doivent être utilisés dans ce but. Pour cette vaccination, plusieurs

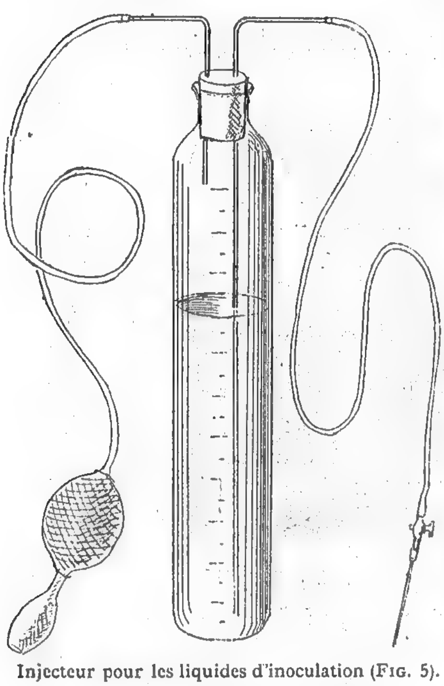


Trocart du Prof. Nocard (Fig. 6.)

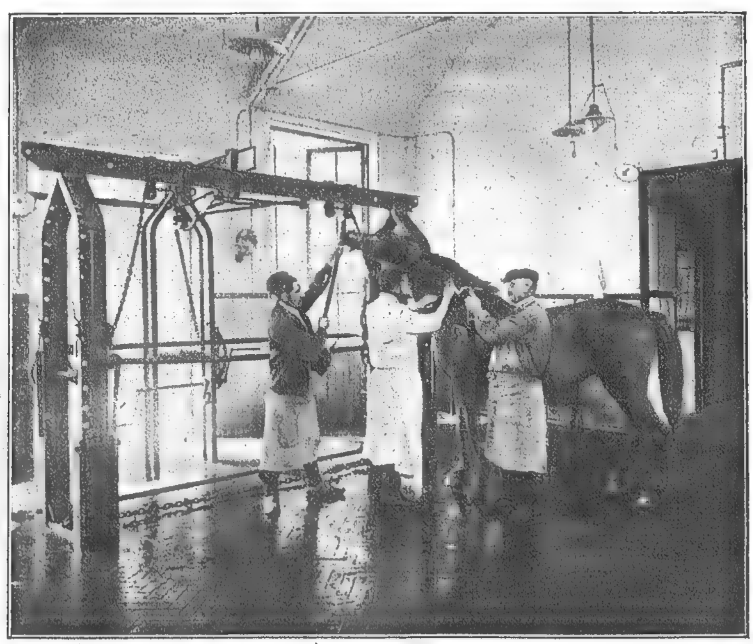
aides sont nécessaires : pour immobiliser le cheval à l'aide du tord-nez (fig. 7, 8, 9 et 10), tenir les bassins remplis de tampons antiseptiques, faire saillir la veine jugulaire en cas d'injection intraveineuse, antiseptiser la région inoculée, etc.

Suivant le sérum qu'on veut obtenir, on fait soit des injections sous-cutanées, au niveau de l'encolure, soit des injections intra-veineuses, parfois aussi des injections intrapéritonéales.

Pour l'injection sous-cutanée, on introduit dans le tissu cellulaire une forte aiguille ou un trocart à l'extrémité desquels on adapte un injecteur, constitué par un flacon gradué (fig. 5) bouché par un bouchon de caoutchouc où passent deux tubulures ; l'une plongeant dans le liquide à injecter se continue par un tube de caoutchouc muni d'un robinet qui s'adapte à l'extrémité du trocart ; l'autre, s'arrêtant au-dessus du liquide, est reliée à une soufflerie destinée à assurer l'écoulement du produit vaccinant. Grâce à la graduation marquée sur le verre du récipient, on peut en injecter la quantité jugée nécessaire.

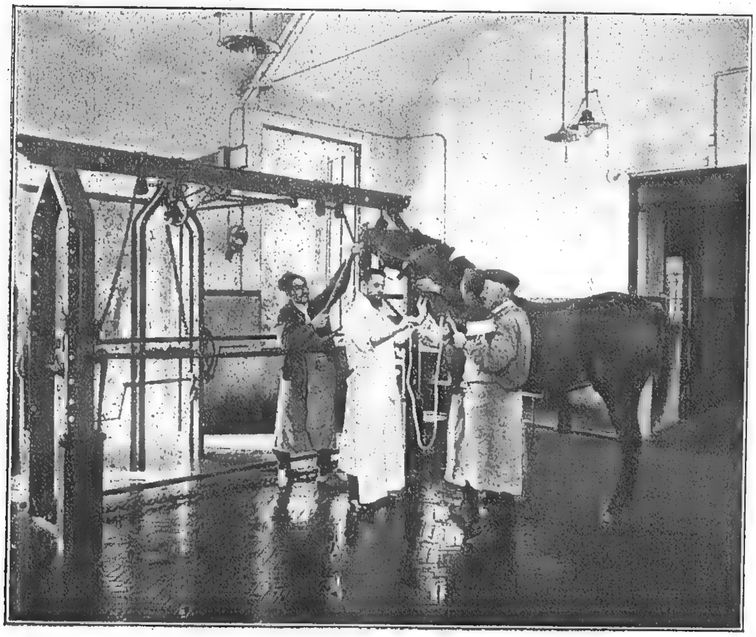


Injecteur pour les liquides d'inoculation (Fig. 5).



Injection de toxine à un cheval (Fig. 7).

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*



Saignée d'un cheval. — 1er temps. Ponction de la veine jugulaire (Fig. 8)

La figure 7 montre une *inoculation intraveineuse*.

L'opération terminée, on lave antiseptiquement la plaie d'inoculation, on y adapte une pince pour éviter l'issue des produits microbiens injectés : on pulvérise de l'éther iodoformé et on ramène le cheval à son box.

Chaque cheval est ainsi vacciné tous les huit jours et reçoit des doses progressivement croissantes de toxine ou de cultures.

Après quelque temps, on éprouve les propriétés du sérum, et si les résultats du titrage permettent de l'utiliser en thérapeutique, on saigne les chevaux.

3° **Saignée des chevaux.** — La saignée des chevaux est effectuée dans une salle spéciale. On commence par ponctionner la veine jugulaire (fig. 8) à l'aide du trocart de Nocard; à l'extrémité extérieure de ce dernier, on adapte un embout relié à un long tube de caoutchouc (fig. 5) se terminant par un tube de verre qui conduit le sang dans un bocal cylindrique stérile (fig. 10). Pendant que le sang s'écoule, on donne au cheval à manger de l'avoine, la mastication exigeant des mouvements musculaires qui favorisent la circulation sanguine dans la veine.

On peut recueillir ainsi chez le cheval 6 litres de sang à chaque saignée. En général, cette première saignée est suivie d'une seconde, pratiquée trois à quatre jours après, donnant une égale quantité de sang.

La saignée s'effectue, en général, douze à quinze jours après la dernière vaccination.

Une fois saignés, les chevaux subissent à nouveau une série de vaccinations pour entretenir les propriétés du sérum qu'ils fournissent.

4° **Opérations ultérieures effectuées sur le sérum jusqu'à sa mise en consommation.** — Le sang est recueilli. On porte immédiatement dans une cave fraîche (fig. 11) les bocaux qui le contiennent. Là il se coagule ; le sérum se sépare du caillot.

On le laisse ainsi pendant six jours à la cave, puis on procède au *siphonnage* (fig. 12) du sérum pour l'introduire dans des bocaux qui séjourneront à la glacière. Mais auparavant, on lui fait subir un chauffage à 55° au bain-marie pendant quarante-cinq minutes. La figure 13 montre l'installation des bains-marie destinés à cet usage. Le sérum est alors porté à la glacière (fig. 14) où il reste en réserve jusqu'au moment des demandes.

On siphonne alors dans de longs bocaux dits allonges qui vont servir à la distribution du sérum dans les flacons. A ces bocaux est adapté un système de jaugeur permettant de verser automatiquement dans les flacons stérilisés 10, 20, 50 centimètres cubes suivant les dimensions de ces derniers. On voit sur la figure 15 comment s'effectue cette répartition.

Les flacons une fois remplis, on les bouche à l'aide de bouchons de caoutchouc préalablement stérilisés à l'autoclave, puis on les capuchonne (fig 16).

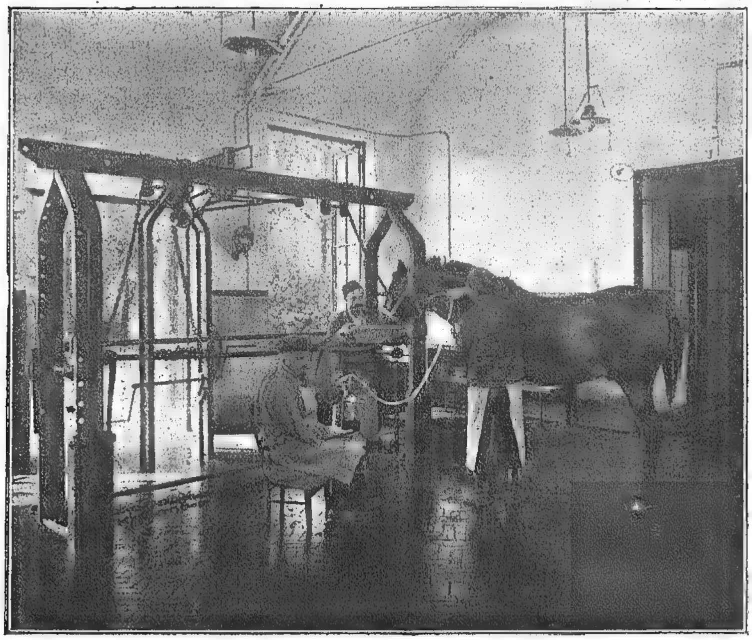
Il faut maintenant assurer la stérilisation du sérum ; dans les pays étrangers, on l'additionne, dans ce but, de 1/10e d'eau phéniquée à 5 p. 100 ; mais les antiseptiques ont l'inconvénient de faire perdre rapidement au sérum ses propriétés thérapeutiques. A l'Institut Pasteur de Garches, la stérilisation s'obtient par chauffage discontinu.

Les flacons sont placés dans un vaste panier métallique,



Saignée. — 2e temps. L'opérateur fait enlever le mandrin du trocart pour y adapter le tube de caoutchouc (Fig. 9).

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*



Saignée. — 3e temps. Le sang s'écoule par un tube de caoutchouc dans un bocal stérilisé (FIG. 10).

et le tout est plongé dans un bain-marie à 55° pendant quarante-cinq minutes ; l'opération est répétée encore deux fois à deux jours d'intervalle.

Ainsi traités, les sérums de l'Institut Pasteur sont sûrement stérilisés (les nombreuses recherches effectuées en ce sens n'ont jamais pu révéler la présence de la moindre souillure) ; le pouvoir thérapeutique n'en est nullement diminué et se conserve pendant au moins un an ; enfin, ces sérums chauffés possèdent l'avantage appréciable de donner beaucoup moins d'accidents sériques que les sérums additionnés d'antiseptiques.

Dans les pays chauds, les sérums liquides se conservent mal et perdent leur activité au bout de quelques mois. Pour éviter cet inconvénient, on les soumet à la dessiccation. C'est ce que représente la figure 17.

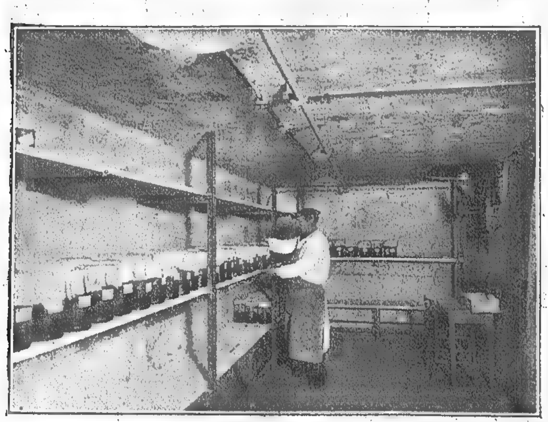
Quand les flacons et leur contenu ont été ainsi chauffés, on enlève les capuchons de caouchouc ; on trempe le goulot de chacun d'eux dans une solution de paraffine, de cire et d'ozokerit ; enfin, on les recouvre d'une capsule d'étain protectrice.

Dispositions pour la vente. — Les flacons ainsi préparés sont expédiés au fur et à mesure du besoin, à l'Institut Pasteur de Paris, au service sérothérapique. Là, on appose sur chacun d'eux une étiquette indiquant sa nature, et un timbre indiquant la date de sa fabrication. Il est prêt alors à être livré à la vente et à la consommation.

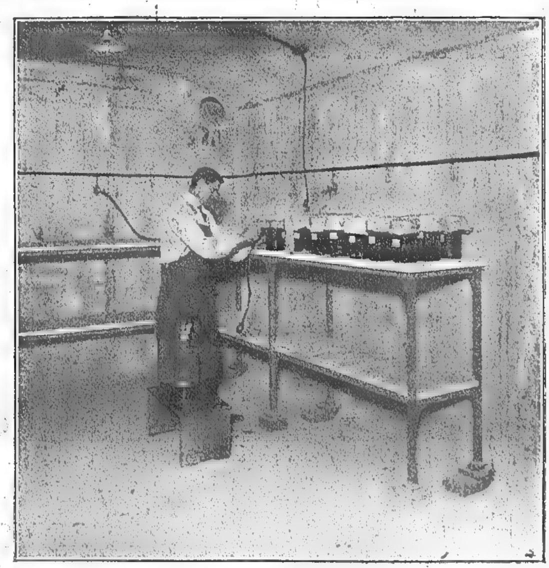
Pour pouvoir être utilisés en thérapeutique, les sérums, qui sont en réalité des médicaments, sont soumis à la loi qui régit la vente de ces produits. Leur emploi doit être approuvé par l'Académie de médecine. A cet effet, cette dernière nomme une commission spéciale, dite commission des sérums, qui exerce un contrôle sur leur préparation et est chargée de vérifier leur valeur thérapeutique. Enfin la loi exige que la vente des sérums ne soit pas faite aux particuliers, mais seulement aux pharmaciens qui en disposent pour la clientèle urbaine.

Telle est l'organisation de ce service important qu'est le service de sérothérapie de l'Institut Pasteur de Paris. L'extension qu'il a subie depuis le temps où la sérothérapie antidiphtérique a pris naissance, et où la « cavalerie » de l'établissement se réduisait à quelques chevaux est considérable. Depuis lors, on sait combien dans le monde entier, cette sérothérapie a pris d'ampleur ; après le sérum antidiphtérique, d'autres ont vu progressivement le jour, n'ayant rien à envier au premier né au point de vue du succès. Il a fallu faire face à des demandes sans nombre, et pour cela donner de l'extension à l'installation ancienne, construire de nouvelles écuries pour abriter un grand nombre de chevaux, accroître le personnel, etc., etc.

Ajoutons encore, qu'à Garches, on assure l'élevage d'un grand nombre d'animaux de toute sorte, pour permettre aux expérimentateurs de la maison-mère d'effectuer



Disposition des bocaux contenant le sang des divers chevaux, dans une cave fraîche (FIG. 11).

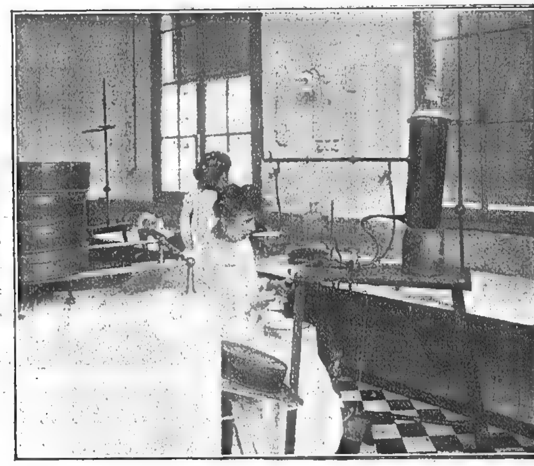


Siphonnage du sérum après coagulation du sang (FIG. 12).

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*



Chauffage du sérum à 55° au bain-marie (FIG. 13).

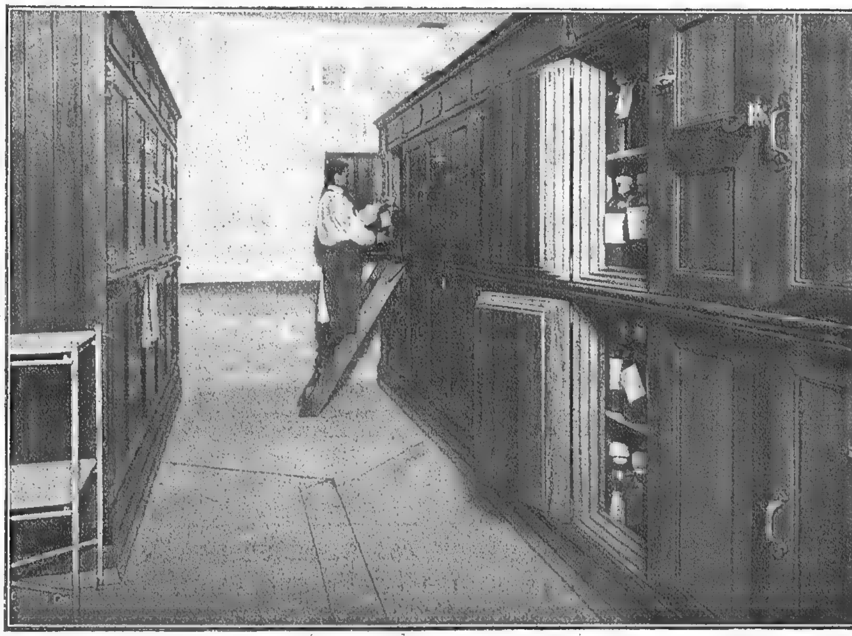


Répartition du sérum en flacons à l'aide d'un jaugeur automatique adpaté aux « allonges » (FIG. 15).

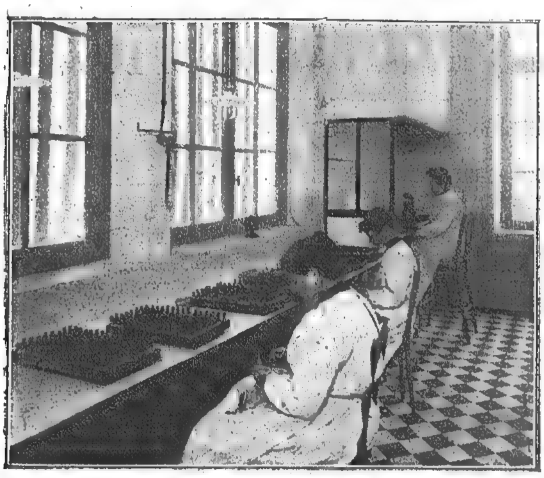
·es expériences incessantes qu'on y pratique pour des ·ouvelles découvertes.

Aussi ne doit-on pas être surpris d'apprendre que du monde entier, un grand nombre de savants étrangers viennent visiter l'Institut Pasteur de Garches, où ils s'inspirent de l'organisation actuelle, véritablement modèle, pour entreprendre dans leur pays des installations semblables, mais qu'il est difficile d'égaler.

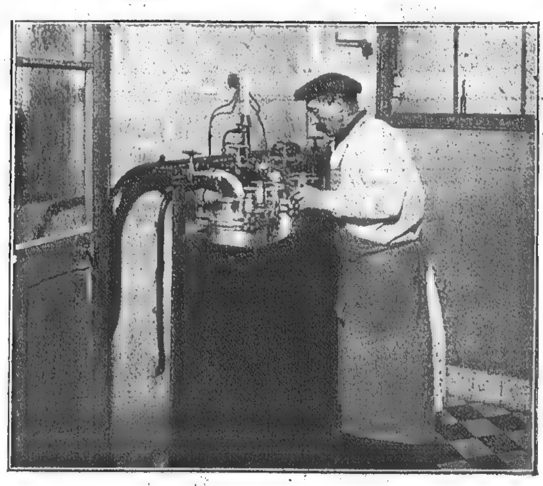
Dans une chronique scientifique ultérieure nous exposerons rapidement le fonctionnement d'un autre service important de l'Institut Pasteur, le service des vaccins, notamment des vaccins anticharbonneux ; ces vaccins sont utilisés journellement par les agriculteurs de France et de l'étranger, qui ont à lutter constamment contre le charbon bactérien ; depuis qu'elle est employée, cette vaccination prophylactique a fait diminuer dans des proportions énormes la maladie charbonneuse qui provoquait autrefois des désastres sur notre sol français.



Glacière contenant de nombreux bocaux où le sérum est conservé jusqu'à sa répartition en flacons (FIG. 14).



Confection des flacons, bouchage, empaquetage (FIG. 16).



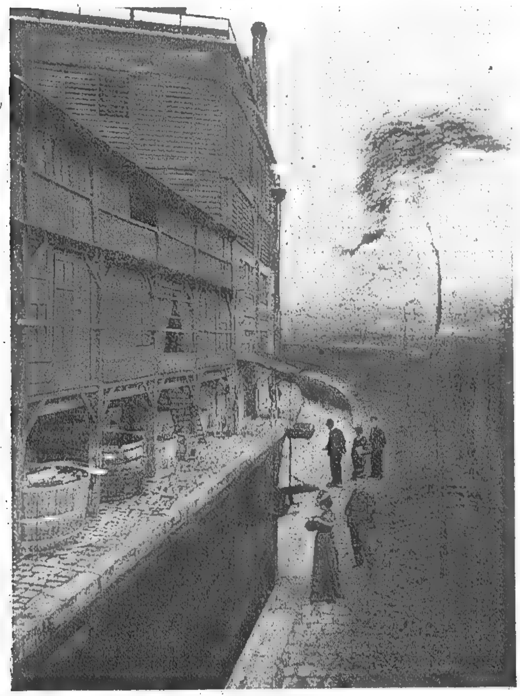
Dessiccation du sérum (FIG. 17).

ART ET HYGIÈNE

LA BIÈVRE

Le passage de la Bièvre dans l'intérieur de Paris paraît être un contresens hygiénique. Sans être médecin, il suffit d'avoir habité dans son voisinage pour en avoir éprouvé peut-être les méfaits, mais assurément les inconvénients, surtout à cette époque de l'année où les émanations qui s'en dégagent chatouillent peu agréablement l'odorat. Aussi nous paraît-il intéressant de reproduire ici un article où M. Léon Gosset parle avec un certain sentimentalisme de la rivière en question. Il en retrace l'histoire mouvementée, raconte ce qu'elle a été, ce qu'elle est, et quelle sera sa triste destinée.

« En sollicitant » doucement le texte du poète latin, on



La Bièvre au coin de la ruelle des Gobelins et rue Croulebarbe.

pourrait lui faire dire que « les rivières elles-mêmes ont leur destin ». Celui de la Bièvre est lamentable et ridicule.

Née dans le pays de Hurepoix, qui l'empêchait de couler, comme ses sœurs, l'Orge et l'Yvette, en sinueux replis au milieu de ces admirables paysages de l'Ile-de-France, à la fois majestueux et simples, d'une fluidité calme et sereine, d'une poésie toute en nuance, qui lui interdisait d'aller, en se jouant, baigner les jolis coteaux, les petits villages et leurs vieux clochers, d'arroser les prés piqués de fleurs, de connaître la douceur et le rayonnement, la clarté et la gravité de ces campagnes si vénérables et si exquises, à l'œil comme au cœur ?

Mais les ingénieurs avaient jeté leur dévolu sur elle, pauvre ruisselet sans défense, et, depuis longtemps, juré sa perte.

Il faut avouer, à leur décharge, qu'elle est allée elle-même jadis au-devant d'eux, se signalant par de fâcheuses excentricités. Ainsi, en 1579, ne s'était-elle pas, tout d'un coup, transformée en torrent et, furieuse, précipitée sur Paris, renversant sur son passage moulins, murailles et maisons, engloutissant bétail et gens, causant, en définitive, un mal inouï ?

En 1625, elle recommença ses ravages. On lit dans les registres de l'Hôtel de Ville : « Nota que la nuict du jour de la pentechoste, 18e jour de may 1625, la petite rivière des Gobelins du faulbourg Saint-Marcel desborda si furieusement et de telle façon que, en l'espace de temps de deux ou trois heures, tout le dit faulbourg était en eau et en rivière. Jusques au premier plancher des chambres, dont tous les locataires furent si effrayéz, la voyant croistre vite et n'ayant aulcun moyen de eulx sauver, qu'ilz pensoient estre tous perduz et noyez. Et commença la dite crue d'eau à deux heures après minuilt, d'entre le jour de la Pentechoste et le lundy. Mais, sur les dix heures du matin, les eaux commencèrent à s'écouler et diminuer. Ce petit déluge, ainsy se doibt-il appeler, feit en si peu de temps de grands ravages, ayant abattu et démôly quantité de murailles, ruyné et perdu plusieurs beaux jardins tant dud. faulbourg Saint-Marcel que de Saint-Victor, l'eau estant dedans de plus de huict pieds de haut. »

Qu'elle a durement expié ces coupables écarts ! Son châtiment commence dès sa source. A peine est-elle née que, pour l'empêcher de flâner sous les verdures, on lâche sur elle les eaux de Saint-Quentin. Elle arrive à Buc : on la fait passer sous un gigantesque pont à deux étages, en haut duquel ses affluents, embauchés pour les jeux royaux de Versailles, se pavanent triomphants et moqueurs. Puis, c'est son tour d'escalader les hauteurs, car elle est condamnée aux travaux forcés à perpétuité. Au moulin de l'Hay, elle lave le varech ; au moulin de la Roche, elle fabrique des capsules métalliques ; au moulin de Gentilly, elle broie de la moutarde. Si elle se retrouve éperdue, au fond de la vallée, c'est pour alimenter, à Cachan, trente-deux blanchisseries et cent douze à Arcueil. Enfin elle devient mégissière ; plus de soixante fabriques de tannerie, de corroirie, de féculerie se repassent ses eaux.

Encore si les avatars s'arrêtaient là ! Jusqu'à ces derniers temps, elle se glissait avec humilité dans Paris par le plus sordide des faubourgs. Mais elle avait au moins l'orgueil de servir à préparer « aux Gobelins les belles teintures d'écarlate qui sont en réputation par toute l'Europe ». Et puis elle traversait des quartiers demeurés si pittoresques ! par exemple la ruelle des Gobelins. « C'est une allée de guingois, bâtie à gauche de maisons qui lézardent, bombent et cahotent. Aucun alignement. Mais un amas de tuyaux et de gargouilles, de ventres gonflés et de toits fous. Les croisées grillées bambochent, des morceaux de sac et des lambeaux de bâche remplacent les carreaux perdus ; des briques bouchent d'anciennes portes, des Y rouillés de fer retiennent les murs que côtoie la Bièvre, et cela se prolonge jusqu'aux derrières de la manufacture des Gobelins, où cette eau de vaisselle s'engouffre, en bourdonnant sous un pont. Alors, la ruelle élargit ses zig-zags et le vieux bâtiment bosselé d'un fond de chapelle que des vitraux dénoncent sourit avec ses hautes fenêtres dans le cadre desquelles apparaissent les ensouples et les chaînes, les modèles et les métiers de haute lisse. »

***

Même cette consolation lui sera dorénavant refusée. Le conseil municipal a décidé qu'elle est indigne de voir plus longtemps la lumière du jour. On va couvrir les six cents mètres de son cours qui demeuraient libres et où s'est réfléchi le visage apitoyé de Huysmans.

ART ET HYGIÈNE *(suite)*

Après avoir fait le plongeon dans la nuit, l'infortunée va, pour un temps, s'ensevelir sous le brouillard de l'hôpital, « dans la clandestine basilique d'un colossal égout ». Mais elle s'en évade presque aussitôt. A l'angle de la rue des Peupliers et de la rue des Colonies, on lui fait « boucler la boucle », c'est-à-dire qu'on la force à repasser au-dessus d'elle-même. Ses membres dispersés se réunissent cependant à l'entrée du Jardin des Plantes. Va-t-elle, dès lors, aller se jeter dans la Seine, comme le voudrait la pente naturelle de son lit ? Ce serait trop simple. Elle prend, à gauche, la rue Geoffroy-Saint-Hilaire, puis la rue de Linné, la rue Monge, le boulevard Saint-Germain. Avant le chemin de fer d'Orléans, elle descendait le boulevard Saint-Michel et suivait ensuite docilement les quais. Le chemin de fer d'Orléans l'a chassée de là. Il lui faut continuer sa route tout droit boulevard Saint-Germain, jusqu'au quai d'Orasy. C'est, croyez-vous, le salut, cette fois ? Non pas. Elle pique sous la Seine et ne revient à elle que pour tomber, rive droite, dans le collecteur Marceau. A Clichy, elle se retrouve en face du fleuve : nouveau tour de gymnastique savante et souterraine. Au sortir du gouffre, elle connaît un instant d'espoir. Le soleil ne va-t-il pas lui rendre un peu de vie et la campagne un peu de repos ? Mais c'est une campagne toute artificielle, une plaine immense, vague et d'ailleurs hideuse.

L'inexorable ingénieur règne encore là en maître. Loin de l'abandonner à son sort, il la cueille dès son arrivée, divise ses eaux en minces filets, les dirige par des rigoles dans des réservoirs. Quand il en aura besoin, il saura où les prendre et les étalera méthodiquement parmi les vastes champs d'épandage où croissent les plantureux légumes. Ainsi, tant de supplices la devaient conduire à venir faire pousser les navets de Gennevilliers !

« Combien était différente de cette humble et lamentable esclave l'ancienne Bièvre, nous conte Huysmans. Ecclésiastique et suzeraine, elle longeait le couvent des Cordelières, traversait la grande rue Saint-Marceau, puis filait à travers les prés sous les saules, se brisait soudain, et, devenue parallèle à la Seine, descendait dans l'enclos de l'abbaye Saint-Victor, lavait les pieds du vieux cloître, courait au travers de ses vergers et de ses bois et se précipitait dans le fleuve près de la porte de la Tournelle.

« Liserant les murs et les tours de Paris, où elle n'entrait point, elle jouait çà et là sur son parcours avec de petits moulins dont elle se plaisait à tourner les roues ; puis elle s'amusait à piquer, la tête en bas, le clocher de l'abbaye dans l'azur tremblant de ses eaux, accompagnait de son murmure les offices et les hymnes, réverbérait les entretiens des moines qui se promenaient sur le bord gazonné de ses rives. Tout a disparu sous la bourrasque des siècles, le couvent des Cordelières, l'abbaye de Saint-Victor, le moulin et les arbres. »

C'est au nom du progrès qu'on lui a infligé à elle-même tous ces ouvrages. Un de ses plus compatissants amis, M. Adrien Mithouard, qui l'aime en poète et en artiste, voudrait « qu'un jeune pâtre, quelque rustique et rusé petit camarade de la terre celtique où « poussent le cresson et « l'herbe d'or », descendît chaque matin sur ses rives dans le beau vallon de la Minière avec le troupeau de ses brebis, qu'il leur fît boire d'une haleine tout le flot de la petite rivière et que le nom même de la Bièvre fût effacé. Car il eût été meilleur de ne pas naître que d'aller finir une vie si funèbre par une mort contre nature ». Et ce, serait, en effet, sur leurs éternels bourreaux, les ingénieurs la plus jolie revanche des rivières et des arbres. »

C. D.

ANECDOTES, MAXIMES ET PENSÉES SUR LES MÉDECINS

Rapportées par CHAMFORT

On appela à la cour le célèbre Levret pour accoucher la feue Dauphine. M. le Dauphin lui dit : « Vous êtes bien content, Monsieur Levret, d'accoucher Madame la Dauphine, cela va vous faire de la réputation. — Si ma réputation n'était pas faite, dit tranquillement l'accoucheur, je ne serais pas ici ».

***

Pendant la dernière maladie de Louis XV qui dès les premiers jours se présenta comme mortelle, Lorry, qui fut mandé avec Bordeu, employa dans le détail des conseils qu'il donnait le mot : *Il faut*. Le roi, choqué de ce mot, répétait tout bas et d'une voix mourante : *Il faut ! Il faut !*

***

Un médecin de village allait visiter un malade au village prochain. Il prit avec lui un fusil pour chasser en chemin et se désennuyer. Un paysan le rencontra et lui demanda où il allait : « Voir un malade. — Avez-vous peur de le manquer? »

***

M. Lorry, médecin, racontait que Mme de Sully, étant indisposée, l'avait appelé et lui avait conté une insolence de Bordeu, lequel lui avait dit : « Votre maladie vient de vos besoins. Voilà un homme », et en même temps il se présenta dans un état peu décent. Lorry excusa son confrère et dit à Mme de Sully force galanteries respectueuses. Il ajoutait : « Je ne sais ce qui est arrivé depuis ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'après m'avoir rappelé une fois, elle reprit Bordeu ».

***

« Je hais fort le despotisme, disait M..., je ne puis souffrir le mot *ordonnance* du médecin. »

***

On reprochait à M. de... d'être le médecin *Tant-Pis*. « Cela vient, répondit-il, que j'ai vu enterrer tous les malades du médecin *Tant-Mieux*. Au moins, si les miens meurent, on n'a point à me reprocher d'être un sot. »

***

Les médecins et le commun des hommes ne voient pas plus clair les uns que les autres dans les maladies et dans l'intérieur du corps humain : ce sont tous des aveugles ; mais les médecins sont des quinze-vingts qui connaissent mieux les rues et se tirent mieux d'affaire.

***

A voir la manière dont on en use envers les malades dans les hôpitaux, on dirait que les hommes ont imaginé ces tristes asiles non pour soigner les malades, mais pour les soustraire aux regards des heureux, dont ces infortunés troubleraient les jouissances.

***

Un médecin disait : « Il n'y a que les héritiers qu payent bien ».

***

Un médecin avait conseillé un cautère à M. de... Celui-ci n'en voulut point. Quelques mois se passèrent, et la santé du malade revint. Le médecin qui le rencontra et le vit mieux portant lui demanda quel remède il avait fait : « Aucun, lui dit le malade, j'ai fait bonne chère tout l'été ; j'ai une maîtresse et je me suis réjoui. Mais, voilà que l'hiver approche : je crains le retour de l'humeur qui afflige mes yeux. Ne me conseillez-vous pas le cautère? — Non, lui dit gravement le médecin, vous avez une maîtresse, cela suffit. Il serait peut-être plus sage de la quitter et de mettre un cautère ; mais vous pouvez peut-être vous en passer et je crois que ce cautère suffit. »

HYGIÈNE APPLIQUÉE

LE COLLODIONNAGE DES BOUGIES FILTRANTES

Les propriétés spéciales des membranes de collodion viennent d'être utilisées pour la préparation des bougies filtrantes, dont les qualités sont incomparablement supérieures à celles des bougies poreuses simples actuellement connues.

Voici la genèse de l'idée qui provoqua leur fabrication :

En 1892, Sanarelli voulant obtenir de la lymphe pure, privée de cellules, introduisit dans le sac dorsal de la grenouille des sacs de collodion minuscules : la lymphe traversait la paroi du sac et les cellules étaient retenues à la surface.

Plus tard, Roux, Metchnikoff et Salimbeni démontrèrent que les membranes minces de collodion opposaient au passage des microbes une barrière infranchissable, alors qu'elles laissaient passer avec les cultures liquides des produits toxiques élaborés par les microbes eux-mêmes. Dans des recherches ultérieures, Roux et Nocard observèrent que des germes dits « invisibles » traversant les filtres de porcelaine, de terre d'infusoires, etc., comme le microbe de la péripneumonie des bovidés, étaient arrêtés par les membranes du collodion. Malfitamo démontra ensuite que ces membranes empêchaient aussi le passage des colloïdes en suspension dans l'eau.

MM. Grenet et Salimbeni pensèrent qu'on pourrait utiliser ces propriétés du collodion pour l'épuration de l'eau potable, toujours exposée à des souillures microbiennes que les meilleurs filtres n'arrêtent pas pendant un temps plus ou moins restreint. Mais il fallait vaincre les difficultés qui se présentaient immédiatement à l'esprit : fragilité de la membrane de collodion et incapacité qu'elle présente à supporter les pressions exigibles pour que le débit d'écoulement soit suffisant.

Après plusieurs essais infructueux, les auteurs précédents eurent l'ingénieuse idée de donner à la membrane de collodion un support solide, la bougie Chamberland elle-même ; mais ici encore, de nouvelles difficultés se présentaient : il fallait que le revêtement de collodion soit bien uniforme ; il fallait éviter les bulles d'air qui permettent aux microbes de passer après un délai plus ou moins rapproché ; il fallait encore éviter les effets nocifs de la dessiccation à l'air qui fait perdre au collodion ses propriétés filtrantes, et d'autre part, laisse la membrane se fendiller et se détacher de son support. Enfin, il était indispensable d'empêcher à la surface du revêtement de collodion le développement des moisissures, qui est de règle quand les bougies sont conservées dans un endroit humide.

Après de multiples tâtonnements, ils arrivèrent à éviter tout inconvénient, et ils utilisèrent la technique suivante :

Dans une longue et large éprouvette, on verse du collodion auquel on ajoute 8 à 10 p. 100 de glycérine (pour éviter la dessiccation) et un peu d'aldéhyde formique qui évite le développement des moisissures.

Dans ce collodion, on trempe de haut en bas une bougie Chamberland bien sèche jusqu'à la partie supérieure de la partie poreuse. Dès que l'immersion est effectuée, une partie du solvant alcool-éther pénètre dans les pores en chassant l'air qui s'y trouve et se dégage sous forme de petites bulles d'air restant dans la couche de collodion qui prend naissance autour de la bougie quand on retire cette dernière. On remédie à cet inconvénient en prolongeant le temps de l'immersion jusqu'à ce que toutes les bulles d'air soient montées à la surface du collodion ; Grenet et Salimbeni chassent encore l'air des pores par immersion préalable de la bougie dans l'eau ou mieux l'alcool au tiers.

Quand on s'est assuré de l'absence ou de la disparition des bulles d'air, on retire la bougie de son bain, de bas en haut. Le collodion se solidifie rapidement à l'air, et la bougie collodionnée est bientôt prête pour la filtration.

Les essais de filtration effectués par Grenet et Salimbeni ont montré les particularités suivantes qui confèrent aux bougies collodionnées une supériorité indiscutable sur toutes les bougies actuellement en usage.

1° Elles s'opposent d'une façon absolue au passage des microbes et donnent une eau en permanence bactériologiquement pure. Un de leurs essais dura exactement une année entière ; au dernier jour, l'eau filtrée était dénuée de germes comme au premier. Quand ils ont constaté le passage de microbes, ils ont retrouvé à chaque fois une imperfection quelconque dans le revêtement du collodion.

2° Le collodion, étant imperméable aux colloïdes, empêche, dans l'épaisseur de la bougie filtrante, le colmatage inévitable habituellement et dû surtout à l'argile colloïdale et aux matières organiques que l'eau tient en suspension. Les bougies ainsi traitées ne sont donc pas exposées à la brusque et rapide diminution de débit que subissent les bougies non collodionnées. Sous une pression de 20 mètres environ, une bougie Chamberland collodionnée donne 10 à 16 litres d'eau en moyenne dans les vingt-quatre heures.

Il peut arriver cependant au bout d'un certain temps, et avec certaines eaux, que le débit se réduise à 5 à 6 litres par jour. Il est facile d'y remédier ; on démonte la bougie, il suffit de frotter légèrement la bougie sous un filet d'eau, à l'aide du doigt ou d'un tampon de coton hydrophile. On débarrasse ainsi la surface des impuretés qui lui étaient adhérentes et le filtre reprend son débit initial.

3° Quand on veut changer la couche de collodion, rien n'est plus simple. On porte la bougie à l'étuve pour obtenir une dessiccation rapide ; la membrane de collodion se fendille, et se détache complètement. Au-dessous d'elle, la bougie est intacte et comme neuve. Elle peut resservir ainsi à un nouveau collodionnage.

4° Enfin ces bougies collodionnées se conservent indéfiniment à la température ordinaire.

C. D.

HYGIÈNE APPLIQUÉE

ÉPURATION BIOLOGIQUE DES EAUX D'ÉGOUT. LITS PERCOLATEURS

Nous avons indiqué dans un précédent article que, si les fosses septiques ne produisent que la liquéfaction des matières solides, l'épuration biologique des eaux d'égout pouvait être obtenue dans des conditions satisfaisantes au moyen de lits de contact.

Cette épuration peut être également obtenue au moyen de lits à distribution continue, dits lits percolateurs, qui évitent les manœuvres alternatives de remplissage et de vidange et qui se colmatent moins facilement.

Des essais ont été poursuivis depuis 1903 sur ces lits percolateurs dans le service de l'assainissement de la Seine sous la direction de M. Loëwy, ingénieur des Ponts et Chaussées (1).

Avec des lits triples de scories, le lit primaire, mixte, étant recouvert d'une couche de sable de $0^{m},20$ et une alimentation continue à la dose de 1.000.000 mètres cubes par hectare et par an, les résultats moyens ont été les suivants :

Éléments analysés	Lit primaire m/mg	Lit secondaire m/mg	Lit tertiaire m/mg
Matières organiques	10	7	4,6
Azote ammoniacal	9	5	2,3
Azote nitrique	23	31	4,2

L'eau, opaline et légèrement odorante à la sortie du lit primaire, était claire et limpide après le lit secondaire et remarquablement améliorée à la sortie du lit tertiaire.

Avec une distribution discontinue, les résultats ont été, d'une manière générale, moins bons.

Sur des lits de cailloux, recouverts de gravillon et de sable pour éviter l'encrassement, avec un fonctionnement limité à 12 heures par jour à la dose de 400.000 mètres cubes par hectare où l'épuration a été également notable, les analyses ont donné en moyenne :

Matières organiques	9	milligrammes.
Azote ammoniacal	7	—
Azote nitrique	19	—

Les mâchefers employés pour la constitution des lits donnent des résultats satisfaisants, mais on éprouve souvent des difficultés à s'en procurer des quantités suffisantes à des prix raisonnables. Il était donc intéressant de comparer divers matériaux. Des essais comparatifs ont été faits sur un lit biologique circulaire de 7 mètres de diamètre, alimenté par une fosse septique.

Ce lit, d'une hauteur totale de $1^{m},50$ est divisé par des cloisons radiales en briques en six secteurs égaux, complètement isolés les uns des autres, reposant sur une plate-forme en béton. Des drains débouchant dans une rigole circulaire permettent de recueillir et d'étudier séparément l'effluent de chaque compartiment.

L'eau est répartie uniformément par un tourniquet hydraulique du type Durey-Sohy, actionné par la chasse provoquée par le départ d'un siphon automatique.

Dans une première série d'essais, en 1907, les secteurs ont été remplis de :

Gravillon ;

Cailloux ordinaires ;

Briques cassées à l'anneau de 0,06 ;

Mâchefer tout venant sans poussier ;

Scories fines séparées à mi-hauteur par une rangée de briques creuses ;

Tourbe de litière.

A la dose journalière d'un mètre cube par mètre carré de lit (soit 3.650.000 mètres cubes par hectare et par an) les résultats obtenus ont été les suivants :

Provenance des eaux analysées	Matières organiques m/mg	Azote ammoniacal m/mg	Azote nitrique m/mg
Eau d'égout de la rigole......	3,2	25	0
— de la fosse septique	3,5	30,5	0
Effluent du secteur de gravillon	7	5	36
— cailloux	8,6	5,6	38
— briques	8,7	5,7	35
— mâchefer	5,4	2,2	39
— scories	6,9	3,8	39
— tourbe	2,8	24,8	3

Seuls les résultats obtenus avec la tourbe sont médiocres, ce qui peut être attribué à la nature de la tourbe employée et au défaut de neutralisation de l'acidité de cette matière.

Dans une seconde série d'expériences en 1908, on a employé, sur les conseils de MM. Muntz et Lainé, de la tourbe provenant des tourbières de Villiers-sur-Coudun (Oise) débitée en morceaux de 4 à 5 centimètres de côté et mélangée avec du blanc de Meudon écrasé et délayé dans l'eau. Dans les autres secteurs, les matériaux étaient les mêmes, sauf pour les cailloux, qui ont été remplacés par des clinkers ou mâchefers provenant des usines d'incinération des gadoues de Paris.

Les résultats moyens obtenus, à la dose journalière d'un mètre cube par mètre carré de lit, ont été les suivants :

Provenance des eaux analysées	Matières organiques m/mg	Azote ammoniacal m/mg	Azote nitrique m/mg
Eau d'égout de la rigole......	25	18	0
— de la fosse septique	26	22	0
Effluent du secteur de gravillon	7,8	4,2	40
— clinkers	7,8	4,2	37
— briques	8,7	4,2	39
— mâchefers	5,9	2,1	42
— scories.	6,2	2,7	43
— tourbe.	7,7	4,9	44

Ces chiffres ne confirment pas les résultats remarquables que MM. Müntz et Lainé ont obtenus avec des lits de tourbe : d'après eux, en effet, on pourrait, avec des eaux d'égout contenant de 30 à 40 milligrammes d'azote par litre, déverser sur les lits de tourbe jusqu'à 3 et 4 mètres cubes par mètre carré et par jour, tout en obtenant une épuration totale, c'est-à-dire un effluent imputrescible, ne contenant que de très faibles quantités d'azote organique sans trace d'azote ammoniacal (Académie de médecine, 30 novembre 1909).

Mais il n'en est pas moins vrai que la tourbe donne avec les scories et les mâchefers les meilleurs résultats. Elle a seulement l'inconvénient de revenir, en général, à un prix sensiblement plus élevé. Le gravillon, les briques cassées et les clinkers donnent une épuration un peu moins complète. Mais, avec les uns et les autres, l'effluent est très satisfaisant au point de vue de la clarté, de la limpidité et de l'odeur.

D'autres essais ont été faits :

Sur un lit circulaire de tourbe de $1^{m},50$ de diamètre et $1^{m},55$ de hauteur avec distributeur à roues ;

Sur des lits rectangulaires de scories avec pulvérisateurs alimentés par un réservoir de chasse, à débit intermittent par conséquent.

(1) *Annales des Ponts et Chaussées*, 1910, vol. IV.

HYGIÈNE APPLIQUÉE (*suite*)

Les résultats obtenus ont été analogues aux précédents : avec les lits de scories notamment, l'eau était remarquablement claire et ne contenait que 2 milligrammes d'azote ammoniacal.

Avec les lits percolateurs, il est très important que l'eau soit préalablement convenablement décantée. Aussi de nouveaux essais viennent d'être entrepris en utilisant deux décanteurs formés de trois compartiments renfermant respectivement des lits de cailloux, gravillon et gravier sur une épaisseur de $0^m,30$ dans lesquels l'eau passe successivement. Dans une des séries, on fait circuler l'eau de haut en bas, dans l'autre de bas en haut. Pour le nettoyage, on renverse le sens du courant et les boues sont recueillies dans des chambres en forme de pyramide renversée.

Au sortir des décanteurs, on fait passer l'eau sur des lits percolateurs, l'un en clinkers, l'autre en coke sur lesquels l'eau est distribuée par des appareils distributeurs à va-et-vient. Ces essais sont en cours. Mais les résultats des essais antérieurs montrent la possibilité, avec des lits percolateurs, d'obtenir une épuration satisfaisante à la dose considérable d'un mètre cube par mètre carré et par jour avec des appareils entièrement automatiques en utilisant des matériaux assez variés pour que l'on puisse partout s'en procurer à bon compte.

C'est cette dose qui est appliquée dans l'installation faite par le département de la Seine à Mont-Mesly pour traiter par jour 21.000 mètres cubes d'eau d'égout provenant des communes d'Ivry et de Vitry.

Les résultats obtenus sont encourageants : ils pourront sans doute être améliorés, notamment par le perfectionnement et la décantation préalable.

L'épuration biologique sur sol artificiel ou épuration bactérienne reste, au point de vue de la pureté de l'effluent, inférieure à l'épuration biologique sur sol naturel ou épandage, ce qui ne saurait surprendre en raison des différences considérables dans les quantités traitées par unité de surface. Mais précisément cette nouvelle méthode présente le très grand intérêt d'exiger des surfaces infiniment moindres pour traiter la même quantité d'eaux d'égout.

Elle est appelée à rendre de précieux services non seulement dans les endroits où les circonstances locales ne se prêtent pas à l'épandage, mais aussi à titre de complément et de régulateur des installations d'épandage pour permettre d'épurer les eaux qui, à certaines époques, ne peuvent être envoyées dans les champs en quantité suffisante, soit par suite des nécessités de la culture, soit en cas de débit exceptionnel, à la suite d'un orage par exemple.

L'amélioration de la décantation préalable ne pourra qu'avoir une influence favorable sur ces résultats.

SEVARUS.

LA MÉDECINE RÉTROSPECTIVE

AMULETTE OPOTHÉRAPIQUE DE PARACELSE

Préservatrice contre les Maladies et les Venins.

Par le Dr GILBERT (de Moulins)

Cette amulette était composée des substances suivantes :

Poudre d'un *crapaud*, pris en vie, s'attachant par la patte droite et pendu, tourné du côté du levant, et sans effusion du sang jusqu'à ce qu'il soit tout à fait sec, et que la pluie ne soit pas venue mouiller. Mêler à la poudre du bon vinaigre et en faire une pâte dont on remplira le reliquaire en dedans. Quant à la fistule, il faut la remplir de quelque linge *teint du premier sang menstruel* d'une fille qui n'a point encore atteint l'âge de seize ans. Il faut ensuite mettre la canule dans le reliquaire, et les trous de cette canule doivent être assez larges afin que la poudre du *crapaud* ne puisse toucher le linge, car par la naturelle opération s'ensuit une sympathie entre ces deux choses, laquelle par une conversion de degrés, et, par une antipathie, résiste à toutes sortes de venins, de façon que celui qui porte ce reliquaire au col, en temps de peste, avec l'aide de Dieu peut se dire exempt de ce mal, et de toutes maladies qui en résultent. Ce que a su démontrer la sincère expérience, de ceux qui ont su inffaiblement le composer. Il nous faut ajouter aussi qu'à ces substances *opothérapiquss*, Paracelse, suivant ses théories, conseille l'addition dans ce *reliquaire d'or pur* d'une canule percée de tous côtés, comme le démontre la figure ci-incluse. Il doit être garni d'un côté d'un grand *saphir*

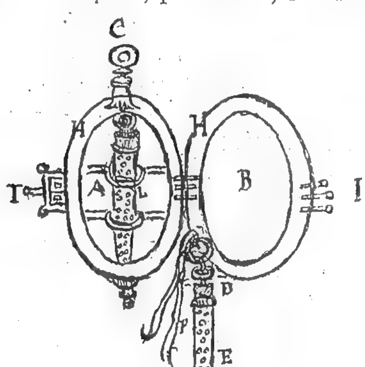


FIG. 1.

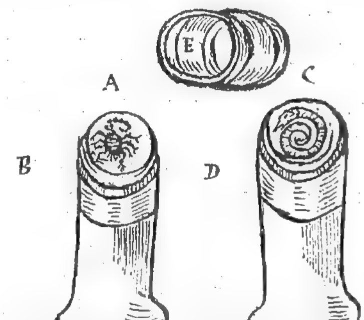


FIG. 2.

INSTRUMENTS : Moules ou sceaux, ou plutôt emporte-pièces, pour le modelage des petits gâteaux, dits de contestations, et utiles comme préservatifs : *Opothérapiques* dans la thérapeutique. — A et B : Sceau du *scorpion* ; C et D : Sceau du *serpent* ; E : Cadran que l'on peut porter en guise de bague, avec la pâte durcie et desséchée, et composée des substances dont nous donnons les noms plus haut.

LA MÉDECINE RÉTROSPECTIVE *(Suite)*

oriental autour duquel on pourra ajouter : quatre *pierres d'Araignéez* de celles qui portent une croix sur le dos, car cette espèce d'Araignées portent quelques petites pierres qui sont des préservatifs pour la peste, et toutes les maladies de toute nature. (Voir la figure 1.)

Avant tout il faut remplir l'intérieur du reliquaire de la pâte faite avec la poudre du crapaud.

La partie A c'est le *saphir oriental enchâssé*, la partie B est la pierre d'hyacinthe enchâssée, aussi la partie C est la boucle par laquelle le reliquaire ou amulette est suspendu au cou. La partie D est le bouchon de la canule, la partie E est la canule perforée, la partie F est la partie supérieure de la canule, par laquelle on met le linge teint de sang menstruel. La partie G est la partie inférieure de la canule laquelle n'est point percée. La partie H est le cercle du reliquaire en amulette fait d'or. La partie I est son fermoir. La partie L est la canule à sa place.

Note : Bien boucher la partie supérieure de la canule, et ce, après qu'elle a été remplie. Cette amulette préservatrice se porte suspendue à une chaîne d'or au cou et qui doit descendre jusqu'à la région du cœur ; dessus la chemise.

Cette amulette ou reliquaire, que Paracelse nomme *Zenexton*, est destinée à l'usage des princes et des riches seigneurs, qui peuvent seuls se la procurer.

Toutefois, pour ceux qui sont moins fortunés, il conseille de faire des petits gâteaux, pesant une drachme et demie, ou environ, avec les substances suivantes et à l'aide de l'instrument dont nous donnons la figure. Voici la formule de la masse de laquelle il faut faire les petits gâteaux de constellation. (Voir figure 2.)

Il faut se procurer des *crapauds*, les faire sécher au soleil ardent et au besoin après leur avoir bouché les narines. Lorsqu'ils seront secs, on les met en poudre et de cette poudre on prend deux onces. Si les crapauds n'étaient pas secs ils ne pourraient se mettre en poudre et sentiraient *mauvais*. Il faut en avoir au moins *dix-huit*, car à peine donneront-ils davantage de deux onces de poudre, étant secs ; après cela, pulvériser *avec os de cœur de cerfs, boyau argentin desséché d'un harang* et quelques *perles* non percées, quelque peu d'*hyacinthe* et de *safran*, *musc* et *ambre*. Quand tout est bien subtilement pulvérisé, il faut dissoudre de la *gomme adragante* dans l'eau de rose et la rendre en *façon de bouillie*, la mêler *avec les poudres* pour en faire une pâte assez ferme, de laquelle on forme des tablettes. On peut les former en *écussons*, en *cœur*, *en rond*, comme l'indique l'instrument ci-joint. Une fois ces tablettes séchées on les couvre d'un drap rouge et *on s'en pendra une au cou*, avec un ruban de même couleur, jusqu'à la région du cœur. Car, non seulement aussi, en touchant l'estomac, le corps ne sera infecté par aucun venin ou maladies provenant des astres, car il fait sortir le venin qui y est renfermé, et l'ayant attiré, se consomme, sans douleurs.

VARIÉTÉS

LE MUSÉE DU Dr GUELLIOT A REIMS

Le Dr Guelliot est un érudit et un chercheur qui a cru intéressant de conserver le souvenir du passé et en particulier les coutumes locales. Aussi a-t-il constitué à Reims un musée où il a réuni tous les objets qu'il a pu recueillir depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Ce musée fut d'abord relégué dans une petite salle de la Bibliothèque. Mais il vient d'être installé dans le Palais archiépiscopal et dans quelques jours il sera ouvert au public. La collection du Dr Guelliot comprend actuellement 3 300 pièces. On y trouve des objets de toutes sortes.

Il a, par exemple, reconstitué une cuisine ardennaise, avec la vieille qui file au rouet près de l'âtre, avec la pétoire accrochée à la cheminée et tous les ustensiles vieillots qu'on avait coutume d'y trouver.

La vitrine consacrée à la médecine populaire retiendra particulièrement l'attention des visiteurs. Voici une tête de vipère que l'on passait dans un fil autour du cou des enfants pour éviter les convulsions ; voici un collier de liège pour faire passer le lait des chattes, des gratte-culs pour les maux de dents, des marrons d'Inde en collier pour les rhumatismes, des pois à cautère et des racines d'iris en colliers qui guérissaient les eczémas, des vieilles pastilles marquées de la fleur de lys provenant de l'ancien Hôtel-Dieu de Reims, une clef en fer pour arracher les dents — nous plaignons le patient — une palette graduée pour les saignées, de la poudre de momie contre l'épilepsie, et des morceaux d'améthyste contre... l'ivrognerie.

A côté, nous voyons le fer que l'on passait aux pieds des faux-saulniers quand ils étaient traduits devant la cour souveraine. Le règlement de la prison de Reims en 1768 mérite d'être lu en entier, on y apprendra que les prisonniers payaient leur chandelle, leur lit et bien d'autres choses encore....

Les anciennes flûtes et bouteilles à champagne, les vieilles mesures, sont également à examiner. On y trouvera un « bâton dîmier » dont le « pitoyeur » se servait pour prélever la part de l'État sur les gerbes laissées dans les champs.

Dans une armoire se trouve encore un fer qui servait à marquer la fleur de lys sur l'épaule des prisonniers. C'était le casier judiciaire d'autrefois... on ne le maquillait pas celui-là. Quand on aura vu les collections de clefs, de serrures et les mille autres objets qui forment cette collection, on pensera que M. le Dr Guelliot a obéi à une très pieuse et très louable inspiration. Aimant sa terre natale, il ne veut point que les souvenirs du passé s'effeuillent au souffle dissolvant de la vie moderne (1).

Édouard Turon.

(1) *Indépendant rémois*, 12 juin 1912.

CURIOSITÉS POÉTIQUES

L'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES (HYGIÈNE INTIME)

La Ronde du Boueux (1)

REFRAIN

Drelin, drelin, drelin din din !
Dans l'quartier, c'est l'boueux qui passe :
Sa cloche éveill' le citadin.
Allons, Mesdam', vos boît' en place !
En ordre apportez-moi l'butin !
C'est l'boueux qui vous débarrasse
De vos rogatons chaqu' matin :
Aussi n' lui fait' pas la grimace
Et pensez à lui sans dédain !
Drelin, drelin, drelin din din !

I

Et pourquoi avoir du dédain
Pour un métier qu'est si utile?
C'est-il qu'elle ait dans mon coffin
Une odeur beaucoup moins subtile
La gadoue, et un goût moins fin
Qu' la sal' mélass' fluviatile
De l'égoutier, cet' aut' biffin?
Drelin, drelin, drelin din din !

II

Faudrait pas qu'il fass' le malin,
L'égoutier ! Non, vrai, c'qu'il m'dégoûte
Quand il sort de là d'dans, tout plein
D'la marmelade qui s'égoutte
Sur ses bott' et son casaquin !
J'voudrais pas l'trouver sur ma route...
Quoi qu'ça lui port' chanc , à c'coquin !
Drelin, drelin, drelin din din !

III

Moi, j'n'ai plus d'vein', sacré mâtin !
Et j'ai idé', faut que j'vous l'dise,
Que c'est d'puis l'jour pas bien lointain
Où qu'je n'touch' plus la marchandise.
Jadis on vidait l'picotin :
On y trouvait d'la friandise
Parmi les restes d'un festin,
Drelin, drelin, drelin din din !

IV

On trouvait aussi d'aut' butin,
Tout' sortes d'chos' qu'on n'croirait guère,
Des bouts d' dentell', des bouts d'satin,
Et quelqu'fois même du numéraire...
Mais maint'nant tout est clandestin !
Un arrêté d'Monsieur le Maire
Veut qu'tout se pass' comme au scrutin !
Drelin, drelin, drelin din din !

V

Faut qu'tout' les boît' aient un machin,
Comm' qui dirait un' couverture ;
Et j's'rais pas étonné que d'main
Ils prescriv' aussi un' serrure.
Ces pauv' boît' doiv' porter enfin
Une anse au fond comme armature,
Et c'est là qu'j'leur mets la main.
Drelin, drelin, drelin din din !

VI

Sur mon tomb'reau un baldaquin,
Avec des volets et un' trappe,
En long couvre tout l' saint-frusquin.
On l'vide en ouvrant un' soupape
Au-dessus d'un grand four à gratin,
Et j'vois par la flamm' qui s'échappe
Qu' ma gadou' brûl' comme fagotin.
Drelin, drelin, drelin din din !

VII

D'abord ça m'chiffonnait un brin
De n'plus chiffonner ma charrette ;
Puis d'voir brûler j'eus du chagrin...
Mais j' suis dev'nu un agent chouette ;
J'suis plus l'boueux, j'suis plus l' larbin :
Y a écrit sur ma casquette :
« Commis du nettoyage urbain ! »
Drelin, drelin, drelin din din !

E. X.

Dit au Banquet de l'Association des Ingénieurs, Architectes et Hygiénistes Municipaux à Nancy.

(1) NOTA. — A Nancy, les voitures à gadoues sont munies d'une clochette qui annonce leur passage.

Le Cidre.

Le *cidre* a été chanté par CASTEL (René-Louis-Richard, né à Vire en 1788, mort en 1832) en trente vers dans le chant III de son poème : *Les Plantes*. Cette intéressante exhumation est due à notre excellent confrère, le Dr Pétel-Paul de Sormans, du *Centre Médical*.

Pourquoi du vin d'Aï l'éloquent défenseur,
Du champenois paisible oubliant la douceur,
A-t-il osé flétrir d'une satire amère
Un jus délicieux qu'il ne connaissait guère ?
Qu'il vante ses raisins et ce goût délicat
Qu'une douce fumée annonce à l'odorat :
C'est toi, fils de la pomme, étincelant breuvage,
C'est toi qui sus jadis enflammer le courage
De ces fiers Neustriens, dont le bras indompté
Fit ployer Albion sous leur joug redouté.
Animé par ton jeu, le père de la scène
Aux rivages français amena Melpomène,
Et, ressuscitant Rome aux yeux du spectateur,
Nous montra ses héros dans toute leur hauteur.
Tu sais, en pétillant sur la table enchantée,
Joindre à l'éclat de l'or une mousse argentée.
La fièvre aux yeux ardents, que rallume le vin,
Abandonne sa proie à ton aspect divin.
L'arbre qui te produit n'occupe pas sans cesse
Les mains du laboureur autour de sa faiblesse ;
Il se suffit lui-même, et ses bras vigoureux
Savent bien, sans nos soins, porter leurs fruits nombreux.
C'est l'ami de Cérès. A l'ombre de sa tête
Les épis fortunés méprisent la tempête,
Et dans le même champ, une double moisson
Nous donne l'aliment auprès de la boisson.
Salut, pommiers touffus qui couvrez la Neustrie !
Puisse votre liqueur, nectar de ma patrie,
Si je vous ai vengés d'injurieux rivaux,
Me faire, non sans gloire, achever mes travaux !

SILHOUETTES MÉDICALES

(Dessin original)

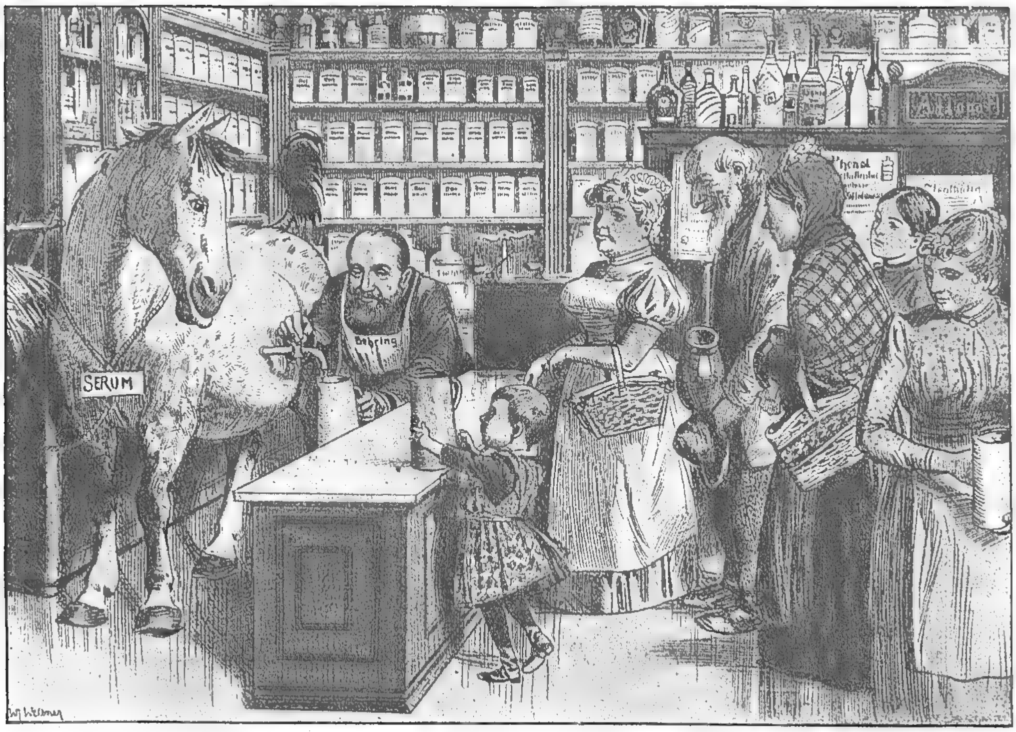
PAR BILS



LE PROFESSEUR LAVERAN

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LE PHARMACIEN DE L'AVENIR



Sérum complet frais, tiré directement du cheval.

(Figure extraite de *Lüstige Blätter* et reproduite d'après l'ouvrage du Pr HOLLÄNDER, Karikatur und Satyre in der Medizin.)

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LE SPECTRE DU CHOLÉRA



Une petite pharmacie bien achalandée pour un homme qui tient à conserver sa santé. Il estime que la crainte du choléra est le commencement de la sagesse.

(D'après l'ouvrage du Pr HOLLÄNDER, Karikatur und Satyre in der Medizin.)

DIÉTÉTIQUE

ALIMENTATION DANS LES MALADIES INFECTIEUSES

La première nourriture qui convient est le lait.

Régime lacté. — Pour ceux qui peuvent le supporter, le lait, aliment fortement azoté, est tout indiqué ; il formera la base de l'alimentation. On le donne à la dose de 2 à 3 litres par jour, 3 litres apportent 108 grammes d'albumine, ce qui représente une forte ration azotée, susceptible de s'opposer utilement à la déperdition d'azote. Il ne faut point, pour la quantité du régime, se fier à l'appétit du malade, qui est souvent nul pendant la fièvre. Le médecin doit imposer le lait.

Le lait de vache est le plus employé : il est pris par tasses de 200 grammes toutes les deux heures, chaud ou froid, cru, bouilli ou stérilisé, pur ou sucré avec de la saccharose ou de la lactose.

Le lait cru, le lait froid ne sont pas toujours bien supportés et donnent parfois de la diarrhée au malade ; le lait stérilisé a le désavantage de ne pas apporter les ferments nécessaires à l'organisme, et quand l'alimentation exclusive par ce procédé se prolonge, il peut en résulter une sorte d'intoxication qui aboutit à la production du syndrome de Barlow.

Pour le rendre plus digestible, le lait doit être soigneusement écrémé. Certains malades ne supportent pas le lait de vache et ont des vomissements ou de la diarrhée ; on peut le remplacer par le lait d'ânesse ou celui de chèvre, plus légers à l'estomac. Enfin le kéfir du deuxième jour (kéfir nº 2) ajouté au lait, à la dose d'une cuillerée à soupe ou d'un verre à bordeaux après chaque tasse de lait, aide souvent la digestion de ce liquide.

Le lait est plus facilement supporté par certains malades quand on l'aromatise avec un peu de vanille, de kirsch, de rhum (une cuillerée à dessert par litre), ou d'eau de laurier-cerise (X gouttes par tasse).

Régime lacté renforcé. — Le régime lacté peut être avantageusement additionné d'œufs (deux à quatre par jour) battus dans du lait, dans du bouillon ou dans de l'eau sucrée, légèrement alcoolisée ; d'albumine préparée (somatose, tropon, plasmon). Ces aliments ont l'avantage d'augmenter la proportion des matières azotées.

Régime mixte. — *Aliments.* — Si le lait ne peut être pris qu'à petites doses, ou s'il ne peut être du tout supporté, on le remplacera par la série des aliments suivants :

Les soupes au bouillon de légumes ou de viande, dans lequel on délaie une farine alimentaire bien préparée, comme la farine d'orge, d'avoine, de riz, de maïs, de sagou, de racahout, comptent parmi les meilleures. Le bouillon sera préparé avec de la bonne viande de bœuf ou de poulet. Le bouillon de légumes sera fait avec les légumes ordinaires du pot-au-feu, ou mieux avec un mélange de pommes de terre, carottes, navets, légumes secs.

Ces bouillons fermentant avec la plus grande facilité et fournissant un milieu de culture aux microbes devront être préparés chaque jour, afin d'être utilisés très frais. Dans ces conditions, le bouillon de viande n'exerce pas les actions toxiques que l'on pourrait craindre ; c'est un bon aliment agissant comme un excitant de l'appétit et un tonique du cœur ; il est généralement agréable aux malades et bien digéré, à condition qu'il soit dégraissé avec soin. Cependant il ne faut pas compter sur lui pour nourrir fortement ; sa valeur alimentaire est à peu près nulle ; il contient surtout des matières extractives, ayant plutôt une action excitante qu'un rôle nourrissant. Il mérite d'être employé au même titre et dans les mêmes conditions que le thé et le café : il n'en faut point faire d'abus, sous peine d'irriter les reins, de produire une intoxication et de provoquer du dégoût.

Pour les raisons ci-dessus, le bon bouillon de viande, de concentration moyenne, est préférable aux bouillons très concentrés et aux jus de viande dont on avait trop tendance autrefois à gaver les malades.

On ordonnera par jour : trois ou quatre soupes faites de 400 centimètres cubes de bouillon et d'une à deux cuillerées à soupe de farine. On peut encore remplacer ces bouillies par des panades légères faites avec du pain grillé ou des biscottes.

Les œufs seront donnés au nombre de quatre à six par jour, soit délayés dans les potages, soit dans du bouillon, soit encore battus dans l'eau sucrée alcoolisée.

Aux potages et au bouillon, pour renforcer la dose d'azote, on ajoutera une cuillerée à café d'albumines préparées, comme la somatose, le tropon, le plasmon.

La viande crue de mouton ou de cheval sera donnée, soigneusement pulpée et passée à travers une fine passoire, à la dose de 100 à 200 grammes par jour, sous forme de boulettes, ou bien délayée dans du bouillon, ou encore ajoutée aux potages.

La viande crue devra être préférée au suc de viande pressée, qui n'a guère plus de valeur alimentaire que le bouillon. La viande crue est aussi très préférable aux gelées de viandes, moins nutritives et moins assimilables, qui ne devront être ordonnées que pour varier un peu le régime et satisfaire au goût du malade.

Boissons. — Comme boisson, l'eau pure, l'eau d'Évian, ou une eau légèrement alcaline et gazeuse, comme l'eau de Pougues, l'eau de Vals, sont excellentes. Il faut les donner en assez grande quantité pour que, dans l'ensemble du régime, les liquides atteignent la dose de 2 à 3 litres par jour ; c'est, en effet, le grand avantage du régime lacté, d'apporter à l'économie une forte proportion d'eau ; ainsi s'explique, bien simplement, son action diurétique. Quand on soumet le malade à un régime semi-solide, on doit avoir soin d'établir un régime de boisson équivalent, afin de favoriser le jeu de l'émonctoire rénal.

Suivant la préférence du malade, on pourra remplacer l'eau pure par des infusions sucrées d'orge, de riz, de camomille, de thé, etc., par des limonades au citron, à l'orange, à la groseille, à la cerise ou par des sirops de fruits. Il n'y a, en général, aucun inconvénient à donner ces boissons froides, à la température de la chambre, ou même un peu rafraîchies, à condition, toutefois, qu'elles soient bues par petites gorgées et que le malade ne fasse pas arriver brusquement une grande quantité de liquide froid dans l'estomac, ce qui pourrait provoquer des sueurs froides, du collapsus, de la diarrhée. Les boissons froides calment mieux la soif et sont, en général, réclamées par les malades. Les boissons chaudes excitent à la sudation, qu'il n'y a aucun avantage à provoquer au cours des fièvres, car l'émonctoire sudoral fonctionne au détriment de l'émonctoire rénal et ne le vaut pas ; les boissons ne doivent jamais être données tièdes, car elles provoqueraient le dégoût et les nausées.

Les infusions légères de café, les grogs légers à l'eau-de-vie, au rhum, le vin blanc ou le rouge dilué dans cinq fois son volume d'eau, ont l'avantage d'exciter le système nerveux et d'exercer une action toni-cardiaque et diurétique. L'alcool peut être donné jusqu'à la dose de 30 à 40 grammes par jour chez un adulte.

Ces boissons constituent une médication excellente dans les cas d'adynamie ; si l'on en a fait abus autrefois, on tend par trop à les délaisser aujourd'hui. On ne doit pas oublier que, si l'alcool est toxique à haute dose, il est alimentaire et tonique à faible dose.

Les règles diététiques que je viens d'indiquer s'appliquent à toutes les grandes maladies infectieuses. Le régime est le même pour un pneumonique et pour un typhique, pour un diphtérique et pour un scarlatineux.

C'est toujours le régime lacté, simple ou renforcé, qui doit être imposé, ou, s'il n'est point accepté ni toléré, le régime mixte.

Ce n'est que dans les détails que l'application des régimes peut différer en tenant compte de la nature de la maladie, de sa forme clinique et de l'idiosyncrasie du malade.

(D'après le Dr Marcel LABBÉ.)

TECHNIQUE PRATIQUE

DÉSINFECTION DES VÊTEMENTS, DE LA LITERIE, DU LINGE

D'après le Dr ARNOULD (1)

Les vêtements divers, la literie, les étoffes quelconques formant tapis, tentures, etc., ne sauraient guère être sérieusement désinfectés qu'au moyen de l'étuve à vapeur convenablement maniée. Rappelons que ces divers objets ne doivent pas être pliés, empilés ni serrés dans l'étuve ; il convient du reste de les protéger contre les taches de rouille provenant des parties métalliques de l'étuve. Dès que l'étuvage est terminé, il faut retirer tous les objets qui viennent d'être désinfectés, les secouer et les étendre à l'air sur des claies pour qu'ils achèvent de sécher. Dans ces conditions la désinfection n'est, au dire de A.-J. Martin, l'occasion d'aucune détérioration, à moins d'un certain nombre d'étuvages des mêmes objets ; même alors les tissus de fibres végétales ne sont pas encore altérés, mais il n'en est pas ainsi des tissus de fibres animales dont la solidité diminue. Les couleurs bon teint ne sont généralement pas endommagées.

A Turin, d'après Abba et Rondelli, on use pour la désinfection des vêtements d'une cabine dont on chauffe et sature l'atmosphère à l'aide de vapeur d'eau, tandis qu'on y pulvérise du formol au moyen d'une pompe foulante ; les vêtements sont suspendus sur des barres horizontales rayonnant autour d'un axe vertical auquel on communique de temps à autre un mouvement de rotation ; la cabine ayant $0^m,15$, on porte sa température à 60° et on y pulvérise 2 litres de formaline à 40 p. 100 dilués dans 3 litres d'eau ; l'opération dure 5 à 6 heures.

D'après A.-J. Martin les récentes étuves à *formacétone* de E. Fournier seraient très susceptibles de rendre de bons services pour la désinfection des vêtements ; signalons surtout la grande étuve fixe de $0^m,12$ à $0^m,17$ formant une petite chambre rectangulaire à parois de tôle recouvertes de liège, chauffée par la vapeur d'eau et organisée pour la production de dépressions brusques qui activent la pénétration et la condensation des vapeurs de formacétone provenant (à la pression de 6 kilos) d'un vaporisateur extérieur à l'étuve et chauffé lui aussi par la vapeur d'eau circulant dans la double paroi de la chaudière. Au dedans de l'étuve les vêtements, tapis, oreillers, voire les matelas, les fourrures et les chaussures, sont suspendus ou isolés sur des supports. La température à laquelle sont soumis ces objets ne dépasse pas 80° ; mais elle est appliquée pendant plusieurs heures ; l'opération est donc longue et sans doute n'est pas encore sans inconvénient pour les objets désinfectés.

Ajoutons qu'en Allemagne on a obtenu (Esmarch, Kokubo, Herzog) des résultats assez analogues à ceux qui viennent d'être rapportés (au moins en ce qui concerne des vêtements) en mélangeant des vapeurs de formaldéhyde au courant de vapeur d'eau d'étuves ordinaires à désinfection (vapeur fluente).

La désinfection du linge n'a pas besoin de se faire à l'étuve, et même il vaut mieux ne pas user de ce procédé qui aboutirait à coaguler et à rendre insoluble (par l'action de la haute température suivie) les matières albuminoïdes dont sont imprégnés çà et là les linges souillés de diverses sécrétions ou excrétions ; d'où des taches indélébiles sur les linges étuvés sans avoir été nettoyés au préalable. Mais il est évident que ce nettoyage doit être opéré dans des conditions qui ne favorisent pas la propagation des maladies dont le linge est susceptible de renfermer des germes. Au surplus, il est urgent de disposer d'un moyen rendant inoffensives les manipulations inévitables de ce linge avant même son nettoyage, dès qu'il a été retiré aux malades.

On a conseillé de plonger tout d'abord les linges souillés par les malades dans des cuves contenant une solution phéniquée à 5 p. 100 : mais un séjour de douze à vingt-quatre heures dans cette solution ne produit pas à coup sûr la désinfection des linges, et ne dispense pas de rechercher ultérieurement ce résultat tout en poursuivant le nettoyage des taches. Förster préférerait une immersion de plusieurs heures dans une solution à 1/10e de savon au crésol, ce qui désinfecterait bien et préparerait avantageusement la disparition des taches. Le crésyl, la crésyline, le lysol, en solution à 2 p. 100 conviendraient également. L'immersion dans l'eau de chaux préconisée par Beyer paraît peu recommandable. L'eau de Javel même à 1/50e brûle le linge.

En tous cas le mieux est de traiter le plus tôt possible le linge infecté par des solutions alcalines progressivement chauffées jusqu'à l'ébullition, solutions plus ou moins analogues à la lessive d'autrefois, obtenue par l'épuisement des cendres. Il est clair qu'une simple solution de carbonate de soude convient parfaitement encore, ainsi que l'a montré entre autres Behring ; depuis longtemps les hygiénistes ont recommandé l'emploi de ce procédé de désinfection du linge (à l'exclusion des tissus de laine ou de soie) comme le plus simple et le plus efficace qui puisse être mis en œuvre. « On ne saurait trop à notre avis vulgariser cette notion que les lessives, à peu près comme on les fait dans tous les ménages, à la cendre de bois ou au carbonate de soude, dût-on forcer un peu la dose du sel alcalin, pourvu qu'on les fasse agir à des températures voisines de l'ébullition, sont un moyen de désinfection sûr et relativement rapide, qui s'applique tout naturellement aux linges contaminés » (J. Arnould).

Les appareils les plus rudimentaires suffiraient à la rigueur pour mettre le procédé en pratique n'importe où. Toutefois la cuve à désinfection par trempage de Geneste-Herscher offre peut-être quelque supériorité.

Dans les buanderies importantes on installe maintenant des appareils de lessivage accéléré du linge, qui nettoient et désinfectent à la fois d'une façon très satisfaisante, semble-t-il, tout en évitant de nombreuses manipulations. Les diverses opérations pour blanchir le linge, essangeage (ou trempage préalable à froid), lessivage (avec une solution alcaline à 100° au minimum), lavage proprement dit et rinçage, ont lieu dans un même appareil, dit laveuse-désinfecteuse, qui est à la fois une étuve de désinfection et une machine à laver.

Nous mentionnerons à titre d'exemple la laveuse désinfecteuse de Dehaître, composée de deux cylindres concentriques, dont l'extérieur, fixe, avec portes à chacune de ses extrémités, constitue l'étuve, l'intérieur, susceptible d'offrir un mouvement rotatif, représentant la laveuse ; ce dernier cylindre, en tôle perforée, reçoit le linge qui y trempe d'abord pendant quelques heures dans l'eau froide, puis tiède ; on évacue ensuite ce bain, et on le stérilise par ébullition avant de l'envoyer à l'égout ; on introduit alors dans l'appareil une solution de carbonate de soude qui est chauffée progressivement sous une certaine pression, de manière à dépasser 100° ; enfin on évacue encore ce liquide, et on rince à l'eau froide avec un mouvement de rotation assez vif. Toutes ces opérations s'accomplissent en peu de temps et l'installation qui permet de les réaliser est en somme plus simple que celle d'une buanderie ordinaire.

(1) Nouveaux éléments d'hygiène, 5e *édition*. 1 vol. in-8, cartonné.

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Mon ulcère duodénal (auto-observation)** (COMBES, 25 juillet 1912).

« Si donc je synthétise mon observation clinique, elle peut SE RÉSUMER ainsi : *signes subjectifs d'hyperchlorhydrie*, régurgitations acides, pyrosis, brûlures épigastriques, etc.; *douleurs tardives* trois ou quatre heures après les repas ; *douleurs calmées* par la prise d'aliments, d'alcalins et de bismuth. *Périodes de répit* suivies de périodes d'aggravation dont la durée augmente progressivement de plusieurs semaines à plusieurs mois ; et enfin *trois melænas* et une hématémèse. C'est bien là l'aspect clinique complet de l'ulcère duodénal tel qu'il est décrit actuellement ».

PRESSE MÉDICALE. — **L'alcaptonurie** (GOUGET, 20 juillet 1912).

Le nom d'alcaptonurie désigne l'état de certaines urines qui, claires ou parfois foncées à l'émission, deviennent rapidement noirâtres à l'air. L'addition d'un alcali leur donne instantanément une teinte brunâtre ; elles se réduisent à froid et à chaud par la liqueur de Fehling. La substance en cause est l'acide hydroquinonacétique, produit de désintégration de l'albumine. L'alcaptonurie ne s'accompagne habituellement d'aucun trouble fonctionnel. (On l'a cependant signalée d'une façon constante dans une affection rare, l'ochronose, caractérisée par une teinte gris-noirâtre des cartilages). On différenciera l'alcaptonurie des mélanuries vraies ou fausses et on évitera la confusion avec le diabète.

PRESSE MÉDICALE. — **Tonicité de quelques eaux minérales employées en applications locales** (MÉNARD, 24 juillet 1912).

L'application locale de certaines eaux minérales sur les muqueuses est courante. Or leur valeur moléculaire est extrêmement variable : les unes sont hypertoniques et la plupart hypotoniques. Il conviendra donc d'étendre les premières avec de l'eau distillée, d'ajouter des proportions déterminées de NaCl aux autres.

PROGRÈS MÉDICAL. — **Les troubles psychiques, d'origine thyroïdienne** (Pr ROQUE, 28 juillet 1912).

Un étudiant en médecine se traitant avec de la thyroïdine présente en quelques jours des symptômes de basedowisme et finalement un accès de manie aiguë avec délire de persécution. Les phénomènes cessent avec la privation du médicament. On redonne trois fois de la thyroïdine, chaque fois le délire reparaît (cas de Boinet).

Une femme absorbe pendant cinq semaines, cinq tablettes de thyroïdine à $0^{gr},07$ (en tout 98 tablettes) ; elle est prise subitement d'un délire aigu, avec hallucinations visuelles. Au bout de quelques jours, le psychisme redevient normal.

« L'introduction dans l'arsenal thérapeutique des principes actifs sécrétés par les glandes vasculaires sanguines a donné lieu aux plus funestes erreurs de traitement. Beaucoup de médecins les appliquent à tout propos et hors de propos ».

CONCOURS MÉDICAL. — **La déclaration obligatoire de la tuberculose** (NOIR, 21 juillet 1912).

« S'il est une mesure inapplicable qui, chez nous, sera universellement impopulaire, s'il est une obligation sur laquelle l'opinion des syndicats médicaux est unanime et contre laquelle tous les praticiens protesteront, c'est celle de la déclaration de la tuberculose ».

JOURNAL DES PRATICIENS. — **Valeur de la cure musculaire dans le traitement de l'obésité arthritique** (RÉNON, 20 juillet 1912).

La *cure musculaire* a une grande valeur dans le traitement de l'obésité arthritique. Elle est indispensable à la cure ; sans elle, avec le régime seul, le traitement demeure le plus souvent illusoire et incomplet.

PROVINCE MÉDICALE. — **Spondylite typhique. Nouveau cas observé chez l'enfant.** (Pr ARDIN-DELTEIL, RAYNAUD et COUDRAY, 20 juillet 1912).

La spondylite typhique s'observe moins fréquemment, chez l'enfant que chez l'adulte. Elle paraît plus précocement, mais se résout en cinq ou six semaines, l'atteinte osseuse paraissant moins profonde. A côté de lésions ostéoarthropathiques plus ou moins accentuées, existe un syndrome méningo-radiculaire (hypertension et hyperalbumine du liquide céphalo-rachidien). La ponction lombaire peut autant, sinon plus, que l'immobilisation vertébrale, amener une sédation marquée des phénomènes douloureux.

LYON MÉDICAL. — **Utilité et mode d'emploi du cyanure de mercure pour prévenir ou guérir les infections exogènes ou endogènes de l'œil** (GRAND CLÉMENT, 21 juillet 1912).

1° Les lavages de l'œil avec une solution de cyanure de mercure à 1/2000e, répétés souvent pendant les trois jours précédant l'opération de la cataracte éloignent tout danger de suppuration.

2° Les injections sous-conjonctivales de cette même solution constituent actuellement le remède le plus efficace pour arrêter ou guérir les iritis ou irido-choroïdites chroniques, surtout les chorio-rétinites atrophiques.

ÉCHO MÉDICAL DU NORD. — **A propos d'un cas fruste de méningite cérébro-spinale. Remarques sur quelques particularités cliniques et bactériologiques** (HALLEZ et PETIT-DUTAILLIS, 21 juillet 1912).

Un malade entre à l'hôpital avec des symptômes divers qui suggèrent différents diagnostics : méningite cérébro-spinale, dothiénentérie, ou pneumonie en résolution avec légère réaction méningée. L'inoculation intra-rachidienne du liquide céphalo-rachidien à un cobaye (méthode de Gryzez), amène la mort très rapidement avec hypothermie considérable et permet de porter précocement le diagnostic de méningite cérébro-spinale, malgré le peu de netteté des germes à l'examen microscopique. L'identification ultérieure sur milieux sucrés a confirmé le diagnostic.

GAZETTE MÉDICALE DE NANTES. — **L'urémie musculaire : à propos d'un cas de myoclonie d'origine urémique** (Pr MONNIER, 20 juillet 1912).

1° Une douleur atroce spontanée et surtout provoquée ; 2° des secousses qui, par leur instantanéité, et leur répétition, rappelaient ces types disparates englobés sous le nom de myoclonies, tel était le syndrome musculaire observé chez une urémique. *Ni contracture, ni parésie*, mais une trémulation ayant précédé la myoclonie. *Le taux de l'urée dans le sang était de* $5^{gr},15$ *par litre* (au lieu de 0,15 à 0,50) : la malade mourut dans les quarante-huit heures. (Il n'a pas été possible de retrouver d'autres observations de ce genre).

JOURNAL DE MÉDECINE DE BORDEAUX. — **Consultation de nourrissons de la Clinique d'accouchements de la Faculté de Bordeaux.** (Suite) (Prs LEFOUR et BALARD, 21 juillet 1912).

« La facilité avec laquelle certaines consultations de nourrissons distribuent des bouteilles de lait encourage à l'allaitement artificiel toute une catégorie de femmes qui nous intéresse plus particulièrement, puisque ce sont elles qui fréquentent notre consultation. On a tort, nous semble-t-il, de poser comme principe la gratuité des bouteilles de lait, ainsi que cela se pratique à Bordeaux et dans quelques autres villes... Et d'autre part, cette distribution est faite parfois avec une générosité déconcertante. C'est ainsi qu'en 1907, le Bureau de Bienfaisance de Toulouse donnait, en bouteilles de 125 c. c., 500 gr. de lait aux enfants âgés de un jour à quatre mois ; 1 000 gr. à ceux de quatre mois à huit mois, et 1 500 gr. à ceux ayant de huit à douze mois ». Bien des mères renoncent ainsi aux ennuis de l'allaitement maternel.

REVUE DE QUINZAINE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Le traitement direct des affections syphilitiques du système nerveux central (H. F. SWIFT et A. W. ELLIS. **New-York Medical Journal,** 13 juillet 1912).

Depuis Flexner, on traite la méningite cérébro-spinale par l'injection de sérum spécifique dans l'espace sous-arachnoïdien. La syphilis méningée surtout tertiaire exige sans doute une thérapeutique aussi directe.

Or le sérum des syphilitiques en traitement possède un pouvoir curatif et des cultures de *treponema* (méthode de Noguchi) ne poussent pas quand le milieu sérum agar provient du sang d'individus ayant subi une injection de salvarsan, une heure auparavant. On a donc tenté le traitement intra-rachidien de la Σ cérébro-médullaire par ce sérum thérapeutique.

On prélève du sang une heure après injection de 914 ; on sépare le sérum et on le dilue le lendemain dans du sérum artificiel (prop. de 4 à 6) ; on chauffe une demi-heure à 56°. Injection de 30 cc. après soustraction de 15 cc. de liquide céphalo-rachidien. Pendant une heure surélévation du siège.

L'intensité de la réaction oblige à ne répéter les injections que toutes les 2 ou 3 semaines (Un tabétique a reçu 11 injections en 5 mois).

Résultats : en dehors de l'amélioration symptomatique, chute de la lymphocytose, diminution de l'albumino-réaction, réaction de W. moins affectée.

D'autre part, l'action directe du 914 est en cours d'étude ; des dilutions sérum humain-sérum salin (4 et 6) avec 0,5 millig., puis 1 millig. ont été assez bien supportées.

Le traitement de l'ulcère chronique de l'estomac et du duodénum par gastro-jéjunostomie (Exposé de 72 cas consécutifs opérés il a plus de deux ans) (J. SHERREN. **The Lancet,** 13 juillet 1912. Londres).

Moins de 3 p. 100 de mortalité dans l'ensemble des cas opérés ; 96 p. 100 d'amélioration ; 80 p. 100 de guérison. L'appendice est réséqué si l'état du malade le permet et la vésicule examinée. *Invagination de l'ulcère duodénal* si possible ; de même pour l'ulcère gastrique que l'on excise d'ailleurs s'il est suspect. Un examen odontologique soigneux est pratiqué avant toute intervention.

Le traitement de l'infection diphtérique par l'endotoxine diphtérique (B. T. HEWLETT et A. T. NANKIVELL. **The Lancet,** 20 juillet 1912. Londres).

Certains individus transportent du Lœffler durant des mois dans leur gorge ou leur nez, résistant à toute thérapeutique active, sérum ou autre. L'endotoxine diphtérique (Hewlett, *Proceedings of R. Soc,* 1911, p. 49) possédant un pouvoir de protection contre les injections de Lœffler vivant, on a traité ces porteurs de germes par des doses répétées d'endotoxine. La plupart ont été guéris, les autres ont présenté une remarquable diminution du nombre des bacilles.

Association de parotidite, glycosurie et acidose (L. M. ROUTH. **The British Medical Journal,** 13 juillet 1912. Londres).

Sans cause bien probante, un malade présente en quelques jours une parotidite droite considérable, douloureuse et fébrile, avec participation de la sous-maxillaire. Prévoyant une anesthésie, on examine les urines et l'on trouve une forte quantité de sucre, de l'acétone et de l'acide diacétique. Incision de l'amygdale droite : absence de pus. Le malade est mis au régime des diabétiques ; en 4 jours, la température s'abaisse, la glande redevient normale, le sucre et l'acétone diminuent puis disparaissent.

Faut-il faire intervenir dans la pathogénie de ces faits un trouble concomitant du métabolisme pancréatique ?

L'anesthésie par l'insufflation intratrachéale d'éther (R. E. KELLY. **The Brit. Med. Journal,** 20 juillet 1912. Londres).

L'appareil imaginé par Elsberg de New-Kork et modifié par Kelly permet de faire passer un courant d'air continuel, préalablement chauffé, humidifié, éthérisé, sous une pression de 10 à 40 millimètres, jusqu'à la bifurcation des bronches par un cathéter de diamètre de moitié inférieur à celui de la glotte. L'oxygène se diffuse ainsi sans mouvements respiratoires. L'air expiré passe entre la glotte et le cathéter. Sur l'animal, les opérations les plus risquées ont pu être pratiquées avec cet appareil par Carrel, Guthrie, etc. Chez l'homme, il facilite remarquablement toute intervention céphalique et cervicale ; il produit une anesthésie idéale et permet, à la moindre alerte, l'insufflation directe d'air pur dans le poumon.

Anesthésie mixte par l'éther (intramusculaire et par inhalation) (P[r] SANTE SOLIERI, **Rivista Ospedaliera,** 1[er] juillet 1912. Rome).

Pour obvier aux inconvénients de la méthode intramusculaire, la technique suivante serait préférable : 1° Injection d'un centigramme ou d'un centigr. 1/2 de morphine, une heure avant l'intervention ; 2° Injection intramusculaire de 5 à 20 centimètres cubes d'éther (sur la table d'opération) ; 3° Inhalation d'éther. Cette méthode présente les avantages suivants : absence de douleur locale, suppression presque complète de la phase d'excitation et brièveté de la période pré-anesthésique ; absence de sécrétions nasale et bronchique ; fonctionnement parfait du cœur et du poumon ; quantité minime d'éther inspiré ; réveil rapide avec euphorie relative.

L'intradermoréaction par l'extrait de spirochète comme procédé de diagnostic (H. KAMMERER, **Muenchener Med. Woch.,** 9 juillet 1912. Munich).

Noguchi a expérimenté sa méthode (*Journ. of Exper. Med.*, n° 6, 1911 et *Munch. med. W.*, n° 45, 1911), a) sur 146 individus non syphilitiques : absence de réaction, b) sur un certain nombre de syphilitiques à diverses périodes : réaction variable suivant l'âge de la maladie et le traitement ; il faut noter 22 réactions positives sur 23 hérédo-syphilis.

Kämmerer de l'examen précis de 108 individus (63 Σ et 43 non Σ) conclut ainsi : l'intradermo-réaction par l'extrait de cultures pures, de *tréponème* ne présente aucun inconvénient pour le sujet ; sa spécificité paraît à peu près absolue. Elle a été + dans 21 cas sur 65 ; elle s'observe de préférences dans les Σ anciennes et demande à être suivie pendant quinze jours. On peut espérer qu'elle sera bientôt comme la tuberculino-réaction à la portée de tous les praticiens.

Le traitement de l'anémie pernicieuse, par le thorium X (P. BICHEL, **Berlin. Kl. Woch.,** 8 juillet 1912).

Des améliorations éclatantes et durables ont été obtenues dans l'anémie pernicieuse par le Thorium X non seulement en injection, mais par *ingestion.*

L'influence du Benzol sur la leucémie (KORANYI, **Berlin. Kl. Woch.,** 15 juillet 1912, Berlin).

A la suite de l'observation de trois malades employées dans une fabrique de benzol (benzine rectifiée), et atteintes de purpura hémorragique, Selling a étudié chez l'animal l'action du benzol sur le sang. Il a trouvé que ce corps, après une augmentation passagère, fait disparaître les leucocytes. Cette étude a été poursuivie depuis plusieurs mois chez un certain nombre de leucémiques, par Koranyi. « Nous possédons dans le benzol un moyen très efficace d'influencer l'état pathologique du sang dans la leucémie » et son action peut s'exercer alors même que les rayons X ont échoué. Des doses de 3 à 4 grammes ont pu être administrées quotidiennement durant des mois.

Le néosalvarsan dans la malaria tierce (J. IVERSEN et M. TUSCHINSKY, **Muench. Med. Woch.,** 16 juillet 1912).

Le néosalvarsan constitue un médicament spécifique de la fièvre tierce. Après une injection de 0,75 l'accès est coupé et les parasites disparaissent. On répétera l'injection dix jours après.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Manuel pratique de Dactyloscopie, par H. WELSCH et A. LECHA-MARZO. 1 vol. in-8 de 120 p., avec fig. cart. 4 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit., Paris).

Contribution à l'étude des propriétés bio-physiques des eaux de la Bourboule, par P. GASTOU et P. FERREYROLLES, in-8, 41 p., avec fig. 2 fr. (*A. Poinat*, édit., Paris).

Contribution à l'étude des injections hypodermiques d'eau de la Bourboule, par P. GASTOU et P. FERREYROLLES, in-8, 36 p. avec fig. 2 fr. (*A. Poinat*, édit., Paris).

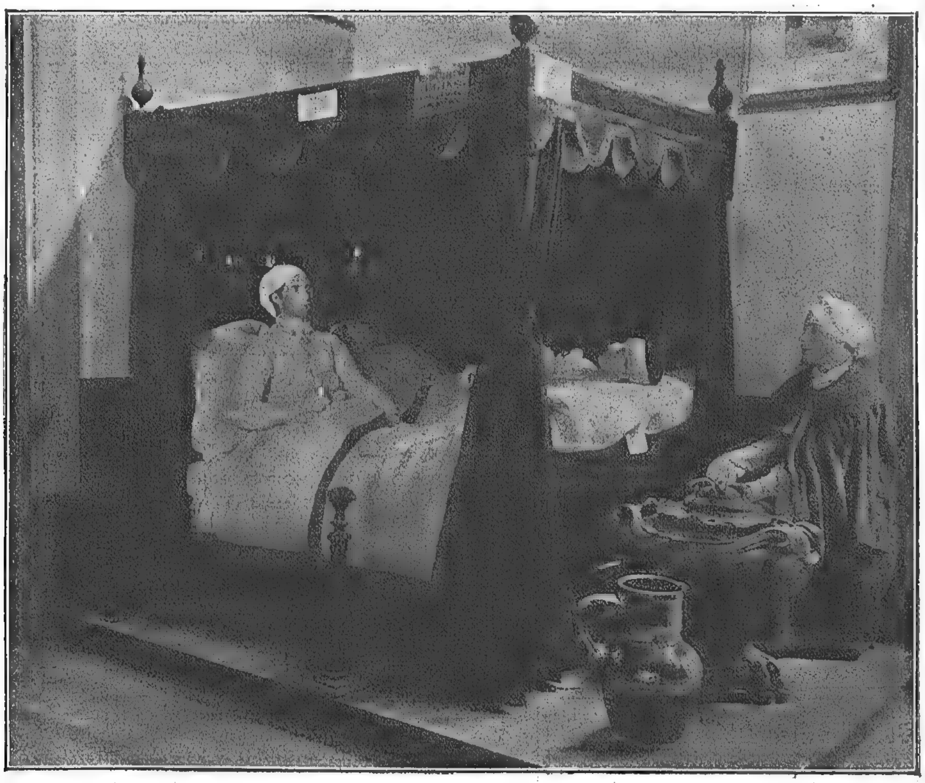
Pressions artérielles et Viscosité sanguine. Circulation. Nutrition. Diurèse, par A. MARTINET, 1 vol. in-8 de 274 p., avec 102 fig., br. 7 fr. (*Masson et Cie, édit., Paris.*).

LES HOPITAUX DE PARIS

L'Hôtel-Dieu *au XVIIe et au XVIIIe siècle* (1)

Tous ceux qu'intéresse l'histoire de la médecine parisienne connaissent les deux volumes que M. E. Coyecque a consacrés à l'Hôtel-Dieu (2). Cette excellente monographie s'arrête malheureusement au milieu du XVIe siècle, de sorte que pour la suite de l'histoire du vieil hôpital, on en était réduit jusqu'à ces derniers temps à la compilation que Rondonneau de La Motte publia en 1787 (3).

Dans un premier chapitre intitulé l'*Administration*, M. Marcel Fosseyeux nous fait assister aux conflits si fréquents entre les gouverneurs du temporel et les messieurs du chapitre de Notre-Dame auxquels on ne laisse plus guère que la surveillance du spirituel de la maison, il nous montre la mainmise du pouvoir central sur une administration jadis presque autonome, la municipalité parisienne et le Parlement s'effaçant peu à peu devant le Roi, représenté par le lieutenant général de sa police. attribution des lits des chanoines de Notre-Dame, soit à leur mort, soit lorsqu'ils résignaient leur prébende, attribution des bagues et des joyaux saisis dans les brelans. L'Hôtel-Dieu, comme les autres hôpitaux, recevait le tiers de certaines amendes et une partie des biens confisqués aux duellistes, il percevait des droits sur les vins et sur les spectacles ainsi que les produits du péage du Pont-au-Double ; enfin il était exempté de la plupart des taxes et des impositions. Des legs et des fondations venaient enfler



Un grand lit de l'Hôtel-Dieu (Reconstitution).

Il faut donc être reconnaissant à M. Marcel Fosseyeux, sous-archiviste de l'Assistance publique, d'avoir choisi pour sujet de sa thèse de doctorat ès lettres l'*Hôtel-Dieu de Paris au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle*.

(1) Marcel Fosseyeux, *L'Hôtel-Dieu de Paris au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1912, in-8, XXXV-437 pp., planches.

(2) E. Coyecque. *L'Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge*. Paris, H. Champion, 1889-1891, 2 vol. in-8 (Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France).

(3) Rondonneau de La Motte, *Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Paris*. Paris, 1787, in-8.

Entre temps, d'autres querelles agitaient ce microcosme, telle la crise de jansénisme, qui, aux environs de l'année 1720, divisa la communauté des religieuses Augustines en deux partis : celui de la prieure, tenant pour les anciennes constitutions, et celui des jeunes, ou « Miséricordieuses », dont l'âme était Marie-Louise-Claire des Tournelles, en religion sœur de la Miséricorde.

Le chapitre II (les *Revenus*) nous apprend comment l'Hôtel-Dieu établissait son budget. Ce budget était défendu par un véritable « réseau d'exemptions et de privilèges », privilèges des quêtes et des pardons, privilège de la boucherie en Carême, ses revenus ou accroître le domaine immense qu'il possédait à Paris et dans la banlieue, et dont la partie urbaine augmentait chaque jour de valeur, par suite de la hausse constante du prix des terrains. Malgré tout, l'équilibre financier fut bien souvent menacé, en particulier dans les années de disettes et de malheurs publics, ou lorsqu'il était nécessaire d'entreprendre de grands travaux. Alors l'Hôtel-Dieu ouvrait un emprunt, ou bien il constituait des rentes viagères, jouant ainsi le rôle d'une compagnie d'assurances sur la vie.

Le chapitre III est consacré à l'histoire des *Bâtiments*. Comme
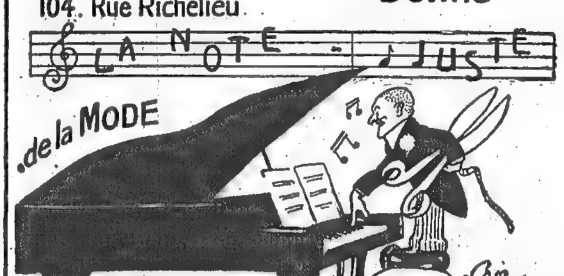
LES HOPITAUX DE PARIS *(Suite)*

l'a dit naguère M. le professeur Gilbert « le XVII[e] siècle vit l'apogée du développement et de la grandeur de l'Hôtel-Dieu (1) ». Sous le règne réparateur de Henri IV l'ancien édifice fut restauré, des bâtiments neufs sortirent de terre, et une annexe de l'Hôtel-Dieu que l'on appela l'Hôpital Saint-Louis, fut construite à mi-côte de la montagne de Belleville. Ces beaux jours furent suivis d'autres, plus sombres, et l'Hôtel-Dieu, dévasté par trois grands incendies en 1737, en 1742 et en 1772, encombré, lors de certaines épidémies, par plus de 6 000 malades n'était plus sous Louis XVI le lieu de repos et d'espoir, représenté 300 ans plus tôt par le proviseur Jehan Henri dans son *Livre de vie active*. « Tandis que sous Henri IV avec sa splendide annexe de Saint-Louis et ses salles reconstruites, il faisait encore bonne figure au milieu de Paris renaissant de ses ruines, il n'est plus, pour un Turgot et un Necker, qu'un édifice vermoulu qu'il faut abattre ; bloqué dans la Cité, sur un bras de fleuve empuanti, il est devenu pour ses contemporains un objet d'horreur, comme une antichambre de la mort ».

Dans un quatrième et dernier chapitre, qui, plus encore que les précédents, retiendra l'attention du médecin, M. Marcel Fosseyeux étudie la condition des *Malades*. Nous pénétrons avec lui dans la salle basse où étaient reçues les femmes en gésine, dans la salle des taillés où opérèrent les Collot et le célèbre Frère Jacques ; nous apprenons comment on soignait les contagieux et les scorbutiques et ce que devenaient les convalescents. Nous écartons les grands rideaux de serge rouge d'un de ces fameux lits, dont un spécimen figura l'an dernier à l'Exposition d'hygiène de Dresde, et nous nous penchons sur les six malades qui y sont couchés. On nous détaille la garde-robe des hospitalisés, on nous fait visiter les cuisines et l'apothicairerie ; on nous instruit sur l'organisation du service médical, sur le rôle des médecins, des maîtres chirurgiens et des compagnons gagnant maîtrise.

Précédé d'index bibliographiques et iconographiques, suivi de pièces justificatives et de tables, orné de planches hors texte, l'ouvrage de M. Marcel Fosseyeux (et ce n'est point là son moindre mérite) nous fait sentir à chaque page la sympathie de l'auteur pour tous ceux, prêtres et bourgeois, médecins et religieuses, qui dans les murs du vieil Hôtel-Dieu, allégèrent les souffrances des malheureux et qu'on ne saurait sans injustice rendre responsables des vices d'un édifice lézardé et vermoulu. C'est un hommage à « ces laborieux, le plus souvent obscurs et désintéressés, qui ont donné leur temps, leurs labeurs, et parfois leur fortune, au soulagement de leurs contemporains ».

ERNEST WICKERSHEIMER.

(1) *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris. Leçon d'ouverture*, par le professeur A. GILBERT, 19 novembre 1910. — V. *Paris médical*, n° 1, 1910.

CHRONIQUE DES LIVRES

Traité de la rage, par V. BABÈS, 1912 (*J-B. Baillière et fils*, édit., Paris). 1 vol. in-8 de 680 p., avec fig. et pl. col., br. 16 fr.

Ce livre vient à son heure ; après l'immortelle découverte de Pasteur on peut dire que la question de la rage a passionné le monde entier, et tout particulièrement le monde des chercheurs. De multiples travaux ont vu le jour, où sont exposées toutes les discussions concernant la nature, bien mystérieuse encore, de cette infection. Il fallait les grouper, les réunir. C'est ce qu'a fait le savant professeur de la Faculté de médecine de Bucarest, en y ajoutant le résultat de ses recherches personnelles et les idées originales qu'il a maintes fois émises sur ce sujet.

L'historique de la rage est traité en détails dont l'intérêt est considérable. L'auteur étudie ensuite sa distribution géographique, son épidémiologie, la législation, la police sanitaire spéciale qui s'y rattache. La clinique tient une grande place dans les pages qu'il a écrites. Il en est de même de l'anatomie pathologique, de la nature du virus rabique, de ses propriétés, etc.

La rage expérimentale, la rage naturelle des animaux prend encore une place importante. La vaccination pastorienne, les procédés récents et nouveaux de vaccination antirabique devaient évidemment occuper une grande partie du volume. V. Babès s'en est acquitté avec méthode et concision, entrant dans les détails nécessaires, laissant de côté les théories inutiles.

Enfin, tout en faisant connaître les recherches de science pure, l'auteur n'a pas omis de se placer au point de vue essentiellement pratique.

Cette trop courte analyse est assurément insuffisante pour montrer au public médical ce qu'est ce livre. Il faut s'y reporter pour l'apprécier à sa juste valeur, et l'on comprendra alors le succès qui doit couronner une œuvre semblable. C. D.

Maladies du pancréas, de la rate et du mésentère, par G. CHAVANNAZ, professeur et J. GUYOT, professeur agrégé à la Faculté de médecine, chirurgiens des hôpitaux de Bordeaux. 1 vol grand in-8 de 403 pages avec 126 figures dans le texte. Broché : 10 fr. ; cartonné : 11 fr. 50 (*J.-B. Baillière et fils*, édit., Paris).

Ce fascicule du Nouveau Traité de Chirurgie clinique et opératoire vient bien à son heure. Le temps est passé où le chirurgien croyait n'avoir pas à s'occuper des lésions du pancréas et en abandonnait la connaissance au médecin.

De même l'étude des affections de la rate et du mésentère s'est beaucoup modifiée dans ces dernières années et nombreux sont les travaux qu'elle a produits. Les auteurs ont largement mis à profit ces travaux, particulièrement ceux appartenant à la littérature étrangère, qui, il faut bien l'avouer, est sur ces sujets singulièrement plus riche que la littérature française.

Dans des articles très documentés ils ont fait une mise au point de questions encore mal connues et dont quelques-unes appellent de nouvelles recherches.

Les parties touchant la symptomatologie, le diagnostic et le traitement ont été spécialement développées, car MM. Chavannaz et Guyot ont voulu, avant tout, faire un livre pratique, répondant bien à l'esprit dont s'inspire le Nouveau Traité de Chirurgie clinique et opératoire.

NOUVELLES

Facultés de médecine. — Par arrêté ministériel, en date du 20 juillet 1912, l'article 6 du statut du 16 novembre 1874 sur l'agrégation des facultés, modifié par l'arrêté du 21 juillet 1909 en ce qui concerne l'agrégation des Facultés de médecine et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie, est rédigé ainsi qu'il suit :

« Art. 6. — Les juges des concours d'agrégation sont tirés au sort parmi les professeurs titulaires et les professeurs adjoints des facultés de médecine et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie suivant les dispositions déterminées par l'arrêté du 25 mars 1910.

Tout professeur titulaire ou tout professeur adjoint des facultés de médecine et facultés mixtes de médecine et de pharmacie qui n'est pas désigné par le titre de son enseignement pour faire partie des jurys des concours d'agrégation des facultés de médecine, peut être appelé à siéger dans les jurys où l'ordre d'agrégation auquel il appartient se trouve représenté.

Aucune faculté ne peut être représentée dans un jury par plus de deux membres lorsque le jury comprend cinq juges, par plus de trois membres lorsqu'il en comprend neuf ».

Par arrêté du même jour, le tableau annexé à l'arrêté du 21 juillet 1909 susvisé et fixant la constitution des jurys des diverses sections de l'agrégation des facultés de médecine et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie est modifié ainsi qu'il suit en ce qui concerne la section de matière médicale et pharmacodynamie.

Section de matière médicale et pharmacodynamie. — Cinq juges :

Trois professeurs de pharmacologie;

Un professeur de chimie ;

Un professeur de thérapeutique, de pathologie et thérapeutique générales ou de matière médicale.

Service de santé militaire. — Le Président de la République vient de promulguer la loi suivante :

Article premier. — Les élèves de l'École d'application du service de santé militaire et les vétérinaires stagiaires, nommés médecins aides-majors de 2e classe, pharmaciens aides-majors de 2e classe, ou aides vétérinaires, après avoir satisfait aux obligations imposées par la loi de recrutement et aux examens de sortie des écoles d'application du service de santé ou de cavalerie, prennent rang dans ce grade, sans rappel de solde, à une date antérieure d'un an à celle de leur nomination.

Toutefois, cette rétroactivité n'est pas appliquée dans le cas où elle aurait pour effet de faire remonter l'état d'officier des intéressés à une ancienneté de services effectifs inférieure à une année, accompli dans un corps de troupes aux conditions ordinaires.

Art. 2. — Les dispositions ci-dessus sont applicables, par mesure rétroactive, aux médecins, pharmaciens et vétérinaires militaires placés sous le régime de la loi du 21 mars 1905, qui ont été nommés médecins ou pharmaciens aides-majors de 2e classe ou aides-vétérinaires antérieurement à la date de la promulgation de la présente loi.

Les périodes militaires des médecins des villes d'eaux. — M. Félix Chalamel, député de l'Ardèche, a reçu de M. le ministre de la Guerre la lettre suivante, en suite à ses démarches en faveur du corps des médecins des villes d'eaux et des stations balnéaires :

« Monsieur le député et cher collègue, vous avez bien voulu appeler mon attention sur le préjudice causé aux médecins des villes d'eaux et des stations balnéaires du fait de leur convocation pendant les saisons.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que des instructions sont données pour que les médecins ne soient, à l'avenir, convoqués autant que possible qu'en dehors des saisons.

Les sœurs et les cliniques médicales. — M. Gilbert Laurent, député de la Loire, a demandé par voie de question écrite au ministre de l'Intérieur quelle était la définition exacte que son administration donne aux mots « établissement congréganiste » employés dans la loi du 4 décembre 1902, et spécialement lors qu'ils s'appliquent aux cliniques médico-chirurgicales.

Voici la réponse du ministre :

Il y a « établissement congréganiste », au sens de la loi du 4 décembre 1902, toutes les fois qu'un ou plusieurs religieux, restant soumis à la règle et à la discipline de leur ordre, sont installés dans un immeuble du consentement ou sur l'ordre de leurs supérieurs, et se consacrent à une œuvre rentrant ou non dans les missions de leur institut, alors même que l'œuvre a été créée sur l'initiative de tiers, et que l'immeuble où elle a son siège appartient à celui qui en assure le fonctionnement.

Notamment, des religieuses appartenant à une congrégation autorisée qui, du consentement de leur supérieure générale, se sont installées dans une clinique privée dont elles assurent le service, tout en restant liées par des règles de discipline et de subordination à leur congrégation dont elles observent la règle et portent le costume, constituent dans cette clinique un établissement congréganiste dont la formation et l'existence sont subordonnées à une autorisation préalable.

Cette théorie est conforme à la jurisprudence des tribunaux. (Cass. crim. 14 novembre 1903. — 18 février 1904. D. P. 1904 ; I. 140. — 27 juin 1908, B. 424, p. 723. — 9 avril 1910, B. 185, p. 331. — Cour de Douai. Arrêt du 11 janvier 1910 confirmé par un arrêt de cassation, chambre criminelle du 16 juillet 1910. B. 384, p. 714. — Cass. crim. 19 mai 1911, B. 269, p. 510. — 2 juin 1911. B. 228, p. 550).

Colonies de vacances. — Par la solidarité et la coopération procurer des vacances à tous, au bord de la mer, à l'enfant maladif, à l'écolier anémié et à l'adulte dont les moyens de fortune ne permettent pas une villégiature coûteuse, tel est le but poursuivi par la *Société philanthropique des Œuvres scolaires du Plein air de l'Eôs* et la *Société coopérative d'Eôs-Plage*.

Pour tous renseignements, écrire 2 *bis*, rue Berthe, Paris XVIIIe.

Les sociétés provinciales, les orphelinats et instituteurs désireux d'organiser eux-mêmes des colonies de vacances, trouveront tous renseignements pour le placement de leurs adhérents et de leurs enfants.

Pontrésina (Hte Engadine). — On vient d'inaugurer en ce lieu, sur l'initiative des autorités et du corps médical une plaque commémorative en souvenir du regretté Pr E. von Leyden, de Berlin, qui villégiatura dans cette contrée charmante, pendant 25 années.

Statistique. — Le service de la statistique de la Ville de Paris a compté, pendant la vingt-huitième semaine, 878 décès, au lieu de 838 pendant la semaine précédente et au lieu de 832, moyenne ordinaire de la saison. La diarrhée infantile est la seule cause de cette légère augmentation du nombre des décès (62 décès de zéro à un an au lieu de 23 la semaine précédente).

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel et Grand Hôtel d'Aix. — *1er ordre.* Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel de l'Établissement Thermal et Hôtel Britannique. — Confort moderne. — Grand jardin. — Prix modéré.

Hôtel de l'Europe, Villa Victoria et Hôtel Bristol, près de l'Établissement Thermal et les Casinos, 80 appartements et salles de Bains. Unique "Jardin-Restaurant", Garage, etc. E. Leder, propriétaire.

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — *1er ordre.* La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiene Palace et Medical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout premier ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — Védrine frères.

Dax

Grand Hôtel des Baignots. — Le plus important de la Station. — 300 chambres Touring-Club. — Ascenseurs. — Garage. — Splendide parc anglais.

Évian.

Royal Hôtel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

Martigny-les-Bains.

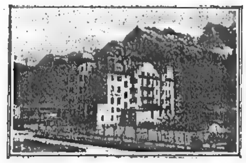
Hôtel International (1er ordre). 200 chambres. — Salles de bains. Menus de régime.

Grand Hôtel des Bains. — Très confortable, communique avec l'établissement hydrothérapique.

Pougues.

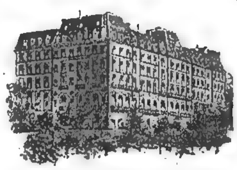
Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Ragaz-Pfœffers (Suisse).



Hôtel Bristol. — Au milieu d'un vaste jardin. — Maison neuve de 1er ordre, tranquille. — Vue splendide. — Service automobile pour conduire les baigneurs à l'établissement thermal.

Royat.



Grand Hôtel et Majestic Palace. — Installations spéciales pour régimes alimentaires. — Parc de 4 hectares. — Cure de terrain. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres.

Sils Maria (Engadine, Suisse).



Giger's Hôtel Waldhaus. — Au milieu des bois, sur une colline dominant la vallée et les lacs, loin du bruit et de la poussière. — Alimentation rationnelle comprenant beaucoup de fruits et de légumes frais. — Confort moderne.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. — Électricité. — Salles de bains. Garage avec boxes. — Téléphone.

Vichy.

Hôtel du Parc. (Aletti, Directeur.)
Hôtel Majestic. (Aletti Directeur.)

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HÔPITAUX. — *Epreuve opératoire.* — Séance du 24 juillet. — MM. Capette, 15 ; Mercadé, 23 ; Martin, 24 ; Bazy, 14 ; Okinczyc, 23 ; Gernez, 25 ; Heitz-Boyer, 27 ; Mocquot, 29.

Séance du 25 juillet. — *Epreuve orale.* « De l'invagination intestinale aiguë. » — MM. Mercadé, 15 ; Okinczyc, 20 ; Gernez, 18 ; Heitz-Boyer, 16 ; Mocquot, 19.

Les autres candidats se sont retirés.

Le concours s'est terminé par la nomination de MM. Mocquot et Heitz-Boyer.

Hôpital des Enfants-Malades. — Le Conseil municipal de Paris vient de renvoyer à l'examen de l'Administration une proposition de M. Tony Michaud relative à l'établissement d'un abri à l'hôpital des Enfants-Malades.

Hospice des Enfants-Assistés. — Le Conseil municipal de Paris vient d'émettre l'avis qu'il y a lieu d'approuver un projet de travaux à exécuter à l'hospice des Enfants-Assistés pour l'amélioration des logements du personnel, la réfection des sols intérieurs, la reconstruction de deux escaliers et la remise en état de lavabos.

Le prix de la journée dans les hôpitaux. — Conformément aux conclusions d'un rapport de M. Henri Rousselle, le Conseil municipal de Paris a décidé contrairement à l'avis de l'administration préfectorale, de relever à 5 francs pour la médecine et à 6 francs pour la chirurgie, le prix de la journée des malades payants dans les hôpitaux parisiens.

Asiles d'aliénés du département de la Seine. — Conformément aux conclusions d'un rapport de M. Dausset, le Conseil municipal de Paris vient de prononcer le renvoi à l'Administration d'une proposition de M. André Gent relative à la création de nouveaux pavillons dans les asiles d'aliénés du département de la Seine.

Asile clinique. — Conformément aux conclusions d'un rapport de M. Henri Rousselle, le Conseil municipal de Paris vient de décider de donner le nom de pavillon Magnan, à partir du 1er août 1912, au pavillon d'admission de l'Asile clinique.

Institution Sainte-Périne. — Le Conseil municipal de Paris, sur la demande formulée par M. Petitjean au nom de la Ve Commission, a décidé qu'il y avait lieu d'élever à 2.000 francs le montant de la pension annuelle à payer pour les personnes admises à l'institution Sainte-Périne, dont la candidature aura été produite postérieurement à la mise en vigueur de ce nouveau tarif.

Concours pour la nomination à deux postes de médecin-chef des asiles publics d'aliénés de la Seine. — Ce concours ouvert le 1er juillet à la Préfecture de la Seine, s'est terminé par la nomination *ex-æquo* de MM. Capgras et Juquelier.

Asile d'aliénés de Saint-Lô. — Sur la proposition de M. Louis Dausset, le conseil municipal de Paris a décidé qu'il y avait lieu de fixer à 1 fr. 35, à partir du 1er Janvier 1912 le prix de journée payé pour les aliénés de la Seine placés à l'asile de Saint-Lô.

Conseil de surveillance de l'Assistance publique. — M. Henri Poulet, maître des requêtes au Conseil d'État, est nommé membre du Conseil de surveillance de l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris, en remplacement de M. Silhol, démissionnaire.

Faculté de médecine d'Alger. — M. Soulié, professeur de pathologie générale, microbiologie et parasitologie à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université d'Alger, est nommé professeur de pathologie générale et microbiologie à ladite Faculté.

M. Trabut, professeur d'histoire médicale à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université d'Alger, est nommé professeur d'histoire naturelle médicale et parasitologie de la dite Faculté.

Faculté de médecine de Bordeaux. — La chaire de clinique gynécologique de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux est déclarée vacante. — Sont nommés chefs de clinique titulaires MM. Loubat et Coignaud et chefs de clinique adjoints MM. Lalesques et Drouin.

Faculté de médecine de Toulouse. — M. Bardier, agrégé près la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, est nommé, à partir du 1er novembre 1912, professeur de pathologie expérimentale à ladite Faculté.

M. Frenkel, agrégé des Facultés de médecine, chargé d'un cours de clinique ophtalmologique à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, est nommé à partir du 1er novembre 1912, professeur de clinique ophtalmologique à ladite Faculté.

Ecole d'application du service de santé. — M. le médecin inspecteur Mignon, directeur du service de santé du 6e corps d'armée, membre du Comité consultatif de santé, est nommé directeur de l'École d'application du service de santé à Paris.

Comité consultatif de santé. — M. le médecin inspecteur général Vaillard est nommé, pour 1912, président du comité consultatif de santé.

Hospice de Grenoble. — Les concours d'urologie, d'oto-rhino-laryngologie et de dermatologie que les hospices de Grenoble ont décidé d'ouvrir pour doter leurs services de spécialistes auront lieu à Bordeaux.

Voici les jurys qui ont été tirés au sort :

Urologie : MM. Pousson, Courtin, Princeteau, Mongour, Lamacq.

Oto-rhino-laryngologie : MM. Moure, Denucé, Demons, Sabrazès, Pitres,

Dermatologie : MM. Dubreuilh. Chavannaz, Bégouin, Auché, Cassaët.

Chacun de ces jurys sera complété par un médecin et un chirurgien désignés par les hospices de Grenoble et deux spécialistes ou chirurgiens nommés par la Commission des hospices de Bordeaux.

Association générale des médecins de la Gironde. — M. le docteur Lugeol a été élu président en remplacement du docteur Lande, décédé, par 64 voix contre 32 accordées à M. le Dr Rousseau-Saint-Philippe.

Congrès français de gynécologie et d'obstétrique. — MM. PUECH et VANVERTS, rapporteurs au prochain Congrès de gynécologie et d'obstétrique sur la question des tumeurs de l'ovaire dans leurs rapports avec la grossesse, l'accouchement et les suites de couches, prient leurs confrères de leur communiquer les observations inédites concernant cette question.

Envoyer les réponses à M. Vanverts, rue Solférino, 236, à Lille.

Le IIIe Congrès international médical des accidents du travail se tiendra à Dusseldorf du 6 au 10 août 1912. Les questions suivantes sont mises à l'ordre du jour :

1° État comparatif, dans les divers pays, de la législation actuellement en vigueur quant à la réparation des accidents du travail.

Assurance contre les maladies professionnelles.

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

2° Importance du traitement fonctionnel précoce en matière d'accidents.

3° Affections vasculaires et accidents.

5° Arthrite déformante et accidents.

5° Influence des accidents sur la formation et l'aggravation des tumeurs.

6° Procédés d'examen des blessés, notamment en ce qui concerne la mensuration, la formation des callosités aux mains et aux pieds, la comparaison des gauchers et des droitiers.

Les médecins désireux d'assister à ce Congrès sont priés d'adresser leur adhésion et leur cotisation au professeur Liniger, secrétaire général du Congrès, à Dusseldorf (Landeshaus).

La cotisation est de 25 francs et de 7 fr. 50 pour les dames. Aussitôt sa réception, tous les documents relatifs au Congrès et au voyage seront envoyés.

Le Dr Demoulin, 8, rue du Four, à Paris, est le secétaire du comité français.

La rue du Docteur-Piettre. — Sur la demande de M. Achille, le Conseil municipal de Paris vient de renvoyer à l'examen de la IVe Commission une pétition tendant à donner le nom du docteur Piettre à une rue de Paris.

Légion d'honneur — Ont été nommés *chevaliers :* MM. Parisot, professeur de médecine légale à la Faculté de Nancy ; Maignal, de Dakar ; Sorel, médecin-major des troupes coloniales ; Ludjer, médecin de 1re classe de la marine ; Allain, médecin de 1re classe de la réserve.

Officiers de l'Instruction publique. — Le Dr Joly, de Maisons ; M. de Bollemont, préparateur à la Faculté des sciences de Nancy ; Mme Salmon, sage-femme en chef à la Maternité de Nancy.

Officier d'académie. — M. le Dr Job, chef de clinique à la Faculté de médecine de Nancy.

Médaille des épidémies. — Les récompenses suivantes ont été décernées aux personnes dont les noms suivent en témoignage du dévouement dont elles ont fait preuve à l'occasion de maladies contagieuses ou dans l'application des mesures prophylactiques destinées à circonscrire la maladie et en empêcher la propagation.

Médaille d'or. — MM. les Drs Doptre (du Val-de-Grâce) et Salimbeni (de l'Institut Pasteur).

Médaille de vermeil. — MM. les Drs Arnaud, Boinet et Engelhart (de Marseille) ; Orticoni, médecin-major de deuxième classe, et Cazeneuve, médecin de première classe de la marine.

Médaille d'argent. — MM. les Drs Alombert-Goget, Alezais, Brun, Chailan, Journiac, Léna et Teissonnière (de Marseille) ; Goéré, médecin-major de deuxième classe ; Florence, Lagriffoul et Vigouroux (de Montpellier) ; Paramananda (de Karikal).

Médaille de bronze. — MM. les Drs Benoit et François (de Marseille) ; Kéraudel et Marty, médecins majors de deuxième classe des troupes coloniales ; Flourens, médecin aide-major des troupes coloniales.

MM. Petit, interne ; Sauvan, externe, et Vegeas, étudiant en médecine, à l'hôpital de la Conception de Marseille.

Lettre de félicitation. — M. le Dr Pitti Ferrandi, inspecteur des services d'hygiène et d'assistance de la Corse.

Paris-Médical est heureux de féliciter tous les médaillés, et plus spécialement MM. Dopter et Salimbeni, délégués, l'an passé, à Marseille, pour combattre l'épidémie cholérique.

Voyages d'études. — La neuvième mission d'études de l'Association internationale de perfectionnement scientifique, patronnée par le gouvernement français, s'accomplira selon l'itinéraire quotidien suivant :

6 août : Besançon, concentration.

7 et 8 août : Salzburg. — 9 août : Adelsberg (le matin). — 9 et 10 août : Agram. — 11 août : Descente du Danube. — 12 et 13 août : Bucarest. — 14, 15, 16, 17 août : Constantinople. — 18 août : Passage par Andrinople et Philippopoli. — 19 et 20 août : Sofia. — 21 et 22 août : Belgrade. — 23 août : Passage par Fiume. — 24 août : Abbazia. — 25 août : Trieste. — 26 août : Venise. — 27 août : Aix-les-Bains, dislocation.

Le prix de revient du voyage entier, tous frais compris (hôtels de premier ordre, nourriture : 3 repas par jour, excursions, transports, billets de chemin de fer et de paquebots, pourboires, etc.), a pu en raison des réductions consenties en faveur de l'association être arrêté à la somme globale et à forfait de 990 francs par personne.

Toutes les compagnies de chemins de fer français ont accordé 50 p. 100 de réduction pour se rendre de sa résidence à la frontière-concentration et revenir de la frontière-dislocation à sa résidence.

Docteur ou vétérinaire. — Les associations vétérinaires belges doursuivent actuellement une campagne pour l'obtention du titre de docteur en médecine vétérinaire. Cette revendication rencontrera, certes, de l'opposition en raison des confusions désagréables et inutiles que sa réalisation entraînerait.

Sociétés belges et hollandaises d'Urologie. — Ces sociétés se sont réunies à Bruxelles les 29 et 30 juin, ainsi que l'habitude est établie depuis quelques années. Le Dr Luys, de Paris, y a fait une conférence sur l'endoscopie de l'urètre.

Société d'Hydrologie et de climatologie de Belgique. — Son assemblée générale s'est tenue à Spa, le 14 juillet, sous la présidence de M. Deloye, pharmacien à Liége.

Des rapports ont été présentés sur l'exploitation des eaux minérales naturelles et artificielles (Dr Wybauw), sur les installations balnéaires de Spa (Decq, Dr Schaltin), sur les eaux artésiennes d'Ostende (Malens), sur les Ardennes (Dr Capelle).

La Société a été reçue par *The Spy Development Syndicat* dont l'amabilité a été poussée aux extrêmes limites. Enfin après la visite des bains de Spa, les congressistes ont entendu au Kursaal une interprétation idéale de *Manon*.

Mariages. — Le Dr Georges Boyé, ancien Interne des Hôpitaux de Paris, avec Mme Vve Mader, née Thépenier.

Nécrologie. — Dr André Fischer, professeur à l'École réale de Bâle, victime d'un accident de montagne. — Mme Marx, femme du chirurgien de Saint-Lazare. — le Dr Carret, de Chambéry, ancien député. — M. Attimont, de Londres. — Dr Ed. Neusser, de Fischau (Autriche).

COURS

Clinique Gynécologique.— HOPITAL BROCA. (*Service de M. le Professeur Pozzi*). Cours de vacances.

MM. les Docteurs G. Deverre, chef de clinique, et G. Rouhier, chef de clinique adjoint, feront un cours de perfectionnement à la Clinique Gynécologique (Hôpital Broca), en *deux séries* pendant les mois d'Août et Septembre. Les leçons auront lieu tous les jours, sauf les dimanches et fêtes, à 9 heures du matin. Chaque série comprendra 12 leçons. La première série de conférences faite par M. Deverre, commencera le ***lundi 5 août*** La seconde série de conférences faite par M. Rouhier, commencera le ***jeudi 5 septembre***.

PROGRAMME DES COURS (commun aux deux séries) :

1re Leçon : Examen gynécologique des malades.

2e Leçon : Les voies de l'infection génitale chez la femme. Prophylaxie générale de cette infection. Vulvite et vaginite.

3e Leçon : Les métrites et leur évolution. Traitement médical des métrites. Indications et technique du curettage. Indications du traitement opératoire dans les métrites.

4e Leçon : Complications des métrites. Salpingo-ovarites. Pelvi-péritonite et phlegmon du ligament large. Indications du traitement chirurgical dans les affections annexielles.

5e Leçon : Les déviations utérines. Causes générales. Indications du traitement non sanglant. De l'emploi du pessaire. Indications du traitement opératoire.

6e Leçon : Déchirures du périnée et prolapsus génitaux. Traitement prophylactique. Indications du traitement chirurgical.

7e Leçon : Bartholinites. Kystes et tumeurs de la vulve et du vagin.

8e Leçon : Types anatomiques et cliniques des fibromes utérins, Complications et diagnostic. Traitement palliatif et indications opératoires dans les fibromes.

9e Leçon : Anatomie pathologique Signes et diagnostic des tumeurs malignes de l'utérus.

10e Leçon : Indications et limites d'une intervention radicale dans les cancers utérins. Traitement palliatif des cancers inopérables.

11e Leçon : Kystes de l'ovaire. Kystes et grossesse. Tumeurs solides de l'ovaire.

12e Leçon : Grossesse extra-utérine : Etiologie. Signes et diagnostic. Rupture et hématocèle pelvienne.

Le droit à verser, pour chaque série, est de 50 francs.

Clinique d'accouchements et de Gynécologie Tarnier (89, rue d'Assas), professeur : M. **Paul Bar**. — COURS DE VACANCES. — *Cours de pratique obstétricale* par MM. les docteurs Brindeau, professeur agrégé, accoucheur des Hôpitaux ; Guéniot, professeur agrégé ; Lequeux, professeur agrégé ; Devraigne, ancien chef de Clinique ; Chirié, chef de Clinique ; Lemeland, chef de Clinique adjoint ; Marioton, chef de Clinique adjoint ; assistés de MM. Roullier, Pellissier, Brisson, Gaujoux, Siguret, Roux, moniteurs.

Réservé aux étudiants ayant 16 inscriptions, et aux docteurs français et étrangers.

Le cours commencera le ***19 août.*** Il comprendra 14 leçons qui auront lieu tous les jours à 5 heures du soir. Les auditeurs seront personnellement exercés aux manœuvres obstétricales.

PROGRAMME DU COURS.

Lundi 19 août. — M. Devraigne, à 5 h., Diagnostic des présentations et des positions par le palper.

Mardi 20 août. — A 3 h., exercices du palper au lit des malades. — M. Lemeland, à 6 h., L'auscultation en obstétrique.

Mercredi 21 août. — A 9 h. 1/2 du matin, Consultation des femmes enceintes, par M. le professeur Bar ; Examen des malades par les Élèves du cours ; — A 3 h., Exercice d'auscultation au lit des malades ; — M. Devraigne, à 5 h., Le toucher en obstétrique.

Jeudi 22 août. — A 3 h., Exercices de toucher ; — M. Devraigne à 5 h., forceps sur le sommet (positions directes).

Vendredi 23 août. — A 3 h., Exercices pratiques de forceps ; — M. Guéniot, à 5 h., Le forceps sur le sommet (positions obliques antérieures).

Samedi 24 août. — A 3 h., Exercices pratiques de forceps ; — M. Devraigne, à 5 h., Le forceps sur le sommet (positions obliques postérieures).

Lundi 26 août. — A 3 h., Exercices pratiques de forceps ; — M. Lemeland, à 5 h., Le forceps sur la face et le front.

Mardi 27 août. — A 3 h., Exercices pratiques de forceps ; — M. Brindeau, à 5 h., Le forceps sur les présentations élevées.

Mercredi 28 août. — A 9 h. 1/2 du matin. Consultation des femmes enceintes par M. le professeur Bar ; — Examen des malades par les élèves du cours ; — A 3 h., Exercices pratiques, revision des diverses applications de forceps ; — M. Lemeland, à 5 h., La version par manœuvres internes (version séparée).

Jeudi 29 août. — A 3 h., Exercices pratiques de version ; — M. Lemeland, à 5 h., L'extraction du siège décomplété mode des fesses.

Vendredi 30 août. — A 3 h., Exercices pratiques : L'extraction du siège décomplété mode des fesses et après version ; — M. Lequeux, à 5 h., L'extraction après la version : Ses difficultés.

Samedi 31 août. — A 3 h., Exercices pratiques de version par manœuvres internes (revision) ; — M. Chirié, à 5 h., L'embryotomie céphalique (cranioclasie).

Lundi 2 septembre. — A 3 h., Exercices pratiques d'embryotomie ; — M. Chirié, à 5 h., L'embryotomie céphalique (basiotripsie).

Mardi 3 septembre. — A 3 h., Exercices pratiques d'embryotomie ; — M. Chirié, à 5 h., Embryotomie rachidienne.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à M. le chef de Clinique, à la Clinique Tarnier.

Les bulletins de versements, relatifs au cours, seront délivrés au Secrétariat de la Faculté, les mardis, Jeudis et Samedis, de midi à 3 heures.

Le droit à verser est de 50 francs.

MÉMENTO DE LA QUINZAINE *(Suite)*

4 au 7 Août. — A Cologne, Congrès de l'Union internationale des gardes-malades.

5 Août. — A l'Institut orthopédique de Berck, ouverture du cours de vacances de M. **Calot** : « Orthopédie. Traitement des tuberculoses externes. »

6 Août. — A Dusseldorf, ouverture du IIIe congrès international médical des accidents du travail (du 6 au 10 Août).

6 Août. — Concentration à Besançon pour la 9e mission d'Études médicales, organisée par l'A.-P.-M.

9 Août. — 1re leçon de M. **F. Terrien** (Clinique Ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu).

10 Août. — A Aix-les-Bains, ouverture des travaux de la 9e session annuelle d'études de l'Association internationale de perfectionnement scientifique.

12 au 17 août. — A Boston, IXe Congrès international d'Otologie.

15 Août. — Dernier délai pour l'envoi à M. Pierre Teissier, 42 *bis*, rue de Grenelle, des adhésions au XIIIe Congrès français de médecine et des inscriptions pour communication au dit Congrès.

19 Août. — Ouverture du cours de vacances de l'Union familiale de Charonne (Jardins d'enfants) par Mlle **Gahery**, 18, rue de Charonne, à Paris.

INSTRUMENTS NOUVEAUX

HYDRO-MÉLANGEUR

Le Dr H. A. Voisin (d'Aix-les-Bains) a présenté, à la Société de médecine de Paris, la description d'un nouvel hydro-mélangeur, mis en service normalement depuis la saison 1912 à l'établissement thermal d'Aix-les-Bains et qui présente un sensible perfectionnement sur ses devanciers (fig. 1).

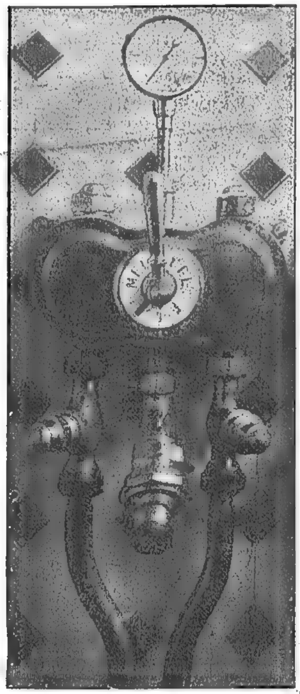


FIG. 1.

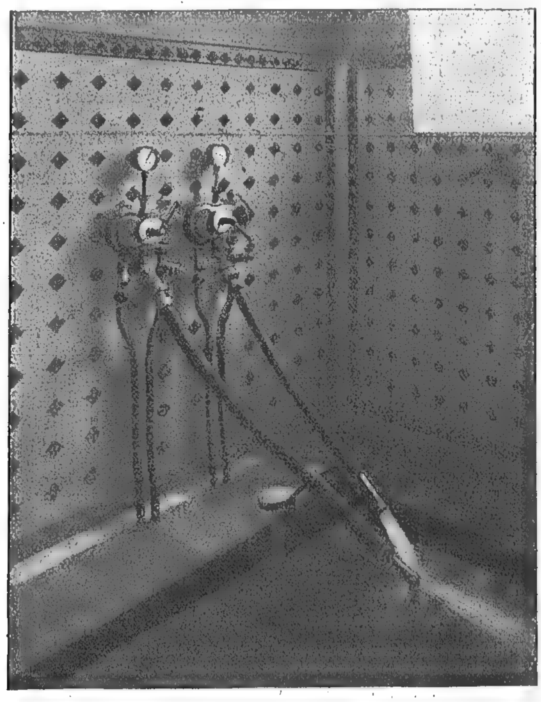


FIG. 3.

En effet les colonnes d'eau dans cet appareil sont intimement mélangées et il ne se produit plus la juxtaposition d'une colonne froide à côté d'une chaude, comme souvent s'en plaignaient les baigneurs.

De plus il supprime l'appréciation personnelle des masseurs ou du patient pour l'évaluation de la thermalité, appréciation qui variait avec la température extérieure, la fatigue plus ou moins grande des intéressés et surtout du baigneur, toujours porté à demander un degré supérieur à celui prescrit par le médecin, et ce souvent au grand dommage de son cœur.

Cet appareil construit par la maison Parraut, à Sainte-Lizaigne (Indre), se compose essentiellement (fig. 2) d'une boîte en bronze où l'eau froide et l'eau chaude arrivent par deux couloirs intérieurs *a* et *b*. La quantité totale d'eau qui arrive est toujours la même, mais la quantité de chaque eau varie selon la manœuvre d'une manette qui agit par l'intermédiaire de cames tracées suivant une spirale d'Archimède.

En tournant la manette, les cames tournent d'un angle égal et soulèvent les leviers *e* et *f*, qui eux-mêmes soulèvent les clapets d'arrivée *c* et *d*. L'eau arrive alors en quantité d'autant plus grande sous chaque clapet que celui-ci est soulevé davantage par le levier qui le commande ; par suite du tracé et de la disposition inverse des cames en spirale, l'un des clapets se lève instantanément, tandis que l'autre ne se soulève que progressivement au fur et à mesure de la rotation de la came, et même ne commence son mouvement d'ascension qu'un certain temps après que l'autre est déjà entièrement levé; c'est pendant ce petit temps que l'appareil ne peut débiter que ou eau chaude ou eau froide pures.

En continuant le mouvement, le clapet qui s'était levé entièrement descend progressivement et l'autre se lève d'autant que le premier s'abaisse, il y a compensation, le débit reste le même. Mais la température varie parallèlement à l'amplitude de la rotation. En 3/4 de tour on passe de la température la plus chaude à celle la plus basse, mais degré par degré, et sans que l'abondance du jet ait varié.

Si les deux eaux amenées ainsi à l'intérieur de l'appareil pouvaient sortir librement on n'obtiendrait qu'un mélange imparfait. Le jet se composerait de filets froids et chauds *accotés*, avec d'autres *mélanges*.

Pour obtenir le mélange interne des deux eaux, il était nécessaire de *chicaner* la sortie, c'est le rôle du tube central, dans lequel l'eau n'arrive que par un grand nombre de trous, qui divisent les eaux en minces filets, convergeant vers le centre du tube. Leur réunion forme un jet homogène. C'est dans le milieu de ce jet homogène que se trouve placé le réservoir d'un thermomètre à mercure très sensible, dont les indications peuvent être lues de loin sur un cadran de grand diamètre.

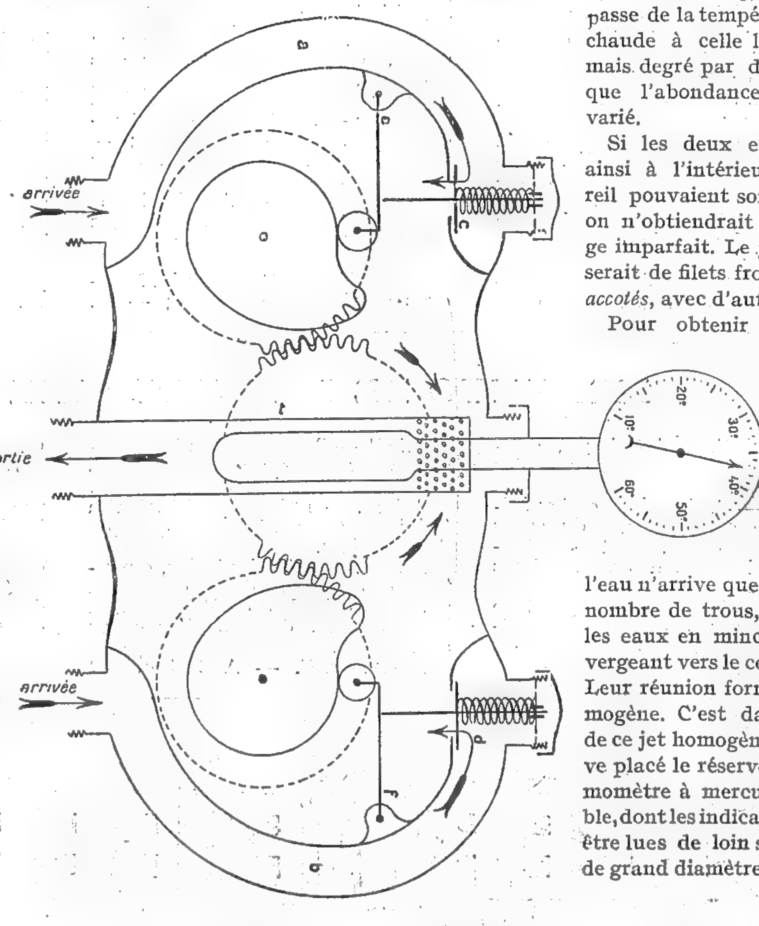


FIG. 2.

1911-1912. — N° 37 | SOMMAIRE : | 10 Août 1912

R. Cruchet. — Diagnostic pratique de l'hystérie (spécialement chez l'enfant)........ 257
M. Chiray et M. Michelowsky. — L'hydarthrose intermittente périodique........ 262
M. Marx. — Quelques considérations sur l'hypertrophie de la prostate au point de vue génital........ 266
Revue des Congrès. — Le Congrès d'Eugénique de Londres, par le Dr E. Apert. — Congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences, par le Dr Albert-Weil........ 270
Sociétés savantes. — Société de chirurgie........ 272
Libres Propos : Réflexions modestes, par le Dr Linossier........ III
Connaissances pratiques........ III
Chronique scientifique : La conservation des œufs, par Sevarus........ V et VII
Cérémonies médicales : Jubilés et Cinquantenaires belges........ IX
Le professeur Jagot........ XI
Hygiène publique : La variole à Paris........ XI
La médecine au Palais : Les frais médicaux dans les accidents du travail : La question de la prescription, par A. Peytel........ XII
La médecine humoristique : Les Étudiants de Paris, par Gavarni........ XVIII
Diététique. — Formules thérapeutiques........ XIX
Revue hebdomadaire de la Presse française........ XXI
Nouvelles........ XXIII
Chronique des livres........ XXIV
La vie médicale........ XXV
Cours. — Memento de la quinzaine........ XXVII

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MEDICAL* pour 1912

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MEDICAL" ***(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes) :***

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Mimosa, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50 plus 50 centimes pour le port*).

6° **Un coffret de parfumerie Coudray** (1 flacon parfum, 1 boîte poudre de riz, 1 savon surfin) (*Valeur* 12 fr.) *Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 3 francs, port compris*).

7° **Bons pour une photographie artistique (valeur 12 francs)**, offerts par la maison WALÉRY, 9 *bis*, rue de [Londres, à Paris.

8° **Bons pour une remise de 25 pour 100** sur l'achat d'une bicyclette **et remise de 10 p. 100** sur l'achat d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

9° **Remise de 15 °/o** (médecins seulement) **sur un achat de Café Sanka décaféiné** fait à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris *(sur présentation de cette page)*.

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE "PARIS MÉDICAL" :
(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces 20 primes) :

1° **Gravures représentant l'Entrée de Saint Louis à Cluny en 1245**, exécutées à l'occasion des Fêtes du millénaire de Cluny (1910) offertes par l'**Uraseptine Rogier.**

2° **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan. *(Épuisé)*

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris. *(Épuisé)*.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Etui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre"**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues (*procédé breveté*), offert par la SOCIÉTÉ ÉLECTRO-INDUSTRIELLE (*maison Mathieu*), 113, Bd. St-Germain, à Paris.

7° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison PUNIET, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

8° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. CORNETTE, 19, boul. St-Denis, à Paris.

9° (*Epuisé*).

10° **Un colis postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers.*) *(Épuisé.)*

11° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. (*Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*)

12° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur 12 fr. 50), offert par M. BOULONGNE, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port*).

13° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre).

14° **Bons de remboursement de douze francs sur une commande d'un complet ou d'un pardessus**, offerts par la maison de tailleur « AU JOCKEY CLUB », 104, rue de Richelieu à Paris.

15° **Bon pour une chambre de cinq francs** (séjour de 24 h.) à l'HOTEL DES BALCONS, rue Casimir-Delavigne, à Paris.

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent ou acier, payable par mensualités, chez AURICOSTE, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de [précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **25** fr. à la maison BOULITTE. Appareils de précision.

20° **Caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues** (*Cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement, et aux médecins seulement*), offerte par la Cie de POUGUES.

21° **Bon pour une journée à passer à Korbous**, comprenant le transport en automobile de Tunis à Korbous et [retour et un déjeuner à Korbous.

22° **Un colis d'oignons à fleurs**, offert par la maison Telkamp, à Hillegom (Hollande) (*envoyer 2 fr. pour les frais*).

Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément.

LIBRES PROPOS

RÉFLEXIONS MODESTES

Je venais d'indiquer à un dyspeptique le régime qu'il devait suivre, régime comportant une restriction de l'alimentation carnée, la suppression complète du vin, etc.

— J'oubliais de vous dire, docteur, me dit-il en pliant mon ordonnance, que ma mère a éprouvé jadis exactement les mêmes malaises.

— Ah !

— Son médecin lui conseilla des biftecks saignants et du vieux Bordeaux. Elle s'est très bien remise.

Et pendant que, dissimulant son scepticisme et son ironie, sous le masque d'une impeccable politesse, mon client s'éloignait, seul dans mon cabinet, je faisais de mélancoliques réflexions.

Combien imparfaite est notre pauvre intelligence humaine ! Par moments elle nous stupéfait par son éclat. Elle bouleverse par ses imaginations nos conditions d'existence ; elle découvre le moyen de converser à des milliers de kilomètres, elle s'empare du domaine de l'air, elle scrute à travers l'infini le monde des étoiles, elle mesure et pèse les atomes, elle détermine leur vitesse.

Et les médecins qui, depuis des siècles, examinent des dyspeptiques et leur prescrivent des régimes, n'ont pu encore se faire sur ces régimes une opinion définitive. A quelques années de distance ils se contredisent ; il y a vingt ans ils faisaient du lait une panacée ; aujourd'hui ils le redoutent à l'égard d'un poison. Ce qu'ils croient la vérité, c'est l'illusion d'aujourd'hui ; ce qu'ils estiment l'erreur, c'est l'illusion d'hier. Ils sont sincères comme la femme, qui croit s'embellir un jour en portant des robes si étroites qu'elle ne peut marcher, un jour en les portant si traînantes que l'on ne peut marcher près d'elle.

C'est que l'observation est difficile quand elle porte sur un phénomène complexe. Notre vue est perçante ; mais, comme l'objectif du microscope, elle n'embrasse qu'un champ très étroit. Elle est merveilleuse dans les sciences d'expérimentation, où l'on peut réduire artificiellement à un phénomène élémentaire l'objet de l'observation ; elle est incertaine dans l'étude médicale, où tout se présente à nous avec l'infinie complexité de la vie. Suivant l'angle sous lequel nous l'observons, un même phénomène a un aspect différent : nous devrions le savoir, et ne pas faire si vite un dogme de notre observation dernière. Notre tort est de nous croire toujours possesseurs de la vérité, et d'avoir pour les idées de nos devanciers le même dédain que nos successeurs auront pour les nôtres.

J'ai peine à croire pourtant que tant d'efforts ne nous rapprochent pas de la vérité. De toutes les erreurs momentanées il reste un peu de vrai. Avec des brassées d'herbes folles, nous soulevons dans nos gerbes quelques épis de pur froment : les générations futures jetteront l'inutile et garderont le bon grain. Peu à peu le grenier s'emplira.

Je me figure que la marche vers le vrai ne se fait pas selon une ligne droite, mais par un mouvement de pendule. Nous n'arrivons à l'équilibre, qui représente la vérité, qu'après l'avoir longtemps alternativement dépassée dans l'un et l'autre sens, mais chaque oscillation est moins ample que la précédente, et s'éloigne moins du point d'équilibre.

Mais en attendant l'heure éloignée où le pendule s'arrêtera dans sa course oscillante, soyons modestes. Ne croyons pas toujours posséder la vérité : ce n'est pas le moyen de la vite conquérir.

G. LINOSSIER.

CONNAISSANCES PRATIQUES

Laminaire avec butoir. — Signalons une petite invention provoquée par le Dr Raymond BONNEAU, et qui peut rendre service, en pratique gynécologique, dans l'introduction des laminaires.

Il s'agit d'un artifice consistant à adjoindre à l'extrémité basale de la laminaire un petit disque en caoutchouc formant butoir. Par ce moyen on prévient deux éventualités possibles : ou l'expulsion de la laminaire dans le vagin par la réaction de défense d'un utérus enflammé et hypersensible, ou bien l'introduction trop profonde de la laminaire dans le col.

K.

Incompatibilités médicamenteuses. — Teinture d'hamamelis et teinture d'hydrastis. — Perchlorure de fer et ergotine. — Borate de soude et chlorhydrate de cocaïne. — Nitrate d'argent et chlorhydrate de cocaïne. — Calomel et looch blanc. — Salicylate de soude et antipyrine (en cachets).

Forme un mélange déliquescent : Chlorure de calcium et carbonate de chaux (en cachets). — Bicarbonate de soude, borate de soude et glycérine.

Forme un mélange effervescent : Iodure de strontium et sulfate de spartéine. — Extrait de quinquina et acétate d'ammoniaque. — Sirop d'iodure de fer et sirop iodotannique. — Liqueur ammoniacale anisée et acide chlorhydrique.

Le photo-téléphone. — Depuis quelques années, la question de la photo-téléphonie a fait de grands progrès, et s'il faut en croire le *Journal des Débats*, la mise en service d'un appareil pratique ne saurait tarder.

Cet appareil dû au professeur Roting, de l'Institut technologique de Saint-Pétersbourg, permettra à deux correspondants au téléphone de se voir.

L'appareil repose sur le principe de la réfraction et de la conductibilité des ombres par un courant électrique ultra-sensible. Les images sont rendues à chaque bout du fil par un système de miroirs composés : l'un laissant passer les rayons lumineux qui viennent se peindre, pourrait-on dire, sur un écran phosphorescent placé au poste récepteur. La même scène se passe en sens inverse.

B. JAM.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA CONSERVATION DES ŒUFS (1)

L'insuffisance de la ponte pendant l'hiver oblige à conserver des œufs plusieurs mois, pour satisfaire à la consommation qui, elle, ne varie guère avec les saisons.

D'autre part, les œufs font l'objet d'un commerce international important. L'Angleterre, qui est le principal pays importateur, reçoit annuellement 120 millions de kilogrammes d'œufs : en 1910, les importations d'œufs en Angleterre ont été les suivantes :

Russie	50.400.000	59.800.000
Danemark	25.600.000	44.300.000
Allemagne	19.300.000	26.700.000
Belgique	16.760.000	22.770.000
France	8.400.000	13.520.000

La France exporte relativement peu et de moins en moins, bien que ses œufs soient les plus appréciés et les plus chers. Mais elle consomme beaucoup elle-même, et elle importe à peu près autant d'œufs qu'elle en exporte, mais des œufs de qualité inférieure, venant surtout de Russie et d'Allemagne. A Paris seulement on vend annuellement 15 à 20 millions de kilogrammes d'œufs d'une valeur de 40 à 50 millions de francs.

La conservation des œufs a donc une très grande importance et doit porter sur des quantités considérables.

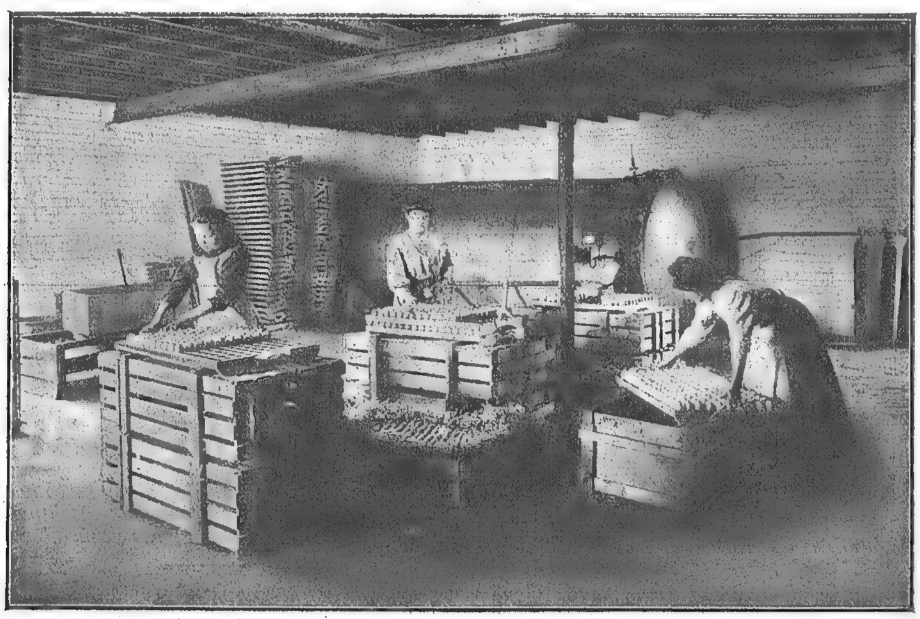
Dans les campagnes, on se borne généralement à placer les œufs par couches, dans un tonneau, sur un lit de cendres, de sable fin, de son ou de charbon en ayant grand soin d'éviter tout contact entre eux.

Souvent aussi on les recouvre de paille d'avoine après les avoir enveloppés isolément de papier, ou bien on les plonge dans de l'eau de chaux ou on les enduit d'un vernis pour empêcher les échanges gazeux entre la coquille et l'air ambiant.

Mais ce sont là procédés fort imparfaits et nombre d'œufs livrés à la consommation ont un « goût de paille » qui révèle non pas la manière dont ils ont été conservés, mais leur altération.

Conservation par le froid seul. — La conservation par le froid peut être employée pour les œufs, mais pour une durée qui ne peut guère dépasser quatre mois, car au delà les œufs prennent souvent un goût de vieux prononcé dû à des phénomènes d'oxydation ; le blanc prend une teinte jaune foncé. Même pendant les quatre premiers mois, ces modifications commencent à se faire sentir : on trouve des œufs pourris, moisis ou tachés dans une proportion qui peut atteindre 5 p. 100.

En outre, les œufs s'altèrent très rapidement à la sortie de la chambre frigorifique et d'autant plus vite que la température de conservation est plus basse. Mais, d'autre part, la durée de conservation est fonction de la température et, en pratique, celle-ci peut être choisie entre — 1° et + 4°. Pour une conservation de trois à quatre mois, on adopte aux États-Unis + 4° et, en Allemagne pour une conservation de six mois (juin à décembre) de 0 + 2°.



Remplissage des caisses pour la conservation des œufs (fig. 1).

La température doit être constante sans variations de plus de 2 degrés et les œufs refroidis ne peuvent être exposés sans transition à la température extérieure : il faut préalablement les faire séjourner dans une chambre de sortie de température intermédiaire entre celle des chambres froides et celle de l'air extérieur.

L'état hygrométrique a aussi une grande importance : si l'air est trop sec, l'œuf perd du poids par évaporation et diminue de valeur : si l'air est trop humide, l'œuf s'altère plus facilement. Il faut donc un juste milieu.

A Sydney, on fixe comme suit l'état hygrométrique, d'après la température des chambres froides :

Température :	— 1°	0	+ 1	+ 2	+ 3	+ 4	+ 5
État hygrométrique :	0,76	0,72	0,69	0,65	0,61	0,57	0,53

Le refroidissement ne peut être obtenu qu'au moyen d'air froid, car d'une part, il faut renouveler l'air à cause de l'odeur pénétrante dégagée par les œufs, et d'autre part la circulation de saumure froide dégagerait trop d'humidité.

(1) D'après un article publié par M. Henri BLIN dans le *Génie civil* (tome LXI, n° 1, page 6).

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

La conservation par le froid seul est donc loin d'être parfaite. Elle a été considérablement améliorée par M. Lescardé, ancien élève de l'École polytechnique.

Conditions à remplir. — M. Lescardé résume comme suit, dans son ouvrage, *l'Œuf de poule, sa conservation par le froid*, les conclusions qui se dégagent des recherches faites par divers savants au sujet du vieillissement des œufs, du passage des microbes à travers la coquille.

1° La conservation des œufs doit se faire en vase clos pour empêcher l'évaporation de la substance de l'œuf ;

2° Elle doit se faire dans un milieu dépourvu d'oxygène, pour gêner le travail des microbes et empêcher les oxydations qui donnent aux œufs un goût de vieux, liquéfient et jaunissent l'albumine ;

3° Le milieu ambiant doit être assez antiseptique pour détruire les microorganismes ou tout au moins empêcher leur prolifération ;

4° Dans le même but et aussi pour contrarier les fermentations d'ordre purement chimique, la température doit être aussi basse et aussi voisine de 0° que possible.

Or, il résulte de recherches faites par M. Altana en Italie et M. Fraenkel en Allemagne que l'anhydride carbonique, même mélangé à l'oxygène, empêche le développement d'un grand nombre de germes et que, même mélangé à un gaz inerte, comme l'azote et l'hydrogène, il exerce une action toxique très prononcée sur les microorganismes, bacilles ou moisissures qui se trouvent habituellement dans les œufs. Cette action toxique est sensiblement proportionnelle à la richesse en acide carbonique et elle est facilitée par une température basse.

Procédé Lescardé. — Dans le procédé Lescardé, on applique ces principes en stérilisant les œufs et en les conservant par le froid, mais en vase clos dans un milieu gazeux composé d'anhydride carbonique et d'azote.

Les manipulations que nécessite ce mode de conservation sont les suivantes :

A leur arrivée, les œufs sont d'abord « mirés » et « toqués » pour éliminer les œufs pourris, vieux, tachés et félés. Pour faciliter et rendre rapide ce mirage, les œufs sont placés debout dans les trous d'un carton perforé de 168 trous : on met ce carton sur une caisse en bois doublé de fer-blanc (fig. 1) dans laquelle sont deux lampes électriques. Les œufs sont ainsi éclairés par transparence, ce qui permet leur examen rapide. Après mirage, les œufs sont transportés dans une salle spéciale où ils se refroidissent. Dans cette même salle, on les range ensuite dans des caisses spéciales comprenant chacune six cadres percés de trous, soit environ 1 000 œufs. Ces caisses sont en fer-blanc et peuvent être fermées hermétiquement : elles pèsent environ 75 kilogrammes.

On place dans ces caisses un peu de chlorure de calcium pour absorber l'excès d'humidité et l'on soude le couvercle en ne laissant qu'un trou circulaire de 5 millimètres de diamètre.

Puis les caisses, empilées par 12 sur un chariot, sont introduites dans un autoclave cylindrique, dans lequel se fera le remplacement de l'air contenu dans les caisses par un mélange de gaz carbonique et d'azote.

On commence par faire le vide de manière à extraire les gaz de la chambre à air et ceux dissous dans l'albumine. Puis on introduit du gaz carbonique et une pression légèrement supérieure à la pression atmosphérique et on en introduit de nouveau au fur et à mesure de l'absorption des gaz par l'albumine des œufs, ce qu'indique la baisse du manomètre fixé sur l'autoclave. Le gaz carbonique, provenant de bouteilles d'acier où il est liquéfié, doit être réchauffé par passage dans un serpentin plongé dans l'eau courante, car en arrivant très froid sur les œufs, il pourrait briser les coquilles.



Introduction des caisses à œufs dans l'autoclave (fig. 2).

Lorsque les œufs sont saturés de gaz carbonique, on enlève avec la pompe à vide une certaine quantité de celui qui forme l'atmosphère de l'autoclave et on le remplace par de l'azote, provenant également de bouteilles d'acier, en réglant les proportions des deux gaz, de manière à obtenir un mélange suffisamment antiseptique tout en évitant l'attaque de l'albumine qu'un excès d'anhydride carbonique pourrait à la longue liquéfier.

Quand les œufs sont également saturés d'azote, on ouvre rapidement l'autoclave, on retire les chariots, on ferme par un grain de soudure les ouvertures laissées sur les caisses et on applique sur la soudure un mélange de graisse et d'huile, pour éviter toute rentrée d'air.

Il suffit ensuite de porter les caisses dans les chambres froides dans lesquelles l'état hygrométrique peut être quelconque, ce qui permet d'employer le refroidissement par circulation de saumure incongelable. A la sortie, comme on n'a pas à craindre la formation de buée sur les œufs, il suffit de porter les caisses dans une chambre de 20 à 25° et de ne les ouvrir que lorsque la température intérieure des caisses atteint 7 à 8°.

La dépense de conservation peut être évaluée à 0 fr. 65 par mille et par mois. Le traitement par l'acide carbonique entraîne un supplément de dépenses de 1 fr. 70 par mille largement compensé par la différence de valeur des œufs et la suppression des déchets.

Ce mode de conservation est déjà appliqué à Châtellerault, à Chouzy (près Blois), à Courtrai en Belgique, chaque installation permettant de conserver annuellement 2 millions d'œufs.

SEVARUS.

CÉRÉMONIES MÉDICALES

JUBILÉS ET CINQUANTENAIRES BELGES

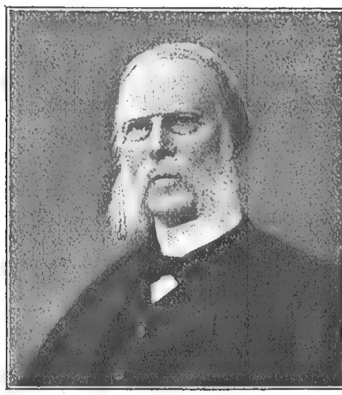
Le corps médical belge vient de célébrer une série de fêtes professionnelles auxquelles nous sommes heureux de nous associer rétrospectivement.

Citons le cinquantenaire professionnel de M. le Dr Vanlair, professeur émérite de l'Université de Liége, membre de l'Académie royale et de l'Académie de médecine de Belgique, membre associé de l'Académie de médecine de France. Nous reparlerons des travaux de cette éminente figure qui, en Belgique, est une personnalité d'allure essentiellement française.

En même temps, les Drs Dieudonné, de Liége, et Verbrugghen, de Ternath, fêtent le même jubilé pendant que le professeur Denys, de Louvain, et le professeur Van Gehuchten, de la même université, voient s'échelonner derrière eux respectivement cinquante et vingt-cinq années de professorat.



Dr E. Dieudonné.



Dr C. Vanlair.



(Phot. H. Messur).

Dr Verbrugghen.

M. le Dr Eugène Dieudonné, né à Vienne en 1838, fit ses études à l'Université de Bruxelles où il reçut son diplôme en août 1862. Médecin à Hannut, puis à Ougrée pendant quinze ans, il apporta dans sa pratique les qualités d'énergie, de ponctualité et le grand sens moral qui caractérisent les hommes de sa génération. C'est là qu'en 1866 il se dévoua particulièrement lors d'une terrible épidémie de choléra. Il professe à Liége depuis 1880, où il est entouré d'une profonde estime de ses malades et de l'admiration affectueuse de ses confrères. Le Dr Dieudonné est décoré de la croix civique de 1re classe et chevalier de l'Ordre de Léopold.

M. le professeur C. F. Vanlair de Liége est né à Créteil (Seine) en 1839 et fut proclamé docteur en médecine le 14 août 1862 par l'Université de Liége. Dès ses débuts comme médecin de l'armée, il fut destiné au professorat. En 1865, il donnait le cours d'hygiène à l'École militaire; en 1868, il était nommé professeur d'anatomie pathologique et de médecine légale à l'Université de Liége. Plus tard, il fut chargé du cours de pathologie interne. Il garda ces divers cours jusqu'en 1886 et 1900. De ses publications, citons : son Traité de pathologie interne (1890); Les névralgies, formes et traitement (1865); La régénération des nerfs (1880) et une série de travaux sur ce sujet qui ont consacré sa réputation et ont paru dans les *Archives de biologie*; Symptomatologie, 2 volumes, en collaboration avec Spring et Masius (1866), enfin de nombreux articles dans la *Revue de médecine* ou dans les publications de l'Académie de médecine de France dont il est membre associé.

Dans la *Revue* de Belgique, il a publié des études paramédicales : l'art de faire des monstres, l'art de l'enfant, etc., où se révèle son caractère d'artiste. La finesse des observations s'y joint avec une netteté de conception admirable et toute son œuvre est caractérisée par un style d'une rare élégance. Ces qualités se retrouvent dans un enseignement ponctuel. Le professeur Vanlair est membre de l'Académie royale des Sciences depuis 1875, de l'Académie de Médecine de Belgique depuis 1891. Il est commandeur de l'ordre de Léopold.

Le docteur J.-B. E. Verbrugghen, de Ternath, pratique dans son village natal depuis 1862. Né en 1839, il fit ses études à l'Université de Bruxelles, et pratiqua ensuite dans une région de seize à dix-sept communes dont il était seul médecin. Sa haute stature, une constitution robuste ont triomphé des exigences d'une pratique pleine d'épreuves dans un pays pauvre, d'une hygiène douteuse, ravagé par les épidémies de choléra, typhus, variole et de plus dépourvu de moyens de communications. Il fit dans ces mauvaises conditions connaître la science et aimer le médecin.

Malgré ses soixante-treize ans, il continue à être le bon génie de ses malades. Charitable, d'une expérience éclairée, il est pour ses confrères un ami actif, bon et dévoué.

Le Dr Verbrugghen est décoré des croix civiques de 1re et 2e classe et chevalier de l'Ordre de Léopold.

CURIOSITÉS

Alexandre Dumas fils à une jeune fille atteinte d'acné pudendi.

A Flore elle a fait un larcin
C'est un parfum en miniature.
Elle a des roses dans la main
Et des boutons sur la figure.

Ricordiana

Elle eut son temps de vogue ; on l'appelait Titine.
Maintenant décatie, on la soigne à Lourcine...
Qui s'en souvient encor?
Moralité :
A tout péché, misère et Ricord.

CÉRÉMONIES MÉDICALES *(Suite)*

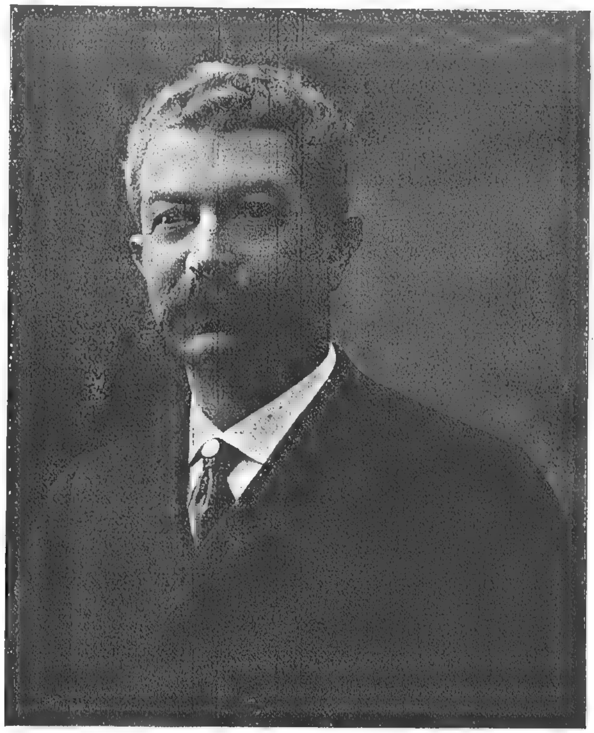
Le professeur Jagot

Directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie d'Angers

Les *Archives médicales d'Angers* nous transmettent le gracieux écho d'une petite fête qui, dans son cadre intime et simple, fut grande par les accents de sincérité qui l'embaumèrent.

Cela se passait le mois dernier, à l'occasion de la nomination du Dr L. JAGOT comme *chevalier de la Légion d'honneur*. Le sympathique professeur de clinique médicale était entouré de ses amis et de ses élèves, dans un milieu purement médical qui n'aurait pu contenir tous ceux qui admirent et affectionnent le doux maître. Mais le héros de cette fête ne s'y était laissé attirer que par l'intimité promise.

Alors il put entendre le Dr MAREAU, président du Comité d'organisation, qui, en lui offrant comme souvenir un bel exemplaire de l'œuvre de BARRIAS, *La nature se dévoilant par devant la Science* (1), retraça en termes heureux la vie simple, harmonieuse, mêlée de travail, de science et de bonté, du jeune directeur de la vieille école de Médecine et de Pharmacie d'Angers.



Le professeur JAGOT (2).

D'autres orateurs continuèrent : M. MULLOIS, au nom de la Société de Médecine d'Angers; M. GAUDIN, au nom des Pharmaciens ; M. R. ROUSSEAU, au nom des Étudiants ; enfin M. GUIBBAUD, comme ami personnel.

A tous le professeur JAGOT répondit, avec émotion, que certes il ne méritait pas tous les éloges qu'on lui prodiguait, mais que pourtant il ne pouvait se défendre d'avoir cherché toute sa vie à être bienveillant, convaincu que la douceur est le plus sûr moyen de conquérir les esprits, et parfois de les amener à modifier leur façon de penser.

Sans doute le nouveau chevalier de la Légion d'honneur a pu conserver facilement sa mansuétude naturelle grâce à la culture des Belles-Lettres. Car le Dr JAGOT est un fin lettré, amoureux des arts, séduit par la philosophie et par tout ce qui console l'humanité.

C'est autant à ses dons naturels qu'à sa haute culture classique qu'il doit d'avoir semé tant de bien et de sympathies autour de lui.

Nous partageons donc les jouissances de cette fête de famille. Nous félicitons les organisateurs qui ont provoqué cet hommage bien mérité, et nous comprenons que le professeur JAGOT ait été peu à peu entraîné à cette réminiscence finale :

« Une larme, une larme encore !
Du fond de mon cœur joyeux,
Lentement je vous sens éclore,
O douces larmes, fleurs des yeux ! »

H.

(1) L'original est dans la salle des Pas-Perdus de la Faculté de médecine de Paris.

(2) Nous devons ce portrait à l'obligeance des *Archives médicales d'Angers*.

HYGIÈNE PUBLIQUE

La variole à Paris

Le Dr GUILHAUD, le distingué chef du service de la vaccination, a communiqué à la *Commission de surveillance et de perfectionnoment du Bureau d'Hygiène de la Ville de Paris*, un rapport documenté, des plus intéressant et des mieux travaillé, sur une épidémie de variole en 1911. Il a eu à relever 83 cas, dont 13 enfants, 24 hommes et 46 femmes, *tous non revaccinés*. Il y eut huit décès. M. GUILHAUD n'hésite pas à attribuer cette épidémie à la non application, dans son intrégralité, de la loi de 1902 sur l'obligation de la vaccine, mais aussi à la méconnaissance de formes légères et frustes de varioles non déclarées, à la déclaration tardive de cas de variole, à l'isolement défectueux des malades non hospitalisés, et enfin à la résistance des étrangers à la revaccination.

La question des étrangers à Paris réclamerait en effet beaucoup plus d'attention en ce qui concerne la santé publique, pour ne retenir que cette seule préoccupation parmi tant d'autres que soulève la bonne hospitalité française. Beaucoup de ces étrangers se refusent à la vaccination, alors même qu'un cas s'est produit dans l'immeuble où ils habitent, et quelquefois dans leur famille. Et le danger de contamination et de propagation est d'autant plus grand, que ces étrangers habitent d'ordinaire les quartiers les plus malsains et les maisons les plus sales.

Au point de vue général il semble, d'après M. GUILHAUD, qu'on puisse tirer un sage avertissement des chiffres officiels constatés dans le recensement de la population de la France en 1911. On sait, en effet, que l'accroissement de la population totale a été influencé, dans une forte proportion, par l'appoint de la population étrangère. C'est là un danger qui se précise surtout pour les départements où se rencontre le plus grand nombre d'étrangers : Nord (180.000), Bouches-du-Rhône (137.223), Alpes-Maritimes (99.233), Meurthe-et-Moselle (66.000), Pas-de-Calais (26.000), Ardennes (21.205), et enfin surtout pour Paris, si on compte que, d'après le recensement de 1911, 204.679 étrangers résident dans le département de la Seine.

Aussi concluons-nous, avec l'honorable sénateur du Var M. MARTIN, et avec le chef de service de la vaccination à Paris, à la nécessité d'une loi qui impose la vaccination aux étrangers résidant en France, en exigeant d'eux au moment de leur déclaration de résidence un certificat constatant qu'ils sont vaccinés ou revaccinés.

Sans doute il faut des dispositions législatives que devront précéder, nécessairement, des conversations internationales. Mais on devrait profiter du réveil national, pour prendre au plus tôt une de ces précautions élémentaires que les étrangers prennent si souvent contre nous, parfois brutalement et à mauvais escient.

H.

LA MÉDECINE AU PALAIS

LES FRAIS MÉDICAUX DANS LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La question de la Prescription.

On a souvent parlé, on a même chanté, la diversité des opinions médicales, et d'aucuns ont prétendu que les régimes variaient avec les saisons, les diagnostics avec la mode, et les traitements avec les goûts personnels des médecins qui les inclinaient à recommander ce qui leur plaisait davantage.

Combien les tribunaux sont supérieurs en ces sortes de matières. Il n'est pas besoin en jurisprudence d'attendre les progrès législatifs, pour établir des théories nouvelles et dans les mêmes temps, se fondant sur les mêmes textes, les juges ont souvent donné les solutions les plus contradictoires aux questions qui leur étaient soumises. De mauvais esprits assurent que les lois sont mal faites et peu claires, contentons-nous de constater, sans en rechercher les causes, cette diversité d'interprétation. Il reste bien le pouvoir définitif de la cour de cassation mais il faut attendre souvent des années avant qu'elle se prononce, sans compter que, les conseillers n'étant pas éternels, cette juridiction suprême voit avec les années se modifier son esprit, ses théories et ses convictions.

Nous avons vu, dans la numéro du 22 juin 1912, que le juge de Paix du XIVe arrondissement de Paris avait décidé que les médecins ne pouvaient réclamer le paiement de leurs soins donnés à un ouvrier, victime d'un accident du travail, après une prescription d'une année.

Ce jugement, on se le rappelle, se fondait sur le texte de l'article 18 de la loi de 1898 qui semble identifier l'action des indemnités (demandes de rentes et autres), avec les réclamations des médecins et des pharmaciens dans la même prescription annale.

On se souvient aussi d'une circulaire du garde des sceaux du 10 juin 1909, qui, interprétant l'esprit de la loi, décidait que les industriels devaient être libérés par une prescription très courte de la responsabilité qui pèse sur eux, sans être exposés à des réclamations tardives. Par contre, un nouveau jugement vient d'être rendu, le 13 janvier 1912, qui décide exactement le contraire ; il nous semble intéressant d'en analyser la teneur afin de faire connaître les arguments des deux théories.

Voici dans quelles conditions se présentait, devant le Juge de Paix du XVe arrondissement, M. Azéma, la question qui nous intéresse. Le Docteur Guérin réclamait à un patron, M. Lepante, 1.165 francs d'honoraires, pour des soins donnés à un ouvrier victime d'un accident du travail. Cet accident était du 11 janvier 1908 et le patron refusait de payer le médecin, en disant que l'ouvrier étant décédé le 28 avril 1909, il s'était écoulé plus d'une année depuis la cessation du paiement du demi-salaire, jusqu'à la réclamation du Docteur Guérin. Telle est, en effet, on le sait, la jurisprudence ordinaire du Tribunal de la Seine, qui estime que la loi de 1898 a établi la prescription d'un an aussi bien pour les médecins, qui demandent le paiement de leurs honoraires, que pour toutes les réclamations de sommes ou de rentes soulevées par les ouvriers. Le jugement de M. Azéma qui, bien que rendu en connaissance de ces décisions, les attaque et maintient, pour le médecin le droit à la prescription de deux ans, doit être lu *in extenso* car les arguments en sont intéressants :

Sur l'applicabilité de la loi du 9 avril 1898 :

Attendu que l'arrêt de la Cour de Paris en date du 28 novembre 1911, tout en déchargeant Lepante de tout paiement de rente, constate que son ouvrier a bien été victime d'un accident du travail ; qu'il y est dit notamment que « la Tuberculose locale conséquence directe de l'accident n'a fait que hâter la mort » ;

Qu'il y a donc lieu de faire application des dispositions de la loi du 9 avril 1898 ;

Sur le moyen de prescription annale invoquée par Lepante :

Attendu que Lepante soutient qu'en matière d'accident du travail, l'action du médecin traitant contre le patron ne serait que l'accessoire de celle du blessé qui est principale et se prescrit par un an ;

Mais attendu que le médecin tient son action non pas du blessé, mais bien des dispositions de l'art. 4 de la loi du 9 avril 1898, *action spéciale et directe qui lui est donnée contre le chef de l'entreprise en vue du paiement de ses honoraires* ;

Attendu, d'autre part, que par les termes employés dans l'art. 18, en créant la prescription spéciale de l'action en indemnité, le législateur n'a eu certainement en vue que la question des allocations réglées par l'art. 1er de ladite loi ; que *les expressions « honoraires » et « indemnités » ne peuvent être confondues* ;

Attendu enfin que l'action de l'ouvrier en *indemnité* et celle du médecin en paiement de ses *honoraires* sont absolument distinctes et prennent naissance dans deux textes distincts, celle de l'ouvrier dans l'art. 18 et celle du médecin dans l'art. 4 ;

Attendu, au surplus, que l'adoption du système de Lepante équivaudrait à décider que la prescription de l'action du médecin en paiement de ses honoraires aurait commencé à courir avant même que cette action eût pris naissance ; qu'en effet, en ce qui concerne l'ouvrier, le point de départ de la prescription est le moment de l'accident lui-même, alors qu'en ce qui concerne le médecin, l'action ne prend naissance qu'au moment où il commence à donner les soins, lesquels ne peuvent nécessairement intervenir que postérieurement à l'accident ;

Qu'on ne peut concevoir une prescription s'appliquant à une action non encore née ;

Qu'il échet dès lors de rejeter ce moyen et d'examiner si la prescription de l'art. 2272 peut être de son côté invoquée ;

Attendu que Lepante reconnaît à l'audience qu'il n'a payé aucune somme au Dr Guérin, que la prescription de l'art. 2272 reposant sur une présomption de paiement ne saurait dès lors être accueillie.

Sur le quantum :

Attendu qu'il résulte des documents versés aux débats que les soins donnés par le Dr Guérin ont été nécessaires et que sa note n'a rien d'exagéré.

Par ces motifs,

Déboute Lepante de son opposition.

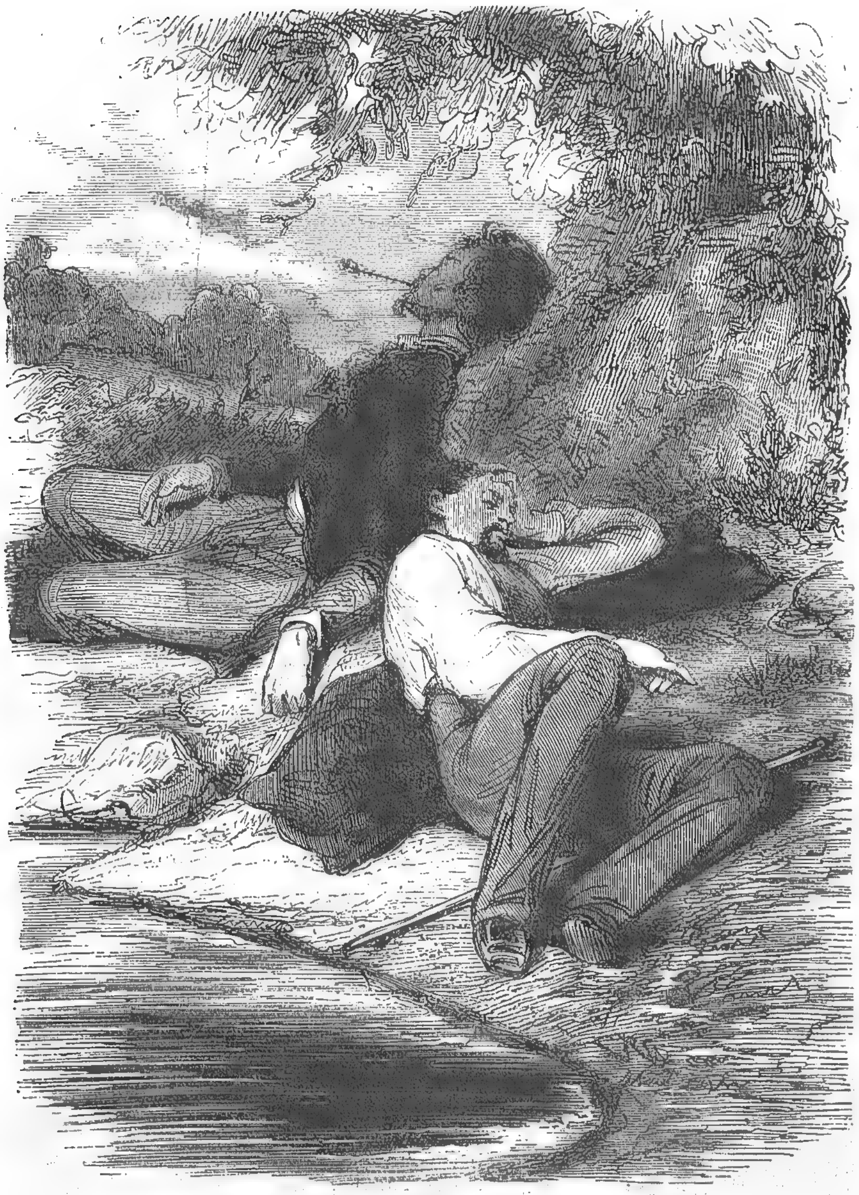
D'autre part, la Cour de Cassation s'est prononcée dans un sens contraire, mais d'une façon implicite et non directement. Il est donc possible que cette décision soit infirmée en appel ; en attendant et quant à nous, nous restons persuadés, aujourd'hui comme le 22 juin, que la prescription d'un an est seule applicable, malgé l'argumentation séduisante de M. Azéma.

ADRIEN PEYTEL,
Docteur en droit, Avocat à la Cour d'appel.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LES ÉTUDIANTS DE PARIS

PAR GAVARNI



— *Quelle différence y a-t-il entre les bergères et les petits écus?*

— *C'est qu'on peut faire danser l'argent sans les femmes, et qu'on ne les fait pas danser sans argent.*

DIÉTÉTIQUE

RÉGIME DE L'OBÉSITÉ

(D'après le Dr F. CAYLA) (1)

Permettre :

POTAGES : avec bœuf, mouton, volaille, tête d'agneau et légumes verts, — la valeur d'un verre approximativement, soit 200 grammes.

PAIN : rassis, bien cuit, grillé, 50 à 60 grammes par repas, biscotte ; grissini.

VIANDES MAIGRES : bœuf, mouton, veau, jambon, volaille, gibier, langue, saucisson : 100 grammes au repas de midi.

POISSONS : truite, rouget, carpe, brochet, brème, perche, sole, limande, barbue, merlan, turbot, éperlan, mulet. La même quantité que celle de viande ; mais ne manger qu'un plat soit de viande, soit de poisson, au même repas.

LÉGUMES : légumes verts ou herbacés.

FRUITS. — *Acides* : citrons, oranges, mûres, ananas, grenades, groseilles, cerises, fraises, framboises, pommes, poires, en petite quantité ; — *astringents* : nèfles, myrtilles, cormes ; — *secs* : amande, noisette.

Confitures, compotes, marmelades avec modération.

(1) Régimes alimentaires des malades (chez Vigot, édit., Paris).

BOISSONS : vin nouveau, café, thé sans sucre, eau de source.

Déjeuner du matin. — 200 grammes de thé ou de café léger, ou d'une infusion de tilleul de fleurs d'oranger, de menthe ou de camomille, avec 30 à 40 grammes de pain grillé.

Repas de midi. — POTAGE : une grande tasse, sans pain ; 100 grammes de viande au choix : de bœuf, de mouton, de veau, de porc, de poisson ou de volaille. On peut se contenter d'un seul plat ou manger dans le même repas de la viande rouge et des viandes blanches, à la condition que le poids total ne dépasse pas 100 grammes.

Même quantité de légumes verts et de fruits frais, crus ou cuits, sans addition de surce.

Cinquante à soixante grammes de pain.

Un verre de vin rouge ou blanc léger, avec un tiers d'eau.

Une tasse de thé, de café ou de chicorée sans sucre après le repas.

Repas du soir. — 7 heures. Une grande tasse de thé sans sucre. Un œuf ou 50 grammes de viande. Cinquante à soixante grammes de pain. Un fruit ou 50 grammes de confiture. Un morceau de fromage et un gâteau sec.

La réduction des liquides à 800 et même 400 grammes par vingt-quatre heures, suivant les méthodes d'Œrthel et de Doncel, a déterminé des accidents graves se traduisant par la présence de l'albumine dans les urines et une élévation de température pouvant atteindre 40°.

Eau de Châtel-Guyon (Gubler), demi-verre, trois fois par jour entre les repas.

Défendre :

POTAGES : au tapioca, vermicelle, semoule, pâtes de Nizam ; soupes épaisses, bouillies aux fécules exotiques ou indigènes.

VIANDES GRASSES : Agneau, chevreau, volailles, oies, canards ; pâtés ; poissons gras : saumon, maquereau, hareng, anguille, sardines à l'huile ou fraîches.

Foie de tous les animaux en général.

LÉGUMES SECS FARINEUX : Pommes de terre, haricots, fèves, lentilles, riz, carottes.

FRUITS : Figues, melons ; confitures ; pâtisseries grasses.

BOISSONS : Lait, bière, alcool, liqueurs, eaux alcalines.

Considérations spéciales : Gymnastique modérée, laxatifs, bains de vapeur. Ne pas dépasser une perte de 500 grammes tous les quinze jours. Prudence, circonspection et observation chez les diabétiques, les bronchitiques et les neurasthéniques.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Constipation des hémorroïdaires

Soufre lavé .... 2 parties.
Miel .... 1 —

A prendre une demi-cuillerée à bouche, tous les matins, pendant quelques jours consécutifs, et renouveler la médication de temps à autre.

Ou encore (G. Sée) :

Soufre lavé ....
Crème de tartre .... } parties égales
Magnésie calcinée ....

A prendre, le soir, avant le coucher, la valeur d'une demi-cuillerée à bouche dans un peu d'eau.

Glycérine dans la phtisie

Dans la forme apyrétique de la phtisie pulmonaire, Jaccoud conseille, pour faciliter la tolérance et donner à la glycérine un goût agréable, la préparation suivante :

Glycérine .... 40 grammes.
Rhum ou Cognac .... 10 —
Essence de menthe ..... I goutte.

A prendre en deux ou trois fois, dans le courant de la journée, en dehors ou au cours des repas.

Névralgies dentaires.

Chlorhydrate de morphine ..... 0 gr. 01 centigr.
Antipyrine .....
Bromure de potassium .... } ââ 0 gr. 60 centigr.
Acide citrique .. 2 grammes.
Acide tartrique .. 2 gr. 50 centigr.
Bicarbonate de soude .... 5 grammes.
Lactose .... 5 —

(MARTINEAU.)

Antisepsie de la gorge. — A l'aide d'un tampon monté on fera des attouchements avec la mixture suivante :

Iode pur .... $0^{gr},50$
Acide phénique ...... —
Iodure de potassium . $1^{gr},5$
Glycérine .... 15 grammes.
Eau Q. S. pour ...... 100 —

Il importe que le badigeonnage soit fait d'une main sûre, rapidement. On pourra répéter l'opération plusieurs fois, mais en laissant toujours vingt-quatre heures d'intervalle.

Analgésie des muqueuses du rhino-pharynx. — Le Dr F. CHAVANNE, de Lyon, préconise l'emploi de la mixture suivante :

Phénol .... 2 parties.
Menthol .... 2 —
Chlorhydrate de quinine ... 1,5
Adrénaline 0,005

Pour applications locales sur la muqueuse.

Piqûres de moustiques.

Formol (sol. à 40 p. 100) 15 grammes.
Xylol .... 5 —
Acétone .... 4 —
Baume du Canada ..... 1 gramme.
Essence parfumée ...... Q. s.

Pour appliquer la mixture, agiter vivement et toucher la piqûre avec le bouchon ou un petit tampon : laisser sécher. (JOLY.)

Traitement de l'anémie des mineurs. — Expulsion de l'ankylostome. — Le malade est mis à la diète lactée. Il reste au repos absolu. *1er jour* : Un cachet ainsi composé :

Poudre de jalap .... $0^{gr},25$
Poudre de calomel .... $0^{gr},25$

2e jour : 8 grammes d'extrait éthéré de fougère mâle, en capsules ou en potion + 30 grammes de sirop de séné.

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

PRESSE MÉDICALE. — **Le traitement des anévrysmes inopérables par l'introduction d'un fil métallique et l'électrisation** (LENORMANT, 27 juillet 1912).

Le *wiring* consiste à provoquer la coagulation du sang à l'intérieur du sac en « irritant » la tunique interne de l'artère, à la fois par le contact du fil et le passage du courant. Cette méthode est strictement limitée aux anévrysmes sacciformes de l'aorte thoracique et abdominale (et de certaines grosses branches collatérales). Les résultats éloignés ne sont pas très brillants, mais il s'agit de lésions fatales, inaccessibles à tout autre traitement : quelques malades semblent avoir été réellement guéris (J. Finney. *Annals of surgery*, mai 1912).

PRESSE MÉDICALE. — **La transfusion du sang** (TUFFIER, 31 juillet 1912).

La transfusion du sang deviendra une opération de chirurgie courante, grâce à l'amélioration de sa technique. Quant aux recherches préalables sur l'agglutination et l'hémolyse, elles ne semblent pas avoir l'importance qu'on leur attribuait. Seule, la réaction de Wassermann est indispensable. La durée de la transfusion est d'environ 12 à 15 minutes quand l'artère est volumineuse, 20 à 25 minutes et au delà, quand elle présente une surface de section petite. Après l'opération « le *réceptor* est dans un état parfait, boit, mange et marche au bout de trois jours, sans aucun inconvénient. »

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Tuberculose pulmonaire et grossesse** (COLOMBET, 27 juillet 1912).

« Il faut s'extérioriser autant que possible de tout sentiment pour n'envisager le problème qu'au seul point de vue médical .... Dans l'état actuel des choses, la thérapeutique abortive nous paraît salutaire dans certains cas de tuberculose pulmonaire. Cette thérapeutique ne doit pas être ignorée des médecins qui ont l'occasion de voir des tuberculeuses au début de leur grossesse, elle doit être discutée à leur propos, et appliquée dans quelques cas. »

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Rapports des convulsions infantiles avec l'épilepsie** (MARCHAND, 30 juillet 1912).

Les enfants qui présentent des convulsions sous l'influence d'un état congestif de l'encéphale, sans syndrome méningé, ont beaucoup moins de chance de devenir des épileptiques que ceux chez qui l'état convulsif est lié à des lésions méningo-corticales aiguës ou subaiguës, amorces d'une future sclérose corticale diffuse et d'adhérences méningées.

BULLETIN MÉDICAL. — **La morbidité tuberculeuse chez les enfants vivants au contact de parents tuberculeux** (ARMAND-DELILLE, 27 juillet 1912).

Une enquête a pu porter d'une manière efficace sur 175 familles de pupilles de l'Œuvre Grancher. Ces familles comptaient 787 enfants dont 323 ont été admis à l'Œuvre. La proportion de tuberculose avérée parmi les enfants non préservés atteint plus de 60 p. 100. Or, les 323 enfants placés à la campagne sont tous bien portants. Sur les 800 enfants, dont l'Œuvre s'est occupée, il y a eu en 8 ans, 4 cas de tuberculose. « L'idée de Grancher est la plus belle, la plus facilement et pratiquement réalisable, la plus économique, en même temps que la plus conservatrice des énergies physiques et morales nécessaires à la société. »

BULLETIN MÉDICAL. — **Utilité de la recherche d'une peroxydase dans les liquides pathologiques. Essai de peroxydo-diagnostic** (Pr MARFAN, P.-J. MÉNARD et SAINT-GIRONS, 31 juillet 1912).

Dans le liquide céphalo-rachidien, comme dans l'urine et quelques exsudats pathologiques hormis les cas où ces humeurs renferment du sang visible à l'œil nu, l'apparition d'une teinte orange ou au 1/100e rouge-brique, provoquée par l'addition d'eau gaïacolée et d'eau oxygénée, révèle en même temps que la présence d'une peroxydase, celle de leucocytes polynucléaires en quantité appréciable ; quand la réaction est négative, on est en droit de supposer que le liquide examiné ne renferme pas de ces cellules ou n'en contient qu'un nombre infime.

Si un pus donne une réaction faible ou négative, sans doute les mononucléaires y sont prédominants : on pensera à la tuberculose. Si un liquide de ponction lombaire donne une réaction nette, il renferme une quantité notable de polynucléaires : avec des données cliniques concordantes, on pourra poser le diagnostic probable de méningite à méningocoque et injecter directement du sérum sans enlever l'aiguille.

PROGRÈS MÉDICAL. — **Essai de traitement du rhumatisme déformant par la tuberculine** (OPPENHEIM et LAMY, 27 juillet 1917).

Il semble qu'un certain nombre de malades atteints de polyarthrite déformante progressive pourront être améliorés sinon guéris par le traitement tuberculinique.

JOURNAL DE MÉDECINE INTERNE. — **Deux cas de méningite suraiguë à polynucléose rachidienne** (WEILL et MOURIQUAND, 30 juillet 1912).

La méningite tuberculeuse à polynucléose rachidienne n'est pas exceptionnelle. La polynucléose est un signe de haute gravité *immédiate*, puisqu'elle est assez généralement un indice de granulie.

CLINIQUE. — **La coudure terminale de l'iléon. Symptômes et traitement** (PAUCHET, 26 juillet 1912).

Nombre de troubles abdominaux dénommés gastralgie, dyspepsie, coliques hépatiques, appendicite, entérocolite sont dus à des coudures permanentes de l'intestin, fréquemment de la portion terminale de l'iléon. *Cette coudure n'est pas une anomalie rare, il faut toujours y penser*, la rechercher à l'examen radiographique et au cours des opérations.

PROVINCE MÉDICALE. — **Quelques observations de fièvre bilieuse hémoglobinurique traitée avec succès par** *l'Aphloia thaeformis* (DENDRIEU, 27 juillet 1912).

Sur huit cas de fièvre bilieuse hémoglobinurique traités à Majunga par l'emploi exclusif de la décoction de Voa-Fotsy (*Aphloia thaeformis hinium*).

Un seul s'est terminé par la mort, *le malade ayant été traité au début par la quinine.*

La fièvre bilieuse hémoglobinurique est déclanchée chez les paludéens par les excès de table et d'alcool. Dans cette affection, la quinine constitue un véritable toxique pour le foie et les reins et annihile l'action du Voa-Fotsy.

BULLETIN MÉDICAL DE L'ALGÉRIE. — **Un cas de** *Sokodu* (CURTILLET et LOMBARD, 25 juillet 1912).

Les accidents consécutifs à certaines morsures de rat, depuis longtemps connus en Extrême-Orient sous le nom de *Sokodu*, sont exceptionnels en Europe. La marche de l'affection est la suivante : la plaie d'inoculation se cicatrise tandis que se prolonge l'incubation (15 jours dans le cas observé, plusieurs mois dans d'autres). Alors les phénomènes locaux réapparaissent, la région inoculée devient douloureuse, s'entoure de traînées lymphangitiques. Parfois, l'infection semble se généraliser à tout le système lymphatique. Le malade guérit pour subir quelque temps après une nouvelle poussée de ce genre, qui se répétera encore. La maladie dure 3 à 4 mois.

Cette infection est due à un protozoaire (Ogata) et ce cycle a pu être reproduit expérimentalement. Il est vraisemblable que les accidents de ce genre sont plus fréquents qu'on ne l'a cru jusqu'ici.

LIMOUSIN MÉDICAL. — **La coprophagie et l'étiologie de la fièvre typhoïde. Etude épidémiologique** (suite) (LAPLANCHE, juillet 1912).

L'observation d'une récente épidémie a montré que la cause première de l'épidémie typhique était due à l'ingestion de *matières excrémentielles humaines mêlées accidentellement à des boissons alimentaires*, c'est-à-dire à un *accident de coprophagie.*

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Bulletin de la Société scientifique d'hygiène alimentaire et d'alimentation rationnelle de l'homme. Année 1911, vol. I, nos 3 et 4. In-8, br. 8 fr. 50 (*Masson et Cie*, édit. à Paris).

Accidents de mines, premiers secours, par le Dr Valentin VAN HASSEL. 1 vol. de 175 pages, avec 90 figures. 3 francs (*Lamertin*, édit. à Bruxelles).

Recueil de types de bandages, par les Drs LUST et GRANDPREZ. 1 vol., 3 fr. 50 (*Lamertin*, édit. à Bruxelles).

Des troubles de l'appareil urinaire dans le cours de l'appendicite. 1912, 1 vol. gr. in-8, de 80 pages. Br. 2 fr. (*Imp. G. Gounouilhou*, à Bordeaux).

Ueber die Asservierung und Prüfung von Blutspuren, par RICHARD SEYFFARTH, 1912, in-8. avec fig. Br. (E. LEHMANN, édit. à Leipzig.)

Ober Engadiner medizinische Festschrift. Rédigé par A. NOLDA, gr. in-8 de 225 pages avec 17 fig. dans le texte. Br. (*Verlag des ober-engadiner Arzte-Vereins*).

NOUVELLES

LE Dr MAURICE HEITZ-BOYER

Le Dr Maurice Heitz-Boyer, qui vient d'être nommé chirurgien des hôpitaux le 26 juillet dernier, était spécialisé depuis un certain nombre d'années dans la chirurgie urinaire où il s'était fait une place enviable par des travaux de valeur. Les lecteurs du *Paris Médical* ont déjà pu apprécier ses articles et les brillantes épreuves qui viennent d'assurer sa nomination aux hôpitaux ont montré qu'on peut tout à la fois consacrer son activité à des études spéciales et posséder une culture chirurgicale générale.

Externe des hôpitaux en 1897, *interne* des hôpitaux en 1901, il devient *chef du laboratoire d'anatomie* et préparateur du regretté Farabeuf qui le tenait en particulière estime (1902-1903). En 1905, il est nommé le premier au Concours d'*adjuvat* ; en 1908, il devient *chef de clinique* des maladies des voies urinaires à l'hôpital Necker où il succède à son distingué cousin, Paul Ertzbischoff.

Là, dans ce merveilleux service créé par Guyon, il travaille jusqu'en 1911 aux côtés de son savant maître Albarran dont il devait avoir la douleur de prononcer l'éloge funèbre.



(Photo. Wormser).

Le Dr Maurice HEITZ-BOYER.

Depuis l'an passé, Heitz-Boyer qui a contribué à la transformation des « Annales des maladies génito-urinaires » est rédacteur en chef du *Journal d'Urologie*, qui a remplacé cette publication. Il a été deux fois lauréat du *prix Barbier* à la Faculté de Médecine (appareils et instruments) : en 1906, pour d'ingénieux *appareils à tractions élastiques* servant au traitement des fractures ; en 1911, pour un nouvel *urétroscope-cystoscope*.

En dehors d'une étude anatomique du cæcum présentée en collaboration avec Quénu à la Société Anatomique en 1903, les travaux d'Heitz-Boyer sont consacrés à l'urologie. Nous signalerons parmi les principaux un procédé simple pour la recherche du sang dans les urines, le traitement chirurgical des rétrécissements infranchissables de l'urètre (procédé original), le traitement des ruptures traumatiques graves de l'urètre, un article sur le cathétérisme urétéral et la division intra-vésicale des urines (tout en faveur du cathétérisme et qui déchaîna dans le camp des urologues une polémique retentissante), les tumeurs musculaires lisses de la vessie, les poches claires dans la tuberculose rénale, etc...

Trois travaux méritent une mention spéciale : l'*exploration fonctionnelle des reins séparés* (examen de la sécrétion uréique), la *création d'une nouvelle vessie* par un procédé ingénieux susceptible de rendre à de malheureux « exstrophiques » une vie normale, enfin, son travail capital sur la *Pathogénie de la tuberculose rénale*, fruit de patientes recherches anatomo-pathologiques qui aboutissent à la démonstration de l'incurabilité de la tuberculose rénale abandonnée à elle-même en raison des phénomènes de sténose-progressive des voies excrétrices.

Grand, blond, avec un regard très doux et très franc, Heitz-Boyer force la sympathie ; il aura peut-être des adversaires scientifiques, il n'aura jamais d'ennemis.

ALBERT MOUCHET.

Demande de renseignements relatifs aux relations de la diphtérie aviaire et de la diphtérie humaine. — Chargés par le bureau du Ier Congrès de pathologie comparée (président, M. Roger, professeur à la Faculté de médecine de Paris ; secrétaire général, M. Grollet, médecin-vétérinaire à Paris) de la rédaction d'un rapport sur les relations de la diphtérie aviaire et de la diphtérie humaine, M. le professeur Rappin, de Nantes, et M. le professeur agrégé Fernand Arloing, de Lyon, seraient reconnaissants à leurs confrères de leur faire parvenir les observations qu'ils ont pu recueillir sur le sujet indiqué.

Cette question, encore très discutée, demande, pour être éclairée, la collaboration active et étroite des praticiens des deux médecines, humaine et vétérinaire.

Les points sur lesquels les rapporteurs appellent plus particulièrement l'attention sont les suivants :

1° Contagiosité pour l'homme des affections diphtéritiques des oiseaux ;

2° Contagiosité pour les oiseaux des affections diphtéritiques de l'homme ;

3° Coexistence ou coïncidence d'épidémies de diphtérie humaine et d'épizooties de diphtérie aviaire.

Le Congrès ayant lieu au début d'octobre, prière de faire parvenir les observations ou remarques, avant le 20 septembre prochain, à M. le professeur Rappin, directeur de l'Institut Pasteur de Nantes (Loire-Inférieure), ou à M. le professeur agrégé Fernand Arloing, 6, rue du Plat, Lyon (Rhône).

Un legs original. — Le Dr Carret, qui vient de mourir laisse toute sa fortune à la ville de Chambéry, à charge par elle de distribuer tous les trois ans un prix de dix mille francs à la jeune fille de Savoie la mieux douée physiquement et moralement.

Nouvelles de Belgique. — La Ville d'Anvers, à l'exemple de beaucoup d'autres provinces belges, va créer un *Institut de bactériologie et d'hygiène*.

La Société belge d'oto-rhino-laryngologie vient de publier une étude sur l'inspection spéciale des écoliers. Le rapport des Drs Hennebert et Merckx a été envoyé à toutes les communes belges. Il pourra être consulté avec fruit par nos confrères français.

L'Hygiène au Groënland. — Voici, d'après l'*Histoire générale des Voyages*, citée par *Le Centre médical*, comment les Esquimaux comprennent la toilette du corps : « Les hommes ne se lavent jamais ; cependant, quand ils reviennent de la mer, ils se lèchent les doigts et se les passent, comme les chats, sur les yeux, pour adoucir ou corriger par leur salive l'âcreté des sels de la mer. Les femmes se lavent, mais dans leur urine, soit pour faire croître leurs cheveux, soit pour avoir une odeur plus suave, ou moins forte sans doute, que celle de poisson. C'est leur eau de senteur favorite. Quand une jeune fille s'en est parfumée, on dit d'elle, *niviarsiaasuarnerks*, elle sent la Demoiselle. »

Poursuivi par un taureau. — M. Desgrez, professeur de chimie médicale à la Faculté de Médecine de Paris, a failli être victime d'un grave accident.

Il se trouvait en excursion à Aigues-Mortes avec des membres de l'A. F. A. S., lorsqu'il fut surpris par un taureau échappé d'une course libre. Tout se borna heureusement à une forte contusion; et le sympathique professeur put se réfugier dans une maison voisine et éviter l'animal.

CHRONIQUE DES LIVRES

La pratique des maladies des enfants. Tome V. *Maladies du tissu cellulaire, des os, des articulations, de la nutrition, maladies du système nerveux*, par MM. APERT, CRUCHET, G. CARRIÈRE. 1913, 1 vol. gr. in-8, 600 pages avec 244 figures, 16 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. Paris).

L'ouvrage, dont deux fascicules seulement restent à paraître, se distingue, dans ce nouveau volume comme dans les précédents, par la clarté, l'esprit clinique et le caractère réellement pratique de ses divers chapitres; les illustrations nombreuses qui éclairent le texte, rendent plus facile encore la lecture.

Ce volume s'ouvre par une première partie dans laquelle, avec ses qualités coutumières, M. Apert expose les maladies du tissu cellulaire dont le myxœdème, les maladies des os dont le rachitisme, les maladies de la nutrition, en dégageant avec netteté et concision ce qui est spécial à la pathologie de l'enfance.

La partie de beaucoup la plus importante du volume est due à M. Cruchet qui expose les maladies du système nerveux et dont l'étude, riche en enseignements de tout ordre, s'ouvre par un chapitre sémiologique très complet; dans l'étude des grands syndromes cérébro-spinaux, celle des idioties retient particulièrement l'auteur qui en donne une excellente description; les diverses maladies du cerveau, de la moelle, des racines, des ganglions, des nerfs, etc. sont successivement passées en revue. Signalons enfin les pages consacrées par l'auteur, dont on connaît les travaux sur les tics, aux polyclonies et notamment à la tiquose et à la rythmose, ainsi que celles où il étudie les mauvaises habitudes de l'enfant et les diverses psychoses qu'on peut rencontrer chez lui. Tout l'ensemble de cet article se distingue par le tour très clinique, très pratique, très personnel qu'a su lui donner M. Cruchet.

Enfin, le volume se termine par une bonne étude des maladies des méninges due au professeur Carrière qui, avec sa grande expérience clinique, expose, en une étude rapide, mais claire et complète, les caractères des méningites cérébro-spinales et tuberculeuses ainsi que les autres maladies aiguës et chroniques des méninges.

Ainsi composé, ce nouveau volume est appelé à rendre de réels services aux praticiens et il aura sans nul doute le succès de ses aînés.

P. L.

Les régimes des arthritiques, par les Drs BARDET et BOULOUMIÉ. Un vol. in-12, de 371 pages (*Octave Doin et fils*, édit., Paris).

MM. Bardet et Bouloumié qui ont publié entre autres ouvrages, le premier, *Les notions de cuisine indispensables au médecin*, et le second, *L'hygiène alimentaire des arthritiques*, ont fondu leurs compétences en un guide pratique qu'ils destinent au public, notamment à celui qui fréquente les villes d'eaux. Mais on peut conclure après avoir feuilleté ce petit volume, clairement et pratiquement présenté, qu'il s'agit également d'un bon aide-mémoire à l'usage des médecins praticiens.

Après une introduction sur l'*influence pathogénique de l'alimentation et des maladies qu'elle peut présenter*, l'ouvrage bifurque en deux parties, la première traitant de l'*hygiène alimentaire*, la seconde s'occupant des *régimes*. Les sous-divisions sont bien coordonnées, et sans entrer dans des détails analytiques portant sur des matières, les unes connues de tous, les autres encore en discussion, il faut reconnaître qu'un des mérites prépondérants des auteurs est d'avoir réussi à condenser en un manuel facile à lire, des renseignements, variés et pratiques, dont les goutteux et rhumatisants, les dyspeptiques, les hépatiques, les néphrétiques, les obèses, les diabétiques, et les artério-scléreux, tireront un réel profit.

CORNET.

Jahreskurse fur arztliche Fortbildung. — Revue mensuelle groupant systématiquement en 12 numéros les différentes branches de la médecine (*Lehmann*, édit., à Munich).

Le numéro de juillet est consacré l'obstétrique et à la gynécologie, et contient comme articles : *Causes et traitement de l'infection utérine pendant l'accouchement et les suites de couches*, par le professeur G. WINTER; *pathogénie et traitement de l'éclampsie*, par le professeur G. HOFFAUER; *revue annuelle* sur l'obstétrique, par le docent E. SADIS; et enfin une *conférence d'ensemble sur la gynécologie*, par le professeur A. MARTIN.

H.

LA VIE MÉDICALE

Association française d'urologie. — La XVIe session de l'Association française d'urologie se tiendra à Paris, à la Faculté de médecine, du 10 au 12 octobre 1912 sous la présidence de M. le professeur Guyon.

La question mise à l'ordre du jour est la suivante :

Résultats comparés de divers traitements de la tuberculose rénale. — Rapporteurs : MM. Léon Bernard (de Paris) et Heitz-Boyer (de Paris).

Les membres de l'Association qui auraient une communication à faire, soit sur cette question soit sur un autre sujet sont priés d'en informer le secrétaire général : M. E. Desnos, 59, rue La Boétie, à Paris (VIIIe).

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. le docteur Barthe, agrégé, chargé d'un cours complémentaire de toxicologie à la Faculté de médecine de Bordeaux (fondation de l'Université de Bordeaux), est nommé, à dater du 1er novembre 1912, projesseur adjoint à ladite Faculté.

M. le docteur Sabrazès, agrégé des facultés de médecine, chef des travaux du laboratoire des cliniques à la Faculté de médecine de Bordeaux, est nommé, à partir du 1er novembre 1912, professeur d'anatomie pathologique à ladite faculté.

Faculté de médecine de Lille. — M. le docteur Bué, agrégé, chargé de cours d'accouchements et hygiène de la première enfance à la Faculté de médecine de Lille (fondation de l'Université de Lille), est nommé, à partir du 1er novembre 1912, professeur d'accouchements et hygiène de la première enfance à ladite faculté (fondation de l'Université de Lille).

Faculté de médecine de Nancy. — *Concours pour le prix de Physiologie.*

JURY : MM. Charpentier, président, Meyer, Busquet, Lambert, Garnier.

QUESTIONS : *Epreuve écrite.* Les centres corticaux : leur rôle dans les fonctions de relation et de nutrition. — *Epreuves pratiques* : 1° Excitation thermique du muscle cardiaque, réactions rythmiques et dynamiques ; 2° Montrer les caractères spectroscopiques principaux de la matière colorante du sang et de ses dérivés.

Le prix n'a pas été attribué. MM. Guillemin et Rémy sont proposés pour une mention honorable.

Université de Rennes. — M. Moreau, professeur de physique, est nommé doyen de la Faculté des sciences.

École de médecine de Rouen. — Un concours s'ouvrira le 3 février 1913 devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale et de clinique obstétricale à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Rouen.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Hôpitaux de Grenoble. — A la suite des concours qui ont eu lieu à Bordeaux, (ville désignée, par voie de tirage au sort, parmi les sept villes françaises sièges de Facultés), les 8, 9, 10 et 11 juillet, la Commission administrative des Hospices de Grenoble, sur la désignation des membres des Jurys a nommé :

Chirurgien urologiste titulaire : M. le Dr Girard.

Chirurgien oto-rhino-laryngologiste titulaire : M. le Dr Vétourlet.

Chirurgien oto-rhino-laryngologiste adjoint : M. le Dr Pistre.

Médecin dermatologiste titulaire. M. le Dr Barbier.

Médecin dermatologiste adjoint. M. le Dr Butterlin.

Corps de santé militaire. — M. le médecin inspecteur général Delorme, président du Comité consultatif de santé, est placé, à dater du 2 août 1912, dans la deuxième section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs généraux.

Corps de santé de la marine. — Ont été promus dans la réserve de l'armée de mer :

Au grade de médecin en chef de première classe. — M. le médecin en chef de deuxième classe de réserve Feraud.

Au grade de médecin de première classe. — MM. les médecins de deuxième classe de réserve Guibaud, Colomb et Janicot.

Concours pour un emploi de chirurgien-adjoint à l'hôpital civil de Philippeville. —Un concours sera ouvert à Alger le 6 janvier 1913 pour une place de chirurgien-adjoint, à l'hôpital civil de Philippeville.

Pour être admis à prendre part à ce concours, les candidats devront justifier:

1° Qu'ils sont français, jouissant de leurs droits ;

2° Qu'ils sont docteurs en médecine, d'une Faculté française ;

3° Qu'ils remplissent l'une des conditions suivantes, savoir :

a) Qu'ils possèdent leur diplôme de docteur en médecine depuis deux ans au moins ;

b) Qu'ils sont anciens internes nommés au concours et qu'ils ont rempli ces fonctions pendant quatre ans ;

c) Qu'ils sont anciens internes nommés au concours, qu'ils ont rempli ces fonctions pendant trois ans et qu'ils possèdent le diplôme de docteur en médecine depuis un an au moins ;

d) Qu'ils sont chefs de cliniques ou anciens chefs de cliniques, d'une Faculté de médecine française.

Ils devront déposer à la préfecture de Constantine, avant le 6 décembre 1912, en même temps que leur demande :

1° Leur acte de naissance dûment légalisé ;

2° Leur diplôme de docteur en médecine ;

3° Un certificat de bonnes vie et mœurs, ayant moins de trois ans de date ;

4° Les justifications de leurs titres ou travaux scientifiques et des services publics qu'ils auraient précédemment rendus.

Toute demande d'inscription faite après l'expiration du délai d'un mois, ci-dessus prévu, ne peut être accueillie.

Les dossiers ainsi établis seront dès l'expiration du délai transmis par le préfet au gouvernement général qui arrêtera définitivement la liste des candidats.

Les épreuves du concours comprennent :

1° Une composition écrite sur un sujet d'anatomie chirurgicale (4 heures seront accordées pour cette composition).

2° Une composition écrite sur un sujet de pathologie chirurgicale (4 heures seront accordées pour cette composition).

3° Une épreuve pratique consistant dans l'examen clinique de deux malades, dont l'un sera un sujet d'obstétrique, un quart d'heure sera accordé pour l'examen de chaque malade. Les candidats devront faire une dissertation orale de 20 minutes, après un temps égal de réflexion sur un des sujets examinés, au choix du jury, et sur l'autre une consultation écrite pour la rédaction de laquelle une heure sera accordée.

4° Deux opérations pratiquées sur un cadavre.

Les candidats agréés seront informés de l'heure et du lieu où ils devront subir les épreuves du concours.

Nécrologie. — Les docteurs Bénard de (Saint-Christau) et Charles Macé (d'Aix-les-Bains) ; le professeur Crié (de Rennes).

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel et Grand Hôtel d'Aix. — *1er ordre.* Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel de l'Établissement Thermal et Hôtel Britannique. — Confort moderne. — Grand jardin. — Prix modéré.

Hôtel de l'Europe, Villa Victoria et Hôtel Bristol, près de l'Établissement Thermal et les Casinos, 80 appartements et salles de Bains. Unique " Jardin-Restaurant ", Garage, etc. E. Leder, propriétaire.

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — *1er ordre.* La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiene Palace et Medical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout premier ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — Védrine frères.

Dax

Grand Hôtel des Baignots. — Le plus important de la Station. — 300 chambres Touring-Club. — Ascenseurs. — Garage. — Splendide parc anglais.

Évian.

Royal Hôtel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

Martigny-les-Bains.

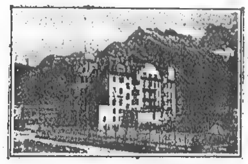
Hôtel International (1er ordre). 200 chambres. — Salles de bains. Menus de régime.

Grand Hôtel des Bains. — Très confortable, communique avec l'établissement hydrothérapique.

Pougues.

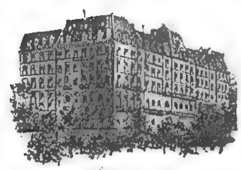
Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Ragaz-Pfœffers (Suisse).



Hôtel Bristol. — Au milieu d'un vaste jardin. — Maison neuve de 1er ordre, tranquille. — Vue splendide. — Service automobile pour conduire les baigneurs à l'établissement thermal.

Royat.



Grand Hôtel et Majestic Palace. — Installations spéciales pour régimes alimentaires. — Parc de 4 hectares. — Cure de terrain. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres.

Sils Maria (Engadine, Suisse).



Giger's Hôtel Waldhaus. — Au milieu des bois, sur une colline dominant la vallée et les lacs, loin du bruit et de la poussière. — Alimentation rationnelle comprenant beaucoup de fruits et de légumes frais. — Confort moderne.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. — Électricité. — Salles de bains. Garage avec boxes. — Téléphone.

Vichy.

Hôtel du Parc. (Aletti, Directeur.)
Hôtel Majestic. (Aletti Directeur.)

COURS

Association d'enseignement médical professionnel. — *Cours de Vacances* (11e année). — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de revision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de septembre).

La prochaine série aura lieu du ***lundi 23 septembre*** au ***samedi 5 octobre***, avec le programme suivant :

A 8 h. Dr PERRUCHET (Dispensaire Heine-Fould, rue de la Glacière, 37) : Chirurgie générale, fractures, autoplasties, hernies, appendicites, etc.

A 8 h. 1/2. Dr BOURGUIGNON (Cabinet d'électrothérapie, square du Croisic, 2) : Maladies du système nerveux ; électrodiagnostic, électrothérapie, radiothérapie.

A 8 h. 1/2. Dr CABOCHE (Clinique, rue Ballu, 31) : Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

A 8 h. 1/2. Dr MÉNIER (Clinique, quai des Orfèvres, 76) : *Pâques* 1913.

A 9 h. 1/2. Dr AUDISTERE (Hôpital Beaujon) : Étude clinique des maladies du cœur et du poumon.

A 10 h. Dr D'HERBÉCOURT (Clinique, rue Ballu, 31) : Examen, diagnostic et traitement des actions gynécologiques.

A 10 h. 1/2, Dr CIVATTE (Hôpital Saint-Louis) : Dermatologie et syphiligraphie.

A 11 h. Dr ROUSSEAU-DECELLE (Sociétés savantes, rue Serpente, 28) : Stomatologie.

A 2 h. 1/2 et 8 h. 1/2 du soir. Dr DELHERM (Clinique Apostoli, rue de Rome, 60, et Hôpital de la Pitié) : Électrothérapie, radiothérapie et applications indirectes de l'électricité.

A 4 h. Dr JUDET (Clinique orthopédique, rue de Grenelle, 33) : Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique.

A 4 h. Dr BARBARIN (Clinique, quai des Orfèvres, 76) : *Pâques* 1913.

A 5 h. Dr DUBRISAY (Sociétés savantes, rue Serpente, 28) : Accouchements. Présentations et positions. Hémorragies. Infections. Opérations et manœuvres obstétricales.

A 5 h. Dr DE FONT-RÉAULX (Clinique, rue Ballu, 31) : Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

A 6 h. Dr E. AGASSE-LAFONT (Sociétés savantes, rue Serpente, 28) : Maladies de l'appareil digestif.

Maladies des voies urinaires. — Ce cours n'aura lieu qu'en 1913. Dr LAVENANT (Pâques 1913); Dr PASTEAU (septembre 1913).

S'inscrire : 1° par correspondance auprès de M. Mouly, rue Serpente, 28 ; 2° auprès du professeur lors de la première leçon.

Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 8 à 11 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 23 septembre, aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 5 octobre.

Clinique ophtalmologique. (Hôtel-Dieu). — M. **F. Terrien**, agrégé d'ophtalmologie, fera, pendant les vacances, une série de leçons clinique, avec présentation de malades.

La première leçon a lieu le ***vendredi 9 août 1912***, à 10 heures (Amphithéâtre Dupuytren).

Le jeudi à 9 h. 1/2, opérations, et le mercredi, examen des malades par les élèves.

Clinique des maladies du système nerveux (Hospice de la Salpêtrière). — Un cours de vacances, comprenant l'enseignement complet des maladies du système nerveux, étude clinique, anatomique et thérapeutique, sera fait à la Salpêtrière, du ***7*** au ***30 octobre***, sous la direction de M. le professeur **Déjerine**, par MM. ANDRÉ THOMAS, TINEL, JUMENTIÉ, BAUDOUIN, CHENET et HUET, chefs de clinique et chefs de laboratoire de la Faculté.

Le cours comprendra 40 leçons, avec présentations de malades et de pièces anatomiques, autopsies, étude de coupes microscopiques, projections lumineuses de coupes et de photomicrographies en couleur.

Les leçons auront lieu à 10 heures du matin et à 4 heures de l'après-midi.

Tous les jours, de 2 à 4 heures de l'après-midi, quelques malades du service seront mis à la disposition des élèves, qui pourront les étudier, prendre leur observation et les présenter aux chefs de clinique.

Les élèves seront exercés par des travaux pratiques facultatifs aux réactions de laboratoire utilisées en clinique nerveuse (ponction lombaire, cyto-diagnostic, réaction de Wassermann, etc.).

Le droit d'inscription est fixé à 80 francs. S'inscrire au secrétariat de la Faculté de médecine les mardis, jeudis, samedis de midi à 3 heures.

Cours de vacances. — UNIVERSITÉS DE LIÈGE (Pr **Troisfontaines**). — A partir du 2 septembre : 3 leçons par semaine du Dr L. PLUMIER, agrégé, sur les nouvelles méthodes d'exploration clinique.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

19 Août. — Ouverture du cours de vacances de l'Union familiale de Charonne. (Jardins d'enfants), par Mlle Gahéry, 185, rue de Charonne, à Paris.

27 Août, à la Haye-Scheveningue, ouverture de la conférence internationale des bains populaires et scolaires (27 au 30 août).

29 Août. — A 10 heures à l'Hôtel-Dieu et à l'Asile clinique, 1, rue Cabanis, ouverture du cours pratique de sémiologie psychiatrique sous la direction du professeur agrégé Laignel-Lavastine.

31 Août. — Clôture du registre d'inscription pour l'Internat des hospices civils de Lyon.

31 Août. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'externat en médecine des hôpitaux de Paris. S'inscrire à l'administration de l'assistance publique, 3, avenue Victoria. (Service du personnel de 11 h. à 3 heures.

3-6 Septembre. — A Breslau, 37e assemblée de la Société allemande d'hygiène publique.

3-9 Septembre. — A Berlin. Ve Congrès international d'obstétrique et de gynécologie.

6-7 Septembre. — A Zurich, réunion de la Ligue internationale contre l'épilepsie.

8-9 Septembre. — A Zurich, réunion de la Société internationale de psychologie et de psychothérapie.

NOUVELLES PUBLICATIONS

1911-1912, N° 38 · 17 Août 1912

SOMMAIRE

JACOULET (F.). — Les fractures partielles par arrachement de la tubérosité antérieure du tibia........ 301
GUÉNIOT. — Curettage utérin........ 309
CAMPEANU. — Sur la pathogénie de la scarlatine........ 311
SANDOZ (F.). — Les affusions et les douches........ 313
REVUE DES CONGRÈS. — Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, par le Dr ALBERT-WEIL. — Actions des bains de lumière naturelle et artificielle, par le Dr MIRAMOND DE LAROQUETTE........ 318
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Académie des sciences........ 319
Libres propos. — Au Maroc. L'alcoolisme et l'État, par P. LEREBOULLET........ III
Chronique. — Le royaume d'argot. Misères et duperies des gueux, par H. ROCHÉ........ V à IX
Variétés. — La vie médicale en neuf tableaux, par le Dr GRANGÉE. — La tuberculose de la chèvre..... XI et XIII
Les Costumes de médecins........ XIII
La médecine au Palais. — Escroquerie et accidents du travail, par AD. PEYTEL........ XIV
La médecine humoristique. — La médecine et les médecins, par JACQUE........ XIX
Diététique........ XXI
Revue hebdomadaire de la Presse française........ XXIII
Revue de quinzaine de la Presse étrangère........ XXV
Chronique des Livres........ XXVII
Nouvelles........ XXIX
La vie médicale........ XXXI
Cours. — *Memento de la quinzaine*........ XXXII

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19,** rue **Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MEDICAL* pour 1912

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MEDICAL" *(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes)* :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Mimosa, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50 plus 50 centimes pour le port).*

6° **Un coffret de parfumerie Coudray** (1 flacon parfum, 1 boîte poudre de riz, 1 savon surfin) (*Valeur* **12** fr.) *Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 3 francs, port compris).*

7° **Bons pour une photographie artistique (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Waléry, 9 *bis*, rue de Londres, à Paris.

8° **Bons pour une remise de 25 pour 100** sur l'achat d'une bicyclette **et remise de 10 p. 100** sur l'achat d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

9° **Remise de 15 °/o** (médecins seulement) **sur un achat de Café Sanka décaféiné** fait à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris *(sur présentation de cette page).*

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE "PARIS MÉDICAL" :
(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces 20 primes) :

1° **Gravures représentant l'Entrée de Saint Louis à Cluny en 1245**, exécutées à l'occasion des Fêtes du millénaire de Cluny (1910) offertes par l'**Uraseptine Rogier.**

2° **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan. *(Épuisé)*

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris. *(Épuisé).*

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

6° **Etui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre"**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues *(procédé breveté)*, offert par la Société Électro-Industrielle *(maison Mathieu)*, 113, Bd. St-Germain, à Paris.

7° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison Puniet, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

8° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. Cornette, 19, boul. St-Denis, à Paris.

9° *(Epuisé).*

10° **Un colis postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg *(Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers.) (Épuisé.)*

11° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. *(Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.)*

12° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12** fr. **50**), offert par M. Boulongne, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. *(Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port).*

13° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre).

14° **Bons de remboursement de douze francs sur une commande d'un complet ou d'un pardessus**, offerts par la maison de tailleur « Au Jockey Club », 104, rue de Richelieu à Paris.

15° **Bon pour une chambre de cinq francs** (séjour de 24 h.) à l'Hotel des Balcons, rue Casimir-Delavigne, à Paris.

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent ou acier, payable par mensualités, chez Auricoste, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **25** fr. à la maison Boulitte, Appareils de précision.

20° **Caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues** *(Cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement, et aux médecins seulement)*, offerte par la Cie de Pougues.

21° **Bon pour une journée à passer à Korbous**, comprenant le transport en automobile de Tunis à Korbous et retour et un déjeuner à Korbous.

22° **Un colis d'oignons à fleurs**, offert par la maison Telkamp, à Hillegom (Hollande) *(envoyer 2 fr. pour les frais).*

Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément.

LIBRES PROPOS

AU MAROC
L'ALCOOLISME ET L'ÉTAT

Il y a quelques mois, dans un libre propos paru à cette place (*Paris Médical*, 16 mars 1912), je déplorais l'attitude du Parlement à l'égard du péril alcoolique et le vote attristant de la Chambre, qui ajournait la proposition visant la restriction des débits de boisson. La campagne menée de divers côtés depuis cette époque a montré combien sévèrement était jugée l'attitude de nos députés; plus libres à l'égard de leurs électeurs, les sénateurs se sont montrés récemment plus énergiques; s'ils n'ont pas adopté la proposition de M. de Lamarzelle concluant à l'interdiction de l'absinthe, du moins ont-ils interdit son principe le plus nocif, la thuyone, et, quelle que soit l'efficacité, peut-être fort limitée, de cette interdiction, elle témoigne d'un certain effort pour conjurer le péril alcoolique.

Mais, au Sénat comme à la Chambre, on est frappé de voir combien peu l'initiative gouvernementale prend une part active à ces débats. Alors que toute réforme importante n'aboutit que si le gouvernement la prend en mains, trop volontiers, en matière d'alcoolisme, celui-ci semble considérer qu'il n'a pas à intervenir. Bien plus, certains faits récents le prouvent, l'État se rend parfois complice des propagateurs de l'alcoolisme. La discussion sur le Maroc poursuivie à la Chambre, il y a quelques semaines, l'a mis en pleine lumière.

Les orateurs qui sont intervenus ont en effet montré que toute marchandise entrant dans le pays paie un droit de 12 p. 100 *ad valorem*, sauf les soieries, les instruments de musique et les *alcools* qui paient seulement 7 p. 100. Et M. Abel Ferry a pu donner la statistique suivante qui est suggestive.

« En 1910, dit-il il est entré au Maroc 4 400 hectolitres d'alcool, en 1911, 7 300 hectolitres. On y a importé en 1910, 1 800 hectolitres d'eau-de-vie et genièvre et 2 400 en 1911, 1 900 *hectolitres d'absinthe en* 1910 *et* 3 300 *hectolitres en* 1911. *Donc dans une seule année la consommation de l'absinthe a doublé.* L'augmentation du corps expéditionnaire ne permet pas d'expliquer cet accroissement dans la consommation de l'absinthe; mais tandis que, dans les villes de l'intérieur, on ne rencontre jamais un arabe ivre, tous nos agents sont unanimes à déclarer que, dans les villes de la côte, l'alcoolisme fait parmi les Arabes des progrès formidables... Tous les nervis de Marseille et les bandits d'Oran ouvrent au Maroc des débits avec arrière-boutiques, ils répandent l'alcool parmi les indigènes, les molestent et font une désastreuse campagne ».

A ces révélations de M. Dumesnil et de M. Abel Ferry, on est venu avec M. Long objecter qu'un dégrèvement de 5 p. 100 ne pouvait guère causer de ravages et qu'au surplus la quantité d'alcool consommé au Maroc restait dix fois moindre que celle de certains départements français. A quoi M. Alfred Le Roy a répondu en apportant de nouvelles précisions.

« On ne peut s'imaginer, a-t-il dit, quelles proportions prend au Maroc la plaie de l'alcoolisme. Pensez donc, pas de droits sur l'alcool. C'est le pays de Cocagne des mercantis.

Aussi il faut voir avec quelle facilité nos hommes s'enivrent! J'ai entendu un légionnaire à qui un officier reprochait de s'être abominablement enivré la veille répondre: « Mais, mon lieutenant, je n'ai pourtant bu que six sous d'absinthe ». Dieu sait pourtant, quelle mixture on vend au Maroc sous ce nom. C'est un véritable vitriol qui donne à ceux qui le boivent une ivresse épouvantable. Les Arabes, grands enfants qui servent dans nos corps indigènes, se sont mis à boire parce que c'est chic de faire comme le camarade français, et puis... c'est si bon marché! »

Ainsi, alors que l'État perçoit des droits élevés sur la plupart des marchandises qui entrent au Maroc, il a jugé utile de diminuer de 5 p. 100 le droit que paie l'alcool et cette diminution facilite sans aucun doute la propagation de l'alcoolisme. Triste résultat de la pénétration française! C'est l'inverse qu'il eût fallu faire et l'établissement de droits élevés sur l'alcool introduit au Maroc eût été infiniment plus logique, car ni pour les Européens, ni à plus forte raison pour les Arabes, l'alcool n'est une nourriture indispensable. Sans doute, l'antialcoolisme ne doit pas être seulement un article d'exportation, comme l'a dit M. Long, mais à plus forte raison, l'alcoolisme ne doit pas en être un. Nous connaissons trop, pour les suivre jusque dans les hôpitaux parisiens, les lamentables résultats de l'absinthisme des coloniaux, pour ne pas nous effrayer de voir l'État si insoucieux des procédés à employer pour l'enrayer. Alors que l'on défend, par une taxe prohibitive, d'ailleurs fort juste, les paysages de France, contre l'abus des panneaux-réclames qui les défigurent, il serait naturel et légitime de défendre la santé de nos soldats et celle des peuples colonisés par nous, contre les ravages de l'absinthisme, par des droits prohibitifs, ainsi que par la limitation des débits. Sans doute, les efforts des médecins militaires, qui ont tant contribué à la pénétration française, ceux des œuvres de secours et notamment de la Croix-Rouge pourront beaucoup pour lutter contre ce développement de l'alcoolisme, mais il importerait que le gouvernement, soucieux des intérêts du pays, ne soit plus le premier à faciliter la pénétration du poison alcoolique dans les pays qu'il prétend civiliser.

P. Lereboullet.

CHRONIQUE

LE ROYAUME D'ARGOT

Misères et duperies des Gueux.

Il est à peine jour ; la route s'étend devant nous toute pâle, surmontée d'un ciel enchiffrené de volutes blanches; de droite de gauche à peine si j'aperçois les arbres noyés dans le froid brouillard du matin. Seul s'entend le trot régulier de mon vieux cheval, philosophiquement rompu comme moi à la dure profession médicale. Nous avons dépassé presque sans les voir, quelques maisons plongées dans la brume, puis voici les prairies, la rivière aussi et le vent qui chasse et tord de petits nuages bas et ramassés en boule qui courent, s'échappent et se déchirent à travers les aulnes et les peupliers. Voici le petit chemin creux et sur le contre-bas, suivant l'habitude, une installation de chemineaux ; cette fois c'est une carriole toute petite, trop petite semblerait-il pour contenir la femme qui cause à la fenêtre ; en bas, c'est un vieillard boiteux qui vient d'allumer le feu ; l'âne est au piquet, à quelques pas de là, un chien noir hargneux bougonne à notre approche, un peu plus loin j'aperçois un autre homme dans la force de l'âge et deux enfants. Malgré leur aspect sordide et sale, bien certainement ces gens goûtent à vivre ainsi les joies essentielles : l'avenir leur apparaît sans crainte, car je vois destiné à la marmite un lapin qui n'a probablement été l'objet d'aucun commerce ; plaisir de l'heure qui n'est qu'à la portée des Philosophes. Oui, c'est pour eux, ce gros soleil qui darde enfin ses rayons sur ce frais et verdoyant paysage, cette musique des oiseaux avant l'éclatement de la lumière, et les reflets de miroir du beau fleuve tout rose qui s'éclaire à son tour.

Chemineaux d'aujourd'hui, gueux et truands d'hier, complexe ramassis d'êtres déclassés, dégénérés ou dégradés venus de tous côtés, mais amoureux par-dessus tout de la liberté et de l'espace !

Certes la grande époque des gueux est passée ; il n'y a plus les mêmes causes efficientes de misère ; il n'y a plus non plus la même crédulité chez les personnes charitables; certaines catégories et spécialités, tels les estropiés et blessés sont maintenant fort empêchés d'en tirer prétexte pour mendier; cependant les anciens coupeurs de bourse, auxquels le gouvernement ne veut pas donner asile, malgré le vœu unanime des honnêtes gens, courent toujours nos rues et s'organisent encore en bandes comme il y a trois cents ans. Ajoutez à cela les paresseux, nombre de malades, aliénés ou dégénérés mentaux, nombre d'amis invétérés de la déambulation et aussi une catégorie nouvelle qui en se livrant à un travail tout spécial (chiffonniers) a trouvé le moyen, dans la ville moderne, de garder les mœurs des tribus primitives, et vous avez encore ainsi de nos jours sous les yeux une armée immense de gueux, vivant côte à côte ou intercalée avec la population stable.

Mais qui donc aujourd'hui, à moins qu'il ne fût de l'Académie comme Richepin, oserait exalter la République des Gueux, tombée aux mains directrices des apaches et où règne l'anarchie.

Que les temps sont changés ! et que les bonnes gens ont raison de dire : autrefois c'était le bon temps ! le bon temps pour les truands ! Le Royaume d'Argot comptait bien, à Paris seulement, sous Louis XIV, plus de 40.000 féaux tenants, dont le chef, le Roi de Thune, était à partir de 8 heures du soir, dès que le bourdon de Notre-Dame avait sonné le couvre-feu, le maître incontesté de le capitale.

Autorité absolue du chef, d'ailleurs nommé à l'élection, jouissant d'un pouvoir quasi-royal, rendant la justice parmi ses sujets, levant des impôts sur quiconque, ayant sa police et ses bandes et juché au sommet d'une société tout à fait spéciale mais sévèrement organisée sur le modèle des Corporations.

Certes les tirelaines, coupeurs de bourse et autres mauvais garçons y avaient leur place, mais non toute la place ! on savait alors gagner l'argent des indifférents et des récalcitrants autrement que par force ; on apprenait, on exerçait maints tours et maintes ruses tout aussi profitables et le meilleur moyen, le plus répandu, c'était à l'aide d'infirmités réelles ou au besoin simulées d'arracher à la sensibilité des riches la contribution nécessaire.

Et voyez le succès perpétuel de cet hôpital ambulant qu'était la Cour des Miracles : ces gueux du temps jadis qui tiraient pour lors l'œil et la bourse du passant jouissent maintenant de l'attention des médecins ; qu'il est plaisant de voir parmi ceux-ci quelques bons cliniciens de gravure faire le diagnostic des gueux de Callot; j'en connais qui oncques en dix ans n'ont approché un malade faire avec une sagacité admirable le diagnostic de tabes dorsal spasmodique et d'autres cas non moins rares. Et pour le vrai c'est qu'ils ont raison et que ces gueux venus avec tant de vérité à nous grâce à l'artiste présentent bien les attitudes, les déformations, à l'aide desquelles nos prétendons faire leur diagnostic, mais, il y a un mais, tous ces gueux-là étaient des simulateurs ! certes quelques-uns, bon nombre même, étaient de vrais infirmes, mais ils enjolivaient toujours leur cas, quand ils ne se décidaient pas à le truquer de toutes pièces, tant et si bien que manchots, culs-de-jatte, et autres retranchés ne l'étaient qu'à certaines heures. Asseoir des diagnostics rétrospectifs, sur ces gueux facétieux, fussent-ils interprétés par un Callot, c'est préparer à rire quelque jour pour la galerie, au grand dommage de la Médecine.

Si donc ces bons truands après trois cents ans réussissent par leurs piperies et simulations à se gausser encore de nous, médecins, ne soyons pas trop durs pour le grand Roy qui par impuissance fermait les yeux sur leurs méfaits, ne soyons pas trop méprisants pour les gens du tiers et du peuple qui n'en menaient pas large devant leurs audacieuses quémanderies ; et gardons notre sérieux devant la Bannière du Roi de Thune, formée d'un chien mort porté au bout d'une perche.

Ne voyez-vous pas surgir derrière le Roi des gueux traîné dans sa charrette attelée de chiens un Paris infiniment lointain.

Silhouettes de rues étroites, tortueuses et obscures, maisons en colombage, ou en pierre avec pignons pointus ; puis voici la Cour des Miracles, « place d'une grandeur très considérable et en un très grand cul-de-sac, puant, boueux, irrégulier, qui n'est point pavé ; elle est située entre la rue Montorgueil, le couvent des Filles-Dieu, et la rue Neuve Saint-Sauveur. Pour y venir, il se faut souvent égarer dans de petites rues, vilaines, puantes, détournées ; pour y entrer il faut descendre une assez longue pente, toute raboteuse, inégale. J'y ai vu une maison à demi enterrée dans la boue, toute chancelante de vieillesse et de pourriture, qui n'a pas quatre toises en carré et où logent néanmoins plus de cinquante ménages, chargés d'une infinité de petits enfants légitimes, naturels ou dérobés. De toutes parts sont des logis bas, enfoncés, obscurs, difformes, faits de terre et de boue. »

C'est au milieu de ce cul-de-sac, à la place d'honneur, qu'était érigée la statue du Père Eternel, dérobée certain jour à l'église voisine de Saint-Pierre aux Bœufs, Le grand Coesre ou Césaire, ou Roi de Thune, réunissait

CHRONIQUE (*Suite*)

là ses Etats annuellement. Son attitude était affectée de majesté, mais tempérée de loques ; bon prince, il montrait qu'il était lui-même du peuple des gueux par



25 A LOFFRANDE QVI A DEVOTION.

l'état de plaies réelles, ou fictives ; il jouissait d'ailleurs des honneurs dus à la dignité de sa charge ; il trônait sur le dos d'un *Mion* (*Mions* sont garçons, *Marques* sont filles) et il procédait à la rentrée des impôts, en faisant « cracher au bassin ». Il est représenté par *Lagniet*, graveur du XVIIe siècle, auquel nous devons une série intéressante : « *La vie des gueux amadouée en Proverbe.* ».

Il est bien entendu que sans cesse en cette Cour des Miracles des spectacles de haute rumeur et de forte graisse se déroulaient, toile de fond, étoffe sordide mais bien claquante dont un Victor Hugo s'est servi pour décorer le rêve de sa féerie romantique. Mais d'autres avant lui avaient trouvé à employer ces forces libres de la Cour des Miracles, d'autres jadis avaient connu le mot de passe pour se faufiler sans encombre parmi ces truands : les moines ! Ils venaient y recruter tantôt le lépreux, tantôt le boiteux, tantôt l'épileptique qui viendrait à la procession se traînant sur les genoux, qui toucherait la châsse se relèverait immédiatement guéri ! Miracle !

L'énumération des différents noms des gueux peut seule donner une idée exacte de l'importance de cette corporation en ce qui concerne la simulation des maladies et l'exploitation des gens charitables à l'aide d'affections véritables ou feintes.

Les gueux, méthodiquement organisés, se divisaient en tribus : les soldats (beroards, gaudins, feuillards, drilles, narquois, francs-taupins, etc.), merciers, mercerots, mendiants, bohémiens ; rappelons en passant que le poète Villon compta parmi les mercerots ; citons encore le pectou ou apprenti, le blesche, le cœsme, le cœsmelotier ou cœsmelotier huré ; il y avait en outre des ordres supérieurs : les cagous ou chefs de province chargés de la police et de l'instruction des novices, les archisuppôts formant le collège des prêtres et des savants !

Dans cette hiérarchie on n'était officier « qu'à la condition d'avoir un magasin de masques, de haillons de bandages » ; quant aux simples gueux, incorporés suivant leur spécialité, ils étaient obligés de travailler sous leurs chefs directs et devaient se soumettre aux exigences de la corporation ; par exemple les coupeurs de bourse n'obtenaient leur maîtrise qu'après deux chefs-d'œuvre. Comme on le voit, les écoles de voleur actuelles, assez nombreuses à Londres, plus rares à Paris et d'ailleurs assez mal organisées sauf pour les femmes et les enfants, ont été précédées historiquement par une organisation pédagogique bien supérieure : c'est encore une preuve apportée à la supériorité de la valeur des anciennes corporations sur nos syndicats.

Entrons maintenant dans le détail des argotiers :

Les *Orphelins*, jeunes garçons qui par groupes de trois ou quatre parcouraient les rues tremblant de froid et à moitié nus pour apitoyer les passants.

Les *Rifodés*, suivis de leurs prétendues femmes ou enfants, se déclaraient ruinés par le feu du ciel, et en montraient les traces sur leur corps.

Les *Malingreux* simulaient des maladies ; c'étaient tantôt de faux hydropiques, tantôt des amputés, tantôt des lépreux couverts de plaies, à soulever le cœur de dégoût mais ces honnêtes gens savaient guérir instantanément, et faire disparaître en un clin d'œil leurs ulcères.

Les *piètres* ne marchaient qu'avec des béquilles.

Les *francs-mitous*, à l'aide de fortes ligatures qui arrêtaient le mouvement du sang dans leurs artères se laissaient tomber en défaillance au milieu des rues, dupant passants et médecins.

Les *callots* feignaient la teigne ou disaient avoir été guéris par le pèlerinage de Sainte-Reine.

Les *hubains* montraient au coin des rues un certificat attestant qu'ils avaient été mordus par un chien enragé et guéris par l'intervention de saint Hubert.



2 QVI VA LECHE QVI NE BOVGE SEICHE

Les *sabouleux* se roulaient sur le pavé imitant les épileptiques et écumant comme eux, à l'aide d'un petit morceau de savon dans la bouche.

Après semblable énumération il nous est permis d'être sceptique sur la réalité des infirmités de tous ces gueux ; ce n'était souvent qu'une apparence, qu'ils étaient

CHRONIQUE *(Suite)*

habiles à se donner ; et il va sans dire que puisque chacun d'eux s'incorporait à une catégorie spécialisée, il y apprenait les procédés de simulation les plus propres à en imposer. Quelques-uns de ces trucs sont fort naïfs et non moins naïves sont les réflexions et indications de l'auteur



Les rentes des Gueux sont assignées sur la marmite des riches

des « *Divers moyens dont se servent les gueux pour se déguiser.* »

« Les uns avec la fumée du cumin se rendent pâles.

Les autres pour le même sujet se parfument le visage de fumée de soufre. Quelques-uns se frottent de fleurs de genêt pilées ou de semences de carthame pour se rendre jaunes. D'autres se noircissent d'huile et de suie pour paraitre comme frappés de la foudre.

Lesquels déguisements se reconnaissent aisément en les frottant de savon qui emporte toutes les couleurs superficielles et ne laisse que celles qui sont naturelles.

Quelques-uns s'appliquent sur la chair une racine de ranuncule dans de la laine ou dans quelque autre émonctoire pour y contrefaire le charbon. D'autres se font souffler entre chair et peau, par un trou qu'ils se font près de l'oreille ou ailleurs, pour se faire croire hydropiques.

Un caïman de Flandres se faisait boucher le siège tous les matins fort exactement, avalait une demi-livre de beurre et de l'argent vif ensuite.

La flammule, vigne blanche, turbit, suc de citernale et plusieurs autres simples caustiques, servent encore à faire des ulcères assez aisés à discerner ».

Comme bien on pense, quarante mille individus ainsi exercés à tromper la charité privée jetaient dans Paris un pittoresque, auxquels les contemporains eux-mêmes étaient sensibles. Je ne sais s'il faut attribuer à l'art du costume qui certes n'était pas négligé par les argotiers si nous en croyons les gravures de Lagniet, ou bien plutôt à l'exhibition d'infirmités compliquées ou de belles plaies la mode qui parut, en 1652, s'intéresser aux truands; cet intérêt déplacé fut tel qu'un bal fut donné à la Cour où toute la noblesse, tous les invités s'habillèrent en gueux, en costumes de soie il est vrai, mais déchirés à plaisir ; au *ballet royal de la Nuit*, de Benserade, qui fut donné au théâtre du Petit-Bourbon devant le Roy, un gueux véritable y joua un rôle.

Cet excès d'honneur attira aux argotiers en 1656 les pires représailles; un mouvement dirigé par le Marquis de Pomponne de Belièvre permit enfin de mettre fin à ce scandale de la charité privée exploitée par des simulateurs devenus redoutables par leur audace et leur nombre.

De nos jours nombre de gueux se serviraient encore volontiers d'infirmités fictives pour se faire des rentes; mais « l'Association des vrais estropiés de France » veille et nous protége contre cet envahissement.

Le Président « unijambiste » au nom des unijambistes, bancals, manchots, aveugles, bossus et paralytiques, déclare que la Cour des Miracles aura définitivement vécu, lorsqu'on accordera « une carte d'identité aux vrais infirmes, à l'exemple de la ville de Lyon. »

HENRI ROCHÉ.



CURIOSITÉS

Le décalogue du Docteur

1. Ne gaspille pas ton temps. Fais quelque chose à chaque moment.
2. Efforce-toi de produire une bonne impression. Habille-toi bien. Apprends à bien parler. Sois un homme entre les hommes.
3. Exerce ta profession en courtois gentleman, mais sois l'homme d'affaires qu'il faut, aussi bien pour donner ce que tu dois que pour demander ce que l'on te doit en toute équité.
4. Achète des livres. Abonne-toi et collabore aux journaux. Fais partie des Sociétés et que ta voix s'y fasse entendre.
5. Équipe-toi de tout ce qui peut augmenter matériellement ta puissance diagnostique et thérapeutique.
6. N'aie pas honte d'en consulter d'autres. Donne-leur de ta science et prends d'eux la moindre chose qui puisse présenter quelque valeur pour toi.
7. Sois un véritable et non un pseudo-investigateur. N'accepte rien de confiance, mais ne refuse rien, parce que condamné.
8. Que chaque cas soit pour toi un réel sujet de recherche et ne laisse alors dans l'obscurité aucun fait que tu ne sois capable de mettre en lumière.
9. Fuis le charlatanisme comme le poison, mais remonte aux origines de son pouvoir pour qu'il s'ajoute à ton bagage.
10. Ne porte le collier de personne. N'aie pour seuls maîtres que la vérité, l'honneur et l'humanité.

(*Traduit de The American Journal of Clinical Medicine*, juillet 1912). B.

VARIÉTÉS
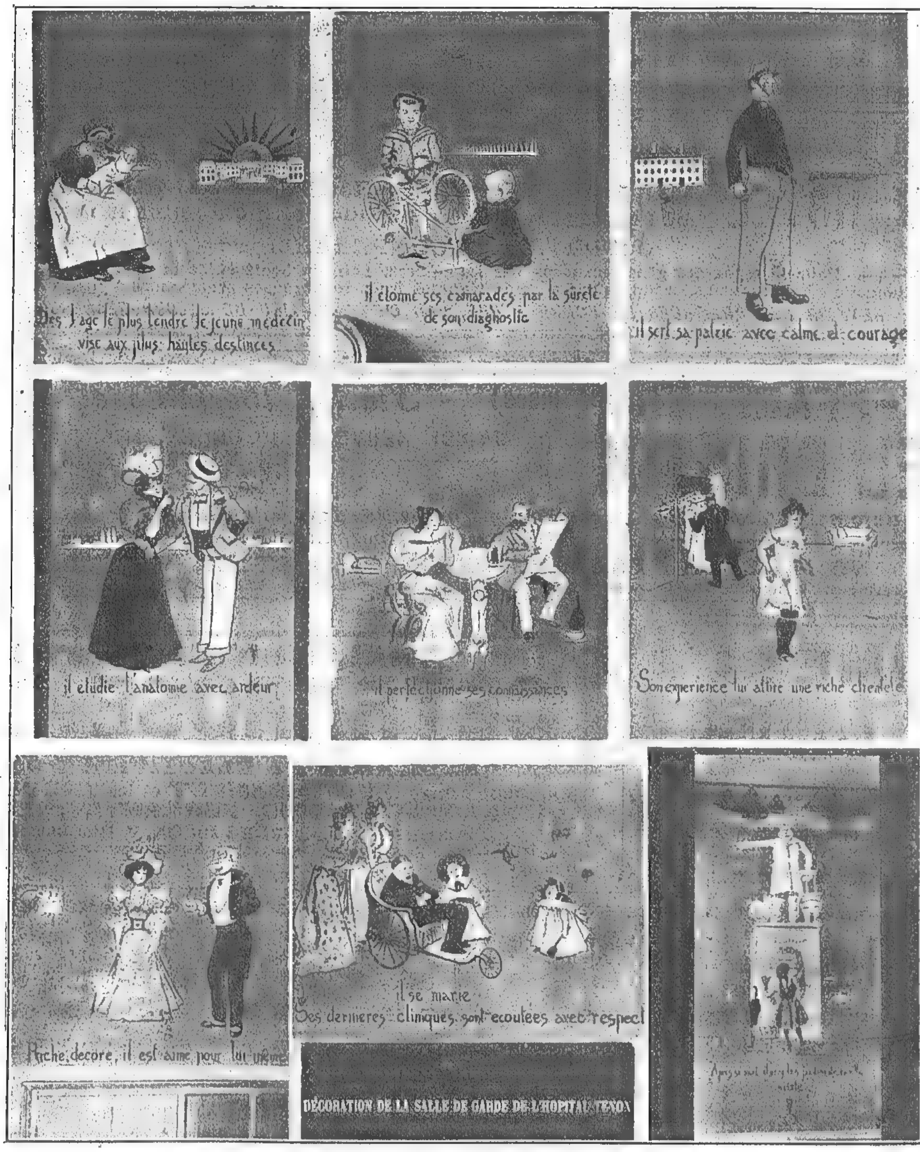
LA VIE MÉDICALE EN 9 TABLEAUX

A MM. les Internes de l'hôpital Tenon.

Au temps où les autres marmots
Mordent le sein de leurs nourrices,
Le médecin, lui, dit ces mots :
« Méchants lardons ! tas d'anormaux !
Moi !... l'Institut fait mes délices !... »

L'anatomie a des secrets
Rebelles même au plus tenace :
Il faut un sujet assez frais ;
Pour ne pas l'avoir à ses frais
On se met deux pour une place !...

Or, pour couronner ces travaux
L'on obtient le fameux diplôme.
Et puis, comme on n'est pas des veaux,
Les clientes aux airs dévôts
Disent : « Esculape... ah !... quel homme »



DÉCORATION DE LA SALLE DE GARDE DE L'HOPITAL TENON

LA VIE DU MÉDECIN

Voici l'âge des passions,
Toujours plus ou moins illicites,
Où vous et moi nous achetions
Quelque chose que nous sucions !...
... Mais lui... rêvait d'appendicites.

Puis, l'heure vient du grand devoir !
Mâle et fervent pour la Patrie,
Il se sent un peu s'émouvoir,
Pensant : « Bientôt je vais pouvoir
Jouer les Polin... sans qu'on rie ! »

Mais tout passe ! et le Luxembourg,
Jardin fort propice aux études,
Voit fleurir de fiers calembours...
L'on y peut, sans de grands débours
En dire... ou faire... de bien rudes !...

C'est la gloire !... On est agrégé !...
On donne, pour la bagatelle,
Vingt-cinq louis sans se déranger !
Disons pourtant — en abrégé ! —
Que l'on a les pieds en dentelle ! ! !...

Puis comme il faut perpétuer
Son espèce, de rare essence ;
(C'est ici qu'on doit saluer !...)
Ça vaut mieux que de se tuer...
On se marie avec décence... !

Sur un rivage fort lointain,
Dans un pays pas ordinaire,
Votre statue un beau matin
Enseigne — ça c'est le Destin !... —
Que vous fûtes... vétérinaire ! ! !...

Dr GRANGÉE.

VARIÉTÉS

LA TUBERCULOSE DE LA CHÈVRE

La transmission possible de la mélitococcie (fièvre de Malte) par le lait de chèvre est maintenant bien connue, et les services sanitaires mettent tous leurs efforts à dépister le *Micrococcus melitensis* chez les représentants de la race caprine.

A côté de la mélitococcie, il est une autre maladie, plus grave, qui peut être transmise à l'homme par le lait de chèvre : c'est la tuberculose.

Contrairement à ce que croit généralement le public, la chèvre peut être tuberculeuse, et, comme son lait est en général utilisé à l'état cru, il s'ensuit qu'elle peut entrer en ligne de compte avec les animaux capables de nous transmettre le bacille de Koch. L'infection bacillaire doit même, lorsqu'une chèvre est tuberculeuse, se propager plus sûrement qu'avec une autre espèce animale, car le lait cru des femelles de la race caprine, étant plus digestible que celui de la vache, est recommandé surtout aux personnes affaiblies, aux malades et aux nourrissons, c'est-à-dire à ceux même qui sont le plus sensibles à l'infection tuberculeuse.

La recherche du *Micrococcus melitensis* sur un troupeau de chèvres basques, recherche négative d'ailleurs, a fourni récemment à M. Morel, directeur du service vétérinaire de Saint-Étienne, la preuve du danger dont nous venons de parler et lui a donné l'occasion de le signaler. Cet auteur a trouvé, en effet, sur les trente-huit qu'il a examinées, deux chèvres dont l'autopsie a révélé des lésions tuberculeuses en pleine activité et qui, si leur mauvais état général n'avait attiré l'attention sur elles, auraient servi à la production d'un lait sûrement infecté.

Il se trouvait justement que l'une des chèvres était la mère de l'autre ; la chevrette présentant des lésions très nettes des ganglions mésentériques avait été certainement contaminée par le lait de sa mère, et celle-ci, âgée de trois ans, avait dû pendant deux années consécutives répandre par son lait virulent une quantité considérable de bacilles de Koch (*Hygiène de la Viande et du Lait*, novembre 1911).

Actuellement rien n'est prévu dans les règlements pour lutter contre cette cause d'infection. La loi du 21 juin 1898 sur la police sanitaire des animaux ne prescrit de mesures antituberculeuses qu'en ce qui concerne l'espèce bovine, et les vétérinaires se trouvent désarmés lorsqu'il s'agit de l'espèce caprine. Il serait possible tout au plus d'appliquer la loi de 1884 qui permet aux maires d'ordonner l'inspection de tous les produits alimentaires.

Mais ces mesures locales ne seraient pas suffisantes, et il serait bon que l'attention des pouvoirs publics fût attirée par le rôle possible du lait de chèvre dans la transmission de la tuberculose afin qu'une mesure générale soit prise. Ainsi que le démontre M. Morel, il faudrait que la chèvre fût inscrite à la suite de l'espèce bovine dans le décret du 6 octobre 1904, car l'application à l'espèce caprine des mesures prévues pour les bovins et la tuberculinisation obligatoire permettraient de retirer des troupeaux les chèvres tuberculeuses.

D'ailleurs, en raison même de ce danger, ainsi que pour éviter la mélitococcie, le lait de chèvre ne devrait jamais être consommé que bouilli (*Revue scientifique*).

A.

LES COSTUMES DE MÉDECINS



Monsieur le Médecin (gravure anglaise, 1771).

LA MÉDECINE AU PALAIS

Escroquerie et accidents du travail

Les faux malades et les pseudo-victimes ont toujours fourni au théâtre, comme au palais, des sujets de pièces ou de discussions, et de tous temps on a vu des gens qui par intérêt simulaient une infirmité, des faiblesses, un accident.

Le jeune amoureux qui pour rejoindre celle qu'il aime prépare une chute de voiture à la porte du château a fait les frais de maints romans, d'autres furent sourds et muets, qui pensaient en tirer parti ; combien sont-ils qui ont toussé devant le major ou qui ont divagué devant le juge d'instruction? Des tribunaux civils eux-mêmes ont vu des plaideurs qui n'hésitaient pas à demander la réparation de blessures imaginaires, au moment où cependant il leur fallait établir la faute de leur adversaire, mais, depuis la loi de 1898, ces simulations sont devenues encore plus nombreuses et une véritable industrie s'est créée autour de la loi, pour la frauder.

Quand la pseudo-victime s'en tient à un mensonge discret, elle n'engage que sa conscience et non sa liberté, si les enquêtes établissent le subterfuge. Mais, si on simule des blessures, si on produit des documents fabriqués de toutes pièces, si enfin on fait intervenir en sa faveur un homme d'affaire ou un médecin spécialiste de ce mode d'escroquerie, on tombe sous le coup de la loi pénale. (Cour de Douai, 24 octobre 1900 D. P. 1902-2-64 ; Paris 15 février 1908, D. P. 1908-2-139).

Parfois le médecin poursuivi pour avoir par son assistance aidé l'ouvrier à escroquer le patron n'avait agi que par légèreté, ou comme dit un arrêt, par une complaisance regrettable, dans ce cas, l'intention délictueuse et la volonté de nuire faisant défaut, l'inculpé était acquitté. Mais trop souvent le médecin fait profession de ce genre d'aide peu délicate, la délivrance d'un certificat frauduleux établit alors la complicité (Trib. Seine, 27 mai 1908. D. P., 1908-5-43).

Un arrêt de principe en cette matière a été rendu par la chambre criminelle de la cour de cassation, le 30 avril 1909 (D. P. 1911-1-369).

Voici quelle était l'espèce :

Un ouvrier, M. M... s'était embauché le 17 août 1907, comme journalier chez M. L..., entrepreneur de menuiserie à Aubervilliers ; le 20 août, une déclaration d'accident, constatant une entorse du pouce de la main droite, était faite à la mairie ; le 2 septembre, M... déclaré guéri, et capable de reprendre son travail, touchait 35 francs 75 centimes de l'assurance.

Trois jours après M... se présentait chez le Dr B..., qui ne le déclarait guéri que le 9 octobre, moyennant quoi l'ouvrier touchait 99 francs.

Pendant ce temps, le 11 septembre, M... s'embauchait, bien que déclaré malade, chez un autre entrepreneur, M. T..., et le jour même se déclarait blessé au pouce droit ; pourquoi il touchait le 21 septembre, 35 francs de M. T.... Le Dr B... qui massait toujours M,.., ne le reconnut capable de travailler que le 19 octobre et lui donna alors un certificat qui lui permit de réclamer 91 francs.

Le 20 octobre, le Dr B... réclamait pour le prix de ses soins, 40 francs à l'assurance de M. L... et 36 francs à M. T....

Ainsi grâce à l'aide du médecin, l'ouvrier avait réussi, bien que guéri, à faire payer à ses deux patrons des sommes qui ne lui étaient pas dues.

La mauvaise foi du médecin est établie par ce fait qu'au moment où il délivrait à l'ouvrier M... des certificats d'incapacité de travail, il le savait guéri et connaissait le but frauduleux pour lequel M... lui demandait ces certificats. Par conséquent, le médecin aurait dû, s'il n'avait pas eu l'intention de fournir à l'ouvrier le moyen d'extorquer des fonds sous le couvert de la loi de 1898, ou refuser les certificats demandés, ou bien ne les délivrer qu'à la condition de ne pas dénaturer sciemment les conditions de l'accident.

Néanmoins le médecin se défendait en disant qu'il n'avait pu refuser les certificats, car il aurait violé, en ce faisant, le secret professionnel : « j'ai soigné cet ouvrier sur deux déclarations d'accidents différentes et successives. Vous dites qu'en réalité, il ne s'agissait que d'un seul accident, mais que l'ouvrier, placé successivement chez deux patrons, en avait profité pour simuler une seconde blessure et se faire indemniser par ses deux patrons des suites du même accident. Soit ! Cependant, je ne pouvais, moi, médecin, révéler l'existence de la première procédure sans violer le secret professionnel. »

A cette argumentation spécieuse, la cour de cassation a répondu par un considérant tiré de ce principe que la fraude à laquelle l'ouvrier tentait de se livrer imposait au médecin un devoir plus strict que celui du secret professionnel : qu'il ne devait, sous le prétexte de ce secret, se rendre complice d'un délit, fournir les moyens de le consommer et, qu'avant tout, il importait qu'il ne prêtât l'autorité de sa signature et de son titre qu'à l'attestation de constatations sincères.

Le même arrêt a statué sur une autre question : la loi de 1898 dans son article 30 édicte une amende de 16 à 300 francs contre le médecin qui a, dans ses certificats, sciemment dénaturé les conséquences d'un accident.

Et on plaidait que le législateur ayant prévu et puni, de manière spéciale, ce fait, cette sanction était exclusive de toute peine plus sévère et notamment des peines de l'escroquerie, car un même fait ne peut être générateur de deux délits.

La cour a répondu : la disposition de la loi, qui édicte une amende spéciale dans ce cas, ne fait pas obstacle à l'application des peines de l'escroquerie, si les éléments du « délit se trouvent d'ailleurs légalement caractérisés ».

Cependant, il est évident que le médecin reconnu coupable des deux faits délictueux, escroquerie, et délivrance de certificats frauduleux ne peut, par application de l'article 385 du code d'instruction criminelle, être condamné qu'à la plus forte des deux peines.

Restent les peines accessoires qui demeurent, en tous cas, encourues : ainsi la suspension temporaire prévue par la loi de 1892. Et il importe peu sur ce point que le médecin ait été condamné comme complice ou comme auteur principal ; car dans les deux hypothèses ce sont les mêmes peines qui sont applicables (art. 59 Code pénal).

La complicité d'un délit n'est en effet qu'un mode de participation à ce délit, c'est pourquoi les peines sont les mêmes dans les deux cas. Le médecin, reconnu complice d'une escroquerie, peut donc être condamné aux mêmes peines, principales et accessoires, que s'il était l'auteur principal de l'escroquerie.

Adrien PEYTEL.
Docteur en droit, avocat à la Cour d'appel.

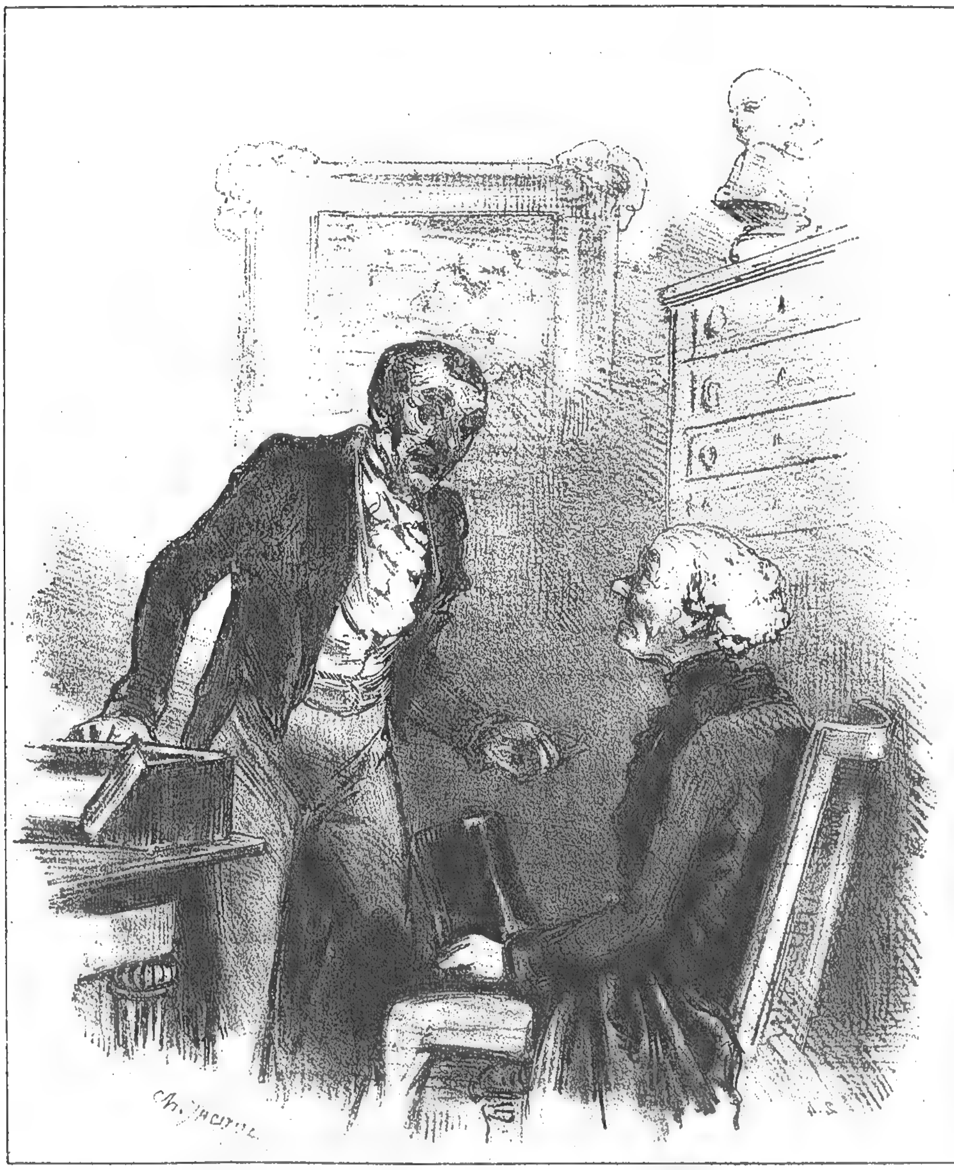

ANTODYNE
ANALGÉSIQUE SÉDATIF
sans action antithermique
N'occasionne ni dyspnée, ni exanthème, ni douleurs stomacales ni cyanose
Se prend en cachets 0 gr. 50 (enfants 0 gr. 25) au nombre de 1 à 6 par jour
EMPLOI comme ANALGÉSIQUE: dans Névralgies, Migraines, Céphalée, Douleurs rhumatismales, manifestations douloureuses des fièvres infectieuses.
EMPLOI comme SÉDATIF: dans chorée, asthme, coqueluche, etc.
TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE PAR LA TUBERCULINE C.L.
NOTICE ET ECHANTILLONS sur demande
LES ETABLISSEMENTS POULENC F.RES
92 R Vieille du Temple
PARIS


TRAITEMENT COMPLET DE
L'HYPERCHLORHYDRIE
ANTACIDOL
SATUROL
MARQUE DÉPOSÉE
COMPRIMÉS SATURANTS
Carbonate de Bismuth et Poudre de Lait
"Sédatif de la Douleur"
1 comprimé toutes les 5 minutes jusqu'à soulagement
GRANULÉ SOLUBLE
reproduisant la formule du Prof. BOURGET, de Lausanne
Bicarbonate de Soude, Phosphate de Soude, Sulfate de Soude
Le meilleur mode de Saturation par les alcalins en solution étendue.
1 mesure dissoute dans un verre à bordeaux d'eau pure.
Laboratoires DURET & RABY à Marly-le-Roi (S.-&-O.)
POUR COMPLÉTER LE TRAITEMENT
AMANDOL
Amandes fraîches et Poudre de Lait (4 à 6 bonbons à la fin de chaque repas).
Dessert de Régime de l'Hyperchlorhydrique.
Échantillons et littérature franco sur demande.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LES MALADES ET LES MÉDECINS

PAR JACQUE



LES HOMÉOPATHES

PREMIER TRAITEMENT. — LES DOSES ET LES GUÉRISONS INFINIMENT PETITES

— D'après ce que me dit votre langue, je vois que vous avez besoin d'être purgé... Voici un petit morceau de manne... vous en prendrez demain un léger fragment avec la pointe d'une aiguille et vous le ferez descendre dans une carafe d'eau... vous avalerez une demi-cuillerée de cette eau et vous jetterez le reste... Surtout n'avalez pas la cuillère entière, car sans cela vous seriez trop guéri... et alors je ne répondrais plus de vous!

DIÉTÉTIQUE

ALIMENTATION DANS LES AFFECTIONS CARDIAQUES

Affections cardio-artérielles ; aortites.

Principes physiologiques du régime. — Les indications générales du régime sont les mêmes dans les affections cardiaques, avec cette différence que le régime doit être ici plus sévère.

En effet, les aortites se manifestent souvent chez des individus déjà âgés, dont les reins, le foie n'ont plus un fonctionnement parfait ; la néphrite scléreuse est une complication fréquente chez les aortiques. Par suite, les chlorures ont une tendance à être mal éliminés, et des œdèmes viscéraux se produisent facilement ; le plus grave est l'œdème aigu du poumon. Les substances toxiques dérivées de la digestion des albumines sont aussi éliminées d'une façon insuffisante, et ainsi se produisent ces dyspnées toxi-alimentaires dont Huchard a bien montré la pathogénie.

Prescription du régime. — On prescrira le même régime *lacto-ovo-végétarien hypochloruré*, et l'on veillera bien à ce qu'il ne soit pas trop abondant, ni trop azoté, ni trop épicé. Ce régime devra être suivi indéfiniment.

Si toutefois le malade ne peut se passer de viande, on l'autorisera, à très faible dose, ne dépassant jamais plus de 50 à 100 grammes par jour; elle sera prise au déjeuner, jamais au dîner, pour éviter les insomnies, la dyspnée ptomaïnique nocturne et les accès d'asthme auxquels sont exposés les malades ; on ne permettra que les viandes fraîches de porc, de mouton, de bœuf, de volaille, bouillies plutôt que rôties, proscrivant sévèrement toutes viandes de gibier, de conserve ou même de poisson dont la fraîcheur serait douteuse. Enfin le médecin surveillera la tension artérielle, la viande et ses dérivés étant des agents d'hypertension.

Accidents et complications.

Au sujet des boissons, je répéterai ce que j'ai dit plus haut : s'il n'y a pas de rétention chlorurée, si le régime est hypochloruré, l'abondance de boissons est plutôt utile que nuisible ; elle n'augmente pas l'hypertension.

Au cours des cardiopathies compensées, il peut survenir de petits accidents qui exigent une modification du régime.

Telles sont les *crises de palpitations et de dyspnée* non provoquées par un effort. Celles-ci sont souvent, ainsi que Potain, Huchard l'ont montré, sous la dépendance de troubles digestifs. On en voit même se produire chez de simples dyspeptiques qui se croient à tort atteints d'une affection cardiaque. Contre ces accidents, les toniques du cœur ne font rien ; les calmants du système nerveux sont insuffisants ; le traitement de la dyspepsie est seul efficace. Souvent il suffit, pour les faire disparaître, d'empêcher la suralimentation, de mieux répartir les repas et de faire cesser la tachyphagie. D'autres sont provoqués par un abus de thé, de café ou d'alcool : tout excitant du système nerveux doit être interdit. Parfois encore, les palpitations sont provoquées par la constipation et la rétention fécale ; un purgatif les fait disparaître.

Au cours des aortites, apparaît fréquemment un accident redoutable, l'*angine de poitrine*. Celui-ci exige un régime de la plus grande sévérité, lacté ou lacto-végétarien déchloruré, et des repas très peu abondants pour éviter le plus possible les causes d'excitation du cœur.

CARDIOPATHIES NON COMPENSÉES. ASYSTOLIE

Principes physiologiques du régime. — Dans les cardiopathies valvulaires, l'asystolie se traduit par un ensemble de troubles (œdèmes, épanchements séreux, congestions viscérales, etc.) qui résultent surtout de conditions mécaniques : le cœur surmené est incapable de faire circuler la masse sanguine ; la rétention chlorurée aide à la production des œdèmes et des épanchements.

Le régime alimentaire doit donc contribuer :

1° A diminuer la masse sanguine ;

2° A favoriser l'élimination des chlorures.

Prescription du régime. — Au début du traitement, on imposera la diète hydrique pure ou mieux encore l'eau lactosée (à 50 p. 1 000). La quantité des boissons sera, pendant les premiers jours, aussi réduite que possible ; car, tant que la diurèse n'est pas rétablie, l'eau pure elle-même ne sert qu'à augmenter la masse sanguine et les œdèmes et, par suite, le travail du cœur.

Dès que, sous l'influence de la digitale, le cœur a repris des forces et que la diurèse se rétablit, on peut augmenter la quantité des boissons. L'eau lactosée est encore excellente à cause de ses propriétés diurétiques et surtout laxatives. On y ajoute à dose progressive le lait ; mais la quantité de cet aliment ne doit jamais être considérable, car les déchets de sa combustion encombreraient la circulation.

La crise asystolique terminée, on prescrit un régime lacto-végétarien déchloruré ; puis, tout en surveillant le poids du malade, on augmente progressivement la dose de sel pour revenir au régime lacto-ovo-végétarien hypochloruré, qui convient au cardiaque dans les périodes de compensation.

Cure de déchloruration dans les cardiopathies. — Les recherches de Widal, Froin et Digne, celles de Vaquez et Laubry, de Vaquez et Digne, de Achard et Lœper ont montré le rôle joué par la rétention des chlorures dans la production des œdèmes cardiaques et posé les indications des cures de déchloruration.

S'il y a des cardiaques, même au sortir d'une crise d'asystolie, qui éliminent parfaitement les chlorures, il y en a qui les retiennent et chez qui une ingestion supplémentaire de sel augmente le poids du corps et fait apparaître des œdèmes. Il arrive très souvent qu'un cardiaque, guéri à grand'peine d'une crise d'asystolie par le lait et la digitale, et remis trop vite au régime complet qu'il réclamait à grands cris, est repris aussitôt des œdèmes et des hydropisies.

Sans avoir une action aussi constante et aussi manifeste que chez les brightiques, les chlorures n'en jouent pas moins un rôle important dans les complications qui surviennent chez les cardiaques ; aussi la *cure de déchloruration* est-elle indiquée dans tous les cas d'asystolie ; elle doit être prolongée dans les formes d'asystolie chronique.

(D'après le Dr Marcel LABBÉ).

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

PRESSE MÉDICALE. — **Valeur séméiologique chez l'adulte de la diminution du murmure vésiculaire limitée au sommet** (BEZANÇON, 3 août 1912).

En présence d'une diminution de murmure vésiculaire localisée à un des sommets, le médecin devra penser avant tout à l'existence d'une lésion tuberculeuse. Chez l'adulte, cette diminution est liée le plus souvent à la sclérose du sommet, sclérose de la plèvre, sclérose du parenchyme, souvent accompagnée d'un certain degré d'emphysème. « Il ne faut pas oublier que si ces scléroses sont parfois réellement cicatricielles, avirulentes, le plus souvent il reste au sein de la sclérose des foyers caséeux virulents ; il ne faut pas oublier enfin, selon la très judicieuse observation de Bard, qu'en matière de tuberculose, sclérose ne veut pas dire tissu cicatriciel, tissu de guérison ; la sclérose est une manifestation de tuberculose en activité et même de tuberculose très active. »

PRESSE MÉDICALE. — **Thérapeutique intrarachidienne des crises gastriques du tabes. Ponction lombaire et injections sous-arachnoïdiennes** (ROGER et BAUMEL, 7 août 1912).

Les substances les plus diverses ont été injectées dans le rachis au cours des crises gastriques du tabes et l'on a obtenu une action sédative à peu près identique avec la cocaïne et ses dérivés, le sulfate de magnésie, la fibrolysin eet l'électro-mercurol. « Les injections intra-rachidiennes, en amenant une véritable « pluie leucocytaire » dans le liquide céphalo-rachidien, déterminent une « méningite thérapeutique », qui, suivant le principe de la méthode substitutive, favorise la résorption du processus de méningite radiculaire chronique, si importante dans le tabes, en particulier dans la production des phénomènes douloureux ».

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Les arthropathies nerveuses** (CRESPIN, 3 août 1912).

Dans une arthropathie quelconque, on ne peut éliminer ni l'infection ni l'influence nerveuse. A la base du rhumatisme articulaire le plus franc, il y a une influence de terrain, le neuro-arthritisme, c'est-à-dire une disposition anormale, pathologique du système nerveux. (Jean Lépine).

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Sur la bénignité de la pneumonie chez l'enfant en rapport avec l'origine sanguine de la maladie** (MAILLET, 6 août 1912).

Les pneumonies dites avortées, dont la défervescence est très précoce, le raccourcissement très fréquent du cycle thermique réduit à cinq ou sept jours, tout cela ne témoigne-t-il pas de la facilité avec laquelle l'enfant triomphe de l'infection pneumococcique ?

BULLETIN MÉDICAL. — **Les pseudarthroses de l'olécrâne. A propos d'un cas de pseudarthrose de l'olécrâne consécutive à une fracture de cette épiphyse à la partie moyenne** (GORSE et DUPUICH, 3 août 1912).

Les seules indications thérapeutiques doivent être tirées de l'état fonctionnel du membre et non de l'état anatomique. Si l'état fonctionnel est bon, si le blessé a conservé son amplitude suffisante des mouvements articulaires, l'abstention est de règle. Si, au contraire, le résultat est mauvais, si l'extension active du coude est plus ou moins limitée, si le blessé ne peut résister à la plus légère tentative de flexion de l'articulation, alors on interviendra et la suture devient le seul procédé capable de maintenir rapproché le fragment fracturé de la diaphyse cubitale.

GAZETTE DES EAUX. — **Traitement hydrothérapique du goitre exophtalmique** (DUBOIS, 13 août 1912).

L'hydrothérapie est une des médications les plus puissantes que l'on puisse opposer au goître exophtalmique. C'est un adjuvant de tout premier ordre pour modifier le terrain névropathique sur lequel évolue la perturbation fonctionnelle glandulaire. La cure hydrothérapique sera associée aux divers traitements : opothérapie, galvanisation, faradisation, radiothérapie, etc., et elle devra être continuée avec persévérance pendant plusieurs mois (six mois, un an ou deux ans même), si on veut obtenir une guérison définitive sans crainte de rechute.

PROGRÈS MÉDICAL. — **Un cas de méningo-myélite syphilitique avec radiculites gommeuses. Xanthochromie et coagulation massive du liquide céphalo-rachidien** (TINEL et GASTINEL, 3 août 1912).

Il s'agit d'un cas typique où se trouvèrent associées une myélite transverse et de véritables radiculites transverses de la queue de cheval, indépendantes de la lésion médullaire et présentant des formations gommeuses sur le trajet des racines. Le malade a offert cliniquement des phénomènes radiculaires lombaires particulièrement intenses, auxquels se sont associés secondairement les signes d'une destruction médullaire. Le liquide céphalo-rachidien était jaune ambré : en quelques minutes il se coagula d'une façon tellement massive qu'il était possible de retourner le tube. La pathogénie d'un te liquide est fort discutée.

JOURNAL DES PRATICIENS. — **L'imprégnation oxyformolée** (BRAUNBERGER, 3 août 1912).

Ce procédé consiste à obtenir l'imprégnation du tissu malade par un mélange de vapeurs d'oxygène naissant et de formol naissant. « Nous avons été frappés de la rapidité avec laquelle se cicatrisaient des plaies atones, des ulcérations torpides, de vieux trajets fistuleux ». La réaction utilisée est la décomposition du permanganate de potasse, par un mélange à parties égales d'eau oxygénée à 12 volumes et de solution commerciale de formol à 40 p. 100. On exposera le tissu malade au-dessus du vase où se produit la réaction (une cuillerée à café de formol et d'eau oxygénée, et dans ce mélange liquide on projette une cuillerée à café de permanganate).

CLINIQUE. — **Diagnostic des affections articulaires par la mensuration de la température locale de la peau** (PERDRIZET, 2 août 1912).

Dans les cas où l'on se demande si l'on est en présence d'une arthrite chronique rhumatismale ou d'un processus tuberculeux, le fait d'une élévation thermique du côté malade plaide en faveur de cette dernière affection. On ne doit considérer une articulation tuberculeuse comme guérie que lorsque l'égalité thermique est appréciable des deux côtés, côté sain et côté malade. La différence constatée varie de 1 à 2 degrés.

PROVINCE MÉDICALE. — **L'identification des criminels par l'examen des orifices sudoripares** (LOCARD, 3 août 1912).

Les orifices sudoripares, immuables comme nombre et comme disposition, très variés de formes, de dimensions, de situation relative, indéformables quelle que soit la position de la main qui a fourni l'empreinte, constituent un signe d'identité excellent. La technique de l'expertise est peu compliquée : il faut seulement avoir soin de colorer l'empreinte avec des réactifs appropriés, ou mieux la photographier sans la colorer, il faut en outre pratiquer de forts agrandissements. Fréquemment les empreintes n'offrent qu'un nombre insuffisant de points de repère : il n'est pas douteux que, dans de nombreux cas, on pourra désormais, avec des traces extrêmement fragmentaires pourvu qu'elles soient nettes, affirmer la culpabilité de malfaiteur, par le seul examen d'orifices sudoripares.

REVUE DE QUINZAINE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

La distribution du chloroforme dans le sang (H. Clark et D. Lindsay, **The Lancet**, 27 juillet 1912).

Des expériences faites sur des lapins montrent que le sérum sanguin contient une plus grande proportion de chloroforme quand l'anesthésique est administré par la voie sous-cutanée que lorsqu'il est inhalé. Cela explique le retard de l'élimination et les lésions plus profondes dans les tissus par ce premier mode d'anesthésie.

Les injections de quinine dans le prolapsus utérin (J. Davidson, **The British med. Journ.**, 3 août 1912).

Il a été possible de suivre des malades atteintes de prolapsus utérin et traitées par des injections de sulfate de quinine dans le ligament large suivant la méthode de J. I. Parsons (*Journ. of obstetrics and gynæcology*, fév. 1910). Les résultats obtenus paraissent satisfaisants pour la plupart malgré des grossesses intercurrentes.

Observations de diarrhée épidémique traitée par le sérum artificiel (J.-R. Mackensie, **The British Journ. of child. Diseases**, août 1912).

Dans la diarrhée épidémique infantile, le collapsus est dû à la chute de la pression sanguine et à l'accumulation des toxines. La pression augmente et les toxines disparaissent par les injections de sérum. Le prix élevé du plasma isotonique en interdit l'emploi dans la classe ouvrière et les solutions salées artificielles donneront toute satisfaction. L'injection doit être faite dès qu'il y a la moindre menace de collapsus et plus précocement encore chez les tout petits.

L'emploi du liquide céphalo-rachidien (Autothérapie) dans le traitement de la syphilis nerveuse chronique (W. Browning et W. Lintz, **New-York medical Journal**, 20 juillet 1912).

Le principe de cette méthode consiste à injecter par la voie hypodermique une partie du liquide céphalo-rachidien retiré par ponction lombaire (*New-York med. journ.*, 20 avril 1912). En général, si l'on injecte une quantité importante (25 à 50 cc.) de liquide riche en anticorps, une amélioration évidente apparaît quatre à six jours après l'injection ; elle se prolonge durant plusieurs semaines. Les mouvements péristaltiques de l'intestin paraissent plus particulièrement influencés par cette méthode ainsi qu'en témoignent les heureux résultats obtenus dans la constipation opiniâtre des tabétiques.

La teinture d'iode, le meilleur désinfectant chirurgical (F. T. Woodbury, **New-York, med. Journ.**, 20 et 27 juillet 1912).

Quelles sont les qualités que l'on exige d'un bon antiseptique chirurgical ? Il doit posséder un grand pouvoir osmotique pour atteindre les bactéries profondément logées ; en solution bactéricide il ne doit pas être histolytique, même pour des tissus délabrés, mais il doit au contraire favoriser la régénération cellulaire ; il doit être aisé à préparer, bon marché, facile à transporter. La solution alcoolique d'iode à 2 p. 100 et la solution aqueuse à 5 p. 100 remplissent toutes ces conditions.

Un cas de dilatation de la carotide droite (type anévrysme sacciforme) chez un malade atteint d'ankylostomiase, guérie indirectement par le traitement au thymol (M. A. Dagnino, **Gaceta medica de Caracas**, n° 11).

Un individu entre à l'hôpital pour une énorme tumeur de la région cervicale droite. Un examen révèle l'existence d'une dilatation anévrysmale de la carotide primitive avec souffle systolique, expansion, thrill, etc. De plus ce malade est acromégalique, il présente les signes d'une anémie profonde avec œdèmes, hypertrophie cardiaque, souffles inorganiques à la base et albuminurie. L'anémie est telle que l'on émet l'hypothèse d'une intoxication parasitaire et l'on examine les matières fécales : on y découvre des œufs d'ankylostome.

La première dose de thymol produit une expulsion abondante de parasites. Après trois mois de traitement, on ne retrouve plus d'œufs dans les selles, l'anémie s'atténue, la néphrite et les symptômes cardio-capillaires s'apaisent et, phénomène singulier, *l'anévrysme de la carotide disparaît complètement.*

Thérapeutique intra-artérielle (Bleichröder, **Berliner klin. Woch.**, 5 août 1912).

Les essais de chimiothérapie anticancéreuse remettent en lumière des expériences tentées il y a sept ans pour introduire plus directement dans le système vasculaire d'un organe un produit thérapeutique très actif. Elles ont d'abord porté sur le système veineux. C'est ainsi que sur le chien, un cathéter urétéral a été conduit par la veine fémorale jusque dans la veine cave et laissé en place durant des heures sans accident.

Des expériences identiques viennent d'être reprises et ont porté sur la circulation artérielle. L'expérimentation ayant montré leur innocuité absolue sur l'animal, des essais ont été faits dans des cas très graves de septicémie puerpérale par des injections de collargol dans l'artère fémorale. Celle-ci est dénudée au lieu d'élection ; un fil interrompt la circulation et l'on fait une petite incision sur le vaisseau. Un cathéter urétéral armé d'une seringue est introduit par l'orifice et en relâchant le fil, on dirige la sonde jusqu'au niveau présumé de la bifurcation aortique. Les deux fémorales sont alors comprimées et l'on injecte la substance médicamenteuse que l'onde sanguine répandra dans le système artériel du petit bassin.

Le nombre restreint d'observations ne permet pas encore de porter des conclusions fermes, mais cette méthode paraît riche de promesses ; elle permettra d'intervenir plus efficacement peut-être dans le tétanos en injectant l'antitoxine dans la carotide interne en comprimant les jugulaires.

Le pneumothorax artificiel dans la tuberculose pulmonaire et la bronchectasie (Volhard, **Münchener mediz. Woch.**, 6 août 1912).

Quels sont les avantages de la collapsothérapie ? 1° Elle donne une chance d'amélioration et même de guérison dans des cas considérés jusqu'alors comme désespérés ; 2° elle n'apporte pas dans la situation et la famille du malade le trouble profond que cause un séjour prolongé dans un sanatorium ; 3° comme elle tarit rapidement l'expectoration, elle diminue les chances d'infection pour l'entourage.

Quels en sont les désavantages ? 1° Elle exige la répétition de l'intervention environ tous les mois ; 2° il lui faut le concours d'un excellent appareil à rayons X ; 3° comme pour l'aériumthérapie et la tuberculinothérapie, elle se prolonge durant des mois, voire même des années ; 4° elle se complique assez fréquemment d'épanchement pleural, (ce qui n'est pas habituellement un facteur de gravité) ; 5° le côté supposé sain se tuberculise secondairement (mais était-il indemne ? et l'on a pu avec succès le soumettre à son tour à la collapsothérapie dans certains cas).

Considérations nouvelles sur le traitement de la paralysie générale progressive par la tuberculine (A. Pilcz, **Wiener mediz. Woch.**, 20 et 27 juillet 1912).

Le traitement de la P. G. P. par la tuberculine étudié depuis 1907 a donné des résultats intéressants. Les cas suivis depuis deux ans se résument ainsi : dans 23 p. 100 des cas, arrêt de l'évolution, dans 10 p. 100, amélioration ; dans 27 p. 100, guérison clinique.

CHRONIQUE DES LIVRES

Maladies des méninges, par MM. HUTINEL, KLIPPEL, H. CLAUDE, R. VOISIN, LÉVY-VALENSI. Fascicule XXXV, du nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique publié en fascicules sous la direction des Professeurs GILBERT et THOINOT. 1912, 1 vol. gr. in-8 de 383 p. et 49 figures dans le texte, 8 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Le chapitre des méningites est un de ceux qui pendant ces dernières années s'est le plus renové. Grâce à la ponction lombaire journellement pratiquée dans tous les services, grâce à des études cytologiques, chimiques, biologiques du liquide céphalo-rachidien, un grand nombre de matériaux se sont rapidement accumulés et une étude d'ensemble de tous ces faits nouveaux s'imposait. C'est elle qui nous est offerte dans ce dernier fascicule du Traité de Médecine.

MM. Hutinel et Roger Voisin se sont chargés de l'étude des maladies aiguës des méninges encéphaliques, à M. Klippel a été confié l'exposé des importantes questions des méningites chroniques et des hémorragies méningées, et MM. Henri Claude et Lévy-Valensi ont mis au point la question des inflammations multiples des méninges rachidiennes, y compris les faits nouveaux et intéressants des méningites séreuses circonscrites et de coagulation massive du liquide céphalo-rachidien. Les acquisitions récentes fournies par le laboratoire tiennent dans cet ouvrage une place importante et justifiée, mais les symptômes nouveaux sont également décrits avec détails et figures à l'appui de manière à rendre immédiatement pratique pour le lecteur la recherche de ces éléments de diagnostic.

La thérapeutique elle-même s'est enrichie de procédés qui sont définitivement entrés dans la pratique, on les trouvera décrits dans cet ouvrage ; la question de la sérothérapie de la méningite cérébro-spinale y est particulièrement bien exposée avec ses indications, ses contre-indications, ses accidents et les moyens conseillés pour les éviter.

JEAN CAMUS.

Conférences pratiques sur l'alimentation des nourrissons, par P. NOBÉCOURT, avec une préface du professeur HUTINEL. 1912; 1 vol. petit in-8° de 250 pages, avec 24 figures (*Masson et Cie*, édit., à Paris).

Peu de questions méritent autant l'attention des médecins que celle de l'alimentation des nourrissons ; sans cesse ils sont consultés sur tel ou tel trouble, bénin ou grave, explicable par une erreur d'alimentation et ils sont souvent d'autant plus embarrassés pour donner une réponse précise que les opinions les plus contradictoires ont été soutenues sur nombre de points de l'hygiène alimentaire du nourrisson. Le petit volume que M. Nobécourt, professeur agrégé de pédiatrie, publie aujourd'hui est appelé à rendre un grand service aux médecins, car on y trouve exposées d'une façon simple et précise toutes les notions qu'un médecin doit posséder s'il veut diriger judicieusement l'élevage de ses nourrissons. Les conférences qu'il a faites, auprès du professeur Hutinel, à la Clinique des Enfants-Malades, ont été très suivies et très appréciées. Le volume qui les réunit, sobrement résumées, est appelé à recueillir le même succès. Sur l'allaitement maternel, sur l'hygiène des nourrices, sur l'allaitement artificiel, les procédés de correction du lait de vache, les accidents de l'allaitement artificiel, la technique du sevrage, la protection des nourrices et celle des nourrissons, le lecteur est assuré de trouver un ensemble de renseignements précis qui lui seront d'utilité journalière.

P. LEREBOULLET.

La tuberculose inflammatoire, par A. PONCET et LERICHE. 1912, 1 vol. in-18 jésus de 620 pages avec 55 figures dans le texte, relié 7 fr. (*O. Doin et fils*, édit. à Paris).

On sait les ardentes discussions qu'ont soulevées récemment encore les recherches du professeur Poncet. En affirmant l'existence d'une tuberculose aspécifique, dans laquelle n'existent que les réactions banales de l'inflammation et qui frappe, sous les aspects cliniques les plus variés, les plus inattendus, tous les tissus, tous les appareils, tous les organes, le professeur Poncet s'est heurté à des contradicteurs de tout ordre, non sans que peu à peu des faits probants viennent confirmer ses affirmations, mais il était utile qu'un volume réunisse tous les faits et tous les arguments apportés à l'appui de la nouvelle doctrine. C'est ce volume que MM. Poncet et Leriche publient aujourd'hui et dans lequel le lecteur est assuré de trouver, avec une bibliographie importante des travaux afférents au sujet, un exposé fort clair de la tuberculose inflammatoire des divers organes et surtout des os et des articulations que M. Poncet a tant contribué à nous faire connaître. Qu'on adopte ou non toutes les idées soutenues par le professeur lyonnais, il faut pouvoir les bien connaître et à cet égard le livre qu'il publie aujourd'hui avec son fidèle collaborateur M. Leriche est assuré d'un plein succès.

P. LEREBOULLET.

Leçons de pathologie digestive (2e SÉRIE), par M. LŒPER, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux. 1 volume in-8 de VI-322 pages, avec 59 figures dans le texte, 6 fr. (*Masson et Cie*, édit. à Paris.)

Le succès du premier volume de leçons publié en 1910 par M. Lœper l'a amené à réunir dans un second volume la suite de ses études, toujours intéressantes et personnelles sur la pathologie digestive. Celle-ci se modifie sans cesse, de nouveaux procédés d'exploration sont recommandés, de nouveaux syndromes mis en lumière et la thérapeutique est, de ce fait, modifiée sur nombre de points. Aussi le médecin tire-t-il aisément profit de livres comme celui-ci qui se recommande par un mélange heureux de données scientifiques et d'indications cliniques et thérapeutiques. Après quelques leçons de séméiologie gastrique parmi lesquelles nous citerons surtout celles sur le cyto-diagnostic des affections de l'estomac et le diagnostic hématologique du cancer de cet organe, M. Lœper aborde l'étude de la sécrétion interne de l'estomac, de la tension artérielle dans la digestion, du vertige intestinal, de l'anémie des entéritiques. etc. Il s'élève contre les traitements systématiques de l'entérite membraneuse, expose les caractères des deux lithiases intestinales, analyse les crises intestinales des aortiques, les crises abdominales des goutteux et des oxalémiques, les cœlialgies des tuberculeux, etc. On voit par ces quelques exemples la variété et l'intérêt des sujets abordés par M. Lœper, dans ce nouvel ouvrage.

P. LEREBOULLET.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Le Radium, son emploi dans le traitement du Cancer, des Angiomes, Chéloïdes, Tuberculoses locales et d'autres affections, par les Dr L. WICKHAM et P. DEGRAIS. 1913, 1 vol. in-16 jésus de 96 pages, avec 53 figures. Cartonné.... 1 fr. 50 *(Actualités médicales, J.-B. Baillière et fils,* édit., Paris*)*.

De quelques avatars de la neurasthénie et de son traitement moral, par le Dr F. RUCH. 1912, 1 vol. in-12 de 136 pages br. (*Atar* et *Maloine*, édit. Genève et Paris).

Spécifique de la fièvre des foins. Disparition de tous les symptômes en deux jours, par le Dr A. MOUNEYRAT, in-8 br. (Extrait de *Paris clinique et thérapeutique*).

Estado actual de la cuestion del radio en terapeutica, por el doctor S. VELASQUEZ DE CASTRO 1912. (Tip. *F. Gomez de la Cruz*, Granada).

Faut-il humaniser la guerre? par le Dr TOULOUSE, 0 fr. 15 (*Édition Demain*, Paris).

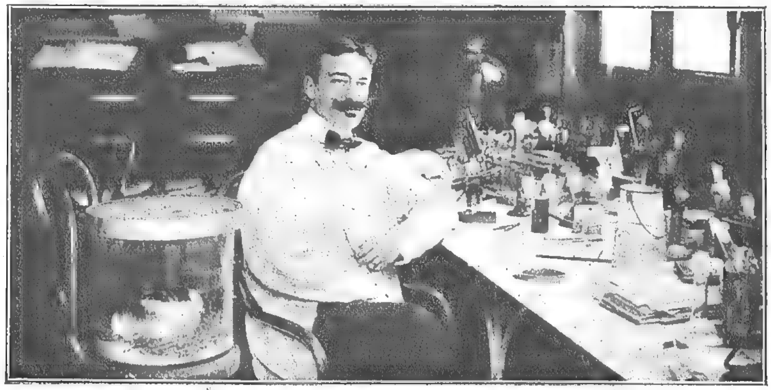
Die Bedeutung der Anaesthesie (Areflexie) in der Entzündungstherapie, von Drs GUSTAV SPIESS et ADOLF FELDT. 1912, in-8 br. 1 fr. (*G. Thieme*, édit. à Leipzig).

NOUVELLES

LE PROFESSEUR CH. DOPTER

Le Dr Ch. DOPTER, médecin-major de 1re classe, agrégé libre du Val-de-Grâce, est nommé professeur des Maladies et Épidémies des Armées, pour succéder ainsi, à l'âge de trente-neuf ans, à d'illustres savants comme L. COLIN, KELSCH, VAILLARD, et VINCENT. Il s'agit donc à la fois d'un grand honneur et d'une lourde charge, auxquels le nouveau titulaire ne faillira certainement pas.

Élève à l'École du service de santé militaire de Lyon (1893), puis à l'École d'application du Val-de-Grâce (1897), M. Dopter fut attaché à l'hôpital Saint-Martin, ensuite au 24e régiment d'infanterie, enfin au 12e régiment d'artillerie à Vincennes, où il employait ses heures de loisir à des travaux de Laboratoire. C'est à cette époque qu'il publiait ses premières recherches sur les *névrites périphériques expérimentales* provoquées par l'action des poisons microbiens, sur les *névrites palustres*, sur la *cytologie des sérosités*, sur les *paralysies cérébrales toxiques et autotoxiques*, sur l'*encéphalite*, etc.



M. DOPTER dans son laboratoire.

Pendant son agrégation au Val-de-Grâce, c'est-à-dire de 1904 à 1908 inclus, M. Dopter trouva le moyen de se distraire du lourd enseignement dont il était chargé, en s'adonnant à ses recherches sur la *dysenterie*. Il parvint à dissocier, dans ce groupe symptomatique, la dysenterie bacillaire et la dysenterie amibienne ; il en fit l'étude bactériologique, écrivit un important mémoire sur l'anatomie pathologique de l'une et de l'autre. Plus tard nous le voyons reprendre l'étude du bacille dysentérique, et tirer de ces recherches, en collaboration avec M. Vaillard, la préparation d'un sérum contre la dysenterie bacillaire. On sait qu'actuellement l'efficacité du sérum antidysentérique est universellement reconnue, pour avoir produit en maintes circonstances, en France, au Maroc, à l'Étranger, d'excellents résultats.

Les travaux de l'intrépide bactériologiste portent ensuite sur la méningite cérébro-spinale qui commençait à sévir en France ; il en étudie le germe spécifique et prépare le *sérum antiméningococcique*, aujourd'hui couramment employé dans le traitement de la méningite cérébro-spinale.

En 1909 il est nommé membre de la Commission de prophylaxie des maladies infectieuses dans l'armée. A ce titre il est envoyé en toute région de France, soit pour les expertises bactériologiques, soit contre la méningite cérébro-spinale, soit pour diriger le service bactériologique de Marseille, lors de l'épidémie cholérique de 1911.

Tel est le curriculum scientifique du nouveau professeur du Val-de-Grâce.

Au demeurant, le jeune maître est un homme simple qui restera simple. Sous une allure carrément militaire, le corps aligné, le regard fixe, les moustaches droites, l'esprit droit, l'âme droite, l'ensemble élégant, M. Dopter apparaît comme un parfait gentleman. Si le cours de ses pensées n'est pas trop assombri par les fantaisies de quelque paraméningocoque, on le voit se dérider. Ce peut être alors des embardées primesautières, ce peut être des attaques ou des ripostes qui fendent la conversation comme des coups de fleuret... boutonné ; ou bien il prendra dans son arsenal d'esprit, le masque impassible, et roulant une cigarette, de ces mots pétillants qui explosent à hauteur voulue comme de bons obus, et qui font éclater le rire général sans jamais manquer. Mais ce sont là des secrets d'alcôve. Il est mieux d'exprimer la joie qu'éprouve le Comité de Rédaction de *Paris médical* en voyant élevé au professorat un de ses membres des plus distingué comme des plus aimé. CORNET.

Une découverte à Balbronn (Alsace). — Au cours de travaux de restauration pratiqués dans la vieille église de Balbronn, village natal du chirurgien Anselme SCHWARTZ, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, on vient de découvrir un objet des plus curieux.

Il s'agit d'un bras articulé en acier qui se trouvait dans une tombe double renfermant le squelette d'une femme et celui d'un homme.

Les deux tombes avaient jadis été recouvertes d'une large dalle, dont l'inscription fut relevée par l'auteur d'une histoire de Balbronn. On sut ainsi que le squelette au bras d'acier était celui du « noble et vaillant sire Jean de Mittelhausen, bailli de Balbronn, décédé en 1564 ».

Le bras artificiel remis en état comprend deux manchons en acier reliés par une articulation placée à l'endroit du coude. L'avant-bras peut se mouvoir dans un angle de 90 degrés, et une roue dentée munie d'un cliquet permet de le fixer dans toutes les positions intermédiaires.

En appuyant sur un bouton placé au poignet, un puissant ressort ramène l'avant-bras dans le prolongement du bras. Une seconde articulation réunit l'avant-bras à la main. Celle-ci est elle-même articulée et constitue une petite merveille de mécanique. Les trois phalanges des quatre doigts sont mobiles, grâce à de petits pignons engrenant automatiquement sous l'effet d'un bouton placé dans la paume de la main. Quant au pouce, un mécanisme particulier le rend indépendant des autres doigts.

Cette découverte va enrichir le musée du palais de Rohan, à Strasbourg, musée qui est déjà des plus dignes d'intérêt, et que ne manquent pas de visiter les amateurs et chercheurs de curiosités de l'Alsace.

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel et Grand Hôtel d'Aix. — *1er ordre.* Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel de l'Établissement Thermal et Hôtel Britannique. — Confort moderne. — Grand jardin. — Prix modéré.

Hôtel de l'Europe, Villa Victoria et Hôtel Bristol, près de l'Établissement Thermal et les Casinos, 80 appartements et salles de Bains. Unique " Jardin-Restaurant ", Garage, etc. E. LEDER, propriétaire.

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — *1er ordre.* La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, umière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiene Palace et Medical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout premier ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — VÉDRINE FRÈRES.

Dax

Grand Hôtel des Baignots. — Le plus important de la Station. — 300 chambres Touring-Club. — Ascenseurs. — Garage. — Splendide parc anglais.

Évian.

Royal Hôtel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

Martigny-les-Bains.

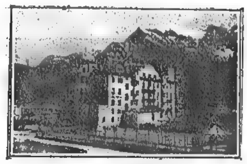
Hôtel International (1er ordre). 200 chambres. — Salles de bains. Menus de régime.

Grand Hôtel des Bains. — Très confortable, communique avec l'établissement hydrothérapique.

Pougues.

Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Ragaz-Pfœffers (Suisse).



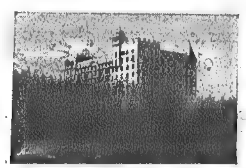
Hôtel Bristol. — Au milieu d'un vaste jardin. — Maison neuve de 1er ordre, tranquille. — Vue splendide. — Service automobile pour conduire les baigneurs à l'établissement thermal.

Royat.



Grand Hôtel et Majestic Palace. — Installations spéciales pour régimes alimentaires. — Parc de 4 hectares. — Cure de terrain. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres.

Sils Maria (Engadine, Suisse).



Giger's Hôtel Waldhaus. — Au milieu des bois, sur une colline dominant la vallée et les lacs, loin du bruit et de la poussière. — Alimentation rationnelle comprenant beaucoup de fruits et de légumes frais. — Confort moderne.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. — Électricité. — Salles de bains. Garage avec boxes. — Téléphone.

Vichy.

Hôtel du Parc. (ALETTI, Directeur.)
Hôtel Majestic. (ALETTI Directeur.)

LA VIE MÉDICALE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. le professeur Chavanaz a été autorisé à passer de la chaire de gynécologie à la chaire de clinique chirurgicale, où il remplace M. le professeur Demons, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

— Le concours de chef de clinique s'est terminé par la désignation de MM. Creyx et Augistrou.

MM. Bosc et Montalier sont proposés pour les fonctions de chefs de clinique adjoints.

Hôpitaux de Bordeaux. — Concours. — Le concours pour les places d'internes titulaires s'ouvrira le 30 septembre 1912, dans un local à désigner, à huit heures du matin.

Les externes sont inscrits de droit comme candidats au concours d'internat.

Ils doivent déposer les pièces exigées dans le bureau du Contrôleur général de l'hôpital Saint-André la veille du jour du concours, avant midi au plus tard.

Le concours de l'externat pour l'année scolaire 1912-1913 s'ouvrira le 1er octobre 1912, à quatre heures du soir.

Sont admis à ce concours tous les élèves en médecine ayant au moins quatre inscriptions validées prises dans une faculté ou école française.

Le stage des vacances obligatoires pour les candidats à l'externat est rétabli ; il aura une durée d'un mois et devra être fait pendant les mois d'août et de septembre.

Asile public d'aliénés de Cadillac. — Un interne provisoire est demandé immédiatement à l'Asile. Avantages : 700 francs par an, logé, nourri et blanchi.

S'adresser au Secrétariat de la Faculté de médecine de Bordeaux ou à l'Asile de Cadillac.

Hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière. — *Concours pour la nomination à une place de médecin adjoint du service des aliénés.* — Un concours pour la nomination à une place de médecin adjoint du service des Aliénés dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière sera ouvert le lundi 18 novembre 1912, à midi, dans la salle des concours de l'administration de l'Assistance publique, rue des Saints-Pères, 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir seront admis à se faire inscrire au service du Personnel de l'administration de l'Assistance publique, de 10 heures à trois heures, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, du lundi 14 octobre au samedi 2 novembre inclusivement.

Asiles d'aliénés de la Seine. — M. Truelle est nommé médecin en chef de 3e classe, à la maison spéciale de santé de Ville-Evrard.

M. Legrain est nommé à l'asile de Villejuif.

M. Trénel est nommé à l'asile de Ville-Evrard.

M. Rogues de Fursac est nommé à l'asile de Ville-Evrard.

M. Hach est nommé pour cinq ans chirurgien dentiste à l'asile d'aliénés de Ville-Evrard.

Retraite du Docteur Magnan. — M. Valentin Magnan, de l'Académie de médecine, médecin en chef de l'Asile Sainte-Anne, a pris sa retraite. Pour rendre hommage au labeur comme à la science du grand aliéniste, la Ville de Paris a, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, décidé que le pavillon que M. Magnan a dirigé depuis l'année 1867 prendrait le nom de « Pavillon Magnan ».

Concours d'agrégation au Val-de-Grâce. — Un concours s'ouvrira le 9 décembre 1912, à l'école d'application du service de santé militaire, pour l'emploi de professeur agrégé de la chaire de « Chimie appliquée aux expertises de l'armée et toxicologie ».

Les pharmaciens-majors de 1re et de 2e cl. sont seuls admis à concourir.

La nature des épreuves ainsi que leur mode d'exécution sont déterminés par la note ministérielle du 24 mai 1912 (B. O. P. R., p. 745).

Le demandes formulées en vue d'obtenir l'autorisation de prendre part à ce concours seront revêtues de l'avis motivé des chefs de chaque candidat et adressées au ministre de la guerre (direction du service de santé, 1er bureau), avant le 15 novembre 1912.

Concours pour les prix à décerner aux élèves externes en Médecine (Année 1912-1913) et la nomination aux places d'élève interne en Médecine, vacantes le 15 février 1913.

L'ouverture du concours pour les prix de l'externat et la nomination des Internes aura lieu le *Lundi 21 octobre* 1912, à midi précis.

Les élèves sont admis à se faire inscrire à l'*Administration Centrale*, 3, avenue Victoria, bureau du personnel médical, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 10 heures à 3 heures, depuis le lundi 2 septembre jusqu'au lundi 30 du même mois inclusivement.

Un avis ultérieur indiquera le lieu où les Candidats devront se réunir pour la première épreuve.

Seront seuls admis dans la salle où aura lieu la composition écrite, les Candidats porteurs du bulletin spécial, délivré par l'Administration et constatant leur inscription au Concours.

La lecture des compositions ainsi que l'épreuve orale auront lieu dans la *Salle des concours de l'administration*, rue des Saints-Pères, n° 49.

Comité médical des Bouches-du-Rhône. — *Prix Rampal.* — Le prix Rampal, d'une valeur de 120 fr., sera décerné en 1913 au cours de l'Assemblée générale annuelle du Comité. Sont seuls admis à concourir les étudiants en médecine régulièrement inscrits à l'École de médecine de Marseille.

Le prix sera décerné à l'auteur du meilleur mémoire manuscrit sur un sujet de sciences médicales, au choix du concurrent. Les mémoires devront être remis avant le 31 décembre 1912 terme de rigueur, au Secrétariat général du Comité, marché des Capucins, 3.

Ils ne devront pas être signés, mais porter en tête une légende reproduite sur une enveloppe cachetée, renfermant le nom de l'auteur, qui sera jointe au mémoire. Ne seront pas admis à concourir les mémoires dont les auteurs auront pris le titre de docteur avant le 31 décembre, jour de la clôture du concours. Les mémoires restent la propriété du Comité.

Prix Sirus Pirondi. — Le prix Sirus Pirondi n'ayant pas été décerné en 1912, le sera en 1914. Il sera par exception de 600 francs, mais pourra être dédoublé.

Tous les docteurs en médecine français peuvent concourir. Les mémoires, *inédits*, sur un sujet médical devront être adressés au Secrétariat général du Comité, marché des Capucins, 3, à Marseille, avant le 31 décembre 1913.

Ils ne devront pas être signés, mais porter en tête une légende reproduite sur une enveloppe cachetée, renfermant le nom de l'auteur, qui sera jointe au mémoire.

Cours de perfectionnement à l'hôpital de Hambourg. — Du 7 au 26 octobre aura lieu à l'hôpital général d'Eppendorf, à Hambourg, un cours de perfectionnement à l'usage des praticiens allemands et étrangers. Le prix pour toutes les leçons est de 25 francs. Pour les détails du programme, s'adresser à la direction médicale de l'hôpital.

Mariages. — Le Dr J. Renault, médecin des hôpitaux de Paris, avec Mlle Julie Messager.

COURS

Faculté de médecine de Paris. — Laboratoire d'histologie, Pr **M. Prenant.** — Un cours pratique d'histologie aura lieu du ***5 Octobre au 5 Novembre,*** tous les jours, de deux à cinq heures, au laboratoire et sous la direction du professeur et d'un ou plusieurs préparateurs.

On suivra un programme général. En outre, sur la demande des élèves, on pourra insister sur quelques techniques spéciales. Les préparations exécutées par les élèves resteront leur propriété.

Seront admis MM. les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit.

Les bulletins de versement relatifs au cours seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à trois heures.

Le droit à verser est de 50 francs.

Laryngologie, rhinologie et otologie. — MM. Collinet, Rabé et Paul Boncour, assistants de M. **Castex**, commenceront, le ***Jeudi 19 Septembre,*** à l'amphithéâtre Cruveilhier (École pratique de la Faculté, 15, rue de l'École-de-Médecine), une série de 18 leçons, avec présentation de malades.

Ces leçons auront lieu tous les jours (excepté le dimanche) à trois heures.

Les élèves inscrits seront exercés à l'examen et au traitement des malades de la clinique.

Programme du cours : 1. Technique des examens en oto-rhino-laryngologie et broncho-œsophagoscopie. — 2. Affections et chirurgie des amygdales. — 3. Tuberculose du larynx. — 4. Tumeurs bénignes et malignes. — 5. Corps étrangers du larynx et de la trachée. — 6. Névroses du larynx. — 7. Rhinites hypertrophiques et atrophiques (ozène). — 8. Malformations de la cloison. — 9. Épistaxis. — 10. Syphilis du nez. — 11. Tumeurs bénignes et malignes des fosses nasales. — 12. Végétations adénoïdes. — 13. Sinusites et ethmoïdites. — 14. Affections de l'oreille externe. Corps étrangers. — 15. Maladies de la trompe d'Eustache. Cathétérisme. — 16. Infections de l'oreille moyenne. Complications. — 17. Sclérose tympano-labyrinthique. — 18. Vertiges otiques. Maladie de Ménière. Infections du labyrinthe.

Le droit à payer pour ce cours est de 50 francs.

Seront admis : les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis de midi à trois heures. Un certificat d'études est délivré aux élèves.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

19 Août. — Ouverture du cours de vacances de « l'Union familiale de Charonne » (Jardins d'enfants) par Mlle Gahéry, 18, rue de Charonne, à Paris.

27 Août, à la Haye-Scheveningue ouverture de la conférence internationale des bains populaires et scolaires.

29 Août. — A 10 heures à l'Hôtel-Dieu et à l'Asile clinique, ouverture du cours pratique de sémiologie psychiatrique. Sous la direction du professeur agrégé Laignel-Lavastine.

31 Août. — Clôture du registre d'inscription pour l'Internat des hospices civils de Lyon.

31 Août. — Clôture du registre d'inscription pour l'externat en médecine des hôpitaux de Paris (s'inscrire à l'administration de l'Assistance publique, service du Personnel, 3, avenue Victoria, de 11 heures à 3 heures).

1er Septembre. — Départ du 12e voyage d'études scientifiques aux stations hydrominérales et climatiques de France (Du 1er au 14 septembre).

1911-1912. — N° 39 **SOMMAIRE :** 24 Août 1912

GOUGEROT. — Une nouvelle mycose : La cladiose de Bloch 293
CARRIÈRE. — Encéphalocèle ou méningocèle cranienne 300
DOPTER. — Pratique bactériologique : Diagnostic bactériologique du choléra asiatique 302
ACTUALITÉS MÉDICALES. — Sur le traitement de l'oxyurose. — Procédé pour la purification du café. — Purpuras secondaires. — Nouvelle méthode de traitement du choléra 307
Libres propos : Chimie? par le Dr MILIAN III
Connaissances pratiques : Nettoyage des éponges III
Chronique médico-artistique : Comédie et médecine, par le Dr HENRI ROCHÉ et PAUL D'ESTRÉE .... V à IX
Hygiène pratique : The hospital ships long reach IX
Curiosités : L'opothérapie subordonnée au système de la signature des maladies dans la thérapeutique, par le Dr EMILE GILBERT (de Moulins) .... XI et XII
Variétés : De la paresse, par le Dr GRANGÉE XII
La médecine humoristique : Les malades et les médecins : Les homéopathes, par JACQUE XVII
Diététique : Quinze jours de régime antidiabétique XIX
Formules thérapeutiques XIX
Revue hebdomadaire de la Presse française XXI
Nouvelles XXIII
La vie médicale .... XXIII à XXVIII
Cours XXVIII
Memento de la quinzaine XXVIII

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Mai....... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

LIBRES PROPOS

CHIMIE ?

Il y a divergences de vues entre le professeur étranger Lœb et le professeur Armand Gautier duquel Jean Camus a partagé ici les vues (1). Il y a toujours des esprits distingués en désaccord sur les questions fondamentales.

Et je suis très ennuyé de penser plutôt comme l'étranger Lœb, que comme mon ami le français Camus. On est tellement dépendant de sa manière habituelle de penser, qu'il est impossible de suivre sa sympathie, constatation désastreuse qui me rejette encore outre-océan.

Il faut bien dire que c'est par la méthode du professeur Lœb, ou du moins par la méthode qu'il suit, que toutes les acquisitions de la science biologique moderne ont été faites. Tant que nous sommes restés empêtrés de spiritualisme, nous sommes restés sur place. Le spiritualisme ne voulait pas que la terre tournât, et pourtant elle tourne.

Je ne veux point diminuer le mérite des passagers du *Titanic*, mais ils n'avaient guère d'autre branche où se raccrocher que les psaumes et si la Providence répondant à leur appel avait soudain dépêché un ferry-boat à proximité de l'épave, les musiciens auraient sans doute assez vite troqué flûtes et contrebasses pour l'échelle de corde ou la passerelle de transbordement.

On dit volontiers d'un homme qui accomplit une action d'éclat qu'il est un héros, en entendant qu'il est d'une essence particulière. Un héros est, comme on sait, un demi-dieu, fils d'un dieu et d'une femme, ou d'une déesse et d'un homme... J'ai approché une fois un héros. Il avait soutenu un siège dans une ville ouverte, contre une multitude d'ennemis féroces, qui lui auraient tranché la tête, s'il était tombé entre leurs mains. Je me le figurais grand, le visage énergique, les yeux ardents, le geste bref... Il était petit, les yeux morts, une tête de chèvre. Aujourd'hui qu'il n'a plus à son horizon de Chinois xénophobes ou de sauvages anthropophages et qu'il a pris sa retraite, d'ailleurs très anticipée, dans un trou de province, il plante des choux ou presque et ne fait plus rien qui le recommande à l'attention de ses concitoyens.

Il n'y a point de héros pour son valet de chambre. Il suffit d'avoir un peu fréquenté les hommes... ou les femmes, et la qualité de médecin confère ce privilège, pour se rendre compte que les actions humaines sont toujours dirigées soit par les circonstances, comme plus haut, soit par la constitution de l'individu.

(1) Voyez *Paris Médical*, n° 33, 13 juillet 1912.

L'homme est tellement esclave de sa matière, qu'en présence de problèmes d'ordre intellectuel, il agit toujours dans un sens déterminé auquel il ne peut se soustraire.

Cette sujétion est telle qu'on peut prévoir la manière, la méthode et les résultats, entre plusieurs hommes pour une même fonction à remplir, une mission à exécuter.

Achille sera toujours bouillant, Ulysse fécond en artifices. Et le Chantecler de Guitry n'est pas celui d'Albert Lambert et ni l'un ni l'autre celui de Rostand.

Les matérialistes n'ont donc peut-être pas tout à fait tort de considérer que s'il y a quelque part dans notre corps une âme indépendante de la matière, elle doit y être terriblement attachée.

Nous arrivons peu à peu à découvrir tous les rouages de notre machine, le fonctionnement de tous les organes, pourquoi prédire *a priori* qu'il nous en échappera toujours. Nous sommes arrivés à reproduire la voix humaine avec un rouleau de papier d'étain et un style et cela nous paraît aujourd'hui tout naturel, alors que Bouillaud le considérait comme un subterfuge de ventriloque. Voilà qu'on fait pousser des fibres nerveuses *in vitro* (Carrel-Marinesco). Pourquoi n'arriverions-nous pas à faire de la matière vivante ?

Cela n'est pas plus étonnant que de voir avec les rayons X le cœur battre dans la poitrine, que de fabriquer un corps comme le 606, dont nous n'avions même pas le soupçon, que d'envoyer à 1 000 kilomètres un message sans messager intermédiaire, ni bateau, ni fil.

Là, comme ailleurs, sans doute, la solution du problème est tout près de nous ; il suffira d'un rien, d'une constatation, qui tombant dans un cerveau bien préparé la fera découvrir. Et le temps n'est peut-être pas très éloigné où les enfants justifiant le mensonge populaire, précurseur de toutes les vérités, naîtront sous des choux. Ce jour-là, nous saurons si Lœb a tort contre Camus, ou Camus contre Lœb et si l'âme siège dans la glande pinéale ou dans le petit doigt.

G. MILIAN.

CONNAISSANCES PRATIQUES

Nettoyage des éponges

Les éponges finissent par perdre leurs excellentes propriétés, par devenir dures et grasses ; en même temps leur couleur devient beaucoup plus foncée. Pour leur rendre leur caractère primitif, il suffit de plonger ces éponges dans une solution de permanganate de potasse qui présente une coloration rouge vineuse et de les porter ensuite dans de l'acide chlorhydrique brut étendu (1 partie d'acide pour 10 parties d'eau). Lavées avec de l'eau de puits, les éponges reprennent leur couleur claire, redeviennent tendres et élastiques et tellement pures qu'elles peuvent servir à filtrer les liquides neutres. En raison de la grande surface des éponges, les diverses opérations qui précèdent ne doivent pas être faites trop à la hâte.

(*Gazette médicale de Paris.*)

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

COMÉDIE ET MÉDECINE

Le prince des chroniqueurs médicaux, le maître écrivain François Helme, tout en s'excusant de la verdeur du propos, faisait récemment cette allusion, — allusion libertine —, aux effets physiologiques de l'émotion chez la femme :

« Notre confrère X. est un bon gros père, délicieux quand il veut ; le malheur, c'est qu'il ne veut pas souvent ; d'ordinaire il est d'une rosserie aussi spirituelle que mordante. Donc, l'autre soir, une caillette bavarde racontait devant lui son dernier voyage en Asie et en Grèce. Comme il est assez bien avec elle, il l'écoutait avec une indulgence paisible, dont la dame ne se méfia pas assez. A un moment, tout à fait emballée, elle raconta sa joie à la vue de l'Acropole. « Rien n'égala, dit-elle, mon émotion quand je mouillai au Pirée ! » Alors, le confrère d'observer doucement : « Peut-être, madame, l'avez-vous pris pour un homme ? »

Il est certains détails qu'il vaut mieux ne pas demander ; les constater tout simplement nous en apprend davantage ; c'est ainsi qu'une ouvreuse du Grand-Guignol, en nous montrant maintes taches humides sous les fauteuils à la fin de la représentation d'un acte angoissant, nous rendait évidente l'émotion qui venait d'étreindre les spectatrices ; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle il n'y a jamais de poussière dans cette salle privilégiée.

Quelle satisfaction pour un auteur dramatique que de produire de tels effets, quelle gloire pour l'acteur de semer de cette façon l'épouvante : « Ah ! si tu m'avais vu dans la scène du deux, quand tous les soirs, trois et quatre dames se trouvaient mal aux fauteuils. »

De même dans la Grèce antique dans la tragédie des *Euménides*, ESCHYLE provoquait une telle terreur que des spectatrices avortèrent pendant la poursuite d'Oreste par les Furies.

Au temps des Mystères, le crucifiement du Christ détermina dans le public des phénomènes analogues.

De braves gens qui mettent de la littérature et de l'art partout ont voulu faire du théâtre un nouveau sanctuaire où des Pontifes dirigeraient nos âmes encore barbares vers la Beauté et l'Harmonie. Il est facile à chacun de respirer ce fumet d'encens de la religion nouvelle au Théâtre-Français où Nos Seigneurs les Comédiens convaincus de leur Apostolat et de leur rôle divin couvent leurs phrases avant de les lâcher aux foules et soignent si amoureusement leurs cravates ou leurs turbans avant de les livrer aux snobs. L'énigmatique Hésoppe dans un petit livre qui vient de paraître chez Sansot : *L'impuissance du Théâtre contemporain*, a formulé, on peut le dire, en communion avec les idées du grand public, cette croyance outrecuidante à la mission du théâtre :

« Sous le couvert de l'histoire et de la fiction le public ne discute pas : il accepte toutes les passions que lui dépeint le poète, tous les conseils que lui fournit le penseur, tous les remèdes que lui apporte le psychologue, toutes les leçons que lui donne le moraliste. Il ne croit trouver qu'un plaisir et il reçoit un enseignement.

« La semence précieuse est en lui désormais, qui germera tôt ou tard, qui fécondera son cerveau ou son cœur.

« Alors le théâtre devient l'éducateur admirable qu'il doit être pour la foule, car il est le seul lien de communication réel entre le peuple ignorant et les Mages qui ont la mission sublime de le conduire. Il offre alors aux « esprits conducteurs des hommes », à ceux qui pensent, à ceux qui voient, aux « puiseurs d'ombre » le moyen de donner à tous, dans la lumière, dans la gaîté, dans le plaisir, le bénéfice immense de leurs travaux et de leurs veilles.

« Il est l'instrument admirable où palpite chaque fibre du cœur humain ; qui peut consoler et guérir, ennoblir ou fortifier. Il est l'Art par excellence : le plus complet, le plus puissant, le plus humain. »

Cette exaltation de l'importance du théâtre dans la vie courante est grosse de conséquences ; c'est elle la cause de cette épidémie de théâtrite qui sévit chez tant de jeunes gens et de jeunes filles ; certes le théâtre est un instrument puissant de propagande, mais qu'on n'exagère pas outre mesure son rôle moral, bienfaisant, noble et fortifiant ».

Chaque auteur peut faire du théâtre à sa guise, suivant les fins qu'il se propose et qui n'ont souvent rien à voir avec l'Art. Et le public, lui, va au théâtre non pour devenir meilleur mais pour s'amuser, pour se donner des émotions agréables, pour se donner l'illusion d'une autre vie.

Quoi d'étonnant alors à ce que ce cabaretier d'un nouveau genre qu'est l'auteur dramatique verse à son client des breuvages de plus en plus empoignants : la loi de la surenchère est maîtresse partout ; il faut tout et davantage, de plus en plus vite, de plus en plus fort, n'en doutez pas, c'est pour l'Art, l'Art sacré et sublime ! Au cinématographe, c'est le film de l'existence qui se déroule avec brutalité, montrant tout ce qui jusqu'à ce jour restait dans l'ombre, vols, crimes, assassinats ; plus de bals sans femmes nues ; hier encore la charmante jeune femme d'un de nos confrères, qui s'était hasardée au bal des Quat-z'arts nous en vantait la bonne tenue et la haute signification artistique : « Certes on vous embrasse, mais on n'est pas obligé à la réplique et puis tous ces jeunes gens, toutes ces jeunes femmes, quel spectacle de beauté ! Oh ces belles femmes nues ! comme la pensée s'élève devant ces révélations admirables de la forme ! et quel chaste spectacle ! et tous, tous les spectateurs contemplent avec une correction idéale ces corps merveilleux. Une correction idéale ! Le mot est exact, je puis le dire, car il y avait bien devant ces femmes nues plus de cent jeunes gens absolument nus, eux aussi et je l'affirme, l'ayant vu, de mes yeux vu, ils donnaient par le calme platonique de leur plastique la preuve d'une correction idéale ». Si le cinématographe, si la danse ont enfin conquis le droit de libre exhibition qui donc pourrait refuser au théâtre le même privilège?

Faire revivre sur la scène tous les incidents de la vie, reprendre une à une toutes les causes qui les provoquent, qu'elles soient d'ordre moral ou physique quel est donc le censeur qui maintenant oserait le condamner ? Peut-il y avoir dans cette mise à l'optique du théâtre une limitation ? Pas d'autre que celle imposée par le public ; et combien de spectateurs demandent des émotions, des sensations, des « frissons » et qu'il faudra leur fournir si l'on veut conserver leur clientèle.

Le moyen âge, les Chinois et les grands classiques semblaient avoir épuisé toutes les ressources du tragique, quand heureusement la science, diverse avec ses téléphones, ses sous-marins, etc., nous a apporté des jeux de scène imprévus ; quant à la médecine elle fournit à ces « émotionneurs » des thèmes admirables pour passionner l'auditoire ; déjà M. Brieux avec ses remplaçantes, ses avariés fait l'effet d'un précurseur, un peu pompier, il est vrai ; nous en sommes maintenant aux sujets vraiment cliniques. La rage, par exemple, vient d'être traitée en un drame en deux actes, sur des

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE *(Suite)*

données tout à fait modernes ; il est assez piquant de rapprocher cette façon nouvelle et brutale de l'ancienne manière en ce qui concerne les sujets médicaux ; c'est ce qu'il nous sera possible de faire en rappelant ici une vieille pièce du théâtre de la Foire qui s'est occupée elle aussi des Enragés.

Mais parlons d'abord de ce *Beau Régiment* qui vient d'être joué au Grand-Guignol.

Dans l'infirmerie d'un régiment de uhlans, des médecins se livrent à des recherches sur le virus rabique ; un soldat polonais, traité en ennemi par ses camarades, trouve l'occasion de se venger en substituant à des tubes de vaccin, des tubes de culture rabique. L'inoculation a lieu et tout le monde devient enragé ; le traitement est appliqué suivant le mode martial ; le colonel fait abattre à coup de fusil ses hommes ; lui-même est atteint



Frontispice de l'ouvrage *Les Enragés*.
(Bibliothèque de la Ville de Paris.)

d'une balle, thérapeutique qui dépasse son but, comme parfois dans la vie ; quant à l'auteur de la confusion des sérums, il avoue son crime et pour avoir donné la rage aux autres on lui fait subir le « sort habituel aux enragés, en l'étouffant entre deux matelas ». C'est du moins la légende qui le veut.

On peut dire que l'auteur n'y va pas de main morte ; est-ce sa faute ? l'heure n'est plus aux sentiments, tout au moins pour un certain public ; celui-ci demande du frisson ; c'est le même amateur qui court aux exécutions capitales, va se pâmer aux férocités de la boxe de combat ; ne le méprisez pas trop, car il monte en aéroplane derrière l'aviateur, pour éprouver la forte secousse ; il est là aussi à ses risques et périls pour voir abattre Bonnot et Garnier ; du moment qu'il y met le prix pourquoi n'aurait-il pas son théâtre ? Avoir peur, trembler comme aux plus tragiques heures de la vie, sentir sous l'étreinte de l'effroi sauter son cœur dans la poitrine jusqu'à l'évanouissement, voilà ce que demande ce dilettante et ce qu'on est parvenu à lui fournir systématiquement.

Nous avons donc enfin un THÉATRE DE L'ÉPOUVANTE, dont les rapports avec l'Art ne sont peut-être pas bien directs mais qui peut, nous l'avons dit, se montrer fier d'un certain passé en revendiquant dans les « Mystères » des origines anciennes. Sans remonter si loin cette fois, nous nous contenterons de rappeler que, en 1725, un auteur anonyme fit représenter à la foire Saint-Laurent un sujet médical de cet ordre dans une pièce en un acte intitulée *les Enragés*. Disons de suite que le genre n'en était pas bien terrible et qu'en vérité nos pères révèlent là leur tempérament à l'eau de rose pour n'avoir trouvé en si sombre sujet que matière à chansonnettes. De l'une à l'autre de ces pièces, on s'aperçoit bien qu'il y a quelque chose de changé et que nous sommes à présent au siècle « du sang, de la volupté et de la mort ».

Le commentaire du frontispice ci-joint annonce avec naïveté : « Le théâtre représente la mer dans le fond, et un faubourg de Dieppe dans les ailes, avec une hôtellerie qui a pour enseigne *Le Chien Vert* ».

Que l'action se passe à Dieppe, rien d'étonnant, car l'immersion répétée dans l'eau de mer était le remède par excellence contre la rage pendant tout le XVIIe siècle. Dès le XVIe d'ailleurs cette thérapeutique était indiquée par Guillaume Bouchet, le plaisant auteur des *Séries* (Première édition, Paris 1585), dans la 7e intitulée *Des chiens*.

« Les autres assuraient que l'eau de la mer guérissait les enragés, si on les jette dedans, et de fait, on les mène maintenant à la mer, comme le plus assuré remède ».

Nous avons tous lu la lettre de Mme de Sévigné à sa fille Mme de Grignan, lettre où elle narre le 13 mars 1671 une baignade à Dieppe : « Que si vous croyez les filles (demoiselles d'honneur) de la Reine enragées vous croirez bien. Il y a huit jours que Mmes de Ludres, Coëtlogon, et la petite de Rouvroy furent mordues d'une petite chienne qui était à Théobon (autre demoiselle d'honneur) Cette petite chienne est morte enragée, de sorte que de Ludres, Coëtlogon et Rouvroy sont parties ce matin pour aller à Dieppe et se faire jeter trois fois dans la mer.

« Ce voyage est triste. Benserade (le poète) en est au désespoir. Théobon n'a pas voulu y aller quoiqu'elle ait été mordillée. La Reine ne veut pas qu'elle la serve, qu'on ne sache ce qui arrivera de toute cette aventure. Ne trouvez-vous point, ma bonne, que Ludres ressemble à Andromède ? Pour moi, je la vois attachée au rocher et Tréville (c'est le Tréville des Mousquetaires) sur un cheval ailé qui tue le monstre :

— Ah ! Zésus ! Matame te Grignan, l'étranze sose t'être zetée toute nue tans la mer. »

L'anecdote, d'ailleurs, n'était pas un conte inventé à plaisir, car M. Floquet a découvert, dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, un ordre du roi à l'adresse de « Blavet, maître des coches d'Orléans, daté du même jour 13 mars 1671 et lui enjoignant de conduire de Paris à Dieppe Mme de Ludres, MMlles de Coëtlogon et de Rouvroy.

Il est bien certain que ce traitement agit tout au moins cette fois-là, car il ne fut plus écrit sur cette histoire. A coup sûr Mme de Ludres ou plutôt de Lude, la zézayeuse, ne prit pas un bain inutile, car quelques années après, la blancheur de sa peau fut appréciée par le Roi-Soleil.

Pour en revenir à la pièce des *Enragés*, Dieppe, bien que sa vogue eût déjà baissé, fait encore la fortune des industriels.

« M. et Mme Hubert, les hôteliers du *Chien Vert*

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE *(Suite)*

sont dans le ravissement. Leur maison, jadis un désert, est peuplée aujourd'hui de clients. Et ce digne couple de chanter, car les pièces foraines furent, ne l'oublions pas, la cellule première de l'Opéra-Comique, dont elles portaient d'ailleurs le titre :

> C'est un effet du grand renom
> Que s'est fait Monsieur Galbanon.

Ce M. Galbanon (un nom des mieux approprié) est un médecin anglais; déjà, les thérapeutes étrangers, diplômés ou non, étaient plus en vogue dans notre pays que les docteurs français.

Et les maîtres du *Chien Vert* d'expliquer à leur manière les causes d'une réputation... peut-être mondiale :

> A ses secrets admirables
> On accourt de tous côtés.
> Il sauve les misérables
> Que la mer avait ratés.
> Il compose des breuvages
> Pour toutes sortes de rages.
> Enfin ce docteur guérit
> Playe de corps et d'esprit.

Dans ce couplet perce la désaffection déjà signalée pour la médication balnéaire de la rage. La mer « rate » ses clients. Et de fait quand on voit Galbanon à l'œuvre, on constate que si dans l'intérêt de Dieppe en général, et du *Chien Vert* en particulier, il pratique encore l'immersion, il l'appuie consécutivement d'un traitement, qui rappelle à s'y méprendre celui

> Du fameux docteur Grégoire.

Il est vrai que sa clientèle d'enragés ne sort pas toute de la gueule des chiens. Voici en effet, parmi ces « frénétiques » justiciables du spécialiste Dieppois, un musicien que la jalousie a rendu enragé. Il est amené devant Galbanon après le bain obligatoire, et solidement tenu par des « garçons de cabaret ». Le bain ne suffisant pas pour calmer les accès de l'infortuné croque-notes, le médecin présente à son malade un « doux émétique » que le patient repousse avec horreur, mais qu'il finit cependant par accepter de grand cœur, lorsqu'il reconnaît que la prétendue drogue est « un excellent vin de Bourgogne fait pendant une éclipse de lune », allusion probable au phénomène astronomique de 1724. Sous la bienfaisante influence du « doux émétique » le musicien, guéri de son mal, se réconcilie avec sa femme.

L'immersion, non plus préventive, mais curative du malheureux chez qui la rage s'était déclarée, se pratiquait probablement jadis dans des cages, à peu près semblables à celles à l'aide desquelles s'effectuait sous l'ancien régime la plongée des proxénètes condamnées à l'*aquabussade*. En effet, notre Opéra-Comique nous exhibe un « enragé » que traînent dans une cage à roulettes, recouverte de toile, deux grands escogriffes « en robes bleues et fourrées, dit le livret, telles qu'on en voit aux montreurs d'ours ».

> C'est un poète indocile
> Dont tout Paris craint la dent.

S'il est devenu enragé c'est qu'il s'est mordu lui-même, et ses incisives sont si puissantes qu'il en rompt les barreaux de sa cage et prend la clef des champs.

Il serait trop long de raconter la pièce par le menu. Arrêtons seulement au passage, dans ce défilé d'enragés, une aimable ingénue qui se dit, comme les filles d'honneur de la Reine, « mordue par un petit chien ». On devinera sans peine la nature de sa rage, quand on saura que son père entend la marier avec un quidam qu'elle ne peut souffrir, alors que rôde dans le voisinage l'amant préféré. Inutile d'ajouter que le bon docteur Galbanon, après une conférence avec ce délicieux Clitandre, guérira de la rage la divine Angélique par un mariage absolument conforme aux traditions moliéresques.

HENRI ROCHÉ et PAUL D'ESTRÉE.

HYGIÈNE PRATIQUE

THE HOSPITAL SHIPS LONG REACH



Il y a vingt ans, Londres ne possédait pas encore ces vastes hôpitaux comme le *Grove Hospital* de Tooting, où l'on soigne actuellement toutes les maladies contagieuses. Les varioleux, en particulier, étaient transportés dans d'immenses bateaux ancrés près de l'embouchure de la Tamise. La photographie reproduite ici (obligeamment confiée par le Dr J. D. Rolleston), représente l'un de ces véritables hôpitaux flottants.

A cette époque, la désinfection n'était guère compliquée : on brûlait tout ce qui était combustible.

Malgré l'hygiène et la vaccination, la variole existe toujours dans la patrie de Jenner ; loin de s'éteindre, elle paraît plutôt subir une recrudescence, la vaccination n'étant plus obligatoire, grâce aux ligues contre la vaccination suscitées par les théories de H. Spencer.

G. B.

CURIOSITÉS

L'OPOTHÉRAPIE SUBORDONNÉE AU SYSTÈME DE LA SIGNATURE DES MALADIES DANS LA THÉRAPEUTIQUE.

Comme curiosité, spécialement archéologique, il est intéressant de noter certains points comme édificateurs à ce sujet. Nous citons quelques cas, pris parmi les plus originaux et, dans ce nombre, sont comprises les parties des animaux usitées dans la *thérapeutique* d'après les signatures des maladies.

L'Écrevisse (Cancer). — L'écrevisse brûlée et sa cendre réduite en poudre, appliquée sur les chancres, les guérit sûrement.

Remarque : L'écrevisse vivante, fixée contre la plaie, jusqu'à ce qu'elle soit morte, donne aussi d'excellents résultats.

La Perdrix. — Le cœur calciné d'une perdrix et réduit en poudre, et administré dans du miel, guérit la cardialgie.

Le Pourceau. — Son cerveau calciné et réduit en poudre profite grandement aux *frénétiques.*

Les cervelles de cet animal, cuites, aromatisées avec la *myrrhe* et la *cannelle,* redonnent la mémoire à celui qui l'a perdue.

Le Passereau. — Le cœur d'un de ces petits passereaux que les Latins nomment *Motacilla,* qui vont au bord de l'eau en remuant toujours la queue, réussit dans les *faiblesses* du cœur. Calcinée, mise en poudre, cette poudre enfermée dans un cachet suspendu au cou, raffermit le cœur de celui qui le porte.

Os du cœur du cerf. — L'essence préparée avec les os du cœur de cerf corrobore merveilleusement le cœur humain, et le fait résister au mal.

Le crâne d'un homme ou d'une femme. — Le crâne d'un homme sert grandement dans l'*épilepsie* pour un autre homme ; celui d'une femme profite aussi pour une autre femme. Il faut prendre la partie antérieure, et non la postérieure et ainsi l'appliquer sur le chef de l'*épileptique* masculin ou féminin.

L'escargot. — Les escargots qui vont se vautrant et se cachant dans la fiente de cheval, brûlés et mis en poudre, servent heureusement pour guérir les *hémorroïdes.*

La peau de serpents. — La peau des serpents, prise sur leurs dépouilles, sert à faire une ceinture aux femmes qui sont à la peine dans le « Mal d'enfants ».

Il est important que la dite ceinture touche la chair, et on verra que cela lui aidera et lui donnera grand soulagement, grand allégement à la peine qu'elle aurait autrement.

Cœur d'un loup, peau de son estomac, boyau, fiente du dit animal. — Le cœur, calciné et pulvérisé, d'un loup, pris en breuvage est souverain contre toutes les maladies du cœur. Sa peau portée sur l'estomac réussit comme digestif à ceux qui ne digèrent pas. Pour apaiser les coliques, il faut porter une ceinture de boyau de cet animal ou à défaut de ce boyau, porter sur soi de la fiente.

Les vers de terre. — Les vers de terre tant que ceux du corps humain servent d'antidotes aux enfants et aux grandes personnes pour les *maladies vermineuses* dont ils sont atteints et causées par les vers eux-mêmes. Il faut que ces vers soient *desséchés,* réduits en poudre, de laquelle on fait prendre avec du lait de chèvre, car sans doute elle tue et chasse dehors les vers qui sont dans le ventricule humain. Et si on a un *panaris* en y maintenant un vers attaché autour, au bout de vingt-quatre heures le *panaris meurt* sans aucune difficulté, ni douleur pour le patient.

La poule. — Les excréments desséchés et mis en poudre d'une poule introduits dans le col de la matrice d'une femme dessèchent son flux et de *stérile,* qu'elle était, la rendent *fertile* en ôtant les obstacles qui pourraient y être et aidant par ce moyen grandement la conception.

La *membrane* du ventricule d'une poule donne grand soulagement au *ventricule* humain, lorsqu'il est détraqué.

Graisse de daim. — Pour empêcher et faire disparaître les roulements de tête, appelés *vertigo,* il faut, suivant Paracelse, se frotter le front avec de la *graisse de daim,* et continuer quelque temps. A cela sert aussi grandement l'essence tierce des *cigognes,* lesquelles sont accoutumées à voltiger, longtemps en rond, sans aucunement se troubler.

Les harengs (leur boyau). — Pour la conservation des *esprits vitaux* et *leur chaleur naturelle,* il faut se servir *du boyau argensin* qui se trouve dans leur corps, que l'on a appelé *leur âme,* dont on verra les fort beaux effets (1).

Bœuf, mouton, chèvre, poisson et pourceau. — *Pour les maladies de vessie* il faut employer *des vessies de bœuf.*

La vessie d'un pourceau qui n'a pas encore touché la terre quand le pourceau a été éventré, appliquée contre la verge, provoque l'urine de ceux qui ne peuvent uriner.

La vessie d'un mouton ou d'une chèvre calcinée, et mise en poudre et bue dans un breuvage est bonne pour ceux qui ne peuvent retenir leur urine. La *vessie* d'une carpe, séchée et mise en poudre sert grandement aux femmes qui blessées dans l'enfantement, ne peuvent pas retenir leur urine.

Verge « génitale » d'un taureau. — La *verge « génitale » d'un taureau* et si on y ajoute celle d'un *cerf* excitent grandement à la luxure à cause de la chaleur extraordinaire que possèdent ces animaux.

Sang des menstrues des femmes. — Pour éviter leur trop grande abondance qui pourrait leur être funeste, il faut prendre trois ou quatre gouttes du dit sang qu'elle rend, choisissant toutefois le plus clair, le faire boire à la patiente sans qu'elle s'en aperçoive, et cela arrêtera sans nul doute la trop grande abondance du flux menstruel, qui pourrait l'induire en grave maladie.

Sang des plaies. — Contre leur hémorragie. — Pour l'arrêter et pour éviter une trop grande perte de sang, il faut prendre de ce même sang, le faire un peu chauffer, l'appliquer sur la plaie et on en saura constater l'admirable effet.

Pour faire sortir sans efforts et aussi sans douleurs l'arrière-faix des femmes. Arrière-faix

(1) Il doit être calciné, pulvérisé et pris dans du vin, et à petites doses.

CURIOSITÉS (*Suite*)

(de d'autres). — Il faut avoir une partie de l'arrière-faix d'une autre femme, le faire rôtir dans un pot de terre, après l'avoir bien lavé, puis en faire prendre, dans un bouillon de poule, et incontinent l'*arrière*-faix (ou secondine) sortira subitement.

Humeur cristalline des yeux d'un bœuf. — Cette humeur, distillée, guérit toutes les incommodités qui peuvent survenir aux yeux de l'homme (1).

Le poumon du renard. — Le poumon du renard sert grandement dans les maladies; calciné, mis en poudre il est bon pour guérir les affections du poumon, introduit dans des breuvages adoucissants. Cuit simplement il peut être mangé dans le même traitement des maladies du poumon, spécialement.

L'auteur de cette méthode *opothérapique* appliquée à la thérapeutique cite une liste nombreuse des *maladies*, et aussi des substances animales employées comme remèdes à leur guérison. Nous ne croyons pas qu'il soit opportun d'étendre ici une momenclature qui est toujours même et dont le cercle ne varie guère.

Nous avons tenu simplement à établir une sélection parmi les faits les plus originaux susceptibles de pouvoir attirer l'attention de ceux qui s'intéressent à ce genre d'études, et qui y rencontrent un certain attrait.

L'auteur de ces curieuses remarques plus ou moins fantaisistes les termine par cette réflexion, à savoir que :

Toutes sortes d'animaux, lesquels ont la vertu rénovatrice, renouvellent ainsi notre corps, maintiennent la jeunesse, si on continue d'en manger.

Ainsi donc, avec sa théorie, l'*eau de Jouvence* ne serait plus un mystère.

Et dans ces conditions la théorie de la seconde jeunesse, naguère si spirituellement exposée par M. Flourens, deviendrait une agréable réalité.

EMILE GILBERT.
de l'Académie de médecine, Lt de l'Institut,
Académie des Sciences.

(1) Ne semble-t-on pas voir ici les *théories homéopathiques* développées dans leur embryon ! Car ici : *Similia Similibus* rencontre largement son application.

VARIÉTÉS

DE LA PARESSE

Tout s'en va !

La paresse était un vice : elle n'est plus qu'une maladie.

Jadis les cancres étaient mis au pain sec : aujourd'hui on les suralimente.

« Ah ! tu dors sur ton *De viris*, hurlait jadis le père ; tu es le dernier de ta classe ; tu élèves des hannetons dans ton pupitre ?... Tu n'iras pas en vacances, mon garçon ! »

Maintenant, il y a toujours des hannetons, mais c'est dans la cervelle du moutard qu'on les suppose !... D'ailleurs, où les cacher ?... Les pupitres, hélas, n'ont plus de couvercles !

— Rien à faire de ce vaurien, s'exclame le proviseur ! Croiriez-vous qu'il fait dire à Charlemagne : « Du haut de ces pyramides, 40 siècles... »

— C'est bien ! réplique aujourd'hui l'autorité paternelle... Au lieu de le contraindre à extraire des racines carrées au collège, je vais le faire venir à la campagne arracher celles du jardin !

Le médecin, lui, surenchérit :

— Trois mois à Arcachon (pays des huîtres !), six semaines en Suisse, monsieur ! Beaucoup de bobsleigh... Après cela, votre enfant sera un aigle !

Diable ! Autrefois les cancres devenaient presque tous ministres... Si on les soigne ainsi, ils feront, au moins, d'excellents chefs de bureau !

Plaisanterie à part, le pire en tout cela est qu'on ait raison. Le pire surtout est qu'on ait tant attendu pour s'en apercevoir !

Il a fallu que les médecins — qui devraient être consultés plus souvent, en matière de pédagogie, s'avisassent de remarquer : « Voyons ! Voyons !... Ce garçon qui se soucie des récompenses et des punitions, comme une poule se soucie d'un cadenas, ne me dit rien qui vaille. Ce défaut de vitalité n'est point ordinaire à l'enfance. Certes, bien des jeunes gens préfèrent le tennis à la version latine ! mais comment se fait-il que celui-ci, en particulier, ait tant d'aversion pour la version ! Comment se fait-il que ce soit toujours le même, dans la même classe, qui récolte les pensums. C'est au moins singulier et presque sûrement maladif.

Le sujet est à l'ordre du jour. Dans un numéro récent de *Paris Médical*, M. le professeur Pauchet, d'Amiens, le traitait avec compétence. M. le Dr Paul Le Gendre, médecin de Lariboisière, en une conférence faite au Musée social, exposa la question avec une précision élégante.

M. P. Le Gendre vient d'ailleurs de réunir ses opinions autorisées en une brochure « Influence de l'état physique et moral de l'écolier et de ses maladies sur son état intellectuel et sur son travail ». Après l'avoir lue, on ne doute plus que le cancre soit un malade et que l'ancien système de coercitions soit injuste et ridicule.

« Il s'agit de juger s'il n'existe pas chez un enfant en apparence bien portant et qui travaille mal, des troubles intimes et latents de la santé suffisants pour expliquer ou excuser cette diminution de la capacité du travail ou même la défaillance de la volonté.

« Il s'agit de décider si les parents et les maîtres peuvent, sans scrupules, et sans s'exposer à des remords plus tard, laisser un enfant malade continuer à travailler à force d'énergie, compromettant ainsi son avenir, mangeant son blé en herbe ».

Je n'ose point avoir d'avis personnel... Mais je suis bien convaincu, maintenant, que, presque toujours, en ce temps de surmenage scolaire, le cancre n'est, en réalité, qu'un cancre ... las !

Oh ! pardon ! ! !...

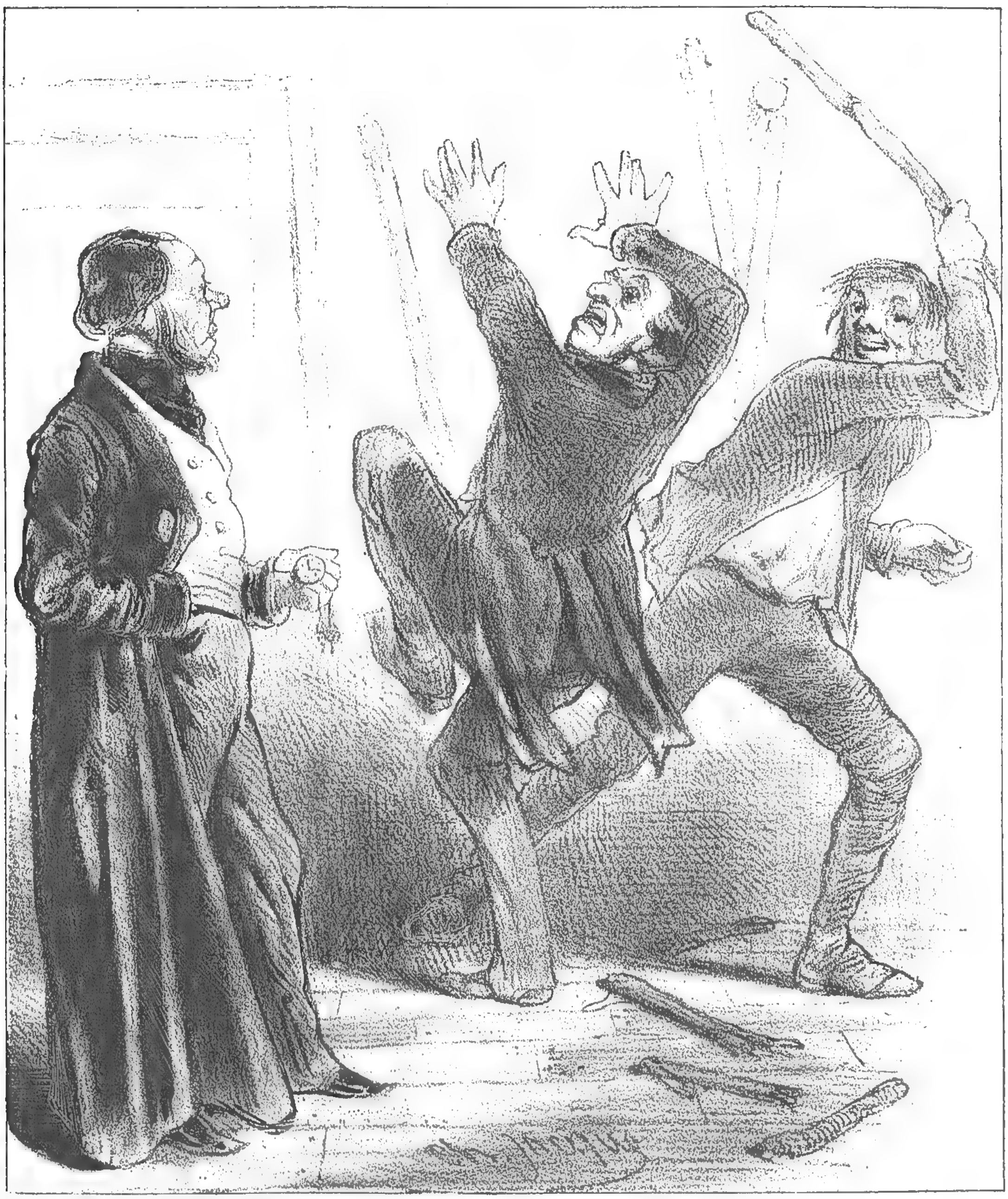
Dr GRANGÉE.



LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LES MALADES ET LES MÉDECINS

PAR JACQUE



LES HOMÉOPATHES

2° TRAITEMENT. — SIMILIA SIMILIBUS. COURBATURA BATONIBUS

— Oh ! là là ! oh ! là là... qu'est-ce que signifie cette plaisanterie ? — Parbleu c'est bien simple... vous avez mal aux reins... je vais vous faire administrer une volée pendant sept minutes et demie et après ça vous ne penserez plus à votre petite courbature primitive... allez toujours, François.... allez toujours !

DIÉTÉTIQUE

QUINZE JOURS DE RÉGIME ANTIDIABÉTIQUE (1)

TROISIÈME JOUR. — A midi : *soupe aux asperges. Poulet à l'étuvée, avec boulettes de viande et salade verte.* Le soir : *poisson avec choux hachés.*

Soupe aux asperges.

Asperges fraîches	3 branches.
Eau	3/8e de litre.
Beurre	30 grammes.
Œuf	n° 1
Sel	Q. S.

Les asperges sont raclées, lavées et découpées en tronçons épais ; les épluchures sont réunies ensemble ; et le tout est mis dans de l'eau tiède pendant une heure, pour être ensuite égoutté, et cuit enfin dans de la nouvelle eau légèrement salée. On retire les épluchures et l'on ajoute du beurre à la soupe.

D'autre part, on bat l'œuf jusqu'à écume dans une petite casserole, on y verse la soupe, et on laisse sur le feu une minute en remuant sans cesse. On ajoute en dernier lieu les tronçons d'asperges.

Poulet à l'étuvée, avec boulettes de viande.

Poulet jeune	n° 1
Eau	1/4 de litre.
Persil vert	Q. S.
Beurre	100 grammes.
Porc haché.............	60 —
Sel	20 —

Le jeune poulet bien apprêté est frotté de sel, et mis à mijoter pendant une heure, en versant de l'eau peu à peu. La viande de porc est mélangée avec une cuillerée à thé de persil haché et un peu de sel, et disposée en quatre rouleaux qu'on fait rôtir avec un peu de farine dans 20 grammes de beurre.

(1) D'après le Dr KASACK et Mme HANNEMANN.

QUATRIÈME JOUR. — A midi : *soupe aux choux. Viande de veau, sauce aux câpres.* Le soir : *bifteck allemand. Salade de concombres.*

Soupe aux choux.

Chou finement coupé...	50 grammes.
Fromage suisse râpé ...	5 —
Crème	1/8e de litre.
Bouillon	1/4 de litre.
Sel	Q. S.

On recouvre les choux d'eau froide et l'on porte à l'ébullition. On rejette la première eau et l'on fait cuire dans le bouillon de viande. On ajoute ensuite le beurre, le sel, le fromage râpé, et enfin la crème bouillante.

Viande de veau sauce câpres.

Viande de veau	250 grammes.
Viande de porc	60 —
Sel	6 —
Beurre...............	50 —
Farine	5 —
Oignon haché	1 pincée.
Eau	1/4 de litre.
Câpres	1 cuil. à thé.
Croûte de pain râpée	1 cuil. à thé.
Jus de citron	1 cuil. à thé.
Jaunes d'œufs	n° 3
Persil haché	1/2 cuil. à soupe.

La viande est saupoudrée de farine et rôtie dans une petite casserole avec 40 grammes de beurre. On ajoute ensuite l'eau et le sel, et l'on fait réduire en vase clos jusqu'à 3/16e de litre. Viennent après cela les oignons, et on laisse cuire trois minutes ; puis les câpres, le jus de citron, le persil, et enfin deux jaunes d'œufs.

Avec la viande de porc, une pincée de sel, un demi-jaune d'œuf et le pain râpé, on prépare une pâte qu'on divise en quatre boulettes, et qu'on fait rôtir dans dix grammes de beurre. Ces boulettes servent de garniture au morceau principal.

Bifteck Allemand.

Viande de bœuf râpée .	100 grammes.
Beurre	50 —
Lard fumé et haché ...	20 —
Jaunes d'œufs.........	n° 2
Farine................	une pincée.
Sel....................	3 grammes.

Le lard finement haché est d'abord bien mêlé avec le jaune d'œuf et le sel ; puis on ajoute la viande et l'on forme avec le tout un bifteck d'un centimètre d'épaisseur qu'on saupoudre avec la farine, pour faire frire finalement dans le beurre chauffé au brun, pendant quatre minutes, en retournant quatre fois le morceau.

Salade de concombres.

Un concombre épluché est découpé en tranches minces, que l'on tourne avec une demi-cuillerée à soupe d'huile, un peu de civette, et quelques gouttes de jus de citron. On garnit la salade avec des tranches d'œuf dur.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Coliques intestinales.

Chez les nourrissons, régler les tétées, en réduire le nombre, écarter l'alimentation prématurée. Bandes de flanelle ou couche d'ouate sur le ventre, fomentations avec huile de camomille ou baume tranquille, ouataplasmes, sinaplasmes. En cas de tympanisme, X gouttes de liqueur ammoniacale anisée dans un peu de lait :

Alcool à 90°...........	96 grammes.
Essence d'anis.........	3 —
Ammoniaque	24 —

ou de :

Liqueur ammoniacale anisée.............	10 grammes.
Liqueur d'Hoffmann...	2 —

On peut encore prescrire II à V gouttes de :

Teinture de Colombo. } Liqueur d'Hoffmann. }	ãã 3 grammes.
Teinture de noix vomique............ } Teinture de badiane. }	ãã 1 gramme.

(COMBY.)

Coliques néphrétiques.

Tout individu sujet aux coliques néphrétiques peut avoir d'avance la potion suivante, qui se conserve bien :

Bromure de potassium..	6 grammes
Eau de laurier-cerise N. C.	5 —
Sirop d'éther..........	30 —
Chlorhydrate de morphine................	0 gr. 05
Eau de valériane.........	120 grammes

Une cuillerée à soupe toutes les demi-heures jusqu'à disparition des phénomènes douloureux, sans dépasser quatre à cinq cuillerées.

Dès le début de la crise, tisanes diurétiques (reine des prés 4 p. 100) pour faciliter l'expulsion du calcul.

(A. ROBIN.)

Crise d'asthme.

Teinture de belladone..	XX gouttes.
Teinture de datura	XX gouttes.
Pyramidon.............	1 gramme.
Eau de laurier-cerise....	15 grammes.
Sirop de codéine........	30 —
Potion gommeuse.......	80 —

Une cuillerée à soupe de demi-heure en demi-heure jusqu'à effet calmant, surtout en cas de crises subintrantes.

Ou encore :

Éther sulfurique.......	1 gramme.
Extrait de belladone....	0 gr 05
Eau de laurier-cerise....	10 grammes
Eau distillée............ } Sirop d'écorces d'oranges. }	ãã 60 —

Une cuillerée à soupe d'heure en heure.

(Gaston LYON.)

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

PRESSE MÉDICALE. — **L'état actuel de la tuberculinothérapie de la tuberculose pulmonaire** (Rénon, 10 août 1912).

« La méthode de M. Calmette, dont la technique est exposée dans un récent travail de M. Raymond Letulle, permettra peut-être d'élargir le cercle de la tuberculinothérapie. Sinon, l'avenir de cette thérapeutique me paraît limité. Selon moi, l'avenir de la phtisiothérapie est dans des voies différentes, peut-être dans la découverte des lois naturelles de la guérison spontanée de la tuberculose, probablement dans les ressources de la chimie et de la chimie physique. »

PRESSE MÉDICALE. — **Traitement du charbon par la pyocyanose** (Vignaud, 14 août 1912).

Depuis février, la méthode de Fortineau a été appliquée dans un « centre charbonneux ». Elle consiste à injecter 20 centimètres cubes de pyocyanose. L'injection est douloureuse et s'accompagne d'une réaction fébrile assez intense.

Trois mégissiers atteints de charbon ont été ainsi traités. Une seule injection a suffi dans les deux premiers cas. Dans le troisième (pustule maligne de la région cervicale), le blessé présentait des signes de compression de la glotte et une dysphagie intense ; ces symptômes indiquent toujours la mort à brève échéance. Deux injections furent pratiquées ; la deuxième fut suivie d'une réaction très violente. L'œdème disparut au bout de dix jours et un mois après, l'ouvrier reprenait son travail.

PROGRÈS MÉDICAL. — **De l'action anesthésique de l'éther en injection intra-musculaire : étude expérimentale** (Brun et Doré, 10 août 1912).

L'anesthésie par injections sous-cutanées d'éther est la seule parmi les anesthésiques usuels qui paraisse susceptible d'être employée chez le lapin et le cobaye à la dose normale, elle paraît pouvoir rendre des services pour l'expérimentation, car elle provoque régulièrement une anesthésie suffisante.

Sans vouloir conclure de l'animal à l'homme, il semble bien que la méthode, préconisée et employée en chirurgie par petites doses répétées, soit une mauvaise méthode. Si l'on se décide à employer l'éther, d'après les expériences, il paraît plus logique d'injecter d'emblée la dose suffisante au besoin en plusieurs endroits à la fois.

En tout cas, lorsqu'on est obligé d'endormir à nouveau un malade, la *réinjection* comporte des dangers, sans qu'on puisse dire qu'elle soit plus dangereuse qu'une autre méthode d'anesthésie, et que le danger tienne plutôt au mode d'injection qu'à la nature de l'anesthésique.

JOURNAL DES PRATICIENS. — **La dysphagie spasmodique des névropathes et son traitement** (Hartenberg, 10 août 1912).

« Bernheim a montré, et moi-même j'ai confirmé qu'au lieu de se borner à affirmer simplement au malade, docile et passif, la suppression de ses symptômes et la guérison de son affection, il était infiniment préférable et plus efficace de faire intervenir activement le malade, sous la direction médicale, dans la réalisation même de sa guérison. De là, l'importance et l'intérêt des exercices curatifs qui constituent la psychothérapie active.

Dans le cas actuel, je ne me contente donc pas d'affirmer au malade qu'après l'injection et l'électrisation il pourra manger, mais devant moi, sous mes yeux, je le fais manger. »

CLINIQUE. — **L'électrosélénium dans le traitement du cancer inopérable** (Beugeant et Galliot, 9 août 1912).

L'électrosélénium en injections intraveineuses est d'une grande innocuité ; la répétition des doses ne paraît pas produire d'accumulation. Le traitement donne un relèvement de l'état général et des forces, la diminution des lésions cancéreuses et la suppression de la douleur.

Il est probable que l'emploi de l'électrosélénium se généralisera et qu'on en fera usage avant d'opérer dans le but d'assécher et de mobiliser les lésions. Ce traitement paraît particulièrement indiqué dans les cas de cancers profonds que jusqu'ici seules la chirurgie et la chimiothérapie peuvent atteindre.

PROVINCE MÉDICALE. — **De la ponction du cul de sac de Douglas comme procédé d'exploration du péritoine dans les contusions de l'abdomen** (Florence et Ducuing, 10 août 1912).

« Une voiture arrive à vive allure, affolement, un homme tombe. A-t-il trébuché en se sauvant ? A-t-il été heurté par un brancard, par un essieu, par un cheval ? A-t-il été piétiné par les chevaux, traumatisé par une roue ? Tout le monde discute, le malade hébété ne sait rien ; vous proposez la boutonnière et tout le monde se récrie. Tout le monde dit que l'accident est des plus bénins. Cependant le malade meurt avec une rupture intestinale. »

N'est-il pas possible d'utiliser pour l'abdomen l'aiguille exploratrice ? Si l'on ponctionne, il est logique de le faire au point le plus déclive, au niveau du Douglas. Déjà ce procédé a été employé par J. L. Faure pour éclairer le diagnostic dans un cas de grossesse tubaire. Chez la fillette ou chez l'homme, la voie périnéale paraît défendable. « La ponction du Douglas, planche de salut du malade pusillanime et du praticien craignant les responsabilités, ne peut être mise en parallèle avec la laparotomie, elle ne peut prétendre qu'à préparer et à justifier l'acte vraiment chirurgical qui consiste à « aller y voir. »

LYON MÉDICAL. — **Origine et nature sarcosporidiennes de l'ostéomalacie** (Jaboulay, 11 août 1912).

L'histoire et la photographie d'un ostéomalacique, ayant succombé à la généralisation de son mal, ont été publiées dans la *Province médicale* (19-9-08).

Les coupes histologiques des côtes pratiquées depuis ont permis de voir un tissu semblable à celui de l'enveloppe épithélioïde de la sarcosporidie rompue, développée dans l'œsophage de la chèvre ou du mouton. Ce sont des cellules cancéreuses réparties à la périphérie de la moelle et dans les travées osseuses.

L'ostéomalacie est donc d'origine infectieuse et de nature sarcosporidienne : elle rentre dans la classe des tumeurs. L'analogie entre l'ostéomalacie et le néoplasme est donc histologiquement établie.

JOURNAL DE MÉDECINE DE BORDEAUX. — **Traitement des végétations génitales** (Pr Dubreuilh, 11 août 1912).

La radiothérapie ne paraît pas ainsi être beaucoup utilisée dans le traitement des végétations ; c'est cependant un moyen qui paraît appelé à un grand avenir.

REVUE INTERNATIONALE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE. — **Oxalémie et oxalurie** (Sarvonat, 10 août 1912).

Les notions acquises sur le mécanisme de l'oxalémie et de l'oxalurie doivent diriger les grandes lignes de la thérapeutique. Le traitement doit viser : 1° la diathèse arthritique et uricémique par l'hygiène générale, l'hydrothérapie, le grand air, l'exercice, les soins de la peau ; 2° la prohibition des corps dangereux : légumes et produits (chocolat, cacao, café) riches en acide oxalique ; aliments riches en nucléines (viscères, crustacés) ; 3° l'hygiène du foie et du tube digestif, organes de destruction et d'élimination ; 4° l'hygiène prophylactique du système nerveux principalement menacé ; 5° les symptômes douloureux abdominaux ou nerveux (grands bains chauds, purgatifs légers, pipérazine) ; 6° la dissolution des calculs urinaires de préférence à l'aide des phosphates acides (maguire) ; 7° le traitement chirurgical de la lithiase urinaire.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils.

Technique de l'exploration clinique du tube digestif, par le Dr GEORGES GUÉNAUX. 1912. 1 vol. in-12 de 280 p. avec 44 fig. Br. 6 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Traité des variations de la colonne vertébrale de l'homme et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique, par le Pr A. F. LE DOUBLE. 1912. 1 vol. gr. in-8 de 542 p. avec 120 fig. Br. 25 fr. (*Vigot frères*, édit. à Paris).

Archives des maladies du cœur, des vaisseaux et du sang. — *Sommaire du nº d'août* 1912.

L. LÆRDERICH, R. DEBRÉ ET GASTINEL. — Étude d'un cas de leucémie aiguë.

CHR. BUICLIN et DANIELOPOLU. — Note sur une pulsation veineuse périphérique rencontrée dans des cas d'anévrysme de l'aorte descendante.

CAMILLE LIAN. — Le rythme à trois temps du rétrécissement mitral est dû, tantôt à un dédoublement, tantôt à un doublement aptien du deuxième bruit.

Annales d'hygiène et de médecine légale. — *Sommaire du numéro de juillet* 1912.

V. BALTHAZARD. — La question de l'état antérieur dans les accidents du travail. La jurisprudence est-elle bien fixée ?

ED. STIERLIN (Bâle). — Effet des catastrophes sur le système nerveux. Observations faites dans six catastrophes, y compris celle de Courrières.

NOUVELLES

Conseil de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris. — Dans ses deux dernières réunions, le Conseil de la Faculté a, par ses votes :

Emis le vœu que la situation des Préparateurs des laboratoires des Facultés de médecine (qui n'atteint comme maximum que 1.800 francs) fût relevée comme vient de l'être récemment, par décret, celle des Préparateurs des Écoles supérieures de Pharmacie ;

Accepté la proposition de M. le professeur Debove, d'affecter le legs Eugène Valencourt à la création, à la Faculté de médecine de Paris, d'une chaire de Clinique phtisiologique. Le titulaire — qui s'engagerait à ne pas faire de clientèle — recevrait des appointements annuels de 25.000 francs. Les laboratoires annexés seraient dotés d'un crédit supérieur, de façon que puissent s'y faire des études approfondies sur la tuberculose ;

Accepté la proposition d'un crédit annuel de 3.000 fr., faite par le Conseil de l'Université de Paris, pour l'institution l'hiver prochain, d'un cours élémentaire d'Anatomie, fait par un agrégé ; celui-ci serait proposé par le professeur d'Anatomie, et désigné par le Conseil de la Faculté ;

L'acceptation d'une donation faite (en souvenir de son mari) par Mme veuve Georges Dieulafoy de deux bourses annuelles, chacune de 500 francs, destinées à couvrir de leurs frais de scolarité, d'examens et d'impression de thèse deux étudiants français de la Faculté sans fortune ou peu fortunés ;

L'acceptation d'une donation (en souvenir de son mari, le Dr Henri-Alphonse Vivier, mort en 1911) faite par Mme veuve Vivier d'une somme de 28.000 francs, employée en rente perpétuelle 3 pour 100. Cette donation est faite, à charge par la Faculté de médecine d'employer les arrérages du titre de rente à doter les Cliniques médicales générales, soit pour servir à leur développement scientifique, soit pour leur permettre d'envoyer en mission médicale un boursier à l'étranger.

L'assistance médicale gratuite. — M. le général Pedoya, député, après avoir rappelé au ministre de l'Intérieur que l'article 4 de la loi du 15 juillet 1893 confie l'organisation de l'assistance médicale gratuite au Conseil général, a demandé au ministre : 1° s'il en résulte que le Conseil général puisse limiter les crédits destinés à la fourniture des médicaments ; 2° s'il peut dire qu'une fois les crédits épuisés, il se réserve le droit d'apprécier l'utilité des nouvelles demandes de crédits formées par les médecins ; 3° si, enfin, l'indigent malade peut être victime de la décision d'un médecin qui refuse de demander un crédit parce que ce crédit a été précédemment rejeté.

Voici les réponses faites à ces questions :

De ce que l'article 4 de la loi du 15 juillet 1893 confie au Conseil général l'organisation de l'assistance médicale gratuite, il ne s'ensuit pas :

1° Que le Conseil général puisse limiter les crédits destinés à la fourniture des médicaments ;

2° Qu'il puisse, une fois les crédits épuisés, se réserver le droit d'apprécier l'utilité des nouvelles demandes de crédits destinés à la fourniture de ces médicaments ou au payement des visites médicales quand les médecins sont payés à la visite ;

3° Enfin, un malade ne saurait être privé de soins sous prétexte que le crédit prévu pour l'application de la loi est épuisé.

En effet, les exigences de l'assistance médicale n'ont pas une fixité correspondant nécessairement à celle d'un crédit inscrit au budget : la limitation préalable des dépenses est donc incompatible avec l'obligation indéfinie de secourir les malades pauvres. Il ne pourrait en être autrement que s'il y avait eu contrat bilatéral, librement accepté, des médecins et pharmaciens d'une part, des représentants du service d'assistance, d'autre part.

Victimes du devoir professionnel. — M. le Dr Léon Labbé, sénateur, a dressé la liste suivante des victimes du devoir professionnel :

« On compte, en moins de quatre-vingts ans, 548 médecins tués au feu, 399 morts de la peste, de la fièvre jaune, du typhus ou du choléra.

En Crimée, l'armée française a perdu 14,17 p. 100 de ses officiers et 18,22 p. 100 de ses médecins. Au Mexique, le corps expéditionnaire a perdu de la fièvre jaune 4 p. 100 de ses officiers et 20 p. 100 de ses médecins.

Hier encore, succombaient l'aide-major Bargeton et le professeur Loison, tous deux des suites d'une piqûre anatomique ; le Dr Gauthier en soignant des typhiques ; Lambroschini, d'un érysipèle infectieux contracté en opérant un blessé ; Danis, d'une diphtérie gagnée au lit d'un malade ; Lhomer, Tulpin et Rollin dans l'Afrique du Nord de typhus endémique ; Mesny, ce jeune médecin-major, qui est mort l'an dernier en Chine, de la peste pneumonique, en fournissant le plus bel exemple de sacrifice qu'il puisse être donné de voir.

Le médecin-major Auvert, tué lors de l'attaque par les Marocains de la colonne Gouraud, est tombé au moment où il s'était porté sur la ligne de feu pour ramasser un blessé grièvement atteint.

Voici ce que les dépêches rapportent à ce sujet :

On voulait enlever le blessé, pour le panser à l'abri du feu. « Non, dit Auvert, le transport pourrait lui être fatal. J'ai le temps, en quelques minutes, de lui faire un premier pansement qui pourra le sauver » et, pendant qu'il remplissait héroïquement son devoir, il tomba frappé d'une balle en pleine poitrine. »

Voilà bien des preuves de dévouement et d'abnégation incomparables du corps médical.

(*Gazette médicale de Paris.*)

LA VIE MÉDICALE

Facultés de médecine. — MONTPELLIER. — Un concours pour une place de chef de clinique médicale sera ouvert le ***lundi 21 octobre.***

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté, jusqu'au vendredi 18 octobre, à 4 heures du soir.

LYON. — *Concours de prosectorat.* — Un concours pour une place de prosecteur commencera le ***lundi 11 novembre.*** Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté au moins dix jours avant cette date : *sont seuls admis à concourir les aides d'anatomie en exercice.* La durée des fonctions est de trois années. Le traitement est de 1.200 francs par an.

Concours d'adjuvat. — Un concours pour une place d'aide d'anatomie commencera le ***lundi 4 novembre.*** Les étudiants en médecine qui veulent concourir doivent s'inscrire dix jours avant cette date. Traitement 800 francs par an.

LILLE. — Des concours pour un emploi de chef de clinique médicale et pour un emploi de chef de clinique chirurgicale s'ouvriront à la Faculté, le ***lundi 28 octobre,*** à 8 heures du matin.

TOULOUSE. — *Concours de prosectorat.* — Un concours pour une place de prosecteur sera ouvert à la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, le ***mercredi 23 octobre,*** à 2 heures du soir.

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel et Grand Hôtel d'Aix. — *1er ordre.* Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel de l'Établissement Thermal et Hôtel Britannique. — Confort moderne. — Grand jardin. — Prix modéré.

Hôtel de l'Europe, Villa Victoria et Hôtel Bristol, près de l'Établissement Thermal et les Casinos, 80 appartements et salles de Bains. Unique " Jardin-Restaurant ", Garage, etc. E. LEDER, propriétaire.

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — *1er ordre.* La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, umière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiene Palace et Medical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout premier ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — VÉDRINE FRÈRES.

Dax

Grand Hôtel des Baignots. — Le plus important de la Station. — 300 chambres Touring-Club. — Ascenseurs. — Garage. — Splendide parc anglais.

Évian.

Royal Hôtel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

Martigny-les-Bains.

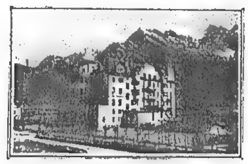
Hôtel International (1er ordre). 200 chambres. — Salles de bains. Menus de régime.

Grand Hôtel des Bains. — Très confortable, communique avec l'établissement hydrothérapique.

Pougues.

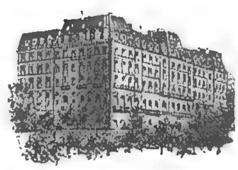
Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Ragaz-Pfœffers (Suisse).



Hôtel Bristol. — Au milieu d'un vaste jardin. — Maison neuve de 1er ordre, tranquille. — Vue splendide. — Service automobile pour conduire les baigneurs à l'établissement thermal.

Royat.



Grand Hôtel et Majestic Palace. — Installations spéciales pour régimes alimentaires. — Parc de 4 hectares. — Cure de terrain. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres.

Sils Maria (Engadine, Suisse).



Giger's Hôtel Waldhaus. — Au milieu des bois, sur une colline dominant la vallée et les lacs, loin du bruit et de la poussière. — Alimentation rationnelle comprenant beaucoup de fruits et de légumes frais. — Confort moderne.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. — Électricité. — Salles de bains. Garage avec boxes. — Téléphone.

Vichy.

Hôtel du Parc. (ALETTI, Directeur.)
Hôtel Majestic. (ALETTI Directeur.)

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

La durée des fonctions est d'un an. Toutefois, le prosecteur pourra être prorogé pour deux périodes d'un an chacune, sur la proposition du professeur et après avis favorable de la Faculté.

Le traitement annuel est de 1200 francs.

Les candidats pourront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté du 1er au 15 octobre.

Concours d'aide d'anatomie. — Un concours pour deux places d'aide d'anatomie sera ouvert à la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, le **mercredi 23 octobre,** à 2 heures du soir.

La durée des fonctions est d'un an. Toutefois l'aide d'anatomie pourra être prorogé pour deux périodes d'un an chacune sur la proposition du professeur et après avis favorable de la Faculté.

Le traitement annuel est de 600 francs.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté, du 1er au 15 octobre.

BORDEAUX. — Le conseil de la Faculté vient de présenter en première ligne pour la chaire de clinique gynécologique M. le Dr Bégouin.

M. Mongour, agrégé libre, est chargé, à partir du 1er novembre 1912, d'un cours complémentaire de thérapeutique et pharmacologie à la Faculté de médecine de Bordeaux.

M. Chambrelent, agrégé, est chargé, pendant l'année scolaire 1912-1913, d'un cours complémentaire d'accouchements à la Faculté de médecine de Bordeaux.

Écoles de médecine. — AMIENS. — Un concours s'ouvrira le **23 octobre** pour l'emploi de prosecteur.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'École avant le 15 octobre.

Les candidats doivent être docteurs en médecine ou avoir au moins douze inscriptions.

RENNES. — *Concours pour l'emploi de professeur suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale.* — Un concours pour l'emploi de professeur suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale à l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes sera ouvert devant l'École supérieure de Pharmacie de Paris, le **11 novembre.**

Les candidats doivent se faire inscrire au Secrétariat de l'École supérieure de Pharmacie de Paris un mois avant l'ouverture du concours, et y déposer leur acte de naissance, leurs diplômes, l'indication de leurs titres universitaires, et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins des publications scientifiques dont ils seraient les auteurs.

Concours pour l'emploi de professeur suppléant de physique. — Un concours pour l'emploi de professeur suppléant de physique à l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes sera ouvert devant l'École supérieure de Pharmacie de Paris, le **4 novembre.**

Les candidats doivent se faire inscrire au Secrétariat de l'École supérieure de Pharmacie de Paris un mois avant l'ouverture du concours, et y déposer leur acte de naissance, leur diplôme, l'indication de leurs titres universitaires, et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins des publications scientifiques dont ils seraient les auteurs.

NANTES. — *Concours pour l'emploi de suppléant de la chaire d'accouchements.* — Un concours s'ouvrira le **2 décembre**, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire d'accouchements à l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et physiologie. — Un concours s'ouvrira le **25 novembre**, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

CLERMONT. — M. le Dr Merle est chargé, pour l'année scolaire 1912-1913, des fonctions de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie.

MARSEILLE. — Un congé d'inactivité pour l'année scolaire 1912-1913 est accordé, sur sa demande, à M. Simond, chargé d'un cours complémentaire de bactériologie.

M. le Dr Brun, chef des travaux de bactériologie, est chargé, pendant l'année 1912-1913 (durée du congé accordé à M. Simond), d'un cours complémentaire de bactériologie.

Prix Civiale. — Un concours est ouvert en 1912, entre les internes titulaires ou provisoires en médecine des Hôpitaux de Paris, pour l'attribution du prix biennal de 1.000 fr. fondé par feu le Dr Civiale, au profit de l'élève qui aura présenté le travail jugé le meilleur sur les maladies des voies urinaires.

Ce travail devra être déposé à l'Administration centrale (service du personnel), avant le **25 novembre** au plus tard.

MM. les internes sont informés que les mémoires destinés à être présentés pour le concours des prix de l'Internat (médaille d'or) ne pourront pas être admis pour le prix Civiale.

Hôpitaux de Province. — ROUEN. — Un concours pour la nomination à cinq places d'interne en médecine dans les hôpitaux de Rouen aura lieu le **jeudi 10 octobre.**

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Administration, quinze jours avant la date fixée pour ce concours, soit le 25 septembre avant midi au plus tard.

HOTEL-DIEU D'ORLÉANS. — Un concours pour quatre places d'interne titulaire s'ouvrira le **10 décembre**, à 2 h. 1/2 (salle de la Bibliothèque).

Pour s'inscrire et pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général des hospices d'Orléans.

NIMES. — Un concours pour trois places d'interne sera ouvert le **mercredi 11 décembre.**

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 5 décembre.

École d'Arts et Métiers de Paris. — Par décret inséré au *Journal Officiel*, le personnel de l'école nationale des Arts et Métiers de Paris comprendra un docteur en médecine agréé par l'administration et qui recevra les indemnités suivantes : 1° Pour les visites sanitaires hebdomadaires, une indemnité de 300 francs par an ; 2° pour les conférences d'hygiène industrielle (en troisième année) une indemnité calculée à raison de 25 francs par conférence.

Institut de Médecine Coloniale. — L'Institut de Médecine Coloniale a été créé pour donner aux médecins français et étrangers un enseignement théorique et pratique des maladies tropicales.

Les Cours durent environ deux mois et demi.

La session de 1912 commencera le 14 octobre et sera terminée vers la fin de décembre.

Peuvent s'inscrire : les étudiants


POUGUES-LES EAUX
à 240 Kilomètres de PARIS - Trajet en 3h W-R
1er JUIN —— 30 SEPTEMBRE
STATION des NEURASTHÉNIQUES
des DYSPEPTIQUES
et de toutes les ATONIES et ASTHÉNIES organiques
(Estomac, Foie, Intestins) DIABÈTE, ANÉMIE, GOUTTE, GRAVELLE
CURE de REPOS, CURE de RÉGIME, CURE d'AIR
CASINO
THEATRE
SPLENDID-HOTEL (1er Ordre)
Chambres et appartements avec salles de bains
Cie DE POUGUES
15, Rue Auber PARIS
SEDGWICK Sc
L'Eau Minérale Naturelle Reconstituante de
St-LÉGER POUGUES ALICE
se trouve en vente partout.

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

pourvus de seize inscriptions et les docteurs en médecine français et étrangers.

A la fin des Cours de la session, les étudiants subissent un examen et obtiennent le diplôme de Médecin colonial de l'Université de Prais.

L'enseignement théorique et les démonstrations de laboratoire sont donnés à la Faculté de Médecine (Ecole pratique, 21, rue de l'Ecole-de-Médecine), dans les laboratiores suivants :

Pathologie expérimentale et comparée. — Parasitologie. — Hygiène.

L'enseignement clinique est donné à l'Hôpital d'Auteuil (Hôpital des Dames françaises, 93, rue Michel-Ange).

L'enseignement théorique et de laboratoire a lieu dans l'après-midi, tous les jours de la semaine, sauf le lundi, à l'Ecole pratique.

L'enseignement clinique, deux fois par semaine, le matin, à 10 heures, à l'Hôpital d'Auteuil.

PROGRAMME DES COURS : I. — Technique bactériologique et hématologique, par M. le Professeur ROGER (15 leçons et démonstrations pratiques). — *Stérilisation ; Milieux de culture ; Méthodes de coloration ; Méthodes de culture ; Analyse de l'eau, du sol, des poussières, du sang, etc. ; Analyse des matières fécales.*

Dans ces leçons et dans les démonstrations pratiques qui y font immédiatement suite, les élèves sont mis au courant des méthodes les plus récentes de l'examen et des colorations du sang, ainsi que de toute la technique bactériologique avec ses applications particulières aux maladies tropicales.

II. — Parasitologie, par M. le Professeur BLANCHARD (21 leçons et démonstrations pratiques). — *Parasites animaux ; Examen du sang de l'homme et des animaux ; Analyse des matières fécales ; Parasites du sang. Fièvres palustres ; Filaires ; Bilharzia ; Nématodes ; Cestodes, etc. ; Animaux venimeux ; Parasites végétaux ; Mycoses.*

III. — Pathologie et hygiène tropicales, par M. le Docteur WURTZ, agrégé, chargé de Cours. — Pathologie exotique (17 leçons). — *Peste ; Fièvre jaune ; Choléra ; Dysenterie ; Diarrhée des pays chauds ; Fièvre de Malte ; Fièvre récurrente ; Fièvres paludéennes ; Fièvre hémoglobinurique ; Filariose ; Bilharziose. Dracunculose. Lèpre* (distribution géographique et bactériologie) ; *Béribéri ; Maladie du sommeil. Trypanosomiase humaine ; Aïnhum. Verruga. Pied de Madura.*

Hygiène tropicale (10 leçons. — Trois de ces leçons seront consacrées aux maladies pestilentielles envisagées au point de vue des médecins maritimes.) — Vingt exercices de Diagnostic bactériologique appliqué aux maladies tropicales (Laboratoire d'Hygiène).

IV. — *Maladies des yeux dans les pays chauds*, par M. le professeur DE LAPERSONNE (4 leçons à l'Hôtel-Dieu). — M. le Docteur CANTONNET, suppléant.

I. *Ophtalmies, Trachôme.* — II. *Manifestations oculaires de la lèpre, de la variole, de la trypanosomiase, de la filariose ; parasites oculaires, etc. Irido-choroïdites infectieuses.* — III. *Héméralopies.* — *Les amblyopies toxiques.* — IV. *Des soins urgents dans les traumatismes de l'œil.*

V. — *Épidémiologie exotique*, par M. le Professeur CHANTEMESSE (6 leçons et exercices pratiques).

I. *Prophylaxie de la peste, du choléra, de la fièvre jaune, de la dysenterie épidémique, de la fièvre typhoïde.* — II. *Hygiène à bord.* — III. *Désinfection.*

VI. — *Chirurgie des pays chauds*, par M. le Docteur MORESTIN, agrégé, chargé de Cours (6 leçons à l'Amphithéâtre du Laboratoire de Pathologie expérimentale et comparée).

I. *Considérations générales. Les hépatites.* — II. *Traitement chirurgical des hépatites.* — III. *La rate paludique* (hypertrophie, inflammation, abcès, ruptures). — *Lésions chirurgicales de la filariose.* — IV. *Lésions chirurgicales de la filariose* (Suite). — *La bilharziose. Le ver de Médine.* — V. *L'éléphantiasis des Arabes.* — VI. *Bubon d'Orient.* — *Aïnhum. Gangrène du rectum. La conservation des appareils et des instruments dans les pays chauds.*

VII. — *Affections de la peau*, huit leçons de Dermatologie Tropicale ; quatre leçons par M. le Professeur GAUCHER.

Lèpre. — *Boutons d'Orient.* — *Ulcère des pays chauds.*

Quatre leçons par M. le Docteur JEANSELME, agrégé.

Syphilis exotique. — *Pian ou Frambœsia.* — *Dermatomycoses exotiques ; Tokelau ; Caratés.* — *Dermatoses produites par des parasites animaux.* — *Hygiène de la peau sous les tropiques.* — *Technique histologique et bactério-clinique appliquée à l'étude des maladies cutanées.*

Les leçons de M. le professeur Gaucher auront lieu à 10 heures du matin à l'Hôpital Saint-Louis (Amphithéâtre de la Clinique).

Les quatre leçons de M. le Docteur Jeanselme auront lieu à l'Hôpital Saint-Louis (Salle des Conférences du Laboratoire Municipal).

Les droits à verser sont : un droit d'immatriculation, 20 francs, un droit de bibliothèque, 10 francs, un droit de laboratoire, 150 francs. — Deux examens *gratuits.*

Les inscriptions sont reçues du 1er au 14 octobre au Secrétariat de la Faculté. Les titres et diplômes, et de plus, pour les étrangers, l'acte de naissance, devront être produits au moment de l'inscription.

VIIe Congrès belge de neurologie et de psychiatrie. — La VIIe session du congrès annuel des aliénistes et neurologistes belges se tiendra, à Ypres-Tournai, les ***28 et 29 septembre.***

QUESTIONS MISES A L'ORDRE DU JOUR. — I. *Neurologie.* — M. le docteur Sano (d'Anvers) : Physiopathologie du cervelet.

II. *Chirurgie cérébrale.* — MM. les docteurs Depage, Bouché et Marcel Danis (de Bruxelles) : La craniectomie décompressive.

III. *Psychiatrie.* — M. le Dr Ch. Cuylits (de Tournai) : Les voleurs aliénés.

Indépendamment des questions mises à l'ordre du jour, les adhérents peuvent faire des communications diverses sur un sujet *quelconque* de neurologie ou de psychiatrie.

Les personnes de toutes nationalités s'intéressant aux sciences neurologiques ou psychiatriques peuvent se faire inscrire comme membres adhérents et faire des communications ; la seule condition est l'emploi d'une des deux langues en usage en Belgique : le français ou le flamand.

DISTRACTIONS. — Visite des musées, des curiosités, des asiles.

La cotisation est fixée à 10 francs.

Adresser les adhésions, les cotisations et les communications au secrétaire général du Congrès, M. le docteur d'Hollander, médecin de l'Asile de l'Etat, à Mons.

Hôpital Civil de Mustapha. — CONCOURS POUR TREIZE PLACES D'ÉLÈVE EXTERNE EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE. — Ce concours aura lieu le ***lundi 28 octobre,*** à neuf heures du matin, à l'hôpital civil de Mustapha.

CONCOURS POUR QUINZE PLACES D'ÉLÈVE INTERNE EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE. — Ce concours aura

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

lieu le lundi 21 octobre 1912, à neuf heures du matin, dans une des salles de l'hôpital civil de Mustapha.

Le concours pour le prix Poisson et l'Internat de 1re classe, aura lieu le 28 octobre 1912, à neuf heures du matin.

Université de Bonn. — Le professeur Fitting, directeur de l'Institut botanique de Hambourg, est appelé à la chaire de botanique, qu'il occupera au 1er octobre.

Université de Lemberg. — Le Dr Modrakowski est nommé professeur extraordinaire de Pharmacognosie et de Pharmacologie.

Mariages. — M. le Dr Edgar Eloy (de Trélon, Nord) et Mlle Marthe Eliet. — M. le Dr Nicard, médecin-major de 2e classe et Mlle Germain (de Paris). — M. le Dr Barbier, médecin aide-major de 1re classe et Mlle Philipponnat (d'Ay, Marne). — M. le Dr Maurice Bertaux, médecin aide-major de 1re classe et Mlle Thérèse Bomette (de Bar-le-Duc). — M. le Dr Rabuson, médecin major de 2e classe et Mme Pichot (de Paris). — M. le Dr Jean Vielle, médecin-major de 2e classe et Mlle Bois (de Linxes, Landes).

Nécrologie. — Madame Biebuyck-Saison, femme du Dr Biebuyck-Saison, médecin principal de l'armée en retraite et belle-mère du Dr Drucbert, chirurgien des hôpitaux de Lille. — Le Dr Romain Denans (de Marseille) âgé de 92 ans. — Le jeune Etienne Poupardin, âgé de 22 mois, fils du Dr Poupardin, chef de clinique adjoint à la Faculté de médecine de Paris. — Le Dr Angerant, décédé à Rebais. — Madame Ménard, veuve du Dr Louis Ménard et mère du Dr Pierre Ménard. — Le Dr Hermet, médecin à Paris.

COURS

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel Dieu. — Professeur : M. **De Lapersonne.** — 1° ENSEIGNEMENT CLINIQUE. — L'Enseignement clinique, par M. le Professeur **De Lapersonne**, aura lieu tous les jours à 9 heures, à partir du ***4 Novembre***.

Horaire des Cours : *Lundi.* Polyclinique et examen des malades. — *Mardi.* Opérations et visites dans les salles. — *Mercredi.* Polyclinique et ophtalmoscopie. — *Jeudi.* Opérations et visites dans les salles. — *Vendredi.* Polyclinique : à 10 heures leçons cliniques à l'Amphithéâtre Dupuytren. — *Samedi.* Laboratoire.

2° COURS PRATIQUE D'OPHTALMOLOGIE. — Ce cours, fait par le Professeur **De Lapersonne**, assisté de MM. **Cerise**, **Coutela** et **Pley**, chefs de clinique et de laboratoire, commencera le ***Mardi 22 Octobre***, à 3 heures à l'*Amphithéâtre Dupuytren.* Il sert de cours d'introduction pour les docteurs et étudiants qui désirent suivre la clinique pendant l'année scolaire.

Le droit à verser est de 50 *francs.*

3° CONFÉRENCES SUR LES MALADIES DES YEUX (1re SÉRIE). — Ces Conférences seront faites par M. le Docteur **Cantonnet**, ophtalmologiste des hôpitaux, à partir du ***Mardi 26 Novembre***, à 3 heures à l'*Amphithéâtre Dupuytren.* Elles portent sur les affections oculaires et les traumatismes que doivent connaître et savoir traiter tous les médecins praticiens (présentation de malades). Elles sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'hiver.

Les étudiants pourvus de 16 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour ces Conférences.

L'inscription est gratuite.

4° LEÇONS POUR L'INSTITUT COLONIAL. — M. le Professeur **De Lapersonne** fera les ***Lundis 18 et 25 Novembre, 2 et 9 Décembre***, *à* 10 *heures*, des leçons sur les maladies des yeux dans les pays chauds. Les auditeurs de la clinique sont autorisés à assister à ces leçons.

5° CONFÉRENCES SUR LES MALADIES DES YEUX (2e SÉRIE). — Ces Conférences seront faites par M. le Docteur **Monthus**, ophtalmologiste des hôpitaux, à partir du ***15 Mars***, à 3 *heures* à l'*Amphithéâtre Dupuytren.* Comme pour la 1re série, elles sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'été.

Les étudiants pourvus de 16 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour ces Conférences.

L'inscription est gratuite.

6° COURS DE PERFECTIONNEMENT. MM. les Professeurs **De Lapersonne** et **Weiss**, assistés de M. **Terrien**, professeur agrégé, et de MM. **Bourdier**, **Gellé**, **Chenet**, et **Velter**, chefs de clinique et de laboratoire, commenceront ce Cours après les vacances de Pâques (3 *heures, Amphithéâtre Dupuytren*).

Ce Cours de technique ophtalmologique, destiné aux docteurs et étudiants qui désirent se spécialiser, comprend : 1° la chirurgie oculaire ; 2° les rapports de l'ophtalmologie avec les maladies générales et les maladies du système nerveux ; 3° l'anatomie pathologique et la bactériologie oculaires ; 4° l'examen rhinologique appliqué à l'ophtalmologie.

Le droit à verser est de 100 *francs.*

7° COURS DE VACANCES. — M. **Terrien**, professeur agrégé d'ophtalmologie, fait un cours de révision, avec présentation de malades, pendant les mois d'Août et Septembre.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

27 Août, à La Haye-Scheveningue. — Ouverture de la conférence internationale des bains populaires et scolaires. (Du 27 au 30 août).

29 Août. — A 10 heures, à l'Hôtel-Dieu et à l'Asile clinique, 1, rue Cabanis. — Ouverture du cours pratique de séméiologie psychiatrique, sous la direction du professeur agrégé **Laignel-Lavastine.**

31 Août. — Clôture du registre d'inscription pour l'Internat des hospices civils de Lyon.

31 Août. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'Externat en médecine des hôpitaux de Paris. (S'inscrire à l'administration de l'assistance publique. Service du personnel, 3, avenue Victoria, de 11 heures à 3 heures).

1er Septembre. — Départ du 12e voyage d'études médicales aux stations hydrominérales et climatiques de France (du 1er au 14 septembre).

M. Perrin. — Sur quelques symptômes prétendus pathognomoniques des fièvres éruptives 309
Salignat. — Symptômes et diagnostic des sténoses pyloriques ulcéreuses 312
Génévrier. — Les écoles de plein air de Rome 318
Savidan. — Accouchement prématuré provoqué par la compression abdominale 321
Actualités médicales : L'obstruction des fosses nasales et les troubles de la respiration simulant la tuberculose. — Nouvelle méthode simple de coloration des granulations du bacille de Lœffler. — Morphologie et affinités colorantes des corpuscules chromophyles du bacille de Koch. — Le phagédénisme cutané amibien consécutif à l'abcès tropical du foie. — L'angine de poitrine gastralgique. — 322
Correspondance 324
Libres propos: On sait bien quand on part..., par le Dr Jean Camus III
Chronique des Livres III
Chronique scientifique : Les anciennes carrières souterraines de Paris, par Sevarus .... V à IX
Connaissances pratiques : La chasse. Comment acheter un fusil de chasse, par Francis Marre XI
La médecine au Palais : Les erreurs de diagnostic et les traitements dangereux, par Ad. Peytel XII
La médecine humoristique : A l'hôpital, par Jacque XVII
Diététique XIX
Formules thérapeutiques XIX
Revue hebdomadaire de la Presse française XXI
Nouvelles XXIII
La vie médicale .... XXV et XXVII
Cours. — Memento de la quinzaine XXVII

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*): **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19,** rue **Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Mai....... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MEDICAL* pour 1912

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MEDICAL" *(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes)* :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Mimosa, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50 plus 50 centimes pour le port*).

6° **Un coffret de parfumerie Coudray** (1 flacon parfum, 1 boîte poudre de riz, 1 savon surfin) (*Valeur* **12** *fr.*) *Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 3 francs, port compris*).

7° **Bons pour une photographie artistique (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Waléry, 9 *bis*, rue de Londres, à Paris.

8° **Bons pour une remise de 25 pour 100** sur l'achat d'une bicyclette **et remise de 10 p. 100** sur l'achat d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

9° **Remise de 15 °/₀** (médecins seulement) **sur un achat de Café Sanka décaféiné** fait à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris *(sur présentation de cette page)*.

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE "PARIS MÉDICAL" :
(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces 20 primes) :

1° **Gravures représentant l'Entrée de Saint Louis à Cluny en 1245**, exécutées à l'occasion des Fêtes du millénaire de Cluny (1910) offertes par l'**Uraseptine Rogier**.

2° **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan. *(Épuisé)*

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris. *(Épuisé)*.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

6° **Etui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre"**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues (*procédé breveté*), offert par la Société Électro-Industrielle (*maison Mathieu*), 113, Bd. St-Germain, à Paris.

7° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison Puniet, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

8° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. Cornette, 19, boul. St-Denis, à Paris.

9° (*Epuisé*).

10° **Un colis postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers.*) (*Épuisé.*)

11° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. (*Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*)

12° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12** fr. **50**), offert par M. Boulongne, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port*).

13° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre).

14° **Bons de remboursement de douze francs sur une commande d'un complet ou d'un pardessus**, offerts par la maison de tailleur « Au Jockey Club », 104, rue de Richelieu à Paris.

15° **Bon pour une chambre de cinq francs** (séjour de 24 h.) à l'Hotel des Balcons, rue Casimir-Delavigne, à Paris.

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent ou acier, payable par mensualités, chez Auricoste, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **25** fr. à la maison Boulitte, Appareils de précision.

20° **Caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues** (*Cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement, et aux médecins seulement*), offerte par la Cie de Pougues.

21° **Bon pour une journée à passer à Korbous**, comprenant le transport en automobile de Tunis à Korbous et retour et un déjeuner à Korbous.

22° **Un colis d'oignons à fleurs**, offert par la maison Telkamp, à Hillegom (Hollande) (*envoyer 2 fr. pour les frais*).

Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément.

LIBRES PROPOS

ON SAIT BIEN QUAND ON PART......

J'ai reçu la lettre suivante :

Mon cher ami,

Toi qui professionnellement envoies des malades et des gens bien portants à la mer, as-tu jamais pensé que ceux qui étaient partis confiants en tes conseils risquaient de ne pas revenir ?

Lis plutôt cette histoire : La semaine dernière, fatigué de la boue de Paris, je partis pour l'une des plus vastes plages de l'Océan. Après quelques jours de pluie, une lettre me rappelle. Je consulte l'indicateur : un train spécial partant au milieu du jour me met le soir chez moi, à peine une demi-journée de trajet, pas d'arrêt, c'est parfait.

J'annonce mon départ à un ami rencontré au salon de lecture de l'hôtel :

— Ne compte pas sur moi pour le bridge tantôt, je suis obligé de rentrer et je vais de ce pas retenir ma place dans le train spécial.

— Dans le train spécial ! Mais tu n'y penses pas, il faut retenir ses places 8 jours à l'avance.

Regarde là-bas, entre ses deux filles, ce vieux monsieur décoré, qui se morfond, voilà trois jours qu'il a retenu ses places et il espère partir après-demain.

Incrédule, je vais à la gare, j'avise un guichet entr'ouvert.

— Monsieur, je désirerais retenir une place dans le train spécial.

— Pour quel jour ?

— Mais pour aujourd'hui, je suppose.

— Voyons, parlez sérieusement ; je pourrais peut-être vous donner une place de 3me classe après demain.

— Après-demain ! une troisième ! mais j'ai mon billet de retour en 1re.

Là-dessus l'aimable employé ferme le guichet avec un regard de pitié pour un malheureux incapable de saisir au vol la faveur qui lui était offerte.

A l'hôtel je retrouve un monsieur joyeux qui venait de retenir la dernière place de 3me pour le surlendemain, et j'aperçois de loin le sourire de mon ami.

— Je t'avais prévenu ! Pourquoi ne veux-tu rien croire ?

Furieux, je boucle ma valise et une demi-heure avant le départ du fameux train spécial j'arrive à la gare, décidé à faire n'importe quoi pour partir.

Ce fut beaucoup plus facile que je n'avais pensé.

Au premier employé que je rencontre, je dis carrément : il faut que je parte immédiatement pour Paris et j'accompagne ces paroles d'un léger tintement métallique en tapotant la poche de mon gilet.

Immédiatement la porte qui donne accès aux quais s'ouvre devant moi.

— Tenez, Monsieur, adressez-vous donc à mon collègue des quais, il va arranger les choses.

Les choses s'arrangèrent si bien que 5 minutes après j'étais installé dans le coin d'un compartiment de 3e classe et je t'assure que j'avais su reconnaître la valeur de ce service insigne.

Vingt-cinq minutes nous séparaient du départ, je m'attendais à être obligé de soutenir un siège en règle en face du monsieur de qui j'avais pris la place. Personne ne vint. Bien mieux, nous fûmes 3 dans mon compartiment et environ 15 voyageurs dans tout le wagon. Tout le reste du train était à l'avenant.

Personne en route ne monta et, doucement cahoté, je revis souvent pendant ce retour l'image du vieux monsieur de l'hôtel et de ses deux filles, les nez écrasés sur les vitres fouettées de la pluie, attendant 2 jours encore l'heure de la délivrance.

Tu penseras de cette petite histoire ce que tu voudras ; mais en ton âme et conscience, je t'en prie, préviens les malheureux que tu expédies à la Mer que tu ne garantis pas le retour.

Ah ! mer, quand tu nous tiens !

Reçois, mon cher ami, etc...

Pour copie conforme : JEAN CAMUS.

CHRONIQUE DES LIVRES

La tuberculose, par J. CASTAIGNE et F. X. GOURAUD. Le livre du médecin. 1912, 1 vol. petit in-8 de 300 pages, avec figures, 5 fr. (*Poinat*, éditeur à Paris).

Ce volume, qui fait partie de la série d'ouvrages que nous avons déjà signalée et dont nous avons dit l'intérêt pratique, se recommande par son sujet et par la compétence bien connue des auteurs. Les méthodes de diagnostic de la tuberculose se sont multipliées ces dernières années ; leur exposé critique est fait avec netteté dans cet ouvrage où l'on trouvera notamment toutes les précisions voulues sur les réactions à la tuberculine. Les méthodes générales du traitement se sont également modifiées dans ces derniers temps et on sait la campagne menée par les auteurs en faveur des médications dites spécifiques. Ils leur accordent une place importante dans ce petit volume, de même qu'à la physiothérapie, sans négliger pour cela l'hygiène et la diététique et les médicaments. Les traitements spéciaux et notamment le traitement chirurgical terminent l'ouvrage qui est appelé à rendre de réels services à tous ceux qui veulent se mettre au courant des récents progrès du diagnostic et du traitement de la tuberculose.

P. LEREBOULLET.

L'ultra microscope, par P. GASTOU (*2e édition*), 1912. 1 vol. in-16, de 90 pages, avec fig., cart. 1 fr. 50. *Les Actualités médicales*. (*J.-B. Baillière et fils*, édit., Paris).

L'intérêt de l'ultramicroscope est aujourd'hui incontesté. Tous ceux qui l'ont employé en clinique, notamment pour la recherche du tréponème de la syphilis, ont été frappés des résultats obtenus. Le livre de M. Gastou constitue un excellent petit guide permettant de comprendre la technique de l'ultramicroscopie et de s'en servir avec facilité. Le succès qui a accueilli la première édition permet d'affirmer que cette nouvelle édition, complètement refondue, sera vite appréciée de tous ceux qui veulent se familiariser avec cette technique si intéressante et nouvelle.

P. LEREBOULLET.

Formulaire synoptique de thérapeutique infantile, par le Dr H. LEGRAND, d'Amiens. 1912, 1 vol. in-16 cart. (*J.-B. Baillière et fils*, édit., Paris).

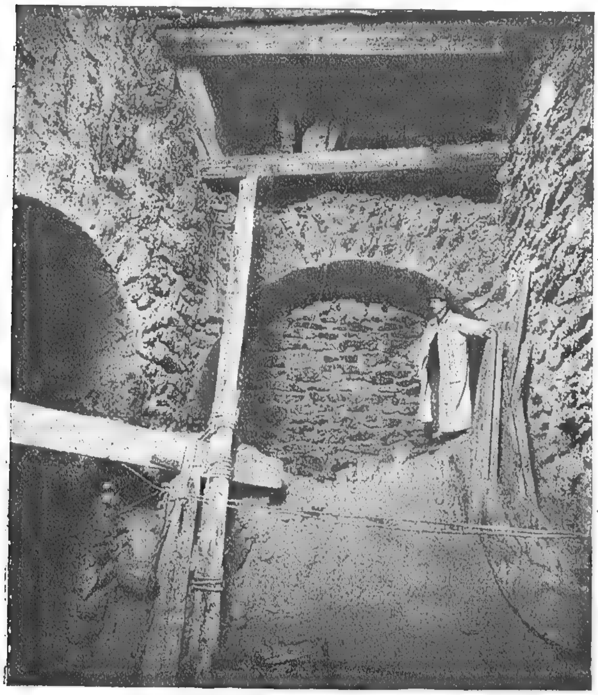
Le traitement des maladies des enfants est de ceux que le médecin a le plus souvent à mettre en œuvre et pour lesquels il n'est pas rare qu'il soit embarrassé, notamment à cause de la posologie variant avec l'âge ; aussi accueille-t-il avec plaisir les ouvrages, actuellement nombreux, qui traitent de thérapeutique infantile. Par sa disposition fort claire, grâce à l'ordre alphabétique, par la multiplicité des formules, par la clarté des indications thérapeutiques, le formulaire publié par le Dr Legrand, déjà connu par d'intéressantes publications de pédiatrie, est appelé à rendre de réels services à ceux qui l'emploieront.

P. LEREBOULLET.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES ANCIENNES CARRIÈRES SOUTERRAINES DE PARIS (1)

Le sous-sol de Paris renferme de nombreuses substances utilisables pour la construction des maisons : argile plas-



Consolidation d'une cloche de fontis, boulevard de Vaugirard, sous la ligne métropolitaine n° 2, circulaire sud (1902). (Extrait de la Notice sur la consolidation des lignes métropolitaines, par MM. Wickersheimer et Weiss.) (Fig. 1.)

tique, qui sert à fabriquer des tuiles et des briques, calcaire grossier et calcaire de Saint-Ouen dont on fait des moellons, sables et graviers, gypse qui par cuisson donne le plâtre, etc. ; la plupart ont fait l'objet, depuis l'époque gallo-romaine, d'exploitations régulières.

D'après la « Taille » de 1292, il y avait à cette époque 18 carriers et l'on possède de nombreux documents relatifs à des exploitations de carrières aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Divers objets trouvés dans les anciennes carrières, coins en fer, tarières, marmites, marteaux, lampes, médailles, inscriptions, permettent d'assigner une date à leur exploitation certaine ; celles de Montmartre notamment n'ont été abandonnées qu'en 1860 lors de l'annexion à Paris des communes suburbaines.

Exploitation des carrières. — L'argile, le gypse et le calcaire grossier, extraits à ciel ouvert à flanc de coteau pendant les premiers siècles, ont dû après épuisement des parties accessibles, être exploités souterrainement.

Cette exploitation se fait soit au moyen de galeries séparées par des piliers tournés, que l'on conserve pour supporter le ciel de la carrière, soit par la méthode dite « par hagues et bourrage » en enlevant la totalité du banc exploité et en remplissant le vide obtenu par des terres amenées du dehors.

Quelle que soit la méthode employée, ces exploitations laissent des vides importants, la hauteur des galeries atteignant 3 à 4 mètres dans les carrières de calcaire grossier et 8 à 12 mètres dans celles de gypse.

(1) EMILE GERARDS, *Paris souterrain*. 1908. 1 vol. gr. in-8. (*Garnier frères*, édit. à Paris).

Le sol de Paris est ainsi sous-miné sur de larges étendues par des exploitations de gypse à Montmartre, Belleville et Charonne ; par des exploitations de calcaire grossier, à Passy dans les XIIIe, XIVe arrondissements et une partie des Ve, VIe, XIIe et XVe arrondissements.

Quelques-unes de ces carrières sont connues, sinon comme carrières, du moins en raison de leur aménagement actuel. Nous citerons :

La grotte du parc des Buttes-Chaumont, haute de 20 mètres et dans laquelle coule en cascade un ruisseau artificiel, qui n'est qu'une ancienne entrée de carrière, arrangée et ornée de stalactites artificielles.

Les caves de l'Observatoire, qui sont d'anciennes carrières rencontrées lors de la construction du monument et dont on a utilisé la propriété d'avoir, en raison de leur profondeur, une température rigoureusement la même en toutes saisons.

Les catacombes sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

Consolidation des anciennes carrières. — L'existence de ces vides sous les rues et les maisons de Paris ne va pas sans inconvénients. Les remblais tassent, parfois des piliers s'écrasent, des ciels de carrière s'affaissent et il se produit des cloches ou « fontis ».

Tout d'abord les terres situées au-dessus restent suspendues sur le vide, dont rien ne fait soupçonner l'existence : puis, par éboulements successifs, la cloche s'élève jusqu'à ce que, au bout d'un temps souvent fort long, elle vienne à jour, produisant une excavation profonde.

Dès le commencement du XVIIe siècle on dut se préoccuper du danger qui résultait, surtout pour les routes, de fouilles de carrières faites sans précautions, parfois sous la route même et plusieurs arrêts du conseil intervinrent pour réglementer l'exploitation des carrières dans le voisinage des chemins.

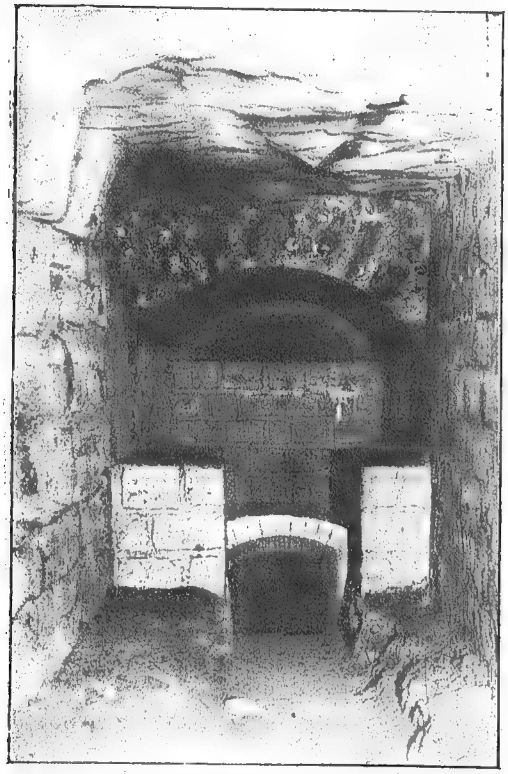
A la suite de divers éboulements qui se produisirent de 1774 à 1776, et dont un particulièrement grave



Grande « cloche de fontis » près de l'escalier de la rue Dareau (1904). (Fig. 2.)

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

entraîna une partie du pavé et des alentours de la route d'Orléans, le Bureau des Finances dut organiser un service de surveillance, remplacé peu après par une inspec-



Cliché Méuen.

Escalier réunissant les deux étages de carrières sous le chemin de fer de Sceaux (1902). Vue prise de l'étage supérieur (Fig. 3).

tion générale des carrières, qui existe encore aujourd'hui.

Des recherches furent aussitôt entreprises dans les carrières et des travaux de consolidation considérables exécutés. Mais les éboulements étaient toujours fréquents ; un fontis qui se forma le 27 juillet 1778 engloutit 7 personnes dont les corps ne purent être retirés qu'avec beaucoup de difficultés et le dernier le 20 août seulement à 27 mètres de profondeur.

On prit alors le parti de foudroyer à la poudre les carrières les plus dangereuses, de manière à renverser les piliers et à combler les vides par affaissement du ciel. On foudroya ainsi diverses carrières de Ménilmontant, des Buttes-Chaumont et de Montmartre. Dans certaines, on employa jusqu'à 3 000 kilogrammes de poudre.

Ce procédé de comblement, qui évitait les effondrements subits laissa néanmoins subsister certains vides qui se comblaient peu à peu, entraînant quelques tassements. Il a été abandonné en 1840.

Actuellement, on exécute uniquement des consolidations au moyen de galeries de recherche, dont on maçonne les parois et qui permettent de trouver les vides existants et de les combler de terres ou de maçonneries.

C'est le service des carrières qui, indépendamment des recherches géologiques et de l'établissement des plans des anciennes carrières, est chargé de la consolidation de ces dernières sous les voies et sous les monuments publics.

Sous les propriétés privées, c'est aux propriétaires du sol, qui sont également propriétaires du dessous, qu'il appartient de faire à leurs frais les consolidations nécessaires, mais ces dernières sont obligatoires avant de construire sur un terrain sous-miné.

Les travaux et les dépenses sont parfois considérables particulièrement sous les monuments importants.

Sous les réservoirs de la Vanne, entre le chemin de fer de Sceaux et la rue de la Tombe-Issoire, on a dû consolider au moyen de galeries les anciennes carrières situées à 30 m. de profondeur, et construire des piliers en maçonnerie de 1 ^{m},50 de côté tous les 4 m. sous ceux du réservoir. Il a été exécuté 20 316 m. cubes de maçonnerie et la dépense a atteint 917 076 fr. 82, près d'un million.

Sous le palais et les jardins du Trocadéro, il y a également des carrières très importantes, dans lesquelles en 1900 on a représenté diverses curiosités, temples chinois et hindous, tombeau d'Agamemnon, hypogées égyptiens, catacombes de Rome, gouffre de Padirac, exploitations minières, etc. Quatre piliers qui consolident la tour de droite ont nécessité 800 mètres cubes de maçonnerie.

Le petit lycée Louis-le-Grand et l'École de pharmacie, construits sur l'emplacement de l'ancien cloître et du couvent des Chartreux, sont situés sur d'anciennes carrières dans lesquelles on a dû faire plus de 400 000 francs de travaux. Le chemin de fer de Ceinture et le chemin de fer Métropolitain ont également nécessité des consolidations très importantes.

Accidents dus aux carrières. — Au cours de ces travaux, il n'est pas rare de traverser des « fontis ». Sous les réservoirs de la Vanne on n'en a pas rencontré moins de 5.

Malheureusement, malgré le grand nombre des galeries de recherche ouvertes et entretenues par le service des carrières, galeries dont la longueur totale dépasse 300 kilomètres (à peu près la distance de Paris à Dijon) certains fontis échappent encore, et l'on ne peut éviter que de temps à autre l'un d'eux arrive au jour non parfois sans causer des accidents graves (fig. 2, 3, 4).

Parmi les plus importants nous citerons les suivants :

Rue de la Santé, deux effondrements se sont produits en 1876 et 1877 intéressant chacun trois maisons.

En 1879, passage Gourdon, trois maisons également



Cliché Maheu.

Escalier de communication entre les deux étages de carrières, sous le chemin de fer de Sceaux, près la rue Hallé (1902). Vue prise de l'étage inférieur (Fig. 4).

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

furent atteintes et l'une s'affaissa presque tout entière dans le vide formé (fig. 5).

En 1880, au moment d'un violent orage, un gouffre de 18 mètres de longueur, 7 de largeur et 11 de profondeur s'est ouvert subitement devant les n° 79 et 81 du boulevard Saint-Michel : au n° 79 un coiffeur qui se mettait à table vit disparaître dans le sol table, vaisselle, dîner, devanture (fig. 6).



Effondrement d'une maison du passage Gourdon, en 1875. Reproduction d'un dessin d'après nature, de D. Vierge, *Monde Illustré*. (Collect. Paul Blondel.) (Fig. 5.)

Ces effondrements malgré leur importance n'ont pas causé d'accident de personnes. Il n'en est pas de même malheureusement de celui survenu il y a trois ans rue Tourlaque et dans lequel une femme a trouvé la mort.

D'autres fontis ont eu des conséquences plus graves encore, notamment celui dont nous avons déjà parlé, et qui engloutit 7 personnes.

Ce n'est pas seulement par les tassements qu'elles provoquent que les anciennes carrières ont été parfois meurtrières. A diverses reprises des personnes (curieux, ouvriers) s'y sont aventurées... et égarées, car retrouver son chemin n'est pas chose facile. En 1793, un portier du Val-de-Grâce nommé Philibert Aspairt voulant visiter les carrières qui se trouvent sous le monument s'y perdit et son corps ne fut retrouvé que onze ans après, sa disparition ayant passé inaperçue dans cette période révolutionnaire.

D'autres aventures se sont terminées d'une manière moins tragique, mais généralement non sans dommage pour leurs héros. En 1860, trois soldats casernés au Val-de-Grâce disparurent. Une corde trouvée le lendemain fait soupçonner qu'ils sont dans les carrières. On commence les recherches. « Quarante heures se sont écoulées et rien n'a mis sur la trace des malheureux égarés. On cherche encore, on cherche toujours. On les découvre enfin dans une galerie sans issue à peine large d'un mètre. Leur état était horrible. Un instant on les crut morts. Transportés à l'infirmerie, ils y reçoivent les soins les plus intelligents et reviennent enfin à la vie. Les malheureux n'avaient rien entendu. Les catacombes ont peu d'écho et le son brisé par tant de détours n'était pas arrivé jusqu'à eux.

Encore quelques instants et l'on n'aurait ramené que des cadavres (1). »

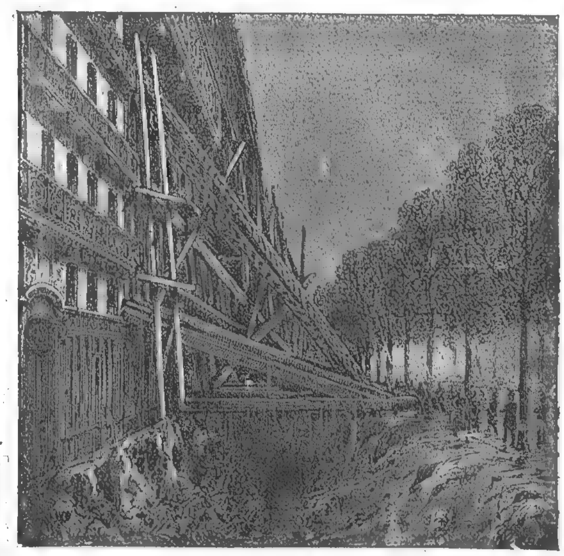
(1) Extrait d'un ouvrage de M. Paul Passy, *Les Catacombes, étude historique*.

Utilisation des carrières. — Les anciennes carrières de Paris, généralement abandonnées, sont cependant quelquefois utilisées, surtout comme caves par les brasseurs ou comme galeries pour la culture du champignon Onze brasseurs de Paris y ont leurs caves, un fabricant de colle, un marchand de salaisons et un chocolatier leur laboratoire.

Autrefois des carrières ont été utilisées dans des buts moins avouables. C'est ainsi que l'on a mis à jour plusieurs galeries qui réunissaient des maisons extra-muros à d'autres intra-muros et servaient à la contrebande.

Des sorciers ou magiciens ont utilisé des carrières pour exploiter la crédulité publique. L'un d'eux, nommé César, mort en 1615 dans les cachots de la Bastille y faisait « voir le diable » pour 45 à 50 pistoles. Si ce n'était pas le diable, cela n'en valait guère mieux pour ceux qui avaient cette curiosité. Au milieu de cris et d'invocations, six hommes chargés de chaînes rouges jetaient des flammes de poix résine : deux mâtins entravés, que l'on piquait sans cesse, hurlaient, le diable apparaissait sous la forme d'un bouc chargé de chaînes rouges : finalement deux des hommes battaient avec de longs sacs de sable le curieux que l'on entraînait à demi mort. Ce sorcier n'avait pas volé la prison qui termina ses exploits.

Pendant les révolutions, les carrières servirent de refuges. En juin 1848, une centaine d'insurgés pris dans les carrières de Montmartre y furent massacrés.



L'effondrement du boulevard Saint-Michel. Dessin de Clerget, août 1880. *Journal Illustré* (P. 420). (Coll. Paul Blondel). (Fig. 6).

Enfin une partie des carrières sert d'ossuaire municipal. Ce sont les catacombes, qui méritent une mention particulière et dont nous ferons l'objet d'un prochain article.

SEVARUS.

CONNAISSANCES PRATIQUES

LA CHASSE

Comment acheter un fusil de chasse.

C'est souvent une erreur, et c'est toujours une faute d'acheter au hasard un fusil de chasse.

D'abord, toute personne soucieuse de sa sécurité doit refuser d'une façon absolue d'acquérir une arme d'occasion : pour si bien remise à neuf qu'elle puisse être, nul ne peut savoir si ses canons ont gardé toute la résistance désirable depuis l'époque parfois lointaine où ils ont été essayés en fabrique. Ensuite, rien ne prouve que les pièces de son mécanisme sont en parfait état, et que notamment ses ressorts ne sont pas affaiblis au point de produire des ratés fréquents. Enfin, il est extrêmement rare qu'une arme de rencontre soit exactement ajustée à la taille du chasseur qui l'acquiert sans examen préalable.

En réalité, pourtant, tout est là, ou presque tout du moins : le fusil que vous voulez acheter est-il, ou n'est-il pas « à vos mesures ».

L'industrie moderne de l'arquebuserie a fait des progrès énormes dans le sens de la probité commerciale, et le temps est bien passé où on mettait couramment en vente des pétoires sans aucune solidité. Actuellement, toutes les maisons sérieuses livrent les armes avec un bulletin émanant d'un banc d'épreuves officiel, et délivré à la suite d'essais conduits avec une sévérité extrême. Achetez donc uniquement des fusils neufs, accompagnés d'un certificat d'épreuve correspondant au numéro d'ordre des canons et vous aurez toutes les garanties de robustesse souhaitables — outre un recours légal assuré contre le vendeur, en cas de mauvais fonctionnement des pièces du mécanisme.

Mais surtout, n'oubliez pas que si on peut tirer d'une façon quelconque, avec la première arme venue, on ne tire vraiment bien qu'avec une arme établie en conformité du physique de son possesseur. Le fusil doit être ajusté au tireur, comme le gant est ajusté à la main, comme le soulier est ajusté au pied.

***

Formulons d'abord la définition de deux termes techniques.

La *pente* d'un fusil est « l'inclinaison que présente, suivant un plan vertical, la crosse par rapport à la ligne droite prolongeant la bande supérieure des canons ». Pour la déterminer, dans une arme, on place une règle sur la bande supérieure, en prenant soin qu'elle affleure celle-ci sur toute sa longueur, puis, à l'aide d'un pied à coulisse ou d'une réglette graduée, on mesure la distance verticale qui sépare cette règle de l'extrémité de la crosse, au point où est appuyée la plaque de couche.

L'*avantage* d'un fusil est l'écart que présente, suivant un plan horizontal, la crosse par rapport à la ligne droite passant par la bande des canons : suivant que l'on considère à ce point de vue la bande supérieure ou la bande inférieure des canons, on a « l'avantage en dessus » ou « l'avantage en dessous ». Les armuriers les déterminent tous deux en se servant d'un appareil spécial, appelé troussequin ; si la crosse est exactement en ligne droite avec la bande, c'est-à-dire avec l'axe des canons, l'avantage est nul ; si, au contraire, elle fait avec lui un angle à droite ou à gauche, l'arme est dite « avantagée à droite ou à gauche ».

Ceci dit, on conçoit sans peine que, suivant sa conformation physique, le tireur qui veut être bien armé doit avoir un fusil ayant plus ou moins de pente et plus ou moins d'avantage.

D'autre part, on conçoit également que, suivant la longueur de son bras, sa corpulence, son acuité visuelle, ou le plus ou moins grand enfoncement de son cou dans ses épaules, la crosse doit être plus ou moins longue.

Or, pour qu'un fusil soit adapté d'une façon parfaite à son tireur, il faut que sa longueur de crosse, sa pente et son avantage soient tels qu'en épaulant, la ligne de mire arrive au point visé facilement, naturellement, sans obliger à baisser la tête, non plus qu'à tendre les bras, à raidir le cou ou à pencher le corps. Il faut, en un mot, qu'on puisse viser avec lui sans contraction aucune, et sans contrainte.

***

Si vous voulez acheter un fusil de chasse, commencez par aller chez un bon armurier et par le prier de prendre vos mesures. Il vous placera entre les mains un fusil articulé, dont la longueur de crosse, la pente et les avantages peuvent être modifiés au moyen de vis de réglage. Il vous fera épauler et viser en modifiant peu à peu les caractéristiques de l'arme jusqu'à ce qu'elle vous permette une mise en joue aisée et sans aucune raideur : alors seulement, il la fixera dans sa forme, puis, prenant sur elle les mesures nécessaires, il vous indiquera la longueur de crosse, la pente, l'importance et le sens de l'avantage qui correspondent d'une manière absolument parfaite à votre conformation propre.

Il ne vous restera qu'à commander un fusil répondant à ces mesures et, bien entendu, satisfaisant d'autre part votre goût personnel, en ce qui concerne le système et la marque.

Quand cette arme vous sera livrée, faites-en vérifier devant vous les caractéristiques, puis, avant de prendre livraison, assurez-vous qu'elle est bien équilibrée.

Un fusil est « d'équilibre » quand son poids est réparti avec précision entre sa crosse et ses canons. On constate qu'il en est ainsi par l'expérience suivante : on saisit l'arme avec la main gauche et on la couche sur la main droite ouverte et tenue verticalement, en s'attachant à la placer sur le bord de l'index à quelque distance du pontet, et à l'extrémité des chambres des canons. Si le fusil est « d'équilibre », il oscille un instant puis finit par s'immobiliser. Tout naturellement, en faisant cet essai, tenez votre main gauche prête à le retenir si par hasard il tombait à terre.

***

Avec une arme bien ajustée et bien équilibrée, dont la robustesse vous est garantie par un bulletin d'épreuve, vous êtes assuré de faire une chasse heureuse, — à la condition toutefois d'employer des munitions appropriées, d'être un tireur adroit, et d'avoir la chance de rencontrer du gibier passant à portée convenable.

FRANCIS MARRE.

LA MÉDECINE AU PALAIS

LES ERREURS DE DIAGNOSTIC ET LES TRAITEMENTS DANGEREUX

Si la reconnaissance des malades à l'égard du médecin qui les a sauvés ne se fait parfois remarquer que par l'oubli des soins donnés, tant il est vrai que la santé paraît normale, et qu'on pense à remercier plus encore la force de sa propre nature que l'expérience qui a permis le choix des médicaments ; il n'en est pas de même quand une erreur a déterminé chez le malade soit un état maladif, qui aurait pu être amélioré, soit une infirmité, qui est devenue définitive.

Dans ce cas, le malade ou ses parents qui, devant une guérison, auraient simplement pensé que le médecin avait rempli son devoir, retournent leur colère contre celui-ci et sont tout prêts à déclarer que c'est son ignorance, son inexpérience, ou son inattention, qui sont la cause déterminante de leurs douleurs et de leurs regrets.

La jurisprudence est nombreuse sur cette question, et les tribunaux ont eu souvent à se prononcer sur les erreurs de diagnostic, ou sur de prétendues fautes commises par les médecins et qui auraient occasionné un préjudice, dont on demande réparation.

Le tribunal du Puy, le 7 décembre 1911 (*Le Droit*, 12 février 1912), a examiné une demande de cette sorte et a posé des principes, qui semblent à la fois rédigés dans un style précis, tout en enveloppant d'une manière générale la plupart des questions, qui peuvent être soulevées en cette matière.

Souffrant d'une ophtalmie, M. T. s'était adressé à un médecin oculiste du Puy, le Docteur C..., auquel il avait demandé tout d'abord quel était le mal dont il souffrait et le traitement approprié à ce mal. Le médecin fit une application de crayon de nitrate d'argent et affirma avoir fait ensuite un lavage abondant. Cependant les douleurs de M. T. étant devenues plus vives et son état s'étant aggravé, le malade crut qu'il était menacé de perdre la vue et réclama 200.000 francs de dommages-intérêts.

Des experts furent nommés et il résulta de leur rapport que c'est bien le nitrate d'argent qui avait causé l'ulcération et ensuite les opacités de la cornée droite. C'était bien le fait du Docteur C..., qui avait déterminé les douleurs dont se plaignait le client et les craintes qu'on pouvait avoir pour la perte de la vue. Le tribunal devait donc examiner si le médecin était responsable de ce traitement, c'est-à-dire s'il avait commis une faute professionnelle et si c'était cette faute qui avait déterminé l'accident, qui s'était produit à la suite de son opération.

Deux reproches étaient formulés par M. T..., à l'encontre du médecin. Tout d'abord il se serait trompé sur le caractère de l'affection, qu'il était appelé à traiter, et par suite il aurait employé un remède dangereux, hors de proportion avec la maladie, puis il aurait appliqué ce traitement dangereux d'une façon maladroite.

Le tribunal a examiné les deux griefs, d'après le rapport des experts qui avaient été commis et qui avaient conclu à une erreur de diagnostic. D'après eux, le Docteur C..., avait soigné son client comme s'il était atteint de conjonctivite granuleuse ou trachome, alors qu'en réalité il ne s'agissait que d'une simple conjonctivite folliculaire. Les experts tiraient en effet cette conclusion de l'emploi du crayon de nitrate d'argent qui est réservé aux formes les plus graves des conjonctivites granuleuses. Or d'après eux le traitement employé par le médecin n'était pas en rapport avec le caractère de l'affection de la conjonctive que présentait M. T.

Cependant, l'expertise montrait également que le diagnostic entre la conjonctivite granuleuse et la conjonctivite folliculaire est souvent difficile et qu'en conséquence il arrive parfois de confondre les deux affections. Le tribunal connaissant, dès lors, les éléments scientifiques sur lesquels il pouvait baser sa décision, en même temps que le caractère du grief reproché au médecin, a décidé que cette erreur, bien qu'elle soit reconnue, ne pouvait être imputée à faute au médecin, qui voit, juge et décide avec ses propres facultés et ses connaissances personnelles, et qu'on a choisi tel qu'il est.

L'attendu du tribunal est d'ailleurs à retenir :

« Attendu que l'erreur des diagnostics, à moins qu'elle ne procède d'une ignorance complète en matière médicale, ne saurait entraîner aucune conséquence juridique à la charge de l'homme de l'art, qui se doit au malade dont il a la confiance, tel qu'il est, avec ses aptitudes naturelles, et ses facultés personnelles d'observation, que les juges n'ont pas à rechercher si un praticien plus clairvoyant aurait pu reconnaître au premier examen l'état réel de la maladie ».

Sur le second grief, par lequel on entendait établir contre le médecin la faute d'avoir appliqué un traitement dangereux d'une façon maladroite, le tribunal a condamné le Docteur C...

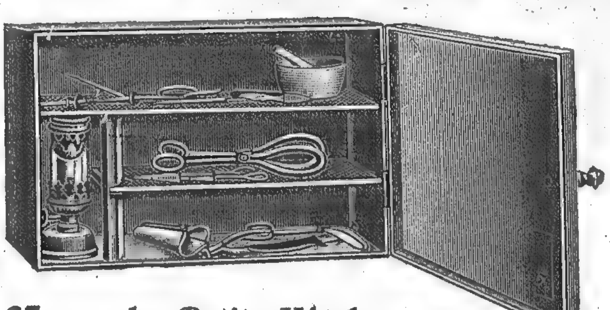
En effet, il résultait de l'expertise que les conditions dans lesquelles le docteur C..., avait fait l'opération avaient été défectueuses et que l'accident dont se plaignait M. T..., c'est-à-dire l'ulcération de la cornée, aurait pu être évitée si le médecin avait observé le procédé qui est de règle en pareil cas. L'opérateur qui fait usage du crayon de nitrate d'argent doit, après avoir cocaïné la partie malade, toucher avec la pointe fine du crayon quelques-unes des granulations les plus saillantes et maintenir pendant quelque temps la paupière renversée. Or, la blessure de l'œil démontrait par elle-même que le docteur C... n'avait pas tenu le globe de l'œil séparé du dépôt de nitrate d'argent, qu'en outre, sans cocaïnisation préalable, il avait déroulé chacune des paupières, supérieure et inférieure, et passé sur toute l'étendue de leur face muqueuse le crayon de nitrate d'argent. Le médecin prétendait qu'après chaque cautérisation, il avait pratiqué la neutralisation à l'aide d'un collyre au chlorure de sodium, mais les experts lui avaient répondu, qu'en admettant que cette neutralisation eût été effectuée, elle était insuffisante pour éviter de façon certaine la production de lésions cornéennes.

En conséquence, le tribunal a décidé qu'en ne prenant pas les précautions qu'exige l'application d'un traitement dangereux, le médecin commet une faute dans les termes du droit commun.

Sur l'appréciation du préjudice, le tribunal a tenu compte des opacités de la cornée droite, conséquences de la cautérisation, opacités qui, si elles ne diminuent que légèrement l'acuité visuelle, peuvent avoir des conséquences graves. D'autre part, et c'est un fait intéressant, le tribunal dans la fixation des dommages-intérêts a tenu compte des souffrances physiques et morales éprouvées par M. T.... ainsi que du retard apporté dans ses études.

Le tribunal a fixé les dommages-intérêts à 20.000 francs.

ADRIEN PEYTEL,
Docteur en droit, avocat à la Cour.



LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

A L'HOPITAL

PAR JACQUE



Nous allons vous débarrasser de cette vilaine jambe; ce sera l'affaire de quelques minutes. Pendant ce temps-là il faudra tâcher de penser à autre chose.....

DIÉTÉTIQUE

NÉPHRITE. ALBUMINURIE

(D'après le Dr F. CAYLA) (1)

Régime tempéré ou lacto-végétarien. — Le lait sera diminué et réduit à 2 litres, qui seront absorbés comme boisson pendant les repas ou mélangés avec les aliments.

SOUPES MAIGRES AUX LÉGUMES HERBACÉS OU FARINEUX : Carottes, chicorée, endive, laitue, romaine, tétragone, blettes, cardons, citrouille haricots verts, oignons, qui passent pour un remède curatif de la néphrite (Serres d'Alais) ; poireaux, pois verts, raves, navets, pommes de terre, lentilles, farine de pois ou de fèves ; avec pain rassis grillé, ou grissini, bouillies au lait avec tapioca, semoule, racahout, arrow-root, sagou, salep, riz, farine d'avoine, de blé ou d'orge, et celles indiquées au troisième régime.

PAIN : blanc bien cuit sans sel, très utile à cause de sa faible proportion de substances extractives.

ŒUFS : à la coque, mollets ; en omelette baveuse, aux pommes, pommes de terre, à l'oignon, aux croûtons. L'accord n'est pas absolu relativement à l'innocuité des œufs ; il est vraisemblable cependant qu'ils ne sont pas nuisibles. Toutefois, on évitera d'en manger avec excès, et on s'en abstiendra dans les poussées aigüës d'albuminurie et dans les cas de troubles digestifs graves. Dujardin-Beaumetz et G. Sée recommandent de les manger bien cuits : durs ou brouillés. Il sera prudent toutefois de diviser les œufs durs en minces tranches qui offrent une grande suface à l'action du suc digestif. Sénator affirme que le blanc d'œuf cru augmente l'albumine ; mais que l'œuf cuit ne produit pas les mêmes effets et qu'il constitue un aliment très utile à l'albuminurique. De l'avis de Lépine, le jaune sous forme d'omelettes, d'œufs brouillés ou de crème est bien mieux toléré que l'œuf entier.

GRAISSE : fraîche de porc ou d'oie ; beurre de préférence pour les préparations culinaires.

PATES ALIMENTAIRES.

LÉGUMES : Carottes, navets, betteraves, salsifis, cresson, épinards et champignons (avec réserve), concombre, chicorée, pissenlit, céleri, artichaut, haricots verts, crosnes, laitue, endive, radis (surtout cuit), topinambour, blette, scorsonère, oignon, cardon, pommes de terre, lentilles, pois, pois cassés, haricots secs. Ces légumes seront mangés en purée, à la sauce blanche, à l'huile très légèrement vinaigrée avec du vinaigre bouilli.

FROMAGES : Fromage à la crème ; beurre.

FRUITS : Cerises, mûres, oranges, citrons, ananas, grenades, groseilles, framboises, pêches, abricots, prunes, bananes, melon, pastèque, figues fraîches, raisins, nèfles, coings en marmelade ou en gelée. De préférence, fruits cuits entiers, en marmelade ou en compote et sucrés.

Fruits secs, riches en albumine, comme la noix, l'amande, la noisette, le coco ; les figues, les poires, les pommes sèches, les raisins secs seront permis à ceux qui les digèrent bien. Bouillis pendant un quart d'heure dans un petite quantité d'eau, ces derniers sont d'une mastication plus facile et plus digestible.

BISCUITS, PATISSERIES : Biscuits secs, biscotins, oublies, biscuits à la cuiller, biscuits de Reims, échaudés, gaufres, gaufrettes, riz au lait, crème au café, au chocolat ou à la vanille, puddings, soufflés.

BOISSONS : Lait, eaux de source, eau stérilisée, eaux minérales : Saint-Nectaire, Evian, Alet, Contrexéville, Vittel, Vichy, Pougues ; infusions de camomille, de menthe, de fleur d'oranger ; tisanes de houblon, de réglisse ; café de glands doux, d'orge et d'avoine torréfiés et de chicorée.

Eviter l'excès de liquides en boissons pour ne pas fatiguer le cœur. V. Norden réduit la quantité des liquides autres que le lait à 1 litre et demi par jour ; mais il recommande de faire un lavage deux fois par semaine en absorbant 2 à 3 litres d'eau pour assurer la dépuration organique .

CONDIMENTS : Anis, cannelle, persil, estragon, cerfeuil, céleri, cumin, serpolet, thym, coriande, vanille modérément.

Défendre :

LÉGUMES : Oseille, tomate, aubergine, choux de Bruxelles, choux verts de l'Anjou, choux-fleurs (avec réserve), asperges, épinards, cresson, truffe.

FROMAGES : Tous les fromages, à l'exception du fromage frais, du fromage à la crème et du beurre.

PATISSERIES : Toutes les pâtisseries à base d'alcool ou d'essences chimiques. Les aromates à l'état nature : anis, cannelle, vanille, sont seuls autorisés. Les pavés, les feuilletés, les macarons, les sucreries et les confiseries sont contraires.

BOISSONS : Vins rouges, vins blancs, vins mousseaux, bière, thé, café, alcool, liqueurs alcooliques, tabac.

CONDIMENTS : âcres et irritants, sel de cuisine et aussi le safran qui est très nuisible.

Régime lacto-végéto-animal. — Aux aliments et aux boissons des albuminuriques, nous ajouterons :

Des soupes grasses avec du veau, du mouton et de la volaille avec une infime quantité de sel.

Des viandes blanches : tête, cervelles, pieds de veau, de mouton et d'agneau ; agneau, chevreau ; mouton, porc frais : cervelle et parties maigres. Poulet, coq jeunes, dindonneau, pintade, lapin domestique ; perdreau, caille, bartavelle, faisan, ortolan, grive, merle, à la condition qu'ils ne soient pas faisandés.

POISSONS : Poisson très frais, surtout le poisson d'eau douce : truite, carpe, brochet, goujon, rouget, brème, perche, anguille ; poisson de mer : sole, limande, barbue, mulet. En user avec circonspection et seulement quand on a la certitude absolue qu'ils ont été pêchés quelques heures seulement avant la cuisson et s'en abstenir pendant les grandes chaleurs.

Les aliments d'origine animale ne seront servis qu'une fois par jour, au repas de midi, et jamais de soir.

Il sera prudent de consommer quotidiennement 1 litre à 1 litre et demi de lait sous forme de lait pur, de soupe au lait ou de laitages.

Vins rouges et vins blancs légers de Bordeaux additionnés de trois quarts d'eau, au minimum.

Défendre :

Pendant le régime lacto-végéto-animal et durant une année après la guérison :

Viandes fumées, faisandées, de conserve, de charcuterie. Les viandes de gibier à poil. Foie, rognons, à cause de leur richesse en nucléine.

Les fromages fermentés.

Les crustacés et les mollusques : homards, écrevisses, moules, langoustes, clovisses, escargots.

Asperges, tomates, oseille.

Vins alcoolisés, bière, liqueurs, cidre qui irrite le rein ; rhum, kirsch, eau-de-vie. Fruits à l'eau-de-vie.

Il est nécessaire de faire doser l'albumine tous les quinze jours afin de modifier le régime, surtout dans le cas d'aggravation de la maladie.

(1) Régimes alimentaires des malades et le régime parfait (chez Vigot, édit. Paris).

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

PRESSE MÉDICALE. — **L'anesthésie localisée et les chirurgiens qui s'opèrent eux-mêmes** (Pr RECLUS, 17 août 1912).

« Quelques chirurgiens, en s'opérant eux-mêmes, ont démontré péremptoirement l'efficacité de l'anesthésie localisée : on ne peut plus douter d'une méthode assez sûre pour n'enlever à l'opéré ni le sang-froid, ni la précision des mouvements, ni la netteté de vues nécessaires à l'opérateur. Il n'y a pas à craindre que l'exemple devienne contagieux ; supprimer la douleur facilite certainement la tâche ; mais nos bras sont trop courts, notre colonne vertébrale trop peu flexible, notre champ visuel trop mesuré pour permettre à nos mains d'atteindre utilement les diverses régions de notre corps. Aussi ne sera-ce que dans des circonstances exceptionnelles, pour quelques interventions faciles et peu nombreuses que « l'autotomiste » bénévole se croira légitimement autorisé à saisir le bistouri. »

PRESSE MÉDICALE. — **La vie manifestée des tissus in-vitro. Techniques nouvelles et leurs résultats** (CARREL, 21 août 1912).

De nombreux problèmes pourront être étudiés et résolus à l'aide des techniques nouvelles qui permettent d'augmenter la durée de la vie, la quantité des tissus cultivés *in vitro* et d'obtenir des cultures pures de cellules d'un type déterminé. (Détails des techniques : *Journal of Experimental Medicine*, 1912). On a pu démontrer que des tissus ainsi cultivés conservent la propriété de réagir contre un antigène par la production d'un anticorps. H. Lüdke, de Würtzbourg, a observé la production *in vitro* d'agglutinines.

Il sera très important de découvrir les facteurs qui déterminent et qui règlent dans l'organisme la croissance des tissus et des organes. Les expériences déjà faites ont montré que les accélérations les plus grandes ont été produites par certaines substances qui se trouvent dans les tissus normaux eux-mêmes.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Diagnostic et traitement de la lithiase biliaire** (PAUCHET, 20 août 1912).

Il faut opérer les pierres biliaires dès que le diagnostic est posé, de façon à avoir une mortalité nulle ; ne faire qu'une petite incision qui ne mutile pas le sujet et ne prédispose pas à l'éventration, conserver la vésicule dont le rôle utile est certain.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Un cas de purpura infectieux** (COTTE ET CHALIER, 22 août 1912).

Au cours d'un purpura infectieux, un pansement trop serré ayant comprimé la racine du bras a déterminé la production d'ecchymoses considérables. Il s'est agi là du phénomène décrit par Weill et Chalier sous le nom de purpura provoqué.

PROGRÈS MÉDICAL. — **Le traitement de l'hydarthrose chronique tuberculeuse** (RAMOND, 17 août 1912).

La synoviale est ponctionnée avec un trocart jusqu'à siccité et l'on réinjecte sous la peau 5 centimètres cubes de liquide, filtré et tyndallisé s'il est louche. Après l'asséchement de la synoviale, on injecte de l'air filtré jusqu'à distension. Pansement compressif. La malade quitte la consultation par ses propres moyens. Le traitement est renouvelé tous les dix jours jusqu'à amélioration durable.

PROVINCE MÉDICALE. — **Rapports de la maladie de Raynaud avec la tuberculose et les lésions cardio-vasculaires** (Fr ROQUE, 17 août 1912).

Il se dégage des travaux récents cette notion que la tuberculose doit figurer au premier rang des maladies infectieuses susceptibles de provoquer l'asphyxie et la gangrène symétriques des extrémités. On conçoit très bien que les microbes ou leurs toxines agissant sur les centres vaso-moteurs déterminent le spasme des petits vaisseaux artériels.

Une lésion cardiaque concomitante aura une influence adjuvante considérable. On sait que l'insuffisance aortique s'accompagne d'un spasme artériel périphérique et que dans le rétrécissement mitral, la petitesse de l'ondée sanguine favorise la syncope locale.

ÉCHO MÉDICAL DU NORD. — **La pression sanguine chez les hémiplégiques** (PIERRET, 18 août 1912).

On peut affirmer que la cause de l'hémi-hypotension des hémiplégiques ne doit pas être recherchée du côté de l'état plus ou moins épais du sang circulant ; les caractères de ce dernier du côté paralysé (hyperglobulie, hyperviscosité) sont complètement opposés à cette pathogénie. C'est à la vaso-dilatation des vaisseaux périphériques qu'il faut attribuer le plus grand rôle. Il s'agit de paralysie des ganglions et des rameaux vaso-moteurs du côté malade.

ANNALES MÉDICO-CHIRURGICALES DU CENTRE. — **Observation d'un cas grave d'anaphylaxie** (MERLE, 18 août 1912).

Un fonctionnaire colonial, en Guinée, se présente pour qu'on lui fasse une injection de sérum antitétanique ; il présente une petite éraflure n'offrant aucun danger et il faut toute son insistance pour décider le praticien à lui injecter 10 cc de sérum. Or, *onze mois auparavant* on lui avait déjà fait une injection de sérum antitétanique.

Deux heures après, il ressent d'une douleur épigastralgique violente, il perd connaissance, le pouls devient filiforme. Le malade est pris de vomissements incoercibles et l'urticaire fait son apparition. Cet état d'une exceptionnelle gravité dure quelques heures, puis s'améliore sous l'effet du traitement symptomatique.

On ne saurait se montrer trop circonspect dans l'usage du sérum animal. « Il nous eût été facile de refuser énergiquement une injection qui n'avait d'autre utilité que de donner satisfaction au malade. »

LYON MÉDICAL. — **Le rétrécissement sous-aortique** (BRET et BLANC-PERDURET, 18 août 1912.)

« Il existe sept observations de sténose sous-aortique avec vérification anatomique. Leur rareté relative justifie l'intérêt de celle qu'il nous a été donné de recueillir ». Les malades atteints de rétrécissement sous-aortique meurent du fait de la lésion valvulaire associée ; dans l'asystolie, si ce sont des mitraux, brusquement s'ils sont atteints en même temps d'insuffisance aortique.

MARSEILLE MÉDICAL. — **La hernie inguinale doit être guérie avant trois ans** (SILHOL, 15 août 1912).

Il y a lieu d'opérer systématiquement les hernieux partir de deux ans et demi. Y a-t-il un inconvénient à opérer avant ? Le plus réel, c'est la perte des chances appréciables de guérison spontanée : « Opérons donc les enfants précocement et simplement : l'un ne va pas sans l'autre. Ce sera, je pense, rendre grand service aux adultes. »

JOURNAL DE MÉDECINE DE BORDEAUX. — **A propos de l'accouchement chirurgical appliqué au traitement des hémorragies de la puerpéralité** (FIEUX, 18 août 1912).

Les hémorragies de la puerpéralité, et plus particulièrement les hémorragies liées au placenta prœvia, ne seront que très exceptionnellement justiciables de la césarienne. Le traitement *devra être avant tout obstétrical, c'est-à-dire respectueux de l'intégrité génitale de la femme*, tant que la vie de la mère ne sera pas absolument menacée et qu'il y aura chance de sauver le fœtus.

SUD MÉDICAL. — **La piésithérapie pulmonaire (pneumothorax artificiel chirurgical) dans la tuberculose du poumon** (BILLON, 15 août 1912).

« En se servant non plus du gaz azote qui s'absorbe lentement, mais d'air atmosphérique ou d'oxygène chargé abondamment de vapeurs goménolées, je crois pouvoir vous annoncer qu'il devient possible d'attaquer *les tuberculoses pulmonaires bilatérales*. Ces gaz, en effet, se résorbent rapidement ; cela permet de renouveler fréquemment les insufflations antiseptiques pleurales, et, par conséquent, d'apporter chaque fois une nouvelle quantité d'élément microbicide à l'assaut du bacille tuberculeux. »

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Caso di endocardite métapneumonica maligna delle sigmoidi della pulmonale par le Dr VITTORIO RONCHETTI. 1911, in-8, Br. (*Societa tipografica* à Firenze.)

A proposito di un caso di striema adenomatoso proliferante dell' ipofisi con sindrome acromegalica par le Dr VITTORIO RONCHETTI. in-8, Br. (Extrait de la *Critica médica*).

Circa l'importanza patogena del cercomonas hominis e del trichomonas intestinalis. 1912, in-8, Br. (Extrait de la *Rivista critica medica*).

Caso di trasmissione dell' infezione colérica per mezzo delle ostriche par le Dr VITTORIO RONCHETTI. 1912, in-8 Br. (Extrait de *Pathologica*).

E l'ipofisi un organo rudimentale par le Dr VITTORIO RONCHETTI. 1910, in-8, Br. (Extrait du *Naturalista siciliano*).

Les injections intraveineuses de sélénium colloïdal électrique dans la carcinomatose par le Dr ALFRED BLUMENTHAL. 1912, in-8, Br. (Extrait du *Journal médical de Bruxelles*).

Las enfermedades de la piel, par le Dr F. DOMINGO CALVO. 1908, in-8, Br. (*Imprenta Castellana*, Valladolid).

NÉCROLOGIE

Mme JACQUES FEUILLET

Nous avons la douleur d'apprendre la mort, au Maroc, aux environs de Rabat, de Mme JACQUES FEUILLET, directrice de l'Enseignement à l'Union des Femmes de France. Elle a succombé sur le champ de bataille au moment où elle cherchait les moyens de venir en aide au service de santé.

D'une remarquable intelligence, d'un talent d'organisation et d'un dévouement à toute épreuve, Mme Jacques Feuillet avait reçu dernièrement la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur en raison des grands services qu'elle avait rendus à l'œuvre d'assistance aux armées, qu'organise si brillamment l'Union des Femmes de France sous la haute direction de Mme Perouse.

La rédaction de *Paris Médical* adresse ses respectueux compliments de condoléances à la famille de Mme Feuillet et à l'Union des Femmes de France.

NOUVELLES

Institut pour enfants syphilitiques. — L'Institution allemande de Friedrichshafen, destinée aux enfants atteints héréditairement, vient de s'agrandir, de façon à pouvoir porter à quarante le nombre des enfants qui y sont soignés.

La natalité allemande. — La natalité, en Allemagne comme en France, subit une crise, et depuis de longues années déjà le nombre des naissances diminue d'une manière continue. Le fait est particulièrement sensible pour la Prusse, ainsi qu'il ressort d'un rapport officiel du consul de Dusseldorf. Pour une population de 40 millions d'habitants, la natalité, qui est de 1.220.000 pour l'année 1912, présente une diminution de 34.000 sur le nombre des naissances de 1910, 65.000 sur celui de 1909, 84.000 sur celui de 1908.

En dix ans, le coefficient des naissances s'est abaissé de 7,2 p. 1 000, alors qu'en quarante ans la diminution en France n'a été que de 6 p. 1 000. En Prusse comme en France, le nombre des mariages augmente, mais ils sont de moins en moins féconds.

Cette raréfaction est particulièrement sensible dans les grands centres comme Dusseldorf. La natalité y a diminué de plus d'un tiers en quatorze ans, et depuis 1907 elle décroît régulièrement de 2 p. 1 000 par an.

Pour l'Allemagne toute entière, la moyenne des naissances est passée de 42,6 p. 1 000 en 1875, à 31 p. 1 000 en 1910, et le taux d'accroissement de la population ne s'est maintenu que parce que la vigilance sanitaire a permis d'abaisser le taux des décès de 28 à 17 p. 1 000. Le gouvernement n'a pas cherché à influer sur les naissances, mais a jugé possible d'en conserver le bénéfice par des mesures sanitaires. Les résultats qu'il a obtenus sont remarquables et dignes d'être suivis : en 1871, sur 40 millions d'habitants, il mourait 450.000 enfants de moins de un an, soit environ 10,7 p. 1 000 ; en 1910, avec 25 millions d'habitants en plus, la natalité infantile est tombée à 350.000 par an, soit 5,3 p. 1 000.

Ier Congrès international de pathologie comparée (à la Faculté de médecine de Paris, du 17 au 23 octobre).

Président : M. H. Roger, professeur de pathologie expérimentale et comparée à la Faculté de médecine de Paris.

Ce Congrès s'occupera non seulement des maladies communes à l'homme et aux animaux dans toute la série, mais aussi des rapports pouvant exister entre les maladies des différentes espèces.

Il s'occupera également de pathologie végétale et des relations possibles entre certaines maladies des plantes et celles des animaux.

Ordre du jour et rapporteurs actuellement inscrits : Tuberculose : MM. Calmette, Vallée, Chaussée, Lignières. — Diphtérie humaine et aviaire : MM. Arloing, Rappin. — Cancer : MM. Menetrier et Clunet, M. Borrel. — Variole et vaccine : MM. Teissier, Chaumier, Carrière et Tomarkin (de Genève). — Parasites communs à l'homme et aux animaux : MM. Weinberg, Devé, Bodin, Ch. Morot, Perroncito, de Jong. — Affections nerveuses : MM. Marchand et Petit. — Rage : MM. Delaunay, Remlinger, Babès, Mme Négri-Luzzani. — Etude comparative des cirrhoses : MM. Marcel Garnier, Ravenna. — Pathologie des animaux inférieurs : M. Perroncito. — La scarlatine expérimentale : M. Levaditi. — Le lait : MM. Porcher, Henri de Rothschild. — Organisation internationale de la lutte contre la fièvre aphteuse : M. Moussu. — Organisation internationale de la lutte contre la mélitococcie : M. Ch. Dubois. — Pathologie végétale : MM. Louis Dop, Louis Blaringhem, O. Larcher.

Des avantages divers seront accordés aux congressistes : réceptions, réductions sur les compagnies de chemins de fer (50 p. 100) et de navigation, hôtels, restaurants ; visite des grands établissements scientifiques; excursion finale. — Comité de dames.

Cotisations : membre actif : 20 francs ; membres de la famille des congressistes : 10 francs.

Envoyer les adhésions ou les demandes de renseignements à M. Grollet, secrétaire général, 42, rue de Villejust, à Paris.

Syndicat des médecins de la Seine. — Le syndicat des médecins de la Seine : Considérant que la propagation si regrettable de la tuberculose tient à des causes telles :

Que l'insalubrité des logements ouvriers, les mauvaises conditions d'hygiène de la population et de l'alcoolisme ;

Qui dépassent de beaucoup en importance l'action d'un germe partout répandu et qu'il est impossible de supprimer complètement. Considérant que les Pouvoirs publics et leurs Conseils ont avant toutes choses pour devoir impérieux de remédier à la propagation de la tuberculose par des mesures efficaces et notamment :

Par une surveillance et une répression sévère de l'industrie insalubre qui consiste à louer des logements insuffisamment aérés et éclairés, par l'amélioration de l'hygiène des travailleurs et de leur alimentation, par la lutte contre l'alcoolisme.

Considérant que la déclaration de la tuberculose, par la crainte que son éventualité ferait naître dans l'esprit des malades serait de nature à les empêcher d'avoir recours en toute confiance au médecin, seul capable d'assurer l'action prophylactique précoce et nécessaire, et qu'à l'encontre du but poursuivi serait ainsi réalisée administrativement la diffusion du fléau ;

Considérant qu'au contraire la désinfection obligatoire des locaux au départ des locataires, facile à réaliser sans la violation du secret, éviterait tous les inconvénients de la déclaration et présenterait des garanties efficaces contre la propagation des maladies contagieuses :

Proteste par avance contre l'adoption projetée d'une mesure presque inutile, mais vexatoire au premier chef pour la population.

Proteste également et surtout contre le rôle de policier qu'on voudrait, en violation du secret professionnel, imposer au médecin, en l'obligeant par un abus de confiance à lui témoignée par ses malades à déclarer les cas de tuberculose constatés dans sa clientèle ;

Décide que cet ordre du jour sera transmis à l'Académie de médecine, à la Presse et au Parlement.

La dichotomie aux Etats-Unis. — L'Académie de médecine de New-York vient de déclarer que le partage entre médecins des honoraires attribués à une opération ou à une consultation est une pratique indigne du corps médical et que le fait de s'être rendu coupable d'un tel manquement à la dignité professionnelle constituera désormais un motif d'exclusion vis-à-vis de tout membre de ladite Académie.

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel et Grand Hôtel d'Aix. — *1er ordre.* Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel de l'Établissement Thermal et Hôtel Britannique. — Confort moderne. — Grand jardin. — Prix modéré.

Hôtel de l'Europe, Villa Victoria et Hôtel Bristol, près de l'Établissement Thermal et les Casinos, 80 appartements et salles de Bains. Unique " Jardin-Restaurant ", Garage, etc. E. LEDER, propriétaire.

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — *1er ordre.* La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, umière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiene Palace et Medical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout premier ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — VÉDRINE FRÈRES.

Dax

Grand Hôtel des Baignots. — Le plus important de la Station. — 300 chambres Touring-Club. — Ascenseurs. — Garage. — Splendide parc anglais.

Évian.

Royal Hôtel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

Martigny-les-Bains.

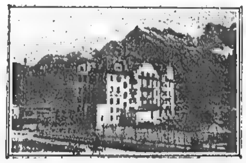
Hôtel International (1er ordre). 200 chambres. — Salles de bains. Menus de régime.

Grand Hôtel des Bains. — Très confortable, communique avec l'établissement hydrothérapique.

Pougues.

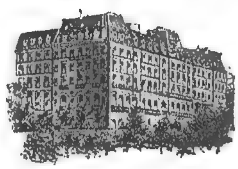
Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Ragaz-Pfœffers (Suisse).



Hôtel Bristol. — Au milieu d'un vaste jardin. — Maison neuve de 1er ordre, tranquille. — Vue splendide. — Service automobile pour conduire les baigneurs à l'établissement thermal.

Royat.



Grand Hôtel et Majestic Palace. — Installations spéciales pour régimes alimentaires. — Parc de 4 hectares. — Cure de terrain. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres.

Sils Maria (Engadine, Suisse).



Giger's Hôtel Waldhaus. — Au milieu des bois, sur une colline dominant la vallée et les lacs, loin du bruit et de la poussière. — Alimentation rationnelle comprenant beaucoup de fruits et de légumes frais. — Confort moderne.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. — Électricité. — Salles de bains. Garage avec boxes. — Téléphone.

Vichy.

Hôtel du Parc. (ALETTI, Directeur.)
Hôtel Majestic. (ALETTI Directeur.)

LA VIE MÉDICALE

Faculté de médecine de Paris. — Sont délégués pour un an, du 1er novembre 1912 au 31 octobre 1913, dans les fonctions de chargés de cours de clinique annexe, les médecins, chirurgiens et accoucheurs des hôpitaux dont les noms suivent :

Hôtel-Dieu. — MM. Petit, médecin, et Potherat, chirurgien.

Charité. — M. Mauclaire, chirurgien.

Saint-Antoine. — MM. Siredey et Vaquez, médecins ; Ricard, chirurgien, et Doléris, accoucheur.

Saint-Louis. — MM. Rochard, chirurgien, et Demelin, accoucheur.

Necker. — MM. Rénon, médecin, et Routier, chirurgien.

Cochin. — M. Schwartz, chirurgien.

Beaujon. — MM. Bazy et Tuffier, chirurgiens.

Lariboisière. — MM. Brault, Launois et Le Gendre, médecins ; Sébileau et Picqué, chirurgiens.

Laennec. — MM. Barié et Bourcy, médecins.

Enfants-Malades. — MM. Méry, médecin, et A. Broca, chirurgien.

Pitié. — MM. Walther et Thiéry, chirurgiens, et Potocki, accoucheur.

Boucicaut. — M. Lepage, accoucheur.

Broussais. — M. Auvray, chirurgien.

M. Aviragnet, médecin des hôpitaux, est chargé pour un an, du 1er novembre 1912 au 31 octobre 1913, d'un cours annexe de clinique (service de la diphtérie) à l'hôpital des Enfants-Malades.

Concours de l'internat des hôpitaux de Paris. — L'ouverture du concours pour les prix de l'externat et la nomination des internes aura lieu le lundi 21 octobre à midi.

Les candidats doivent se faire inscrire à l'Administration de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria, bureau du personnel médical, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 10 heures à 3 heures du 2 au 30 septembre.

Facultés de médecine. — NANCY. — M. Sartory, préparateur à l'École de pharmacie de Paris, est chargé d'un cours complémentaire de pharmacie à Nancy.

M. Hollande, chef des travaux pratiques, est chargé d'un cours complémentaire d'histoire naturelle.

Sont chargés, à partir du 1er novembre 1912, des cours complémentaires ci-après désignés à la Faculté de médecine de Nancy :

MM. les Drs Etienne : Clinique des maladies des vieillards ; Spillmann (L.) : Clinique des maladies cutanées et syphilitiques.

Sont chargés, pour l'année scolaire 1912-1913, des cours complémentaires ci-après désignés à la Faculté de médecine de Nancy :

MM. les Drs Schuhl : Accouchements ; Michel : Médecine opératoire ; Zilgien : Thérapeutique et matière médicale ; Paris : Clinique des maladies mentales.

Sont nommés, pour l'année scolaire 1912-1913, chefs des travaux à la Faculté de médecine de Nancy :

MM. les Drs Lucien : Anatomie ; Collin : Histologie ; Lambert : Physiologie ; Robert : Chimie ; Guilloz : Physique ; Thiry : Histoire naturelle ; Fairise : Anatomie pathologique ; Herbier : Chef des travaux du laboratoire de chimie des cliniques.

M. le Dr J. Parisot est chargé, pour l'année scolaire 1912-1913, des fonctions d'agrégé.

BORDEAUX. — M. le Dr Verger, professeur agrégé, est chargé d'un cours de médecine légale.

M. le docteur Delaunay est chargé, pour l'année scolaire 1912-1913, des fonctions d'agrégé (section de physiologie).

Sont nommés, pour l'année scolaire 1912-1913, chefs de travaux : M. Aubaret, agrégé : anatomie ; — M. le docteur Soulé : physiologie.

LILLE. — M. le Dr Breton, professeur agrégé, est chargé du cours d'hygiène et de bactériologie.

MONTPELLIER. — MM. Grasset, professeur de clinique médicale, et Rauzier, professeur de pathologie et thérapeutique générales, sont autorisés à faire échange d'enseignements pendant l'année scolaire 1912-1913.

Sont chargés, pour l'année scolaire 1912-1913, des cours complémentaires ci-après désignés à la Faculté de médecine de Montpellier :

MM. les Drs Leenhardt : Clinique des maladies des vieillards ; Vedel : Clinique des maladies cutanées et syphilitiques ; Lapeyre : Pathologie chirurgicale.

M. Lecercle, agrégé libre, est rappelé à l'exercice pendant l'année scolaire 1912-1913.

M. Fleig, docteur en médecine, chef des travaux pratiques de physiologie à la Faculté de médecine de Montpellier, est chargé, pour l'année scolaire 1912-1913, des fonctions d'agrégé (section de physiologie) à ladite Faculté.

Sont nommés, pour l'année scolaire 1912-1913, chefs de travaux et de laboratoires à la Faculté de médecine de Montpellier :

MM. les Drs Florence : Chimie pathologique ; Derrien : Chimie ; Marquès : Physique ; Fleig : Physiologie ; Massabuau : Anatomie pathologique ; Marquès : Préparateur chargé de la direction des travaux pratiques de physique ; Mestrezat : Préparateur chargé de la direction des travaux pratiques de chimie ; Delanoë : Histologie (chargé des fonctions) ; Grynfeltt : Anatomie.

Ecole supérieure de pharmacie de Montpellier. — M. le Dr Gaucher est chargé d'un cours complémentaire de botanique cryptogamique et M. le Dr Tarbouriech d'un cours complémentaire de chimie biologique.

Ecoles de médecine. — RENNES. — Un concours sera ouvert le 1er octobre pour l'emploi de chef de clinique chirurgicale.

CLERMONT. — Sont chargés, pour l'année scolaire 1912-1913, des fonctions de chefs des travaux :

MM. Buy, professeur : anatomie ; — Billard, professeur : physiologie ; — Bruyant, suppléant : histoire naturelle ; — Dionis du Séjour, suppléant : médecine opératoire.

CAEN. — M. Charbonnier, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1912-1913, des fonctions de chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

M. Chrétien, suppléant des chaires de physique et de chimie, est chargé, pendant l'année scolaire 1912-1913 d'un cours de chimie et toxicologie.

M. Danjou, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale, est chargé, en outre, pendant l'année scolaire 1912-1913, d'un cours de pharmacie et matière médicale.

GRENOBLE. — M. Traversier est institué pour neuf ans suppléant de pathologie et de clinique médicale.

M. Corneloup, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1912-1913, des fonctions de chef des travaux de physiologie.

LIMOGES. — M. le Dr Raymond, suppléant d'anatomie, est nommé professeur d'histologie.

M. le Dr Vaillant est chargé d'un cours de physique.

M. Devaux, professeur d'histoire naturelle, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1912-1913, des fonctions de chef des travaux de bactériologie.

Concours à l'Ecole du Val-de-

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

Grâce. — Le 4 novembre un concours s'ouvrira pour l'emploi de professeur agrégé de la chaire d'anatomie chirurgicale.

École de médecine militaire de Lyon. — Le 1er octobre s'ouvrira au Val-de-Grâce un concours pour l'emploi de répétiteur de pathologie externe et de petite chirurgie ; le 16 octobre un concours pour l'emploi de répétiteur de pathologie interne et générale.

Concours pour l'admission de 40 médecins aides-majors de 2e classe à l'École du Val-de-Grâce. — Un concours sera ouvert le 2 décembre, à 9 heures du matin à l'Ecole d'application du service de santé militaire pour l'admission à 40 emplois de médecin aide-major de 2e classe élève à ladite école. Sont admis à concourir les docteurs en médecine ayant eu moins de 28 ans au 1er janvier 1912 et ayant satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée.

Les étudiants en médecine qui ne sont pas encore en possession du diplôme de docteur en médecine sont également autorisés à concourir, sous réserve de l'annulation de leur admission s'ils ne sont pas reçus docteurs avant le 31 décembre 1912. Les demandes d'admission au concours doivent être adressées au ministère de la Guerre (7e Direction — 1er bureau) avant le 15 novembre 1912.

Les programmes arrêtés le 14 mai 1912 donnant les conditions de ces concours sont insérés au Bulletin officiel du ministère de la guerre (partie supplémentaire).

Université de Buenos-Aires. — Un crédit de 30 millions a été voté pour l'établissement de la polyclinique José et San Martin qui servira de centre d'enseignement pratique pour tous les étudiants en médecine. La construction est commencée. L'initiative de cette fondation est due au Dr Canton.

Décorations coloniales. — Ont été nommés dans les ordres coloniaux suivants :

ETOILE NOIRE. — *Au grade d'officier.* — M. Bouffard, médecin-major de première classe des troupes coloniales.

MM. Bouilliez et Couvy, médecins-majors de deuxième classe des troupes coloniales.

Au grade de chevalier. — MM. Albert Landrin, Augé et Santarel, médecins-majors de deuxième classe des troupes coloniales.

CAMBODGE. — *Au grade de grand officier.* — M. Polin, médecin inspecteur.

DRAGON DE L'ANNAM. — *Au grade de chevalier.* — M. Casabianca, médecin aide-major des troupes coloniales.

ETOILE NOIRE D'ANJOUAN. — *Au grade de chevalier.* — M. Lamoureux, médecin-major de deuxième classe des troupes coloniales.

Une vente de charité au profit de la Maison du Médecin. — Un comité de dames patronnesses s'est réuni pour organiser une vente de charité qui aura lieu dans la seconde quinzaine de novembre au profit de « La Maison du Médecin. Mesdames Courtault et Reynier ont été acclamées présidentes d'honneur : Mme Triboulet est la présidente effective ; Mmes Claisse et Cunéo sont vice-présidentes ; Mme Régis est secrétaire général, Mlle Tournay est secrétaire-adjointe.

Enfin Mme Schmitt a accepté les fonctions de trésorière.

Asile d'aliénés. — M. le Dr Paul Juquelier, médecin assistant à l'asile Sainte-Anne, a été nommé médecin chef des asiles de la Seine et désigné pour l'asile de Moisselle.

Hommage au Dr Phisalix. — La commune de Mouthiers (Doubs), d'où était originaire Césaire Phisalix, assistant du muséum, a voulu conserver sa mémoire en donnant son nom à l'école qui a été inaugurée le 12 août dernier. Les travaux de Phisalix et de Mme le Dr Phisalix sur les venins animaux et la découverte de leurs vaccins marquent une date dans l'histoire de la biologie.

École des Ponts et Chaussées. — M. le Dr Imbeaux, ingénieur en chef de 1re classe, est nommé professeur d'hydraulique agricole et urbaine en remplacement de M. Bechmann.

Observatoire de Lyon. — M. Mascart, docteur ès sciences, astronome adjoint à l'Observatoire de Paris est nommé directeur de l'Observatoire de Lyon, en remplacement de M. André, décédé.

Direction des Musées nationaux et de l'Ecole du Louvre. — Dans le décret récemment inséré au *Journal Officiel* et fixant les cadres du personnel de la direction des Musées nationaux et de l'école du Louvre, il est prévu l'emploi à titre auxiliaire ou accidentel, suivant les besoins du service, de quatre docteurs en médecine chargés du service médical.

Les indemnités annuelles, qui leur seront allouées, sont ainsi fixées :

Médecins des musées du Louvre, Luxembourg et de Cluny	1.200 fr.
Médecin adjoint	400 »
Médecin des musées de Versailles et Trianons	500 »
Médecin du musée de Saint-Germain	200 »

Concours d'inspecteur de l'Assistance publique. — Le Ministre de l'Intérieur vient de prendre l'arrêté suivant :

« Les dispositions de l'article 1er de l'arrêté du 12 novembre 1909 relatif au concours d'inspecteur et de sous-inspecteur de l'Assistance publique, sont remplacées par les dispositions suivantes en ce qui concerne la date du concours et la visite médicale :

« Le concours pour les emplois d'inspecteur et le concours pour les emplois de sous-inspecteur de l'Assistance publique ont lieu chaque années dans le courant du dernier trimestre.

« Les épreuves écrites sont précédées d'un examen médical qui peut être éliminatoire ».

Ce concours aura lieu le 4 novembre pour deux emplois d'inspecteur et quatorze places de sous-inspecteur de l'Assistance publique. Les épreuves auront lieu au ministère de l'Intérieur à Paris. Le *Journal officiel* du 25 août renferme les conditions exigées des candidats et le programme du concours.

Société belge de Physiothérapie. — La prochaine séance de cette société se tiendra à Anvers le 15 septembre.

Les médecins militaires en Allemagne. — La *Gazette de Francfort* signale les difficultés qu'éprouvent les autorités militaires allemandes à recruter suffisamment de médecins pour assurer le service de l'armée. Le nombre des officiers de santé qui devrait être de 2.269 n'est que de 1 683, celui des médecins qui devrait être de 1120 est de 518, soit une différence de 25 p. 100 dans le premier cas et de 50 p. 100 dans le second entre les effectifs réels et les effectifs obligatoires.

Il y a des régiments à effectif fort qui ne possèdent qu'un seul médecin. L'auteur de l'article croit que cette difficulté de recrutement est due en grande partie à l'infériorité de la situation qu'occupent les médecins de l'Armée. On a refusé d'accorder l'équivalence des grades aux officiers de santé. Ils n'ont pas le droit de porter l'écharpe d'officier; malgré leur instruction universitaire,

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

ils sont peu considérés dans les régiments. Les colonels donnent très souvent aux jeunes sous-lieutenants le pas sur eux.

Ce pénible état de choses est rare dans les garnisons du sud de l'Allemagne, il est presque de règle dans le nord et surtout dans les régiments dits « aristocratiques »

Il faut encore tenir compte du fait que les Isréalites sont éloignés systématiquement de l'Armée.

Mariages. — M. René Gunel, fils du docteur avec Mlle Noémi Adelus. — M. le Dr Maurice Cléret, ancien interne des hôpitaux, chef du Laboratoire central de l'Hôpital Hérold avec Mlle Geneviève Abessard. — M. le Dr Jacques Liouville et Mlle Pauline Rosemonde Edwards. — M. Louis de Sainte-Marie et Mlle Luce-Paule Arnould, fille du chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph de Paris. — Mlle Marie Mercier, fille du Dr Mercier, chirurgien de l'hôpital civil de Montluçon, et M. Jacques Chevalier, professeur agrégé au lycée de Châteauroux. — M. le Dr Henri Jousset et Mlle Marthe-Renée Caron. — M. Ch. Laviéville, sous-chef à l'Assistance publique et Mlle Edmée Hasenwinkel. — M. René Lerat, professeur à l'École de médecine de Tours, et Mlle Renée Sauvage. — M. Gabriel Brun, architecte, fils du Dr Brun, et Mlle Simone Bonnefons. — M. Paul Boissin, ingénieur, et Mlle Alice Fabre, fille du médecin en chef de l'hôpital de Commentry, membre correspondant de l'Académie. — M. le Dr Maurice Genty et Mlle Germaine Rouzaud, fille de l'administrateur du *Progrès médical*. — M. le Dr Marcel Claret et Mlle Raissa Imbert. — M. le Dr Bourrut-Lacouture, médecin-major de la marine à Toulon et Mlle Thérèse Girault du Murault. — M. C. Stolanovici, député au Parlement Roumain et Mlle Stéphanie Riegler, fille du Docteur. — M. le Dr Paul Percheron, ancien interne des hôpitaux de Paris, et Mlle Alice Broune. Le mariage a eu lieu le 17 août à Alençon. Nous prions notre ami Percheron d'agréer nos meilleurs souhaits.

M. le Dr Ch. Liagre (de Liége) et Mlle Simonis-Jamar.

Nécrologie. — Sœur Marie-Louise Badiou, des Filles de la Charité, Supérieure de l'hospice d'Aumale (Seine-Inférieure). — M. Lucien Macé, étudiant en médecine, fils du Dr Macé, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Nancy, beau-frère du Dr Paul Aimé, préparateur d'histologie à la Faculté de médecine de Paris. Nous prions MM. les Drs Macé et Aimé d'agréer l'expression de notre bien douloureuse sympathie. — Le Dr de Lagorce (de Puteaux). — Madame Boucard, belle-mère de M. le Dr André-Thomas à qui nous adressons nos bien sincères condoléances.

Le Dr Alexandre (de Sivry, Belgique) décédé après 51 ans de pratique. — Le Dr Vanesse (de Montenacken, Belgique). — Le Dr de Tiège (de Verviers, Belgique).

COURS

Physiothérapie. — Cours de vacances. — La IXe session des cours de physiothérapie organisée par MM. Albert-Weil, Dausset, Degrais, Durey, Dominici, Kouindjy, Leroy, Sandoz et Wetterwald, aura lieu du 14 octobre au 7 novembre 1912, à l'École des Hautes-Études sociales, 16, rue de la Sorbonne, et dans divers hôpitaux et cliniques.

Ce cours est divisé en deux séries de vingt leçons : la première série comprend : l'électro, la radio, la photo, la radiumthérapie et l'hydrothérapie ; La deuxième série comprend : le massage, la gymnastique, la rééducation et la méthode de Bier.

Le prix de chacune des séries de vingt leçons est de 50 francs. On peut s'inscrire pour une ou les deux séries, ou avoir tous les renseignements complémentaires, chez M. Vigot, frères, libraires, 23, place de l'École-de-Médecine.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

31 août. — Clôture du registre d'inscription pour l'internat des hospices civils de Lyon.

31 août. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'externat en médecine des hôpitaux de Paris (s'inscrire à l'admission de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria (service du personnel) de 11 heures à 3 heures.

1er septembre. — Départ du 12e voyage d'études médicales aux stations hydrominérales et climatiques de France (du 1er au 14 septembre).

2 septembre. — Départ de l'excursion aux stations climatiques et hydrologiques (région pyrénéenne (du 2 au 11 septembre) sous la conduite du Dr *J. Sellier* de Bordeaux.

3 septembre, à Berlin. — Ve congrès international d'obstétrique et de gynécologie (3 au 9 septembre).

3 septembre, à Breslau, 37e assemblée de la Société allemande d'hygiène publique (3 au 6 septembre).

4 septembre. — Date extrême de réception au ministère de la Guerre (Direction du service de santé, 1er bureau) des demandes des médecins-majors désirant prendre part au concours de répétiteur de pathologie externe et de petite chirurgie à l'École du service de santé militaire.

4 septembre, à Washington. — Ouverture du congrès international de chimie appliquée (du 4 au 13 septembre).

5 septembre. — 2me série de conférences de clinique gynécologique à l'hôpital Broca. *M. Rouhier.*

6 septembre, à Zurich. — Réunion de la ligne internationale contre l'épilepsie (du 6 au 7 septembre).

8 septembre, à Zurich. — Réunion de la Société internationale de psychologie et de psychothérapie (du 8 au 9 septembre).

9 septembre, à Saint-Sébastien. — Ouverture du IIe congrès international de langue espagnole de la tuberculose (du 9 au 16 septembre).

12 septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour un emploi de chef de clinique chirurgicale à l'École de médecine de Rennes.

14 septembre. — Clôture du registre d'inscription pour l'externat des hospices civils de Lyon.

14 septembre. — Clôture du registre d'inscription du concours pour un emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène de l'Hérault (s'inscrire à la Préfecture de Montpellier).

14 septembre. — Dernier délai pour la réception au ministère de la Guerre (7e direction, 1er bureau), des demandes des candidats au concours pour la nomination d'un répétiteur de pathologie interne et pathologie générale à l'École du service de santé de Lyon.

14 septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour un emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène de l'Hérault. (S'inscrire à la Préfecture de Montpellier).

NOUVELLES PUBLICATIONS

AIMÉ (P.) et BOBEAU (G.), préparateurs d'histologie à la Faculté de Médecine. — **Guide de l'étudiant en médecine aux travaux pratiques d'histologie.** Préface du Prof. PRENANT. 1 vol. in-18 de 172 p., avec 77 photomicrographies.... 4 »

BABES (V.), Professeur à la Faculté de Médecine de Bucarest. — **Traité de la Rage,** 1 vol. gr. in-8 de 677 p., avec 11 fig. et 5 pl. col. .... 16 »

BOCQUILLON-LIMOUSIN (H.). — **Formulaire des Médicaments nouveaux pour 1912.** 1 vol. in-18 de 352 pages, cart. 3 »

BROCA (A.), FRŒLICH, MOUCHET (A.), GUISEZ, TERRIEN (F.). — **Chirurgie des Enfants. Appareils digestif, cardiaque et pulmonaire, organes génito-urinaires, organes des sens,** 1 vol. gr. in-8 de 540 p., avec 225 fig. (*Pratique des Maladies des Enfants*). Broché, 14 fr. Cartonné.... 15 50

CARRIÈRE (G.). — **Le logement populaire et les habitations à bon marché.** Gr. in-8, 220 p., avec plans et figures.... 3 50

CASTEX (A.). — **Consultations oto-rhino-laryngologiques** à l'usage des praticiens. 1 vol. in-8 de 268 p. avec 90 fig. 6 »

CATHELIN (F.), chirurgien en chef de l'hôpital d'urologie. — **Conférences cliniques et thérapeutiques de pratique urinaire.** 2e édit. 1 vol. in-8 de 550 p. avec 201 fig., cart.. 12 »

— **La circulation du liquide céphalo-rachidien.** 1 vol. in-8 de 100 p., avec 8 fig. .... 3 »

— **Atlas d'Anatomie pathologique chirurgicale urinaire.** 1 vol gr. in-8 avec 50 planches, cart.... 30 »

— **Les méthodes modernes d'exploration chirurgicale de l'appareil urinaire.** 1 vol. in-8 de 400 p., avec 100 figures cartonné .... 20 »

CHAVANNAZ, Professeur et GUYOT, Agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux. — **Maladies du Foie, de la Rate et du Mésentère.** 1 vol. gr. in-8 de 403 p., avec 100 fig. (*Nouveau Traité de Chirurgie*). Broché, 10 fr. Cartonné.... 11 50

DERVIEUX (F.), Préparateur à la Faculté de médecine de Paris et LECLERCQ (J.), Chef des travaux de médecine légale à la Faculté de médecine de Lille. — **Guide pratique du Médecin expert. Le diagnostic des taches en médecine légale.** Préface de M. le Prof. THOINOT. 1 vol. in-8 de 320 p., avec 27 fig. 10 »

DIEULAFÉ, HERPIN, BAUDET, DUVAL et BRÉCHOT. — **Maladies chirurgicales de la Bouche et des Maxillaires** (*Traité de Stomatologie*). 1 vol. gr. in-8 de 444 p. avec 266 fig. Broché, 12 fr. Cartonné.... 13 50

DOPTER (Th.), RATHERY et RIBIERRE, professeurs agrégés et médecins des hôpitaux. — **Précis de Pathologie interne I. — Maladies infectieuses et diathésiques. Intoxications. Maladies du sang.** 1 vol. in-8 de 907 p., avec fig. noires et col., cart. (*Bibliothèque du Doctorat en Médecine Gilbert et Fournier*) 14 »

FARRINGTON. — **Matière médicale clinique.** Edition française par le Dr J. PAUL TEISSIER. 1 vol. gr. in-8 de 720 p.. 15 »

FIOLLE (J.), professeur suppléant à l'école de Médecine de Marseille et FIOLLE (P.). — **Traitement d'urgence des maladies des organes génito-urinaires.** 1 vol in-8 de 288 p., avec 136 fig.... 6 »

GANGOLPHE (M.), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. — **Maladies de l'Œsophage.** 1 vol. gr. in-8 de 116 pages avec 39 figures. Broché, 3 fr. Cartonné.... 4 50

GARDETTE. — **Formulaire des Spécialités pharmaceutiques pour 1912.** 1 vol. in-18 de 400 pages, cartonné. .... 3 »

GASTOU (P.), chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis. — **Formulaire cosmétique et esthétique.** 1 vol. in-16 de 250 p., avec fig. cart.... 6 »

— **L'ultra-microscope dans le diagnostic clinique** au laboratoire et dans l'enseignement. 2e édition. 1 vol. in-16 de 80 p., avec 42 fig. cart. (*Act. Méd.*).... 1 50

GILLET (H.). — **Formulaire des Médications nouvelles pour 1912.** 1 vol. in-18 de 320 pages, cartonné.... 3 »

GOUGET, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — **L'Artériosclérose et son traitement.** 2e édition. 1 vol. in-16 de 96 p., cart. (*Actualités Médicales*).... 1 50

GUÉNAUX (G.). — **Technique des procédés d'exploration externe du tube digestif.** 1 vol. in-18 de 260 p., avec 40 fig. 3 50

HÉRAIL (J.), professeur de matière médicale à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger. — **Traité de Matière médicale, Pharmacographie.** 2e édition. 1 vol. gr. in-8 de 847 pages, avec 488 figures.... 18 »

HERZEN (V.). — **Guide-Formulaire de Thérapeutique.** 7e édition *mise en concordance avec le Codex de 1908.* 1912, 1 vol. in-18 de 1012 pages, relié maroquin souple.... 10 »

HIRTZ, RIST, RIBADEAU-DUMAS, TUFFIER, MARTIN, KUSS. — **Thérapeutique des Maladies respiratoires et de la Tuberculose pulmonaire.** 1 vol. in-8 de 713 pages avec 83 figures, cartonné. (*Bibliothèque de thérapeutique*).... 14 »

HUTINEL, KLIPPEL, CLAUDE (H.), ROGER, VOISIN, LÉVY-VALENSI. — **Maladies des Méninges.** 1 vol. gr. in-8 de 382 p., avec 49 fig. (*Nouveau Traité de Médecine*). Broché, 8 fr. Cartonné 9 50

JEANSELME, KELSCH, THOINOT, RIBIERRE, J. RENAULT, DOPTER, BEZANÇON, I. DE JONG, CLAIR. — **Etiologie et Prophylaxie des maladies transmissibles.** 1 vol. gr. in-8 de 424 pages, avec 14 figures. Broché, 8 fr. Cartonné.... 9 50

LABBÉ (M.), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — **Le Cytodiagnostic.** 2e édition, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 14 figures, cartonné. (*Actualités médicales*).... 1 50

LANCEREAUX et PAULESCO. — **Traité de Médecine.** 3 vol. in-8. Cartonnés .... 30 »

Lavey-les-Bains (Suisse) (Notice sur). In-8, 62 p... 1 »

LECÈNE (P.), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. — **Précis de Médecine opératoire.** 1 vol. in-8 de 315 p., avec 321 fig., cart. (*Bibl. du doctoraten méd.*).... 10 »

LEFAS (E.). — **Hématologie et Cytologie cliniques.** 2e édition. 1 vol. in-18 de 299 p. avec 22 fig., et 5 pl. col., cart. 4 »

LEGRAND. — **Physiothérapie infantile. Menus et recettes de cuisine diététique.** Préface du professeur Landouzy. 1 vol. in-8 de 374 pages.... 6 »

— **Formulaire synoptique de thérapeutique infantile.** 1 vol. in-18 de 252 p. cart.... 3 »

LEGUEU (F.), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et MICHON (E.), chirurgien des hôpitaux de Paris. — **Maladies de la Vessie et du Pénis.** 1 vol. gr. in-8 de 324 pages, avec 90 figures (*Nouveau Traité de Chirurgie*). Broché, 6 fr. Cartonné.... 7 50

MACAIGNE, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — **Précis d'Hygiène.** 1 vol. in-8 de 427 pages avec 121 figures, cartonné (*Bibliothèque du Doctorat*).... 10 »

MANQUAT (A.). — **Traité élémentaire de Thérapeutique.** 6e édition. 3 vol. gr. in-8 .... 30 »

MARFAN (A.-B.), professeur à la Faculté de médecine de Paris. — **Le Rachitisme** et sa pathogénie. 1 vol. in-16 de 94 p., cart. (*Actualités médicales*).... 1 50

MARTIN (O.). — **Nouveau formulaire magistral de thérapeutique clinique et de pharmacologie.** 6e édition. 1 vol. in-18 de 1000 pages, relié souple.... 10 »

MAUBAN (H.). — **L'Acétonurie,** sa valeur séméiologique, son traitement, 1 vol. in-16 de 96 p., cart. (*Act. méd.*) 1 50

METCHNIKOFF, SACQUÉPÉE, REMLINGER, LOUIS MARTIN, VAILLARD, DOPTER, BESREDKA, DUJARDIN-BEAUMETZ, SALIMBENI, CALMETTE. — **Médicaments microbiens, Bactériothérapie, Vaccination, Sérothérapie.** 2e édition. 1 vol. in-8 de 543 p. avec 45 fig. cart. (*Bibliothèque de Thérapeutique Gilbert et Carnot*) .... 12 »

MILIAN (G.). médecin des hôpitaux de Paris. — **Traitement de la Syphilis par le 606.** 1 vol. in-16 de 96 pages avec figures, cartonné (*Actualités médicales*).... 1 50

MINET ET LECLERCQ. — **Les Applications pratiques de l'Anaphylaxie.** 1 vol. in-16 de 96 p. cart. (*Act. méd.*).... 1 50

MUNTER (de) et LEDENT (R.). — **La Gymnastique Suédoise.** In-8, 46 p. cart.... 1 50

OUDIN (P.). Ancien président de la Société d'électrothérapie et de radiologie, et ZIMMERN (A.), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — **Radiothéraphie, Rœntgenthérapie, Radiumthérapie, Photothérapie.** 1 vol. in-8 de 492 p., avec 105 fig. et 4 pl. col. cart. (*Bibliothèque de thérapeutique Gilbert et Carnot.*).... 14 »

POULARD (A.), ophtalmologiste des hôpitaux de Paris. — **La Pratique ophtalmologique** à l'usage des praticiens. 1 vol. in-8 de 368 p., avec 167 fig. noires et coloriées, cart.. 8 »

POULENC. — **Les Nouveautés chimiques pour** 1912. 1 vol. in-8 de 338 p., avec 236 fig.... 4 »

REBOUL, CLARAC, SIMOND, MÉTIN, MARTIN, LEBŒUF. — **Dengue, Fièvre jaune, Choléra, Maladie du Sommeil.** 1 vol. gr. in-8 de 406 pages, avec 62 figures (*Traité de Pathologie exotique*). Broché, 10 fr. Cartonné.... 11 50

ROUXEAU (A.). Professeur à l'Ecole de médecine de Nantes. — **Laennec avant 1806.** 1 vol in-8 carré de 296 p.. avec portrait et planches.... 14 »

SCHWARTZ (A.), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, et MATHIEU, chef de clinique. — **Précis de Pathologie externe. Organes génito-urinaires.** 1 vol. in-8 de 478 pages, avec 200 figures noires et coloriées, cartonné (*Bibliothèque du Doctorat en Médecine*).... 10 »

SÉZARY, chef de clinique adjoint de la Faculté de médecine de Paris. — **Tuberculinothérapie et Sérothérapie antituberculeuse.** 1 vol. in-16 de 96 pages, cart. (*Act. Méd.*) 1 50

THIROUX, médecin-major des Troupes coloniales, et L. D'ANFREVILLE DE LA SALLE. — **La Maladie du Sommeil et les Trypanosomiases animales.** Préface du Dr A. LAVERAN, membre de l'Inst. 1 vol. in-8 de 200 p. avec 17 fig. cart. 7 »

THOMAS (ANDRÉ). Chef de Laboratoire de la clinique des maladies du système nerveux à la Faculté de médecine de Paris. — **Psychothérapie.** Avec introduction du Professeur DEJERINE. 1 vol. in-8 de 520 p. cart. (*Bibliothèque de thérapeutique Gilbert et Carnot.*).... 12 »

VAQUEZ (H.), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — **Les Arythmies.** 1 vol. gr. in-8 de 500 p., cart. 15 »

WELSCH (H.) et LECHA MARZO (A.). — **Manuel pratique de Dactyloscopie,** sur les lieux, dans le laboratoire et dans les services d'identification. 1 vol. in-18 avec fig. cart. 4 »

WICKHAM (L.). médecin de Saint-Lazare. — **Radiumthérapie** 1 vol. in-16 de 96 p., avec fig. cart. (*Act. méd.*). 1 50

1911-1912. — N° 41 **SOMMAIRE :** **7 Septembre 1912**

F. TERRIEN. — L'ophtalmologie en 1912 (*revue annuelle*) 325
MONTHUS. — Le strabisme et son traitement 333
CANTONNET. — Les lésions oculaires dans les fractures du crâne 337
GRIVOT. — L'oto-rhino-laryngologie en 1912 (*revue annuelle*) 339
LEMAITRE et BALLERIN. — Technique de la résection sous-muqueuse de la cloison des fosses nasales 348
SCHŒFFER. — La stomatologie en 1912 (*revue annuelle*) 358
FARGIN-FAYOLLE. — Inclusion et désinclusion dentaires. Les accidents de désinclusion 362
Libres propos : Une agence de renseignements, par le Dr DOPTER III
Chronique des Livres III
Chronique : Daviel et l'extraction de la cataracte, par le Pr TRUC .... V à IX
Variétés : L'oto-rhino-laryngologie dans le passé, par le Dr GRANGÉE .... IX et XI
— Histoire de l'art dentaire chez les Grecs, par le Dr SOULÉ .... XIII à XX
Silhouettes médicales : Le Dr Cruet, par BILS XXV
La médecine humoristique : Revers de médailles, par GAVARNI XXVII
Formules thérapeutiques XXIX
Revue hebdomadaire de la Presse française XXXI
Revue de quinzaine de la Presse étrangère XXXIII
Nécrologie : Le Dr Fleig, par le Dr JEAN CAMUS XXXV
Intérêts professionnels XXXV
Nouvelles .... XXXVII et XXXIX
La vie médicale .... XXXIX à XLIII
Memento de la quinzaine XLIII

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Mai....... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

LIBRES PROPOS

UNE AGENCE DE RENSEIGNEMENTS

On ne peut s'imaginer combien la profession médicale est le point de mire de certaines organisations louches qui veulent l'avilir à l'extrême. A côté des agences qui se sont fondées pour faire « chanter » les praticiens coupables de négligences thérapeutiques inexistantes, personne n'ignore actuellement qu'il s'est créé, depuis la loi sur les accidents du travail, des agences spéciales ayant pour but de faire obtenir aux accidentés, par une pression quelconque, pécuniaire le plus souvent, une indemnité, une retraite à laquelle ils n'ont pas droit. Un certificat médical de complaisance, c'est si peu de chose à acheter, disent les individus qui instituent ces associations de malfaiteurs. On se rappelle d'ailleurs encore une affaire qui fit, il y a quelques années, assez de bruit dans nos grands quotidiens. Une agence semblable voulut exercer des tentatives de corruption sur la conscience de médecins de l'Armée pour faire réformer moyennant finance les conscrits et les soldats sous les drapeaux.

Pour ma part je ne connais aucun confrère, civil ou militaire qui ait la conscience assez élastique pour se prêter à de pareils agissements ; le contraire serait d'ailleurs surprenant ; et de fait devant les refus opposés, les agences en question ont dû en être pour leurs frais. Mais il semble qu'on veuille tourner la difficulté régnante : voici en effet ce que nous apprenons :

Certains médecins, en effet, ont reçu d'une certaine agence nouvellement créée, une lettre où elle leur offre de leur livrer « les noms de 20 tuberculeux, 20 épileptiques, 20 cancéreux, 20 avariés au choix, moyennant un cachet qui varie de cent à cinq cents francs. Au médecin à proposer ensuite ses services. » Et remarquez que l'agence est bien renseignée : elle déclare tenir ses renseignements aux meilleurs sources, particulièrement auprès des *avoués* et des *notaires !!*

Ah ! elle n'y va pas de main morte ; pour allécher les médecins, elle a soin de choisir tout d'abord les catégories de malades susceptibles d'être des « mines d'or » pour les praticiens ; et puis du même coup, elle tente d'amener des capitulations de conscience chez des personnes exerçant des professions libérales où la loyauté est considérée comme intangible et où le secret professionnel est sacré. Au moins des médecins auront en lisant cette nouvelle la consolation de ne pas faire « cavaliers seuls » au milieu de tous ceux que ladite agence tient en si petite estime ; à cet égard, il y a progrès, et moins de jaloux !

Je ne pense pas que pareille gabegie ait plus de succès que les précédentes, mais enfin quelle mentalité cynique arrive à germer dans le cerveau de certains de nos contemporains ? Les pouvoirs publics ne pourraient-ils pas mettre ordre à cet état de choses et contribuer ainsi à faire respecter des hommes intègres, les médecins en particulier, qui tiennent à honneur de conserver intact leur patrimoine d'honorabilité qu'ils défendent et se refusent à reléguer dans la vase de pareilles mares stagnantes.

C. DOPTER.

CHRONIQUE DES LIVRES

Les neurorécidives après le Salvarsan et le traitement mercuriel. Contribution à l'étude de la syphilis cérébrale précoce, par le Dr J. BENARIO (*Lehmann*, édit. à Munich).

L'auteur passe en revue les diverses manifestations nerveuses qu'on observe après les divers traitements antisyphilitiques, au cours de la période secondaire: lésions du nerf optique, lésions associées de III-IV et VI, lésions du trijumeau, lésions du facial, lésions de l'acoustique, hémiplégie.

Il en retrace la symptomatologie et montre que la fréquence de ces accidents n'est pas plus grande, quoi qu'on en ait dit, après traitement par le salvarsan, qu'après traitement par le mercure.

G. M.

Traité des variations de la colonne vertébrale de l'homme et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique, par le Dr LE DOUBLE (de Tours). 1912, 1 vol. gr. in-8 de 543 pages et 120 dessins et schémas dans le texte, 25 francs (*Vigot frères*, édit. à Paris.)

Ce gros volume, si plein de détails intéressants, complète merveilleusement la série des volumes, devenus classiques, du savant anatomiste de Tours sur les *variations anatomiques humaines*. De tels ouvrages sont indispensables à tous ceux, anatomistes ou chirurgiens, qui ne veulent pas trouver seulement dans l'anatomie un enseignement utile à leur pratique, mais qui veulent chercher « le comment et le pourquoi » des choses. Ces traités des variations anatomiques n'ont pas leurs semblables ni en France ni à l'étranger, et l'idée qui y domine, c'est que « s'il existe chez tous les êtres organisés, sans en excepter l'homme, des variations anatomiques encore inexplicables en raison de l'insuffisance de nos connaissances actuelles en anatomie comparée, en embryologie, en physiologie, en tératogénie expérimentale, etc... et des variations anatomiques sans signification morphologique, d'origine pathologique, mécanique, embryologique, etc., on rencontre aussi chez eux des variations anatomiques ayant une signification morphologique précise, des variations anatomiques réversives ou d'héritage, et des variations anatomiques progressives ou par adaptation qui viennent à l'appui des doctrines qui s'abritent aujourd'hui sous le pavillon des deux protagonistes de l'évolution, Lamarck et Darwin. »

Le Double a eu le grand mérite d'adjoindre à l'anatomie humaine descriptive et topographique une anatomie humaine philosophique reposant sur l'étude des variations de chacun des organes du corps de l'homme.

ALBERT MOUCHET.

CHRONIQUE

DAVIEL ET L'EXTRACTION DE LA CATARACTE

PAR

le Professeur H. TRUC
Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

Le traitement de la cataracte est toujours à l'étude. On recherche la guérison médicale de cette affection. Quant à l'opération même, elle est l'objet constant de nouvelles applications. En dehors de l'ancien abaissement devenu tout à fait exceptionnel et de la discision à indications très rares, on pratique l'extraction de la cataracte avec et sans iridectomie, ou après iridectomie préparatoire, on discise simplement la capsule cristallinienne, ou on enlève un lambeau antérieur, enfin plus récemment, le major Smith, dans les Indes, a pratiqué des milliers d'ablations intracapsulaires et trouvé en Europe quelques imitateurs.

Quoi qu'il en soit, la méthode d'extraction de la cataracte avec ses divers procédés reste la méthode actuelle, classique, universelle, et cette méthode tout entière est la création géniale de notre Jacques Daviel. On l'oublie volontiers. Il ne sera donc pas inopportun de remettre en vedette et l'homme et son œuvre.

I

Jacques Daviel naquit à La Barre, arrondissement de Bernay, en 1693. Après de premières études chirurgicales à Rouen, il vint se fortifier à l'Hôtel-Dieu de Paris. A dix-sept ans, il était aide-chirurgien des armées.

Lors de la peste de Marseille, en 1720, Daviel prodigua ses soins aux plus malheureux. Son courage et son dévouement le signalèrent à l'attention des échevins de la ville et à la justice du roi; il fut agrégé au corps des maîtres-chirurgiens marseillais et reçut une médaille spéciale avec cette légende expressive : *pro fugata peste*.

Daviel se montre partout où sévit le fléau, à Digne, Toulon, Salon, Arles. Il revient à Marseille et y reste vingt-cinq ans. Chirurgien-major d'une galère, puis chirurgien de l'Hôtel-Dieu, il étudie l'anatomie, pratique des opérations et fait des démonstrations publiques. Le 7 septembre 1738, il obtient d'ailleurs, sur la proposition de notre Lapeyronie, le titre de démonstrateur royal de chirurgie et d'anatomie.

Depuis 1728, il s'occupait des maladies des yeux et opérait la cataracte. Il procédait, comme tous, par abaissement. Le 18 avril 1745, rencontrant de grandes difficultés à abaisser la cataracte du Père Félix, d'Aiguilles en Provence, il conçoit l'idée de l'extraction et la réalise deux ans après (1).

Établi à Paris depuis 1746, il obtient, le 1er janvier 1749, le brevet de chirurgien oculiste du roi.

Il est titulaire de l'Académie de chirurgie de Paris et associé d'un grand nombre d'Académies françaises et étrangères.

Sa renommée, déjà considérable, grandit rapidement. Ses opérations font grand bruit, à la Cour et à la ville, en France comme à l'étranger.

En 1752, il avait déjà pratiqué 206 extractions et 182 avaient pleinement réussi.

Il est appelé à Mannheim, Cologne, Munich, Liége, en Italie, en Espagne, où Ferdinand essaie vainement de le retenir. Il vient souvent à Montpellier. Partout le succès l'accompagne.

Mais sa santé s'épuisait. Frappé d'une attaque de paralysie, il se rendit à Genève, auprès du célèbre Tronchin, et y succomba le 30 septembre 1762.

Il fut inhumé au Grand-Sacconex, commune française incorporée à la Suisse par le traité de 1815 ; il y fut longtemps oublié.

Le Dr Haltenhoff, en 1885, a mis son grand génie en pleine lumière et obtenu près de son tombeau l'érection d'un monument commémoratif.

Depuis lors, les études sur Daviel, biographies ou éloges, se sont multipliées (2) ; une rue de Rouen porte son nom ; La Barre, lieu de sa naissance, et Bernay, chef-lieu de l'arrondissement, lui ont élevé des statues. Des bustes existent à Montpellier, Marseille, etc....

Longtemps méconnu après sa mort, Daviel, de son vivant, malgré ses services, à cause de ses succès, connut force rancunes et subit bien des attaques ; il y résista vaillamment. Il défendit son œuvre contre des contradicteurs, parfois peu bienveillants, et lutta toujours avec autant de vigueur que de courtoisie.

En 1751, il extrait à Reims 43 cataractes. On l'accuse, en pleine Académie de Paris, d'avoir pleinement échoué, et on affirme après enquête que 12 seulement de ses opérés distinguent les gros objets à 2 ou 3 pieds de distance. Daviel bondit devant une telle assertion qu'il considère comme un mensonge et une calomnie, et demande à Caqué, maître chirurgien à Reims, une contre-enquête sur ses opérés. Le rapport de Caqué constate 75 p. 100 de succès et lui rend son prestige et sa tranquillité.

(1) Sur une nouvelle méthode de guérir la cataracte par extraction du cristallin (*Mémoires Acad. roy. de chirurg.*, t. II, p. 354 à 377 ; avec deux planches).

(2) L'étude la plus considérable et la plus intéressante est celle du Dr Delacroix, de Reims, mort récemment. Elle renferme une notice sur la vie, son portrait d'après Lemire et de Vosge, et toute la précieuse correspondance de Daviel avec Caqué, découverte à la bibliothèque de Reims par le Dr O. Guelliot. Nous l'avons consultée avec grand profit



la
Varilaxine
groupe cinq laxatifs
différents
mais d'action
équivalente.
Varilaxine
chacun des 5 tubes contenus
dans cette boite et numérotés de
1 à 5 renferme un laxatif différent
Tube n°1. Rhubarbe
n°2 Cascara
n°3 Podophyllin
n°4 Bourdaine
n°5 Tamarin
avec Agar Agar comme excipient
Litt. et éch. fco
164 rue St Honoré,
PARIS 1er

CHRONIQUE *(Suite)*

Il est d'ailleurs, dans la lutte, alerte et vigoureux; il tient la plume aussi dextrement que le bistouri. L'Italien Palucci, le chevalier Taylor tentaient de détourner à leur profit une partie de sa gloire ; il démontre l'inanité de leurs prétentions. Le frère Cosme revendique des droits imaginaires ; il se joue de lui : « M. de Vermale, écrit Daviel, a appelé ma méthode opératoire daviélique, et j'ai nommé celle du frère Cosme l'opération comique. Il est vrai qu'elle est drôle et qu'il faut être moine pour l'avoir imaginée. »

Il a la confiance des forts et la belle assurance que donnent des connaissances solides et une vaste pratique. Il abuse rarement de sa supériorité. La fortune ne lui fut jamais réellement contraire : la faveur du roi, la protection des grands, l'estime de ses confrères, l'admiration de ses contemporains furent pour lui la juste reconnaissance de ses labeurs, de ses études, de ses découvertes. Si la postérité a été longtemps oublieuse, elle a fini par lui rendre justice. Daviel est aujourd'hui en pleine lumière et son nom est à jamais illustre.



Phot. Neurdein.

Monument de DAVIEL, à Bernay (1).

(1) La réplique de ce monument se trouve à l'Hôtel-Dieu de Paris.

II

L'œuvre de Daviel a été considérable. Elle a été grande par la conception, par l'exécution opératoire, par ses immenses conséquences thérapeutiques.

Daviel a conçu délibérément d'extraire la cataracte de l'œil, de refermer celui-ci et de conserver la vision ; il a non seulement fait l'extraction sans iridectomie, mais encore avec iridectomie, et établi pour ainsi dire d'un seul coup les deux grandes méthodes d'opération de la cataracte.

Ce dernier point a été solidement établi. On ne lui contestait pas l'invention de la méthode sans iridectomie que l'on intitulait méthode française; mais on attribuait à de Graefe l'extraction avec iridectomie, et on l'appelait méthode allemande.

On sait pertinemment aujourd'hui que les deux méthodes d'extraction ont une même origine et que la méthode dite française et la méthode dite allemande sont toutes deux françaises et toutes deux, l'œuvre de Daviel.

« Nous pouvons, a dit le Dr Chavernac, ajouter aujourd'hui un nouveau fleuron à la couronne de Daviel. C'est le Dr Mordensen qui nous l'envoie en droite ligne de Stockholm.

« L'oculiste normand a pratiqué plusieurs fois l'extraction de la cataracte avec iridectomie, cette fameuse et malencontreuse iridectomie qui a fait la gloire de de Graefe, de Berlin, et qui, de nos jours est mise à l'index dans presque tous les pays ; mais, à l'inverse de l'oculiste prussien, il a eu la sagesse de ne pas l'ériger en méthode générale et de la réserver aux seuls cas qui en réclament l'application. »

Otto Becker, de Heidelberg, qui a fait en 1888 une étude sincère de Daviel et a généreusement distribué aux membres du Congrès international d'ophtalmologie le fac-similé d'une estampe de de Vosge, n'avait pu découvrir l'indication de l'extraction avec iridectomie. Le Dr Nordensen vient de la faire connaître et d'établir, comme l'a dit Chavernac, que Daviel a pratiqué, cent ans avant de Graefe, l'extraction du cristallin avec iridectomie.

Caqué a d'ailleurs vu pratiquer l'iridectomie par Daviel, et, quoique faite involontairement, elle lui avait paru un coup de maître, un exemple qu'il suivrait à l'occasion, lui Caqué, très volontiers.

Daviel paraît enfin avoir apprécié ultérieurement les avantages de l'iridectomie, car, dans une lettre du 30 septembre 1761, adressée au baron de Haller, de Berne, il s'exprime ainsi :

« J'ai eu la douce satisfaction de voir mon malade (un malade que Haller lui avait envoyé) repartir de Paris bien guéri. Il a bien voulu se charger de cette lettre et d'une petite estampe assez curieuse par les circonstances qu'elle renferme concernant la section de l'iris que j'ai été obligé de faire à l'œil droit d'un malade. J'ai emporté la

CHRONIQUE *(Suite)*

moitié de cette membrane, pour former une prunelle artificielle..., Cette opération ne fut suivie d'aucun accident, ni même de la plus petite douleur....

« Ce n'est pas la seule fois que j'ai été obligé d'emporter l'iris ou d'en faire la section. J'ai de grandes observations à donner à ce sujet, sans que j'en aie vu résulter le moindre accident. »

C'est absolument démonstratif.

Sans toucher à la gloire légitime de de Graefe, on peut donc dire que toute l'extraction appartient à Daviel.

Les grands hommes sont souvent combattus et parfois longtemps oubliés, mais tôt ou tard justice leur est rendue, et ils rayonnent éternellement dans la postérité.

Le triomphe de Daviel est complet.

Sa méthode est exclusivement appliquée dans le monde entier ; l'étranger lui rend journellement hommage, et la France le compte parmi les bons génies qui lui font le plus grand honneur.

VARIÉTÉS

L'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE DANS LE PASSÉ

« Comme nous avons des pourpointiers, des chaussetiers pour nous vestir et en sommes d'autant mieux servis que chacun ne se mesle que de son subject et a sa science plus restreinte et plus courte que n'a un tailleur qui embrasse tout ; et, comme à nous nourrir, les grands, pour plus de commodité, ont des offices distinguez de potagers et de rôtisseurs, dequoy un cuisinier qui prend la charge universelle ne peut si exquisement venir à bout ; de même, à nous guairir, les Ægyptiens avaient raison de repecter ce général métier de Médecin et de descoupper cette profession : à chaque maladie, à chaque partie du corps, son ouvrier. Car cette partie en était bien plus proprement et moins confusément traictée de ce qu'on ne regardait qu'à elle spécialement. »

Montaigne, qui n'aimait guère la Médecine — et s'en occupait volontiers !... comme tant d'autres qui en ont médit !... à l'enseigne de cet athée, qui montrait le poing au ciel en criant : « Dieu !... je te nie ! ! » — Montaigne parle assez justement de la spécialisation des Médecins, à peu près inconnue avant nos jours... Dieu sait si on s'est d'ailleurs rattrapé depuis ! !

Il est vrai que Homère et Platon disent des Égyptiens qu'ils étaient tous médecins, sans doute en ce sens, que chacun aimait à enseigner le remède qui lui avait réussi en un cas particulier.

Mais, c'est là une spécialisation... un peu particulière ! Les Babyloniens aussi portaient leurs malades sur la place publique et les passants charitables donnaient leur recette....... Quantum mutatus ab illo ! ?...

La « Spécialité » nous appartient ; elle est de notre époque ; elle est née du progrès considérable des sciences médicales.

L'étendue des connaissances en Médecine est si vaste qu'une vie humaine suffirait à peine à l'embrasser. Et, s'il faut parler de la dextérité toute particulière qu'il est nécessaire de posséder pour effectuer certaines interventions, dextérité qui ne s'acquiert que par une longue pratique, on comprend que la spécialisation soit devenue aujourd'hui presque une nécessité.

***

Qui trouvons-nous, autrefois, comme « Spécialistes » ? Il n'en existe pas en dehors des médecins qui s'étaient attachés à l'opération de la « pierre. »

Les maladies nerveuses étaient presque complètement ignorées : Les hystériques, les épileptiques passaient pour être possédés du démon, et le bûcher fut longtemps le plus sûr remède à leurs maux !...

Pour ce qui est des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles, c'est à croire que ces organes n'étaient jamais malades chez nos ancêtres. C'est à peine si les anciens auteurs en font mention. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, on commence à en parler dans des traités de médecine générale ; on va voir en quels termes et quels remèdes sont proposés.

De nos jours, où l'oto-rhino-laryngologie est la *grande* spécialité, on peut se demander si, jadis, l'hypertrophie des amygdales n'existait point, si tout le monde avait l'ouïe fine et la vue perçante.

Je crois, au contraire, que les sourds, les aveugles, les muets abondaient. La thérapeutique aurait suffi à elle seule à transformer les cas les plus bénins en cas désespérés !

Voici quelques formules que j'ai réunies :

1° Playes de l'œil.

« On emploiera d'abord les *répercussifs* et pour *narcotiques* on se servira des poumons et de l'épiploon d'un mouton, qu'on fera cuire dans le laict et qu'on appliquera chaudement sur les tempes ; le laict de femme, ou le sang de pigeon tiré d'une veine de dessous l'aile sera encore utile. Pour *détersifs*, on prend les foyes de raies de lièvre et de perdrix avec les eaux d'Euphraise et de fenouil, le sucre candi, le safran. Pour *sarcotique* prenez des mucilages de gomme d'oliban, arabique, adragan et sarcocolle extraits dans de l'eau d'orge : deux dragmes de chaqu'un ; aloës lavé par trois fois dans l'eau de rose, une dragme ; céruse brûlée et lavée et tuthie préparée, demi-dragme de chaqu'une pour en faire un collyre ! !... »

... Si, avec cela, on ne perdait pas la vue, c'est qu'on avait de la chance ! !...

2° Ulcères de l'œil.

«... lesquels paraissent comme des cicatrices blanches quand ils sont attachés à la cornée ou comme des cicatrices rouges quand ils sont sur le blanc de l'œil, se traitent avec des *anodins* et des *détersifs*, tels que : le sucre, le miel, le safran, la myrrhe, l'encens ; un peu de vitriol dissous en beaucoup d'eau de roses est un des meilleurs détersifs. Le verdet est bon pour l'ulcère de la caroncule lacrymale.

3° Collyres.

«... sont des remèdes pour les maladies d'yeux. On en fait de liquides ou des secs ; prenez eau de plantain et d'euphraise deux onces de chaqu'une ; mêlez les avec

VARIÉTÉS *(Suite)*

autant d'eau de roses et brouillez les en demi once de blancs d'œufs ou de mucilage de graines de coings : on en imbibe un linge fin qu'on applique sur les yeux qui sont attaqués d'inflammation et de douleurs que ce remède guérit (? ?) en adoucissant par sa partie onctueuse les sels acres qui causent le mal. »

4° Collyres secs.

«... prenez sucre candi trois dragmes, tuthie préparée, pierre médicamenteuse une dragme de chaque ; aloës succotrin et iris de Florence une demi dragme ; pulvérisez ; mêlez ; en mettre trois ou quatre grains dans un tuyau de plume pour souffler dans l'œil ; Consume les cataractes extérieures, nettoye l'œil de la sanie et éclaircit la vue... »

Hum ! Hum ! S'il vous plaît d'en essayer... vous avez la recette... à l'œil !!!...

5° Playes d'oreilles.

«...elles demandent des agglutinatifs secs et quand on fait la suture, il faut se donner de garde que l'aiguille ne pique le cartilage qui se gangrénerait... »

6° Ulcères de l'oreille.

«... se nettoyent avec le suc de bete et de marrube, l'huile d'amandes amères, le suc d'oignons, avec le miel rosat, les sucs d'arum et de bryoine. On ôte avec de la laine le pus qui en sort et on y fourre une petite sonde couverte de coton qu'on trempe premièrement dans l'eau miellée, ensuite dans le vin et enfin dans l'oxymel ; la douleur de la partie est diminuée par l'insinuation de quelques gouttes d'une infusion dans du lait... »

...Heureux les sourds !...

...parce qu'on les laissait tranquilles ! !... Il n'est pas question d'eux !...

7° Ulcères du nez.

«... se guérissent tantôt avec le suc de nasturce et l'alun ; tantôt avec le sel ammoniac et le vinaigre! Ou bien prenez roses rouges, myrtilles, calamus aromaticus, angélique, gentiane, macis, girofle, demi-dragme de chaqu'un ; camphre et ambre, de chaqu'un 4 grains et six grains de Musc ; pulvérisez *toutes ces choses*... pour les faire prendre par le nez... »

Le patient ferait effectivement... un nez... à qui on proposerait aujourd'hui de prendre... *toutes ces choses*... pour son rhume ! ! !...

8° Epistaxis.

Ici c'est le triomphe de l'art... Intus et extra.

... « Prenez semence de pourpier, de plantain, d'oseille, d'endive et de pavot blanc, une dragme ; racine de grande consoude une once ; cuisez-les en suffisante quantité d'eau jusqu'à réduction de 2 onces ; ajoutez à la colature les sirop de myrthe, de grenade et de Nymphæa, demi once de chaqu'un ; mêlez le tout ensemble. Le suc d'ortie et la semence, la pierre hematite y réussissent encore. Les narcotiques ou assoupissants ne sont pas à négliger dans les cas presque désespérez ; par exemple : semence de pavot blanc, un demi dragme, jusquiame blanc un scrupule et autant de pierre hématite ; corail rouge une dragme ; mêlez les pour en faire une poudre que vous donnerez en une prise dans six dragmes de conserves de roses. Ou bien prenez eau d'ortie une once, poudre de crâne humain un scrupule. »

Quant aux topiques, c'est charmant !

«... fiente de porc aux narines : éponge imbue d'oxycrat sous les aisselles : racine de pivoine sous la langue. Racine de nielle *mâchée* fourrée dans le nez... fiente d'âne récente ! sang desséché, sperme de grenouille.... »

Pouah !...

« Le sang qui s'écoulait, recule épouvanté ! !..... »

9° Ulcères de la bouche.

« Laver avec eau de roses de Damas : eau et laict. Pour les ulcères serpentants de la bouche, des lèvres et du gosier : rouille d'airain une dragme, orpiment 1 dragme et demie ; pulvérisez, cuisez avec 4 onces de vin blanc jusqu'à consomption de moitié ; après refroidissement, ajouter eau de roses et de solanum ou de plantain une once et demie de chaqu'une pour en faire une eau verte avec quoy on lavera les ulcères. S'ils sont vénériens, lavez avec eau de plantain 2 livres, onguent œgyptiac 4 onces. »

Combien cette thérapeutique paraît aujourd'hui enfantine et répugnante... Pourtant... ce sont là les recettes les plus importantes d'un maître qui s'était presque spécialisé dans les maladies de « la tête » un virtuose du trépan, Belloste qui écrivait vers 1695. Il affirme lui même, d'ailleurs, « qu'un chirurgien trouve assez d'occupation dans ce qui est de son ressort ; et ceux qui veulent tout sçavoir ne savent rien pour l'ordinaire »

Comme on comprend Montaigne quand il dit : « J'ai quelques apparences qui me font estrangement deffier de *cette marchandise* ! ! »

Dr GRANGÉE.

PUÉRICULTURE

Les mères nourrices

Le conseil municipal a adopté une proposition tendant à assurer aux mères nourrices la distribution de secours par les soins de la Mutualité maternelle.

Toute femme enceinte, domiciliée à Paris depuis deux ans au moins, dont le ménage ne dispose pas de ressources annuelles (salaire ou pension) dépassant 1 800 francs a droit à l'assistance.

Pour bénéficier de ce droit, elle devra déclarer son état de grossesse avant le septième mois.

L'état de grossesse étant reconnu, elle sera portée sur les listes de la Mutualité maternelle et bénéficiera des avantages qui sont accordés par cette mutualité, en qualité d' « extra-statutaire. »

Il en sera de même, sur sa demande et sa déclaration de grossesse au septième mois, pour toute femme dont le mari fait son service dans l'armée, habitant Paris, même depuis moins de deux ans, et admise au secours dit militaire.

La Ville de Paris versera à la caisse de la Mutualité maternelle une somme de 20 francs par « extra-statutaire » ainsi admise à l'assistance à la mutualité.

Les décisions suivantes ont été prises :

1° Le service fonctionnera à partir du 1er janvier prochain ; 2° les enquêtes seront effectuées par les soins de la Mutualité maternelle et, en cas d'appel, par l'administration ; 3° les familles seront avisées par voie d'affiches des démarches qu'elles devront faire et des conditions qui devront être remplies pour obtenir le bénéfice de l'assistance.

LA MÉDECINE D'AUTREFOIS

HISTOIRE DE L'ART DENTAIRE CHEZ LES GRECS

L'art dentaire commence, chez les Grecs, aux extrêmes limites de l'histoire. D'après Cicéron, c'est Esculape ou Asclépias, troisième du nom, qui, le premier, conseilla l'extraction des dents. « *Tertius Œsculapius, Arsippi et Arsinoæ filius, qui primus purgationem alvi dentisque evulsionem, ut ferunt, invenit.* » (Cicéron, *De naturâ deorum*, liv. III). Ce personnage mythique qui semble avoir vécu au XIII[e] siècle avant notre ère fut considéré comme le plus grand médecin de son temps. On ne le croirait guère à lire le portrait qu'en a tracé le poète Desmoutiers :

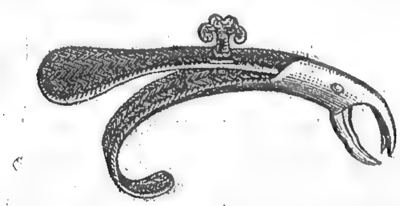
> Il ne marchait point escorté
> D'un leste et brillant équipage ;
> Il ignorait le doux langage
> Des Nestors de la Faculté.
> Il parlait sans point, sans virgule ;
> On comprenait ce qu'il disait,
> Et, pour comble de ridicule,
> Presque toujours il guérissait.

Mais les poètes ont toujours agrémenté l'histoire d'une aimable fantaisie. Quoi qu'il en soit, Esculape avait joui, de son vivant, d'une extrême popularité.

Quand il mourut, les prêtres comprirent le profit qu'ils pouvaient en tirer et, sans délai, le consacrèrent dieu. Esculape devint le dieu guérisseur par excellence. En son honneur, ils prirent le nom d'Asclépiades et édifièrent des temples où les malades superstitieux, toujours nombreux, venaient chercher la guérison. C'est à Cnide, à Cos, à Rhodes et à Cyrène que se trouvaient les principaux sanctuaires.

Mais les vrais descendants d'Esculape, les *médecins laïques*, gardèrent pieusement le secret des connaissances médicales dont ils avaient hérité et formèrent une caste particulière : c'est la famille des Asclépiades, dont plus tard sortira Hippocrate, et qui n'a rien de commun avec les Asclépiades religieux. Contrairement aux prêtres-médecins qui n'opéraient que dans les temples, ces médecins se déplaçaient volontiers et allaient dans les différentes villes exercer l'art de guérir.

C'est ainsi qu'Homère nous apprend que deux de ces



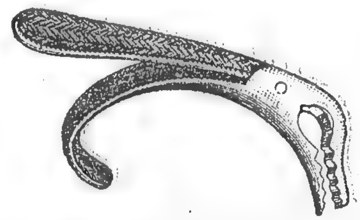
Odontagogue, ou davier des anciens, d'après Scultet. (*Arsenal chirurgical.*) (Fig. 1.)

médecins, Podalire et Machaon, fils d'Esculape, suivirent l'armée grecque dans ses expéditions lointaines.

Les Troyens avaient aussi leurs médecins. Homère connaissait l'anatomie, et la précision avec laquelle il décrit les blessures lui a valu les éloges de Malgaigne. Il signale les arcades dentaires qu'il appelle ἕρκος ὀδόντων, mais sa thérapeutique est encore bien rudimentaire et d'ailleurs limitée au traitement des blessures. Lorsque, d'un coup de poing, Ulysse fracasse la mâchoire d'Irus qui vomit du sang, tombe dans la poussière et se brise les dents, ἠλασ'ὀδόντες, toute la thérapeutique consistera pour le médecin à appliquer sur la plaie une racine amère, préalablement broyée, pour apaiser les *noires douleurs*, dessécher la plaie et arrêter l'hémorragie.

La période qui s'étend d'Homère à Hippocrate est pleine d'obscurités ; l'histoire et la légende bien souvent se confondent. Les œuvres, qui auraient pu nous éclairer, nous sont parvenues mutilées par le temps. Quelques noms et quelques fragments nous permettent cependant de constater que l'art dentaire n'a pas été, à cette époque, tout à fait négligé.

Solon (640-558 av. J.-C.), celui dont les Grecs ont fait



Rhizagre, ou davier à racines des anciens, d'après Scultet. (Fig. 2.)

un des sept Sages, s'intéresse particulièrement à l'évolution de la vie humaine qu'il divise en dix périodes. Il a observé le remplacement des dents de lait par les dents permanentes. « C'est à sept ans, dit-il, quand l'enfant « est impubère et dans le premier âge, qu'on voit pousser « et apparaître la rangée des dents. » Ses théories physiologiques seront reprises plus tard par Hippocrate.

Épicharme de Sicile (540-450 av. J.-C.), que Platon signale comme le meilleur représentant de la poésie plaisante, n'en fut pas moins un observateur très perspicace de toutes les manifestations de la pensée. Il était d'ailleurs poète et médecin et le passage suivant de Jamblique ne laisse aucun doute à cet égard. « Métrodore, fils d'Épi« charmos et petit-fils de Thyrsus, fit connaître une « grande partie de la doctrine médicale de son père, « traduisit et expliqua ses livres. » C'est dans les œuvres d'Épicharme qu'on relève pour la première fois le mot γομίος pour désigner une molaire et le mot κυνόδους pour désigner une canine. Déjà, à cette époque, on paraissait un peu fixé sur le rôle physiologique des dents.

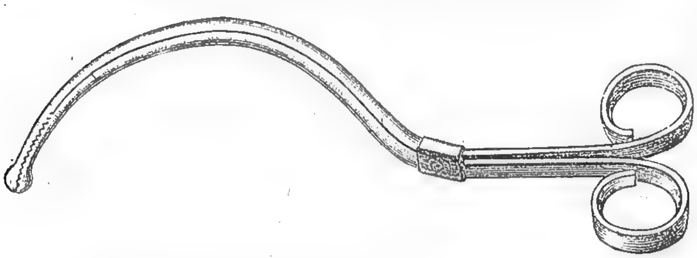
A mesure qu'on approche du V[e] siècle, nous voyons les philosophes apporter dans l'étude des problèmes médicaux un tour d'esprit beaucoup plus scientifique. Il convient de citer plus particulièrement Diogène d'Apollonie et surtout Démocrite d'Abdère avec lequel Cicéron ne trouve personne à comparer, non seulement pour l'élévation de l'esprit, mais encore pour la puissance de la pensée. Celui-ci a observé la chute des dents ; il en décrit les symptômes, mais il s'attache à en rechercher les causes dont la principale est, pour lui, dans l'éruption précoce.

Nous voici enfin à Hippocrate (460-380 av. J.-C.). Né dans l'île de Cos, au temps de la splendeur d'Athènes, il fit de nombreux voyages avant de se fixer en Grèce. Il mourut près de Larisse, dans un âge avancé. Avec lui, la médecine grecque va prendre un essor tout nouveau et devenir la première du monde. Hippocrate a compris que la médecine ne fera de progrès que par la pratique d'une observation réfléchie et méthodique ; il porte de tous côtés une curiosité pénétrante ; mais, s'il décrit les symptômes des maladies avec force détails, il trouve surtout utile de remonter aux causes.

Hippocrate a étudié les dents au triple point de vue de l'anatomie, de la pathologie et de la thérapeutique. Il déclare que les dents apparaissent chez le fœtus au septième mois « Les septièmes mois, chez les femmes « enceintes, mettent les fœtus au premier point de leur « développement. Les enfants âgés de sept mois présen-

LA MÉDECINE D'AUTREFOIS *(Suite)*

« tent d'autres particularités, et *les dents commencent « à se montrer.* » Il s'agit des dents de lait. Voici maintenant comment il en explique la chute et leur remplacement par les dents permanentes : « Les dents naissent « les dernières pour ceci : la croissance s'en fait par les os « de la tête et des mâchoires. Ce que ces os contiennent de « glutineux et de gras, séché par le chaud, se consume, et « les dents deviennent plus dures que les autres os parce « qu'elles ne contiennent pas de froid. Les premières « dents se forment par l'alimentation du fœtus dans la « matrice et par l'allaitement de l'enfant après sa naissance. Le changement de la nourriture et des boissons « les fait tomber ; la chute s'en opère lorsque sept années « de la première alimentation se sont écoulées ; quelquefois même auparavant, quand elles proviennent d'une « mauvaise nourriture ; pour la plupart, c'est à l'âge de « sept ans. L'enfant croît quand il est devenu formé et « il devient surtout formé de sept à quatorze ans. C'est « dans cet intervalle que naissent les plus grosses dents « et toutes celles qui remplacent les dents de la nourriture dans la matrice. Il croît aussi jusqu'à la troisième « semaine, où il devient un jeune homme, et jusqu'à « la quatrième et la cinquième. Dans la quatrième se-



Acanthobolos de Paul d'Egine, d'après Scultet. Instrument pour enlever les débris de racines et les esquille osseuses. (Fig. 3.)

« maine, *naissent chez la plupart des hommes deux dents dites de sagsese,* οὗτοι καλέοντα σωφρονιστῆρες (1). »

Remarquons, en passant, l'importance que donne Hippocrate à la division septénaire de la vie humaine. « L'âge de l'homme, dit-il, est de sept jours. » Il veut dire, par là, que le nombre de sept jours se retrouve dans les plus essentiels phénomènes de la vie. Nous avons vu que cette théorie avait été déjà soutenue par Solon.

Hippocrate a connu l'existence des vaisseaux dentaires. Ayant examiné l'os maxillaire inférieur, il a reconnu le pertuis qui donne entrée aux vaisseaux nourriciers. Mais il a cru que c'était le seul os qui reçût une veine et il fonde là-dessus une théorie singulière pour expliquer comment cet os, seul entre les autres, produisait les dents. A côté de données précises et vraiment judicieuses, nous rencontrons parfois chez Hippocrate des erreurs grossières ; elles ne doivent pas nous étonner. Nous verrons, en effet, plus loin que deux autres grands esprits de l'antiquité grecque, Aristote et Galien, ont fait une assez large part à l'ignorance ou à la superstition de leur temps.

La pathologie dentaire tient une grande place dans les œuvres d'Hippocrate. Les accidents de la dentition semblent l'intéresser d'une façon particulière. « A l'approche de la dentition, dit-il, il se produit des inquiétudes « des gencives, des fièvres, des convulsions, des diarrhées, « surtout pendant la sortie des dents canines. Les enfants « qui, dans la dentition, vont souvent du ventre, sont « moins sujets aux convulsions que ceux qui vont peu.

(1) *Hip.*, Ed. Littré, t. VIII, p. 599 et 601.

« De même, une fièvre aiguë, survenant chez un enfant « pendant la dentition, prévient presque toujours les « convulsions (2). »

L'épidémie de Périnthe lui fournit l'occasion d'étudier les désordres occasionnés par les dents de sagesse, ainsi que les lésions de voisinage qui peuvent en être la conséquence. « Il y en eut qui avaient une dent cariée, parti- « culièrement la troisième d'en haut ; *cette dent se trouve « cariée de préférence à toutes les autres.* Là se fixait une « douleur et parfois il se formait tout autour de la suppu- « ration. Hégésiastratios avait une suppuration près de « l'œil ; il se forma une suppuration vers la dernière dent; « un pus venait par les narines ; à la gencive, des lam- « beaux de chair petits, ronds, se détachèrent. *A la troi- « sième dent, les suppurations sont plus fréquentes qu'à « toutes les autres,* et le flux épais des narines ainsi que les « douleurs des tempes proviennent de cette dent » (3).

Hippocrate signale encore les abcès alvéolaires, la nécrose des maxillaires et les périostites aiguës accompagnées d'une fièvre assez intense pour mettre la vie en danger. Il cite le cas d'un enfant, atteint d'une affection phagédénique, qui perdit les dents d'en bas et d'en haut et chez lequel la sortie d'un os de la voûte palatine causa l'affaissement du nez en son milieu. Au liv. II du *Prorrhétique*, il recommande de bien examiner chez ceux qui ont une ulcération de longue durée sur le côté de la langue, s'il n'y a pas, du même côté, quelque dent qui ait une pointe. N'est-ce pas là un conseil excellent ?

Voici maintenant l'étiologie qu'il donne de la carie dentaire : « Le froid est l'ennemi des dents ; « celles-ci deviennent douloureuses par suite de l'a- « mas du phlegme sous les racines. La carie survient « parce qu'elles sont rongées par ce phlegme ou par « les débris alimentaires ; elle frappe de préférence les « plus faibles, les moins adhérentes (4). » Cette pathogénie sera adoptée par tous les médecins grecs qui suivront.

Quant à sa thérapeutique, elle est variée, mais singulière. Contre l'odontalgie et les fluxions, Hippocrate recommande les gargarismes de castoréum et de poivre. La femme d'Aspasios éprouva une douleur de dents très violente ; ses mâchoires se gonflèrent ; ayant usé d'un collutoire composé de castoreum et de poivre, elle fut tout à fait soulagée. Contre les abcès de la bouche, il préconise la bouillie de lentilles. Une saignée générale et des applications d'aloès d'Égypte guériront les inflammations phlegmoneuses des gencives. Quant à l'extraction, le remède héroïque, Hippocrate se montre d'une prudence extrême. « Pour les douleurs causées par les dents, « dit-il, si la dent est cariée et branlante, il faut l'ôter ; « si, sans être ni cariée, ni branlante, elle excite cependant « de la douleur, il faut la dessécher en la brûlant, les « masticoires servent aussi (5). » Les médecins de l'antiquité ont toujours considéré l'extraction comme une opération extrêmement dangereuse ; aussi ne la pratiquaient-ils que lorsqu'elle était devenue tout à fait nécessaire et très facile.

Hippocrate connaissait très bien les fractures de la mâchoire inférieure. Voici le traitement qu'il employait pour une fracture avec déplacement. « Si les dents du « lieu de la lésion sont déviées et déplacées, il faut, après la

(2) *Hip.*, Ed. Littré, t. VIII, p. 545.
(3) *Hip.*, Ed. Littré, t. V, p. 157 et 159.
(4) *Hip.*, Ed. Littré, t. VI, p. 211.
(5) *Hip.*, Ed. Littré, t. VI, p. 211.

LA MÉDECINE D'AUTREFOIS *(Suite)*

« coaptation, les joindre l'une à l'autre jusqu'à la conso-
« lidation avec un fil d'or, de préférence, sinon avec un
« fil de lin. La coaptation opérée, on attache les dents
« ensemble. Ensuite on prend du cuir de Carthage ; on
« en coupe une lanière ayant une largeur de trois doigts
« ou la largeur qui conviendra ; on enduit la mâchoire
« de gomme, et, avec de la colle, on fixe l'extrémité de
« la lanière vers l'endroit de la fracture en rave, en lais-
« sant entre la lanière et la lésion un intervalle d'un doigt
« ou un peu plus. Cette lanière passe par-dessous la
« mâchoire ; elle doit avoir une incision dans la direction
« du menton, afin d'en embrasser la pointe. Une autre
« lanière semblable ou un peu plus large sera collée vers
« le haut de la mâchoire. Elle sera fendue aussi afin d'em-
« brasser l'oreille. Puis, on tendra les lanières, un peu plus
« celle qui embrasse le menton afin de prévenir autant
« que possible le chevauchement des fragments, et on
« liera les lanières sur le sommet de la tête. Enfin, on
« roulera une bande autour du front et on assujettira
« l'appareil avec un surtout, comme c'est la règle, afin
« de maintenir le bandage. Le blessé restera couché
« sur le côté sain de la mâchoire, s'appuyant, non sur
« la mâchoire, mais sur la tête. On le tiendra à la diète
« pendant dix jours, puis on le restaurera sans lenteur,
« car, s'il ne survient pas d'inflammation dans les pre-
« miers jours, la mâchoire se consolide en vingt (1). »

L'œuvre d'Hippocrate est considérable. Son nom do-
mine les autres de si haut qu'il a pu, sans conteste, être
appelé le Père de la médecine. Il serait injuste cependant
d'oublier tout ce qu'ont fait ses devanciers. Le grand
mérite d'Hippocrate a été d'avoir fait la synthèse du
passé et d'avoir préparé l'avenir. Il eut pour fils Thessalus
et Dracon et, pour gendre, Polybe qui lui succéda dans
l'enseignement de la médecine à Cos.

« La physiologie, a dit Littré, naquit de la médecine, à
« peu près vers l'époque où florissait Hippocrate. Toute-
« fois le premier travail physiologique qui nous soit par-
« venu appartient à Aristote et ce premier travail est
« un chef-d'œuvre. »

Aristote, né à Stagyre en 384 et mort à Chalcis
en 322 avant Jésus-Christ, devait donner à l'anatomie
comparée et à la physiologie une forme précise. Il dissé-
qua un grand nombre d'animaux et établit entre leur
structure et celle du corps de l'homme une étude compa-
rative qui fait aujourd'hui encore notre admiration. L'é-
tude des dents, si importante d'ailleurs en zoologie, fut
pour lui l'objet d'une attention particulière. Il en décrit
d'abord l'évolution : « Les enfants ne commencent qu'au
« septième mois à pousser des dents. Naturellement ce
« sont celles de devant qui percent les premières. Tantôt
« ce sont celles d'en haut qui viennent avant les autres,
« tantôt ce sont celles d'en bas. Mais toujours elles pous-
« sent plus vite chez les enfants dont les nourrices ont
« un lait plus chaud. » Ces dents de lait vont tomber
et seront remplacées par les dents permanentes ; quant
aux dents de sagesse, leur évolution est assez irrégulière.

« Les molaires, dit-il, qu'on appelle crantères (*dents
« de sagesse*), ne poussent chez l'homme que les dernières,
« d'ordinaire vers vingt ans pour les hommes et pour les
« femmes également. On a déjà vu quelques femmes à qui
« des molaires ont poussé à l'âge de quatre-vingts ans ;
« mais cette pousse était très douloureuse. On l'a vu aussi
« chez des hommes ; mais ce phénomène ne se produit
« que quand, dans sa jeunesse, on n'a point eu de cran-
« tères (*dents de sagesse*). » Il en précise ensuite le rôle
physiologique : « Dans les mâchoires sont placées les dents,
« espèce d'os qui en un sens n'est pas percée et qui est
« percée en un autre sens. Les dents présentent des
« variantes suivant les espèces animales, les unes ont une
« structure et une disposition telles qu'elles ne peuvent
« servir qu'à la mastication. Les autres sont des instru-
« ments de défense. Chez l'homme, elles servent à l'ali-
« mentation : les incisives coupent, les molaires broient,
« les canines qui sont en partie élargies et en partie aiguës
« participent des unes et des autres : elles servent égale-
« ment à la parole (2). » « Les dents, dit-il encore, sont
« naturellement de la couleur des os. Aussi les hommes
« de couleur noire, comme les Ethiopiens et les peuples
« de même race, ont les dents blanches comme leurs os,
« tandis que les ongles sont noirs comme tout le reste
« de leur peau. » Cette observation qui a été faite pour la
première fois par Aristote est exacte et curieuse.

L'état du système dentaire fournit à Aristote un pro-
nostic pour la longévité : « Ceux qui ont un plus grand
« nombre de dents, dit-il, sont en général aussi d'une exis-
« tence plus longue, de même que ceux qui ont moins de
« dents et des dents plus écartées vivent moins longtemps.
« Les mâles ont plus de dents que les femelles, aussi bien
« chez l'homme que chez les moutons, les chèvres et les
« porcs. »

Quant à l'extraction, il observe la même réserve qu'Hip-
pocrate. Voici comment dans le *Traité de la mécanique*,
il juge cette opération : « Il n'y a aucune raison pour
« que les médecins extraient plus facilement les dents
« en ajoutant le poids du forceps (*davier*) qu'en faisant
« usage de la main seule. Peut-on dire que cela se pro-
« duit parce que la dent échappe plus facilement de la
« main que de l'instrument? Mais c'est le contraire qui
« doit arriver. Le forceps (*davier*) est composé d'un
« double levier qui permet de mobiliser la dent ; après
« quoi, il est plus aisé de l'extraire avec la main qu'avec
« l'instrument. »

Dioclès de Caryste, qui vivait au IIIe siècle avant notre
ère, fut le plus célèbre de tous les élèves d'Hippocrate et
l'un des premiers praticiens de son temps. Pline ne craint
pas de le comparer à Hippocrate. Comme son maître, il se
montra un adversaire de l'extraction. Le règne végétal
formait la base de sa thérapeutique ; contre le mal de
dents, il préconisait surtout un collutoire composé de
gomme de cèdre et de safran.

A cette époque, il faut encore citer deux médecins
remarquables : Erasistrate d'Élis et Hiérophile de Chal-
cédoine qui devinrent chefs d'école. Les hiérophiléens
étaient plus fidèles aux doctrines d'Hippocrate, les par-
tisans d'Érasistrate se montrèrent plus novateurs.

Érasistrate, petit-fils d'Aristote, médecin de Séleucus
Nicator, roi de Syrie, 350 ans avant l'ère chrétienne,
vécut longtemps à Alexandrie qui était devenue le centre
du monde savant. En chirurgie, il se montra très hardi
opérateur et n'eut de craintes que pour l'extraction. Dans
son ouvrage, *Trois livres de l'embellissement du corps
humain en* 1582, Jean Liébaut rapporte que les anciens
« faisaient si grand cas de leurs dents, qu'ils ne les tiraient
« ni arrachaient jamais qu'elles ne branlassent quasi
« d'elles-mêmes. En témoignage et advertissement de
« quoy, au temple d'Appolo y avait une tenaille à tirer
« les dents, faicte de plomb, c'est-à-dire sans force
« ni violence aucune ; autrement non. » Or Cœlius
Aurélianus prétend que c'est Érasistrate qui fit déposer

(1) *Hip.*, Ed. Littré, t. IV, p. 147 et 149.

(2) ARISTOTE, *Histoire des animaux*, Ed. Barth-Saint-Hilaire, liv. II, chap. III.

LA MÉDECINE D'AUTREFOIS *(Suite)*

dans le temple de Delphes cet emblème de prudence.

Hiérophile, né à Chalcédoine (334 av. J.-C.), vint s'établir à Alexandrie sous le règne de Ptolémée Soter. Le premier de tous les médecins, il fit des expériences sur des criminels vivants que lui fournissait Ptolémée. Mais, comme tous ses contemporains, il redoutait l'extraction. Il raconte qu'il a vu des individus mourir de cette opération.

La médecine grecque va maintenant subir une période d'affaiblissement qui durera deux siècles. Tandis que la Grèce est violemment troublée par les guerres civiles, Rome grandit et se prépare à conquérir le monde. Déjà maîtresse de l'Italie, elle tourne ses regards vers l'Orient. En 146 av. J.-C. elle bat les Achéens à Scarphée et s'empare de Corinthe. La Grèce, définitivement vaincue, est réduite en province romaine sous le nom d'Achaïe.

C'est au Ier siècle de notre ère, que la médecine grecque, transplantée à Rome comme d'ailleurs toute la vie hellénique, va se relever et briller d'un vif éclat avec Claude Galien (131-201 ap. J.-C.) Né à Pergame dans l'Asie Mineure, il mourut, d'après Suidas, dans sa patrie à l'âge de soixante-dix ans. Son père Nicon, sénateur de Pergame, lui avait donné le nom de Galien, c'est-à-dire doux, à cause de son aimable caractère. Vers l'âge de dix-sept ans, il se livra à l'étude de la médecine et, pour s'instruire fit de nombreux voyages presque toujours à pied. Il resta plusieurs années à l'École d'Alexandrie où régnait encore l'enseignement créé par Érasistrate et Hiérophile. Il vint s'établir à Rome à l'âge de trente-sept ans et abandonna la chirurgie pour se consacrer exclusivement à la médecine.

Au point de vue dentaire, Galien ne se contenta pas de rééditer Hippocrate et Aristote ; s'il fit siennes les théories de ses illustres prédécesseurs, il sut les exposer avec une précision remarquable et les augmenta de son expérience.

En anatomie, il divise, comme Aristote, les dents en incisives, canines et maxillaires : « Pourquoi avons-nous « précisément trente-deux dents, fixées seize sur un rang « à chaque mâchoire, celles de devant nommées incisives « tranchantes et larges, capables de couper en mordant ; « à leur suite, les canines, larges à la base, acérées au « sommet, capables de briser les corps trop durs que « n'auraient pu couper les incisives, puis les mâchelières « qu'on nomme aussi molaires, raboteuses et larges, « dures et longues, faites pour triturer exactement les « aliments coupés par les incisives ou brisés par les « canines (1). » Il démontre que les dents sont des os, que leur dureté et leur structure ne permettent point de les ranger à côté d'autres organes, qu'elles reçoivent des veines et surtout des nerfs qui viennent du cerveau, ce qui explique leur grande sensibilité. Le premier, il établit que la pulpe est l'élément nourricier de la dent.

Galien s'étend assez longuement sur la pathologie du système dentaire. Il est d'abord frappé par les dispositions vicieuses que peuvent présenter les dents. « Les dents, dit-il, sont parfois placées de telle sorte qu'elles se correspondent irrégulièrement, les incisives du haut ne répondant plus à celles du bas. Cette diposition s'observe surtout chez les individus qui présentent une forme particulière de la face et une tendance marquée aux suppurations des narines. » Comme Hippocrate, il admet que le froid est l'ennemi des dents. Celles-ci sont le siège de douleurs superficielles et profondes, et même de douleurs spontanées. Cette sensibilité réside dans le petit nerf que contient la racine. Pour lui, la carie provient de quelque humeur viciée qu'on doit dessécher, si elle n'est pas trop abondante, et non de l'usage immodéré du lait, comme on le croyait de son temps. Les dents qui n'ont pas d'antagonistes s'allongent et deviennent mobiles ; ce phénomène s'observe surtout chez les personnes âgées qui ne se nourrissent plus d'une façon suffisante.

La thérapeutique de Galien est très variée, mais souvent incertaine. Contre l'odontalgie, Galien vante surtout les bains de vapeur et les préparations de jusquiame. Si la douleur persiste, *on perfore la dent avec un petit trépan* et, dans l'orifice qu'on vient de faire, on introduit au moyen d'une sonde les remèdes appropriés. Si enfin cette méthode échoue et qu'on juge nécessaire d'enlever la dent, on applique sur celle-ci de la poudre de pyrèthre avec du fort vinaigre, après avoir au préalable garanti les autres dents contre l'action du caustique en les couvrant de cire. Au bout d'une heure, la dent est tellement mobile qu'on peut l'extraire facilement avec des pinces ou même avec les doigts. Malgré la facilité de l'opération, Galien donne cependant le conseil de commencer toujours par écarter la gencive. Quand une dent est détachée à la suite d'un coup, ou autrement, et qu'elle dépasse le niveau des autres, il faut en limer toute la portion saillante : à cet effet, on emploie une petite lime et l'on tient la dent entre deux doigts pour ne pas augmenter sa mobilité ; dès que la douleur apparaît, on suspend l'opération et l'on recommence au bout de quelques jours. Contre la fétidité de l'haleine, il préconise l'ellébore noir ou le gingembre. Pour faciliter la dentition, il recommande un collutoire au lait de chienne et à la cervelle de lièvre, ou bien de suspendre au cou de l'enfant la corne desséchée d'un vieux colimaçon. Galien a laissé un grand nombre de formules de préparations dentifrices.

Oribase (325-400 ap. J.-C.), né à Pergame, fut élève de Zénon de Chypre et acquit une grande réputation dans l'exercice de son art. Devenu l'ami et le confident de Julien l'Apostat qui l'emmena avec lui dans les Gaules en 355, il fit, sur la demande de ce prince, un abrégé excellent des écrits de Galien. Dans ses ouvrages dont la plupart sont parvenus jusqu'à nous, il a traité longuement des accidents de la dentition et des maladies des maxillaires et des gencives. Pour lui, l'odontalgie est occasionnée par la sécheresse ou l'humidité exagérée des nerfs dentaires. Parmi les choses qui appartiennent en propre à Oribase, il faut citer la découverte et la description des glandes salivaires : « Sur les deux côtés de ce ligament (*frein de la langue*), vous trouverez, dit-il, les orifices des vaisseaux, dits salivaires, dans lesquels on peut introduire une sonde à deux boutons : ces vaisseaux prennent leur origine à la base de la langue. »

Aétius (517-565 ap. J.-C.) naquit à Amida, en Mésopotamie. Il était chrétien. Après avoir étudié la médecine à l'École d'Alexandrie, il revint à Constantinople où il fut attaché à la cour des empereurs comme chef des vivres. On a de lui sous le titre de *Tétrabiblos* une vaste compilation qui est comme le résumé des connaissances médicales de cette époque. Le livre VIII est consacré aux dents. Aétius dit que les dents sont ouvertes à leurs racines ; par cette ouverture passent de petits nerfs qui viennent du trijumeau ; c'est pour cette raison, que les dents sont les seuls os qui puissent devenir par eux-mêmes douloureux. Pour favoriser l'éruption des molaires, il conseille de suspendre au cou de l'enfant une dent de vipère mâle. Les dents ne cessent de croître jusqu'à la vieillesse par le dépôt qui a lieu du suc nerveux dans leur intérieur ; mais à ce moment, la nutrition ne se fait plus en elles : aussi deviennent-elles branlantes et leur chute est fatale. Aétius estime que l'odontalgie est produite par la surabondance ou le manque de principe nutritif ; cette double considération devra servir de guide dans le choix des remèdes.

(1) GALIEN, *Utilité des parties du corps*, chap. XI.

LA MÉDECINE D'AUTREFOIS *(Suite)*

Il veut qu'on excise les abcès de la gencive, parce qu'une simple incision est généralement insuffisante et qu'il en résulte souvent des fistules. Si une dent cariée ne guérit pas par les remèdes appropriés, il devient nécessaire de l'extraire. Pour l'extraction, le limage et le traitement de la carie, Aétius n'a fait que copier Galien.

Alexandre de Tralles (525-605 ap. J.-C.), né à Tralles, ville de Lydie, fut considéré comme l'un des meilleurs médecins de son temps. Son principal ouvrage traite de toutes les maladies, depuis celles de la tête jusqu'à celles du pied. C'est dans le livre III qu'il s'occupe des dents. Mais il ne semble pas avoir fait preuve d'un grande originalité. C'est à Galien qu'il a fait les plus larges emprunts.

Paul d'Égine, né au VIIe siècle à Égine, petite île située dans le golfe d'Athènes, étudia la médecine à Alexandrie peu avant la destruction de cette ville par les Arabes en 640. Il devint célèbre en Asie Mineure comme chirurgien et même comme accoucheur. Au point de vue dentaire, il mit à profit Hippocrate et Galien, mais s'écarta souvent de ses modèles, pour substituer à leur doctrine les résultats de ses propres travaux. Il semble que Paul d'Égine se soit montré plus hardi que ses prédécesseurs pour l'extraction. Il conseille de détacher d'abord la dent de la gencive jusqu'au bord alvéolaire, de la saisir ensuite avec la rhizagre, de l'ébranler assez fortement et enfin de l'extraire en la tirant de bas en haut. Si la dent est cariée, on en remplit la cavité avec un petit rouleau de charpie, afin qu'elle ne se brise pas sous l'instrument. Il préconise le limage pour diminuer les dents trop saillantes ainsi que pour détruire les angles aigus de celles qui ont été cassées. Paul d'Égine établit nettement la différence qui existe entre l'épulis, tuméfaction de la gencive, et la parulie, abcès de la gencive. Pour enlever l'épulis, on la saisit avec des crochets et des pinces et on la coupe avec le bistouri. Quant à l'abcès de la gencive, on le cerne avec l'instrument tranchant, quoiqu'une simple incision suffise quelquefois à amener la guérison. Après ces opérations, le malade se rince la bouche avec du vin et de l'oxycrat et l'on applique des fleurs de cuivre ; s'il survient un ulcère, il faut cautériser. Pour la carie dentaire, Paul d'Égine accepte la théorie de Galien.

« C'est Paul d'Égine, dit M. René Briau, qui ferme « l'ère de la médecine grecque classique, en la résumant « tout entière d'une manière concise, il est vrai, mais « aussi complète que possible. Après notre auteur, l'école « grecque est finie et la science tombe dans les ténèbres « du moyen âge pour ne plus projeter de lumières que « bien des siècles après, lorsque refleuriront les lettres « grecques dans l'Occident de l'Europe. »

La plupart des médecins que nous venons de passer en revue ne parlent pas de la prothèse dentaire. Cependant les Grecs la connaissaient. Ils avaient d'ailleurs un trop grand souci de l'esthétique pour accepter, sans rémission, la perte du plus bel ornement du visage. La littérature et les tombeaux nous fournissent à ce sujet de précieux documents. Nous avons vu qu'Hippocrate recommande de fixer avec un fil d'or les dents devenues branlantes, soit par traumatisme, soit spontanément. Cette opération était devenue de pratique courante.

Lucien (125-192 ap. J.-C.), qui fut contemporain de Galien, la signale en ces termes dans le *Maître de Rhétorique*. « Peu après, je devins l'amant d'une femme âgée « et je vécus assez grassement à ses dépens en feignant « d'être amoureux de cette beauté septuagénaire à laquelle il ne restait plus que quatre dents attachées avec « un fil d'or. La pauvreté m'obligeait de subir ce rude « travail et me faisait trouver délicieux ces baisers froids « cueillis sur le bord d'un cercueil. »

Tischbein, peintre d'histoire allemand, parle avec admiration dans son ouvrage *Peintures de vases*, t. I, p. 63, de la trouvaille faite dans un tombeau grec de date ancienne. Il s'agit d'une pièce prothétique composée de sept dents réunies par un fil d'or. On devine avec quel soin il a fallu préparer la bouche pour y adapter un tel appareil.

Le docteur Deneffe (1) donne la description d'un appareil trouvé dans un tombeau à Tanagra, aujourd'hui Scamino, ancienne ville de Béotie. Cette pièce dentaire est constituée par une bandelette d'un or très pur, très malléable, mesurant environ cinq millimètres de hauteur et qui se replie sur elle-même pour former un anneau elliptique. Elle devait fixer deux incisives vacillantes médianes, en les serrant entre ses deux lamelles qui prenaient leur point d'appui sur les deux incisives externes bien fermes. Les quatre dents incisives étaient donc enserrées entre les deux lamelles d'or qui tapissaient leur base en avant et en arrière. C'était un appareil de contention. On croit que cette pièce prothétique date du IVe siècle avant notre ère.

Il convient de citer encore, à cause des relations si étroites qu'avaient les Grecs avec les Phéniciens, la découverte faite en 1861 par le docteur Gaillardot dans une nécropole de Saïda, ville de Syrie. Voici la description qu'en a donnée Renan (2) : « C'est une portion de mâ« choire supérieure de femme présentant les deux canines « et les quatre incisives réunies par un fil d'or. Deux de « ces incisives paraissent avoir appartenu à un autre sujet « et avoir été placées là pour remplacer celles qui man« quaient. » Cette pièce curieuse qui remonte au Ve siècle avant J.-C. se trouve au Musée du Louvre dans la section des Antiquités Asiatiques. Le dentier seul existe, la mâchoire a disparu complètement.

Cette rapide étude montre le soin qu'ont apporté les médecins grecs dans l'étude des maladies de la bouche et des dents. Ils ont nettement établi les variétés des dents et déterminé le rôle physiologique de chacune d'elles. Ils savent que les dents sont ouvertes à leurs racines et qu'elles reçoivent par ces ouvertures des vaisseaux et des nerfs ; qu'elles sont très sensibles au froid, qu'elles peuvent subir des altérations ulcéreuses (carie) et devenir branlantes surtout avec l'âge. Ils ont constaté que leur éruption et particulièrement celle de la dent de sagesse s'accompagne parfois de phénomènes pathologiques graves, même à distance. Ils ont des notions précises sur les maladies des gencives et des maxillaires. Leur thérapeutique, à vrai dire, est assez incertaine et parfois un peu mystique, mais, à côté d'erreurs grossières qui sont la marque du temps, on trouve souvent des conseils d'une extrême justesse. Quant à la prothèse, les documents que nous possédons nous permettent de conclure qu'elle fut cultivée avec le plus grand soin dans l'antiquité grecque.

Sans doute, le chemin à parcourir pour approcher de la perfection est encore considérable. Ce sera l'œuvre du temps. « D'ailleurs, a dit La Harpe, il n'existe aucun art « qui n'ait été développé par degrés ; tous ne se sont « perfectionnés qu'avec le temps. Un homme a ajouté « aux travaux d'un homme, un siècle a ajouté aux lu« mières d'un siècle, et c'est ainsi qu'en perpétuant leurs « efforts, les générations qui se reproduisent sans cesse ont « balancé la faiblesse de notre nature, et que l'homme « qui n'a qu'un moment d'existence a prolongé dans « l'étendue des siècles la chaîne de ses connaissances et « de ses travaux. »

Dr ALPHONSE SOULÉ.

(1) Dr DENEFFE, *La Prothèse dentaire dans l'Antiquité*, p. 26.
(2) RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 472.

SILHOUETTES MÉDICALES

Dessin original

PAR BILS



LE DOCTEUR CRUET

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

REVERS DE MÉDAILLES

PAR GAVARNI



— Moi qui vous parle !

— Hein ?

— Moi ! qui vous parle !! j'ai été plus sourd que vous !... A présent, j'entends sonner l'heure à Vincennes, à Saint-Germain, à Saint-Cloud ! partout !! c'est bigrement embêtant !! allez !

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

OTALGIE

Otalgie essentielle. — Combattre l'anémie, la chlorose, le paludisme, la syphilis ou l'hystérie, lorsqu'ils existent.

Rechercher et traiter les affections du pharynx, des fosses nasales et des dents.

Dans tous les cas, recourir au *traitement des névralgies* (quinine, antipyrine, pyramidon, exalgine, lactophénine, salipyrine, bromure de potassium ou de camphre, aconitine).

Voy. *Névralgies*.

Faire prendre le soir, au moment du coucher, le cachet suivant avec une tasse d'infusion chaude :

℞ Trional .... 1 gr.
Dionine .... 5 mgr. à 1 cgr.
(Herzen).

LOCALEMENT, ordonner des *instillations* tièdes dans le conduit auditif externe avec :

℞ Chlorhydrate de morphine. 20 cgr.
Eau de laurier-cerise ...... 20 gr.

ou bien avec :

℞ Teinture d'opium .... 3 gr.
Eau de laurier-cerise .... 20 gr.

ou encore avec une solution de *cocaïne* à 10 p. 100.

Employer aussi les *liniments calmants* et les *pommades calmantes*.

DANS LES CAS REBELLES aux médications habituelles, administrer l'*iodure de potassium* à la dose de 2 à 3 gr. par jour, ou l'*essence de térébenthine* à la dose de 2 à 3 gr. par jour, en pilules de 20 cgr. chacune.

Conseiller l'*électrothérapie*.

Otalgie consécutive à une affection de l'oreille moyenne. — *Bains chauds* du conduit auditif et du pavillon (décoction de guimauve boriquée additionnée de laudanum).

Instiller dans l'oreille, ou placer dans le conduit auditif un petit tampon de ouate imbibé du mélange suivant :

℞ Baume tranquille .... 8 gr.
Méthylal .... 2 —

Ou bien employer la pommade suivante, qu'on appliquera à l'aide d'un petit tampon de coton hydrophile :

℞ Extrait de belladone ..... 10 cgr.
Chlorhydrate de cocaïne... 50 —
Vaseline .... 20 gr.

Rechercher et combattre les affections du pharynx et du nez.

(HERZEN.)

LARYNGITES AIGUES

Séjour dans un appartement à température constante, 18°, et s'il y a de la fièvre, *repos au lit*, *tisanes chaudes* (guimauve, bourrache, tilleul, lierre terrestre, lichen d'Irlande, racine de réglisse), *quinine* (2 cachets de 30 à 40 cgr. par jour) et *pyramidon*.

Ordonner un *purgatif* si besoin.

Observer le *silence* presque absolu.

Envelopper le cou de ouate ou de flanelle ou mieux, faire des *enveloppements humides* ; mettre de la *teinture d'iode* ou un *cataplasme sinapisé*, matin et soir, au niveau de la région sternale.

Faire prendre des *pédiluves* très chauds et sinapisés.

AU DÉBUT : prescrire les *inhalations de vapeur d'eau additionnée de teinture de benjoin* (1 cuillerée à café pour un verre d'eau) pour calmer l'irritation.

℞ Acide phénique .... } āā 1 gr.
Alcool .... }
Eau de laurier-cerise .... 20 —

XXX à XL gouttes dans un demi-verre d'eau ; pour inhalations (Lacroix).

℞ Teinture d'eucalyptus .... 20 gr.
Eau de goudron .... 1 litre.

Pour inhalations ou pulvérisations (Lermoyez).

℞ Goménol .... 20 gr.
Teinture de benjoin .... 80 —

1 cuillerée à soupe dans une casserole d'eau bouillante au-dessus d'une lampe à alcool. Coiffer le récipient d'un entonnoir renversé, respirer par la bouche les vapeurs (Lacroix).

Ne pas ordonner d'inhalations avec des médicaments astringents et ne pas faire de badigeonnages du larynx.

Administrer le *benzoate de soude*, l'*aconit* et la *belladone* :

℞ Benzoate de soude 6 gr.
Alcoolature de racines d'aconit... XXX gouttes.
Eau de laurier-cerise .... 10 gr.
Sirop de tolu ..... 60 —
— de codéine .... 30 —
Eau .... 60 —

1 cuillerée à bouche toutes les 1 ou 2 heures (Ruault).

℞ Benzoate de soude .... 15 gr.
Sirop de codéine .... 50 —
— de térébenthine ...... 50 —
— de tolu .... 125 —
— de bourgeons de sapin.. 125 —

1 cuillerée à bouche, toutes les 2 heures, dans une tasse de tisane chaude (Ruault).

Prescrire la *poudre de Dower*, l'*oxyde blanc d'antimoine*.

℞ Oxyde blanc d'antimoine .... } āā 10 cgr.
Poudre de Dower ... }
Excipient .... Q. S.
Pour 1 pilule : 5 à 10 par jour.

Donner, si la toux est forte, la *morphine*, *la codéine*, l'*héroïne* :

℞ Chlorhydrate d'héroïne ... 10 cgr.
Eau distillée de laurier-cerise .... 10 gr.
X gouttes, 4 fois par jour.

S'IL EXISTE EN MÊME TEMPS DE LA PHARYNGITE AVEC DOULEURS A LA GORGE : conseiller les *inhalations* avec la solution suivante :

℞ Chlorhydrate de cocaïne .... 60 cgr.
Chlorate de potasse ...... 10 gr.
Eau de laurier-cerise... } āā 40 gr.
Glycérine .... }
Eau distillée .... 400 —

Recourir, au besoin, aux *gargarismes calmants* (infusion de feuilles de coca, solution de cocaïne, d'acide phénique) et aux *applications analgésiques* (menthol, cocaïne en solution huileuse).

A LA PÉRIODE DE COCTION, favoriser l'expectoration par les *balsamiques* (goudron, térébenthine, terpine, terpinol, créosote, créosotal, tolu).

℞ Terpinol .... } āā 10 cgr.
Acide benzoïque ..... }
Extrait de belladone ... } āā 1 —
— de jusquiame .... }

Pour 1 pilule : 6 par jour (Herzen).

CHEZ LES ENFANTS :

℞ Teinture de belladone.. }
— de racines d'aconit .... } āā 10 gr.

X gouttes, matin et soir, dans une tasse de lait tiède ou une tasse d'infusion sucrée de fleurs pectorales, de bourrache, de capillaire, des quatre fruits (Comby).

℞ Teinture de racines d'aconit .... }
— de belladone ...... } āā X à XX gouttes.
Sirop de tolu .... 50 cc.
— diacode .... 20 —

1 cuillerée à café toutes les 2 heures (Herzen).

℞ Péronine .... 10 cgr.
Infusion de polygala à 5 p. 100 .... 100 gr.
Sirop de tolu .... 20 —

3 cuillerées à café par jour (enfants de 5 ans) (Herzen).

RHINOLOGIE

Pommade :
(de préférence dans un tube d'étain.)

Lanoline .... 10 gr.
Vaseline .... 10 gr.
Acide borique très finement pulvérisé et tamisé. 5 gr.
Menthol .... 0 gr. 25

Inhalation sèche :

Eucalyptol .... 10 gr.
Menthol .... 5 gr.
Résorcine .... 20 gr.
Gaïacol .... 25 gr.

Chauffer une cuillerée à café du mélange dans un vase plat, en fer, nickel ou aluminium, au-dessus d'une lampe à alcool à très petite flamme (ou d'une lampe quelconque).

Inhalation humide : Projeter une cuillerée à café du même mélange dans de l'eau maintenue au voisinage du point d'ébullition.

Ou bien la pommade suivante (H. BOURGEOIS) :

Lanoline .... 10 gr.
Vaseline .... 10 gr.
H. de vaseline .... 2 gr.
Collargol .... 2 gr.

Ou bien la solution suivante (H. B.) :

Collargol à 50/0, ou argent colloïdal électrique, en solution isotonique.

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

LE CADUCÉE. — **Utilité des auto-opérations** (REGNAULT 24 août 1912).

« De mon expérience et des faits semblables qui ont été cités, on peut tirer deux conclusions : 1° L'analgésie locale ou régionale, jusqu'ici trop méconnue, malgré les beaux travaux du professeur Reclus, peut remplacer l'anesthésie générale à la rachianesthésie dans bon nombre d'opérations, puisqu'elle m'a permis de m'opérer moi-même d'une hernie *sans douleur.* (Cette analgésie est surtout utile pour le médecin militaire qui n'aura pas toujours autour de lui des aides expérimentés prêts à appliquer l'anesthésie générale, et qui sera souvent obligé de faire transporter ou évacuer des blessés venant de subir une première intervention.

2° *En cas de nécessité et d'urgence*, grâce à cette méthode d'anesthésie, un chirurgien *isolé* peut s'opérer lui-même sans douleur. Ceci paraît avoir une certaine importance pour le médecin de marine ou pour le médecin des colonies qui se trouve isolé soit à bord de son bateau, en mer, soit dans un poste ou un camp de la brousse coloniale.

PRESSE MÉDICALE. — **Les travaux récents sur l'étiologie de la scarlatine** (LEVADITI, 24 août 1912).

L'inoculation du virus scarlatineux aux singes inférieurs, et surtout aux anthropoïdes, peut provoquer un syndrome morbide dont la ressemblance avec la scarlatine humaine est parfois des plus frappante. Le virus paraît exister dans le dépôt amygdalien et lingual, le sang, les ganglions lymphatiques et peut-être aussi dans le liquide péricardique. La nature de ce virus est totalement inconnue, et il en est de même de ses voies naturelles de pénétration et d'élimination.

PRESSE MÉDICALE. — **Ce que le médecin doit savoir de la rétraction musculaire ischémique** (BINET, 28 août 1912).

La rétraction musculaire ischémique (syndrome de Volkmann) est fréquente. « Avouons-le, mais à voix basse, c'est presque toujours le praticien lui-même qui est le fauteur de l'affection ». Étiologie habituelle : un appareil de fracture trop serré au membre supérieur, un lien trop longtemps appliqué sur l'avant-bras, un bandage par trop compressif.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Délire alcoolique intense avec sétéopholie complète pendant plusieurs jours** (BAVARIT, 27 août 1912).

Un malade atteint de cirrhose de Laënnec présentait un foie dont les cellules ne réagissaient plus, une ascite d'un volume considérable (56 litres retirés en un mois), supportée sans trop de fatigue. Or, au déclin de cette cirrhose atrophique en pleine période d'état, éclate de la, façon la plus inattendue une crise de delirium tremens fébrile tout à fait typique, *malgré la cessation de l'agent toxique depuis deux ans* et précipitant le dénouement fatal.

BULLETIN MÉDICAL. — **Le repos dans le traitement de la tuberculose** (BRUNON, 28 août 1912).

« Le tuberculeux fébrile doit garder le repos au lit. Le tuberculeux non fébrile se contentera de la chaise-longue. Au tuberculeux dont les lésions sont en voie de régression, on devra prescrire des promenades et même certains exercices sous la surveillance médicale. Mais ce n'est là qu'une formule. Dans la réalité des choses, le dosage du repos est très difficile. Sans faire trop de distinctions subtiles, on doit dire que *mettre le malade au repos*, c'est la première mesure à prendre. C'est elle qu'il faut imposer sans faiblesse. Quand bien même le diagnostic serait hésitant, il ne faut pas ajourner la décision à prendre. Sans repos, la cure d'air serait inutile ».

PROGRÈS MÉDICAL. — **Un cas de tabès conjugal avec cécité des deux conjoints** (MAREAU et NARCY, 24 août 1912).

Depuis le premier cas de tabes conjugal relaté par Stumpell en 1888, de nombreuses observations ont été, publiées. Une particularité qui n'a pas été encore signalée complique le tabes des deux conjoints dans un cas observé à la Maison de Nanterre : c'est la cécité par atrophie double du nerf optique.

Chez les deux malades, Wassermann positif, lymphocytose rachidienne et il semble, d'après l'histoire de la malade qu'un laps de temps égal se soit écoulé entre la contamination et les premiers accidents nerveux, aucun changement dans les symptômes oculaires n'a été obtenu par le Salvarsan.

LA CLINIQUE. — **A propos de l'érysipèle de la face** (LESNÉ et FRANZAR, 23 août 1912).

« Nous ne voulons pas nier que l'érysipèle soit une maladie contagieuse, mais il nous semble que les mesures prophylactiques ont été grandement exagérées : en prenant des précautions élémentaires (isolement dans un box ou derrière un paravent, blouse spéciale, etc.), on pourrait parfaitement garder un érysipélateux dans un service de médecine générale. Il n'y a pas à craindre pour l'érysipèle la diffusion de la scarlatine ou de la coqueluche. Nous avons toujours autorisé une mère atteinte d'érysipèle à allaiter son enfant et nous n'avons jamais eu de contamination ».

JOURNAL DE MÉDECINE DE PARIS. — **Le salvarsan dans la tuberculose et les états anémiques** (MAURICE et BERNAY, 24 août 1912).

Chez les tuberculeux, le salvarsan manifeste le plus sensiblement son action sur l'état général. Il se produit au début une grosse augmentation de poids, puis l'augmentation se continue régulière. Le nombre des globules rouges passe de 2 et 3 millions à 4 millions, et même 5 millions. Trois éléments sont à surveiller chez les bacillaires soumis à ce traitement : les hémoptysies, l'état du rein et enfin la sensibilité au Salvarsan.

PROVINCE MÉDICALE. — **Sur le principe du traitement du rhumatisme blennorragique** (Professeur AUDRY, 24 août 1912).

On paraît ignorer que les septicémies gonococciques offrent un caractère qui leur est propre : les manifestations métastatiques de l'infection blennorragique restent constamment en rapport étroit avec le foyer initial de la maladie. *Le traitement du rhumatisme blennorragique, c'est le traitement de la chaudepisse ; ce traitement est toujours nécessaire et il est presque toujours suffisant.*

JOURNAL DE MÉDECINE DE BORDEAUX. — **La cholestérine du sang et des liquides de l'organisme** (MAURIAC, 25 août 1912).

Déjà, le chapitre des médications cholestériniques s'ébauche. Quand il y a hypercholestérinémie constante, comme dans la tuberculose ; quand les phénomènes hémolytiques se trouvent exagérés, on assiste à l'évolution d'ictères hémolytiques ou d'anémies tenaces, on prescrira le cholestérine, agent antitoxique et hémolytique.

Si l'hypercholestérinémie est constatée chez des athéromateux, des brightiques, des lithiasiques, on s'efforcera de réduire au minimum la cholestérine d'origine exogène ou d'apport alimentaire.

GAZETTE HEBDOMADAIRE DES SCIENCES MÉDICALES DE BORDEAUX. — **Deux ans de pratique de la méthode de Beck. 41 cas traités par les injections de pâte bismuthée** (DUVERGEY, 25 août 1912).

« Notre statistique serait des plus favorables à la méthode de Beck, puisque la proportion des insuccès ne dépasserait pas 19 p. 100. Combien de temps faut-il persister dans la pratique de la méthode de Beck? Nous disons qu'il faut s'armer de patience. Il est, en effet, des malades qui guérissent assez rapidement, en un mois par exemple. Mais nous avons obtenu des guérisons au bout de quatre à cinq mois de traitement. Le nombre des injections nécessaires est donc parfois considérable. Si avec deux injections par semaine, l'amélioration n'est pas assez nette, ni assez rapide, il est préférable d'arriver à trois injections par semaine, à condition cependant que la dose injectée soit minime (5 à 10 centimètres cubes et que la cavité ou le trajet soient de dimensions petites »

REVUE DE QUINZAINE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Sur l'anesthésie rachidienne à la stovaïne (Remarques sur 1000 cas) (F.-C. MADDEN, **Brit. med. Journal**, 17 août 1912).

Il est certain que les accidents par la stovaïne sont généralement plus alarmants que dangereux, mais *quand ils surviennent*, on éprouve un sentiment terrible d'impuissance. Avec le chloroforme, certains signes annoncent le danger ; on les perçoit facilement. On peut arrêter aussitôt l'anesthésie et faire face aux accidents. Avec la stovaïne, le dommage est fait sans qu'on en soit à peine averti et la soustraction d'une certaine quantité de liquide céphalo-rachidien est difficilement praticable en semblable occurrence.

Empoisonnement aigu par le formol (J. WATT, **Brit. Med. Journal**, 17 août 1912).

La toxicité du formol est encore mal connue. On a pu observer un individu qui avait avalé environ 30 grammes de la solution commerciale d'aldéhyde formique. En deux heures, le malade entra dans le coma, et la mort survint rapidement. En étudiant les cas publiés, l'empoisonnement par le formol diffère peu de celui par l'acide phénique.

Sur l'action spécifique des injections hypodermiques de sels solubles d'émétine dans les maladies amibiennes (L. ROGERS, **Brit. Med. Journal**, 24 août 1912).

Les injections sous-cutanées de sels solubles d'émétine constituent un traitement spécifique de l'hépatite et de la dysenterie amibiennes. Il est si efficace dans cette dernière affection qu'il permet de la différencier des autres causes de la présence de sang et de mucus dans les selles.

La valeur diagnostique et pronostique de la formule leucocytaire dans la cirrhose hépatique (L. ROGERS, **Lancet**, 10 août 1912).

Au cours des nécropsies, on rencontre la cirrhose hépatique sept fois plus fréquemment à Calcutta qu'à Berlin. L'étiologie éthylique ne peut être invoquée, car l'affection est commune chez les Mahométans qui ne prennent jamais d'alcool. Un cinquième des cas reconnaît comme cause le kala-azar. La fréquence de la dysenterie chronique explique le nombre anormal de cirrhotiques à Calcutta.

La leucocytose est habituelle dans la cirrhose commune ; si elle est élevée, le pronostic immédiat est très mauvais. Une leucopénie marquée permet de faire le diagnostic de cirrhose secondaire au kala-azar.

Nouvelle contribution à l'étude de l'origine infectieuse sanguine de l'appendicite, particulièrement au point de vue du siège primaire de l'infection aux amygdales (F.-J. POYNTON et A. PAINE, **Lancet**, 17 août 1912).

Il semble sans conteste qu'il faille ranger parmi l'une des causes certaines de l'appendicite l'invasion streptococcique du sang au cours d'une amygdalite folliculaire.

Valeur comparative des signes physiques et des rayons X dans les examens thoraciques. (E. A. MILLER et J. QUIMBY, **New-York Med. Journ.**, 10 août 1912).

L'examen radiographique du thorax complète heureusement l'examen clinique et permet de porter un diagnostic précoce de tuberculose, un diagnostic différentiel, un diagnostic complémentaire, un pronostic basé sur la comparaison des épreuves radiographiques successives au cours de la maladie (150 observations).

L'épreuve du glycyltryptophan (G. A. FRIEDMANN, **New-York Med. Journ.**, 17 août 1912).

L'épreuve du glycyltryptophan imaginée par Neubauer et Fischer consiste à faire ingérer cette substance une heure après un repas d'Ewald. Une enzyme qu'on suppose exister dans le carcinome gastrique mettrait le tryptophan en liberté. Avec cet aminoacide, l'eau bromurée donne une coloration rose dite +. De 40 observations, il faut conclure que l'épreuve + du glycyltryptophan constitue une présomption importante en faveur du cancer gastrique.

La réaction cutanée de la syphilis (J. M. WOLFSOHN, **Bull. of the John's Hopkins Hosp.**, août 1912. Baltimore).

La Noguchi-réaction est spécifique de la syphilis ; elle présente une importance particulière dans la Σ latente ou tertiaire ; elle peut être + dans certaines Σ secondaires traitées ; elle peut être retardée de neuf à trente jours, dans la parasyphilis avec manifestations cardiovasculaires ; elle peut être utile dans le diagnostic de la Σ latente au cours de la grossesse ; elle met en valeur la susceptibilité (*Umotimmung*) particulière de la peau au cours de la Σ tardive (Neisser et Bruch).

La pression artérielle au cours de l'anesthésie générale, éther et chloroforme (G. DIALTI et P. POZZILLI, **Rivista Ospedaliera**, août 1912, n° 15. Rome).

Période d'excitation. — ÉTHER : la pression artérielle s'élève progressivement de 20 à 50 millimètres au-dessus de la normale. CHLOROFORME : élévation fugace au début de 5 à 10 millimètres.

Période chirurgicale. — ÉTHER : hypertension de 20 à 40 millimètres jusqu'au réveil. CHLOROFORME : 5 à 10 millimètres au-dessus de la normale, avec tendance à s'abaisser encore, suivant la quantité d'anesthésique ingéré. L'administration préparatoire de morphine, scopolamine, etc., n'influe pas sur l'hypertension par l'éther, mais *tend à augmenter* l'influence hypotensive du chloroforme.

Influence de l'altitude sur le périmètre thoracique des tuberculeux. Relations entre les variations du poids et celles du périmètre thoracique. Valeur pronostique et clinique (TECON, **Revue méd. de la Suisse Romande**, 20 août 1912).

Chez la grande majorité des tuberculeux pulmonaires (83 p. 100), le séjour à l'altitude a pour effet l'accroissement du périmètre thoracique. Le *coefficient thoracique* (rapport de cet accroissement en centimètres correspondant à un kilogramme d'augmentation) paraît avoir une certaine valeur pronostique, le pronostic s'améliorant en fonction de l'accroissement de ce coefficient.

Les porteurs de germes (Pr SOBEANHEIM, **Berlin. klin. Woch.**, 12 août 1912).

La prophylaxie des maladies infectieuses est liée inséparablement à la lutte contre les porteurs de germes bien portants. Lorsque, par exemple, une épidémie de diphtérie éclate dans une école, il faut aussitôt les dépister et leur interdire l'accès des classes.

La splanchnomégalie dans l'acromégalie (Pr HEDINGER, **Berlin. klin. Woch.**, 19 août 1912).

L'artériosclérose a peut-être plus de relation qu'on ne croit avec les lésions de l'hypophyse. Il semble qu'à l'avenir cette glande doive être examinée histologiquement chaque fois que l'on rencontrera en cours d'autopsie une hypertrophie du cœur sans cause nettement déterminée.

L'épidémiologie de l'appendicite (Pr LANZ, **Muench. Med. Woch.**, 20 août 1912).

La notion de l'appendicite post-angineuse paraît désormais acquise. Il ne faudra donc pas négliger, après toute angine à streptocoque, de préserver éventuellement l'appendice en désinfectant l'intestin.

NÉCROLOGIE

CHARLES-AUGUSTE FLEIG

Nous recevons la douloureuse nouvelle de la mort d'un jeune physiologiste qui, par ses publications nombreuses et très remarquées, avait déjà conquis dans la science une place enviée.

Charles-Auguste Fleig vient de succomber dans sa vingt-neuvième année, à Montpellier. Chef des travaux de physiologie dans cette Faculté, il y était en outre chargé des fonctions d'agrégé et la titularisation dans cette fonction lui semblait assurée par le prochain concours.

Lauréat de l'Institut et de l'Académie de medecine, Fleig était connu par ses recherches expérimentales sur les glandes digestives ; la sapocrinine, sécrétion nouvelle de l'intestin, est l'une de ses découvertes les plus remarquables. Ses principaux travaux ont porté sur les précipitines, sur la toxicité des différents sérums, sur la diurèse, les oxydases, les actions physiologiques des eaux minérales.

Il disparaît laissant une œuvre déjà importante, à l'âge où d'autres commencent timidement leurs premières publications.

La mort, dans son effarante insouciance, frappe en lui l'un des plus ardents parmi ceux que passionnèrent les problèmes de la vie.

JEAN CAMUS.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Une grave atteinte au titre de docteur en médecine. Dentistes... docteurs de l'Université de Paris.

Nous lisons, dans le *Bulletin de l'Union des syndicats médicaux de France*, une intéressante lettre de M. le docteur Faré, accompagnée des commentaires suivants :

De tous côtés notre malheureux diplôme est battu en brèche.

Les dentistes n'ayant pu obtenir les dispenses qu'ils désiraient, ni plus tard la création d'un doctorat dentaire (!), se sont rabattus sur la Faculté des sciences où on leur promet contre espèces sonnantes un diplôme de doctorat d'Université, sans conditions d'âge ni de nationalité.

Pour preuve cette lettre :

« Monsieur le président,

« Je viens soumettre à l'Union des syndicats médicaux de France, dont vous êtes le président, les faits suivants :

« Imitant l'École de pharmacie, la Faculté des sciences de Paris, dans le but de rendre service à quelques personnalités, a imaginé de leur procurer le grade de *Docteur de l'Université de Paris*, en leur faisant faire un stage dans ses propres laboratoires et une thèse résumant leurs travaux.

« EN DEUX ANNÉES, on est *docteur*. Aucune condition d'âge, de grade, ou de nationalité n'est exigée.

« Je vous adresse ci-joint le programme qui vous prouvera qu'après une année d'études, le candidat peut obtenir le *certificat d'études supérieures*, et ensuite le diplôme de DOCTEUR, un an après. Total : deux années d'études.

« Les chirurgiens dentistes ne pouvant obtenir d'équivalences pour devenir docteurs en médecine, et se voyant refuser la création d'un doctorat en chirurgie dentaire, mais voulant, envers et contre tous, devenir tout de même *docteurs*, s'adressent à la Faculté des sciences de Paris : vingt-cinq d'entre eux sont déjà inscrits.

« Il faudrait tâcher de fermer cette porte entrebâillée par laquelle le flot passera bientôt pour nous inonder d'une nouvelle foule de docteurs fabriqués en deux ans, alors qu'il nous faut au moins sept années pour obtenir notre grade de docteur en médecine.

« Le syndicat que j'ai honneur de représenter me charge de prier l'Union des syndicats médicaux de France d'intervenir au plus tôt près des pouvoirs publics (ministre de l'Instruction publique, Conseil de l'Université de Paris, etc.) pour faire cesser un état de choses qui crée une injustice criante et qui lèse le corps médical tout entier.

« Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de mes meilleurs et bien dévoués sentiments. »

Docteur Ch. FARÉ, »
Président du syndicat général
des docteurs-médecins dentistes français.

P. S. — A la dernière heure, j'apprends que la Faculté des sciences n'ayant pas de laboratoire disponible pour accueillir, du jour au lendemain, une trentaine, peut-être quarante candidats au diplôme d'études supérieures, va détacher ses pouvoirs à un *laboratoire de physiologie* qui serait créé dans une école dentaire, ce laboratoire serait rattaché à la Faculté des sciences.

La demande en est faite, les budgets prévus, et la chose peut être réalisée d'ici peu si nous ne crions « gare ».

Parmi les conditions d'inscriptions, la Faculté spécifie que la possession de ce diplôme ne donne aucun des droits reconnus aux possesseurs du doctorat d'État.

Ah ! le bon billet !

Croit-on que c'est l'amour de la science pure qui va attirer les dentistes dans les laboratoires de la Faculté :

Quand ils seront reçus docteurs d'Université, ils s'empresseront de le mettre sur leurs cartes, sur leur papier, sur leurs enseignes. Puis ils se « laisseront » appeler docteur et finiront par signer de même.

Cela ne fait doute pour personne.

C'est une contrefaçon véritable de notre titre qui entraînera des procès sans nombre et creusera davantage le fossé qui sépare d'une façon regrettable deux branches de la même science.

Si par aventure quelques-uns des néo-docteurs se conformaient à la lettre des instructions de la Faculté il y aurait de la part de celle-ci une sorte d'abus de confiance à délivrer onéreusement un diplôme inutilisable.

Il importe qu'au plus tôt en France on imite l'exemple que nous donne l'Italie où le Sénat vient de ratifier la loi exigeant des dentistes qu'ils soient tous munis du titre de docteur en médecine.

Il est fâcheux, à ce point de vue, qu'on ne se soit pas entendu sur les *compensations* à accorder aux titulaires actuels du diplôme dentaire et sur le régime transitoire par lequel on aurait pu leur faciliter l'accès au doctorat en médecine (dispense de baccalauréat par exemple.)

C'est une question qu'il est nécessaire d'étudier sans parti pris et je crois, pour ma part, que les représentants autorisés des deux professions devraient se réunir pour rechercher un terrain d'entente.

(*La Province médicale*).

NOUVELLES

LE PROFESSEUR SABRAZÈS (DE BORDEAUX)

Le Dr Sabrazès, qui vient d'être nommé professeur d'anatomie pathologique en remplacement du professeur Coyne, qui occupait cette chaire avec tant d'autorité depuis 1878, est âgé de quarante-cinq ans.

Après avoir acquis très jeune ses divers grades universitaires et hospitaliers, il n'a pas tardé à se révéler au monde savant comme un travailleur opiniâtre, un expérimentateur inlassable, un esprit curieux et pénétrant.

Dès le début, ses recherches de prédilection l'ont orienté vers l'anatomie pathologique, la parasitologie et la bactériologie, où il n'a pas tardé à faire des découvertes originales. Sa thèse sur la variabilité des formes cliniques du favus est devenue classique; il s'est beaucoup occupé des trypanosomes, en particulier de celui de la torpille, inconnu avant lui; la lèpre, la rage lui doivent des mémoires importants. Mais il s'est surtout taillé une véritable spécialité dans l'étude du sang. Par elle, il a été amené à réformer les notions anciennes des adénopathies et des anémies: le premier, il a décrit la tuberculose hypertrophiante méconnue des ganglions lymphatiques, simulant les lymphosarcomes, l'éosinophilie du kyste hydatique, les hématies granuleuses dans l'ictère des nouveau-nés (avant Widal).



Phot. Panajou frères.

Dr Sabrazès.

Avant Widal également, en 1896, avec Denigès, il pressentit l'importance de l'examen bactériologique, chimique et cytologique du liquide céphalorachidien; tandis qu'avec Binaud il insistait déjà sur l'importance thérapeutique d'injections, dans ce liquide, de solutions antiseptiques faibles.

Sous son aspect sévère et glacé, derrière ses lunettes, le professeur Sabrazès cache une âme d'apôtre qui a foi dans l'avenir de la science médicale. La Faculté de Bordeaux ne pouvait faire un meilleur choix que le sien.

R.

LE PROFESSEUR BÉGOUIN (DE BORDEAUX)

Le nouveau professeur de gynécologie de la Faculté de médecine de Bordeaux est âgé de quarante-cinq ans; il succède au regretté professeur Boursier et au professeur Chavannaz qui vient d'être appelé à prendre la direction de la clinique chirurgicale, laissée libre par la retraite du professeur Demons.

Après avoir fait de brillantes études médicales et être passé par l'internat des hôpitaux de Bordeaux, le Dr Bégouin soutenait sa thèse en 1892 et allait s'installer à Réaux, en Charente-Inférieure, dans ses propriétés familiales. Là, son activité ne tardait pas à le pousser vers la politique et en quelques années, il y prenait une place prépondérante. Arrêté dans son élan par un échec au Conseil général qui sans ralentir le ressort de son tempérament combatif, l'obligeait à attendre trop longtemps une revanche certaine, il revint à la médecine ou plutôt à la chirurgie; et sa discipline méthodique jointe à une ténacité résolue et à une volonté de fer lui faisaient enlever rapidement le clinicat en 1896, le chirurgicat des hôpitaux en 1899 et l'agrégation de chirurgie en 1901.



Phot. L. Coutenceau.

Dr Begouin.

En même temps qu'il était chargé du cours de médecine opératoire et s'imposait à l'attention par sa clarté limpide et ses réformes dans la pratique de cet enseignement, il s'orientait résolument vers la gynécologie où il apportait le même soin méticuleux, le même ordre technique et la même sûreté de jugement.

Sa nomination à cette chaire a été particulièrement bien accueillie non seulement par ses collègues, mais aussi par ses élèves et tous les étudiants qui sont heureux de se plier aux exigences d'une école, parfois un peu sévère, mais qui est la seule qui soit susceptible de conduire à des résultats favorables et qui forme la justesse de l'esprit, tout en lui faisant comprendre la difficulté de la tâche.

R.

La cavité buccale des sages-femmes cause d'infection pour les accouchées. — La *Revue de Stomatologie* donne cet extrait qui montre qu'en Allemagne on est sans indulgence pour les sages-femmes, car les mêmes mesures pourraient s'appliquer sans inconvénients à beaucoup de médecins.

Guttmann, après avoir choisi quelques sujets dont la bouche mal tenue et garnie de dents cariées laissait fort à désirer, les fit parler un temps moyen de cinq minutes devant des plaques d'agar. Dans ces conditions, il a vu qu'à une distance d'environ 30 centimètres, on obtenait de 200 à 300 cultures. Les treptocoque et la staphylocoque abondaient. La désinfection des mains de ces sujets soumise au contrôle donnait de 1 à 50 cultures.

Après mise en état de la bouche et pose des prothèses indiquées, les mêmes essais ont eu lieu. Le nombre de colonies s'est trouvé ramené dans le premiers cas de 20 à 30 et la désinfection des mains a été trouvée parfaite 2 fois sur 3 (1 à 8 colonies) en moyenne. Comme conclusion, Guttmann pense qu'il serait nécessaire de prendre les mesures suivantes:

1° Chaque élève, à son admission à l'école des sages-femmes, devrait produire, outre le certificat médical visant son état général de santé, un certificat dentaire constatant l'état d'hygiène de la bouche.

2° Pendant le cours de ses études, l'élève devra être renseignée sur l'importance de l'hygiène de la bouche. On devra lui enseigner les soins rationnels des dents et de la bouche, et en particulier le danger que peut courir l'accouchée confiée à ses soins, par la négligence de l'état de sa bouche.

3° Chaque sage-femme doit présenter une fois par an au médecin du district un certificat d'un dentiste désigné par lui et indiquant l'état de sa bouche.

4° La sage-femme doit s'astreindre à donner la plus grande attention aux soins de ses dents et de sa bouche et procéder à chaque accouchement à une désinfection et un nettoyage minutieux de cette cavité.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils.

Tabès et traumatisme. — Étude pathogénique et médico-légale, par le Dr André-Joseph Mayaud 1912. 1 vol. in-8, de 125 pages. Br. 3 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris.

Di alcune osservazioni sul cholera. — (A proposito dell'épidemia di Livorno Luglio-Agosto 1911) par le Dr G. Lumbroso, 1912, in-8, Br. (*Societa tipografica*, Firenze).

Nouvelles recherches sur les falsifications des apiols liquides de persil, par MM. Lutz et Oudin, 1912 (*Extrait des annales des falsifications*).

Annales d'hygiène publique et de Médecine légale. — *Sommaire du numéro d'août* 1912.

Richard Millant. — Mœurs des scopits de Roumanie.

Vasfi. —Contribution à l'étude de la docimasie hépatique.

C. Mosny. — Nos services d'hygiène.

Revue des accidents du travail.
Revue des journaux.

Archives des maladies du cœur, des vaisseaux. *Sommaire du numéro d'août* 1912.

L. Laederich, N. Debré et Gastinel. — Étude d'un cas de leucémie aiguë.

Ch. Buicliu et Danielopolu. — Note sur une pulsation veineuse périphérique rencontrée dans des cas d'anévrysmes et de l'aorte descendante.

Camille Lian. — Le rythme à trois temps du rétrécissement mitral est dû, tantôt à un dédoublement, tantôt à un doublement apétien du deuxième bruit.

NOUVELLES *(Suite)*

5° Le manuel des sages-femmes devra être augmenté d'un chapitre traitant de l'hygiène des dents et de la bouche, et de plus au passage qui traite de la suppuration des autres parties du corps chez les sages-femmes il convient d'ajouter les suppurations de la bouche et particulièrement celles qui concernent les dents et les racines cariées.

Pour les sourds. — A Berlin vient de se constituer une Union pour la protection des personnes dures d'oreille. Le but de cette association est d'obtenir aux personnes atteintes de surdité partielle certaines facilités et de leur ménager les égards que nécessite leur infirmité. L'association s'efforcera également d'obtenir à ses membres des facilités en voyage, dans les hôtels comme aussi dans les théâtres, salles de concert et de conférences, où des places spéciales devront être réservées. Un insigne distinctif sera remis aux membres de l'association.

Banquet en l'honneur du Lord maire de Londres à Aix-les-Bains. — La Société médicale d'Aix-les-Bains a offert un banquet en l'honneur du Dr Thomas Crosby, Lord-maire de Londres, en villégiature à Aix en ce moment. Le professeur Chauffard, le Dr J.-L. Faure, le professeur Stockmann (de Glascow) les Dr Mac Cann (de Londres), Hunter Tod (de Londres), Draghiesco (de Bucarest), Jonesco (de Bucarest), Rey (d'Alger) etc... assistaient à ce banquet.

Don à l'hôpital d'Aix-les-Bains. — M. Julliard (de New-York) a remis au Dr Blanc, maire d'Aix-les-Bains cinq mille francs pour l'hôpital municipal.

Les dentistes se défendent contre l'encombrement. — Les élèves dentistes doivent, leurs études terminées, faire un stage pratique chez les dentistes établis.

Les dentistes installés à Toulouse viennent de s'entendre pour prendre une mesure commune : refuser d'admettre dans leurs cabinets des stagiaires.

Ce refus met dans l'impossibilité de continuer leurs études les élèves dentistes qui les ont déjà commencées, et ces élèves protestent, en demandant la création d'une école dentaire à Toulouse. La fréquentation de cette école les dispenserait d'avoir recours aux médecins installés.

Or, le doyen de la Faculté de médecine hésite encore avant de faire les démarches pour la création de l'école.

En attendant, voici les raisons elles-mêmes des médecins dentistes.

Ils refusent d'admettre des stagiaires chez eux parce qu'ils estiment que le nombre des médecins dentistes est déjà trop nombreux ; il est donc inutile et peut-être dangereux d'accroître encore le nombre de leurs collègues.

D'autre part, ils demandent aussi que des diplômes universitaires soient exigés des étudiants dentistes, au même titre que des candidats au titre de médecin. De cette façon on aurait plus de garanties à tous les points de vue.

Il n'en est pas moins vrai que, dans l'expectative, il y a une situation très intéressante, celle des étudiants dentistes qui ont commencé leurs études, sans prévoir cette complication.

Que vont-ils devenir ? Vont-ils abandonner Toulouse pour aller étudier à Bordeaux, qui possède une école dentaire ? Ou bien vont-ils être obligés de chercher autre chose, s'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour aller se fixer à Bordeaux ?

Il y a là une question intéressante qui doit être solutionnée avant la reprise des cours.

Talma dentiste. — On sait peut-être que Talma, dont le père exercait la profession de dentiste à Londres, commença par apprendre ce métier. Mais l'étude de Shakespeare et la représentation de ses chefs-d'œuvre, dit Alfred Copin (Talma et la révolution), dans leur idiome national étaient d'un bien autre attrait pour l'imagination ardente du jeune homme. Assez rompu bientôt aux finesses de la langue anglaise pour en saisir toutes les nuances, Talma se livra alors à une étude approfondie de la littérature anglaise et surtout du drame anglais. Cependant le futur acteur, de retour à Paris, reprit pendant 18 mois, chez un de ses oncles également dentiste, rue Mauconseil, la profession que son père lui avait enseignée. Le Conservatoire de déclamation, ou, pour être plus exact, l'École royale dramatique venait d'être ajoutée à l'école de chant depuis le 18 juin 1786. Talma s'y fit admettre, le 13 juillet de cette même année, après avoir récité le rôle du Xipharès de *Mithridate*. On peut donc dire, sans faire d'à peu près, que Talma fut un des premiers, sinon le premier élève inscrit pour les classes de déclamation du conservatoire, et tout en continuant sa profession de dentiste, il en suivit les cours, jusqu'au 31 mai 1788. Pendant cet espace de temps il ne répéta pas moins de 180 rôles.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'EXTERNAT. — Le jury est provisoirement composé de MM. les docteurs Dupuy-Dutemps, Babonneix, Crouzon, Aubertin, Marcille, Heitz-Boyer, Mocquot et Couvelaire.

Faculté de médecine de Paris. — M. le Dr Rouvière, agrégé, est nommé chef des travaux anatomiques pour une période de cinq ans.

Sont nommés chefs de travaux et de laboratoires :

MM. Maillard, agrégé, chef des travaux pratiques de chimie ; M. Robert Moog, chef des travaux de chimie biologique du laboratoire de recherches ; M. Lutembacher, chef, et M. Bordet, chef adjoint du laboratoire de pathologie externe ; M. Ambard, chef du laboratoire de chimie des cliniques (hôpital Necker) ; M. Verliac, chef du laboratoire de bactériologie des cliniques (hôpital Necker).

Faculté des sciences de Paris. — M. Debierne, chef des travaux, est chargé de la direction de l'usine de Nogent-sur-Marne, rattachée au laboratoire de physique de la Faculté pour la préparation du radium.

Facultés de médecine. — LILLE. — Un congé, pour l'année scolaire 1912-1913, est accordé, sur sa demande, à M. Calmette, professeur d'hygiène et de bactériologie à la Faculté de médecine de Lille.

M. Breton, agrégé près la Faculté de médecine de Lille, est chargé pour l'année scolaire 1912-1913 (durée du congé accordé à M. Calmette) d'un cours d'hygiène et bactériologie à ladite Faculté.

M. Gérard, agrégé des Facultés de médecine, chef des travaux anatomiques à la Faculté de médecine de Lille, est chargé de faire, pendant l'année scolaire 1912-1913, deux leçons d'anatomie par semaine (partie de la chaire de M. Debierre, sénateur).

Sont chargés, pour l'année scolaire 1912-1913, des cours complémentaires ci-après désignés :

MM. Lefort, agrégé : Médecine opératoire ; — Raviart, agrégé : Médecine mentale (cours complémentaire théorique et pratique).

Sont nommés, pour l'année scolaire 1912-1913, chefs de travaux.

MM. Vallée, agrégé : Pharmacie ;

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel et Grand Hôtel d'Aix. — *1er ordre.* Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel de l'Établissement Thermal et Hôtel Britannique. — Confort moderne. — Grand jardin. — Prix modéré.

Hôtel de l'Europe, Villa Victoria et Hôtel Bristol, près de l'Établissement Thermal et les Casinos, 80 appartements et salles de Bains. Unique " Jardin-Restaurant ", Garage, etc. E. LEDER, propriétaire.

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — *1er ordre.* La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiene Palace et Medical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout premier ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — VÉDRINE FRÈRES.

Dax

Grand Hôtel des Baignots. — Le plus important de la Station. — 300 chambres Touring-Club. — Ascenseurs. — Garage. — Splendide parc anglais.

Évian.

Royal Hôtel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

Martigny-les-Bains.

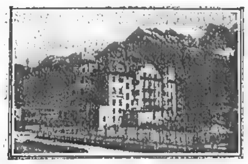
Hôtel International (1er ordre). 200 chambres. — Salles de bains. Menus de régime.

Grand Hôtel des Bains. — Très confortable, communique avec l'établissement hydrothérapique.

Pougues.

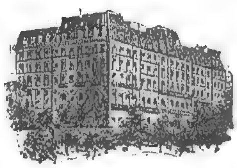
Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Ragaz-Pfœffers (Suisse).



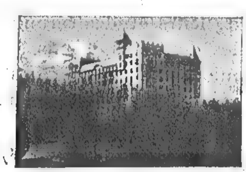
Hôtel Bristol. — Au milieu d'un vaste jardin. — Maison neuve de 1er ordre, tranquille. — Vue splendide. — Service automobile pour conduire les baigneurs à l'établissement thermal.

Royat.



Grand Hôtel et Majestic Palace. — Installations spéciales pour régimes alimentaires. — Parc de 4 hectares. — Cure de terrain. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres.

Sils Maria (Engadine, Suisse).



Giger's Hôtel Waldhaus. — Au milieu des bois, sur une colline dominant la vallée et les lacs, loin du bruit et de la poussière. — Alimentation rationnelle comprenant beaucoup de fruits et de légumes frais. — Confort moderne.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. — Électricité. — Salles de bains. Garage avec boxes. — Téléphone.

Vichy.

Hôtel du Parc. (ALETTI, Directeur.)
Hôtel Majestic. (ALETTI Directeur.)

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

— Louis : Chimie minérale ; — Ricquiet : Chimie organique ; — Desoil ; Micrographie et parasitologie ; — Demeure : Physique ; — Leclercq : Médecine légale.

LYON. — Sont chargés, pour l'année scolaire 1912-1913, des cours complémentaires ci-après désignés :

MM. les agrégés Bretin : Botanique ; — Commandeur : Accouchements ; — Regaud : Embryologie ; — Patel : Anatomie topographique.

MM. les docteurs Savy et Piéry sont chargés, pour l'année scolaire 1912-1913, des fonctions d'agrégé près la Faculté de médecine de Lyon.

Sont nommés, pour l'année scolaire 1912-1913 :

1° *Chefs de travaux.* — MM. Genoud : Parasitologie ; — Barral : Chimie minérale ; — Regaud : Anatomie générale et histologie ; — Martin (Et.) : Médecine légale ; — Moreau : Pharmacie ; — Bretin : Matière médicale ; — Doyon : Physiologie ; Guillemard : Chimie organique ; — Tixier : Médecine opératoire ; — Chanoz : Physique médicale ; — Bériel : Anatomie pathologique ; — Latarjet : Anatomie (chargé des fonctions) ; — Dufourt : Médecine expérimentale.

2° *Chefs de laboratoire.* — MM. Aurand : Clinique ophtalmologique ; — Dor : Clinique chirurgicale ; — Horand : Clinique chirurgicale ; — Arloing : Clinique médicale ; — Boulud : Clinique médicale (travaux chimiques).

ALGER. — M. Fuster, chargé des fonctions d'agrégé à la Faculté de médecine d'Alger, est chargé, pour l'année scolaire 1912-1913, d'un cours théorique d'accouchements à ladite faculté.

M. Hérail, professeur de matière médicale à la Faculté de médecine d'Alger, est chargé en outre pour l'année scolaire 1912-1913 d'un cours complémentaire de thérapeutique à ladite Faculté.

TOULOUSE. — M. Aloy, agrégé des Facultés de médecine, chargé d'un cours de chimie et toxicologie à la Faculté de médecine de Toulouse, est chargé en outre, pour l'année scolaire 1912-1913 d'un cours de chimie biologique à ladite Faculté.

M. Bernardin est chargé, pour l'année scolaire 1912-1913, des fonctions d'agrégé (section de physique biologique et médicale) à la Faculté de médecine de Toulouse.

Sont nommés, pour l'année scolaire 1912-1913, chefs des travaux à la Faculté de médecine de Toulouse :

MM. Dambrin : Médecine opératoire; Cestan (R.): chef des travaux de chimie au laboratoire des cliniques ; Durand : Physique clinique ; Dannic : Anatomie pathologique.

BORDEAUX. — M. le Dr Montélé est nommé chef du laboratoire d'hygiène.

Écoles de médecine. — ANGERS. — M. Turlais est nommé chef des travaux de physiologie ; M. Thézée, chef des travaux d'histoire naturelle ; M. Allanic, chef des travaux de chimie.

CAEN. — M. Gidon, professeur d'anatomie, est nommé directeur pour trois ans.

CLERMONT. — M. Bousquet, professeur de clinique chirurgicale, est nommé directeur pour trois ans.

DIJON. — M. Deroye est nommé suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales.

MARSEILLE. — M. Aubert est chargé d'un cours d'anatomie.

A la suite des concours du mois de juillet, ont été nommés : *chef de clinique médicale*, M. le Dr F. Monges ; *chef de clinique chirurgicale*, M. le Dr L. Clément ; *chef de clinique obstétricale*, M. le Dr E. Vayssière ; *prosecteur d'anatomie et de médecine opératoire*, M. P. Moiroud ; *aide d'anatomie et de physiologie*, M. Aubert.

Un *concours* s'ouvrira à l'Ecole de Médecine, le 4 nombre 1912, pour une place de *chef de clinique chirurgicale.*

MARSEILLE. — Sont chargés, pour l'année scolaire 1912-1913, des cours complémentaires ci-après désignés :

M. le professeur Moitessier : chimie biologique ; — MM. les docteurs Jacob de Cordemoy : histoire naturelle coloniale ; — Reynaud : hygiène, climatologie et épidémiologie coloniales ; — Escat : clinique annexe des maladies des voies urinaires ; — Lop : accouchements ; — Gauthier : pathologie et bactériologie des maladies exotiques.

POITIERS. — M. Coulongeat est chargé d'un cours d'histoire naturelle.

M. le docteur Ravarit est chargé, pendant l'année scolaire 1912-1913, des fonctions de chef des travaux d'anatomie pathologique.

M. Berland, chef des travaux d'anatomie et histologie, est prorogé dans ses fonctions pour un an, à partir du 20 octobre 1912.

REIMS. — M. Villemain est chargé d'un cours d'anatomie.

M. Langlet, professeur de physiologie, est nommé directeur pour trois ans.

RENNES. — Sont nommés chefs des travaux pratiques : MM. Lefeuvre (physiologie), Castex (physique), Lenormand (chimie), Houlbert (histoire naturelle). M. Véron, professeur de clinique obstétricale est chargé d'un cours théorique et pratique d'accouchements aux sages-femmes, et M. Marquis d'un cours d'anatomie, physiologie et pathologie élémentaires pour les sages femmes.

Concours pour l'obtention des bourses de doctorat. — Ce concours aura lieu au siège des facultés de médecine et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie, le 28 octobre 1912.

Les candidats doivent s'inscrire au secrétariat de l'académie dans laquelle ils résident. Les registres d'inscription seront clos le 15 octobre, à quatre heures. Le *Journal officiel* du 1er septembre donne l'indication des épreuves du concours.

Concours pour l'obtention des bourses de pharmacien de 1re classe. — Ce concours aura lieu au siège des écoles supérieures de pharmacie et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie, le 28 octobre 1912. Les candidats doivent s'inscrire au secrétariat de l'académie dans laquelle ils résident. Les registres d'inscription seront clos le 15 octobre à quatre heures. Le *Journal officiel* du 1er septembre donne l'indication des épreuves du concours.

Écoles navales. — Des concours pour trois emplois de professeur s'ouvriront à Brest, les 14 et 15 octobre 1912, en vue du remplacement :

1° Du professeur d'anatomie à l'école annexe de médecine navale de Brest ;

2° Du professeur de physiologie et d'histologie à l'école annexe de médecine navale de Toulon ;

3° Du professeur de physiologie, d'hygiène et de médecine légale à l'école principale du service de santé de la marine à Bordeaux.

Incendie de l'hôpital Saint-André à Bordeaux. — Un incendie a failli détruire le vieil hôpital Saint-André à Bordeaux, on ne signale pas d'accidents de personnes, mais les laboratoires de MM. Sabrazès, Cavalié, Denigés ont été endommagés. Heureusement les pompiers ont pu, après de vigoureux efforts, circonscrire l'incendie.

Hôpitaux de Bordeaux. — CONCOURS DE DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE ANNEXE D'ÉLECTROTHÉRAPIE. — Un concours s'ouvrira le 4 oc-

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

tobre pour deux places de directeur adjoint de service annexe d'électrothérapie. Les candidats doivent se faire inscrire avant le 19 septembre.

Hôpitaux de Bordeaux. — MUTATIONS. — M. le Dr Rivière et M. le Dr Courtin sont atteints par la limite d'âge et sont nommés accoucheur honoraire et chirurgien honoraire des hôpitaux.

M. le Dr Fieux remplace M. Rivière à la maternité de Pellegrin ; M. le Dr Verdelet remplace M. Courtin comme chirurgien de l'hôpital Saint-André ; M. le Dr Guyot remplace M. Verdelet à l'hôpital des enfants ; M. le Dr Rocher est nommé chirurgien de l'hospice Pellegrin, en remplacement de M. Guyot.

Hôpitaux de Lyon. — CONCOURS DE L'EXTERNAT. — Ce concours aura lieu le 30 septembre. Les candidats doivent se faire inscrire avant le 14 septembre, onze heures du matin, tous les jours non fériés à l'administration centrale des hospices, 56, passage de l'Hôtel-Dieu, à Lyon.

Hôpital du Mans. — CONCOURS POUR UNE PLACE DE MÉDECIN SUPPLÉANT. — Ce concours aura lieu le 21 octobre à neuf heures du matin à la Faculté de médecine de Paris. Les candidats doivent se faire inscrire avant le 5 octobre au secrétariat des hospices du Mans. Les candidats doivent avoir deux années de pratique médicale comme docteurs de faculté française, ou être ancien interne des hôpitaux des villes où siège une Faculté.

Hôpitaux de Grenoble. — Un concours sera ouvert, le lundi 11 novembre 1912, à neuf heures du matin, pour la nomination de trois internes titulaires et deux internes provisoires en pharmacie, appelés à faire le service des hôpitaux de Grenoble.

Les épreuves auront lieu à l'hôpital de Grenoble devant le conseil d'administration, assisté d'un jury spécial.

Les candidats qui désirent prendre part au concours devront se faire inscrire au secrétariat général des hospices avant le 31 octobre 1912.

Hôpital de Dieppe. — Le poste d'interne est vacant pour le 10 septembre 1912.

Outre avantages en nature, il est alloué 600 francs payables mensuellement, minimum d'inscriptions : 12.

Pour conditions d'admission et renseignements s'adresser au secrétaire-directeur.

Royal Institute of Public Healh. — La médaille d'or Harben a été attribuée au professeur Roux, directeur de l'Institut Pasteur.

Jubilé du professeur Charles Richet. — Les élèves et les amis de M. Ch. Richet, désirant fêter le vingt-cinquième anniversaire de son enseignement à la Faculté de médecine, en qualité de professeur titulaire de la chaire de physiologie, ont pensé que la meilleure façon d'honorer sa vie de fécond labeur et de lui témoigner l'admiration et la reconnaissance que les biologistes doivent à son œuvre, serait de lui offrir un volume formé de mémoires écrits, à l'occasion de ce jubilé, par des collègues et des élèves. On peut souscrire à cet ouvrage, dont le prix est de 20 francs et qui ne sera pas mis dans le commerce, en envoyant les cotisations à M. J.-P. Langlois, directeur de la *Revue générale des Sciences*, 18, rue Chauveau-Lagarde, Paris (VIIIe).

Association internationale de pédiatrie. — L'association se réunira le 7 octobre à la Faculté de médecine de Paris. Voici les questions à l'ordre du jour :

1° *Les anémies infantiles* : *a*) Origine digestive, M. CZERNY ; *b*) Parasites du sang, M. JEMMA ; *c*) Anémies en général, M. TIXIER ;

2° *Les poliomyélites aiguës* : *a*) Épidémiologie, M. WICKMANN ; *b*) Anatomie pathologique et expérimentale, M. ZAPPERT ; *c*) Symptomatologie, M. MULLER ; *d*) Traitement chirurgical, M. OMBREDANNE.

Nous donnons ci-après la liste des comités nationaux actuellement constitués avec leur bureau :

France : MM. HUTINEL, président; H. BARBIER, secrétaire général ; APERT, secrétaire général adjoint ; HALLÉ, trésorier.

ALLEMAGNE : MM. HEUBNER, président ; SIEGERT, secrétaire ; BRUNNING, trésorier.

HOLLANDE : MM. SCHETLEMA, président ; HAVERSCHMIDT, secrétaire.

HONGRIE : MM. J. DE BOKAY, président ; Paul HEIM, secrétaire ; E. DEUTSCH, trésorier.

ITALIE : MM. FEDE, président ; SPOLVERINI, secrétaire.

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

NORVÈGE : M. JOHANNESSEN, président.

SUISSE : M. d'ESPINE, président.

RUSSIE : MM. TROITZKY, président ; EMINETTE, secrétaire ; BENXENDORFF, trésorier.

ROUMANIE : MM. THOMESCO, président ; MIRINESCO, VIADOYANO, vice-présidents ; GRACOSKY, secrétaire.

AUTRICHE : MM. von PIRQUET, président ; FISCHL, secrétaire.

BRÉSIL : MM. Cl. FERREIRA, président d'honneur ; Fern. FIGUEIRA, président ; OLIVEIRA, MONCORVO FILHO, vice-présidents : LUQUES, secrétaire ; PORTELLA, trésorier.

POLOGNE : MM. RACZYNSKI et BRUDZYNSKI.

BELGIQUE : MM. JACQUES, président ; DELCOURT, secrétaire.

Institut belge de stomatologie. — Sous la direction des Drs Allard, Hœbaers, Yerna et Stuer, élèves de Paris ; Polet, élève de Genève, Berger, Demine, Lecomte, de Boston, Montréal et Chicago, s'ouvre rue de Ruysbrœck, 15, à Bruxelles, un institut qui comble une lacune existant en Belgique.

Un médecin spécialiste demande une secrétaire. — Médecin spécialiste cherche jeune fille ou dame, vingt à trente ans, pour servir de secrétaire, recevoir ses clients, s'occuper de l'entretien et de la stérilisation du matériel opératoire. Pas de connaissances spéciales demandées. Très bonne orthographe, écriture, tenue et éducation indispensables. Présence huit heures et demie à sept heures et demie. Écrire au journal D. F.

Mécanicien dentiste offre association à un stomatologiste. — Mécanicien-dentiste ayant clientèle riche, cherche à contracter association avec docteur en médecine, de préférence parlant anglais et désirant se spécialiser en stomatologie. Affaires très sérieuses, installation moderne et luxueuse dans ville Côte d'Azur très agréable. Engagement cinq ans sans apport. 40 p. 100 sur les bénéfices. Écrire au journal A. R.

Mariages. — M. Robert Monod, interne des hôpitaux de Paris, et Mlle Gabrielle Hervé. — M. Louis Izambert, pharmacien de 1re classe de la marine, chevalier de la légion d'honneur et Mlle Louise Grosse. — M. Etienne Hugé, élève de l'école polytechnique et Mlle Georgette Guillou, fille du Dr Guillou. — M. Jean Monteil, chef du personnel de l'hôpital Beaujon et Mlle Louise Dussault. — M. le Dr Charles Blancard et Mlle Louise Ferreira dos Reis. — Mlle Juliette Ducloux, fille du Dr Ducloux, chirurgien en chef de l'hospice de Cette, et le Dr Paul Orsaud.

Nécrologie. — Le Dr Charles Ferraud (de Limoges), fils du Dr Léon Ferraud. — Le Dr Albert Parrain, adjoint au maire de Guéret. — Le professeur Forel, décédé à Morges, était né en 1841 à Morges. Il fit ses études à Morges et à Genève, puis à Montpellier et à Wurzbourg, où il fut reçu docteur en médecine. Il n'exerça jamais la médecine, mais se livra tout entier à l'enseignement de l'anatomie et aux études des sciences naturelles.

Il a écrit en particulier un bel ouvrage en trois volumes sur le Léman, un autre sur les glaciers. Il avait particulièrement étudié les tremblements de terre.

En 1870, il était agrégé, puis il devenait professeur d'anatomie et de physiologie générales à l'Université de Lausanne. — Le Dr Comoy père (de Saint-Honoré-les-Bains. — Le Dr Emile Gouchon, décédé à Buenos-Aires. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Alfred Duchauffour, vice-président du tribunal civil de la Seine, décédé subitement à Vienne (Autriche), où il était en voyage. M. Duchauffour, tout en n'étant pas médecin, était bien connu des médecins, s'occupant d'accidents du travail, car il a été longtemps chargé au Palais des conciliations dans les affaires d'accidents du travail. Il a d'ailleurs publié un volume sur les évaluations des indemnités dans les accidents du travail. Nous adressons à Mme Duchauffour et à ses fils l'assurance de notre bien douloureuse sympathie. — Nous apprenons la mort de Madame Albert Coutant, fille du Dr Hallopeau, membre de l'Académie de médecine et sœur du Dr Paul Hallopeau, chirurgien des hôpitaux. Nous les prions d'agréer nos bien sincères condoléances. — Le Dr Charles-Auguste Fleig, chef des travaux de physiologie à la Faculté de Montpellier, chargé des fonctions d'agrégé. — Le Dr Alexandre Villaret, ancien interne des hôpitaux de Lyon, décédé à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il était le père des Drs Georges et Maurice Villaret à qui nous adressons nos bien vives et douloureuses sympathies.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

8 septembre, à Zurich. — Réunion de la Société internationale de psychologie et de psychothérapie (du 8 au 9 septembre).

9 septembre, à Saint-Sébastien. — Ouverture du IIe congrès international de langue espagnole de la tuberculose (du 9 au 16 septembre).

12 septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour un emploi de chef de clinique chirurgicale à l'École de médecine de Rennes.

14 septembre. — Clôture du registre d'inscription pour l'externat des hospices civils de Lyon.

14 septembre. — Clôture du registre d'inscription du concours pour un emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène de l'Hérault (s'inscrire à la Préfecture de Montpellier).

14 septembre. — Dernier délai pour la réception au ministère de la Guerre (7e direction, 1er bureau), des demandes des candidats au concours pour la nomination d'un répétiteur de pathologie interne et pathologie générale à l'École du service de santé de Lyon.

16 septembre. — Concours pour la nomination des internes des hospices civils de Lyon.

16 septembre. — Ouverture du concours de l'externat en médecine des hôpitaux de Paris.

18 septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour deux places de directeur de l'annexe d'electrothérapie des hôpitaux de Bordeaux (S'inscrire au secrétariat des hospices, 91, cours d'Albret, à Bordeaux).

19 septembre. — A 3 heures, à l'amphithéâtre Cruveilhier (école pratique de la Faculté, 15, rue de l'École-de-Médecine). — Ouverture du cours de laryngologie-rhinologie-otologie de M. Castex, assisté de MM. Collinet, Rabé, et Paul-Boncour.

OUVRAGES SUR

Oto-Rhino-Laryngologie, Stomatologie, Ophtalmologie

Maladies du Larynx, du Nez et des Oreilles, par le Dr CASTEX, chargé du cours de laryngologie à la Faculté de Médecine de Paris. 3e *édition*. 1907, 1 vol. in-18 de 1191 pages, avec 4 planches coloriées et 351 figures, cartonné............ 16 fr.

Consultations oto-rhino-laryngologiques à l'usage des praticiens, par le Dr CASTEX. 1912, 1 vol. in-8 de 268 pages avec 90 figures.................. 6 fr.

La Pratique oto-rhino-laryngologique, par le Dr J. GUISEZ, chef des travaux d'oto-rhino-laryngologie à l'Hôtel-Dieu de Paris, 3 vol. in-16 cartonnés en un.............. 13 fr.

Séparément. — Maladies des Fosses nasales et des Sinus, 2e édition, 1912, 1 vol. in-16 de 251 p., avec 102 figures 4 fr.

Séparément. — Maladies du Larynx et du Pharynx, 1908, 1 vol. in-16 de 288 pages, avec 90 figures.............. 4 fr.

Séparément. — Maladies des Oreilles, 1909, 1 vol. in-16 de 250 pages avec figures .... 4 fr.

Oto-Rhino-Laryngologie, par Drs André CASTEX et J. LUBET-BARBON, chirurgien des hôpitaux de Paris, 1909, 1 vol. gr. in-8 de 601 pages, avec 215 figures............ 12 fr.

Leçons sur les Suppurations de l'Oreille moyenne et des Cavités accessoires des Fosses nasales et leurs complications, par le Dr Henry LUC, 2e *édition*. 1910, 1 vol. in-8 de 584 pages avec 39 figures.................. 12 fr.

Le Traitement de la Surdité, par le Dr CHAVANNE. 1905, 1 vol. in-16 de 96 pages, cartonné............ 1 fr. 50

La Surdité organique (Étude clinique et thérapeutique), par R. RANJARD. Préface du Dr A. CASTEX. 1912, 1 vol. in-8 de 280 pages avec 34 figures................ 6 fr.

Oreille et Hystérie, par le Dr CHAVANNE, 1901, 1 vol. gr. in-8 de 320 pages, avec 84 diagrammes.............. 7 fr 50

Maladies du Nez, par A. CHIARI, *Edition française*, par le Dr C. BREYRE, 1905, 1 vol. gr. in-8 de 364 pages, avec 38 figures................................ 10 fr.

L'Odorat et ses troubles, par le Dr COLLET, 1904, 1 vol. in-16 de 96 pages, cartonné.............. 1 fr. 50

Le Rhume des foins, par le Dr GAREL, médecin des hôpitaux de Lyon. 1899, 1 vol. in-16 de 96 pages, cartonné.. 1 fr. 50

Trachéobonchoscopie et Œsophagoscopie, par le Dr J. GUISEZ 1905, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 20 figures, cart. 1 fr 50

Maladies du Nez et du Larynx, par A. CARTAZ, CASTEX et BARBIER. 1908, 1 vol. gr. in-8 de 277 pages, avec 65 fig. 5 fr.

Atlas-Manuel des Maladies de la Bouche, du Pharynx et des Fosses nasales, par L. GRUNWALD, *Edition française*, par le Dr Georges LAURENS, 1903, 1 vol. in-16 de 197 p. avec 42 pl. chromolithographiées comprenant 106 fig. et 41 fig. dans le texte, relié.......................... 14 fr.

Maladies de la Bouche, du Pharynx et de l'Œsophage, par G. ROQUE, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon, et L. GAILLARD, médecin de l'hôpital Lariboisière. 2e *édition*. 1910, 1 vol. gr. in-8 de 284 pages, avec 11 fig........ 5 fr.

La Pratique Ophtalmologique à l'usage des praticiens, par le Dr A. POULARD, ophtalmologiste des hôpitaux de Paris. 1912, 1 vol. in-8 de 368 pages avec 167 fig. noires et col. cartonné................................ 8 fr.

Atlas-manuel d'Ophtalmoscopie, par le Dr HAAB. 3e *édition française*, par les Drs TERSON et A. CUÉNOD. 1901, 1 vol. in-16, avec 88 pl. coloriées, relié.............. 15 fr.

Précis clinique et thérapeutique de l'examen fonctionnel de l'Œil et des anomalies de la réfraction, par C. FROMAGET, ophtalmologiste des hôpitaux de Bordeaux et le Dr H. BICHELONNE. Préface du professeur BADAL. 1911. 1 vol. in-8 de 504 pages, avec 174 figures.............. 10 fr.

Précis d'Ophtalmologie journalière, par les Drs PUECH et FROMAGET, 1901, 1 vol. in-18 de 368 pages, avec 32 fig., cart................................ 5 fr.

Traité de Stomatologie, publié sous la direction des Drs G. GAILLARD et R. NOGUÉ, dentistes de hôpitaux de Paris.

I. *Anatomie de la Bouche et des Dents*, par les Drs DIEULAFÉ et HERPIN. 1909, 1 vol. gr. in-8 de 180 p., avec 149 fig. 6 fr.

II. — *Physiologie et Bactériologie. Malformations et anomalies de la Bouche et des Dents, Accidents de dentition*, par GUIBAUD, NOGUÉ, BESSON, DIEULAFÉ, HERPIN, BAUDET, FARGIN-FAYOLLE. 1910, 1 vol. gr. in-8 de 322 pages, avec 217 figures noires et coloriées.................. 10 fr.

III. — *Maladies des Dents et Carie dentaire*, par DIEULAFÉ, HERPIN et NOGUÉ. 1913, 1 vol. gr. in-8, de 500 pages, avec figures

IV. — *Dentisterie opératoire*, par GUIBAUD, FARGIN-FAYOLLE, MAHÉ, NESPOULOUS, R. NOGUÉ.

V. — *Maladies paradentaires. Hygiène et prophylaxie de la Bouche et des Dents*, par les Drs NOGUÉ, DAUGUET, FARGIN-FAYOLLE, KŒNIG, LEBEDINSKY, MAHÉ, TERSON, GAUMERAIS, GUIBAUD. 1911, 1 vol. gr. in-8 de 430 pages avec 94 figures.................................. 12 fr.

VI. — *Anesthésie*, par NOGUÉ, 1912, 1 vol. gr. in-8 de 410 pages avec 102 figures...................... 12 fr.

VII. — *Maladies de la Bouche*, par L. FOURNIER.

VIII. — *Maladies chirurgicales de la Bouche et des Maxillaires*, par DIEULAFÉ, HERPIN, PIERRE DUVAL, BRÉCHOT, BAUDET, 1911, 1 vol. gr. in-8 de 444 pages, avec 266 figures... 12 fr.

IX. — *Orthondontie et Radiologie*, par GAILLARD et BELOT.

X. — *Prothèse buccodentaire et faciale*, par GAILLARD.

Manuel du Dentiste, rédigé conformément au programme pour les examens du chirurgien-dentiste, par le Dr Ch. GODON, directeur de l'École dentaire de Paris, avec la collaboration de MM. COUSIN, L. FREY, FRITEAU, G. LEMERLE, LEMIERRE, MARIE, MARIÉ, M.-P. MARTINIER, MASSON, M. ROY, F. SAUVEZ, SERRE, VILLAIR, WICART. Collection de 10 vol. in-18 de 300 p., avec fig. Prix de chaque vol., cart.......... 3 fr.

Notions de Chimie, de Physique, de Mécanique et de Métallurgie dentaires, par MM. COUSIN et SERRES, professeurs à l'École dentaire de Paris, 1911, 1 vol. in-18, avec figures, cart.. 3 fr.

Notions générales d'Anatomie, d'Histologie, et de Physiologie, à l'usage des dentistes, par le Dr MARIÉ, 2e *édition* 1913, 1 vol. in-18 avec fig., cart........................ 3 fr.

Notions générales de Pathologie, à l'usage des dentistes, par le Dr MARIÉ. 2e *édition* 1913, 1 vol. in-18 de 272 p., avec 43 fig. cartonné.................................. 3 fr.

Anatomie et Physiologie de la Bouche et des Dents, par les Drs SAUVEZ, WICART et LEMERLE. 3e *édition*. 1913, 1 vol. in-18 de 315 pages, avec 58 figures, cartonné........ 3 fr.

Pathologie des Dents et de la Bouche, par les Drs LÉON FREY et G. LEMERLE. 3e *édition*. 1910, 1 vol. in-18 de 398 pages, avec 54 figures, cartonné.......................... 3 fr.

Thérapeutique de la Bouche et des Dents, par M. le Dr M. ROY. 3e *édition*. 1910, 1 vol. in-18 de 342 pages, cartonné.. 3 fr.

Clinique des Maladies de la Bouche et des Dents, par M. les Drs CH. GODON et FRITEAU. 2e *édition*. 1905, 1 vol. in-18 de 270 pages, avec figures, cartonné.............. 3 fr.

Dentisterie opératoire, par les Drs GODON et MASSON. 3e *édition*. 1912, 1 vol. in-18 de 310 pages, avec 99 figures, cartonné.................................. 3 fr.

Atlas-Manuel des maladies des Dents, par PREISWERK. *Edition française*, par le Dr CHOMPRET, dentiste des hôpitaux de Paris. 1905, 1 vol. in-16 de 366 pages, avec 44 pl. coloriées et 163 figures, relié.............................. 18 fr.

Atlas-Manuel de Prothèse dentaire et buccale, par PREISWERK, *Edition française*, par le Dr CHOMPRET, 1908, 1 vol. in-16 de 415 pages, avec 345 figures et 21 planches coloriées, relié.................................. 18 fr.

Précis d'Ophtalmologie, par le Dr TERRIEN, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. Préface du professeur DE LAPERSONNE. 1908, 1 vol. in-8 de 600 pages, avec 271 fig., cart.................................. 12 fr.

Atlas-Manuel dos Maladies externes de l'Œil, par le professeur HAAB. 2e *édition française*, par le Dr TERSON, chef de clinique ophtalmologique à la Faculté de Médecine de Paris. 1905, 1 vol. in-16 de 316 p., avec 40 pl. contenant 60 fig. coloriées, relié.................................. 16 fr.

Atlas-Manuel de Chirugie oculaires, par O. HAAB. Edition française par le Dr A. MONTHUS, chef de laboratoire à la clinique ophtalmologique de la Faculté de Médecine de Paris. 1905, 1 vol. in-16 de 270 pages, avec 30 planches coloriées et 166 figures dans le texte, relié.................. 16 fr.

Maladies de l'Œil, par le Dr Albert TERSON, ancien chef de clinique ophtalmologique à la Faculté de Médecine de Paris. 1909, 1 vol. gr. in-8 de 400 pages, avec 142 figures.. 8 fr.

CHALIER et REBATTU. — Des dextrocardies acquises........ 365
PAUL GIBERT. — Diagnostic et traitement des phlébites sinuso-jugulaires d'origine otique........ 371
PIERRE LEREBOULLET. — Traitement de l'ictère catarrhal........ 376
ACTUALITÉS MÉDICALES : Pathogénie de la lithiase biliaire. — Les hémoptysies tuberculeuses. — Les abcès dysentériques du cerveau........ 379
Libres propos : Accidentés, médecins, assureurs, par le Dr PIERRE LEREBOULLET........ III
Chronique médico-littéraire : La consultation, dialogue en vers, par MARC ANFOSSI........ V et VII
Variétés : La médecine théocratique, par le Dr MOUSSON-LANAUZE........ IX et XI
Glanes médicales, par le Dr GRANGÉE........ XI
La médecine au Palais : La responsabilité des médecins, par AD. PEYTEL........ XII
La médecine humoristique : Les Hydropathes, par JACQUE........ XVII
Diététique........ XIX
Formules thérapeutiques........ XIX
Revue hebdomadaire de la Presse française........ XXI
Nouvelles........ XXIII
La vie médicale........ XXV et XXVII
Cours. — Memento de la quinzaine........ XXVII
Thérapeutique appliquée........ XXVIII

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis**. Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* pour 1912

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MEDICAL " *(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes) :*

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lawabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Mimosa, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50 plus 50 centimes pour le port).*

6° **Un coffret de parfumerie Coudray** (1 flacon parfum, 1 boîte poudre de riz, 1 savon surfin) (*Valeur* **12** fr.) *Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 3 francs, port compris*). [Londres, à Paris.

7° **Bons pour une photographie artistique (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Walery, 9 *bis*, rue de

8° **Bons pour une remise de 25 pour 100** sur l'achat d'une bicyclette **et remise de 10 p. 100** sur l'achat d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

9° **Remise de 15 %** (médecins seulement) **sur un achat de Café Sanka décaféiné** fait à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris *(sur présentation de cette page).*

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE " PARIS MÉDICAL " :
(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces 20 primes) :

1° **Gravures représentant l'Entrée de Saint Louis à Cluny en 1245**, exécutées à l'occasion des Fêtes du millénaire de Cluny (1910) offertes par l'**Uraseptine Rogier.**

2° **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan. *(Épuisé)*

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris. *(Épuisé).*

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

6° **Etui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre "**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues *(procédé breveté)*, offert par la Société Électro-Industrielle *(maison Mathieu)*, 113, Bd. St-Germain, à Paris.

7° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison Puniet, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

8° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. Cornette, 19, boul. St-Denis, à Paris.

9° *(Epuisé).*

10° **Un colis postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg *(Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers.) (Épuisé.)*

11° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. *(Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.)*

12° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12** fr. **50**), offert par M. Boulongne, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. *(Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port).*

13° **Un coffret Eau de Jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre).

14° **Bons de remboursement de douze francs sur une commande d'un complet ou d'un pardessus**, offerts par la maison de tailleur « Au Jockey Club », 104, rue de Richelieu à Paris.

15° **Bon pour une chambre de cinq francs** (séjour de 24 h.) à l'Hotel des Balcons, rue Casimir-Delavigne, à Paris.

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent ou acier, payable par mensualités, chez Auricoste, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris. [précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de 50 francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de 25 fr. à la maison Boulitte, Appareils de précision.

20° **Caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues** *(Cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement, et aux médecins seulement)*, offerte par la Cie de Pougues. [retour et un déjeuner à Korbous.

21° **Bon pour une journée à passer à Korbous**, comprenant le transport en automobile de Tunis à Korbous et

22° **Un colis d'oignons à fleurs**, offert par la maison Telkamp, à Hillegom (Hollande) *(envoyer 2 fr. pour les frais).*

Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément.

LIBRES PROPOS

ACCIDENTÉS, MÉDECINS, ASSUREURS

La loi sur les accidents du travail a, depuis sa promulgation, fait couler beaucoup d'encre et, parmi les médecins, les problèmes qu'elle soulève sont loin d'avoir tous trouvé leur solution. Une pathologie nouvelle est née de cette loi et on n'a pas oublié la pénétrante étude que lui a consacrée quelque temps avant sa mort mon regretté maître Brissaud. Pour définir clairement les troubles qu'il analysait avec sa finesse coutumière, il citait justement cette phrase de M. Ch. Périer qui pose nettement la question : « Trop souvent, dit celui-ci, on voit poindre, croître et proliférer certains phénomènes subjectifs qu'on ne tarde pas à qualifier de neurasthénie traumatique, hystérie traumatique, hystéro-neurasthénie traumatique et qu'on englobe sous le vocable unique : névrose traumatique. Ces troubles ont ceci de particulier qu'il suffit de les chercher minutieusement pour les faire naître et grandir, que plus on les étudie sur un même sujet, plus on les entretient, plus on les développe et ce qui frappe davantage, c'est leur disparition presque magique lorsque toutes les incertitudes sur le quantum compensateur sont enfin définitivement levées ». Dans ce passage, comme dans nombre d'autres, M. Périer a bien montré l'esprit dans lequel il convient d'analyser les problèmes cliniques souvent complexes soulevés par cette loi.

Comme chef du service médical de la Compagnie du Nord, comme représentant écouté des chirurgiens des hôpitaux au conseil de surveillance, comme président de la Société de chirurgie ou du Congrès de chirurgie, M. Ch. Périer a eu maintes occasions de faire entendre son avis sur les questions d'accidents du travail, d'assurance sociale, d'hygiène ouvrière. Mais les idées qu'il a ainsi émises restaient dispersées dans diverses publications et il faut lui savoir gré d'avoir pensé à les grouper dans le petit volume qu'il vient de publier (1). Amis et élèves de l'excellent maître ont été heureux d'y retrouver, jointes à quelques pages inédites, tant de fines études, où le charme du style s'ajoute à la justesse des idées.

Nombre de chapitres donnent à réfléchir et sont aujourd'hui plus que jamais d'actualité. Que n'a-t-on pas dit sur l'utilité des mesures relatives à la prophylaxie de la tuberculose ! M. Périer discute, non sans humour, l'efficacité de l'une d'elles. La commission de la tuberculose de l'Académie avait, à la suite du célèbre rapport du professeur Grancher, édicté la nécessité de ne plus cracher à terre. Tout aussitôt la Compagnie du Nord installe des crachoirs et M. Périer a la curiosité de faire établir une surveillance auprès de ceux-ci. En trois jours, plus de 3 000 personnes défilent devant deux d'entre eux ; alors que 42 crachent à terre, 6 seulement font usage des crachoirs décrétés nécessaires ! Sans doute, il faut agir, mais il faut se rappeler combien cette action est souvent difficile et exige une longue patience : à propos de cet insuccès, M. Périer cite une phrase de Guizot : « Tâcher de discerner avec un œil pénétrant la limite qui sépare, en fait de changements, la pratique du chimérique, le nécessaire du périlleux. » Que cette phrase devrait donc être redite à l'oreille de ceux qui actuellement prétendent imposer au médecin la déclaration obligatoire de la tuberculose ! Espérer son application est chimérique ; fût-elle réalisée, elle serait périlleuse. Si des mesures législatives nouvelles doivent être prises, ce n'est certes pas dans le sens d'une obligation qui porterait à la fois atteinte à la liberté du médecin et à celle de son client.

C'est à la loi sur les accidents du travail qu'est consacrée la majeure partie du livre de Ch. Périer. Bien des pages seraient à citer, qu'il s'agisse des moyens pratiques d'exécuter la loi à la Compagnie du Nord, du pronostic après les accidents, des lacunes trop évidentes de la loi, des secours et des soins à donner aux accidentés, de l'estimation de l'invalidité, etc. L'un des premiers, Ch. Périer a montré l'élément capital qui vient fausser la loi, l'intérêt de l'accidenté, souvent contraire à sa guérison, laquelle survient dès que le règlement définitif est obtenu. Il a fort impartialement discuté les moyens d'obtenir rapidement ce règlement définitif et la question du libre choix du médecin. Il a nettement précisé que, si le médecin a seul qualité pour dire la réalité, la nature et le degré d'une infirmité, il ignore les aptitudes professionnelles de la victime et ne peut fixer le quantum d'incapacité, lequel dépend pour une large part d'éléments autres que les constatations médicales. Pareille conclusion pourrait s'appliquer à la loi sur l'assistance obligatoire qui nous oblige sans cesse à donner notre avis sur une incapacité professionnelle qu'il nous est bien difficile de juger exactement.

On voit par ce rapide aperçu de quel intérêt immédiat sont les questions développées par M. Périer. Il ne s'est pas borné là. Il a reproduit la notice hygiénique remise à tous les employés de la Compagnie du Nord qui est un modèle de clarté et de concision et qui résume excellemment les mesures à prendre contre les maladies transmissibles. Cette notice, de même que divers rapports sur des questions d'hygiène ouvrière, montre avec quel dévouement et quel tact notre ancien maître a su, partout où il était, remplir son rôle de médecin. Aussi se dégage-t-il de son livre une conclusion plus haute ; lorsque, non sans quelque mélancolie, il étudie, dans les dernières pages de son livre, ce qu'est devenue la profession médicale en 1912, il termine en conseillant à ses confrères de se modeler, si possible, sur l'homme juste et ferme d'Horace, que l'écroulement du ciel brisé peut frapper sans l'émouvoir. Cette grande image, ajoute-t-il, peut se traduire par : Avoir la conscience toujours tranquille et, quoi qu'il arrive, être toujours prêt à faire son devoir, tout son devoir. Par son exemple, M. Ch. Périer a montré à quel point cette belle devise fut la sienne ; puisse-t-elle être aussi celle de tous les médecins !

P. LEREBOULLET.

(1) *Accidentés, médecins, assureurs*, par le Dr Ch. PÉRIER. Asselin et Houzeau, 1912.

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE

LA CONSULTATION

Dialogue en vers

Par MARC ANFOSSI

PERSONNAGES :

UN MONSIEUR, LILI, UN DOMESTIQUE.

La scène se passe dans le salon d'un médecin.

LILI, *dans un coin, joue avec sa poupée.* — LE MONSIEUR *entre brusquement.*

LE MONSIEUR

Attendre une heure !... Allons, j'attendrai... quel ennui !
Pour moi jamais un jour plus morose n'a lui.

(Il arpente fiévreusement la scène...)

Attendre une heure !...

LILI

Il faut que je quitte la place.
O le vilain malade !... O l'affreuse grimace !...
Fi, le méchant monsieur, m'empêchant de jouer.

LE MONSIEUR

Une heure de souffrance !... Ah ! C'est à se tuer !...
Que je souffre, grands dieux !... Sapristi, que je souffre !...
Ma tête est comme un puits où la douleur s'engouffre.
Et mes nuits !... Ah ! mes nuits !... Longues... en cauche-
[mars
Fécondes, dans lesquels les pieuvres, les calmars,
Les hippogriffes, les serpents, les crocodiles
Développent sans fin leurs horribles idylles...
Et l'on dit que je suis malade de l'esprit,
Malade imaginaire !... Et de moi chacun rit
Grâce aux propos de mon antique gouvernante.
Cette vieille est vraiment d'une audace étonnante !...
Moi, pas malade !... C'est trop fort, mistress Beaubeck,
Et je vais vous forcer à taire votre bec.
Je sortirai d'ici muni d'une ordonnance
En règle, constatant mon état de souffrance.

(Il regarde sa montre.)

Encore trois quarts d'heure !...

LILI

Il grogne... sauvons-nous...
Comme il a l'air méchant !

(Elle sort.)

LE MONSIEUR.

Pas malade !... Ils sont fous.
Ceux qui disent : « Mon cher, votre mal est un leurre. »
Si je me portais bien, trouverais-je le beurre
Rance, le vin aigri, le poulet écœurant?
J'aurais faim, j'aurais soif, si j'étais bien portant.
J'aurais l'amour des gens, j'aurais l'amour des bêtes,
Et je m'amuserais dans les bals, dans les fêtes.
Or, rien de tout cela. J'ai le spleen. Cet hiver,
Je n'ai pas ri deux fois. Le pain me semble amer,
Et, tapi dans le coin du feu, — je ne me couche
Qu'à regret, ayant peur d'un cauchemar farouche.

(Après un silence.)

On me dit : vous avez le mal des vieux garçons...
Bêtises que cela... Fadaises et chansons !
Je suis malade... Et mon existence est un leurre.

(Il porte son mouchoir à ses yeux.)

LILI, *qui est rentrée il y a quelques secondes.*

Mais il n'est pas méchant, le monsieur, puisqu'il pleure...
Monsieur...

(Jeu de scène.)

Monsieur... Monsieur !...

LE MONSIEUR

Une enfant !... quoi !... Déjà
Malade !... que me veut cette mignonne-là?

(Il s'approche de Lili.)

Si petite, et déjà souffrante ! O vie humaine !...

LILI

T'as du chagrin, monsieur ?

LE MONSIEUR

Non, mon enfant ...

LILI

J'emmène
Ma poupée, et je sors, car maman me défend
De rester au salon quand il vient un client.

(Elle fait mine de sortir, puis, se ravisant :)

Mais... avant de partir, dis-moi, pourquoi tes larmes?
As-tu ce que mon père appelle des alarmes?
Tes bébés t'ont-ils fait quelque gros chagrin noir?

LE MONSIEUR

Non... je n'ai pas d'enfants... Je vis seul, sans espoir...
Je n'ai pas de fillette au regard qui flamboie...
Je suis malade, et j'ai ma vie, au lieu de joie,
Pleine de noirs tourments continuels et fous !...

LILI

Et c'est pour te guérir, dis, que tu viens chez nous?

LE MONSIEUR.

Oui, mon enfant... j'attends le médecin... Ton père,
Sans doute?... Un homme grave, et terrible, et sévère...

LILI

Non, ma foi... Mon papa guérit quand il le peut,
Mais il dit que cela ne va pas comme on veut,
Et que, le plus souvent, c'est la sagesse extrême
D'un malade qui fait qu'il se guérit lui-même.

LE MONSIEUR.

Ton papa dit cela?...

LILI

Mon père dit aussi
Que la sobriété, l'absence de souci,
La marche, la gaîté, l'escrime et l'exercice
Sont les premiers docteurs qu'on trouve à son service.
Montre-moi ta langue...

LE MONSIEUR

Oh !

LILI

Montre-la... je le veux !...
Qu'elle est blanche !... Vois-tu, c'est un état nerveux...
Tu dois te coucher tard... Tu vas trop en soirée.

LE MONSIEUR

Charmante enfant !... sur sa chevelure dorée,
Je voudrais déposer un baiser...

(A Lili.)

C'est méchant,
Sais-tu, de me juger ainsi !...

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE *(Suite)*

LILI

Vois... en marchant
Souvent, — surtout beaucoup — tu reprendrais figure.
Mais tu dois passer tout le temps dans ta voiture.

LE MONSIEUR

Je n'y résiste plus... Mon petit médecin,
Je t'embrasse...

(Il la baise sur le front.)

LILI

Il faudra de l'huile de ricin,
Et puis des potions, comme papa les donne...
Elles sont d'un mauvais !...

LE MONSIEUR

Dis-moi, chère mignonne,
Ton papa me paraît bien méchant, d'ordonner
Des breuvages amers...

LILI

N'entends-tu pas sonner?

LE MONSIEUR.

Si... j'entends...

LILI

C'est pour toi.

LE MONSIEUR

Mais va, je puis attendre.

LILI.

Tu ne souffres donc plus?

LE MONSIEUR

Non... Tu m'as fait comprendre,
Beau petit chérubin, que mon mal n'est pas grand.
Et, — c'est miraculeux, — chère mignonne enfant,
J'ai reconquis par toi la joie et l'espérance !...
Ta vue a dissipé ma stupide souffrance.
Tes grands yeux innocents ont éclairé mes jours.
Oh ! comme il doit t'aimer, ton papa !

LILI

Pas toujours.
Il arrive parfois que je ne suis pas sage.

LE MONSIEUR

C'est impossible !...

LILI

Si. Dimanche, de sa cage,
J'ai laissé s'échapper mon serin hollandais.

LE MONSIEUR, *à part.*

Chère enfant !... Le voilà, le bonheur !...

(A lui-même.)

Tu cédais,
O sceptique imbécile, à ton humeur morose.
Stupide hérisson, contemple cette rose...
(A Lili.)
Va, je t'en donnerai, mignonne, un canari.

LILI

Cela m'en fera deux, car mon papa chéri
Doit remplacer l'oiseau.

LE MONSIEUR

Comme il t'aime, ton père !...

LILI

Il m'aime comme tout ! Il aime aussi mémère...
Le soir, je vais m'asseoir à leurs pieds, et tous trois
Nous jouons, nous chantons... s'ils m'aiment !... quelque-[fois
Nous causons gravement de choses sérieuses...
Maman et moi, pourtant, nous sommes très rieuses...
Mais quand papa se met à parler des clients,
Il n'a jamais fini !...

LE MONSIEUR

Que dit-il?

LILI

Que les ans
Suivent les ans, et que tous les célibataires,
Quadragénaires verts, ou froids octogénaires,
Vieillissent sans plaisir, sans gloire et sans profit.

LE MONSIEUR.

Et que dit ta maman?

LILI

Mère approuve et sourit.
Puis m'embrasse en disant : *Rien ne vaut la famille,*
Et les parents aimant bien leur petite fille.
Monsieur... fais comme père, et tu seras heureux.

LE MONSIEUR

L'antidote du spleen, le baume merveilleux,
Je le vois à présent, c'est le foyer tranquille,
L'enfant escaladant les genoux, la Famille,
L'Union dans les cœurs, et les mains dans les mains ;
Le bonheur écartant les ronces des chemins,
C'est le regard divin d'une douce fillette,
Pareille à toi, mignonne...

(Avec un grand cri.)

O victoire complète !
Je suis guéri !...

(Montrant Lili aux spectateurs.)

Voici mon petit médecin.
Non, plus de potions... A bas le looch malsain !

LE DOMESTIQUE, *s'avançant.*

Si monsieur veut entrer...

LE MONSIEUR

Non... non... c'est chose faite.
J'ai trouvé mon docteur dans cette frêle tête.

(A Lili.)

Adieu, cher petit être... Adieu, mon sauveteur,
A bientôt des joujoux avec l'oiseau chanteur,
Que je t'apporterai, modeste récompense.
Ne m'as-tu pas rendu la gaîté, l'espérance,
Ange qui sut guérir ma désolation?...

LILI

(Elle s'approche du monsieur et lui tend la joue.)
Monsieur... Paie au docteur sa consultation.

VARIÉTÉS

LA MÉDECINE THÉOCRATIQUE

Par tous les détails de notre actuelle civilisation, nous dépendons de la primitive culture hellénique. Quoi qu'on en puisse dire, nous sommes le prolongement de ces temps héroïques, où l'humanité bégayante interprétait à sa manière les phénomènes naturels. A cette époque, comme à la nôtre, rien n'intéressait plus que la lutte contre les maladies, parce que l'homme voulut toujours éviter la souffrance, parce qu'il chercha toujours à reculer les frontières de la vie. C'est pourquoi la médecine fut constamment un objet de préoccupation et d'étude. Aux premiers moments de notre évolution, la divination des forces cosmiques se trouvait presque imposée par la tendance de l'homme à reporter dans le domaine métaphysique ce qui lui semble inexplicable avec les moyens dont il dispose ou les connaissances qu'il a acquises. La curation des maladies s'auréolait pour lui d'un profond mystère ; il ne pouvait pas ne pas en reporter l'hommage à une déité immatérielle. Manifestation de la colère ou du mécontentement d'un dieu, les maladies devaient trouver près d'un autre dieu secours et assistance. De ces dieux, Apollon fut le plus aimable et le plus invoqué. A côté de lui s'instaurèrent des dieux subalternes ou des demi-dieux ; on vit naître ainsi Cybèle, Isis, Osiris et surtout Esculape, ultime incarnation du père de la médecine, et qui peu à peu devait le supplanter dans l'admiration et la reconnaissance des foules. Fatalement, puisqu'elle prenait son inspiration chez les immortels, la médecine devait passer dans les temples et sa pratique tomber aux mains de leurs prêtres. C'est ainsi que par un enchaînement logique, l'exercice de notre art fut dévolu aux castes théocratiques.

En Égypte, l'enseignement de la médecine se faisait exclusivement dans les temples d'Isis et d'Osiris ; on en subdivisa même les applications et certains prêtres se spécialisèrent dans le traitement exclusif d'une affection. De cette organisation, il eût pu sortir quelque progrès. Malheureusement la thérapeutique devait rester invariable, et nul ne pouvait tenter une médication originale, sans encourir la peine de mort ; il fallait se borner servilement à la tradition ; le malade, même guéri, payait également de sa vie l'heureuse tentative du novateur auquel il s'était abandonné.

Mais c'est surtout dans les temples consacrés à Esculape que fleurit avec éclat la médecine théocratique. Le sol de la Grèce, les îles de la mer Egée connaissaient de nombreux temples voués au fils d'Apollon. Le plus célèbre et le mieux connu est le temple d'Épidaure. Il ne rentre pas dans mon sujet de le décrire ou de nombrer les malades que l'on y soignait. Je me bornerai à faire ressortir le rôle du clergé dans la pratique médicale.

Les prêtres seuls habitaient l'enceinte sacrée ; maîtres absolus, ils savaient imposer à leurs malades une discipline rigoureuse et les préparaient admirablement à subir leur influence. En arrivant, les malades devaient se purifier dans l'eau lustrale, issue de la source classique autour de laquelle s'élevaient les constructions. Ils déposaient, et c'était essentiel, leurs offrandes sur les autels, écoutaient, à la nuit tombante, l'office à la lueur des lampes sacrées, puis se couchaient au milieu même du temple, sur des peaux de bélier, douées du pouvoir de provoquer les songes, au cours desquels les remèdes étaient indiqués aux consultants.

Une fois couchés, il fallait immédiatement dormir, tout au moins simuler le sommeil, dans tous les cas rester immobiles, en gardant un profond silence. Alors se faisaient entendre des sifflements de serpents ; ils annonçaient la venue du dieu. Au fond du temple obscur, une porte s'ouvrait ; le dieu entrait sous la forme d'un prêtre, couvert d'habits semblables à ceux de la statue sacrée, c'est-à-dire blanc et or. Plusieurs jeunes filles suivaient ; elles représentaient les filles d'Esculape. Le premier soin du divin personnage était de rafler sur les autels et les tables toutes les offrandes dont il emplissait son sac. Il faisait alors le tour des dormeurs. Ceux-ci que réveillait cette promenade, ou qui, troublés, étaient agités d'une terreur immense se croyaient honorés d'une vision céleste. A chacun le dieu indiquait le remède propre à guérir sa maladie, et se retirait solennellement, suivi de ses filles et des serpents que, dans des corbeilles, on avait portés devant lui. Aux uns étaient prescrits de l'eau de chaux et du jus de ciguë ; aux autres, il ordonnait l'exercice et des lotions froides. D'aucuns devaient manger une perdrix avec de l'encens ; les pleurétiques avaient à s'appliquer un cataplasme de cendre humecté de vin ; les hémoptysiques étaient tenus de manger pendant trois jours des pépins de pomme de pin avec du miel ; la cécité disparaissait avec un collyre à base de sang de coq blanc ; les hémorroïdes fuyaient devant un cataplasme composé des liquides de sécrétion des aines et aisselles des bestiaux, mélangés à de la cendre de tête de chien, le tout additionné de peau de serpent macérée dans du vinaigre et du miel rosat.

Il est bien évident que sous l'influence d'une foi magnifique, exaltée par l'espoir d'un mieux-être, accrue de la longueur du voyage et des fatigues encourues, des guérisons se produisaient. Ces pauvres malades, pendant de longs jours, s'étaient pris à la suggestion qui jaillit de toute collectivité, marchant vers le même but, pour de semblables misères. Quand ils arrivaient près du bois sacré, où se trouvait caché derrière les arbres ce temple tant désiré, quand ils voyaient dans la nuit profonde, au milieu du silence, le prêtre, apparition vivante du dieu lui-même, se promener au milieu d'eux comme une créature de rêve ; et lui, si puissant et si haut, leur causer et compatir à leurs maux ; alors toute leur âme, tout leur être bondissait dans une crise suraiguë de bonheur et d'espérance. Et devant cette belle foi, tout ce qui pouvait guérir guérissait ; tout ce qui n'était qu'un déraillement de leur sensibilité, une mauvaise conduction de leur influx nerveux, tout cela disparaissait, s'évanouissait. C'était enfin la vie reconquise, trop courte encore pour remercier le dieu de ses bienfaits.

Plus près de nous, mais si loin cependant, nous trouvons aux origines de notre propre histoire la médecine pareillement entre les mains du clergé.

La période connue sous le nom de haut Moyen-Age est enveloppée d'une obscurité profonde. Elle marque dans le développement de l'esprit humain, plus qu'un arrêt, un véritable recul, un anéantissement de toutes

VARIÉTÉS *(Suite)*

les découvertes de l'antiquité gréco-latine. La vie intellectuelle est confinée dans les monastères. Très heureusement, les moines s'attachent à transcrire les monuments scientifiques et littéraires échappés à la barbarie et aux convulsions qui précèdent l'enfantement d'un monde nouveau. Dès le VIe siècle, la règle de saint Benoit impose à ses adhérents la tâche de copier les manuscrits ; et ils s'y emploient avec un zèle dont nous leur devons une éternelle gratitude. Et comme seul le clergé régulier et séculier échappe à l'ignorance universelle, il se trouvait appelé, de par sa culture même, à pratiquer la médecine. Il s'y trouvait d'ailleurs encouragé, tout comme les prêtres d'Apollon et d'Esculape, par des motifs religieux. Jésus-Christ n'avait-il pas été un grand guérisseur ? Les saints et les reliques des martyrs chassaient les maladies, souvent œuvres du démon. Pouvait-il se trouver meilleur exemple et plus grande autorité ?

D'autre part, le devoir, pour ces conducteurs d'âmes, de visiter les malades, de porter les secours de la religion aux mourants, entraînait nécessairement pour les prêtres et les religieux le désir d'intensifier leur action bienfaisante, en soulageant, avec les angoisses du cœur, les misères du corps miné par la maladie.

Ce souci a même dépassé la période du haut Moyen-Age, car je possède un livre à l'usage de « messieurs les recteurs, ayant charge d'âmes », livre paru en 1736, et qui contient, avec des recettes, des indications pronostiques pour l'administration des sacrements ; il se termine par un extrait du rituel romain renfermant les prières du viatique et de l'extrême-onction.

Dans le haut Moyen-Age, la médecine était donc née dans les cloîtres et longtemps elle demeura essentiellement ecclésiastique. Charlemagne avait réservé aux seuls moines et prêtres le soin de l'enseigner.

La plupart étaient chanoines, comme Obizon, médecin de Louis VI le Gros, comme Pierre Lombard, chanoine de Chartres, médecin de Louis VII, comme Rigord, médecin de Philippe-Auguste, chanoine de Saint-Denys. Ces prêtres-médecins consultaient chez eux ; c'est pourquoi on les appelait médecins reclus. On leur apportait de l'urine, et pour leur conseil on leur donnait un carolus, d'où vint l'usage, malheureusement perdu, de payer à chaque visite. Ils s'engageaient à ne pas faire de chirurgie, car « Ecclesia abhorret a sanguine », à ne pas porter les mains sur les parties génitales des femmes, et à ne pas pratiquer d'accouchements. A côté d'eux, se trouvaient des praticiens, médecins laïques, chargés d'appliquer les remèdes et tenus au célibat.

Les prêtres-médecins se réunissaient, pour Paris, à Notre-Dame « ad cupam nostræ Dominæ ». Au sortir de ces assemblées, ils examinaient les malades réunis au paradis, dit par altération parvis, et regardant la langue, palpant le pouls, mirant les urines, ils distribuaient leurs conseils, et indiquaient le traitement que devaient surveiller les clercs et les praticiens.

La médecine sacerdotale ou théocratique était pour eux l'occasion de copieux bénéfices ; car à s'approcher des grands, les prêtres ou moines médecins recueillaient de riches prébendes, et beaucoup furent évêques.

Mais il advint que dans un excès de zèle, les prêtres apportèrent plus d'attention à la médecine qu'à leurs devoirs religieux et peu à peu l'Eglise leur retira le droit d'exercer. « Elle n'a pas voulu, dit un malicieux auteur, que ses ministres pussent être les instruments de la perte des hommes, ce qui est inévitable au plus sçavant médecin. »

Malgré cette interdiction qui date du XIIIe siècle, la médecine théocratique a continué à subsister clandestinement. La pente est rapide du médecin de l'âme au médecin du corps ; et la médecine n'est-elle pas, elle aussi, un sacerdoce ?

Dr MOUSSON-LANAUZE.

GLANES MÉDICALES

Chomel, je crois, disait : « Hâtez-vous de prendre ce remède... pendant qu'il guérit. »

Belloste, dès le XVIIIe siècle, avait observé « qu'un remède qui devient commun, quelque salutaire qu'il puisse être, perd beaucoup de son prix ! » C'est à décourager d'enseigner ou d'apprendre la thérapeutique !

***

Joseph Scaliger rapporte que le duc d'Epernon, favori de Henri III, était atteint à la mâchoire droite d'une tumeur froide. Mais malgré le privilège qu'avaient les rois de France de guérir cette sorte de maux, le duc d'Epernon avait toujours ses « écrouelles ».

M. de Bubesq fait en latin la même observation : « Dux Epernonius, regis fere alter, pessimo strumæ sive scrophulæ genere laborat, cui medendo contactu dextræ regis gallici facultatem profitentur, cujus virtutis experiundæ magna nunc regi occasio datur ! »

« Le duc d'Epernon, presque un autre roi, est atteint de la pire sorte de scrofule, que les rois de France auraient le privilège de guérir par le contact de leur dextre. Voici pour le roi une superbe occasion d'expérimenter son pouvoir. »

Oui... Mais... Epernon conserva sa gourme !

***

« L'on peut demander, écrit Albert Haller en 1754, *si les globules ne changent point de figure.* Il y a longtemps que plusieurs auteurs distingués ont écrit que la compression que les globules essuyent en passant dans les extrémités des petits vaisseaux *change leur figure* ; que les diamètres deviennent inégaux, le plus long étant celui qui est parallèle à l'axe du vaisseau. Je ne disconviens pas d'avoir vu quelque chose de semblable, surtout quand les globules traversent les contours de quelque courbure des petits vaisseaux... »

Voici la diapédèse entrevue longtemps avant Metchnikoff.

***

Un de nos jeunes et brillants chirurgiens est appelé près d'un riche noctambule qui s'est quelque peu contusionné en rentrant chez lui le matin — de très bonne heure

Vous en serez quitte, lui affirme le médecin, pour rester au lit quatre ou cinq jours.

— Quatre ou cinq jours couché ? interroge l'autre, anxieux... et il ajoute au bout d'un instant... « Même la nuit ! »

Dr GRANGEE.

LA MÉDECINE AU PALAIS

LA RESPONSABILITÉ DES MÉDECINS

Nous vivons à une époque où le sentiment de la responsabilité paraît s'affaiblir dans toutes les professions tandis que partis de cette atténuation les individus n'ont plus la compréhension très nette de ce qu'est un préjudice, ni des conditions dans lesquelles ils peuvent réclamer réparation d'un dommage.

Chaque jour apporte une preuve nouvelle de cette déformation de l'esprit public, qui, après avoir accepté sans contrôle les formules vastes de la réparation des préjudices causés par une faute, a élargi ce principe au delà des limites imposées par la législation, oublié la base d'équité, qui le justifie, et libéré cette théorie de toute précision. Que de gens voit-on, qui au premier préjudice subi, fixent leur colère sur une feuille de papier bleu, sans même se préoccuper de savoir à qui leur mal est imputable. D'autres ne songent qu'à profiter d'une blessure, d'un incendie, d'un avarie dans un transport, pour faire de tous ces faits la cause d'un enrichissement et pour spéculer sur une responsabilité dont ils ne recherchent même pas les éléments.

Il faut d'ailleurs ajouter que, peut-être, la loi de 1898 sur les accidents du travail, en renversant la charge de la preuve et en présumant une faute à l'encontre du patron a peut-être incliné les gens à penser que le seul fait d'un préjudice subi leur donnait droit à une indemnité sans s'asservir à la régularité démodée des formes de la loi. Il ne suffit pas, en effet, de ce préjudice, pour justifier l'allocation de dommages-intérêts : il faut encore, c'est le point essentiel et le plus facilement oublié, que l'auteur de l'accident du préjudice ou plus généralement celui qui, par son fait, a déterminé le dommage, ait commis, en ce faisant, une faute.

Cette faute peut être active ou passive, elle peut être un défaut d'attention, de prudence, ou d'adresse, elle peut venir de l'ignorance, de l'oubli des lois et des règlements ou des devoirs de surveillance, cette faute peut varier à l'infini, et prendre les formes les plus diverses, mais il faut qu'elle soit reconnue par les juges : on n'est responsable que des faits qui constituent un manquement au devoir, aux engagements particuliers ou aux lois communes.

Par conséquent le voyageur ne peut assigner la compagnie de chemin de fer à laquelle il reproche un retard ou une blessure, que s'il est en mesure d'établir que cette compagnie n'a pas observé les règlements ou que ses agents ont agi imprudemment. L'actionnaire ne peut attaquer les administrateurs d'une société, que si ceux-ci ont oublié les règles de la loi de 1867, ou s'ils ont géré cette société contrairement à ses intérêts, ou bien encore s'ils ont par leur impéritie, et leur peu de clairvoyance entraîné la faillite de l'affaire.

Il en est de même dans tous les procès ou civils ou commerciaux, mais si nous franchissons le seuil de la correctionnelle, un élément de plus est nécessaire pour obtenir condamnation, la simple faute, même lourde, est insuffisante ; il faut encore le dol, la mauvaise foi et l'intention frauduleuse de l'inculpé.

En matière médicale, des esprits chagrins et des malades, dont l'esprit vacille sous le souffle persistant des orages et des crises voudraient qu'il en fût autrement. J'ai souffert, disent-ils ; le médecin s'est trompé de diagnostic et ma maladie de bénigne est devenue chronique ; le chirurgien a fait une opération inutile, il l'a faite sans soin, il s'est servi de procédés nouveaux, qui n'ont pas réussi. En tous cas j'ai, par leur fait, subi un préjudice, qu'on me donne 100 000 francs de dommages-intérêts.

Qu'allaient faire les tribunaux ? Sans doute ils étaient liés par l'article 1382 du code civil et ils devaient rechercher s'il y avait faute. Mais comment apprécier cette faute ?

La profession du médecin est déjà difficile et chaque diagnostic soulève tant de questions de délicatesse, de tact et de science : allait-on créer, à côté de subtilités professionnelles, un nouvel obstacle, qui risquerait d'arrêter tout essai nouveau, et d'enchaîner les médecins, par la prudence, au respect continu des traditions officielles.

Certes, un pareil résultat eût été déplorable dans un art, qui se modifie chaque jour, et dont les progrès incessants sont nécessairement faits de tâtonnements et parfois d'erreurs. Déjà, les médecins sont comme les savants, ou plus exactement comme tous ceux qui ont une forme d'esprit logique et une méthode scientifique de penser, des sceptiques par contraction. Ils doutent parce qu'ils savent que la vérité d'aujourd'hui peut être l'erreur de demain, ils hésitent parce qu'ils ont vu les théories les mieux établies et les moins discutées ruinées quelque jour par une découverte nouvelle, qui n'est elle-même qu'une parcelle de la vérité.

Il suffit d'avoir fréquenté ces milieux scientifiques pour s'apercevoir combien la prudence réservée et le doute savant sont leur caractéristique : grâce à quoi d'ailleurs ils voient toutes les questions, avec leurs défauts ainsi que leurs qualités plus aisément que les grands affirmateurs de vérités définitives.

Ceux-là, ils ont des pensées et des opinions robustes sur tous les problèmes, en même temps qu'un choix mesuré de formules, qui les expriment toutes. Ils me rappellent les protecteurs puissants, ou mieux le soleil d'Algérie, qui coupe les vues d'une lumière crue et brûlante. Un sillon de lumière qui éblouit, que d'alouettes s'y méprennent. Mais tout le reste n'est qu'ombre noire, sans détail, sans relief. Ils ignorent tout ce qui n'est pas conforme à l'idée qu'ils se sont faite, ils ne veulent pas connaître les à-côtés, qui pourraient les obliger à modifier leurs axiomes ; cette parure intellectuelle est le contraire de l'esprit scientifique. Lui, au contraire en laissant tout ce qu'il envisage dans la grisaille du scepticisme et du doute, voit tout, jauge tout l'intérieur, et change volontiers d'opinion s'il a des raisons intellectuelles de s'incliner.

Mais une telle science est relative ; il n'y a pas de vérité suprême, parce qu'il n'existe pas d'articles de foi, ni de chimie, ni de physiologie révélés par Dieu. Les juges ne peuvent donc, raisonnablement, prendre pour base de leur jugement une science idéale qui n'existe pas et déclarer que toute infraction à cette science constituera une faute.

Au lieu d'idéale, pourraient-ils concevoir une médecine officielle, celle adoptée unanimement. Mais ce serait vouer les malades à la plus déplorable des routines, sans compter que cette science officielle se modifiant sans cesse, les fautes changeront chaque jour de caractère.

Telles sont, comme conclusion des jugements que nous avons analysés dans les derniers numéros, les raisons qui ont déterminé les tribunaux à considérer avec prudence les demandes intentées contre les médecins et à apprécier en se fondant sur la science normale actuelle, et sur des principes moyens de bon sens et d'équité, la mesure de l'erreur et la limite de la faute.

ADRIEN PEYTEL.
Docteur en droit, avocat à la Cour.

Toujours se recommander de *PARIS MÉDICAL* auprès des fournisseurs faisant des annonces dans *PARIS MÉDICAL*

BESSON

Technique microbiologique et sérothérapique

5e édition 1911. 1 volume grand in-8, 880 pages avec 390 figures noires et coloriées.............. **18 fr.**

OPOTHÉRAPIE

Par le Dr Paul CARNOT

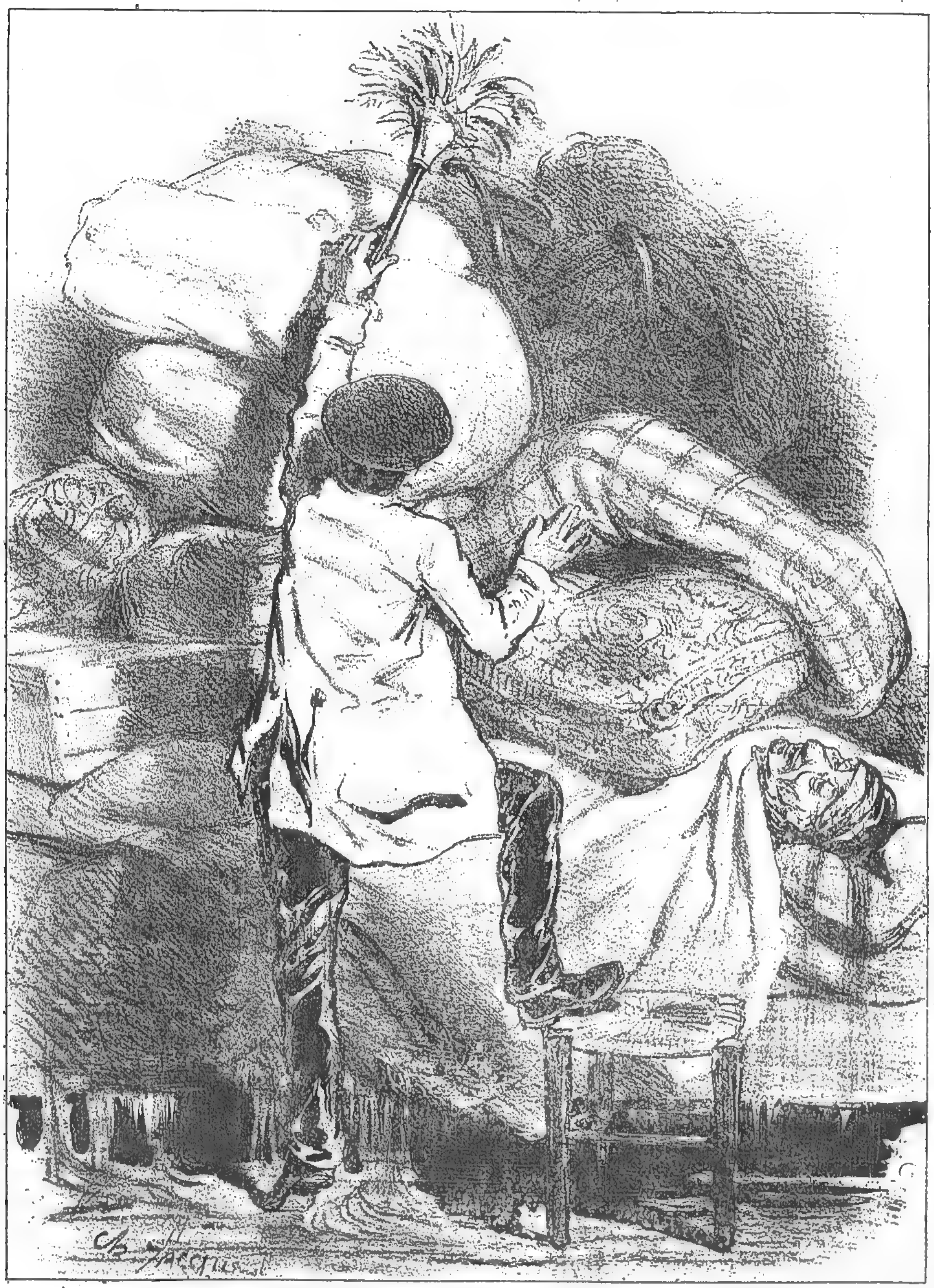
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

1911, 1 volume petit in-8 de 600 pages avec figures. Cartonné............... **12 fr.**

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LES MALADES ET LES MÉDECINS

PAR JACQUE



LES HYDROPATHES

SUDATION, TRANSSUDATION ET SUFFOCATION

Je crois, Monsieur, que vous voilà maintenant suffisamment couvert... il ne reste plus à mettre sur vous que l'armoire à glace, mais ça pourrait vous faire mal dans l'état où vous êtes... si votre docteur arrive, il sera content puisqu'il m'a bien recommandé de vous mettre en eaux... (à part) *pourvu que ça ne finisse pas par le mettre en bière.*

DIÉTÉTIQUE

RÉGIME DE LA CONSTIPATION

(*D'après le professeur* MARFAN).

Le matin au réveil, à jeun, manger un fruit (pomme, poire, grappe de raisin, orange) ou boire un verre de jus de raisin conservé.

PETIT DÉJEUNER (8 heures) : Café au lait, avec pain bis, beurre, miel ou pain de seigle. Lait caillé, petit lait, lait aigri (yoghourt) Kéfir nº 1 (qui a fermenté un jour).

DÉJEUNER PRINCIPAL (midi). — Hors-d'œuvre à l'huile, poisson à l'huile, sardines, olives, avec beurre frais sur des tranches de pain bis. Omelette au jambon avec gras et maigre. Viande rôtie ou grillée, sans sauce. Un plat de légumes (pommes de terre bouillies à l'eau ou cuites, au four, avec beurre frais) ; légumes farineux non décortiqués (lentilles, pois cassés, haricots). Fruits crus, de préférence : melon, figue, raisins, fruits huileux, amandes, noisettes, noix, olives. Fromages frais : petit suisse, gervais, bondon, fromage à la crème. Pain complet, de graham, de seigle, de pain bis. Boisson : vin blanc coupé d'eau, cidre léger ou jus de raisins non fermenté, bière, bière de malt.

GOUTER DE 4 HEURES : Pain d'épices avec miel, une faible infusion de feuilles de sené ou de feuilles de frêne, décoction de chiendent, café de malt (orge germé torréfié).

DINER DE 7 HEURES : Un potage maigre aux légumes (poireaux, carottes, navets, pommes de terre), viande rôtie ou œufs. Un plat de légumes verts : petits pois, haricots verts, salades cuites, chicorée, laitue, épinards, ou une salade verte, crue. Dessert, pain, boisson, comme à midi.

Nota. — Éviter les aliments qui peuvent constiper tels que : bouillon gras, blanc d'œuf, lait de vache, riz, farines de céréales dépourvues de leur enveloppe, légumes farineux décortiqués, nèfles, baies de myrtilles, épices, poivre et cannelle, cacao, thé, vin rouge.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Laryngite chronique. — **(Laryngite à répétition) :**

Repos de la voix ; ni chant, ni enseignement oral. Défendre le tabac, l'alcool, le séjour dans des locaux mal aérés et où se trouve de la poussière.

Combattre la douleur ; diminuer la dysphagie spasmodique : modifier les lésions.

Traiter avant tout les lésions du nez et du pharynx nasal, s'il en existe (Ruault).

Traiter le diabète, lorsqu'il existe.

Conseiller dans tous les cas le *traitement hydrominéral* aux eaux sulfureuses ou arsenicales, suivant le cas (Challes, Cauterets, Eaux-Bonnes, Bagnères-de-Bigorre, Mont-Dore, La Bourboule).

En attendant la période favorable où le malade pourra être dirigé sur une station sulfureuse, faire prendre tous les matins un demi-verre d'*eau de Labassère* additionnée d'un peu de lait bouillant et faire gargariser ensuite dans la matinée avec le reste de la bouteille, ou bien faire des pulvérisations sulfureuses pendant 10 minutes chaque jour.

Continuer ce traitement pendant 3 semaines, puis le suspendre pendant 15 jours pour administrer l'*arsenic* (arséniate de soude, acide arsénieux, eau de La Bourboule ou eau de Levico), pour reprendre l'emploi de l'eau sulfureuse, et ainsi de suite.

FORME CATARRHALE SIMPLE : Administrer à l'intérieur les *balsamiques* (goudron, créosote, terpine, terpinol, gaïacol, créosotal). Applications à l'aide d'un petit tampon de coton hydrophile, de *nitrate d'argent* ou de *chlorure de zinc*, en solution :

Nitrate d'argent	1 à 5 gr.
Eau distillée	50 —

Chlorure de zinc	3 gr.
Eau distillée ou glycérine	50 à 30 gr.

(Mackensie).

Tanin	10 gr.
Glycérine	100 —

Acide phénique	5 à 10 gr.
Glycérine	100 —

Si la laryngite est de date ancienne, commencer par faire des *pulvérisations astringentes*, pendant 15 jours avec :

Alun	5 gr.
Eau de laurier-cerise	10 —
Glycérine	50 —
Eau bouillie Q. S. p. f.	500 cc.

Pour pulvérisations, 4 fois par jour, pendant 5 minutes (Hédon).

Après guérison, ordonner de faire chaque matin un *grand lavage froid* de tout le corps, avec de l'eau à la température de la chambre et suivi d'une énergique friction avec une serviette sèche et grossière, dans le but d'aguerrir le malade contre les refroidissements.

FORME CATARRHALE SÈCHE : *Pulvérisations alcalines, inhalations* de vapeur d'eau ou de mélanges balsamiques :

Eucalyptol	2 gr. 50
Menthol	4 —
Terpinol	2 —
Essence de pin	1 —

X gouttes, pour chaque inhalation.

Employer le *naphtol sulforiciné* :

Naphtol	10 gr.
Sulforicinate de soude	100 —

(Ruault.)

Acide phénique	10 gr.
Sulforicinate de soude	100 —

(Ruault.)

FORME HYPERTROPHIQUE : Recourir aux *moyens chirurgicaux*.

Laryngite granuleuse.

Applications locales de *solutions iodo-iodurées fortes*, répétées et exécutées avec vigueur sous forme de frictions :

Iode métallique	60 cgr.
Iodure de potassium	6 gr.
Glycérine	30 —

Iode métallique	1 gr.
Iodure de potassium	1 gr.
Glycérine	20 à 30 —

Faire précéder ces applications de la *destruction des granulations* à l'aide du galvanocautère, de l'*ablation* des saillies, ou du moins de leur *abrasion* avec les pinces coupantes laryngiennes.

Combattre la diathèse et les troubles nerveux. HERZEN.

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

PRESSE MÉDICALE. — **Sur les résultats thérapeutiques immédiats du pneumothorax artificiel** (BURNAND, 31 août 1912).

Sur 20 cas, résultats très bons : 2 ; bons : 3 ; satisfaisants : 4 ; nuls : 7 ; non classés : 4. « Je ne sais ce que deviendront d'ici quelques mois les cas très bons, bons ou satisfaisants sur lesquels j'ai donné dans cet article un sommaire aperçu. Peut-être seront-ils, comme d'autres, victimes de complications nouvelles, ou d'un retour d'évolution de leur tuberculose. Le moins qu'on puisse dire de nos malades ainsi traités, c'est qu'ils sont aujourd'hui vivants, relativement bien portants ou en voie d'amélioration, alors qu'ils seraient probablement morts ou cachectiques à l'heure qu'il est. »

PRESSE MÉDICALE. — **Etudes sur la séméiologie des organes respiratoires. La transmission de la voix chuchotée** (RIST, 4 septembre 1912).

La respiration bronchique ou le souffle, la bronchophonie et la pectoriloquie aphone sont trois signes équivalents ou plutôt trois aspects d'un même signe. La recherche de la pectoriloquie aphone permet de diagnostiquer la respiration bronchique avec une grande délicatesse et une grande précision à condition que l'on ne la recherche pas dans les régions où l'on entend normalement la respiration bronchique (le long de la moitié supérieure du rachis dorsal et dans la partie interne de l'espace capsulo-vertébral.)

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Poliomyélite à début scapulo-huméral chez un tuberculeux syphilitique** (M[lle] GÉRAUDE et GUEIT, 3 septembre 1912).

Chez un malade à la fois tuberculeux, syphilitique et alcoolique on a pu observer une atrophie musculaire progressive, type scapulo-huméral de Vulpian. L'origine infectieuse de cette poliomyélite paraît indéniable.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Piésithérapie pulmonaire (pneumothorax artificiel chirurgical) contre la tuberculose du poumon** (BILLON, 5 septembre 1912).

La piésithérapie est indiquée dans de très nombreux cas, plus nombreux qu'au premier abord on se le figure. C'est un procédé unique de guérison dans la plupart des tuberculoses pulmonaires, comme le repos est le procédé unique de guérison des tuberculoses osseuses et articulaires. Il faut avoir le courage de ne pas y penser trop tard, au moment où des contre-indications apparaissent.

BULLETIN MÉDICAL. — **L'usage interne du sérum de Roux dans les maladies infectieuses** (PLICQUE, 31 août 1912).

Les doses employées par la méthode gastrique (20 et même 10 cc) sont maniables et inoffensives. C'est surtout dans la pneumonie, dans la grippe infectieuse, dans l'érysipèle, dans les angines, que le traitement a donné de bons résultats. Dans les affections oculaires : iritis avec hypopion, conjonctivites pseudo-membraneuses, abcès du sac lacrymal, la sérothérapie paraspécifique, même par la voie gastrique, est aussi très efficace.

BULLETIN MÉDICAL. — **Le repos dans le traitement de la tuberculose** (BRUNON, 4 septembre 1912).

Faut-il autoriser le mariage des tuberculeux ? — Théoriquement, la réponse est négative, car le mariage sera une cause de fatigue. Envisagée au point de vue pratique, la question est autre. Dans la tuberculose, au début, il faut ajourner le projet de mariage à deux ou trois ans peut-être. Dans les formes en évolution, il faut encore gagner du temps. Dans les formes anciennes scléreuses, guéries, on pourra autoriser le mariage en prévenant les familles des risques qu'elles courent. Il faut mettre dans le plateau de la balance la dépression morale, le chagrin, la douleur qu'entraînerait un veto absolu du médecin.

Dans ce qui touche la descendance il faut être prudent dans le pronostic. Nous ne le connaissons pas.

CLINIQUE. — **Comment les malades doivent instiller un collyre** (BOULAY, 30 octobre 1912).

Le pharmacien ne doit plus avoir à donner de compte-gouttes et n'aurait jamais dû avoir à montrer la façon de s'en servir. Le meilleur des instruments pour l'instillation des collyres est encore à trouver et c'est bien ainsi, car le mieux est de s'en passer. Le flacon ordinaire à simple bouchon d'émeri est encore l'instrument le plus pratique et le plus sûr : faire exécuter de tout petits mouvements de va-et-vient au bouchon dans le goulot et l'on aura ainsi un compte-gouttes de premier choix.

JOURNAL DES PRATICIENS. — **Lésions oculaires dans l'érythème polymorphe** (TERSON, 31 août 1912).

Au cours des érythèmes polymorphes, il faudra penser à la *possibilité de complications oculaires* et au pronostic le plus ordinairement bénin de ces lésions lorsqu'elles auront été dûment diagnostiquées. « Elles surprendront l'ophtalmologiste et le praticien qui, pour la première fois, auront vu surgir les *énormes* « boutons » conjonctivaux de l'érythème *papuleux*, plus volumineux que la plus volumineuse épisclérite. Les productions, de consistance presque cornée, dues à l'érythème *noueux*, les vésicules de l'érythème *hydroïque*, reposant sur la conjonctive comme un ovule de cristal sur un coussin rouge ; tout cela n'est ni moins inattendu, ni moins étrange et peut prêter à des érieuses erreurs de diagnostic et de pronostic. »

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS. — **De l'abcès de fixation de Fochier, ses indications** (HENRARD, 4 septembre 1912).

La méthode de Fochier paraît réaliser une triple modalité d'action : 1° l'abcès de fixation semble comme un exutoire vers lequel canalisent microbes, toxines et toxiques pour s'y fixer dans une sorte d'inertie spécifique ; 2° l'essence de térébenthine semble être un des ressorts les plus actifs de cette thérapeutique, car d'abord elle jouit d'un pouvoir bactéricide ; son maximum d'intensité paraît s'exercer de préférence contre le streptocoque ; 3° la même essence provoque une leucocytose marquée. Brossard et Bonvoisin ont compté une surproduction de globules blancs, passant de 17.600 à 24.000. Cette leucocytose térébenthinée vient comme au secours de la défaillance de la phagocytose.

PROVINCE MÉDICALE. — **Immobilité réflexe des pupilles au cours de la chloroformisation** (PERRIN, 31 août 1912).

Il est indispensable, pour éviter toute surprise, d'examiner *systématiquement* le système nerveux et en particulier les réactions pupillaires avant la chloroformisation, même quand il s'agit d'opérations minimes ou d'opérations d'urgence. Cette précaution n'est pas prise habituellement et cependant l'absence persistante de réflexes iriens prive le chloroformisateur d'un élément important pour l'appréciation du degré et du pronostic de l'anesthésie. Sans doute il ne pourra suppléer à cette absence : mais, prévenu d'avance, il portera davantage son attention sur les autres symptômes et ne demandera pas aux pupilles les indications qu'elles ne peuvent donner.

ÉCHO MÉDICAL DU NORD. — **Le traitement des ectasies aortiques** (PIERRET et DUHOT, 31 août 1912).

Dans trois observations, le Salvarsan a eu très rapidement raison des phénomènes douloureux, qui constituaient à eux seuls les symptômes fonctionnels de l'affection. Cette action analgésique est à rapprocher de celle jouée également par le 606 dans les douleurs ostéocopes des gommes syphilitiques et dans celles si tenaces du tabes ; il faut l'attribuer, dans le cas particulier, à l'action du médicament libérant les troncs nerveux de leur gangue scléreuse.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Les cures hydrominérales et climatiques en oto-rhino-laryngologie, par G. DE PAREL. 1913 ; in-8, broché. (Extrait de la *Presse Thermale*).

Etude sur la syphilis post-conceptionnelle et l'hérédité syphilitique, par le Dr JEAN BOBRIE. 1912. Gr. in-8 de 160 p., broché. *(Société générale d'Imprimerie et d'Édition Levé)*.

Traitement des maladies du cœur par les courants de haute fréquence, par le Dr BONNEFOY, de Cannes. 1912, 1 vol. in-12 de 54 pages. Broché 1 fr. 50. (*J.-B. Baillière et Fils*, édit. à Paris.)

Thérapeutique obstétricale et gynécologique, par les Drs JEANNIN et GUÉNIOT, professeurs agrégés à la Faculté de médecine de Paris. 1913, 1 vol. in-8 de 600 p. avec 250 fig. Cart. 14 fr. (Bibliothèque de Thérapeutique Gilbert et Carnot) (*J.-B. Baillière et Fils*, édit. à Paris.)

NOUVELLES

Institut municipal d'électrothérapie. — Le conseil municipal de Paris vient de prendre la délibération suivante :

« Article premier. — L'Institut municipal d'électrothérapie est organisé de la façon suivante :

« Il sera composé : *a*) Du personnel administratif et médical, qui comprendra : un directeur chef de service, un chef de service adjoint, un assistant, une surveillante infirmière : *b*) d'un personnel infirmier et de service qui comprendra : deux infirmières libres, une infirmière femme de service et un électricien homme de service.

« Art. 2. — Un employé du bureau des établissements charitables sera désigné comme régisseur des dépenses de fonctionnement de l'Institut.

« Art. 3. — Pour l'année 1912, le budget de l'établissement est fixé à la somme de 19.600 francs.

« Art. 4. — L'Administration est autorisée à disposer du crédit global de 19.600 francs constitué : *a*) Pour remboursement à l'administration de l'Assistance publique des dépenses engagées par elle pour le fonctionnement de l'Institut depuis le 1er janvier 1912 ; *b*) pour les dépenses de même nature, depuis le jour du rattachement de l'Institut à la préfecture de la Seine jusqu'au 31 décembre 1912.

« En conséquence, le budget de l'Institut pour l'exercice 1912 sera ainsi fixé : *a*) personnel, 9.200 francs ; *b*) matériel, 10.400 francs. Total, 19.600 francs.

« Art. 5. — Le préfet de la Seine est invité à faire en temps utile toute diligence auprès de l'administration de l'Assistance publique en vue des modifications à apporter au budget hospitalier de l'exercice 1912, à la suite du rattachement à la préfecture de la Seine de l'Institut municipal d'électrothérapie.

« Art. 6. — La date de rattachement définitif de l'Institut à la préfecture de la Seine sera fixée par M. le préfet de la Seine, d'entente avec M. le directeur de l'Assistance publique.

Une intéressante organisation. — C'est l'Allemagne qui en a donné l'exemple. Elle consiste à utiliser les facteurs ruraux (des postes) pour la prompte exécution des ordonnances délivrées par les médecins, à la campagne, dans les localités où il n'existe pas de pharmacie. Les ordonnances sont déposées dans la boîte aux lettres. En faisant sa levée, le facteur en prend possession et les remet à la pharmacie la plus proche. Il est autorisé à transporter à domicile, contre rémunération, les médicaments délivrés quand l'ordonnance porte la mention urgent. L'administration allemande projette d'englober dans cette organisation les bureaux de poste et les boîtes aux lettres des gares de chemins de fer.

Nombre des médecins en Europe. — D'après une statistique, on compterait actuellement en Europe 160.000 médecins.

La proportion du nombre des médecins au nombre des habitants serait :

Allemagne : 5 pour 10.000 habitants.
Angleterre : 7 pour 10.000 habitants.
France : 5,1 pour 10.000 habitants.
Italie : 5 pour 10 000 habitants.

Consommation de l'alcool.— La progression continue :

Consommation	en 1907	1 298 408	hectolitres.
—	en 1908	1 339 578	—
—	en 1909	1 342 006	—
—	en 1910	1 399 034	—
—	en 1911	1 574 018	—

La consommation de l'absinthe, en particulier, a été de 160.000 hectolitres en 1907 et de 220.000 hectolitres en 1911.

Le nouvel Établissement Saint-Mart à Royat. — Cet Établissement est achevé. Dès qu'on a franchi la porte d'entrée on se trouve dans un hall très élégant, bien éclairé : à gauche, la buvette, qui se trouvait naguère à l'extérieur et qui se trouve maintenant abritée, à la grande satisfaction des buveurs ; à droite, des sièges de repos, confortables et d'une forme aimable et jolie.

L'Établissement comprend onze cabines de bains, dont deux communiquent avec la salle de douches.

Ces cabines, toutes blanches, disposant d'un grand cube d'air et munies par surcroît d'un système d'aération sont entièrement revêtues de carreaux « Métropolitain » ; les baignoires sont en grès cérame.

Chaque cabine a sa salle de repos, avec chaise-longue et toilette, d'un style et d'un aménagement modernes.

Entrons dans la piscine : nous trouvons là une installation hydrothérapique organisée avec les appareils les plus récents. On peut y donner : la douche tempérée avec une pression supérieure à 1 kilogramme ; la douche d'eau froide avec une pression qui peut atteindre 5 kilogrammes ; la douche en pluie ou en cercle, ou les deux à la fois, à la température désirée par le baigneur, grâce à un appareil mélangeur du dernier modèle.

La société médicale de Royat réclamait depuis longtemps, pour traiter les variqueux, un service de bains de jambes. Les nouveaux propriétaires du domaine thermal ont donné satisfaction à ce légitime désir. Les variqueux peuvent maintenant se traiter à l'Établissement Saint-Mart.

Un jubilé. — Il y a cinquante ans que la première ovariotomie fut pratiquée en France, à Strasbourg, par Kœberlé. Il fallait un réel courage à cette époque, pour entreprendre une semblable opération, alors que les autres chirurgiens français la tenaient pour criminelle et déclaraient qu'une pareille tentative relevait des tribunaux. A plusieurs reprises, cependant, elle avait déjà été suivie de succès entre les mains des chirurgiens anglais, américains et allemands.

Kœberlé vit actuellement, très âgé, dans une calme retraite, et, sauf erreur, sa première opérée était, il y a cinq ou six ans, une alerte vieille de 82 ans. Cela prouve tout au moins que l'opération plus que sérieuse qu'elle avait subie cinquante ans plus tôt lui avait été assez favorable. Il y avait là une belle occasion à de, noces d'or d'un genre nouveau pour l'opérateur et l'opérée.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Association amicale de médecine et de chirurgie. — En juin 1911 s'est fondé, sous le titre d'*Association amicale de médecine et de chirurgie*, un groupement de médecins ayant les mêmes idées déontologiques et désireux de resserrer entre eux les liens d'une bonne confraternité, en même temps que de s'apporter un mutuel appui, notamment en constituant un fonds de réserve destiné à venir immédiatement en aide à ceux d'entre eux qui pourraient être frappés par le malheur.

Les membres de cette Association prennent l'engagement de s'abstenir de toute prescription à bénéfice commercial, de tout marchandage entre confrères, de tout partage clandestin d'honoraires, et, d'une manière générale, de toute pratique qui n'aurait pas pour objet le seul intérêt des malades.

Cette Association a tenu sa deuxième Assemblée générale sous la présidence de M. le professeur Chauffard. Au cours de cette réunion, le secrétaire général, M. Pissavy, a indiqué quelle était la situation matérielle de l'Association, qui compte actuellement 220 adhérents (157 adhérents à Paris, 63 adhérents en province), et il a été décidé que des groupements régionaux seraient constitués, destinés à assurer l'extension de l'Association et la diffusion des idées qu'elle défend.

NOUVELLES *(Suite)*

Paris-Berlin. Un nouveau voyage d'études en Allemagne (22-29 septembre). — Le premier voyage Paris-Berlin organisé par le *Journal d'Allemagne*, organe de langue et d'énergie françaises paraissant à Berlin, a eu un plein succès.

Près de 1200 voyageurs y ont pris part, industriels, négociants, professeurs, juristes, médecins, journalistes, avocats, architectes, ingénieurs, etc., qui trouvèrent là de quoi réunir les renseignements les plus utiles en sus des agréments divers qui leur furent offerts. Tous s'en sont retournés enchantés.

Et de fait, quel que soit le motif qui décide en pareil cas: qu'on pense contribuer par là, pour sa part, à l'œuvre de conciliation internationale, ou qu'on se propose d'étudier de plus près cette formidable Allemagne dont mille écrits nous entretiennent journellement en France, un semblable voyage ne peut être que profitable à tous égards.

Le *Journal d'Allemagne* fait œuvre utile en organisant un second voyage du 22 au 29 septembre. Rappelons les conditions tout à fait exceptionnelles de ce voyage en Allemagne: 115 francs par personne en 3e classe, 165 francs en 2e classe, 215 francs en 1re classe, tous frais de logement, de repas avec boissons, d'excursion à Potsdam, le Versailles allemand, de guides, de théâtres, de music-halls, y compris.

A l'aller, les voyageurs visiteront Cologne ; au retour, ils s'arrêteront un jour à Dusseldorf-sur-le-Rhin, ville de grand intérêt, pour y voir l'Exposition des grandes villes d'Allemagne, qui réunit tous les efforts de l'industrie et du commerce des grands centres allemands.

La vente des billets a été confiée à l'Agence des Voyages Pratiques, 5, rue de Rome, Paris.

Où seront logés les voyageurs ? — Les voyageurs de 3e classe auront leurs chambres dans d'excellentes pensions. Ils prendront leurs repas dans un restaurant renommé, genre Duval.

Les voyageurs de 2e classe seront logés dans des hôtels de tout premier ordre du quartier mondain de Berlin. Leurs repas seront servis dans un des plus grands restaurants, réputé pour sa cuisine.

Les voyageurs de 1re classe seront logés au Boarding-Palace et y prendront également tous leurs repas. Cet hôtel, inauguré récemment, peut être considéré comme représentant le summum du confort moderne. Il est situé sur le Kurfürstendamm, la plus belle des avenues berlinoises, au centre du W, du quartier mondain.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'EXTERNAT. — Le jury est définitivement composé de MM. les docteurs Dupuy-Dutemps, Babonneix, Crouzon, Aubertin, Mocquot, Heitz-Boyer, Marcille et Couvelaire.

École de Médecine. — ANGERS. — Un congé sans traitement, du 1er août 1912 au 31 juillet 1913, est accordé, sur sa demande, à M. Launay, chef des travaux d'histologie.

M. Papin, professeur d'histologie, est chargé, en outre, du 1er août 1912 au 31 juillet 1913 (durée du congé accordé à M. Launay), des fonctions de chef des travaux d'histologie.

Hôpitaux de Lyon. — CONCOURS DE L'INTERNAT DE L'HOPITAL SAINT-JOSEPH. — Ce concours aura lieu le 21 octobre pour la nomination de deux internes.

Les candidats se feront inscrire au secrétariat de l'hôpital, 7, rue Parmentier avant le 19 octobre.

CONCOURS DE L'EXTERNAT DE L'HOPITAL SAINT-JOSEPH. — Ce concours aura lieu le 28 octobre pour la nomination de 5 à 7 externes.

Les candidats se feront inscrire au secrétariat de l'hôpital, 7, rue Parmentier avant le 26 octobre.

CONCOURS DE PHARMACIEN ADJOINT DES HOSPICES CIVILS DE LYON. — Ce concours sera ouvert le 24 octobre pour la nomination de pharmaciens adjoints et de pharmaciens adjoints suppléants.

Les inscriptions sont reçues à l'administration centrale des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, tous les jours non fériés de neuf heures à onze heures, et de trois à cinq heures jusqu'au 21 septembre, onze heures du matin.

Faculté de médecine française de Beyrouth. — Par décret ministériel, M. le Dr D. Auber de Peyrelongue, professeur de physiologie à l'École de santé de Bordeaux, est nommé professeur de physiologie et d'histoire pathologique à la Faculté française de Beyrouth.

La médaille d'honneur des syndicats professionnels décernée à M. Crinon. — Nos confrères apprendront avec plaisir que le ministre du Travail et de la Prévoyance sociale vient de décerner à M. Crinon la médaille d'honneur en or, des syndicats professionnels. Cette récompense est accompagnée d'une lettre élogieuse du ministre, rappelant les services rendus par M. Crinon à l'association générale, à la chambre syndicale des pharmaciens de la Seine, au syndicat central des chimistes et essayeurs de France, au comité central des chambres syndicales.

Prix de chirurgie d'armée. — Le prix, d'une valeur de mille francs, est partagé entre MM. les médecins-majors de 2e classe Dupuech et Guignot. Des témoignages de satisfaction sont accordés à M. le médecin-major de 1re classe Cross et à M. le médeciu-major de 2e classe Clément.

Officiers de l'instruction publique. — Sont nommés :

M. le Dr Atgier, médecin à Livry ; M. Chatelain ; M. le Dr Créhange, médecin à Longwy ; M. le Dr Marignan, médecin à Marsillargues ; M. Granelly, directeur du collège des sourds-muets à Madrid.

Officiers d'académie. — Sont nommés :

M. Besson, vice-président de la commission administrative des hospices de Moulins ; M. Louis Bory, pharmacien à Méréville ; M. le Dr Laffont, médecin à L'Isle-sur-Sorgue ; M. Dresse, président de la Société des sourds-muets à Liége ; M. Fox, professeur à l'institution des sourds-muets de New-York ; le révérend Jones, pasteur des sourds-muets à Londres ; M. Micheloni, secrétaire général du Congrès international des sourds-muets à Rome ; M. Prestini, secrétaire général de la société des sourds-muets à Milan ; M. Reinink, professeur à l'institut des sourds-muets de Groningue ; M. Sutermeister, secrétaire général de la société des sourds-muets à Berne ; M. Zoet, président de la société des sourds-muets hollandais à La Haye.

Médailles des épidémies. — MÉDAILLES D'OR. — M. le Dr Conor, médecin-major de 1re classe à l'hôpital militaire du Belvédère à Tunis ; M. le Dr Baron, médecin aide-major de 1re classe au poste de Zaghouan.

MÉDAILLE DE VERMEIL. — M. le Dr Carayon, médecin-major de 2e classe à l'infirmerie-hôpital de Medenine ; M. le Dr Razon, médecin aide-major de 2e classe au poste de Tatahouine ; M. le Dr Collilieux, médecin aide-major de 2e classe au poste de Matmata.

MÉDAILLE D'ARGENT. — M. le Dr de Saint-Vincent de Parois, médecin-major de 2e classe à l'hôpital militaire de Bizerte.

MÉDAILLES DE BRONZE. — Des médailles de bronze ont été décernées à des caporaux ou soldats des sections d'infirmiers militaires, MM. Revel, Balmont, Denis, Barrière, Jandon, Briard, Le Quernec, Crantelle, Tourneux, Dusserre, Chocmel.

Congrès de pédiatrie, gynécologie et obstétrique. — Le VIIe congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie se réunira à Lille du 25 au 29 mars 1913, sous la présidence du Dr Pozzi, président de la section de gynécologie. La section d'obstétrique sera présidée par le Dr Audebert (de Toulouse) et la section de pédiatrie par le Dr Gaudier (de Lille). La question mise à l'ordre du jour, dans la section de pédiatrie, est la suivante : Évolution de la tuberculose chez le nourrisson ; rapporteurs, le D^r Frœlich (de Nancy), le Dr Cruchet (de Bordeaux). Dans les autres sections seront rapportés, par MM. A. Pollosson, Bender et Proust, le chorio-épithéliome et par MM. Puech et Vanverts, le kyste de l'ovaire et la grossesse.

Congrès d'éducation physique d'Amiens (4, 5, 6 octobre 1912). — Ce congrès est organisé sous la présidence d'honneur de M. Klotz, député de la Somme, ministre des finances et sous la vice-présidence d'honneur de MM. Izenic, inspecteur d'Académie de la Somme ; Moullé, préfet de la Somme ; le général Picquart, commandant le 2e corps d'armée.

Prière d'adresser la correspondance au secrétaire général, 52 bis, rue d'Ault, Mers-les-Bains (Somme).

Les questions sont étudiées en quatre sections. 1re section : Éducation physique scolaire, hygiène des établissements d'enseignement ; 2e section : Éducation physique féminine ; 3e section : Préparation militaire ; 4e section : Sport et tourisme. Les sujets de rapports sont posés au programme.

La participation au Congrès est gratuite, mais le Comité accepte les dons qui lui permettront de donner plus d'importance et d'éclat aux séances publiques.

Les rapports et comptes rendus seront publiés dans la *Revue d'Education physique et d'hygiène* qui a le monopole de la publication des rapports (sauf entente avec les auteurs).

PROGRAMME DES 3 JOURNÉES

4 octobre : 9 heures du matin. — Travaux de la 1re section. — Éducation physique scolaire.

2 heures du soir. — Travaux de la 2e section. — Éducation physique féminine.

8 heures et demie du soir. — Conférence publique avec projections lumineuses, par M. Benoit Lévy, secrétaire général de la Société française des Cités-Jardins, sur l'*Education physique et les Terrains de jeux.*

5 octobre : 9 heures du matin. — Travaux de la 3e section. — Préparation militaire.

6 octobre, soir. — Visite de la ville.

Matin. — Réception, banquet.

2 heures du soir. — Séance plénière (séance publique).

1re *section.* — 1. L'éducation physique scolaire : son programme, sa part dans l'emploi du temps.

2. L'éducation physique scolaire à la ville. Méthodes et procédés pour écoles à plusieurs maîtres.

3. L'éducation scolaire à la campagne. Écoles à un seul maître et écoles mixtes. Méthodes et procédés.

4. Éducation physique dans les écoles maternelles.

5. Écoles de plein air. Terrains de jeux. Colonies de vacances.

6. Rôle des associations d'anciens élèves et de parents d'élèves dans l'amélioration de l'hygiène scolaire.

2e *section.* — 1. L'éducation physique dans les écoles de filles à plusieurs maîtresses et à une seule maîtresse.

2. L'éducation physique féminine post-scolaire : but, moyens de l'atteindre.

3. Sports féminins.

3e *section.* — 1. La préparation militaire. Son but.

4e *section.* — 1. Avantages et inconvénients des sports.

2. Les jeux sportifs.

3. Les sports athlétiques.

4. Tourisme.

Pour enfants, jeunes gens, adultes ; ce qu'ils sont, ce qu'ils doivent être.

Troisième Congrès international de la Presse périodique (27 au 30 octobre 1912). — Ce congrès se tiendra à Paris au cercle de la librairie, 117, boulevard St-Germain.

Les communications doivent être envoyées avant le 15 septembre.

La cotisation est de 25 francs par journal donnant droit à deux délégués. Les adhésions individuelles sont de 12 fr. 50.

Le président est M. Paul Bluysen. Adresser les adhésions au secrétariat général du Congrès, 78, rue Taitbout, à Paris.

Programme général du Congrès.

1. — But, utilité et fonctions générales du Périodique.

2. — Situation, obligations, droits des Périodicistes : Directeurs et rédacteurs. — Relations avec les autorités, avec les éditeurs et libraires, avec la Presse quotidienne.

3. — Desiderata généraux des Périodiques, au point de vue scientifique, technique, éducatif et social. Les dangers, au point de vue moral, de l'information sensationnelle.

4. — Transport des journaux périodiques. Le régime postal international ; l'organisation de service des échanges internationaux.

5. — Les Périodiques et la publicité.

6. — Lecture des périodiques.

7. — Diffusion du périodique, abonnement, vente au numéro. Bibliothèques, cabinets de lecture.

8. — La statistique internationale des périodiques.

9. — Le régime juridique international des périodiques. — Le droit d'auteur dans ses rapports avec les périodiques. — Le droit de réponse.

10. — Les œuvres d'utilité commune permanentes qu'il serait désirable de voir créer ou affermir par l'entente internationale entre périodiques : Fédération des associations de journaux périodiques ; carte d'identité internationale ; services internationaux d'information et de documentation ; bibliothèque, bibliographie et musées internationaux ; organisation de la prévoyance dans les associations de presse périodique ; maisons de retraite, etc.

PROGRAMME ÉVENTUEL ET HORAIRE DU CONGRÈS. — *Samedi, 26 octobre.* — A neuf heures du soir, réception des Congressistes.

Dimanche, 27 octobre. — De 8 h. 20 à 9 h. 15, au Cercle de la librairie, boulevard Saint-Germain, remise des cartes non envoyées ; à 9 h. 30 ouverture du Congrès ; Organisation des commissions. A 12 h. 30, déjeuner (Un déjeuner facultatif de 5 à 6 francs par tête tout compris sera organisé au Palmarium). A 15 heures, visite du Jardin d'Acclimatation. A 21 heures, soirée de gala, probablement au Cirque de Paris, offerte par la direction.

Lundi, 28 octobre. — A 9 heures, séance des Commissions. A 12 heures déjeuner. A 14 heures, séance du Congrès. A 16 heures, réception des Congressistes à l'Hôtel de Ville, par M. Galli, président du Conseil municipal. A 21 heures, répartition des congressistes entre les divers théâtres et spectacles (Une soirée de gala à Enghien-les-Bains est à l'étude).

Mardi, 29 octobre. — A 9 heures, séance du Congrès. A midi, déjeuner.

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel et Grand Hôtel d'Aix. — *1er ordre.* Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel de l'Établissement Thermal et Hôtel Britannique. — Confort moderne. — Grand jardin. — Prix modéré.

Hôtel de l'Europe, Villa Victoria et Hôtel Bristol, près de l'Établissement Thermal et les Casinos, 80 appartements et salles de Bains. Unique " Jardin-Restaurant ", Garage, etc. E. Leder, propriétaire.

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — *1er ordre.* La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiene Palace et Medical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout premier ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — Védrine frères.

Dax

Grand Hôtel des Baignots. — Le plus important de la Station. — 300 chambres Touring-Club. — Ascenseurs. — Garage. — Splendide parc anglais.

Évian.

Royal Hôtel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

Martigny-les-Bains.

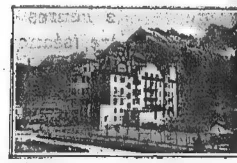
Hôtel International (1er ordre). 200 chambres. — Salles de bains. Menus de régime.

Grand Hôtel des Bains. — Très confortable, communique avec l'établissement hydrothérapique.

Pougues.

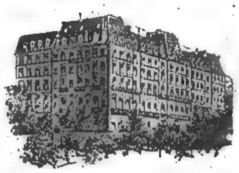
Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Ragaz-Pfœffers (Suisse).



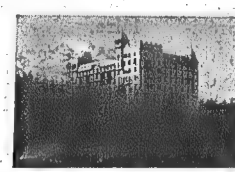
Hôtel Bristol. — Au milieu d'un vaste jardin. — Maison neuve de 1er ordre, tranquille. — Vue splendide. — Service automobile pour conduire les baigneurs à l'établissement thermal.

Royat.



Grand Hôtel et Majestic Palace. — Installations spéciales pour régimes alimentaires. — Parc de 4 hectares. — Cure de terrain. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres.

Sils Maria (Engadine, Suisse).



Giger's Hôtel Waldhaus. — Au milieu des bois, sur une colline dominant la vallée et les lacs, loin du bruit et de la poussière. — Alimentation rationnelle comprenant beaucoup de fruits et de légumes frais. — Confort moderne.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. — Électricité. — Salles de bains. Garage avec boxes. — Téléphone.

Vichy.

Hôtel du Parc. (Aletti, Directeur.)
Hôtel Majestic. (Aletti Directeur.)

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

De 14 à 17 heures, visites par groupes des principaux musées : Louvre, Luxembourg, Carnavalet, Guimet et Galliéra. Visite de la Monnaie, les Catacombes, les Égouts, etc.

Mercredi, 30 *octobre*. — A 9 h. 30, séance du Congrès. A 12 heures, déjeuner. A 14 h. 30, séance de clôture du Congrès. A 19 h. 30, banquet. L'endroit et le prix seront indiqués ultérieurement.

Congrès du Froid — Le 11e Congrès du Froid aura lieu à Toulouse les 23, 24 et 25 septembre.

Une section spéciale des applications du froid à la médecine a été créée ; en voici le programme :

1° Les méthodes cryologiques appliquées à la « conservation des cadavres » : *a*) dans les hôpitaux ; *b*) dans les facultés de médecine ; *c*) dans les morgues.

2° Applications aux méthodes de aboratoire : *a*) congélation de pièces histologiques ; *b*) rôle du froid pour la conservation des sérums ; *c*) emploi du froid pour la préparation des extraits organiques ; *d*) toxicité des sérums, influences des basses températures ; *e*) conservation des vaccins par les méthodes cryologiques ; *f*) action des basses températures sur les cultures microbiennes.

3° Applications à la thérapeutique : *a*) application de l'acide carbonique solide dans le traitement des dermatoses ; *b*) traitement de la lèpre par l'acide carbonique ; *c*) action du froid sur les tissus animaux vivants.

4° Applications à l'hygiène : le froid et l'hygiène des habitations.

Les médecins désireux de faire des rapports ou des communications sur ces différentes questions devront écrire au siège social, 9, avenue Carnot, Paris (XVIIe), pour s'entendre avec le secrétariat général.

Des excursions d'études et d'agrément auront lieu après le Congrès.

XIIIe Congrès français de médecine (Paris, 13-16 octobre 1912). — Les rapports sur les diverses questions proposées à la discussion ont été déjà remis à l'impression ; ils seront distribués aux membres du 15 septembre.

Pour recevoir ces rapports, comme pour bénéficier de la réduction de 50 p. 100 sur les chemins de fer, les confrères désireux de faire partie du XIIIe Congrès français de médecine sont instamment priés de s'inscrire au plus tôt en envoyant leur cotisation (vingt francs pour les membres adhérents, dix francs pour es membres associés) à la librairie Masson, 120, boulevard Saint-Germain ou à M. le Dr Thibierge, 64, rue des Mathurins.

Ceux qui ont l'intention de prendre part à la discussion des rapports ou de faire des communications particulières sont également priés de le faire savoir à M. le Dr Teissier, 142 *bis*, rue de Grenelle.

Indépendamment du nombre des adhérents déjà inscrits pour des communications sur des sujets divers, nous relevons parmi les confrères désireux de prendre part à la discussion des rapports (sur l'*oxalémie ou l'oxalurie*, sur les *colites infectieuses de l'enfant et de l'adulte*, sur la *thérapeutique des syndromes hémorragiques*) et des questions proposées par le bureau du Congrès (*les états anaphylactiques en clinique, la vaccination antityphique*), les noms de MM. Ludke (de Berlin) ; G. Etienne, Perrin (de Nancy) ; J. Carles (de Bordeaux) ; J. Courmont, A. Rochaix (de Lyon) ; Chantemesse, Granjux, Besredka, Achard, Renaud, Lafforgue, Lesné, Ch. Richet, Laroche, Saint-Girons, Flandin, P. Nobécourt, L. Tixier (de Paris).

Un bureau du Congrès est actuellement ouvert à l'école pratique de la Faculté de médecine, le matin de neuf heures à onze heures et demie, l'après-midi de deux heures à six heures.

Un médecin spécialiste demande une secrétaire. — Médecin spécialiste cherche jeune fille ou dame, vingt à trente ans, pour servir de secrétaire, recevoir ses clients, s'occuper de l'entretien et de la stérilisation du matériel opératoire. Pas de connaissances spéciales demandées. Très bonne orthographe, écriture, tenue et éducation indispensables. Présence huit heures et demie à sept heures et demie. Écrire au journal D. F.

Mécanicien dentiste offre association à un stomatologiste. — Mécanicien-dentiste ayant clientèle riche, cherche à contracter association avec docteur en médecine, de préférence parlant anglais et désirant se spécialiser en stomatologie. Affaires très sérieuses, installation moderne et luxueuse dans ville Côte d'Azur très agréable. Engagement cinq ans sans apport. 40 p. 100 sur les bénéfices. Écrire au journal A. R.

Hommage posthume au professeur Trolard. — Le Conseil municipal d'Alger vient de donner le nom de Trolard à l'une des rues de la ville. C'est un juste hommage rendu à celui qui fut l'un des maîtres de l'école française d'anatomie, et le fondateur de l'Institut Pasteur d'Alger.

1er Congrès International de Pathologie comparée. — A la Faculté de Médecine de Paris, du 17 au 23 octobre 1912. Le volume des rapports sera publié fin septembre et la cotisation de 20 francs pour les membres actifs, et de 10 francs pour les membres adhérents, doit être envoyée au Secrétaire Général, M. Grollet, 42, rue de Villejust à Paris.

En plus des rapports de MM. Calmette, Chaussée, Vallée, Lignières, sur la Pathogénie de la Tuberculose, des communications sur cette même question seront faites par :

M. Paul COURMONT, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon : L'agglutination du bacille de Koch chez l'homme et chez les animaux ;

M. A. de JONG, professeur à l'Université de Leyde et à l'École Vétérinaire d'Utrecht ;

M. le Dr MOORE, directeur du Collège Vétérinaire de New-York : Élimination des bacilles tuberculeux par les animaux infectés ;

M. BRUSCHETTINI, professeur à la Faculté de Gênes : La vaccination contre la tuberculose bovine étudiée sur les animaux de laboratoire ;

M. André JOUSSET, professeur agrégé : La tuberculose du cobaye ;

M. Paul THAON, ancien chef de Clinique, à la faculté de Médecine : Pseudo-tuberculose du cobaye ;

M. Gabriel ARTHAUD : De la marche cyclique de la tuberculose et de ses poussées évolutives (Bezançon) ;

M. BELIN, directeur de l'Institut Vaccinal de Tours : Nature des réactions fournies par la tuberculine ;

M. L. FORTINEAU, chef des travaux de bactériologie à l'École de Médecine de Nantes : Contribution à l'étude de l'hérédité tuberculeuse ;

M. MOREL, vétérinaire sanitaire : Tuberculose ombilicale du veau.

Mariages. — M. le Dr Antoine Basset, prosecteur à la Faculté de médecine de Paris et Mlle Berthe Vignancour. — M. le Dr Henri Mallet et Mme Jeanne Armenault, née Deville-Chabrolle. — M. le Dr Jean Bertrand du Chazaud, médecin major de la marine et Mlle Marie du Vigneau.

Nécrologie. — Le Dr Charles Ede (de Bromley). — Madame Moniez, femme de M. Moniez, inspecteur d'académie qui fut longtemps professeur d'histoire naturelle à la Faculté de médecine de Lille. — Le Dr Viéron, ancien interne des hôpitaux de Bordeaux, médecin-major de 1re classe à l'hôpital militaire Saint-Nicolas. Il laisse un fils qui est élève de l'École de santé navale à Bordeaux. — M. L.-M. Fiderlay, élève de l'Ecole principale du service de santé de la marine. — Mme Lebec, mère du Dr Lebec, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph. — Le Dr Lafaye du Micheau, médecin major de 1re classe en retraite (Livron, Drôme).

COURS

Cours pratique d'accouchement. — CLINIQUE BAUDELOCQUE. (Service de M. le professeur **Pinard**). Par MM. **Wallich** et **Couvelaire**, agrégés. — *Cours de vacances.* — Ce cours, avec l'assistance de MM. **Pottet** et **Lévy**, chefs de clinique, commencera le ***lundi 23 septembre.*** Il aura lieu tous les jours, pendant deux semaines et se terminera le samedi 5 octobre.

Programme du cours. — Le matin, de dix heures à midi : exercices cliniques de diagnostic et de pratique obstétricale (grossesse, accouchements, suites de couches, nouveau-nés, allaitement). Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des femmes et des nouveau-nés et à la pratique des accouchements.

L'après-midi, de trois à cinq heures : manœuvres et opérations obstétricales.

Le droit à verser est de 50 francs.

Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté sur la présentation de la quittance du versement du droit.

Les bulletins de versement, relatifs aux cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les mardis, jeudis et samedis, de midi à trois heures.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

14 septembre. — Cloture du registre d'inscription pour le concours de l'externat des hôpitaux de Paris.

14 septembre. — Clôture du registre d'inscription pour l'externat des hospices civils de Lyon.

14 septembre. — Clôture du registre d'inscription du concours pour un emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène de l'Hérault (s'inscrire à la Préfecture de Montpellier).

14 septembre. — Dernier délai pour la réception au ministère de la Guerre (7e direction, 1er bureau), des demandes des candidats au concours pour la nomination d'un répétiteur de pathologie interne et pathologie générale à l'École du service de santé de Lyon.

16 septembre. — Concours pour la nomination des internes des hospices civils de Lyon.

16 septembre. — Ouverture du concours de l'externat en médecine des hôpitaux de Paris.

18 septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour deux places de directeur de l'annexe d'électrothérapie des hôpitaux de Bordeaux (S'inscrire au secrétariat des hospices, 91, cours d'Albret, à Bordeaux).

19 septembre. — A 3 heures, à l'amphithéâtre Cruveilhier (école pratique de la Faculté, 15, rue de l'École-de-Médecine). Ouverture du cours de laryngologie-rhinologie-otologie de M. Castex, assisté de MM. Collinet, Rabé, et Paul-Boncour.

23 septembre, à Washington. — Ouverture du XVe congrès international d'hygiène et de démographie (du 23 au 28 septembre).

23 septembre, à Toulouse. — Ouverture du IIe congrès national du froid (du 23 au 25 septembre).

23 septembre, à 10 heures. — Ouverture du cours de vacances de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris. Cours de clinique pratique et d'application des méthodes de laboratoire au diagnostic clinique. Ouverture du cours par le professeur GILBERT.

23 septembre, à 8 heures. — Ouverture du cours de vacances de l'association d'enseignement professionnel au dispensaire Heine-Fould, 37, rue de la Glacière. 1re leçon par le Dr Perruchet.

23 septembre, à 10 heures, à la clinique Baudelocque. — Ouverture du cours pratique d'accouchements (cours de vacances), MM. Wallich et Couvelaire, professeurs agrégés, assistés des Drs Pottet et Lévy.

25 septembre, à midi. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour 5 places d'interne en médecine des hôpitaux de Rouen (s'inscrire au secrétariat de l'administration des hospices).

28 septembre à Ypres-Tournai. — Ouverture du VIIIe congrès belge de neurologie et de psychiatrie (28 et 29 septembre).

THÉRAPEUTIQUE APPLIQUÉE

ESSAI SUR UNE NOUVELLE PRÉPARATION D'OPIUM (1)

Cette thèse pleine de faits cliniques, pris dans les services des Professeurs Vires, Rauzier, Jeanbrau, Gaussel, Euzière, ou dus aux Drs Maillet, Jourdan, Vigouroux, Stolz, Barbaboux, Alzieu, Arrivat et Sappey, confirme et complète même sur certains points les nombreux travaux publiés sur le Pantopon (2).

Se basant uniquement sur les observations qu'il a recueillies, Pierre Cot reconnaît que le Pantopon a réussi là où beaucoup d'autres sédatifs avaient échoué, qu'il possède une action eupnéique très nette et une action hypnotique parfaitement établie.

Les effets analgésiques ont été constatés tout particulièrement dans les cas de douleurs dues à des coliques hépatiques, néphrétiques, dans les cancers, dans les névralgies si fréquentes et si tenaces des tuberculeux et ses propriétés antidiarrhéiques ont été bien mises en lumière par plusieurs observations typiques.

Au point de vue des résultats, l'auteur insiste plus spécialement sur cinq points : le Pantopon ne provoque pour ainsi dire jamais ni vomissements, ni même nausées ; d'autre part, les cas d'intolérance au Pantopon sont excessivement rares et P. Cot a même pu observer des malades qui supportaient admirablement le Pantopon alors que la morphine provoquait chez eux l'apparition de phénomènes d'intoxication intense ; jamais non plus il n'a noté cet état d'euphorie qui suit l'injection de morphine, ni cette sensation de dépression et d'hébétude qui s'observe parfois au réveil, chez des malades dont le sommeil a été obtenu grâce à la morphine ; en outre, des malades n'ont pas présenté d'accoutumance, ce qui est un point très digne d'être noté ; enfin, autre avantage pratique, le nom de Pantopon est inconnu du public...

Le Pantopon est donc un produit très intéressant qui semble devoir se substituer peu à peu à l'opium et à la morphine ; il représente, comme on sait, tous les alcaloïdes de l'opium solubilisés ; il peut être utilisé sous forme de sirop, de comprimés et d'ampoules ; il est « un » toujours identique à lui-même, car sa composition est stable et constante ; il donne toute sécurité au praticien et, grâce à son dosage précis, il peut être employé, surtout sous forme de sirop, même chez les enfants. K.

(1) Travail de l'Hôpital général et du Sanatorium Bon-Accueil. *Thèse de Montpellier, 1913*, par M. le Dr Pierre COT.

(2) Voir surtout : prof. POUCHET : *Acad. Méd.*, 18 oct. 1910. *Soc. de Thérap.*, 8 mai 1912 ; prof. agr. SICARD : *Soc. Med. Hop.*, 11 nov. 1910 ; prof. REMOND, *Soc. Méd. Psych.*, 26 déc. 1910 ; prof. agr. GAUSSEL : *Soc. de Med. de Montpellier*, 15 déc. 1911 ; Dr G. BARDET ; *Soc. Thérap.*, 13 avril 1910 : prof. agr. CADE et LERICHE : *Presse Med.*, 27 mars 1912 ; prof. VIRES *Gaz. des Hôp. de Paris*, 20 avril 1912 ; Thèses de Paris, mars 1911 (Dr TRATOIN), Lyon, Déc. 1910 (Dr SOUTY), Nancy, Janvier 1912 (Dr. SONCOURT), etc.

1911-1912. — N° 43 **SOMMAIRE :** 21 Septembre 1912

BRANCA. — La vésicule ombilicale humaine (*revue générale*)........ 385
JEAN MONOD. — Un cas de prothèse de la face........ 396
ACTUALITÉS MÉDICALES : Une épidémie grave de dysenterie bacillaire. Sérothérapie antidysentérique. — Achylies et albumine du liquide gastrique. — Exploration radiologique du médiastin postérieur des tuberculeux. — Symptômes douloureux de la maladie de Heine-Médin........ 398
Libres propos : Le droit de tuer, par le Dr ALBERT-WEIL........ III
La médecine en Belgique........ III
Chronique scientifique : L'enlèvement des ordures ménagères à Paris par camions automobiles, par SEVARUS........ V à VII
Variétés : La pelade de Rouen, par le Dr GRANGÉE........ IX et XI
Chronique des Livres........ XIII
Costumes de médecins........ XIII
La médecine au Palais : La responsabilité des médecins, par ADRIEN PEYTEL........ XIV
La médecine humoristique : Les étudiants, par GAVARNI........ XIX
Diététique........ XXI
Formules thérapeutiques........ XXI
Revue hebdomadaire de la Presse française........ XXIII
Revue de quinzaine de la Presse étrangère........ XXV
Intérêts professionnels : Accès des Facultés de médecine aux non-bacheliers, par le Dr GRASSET........ XXVI
Nouvelles........ XXVI
Nécrologie. Le Dr Arnold Specker, par H. — Le Pr Schmitt (de Nancy), par le Dr G. ETIENNE. — Le Dr Danlos, par le Dr MILIAN........ XXVI et XXVII
La vie médicale........ XXVIII à XXXII
Cours. — *Memento de la quinzaine*........ XXXII

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculosé.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin...... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

LIBRES PROPOS

LE DROIT DE TUER

Pendant ce triste été, alors qu'on grelottait et que manteaux et fourrures protégeaient mal contre le froid inattendu, dans les halls des hôtels, sur les terrasses des casinos qui, pour bon nombre, ont été les seuls refuges, on ne pouvait toujours regarder tomber la pluie, écouter les flons-flons d'un orchestre héroïque, ou dévorer les livres vieillots d'un antique cabinet de lecture ou d'une librairie mal achalandée.

Aussi les conversations d'aller bon train, entre amis récents, souvent peu accordés et d'ailleurs souvent ne se devant point revoir à la fin de leur villégiature, malgré leur intimité temporaire apparente. Mais l'on ne peut recommencer indéfiniment les lamentations sur le temps, l'éloge des fantastiques merveilles de Deauville, les prophéties sur la décadence de Trouville, des variations sur les fantaisies nouvelles de la mode, de profondes pensées sur la politique étrangère et la pénétration pacifique ou militaire au Maroc; on a vite fait le tour des propos ordinaires des plages et des villes d'eaux: il serait facile d'en publier un manuel à l'usage d'un Moulaï Hafid ou d'autres exotiques qui voudraient se piquer de parisianisme.

Aussi une récente information des journaux a-t-elle été pour les beaux esprits des plages et des stations thermales une véritable manne céleste. Pensez donc. Une Américaine affligée d'un mal cruel et incurable, qui depuis des années la paralysait et la laissait en proie aux souffrances les plus terribles, avait demandé aux autorités de l'État où elle résidait le droit pour son médecin de mettre fin à ses jours. C'est là un champ pour les discussions les plus passionnées !

Les gens du monde, alors qu'ils sont en bonne santé, alors qu'ils viennent en les cabinets médicaux pour des malaises imaginaires ou des troubles peu douloureux ou peu graves déclarent que s'ils étaient atteints d'un mal incurable, ils seraient heureux qu'une pilule bien dosée par leur médecin les vînt délivrer d'une vie sans agréments. Les grands malades, même ceux qui souffrent véritablement, sont moins souvent animés d'un tel désir du néant ; le droit à l'*euthanasie* ne rencontre auprès d'eux que peu d'adeptes, car l'espoir est le fond de la nature humaine : la crédulité en la guérison possible est le propre de l'homme, alors que même son intelligence où ses connaissances devraient le renseigner sur son état véritable.

Les médecins — qu'il faudrait bien consulter aussi en l'occurrence — refusent l'extension de leurs privilèges et les présents que voudraient leur faire les orateurs de salon. Leur responsabilité est souvent bien assez lourde, leurs devoirs bien assez grands pour qu'il ne faille point songer à leur en donner de nouveaux. Il peut arriver à certains d'entre eux de vouloir quelquefois par trop violenter la nature ; ils nuisent au lieu de guérir : espérons que ce ne sont là qu'accidents des plus rares. Il peut arriver à d'autres de laisser mourir, d'assister à la désagrégation vitale, sans savoir mettre en œuvre les moyens qui peuvent enrayer une issue fatale : ce sont là des fautes qu'une bonne éducation médicale arrivera à rendre de moins en moins fréquentes. Il ne faut point en tous cas que des médecins aient le droit de faire mourir, *en le faisant exprès*, si l'on me permet ici d'employer cette expression des jeunes enfants ; l'assassinat des moribonds est néanmoins un assassinat.

Et d'ailleurs la science médicale est perfectible et faillible. Tel malade, incurable aujourd'hui, ne le sera peut-être plus demain. Nul médecin ne peut savoir pendant combien de temps évoluera une affection, s'il n'y aura pas des temps d'arrêt dans sa marche progressive : trop souvent enfin les erreurs de diagnostic sont possibles !

Seuls, des héritiers pressés pourraient bénir une législation qui ferait de médecins peu scrupuleux les auxiliaires de leurs appétits... il n'y a donc pas de danger que jamais elle ne nous soit octroyée. Aussi toutes ces variations sur cette petite question ne sont que discours d'été.

Certains journaux, quand viennent août et septembre, font des enquêtes sur l'homme qui comprend les femmes, nomment des princes des poètes ou des princes des conteurs : d'autres, trouvant ces plébiscites un peu rococo, inventent des dépêches pour y trouver des sujets de chroniques... La nouvelle qui excuse ce libre propos n'est peut-être que cela.

ALBERT-WEIL.

LA MÉDECINE EN BELGIQUE

Société belge de pédotechnie. — Cette Société a créé un dispensaire pour apprentis qui fournira tous renseignements pour protéger les adolescents contre les risques professionnels et réalisera leur surveillance sanitaire pendant l'apprentissage. Cette institution fonctionne le dimanche de 9 à 10 heures, rue des Visitandines, 26, à Bruxelles.

Vœux professionnels. — Au Congrès de médecine professionnelle tenu à Namur, les médecins belges, après lecture de rapports très documentés des Drs Boulengier, Lefèvre, Possemiers, Gunzburg, de Busscher, avocat Leclercq, ont voté différents vœux.

Au sujet de l'abus des réclames, le Congrès pense que la réclame doit être interdite aux médecins isolés ou groupés parce qu'elle conduit au charlatanisme et amoindrit la dignité de la profession. Les avis d'information dont le texte sera soumis au cercle médical sont admis ; ils paraîtront sous le titre du syndicat : changement de domicile, annonces de vacances, etc...

De plus, au sujet de la question des spécialités pharmaceutiques, le Congrès a demandé la réunion d'une commission mixte.

La réforme du régime de collocation des aliénés retiendra notre attention dans un prochain numéro. Le Congrès demande le vote d'une nouvelle loi sur l'exercice des professions médicales, le contrôle de la vente des spécialités pharmaceutiques, la publicité des condamnations pour exercice illégal. Les vœux suivants ont été renouvelés :

Le massage et la kinésithérapie ne peuvent être appliqués que sous la direction d'un médecin. L'hypnotisme ne peut être pratiqué que par le médecin, de même que l'électrothérapie et la radiologie.

Où le Congrès a utilement rempli sa besogne, encore que celle-ci paraisse dans ses résultats un peu négative, c'est dans la grave question des mutualités. Le libre choix restant l'objectif, le Congrès remet la question en étude, prévoyant bien les difficultés pratiques auxquelles se heurterait tout ultimatum adressé aux mutualistes puissants et organisés. Trop de médecins vivent entièrement des mutualités pour que, du jour au lendemain, on puisse supprimer leur gagne-pain sans compensation. Il apparaît cependant que le taux des honoraires peut être relevé partout, de l'aveu même des organismes intéressés. Puis c'est une question d'organisation et nous voyons maints arrondissements en Belgique où les médecins ont imposé tarif et libre choix ; dans quelques gros centres urbains ou industriels, ce résultat n'est pas encore obtenu à cause de la concurrence... confraternelle !

Moralité : organisez-vous et la marche à suivre se dicte d'elle-même. De récentes victoires signalées ici même le prouvent.

Le Congrès a fait œuvre sage en prêchant l'organisation totale et entière sans laquelle la lutte se continuera au détriment des médecins.

Antialcoolisme. — Un comité national antialcoolique belge vient d'être créé et est l'émanation de toutes les sociétés et groupements sans distinction de partis. L'unité d'action sera réalisée.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

L'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES A PARIS PAR CAMIONS AUTOMOBILES

Jusqu'à présent, l'enlèvement des ordures ménagères de Paris se faisait au moyen de tombereaux découverts en bois à caisse basculante de 5 à 6 mètres cubes, traînés par 2 ou 3 chevaux.

L'aspect de ces tombereaux, non couverts, plus ou moins bien bâchés, laisse fortement à désirer. De plus il arrive parfois que des détritus en tombent et viennent maculer la chaussée. Il est donc tout à fait désirable, tant au point de vue esthétique qu'au point de vue hygiénique, d'apporter une amélioration à cet état de choses et la Ville de Paris s'en préoccupe depuis plusieurs années.



Cl. Génie civil.

Camion automobile à avant-train F. R. A. M.

Mais le problème est loin d'être simple tout au moins au point de vue financier, car le cube des gadoues à enlever annuellement atteint près de 1.500.000 mètres cubes et il faut éviter d'augmenter notablement les dépenses déjà considérables qu'entraîne cet enlèvement. Celles-ci s'élèvent à 4 millions et demi, soit environ 3 francs par mètre cube, dont 2 fr.70 pour le transport proprement dit et 0 fr. 30 pour le traitement.

Divers types de voitures à chevaux fermées ont été essayés, mais la voiture idéale doit remplir plusieurs conditions dont la réalisation simultanée est fort difficile.

Il faut en effet qu'elle soit aussi basse que possible pour faciliter le déversement des boîtes dont quelques-unes pèsent jusqu'à 50 kilogrammes ; qu'elle puisse se décharger par basculement; que la contenance atteigne 6 mètres cubes, pour ne pas augmenter le nombre des attelages ; que le poids reste assez faible pour que trois chevaux au plus puissent la traîner, à pleine charge, sur les itinéraires les plus accidentés.

On a pu ainsi construire des voitures à chevaux, à couverture bombée de 6 mètres cubes de capacité, mais leur hauteur est encore de 1 m, 60.

Mais ce n'est qu'avec la traction automobile qu'il est possible d'avoir une solution complète, la question de poids ayant alors beaucoup moins d'importance.

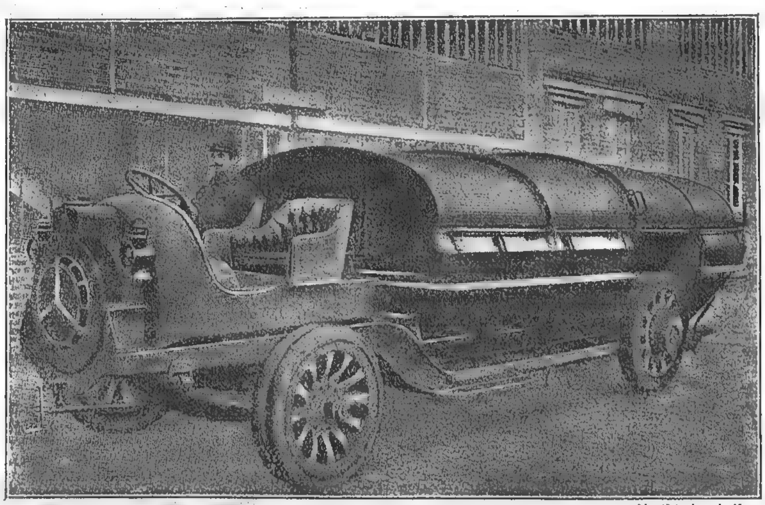
Un premier essai avait été fait en 1904 par la Ville de Paris, en transformant en camion pendant l'hiver l'arroseuse automobile employée habituellement avenue du Bois de Boulogne.

Cette année, de nouveaux essais ont été faits au moyen de voitures, au nombre de trois, toutes constituées par une caisse métallique d'un modèle établi par la Ville de Paris, accouplées de son avant-train moteur. En faisant agir le moteur sur l'essieu avant, on peut maintenir la caisse plus basse, car on n'a pas à loger les transmissions par dessous comme lorsque le moteur agit sur l'essieu arrière.

Nous donnerons la description de ces nouvelles voitures d'après l'article documenté publié dans le *Génie civil* par M. Labordère, ingénieur des Ponts et Chaussées (Tome LX, n° 24, du 13 avril 1912, page 46).

La caisse, allongée, a son bord supérieur à 1 m,40 au-dessus du sol : le chargement en est donc très facile, la vidange se fait au moyen de portes maintenues par des verrous et placées à la partie inférieure ; les parois de la caisse sont inclinées à 3 de base pour 4 de hauteur, pour faciliter l'écoulement des ordures.

La largeur de la caisse atteignant 2 m,10 les roues de même que l'essieu sont placés dans des rentrants ménagés dans la caisse ; celle-ci n'est, avec cette disposition, qu'à 0,25 du sol et l'encombrement maximum en largeur de la voiture est 2 m,30.



Cl. Génie civil.

Camion automobile à avant-train moteur Besançon, pour l'enlèvement des gadoues.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

Les roues avant, qui sont celles de l'avant-train moteur, sont munies de pneumatiques. Les roues arrière sont simplement garnies de bandages métalliques.

La couverture est formée par quatre panneaux de tôle de forme demi-elliptique : les deux panneaux extrêmes sont fixes, les deux du milieu mobiles, pouvant passer par-dessus les précédents. On peut ainsi les ouvrir pour la collecte et les refermer ensuite hermétiquement en les verrouillant.

Ces voitures transportent normalement 9 mètres cubes d'ordure d'un poids de 5 tonnes, soit moitié plus que les voitures à chevaux : leur capacité maxima est de 10 mètres cubes.

Les avant-trains essayés sont de trois types, F. R. A. M., Latil et Bezançon et présentent les caractéristiques suivantes :

	Puissance du moteur	Poids de la voiture en ordre de marche kilog.	Diamètre du cercle de giration minimum
Avant-train F. R. A. M. électrique	2 moteurs de 5 1/2	5750	12
Avant-train Latil, moteur à explosion..........	25/30	5260	14,70
Avant-train Bezançon, moteur à explosion......	16/20	4970	14,60

Actuellement trois automobiles remplacent quatre voitures à chevaux et l'enlèvement est beaucoup plus rapide, grâce à la faible hauteur de la caisse et à la rapidité des démarrages, puisque 9 mètres cubes peuvent être ramassés en une heure trois quarts alors que, avec les voitures à chevaux, il fallait deux heures pour 6 ou 7 mètres cubes, avec le même personnel.

Pour utiliser d'une manière rationnelle les véhicules automobiles et éviter une augmentation excessive des dépenses il faudrait pouvoir faire faire à la même voiture deux ou trois enlèvements successifs. Grâce à la vitesse de marche assez élevée des moteurs des voitures, cela paraît d'ailleurs facilement réalisable malgré l'éloignement des usines de traitement des gadoues à la condition de prolonger la durée de l'enlèvement, ce qui exige qu'on le fasse de nuit.

On éviterait ainsi les inconvénients de l'enlèvement tardif actuel « qui se poursuit à un moment où la circulation est assez intense, où les étalages des marchands de comestibles sont préparés et où le nettoiement des voies publiques est déjà assez avancé, non sans dommage pour l'hygiène et pour la propreté.

En raison de la faible durée de l'expérience actuelle, on ne peut être encore fixé sur le coût de l'enlèvement des ordures par voitures automobiles. Il faut espérer que ce coût ne sera pas trop élevé, surtout si la population parisienne se prête à l'enlèvement de nuit et que des considérations budgétaires ne viendront pas s'opposer à la généralisation de l'emploi de ce mode de transport.

Ce serait un nouveau pas fait dans la voie de l'application des principes de l'hygiène et de l'évacuation des produits usés des grandes villes. Pour les produits liquides ou liquéfiables, l'égout donne toute satisfaction. Pour les produits solides, le transport à couvert viendrait avantageusement compléter les mesures déjà prises pour la transformation en engrais ou mieux encore pour l'incinération des ordures ménagères (1).

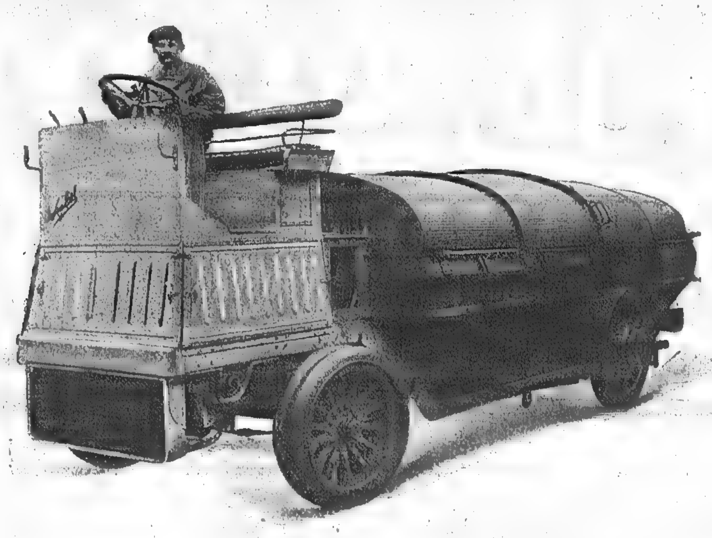
Le progrès est grand certes, si l'on se reporte au temps où les eaux usées de toute nature coulaient dans un caniveau au milieu de la rue, où les ordures étaient déposées en tas sur la voie publique et où la voirie de Montfaucon exhalait dans Paris même ses odeurs pestilentielles.

Tout cela a bien changé heureusement et cependant de ces époques lointaines il subsiste encore une coutume que l'on s'étonne de retrouver encore, c'est celle qui permet aux chiffonniers de fouiller dans les boîtes, à la condition, en principe, mais en principe seulement, de répandre les ordures sur une toile. A quoi bon obliger toute la population à réunir ses détritus dans des boîtes si quelques privilégiés conservent le droit de les secouer et de les étaler sur le trottoir.

Espérons que cet abus aura bientôt disparu, en même temps que les tombereaux découverts pour l'enlèvement des ordures seront remplacés par des voitures automobiles à fermeture hermétique.

SEVARUS.

(1) Voir l'article paru dans *Paris Médical*, n° 7 du 14 janvier 1911, page V.



Camion automobile à avant-train Latil.

VARIÉTÉS

LA...... PELADE DE ROÜEN

La Pelade vous avez prise
... Par la brêche que vous sçavez !
Gardez la... puisque vous l'avez,
Monsieur elle est de bonne prise ! !...

Le duc de Nevers, dans son traité *De la prise des armes*, dit que « le poil en était demeuré au duc de Mayenne, parce qu'il faisait ses dévotions avec des putains ! »

Il semble bien certain que ce pauvre M. de Mayenne se trouva victime d'un petit accident et gagna la « Pelade de Roüen », vers l'an de misère 1589.

Si nous écoutons ce que dit M. de Mézerai sur ce sujet, nous saurons peut-être de quel genre étaient les « dévotions » de ce saint homme et en quoi consistait cette « Pelade de Roüen » dont il fut affligé pour le restant de sa vie.

Il advint donc que, « vers le mois de mars 1589, quatre



Portrait du duc de Mayenne.

ou cinq des amis du duc de Mayenne, faisans débauche avec des femmes de joye dans l'hôtel de Carnavalet, il y en eut un qui le voyant passer, courut après luy et l'y traîna presque par force : il ne demeura pas une demi-heure avec cette compagnie (le temps, monsieur, ne fait rien à l'affaire) et néanmoins il s'y accommoda si mal qu'il eut besoin de garder la chambre plusieurs semaines ; mais étant fort pressé il n'eut loisir que de prendre quelques remèdes palliatifs, si bien que le venin demeurant toujours enfermé au dedans, le rendit encore plus pesant, plus morne et plus chagrin et engourdit en sa personne la vigueur de tout son parti. »

L'auteur de la Satyre Ménippée va même nous dire le nom des deux charmantes personnes qui avaient gratifié M. le lieutenant d'une telle « pelade », historique. Le duc de Mayenne parle lui-même : « Quant à la « pelade » que certains politiques m'ont voulu impropérer m'accusant que la Sainte-Cère ou La Loüe (je ne sçay laquelle des deux) — peste ! Monsieur, pour une demi-heure ! ! — me l'avaient donnée : ils en ont menty les meschants, je n'y songeai jamais... ce n'est qu'une certaine chaleur de foye que les médecins appellent « alopécie ».

Cette alopécie semble d'origine bien suspecte ! A cette époque d'ailleurs la syphilis — car, nous allons voir que la pelade de Roüen ne fut jamais autre chose que la vérole — la syphilis était d'une fréquence extrême — surtout parmi les grands, et les Espagnols se vengeaient... de nous l'avoir donnée par ce proverbe alors fort connu : « En Francia los Grandes ».

Le roi Henry III lui-même en était atteint en même temps que d'une « gonorrhée » rebelle. Varillas parle de « plusieurs fâcheuses maladies » que le roy contracta dans de mauvais lieux... si bien que Joubert et Miron, ses médecins, l'avaient condamné à n'être jamais père.

Mézerai raconte aussi que « pendant le peu de séjour que fit ce prince à Venise en 1574, entre plusieurs dames qu'il vit, une de celles-ci fut trop prodigue d'une faveur qu'il se repentit toute sa vie d'avoir acceptée ! »

Ce qui est certain, c'est que le duc de Mayenne alla se faire soigner à « Roüen » en 1592 de la fameuse pelade



Charlatan.

que lui avait valu sa visite d'une demi-heure à l'hôtel de Carnavalet. C'est du moins ce que prétend de Thou. « Vers 1592, d'après de Thou, Mayenne fut obligé de se remettre dans les remèdes pour la seconde fois ».

Cette vérole était d'ailleurs de notoriété publique. Voici une très curieuse gravure qui représente un charlatan espagnol du temps de la Ligue, monté sur un « eschaffaut » et « jouant des régales », sorte d'épinette qui s'appelait aussi alors « un positif ». Le texte qui accompagne la gravure indique la guérison de Mayenne comme une chose extraordinaire obtenue par la drogue que le charlatan débite et qu'il appelle le « catholicon » : ce qui prétendait être une satire contre les Ligueurs.

Que chacun preste l'oreille
Et vous orrez tantôt merveille
De l'effet du Catholicon :
La drogue est si souveraine
Qu'elle a guéry Monsieur du Maine
De la... Morsure d'un faux C...

« C'est en ce sens, commente l'auteur de la Satyre

VARIÉTÉS (*Suite*)

Ménippée, qu'on dit proverbialement que les *faulcons* ont engendré les *mauvis* ! » La même drogue aurait guéri le Sodomite, Pierre Senaut, greffier de la Ligue, de la « Caquessangue » (« caccare sanguinem »).

Pour que la drogue eût une action curative sur M. du Maine, il fallait qu'elle fût merveilleuse en effet, car si nous écoutons Rabelais — qui s'y connaissait comme médecin — on appelait « Pelade de Roüen » ou « vérole de Roüen » celle qui était *bien fine* et *invétérée*. Il ajoute qu'on appelait *pelade*, en grec *ophiasis*, cette maladie en laquelle on change de poil et de peau ; c'est, dit-il, la *quinte*, espèce de vérole (Rabelais, l. V, ch. 21.)

Il est possible et même probable que cette dénomination de Pelade de Roüen fut donnée à la vérole à cause de ce que ceux qui avaient pris cette maladie aux Indes, un des foyers d'origine, se faisaient ordinairement traiter à Roüen lorsqu'ils y débarquaient à leur retour. En tous

La squine, la salsepareille et surtout le gaïac composaient la médication en vogue.

La très curieuse gravure « Hyacum et lues venerea » nous indique comment la décoction de cette écorce une fois absorbée rendait la santé aux corps accablés par le venin !... Certes, ce n'était pas le 606... ni les fidèles mercuriaux... mais... ceux qui n'en mouraient pas... finissaient par s'en tirer assez bien avec quelques petits accidents... une bonne « alopécie »...

Cette gravure, moralisatrice et consolante, est aussi bien établie qu'une « pièce » de M. Paul Bourget !... en trois actes seulement.

Au milieu, dans le panneau qui joint la chaise percée, on voit comment on « la » prend !...

De joyeux compagnons festoyent, comme faisait M. du Maine à l'hôtel de Carnavalet. Tandis que les autres demeurent à table, préférant sagement le vin à l'amour,



HYACVM, ET LVES VENEREA.
Grauata morbo ab hocce membra mollia Leuabit ista sorpta coctio arboris.

Préparation et administration du gaïac.
D'après une gravure de la collection du Dr Le Pileur.
Le gaïac fut longtemps administré aux syphilitiques ou plus largement aux vénériens, puisque avant le XIXe siècle, on confondait sous le nom de vérole toutes les affections qui touchaient aux organes génitaux. On voit ici toutes les phases de la préparation et de l'administration au malade.

cas, les médecins de Roüen passaient pour avoir la spécialité de soigner cette maladie. On a vu que le duc de Mayenne s'y fit traiter.

Clément Marot semble avoir parlé de la « vérole de Roüen » avant Rabelais, dans son poème intitulé : *le valet de Marot contre Sagon*. Le valet dit au poète Sagon qui avait critiqué les œuvres de Marot :

Vrayment il me vient souvenir
Qu'un jour vers luy te vey venir
Pour ung chant Royal luy monstrer
Et le prias de l'accoustrer
Car il ne valloit pas ung œuf
Quand il l'eut refaict tout de neuf ;
A Rouen en gaignas, pauvre homme,
D'argent quelque petite somme
Qui bien à propos te survint
Pour la vérolle qui te vint.

Et comment soignait-on cette « pelade de Roüen » ?

Les fumigations, les sudorifiques, les dépuratifs qui avaient pour but de « chasser du corps le venin, » par toutes les voies, étaient les remèdes les plus courants :

un impatient entraîne vers le grand lit à baldaquin la comparse qui va lui décocher le « Coup de pied de Vénus ».

Il lui reste encore un peu de vergogne, car il tourne la tête pour voir si on s'est aperçu qu'il vient de « filer à l'anglaise ».

Deuxième acte. Le malheureux n'en mène pas large. Il est au lit, cette fois, mais parce qu'il ne peut faire autrement !... C'est le cas de le dire : « *In cauda venenum* » ! La fête s'est mal terminée. Il s'agit à présent de boire des « ptisanes ».

Troisième tableau. La pièce ne s'achève pas par un mariage... non !... Cependant tout finit bien quand même ! Mais quelle pelade !... quelle « pelade de Roüen » grands dieux ! fine et invétérée !... car il n'y a pas moins de trois personnes pour préparer la salutaire infusion de gaïac : un homme pour peler de leur écorce d'énormes billes de bois ; une femme pour peser les onces du remède, une autre pour activer l'ébullition...

L'huile grise est tout de même plus simple !...

Dr Grangée.

CHRONIQUE DES LIVRES

Le traitement de la paralysie spinale infantile, par le Dr OSCAR VULPIUS. 1913. Un volume de 284 pages, avec 243 figures, traduit par le Dr Menier, préface du Dr Redard, 15 fr. (*Librairie Jules Rousset*, édit., à Paris.)

Voilà un bon livre qui manquait en France. L'expérience considérable, acquise par le professeur Vulpius (d'Heidelberg), dans le traitement de la paralysie infantile, méritait d'être condensée dans un ouvrage d'ensemble que tous ceux qui s'intéressent à cette question devront consulter.

Depuis une quinzaine d'années, le traitement chirurgical de la paralysie infantile a pris un essor considérable ; de nouvelles méthodes ont surgi, sur lesquelles beaucoup de praticiens manquent de renseignements, en ce qui concerne soit la technique, soit le pronostic éloigné.

Le Pr Vulpius était mieux qualifié que tout autre pour présenter le tableau précis et fidèle de l'état actuel de nos connaissances sur ce chapitre important de la thérapeutique orthopédique ; il a pleinement réussi.

ALBERT MOUCHET.

Le logement populaire et les habitations à bon marché, par le Dr CARRIÈRE, 1912. Une brochure in-4 de 214 pages, 3 fr. 50 (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

L'auteur est président du comité de patronage des habitations à bon marché et de la prévoyance sociale de l'arrondissement d'Alais. Il est donc très compétent pour écrire sur ce point d'actualité concernant un des chapitres les plus importants de l'hygiène sociale. On trouve dans cette publication un aperçu historique des œuvres d'habitations à bon marché, ainsi que des renseignements pratiques sur l'application de la loi du 12 avril 1906 et sur celle de 10 avril 1908, avec les modifications qu'il y aurait lieu d'apporter à la première de ces deux lois. Bref il s'agit d'un bon travail sur l'*hygiène de l'habitation et de l'habitant*, avec des considérations particulières sur les habitations collectives et individuelles, sur la *maison ouvrière avec jardin*, sur l'*éducation ménagère*, sur l'*art populaire* à bon marché dans la décoration et l'ameublement.

Tous nos compliments à l'auteur.

H.

LES COSTUMES DE MÉDECINS



Docteur en chirurgie de la Faculté de médecine de Paris, fin du règne de Henri III.

LA MÉDECINE AU PALAIS

LA RESPONSABILITÉ DES MÉDECINS

Appréciation de la faute et mesure d'erreur

> *Une science à laquelle toute la maturité d'un discernement sain et réfléchi ne peut ôter son incertitude et ses dangers.*
> VOLTAIRE (L'Ingénu, chap. XIX).

Nous avons examiné la semaine dernière une affaire dans laquelle le tribunal du Puy avait apprécié l'erreur de diagnostic, en se fondant sur ce principe, qu'en l'absence d'une faute grossière, le médecin, qui juge suivant ses propres facultés, ne saurait être rendu responsable d'une mauvaise interprétation des symptômes que présente le malade.

Un autre jugement sur cette question est également intéressant par ce fait qu'il pose la question en termes plus généraux et, aussi, parce que le jugement a été rendu par la 1re chambre du tribunal de la Seine : cette décision est du 20 mars 1911 (*Le Droit*, 4 juin 1911).

Le principe qui a guidé les juges est conforme à une jurisprudence aujourd'hui bien établie et qui consiste à apprécier la faute, d'après l'état normal de la science et aussi d'après les connaissances moyennes, qu'on est en droit d'attendre d'un médecin, qui n'a pas une spécialité reconnue.

Une dame C..., avait été blessée au pied par une aiguille, dont un fragment était demeuré dans les chairs. Elle s'adressa à son médecin, le docteur Ch..., et celui-ci procéda à la radiographie du pied, pour retrouver des traces de l'aiguille. Or la malade se plaignit peu après qu'une trop longue application des rayons X avait entraîné une brûlure grave. Elle disait aussi que l'opération avait entraîné une maladie d'estomac ainsi qu'une congestion pulmonaire ; qu'enfin elle était atteinte d'une infirmité permanente, déterminée par le traitement défectueux, auquel elle avait été soumise.

Comme conclusion, Mme C... demandait 20.000 francs de dommages-intérêts.

Trois experts furent nommés, qui conclurent à l'absence de toute faute et, partant, de toute responsabilité : cet avis a été aussi celui du tribunal.

Au début de son jugement, le tribunal pose en principe « que si on ne veut pas s'exposer à paralyser, notamment dans des cas difficiles et urgents, l'initiative si souvent bienfaisante des médecins et entraver d'une façon générale l'essor de la science médicale en voie de progrès continu, on ne saurait être fondé à rechercher les médecins pour des faits purement relatifs à l'exercice légitime et normal de leur profession, si ces faits réputés même dommageables en soi ne procèdent pas, dans une mesure quelconque, d'une faute extra-professionnelle, ou du droit commun imputable à l'homme, indépendamment du praticien, et du traitement qu'il a prescrit et dirigé ».

Les faits professionnels ne sauraient être retenus comme éléments de faute à l'encontre du médecin, que s'ils constituent une faute lourde de diagnostic, de traitement ou d'opération. Encore faut-il que l'état de la science permette d'éviter ces fautes et que de plus il résulte des circonstances des faits, la preuve que le médecin a agi avec une impéritie et une négligence telles « qu'on ne peut dans une opinion moyenne s'attendre à en rencontrer de semblables chez une personne possédant le titre de docteur avec les connaissances, la conscience et le bon sens exigés pour l'exercice de cette profession ».

Tel est le principe fondamental de la responsabilité.

Le médecin, dans l'espèce, avait appliqué, d'après le rapport des experts, une méthode rationnelle et couramment employée. Dans le cas qu'il avait à traiter, il n'avait négligé aucune des précautions imposées par la science ou les usages de la radiographie. L'opération, dûment légitimée par la nature de l'accident, n'avait été suivie qu'après six semaines des phénomènes inflammatoires inquiétants, accompagnés de crises douloureuses, qui furent attribués par les médecins à une névrite des nerfs superficiels nécessitant un traitement nouveau, consistant en des séances d'effluvations de haute fréquence, confiées au docteur Ch... par le Dr Darier appelé en consultation.

Ce n'est que deux ans plus tard, après plusieurs séjours à Bagnoles et à Nice, que Mme C... souffrit d'une érosion nouvelle et très douloureuse. Les médecins experts relevèrent en effet sur le pied de la malade et en dehors de la région opératoire une cicatrice de 5 à 6 centimètres, ainsi qu'une fissure de 2 millimètres de profondeur, située en pleine cicatrice et présentant des alternatives d'aggravation et de guérison.

La cicatrice opératoire avait un aspect linéaire, à peine visible et paraissait tout à fait normale, les mouvements généraux du pied étaient à peu près satisfaisants, cependant les mouvements de flexion des orteils, par suite de la rétraction de la cicatrice de la peau, étaient extrêmement limités.

Pour conclure, les experts avaient déclaré que le docteur Ch... avait été contraint d'exposer le pied de Mme C... aux rayons Rœntgen, pour en extraire un fragment d'aiguille. Les difficultés de l'opération ont nécessité l'extrême limite de la dose permise ; mais le médecin n'a pas commis de faute professionnelle.

Il ne pouvait donc être légitimement rendu responsable des accidents prolongés et douloureux qui sont venus tardivement compliquer une radiodermite superficielle normalement destinée à une guérison rapide.

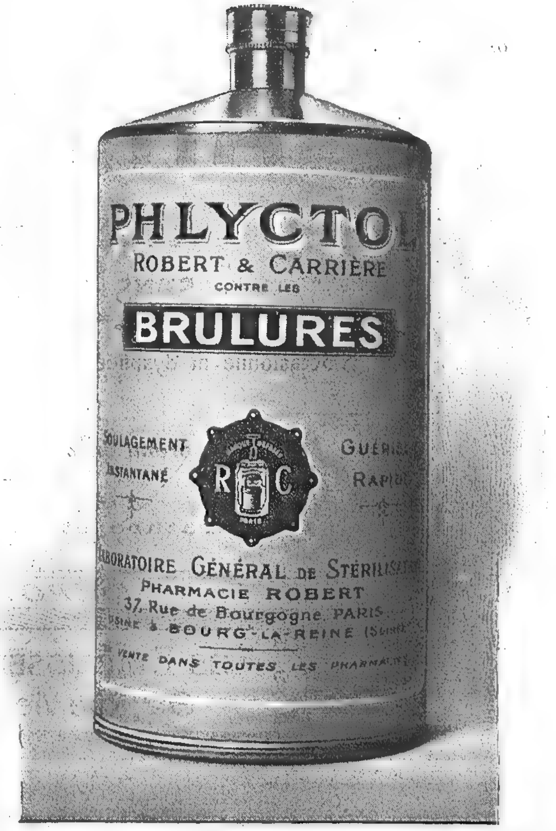
Le tribunal, sur cette question, a décidé qu'un médecin ne peut être déclaré responsable des conséquences d'une opération de radiographie à laquelle il a procédé, suivant une méthode rationnelle et couramment employée dans le cas qu'il avait à traiter. La mise hors de cause du médecin dépend en outre du fait qu'il n'a négligé aucune des précautions imposées par la science.

Cette jurisprudence est conforme à un arrêt de la Cour de cassation du 21 juillet 1862 (D. P. 1862-1-419) et aux décisions du tribunal de la Seine (v. notamment *Le Droit* du 2 décembre 1910 et du 17 septembre 1905).

En Belgique, les mêmes principes sont admis ; quant aux tribunaux allemands ils ont décidé dernièrement que le fait d'avoir négligé le traitement antiseptique, pour soigner une plaie, constitue une faute, « l'antisepsie étant devenue avec raison une règle indiscutable en médecine ».

ADRIEN PEYTEL,
Docteur en droit, avocat à la Cour.

CURE DE
DIURESE
EVIAN SOURCE CACHAT
VOIES URINAIRES, FOIE
GOUTTE GRAVELLE
ARTÉRIO-SCLÉROSE



PRODUITS ORGANIQUES DE F. VIGIER
Capsules Ovariques, Orchitiques, Prostatiques, Hépatiques, Surrénales, Pancréatiques, de Thymus, de Corps thyroïde, etc.
DOSE : Ces diverses capsules s'administrent à la dose de 2 à 6 par jour.
Pharmacie VIGIER, 12, boul. Bonne-Nouvelle, PARIS



ROYAT
Grand Hôtel et Majestic Palace
Installations spéciales pour Régimes Alimentaires.
Parc de 4 hectares.
CURE DE TERRAIN
Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres

TRAITEMENT DE LA SYPHILIS
par les injections Mercurielles **intra-musculaires**, indolores, de **VIGIER**
Huile grise Vigier à 40 °/₀ (Codex 1908) *Seringue spéciale Barthélémy-Vigier*, stérilisable. — *H. au Calomel* à 0,05 cgr. par cc. ; *Huile au sublimé* à 0,01 par cc. ; *H. au Biiodure de Hg*, à 0,01 par cc.
Ampoules hypertoniques, saccharosées, indolores : 1° *au Benzoate de Hg*, à 0,01 et 0,02 cgrs. par cc. ; 2° *au Biiodure de Hg*, à 0,01 et 0,02 cgrs. par cc.
Pharmacie VIGIER, 12, boulevard Bonne-Nouvelle. PARIS

ASTHME EMPHYSÈME
2 francs la Boîte (Ttes Phcies)
REMÈDE préféré du Corps Médical
POUDRE ORIENTALE ET CIGARETTES ORIENTALES
de BARTHÉLEMY
LABORATOIRE, 79 *bis*, rue de la Pointe, à la Garenne-Colombes (Seine)

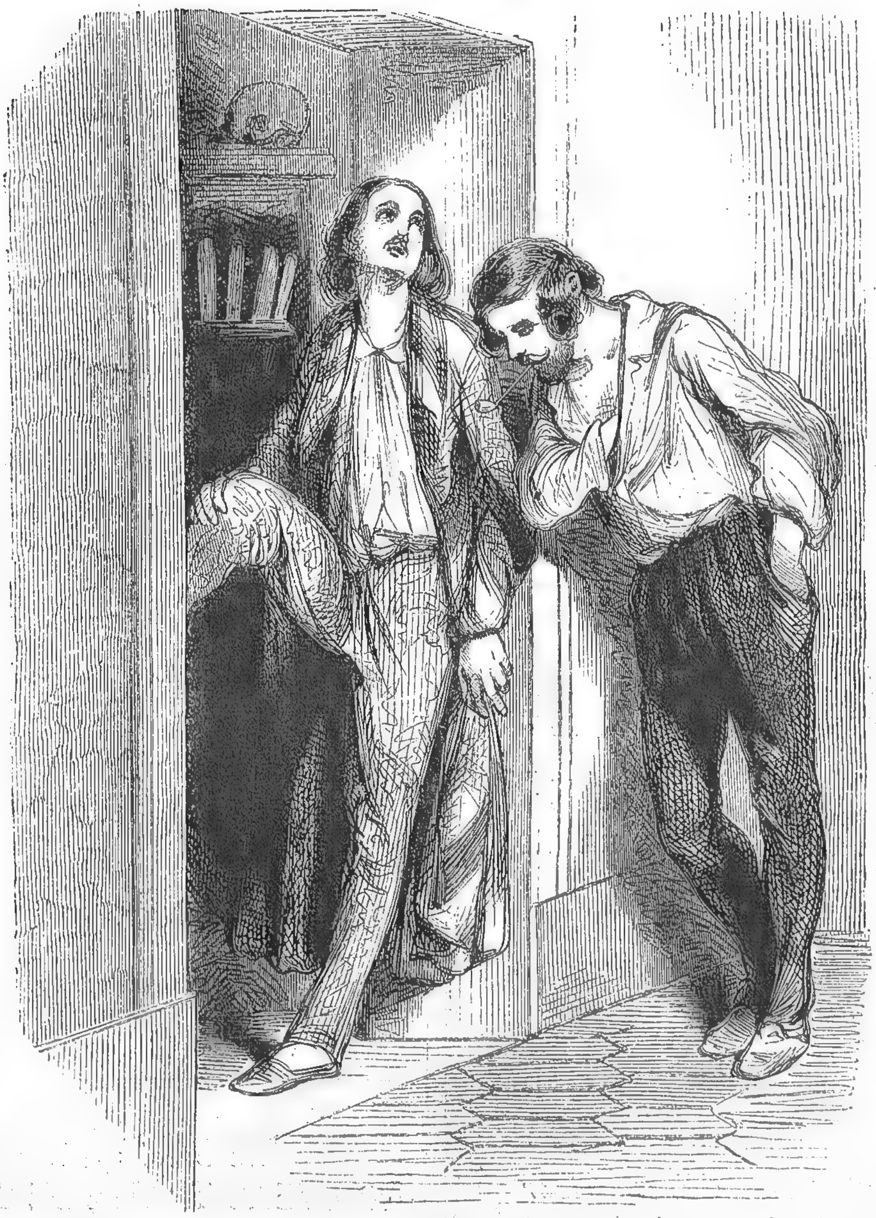
Arsenic naturel assimilable
LA BOURBOULE
SOURCES CHOUSSY & PERRIÈRE
Eau arsenicale forte - bicarbonatée - chlorurée sodique.
Anémie — Diabète — Voies Respiratoires.
Maladies des Enfants — Dermatoses — Paludisme.

IODALOSE GALBRUN
IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
Remplace toujours Iode et Iodures sans Iodisme.
Vingt gouttes IODALOSE agissent comme un gramme Iodure alcalin.
LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS : LABORATOIRE GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS.
Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1900.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LES ÉTUDIANTS DE PARIS

PAR GAVARNI



— Hier, nous avons été à Vincennes avec... tu sais... Lolotte.

— Comment, toujours? ah ça, mais, mon vieux Charles, t'as donc été condamné à la Lolotte à perpétuité?

DIÉTÉTIQUE

RÉGIME DE L'OBÈSE

(d'après le professeur Alb. ROBIN).

1° Ne pas rester plus de sept à huit heures au lit.

2° ALIMENTATION.

Le matin au réveil. — Une grande tasse de thé léger non sucré et très chaud. On peut ajouter : Poisson froid, jambon, volaille froide et un peu de mie de pain, 10 à 20 grammes.

Exiger ensuite une promenade d'une demi-heure et cesser dès l'apparition de la fatigue.

A 10 heures 1/2, second repas. 2 œufs à la coque, un peu de mie de pain, une grande tasse de thé très léger et chaud ;

Seconde promenade d'une demi-heure.

A midi, troisième repas. 1er *plat :* viande froide, poulet, jambon à discrétion. Une salade verte ou cresson avec du sel et du citron servira de pain pour accompagner la viande. 2e *plat :* légumes herbacés à discrétion cuits à l'eau sans beurre, ou avec 10 grammes de beurre par repas. Pain : 30 grammes. 3e *plat :* fruits à discrétion. Boisson : thé léger très chaud.

Après ce repas, une promenade d'une demi-heure.

A 5 heures du soir, quatrième repas : grande tasse de thé chaude, 10 grammes de pain grillé.

Nouvelle promenade d'une demi-heure.

A 7 heures : même repas qu'à déjeuner, en plus viande ou poisson chaud sans sauce ; une promenade d'une demi-heure ensuite.

L'obèse qui mangera par jour :

520 grammes de viande,
3 œufs,
100 grammes de pain,
20 — de beurre,
300 — de légumes,

n'ingérera que de quoi faire 1300 calories. Or, un sujet normal de 75 à 80 kilos dépense 2 000 à 2 625 calories dans les vingt-quatre heures. Il y a donc une différence notable qui nécessite une utilisation compensatrice des réserves adipeuses.

Suspendre le traitement, si la quantité d'urine diminue, même après augmentation des boissons. Quand l'obèse maigrit, l'élimination urinaire augmente et dépasse 1 500 gr.

Arrêter aussi le traitement, quand l'obèse est à 20 p. 100 en dessus de son poids calculé par sa hauteur et *quand* les analyses d'urine montrent que l'élimination d'azote total urinaire est supérieure à l'azote ingéré.

GATEAU DE POMMES

Une assiettée de pommes juteuses, débarrassées des graines et découpées en tranches et saupoudrées de sucre, sont disposées dans un moule, avec une assiettée de croûte de pain râpée et 50 grammes de sucre. On fait cuire au four. On peut servir avec une sauce aux fruits.

GATEAU AUX POMMES DE TERRE

D'un côté on bat 250 grammes de sucre et six jaunes d'œufs. De l'autre on mélange les blancs d'œufs avec une livre de pommes de terre bouillies et finement râpées. On dispose le tout dans un moule enduit de beurre, et l'on fait cuire au four jusqu'au beau jaune brun.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Antipyrine.

Antipyrine	10 grammes
Chlorhydrate de cocaïne	0gr,15
Eau stérilisée	10 grammes.

F. s. a. une solution dont 1 centimètre cube contient 50 centigrammes d'antipyrine.

(CAPITAN et BAUDOIN).

Caféine.

Caféine	4 grammes.
Salicylate de soude	3gr,10
Eau stérilisée	6 grammes.

F. s. a. une solution dont 1 centimètre cube = 0 gr. 40 de caféine.

(HUCHARD).

Autre formule :

Caféine	2gr,50.
Benzoate de soude	3 grammes.
Eau stérilisée	7 —

F. s. a. une solution.

Codéine	1 gramme.
Eau stérilisée	20 grammes.

F. s. a. une solution, dont 1 centimètre cube = 5 centigrammes de codéine.

Ergotine.

Ergotine	2 grammes.
Glycérine	5 —
Eau stérilisée	5 —

F. s. a. une solution, dont un centimètre cube = 20 centigrammes d'ergotine.

Gaïacol.

Gaïacol pur	2gr,50
Huile d'olive stérilisée	25 c. c.
Huile de vaseline stérilisée	25 c. c.

F. s. a. une solution huileuse, contenant 0 gr. 05 de gaïacol, par centimètre cube.

Morphine.

Chlorhydrate de morphine	0gr,20
Sulfate d'atropine	0gr,005
Eau stérilisée	10 grammes.

F. s. a. une solution dont 1 centimètre cube = 0 gr. 02 de morphine.

Spartéine.

Sulfate de spartéine	0gr,50
Eau stérilisée	10 grammes.

F. s. a. une solution dont 1 centimètre cube = 0 gr. 05 de sulfate de spartéine.

Sérum de Hayem.

Chlorure de sodium	5 grammes.
Sulfate de soude	10 —
Eau distillée bouillie	1000 —

Chauffez au bain-marie à 38° et injectez dans les veines à la dôse de plusieurs litres en 24 heures.

Laryngite chronique

(d'après BOULAY).

INHALATIONS. — Mettre dans l'eau bouillante que l'on fera inhaler au malade une cuillerée à café de la solution :

Teinture d'eucalyptus	50 gr.
— de benjoin	25 —
— d'iode	1 à 2 —
Menthol	2 —
Goudron de hêtre	5 —

ou bien :

Sirop de tolu	75 gr.
— de codéine	50 —
Benzoate de soude	3 —
Eau de laurier-cerise	15 —

Cette dernière préparation peut être également employée à l'intérieur comme calmant.

INSUFFLATIONS CALMANTES. — Contre la dysphagie douloureuse, insuffler de l'une des poudres suivantes :

1° Sucre de lait	2 gr.
Gomme arabique	1 gr.
Chlorhydrate de morphine	2 cgr.
2° Sucre de lait	5 gr.
Créoline	10 cgr.
3° Diodoforme	8 —
Chlorhydrate de cocaïne	10 cgr.
— de morphine	5 —

PULVÉRISATIONS. — Dans un pulvérisateur placer l'une des solutions :

1° Eau distillée	225 gr.
Glycérine pure	50 —
Acide phénique	25 cgr.
Chlorhydrate de cocaïne	25 —
2° Eau distillée	100 —
— de laurier-cerise	50 —
Antipyrine	4 —
Chlorhydrate de cocaïne	25 cgr.
— de morphine	10 —

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

PRESSE MÉDICALE. — **Psychoses au cours de la rougeole et d'angines simples. Contribution à l'étude des psychoses infectieuses.** (LAGANE, 7 septembre 1912).

Les psychoses sont très rares au cours de la rougeole et des angines simples. Cependant en un court espace de temps, 5 observations de psychoses au cours de la rougeole ont pu être relevées à l'hôpital Pasteur. La ponction lombaire faite dans deux cas a montré l'intégrité du liquide céphalo-rachidien.

PRESSE MÉDICALE. — **Quelques étiologies traumatiques imaginaires.** (BROCA, 11 septembre 1912).

On s'est efforcé depuis la loi des accidents du travail de préciser davantage l'intervention du traumatisme dans la genèse et l'évolution des maladies. Il existe des erreurs commises de bonne foi et il faut se mettre en garde contre le rôle attribué souvent à un mouvement brusque ou à un de ces heurts quotidiens qui surviennent même dans les professions libérales. Ou bien, par un effort de mémoire, on retrouve dans le passé un accident oublié ou bien ce heurt quotidien et banal sur une région préalablement enflammée acquiert une individualité immédiate.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **L'enfumage iodé dans l'infection puerpérale.** (DANIEL et COSTE, 10 septembre 1912).

L'injection dans la cavité utérine de vapeurs d'iode à l'état naissant, obtenues par chauffage de l'iodoforme semble agir : 1º localement au même titre que la cautérisation de l'endomètre à la teinture d'iode ; 2º sur l'état général par l'absorption de ces vapeurs sur les vaisseaux utérins et leur passage dans le torrent circulatoire.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Les manifestations alvéolo-dentaires de la tuberculose** (THERRE, 12 septembre 1912).

L'articulation alvéolo-dentaire peut être parmi les premières localisations cliniquement appréciables de la tuberculose et celle-ci peut être à l'origine de certains états pyorrhéiques. Formes aiguës ou arthralgiques, formes chroniques, s'accompagnant de mobilité des dents avec ou sans suppuration, et d'un pronostic variable, sont quelques-unes des modalités cliniques de la tuberculose alvéolo-dentaire.

CADUCÉE. — **Diagnostic de la tuberculose pulmonaire au début. Anomalies respiratoires ; leur valeur** (LEMOINE, 7 septembre 1912).

En face d'une diminution du murmure vésiculaire au niveau du sommet droit, le médecin-expert devra avoir présentes à l'esprit les différentes causes qui peuvent provoquer cette anomalie respiratoire, à savoir et en première ligne les obstacles siégeant dans le rhino-pharynx, puis les habitudes de décubitus et de travail manuel du sujet, les troubles digestifs et du système nerveux, les attitudes vicieuses que prend souvent le sujet au moment de l'auscultation. Toutes ces causes d'erreurs éliminées, la constatation d'une diminution *très marquée* du murmure vésiculaire au sommet devra retenir l'attention, surtout lorsque l'obscurité inspiratoire siège au sommet droit, car normalement, dans plus de la moitié des cas, chez les sujets de vingt ans, l'inspiration est plus intense à droite qu'à gauche.

BULLETIN MÉDICAL. — **Confusion mentale et suggestions accidentelles** (PARIS, 7 septembre 1912).

Les tentatives de suicide volontaires ou les réactions d'idées délirantes ou d'hallucinations ne sont pas aussi fréquentes, chez les confus, qu'on pourrait le croire, en consultant les certificats médicaux ou les renseignements des services d'aliénés. Ce sont certains actes que l'on prend pour des tentatives de suicide et ces actes sont des réactions automatiques de suggestions occasionnées, soit par un rêve, soit par l'entourage, soit par la vue d'armes, médicaments, cordes, etc. Il est donc aisé de les prévenir pour la plupart.

LA CLINIQUE. — **Traitement des crises gastriques du tabes** (PAUCHET, 6 septembre 1912).

Si l'on veut interrompre le réflexe douloureux qui provoque la crise gastrique du tabes, il faut supprimer la conductibilité des racines postérieures des 6e, 7e, 8e, 9e et 10e nerfs dorsaux. L'injection de novocaïne-adrénaline dans la région d'émergence des nerfs dorsaux donne un soulagement immédiat qui dure plusieurs jours. Il est possible de la répéter autant que cela est nécessaire. Si elle échoue, on pourra recourir à la méthode de Franke, arrachement des 7e, 8e et 9e nerfs intercostaux. En cas d'insuccès, un troisième procédé (méthode de Fœrster) consiste à réséquer les racines postérieures des 6e, 7e, 8e, 9e et 10e nerfs dorsaux après incision des méninges rachidiennes. Les complications post-opératoires (choc, méningite et infection urinaire) donnent 20 p. 100 de mortalité chez les tabétiques et dans quelques cas, il se produit une récidive.

PROGRÈS MÉDICAL. — **Le signe du dénivellement et le poumon plongeant** (LAFFORGUE, 7 septembre 1912).

Quand un pleurétique passe du décubitus dorsal à la position assise, le niveau de la matité *s'élève* dans la région antérieure du thorax. La différence entre les deux niveaux successifs — dénivellement — est de quantité variable suivant les cas. C'est un des indices les plus sûrs et les plus fidèles de la présence de liquide, « un signe d'une valeur diagnostique telle que sa constatation suffit à affirmer un épanchement » (Pitres). Dans le cas de poumon plongeant, un épanchement de quantité très faible peut s'accompagner d'un dénivellement marqué. En effet, dans le cas de poumon induré et plongeant, le liquide *s'élève par capillarité* dans le faible espace laissé libre entre le poumon et la cage thoracique.

JOURNAL DES PRATICIENS. — **Action d'arrêt du pneumothorax artificiel sur l'évolution de quelques tuberculoses aiguës** (RÉNON, 7 septembre 1912).

On peut faire bien des critiques à la méthode de Forlanini, mais on ne peut empêcher celle-ci d'avoir parfois *un pouvoir d'arrêt extraordinaire sur des tuberculoses aiguës qui résistaient à tout l'arsenal thérapeutique moderne.*

PROVINCE MÉDICALE. — **Les leucémies dans la région toulousaine** (NANTA, 7 septembre 1912).

En dix-huit mois, les médecins de l'Hôtel-Dieu de Toulouse ont pu observer à l'hôpital et en ville 18 *cas* de leucémie. « De cette affluence soudaine, peut-on tirer un argument relatif à l'étiologie de la maladie, peut-on parler d' « épidémie » ? Ou faut-il croire qu'il s'agit là d'une « série » comme on en voit parfois à propos de maladies qui ne passent point pour épidémiques ? »

LYON MÉDICAL. — **Sur l'élimination du 606 dans les urines** (ESCALLON, 8 septembre 1912).

Sur toutes les courbes construites après les 1re, 2e et 3e injections, on remarque deux maxima d'élimination : le premier coïncidant avec le début de l'élimination et s'observant dans les quatre ou cinq premières heures ; le second arrivant vingt à vingt-cinq heures et quelquefois quarante-six et quarante-huit heures après. La durée de l'élimination varie ; elle semble augmenter avec le nombre d'injections que reçoivent les malades. On trouve en moyenne, 40 heures pour la 1re injection, 53 heures pour la 2e, 59 heures pour la 3e.

GAZETTE MÉDICALE DE NANTES. — **La cornée en imminence de perforation** (CHAILLOUS, 7 septembre 1912).

En présence d'une cornée qui menace de se perforer, un traitement efficace consiste dans la paracentèse de la membrane, suivie de la réouverture quotidienne de la chambre antérieure, pratiquée d'une façon systématique, jusqu'à ce que l'on puisse considérer l'accident comme conjuré.

REVUE DE QUINZAINE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Les effets fonctionnels et histologiques des injections intra-nerveuses et intra-ganglionnaires d'alcool (O. MAY, **Br. med. Journal,** 31 août 1912).

L'alcool injecté dans le tronc d'un nerf périphérique produit une nécrose locale plus ou moins complète du nerf au point d'injection. La lésion n'est pas *ascendante,* le nerf restant normal au-dessus du point d'injection. Les cellules d'origine des fibres peuvent montrer un certain degré de chromatolyse, mais ne présentent pas de signes de destruction définitive.

Les conditions produites par une telle injection sont plus favorables à la régénération que celles qui résultent d'une simple section sans suture. La continuité anatomique du tronc nerveux favorise une régénération rapide, quoique celle-ci soit retardée à un certain point par la sclérose qui se produit plus ou moins dans chaque cas d'injection d'alcool. Il est apparemment impossible par une seule injection de produire la nécrose complète du ganglion de Gasser, sa texture dense empêchant une infiltration complète. L'alcool tend à fuser sous la gaine du ganglion vers la racine proximale qui est plus affectée que les cellules ganglionnaires.

Sur la valeur d'une estimation quantitative de l'albumine du liquide céphalo-rachidien (avec référence spéciale au syndrome de coagulation massive et de xanthochromie) (J. GREENFIELD, **Lancet,** 7 septembre 1912).

Par la méthode de Noguchi (réaction de l'acide butyrique), on peut doser l'albumine de petites quantités de liquide céphalo-rachidien. Un liquide normal contient 0,1 et 0,5 p. 100 d'albumine. La méningite syphilitique et parasyphilitique donne des chiffres variant de 1 à 3 p. 1000. La présence d'une quantité élevée d'albumine semble rentrer parmi les indications opératoires.

La dermo-tuberculino-cuti-réaction quantitative (Quanti-Pirquet (Q P) en abrégé) (E. C. MORLAND, **Lancet,** 7 septembre 1912).

En se servant de tuberculines différemment diluées, Ellermann et Erlandsen ont imaginé une méthode qui permet d'appliquer la cuti-réaction à la mesure quantitative de la sensibilité d'un organisme à la tuberculine. La méthode simplifiée comprend quatre dilutions de T à 64, 16, 4 et 1 p. 100. La pointe du scarificateur forme une sorte de petit orifice cutané par une rotation rapide sur son axe et l'on fait ainsi quatre trous au point d'élection, à 2 centimètres de distance l'un de l'autre. Une goutte de chaque dilution est appliquée sur chaque scarification, d'autant plus faible qu'elle est plus distale. Au bout de vingt-quatre et de quarante-huit heures, on note le diamètre de chaque *papule.* Les chiffres qui mesurent la *moyenne des diamètres* et la *moyenne des différences* d'une papule à une autre sont rapportés sur une table simplifiée par Morland. A l'intersection de la colonne des deux chiffres, on obtient un nombre, 130 par exemple qui correspond à la sensibilité réactionnelle du sujet : on dit que Q P = 130. Le procédé de la *papule-différence* élimine des facteurs non spécifiques (vascularité, irritabilité).

La Q P permet de diriger le traitement de la tuberculose ; 100 paraît le nombre critique : Q P × 100 caractérise les cas en évolution. La P Q permet encore de fixer la dose initiale si l'on traite le malade par la tuberculine.

La pression du sang dans la tuberculose pulmonaire (F. M. POLLENGER, **New-York Medical Journal,** 31 août 1912).

La pression basse dans la tuberculose est en relation avec l'action des toxines, l'action troublée du diaphragme et, particulièrement quand la maladie s'aggrave, par la faiblesse du muscle cardiaque et le mauvais état général.

La pression élevée est favorisée par l'augmentation des pulsations cardiaques, l'hypertrophie du cœur et l'épaississement des parois artérielles.

La conservation des tissus et son application en chirurgie (A. CARREL, **Journal of the Amer. Med. Assoc.,** 17 août 1912).

Il est probable que les futurs expérimentateurs emploieront les cadavres frais de fœtus et d'enfants pour en retirer des greffes que l'on conservera dans l'huile de pétrole à la glacière. Cela simplifiera la transplantation de la peau, des os, du périoste, des aponévroses. Une réserve de ces tissus en vie latente pourra être conservée pour un usage imprévu et l'on pourra les transporter dans des réfrigérateurs.

La toxicité de l'alcool méthylique et de l'alcool éthylique (A. LANGGAARD, **Berl. kl. Woch.,** 2 septembre 1912).

A doses petites et quotidiennes, l'alcool méthylique est plus toxique que l'alcool éthylique ; à doses considérables et rares, l'alcool éthylique est bien plus toxique que l'alcool méthylique.

Corset et respiration du sommet pulmonaire (Pr A. LŒWY, **Berl. kl. Woch.,** 2 septembre 1912).

Dans les thorax dits paralytiques, un accroissement du périmètre respiratoire supérieur est désirable, car le développement de la tuberculose est à craindre au sommet de ces poumons à respiration insuffisante. C'est dans ces cas que le port d'un corset est recommandable, ce que montre la comparaison des courbes respiratoires de la partie supérieure du thorax avec et sans corset.

Il en est autrement lorsque le sommet du poumon est déjà malade. Il faut alors ménager fonctionnellement la région atteinte et le port du corset devra être interdit. Il ne faut pas considérer comme un axiome que l'usage du corset est toujours nuisible.

La conduite à tenir dans la perforation utérine (Pr SIGWART, **Berl. kl. Woch.,** 9 septembre 1912).

En présence d'une perforation d'un utérus non infecté, éventualité qui peut arriver à tout praticien, il faut attendre avec tranquillité, si la perforation a été immédiatement observée et toute manipulation intra-utérine interrompue. Avec l'opium et le repos au lit, la petite perforation se réparera fort bien. Mais si les circonstances ne sont point absolument telles, on procédera aussitôt à la laparotomie, on révisera soigneusement l'intestin et on refermera la plaie utérine.

Culture des spirochètes de la fièvre récurrente européenne, américaine et africaine (NOGUCHI, **Munch. med. Woch.,** 3 septembre 1912).

Noguchi est parvenu à obtenir des cultures pures des divers spirochètes d'Obermeier, de Novy, de Dutton et de Koch. Il est donc possible d'obtenir des quantités suffisantes de ces spirochètes pour de futures expérimentations.

Spécificité de la tuberculino-réaction (H. LUDKE et J. STURM, **Munch. med. Woch.,** 10 septembre 1912).

Des injections d'extraits de différents bacilles ont été faites à des tuberculeux à divers stades de la maladie. Sur 40 observations, il n'a été obtenu qu'une seule réaction thermique.

Sur un cas d'anthrax intestinal opéré et guéri. (J.-E. SCHMIDT et H. STŒBER, **Munch. med. Woch.** 10 septembre 1912).

L'anthrax intestinal primitif est connu mais rarement observé. Pour la première fois, un cas de ce genre a été *opéré avec succès* ; l'examen histologique a confirmé le diagnostic macroscopique.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Accès des Facultés de Médecine aux non-bacheliers

En publiant, ces jours-ci, le décret qui règle l'accès dans les Facultés de droit, des sciences et des lettres (décret du 28 avril 1910, annulé par le Conseil d'État parce que le Conseil supérieur de l'Instruction publique n'avait pas été consulté, et repris après avis de ce Conseil du 9 juillet 1912), les journaux ajoutent : « Rien ne sera modifié en ce qui concerne l'inscription des étudiants aux Facultés de médecine ».

Il semble, dès lors, que ce nouveau Décret n'intéresse en rien le recrutement des futurs médecins. Or, ceci est une erreur formelle : ce décret ouvre la porte des Facultés de médecine à une série de non-bacheliers et constitue un danger extrêmement grave.

En effet, le Décret du 24 juillet 1899, non modifié sur ce point par le Décret du 22 juillet 1902, stipule que, pour prendre la première inscription de médecine, il faut produire : « soit..., soit, avec la dispense du baccalauréat, les quatre certificats d'études supérieures ci-après désignés, délivrés par une Faculté des sciences : physique, chimie, botanique, zoologie ou physiologie générale, ou embryologie générale ».

Les conditions d'accès dans les Facultés des sciences sont donc, par cette voie, les conditions d'accès dans les Facultés de médecine.

Or, voici les titres qui permettent aux Français non-bacheliers l'accès des Facultés des sciences : « Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles (sciences) ; certificat d'aptitude au professorat des classes élémentaires de l'enseignement secondaire ; certificat d'aptitude au professorat dans les écoles normales et dans les écoles primaires supérieures (sciences) ; le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles obtenu avec 77 points et le brevet supérieur de l'enseignement primaire ou le diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire des jeunes filles; titre d'ancien élève de l'École polytechnique, de l'École navale, de l'École de Saint-Cyr, de l'École Centrale des Arts et Manufactures, de l'École des mines de Paris, de l'École des mines de St-Étienne, de l'École des ponts et chaussées, de l'École supérieure des postes et télégraphes (2e section), de l'Institut agronomique ; grade de contrôleur des mines, grade de conducteur des ponts et chaussées. »

Il est facile de voir le danger, pour les études médicales et pour le recrutement de nos futurs médecins, de ces dispositions qui permettent de devenir docteur en médecine, non seulement sans grec, sans latin et sans philosophie, mais sans aucun baccalauréat, avec le *certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles* (*sciences*), le *brevet supérieur de l'enseignement primaire* ou le *diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire des jeunes filles*, le *grade de contrôleur des mines ou de conducteur des ponts et chaussées*.

Exprimant l'opinion, souvent formulée, de l'immense majorité des médecins, la Commission supérieure de l'enseignement médical a voté, à l'unanimité des membres présents, le vœu qu'on exigeât, à l'entrée des études médicales, non un baccalauréat quelconque, mais le baccalauréat classique, c'est-à-dire série A, B ou C de la première partie et série philosophie de la seconde partie.

Ce vœu, réglant la situation des bacheliers, n'aurait aucune utilité, si, en même temps, les non-bacheliers pouvaient envahir les Facultés de médecine par la porte des Facultés des sciences, largement ouverte par le Décret, que je dénonce à l'attention de mes Confrères, des Sociétés médicales et de la Presse médicale et extramédicale.

Il me paraît nécessaire de faire campagne pour que le Ministre veuille bien accepter et appliquer, non plus seulement le vœu (devenu insuffisant) de la Commission supérieure, mais le vœu :

Que l'article du Décret du 24 juillet 1899, relatif aux conditions à remplir pour obtenir le diplôme de docteur en médecine, modifié par le Décret du 22 juillet 1902, soit remplacé par celui-ci :

« Les aspirants au doctorat en médecine doivent, tous, produire, pour prendre la première inscription, le baccalauréat de l'enseignement secondaire institué par le décret du 31 mai 1902 (série A, B ou C de la première partie et série Philosophie de la seconde partie) et le Certificat d'études physiques, chimiques et naturelles ».

Dr GRASSET.

NOUVELLES

Fondation Vallée, à Bicêtre, pour les enfants arriérés. — Dans une des dernières séances du Conseil général de la Seine, MM. Paul FLEUROT et PEUCH, conseillers généraux, ont déposé la motion suivante :

« Le Conseil général,

« Considérant que la loi sur l'organisation de l'enseignement des enfants arriérés ne peut être appliquée avec efficacité sans qu'au préalable des maîtres aient été initiés pratiquement à cet enseignement ;

« Considérant que la fondation Vallée, seul établissement de ce genre appartenant au département, doit être désignée pour la formation du personnel féminin,

« Invite l'administration :

« 1° A y organiser, dès la rentrée d'octobre, des cours normaux pour les institutrices qui préparent le certificat d'aptitude à l'enseignement des enfants arriérés ;

« 2° A charger de ce soin et de la direction pédagogique de la fondation, moyennant rétribution à fixer, l'instituteur le plus compétent de l'hospice de Bicêtre. »

Congrès de radiologie de Prague. — Le Congrès international de radiologie et d'électrologie qui devait avoir lieu à Prague, du 26 au 31 juillet, est remis au 3-8 octobre prochain.

Médecins militaires. — A un esprit non averti, il apparaîtrait en France, en Belgique, en Allemagne que la médecine est une profession si lucrative que la carrière militaire est dédaignée par nos confrères.

Une note récente parue en ces colonnes indiquait la pénible situation faite aux médecins militaires en Allemagne. En Belgique la situation est analogue et les cadres sont désertés. La chose a fini par frapper le gouvernement qui vient d'entrer dans la voie des réformes en assurant aux aspirants étudiants du service de santé une somme de 1 200 francs par an pour frais d'études.

Congrès de la Propriété minière. — Liége (septembre). Le Dr Stassen, directeur du dispensaire de l'Espérance à Montegnée, traitera du service des premiers secours dans les mines et des habitations ouvrières.

NÉCROLOGIE

LE Dr ARNOLD SPECKER

(1864-1912)

Le Dr Arnold Specker était né en 1864 à Soultzmatt. Il fit ses études médicales à Nancy, il fut externe des hôpitaux en 1885, dans le service de M. le professeur Bernheim, puis dans celui de M. le professeur Parisot, enfin dans celui de M. le professeur Heydenreich. Reçu interne des hôpitaux en 1887, il était en 1889 chef de clinique médicale dans le service de M. Bernheim et passait sa thèse sur la phénacétine en 1889.

Médecin du bureau de bienfaisance et de nombreuses sociétés de secours mutuels, il était président de l'association syndicale des médecins de Meurthe-et-Moselle.

Des discours ont été prononcés sur sa tombe par le Dr Hanriot au nom de l'association syndicale des médecins de Meurthe-et-Moselle ; par le Dr Maurice Perrin, au nom de l'association de prévoyance des médecins de Meurthe-et-Moselle.

H.

NÉCROLOGIE *(Suite)*

LE PROFESSEUR SCHMITT (DE NANCY)

(11 février 1855-10 septembre 1912.)

Le professeur Schmitt vient de succomber à Nancy le 10 septembre, brusquement enlevé au cours de la convalescence d'une douloureuse maladie. En lui disparaît un maître dans la plus haute acception du mot, et un honnête homme.

Joseph Schmitt est né à Strasbourg, le 11 février 1855. Est-ce prédestination, au cours du siège, la force des choses fait de lui, tout jeune homme, un assistant du professeur J. Herrgott, dans cette ambulance du petit Séminaire, d'où il assiste à l'incendie d'une partie de son quartier, où il secourt les voisins de ses parents blessés par les boulets allemands.



Le Professeur SCHMITT (de Nancy).

Il commence ses études médicales à Nancy, qu'il ne devait plus quitter.

Externe des hôpitaux en 1873, il s'attache très tôt à son maître le professeur Victor Parisot, dont il devient le chef de clinique en 1880, et pour qui il conserva toujours la plus vive reconnaissance.

Entre temps, en 1878, il avait remporté le prix de l'Internat (Prix Bénit).

Il concourt pour l'agrégation, section de médecine, en 1883; il est chargé du cours des maladies syphilitiques et cutanées ; il est titularisé en 1890, à 35 ans, dans la chaire de thérapeutique, où depuis dix-huit mois il remplaçait le professeur Coze. Enfin, il y a deux ans seulement, en 1910, il prenait dans l'une des chaires de clinique médicale la succession du professeur Bernheim.

Schmitt avait consacré sa thèse inaugurale à l'étude symptomatique et thérapeutique du diabète sucré (1879), a t hèse d'agrégation à la Tuberculose expérimentale. Il a traduit les Eléments de pathologie, et avec le professeur Gross, le Traité d'histologie pathologique, de Rindfleisch.

Parmi ses publications se trouve l'un des premiers cas de névrite syphilitique (contribution à l'étude de la syphilis nerveuse précoce, analgésie et anesthésie (1888); puis dans la direction nouvelle vers la thérapeutique, il étudie très complètement le chlorhydrate d'orexine, les nouveaux dérivés du chloral, les nouveaux antiseptiques, les nouveaux succédanés de la cocaïne, la lymphe de Koch, l'action sur le sang des antipyrétiques de la série aromatique, avec M. P. Parisot, la théobromine, la diurétine et la théocine, etc... Il contribue aux études préparatoires de la révision du Codex, et présente un rapport sur l'agrégation et la situation des agrégés. Dans *Microbes et Maladies* (Bibliothèque scientifique contemporaine, Baillière, 1886), il synthétise remarquablement les connaissances alors acquises sur les infections microbiennes. Et dans son *Diagnostic et traitement des maladies infectieuses* (Baillière, 1902), il étudie le rôle des deux facteurs de la maladie microbienne, le microbe et l'organisme; le diagnostic général des maladies infectieuses ; et surtout la prophylaxie et la thérapeutique générale des maladies infectieuses, dans leurs indications découlant directement de la notion d'infection, reflet exact d'une partie de ses leçons.

Schmitt fut un très remarquable professeur de thérapeutique. Dans une langue parfaite, avec un organe chaud et très prenant, avec une méthode rigoureuse, il adaptait aux symptômes et aux complications des maladies les médications appropriées, sélectionnées avec l'éclectisme le plus éclairé. Tous les Nancéiens présents au Congrès français de médecine de Bordeaux furent très fiers du sensationnel exposé de son rapport sur les Antithermiques analgésiques.

Ainsi préparé par vingt-deux ans d'enseignement très clinique de la thérapeutique, par le cours et la clinique de syphiligraphie et de dermatologie, pathologiste très averti, esprit critique très fin, Schmitt prit en 1910 possession de la clinique médicale.

Là, dans l'intimité plus grande avec les élèves, il put révéler à tous les grandes qualités de cœur que connaissaient bien ceux qui avaient l'honneur de l'approcher de plus près. Très dévoué aux malades de son service, pour qui il était la bonté même et pour qui il mettait si bien en pratique les conseils qu'il donnait dans sa belle leçon inaugurale ; très dévoué à ses élèves au chevet desquels il était toujours le premier, qu'il savait guider très paternellement dans leurs recherches, à qui il prodiguait un enseignement dont la haute portée scientifique ne le cédait pas à l'utilité pratique, très fidèle et cependant très juste, véhément dans la défense des principes et toujours indulgent aux personnes, très bon, d'un esprit très fin, il fut un maître dans le sens antique et nul de ses élèves n'oubliera cette belle figure médicale.

G. ÉTIENNE.

LE DOCTEUR DANLOS

(26 mars 1844-12 septembre 1912.)

Le Dr Danlos, qui vient de mourir inopinément dans sa propriété de Chatou, était né le 26 mars 1844. Il fit ses études de médecine à Paris, et fut reçu interne des hôpitaux de Paris le 27 décembre 1869, avec le septième rang, dans une promotion qui comptait Caubet (de Toulouse), Troisier, Campenon, Proust, Barety, Gombault, etc. Il passa sa thèse en 1874 : « Etude sur la menstruation au point de vue de son influence sur les maladies cutanées. »

Il fut préparateur d'Armand Gautier et dès lors particulièrement compétent dans les études chimiques. Médecin des hôpitaux de Paris le 15 juin 1881, il fit d'abord de la médecine générale. Mais sa santé très délicate ne lui permettait guère la vie fatigante que nécessite la clientèle de ville. Il ne tarda pas à se spécialiser en dermatologie et en syphiligraphie. C'est à l'hôpital Saint-Louis qu'il introduisit les cacodylates dans la thérapeutique et fit les premières études thérapeutiques du radium, avec un échantillon de cette substance que lui avait procuré Becquerel. Son nom restera donc éternellement attaché à ces deux importantes découvertes.

Dermatologiste et syphiligraphe instruit, il était très assidu aux séances de la Société française de dermatologie, où il prenait souvent la parole d'une manière autorisée, et dont il fut longtemps secrétaire général.

Président de la Société médicale des hôpitaux, il nous a laissé l'impression d'un excellent directeur scientifique, ayant le plus grand souci du bon renom de la Société et de l'impartialité des débats.

Si, physiquement, il ne paraissait pas d'un abord très accueillant, car sa physionomie reflétait toujours les inquiétudes de sa santé qu'on pouvait prendre pour un état de mauvaise humeur, toute prévention tombait dès qu'il parlait et tous ceux qui l'ont approché savent combien il était accueillant et plein de bonté.

Professionnellement, il représentait l'homme du devoir le plus accompli et de la plus parfaite droiture.

G. MILIAN.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'EXTERNAT. — Liste des candidats : *Candidats militaires* (43). — 1. MM. Aureille, Barny de Romanet, Bartet, Benoit, Binet, Bizot, Boissau, Bonnardot, Briand.

11. Chapuis, Chauvenet, Combes, Deguy, Duntze, Durand (René), Faiveley, Faure, Gally, Gérard.

21. Ginestet, Guérinet, Henriot, Hocquard, Jacob, Joly, Larget. Latombe, Lavier, Long-Depaquit,

31. Marquand, Marsaudon, Oblin, Parizot, Pelletier, Plantin, Puchois, Roullet, Saint-Martin, Schmutz.

41. Trail, Veil-Picard, Vidy.

PREMIÈRE MOITIÉ. — *Première série* (100). — 1. MM. Alardo, Alliot, Anderson, Anrioud, Arcé, Arion, Arsac, Arutuniantz, Audoli, Aumont.

11. Mlle Avackian, MM. Aysaguer, Azoulay (Jules), Mlle Badilquès, MM. Bagou, Baïtcheff, Barbi, Bardy, Basset, Bazert.

21. Beaussillon, Berrut, Beugnot, Bidet, Blamoutier, Blondet, Bœgner, Bonnamour, de Bony de Lavergne, Boppe.

31. Bosson, Mlle Boudard, Boudot, Bouet, Boulot, Bourdillon, Bousquet, Boutarel, Bouvier, Mlle Braïlovsky,

41. MM. Briois, Brochet, de Brun du Bois Noir, Buchard, Bucquet, Bureau, Burnand, Cadet, Caillet, Calas,

51. Caracostea, Caroly, de Carvalho, Cauchois, Chabrut, Chambas, Chamorro, Chapplain, Charbonnier, Charpentier,

61. Charpin, Mlle Chauveau, MM. Chavany, Chobaïtch, Chomette, Chrétien, Coblod, Cocoult-Duverger, Colanéri, Colle,

71. Colombiès, Constans, Coriat, Corticchiato, Couput, Creuzot, Crozat, Cruchand, Curé, Cyrot.

81. Dalibert, Danglemont, Dartiguenave, Daubert, Davila, Deboutière, Degail, Dégrais, Deguiry, Delavenne,

91. Delebecque, Delotte, Delpérier, Demouy, Dépret, Mlle Dévé, MM. Dimey, Djismedjan, Mlle Doléris, M. Dramez.

Deuxième série (53). — 1. MM. Dubois (Georges), Dubuisson, Dubromelle, Dubs, Duchein, Ducomet, Duhamel, Dupret, Dupretz, Durieux.

11. El-Chafei, Estabial, Favreau, Favrel, Fernagut, Ferreri, Ferrier (Louis), Ferrier (Pierre), Feyler, Fiévet,

21. Filleul, Flammarion, Forest, Mlle Fournel, MM. François-Julien, Frégier, Friedman, Mlle Friedmann, MM. Famet, Gaillard,

31. Mlle Gaïtz, MM. Galliot, Gauran, Gellé, Girardin, Giraud, Gobert, Godard, Gonthier, Gornouec,

41. Grenaudier, Griaux, Gromier, Mme Grutzhaendler née Judelson, MM. Guégan, Guillet, Hébert, Hérisson, Hervé, Hervouët,

51. Hochard, Huet, Hyvernaud.

DEUXIÈME MOITIÉ. — *Première série* (100). — 1. MM. Jacquemart, Jacquemin-Guillaume, Jalbaud, Jarry, Jouisse, Journeault, Mlle Kagane, MM. Kaminer, Laban, Labro,

11. Lacroix, Lafont Rapnouil, Lancesseur, Lancry, Lange, Laplane, Lappin, Larue, Lassus,

21. Laurens, Laurent, Lavoué, Lebègue, Lecarpentier-Duboscq, Le Chaux, Le Coulm, Lefranc, Mlle Lefschetz, MM. Lelong.

31. Le Meillour, Leroux, Leroy, Lescot, Létoublon, Levine, Loyer, Luca, Lucciardi, Macaigne,

41. Maechler, Magnan, Maisonnave, Malespine, Malon, Manceau, Mangini, Manteau, Martinez, Ménétrier,

51. Merliac, Merlier, Michaut, Milet, Miltos, de Montalent, Montlaur, Mornard, Moutard, Mouveroux,

61. De Moüy, Mlle Mowschenson, MM. Nantet, Nazim, Nelze, Mlle Némirovsky, MM. Normand, Omont, Oudinot, Panas,

71. Papin (Félix), Papin (Édouard) Parisot, Patel, Paumelle, Pelbois, Perrin, Pignol, Pingat,

81. Pinto, Pitres, Playoust, Poirier, Mlles Polkovska, Pomper,

91. MM. Prévot, Prudot d'Avigny, Quenardel, Raoul, Raynal, Redeuil, Renard, Renaux, Reyt, Rigolage.

Deuxième série (53). — 1. MM. Rival, Roch, Roland, Rouffiat, Rougier, Rousseau, Royole, Mlle Rozanoff, MM. Sagot, Sakka,

11. Salinière, Schlatter, Schlesser, Sédan-Miégemolle, Séguin, Simeray, Simon (Isac), Simon (Serge), Sirota, Souchay,

21. Sternmann, Sthème de Jubécourt, Suarez de Mendoza, Tamzali, Tarneaud, Tazé, Tchaouch Oglou, Tétard, Thibault (Réginald), Thouvenot,

31. Thuau, Tissot, Touchard, Tounissont, Mlles Tronçay, Ufland, MM. Vacher, Vachet, Valière-Vialeix, Vallée (André),

41. Vallée (Emmanuel), Vanneufville, Vannicuwenhuyse, Vasilesco, Verger, Vidal, Vignon, Vitemberg, Voyer, Mme Waïsberg née Kouperstein,

51. Mlle Zarjevski, M. Suchowicz, Mlle Zvibak.

Candidats ne possédant que trois inscriptions. — PREMIÈRE MOITIÉ (102). — 1. MM. Abbas, Adrian, Amabilis, Ardillier, Arrambide, Aubergé, Auguste, Augustin, Aurousseau, Azoulay (Robert),

11. Baby, Balleydier, Beau, Berthier, Beuchard, Boileau, Boisdé, Bona, Boner, Bonnet.

21. Bonnot, Boudou, Boudry, Bougenot, Boulay, Bouvet, Boyer, Bruker, Bühler, Calamy,

31. Camous, Cayla, Mlle Cayron, MM. Chabrol, Chandebois, Charlot, Chastang, Chaussé, Chevallier, Clément.

41. Connerotte, Couronne, Courtois, Couton, Couturier, Cretté, Mlle Cros, MM. Cunault, Damagnez, Dambier,

51. Darcissac, Delattre, Delcamp, Delobel, Delord, Denoyelle, Deroche, Mlle Deromps, MM. Descaves, Desgranges,

61. Didy, Mlle Donnasson, MM.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

La gymnastique suédoise, par A. LEDENT. 1912, in-8 broché. avec fig., 1 fr. (*J.-B. Baillière et Fils*, édit. à Paris.)

L'assistance publique à Poitiers jusqu'à l'an V. — T. I. *Assistance au moyen âge.* — *La Dominicale.* — *La lutte contre la mendicité et le vagabondage*, par PIERRE RAMBAUD. 1912, 1 vol. gr. in-8 de 660 pages, broché, 12 fr. (*H. Champion*, éditeur à Paris.)

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

de Douhet, Dubarry, Dubois, (René), Dubranle, Ducassy, Duhazé, Dupouy, Durand (Jean),

71. Duval, Duval-Arnould, Ebrard, Engelhard, Enot, Forest-Defaye, Foucaud, Mlle Franck, MM. Gadrat, Gaillard,

81. Galliard, Garlopeau, Gayet, Génin, de Gennes, Gerdil, Mlle Gérin, Germain, Gervais, Girand.

91. Girard (André), Girard (Jean), Godard, Gory, Grenier, Grünberg (Arthur), Grunberg (Charles), Guilmoto, Habibollah, Haridi,

101. Mlle Hartmann, M. Hérault.

DEUXIÈME MOITIÉ (102). — 1. Mlle Jardin, MM. Jauréguy, Jouffray, Julien, Jullien, Khalil, Klebaner, Mlle Klein, M. Kœchlin, Mme Krebs née Japy,

11. M. Kremen, Mlles Krongold, Kuntz, MM. Laemmer, Laffaille, Lamaze, Langlais, Langlois, Lanos, Lazard,

21. Lebel, Lefai, Lefebvre, Lefèvre, Leflaive, Léger, Le Normand, Lestocquoy, Libault de la Chevasnerie, Longepierre,

31. Lota, Luizy, Maigre, Mallah, Mallet, Mlle Marçais, MM. Martinet, de Massary, Mlle Mendelssohn, MM. Merklen,

41. Mérot, Metzger, Meyniard, Migneau, Millanitch, Mlle Mioche, MM. Moissinac, Moniot, Morel, Mouton,

51. Narboni, Neveux, Niel, Ordioni, Ortodoxu, Paillet, Pareux, Paulin, de Peretti de la Rocca, Péril,

61. Périsson, Perrochaud, Peuret, Mlle Pezé, MM. Phelippes de la Marnierre, Pigot, Piguet, Piot, Poiré, Portes,

71. Poussard, Pradal, Prévost, Privé, Reinhold (Louis), Reinhold (Paul), Renard, Ribardière, Riberolles, Robin,

81. Romieux, Semenon, Sigrist, Soutoul, Straer, Terrasse, Thalleimer, Thibault (Alexandre), Thin, Tierny,

91. Tisserand, Touchard, Trolard, Tsacouris, Valade, Mlle Vandamme, MM. Veil, Vernant, Wickham, Wilmann,

101. Yannopoulo, Zeitline.

Composition des deux sections.

Anatomie. — MM. Babonneix, Crouzon, Heitz-Boyer, Marcille.

Pathologie. — MM. Aubertin, Mocquot, Dupuy-Dutemps, Couvelaire.

Ordre de passage. — 1° *Candidats militaires.*

2° *Anatomie.* — Deuxième moitié : première et deuxième séries. Première moitié : deuxième et première séries.

Pathologie. — Première moitié : deuxième et première séries. — Deuxième moitié : Première et deuxième séries.

3° Candidats ne possédant que trois inscriptions :

Anatomie. — Deuxième et première moitiés.

Pathologie. — Première et deuxième moitiés.

— La section d'anatomie siégera en principe les mardis et jeudis à quatre heures et demie, et les lundis et mercredis à huit heures et demie du soir.

— La section de pathologie siégera les lundis, mercredis, vendredis à quatre heures et demie, et le jeudi à huit heures et demie du soir.

Pathologie. — Séance du 16 septembre. — Question : « Symptômes et diagnostic de l'érysipèle de la face.

MM. Plantin, 13 ; Faiveley, 16 ; Veil-Picard, 12 ; de Bony de Lavergne, 10 ; Bonnardot, 16 ; Briand, 12 ; Deguy, 18 ; Faure, 10 ; Binet, 12 ; Marquand, 15 ; Puchois, 12.

Hôpitaux de Montpellier. — Le 18 novembre 1912, à 8 heures du matin, il sera ouvert, à l'hospice général, un concours pour deux places d'interne titulaire et une place d'interne provisoire en pharmacie dans les hospices de Montpellier.

Seront admis à ce concours les candidats pouvant justifier de huit inscriptions de pharmacien de 1re classe et s'ils sont de 2e, d'un certificat constatant qu'ils ont obtenu la mention *bien* aux examens de fin d'année, ou qu'ils sont lauréats de l'École de pharmacie.

Les candidats pourront se faire inscrire au Secrétariat général des Hospices jusqu'au samedi 16 novembre, cinq heures du soir.

Hôpitaux de Bordeaux. — Un concours pour une place de médecin résidant à l'Hospice général sera ouvert le lundi 11 novembre 1912.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au samedi 26 octobre au secrétariat de l'Administration des Hospices, cours d'Albert, 91.

CONCOURS D'ACCOUCHEUR DES HOPITAUX. — Un concours pour une place d'accoucheur ajoint des hôpitaux aura lieu le 4 novembre 1912. Se faire inscrire avant le 19 octobre.

Ecole de médecine de Limoges. — M. le Dr Raymond, suppléant des chaires d'anatomie et physiologie, est nommé professeur d'histologie.

Hôpitaux de Limoges. — Sont nommés internes des hôpitaux de Limoges : MM. Grézillier, Merliac, Dax, Valière, Delotte, Fouriaud, Ranty, Poissonnier, Detroye.

Etudiants étrangers. — La seconde session, pour l'examen institué spécialement pour les étudiants de nationalité étrangère, qui sont originaires des pays où l'enseignement secondaire n'est pas organisé comme en France et qui désirent s'inscrire dans les facultés ou écoles d'enseignement supérieur, s'ouvrira, au siège de chaque faculté, le lundi 28 octobre 1912.

Le programme a été inséré au *Journal officiel* du 5 janvier 1912.

Congrès international de Pathologie comparée. — Le comité belge se compose de MM. les Dr Bordet, Degive, Denys, Dupuis, Firket, Gratia, Heger, Hermann, Malvoz, Stienon, Van Ermengen.

Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales. — Par décret en date du 31 août 1912, les articles 18 et 29 du décret du 7 mai 1908, portant organisation du service de santé des troupes coloniales, modifié par les décrets du 12 janvier 1910 et du 14 décembre 1911, sont remplacés par les suivants :

« *Art.* 18. — Tout élève du service de santé des troupes coloniales, reçu docteur en médecine ou pharmacien de première classe, est obligatoirement admis à l'école d'application le 1er janvier. L'école reçoit de même, à cette date, les jeunes gens, docteurs en médecine ou pharmaciens de première classe, admis à la suite du concours prévu par l'article 3 du décret du 21 juin 1906. Les uns et les autres sont nommés aides-majors de deuxième classe à la date du 31 décembre de l'année précédant le stage.

Pendant leur séjour à l'école d'application, le classement par ordre de mérite des médecins et pharmaciens aides-majors de deuxième classe est déterminé par l'examen semestriel combinées avec autres notes.

Les cours de l'école d'application commencent le 1er janvier. Les examens de sortie ont lieu à partir du 1er octobre. Un congé d'un mois est accordé aux élèves, du 15 juillet au 15 août ; il est partagé entre les deux moitiés de la promotion, de façon à ce que le service de garde à l'hôpital militaire ne puisse être interrompu.

Art. 29. — Pendant toute l'année, et plus spécialement du 15 octobre au 1er janvier, des cours pratiques de clinique et de médecine opératoire sont faits à l'école d'application pour les médecins et pharmaciens des troupes coloniales en congé qui en font la demande et sont autorisés par le directeur de l'école.

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel et Grand Hôtel d'Aix. — *1er ordre.* Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel de l'Établissement Thermal et Hôtel Britannique. — Confort moderne. — Grand jardin. — Prix modéré.

Hôtel de l'Europe, Villa Victoria et Hôtel Bristol, près de l'Établissement Thermal et les Casinos, 80 appartements et salles de Bains. Unique " Jardin-Restaurant ", Garage, etc. É. Leder, propriétaire.

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — *1er ordre.* La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiene Palace et Medical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout premier ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — Védrine frères.

Dax

Grand Hôtel des Baignots. — Le plus important de la Station. — 300 chambres Touring-Club. — Ascenseurs. — Garage. — Splendide parc anglais.

Évian.

Royal Hôtel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

Martigny-les-Bains.

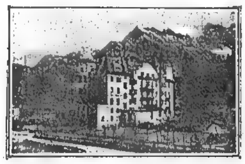
Hôtel International (1er ordre). 200 chambres. — Salles de bains. Menus de régime.

Grand Hôtel des Bains. — Très confortable, communique avec l'établissement hydrothérapique.

Pougues.

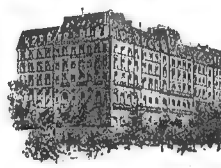
Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Ragaz-Pfœffers (Suisse).



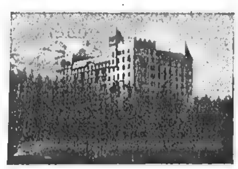
Hôtel Bristol. — Au milieu d'un vaste jardin. — Maison neuve de 1er ordre, tranquille. — Vue splendide. — Service automobile pour conduire les baigneurs à l'établissement thermal

Royat.



Grand Hôtel et Majestic Palace. — Installations spéciales pour régimes alimentaires. — Parc de 4 hectares. — Cure de terrain. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres.

Sils Maria (Engadine, Suisse).



Giger's Hôtel Waldhaus. — Au milieu des bois, sur une colline dominant la vallée et les lacs, loin du bruit et de la poussière. — Alimentation rationnelle comprenant beaucoup de fruits et de légumes frais. — Confort moderne.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. — Électricité. — Salles de bains. Garage avec boxes. — Téléphone.

Vichy.

Hôtel du Parc. (Aletti, Directeur.)
Hôtel Majestic. (Aletti Directeur.)

LA VIE MEDICALE *(Suite)*

Les laboratoires et les amphithéâtres sont mis à leur disposition ; ils travaillent sous la direction des professeurs et peuvent être autorisés à se livrer à des études spéciales.

Service de santé. — M. Bouchereau est nommé médecin principal de 1re classe. — MM. Tricot et Fournal sont nommés médecins principaux de 2e classe. — MM. Duchène-Marullaz, Gras, Tanton, Saint-Martin, Rouvillois sont nommés médecins-majors de 1re classe. — MM. Dorange, Fonsagrives, Cordier, Azaïs, Dufils, Pouchet, Bertein, Le Petit, Orticoni, Lacoste, Donius, Sailly-Playoust, Cathala, Gottenkieny, Briend, Beaumont, Nugue, Minel, Feyzeau, Worms, Pigache sont nommés médecins majors de 2e classe. — M. Jalade est nommé pharmacien major de 1re classe. — MM. Perret, Debrade, Muret-Labarthe sont nommés pharmaciens majors de 2e classe.

Ecole du service de santé militaire de Lyon. — Voici la liste par ordre de mérite, des candidats admis à l'École et des élèves déjà admis passant dans une division supérieure à la suite du concours de 1912, avec indication des corps de troupes où ceux qui n'ont pas encore accompli un an de service militaire devront être incorporés.

A. — NOUVEAUX ÉLÈVES

2e Division. — MM.

1 Poty, 8e rég. de chasseurs à cheval.
2 Monestier, 25e rég. d'artillerie.
3 Roudil, 51e rég. d'artillerie.
4 Fabre (Alphonse-Marie-Germaine-William).
5 Campaignolle, 58e rég. d'artillerie.
6 Lépine, 31e rég. d'artillerie.
7 Astrié, 23 rég. d'artillerie.
8 Siraudin, 56e rég. d'artillerie.
9 Pichot.
10 Varlier, 52e rég. d'artillerie.
11 Liautard, 56e rég. d'artillerie.
12 Fayolle.
13 Tussau.
14 Rue, 6e rég. d'artillerie de campagne.

3e Division.

1 Meerssem, 1er rég. de chasseurs à cheval.
2 Morel (André-Léon-Alfred), 14e rég. de chasseurs à cheval.
3 Bodard, 5e rég. de chasseurs à cheval.
4 Decroocq, 5e rég. de chasseurs à cheval.
5 Troché, 26e rég. d'artillerie.
6 Gaillard, 1er rég. de dragons.
7 Vuillame, 11e rég. de dragons.
8 Carrosse, 18e rég. d'artillerie.
9 Berson, 17e rég. d'artillerie.
10 Chancel, 17e rég. d'artillerie.
11 Surreau, 18e rég. d'artillerie.
12 Bézy, 23e rég. d'artillerie. / Gauguet, 57e rég. d'artillerie. } ex æquo.
14 Berho, 56e rég. d'artillerie.
15 Laffineur, 1er rég. de chasseurs à cheval.
16 Georget, 51e rég. d'artillerie.
17 Maniguet (Jules-Louis), 8e rég. de dragons.
18 Chaumet, 9e rég. de dragons.
19 Giraud, 17e rég. de dragons.
20 Allègre, 58e rég. d'artillerie.
21 Sabadel, 17e rég. de dragons.

4e Division.

1 Deschamps, 9e rég. de cuirassiers.
2 Garoby, 57e rég. d'artillerie.
3 Pommé, 57e rég. d'artillerie.
4 Deviller, 56e rég. d'artillerie.
5 Tavier, 8e rég. de chasseurs à cheval.
6 De Courrèges, 18e rég. d'artillerie.
7 Goulon, 8e rég. de dragons.
8 Brée, 43e rég. d'artillerie (Rouen).
9 Debrie, 29e rég. de dragons. / Vachet, 57e rég. d'artillerie. } ex æquo.
11 Bonnefous, 18e rég. d'artillerie.
12 Couette, 17e rég. de dragons.
13 Mondon, 54e rég. d'artillerie.
14 Vaissié, 23e rég. d'artillerie.
15 Montels, 23e rég. d'artillerie.
16 Dubois (Pierre-Marcel-Achille), 25e rég. d'artillerie.
17 Bergeret, 9e rég. de chasseurs à cheval.
18 Hinault, 28e rég. d'artillerie. / Susini, 54e rég. d'artillerie. } ex æquo.
20 Ducasse, 14e rég. d'artillerie. / Hombourger, 53e rég. d'artillerie. } ex æquo.
22 Bou-Hanna dit Buguin, 58e rég. d'artillerie.
23 Knaub, 12e rég. d'artillerie.
24 Desangles, 24e rég. d'artillerie.
25 Dumas, 58e rég. d'artillerie. / Saby, 16e rég. d'artillerie. } ex æquo.
27 Ramerey, 24e rég. d'artillerie.
28 Schell, 16e rég. d'artillerie.
29 Jacob, 43e rég. d'artillerie.
30 Duboureau, 9e rég. d'artillerie.
31 Pourtau, 9e rég. d'artillerie.
32 Baudot, 14e rég. d'artillerie.
33 Georgeot, 6e rég. d'artillerie.
34 Jalras, 9e rég. d'artillerie.
35 Férot, 20e rég. d'artillerie.
36 Manigue- (Michel), 60e rég. d'artillerie (Troyes).
37 Barraux, 1er rég. de dragons..
38 Peretti, 6e rég. d'artillerie.
39 Gauch, 2e rég. d'artillerie de campagne.
40 Diénot.
41 Carrayrou.
42 Courtieu, 6e rég. d'artillerie. / Miomandre, 16e rég. d'artillerie. } ex æquo.
44 Grosjean, 29e rég. de dragons. / Pech, 19e rég. d'artillerie, } ex æquo.
46 Josserand, 55e rég. d'artillerie.
47 Camper, 6e rég. de hussards. / Gabrielle, 3e rég. d'artillerie de campagne. } ex æquo.
49 Menantaud, 36e rég. d'artillerie.
50 Guillermin, 15e rég. d'artillerie.
51 Protteau, 21e rég. d'artillerie.
52 Villechère, 19e rég. d'artillerie.
53 Deroche, 16e rég. de chasseurs à cheval.
54 Estève, 38e rég. d'artillerie. / Lambert, 8e rég. de dragons. } ex æquo.
56 Jette, 16e rég. de chass. à cheval.
57 Boyer, 54e rég. d'artillerie.
58 Auban, 14e rég. d'artillerie.
59 Dangles, 53e rég. d'artillerie.
60 Casabianca, 38e rég. d'artillerie.
61 Cavaniol, 29e rég. de dragons.
62 Garnier, 24e rég. d'artillerie. / Pellotier, 12e rég. de hussards. } ex æquo.
64 Bodet, 14e rég. d'artillerie.
65 Hugues, 19e rég. d'artillerie.
66 Pivoteau, 1er rég. de dragons.
67 Boisseau, 1er rég. de chasseurs à cheval
68 Combalat, 10e rég. d'artillerie. / Gérôme. } ex æquo.
70 Nouveaux, 8e rég. d'artillerie.
71 Pêcheur, 16e rég. de chasseurs à cheval.
72 Morel (Henri-Charles-Marie-Victor), 50e rég. d'artillerie.
73 Guibert, 9e rég. de dragons.
74 Ohlicher, 21e rég. d'artillerie.
75 Dario, 24e rég. d'artillerie.
76 Authier, 3e rég. d'artillerie de campagne.
77 Bergé, 2e rég. d'artillerie de campagne.
78 Martinet, 49e rég. d'artillerie.
79 Gabillon.
80 Laby, 25e rég. d'artillerie.
81 Meneau, 15e rég. de chasseurs à cheval.
82 Paulet, 9e rég. de dragons.
83 Testas, 38e rég. d'artillerie.
84 Palafer, 38e rég. d'artillerie.
85 Rivoal, 28e rég. d'artillerie.

B. — ASPIRANTS DE L'ÉCOLE DU SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE

MM. Bergès, Combaud, Aublant, Dano, Bravet, Rambault, passent en 2e division.

Les élèves ayant déjà accompli une année de service militaire devront se présenter au médecin inspecteur, directeur de l'école du service de santé militaire, le jeudi 10 octobre 1912, à huit heures du matin.

Les autres recevront un certificat d'admission à l'école mentionnant le corps dans lequel ils devront accomplir un an de service.

Munis de ce certificat, les élèves qui ne sont pas encore inscrits sur les tableaux de recensement se présenteront du 1er au 15 octobre au commandant du bureau de recrutement dont ils dépendent pour être visités ; puis ils contracteront le double engagement (engagement militaire et engagement sexennal) dont le modèle no 4 est annexé au décret du 27 juin 1905 (*Bulletin officiel* du ministère de la guerre, partie réglementaire, no 25, de 1905.

Quant aux élèves inscrits sur les dits tableaux, ils rejoindront leurs corps d'affectation dans les mêmes conditions que les appelés de la classe. L'engagement sexennal (mod. 4 simple) ne sera contracté par eux que lors de leur entrée à l'école.

LA VIE MÉDICALE (Suite)

Les élèves qui renonceraient au bénéfice de leur admission devront adresser d'urgence leur démission au ministère de la guerre.

La date du 10 octobre 1912 est également celle à laquelle entreront à l'école les élèves nommés en 1911, qui ont accompli depuis l'année de service militaire exigée par la loi.

Association française de chirurgie. — Le XXV[e] congrès s'ouvrira à la Faculté de médecine le 7 octobre sous la présidence de M. le D[r] Delorme, médecin inspecteur général.

Mécanicien dentiste offre association à un stomatologiste. — Mécanicien-dentiste ayant clientèle riche, cherche à contracter association avec docteur en médecine, de préférence parlant anglais et désirant se spécialiser en stomatologie. Affaire très sérieuse, installation moderne et luxueuse dans ville Côte d'Azur très agréable. Engagement: cinq ans sans apport; 40 p. 100 sur les bénéfices. Écrire au journal A.R.

Mariages. — M[lle] Geneviève Augier, fille de M. le D[r] Augier, ancien doyen de la Faculté catholique de médecine de Lille est fiancée avec M. le D[r] Léon Vouters, professeur suppléant à la Faculté catholique de médecine de Lille, fils de M. le D[r] Vouters (de Comines). — M. le D[r] Lenaërts et Mlle Othjes (de Liége).

Nécrologie. — Le professeur Schmitt (de Nancy). — Le D[r] Danlos, médecin de l'hôpital Saint-Louis, à Paris. — Le D[r] Grisard (de Wihogne, Belgique). — Le D[r] Pierre (de Gendbrugge, Belgique). — Le D[r] Delpierre (de Vertheuil). —

COURS

Physiothérapie.* — *Cours de vacances. — La première série du Cours de vacances de Physiothérapie organisé par MM. Albert-Weil, Dausset, Degrais, Durey, Dominici, Kouindjy, Leroy, Sandoz et Wetterwald, comprend: l'électrothérapie, la radiothérapie, la photothérapie, la radiumthérapie et l'hydrothérapie.

La deuxième comprend: le massage, la gymnastique, la rééducation et la méthode de Bier.

Les cours auront lieu du 14 octobre au 7 novembre à l'École des Hautes Études Sociales, 16, rue de la Sorbonne, et dans divers hôpitaux ou cliniques.

On s'inscrit chez M. Vigot libraire, 23, rue de l'École-de-Médecine.

Série A

ÉLECTROTHÉRAPIE (dix leçons du 14 au 24 octobre inclus). — D[r] **Albert-Weil**, chef du laboratoire de Radiologie de l'hôpital Trousseau.

RADIOTHÉRAPIE (trois leçons 2, 4, 5 octobre).

RADIUMTHÉRAPIE (trois leçons, 25, 26, 28 octobre); D[r] **Dominici**, ancien interne des hôpitaux.

PHOTOTHÉRAPIE (une leçon, 6 octobre); D[r] **Degrais**, ex-chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis.

HYDROTHÉRAPIE (trois leçons, 29, 30, 31 octobre); D[r] **Sandoz**, directeur de l'Institut Zander.

Série B

MASSAGE EN GÉNÉRAL. — MASSAGE DES MEMBRES. — MASSAGE VISCÉRAL (10 leçons, du 14 au 24 octobre inclus); D[r] **Durey**, assistant de physiothérapie de la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.

MASSAGE DE LA FACE (1 leçon, 25 octobre); D[r] **Raoul Leroy**.

KINÉSITHÉRAPIE GYNÉCOLOGIQUE, (deux leçons, 26, 28 octobre); D[r] **Wetterwald**, secrétaire général de la Société de kinésithérapie.

GYMNASTIQUE (deux leçons, 31 octobre et 2 novembre); D[r] **Durey**.

RÉÉDUCATION (deux leçons, 27 et 30 octobre); D[r] **Kouindjy**, chargé du service de rééducation à la Salpêtrière.

MÉCANOTHÉRAPIE (deux leçons, 4 et 5 novembre); D[r] **Sandoz**, directeur de l'Institut Zander de Paris.

MÉTHODE DE BIER (une leçon, 6 novembre); D[r] **Dausset**, assistant de physiothérapie de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.

Le prix de chacune des séries de vingt leçons est de 50 francs.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

23 Septembre, à Washington. — Ouverture du XV[e] congrès international d'hygiène et de démographie (du 23 au 28 septembre).

23 Septembre, à Toulouse. — Ouverture du II[e] congrès national du froid (du 23 au 25 septembre).

23 Septembre, à 10 heures. — Ouverture du cours de vacances de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris. Cours de clinique pratique et d'application des méthodes de laboratoire au diagnostic clinique. Ouverture du cours par le professeur GILBERT.

23 Septembre, à 8 heures. — Ouverture du cours de vacances de l'Association d'enseignement professionnel au dispensaire Heine-Fould, 37, rue de la Glacière. 1[re] leçon par le D[r] Perruchet.

23 Septembre, à 10 heures, à la clinique Baudelocque. — Ouverture du cours pratique d'accouchements (cours de vacances), MM. Wallich et Couvelaire, professeurs agrégés, assistés des D[rs] Pottet et Lévy.

25 Septembre, à midi. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour 5 places d'interne en médecine des hôpitaux de Rouen (s'inscrire au secrétariat de l'administration des hospices).

28 Septembre, à Ypres-Tournai. — Ouverture du VIII[e] congrès belge de neurologie et de psychiatrie (28 et 29 septembre).

30 Septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine et la nomination aux places d'élève interne en médecine vacantes le 15 février 1913. S'inscrire à l'administration de l'Assistance publique à Paris, 3, avenue Victoria, de dix à trois heures).

30 Septembre. — Dernier délai pour l'envoi au ministère de la Guerre (Direction des troupes coloniales, 3[e] bureau) des demandes pour la participation au concours pour la nomination aux emplois de professeurs adjoints à l'École du service de santé des troupes coloniales et à l'emploi de professeur de clinique interne.

30 Septembre, à Bordeaux. — Concours pour 9 places d'internes titulaires des hôpitaux.

30 Septembre, à Lyon. — Ouverture du concours de l'Externat des hospices civils.

30 Septembre. — Dernier jour de réception des demandes pour la participation au concours pour l'emploi de professeur agrégé de la chaire d'anatomie chirurgicale à l'École d'application du service de santé militaire (Ministère de la Guerre, Direction du service de santé, 1[er] bureau).

1er Octobre, à Bordeaux. — Concours pour 60 places d'externes titulaires des hôpitaux.

1er Octobre. — Concours pour l'emploi de répétiteur de pathologie externe et de petite chirurgie à l'École du service de santé militaire.

3 Octobre. — Clôture du registre d'inscription du concours pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale, et de clinique obstétricale à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers.

3 Octobre. — Clôture du registre d'inscription du concours pour l'emploi de professeur suppléant de physique à l'École de médecine de Rennes. S'inscrire au secrétariat de l'École supérieure de pharmacie à Paris.

3 Octobre, à Berlin. — Ouverture du cours de vacances de l'association des Dozent de Berlin. D[r] Melzer.

4 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de professeur du cours départemental d'accouchement et d'accoucheur adjoint à la maternité d'Avignon. S'inscrire à la Préfecture de Vaucluse, 1[re] division.

4 Octobre. — Concours pour 2 places de directeur adjoint du service annexe d'électrothérapie des hôpitaux de Bordeaux.

5 Octobre. — A cinq heures, au laboratoire d'histologie de la Faculté de médecine, ouverture du cours technique d'histologie. M. Prenant, professeur.

1911-1912, N° 44 SOMMAIRE 28 Septembre 1912

PAUL CARNOT. — Les idées actuelles sur la coagulation du sang 397
FORTINEAU. — Traitement du charbon de l'homme et des animaux, par la pyocyanéine 401
JULES REGNAULT. — La technique des auto-opérations 408
ACTUALITÉS MÉDICALES : Valeur comparée du traitement médical et chirurgical dans la tuberculose rénale. — L'examen clinique du liquide céphalo-rachidien et sa valeur en clinique. — Traitement du typhus récurrent par l'arséno benzol. — So kodu ou maladie provoquée par une morsure de rat 415
Libres propos : Cadavre et Phanères, par le Dr MILIAN III
Connaissances pratiques III
Chronique médico-littéraire : La maladie de Pierrot, par le Dr H. GILLET .... V à XI
L'intermédiaire des médecins : Chimie? par le Dr MAURICE PERRIN XII
La médecine humoristique : Les étudiants, par GAVARNI XVII
Diététique : Quinze jours de régime antidiabétique XIX
Formules thérapeutiques XIX
Revue hebdomadaire de la Presse française XXI
La médecine en Belgique XXIII
Nouvelles .... XXIII et XXV
La vie médicale .... XXVI et XXVII
Cours. — Memento de la quinzaine XXVIII

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis**. Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier .... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février .... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars ...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril ...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai .... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin .... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet ..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août .... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre . — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre .... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre .. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* pour 1912

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MEDICAL" *(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes)* :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Mimosa, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50 plus 50 centimes pour le port).*

6° **Un coffret de parfumerie Coudray** (1 flacon parfum, 1 boîte poudre de riz, 1 savon surfin) (*Valeur* **12** fr.) *Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 3 francs, port compris).*

7° **Bons pour une photographie artistique (valeur 12 francs)**, offerts par la maison WALÉRY, 9 *bis*, rue de Londres, à Paris.

8° **Bons pour une remise de 25 pour 100** sur l'achat d'une bicyclette **et remise de 10 p. 100** sur l'achat d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

9° **Remise de 15 %** (médecins seulement) **sur un achat de Café Sanka décaféiné** fait à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris *(sur présentation de cette page)*.

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE "PARIS MÉDICAL" :

(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces 20 primes) :

1° **Gravures représentant l'Entrée de Saint Louis à Cluny en 1245**, exécutées à l'occasion des Fêtes du millénaire de Cluny (1910) offertes par l'**Uraseptine Rogier.**

2° **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan. *(Épuisé)*

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris. *(Épuisé)*.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Etui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre"**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues *(procédé breveté)*, offert par la SOCIÉTÉ ÉLECTRO-INDUSTRIELLE (*maison Mathieu*), 113, Bd. St-Germain, à Paris.

7° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison PUNIET, 179, faub. St Honoré, à Paris.

8° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. CORNETTE, 19, boul. St-Denis, à Paris.

9° *(Epuisé)*.

10° **Un colis postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg *(Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers.) (Épuisé.)*

11° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *(Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.)*

12° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12** fr. **50**), offert par M BOULONGNE, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. *(Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port).*

13° **Un coffret Eau de Jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre).

14° **Bons de remboursement de douze francs sur une commande d'un complet ou d'un pardessus**, offerts par la maison de tailleur « AU JOCKEY CLUB », 104, rue de Richelieu à Paris.

15° **Bon pour une chambre de cinq francs** (séjour de 24 h.) à l'HOTEL DES BALCONS, rue Casimir-Delavigne, à Paris.

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent ou acier, payable par mensualités, chez AURICOSTE, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **25** fr. à la maison BOULITTE. Appareils de précision.

20° **Caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues** *(Cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement, et aux médecins seulement)*, offerte par la Cie de POUGUES.

21° **Bon pour une journée à passer à Korbous**, comprenant le transport en automobile de Tunis à Korbous et retour et un déjeuner à Korbous.

22° **Un colis d'oignons à fleurs**, offert par la maison Telkamp, à Hillegom (Hollande) *(envoyer 2 fr. pour les frais)*.

Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément.

LIBRES PROPOS

CADAVRE ET PHANÈRES

Au premier coup de canon annonçant l'ébranlement du cortège, qui accompagnait la dépouille mortelle de l'empereur du Japon vers le tombeau de ses ancêtres, le général Nogi et sa femme, ne voulant pas survivre à leur maître, se sont ouvert le ventre.

Le général a légué son corps à la Faculté de médecine pour être disséqué. Il a voulu qu'on conservât seulement, pour perpétuer sa mémoire, ses dents, ses ongles et ses cheveux...

On a pu lire, il y a quelques jours, cette nouvelle, à la fois surprenante et merveilleuse, dans les journaux du monde entier, qui racontaient les funérailles du mikado.

Un Européen peut en être interdit, mais il sait pourtant que l'honneur japonais commande aux samouraïs de semblables sacrifices.

Par contre, il lui devient difficile d'apprécier la clause si particulière du testament.

J'allai donc interroger non pas un érudit japonisant, car il y en a peu et ceux qu'il y a sont en vacances, mais cet excellent M. Bergeret que l'habitude des choses et la modestie de son budget retiennent dans sa ville.

Il causait avec M. Joubin, resté son commensal, depuis que Mme Bergeret était rentrée dans sa famille.

— J'ignorais, me dit-il, l'intéressante histoire que vous me racontez, car je n'aime pas le faste et je n'ai pas lu le récit de ces funérailles fastueuses ; vous me prenez donc au dépourvu. Je comprends que cet homme, qui en tua tant d'autres, ait songé, par contraste, à fournir une contribution personnelle à la guérison des hommes et à la prolongation de leur vie. Si cet exemple se généralisait, vos Facultés, dont je connais la pénurie en cadavres, par M. Joubin qui fréquente beaucoup vos étudiants, verraient certainement une ère de prospérité qu'elles ont depuis longtemps oubliée.

Je comprends donc le premier geste, mais le second ?

Les dents blanches, les ongles polis et rougis de carmin, les cheveux noirs et abondants sont pour une Japonaise des ornements appréciables et je comprendrais que ce legs vînt d'elle, rappelant le sourire des lèvres, le geste du doigt, le baiser de la nuque. Mais de lui, vieux soldat, des dents noires, des ongles cannelés, des cheveux gris et raides, voilà des reliques peu précieuses. J'avoue que je ne saisis pas le geste, malgré les vertus de ces guerriers dont la hauteur s'approche de l'antique ?... A l'ongle on reconnaît le lion, peut-être a-t-il pensé...

— Ne croyez-vous pas, maître, que ce Japonais averti des choses de la médecine, puisqu'il y songe encore après sa mort, savait que de notre corps ce sont les parties les plus permanentes, et donc les plus capables de perpétuer son souvenir !... Kératine, émail, ivoire...

— Je ne sais... Qu'en pensez-vous, monsieur Joubin ?

— Je ne crois pas, pour ma part, répliqua modestement M. Joubin, en ajustant son binocle de l'index et du médius, que le vainqueur japonais ait eu des pensées si lointaines. C'est une dernière victoire qu'il a voulu remporter sur la vieille Europe, car je ne sais si beaucoup de nos généraux pourraient remplir toutes les conditions du legs, ou pour mieux dire en faire autant.

G. Milian.

CONNAISSANCES PRATIQUES

Comment faut-il prendre les pruneaux pour qu'ils provoquent une action laxative (Carles)

Il faut qu'ils aient été tenus une heure en ébullition dans l'eau.

En effet, dans une provision de pruneaux choisissons-en vingt-quatre semblables et faisons-en trois lots.

Un jour, prenons le premier lot à un repas, comme dessert.

Quarante-huit heures après, absorbons, dans des conditions semblables, le deuxième lot, mais après l'avoir tenu une nuit dans un peu d'eau froide.

Enfin, deux autres jours plus tard, faisons encore notre dessert du troisième lot, mais après l'avoir tenu une heure en ébullition dans l'eau.

Si, bien entendu, chaque fois, fruits et jus ont été pris en entier, il arrivera le plus souvent ceci. Les pruneaux secs n'auront sur la fin de la digestion aucune influence, ceux macérés dans l'eau froide provoqueront une selle aisée ; les autres agiront plus vite encore et détermineront parfois une légère purgation.

Et cependant, dans ces trois cas, il n'y a comme différence qu'une gamme d'hydratation progressive de la matière pectique.

(*Journal de médecine de Paris*, 19 *sep.*, 1912.)

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE

LA MALADIE DE PIERROT

Par le Dr H. GILLET
Ancien interne des hôpitaux de Paris.

Saynète en vers représentée au casino d'Enghien, à l'occasion du premier congrès des médecins scolaires de langue française, à une Soirée offerte aux Congressistes par la Société des Médecins Inspecteurs du Département de la Seine.

Personnages: COLOMBINE. PIERROT. UN MÉDECIN.

Chambre lambrissée sous les toits. Au fond, mur bas, d'où part le plafond se relevant sur le devant du théâtre. Dans le plafond, vasistas à tabatière. A gauche, mur nu. A droite, mur nu de même, mais percé d'une porte basse. Mobilier sommaire : lit de fer à paillasse, chaises de paille, table boiteuse, images aux murs, petit bout de miroir.

SCÈNE PREMIÈRE.

PIERROT, *seul* (sautant à bas du lit et bâillant).

PIERROT

Hah ! Hah ! Hah ! C'est bon de bâiller au saut du lit,
De s'étirer, de défriper les mauvais plis,
Qu'a pu pendant la nuit prendre notre guenille,
(*S'habillant*)
D'enfiler à nouveau chausses et souquenille !
C'est bon, quand l'aube point dans le jour incertain,
De détendre son aile au souffle du matin,
Comme l'oiseau, quittant son nid, détend la sienne
Avant de s'envoler, nacelle aérienne,
Pour voguer à pleins flots dans l'azur bleu des cieux !
Avoir dormi, c'est bien ; avoir dîné, c'est mieux.
Or, si j'ai pu dormir, je n'ai pas souvenance
D'avoir dîné ; car ma compagne est l'abstinence.
Mais d'avoir l'estomac vide et le ventre creux,
Ne fait pas pour cela que l'on soit malheureux.
L'amour fait oublier tout, même la misère ;
Il a contre la faim sa ceinture qu'il serre.
Ne sait-on pas combien il faut peu d'aliment
Pour sustenter un homme alors qu'il est amant ;
Car il ne se nourrit que d'amour et d'eau fraîche :
L'amour est pour le cœur, l'eau pour la bouche sèche.
Mais il vit surtout de baisers ardents,
De baisers de feu qui donnent la fièvre ;
Il vit du piment qu'il mord sur la lèvre,
Et non pas de mets qu'il mâche des dents ;
Il vit d'illusion plus que de nourriture,
Le rêve étant une nécessaire pâture...
Rêvons et berçons-nous d'illusions, tandis
Qu'avec nous l'âpre faim habite ce tandis,...
Puisque la rose aurore au jour mes deux yeux ouvre,
Passons d'abord l'inspection de notre Louvre :
(*Montrant les modestes gravures posées au mur*).
Voyez là-haut
Ce Murillo
Avec sa vierge immaculée,
D'anges tout autour constellée ;
Là-bas, et du meilleur bateau,
C'est l'embarquement pour Cythère, de Watteau.
Celui-là, dont le bord tout décollé s'arrache,
C'est la Nativité peinte par le Carrache.
Et voici l'enfant au pied bot de Ribera,
Et ces autres... et cœtera...
Toutes excellentes peintures,
Egayant de leurs tons le fond de la tenture,
Chefs-d'œuvre dus à de talentueux pinceaux
Rehaussés par l'or des moulures à rinceaux.
Et dans ce coin, cachée à tout le monde,
La Joconde.
Chut !... C'est bien
N'en dites rien.
Après ma galerie,
Un coup d'œil à ces trésors d'ébénisterie,
A ce mobilier ravissant,
Mieux que du Boule et du Cressent :
(*Montrant successivement les diverses pièces du mobilier.*)
Voyez bien le style sévère
De cet objet que l'on révère,
C'est le fauteuil, où feu le bon roi Dagobert
S'asseyait, ayant mis sa culotte à l'envers.
Ici, le long de la muraille,
Tel au petit lever du Louvre ou de Versailles,
Le lit du Roi-Soleil,
Ou, tout au moins, le tout pareil.
Voici, malgré ses pieds boiteux dont elle en tique,
La table de Marie-Antoinette authentique.
La reine peut entrer ; son service l'attend.
(*On cogne à la porte.*)
On cogne. C'est la reine en effet qu'on entend.
Ouvrons et saluons. (*Il va ouvrir*).

SCÈNE II

PIERROT, COLOMBINE (*qui entre, chargée d'un panier de provisions bien garni, couvert d'un linge.*)

PIERROT (*avec une grande révérence*).
Entrez, ma souveraine.

COLOMBINE
Bonjour, Pierrot.

PIERROT (*il l'embrasse, tout en jetant un regard scrutateur vers le panier*).
Bonjour, Colombine, ma reine.
Bonjour, autre moitié de mon cœur, âme sœur,
Miel qui mêle à mon amertume sa douceur,
Seul arbre verdoyant poussé dans ma vallée
De larmes, oasis de ma plaine pelée,
Mon soleil tout doré, mon seul astre éclairant !

COLOMBINE
C'est à moi seule ou bien au panier que tu rends
Hommage ?

PIERROT
A tous deux ; mais, la porteuse l'emporte
Par la grâce et le goût sur tout ce qu'elle porte.
Qu'est ceci ? (*Indiquant le panier.*)

COLOMBINE
Ceci?

PIERROT
Oui.

COLOMBINE
Pierrot, tu ne m'as pas
Embrassée assez tôt.

PIERROT
Tu n'arrivais qu'en bas
Que je t'embrassais sur les deux seins en pensée.
La chose peut très bien être recommencée
Et l'être cette fois dans sa réalité.
(*Il va pour l'embrasser.*)

COLOMBINE (*l'écartant avec une feinte dignité*).
Ai-je jamais souffert de telles privautés,
Monsieur ? Voici mon front pour mettre un baiser chaste.

PIERROT
Sphère à la place de deux hémisphères ; baste,
C'est toujours, sinon deux, une rotondité.
(*Il la baise au front cérémonieusement*). (*Montrant le panier*).
Qu'est ceci ?

COLOMBINE (*découvrant le panier*).
J'ai pitié de ta perplexité.
Tiens, vois.

PIERROT (*prenant une bouteille dans ses bras*).
Que je caresse avant tout cette fiole !
Je ne permettrai pas qu'un autre la viole,

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE *(Suite)*

Qu'un autre amant ait son baiser qui fait glou-glou ;
J'aurai pour y veiller l'œil d'un Argus jaloux.
(*Sortant un pâté*).
Du pâté de perdreau ! Tout ce que j'idolâtre
Et dont me prive une société marâtre !
(*Elevant une cuisse de poulet*).
Du poulet ! Pour calmer mon appétit glouton,
Du vrai poulet et pas du poulet de carton !
Pour en manger j'aurais fait de plates bassesses,
J'aurais, comme Esaü, vendu mon droit d'aînesse.
De chez quel Lucullus peut provenir ceci ?

COLOMBINE

De chez certain barbon que tu connais aussi.

PIERROT (*feignant l'indignation*).

Je ne mange pas de ce pain-là.

COLOMBINE

Va donc, broute ;
Ce n'est pas du pain, c'est du pâté dans sa croûte.

PIERROT

A cette raison péremptoire je me rends
Et mets illico les petits plats dans les grands.
(*Il s'installe sur la table et se met à manger gloutonnement*).
Savoureux !... Un velours !...

COLOMBINE

Doucement ; tu t'étouffes.
Ce n'est qu'une bouchée à la fois que l'on bouffe.
Tiens, bois. (*Elle lui verse un peu de vin*).

PIERROT

C'est un nectar de goût délicieux !
Vraiment Noé fut un homme judicieux !

COLOMBINE

Encore un doigt ? (*Lui offrant à boire de nouveau*).

PIERROT

Tu peux verser la main entière.
En généreuse et pas chiche cabaretière.
(*Il prend le poulet*).
Passons maintenant à l'oiseau de basse-cour.
Succulent !... Merveilleux, cette gelée autour !
Je n'ai jamais goûté de volaille pareille,
Foi de Pierrot, ni bu d'aussi fine bouteille.
(*Il attire Colombine et la prend sur ses genoux*).
Colombe, pour finir un repas commencé
Si bien, laisse-moi, comme un dessert tout dressé,
Prendre sur tes lèvres mutines
Ces cerises incarnadines.
Laisse-moi humer leur douceur,
Miel à la bouche et baume au cœur.
(*Il l'embrasse longuement sur la bouche ; puis, après un temps, se dresse tout à coup, l'air songeur*).
Mais... après ? La vie a-t-elle moins de dégoût ?

COLOMBINE

Qu'as-tu donc, mon Pierrot chéri, de tout à coup
Me faire, sans raison, une aussi longue mine ?
Ton ventre n'a plus le droit de crier famine ;
Tes lèvres sur ma bouche ont baisers à souhait.
Que peu je te refuse, à ce qu'il semble.

PIERROT

Ouais !
Comme c'est bien là la femme, qui se contente
D'un heureux aujourd'hui, sans voir la mer montante,
Grosse des avenirs pauvres et hasardeux,
Sans penser qu'après un il faudra compter deux.
Tête vide, croyant que ce n'est plus la peine
De songer à manger, d'avoir la bouche pleine !
Mais demain, Colombine, écoute, après-demain
Il me faudra pour vivre aller par les chemins
Mendier. Qui donc remplira mon ventre vide ?

COLOMBINE (*se frappant le front*).

Eh bien ! ce sera moi, par un moyen rapide,
Dont tu me diras des nouvelles, mon ami.

PIERROT

Toi ? Si tu fais cela, si tu tiens à demi,
Même au tiers, même au quart seulement ta promesse,
Le fait valant bien mieux que Paris une messe,
Je me sens envahir le cœur de piété
Et je m'en vais aux pieds des autels me jeter ;
Je brûle un cierge à saint Antoine de Padoue
Et, comme Labre et Job, me couvre de gadoue ;
Je jeûne, non pas par paresse et dénûment,
Mais pour faire œuvre pie et volontairement ;
Le visage contrit, le front couvert de cendres,
Je vais confesser tous mes larcins à Cassandre
Et m'accuser dans un public meâ culpâ
Du moindre péché véniel qui m'échappa.
Si tu faisais cela, chère Colombinette,
J'irais le crier à la plus haute planète
Et je déclarerais à l'univers entier
Qu'Hercule en ses travaux a fait moins que moitié
De ton ingénieuse et savante prouesse.
Si tu faisais cela, ma divine déesse,
De changer en festin mon jeûne habituel,
En richesse mon dénûment perpétuel ;
Si tu faisais cela, que ma poche, tant vide,
Devînt comme un tonneau plein, où la bouche avide
Pût se désaltérer ; si tu faisais cela
Que l'aride ruisseau de nouveau ruisselât ;
Si tu faisais cela, qu'entre ces pauvres toiles,
(*Il retourne ses poches*)
Dont j'ai beau retourner les faces aux étoiles,
Espérant (oh ! combien est vaste mon erreur !)
Que de leur vide la nature aurait horreur ;
Si tu faisais mieux que la marâtre nature,
Si tu faisais cela, ma noble créature,
Qu'il pût s'insinuer, au lieu d'un peu de vent,
Quelque solide au poids un peu moins décevant,
Quelque réalité sous la forme concrète,
Qui sur la dure pente un instant vous arrête,
Quelque piécette au son plus ou moins argentin,
Qui me tintât l'espoir d'un lendemain certain
Et qu'un écho lointain au timbre métallique
Sortît de ce recoin jusque-là famélique,
S'il ne s'y glissait même au hasard rien qu'un sou,
O ma mie, ô ma fée, eh bien ! j'en serai tout
Le premier étonné.

COLOMBINE

C'est pourtant faribole
Pour moi, dans cette poche, où ne gît nulle obole,
De faire refluer un Pactole doré
Et ce que j'ai promis dans bien peu je l'aurai
Tenu. Couche-toi là. (*Elle lui désigne le lit*).

PIERROT

Pourquoi ?

COLOMBINE

Couche-toi, dis-je.

PIERROT

Je vais en me couchant accomplir le prodige ?

COLOMBINE

Imbécile !

PIERROT

Merci. (*Il va s'étendre sur le lit*).

COLOMBINE

Pas la peine. Où mets-tu
Le blanc pour enfariner ton museau pointu ?

PIERROT

Dans la table. Pourquoi ?

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE *(Suite)*

COLOMBINE

Pierrot, c'est mon affaire.

PIERROT

J'aimerais mieux savoir ce que tu voudrais faire
De moi.

COLOMBINE (*elle est allée prendre le blanc dans la table et commence à le lui mettre à la figure*).

Voilà : sais-tu, Pierrot, quand il le faut,
Jouer un rôle comme un acteur sans défaut ?
D'un malade sais-tu faire le simulacre ?

PIERROT (*pendant que Colombine lui met du blanc, se redressant à chaque phrase*).

Oui, s'il ne faut avaler rien qui m'empouacre,
Rien fleurant la crotte de chat, ni l'œuf pourri,
Ni sentir sur ma peau le froid du bistouri ;
Ni prendre lavement, ni cette balançoire,
Qu'on nomme en jargon médical suppositoire,
Parce qu'il est supposé que ça ne fait rien ;
Ni qu'on ne m'injecte un sérum d'âne ou de chien,
Ni qu'on me tire, pour aucune circonstance,
Qu'elle soit de minime ou de haute importance,
Une pinte ou bien moins du sang me remplissant,
Quand les médecins s'en font une de bon sang
En discutant mon cas qui très les intéresse,
Lorsque sur mon grabat je défaille et j'oppresse ;
Ni qu'on vienne fouiller d'un doigt trop indiscret
Les coins de mon individu le plus secret ;
Ni, sous prétexte de passer une algalie,
Que ma virginité ne soit en rien salie ;
Ni qu'on épile un coin de mon cuir chevelu,
Ni qu'on ne fasse rien que je n'aurais voulu.

COLOMBINE

Non, monsieur le poltron, on y souscrit d'avance,
On n'enfreindra jamais une de vos défenses,
Mais, en attendant, voulez-vous bien vous tourner
Pour voir si tout est bien blanc et enfariné ?

PIERROT

N'as-tu pas tôt fini, qu'ainsi tu me barbouilles
La figure en tous sens ?

COLOMBINE

Reste coi. Tu bafouilles.
Sors la langue.

PIERROT

Pourquoi ?

COLOMBINE

Pourquoi ; toujours pourquoi.
Ne vous ai-je pas dit, monsieur, de rester coi.
Sors ta langue.

PIERROT

Ma langue ?

COLOMBINE

A moins que tu préfères
Rester gueux.

PIERROT

Oh ! non. Mais, ma langue, pourquoi faire ?

COLOMBINE

Pour que, t'ayant blanchi bien gentiment le blair,
D'un malade de vrai tu sembles avoir l'air
En tirant au docteur ta langue toute blanche.

(*Elle lui secoue fortement de la poudre sur la langue*).

PIERROT

Tu m'en fais jusqu'au fond tomber une avalanche.

COLOMBINE

Pour réussir, il faut ne rien faire à demi.
Reste là. Maintenant tu feras l'endormi.

PIERROT

Et puis ?

COLOMBINE

Et puis, attends.

PIERROT

Mais quoi donc ?

COLOMBINE

Patience.
Je reviens avec un prince de la science.

(*Elle sort, emportant panier et bouteille*).

SCÈNE III

PIERROT, *seul.*

PIERROT

Qu'est-ce que Colombine a voulu machiner
Pour intus et extra m'avoir enfariné
Comme jamais Pierrot ne le fut ? Maleteste,
Je serais curieux pourtant de voir ma tête
Et de juger comme grimeuse son talent.

(*Il se dresse sur son séant et se regarde dans le bout de miroir pendu au mur près du lit*).

Brrr... C'est moi, c'est bien moi, ce machin-là tout blanc.
Cette pâtisserie à frimas saupoudrée,
Cette lune blafarde au miroir encadrée ?
C'est moi ce portrait fantômal à faire peur ?
Brrr... Je sens mes os s'entrechoquer de frayeur.
J'en ai la chair de poule et je crois, Dieu bénisse,
Voir transparaître sous tout mon blanc la jaunisse
Rien qu'à regarder ma face de revenant ;
A faire le malade, il semble maintenant
Que je frissonne et que mes dents claquent de fièvre.
Pour fuir que n'ai-je la rapidité du lièvre !
Car sous moi je sens mes jambes se dérober
Et, si je n'étais au lit, je serais tombé.

(*Il se cache sous la couverture*).

Comme l'autruche au moins, en me cachant la face,
Je n'apercevrai plus le péril qui menace.

(*On entend du bruit à la porte, sursautant :*)

Qui va là ? J'oubliais que c'est mon assassin.
Entrez.

SCÈNE IV

PIERROT, COLOMBINE, LE MÉDECIN.

COLOMBINE (*ouvrant la porte au médecin*).

Veuillez entrer, monsieur le médecin.

(*Elle le conduit au lit et d'une voix dolente*)

Voyez comme il est pâle et comme il est défait.

LE MÉDECIN

En effet.

COLOMBINE (*faisant tirer la langue à Pierrot*)

Comme sa langue est blanche et couverte d'enduit.

LE MÉDECIN

Oui.

COLOMBINE

Et voilà plus de deux jours qu'il ne mange rien.

LE MÉDECIN

Bien.

COLOMBINE

Son ventre est tout gonflé ; c'est une appendicite.

LE MÉDECIN

Bah ! Permettez que mon diagnostic hésite
A dire au moindre mal de ventre : « appendicite ».
Si depuis quelques jours vous n'avez fait visite
Où vous savez, on crie en chœur : « appendicite ».
Est-ce qu'une nausée à vomir vous incite,
Avant qu'on ait vomi, c'est dit : « appendicite ».
Une douleur au flanc sans un siège explicite,
Un vent mal engagé, c'est clair : « appendicite ».
Pour accoucher d'un fruit de rapports illicites
Et prendre les soins que son état nécessite,
Une femme s'est absentée : « appendicite ».
Et, lorsqu'un cor au pied à crier vous suscite,
C'est rare que quelqu'un ne pense : « appendicite ».

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE *(Suite)*

Je ne suis pas de ces illustres Maîtres, qui,
Lorsqu'ils ont opiné, se croient avoir conquis
Le monde tout entier à leur seule doctrine,
Font la roue, et du haut de leur grandeur poitrinent.
Humble praticien, je crois uniquement
A la clinique.
A la savante théorie, au boniment
Je dis bernique.
Je suis du bois
Des Saint-Thomas ; je crois ce que je touche et vois.
Je ne juge pas un malade sur la mine ;
Je l'interroge et puis en tous sens l'examine,
Le palpe, le percute et l'ausculte. Après ça,
Eut tort absolument quiconque trépassa
Malgré julep, sirop, potion, limonade,
Et cœtera. Voyons avant tout le malade.
(S'adressant à Pierrot :)
De quoi vous plaignez-vous ?

PIERROT

De tout.

LE MÉDECIN

Mais d'où ?

PIERROT

De partout.

LE MÉDECIN

Mais de façon particulière,
Est-ce au devant, est-ce au derrière ?
(Lui appuyant sur le côté :)
Avez-vous mal là ?

PIERROT

Ho ! la la !

LE MÉDECIN *(lui appuyant sur le bout du nez).*

Quand je presse ici ?

PIERROT

Aussi.

LE MÉDECIN *(à part).*

Comme renseignement, c'est tout aussi limpide
Qu'en eau trouble. Ma foi, que l'examen me guide.
(Il le palpe, le percute, l'ausculte, le tourne, le retourne).
Tiens ! mais cet homme à jeun sent le vin à plein nez.
(Lui tâtant le pouls :)
Pouls bien fort pour quelqu'un qui n'aurait pas dîné !
Bizarre !... *(le secouant).* Mais voici que je constate en
Que l'estomac clapote ainsi que fait une outre. [outre
Bizarre !... Mais puisque tout est possible, dont
Le hasard d'accoucher des pucelles, dit-on.

COLOMBINE

Ne me cachez rien.

LE MÉDECIN

Non.

COLOMBINE

Ce doit-il être grave ?
Je vous jure, docteur, que je serai très brave.

LE MÉDECIN *(assis et écrivant).*

Pour nettoyer la langue, ici c'est bien le cas,
Primo donner à jeun demi gros d'ipéca
Avec en même temps demi grain d'émétique.
Eau tiède pour faciliter...

PIERROT *(bas).*

Quel viatique ?

LE MÉDECIN

...Les vomissements.

PIERROT *(bas).*

Pouah !

LE MÉDECIN

Au creux de l'estomac
Mettre un large vésicatoire ammoniac.

PIERROT *(bas à Colombine).*

Je ne vois jusqu'ici rien qui nous enrichisse.
Il n'était pas besoin que tant tu me blanchisses.

COLOMBINE *(de même, bas à Pierrot).*

De notre comédie un seul acte est joué,
Attends le dénouement, avant de t'enrouer
A crier trahison. Tu vas voir ma manière :
(Eclatant en sanglots, haut au médecin :)
Hi ! hi ! hi ! je vois que c'est son heure dernière
Et qu'il me le faudra laisser sans aucun soin
Mourir ainsi qu'un vieux chien malade en son coin.
Docteur, ayez pitié de la noire misère
De deux enfants qui n'ont plus ni père ni mère.
Nous sommes tous les deux de pauvres orphelins,
Qui n'ont pour vivre pas le moindre fiferlin.
L'apothicaire n'exécute une ordonnance
Que contre très exacte et très prompte finance ;
Le boulanger a très tenace le paiement
Et nous n'avons à leur offrir que dénûment.
Ayez pitié, monsieur, de la sœur affligée,
Qui n'espère qu'en vous pour être soulagée.
(A genoux, lui prenant les mains :)
Je vois que vous voulez bien sauver mon Pierrot.
Vous êtes un savant doublé par un héros
Et je vous en vénère ainsi qu'un saint apôtre.

LE MÉDECIN *(à part).*

Notre métier veut que nous soulagions les autres,
Mais non que nous soyons nous-mêmes soulagés
De notre bourse.

COLOMBINE *(mendiante).*

Ayez pitié...
(Le médecin lui donne discrètement une pièce).
Bien obligés.

LE MÉDECIN *(à part).*

Si l'on avait souvent des clients de la sorte
On aurait grand bénéfice à fermer sa porte.

COLOMBINE

Ce que vous faites là ne peut s'apprécier
Et les mots manquent à bien vous remercier.

LE MÉDECIN

Soignez-le.

COLOMBINE

Votre ordonnance sera suivie
A la lettre et c'est vous qui lui rendez la vie.

LE MÉDECIN *(sortant, à part).*

Au premier je m'en vais, oui ou non réclamé,
Descendre rattraper mon louis entamé *(il sort).*

SCÈNE V

PIERROT, COLOMBINE

PIERROT *(sautant hors du lit et s'essuyant en gambadant).*

Ce médecin sait le traitement efficace
A mon cas. Je l'estime homme fort perspicace ;
Car je me sens, ma foi, véritablement bien
De ses soins.
(A Colombine)
Montre un peu, Colombe, fais voir.

COLOMBINE *(lui montrant une pièce de 5 francs).*

Tiens.

PIERROT

Voilà qui vaut bien mieux qu'une drogue ! Une thune!

COLOMBINE

Quelque autre maladie encor, c'est la fortune.

PIERROT

C'est étonnant comme ce remède guérit ;
C'est prompt, mais moins douloureux que le bistouri.
Et, puisque nous avons palpé la forte somme,
Pour manger demain, avec l'argent du bonhomme,
Nous pourrions, comme une dévotion ad hoc,
En l'honneur d'Esculape, acheter un bon coq.

(Rideau.)

CHIMIE ?

M. G. Milian a tenté d'exécuter les spiritualistes (1), avec autant de maëstria que s'il s'était agi de « six-cent-sixer » des spirochètes. Mais malheureusement pour sa thérapeutique, le spiritualisme est philosophico-résistant ; malgré tout le talent que notre collègue a dépensé pour nier son « esprit » et celui des lecteurs de *Paris Médical*, je me suis rappelé le mot de Pasteur sur « l'imprudence des savants à conclure sur ce qui est inaccessible à l'observation comme à l'expérimentation » (2). Et les principes de logique que Victor Egger enseignait, il y a bien longtemps déjà, à ses élèves de la Faculté des lettres de Nancy, me sont aussi revenus à la mémoire pour protester contre un raisonnement qui repose sur une donnée historiquement inexacte, et dont la conclusion déborde les prémisses.

Au nom de ce souvenir et de ces principes, je ne puis m'empêcher de répondre à l'argumentation de G. Milian (dont j'estime la science et que je respecte dans ses opinions). Je me permettrai même d'ajouter, parlant en philosophe, une déclaration que d'aucuns trouveront singulière mais qui est pourtant indiscutable : « Le matérialisme, *quand il prétend s'appuyer sur la science objective*, est bien moins d'accord que le spiritualisme avec la logique, qui doit être notre règle à tous ».

***

« Tant que nous sommes restés empêtrés de spiritualisme, dit G. Milian, nous sommes restés sur place ; le spiritualisme ne voulait pas que la terre tournât et pourtant elle tourne ! » Ah, le coup paraît dur, mais... il ne porte pas : Galilée dont on évoque l'ombre tutélaire était, ce me semble, un spiritualiste de la plus belle eau, qui suivait les idées du chanoine Copernic, autre spiritualiste ! D'ailleurs, la liste des astronomes et cosmographes ne fournit guère d'éléments à la nomenclature des savants matérialistes. Serait-ce un effet de la contemplation de l'infini stellaire ?

Redescendons donc sur terre, et constatons, histoire en mains, que les spiritualistes ne restent pas sur place plus que les autres et qu'ils travaillent de la même façon et aussi utilement que les savants d'opinions opposées. Dois-je évoquer ici, dans le domaine chimique, les lumineuses découvertes du professeur Armand Gautier, sans lesquelles, il faut bien le dire, on ne serait pas arrivé au 606 ?

Mais... le fait « d'envoyer à mille kilomètres un message sans messager intermédiaire ? ? » Admirable exemple, en effet, des conquêtes de la pensée humaine sur la nature! Et argument décisif que Milian a choisi pour nous !.. ce progrès n'est-il pas dû à un homme fort empêtré de spiritualisme, à M. Branly, professeur à l'Institut catholique de Paris ?

Pasteur, qui a rendu de si grands services à la science et à l'humanité, n'était-il pas aussi un « empêtré » ?... Et tant d'autres ! Jetons donc seulement un coup d'œil autour de nous, sur nos Maîtres en biologie et en médecine ! Peut-on dire sérieusement que le champ défriché par les spiritualistes est moins vaste que celui qu'exploitent les matérialistes ?

La donnée capitale sur laquelle s'appuie l'attaque n'est donc point absolument conforme à l'histoire. Et si la base n'est point solide, que vaut la conclusion ?

***

Les spiritualistes ont cependant avec leur adversaire actuel une opinion commune, qu'il ne croit guère leur appartenir.

« Les matérialistes, dit-il plaisamment, n'ont peut-être pas tout à fait tort de considérer que, s'il y a quelque part dans notre corps une âme indépendante de la matière, elle doit y être terriblement attachée ».

Mais, si quelques spiritualistes ont pu penser autrement, où donc est-il dit que le spiritualisme fait de l'âme un être indépendant, logé dans le corps comme dans un garni ? Au contraire, l'histoire de la philosophie montre que les scolastiques du moyen âge (incarnation du spiritualisme-type, si j'ose dire) enseignaient, même à coups d'anathèmes, l'unité formelle de l'être humain, la dépendance réciproque de l'âme et du corps, leur concomitance dans l'élaboration des idées et l'accomplissement du devoir moral, leur liaison si bien soudée que la rupture entraîne la mort. Cette vieille anthropologie est aussi en vogue aujourd'hui parmi les spiritualistes qu'à l'époque de saint Thomas d'Aquin.

***

Enfin la logique condamne le matérialisme en tant qu'il veut être appuyé sur les constatations scientifiques, parce qu'il tire sa conclusion au delà des prémisses et qu'une conclusion ainsi tirée ne saurait être exacte.

Les spiritualistes, à la fois biologistes et métaphysiciens, ajoutent aux faits constatés par l'observation ou révélés par l'expérimentation l'idée d'une âme distincte du corps et immortelle. Ils y arrivent par une voie légitime et sans paralogisme : l'observation biologique leur montre en effet « que nos organes sont matériels et mettent en jeu l'énergie matérielle proprement dite, suivant ses lois ordinaires », et l'analyse psychologique leur révèle des faits d'un autre ordre « des phénomènes de conscience, de pensée, de volonté... qui sont des états et non des actes matériels, qui ne répondent à aucune activité ni dépense de l'énergie... » Ces faits, liés aux premiers, mais cependant distincts et irréductibles, il est légitime d'admettre « qu'ils ne sont pas de même nature » (A. Gautier) ; ils n'ont pas la même cause ni le même objet. Alors les spiritualistes, franchissant les limites de la biologie, demandent à la métaphysique les notions dont ils ont besoin et que la science positive ne donne pas et ne peut donner.

Les matérialistes, au contraire, se flattent de n'accepter que les faits constatés par l'observation et l'expérimentation. C'est leur droit, mais ils dépassent ce droit et *ils font brèche à la logique quand ils affirment l'inexistence de ce qu'ils n'ont pas découvert.* De ce que le scalpel et le microscope ne montrent pas l'âme, il ne s'ensuit point logiquement qu'elle n'existe pas. Affirmer son inexistence dans ces conditions est une déduction illogique et par conséquent sans valeur. C'est faire de la métaphysique avec de la chimie !

Je répète que je ne songe pas à contester le droit qu'ont les matérialistes *de ne pas croire* à l'âme, mais je dis que leur négation est quand même ... *une croyance*, tout simplement. C'est de la métaphysique pure, ce n'est pas et ce ne peut être la conclusion obligatoire des constatations scientifiques. Ne pas se borner à nier, mais prétendre que la négation de l'existence de l'âme repose sur des faits objectifs, c'est alors énoncer une conclusion qui dépasse outrageusement les prémisses, c'est commettre une faute irrémissible contre les règles les plus élémentaires du raisonnement, contre la logique, contre la raison elle-même.

« Les savants, disait mon regretté maître V. Egger, peuvent unir tel phénomène psychologique à telle cellule, la science ne peut seule combler l'abîme qui les sépare ».

M. PERRIN (de Nancy).

(1) Voir *Paris médical* n° 33 (13 juillet) et n° 39 (24 août).
(2) Lettre de Pasteur au P. Didon, le 19 novembre 1878, *Archives de Parasitologie*, 8 juillet 1911 (fac-simile).


TRAITEMENT DE L'ANÉMIE ET DE TOUS ÉTATS CONSOMPTIFS
SUC INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE
ASSOCIÉ À LA CATALASE ET AUX OXYDASES OXYHÉMOGLOBINIQUES
Le Flacon entier 8 Francs
MUSCULOSINE
BYLA
Le Demi Flacon 4 Fr.50
DOSE MOYENNE: 4 Cuillerées à bouche par jour pour adultes. 4 Cuillerées à dessert pour les enfants.
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE À FROID
ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS
LES ETABLISSEMENTS BYLA — GENTILLY — SEINE

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LES ÉTUDIANTS DE PARIS

PAR GAVARNI



Est-ce aussi votre tuteur qui laisse des épingles noires sur votre oreiller ?

DIÉTÉTIQUE

QUINZE JOURS DE RÉGIME ANTIDIABÉTIQUE (1)

CINQUIÈME JOUR. — A midi : *porc* bouilli aux *épinards*, *crème au citron*. Le soir : *brochet* à la sauce blanche et aux *nouilles*.

Épinards.

Feuilles d'épinards	500 grammes.
Extraits de viande	6 —
Beurre...............	100 —
Eau salée bouillante...	1 litre.
Oignon haché	une pincée.
Sardines finement hachées..............	n° 1

Les épinards bien lavés sont mis dans l'eau bouillante, et laissés pendant 1 à 2 minutes, puis égouttés. D'autre part on fait fondre le beurre, on y verse l'oignon, puis les épinards finement hachés et additionnés de l'extrait de viande dissous dans trois cuillerées à soupe d'eau bouillante. On laisse mijoter, en ajoutant un peu d'eau au besoin. En dernier, on mélange la sardine finement hachée.

Crème au citron.

Jaunes d'œufs.........	n° 2
Blancs d'œufs	n° 2
Gélatine blanche.......	1 feuille
Saccharine (solution à 5 p. 110)...........	2 gouttes.
Jus de citron	1 cuill. à thé.
Cidre	2 —

On laisse tremper la gélatine dans de l'eau froide. D'autre part, on bat les jaunes d'œufs dans une tasse avec une petite cuillère en bois, on y ajoute le jus de citron, la solution de saccharine, puis les blancs d'œufs. On retire la gélatine de l'eau, on l'exprime bien, et on la fait dissoudre à chaud dans le cidre, en remuant sans cesse. Après refroidissement, mais tandis qu'elle est encore liquide, on mêle la gélatine à l'ensemble, et on sert après la prise en gelée.

(1) D'après le Dr KASACK et Mme HANNEMANN. Voir *Paris Médical* n° 39.

Brochet à la sauce blanche.

Brochet.............	250 grammes.
Beurre frais	60 —
Crème douce	1/8e de litre.
Bouillon de viande ...	1/8e de litre.
Oignon haché.........	1/2 cuill. à thé.
Persil vert haché	1 —
Aneth vert haché.....	1/2 —
Sel	6 grammes
Poivre	une pincée.

Le poisson, bien nettoyé, et découpé en quelques morceaux, est cuit dans le bouillon, avec le sel, le beurre, le poivre et l'oignon. On retire du feu pour y verser la crème qu'on laisse cuire lentement. Ajouter en dernier lieu les herbes finement hachées.

Nouilles.

On fait une pâte avec des œufs, pâte qu'on aromatise avec du citron et qu'on découpe en nouilles fines. On accommode avec un peu de beurre, et on joint au poisson.

SIXIÈME JOUR. — A midi : *Mouton* aux *haricots verts* et aux *boulettes de jambon*. Le soir : *viande froide* avec *asperges* ou *salade de pommes*.

Mouton aux haricots verts.

Côtelettes de mouton...	250 grammes.
Haricots verts très tendres	300 —
Beurre...............	10 —
Persil haché	Q. S.
Sel	Q. S.

On fait cuire la viande dans de l'eau légèrement salée. On pratique de même pour les haricots verts découpés en morceaux de la longueur voulue, mis ensuite à égoutter, puis ajoutés à la viande pour une cuisson commune pendant trois quarts d'heure. On accommode avec le beurre, et l'on ajoute en dernier lieu le persil vert.

Boulettes de jambon.

Jambon cuit	30 grammes.
Œuf entier	n° 1
Crème	une cuil. à thé

On bat l'œuf avec la crème et on y ajoute le jambon très finement haché. Avec ce mélange on remplit une petite marmite préalablement enduite de beurre, qu'on ferme hermétiquement et qu'on dispose au bain-marie. Lorsque la masse acquiert la consistance voulue, on la divise en boulettes qu'on ajoute au plat précédent.

Salade de pommes.

On épluche deux pommes de moyenne grosseur, on les coupe en fines tranches et on les laisse une demi-heure dans de l'eau tiède avec un peu de jus de citron. Ensuite on fait égoutter et l'on mélange avec une orange coupée en tranches, avec une cuillerée à soupe de cidre et une goutte de solution de saccharine.

Salade d'asperges.

On fait cuire les asperges dans de l'eau légèrement salée après les avoir découpées en petits morceaux. On ajoute du jus de citron, de l'huile, et du persil vert haché.

On peut, pour varier, conseiller au lieu de la salade, la sauce suivante.

Sauce mayonnaise.

Jaunes d'œufs.......	n° 2
Gélatine blanche	une feuille.
Bouillon...........	1/16me de litre.
Huile..............	1/8me de litre.
Jus de citron........	1 cuill. à soupe.
Sel	une pincée.

Dissoudre la gélatine dans le bouillon *chaud* et laisser refroidir. D'autre part, bien battre les jaunes d'œufs avec un peu de sel, et y verser peu à peu l'huile, le jus de citron, et enfin la gelée froide, mais encore liquide.

On peut modifier cette sauce en y ajoutant du persil vert, ou de l'aneth, ou un peu de beurre d'écrevisses.

SEPTIÈME JOUR. — A midi : *bifteck de veau* aux cornichons avec *boulettes de poissons*. Cinquante grammes de *jambon* froid ou de viande de *veau* froide. *Compote de pommes* avec *macarons aux noisettes*. Le soir : *saucisse* grillée avec un *œuf* dur et de la salade de *choufleurs*.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Contre les hématémèses

Chlorhydrate d'adrénaline.	1 milligramme.
Chlorure de calcium	4 grammes.
Sirop de ratanhia.	20 —
— de belladone	40 —
— de codéine.	30 —
Eau de tilleul, q. s. pour	125 —

Par cuillerées à dessert toutes les deux heures. (LOEPER).

Contre l'hypertension artérielle

Nitrate de soude........	0gr,20
— de potasse	1 grammes.
Bicarbonate de soude ..	2 —
Eau distillée..........	60 —

A prendre en trois fois dans la journée.

(RÉNON).

Contre la chute des cheveux

Acide acétique glacial..	1 gramme.
Résorcine	1 —
Hydrate de chloral....	4 —
Formol à 40.........	5 —
Huile de ricin........	0gr,40
Pilocarpine..........	0gr,50
Alcool..............	200 grammes.
Essence de violette...	Q. S.

Pour frictions du cuir chevelu.

(GAUCHER).

HUNYADI JÁNOS
dite EAU de JANOS
Eau Purgative Naturelle



EFFET PROMPT, SÛR ET DOUX
Pour éviter toutes substitutions prière à MM. les Docteurs de bien spécifier sur leurs ordonnances la **MARQUE**
HUNYADI JÁNOS
Andreas SAXLEHNER Budapest

Instruments de Chirurgie et Electricité Médicale

A. BLACQUE
FABRICANT, 25, rue Cujas, PARIS



Accumulateur (Cautère-Lumière) :
4 volts, 40 ampères, net. **42** fr.
4 — 60 — net. **52** fr.
Accumulateur (Cautère-Lumière) :
8 volts, 40 ampères, net. **65** fr.
8 — 60 — net. **81** fr.
Accumulateur (Cautère-Lumière) :
12 volts, 40 ampères, net. **88** fr.
12 — 60 — net. **111** fr.
Manche pour Cautère. **10** fr. | **Galvano**-Cautère. **3 50**
Cordon .... **5** fr.
Tous ces Appareils sont garantis

ÉTABLISSEMENT THERMAL DES **BAIGNOTS**
à **Dax** (Landes)
Ouvert toute l'Année
Traitement du ***Rhumatisme***
Sous toutes ses formes par les Boues Végéto-minérales
Envoi franco de notices. S'adresser au Directeur

Téléphone : 811-10 — **ANC^NE^ MAISON MATHIEU** (FONDÉE EN 1848) — Adresse télégraphique : INSTRUMENTS — Paris

Société Électro-Industrielle et Anciens Établissements Mathieu réunis
Anonyme au capital de **1.400.000** *fr.*
PARIS — 113, Boulevard Saint-Germain — PARIS

Instruments de Chirurgie, Mobilier chirurgical et opératoire | **Installations complètes de stérilisation Électricité médicale** | **Installations complètes d'Hôpitaux et de Dispensaires**

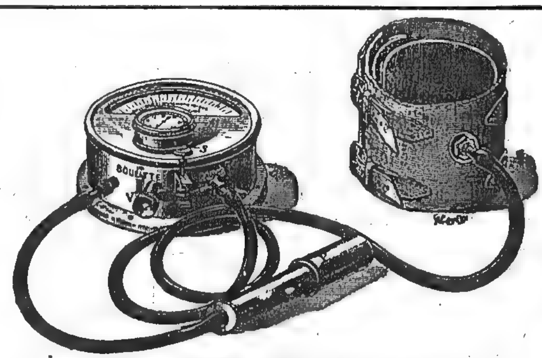
ANTIÉMÉTIQUE - ANTIDYSPEPTIQUE
CÉTRAROSE du Dr GIGON
(Acide protocétrarique soluble) contre les **vomissements, l'atonie gastrique,** *les* **troubles gastro-intestinaux.**

FORMULAIRE DES MÉDICAMENTS NOUVEAUX POUR 1912
Par H. BOCQUILLON-LIMOUSIN
24e édition, 1912. 1 vol. in-18, 330 pages. Cartonné.... **3** *fr.*

Ancienne Maison CH. VERDIN

G. BOULITTE Succ^R^.
Ingénieur-Constructeur à PARIS, 7, Rue Linné

Appareils de précision pour la PHYSIOLOGIE et la MÉDECINE
Instruments de diagnostic
Appareils pour la mesure de la PRESSION ARTÉRIELLE
ENREGISTREURS, SPHYGMOGRAPHES, etc.



OSCILLOMÈTRE SPHYGMOMÉTRIQUE du Prof. PACHON
Breveté S. G. D. G. **PRIX : 150 fr. NET**

BROUARDEL, CHANTEMESSE, et MOSNY

TRAITÉ D'HYGIÈNE
Egouts et Vidanges - Ordures ménagères - Cimetières
Par les Drs CALMETTE, IMBEAUX, POTTEVIN
1911. 1 vol. gr. in-8. 568 pages avec 268 figures. Broché. . . . **14** fr. Cartonné. . . . **15** fr. **50**

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

PRESSE MÉDICALE. — **Streptococcémie, pyohémie et endocardite végétante à streptocoques dans l'érysipèle de la face** (LESNÉ, FRANÇON et GÉRARD, 14 septembre 1912).

Dans le tiers des formes graves de l'érysipèle, l'ensemencement du sang donne une culture pure de streptocoques; en répétant les ensemencements ou en employant de plus grandes quantités de sang, la streptococcémie se montrerait sans doute beaucoup plus fréquente. Une hémoculture positive n'indique donc pas forcément un pronostic fatal.

La septicémie streptococcique dans un petit nombre de cas et la forme pyohémique presque toujours peuvent se compliquer d'endocardite infectieuse, se localisant sur la mitrale de préférence et ne se manifestant en général par aucun signe physique.

PRESSE MÉDICALE. — **Injections intrabronchiques et intrapulmonaires** (GUISEZ et STODEL, 18 septembre 1912).

L'expérimentation sur les animaux montre que les injections intrabronchiques faites par voie transglottique pénètrent dans tout l'arbre aérien et imprègnent le parenchyme pulmonaire. La pratique démontre que l'on peut injecter à l'*homme 20 centimètres cubes sans aucun inconvénient.* On peut donc réaliser un véritable pansement pulmonaire et porter l'antiseptique au siège même de la lésion (huile goménolée à 5 et 10 p. 100 et gaïacolée à 5 p. 100).

On a obtenu ainsi des guérisons complètes de trachéite chronique, d'ozène trachéal, de dilatations bronchiques récentes, enfin c'est dans la gangrène pulmonaire que les résultats ont été particulièrement brillants. Quant à la tuberculose pulmonaire, la question est à l'étude.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Le sérum-rhum. Indications et résultats** (ENGEL, 19 septembre 1912).

« Depuis le mois de juillet 1911, nous avons eu l'occasion d'employer plus de 500 fois les injections hypodermiques ou intraveineuses de sérum-rhum. Cette nouvelle méthode fut employée au début uniquement chez des opérés en état de shock extrême. En présence des résultats obtenus, nous l'avons en outre appliquée au traitement des pneumonies graves, à type algide, chez les vieillards ».

Au sérum de Hayem ou, de préférence, au sérum glycosé (47 p. 1000 alcalinisé par 1 gramme de phosphate de soude) on ajoute *une à quatre* cuillers à soupe de rhum pour 500 centimètres cubes. On se servira du rhum le meilleur et le plus vieux que l'on pourra trouver, pesant de 50 à 55°. On a pu injecter sans accident de 500 à 1.500 centimètres cubes par vingt-quatre heures.

PROGRÈS MÉDICAL. — **Étude de la fonction rénale par la réaction phtalinique de Fleig, au cours de la pneumonie des vieillards** (ÉTIENNE et PERRIN, 14 septembre 1912).

La réaction de Fleig pour la recherche du sang dans les milieux organiques et l'urine est plus sensible que la réaction de Kastle-Meyer. Elle est basée sur la propriété de la fluorescéine, fluorescente, de se réduire facilement en fluorescine, non fluorescente, pour repasser à l'état de fluorescéine en présence d'hémoglobine et d'H^2O^2.

Pour effectuer la recherche du sang dans l'urine, on ajoute à 2 *centimètres cubes* d'urine 0 cc. 25 à 1 centimètre cube de réactif et III gouttes d'H^2O^2 (à 12 volumes). Pour peu que l'urine contienne du sang, il se produit instantanément une superbe fluorescence. La sensibilité de la réaction est extrême, puisqu'on a pu l'obtenir avec des dilutions d'hémoglobine pure à 1/500.000.000.000.000. Elle persiste dans les urines putréfiées.

Appliquée à l'étude de la pneumonie (particulièrement chez les vieillards), elle montre que l'albuminurie des pneumoniques ressortit à deux mécanismes, ordinairement superposés, quelquefois isolés : les lésions épithéliales et la congestion rénale avec extravasation d'hématies.

JOURNAL DES PRATICIENS. — **Syphilis et cancer** (GOUGEROT, 14 septembre 1912).

On peut espérer qu'en traitant mieux, plus longuement les syphilitiques, en suivant le traitement par des réactions de Wassermann en série, on diminuera la fréquence des leucoplasies et des états précancéreux.

On peut espérer aussi que, mieux averti, le médecin surveillera ses anciens syphilitiques, recherchera les plaques leucoplasiques par les moyens à sa disposition, au besoin avec l'aide d'un spécialiste (œsophagoscopie), afin de pouvoir détruire *ab ovo* tout germe de cancer.

JOURNAL DES PRATICIENS. — **Du sublimé en obstétrique. Nécessité d'en supprimer l'usage dans la pratique obstétricale des sages-femmes** (BOISSARD, 14 septembre 1912).

En obstétrique le sublimé a vécu ; non seulement, il ne faut plus le *prescrire*, mais il faut le *proscrire.*

JOURNAL DE MÉDECINE DE PARIS. — **Syphilis à forme rhumatismale fébrile et acné syphilitique (guérison par une injection de 0,30 centigrammes de Salvarsan)** (CAUSSADE et BERTEAUX, 14 sept. 1912).

Une femme de vingt-six ans est atteinte de douleurs articulaires et musculaires avec fièvre. Le diagnostic de rhumatisme articulaire aigu semble s'imposer, toute infection blennorragique pouvant être écartée et la malade ayant déjà souffert de deux attaques semblables.

Cependant, un amaigrissement notable et certains signes pulmonaires, la résistance du syndrome douloureux aux dérivés de l'acide salicylique suggèrent l'idée d'un rhumatisme tuberculeux. Trois semaines après l'entrée de la malade à l'hôpital, le tableau clinique change. Une éruption apparaît lentement, envahissant tout le corps. Les éléments sont petits, coniques, rose pâle ; le sommet est couronné d'une squame : pas de suppuration. Ces caractères et le groupement des éléments, l'absence de prurit, la coïncidence d'une névralgie faciale orientent le diagnostic vers la syphilis secondo-tertiaire.

On injecte 0 gr. 30 de Salvarsan : au bout de dix jours, il n'y a plus ni douleurs, ni acné, ni fièvre. Un mois et demi après, la réaction de Wassermann était positive, les pseudo-signes pulmonaires avaient disparu. La tuberculose n'était pas en cause et les trois attaques de rhumatisme avaient sans doute une origine syphilitique.

PROVINCE MÉDICALE. — **Nouvelle méthode pour la recherche et la mise en évidence des spermatozoïdes dans les taches de sperme** (DE DOMINICI, 14 septembre 1912).

Cette méthode facile et rapide permet d'employer une très petite quantité de taches. On détache 2 à 4 millimètres d'un fil du tissu taché ; on le trempe 10 secondes dans une solution saturée de rutheniumrot (Gruebler) dans de l'ammoniaque ordinaire à 20 p. 100 ; puis pendant 10 secondes, dans une goutte de réactif de Schweitzer (en agitant avec la pointe d'une aiguille). On sépare les fibres sur fond blanc, très minutieusement avec deux aiguilles dans une goutte de glycérine. Après application du couvre-objets, on presse légèrement. Observation à 500 diamètres au bec Auer : des zoospermes de couleur grenat apparaissent, assez fréquemment doués d'un éclat presque cristallin, les queues sont visibles et les fibres du tissu demeurent d'une couleur vineuse ou restent incolores.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Paludisme et Trypanosomiase, par A. LAVERAN, membre de l'Institut et de l'Académie des Sciences. 1912, 6e tirage entièrement revisé. 1 vol. gr. in-8, de 150 pages avec 13 figures dans le texte. Br. : 3 fr., cart. : 4 fr. 50 (fascicule V du Nouveau Traité de médecine et de Thérapeutique Brouardel, Gilbert et Thoinot) (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Annales d'hygiène publique et de médecine légale. *Sommaire du numéro de septembre 1912.*

H. VIRY. — Les viandes frigorifiées.

E.-M. PERREAU. — Des conventions relatives à l'exploitation des pharmacies.

ET. MARTIN et P. RIBIERRE. — Les hémorragies cérébrales traumatiques.

LA MÉDECINE EN BELGIQUE

La lutte sociale contre la syphilis. — En mars dernier, *Paris Médical*, relatant les vœux de la Société de Médecine publique de Bruxelles, prévoyait les conflits que l'application des mesures efficaces contre la syphilis ferait surgir.

La Société de Médecine publique demandait la création de laboratoires publics pour les recherches nécessaires au diagnostic et au traitement, l'ouverture de polycliniques du soir, la création de dispensaires spéciaux, la lutte contre le charlatanisme, la suppression dans les règlements des bureaux de bienfaisance et des sociétés de secours de mesures surannées, la création de cours spéciaux pour les étudiants et médecins.

A côté du service des séro-diagnostics faits par l'Institut provincial de bactériologie de Liége, officiellement et gratuitement, il vient de se créer dans cette ville un « dispensaire Ehrlich » qui complète l'œuvre de prophylaxie syphilitique.

Ce dispensaire, dirigé par des syphiligraphes, est ouvert aux ouvriers, petits salariés, à ceux qui ne peuvent payer les traitements onéreux. C'est avant tout une institution de dépistage, de diagnostic scientifique qui avertit les malades et les engage à se faire soigner à l'hôpital ou par le médecin de leur choix.

Au cas où l'enquête sur la situation sociale du malade établit qu'il n'est pas en situation de payer les soins du praticien et de se procurer les médicaments, le dispensaire établit lui-même le traitement dans le cas de manifestations transmissibles.

Cette clause du règlement intérieur de l'œuvre nouvelle assure un fonctionnement efficace que complétera la mission des enquêteurs, des conférenciers du dispensaire. La lutte contre les dispositions antiques des règlements des bureaux de bienfaisance, assistance publique, société de secours mutuels, contre le charlatanisme si puissant dans le domaine de la syphiligraphie est prévue et il y a là un ensemble nouveau, bien ordonnancé, dont le fonctionnement réalisé pour la première fois dans nos pays occidentaux fait honneur à son promoteur le professeur Malvoz (de Liége).

Mais cette clause elle-même renferme les germes des conflits que nous prévoyions il y a six mois et ceux-ci n'ont pas tardé à se manifester : les praticiens, tout désireux qu'ils sont de lutter contre les fléaux modernes, savent quels abus le public a su faire des institutions charitables, et des œuvres sanitaires. Ils redoutent les conséquences pratiques des meilleures intentions et si le dispensaire Ehrlich s'est donné pour mission de dépister la syphilis, d'*instruire les malades* et d'*appliquer le traitement aux contagieux peu fortunés*, il s'est imposé une forme de conduite bien difficile à respecter.

Aussi comprenons-nous l'émoi que soulève la nouvelle institution chez nombre de praticiens du pays de Liége.

R. L.

Dépopulation en Belgique. — Ce n'est pas qu'il soit vérité nouvelle que le nombre des naissances subit un fléchissement marqué en nombre de pays, mais les chiffres empruntent aux circonstances une valeur particulière.

La statistique officielle permet de constater dans la dernière période décennale un fléchissement de 14 à 15 p. 100, chiffre plus élevé que le correspondant établi en France pendant la même période.

Le coefficient des nai sances s'est surtout effondré en Wallonie et c'est là un des points les plus intéressants du problème. La Flandre a certes moins de naissances, mais dans une proportion beaucoup moindre : on peut prévoir que dans une dizaine d'années la population flamande du pays augmentera légèrement, tandis que la partie wallonne verra le nombre de ses habitants décliner.

Cette considération est à retenir à l'heure où le problème des races en Belgique se pose d'une façon si nette dans de récents et retentissants manifestes.

Médecins et Mutualité. — La lutte entreprise énergiquement en Belgique de divers côtés a eu sa répercussion au Congrès de Namur, comme on l'a signalé.

A Anvers, il vient d'être décidé qu'en vue de dédommager les médecins frustrés dans leurs intérêts par suite d'un différend avec une société mutuelle, une caisse de résistance sera alimentée des cotisations volontaires des confrères. Ceux-ci verseront 50 p. 100 des honoraires touchés en remplacement des médecins.

Il faut en effet songer au nombre de médecins qui vivent des sociétés mutuelles où leurs honoraires s'élèvent parfois à 3, 4, 5.000 francs. L'avènement du libre choix ruinerait ces praticiens et la seule solution pratique qui ne retardera pas la réussite des revendications médicales nous paraît être réalisée entièrement par la caisse de résistance comprise selon le système du cercle médical d'Anvers.

Importation de médicaments. — Une statistique récente montre que pendant les dix dernières années les États-Unis ont exporté en Europe pour plus de 250 millions de francs de médicaments.

Il y a quinze ans, cette exportation atteignait à peine 10 millions de francs, tandis que l'an dernier elle dépassait 35 millions.

L'Angleterre en a absorbé un tiers et le reste se répartit entre la France, l'Allemagne, la Belgique, la Hollande et l'Autriche.

On attribue cette énorme exportation au fait que les médicaments américains sont spécialisés et lancés sous une marque de fabrique. Tout l'effort de la réclame porte sur cette marque de fabrique.

R. L.

NOUVELLES

L'ouïe des employés de chemins de fer. — Les mécaniciens qui conduisent les locomotives des chemins de fer ont la déplorable habitude d'abuser du sifflet. Il faut les excuser et se rendre compte que, bien souvent, c'est parce qu'ils ne s'entendent que fort mal eux-mêmes. En effet le Dr Lichtemberg, de Budapest, a examiné les oreilles de 250 employés de chemins de fer ; dans 94 cas, il a trouvé des troubles de l'ouïe. Quatorze fois, il y avait un catarrhe chronique de l'oreille moyenne ; 1 fois, de l'otorrhée ; 3 fois, une affection du labyrinthe ; 4 fois, des anomalies de tension de la membrane du tympan ; 36 fois, des bouchons de cérumen ; 5 fois, une infiltration de la caisse ; 5 fois, des cicatrices du tympan ; 5 fois, une perte de substance du tympan sans sécrétion.

Lichtemberg attribue cette fréquence des affections de l'oreille chez les employés de chemin de fer aux variations extrêmes de température auxquelles ils sont exposés. A son avis, les troubles de l'ouïe sont plus graves que la cécité des couleurs. Celle-ci en effet, étant congénitale, peut être reconnue par un examen préventif, tandis que les lésions de l'oreille sont acquises et tendent sans cesse à s'aggraver.

La conclusion est que tout candidat à un emploi dans les chemins de fer doit être examiné par un auriste, avant

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel et Grand Hôtel d'Aix. — 1[er] *ordre.* Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel de l'Établissement Thermal et Hôtel Britannique. — Confort moderne. — Grand jardin. — Prix modéré.

Hôtel de l'Europe, Villa Victoria et Hôtel Bristol, près de l'Établissement Thermal et les Casinos, 80 appartements et salles de Bains. Unique " Jardin-Restaurant ", Garage, etc. E. LEDER, propriétaire.

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — 1[er] *ordre.* La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1[er] ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2[e] ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiene Palace et Medical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout premier ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — VÉDRINE FRÈRES.

Dax

Grand Hôtel des Baignots. — Le plus important de la Station. — 300 chambres Touring-Club. — Ascenseurs. — Garage. — Splendide parc anglais.

Évian.

Royal Hôtel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

Martigny-les-Bains.

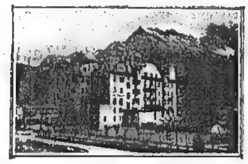
Hôtel International (1[er] ordre). 200 chambres. — Salles de bains. Menus de régime.

Grand Hôtel des Bains. — Très confortable, communique avec l'établissement hydrothérapique.

Pougues.

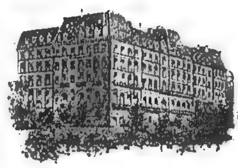
Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Ragaz-Pfœffers (Suisse).



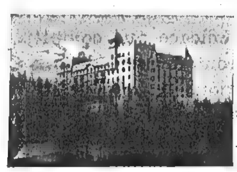
Hôtel Bristol. — Au milieu d'un vaste jardin. — Maison neuve de 1[er] ordre, tranquille. — Vue splendide. — Service automobile pour conduire les baigneurs à l'établissement thermal

Royat.



Grand Hôtel et Majestic Palace. — Installations spéciales pour régimes alimentaires. — Parc de 4 hectares. — Cure de terrain. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres.

Sils Maria (Engadine, Suisse).



Giger's Hôtel Waldhaus. — Au milieu des bois, sur une colline dominant la vallée et les lacs, loin du bruit et de la poussière. — Alimentation rationnelle comprenant beaucoup de fruits et de légumes frais. — Confort moderne.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1[er] ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1[er] ordre. — Électricité. — Salles de bains. Garage avec boxes. — Téléphone.

Vichy.

Hôtel du Parc. (ALETTI, Directeur.)
Hôtel Majestic. (ALETTI Directeur.)

NOUVELLES (*Suite*)

d'être déclaré propre au service, et que l'examen doit être répété tous les deux ans. PAUL-LOUIS TRESSAN.

La mortalité des médecins américains. — Les Archives d'anthropologie rapportent d'après le *Journ. of the Americ. med. Associat.*, un document qui montre qu'en Amérique la mortalité des médecins, surtout par accidents d'automobile, est assez élevée, comme partout d'ailleurs : sur 140.000 médecins américains, 2.415 soit 15,3 p. 100 sont morts. L'âge moyen était de cinquante-neuf ans, 26 ont dépassé l'âge de quatre-vingt-dix ans. Comme causes de la mort, l'apoplexie et les maladies du cœur viennent en tête, 109 médecins sont morts à la suite d'un accident, dont 21 par accidents d'automobiles.

L'Institut radiologique de l'hôpital de la Charité de Berlin. — Son inauguration solennelle a eu lieu récemment. Le nouvel Institut a été largement doté, pour ses débuts. Durant les trois premières années, il recevra du fonds Empereur-Guillaume une subvention annuelle de 12.500 francs ; de la Société radiogène de Charlottenbourg une subvention annuelle de 6.250 francs, et une subvention de même importance, de la Société universelle du radium, dont le siège se trouve à Amsterdam, lesquelles sociétés lui fourniront en outre les instruments et le matériel nécessaires à son fonctionnement. Mme Curie a mis à la disposition du nouvel Institut, 2mgr,80 de radium.

Critique scientifique et diffamation. — Un procès en diffamation relatif à la cure du cancer s'est terminé à Londres. Le Dr Bell poursuivait en diffamation le Dr Bashford, directeur d'une institution officielle, qui l'avait traité de charlatan dans le *British medical Journal*. Après les plaidoiries, le lord chief justice a, comme d'ordinaire, résumé les débats et indiqué au jury quels étaient les points sur lesquels ils étaient appelés à se prononcer.

« Vous aurez à considérer, dit-il, si en exposant sa théorie comme il l'a fait, le Dr Bell s'est rendu coupable de charlatanisme. On a répété à satiété que le Dr Bashford est honnête. Ce n'est pas la seule question. Si ce médecin a décrit le Dr Bell comme un charlatan et que vous pensiez que ce qu'il a écrit dépassait son droit de critique, il serait lamentable que toute tentative pour découvrir un remède à ce terrible fléau fût empêchée par la publication de critiques injustes. On ne vous demande pas d'exprimer vos vues sur la théorie du Dr Bell en elle-même. On vous demande de dire si le docteur a été diffamé ».

Le jury, après une courte consultation, a rapporté un verdict de culpabilité contre le Dr Bashford et le *British medical Journal*, qui ont été condamnés à 50 000 francs de dommages-intérêts. Ils ont interjeté appel (*Le Temps*).

Prix de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris.
(Concours de l'année scolaire 1911-1912).

I. PRIX DE L'ÉCOLE.

1re année. — 1er *Prix* (Médaille d'argent et 30 fr. de livres) : M. Delauney (Pierre), né le 25 mars 1892, à Evreux (Eure) ; 2e *Prix* (Médaille de bronze et 25 fr. de livres) : M. Arnold (René), né le 11 octobre 1892, à Ecouché (Orne) ; *Citations honorables :* MM. Lecoq (Raoul), Perrier (Jean), Villette (Henri).

2e année. — 1er *Prix* (Médaille d'argent et 75 fr. de livres) : M. Bach (Denis), né le 15 avril 1887, à Saint-Bonnet-de-Chirac (Lozère) ; 2e *Prix* (Médaille de bronze et 25 fr. de livres) : non décerné.

3e année. — 1er *Prix* (Médaille d'or de 300 fr.) : M. Nepveux (Floride), né le 21 juillet 1888, à Maubeuge (Nord) ; 2e *Prix* (Médaille de bronze et 25 fr. de livres) : M. Benoist (Marcel), né le 24 novembre 1868, à Vincennes (Seine).

II. PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES.

1re année : CHIMIE GÉNÉRALE (Médailles d'argent) : 1re M. Baillot (Roger), né le 27 août 1880, à Nantes (Loire-Inférieure) ; 2e *ex æquo :* M. Patout (Pierre), né le 14 juillet 1892, à La Coulonche (Orne) ; M. Nicolas (Victor), né le 18 octobre 1888, à Sennecy-le-Grand (Saône-et-Loire) ; *Citations honorables :* MM. Berlioz (Jacques), Boudaud (Maurice), Lagarde (Louis).

2e année : PHYSIQUE (Médailles d'argent) : 1re *ex æquo :* M. Cotton (Anatole), né le 19 janvier 1883, à Lyon ; M. Guillon (Marcel), né le 12 décembre 1890, à Château-du-Loir (Sarthe).

3e année : CHIMIE ANALYTIQUE (Médailles d'argent) : 1re, M. Dalloz (Jean), né le 5 juillet 1885, à Paris ; 2e *ex-æquo :* M. Boissy (Jean), né le 7 juin 1887, à Paris ; M. Bourquin (Victor), né le 14 novembre 1889, à Ronchamp (Haute-Saône) ; *Citations honorables :* MM. Benoist (Marcel), déjà nommé ; Couraud (Augustin).

2e et 3e années : MICROGRAPHIE (Médailles d'argent) : 1re, M. Boissy (Jean), déjà nommé ; 2e *ex æquo :* M. Benoist (Marcel), 3e nomination ; M. Moniotte (Maurice), né le 8 décembre 1878, à Chauffours (Eure-et-Loir) ; *Citations honorables :* MM. Couraud (Augustin), déjà nommé ; Nepveux (Floride), déjà nommé ; Bourquin (Victor), déjà nommé ; Martel (Charles) ; Caron (Lucien) ; Duclos (Paul) ; Volmar (Victor).

3e année : MICROBIOLOGIE (Médailles d'argent) : 1re, M. Boissy (Jean), né le 7 juin 1887, à Paris, 3e nomination ; 2e *ex æquo :* M. Benoist (Marcel), 4e nomination ; M. Volmar (Victor), né le 25 février 1886, à Marseille, déjà nommé ; *Citations honorables :* MM. Moniotte (Maurice), déjà nommé ; Duclos (Paul), déjà nommé.

III. PRIX DE FONDATION.

Prix Menier (800 fr. *Médaille d'argent*) : M. Nalpasse (Rodolphe), né le 1er juillet 1884, à Andrinople (Turquie).

Prix Laroze (900 fr). — Non décerné.

Prix Laillet (600 fr). — M. Bouchereau (Pierre), né le 4 avril 1888, au Fief-Sauvin (Maine-et-Loire).

Prix Lebeault (600 fr.). — M. Dano (Georges), né le 19 février 1888, à Dunkerque (Nord).

Prix Desportes (525 fr.). — M. Boissy (Jean), 4e nomination.

Prix Henri-Buignet. — 1er *Prix* (700 fr.) : M. Bach (Denis), né le 15 avril 1887, à Saint-Bonnet-de-Chirac (Lozère), déjà nommé ; 2e *Prix* (400 fr.), M. Villuis (Fernand), né le 26 juin 1890, à Villenauxe (Aube).

Prix Flon (900 fr.). — M. Lasausse (Edouard), né le 30 septembre 1881, à Nancy.

Prix Gobley (2,700 fr.). — Biennal, à décerner en 1913.

Une nouvelle loi sur les poisons au Japon. — Une nouvelle loi vient d'être promulguée au Japon sur le contrôle de la vente des substances « toxiques » et « actives » employées autrement que pour les usages pharmaceutiques. Cette loi est entrée en vigueur le 1er juin 1912, et comprend 20 articles. Le premier article indique que certaines substances qui ne sont pas employées en médecine doivent être désignées comme toxiques ou actives, et dans l'article 4, il est spécifié que sur chaque flacon ou paquet de ces substances, on mettra le nom de la substance avec ces mots « A ne pas employer pour des usages pharmaceutiques », ainsi que le mot « toxique » en blanc sur fond rouge, ou « active » en rouge sur fond blanc.

Dans la liste des substances toxiques, on relève : l'arsenic et ses composés, l'acide cyanhydrique et les cyanures excepté le bleu de Prusse ; le mercure et ses composés, etc.

Dans la liste des substances actives, il y a l'ammoniaque, l'aniline, la potasse, les sels de cuivre, les sels d'or, l'iode, les sels de plomb, l'alcool méthylique, le sulfonal, les sels de zinc.

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Pathologie.* — Séance du 18 septembre. — Question : « Symptômes des péritonites diffuses aiguës. »

MM. Chauvenet, 13 ; Gérard, 9 ; Ginestet et Benoit, 8 ; Saint-Martin, 10 ; Roullet, 12 ; Schmutz et Bartet, 17 ; Bizot, 8 ; Hocquard, 19 ; Oblin et Duntze, 14 ; Lavier, 10 ; Larget, 18 ; Gally, 13 ; Latombe, 12.

Séance du 19 septembre. — Question : « Symptômes de la pneumonie franche aiguë. »

MM. Gornouec, 10 ; Galliot et Huet, 17 ; Mlle Gaïtz, 13 ; MM. François-Julien, 10 ; Dubuisson, 13 ; Hervouët, 11 ; Hochard, 9 ; Mlle Friedmann, 13 ; MM. Hervé, 6 ; Flammarion, 15 ; Godard (Philippe), 11 ; Duchein, 13 ; Hyvernaud, 15 ; Ferrier (Louis), 17 ; Dupret, 16 ; Giraud, 14 ; Guillet et Hébert, 12 ; Hérisson, 11.

Séance du 23 septembre. — Question : « Renseignements fournis par les signes physiques et la ponction exploratrice dans les épanchements liquides de la plèvre. »

MM. Dubs, 11 ; Ducomet, 10 ; Favreau, 12 ; Girardin, 13 ; Feyler, 8; Estubial, 15 ; Durieux, 13 ; Gromier, 10 ; Gellé, 12 ; Ferrier (Pierre), 14 ; Favrel, 17 ; Boutarel, 15 ; Daubert, 14 ; Arion, 12 ; Bouvier, 7 ; Arsac, 13 ; Mlle Devé, 16 ; MM. Bousquet, 12 ; Baïtcheff, 13 ; Mlle Avackian, 10.

Anatomie. — Séance du 17 septembre. — Question : « Artère axillaire et ses branches. »

MM. Veil-Picard, 8 1/2 ; Plantin, 11 ; Bonnardot, 14 ; Faure, 15 ; 15, Roullet, 14 ; Binet et Ginestet, 12 ; Deguy, 18 ; Schmutz, 14 ; Saint-Martin, 15 ; Chauvenet, 17 ; Latombe, 11 ; Henriot, 9 ; Gally, 10 ; Oblin, 16 ; Bartet, 14 ; Duntze, 12 ; Gérard, 14 ; Faiveley, 16 1/2 ; Marquand, 17.

Séance du 18 septembre. — Question : « Extrémité supérieure du fémur. »

MM. Briand, 16 ; Puchois ; 13 ; de Bony de Lavergne, 10 ; Lavier, 16 ; Larget, 19 ; Hocquard, 16 ; Benoit, 14 ; Hlle Lefschetz, 13 ; MM. Leroux, 15 ; Jacquemart, 14 ; Jalbaud et Merlier, 13 ; Milet, 15 ; Miltos, 11 ; Moutard, 10 1/2 ; Poirier, 10; Mlle Polkovska, 8 ; M. Lafond, 15.

Séance du 19 septembre. — Question : « Sternocléido-mastoïdien (sans la physiologie). »

MM. Mornard, 12 ; Jouisse, 10 ; Mlle Némirovsky, 16 1/2 ; MM. Pigney, 9 ; Reyt, 15 ; Magnan, 17 ; Lancesseur, 13 ; Perrin, 12 ; Pignol. 16 ; Nazim, 13 ; Levinc, 15 ; Loyer, 16 ; Le Coulm, 10 ; Mouveroux, 17 ; de Montalent, 11 ; Raynal. 14.

Séance du 23 septembre. — Question : « Triceps sural (sans la physiologie) ».

MM. Maechler, 6 ; Lacroix, 5 ; Malon, 18 ; Paumelle, 13 ; Pelbois, 18 ; Omont, 15 ; Lange, 16 ; Laplane, 19 ; Popesco-Pascano, 15 ; Prudot-d'Avigny, 10 ; Oudinot, 12 ; Potez, 9 ; Quenardel, 14 ; Panas, 6 ; Lebègue, Lecarpentier-Duboscq et Le Chaux, 16 ; Mangini, 16 1/2 ; Manteau, 14.

Candidats excusés. — MM. Charpin, Chomette, Long-Depaquit, Pelletier, candidats sous les drapeaux, et MM. Lavoué et Simon (Isaac), malades, seront appelés à subir leurs épreuves avec les candidats pourvus de trois inscriptions et versés dans la moitié à laquelle ils appartiennent par leur ordre alphabétique.

M. Grumbert (Arthur), candidat à trois inscriptions, devra être présent à partir de l'époque à laquelle il aura pris sa quatrième inscription.

Écoles de santé de la marine. — Le jury des concours qui doivent s'ouvrir à Brest les 14 et 15 octobre 1912 en vue du remplacement :

1° Du professeur d'anatomie à l'école annexe de médecine navale de Brest ; 2° du professeur de physiologie et d'histologie à l'école annexe de médecine navale de Toulon ; 3° du professeur de physiologie, d'hygiène et de médecine légale à l'école principale du service de santé de la marine, à Bordeaux, sera ainsi composé :

Président : M. l'inspecteur général du service de santé.

Membres : MM. les médecins principaux Gastinel et Chabanne.

Hôpitaux de Marseille. — Un concours pour la nomination à quatre places d'élèves internes en pharmacie des hôpitaux civils de Marseille sera ouvert le lundi 18 novembre 1912, à trois heures, dans l'amphithéâtre des concours à l'Hôtel-Dieu de Marseille.

Les élèves qui voudront concourir devront se faire inscrire au secrétariat de l'administration des hospices, à l'Hôtel-Dieu, de neuf heures à midi et de trois heures à cinq heures du soir jusqu'au 11 novembre inclus.

Hôpitaux de Toulouse. — Un concours aura lieu le 23 octobre pour 6 places d'interne en médecine et 6 places d'interne provisoire. Un Concours aura lieu le 28 octobre pour 4 places d'interne en pharmacie.

Hôpitaux de Lyon. — Un concours pour la nomination d'un médecin des hôpitaux aura lieu le lundi 2 décembre ; se faire inscrire à l'administration centrale des hospices. passage de l'Hôtel-Dieu, n° 5, à Lyon. — Le registre d'inscription sera clos le 23 novembre.

Hôtel-Dieu d'Orléans. — Un concours pour 4 places d'internes aura lieu le 10 décembre 1912, à 2 h. 1/2 salle de la Bibliothèque. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire général des hospices d'Orléans.

Hôpitaux de Bordeaux. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Jury :* MM. Dubreuilh, Moussous, Denucé, Demons, Cabannes, Mauriac, Lacouture

Suppléants : Auché, Lamacq, Pousson, Venot, Picot, Abadie, de Boucaud.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Jury :* MM. Guyot, Carles, Rocaz, Lefèvre, Pery.

Suppléants : Chavannaz, Petges, Duvergey.

Hôpital de Mustapha-Alger. — Un concours pour six places d'interne en pharmacie aura lieu le 4 novembre 1912, à 1 heure et demie, à l'hôpital. Se faire inscrire au secrétariat de la Direction de l'hôpital, au plus tard le 3 novembre, à 10 heures du matin.

Le roi de Grèce décore le Dr Blanc. — Avant de quitter Aix-les-Bains, le roi de Grèce a décerné au Dr Blanc, maire d'Aix-les-Bains, la rosette d'officier du Sauveur de Grèce.

Une victime des rayons X. — M. Steeg, ministre de l'Intérieur, vient de décerner la médaille d'honneur de l'Assistance publique à Mlle Marie Weidemann, fille de service à l'hospice de la Salpêtrière, attachée depuis 1898 au laboratoire de radiographie.

Dans l'exercice de ses fonctions, elle a été atteinte de brûlures graves aux mains qui ont nécessité en 1911 l'amputation des deux bras. Malgré cette opération, on n'a pu obtenir son rétablissement, et c'est à son lit de souffrance que la médaille lui a été remise.

École de la Salpêtrière. — M. le Dr Henri de Rothschild a fait verser dans la caisse de l'Assistance publique une somme de 125 francs pour prix à distribuer aux élèves de l'École municipale de la Salpêtrière.

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

Contre l'alcoolisme. — M. Barot, maire d'Angers, veut lutter contre l'alcoolisme; il vient de prendre un arrêté qu'on peut citer comme exemple.

ARTICLE PREMIER. — Conformément au paragraphe 2 de la loi du 23 janvier 1873, toute personne trouvée en état d'ivresse manifeste sur la voie ou dans les établissements publics, sera, par mesure de police, conduite à ses frais au poste le plus voisin jusqu'à ce qu'elle ait recouvré la raison.

ART. II et III. — L'article 2 énumère les pénalités prévues pour la répression de l'ivresse manifeste et l'article 3 rappelle aux cafetiers, débitants, cabaretiers, que les articles 4, 5 et 7 de la loi du 23 janvier 1873 punissent avec sévérité le fait de donner ou laisser donner à boire à des gens manifestement ivres ou même de les recevoir dans leurs établissements, et prévoient, en cas de récidive, la fermeture temporaire de ces établissements.

VIIe Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie. — Ce congrès se réunira à Lille, du 25 au 29 mars 1913, sous la présidence de M. le Professeur Pozzi, président de la section de gynécologie.

La section d'obstétrique sera présidée par M. le professeur Audebert (de Toulouse); la section de pédiatrie, par M. le professeur Gaudier (de Lille).

Questions à l'ordre du jour. — « Chorio-épithéliome. » Rapporteurs : M. le professeur Pollosson (de Lyon), MM. le docteur Bender et le professeur agrégé Proust (de Paris)

« Kystes de l'ovaire et grossesse. » Rapporteurs : MM. le professeur Puech (de Montpellier) et le professeur agrégé Vanverts (de Lille).

« Evolution de la tuberculose chez le nourisson. » Rapporteurs : MM. les professeurs agrégés Frœlich (de Nancy) et Cruchet (de Bordeaux)

Secrétaire général du Congrès : M. le professeur Oui, 201, rue de Solférino, à Lille.

École du service de santé de la marine. — Par décision ministérielle du 16 septembre 1912, les étudiants en médecine et en pharmacie dont les noms suivent ont été admis, après concours, à l'école principale du service de santé de la marine à Bordeaux :

LIGNE MÉDICALE

Etudiants à 12 inscriptions.

1. Colibœuf (René-Jules), 2. Tenot (Charles-Auguste). 3. Varnier (Georges-Étienne-Alfred).

Etudiants à 4 inscriptions.

1. Monnot (Gérard-Charles-Eugène). 2. Raynaud (Pierre-Henri); 3. Collet (Charles-Elie); 4. Lheurre (Étienne-Justin); 5. Le Page (Maurice-Georges); 6. Le Goaer (Charles-Louis); 7. Longuet (André); 8. Bondet de la Bernardie (Charles-Jean); 9. Sourdes (Joseph-Pierre); 10. Bergier (Pierre); 11. Jeanniot (Victor-Gaspard-Théodule); 12. Seguy (Louis-Paul); 13. Houze (Théophile-Jean-Louis); 14. Courtier (Georges-Jules); 15. Borius (André-William-Marie); 16. Guidon (Robert-Joseph-Ernest); 17. Carral (Edgard-Georges); 18. Durieux (Camille); 19. Villeclère (Jean-Louis); 20. Picot (Yves-Paul); 21. Tisserand (Raymond-Raoul-Marie); 22. Jamain (Raphaël); 23. Ezanno (Guy-Louis-Robert); 24. Dautheville (Raymond); 25. Boisson (Gaston-Georges-Rémy); 26. Sauvage (Jean-Charles); 27. Rives (Joseph-Barthélemy); 28. Le Chuiton (Fernand); 29. Bouvier (Edmond-Jean); 30. Classe (Armand Jean-Charles); 31. Cassaigne (Roger); 32. Laroche (Georges); 33. Guéguen (Charles-Joseph); 34. Maris (Alfred-Jules); 35. Vaucel (Marcel); 36. Guichard (Eugène); 37. Gervais (Lucien-Élie); 38. Rivière (Louis-Jean-Antoine); 39. Lestideau (Georges-Gabriel); 40. Palud (Gabriel-Alexandre-Marie); 41. Agenet (Léon Marie); 42. Bonnet (Fernand-Prosper); 43. Guillot (Marcel-Henri); 44. Lavenant (Jean-Léon-Albert); 45 Coupu (Georges-René); 46. Beuffeuil (Jean); 47. Gatelliet (Louis); 48. Robert (André-Henri); 49. Bardoul (René-Charles); 50. Bossert (Pierre); 51. Testot Ferry (Rosario-Édouard-André); 52. Voisin (Robert-Henri); 53. Jaouen (Alexandre). 54. Allègre (Roger-Jean); 55. Breuil (Paul-André); 56. La Burthe (Edouard-Jean-Baptiste); 57. Campunaud (Bernard-Paul); 58. Jouhaud (Victor); 59. Arraud (Camille-Alfred); 60. Rougnon (Jean-Henri); 61. Dodoz (Marie-Octavie); 62. Varache (Jacques-Marie); 63. Guerrier (Henri-Jacques-Laurent); 64. Mondon (Marie-Louis); 65. Fournier (Georges-Francis); 66. Thomas (François-Louis); 67. Labaeye (Aimé-Jérémie-Victor); 68. Bosse (Raymond-Alexandre); 69. Bravard (Pierre-Jules); 70. Gauguet (Raoul); 71. Pradère-Niquet (Édouard-Charles-Marie);

LIGNE PHARMACEUTIQUE

1. Guillerm (Jean); 2. Perrimond-Trouchet (Jules-Henri); 3. Dufour Henri-Victor-François-Joseph); 4. Auvet (Joseph-Marie-Gabriel); 5. Leteux (Emile-Constant-Marie); 6. Brugeas (Hippolyte-Claude-Valérie); 7. Thévenot (Albert-Jules);

Par la même décision ont été nommés élèves du service de santé de la marine et devront être rendus à Bordeaux, le 21 octobre 1912 :

A. — Les jeunes gens admis à la suite du concours de 1911 et qui doivent terminer le 1er octobre 1912 leur année de service militaire savoir:

Ligne médicale.

Moulinas, Brugeas, Clavier, Bars, Cousyn, Fournier, Carpentier, Monnier, Chabaud, Bizien, Drean, Calandreau, Petiteau, Tacheron, Miguet, Pierre, Rabaste, Gauthier, Agard-Laroche, Pandellé, Manon, Olive (G.-A.-F.). Lhuerre, Lacaze Colin, Leissen, Chatrieux, Bourdila, Pascal, Triaud, Tramini, Fabre, Cumin, Kervella, Lapauze, Le Coz, Cherouvrier, Le Chuiton, Laurency Hauvespre, Guirriec, Genevray, Loustau, Le Hur, Keruzore (E.-H.-R.); Mallein.

Ligne pharmaceutique.

Merlin, Ferre, Keruzore (A.).

B. — Les étudiants des concours de 1912 qui ont déjà satisfait à leurs obligations militaires ou qui doivent terminer à la date du 1er octobre 1912 leur année de service militaire :

Etudiants à 12 inscriptions.

Colibœuf.

Etudiants à 4 inscriptions.

Beuffeuil.

Les étudiants qui n'ont pas encore satisfait à leurs obligations militaires devront contracter dans le port où ils ont subi les épreuves d'admissibilité, l'engagement prévu par le décret du 16 avrl 1906. Tout élève qui renoncerait au bénéfice de son admission devra envoyer au ministre de la marine dans le plus bref délai, sa démission.

Mariages. — M. le Dr René Lepage, fils du Dr Lepage-Viger, directeur du bureau d'hygiène d'Orléans, petit-fils de M. Viger, sénateur, et Mlle Alice Boulay. — M. Maurice Lozé, attaché aux Affaires étrangères, et Mlle Germaine Simons, belle-fille du Dr Fragne, ancien médecin de marine. — M. Robert Séjournet, docteur en droit, fils du Dr Séjournet, et Mlle Thérèse Soullié. — M. le Dr Jean Rotou, médecin major de 2e classe de l'armée coloniale, est fiancé à Mlle Lucette Gallay, fille du médecin-inspecteur de l'armée coloniale.

Nécrologie. — Mme Vigneron d'Heucqueville, mère du Dr Raoul Vigneron d'Heucqueville. — Le Dr Velleteau de Moulliac, médecin principal de la marine en retraite (Toulon).

COURS

Maladies du cœur et des vaisseaux (Service de M. le Dr **Josué**). NOUVEL HOPITAL DE LA PITIÉ, 83, Boulevard de l'Hôpital. — Sous la direction du Dr Josué ont lieu dans le service l'après-midi des leçons et exercices individuels sur les maladies du cœur et des vaisseaux. Les élèves sont exercés aux méthodes d'examen des malades, à la percussion, à la phonendoscopie, à l'auscultation, à la sphygmomanométrie, aux tracés du pouls veineux et artériel. Pour que ces leçons atteignent leur but, elles seront faites par séries de douze leçons et limitées à un nombre maximum de cinq élèves par série. La mise en série est faite à l'hôpital dans le service le 1er de chaque mois, à partir du mois d'octobre et pendant toute l'année. Chaque série dure un mois.

Le droit d'inscription pour la série de 12 leçons est de 100 francs.

Il existe également dans le service une installation d'*électrocardiographie* et des leçons spéciales seront faites relatives à cette nouvelle et si intéressante méthode graphique.

Pour inscription et tous les renseignements, s'adresser à M. Henri Godlewski, interne des hôpitaux de Paris (hôpital de la Pitié à Paris).

Clinique des maladies du système nerveux (HOSPICE DE LA SALPÊTRIÈRE). — **Cours de vacances**. — Ce cours, comprenant l'*enseignement complet des maladies du système nerveux*, aura lieu du ***7 au 30 octobre***, sous la direction de M. le Pr **Dejerine** avec le concours de MM. les Drs **André-Thomas, Tinel, Jumentié, Baudouin, Chenet** et **Huet**, chefs de clinique et chefs de laboratoire de la Faculté. Le cours comprendra 40 leçons avec présentations de malades et de pièces anatomiques, autopsies, projections lumineuses. Les leçons auront lieu tous les jours à dix heures et à quatre heures. Exercices de ponction lombaire, cytodiagnostic, réaction de Wassermann. Le droit d'inscription est fixé à 80 francs. S'inscrire au secrétariat de la Faculté de médecine les mardis, jeudis, samedis, de midi à trois heures.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques (HOPITAL SAINT-LOUIS). — **Cours pratique et complet de dermatologie et de vénéréologie.** — Ce cours aura lieu du ***14 octobre au 18 décembre***, sous la direction de M. le professeur **Gaucher**, avec le concours de MM. les Drs **Bar, Balzer, Castex, Hudelo, Morestin, Gastou, Émery, Milian, Terrien, Zimmern, Lacapère, Cathelin, Paris, Rostaine, Louste, Fouquet, Touchard, Desmouliere Druelle, Claude, Ehrmann.**

Ce cours aura lieu tous les jours à deux heures, à trois heures et demie, ou neuf heures. Ce cours portera surtout sur le diagnostic et le traitement, avec présentations de malades, de moulages, de préparations. L'application des médications usuelles (frotte, douches, électricité, scarification, épilation, électrolyse, radiothérapie, photothérapie) sera faite devant les élèves. Des certificats d'assiduité et d'instruction seront distribués aux auditeurs.

Le droit à verser est de 150 francs. S'inscrire au secrétariat de la Faculté les mardis, jeudis, samedis de midi à trois heures.

Un deuxième cours semblable aura lieu également en mai, juin, juillet.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

28-29 Septembre, à Ypres-Tournai. — Ouverture du VIIIe congrès belge de neurologie et de psychiatrie.

30 Septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine et la nomination aux places d'élève interne en médecine vacantes le 15 février 1913. S'inscrire à l'administration de l'Assistance publique à Paris, 3, avenue Victoria, de dix à trois heures).

30 Septembre. — Dernier délai pour l'envoi au ministère de la Guerre (Direction des troupes coloniales, 3e bureau) des demandes pour la participation au concours pour la nomination aux emplois de professeurs adjoints à l'École du service de santé des troupes coloniales et à l'emploi de professeur de clinique interne.

30 Septembre, à Bordeaux. — Concours pour 9 places d'internes titulaires des hôpitaux.

30 Septembre, à Lyon. — Ouverture du concours de l'externat des hospices civils.

30 Septembre. — Dernier jour de réception des demandes pour la participation au concours pour l'emploi de professeur agrégé de la chaire d'anatomie chirurgicale à l'École d'application du service de santé militaire (Ministère de la Guerre, Direction de service de santé, 1er bureau).

1er Octobre, à Bordeaux. — Concours pour 60 places d'externes titulaires des hôpitaux.

1er Octobre. — Concours pour l'emploi de répétiteur de pathologie externe et petite chirurgie à l'École du service de santé militaire.

3 Octobre. — Clôture du registre d'inscription du concours pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale, et de clinique obstétricale à l'École de médecine d'Angers.

3 Octobre. — Clôture du registre d'inscription du concours pour l'emploi de professeur suppléant de physique à l'École de médecine de Rennes. S'inscrire au secrétariat de l'École de pharmacie à Paris.

3 Octobre, à Berlin. — Ouverture du cours de vacances de l'association des Dozent de Berlin. Dr Melzer.

4 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour une place de médecin suppléant à l'hôpital du Mans (s'inscrire au Secrétariat des hospices du Mans).

4 Octobre, à Amiens. Ouverture du Congrès d'éducation physique (du 4 au 6 octobre).

4 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de professeur du cours départemental d'accouchement et d'accoucheur adjoint à la maternité d'Avignon. S'inscrire à la Préfecture de Vaucluse, 1re division.

4 Octobre. — Concours pour 2 places de directeur adjoint du service annexe d'électrothérapie des hôpitaux de Bordeaux.

5 Octobre. — A cinq heures, au laboratoire d'histologie de la Faculté de médecine, ouverture du cours technique d'histologie. M. Prenant, professeur.

7 Octobre. — A la Faculté de médecine de Paris. Ouverture du 25e Congrès français de chirurgie (du 7 au 12 octobre).

7 Octobre. — A la Faculté de médecine de Paris, première réunion de l'Association internationale de pédiatrie.

7 Octobre. — A 10 heures, à la Salpêtrière, ouverture du cours de vacances sur les maladies du système nerveux. M. le professeur DÉJERINE.

7 Octobre. — A l'hôpital général d'Eppendorf, à Hambourg, ouverture du cours de perfectionnement.

10 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de professeur suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale à l'École de médecine et de pharmacie de Rennes. S'inscrire au Secrétariat de l'École de pharmacie à Paris.

10 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour une place de médecin oculiste à l'hôpital Sainte-Marthe d'Avignon.

10 Octobre. — A la Faculté de médecine de Paris, ouverture de la XVIe session de l'Association française d'urologie (du 10 au 12 octobre).

10 Octobre. — Concours pour 5 places d'interne en médecine des hôpitaux de Rouen.

12 Octobre. — Dernier délai pour l'inscription des candidats au prix Filloux et dépôt du mémoire (s'adresser à l'Assistance publique, 3, avenue Victoria, à Paris, de 10 heures à 3 heures).

12 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours d'internes en médecine et en chirurgie des hôpitaux de Marseille (s'inscrire au Secrétariat des hospices à l'Hôtel-Dieu de Marseille).

1911-1912. — N° 45

SOMMAIRE :

5 Octobre 1912

JEAN CAMUS. — Les maladies nerveuses en 1912 (*Revue annuelle*) 417
HENRI CLAUDE. — Pronostic des hémiplégies 426
KLIPPEL ET MONIER-VINARD. — Paraplégie spasmodique en flexion avec exaltation des réflexes de défense 432
PAUL CAMUS. — Les maladies mentales en 1912 (*Revue annuelle*) 437
GILBERT BALLET. — La colère pathologique 441
DUPRÉ. — Les mendiants thésauriseurs 447
CONGRÈS. — La lutte contre l'épilepsie, par le Dr HENRI CLAUDE 453
ACTUALITÉS MÉDICALES : Rhumatisme et chorée. — La ponction cérébrale comme moyen de diagnostic biopsique des affections diffuses de l'encéphale. — Les manifestations cérébrales de l'hypertension artérielle 454
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Académie de médecine. — Académie des sciences 456
Libres propos : Les Optimistes, par le Dr PAUL CORNET III
Choses du jour : Hara-Kiri, par le Dr GRANGÉE III
Chronique : Les Pinel, par le Dr RENÉ SEMELAIGNE .... V à IX
Variétés : De la signification du tatouage, par le Dr ROCHÉ .... XI à XXI
La médecine d'autrefois et d'aujourd'hui : Les possédés du diable, par le Dr GRANGÉE .... XXIII et XXV
Technique : Prélèvement des viscères dans un cas d'empoisonnement, d'après le Dr BALTHAZARD XXV
Costumes de médecins : Le médecin de campagne XXV
La médecine au Palais : Un cas de force majeure, par ADRIEN PEYTEL XXVI
Silhouettes médicales : Souvenir du Congrès de Tunis, le Professeur agrégé Dupré, par BILS XXXI
La médecine humoristique, par GAVARNI et PHILIPON .... XXXIII à XXXV
Diététique XXXVII
Formules thérapeutiques XXXVII
Revue hebdomadaire de la Presse française XXXIX
Revue de quinzaine de la Presse étrangère XLI
Chronique des Livres XLIII
La médecine en Belgique XLV
Nouvelles .... XLV et XLVII
La vie médicale .... XLIX à LIV
Cours. — Memento de la quinzaine .... LIV et LV
Thérapeutique pratique : L'alimentation phosphorée.—Traitement des tuberculoses et des affections des voies respiratoires LVI

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin...... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

LIBRES PROPOS

« LES OPTIMISTES »

Il y a quelque temps je recevais d'un très aimable Confrère parisien que je n'avais pas revu depuis vingt-cinq ans, une convocation pour un dîner « amical », en « tenue de soirée », dans un Hôtel des Champs-Élysées, sous la Présidence du professeur Charles RICHET, membre de l'Académie de Médecine. La prière d'assister était conçue en termes d'une simplicité pure, sur une carte d'un blanc pur et portant en inscription ces deux mots : « *Les Optimistes.* »

Mon premier mouvement (plutôt acquis qu'instinctif) fut un réflexe de défiance. Je tournai et retournai la carte, et découvris ainsi au verso, que les réunions antérieures avaient eu successivement comme présidents : MM. ROSNY, CESBRON, Raphaël BLANCHARD, Edmond PERRIER, METCHNIKOFF, Robert de FLERS, EVAIN, BERGET, Henri ROBERT, Pierre BAUDIN. Mais tout ce cortège de noms illustres, loin de m'attirer, m'effarouchait; et de suite, ma plume très pessimiste fit savoir à ce bon docteur DAGINCOURT (ainsi se nomme l'ami retrouvé), que si la physiologie générale allait magnifiquement illustrer le festin d'Optimistes auquel j'étais convié, certaines physiologies gastriques, et la mienne en particulier, amie d'un pessimisme à la Schopenhauer, risquaient d'y faire vilaine tache, en ombrant d'une décevante mélancolie toute une tablée de savants et joyeux convives, heureux de vivre.

Eh bien ! la seule peur des mots m'avait jeté, tête perdue, dans l'erreur. Je n'avais rien compris du tout, et l'ardent apôtre de l'optimisme vrai, sain et fécond, me le fit facilement comprendre. D'abord il m'invita, tout bonnement comme Pascal en ses *Pensées*, à bien nous entendre sur la définition des mots, en percevant l'optimisme, non pas « à la blague », non pas même comme cette sorte de fatalisme niais et paresseux que prête Voltaire à son docteur Pangloss, mais bien comme l'expression forte d'une doctrine philosophique active, reposant sur l'effort pour la reherche du mieux dans tout.

Et vite mes yeux se dessillèrent. Enlacé par le verbe bien armé, patient, enveloppant, du Dr Dagincourt, je fus séduit par cette idée heureuse : rapprocher entre eux les savants, les littérateurs, les poètes, les artistes, etc., grouper d'une façon suivie ce qu'il y a de bien sur toutes les hauteurs de l'activité humaine, parmi ceux qui croient sincèrement à la possibilité du mieux et qui sont animés d'une même foi agissante en vue d'améliorer et d'embellir toutes les faces de l'humanité. Il m'a semblé que cette conception longuement élaborée par un encyclopédiste hardi qui se contente du modeste rôle d'honnête courtier se réalisait à son heure en venant favoriser sous la forme aimable de réunions quasi-intimes et distinguées, le réveil des énergies cultivées. Actuellement la forme d'un dîner « amical » présidé chaque fois par une personnalité éminente et suivi d'un « salon » est encore un peu limitative. Mais plus tard les intellectualités qui s'ignorent pourront fréquenter ensemble l'*Hôtel des Optimistes*, lequel salon dépassera par plus de profondeur et d'universalité ce que fut dans sa belle période le fameux *Hôtel de Rambouillet*. Déjà les « Optimistes » ont une Marquise de Rambouillet supérieurement douée par l'esprit d'organisation, le tact, le bon goût... mais n'anticipons pas.

Pour l'instant ne retenons que l'idée du Dr Dagincourt. Elle est originale et vaste ; elle exprime un optimisme éclectique qui pourra beaucoup, en effaçant d'abord tout malentendu doctrinal entre savants, philosophes, hommes de lettres, etc. ; elle est assurée d'avance de beaucoup de sympathie, également dans le monde intellectuel féminin, parce qu'elle paraît empreinte du Bergsonisme le plus « Collège de France ».

CORNET.

CHOSES DU JOUR

HARA-KIRI

Serait-il vrai que les peuples, comme les individus, ont des étapes à parcourir qu'il ne leur est pas permis de brûler sans inconvénients ?

La presse vient d'annoncer à grand fracas le suicide du vainqueur de Port-Arthur.

L'héroïsme se fait rare : plus que jamais il faut lui témoigner respect et admiration.

En quoi, précisément, consiste cet héroïsme ?

S'ouvrir le ventre est bien !... Oui ! — Mais... — comme dit l'autre, — il peut y avoir mieux !...

...Que des Samouraïs féroces, en des temps légendaires et révolus, se soient éventrés à plaisir ou pour des raisons qu'il serait oiseux de rechercher — je n'y vois rien à reprendre !

Au vingtième siècle, par contre, ce Jiu-Jit-su ne me dit rien qui vaille !

Les petits « Japs » ont pris de notre civilisation, somme toute, ce qu'elle a de moins appréciable : nos tuniques à deux rangs de boutons, nos chapeaux de sous-préfets, nos canons...

Ces vêtements confectionnés les gênent, paraît-il, aux entournures. Grattez le Japonais, vous trouverez le Samouraï.

Et puis, quoi ! ce mépris même de la mort, dont on pare à tout bout de champ les « diables jaunes » est-il une vertu si primordiale ? Au risque de me faire huer, j'aurai l'audace de prétendre que c'est une vertu bien conventionnelle et... presque un signe d'infériorité.

La vie est une chose de prix et de marque : elle vaut, de toutes façons, qu'on n'en fasse point fi !

Que si, dans des cas bien déterminés, où l'intérêt de la communauté l'exige, l'individu se sacrifie — inclinons-nous...

Toutefois le temps des holocaustes humains est aboli. C'est au Malabar qu'on brûle sur le même bûcher les 40 veuves du roi. Elles revendiquent cet honneur : il faut le leur laisser !

Même en tenant compte des différences de temps et de lieu, je ne puis admirer ce stérile mépris de la mort.

Le dernier des apaches de Belleville craint moins pour sa peau que tel illustre savant — c'est fort probable !

Je sais bien tout ce qu'on peut objecter : que le vainqueur de Port-Arthur, par son geste, a voulu donner une preuve d'attachement, une leçon de courage, vivifier une tradition qui meurt — elle aussi !... etc...

N'importe ! l'acte du général Nogi m'apparaît comme un acte essentiellement barbare et qui n'a rien d'admirable en soi. On peut aimer son empereur et son pays sans s'ouvrir le ventre... et je ne vois pas bien ce que cela veut prouver...

Dr GRANGÉE.

CHRONIQUE

LES PINEL

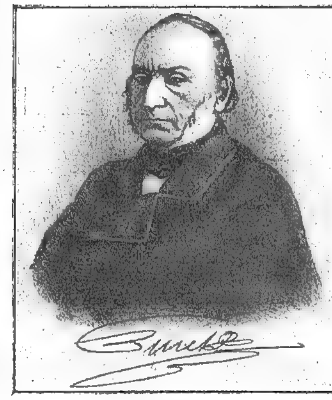
Par le Dr René SEMELAIGNE

La mère de Philippe Pinel se trouvait en visite chez ses parents, aux environs de Castres, lorsqu'elle fut prise des douleurs de l'enfantement. Pinel n'est donc pas né à Saint-Paul-Cap-des Joux, ainsi que l'avancent certains de ses biographes. Mais il en parlait toujours comme de son pays natal, ses ancêtres y avaient vécu, et lui-même y resta jusqu'à l'adolescence. Après de brillantes humanités au collège des Doctrinaires de Lavaur, il se rendit à Toulouse pour prendre le grade de maître-ès-arts et commencer ses études médicales. Ce qu'il nous rapporte de cette période de sa vie ne donne pas une haute idée de ses maîtres et de leur enseignement. « Le recensement des connaissances autrefois acquises durant les trois années d'études exigées au doctorat était facile. C'était quelques notions générales de pathologie ou de matière médicale; certaines opinions gratuites, crues sur parole, et ce qu'on pourrait appeler jargon des écoles, débité avec le ton de la suffisance la plus présomptueuse. » De telles études lui parurent dignes d'être recommencées entièrement; aussi dès qu'il se vit muni du titre de docteur, loin de s'en prévaloir comme tant d'autres, pour régenter la santé de ses concitoyens et les droguer suivant l'usage, il se rendit à Montpellier. Après un séjour de quatre années, possédant les diverses connaissances que cette ville pouvait offrir, il partit pour Paris, et y poursuivit, de 1778 à 1789, ce qu'il appelait ses « études préliminaires ». Pour subvenir à ses modestes besoins, il donnait des leçons de mathématiques et visitait quelques malades; libre alors de tout souci d'argent, il se remettait au travail, cultivant l'anatomie, la chimie, la zoologie, la botanique, et fréquentant les hôpitaux. Ce sont là des études d'encyclopédiste, et Pinel les continua toute sa vie, car, disait-il, « quel est le degré d'instruction qui dispense de beaucoup apprendre et d'approcher de plus près de la vérité ». Aussi lorsqu'il fut tiré, presque malgré lui, de l'obscurité où il se plaisait tant, il se trouvait, mieux que tout autre, apte à rendre de grands services à la science et à l'humanité.



Philippe Pinel.

Le hasard l'ayant conduit, en 1783, dans une maison de santé privée destinée aux aliénés, il étudia leurs maladies, s'enquit de leurs besoins et s'intéressa à leur sort. Une visite à Bicêtre, en 1789, lui révéla des abus qu'il ignorait. Il résolut de les supprimer, mais les moyens d'action lui faisaient défaut; la Révolution les lui donna. Le 25 août 1793 il était, sur les instances de Cabanis et de Thouret, nommé médecin des infirmeries de Bicêtre. Ses réformes sont encore dans toutes les mémoires et il n'est point permis d'ignorer que Pinel, rompant avec des traditions séculaires, a proclamé le droit qu'ont les aliénés d'être traités, non comme des coupables, mais comme des malades. Le premier, il a publié un traité vraiment didactique des maladies mentales. Enfin, titre précieux à notre reconnaissance, il nous a donné Esquirol; à l'école de ce brillant élève, de ce grand clinicien, se sont formés des maîtres tels que Jean-Pierre Falret, Georget, Calmeil, Bayle, Foville, Moreau de Tours, Leuret, Baillarger. Sans ces noms célèbres que serait aujourd'hui la psychiatrie française ? Pinel demeure donc le chef incontesté de cette brillante pléiade d'aliénistes qui ne sont que ses continuateurs. Mais son œuvre en médecine mentale est suffisamment connue; je préfère parler ici du professeur et du médecin.



Casimir Pinel.



Statue de Pinel, à la Salpêtrière.

Pinel ne se croyait pas, comme Broussais, appelé à fonder une doctrine nouvelle; il se considérait, plus simplement, comme l'héritier d'une tradition qui, transmise d'une génération à l'autre, se modifie et s'épure à l'épreuve du temps. C'est pourquoi, soucieux de contribuer à l'œuvre commune et de laisser à ses successeurs une doctrine agrandie, il travailla sans relâche jusqu'au jour où ses forces vinrent à le trahir; « vouloir rester stationnaire, déclarait-il, c'est reculer ». Dédaigneux des vaines discussions scholastiques, évitant avec soin le jargon pseudo-scientifique auquel se complaisaient tant de médecins, il s'efforça, sans prendre parti pour les solidistes, de combattre l'exagération de certaines théories humorales en honneur depuis des siècles.

« C'est à Pinel, remarque Cuvier, qu'on doit principalement d'en avoir débarrassé nos écoles, et n'eût-il pas d'autre mérite, la science lui devrait déjà, pour ce seul service, une grande reconnaissance. » C'est également Pinel qui, le premier, a conseillé l'étude des inflammations suivant les tissus qu'elles affectent, et l'auteur du Traité des membranes avoue que c'est en lisant la Nosographie qu'il conçut l'idée première de son ouvrage. « Une étincelle

CHRONIQUE *(Suite)*

de son génie, dit Dupuytren, alluma celui de Bichat ». Est-il beaucoup de médecins qui pourraient s'enorgueillir d'avoir exercé une influence aussi grande et aussi féconde ?

En publiant la *Nosographie philosophique*, fruit d'une longue expérience et d'un grand labeur, Pinel se proposait de donner aux étudiants un guide que lui-même n'avait pu trouver. Si cet ouvrage nous semble aujourd'hui démodé et vieilli, il n'a pas moins marqué un réel progrès à l'époque où il parut. La preuve n'en est-elle pas dans le prodigieux succès qui l'a accueilli ? Pinel, du reste, nous ne saurions trop le répéter, ne prétendait pas offrir au public une œuvre définitive. « Je n'ai jamais eu, déclarait-il, le projet insensé de mettre au jour un ouvrage parfait et à l'abri de toute critique ».

On lui a parfois reproché d'être surtout un classificateur et de négliger le traitement. Rien de plus faux, car il fut aussi bien thérapeute qu'excellent clinicien. Mais il pensait qu'en déterminant le genre particulier d'une maladie, c'est-à-dire en la classant dans un cadre nosologique, on a déjà fait un grand pas dans la voie du traitement. Pour lui, les maladies aiguës ne sont que des « changements passagers, plus ou moins durables, dans les fonctions de la vie ». Dans toutes, il admet qu'il existe « une tendance de la nature, le plus souvent favorable, et quelquefois funeste ». Dans le premier cas, il lui paraît, non seulement inutile, mais dangereux, de troubler cette évolution par une médication intempestive. Il suffit alors d'une surveillance attentive et, au besoin, de quelques remèdes propres à seconder les efforts de la nature. Mais si ces efforts ne peuvent triompher du mal, ou s'il survient quelque complication, dès lors il faut agir ; et par action Pinel n'entend pas seulement les préceptes du régime, mais les règles les plus minutieuses de l'hygiène. Loin d'être opposé à toute thérapeutique, il se borne à réprouver l'abus de la polypharmacie et « l'entassement arbitraire des objets de matière médicale ». Il savait également prescrire les émissions sanguines lorsqu'il les jugeait nécessaires, mais il réprouvait l'abus qu'en faisaient certains de ses collègues ; à Bicêtre et à la Salpêtrière, il avait vu arriver, exsangues et incurables, les aliénés sortant de l'Hôtel-Dieu, où Bosquillon ordonnait la phlébotomie avec une telle fréquence que les élèves avaient coutume de dire *bosquillonner* au lieu de saigner.

Observateur sagace et profond, il ne pouvait manquer d'attacher une importance primordiale à l'influence morale. « Il est un remède, disait-il, auquel j'ai donné toujours la plus grande part aux succès que j'ai obtenus auprès des malades : c'est l'attention constante de me présenter à eux et de leur parler avec un visage ouvert et serein et un ton inébranlable de confiance ».

Il n'avait pas oublié ses débuts difficiles, dépourvus de toute direction ; aussi se plaisait-il à guider les jeunes. Il les engageait à se bien pénétrer tout d'abord des principes de la chimie, de la botanique, de la minéralogie et de la zoologie, et à ne s'adonner à la pathologie qu'après avoir acquis des connaissance exactes de la structure du corps humain. Dès lors, fréquentation assidue des hôpitaux. Les élèves devaient prendre l'observation de tous les entrants, et en donner lecture à la visite suivante. Pinel écoutait, approuvait ou rectifiait. L'histoire entière de la maladie était ensuite rédigée jour par jour. En toutes circonstances, il les engageait à procéder par l'analyse, du simple au composé. « Il n'y a point, leur assurait-il, d'autre secret pour parvenir à des idées nettes et précises des maladies ». Le même désir d'être utile inspirait ses leçons à la Faculté. S'il ne possédait pas l'éloquence de son collègue Corvisart, l'absence des qualités brillantes de l'orateur était compensée par d'autres plus solides. Pénétré de la vérité d'une doctrine fondée sur l'observation personnelle et sur l'expérience des siècles, son grand savoir et sa familière bonhomie captivaient également l'attention de ses auditeurs. Il abondait en aperçus ingénieux, en traits piquants, en anecdotes curieuses, imprévues, qui frappaient l'esprit en le saisissant. Il était parvenu, sans la chercher, à la popularité parmi les étudiants. Et comme il l'avait conquise par les bons moyens, la jeunesse lui resta toujours fidèle. Quant à ses disciples, ils l'aimaient et le vénéraient comme un père.

Présenté, peu de temps après son arrivée à Paris, à Madame Helvétius, Pinel était devenu un familier de cette maison d'Auteuil où se réunissaient des savants illustres tels que Lavoisier, Condorcet, Savary, Thouret, Cabanis, Roussel. Nourri de la pure moelle des auteurs classiques, pénétré des écrits des Encyclopédistes, il devait saluer avec enthousiasme l'aurore de la Révolution. Mais la désillusion vint vite. Officier municipal en 1789, il fut bientôt guéri de toute ambition. « Si tu pouvais comme moi, écrivait-il plus tard à un de ses frères, te former une idée des astuces perfides, de l'audace impudente et effrénée avec lesquelles se montre le crime dans les temps de révolution et de trouble, en vérité tu serais à jamais dégoûté de vouloir te mêler de politique. Tu sais que, dans les premiers temps de la Révolution, j'ai eu cette ambition, mais ma vie, ainsi que celle des mes confrères, a été tellement en danger, lors même que je ne demandais que la justice et le bien du peuple, j'ai conçu une si profonde horreur pour les clubs et les assemblées populaires, que je me suis, depuis cette époque, éloigné de tous les postes publics qui ne se rapportent point à ma profession de médecin ».

Mais Pinel n'était pas homme à s'incliner prudemment devant le fait accompli. Il procura un asile à Condorcet proscrit et sauva la vie à un grand nombre de détenus des prisons de Bicêtre. Les lettres où il flétrit les massacres de septembre, déplore l'élection de Marat et la mort de Louis XVI, et déclare connaître désormais « toute la valeur de tant de pygmées qui font un si grand bruit », lui auraient certainement valu, si elles avaient été interceptées, une prompte comparution devant le tribunal révolutionnaire. Nul sophisme ne vint fausser ctte conscience droite, à une époque où les rhéteurs et les sophistes prenaient volontiers le masque de la sagesse. Né pour le bien, il ne se fit jamais le complice des méchants.

Pinel avait trois frères, Charles, Louis et Jean-Pierre. Les deux aînés exercèrent la médecine en province ; le plus jeune, entré dans les ordres, enseigna d'abord les humanités aux collèges des Doctrinaires : devenu, sous la Révolution, curé assermenté de Saint-Paul-Cap-de-Joux, il quitta la soutane et poursuivit sa carrière professorale à l'École centrale d'Albi et au lycée de Nîmes. Tous quatre s'aimaient tendrement, et sauf quelques nuages passagers, ils demeurèrent étroitement unis. Ses frères considéraient Philippe comme le chef de la famille, et avaient recours à lui, aux heures difficiles de l'existence.

Pinel n'était plus jeune lorsqu'il songea au mariage, et cet homme, si ferme dans les circonstances graves de la vie, n'aimait pas les difficultés d'intérieur. Fatigué des orages de la Révolution, il aspirait au repos dans la paix du foyer. Il gâta ses deux fils, et ils se trouvèrent, malgré de brillantes qualités naturelles, mal préparés à la lutte pour l'existence. Si d'autres, parmi leurs proches, ne connurent au début que l'indigence et le dur labeur, eux, dans l'enfance et l'adolescence, n'ont senti que la joie de vivre. Le second, Charles, dut, à peine âgé de seize ans, être éloigné de Paris et confié à un de ses oncles. Après avoir fait

CHRONIQUE *(Suite)*

son droit, il songea à la littérature et aux gloires théâtrales, puis se lança dans la politique active. Poursuivi pour avoir voulu renverser le gouvernement établi, il crut prudent de changer de milieu et s'embarqua pour le Brésil. Séduit par la beauté du pays, il se fit planteur et se maria. Ses lettres devinrent plus rares, puis cessèrent. On n'entendit plus parler de lui. Bien des années s'étaient écoulées, lorsqu'un voyageur apprit à la famille qu'en un coin du Brésil, au milieu de riches plantations, une cascade, décorée du nom de Pinel, conservait dans la contrée le souvenir du médecin français.

Scipion Pinel, après une existence agitée, mourut dans un état voisin de la gêne. Il nous a laissé en médecine mentale une œuvre importante, aujourd'hui trop peu connue. Aux fils des grands hommes, s'ils suivent la même carrière que leur père, il n'est point aisé de percer, surtout quand ils ont une valeur personnelle, car le monde est volontiers bienveillant aux médiocres. Scipion Pinel, instruit à bonne école, devint un fin clinicien et un habile anatomiste. Il prit pour base de ses travaux scientifiques le principe, enseigné par son père, de procéder toujours du simple au composé, « de considérer, par la voie de l'analyse, d'abord les objets les moins compliqués, pour s'élever ensuite aux autres par une sorte de graduation sagement ménagée ». Ayant eu l'occasion de rencontrer, à la Salpêtrière, et à Bicêtre, quelques-uns de ces êtres « qui ne sont plus que des machines vivantes », il commença par l'étude de la brute, puis s'éleva par degrés à celle de l'être raisonnable. C'est ce qu'il appelle l'échelle ascendante de la folie et descendante de la raison. A la dénomination de maladies mentales il propose de substituer celle de maladies cérébrales ou plus simplement de cérébrie. Tout effet ayant une cause, il admet que toute affection cérébrale reconnaît à son origine une lésion organique. Il considère les troubles de l'intelligence comme la conséquence et le symptôme de l'irritation et de l'induration du cerveau, et il divise la cérébrie en aiguë, chronique, partielle et sympathique. La maladie devient chronique lorsque l'induration succède à l'irritation. La cérébrie peut prendre les formes successives de la manie et de la mélancolie, et même passer à la démence.

Deny et Paul Camus, dans leur intéressant travail sur la psychose maniaque dépressive, après avoir reconnu que la synthèse de cette affection est issue des travaux de l'École française, déclarent que les anciens *manigraphes*, y compris ceux de la première moitié du siècle dernier, « tous sans exception, ont considéré la manie et la mélancolie comme deux entités distinctes ». Ils ajoutent que Krœpelin a réuni et groupé sous une seule étiquette « les états psychopathiques considérés avant lui comme autant d'espèces morbides. » Or, Scipion Pinel écrivait, vingt et un ans avant la publication des mémoires de Jean-Pierre Falret et Baillarger : « Il n'est plus permis de considérer ce qu'on appelle manie, mélancolie, démence, comme trois affections différentes, mais comme trois périodes de la même maladie, périodes qui cependant embrassent toujours un espace de temps considérable ». Je me garderai bien de discuter ici la doctrine en elle-même ; je tiens seulement à constater un fait historique : les états maniaques et mélancoliques ont été réunis et groupés sous une seule étiquette, en 1833, par Scipion Pinel.

Casimir Pinel, fils de Louis Pinel, ayant été obligé, pour



Pinel chez les fous, d'après le tableau de TONY ROBERT-FLEURY.

CHRONIQUE *(Suite)*

raisons de santé, à peine âgé de vingt-neuf ans, de renoncer à la médecine militaire, devait naturellement songer à la branche spéciale où son oncle s'était illustré. Il vint donc à Paris, et n'ayant pour seules ressources qu'un peu d'argent emprunté à des amis, il n'hésita pas à passer un bail de quinze années, et à ouvrir, rue de Chaillot, un établissement destiné au traitement des maladies mentales. Grâce à l'appui de Ferrus et de Rostan, il eut de suite quelques malades et bientôt le succès couronna ses efforts. La maison de santé, transférée à Neuilly en 1844, passa à sa mort dans les mains de son gendre, le Dr Armand Semelaigne.

La direction de sa vie a conduit Casimir Pinel à envisager surtout, dans ses travaux, les diverses questions concernant les malades confiés à ses soins, principalement au point de vue de l'internement, du traitement, du secret médical et de la médecine légale. Peu partisan de l'isolement pratiqué à domicile ou dans une maison spécialement aménagée, il estimait que l'administration devrait être avisée de chaque cas particulier, ce mode d'isolement favorisant les séquestrations arbitraires, impossibles dans un établissement soumis à la surveillance légale. Mais les familles hésitent souvent à convenir qu'un des leurs est aliéné. Elles craignent aussi, en le plaçant dans une maison fermée, qu'une indiscrétion quelconque fasse connaître la vérité. Casimir Pinel avait coutume, toutes les fois qu'on lui demandait si tel individu se trouvait ou avait été soigné dans sa maison de santé, de déclarer qu'il n'avait le droit de répondre ni par l'affirmative ni par la négative. Il fait d'ailleurs remarquer qu'en province, dans les villages ou les petites villes, il est presque impossible de dissimuler l'internement d'un habitant du pays ou même son genre de maladie. De nos jours, cette divulgation de l'internement est encore facilitée par la manière dont est conduite l'enquête que prescrit le Parquet à la suite de chaque placement volontaire. Ceux d'entre nous qui dirigent des maisons de santé n'entendent-ils pas les doléances et les protestations des familles ? On interroge les concierges, les domestiques, les voisins même et bientôt tout le monde sait que l'enquêté est aliéné et interné. Qui viole dans ce cas le secret prescrit par la loi ? Ce ne sont certes pas les médecins.

Au temps de Casimir Pinel, la monomanie était encore fréquemment invoquée devant les tribunaux. Tout en reconnaissant qu'il y avait parfois abus, il déclarait préférer l'acquittement d'un criminel à la condamnation d'un aliéné. Aussi admettait-il le bien-fondé de la doctrine, bien que le terme lui-même lui parût défectueux, néanmoins il était d'avis de le conserver provisoirement, estimant inutile de créer des mots nouveaux, à moins qu'ils ne fussent indispensables et irréprochables. Que dirait-il aujourd'hui où l'abus du néologisme est passé, chez certains aliénistes, à l'état de monomanie ?

Comme thérapeutique, dans les cas aigus, Casimir Pinel préconisait l'administration de bains tièdes prolongés, avec arrosements continus d'eau fraîche sur la tête.

Ne pouvant, dans un court article, décrire l'homme lui-même, nous nous bornerons à dire que, dans toute l'acception du terme, il fut le *vir probus*, ennemi du bruit et de la réclame, dévoué à ses malades au milieu desquels il vivait. Son seul défaut, commun du reste à tous les Pinel, fut de ne pas savoir résister aux nombreux solliciteurs qui abusèrent de sa nature serviable et généreuse ; aussi en mourant, à l'âge de soixante-six ans, ne laissait-il pas de fortune, mais un établissement prospère et un nom respecté. Ayant su garder intacte la dignité professionnelle et se garer de toute compromission louche, il put, à une époque où, dans un but politique, les journaux menaient une violente campagne contre les maisons de santé, se maintenir dans la situation inattaquable que crée la probité. « Tout compte fait, a dit un grand aliéniste, c'est encore un bon calcul que celui d'être honnête homme. »

VARIÉTÉS

DE LA SIGNIFICATION DU TATOUAGE

SES RAISONS ETHNIQUES, RELIGIEUSES, ESTHÉTIQUES, MÉDICALES. — SON RÔLE SOCIAL.

SES CARACTÉRISTIQUES COLLECTIVES. — SES VARIATIONS INDIVIDUELLES.

Quand Lapeyrouse partit pour son voyage de découvertes, il était muni d'un programme précis. Mme Campan nous dit d'ailleurs dans ses *Mémoires* que ces intructions, rédigées avec un esprit et une méthode scientifiques fort remarquables pour l'époque, l'ont été par Louis XVI lui-même ; en ce qui concerne le tatouage, l'enquête à faire avait été fort bien définie.

« Il peut être utile de décrire exactement les procédés que les sauvages emploient pour se faire à la peau des marques ineffaçables, les substances dont ils se servent à cet effet, comment ils les préparent et les appliquent, l'âge ou les circonstances dans lesquelles ils pratiquent cette opération et surtout les altérations ou difformités locales ou les effets relatifs à tout individu qui en résultent. »

Ce n'est que de nos jours que cette question du tatouage semble enfin à peu près connue et nous devons le plus grand nombre des notions que nous possédons aux voyageurs, et plus récemment aux archéologues.

Les médecins qui s'en sont occupés n'ont rien dit que de juste et d'intéressant tant qu'ils se sont bornés à nous communiquer le résultat des observations qu'ils faisaient soit dans les milieux où ils exercent, soit en voyage. Malheureusement quand ils ont voulu donner à ces petits travaux un point de départ et des conclusions « scientifiques » il est apparu que ceux qui parlaient de ces choses n'avaient pas une notion assez modeste de la fragilité de leur bagage.

Il faut bien avouer que, sur maintes questions, nous en sommes encore à la période descriptive, telle qu'elle était généralement en honneur au XVIIIe siècle ; nous pouvons en continuant cette méthode encore apporter une contribution intéressante à l'œuvre de nos devanciers et c'est le cas pour le tatouage ; mais lorsque nous voulons appliquer à ces sujets nos procédés de science intégrale, nos méthodes de définition et d'analyse, nous ne pourrons tirer de conclusions honorables que si nous possédons, parfois en des matières tout à fait éloignées, un certain savoir dont la juxtaposition et l'application ouvriront des horizons nouveaux et permettront précisément d'arriver à une connaissance vraiment progressive de la question.

C'est ainsi que des savants, préparés par des études antérieures et spéciales ont pu démontrer que les tatouages tunisiens modernes, sans signification pour ceux qui les voyaient, ne sont que des figurations persistantes, bien que déformées, du signe quadrilatère de Tanit vénéré à Carthage, dont le style et le symbolisme sont en liaison avec ceux des Tamahous de la XIXe dynastie égyptienne.

VARIÉTÉS *(Suite)*

Par contre, vers 1888, un de nos médecins des hôpitaux était l'auteur d'une définition du tatouage, dont la prétention scientifique eût fait la joie de Molière. « Le tatouage est de l'anthracnose dermique, maladie chronique de la peau, acquise volontairement. » Et le pire, c'est que dans les trois termes c'est inexact !

Soyons plus modeste ! Évitons l'emphase, et avouons que nous ignorons jusqu'à l'étymologie même du mot, qu'on dit être une racine polynésienne, tatau (prononcer tatahou), et dérivant d'un verbe qui signifie frapper, marteler ; mais d'autres pensent qu'aussi bien le THAU des Hébreux peut être le point de départ du mot.

Ezéchiel, chap. IX, 6 : *Tuez tout sans qu'aucun*



Un tatoueur, d'après une gravure anglaise.

n'échappe, vieillards, jeunes hommes, vierges, femmes et enfants, mais ne tuez aucun de ceux sur le front desquels vous verrez le THAU *écrit....*

Nous n'insisterons pas ici sur la technique d'ailleurs variable ; rappelons qu'il peut être procédé par piqûres, par scarifications, par cicatrices, par bourgeonnement, et même par cheminement sous-épidermique (chez les Esquimaux) avec une aiguille et un fil enduit d'huile et de noir de fumée ; il y a même des nègres qui vont jusqu'à faire la décoration sous-cutanée par l'introduction de verroterie de couleur. Devons-nous inscrire encore dans cette liste les tatouages provoqués par la foudre ! L'évêque de Wells, parmi d'autres, constata après un coup de tonnerre une croix imprimée sur son bras : *manifestissimam imaginem impressam in brachio* (Casaubon : *Adversaria*, 1610).

Pour ce qui est de l'exécution, on sait qu'il faut des aiguilles très pointues enchâssées par 4, 8, 12, 20, 40 dans des morceaux de bois, disposées en rangées parallèles. Elles sont de même longueur quand la valeur des points doit être la même ; elles sont d'inégale longueur quand on veut obtenir des ombres légères ou fortes. Certains artistes se servent d'un dessin reporté sur la peau, les autres d'une esquisse et font pénétrer les aiguilles soit par pression, soit par martèlement.

Enfin des chercheurs ont démontré que certaines pointes trouvées dans les dolmens du midi de la France et à Amorgos qu'on disait être des pointes de lances ne sont que des alènes pour tatouage de l'âge de bronze. Il ne semble pas que de ce côté nos connaissances soient susceptibles de s'augmenter de beaucoup. On dit pourtant que l'on se sert maintenant d'un maillet porte-pointe à percussion électrique, analogue à celui des dentistes.

Il est malheureusement regrettable que ceux qui passent pour les plus compétents sur le tatouage ne se soient pas dispensés d'écrire sur les matières colorantes employées, et notamment sur l'encre de Chine, des naïvetés que ne commettaient pas même les braves religieux du XVIIe et du XVIIIe siècle qui nous ont laissé des relations de leurs voyages en Chine.

Nous lisons en effet dans la *Revue Scientifique* sous la signature d'un de nos maîtres en médecine : « Une autorité en chimie a bien voulu nous donner quelques indications sur la composition chimique de l'encre de Chine ; nous sommes heureux de les reproduire ici.

« Actuellement l'encre de Chine commerciale est faite en France avec un mélange de noir de fumée et de suc de réglisse agglutiné par un mucilage ; on y ajoute une substance aromatique. Une solution claire d'encre de Chine vulgaire traitée par l'eau chlorée prend des reflets violacés et se décolore un peu ; c'est très probablement le suc de réglisse qui est détruit ; quant aux particules de noir de fumée, elles résistent, comme on devait s'y attendre, aux réactifs les plus violents, acides et bases. »

L'ordonnance scientifique de cette analyse est bien faite pour inspirer confiance, en sorte que cette déclaration a été le dogme initial, fragile et trompeur de tous ceux qui ont voulu faire quelques recherches sur la matière colorante du tatouage et notamment en vue du détatouage.

Disons de suite que la formule de l'encre de Chine au jus de réglisse n'est qu'une facétie que nous n'attribuons pas au très savant chimiste consulté, mais dont il a dû être lui-même victime. C'est dans Julia Fontenelle qu'il a sans doute pris la formule imaginaire de ce produit invraisemblable ; cet auteur, qui, comme les autres, ignorait le premier mot de la fabrication de l'encre de Chine, n'a pas hésité cependant à inventer une formule de toutes pièces, s'inspirant sans doute de l'analogie apparente qu'il y a entre un bâton d'encre de Chine et un bâton de réglisse.

A la vérité, nul ne sait exactement comment est faite en Chine l'encre de Chine ; il en est de qualités extrêmement variables, en raison du choix des matières, de l'infini bon marché de la main d'œuvre, des traditions et tours de main d'atelier. Une seule maison fait en Europe de l'encre de Chine, qui ne rivalise pas avec les premières marques de Chine, mais dont la qualité est précisément appréciée dans le tatouage, puisqu'elle se répand pour cet usage non seulement en Europe, mais en Afrique, en Amérique et même en Asie ; pour celle-ci nous pouvons dire qu'elle ne contient pour matière colorante que du noir de fumée.

Disons que nous avons vu citer le vermillon comme emploi, ce qui est exact ; signalons en outre la sépia employée exceptionnellement et aussi l'indigo dont il est fait une grande consommation bien qu'au point de vue chimique sa stabilité n'ait rien de comparable avec celle du carbone, base des encres de Chine, ce qui doit certainement influer sur la durée du dessin.

VARIÉTÉS (*Suite*)

Il existe aussi des tatouages verts ; il est certain qu'avec une couleur verte insoluble, tel le vert-émeraude, on obtiendra d'excellents résultats.

Si le tatouage au point de vue de la technique et des individus porteurs présente un intérêt particulier pour certains praticiens qui se sont fait une spécialité de l'étude du tatouage ou ont voulu s'en servir pour dépister soit les aliénés, soit les criminels, tel Lombroso, il offre avec l'origine des races, avec la religion, l'esthétique et la thérapeutique des relations qui ont été l'occasion de recherches d'un intérêt général.

L'homme primitif semble bien avoir été un homme tatoué et violemment tatoué ; le caractère de sa physionomie avec cette décoration devait avoir quelque analogie avec le facies si bizarrement et violemment colorié du mandrille actuel. Même les stries, les hachures rouges et violacées, situées sur la face de ce singe rappellent les tatouages qu'on a relevés sur certaines statues primitives.

Une statue menhir dite de Saint-Cernin (Aveyron) présente de chaque côté du nez un groupe de quatre traits horizontaux parfaitement distincts.

On retrouve ce même détail sur le « menhir de la Bessière » (Aveyron) de même que sur les idoles en schiste du Portugal. Ces pierres gravées sont toutes de la fin du néolithique, correspondant au premier âge du bronze.



Statue menhir de St-Cernin (Aveyron)

On retrouve des tatouages analogues verticaux ou par points sur les idoles égéennes de Seriphos ; une tête d'Amorgos de la même époque (prémycénienne — 1er âge du bronze) présente les mêmes caractères.

On sait qu'on a trouvé des ossements, des crânes peints en rouge ; sur le crâne peint en rouge de Sgurgola (province de Rome), grotte funéraire de l'époque néolithique ou premier âge du bronze, la couleur est appliquée sur la mâchoire supérieure entre les yeux et la bouche, sans doute à l'emplacement du tatouage et dans le but de rappeler la physionomie localement colorée du vivant.

On a mis au jour dans les gisements magdaléniens des mortiers godets à couleurs qui devaient servir aux tatouages, car ils sont analogues à ceux employés de nos jours aux mêmes usages par les Osages du Missouri.

Dans les grottes des Eyzies (Dordogne), de Mongodier (Charente) on a recueilli de la limonite ou sanguine râclée destinée à cet emploi.

Le tatouage ne doit pas seulement sa survivance jusqu'à l'époque contemporaine à ses origines et au maintien de traditions dont l'analyse est devenue bien difficile, mais il a reçu au cours des siècles des raisons permanentes de continuation et de développement, de la part de la religion, de l'esthétique et de la médecine.

De toute antiquité il a eu un caractère religieux ; même de nos jours, dans beaucoup de groupes humains, il a la valeur d'une consécration et est accompagné de cérémonies qui auraient de l'analogie par exemple avec la circoncision des Juifs.

Hérodote nous dit que quand Pâris eut enlevé Hélène du palais de Ménélas, il craignit d'être repris en mer avant que d'atteindre Troie, par des émissaires du mari ; auss aborda-t-il au promontoire de Canope près d'un temple d'Hercule. Il s'empressa de s'y faire tatouer ; cette consécration au dieu le rendait inviolable. Plutarque rapporte d'autre part que les femmes thraces étaient marquées par leur mari d'une piqûre indélébile ; et ce pour expier le meurtre sacrilège du chantre Orphée.

Dans l'Inde les Vichnouïtes ont toujours deux traits blancs au front, convergeant vers la racine du nez tandis que les Sivaïtes portent une seule bande large au milieu du front.

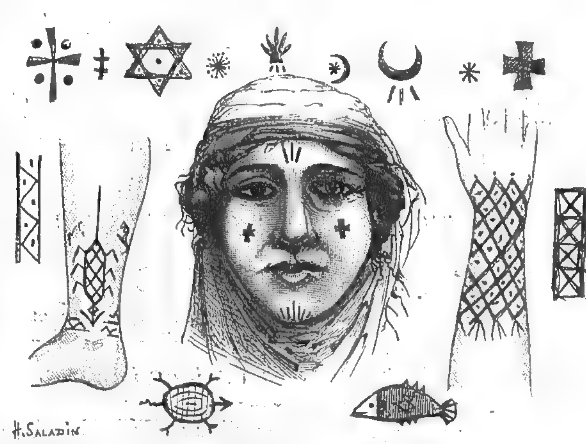
Pendant les croisades, au moyen âge, les chrétiens se tatouaient ; exposés à périr sans le secours de la religion, leur corps n'était en effet pas privé de sépulture, conformément aux lois de l'Eglise, s'il portait la marque.



Le Christ de Sirolo. Tatouage de Notre-Dame de Lorette.

Les pèlerins qui vont à Notre-Dame de Lorette, au sud de l'Italie, vis-à-vis la Dalmatie, en reviennent avec des tatouages sacrés, dont le point de départ remonte au 10-11 septembre 1294, nuit pendant laquelle la Santa Casa de Nazareth fut, devant la menace des Turcs, miraculeusement transportée de Dalmatie à Lorette ; ce qu'il y a de plus surprenant dans cette tradition, c'est que le dessin est toujours imprimé dans la région du poignet, en souvenir des stigmates de saint François qui avant cet événement et l'ayant prédit avait fondé au voisinage du même lieu le monastère de Sirolo. Ces divers tatouages locaux sont intéressants car ils montrent avec une continuité remarquable l'origine de la légende — le Christ de Sirolo qu'on imprime encore de nos jours et dont nous donnons la reproduction est reconnaissable, en raison de sa jupe, pour un Christ d'origine grecque ; c'était en effet un Christ rapporté de Grèce devant l'invasion turque.

Nous avons déjà dit que les symboles tunisiens sont des bras levés en l'air, et sont la caractéristique de l'image de Tanit ; ils ont perdu leur valeur sacrée initiale, leur diffusion se serait d'ailleurs effectuée surtout après la



Tatouages arabes.

(Figure extraite du *Tour du Monde*, 1888. Voyage en Tunisie, par MM. Cagnat et Saladin. Cliché obligeamment prêté par MM. Hachette et Cie.)

chute de Carthage, la civilisation phénicienne sous la pression de l'invasion romaine cherchant un refuge et pénétrant dans l'arrière pays qui n'avait pas subi jusqu'alors cette infiltration. On trouve encore chez les Arabes et nombre d'Africains des tatouages en croix grecque ; on

VARIÉTÉS *(Suite)*

a voulu y voir la survivance du signe du Christ chez certaines populations refoulées par la conquête musulmane ; en tous cas la croix n'a plus chez ces Arabes de signification religieuse, et ne persiste plus que pour ses qualités d'exorcisme, contre « le mauvais œil ».

Chez les Japonais aussi, on attachait encore, il y a cinquante ans, une idée religieuse aux tatouages — et bien entendu en Afrique et en Polynésie, chez nombre de peuplades ce caractère religieux subsiste bien que mêlé à d'autres considérations.

« Quand l'homme ne peut broder ses habits, il brode sa peau », a dit Théophile Gautier. Cette recherche de décoration peut nous sembler vraie quand il s'agit de nos congénères d'Europe, mais cela peut-il être soutenu en ce qui concerne les populations primitives ? Les voyageurs disent que cela est bien conforme aux faits : le nègre interrogé déclare que le tatouage rend plus beau pour la danse.

Il n'est pas douteux qu'un referendum provoqué sur une pareille question apporterait, en ce qui concerne les nations dites civilisées, de moins en moins de réponses favorables à la valeur esthétique du tatouage. Mais l'obligation du costume est d'autre part la plus sûre cause du recul de cette mode. On tatoue les parties qu'on découvre, le poignet, la main, la poitrine et aussi les cuisses et même les fesses, que les négresses ornent sans la moindre pudeur, ainsi que l'écrit Livingstone. Chez nous quelques professions, occupations et gestes nécessitant de montrer des parties déterminées du corps, ce sera en rapport avec ces nécessités d'exhibition que l'on sera amené à constater ces décorations ; les marins et les militaires qui sont fiers de leur anatomie, redoutable à leurs ennemis, tous ceux en définitive qui pour se faire une place dans la vie se servent de la force ou veulent en imposer par elle, et qui pour impressionner l'adversaire ou même plus simplement pour mettre en jeu leurs muscles sont obligés de découvrir des parties de leur individu illustreront leur peau de sujets appropriés. Aussi avec la renaissance des sports a fleuri ces dernières années une reviviscence du tatouage, et comme des individus d'une classe élevée ou tout au moins riche s'y sont adonnés, ils se sont embellis des tatouages les plus artistiques que l'on eût jamais vus au monde.

Les noms de Macdonald, tatoueur anglais, Chyo, tatoueur japonais, des frères Ryley de New-York ont connu la gloire ; l'homme des cavernes, le nègre et le polynésien qui avaient poussé le décor de leur peau à un rare degré de perfection se voient maintenant ravir cette supériorité par les lords anglais, et même dit-on par le roi d'Angleterre et l'empereur de Russie.

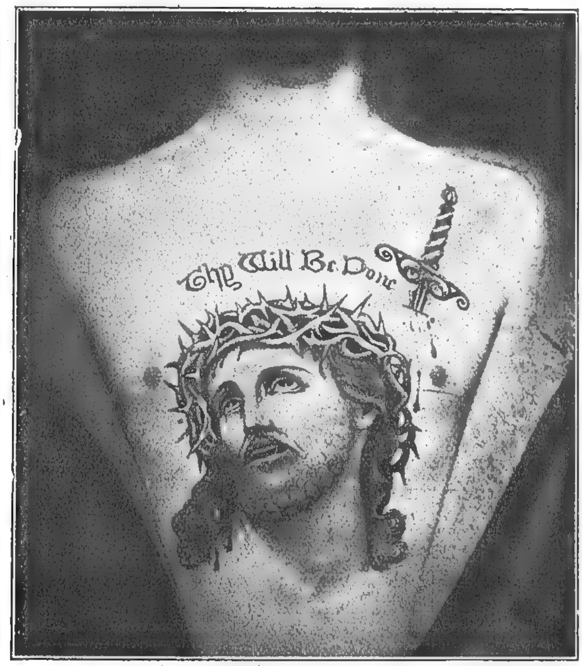
Il n'est pas trop osé de penser que si le costume venait à être abandonné en raison de la température ou de la mode, ou de l'endurcissement, le tatouage retrouverait sa prospérité. Que d'exclamations de surprise n'avons-nous entendues en présence de statues où nos contemporains, connus sous la vêture de la redingote nous surprenaient par un déshabillé vraiment insolite ; dans la maison de Wellington (Ashley House) à Londres, que de surprises devant le Napoléon I tout nu ? et aussi au Palais-Royal devant le Victor Hugo de M. Rodin, qui fait tant peur aux nourrices. La foule n'aurait-elle pas gardé le sens décoratif de l'homme primitif ? En société y a-t-il eu jamais des hommes vraiment nus ? et le tatouage n'a-t-il pas toujours devancé l'habit et le veston ? M. Rodin, qui habite son atelier d'hommes et de femmes modèles nus pour se faire l'œil, serait-il dans l'erreur ? et l'opposition instinctive de la foule serait-elle légitime ? n'en avons-nous pas la preuve par cette race polynésienne, si belle, si pure, et qui a poussé si loin l'art du tatouage.

Le tatouage trouve-t-il aussi des raisons d'exister par un emploi médical ? En réalité, les Arabes continuent à s'en servir contre les névralgies, les douleurs ; au Congo, à côté des tatouages décoratifs il en est de purement thérapeutiques ; en 1834, Tarral et, en 1835, Pauli l'ont utilisé pour faire disparaître les nævi ; Schub en 1858 pour cacher les cicatrices de chéiloplastie, en 1899 Mas-



Cliché Boyé,

Aigles et serpents.



Cliché Boyé.

Ecce Homo.

Tatouages anglais modernes.

VARIÉTÉS *(Suite)*

selon l'a proposé pour faire une pupille sur les moignons oculaires ; le plus audacieux, c'est le Dr Comte : il a inventé l'artériographie, qui consiste à tatouer sur la peau le trajet des artères : « ce qui serait bien utile en cas d'hémorragie sur le champ de bataille, pour permettre de faire la découverte du vaisseau. »

Toutes les considérations que nous venons d'exposer montrent que le tatouage n'a jamais été une marque négligeable ; grâce à lui, l'homme tatoué prenait son rang dans la société ; les œuvres charitables qui s'occupent particulièrement de réhabilitation, de placement de malheureux cherchent avant tout à donner à ces misérables un vêtement convenable : un homme mal habillé ne trouve place nulle part ; un homme nu sans tatouage, c'est un misérable en guenille et sans référence ; aussi



Cliché Boyer.

Un Anglais tatoué par M. S. Macdonald.

quelle importance revêt dans la société primitive la première inscription ! à douze ans, cette opération est solennellement faite en Polynésie ; c'est la déclaration de virilité. Dans nombre de ces peuplades, les filles âgées de douze à treize ans et non tatouées encore ne peuvent préparer le popoï, ni frotter d'huile de coco les morts jusqu'à momification.

Aux Iles Marquises, le tatouage bilatéral bleu indique les chefs principaux ; unilatéral il est réservé aux chefs secondaires.

Le moko ou tatouage personnel de chacun permet de reconnaître la tribu, la famille et l'individu. Il est si caractéristique, que dessiné sur des contrats de vente il équivaut à la signature ; il indique encore dans les combats la valeur du porteur. Ne rions pas trop : nos décorations actuelles ne sont que les anciens tatouages qui ont quitté la peau pour s'inscrire sur le costume ; combien de fois n'a-t-il pas servi comme signe d'identité et n'a-t-il dans cet emploi rendu de signalés services à la société ! Jadis les sages-femmes, avant de livrer au tour les enfants abandonnés, leur faisaient une marque ; les esclaves à Rome portaient le nom de leur maître, et le rhéteur Hermogène (IIIe siècle après J.-C.) dit qu'on tatouait les adultères. Sous la monarchie, on imprimait la marque (fleur de lys) à certains condamnés. De nos jours, dans le même ordre d'idées, on a proposé de faire les vaccinations suivant certaines règles qui



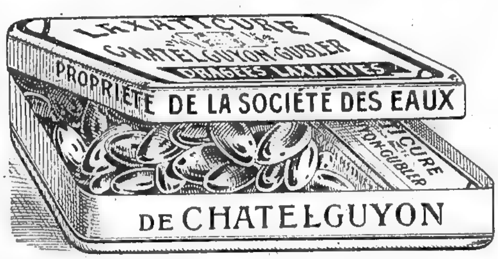
Femme Mafor.
Voyage en Nouvelle-Guinée, par Raffray, 1876.



Jambe d'un indigène de Nuku-Hiva.
(Figures extraites du *Tour du Monde,* Souvenirs du Pacifique, par Pailhès, 1872. Clichés obligeamment prêtés par MM. Hachette et Cie.)

auraient permis de différencier les cicatrices et d'identifier les porteurs.

Si, au point de vue social, le tatouage reconnaissait des usages et des règles qui permettaient de classifier l'individu, il subissait aussi des variations collectives, sous des influences diverses, capables de donner à toute une population une caractéristique ; par exemple, le mot Laos qui veut dire ventre noir est le nom d'une région où les indigènes se couvraient le ventre et les fesses d'un dessin noir.


LAXATICURE
CHATELGUYON-GUBLER
DRAGÉES LAXATIVES
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ DES EAUX
DE CHATELGUYON

VARIÉTÉS *(Suite)*

En Indo-Chine, les femmes des tribus Huyeng dans les monts de l'Arrakan se tatouaient la figure entièrement en noir, les lèvres et les gencives en rouge pour être repoussantes et ainsi à l'abri des rapts dont les menaçaient leurs voisins. Tantôt le dessin semble se perpétuer toujours le même et tantôt il évolue, subissant sans doute quelque nouvelle influence.

On remarque par exemple qu'à Nou Ka Hiva (Tahiti),



Tête d'indigène de Hiva-Oa.



Main de la reineVaekeu.

(Figures extraites du *Tour du Monde*. L'archipel des Marquises, par Pailhès. Clichés obligeamment prêtés par MM. Hachette et Cie).

depuis 1870, le tatouage est devenu complet, et joue souvent maintenant l'illusion d'une armure. Autrefois, il était plus simple; il ne se composait, sur la figure surtout, que de lignes écartées, disposées en losanges et souvent partagées par de larges bandes horizontales non continues.

Les avantages que tire l'individu du tatouage sont à présent assez courts. De Rienzi a prétendu qu'en donnant au système cutané un surcroît d'épaisseur et de solidité il rend les Polynésiens plus en état de résister aux piqûres des moustiques, aux intempéries des saisons, aux coups de leurs ennemis ; ses variations individuelles ne nous ont pas paru devoir trouver d'autres bénéfices que de se donner de la considération ; notons aussi cet emploi de la peau comme analogue à celui d'un carnet de notes. Biart dit en parlant des Amazones, que ces pauvres femmes n'ont rien de terrible ni de conforme à la légende ; ce sont généralement des femmes battues ou répudiées qui se sont groupées pour vivre avec leurs enfants ; mais elles ont la singulière habitude à chaque naissance de se faire une incision à la cuisse. Ce sont, paraît-il, les seuls chevrons que pouvaient montrer ces farouches Amazones de la légende.

Il y aurait lieu encore de parler des variations individuelles du tatouage, de montrer combien fut précaire la théorie de Lombroso qui prétendait s'en servir pour révéler la criminalité; les criminels vivant en commun subissent les mœurs d'une société inférieure collective où le décor de la peau se perpétue par désœuvrement surtout ; nous savons aussi que la tentative faite pour déceler à l'aide de ces dessins l'éclosion de quelque aliénation a permis de conclure au contraire que l'aliéné n'aimait pas le tatouage et que quand il était tatoué, ce n'était pas en tant qu'aliéné, mais parce qu'ayant appartenu à des milieux où ce passe-temps est en honneur. Certes il y a des tatouages érotiques, mélancoliques, religieux, mais cela n'annonce pas la folie; ils sont en rapport avec le caractère. Si le porteur doit plus tard présenter des troubles mentaux, ceux-ci évidemment seront aussi en rapport avec cette inclination du caractère. Ces réserves faites, quelques auteurs ont relevé quelques tatouages intéressants chez les aliénés mais leur étude se rattache et mérite d'être faite en même temps que celle des dessins de fou. Peut-être pourrait-il sembler plaisant de passer une revue de tous les tatouages que collectionneurs, voyageurs et savants ont recueillis; les tatoueurs donnent, dit-on, à feuilleter à leurs clients deux albums, l'un rempli de dessins de genre, de devises, de ces images en somme que l'on peut montrer dans la bonne société ; l'autre album rempli d'objets et de gestes obscènes, dessins destinés à des emplacements dont on ne communique la vue que dans l'intimité. A part la curiosité, les tatouages européens ne semblent pas devoir donner désormais de nouvelles indications intéressant l'histoire, la religion et la médecine. Lombroso appelait cela un geste atavique ; c'est attacher une importance exagérée à une décoration susceptible de devenir à la mode suivant



Le tatouage des Étudiants allemands.

que les circonstances et une mentalité collective spéciales se trouveront réunies. C'est le cas pour le milieu universitaire allemand où le jeu de se faire des entailles à la face continue à survivre.

HENRI ROCHÉ.

LA MÉDECINE D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI

LES " POSSÉDÉS " DU DIABLE

Notre époque est une bien triste époque ! Encore y a-t-il, de-ci de-là, quelques sorciers ; mais leur patron, le diable lui-même, dégoûté de notre scepticisme et de notre incrédulité a abandonné la partie !

Se serait-il fait ermite ?...

Il se trouve de jeunes personnes dont on prétend parfois qu'elles ont le « diable au corps » !... Cet ermitage ne doit nullement déplaire au mauvais ange, toutefois, pour l'en déloger quand il se livre à des inconvenances, l'on n'a plus, comme jadis, la ressource de faire intervenir les saints...

> ...Une pucelle avait « le diable au corps »,
> Qui, au sortir, à dure mort la livre.
> Saint Rémy fait que par divins records
> La ressuscite et du mal la délivre !...

Bon saint Rémy !.... auriez-vous conclu, vous aussi, un pacte avec Satan, que les pucelettes de 1912 n'aient plus recours à vos bons offices ? Il est vrai que, si la doctrine contenue au livre de Job est la bonne et que si « le diable ne peut mal faire qu'avec la permission de Dieu » on ne voit pas bien pourquoi on invoquerait le Paradis contre l'Enfer !...

.... Les démoniaques, ou possédés du diable laissèrent longtemps la science au dépourvu. La singularité des manifestations observées durent, on le comprend sans peine, frapper fortement l'imagination de nos pères, ignorants et superstitieux.

Un homme, une femme, une fille, à l'ordinaire sains d'esprit et de corps, se livraient subitement aux divagations les plus étranges, étaient agités sans causes appréciable, de mouvements violents et désordonnés : les membres distordus, les yeux injectés, l'écume et l'injure à la bouche, ils effrayaient leur entourage, et, le calme revenu, on attribuait à une cause surnaturelle ce que l'entendement humain ne pouvait autrement concevoir.

Il faut croire que ces scènes étaient jadis bien fréquentes, où le moins averti reconnaît aujourd'hui les phénomènes les plus apparents de la grande hystérie. L'évangile en relate plusieurs observations. Le Christ, avant sa mort, attribua à ses disciples, entre autres prérogatives, « le pouvoir de chasser les démons ».

Logiquement, l'Eglise catholique a conservé tout un rituel pour les « exorcismes », mais, chose incroyable après les travaux de Charcot et de son école, vulgarisés à l'excès dans leurs grandes lignes, ce rituel trouve encore parfois à s'employer. Personnellement, il m'a été réservé la bonne fortune d'assister à l'un de ces exorcismes qui m'a rappelé les temps évangéliques. Je n'invente rien ! Le prêtre vint en surplis et aspergea d'eau bénite des pourceaux possédés du démon. Les gorets, à vrai dire, ne cessèrent nullement leurs extravagantes cabrioles !... La névrose existe-t-elle dans la série animale ?... Je n'ai pas étudié la question. Je le crois cependant. Je sais aussi que les porcins sont, à certaines époques et dans certaines contrées, alimentés avec des marcs, résidus de fermentations alcooliques et que, peut être, s'expliquait ainsi l'exubérance de ceux qui furent exorcisés !

Si les cas isolés frappent déjà l'imagination populaire, on conçoit combien la généralisation à une foule d'individus, de phénomènes surprenants en eux-mêmes, doit exagérer l'impression.

L'histoire a enregistré plusieurs de ces grands mouvements de « névrose épidémique » qui s'interprètent si naturellement par la « suggestion » réciproque.

Je ne les veux signaler que pour mémoire, car, nul n'ignore la tragique aventure d'*Urbain Grandier* et des *possédées de Loudun*. Tout un couvent d'Ursulines accusa le prêtre d'ensorceler les religieuses à distance, en jetant par-dessus les clôtures des fleurs ou d'autres objets.

Le curé de Loudun, à qui on pourrait, de nos jours, reprocher tout au plus d'avoir été un prêtre débauché, n'en fut pas moins brûlé vif.

Heureuse époque !.... Lisez donc simplement le titre suivant, d'un ouvrage publié au XVIe siècle : « Nicolaï Remigii daemonolatriae libri III ex judiciis capitalibus nongentorum plus minus hominum qui sortilegii crimen intra annos XV in Lotharingia capite luerunt. — Lugduni 1596... »

Près de *mille* condamnations capitales pour crime de sorcellerie, dans une seule province !... La justice prêtait main forte à l'Eglise... Le diable devait bien rire !...

Un peu plus tard ce furent les « danseurs de Saint-Guy » que l'on menait en pélerinage ; puis le tombeau du diacre Pâris au cimetière Saint-Médard — que l'on fut obligé de fermer. Relisez « Elisabeth Couronneau » de Léon Hennique, il y a là une très curieuse étude de ces faits et de ce moment.

Plus récemment Tissot fut témoin oculaire de l'épidémie de Morzine. Des prêtres, aussi bien intentionnés que maladroits, en multipliant les exorcismes, multiplièrent les cas de névrose dans ce pauvre pays de la Haute-Savoie — si bien que l'évêque dut, sagement, interdire ces manifestations intempestives !...

L'épidémie de Plédran, près de Saint-Brieuc, eut aussi son heure de célébrité. Sept enfants d'une même famille résistèrent à toutes les litanies !...

Il faut remarquer, précisément, l'atmosphère morale propice, sinon nécessaire, au développement de la « contagion ». Au XVIe siècle, la Haute-Savoie passait déjà pour « un pays de marmottes et de sorciers ». Quant à la Basse-Bretagne, la formidable extension du tourisme commence seulement à la civiliser — un peu trop, même, au gré de certains. Ce qui se perd en pittoresque se regagne d'autre façon. Comme remède à l'épidémie de Morzine, Tissot proposait l'établissement d'une route de 16 kilomètres entre Thonon et Morzine !.... Les autos traversent aujourd'hui le bourg de Plédran... et... le diable, incommodé sans doute de leur fumée... s'est enfui.

Le Diable, s'il existe, s'est retiré dans ses demeures, surtout, j'en suis convaincu pour ma part, à cause des sottises que les hommes lui faisaient dire lorsqu'il parlait par leur bouche.

Lucifer n'a jamais passé pour un imbécile !

...Hélas, le latin qu'on lui attribuait dénonçait de si mauvaises études classiques qu'il a craint de se voir confondu avec un « primaire »... en ce temps où ceux-ci encombrent toutes les voies et vont, si on n'y met ordre, discréditer même la médecine !....

Il a préféré céder la place. Où les exorcismes avaient échoué — la honte a réussi !!!....

Je ne dirai rien de Mademoiselle Couësdon, qui fit courir Tout-Paris, voilà une douzaine d'années. Elle avait la chance de n'être possédée que par l'ange Gabriel...

L'honneur revient à un médecin d'avoir le premier considéré les « possédés » comme des « malades ». Ce médecin, disciple de Henri Corneille Agrippa, malmené par Rabelais, s'appelait Jean de Wier. Il publia à Bâle, en 1563, un ouvrage, « De praestigiis daemonum et incantationibus ac veneficiis », qui eut six éditions succes-

LA MÉDECINE D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI (Suite)

sives. On conçoit qu'il fallait un certain courage à ce hardi précurseur de Charcot pour prétendre que « les sorcières étant des malades, on devait user à leur égard de régime, de douceur et diminuer les rigueurs de la Loi... » Il n'en fallait pas davantage pour être brûlé vif !...

Aujourd'hui, sachant mieux interpréter les faits, nous n'attribuons plus les sensations paralgiques brûlantes de la peau et du gosier aux « flammes de l'enfer »

Nous n'éprouvons plus que de la pitié pour les malheureux et malheureuses affligés d'un mal qui n'a rien de surnaturel et que nous savons guérir sans exorcisme.

Il n'y a plus de possédés — ceux-ci étant seulement pour nous de « *pauvres diables* » !...

Dr GRANGÉE.

TECHNIQUE

PRÉLÈVEMENT DES VISCÈRES DANS UN CAS D'EMPOISONNEMENT

Le Dr Balthazard indique la manière dont le médecin doit procéder, en pareil cas, dans le *Bulletin de clinique thérapeutique*. Il doit décrire la bière, la nature du sol, même prélever des échantillons de terre qui entourent le cercueil.

Avant l'autopsie, il doit prélever un échantillon de la sciure de bois en général placée au fond du cercueil. Recueillir le sang du cœur, l'urine de la vessie dans des bocaux spéciaux. Extraire l'estomac entre deux ligatures, vider le contenu dans un bocal, examiner la muqueuse et conserver l'estomac dans le même bocal. L'intestin, détaché le long de son insertion mésentérique, est ouvert, examiné et conservé ainsi que son contenu. Conserver l'intestin grêle et le gros intestin dans des bocaux différents avec leur propre contenu. Les viscères, foie, reins, rate, poumons, cœur et cerveau sont placés dans des bocaux distincts.

Il faut se munir de bocaux achetés à condition, car le parquet ne paie que ceux qui ont été utilisés. 8 bocaux sont nécessaires : 4 de 2 litres (intestin grêle et gros intestin, poumons, foie) ; 4 d'un litre (estomac, cœur, reins, rate) ; 4 sont tenus en réserve pour les autres prélèvements. Les bocaux doivent être à large ouverture comme ceux qui servent aux conserves de fruits, on doit les laver avec soin et les boucher avec des bouchons de liège. Une fois le prélèvement fait, on entoure le col du bocal d'une ficelle qu'on noue sur le bouchon de liège et que scelle avec de la cire et son cachet le juge d'instruction qui noie le nœud dans la cire. Une étiquette signée par le médecin indique le contenu, le nom du défunt et la date du prélèvement. C'est le juge d'instruction (et non le médecin, qui n'est pas officier de police judiciaire) qui doit placer les viscères sous scellés.

(*Journal de Pharmacie et de Chimie*, septembre 1912.)

COSTUMES DE MÉDECINS



Le Médecin de village.

LA MÉDECINE AU PALAIS

UN CAS DE FORCE MAJEURE

Nous avons déjà examiné des jugements qui appréciaient, de façons différentes, l'exception de force majeure, invoquée par des médecins poursuivis pour excès de vitesse.

Il s'agissait de savoir si le fait de courir au chevet d'un malade, si l'impatience de soulager la douleur, si l'espoir de sauver un homme, pouvaient permettre à un chauffeur de violer les règlements destinés à assurer la sécurité ou la salubrité publiques.

D'autre part, on pouvait se demander, si l'article du code pénal relatif à la force majeure peut être entendu dans ce sens. Pour qu'il n'y ait ni crime, ni délit, il faut que le prévenu ait été contraint de commettre l'acte interdit par une force à laquelle il n'a pas pu résister. Il semble donc qu'il s'agisse d'une violence physique à laquelle la résistance du prévenu ait succombé ou tout au moins d'une puissance morale à laquelle sa volonté s'est trouvée asservie.

Dans tous les cas, l'inculpé, qui plaide la force majeure, semble devoir établir qu'il a subi une contrainte, à laquelle sa propre volonté était étrangère et à laquelle il lui a été impossible de résister. L'intervention de ce facteur indépendant de l'individu lui-même peut donc être considérée comme nécessaire à la preuve de la contrainte. Et de fait, il apparaît singulier de considérer comme l'élément constitutif de la force majeure un motif ou un mobile prédominant qui vainc la résistance de la raison ou les hésitations que peuvent faire naître le souvenir des lois et la connaissance des règlements. Considérer comme contrainte irrésistible la bonne intention qui conduit à un délit involontaire ou la considération humanitaire qui fait violer les lois dans un but excellent en soi, pourrait entraîner le bon sens à des conséquences singulières. C'est ainsi que l'ivrogne, qui a perdu le sens des choses et l'usage de la raison, pourrait exciper de son ivresse pour déclarer au juge qu'il a commis son crime sous l'influence de la force irrésistible de l'alcool et qu'il a subi la contrainte de l'ivresse, à laquelle il ne peut échapper.

Il faut donc considérer comme n'étant pas d'une jurisprudence générale et toujours possible, les jugements qui basent l'acquittement sur une force majeure qui ne serait autre que la bonne intention.

La fin ne justifie pas tous les moyens.

Ceci est surtout exact au point de vue des contraventions : si en effet pour l'existence d'un délit, l'intention frauduleuse est nécessaire, dans les contraventions, au contraire, la bonne foi importe peu, l'ignorance de la loi n'a pas de valeur et le simple oubli des règlements peut entraîner la condamnation.

Ainsi celui qui jette des prospectus dans la rue doit être condamné en vertu de l'ordonnance du préfet de police, même si, afin d'établir sa bonne intention, il ramasse immédiatement le papier (jugement du tribunal de simple police de la Seine, 18 septembre 1912).

La contravention est parfaite par le seul fait qui est interdit par l'ordonnance sans que le juge ait à examiner quel a été le dessein où le but du contrevenant. De même pour la circulation en chemin de fer, le fait de ne pas se conformer aux règlements justifie la contravention alors même que le délinquant n'a pas eu l'intention de frauder la compagnie, ni de faire un bénéfice illicite.

Le même tribunal a jugé ces jours derniers la question qui nous occupe : le 23 juin 1912, le docteur Tuffier, chirurgien en chef de l'hôpital Beaujon, se trouvait à cet hôpital quand il fut demandé pour une opération des plus urgente. Il lui fallait d'abord passer chez un pharmacien pour y prendre les pansements nécessaires ; il donna donc à son chauffeur l'ordre d'aller au plus vite.

Celui-ci, sans prendre soin de vérifier son graisseur avant de mettre en marche, ni de s'assurer que l'admission des huiles était normale, se conforma à l'ordre reçu et partit dans la direction du pharmacien. En route, un agent dressa contravention au chauffeur Guillaume pour fumée incommode, et l'affaire venait devant le tribunal de simple police de la Seine pour contravention aux ordonnances de police, le 18 septembre 1912.

La déclaration de l'agent était formelle, le chauffeur avait laissé l'huile arriver en trop grande quantité dans le moteur et une fumée bleu des plus désagréables sortait du tube d'échappement. Le chauffeur ne pouvait nier les faits, et il ne comptait pas le faire. Il n'avait qu'un moyen d'essayer de se tirer d'affaire c'était de dire qu'il ne pouvait faire autrement que de laisser échapper cette fumée.

L'inculpé, pour sa défense, présenta aux juges une lettre du docteur Tuffier, ainsi conçue :

Dinard, « villa Marguerite ».

Monsieur le Président.

Ma voiture dégageait une odeur incommode, le 23 juin dernier, et j'accepte parfaitement la contravention dressée, mais je sortais de l'hôpital Beaujon où je suis chirurgien et courais au plus pressé, vers un accident grave, et n'ai pas permis à mon mécanicien de vérifier son graisseur. J'ajoute que depuis sept ans, j'ai le même mécanicien et que je circule, hélas, tous les jours et que je n'ai jamais eu encore l'ombre d'une contravention.

Voudriez-vous tenir compte de ces faits et ne pas donner suite à cette affaire ? Vous me feriez grand plaisir et je crois que vraiment la justice serait satisfaite.

TUFFIER.

Qu'allait faire le juge ?

Je crois que s'il avait eu pour unique souci d'appliquer dans sa rigueur les termes précis de l'article 64 du code pénal, il aurait dû condamner le chauffeur. Celui-ci avait contrevenu aux règlements, il ne le niait même pas. Il expliquait simplement que son maître avait un client impatient d'être opéré, mais quelque respectable que soit le motif qui l'a conduit à violer un règlement, quelque puissant que soit l'intérêt privé en jeu, jamais le bien d'un individu ne doit faire échec à la sûreté de tous.

Demain, un commis voyageur prétendra qu'il eût manqué une affaire s'il n'avait pas été si vite, un avocat plaidera que le président l'attendait et les députés déclareront qu'ils couraient au scrutin pour s'abstenir.

Le juge en fait s'est laissé entraîner par une équité bienveillante, loin des rigueurs juridiques :

« Attendu que le motif d'ordre supérieur d'humanité, ainsi allégué et démontré, constitue un cas de force majeure, faisant disparaître toute contravention... »

Par ce motif, Guillaume fut acquitté; tant mieux pour lui, mais qu'on ne dise pas que ce fut parce qu'il avait subi la contrainte d'une force à laquelle il n'a pu résister !

ADRIEN PEYTEL,
Docteur en Droit, Avocat à la Cour d'Appel.

SILHOUETTES MÉDICALES

SOUVENIR DU CONGRÈS DE TUNIS

Dessin original

PAR BILS



LE PROFESSEUR AGRÉGÉ DUPRÉ

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LES ÉTUDIANTS DE PARIS

PAR GAVARNI



— Et le dimanche, que fais-tu, mon garçon ?

— Ma cousine, le dimanche, nous allons dans un jardin qu'on appelle la Grande-Chaumière où nous entendons de la musique religieuse.

— Après vêpres ?

— Après vêpres, ma cousine...

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

PAR PHILIPON



La Chirurgie sans Chirurgien

1 vol. in-32.

Ouvrage destiné à ruiner le Charlatanisme, en enseignant la manière simple et facile de se couper soi-même, les bras, les jambes, etc.......

l'Editeur qui n'a d'autre but que d'être utile à l'humanité, donne avec un Exemplaire de cet ouvrage, un cure-oreille et un passe-lacet.

DIÉTÉTIQUE

QUINZE JOURS DE RÉGIME ANTIDIABÉTIQUE

HUITIÈME JOUR. — A midi : *soupe à la cervelle de veau* avec *gelée de pommes*. Le soir : *viande froide*, avec *raifort râpé*.

Soupe à la cervelle de veau.

Cervelle de veau	n° 1/2
Beurre	30 grammes.
Extrait de viande......	5 —
Sel	3 —
Oignon petit	n° 1.
Asperge découpée......	1 branche.
Eau	1/4 de litre.

Faire frire la cervelle au beurre noir. Faire cuire l'asperge dans la moitié de l'eau, et les épluchures de l'asperge dans l'autre moitié. Mêler le tout y compris la cervelle, et laisser cuire lentement pendant un quart d'heure. Passer la cervelle ainsi que le bouillon à travers un tamis de crin, ajouter l'extrait de viande aux tranches d'asperges, faire cuire la soupe encore une fois et assaisonner avec un peu de sel.

Gelée de pommes.

Pommes	125 grammes.
Cidre.............	1/8e de litre.
Eau...............	1/8e de litre.
Zeste de citron	1 petit morceau.
Saccharine (solution à 5 p. 100).........	IV gouttes.
Gélatine rouge......	2 feuilles 1/2.

Couper les pommes en tranches, les recouvrir d'un demi-litre d'eau froide, qu'on chauffe peu à peu et qu'on rejette un peu avant l'ébullition. Faire cuire ensuite rapidement les pommes avec de la nouvelle eau et additionner le zeste de citron. Ajouter la gélatine, puis lorsqu'elle est dissoute, le cidre et la solution de saccharine. Passer au tamis et laisser refroidir. Cette préparation doit toujours être faite quelques heures avant de l'administrer.

Raifort râpé. — Râper finement du raifort et aromatiser avec un peu de jus de citron, et aussi suivant les goûts, avec un peu de crème.

Viande froide. — La viande de bœuf, froide, est additionnée d'un peu de beurre, de saucisse ou de fromage, ou même, suivant les goûts, de cornichons, d'œufs durs ou de raifort.

NEUVIÈME JOUR. — A midi : *viande de porc* bouillie ou rôtie avec sauce raifort, *pudding d'amandes* avec *sauce au cidre*. Le soir : *œufs farcis* avec *salade* de cœurs de houblon.

Sauce raifort.

Jaunes d'œufs ..	n° 2.
Bouillon	2 cuillerées à soupe.
Beurre fondu ...	2 — —
Raifort râpé.....	2 — —
Jus de citron....	1 cuillerée à soupe
Cidre	1 — —
Sel	1 pincée.

Disposer le tout dans une petite marmite émaillée, et laisser au bain-marie, en remuant sans cesse jusqu'à consistance ferme et bonne liaison.

Pudding d'amandes.

Jaunes d'œufs.........	n° 4.
Blancs d'œufs	n° 3.
Chapelure............	1 pincée.
Saccharine (solution à 5 p. 100)...........	IV gouttes.
Amandes finement râpées	50 grammes.
Beurre	40 —
Biscuit râpé	10 —

Sauce au cidre.

Cidre................	1/8e de litre.
Vanille	1 petit morceau.
Saccharine (solution à 5 p. 100)........	I goutte.
Zeste de citron	1 petit morceau.

Mélanger avec du beurre la solution de saccharine, les jaunes d'œufs et la chapelure, bien battre le tout pendant un quart d'heure et y joindre les amandes, le biscuit râpé et enfin les blancs d'œufs battus à neige. Disposer la masse dans un petit moule à pudding, enduit de beurre et laisser au bain-marie pendant une heure. Après quoi le pudding est renversé dans un petit récipient profond et chaud, et on y verse le cidre qui a bouilli au préalable avec la vanille, le citron et la solution de saccharine.

Œufs farcis.

Œufs durs	n° 2.
Crème acide ...	4 cuillerées à soupe.
Câpres	1 cuillerée à thé.
Civette hachée..	1 pincée.
Reste de viande finement hachée	50 grammes.
Beurre fondu ..	60 —
Fromage de suisse, râpé ..	30 —

On enlève aux œufs leur coquille, puis les jaunes, et l'on remplit les blancs avec les câpres, la civette et la viande, les trois mêlés ensemble. On dispose le tout dans un petit moule enduit de beurre. D'autre part, les jaunes d'œufs sont râpés finement et mélangés avec le fromage, puis (pour la moitié seulement) battus avec la crème, et cette masse est versée sur les œufs, tandis que l'autre moitié est versée par-dessus le tout. Ainsi préparés les œufs sont cuits au four pendant dix minutes.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

PARALYSIE INFANTILE AIGUE

(*polyomyélite antérieure aiguë*).

Au début : recourir aux *révulsifs* : pointes de feu, ventouses sèches sur la colonne vertébrale, vésicatoires en lanière sur les gouttières vertébrales.

Administrer un *purgatif léger*.

Pratiquer des injections hypodermiques d'*ergotine* (10 à 20 centigrammes, trois fois par jour) :

Ergotine..............	1 gr. 50
Eau distillée bouillie	10 —

Injecter 2 à 3 centimètres cubes par jour, pendant plusieurs jours de suite.

Donner la *teinture de ciguë et d'aconit* en potion :

Teinture de ciguë... / — d'aconit....	ãã V gouttes
Eau de laurier-cerise.	5 gr.
Sirop de fleurs d'oranger........ / Eau distillée......	ãã 40 —

Par cuillerée à café, de 2 en 2 heures (J. Simon).

Ordonner en même temps le *chlorhydrate de quinine* à dose assez élevée : 30 à 50 centigrammes par jour en deux fois.

Envelopper d'ouate les membres paralysés.

Après la période aiguë (seconde période) : pratiquer des *frictions chaudes* et *stimulantes*.

Baume de Fioravanti	100 gr.
Alcoolat de lavande.......	50 —
Teinture de noix vomique..	20 —

Pour frictions.

Recourir, dès que la période de régression commence, mais pas avant, à l'*électrothérapie* : courants continus de faible intensité (5 à 10 milliampères) ; pôle positif sur la colonne vertébrale, pôle négatif sur le membre paralysé ; séances quotidiennes de 5 à 10 minutes.

Ne pas surmener les membres paralysés par l'électrisation, les frictions et le massage et s'occuper davantage de l'état général.

Ordonner les *bains sulfureux*, les *bains salés*, les *frictions stimulantes générales*.

A l'intérieur, donner la *noix vomique*, la *strychnine*, les *glycérophosphates*, le *cacodylate de soude* ou *de fer*.

Teinture de noix vomique..	10 gr.

I goutte 5 fois par jour, dans un peu de lait, pendant 8 jours consécutifs. Suspendre pendant une semaine et recommencer (Comby).

Prescrire le *sulfate de strychnine* aux doses suivantes :

De 6 à 15 mois	1/5 à 1 mgr.
De 15 mois à 3 ans.....	1 à 1/2 —
De 5 ans à 10 ans.....	1 à 2 —

Par jour.

Sulfate de strychnine	5 mgr.
Sirop de sucre.........	100 cc.

(1 cuillerée à café = 1/4 mgr. de strychnine); 2 à 6 cuillerées à café p. jour.

Chez les enfants plus âgés :

Sulfate de strychnine.....	1 cgr.
Phosphate de soude.....	5 gr.
Eau distillée.........	100 —

2 à 3 cuillerées à café par jour, selon l'âge des enfants (6 à 10 ans) (Le Gendre).

A la troisième période (*poliomyélite chronique*) : insister sur l'*électrisation* (courants interrompus et continus), pendant plusieurs mois de suite. Employer de préférence les courants à intermittences éloignées.

Ordonner le *massage* et s'attacher à rééduquer les groupes musculaires qui n'ont pas été atteints, mais qui, par suite des positions vicieuses ou de l'immobilité, présentent un certain degré d'atrophie.

Faire prendre des *bains salés*.

Prescrire une *alimentation fortifiante*, faire prendre *l'huile de foie de morue*, le *phosphate de chaux*, les *glycérophosphates*, le *cacodylate de soude*.

Faire des frictions avec le *liniment de Rosen* :

Alcoolat de genièvre..	90 gr.
Essence de girofle..... / Huile de muscade.....	ãã 5 —

Recourir à la *chirurgie* et aux *appareils orthopédiques*, pour corriger les déformations.

Pratiquer des manœuvres de *gymnastique* avec des appareils spéciaux.

En cas de pied bot paralytique : faire porter des *bottines à tuteurs*, pour prévenir les déviations ; mais une fois celles-ci établies, pratiquer, selon le cas, des *ténotomies*, le *redressement forcé*, l'*opération de Phelps*, la *tarsotomie postérieure* et l'*arthrodèse tibio-tarsienne*, pour corriger la déformation.

Dans certains cas (pieds bots ballants), avoir recours aux *greffes tendineuses*.

Envoyer les enfants à la mer, à *Salies-de-Béarn*, *Salins*, *Balaruc*, *Bourbonne*, *Bourbon-l'Archambault*, *Saint-Amand*, *Dax*, *Aix*, *Luchon*.

HERZEN.

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

LYON MÉDICAL. — **Un cas de sclérodermie avec atrophie thyroïdienne** (BOUCHUT et DUJOL, 15 sept. 1912).

L'étiologie et la pathogénie de la sclérodermie sont discutées. Voici une observation où les constatations anatomo-pathologiques montrent le rôle du corps thyroïde.

La maladie a débuté aux membres supérieurs par un syndrome de Raynaud, bientôt suivi de sclérodactylie ; ultérieurement apparaît une vaste plaque cervicale de sclérodermie. Les deux derniers mois avant la mort, la température oscilla autour de 38°,5 avec tachycardie (120), dyspnée, aphonie et coryza persistant. Autopsie : lésions cutanées classiques, avec intégrité des nerfs et des artères. *Le corps thyroïde est atrophié et scléreux* (poids : 3 grammes). Les muqueuses nasales et laryngées présentent des lésions atrophiques.

GAZETTE MÉDICALE DE NANTES. — **Contagion et tuberculose** (MALHERBE, 14 septembre 1912).

« Avez-vous lu, dans le numéro de juin dernier d'une revue intitulée *Tuberculosa* et qui se consacre entièrement aux choses de la tuberculose, l'article du Dr Guillemin ? Au nom de la saine et vieille clinique, avec infiniment de talent d'ailleurs, cet auteur prétend nous démontrer que la contagion tuberculeuse n'existe pas, qu'on ne peut pas la prouver....

Est-ce bien l'heure de soulever pareil débat ¿ Voilà un quart de siècle que nous luttons pour nous défendre contre ce fléau social dont les ravages sont effrayants, et enfin les pouvoirs publics, secouant leur apathie, tentent de lui barrer la route ; gardons-nous d'endormir la vigilance un instant éveillée. Disons hautement : la tuberculose est contagieuse, inoculable directement ou indirectement d'homme à homme et des animaux malades à l'homme sain. Répétons donc tuberculose, contagion et défendons-nous sans cesse, à l'école, à l'atelier, au régiment, dans les grosses agglomérations, partout guerre au taudis ».

PRESSE MÉDICALE. — **Réaction de Wassermann et syphilis latente au cours des cirrhoses et des néphrites chroniques** (LETULLE et BERGERON, 21 septembre 1912).

Il est intéressant de noter les résultats de la méthode de Wassermann dans les cirrhoses et les néphrites : tout chronique qui entre dans le service de médecine de Boucicaut est soumis au séro-diagnostic.

Sur 46 cas de néphrite chronique, plus du quart avait dans le sang des anticorps syphilitiques ; seuls, trois malades avaient avoué la syphilis. Sur 15 cas d'hépatite chronique, 7 réactions positives ; sur ces 7 malades suspects, 5 présentaient des lésions qui pouvaient faire penser à la spécificité. « Les méfaits cachés du tréponème de Schaudinn dépassent ses méfaits avérés ; il semble que la syphilis soit directement et indirectement responsable de maintes affections chroniques plus ou moins incurables. »

PRESSE MÉDICALE. — **La méningite tuberculeuse hémorragique** (RÉNON, GÉRAUDEL et RICHET fils, 25 septembre 1912).

A côté des hémorragies méningées secondaires à l'hypertension artérielle ou à un traumatisme, il existe un type anatomo-clinique de méningite hémorragique, comparable à la néphrite, à la pancréatite ou à l'entérite hémorragique. Cette méningite hémorragique est fréquemment tuberculeuse. Si l'on n'a pas trouvé le bacille de Koch pour écarter l'hémorragie méningée, on pourra se baser sur les éléments suivants : coexistence d'un foyer tuberculeux en évolution, symptômes généraux très marqués, formule cytologique complexe (érythrocytaire et leucocytaire), absence d'hypertension.

BULLETIN MÉDICAL. — **Les tuberculoses traumatiques** (WEITZEL, 25 septembre 1912).

On doit admettre, semble-t-il, que le bacille de Koch peut se localiser dans la moelle osseuse de façon élective et cela, *chose importante à signaler, sans déterminer de lésions spécifiques*. A l'occasion d'un traumatisme, ces bacilles sont alors réveillés et se trouvent en présence de tissus dont la résistance à l'infection est diminuée, ils les envahissent, donnent lieu à des lésions qui, sans cet incident, ne se seraient pas présentées.

PROGRÈS MÉDICAL. — **De l'auscultation sus-pubienne de la vessie comme moyen de diagnostic des calculs** (REYNÈS, 21 septembre 1912).

En présence d'un canal très étroit et s'il est impossible d'introduire dans la vessie les explorateurs ordinaires, on fera passer une fine bougie à électrisation (de Guyon) sur laquelle on aura vissé l'une des plus petites boules métalliques. En appliquant l'oreille au-dessus du pubis, pendant qu'on agite la bougie et la boule métallique, on pourra percevoir avec beaucoup de netteté des phénomènes de sonorité qui décideront du diagnostic. C'est Laënnec qui a eu l'idée première de ce procédé.

JOURNAL DES PRATICIENS. — **Les syphilis latentes cardio-aortiques** (PIED, 21 septembre 1912.)

La condition nécessaire et suffisante d'action et d'innocuité du traitement par les sels mercuriels solubles dans les syphilis cardio-rénales réside, dans la préparation du malade et avant tout dans la saignée et les différents modes de déplétion qui évacuent les œdèmes, les épanchements et libèrent les circulations périphériques.

PROVINCE MÉDICALE. — **Un cas de spondylite infectieuse** (Pr ARDIN-DELTEIL, RAYNAUD et COUDRAY, 21 septembre 1912).

A côté de l'ostéite vertébrale tuberculeuse, du mal de Pott classique, prennent place toute une série d'ostéites et d'ostéo-arthrites, aiguës ou subaiguës, relevant d'infections diverses, de septicémies, dont elles constituent autant de localisations. On compte actuellement 98 cas de spondylite au cours de la fièvre typhoïde. En dehors de cette maladie, les cas relatés sont rares, ce qui tient, sans doute, à ce que cette complication mal connue est le plus souvent méconnue. L'observation suivante est donc très instructive : une femme, à la suite d'un panaris d'une gaine, fait une infection générale grave, qui dure deux mois. Dans les premiers jours de la convalescence, elle réalise un syndrome douloureux, radiculaire, associé à des lésions vertébrales, que révèle l'examen clinique et radiographique. Le staphylocoque a été très probablement en cause, sans qu'on ait pu cependant en faire la preuve.

SUD MÉDICAL. — **La méthode iodogène d'Icard. Ses applications** (MASINI, 15 septembre 1912).

Le malade soumis à la méthode d'Icard absorbe une dose quotidienne de 0,75 de KI ; l'eau oxygénée sera utilisée en application locale pour les plaies ouvertes, en inhalations ou fumigations pour les plaies profondes ; on obtiendra de cette façon la production d'iode à l'état naissant, *dans la profondeur même des tissus*. Cette méthode a été utilisée avec succès à l'étranger par Pfanenstiel et Reyn. Toutes les plaies suppurantes, les tuberculoses externes ouvertes ou fermées, les métrites, toutes les infections chirurgicales et puerpérales seraient justiciables de la méthode.

ÉCHO MÉDICAL DU NORD. — **Sérum antistreptococcique (de l'Institut Pasteur de Paris) et Érysipèle de la face ; son action apparente sur la courbe thermique** (PERREL, 22 septembre 1912).

Chez cinq érisypélateux injectés au sérum antistreptococcique de l'Institut Pasteur, une chute de température assez brusque est survenue du cinquième au huitième jour. S'agit-il d'une simple coïncidence ou d'une véritable relation de cause à effet entre l'emploi du sérum et l'amélioration constatée ?

Tablettes de Catillon à 0 gr. 25 DE CORPS
Prix : 3 fr.

THYROÏDE

OBÉSITÉ
MYXŒDÈME, GOITRE
Herpétisme, etc.

Titré, Stérilisé. Goût agréable. Tolérance parfaite. Efficacité certaine. 2 à 3 par jour.

IODO-THYROÏDINE, principe iodé, même usage. PRIX : 3 fr. — CATILLON, 3, Boulevd St-Martin.

Granules de Catillon A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE

STROPHANTUS

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une **diurèse rapide**, relèvent vite le **cœur affaibli**, dissipent

ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections **MITRALES, CARDIOPATHIES** des **ENFANTS** et **VIEILLARDS**, etc.

Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.
En cas urgent, on peut donner 8, 12, 16 granules pour forcer la diurèse.

GRANULES DE CATILLON 0,0001 **STROPHANTINE** CRIST. TONIQUE DU CŒUR PAR EXCELLENCE
NON DIURÉTIQUE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON

Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900,

3, Boulᵈ St-Martin, Paris ET Phies.



Chauffage central
Electricité
Salle de Bains

Installation MODERNE

Chambres à la Journée et au Mois très confortables

Appartements pour Familles

PRIX MODÉRÉS

HOTEL DES BALCONS

3, rue Casimir-Delavigne (PARIS VIe)

RENAULT, Propriétaire

MÉTRO : { PLACE SAINT-MICHEL / ET CARREFOUR DE L'ODÉON }

Voir service des PRIMES

GRAND DIPLOME D'HONNEUR PARIS 1912

POUR BIEN DIGÉRER

EAU MINÉRALE
NATURELLEMENT GAZEUSE DE

TERNANT

(PUY-DE-DOME)

SOURCE DU SALUT

AUTORISATION DE L'ÉTAT

ANÉMIE, RHUMATISME, REINS, FOIE

FERRUGINEUSE, BICARBONATÉE, SODIQUE, LITHINÉE

Livraison dans PARIS par 10 bouteilles au moins

DÉPOT A PARIS : E. ROBERT, 12, rue Dupin



TUBERCULOSES

Bronchites, Catarrhes, Grippes

L'EMULSION MARCHAIS Phospho-Créosotée

Calme la **TOUX**, relève l'**APPÉTIT** et **CICATRISE** les lésions.

de 3 à 6 cuillerées à café dans lait, bouillon.

Bien tolérée — Parf. absorbée.

ÉPIDERMAL

SPÉCIFIQUE DES PRURITS

Cette crème calme de suite les **DÉMANGEAISONS** *des* **MALADIES DE LA PEAU** *les plus tenaces, les plus intolérables*

Effet rapide, sûr et certain

ECHANTILLONS GRATUITS

Pharmacie **VIAL**
P. MAUVAIS Succr
20, rue Chateaudun 20, PARIS

LUSOFORME

ANTISEPTIQUE

DÉSINFECTANT

15, Rue d'Argenteuil, PARIS

REVUE DE QUINZAINE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Deux cas de pancréatite aiguë; drainage abdominal; appendicostomie; guérison (W. BILLINGTON. **The Lancet,** 14 septembre 1912).

La guérison de la pancréatite hémorragique est assez exceptionnelle. On a pu l'observer deux fois récemment au Queen's Hospital de Birmingham. Les deux malades, dans ces deux cas, présentaient les signes de perforation d'un ulcus duodénal. Par l'incision abdominale, s'échappe un liquide séro-hémorragique et l'on remarque immédiatement sur le mésentère et l'épiploon, des taches de stéato-nécrose. L'intégrité de l'estomac et du duodénum, l'exploration du pancréas œdémateux et tendu éclaircissent le diagnostic. Un gros drain est placé sous la tête de la glande, un autre dans le Douglas; l'appendice est ouvert et par l'incision l'on injecte pendant trois jours, un sérum artificiel additionné de rhum (10 litres en 60 heures). Les deux malades ont quitté l'hôpital un mois après, complètement guéris.

L'injection intra-veineuse de paraldéhyde (L. C. NOEL et H. S. SOUTTAR, **The Lancet**, 21 septembre 1912).

On mélange 5 à 15 centimètres cubes de paraldéhyde à la même quantité d'éther et on combine le tout à 150 centimètres cubes d'une solution aqueuse et froide de NaCl à 1 p. 100. Cinq secondes après l'injection, le malade ressent le goût de la paraldéhyde; en trente secondes, la conscience disparaît, après quatre-vingt-dix secondes, disparition du réflexe cornéen. 5 centimètres cubes de paraldéhyde suffiront pour de petites opérations. L'effet en est particulièrement remarquable chez les alcooliques. Cette méthode paraît absolument inoffensive.

Les injections intra-péritonéales d'oxygène au cours de certaines opérations abdominales (H.-J. GODWIN, **British. med. journ.**, 14 septembre 1912).

Les injections d'oxygène ont été utilisées avec succès dans la péritonite tuberculeuse, la péritonite septique, après l'extirpation de tumeurs volumineuses et pour prévenir la formation d'adhérences. La plaie d'incision est saturée et ne laisse passer qu'un trocart par lequel on injecte lentement le gaz réchauffé jusqu'à disparition de la matité hépatique. La résorption demande une quinzaine de jours à se faire.

La coqueluche traitée par des injections intra-veineuses d'iodoforme (T. W. DEWAR, **Br. med. journ.**, 21 septembre 1912).

L'iodoforme solubilisé dans l'éther et administré quotidiennement par la voie intra-veineuse diminue très rapidement le nombre des quintes, mais cette méthode est impraticable chez les petits enfants à cause du faible volume de leurs veines.

La fièvre jaune, maladie strictement humaine (A. AGRAMONTE, **New-York med. journ.**, 7 septembre 1912).

Depuis la guerre hispano-américaine, la fièvre jaune a progressivement disparu de Cuba, grâce aux efforts ininterrompus de la commission des maladies infectieuses. Les recherches ont porté également sur la transmissibilité de la maladie. *Il a été impossible d'inoculer la fièvre jaune à des animaux domestiques et aux animaux de laboratoire.* Il n'existe qu'un cas d'inoculation au chimpanzé, réussi par Thomas au Brésil.

Action du suc gastrique sur les paratyphiques A et B (S. MURA, **Il Morgagni**, sept. 1912, Milan).

L'action du milieu gastrique, si elle précipite légèrement les paratyphiques A et B sur gélatine fluidifiée par digestion partielle du milieu, ne diminue nullement leur vitalité. Des essais faits avec des cultures sur différents milieux montrent que le suc gastrique (avec une acidité en HCl de 1,825 p. 1000) n'empêche pas leur développement. Conclusion : la défense de l'organisme contre les paratyphiques A et B, par la seule action de l'acidité gastrique est plus qu'hypothétique.

Un cas d'arthrite crico-aryténoïdienne rhumatismale (A. R. VARGAS, **La Clinica Castellana**, septembre 1912. Valladodid).

Un médecin de cinquante-deux ans, atteint récemment de douleurs violentes localisées au larynx, présente une dysphonie et une dysphagie intenses. La palpation est presque impossible; au laryngoscope la muqueuse est rouge, infiltrée au niveau de la région aryténoïdienne et des replis ary-épiglottiques. L'*articulation crico-aryténoïdienne* est absolument immobile au cours de la respiration et de la phonation. Pas de bacilles de Koch dans les crachats, Wassermann négatif, aucune trace de blennorragie ancienne ou récente. Deux mois après, les articulations phalangiennes se prennent et se déforment. Le malade est alors traité par le salicylate : la tuméfaction et les douleurs laryngées s'amendent et les arthrites digitales s'améliorent rapidement. L'action du salicylate éclaircit ce diagnostic difficile.

De l'influence de la résonance nasale sur le chant (BETHI, **Wiener. med. Woch.**, 7 septembre 1912).

Les chanteurs dont la cavité nasale n'est pas libre sont obligés de surmener leurs cordes vocales pour augmenter l'intensité de leur voix; cependant elle ne porte pas davantage et elle paraît forcée. Qu'une opération les libère de l'obstacle nasal et la voix gagne aussitôt en qualité et quantité.

Recherches sur la syphilis expérimentale de l'œil (I. IGERSHEIMER. **Münch. mediz. Wochensch**, 24 septembre 1912).

L'œil est en matière de syphilis l'un des meilleurs milieux d'expérimentation, depuis les premières tentatives de Roux et de Metchnikoff. Bertarelli a obtenu une kératite parenchymateuse en injectant des produits de raclage riches en spirochètes dans la chambre antérieure. Igersheimer, par une semblable inoculation, a produit une infection se généralisant (exanthème papuleux, périonyxis) cinq mois plus tard et s'effaçant par le salvarsan. Les dernières expérimentations portent sur l'inoculation directe de la culture pure dans la carotide interne du chien et ont permis de reproduire dans le milieu oculaire les diverses lésions rencontrées au cours de la syphilis humaine (iritis, chorio-rétinites, etc.). En quelques jours, dans la plupart des cas, s'installe une choroïdite aiguë, circonscrite qui s'éteint progressivement. En deux mois, Igersheimer a pu obtenir *une kératite parenchymateuse typique* (obs. IV). C'est la démonstration qu'il faut considérer cette affection comme une lésion Σ active et non comme paraspécifique. Enfin, l'examen histologique a montré des atrophies du nerf optique identiques à celles du tabes.

L'extirpation de la rate normale chez l'homme (NOGUCHI, **Berl. kl. Wochensch.**, 23 septembre 1912).

En 1904, Noguchi a eu l'occasion d'extirper une rate *histologiquement normale*; il a pu suivre son malade et pratiquer divers examens de sang. Dix mois après, une numération donna les chiffres suivants : teneur en hémoglobine 75 p. 100, leucocytes, 11 000 ; hématies, 4 800 000. Sur 100 leucocytes, 43 lymphocytes, 36 polyn. neutrophiles et 14 éosinophiles. On remarquera la lymphocytose, l'éosinophilie et la diminution des polyn. neutrophiles. Plus de cinq ans après, on fit une nouvelle numération : teneur en hémoglobine 72 p. 100 ; leucocytes, 8 200 ; hématies, 4000 000. Sur 100 leucocytes : 20,5, lymphocytes, 67 polynucléaires neutrophiles, 6 éosinophiles.

Au bout de ce laps de temps, la suppression d'une *rate absolument saine et normale* ne s'est donc révélée que par une légère éosinophilie. Le splénectomisé n'a éprouvé aucun de ces symptômes nombreux et vagues qu'on a mis sur le compte de la suppression de la rate. On n'hésitera donc pas à la pratiquer, quand l'indication opératoire s'en présentera.

Les syndromes basedowiens au cours de la tuberculose pulmonaire (H. v. BRANDENSTEIN, **Berl. kl. Wochensch.**, 23 novembre 1912).

La maladie de Basedow est plus fréquente chez les tuberculeux pulmonaires qu'au cours d'autres maladies. D'autre part, on a constaté que certaines infections (syphilis, diphtérie, etc.) précédaient souvent une thyroïdite ou une maladie de Basedow. Il est probable que l'on tendra de plus en plus à incriminer une infection ou une intoxication à l'origine du syndrome basedowien.

OUVRAGES SUR LES
Maladies nerveuses et mentales

Maladies des Méninges

Par les Drs HUTINEL, KLIPPEL, H. CLAUDE, ROGER VOISIN, LEVY-VALENSI

1912, 1 vol. gr. in-8 de 382 pages avec 49 figures. Broché 8 fr. Cartonné........................ 9 fr. 50

Sémiologie nerveuse

Par les Drs ACHARD, Pierre MARIE, GILBERT-BALLET, L. LÉVI, LERI, LAIGNEL-LAVASTINE

1911, 1 vol. gr. in-8 de 629 pages, avec 129 figures. Broché, 12 fr. Cartonné........................ 13 fr. 50

Maladies de la Moelle épinière

Par les Drs J. DEJERINE
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris
et André THOMAS

1909, 1 vol. gr. in-8 de 839 pages, avec 420 figures. Broché. 16 fr. Cartonné........................ 17 fr. 50

Atlas-manuel des Maladies nerveuses

DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT

Par le Dr SEIFFER
Edition française, par le Dr GASNE
Médecin des hôpitaux de Paris.

1905, 1 vol. in-16 de 352 pages, avec 26 pl. color., et 264 fig., relié........................ 18 fr.

Atlas-manuel du Système nerveux

Par le Professeur JAKOB
2e édition française, par le Dr RÉMOND
Professeur de clinique des Maladies mentales à la Faculté de Médecine de Toulouse
et CLAVELIER
chef de clinique

1900, 1 vol. in-16 de 364 p., avec 84 pl. col. et 23 fig., relié........................ 20 fr.

Les Centres nerveux Physio-pathologie clinique

Par le Dr GRASSET
Professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier

1 vol. in-8 de 744 pages, avec 60 figures et 20 tableaux. 12 fr.

Traité de Thérapeutique des Maladies mentales et nerveuses

Par P. GARNIER
Médecin en chef de l'Infirmerie spéciale du Dépôt
et P. COLOLIAN

1901, 1 vol. in-8 de 496 pages........................ 7 fr.

Diagnostic des Maladies de la Moelle, par le prof. J. Grasset. 3e *édition*. 1908, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec fig., cartonné........................ 1 fr. 50

Diagnostic des Maladies de l'Encéphale, par le prof. J. Grasset, 2e *édition*, 1908, 1 vol. in-16 de 96 p., avec 12 fig., et 4 tabl., cart........................ 1 fr. 50

Les Névralgies et leur traitement, par les Drs F. Lévy et Baudouin. 1909, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 6 figures, cartonné........................ 1 fr. 50

La Migraine. Traitement par le massage, par le Dr Nonstrom. 1 vol. in-16 de 151 pages........................ 2 fr.

Maladies des Nerfs

Par Bernard CUNEO
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris

1911, 1 vol. gr. in-8 de 174 pages, avec 50 figures. Broché, 4 fr. Cartonné........................ 5 fr. 50

La Pratique des Maladies du Système nerveux dans les Hôpitaux de Paris, par P. Lefert. 1894, 1 vol. in-18 de 285 pages, cartonné........................ 3 fr.

Aide-mémoire de Neurologie, par P. Lefert. 1900, 1 vol. in-18 de 274 pages, avec 26 figures, cartonné.... 3 fr.

Pour lutter contre les Maladies nerveuses, par le Dr E. Contet. 1903, 1 vol. in-16 de 96 pages, cart.... 1 fr. 50

Chirurgie des Centres nerveux, par Glantenay, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1897, 1 vol. in-16 de 300 pages, avec 30 fig., cartonné........................ 5 fr.

Chirurgie nerveuse d'urgence, par A. Chipault. 1904, 1 vol. in-16 de 95 pages, cartonné........................ 1 fr. 50

Psychothérapie

Par le Dr André THOMAS
Chef de laboratoire de la Clinique des maladies du système nerveux à la Faculté de médecine de Paris
Introduction par le professeur DÉJERINE

1912, 1 vol. in-8 de 519 pages, cartonné........................ 12 fr.

Atlas-manuel de Psychiatrie

Par le professeur O. WEYGANDT
Edition française par le Dr J. ROUBINOVITCH
Médecin de la Salpêtrière

1903, 1 vol. in-16 de 643 pages, avec 24 pl. color. et 264 fig., relié........................ 24 fr.

Traité des Maladies mentales

Par les Drs H. et G. DAGONET
Médecins de l'Asile Sainte-Anne

1894, 1 vol. gr. in-8 de 850 pages, avec 42 photogravures en couleurs........................ 20 fr.

Traité pratique des Maladies mentales

Par le Dr CULLERRE
Médecin de l'Asile des aliénés de la Roche-sur-Yon.

1889, 1 vol. in-18 de 601 pages, avec figures........ 6 fr.

Traitement des Psychonévroses par la rééducation du contrôle cérébral

Par R. VITTOZ

2e *édition*. 1913, 1 vol. in-18 de 132 pages....... 3 fr. 50

Les États neurasthéniques

DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT

Par André RICHE
Médecin-adjoint de l'hospice de Bicêtre

1908, 1 vol. in-16 de 96 pages, cartonné........ 1 fr. 50

La Neurasthénie (épuisement nerveux), par le Dr Bouveret. 2e *édition*. 1891, 1 vol. in-8 de 480 pages.......... 6 fr.

Hygiène de l'Ame, par Feuchtersleben. Préface du Dr Huchard, de l'Académie de Médecine. 1904, 1 vol. in-18 de 351 pages........................ 3 fr. 50

CHRONIQUE DES LIVRES

L'assistance publique à Poitiers jusqu'à l'an V. T. I. — I. *L'assistance au moyen âge.* — II. *La Dominicale.* — III. *La lutte contre la mendicité et le vagabondage*, par PIERRE RAMBAUD. 1912, 1 vol. gr. in-8 de 663 p. Br. (*H. Champion*, édit. à Paris).

C'est une importante contribution à l'histoire des institutions charitables de la France, que l'*Assistance publique à Poitiers jusqu'à l'an V*, dont M. Pierre Rambaud vient de publier le premier tome.

Au moyen âge, les indigents étaient secourus dans des aumôneries dépendant presque toujours d'un chapitre ecclésiastique ou d'un monastère. M. Rambaud décrit successivement l'organisation de dix-sept aumôneries poitevines, réservant toutefois pour plus tard l'historique de l'aumônerie Notre-Dame-la-Grande, qui, dans la suite des temps et grâce aux subsides du bureau de la Communauté des pauvres, devint l'hôpital le plus important de Poitiers.

Parmi ces aumôneries on compte deux léproseries, la Madeleine et Saint-Lazare et peut-être une troisième, Saint-Mathurin. L'histoire de Saint-Lazare, est particulièrement intéressante. C'est de 1267 que date le plus ancien des actes relatifs à cette maison, qui, faute de lépreux, ferma ses portes vers le milieu du XVIe siècle.

Les individus suspectés de lèpre étaient examinés soit par le chapelain et par les lépreux de la léproserie, soit par les chirurgiens de la ville, et un manuscrit du XIVe siècle nous apprend qu'à cette époque les lépreux de Saint-Lazare de Poitiers savaient fort bien faire la différence entre la lèpre proprement dite et la lèpre blanche des cagots. Pour se faire reconnaître des passants, les ladres étaient tenus, comme partout ailleurs, de tenir à la main une cliquette ; ils devaient en outre porter sur leurs vêtements une souquenille blanche. Au début du XVIe siècle, c'est le maire qui a la garde de ces souquenilles et qui est chargé de les distribuer aux malades.

En 1535, grâce aux efforts combinés des représentants de la mairie, du clergé et des paroisses, la communauté des pauvres fut instituée. Les exemples de Lyon et de Paris servirent à Poitiers ; cependant ces modèles ne furent pas servilement copiés par les Poitevins, qui « surent conserver un caractère absolument original à l'organisation comme à l'administration de leur bureau des pauvres ».

Ce bureau se réunissant tous les dimanches, reçut dès l'origine le nom de Dominicale ; il se composait du maire, de six membres du conseil municipal et de sept chanoines délégués par les chapitres et les collégiales de Poitiers. Le budget qu'il lui appartenait d'administrer était alimenté surtout par le clergé, car «la ville ne possédait pas un commerce assez important et assez rémunérateur pour permettre à ses marchands de grandes générosités ». On eut à différentes époques l'idée d'établir au profit des pauvres des troncs destinés à recueillir les aumônes, et cela non seulement dans les églises et dans les endroits publics, mais aussi chez les particuliers, dans les hôtelleries et dans les boutiques.

L'histoire de l'Hôpital général de Poitiers, créé en 1657 et destiné, comme son homonyme parisien, à combattre la mendicité et le vagabondage, forme la troisième partie du présent volume, auquel M. Pierre Rambaud se propose de donner une suite, en nous parlant des secours reçus dans les hôpitaux par les malades et les enfants abandonnés. La sérieuse documentation du tome Ier, puisée presque tout entière à la Bibliothèque municipale de Poitiers, aux Archives de l'Hôtel-Dieu de cette ville et aux Archives départementales de la Vienne, son excellente ordonnance, font souhaiter le prompt achèvement de l'ouvrage.

Dr Ernest WICKERSHEIMER.

Vaccins, sérums et ferments dans la pratique journalière, par le Dr A. DARIER. Un vol. in-4, de 472 pages (*Octave Doin et fils*, édit. Paris).

Le but que s'est proposé l'auteur dans cet important ouvrage n'est pas tant d'offrir du nouveau que de présenter une mise au point nouvelle, en songeant surtout aux applications de la sérumthérapie et au praticien qui devrait y recourir davantage. M. Darier, ancien président de la Société d'ophtalmologie de Paris, est un oculiste des plus distingué, et l'idée de grouper en un travail d'ensemble ce qu'il y a de principal et de pratique dans l'étude des vaccins et sérums lui est venue de ses observations personnelles, lesquelles lui ont démontré depuis de longues années que le sérum antidiphtérique, par exemple, donne de merveilleux résultats dans certaines affections oculaires.

De là, un examen didactique des vaccins et des sérums ; des vaccins, en insistant sur l'utilité, non assez mise en pratique, de la *tuberculinothérapie*, en donnant un bon aperçu de la *médication antityphique* par les procédés de Chantemesse et de Vincent, et enfin en rappelant les *vaccinations antistaphylococcique, antistreptococcique, anticolibacillaire, antigonococcique* ; des sérums, en résumant avec ordre ce qui concerne actuellement les *sérothérapies antidiphtérique, antiméningococcique* (sérum de Flexner, de Wassermann et Jochmann, sérum de Dopter, ce sérum se montrant à la fois bactériolytique, opsonisant et antitoxique), *antitétanique, antityphique, antidysentérique* (technique de Rosenthal confirmée par les recherches de Vaillard et Dopter, sérum de Shiga, sérum de l'Institut Pasteur), *antituberculeuse, anticholérique, antipesteuse, antivenimeuse, antirhumatismale.*

M. Darier n'a pas oublié les *accidents sériques* ni l'*anaphylaxie*, ni la *sérothérapie paraspécifique*, ni les *oxydases*, ni les *métaux-ferments*, ni même la façon de se procurer des sérums et des vaccins.

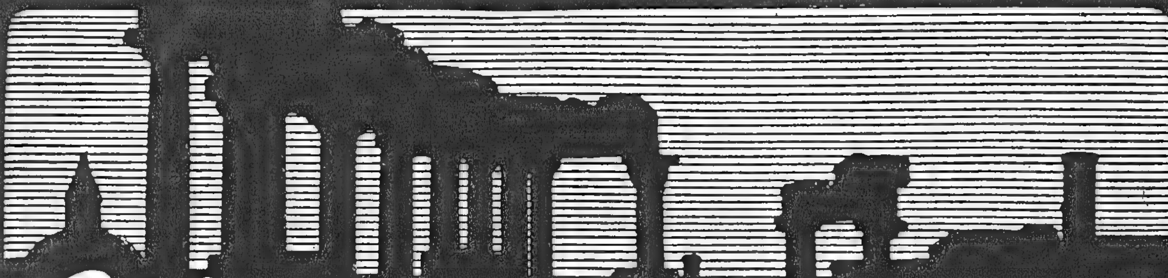
Bref, M. Darier s'est imposé un gros travail et nul doute que les praticiens ne lui en sachent le plus grand gré.

HORN.

Handbuch neuzeitlicher Wohnungskultur, par Alexander KOCH. 1 vol. in-4 de 175 pages, entièrement illustrées de planches (*Alexander Koch*, édit. à Darmstadt).

L'éditeur présente un premier volume d'un *Traité de l'habitation moderne*, lequel traité se propose de donner un aperçu illustré de toutes les parties de l'habitation, sous le jour des plus récentes acquisitions de l'hygiène moderne. Aujourd'hui on a sous les yeux de magnifiques photographies concernant l'installation d'une *chambre à coucher* idéale, tant à la ville qu'à la campagne. Bien des installations présentées dans ce premier volume ont figuré à différentes expositions. On trouvera les noms des architectes et des fabricants. C'est donc un ouvrage qui, sous une forme luxueuse, fournit des renseignements pratiques.

K.



LA MÉDECINE EN BELGIQUE

La législation des aliénés en Belgique

A côté du soin d'un diagnostic exact, ce qui paraît de plus important dans le régime des aliénés, c'est la sauvegarde du secret pour le malade et la famille.

Actuellement les documents en Belgique passent par les mains d'un trop grand nombre de personnes, autorités, pour que l'on puisse affirmer que le secret est respecté.

C'est pourquoi un projet dû à MM. les ministres de Broqueville, Carton de Wiart et au Dr Cousot exige que toute personne présumée atteinte d'affection mentale soit soumise à une observation psychiatrique dans un établissement de l'État ou agréé dont le personnel dépend de l'État et est rétribué par lui. A la fin de la période, le médecin traitant établit sous le contrôle de l'inspection de l'État le régime d'internement ou d'assistance.

La période d'observation peut aussi se faire à domicile suivant certaines règles spéciales.

Le Dr Boulengier, au dernier Congrès de Médecine professionnelle, a présenté un contre-projet.

Les asiles seraient des hôpitaux spéciaux pour maladies cérébrales ou mentales accessibles comme tous les hôpitaux. Le Procureur du Roi serait averti de toutes les admissions et les collocations seraient faites par le médecin de l'hôpital, l'aliéniste délégué par le juge de paix rendant jugement définitif.

Diverses objections ont été faites à ce système. De Block insiste avec raison sur la nécessité de l'isolement rapide des aliénés qui est irréalisable dans un hôpital ouvert. — D'autres envisagent les conflits entre le médecin de la famille, non compétent le plus souvent en psychiatrie, et les médecins d'asile ou légistes.

Les débats qui ont suivi la présentation du rapport Boulengier tant au Congrès de Namur que dans la presse médicale belge prouvent que la question est difficile, parce qu'elle se heurte de plus aux rouages administratifs, aux dépenses ressortant de la bienfaisance publique, aux autorités judiciaires.

L'accord semble pourtant se faire sur deux points : nécessité de sauvegarder le secret des familles, nécessité d'une période d'observation avant la collocation.

Médecins des chemins de fer belges

On sait que les médecins des diverses compagnies et des réseaux de l'État sont rétribués le moins possible. Où la chose est mieux corsée c'est en fait de spécialités. C'est ainsi que les oto-rhino-laryngologistes du réseau de Liége qui touchaient environ 30 francs par an pour soigner tous les cas (nous ne dévoilerons pas le système élégant qui permettait à l'État belge d'allouer de tels honoraires) ont renoncé définitivement à remplir leurs fonctions.

L'État envoie ses malheureux agents de Liége à Bruxelles pour se faire soigner.

Unions professionnelles et professions rétribuées

Le zèle de maints confrères qui assument les charges de la direction de nos syndicats et cercles médicaux n'a pas besoin d'être souligné.

Mais nous devons souligner le beau geste de la Société Médico-Rurale de Liége qui vient de décider de rétribuer les fonctions de son secrétaire. Il est de haute satisfaction morale de travailler à l'amélioration de la profession, à l'apaisement des conflits mais le temps perdu, les corvées, les démarches demandaient bien aussi un dédommagement.

Nous estimons que cette mesure devrait être généralisée et c'est avec le sentiment d'une juste équité que nous attirons l'attention de nos lecteurs sur ce point.

NOUVELLES

Faculté de Médecine de Paris. — SERVICE DES EXAMENS. — Les consignations pour les différents examens probatoires sont reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), de midi à trois heures, les lundis et mardis de chaque semaine, à partir du 7 octobre 1912.

Les limites des consignations pour ces examens sont fixées ainsi qu'il suit :

Pour le 1er examen, le registre sera clos le mardi 25 février 1913 ; 2e examen, le 21 janvier, 3e examen (1re partie), le 28 janvier, 3e examen (2e partie) ; le 11 mars ; 4e examen, le 6 mai ; 5e examen (1re partie) ; 27 mai ; (2e partie) le 24 juin ; la thèse, le 1er juillet.

Avis aux candidats ajournés. — Epreuves pratiques. Les candidats, ayant consigné dans les délais indiqués ci-dessus et ajournés à l'épreuve pratique : du 1er examen pourront consigner les 13, 19 et 20 mai pour renouveler l'épreuve à partir du 2 juin 1913 ; du 3e examen (1re partie) pourront consigner les 10 et 11 mars pour renouveler l'épreuve à partir du 7 avril 1913. (En cas de nouvel échec, les candidats pourront une troisième fois, consigner les 13, 19 et 20 mai pour passer à partir du 2 juin 1913 ; du 3e examen (2e partie) pourront consigner les 13 19 et 20 mai pour renouveler l'épreuve à partir du 2 juin 1913.

Epreuves orales. — Tout candidat ayant subi sans succès, dans les délais indiqués ci-dessus, une épreuve orale entraînant un ajournement à une date antérieure au 1er juin pourra consigner les 13, 19 et 20 mai pour renouveler l'épreuve avant les vacances ; si le délai d'ajournement expire après le 1er juin et avant le 15 août, le candidat désireux de renouveler l'épreuve avant les vacances devra solliciter de M. le doyen une abréviation du délai d'ajournement. Les demandes à cet effet adressées au doyen avant le 13 mai 1913 (dernier délai) seront examinées par la commission scolaire qui statuera sur chaque cas particulier. Si le délai expire postérieurement au 15 août, le candidat ne pourra consigner de nouveau pour l'examen avant le 6 octobre suivant.

N. B. — En se présentant au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3) de midi à 3 heures MM. les étudiants devront être munis de leur feuille d'inscription.

L'Institut national de Bretagne. — Un congrès de seize sociétés savantes de Bretagne, qui vient de se tenir à Redon, a décidé la création d'un Institut national de Bretagne constitué par six académies différentes composées chacune de quinze membres. Il a été procédé à l'élection de huit membres dans chacune de ces académies, celles-ci devant ensuite se compléter elles-mêmes, jusqu'au chiffre total de quinze membres. Dans l'Académie bretonne des sciences : MM. Léon Bureau, Félix Le Dantec, professeur Guyon, Dr le Fur, Dr Regnault, Luer, Stephane Leduc, Aubry de la Noe ont été désignés.

NOUVELLES *(Suite)*

Les faux « accidentés ». — Trois ouvriers étaient poursuivis devant la dixième chambre pour avoir, en simulant des accidents, brûlures ou piqûres volontaires — escroqué des compagnies d'assurances et aussi des médecins — ceux-ci suivant un usage (?) qui est devenu un abus leur avaient remis, en outre des frais de pansement, de petites sommes d'argent, de 1 à 5 francs, qu'ils se faisaient rembourser par les compagnies en les comprenant dans leurs notes d'honoraires. Certains de ces médecins, mis en cause au cours de l'information, avaient hésité à porter plainte. Et, dans son réquisitoire définitif, le parquet soulignait en ces termes cette hésitation.

« Ce procédé ne laisse pas que de prêter à critique. Les ouvriers en arrivent à considérer ces avances comme de véritables primes que chaque médecin délivre, au gré de sa générosité, pour inciter l'accidenté à le consulter de préférence aux médecins de l'assurance qui font moins de pansements et renvoient plus vite au travail ».

Deux des inculpés ont été condamnés à treize mois de prison et le troisième à trois mois.

Congrès des Sociétés d'Histoire de Paris (février 1913). — Ce Congrès se tiendra à Paris dans le courant du mois de février 1913, sous la présidence d'honneur de M. le Préfet de la Seine et de M. le Président du Conseil municipal de Paris qui, tous deux, ont gracieusement accepté l'offre de cette présidence.

Ce Congrès s'adressera à tous les membres des Sociétés suivantes : Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France ; Sociétés historiques des IIIe et IVe arrondissements (La Cité), V^e et XIIIe (La Montagne Sainte-Geneviève et ses abords), VIe, VIIe, VIIIe et XVIIe, IXe et XVIIIe (le vieux Montmartre), et XVIe (Auteuil-Passy) ; Société d'iconographie parisienne ; Société Jules Cousin ou des Amis de la Bibliothèque de la Ville de Paris.

Les membres de ces Sociétés qui seront désireux de faire des communications au Congrès voudront bien en aviser, avant le 31 décembre, le Secrétaire de la Commission d'organisation, 29, rue de Sévigné, en lui adressant soit le travail lui-même sous sa forme définitive, soit un résumé suffisamment explicite. La durée de chaque communication ne devra pas dépasser quinze minutes.

Ces communications seront réparties, suivant leur objet, entre les deux sections : 1° *Histoire ;* 2° *Archéologie et Beaux-Arts*, dont se composera le Congrès.

La Commission a pensé qu'à côté des communications aissées à l'initiative de chaque membre ou de chaque Société, il convenait d'en provoquer d'autres qui aient rapport à l'histoire générale de notre cité. C'est dans ce but qu'elle a rédigé les questions dont nous donnons la liste ci-dessous.

Chaque Société conservera la faculté de publier les travaux de ses membres.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 29, rue de Sévigné.

SECTION D'HISTOIRE. — 1° Contributions, par arrondissements, à l'élaboration d'une Bibliographie parisienne ;

2° Contributions, par arrondissements, à l'élaboration d'une Biographie parisienne ;

3° Contributions, par arrondissements, à l'élaboration d'un Guide historique et archéologique de Paris ;

4° Monographies historiques et archéologiques de rues ;

5° Études sur les cimetières disparus ;

6° Études sur les marchés et foires disparus ;

7° Relation des faits d'histoire générale dont tel ou tel arrondissement a été le théâtre ;

8° Liste et biographie des membres des municipalités d'arrondissements ;

9° Des jardins existant autrefois à Paris, par arrondissements ;

10° Des noms de rues et de leurs origines. — Noms de rues tirant leur origine des enseignes ;

11° Des modes de numérotage des maisons et de la concordance des numéros.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE ET DE BEAUX-ARTS. — 1° Monographies archéologiques de monuments disparus ;

2° Iconographies de monuments ;

3° Des ponts de Paris ;

4° Des résultats archéologiques des fouilles effectuées dans le sol de Paris ;

5° Le préhistorique à Paris ;

6° Relevé, par arrondissements, des vestiges subsistants du passé (inscriptions, enseignes, etc.) en dehors des anciens édifices ;

7° Localisation, par arrondissements, des diverses industries d'art à Paris, avec historique de ces industries ;

8° Monographies de corporations de métiers d'art : historique, travaux exécutés ;

9° Œuvres d'art conservées dans les édifices religieux, les cimetières et les théâtres.

Laboratoire de microbiologie à la Martinique. — L'institut d'hygiène et de microbiologie de la Martinique vient de créer un laboratoire de microbiologie qui rendra de nombreux services pour les cas innombrables qui justifient dans les régions l'arsenal instrumental pour le diagnostic des maladies microbiennes.

Le dispensaire de prophylaxie de la Martinique donne en effet depuis le 1er juillet 1910 des consultations externes pour les affections suivantes : Fièvre jaune et fièvre dite « inflammatoire », fièvre paludéenne, filariose, affections microbiennes ou parasitaires du tube digestif, maladies cutanées, maladies vénériennes, morsures de serpents, etc.

Léproserie française en Océanie. — Il vient d'être créé par un arrêté du gouverneur des Établissements Français de l'Océanie dans la vallée d'Orofara, district de Mahina, une léproserie destinée à assurer l'isolement et le traitement des lépreux de la colonie.

Guérisseurs. — M. Lisparlette, commissaire de la brigade mobile de Lille, vient de faire une enquête sur les agissements de trois habitants de Liévin, qui, au moyen d'invocations et d'incantations, prétendaient guérir un grand nombre de maladies, surtout les entérites et les affections cutanées.

Un cabaretier et sa femme composaient des onguents et des potions avec des herbes guérissant les rhumatismes.

Une femme de 60 ans, veuve de mineur, connue sous le sobriquet de « la femme du Briqueteux » plaçait sur la partie malade un Christ en métal, sans tête, et se livrait à une série de gestes ou d'actes plus ou moins baroques.

Les trois inculpés seront poursuivis pour exercice illégal de la médecine et pour escroquerie.

Cautérisation au carbure de calcium. — Le Dr Desguins propose d'employer comme cautérisant le carbure de calcium.

Le carbure en décomposant l'eau dégage de l'acétylène et abandonne de la chaux qui est caustique. Il n'attaque pas la peau saine qui est sèche, et ne cause pas de vives douleurs. Il est antiseptique et non caustique.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Pathologie.* — Séance du 25 septembre. — Question : « Symptômes de l'asystolie ».

MM. Couput, 14 ; Beaussillon, 7 ; Bazert, 12 ; Berrut, 10 ; Dégrais, 11 ; Deguiry, 15 ; Blamoutier, 18 ; Delebecque et Coriat, 9 ; Alliot, 11 ; Chobaïtch, 12 ; Chavany, 15 ; Dramez, 16 ; Mlle Doléris, 15 ; MM. Bœgner, 15 ; Caracostea, 16 ; Mlle Chauveau, 12.

Séance du 26 septembre. — Question : « Technique et accidents de l'anesthésie chloroformique par inhalation ».

MM. Boudot, 9 ; Boppe, 16 ; Charpentier, 9 ; Crozat, 12 ; Bonnamour, 11 ; Cauchois, 10 ; Dépret, 12 ; Bagou, 13 ; Azoulay (Jules) et Chabrut, 10 ; Creuzot, 14 ; Mlle Badilquès, 2 ; MM. Brochet, 8 ; Djismedjian, 10 ; Mlle Boudard, 13 ; Audoli, Calas et Arutuniantz, 9 ; Caillet, 12 ; Chamorro, 13.

Séance du 27 septembre. — Question : « Examen clinique d'un membre fracturé. »

MM. de Carvalho, 13 ; Grenaudier, 9 ; Mlle Braïlowsky, 12 ; MM. Alardo, 12 ; Bucquet, 15 ; de Brun du Bois-Noir, 12 ; Charbonnier, 13 ; Buchard, 10 ; Aumont, 17 ; Boulot, 9 ; Davila, 13 ; Bourdillon, 12 ; Aysaguer, 9 ; Basset et Dartiguenave, 10 ; Chapplain, 9 ; Bureau, 12 ; Colanéri ; 11 ; Bardy ; 16 ; Barbé, 9.

Séance du 30 septembre. — Question : « Manifestations primaires et secondaires de la syphilis. »

MM. Anderson, 13 ; Burnand, 15 ; Cocoult-Duverger, 14 ; Fumet, 12 ; Chambas, 12 ; Quenardel, 17 ; Perrin, 12 ; Levinc, 6 ; Mlle Lefschetz, 7 ; MM. Leroux, 16 ; Manteau, 9 ; Mlle Pomper, 6 ; MM. Mangini, 11, Mouveroux, 13 ; Moutard, 8 ; Renaux, Raynal et Reyt, 11.

Anatomie. — Séance du 25 septembre. — Question : « Ligaments et synoviale de l'articulation du genou (sans les rapports ni la physiologie). »

MM. Poussin, 14 ; Prévot et Papin (Édouard), 15 ; Jacquemin-Guillaume, 13 ; Nantet, 18 ; Raoul, 16 1/2 ; Pinto, 16 ; Renaux, 13 1/2 ; Lappin, 10 ; Montlaur, 17.

Séance du 27 septembre. — Question : « Omoplate. »

MM. Plagoust, 15 1/2 ; Rougier, 9 ; Rousseau, 11 ; Royole, 12 ; Mlle Rozanoff, 14 ; MM. Simeray, 16 ; Simon (Serge), 17 ; Kaminer, 8 ; Mlle Pomper, 10 ; M. Roland, 13 1/2.

Séance du 30 septembre. — Question : « Veines superficielles du membre inférieur. »

MM. Vidy, 17 ; Vallée (Emmanuel) et Vacher, 14 ; Sédan-Miégemolle, 19 ; Rouffiat, 15 ; Tarneaud, 14 ; Schlatter et Sternmann, 13 ; Tazé, 7 ; Schlesser, 16 ; Valière-Vialeix, 17 ; Sirota, 12 ; Souchay, 10 ; Séguin, 16 ; Salinière, 14 ; Vasilesco, 12 ; Verger, 14.

Séance du 1er octobre. — Question : « Rapports de la trachée. »

MM. Tétard et Sakka, 13 ; Vachet, 16 ; Mlles Ufland, 8 ; Zarjevski, 15 ; M. Zuchowicz, 7 ; Mlle Zvibak, 12 ; MM. Thouvenot, 12 ; Thuau, 15 ; Tissot, 7 ; Touchard (Pierre), 17 ; François-Julien, 14 ; Mlles Gaïtz, 14 ; Friedman, 12 ; MM. Hochard, 7 ; Dubuisson, 13 ; Huet, 20 ; Galliot, 17 ; Gornouec, 15.

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT EN MÉDECINE. — La composition écrite aura lieu le ***21 octobre***, à midi, dans la salle Saint-Jean à l'Hôtel de ville (entrée par la rue Lobau, porte du côté de la rue de Rivoli).

Les candidats doivent être porteurs du bulletin d'inscription.

Les candidats sont invités à se présenter dès 11 h. 1/2.

JURY DU CONCOURS DE L'INTERNAT. — Le jury est provisoirement composé de M. Cunéo (qui accepte) ; MM. Maraigne, Dalché, Florand, Bergé, Moutard-Martin, Heitz-Boyer, Guibé, Ed. Schwartz et Doléris (qui n'ont pas encore fait connaître leur acceptation).

Concours du clinicat de la Faculté de Médecine de Paris. — Ce concours aura lieu le 4 novembre à 9 heures du matin, à la Faculté.

Le dernier délai d'inscription est le 26 octobre.

Les places mises au concours sont :

Une place de chef de clinique titulaire et une de chef de clinique adjoint de la clinique des maladies des voies urinaires, une place de chef de clinique titulaire de la clinique gynécologique, une place de chef de clinique adjoint de la clinique des maladies mentales, une place de chef de clinique titulaire de clinique chirurgicale.

Examens de validation de stage dentaire. — Une session d'examens de validation de stage dentaire s'ouvrira à la Faculté de médecine de Paris le 21 octobre.

S'inscrire au secrétariat de la Faculté de médecine les 7 et 8 octobre de midi à 3 heures.

Examens de chirurgiens dentistes. — Une session d'examens de chirurgiens dentistes s'ouvrira le 21 octobre. S'inscrire au secrétariat de la faculté de médecine les 7 et 8 octobre de midi à 3 heures.

Hôpital suburbain des enfants de Bordeaux. — Un concours pour une place d'interne titulaire et une place d'interne provisoire aura lieu le ***18 novembre***, à 9 heures du matin, à l'hôpital (Le Bouscat, Bordeaux)).

Hospices de Nantes. — Le concours pour 20 places d'externe en médecine aura lieu le ***14 octobre***. Le concours pour six places d'interne en médecine aura lieu le ***21 octobre***.

S'inscrire au secrétariat général des hospices, à l'Hôtel Dieu, pour l'externat, avant le 9 octobre, pour l'internat, avant le 16 octobre.

Hôpital de Philippeville. — Un concours pour un emploi de chirurgien adjoint à l'hôpital sera ouvert le ***6 janvier 1913***.

S'inscrire avant le 6 décembre à la préfecture de Constantine.

Association internationale de pédiatrie. — L'association se réunit en congrès du 6 au 10 octobre à Paris, comme cela a déjà été annoncé, sous la présidence de M. le Professeur Hutinel.

6 octobre. — Réunion du Comité à deux heures à la Faculté de médecine. Réception offerte par la section française au Palais d'Orsay, à neuf heures et demie (tenue de soirée).

7 Octobre. — Séance d'inauguration à neuf heures à la Faculté de médecine. — Étude historique sur les travaux des pédiatres français pendant les quatre derniers siècles par M. le Professeur Troitzky (de Kharkow).

A dix heures, rapports sur les anémies par MM. Léon Tixier et Jemma.

A deux heures, à l'hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres, suite des rapports sur les anémies par MM. Czerny et Benekendorff.

8 Octobre. — Visite de l'hôpital Hérold à dix heures du matin.

A deux heures, à la Faculté de médecine, Rapports sur la poliomyélite par MM. Muller et Zappert.

9 Octobre. — Séance administrative, à 9 heures du matin, à l'hôpital des Enfants-Malades.

A dix heures, continuation des rapports sur la polyomyélite par M. Ombredanne.

A trois heures, visite d'un hôpital d'enfants.

A sept heures et demie, dîner par souscription (20 francs) au res-

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils.

Code du chirurgien dentiste, par ROGER, GODON et DUCUING, 2e édition, 1 vol., in-18 de 270 p. cart. 3 fr. (*J. B. Baillière et fils*, édit., à Paris).

Les humanités et les médecins, par le Dr GRASSET, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. 1912, 1 vol. in-12, de 80 pages. Br. 1 fr. (*A. Fayard*, édit., à Paris).

Der Giftsumach, Rhus toxicodendron L. und seine Giftwirkungen, par E. ROST et E. GILG. 1912, in-8, br. avec fig. (*Gebrüder Borntraeger*, édit. à Berlin).

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

taurant Ledoyen, aux Champs-Élysées. S'inscrire au plus tard mercredi matin.

Le secrétariat sera ouvert à la Faculté de médecine le 6 octobre, de neuf heures à midi et de deux heures à cinq heures.

Ne pas oublier de faire timbrer ses billets de chemin de fer pour le retour avant le 9 octobre.

Commission d'hygiène chargée de la salubrité des locaux et de la préservation antituberculeuse. — Sont nommés membres de la commission d'hygiène chargée de veiller à la salubrité des bureaux et locaux de toute nature et d'étudier toutes les mesures à prendre en ce qui concerne la préservation contre la tuberculose :

M. Henri Richard, directeur de la mutualité.

M. March, directeur de la statistique générale de la France.

M. le Dr Léon Bernard, médecin du ministère du travail.

Mlle Desmolières, médecin du ministère du travail.

M. le Dr La Vieille, médecin du ministère du travail.

M. André Verne, chef adjoint du cabinet du ministre du travail.

M. Regnier, chef du bureau du personnel.

Service de santé. — Sont promus :

Au grade de médecin principal de 1re classe : les médecins principaux de 2e classe, MM. Bernard, Baratte, Lévy, J.-J.-H. Petit.

Au grade de médecin principal de 2e classe : les médecins-majors de 1re classe, MM. Eymeri, Guibal, de Casaubon, Farganel, Sabatier, Ecot, Robelin.

Au grade de médecin-major de 1re classe : les médecins-majors de 2e classe : MM. Bailby, Mahaut, Augarde, Vigné, Rubenthaler, Henriot, Massenet, Masson, Laforgue, Costa ; M. Montet est rappelé à l'activité.

Au grade de médecin-major de 2e classe : les médecins aides-majors de 1re classe, MM. Paloque, Fontanel, Truchetet, Jagues, Létang, Perrignon de Troyes, Guichard, M. M. E. Petit, Delater, Ruchaud, Étienney, Chailly, Corbel, Costa, Coudray.

Service de santé des Troupes coloniales. — Sont promus : *au grade de médecin principal de 2e classe :* les médecins-majors de 1re classe, MM. Doucet, Le Gendre.

Au grade de médecin-major de 1re classe : les médecins-majors de 2e classe, MM. Germain, Crenn, Fraissinet, Pujol, Quesseveur, Doreau, Bireaud, Broquet, Wagon, Vallet.

Au grade de médecin-major de 2e classe : les médecins aides-majors de 1re classe, MM. Cheynel, Espinasse, Gravellat, Sauvet, Duliscouët, Salonne, Récamier, Laporte, Benoît-Gonin, Vidal, Popp, Ringenbach, Duhourcau, Pochoy, Griscelli.

Au grade de pharmacien-major de 1re classe : le pharmacien-major de 2e classe M. Pognan.

Au grade de pharmacien-major de 2e classe : pharmacien aide-major de 1re classe M. Finelle.

IIIe Congrès international des maladies professionnelles (für Gewebekrankheiten). — Le IIIe Congrès international des maladies professionnelles aura lieu à Vienne en automne 1914. L'ordre du jour du Congrès est ainsi fixé :

1° Fatigue : physiologie et pathologie, surtout par rapport au travail professionnel. Action du travail professionnel sur le système nerveux. Travail de nuit.

2° Travail dans l'air chaud et humide.

3° Le charbon des ouvriers.

4° Pneumoconioses.

5° Effets nuisibles de l'électricité dans plusieurs industries.

6° Intoxications professionnelles — surtout aniline, mercure, plomb.

7° Effets nuisibles du travail professionnel sur l'ouïe.

8° Communications.

Vu l'étendue et la nature de l'ordre du jour, le comité d'organisation autrichien a résolu de commencer dès à présent les travaux préparatoires au congrès et de s'adresser aux savants, aux instituts, aux cliniques et aux autorités, avec prière de bien vouloir participer aux travaux du congrès.

S'adresser au Dr Docent Teleky, Vienne IX, Türkenstrasse, 23.

Concours pour le prix Lefranc. — Le prix Lefranc est biennal et de 500 francs.

Le sujet est laissé au choix des concurrents.

Le travail n'aura d'autres conditions à remplir que de ressortir de la pratique pharmaceutique ou des sciences afférentes à la pharmacie. Celui qui sera jugé le plus important et le meilleur aura le prix.

Le prix pourra être divisé.

Les mémoires devront être inédits et envoyés avec la devise répétée sous pli cacheté.

Ceux qui n'auront pas été couronnés ne seront point divulgués ; ils pourront être réclamés par leurs auteurs dans les trois mois de la fin du concours.

Les mémoires couronnés seront, comme pour les autres concours, la propriété de la Pharmacie Centrale de France.

Les mémoires seront reçus jusqu'au 1er décembre, *dernière limite.*

Sont seuls admis à concourir les médecins, pharmaciens, étudiants et élèves en médecine et en pharmacie.

Une femme médecin à bord d'un navire. — Miss Macdonald vient d'être nommée médecin à bord d'un navire anglais. C'est la première fois qu'une femme remplit cette fonction.

Quatrième réunion sanitaire provinciale (31 octobre, 2 nov. 1912). — Cette réunion se tiendra à Paris dans le grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur.

Les questions mises à l'ordre du jour des séances sont les suivantes :

1° Conférence par M. le Dr J. Bertillon, chef des travaux statistiques de la ville de Paris, sur : L'établissement des statistiques des bureaux d'hygiène.

2° Les conserves de lait (lait condensé, lait sec, lait stérilisé, en bouteilles), influence sur l'alimentation des enfants en bas âge ; rapporteur : M. le Dr Loir, directeur du bureau d'hygiène du Havre.

3° Le lait en poudre, fabrication, propriétés, digestibilité, flore microbienne, avenir, alimentation, diététique infantile ; rapporteur M. Porcher, professeur à l'École vétérinaire de Lyon.

4° Les abattoirs et les ateliers d'équarrissage modernes ; rapporteur : M. Martel, chef des services vétérinaires de la Préfecture de police.

5° Les abattoirs régionaux.

6° La fréquence de la fièvre typhoïde à Paris, dans son rapport avec la nappe souterraine, et la consommation des huîtres ; M. Vincey, professeur départemental d'agriculture de la Seine.

7° Conférence, avec démonstrations pratiques, sur l'analyse des eaux potables, par M. Bonjean, directeur du laboratoire et membre du Conseil supérieur d'hygiène de France.

Outre ces questions plus spécialement étudiées et mises en discussion, la Société de médecine publique et de génie sanitaire accueillera avec reconnaissance les communica-

LA VIE MÉDICALE (*Suite*)

tions relatives à l'organisation et au fonctionnement des bureaux municipaux d'hygiène et, en général, de tous les services d'hygiène humaine ou d'hygiène vétérinaire.

Les rapports, discussions et communications seront, conformément au règlement de la Société, imprimés, s'il y a lieu, dans la *Revue d'hygiène et de police sanitaire.*

Les rapports, pour faciliter la discussion, seront envoyés par avance.

Les adhésions ainsi que les demandes de communications doivent être adressées à M. Le Couppey de la Forest, secrétaire général, 12, rue Pérignon, Paris (VIIe).

1er **Congrès international de Pathologie comparée** (Faculté de médecine de Paris, du 17 au 23 octobre 1912). — Le volume des rapports va être publié et la cotisation, de 20 francs pour les membres actifs et de 10 francs pour les membres adhérents, doit être envoyée au secrétaire général, M. Grollet, 42, rue de Villejust, à Paris.

Diphtérie humaine et aviaire. Rapporteurs : M. F. ARLOING, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lyon, et M. RAPPIN, professeur à l'École de Médecine, directeur de l'Institut Pasteur de Nantes.

Communications : M. Jules COURMONT, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon.

M. BORDET, professeur à la Faculté de Médecine de Bruxelles.

Cancer. Rapporteurs : MM. MENETRIER, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, et CLUNET, chef de clinique ;

M. BORREL, professeur à l'Institut Pasteur ;

Communications : MM. BÉCLÈRE, médecin des Hôpitaux et H. BÉCLÈRE : Sur les Leucémies.

MM. AUBERTIN et MOREL : Leucémie chez la vache.

M. le professeur OTL, de Giessen. Les tumeurs malignes des animaux ;

M. le Professeur PETIT, d'Alfort : Les tumeurs malignes des animaux.

M. le Professeur KASIELEWSKI, de l'Université de Heidelberg : Sur le cancer des animaux domestiques.

M. le Professeur SIECSI, de l'Institut pour l'étude du cancer à Heidelberg : La chimiothérapie du cancer.

M. le Professeur RONCALI, de Padoue : Sur le rôle des levures dans l'étiologie du cancer.

M. HUGUENIN, de la Faculté de Médecine de Genève : Quelques tumeurs malignes de la race nègre.

Mme le Dr GIRARD-MANGIN : Des poisons cancéreux.

M. ASKANAZY, professeur à la Faculté de Médecine de Genève,

M. ROELAND : Hérédité cancéreuse chez le chien.

Variole et vaccine. Rapporteurs : M. CHAUMIER, Directeur de l'Institut de Vaccine de Tours, et MM. CARRIERE et TOMARRIN (de Berne).

Communications : M. BELIN, médecin-vétérinaire directeur technique de l'Institut de vaccine de Tours : Sur la morphologie du virus vaccinal.

M. le Professeur VOIGT, de Hambourg : Les hôtes intermédiaires de la vaccine animale.

M. Carlos MONIZ TAVARES, Directeur de l'Institut vaccinal de Lisbonne ;

M. S. LE ROUX, médecin-vétérinaire : Contribution à l'étude du vaccin animal.

M. CHATILOFF, directeur de la clinique à la Faculté de médecine de Kharkoff. La question de la portée clinique des doses minimales de la vaccine sur le typhus abdominal.

MM. BOINET, professeur à l'École de médecine de Marseille et HUON, Inspecteur général des Services de la boucherie à Marseille : 1° Recherches expérimentales sur le variolo-vaccin; 2° Efficacité dans les épidémies de variole des vaccins renforcés par le passage sur l'âne.

Parasites communs à l'homme et aux animaux. — Rapporteurs : M. Weinberg, de l'Inst. Pasteur : Les toxines vermineuses. — M. Devé prof. à l'Éc. de Méd. de Rouen : Échinococcose alvéolaire et échinococcose hydatique. — M. Bodin, Prof. à l'Éc. de Méd. de Rennes : Sur les teignes. — M. Ch. Morot Vét. Insp. Hon. de la ville de Troyes : la cysticercose ladrique des animaux domestiques. Ses rapports avec le téniasis humain. Nécessité d'en faciliter le diagnostic, au profit de l'hygiène publique. — M. E. Perroncito, Prof. à la Fac. de Méd. et à l'Éc. Vét. de Turin : Les virus latents en rapport avec les maladies parasitaires. — M. A. de Jong, Prof. à l'Univ. de Leyde et à l'Éc. Vét. d'Utrecht : Sur les Dermatomycoses communes à l'homme et aux animaux. — MM. de Beurmann, méd. des hôp. et Gougerot, Prof. ag. à la Fac. de Méd. : Sporotrichose spontanée des animaux (Pathologie comparée). — M. Nattan-Larrier, de l'Inst. Pasteur, anc. chef de Clin. à la Fac. : Les rapports pathologiques et pathogéniques entre les spirilloses humaines et animales. Comment les spirilloses expérimentales éclairent-elles les spirilloses humaines

Communications. — M. le Prof. Ostertag, de Berlin ; M. Gougerot, prof. ag. à la Fac. de Méd. de Paris : Sur les mycoses. — M. le Prof. Petit (d'Alfort) : Sur les pseudo-tuberculoses mycosiques. — M. Piettre, Doct. ès sciences, vét. insp. du départ. de la Seine : Sur un nématode des tissus fibreux du bœuf. — M. Neveu-Lemaire, prof. ag. à la Fac. de Méd. de Lyon : Maladies parasitaires communes à l'homme et aux animaux. — M. Nicolle, Direct. de l'Inst. Pasteur de Tunis : Sur les Leishmanioses. — M. Sabrazès, Prof. à la Fac. de Méd. de Bordeaux ; M. le Prof. Lanfranchi, Direct. de l'Inst. de Path. de l'Éc. Vét. de Parme : Les trypanosomiases humaines et animales. — M. Pecaud, vét. milit. : Sur les trypanosomoses. — M. Pinoy, de l'Inst. Pasteur : Les champignons des mycétomes. — M. Jeanselme, prof. ag. à la Fac. de Méd. de Paris : Sur les spirilloses et en particulier le spirille de la syphilis. — M. Gabriel Arthaud : Des spirilloses humaines et animales, affections pseudo-membraneuses (Vincent). Stomatites et leur unité. — M. le Prof. Wasielewski, de Heidelberg : Sur quelques parasites de l'homme et de l'animal. — M. le Prof. Olt, de Giessen : La pneumonie vermineuse des animaux sauvages. — M. Surcouf, du Labor. Colonial du Muséum : Une Wohlfartia nouvelle déterminant des myases cutanées. — M. Cazalbou : Les teignes bovines.

XVIe Session de l'Association française d'urologie. — Elle se tiendra à Paris, à la Facultéde médecine, du 10 au 12 octobre 1912, sous la présidence de M. le professeur Guyon.

La question mise à l'ordre du jour est la suivante :

Résultats comparés de divers traitements de la tuberculose rénale. Rapporteurs : MM. Léon Bernard (de Paris) et Heitz-Boyer (de Paris).

Les membres de l'association qui auraient une communication à faire, soit sur cette question, soit sur un autre sujet, sont priés d'en informer le secrétaire général, M. E. Desnos, 59, rue La Boétie, Paris (8e).

Prix Desmazures. — Sous le nom de « prix Desmazures », la Société de médecine publique et de génie sanitaire attribuera, chaque année, et pendant cinq années consécutives,

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

à partir du 1er janvier 1913, une médaille d'or à une « œuvre ayant pour but la recherche et la vulgarisation des mesures de prophylaxie, la préservation de la santé publique, l'amélioration des conditions hygiéniques des malades ».

Une somme de 1.000 francs sera en outre consacrée soit à l'impression du manuscrit récompensé, à son tirage, à sa publication, ou bien encore, s'il y a lieu, à l'achat de l'appareil préconisé.

Le concours sera clos le 16 décembre 1912, et le prix sera décerné en janvier 1913.

Service de santé navale. — M. le Dr Jules Regnault, médecin de 1re classe, a donné sa démission.

Mariages. — M. le Dr Duchateau et Mlle Solange Coulon. — M. le Dr Pierre Pépy (de Douai), ancien interne des hôpitaux de Lille et Mlle Marie Breynaert. Leur mariage a été célébré à Dunkerque le 17 septembre. — M. le Dr William Long, médecin-major, et Mlle Louise Dutheil. — M. Maurice Chateau, fils du docteur en médecine, et Mlle Madeleine Pagès. — Mlle Louise Bézy, fille du professeur à la Faculté de médecine de Toulouse et M. Voinot, lieutenant au 56e régiment d'artillerie. — M. Xavier Claudot, capitaine au 42e régiment d'infanterie, fils du regretté médecin inspecteur général de l'armée, et Mlle Marie Mourlan, fille du général.

Le jeudi 10 octobre à 11 h. 1/2 en l'église Saint-Pierre de Chaillot sera célébré le mariage de Mlle Julienne Thiroloix, fille du Dr Thiroloix, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, avec M. Maurice Potiez, ingénieur des Arts et Manufactures.

Nécrologie. — Le Dr Benjamin Louis Bories, ancien médecin militaire, député du Tarn-et-Garonne. M. Pierre Ecot, interne en médecine à l'asile Sainte-Anne. — Le Pr Petacci, médecin du Pape. — Le Dr Emmanuel Dionis du Séjour, médecin-major de 1re classe, en retraite. — Le Dr Léon Ansiaux à Liége, chevalier de l'ordre de la Couronne. — Le Dr Ecuyer de Creeft, à Anvers.

COURS

Enseignement pratique des maladies des voies urinaires. — Le Dr B Motz, ancien assistant à la clinique des maladies des voies urinaires à l'hôpital Necker, fait un cours de thérapeutique des maladies des voies urinaires le lundi à 5 heures 1/2 à l'Hôpital international (95, boulevard Arago). Il fait également un cours pratique d'urétroscopie, cystoscopie, cathétérisme des uretères, examen des urines, traitement des malades dans la pratique courante (urétrites), les mardis, jeudis, samedis, de 5 à 7 heures du soir au même hôpital.

Cours de Pathologie comparée. (MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE. — M. **Chauveau**, professeur. M. **Adrien Lucet**, professeur intérimaire, membre de l'Académie de Médecine, commencera ce cours le ***lundi 7 octobre***, à 3 heures du soir, au Laboratoire de pathologie comparée, et le continuera les mercredi, à 9 heures du matin, et lundi, à 3 heures du soir.

Le cours aura pour objet l'étude, chez les vertébrés, de l'action pathogène des champignons des groupes des aspergillées et des mucorinées et celle des pseudo-tuberculoses qu'elles provoquent.

Méthodes de diagnostic biologique appliquées à la clinique. — MM. les Drs **Gougerot**, professeur agrégé à la Faculté de médecine, et **Abrami**, commenceront une série de 15 démonstrations et exercices pratiques le ***14 octobre*** à trois heures et demie au laboratoire d'Anatomie pathologique et de Bactériologie de

COURS *(Suite)*

l'École pratique, et les continueront les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis suivants à la même heure.

Le droit à verser est de 60 francs.

Des certificats seront délivrés à la fin des exercices.

S'inscrire au secrétariat de la Faculté, de midi à trois heures les mardis, jeudis, samedis.

Méthodes de diagnostic bactériologique appliquées à la clinique. — MM. les Drs **Gougerot**, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et **Abrami** commenceront le *lundi 11 novembre*, à trois heures et demie au Laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie de l'École pratique des démonstrations et exercices pratiques de diagnostic bactériologique et les continueront les lundis, mercredis et vendredis.

Un certificat d'assiduité est délivré à la fin des exercices.

Le droit à verser est de 60 francs.

S'inscrire au secrétariat de la Faculté les mardis, jeudis, samedis, de midi à trois heures.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

5 Octobre. — A cinq heures, au laboratoire d'histologie de la Faculté de médecine, ouverture du cours technique d'histologie. M. Prenant, professeur.

5 octobre. — Clôture du registre d'inscription pour la 4e et la 8e inscription de doctorat à la Faculté de médecine de Paris.

7 octobre. — Ouverture à la Faculté de médecine de Paris du registre des consignations pour les examens et la thèse.

7 octobre. — Ouverture à la Faculté de médecine de Paris du registre de consignation pour l'examen de validation de stage dentaire.

7 Octobre. — A la Faculté de médecine de Paris. Ouverture du 25e Congrès français de chirurgie (du 7 au 12 octobre).

7 Octobre. — A la Faculté de médecine de Paris, première réunion de l'Association internationale de pédiatrie.

7 Octobre. — A 10 heures, à la Salpêtrière, ouverture du cours de vacances sur les maladies du système nerveux. M. le professeur Déjerine.

7 Octobre. — A l'hôpital général d'Eppendorf, à Hambourg, ouverture du cours de perfectionnement.

10 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de professeur suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale à l'École de médecine et de pharmacie de Rennes. S'inscrire au Secrétariat de l'École de pharmacie à Paris.

10 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour une place de médecin oculiste à l'hôpital Sainte-Marthe d'Avignon.

10 Octobre. — A la Faculté de médecine de Paris, ouverture de la XVIe session de l'Association française d'urologie (10 au 12 octobre).

10 Octobre. — Concours pour 5 places d'interne en médecine des hôpitaux de Rouen.

12 Octobre. — Dernier délai pour l'inscription des candidats au prix Filloux et dépôt du mémoire (s'adresser à l'Assistance publique, 3, avenue Victoria, à Paris, de 10 heures à 3 heures).

12 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours d'internes en médecine et en chirurgie des hôpitaux de Marseille (s'inscrire au Secrétariat des hospices à l'Hôtel-Dieu de Marseille).

12 octobre. — Ouverture à la Faculté de médecine de Paris de la session de la Société obstétricale de France.

13 Octobre. — Ouverture du XIIIe congrès français de médecine (du 13 au 16 octobre).

14 Octobre. — A l'École de médecine de Rennes, concours pour un emploi de chef de clinique chirurgicale.

14 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour une place de prosecteur à l'École de médecine d'Amiens. (S'inscrire au Secrétariat de l'École).

14 Octobre. — Ouverture du cours de l'Institut de Médecine coloniale.

14 Octobre. — A l'École des Hautes-Études Sociales, 16, rue de la Sorbonne ouverture du cours de vacances de Physiothérapie (MM. Albert-Weil, Dausset, Degrais, Durey, Dominici, Kouindjy, Leroy, Sandoz et Wettervald).

14 Octobre. — A Brest, ouverture des concours pour la nomination : 1° du professeur d'anatomie à l'École annexe de médecine navale de Brest ; 2° du professeur de physiologie et d'histologie à l'École annexe de médecine navale de Toulon ; 3° du professeur de physiologie, d'hygiène et de médecine légale à l'École principale du service de santé de la marine à Bordeaux.

14 octobre. — Inscription pour un concours de médecin-adjoint des services d'aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière.

15 Octobre. — Au secrétariat de chaque académie. Clôture du registre d'inscription des concours pour l'obtention des bourses de doctorat (s'inscrire jusqu'à 4 heures).

15 Octobre. — Au secrétariat de chaque académie, clôture du registre d'inscription des concours pour l'obtention des bourses de pharmacien de 1re classe (s'inscrire jusqu'à 4 heures).

15 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours du prosectorat à Toulouse (s'inscrire au secrétariat de la Faculté de Médecine).

15 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour deux places d'aide d'anatomie à la Faculté de médecine de Toulouse (s'inscrire au secrétariat de la Faculté).

16 Octobre. — Concours pour l'emploi de répétiteur de pathologie interne et pathologie générale à l'École du service de santé de Lyon.

17 Octobre. — A la Faculté de médecine de Paris, ouverture du 1er congrès international de pathologie comparée (du 17 au 23 octobre).

18 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour une place de chef de clinique médicale à la Faculté de médecine de Montpellier (s'inscrire au secrétariat de la Faculté jusqu'à 4 heures du soir).

18 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat de l'hôpital Saint-Joseph de Lyon (s'inscrire au secrétariat de l'hôpital, 7, rue Parmentier).

18 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours d'accoucheur des Hôpitaux de Bordeaux.

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

L'alimentation phosphorée par les produits du Zodac

Modes d'emploi et doses

Zodac-Infusion. — Dans une casserole contenant de l'eau en ébullition jeter deux cuillerées à café de ZODAC-INFUSION par tasse d'eau, remuer avec la cuiller, laisser bouillir à petit feu pendant quelques minutes, retirer du feu, couvrir la casserole et laisser infuser, de façon que le temps d'ébullition et d'infusion soit de 10 à 15 minutes. Passer sur une passoire fine. Bien sucrer dans la tasse. Le breuvage obtenu, en suivant ce mode d'emploi, contient 3gr,50 *de céréalo-phosphates* par litre. En prolongeant l'ébullition, on peut arriver à 4 grammes par litre. Le ZODAC se prend nature ou, comme le thé, additionné d'un peu de lait ou aromatisé, suivant le goût.

Zodac-Aliment. — Mettre dans un bol une cuillerée à soupe de ZODAC-ALIMENT, délayer en versant dessus petit à petit un peu de lait, jeter le tout dans la quantité de lait bouillant nécessaire, laisser bouillir quelques minutes en remuant. Sucrer à volonté.

Une cuillerée à entremets suffit pour le déjeuner d'un enfant.

Diastase. — Le ZODAC-ALIMENT est *diastasé* : pour profiter des avantages apportés par la distase, il faut opérer comme suit :

Dans une petite casserole, mettre une cuillerée à soupe de ZODAC-ALIMENT, puis ajouter deux cuillerées à soupe de lait froid, bien délayer en remuant, verser ensuite un verre de lait bouillant, remuer le tout, laisser en contact environ un quart d'heure, faire bouillir, puis sucrer à volonté. La bouillie ainsi faite sera très liquide. Ces deux préparations se font exactement de la même manière avec de l'eau ; mais, dans ce cas, il y a lieu de sucrer un peu plus.

Entérite. — Dans le cas d'entérite, la préparation suivante sera toujours bien supportée et bien digérée.

Délayer une cuillerée à soupe de ZODAC-ALIMENT en versant dessus petit à petit un peu d'infusion de Zodac tiède et fraîchement préparée, puis jeter le tout dans la quantité d'infusion de ZODAC nécessaire et faire bouillir quelques minutes en remuant. Sucrer à volonté.

Quelle que soit la quantité de potage à obtenir, la proportion la plus favorable est de une cuillerée de ZODAC-ALIMENT (12 à 15 grammes) pour une tasse de lait (200 à 225 grammes).

Traitement des tuberculoses et affections des voies respiratoires.

Dans son *Traité de médecine*, le docteur FERRAND dit : « l'**Émulsion Marchais**, est, d'après l'avis des médecins, la meilleure préparation créosotée ; elle diminue rapidement la toux, l'expectoration, la fièvre et active la digestion. »

Le professeur TRÉLAT, ancien président de l'Académie de médecine, écrit, février 1885 : l'**Émulsion Marchais** me paraît un bon médicament : j'en use personnellement, je la conseille et j'en donne à mes malades de l'hôpital. L'Emulsion Marchais se prend à la dose de 3 à 4 cuillerées à café par jour, dans lait, tisane, bouillon.

1911-1912, N° 46 **SOMMAIRE** 12 Octobre 1912

ETIENNE. — Méthodes cliniques d'étude de la valeur du cœur 457
DOPTER. — L'infection paraméningococcique 461
ALBERT-WEIL et CARLE RŒDERER. — La fréquence des abcès dans les maux de Pott dorsaux 467
A. SCHWARTZ. — Les hématomes iliaques 470
ACTUALITÉS MÉDICALES. — Traitement par l'extension des inflammations articulaires aiguës et subaiguës. — Sur la pancréatite chronique alcoolique. — L'angine abdominale. — Sur l'accoutumance aux narcotiques de la série grasse. — L'exploration radiologique du médiastin postérieur des tuberculeux. — Traitement chirurgical de la tuberculose pulmonaire. — Au sujet de l'agent microbien de la variole et la vaccine 472
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Académie de médecine. — Académie des sciences 474
LA VIE MÉDICALE A L'ÉTRANGER. — Le salvarsan dans l'infection charbonneuse, par HENRY 476
Libres propos : La maison de Corvisart, par A. GILBERT III
Médecine et poésie : Le secret médical, par le Dr H. GILLET III
Chronique : Les rebouteux de Bretagne par le Pr GUIART (de Lyon) .... V à IX
Connaissances pratiques IX
Hygiène industrielle : Sécurité des travailleurs employés dans des établissements qui mettent en œuvre des courants électriques. — Hygiène des industries des coupeuries de poils IX
La médecine au Palais : Escroqueries et accidents du travail, par ADRIEN PEYTEL XII
La médecine humoristique XVII
Diététique : XIX
Formules thérapeutiques XXI
Revue hebdomadaire de la Presse française XXI
Nouvelles XXIII
La vie médicale .... XXV et XXVII
Cours. — Memento de la quinzaine XXVIII

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier..... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Février..... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Mai....... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

LIBRES PROPOS

LA MAISON DE CORVISART

Cette maison est celle où est né Corvisart. Elle fait partie du petit village de Dricourt, voisin de Leffincourt, canton de Machault, arrondissement de Vouziers, dans les Ardennes.

Construite en craie et en pierre, à la façon de la plupart des maisons de cette partie de la Champagne, elle serait telle que du temps de Corvisart. Seule, l'une des fenêtres, celle de droite aurait été dédoublée tant à l'étage qu'au rez-de-chaussée.



Maison de Corvisart.

On y accède par la porte à grange contiguë, au devant de laquelle se tiennent M. et Mme Charbeaux, les propriétaires actuels qui nous en ont obligeamment communiqué la photographie.

***

Le village de Dricourt est une agglomération de 75 habitants qui, autrefois, a fait partie de la commune de Leffincourt; actuellement il constitue une commune indépendante.

La famille Corvisart a complètement disparu de Dricourt. Toutefois on se souvient des visites qu'y fit à plusieurs reprises un petit-neveu du célèbre médecin, actuellement général de brigade et dont la dernière remonte à une quinzaine d'années.

A la mairie du village on a conservé l'acte de baptême de Corvisart et on y montre une gravure reproduisant ses traits, don du Dr Guelliot de Reims.

A l'église, mignonne construction élevée sur un tertre et entourée d'un minuscule champ de repos, on montre d'autre part le banc de la famille Corvisart, banc fermé au premier rang de gauche.

Ce sont là les seuls souvenirs du premier professeur de clinique médicale de la Charité, de l'illustre médecin de Napoléon Ier.

A. GILBERT.

MÉDECINE ET POÉSIE

SECRET MÉDICAL

Voilà le secret tel qu'Hippocrate l'ordonne :
Ton seul devoir, c'est de ne connaître personne,
D'être un temple fermé, fidèle à tout secret,
Sanctuaire bien clos où tout reste discret.
Important ou minime en toi tout ce qui tombe,
Referme-toi dessus en hermétique tombe.
Scrute, écoute tout ; mais ta curiosité
N'ira pas au delà des choses de santé.
Ce qui t'entre par une oreille sort par l'autre,
Tâche qu'un bœuf pesant sur ta langue se vautre.
Tous les mots que tu dis sont comme mots non dits,
Et comme si jamais tu ne les entendis
Sont les mots entendus. — Quelqu'il soit qui tu soignes,
A nul tiers, nulle part, jamais tu n'en témoignes.
Personne n'a le droit de pouvoir délier
Ta mémoire, car c'est ton devoir d'oublier.
La loi seule s'arroge un pouvoir sans réplique
De te faire parler pour la chose publique.
Ce qu'on t'a confié, ce que toi tu surpris,
Soit paroles ou soit gestes ou bien écrits,
C'est vapeur et fumée en l'air qui s'évaporent,
A l'instant même où tu les sais, tu les ignores.
Disciples, serviteurs ou maîtres excellents,
Les entendants sont sourds, muets sont les parlants.
On ferait entendre et parler une muraille
Bien plutôt que toi. Sois lèvres closes. Travaille.
Ne connais plus s'il fut pansé, qui tu pansas ;
Sur ceux en soins divers pour qui tu dépensas
Et ton art et ton temps, sur ce qu'ils eurent, songe
Qu'il te faudra sur tout cela passer l'éponge.
Sois la mule dont on a surchargé le bât,
Qui le secoue à terre et librement s'ébat.
Quoi qu'il soit advenu, quoi qu'il advienne encore,
Reste le tableau blanc qu'aucun trait ne décore,
Le dessin avant son premier linéament.
Le projet dont on n'a couché nul élément.
Sois la peinture qui fut seulement conçue,
Mais par aucune main de couleur revêtue.
Que la chose en détail te soit mille fois sue,
Devant tes yeux, par toi, qu'elle se perpétue,
Tu n'en devras pas moins être bouche cousue,
Tu ne trahiras pas ton rôle de statue.
Quand tu sortis, chez qui tu fus, les tiens feront,
S'ils le savent, les ignorants. Ils se tairont.
Qui tu vis et ce que tu dis, sera de même
S'il vit et entendit, oublié par qui t'aime.
Prodigue à tous, et sans compter, ton dévouement,
Et puis, lorsque sera venu le dénouement,
Que son issue en soit funeste ou favorable
A ceux à qui tu fus et bon et secourable,
Tu dois oublier tout ce que tu fis pour eux,
Mais pas l'aumône à faire l'homme malheureux.

H. GILLET.

CHRONIQUE

LES REBOUTEUX DE BRETAGNE

Par le Pr Jules GUIART (de Lyon)

De même que la médecine populaire bretonne a ses saints guérisseurs, de même la chirurgie a ses rebouteux.

La fonction de rebouteux et de rebouteuse, — car la profession a tenté les femmes, —passe pour un don que l'on reçoit du ciel et se transmet généralement dans une même famille. Le rebouteux est un potentat dans son village et il exerce son sacerdoce avec autant de gravité que devaient en mettre les anciens Druides, qui furent en réalité les premiers guérisseurs. Leur spécialité consiste généralement à remettre les membres démis ou cassés, à raccrocher le cœur, à traiter le torticolis ou le lumbago, à guérir les innocents. Ils sont si fiers de leur savoir qu'ils ont la tranquille audace de poser devant l'objectif photographique et les cartes postales en ont rendu quelques-uns très célèbres. Nous publions ici certaines de ces cartes appartenant à la collection Neurdein. C'est à croire que ces malins compères sont hors la loi et n'ont pas à redouter de poursuites pour exercice illégal de la médecine. Il est de fait que le médecin, qui les poursuivrait, se mettrait en fâcheuse posture, car le rebouteux est sacré : il ne se fait pas payer, il donne ses conseils et ses soins et s'il accepte une offrande, c'est simplement pour ne pas désobliger son malade. D'ailleurs même parmi les victimes qu'il a estropiées, on ne trouvera personne pour porter plainte. Avec les progrès du syndicalisme, les choses ont peut-être un peu changé, mais j'en serais fort étonné.

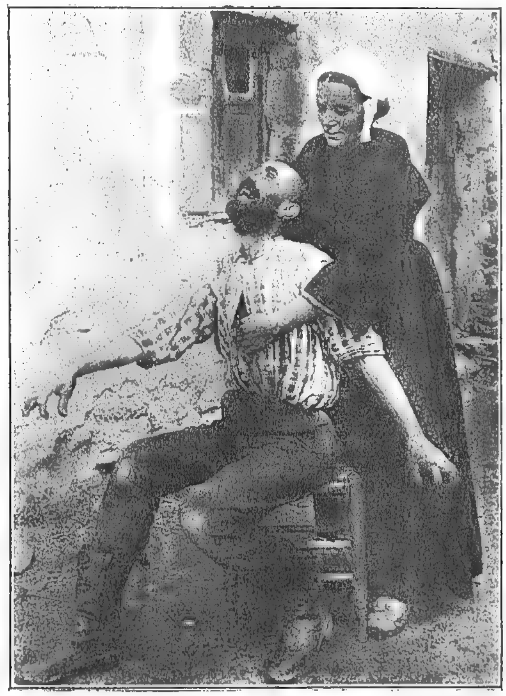
Voyons comment opère le rebouteux. Un homme reçoit-il sur la poitrine un choc violent provoquant une contusion avec douleurs et gêne de la respiration, on commence par appeler une voisine. « C'est, dit-elle, une côte rentrée », ou bien « c'est la crémaillère de l'estomac ou le crochet du cœur, qui est décroché » et vivement on donne au malade du vulnéraire et on appelle le rebouteux. Celui-ci arrive, met chapeau bas, marmotte quelques prières, découvre le malade et avec gravité il recommande le silence. Tout le monde retient sa respiration pendant qu'il examine et attend avec anxiété l'oracle qui va s'échapper de ses lèvres.

C'est simplement une *côte rentrée*. Alors il tire de sa poche un papier crasseux, qui renferme un peu de saindoux qu'il baptise graisse humaine (1) et il l'étend sur la région douloureuse, en traçant des signes bizarres qu'il appelle des *charmes*. Puis de sa large main, non moins crasseuse, il se met à masser le patient et à le frictionner de telle façon que celui-ci transpire de la tête aux pieds et pousse des hurlements affreux. Quand il a terminé, pour rassurer le moral du malade, il lui affirme que la côte enfoncée est remise en place et il lui applique sur la poitrine un cataplasme d'orge ou de son. Heureusement que le plus souvent il y a simplement contusion, mais pour que la cure soit merveilleuse, il vaut mieux dire qu'il y a fracture de côte. Aussi quand le patient se sentira guéri, son premier soin sera de se rendre au cabaret du village pour proclamer l'adresse et la science du rebouteux.

D'autres fois, c'est la *crémaillère de l'estomac* ou le *crochet du cœur*, qui sont défaits, il faut les rebouter. En effet ces braves paysans se figurent que nos organes internes sont suspendus dans la poitrine comme la marmite dans la cheminée. Le cas est alors assez difficile et la photographie (fig. 1) montre que le patient aura encore beaucoup à souffrir avant que le cœur ne soit raccroché à son crochet ou l'estomac replacé sur sa crémaillère.

S'agit-il d'une chute ou d'un coup sur un membre avec douleur et gonflement, le rebouteux affirme toujours qu'il est démis ou cassé.

Il opère des tractions sur le membre, fait un bandage à sa façon, commande le repos et annonce la guérison du blessé pour la prochaine foire ou pour telle ou telle fête religieuse. Ce jour-là le blessé viendra le voir sans béquilles et ils iront ensemble boire une bolée au cabaret. Malheureusement quelquefois le pansement aura été trop serré et le malade, qui n'a peut-être pas de fracture, paiera sa confiance d'une gangrène du membre pour laquelle il fera bien de faire venir le plus proche chirurgien, malgré les protestations du rebouteux, qui prétendra que c'est le mauvais sang qui s'en va.



(Cliché Neurdein.)
Rebouteuse de Muzillac (Morbihan) : Reboutage de l'estomac (fig. 1).

Il est vrai que certains de ces empiriques, particulièrement intelligents, ont acquis, par la pratique de nombreux cas, une réelle adresse dans le traitement des fractures et surtout des luxations. La mise en scène est parfois impressionnante et les tractions sont un peu violentes (fig. 2), mais il faut avouer qu'avec un bon massage les résultats sont parfois excellents. Il est vrai que si les surfaces articulaires refusent de se mettre au contact, l'os ne résistera pas longtemps à de telles tractions et souvent se brisera. Qu'importe ! c'est qu'il était impossible de faire autrement !

Voici maintenant le traitement du lumbago (fig. 3). Le malade étant assis à califourchon sur une chaise, le rebouteux lui applique le genou sur la colonne vertébrale et le saisissant fortement par la poitrine avec les mains entrecroisées, il appuie violemment jusqu'à ce que cède

(1) La graisse humaine, très employée au moyen âge, était considérée comme souveraine contre les rhumatismes et les douleurs en général.

CHRONIQUE *(Suite)*



(Cliché Neurdein.)

Rebouteux réduisant une luxation de l'épaule (fig. 2).



(Cliché Neurdein.)

Rebouteux de Vannes soignant un lumbago (fig. 3.)



Réduction d'un lumbago par un rebouteux de Basse-Bretagne. Dessin de HÉROUARD (1) (fig. 4).

(1) Figure obligeamment prêtée par notre confrère " *Médecins et Médecins* ".

CHRONIQUE *(Suite)*

la contracture musculaire. Un procédé de force analogue est appliqué au torticolis.

L'un des plus extraordinaires est certainement le rebouteux de Saint-Gourlay (fig. 5) ; sa spécialité est la guérison des innocents. Placé derrière son patient, il lui cogne alternativement le sommet et les parois latérales du crâne avec une baguette de bois jusqu'à ce qu'il hurle de douleur. Il déclare alors qu'il a trouvé la lésion



Rebouteux de Saint-Gourlay (Morbihan) : Guérison d'un innocent (fig. 5).

et après avoir douché à grande eau le pauvre idiot, il lui applique sur la tête le fameux cataplasme par lequel les rebouteux terminent presque toujours leur traitement.

Mais il serait injuste de citer les rebouteux sans dire aussi quelques mots des religieuses, qui, dans ces pays de foi ardente, cumulent trop souvent l'exercice illégal de la médecine avec celui de la pharmacie. Couvrant leur ignorance sous le manteau de la religion, elles se croient tout permis. Il est vrai qu'elles sont singulièrement encouragées par la naïve superstition du paysan breton, qui ne saurait témoigner la moindre méfiance à des femmes revêtues d'un caractère sacré et à qui Dieu a donné le don de guérir. Si le malade est assez robuste pour guérir de lui-même malgré les remèdes qu'elles lui donnent à tort et à travers, elles s'en attribueront naturellement le mérite et s'il vient à mourir par suite d'une médication malencontreuse ou même d'un empoisonnement, ce qui s'est vu, c'est que Dieu n'a pas voulu lâcher sa proie. Les religieuses de Bretagne sont peut-être encore plus dangereuses que les rebouteux, car il y en a partout et elles font aux médecins une concurrence encore plus redoutable. Qu'elles se fassent sœurs de charité pour exécuter les ordres du médecin, elles seront dans leur rôle, mais qu'elles n'aient pas tout au moins la prétention de le remplacer !

Nous venons de dire ce que nous pensons des rebouteux et des rebouteuses de Bretagne. Quant à leurs clients faut-il les plaindre ou les blâmer ?

De toute évidence il faut les plaindre, puisqu'ils sont les premières victimes de leur crédulité.

Il serait à souhaiter que partout les esprits cultivés et les gens instruits dévoilent l'ignorance et les supercheries de ces paysans rusés, qui exploitent depuis des siècles l'éternelle bêtise. Ce serait évidemment préférable à une répression implacable devant les tribunaux, qui risque de transformer les rebouteux en martyrs.

Malheureusement la crédulité et la superstition humaines n'ont pas de limites et qui sait si ces esprits, supérieurs à d'autres points de vue, ne seront pas les premiers à recourir aux empiriques ?

N'oublions pas que les rebouteux parisiens ont de tout temps recruté leur clientèle parmi les grands noms de la littérature et de la politique !

Il y a quelques années les équipages du Tout-Paris stationnaient à la porte d'un médecin réputé, mais un beau jour la justice ayant eu à lui demander des comptes, on apprit que cette célébrité médicale n'était qu'un simple ouvrier forgeron, qui avait eu un jour l'idée géniale de copier quelques ordonnances dans un annuaire de médecine et qui, sans plus, s'était improvisé docteur. Il est vrai que par contre des docteurs durent, pour vivre, se dire empiriques, et ne cite-t-on pas l'un d'eux, qui, après avoir traîné, comme docteur, une existence misérable, put comme rebouteux se constituer en quelques mois une fortune assez ronde pour se retirer et vivre de ses rentes. Combien de bons médecins voudraient pouvoir en faire autant !

CONNAISSANCES PRATIQUES

Un désinfectant agréable pour appartement.

Le praticien est quelquefois bien embarrassé, à la campagne, pour procéder à la désinfection des appartements. Voici un procédé qui nous paraît d'un emploi simple. On formule le mélange suivant :

Camphre	20 grammes.
Hypochlorite de chaux	aa 50 —
Alcool	
Eau	58 grammes.
Essence d'eucalyptus	aa 1 gramme.
Essence de girofle	

Le mélange de ces substances doit être effectué dans un vase spacieux et refroidi. Quelques gouttes du mélange versées dans une assiette suffisent pour désinfecter une pièce.

(*Gazette des hôpitaux.*)

Procédé pour rendre au galon d'or ou d'argent son lustre lorsqu'il est terni.

Lorsque les galons d'or ou d'argent se ternissent, le meilleur liquide dont on puisse se servir pour en rétablir le lustre, c'est l'esprit-de-vin. Il faut le faire chauffer légèrement avant de l'appliquer sur la tache ou l'endroit terni : l'action de l'esprit-de-vin conserve la couleur de la soie ou de la broderie.

SIROP ROCHE au THIOCOL

administration du **GAÏACOL à hautes Doses**
sans aucun inconvénient

AFFECTIONS PULMONAIRES
TUBERCULOSE

Echantillon et Littérature
F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21, Place des Vosges, PARIS.



LUSOFORME

ANTISEPTIQUE
DÉSINFECTANT

15, Rue d'Argenteuil, PARIS

LACTOLAXINE FYDAU

***CULTURE LAXATIVE** de Ferment lactique pur*

Supprime ***immédiatement*** la **CONSTIPATION** chronique ou accidentelle, les ***Intoxications gastro-intestinales, Fermentations putrides, Perturbations hépatiques*** et ***biliaires.***

Rétablit la **sensibilité** de la **muqueuse**, provoque la **péristalse** sans la moindre irritation intestinale.

1 à 3 comprimés par jour. — 2'50 la boîte de 36 comprimés.

Littérature et Echantillons : **LABORATOIRES BIOLOGIQUES** de **A. PÂRIS**
1, Rue de Châteaudun — 55, Rue Lafayette, PARIS. — *Téléph.* 122-95.

BAIN P.-L. CARRÉ ANTI-NERVEUX

IODO-BROMO-CHLORURÉ

Séance Académie du 11-8-10 (PARIS IVe).

Bain de Mer chaud, chez soi, Bain Marin, Bain Salin chaud pour Convalescents, Anémiques, Neurasthéniques, Arthritiques, Rhumatisants, Nerveux et la Tuberculose osseuse infantile.

HYGIÈNE INDUSTRIELLE

Sécurité des travailleurs employés dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques (1)

Article unique. — L'instruction sur les premiers soins à donner aux victimes des accidents électriques que les chefs d'industrie, directeurs ou gérants sont tenus d'afficher dans un endroit apparent des salles contenant des installations électriques de la deuxième catégorie est rédigée comme suit :

Instructions sur les premiers soins à donner aux personnes victimes d'accidents électriques.

Soustraire le plus rapidement possible la victime aux effets du courant, en se conformant rigoureusement aux prescriptions ci-dessous indiquées, pour ne pas s'exposer personnellement au danger.

NOTA. — L'humidité rend le sauvetage particulièrement dangereux.

Tension de première catégorie (2).

Écarter immédiatement le conducteur de la victime, en prenant la précaution de ne pas se mettre en contact direct ou par l'intermédiaire d'un objet métallique avec le conducteur sous tension.

Tension de deuxième catégorie, inférieure à 6000 volts (entre conducteurs).

Tenter de supprimer le courant, s'efforcer de délivrer la victime du contact dangereux.

A. — Un fil est tombé sur le sol et touche la victime.

Ecartement des fils. — Sans toucher la victime, écarter le fil avec les crochets à manches isolants prévus par le dernier paragraphe de l'article 13 du décret du 13 juillet 1907 modifié (3) ; ces crochets ne doivent pas être humides.

Se placer sur le tabouret de bois verni avec pieds terminés par des pièces de porcelaine ou de verre, tabouret prévu par le dernier paragraphe de l'article 13 du décret du 11 juillet 1907 modifié (4).

Déplacement et dégagement de la victime.

S'il est plus facile de déplacer la victime que d'écarter les fils, le faire en observant exactement les mêmes précautions.

Dans toutes ces opérations, éviter que le fil ne vienne toucher le visage ou d'autres parties nues du corps.

B. — La victime est suspendue.

Supprimer le courant, prévoir la chute du blessé, préparer sur le sol : matelas, bottes de paille, etc.

Tension supérieure à 6.000 volts (entre conducteurs).

Supprimer le courant.

Si l'on ne peut supprimer le courant, le sauvetage sera toujours très dangereux.

Isoler le sauveteur à la fois du côté du courant et du côté de la terre ; employer les crochets à manches isolants prévus par le dernier paragraphe de l'article 13 du décret du 11 juillet 1907 modifié.

Se placer sur le tabouret de bois verni avec pieds terminés par des pièces de porcelaine ou de verre, tabouret prévu par le dernier paragraphe de l'article 13 du décret du 11 juillet 1907 modifié.

Dans tous les cas prévenir un médecin.

Premiers soins à donner en attendant l'arrivée du médecin.

Donner à la victime, dès qu'elle a été soustraite aux effets du courant, les soins ci-après indiqués, même dans le cas où elle présenterait les apparences de la mort.

Transporter d'abord la victime dans un local aéré où on ne conservera qu'un très petit nombre d'aides ; trois ou quatre ; toutes les autres personnes seront écartées.

Desserrer les vêtements et s'efforcer, le plus rapidement possible, de rétablir la respiration et la circulation.

Pour rétablir la respiration on peut avoir recours principalement aux deux moyens suivants : la traction rythmée de la langue et la respiration artificielle.

Commencer toujours par la méthode de la traction de la langue, en appliquant en même temps, s'il est possible, la méthode de la respiration artificielle.

Chercher concurremment à ramener la circulation en frictionnant la surface du corps, en flagellant le tronc avec les mains ou avec des serviettes mouillées, en jetant de temps en temps de l'eau froide sur la figure, en faisant respirer de l'ammoniaque ou du vinaigre.

1° Méthode de la traction rythmée de la langue.

Ouvrir la bouche de la victime, et, si les dents sont serrées, les écarter en forçant avec les doigts ou avec un corps résistant quelconque : morceau de bois, manche de couteau, dos de cuiller ou de fourchette, extrémité d'une canne, etc., etc.

Saisir solidement la partie antérieure de la langue entre le pouce et l'index de la main droite, nus ou revêtus d'un linge quelconque, d'un mouchoir de poche par exemple (pour empêcher le glissement) et exercer sur elle de fortes tractions répétées, successives, cadencées ou rythmées, suivies de relâchement, en imitant les mouvements rythmés de la respiration elle-même, au nombre d'au moins vingt par minutes.

Les tractions linguales doivent être pratiquées sans retard et avec persistance durant une demi-heure, une heure et plus, s'il le faut, sans se décourager.

2° Méthode de la respiration artificielle.

Coucher la victime sur le dos, les épaules légèrement soulevées, la bouche ouverte, la langue bien dégagée.

Saisir les bras à la hauteur des coudes, les appuyer assez fortement sur les parois de la poitrine, puis les écarter et les porter au-dessus de la tête, en décrivant un arc de cercle ; les ramener ensuite à leur position primitive en pressant sur les parois de la poitrine.

Répéter ces mouvements environ vingt fois par minute, en continuant jusqu'au rétablissement de la respiration naturelle, rétablissement qui peut demander quelquefois plusieurs heures.

(1) Extrait du *Journal officiel*.

(2) Tensions de première catégorie : courants alternatifs ; moins de 150 volts ; courants continus : moins de 600 volts.

(3) A défaut de ces crochets, se servir de bâtons, de cannes ou d'outils à manches isolants, ces objets ne devant pas être humides.

(4) A défaut de ce tabouret, construire un tabouret isolant de fortune en disposant sur le sol, des planches sur lesquelles on place des isolateurs, ou à défaut des objets solides très isolants (bouteilles vides, bols en faïence, etc.), le tout surmonté par de nouvelles planches aussi sèches que possible.

Hygiène des industries de couperies de poils.

En exécution de l'article 12, 3°, du décret du 2 juin 1911, prescrivant les mesures particulières d'hygiène dans l'industrie de la couperie de poils, le texte ci-dessous doit être affiché dans un endroit apparent des locaux de travail des couperies de poils.

Avis

Le mercure et ses composés sont des poisons. Ils peuvent pénétrer dans le corps avec l'air respiré : poussières, vapeurs ; avec la nourriture : mains sales, tables sales ; par la peau : crevasses, éraillures, coupures.

Si vous avez des crevasses, des éraillures, une coupure, prévenez tout de suite la direction de l'établissement.

Avant de manger ou de boire, nettoyez-vous soigneusement les mains au savon, la bouche avec de la bonne eau à boire.

Voyez tout de suite le médecin si vous avez mal dans la bouche, aux dents, si vous avez une salivation exagérée, si vous tremblez, si vous avez de l'enflure aux jambes, aux mains sous les yeux.

LA MÉDECINE AU PALAIS

ESCROQUERIES ET ACCIDENTS DU TRAVAIL

Les tribunaux correctionnels ont, tous les jours, à juger les délits les plus divers et il semble que l'ingéniosité des inculpés, pour trouver dans toute loi nouvelle, comme dans toute réforme, une possibilité de tromper les naïfs et d'estorquer des fonds, soit sans limite.

Ces temps derniers, les juges se sont montrés de plus en plus sévères pour les boursiers et les financiers de toute sorte, qui exploitaient, soit les loteries, soit les procédés de capitalisation et de retraites. Une circulaire de M. Briand attire l'attention des procureurs généraux sur la rigueur avec laquelle il entend que soient poursuivis ceux qui ont été arrêtés, porteurs d'armes prohibées. Mais dans tous ces cas, il s'agit, soit d'individus sans instruction, qui ont violé une loi qu'on ne leur avait pas appris à respecter, ou de gens dont la conscience et la conception de l'honnêteté ont été déformées, atténuées, ou même étouffées par le besoin de paraître et le désir de gagner.

Combien est-il plus pénible de voir, dans certaines affaires, sinon légalement punissables, du moins moralement compromis, ceux qui, par le caractère même de leur profession ainsi que par l'éducation naturelle qu'elle comporte, auraient dû comprendre plus que d'autres l'indélicatesse de certaines opérations et la nécessité dans laquelle leur titre même les mettait de s'abstenir de certains bénéfices.

Quand, par malheur, il arrive à des avocats d'oublier leurs règles professionnelles, une première sanction est souvent suffisante, qui évite une malencontreuse publicité. Le conseil de l'ordre, qui se tient au courant, par une continuelle surveillance, soit des réclamations des clients, soit des plaintes des magistrats, fait une première enquête, arrête l'imprudent avant qu'il ait été trop entraîné par sa légèreté, s'il en est encore temps, en tous cas, quelle que soit la décision du conseil, elle demeure secrète, tandis que les mêmes mesures ne peuvent être appliquées envers les médecins imprudents ou indélicats, que par les tribunaux dont les jugements sont nécessairement et légalement publics.

La présence d'hommes peu scrupuleux est inévitable dans toutes les professions, et l'esprit public, qui examine toujours avec un sens critique malveillant et une animosité inquiète les agissements de ceux qui semblent avoir, par leur métier, une situation plus libre, et plus enviée, ne manque pas de généraliser imprudemment et de faire de l'erreur de quelques-uns, la faute commune à tous.

Sans doute, médecins ou avocats, nous demandons à être délivrés de ceux qui, par fraude ou par inconscience, oublient trop facilement les règles d'une honnêteté scrupuleuse, mais nous avons également un sens profond de solidarité, qui nous incline à chercher dans le silence et le secret de certaines fautes le respect de la réputation corporative. Nous désirons une justice sévère, mais une répression sans scandale.

Il est plus particulièrement pénible de voir, comme ces temps derniers, des instructions criminelles relever des actes d'une moralité douteuse à l'encontre des médecins et bien que ceux, dont nous taisons les noms, aient bénéficié d'un non-lieu, néanmoins, il est intéressant de voir dévoiler, dans un débat public, certains procédés fâcheux qui peuvent attirer sur la corporation des médecins des opinions péjoratives.

Il s'agissait, le 23 août dernier, devant la 9e chambre correctionnelle d'un laveur de carreaux, Alfred Lefèvre qui était poursuivi pour escroquerie.

En moins d'un an, il s'était déclaré victime de cinq accidents du travail ; le 6 septembre 1911 il entrait dans une place nouvelle, trois jours après il se déclarait victime d'une blessure à la cuisse gauche ; puis, il allait voir plusieurs médecins et recevait des soins jusqu'au 20 septembre, date à laquelle le médecin de l'assurance déclarait la blessure consolidée. Néanmoins, Lefèvre continuait ses visites, en trente-six jours il consulta vingt médecins et signa les registres comme s'il s'était rendu cent soixante-cinq fois chez ces médecins. En même temps, il portait de nombreuses ordonnances chez seize pharmaciens différents et notamment, le 20 septembre, il se rendit chez trois pharmaciens.

L'instruction a révélé de déplorables habitudes, qui consistent, pour certains spécialistes des accidents du travail, à donner, dans le but d'attirer les ouvriers, cinq francs pour la première consultation et cinquante centimes pour les autres. L'inculpé a même avoué qu'il avait proposé à certains pharmaciens de leur remettre les ordonnances des docteurs, non pas en échange des médicaments prescrits, mais contre de l'argent.

Par conséquent, le but de cet escroc consistait à exploiter sa blessure, réelle ou fictive, et afin de toucher les primes concédées par les médecins, ainsi que les frais de déplacement à tenter de faire payer aux pharmaciens la remise d'ordonnances, au moyen desquelles ceux-ci se faisaient rembourser le prix des médicaments prescrits par le patron ou son assurance. Lefèvre avait ainsi extorqué 280 francs en un mois.

A l'audience, le Président Renckoff lui posa cette question :

— Les vingt-cinq médecins chez lesquels vous êtes allé, se conformant à un usage *que je n'ai point à apprécier*, vous remettaient 5 francs la première fois et un franc les autres fois où vous veniez pour des pansements ?

Le prévenu. — Oui.

Cette réponse suffisait pour assurer la condamnation de l'ouvrier, cependant, en ce qui concerne les médecins, leur mauvaise foi n'a pu être établie et ils ont bénéficié d'un non-lieu. D'autres affaires similaires sont actuellement à l'instruction pour lesquelles les conditions ne sont peut-être pas aussi favorables aux médecins, nous en parlerons quand elles viendront à l'audience. Mais ce qui est intéressant à retenir dans l'affaire Lefèvre, c'est que le tribunal n'a pas, comme dans les procès que nous avons déjà relatés, examiné si l'inculpé avait ou non simulé des accidents, il a simplement fondé son jugement sur ce fait que l'inculpé, pour une blessure qui ne comportait aucune gravité, avait consulté dans un temps très court plus de vingt médecins, dans le but, avoué par lui, de consommer une escroquerie au préjudice de l'assurance.

Lefèvre a été condamné à six mois de prison et à 50 francs d'amende. Par conséquent, puisque le seul fait de consulter de nombreux médecins et de demander des visites fréquentes, alors que les frais ne sont pas justifiés par une maladie grave, constitue une escroquerie, la complicité des médecins qui se livrent à ces opérations sera établie du jour où le parquet pourra prouver qu'une entente est intervenue au préalable entre l'ouvrier blessé et les médecins pour escroquer le patron, soit en simulant des blessures, soit en majorant le nombre des visites.

ADRIEN PEYTEL.
Docteur en droit, Avocat à la Cour d'appel.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LES ÉTUDIANTS DE PARIS

PAR GAVARNI



Article 212 du Code Civil :

« Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance. »

DIÉTÉTIQUE

METS VÉGÉTARIENS

(D'après Ed. BALZER).

Mélange de Leipzig. — Faire cuire ensemble : *pois, choux-raves, choux-fleurs, asperges*. Ajouter du beurre, et ensuite des *petits pois* nouveaux et des *carottes* découpées, ceux-ci et ceux-là étant préalablement cuits à l'eau. On ajoute un peu de farine et l'on fait mijoter le tout ensemble.

Haricots verts. — Découper finement les haricots et les faire bouillir dans de l'eau salée. Les faire égoutter, puis ajouter beaucoup de beurre frais, de la sarriette des jardins et un peu d'eau bouillante. Lorsqu'ils sont devenus tendres, on ajoute un peu de farine dans le bouillon, et l'on tourne avec du persil.

Haricots verts aux pommes. — Découper les haricots finement, les faire cuire dans l'eau salée, vider l'eau, porter de nouveau à l'ébullition, ajouter des tranches de pommes épluchées, et achever la cuisson avec un peu de sel et de sucre.

Haricots au lait. — Faire cuire d'abord à l'eau, faire égoutter sur un tamis. Porter par ailleurs le lait à l'ébullition, y ajouter du sel, du sucre, quelques échalotes, et y faire cuire les haricots. Avant de servir, lier avec des jaunes d'œufs.

Choux-fleurs. — Laver le légume en le maintenant autant que possible entier, car alors il se présente mieux. On peut faire cuire tout simplement dans de l'eau salée, et au moment de servir, on verse par-dessus du beurre fondu.

Panais. — On lave les racines et on les divise en petits morceaux, pour les faire cuire ensuite à l'étuvée, dans de l'eau salée et beurrée. On peut y joindre la moitié de pommes de terre.

Choux rouges. — Faire cuire dans de l'eau salée, et laisser égoutter sur un tamis. Accommoder avec une sauce qu'on aromatise légèrement au jus de citron.

Asperges en légumes. — Couper les branches en petits morceaux, les faire cuire et laisser égoutter. Les remettre sur le feu avec de l'eau froide, du beurre et du sel, porter à l'ébullition, après avoir délayé au préalable trois œufs entiers et trois petits pains ramollis dans du lait. On ajoute en dernier lieu un peu de persil finement haché.

Oignons à l'étuvée. — Des oignons moyens sont épluchés et laissés pendant une heure dans de l'eau froide. Ensuite on fait un roux, avec 100 grammes de beurre pour un litre et demi d'oignons et deux cuillerées de farine grillée, on y verse les oignons retirés de l'eau froide, puis de l'eau bouillante jusqu'à ce que les oignons soient recouverts. On ajoute un peu de sel, et on laisse cuire lentement à l'étuvée, après avoir délayé dans le bouillon, si besoin, un peu de farine de pommes de terre.

Pommes de terre et pommes. — On fait une purée de pommes de terre au lait, et quand ces légumes sont à moitié tendres, on ajoute des pommes bien épluchées, fraîches, acides, bien débarrassées de leurs graines, et bien écrasées.

Pommes de terre et poires. — Même procédé que le précédent, en ajoutant que les poires doivent être bien cuites à l'eau, avant qu'on y mêle les pommes de terre découpées.

Régimes calcifiants

pour les prétuberculeux :

En admettant qu'en moyenne les deux tiers environ de la chaux absorbée dans les aliments peuvent être résorbés par l'intestin, on peut prescrire un régime ainsi composé d'après le tableau publié dans les « Leçons de pathologie digestive » de Lœper :

	gr.	donnant
Pain grillé........	200	$0^{gr},20$ de CaO
Jambon maigre..	75	$0^{gr},08$ »
Viande crue......	100	$0^{gr},10$ »
Jaunes d'œufs...	40	$0^{gr},10$ »
Lait cuit........	250	$0^{gr},40$ »
Purées..........	100	$0^{gr},10$ »
Pâtes...........	100	$0^{gr},08$ »
Fromages frais...	15	$0^{gr},08$ »
Bouillon de légumes	200	$0^{gr},25$ »
Gâteau de riz....	100	$0^{gr},15$ »
Eau de Pougues.	200	$0^{gr},35$ »

Au total 1 gr. 50 environ de chaux, dont 2,3, soit 1 gr. 20, seront très probablement résorbés.

Simultanément, faire usage de la poudre récalcifiante de Ferrier :

Carbonate de chaux...........	$0^{gr},50$
Phosphate tricalcique.........	$0^{gr},20$
Chlorure de sodium...........	$0^{gr},15$
Magnésie calcinée............	$0^{gr},05$

Eaux minérales bicarbonatées calciques (Saint-Galmier).

Bicarbonatées mixtes (Pougues, **Le Boulou) ; sulfatées calciques. (Vittel, Contrexéville.)**

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Poudre de reminéralisation

(du Pr A. Robin) :

Poudre d'os frais........	1 gramme.
Carbonate de chaux.....	$0^{gr},40$
Carbonate de magnésie...	$0^{gr},10$
Lactose.................	1 gramme.
Fluorure de calcium......	$0^{gr},01$
Silicate de chaux........	$0^{gr},03$

Prendre un de ces paquets à la fin de chacun des principaux repas.

M. A. Robin insiste sur l'*os frais* et *non calciné*.

Adynamie infectieuse.

Liqueur ammoniacale anisée.............	2 grammes.
Liqueur d'Hoffmann...	5 —
Eau de menthe	50 —
Sirop de fleur d'oranger Q. S. p.	150 cc.

A prendre une cuillerée à soupe toutes les deux heures.

(PRON).

Rhumatisme articulaire

1° Salicylate de méthyle .... / Chloroforme ...	ãâ 10 grammes.
Laudanum .... / Baume tranquille........	ãâ 120 grammes.

F. s. a. un liniment (usage externe).

2° Baume tranquille........	40 grammes.
Extrait thébaïque........ / Extrait de jusquiame........ / Extrait de belladone	ãâ 2 grammes.
Chloroforme........	10 grammes.

F. s. a. un liniment (usage externe).

Contre l'acné

Soufre précipité.............	5 gr.
Talc pulvérisé...............	2 gr.
Glycérine..................	60 gr.
Eau de rose	170 gr.
Teinture de Quillaya.........	10 gr.

F. s. a.

(GAUCHER).

Asthme

Nitrate de cocaïne	$1^{gr},027$
Nitrate d'atropine.....	$0^{gr},581$
Glycérine............	$32^{gr},16$
Eau	$66^{gr},25$

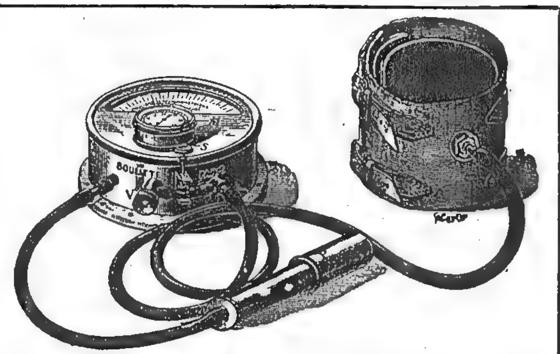
Pour inhalations.

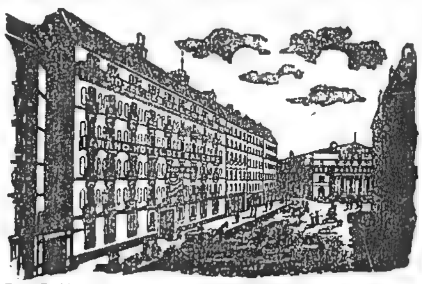
(Prof. GOLDCHMIDT).

Ou bien :

Nitrate de cocaïne	1 gramme.
Nitrate d'atropine.....	$0^{gr},50$
Extrait de belladone ..	$0^{gr},30$
Teinture de lobelia	3 grammes.
Extrait de stramoine ..	$0^{gr},30$
Extrait de grindelia ...	$0^{gr},06$
Glycérine........... / Eau stérilisée	100 grammes.

(FRIEDMANN).





REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

PRESSE MÉDICALE. — **Note sur le traitement de l'orchite blennorragique** (HEITZ-BOYER, 28 septembre 1912).

Le sérum antiméningococcique a une action heureuse sur l'arthrite blennorragique : depuis deux mois, la même médication a été utilisée contre l'épididymite gonococcique. Plus de 20 cas heureux témoignent de l'efficacité de la méthode ; la douleur disparaît en vingt-quatre à trente-six heures et rapidement s'atténuent les phénomènes locaux, pour ne plus laisser qu'une tuméfaction indolore, plus longue à céder.

PRESSE MÉDICALE. — **Le paradoxe de l'acholie intestinale** (ROGER, 2 octobre 1912).

Pourquoi des fermentations intenses se développent-elles dans l'intestin, quand l'écoulement de la bile est suspendu, puisque la bile n'entrave pas le développement des bactéries ?

La bile possède un rôle antizymotique ; elle entrave la production des ferments bactériens ou en affaiblit l'activité ; elle est capable de neutraliser certaines toxines microbiennes. La bile agit encore en favorisant le développement du colibacille, au détriment des anaérobies, les agents les plus importants de la putréfaction.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Notes sur le néosalvarsan** (JACQUÉ ET SLUYS, 1er octobre 1912).

Les accidents les plus graves ont été mis sur le compte du 914. « Nous sommes tentés aujourd'hui de l'abandonner entièrement. Nous lui reconnaissions l'avantage de pouvoir agir vite dans les cas urgents, grâce aux doses élevées qui semblaient tolérées par l'organisme. Les accidents publiés, ceux observés récemment par nous-mêmes et sur lesquels nous reviendrons dans une publication ultérieure, nous obligent à la plus extrême réserve. »

BULLETIN MÉDICAL. — **La tuberculose maladie curable** (BRUNON, 28 septembre 1912).

La tuberculose est curable à toutes les périodes. On peut en faire la preuve à chaque instant de la vie professionnelle. « Il ne se passe pas de semaine ou même de jour qu'un cas curable ne se présente. Il n'est pas rare qu'une modification rapide, quelquefois étonnante, soit obtenue par l'application hardie des traitements hygiéniques modernes. Cette rapidité de l'amélioration dans certains cas est une preuve qu'il existe un traitement efficace, s'il était appliqué en temps voulu. »

BULLETIN MÉDICAL. — **Les cirrhoses syphilitiques** (CASTAIGNE, 2 octobre 1912).

La syphilis peut déterminer les troubles et les cirrhoses hépatiques les plus variables ; elle peut produire indifféremment le petit foie avec ascite, le gros foie sans ascite, le gros foie avec ictère (cirrhose biliaire ou de Hanot).

JOURNAL DES PRATICIENS. — **L'obésité irréductible** (LABBÉ, 28 septembre 1912).

Quand on veut faire la cure de l'obésité, il ne faut pas s'y prendre trop tard. Ce n'est pas l'insuffisance pulmonaire, ni même l'insuffisance rénale, qui empêchent de faire maigrir l'obèse. L'obstacle est au cœur et quand il y a déjà des troubles cardiaques, le traitement ne peut plus prétendre qu'à une amélioration passagère.

JOURNAL DE MEDECINE DE PARIS. — **La prophylaxie marine de la tuberculose pulmonaire** (LALESQUE, 28 août 1912).

Pour combattre la coqueluche, facteur de tuberculose, nous possédons une arme puissante : la cure marine. « Tant à l'égard des terrains tuberculisables que des maladies tuberculigènes, l'utilité de la cure marine n'est plus contestable. »

PROGRÈS MÉDICAL. — **L'agitation maniaque comitiale équivalente à l'état de mal** (DAMAYE, 28 septembre 1912).

Les trois symptômes cardinaux de la manie comitiale grave sont : l'agitation obnubilée, la température progressive et *l'état spastique du système musculaire.* Deux cas de ce genre ont été observés en deux ans sur 120 épileptiques). Comme l'état de mal convulsif, la manie comitiale sera traitée par le chloral à haute dose (4 à 6 grammes dans 500 grammes de lait *par la sonde œsophagienne*).

PROVINCE MÉDICALE. — **Méningisme diphtérique et méningisme tuberculeux** (LAFFORGUE, 28 septembre 1912).

Un malade entre au Val-de-Grâce pour des phénomènes méningés : céphalée, vomissements, bradycardie, diplopie passagère, abolition des réflexes rotuliens, gêne fonctionnelle des extrémités supérieures. Mais en présence d'un coryza tenace durant depuis des semaines et de cette abolition du réflexe rotulien (signe le plus précoce ou unique de la paralysie diphtérique, d'après Aubertin), on ensemence le mucus nasal : *bacille de Lœffler moyen.* La ponction lombaire ramène un liquide albumineux avec lymphocytose.

On porte le diagnostic de méningisme diphtérique. Six mois après inoculation du liquide céphalo-rachidien, le cobaye injecté meurt de tuberculose ; sur ces entrefaites, le malade revient à l'hôpital avec une pleurésie bacillaire, sans signes méningés. Ce cas s'ajouterait aux *épisodes méningés tuberculeux curables*, la lente tuberculisation de l'animal s'expliquant par une quantité extrêmement discrète de bacilles de Koch dans le liquide injecté.

JOURNAL DES MÉDECINS PRATICIENS DE LYON. — **De la nécessité de l'examen des dents chez les malades atteints de troubles digestifs** (MILEFF, 15 septembre 1912).

« Nous sommes arrivés à guérir par de simples soins dentaires des dyspeptiques qui avaient suivi sans résultat et pendant des années de nombreux traitements médicaux. »

LYON MÉDICAL. — **Le coefficient azoturique dans les affections rénales** (BOULUD, 29 septembre 1912).

Toutes les fois que les reins sont lésés, le coefficient azoturique est abaissé. Cet abaissement est avec l'évaluation de l'azotémie et le calcul de la constante uréo-sécrétoire d'Ambard, un nouvel et excellent élément de diagnostic et de pronostic.

JOURNAL DE MÉDECINE DE BORDEAUX. — **Le chloroforme en injections intra-péritonéales comme agent d'anesthésie générale** (JEANNENEY, 29 septembre 1912).

L'anesthésie a pu être obtenue chez l'animal par l'injection d'huile chloroformée dans la cavité péritonéale. La technique est facile et le sommeil se produit sans à-coups, mais le danger réside dans les phénomènes toxiques post-opératoires. Le foie et le rein sont particulièrement atteints.

ÉCHO MÉDICAL DU NORD. — **Réflexions suggérées par une enquête faite dans un asile de vieillards, sur la fréquence et l'aspect clinique de la tuberculose pulmonaire** (BRETON et BRUYANT, 29 septembre 1912).

Des cuti et des ophtalmo-réactions superbes et d'une netteté absolue ont pu être observées chez des femmes âgées de quatre-vingt-douze, quatre-vingt quatorze et quatre-vingt-seize ans ; jamais ces méthodes n'ont été trouvées en défaut. Les plus belles phlyctènes se sont montrées chez des femmes reconnues tuberculeuses par la clinique et le laboratoire, mais ayant présenté des décharges bacillaires rares et de plus en plus espacées.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la librairie J.-B. Baillière et Fils

Maladies du Rachis et de la moelle, par les Drs M. AUVRAY, professeur agrégé, et MOUCHET, chirurgien des hôpitaux de Paris, 1 vol. gr. in-8 de 528 pages avec 211 figures. Broché, 12 fr. Cartonné, 13 fr. 50. (*Nouveau Traité de Chirurgie. Le Dentu et Delbet*). (*J.-B. Baillière et fils*, édit., à Paris).

La circulation du Liquide céphalo-rachidien avec applications à la thérapeutique, par le Dr F. CATHELIN, 1 vol. in-8 de 98 pages avec figures : 3 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit., à Paris).

Le syndrome « La crise gastrique », sa valeur clinique et étiologique, par le Dr MARCEL RAFINESQUE. 1912, gr. in.-8, de 156 pages (*G Steinheil*, édit., Paris).

Eléments de sémiologie et clinique mentales, par le Dr PH. CHASLIN. 1912, 1 vol. gr. in.-8 de 955 pages, 18 fr. (*Asselin et Houzeau*, édit., Paris).

Etudes de pathologie chirurgicale exotique, par le Dr A. LE ROY DES BARRES. 1912. 1 vol. gr. in-8, de 326 pages avec 13 fig. dans le texte. Br. 5 fr. (*Asselin et Houzeau*, édit., Paris).

NOUVELLES

Hôpital Saint-Georges, à Hambourg. — Dernièrement on a inauguré solennellement, en présence des autorités et du corps médical de la ville de Hambourg, les nouveaux bâtiments de l'hôpital général Saint-Georges.

École allemande de médecine, à Shanghaï. — L'école de médecine pour les Chinois, école fondée et entretenue par les Allemands, et dont *Paris médical* a déjà entretenu ses lecteurs, a publié son compte rendu annuel. D'après la *Munch. mediz. Woch.*, il a été édifié un nouveau bâtiment pour le cours d'anatomie et de physiologie, ainsi qu'un nouvel internat pour 60 élèves. Les bouleversements politiques ont été sans influence sur l'école qui donne au contraire de nouvelles et grandes espérances.

Réorganisation de la Commission de revision du tarif Dubief. — Comme suite à une question écrite adressée par M. Montprofit, député, à M. Paul Boncour, le ministre du travail, M. Léon Bourgeois a signé, le 15 juillet 1912, un arrêté portant réorganisation de la commission chargée de l'élaboration des tarifs de remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques, en matière d'accidents du travail.

Cette commission de 26 membres comprend comme représentants du corps médical : MM. Lucas-Championnière, Monod, Cayla, Tourtourat, Decourt et Aubourg.

Voitures pour le transport de l'eau dans l'armée allemande. — Le budget allemand de la guerre comprend un crédit pour la construction de voitures destinées au transport de l'eau potable. Les essais faits dans cette voie remontent à 1903, et l'industrie a présenté à la guerre des véhicules contenant, outre les ustensiles pour l'ébullition de l'eau, des appareils permettant d'aérer celle-ci et de la rafraîchir.

En 1903, 4 de ces appareils avaient coûté 20.000 marks. Les expériences faites ont permis de réaliser un précieux progrès ; toutefois la mobilité des véhicules et la qualité de l'eau ne furent pas jugées suffisantes. Aussi a-t-on affecté en 1905 une somme des 30000 marks destinée à examiner les appareils les meilleurs fournis par l'industrie. Puisque le budget prévoit que les premiers véhicules de ce genre seront livrés au cours de l'année aux dépôts sanitaires des étapes, il faut supposer que les nouvelles expériences ont été concluantes. (*Le Caducée*).

L'âge des médecins en Amérique. — D'après le *Journal of the am. med. Ass.*, il y a aux États-Unis de l'Amérique du Nord 140 000 médecins qui exercent leur profession. En 1911, il y a eu parmi eux 2415 décès, soit 17 p. 100. La durée moyenne de la vie est de cinquante-neuf ans. Parmi les médecins décédés, 26 ont dépassé l'âge de quatre-vingt-dix ans et 109 sont morts d'accident. Les maladies dominantes furent l'hémorragie cérébrale et les maladies du cœur.

L'incapacité de contracter mariage. — La Suède, paraît-il, s'occupe de modifier sa législation sur le mariage.

D'après une disposition nouvelle que l'on projette d'introduire, il serait interdit à toute personne atteinte d'une maladie héréditaire de contracter mariage. La Faculté de Médecine de Stockholm examine en ce moment cette proposition.

Plusieurs États des autres parties du monde ont déjà légiféré sur la matière.

En Californie, les idiots et les dipsomanes ne peuvent obtenir la licence pour le mariage.

Aux Nouvelles Indes, cette interdiction s'étend aux épileptiques. Dans le New-Jersey, le fiancé atteint d'épilepsie doit présenter un certificat médical signé par deux médecins attestant la guérison complète et la non-transmission de la maladie aux enfants.

Dans le Michigan, les personnes atteintes de certaines maladies déterminées par la loi sont passibles de cinq ans de prison lorsqu'elles contractent mariage avant complète guérison.

Enfin, les États d'Indiana et de Californie ont voté une loi ordonnant l'émasculation des idiots, des assassins et de certains récidivistes avant de leur permettre le mariage.

La Pensylvanie et l'Orégon ont voté une loi analogue, mais ces deux États ne se sont pas encore décidés à la promulguer.

L'interdiction du mariage n'a jamais empêché la procréation. Naturels ou légitimes, les descendants d'épileptiques, d'idiots, n'en apporteront pas moins en naissant la tare originelle.

Le régime dans les stations thermales. — La Société médicale d'Aix-les-Bains a adressé la circulaire suivante aux hôteliers de cette station :

« La Société médicale d'Aix-les-Bains vient d'établir une règle de régime alimentaire pour les malades qui viennent chercher la guérison dans notre station thermale. Vous savez combien est importante cette question du régime dans le traitement des affections soignées à Aix-les-Bains ; aussi, nous espérons que vous n'hésiterez pas à nous seconder en installant dans votre hôtel des tables et menus de régime pour nos malades. Vous verrez que le travail fait par la Société médicale se compose de deux menus types indiquant le nombre de plats pour le déjeuner et pour le dîner, et d'une liste d'aliments permis et d'aliments défendus ; et c'est dans les premiers que vous puiserez les éléments de vos menus journaliers.

« D'autre part, des menus spéciaux pourront être prescrits par un médecin à son malade ; dans ce cas, nous vous prierons de vous y conformer dans la limite du possible.

« Je vous serai obligé, quand vous aurez pris connaissance des bases de ce régime alimentaire, de me faire savoir si vous acceptez nos propositions. »

La lutte contre le cancer. — La Société médicale de Reims a décidé de publier un appel pour organiser la lutte contre le cancer.

I. Le cancer, dont la fréquence augmente d'année en année, est une maladie fatale dans son évolution. Les topiques, onguents, pommades, ne peuvent enrayer sa marche ; ils doivent être définitivement proscrits comme illusoires et dangereux. Tout malade atteint de cancer et non opéré est voué à une mort certaine.

II. L'opération, pour être efficace, doit être précoce. Les chances de succès diminuent au fur et à mesure du développement du mal. A une période avancée, le cancer devient inopérable parce que trop étendu.

III. Très nombreux sont les cas de cancer qui arrivent trop tard entre les mains du chirurgien.

Les pharmaciens, les sages-femmes, les gardes-malades appelés éventuellement à donner des conseils, se feront un devoir de conscience d'éclairer les malades sur les conséquences fatales de cette maladie.

IV. Les sages-femmes seront souvent les premières consultées pour un cancer du sein ou un cancer de l'utérus. Nous les engageons vivement :

a) A envoyer au médecin toute femme atteinte de tumeur du sein ;

b) A conseiller immédiatement un examen médical à toute femme accusant des pertes de sang ou des pertes

NOUVELLES *(Suite)*

rosées, en dehors des époques menstruelles ou quelques mois après la ménopause.

Les premiers signes du cancer utérin sont en effet constitués par des pertes rosées ou des hémorragies en dehors des règles ou après le début de l'âge critique.

Les douleurs, l'amaigrissement, les pertes fétides sont des signes tardifs dont il ne faut pas attendre l'apparition.

V. Les pharmaciens, de leur côté, se refuseront à soigner les plaies et toute ulcération qui, loin de se cicatriser, s'agrandit et saigne.

Nous nous adressons à vos sentiments d'humanité en vous demandant de ne voir dans cette circulaire aucune critique, mais seulement un appel à une collaboration active contre un fléau de plus en plus menaçant.

Enquête collective internationale de l'ozène. — Au IIIe Congrès de Rhino-Laryngologie tenu à Berlin en août 1911, il a été décidé, sur la proposition de M. Alexander (de Berlin), d'organiser une *Enquête collective internationale sur l'ozène*, enquête dont les résultats seraient publiés et discutés au prochain Congrès de Laryngologie de Copenhague en 1915.

Le Comité Central chargé des travaux préliminaires a été nommé à ce Congrès : il est composé de MM. Alexander, Grabower, Rosenberg, pour l'Allemagne. Ce Comité a demandé à différents collègues des autres nations de prendre la direction des recherches dans leur pays.

M. Mahu, qui a accepté pour la France, a attendu la réunion à Paris du Congrès français d'oto-rhino-laryngologie les 13, 14 et 15 mai dernier, afin de s'assurer le concours de ses collègues. Avec l'approbation de la Société Française, il a demandé à MM. Lombard et Sieur de vouloir bien se joindre à lui pour constituer un *Comité centralisateur des recherches*; M. Robert Foy a été choisi comme secrétaire.

Le Comité, ainsi constitué, a cru devoir inviter à participer aux recherches certaines personnalités choisies :

1° Dans les différentes branches de médecine civile et militaire et des sciences qui s'y rattachent :

M. Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine ;

MM. Bar, professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine ; Bertrand, médecin inspecteur général de la Marine ; Chavasse, médecin inspecteur général de l'armée ; Gaucher, professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine ; Hutinel, professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Académie de Médecine ; Louis Martin, directeur de l'hôpital Pasteur ; Pierre Teissier, professeur à la Faculté de Médecine ; Vallée, directeur de l'École vétérinaire d'Alfort... (La liste complète des adhésions sera publiée ultérieurement).

2° Dans la spécialité oto-rhino-laryngologique :

MM. Boulay, Bourgeois, Castex, Chatellier, Helme, Lermoyez, Luc et Lubet-Barbon ; les secrétaires généraux des deux Sociétés oto-rhino-laryngologiques : MM. Depierris et Veillard.

Ces recherches sur l'ozène, devant être assez étendues, et porter non seulement sur les malades qui viennent consulter chez le médecin ou dans les hôpitaux, mais encore sur toutes les agglomérations (écoles, armée, marine, usines, administrations, hospices, etc.), il est nécessaire pour mener à bien ce travail en France :

1° De le subdiviser le plus possible ;

2° De le diriger partout suivant une règle commune.

A l'exemple des autres puissances, le Comité Centralisateur a divisé la France et ses colonies en différentes régions comprenant chacune un certain nombre de départements. Dans chaque région, un organisateur, choisi autant que possible dans un centre académique ou hospitalier, est chargé de constituer un Comité sur le type adopté à Paris et d'y diriger les recherches en s'assurant le concours des confrères et des personnalités utiles des départements qu'elle renferme.

Ces organisateurs sont, pour la France :

MM. Bonain (Brest), Escat (Toulouse), Frémont (Caen), Gaudier (Lille), Jacques (Nancy), Lannois (Lyon), Molinié (Marseille), Moure (Bordeaux), Mouret (Montpellier), Texier (Nantes), Vacher (Orléans).

Des instructions générales sur la marche à suivre seront transmises aux organisateurs.

En dehors de ceux qui en sont officiellement chargés, le Comité fait appel à la bonne volonté de tous les médecins français, et recueillera avec empressement les indications que ceux-ci voudront bien lui transmettre. Il se tiendra à leur disposition pour fournir tous les renseignements utiles.

La correspondance sera adressée à M. le Dr ROBERT FOY, secrétaire général, 28, rue de la Trémoille, Paris.

Les chauffeurs d'automobile en Allemagne. — Les Archives d'anthropologie criminelle nous disent que l'*Office Impérial de l'Intérieur* vient de publier un Guide pour l'examen médical et pour l'expertise des chauffeurs d'automobile auquel il a ajouté un schéma. On exigera une structure vigoureuse du corps, une acuité visuelle et auditive normale ; une dextérité du corps et de l'esprit. La tête et le tronc, le bras droit et les articulations du pied droit doivent être librement mobiles ; en cas de raideur, raccourcissement ou perte de doigts isolés, on recherchera si le chauffeur peut actionner le volant avec chaque main isolément. Comme minimum d'acuité visuelle, on demandera pour un œil 2/3, pour l'autre 1/3. L'héméralopie rend inapte au service ; de même, en principe, le rétrécissement plus considérable du champ visuel, les paralysies des muscles des yeux, le strabisme prononcé. La voix chuchotée doit être comprise à la distance de 3 mètres. En cas de soupçon de paralysie générale, l'examen sera répété plus tard ; dans le tabes, les affections des voies respiratoires et des organes abdominaux, des vaisseaux, des reins, dans le diabète, on décidera dans chaque cas individuellement. La neurasthénie prononcée, les vertiges, les vésanies, l'épilepsie rendent inapte au métier de chauffeur d'automobile.

Laboratoire de biologie militaire. — Par décision de M. le ministre de la Guerre, un laboratoire de biologie expérimentale et de morphologie sera installé aux Invalides. Le médecin-major, directeur du laboratoire, aura toute latitude pour faire porter ses études et ses expériences sur le régiment caserné à La Tour-Maubourg après entente avec le chef de ce régiment, et à la condition qu'il n'en résulte aucune gêne pour l'instruction et le service.

Concours pour l'étude des eaux minérales d'Ostende (*Source du Parc*). — Il est ouvert un concours pour l'étude des propriétés pharmacologiques et pharmacodynamiques des Eaux minérales d'Ostende (source du Parc), ainsi que pour l'étude de leurs applications cliniques.

Le concours est international. Les mémoires peuvent être rédigés en langue française, allemande ou néerlandaise. Une somme de 3 250 fr. sera affectée à ce concours.

LA VIE MÉDICALE

Les congrès de la semaine. — La Faculté de médecine de Paris a été le centre d'une grande animation toute cette semaine, car il y a eu à la fois le 25e congrès de l'Association française de chirurgie, présidé par le Dr Delorme, médecin inspecteur général de l'armée, le congrès de l'Association internationale de pédiatrie, présidé par M. le Pr Hutinel, la réunion de la Société obstétricale de France, le congrès d'Urologie. A tous ces congrès, le nombre des adhérents dépassait la moyenne habituelle.

Nous donnerons dans le prochain numéro le compte rendu de ces quatre congrès.

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — Le jury est provisoirement composé de MM. Dalché, Florand, Bergé, Cunéo, Mouchet, Macaigne, Moutard-Martin, Heitz-Boyer, Lapointe (qui acceptent), et Doléris (qui n'a pas encore fait connaître son acceptation).

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Pathologie.* — Séance du 2 octobre.— Question : « Symptômes et diagnostic de l'insuffisance aortique. »

MM. Lecarpentier-Dubosq, Pigney et Magnan, 11 ; Prudot d'Avigny, 7 ; Montlaur, 13 ; Merlier, 14 ; Nantet, 17 ; Jacquemin-Guillaume, 9 ; Papin (Édouard), 16 ; Le Coulm, 8 ; Loyer, 11 ; Lafond, 9 ; de Montalent, 11 ; Popesco-Pascano, 12 ; Maechler, 6 ; Poirier, 8 ; Laplane, 17 ; Omont, 16 ; Lacroix, 16 ; Malon, 16.

Séance du 3 octobre. — Question : « Examen clinique d'un albuminurique. »

MM. Lebègue, 10 ; Mornard, 12 ; Plagoust et Boudry, 13 ; Panas, 12 ; Nazim, 9 ; Le Chaux et Raoul, 12 ; Milet, 11 ; Lancesseur, 16 ; Pignol, 17 ; Lappin, 8 ; Pinto, 16 ; Jalbaud, 15 ; Poussin, 10 ; Miltos, 9 ; Mlle Némirovsky, 16 ; MM. Paumelle, 20 ; Pelbois, 13.

Séance du 4 octobre 1912. — Question : « Signes et diagnostic de l'hydrocèle vaginale. »

MM. Prévot, 14 ; Jouisse et Lange, 12 ; Potez, 11 ; Jacquemart, 13 ; Seguin, 12 ; Sakka, 16 ; Grünberg (Arthur), 12 ; Mlle Rozanoff, 13 ; MM. Schlesser, 11 ; Rousseau, 10 ; Vidy, 12 ; Touchard (Pierre), 11 ; Schlatter, 13 ; Sternmann, 12 ; Mlle Ufland, 8 ; MM. Vacher, 10 ; Sédan-Miégemolle, 15 ; Royole et Rouffiat, 12.

Rectification. — Séance du 3 octobre, la note de M. Paumelle est 10.

Séance du 7 octobre 1912. — Question : « Diagnostic et traitement de la rétention d'urine. »

MM. Rougier, 10 ; Salinière, 8 ; Vasilesco, 10 ; Simeray, 12 ; Simon (Serge), 15 ; Vallée (Emmanuel), 9 ; Thuau, 11 ; Verger, 16 ; Vachet, 15 ; Mlle Zarjevski, 9 ; MM. Souchay, 8 ; Tétard, 11 ; Sirota, 13 ; Mlle Zvirak, 10 ; M. Tanneaud, 10.

Anatomie. — Séance du 2 octobre. — Question : « Muscles masticateurs (sans leurs rapports). »

MM. Estubial, 9 ; Hervouët, 12 ; Gromier, 14 ; Ferrier (Louis), 18 ; Hérisson, 15 ; Favrel, 14 ; Flammarion, 12 ; Girardin, 15 ; Hyvernaud, 14 ; Ferrier (Pierre), 16 ; Gellé, 14 ; Grunberg (Arthur), 14 ; Duchein, 5 ; Dubs, 12 ; Dupret, 13 ; Fumet, 9 ; Guillet, 12 ; Ducomet 12 1/2.

Anatomie. — Séance du 7 octobre. — Question : « Artère humérale et ses bronches. »

MM. Grenaudier, 5 ; Boudry, 15 ; Hébert, 16 ; Favreau, 14 ; Cocoult, Duverger, 13 ; Colanéri, 16 ; Depret, Davila et Anderson, 14 ; Mlle Badilquès, 10 ; MM. Charbonnier, 16 ; Alardo, 12 ; Mlle Boudard, 15 ; MM. Aumont, 18 ; de Carvalho, 12 ; Boudot, 11 ; Audoli, 12 ; Caillet, 14. Azoulay (Jules), 11 ; Chabrut, 13 ;

Hôpitaux de Lyon. — Sont nommés internes pour quatre années : MM. Devaux, Gaillard, Fribourg et Montal, *ex-æquo* : Bado, Champel et Chenu, *ex-æquo* ; Juvin, Vernet, Bachelard, Bovier, Devuns, Guillemet et Rodet, *ex-æquo* ; Mlle Marchand ; MM. Munière, Garnier, Conovozier et Rouvier, *ex-æquo*.

Sont nommés internes suppléants pour une année : MM. Martin, Buche, Drey, Cobrat, Mornas, Bonniot, Rollet, Georges, Ferréol, Fouilloud-Buyat, Maurel (Joseph), Ferrier, Richer, Martine, Michon, De Mourgues, Ardisson, Wertheimer, Gaucheraud, Lamy, Morel (Marius), Brichard, Pelloux, Couturier, Gillot, Marconnet, Milpaud, Charrat.

Faculté de médecine de Lyon. — Un concours pour une place de prosecteur commencera le lundi 11 novembre 1912. Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté au moins dix jours avant cette date : sont seuls admis à concourir les aides d'anatomie en exercice. La durée des fonctions est de trois années. L'enseignement est donné par les prosecteurs à partir du 1er octobre. Le traitement est de 1 200 francs par an.

Un concours pour une place d'aide d'anatomie commencera le lundi 4 novembre 1912. Les étudiants en médecine qui veulent concourir doivent s'inscrire dix jours avant cette date. Traitement 800 francs par an.

CLINIQUE OBSTÉTRICALE DE LA CHARITÉ. — Un cours complémentaire et un stage pratique d'accouchements auront lieu sous la direction de M. le professeur Fabre à la clinique obstétricale du 1er au 28 octobre 1912.

Les inscriptions des docteurs et des étudiants en médecine seront reçues pendant les vacances au laboratoire de la clinique, à la Charité, ou le premier jour du stage.

Le droit d'inscription est fixé à 50 francs.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Un concours pour une place de chef de clinique gynécologique aura lieu le 7 novembre à 10 heures 1/2. Se faire inscrire avant le 31 octobre.

Conseil supérieur de l'Instruction publique. — Le conseil supérieur de l'Instruction publique est convoqué en session extraordinaire le jeudi 24 octobre.

Hôpitaux de Montpellier. — Un concours aura lieu le 11 novembre, à l'hôpital général pour 3 places d'interne titulaire et 11 places d'interne provisoire des hôpitaux de Montpellier.

Un concours aura lieu le 25 novembre à l'hôpital général pour 15 places d'externes titulaires et 10 places d'externes provisoires des hôpitaux.

S'inscrire au secrétariat général des hospices, à l'hôpital général.

Médecins sanitaires maritimes. — La session d'examens pour l'obtention du titre de médecin sanitaire maritime aura lieu à la direction de la Santé de Marseille les 28 et 29 octobre.

Se faire inscrire à la direction de la Santé, consigne du quai Saint-Jean, Vieux Port, à Marseille.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales Robert est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour servir à l'Institut Pasteur de Bangkok (Siam).

XIIIe Congrès français de médecine. — Programme des séances. — Dimanche 13 octobre, 9 heures du soir. Séance d'ouverture à la Sorbonne, dans les salons de l'Université, sous la présidence d'honneur de M. le ministre de l'Instruction publique (tenue de soirée). Les dames sont invitées à cette séance ainsi qu'à la réception qui la suivra.

Lundi 14 octobre, 9 heures du matin. — Première séance générale dans le grand amphithéâtre de la

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

Faculté : *Première question : L'oxalémie et l'oxalurie.* Rapporteurs : MM. Lœper (Paris), Exposé général de la question ; Lambling (Lille), Biochimie de l'acide oxalique. Discussion des rapports.

3 heures de l'après-midi. — Grand amphithéâtre de la Faculté : Les états anaphylactiques en clinique.

Mardi 15 octobre, 9 heures du matin. — Grand amphithéâtre de la Faculté : *Deuxième question* : Les colites infectieuses aiguës. Rapporteurs MM. Cade (Lyon), Nobécourt (Paris). Des colites aiguës chez les enfants. Discussion des rapports.

3 heures de l'après-midi. — Grand amphithéâtre de la Faculté : La vaccination anti-typhique.

Mercredi 16 octobre, 9 heures du matin. — Grand amphithéâtre de la Faculté. *Troisième question :* Thérapeutique des syndromes hémorragiques. Rapporteurs : MM. Carnot (Paris), Thérapeutique générale des syndromes hémorragiques. Nolf (Liége), Physio-pathologie de la coagulation du sang. Discussion des rapports.

1 h. 1/2 de l'après-midi. — Grand amphithéâtre et petit amphithéâtre de la Faculté : Communications diverses. — 4 heures : Séance de clôture du congrès sous la présidence de M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique.

Visites hospitalières pendant le congrès. — Grâce au concours obligeant de M. Mesureur, directeur général de l'Assistance publique, de M. le Dr Louis Martin, médecin de l'hôpital de l'Institut Pasteur et de M. le Dr Henri Leroux, médecin du Pavillon des contagieux de l'hôpital Saint-Joseph, les visites suivantes ont été organisées : Lundi 14 octobre de 1 heure à 3 heures: Visite de l'hôpital de la Nouvelle Pitié et de l'École des Infirmières de la Salpêtrière (83, boulevard de l'hôpital). (Métro : Saint-Marcel). Mardi 15 octobre de 1 heure à 3 heures : Visite de l'hôpital Pasteur (213, rue de Vaugirard. Métro. Nord-Sud : Pasteur) et du nouveau service de contagieux de l'hôpital Saint-Joseph (7, rue Pierre-Larousse. Tramway : Malakoff-les-Halles).

Programme des réceptions : Dimanche 13 octobre après la séance d'inauguration : Réception offerte aux membres du congrès dans les salons de l'Université. Lundi 14 octobre dans l'après-midi, M. George-Cain, conservateur du Musée Carnavalet, a bien voulu accepter d'ouvrir aux membres du congrès les salles du musée et de leur en faire les honneurs. Cette visite est plus spécialement destinée aux dames congressistes.

Mardi 15 octobre, à 10 heures. — Soirée offerte aux membres du Congrès par le président du Congrès (galerie des Champs-Élysées, 72, avenue des Champs-Élysées). — Mercredi 18 octobre, à 5 heures : Réception à l'Hôtel de Ville des membres du Congrès par le président et les membres du conseil municipal de Paris, à 8 heures du soir, banquet terminal du Congrès (par souscription), au palais d'Orsay.

Prière de s'inscrire le plus tôt possible aux bureaux du Congrès.

Les cartes de membres, les insignes et le programme détaillé des séances seront distribués dans les bureaux du Congrès à partir du samedi 12 octobre. En semaine, les bureaux du Congrès sont ouverts de 9 heures à midi. Ils seront ouverts aux mêmes heures le dimanche 13 octobre. Téléphone 837-54.

IXe Congrès international de zoologie de Monaco. — Le IXe congrès international de zoologie aura lieu à Monaco, du 25 au 30 mars 1913, sous la présidence de S. A. S. le prince Albert de Monaco.

S. A. S. a désigné le professeur Joubin comme secrétaire général du Congrès et l'a chargé de l'organiser.

En conséquence, les personnes désireuses de participer aux travaux du Congrès et de faire des communications dans les sections et dans les séances générales, sont priées d'en avertir M. le professeur Joubin, secrétaire général du Congrès, 195, rue Saint-Jacques, à Paris.

Les programmes détaillés de l'organisation du Congrès, contenant l'ordre des travaux, des excursions et des réceptions, ainsi que des indications relatives aux voyages et aux hôtels, seront envoyés ultérieurement à toutes les personnes qui les demanderont.

XVIIe Congrès international de médecine de Londres (5-12 août 1913). — La section française de dermatologie et syphiligraphie est ainsi constituée :

Président : M. le professeur Gaucher.

Vice-présidents : MM. Balzer, Hallopeau.

Secrétaire : M. Gougerot.

Les questions mises à l'ordre du jour par le comité anglais sont :

1° L'épithéliome cutané bénin et malin ;

2° La syphilis : ses dangers pour la communauté et la question de la surveillance par l'État (simultanément avec la section de médecine légale) ;

3° Alopécie arcata et dispositions semblables ;

4° Le traitement de la syphilis par le Salvarsan et les autres remèdes arsenicaux (simultanément avec la section de médecine militaire et maritime) ;

5° Le traitement des maladies cutanées par les vaccins.

Pour les renseignements, s'adresser à M. le professeur Gaucher, 1, square Moncey, ou à M. le Dr Gougerot, 22, rue de Douai, Paris.

(En ce qui concerne les renseignements généraux, s'adresser au Secrétariat général anglais, M. W.-P. Herringham, 40, Wimpole Street, W. London, et à l'Office central, 13, Hunde Street, W. London).

Mariages. — M. le Dr Albert Norel et Mlle Marguerite Cauler. — M. le Dr André Mézie, médecin adjoint de l'asile d'aliénées de Bailleul et Mlle Geneviève de Winter.

Nécrologie. — Le Dr Michel, ancien médecin consultant à La Bourboule, décédé à Nogent-le-Rotrou. Il avait pour gendre le Dr Maurel, à qui nous adressons nos sentiments bien sympathiques. — Madame Gérôme, belle-mère de M. le professeur Teissier et de M. Pierre Masson, l'éditeur bien connu. Nous leur adressons l'expression de nos bien douloureuses sympathies. — Madame Legry, mère du Dr Legry, professeur agrégé à la Faculté de médecine, décédée à l'âge de 76 ans. Nous adressons nos bien sincères condoléances à M. le Dr Legry. — Madame Victor Vallée, mère des Drs Paul Vallée (d'Anzin) et Cyrille Vallée, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lille. — La sœur Damien, directrice de l'hôpital de Pouilly-en-Auxois depuis 1866. — Le Dr Richepin, ancien médecin de Marine, ancien médecin en chef de l'hôpital Brisset, décédé à Hirson. — Le Dr Paul Magnin, professeur à l'École de Psychologie, vice-président de la Socité de psychothérapie. Il fut collaborateur de Dumontpallier dans les expériences sur l'hypnotisme faites à la Pitié de 1880 à 1886. Il avait fondé avec le Dr Bérillon en 1886 la *Revue de l'Hypnotisme* devenue *Revue de Psychothérapie*. — Le Dr Grosclaude, d'Alger. — Mme Léopoldine Lu, en religion Sœur Julie, supérieure de l'hôpital de Montignac (Dordogne).

COURS

Enseignement de la Radiologie médicale. — HOPITAL SAINT-ANTOINE.— COURS DE VACANCES, par le Dr **A. Béclère**, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, du *dimanche 20 au dimanche 27 octobre*.

Matin : 10 heures.— Enseignement des notions théoriques et techniques indispensables à la pratique de la radioscopie, de la radiographie et de la radiothérapie.

Matin : 11 heures. — Exercices pratiques de radioscopie, particulièrement appliqués à l'exploration des organes thoraciques et abdominaux.

Soir : 2 heures. — Exercices pratiques de radiographie, simple et stéréoscopique, des diverses régions.

Le cours théorique est ouvert à tous les étudiants et docteurs en médecine ; il commencera le *dimanche 20 octobre, à 10 heures du matin*, dans le laboratoire de radiologie médicale du Dr Béclère, à l'Hôpital Saint-Antoine.

Le droit d'inscription pour les exercices pratiques de radioscopie et de radiographie est de 100 francs ; ils auront lieu à partir du lundi 21 octobre. (En raison du nombre restreint des personnes qui pourront y participer simultanément, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible)

Maladies des yeux. — (HOPITAL COCHIN, 111, boulevard de Port-Royal). — M. le Dr **A. Cantonnet**, ophtalmologiste des hôpitaux, fait à la consultation d'ophtalmologie de l'hôpital Cochin tous les *lundis et jeudis* :

A 9 h. 1/2 : Une consultation expliquée, avec présentation des affections courantes, discussion du diagnostic et du traitement.

A 11 heures : Une conférence pratique d'ophtalmologie élémentaire.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

12 Octobre. — Dernier délai pour l'inscription des candidats au prix Filloux et dépôt du mémoire (s'adresser à l'Assistance publique, 3, avenue Victoria, à Paris, de 10 heures à 3 heures).

12 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours d'internes en médecine et en chirurgie des hôpitaux de Marseille (s'inscrire au Secrétariat des hospices à l'Hôtel-Dieu de Marseille).

12 Octobre. — Ouverture à la Faculté de médecine de Paris de la session de la Société obstétricale de France.

13 Oct bre. — Ouverture du XIIIe congrès français de médecine (du 13 au 16 octobre).

14 Octobre. — A l'École de médecine de Rennes, concours pour un emploi de chef de clinique chirurgicale.

14 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour une place de prosecteur à l'École de médecine d'Amiens. (S'inscrire au Secrétariat de l'École).

14 Octobre. — Ouverture du cours de l'Institut de Médecine coloniale.

14 Octobre. — A l'École des Hautes-Études Sociales, 16, rue de la Sorbonne, ouverture du cours de vacances de Physiothérapie (MM. Albert-Weil, Dausset, Degrais, Durey, Dominici, Kouindjy, Leroy, Sandoz et Wettervald).

14 Octobre. — A l'hôpital Saint-Louis, ouverture du cours complet de dermatologie et de vénérologie sous la direction de M. le professeur GAUCHER.

14 Octobre. — A Brest, ouverture des concours pour la nomination : 1° du professeur d'anatomie à l'École annexe de médecine navale de Brest ; 2° du professeur de physiologie et d'histologie à l'École annexe de médecine navale de Toulon ; 3° du professeur de physiologie, d'hygiène et de médecine légale à l'École principale du service de santé de la marine à Bordeaux.

14 Octobre. — Au laboratoire d'anatomie pathologique de l'École pratique de la Faculté de médecine de Paris, ouverture de la série de démonstrations et d'exercices pratiques de MM. GOUGEROT et ABRAMI, sur les Méthodes de diagnostic biologique appliquées à la clinique.

14 Octobre. — Inscription pour un concours de médecin-adjoint des services d'aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière.

15 Octobre — Au secrétariat de chaque académie, clôture du registre d'inscription des concours pour l'obtention des bourses de doctorat (s'inscrire jusqu'à 4 heures).

15 Octobre. — Au secrétariat de chaque académie, clôture du registre d'inscription des concours pour l'obtention des bourses de pharmacien de 1re classe (s'inscrire jusqu à 4 heures).

15 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours du prosectorat à Toulouse (s'inscrire au secrétariat de la Faculté de Médecine).

15 Octobre — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour deux places d'aide d'anatomie à la Faculté de médecine de Toulouse (s'inscrire au secrétariat de la Faculté).

16 Octobre. — Concours à l'École du Val-de-Grâce, pour l'emploi de répétiteur de pathologie interne et pathologie générale à l'École du service de santé de Lyon.

17 Octobre. — A la Faculté de médecine de Paris, ouverture du 1er congrès international de pathologie comparée (du 17 au 23 octobre).

17 Octobre. — Réunion à 5 heures, à la Faculté de médecine de Paris, de la Société d'Études scientifiques sur la tuberculose.

18 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour une place de chef de clinique médicale à la Faculté de médecine de Montpellier (s'inscrire au secrétariat de la Faculté jusqu'à 4 heures du soir).

18 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat de l'hôpital Saint-Joseph de Lyon (s'inscrire au secrétariat de l'hôpital, 7, rue Parmentier).

18 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours d'accoucheur des Hôpitaux de Bordeaux.

21 Octobre. — Concours pour 15 places d'élèves internes en médecine et en chirurgie à l'hôpital civil de Mustapha.

21 Octobre. — Clôture du registre d'inscription du concours pour 15 places d'élèves externes en médecine et en chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Marseille (s'inscrire au secrétariat de l'administration des hospices à l'Hôtel-Dieu).

21 Octobre. — A l'Hôtel-Dieu de Marseille, ouverture du concours pour 10 places d'élèves internes en médecine et en chirurgie pour le service des hôpitaux.

21 Octobre. — A la Faculté de médecine de Paris, ouverture d'une session d'examens de validation de stage dentaire.

21 Octobre. — A la Faculté de médecine de Paris, ouverture d'une session d'examens de chirurgiens dentistes.

21 Octobre. — Ouverture du concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine et la nomination aux places d'élève interne en médecine vacantes, le 15 février 1913, pour le service des hôpitaux de Paris.

21 Octobre. — Devant la Faculté de Médecine de Paris, ouverture du concours pour une place de médecin suppléant à l'hôpital du Mans.

21 Octobre. — Concours pour la nomination de deux internes à l'hôpital Saint-Joseph de Lyon.

21 Octobre. — A Montpellier, ouverture du concours pour la nomination à une place de chef de clinique médicale.

21 Octobre. — A 3 heures, à l'amphithéâtre Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu, cours pratique d'ophtalmologie par M. le professeur DE LAPERSONNE, assisté de MM. CERISE, COUTELA, PLEY.

21 Octobre. — Ouverture du concours pour la nomination aux emplois de professeurs adjoints à l'école du service de santé des troupes coloniales.

23 Octobre. — A Toulouse, ouverture du concours pour 2 places d'aide d'anatomie à la Faculté de médecine.

23 Octobre. — A Amiens, ouverture du concours pour une place de prosecteur.

23 Octobre. — A Toulouse, ouverture du concours pour la nomination à 6 places d'interne en médecine et à 6 places d'interne provisoire.

24 Octobre. — Concours pour la nomination de pharmaciens adjoints aux hospices civils de Lyon.

24 Octobre. — Dernier délai pour les inscriptions au concours de l'adjuvat de Lyon (s'inscrire au secrétariat de la Faculté).

25 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École de Médecine de Nantes.

26 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour l'emploi de chef de clinique chirurgicale à l'École de Médecine de Marseille (s'inscrire au secrétariat de l'École).

26 Octobre. — A 3 heures, à l'amphithéâtre Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu, ouverture de la première série de conférences sur les maladies des yeux. (M. le Dr CANTONNET).

26 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour une place de médecin résidant à l'hospice général de Bordeaux. (S'inscrire au secrétariat de l'administration des hospices, 21, cours d'Albret, à Bordeaux).

26 Octobre. — Dernier délai pour les inscriptions pour le concours du clinicat de la Faculté de médecine de Paris.

1911-1912. — N° 47 **SOMMAIRE :** 19 Octobre 1912

P. LEREBOULLET et M. FAURE-BEAULIEU. — Le plomb et les centres nerveux (*Revue générale*)........ 477
PAUL CARNOT. — L'opothérapie hématique........ 484
REGAUD, NOGIER, LACASSAGNE. — Action nocive des rayons X sur le tube digestif........ 489
JACOULET. — La fracture de Bennett........ 492
ACTUALITÉS MÉDICALES ; L'ostéomalacie tardive. — Action des sérums thérapeutiques sur le cœur du lapin. — Origine sanguine de l'infection appendiculaire. — Étude clinique des résultats éloignés de l'ostéomyélite des os longs chez l'enfant et chez l'adolescent........ 493
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Société médicale des hôpitaux. — Société de chirurgie. — Académie de médecine. — Académie des sciences........ 495
Libres propos : Conversation histologique, par le Dr MILIAN........ III
Médecine et Poésie : Le bistouri........ III
Chronique : Une mission médicale en Extrême-Orient (1898-1900). L'Indo-Chine, par le Dr JEANSELME. V à XIX
Glanes médicales, par le Dr GRANGÉE........ XIX
La médecine au Palais : Cessions de clientèles médicales, par ADRIEN PEYTEL........ XX
Silhouettes médicales : Le Professeur Roger, dessin original, par BILS........ XXV
Diététique........ XXVII
Formules thérapeutiques........ XXVII
Revue hebdomadaire de la Presse française........ XXIX
Revue de quinzaine de la Presse étrangère........ XXXI
Revue des Congrès. — Congrès du froid. — Association internationale de pédiatrie. — Congrès belge de neurologie et de psychiatrie. — Congrès d'électrologie et de radiologie médicales. — Congrès de chirurgie. — Congrès de médecine........ XXXIII à XL
La vie médicale........ XLI à XLIV
Thèses. — *Memento de la quinzaine*........ XLIV

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* pour 1912

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MEDICAL" *(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes)* :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Mimosa, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50 plus 50 centimes pour le port*).

6° **Un coffret de parfumerie Coudray** (1 flacon parfum, 1 boîte poudre de riz, 1 savon surfin) (*Valeur* **12** fr.) *Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 3 francs, port compris*).

7° **Bons pour une photographie artistique (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Waléry, 9 *bis*, rue de Londres, à Paris.

8° **Bons pour une remise de 25 pour 100** sur l'achat d'une bicyclette **et remise de 10 p. 100** sur l'achat d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

9° **Remise de 15 °/ₒ** (médecins seulement) **sur un achat de Café Sanka décaféiné** fait à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris *(sur présentation de cette page)*.

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE "PARIS MÉDICAL" :
(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces 20 primes) :

1° **Gravures représentant l'Entrée de Saint Louis à Cluny en 1245**, exécutées à l'occasion des Fêtes du millénaire de Cluny (1910) offertes par l'**Uraseptine Rogier.**

2° **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan. *(Épuisé)*

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris. *(Épuisé)*.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

6° **Etui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre"**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues (*procédé breveté*), offert par la Société Électro-Industrielle (*maison Mathieu*), 113, Bd. St-Germain, à Paris.

7° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison Puniet, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

8° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. Cornette, 19, boul. St-Denis, à Paris.

9° (*Epuisé*).

10° **Un colis postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers.*) *(Épuisé.)*

11° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. (*Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*)

12° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12** fr. **50**), offert par M. Boulongne, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port*).

13° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre).

14° **Bons de remboursement de douze francs sur une commande d'un complet ou d'un pardessus**, offerts par la maison de tailleur « Au Jockey Club », 104, rue de Richelieu à Paris.

15° **Bon pour une chambre de cinq francs** (séjour de 24 h.) à l'Hotel des Balcons, rue Casimir-Delavigne, à Paris.

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent ou acier, payable par mensualités, chez Auricoste, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **25** fr. à la maison Boulitte, Appareils de précision.

20° **Caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues** (*Cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement, et aux médecins seulement*), offerte par la Cie de Pougues.

21° **Bon pour une journée à passer à Korbous**, comprenant le transport en automobile de Tunis à Korbous et retour et un déjeuner à Korbous.

22° **Un colis d'oignons à fleurs**, offert par la maison Telkamp, à Hillegom (Hollande) (*envoyer 2 fr. pour les frais*).

Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément.

LIBRES PROPOS

CONVERSATION HISTOLOGIQUE

«Maudit instrument», s'écria le professeur en se piquant à une érigne. Il comprima son doigt de crainte d'infection et les gouttes vermeilles tombèrent sur la dalle du laboratoire... Tandis qu'il guérissait son malheur et bien qu'il fût parfaitement seul dans la grande pièce nue :

«Quel froid !» dit une voix aiguë, montant du sol.

Le professeur qui ne croyait pas au surnaturel, surtout depuis qu'il avait été trompé par des médiums, tendit l'oreille, et de ses sens, habitués à l'observation, reconnut, chose inaccoutumée, un globule blanc qui s'exclamait.

— Vous ne voyez donc pas, répondit le globule rouge, que nous sommes en très grand danger ! Ce maladroit et égoïste nous a expulsés de nos demeures, chaudes et veloutées, et je sens déjà la fibrine qui m'étreint. Ce n'est pourtant pas l'heure de mourir quand justice enfin m'est rendue !

— Que voulez-vous dire ? reprit le globule blanc, pelotonné sur lui-même et manifestement mal à l'aise.

— Je veux dire que, depuis ma découverte, on m'a toujours considéré comme un organite inférieur, comme un déchet, sous le prétexte puéril qu'il me manquait cette chromatine dont vous regorgez. Depuis dix ans, on parle de vous partout, vous êtes dans tous les journaux. Vous êtes en pleine renommée et moi dans l'obscurité.

C'est enfin notre tour, mon tour. Des hommes intelligents ont reconnu que j'étais capable de m'accroître, et que j'élaborais, à l'égal d'une glande différenciée, l'hémoglobine précieuse et les lipoïdes mystérieux. L'attention du monde médical est fixée sur moi. Pourquoi l'heure de ma célébrité sonne-t-elle en même temps que celle de ma mort ?

— Mon pauvre ami, vous manquez d'expérience et de sagesse, et si vous étiez de ma famille, vous auriez quelque crainte à votre gloire naissante... Je sais de mes ancêtres tout le martyrologe. Quand on se mit à parler de nous, il y a quelque trente ans, les hommes, pour assister à nos mouvements d'agonie, nous faisaient mourir de mort lente sur des réchauds. Plus tard, ils nous firent combattre avec des êtres venimeux. Combien de nous sont morts dans l'arène ! Puis ils nous firent respirer des gaz qui nous tuaient avant que nous ayons le temps de nous reconnaître, pour nous fixer, comme ils disaient par métaphore. Ce fut bien le reste quand un certain savant de Francfort, joignant le grotesque à l'horrible, nous barbouilla de couleurs, transformant notre corps homogène en une multitude de petites boules douloureuses !

— Mon avenir n'était pas si sombre, ô cellule blanche, reprit l'hématie que l'envahissement carbonique rendait euphorique. On parle de m'injecter dans le corps des jeunes filles et c'eût été pour moi la source de joies infinies.

— Qu'en sais-tu ?... Et après cela ?... Crois-moi, continua le leucocyte en poussant un pseudopode vers l'oxygène, regrette ton obscurité passée, mais non ta gloire naissante. Mieux vaut ne pas attirer l'attention des docteurs. J'ai pu souvent (et sa voix devenait indistincte) quand les hasards de ma course m'amenaient dans la pie-mère où j'aimais à flâner, me faufiler hors des vaisseaux, près de leur pensée, qui s'échappait en nuages vaporeux.

Il y avait par endroits des espaces azurés pleins de charme, mais il y avait aussi et en plus grand nombre de vastes nuées impénétrables, car l'envie est perfide et la calomnie délétère. Ainsi, à propos de cet homme de Francfort...

La cellule blanche expira dans la souffrance. L'hématie l'avait précédée.

Et le silence se fit aux oreilles du professeur étonné.

G. MILIAN.

MÉDECINE ET POÉSIE

La jolie pièce de vers qui suit est de notre confrère Louvel, de La Ferté-Macé. Nous la relevons dans le numéro de Mars de l'*Année médicale de Caen*.

LE BISTOURI

Je suis le subtil bistouri.
J'ouvre l'abcès, j'ouvre le ventre...
Baguette de fée ou péri,
Touchant le point endolori,
Je pique, je taillade, j'entre.

J'entre dans le mystère exquis
De la vie en effleurant l'âme ;
Car du corps, immense maquis,
Tous les coins me furent acquis
Quand Pasteur eut fourbi ma lame.

Au phlegmon, où la douleur bout,
Je pratique une large issue,
Sans un retard et sans dégoût,
Le Mal, crevé comme un égout,
Vomit par l'entaille reçue.

Les redoutables cavités,
Les abscons arcanes de l'être
S'offrent à mes témérités,
Et sur les probabilités
J'ouvre sans peur une fenêtre.

J'ai, droit, convexe ou boutonné,
L'estoc juste, la taille sûre,
Et le tissu sectionné,
Dès que son secret est donné,
Guérit vite de ma morsure.

Hardi, je transfixe d'un trait,
Ou, prudent, et couche par couche,
D'un pas lent et discret,
Je chemine jusqu'au retrait
Du mal suintant d'humeurs louches.

Sous le chloroforme ou l'éther,
Je coupe, dissèque et débride
Et je rase au fond de la chair
Les radicules du cancer,
Ainsi du gui, la faulx druide.

Je tranche le fatal collet
Où l'intestin s'était fait prendre,
Déjà turgide et violet,
Il franchit, le mince goulet
Que, d'un jet franc, je viens de fendre.

De diachylon, autrefois,
Encapuchonné comme un moine,
Féru comme un sabre de bois,
Mon tranchant bridé de guingois,
N'atteignait point le péritoine.

Mais à présent, clair et vainqueur,
Grâce à la propreté nouvelle
Je pousse le mal en traqueur,
Je le cherche jusqu'en le cœur
Et je le taille en la cervelle.

Dr G. LOUVEL.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

UNE MISSION MÉDICALE EN EXTRÊME-ORIENT (1898-1900) (1)

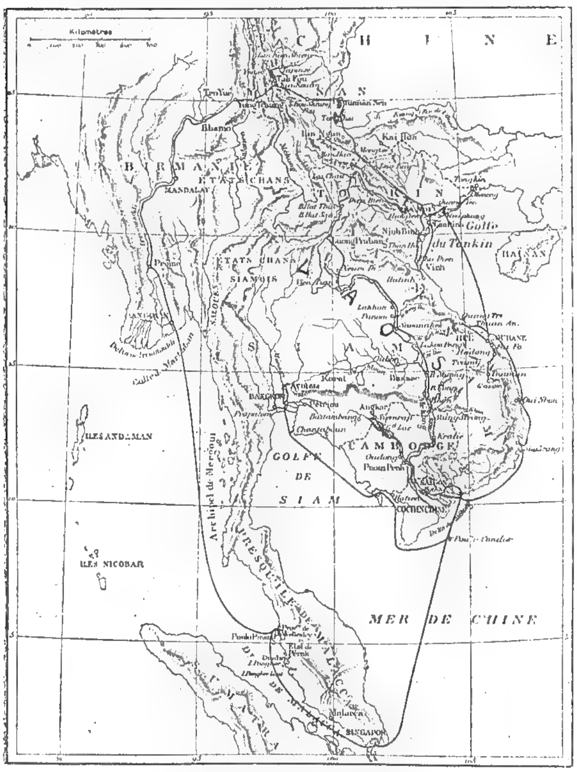
Par le Dr JEANSELME
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

Le pays d'Annam

En 1898, je fus chargé par M. le ministre de l'Instruction publique et par M. le ministre des Colonies de rechercher les moyens propres à enrayer la lèpre dans l'Indo-Chine française.

Au cours de ce voyage, qui dura près de deux ans, je recueillis de nombreux matériaux sur la lèpre et plusieurs autres maladies exotiques, en particulier sur la syphilis, le pian, le tokelau, le béribéri, la variole qui est le fléau le plus meurtrier de la péninsule indo-chinoise.

Si j'ai pu mener à bonne fin la tâche que je me suis imposée, malgré les difficultés de toutes sortes auxquelles se heurte l'investigation médicale dans des régions à peine explorées, je le dois à quelques hommes dont l'appui et les encouragements ne m'ont jamais fait défaut, au professeur Hutinel, mon maître, et au regretté Brouardel, alors doyen de la Faculté de médecine, à M. le sénateur Audiffred, à M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, qui m'a fourni, sans compter aide et assistance.



Carte de l'Indo-Chine (fig. 1).

***

Permettez-moi, tout d'abord, de résumer en quelques mots les notions géographiques sans lesquelles le récit de mes pérégrinations serait inintelligible.

Si vous jetez les yeux sur cette carte, vous voyez que la presqu'île indo-chinoise, située au sud-est du continent asiatique, est parcourue du nord au sud par trois grands fleuves : l'Irraouaddi dont on ignore l'origine, la Salouen et le Mékong qui descendent des plateaux du Thibet.

Entre ces deux derniers, le Ménam draine l'immense plaine déprimée en cuvette qui occupe le centre de la péninsule indo-chinoise. Un seul cours d'eau important se dirige vers le sud-est, c'est le fleuve Rouge qui prend sa source au Yunnan.

Chacune des larges vallées que suivent les fleuves indo-chinois sont devenues le berceau d'une civilisation florissante. Le bassin de l'Irraouaddi contient dans ses limites la majeure partie de la Birmanie. Celui du Ménam englobe tout le Siam proprement dit. Le cours du Mékong baigne successivement, du nord au sud, les principautés laotiennes, le Cambodge, vestige du puissant empire des Kmers, et la Cochinchine. Les bords du fleuve Rouge sont occupés par une population laborieuse et très dense dont l'élément ethnique dominant est la race tonkinoise.

Tous ces grands fleuves roulent une eau limoneuse et forment de vastes deltas. Sur ces alluvions fertiles, le riz pousse à souhait. Aussi, la plupart des grandes cités de l'Indo-Chine sont-elles situées au voisinage des estuaires. Exemples : Rangoon, capitale de la Birmanie méridionale ; Bangkok, capitale du Siam ; Saïgon, capitale de la Cochinchine, situé au centre d'un immense delta qui continue encore de s'accroître par les apports incessants du Mékong ; Hanoï et Haïphong, dans le delta du Tonkin, vaste plaine d'alluvions apportées par le fleuve Rouge.

L'ossature de la presqu'île indo-chinoise est représentée par plusieurs soulèvements orientés, pour la plupart, du nord au sud comme les cours d'eau.

Je ne mentionnerai que la chaîne annamitique. C'est un cordon littoral qui suit assez fidèlement la côte jusqu'à la hauteur de Vinh où il se perd dans un nœud orographique, le plateau du Tranninh, qui couvre de ses ramifications le Haut-Laos.

Vers le nord, ce lacis montagneux se poursuit avec le massif imposant du Yunnan qui est strié du nord au sud de gigantesques rides parallèles entre lesquelles coulent, dans d'étroits couloirs et des gorges profondes, trois grands fleuves : le Yang-tsé ou fleuve Bleu, le Haut-Mékong et la Haute-Salouen.

Plusieurs races se sont taillé un empire dans la presqu'île indo-chinoise. Un seul de ces Etats a gardé son indépendance, c'est le Siam. Encore l'aire qu'il occupe a-t-elle été progressivement réduite par les empiètements successifs de ses voisins. Aujourd'hui, il est resserré dans les limites du bassin du Ménam et forme un Etat-Tampon entre la Birmanie, tombée sous l'hégémonie anglaise, et notre colonie de l'Indo-Chine.

Celle-ci n'est pas homogène. Elle comprend cinq régions principales : la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin peuplés par la race annamite, de structure et de civilisation chinoises ; le Cambodge et le Laos, habités par des races aborigènes et jaunes, fortement métissées par des immigrants venus de l'Inde.

Au Nord, notre Haut-Tonkin se continue, sans ligne de démarcation, avec les provinces méridionales de la Chine : le Quang-Toung, le Quang-Si et le Yunnan. Cette dernière province a pour débouché naturel la vallée du fleuve Rouge. Nous venons de relier sa capitale, Yunnan-

(1) Conférence faite le 3 juin 1912, à la Faculté de médecine de Paris, sous la présidence de M. le Pr HUTINEL, à la demande de l'Association internationale de perfectionnement scientifique et d'enseignement médical complémentaire. — Un certain nombre des clichés qui illustrent cette conférence m'ont été obligeamment prêtés par la Société de Géographie.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

sen, à Hanoï par une voie ferrée afin d'établir des relations économiques entre le sud-ouest de la Chine et notre grande colonie d'Extrême-Orient.

Je termine ce petit cours de géographie, dont je ne me dissimule pas l'aridité, par une énumération succincte de l'itinéraire que j'ai suivi. Je visitai d'abord les différents départements de l'union indo-chinoise, la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin. Puis, je traversai la province chinoise du Yunnan et je descendis l'Irraouaddi depuis Bhamo jusqu'à Rangoon. Après avoir relâché à Poulo-Penang et à Singapore, je visitai les établissements sanitaires de Java. De retour en Cochinchine, je me rendis au Siam et remontai ensuite le



Lettrés annamites (fig. 2).

Mékong depuis son embouchure jusqu'à la frontière de Chine.

Après une traversée de trois semaines environ, coupée de courtes escales à Port-Saïd, à Colombo et Singapore, je débarquai à Saïgon vers la fin du mois de janvier de l'année 1899. Cette ville est considérée, à juste titre, comme la perle de l'Extrême-Orient. Il en est de plus actives et de plus industrieuses, il n'en est pas de plus coquettes et de plus captivantes. A peine a-t-on franchi le quartier des docks et traversé les artères bruyantes où se concentre le petit négoce qui est aux mains de mercantis chinois et indous, qu'on se croirait tout à coup transporté dans les allées ombreuses d'un parc tropical. C'est là que vivent les Européens de la classe aisée, fonctionnaires ou colons, dans des habitations entourées d'une végétation luxuriante.

Chemin faisant, vous croisez de petits êtres graciles et souples, élégants et menus, au teint de bistre, aux yeux bridés et relevés vers les tempes, aux pommettes saillantes, aux lèvres charnues, ce sont les Annamites.

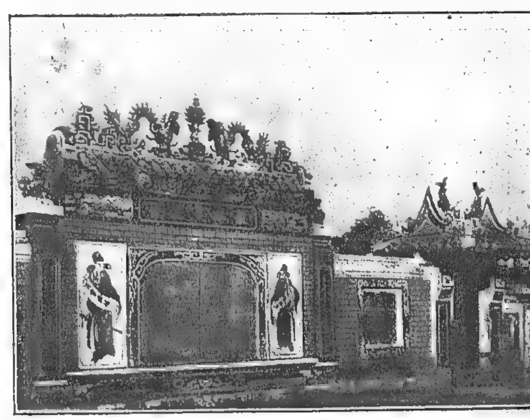
Hommes et femmes gardent toute leur chevelure qu'ils entourent d'un turban de nuance foncée. Le vêtement, à peu près identique dans les deux sexes et fort sommaire, se compose d'un large pantalon à la chinoise et d'une sorte de lévite ou de fourreau de couleur sombre qui descend presque jusqu'aux chevilles.

A considérer les longues mains simiennes de ces petits hommes jaunes, leurs orteils indépendants et si aptes à la préhension, vous seriez tenté de les prendre pour de véritables quadrumanes. Pour se convaincre des qualités artistiques et de l'habileté technique des indigènes, de leur industrie, de leur endurance à la fatigue et de leur patience, il suffit de passer quelques heures dans le quartier annamite où grouille, dans des paillotes exiguës, tout un peuple d'artisans. C'est merveille de les voir accroupis pendant des heures, dans une posture incommode, travaillant le bois, la nacre, le jade, l'ivoire, les métaux précieux ou brodant à la main d'admirables soieries en donnant libre cours à leur imagination hantée par des visions de chimères, de diables, de génies et de dragons.

Par la nature même du sol, naguère encore couvert par les eaux, l'Annamite est presque un amphibie. Le terrien lui-même, celui qui cultive la rizière, doit manier l'aviron et la gaffe une partie de l'année, car pendant la saison des pluies, les arroyos sont les seules routes praticables. La pêche occupe la majeure partie des indigènes de la Basse-Cochinchine. Ceux qui s'y livrent n'ont pour toute propriété que leur sampang, et c'est dans cette demeure flottante qu'ils naissent, aiment, vivent en famille et meurent auprès de l'autel des Ancêtres, symbole du foyer domestique.

A quelques kilomètres de Saïgon, la ville aristocratique et élégante, voici Cholon, la cité où se brassent les grosses affaires, où s'établit le cours des denrées, où sont installés les moulins à décortiquer le riz qui s'exporte par centaines de milliers de piculs dans toutes les contrées voisines, à Java, aux Philippines, au Japon et même dans l'Inde anglaise.

Ce commerce est aux mains des Célestes et Cholon, en fait, est une ville chinoise : l'aspect des rues et des boutiques, des édifices et des pagodes, le type des habitants portant la natte, les salles de jeu et les fumeries, tout invite à croire qu'on est au cœur de la Chine. C'est là, qu'au voisinage des fêtes du Têt (1), le pauvre coolie, attiré par l'appât du gain, va perdre au bakouan tout le petit pécule qu'il a péniblement amassé, sapèque par sapèque, au cours de l'année ; c'est là qu'il va demander à l'ivresse de l'opium d'éphémères plaisirs, l'oubli de ses maux et des injustices du sort......



Entrée d'une pagode à Cholon (fig. 3).

L'Annamite, — j'entends celui qui vit dans son village, loin des grands centres — est généralement sobre et tempérant. Assurément les jours de fête et d'anniversaire des Ancêtres, il fait bombance et se livre à de copieuses libations d'alcool de riz, mais il est rare qu'il abuse des liqueurs fermentées. Du riz cuit à l'étuvée, qu'il assaisonne de quelques condiments, en particulier d'une saumure de poisson, appelée Ngoc-mam, dont il est très friand, quelques pâtes frites, des sucreries, des bananes et, pour finir son repas, quelques rasades de thé bouillant, tel est

(1) Le jour de l'An chinois.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*Suite*)

l'ordinaire du menu peuple. Les gens de condition seuls mangent couramment de la viande : des volailles étiques, du canard et du porc.

Ce genre de vie, cette sobriété est commandée par le climat. A Saïgon, situé vers le dixième parallèle nord, il n'y a pas de saisons à proprement parler. Entre l'été et l'hiver, entre le jour et la nuit, les écarts thermiques sont minimes; ils ne dépassent guère 2 à 3 degrés. En tout temps et à toute heure, hommes et choses sont plongés dans une buée chaude, c'est l'étuve humide à température constante.

Sous ce rude climat de la Cochinchine, l'Européen ne peut conserver sa vigueur physique et morale qu'en observant rigoureusement les règles de l'hygiène. Le blanc qui entend vivre sous l'équateur comme dans la mère-patrie, qui est parfois peu tempérant, qui se gorge de viandes et d'épices, qui dédaigne le thé et abuse des boissons glacées, qui se laisse amollir par la chaleur, qui veille fort avant dans la nuit et se lève tard, alors qu'à la pointe du jour il pourrait reprendre du ressort, celui-là ne tarde pas à présenter des signes de déchéance. Sans aucun mal défini, il devient blafard, perd l'appétit, le sommeil et les forces. Une paresse, une torpeur invincible s'emparent de lui. Dépourvu de toute résistance organique, il est terrassé en quelques jours par une maladie intercurrente, telle que le paludisme, la diarrhée de Cochinchine, la dysenterie ou sa redoutable complication, l'abcès du foie.

Les Anglais savent mieux régler leur existence coloniale. De dix heures à cinq heures, ils vaquent aux affaires. Au sortir du bureau ou de la maison de commerce, ils font une heure d'exercice corporel en plein air, puis ils prennent une douche, passent leur frac, dînent, font un tour au club et se couchent tôt. Ils ont, du reste, beaucoup fait pour assainir leurs villes coloniales.

A Singapore, les principaux hôtels sont rangés en front de bandière, face au littoral, afin de recevoir la brise du large. Les chambres d'habitation sont précédées de spacieuses vérandahs et à chacune est annexée une salle de douche individuelle. De vastes pelouses ont été créées entre la ville européenne et le rivage de la mer. Après la fermeture des offices, les Anglais s'y livrent à divers sports : lawn-tennis, foot-ball, cricket, steeple-chase, rally-paper, etc.

A Mandalay, capitale de la Haute-Birmanie, toute la population indigène a été rejetée hors des murs. Aujourd'hui, le vaste espace compris dans l'enceinte contient, outre les anciens palais birmans, les bureaux administratifs, les casernes des soldats anglais et des natifs, ainsi que le club. De nombreuses villas au milieu de parterres fleuris sont habitées par les fonctionnaires. En somme, toute l'ancienne ville, transformée en prairies semées de bouquets d'arbres, donne l'impression d'un parc anglais.

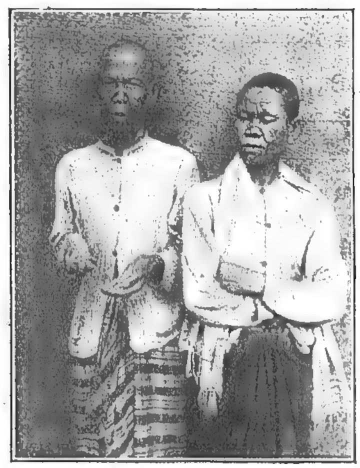
A Rangoon, capitale de la Basse-Birmanie, les Anglais établis depuis près de soixante ans ont effectué de grands travaux d'assainissement. Ils ont percé de larges voies ; ils ont agrandi les beaux parcs qui datent de la domination birmane et, dans leur voisinage, ils ont dessiné un quartier où les Européens aisés habitent des cottages entourés de jardins.

Batavia est établie dans une plaine marécageuse où le paludisme règne en maître, malgré tous les efforts que les Hollandais ont faits pour l'assainir. Aussi est-il d'usage d'aller passer la soirée et la nuit à Buitenzorg. Cette petite ville, qui est reliée à la capitale de Java par un chemin de fer, s'élève au milieu de hauteurs volcaniques dans un site admirable. Elle a rendu d'inestimables services à la population blanche de Batavia, car c'est un véritable sanatorium où, colons et fonctionnaires, fuyant la chaleur accablante de la plaine, viennent respirer un peu d'air frais.

Je ne puis, faute de place, développer ces considérations sur l'art de vivre en pays exotique. Pour lutter victorieusement contre la malfaisance et l'hostilité du climat, l'Européen doit se conformer aux règles de l'hygiène et de la prophylaxie la plus stricte, sans dédaigner toutefois les enseignements fournis par les us et coutumes des indigènes, car ils sont presque toujours la résultante et l'expression d'une expérience millénaire.

***

Le but principal de ma mission, ai-je dit, était de rechercher les moyens propres à enrayer la lèpre dans l'Indo-Chine française. Ce fléau décime tout l'Extrême-Orient, il y a plus de 100 000 lépreux dans l'Inde britannique, 10 000 aux Indes Néerlandaises, 4 000 aux Philippines, 40 000 au Japon, un nombre impossible à évaluer, mais considérable à coup sûr, en Chine. D'après l'enquête que j'ai faite sur place, j'estime que, dans la presqu'île indo-chinoise, il n'y a pas moins de 25 000 lépreux, répartis dans la proportion de 5 000 en Birmanie, 5 000 au Siam, et 15 000 dans notre grande colonie d'Extrême-Orient.



Chinois lépreux (fig. 4).

La lèpre, vous le savez, est une infection chronique causée par un bacille acido-résistant découvert par le savant norvégien Armauer Hansen.

Ce bacille peut coloniser dans tous les systèmes organiques, dans le foie, la rate, la moelle des os, les ganglions lymphatiques, mais il affecte une prédilection marquée pour la peau et les troncs nerveux.

Dans les phases actives de la lèpre tégumentaire, tout le corps est hérissé d'excroissances, appelées tubercules. Très souvent, ils se groupent en certaines régions de la face, les narines, les pommettes, les oreilles dont ils altèrent le modelé. Les muqueuses sont souvent intéressées ; un coryza tenace est souvent le symptôme révélateur de la terrible maladie, puis la cloison des fosses nasales se perfore et le nez s'effondre.

Aux extrémités, même processus de destruction. Voyez ces mains infiltrées de tubercules ulcérés. Voyez ces cicatrices consécutives qui distordent les doigts.

Quand le bacille de Hansen localise son action sur les nerfs, le tableau est tout autre. Le masque est inerte,

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

immobilisé par la paralysie faciale, le regard est fixe, atone, sans expression, par suite de l'insuffisance de l'orbiculaire des paupières. Les mains et les pieds se décharnent, les phalanges sont déviées, amputées, résorbées, réduites à l'état de moignons informes.

De temps immémorial, la lèpre a été attribuée à trois grandes causes : l'alimentation, l'hérédité et la contagion. « Corruption d'air et attouchement de ladre ; meschantes viandes et tache de génération », tels sont, d'après Gui de Chauliac, au XIVe siècle, les éléments générateurs de la lèpre.

Le régime alimentaire ne joue dans l'étiologie qu'un rôle fort effacé.

L'hérédité, j'entends l'hérédité de graine, n'est pas cientifiquement établie et, si elle existe, elle est si rare qu'elle est pratiquement négligeable. En revanche, les preuves de la contagiosité de la lèpre, en pays exotique, sont indiscutables. J'en ai observé et rapporté maints exemples. Et pourtant, à l'époque où je menais mon enquête en Indo-Chine, l'insouciance des colons, des fonctionnaires, des municipalités, vis-à-vis du fléau menaçant, dépassait tout ce qu'on peut imaginer. Dans une des boucheries les plus achalandées de Hanoï, un lépreux indigène maniait de ses doigts ulcérés les morceaux de viande destinés aux Européens. Un jour, un colon me pria d'examiner son boy, cuisinier émérite, dont il prisait fort le talent. C'était un lépreux. Mon diagnostic désappointa le maître. Mais la gourmandise fut plus forte que la prudence et notre Vatel resta en fonction.

Autre exemple : par suite de l'accroissement rapide de la population, le village des lépreux de Hanoï formait une véritable enclave dans la ville même. Ce village était adossé à l'hôpital et les logements des infirmiers européens et indigènes étaient contigus aux cases des lépreux sans aucune démarcation.

Comme le terrain sur lequel s'étaient établis ces parias avait acquis une valeur considérable, ils avaient été en partie expropriés ou expulsés, et l'on construisait sur ce sol imprégné de sanie lépreuse des habitations pour les colons européens !

On admettait volontiers, dans la colonie, comme une vérité hors de conteste que la lèpre ne s'attaque qu'aux indigènes. Le blanc n'est pas à l'abri de ses coups, il ne me fut que trop facile d'en faire la preuve. Et, d'ailleurs, ne sait-on pas avec quelle rapidité l'endémie lépreuse s'est propagée parmi la population blanche de la Nouvelle-Calédonie ?

Il fallait donc aviser au plus tôt. Je proposai l'application des mesures suivantes :

1° Surveiller l'immigration jaune, en particulier celle des Chinois qui viennent en grand nombre du Quang-Toung et du Fokien, provinces où la lèpre est endémique.

Ces immigrants sont tenus, d'après les règlements en vigueur, de se faire inscrire dès leur arrivée dans la colonie pour obtenir une carte de séjour, et de se présenter au bureau anthropométrique. Il est donc facile de leur faire subir une visite médicale et d'éliminer les lépreux.

2° Interdire aux lépreux avérés l'exercice de certaines professions, telles que celles de boulanger, boucher, cuisinier, blanchisseur, tailleur, etc.

3° Isoler d'office les lépreux mendiants ou vagabonds dans des *léproseries maritimes*. Il suffirait de deux établissments pour toute la colonie.

L'un situé dans l'archipel de Poulo-Condor ou toute autre île de ces parages, sur laquelle seraient dirigés les lépreux de la Cochinchine, du Cambodge, du Bas-Laos et de la côte d'Annam, jusqu'à Hué.

L'autre, dans la baie d'Along, ou les îles côtières du Haut-Tonkin, qui recevraient les lépreux du Haut-Laos, du Tonkin et de la côte septentrionale de l'Annam.

Au besoin, il pourrait être créé des *léproseries régionales* situées à proximité des centres d'endémie lépreuse. Chaque fois que cela est possible, ces léproseries terrestres doivent être établies dans une île inhabitée du fleuve Rouge ou du Mékong où les lépreux pourront se livrer à la culture et construire des villages. Les cases individuelles réservées aux lépreux valides et les pavillons destinés aux malades incapables de se livrer à un travail quelconque seront édifiés en matériaux peu coûteux ; ce qui permettra de les brûler, sans trop de frais, après quelques années d'usage.

L'emploi de mesures de coercition pour contraindre les lépreux à l'isolement est illusoire, l'expérience l'a surabondamment démontré. La *léproserie ne doit donc pas être une prison, mais une colonie agricole où les lépreux aspirent à entrer.*

Longtemps ce projet d'organisation de la lutte antilépreuse resta lettre morte. Cependant, dès 1903, une léproserie pour la Cochinchine était ouverte dans une île du Bas-Mékong à Culao-Rong. En 1909, en conformité avec les vœux émis par la Société de pathologie exotique, le gouverneur général de l'Indo-Chine prenait un arrêté qui répond à tous les desiderata que je viens d'exposer. Tout récemment enfin, une direction générale des léproseries du Tonkin vient d'être créée. Il y a donc tout lieu d'espérer que, dans un avenir prochain, la prophylaxie antilépreuse en Indo-Chine sera solidement constituée.

***

Mon enquête sur la lèpre m'avait conduit à visiter les petites anses de la côte d'Annam. Je fus vivement surpris de constater combien la syphilis était répandue dans les ports de cabotage.

En voici la raison. A cette époque, la ferme du sel donnait lieu à de criants abus ; le prix de vente de cette denrée indispensable était monté à un taux exorbitant. De plus, les sauniers ne livraient aux pêcheurs le sel dont ils avaient besoin que plusieurs jours après la demande, de sorte que des stocks importants de poissons pourrissaient sur place et devaient être rejetés à la mer. Les indigènes de la côte d'Annam prirent donc le parti d'aller pêcher sur la côte de Chine où ils trouvaient du sel à discrétion et à bas prix. Dans les petits ports du Quang-Toung, ils prenaient la syphilis. A leur retour, ils la transmettaient à leur famille et, la promiscuité aidant, à tout le village. C'est là, vous en conviendrez, une répercussion bien inattendue d'une mesure fiscale !

J'ai donné, autrefois, la première description d'ensemble de cette syphilis d'Extrême-Orient. Elle affecte le type de la syphilis maligne précoce.

A peine quelques semaines se sont-elles écoulées depuis le début de l'infection, qu'apparaît une éruption de syphilides tuberculo-crétacées. En même temps, s'installe un *coryza* tenace qui s'accompagne parfois d'un véritable jetage rappelant celui de la morve.

A ces manifestations s'associent des lésions ostéo-articulaires précoces. Il existe même un véritable *pseudo-rhumatisme* syphilitique. Les malheureux ainsi frappés sont immobilisés sur leur natte, en proie à des souffrances aussi cruelles que celles du rhumatisme articulaire aigu.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

Cette syphilis est mutilante au premier chef, elle se complique souvent de phagédénisme, elle désorganise profondément la peau et le squelette, mais elle entraîne rarement la mort. Cette bénignité relative, elle la doit à l'intégrité quasi-constante des muqueuses et des viscères.

Bien que la syphilis offre, sous toutes les latitudes, les mêmes caractères fonciers, elle présente des variantes cliniques en rapport avec la race, les us et coutumes, le genre de vie des différents peuples. Ainsi, pour n'en donner qu'un exemple, *les affections parasyphilitiques semblent être tout à fait inconnues chez l'indigène de la péninsule indo-chinoise et de la Malaisie.*

J'ai visité les asiles d'aliénés de la Birmanie, de Singapore et de Java, sans trouver un seul cas de paralysie générale vraie. Je ne me suis pas fié à mes recherches, nécessairement peu étendues. J'ai questionné les médecins les plus autorisés : le Dr Hofman, directeur de l'Asile d'aliénés de Buitenzorg, qui contient 5 à 600 malades ; le Dr Ellis, directeur du manicôme de Singapore. Ces aliénistes n'ont jamais vu un cas de démence paralytique chez les Asiatiques.

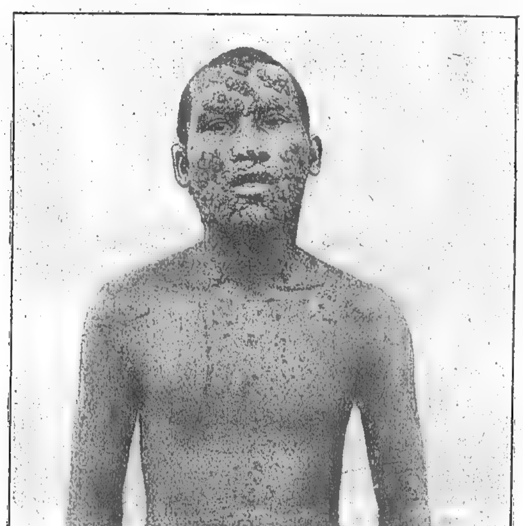
Je suis en mesure de dire que les indigènes sont également à l'abri du tabes.

Comment expliquer cette singulière immunité ? Doit-on l'attribuer à une influence ethnique ? Je ne le crois pas. Le genre de vie que mènent les races jaunes, dont l'activité est réduite au minimum, est sans doute la cause de cet état réfractaire.

Elles sont sobres et soustraites par leur indolence aux diverses formes de surmenage nerveux auxquelles sont trop souvent exposés les Occidentaux. Mais les mœurs européennes finissent par s'imposer aux indigènes. Quand ces modifications dans leur genre de vie seront réalisées, il sera intéressant de savoir comment ils réagiront vis-à-vis du poison vénérien. Ce qu'il y a de certain, c'est que, chez les Japonais, entrés résolument dans le mouvement européen, la fréquence du tabes a déjà augmenté ; cette constatation n'est pas pour infirmer mon hypothèse.

***

Mes recherches sur la lèpre m'avaient conduit à découvrir des foyers intenses de syphilis. Mes études sur la syphilis exotique m'amenèrent à établir la fréquence du pian dans l'Indo-Chine française. C'est dans une île du Mékong, à Culao-Yen, située dans la Haute-Cochinchine, que j'en observai le premier cas : il s'agissait d'une jeune fille annamite qui portait à la fois des exostoses et quelques tumeurs végétantes et papillomateuses. J'inclinais à rapporter ces manifestations à la syphilis, mais les indigènes dont la finesse d'observation est vraiment admirable étaient d'avis contraire. Comme ils m'affirmaient que cette maladie syphiloïde est fort commune au Cambodge, je remontai le fleuve jusqu'à Pnom-Penh. Aux environs de cette capitale, je pus en observer à loisir un grand nombre de cas et en faire une description complète au point de vue clinique, anatomique et étiologique.



Indigène atteint de pian (fig. 5).

Cette maladie occupe un très large domaine en Indo-Chine. Elle est endémique dans la Haute-Cochinchine, le royaume du Cambodge, le Bas et le Moyen-Laos.

Pour comprendre la raison de cette distribution géographique, il faut connaître l'histoire politique de la presqu'île indo-chinoise au XIXe siècle. En 1828, les Siamois, après une longue guerre contre les Laotiens qui se termina par le sac de Vien-Tian, emmenèrent en captivité un grand nombre de familles vaincues pour peupler la vallée du Ménam. Depuis l'annexion à l'Indo-Chine française de toute la région du Laos située sur la rive gauche du Mékong, plusieurs de ces familles sont rentrées dans leur ancienne patrie. J'ai eu l'occasion d'en observer un certain nombre, et il ne me paraît pas douteux qu'elles ont importé, ou du moins ravivé, le pian dans le Laos français. Ce qui vient à l'appui de cette hypothèse, c'est que, dans le royaume de Luong Prabang, qui fut à peu près respecté par les Siamois, le pian n'existe qu'à l'état sporadique.

***

Parmi le grand nombre d'indigènes qui étaient soumis, chaque jour, à mon observation, quelques-uns portaient des tumeurs marronnées, rénitentes et élastiques, qui étaient réparties avec symétrie sur les points du corps soumis à des frottements. Comme elles étaient particulièrement fréquentes au voisinage des articulations, je leur donnai le nom de *tumeurs juxta-articulaires*. Habituellement, elles persistent indéfiniment à l'état de crudité, mais elles peuvent se ramollir et donner issue à une



Nodosités juxta-articulaires (fig. 6).

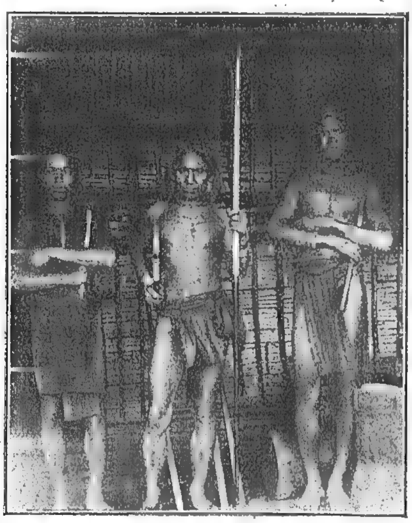
CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

sérosité tenant en suspension des grains blanchâtres. Malheureusement, j'étais mal outillé pour faire, en pleine brousse, des examens bactériologiques et mes recherches demeurèrent infructueuses. Tout récemment, MM. Fontoynont, Gougerot et Carougeau ont pu isoler des nodosités juxta-articulaires un champignon. Il s'agit donc, suivant toute vraisemblance, d'une mycose.

Ces nodosités juxta-articulaires, dont vous ne trouverez aucune mention dans les ouvrages de pathologie exotique sauf les plus récents, sont fort répandues en dehors de la presqu'île indo-chinoise, Steiner les signale à Java, Fontoynont à Madagascar et sur la côte des Somalis, Gros en Algérie, Neveu sur la côte occidentale de l'Afrique. Il semble donc que l'aire géographique de cette mycose s'étende à toute la région intertropicale de l'Ancien Continent.

***

Depuis mon arrivée en Indo-Chine, à plusieurs reprises, des colons, des résidents de province, m'avaient signalé l'existence d'indigènes atteints d'une affection squameuse de la peau, et que, pour cette raison, le menu peuple appelait des *hommes-poissons*. Les médecins auxquels je m'étais adressé n'étaient pas d'accord sur la nature de cette dermatose. Les uns penchaient pour la dermatite exfoliatrice, la plupart pour l'ichtyose. Un jour, que j'étais l'hôte d'un garde de la milice indigène, dans une petite bourgade de l'Annam, la conversation tomba sur ce sujet : « Ah ! me dit cet ex-brigadier de gendarmerie, si la question vous intéresse, vous pouvez, à quelques jours d'ici, visiter dans la montagne toute une tribu de sauvages Moïs qui sont couverts d'écailles. » Le lendemain, je partais en pirogue et, le troisième jour, j'arrivais au campement Moï situé près d'An-Diem.

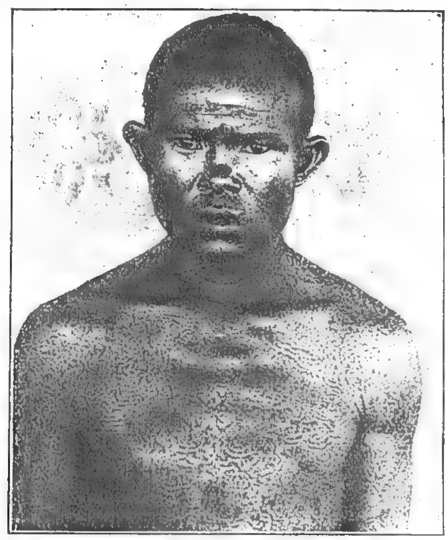


Sauvages de la presqu'île indo-chinoise
(Mission A. Pavie. — Cliché du colonel P. Cupet) (fig. 7).

C'était la première fois que j'abordais des sauvages, et ce n'était pas, je l'avoue, sans une certaine anxiété. Je m'attendais à trouver des hommes farouches et hostiles, à essuyer tout au moins quelques rebuffades : je fus accueilli, pour ainsi dire, à bras ouverts. Comme cadeau de bienvenue, je fis don de quelques bouteilles d'alcool de riz au chef de la tribu qui était lui-même atteint de cette dermatose et portait le surnom significatif de « Cul pelé ». Grâce à cette largesse, il me laissa étudier ses sujets, tout à mon aise.

Comme vous le voyez (fig. 8), cette dermatose, à l'état jeune, dessine sur la peau des cercles concentriques frangés de squames. Puis les cocardes s'étalent, se confondent ; leurs ondes se contrarient et finissent par couvrir toute l'enveloppe tégumentaire.

Cette dermatose était acquise. Elle n'était pas congé-



Tinea imbricata ou *Tokelau* (fig. 8).

nitale comme l'ichtyose. Elle était distribuée par îlots ou foyers dans certaines familles, dans certains villages. Suivant toute vraisemblance, elle était contagieuse.

De retour à Tourane, j'examinai au microscope les squames que j'avais recueillies et je pus me convaincre qu'elles étaient bourrées d'un mycélium que je pus identifier. Il s'agissait de la *Tinea imbricata* ou *tokelau*, dont la présence en Indo-Chine était jusqu'alors inconnue.

***

Après un séjour prolongé dans la brousse, j'éprouvais le désir de rallier la côte. Aussi acceptai-je avec empressement l'offre cordiale du Résident supérieur de l'Annam, M. Boulloche, qui m'invitait à passer une semaine à Hué. Cette capitale n'est pas une ville à proprement parler, c'est un immense village de cinquante mille habitants. Au-dessus des misérables paillotes émerge seul le palais impérial entouré d'une enceinte flanquée de bastions à la Vauban qui fut construite à la fin du XVIIIe siècle par Olivier, un officier français à la solde du grand empereur Gialong.

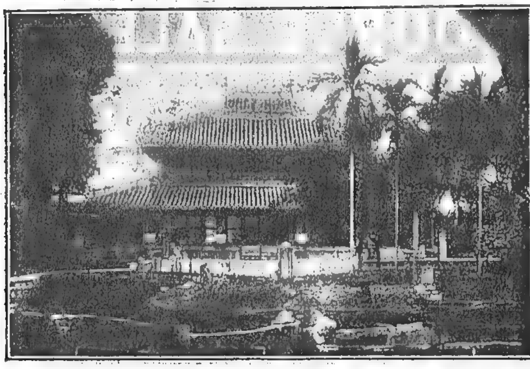
Le fantôme d'empereur qui régnait en l'an de grâce 1899, sous le contrôle de notre protectorat, était un jeune homme de 21 ans, sa Majesté Tanh-Tai.

J'eus l'honneur d'être présenté à cet auguste personnage et de lui donner quelques conseils médicaux, ce qui m'octroyait mes petites entrées au Palais. Nul ne peut imaginer la profusion des richesses et des objets d'art, des émaux, des laques, des jades, des ivoires qui sont entassés dans cette somptueuse demeure.

En quelques jours, j'étais entré assez avant dans la confiance du jeune souverain pour qu'il m'autorisât à le photographier entouré de ses femmes. Les malheureuses ne comparaissaient devant lui qu'en tremblant. Il courait en effet par la ville de fâcheuses rumeurs sur

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

le compte de Tanh-Tai. On assurait qu'il était en proie à des accès de fureur sadique. Plusieurs fois, le Résident supérieur dut pénétrer jusque dans les appartements privés de ce tyranneau pour y mettre bon ordre. Malgré ces avertissements, Tanh-Tai ne sut pas mettre un frein



Les jardins du Palais de Hué (fig. 9).

à ses goûts sanguinaires et le gouvernement français fut contraint de le déposer.

Aux environs de Hué, s'élèvent dans un site pittoresque semé de bois de pins, les tombeaux des souverains de la dynastie de Gialong. Ce qu'on appelle un tombeau est un immense parc dessiné avec beaucoup d'art et creusé d'étangs couverts de lotus. Au milieu de cette solitude, s'élève un temple dédié à l'âme du défunt et un palais où l'on a pieusement rassemblé tous les



Tanh-Taï, empereur d'Annam et sa première femme (fig. 10).

objets familiers dont le souverain se servait pendant sa vie : son éventail, sa boîte à bétel, ses pinceaux, ses livres, ses bijoux, ses servantes et jusqu'à ses femmes légitimes qui doivent finir leurs jours dans cette retraite, car la mort ne brise pas la chaîne qui les rivait à leur maître. Quant au corps du souverain, il est inhumé sous un vaste tumulus, et les proches connaissent seuls l'emplacement du cercueil, afin d'éviter la profanation de la sépulture.

***

Ayant pris congé de M. Boulloche, je mis à exécution un projet que je caressais depuis longtemps, celui de visiter les campements des sauvages moïs qui habitent les hauts-plateaux de la chaîne annamitique.

Je cherchais un compagnon de route, lorsqu'un planteur me proposa de l'accompagner dans la haute région. Je ne laissai pas échapper une occasion aussi favorable. Nous partîmes donc un matin de Tramy avec une escorte de quatre tirailleurs indigènes commandés par un doï ou sergent.

Entre les tribus moïes de la haute région et le bas pays, s'étend un obstacle presque infranchissable, c'est la forêt vierge dont je n'oublierai jamais le charme captivant. Aux troncs des arbres, droits comme des fûts de colonnes, s'accrochent des touffes d'orchidées dont les formes et le coloris évoquent des visions de rêve. A vingt ou trente mètres de hauteur, toutes ces cimes mélangent leurs rameaux en un lacis tellement serré qu'en plein midi le soleil ne peut percer la voûte opaque de verdure.

Dans cette cave éclairée d'une lueur crépusculaire règnent une humidité et une chaleur accablantes, et du sol couvert d'une épaisse couche de terreau, s'élève une odeur de moisissure qui présage la fièvre.

Obligés de nous frayer un chemin à la hache, au milieu du feutrage inextricable des lianes, épuisés par les sangsues auxquelles nous offrons une proie facile, car nous sommes à demi nus, tout couverts de sueur et de sang, nous arrivons enfin, après une dizaine d'heures d'ascension fort pénible, dans une clairière et, bientôt après, nous voyons apparaître le premier campement moï, celui de Travian.

A peine avais-je avalé le bol de thé que m'offrait le chef de la tribu, en signe de bienvenue, que je fus terrassé par un malaise soudain. C'était le paludisme dont j'avais ressenti les premières atteintes chez les Moïs d'An-Diem qui se réveillait sous le coup de l'excessive fatigue. Toute la nuit, je fus secoué par des frissons, et cependant les Moïs avaient allumé, dans notre case, un grand feu autour duquel ils passèrent une partie de la nuit à s'enivrer avec le choum-choum que nous leur avions distribué pour prix de leur hospitalité.

Quand le jour parut, après cette nuit d'insomnie, j'étais harassé de fatigue, mais les Moïs ne se souciaient pas d'être en butte à la vengeance et aux représailles de l'Esprit d'un sorcier blanc, si, d'aventure, je venais à mourir sur leur territoire et, malgré leurs dispositions bienveillantes, ils me poussèrent doucement hors de leur village.

En plein accès, — j'avais près de 40° de température, — je dus fournir une étape presque aussi rude que celle de la veille pour gagner le campement de Goson où nous passâmes la nuit.

Le lendemain, même attitude de la part des Moïs qui nous firent comprendre par une mimique et des gestes expressifs que nous ayons à déguerpir sans délai. Comme il m'était impossible de me mettre debout, les tirailleurs annamites confectionnèrent un hamac de fortune. En une quinzaine d'heures, par monts et par vaux, en dégringolant les torrents dont l'eau froide me glaçait l'échine, ils me transportèrent dans la plaine.

Après quelques jours de repos, je pus reprendre le cours de mes pérégrinations. Mais j'étais sans force et sans appétit ; j'avais les yeux jaunes, le foie gros et la rate douloureuse chaque fois que je faisais un temps de trot. Mes jambes étaient enflées et couvertes de purpura.

J'étais tellement défait lorsque j'arrivai à Hanoï, qu'un officier avec lequel j'avais noué connaissance, pendant la traversée de France en Indo-Chine, me reconnut

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*Suite*)

à peine et voulut me dissuader de monter au Yunnan. Je ne suivis pas son conseil, et je n'eus qu'à m'en louer. Car toutes les manifestations de l'intoxication palustre que je traînais depuis plusieurs mois, en dépit du traitement, et qui se réveillaient à la moindre fatigue, cédèrent dès que je fus sur les hauts plateaux déboisés du Yunnan. Avant d'arriver à Mong-Tsé, qui est à 1 400 mètres d'altitude, j'étais dispos, et durant tout mon voyage au Yunnan, malgré les fatigues et les privations de toutes sortes que j'eus à endurer, je n'eus pas un seul accès de fièvre.

A cette occasion, qu'il me soit permis de relever une erreur généralement accréditée. Qu'on ouvre un livre classique quelconque de pathologie, et l'on peut y lire : « Le paludisme a pour habitat les régions basses et marécageuses. » Or, en Indo-Chine, *la maladie fait peu de victimes parmi les habitants des Deltas, en revanche elle est meurtrière pour qui s'engage dans la montagne couverte de forêts.*

Contrairement aux idées reçues, il n'y a aucun lien nécessaire entre l'altitude et le degré de salubrité d'une région.

L'habitat du paludisme, c'est le sol non défriché, c'est tout aussi bien la forêt vierge située à plusieurs milliers de mètres au-dessus de la mer, que la jungle assez basse pour être inondée par le flux.

Ce qui chasse le paludisme, c'est la culture: or, dans nos pays, le marécage est abandonné parce qu'il est peu productif, aussi est-il fébrigène. Par contre, en Indo-Chine où toute la richesse agricole réside dans la rizière, le limon déposé par l'inondation annuelle est constamment remué et assaini par un travail incessant.

Quant à la région montagneuse, qu'il s'agisse de la chaîne annamitique, des massifs montagneux du Tranninh, du Haut-Laos ou du Tonkin, elle est couverte de forêts que l'homme n'a guère entamées, aussi est-elle le repaire de la *fièvre des bois*, c'est-à-dire du paludisme à son summum de virulence.

GLANES MÉDICALES

Voici une assez curieuse gravure extraite du *Chirurgien d'Hospital* publié en 1708 par Belloste, encore connu de nos jours par ses fameuses « pilules bleues ou de Belloste ».



Frontispice du " Chirurgien d'Hospital ".

Il s'agit du pansement d'une plaie de tête après trépanation. La méthode de Belloste consistait à panser doucement, promptement et rarement. Ceci est une révolution à l'époque où Ambroise Paré renouvelait deux fois par jour ses pansements compliqués, avec « tentes », charpie, onguents, etc...

« Je ne scay pas quelle raison on a de vouloir absolûment qu'une plaie suppure longtemps pour être conduite à une parfaite guérison »

« L'air, écrit-il plus loin, est le plus puissant ennemi des playes... »

« Il serait même à désirer que les playes, à l'heure des pansements, fussent couvertes de quelque chose qui pût faire le même office que l'épiderme.

« La vieille pratique que j'ay des hospitaux m'a fait connaitre que les *atomes impurs* s'attachent aux murailles et obligent ceux qui veulent ensuite habiter les mêmes lieux, de les blanchir, de les couvrir de plâtre ou de chaux pour se mettre à l'abri de *l'infection* qu'on pourrait recevoir de ces ferments morbifiques »

N'est-il pas curieux de constater là comme un rudiment des méthodes Listériennes ou un acheminement vers elles.

La gravure représente un homme ayant subi le trépan. Le chirurgien lui applique une plaque de plomb, de l'invention de Belloste et qui servait à la fois comme pièce de prothèse et comme appareil de drainage. L'appareil est assez ingénieux.

Pour en finir avec ce bon chirurgien, voici un mot de lui qui vaut d'être recueilli.

« L'honneur d'un chirurgien ne consiste pas à vuider les pharmacies pour guérir ses blessez ; il faut chrétiennement épargner l'argent de ceux qui nous confient et leur personne et leur vie. Et s'ils ont assez d'ingratitude pour nous refuser ce que nous méritons après un pareil bienfait, Dieu sera notre récompense... »

Sans doute, brave Belloste, sans doute !... Mais, « un vil intérêt » n'est pas plus vil du côté du chirurgien que du côté des « blessez ingrats » et je crois qu'en la matière, il est plus prudent de se faire payer d'abord que de compter sur le ciel !...

Dr GRANGÉE.

LA MÉDECINE AU PALAIS

LES CESSIONS DE CABINETS MÉDICAUX

Dommages-intérêts et fermeture

Une tendance moderne incline notre intelligence à donner une valeur commerciale aux actes de notre vie, qui paraissent cependant en comporter le moins. La science même est pesée sur le comptoir, on vend de l'art comme du sucre, les qualités morales ou intellectuelles ont un prix et presque un cours.

Aussi, le choix d'un médecin, et la nécessité de celui-ci sont indépendants du chiffre de ses honoraires, il y a là des rapports de confiance, d'estime et de conscience, qui ne se paient pas plus qu'ils ne se mesurent. Cependant, on en arrive à extérioriser le mérite et la science de la personne même du médecin et à considérer le Cabinet de consultation, de manière objective, comme ayant une valeur indépendante du savant qui le dirige.

Cette valeur, ce bien peut-il être cédé ?

Les médecins ont souvent vendu leurs cabinets et des semblables cessions ont donné lieu à une jurisprudence qui paraît maintenant établie. La confiance qu'inspire un médecin, étant chose toute personnelle ne peut être transmise par voie de la vente, par conséquent, la clientèle médicale ne peut être valablement cédée. Telle est la théorie du tribunal de Châteauroux (jugement du 25 juillet 1898, Dalloz 1899, 2, 355).

Cependant la convention, par laquelle un médecin promet à un confrère de s'employer à la transmission de sa clientèle, en lui cédant son logement, en le présentant à ses malades et en cessant d'exercer dans le pays, constitue une obligation, qui peut être prise en échange d'un prix à payer. (Tribunal de la Seine, 17 février 1905, *le Droit*, 18 août 1905).

Il a été jugé, malgré la prohibition de la cession de clientèle, qu'un médecin peut valablement prendre l'engagement de ne plus exercer la médecine, dans certain département et de présenter un confrère à la clientèle, qu'il abandonne. Cependant une telle stipulation est nulle, lorsqu'elle intervient comme clause accessoire d'une cession de clientèle. (Tribunal de la Seine, 22 novembre 1904, *le Droit*, 24 janvier 1905).

Tels sont les principes qu'un arrêt de la cour d'appel de Lyon du 2 juin 1912 vient d'appliquer dans une espèce qui comportait une nouvelle question (*le Droit*, 28 août 1912).

La cour a jugé que la convention par laquelle un médecin cède son cabinet et s'engage à ne pas exercer sa profession dans un rayon déterminé, comporte uniquement des obligations qui ne sont pas prohibées par la loi et que, en conséquence, le médecin qui ne remplit pas ces obligations de donner, de faire, ou de ne pas faire peut être condamné à des dommages-intérêts, que justifie la concurrence qu'il crée à son cessionnaire. Enfin la cour a décidé que le cabinet du médecin demeuré ouvert peut être fermé par autorité de justice.

Voici dans quelles circonstances l'affaire se présentait. Le Dr Faurie, médecin à Lyon, avait le 23 octobre 1909 cédé au Dr Leloutre le mobilier garnissant son cabinet médical, son salon, la suite de son bail, ainsi que ses plaques, avec le droit de conserver le nom. De plus, il s'interdisait de fonder un cabinet à Lyon, ni d'exercer dans le département du Rhône. Ceci, moyennant 5.000 francs payés comptant, et 10.000 francs à payer dans des conditions déterminées. Cependant le Dr Faurie n'exécuta pas ses engagements, il fonda un autre cabinet à Lyon et y fit une grande publicité. C'est pourquoi le Dr Leloutre refusa de payer les 10.000 francs, restant dus et demanda la fermeture du nouveau cabinet, fondé par son prédécesseur, plus 15.000 francs de dommages-intérêts.

De son côté, le Dr Faurie soutenait, pour se défendre, que la vente d'un cabinet médical étant nulle, l'engagement qu'il avait pris n'avait pas de valeur, que par conséquent la non-observation du contrat ne pouvait donner lieu à l'exercice d'action civile.

Le tribunal de Lyon, appelé à statuer le 8 décembre 1911, avait déjà fait justice de ce moyen de défense :

« Attendu, en droit, que la convention par laquelle un médecin cède son cabinet et s'engage à ne pas exercer sa profession dans un rayon déterminé comporte uniquement des obligations de donner, de faire ou de ne pas faire ; qu'elle n'est ni prohibée par la loi, ni contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public ; qu'elle est par suite licite et obligatoire ».

Madame Faurie s'était engagée en même temps que son mari à céder le bail qui était à son nom et elle avait stipulé à son profit le paiement de 10.000 francs, en cas de prédécès de son mari. Elle demanda sa mise hors de cause, mais le tribunal trouva dans ces deux stipulations, la preuve que madame Faurie ayant été partie au contrat, était tenue, comme son mari de respecter les engagements pris au même titre que l'autre contractant.

Or, madame Faurie avait eu l'imprudence de souscrire à son nom le bail du nouveau cabinet médical de son mari, elle avait participé ainsi à la faute contractuelle de celui-ci, elle fut donc reconnue solidairement responsable de la réparation du préjudice causé par les agissements communs des époux.

Sur appel, la cour confirma le jugement du tribunal de Lyon, même elle y ajouta : elle ordonna la fermeture du cabinet dans les huit jours de la signification de l'arrêt sous une astreinte de 50 francs par jour.

Tandis que le jugement avait déclaré que madame Faurie ne pouvait être rendue responsable de cette astreinte pour le cas où son mari n'exécuterait pas les dispositions du jugement ; en ce qui concerne la fermeture du cabinet, la cour, au contraire, tenant compte de tous les agissements de la femme, qui avait participé aux fautes de son mari, l'a déclarée solidairement responsable de l'astreinte comme des dommages-intérêts.

Ainsi la femme du médecin prend sa part dans les responsabilités et la cour déclare qu'elle s'est rendue, par l'inexécution des obligations qui lui incombaient, par suite de la part qu'elle avait prise au contrat, complice de la faute contractuelle commise par son mari.

Les tribunaux peuvent donc, non seulement ordonner la fermeture du cabinet et fixer une astreinte, mais rendre responsable, solidairement avec le médecin, les tiers qui ont participé à la cession du cabinet.

Adrien Peytel.
Docteur en droit, avocat à la Cour.

SILHOUETTES MÉDICALES

Dessin original

PAR BILS



LE PROFESSEUR ROGER

Président du Congrès de Pathologie comparée.

DIÉTÉTIQUE

QUINZE JOURS DE RÉGIME ANTIDIABÉTIQUE

ONZIÈME JOUR. — A midi : *Bifteck* anglais aux *champignons* et aux *ris de veau* à l'étuvée, salade d'*endives, crème au vin.* Le soir : *saucisses* de Vienne chaudes avec *choucroute.*

Bifteck anglais.

Filet	100 grammes.
Ris de veau	50 —
Beurre	80 —
Extrait de viande	5 —
Eau	1/16e de litre.
Champignon	n° 10
Zeste de citron	1 morceau.
Sel	6 grammes.

Mettre le ris de veau dans de l'eau bouillante et laisser cuire trois minutes. Retirer ensuite, enlever la peau et découper en tranches. D'autre part, on fait fondre du beurre dans une petite marmite, on y met le ris de veau avec une pincée de sel, ainsi qu'un peu d'eau avec de l'extrait de viande. On laisse mijoter lentement pendant dix minutes. Ensuite, on ajoute les champignons découpés en tranches, puis le reste d'eau et d'extrait de viande et on laisse cuire le tout en vase clos, pendant cinq minutes. Dans l'intervalle, le bifteck est bien battu, saupoudré de sel, et rôti dans cinquante grammes de beurre. Retourner le bifteck quatre fois pendant la cuisson. Le servir sur un plat chaud, et y joindre le ris de veau ainsi que les champignons, en arrosant le tout avec le beurre du rôti et la sauce, qu'on peut assaisonner, en outre, avec un peu de jus de citron.

DOUZIÈME JOUR. — A midi : *bouillon* et *nouilles de viande, sandre* piquée avec macédoine de *légumes en salade.* Le soir : côtelette de *porc* froide sauce *mayonnaise.*

Nouilles de viande.

Mélanger dans une petite marmite, un œuf et 30 grammes de viande bouillie, finement hachée. Laisser au bain-marie jusqu'à consistance ferme. Après refroidissement, découper la masse en tranches, qu'on verse dans le bouillon à l'ébullition.

Sandre lardée.

Sandre	500 grammes.
Beurre	80 —
Lard	40 —
Sel	9 —
Crème	1/16e de litre.
Consommé à l'extrait de viande	1/8e de litre.
Jaune d'œuf	n° 1.

Le poisson bien nettoyé et piqué de lard de chaque côté de la colonne vertébrale, est laissé à froid pendant une heure après avoir été enduit de sel. Dans une petite poêle, on fait fondre le beurre, on y met le poisson et on fait frire, en arrosant peu à peu avec la solution d'extrait de viande, pour ajouter en dernier lieu la crème, battue avec le jaune d'œuf.

Salade macédoine.

Faire cuire dans de l'eau salée dix têtes de choux de Bruxelles, quelques tranches de chou tendre, et quatre asperges découpées en fragments. Ajouter quelques tranches de pommes lavées, du persil haché fin, et assaisonner en salade avec de l'huile et du jus de citron.

Côtelette de porc.

La côtelette battue est saupoudrée de sel, baignée dans un œuf battu et enduite de farine. Faire rôtir dans du beurre.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Contre l'ascite.

Administrer les *diurétiques*, pendant des semaines et les *purgatifs drastiques* (eau-de-vie allemande, à petites doses, calomel combiné à la gomme-gutte). Quand les drastiques sont mal supportés, quand ils déterminent des coliques trop fortes, se contenter des seuls cholalogues (évonymine, 5 centigrammes ; podophylline, 3 centigrammes par jour).

Nitrate de potasse }	ââ 2 gr.
Acétate de potasse }	
Oxymel scillitique	30 —
Infusion de feuilles de genêt	120 —

A prendre par cuillerées à soupe dans les vingt-quatre heures (Millard).

Ou bien :

Poudre de scille	10 cgr.
Extrait de scille	5 —

Pour 1 pilule : 4 pilules par jour, pendant dix jours (Grasset).

Ou bien :

Théobromine	0gr,50
Phosphate de soude	0gr,25

Pour 1 cachet n° 20 :

De 1 à 4 par jour. (Huchard.)

Colique hépatique (Lemoine et Gérard).

Extrait fluide de condurango	L gouttes.
Liqueur ammoniacale anisée	5 gr.
Liqueur d'Hoffmann	10 —
Eau de tilleul	150 —

Par cuillerée à dessert dans un peu d'eau sucrée.

Ou encore :

Eau chloroformée	80 gr.
Eau de laurier cerise (*n. C.*)	10 —
Hydrate de chloral	2 —
Eau de menthe	100 —

Par cuillerée à soupe dans de l'eau sucrée.

Extrait de belladone	0gr,01
Chlorhydrate de morphine	0gr,01
Beurre de cacao	5 gr.

F. s. a. un suppositoire n° 6.

Insuffisance pancréatique.

Pancréatine	0gr,30
Diastase	0gr,15
Bicarbonate de soude	0gr,10

Pour 1 cachet. n° 16 ;

Prendre 2 cachets une demi-heure après le repas.

Pancréatine	20 gr.
Eau distillée	200 —
Alcool à 80°	100 gr.
Sirop de sucre	400 —
Essence de menthe	X gouttes

1 verre à liqueur une demi-heure après le repas.

Migraine ophtalmique.

Bromure de potassium }	
— de sodium }	ââ 10 gr.
— d'ammonium }	

4 grammes du mélange la 1re semaine.
5 grammes du — la 2e —
6 grammes du — la 3e —
F. s. a. solution. (Charcot.)

Pommade de Reclus.

Lavage antiseptique minutieux ; puis on bourre les diverticules de la plaie avec de la gaze iodoformée imprégnée de :

Sublimé	0gr,05
Iodoforme	1 gramme.
Antipyrine }	
Acide borique }	ââ 3 gr.
Salol }	
Vaseline	50 grammes.

Puis on enveloppe les parties avec une couche épaisse de ouate hydrophile. Terminer par un bandage roulé compressif.

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

PRESSE MÉDICALE. — **Sur le mécanisme et la prévention des accidents de la sérothérapie antituberculeuse** (BERNARD, DEBRÉ et PORAK, 5 octobre 1912).

La plupart des tuberculeux des hôpitaux parisiens ont absorbé à un moment donné de la viande de cheval crue dans un but thérapeutique. « De fait, tous les malades chez lesquels nous avons relevé des accidents séro-anaphylactiques étaient d'anciens hippophages. Notre conclusion sera donc que l'hippophagie thérapeutique peut expliquer les caractères propres aux accidents de la sérothérapie antituberculeuse, qui ont été très souvent constatés ».

D'autre part, chez 33 malades qui ont reçu des *lavements* de sérum Vallée, pas le moindre accident n'a été observé. Si on laisse de côté la question de l'efficacité thérapeutique de cette voie, on peut déclarer qu'elle met à l'abri des accidents sériques.

PRESSE MÉDICALE. — **Action diurétique de la digitale** (MARTINET, 5 octobre 1912).

L'action diurétique de la digitale est sous la dépendance d'une action centrale toni-cardiaque, se traduisant par une augmentation de la pression différentielle, et d'une action périphérique rénale vaso-dilatatrice dont l'abaissement de la tension minima est entre autres signes un bon indice. La digitale est donc tout à la fois *un diurétique direct par action tonique cardiaque* et *un diurétique indirect par action vaso-dilatatrice vasculo-rénale.*

Quant à l'action sanguine viscosimétrique, elle se traduit plutôt par une élévation de la viscosité sanguine qui, après la résorption des œdèmes, tend automatiquement à ramener à la normale une diurèse qui pourrait devenir sans cela excessive.

PRESSE MÉDICALE. — **L'estomac hypertonique** (ENRIQUEZ et GASTON-DURAND, 9 octobre 1912).

A l'examen radioscopique d'estomacs, classés suivant l'exagération ou la diminution de la tonicité du muscle gastrique, le *type hypertonique* paraît particulièrement fréquent chez une catégorie de dyspeptiques. Il se rencontre aussi fréquemment chez l'homme que les types hypotoniques et anatomiques chez la femme. Associée le plus souvent à l'*hyperkinésie*, l'*hypertonie gastrique* apparaît comme la manifestation dans le domaine de la motilité de l'état d'excitation de l'innervation gastrique dans son ensemble, commandant chez ces sujets l'hyperchlorhydrie dans le domaine de la sécrétion et l'hyperesthésie dans celui de la sensibilité.

La médication antispasmodique (de préférence camphre monobromé associé à la belladone et à la jusquiame), jointe à une hygiène alimentaire appropriée et à l'hydrothérapie sédative représentent des indications majeures de la thérapeutique chez des dyspeptiques de cette nature, — sans préjudice de la médication alcaline lorsqu'elle est indiquée.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Syndrome de Stokes-Adams. Dissociation auriculo-ventriculaire incomplète (radioscopie, cardiogramme). Lésion scléreuse probable du faisceau de His** (ROGER, BAUMEL et LAPEYRE, 10 octobre 1912).

« Dans notre cas, la radioscopie nous fournit une donnée précieuse : dans la position antéro-postérieure on aperçoit très nettement, à gauche de la colonne vertébrale, les systoles lentes des ventricules ; à droite, à la partie supérieure du bord droit de l'ombre cardiaque, correspondant à l'oreillette droite, les contractions sont plus nombreuses, trois ou quatre environ, pour chaque contraction ventriculaire. En position oblique gauche, cette différence entre les oreillettes et les ventricules apparaît également mais d'une façon moins nette ».

PROGRÈS MÉDICAL. — **Rhumatisme chronique et oxalémie** (LŒPER, 5 octobre 1912).

Le traitement de l'oxalémie et de ses localisations osseuses et articulaires peut se résumer dans les sept propositions suivantes : 1° Instituer un régime aussi pauvre que possible en produits contenant de l'acide oxalique ou susceptibles de lui donner naissance, c'est-à-dire en oseille, épinards, cacao, thé, café, viandes fortes, abats et gélatines ; 2° alcaliniser le milieu intestinal pour diminer la proportion des oxalates solubles ; 3° diminuer la formation de l'acide oxalique dans les tissus par une hygiène régulière ; 4° neutraliser l'acide oxalique formé par les sels de magnésie, les sels de chaux ; 5° accroître l'élimination intestinale par les purgatifs, l'élimination rénale par la théobromine et l'urotropine ; 6° solubiliser l'acide oxalique et l'oxalate de chaux par l'acide phosphorique, le phosphate de soude, le citrate de soude, la pipérazine et ses dérivés ; 7° reminéraliser l'organisme décalcifié par les injections de phosphates et d'hypophosphates solubles.

CLINIQUE. — **Salvarsan et syphilis nerveuse** (EMERY et BARDIER, 11 octobre 1912).

En syphilis nerveuse comme en syphilis oculaire, on n'arrivera à rendre la séro-réaction négative qu'après une et souvent plusieurs séries d'injections. Ce résultat ne se maintient pas ; et il faut, après un laps de temps plus ou moins variable, renouveler les injections.

Si l'on admet, avec Leredde, que « la non-disparition de la séro-réaction chez les malades traités par le Salvarsan révèle l'insuffisance du traitement », si à la notion que « le séro-diagnostic n'est pas le seul élément sur lequel celui-ci doive être réglé » l'on ajoute la démonstration de la ténacité des accidents nerveux et oculaires et de la fréquence des récidives, on admettra que le seul traitement rationnel est celui qui maintient pendant des mois l'organisme sous l'influence du médicament et emploie, pour arriver à ce résultat, des doses faibles, fréquentes et renouvelées en séries plus ou moins espacées.

PROVINCE MÉDICALE. — **La psychothérapie dans les gastropathies** (Fr CRESPIN, 5 octobre 1912).

La distinction des gastropathies en vraies et fausses, la psychothérapie n'ayant d'action que sur les secondes, est bien fragile. Quand l'estomac est atteint dans son chimisme, dans sa motilité, dans sa sensibilité, sans qu'il y ait de grosses lésions matérielles, on ne peut dire qu'on a affaire à une fausse gastropathie. « Conservons cette distinction cependant, si nous convenons qu'elle aura pour base la cause qui l'a conditionnée, l'influence psychique, par exemple, qui a déclanché le syndrome ; mais n'allons pas nous imaginer que les troubles gastriques observés sont purement chimériques. Les expressions populaires : « Cela m'a barré l'estomac », « cela m'a coupé l'appétit » montrent bien que certaines émotions peuvent produire des désordres réels du côté de l'estomac... » Il est d'une bonne clinique d'étudier minutieusement le retentissement des ébranlements de l'esprit sur l'organisme.

GAZETTE MÉDICALE DE NANTES. — **Huit mois de pratique de la nouvelle médication du Pr Ehrlich « 606 »-« 914 »** (MONNIER, 5 octobre 1912).

350 injections ont été pratiquées en huit mois avec l'arséno-benzol : « Nous n'avons rendu personne *borgne*, *aveugle* ou *paralytique.* »

REVUE DE QUINZAINE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

L'étiologie de la paralysie générale (W. F. ROBERTSON. **Lancet,** 28 septembre 1912).

Dix ans de recherches cliniques et expérimentales ont convaincu W. F. Robertson que le *treponema pallidum* n'est pas l'unique agent causal de la paralysie générale et même du tabes. La P. G. P. serait due à une infection chronique par un microorganisme analogue au bacille de Klebs-Lœffler et dénommé *bacillus paralyticans* appartenant d'ailleurs au groupe diphtéroïde. Ce groupe mériterait d'être mieux connu ; il comprendrait des espèces microbiennes qui ne poussent pas sur le milieu sérum et ne se cultivent que sur le sang gélosé. Ce milieu a permis de retrouver le *bacillus paralyticans* dans l'appareil génito-urinaire et le mucus nasal des P. G. P. L'infection nasale peut être suivie le long des lymphatiques jusqu'au système lymphatique intracrânien. L'injection intrarachidienne de la culture de ce bacille chez le lapin produisait des lésions spinales identiques à celles de la P. G. Un sérum a pu être obtenu avec ce bacille ; injecté par la voie sous-cutanée et intra-rachidienne, il aurait produit des améliorations remarquables.

Appendicite: Résultats de 619 cas opérés (W. G. RICHARDSON. **Brit. med. Journal,** 28 septemb. 1912).

Indications opératoires. 1° Le malade peut paraître aller bien, la sensibilité locale peut être légère, la température peut être normale, mais *si le nombre des pulsations continue à augmenter* (fait dont on doit s'assurer par un examen répété), l'appendice doit être enlevé.

2° Le malade peut paraître aller bien, la sensibilité locale peut être légère, le pouls peut être lent, mais *si la température s'élève*, l'appendice doit être enlevé.

3° Le malade peut paraître aller bien, la température et le pouls peuvent être normaux, mais *si la sensibilité locale augmente*, l'appendice doit être enlevé.

4° La sensibilité locale peut être légère, la température et le pouls peuvent être normaux, mais *si le malade paraît aller plus mal*, l'appendice doit être enlevé.

L'altération pathologique de la muqueuse pharyngienne comme symptôme précoce pathognomonique de la poliomyélite (M. NEUSTAEDTER. **New-York medical Journal,** 14 septembre 1912).

Des symptômes naso-pharyngés ont invariablement marqué le début de 52 cas observés depuis deux ans. « Nous entendons fréquemment dire que le malade a commencé à éternuer, ou à essayer d'éternuer, et la mère ou une voisine bien intentionnée a vu sûrement là un début de rougeole ». A l'inspection, cependant, on ne trouve point une gorge rouge, sensible, hyperémique, mais plutôt un aspect anémique, luisant, œdémateux de la muqueuse pharyngée, avec un exsudat séreux. La période prodromique de la poliomyélite peut se résumer ainsi : début brusque avec fièvre, céphalée, amaigrissement, extrémités douloureuses par mouvements passifs et à la pression de la colonne vertébrale, parfois troubles gastro-intestinaux, symptômes naso-pharyngés, décrits précédemment et cytologie caractéristique de liquide céphalo-rachidien.

Le traitement de l'épilepsie par le venin de crotale (R. H. SPENGLER. **New-York medical Journal,** 14 septembre 1912).

Spangler a pratiqué 2000 injections de venin de crotale chez 109 épileptiques : non seulement le nombre et la violence des accès ont été favorablement influencés, mais l'excitabilité du système nerveux a été modifiée, l'état général et les facultés mentales des malades se sont considérablement améliorés.

Quelques données récentes de l'électrocardiographie relatives à l'étude du fonctionnement du cœur et au diagnostic des affections cardiaques (de MEYER, **Journ. medic. de Bruxelles,** 19 et 26 septembre 1912).

Toute l'étude des médicaments cardiaques est à reprendre systématiquement au moyen de la méthode électrique. Celle-ci montre que la morphine, par exemple, fournit un électro-cardiogramme assez semblable à celui de la maladie de Stokes-Adams.

Psychose puerpérale. Cas guéri par l'opothérapie (J. SEITUN. **Semana Medica,** 12 septembre 1912, Buenos-Aires).

Une femme atteinte d'infection puerpérale, — en voie de guérison présente un état récent de subconscience avec des accès de confusion et de délire hallucinatoire sans convulsions. Rien dans les antécédents ni à l'examen de la malade ne permet de reconnaître une cause à cet état mental, en *dehors de lésions annexielles nettes.* Cette symptomatologie inquiétante après 15 jours de traitements divers et infructueux, cède rapidement à l'injection intramusculaire d'extrait ovarien.

La formule hématologique de la tuberculose pulmonaire (P. M. BORGOGNO. **Riforma medica,** 28 septembre 1912, Naples).

Il n'existe pas pour la tuberculose une formule hématologique présentant quelque caractéristique et pouvant aider au diagnostic de l'affection.

La pathogénie de l'albuminurie orthostatique (B. STILLER, **Berlin. klin. Wochensch.,** 30 septembre 1912).

L'albuminurie orthostatique n'est pas plus causée par la lordose que le rein mobile par une loge rénale peu profonde (Wœlkov et Delitzin) ou la tuberculose par le rétrécissement du périmètre supérieur du thorax (Hart). C'est grâce à cette méthode vicieuse de raisonnement que Virchow a imaginé que la chlorose était une conséquence d'une atrésie de l'aorte.

Erythème médicamenteux caractéristique par le pantopon (E. KLAUSNER. **Munch. mediz. Woch.,** 1er octobre 1912).

Sans doute, par suite de son caractère éphémère, on n'a pas encore décrit un phénomène cutané typique consécutif à l'injection hypodermique de pantopon. Il peut être facilement mis en évidence, si la solution est injectée à l'avant-bras. En quelques minutes survient un érythème d'un rouge vif qui s'étend au bras et même à l'épaule.

En même temps, le patient éprouve une démangeaison à l'endroit de la piqûre. L'érythème atteint son maximum au bout de dix minutes, puis disparaît rapidement.

La fréquence de cet érythème semble montrer qu'il ne s'agit pas là d'idiosyncrasie, mais plutôt d'un phénomène chimique. D'autre part, il se différencie nettement des exanthèmes scarlatiniformes et urticariens signalés par l'emploi de la morphine, de la codéine, de la teinture d'opium et qui paraissent plutôt liés à une susceptibilité individuelle.

A propos du traitement non opératoire du cancer (CZERNY. **Munch. mediz. Woch.,** 8 octobre 1912).

Chaque année, 50 000 personnes meurent de cancer en Allemagne. La durée de l'évolution d'une tumeur maligne étant en moyenne de deux ans, 100.000 cancéreux passent en un an sous les yeux des praticiens. On a cru que le traitement chirurgical résumait toute la thérapeutique du cancer, mais les insuccès et la fréquence des récidives ont découragé jusqu'aux malades. Cependant, les conquêtes récentes de la chimiothérapie permettent d'orienter le traitement suivant un plan rationnel et souvent efficace : une femme opérée de tumeur du sein présente des noyaux récidivants multiples. La région cicatricielle et douloureuse sera soumise aux rayons X. Les noyaux disséminés seront traités énergiquement par le radium ou le mésothorium. Au début et à la fin de ce traitement, on pratiquera une injection intraveineuse de thorium X. Tous les deux jours on injectera intramusculairement ou dans la tumeur 5 à 10 centimètres de choline à 10 p. 100. Après trois semaines de ce traitement, on instituera une cure arsénicale (Salvarsan, etc.). Ainsi, l'on parviendra à atténuer les douleurs des cas les plus désespérés.

REVUE DES CONGRÈS

IIe CONGRÈS NATIONAL DU FROID

TOULOUSE, 22-25 Septembre 1912

Jusqu'ici les Congrès internationaux ou nationaux du froid avaient peu attiré l'attention médicale. A part quelques hygiénistes qui s'occupaient de la question de la conservation des viandes par les usines frigorifiques ces Congrès ne réunissaient guère que des physiciens pour la partie scientifique, des industriels et des commerçants pour la partie pratique. Cependant dès le premier Congrès international, les Drs Bordas, Lortat-Jacob et Sabaréanu avaient fait des communications sur le vieillissement ou la conservation intégrale de certains extraits glandulaires par le froid. De même, au premier Congrès national, le médecin militaire H. Viry étudiait l'emploi dans l'armée des viandes conservées par le froid. Enfin, en dehors de ces congrès, certains praticiens employèrent en thérapeutique les basses températures et des travaux avaient paru sur certains résultats obtenus.

Mais c'est la première fois que, par une innovation heureuse, un Congrès du froid a composé une section médicale. Disons de suite que le résultat en a été si satisfaisant que les médecins présents ont décidé à l'unanimité de créer à l'Association française du Froid une *Section permanente d'hygiène-médecine-chirurgie*, qui a déjà un certain nombre de questions mises à son ordre du jour pour le troisième Congrès national (1914).



Le Professeur GARIEL.

A Toulouse, la Section médicale était présidée par le professeur Gariel, président de l'Académie de médecine. Les communications furent l'origine de discussions ou plutôt de communications improvisées si nombreuses qu'il fut nécessaire de tenir trois longues séances au lieu de la séance unique inscrite au programme primitif.

Pour faciliter la tâche du lecteur, nous classerons ces communications en réunissant celles qui traitent à peu près des mêmes objets.

I. — Application du froid à la thérapeutique

Le froid, ou plutôt l'emploi des basses températures, à l'exclusion des procédés tels que la balnéation et l'enveloppement mouillé, constitue la **cryothérapie** exposée par le Dr Lortat-Jacob.

La CRYOTHÉRAPIE GÉNÉRALE est réalisée actuellement par l'emploi de chambres entre 0° et —15°. Son emploi, rare jusqu'ici en raison de la rareté des installations convenables, peut se prévoir rationnellement pour un certain nombre d'affections. Le professeur Maurel (Toulouse) approuve l'idée de l'utiliser pour le traitement des obésités : le froid, en augmentant les pertes de calorique, nécessite une activité spéciale des échanges nutritifs sans produire, comme les exercices physiques, de fatigue musculaire.

Le séjour en chambre à +2° a été d'autre part employé avec quelque succès pour combattre les crises d'asthme et de fièvre des foins et celui à —6° pour lutter contre la maladie du sommeil, maladie tropicale.

La CRYOTHÉRAPIE LOCALE a déjà reçu plus d'applications. Sans parler des stypages au chlorure d'éthyle, des applications de neige carbonique au creux de l'estomac contre l'inappétence des tuberculeux (Letulle), on peut citer avant tout l'emploi du **crayon d'acide carbonique neigeux** (— 80°) en dermatologie.

M. P. Delbet cite les résultats tout à fait convaincants qu'il a obtenus par ce procédé sur les nævi, les verrues, les lupus érythémateux et ordinaires, même sur les tuberculoses cutanées et surtout sur les cicatrices chéloïdiennes résultant de brûlures. Le crayon de neige carbonique, qui se prépare instantanément grâce à des appareils du commerce d'un coût minime, agit soit comme excitant cutané soit comme destructeur suivant l'intensité de l'application. Son énorme avantage est que son application est indolore et qu'il ne se produit pas de cicatrice ni de changement de la coloration des téguments.

La **neige fraîche**, qui pourrait être remplacée en toutes saisons par le givre récolté sur les appareils frigorifiques, est employée en Norvège, en application suivie de massage, contre la sciatique rebelle.

II. — Conservation des tissus

La conservation à l'état de survie de tissus détachés de l'être vivant a été étudiée au moyen du froid modéré par le Dr Magitot. Placée dans un milieu approprié et maintenue à + 5°, une cornée humaine saine peut être greffée par lui à la place d'une cornée cicatricielle (brûlure par de la chaux). L'opéré recouvra ainsi une vision de 1,7 lui permettant de se diriger avec cet œil.

La conservation des tissus morts (le froid au-dessous de — 3° empêchant l'autolyse des cellules) est utilisée en histologie. M. Nouro a exposé la technique de l'histologie après congélation. Celle-ci s'obtient instantanément par le chlorure d'éthyle et permet d'effectuer des coupes très nettes et très facilement colorables. Cette méthode permet, entre autres, de pratiquer par exemple un examen histologique de tumeur au cours d'une opération, avantage indéniable dans certains cas, l'examen total demandant quinze à vingt minutes.

La conservation des cadavres par le froid est déjà employée. M. Dieulafé a exposé les procédés employés à Toulouse et le sciage des sujets en coupes qui sont fixées au formol, puis utilisées en projections pour la démonstration. M. Picqué a décrit les chambres de conservation des cadavres par le froid qui sont installées au Val-de-Grâce et assurent un approvisionnement de sujets pendant toute l'année.

III. — Conservation des vaccins

Dès 1908, MM. Bordas et Lortat-Jacob avaient signalé que la conservation au froid des sérums réalise un « vieillissement » qui, sans nuire à leurs effets physiologiques, font disparaître les risques d'anaphylaxie dans leur emploi. De même le froid, en empêchant le développement microbien, rend aseptique le vaccin et d'autre part, ainsi que l'a exposé M. L. Camus, permet leur conservation pendant plusieurs années. C'est ainsi que l'Institut supérieur de vaccine de l'Académie de médecine peut assurer un approvisionnement capable de faire face à toutes les éventualités.

IV. — Rafraîchissement des locaux

La production de froid dans les habitations, analogue à celle de la chaleur pendant l'hiver, n'est pas encore entrée dans nos mœurs, mais elle se pratique dans certains établissements d'Amérique, banques, théâtres, hôtels, d'après le Dr Audibert (marine). Elle mérite d'être organisée tout au moins dans nos hôpitaux des pays chauds.

M. Apert signale sa nécessité dans les crèches et les

REVUE DES CONGRÈS *(Suite)*

salles de nourrissons malades, notamment pour la prophylaxie et même la thérapeutique de la gastro-entérite estivale des nourrissons. La chaleur n'agit pas seulement en effet par les altérations du lait, mais elle est dangereuse pour l'organisme lui-même. La preuve en est que la courbe de la morbidité des enfants au sein s'élève parallèlement à celle de ceux nourris au biberon durant les mois d'été. L'extension de l'hygiène infantile a diminué la morbidité et la mortalité des « allaités artificiellement » sans agir sur celles des « allaités naturellement ». Or des essais de réfrigération des locaux occupés par les enfants ont donné des résultats appréciables. Mais les procédés employés étaient des procédés de fortune, aucun appareil frigorifique de ce genre n'existant encore en France.

Le problème pratique reste donc entièrement à résoudre, mais sa solution aura des conséquences heureuses, indéniables pour la puériculture.

Le professeur Maurel (Toulouse) confirme par des données physiologiques cette observation clinique. Si l'abaissement de la température extérieure au-dessous du o physiologique (soit 33° environ où la sensation thermique n'existe pas) produit une activité de la nutrition cellulaire, l'ascension au-dessus de ce o produit un ralentissement des combustions organiques et l'accumulation de produits intermédiaires non éliminables, partant dangereux pour la santé.

V. — Action du froid sur la viande

La conservation des denrées périssables (viande, beurre, œufs, poissons) et leur transport sont le fondement de l'industrie frigorifique qui commence à s'organiser en France. Elle a été, avec l'exposé de certaines recherches de physique pure, le sujet de presque toutes les communications faites dans les autres sections du Congrès. On a étudié la technique de ces industries et leur valeur économique. Leur généralisation permettra la mise en valeur de nos colonies et d'autre part une exploitation rationnelle de nos propres ressources. En supprimant bien des intermédiaires, elle fera baisser le cours des vivres. Mais c'est la conservation de la viande qui doit, au point de vue de l'hygiène, attirer surtout l'attention.

Elle peut être soit *congelée*, soit *réfrigérée*, c'est-à-dire réduite à l'état de glace ou conservée entre — 2° et +3° à l'état de viande fraîche (nomenclature acceptée par le Congrès). La viande congelée, dont le seul avantage est de se conserver six mois, n'est pas utilisée en France sauf comme ravitaillement en cas de guerre dans les places fortes où l'armée a construit dans ce but des frigorifiques militaires (Toul, Verdun, Belfort, Epinal).

La **viande réfrigérée**, au contraire, est destinée à être utilisée couramment sur nos marchés.

Le Dr H. Viry (armée) en expose la valeur hygiénique résultant de son maintien à l'abri des variations atmosphériques à une température basse qui ralentit les actions diastasiques intra-musculaires (rassiement de la viande) et arrête la pullulation microbienne. Ceci cependant n'a lieu qu'à condition d'avoir une viande quasi-aseptique, d'où la nécessité d'une propreté absolue dans les manipulations. Cette propreté, principe d'hygiène, est recherchée par le commerçant même pour assurer la conservation. Le public bénéficie donc des soins imposés pratiquement au boucher par son propre intérêt.

M. Martel, chef du service vétérinaire d'Inspection de Paris et de la Seine, relate les saisies pour putréfaction opérées par son service. Elles montent à 5.000 et 10.000 kilogrammes par jour à Paris en été. Il estime en plus à 30 p. 100 la perte éprouvée ensuite par les bouchers dans leurs magasins.

L'intérêt de la boucherie à utiliser les entrepôts et transports frigorifiques est donc évident.

Il le sera encore davantage quand seront installés en France les **abattoirs régionaux industriels** dont l'organisation économique est relatée par M. de Marcillac et qu'a décrit M. de Gœr de Hervé avec projections photographiques prises en Amérique. Dans ces abattoirs, le bétail, amené par des plans inclinés à l'étage supérieur, est utilisé tout entier. La viande est mise en frigorifique. Les sous-produits (cornes, peau, sabots, sang, etc.) sont traités aux étages inférieurs. La disparition des intermédiaires, la suppression des transports, la diminution de la main-d'œuvre permettent de réaliser de tels bénéfices que ces abattoirs livrent la viande à un prix inférieur à celui de l'animal vivant.

A côté des problèmes exposés, il en est de nombreux qui n'ont été qu'effleurés en séance, tel celui de l'utilisation des viandes frigorifiées pour le ravitaillement de notre armée. Il est certain que, l'attention des hygiénistes, des médecins et chirurgiens, des bactériologistes et histologistes une fois attirée sur la nouvelle énergie mise à leur portée, des travaux nombreux verront le jour et des progrès inattendus seront accomplis.

Dr H. Viry,
Médecin-major de 2e classe.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE PÉDIATRIE

1er CONGRÈS TENU A PARIS DU 6 AU 10 OCTOBRE 1912

Le premier Congrès de l'Association internationale de Pédiatrie vient de se terminer sur un éclatant succès qui récompense les efforts des organisateurs groupés autour de M. le professeur Hutinel, président du Congrès, assisté de M. Barbier, secrétaire général.

L'affluence des médecins français et étrangers, la qualité des rapports, l'intérêt des discussions qui ont constamment animé les séances ont pleinement justifié les espérances que l'on fondait sur la nouvelle association ; la réussite brillante des réceptions et du banquet de tradition contribuera encore à resserrer les relations que l'Association ne manquera pas de développer entre les pédiatres des différents pays.

La première séance du Congrès s'est ouverte le lundi matin 7 octobre, à la Faculté de médecine. En termes excellents, le professeur Hutinel a souhaité la bienvenue aux congressistes et s'est félicité de voir le premier congrès de l'Association internationale de Pédiatrie mettre fin à l'isolement des médecins d'enfants et réaliser leur union depuis longtemps espérée et préparée par de nombreuses autres œuvres auxquelles il rend hommage. L'exemple heureux des associations d'autres spécialités montre ce que l'on peut attendre de ces réunions que l'on pourrait appeler l' « école mutuelle des savants ». L'orateur termine en rappelant l'organisation de l'Association et en faisant entrevoir l'avenir qui lui est réservé.

Cette séance d'inauguration, honorairement présidée par M. le Ministre de l'Instruction publique, a continué par la lecture des rapports consacrés aux anémies infantiles.

Les anémies du nourrisson, M. L. Tixier. — *Les particularités hématologiques* sont les suivantes : fréquence et intensité de la réaction myéloïde quel que soit le degré de l'anémie ; diminution rapide et marquée

REVUE DES CONGRÈS *(Suite)*

de la valeur globulaire ; association de réactions spléniques et médullaires, réalisant assez souvent le type de l'anémie pseudo-leucémique.

L'étude des organes hématopoïétiques permet de distinguer des caractères de suractivité fonctionnelle, des signes d'épuisement de la moelle osseuse. Dans un certain nombre de cas, il y a concordance entre l'état du sang et celui de la moelle. Dans d'autres, au contraire, notamment au cours de la syphilis héréditaire, ce parallélisme manque souvent de netteté. Chez le nourrisson anémique, les réactions larvaires et embryonnaires de la moelle sont plus communes que chez l'adulte. En outre, les signes d'hématopoïèse extra-médullaire sont plus exubérants et plus faciles à mettre en évidence.



(Phot. Walery).
Prof. HUTINEL.

Recherches cytologiques. — Des techniques nouvelles ont permis de distinguer les signes de dégénérescence des phénomènes de régénération. En ce qui concerne les leucocytes, les recherches d'Arneth ont mis en valeur la signification de la division nucléaire dont l'intensité est en rapport avec le perfectionnement de l'élément. La division nucléaire est poussée très loin dans les anémies. On doit tenir compte de l'état pseudo-leucémique du sang, généralement de courte durée. La formule leucocytaire ne donne pas toujours des renseignements précis sur la cause de l'anémie ; cependant mononucléose et myélocytose persistantes constituent des présomptions en faveur de la syphilis (Sevestre).

Recherches concernant l'hémoglobine. — Les pédiatres français ont isolé un type d'anémie caractérisé surtout par une diminution importante de la quantité de l'hémoglobine : anémie pseudo-chlorotique, oligosidérémie. Il s'agit presque toujours d'une anémie acquise en relation avec une alimentation défectueuse. L'oligosidérémie est parfois congénitale.

Recherches biologiques. — Leuret, de Bordeaux, a mis en relief des données pathogéniques intéressant l'ictère hémolytique du nouveau-né. En outre, l'hémolyse joue un rôle prépondérant dans le déterminisme des anémies des nourrissons. On trouve d'ailleurs tous les intermédiaires entre la destruction globulaire assez rapide qui s'accompagne d'ictère et la déglobulisation minime mais prolongée qui se traduit par une anémie de degré variable, avec ou sans splénomégalie.

Les *anémies du type pernicieux* sont moins exceptionnelles qu'on ne le pense chez le nourrisson. La syphilis héréditaire conduit vite à une déglobulisation parfois extrême ; tantôt il s'agit d'une infection, tantôt d'une association de causes morbides.

L'anémie pernicieuse du nourrisson a une évolution rapide. Les formes plastiques sont plus communes que les formes aplastiques. Toutefois les réactions larvaires et embryonnaires (Ribadeau-Dumas) sont plus souvent observées que chez l'adulte.

Données de thérapeutique. — Parmi les agents thérapeutiques se proposant de stimuler l'hématopoïèse, il convient de citer le fer, l'arsenic, l'opothérapie, les rayons X, le sérum hémopoïétique de Carnot.

Une des premières tentatives de thérapeutique antihémolytique a été faite quand on a utilisé les propriétés anti-hémolytiques de la cholestérine (Reicher, Klemperer). Les résultats obtenus n'ont été que transitoires.

L'anémie par Leishmania. — Le rapport du professeur JEMMA est une mise au point de cette question à laquelle ses travaux ont d'ailleurs apporté une contribution très importante. L'anémie par Leishmania qui est une maladie infectieuse, répandue surtout sur les côtes de la Méditerranée et frappant principalement les enfants dans les premières années de la vie, avait été décrite en Italie sous le nom de pseudo-leucémie infantile infectieuse, d'anémie splénique infantile infectieuse, mais c'est Pianèse qui, en 1905, découvrit un parasite morphologiquement semblable à celui du kala-azar indien, ou splénomégalie tropicale. Nicolle en précise l'étude bactériologique.

L'auteur fait une description biologique très complète du parasite dont il admet, avec la majorité des auteurs, l'identité absolue avec le kala-azar ; il étudie également la leishmaniose du chien qui est susceptible de jouer un rôle très important dans la propagation de la maladie humaine ; il apparaît en effet comme tout à fait vraisemblable que la leishmaniose humaine et canine est transmise par les puces. L'apparition de la maladie est favorisée par l'âge, — les enfants au-dessous de quatre ans étant presque exclusivement atteints — par les conditions sociales et économiques. Au point de vue anatomo-pathologique, il s'agit d'altérations qui dépendent en partie de l'anémie et en partie de l'accumulation du parasite : la rate, le foie et les ganglions lymphatiques sont hypertrophiés. L'examen du sang révèle une formule assez variable : anémie avec leucopénie le plus souvent.

Cliniquement, M. Jemma distingue une forme aiguë, une forme subaiguë et une forme chronique. Il divise les accidents en trois périodes, la période d'incubation étant absolument inconnue : période initiale avec fièvre et troubles gastro-intestinaux, période anémique avec tableau clinique complet, fièvre, anémie, hémorragies, œdèmes, splénomégalie ; enfin période cachectique se terminant par la mort. Après une analyse des symptômes très complète, l'auteur passe au diagnostic dont les éléments sont essentiellement : la fièvre à allures spéciales, l'anémie, la splénomégalie. Il admet que le diagnostic avec le paludisme chronique infantile est impossible par les seuls moyens de la clinique et après avoir insisté sur la gravité habituelle du pronostic, il passe en revue les traitements qui ont été essayés : cacodylate de fer, salvarsan, radiothérapie, vaccination avec culture récente de Leishmania.

M. VALAGUSSA (de Rome) prend ensuite la parole pour préciser les particularités qui caractérisent les anémies infantiles d'origine malarique ; elles s'observent surtout dans les formes estivo-automnales et tropicales. Au point de vue hématologique, il y a lieu de distinguer ces accidents selon qu'ils surviennent chez les enfants sains — où l'on observe dès le début une chute brusque et importante du nombre des globules rouges — ou chez des enfants déjà anémiques d'ancienne date : dans ce cas l'appauvrissement en hématies est graduel et beaucoup moins important. L'auteur insiste sur le rôle de l'anorexie et des vomissements dans la déglobulisation.

M. CRESPIN (d'Alger) s'efforce d'établir des caractères de différenciation clinique entre l'anémie par Leishmaniose et le paludisme chronique infantile. Mais M. JEMMA ne pense pas que la distinction soit possible sans examen de la pulpe splénique retirée par ponction de la rate.

Dans la séance de l'après-midi, M. le P[r] CZERNY expose son rapport sur ***l'anémie d'origine alimentaire.*** Avant de discuter la question de l'anémie chez l'enfant, l'auteur distingue l'anémie de la pâleur d'origine vaso-motrice si commune dans les affections gastro-intes-

REVUE DES CONGRÈS (*Suite*)

tinales de l'enfance. L'anémie s'observe presque exclusivement dans les premières années de la vie et devient relativement rare dès la seconde année ; abstraction faite des anémies relevant de processus infectieux, il ne reste qu'un petit nombre de cas auxquels nous ayons le droit de supposer une origine alimentaire. M. Czerny admet que cette anémie alimentaire ne résulte pas d'une alimentation insuffisante, mais qu'elle se développe chez certains enfants nourris uniformément et longtemps de lait, surtout lorsque ceux-ci sont prédisposés à l'anémie par une anomalie du développement primaire des réserves de fer. Le rapporteur retrace ensuite à grands traits les caractères cliniques et évolutifs des anémies alimentaires, il insiste sur leur association avec ce qu'il appelle la diathèse exsudative, avec le rachitisme et sur la fréquence de l'obésité chez ces sujets. De ces considérations se dégage cette notion, très importante au point de vue thérapeutique, que l'administration de médicaments ferrugineux n'a aucune efficacité si on ne soustrait pas les enfants au régime ayant déterminé l'anémie.

Ce rapport est l'occasion d'une discussion très animée à laquelle prend part M. Barbier qui fait jouer, lui aussi, un rôle prépondérant aux excès de l'alimentation lactée en quantité et en durée qui agissent peut-être en provoquant des éliminations ferrugineuses par la diarrhée ; il signale les arrêts de développement chez les anémiques.

M. Hallé précise les types d'anémie qui peuvent s'observer dans les troubles alimentaires : tantôt il s'agit d'anémies simples, tantôt d'anémies à type chlorotique ; il signale le rôle de la naissance avant terme.

M. Rist insiste sur la nécessité d'individualiser les cas d'oligosidérémie pure, bien limités, qui n'ont rien à voir avec une origine digestive.

M. Feer signale aussi les cas d'anémie chlorotique, indépendants de troubles alimentaires et qui ne sont pourtant pas améliorés par le traitement ferrugineux.

Prennent encore la parole MM. Brudzinski, d'Espine, Visco ; M. Gorteyr (de Leyde) rapporte un cas d'anémie aplastique chez le nourrisson.

MM. Nobécourt, Tixier et Maillet ont étudié le sang dans quelques cas de ***Maladie de Barlow*** avec anémie, on peut observer les divers types d'anémie du premier âge ; l'intensité de la déglobulisation est proportionnelle à la gravité de la maladie ; la réaction myéloïde du sang est fréquente. Cette anémie guérit en général rapidement en même temps que la maladie sous l'influence du traitement, mais il peut persister une susceptibilité des organes hématopoïétiques ; ces altérations du sang s'expliquent par les modifications osseuses.

M. Armand-Delille rappelle les caractères de l'***anémie splénomégalique par fragilité globulaire chez l'enfant*** dont il a publié la première observation et qui se caractérise par le syndrome de l'ictère hémolytique de Chauffard, fruste, sans cholurie, avec pigments et sels biliaires en excès dans le sérum sanguin. L'étiologie de l'affection, souvent congénitale, reste encore inconnue.

Du même auteur, une communication sur ***le traitement martial de l'anémie post-hémorragique du nouveau-né***, qu'il ne faut pas craindre d'instituer, même à cet âge et sur les ***facteurs urbains de l'anémie chlorotique du nourrisson et son traitement préventif***.

M. Ribadeau-Dumas attire l'attention sur ***le rôle des infections aiguës dans la production des anémies*** de types pernicieux, lorsqu'elles surviennent chez des sujets dont le système hématopoïétique était antérieurement altéré.

Dans la séance du 8 octobre il est donné lecture du rapport de M. Zappert (de Vienne) consacré à l'***anatomie pathologique et à la pathologie expérimentale de la poliomyélite aiguë***.

La poliomyélite est une maladie infectieuse causée par un virus que l'inoculation aux animaux permet seule de révéler. Ce virus pénètre par les voies respiratoires, se dissémine par la voie lymphatique, atteint très rapidement le névraxe pour lequel il a une affinité très prononcée et s'élimine par les muqueuses naso-pharyngées. On n'a pas observé sa contagion directe, mais le virus a été, exceptionnellement il est vrai, retrouvé dans les poussières, les formes cliniques observées chez les animaux inoculés sont les mêmes que chez l'homme, mais on n'a pas observé d'encéphalite. Une première atteinte confère l'immunité ; de plus, en raison de la présence d'une antitoxine dans le sang, il est possible de dépister les formes frustes au moyen du séro-diagnostic ; le traitement sérothérapique n'a pas donné de résultats. Au point de vue anatomopathologique, il y a lieu de faire ressortir les lésions cellulaires nerveuses qui précèdent les lésions périvasculaires. C'est donc sur les cellules nerveuses que porte directement l'action du poison, le système périphérique est indemne, mais les ganglions rachidiens sont presque toujours atteints.

Le rapport de M. Muller porte sur l'***épidémiologie et les symptômes de la poliomyélite***. De cette étude extrêmement complète en ce qui concerne les travaux étrangers consacrés à la question, on peut faire ressortir, au point de vue épidémiologique, l'étude particulière de la récente épidémie de Hesse-Nassau ; et au point de vue clinique, l'analyse très minutieuse des signes de la période de début ; l'auteur souligne l'importance des sueurs.

M. le Pr Von Bokay (de Budapest) montre la fréquence croissante des épidémies de ***maladie de Heine-Médin*** en Hongrie et signale différents points particuliers : propagation le long des grandes voies de communication, recrudescences estivales, fréquence des formes poliomyélitique et méningitique, caractère de bénignité au point de vue vital. Il apporte des exemples probants de contagion et signale que la déclaration en Hongrie est devenue obligatoire.

M. Johannessen (de Christiania) étudie l'histoire des épidémies en Norvège et insiste sur l'importance des formes abortives. La mortalité, en Norvège, a été de 12 à 23 p. 100 ; l'auteur étudie les mesures législatives qui ont été prises pour enrayer l'épidémie. M. Gorteyr (de Leyde) expose la marche de l'épidémie à Leyde ; il montre que l'épidémiologie est presque complètement à faire, notamment en ce qui concerne le rôle des insectes, des animaux domestiques, des poussières.

Mme de Bielher (de Varsovie) arrive à des conclusions analogues à celles d'autres médecins qui ont étudié différentes épidémies.

M. Vernstedt (de Stockholm) passe en revue les épidémies de paralysie infantile suédoises de 1905 à 1911 et en fait une revue statistique ; il insiste également sur les conditions de propagation de la maladie et termine par une vue d'ensemble sur les recherches expérimentales.

M. Netter met en lumière la dissémination mondiale qui ressort de tous les travaux consacrés à cette affection, il signale l'intérêt des formes méningitiques et surtout des formes méningitiques frustes. Malgré l'autonomie complète de la poliomyélite et de la méningite cérébro-spinale, il existe entre ces épidémies des rapports chronologiques certains. Au point de vue thérapeutique, il y a lieu de signaler les essais tentés avec l'urotropine qui passe dans

REVUE DES CONGRÈS *(Suite)*

le liquide céphalo-rachidien. Le traitement sérothérapique est peut-être susceptible de donner des résultats intéressants.

M. SCHREIBER attire l'attention sur les particularités que peuvent présenter les réflexes dans la poliomyélite. La forme classique: abolition des réflexes tendineux et diminution des réflexes cutanés souffre de nombreuses exceptions, et l'étude des réflexes révèle les modalités les plus diverses. La spasticité lorsqu'on la rencontre doit peut-être être mise sur le compte d'une atteinte cérébrale qui existe même au cours des formes cliniquement purement spinales. En ce qui concerne les réflexes cutanés, le signe de Babinski a été fréquemment signalé.

M. PETTERSEN (de Stockholm) ne pense pas que les insectes jouent un rôle dans la propagation de la maladie ; la température ne lui paraît pas influencer la marche des épidémies.

M. OMBREDANNE envisage dans son rapport le ***traitement chirurgical des suites des poliomyélites*** qui sont essentiellement constituées par un certain nombre de déformations portant sur les différents éléments du système locomoteur. L'auteur envisage tout d'abord les procédés de correction des déformations dues à la paralysie musculaire ; les uns s'efforcent de rétablir l'équilibre musculaire par des raccourcissements, résections, avancements tendineux ; les autres de rendre une partie de leur puissance contractile par les anastomoses et réimplantations tendineuses, ou enfin de leur restituer leur contractilité par les anastomoses et réimplantations nerveuses. Un chapitre important est consacré aux procédés qui se proposent d'agir non plus sur les muscles, pour corriger les déformations, mais sur les articulations par l'ankylose opératoire ou arthrodèse dont les différentes modalités sont minutieusement décrites. Le rapporteur termine son rapport, en étudiant le traitement des déformations envisagées par régions.

M. CONCETTI parle ensuite de la ***maladie d'Oppenheim***.

M. DELCOURT (de Bruxelles) apporte un certain nombre de faits qui plaident en faveur de la contagiosité du ***rachitisme***.

M. RACZINSKI (de Léopol) incrimine le manque de soleil comme cause de rachitisme et étudie le rôle des microbes pathogènes dans l'intestin.

M. EMINETTE (de Kharkoff) présente un travail sur ***l'hématologie et la thérapeutique des anémies infantiles***.

Citons encore les communications de M. DEUTSCH (de Budapest) sur la protection de l'enfance, de M. VOGT (de Strasbourg) sur le pneumothorax artificiel ; de M. GRANER (de Francfort) sur l'extirpation de la rate dans la maladie de Banti ; de M. D'ASTROS (de Marseille) sur la réaction de Wassermann chez l'enfant ; de M. VERAS (de Smyrne) sur les aliments maltés, de M. LEO SON (La Haye) sur l'hygiène de la bouche chez les écoliers ; de M. GAUJOUX (de Montpellier) sur le traitement de la méningite à méningocoques par le lavage de la méninge au sérum spécifique. MM. LESAGE et CLERET signalent chez certains nourrissons atrophiques la dureté spéciale du crâne due à une hyperplasie considérable du tissu osseux.

Le prochain congrès aura lieu en 1915 à Bruxelles. Le président désigné est M. le professeur JACQUES, de Bruxelles ; le secrétaire général M. le Dr DELCOURT.

Les questions proposés pour le congrès sont :

Les capsules surrénales en médecine infantile;

Prophylaxie des maladies infectieuses aiguës dans les hôpitaux d'enfants;

Diagnostic et traitement des tuberculoses ganglionnaires.

G. PAISSEAU.

CONGRÈS BELGE DE NEUROLOGIE ET PSYCHIATRIE

Les vœux suivants ont été émis :

Le fonds commun doit accorder la franchise postale et la gratuité des voyages dans le but de compléter et de préciser les bulletins confidentiels de collocation.

Les instituteurs de l'enseignement primaire devraient dresser annuellement une fiche de l'état mental des élèves.

Les magistrats devraient soumettre plus souvent à l'expertise médicale les prévenus reconnus coupables de vol habituel.

Les délinquants avant d'être envoyés aux colonies de bienfaisance devraient être examinés par un médecin aliéniste.

Les aliénés séquestrés à domicile doivent être surveillés par un médecin aliéniste.

VIe CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉLECTROLOGIE ET RADIOLOGIE MÉDICALES

Prague, 3-9 octobre 1912.

Le VIe congrès International d'Electrologie et Radiologie médicale vient d'avoir lieu à Prague.

Ce n'est pas à moi de rappeler ici l'aspect particulier de la capitale de la Bohême, ses monuments, son passé historique, mais on peut insister sur le charme de ses habitants, leur amabilité et sur l'hospitalité si large et si cordiale qu'ils donnèrent à leurs invités.

Grâce à l'activité du Dr Slavik, le congrès eut un très grand nombre d'adhérents qui se trouvèrent tous réunis le jour de l'ouverture solennelle, au Panthéon du royaume de Bohême ; M. le prince de Thun, gouverneur, M. Gros, maire de la ville de Prague, avaient la présidence d'honneur.

Après le discours de réception de M. le professeur Stoklasa, président du congrès, les diverses délégations apportèrent les hommages et remerciements des pays et des associations qu'elles représentaient, puis M. Becquerel de Paris fit une conférence très applaudie sur la radioactivité dans ses rapports avec la biologie.

Après quoi le séance solennelle d'ouverture fut terminée et l'on se mit au travail.

Je ne veux pas analyser toutes les communications qui ont été faites à ce congrès, mais on peut dire que par la situation même de Prague, à proximité des mines de radium de Joachimsthal, de Karlsbad, Teplitz, Marienbad, ce fut avant tout le congrès du radium.

La Haute-Fréquence, la Radiologie, l'Électrologie donnèrent lieu aussi à des discussions intéressantes.

On trouvera toutes les communications et rapports dans les comptes rendus officiels du Congrès.

Je veux pourtant signaler que non seulement des médecins faisaient partie du congrès mais aussi des ingénieurs, des chimistes, des physiciens : je n'en veux pour preuve que la très remarquable et très intéressante conférence que fit le professeur Kucera à l'Institut de Physique de l'Université.

A côté du programme scientifique, le comité d'organisation avait tenu à distraire les membres du Congrès de

REVUE DES CONGRÈS *(Suite)*

réception, dîners, représentations théâtrales, excursions, se succédèrent sans interruption.

Ce fut d'abord au théâtre national Tchèque la représentation de la *Fiancée vendue* de Smetana ; puis le banquet offert par la ville de Prague.

L'excursion à Joachimsthal vint ensuite. Les congressistes purent visiter les mines de radium, et se rendre compte de toutes les phases de la préparation du précieux métal. Un dîner réunissait plus de cinq cents personnes au Radium-Hôtel.

La soirée offerte par le Comité d'organisation commença par un concert et une audition de chansons tchèques par les enfants des écoles : il y eut un dîner froid et une petite sauterie termina cette soirée.

La ville de Teplitz invita tous les membres du Congrès à visiter les bains, émanatoriums et ses sources, dont les installations sont très luxueuses : le maire de Teplitz faisait lui-même les honneurs.

Ce fut la clôture du Congrès. M. le professeur Doumer, qui avait été l'âme du congrès, y prononça un discours très applaudi. On remarqua beaucoup les félicitations qu'il adressa aux médecins militaires autrichiens très nombreux au Congrès, et son attention délicate pour les dames de Prague.

Le lendemain, les congressistes qui pouvaient disposer de leur temps, avaient reçu de l'illustre violoniste Jan Kubelik une invitation pour visiter les sources radioactives qui existent dans ses propriétés de Bychory (près de Prague).

A l'arrivée du train, des voitures prirent les congressistes et les conduisirent au château de Bychory où le Maître les attendait et leur fit la plus cordiale réception.

Madame Jan Kubelik, par son exquise simplicité et son extrême amabilité, s'acquit de suite les sympathies de tous ses invités.

Après le déjeuner, la visite des sources situées en plein champ sur la lisière des bois procura l'occasion d'une admirable promenade au milieu de la campagne de Bohême.

A chaque source, Madame Kubelik remplissait elle-même les verres de ses invités qui purent apprécier ces eaux fraîches, limpides et très agréables au goût. Les analyses récentes ont montré qu'elles sont fortement radio-actives et que l'une d'elles contient du radium.

A la fin de cette promenade, le Maître voulut bien se faire entendre et ce fut vraiment très impressionnant d'écouter Jan Kubelik dans le salon de Bychory au milieu du recueillement et de l'émotion de tous.

Madame Kubelik présenta ensuite sa petite famille : cinq belles petites filles qui sont déjà musiciennes et artistes. Un lunch réunit une dernière fois les invités et l'on reprit le train pour Prague.

Ce fut la dernière et non la moins belle journée du Congrès et tous, en se séparant, se donnèrent rendez-vous pour 1914 en France où aura lieu le VIIe congrès d'Electrologie et Radiologie.

Lyon le 14 octobre 1912.

Dr JAUBERT DE BEAUJEU.

XXVe CONGRÈS FRANÇAIS DE CHIRURGIE

Tenu à Paris du 7 au 12 octobre 1912.

Le XXVe Congrès français de chirurgie s'est ouvert le 7 octobre, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine de Paris, sous la présidence de M. Delorme.

Malgré le caractère un peu spécial des sujets confiés aux rapporteurs, les craintes formulées sur la pénurie probable des communications n'étaient pas fondées, car les discussions furent des plus fournies et les séances aussi chargées que les années précédentes.

La première question mise à l'ordre du jour « ***Diagnostic et traitement des rétrécissements cicatriciels de l'œsophage*** » fut l'objet des rapports du professeur Moure, de Bordeaux, et de Guisez, de Paris ; elle suscita une longue discussion à laquelle prirent part MM. Depage (Bruxelles), Bœckel (Strasbourg), Forgue (Montpellier), Delagenière (Le Mans), Villar (Bordeaux), Jacques (Nancy), Vacher (Orléans), Bérard (Lyon), Reynès (Marseille), Dijon (Moulins), Viannay (Saint-Étienne), Duvergey (Bordeaux), Termier (Grenoble), Roux (Lausanne), Frœlich (Nancy), Sargnon (Lyon).



(Phot E. Pirou).

Dr DELORME.

Sous le titre de rétrécissement cicatriciel de l'œsophage, il faut comprendre les sténoses permanentes et définitives consécutives à la cicatrisation rétractile et inodulaire des plaies, d'irritations chroniques ou de pertes de substances. Mais il convient d'établir une distinction capitale entre les strictures annulaires isolées ou multiples et les resserrements tubulaires dont la longueur peut être variable. Le diagnostic des rétrécissements cicatriciels de l'œsophage est basé sur : l'étude des antécédents, l'auscultation, le cathétérisme, l'œsophagoscopie, l'examen radioscopique et radiographique. Au point de vue clinique, le fait capital est l'existence d'une dysphagie progressive. A ce signe se rattachent des symptômes secondaires : vomissements, régurgitations, salivation, amaigrissement, cachexie.

Mais la clinique est loin de suffire au diagnostic qui peut être précisé grâce aux moyens d'investigation actuels.

Le cathétérisme peut nous fixer sur l'existence d'un rétrécissement et sur son siège, mais il ne faut pas trop demander à cette exploration qui n'est pas sans danger. Il semble que l'examen direct de l'œsophage constitue une méthode d'exploration sûre, nous permettant de faire un diagnostic précis de la nature, du siège et de la forme du rétrécissement.

Les rétrécissements cicatriciels donnent un aspect variable à l'œsophagoscope suivant que le processus de cicatrisation est plus ou moins ancien. Dans les cas récents, la muqueuse est rouge, tuméfiée, couverte par endroits de granulations.

Dans les cas anciens, lorsque les parois ne sont atteintes que superficiellement, elles conservent leur mobilité et suivent les mouvements respiratoires et cardiaques, si les lésions sont profondes, compliquées de périœsophagite adhésive, l'immobilité est absolue ; l'œsophagoscopie permet, d'après l'aspect même des lésions cicatricielles, de ne pas les confondre avec les autres causes de sténose, et même dans les cas de doute, elle permet encore la biopsie. L'œsophagoscopie fixe encore sur la forme et le siège exact de la lésion, sur l'état de l'œsophage en amont de la stricture dont l'orifice est souvent excentrique échappant ainsi au cathétérisme aveugle. Il faut reconnaître cependant que cette méthode n'est pas sans dangers.

L'examen de l'œsophage à l'écran radioscopique plus bénin fournit également des renseignements importants

non seulement sur l'existence de l'atrésie œsophagienne, mais encore sur sa forme, sa longueur et son degré de perméabilité.

Le traitement des rétrécissements cicatriciels de l'œsophage varie suivant leur siège, leur forme, le degré de stricture. Les injections de fibrolysine ou de thiosinamine n'ont pas fait leurs preuves. Le traitement demeure donc essentiellement chirurgical et l'on peut à ce point de vue distinguer : les rétrécissements franchissables ou dilatables, les rétrécissements serrés qui peuvent être franchis à l'œsophagoscopie et les rétrécissements graves qui sont justiciables de la chirurgie extra-œsophagienne.

Dans les cas légers ou moyens, la dilatation lente, mieux que les cautérisations ou la dilatation brusque, donne d'excellents résultats. Dans les cas de stricture grave diffuse et très serrée, il est préférable de ne pas attendre trop longtemps pour faire la gastrostomie.

Cette ouverture permettra de remonter les forces du malade, puis, laissant l'œsophage au repos, elle fera disparaître le spasme souvent surajouté, rendant possible une dilatation qui tout d'abord semblait impossible. Elle permettra également d'employer le procédé du fil sans fin après cathétérisme rétrograde.

Dans certains cas rares, on pourra tenter de reconstituer ou de créer un nouveau canal alimentaire, en pratiquant soit : une œsophago-gastrostomie, soit une œsophago-jéjuno-gastrostomie, ou encore de reconstituer un œsophage extra-thoracique.

***

La deuxième question mise à l'ordre du jour : ***Exploration radiologique dans les affections chirurgicales de l'estomac et de l'intestin***, fit l'objet des rapports de MM. Béclère (Paris) et Mériel (Toulouse).

L'exploration radiologique du tube digestif se fait après ingestion de sels de bismuth, et particulièrement de carbonate. Les autres sels, tels que le sous-nitrate, sont en effet toxiques, fait sur lequel insista M. Girard de Genève, qui préfère l'emploi de l'oxyde de zinconium. Cette étude donne des renseignements de trois ordres, concernant : la topographie, la morphologie et les fonctions motrices de chacun des segments du tube digestif.

L'examen radiologique de l'estomac a montré d'abord que la situation et la forme de cet organe n'étaient pas conformes aux descriptions des anatomistes. Cependant le professeur Hartmann fait remarquer que l'image radioscopique peut être déformée suivant la position donnée à l'ampoule et que le poids du bismuth n'est peut-être pas indifférent. L'examen radiologique relève les anomalies topographiques et morphologiques de l'estomac (estomac allongé, dilaté, rétracté) (estomac lacunaire, estomac biloculaire, diverticulaire). Cet examen permet encore d'étudier les troubles de la tonicité, de la contractilité, de la durée d'évacuation, et aussi, après gastro-entérostomie, le fonctionnement de la bouche anastomotique. Dans ces cas, le bismuth passe immédiatement dans l'intestin.

L'examen radiologique fournit des renseignements intéressants pour le diagnostic de l'ulcère et du cancer gastrique.

L'examen radiologique du duodénum révèle : les déplacements, les ptoses et les ulcérations de cet organe. La sténose duodénale est caractérisée par trois signes : la réplétion anormale et durable de la cavité duodénale, en amont de la sténose, le péristaltisme et l'antipéristaltisme de la musculature durant toute la durée de cette réplétion.

L'examen radiologique du jéjunum et de l'iléon peut montrer la ptose, l'atonie, la sténose.

L'examen radiologique du gros intestin permet de reconnaître le cæcum mobile, sa dilatation anormale et même la tuberculose iléo-cœcale, en montrant une absence d'ombre entre celle de la portion terminale de l'iléon et celle du côlon ascendant. Il est quelquefois possible de déterminer la position de l'appendice.

L'examen du colon et de l'S iliaque se fait en général après un lavement de bismuth. Cet examen permet de déceler les anomalies topographiques, les déplacements, les ptoses, les adhérences, enfin les sténoses.

Néanmoins, les erreurs d'interprétation sont souvent difficiles à éviter, c'est pour cela qu'il faut multiplier les épreuves, les pratiquer dans différentes positions et toujours s'aider des signes cliniques, ce qui permettra en général d'arriver au diagnostic exact. M.. Béclère résume la discussion dans ce sens en se félicitant de la collaboration étroite des médecins et des chirurgiens pour le diagnostic radiologique des affections gastro-intestinales.

***

La troisième question mise à l'ordre dujour : ***La coxa vara***, fit l'objet des rapports de MM. Kirmisson et Frœlich.

La coxa vara est une affection de la hanche caractérisée par une lésion du cartilage épiphysaire en voie de croissance, occasionnant un glissement de la tête fémorale en bas. Il faut distinguer d'une part la coxa vara *essentielle* (niée par M. Calot), et d'autre part la coxa vara *symptomatique*.

1° **La coxa vara essentielle.** — Le début de la coxa vara essentielle (des adolescents) est insidieux, marqué par des douleurs dans la hanche et le genou, douleurs qui disparaissent pas le repos, et reparaissent après la marche, avec des paroxysmes au moindre trauma. La marche est lourde, la fatigue précoce, la boiterie progressive. L'examen du sujet debout révèle une taille élevée, une structure osseuse massive, la jambe malade est en adduction et rotation externe ; le pied tourne en dehors et la jambe à partir du genou est souvent en abduction compensatrice ; le grand trochanter est plus élevé ; le signe de l'insuffisance des fessiers est positif. Pendant la marche, le sujet boite en plongeant du côté malade. Sur le sujet couché, on note un raccourcissement du membre allant souvent jusqu'à 4 ou 5 centimètres, la flexion et l'extension sont normales, les attitudes vicieuses, adduction et rotation externe peuvent être activement et passivement augmentées, tandis que l'abduction et la rotation interne sont supprimées. Enfin si le malade veut se mettre à genoux, la jambe lésée croise en arrière celle du côté sain et lorsque la lésion est bilatérale, l'agenouillement est impossible.

L'*anatomie pathologique* est basée sur l'étude de pièces anatomiques et de radiographies. La tête fémorale glisse en bas, ce qui la rapproche du petit trochanter ; l'angle d'inclinaison du col est fermé, dépassant l'angle droit et devenant aigu. De plus le col est tordu sur son axe comme si la tête étant soudée dans la cavité cotyloïde, le fémur et la partie trochantérienne du col avaient esquissé un mouvement d'hyperextension. Le cartilage d'encroûtement de la tête empiète en haut sur le col ; en bas au contraire il disparaît. Le cartilage épiphysaire

REVUE DES CONGRÈS (*Suite*)

a une direction incurvée à convexité cotyloïde et ne forme plus une zone continue.

La pathogénie de la coxa vara essentielle est discutée. Cette affection semble être la conséquence de la surcharge, au moment de l'adolescence, d'un cartilage épiphysaire insuffisant.

Le pronostic varie suivant le degré de la lésion et les moyens thérapeutiques employés.

Le diagnostic est en général facile grâce à l'examen radiographique. Le *traitement* est orthopédique (repos au lit, marche avec un appareil, massage, électrisation, mécanothérapie), chirurgical (consistant alors en une ostéotomie oblique sous-trochantérienne).

2° **La coxa vara symptomatique.** — Elle a comme caractère d'être trochantérienne, l'affaissement siégeant au point d'insertion du col sur les trochanters.

Il faut distinguer :

Une coxa vara congénitale (Kirmisson, Mouchet, Audion) due à un arrêt de développement de l'extrémité supérieure du fémur.

Une coxa vara rachitique.

Une coxa vara inflammatoire (tuberculeuse, ostéomyélitique, de l'arthrite déformante, de l'ostéite fibreuse de Recklinghausen).

La coxa vara par insuffisance des glandes à sécrétion interne.

Les coxa vara consécutives à la réduction de la luxation congénitale de la hanche.

La *coxa vara traumatique* enfin, qui a fait l'objet du rapport du Pr Kirmisson et qui suscita plusieurs communications et particulièrement celles de MM. Willems (Gand), Gangolphe (Lyon), Savariaud (Paris), Vanverts (Lille), de Quervain (Bâle), Mouchet (Paris), Calot (Berck), Gourdon (Bordeaux), Barbarin (Paris), Rocher (Bordeaux), Judet (Paris).

Les rapports de la coxa vara avec le traumatisme sont loin d'être faciles à apprécier. Si parfois la notion du traumatisme est des plus nettes, elle peut dans d'autres cas passer inaperçue. De plus, le role du traumatisme peut être diversement interprété. Dans certains cas, le sujet a subi un traumatisme de la hanche, la réduction n'a pas été faite, la consolidation s'est produite en position vicieuse ou a fait défaut, le membre prend l'attitude de la coxa vara : c'est la coxa vara traumatique vraie.

Mais, parfois, l'attitude vicieuse n'apparaît que tardivement et l'on peut même se demander, avec M. Gangolphe, si le traumatisme ne doit pas être rejeté au second plan et si le rôle principal ne revient pas aux altérations pathologiques qui l'ont précédé. Le trauma serait alors non la cause mais l'aboutissant.

Le *traitement préventif* est celui du décollement épiphysaire ou de la fracture. Le *traitement curatif* sera parfois le massage ou la ténotomie, mais les cas prononcés bénéficieront de l'intervention sanglante qui sera l'ostéotomie oblique sous-trochantérienne, les autres procédés restant exceptionnellement indiqués.

***

Parmi les nombreuses communications étrangères à la discussion des questions mises à l'ordre du jour, nous ne pouvons que citer celles qui nous paraissent avoir suscité l'intérêt général : Forgue et Richa-Jonesco (Bucarest), Gayet (Lyon), sur la rachianesthésie. Guillot et Dehelly sur la transfusion directe du sang.

Lucas-Championnière, sur la résection du coude pour les ankyloses après fracture.

Dujarier, sur l'intervention sanglante dans les fractures.

L. de Martel, sur la Chirurgie du cerveau et de la moelle.

Chalier (Lyon). Résultat des interventions sur le sympathique cervical dans la maladie de Basedow.

Pauchet (Amiens). Traitement des coudures intestinales.

Guilleroud (Lyon). Quelques cas de pylorotomie avec résection du côlon transverse.

Chavannaz (Bordeaux). Des kystes ovariques à contenu gazeux.

Lejars (Paris). Les reins ectopiques atrophiés et douloureux..

***

Le prochain Congrès de chirurgie se réunira le 6 octobre 1913 sous la présidence de M. le Pr Kirmisson. M. Maunoury de Chartres a été nommé vice-président.

Les trois questions suivantes feront l'objet des rapports :

1° Traitement curatif des ankyloses par la méthode sanglante. (Rapporteurs : MM. Baumgartner (Paris). Dénucé (Bordeaux).

2° Chirurgie du côlon pelvien (cancer excepté). Rapporteurs : MM. Duval (Paris); Patel (Lyon).

3° Traitement des plaies du crâne par petits projectiles. Rapporteurs : M. Billet (armée) ; M. Demoulin (Paris).

P. M.

XIIIe CONGRÈS FRANÇAIS DE MÉDECINE

Le XIIIe Congrès Français de Médecine (Association des médecins de langue française) a été inauguré le dimanche 13 octobre d'une façon fort brillante : les salons de l'Université lui avaient été ouverts, et M. Liard en faisait les honneurs, avec le professeur Chauffard, président du Congrès. En la docte Sorbonne, ce fut un concours d'éloquence dans lequel rivalisèrent maîtres de Paris et de Province, et aussi ces Français de cœur et d'éducation que sont les Professeurs Bard et D'Espine (de Genève), Laurento (de Québec), Stoicesco (de (Bucarest). Aucune inauguration ne fut plus solennelle, ni plus riche en jolis discours : l'art du « beau parler » reste en honneur dans notre Faculté, et c'est une joie d'écouter un prélude d'une telle tenue littéraire, avant les séances si chargées de rapports et de communications.

Dès lundi matin, le grand amphithéâtre de la Faculté était comble : sir Dyce Duckworth avait accepté la présidence de cette première séance, et il célébrait en termes chaleureux les bienfaits de « l'entente cordiale » entre les médecins des deux côtés du détroit. Aux séances suivantes, même affluence, et même animation dans la cour et dans les couloirs de la Faculté : les Congressistes sont nombreux ils sont heureux de l'accueil qu'ils ont trouvé à Paris ; et leur joie doit aller au cœur des organisateurs du Congrès, et d'abord de son Président, qui n'ont ménagé, pour ce succès, ni leur temps, ni leur peine.

Nous passerons en revue, dans le prochain numéro de *Paris Médical*, les travaux présentés au Congrès.

J. GÉNÉVRIER.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Manuel pratique de Kinesithérapie. Fascicule III. Maladies respiratoires (méthode de l'exercice physiologique de la respiration), par le Dr G. ROSENTHAL, 1912. 1 vol. gr. in-8, de 300 pages avec 50 figures. Broché : 5 fr. (*F. Alcan*, éditeur à Paris).

La dysphagie spasmodique des névropathes et son traitement, par le Dr P. HARTENBERG, in-8, de 7 pages. (Extrait de la *Revue générale de Clinique et de Thérapeutique*, 10 août 1912.)

La Tuberculose pulmonaire. — Maladie évitable. — Maladie curable, par le Dr R. BRUNON. 1913, 1 vol. in-8, de 550 pages cart. 10 fr. (*G. Steinheil*, édit. à Paris).

Causeries sur la Goutte. — Origine, traitement, prophylaxie, etc. La faillite de l'acide urique. Les régimes anti-arthritiques. Traitements médicamenteux. Principes d'hygiène générale, par le Dr CH. LAVIELLE. 1912, 1 vol. in-8 de 160 p., br. 2 fr. (Dax, impr. *Vielle* et *Vargues*).

Le traitement orthopédique du Mal de Pott, par le Dr HENRI LELIÈVRE (de Sées), 1913, 1 vol. gr. in-8 de 205 pages avec figures. Br. 7 fr. 50. (*Joane et Cie*, édit. à Paris).

Maladies de l'estomac, par GEORGES HAYEM, professeur honoraire de Clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, et GASTON LION, médecin de l'Hôpital de la Pitié. 1 vol. gr. in-8 de 688 pages, avec 91 fig. dans le texte. Br. 12 fr., cart., 13 fr. 50 (Fascicule XVI du *Nouveau Traité de Médecine* Brouardel-Gilbert-Thoinot). (*J.-B. Baillière et Fils*, édit. à Paris.)



LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — Le jury est provisoirement composé de MM. Macaigne, Dalché, Florand, Bergé, Moutard-Martin, Heitz-Boyer, Mouchet, Lapointe Doléris (qui acceptent) ; M. Peyrot (qui n'a pas encore fait connaître son acceptation).

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Anatomie.* — Séance du 9 octobre 1912. — Question : « Muscle diaphragmatique (sans les rapports).

MM. Coriat, 15 ; Blamoutier, 19 ; Chobaïtch, 12 ; Alliot, 14 ; Bucquet, 13 ; Creuzot, 14 ; Chamorro, 15 ; Mlle Chauvreau, 14 ; MM. Chapplain, 12 ; Dartiguenave, 14 ; Arion, 12 ; Deguiry, 14 ; Boulot, 12 ; Boutarel, 14 ; Bagou, 12.

Séance du 11 octobre 1912. — Question : « Configuration extérieure et rapports de la face inférieure du foie. »

Mlle Dévé, 14 ; MM. Bardy et Bureau, 16 ; Crozat, 14 ; Berrut et de Brun du Bois-Noir, 13 ; Bœgner, 12 ; Boppe, 17 ; Dramez, 16 ; Mlle Braïlovsky, 12 ; MM. Cauchois, 8 ; Daubert, 12 ; Bazert, 14 ; Dégrais, 7 ; Calas, 9 ; Arutuniantz, 10 ; Caracostea, 15 ; Charpentier, 14 ; Basset, 13 ; Chavany, 14 ; Mlle Avackian, 12 ; MM. Bourdillon, 14 ; Barbé, 12 ; Beaussillon, 8 ; Bousquet, 12.

Séance du 13 octobre. — Question « Muscle psoas iliaque. »

MM. Bonnamour, 14 ; Aysaguer, 12 ; Buchard, 7 ; Arsac et Burnand, 14 ; Sagot, 12 ; Sigrist, 16 ; Périsson, 7 ; Poussard, 15 ; Libault de la Chevasnerie, 12 ; Robin, 15 ; Piot, 13 ; Poiré, 17 ; Portes, 18.

Séance du 14 octobre 1912. — Question : « Muscles fessiers. »

MM. Perrochaud et Pradal, 14 ; Mlle Kuntz, 16 ; MM. Laemmer et Laffaille, 13 ; Lamaze, 7 ; Langlois, 15 ; Khabil, 13 ; Jullien, 15 ; Jauréguy, 12 ; Mouton, 15 ; Narboni, 12 ; Mlle Klein, 14 ; MM. Lancs, 13 ; Niel, 14 ; Ordioni, 13.

Pathologie. — Séance du 11 octobre. — Question : « Symptômes de la fièvre typhoïde au second septenaire. »

MM. Chastang, 12 ; Dupouy, 13 ; Grünberg (Charles), 15 ; Bouvet, 17 ; Gory, 11 ; Brucker, 14 ; Beau, 13 ; Amabilis et Frégier, 12 ; Baby et Auguste, 10 ; Guilmoto, Calamy et Habibollah, 13 ; Bühler, 14 ; Mlle Gérin, 12 ; MM. Gerdil, 14 ; Chandebois, 15 ; Cunault, 11 ; Charpin, 18.

Séance du 14 octobre. — Question : « Signes des hernies étranglées. »

M. Delattre, 14 ; Mlle Franck, 10 ; MM. Galliard, Darcissac et Boileau, 9 ; Girard (André), 14 ; Bona, 11 ; Delpérier, 12 ; de Gennes, 17 ; Chomette, 10 ; Didry, 11 ; Enot, 12 ; Mlle Hartmann, 17 ; MM. Denoyelle, 10 ; Deroche, 9 ; Duhazé, 12 ; Germain, 13.

PRIX FILLIOUX. — Le jury est provisoirement composé de MM. Lombard, Bourgeois, Sébileau, Lesage et Robineau.

Faculté de médecine de Lille. — Par décision de l'Autorité académique, ont été nommés :

1) PROFESSEURS SUPPLÉANTS.

Médecine : M. le Dr Besson, Maître de Conférences, Chargé du cours de médecine légale ;

M. le Dr D'Halluin, Maître de Conférences, Chef des travaux de physiologie ;

M. le Dr Vouters, Maître de Conférences, Assistant de clinique médicale.

Pharmacie : MM. Raquet et Willot, Maîtres de Conférences.

2) MAITRES DE CONFÉRENCES.

Médecine : M. le Dr Bonnet-Laborderie, Chef de clinique obstétricale ;

M. le Dr Danel, Chef des travaux d'anatomie pathologique, chargé de la consultation des maladies cutanées et syphilitiques.

Pharmacie : M. Cœugnet.

École de médecine de Limoges. — Un concours s'ouvrira le 13 avril 1913 devant la Faculté de médecine de Bordeaux pour l'emploi de professeur suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École de médecine de Limoges. Le registre d'inscription sera clos le 12 mars 1913.

École de médecine de Grenoble. — Le concours pour une place de suppléant des chaires de pathologie interne et de clinique médicale s'est terminé par la nomination de M. le Dr Traversier, médecin des hôpitaux de Grenoble.

Hôpitaux de province. — BORDEAUX. — Question donnée à l'épreuve écrite du concours de l'internat : « Nerf facial (anatomie et physiologie); Zona. »

LYON. — Questions posées au concours de l'internat :

Première épreuve (écrite) : « Le périnée antérieur chez l'homme. Anatomie et physiologie. »

Deuxième épreuve : « Des hémorragies de l'intestin (rectum excepté). Causes, symptômes et diagnostic. »

Troisième épreuve : « Symptômes et diagnostic des adénites cervicales. »

Quatrième épreuve dite *de garde* : « Diagnostic et traitement de l'accès de fièvre intermittente paludéenne. » — « Une femme opérée n'urine pas. Pourquoi ? Conduite à tenir. » — « Des causes de la rupture prématurée des membranes. Conduite à tenir. »

CAEN. — Un concours pour cinq places d'interne en médecine aura lieu le samedi 26 octobre 1912, à l'hôpital de Caen, rue de Ouistreham, à neuf heures du matin.

Les candidats devront se faire inscrire avant le 19 octobre.

DUNKERQUE. — Une place d'interne en médecine est vacante. S'adresser au secrétaire-directeur des hôpitaux de Dunkerque.

LIMOGES. — Sont nommés internes des hôpitaux de Limoges : MM. Grézillier, Merliac, Dax, Valière, Delotte, Fouriaud, Rauty, Bissonnier, Detroye.

Académie de médecine. — Une place de membre titulaire est déclarée vacante dans la 1re section (*Anatomie et physiologie*), en remplacement de M. Marc Sée.

Médecin des Bureaux de Bienfaisance de Bordeaux. — Un concours pour 3 places de médecin des bureaux de bienfaisance de Bordeaux s'ouvrira le 19 novembre prochain au siège de l'Administration, 69, rue du Loup.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 11 novembre.

Société de Psychiâtrie de Paris. — La prochaine séance de la société de psychiâtrie de Paris aura lieu le jeudi 24 octobre 1912 à neuf heures et demie du matin, à l'Asile Sainte-Anne dans le Service de la Clinique.

Service de santé. — *Médecins principaux de première classe.* — MM. Berthier est nommé directeur du service de santé du 13e corps d'armée ; Vincent, chef du laboratoire de vaccination antityphoïdique à l'hôpital d'instruction du Val-de-Grâce.

Médecin principal de deuxième classe. — M. Lévy est nommé médecin chef de l'hôpital de Belfort.

Médecins-majors de deuxième classe. — MM. Picqué est désigné pour l'Algérie (hôpital du Dey, chirurgie) ; Fontagné passe au 20e d'artillerie de campagne ; Pauponneau est désigné pour l'Algérie ; Costa est nommé surveillant à l'école du service de santé militaire.

Médecins aides-majors de première classe. — MM. Levêque passe au 11e d'artillerie de campagne ; Lambert des Cilleuls, à l'école d'ap-

LA VIE MÉDICALE (Suite)

plication de cavalerie ; Baur est maintenu aux troupes d'occupation du Maroc occidental ; Pilod au 72e d'infanterie.

Prix Nobel de médecine. — Le prix Nobel de médecine pour 1912 vient d'être décerné au Dr Alexis Carrel, de l'Institut Rockfeller à New-York, pour ses travaux sur la suture des vaisseaux et les transplantations d'organes.

Cent cinquantenaire de l'École Vétérinaire de Lyon. — Le 24 octobre on célébrera le cent cinquantenaire de l'École vétérinaire de Lyon, fondée en 1762 par Bourgelat. A cette occasion on inaugurera le buste du Professeur Galtier et le monument élevé à la mémoire du professeur Arloing. M. le professeur Chauveau présidera.

Concours pour l'admission de médecins et pharmaciens à l'École d'application du service de santé des troupes coloniales. — Un concours s'ouvrira le 4 novembre prochain, à 9 heures du matin, à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris, et le 11 novembre prochain, à 9 heures du matin, à l'École d'application du service de santé des troupes coloniales, à Marseille, pour l'admission de quinze docteurs en médecine et de deux pharmaciens de 1re classe à des emplois de médecin et de pharmacien aides-majors de 2me classe des troupes coloniales.

Mariages. — M. Thibault-Laurent, lieutenant au 43e d'infanterie, étudiant en médecine à la Faculté de Lille, et Mlle Marcelle Boussin.

Nécrologie. — Le Dr R. Ronca (de Fleurier, Suisse). — Le Dr Ernst Heuss. — Le Dr Philippe Jeulin (de Nantes). — Le Dr Wibo père (de Bruxelles), secrétaire de la société de médecine publique. — Le Dr Bories (de Montauban). — M. Maisonnave, médecin-major, décédé à l'hôpital de Marakech, de fièvre typhoïde, contractée dans son service. — Mlle Geneviève Navarre, fille de M. le Dr Navarre, ancien conseiller municipal de Paris, décédée à l'âge de 19 ans.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 23 octobre, à 1 heure. — M. LABILLE : Synthèse et critique de théories pathogéniques des hémoglobinuries humaines (MM. Gautier, Roger, Marfan, Marcel Labbé). — M. BAUDOIN : Hôpitaux de province. Leur internat en médecine (MM. Roger, Gautier, Marfan, Marcel Labbé). — Mme MANTOUX : Contribution à l'étude de la tuberculose du nourrisson (MM. Marfan, Gautier, Roger, Marcel Labbé).

Jeudi 24 octobre, à 1 heure. — M. GOULFIER : Contribution à l'étude de l'étiologie de la kérato-conjonctivite phlycténulaire (MM. De Lapersonne, Ribemont-Dessaignes, Widal, Terrien). — Mlle BOTESAT : Contribution à l'étude du tubercule solitaire de la choroïde (MM. De Lapersonne, Ribemont-Dessaignes, Widal, Terrien). — M. ALEXANDRE : Tension artérielle et viscosités sanguines dans le glaucome primitif (MM. De Lapersonne, Ribemont-Dessaignes, Widal, Terrien). — M. NOBLET : La pubiotomie chez les primipares (MM. Ribemont-Dessaignes, De Lapersonne, Widal, Terrien). — M. ESCALLIER : Rechute de fièvre typhoïde et allergie typhique (MM. Widal, De Lapersonne, Ribemont-Dessaignes, Castaigne).

MEMENTO DE LA QUINZAINE

21 Octobre. — Concours pour 15 places d'élèves internes en médecine et en chirurgie à l'hôpital civil de Mustapha.

21 Octobre. — Clôture du registre d'inscription du concours pour 15 places d'élèves externes en médecine et en chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Marseille (s'inscrire au secrétariat de l'administration des hospices à l'Hôtel-Dieu).

21 Octobre. — A l'Hôtel-Dieu de Marseille, ouverture du concours pour 10 places d'élèves internes en médecine et en chirurgie pour le service des hôpitaux.

21 Octobre. — A la Faculté de médecine de Paris, ouverture d'une session d'examens de validation de stage dentaire.

21 Octobre. — A la Faculté de médecine de Paris, ouverture d'une session d'examens de chirurgiens dentistes.

21 Octobre. — Ouverture du concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine et la nomination aux places d'élèves internes en médecine vacantes, le 15 février 1913, pour le service des hôpitaux de Paris.

21 Octobre. — Devant la Faculté de médecine de Paris, ouverture du concours pour une place de médecin suppléant à l'hôpital du Mans.

21 Octobre. — Concours pour la nomination de deux internes à l'hôpital Saint-Joseph de Lyon.

21 Octobre. — A Montpellier, ouverture du concours pour la nomination à une place de chef de clinique médicale.

21 Octobre. — A 3 heures, à l'amphithéâtre Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu, cours pratique d'ophtalmologie par M. le professeur DE LAPERSONNE, assisté de MM. CERISE, COUTELA, PLEY.

21 Octobre. — Ouverture du concours pour la nomination aux emplois de professeurs adjoints à l'école du service de santé des troupes coloniales.

23 Octobre. — A Toulouse, ouverture du concours pour 2 places d'aides d'anatomie à la Faculté de médecine.

23 Octobre. — A Amiens, ouverture du concours pour une place de prosecteur.

23 Octobre. — A Toulouse, ouverture du concours pour la nomination à 6 places d'internes en médecine et à 6 places d'internes provisoires.

24 Octobre. — Concours pour la nomination de pharmaciens adjoints aux hospices civils de Lyon.

24 Octobre. — Dernier délai pour les inscriptions au concours de l'adjuvat de Lyon (s'inscrire au secrétariat de la Faculté).

25 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École de médecine de Nantes.

26 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour l'emploi de chef de clinique chirurgicale à l'Ecole de médecine de Marseille (s'inscrire au secrétariat de l'École).

26 Octobre. — A 3 heures, à l'amphithéâtre Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu, ouverture de la première série de conférences sur les maladies des yeux. (M. le Dr CANTONNET).

26 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour une place de médecin résidant à l'hospice général de Bordeaux. (S'inscrire au secrétariat de l'administration des hospices, 21, cours d'Albret, à Bordeaux).

26 Octobre. — Dernier délai pour les inscriptions pour le concours du clinicat de la Faculté de médecine de Paris.

26 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour les étudiants de quatrième année à la Faculté de médecine de Paris.

28 Octobre. — Au siège des diverses facultés de médecine ouverture du concours pour l'obtention des bourses de Doctorat.

28 Octobre. — A Marseille, ouverture du concours pour 15 places d'élèves externes en médecine et en chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Marseille.

28 Octobre. — Concours pour l'emploi de chef de clinique médicale et pour l'emploi de chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Lille.

28 Octobre. — Concours pour 13 places d'élèves externes en médecine et en chirurgie à l'hôpital civil de Mustapha.

28 Octobre. — A l'hôpital civil de Mustapha, ouverture du concours pour le prix Poisson et l'Internat de 1re classe.

29 Octobre. — A la Direction du service de santé de Marseille ouverture de la session annuelle d'examens pour l'obtention du titre de médecin sanitaire maritime.

31 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le clinicat gynécologique à Bordeaux.

31 Octobre. — A Paris dans le grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur, ouverture de la IVe Réunion sanitaire provinciale (du 31 octobre au 2 novembre).

1er Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le prosectorat de Lyon (S'inscrire au secrétariat de la Faculté).

1er Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour l'emploi de suppléant de la chaire d'accouchements à l'École de médecine de Nantes.

2 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour la nomination à une place de médecin adjoint du service des aliénés des hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière. (S'inscrire à l'administration de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria de 10 h. à 3 h.).

1911-1912, N° 48 SOMMAIRE 26 Octobre 1912

GILBERT. — L'Hémoglobinurie paroxystique essentielle 497
CALOT. — Traitement des tuberculoses suppurées 501
DOPTER. — Pratique bactériologique. — Diagnostic bactériologique de la dysenterie bacillaire 503
MOURE. — Invagination chronique par tumeur intestinale 508
ACTUALITÉS MÉDICALES. — Utilité de l'oscillométrie dans la mort apparente d'un nouveau-né en période agonique. — Sur un abcès du foie chez un nouveau-né. — Nécrose du maxillaire supérieur à la suite de la rougeole. — La propagation de la poliomyélite épidémique par les poussières. — Une épidémie d'angine septique produite par le lait. — Toxicité urinaire dans les maladies infectieuses. — Des épiploïtes chroniques en rapport avec l'appendicite et la colite chroniques 511
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Société médicale des hôpitaux. — Société de biologie. — Société de chirurgie. — Académie de médecine. — Académie des sciences. — Société de pédiatrie 514
Libres propos : Les vertus hygiéniques du mistral, par le Dr ANSELME SCHWARTZ III
Médecine et Poésie : En songeant à une consultation, par MEMOR III
Chronique médico-artistique : Ce qu'il faut voir au Salon d'Automne, par le Dr HENRI ROCHÉ ..... V à XIII
Variétés : Chargé de mission, par le Dr REMLINGER ..... XIII et XV
La médecine dans le passé : Un ancien diplôme de chirurgien lorrain, par le Dr MAURICE PERRIN .. XV à XVIII
Silhouettes médicales : Le Dr Ch. Monod, dessin original par BILS XXIII
Diététique XXV
Formules thérapeutiques XXV
Revue hebdomadaire de la Presse française XXVII
Revue des Congrès. — XVe session de la Société obstétricale de France. — Association française d'urologie. — Congrès de médecine ..... XXVIII à XXXV
Nouvelles XXXV
La vie médicale ..... XXXVI et XXXVIII
Cours. — Memento de la quinzaine. — Thèses ..... XXXVIII et XXXIX
Thérapeutique pratique XL
Postes médicaux vacants XXX

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier .... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février .... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars ...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril ...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai .... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin .... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet ..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août ...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre .... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre .. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

LIBRES PROPOS

LES VERTUS HYGIÉNIQUES DU MISTRAL

Vous êtes-vous jamais trouvé en Provence quand le mistral vient à souffler ? Si vous ne connaissez pas ce vent, vous ne connaissez rien. Il est atrocement froid et souffle avec violence ; rien ne lui résiste ; il balaie tout sur son passage, soulève la poussière des rues et des routes en nuages énormes, et fort désagréables, soulève même les petites particules de sable qui viennent vous piquer fortement le visage et vous aveugler.

Les poussières sont emportées au loin dans la campagne, mais aussi dans les locaux d'habitation où, après quelques heures, après s'être glissées par les moindres fissures, elles pénètrent partout, et saupoudrent finement les meubles et menus objets ; le mistral ne respecte rien. C'est un vent méridional ; il exagère.

Ce n'est pas l'avis des braves habitants de Provence. En maintes circonstances, sa venue est vivement désirée, et quand il se met à souffler, il est béni ! Malgré les formidables tourbillons de poussière qu'il lance sur son passage, il a la réputation d'être le désinfectant par excellence. Il n'est pas de substance bactéricide qui puisse lui être comparée ; il assainit tout, même les régions les plus insalubres ; il fait fuir devant lui tous les fléaux du monde.

Rien ne lui résiste, vous disais-je, pas même les microbes et les épidémies que ces derniers provoquent. C'est le chasse-peste, le chasse-choléra, le chasse-tout ce que vous voudrez.

Aussi, pourquoi s'escrimer à prendre des mesures prophylactiques vis-à-vis d'une infection en cours ? Té, le Mistral est là pour un coup.

Tel est le raisonnement que j'ai entendu tenir fréquemment dans les populations qui ont le bonheur d'avoir sa visite de temps à autre.

Elles n'ont pas toujours tout à fait tort, et il est certain que maintes épidémies subissent sous son influence des accalmies ; lui disparu, l'infection subit une reprise. Il est bien certain qu'il chasse l'humidité toujours nocive, il nettoie les rues, où les balayeuses ne pénètrent jamais ; il rafraîchit la température, autant de résultats qui améliorent assurément les conditions hygiéniques d'une ville.

Il est malheureux par contre que son pouvoir de... chasseur ne s'exerce pas sur les germes spécifiques des eaux de boissons. Combien de localités se soucieraient peu d'avoir une eau constituée par une véritable dilution de matières fécales ; combien les consciences resteraient alors tranquilles, plus tranquilles encore qu'elles ne le sont devant le danger et les responsabilités ! Aussi le Mistral devrait exagérer un peu plus, et ce serait parfait, té ! Mais il fait comme la Garonne... il ne veut pas, coquin de sort !

ANSELME SCHWARTZ.

MÉDECINE ET POÉSIE

Les vers ci-dessous ont été adressés à un de nos plus distingués confrères, propriétaire d'automobile, par un client bilieux, paraît-il, mais assurément spirituel à qui il avait recommandé pour se distraire ! (!) de faire de l'automobile (1) :

EN SONGEANT A UNE CONSULTATION...

Un jour, le Docteur m'avait dit :
« Faites beaucoup d'automobile ;
« Ce plaisir n'est point interdit
« Aux gens que tourmente la bile.

« Il est même recommandé
« A tout grincheux neurasthénique
« Qui ressent son mal amendé
« Par une course frénétique ! »

Très heureux de ce bon conseil,
Je fus acheter des lunettes,
Un casque contre le soleil...
Tout un attirail de casquettes !

Dans mon costume de chauffeur,
Tout poilu, des pieds à la tête
Je me sens mourir de chaleur...
J'ai tout à fait l'air d'une bête !

Mais, hélas ! je n'ai pas d'autos !
Ne tenant pas la manivelle
Je ne risque jamais mes os...
C'est une panne perpétuelle !

ENVOI :

Docteur, des faits ! non plus des mots !
Je distille par trop de bile,
Vous pouvez guérir tous mes maux
Vous avez une automobile !

MEMOR.

(1) *Dauphiné médical*, janvier 1912.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

CE QU'IL FAUT VOIR AU SALON D'AUTOMNE

LE MOBILIER — LA CÉRAMIQUE — LE PAPIER PEINT

On a fait bien du bruit ces jours derniers autour de l'exposition du Salon d'Automne ; il faut s'en féliciter. On pouvait craindre que l'opinion, amusée par la fantaisie, continuât comme l'an dernier à ne pas prendre parti ; le Salon de 1911 contenait cependant toutes les monstruosités contre lesquelles on proteste unanimement maintenant; déjà à cette époque nous signalions ce que tous, cette fois, ressassent à qui mieux mieux, c'est que ce déséquilibre du goût n'était pas d'origine française, mais seulement dû à l'introduction et à la pénétration d'un nombre formidable d'étrangers, originaires de l'Orient !



LE FAUCONNIER. — Les montagnards attaqués par des ours (fig. 1).

Certes quand on va au pire, c'est la réalisation du pire qu'il faut prévoir et c'est ce qui vient de se réaliser. On cherchait la destruction de toutes les formules d'art du passé, et on y a réussi, trop bien réussi ; on a définitivement tout renversé, il n'y a plus de lutte, plus de combat; le champ de bataille bruyant de l'an dernier est à présent presque silencieux et seulement couvert de débris informes sur lesquels il est généralement impossible de mettre un nom.

Honneur au courage malheureux ! un courage héroïque, car n'en fallait-il pas pour oser signer ces absurdités ? Et naturellement, comme au lendemain de toute défaite, les vaincus se voient abandonnés de tous. Bien plus, les voici traqués, poursuivis jusque dans leur repaire automnal du Grand Palais. En vérité ce n'était pas la peine de tant se gausser des Pompiers pour finir ainsi dans le ridicule. Le Comité qui protégeait jusqu'alors ces horreurs, lui réservant les meilleures places, s'émeut enfin « des attaques particulièrement vives et peu courtoises qui lui sont adressées cette année. »

« Le Salon d'Automne n'est pas et ne peut pas être le conservateur d'une école ayant trouvé sa formule ; il prétend rester sur le terrain de généreux combat et d'émulation nécessaire dans un pays comme le nôtre pour faire surgir et fructifier des artistes et des œuvres ».

Nous le voyons tous d'ici, ce Comité jardinier qui fait fructifier les artistes et les œuvres. Ce n'est pas sa faute s'il n'obtient que des navets et malgré qu'il ne veuille pas être le conservateur d'une école, il est bien cependant forcé d'emmagasiner des navets cubiques, encore des navets cubiques, toujours des navets cubiques ; non ! ce n'est pas sur ce « terrain où il veut rester » qu'il trouvera les poires...

Comme la poule qui voit naître des canards, il en est stupéfait d'abord, mais son cœur de mère lui fait quand même étendre une aile protectrice sur ces petits monstres.

Je crains bien que la couvée et la couveuse se voient l'an prochain interdire, suivant la suggestion de M. Lampué, conseiller municipal, membre de la commission des beaux-arts de la Ville de Paris, les salles du Grand Palais. A vrai dire, les amateurs n'y perdraient guère. On a rarement vu en effet une exposition de peinture où il soit si difficile de s'arrêter devant quelque manifestation intéressante. Sans doute le charivari hurlant, inarticulé et infiniment multiplié de tableaux provocateurs empêche-t-il la vision d'œuvres solides qui sont peut-être là, elles aussi, à moins que les peintres sérieux n'aient préféré s'abstenir ; ce qui est bien possible.

En tout cas, s'il y a ici de bonnes peintures, mieux vaut n'en pas parler ; ce n'est pas cela que l'on va voir au Salon d'Automne.

Nous conserverons par contre de cet ensemble de 1912 un souvenir tout particulier : jamais en effet l'absurdité du dessin, l'ignorance de la couleur et de ses harmonies, la puérilité de la composition n'ont sévi aussi unanimement sur un ensemble de peintures.

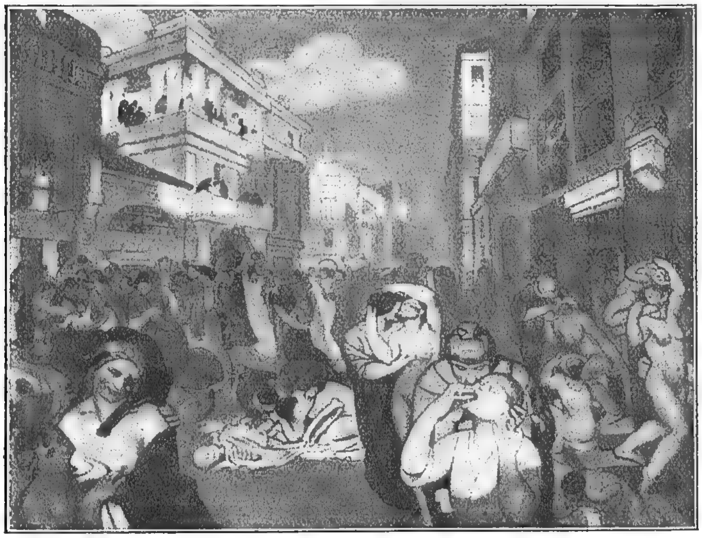


SOUZA-CARDOZO. — Avant la Corrida (fig. 2).

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE *(Suite)*

Ajoutons que malgré l'étrangeté de ces choses, on ne se sent pas même intrigué ; tous les imitateurs qui ont emboîté le pas aux premiers cubistes n'ont fait que les démarquer, les appauvrir de leur originalité, de sorte que le tout devient fastidieux.

Dans quelques mois et pour toujours ces manifestations



MARCEL LENOIR. — Le Rut (fig. 5).

baroques commenceront à entrer dans l'oubli ; et plus tard on concevra difficilement ces convulsions collectives, aussi étranges que furent celles dont le cimetière Saint-Médard fut le théâtre.

Les montagnards attaqués par les ours de LE FAUCONNIER est un bon exemple de cette déformation systématique du dessin qui prétendit être le point de départ d'une nouvelle école. *Avant la Corrida* de SOUZA-CARDOZO est un échantillon aussi caractérisé de l'art des peintres déformateurs.

En tant que médecins, peu de choses en elles-mêmes excitent notre curiosité; cela n'a rien pour surprendre : toute cette peinture n'est faite que pour le tam-tam ; elle n'a pas de base dans un long travail, dans une forte préparation ; nous le savons, tout fidèle et consciencieux observateur introduira fatalement un jour ou l'autre dans sa toile des sujets, des attitudes, susceptibles de retenir le praticien ; au Salon d'Automne, c'est l'exception et encore les cas touchant à la médecine qui nous sont soumis sont plutôt d'imagination. Tel le *Rut* de MARCEL LENOIR ; c'est excitant et cela plaît aux jeunes filles qui font cercle devant cette toile ; c'est un nouveau paradis de Mahomet où chacun se croit transporté ; qui donc parle de l'impuissance de la peinture contemporaine ? J'apprécie fort au centre de ce tableau le squelette couché, qui subit lui aussi je ne sais quels assauts, et les demoiselles qui se le désignent du doigt en reçoivent un fort enseignement. La lecture des *Avariés* ne produisit jamais d'aussi bons effets.

M. ARCHIPENKO, de Kieff, présente un groupe en plâtre *La vie familiale* qui, je le souhaite ardemment, devrait être acquis par la galerie d'anthropologie du Muséum ; c'est l'expression la plus parfaite, la plus complète, la plus régulière de la conception cubique du genre humain ; Dieu, en faisant la femme et ses variétés, s'était arrêté à la femme hottentote ; ce plâtre serait une indication précieuse pour le Créateur pour la suite à donner aux nouvelles éditions d'Adam et d'Ève.

Et dire qu'il y a dans ces salles un grand statuaire M. JEAN BAFFIER qui expose une œuvre de belle venue, le *buste en bronze du Dr H. Milhier, de Bourges*, et que le passant s'en laisse détourner par un ridicule petit chameau en plâtre et toute une série de têtes carrées cubiques !

L'enterrement de la sardine est une composition fort complexe ; il s'agit bien d'un enterrement ; l'auteur M. SOLONA y fait montre d'un tempérament vraiment espagnol ; je ne parlerai ni du dessin, ni de la couleur, qui sont des inspirations d'outre-tombe, mais il y a de quoi rire et s'amuser à contempler chacun des groupes qui figurent sur cette fantaisie ; il y a même des détails et des chairs dans certains coins qu'une austère morale fustigerait.

La rétrospective des portraits du XIXe siècle n'est évidemment pas suffisamment développée pour donner une forte impression, à moins que ce ne soit le voisinage des cubistes... mais une curiosité vraiment remarquable est sous vitrine dans une de ces salles : une chasuble portant un christ en croix et deux anges recueillant dans des ciboires le sang qui découle de ces mains. Le sujet est traité avec franchise, sincérité, et l'effet obtenu est fort impressionnant.

A la vérité, il y a une grâce à rendre à ce Salon d'Automne, pour le peu d'effort qu'il nécessite du visiteur ; on a vite fait de parcourir les salles, et on même l'agrément d'y trouver des relais artistiques pré-



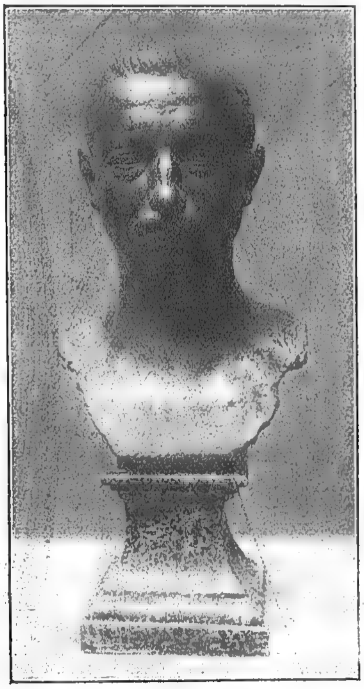
ARCHIPENKO. — La vie familiale (groupe en plâtre) (fig. 4).

parés par quelques artistes décorateurs. Ceux-ci sont infiniment moins désordonnés que les peintres. On sent qu'ils aiment leur art ; ils recherchent le beau ; ayant le respect d'eux-mêmes, leurs tentatives ne sont jamais difformes et repoussantes et par un juste retour l'ache-

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE *(Suite)*

teur si ardemment pourchassé par les *Fauves* s'arrête chez eux.

Une seule de ces œuvres est inquiétante par sa composition, c'est le carton de tapisserie de Mlle Marie Alix, intitulé, la Belle et la Bête : c'est une scène de lèchement



JEAN BAFFIER. — Buste du Dr Milhier, de Bourges (fig. 5).

de pied, qui ne tire d'ailleurs aucune inspiration de sujets semblables traités par Daudet dans ses *Morticoles*. La pauvre bête est en admiration devant le pied de la Belle et nous fournit la preuve que si chez les animaux, la langue est muette, elle est capable cependant d'expression. Ce sujet fut traité jadis avec plus de grâce par Binet quand le de Sainte Pallaie des *Contemporaines* (Restif de la Bretonne) tenait un rôle analogue à celui de la bête devant le pied de la belle marchande de la rue Dauphine.

Plusieurs céramistes et verriers, par des moyens différents, deviennent les véritables triomphateurs de ce Salon, d'autre part si justement critiquable. Rien de plus beau que les verreries de Marinot, dont l'ordonnance des formes, l'autorité du décor sont associées si parfaitement à la transparence du cristal. On aura plaisir à voir aussi les verreries de Decorchemont, interprétées avec un esprit raffiné. M. Hans Saint-Lerch expose de son côté des coupes en verre avec des décors d'étoile, etc., qui sont tout à fait remarquables. N'oublions pas les vases de Méthey, qui méritent une place à part ; ils relèvent en effet du grand art par leurs formes, leurs dessins. Une des deux vitrines exposées par cet artiste contient des œuvres paticulièrement rendues ; l'autre, sans doute, par recherche de diversité, et pour renouveler le genre semble contenir des décors plus contournés et affectés d'un peu de préciosité ; les lapins culbutants sont de cet ordre mais nul céramiste n'avait su jusqu'ici se dégager si heureusement des défauts naturels à ce genre, et qui sont habituellement la vulgarité et la banalité des formes, la monotonie de la couleur et du décor.

Un ensemble parfait de vases nickel, cuivre, plomb, bronze est présenté par M. Dunand : toutes ces pièces se distinguent par des qualités de composition artistique supérieures, je signalerai par-dessus tout l'originalité du plat formé par l'enroulement d'un serpent.

Les papiers peints auxquels nous devons faire médicalement la guerre se défendent ici avec des échantillons bien séduisants. Nombre d'artistes notoires abordent ce côté industriel de l'art et ont fourni des modèles séduisants. Il faut citer Barbier, Carlègle, Despagnat. Hermann Paul, Laprade, Gompert, Groult et souhaiter que tant d'idées heureuses que portent en eux de tels artistes trouvent à s'exprimer non plus seulement comme auparavant, dans le seul tableau et le seul dessin. Quand ils voudront, de plus en plus, s'intéresser à ce qui est la vie de chaque jour, l'habitation, le costume, l'outillage, il en résultera une transformation admirable de tout ce qui nous entoure.

Et précisément il semble qu'à ce Salon d'Automne, pour la première fois, nous voyons naître l'aurore de ce que sera l'art nouveau de notre époque ; non pas un art nouveau, un art moderne, voulu systématiquement, et défini par avance dans ses lignes, comme le furent après coup les styles Louis XIV, Louis XV, Louis XVI. Un style n'est pas une création, c'est une évolution ; l'addition des traditions, auxquelles s'ajoutent des influences du moment et du dehors. Nous pouvons dire que depuis le style Napoléon III et qui s'est prolongé, notamment chez les fabricants de bronze, jusqu'il y a dix ans, ça a été partout un mélange de tous les styles et de tous les essais, mais sans caractéristique définie et n'ayant aucune personnalité propre.

Pendant ce temps, cependant, les Belges les premiers semblaient dégager un goût et des tendances particulières et des inspirations contemporaines. Les Allemands plus récemment trouvèrent nécessaire de créer d'autorité un style qui fût l'expression de leur époque. Nous savons que cette tentative, merveilleusement menée et par principe, reçut un échec piteux au Salon d'Automne d'il y a deux ans.

Le mélange du vieux style Louis-Philippe et du style



SOLONA. — L'enterrement de la sardine (fig. 6).

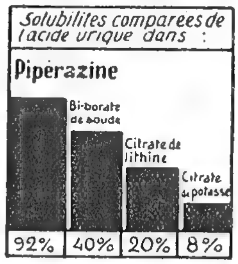
L'ANTI-URIQUE TYPE,
Inscrit au Codex français 1908

Pour provoquer l'Urolyse
la plus **rapide** *la plus* **intense**

LE CORPS MÉDICAL PRESCRIT DE PRÉFÉRENCE LA

Pipérazine MIDY

2 à 6 cuillerées à café par jour "Spécifier le nom MIDY*"*



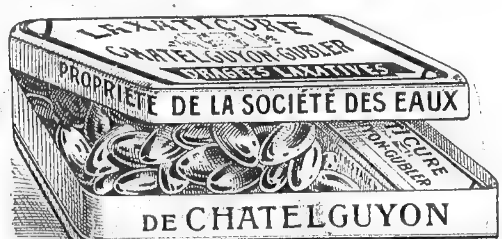
Echantillon : Ph.ie MIDY
140 faub.g S.t Honoré PARIS.

CONSTIPATION — ENTÉRITES — CONGESTIONS
HÉMORROÏDES — OBÉSITÉ

Laxaticure Chatelguyon-Gubler

SEULES DRAGÉES LAXATIVES de CHATEL-GUYON
qui contiennent réellement des SELS EXTRAITS de la Source GUBLER

ÉCHANTILLONS
aux
MÉDECINS
sur
demande



Goût exquis
Effet doux et rapide
Emploi pratique

Tous les âges
Tous les Tempéraments

DOSE : 1 à 2 dragées le soir en se couchant

Concessionnaire Général des Sous-Produits CG-Gubler :

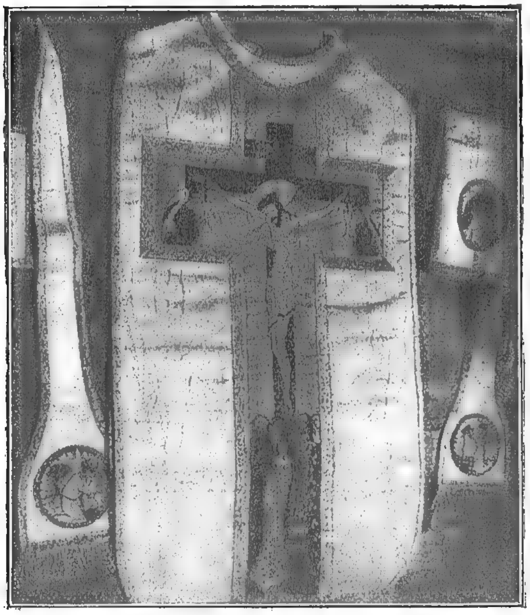
E. PERRAUDIN, Pharmacien, 70, rue Legendre, PARIS

Tél. : 537-27

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE *(Suite)*

Nuremberg-Forêt Noire nous parut alors non seulement exotique, mais laid.

Nous autres Français, n'avions d'ailleurs pas mieux



CH. VAN DEN MUE DE WALDER. — Chasuble (fig. 7).

réussi, mais du moins nos tentatives n'avaient jamais été contre le goût. Nous en étions au tâtonnement, à l'analyse et à la répétition de lignes et de détails déjà vus par ailleurs, mais la synthèse ne se faisait pas. Tous les mobiliers essayés dans ces dernières années ne sont que des additions de documents disparates ; la recherche théorique qui souvent avait dirigé les recherches des artistes était plutôt propre à empêcher l'expression et la manifestation d'un style nouveau,

Cette cristallisation est-elle sur le point de se faire ? Est-ce en France, par des artistes français, qu'elle se fera ? on pourrait le croire, si on examine franchement l'exposition décorative du Salon d'Automne.

Pour la première fois, il nous apparaît que plusieurs artistes nous montrent des parties de mobilier qui, sans affectation préconçue d'un style évolué théoriquement, sont des choses nouvelles, reliées sans doute aux traditions, mais imprégnées des différentes suggestions apportées par les essais plus ou moins heureux de ces vingt dernières années. Il est possible que ces pièces revues plus tard avec le recul des années soient caractéristiques de notre temps et le prélude de ce style tant cherché, si difficile à définir et dont l'apparition classera et signera notre époque comme chacun des styles précédents a caractérisé une période dans l'évolution de l'art.

Bien entendu, la façade d'hôtel, — façade cubique élevée par Duchamp-Villon — n'est pas une révélation de ce que sera le style architectural du Paris au XXIe siècle. Cependant cette nouveauté n'est pas ridicule ; elle est d'ailleurs conforme aux données logiques, car la construction, ce n'est après tout qu'un assemblage de cubes; l'idée d'exprimer les lignes d'arête de ces solides est une originalité qui certainement trouvera des imitateurs ; aucune reproduction ne donne une juste idée de cette conception architecturale nouvelle et une vue directe est nécessaire pour apprécier à son véritable mérite ce bâtiment et l'heureux couronnement de ses fenêtres. Les jeux d'intersection de lignes sont des plus gracieux et associés à la perfection avec les masses qu'elles indiquent. La balcon seul paraît une exagération, et sa lourdeur d'assise ne présente pas de nécessité visible.

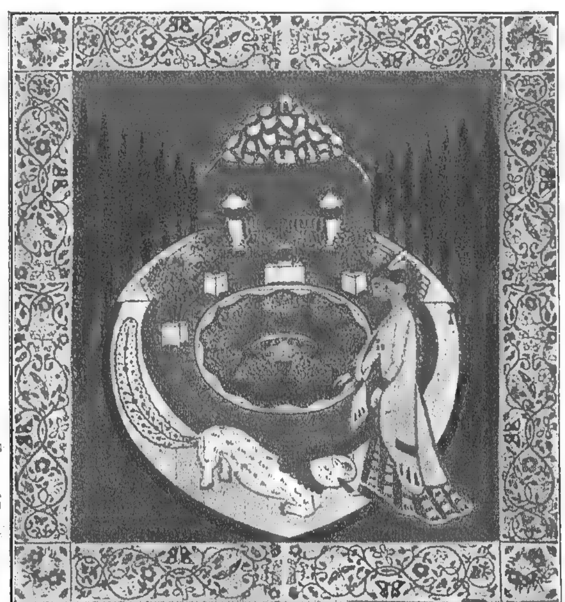
Deux pièces sont à l'intérieur de cette maison et d'un intérêt tout différent. Ce salon bourgeois, qui certes a fait son profit de l'exposition munichoise, semble réaliser un ensemble bien associé. C'est quelque chose de nouveau, et de déjà vu, mais heureusement fondu et bien au point. La petite chambre est un peu plus artificielle ; on a cherché des effets, on a mis une alcôve pour le lit, horreur ! et même des pantoufles...

Mais les meubles d'André Marc qui sont dans ces deux pièces sont vraiment importants par leur valeur et leur harmonie avec le décor.

Signalons au même local les très beaux balcons et rampes en fer forgé de Desvallières ; le petit salon rond bleu de Groult qui vient à la suite est une œuvre parfaite, quel que soit l'inattendu de ses détails. La salle à manger de Scheidecker, dont la table seule ne semble pas en proportion, offre une très jolie cheminée (exécutée par Gallerey) et un argentier qui est un meuble tout à fait remarquable. D'autres choses mériteraient d'être signalées dans cet ensemble, telle la fontaine.

Toute voisine, une chambre bien séduisante, dite de l'explorateur, entièrement démontable, de Ausseur et parfaitement conçue comme proportion et comme goût.

En vérité, il semble que dans aucune exposition jusqu'à ce jour, il n'y ait eu un ensemble d'ameublement qui ait trouvé dans chacune de ses manifestations individuelles une réalisation aussi juste, car voici encore le cabinet de travail de Majorelle, en bois des îles, très sobre et auquel on ne peut vraisemblablement reprocher que l'accoudoir bibliothèque du divan ; voici les trois pièces de Bigaux, appartement de deux jeunes filles : salle de travail, salon de musique,



MARIE ALIX. — La Belle et la Bête (fig. 8).

et la chambre à coucher aux deux lits jumeaux ; un goût extrême règne dans ces trois pièces, tant dans les meubles, que dans les accessoires, papiers peints, étoffes, dont les

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

couleurs s'harmonisent avec une discrétion exquise.

Le rendez-vous de chasse de Damon et Bertaux comprend une entrée et une grande salle à manger : cheminée en pierre, dressoir, table et ornementation générale de la pièce se marient admirablement.

Bien que cela soit plutôt adapté à une maison anglaise, la chambre de jeune fille de miss Lloyd mérite de n'être pas passée sous silence.

Examinés sans parti pris, ces intérieurs ont un air de famille, un air d'époque qui tranchent avec tout ce que nous avions vu jusqu'alors. Ce ne sont plus nos vieux styles, et ce n'est non plus aucun style déjà. Dégagé de prétention, libre, semble-t-il, de formules et un peu imprévu, cet ameublement, éclos à la fois chez de nombreux artistes est-il enfin le point de départ de ce renouveau tant souhaité depuis tant d'années ? Quoi qu'il en soit, il porte la bonne marque de France, la justesse des proportions, l'adaptation rationnelle aux emplois, la réserve de l'ornement, l'harmonie des tonalités, en vérité, ce Salon d'Automne de 1912 contient ce qu'il y a de meilleur, et malheureusement aussi ce qu'il y a de plus laid.

HENRI ROCHÉ.

VARIÉTÉS

CHARGÉ DE MISSION

par le Dr P. REMLINGER,

Directeur de l'Institut Pasteur de Tanger

En Tunisie, en Turquie, au Maroc, j'en ai tant vu de confrères ou de *paraconfrères* « *chargés de missions* », tant et tant, que je crois avoir le droit d'en esquisser quelques-uns.

Convaincu.

Le jour où il a débarqué à X... est un grand jour pour la ville, pour le pays et pour la science ! Un vague « *pacha* » pour lequel il avait un mot d'introduction le lui a dit dans son langage oriental et il lui est apparu qu'il n'y avait là nul emphatisme, mais la simple expression d'une vérité. Le jour même de son arrivée, il établit son plan de combat. Le lundi, il « *fera* » l'hôpital français ; le mardi, l'hôpital grec et l'hôpital arménien ; le matin, le Dr Chichmanian, le soir le Dr Coquinopoulo, etc., etc; à l'hôpital, il est énervant ; il examine les malades un à un ; discute et critique les diagnostics, prend des notes interminables. Chez vous, c'est bien une autre affaire. Il tire de sa poche un long questionnaire et ce sont des interrogations singulièrement précises..... et embarrassantes. « Pourriez-vous me dire combien en 1899 vous avez soigné de méningites à méningocoques de Weichselbaum, vous m'entendez bien, dans votre clientèle de ville et combien dans votre service d'hôpital... Vous ne savez pas ? comme c'est ennuyeux ! J'aurais tant désiré connaître, dans chacune de ces catégories, le nombre des méningitiques de race mongolique et de race caucasique ! » Le dîner auquel il vous prie est une prolongation de l'interrogatoire de ce cabinet. La médecine fait tous les frais de la conversation... Paludisme et moustiques, fièvre de Malte et lait de chèvre, syphilis et tabes ; fièvre typhoïde et porteurs de germes ; réaction de Wassermann et 606 ; tout y passe. Au salon, lorsque le moment de vous quitter approche, il se fait protecteur et paternel. L'heure de la « *confession* » a sonné. « Avez-vous quelque désir à exprimer ? N'oubliez pas que je suis ici en mission officielle, *of-fi-ci-elle*. Ainsi vous n'avez qu'à parler... 10 000 francs pour la construction d'un pavillon d'isolement ? Quelle bagatelle ! Les palmes académiques pour votre infirmier en chef ? C'est chose faite. Mais pour vous, mon cher confrère ? Vous désireriez être correspondant de la Société de chirurgie ? Comment ! vous ne l'êtes pas ? C'est une lacune que je ferai combler dès mon retour à Paris ». Il part et vous ne verrez jamais rien de ce qu'il vous a promis. Ce n'est pas qu'il vous ait oublié. Il a noirci pour vous pas mal de papier et fait même quelques démarches. Autant en a emporté le vent. Lorsque vous le reverrez — car il reviendra — n'insinuez pas que sa dernière mission n'a eu aucun résultat pratique. Il vous prendrait en pitié profonde et vous lui feriez une peine énorme.

Bon garçon.

Celui-ci au moins ne croit pas que « *c'est arrivé* ». Bien qu'il « *en soit encore à ses cinquièmes* », il s'est trouvé un beau matin à la tête d'une mission de deux mille francs du ministère du travail, à moins que ce ne soit du ministère des travaux publics « *à l'effet d'étudier la consommation des boissons alcooliques dans les Échelles du Levant* » et il est le premier à en être renversé. Si, il y a un mois seulement, on lui avait dit cela au café d'H..... dont il était le client assidu, il aurait cru qu'on se moquait de lui ! Ce qu'il y a de plus drôle, c'est que précisément le dit café n'est pas étranger à sa mission. Sa famille inquiète d'une liaison avec une habituée de l'établissement a pensé qu'un « bon voyage de quelques mois » la romprait. Elle s'est adressée au député qui est allé trouver le ministre, lequel s'est incliné de suite... Titres exceptionnels, n'est-ce pas ? Elle s'est du reste trompée, la famille, car, aussitôt arrivé à Smyrne, il n'a rien eu de plus pressé que de télégraphier à sa petite amie. Elle l'a rejoint par le premier paquebot.... et les voilà, cheminant d'échelle en échelle, étudiant.... de façon très personnelle la consommation des divers alcools. On ne l'accusera ni de ne pas « potasser la question » (Oh ! non !), ni même de voyager aux frais des contribuables, car « il en sera de sa poche et de pas mal encore ! »

Arriviste.

Il y a à la Faculté de médecine, à moins que ce ne soit à celle des sciences, un laboratoire dont il parle énormément : « Mon laboratoire.... mes expériences... ma vie de chercheur... », mais où il ne travaille jamais et où il se borne à *pondre* dans un silence et un demi-jour propices aux grandes pensées ces communications qui disent tout, tout en ne disant rien, dont il paraît avoir le secret. Sa vie se passe dans les antichambres des sociétés savantes, dans celles des ministères aussi et c'est là que, chaque année, il décroche une fructueuse mission.... qu'il accepte, contraint et forcé, « pour ne pas désobliger le ministre », car elle va encore l'éloigner de ce cher laboratoire où, s'il n'écoutait que ses goûts, sa vie s'écoulerait heureuse et paisible entre ses cobayes et ses cornues... Un mois d'avance, les gazettes annoncent sa venue. Il va arriver ! Il arrive ! Il est arrivé ! Sa première visite est pour le journal local. Il se présente comme un confrère scientifique au directeur qui sait ce que pareille démarche veut dire : « Annoncez-vous, vous-même, mon cher confrère. Voici de l'encre et du papier ! » Et il s'annonce lui-même... et c'est long... Et c'est sonore ! Mais le voilà lancé ! Il peut commencer sa mission. Celle-ci se passe dans le meilleur hôtel où, confortablement installé, il est bien placé pour observer et se renseigner. Toutes les personnes qui peuvent lui être de quelque utilité sont repérées avec soin et, avec un art consommé, il sait tirer de chacune tout ce qu'il est possible de tirer. « Comment, mon cher confrère, vous avez poussé jusqu'à l'oasis de Z... Figurez-vous que j'avais

VARIÉTÉS *(Suite)*

l'intention d'y aller cette année... Malheureusement je vous avouerai que mon appendice me donne quelques inquiétudes... Ce sera pour une autre fois... Parlez-moi un peu de la pathologie de Z... ce sera comme si j'y avais été. Ce sera même mieux ». Compatissant autant que flatté, vous déclinez toute la pathologie de Z... qui, c'est bien le cas de le dire, ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd. Lorsqu'il a bien sucé tout son monde, il simule « un petit tour dans l'intérieur du pays » et, la poche solidement lestée encore, rentre en France « sa mission terminée ». Là, dans le silence et dans le demi-jour propices aux grandes pensées du bon laboratoire, du cher laboratoire, « entassant adage sur adage, compilant, compilant, compilant, » il établit des kilomètres de rapports aux ministères, des lieues de communications aux académies. Il va de soi qu'il oublie régulièrement de citer ses auteurs !.... Sa mission au X... lui vaudra la rosette ; puis des nouvelles missions... des prix, des fauteuils dans les sociétés savantes. Au surplus, le X... est maintenant son fief. Dans aucune société, dans aucun journal on ne peut parler du X... sans qu'il ne rappelle ses travaux, sans qu'il ne réclame une priorité ou ne s'inscrive en faux. Il arrivera à l'Institut — sa suprême ambition — sur le dos du X.

Cynique.

Chaque année, en septembre, il se sent pris d'un irrésistible désir de voyager *« aux frais de la princesse »*. Exerçant son art au quartier Bréda et s'occupant plus spécialement de gynécologie, il est évidemment qualifié pour une mission *« en vue d'étudier la conjonctivite granuleuse dans le nord de l'Afrique »*. Au moins, on ne l'accusera pas d'aborder le sujet avec des idées préconçues ! Il traverse l'Espagne, va des musées aux corridas, des corridas aux zarndas et, sa mission ne visant pas l'Europe, songe en regardant les yeux noirs de gitanes à tout autre chose qu'aux granulations ! Tanger, Oran, Tlemcen... au diable les maladies des yeux... Il a bien le temps ! Blidah, Alger, Constantine, Biskra... Les granulations ? Ah ! non ! il fait trop chaud ! Aïn, Draham, Tunis... Il faudrait cependant penser à ce rapport... Mais est-il possible de venir en Tunisie sans visiter l'amphithéâtre d'El Djem, les olivettes de Sfax, la grande mosquée de Kairouan ? Au fait, il a son idée... Il a dans sa poche sa lettre de recommandation pour un confrère tunisien. Celui-ci le présentera à un ophtalmologiste distingué qui dirige une clinique très fréquentée et, en une heure de bonne causerie, il en saura plus qu'il n'en faut pour remplir un rapport d'une vingtaine de pages. Hélas ! au retour de Kairouan, fermée la clinique, parti l'oculiste Terre-Neuve, parti à Palerme opérer un glaucôme. La date de son retour est imprécise et les autres confrères ayant pris l'habitude d'envoyer leurs malades au spécialiste sont muets comme des carpes sur le compte des granulations. D'autre part, les gitanes de Grenade, les ouledhaïl de Biskra, les juives de Sidi Baïan ont opéré dans les fonds de la mission certaines soustractions... Force est de rentrer en France sans avoir retourné une seule paupière, sans avoir examiné une seule conjonctive. Mais... le rapport ? Soyez sans inquiétude. La bibliothèque de la Faculté est ouverte en octobre. Les gros traités sont faits pour être démarqués et avec une pointe d'imagination, il saura donner aux descriptions de Panas, de de Wecker et Landolt, de Nimier et Despagnet un cachet d'exotisme de nature à faire illusion à qui, par le plus grand des hasards, pourrait être tenté de jeter un coup d'œil sur ses élucubrations...

LA MÉDECINE DANS LE PASSÉ

Un ancien diplôme de chirurgien lorrain

Par le Dr Maurice PERRIN
Professeur agrégé à la Faculté de Nancy

Je dois à l'amabilité de M. le Dr Philbert, de Senones (Vosges), un ancien diplôme médical, intéressant par plusieurs côtés : le récipiendaire exercait déjà la chirurgie dans la principauté de Salm, dont Senones était la capitale, quand il lui plut d'aller exercer son art à Saint-Dié qui faisait alors partie de la province de Lorraine. Le diplôme énonce les épreuves orales et pratiques qu'il eut à subir et les conditions imposées au nouveau « maître en chirurgie pour la ville de Saint-Diez ».

Le diplôme est écrit en ronde sur parchemin timbré de « Lorraine et Bar, vingt-quatre sols », haut de 28 centimètres et large de $47^{cm},5$.

Il est ainsi conçu :

Nous, Charles Hilaire Perret,, *conseiller, premier chirurgien du feu Roy de Pologne* (1), *chef, garde des Chartes et privilèges de la maitrise des chirurgiens des Duchés de Lorraine et de Bar, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Sçavoir faisons que vue la requête à nous présentée par le sieur Nicolas Antoine Relogue, natif de Badonviller, diocèse de Toul, aspirant à la maîtrise en l'art et science de chirurgie :* EXPOSITIVE *qu'il a fait ses études et apprentissage dudit art chez le sieur Claude Relogue, son père, premier chirurgien et stipendié de la principauté de Salm l'espace de quatre années, qu'ensuite it serait allé à Strasbourg où il a été employé à l'hôpital militaire en qualité d'élève en chirurgie l'espace de trois années consécutives, pendant lequel tems il a fait ses cours d'anathomie et d'opérations à la satisfaction de ses démonstrateurs ainsi qu'il en const par les certificats qu'il nous a produit en bonne forme, qu'il a de plus travaillé dudit art l'espace de quatre années en ladite principauté de Salm, muni au surplus du certificat de Monsieur le professeur de Chirurgie de la faculté de médecine de Pont-à-Mousson ; en sorte que désirant s'établir et fixer sa demeure en la ville de Saint-Diez pour y faire le libre exercice de son art, ce qu'il ne peut faire qu'il ne soit par nous reçu maître, c'est pourquoi il nous a présenté sa requête et supplié de l'admettre aux examens voulus par les statuts, réglemens, ordonnances et arrêts concernant la chirurgie, pour en cas de capacité requise luy accorder et délivrer des lettres de maîtrise, le tout vû et considéré, de même que son extrait baptistaire, attestation de vie et mœurs, ainsi que de religion catholique, apostolique et romaine : nos décrets au bas de ladite requête par lesquels nous aurions pris jour, lieu et heure pour entendre et interroger ledit aspirant en deux examens de trois heures chacun et à jour different : le premier sur les principes de chirurgie, l'osthéologie, l'anathomie, sur les tumeurs, playes, ulcères, de leurs traitements méthodiques ; sur les fractures, luxations, appareils et bandages convenables ; le second sur les Saignées, accidents qui peuvent les accompagner et la manière d'y remédier, sur les opérations de l'amputation, de l'empieme, de la gastroraphie* (2), *sur les playes de tête à l'occasion du*

(1) Stanislas, roi de Pologne ; ce duc de Lorraine était mort l'année précédente.

(2) Toutes les autres opérations indiquées sont de notion courante, mais la signification du mot « gastroraphie » employé ici prête à discussion. Parmi les lecteurs de *Paris Médical*, quelqu'un peut-il en indiquer le sens exact ?

LA MÉDECINE DANS LE PASSÉ *(Suite)*

trépan que nous luy avons donné pour chef-d'œuvre ; ainsi que sur les remèdes, médicaments, appareils et bandages convenables à chaque maladie ; Conjointement avec Messieurs Beaulieu, notre lieutenant et stipendié de la ville de Lunéville, Henry, maître en chirurgie ; en présence de Monsieur Pierre, docteur en médecine agrégé au collège Royal de médecine de Nancy l'un des médecins de l'hôpital militaire, bourgeois et stipendié de la ville de Lunéville : Et après avoir été entendu et interrogé par nous et la Compagnie sur les matières cy-dessus édictées : nous avons été très satisfait, ainsi que de l'opération du trépan qu'il a manuellement faite sous nos yeux : à ces causes *et d'un consentement unanime, nous avons par ces présentes reçu et recevons ledit sieur Nicolas Antoine Relogue maître en chirurgie pour ladite ville de Saint-Diez, lequel il ne pourra quitter pour aller s'établir dans un autre des états pour y exercer son art sans notre exprès consentement et participation par écrit* : *En observant que dans l'occurrence des grandes opérations, faits graves et compliqués des matières cy dessus expliquées, il sera expressément tenu de se faire assister par un ancien maître versé et expérimenté dans la pratique ; à peine de nullité et révocation des présentes, en vue du bien public, à charge avant de jouir du droit et bénéfice de les communiquer au sieur Petitdidier, notre lieutenant en ladite ville et de prêter entre ses mains le serment en tel cas requis et accoutumé après les avoir enregistré : pourquoy il luy sera payé le droit ordinaire de huit francs barrois. Enjoignons audit sieur Nicolas Antoine Relogue de se conformer à la forme et termes des présentes lettres, de même qu'aux statuts, réglemens, ordonnances et arrêts concernant la chirurgie, et à tous nos maîtres en chirurgie de le reconnaître en la même et susdite qualité et l'admettre dans leurs assemblées comme membre du corps, à charge par le titulaire de les faire enregistrer au greffe de la faculté de médecine de Pont-à-Mousson dans trois mois datte d'icelles. Donné à Lunéville en notre chambre de juridiction, sous le scel de la chirurgie le vingt-neuf avril* 1767.

Sceau cire rouge mutilé et indéchiffrable.

PERRET, J.-B. PIERRE, BEAULIEU,
Doct. Méd.

HENRY, P.-F. OUDIN,
Greffier.

Le verso contient, en diverses écritures cursives, les attestations d'enregistrement et divers visas. En voici le texte :

Les lettres en chirurgie d'autre part ont été enregistrées par moy lieutenant du premier chirurgien du feu Roy de Pologne à Saint-Diez et office, et le sieur Relogue y dénommé a prêté le serment entre mes mains au cas requis, audit Saint-Diez ce six may mil sept cent soixante sept.

PETITDIDIER.

Registré au Registre des insinuations du greffe du grand Baillage de la principauté de Salm en exécution de la sentence rendue aujourd'huy par Messieurs les conseillers grand Bailly, Lieutenant et assesseur dudit grand Baillage, par le greffier en chef d'iceluy soussigné à Senones ce seize mai mil sept cent soixante sept.

LEBON.

Nous noble Joseph Jadelot, conseiller et médecin du Roy, professeur de médecine, de chirurgie, anatomie et botanique en l'université de Pont-à-Mousson, doyen royal de la Faculté de médecine, seigneur de la cour en haye à Gesainville et Gisoncourt avons reçues et approuvées les lettres de chirurgien d'autre part accordées au sieur Nicolas Antoine Relogue natif de Badonviller y dénommé et en avons ordonné l'enregistrement conformément aux ordonnances et arrêts donnés en notre chancellerie le 20e juillet 1767.

JADELOT.

Les lettres d'autre part ont été enregistrées au greffe de la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson de l'ordonnance de monsieur le doyen par nous secrétaire ordinaire d'icelle le 20 juillet 1767.

LACRETELLE.

Les lettres d'autre part ont été enregistrées au greffe de la communauté des Maîtres en Chirurgie du Ressort du grand Baillage Royal de Saint-Dié, en Exécution de l'ordonnance de nous Lieutenant du premier Chirurgien du Roy et Chirurgien juré aux rapports en ladite ville, à la Requisition du Sr Nicolas-Antoine Relogue à qui elles ont été remises par le greffier de la Communauté soussigné avec Nous Ce jourd'huy Cinquième Novembre Mil sept cent quatre vingt neuf.

THIERRY, *lieutenant.* GEORGE, *greffier.*

Enregistré au greffe du tribunal civil de l'arrondissement communal de Saint-Dié par le soussigné greffier en chef, cejourd'huy seizième Pluviose an douze de la république une et indivisible.

VOIRIN.

Des pièces mentionnées dans le diplôme ci-dessus, seul subsiste le certificat de l'hôpital militaire de Strasbourg. Il est rédigé sur parchemin de 22cm,5 de hauteur × 30,5 de largeur. Il porte en en-tête, entre les mots « militaire » et « de » l'écusson royal de France, et est entouré d'un encadrement formé d'un très fin cep de vigne formant des ondulations régulières autour d'une ligne droite. En voici le texte, dans lequel ce qui est reproduit en romain est imprimé et ce qui est en italique est manuscrit, en cursive.

Hôpital militaire de Strasbourg.

Nous, Médecins, Chirurgien major *et aides* de l'hôpital militaire de Strasbourg, certifions à ceux qu'il appartiendra que le sieur *Relogue* a été employé audit hôpital en qualité de *élève en chirurgie* depuis *trois années et qu'il en a rempli tous les devoirs à notre satisfaction, ayant passé successivement aux blessés, aux vénériens et fébricitants, afin d'acquérir sur ces maladies les connaissances qui font un sujet capable et utile à la société, s'étant aussi appliqué à l'étude de l'anatomie dont il a suivi les leçons qui s'y font toutes les années régulièrement en faveur des élèves de l'hôpital et ayant assisté également à mon cours d'opérations de chirurgie que je fais toutes les années pour leur instruction, et comme il a profité de toutes les occasions, nous n'hésitons point de déclarer que nous le croyons capable d'exercer la chirurgie avec succès.* En foi de quoi, Nous lui avons délivré le présent certificat pour lui servir et valoir en ce que de Raison. Fait audit Strasbourg le *vingtième du mois de may* 1764.

Vu et approuvé par nous : VEYER, fils. GUÉRIN RENAUDIN. HENICHEZ (?) commissaire ordonnateur, BARBEZAN. LERICHE.

Il semble d'après l'encre et l'écriture que le texte manuscrit soit de la même main que la signature de Renaudin.

Ce certificat ne contient au verso qu'une seule mention d'enregistrement : elle est datée du 16 pluviôse an XII et identique à la dernière que porte le diplôme.

***

Ces parchemins ont été trouvés dans une des fermes de « Landebay », lieu que la carte d'État-major dénomme Landebehay, à l'ouest de Senones, près de la limite du

LA MÉDECINE DANS LE PASSÉ *(Suite)*

territoire de cette commune et du territoire de Moyenmoutier, contre les forêts qui couronnent la petite chaîne de montagnes qui séparent la vallée de la Plaine de la vallée du Roborleau.

Je n'ai pu savoir si cette ferme a précisément appartenu aux Relogue, mais la ferme de « la Margotte », dont le nom figure sur la carte à côté du nom de Landebehay, a été leur propriété, ainsi que cela résulte de certains actes notariés.

***

A Senones, la tradition considère les Relogue, père et fils, comme les chirurgiens des Princes de Salm. Le père, *Claude Relogue*, l'était bien certainement. Notre diplôme l'affirme et voici ce que dit de lui feu le baron Frédéric Seillière dans son important ouvrage documentaire (1).

« Claude Relogue était médecin à Badonviller, depuis 1735 ; il vint s'établir à Senones en 1753 comme chirurgien-juré de la principauté, sur le rapport de l'abbé Thelosen. D'après un passage de ses vers (2), son oncle, chanoine, avait été l'aumônier de Christine de Salm à Remiremont, et, grâce à son appui, il put entrer à l'École de médecine de Montpellier ».

« Le prince, à son arrivée à Senones en 1757 fut fêté... Une pièce de vers fut lue par un médecin qui doit être Claude Relogue, le chirurgien juré de la principauté ».

Nicolas-Antoine Relogue, le titulaire du diplôme et du certificat publiés ci-dessus, était, comme l'indique le diplôme, le fils du précédent. Nous le voyons s'installer à Saint-Dié en 1767 et cependant la tradition en fait, à une date que je n'ai pu préciser, le successeur de son père, fonction qu'il dut garder au moins jusqu'en 1793, époque où les princes quittèrent Senones parce que la principauté de Salm demanda son annexion à la France. Ce pays était enclavé dans le territoire français et menacé de famine par les décrets de la Constituante et de la Convention interdisant l'exportation de tous animaux et denrées alimentaires.

Le visa de 1789, signé Thierry et George me laisse cependant perplexe, car il indique que N. A. Relogue exerçait encore sur le territoire du Bailliage [illegible]. Mais résidait-il encore à Saint-Dié ? ou bien, habitant Senones, dépassait-il les limites étroites de la principauté de Salm pour revoir des malades de la région de Saint-Dié (la distance entre les deux villes n'était que de 22 kilomètres) ? ou bien ne serait-il venu à Senones qu'après 1789 ?

Le visa du 16 pluviôse an XII, de la République s'applique à toutes les hypothèses, car Senones faisait alors partie de l'arrondissement de Saint-Dié.

Le Relogue présent à Senones en 1793 était à la fois chirurgien des princes de Salm et « médecin » (?) des moines de l'abbaye de Senones, à en juger par les comptes de l'abbaye et par divers souvenirs (3) qui établissent qu'en 1793, le médecin des moines « Relogue » habitait en face de l'église une maison (aujourd'hui maison Colin) qui appartenait aux moines et n'avait d'accès que par la vaste cour d'honneur de l'abbaye. Les princes avaient aussi à cette époque un médecin nommé Legros.

Les documents précis me font défaut quant à la destinée ultérieure de N.-A. Relogue. Certains indices me font cependant croire qu'il est l'auteur de l'ouvrage intitulé :

« Recherches et observations sur les causes du goëtre et du scrophule accompagnées de l'idiotisme ; et sur l'influence des localités et des vices de la première éducation sur la constitution des enfants ».

Cet ouvrage qui ne porte pas de date, mais paraît avoir été écrit dans les premières années du premier Empire, est mentionné par le Dr Paul Jeandelize dans l'Index bibliographique de son important mémoire sur l'insuffisance thyroïdienne (4).

D'après le baron Seillière, Nicolas-Antoine Relogue eut pour fils *Charles-Nicolas Relogue*, receveur des douanes à Saint-Louis (Haut-Rhin), qui publia en 1809 une « notice de Senones » dont se sont inspirés les historiens ultérieurs du pays de Salm.

Les visa de l'an XII sur les diplômes, la présence de Charles-Nicolas Relogue à Saint-Louis en 1809 et la publication de l'ouvrage précité sur le goître, la scrofule, etc., permettent d'affirmer que le titulaire de notre diplôme, Nicolas-Antoine Relogue, ne suivit point les princes de Salm en exil, mais qu'il resta à Senones. Je n'ai pu d'ailleurs savoir la date de sa mort ni retrouver sa tombe ; et tout me porte à croire qu'il n'existe plus actuellement de représentants de son nom.

(1) Baron Frédéric SEILLIÈRE, Documents pour servir à l'histoire de la principauté de Salm en Vosges et de la ville de Senones, sa capitale, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Paris, 1898 (Librairies-Imprimeries réunies, Motteroz, directeur, 7, rue Saint-Benoît).

(2) Je n'ai pu retrouver ces vers auxquels le baron Seillière fait allusion. L'abbé Thélosen fut un des négociateurs du traité de 1751 par lequel la principauté de Salm céda au duché de Lorraine tout le territoire situé au nord (rive droite) de la Plaine, affluent de la Meurthe. C'est à la suite de ce traité que les princes de Salm-Salm vinrent habiter Senones.

(3) Chanoine MATHIAS, Annexion de la principauté de Salm-Salm à la France. Chez l'auteur à Senones, 1893 (Horn, imprimeur, à Saint-Dié), page 23.

(4) J.-B. Baillière et fils, éditeurs, 1902.

CURIOSITÉS

Pour la reproduction des manuscrits à peintures. — Une Société vient de se fonder à Paris pour assurer la reproduction des plus beaux manuscrits à peintures conservés dans les dépôts publics de la France et de l'étranger. Elle se propose ainsi de combler une lacune sur l'importance de laquelle il est à peine besoin d'insister. Il suffit de rappeler combien fut vif l'émoi que jeta dans le monde des artistes et des savants la nouvelle de l'incendie de la *Biblioteca nazionale* de Turin, en 1904. Aussi bien le vœu fut-il, par la suite, émis à diverses reprises, que les manuscrits les plus précieux fussent photographiés afin d'être préservés de la disparition complète en cas de désastre.

C'est précisément ce qu'entreprend la Société française de reproduction de manuscrits à peintures. Elle prend l'initiative de constituer par des procédés photo-mécaniques appropriés, un vaste *corpus picturarum manuscriptorum codicum* et d'assurer ainsi la conservation des plus magnifiques spécimens de la peinture au moyen âge sans oublier les manuscrits persans à miniatures dont la beauté passionne de nombreux amateurs.

Indiquons en terminant que son président est M. le baron Eugène Fould-Springer, que ses vice-présidents sont MM. Émile Picot et Henri Omont et son secrétaire M. le comte Alexandre de Laborde, 81, boulevard de Courcelles, Paris.

SILHOUETTES MÉDICALES

Dessin original

PAR BILS



LE DOCTEUR CH. MONOD

DIÉTÉTIQUE

La bouillie d'avoine pour les grands enfants.

Cette bouillie un peu trop forte pour les petits rend des services incontestables aux grands enfants ayant de la tendance à la constipation. Il est inutile que cette farine d'avoine destinée à de grands enfants bien portants soit trop finement pulvérisée.

On prend une farine d'avoine qui est mélangée au son. On verse sur un tamis une poignée de farine, on la malaxe avec une quantité plus grande d'eau, on sucre pour la forme et on chauffe en remuant toujours.

Régime de l'anémie.

D'une manière générale, le même régime qu'aux dyspeptiques et spécialement les aliments suivants, dont la teneur en fer est très élevée :

Lait, pain de froment, pain de seigle, jus de viande, viandes de bœuf et de mouton, sang de porc et de poulet, gibier, jambon, hémoglobine cristallisée, jaune d'œuf.

Riz, haricots blancs, pois, farine d'avoine, lentilles, gruau de seigle, épinards, asperges, pommes de terre.

Fromages au goût des malades.

Fraises, pommes.

Biscuits, pâtisseries de facile digestion.

Vin rouge, bière, tisanes amères.

Koumis, kéfir.

Le koumis et le kéfir sont deux boissons alcooliques tirées du lait, acides, mousseuses, nutritives, de facile digestion et très en faveur chez les Russes du Caucase et des bords de la mer Caspienne. Le koumis est obtenu avec le petit lait de jument aigri et fermenté ; et le kéfir avec le lait de vache fermenté.

Le koumis et le kéfir contiennent pour 1.000 parties :

	KOUMIS	KÉFIR
Albumine	23 »	38 »
Graisse	21 20	20 »
Sucre de lait	15 30	20 »
Alcool	17 »	8 »
Acide lactique	0 90	0 90
Acide carbonique	0 85	0 50

(TUSCHINSKY).

Ces deux boissons sont utiles dans : l'anémie, l'épuisement, la neurasthénie, le catarrhe intestinal, la dysenterie et la tuberculose ; elles sont nuisibles dans : les hémorragies gastriques (ulcère rond) ou pulmonaires, et doivent être administrées avec circonspection dans les affections des reins et de la vessie.

(F. CAYLA).

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Herpès iris.

Quand il siège sur la muqueuse *buccale*, collutoire avec :

Borate de soude	10 gr.
Glycérine	15 —
Eau de laurier-cerise	25 —

S'il siège sur la muqueuse *oculaire*, compresses imbibées d'un liquide contenant dix gouttes d'extrait de saturne pour une tasse à café d'eau tiède.

(VIDAL).

Douleur sciatique.

Alcoolat de genièvre	120 gr.
Alcoolat de lavande	660 —
Essence de térébenthine	30 —
Menthol, Thymol	ââ 0gr,50

M. s. a. un liniment.

(HUCHARD).

Migraines.

Antipyrine, Bromure de potassium	ââ 0gr,50
Chlorhydrate de cocaïne	0 gr. 01
Caféine	0gr,02
Poudre de Paullinia Sorbilis	0gr,30

M. pour un cachet. Faire six cachets semblables. Prendre un cachet dès les premières manifestations de l'accès migraineux.

(A. ROBIN).

Ou bien :

Valérianate de quinine	1 gr.
Extrait de colchique	0gr,50
— de digitale	0gr,20
— d'aconit	0gr,10

Pour 10 pilules. Une pilule avant le dîner chaque soir dans de l'eau de Vichy. (HIRTZ).

Contre l'asthme.

Bromoforme	XXX gouttes.
Alcool	10 grammes.
Eau de laurier-cerise	20 —
Extrait thébaïque	0gr,03
Sirop d'ipéca	30 grammes.
Eau	150 —

F. s. a. Une potion à prendre par cuillerées dans la journée.

(MARAGLIANO).

Contre l'eczéma.

Tannoforme	3 à 6 grammes.
Vaseline	10 —
Lanoline	20 —

En onctions matin et soir.

(ULLMANN).

Contre la grippe.

Antipyrine	0gr,50
Sulfate de quinine	0g,20
Bicarbonate de soude	0gr,30

F. s. a. Un cachet, n° 20.

Trois à quatre par jour.

Crises d'asthme légères.

Nitrite de cocaïne	1 gramme.
— atropine	0gr,50
Glycérine	30 grammes.
Eau distillée, Q. S. pour	100 cent. c.

A employer en pulvérisation nasale à la première menace d'accès. Si l'accès se produit, recommencer au bout d'une demi-heure, puis d'une heure.

Épistaxis.

Priser la poudre suivante :

Antipyrine	0gr,50
Tanin	1 gramme.
Sucre pulvérisé	10 grammes.

Acné furonculeuse du cou.

Appliquer chaque soir la préparation suivante :

Soufre précipité lavé	10 grammes.
Alcool à 90°	10 —
Eau distillée, Eau de roses	ââ 0gr,50

Laisser toute la nuit et le matin enlever par un savonnage.

Contre les engelures.

Acétate de plomb	5 grammes.
Vaseline	25 —
Lanoline	25 —

F. s. a. une pommade.

(HAMMERSCHLAG.)

Ou bien d'après Kaposi :

Camphre	1 gramme.
Cire blanche	40 grammes.
Huile de lin	80 —
Baume du Pérou	1gr,50

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

BULLETIN MÉDICAL DE L'ALGÉRIE. — **Mal de Pott latent** (ARDIN-DELTEIL, RAYNAUD et PÉLISSIER, 25 septembre 1912).

Une Kabyle de dix-sept ans entre à l'hôpital de Mustapha, présentant cliniquement un syndrome méningo-typhique complété par une hémorragie intestinale. L'absence de l'agglutination pouvait être mise sur le compte d'une séro-réaction de Widal retardée, quand une ponction lombaire pratiquée ramena un liquide hyperalbumineux, contenant de nombreux lymphocytes et surtout de *nombreux bacilles de Koch.*

L'autopsie montre une granulie généralisée; en enlevant la moelle, on trouve, au niveau des dernières vertèbres dorsales, une légère pachyméningite ; la moelle enlevée, on tombe sur un foyer d'ostéite limité à la partie postérieure des onzième et douzième corps vertébraux, rempli d'un pus crémeux, jaunâtre, assez bien lié.

PRESSE MÉDICALE. — **Les lipoïdes de l'ovaire, du corps jaune et du testicule. Propriétés homo-stimulantes, physiologiques et thérapeutiques** (ISCOVESCO, 16 octobre 1912).

Il existe dans tous les organes des vertébrés, étudiés jusqu'à présent, un lipoïde spécifique et unique, qui a la propriété, lorsqu'on l'introduit dans l'organisme d'un animal quelconque, de provoquer une excitation de l'organe même duquel il provient. C'est pourquoi ces substances méritent d'être désignées sous le nom d'homo-stimulines. Ces lipoïdes homo-stimulants semblent agir en se fixant électivement, grâce à leurs propriétés physico-chimiques spéciales, sur le ou les centres médullaires qui régissent l'organe dont ils proviennent.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Héliothérapie** (PONCET et LERICHE, 17 octobre 1912.)

L'héliothérapie doit prendre une place de plus en plus grande dans la thérapeutique journalière de tous les médecins. « La cure solaire étant possible partout, toutes les administrations hospitalières devraient avoir à cœur de la rendre praticable ; pour cela, il n'est pas besoin de grands frais ni de grands déplacements. On a parlé l'an dernier d'envoyer d'urgence les jeunes Français faire en Suisse de l'exposition au soleil ; il nous semble que le soleil, luisant pour tout le monde, il vaudrait mieux employer de moindres crédits à leur permettre d'en faire chez eux. Pour cela, que faut-il? L'aménagement en galeries de cure de quelques terrasses, ou la rapide construction de pavillons légers exposés au midi. Là, sur des chaises longues ou des couchettes légères, les petits Français pourraient, sans grands frais, faire, huit à dix mois par an et pendant cinq à six heures par jour, une cure solaire efficace, en attendant que soit aménagée la *construction nécessaire* d'hôpitaux périphériques... S'il était démontré qu'il faut, malgré tout, envoyer les malades loin des grandes villes, il nous semble que le midi de la France est assez riche de chaude lumière et d'espace libre, pour permettre à nos malades de bénéficier, dans leur pays, du bain de soleil qui peut les régénérer ».

PROGRÈS MÉDICAL. — **Sur le diagnostic des formes larvées de l'épilepsie alcoolique et des crises psycho-motrices de l'ivresse pathologique. Son importance médico-légale** (CLAUDE, 12 octobre 1912).

Dans leur évolution clinique, dans leur expression symptomatique, dans leurs conséquences, au point de vue pénal, certaines manifestations de l'alcoolisme (crises psychomotrices inconscientes et amnésiques de l'ivresse) et certaines formes de l'épilepsie, doivent être considérées comme comportant, chez certains sujets, d'assez grandes analogies.

PROGRÈS MÉDICAL. — **Sur l'action diurétique de l'infusion de muguet des bois chez l'enfant** (MOURIQUAND et DUJOL, 12 octobre 1912).

Il y a intérêt à employer chez certains enfants cardiaques en asystolie l'infusion de *fleurs* de muguet, dont l'action, sans effets nocifs, paraît plus constante que celle de l'extrait aqueux. En raison de la rapidité de l'action diurétique, on aura souvent avantage à l'associer à la digitale (3 à 4 grammes de fleurs sont mis à infuser dans 150 à 200 grammes d'eau bouillante, pendant dix minutes. Filtrer et sucrer *fortement*, administrer chaude ou froide, à la tasse ou au biberon, suivant l'âge).

JOURNAL DES PRATICIENS. — **Le traitement rationnel de la phtisie** (SABOURIN, 12 octobre 1912).

Chez le tuberculeux, la dernière chose dont il faut s'occuper, neuf fois sur dix, c'est la lésion pulmonaire. Il est autrement utile de scruter à fond son organisme, de mettre au clair les tares possibles du côté de l'estomac, de l'intestin, du foie, de l'appareil circulatoire...

CONCOURS MÉDICAL. — **La déclaration obligatoire de la tuberculose. Protestons! Protestons!** (13 octobre 1912).

« Nous n'envisageons qu'une chose : la déclaration obligatoire de la tuberculose détruirait le secret professionnel, la confiance des malades et mettrait les médecins français dans une situation intenable. Il n'est pas douteux que la presque unanimité de ceux qui exercent la médecine en France ne soit entièrement opposée, à l'heure actuelle, à la déclaration obligatoire de la tuberculose. Le corps médical ne veut pas de la déclaration. Il n'en veut à aucun prix, dans les circonstances présentes, et sous quelque forme que ce soit. »

REVUE INTERNATIONALE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE. — **Chorée et épilepsie. Contribution à l'étude de la physiologie pathologique des mouvements choréiques** (MARGAROT, 10 octobre 1912).

Si au lieu de considérer séparément les convulsions nettement épileptiformes et les contractions lentes, arythmiques et illogiques des chorées classiques, on étudie des syndromes voisins, *on trouve tous les intermédiaires entre la secousse convulsive et le mouvement choréique.*

PROVINCE MÉDICALE. — **Lepto-méningite purulente partielle d'origine otique** (HANNS et FERRY 12 octobre 1912).

Une méningite purulente partielle peut ne pas influer le liquide céphalo-rachidien et ne se traduire par aucune modification de celui-ci.

LYON MÉDICAL. — **Hémophilie familiale. Essai d'auto-sérothérapie** (LECLERC et CHALIER, 13 octobre 1912).

Dans un cas d'hémophilie, le sérum du malade favorisait *in vitro* la coagulation de son sang. Il devenait dès lors rationnel, et en tout cas sans danger, de faire chez lui un essai d'auto-sérothérapie, *mais ces essais ont échoué et les injections d'auto-sérum n'ont produit aucune modification appréciable, même passagère.*

ÉCHO MÉDICAL DU NORD. — **L'aortite abdominale aiguë** (MINET, LECLERCQ et HOLLEAU, 13 octobre 1912).

S'il existe, d'une part, une aortite abdominale chronique, qui est ordinairement fonction d'athérome et d'artério-sclérose, qui s'accompagne presque toujours d'autres altérations vasculaires chroniques, qui n'a pas de tendances à la guérison, il existe, d'autre part, une aortite abdominale aiguë qui relève de causes variées infectieuses ou toxiques, qui constitue une manifestation morbide isolée, et qui a pour caractéristique d'évoluer toujours vers la guérison, hormis les cas où la mort survient du fait d'une complication.

On ne voit pas l'aortite abdominale aiguë, survenant chez un individu dont l'aorte était saine antérieurement, passer à la chronicité.

REVUE DES CONGRÈS

XVe SESSION DE LA SOCIÉTÉ OBSTÉTRICALE DE FRANCE

(Paris, 10-12 octobre 1912)

La Société obstétricale de France a tenu ses séances à la Faculté de médecine du 10 au 12 octobre 1912, sous la présidence de M. Chambrelent (de Bordeaux). C'est sans doute la dernière session de cette Société qui fut la première en date et compta parmi ses présidents tout ce qui fait honneur à l'obstétricie française.

Il semble qu'elle ne réponde plus aux besoins de l'heure actuelle. Un courant d'idées tend à rapprocher les gynécologues et les accoucheurs; d'autre part, la pédiatrie, devenue autonome pour ainsi dire, a tenu son 1er congrès il y a quelques jours. Sur l'initiative du Professeur Bar, une commission est nommée en vue d'établir une fusion entre la Société Obstétricale de France et les Congrès périodiques d'Obstétrique, Gynécologie et Pédiatrie, sous le nom de congrès d'Obstétrique et de Gynécologie des médecins de langue française. Les spécialistes belges et de la Suisse Romande ont déjà donné leur adhésion à ce projet. Nous souhaitons vivement qu'il réussisse, et que le congrès qui doit se tenir à Lille du 25 au 29 mars prochain soit les premières assises des Gynécologues et des Accoucheurs de langue française.

Trois questions étaient à l'ordre du jour de cette session :

I. — ***Traitement de la stérilité chez la femme***, par MM. Funck-Brentano et Plauchu.

Multiples et mystérieuses parfois sont les causes de la stérilité chez la femme. Les auteurs passent en revue son traitement dans les cas de :

1° Troubles fonctionnels résultant de maladies ou de causes d'ordre général.

2° Malformations ou maladies locales siégeant : *a*) Dans le tractus génital inférieur (vulve et vagin) ; *b*) dans le tractus génital moyen (utérus) ; *c*) dans le tractus génital supérieur (trompes, ovaires, péritoine pelvien).

Parmi les maladies générales, la *tuberculose* ou la *syphilis* ne semblent pas être un obstacle à la conception : il faut alors souvent la craindre plutôt que la souhaiter.

L'*obésité*, chez la jeune fille à la puberté, dénote un fonctionnement ovarien défectueux ; l'obésité acquise n'empêche pas la femme d'être féconde ; il importe de bien distinguer ces deux types cliniques si différents. Les intoxications (sulfure de carbone, plomb, tabac) ont une influence certaine sur la stérilité et prédisposent aux avortements. Enfin l'ovulation plus ou moins normale est d'une importance capitale.

Les *malformations* de la vulve (persistance de l'hymen) ne sont généralement pas un obstacle à la fécondité, si l'on excepte l'hématocolpos. Les *atrésies cicatricielles* seront traitées par la dilatation ; le *vaginisme* relève surtout d'un traitement médical local (dilatation forcée, ou par le ballon de Champetier, procédé Funck-Brentano) les opérations sanglantes devant être rejetées.

Les brides vaginales, cloisonnements ou diaphragmes de toute forme n'ont pas empêché de nombreuses femmes de devenir enceintes (Couvelaire, Commandeur, Hartmann, Pozzi, Lepage, Pouliot, etc.), en cas de stérilité, une intervention facile y remédiera.

Les causes de stérilité d'origine utérine sont beaucoup plus importantes : Funck-Brentano en donne une description excellente et très complète. Il traite à fond cette si importante question de l'utérus infantile avec antéflexion et col sténosé conique ou tapiroïde. Pour combattre cette cause complexe de stérilité, il se range à l'opinion de Doléris et conseille la dilatation lente et progressive de l'utérus combinée au curettage et à la stomatoplastie du col, soit par le procédé de Pozzi dont il cite les heureux résultats, soit par le procédé de Simon. Les rétrodéviations utérines sont justiciables du raccourcissement intra-abdominal des ligaments ronds (procédé de Doléris). Les *cervicites chroniques*, obstacle fréquent à la fécondation, seront traitées par l'opération de Schræder ou le caustique de Filhos dont M. Funck-Brentano cite une heureuse statistique.

Enfin dans les cas où tout aura échoué, la fécondation artificielle, récemment remise en honneur par les si intéressants travaux expérimentaux de Ivanoff et les essais de Döderlein, Rohleder et Hirsch, pourra être tentée, parfois avec succès.

Les atrophies, malformations ou lésions infectieuses *des trompes et des ovaires* sont bien les plus fréquents mais aussi les plus définitifs des obstacles à la fécondation.

Les lésions gonococciques sont particulièrement tenaces et stérilisantes : l'infection puerpérale, les traumatismes obstétricaux sont fréquemment des causes secondaires de stérilité, les opérations conservatrices devront toujours être tentées et donneront parfois des résultats inespérés.

Dans la *discussion* qui suivit l'exposé de cet intéressant rapport, M. Bender insiste sur la nécessité de s'assurer toujours de l'intégrité absolue des annexes avant de pratiquer toute opération sur le col et en particulier la stomatoplastie de Pozzi, dont Pineau a récemment publié les très heureux résultats sur la dysménorrhée et la stérilité. Il faut être très conservateur dans les interventions sur les annexes.

M. Le Lorier, dans 2 cas de stérilité, a rencontré des lésions tubo-annexielles; il pense que c'est là une cause très commune de l'infécondité.

M. Lepage a obtenu par le massage d'excellents résultats.

II. — ***Les phlébites puerpérales***, par MM. Cyrille, Jeannin, Vanverts et Paucot.

M. Cyrille Jeannin étudie la Pathogénie et la Symptomatologie des phlébites puerpérales, et il le fait avec sa maîtrise habituelle.

Au cours de la puerpéralité, il existe tout un ensemble d'éléments de nature à favoriser ou à déterminer la production de thromboses. Ce sont : le ralentissement de la circulation et les modifications tant chimiques (abaissement de la densité du sang, accroissement du plasma, de la fibrine dans les 3 derniers mois, diminution de l'alcalinité sanguine, accroissement de la chaux), que histologiques du sang (augmentation des leucocytes et leur destruction à la fin de la grossesse, d'où mise en liberté de la thrombose. Enfin de multiples facteurs d'ordre mécanique, toxique ou infectieux tendent à la destruction de l'intégrité de l'endothélium veineux. L'état puerpéral pathologique augmente ces phénomènes auxquels les éléments infectieux (toxines, endométrites, colibacillose) et hémorragiques (insertion vicieuse du placenta) viennent encore s'ajouter.

Au point de vue pathogénique, l'infection est loin de jouer le rôle exclusif qu'on a eu tendance à lui prêter : la thrombose peut naître sans elle et alors même qu'elle constitue le facteur principal, les modifications humorales ont une grande part dans la détermination des coagulations sanguines.

Les *symptômes* de la thrombophlébite *atonique* ou aseptique consistent essentiellement en l'ascension du pouls en échelons, la température restant à la normale (signe de Mahler). Elle s'affirmera souvent par la pro-

REVUE DES CONGRÈS *(Suite)*

duction d'embolies généralement volumineuses et mortelles.

Les *modalités de l'infection veineuse* sont extrêmement variables : phlébites *utéro-pelviennes* (fièvre à type rémittent irrégulier), frissons, petites embolies et surtout la constatation de cordons durs thrombosés dans la région des vaisseaux utérins ou spermatiques internes.

Les *infections veineuses généralisées* à type septicémique sont rares : le type pyohémique est classique, qu'il soit à forme typhoïde (Siredey) ou tardive et lente.

Les thrombophlébites locales à distance de la zone génitale ont leur siège d'élection aux membres inférieurs, exceptionnellement aux membres supérieurs.

J. Vanverts et H. Paucot exposent le *traitement* de ces phlébites.

On préviendra la *phlegmatia alba dolens.* Quand elle sera déclarée, on emploiera les moyens depuis bien longtemps connus, immobilisation, traitement général.

Les *phlébites utéro-pelviennes* ont été l'objet ces temps derniers de tentatives de traitement chirurgical : ligature des veines du bassin par la voie vaginale, abdominale, extrapéritonéale ou abdominale transpéritonéale. Les statistiques citées par ces auteurs ne sont pas très concluantes en faveur de ces interventions : sur 82 cas opérés, il y eut 49 morts et 33 guérisons. Les tâtonnements qui accompagnent toujours un traitement nouveau interdisent de porter actuellement un jugement. Il semble cependant que ces interventions devront être strictement limitées aux cas de thrombophlébites à évolution chronique où après une rémission on voit survenir de nouveaux phénomènes fébriles avec frissons et accidents emboliques. Elles sont contre-indiquées dans les cas qui s'accompagnent de métastases précoces et multiples,

III. — ***Le salvarsan chez le nouveau-né*** par M. Chambrelent (de Bordeaux).

De l'étude des cas publiés tant en France qu'à l'étranger et de son expérience personnelle, l'auteur conclut que le salvarsan, d'une application délicate et parfois dangereuse chez le nouveau-né, est susceptible de rendre de grands services, sans toutefois exclure les anciens traitements mercuriels et iodurés.

L'injection directe au nouveau-né doit être employée avec une grande prudence et est surtout indiquée dans les lésions graves de la peau ou des muqueuses. L'auteur préfère la voie intra-musculaire ou sous-cutanée à la voie muqueuse. Les injections ne dépasseront pas 10 à 15 milligrammes par kilogramme du poids du corps de l'enfant.

Le salvarsan chez la femme enceinte, par M. C. Sauvage (de Paris).

Dans la pratique actuelle, l'emploi du salvarsan chez les femmes enceintes syphilitiques comporte des risques assez sérieux : dans l'infection syphilitique *active* on voit disparaître rapidement les accidents maternels et on garantit ainsi le produit de conception gravement menacé.

Dans l'infection syphilitique *en puissance*, sans accidents actuels, le salvarsan sera indiqué si le traitement antérieur a été nul ou insuffisant. On devra dans tous les cas vérifier avec soin l'état du foie et des reins.

Communications. — La sérothérapie appliquée aux vomissements graves de la gestation, par M. Fieux. — L'auteur apporte deux observations nouvelles de vomissements graves de la grossesse dans lesquelles le sérum de femme enceinte employé d'abord, puis le sérum de cheval ont donné des résultats étonnants de rapidité. Ces observations ajoutées à celles qu'il a déjà publiées et à celles de Le Lorier semblent démontrer qu'il y a là une méthode supérieure à tout ce qu'on a tenté jusqu'alors.

Grossesse extra-utérine opérée au cours du travail, par M. Boquel (d'Angers). — L'auteur opéra avec plein succès une grossesse extra-utérine à terme au cours du faux travail. M. Boquel étudie à ce propos les sources des formidables hémorragies que l'on constate dans ce cas. Tout en approuvant le pincement préalable des vaisseaux tubaires (Potocki), il estime qu'il ne faut pas négliger les vaisseaux épiploïques (artères et veines) qui souvent rampent dans les membranes et vont irriguer le placenta. Il importe de reconnaître tout d'abord ces vaisseaux et de les pincer avant de décoller les membranes pour ne pas se trouver en présence d'une très grosse hémorragie.

Comment doit-on comprendre la question du lever précoce des accouchées ? par L. Bouchacourt. — Le lever précoce des accouchées est un excellent traitement prophylactique des redoutables complications des suites de couches : à condition toutefois qu'on fasse porter à la nouvelle accouchée une sangle abdominale constrictive, qu'on pratique quotidiennement des manœuvres de massage sur la région pelvi-abdominale, qu'on lui fasse exécuter très tôt des mouvements de flexion et d'extension des membres inférieurs.

De la photothérapie vaginale et intra-utérine des métrites du col par l'action intensive des rayons lumineux de longueur d'onde de 350 à 800, par H. Chéron, Dominici et Biquart. — Pour traiter les métrites du col, les auteurs utilisent la partie lumineuse du spectre, arrêtant les rayons ultra-violets au-dessous de 350 et la presque totalité des infra-rouges. Pour obtenir un résultat, il faut agir avec des intensités dépassant 15 à 60 fois l'intensité solaire (de 850.000 bougies à 4.000.000 minimum). Les auteurs ont fait construire un dispositif spécial qui leur a donné de rapides et durables guérisons.

Grossesse extra-utérine rompue. Colpotomie, par M. Dupont (de Paris).

De l'extraction de la tête dernière, par M. Bouquet (de Brest).

A propos du lever hâtif des accouchées, par M. Bouffe de Saint-Blaise.

De l'évolution de la glande myométriale chez le cobaye, par M. Keiffer (de Bruxelles).

H. Roulland.

XVIe RÉUNION DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'UROLOGIE

(Paris, 9-12 octobre 1912)

Résultats comparés de différents traitements de la tuberculose rénale. MM. Léon Bernard et Heitz-Boyer. Les auteurs considèrent comme nécessaire de définir clairement le sujet. Distinguant plusieurs formes anatomo-cliniques dans la tuberculose rénale, et éliminant les néphrites folliculaires, épithéliales et interstitielles, ils consacrent leur étude à *la tuberculose ulcéro-caséeuse infiltrée chronique du rein,* qui, seule, soulève des discussions de thérapeutique.

La conclusion des rapporteurs est que *sauf pour les cas où la néphrectomie n'est pas possible, le traitement de la tuberculose rénale est l'ablation du rein malade, dès que le diagnostic est établi.*

M. Cathelin (de Paris) étudie successivement le traitement médical pur et simple qui ne saurait être

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

L'autobiographie de J.-B. Winslow, publiée par WILHEM MAAR, 1912, 1 vol. gr. in-8 carré, de 181 pages avec portrait (*Doin*, éditeur Paris et *Wilhem Tryde*, à Copenhague).

Therapeutische Technik für die ärztliche Praxis. Ein Handbuch für Ärzte und Studierende, par le Prof. Dr JULIUS SCHWALBE, 1912, 1 vol. gr. in-8 de 1044 pages avec 586 figures. Broché. M. 26, 50 (Verlag von *Georg Thieme*, à Leipzig).

Les remèdes d'autrefois. — Comment se soignaient nos pères, par le Dr CABANÈS, 2e série, 1912, 1 vol. in-12 de 388 pages. Broché : 5 francs, (*Maloine*, à Paris).

REVUE DES CONGRÈS *(Suite)*

une solution ; le traitement chez l'enfant qui consiste dans l'expectation armée ; le traitement par la tuberculine qui n'a pas fait ses preuves et qui n'a à son actif aucune guérison certaine scientifique ou expérimentale, mais seulement des améliorations que donne toute thérapeutique médicale habilement dirigée ; enfin le traitement chirurgical qui a fait ses preuves et ne peut être discuté, car dans tous les pays du monde on le regarde comme le traitement de choix. Il étudie ensuite les lois de l'urée et les conditions de l'opérabilité en insistant sur ses résultats et les statistiques, affirmant le peu de gravité de la néphrectomie précoce qui dans ses mains a enregistré deux morts sur soixante-quinze cas, la plus forte statistique parisienne.

M. Legueu (de Paris). Dans cette question il y a deux points à considérer : l'un est indiscutable, c'est la nécessité de pratiquer la néphrectomie de bonne heure ; l'autre est discutable et discuté, c'est la valeur du traitement conservateur comparé à la néphrectomie. J'envisagerai seulement le second.

J'ai vu cent vingt malades de tous pays et de tous milieux et je partage l'opinion de ceux qui condamnent le traitement conservateur.

En effet : d'une part il a contre lui les faits cliniques, d'autre part il n'est pas soutenu par les faits anatomiques. J'ajoute que ce traitement est peut-être dangereux, j'ai eu des réactions fébriles, des généralisations que je n'observais pas avant la tuberculine. C'est pourquoi je reste partisan de la néphrectomie dans la tuberculose unilatérale.

Valeur comparée du traitement médical et chirurgical dans la tuberculose rénale. — M. Le Fur (de Paris) communique une statistique personnelle de vingt-deux cas de néphrectomie de tuberculose rénale sans aucune mort opératoire ni post-opératoire : un seul enfant opéré en pleine anurie succomba. Mais tous les autres malades néphrectomisés dans les conditions normales sont encore vivants et la plupart guéris depuis une période qui varie de 6 mois à 12 ans.

En face de ces excellents résultats chirurgicaux, M. Le Fur présente une statistique, personnelle également, de 81 cas de tuberculose rénale soignée par le traitement médical, avec seulement 4 morts ; ce qui donne une mortalité de 5 pour 100 environ. La proportion de guérisons est de 30 à 40 pour 100, suivant qu'on se montre plus ou moins sévère sur la signification de la guérison, en ce qui concerne notamment la disparition de l'albuminurie.

Il conclut que le traitement de la tuberculose rénale doit être soit médical, soit chirurgical. Les indications de l'intervention sont fournies par la persistance des troubles locaux (cystite, douleurs rénales) et par l'aggravation de l'état général, ou encore par une diminution très importante du fonctionnement du rein malade (diminution de moitié au moins).

Le traitement médical doit toujours être essayé au début de la maladie, et surtout pendant cette première période, parfois si longue, de *prétuberculose rénale*, si souvent ignorée du médecin praticien, et qui se caractérise par une albuminurie et une cylindrurie légères, avec ou sans pyurie et mictions fréquentes. Le traitement médical doit encore être systématiquement employé en cas de néphrectomie : il ne faut pas oublier en effet que les tuberculoses rénales ne sont pas des tuberculoses primitives, au sens rigoureux du mot ; tout tuberculeux rénal, même opéré, doit être considéré comme tuberculeux en puissance, c'est-à-dire relevant du traitement médical.

La tuberculose rénale est une affection *beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit :* nous n'arrivons encore malheureusement à la diagnostiquer que bien longtemps après son début. Il est certain qu'on parviendrait à en guérir un beaucoup plus grand nombre de cas par le simple traitement médical, si cette affection était reconnue et soignée de meilleure heure : tous nos efforts doivent donc tendre à la dépister et à la déceler aussitôt que possible et à la soigner immédiatement.

M. Hogge (de Liége) n'est pas partisan jusqu'ici de la tuberculinothérapie qui, dans 4 cas traités pendant trois mois, six mois, un an ne lui a donné que de mauvais résultats. Deux de ces cas ont été néphrectomisés : l'un après quatre mois, l'autre après neuf mois de traitement spécifique. Ces reins ne montraient aucune tendance à la cicatrisation.

M. Rafin (de Lyon) a pratiqué 165 néphrectomies primitives pour tuberculose. Les 165 opérés ont donné les résultats suivants au point de vue de la mortalité :

a) En rangeant dans la mortalité opératoire les décès survenus dans le mois qui suit l'opération : 8 décès, soit 4,8 pour 100.

b) En comptant comme décès opératoires ceux qui sont survenus dans les trois mois qui suivent l'opération : 18 décès, soit 10,9 pour 100.

c) En acceptant avec Israël comme décès opératoires, ceux qui se produisent dans les six mois qui suivent l'opération : 19 décès, soit 11,5 p. 100.

M. Pousson (de Bordeaux). N'ayant fait que quelques rares tentatives de traitement de la tuberculose rénale par la tuberculine et encore dans des conditions très défavorables, c'est-à-dire chez des malades ayant des lésions avancées contre-indiquant l'intervention chirurgicale, je serais mal venu en insistant sur ce côté de la question portée à notre ordre du jour. Depuis 1900, je pratique systématiquement la néphrectomie dans tous les cas de néphro-tuberculose, à quelque période de leur évolution qu'ils se présentent à mon observation sauf contre-indication tenant aux lésions de l'autre rein ou à l'état de la santé générale. Exceptionnellement j'ai recours à la néphrotomie, que je considère avec tous les chirurgiens comme une opération de nécessité ne donnant jamais par elle-même de résultats thérapeutiques, mais pouvant rendre de précieux services lorsqu'il existe des accidents graves, en mettant les malades en état de supporter ultérieurement la néphrectomie.

M. Chevassu rapporte d'abord la statistique intégrale des réactions d'antigène faites par MM. Debré et Paraf dans son service de Necker ; sur 59 réactions contrôlées par l'examen des pièces ou l'inoculation, 3 fois seulement la réaction était certainement inexacte ; elle sera donc appelée à rendre de grands services lorsqu'elle pourra entrer réellement dans la pratique.

Il attire ensuite l'attention sur l'envahissement possible des surrénales au cours de la tuberculose du rein ; il y voit un nouvel argument en faveur de l'extirpation rapide de toute tuberculose rénale opérable.

Il insiste à nouveau sur les avantages de la voie latérale sous-péritonéale pour l'extirpation du rein tuberculeux. Grâce à la réunion totale de l'incision et au drainage lombaire indépendant, les plaies de néphrectomie pour tuberculose guérissent simplement, sans fistule.

M. Bringersma (d'Amsterdam). Je me rallie absolument aux conclusions de nos rapporteurs : plus que jamais je suis convaincu que la néphrectomie est la méthode de choix pour la tuberculose rénale unilatérale.

M. Marion estime que même si la guérison médicale

REVUE DES CONGRÈS *(Suite)*

était démontrée, il ne s'ensuit pas que la thérapeutique doive l'être. *Car tant qu'on n'aura pas démontré que le traitement médical guérit rapidement et fréquemment la tuberculose rénale sans faire courir aux malades qui ne guériront pas de dangers par la diffusion ou l'aggravation de la lésion, on n'aura pas le droit de substituer au traitement chirurgical, qui guérit le plus sûrement, un traitement médical, qui n'est pas sans danger par la perte de temps qu'il occasionne.*

M. KEERSMÆCKER (d'Anvers) a commencé ses traitements médicaux à base de tuberculine en 1903. Il conclut que, par un traitement bien compris, bien étudié, il a obtenu sur des centaines de malades des résultats satisfaisants — et son expérience date déjà de neuf ans et il ajoute que si la guérison n'est pas obtenue, la faute en est au médecin qui a mal institué le traitement ou au malade, soit parce qu'il n'a pas suivi les ordonnances du médecin, soit parce qu'il est venu lorsque l'organe tuberculeux était déjà irrémédiablement compromis.

M. L. LE CLERC DANDOZ (de Bruxelles). J'ai traité médicalement par l'hétol et la tuberculine 20 cas d'affection tuberculeuse du rein, et, 8 fois, les résultats ont semblé être favorables (voir *Revue clinique d'urologie*, janvier 1912). Je pense que 4 cas peuvent être considérés comme étant guéris.

M. PAUL DELBET (de Paris). J'ai exposé, en 1905, les raisons cliniques et anatomiques qui me faisaientconsidérer la néphrectomie précoce comme la seule méthode capable de guérir radicalement la tuberculose rénale; mon opinion n'a pas changé depuis. En enlevant le rein malade, on sauvegarde le rein opposé et on permet à l'organisme de lutter contre les bacilles qu'il peut renfermer encore.

Je reste partisan de la néphrectomie, mais je demande qu'on laisse une place à la néphrotomie, soit comme traitement d'attente, soit comme traitement palliatif.

M. MICHON (de Paris). Les cas traités par les médications spécifiques sont moins nombreux ; c'est là où les observations ont besoin d'être multipliées. Il faut, pour affirmer la guérison, s'assurer de l'état de la fonction rénale. Même après les néphrectomies, des poussées inflammatoires du côté de l'uretère non extirpé peuvent se montrer et disparaître, et faire croire à la guérison du rein sain et pris secondairement. J'ai, dans 5 cas de tuberculose rénale, compliquée de lésions génitales ou pulmonaires ou d'extension bilatérale et dans 2 cas de tuberculose génitale sans phénomène urinaire, essayé le traitement par les I. K. de Spengler. Il n'a amené aucune réaction fébrile ; mais, dans ces cas, que je reconnais défavorables, je n'ai vu aucune action sur les lésions vésicales, prostatiques ou rénales.

M. PASTEAU (de Paris). *La tuberculose rénale est une affection extrêmement fréquente, à marche progressive et que la néphrectomie peut guérir.*

Le traitement médical de la tuberculose rénale dans les cas où la néphrectomie est possible est trompeur (cela ressort de la pauvreté des preuves de guérison) *et dangereux* parce qu'il supprime ou retarde l'opération nécessaire pour amener la guérison.

M. CARLIER (de Lille). J'ai fait 133 néphrectomies pour tuberculose rénale avec une mortalité opératoire de 6 pour 100; cette mortalité s'est abaissée à 3/2 pour 100 dans mes cinquante dernières opérations. Je reste partisan de la néphrectomie dans la tuberculose du rein, en insistant sur l'utilité d'une néphrectomie précoce pour épargner au malade la contamination de ses voies urinaires *inférieures* et des organes génitaux chez l'homme.

M. ORAISON (de Bordeaux), s'appuyant sur des cas de sa pratique personnelle, pense qu'il est dangereux de compter sur de bons résultats avec le traitement médical, parce que celui-ci ne peut agir efficacement que s'il est employé au début de l'affection et alors que le rein est encore en assez bon état.

M. LAVENANT (de Paris) ne veut pas attaquer le traitement chirurgical. Mais il indique qu'il y a une large place à faire au traitement médical et tuberculinique qui met les malades dans des meilleures conditions d'existence, qu'ils soient opérés ou non.

M. ESCAT (de Marseille). Le traitement par les sérums et les corps immunisants ne lui a donné que des déceptions dans cinq cas.

M. CH. GAUTHIER (de Lyon) rapporte quatre observations de traitement par la bactériolysine, sérum de Maragliano. Il y eut deux insuccès et deux succès.

M. VINCENT (de Tours) rapporte les résultats qu'il a obtenus dans le traitement de la tuberculose rénale par l'emploi des corps immunisants de Spengler. Il conclut qu'on ne saurait s'attarder à l'emploi des corps de Spengler ; car c'est permettre aux lésions rénales de se développer et peut-être au rein sain de se tuberculiser. Le Dr Vincent demeure partisan de la néphrectomie précoce dans la tuberculose rénale.

Sur le traitement des prostatites suppurées. — M. ORAISON (de Bordeaux). Depuis 1907, l'auteur a soigné ainsi 37 cas avec résultats immédiats et éloignés parfaits. Une seule fois, il a dû pratiquer l'incision rectale en raison d'un état général très mauvais, indication principale de l'incision rectale ou périnéale qui ne doit être réservée qu'aux cas graves de plus en plus rares de nos jours.

M. J. CASTAIGNE discute les conclusions des rapporteurs. Il eût été intéressant que les rapporteurs aient fait eux-mêmes des essais thérapeutiques sur des malades choisis parmi ceux que le chirurgien ne peut pas opérer. Comme ils ne l'ont pas fait, ils ont dû se borner à une critique des observations et des statistiques publiées antérieurement.

M. DESNOS (de Paris) présente un malade qui, atteint de tuberculose rénale vésicale et génitale avait subi pendant l'espace de dix mois 62 injections de tuberculine, traitement combiné avec l'héliothérapie et un régime de sanatorium. Pendant ce temps, une certaine amélioration de l'état général survint, mais les urines après plusieurs mois de limpidité redevinrent troubles et contenaient des bacilles. Une nouvelle série de tuberculine de 17 injections n'ayant donné aucun résultat, le malade se décide à la néphrectomie. Ce rein présente une caverne au pôle supérieur, en communication avec le bassinet.

M. LÉON BERNARD répond aux critiques. Le reproche de partialité et de parti pris ne repose sur rien.

M. GAUTHIER, porte-parole de M. TEISSIER (de Lyon), ignore sans doute que l'un de ses deux cas de soi-disant guérison a déjà été publié une première fois comme guéri, puis une seconde fois comme en récidive ; le voici à nouveau guéri ; peut-être, l'an prochain, réapparaîtra-t-il comme en rechute.

Les débats n'ont pas apporté la preuve de la valeur curatrice des médications spécifiques ; confirmant le bien fondé et les résultats excellents de la néphrectomie, ils n'ont fait que consacrer les conclusions du rapport.

M. HEITZ-BOYER répond à la critique de CASTAIGNE et de LAVENANT que les rapporteurs n'apportent pas d'expérience personnelle ; c'est qu'ils se sont interdits de faire état d'observations non publiées encore. Mais cinq cas ont été suivis par lui, dont celui de Mantoux, invoqué en faveur de la tuberculine malgré la mort du malade ; les cinq n'ont montré que l'échec lamentable de la méthode.

REVUE DES CONGRÈS *(Suite)*

ASSOCIATION DES MÉDECINS DE LANGUE FRANÇAISE

XIII[e] CONGRÈS FRANÇAIS DE MÉDECINE

(Paris, 13-16 octobre 1912.)

Président : M. le professeur CHAUFFARD.

Le succès de ce Congrès, que nous faisions prévoir il y a huit jours, a été considérable. Les séances ont été animées. Chacune des questions traitées sous forme de rapports a donné lieu à d'intéressantes observations. Nous ne pourrons qu'indiquer ici le thème de ces rapports et de ces discussions ; les seuls volumes du Congrès pourront renseigner de façon complète les lecteurs qu'une des questions traitées intéresserait de façon particulière.

L'oxalémie et l'oxalurie. — Rapport du D[r] MAURICE LŒPER, professeur agrégé à la Faculté de Paris, médecin des Hôpitaux. — Ce rapport très étendu est une complète mise au point de la question : l'oxalémie et l'oxalurie, après avoir été l'objet de recherches chimiques et biologiques, sont entrées depuis peu de temps dans le domaine de la clinique ; il était intéressant d'avoir sur ce sujet une étude d'ensemble.

L'oxalurie consiste en « la présence dans l'urine de proportions plus ou moins considérables d'acide oxalique en combinaison saline » ; l'acide oxalique, en effet, n'est jamais rencontré dans l'organisme à l'état de pureté, mais le plus souvent en combinaison saline calcaire, l'oxalate de chaux en constituant la partie la plus importante.

La facilité avec laquelle sont retrouvés dans les urines les cristaux d'oxalate de chaux, sous leur forme *tétragonale*, ou sous l'apparence d'*enveloppe de lettres*, plus large et plus aplatie, explique le nombre considérable des auteurs qui ont signalé leur présence, sans y apporter d'ailleurs de conclusions bien précises d'ordre biologique ou clinique : après Brugnatelli, il faut nommer Golding Bird, Begbie, Gray, en Angleterre, puis les Allemands Schultzen et Furbringer, qui, les uns et les autres, s'attachent à l'étude chimique et aux conditions de production de l'oxalate de chaux. L'étude clinique des manifestations de la *diathèse oxalique* fut remise à l'ordre du jour par Cantani et Primavera, sous le nom de *goutte oxalique* ; les méthodes de dosage sont perfectionnées par Salkowski, Autenrieth et Barth, Gautier et Albahary ; enfin, dans ces dernières années, une nouvelle notion apparaît, celle de l'*oxalémie*, c'est-à-dire de l'augmentation de l'acide oxalique dans le sang : l'oxalémie commande l'oxalurie qui n'en est que la conséquence ; ce fait important, aperçu par Lesueur, mis en lumière par Lœper et ses collaborateurs Bechamp et Tonnet, a été consacré par le professeur Teissier au récent Congrès d'Urologie de Londres.

Cet aperçu historique, bien superficiel, montre que l'étude de la question est assez récente et qu'elle appelle sans doute de nouvelles recherches : on trouvera, dans le rapport de Lœper, une bibliographie complète.

La présence de l'oxalate est facile à reconnaître dans le sédiment urinaire ; le dosage de l'acide oxalique total est infiniment plus délicat. Les diverses méthodes employées, même les plus récentes, ne fournissent que des résultats assez variables, et qui paraissent un peu approximatifs. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces manipulations.

Elles permettent toutefois d'établir qu'il existe une *oxalurie physiologique* : celle-ci varie avec l'alimentation, et s'exagère par l'ingestion des aliments oxaliques, des aliments puriques, de la gélatine et des nucléines. L'absorption de certains médicaments provoque les mêmes résultats, soit qu'ils contiennent de l'acide oxalique, soit qu'ils accroissent son élimination. L'oxalurie pathologique se rencontre dans les maladies dyscrasiques, nerveuses, fébriles, cardiaques, rénales. Toutefois les dosages fournissent des résultats très inconstants, et même paradoxaux dans un certain nombre de cas : il faut expliquer ces irrégularités par la rétention dans l'organisme de l'acide oxalique, dont la recherche doit alors être pratiquée dans le sang.

L'oxalurie se chiffre par de très petites quantités. Les proportions, rapportées aux vingt-quatre heures, varient de quelques milligrammes dans les cas bénins, à 0,07 centigrammes, chiffre le plus élevé de ceux obtenus par Lœper.

L'oxalémie fournit en moyenne des chiffres plus bas encore, sauf les cas des grandes rétentions, où on trouve 0,12 centigrammes chez un rhumatisant tuberculeux et dans un coma diabétique.

Dans le sang en effet, à l'état normal, la présence de l'acide oxalique est exceptionnelle ; elle est surtout liée à des causes pathologiques : diabètes graves, lithiases oxaliques de l'intestin, du rein, asthme, certaines crises gastriques et intestinales et certains rhumatismes. L'oxalémie alimentaire est souvent plus précoce que l'oxalurie de même cause, mais passagère.

La valeur de l'oxalémie se précise par comparaison avec l'oxalurie ; on établit ainsi le rapport $\frac{\text{sang,}}{\text{urines}}$ qui est normalement égale à $\frac{1}{2}$ mais qui s'élève dans les rétentions oxaliques et atteint $\frac{4}{2}$ et même $\frac{12}{2}$. Par contre, la période de rétention peut être suivie d'une période d'*élimination critique*, où l'abondance de la décharge oxalurique invertit le rapport qui atteint $\frac{1}{4}$ et même $\frac{1}{7}$

L'auteur établit ensuite les origines de l'acide oxalique, le mécanisme de son élimination et de sa transformation dans l'organisme, sa toxicité et les causes de sa nocivité : celle-ci est due pour une large part à la décalcification de l'organisme résultant de l'utilisation des sels de chaux pour la transformation de l'acide oxalique en oxalate de chaux.

Au point de vue clinique, l'intoxication par l'acide oxalique est aiguë, discrète, ou chronique.

Dans le premier cas (empoisonnement par le sel d'oseille) on observe de l'intolérance gastro-intestinale, puis des symptômes d'imprégnation (troubles nerveux, cardiovasculaires et musculaires) et enfin des troubles d'élimination (oligurie, hématurie, albuminurie).

L'intoxication discrète provoque les mêmes symptômes atténués.

L'oxalémie chronique est la plus intéressante à connaître ; son tableau symptomatique est malheureusement complexe et confus ; Lœper résume ainsi ses manifestations :

1° Caractères des urines oxaluriques. — Augmentation du rapport de l'acide phosphorique à l'urée (Teissier). — Abaissement fréquent de l'acide urique, du rapport azoturique. — Augmentation de la chaux urinaire.

2° Le sang présente parfois une légère anémie avec éosinophilie.

3° Fréquence de l'hypotension artérielle.

4° Les troubles nerveux consistent en migraines, névralgies intermittentes, dépression nerveuse. — Le coma diabétique s'accompagne d'hypéroxalémie.

REVUE DES CONGRÈS (*Suite*)

5° Les troubles digestifs sont gastriques et intestinaux : *a*) dyspepsie, gastralgie, gastrite ulcéreuse avec hémorragies et vomissements oxaliques ; *b*) constipation, mucorrhée, lithiase intestinale oxalique, hémorragies intestinales et même duodénales ; *c*) il existe aussi des névralgies de l'abdomen, des cœlialgies.

6° Le rein peut présenter des calculs, du sable ou des dépôts qui se traduisent par la colique néphrétique, l'hématurie, l'albuminurie avec ou sans hématurie, l'endolorissement rénal ; on signale aussi des cystites et des pyélites avec ou sans calculs visibles à l'œil nu.

7° Le rhumatisme coïncide souvent dans ses formes chroniques avec une oxalémie marquée. L'ostéopathie des tuberculeux s'accompagne de rétention oxalique et d'oxalémie.

8° Certaines poussées asthmatiques sont contemporaines de rétentions oxaliques et se terminent par des décharges oxaliques dans les expectorations et les urines.

9° Les manifestations cutanées sont mal caractérisées.

10° Les troubles généraux sont l'asthénie, la déminéralisation et la décalcification par la voie intestinale et la voie rénale.

L'évolution est dans une certaine mesure cyclique, comprenant une période d'incubation avec malaises généraux traduisant l'intoxication, une période d'état avec localisations plus précises, enfin une période d'élimination critique.

Le *traitement* de cette diathèse oxalique est d'abord diététique : suppression ou diminution des aliments oxaliques : thé, cacao, chocolat, poivre, oseille, viandes, nucléines, purines, gélatines. Pour favoriser l'élimination, Lœper conseille d'user des citrates, du phosphate acide de soude, de l'acide phosphorique, de la pipérazine ou de l'urotropine ; en même temps on utilisera les récalcifiants et les reminéralisants directs ou indirects.

Ce rapport, très complet, laisse l'impression que, malgré les recherches récentes, et très consciencieuses, la question de l'oxalémie n'est pas encore complètement au point. Suivant la propre expression de l'auteur, « bien des points restent encore dans l'ombre ; bien des détails pathogéniques, cliniques ou thérapeutiques demandent à être précisés ». La difficulté du dosage de l'acide oxalique, les chiffres très peu élevés sur lesquels porte l'analyse, les variations données par les diverses analyses par les divers auteurs, nous semblent être la première des difficultés que présente l'étude de l'oxalémie, et le principal obstacle à son entrée dans la pratique courante des cliniciens.

Biochimie de l'acide oxalique. — Rapport de E. LAMBLING, professeur à la Faculté de médecine de Lille. Ce rapport établit les conditions dans lesquelles se produit, se transforme et s'élimine l'acide oxalique. L'auteur donne le résultat de nombreuses expériences, dont la connaissance sera indispensable pour les recherches ultérieures.

Il est intéressant de reproduire la conclusion de cette étude, qui confirme l'impression donnée par sa lecture, aussi bien que celle laissée par le rapport de Lœper : « Terminons par une réflexion empruntée à Minkowski. La quantité d'acide oxalique contenue dans l'urine se compte par milligrammes en vingt-quatre heures. Si néanmoins cette substance a été de bonne heure l'objet sans cesse repris d'un nombre si considérable de recherches, c'est évidemment parce que la forme caractéristique et la facile recherche des cristaux d'oxalate de calcium ramenaient sans cesse l'attention des chercheurs sur ce corps. Mals combien de substances encore, au moins aussi importantes pour la pathologie, sont contenues à notre insu dans l'urine, en quantités peut-être plus importantes ! »

Cette question, relativement neuve, de l'oxalémie a provoqué un certain nombre de communications, et a donné lieu à une discussion assez étendue : le professeur TEISSIER insiste sur l'existence d'une *diathèse oxalique* : l'oxalémie d'origine alimentaire est morte ; il reste une *dyscrasie oxalique* ; il faut définir ses rapports avec l'arthritisme, et aussi ceux entre l'acide urique et l'acide oxalique. Les Drs PARISOT (Nancy), VAN BOGAERT (Anvers), SARVONAT (Lyon), RÉNON (Paris), représentent d'intéressantes observations. GÉNÉVRIER.

NOUVELLES

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT.— *Répartition des jurys.* — ANATOMIE. — MM. les docteurs Daché, Macaigne, Mouchet, Heitz-Boyer et Doléris.

PATHOLOGIE. — MM. Bergé, Moutard-Martin, Loeper, Lapointe et Labey.

Ordre de lecture. — ANATOMIE. — Du no 1 à 627.

Les séances auront lieu : les mardis, à cinq heures du soir; les jeudis, à huit heures du matin ; les samedis à huit heures du matin et cinq heures du soir, à l'hôpital Beaujon.

La première séance a eu lieu le jeudi 24 octobre, à dix heures du matin.

PATHOLOGIE. — Du no 314 à 627, puis du no 1 à 313.

Les séances auront lieu : les lundis, mercredis et vendredis, à cinq heures ; le jeudi soir, à huit heures et demie, à l'hôpital de la Charité.

ORDRE DE LECTURE DES COPIES. — 1. M. Vallery-Radot, Mme de Tannenberg, MM. Gand, Durand (René), Boussi, Clément, Le Hello, Minvielle (Martin), Crétin, Mineur.

11. Greder, Deron, Lebrun (Maxime), Huguet, Borel (Adrien), Ratel, Devaux, Deschamps (Pierre), Hufnagel, Ramadier (Fernand).

21. Sénèque, Barry, Pierre, Bertin-Mourot, Hartglass, Chemin, Proust (Jacques), Toupance, Ramadier (Henri), Sorel.

31. Mugel, de Siéramski, Perin (Lucien), Laurent (Pierre), Laurent (Marcel), Lascombe, Netter, Turnesco, Lefranc, Houlbert.

41. Cavaillès, Cavaillon, Broca, Jacob, Couinaud, Ulmann, Gerber, Weill, Le Poitevin, Favory.

51. Mlle Giboulot, MM. Bisson, Philippe, Gourdin, Stavropoulo, Gardin, Giraud (Pierre), Mlles Pommay, Armand, MM. Huc (Édouard).

61. Jacquelin (Charles), Marquézy, Ruelle, Mlle Kaufmann, MM. Vincent, Paraf, Frélezeau, Gibert, Bloch, Piédelièvre.

71. Lamarche, Lépine, Gaume, Joanny, Vasselle, Evrard, Chauvel, Cornet (Pierre), Remilly, Malassez.

81. Dugué, Pouey, Muller, Malet (Louis), Lacaze, Breger, Mélik-Parsadaniantz, Renard (Jacques), Plot, Colleville.

91. Duneau, Hutinel, Parent, Chatellier (Henri), Gardères, Mlle Thivolet, MM. Mora, Cassan, Mlle Patte, MM. Mage.

101. Boulay, Brun, Zivy, Dragatzis, Bourgeois (Maurice), Weiss, Chirol, Chicandard, Marié, de Champs de Saint-Léger.

111. Levesque, Heitz, de Brun du Bois-Noir, André, Ruppe, Leduc, Kahn, (Henry) Saint-Yves Ménard, Debray, Küss.

NOUVELLES *(Suite)*

121. Berton, Chevalley, Mouquin, Touflet, Réau, Martin de Laulerie, Dayras, Monod (André), Duter, Duchamp de Lageneste.

131. Thinh, Roullé, Logeais, Binet (Léon), Fritz, Mathieu, Deffins, Meyer, Bertaux (René), Labrue.

141. Brizard, Renault (André), Mlle Besson (M.), MM. Imbert (Georges), Sabadini, Parin, Aubin, Mlle Simon, MM. Lucchini, Mercier.

151. Rougeulle, Mlle Le Conte, MM. Chasseray, Beloux, Mlle Halpern, MM. Monnot (Paul), Gilson, Giroux, Larrousse, Vallerant.

161. Mlle Labeaume, MM. Proust (Roger), Malherbe, Auclair, Mérigot de Treigny, Renaud (Jean), Viala, Lefort (Alix), Richoux, Oddo.

171. Borrien, Manne, Cochez, Achard, Rivallier, Phocas, Perrier (Léon), Masmonteil, Frette, Durand (Jacques·)

181. Robin, Boyau, Chalut, Chairsemartin, Parturier de Léobardy, Jousseaume, Rouffiac, Antoine, Mlle Verrier.

191. MM. Yacoël, Bruant, Dauptain, Tiphine, Delotte, Lacau Saint-Guily, Noël, Pinalie, Bourgeois (Francis), Oulié.

201. Levent, Libert, Laloux, Bardon, Duroselle, Chaperon, Fouquet, Doubrère, Cambessédès, Latour.

211. Plichet, Roulland, Guillard, Peltier, Berthomieu-Lamer, Touchard, Berthelot, Mlle Moulard, MM. Benoist, Monod (Lorenz).

221. Dumet, Mlle Schapiro, MM. Parat, Vigneron, Collin, Buquet, Photiadès, Sibot, Roubakine, Solente.

231. Salles, Bechmann, Huc (Georges), Bocage, Viollet, Feuillié, Valiadis (Jean), Abrial, Wroczynski, Ignard.

241. Kermorgant, Calderon, Tribout, Imbert (Maurice), Vicente, Hissard, Borel (Paul), Costantini, Fornairon, Petit (Antoine).

251. Delestre, Dubois, Morice (André), Colombet, Perrin (Henri), Trousset, Caron, Barraud (Georges), Marais, Leroy.

261. Wurtz, Mlle Halberstadt, MM. Michon, Moulonguet, Pierquin, Brabary, Majnoni d'Intignano, Schmutz, Fatou, Goy.

271. De Gaudart d'Allaines, Maufrais, Kahn (Georges), Dognon, Delavierre, Mazzoléni, Guillemet, Vives, Mlle Hochberg, MM. Jacquet.

281. Papillon, Pautet, Marceron, Goudet, Guillaume (Joseph), Boulanger, Vigot, Rousse, Galland, Poisvert.

291. Ledrain, Eltrich, Bonnard, Texier, Marmier, Decléty, Gasiglia, Sartre, Kleimann, Mlle Harel.

301. MM. Théodoresco, Gur, Gras, Vazeux, Malgat, Roubeau, Giraud (Albert), Audebert, Minvielle (Paul), Ohanianz.

311. Magnillat, Codet, Hamonic, Trifaud, de Butler d'Ormond, Lory, Périer (Maurice), Humbert, Charon, Socquet.

321. Dagnan-Bouveret, Gaujard, Benit, Laurent (Louis), Drouet, Marcassus, Barois, Guillaume (André), Lévi-Franckel, Guillouet.

331. Barreau (Pierre), Duponchel, Serrand, Broussin (André), Oberlin, Figowski, Mlle Samet, MM. Lavaux, Bernard, Lantuéjoul.

341. Poissonnier, Legras, Peignaux, Dardanne, Vérut, Mitton, Beaud, Lebossé, Chatenoud, Stiassnie.

351. Mallet (Lucien), Mlle Chauvet, MM. Lipschitz, d Nabias, Scheikevitch, Nora, Lefort (Robert), Boyer, Mlle Denis, MM. Konteschveller.

361. Vincentelli, Ohier, Pollet, Rousseau (Pierre), Boucher, Fitte, Wallon (Émile), Percepied, Lorain, Adler.

371. Janet, Moricand, Paturet, Cousin, Philardeau, Eloy, Grellety-Bosviel, Carpanetti, Rouché, Piémont.

381. Barbier, Moutier, Le Gac, Wiart, Cathala, Bardet (Daniel), Doumer (Edmond), Queyroi, Regnaud de la Soudière, Richon.

391. Paris, Bourdier, Loiseau, Pecker, Longevialle, Mlle Spanovski, MM. Tisné, Lempérière, Boissier, Coulaud.

401. Caux, Lavedan, Bouthillier, Meugé, Tourneix, Leroux, Audain, Loyauté, Pichon, Boucheron.

411. Hartemann, Broussin (Pierre), Penot, De Pontich, Grimbert, Walther, Delahaye, Cléret, Fournier (Jacques), Frédault.

421. Mlle Cosmovici, MM. Forget, Marie, Toupet, Larangot, Deschamps (Jean), Moore, Laburthe-Tolra, Bourdeaux, Mozer.

431. Reynaud, Léger, Furet, Vallée, Langle, Pigney, Daspres, Blum, Mickaniewski, Lanos.

441. Feldstein, Parisi, Winter, Sanjurjo, Brouet, Mlle Urion, MM. Jacquelin (André), Gallerand, Lévi-Alvarès, Moreau.

451. Martin, Vivier, Renard (Jean), Causse, Tarrius, Bartement, Ravina, Daudet, Neau, Verdenal.

461. Vinçotte, Beck, Guillaumot, Richard (Georges), Mlle Denniel, MM. Lamare, Marx, Patrikios, Gauthier, Mlle Bredrel.

471. MM. Parcheminey, Gallois, Bretégnier, Misrachi, Baude, Claverie, Mouzon, Fris-Larrouy, Chavasse, Andral.

481. Lebée, Orphanidès, Lambert, Balteau, Faveret, Béhague, Wilmoth, Gresset, Carrière, Alibert.

491. Moing, Crocquefer, Bertrand (Louis), Morin, Sébald, Dalsace, Brachat, Semelaigne, Plait, Soupault.

501. Coty, Jolivot, Quesnel, Thierry (Henri), Rosset, Doumenge, Rabut, Bordet, Gillard, Belloir.

511. Mlle Caesar, MM. Wallon (Albert), Lavergne, Clémenceau, Picard (Pierre), Bertaux (André), Schulmann, Xoudis, Laget, Constantin.

521. Bigot, Pilatte, Petit (Louis), Picard (René), Langlet, Vinit, Pénoyée, Sée, Thierry (Jacques), Alajouanine.

531. Monprofit, Mlle Lévy, MM. Boirac, Lascaux, Maliniak, Pierson, Mlle Trélat, MM. Lelong, Richard (André), Mérine.

541. Romain, Oliviéri, Millet, Ach, Mégret, Resmond, Grandjean, Simard, Arbassier, Truffert.

551. Marqueste, Réglade, Écot, Flot, Yoyotte, Gineste, Mordret, Mlle Delage, MM. Errard, Lefèvre.

561. Duvelleroy, Mandras, Goret, Ollier, Prunier, Baudet, Braine, Mlle Besson (H.), MM. Fischer, Desfarges.

571. Lavalée, Roberti, Butin, Cornil, Mlle Sériot, MM. Pinard, Cornet (André), Jamin, Fournier (Joseph), Courtois.

581. Besson, Barabeau, Mlle Romme, MM. Lesage, Rabeau, Binard, Chanut, Mlle Lang, MM. Béthoux, Vidal.

591. Cabouat, Lauret, Auvigne, Loré, Guilhamon, Denoël, Morlot, Lavat, Sasportès, Bouchet,

601. Mme Pertat, MM. Tournay, Allot, Woillez, Ledoux, Chabanier, Le Basser, Ceillier, Mlle Athanassiu, MM. Younès.

611. Jourdan-Corneille, Cojan, Saxe, Rongier, Claude, Berthod, Brunon, Funck, Dohen, Vesselle.

621. Mlle Leven, MM. Roussillon, Gaumet, Polony, Chenet, Deguignand et Duchon.

NOUVELLES (*Suite*)

Ier Congrès de Pathologie comparée. — Le 1er Congrès de Pathologie comparée a été un très grand succès et son président et organisateur, le Professeur H. Roger doit être fier du résultat qu'il a obtenu. Nombreux sont les savants français et étrangers, médecins et vétérinaires, qui se sont réunis la semaine dernière dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine ; ils étaient si nombreux que l'amphithéâtre était trop petit ! M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique, présidait la première séance. Il y a eu 1.200 adhérents, 24 nations étaient représentées. M. Roger a rendu hommage public à M. le Professeur Chauveau et il a adressé ses vifs remerciements à M. Grollet, secrétaire général du Congrès, dont l'intelligente activité a largement contribué au succès de ce congrès.

Nous en donnerons le compte rendu dans le prochain numéro.

Cent cinquantenaire de l'École vétérinaire de Lyon. — (26 et 27 octobre). — MM. Barrier et Gariel sont délégués pour représenter l'Académie de médecine à cette cérémonie.

Officiers de l'Instruction publique. — Sont nommés : MM. le Dr Coulon (de Paris) ; Duserm, pharmacien (La Barthe de Neste) ; le Dr Flandrin (de Grenoble) ; le Dr Lafaye, médecin inspecteur des écoles (de Saint-Astier) ; le Dr Lasserre (de Vic-Bigorre) ; le Dr Mercat (de Châteaurenault) ; le Dr Paté (de Pont-D'Ouilly) ; Le Dr Renous (du Vésinet) ; M. Richard, sous-directeur de l'asile national du Vésinet ; M. Roussineau, directeur économe de l'hospice général de Tours; le Dr Bastian (de Genève).

Officiers d'Académie. — Sont nommés : MM. le Dr Bargain (du Faouët) ; le Dr Bevalot (de Paris) ; M. Bret, chirurgien dentiste (de Paris) ; Mme Grenier, directrice de l'hôpital-hospice de Port-Sainte-Marie; M. Guérin, pharmacien (d'Évian) ; Mlle Hugnin, sage femme (d'Essonnes) ; M. le Leannec, pharmacien (de Lorient), M. Mahé, pharmacien (du Faouët) ; M. Mallet, pharmacien (de Croissy) ; le Dr Marchadier (de Lussac-les-Châteaux) ; M. Jean Monteil, rédacteur à l'Assistance publique à Paris ; M. Régnier, pharmacien (de Fontainebleau) ; le Dr Serafini (de Vico) ; le Dr Jacques Thomas (de Tours) ; le Dr Trelaün (d'Argelès) ; le Dr Leyris de Campredon (de Mogador).

Mérite agricole. — *Officier.* — M. le Dr Poupon, à Aunay-sous-Auneau (Eure-et-Loir).

Chevaliers. — MM. le Dr Bire à Perpignan ; le Dr Desse, médecin-major ; le Dr Fayolle à Marseille ; le Dr Grabias, à Pierrelaye (Seine-et-Oise) ; le Dr Guizol, à Cannes ; le Dr Levezy, à Nice ; le Dr Mottin, médecin principal de la marine ; le Dr Vivalda, à Breil (Alpes-Maritimes) ; le Dr Estrabaut, le Dr Graziani, à Paris.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — Le jury est définitivement composé de MM. Macaigne, Dalché, Florand, Bergé, Moutard-Martin, Labey, Heitz-Boyer, Mouchet, Lapointe et Doléris.

Questions données : « Symptômes, diagnostic et traitement du cancer du pylore. — Anatomie descriptive du nerf cubital à partir du plexus brachial. »

Questions restées dans l'urne : « Symptômes et diagnostic de l'occlusion intestinale aiguë. — Anatomie macroscopique du pancréas. »

« Complications septiques de la lithiase rénale (sans leur traitement). — Tronc de l'artère carotide externe. »

— CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Anatomie.* — Séance du 16 octobre 1912. — Question : « Artère fémorale et ses branches. »

MM. Paulin, 15 ; Pareux, 18 1/2 ; Mme Krebs, née Japy, 18 ; MM. Moissinac, 8 ; Langlois, 16 ; Wilmann, 10 ; Julien, 13 ; Jouffray, 14 ; Piguet, 15 1/2 ; de Peretti de la Rocca, 15 ; Lelong, 12 ; Peuret, 16 ; Mlle Jardin, 18 ; MM. Mallah et Maigre, 14 ; Mlle Mioche, 14 ; MM. Tierny, 14 ; Tisserand, 18 1/2 ; Mlle Mendelssohn, 18 ; M. Longepierre, 17 1/2.

Séance du 18 octobre 1912. — Question : « Os maxillaire inférieur. »

MM. Thalleimer, 15 ; Péril, 13 ; Vernant, 15 ; Vidal et Soutoul, 12 ; Sraer, 15 ; Renard (Jacques), 18 ; Lefai, 17 ; Lefèvre (Bernard), 15 ; Ribardière et Lebel, 13 ; Mallet, 12 ; Mlle Marçais, 14 ; MM. Martinet, 15 ; de Massary, 16 ; Kremen, 13 ; Privé, 15 ; Trolard, 18 ; Luca, 15.

Pathologie. — Séance du 16 octobre. — Question : « Symptômes du cancer de l'estomac. »

M. Duval-Arnould, 16 ; Mlle Cayron, 12 ; MM. Génin, 13 ; Cayla et Aubergé, 11 ; de Douchet, 8 ; Gayet, 12 ; Mlle Domasson, 15 ; MM. Desgranges, 16 ; Descaves, 14 ; Augustin, 12 ; Dubarry, 10 ; Garlopeau, 9 ; Girard (Jean), 11 ; Boyer, 8 ; Aurousseau, 17 ; Azoulay (Robert), 11 ; Mlle Deromps, 10 ; M. Constans, 8.

Séance du 17 octobre. — Question : « Symptômes de la tuberculose pulmonaire chronique à la période cavitaire. »

MM. Boner, 13 ; Clément, 12 ; Héraut, 13 ; Haridi, 11 ; Chrétien, 16 ; Chevallier, 14 ; Girand, 8 ; Ebrard, 13 ; Engelhard, 16 ; Beugnot, 9 ; Forest-Defaye, 10 ; Beuchard, 12 ; Ducassy et Chaussé, 9 ; Charlot et Dambier, 5 ; Dubranle, 14 ; Damagnez, 12 ; Foucaud, 9 ; Couturier, 17.

Séance du 21 octobre 1912. — Question : « Symptômes du mal de Pott. »

MM. Gervais, 11 ; Delcamp, 15 ; Cruchand, 10 ; Chabrol, 11 ; Ardillier, 15 ; Grenier, 16 ; Arcé, 13 ; Dubois (René), 12 ; Adrian, 9 ; Durand, 8 ; Bougenot, 9 ; Bonnet, 15 ; Dubois (Georges), 8 ; Dalibert, 9 ; Mlle Cros, 13 ; MM. Delord, 11 ; Cietté, 14 ; Godard (Henri), 10 ; Bonnot, 13.

PRIX FILLIOUX. — Sont désignés pour faire partie du jury du concours du prix Fillioux, MM. Lombard et Lesage qui ont accepté, MM. Bourgeois Sebileau, Robineau qui n'ont pas encore fait connaître leur acceptation.

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux (17, rue du Fer-à-Moulin). — Les travaux d'anatomie, d'histologie, d'anatomie pathologique commenceront le lundi 4 novembre sous la direction de M. le Dr Pierre Sebileau, directeur des travaux.

Sont admis à disséquer dans les pavillons :

1° MM. les internes et externes des hôpitaux, à titre gratuit ;

2° MM. les Docteurs et étudiants en médecine, moyennant le versement d'un droit de 50 francs par mois pour les docteurs et de 30 francs pour les étudiants.

Hôpitaux de Reims. — Le lundi 11 novembre, à 8 h. 1/2 du matin, un concours sera ouvert, à la Pharmacie centrale des hôpitaux de Reims, pour la nomination à deux places d'interne en pharmacie vacantes à l'hôpital civil.

Les élèves qui désirent prendre part à ce concours doivent se faire

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

inscrire au *Secrétariat des Hospices*, 1, place Museux.

Pour avoir le programme détaillé des épreuves, s'adresser au Pharmacien en chef des hôpitaux.

Les internes reçoivent un traitement de 1 200 francs par an ; ils ont droit au premier déjeuner et sont nourris les jours de garde.

Asiles publics d'aliénés. — Le lundi 2 décembre 1912, à neuf heures du matin, il sera ouvert à l'asile public d'aliénés de Pierrefeu (Var) un concours pour la nomination d'un interne en médecine titulaire dans ledit établissement.

Les candidats qui désirent prendre part à ce concours devront se faire inscrire à la direction de l'asile, du 1er au 30 novembre 1912, inclusivement.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Le décret du 15 octobre 1912 confirme l'election du Dr Bégouin, agrégé libre, à la chaire de clinique gynécologique. M. le Dr Bégouin est nommé à dater du 1er novembre 1912 professeur de clinique gynécologique. Nous avons publié dans le no 41 de *Paris Médical* la biographie du Dr Bégouin.

ENSEIGNEMENT COLONIAL. — La XIIe série d'enseignement colonial commencera dans les premiers jours de novembre et se terminera fin décembre. Le registre d'inscription est ouvert au secrétariat de la Faculté de médecine de 14 à 16 heures.

Hopitaux de Bordeaux. — CONCOURS D'ACCOUCHEUR ADJOINT DES HOPITAUX. — Le jury se compose de MM. Lefour, Fieux, Dumur, Pitres, Venot et Rocher.

Juges suppléants : MM. Auché, Lamacq-Donnoy, Princeteau, Verdelet.

CONCOURS DE MEDECIN RÉSIDANT DE PELLEGRIN. — Le jury se compose de MM. Verger, Bitot, Dubreuilh, Bégouin, Lagrange, Chavannaz, Fieux.

Juges suppléants : MM. Cassaet, Moussous, Denucé, Demons, Lefour.

Concours de médecin du bureau de bienfaisance de Bordeaux. — Ce concours aura lieu le 19 novembre pour l'admission à 3 places de médecins adjoints du service de l'Assistance médicale gratuite. Les candidats doivent se faire inscrire avant le 11 novembre, au siège de l'administration, 63, rue du Loup.

Conférence de Madame Budin. — Madame Budin, veuve du distingué professeur à la Faculté de médecine de Paris, a fait le 10 octobre à Royan une conférence sur les dangers auxquels sont exposés les nourrissons et les moyens d'éviter ces mêmes dangers. Elle a montré la nécessité des consultations de nourrissons et a insisté sur le besoin de créer une telle consultation à Royan. Une nombreuse assistance a applaudi la conférencière.

Dîner annuel de la « Continental anglo-american medical Society ». — Le dîner annuel de cette Société a eu lieu sous la présidence de Sir Bertrand Dawson, médecin du Roi, médecin du London Hospital. Parmi les maîtres et les confrères français qui y assistèrent, citons : MM. les professeurs Chauffard et Widal, MM. Castex, Tuffier, Florand, Lepage, Castaigne, Lecène, Vaquez. On remarquait aussi la présence de Sir Dyce Duckworth de Londres.

Au cours des toasts échangés, les différents orateurs ont émis le vœu de voir sans cesse s'accroître l'influence médicale française par l'amélioration constante des stations balnéaires et climatériques et par l'établissement de cours de perfectionnement systématiquement organisés pour les étrangers comme à Vienne ou à Berlin.

L'orchestre médical de Vienne. — Aux obsèques du conseiller aulique von NEUSSER, l'orchestre médical de Vienne a exécuté, à l'église de Fischau, la *Musique funèbre* de Mozart.

Section technique du service de santé. — Par décision ministérielle du 9 octobre 1912, la liste des membres externes de la section technique du service de santé est arrêtée comme suit :

MM. les médecins principaux de deuxième classe Ruotte, Bassères, Astier et Pech.

MM. les médecins-majors de première classe Bergasse, Bonnet, Georges, Teissier, Pouy, Legrand, Thooris, Dercle et Rieux.

MM. les médecins-majors de deuxième classe Conte, Vennin, Hochwelker et Guilhaumon.

M. le pharmacien-major de première classe André, et M. le pharmacien-major professeur agrégé de chimie à l'école d'application du service de santé.

Médailles des épidémies. — Des médailles et des mentions ont été décernées aux personnes ci-après désignées qui se sont signalées par leur dévouement lors de l'épidémie de peste pneumonique, qui a sévi an Ruisseau (faubourg d'Alger), du 2 au 16 juillet 1912.

Médailles d'or. — M. le Dr Gillot, chef du service à l'ambulance d'El-Kettar. — M. le Dr Pierre, inspecteur général adjoint des services de l'hygiène et de la santé publiques. — M. Rançon, interne en médecine, détaché à l'ambulance d'El-Kettar.

Médailles d'argent. — M. le Dr Bourlier, médecin de la santé, adjoint au directeur (Alger). — M. Bascoul, docteur en médecine à Alger. — M. Basset, infirmier à l'ambulance d'El-Kettar. — M. le Dr Cornebois, médecin communal à Hussein-Dey. — M. Chevalier, capitaine de la santé à Alger. — M. Durrieu, chef du service administratif de l'ambulance d'El-Kettar. — M. Lefrère, capitaine de la santé, chef de bureau à Alger.

Médailles de bronze. — M. Cellard, secrétaire des services d'hygiène à Alger. — M. Charlemagne, cocher de la voiture d'ambulance. — M. Grillat, capitaine de la santé à Alger. — M. Gras, canotier du service sanitaire maritime à Alger. — M. K. Jean, concierge à l'ambulance d'El-Kettar. — M. le Dr Karoubi, à Belcourt. — M. Maingot, garde sanitaire à Alger. — M. Levêque, chef canotier du service sanitaire maritime à Alger. — M. Réant, préposé au service municipal de la désinfection. — M. Tanton, agent général du service départemental d'hygiène à Alger. — M. Rogue, planton de l'internat en médecine à l'ambulance d'El-Kettar. — Mlle Vivès, infirmière à l'ambulance d'El-Kettar.

Mentions honorables. — M. Allel, dératisseur à Alger. — M. le docteur Barraud, adjoint, délégué au service de l'hygiène à Alger. — M. Deguillaume, garçon de laboratoire à l'institut Pasteur. — M. Dejean, dératisseur à Alger. — M. le docteur Lemaire, directeur du bureau municipal d'hygiène à Alger. — M. Landes, aide-préparateur à l'institut Pasteur. — M. Maurice, garçon de laboratoire à l'institut Pasteur. — M. Mormille, canotier du service sanitaire maritime à Alger. — M. Niro, canotier du service sanitaire maritime à Alger. — M. Perrault, dératisseur à Alger. — M. Warot, canotier du service sanitaire maritime à Alger.

École de médecine de Nantes. — Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 17 otobre 1912, un concours s'ouvrira, le 21 avril 1913, devant

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes, pour l'emploi de chef des travaux d'anatomie à ladite école.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Hommage à Mme Feuillet. — Mme Pérouse, présidente de l'Union des Femmes de France (Croix-Rouge française), vient de recevoir de M. le Ministre de la Guerre la lettre suivante :

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que pour perpétuer le souvenir de Mme Feuillet, infirmière-major générale de votre Société, qui a succombé à Meknès, en payant de sa vie son héroïque dévouement à nos soldats malades et blessés, j'ai décidé de donner le nom de *Marie-Feuillet* à l'hôpital militaire de Rabat.

Mme Feuillet recevra ainsi justement de la part de l'administration de la guerre le même témoignage durable de gratitude que les admirables médecins militaires Louis et Auvert, dont les noms ont été attribués aux hôpitaux militaires de Meknès et de Fez.

La famille de Mme Feuillet a été informée par mes soins de cette décision.



Cliché Central Illustration.
Madame FEUILLET.

Agréez, Madame la Présidente, l'hommage de mon respect.

A. MILLERAND

Mariages. — M. le Dr Antoine Basset, prosecteur à la Faculté de médecine de Paris, et Mlle Suzanne Vignancour. Le mariage a été célébré la semaine dernière en l'église Saint-Sulpice. — Mlle Marguerite Fauchon, fille du Dr Fauchon, médecin de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, et M. Gabriel Pasquet, notaire à La Chartre.— M. le Dr Charles Blancard-fils du Dr Blancard, et Mlle Jeanne Ferreira Regal. Le mariage a eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-François-de-Sales. — Mlle Marie-Juliette Ulrich, fille du secrétaire de la Faculté de médecine de Paris, et M. Léon Hue, ingénieur électricien. — Mlle Jeanne Tuffier, fille du professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, est fiancée au comte Pierre de Chavagnac.

Nécrologie. — Le Dr Edme-Édouard Mène, médecin en chef de la maison de santé des frères Saint-Jean de Dieu, officier de la Légion d'honneur, médaillé de 1870, décédé à l'âge de 80 ans. — M. Lemerre, l'éditeur bien connu, beau-père du Dr Guinon à qui nous adressons nos bien douloureuses sympathies. — Madame Clémence Berthelot, veuve du Dr François Siredey, tante du Dr Armand Siderey que nous prions d'agréer nos bien sincères condoléances. — Le Dr de Seynes, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 80 ans. — Mme Poupardin, grand'mère du Dr Poupardin.

COURS

Hôpital Tenon.

Les chefs de service de l'hôpital Tenon attirent l'attention des étudiants sur l'activité des services de cet hôpital, ainsi que sur l'amélioration des communications (métropolitain et autobus : station Gambetta) qui le mettent à 25 minutes au plus du quartier latin. Il est organisé dans les différents services, et conformément au programme ci-joint :

1° Un enseignement coordonné, spécial aux étudiants de première année.

2° Un enseignement clinique de perfectionnement et de spécialités pour les étudiants ayant fini leurs stages.

Service du Dr Klippel. — Examen clinique des malades avec enseignement destiné aux *débutants*. Examen des entrants, le mardi salle Magendie, le jeudi salle Bichat.

Service du Dr Gouget. — Salles Gerando (H.) et Behier (F.). A partir du 1er novembre, tous les jours, visite à 9 heures et quart.

Les mercredis et samedis, examen des enfants avec discussion du diagnostic et du traitement.

Le jeudi, consultation pour les maladies du foie et du rein.

Avec le concours de M. Moreau, interne du service, les *bénévoles* seront exercés individuellement à la technique de l'examen des malades et des interventions médicales courantes, ainsi qu'à la pratique des autopsies. Ils seront initiés aussi à la connaissance des principales lésions d'organes et à l'emploi du microscope.

S'inscrire auprès de M. Moreau, interne du service.

Service du Dr Paul Carnot. — A. ENSEIGNEMENT DESTINÉ AUX ÉTUDIANTS DE PREMIÈRE ANNÉE. — Tous les matins à 9 heures : exercices d'auscultation, d'exploration clinique et de rédaction d'observations par M. Jacques Dumont, interne du service. A 9 heures et demie, visite et interrogatoire des élèves par le chef de service.

B. ENSEIGNEMENT POUR LES ÉTUDIANTS DE QUATRIÈME ANNÉE. — Le mardi, *consultation des maladies digestives*.

Le mercredi, *examen des agités* du service d'isolement, par le Dr Paul CAMUS, médecin adjoint de Bicêtre.

Le jeudi, causerie de *clinique thérapeutique* et *exercices de rédaction d'ordonnance*, à propos des malades du service.

Le samedi, *présentation des pièces anatomiques et histologiques* provenant des autopsies de la semaine.

Service du Dr Laffitte. — (A partir du 1er décembre).

Mercredi. — Causerie clinique avec discussion du diagnostic et indications thérapeutiques.

Lundi et *vendredi.* — Avec l'assistance de M. Nadal, interne du service, les élèves seront individuellement exercés à l'examen clinique des malades et aux procédés élémentaires de laboratoire.

Service du Dr Lesné. — (ENSEIGNEMENT RÉSERVÉ AUX BÉNÉVOLES. Salles Barth et Converchel).

Les mardis et vendredis à dix heures examen des entrants, discussion du diagnostic et du traitement.

2° Le samedi, dans le service du Dr Bouffe de Saint-Blaise, *consultation de nourrissons ; hygiène et maladies de la première enfance.*

Service d'accouchements du Dr Bouffe de Saint-Blaise. — *Mardi* 9 heures et demie. Consultation. Présentation des malades. Exercice des élèves au palper et à l'examen des femmes enceintes.

Samedi. — Consultation des nourrissons. Hygiène et maladies du premier âge.

Service du Dr Rathery (Consultation de médecine. — I. *Enseignement destiné aux étudiants de 1re année.*

Tous les matins à 9 heures : Examen des malades. Les étudiants seront exercés individuellement aux

COURS (Suite)

différentes méthodes d'examen clinique, inspection, palpation, auscultation, examen des urines — Rédaction des ordonnances courantes.

II. *Enseignement destiné aux étudiants ayant terminé leurs études ou aux médecins praticiens.*

Tous les mardis à 10 h. 1/4: Consultation réservée aux albuminuriques : Indications cliniques et thérapeutiques.

Tous les jeudis à 10 h. 1/4 : Consultation réservée aux sujets atteints de *maladie de la nutrition*: Obésité. Diabète, Goutte, Rhumatisme chronique. — Présentation des malades. — Règles thérapeutiques et Régimes.

Service du Dr Grégoire. — Le Dr Grégoire fera chaque matin un exposé clinique des malades.

Service du Dr Macaigne.

Tous les jours à 9 heures : Examen des malades. Lecture des observations. Discussion du diagnostic et du traitement.

Le mardi à 9 heures : Examen des entrants (hommes) Salle Lelong.

Le samedi à 9 heures : Examen des entrantes (femmes) Salle Claude Bernard.

Le jeudi à 10 heures : Etude spéciale des maladies du cœur.

(Avec l'aide de l'interne du service M. Girard). Chaque élève sera individuellement exercé à examiner les malades du service.

Hôpital de la Charité. — Dr **Emile Sergent.**—*Tous les matins, à 10 heures*: Exercices de médecine pratique et Causeries cliniques au lit des malades.

Le Vendredi matin : Examen des malades nouveaux.

Le Samedi matin : Consultation spéciale sur la tuberculose et les maladies des voies respiratoires. (Interrogatoire des malades ; discussion du diagnostic et des indications thérapeutiques ; manière de rédiger une ordonnance.)

Le Mardi matin : Par séries qui seront annoncées à l'avance. Conférences cliniques avec présentation de malades, portant particulièrement sur la tuberculose et les maladies des voies respiratoires.

Cours de technique clinique médicale et de séméiologie élémentaires, à l'usage des débutants (HOPITAL DE LA CHARITÉ). — Service du Dr **Emile Sergent.** Avec la collaboration de MM. Dr **Ribadeau-Dumas,** médecin des hôpitaux ; Dr **Lian,** ancien interne des hôpitaux ; Dr **D'Heucqueville,** ancien interne des hôpitaux ; Dr **Fecarotta ; Saint-Chauvet,** interne des hôpitaux ; **Philippon,** interne des hôpitaux, et **Hazard,** interne en pharmacie.

Ce cours sera exclusivement consacré à l'*Etude des méthodes usuelles d'examen des principaux appareils* et d'*Exploration des principales fonctions.*

Il est destiné, non pas à décrire les symptômes des maladies, mais à enseigner la manière de les rechercher et de les constater.

Il a pour but de préparer les élèves, qui seront exercés individuellement, à tirer un profit convenable de l'enseignement clinique quotidien qu'ils recevront ensuite dans les services hospitaliers auxquels ils seront attachés par la Faculté.

Le cours commencera le ***5 novembre*** et comprendra environ *trente-cinq démonstrations,* qui seront faites l'après-midi, à 4 h. 1/2.

Le nombre des élèves étant limité, se faire inscrire dans le Service, à la Charité.

Clinique médicale Elémentaire. — *Conférences spécialement destinées aux Etudiants en médecine de 1re année* (HOPITAL BROUSSAIS). — Le Dr **André Bergé** commencera, le ***mercredi 30 octobre,*** à 11 heures du matin, à l'Hôpital Broussais (96, rue Didot), salle Lasègue, ses *Conférences de Clinique et de Séméiologie médicales élémentaires,* avec présentation de malades, et les continuera le mercredi de chaque semaine, à la même heure. Tous les étudiants sont admis sur simple présentation de leur carte.

Conférences pratiques de Psychiatrie clinique (HOSPICE DE BICÊTRE). — Le Dr J. **Roubinovitch,** médecin de l'Hospice de Bicêtre, continuera, pendant le semestre d'hiver de l'année scolaire 1912-1913, à diriger dans son service tous les jeudis, de 9 *heures et demie à 11 heures et demie du matin,* des *Exercices pratiques individuels de psychiatrie clinique,* à l'usage des Étudiants et des Docteurs désireux d'acquérir les notions indispensables de pathologie mentale.

Programme des conférences.

1° Interrogatoire et Examen des malades (adultes et enfants) atteints d'affections ou d'anomalies mentales et nerveuses :

2° Discussion du diagnostic, des indications thérapeutiques, médico-pédagogiques et médico-légales ;

3° Rédaction de Consultations, de Certificats et de Rapports médico-légaux.

Pour suivre ces Conférences, il est nécessaire de s'inscrire à Bicêtre, dans le Cabinet de consultation du Chef de service.

École de puériculture (fondation Pierre Budin) (CONSULTATION DE NOURRISSONS, 91 *bis*, rue Falguière). — Les leçons de puériculture du 1er âge seront faites par MM. les Drs **Dévé,** ancien moniteur à la maternité de la Charité, et **Daunay,** chef de laboratoire à la clinique Tarnier. Elles commenceront le ***jeudi 7 novembre,*** à 5 heures, et continueront les jeudis suivants, à la même heure, avec interruption du 20 décembre au 15 janvier.

La consultation gratuite de nourrissons est faite :

Le *lundi*, à 2 heures 1/2 par le Dr **Binet,** ancien moniteur à la clinique Tarnier ;

Le *mercredi*, à 9 heures 1/2, par le Dr **Planchon,** ancien moniteur à la clinique Tarnier ;

Le *vendredi*, à 9 heures 1/2 par le Dr **Macé,** accoucheur des hôpitaux.

Un certificat de puériculture sera délivré aux personnes qui auront suivi les leçons et la consultation, après un examen qui aura lieu en juin 1913.

Il y aura des conférences de puériculture pour lesquelles on enverra des invitations.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

26 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour l'emploi de chef de clinique chirurgicale à l'Ecole de médecine de Marseille (s'inscrire au secrétariat de l'École).

26 Octobre.— A 3 heures, à l'amphithéâtre Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu, ouverture de la première série de conférences sur les maladies des yeux (M. le Dr CANTONNET).

26 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour une place de médecin résidant à l'hospice général de Bordeaux. (S'inscrire au secrétariat de l'administration des hospices, 21, cours d'Albret, à Bordeaux).

26 Octobre. — Dernier délai pour les inscriptions pour le concours du clinicat de la Faculté de médecine de Paris.

26 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour les étudiants de quatrième année à la Faculté de médecine de Paris.

26 Octobre.— A Lyon. Célébration du cent cinquantenaire de la fondation de l'École vétérinaire de Lyon.

26 Octobre.— A Caen, ouverture du concours de l'internat.

28 Octobre. — Au siège des diverses facultés de médecine ouverture du concours pour l'obtention des bourses de Doctorat.

28 Octobre. — A Marseille, ouverture du concours pour 15 places d'élèves externes en médecine et en chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Marseille.

28 Octobre. — Concours pour l'emploi de chef de clinique médicale et pour l'emploi de chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Lille.

28 Octobre. — Concours pour 13 places d'élèves externes en médecine et en chirurgie à l'hôpital civil de Mustapha.

28 Octobre. — A l'hôpital civil de Mustapha, ouverture du concours pour le prix Poisson et l'Internat de 1re classe.

29 Octobre. — A la Direction du service de santé de Marseille ouverture de la session annuelle d'examens pour l'obtention du titre de médecin sanitaire maritime.

31 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le clinicat gynécologique à Bordeaux.

31 Octobre.— A Paris dans le grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur, ouverture de la IVe Réunion sanitaire provinciale (du 31 octobre au 2 novembre).

1er Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le prosectorat de Lyon (S'inscrire au secrétariat de la Faculté).

1er Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour l'emploi de suppléant de la chaire d'accouchements à l'École de médecine de Nantes.

2 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour la nomination à une place de médecin adjoint du service des aliénés des hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière. (S'inscrire à l'adminis-

MÉMENTO DE LA QUINZAINE *(Suite)*

tration de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria de 10 h. à 3 h.).

4 Novembre. — Devant l'École supérieure de pharmacie de Paris, concours pour l'emploi de professeur suppléant de physique à l'École de médecine de Rennes.

4 Novembre. — A 9 heures, à la clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu, ouverture de l'enseignement clinique par M. le Pr DE LAPERSONNE.

4 Novembre. — A 11 h., à l'hôpital Saint-Antoine. Ouverture des leçons de M. le Dr ALBERT MATHIEU sur les méthodes d'exploration appliquées au diagnostic des maladies de l'appareil digestif.

4 Novembre. — Ouverture du concours pour l'emploi de professeur agrégé de la chaire d'anatomie chirurgicale à l'École d'application du service de santé militaire.

4 Novembre. — Concours de l'adjuvat à Lyon.

4 Novembre. — A la Faculté de médecine à Paris, concours pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de chimie obstétricale à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers.

4 Novembre. — A l'École de médecine de Marseille, concours pour l'emploi de chef de clinique chirurgicale.

4 Novembre. — A l'hôpital du Val-de-Grâce, ouverture du concours pour la nomination de médecins et de deux pharmaciens du service de santé des troupes coloniales.

4 Novembre. — Devant la Faculté de médecine de Lyon, concours pour une place d'aide d'anatomie.

5 Novembre. — Devant la Faculté de Montpellier, ouverture du concours pour une place de professeur du cours départemental d'accouchement et d'accoucheur des hôpitaux adjoint au chef de service de la maternité d'Avignon.

5 Novembre. — Dernier délai des inscriptions pour le cours de chimie biologique professé à l'Institut Pasteur, par M. le Pr GABRIEL BERTRAND.

7 Novembre. — Concours pour une place de chef de clinique gynécologique à la Faculté de médecine de Bordeaux.

7 Novembre. — A 5 heures, à l'école de puériculture, 91 *bis*, rue Falguière, ouverture des leçons de puériculture du premier âge, par MM. DÉVÉ et DAUNAY.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 30 octobre, à une heure. — M. GROS. Les pigmentations dans la syphilis et leurs rapports avec le vitiligo (MM. Gaucher, président ; Roger, Nicolas et Rouvière). — M. GAUTIER. Contribution à l'étude des mélanuries (MM. Roger, président ; Gaucher, Nicolas et Rouvière.) — M. BOULAY. Étude sur les lymphatiques de l'anus et du rectum (MM. Nicolas, président ; Gaucher, Roger et Rouvière).

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

LA MÉLUBRINE

D'après le Dr Th. SCHRENK (*Deutsche mediz. Woch.*, 22 août 1912), et d'après les Drs STAFFELD et LOENING (*Munch. mediz. Woch.*, 1912, nos 9, 11, 13), ce nouveau médicament, qui commercialement s'appelle *mélubrine* mais qui cliniquement est un *phényldiméthylpyrazolonaminométhylène sulfite de soude*, possède une action puissante dans le rhumatisme aigu et chronique, la pneumonie, la bronchopneumonie, etc.

Les mêmes états pathologiques peuvent avoir des causes différentes : c'est le cas, par exemple, pour la pneumonie, le typhus, la dysenterie, c'est le cas également pour la polyarthrite. On lui connaît, comme agent pathogène, le gonocoque , le staphylocoque et le streptocoque. Il n'y a aucun doute que ces microorganismes peuvent être la cause des rhumatismes et des suppurations articulaires, mais malgré les remarquables recherches faites à ce sujet par les Dr Menzer et Fritz Meyer, l'agent spécifique de la polyarthrite rhumatismale ne paraît pas encore avoir été découvert; nous savons seulement que cette maladie apparaît très fréquemment après une angine, après une période d'incubation de neuf à douze jours. Malgré cette lacune dans nos connaissances, nous pouvons ranger dans une même catégorie toutes les formes qui peuvent être guéries par l'acide salicylique et l'on peut admettre avec Bing, Jacoby et Bondi, que l'acide salicylique agit directement sur l'élément pathogène dans les polyarthrites de cette catégorie.

La possibilité d'une désinfection, d'une stérilisation de l'organisme, niée jadis, a été mise en évidence par les résultats obtenus dans les trypanosomiases et les spirilloses, depuis que les Drs Morgenroth et R. Lévy ont réussi la chimiothérapie de l'infection à pneumocoque et depuis que les Drs Bettmann, Laubenheimer et Becker ont précisé l'action du Salvarsan sur l'anthrax malin.

Dans le rhumatisme, l'action de la Mélubrine est pareille à celle de l'acide salicylique ; la douleur régresse généralement rapidement, la température baisse et l'œdème articulaire disparaît au bout de quelques jours.

A la suite des résultats publiés par le Dr Lœning, le Dr Staffeld souffrant de rhumatisme articulaire aigu essaya ce produit sur lui-même et put constater son action élective.

Tandis que les accès précédents duraient trois à quatre semaines, ils disparurent par l'emploi de la Mélubrine, après absorption de trois à quatre paquets de 2 grammes.

Ce résultat l'encouragea à utiliser la Mélubrine dans sa clientèle où il observa le même résultat rapide si, dès le début, on absorbe de fortes doses, conseillées d'ailleurs déjà par le Dr Lœning.

Dans les 50 cas traités de la sorte, il ne put observer aucune action secondaire sur le cœur, l'estomac ou sur un autre organe. Dans un cas d'intolérance (vomissements), les résultats sur le rhumatisme furent les mêmes lorsque la Mélubrine fut incorporée par *voie rectale*, à raison de 3 fois 3 grammes par jour.

15 observations des plus caractérisées ont été exposées par l'auteur pour bien montrer de quelle façon et dans quels états pathologiques la Mélubrine produit son effet, lorsqu'elle est administrée à la dose quotidienne de 3 fois 2 grammes.

Même dans des cas de rhumatismes articulaires anciens traités sans succès par l'aspirine, le résultat obtenu a été parfait, la guérison complète, sans récidive, au bout de six à vingt jours.

Dans un cas de rhumatisme compliqué d'eczéma, les deux affections disparurent en même temps.

Dans un cas de scarlatine, la Mélubrine eut un effet thérapeutique manifeste, administrée à raison de 3 fois 1 gramme par jour, pendant quatre jours.

Dans un cas d'herpès, disparition après administration de 2 fois 2 grammes.

Dans un cas de névralgie intercostale traitée sans succès par l'aspirine et la salipyrine, guérison après un traitement de trois jours.

Dans la bronchopneumonie et la pneumonie, le succès a été frappant ; chez les enfants de deux à trois ans, on administra dans ce cas 0gr,25 toutes les six heures.

Le Dr Staffeld a été surpris de l'action de la Mélubrine sur le pouls qui, lorsqu'il est irrégulier, en cas de tachycardie nerveuse par exemple, redevient régulier après absorption de 8 à 10 grammes.

Souvent la Mélubrine est tolérée sans difficulté, même à doses élevées, lorsqu'on est obligé d'interrompre un traitement salicylique à la suite des effets secondaires produits par l'acide salicylique. En aucun cas, on n'a pu constater de l'albuminurie, au contraire les néphrites qui compliquent souvent la polyarthrite sont, d'après l'expérience, guéries simultanément avec la polyarthrite par l'administration de la Mélubrine.

Dans deux cas de polyarthrite septique, dans lesquels le streptococcus viridans avait été trouvé dans le sang, la Mélubrine a exercé une action supérieure à l'acide salicylique.

L'action antipyrétique de la Mélubrine a été observée également chez les tuberculeux. Les doses administrées en cas de rhumatismes ne doivent pas être aussi élevées que dans le traitement de la pyrexie tuberculeuse.

On administre par jour, 3 fois 0 gr. 50 de Mélubrine, mais lorsque l'action n'est pas suffisante, on peut porter la dose à 3 fois 1 gramme. Souvent l'action ne se manifeste que le jour suivant.

Il reste donc acquis que la Mélubrine est un antipyrétique antiseptique de tout premier ordre qui, tout en agissant sur la douleur produite par l'élément pathogène, arrive à débarrasser l'organisme de certains microorganismes qui sont la cause de certains états pathologiques.

Y.

1911-1912. — N° 49 **SOMMAIRE :** 2 Novembre 1912

P. Carnot. — La thérapeutique en 1912 (*Revue annuelle*)........ 517
Vaquez et Laubry. — Sur le traitement spécifique des aortites syphilitiques et des anévrysmes de l'aorte..... 527
Sabrazès et H. Bonnin. — Iso-séro-hémothérapie........ 529
Milian. — Les petits signes de l'intolérance au 606 pendant l'injection........ 536
Lucien Camus. — Comment avoir du vaccin pur et actif........ 538
H. Busquet. — Inconstance d'action cardiotonique de la digitale et moyens d'y remédier........ 541
Maurice Guibé. — Ethérisation par voies extrapulmonaires........ 545
Paul Guéniot. — Sérothérapie dans les vomissements incoercibles de la grossesse........ 554
Sociétés savantes. — Société médicale des hôpitaux. — Société de biologie. — Académie de médecine. — Académie des sciences. — Société de chirurgie........ 557
Libres propos : Quelques réflexions sur la mise en pratique de l'hygiène........ III
Médecine et Poésie : L'hôpital........ III
Chronique : Une mission médicale en Extrême-Orient (1898-1900) : Yunnan, Birmanie, Siam, Laos, par le Dr Jeanselme........ V à XXI
Vieux livres. — Vieilles images : La ventouse, par le Dr Henri Roché........ XXI à XXV
La médecine d'autrefois : Les diurétiques de nos ancêtres, par René Le Roy et Jean Lanos........ XXVII à XXXII
La médecine humoristique : Le bal de l'Internat, par Gal........ XXXVII à XLI
Diététique........ XLIII
Formules thérapeutiques........ XLIII
Revue hebdomadaire de la Presse française........ XLV
Revue de quinzaine de la Presse étrangère........ XLVII
Revue des Congrès : Congrès de médecine, par le Dr Genévrier. — Congrès de pathologie comparée par le Dr Géry........ XLIX
Chonique des livres........ LV à LVII
Nouvelles........ LVII à LIX
Nécrologie : Le professeur Segond, par T. de Martel........ LIX
La vie médicale........ LXI à LXIII
Cours. — Memento de la quinzaine. — Thèses de la Faculté de médecine de Paris........ LXV à LXVII
Thérapeutique pratique........ LXVIII

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* pour 1913

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MÉDICAL " ***(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes) :***

1° **Un coffret de parfumerie produits Innoxa** (1 flacon lait, 1 tube co'd-cream, 1 boîte poudre de riz) parfumé au choix à la violette ou à la rose blanche. (Valeur **10** fr.).
(Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port).

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

5° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

6° **Flacon artistique de parfum Ess. Bouquet,** en étui, offert par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 75 plus 50 centimes pour le port).*

7° **Un coffret de parfumerie Coudray** *contenant 3 savons, un flacon eau de Cologne, un flacon parfum Tyldis, 3 sachets. Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 4 francs, port compris).*

8° **Bons pour une photographie artistique (valeur 12 francs),** offerts par la maison Waléry, 9 *bis*, rue de Londres, à Paris.

9° **Bons pour une remise de 25 p. 100** sur l'achat d'une bicyclette **et remise de 10 p. 100** sur l'achat d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

10° **Remise de 15 p. 100** (médecins seulement) **sur un achat de Café Sanka décaféiné** fait à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris *(sur présentation de cette page).*

11° **Remise de 20** p. 100 sur l'achat d'une **machine à écrire Oliver.**

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE " PARIS MÉDICAL " :
(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces 21 primes) :

1° **Gravures représentant l'Entrée de Saint Louis à Cluny en 1245,** exécutées à l'occasion des Fêtes du millénaire de Cluny (1910) offertes par l'**Uraseptine Rogier.**

2° **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Une pipe racine de bruyère, un fume-cigare ou un fume-cigarette** du Dr Parant (désintoxicant du tabac et de sa fumée) au choix l'un des trois, bien spécifier ce que l'on désire. Prime offerte par le Dr Parant à Lons-le-Saunier.

4° **Une trousse de poche contenant une pince, des ciseaux, un thermomètre, un bistouri** (*Valeur 12 fr.*), prime offerte par M. Blacque, 25, rue Cujas à Paris (*port 1 fr.*).

5° **Une poire de Politzer,** offerte par M. Loreau, rue Abel, à Paris.

6° **Un tableau d'un grand maître** (au choix Botticelli, Gainsborough, Rembrandt), reproduction artistique tout encadrée, valeur *20 francs*, prime offerte par *Les Arts graphiques*, 26, rue Diderot, à Vincennes (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port*).

7° **Un rasoir américain mécanique** avec un système très pratique pour repasser les lames (*Valeur 25 fr.*). Prime offerte par The Leslie manufacturing C°, 65, rue Réaumur, à Paris. (*Pour avoir cette prime, joindre 4 fr. au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port.*)

8° **Pulvérisateurs Vaast,** offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

9° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

10° **Deux seringues en verre,** offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

11° **Etui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre ",** contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues (*procédé breveté*), offert par la Société Électro-Industrielle (*maison Mathieu*), 113, Bd. St-Germain, à Paris.

12° **Thermomètres maxima,** modèle déposé Puniet, offerts par la maison Puniet, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

13° **Nécessaires pour l'hygiène buccale,** comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. Cornette, 19, boul. Saint-Denis, à Paris.

14° **Un coffret de produits Mozdow,** crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12** fr. **50**), offert par M. Boulongne, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port*).

15° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre).

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent, acier, payable par mensualités, chez Auricoste, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **25** fr. à la maison Boulitte. Appareils de précision.

20° **Caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues** (*Cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement, et aux médecins seulement*), offerte par la Cie de Pougues.

21° **Bon pour une journée à passer à Korbous,** comprenant le transport en automobile de Tunis à Korbous et retour et un déjeuner à Korbous.

Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément.

LIBRES PROPOS

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA MISE EN PRATIQUE DE L'HYGIÈNE

Il est vraiment lamentable de penser combien il est difficile de faire appliquer des mesures prophylactiques concernant toute une agglomération urbaine. Il faut le voir pour le croire. Quand on lit article par article tout un projet de défense contre une épidémie, rien ne paraît plus simple. On est assez naïf pour supposer qu'une personnalité compétente, arrivant pour enrayer un fléau, n'aura qu'à parler, donner des ordres pour que ces derniers soient exécutés, et l'épidémie enrayée. Il n'en est malheureusement pas toujours ainsi, le plus souvent même c'est le contraire qui se passe.

A qui la faute doit-elle en être imputée ? Vous pensez peut-être que c'est à la population elle-même ? quelquefois. Mais il est néanmoins aisé de lui faire entendre raison : de bonnes paroles lui montrant le danger qui menace les familles, leurs intérêts, etc., et puis des exemples montrant l'efficacité des mesures prises dans tel ou tel cas particulier achèvent habituellement de faire œuvre de persuasion. Et l'on pourrait ainsi obtenir bien des choses si la résistance ne venait pas d'un autre côté, et cet autre côté, c'est la politique

Alors c'est une lutte formidable qui s'engage entre les représentants de chaque parti. Pour certains, il n'y a pas d'épidémie, ce sont les médecins qui les inventent ou les créent. Les autres acceptent une mesure qui ne déplaira pas aux électeurs et en refusent catégoriquement une autre qui pourrait compromettre leurs intérêts. Des articles paraissent dans les journaux locaux où on s'injurie mutuellement comme lors d'une campagne électorale, et l'on n'avance pas, et l'épidémie s'étend...

Chaque parti rejette sur l'autre la responsabilité de ce qui s'est passé. « On a tout prévu cependant, toutes les mesures préventives ont été prises » ; en réalité, malgré les objurgations des pouvoirs publics, on n'a rien fait du tout.

Pendant ce temps, le fléau prend des proportions inquiétantes. Et ce n'est qu'à ce moment, où les divers partis, effrayés de la responsabilité qu'ils sentent ou ne sentent pas avoir encourue, viennent vous prier d'agir, et d'emblée, d' « empêcheur de danser en rond, on devient le « messie ». Des mesures énergiques sont alors appliquées, et au bout de quelques jours, d'une ou deux semaines, l'explosion est enrayée.

Et puis l'on s'endort sur les résultats obtenus. Vous croyez peut-être que la leçon va profiter, qu'on va prendre une résolution pour éviter des retours offensifs du mal ? Quelle n'est pas votre simplicité ! Fort des succès que vous avez acquis, vous vous permettez de donner des conseils d'homme indépendant qui ne voit que le but à atteindre. Vous croyez qu'on les écoute ? Bast ! la lutte politique recommence ; les critiques acerbes, et les quolibets se renouvellent, on ne fait encore rien ; toutes ces mesures sont alors des « scies » que montent les hygiénistes, et l'on attend sans broncher, mais sans « s'être poussé » du moindre petit effort, qu'une nouvelle alerte se produise, que le feu soit de nouveau aux poudres. Mais alors il sera trop tard.

Et qui paie ainsi les frais de ces atermoiements préjudiciables à l'hygiène de tous en général et d'un chacun en particulier, c'est évidemment l'habitant. Et cela sera toujours ainsi tant que les questions politiques viendront s'incorporer aux questions d'hygiène.

La solution ? Elle serait trop radicale pour que je me permette de seulement la souffler. En attendant, il faudra que le contribuable fasse comme le nègre et continue...

X...

MÉDECINE ET POÉSIE

L'HOPITAL

Extrait du poème de Gabriel Legouvé,
intitulé *Le Mérite des femmes.*

Ouvre-toi, triste enceinte où le soldat blessé,
Le malade indigent, et qui n'a point d'asile,
Reçoivent un secours trop souvent inutile.
Là, des femmes, portant le nom chéri de sœurs,
D'un zèle affectueux prodiguent les douceurs :
Plus d'une apprit longtemps, dans un saint monastère,
En invoquant le ciel, à soulager la terre,
Et, vers l'infortuné s'élançant des autels,
Fut l'épouse d'un Dieu pour servir les mortels.
Ce courage touchant, ces tendres bienfaitrices,
Dans un séjour infect, où sont tous les supplices,
De mille êtres souffrants prévenant les besoins
Surmontent les dégoûts, les plus pénibles soins ;
Du chanvre salutaire entourent leurs blessures,
Et réparent ce lit témoin de leurs tortures,
Ce déplorable lit, dont l'avare pitié
Ne prête à la douleur qu'une étroite moitié.
De l'humanité même elles semblent l'image ;
Et les infortunés que leur bonté soulage
Sentent avec bonheur, peut-être avec amour,
Qu'une femme est l'ami qui les ramène au jour.

CHRONIQUE

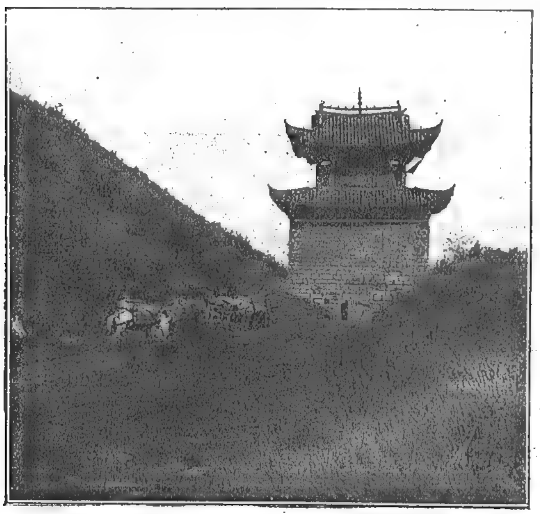
UNE MISSION MÉDICALE EN EXTRÊME-ORIENT (1898-1900)

Par le Dr JEANSELME
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

Yunnan, Birmanie, Siam, Laos.

La montée du Tonkin au Yunnan par le fleuve Rouge est assez rude. Les chaloupes à vapeur, même à la saison des hautes eaux, ne dépassent pas Laokay. A partir de ce poste stratégique, il faut franchir en jonque une soixantaine de rapides, ce qui exige de cinq à dix jours d'une navigation périlleuse et mouvementée. Arrivé à Man Hao, on s'achemine, à petites journées, par la route de terre, jusqu'à Yunnansen, la capitale. Aujourd'hui, le chemin de fer franchit les deux cents lieues qui séparent Hanoï de Yunnansen en trente-six heures. Le plateau du Yunnan est donc appelé à devenir, dans un avenir prochain, le sanatorium du Tonkin.

Le Yunnanais ne répond pas au type conventionnel que nous prêtons à la race chinoise. C'est un robuste montagnard, grand et bien découplé; le visage est presque blanc, les pommettes sont peu saillantes, les yeux bien fendus, le nez droit ou busqué : à ces caractères,



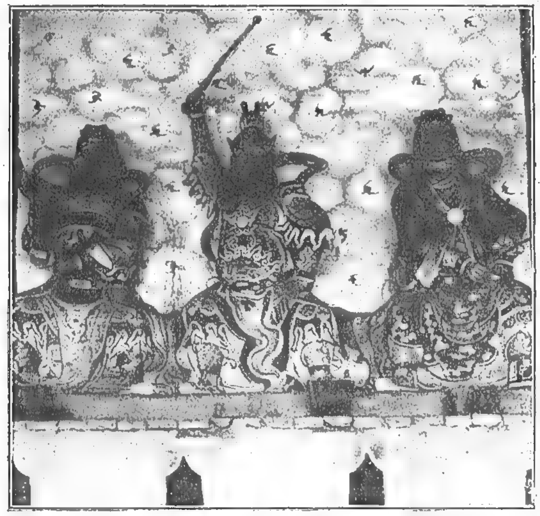
(Cl. de M. Grillières).
Route chinoise (Fig. 1).

on reconnaît la fusion des deux races musulmane et chinoise. Le paysan yunnanais est un travailleur infatigable. De sa terre, il tire trois récoltes par an : deux récoltes de riz pendant l'hivernage, et une récolte de pavot pendant la saison sèche intercalaire. Il ne laisse pas un pouce de terre improductif, mais le sol est ingrat, aussi la population est-elle fort clairsemée.

Au Yunnan, il n'y a pas de routes à proprement parler, mais de simples pistes empierrées seulement au voisinage des villes. Aussi toutes les marchandises sont-elles portées à dos d'homme ou de bête de bât.

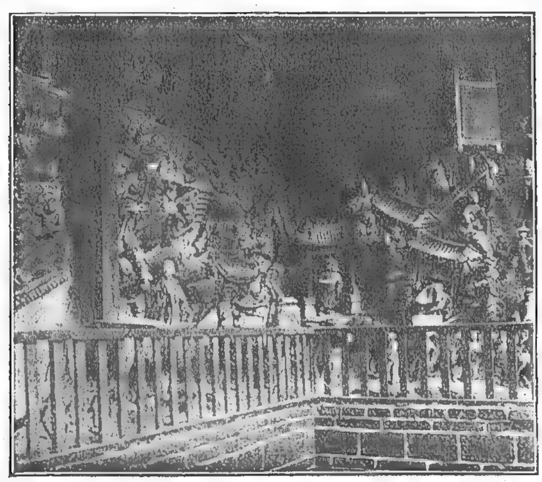
Dès qu'une cité a quelque importance, elle est entourée d'une enceinte fortifiée. Sitôt que le voyageur a franchi les murailles, s'offre à ses yeux un lacis de ruelles étroites, pavées de larges dalles inégales et glissantes. Chaque corps de métier, comme en Europe au bon vieux temps, occupe de préférence une voie ou même tout un quartier. Cependant, pour la commodité, les boutiques des pharmaciens et des changeurs sont disséminées un peu partout et en grand nombre, car le Chinois, le prototype du matérialiste, ne désire rien tant que santé et richesse.

Les marchands n'ouvrent leurs boutiques que fort avant dans la matinée, vers dix heures seulement. Le réveil est pénible, car il faut cuver l'opium, dont l'usage est universellement répandu. La journée se passe à



(Cl. de M. Grillières).
Génies. — Pagode de Yeu Tongtsé (Yunnansen) (Fig. 2).

attendre le chaland. Un coup de canon est tiré à la tombée du jour : à ce signal, on ferme les portes de la ville afin de protéger les paisibles habitants contre les brigands et les malandrins qui tiennent la campagne et lèvent des tributs. Vers neuf ou dix heures du soir, les portes intérieures qui isolent chaque quartier l'un de l'autre sont closes. Qu'un individu soit surpris en train de dérober, aussitôt le centenier donne l'alarme et chacun de son mieux s'emploie à trouver le voleur. La justice chinoise n'est pas tendre pour l'infortuné qui a la



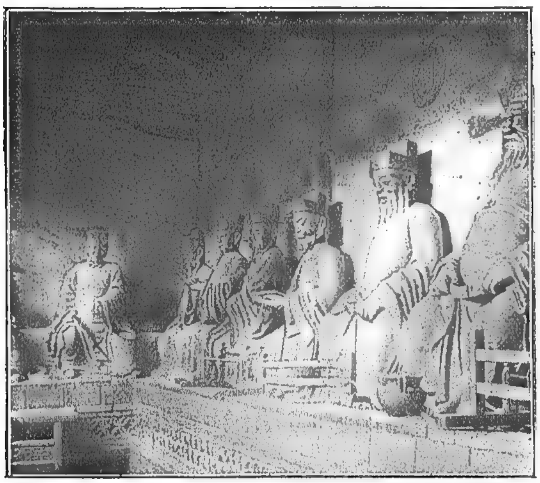
(Cl. de M. Grillières).
Pagode de l'Enfer (Mongtsé) (Fig. 3).

maladresse de tomber dans ses mains. En pénétrant en Chine, l'un des premiers objets qui attira mon attention, sur la route de Mongtsé, fut un mât auquel était appendue, à deux mètres du sol, une corbeille en natte contenant une tête d'homme récemment coupée. C'était celle d'un

CHRONIQUE *(Suite)*

détrousseur de caravane que l'on avait exécuté sur le lieu du crime, disait une inscription destinée à servir de salutaire avertissement à ceux qui ne marchent point d'un pas ferme dans le sentier de la vertu.

Bien que les Chinois vivent, ou peu s'en faut, en état d'indifférence religieuse, le Yunnan possède plusieurs beaux spécimens de pagodes dont ces photographies ne vous donneront qu'une faible idée. Voici d'abord un trio de Génies grimaçants (Fig. 2) ; puis les hauts-reliefs de la pagode de l'Enfer à Mongtsé (Fig. 3), ils représentent les supplices infligés aux réprouvés, et vous voyez que l'imagination du Chinois, son ingéniosité de tortionnaire, ne le cède en rien à celle de nos pieux imagiers du Moyen Age. La figure 4 montre l'une des galeries de la fameuse pagode de Yeu Tongtsé à Yunnansen ; les



(*Cl. de M. Grillières*).

Les disciples de Bouddha. — Pagode de Yeu Tongtsé (Yunnansen) (Fig. 4).

grandes statues polychromes qui sont adossées à la muraille sont les portraits des principaux disciples de Bouddha.

Je passai une quinzaine de jours à Yunnansen, visitant les yamens, les temples, les fumeries d'opium, les bouges, afin de me familiariser avec cette race si différente de la nôtre. Insensiblement je prenais goût à la Chine. A mesure qu'elle me livrait ses secrets, elle m'attirait davantage. Aussi quand le Gouverneur général de l'Indo-Chine allant au-devant de mes désirs, me proposa de pousser plus avant, mon parti fut bientôt pris. Quelques jours après, je quittais Yunnansen, me dirigeant vers Talifu qui est situé à quatorze étapes dans l'Ouest. J'emmenais avec moi un jeune interprète chinois âgé de dix-huit ans, et un robuste montagnard Lolo, à peu près du même âge, qui devait me tenir lieu de boy. Trois chevaux de selle, trois bêtes de somme et une chaise complétaient mon équipage. J'emportais de nombreux tubes de vaccin et une caisse de médicaments usuels dont je comptais faire le long de la route une large distribution. Mon expérience m'avait appris qu'aux yeux de l'indigène tout blanc est une sorte de sorcier. C'est à la fois un thaumaturge qui sait plier les esprits à ses caprices et les faire parler par le télégraphe, le téléphone et le phonographe ; c'est aussi un médecin qui, par grâce d'état, possède la science des simples et peut guérir toutes les maladies. Le voyageur européen qui refuserait de délivrer des médicaments, alléguant qu'il n'est pas médecin, commettrait une lourde faute et perdrait tout ascendant sur le Chinois.

Mon voyage à Talifu ne fut marqué par aucun incident. Le trajet est assez monotone. Tantôt la piste s'engage dans des ravins, tantôt elle escalade des croupes chauves, car le Chinois déboise tous les sommets afin de faire glisser les terres arables au fond des vallées où il établit ses rizières.

Chemin faisant, mon jeune interprète Tsin me joua plus d'un tour de sa façon.

Depuis le départ de Yunnansen, chaque après-midi, nous faisions un arrêt interminable dans un débit de thé. Ce n'était pas pour mettre les chevaux au vert, car les pauvres bêtes attendaient patiemment la charge sur le dos et le mafou se lamentait (1). Ce n'était pas non plus pour laisser souffler les porteurs, car ils récriminaient et, par une mimique fort expressive, demandaient à partir. Mon boy était incapable de me fournir aucune explication et, quant à Tsin, à cette heure, il était toujours introuvable.

A bout de patience, un jour, pendant l'arrêt habituel, sans crier gare, j'entre en coup de vent dans l'auberge où je trouve mon interprète nonchalamment étendu sur une natte et fumant l'opium. Je lui lançai un regard qui le remit incontinent sur pied et, sans mot dire, il sauta en selle.

Quelques jours plus tard, un incident de route acheva de m'édifier sur la conduite de mon interprète. Entré dans une auberge, il s'était fait servir royalement, et quand il s'agit de payer son écot, il répondit avec impertinence qu'il ne devait rien, voyageant avec un grand mandarin. Il s'oublia même au point de frapper la mère de l'aubergiste, ce qui lui valut de la main de celui-ci une maîtresse correction. Dès ce jour, je résolus de régler moi-même tous les comptes, même les plus minimes. Sans doute, c'est une besogne fastidieuse, mais on s'y résigne quand on comprend qu'il y va de la vie. Pour solder une dépense qui, en moyenne, n'excédait pas 80 centimes, je perdais parfois près d'une heure. Il fallait d'abord peser un lingot ou taël d'argent, puis au besoin le faire couper à l'aide de cisailles chez le maréchal-ferrant, enfin faire l'appoint avec cette menue monnaie de billon appelée sapèques.

Administrant force drogues et vaccinant tous ceux qui s'offraient à ma lancette, j'arrive à Tali où je suis reçu avec la plus grande cordialité par un vieux missionnaire catholique, le Père Le Guilcher, établi dans la région depuis près de cinquante ans.

Le saint homme m'apprit que, depuis mon départ de Yunnansen, un mouvement d'hostilité de plus en plus violent se dessinait contre les étrangers. Bientôt, je dus m'interdire toute sortie pour éviter les insultes de la populace. En quelque sorte prisonnier dans le yamen du missionnaire qui me donnait asile, j'eus tout le loisir d'étudier ce qu'on appelle une chrétienté en Chine. Le P. Le Guilcher était arrivé à Tali avec le zèle d'un apôtre ; quelque peu désabusé sur son déclin, il avouait n'être pas sûr d'avoir fait une conversion sincère, aussi se contentait-il sur le tard de baptiser les enfants *in articulo mortis* pour les envoyer dans le paradis.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une chrétienté abrite la lie de la population, ceux qui sont mis au ban de la société chinoise et cherchent dans le missionnaire une protection contre la justice et le mandarin.

(1) *Ma fou*. Littéralement le père (*fou*) des chevaux (*ma*), conducteur ou muletier.

CHRONIQUE *(Suite)*

La religion est l'expression d'une race. Vainement on chercherait à modifier ce caractère ethnique qui est aussi foncier que la couleur de la peau et les traits du visage. J'entends l'objection : les Chinois matérialistes ont abandonné le culte taoïste pour embrasser le bouddhisme, religion mystique d'origine aryenne. C'est là une étrange illusion qu'une observation même superficielle a tôt fait de dissiper. Les bonzes chinois ont pris les attributs extérieurs du culte étranger, les pompes, les cérémonies, les gestes, les prières qu'ils débitent du bout des lèvres. Mais ils ont rejeté l'essence même du bouddhisme, à savoir l'esprit de charité, de mortification et de renoncement qui ne sont pas adéquats au cerveau du jaune. Le christianisme n'a pas fait, en Chine, plus de recrues sincères que le bouddhisme. Du reste la vraie religion chinoise a son expression dans le culte des Ancêtres, glorification de la Famille qui, plus qu'en toute autre nation, est la cellule de l'organisme social.

***

Ma prison me pesait et j'étais résolu d'en sortir coûte que coûte. Mais toutes les routes étaient aux mains des Boxers. Je tentai pourtant de revenir à Yunnansen par une piste peu fréquentée, celle qui conduit aux puits à sel de Pe Yen Sin ; elle était également coupée et je dus bientôt rebrousser chemin.

Il ne restait qu'une voie de libre, celle qui descend en Birmanie. Mais, en plein hivernage, le voyage offre tant de difficultés et de risques, il y a de si grandes chances de succomber à la fièvre ou de s'enliser dans des fondrières que les mafous se refusent obstinément à faire ce trajet pendant la saison des pluies.

Je ne pouvais donc compter sur aucune aide. Je dus acheter des chevaux et apprendre à les conduire, à les nourrir et à les ferrer.

En vingt jours de marche forcée, sous une pluie diluvienne, passant à gué ou en pirogue les torrents et les rivières débordées, j'atteignis la petite sous-préfecture de Teng Yueh.

Pendant cette descente vers la Birmanie, qui fut une véritable déroute, la moitié de mes bêtes se noyèrent ou moururent de fatigue. Je dus réduire mon bagage au strict nécessaire et abandonner tout le superflu, mais je gardai précieusement ma caisse de médicaments et mon vaccin. Ce fut mon viatique et grâce à lui je pus atteindre Teng Yueh sain et sauf malgré l'hostilité croissante de la population.

Voici un petit fait qui montre bien quel est l'ascendant du médecin européen sur le Chinois. Au moment de ma plus grande détresse, j'arrive, un soir, dans le petit village de Popiao. L'aubergiste refuse de me recevoir et je suis en butte aux invectives de la population ameutée. Je fais face à l'orage par la patience, la seule arme qui soit efficace. Enfin, quand le calme est en partie revenu, je fais annoncer par l'interprète que je distribue des médicaments européens et que je vaccine gratuitement. Ce fut un changement à vue. Le premier, un petit mandarin militaire vint me demander de la quinine, puis tout le village défila. L'aubergiste m'ouvrit ses portes et quand le lendemain matin je quittai Popiao, les habitants me souhaitèrent bon voyage. Après cet exemple vous serez convaincu, je l'espère, que pour traverser la Chine, même en période troublée, la meilleure arme n'est pas un browning, mais un tube à vaccin.

***

Entre le Yunnan et la Birmanie s'étend une marche d'une trentaine de lieues de largeur. Ici le paysage change, les rizières deviennent rares, et les montagnes se couronnent de forêts où campent des tribus de sauvages Katschines. Puis, au sortir de cette région boisée, s'ouvre l'immense et majestueuse vallée de l'Irrawaddi, fleuve dont le cours peut être remonté en toutes saisons par les vapeurs de gros tonnage jusqu'à Bhamo situé à six cents lieues en amont de son embouchure.

Je ne puis vous décrire les merveilles de Mandalay et de Rangoon, les monastères en bois de teck ajourés comme une dentelle, les temples rehaussés de faïences polychromes qui évoquent la vision des Mille et une Nuits. Je me contenterai de signaler l'organisation médicale de la Birmanie qui, depuis l'occupation britannique, est digne des plus grands éloges.

Après avoir visité la léproserie-modèle fondée par les Anglais dans l'île de Jérajak, près de Poulo Penang, je me rendis aux Indes Néerlandaises.

Java, au même titre que Ceylan, a été comblée de tous les dons de la nature. Elle possède à la fois des sites grandioses, de gracieux paysages et une richesse agricole telle que sur cette île, de taille assez exiguë, vivent trente millions d'habitants. Les Hollandais sont d'excellents colonisateurs et ils peuvent être légitimement fiers de leur œuvre. Ils ont admirablement organisé les services d'hygiène et de police sanitaire. Dans les Indes néerlandaises, l'introduction de la vaccine remonte à près de quatre-vingt-dix ans. Grâce à la création d'un corps de vaccinateurs indigènes qui peuvent être formés en quelques semaines, ils ont à peu près réussi à juguler la variole, alors que celle-ci décime notre colonie d'Indo-Chine. Favorisée par la pratique de la variolisation, elle enlève, dans maintes régions, le quart de la population infantile. J'ai traversé des villages laotiens entièrement dépeuplés par la variole. A peine quelques vieillards protégés par une atteinte antérieure dont ils portaient les marques avaient survécu au fléau. Et cependant la lymphe vaccinale fournie par l'Institut Pasteur de Saïgon est excellente. Nous en exportons dans les colonies anglaises et néerlandaises qui savent l'utiliser, tandis que dans le même temps la variole fait rage et fauche d'innombrables victimes en Indo-Chine !

Pourquoi, disais-je à cette époque, la variole continue-t-elle à décimer nos indigènes, puisque nous produisons du vaccin au delà de nos besoins ? Nous possédons, il est vrai, une arme prophylactique admirable, mais faute d'être bien maniée, elle demeure inactive en nos mains. Les indigènes demandent à être préservés de la variole, cela est certain ; le vaccin ne laisse rien à désirer, c'est établi ; mais nous ne savons pas le mettre à la portée des indigènes, et c'est ce qui stérilise nos efforts.

Parmi les réformes qui pouvaient être, sur-le-champ, réalisées pour combattre le fléau, je signalais les suivantes parmi les plus urgentes :

1° Substituer à la vaccine ambulante, la vaccine rayonnante autour d'un centre ;

2° Confier chacun de ces districts de vaccination à un vaccinateur indigène qui, dans son ressort, suivra un itinéraire indiqué d'avance et tracé de manière à n'imposer aux habitants que le minimum de déplacement ;

3° Vacciner tous les immigrants de couleur au moment de leur entrée sur le territoire de l'Indo-Chine ;

4° Interdire la variolisation qui dissémine le contage.

Certaines de ces mesures ont été acceptées, d'autres ont été âprement critiquées, tel l'emploi de vaccinateurs indigènes placés sous la surveillance et le contrôle des

---

CHRONIQUE *(Suite)*

médecins des colonies. Quoi qu'il en soit, cette question vitale est entrée dans la voie des réalisations et aujourd'hui l'Indo-Chine est pourvue de nombreux centres vaccinogènes.

Il me reste à vous parler d'un fléau redoutable, le *béribéri*, qui désole tout l'Extrême-Orient.

Ses principaux signes sont ceux d'une névrite périphérique.



Polynévrite béribérique (Fig. 5).

Celle-ci débute en général par le pied et la jambe, puis elle gagne la main et l'avant-bras. Quand la névrite se limite aux nerfs des membres, la maladie est curable, quoique longue et très sujette aux récidives. Mais quand la névrite intéresse les nerfs du cœur et de la respiration, le pronostic est mauvais, souvent même fatal.

Il n'est pas rare que la marche du béribéri soit interrompue par une syncope mortelle que rien ne faisait prévoir. La fréquence de cet accident inopiné est très grande,



Polynévrite béribérique (Fig. 6).

et je crois pouvoir affirmer que les cas de mort subite survenant en série, sans cause connue, dans les prisons de l'Extrême-Orient, indiquent presque à coup sûr l'existence d'une épidémie latente de béribéri dans ces établissements.

Cette maladie, si protéiforme d'aspect, si riche en expressions cliniques, est fort commune dans la plupart des agglomérations indigènes. J'ai pu en étudier les différents types : au Siam, dans les hôpitaux de Bangkok ; en Birmanie, à Poulo-Penang, à Singapore, dans les hôpitaux généraux et les asiles d'aliénés ; à Java, à l'hôpital pénitencier de Buitenzorg qui contenait alors 600 prisonniers atteints de béribéri ; enfin, en Cochinchine, dans les prisons et au bagne de Poulo Condor.

Grâce à l'obligeance du Dr Hénaff, j'ai pu suivre les nombreux malades qui ont afflué à l'hôpital de Choquan pendant le deuxième semestre de l'année 1899. Sur 236 décès, survenus pendant cette période, 213 avaient pour cause une épidémie formidable de béribéri qui avait éclaté parmi les détenus de la prison centrale de Saïgon.

On ignore encore la cause réelle de cette polynévrite. Les uns tiennent pour une toxi-infection, les autres pour une intoxication d'origine alimentaire. Quoi qu'il en soit, les causes secondes, telles qu'une alimentation défectueuse et l'accumulation d'un trop grand nombre d'individus dans un espace étroit et mal aéré, ont une si grande importance dans la genèse du béribéri que, sans elles, une épidémie ne pourrait éclater. Un régime alimentaire copieux et varié, la dispersion des malades dans des paillotes sont les meilleurs moyens à opposer au béribéri. Laissez l'indigène dans son habitation à claire-voie et il restera sauf, claustrez-le dans une prison, une caserne, un hôpital ou un orphelinat construit à l'européenne et, sous l'influence combinée du manque d'air et de lumière, il ne tardera pas à présenter les signes de la polynévrite épidémique. Donc, la règle à suivre pour éviter les vices de construction est la suivante : point de bâtiments agglomérés, point d'étages superposés, point de cours encaissées où stagne un air dormant, un air mort, partout de l'air courant.

***

De Java, je passai au Siam. Vu des hauteurs qui bordent la rive droite du Ménam, Bangkok, la capitale, apparaît comme une ville immense parsemée de jardins, de temples et de chédis élancés dont les poteries polychromes étincellent au soleil au-dessus des maisons basses. Les quartiers qui bordent le fleuve empiètent sur le courant. Entre les habitations flottantes ou montées sur pilotis circule tout un lacis capricieux de canaux étroits, ce qui a valu à Bangkok la réputation, d'ailleurs usurpée, d'être la Venise de l'Extrême-Orient.

Cette ville de 600.000 habitants était, il y a une quinzaine d'années, dépourvue d'égouts et de canalisations pour l'eau potable. Le quartier chinois, le *Sampeing*, qui déverse ses immondices dans le Ménam, est d'une saleté indescriptible. Certains klongs ou arroyos ne contiennent qu'une boue noirâtre couverte de détritus de toutes sortes. Le Siamois de la basse classe boit l'eau jaunâtre des mares qui avoisinent sa case, sans la faire bouillir, car il ne fait pas usage de thé. Du reste, il est tellement habitué au goût de cette eau impure, qu'il répugne à la boire quand elle est filtrée. Les infections d'origine hydrique sont donc fréquentes au Siam. Il est même surprenant qu'elles n'exercent pas plus de ravages.

La dysenterie et les diarrhées, cela va sans dire, sont communes au Siam. La fièvre typhoïde n'y est pas rare, non seulement sur les Européens, mais aussi sur les indigènes. Tous les ans, à l'époque des basses eaux, le choléra subit une recrudescence. Il déborde alors l'estuaire du Ménam, son foyer endémique, remonte à contre-courant et gagne l'intérieur du Siam.

Les trois fléaux qui fauchent la plupart des enfants en bas âge sont : la diarrhée ou choléra infantile, la variole et le paludisme.

TRAITEMENT

DE LA

DIATHÈSE URIQUE

NON TOXIQUE

Tolérance parfaite

6 comprimés par jour
et plus

URALYSOL

DIATHÈSE URIQUE

ACIDE THYMINIQUE
UROTROPINE
LYSIDINE

Littérature et Échantillons : LABORATOIRE DE THÉRAPIE BIO-CHIMIQUE, 21, Rue Théodore-de-Banville, Paris.

L'Acide thyminique

forme avec l'acide urique en hyperproduction (uricémie) une combinaison indispensable pour permettre l'élimination de cet acide urique pathologique (Schmoll, Minkowski, Duhamel, etc.)

L'Urotropine et la Lysidine

facilitent cette élimination et sont de puissan' antiseptiques urinaires.

Littérature et Échantillons : Laboratoire de THÉRAPIE BIO-CHIMIQUE, 21, rue Théodore-de-Banville, PARIS

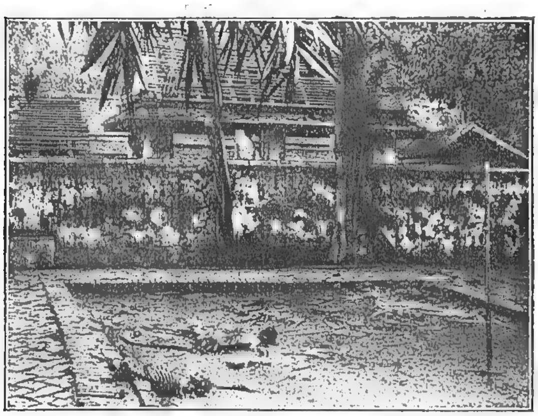
CHRONIQUE (*Suite*)

Sur l'adulte, l'hématozoaire a moins de prise, du moins dans les régions basses et cultivées en rizières, car, sur les montagnes couvertes de forêts, le défrichement au Siam, comme partout ailleurs, est suivi d'épidémies très meurtrières de fièvre des bois.

La syphilis, la lèpre, la tuberculose et le béribéri font de grands ravages parmi la population indigène.

D'hygiène publique et de prophylaxie contre les maladies épidémiques, est-il besoin de le dire, il n'est pas question à Bangkok. Au Siam, comme au Laos et au Cambodge, tout individu qui succombe à un mal foudroyant ou mystérieux est, suivant la croyance populaire, frappé par la vengeance divine. La crémation, qui est en usage parmi ces races, lui est refusée. Son corps est jeté dans le fleuve et descend au fil de l'eau. En temps de choléra, le Ménam charrie de nombreux cadavres.

Autrefois les individus tués par la foudre, les suicidés, les suppliciés, ceux qui étaient emportés par une *maladie épidémique et contagieuse*, étaient considérés comme des coupables frappés de mort infamante. Au lieu d'être brûlés, ils étaient livrés aux bêtes pour être dévorés. Beaucoup de Siamois, par humilité, demandaient à être traités de même, et Bangkok était un vaste charnier. Dans un temple, situé vis-à-vis de Vat Saket, on pratiquait encore, il y a quelques années, le dépeçage des cadavres en plein air; de longues entailles parallèles étaient faites sur tout le corps pour faciliter la tâche des chiens et des vautours.



(*Cl. Fournereau*).

Le charnier de Vat Saket (Fig. 7).

***

Après avoir achevé le périple de la péninsule indochinoise, j'ai remonté le cours du Mékong depuis son embouchure jusqu'à la frontière de Chine.

Pour ne pas abuser de votre patience et de votre attention que je viens de soumettre à une rude épreuve, je me contenterai de faire défiler devant vos yeux une série de vues que j'accompagnerai d'un bref commentaire.

Le Mékong, dans son cours inférieur, coule entre deux berges basses. Chaque année, il déborde comme le le Nil et dépose son limon fertilisant sur l'immense plaine du Cambodge. A l'ouest du fleuve, des eaux sans issue se collectent dans une vaste dépression, c'est le grand lac qui est relié au Mékong par un émissaire, le Tonle Sap. Grâce à cette heureuse disposition naturelle, le Grand Lac, véritable bassin de retenue, s'emplit lors de la crue. Il se vide au contraire aux basses eaux et maintient un niveau élevé dans le Bas-Mékong qui est navigable, en toute saison, pour les navires de gros tonnage jusqu'à Pnom Penh.

Dans les villages lacustres, les cases sont établies sur des assises de bambou, faisant l'office de flotteur. Durant la saison sèche, elles reposent sur la terre ferme. Pendant l'inondation elles sont soulevées par les eaux et il faut les amarrer solidement à des perches pour qu'elles ne soient pas entraînées par le courant. Voici deux vues de Kompong Chnang : l'une a été prise en hiver, l'autre pendant la saison des pluies; ce village se présente sous deux aspects si dissemblables, qu'à six mois de distance j'ai eu quelque peine à le reconnaître.



Kompong Chnang, aux basses eaux (Fig. 8).

Les habitants du royaume du Cambodge sont les fils dégénérés des puissants Kmers, ces constructeurs dont les œuvres gigantesques l'emportent plus encore par la beauté du plan et l'harmonie des lignes que par l'ampleur de leurs proportions. Leurs descendants ne savent plus bâtir que des cases en bambou.

Réduits en esclavage tantôt par les Siamois, tantôt par les Annamites, ils ont perdu les qualités viriles de leurs valeureux ancêtres. Bien que déchus, ces descendants des Kmers portent dans leurs mœurs, leurs coutumes, leurs lois, leurs religions et jusque dans leurs traits, le souvenir de leur noble origine. Mais le sang des immigrants hindous s'est adultéré, au cours des siècles, par son mélange avec celui des conquérants et des aborigènes. Le Cambodgien actuel a la peau très bronzée. Le corps est lourd et massif. Le visage, sans expression, reflète l'apathie. Les traits sont mous, les lèvres épaisses, mais les yeux bien fendus, rarement bridés et relevés



Village de Kompong Chnang pendant les hautes eaux (Fig. 9).

CHRONIQUE *(suite)*

vers les tempes comme dans les races jaunes voisines, dénoncent sa lointaine parenté avec le rameau aryen. Dans les deux sexes, les cheveux sont coupés en brosse, la tête reste nue, le buste est mal protégé par une écharpe flottante. La caractéristique du vêtement est le sampot,

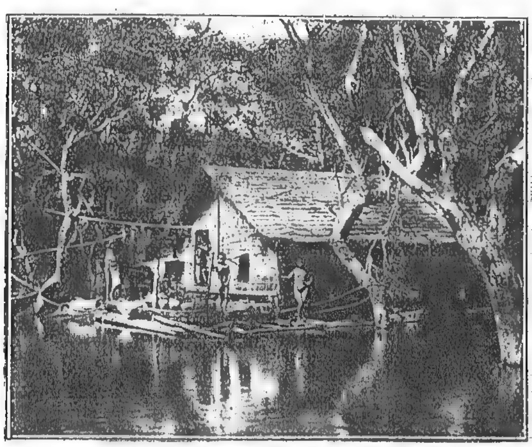


(Cl. du P. Guesdon).
Types de Cambodgiens (Fig. 10).

large pièce de soie aux couleurs harmonieuses qui est serrée à la taille et dont les chefs enroulés en corde sont ramenés entre les cuisses et passés dans la ceinture de manière à former une sorte de culotte descendant jusqu'aux genoux.

Le vieux roi Norodom, qui croyait au prestige de l'uniforme, endossait les jours d'audience une tenue martiale. Le torse sanglé dans un dolman d'officier français, le chef couvert d'un képi de général, il accueillait les visiteurs avec une dignité hautaine empreinte d'urbanité. Malheureusement il n'avait pu se résoudre à quitter le sampot national et cet accoutrement bizarre, mi-partie européen, mi-partie indigène, qui laissait à nu ses jambes frêles et flasques, nuisait fort à l'effet auquel croyait pouvoir prétendre ce héros d'opéra-bouffe.

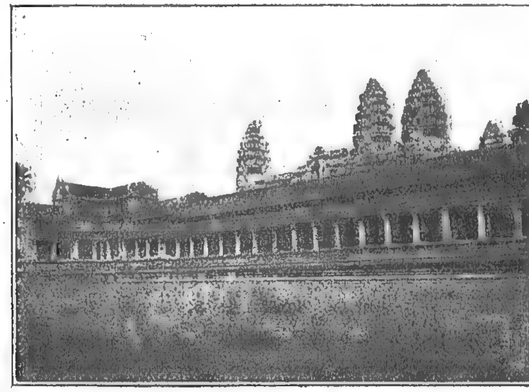
En remontant le Grand Lac embarrassé de pêcheries, je pénétrai insensiblement dans la forêt noyée qui en encadre le fond. Ma pirogue, conduite à la gaffe et à la perche, glissait à travers l'épais feutrage des branches



(Cl. du P. Guesdon).
Case en forêt inondée (Fig. 11).

et des lianes. Après une dizaine d'heures de cette navigation pleine d'imprévu, je débarquai sur un sol vaseux et découvert d'où une charrette à bœufs m'amena au pied du grand temple d'Angkor, la merveille de l'architecture khmère.

Au-dessus de vastes bassins couverts de lotus, s'élèvent trois terrasses rectangulaires étagées en gradins dont la première n'a pas moins de 2.500 mètres de pourtour. Ces esplanades sont encadrées par des galeries surmon-



Vue générale du Temple d'Angkor (Fig. 12).

tées de tours d'angle et reliées entre elles par de hauts degrés de pierre.

Malgré l'extraordinaire richesse de la décoration qui transforme les façades en une véritable dentelle, les valeurs sont si bien respectées que la lucidité du plan reste entière. L'œil embrasse, sans effort, les grandes lignes du thème architectonique ; il n'éprouve pas ce sentiment de fatigue qui naît de la répétition des mêmes détails revenant comme un *leit-motif*, tant l'artiste a su apporter d'heureuses variantes à l'idée fondamentale.

Sous le premier portique, le burin des Khmers a gravé toute la légende sacrée du brahmanisme : la lutte héroïque de Rama, septième avatar de Vichnou, contre le ravisseur de la belle Sita, son épouse ; les hauts faits de la horde des singes conduits par leur chef Hanouman ; le mont Mérou, l'axe du monde, soutenu par Vichnou sous la forme d'une tortue ; le « barattement » de la mer de lait d'où sort l'Amriti, la liqueur d'immortalité ;



La mort d'Hanouman, le roi des singes, pleuré par ses sujets.
Bas-relief du Temple d'Angkor (Fig. 13).

des scènes du ciel et de l'enfer, enfin toute une théorie de courtisans, de guerriers et de seigneurs escortant le puissant roi fondateur d'Angkor.

Au voisinage du temple, commence une large chaussée de plusieurs kilomètres de longueur qui aboutit à la

Gouttes Livoniennes



DE

TROUETTE-PERRET

(CRÉOSOTE, GOUDRON et BAUME de TOLU)

Contre : **MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES TOUX, BRONCHITES AIGUËS ET CHRONIQUES CATARRHES, TUBERCULOSE, GRIPPE, ETC.**

DOSE MOYENNE : **Quatre capsules par jour aux repas.**

Les propriétés antiseptiques de leurs composants les font souvent ordonner avec succès pour réaliser l'antisepsie des voies digestives et urinaires.

PRIX : **3 fr.** LE FLACON

E. TROUETTE, *15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris.* Vente réglementée laissant aux Pharmaciens un bénéfice normal.



POUDRE DE VIANDE

DE

TROUETTE-PERRET

ALIMENTATION, TUBERCULOSE, SUITES D'OPÉRATIONS, CONVALESCENCES, RÉTRÉCISSEMENTS de l'ŒSOPHAGE, CROISSANCE, VIEILLARDS, etc.

MODE D'EMPLOI. — Se prend par grandes cuillerées à soupe, deux ou plusieurs fois par jour, délayée dans un liquide froid quelconque (*à l'exception absolue du Bouillon et du Potage, qui lui donnent un goût désagréable*). *Excite l'appétit, favorise les digestions,* car elle est à la fois *alimentaire* et *peptogène*.
Ce produit *n'ayant ni mauvaise odeur ni mauvais goût*, est très bien toléré et d'assimilation très facile.

Ne doit jamais être prise { **NI DANS DU BOUILLON / NI DANS DU POTAGE** } qui lui donnent un goût désagréable.

E. TROUETTE, *15, Rue des Immeubles-Industriels, PARIS.*
Vente réglementée laissant aux Pharmaciens un bénéfice normal,

CHRONIQUE *(Suite)*

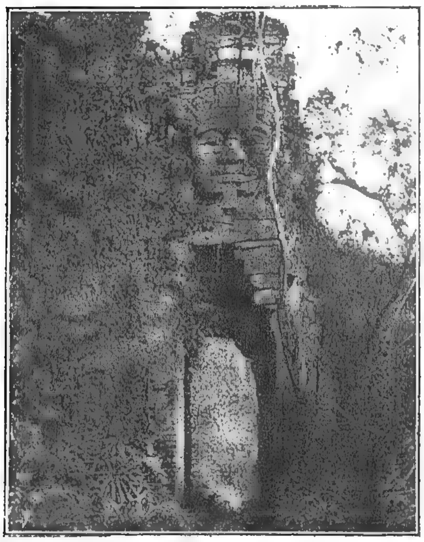
ville d'Angkor-Tom dont les portes d'enceinte et les tours du Baion, son édifice le plus remarquable, sont couronnées de la quadruple face de Brahma. Tandis que le temple d'Angkor a toujours été protégé contre les assauts de la végétation tropicale par le labeur incessant des bonzes, la ville d'Angkor-Tom a été envahie par la forêt vierge qui lentement désagrège ses murailles, bouleverse les assises de ses temples et accélère leur anéantissement. Entre autres preuves de la puissance dévastatrice des lianes, je citerai la suivante. J'ai vu des tiges rampantes, après s'être enlacées autour d'une pierre de taille, continuer leur croissance et soulever ce bloc à plusieurs mètres de hauteur où il restait suspendu dans les arbres. Parfois, cependant, un réseau de lianes renforce et soutient un pan de muraille qui menace ruine.

Après avoir passé une quinzaine de jours dans une des cases de la bonzerie d'Angkor, je regagnai le Mékong. Le cours de notre grand fleuve indo-chinois est très irrégulier. Tantôt, il roule des eaux tranquilles, tantôt il se précipite en mugissant dans des gorges profondes. Il est donc divisé en biefs successifs, ce qui rend cette voie peu praticable pour le trafic. Remontant le fleuve, tantôt en chaloupe à vapeur, tantôt en sampang à faible tirant d'eau, j'arrivai au-dessous des cataractes grandioses de Khone. A ce niveau, le Mékong encombré d'îlots et de rochers se déverse en cascades sur une largeur de plusieurs kilomètres. Cette barrière oppose à la navigation un obstacle infranchissable. Les pirogues doivent être déchargées ; elles sont amenées sur la rive et traînées sur un lit de pierres plates parallèle aux chutes pendant plusieurs centaines de mètres ; puis elles sont remises à flot dans le bief supérieur. Cette nécessité de rompre charge retarde la montée de l'épidémie cholérique annuelle et il me semble hors de doute qu'un poste médical établi au voisinage des rapides pourrait exercer une surveillance sanitaire très efficace sur le fleuve.

Ici commence le Laos proprement dit. Insensiblement la race s'affine. Considérez ces types de femmes. La plupart ont encore les cheveux coupés en brosse et portent le costume des Cambodgiennes, mais leur physionomie est moins bestiale et leur mine plus enjouée. Au centre du groupe, vous distinguez une jeune fille drapée avec une certaine recherche. C'est une Laotienne du royaume de Luang-Prabang reconnaissable à la finesse de ses attaches et à la douceur de son visage encadré d'une abondante chevelure.

Du Sud au Nord, de Kong jusqu'à Luang-Prabang, j'ai parcouru tout le Laos en compagnie du résident supérieur, le colonel Tournier.

Grâce à son précieux concours, j'ai pu faire à chaque étape de ce long itinéraire de nombreuses observations touchant la pathologie, les us et coutumes, les mœurs, les religions, les caractères ethniques et anthropologiques des races si diverses qui habitent le centre de la presqu'île indo-chinoise. Ce haut fonctionnaire qui fut l'organisateur du Laos et qui l'administra pendant sept ans, avait créé dès la première heure un rudiment d'Assistance médicale indigène. Comme les crédits dont il disposait pour assurer la lutte contre la variole étaient insuffisants, il invitait ses subordonnés à vacciner les indigènes au cours de leurs tournées administratives et, à l'occasion, il donnait l'exemple.



L'une des portes de la ville d'Angkor (Fig. 14).



(Cl. de M. le Commandant Simon.)

Types de Laotiennes (Fig. 15).



(Cl. du Colonel P. Cupet).

Vien Tiane. — Temple ruiné (Mission A. Pavie) (Fig. 16).

Il y aurait injustice à ne pas rappeler ici que ces immenses territoires nous les devons à Auguste Pavie, dont l'opiniâtre labeur, la ténacité, la justice, la bonté mise au service d'une habile diplomatie ont su faire la conquête du Laos sans verser une goutte de sang. Aujourd'hui encore, les indigènes considèrent Pavie comme un bienfaiteur et ils prononcent son nom avec respect et reconnaissance.

En 1900, Vien Tiane, l'opulente capitale détruite de fond en comble par les Siamois en 1828, renaissait à peine de ses cendres. C'était un simple village dont les misérables paillotes s'échelonnaient sur la rive gauche du Mékong. Mais les ruines du Tat Luong et de ses nombreux temples enfouis dans la forêt témoignaient de son antique splendeur.

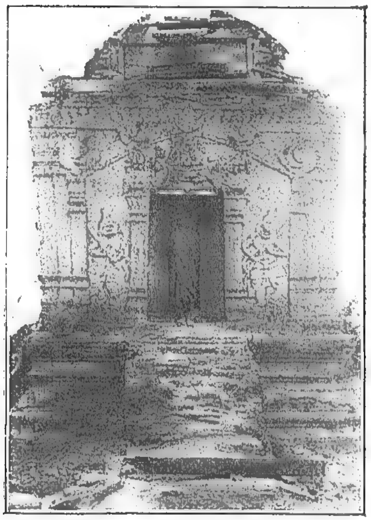
Luang Prabang, mieux à l'abri des incursions guerrières, possédait encore plusieurs beaux spécimens de l'art laotien qui s'inspire manifestement de l'architecture siamoise.

Au-dessus de Luang Prabang, débouche, sur la rive gauche du Mékong, un gros affluent, le Nam Ou, que je

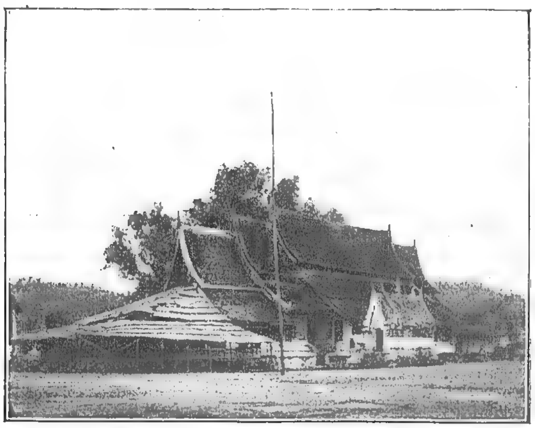
CHRONIQUE *(Suite)*

remontai en pirogue pendant treize jours. Cette rivière prend sa source dans la vaste plaine de Dien-Bien Fou, autrefois plantureuse et peuplée, aujourd'hui transformée en désert par les razzias des bandes de Pavillons noirs. Du poste de Dien-Bien situé sur les confins du Haut-Laos et du Tonkin, une piste praticable pour les chevaux me conduisit en cinq jours à Laichau, véritable nid d'aigle commandant la haute rivière Noire. Là vivait, heureux et respecté au milieu de son clan, le trop fameux Déoventri, de sanguinaire mémoire. Assagi par les ans, le vieux pirate terminait alors, dans les douceurs de la vie champêtre, une existence qui fut traversée autrefois par de sombres drames.

La haute rivière Noire, encaissée entre deux parois abuptes, couronnée de forêts, descend de rapide en rapide à travers une région presque inhabitée. Le septième jour depuis mon départ de Laï, mon sampang s'arrêtait devant les crêtes calcaires et les éboulis de rochers qui barrent le courant à la hauteur de Chobo. Au-dessous de ce poste malsain et létifère, la basse rivière Noire est navigable pour la chaloupe à vapeur des Messageries fluviales qui me ramena par le fleuve Rouge à Hanoï, terme de mon voyage.



Edicule où l'on conservait les livres sacrés. — L'homme drapé qui apparaît dans l'embrasure de la porte est un bonze (Fig. 17).



Temple à Luang Prabang (Fig. 18).



Temple à Luang Prabang (Fig. 19).

***

Au cours de mes pérégrinations à travers l'Indo-Chine, je n'ai eu que trop souvent à déplorer les lacunes de notre organisation médicale. Les médecins des troupes coloniales, en service dans nos possessions indo-chinoises, sont en nombre trop infime pour assurer à eux seuls l'assistance aux indigènes.

L'École de Médecine fondée à Hanoï par M. Doumer, alors Gouverneur général, répondait à un besoin réel. Elle est destinée à pourvoir la colonie de praticiens, de sages-femmes et de vaccinateurs indigènes. Ces aides-médecins sont répartis dans les diverses formations sanitaires : hôpitaux, dispensaires pour la délivrance gratuite des médicaments, maternités, léproseries, centres de vaccination, etc., où ils sont les agents d'exécution sous le contrôle et la surveillance des médecins des troupes coloniales, leurs chefs hiérarchiques.

Dans ce système qui a déjà fait ses preuves dans les colonies anglaises et néerlandaises, et plus récemment à Madagascar où il fut installé par le général Galliéni, le médecin des troupes coloniales est élevé au rang d'inspecteur. Il faut reconnaître qu'à l'heure actuelle il est peu préparé à remplir cette importante fonction. Il reçoit, il est vrai, à la Faculté de Bordeaux un excellent enseignement théorique, mais les malades provenant des pays chauds sont toujours en nombre trop restreint dans la métropole pour lui permettre de parfaire en Europe son instruction clinique. Il est donc désirable qu'à son arrivée en Indo-Chine il séjourne un certain temps dans une École de perfectionnement, située à Hanoï de préférence.

Voici quelles seraient, d'après moi, les grandes lignes de cette institution nouvelle. Le jeune médecin serait astreint à un stage de six mois, aux frais de la colonie. Le personnel enseignant serait recruté au choix et soustrait au roulement, car on ne s'improvise pas professeur.

A l'École de perfectionnement, serait annexé un hôpital d'étude où seraient réunis, en permanence, quelques exemples des principales maladies de l'Indo-Chine : paludisme, dysenterie, diarrhée de Cochinchine, choléra, peste, variole, syphilis exotique, lèpre, béribéri, plaie annamite, ophtalmies, affections cutanées, etc. Un laboratoire serait le complément nécessaire de l'École de perfectionnement. Le jeune médecin y serait exercé au diagnostic bactério-clinique des maladies infectieuses. Le programme comprendrait au moins les matières suivantes : recherche et identification du bacille-virgule, du bacille de la peste, du bacille de Hansen, de l'hématozoaire de Laveran et des parasites du sang, étude des moustiques pathogènes ; analyse bactériologique des eaux potables, prélèvement et fixation des pièces pour l'examen microscopique ; emploi et conservation des sérums usités contre le tétanos, la diphtérie, la rage, la peste, le choléra, le venin des serpents ; inoculation de la vaccine au bufflon et régénération du vaccin.

Le jeune médecin des troupes coloniales ne possède que des notions vagues et générales sur l'hygiène publique et privée, sur l'établissement et l'aménagement des hôpitaux coloniaux, sur la cause et la marche des épidémies en Indo-Chine. Or, il importe qu'il acquière à

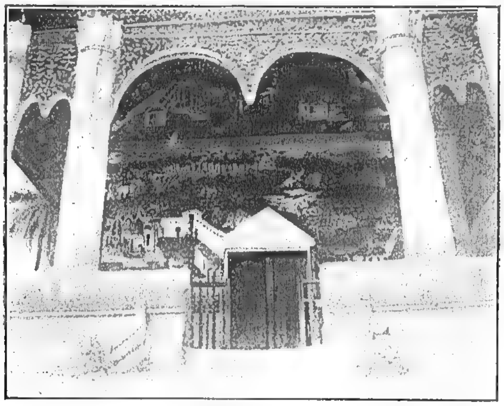


Sirop Roche
Sirop Roche
COMPRIMES
THIOCOL ROCHE

CHRONIQUE (Suite)

l'École de perfectionnement des notions précises su ces divers sujets.

L'absence d'affectation fixe des médecins à une colonie déterminée est l'un des points faibles de l'organisation actuelle. Si l'Indo-Chine fait des sacrifices pour l'instruc-



Fresques peintes sous le péristyle d'un Temple de Luang Prabang (Fig. 20).

tion technique d'un certain nombre de médecins, elle est en droit d'exiger que ceux-ci soient définitivement attachés à la colonie. Dans les possessions anglaises et néerlandaises, le médecin n'est pas soumis à des déplacements incessants, il reste à poste fixe dans la colonie qu'il a choisie au début de sa carrière, il la prend en affection, il en étudie non seulement la pathologie spéciale, mais aussi la langue et les mœurs, ce qui lui donne un grand ascendant sur l'indigène.

Au Congrès colonial de Paris (1904), j'ai développé ce projet d'organisation de l'Assistance médicale indigène devant la section de Médecine et d'Hygiène coloniales, qui a émis à l'unanimité, sur ma proposition, le vœu suivant :

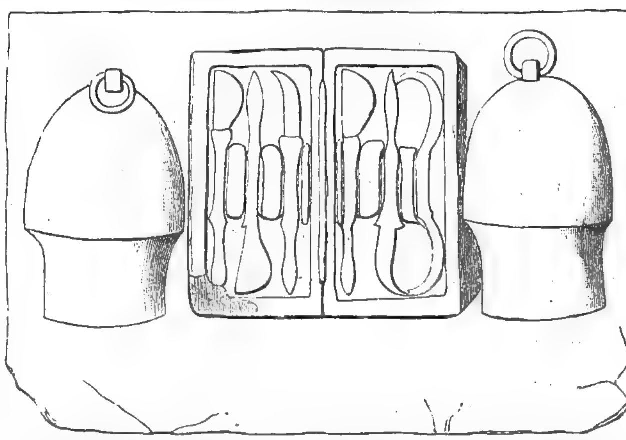
« Création d'une École de perfectionnement à Hanoï où tout médecin des troupes coloniales, nouvel arrivant en Indo-Chine, doit être astreint à faire un stage d'au moins trois mois pour se familiariser avec l'étude clinique des maladies indigènes et pour s'exercer au diagnostic bactériologique des maladies endémiques et épidémiques. Il est désirable que, sans léser les intérêts actuels du corps médical des colonies, les médecins ayant passé par l'École de perfectionnement soient appelés, par préférence, à servir pendant toute leur carrière dans la colonie de l'Indo-Chine. »

Grâce à la création d'un corps de médecins civils de l'Assistance indigène, recrutés en partie parmi les médecins des troupes coloniales démissionnaires, en partie parmi les élèves de l'Institut de Médecine coloniale de Paris, grâce à la multiplication des centres de vaccine, et à l'assainissement des villes par la distribution d'eau potable, l'état sanitaire de l'Indo-Chine va sans cesse s'améliorant et j'ai le ferme espoir que notre belle possession, tout au moins dans sa partie septentrionale, deviendra dans un avenir prochain une colonie salubre.

VIEUX LIVRES — VIEILLES IMAGES

LA VENTOUSE

Les ventouses évoquent pour le praticien, quand il y arrête sa pensée, les toutes premières années de sa vie d'étudiant. Ventouses, cataplasme et vésicatoire sont les premières armes qu'il a vu manier à ses débuts dans la vie hospitalière. Vous souvient-il de vos vingt ans, quand au lit d'une jeune malade aux longs cils et à la respiration haletante l'interne prescrivait des ventouses ?

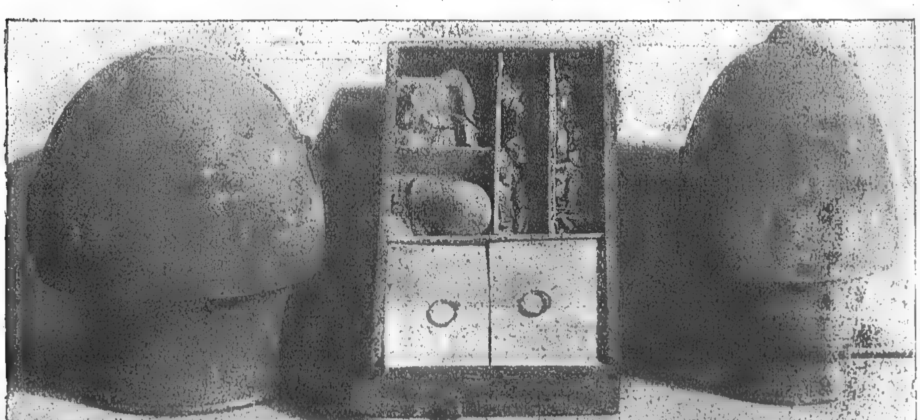


Athen. Asclepeion. Tableau avec ventouses et étui déventouseur.

Ce n'est pas le lieu d'énumérer ici les particularités passionnantes de cette thérapeutique, à laquelle les médecins font toujours confiance et à laquelle ils ont sans cesse recours. Puisqu'elle leur est utile comme peut-être aussi à leurs malades, ils ont certainement tort de ne plus lui rendre le culte que les Anciens lui avaient voué.

Oui, en ces justes temps, la ventouse était devenue divine ! On sait que chez les Grecs une quantité de petits dieux de la médecine étaient honorés ; Télesphore accompagne Asclepios ! Or le Professeur HOLLÄNDER, dans son livre si complet de « Plastique et Médecine » (1) nous donne l'image de Télesphore en ventouse (en forme de cloche).

Il y a des monnaies d'Epidaure sur une



Naples. Muséum National. Ventouses anciennes en bronze ; au milieu petite boîte à médicaments.

(1) Professeur Eugen HOLLÄNDER, *Plastik und Medizin*, Enke, éditeur à Stuttgart, 1912. 1 volume. Toutes les figures qui illustrent cet article sont empruntées à l'ouvrage du Professeur HOLLÄNDER.

VIEUX LIVRES — VIEILLES IMAGES *(Suite)*



Fragment d'un fronton athénien provenant du tombeau du médecin Laberios.

face desquelles on voit une tête d'Esculape, et sur l'autre, au centre une ventouse et à côté de celle-ci des couteaux à scarifier. Certaines monnaies d'Asie-Mineure sont ornées tantôt d'une ventouse, tantôt d'un petit Télesphore.

Les villes d'eau, les villes de traitement frappaient souvent leur monnaie avec une ventouse gravée en relief.

Il n'est pas douteux que cette table reproduite ici et trouvée à l'Asclépeion d'Athènes en 1877 représente des ventouses du genre de celles qu'on peut voir au Muséum de Naples (fonds de Pompéï) et dont l'une encore est garnie de son anneau.

Le professeur Anagnostakis dit que les couteaux figurés servaient aux scarificateurs ; s'ils ont des formes compliquées c'est en raison de leur emploi en des parties difficilement accessibles. Quant à l'instrument en forme de levier, il servait à détacher la ventouse par glissement sur la peau.

Il faut lire dans l'ouvrage du professeur Holländer les différents témoignages qu'il rapporte sur l'importance des ventouses dans la médecine antique ; il cite tour à tour Galien, Hippocrate et aussi Plu-



Athènes. Muséum national. Pierre tombale antique d'un médecin avec une ventouse.



La ventouseuse de Brekelenkam.

VIEUX LIVRES — VIEILLES IMAGES *(Suite)*

tarque qui, dans ses «Propos de table », lance quelques traits contre le médecin Cléodore lequel, comme tous ses contemporains, se servait des ventouses tant et plus et s'était ainsi acquis une très grande renommée.

Ventouse et médecin étaient alors si liés l'un à l'autre, que cet instrument était devenu la marque caractéristique de la profession — la ventouse devait servir d'enseigne au médecin comme le plat à barbe pour le barbier.

Cette hypothèse se trouve en partie vérifiée par l'existence de tombes de médecins où la ventouse est représentée, tel ce fronton athénien qui indiquait la dernière demeure du médecin Laberios.

Non moins caractéristique cette tombe médicale où l'homme se trouve placé sous une ventouse horizontale. Elle sert là en quelquesorted'armoirie et rappelle la profession du mort.

Mais de toutes ces figurations la plus remarquable et la plus célèbre est celle du médecin Jason. On s'est étonné à juste titre de la dimension exagérée de la ventouse — à la vérité on avait pris cette cloche pour une bonde en bronze servant de tampon de clôture pour l'hypocauste et comme emblème du bain de vapeur. Avec plus de raison, le professeur Holländer en fait une ventouse et d'ailleurs le rapprochement avec les illustrations précédentes ne peut laisser de doute. Si l'artiste a cru devoir en grossir les dimensions, c'est précisément à titre de symbole pour rappeler l'action caractéristique du praticien. Celui-ci est d'ailleurs posé avec vérité et observation. Commodément assis, il examine un patient dont les formes carrées méritent vraiment son attention. Peut-être pourrait-on en raison de la palpation précise du confrère Jason chercher à deviner son diagnostic ? il serait légitime de supposer que cette représentation très étudiée cherchait à caractériser le Dr Jason comme un spécialiste de certaines affections.

Moins symboliques, plus réalistes sont les images que les Hollandais nous ont laissées de cette intervention — ce n'est plus comme dans l'antique le côté allégorique qui est mis en avant, c'est l'acte lui-même : nous sommes à l'époque des tableaux de genre.



Londres. British Museum. Bas-relief grec. Le médecin Jason examine un malade ; près de lui une ventouse.

Le tableau de Brekelenkam est un bon document ; la ventouseuse est mise au premier plan, non dans sa personne mais dans son opération, qui est le point essentiel, et tout concourt à centrer l'action sans détails inutiles.

Le perroquet, seule fantaisie de cet intérieur si net, est lui-même relégué au second plan : tout est suspendu, même Jacko, quand la ventouseuse, personnage considérable, est là !

Henri Roché.

LA MÉDECINE D'AUTREFOIS

LES DIURÉTIQUES DE NOS ANCÊTRES

L'étude des diurétiques vient de reprendre un regain d'actualité à la suite des travaux récents. A l'exposé clair et méthodique des célèbres rapports de MM. les professeurs Pic et Arnozan au Congrès de Lyon de l'année dernière, nous ne pensons pas opposer les méthodes aveugles et confuses des anciens auteurs : nous voulons seulement exhumer de ce chaos quelques vieilles méthodes complètement tombées dans l'oubli. Pour ce travail, nous avons eu souvent recours au *Traité de matière médicale* de Lieutaud (1), auquel nous avons fait de larges emprunts.

On distinguait autrefois deux ordres de diurétiques : les uns devaient être administrés par voie interne, c'étaient les plus nombreux, les autres agissaient en applications externes. Parmi ces derniers, nous signalerons la pierre néphrétique et l'huile de scorpions.

La **pierre néphrétique** ou **jade** était une substance minérale, amorphe, verdâtre, composée de silice, de chaux, de soude, de potasse, d'oxyde de fer, etc.

Cette pierre se portait en amulette, contre les calculs du rein ; le peuple lui attribuait une grande vertu diurétique.

Quant à l'**huile de scorpions**, «elle se prépare en faisant bouillir ces insectes dans de l'huile d'amandes amères. On les y met vivants et on ne les en retire pas : d'autres se contentent de les faire mourir, et ensuite macérer dans de l'huile d'olives. Ce remède employé en topique pour les suppressions d'urine, dont la cause existe dans la vessie ou dans les reins, est souvent salutaire. La manière de s'en servir alors est d'en oindre la région des lombes, ou la région hypogastrique, ce que l'on doit répéter plusieurs fois quand il n'y a rien qui en empêche. Je ne dois pas oublier d'avertir qu'on trouve dans quelques apothicaireries une huile de scorpions composée, dans laquelle il entre une si grande quantité de substances aromatiques, amères, vulnéraires et astringentes, que l'on ne peut pas juger sur la formule, des vertus que ce mélange doit avoir : mais aujourd'hui, ce topique n'est plus d'usage comme autrefois où on en faisait grand cas dans les petites véroles et les fièvres malignes : il s'appliquait sur les morsures d'animaux enragés : on lui attribuait aussi la vertu vermifuge. »

Lieutaud divisait les diurétiques internes en deux grandes classes : les diurétiques *doux* et les diurétiques *vifs*. Le premier genre de diurétiques convenait dans les maladies aiguës, dans lesquelles le plus souvent les organes sécrétoires de l'urine sont affectés ; on les disait « adoucissants et rafraîchissants ». Le second genre de diurétiques, surtout composé de « stimulants », était indiqué dans les maladies chroniques : leur but « était de faire sortir, par les urines, des sérosités viciées, qui étaient retenues dans le corps. »

L'**eau** est placée, par Lieutaud, en tête de tous les diurétiques : c'est « le plus puissant de tous les délayans » et « son action, ajoute-t-il, est encore plus salutaire quand on y joint des médicaments acides, nitreux ou autres, qui ont la propriété de rafraîchir ». L'eau nitrée était d'un usage journalier.

Il est intéressant de voir à cent cinquante ans d'intervalle M. le professeur Pouchet insister également sur la nécessité d'administrer une certaine quantité d'eau en même temps que les diurétiques (2). « Négliger cette remarque, dit-il, c'est aller au-devant d'un échec, et en même temps fatiguer l'épithélium rénal par un travail inutile : c'est une dépense de force non employée, qui se traduit par l'offense faite à l'élément anatomique ». D'ailleurs, les recherches histologiques récentes de Retterer ont confirmé ces faits.

Le **petit lait** était également très conseillé ; on recommandait souvent de le faire bouillir avec une poignée de baies de genièvre.

Les **saignées**, dans certains cas, étaient fort indiquées « Souvent elles rétablissent le calme d'une manière qui étonne ».

Enfin, dans les cas pressants, le célèbre médecin recourait à l'**émétique** comme à une dernière ressource, pourvu toutefois qu'il restât au malade assez de forces pour en supporter l'action.

Le nombre des diurétiques alors employés est vraiment extraordinaire. Lieutaud, qui se flatte de ne signaler « que les plus usités et les meilleurs » n'en énumère pas moins de cent quatre-vingts, dont plus de cent trente plantes.

Parmi ces plantes, nous reconnaissons celles que nous employons encore de nos jours, la scille, le muguet, le genêt, le genièvre, le sureau, la pariétaire, la bourrache, l'alkékenge, les pignons doux (bourgeons de pin). D'autres sont encore d'un usage fréquent chez les matrones de nos villages, qui reconnaissent une grande action à la filipendule, à la scolopendre, au sauve-vie, à l'ailliaire, au houblon, au gratte-cul ou cynorrhodon, au câprier (fig. 1), dont on utilise aujourd'hui les boutons et les fruits ; comme condiments, l'ail, l'oignon, le chausse-trape, l'absinthe, les pois chiches, les fèves, etc.



Câprier (Fig. 1). (3).

Au cours de cette nomenclature, nous trouvons des plantes à action bien spéciale, le nénuphar, la turquette, les semences froides majeures et mineures, le bois néphrétique et le fumeterre.

Le **nénuphar** jaune (fig. 2) (*Nuphar luteum* Sibth.) est le plus commun, toutefois le blanc (*Nymphœa alba* L.) était le plus estimé. On employait les fleurs et les racines

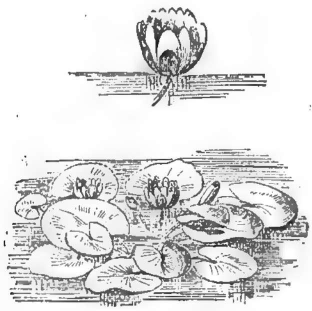
(1) *Précis de matière médicale*, par LIEUTAUD, médecin de Monseigneur le Dauphin, des Enfants de France, de l'Académie royale des sciences, et de la Société royale de Londres. Édition française de 1770.

(2) POUCHET, *Précis de pharmacologie et de matière médicale*, 1907.

(3) La figure qui représente le câprier est due à la plume de notre excellent ami J. Richard, de l'École des Beaux-Arts. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements.

LA MÉDECINE D'AUTREFOIS *(Suite)*

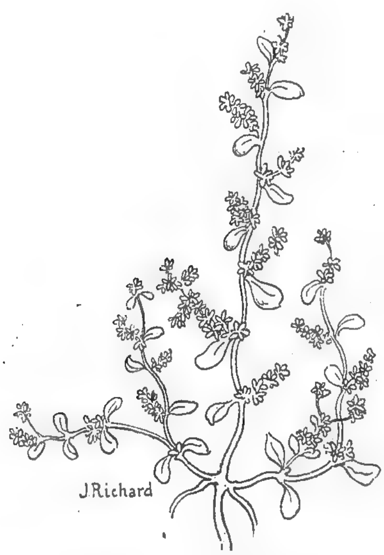
dans les insomnies, la toux catarrhale : elles étaient très recommandées dans « la difficulté d'uriner, les pollutions nocturnes, la gonorrhée, l'ardeur des deux sexes pour les plaisirs de l'amour ». On trouvait chez les apothicaires



Nénuphar (Fig. 2).

un sirop de nénuphar, vanté comme le remède le plus efficace pour modérer le besoin des plaisirs de l'amour.

La **turquette** ou **herniole** (fig. 3), plante de la famille des Paronychiées (*Hernaria glabra* L.), passait autrefois pour un médicament efficace, contre les hernies, soit



Turquette ou Herniole (Fig. 3)

qu'on la prît intérieurement, soit qu'elle servît en topique : on la prescrivait également dans « les embarras formés dans les reins ».

Les **semences froides majeures** étaient au nombre de quatre : les graines de melon, de courge, de citrouille et de concombre. « Il est à propos de les faire prendre dans les cas de trop grande chaleur aux reins et à la vessie, car ils favorisent la sortie et l'excrétion de l'urine. » On donnait aux graines de laitue, de chicorée, de pourpier et d'endive, le nom de petites semences froides, parce qu'elles avaient moins de volume et moins de vertu que les précédentes graines.

Les médecins du XVIII[e] siècle n'attribuaient plus grande vertu au **bois néphrétique** dont la macération donnait à l'eau une belle couleur bleue : il était autrefois fort utilisé dans les obstructions des reins.

On attribue encore, dans la médecine populaire, des propriétés toniques, dépuratives et diurétiques au **fumeterre** (fig. 4) (*Fumaria officinalis* L.). On l'emploie surtout dans la jaunisse, l'atonie de l'appareil digestif. Associé au cresson et à la chicorée, on l'utilise dans le



Fumeterre (Fig. 4).

traitement des affections cutanées et rhumatismales. On le désigne à cause de sa saveur amère sous le nom de « fiel de terre ».

Les anciens reconnaissaient également dans le règne animal de nombreux médicaments diurétiques. Ils recommandaient fort les bouillons de poulet, de veau, de grenouilles, d'écrevisses de rivière. Parmi les médicaments officinaux, nous trouvons : les eaux de frai de grenouille ; les poudres de cloportes, de vers de terre, de crapauds, de mouches cantharides, de cochenilles, enfin les écailles préparées, et les pierres d'écrevisses.

Les cloportes. — « Les *cloportes*, ces insectes plats qu'on trouve dans les caves, et autres lieux humides, qui sont pourvus d'un grand nombre de pieds, et qui forment en se repliant de petites boules, régulièrement sphériques, sont un des meilleurs médicaments apéritifs et incisifs. On les met aussi dans la classe des diurétiques, leur vertu dépurative n'est pas moins constante. Ils sont d'un usage fréquent dans la cachexie, la jaunisse et l'hydropisie : ils conviennent fort dans les embarras squirrheux, et sont très utiles pour combattre et corriger les virus écrouelleux et cancéreux. Beaucoup d'asthmatiques se trouvent soulagés en usant de ce remède. On vante très fort son efficacité pour chasser les graviers des reins et des uretères. Quelques-uns même ont été jusqu'à lui attribuer la vertu de briser les pierres ou calculs humains. Enfin, il y a des gens qui croient les cloportes le remède le plus sûr pour prévenir la cataracte, mais doit-on les en croire sur leur parole? Les cloportes se lavent dans le vin blanc puis on les pile, et on en fait un nouet qui se met dans les tisanes, les apozèmes, les bouillons, le petit lait. On les y

LA MÉDECINE D'AUTREFOIS (*Suite*)

laisse bouillir pendant quelques minutes. On ordonne aussi de simples infusions de cloportes dans le vin blanc ou la décoction de pariétaire. Quand on fait prendre les cloportes sous ces deux formes, on en prescrit depuis dix jusqu'à trente pour chaque dose de boisson : ou bien on en prescrit un plus grand nombre dont on retire le suc par expression, et il se prend dans un bouillon. Les cloportes séchés et ensuite mis en poudre ont les mêmes vertus que dans les autres états : cette poudre se prend depuis dix grains (1) jusqu'à un demi-gros et davantage, surtout si on n'en fait qu'une fois par jour. On lui donne le nom de cloportes préparés. »

L'action diurétique de l'eau distillée de **frai de grenouille** était secondaire. On utilisait surtout ce produit comme remède externe, adoucissant, émollient et anodin. On l'employait dans les brûlures, les érysipèles, les démangeaisons, le mal de tête. L'huile de grenouille faisait partie du fameux emplâtre de grenouille qui contenait une forte dose de mercure. On l'employait pour dissiper les tumeurs cystiques, les tumeurs vénériennes et écrouelleuses.

Quelques auteurs vantaient comme un excellent diurétique la **poudre de crapaud** desséchée. On dit même qu'elle a souvent produit les plus heureux effets chez les hydropiques que l'on désespérait presque de guérir. « Au reste, conclut le Maître, rien n'empêche de mettre ce médicament en usage lorsque les autres ont été employés sans succès. La dose de poudre de crapaud est depuis un scrupule jusqu'à deux et même plus : elle se prend dans du vin blanc ou dans une autre boisson. »

Enfin, il existait à cette époque des préparations fort en honneur dont Lieutaud nous dévoile les secrets. C'étaient les pilules lithontriptiques, le grand remède de Mlle Stephens, et le remède de M. de Baville.

Les pilules lithontriptiques de Mlle Stephens : « Outre le savon et le miel qui sont la base de ce remède, il y entre de la poudre d'huître calcinée, des fruits d'églantier et des graines de bardane, de frêne et de carotte sauvage, que l'on fait griller, jusqu'à ce qu'ils en soient noircis. On vante beaucoup l'efficacité de ce remède, et, avec raison, contre les embarras formés dans les reins. On en donne même, dans les accès néphrétiques, jusqu'à un demi-gros, toutes les deux heures ou de deux heures l'une. Il se prescrit pour préserver de nouvelles attaques, et il est rare qu'il ne réussisse en pareil cas. Sa dose est alors depuis un jusqu'à deux gros par jour.

Tout le monde sait que Mlle Stephens a encore mis en vogue un autre remède consacré particulièrement à soulager ceux qui ont la pierre dans la vessie. Il consiste en une poudre et une décoction. La poudre est composée d'écailles d'huîtres, de coquilles d'œufs calcinées séparément. On prépare la décoction avec une pâte ou mélange de savon, de miel et de cresson brûlés et mêlés exactement. On fait cuire la pâte dans de l'eau, avec des feuilles de bardane, de persil, de fenouil, des fleurs de camomille. Cette décoction passée, on ajoute du miel à la colature. La manière d'administrer ce remède est de faire prendre, trois fois par jour, jusqu'à deux scrupules de la poudre délayée dans du vin, et de boire immédiatement après un verre de la décotion précédente. Tel est le fameux remède lithontriptique, par le secours duquel je suis témoin que plusieurs personnes tourmentées par de cruelles douleurs, et prêtes à périr, sont revenues en parfaite santé, mais, il faut l'avouer, ce remède n'est point capable de briser et de fondre les calculs extrêmement durs ; ceux-c à la vérité sont rares. Je dois ajouter qu'il est à craindre que ce remède ne soit sans succès, si les apothicaires ne suivent pas à la lettre le vrai procédé de Mlle Stephens. »

« Le **remède de Mlle Stephens** comprend trois prépara tions, savoir : une poudre, une décoction et des pilules. Les coquilles d'œufs et de limaçons (2) calcinées fournissent la poudre ; on prépare pour la décoction une pâte avec le savon d'Espagne, le miel et une espèce de cresson calciné, on fait ensuite cuire cette pâte avec les fleurs de camomille, les feuilles de fenouil, de persil et de bardane : nous avons donné plus haut la composition des pilules. Ce remède que nous devons au Parlement d'Angleterre, et qui a produit les effets les plus surprenants, et les mieux constatés, n'est presque pas employé aujourd'hui parmi nous : quelques-uns même traitent de fable tout ce qu'on en a écrit d'avantageux. Cependant il n'est pas douteux que le savon ne soit propre à ronger les pierres et les bons fontainiers ne l'ignorent pas. On sait aussi que les coquilles calcinées sont propres à détruire le calcul. Thomas Bartholin leur a reconnu cette qualité. Il est donc vraisemblable qu'un remède principalement composé de ces deux ingrédients doit avoir quelque action sur les concrétions pierreuses. Mais ce que la raison découvre, l'expérience le confirme : nous avons donné dans le *Précis de la médecine pratique* le résultat de la nôtre ; ainsi nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit à ce sujet, pour nous borner à la manière d'administrer ce remède. Lorsqu'on est assuré qu'il y a une pierre dans la vessie, on donne après les préparatifs ordinaires, trois fois par jour, deux scrupules ou un gros de la poudre dans du vin blanc, en buvant par-dessus huit onces de la décoction froide. Ce remède pris longtemps ne manque pas d'entamer la pierre si elle n'a la dureté du caillou. On peut diminuer ou augmenter ces doses sans se trop éloigner de celles que nous avons indiquées ».

« Le **remède de M. de Baville**, intendant de Languedoc, qui a fait beaucoup de bruit dans son temps, est aujourd'hui très négligé, c'est presque là le sort de tous les remèdes nouveaux. Il est composé de deux sortes de boissons, la première se prépare avec la poudre et l'écorce de la racine de chausse-trape, cueillie dans le mois de septembre, on en fait infuser pendant la nuit un gros dans cinq onces de vin blanc, qu'on fait prendre à jeun le dix-huit de chaque mois lunaire : la seconde qu'on doit donner le lendemain se fait avec une poignée de feuilles de pariétaire, un gros de sassafras et autant de semence d'anis et un demi-gros de cannelle. On fait bouillir le tout quelques moments dans huit onces d'eau, et on la laisse infuser chaudement pendant la nuit : on la remet au feu le matin et on la passe pour ajouter un gros de suc candi. On juge bien qu'un médicament qu'on ne

(1) Le *grain* était le poids d'un grain d'orge, ou de froment, de moyenne grosseur. Le *scrupule* était le poids de vingt-quatre grains. La *dragme* ou le *gros* contenait trois scrupules ou soixante-douze grains. L'*once* contenait huit gros ou dragmes. La *livre* contenait seize onces.

(2) « Les limaçons, ainsi appelés de ce qu'ils sont engendrés dans la boue et qu'ils s'y nourrissent, sont regardés comme des aliments insipides, et de peu de valeur, qui n'ont de mérite qu'autant que l'art du cuisinier leur en donne, et qu'on en prépare un certain ragoût. A cause de leur substance visqueuse et glutineuse, ils se digèrent difficilement et fournissent un aliment de mauvaise qualité. Cette nourriture insipide et absurde ne convient tout au plus qu'aux personnes robustes ; elle ne plaît guère qu'à ceux dont le goût est bizarre. On en fait des bouillons très doux qui remédient à l'ardeur de la toux. Les Romains regardaient ces limaçons comme un excellent mets, en sorte qu'ils avaient formé des viviers pour les y nourrir. » (LIEUTAUD, Traité des aliments et des boissons).

LA MÉDECINE D'AUTREFOIS *(Suite)*

prend qu'une fois le mois doit être continué longtemps. »

A la suite de tous ces produits, qui se prescrivaient en tisanes, verrées, potions, juleps, apozèmes, émulsions lessives ou vins lexiviels, vins, bouillons, poudres, bols ou pilules, les anciens vantaient l'action bienfaisante et diurétique de certaines *eaux minérales* : en particulier les eaux de Vals, de Forges, de Spa, de Vichy, de Balaruc, de Plombières, de Luxeuil, de Dax et de Passy.

Les **eaux de Passy** : « Les eaux minérales qui se trouvent au village de Passy, près Paris, sont froides, ferrugineuses ou martiales, et, suivant les chimistes, un peu vitrioliques. Ces eaux sont stomachiques : on les met au nombre des médicaments rafraîchissants et apéritifs : elles purgent et font uriner. Par ces propriétés, elles méritent d'être employées dans les cas de dégoût, de manque d'appétit : elles sont utiles aux personnes hystériques et hypocondriaques, et conviennent dans le traitement de la cachexie et des pâles couleurs : elles opèrent de bons effets dans les évacuations menstruelles qui sont irrégulières et dans les autres pertes de sang. On en prend pour l'ordinaire depuis deux livres jusqu'à six. Plusieurs auteurs prétendent qu'on peut préparer des eaux minérales artificielles, semblables aux eaux de Passy, avec du vitriol de Mars que l'on fait fondre dans de l'eau, dans la proportion d'un demi gros de ce vitriol pour chaque litre d'eau. Pour nous, nous pensons que cette opinion a besoin d'être confirmée par des expériences. Je terminerai cet article en disant qu'il y a encore, à peu de distance de Paris, d'autres eaux minérales ferrugineuses qui diffèrent peu de celles de Passy, telles sont les eaux de Bièvre qui se trouvent près de la petite rivière de ce nom, les eaux de Porchefontaine, ainsi appelées du village de ce nom, situé près de Versailles. »

Les vins blancs, et en particulier le vin de Champagne, étaient très en honneur dans certaines affections du rein ou de la vessie. Le « médecin de Monseigneur le Dauphin » nous en parle en ces termes :

« Le **vin** généreux qui n'a pas été falsifié par les marchands, c'est-à-dire celui qui plaît également par sa couleur, sa limpidité, son odeur et sa saveur, qui ne cause aucun déboire et qui n'attaque ni la tête ni les pieds, fournit une boisson très agréable et est d'une grande utilité en cuisine, il nourrit beaucoup et apaise la soif, ce qui le fait regarder comme très salubre et très avantageux pour les vieillards et les personnes faibles. Outre cela, on l'appelle le germe et la force de l'esprit, et le miroir de l'âme, pourvu néanmoins qu'on en boive avec modération, il fait la consolation de ceux qui sont enfoncés dans de profondes méditations ou abattus par le chagrin et passe pour un somnifère des plus agréable. Ceux qui aiment la table et les buveurs prodiguent les plus grands éloges à cette liqueur qui dissipe la noire mélancolie, qui déride le front, qui rend éloquent et qui, prise avec sobriété, convient à tout le monde et surtout aux phlegmatiques. Mais dans tout autre cas, et peut-être toujours, s'il faut dire vrai, le vin est très pernicieux, non seulement à cause de l'ivresse honteuse, qu'il cause, vice qui a fait le déshonneur de plusieurs personnes et qui a obscurci la gloire de leurs belles actions, mais encore à cause des coups sensiblement destructeurs, qu'il porte à l'économie animale, lorsqu'on en boit outre mesure.

Il est bon d'ajouter qu'on a tout à redouter des fraudes et de la friponnerie de certains cabaretiers qui mélangent et falsifient leurs vins, et les rendent par là nuisibles. Il ne faut point boire de vins éventés, ni de ceux que les chaleurs de l'été ont fait tourner, ou qui sont gâtés par toute autre cause, on paie bien cher son imprudence.

Les vins blancs portent peu d'eau, ils se distribuent promptement dans tout le corps, et font uriner, on les croit utiles aux gens de lettres, et à ceux qui se plaignent de douleurs de tête, mais leur usage journalier et excessif affecte ordinairement les organes de la digestion.

Celui de Champagne qu'on sert dans les repas splendides est léger et chaud dans la bouche, son odeur est très agréable, il est doux et un peu acide, il n'est guère capable de supporter l'eau, il ranime les esprits, fait couler les urines, cependant il enivre aisément. »

En somme, c'est au règne végétal que les anciens empruntaient la plupart de leurs diurétiques. Ils utilisaient dans une plante, soit la racine, la tige, l'écorce, les feuilles, les fleurs, les graines ou les fruits ; soit le suc de la plante qu'ils laissaient sécher au soleil, tels les résines et les baumes. En revanche, les produits chimiques avaient très peu de vogue. A peine trouve-t-on signalés : le nitre, la soude, le savon, l'antimoine, le fer, la pierre hématite (oxyde rouge de fer), le sel cathartique amer (sulfate de magnésie), le sel polychreste (tartrate de potasse et de soude), le sel de duobus ou la panacée du duc de Holstein (sulfate de potasse), le tartre chalybé (tartrate de potasse et de fer), le tartre vitriolé (sulfate de potasse), le tartre martial soluble, la crème de tartre (bitartrate de potasse), la terre foliée de tartre (acétate de soude), le kermès minéral.

Ces produits faisaient partie du commerce de l'apothicaire, pour lequel Lieutaud ne paraissait pas avoir une grande admiration, à en juger par ces quelques lignes de la préface de son livre :

« Il est prouvé par les monuments les plus anciens de notre art que ceux qui les premiers ont exercé la médecine se sont servis de remèdes simples et domestiques qu'ils préparaient eux-mêmes ou faisaient préparer par les disciples qu'ils instruisaient ; ce qui s'est pratiqué jusqu'au temps où, peut-être par mépris pour ce genre d'occupation, les médecins abandonnèrent une aussi importante fonction à des gens ignorants, qui, cherchant davantage ce qui leur était lucratif que ce qui pouvait contribuer à la guérison des malades, employaient pour tromper tous les moyens qu'ils imaginaient y être propres. Leurs fraudes et leurs supercheries ayant été découvertes, on en prit occasion de maltraiter et de badiner les deux professions. Chez les Grecs et les Latins, la pharmacie n'avait pas une trop grande étendue, mais les Arabes, qui lui donnèrent de la faveur, l'augmentèrent peut-être aussi plus qu'il ne fallait, et dans la suite il n'y eut presque aucun homme de l'art qui ne fît tout son possible pour y ajouter du sien. A cette pharmacie simple, ou, comme on l'a nommée, *galénique*, succéda la pyrotechnie, ou l'art de soumettre au feu les diverses substances de la nature. Quoique cet art fût dès lors très ancien, rarement le faisait-on servir à la médecine, et il ne commença à être connu que vers le commencement du XVIIe siècle. Mais les premiers médecins chimistes furent peu utiles, parce qu'ils rendaient à dessein leurs ouvrages obscurs ou même inintelligibles, et qu'ils inventèrent des mots extraordinaires ou barbares pour se faire admirer des ignorants. Dans la suite, il vint d'autres médecins-chimistes, dont la meilleure partie, ne cherchant pas à tromper, fit connaître les vrais principes de la chimie, et s'attira de la considération. Cet art, sans doute, aurait été plus utile, si ceux qui le cultivaient n'eussent pas toujours couru après les nouvelles découvertes, et ambitionné d'augmenter le nombre déjà très considérable des médicaments, ce qui a introduit dans la matière médicale divers remèdes sans efficacité, ou superflus. »

RENÉ LE ROY et JEAN LANOS.

LABORATOIRES CLIN

Traitement des Affections Cancéreuses

ELECTROSÉLÉNIUM

SÉLÉNIUM COLLOÏDAL ÉLECTRIQUE, ROUGE CORAIL,
A GRAINS EXTRÊMEMENT FINS ET UNIFORMES,
EN SOLUTION STÉRILE, ISOTONIQUE, STABLE ET INJECTABLE.

PROPRIÉTÉS

L'Electrosélénium représente la **forme pure** du sélénium colloïdal. Il est complètement **dépourvu de toxicité,** à l'inverse des composés minéraux du sélénium. Injecté, il s'élimine en partie par les urines et se fixe en partie sur divers tissus, dont les tissus néoplasiques. L'injection est suivie, en général, d'une forte réaction leucocytaire, avec, chez les malades, fièvre et frisson, réaction qui peut être marquée.

APPLICATIONS THÉRAPEUTIQUES

L'Electrosélénium est employé dans le traitement des maladies cancéreuses, dans les cancers inopérables et dans les cancers opérables, soit avant, soit après l'opération. On observe sous son influence : disparition des douleurs, relèvement du poids et de l'appétit ; amélioration de l'état général, réapparition du sommeil ; régression des masses ganglionaires, assèchement et cicatrisation des lésions. On peut associer l'Electrosélénium à la thérapeutique physique.

PHARMACOLOGIE — DOSES — MODE D'EMPLOI

L'Electrosélénium est présenté en ampoules de 5 cc. On administre 5 cc. tous les jours ou tous les 2 jours. On peut parfois doubler la dose. La voie intraveineuse doit être préférée à la voie intramusculaire ou sous-cutanée.

BIBLIOGRAPHIE

BOUGEANT (H.). *Résultats comparatifs du traitement par le sélénium des cancers de l'homme et des animaux* (Communication faite au 1er Congrès International de Pathologie comparée, Paris, 17-23 octobre 1912).

BOUGEANT ET GALLIOT : *L'Electrosélénium dans le traitement du cancer inopérable* (La Clinique, 9 août 1912).

BLUMENTHAL (A.) *Les injections intraveineuses de sélénium colloïdal électrique dans la carcinomatose* (Journal méd. de Bruxelles, 8 août 1912).

CADE (A.) et GIRARD (P.) : *Le sélénium dans le traitement du cancer* (Lyon Médical, 30 juin 1912).

DUHAMEL (B. G.) et G. REBIERE : *Action du sélénium colloïdal électrique sur l'excrétion urinaire.* (Société de Biologie, 27 avril 1912).

DUHAMEL (B. G.) et JUILLARD (M.) : *Localisations du sélénium colloïdal électrique dans les organes* (Société de Biologie, 4 mai 1912).

DUHAMEL (B. G.) *Toxicité du sélénium colloïdal électrique* (Société de Biologie, 20 avril 1912). — *Lésions histologiques dans l'intoxication par le sélénium colloïdal électrique et par l'acide sélénieux* (Société de Biologie, 11 mai 1912). — *Action du sélénium colloïdal électrique sur la leucocytose.* (Société de Biologie, 25 mai 1912). *Résultats éloignés de l'intoxication par le sélénium colloïdal électrique* (Société de Biologie, 18 mai 1912).

GIRARD (P.) *Contribution à l'étude du traitement du cancer par le sélénium* (Thèse de Lyon, 1912).

REBIERE (G.) *Sur un procédé de dosage volumétrique du sélénium colloïdal* (Société de Biologie, 23 mars 1912).

STEPHAN SZECSI : *Ueber die Wirkung con Cholinsalzen auf das Blut und uber die Beeinflussung von Maüsetumoren durch kolloïdale Metalle* (Medizinische Klinik, Berlin, jahrg 1912).

TRINKLER : *Traitement des néoformations malignes par les solutions colloïdales de métaux lourds (Electrosélénium).* (Progrès Médical, 5 octobre 1912).

COMAR & Cie — PARIS

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

BAL DE L'INTERNAT

21 octobre 1912.

Ah ! jeunesse !...

La génération nouvelle passe pour morose aux yeux de bien des gens. Bien des gens auraient reçu un démenti formel, s'ils avaient pu passer la porte jalousement gardée de « Bullier », lundi soir, 21 octobre. Ils auraient assisté au spectacle de la plus folle et aussi de la plus outrancière gaieté, ils auraient vu les dernières Bacchanales. Mais un double contrôle, policier et médical, interdisait l'entrée du lieu alliciant à quiconque n'était pas affilié à une salle de garde. Le public dut se contenter du spectacle de la rue ; en troupes bruyantes, les possesseurs de la carte patte-blanche, vêtus d'oripeaux multicolores affluaient des quatre coins de Paris, par tous les moyens de transport possibles. Et c'est peut-être le moment le plus amusant de la soirée que celui où l'on assiste, dans le métropolitain, l'omnibus, à l'ahurissement du bourgeois qui aime tant être paisible, au contact d'une bande frondeuse et d'allures fort inaccoutumées.



Carte d'invitation pour Messieurs.



Car, bien avant d'arriver à Bullier, la joie a éclaté au cours du dîner traditionnel qui réunit « titulaires » exubérants, « provisoires » encore anxieux, externes turbulents et « fossiles » plus ou moins mélancoliques. Au dîner... on est plus occupé à détacher pièce à pièce jusqu'à la dernière, le costume de sa voisine que de faire honneur au menu dont quelques rares éléments seuls parviennent à chaque convive. Mais le champagne (?) est à discrétion.

A l'arrivée, du haut de l'escalier, c'est le grouillement, le tournoiement, l'éblouissement des mille couleurs vives entremêlées et changeant toutes les secondes de rapports et de valeurs. Les costumes sont rarement pittoresques et spirituels. Le secret de ces inventions baroques, de ces chefs-d'œuvre d'humour, que nos prédécesseurs avaient, à leur dire, lors des premiers bals, pour se vêtir, semble perdu. Je cite ceux que j'ai remarqués. L'alpiniste avec ses accessoires ultra-fantaisistes est amusant... mais réédité et peu médical ; par contre le « diabète gras » m'a paru tout à fait dans la note : du reste on lui fit un gentil succès. Le kimono, si facile à porter, est bien banal, sauf lorsqu'il est accompagné, comme coiffure, du chapeau haut-de-forme soigneusement passé au ripolin de teintes tendres. Mais les modes mondaines cet hiver ont déteint sur le bal de l'Internat et ce que nous vîmes de Persans ! ce que nous vîmes d'apaches !



Le pourtour de la vaste salle était fort agréablement garni de « loges » pour la plupart suffisantes et quelques unes très bien réussies. En voici l'énumération rapide :

Necker conte sur calicot blanc peu recouvert une histoire trop compliquée pour des cellules cérébrales de bal de l'Internat. Nous ferons la même remarque pour le symbole que la *Charité* dresse juste en face.

Lariboisière se loge en une mosquée : c'est très commode à peindre, une mosquée, le blanc domine.

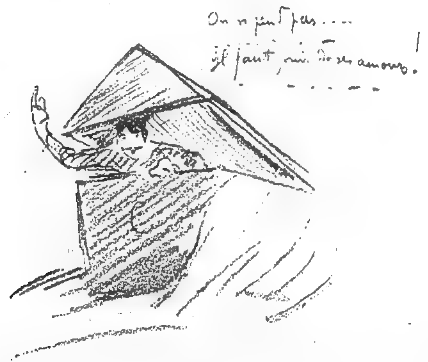
Saint-Antoine « assortit » sa loge avec son cortège, mais la loge isolée n'a pas grande signification.

Bretonneau s'est uni à *Bichat* pour représenter un sujet

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE *(Suite)*

d'actualité médicalement travesti : « le relèvement de l'homme malade. »

La *Pitié* niche ses amours dans une maison de thé,



dont les frises décoratives de haut goût sont dues, croirait-on, à un de ces anciens artistes nippons qui excellaient dans le genre. Il est à remarquer que la Pitié a beaucoup donné cette année : le dessinateur de la carte des dames, le bon artiste James Richard, — l'auteur des quelques vers spirituels que l'on peut lire sur cette carte, le bon poète... Chut ! Quoique spécialiste, il ne s'en vante pas.

Boucicaut s'abrite dans une pagode, de même *Tenon* qui a rehaussé la décoration de supplices chinois infligés à quelques « patrons » de l'hôpital, plaisamment caricaturés.

Beaujon campe à la manière des Sioux.

Dubois, maison d'ordinaire accueillante, s'est transformée en cabaret du temps de la terreur à l'enseigne du « Rasoir National ».

Un arbre étrange : c'est peut-être le vieil arbre de l'hôpital *Saint-Louis*, qui vient de périr, peut-être l'arbre de Saint Louis, le roi, à moins que ce ne soit l'arbre de vie ou l'arbre de la science du bien et du mâle.

Amusante, la loge des *Enfants-Malades* : c'est l'institut Carrel, avec le portrait du maître, les organes de rechange, les planches murales représentant les plus beaux résultats d'interpositions d'organes.

Mais (à mon sens, et je suis trop sérieux pour avoir attendu la distribution des récompenses qui se fait à une heure toujours tardive), les palmes devaient revenir à Laënnec et à Cochin.

Laënnec s'était transformé en un lupanar grec, idée assez banale, en somme, mais néanmoins heureuse, puisqu'elle fut prétexte à un décor d'un très bel effet décoratif parfaitement réussi, depuis la frise prometteuse de la façade, jusqu'à l'arrière-fond s'ouvrant sur la mer joliment lumineuse.

Cochin charma l'heure qui précéda le cortège par les danses exotiques de son bazar turc : danses aussi lascives qu'abdominales nous transformèrent tous en pachas, selon La Fontaine, et une quarteronne sculpturale fit valoir sur les rythmes de l'orchestre difficile à ouïr dans un brouhaha d'admiration, l'eurythmie de ses gestes et l'harmonie de sa stature.



En revanche, les cortèges furent maigres et sans grand éclat. La faute en est pour une part à l'*Hôtel-Dieu* qui, rompant avec la coutume



Carte d'invitation pour Dames.

Nous *Tenon* à ta présence
Fais-nous-en la *Charité*.
C'est *Pitié*, lorsque l'on danse
D'être sans toi, ma Beauté.

Sans toi, si beau qu'il *Bicêtre*
Notre bal *Necker* rupin :
Plus d'un ailleurs voudrait être
Si tu re. *Broussais* chemin.

Viens sans *Trousseau*, presque [nue !]
Plus dur que *Dubois*, ton sein
Damnera dès ta venue
Saint-Antoine et son *Cochin*.

A Bullier, nous serons, blonde,
Tes *Hôte, et le Dieu* fripon,
Ivre, y mènera la Ronde
Des *Bichats* et des *Beaujons*.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE *(Suite)*

de plusieurs années, refusa de participer à la pompe. A peine quatre braves « après une lutte pénible, pour la sauvegarde de la tradition » purent-ils, éclopés et sanglants, mais glorieux et acclamés suivre le maigre convoi de celle que l'on avait lâchement mise à mort.

Saint-Antoine, prenant à partie un récent congrès, raille l'Eugénétique. Longtemps les enfants « ont été conçus selon la mode ancienne des amants enlacés, des pigeons s'aimant d'amour tendre, des nymphes et des satyres. » Cette mode, — qui a encore, nous a-t-il semblé, notamment ce soir-là, de chauds partisans, — est symbolisée par une réplique bien vivante de la fontaine Médicis, et ce n'est pas pour la faire mépriser. Mais l'Eugénie a supprimé tout cela, et son grand maître enseigne une technique impeccable et aseptique de l'acte eugénique.

Cochin a voulu « transmettre aux générations futures le souvenir d'un événement récent. » Voici l'événement : une modeste unité de l'armée de M. Lépine avait été confondue, du haut d'une fenêtre de Cochin, avec un établissement d'utilité publique fondé autrefois, dit-on, par Vespasien. Le coupable était un interne de Cochin qui avait trop absorbé de liquide et le prouva bien. Voulant consoler le coupable, bientôt transformé en victime par les soins de l'Administration, ses collègues « sont allés dérober à Bruxelles le Manneken-piss pour l'ériger dans la cour d'honneur du nouvel hôpital. » Ils y sont allés tous en costumes orientaux. On se demande d'abord pourquoi : ce doit être simplement parce que les danses et autres turqueries ayant continué fort tard, ces messieurs et dames n'ont pas eu le temps de changer leurs costumes.

Beaujon représenta les plans d'un nouvel institut Rockfeller pour la transfusion des liquides organiques. Les chars sont ici presque tous remplacés par des hommes sandwiches, ce qui épargne beaucoup de temps; ce sont ainsi des « chars-latents ». (Il n'est pas de moi, je le copie sur le programme). Mais je ne vous décrirai pas les sujets représentés sur les affiches portées par ces hommes-sandwiches : l'encre d'imprimerie en rougirait.

Saint-Louis s'est occupé des trois âges de la vie du médecin, envisagée à un point de vue spécial : Le vieux médecin, qui ne peut plus comprendre les femmes suit le char où, dans un profond et lugubre catafalque, veillées par une unique pleureuse, gisent ses amours passées.

A sa suite, le char du médecin qui apprend à connaître les femmes. Le jeune « roupiou » s'initie aux mystères des régions inconnues et tente maladroitement l'ascension du Vénusberg.

Enfin, triomphalement, suit le char du seul médecin qui sache comprendre les femmes, et ce médecin est, — vous l'avez deviné, — l'interne. Voici la réponse de



Scènes du bal de l'internat.

l'Internat à un concours récent — et original — posé récemment par un magazine.

Et maintenant, à l'année prochaine. Espérons que la défection de l'Hôtel-Dieu ne se reproduira plus. C'est à cette salle de garde que les générations des internes ont confié en quelque sorte la conservation de la tradition du bal de l'Internat. Il ne faut pas que cette tradition d'une chose amusante se perde à une époque qui en compte si peu.

GAL.

DIÉTÉTIQUE

QUINZE JOURS DE RÉGIME ANTIDIABÉTIQUE

TREIZIÈME JOUR. — A midi : *soupe aux groseilles, pigeon aux morilles*. Le soir : *salade de viande*, avec un *œuf dur*.

Soupe aux groseilles.

Groseilles non mûres...	100 grammes.
Eau	1/4 de litre.
Solution de saccharine.	II gouttes.
Amandes douces......	n° 10.
Jaune d'œuf.........	n° 1.

Recouvrir les groseilles d'eau froide, les faire cuire rapidement et passer au tamis. Porter de nouveau à l'ébullition avec les amandes épluchées et finement hachées et la saccharine. Ajouter ensuite le jaune d'œuf.

Pigeon aux morilles.

Jeune pigeon.....	n° 1.
Crème acide	1/8e de litre.
Extrait de viande.	5 grammes.
Eau	1/16e de litre.
Beurre	80 grammes.
Morilles fraîches ou en conserves.	250 grammes.
Sel	6 —
Persil haché	1 cuillerée à soupe.

Le pigeon bien apprêté est cuit à l'étuvée avec la moitié du beurre en versant peu à peu l'eau et l'extrait de viande et enfin la crème.

Les morilles fraîches, nettoyées une à une, sont mises dans l'eau bouillante, et cuites une minute en vase découvert. On les retire de l'eau, on les laisse égoutter, et on les fait mijoter pendant dix minutes avec 40 grammes de beurre et un peu de sel. On ajoute en dernier lieu le persil.

Le pigeon est servi sur un plat chaud, avec la sauce, et on dispose les morilles autour.

Salade de viande.

On se sert de n'importe quelle viande bouillie ou rôtie. On la découpe en petits morceaux, on y mêle de fines tranches de cornichons, ou encore du chou blanc cuit ainsi que des sardines découpées. On assaisonne le mélange avec de l'huile, du jus de citron et un peu de sel.

QUATORZIÈME JOUR. — Même menu qu'au huitième jour.

QUINZIÈME JOUR. — A midi : *soupe aux pommes, pudding macédoine* avec sauce au *beurre* et *topinambour bouilli*. Le soir : tranches de *saucisses* bouillies, avec *salade d'œufs*.

Soupe aux pommes.

Pommes fraîches	125 grammes.
Pommes desséchées...	50 —
Biscuit	n° 1.
Eau	1/2 litre.
Zeste de citron	1 morceau.
Solution de saccharine..............	III gouttes.

Les pommes bien lavées sont mises deux fois dans de l'eau fraîche qu'on porte au voisinage de l'ébullition. Ensuite, on les fait cuire lentement, pendant une demi-heure, dans un 1/2 litre d'eau fraîche, à laquelle on ajoute le biscuit râpé ainsi que le zeste de citron. On passe la soupe au tamis et l'on sucre avec la solution de saccharine.

Pudding macédoine.

Viande de porc crue...	250 grammes
Choux de Bruxelles...	250 —
Lard découpé et cuit..	50 —
Œufs entiers	n° 2.
Crème douce	1/16e de litre
Extrait de viande.....	3 grammes.
Beurre	80 —

Faire cuire les choux de Bruxelles pendant dix minutes dans de l'eau salée, et faire égoutter sur un tamis. La viande de porc est hachée à la machine par deux fois, et bien mélangée avec deux œufs et un peu de sel. Dans un petit moule enduit de beurre, on dispose d'abord la viande, ensuite les choux de Bruxelles avec les morceaux de lard et quinze grammes de beurre fondu, et enfin l'autre moitié de la viande. On fait cuire en vase clos, au bain-marie, pendant trois quarts d'heure et l'on sert avec la sauce.

D'autre part, on fait brunir cinquante grammes de beurre, on y verse la crème avec l'extrait de viande, et l'on fait cuire le tout ensemble.

Topinambours

Cinq topinambours sont lavés, et mis dans de l'eau froide qu'on additionne d'une cuillerée à thé de jus de citron. On rejette l'eau et fait bouillir dans de la nouvelle eau, légèrement salée, à laquelle on a ajouté un peu de persil vert et une pincée de cumin. L'eau est de nouveau rejetée et les topinambours sont mis à l'étuvée, lentement, pendant trois minutes, avec la sauce au beurre indiquée précédemment.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

PANARIS

P. Superficiel. — Bains antiseptiques locaux ; *excision* aux ciseaux de l'épiderme soulevé. Pansement antiseptique, tous les jours.

P. Sous-cutanés. — Au début, *cataplasmes, bains locaux chauds* et *prolongés* ou bien *traitement par l'hyperémie* à l'aide de la bande élastique ou de la ventouse spéciale.

Incision, dès le troisième ou quatrième jour, après anesthésie locale. Faire suivre l'incision d'un bain antiseptique prolongé. Pansements antiseptiques.

P. nerveux. — *Enveloppement* des doigts après avoir mis un *liniment au laudanum et du chloroforme.*

Applications irritantes sur la région cervicale et le trajet des nerfs (teinture d'iode, pointes de feu, vésicatoires).

A l'intérieur : *valérianate d'ammoniaque* et *quinine.*

Rechercher la syringomyélie et la lèpre.

PARALYSIE FACIALE

Traiter la cause (traumatismes, tumeurs parotidiennes, périostites, carie du rocher, tumeurs intracraniennes, syphilis, diabète, saturnisme, alcoolisme, etc.)

Chez un syphilitique : *traitement spécifique mixte* énergique ou *arsénobenzol.*

Chez les scrofuleux : *traitement général de la scrofule* (huile de foie de morue iodée).

Dans les autres cas (paralysie *a frigore*), administrer alternativement la *strychnine* et l'*arsenic* associé à l'*iodure de sodium :*

Sulfate de strychnine.....	1 mgr.

Pour 1 pilule : 2 à 5 par jour, pendant 10 à 15 jours.

Arséniate de soude......	10 cgr.
Iodure de sodium.......	10 gr.
Eau distillée...........	300 cc.

2 cuillerées par jour, aux repas, pendant 15 à 20 jours.

ÉLECTROTHÉRAPIE : Quand la contractilité faradique est conservée : *faradisation.*

Si elle est très affaiblie : *courants continus* ou *faradisation.*

Si elle a disparu : *courants continus*, utiles aussi dans les formes douloureuses.

Séances quotidiennes de 5 à 10 minutes ; à la moindre menace de contracture s'abstenir pendant une ou plusieurs semaines de toute électrisation et n'employer ultérieurement que des courants galvaniques stables à faible intensité.

Pratiquer aussi des *frictions* avec :

Huile de camomille.......	30 gr.
Alcool camphré..........	10 —
Essence de térébenthine....	5 —

Cure thermale à *Lamalou.*

Traitement chirurgical : anastomose spino-faciale (Faure).

HERZEN.

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

PRESSE MÉDICALE. — **Les anastomoses nerveuses contrelatérales au point de vue expérimental et clinique** (MARAGLIANO, 19 octobre 1912).

Les paralysies traumatiques ou pathologiques des membres d'un côté peuvent-elles être utilement soignées par la greffe d'une partie d'un nerf du côté opposé ? Certains résultats expérimentaux et opératoires semblent répondre par l'affirmative.

A cette greffe, *implantation partielle centrale contre-latérale*, on doit demander deux résultats fondamentaux : *a*) le retour de l'innervation motrice, sensitive et trophique ; *b*) la dissociation dans les mouvements des deux membres soumis au même nerf. Cette greffe a été tentée chez un grand nombre de jeunes chiens ; six ont survécu pendant deux ans environ : chez tous les six, on a obtenu un retour fonctionnel *vrai* et propre du nerf sciatique gauche, dû à l'innervation provenant du sciatique opposé.

Le 19 mai 1909, cette intervention a été pratiquée chez un enfant de deux ans, présentant une paralysie totale d'un membre inférieur à la suite d'un poliomyélite survenue *onze mois auparavant* et rigoureusement traitée. Les progrès accomplis après trois ans sont tels qu'ils permettent d'espérer que dans quelques mois, l'enfant pourra marcher librement, sans le secours d'un appareil.

PRESSE MÉDICALE. — **Pourquoi et comment le pneumothorax spontané des tuberculeux est-il tantôt favorable, tantôt aggravant** (DUMAREST et MURARD, 19 octobre 1912).

Il n'y a guère de conclusions par analogie à tirer, à aucun point de vue, de la comparaison du pneumothorax artificiel avec le pneumothorax spontané : l'un est brusque, l'autre est progressif ; l'un est ouvert, l'autre est fermé ; l'un est opportun, l'autre ne l'est souvent pas du tout.

PRESSE MÉDICALE. — **Cinq cas de perforations d'ulcères de l'estomac ou du duodénum opérées précocement et guéries** (LECÈNE, 23 octobre 1912).

Le pronostic des perforations gastriques ou duodénales n'est pas aussi sombre qu'on le dit encore trop souvent, mais à une condition essentielle : *« c'est que l'on nous donne à opérer des malades encore résistants et non des moribonds couverts de glace et bourrés d'opium »*.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Traitement du chancre simple par les applications locales de salvarsan** (LÉVY-BING et MORIN, 24 octobre 1912).

Le néosalvarsan en pommade au dixième, appliqué tous les jours ou tous les deux jours, guérit vite et simplement le chancre mou.

BULLETIN MÉDICAL. — **Réflexes tendineux et réflexes osseux** (BABINSKI, 19 octobre 1912).

Il y a cinq réflexes *constants* : réflexe rotulien ou du triceps crural ; réflexe achilléen ou du triceps sural ; réflexe du biceps brachial ou d'extension de l'avant-bras ; réflexe de flexion de l'avant-bras ou réflexe de l'extrémité inférieure du radius ; réflexe de pronation de la main. L'absence de l'un d'eux doit être considérée comme une anomalie ; de même, si l'un d'entre eux manque d'un côté tandis qu'il existe de l'autre, on a affaire à un état pathologique.

JOURNAL DES PRATICIENS. — **Traitement des phlébites par l'urotropine** (RÉNON et RICHET fils, 19 octobre 1912).

L'urotropine à la dose d'un gramme par jour possède une action résolutive sur certaines phlébites. Quand elle se produit, en trois ou quatre jours la phlébite diminue pour disparaître en huit et dix jours. Il est difficile d'expliquer l'échec de cette médication dans certains cas et sa réussite dans d'autres.

JOURNAL DE MÉDECINE DE PARIS. — **Indications et technique des lavements d'oxygène** (RAMOND, 19 octobre 1912.)

Le lavement d'oxygène offre les mêmes indications que l'injection sous-cutanée. Son seul inconvénient est d'agir moins vite ; en revanche, son administration est plus commode, plus rapide. De plus, l'oxygène désinfecte l'intestin. Le lavement correspond à 2 litres de gaz. Son absorption est complète au bout de deux heures, elle peut être répétée plusieurs fois dans la journée.

JOURNAL DE MÉDECINE DE BORDEAUX. — **Paralysie diphtérique à forme pseudo-tabétique survenue chez un adulte et rapidement guérie par les injections de sérum antidiphtérique.** — (AUCHÉ et DANTON, 13 octobre 1912).

Un malade de trente-quatre ans, traité chez lui pour une angine diphtérique très grave (trois injections de sérum) entre à l'hôpital la gorge complètement nettoyée, mais avec une paralysie du voile et des membres. Pendant les premiers jours après l'entrée, ces phénomènes s'accentuent, frappent les yeux. On commence alors les injections de sérum antidiphtérique. On précède la première d'une petite injection d'un centimètre cube de sérum pour éviter les accidents anaphylactiques. Les phénomènes paralytiques restent stationnaires à la troisième injection ; ils s'améliorent à la quatrième. Des injections de 20 centimètres cubes sont pratiquées tous les quatre à cinq jours Le malade peut quitter l'hôpital à peu près guéri au bout de deux mois, après avoir reçu environ 140 centimètres cubes de sérum.

LYON MÉDICAL. — **Pathogénie de l'exophtalmie dans la maladie de Basedow** (MAURICE, 20 octobre 1912).

Un goitre exophtalmique, réalisant sa pleine évolution, passe en général par une phase d'hyperfonction surrénale, révélée au clinicien par une exophtalmie type, un pouls en tension et des symptômes de sclérose artérielle viscérale.

Les accidents opératoires ou post-opératoires sont à redouter à cette phase de la maladie de Basedow. Ils sont dus soit à la dégénérescence des cellules nerveuses des noyaux du X, soit à la sclérose cardio-artérielle qui ne permet pas une anesthésie générale dans des conditions favorables.

ÉCHO MÉDICAL DU NORD. — **De l'action du « 606 » sur l'apparition du délire dans la paralysie générale** (PIERRET, 20 octobre 1912).

L'injection de « 606 » pratiquée sur deux paralytiques généraux dans le service du professeur Combemale, a fait apparaître des phénomènes délirants suffisamment prononcés pour nécessiter l'internement.

REVUE MÉDICALE DE L'EST. — **Recherches expérimentales sur la valeur toxique des diverses poudres de digitale** (ZILGIEN, 15 octobre 1912).

Les poudres de digitale du commerce n'ont plus, en général, à partir d'avril, aucune valeur toxique et, par suite, aucune activité thérapeutique. Il est préférable de conserver la digitale en feuille, que l'on ne pulvérisera qu'au moment de l'usage, afin que l'infusion soit toujours préparée avec une poudre de digitale fraîchement préparée.



REVUE DE QUINZAINE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Traitement vaccinal d'une amygdalite pneumococcique aiguë (S. P. Shidvas. **Lancet**, 26 octobre 1912)

A la suite d'un traumatisme local, se développe une amygdalite aiguë unilatérale. La température atteint successivement 38°, 39° et 40° qu'elle dépasse. Le malade éprouve des douleurs atroces dans la moitié droite de la face ; aucune alimentation n'est possible ; l'état général devient excessivement grave.

Aucun traitement externe ou interne ne produit la moindre amélioration. Les frottis et les cultures ayant démontré la nature pneumococcique de l'amygdalite, on tente un traitement vaccinal. On injecte le 22 mars, 12 millions de pneumocoques (*stock vaccin*) ; il s'ensuit jusqu'à la dixième heure, une réaction violente avec aggravation des symptômes ; puis les douleurs décroissent et la température s'abaisse à 37°5. Cette amélioration ne paraissant pas se confirmer, on injecte le 24 mars, 15 millions de pneumocoques (*auto-vaccin*). Cette fois, la réaction obtenue marque le début de la guérison ; la fièvre s'éteint. Le 26 mars, toute inflammation a disparu et l'alimentation se fait désormais normalement.

Dyspnée extrême due à une hypertrophie rapide du corps thyroïde ; hémithyroïdectomie ; guérison. (G. R. Girdlestone, **British Medical Journal**, 12 octobre 1912).

Un enfant de quinze ans présente depuis quelques jours une dyspnée croissante. En quelques heures, l'état s'aggrave singulièrement ; l'enfant devient cyanosé, inconscient. La respiration est haletante ; elle s'accompagne de stridor et de tirage sus-sternal. A l'examen, rénitence de la région prétrachéale.

Sans anesthésie, on incise sous le cricoïde, comme au premier temps de la trachéotomie. On trouve le lobe droit du corps thyroïde hypertrophié, son pôle inférieur se glissant entre le sternum et la trachée qu'il comprime. L'isthme est sectionné, extirpé ainsi que le lobe droit. Alors la respiration se régularise, la conscience renaît. Pour terminer, on doit endormir le malade. Les suites de l'intervention furent excellentes. (Ex. histol. : hypertrophie simple de la glande).

Tétanie consécutive à une thyroïdectomie (W. Lathrop. **New-York Medic. Journ.**, 5 octobre 1912).

Les observations de Mayo, d'Halsted, etc., ont contribué à montrer que l'ablation des parathyroïdes causait la tétanie et que la conservation de la partie postérieure de la capsule était la condition nécessaire de l'intégrité de ces glandes. Voici l'observation d'un cas de guérison d'une tétanie consécutive à une thyroïdectomie :

En mars 1911, une femme de quarante ans est opérée d'un volumineux goitre colloïde. Vers le sixième jour, la malade se plaint de secousses spasmodiques des mains et de raideur des bras et des jambes. Le jour suivant, les mouvements spasmodiques siègent au niveau des muscles abdominaux ; la malade se plaint de crampes douloureuses dans les membres inférieurs. Ces symptômes s'amendent sous l'action du massage et des opiacés, mais le huitième jour, les contractures se rapprochent et augmentent. On peut mettre en évidence les signes de Trousseau et de Chvostek.

La malade est alors traitée par le chlorure de calcium à larges doses et par le sérum parathyroïdien de Beebe (1 centimètre cube deux à trois fois par jour pendant huit jours). L'état s'améliore rapidement, les contractures disparaissent ; seul, le signe de Chvostek persiste assez longtemps. La malade continue son traitement chez elle, par le chlorure de calcium et l'extrait thyroïdien. Elle a été revue en avril 1912, dans un excellent état de santé. Son histoire semble bien démontrer qu'une des parathyroïdes fut accidentellement extirpée au cours de la thyroïdectomie.

La péritonite gonococcique diffuse (H. Albrecht. **Muenchener mediz. Woch.**, 15 octobre 1912).

Le gonocoque peut-il produire *cliniquement* une péritonite diffuse sans association microbienne ? A la Société de gynécologie de Berlin (14 septembre 1911), Bumm et Fromme ont prétendu que le gonocoque n'existait dans la péritonite généralisée qu'à l'état de symbiose et ils se sont basés sur ce fait qu'on n'a pas obtenu de culture pure de gonocoque dans aucun des cas signalés. Cependant Wertheim et d'autres ont montré l'unique présence du gonocoque dans des salpingites anciennes ou récentes ; il suffirait de rappeler les travaux de Petrone, de Leyden, etc. sur l'arthrite, l'endocardite et la septicémie gonococciques pour admettre par analogie la possibilité d'une infection semblable du péritoine. *Cette question importante est désormais résolue dans ce sens*, comme le montre l'observation suivante :

Une femme de dix-huit ans entre en observation pour une pelvipéritonite localisée. Malgré un traitement approprié, la réaction s'étend, la température s'élève à 38°,8, avec un pouls à 130 ; la malade prend le facies péritonéal.

Laparotomie médiane ; aucune lésion appendiculaire. Le péritoine viscéral et pariétal est congestionné jusqu'au dessus de l'ombilic ; présence d'une quantité assez abondante de pus. L'ensemencement sur gélose sanglante donne une culture pure de gonocoque ; l'examen microscopique de l'endothélium de la séreuse péritonéale montre la présence de gonocoque intra-cellulaire. Les suites de l'opération furent excellentes.

Un cas de mort par injection de néosalvarsan. (Pr. O. Busse et Mérian. **Munchener med. Woch.** 22 octobre 1912).

Le 17 juin 1912, une malade de dix-huit ans, atteinte d'une syphilis datant de huit mois, entre à la clinique du professeur Eichhorst. Rien à noter dans l'état actuel et dans les antécédents. A l'examen des parties génitales, condylome et plaques muqueuses. Wassermann positif ; 30 frictions ne produisent qu'une amélioration passagère et n'empêchent point la venue d'une angine syphilitique.

Avec l'acquiescement de la malade, injection intra-veineuse de 0,60 cent. de « 914 » le 19 août ; deuxième injection le 27. Le 29 août, la malade se plaint de troubles vagues. Le 30, sans raison aucune, à 7 h. 45, elle est prise de crampes dans les membres ; pouls à 108, petit, irrégulier. A huit heures, la malade devient agitée, les pupilles ne réagissent plus à la lumière ; Babinski très net à droite. Cyanose. A neuf heures, strabisme convergent, râle trachéal: Le soir, la cyanose augmente, la malade ne répond plus quand on l'appelle.

Le lendemain, asphyxie croissante, pouls à 150 ; rien au cœur ni aux poumons ; foie normal. Dans la journée, la T. s'élève à 40°. Opisthotonos. Mort à 8 h. 30, par asphyxie progressive. — Examen des urines : coagulation totale par le réactif d'Essbach. Autopsie : la substance blanche du cerveau présente des lésions multiples : hémorragie, thrombose, ramollissement. Lésions médullaires disséminées (substances blanche et grise). Dégénérescence profonde du myocarde. 3° Aux reins, dégénérescence du parenchyme et desquamation des glomérules. 4° Début de nécrose de la pulpe splénique.

Le salvarsan dans la chorée minor (L. Szametz. **Munch. mediz. Woch.**, 22 octobre 1912).

Une injection de 0,20 centigrammes de Salvarsan a guéri en trois semaines une chorée grave qui avait résisté durant six mois aux traitements les plus divers et les plus intensifs.

REVUE DES CONGRÈS

CONGRÈS DE MÉDECINE *(Suite)*

Les états anaphylactiques en clinique. — L'étude de cette question commence par la projection cinématographique, par le Pr CH. RICHET et M. BULL, d'un chien, succombant brusquement à des accidents anaphylactiques. Le Dr ARMAND-DELILLE voudrait qu'on établisse une définition précise des faits d'anaphylaxie en clinique : on a tendance à ranger sous ce nom des phénomènes qui ne sont pas exactement comparables à ceux établis par le professeur Richet.

Le Dr GAUSSEL (de Montpellier) indique comment on peut éviter ou atténuer les accidents d'anaphylaxie consécutifs aux injections de sérum antituberculeux ; on peut employer, suivant la méthode de Besredka, une injection vaccinante cinq heures avant l'injection sérique, et si la réaction locale apparaît le plus souvent, on évite à coup sûr les arthralgies et le plus souvent l'urticaire ; l'emploi du lavement avant l'injection permet aussi d'éviter les réactions générales.

Le Dr LAFFORGUE (Val-de-Grâce) recommande de s'enquérir si le sujet est habituellement mangeur de viande de cheval. Le professeur CHAUFFARD différencie la toxicité de l'anaphylaxie.

Nous ne pouvons que citer les travaux d'ACHARD, de LESNÉ, d'ETIENNE, de COURMONT sur le mécanisme des divers accidents anaphylactiques. Le professeur LANDOUZY fait part d'une intéressante théorie tendant à démontrer que l'attaque d'asthme n'est, chez les bacillo-tuberculeux, qu'une décharge anaphylactique.

Les colites infectieuses aiguës chez l'adulte. — Rapport du Dr CADE, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. — L'auteur limite son sujet à l'étude des typho-colites aiguës de l'adulte, primitives, liées à une infection non spécifique.

Parmi ces colites, les unes sont diffuses, généralisées, les autres sont localisées, partielles, segmentaires ; elles peuvent être superficielles ou profondes, ces dernières appartenant de préférence aux modalités partielles ; dans ce dernier cas, l'inflammation peut s'étendre au delà des parois intestinales (*péricolites*) et gagner soit le péritoine, soit le tissu cellulaire mésentérique et rétropéritonéal (*paracolites*). Le processus inflammatoire peut enfin se localiser aux diverticules (*diverticulites*).

Les lésions limitées à la muqueuse sont assez banales ; les lésions profondes atteignent plus spécialement le cæcum et le côlon ascendant (*typho-colites*) ou l'anse sigmoïde (*sigmoïdites*). Elles se traduisent par une infiltration inflammatoire, pouvant, dans des cas rares, aboutir à une suppuration de type phlegmoneux.

La pathogénie de ces inflammations est complexe : les infections générales, la coprostase, les infections d'origine alimentaire créent des prédispositions ; les agents de l'infection sont les hôtes microbiens habituels de l'intestin.

La symptomatologie des colites diffuses simples comprend trois faits dominants : la douleur, la diarrhée muqueuse, et la fièvre. Dans les formes ulcéreuses il y a exagération de ce trépied symptomatique, avec apparition dans les selles de pus et de sang, et état général parfois alarmant, avec hypothermie et facies péritonéal.

Les formes localisées, à lésions plus profondes, les symptômes péritonéaux dominent la scène : vomissements, douleur très vive, constipation. Dans la sigmoïdite, on trouve dans la fosse iliaque gauche de l'empâtement, avec contracture et sensibilité très douloureuse de la paroi. Dans la typhlite, on retrouve les mêmes symptômes dans l'hypocondre droit. Les colites angulaires se distinguent par la localisation de la douleur.

Le traitement consiste dans l'immobilisation, l'application de compresses humides chaudes, la diète hydrique avec reprise prudente et lente de l'alimentation. Si les phénomènes péritonéaux s'accentuent, c'est le traitement complet de l'appendicite qu'il faut instituer. Dans les formes ulcéreuses, la médication employée contre la dysenterie peut convenir : petites doses de sulfate de soude, lavements de nitrate d'argent, kho-sam.

Des colites chez les enfants. — Rapport du professeur V. HUTINEL et du Dr NOBÉCOURT. — Les auteurs constatent d'abord que, malgré les très nombreux travaux apportés depuis cent ans sur ce sujet, il est loin d'être élucidé ; les faits dont il s'agit sont complexes, difficiles à classer, et répondent mal aux nécessités d'une étude didactique.

Ils commencent par présenter un tableau d'ensemble des symptômes que l'on peut rencontrer au cours des colites aiguës ; en clinique, ce tableau se retrouve rarement au complet ; et le groupement variable de ses éléments pourrait donner lieu à la description d'une infinité de modalités cliniques.

La douleur, spontanée ou provoquée, les signes tirés de l'inspection et de la palpation du ventre, les symptômes digestifs, les résultats de l'examen macroscopique et microscopique des fèces, les troubles généraux qui accompagnent l'état local, sont minutieusement analysés.

S'appuyant sur cette analyse symptomatique, les auteurs établissent les types cliniques suivants :

A. — *Colites aiguës muqueuses. a*) Forme légère ou bénigne. *b*) Forme intense ou grave. *c*) Formes partielles ou localisées.

B. — *Colites aiguës dysentériformes.*

C. — *Choléra sec.*

Leur étude se complète par l'examen anatomo-pathologique du tube digestif et les différents organes lésés au cours de l'infection intestinale ; au point de vue bactériologique il semble que ce soit les hôtes habituels de l'intestin qu'il faille le plus souvent incriminer.

La pathogénie peut reconnaître un grand nombre de causes ; mais il faut faire une place spéciale aux fautes d'alimentation et aux affections du nez, de la bouche et surtout du pharynx : l'hypertrophie chronique du tissu lymphoïde de la muqueuse rhino-pharyngée, avec les poussées d'infections dont ce tissu est le siège, est souvent à l'origine des colites aiguës. Il ne faut pas oublier certains faits qui plaident en faveur de la contagiosité.

Le traitement est étudié d'une façon complète et raisonnée : il repose sur la diététique, sur la désinfection du rhino-pharynx, sur l'emploi des antiseptiques intestinaux parmi lesquels les produits organiques doivent tenir la première place.

Vaccination antityphique. — Elle a été l'objet de la présentation de statistiques très démonstratives. La plus récente se rapporte à l'épidémie de garnison observée à Avignon au cours du dernier été : aucun des hommes vaccinés ne fut atteint de façon sérieuse.

Une visite au laboratoire du professeur Chantemesse, et l'inauguration du laboratoire consacré à la préparation du vaccin antityphique au Val-de-Grâce illustrèrent ces communications.

Thérapeutique générale des syndromes hémorragiques. — Rapport du Dr CARNOT, agrégé, médecin de l'hôpital Tenon. — Après avoir montré les moyens de *self-protection* dont dispose l'organisme contre les hémorragies, l'auteur passe en revue les procédés thérapeutiques que nous pouvons employer : ils sont inspirés du processus que l'organisme normal met en jeu contre les hémorra-

REVUE DES CONGRÈS *(Suite)*

gies pour les éviter, les arrêter et les réparer. La thérapeutique devra agir avant, pendant et après les hémorgies : elle sera *pathogénique* pour les empêcher, *hémostatique* pour les arrêter, *hémopoiétique* pour en réparer les effets.

Avant de passer en revue les méthodes pratiques de traitement des syndromes hémorragiques et leurs diverses indications cliniques, l'auteur étudie la pathogénie des syndromes hémorragiques et leur thérapeutique pathogénique, puis la physiologie pathologique de ces syndromes et leur thérapeutique physiologique.

C'est donc une étude d'ensemble, très complète, et menée d'une façon aussi logique qu'attrayante que le Dr Carnot présente dans son rapport, dont nous ne pouvons, faute de place, qu'indiquer les grandes lignes.

I. *Pathogénie et thérapeutique pathogénique des syndromes hémorragiques.* — *a*) Syndromes hémorragiques d'origine extrinsèque : dus à des substances toxiques d'origine microbienne, animale, ou chimique.

b) Syndromes hémorragiques d'origine intrinsèque : d'origine hépatique, rénale, surrénale, thyroïde, hémolymphoïde, hématique ou vasculaire.

La thérapeutique, dans ces divers cas, sera autant que possible dirigée contre la cause de l'hémorragie.

II. *Physiologie et thérapeutique physiologique des syndromes hémorragiques.* — En dernière analyse, le mécanisme de l'hémorragie est toujours une altération *vasculo-sanguine* ; il y a donc à étudier les altérations des vaisseaux et celles du sang, puis le mécanisme de leur réparation.

III. La *thérapeutique pratique des syndromes hémorragiques* est la conclusion normale de ces considérations théoriques. L'auteur donne un rapide aperçu des méthodes anciennes, basées sur l'emploi des agents physiques ou chimiques. Il s'étend avec plus de détail sur les méthodes récemment préconisées : emploi des solutions salines, chlorure de calcium, gélatine, propeptone, nucléinate de soude, opothérapie viscérale, et surtout opothérapie hématique, spécialement par l'emploi de sérum normal d'animaux, de sérum normal humain, et de sérums à propriétés activantes renforcées.

Physio-pathologie de la coagulation du sang. — Rapport du Dr P. Nolf. — L'auteur, à côté de ses intéressantes recherches personnelles, expose l'état actuel des connaissances sur la formation du caillot, et sur les conditions capables de l'activer ou de la ralentir. Il montre comment l'équilibre se fait, d'une part, entre les substances coagulantes, thrombozine, thrombogène, fibrinogène et sels de chaux, et d'autre part, la substance anticoagulante qu'on doit appeler « antithrombosine hépatique ». Il montre aussi le rôle joué par les éléments figurés du sang dans le travail de coagulation.

Après cet exposé physiologique, Nolf étudie les conditions pathologiques qui retardent ou empêchent la formation du caillot : hémophilie congénitale, lésions graves du foie, purpura, hémophilie locale, incoagulabilité du sang dans l'intoxication propeptonée et dans le shock anaphylactique.

Dans la thérapeutique de l'hémophilie, l'emploi de divers sérums étudiés par Carnot, et celui de la peptone de Witte et de la gélatine sont surtout à recommander.

Génévrier.



Groupe de congressistes du Congrès de Pathologie comparée.
+ M. le Pr Roger, président du Congrès.

Ier CONGRÈS DE PATHOLOGIE COMPARÉE

(Paris 17-23 Octobre)

Ce fut un succès considérable que remporta le premier congrès de pathologie comparée : 24 nations officiellement représentées, 1200 adhérents, 300 communications, le nombre et l'importance des rapports, la notoriété des rapporteurs disent assez l'intérêt que prennent les savants et les chercheurs du monde entier à la pathologie comparée, à une pathologie plus générale. Mais cela dit encore combien il fut traité de questions en cette semaine aux séances biquotidiennes dont l'ordre du jour fut constamment surchargé. Le cadre de ce journal, son programme ne nous permettent pas de donner une analyse complète des travaux ; nous ne pouvons que résumer succinctement les résultats énoncés, donner une impression d'ensemble des grandes questions traitées en restant à un point de vue plus spécialement médical. Si les faits entièrement neufs furent produit en nombre relativement restreint, bon nombre de questions furent parfaitement mises au point tant dans les rapports que dans les communications et les discussions, et ceci fut on ne peut plus utile.

Dans la séance d'ouverture, dont la solennité était rehaussée de la présence de M. Guist'hau, ministre de l'instruction publique, M. le professeur Roger, président du congrès, montra avec son charme de parole habituel, quels bienfaits l'humanité tout entière peut retirer de l'union des savants qui s'occupent en commun des maladies des hommes, des animaux et des plantes. Le congrès eut pour résultat de prouver la véracité de ce thème.

REVUE DES CONGRÈS *(Suite)*

Maladies parasitaires communes à l'homme et aux animaux. — **1° Affections vermineuses.** — M. PERRONCITO (de Turin), rapporteur, étudie **les virus latents en rapport avec les maladies parasitaires**; il énumère les différentes maladies dans lesquelles un parasite sert de vecteur au germe pathogène spécifique.

M. DÉVÉ (de Rouen) avait à traiter dans son rapport d'une difficile question : **échinococcose alvéolaire et échinococcose hydatique**. Après une étude très consciencieuse et très complète, M. Dévé conclut à une spécificité certaine des lésions de l'échinococcose alvéolaire chez l'homme ; mais la spécificité du parasite est, pour lui, beaucoup moins sûre ; sans nier complètement une différence d'espèce, il admet que le tænia de l'échinococcose alvéolaire, « issu originairement du Tænia échinocoque commun, ait pu, par suite de circonstances extérieures, acquérir une virulence spéciale et *définitive* se traduisant par des lésions à caractères désormais spécifiques ». Mais il ne considère pas la question comme résolue et il conclut à la nécessité de nouvelles recherches.

M. WEINBERG (de l'Institut Pasteur) résume ensuite son important rapport sur les **toxines vermineuses**. Ce rapport complète le rapport de M. Perroncito ; à eux deux, ils ont établi l'action pathogène des parasites.

En effet, l'inoculation des microbes ne caractérise pas l'action de tous les parasites. Il résulte de recherches récentes que tous les helminthes secrètent des substances plus ou moins toxiques. On peut invoquer en faveur de l'existence de la sécrétion de ces substances toxiques, des preuves indirectes et des preuves directes. Les preuves indirectes sont : l'éosinophilie, la présence d'anticorps spécifiques dans le sérum de sujets infestés ainsi que la toxicité du sérum qu'on observe au cours d'une infestation.

La preuve directe est apportée par l'action des extraits de parasites et en particulier du liquide ascaridien qu'on peut obtenir à l'état pur et stérile.

M. Weinberg insiste sur ce point que les données nouvelles sur la sécrétion de toxines par les Helminthes doivent modifier notre conception de l'helminthiase.

Celle-ci doit être considérée comme une intoxication due aux produits sécrétés par les parasites intestinaux. Les lésions mécaniques, l'infection microbienne ne constituent que des complications souvent graves de l'helminthiase qui masquent quelquefois complètement le symptôme essentiel de la maladie primitive.

M. MOROT (de Troyes) traite de la **cysticercose ladrique des animaux domestiques dans ses rapports avec le tænlasis humain**. Après une étude technique de l'inspection des viandes en vue du diagnostic de la ladrerie et des causes qui peuvent faire qu'elle passe inaperçue, M. Morot s'occupe de la préservation humaine. Il conclut à la nécessité de l'examen systématique et sévère des viandes de porc et de bœuf à ce point de vue, à la saisie des viandes très ladres, à l'autorisation de vente pour les animaux peu ladres, mais dans un étal spécial, avec déclaration à l'acheteur, soit après salaison en saumure à 25 p. 100, soit après réfrigération de vingt-cinq jours, soit après stérilisation par la chaleur, — enfin à la nécessité d'instruire de ce sujet les individus ou les groupements particulièrement exposés par leur métier à contracter la maladie ou à favoriser sa dissémination.

Des communications qui suivirent nous éliminerons ici, malgré leur intérêt certain, celles qui ne s'adressaient qu'aux vétérinaires ou aux spécialistes.

M. KOUSMIN (de Saratoff) a observé en 10 ans, 7 cas d'**échinococcose primitive des organes génitaux internes de la femme**. C'est une maladie très rare et dont le diagnostic clinique est très difficile, on la confond généralement soit avec un kyste de l'ovaire, soit avec un fibromyome de l'utérus ; ce n'est que lorsqu'il existe une tumeur abdominale supérieure que le diagnostic est possible.

Le plus souvent la localisation pelvienne est secondaire à un kyste du foie, de la rate, de l'épiploon, etc. L'exérèse large est nécessaire, mais les récivides sont fréquentes.

MM. MAROTTE (de Lyon) et MORVOUS (de Besançon) présentent quelques considérations sur la **rareté de la filariose infantile**. Tous les auteurs sont d'accord pour déclarer l'enfance indemne de filariose. Les auteurs de la communication ont eu l'occasion d'examiner un groupe de 1197 nègres, provenant de l'Afrique occidentale française : 811 hommes, 386 femmes. Il ne déclaraient un sujet indemne qu'après au moins six examens de sang négatifs. Ils trouvèrent 32,5 p. 100 des hommes et 12 p. 100 des femmes atteints de filariose, alors qu'un seul enfant, une fillette, montra des embryons de filaire. La filiariose est donc possible chez l'enfant, mais reste exceptionnelle.

MM. TÉMOIN (de Bourges) et JEAN BAUR (de Lyon) ont observé un cas de **dystomatose humaine en Berry**. Il s'agit d'une femme de quarante ans qui fut opérée pour des douleurs de l'hypocondre droit et une tumeur épigastrique. On trouva un distome (non exactement déterminé) dans la graisse préstomacale. Une tumeur, que le microscope montra être un véritable « éosinome », unissait l'estomac à la paroi abdominale. Il coexistait une éosinophilie sanguine de 20 p. 100.

La thérapeutique peut agir sur les parasites contenus dans les voies biliaires extra-hépatiques mais est sans nul effet sur ceux habitant les voies biliaires intra-hépatiques.

2° Parasites végétaux. — M. A. DE JONG (de Leyde) dans son rapport sur les **Dermatomycoses communes à l'homme et aux animaux**, insista sur le danger de contagion pour l'homme des microspories, et des trycophyties des animaux et sur la nécessité d'étudier complètement les lymphangites épizootiques des chevaux dont la nature sporotrichosique a été parfois démontrée. Il réclame du vétérinaire le soin de préserver l'homme du contage des animaux dans les cas isolés et, lorsque les cas animaux sont fréquents, des mesures sanitaires officielles.

Cette source de contagion pour l'homme a été mise également en lumière par M. BODIN (de Rennes), dont le rapport **sur les teignes** est en outre une mise au point synthétique de la question et par MM. DE BEURMANN et GOUGEROT (de Paris), qui étudient la **sporotrichose spontanée des animaux**. Celle-ci est commune chez le rat (Lutz et Splendore), le chien (Gougerot et Caraven), les équidés (Carougeau) chez qui elle est souvent confondue avec le farcin ou la lymphangite épizootique.

Quelques cas de transmission à l'homme ne sont pas douteux (cheval, Carougeau ; rat, Lutz et Splendore, Jeanselme). Ils insistent sur l'importance du diagnostic, étant donnée la grande fréquence de l'affection et surtout sur sa facilité par la culture, laquelle n'exige ni étuve ni microscope, — le séro-diagnostic de Widal et Abrami (dans les cas où l'on ne peut obtenir de pus), sur la dermo-réaction sporotrichosinique de De Beurmann et Gougerot.

M. GOUGEROT étudie diverses **mycoses** dans leur ensemble et montre l'identité des lésions que produit tout un groupe de germes distincts.

M. PINOY (de Paris) essaie, dans un travail sur les **champignons des mycétomes,** de grouper les affections qu'ils provoquent et dont les plus connues sont l'actinomycose et le pied de Madura. Il se base sur les germes pathogènes pour établir différents groupes, les formes des maladies dépendant dans une certaine mesure du para-

REVUE DES CONGRÈS *(Suite)*

site. Un groupe est constitué par les maladies à champignons ayant une structure filamenteuse très simple, les **Nocardia** (Streptothrix), l'autre, à champignons plus élevées en organisation, à filament ramifié et nucléé, tels certains **aspergillus** et le **madurella Tozeuri**.

A ce sujet, eut lieu une discussion fort intéressante, montrant une double tendance, que M. Bodin avait déjà mise en valeur dans son rapport : les médecins, comme MM. DE BEURMANN et GOUGEROT, voulant classer ces maladies suivant leur caractère clinique, les mycologues, avec M. MATRUCHOT suivant la botanique, faisant sautant de maladies qu'il y a de parasites identifiés ; le premiers sont peut-être trop compréhensifs ; les autres sans doute trop analytiques.

M. POTRON (de Nancy) a observé, chez un batteur de grains, un cas d'une **mycose non encore décrite**, ressemblant à des « furoncles » de la nuque, extrêmement tenaces sauf au traitement ioduré, et dueà un *nocardia* (ou streptothrix), le Nocardia Dassonvillei très répandu et absolument banal sur les grains, certaines années humides.

Enfin, MM. DE LAPERSONNE et BOURDIER (de Paris) projettent des photographies intéressantes des lésions profondes de l'œil qu'ils ont obtenues par injection de **sporotrichus Beurmanni** dans la carotide du chien.

CHRONIQUE DES LIVRES

Radiothérapie, rœntgenthérapie, radiumthérapie, photothérapie, par les Drs OUDIN et et ZIMMERN, Bibliothèque de thérapeutique GILBERT et CARNOT. 1912, 1 vol. in-8, 508 pages et fig., cartonné, 14 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Il n'est point de domaine de la médecine dans lequel les progrès aient été plus rapides que dans le domaine de la radiothérapie. La découverte des rayons X, des rayons du radium a révolutionné toutes les anciennes théories physiques, bouleversé les dogmes les plus inébranlables ; elle a de même modifié complètement la thérapeutique, en apportant des moyens de traitement efficaces et rapides en nombre d'affections qui guérissaient mal ou ne guérissaient point.

Mais précisément parce que la radiologie est une science nouvelle, en perpétuel devenir, la radiothérapie fait aussi des progrès incessants. Aussi est-il particulièrement difficile d'écrire un bon livre de radiothérapie où sont également exposés les principes généraux qui doivent servir de guide dans toutes les applications et les techniques particulières aux diverses maladies qui pourront varier avec le progrès de l'appareillage et l'augmentation de nos connaissances. Et pourtant MM. Oudin et Zimmern ont particulièrement rempli ce double but : le livre qu'ils viennent de faire paraître est plein d'idées générales, de renseignements pratiques et il se recommande par une clarté d'exposition qui en rend la lecture des plus attachante.

Il est divisé en trois parties. La première, la plus longue, traite de la rœntgenthérapie et renferme des notions très précises de physique et de technique radiologiques, l'exposé des effets physiologiques des rayons X et enfin l'étude très détaillée de tous les groupes d'affections susceptibles d'être soumis aux irradiations Rœntgen. La deuxième traite de la radiumthérapie et comprend, après le rappel des propriétés physiologiques du radium, la description de l'instrumentation, l'exposé de toutes les maladies qui doivent être traitées par le radium. La troisième est réservée à la photothérapie. Après une excellente étude sur la dispersion, l'ultra violet et les sources utilisées en photothérapie, sont rappelées les propriétés physiologiques des radiations actiniques et sont étudiées l'héliothérapie et la photothérapie à l'air libre, la finsenthérapie, l'actinothérapie et la chimiothérapie.

Ce livre est donc des plus complets : il est indispensable à tous ceux qui, spécialisés, veulent appliquer les radiations à la thérapeutique et qui ont besoin de se guider d'après des principes directeurs ; il est indispensable à tous les praticiens car l'ignorance des indications de ces nouvelles méthodes n'est plus permise.

Nul doute qu'il ne soit donc appelé à un très grand et légitime succès. ALBERT-WEIL.

Laënnec avant 1806, par Alfred ROUXEAU, professeur à l'École de médecine de Nantes. 1912, 1 vol. in-8 de 300 pages, avec 8 planches hors texte et 34 lettres de Laënnec (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

« L'enfance et la jeunesse d'un grand homme », tel est le fond du bel et intéressant ouvrage de M. Rouxeau. Ayant eu à sa disposition un grand nombre de documents inédits, ayant pu puiser largement dans des archives de famille, notre confrère a su faire revivre la figure si attachante de Laënnec depuis ses premières années jusqu'au moment où, jeune médecin, il commençait à retenir par la clarté de son enseignement et la valeur de ses découvertes l'attention du monde savant, en même temps qu'il éveillait la jalousie de Dupuytren, redoutant les succès de son jeune rival. Pour en arriver là, il fallut non seulement l'ardeur au travail du jeune Breton, mais aussi la ténacité de son oncle, Guillaume Laënnec, qui, médecin à Nantes, eut une part déterminante dans la formation de l'esprit de son neveu et dans l'orientation de sa carrière. M. Rouxeau a bien mis en relief tous les obstacles, venus souvent du père de Laënnec, auxquels se heurta l'oncle Guillaume avant de pouvoir réaliser son dessein et les lettres qu'il reproduit ajoutent encore à la vie de son récit.

Historiens et médecins liront avec intérêt cette biographie du grand homme où l'on voit passer nombre de figures connues de ces temps révolutionnaires. Pour n'en citer que deux, Fouché, oratorien avant d'être conventionnel, dirigea le collège de l'oratoire de Nantes où Laënnec fut élève, Carrier, le sinistre proconsul, auteur des noyades de Nantes, pénétra dans le foyer de Guillaume Laënnec, non sans y semer l'épouvante. La vie de Théophile Laënnec à Quimper, à Nantes, à Paris, en ces années troublées, méritait d'être racontée avec détails et on doit remercier M. Rouxeau de l'avoir écrite, en souhaitant qu'il complète bientôt son œuvre en poursuivant la biographie de Laënnec au delà de ses vingt-cinq ans, pendant les années si remplies de sa belle et courte existence.

P. LEREBOULLET.

La circulation du liquide céphalo-rachidien avec applications à la thérapeutique, par le Dr F. CATHELIN (avec neuf schémas). 1912, in-8, 3 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Je n'ai point la compétence voulue pour apprécier pleinement ce petit livre où, avec l'ardeur d'un apôtre, le clair enseigneur qu'est Cathelin expose la série de ses recherches personnelles sur la circulation du liquide céphalo-rachidien. Il faut le lire pour en apprécier la saveur.

Cathelin admet, à la suite d'une

CHRONIQUE DES LIVRES *(Suite)*

série de recherches patiemment poursuivies, qu'il existe une véritable circulation du liquide céphalo-rachidien. Un appareil glandulaire « choroïdien » secrète aux dépens de ses vaisseaux afférents un liquide qui se déverse dans le sac sous-arachnoïdien et qui revient dans le système veineux par l'intermédiaire des gaines lymphatiques péri-vasculaires.

La circulation du liquide céphalo-rachidien serait donc pour Cathelin « une sorte de circulation larvée, annexe de la circulation lymphatique, qu'il faut ranger par ordre décroissant au-dessous des circulations cardiaque, artérielle, capillaire, veineuse et lymphatique, terminant elle-même la chaîne pour retourner en ordre inverse et chaînon par chaînon jusqu'à la première qui reste toujours la régulatrice de toutes. » ALBERT MOUCHET.

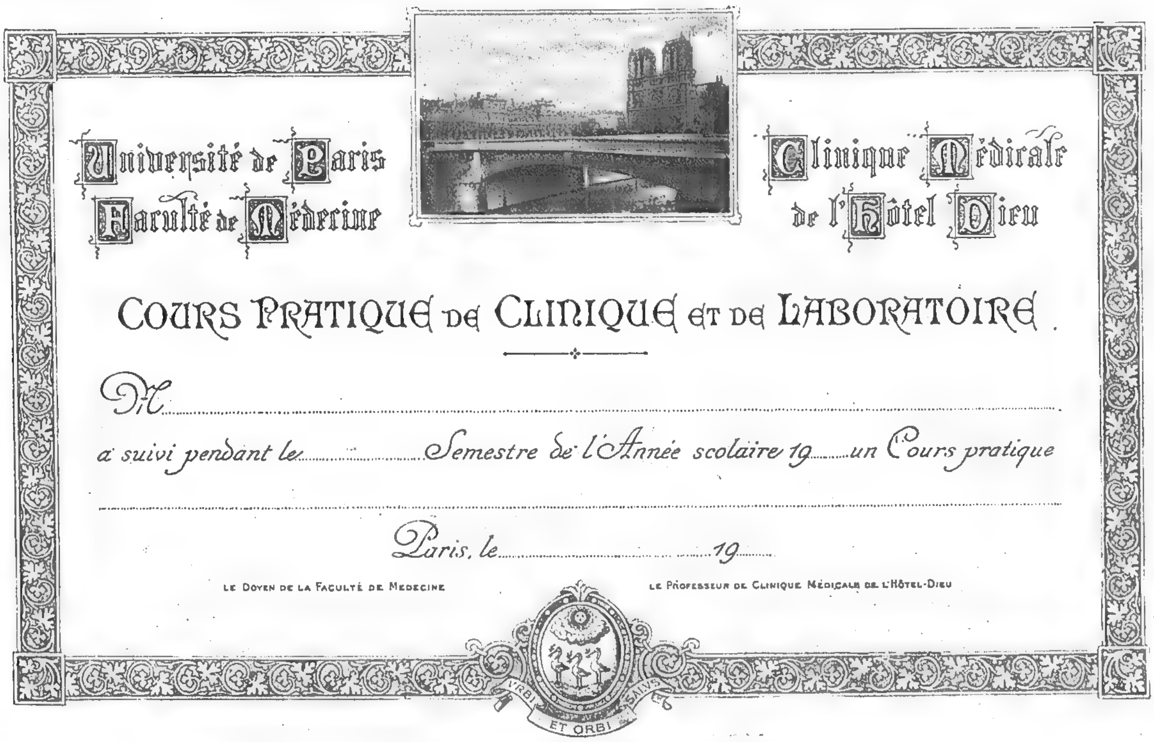
Anthropologie anatomique (crâne, face, tête sur le vivant), par le Dr GEORGES PAUL-BONCOUR, 1 vol. in-8 de 220 pages avec 44 figures dans le texte, cart. 5 fr. (*Encycl. scientif.*). (*Oct. Doin et fils*, édit. à Paris).

Dans ce petit livre, bien édité, l'auteur s'est proposé de faire connaître à ceux qui le désirent l'état actuel de la science anthropologique en ce qui concerne une partie limitée du corps humain. Il étudie successivement l'évolution des formes craniennes, la craniologie anthropologique, l'endocrâne, les sutures, les fontanelles. La craniométrie est exposée longuement et clairement ; l'auteur termine par l'étude de la tête sur le vivant (variations des muscles, couleur de la peau, bouche et lèvres, front et pommettes, œil et orbite, nez, oreille, etc.).

Nul n'était mieux qualifié que Georges Paul-Boncour, avec ses fortes études de médecine générale et avec ses travaux d'anthropologie pour mener à bien la tâche délicate d'exposer clairement à tous ces notions arides de craniométrie et de céphalométrie.

ALBERT MOUCHET.

NOUVELLES



Université de Paris
Faculté de Médecine

Clinique Médicale
de l'Hôtel Dieu

COURS PRATIQUE DE CLINIQUE ET DE LABORATOIRE

M. ....

a suivi pendant le .... Semestre de l'Année scolaire 19...... un Cours pratique

....

Paris, le .... 19......

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE — LE PROFESSEUR DE CLINIQUE MÉDICALE DE L'HÔTEL-DIEU

URBI ET ORBI SALVS

Modèle des parchemins délivrés aux étudiants ou médecins qui ont suivi les cours pratiques de l'Hôtel-Dieu.

COURS DE VACANCES DE LA CLINIQUE MÉDICALE DE L'HOTEL-DIEU

Pour la troisième fois un cours de vacances vient d'avoir lieu, à la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction du professeur Gilbert.

Un premier cours, dans lequel furent traitées des questions de clinique générale et furent étudiées les applications au diagnostic des principales méthodes de laboratoire avait été institué, l'année dernière, à pareille époque.

A Pâques une deuxième série de leçons avait été consacrée aux maladies du foie, de la rate et du pancréas.

Les résultats ayant été excellents, le Professeur Gilbert décida que la pratique de cette première année serait désormais continuée.

Le dernier cours a commencé le 23 septembre et s'est terminé le 8 octobre. Chaque matinée et chaque après-midi, des questions de clinique ou des méthodes de laboratoire ont été exposées et le programme avait été établi de manière à ce qu'aucune technique utile, à ce qu'aucun problème clinique important ne fussent passés sous silence.

Les conférences et les démonstrations pratiques ont été faites par les élèves du Professeur Gilbert : le Dr Herscher, ancien chef de clinique, les Drs Lippmann, Jomier et Villaret, chefs de clinique, les Drs Descomps, Chabrol et Bérrard, chef des laboratoires d'anatomie pathologique et de bactériologie, M. Deval, chef du laboratoire de chimie, le Dr Grivot, laryngologiste des hôpitaux, le Dr Guilleminot, chef des travaux pratiques de physique à la Faculté, les Drs Dausset et Duret, assistants de physiothérapie.

Les efforts du Professeur Gilbert et ceux de ses élèves ont été couronnés d'un vif succès, qui prouve l'utilité de telles leçons et qui montre le bon renom de la science médicale française. A l'appel qu'ils avaient lancé ont répondu non seulement des médecins venus de France, mais aussi de leurs confrères, et non des moindres, accourus de pays très divers : Angleterre, Argentine, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Égypte, Equateur, Espagne, Grèce, Hollande, Italie, Paraguay, Pérou, Roumanie, Turquie. Si bien qu'au total le cours a été assidument suivi, par quarante-deux auditeurs.

C'est évidemment là un puissant encouragement à poursuivre et à développer un pareil enseignement.

H.

NÉCROLOGIE

LE PROFESSEUR SEGOND

(27 OCTOBRE 1912)

Ce matin, pour la dernière fois j'ai contemplé la belle tête énergique de mon maître bien-aimé.

Je rentre chez moi, tassé par le chagrin, pour écrire ces lignes.

Dans sa maison, envahie par les visiteurs, ne se rencontraient pas ces figures platement indifférentes qu'on a coutume de voir autour des morts illustres, mais rien que des visages abîmés par la douleur et les larmes.

C'est qu'avec lui, une source vive de bonté, de bonheur et de courage, à laquelle chacun puisait sans mesure, vient de disparaître brusquement.

Le nombre des gens que cette fin désempare est immense et la mort de Segond a causé, en un instant, une quantité énorme de douleur.

Le professeur Segond était un des chirurgiens les plus éminents de son époque.

Il avait prouvé par la facilité de ses succès d'École, sa puissance indéfinie de travail, que la préparation d'un concours ne mettait même pas à l'épreuve.

Chirurgien d'une habileté manuelle incroyable et d'une expérience sans égale, il menait à bien des interventions complexes, qui auraient rebuté n'importe qui : plus d'une malade serait morte, faute de Segond pour l'opérer.



Cliché Waléry

Le Professeur SEGOND.

Jamais il ne recula devant une responsabilité opératoire.

Jamais il ne mit en balance l'intérêt de ses statistiques qui eussent gagné à être blanches, et l'intérêt du patient.

C'est pour cela que nombre de ses malades lui doivent littéralement la vie, car il les opéra presque à l'agonie.

Son bon sens clinique faisait l'admiration de ses élèves sans exception.

Nul, mieux que lui, ne savait poser l'indication d'une intervention et jamais il ne fit une opération inutile ou excessive.

D'une douceur et d'une patience inlassables, il faisait la conquête de tous par sa bonté naturelle et évidente.

Combien de fois l'ai-je vu, rien qu'en s'approchant d'elle, rassurer complètement une malade affolée.

Segond était d'une éloquence hors pair, irrésistible.

A l'occasion d'un événement tragique comme fut la mort de Guinard, alors que nous piétinions sous la pluie, las de vingt discours, il sut en quelques mots, nous réveiller d'abord, puis nous secouer et nous émouvoir ensuite.

L'année dernière, lors du 24e Congrès de chirurgie qu'il présidait, à la fin du banquet traditionnel, il fut exquis de verve, de bonhomie et d'humour.

Cette qualité d'éloquence rendait ses leçons attrayantes au plus haut point et en faisait un professeur incomparable.

Sa mort stupéfie et navre tous ceux qui, parmi nous, ont approché ce beau colosse d'une si lumineuse intelligence et d'une si grande bonté.

C'est ce sentiment de profonde tristesse et de regrets sans fin que j'ai voulu exprimer ici, pour nous tous.

T. DE MARTEL.

Paul Segond avait été nommé externe des hôpitaux de Paris en 1874, interne en 1875, agrégé de la Faculté de médecine de Paris en 1883, professeur en 1906, membre de l'académie de médecine en 1907.

Il était fils de L.-A Segond qui avait été agrégé d'anatomie de la Faculté de médecine de Paris. Il avait été secrétaire général, puis président de la Société de chirurgie, président de la Société d'obstétrique, de gynécologie.

Parmi ses publications, mentionnons sa thèse de doctorat sur les abcès de la prostate, sa thèse d'agrégation sur la cure radicale des hernies, ses articles de l'*Encyclopédie internationale de chirurgie.*

Il était officier de la Légion d'honneur.

NOUVELLES *(Suite)*

École d'infirmières de Bruxelles (*Hôpital Saint-Jean*). — Cette école a pour but de former des Infirmières diplômées, des « soignantes » munies d'une instruction professionnelle complète, en rapport avec les progrès de la thérapeutique moderne.

Elle offre, à des conditions particulièrement avantageuses, une carrière honorable à bon nombre de jeunes filles, appartenant à des familles nombreuses et obligées de trouver tout de suite un emploi.

Cette carrière ne comporte aucune charge, et est rémunérée dès la seconde année.

L'École des Infirmières comprend trois années d'études théoriques avec stage pratique dans les grands établissements hospitaliers de Bruxelles.

Les élèves sont reçues gratuitement à l'École pendant toute la durée de leurs études.

Elles sont nourries et logées ; leur entretien complet est assuré ; elles reçoivent, en outre, une indemnité mensuelle de 20 fr. la seconde année, et de 30 fr. la troisième.

Elles jouissent tous les jours de quelques heures de liberté, d'un demi-jour de congé par mois, ainsi que de vacances annuelles. Elles disposent chacune de leur chambre à la maison des infirmières qui constitue, en somme, une grande maison familiale.

L'Ecole des Infirmières, qui est officielle, est annexée à l'Hôpital Saint-Jean ; elle est administrée et surveillée par le Conseil des Hospices ; elle délivre des diplômes sur la valeur desquels il est inutile d'insister.

L'élève diplômée peut, à la fin de ses études, se faire une situation dans la clientèle privée, ou rester attachée aux Hôpitaux de Bruxelles et y atteindre un traitement de 1 500 fr., plus le logement, la nourriture, le feu, la lumière, le blanchissage et l'uniforme ; elle dispose en outre d'un congé annuel d'un mois avec traitement payé.

A l'âge de sa retraite, une pension convenable lui est servie par l'Administration des Hospices, au même titre qu'aux agents de celle-ci.

Les conditions d'admission sont : 1° Avoir l'âge de 18 ans au moins et de 30 ans au plus ;

2° Posséder un diplôme d'études moyennes ; à défaut de ce diplôme, un examen d'entrée est imposé ;

3° Avoir une bonne santé.

Les cours de l'École ont recommencé le 14 octobre.

Les demandes d'admission doivent être adressées à M. le Directeur de l'Hôpital Saint-Jean, 52, rue Pachéco, à Bruxelles.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Anatomie.* — Séance du 23 octobre. — M. Vallery-Radot, 13 ; Mme de Tannenberg, 4 ; MM. Boussi, 8 ; Clément, 10 ; Crétin, 7 ; Deron, 11 ; Lebrun (Max.), 12 ; Huguet, 11 ; Devaux, 7 ; Hufnagel, 11.

Séance du 25 octobre. — MM. Ramadier (Fernand), 9 ; Sénèque, 10 ; Pierre, 6 ; Hartglass, 5 ; Chemin, 8 ; Toupance, 9 ; Ramadier (Henri), 11 ; Sorel, 5.

Séance du 26 octobre. — MM. Mugel, 4 ; Perin (Lucien), 10 ; Laurent (Marcel), 6 ; Lascombe, 11 ; Netter, 8 ; Turnesco, 11 ; Lefranc, 13 ; Houlbert, 10 ; Cavaillon, 7 ; Jacob, 11 ; Couinaud, 7.

Pathologie. — Séance du 23 octobre. — MM. Trifaud, 7 ; de Butler d'Ormond, 5 ; Lory, 6 ; Humbert, 8 ; Socquet, 5 ; Benit, 9 ; Drouet et Marcassus, 10 ; Barois, 3 ; Guillaume (André), 5.

Séance du 25 octobre. — MM. Lévi Franckel, 11 ; Guillouet et Barreau (Pierre), 8 ; Duponchel, 11 ; Broussin (André), 5 ; Oberlin ; 13 ; Mlle Samet, 5 ; MM. Lantuéjoul, 12 ; Poissonnier, 7 ; Legras, 10.

Séance du 26 octobre. — MM. Peignaux, 5 ; Dardanne, 7 ; Vérut, 10 ; Chatenoud, 8 ; Stiassnie, 5 ; Mallet (Lucien), Mlle Chauvet et MM. de Nabias, 6 ; Scheikevitch, 11.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Anatomie.* — Séance du 23 octobre. — Question : « Crosse de l'aorte. »

MM. Yannoupoulo et Meyniard, 13 ; Philippe de la Marnière et Touchard (Georges), 16 ; Le Normand 13 ; Romieux, 16 1/2 : Simon (Isaac), 11 ; Mlle Vandamne, 8 ; M. Terrasse, 14 ; Mlle Pezé, 12 ; MM. Luisy, 11 ; Valade, 14 ; Kœcklin ; 15 ; Lefevre, 12 ; Metzger, 18 ; Keinhold (Paul), 15 ; Mérot, Moniot et Morel, 18 ; Leflaive, 14 ; Léger, 12.

Séance du 24 octobre. — Question : « Muscles de la région antéro-externe de la jambe. »

MM. Semenon, 6 ; Veil, 12 ; Manceau, 14 ; Zeitline, 11 ; Merklen, 14 ; Lestocquoy, 15 ; Klebaner, 9 ; Tsacouris, 6 ; Wickham, 16 ; Rival, 14 ; Thin, 16 ; Delattre, 18 ; Mlle Hartmann, 15.

Séance du 26 octobre. — Question : « Nerf cubital à partir du plexus brachial ».

MM. Couronne, 10 ; Darcissac, 11 ; Boileau, 14 ; Galliard, 12 ; Mlle Franck, 13 ; MM. Guilmoto, 12 ; Auguste et Bouvet, 15 ; Bona, 12, Duval-Arnould, 14 ; MM. Garlopeau 13 ; Mlle Domasson, 17 ; MM. Descaves, 16 ; Habibollah, 11 ; Gory, 12 ; Günberg (Charles), 10 ; Aubergé, 15 ; Cayla, 12 ; Bénin, 5 ; Mlle Cayron, 15.

Pathologie. — Séance du 23 octobre. — Question : « Examen clinique d'un malade ayant de l'ascite. »

MM. Duval, 16 ; Balleydier, 9 ; Couronne, 10 ; Gaillard, 18 ; Abbas, 10 ; Mlle Mendelssohn, 11 ; MM. Leflaive, 9 ; Morel, 14 ; Khabil, 11 ; Simon (Isaac), 8 ; Niel, 16 ; Le Normand et Julien, 9 ; Moniot, 17 ; Laemmer, 9 ; Ribardière, 8 ; Jauréguy, 9 ; Metzger 17 ; Wilmann, 10 ; Mérot, 13.

Séance du 24 octobre. — Question : « Symptômes et évolution du cancer de la mamelle. »

MM. Piot, Poussarda et Mlle Mioche, 12 ; MM. Luca et Perisson, 16 ; Ordioni, 12 ; Privé, 9 ; Perrochaud, 11 ; Tierny, 8 ; Sigrist, 15 ; Pelletier 7 ; Péril, 6 ; Jullien, 16 ; Thalleimer, et Mlle Klein, 12 ; MM. Lafaille, 9 ; Mouton, 10 ; Piguet, 9 ; Lebel, 10 ; Narboni, 12.

Pathologie. — Séance du 25 octobre. — Question : « Fistules anales ».

M. Jouffray, 7 ; Mlle Kuntz, 16 ; MM. Lefebvre (Henri), 8 ; Lanos, Paulin et Pareux, 7 ; Mlle Pezé, 8 ; MM. Merklen et Vidal, 14 ; Mme Krebs, 17 ; M. Moissinac, 12 ; Mlle Jardin, 7.

Séance du 26 octobre. — Question : « Hydarthrose du genou ».

MM. Philippes de la Marnière, 15 ; Kœchlin, 14 ; Veil, 9 ; de Massary, 10 ; Martinet, 12 ; Trolard et de Peretti de la Rocca, 15 ; Pradal, 14 ; Kremen, 8 ; Poiré et Lelong, 10 ; Langlais, 11 ; Longepierre, 12 ; Terrasse, 10 ; Vernant et Libault de la Chevasnerie, 9 ; Langlois, 10.

Concours d'agrégation des Facultés de médecine. — Des concours seront ouverts à Paris, en 1913, pour soixante places d'agrégés dans les Facultés de médecine.

Ces concours s'ouvriront :

Le 5 mai 1913, pour la section d'anatomie et embryologie, pour la section de physiologie, pour la section de physique biologique et médicale, pour la section de médecine générale, pour la section des maladies mantales, et pour la section d'ophtalmologie ;

Le 13 mai 1913, pour la section de chirurgie générale :

Le 19 mai 1913, pour la section d'histologie et pour la section de chimie biologique et médicale ;

Le 26 mai 1913, pour la section de parasitologie et sciences naturelles appliquées à la médecine et pour la section d'obstétrique ;

Le 2 juin 1913, pour la section d'anatomie pathologique ;

Le 9 juin 1913, pour la section de pharmacie.

Les candidats aux sections de médecine générale, de chirurgie générale, d'anatomie pathologique et d'obstétrique s'inscrivent chacun d'une manière spéciale pour une des places mises au concours dans chaque faculté.

Ils peuvent s'inscrire subsidiairement pour plusieurs places.

Clinicats médical et chirurgical infantiles. — Ont été nommés, à l'hôpital des Enfants-Malades, pour entrer en fonction le 1er novembre 1912 : dans le service du professeur Hutinel, comme chef de clinique titulaire, M. le Dr P.-E. Harvier ; comme chefs de clinique adjoints, MM. les Drs J. V. J. Milhit et G. Schreiber ; dans le service du professeur Kirmisson, comme chefs de clinique adjoints (chirurgie infantile), MM. les Drs L. C. W. Bailleul et M. Fr. H. Monsaingeon.

Hôpitaux de province. — AVIGNON. — Le jeudi 21 novembre 1912 à huit heures du matin sera ouvert à l'hôpital d'Avignon, un concours pour quatre places d'interne en médecine et en chirurgie.

Les candidats devront se faire inscrire au moins huit jours avant la date fixée pour le concours.

Les internes sont nommés pour 3 ans. Ils reçoivent un traitement annuel de 300 francs. Ils sont logés et nourris dans l'hôpital, mais la Commission administrative peut toujours les externer moyennant une indemnité.

LYON. — Le concours de l'externat des hôpitaux de Lyon vient de se terminer par les nominations suivantes :

MM. Gelas, Proby, Baussand, Bois, Deluermoz, Meurier, Schwebel, Sassier, Malespine et Valendru (ex æquo), Bournet, Gontier, Caucal et Paramelle (ex æquo), Barbier et Lévy (ex æquo), Bernheim, Cornet et Macrygenis (ex æquo), Michel, Moins, Favre, Pollosson, Barret, Gabrielidès et Moyet (ex æquo), Moyne, Pitre Trossat, Bajadoux et Revouy (ex æquo), Rabot, Veil, Vergnory, Chaveriat, Lebœuf, Pouchin, Clerc et Duclos (ex æquo), Doz, Denarié, Richard et Roux (ex æquo), Jette et Vagnon (ex æquo), Barelle, Cumin et Dunet (ex æquo), Verit, Picon.

AMIENS. — Le 2 mai 1913 s'ouvrira à la clinique ophtalmologique des Quinze-Vingts un concours pour une place d'ophtalmologiste des hospices d'Amiens.

Seront admis à y prendre part les

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Essai de classification étiologique des diarrhées infantiles, par le Dr PIERRE PIRONNEAU, 1912, gr. in-8, de 100 pages. Br. (*Vigot frères*, éditeurs, à Paris).

Clinique et thérapeutique obstétricales du Praticien, par les Drs P. RUDAUX, A. GROSSE et V. LE LORIER, 1913, 1 vol. in-8, de 890 pages, 8 fr. (*Vigot frères*, éditeurs, à Paris).

Le traitement de la tuberculose génitale et génito-urinaire, par le Dr RENÉ LE FUR, 1912, in-8, de 20 pages avec fig. Br. (*Vigot frères*, édit. à Paris).

La désarticulation temporaire dans le traitement des tuberculoses du pied, par PAUL HALLOPEAU, chirurgien des hôpitaux de Paris, 1 vol. gr. in-8, de 80 pages, avec 35 planches hors texte. Br. 10 fr. (*A. Alcan*, édit. à Paris).

Contribution à l'étude des tumeurs pararénales, par le Dr RENÉ LE FUR, 1912, in-8, de 21 pages avec figures (*A. Maloine*, à Paris).

La physique biologique pratique, par H. MARQUÈS, 1913, 1 vol. in-8 de 379 pages avec 140 figures, et 1 planche en couleurs (*A. Maloine*, à Paris).

La cura medicamentosa diretta della tubercolosi pleuro-pulmonare. 1912, in-8 (Estratto dallo *Revista medica*, Milano).

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

docteurs en médecine de nationalité française, n'ayant pas dépassé l'âge de trente-cinq ans.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat des hospices d'Amiens avant le 16 avril.

Le jury du concours se composera de sept membres, savoir :

1° Un inspecteur général des services administratifs, président, désigné par le ministre ;

2° Un représentant de la commission administrative des hospices d'Amiens ;

3° Un médecin ophtalmologiste désigné par l'académie de médecine ;

4° Un médecin ophtalmologiste des hôpitaux de Paris, désigné par le ministre ;

5° Un médecin ophtalmologiste des Quinze-Vingts, désigné par le ministre ;

6° Le médecin en chef de l'hospice Saint-Victor d'Amiens ;

7° Et un médecin des hôpitaux d'Amiens, désigné par la commission administrative.

Facultés de médecine. — BORDEAUX. — Sont nommés, pour l'année scolaire 1912-1913, chefs de travaux : MM. les docteurs Lasserre : Histoire naturelle ; Beylot : Histologie.

TOULOUSE. — M. Jammes, docteur ès sciences naturelles, maître de conférences de zoologie à la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse, est chargé, pour l'année scolaire 1912-1913, d'un cours complémentaire de zoologie médicale et micrographie.

ALGER. — M. Viguier, chargé des fonctions d'agrégé (section de parasitologie et sciences naturelles appliquées à la médecine), est chargé, pour l'année scolaire 1912-1913, des fonctions de chef des travaux de pathologie générale, microbiologie et parasitologie, en remplacement de M. Casenave.

LYON. — M. le docteur Cotte, chef de clinique chirurgicale, est nommé, pour l'année scolaire 1912-1913, chef du laboratoire de clinique chirurgicale, en remplacement de M. Dor, démissionnaire.

Écoles de médecine. — RENNES. — Un congé, du 1er novembre 1912 ua 31 mars 1913, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Bertheux, professeur de clinique médicale.

M. Millardet, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est chargé d'un cours d'hygiène.

M. Le Damany, professeur d'hygiène et de médecine légale, est autorisé à faire, aux lieu et place de son enseignement, un cours de clinique médicale, du 1er novembre 1912 au 31 mars 1913 (durée du congé accordé à M. Bertheux, professeur).

ROUEN. — M. Bance, pharmacien de première classe, est institué, pour une période de neuf ans, à partir du 1er janvier 1913, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale.

Sont et demeurent rapportées les dispositions de l'arrêté du 1er juillet 1912 relatif à M. Bance.

LIMOGES. — Le concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie aura lieu le 14 avril et non le 13, comme cela a été annoncé.

Commission du Codex. — M. Richaud, agrégé près la Faculté de médecine de l'Université de Paris, auditeur auprès du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, est nommé, en remplacement de M. Chassevant, démissionnaire, membre de la commission spéciale et permanente chargée de préparer la future édition de la pharmacopée française (*Codex medicamentarius*).

Ecole du service de santé militaire de Lyon. — Liste supplémentaire des candidats admis à l'École du service de santé militaire à la suite du concours de 1912, avec indication des corps de troupes où ils devront être incorporés : MM. Givry, 2e d'artillerie ; Malinas, 54e d'artillerie ; Le Cars, 7e d'artillerie, en remplacement de MM. Allègre, Gauguet et Mondon, démissionnaires.

Jubilé du professeur Charles Richet. — Le volume jubilaire que les Elèves et amis du professeur Charles Richet ont écrit pour fêter la vingt-cinquième année de son professorat est actuellement composé et lui sera remis dans une réunion qui aura lieu dans les premiers jours de Décembre.

Le tirage étant strictement limité, les dernières souscriptions devront être envoyées avant le 15 novembre 1912.

Les cotisations (20 francs) doivent être adressées à M. J.-P. Langlois, Directeur de « La Revue générale des sciences », rue Chauveau-Lagarde, 18, Paris (8e arr.).

Banquet de la Société des anciens internes des hôpitaux de Lyon. — Le lundi 21 octobre a eu lieu de diner annuel des anciens internes des hôpitaux de Lyon sous la présidence du Dr Garel dont les fonctions expiraient et qui a été remplacé par le Dr Audry. Il y avait une nombreuse assistance. Des discours ont été prononcés par les Dr Garel et Viennois.

La soirée s'est terminée par la revue traditionnelle dont le dialogue plein d'esprit et d'une satire fine a eu un grand succès. Le cadre était une ville d'eaux ultra-moderne.

Parmi les chansons qui ont eu le plus grand succès, citons celles sur Metchnikoff et la prolongation de la vie par les microbes du chien, du vieil Hôtel-Dieu, des macaronis de Lausanne, etc.

Nouvel hôpital de Libourne. — Grâce au legs de 1 300 000 francs fait à la ville de Libourne par M. Et. Salabié, un nouvel hôpital a été édifié. Il a été inauguré dimanche.

Mariages. — M. le Dr Eugène Villejean avec Mlle Renée Flouest. — M. Albert Ducamp, interne des hôpitaux de Paris, fils du docteur en médecine, et Mlle Thérèse Leclerc. — M. le Dr Frank Stuhl, de l'Université Haward et Mlle Céline Noguette. Le mariage a eu lieu ces derniers jours à Saint-Etienne du Mont. — Le mariage de Mlle Madeleine Bousquet, fille du Directeur de l'Ecole de médecine de Clermont-Ferrand, et de M. Marcel Michelin, fils du grand industriel, a eu lieu la semaine dernière à Clermont-Ferrand. — M. le D. G. Durand (de Marchiennes) et Mlle Marguerite Martin. — M. Louis Cocaret et Mlle Madeleine Ulain, docteur en médecine. — M. Henri Hablot et Mlle Camille Larcher, fille du Docteur. — M. le Dr Paul Thiébaut (d'Ixelles) et Mlle Eugénie Crickx-Dratz.

Nécrologie. — Le professeur Segond, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hospice de la Salpêtrière, membre de l'Académie de médecine. — Le Dr Tavel, professeur à la Hochschule de Berne. — Le Dr Bertrand (de Denain). — Le Dr Leroy (du Mans). — Le Dr H. Debauge, ancien interne des hôpitaux de Lyon, ancien chef de clinique obstétricale, un des fondateurs du *Lyon médical* avec les Drs Aubert et Soulier. Il avait 79 ans. — M. Appert, commissaire priseur honoraire, beau-père du Dr Launois, médecin de l'hôpital Lariboisière, que nous prions d'agréer l'expression de nos sentiments de douloureuse sympathie. — Le Dr F. Sorel, médecin principal de 1re classe en retraite, officier de la Légion d'honneur. — Le Dr Dor père, l'ophtalmologiste bien connu, décédé à Lyon à l'âge de 78 ans. — Madame Bertrand, belle-mère du Dr Besson, professeur suppléant à la Faculté libre de médecine de Lille. — Le Dr Bertrand, ancien interne des hôpitaux de Lille, médecin des forges de Denain.

COURS

Service de la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur : M. **Gilbert**. PROGRAMME DU COURS DU 4 AU 9 NOVEMBRE 1912.

Lundi 4, 9 h. — Dr **Lippmann**. Projection des foyers d'auscultation du cœur. Inspection. Palpation. 9 h. 1/2. — Visite de M. le Pr **Gilbert**. 11 h. — Dr **Chabrol**. Présentation des pièces et des coupes de la semaine précédente.

Mardi 5, 9 h. — Dr **Maurice Villaret**. Manière de prendre une observation du système nerveux. Notions Générales. 9 h. 1/2. — Visite de M. le professeur **Gilbert**. 11 h. — Dr **Durey**. Généralités sur la Kinésithérapie. Effleurages. Pression. Frictions.

Mercredi 6, 9 h. — Dr **Paul Descomps**. Examen fonctionnel du rein. 9 h. 1/2. — Visite de M. le professeur **Gilbert**. 10 h. 1/2. — M. le professeur **Gilbert**. Présentation de malades. Rédaction d'ordonnances.

Jeudi 7, 9 h. — Consultation externe. 9 h. 1/2. — Visite de M. le professeur **Gilbert**. 11 h. — Dr **Jomier**. Lavages.

Vendredi 8, 9 h. — Dr **Herscher**. Dyspnée. 9 h. 1/2. — Visite de M. le professeur **Gilbert**. 11 h. — Dr **Chabrol**. Notions générales de bactériologie pratique.

Samedi 9, 9 h. — Dr **Jomier**, Séméiologie de la bouche. 9 h. 1/2. — Visite de M. le professeur **Gilbert**. 10 h. 1/2. — Clinique de M. le professeur **Gilbert**. Sur un cas d'anémie pernicieuse avec ictère et splénomégalie.

Clinique d'accouchement Tarnier (89, rue d'Assas). — Professeur : M. **Paul Bar**.

Tous les matins, à 9 heures, enseignement par le professeur.

Lundi : examen des femmes accouchées.

Mardi : leçon clinique.

Mercredi : examen des femmes enceintes.

Jeudi : examen des femmes atteintes d'affections gynécologiques. Opérations.

Vendredi : consultation de nourrissons.

Samedi : leçon clinique.

ENSEIGNEMENT ANNEXE. — Réservé aux médecins français et étrangers et aux étudiants ayant plus de 16 inscriptions, inscrits à la clinique Tarnier.

Par MM. **Brindeau**, **Guéniot**, **Lequeux**, agrégés ; **Cathala**, accoucheur des hôpitaux ; **Devraigne**, **Chirié**, anciens chefs de clinique; **Daunay**, chef de laboratoire; **Lemeland**, chef de clinique ; **Metzger** et **Levant**, adjoints ; assistés de MM. **Roullier**, **Pellissier**, **Brisson**, **Siguret**, **Didier**, **Wilhelm** et **Sabaté**, moniteurs.

1er semestre. — 1° Du 11 au 26 novembre, tous les jours, de 3 à 6 heures cours de thérapeutique obstétricale.

Ce cours comprend 14 séances. Les élèves seront exercés individuellement au diagnostic et aux manœuvres obstétricales.

2° Du 9 au 24 décembre, même cours.

3° Du 13 au 28 janvier 1913, même cours.

2e semestre. — 1° Du 5 au 21 mai, tous les jours, de 3 à 6 heures, cours de thérapeutique obstétricale.

Ce cours comprendra 14 séances. Les élèves seront exercés individuellement au diagnostic et aux manœuvres obstétricales.

COURS DE PERFECTIONNEMENT.

I. — Cours du jeudi soir par M. **Brindeau**, agrégé.

Ce cours gratuit, destiné aux praticiens et aux étudiants, portera sur les questions de pratique obstétricale à l'ordre du jour. Il commencera le jeudi 21 novembre 1912, à l'amphithéâtre de la clinique, à 8 h. 45 du soir.

II. — Cours en langue espagnole, par M. **Cathala**, accoucheur des hôpitaux, assisté de MM. **Pellissier** et **Sabaté**, moniteurs.

Ce cours, destiné aux médecins de langue espagnole, commencera le 26 mai 1913, à 5 heures.

Le programme détaillé de ce cours peut être demandé au secrétariat de la Faculté ou à M. le chef de clinique, à la Clinique Tarnier.

Le droit à verser est de 100 francs.

COURS DE VACANCES. — 1° *Vacances de Pâques* :

Cours de thérapeutique obstétricale, du 17 mars au 1er avril, tous les jours, de 3 à 6 heures.

2° *Vacances d'été* :

Cours de thérapeutique obstétricale, du 7 au 22 juillet ; du 18 août au 2 septembre ; du 22 septembre au 7 octobre, tous les jours, de 3 à 6 heures.

Le droit à verser est de 50 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le chef de clinique, à la clinique Tarnier.

Conférences de pathologie externe. — M. **Ch. Lenormant**, agrégé, commencera ces conférences le jeudi *7 novembre*, à 3 heures (*petit amphithéâtre*) et les continuera les samedis, mardis et jeudis suivants.

Sujet des conférences. — Maladies chirurgicales de la tête, du cou et du rachis.

Cours d'anatomie pathologique. — M. le professeur **Pierre Marie** commencera son cours le vendredi *8 novembre* à 5 heures (salle des travaux pratiques d'Anatomie pathologique, 2e étage de l'école pratique, escalier B) et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants.

(La séance du mercredi sera consacrée aux démonstrations pratiques).

Objet du cours : Anatomie pathologique générale et des différents organes.

Conférences de pathologie médicale. — M. le Dr J. **Rathery**, agrégé, commencera ces conférences le samedi *9 novembre*, à 6 heures (*amphithéâtre Vulpian*) et les continuera les samedis, mardis et jeudis suivants.

Sujet des conférences : Les maladies du système nerveux.

Cours de pathologie expérimentale et comparée. — M. le professeur **Roger** commencera son cours le *7 novembre*, à 5 heures (*petit amphithéâtre*) et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants.

Sujet du cours : L'appareil respiratoire.

Cours de thérapeutique. — M. le professeur **Marfan** commencera son cours le *7 novembre* à 5 heures (*grand amphithéâtre*) et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants.

Sujet du cours : Opothérapie, médications applicables au traitement des affections des voies respiratoires ; traitement des principales affections des voies respiratoires ; traitement de la tuberculose.

Conférences de thérapeutique. — M. **Paul Carnot**, agrégé, commencera ces conférences le *8 novembre* à 5 heures (*petit amphithéâtre*) et les continuera les lundis, mercredis, vendredis suivants.

Sujet du cours : L'art de formuler ; médicaments et médications non étudiés dans le cours du professeur Marfan ; crénothérapie et climatothérapie ; récapitulation générale sous forme de rédactions individuelles d'ordonnances et de régimes.

Le laboratoire d'enseignement est ouvert aux étudiants les lundis et vendredis de 2 h. 3/4 à 4 h. 3/4. Le laboratoire de recherches est ouvert aux étudiants qui veulent approfondir, pour leur thèse, un sujet de thérapeutique.

Clinique chirurgicale infantile (HÔPITAL DES ENFANTS MALADES). — M. le professeur **Kirmisson** commencera son cours le *8 novembre*, à 10

COURS *(Suite)*

heures du matin et le continuera les mardis et vendredis suivants.

Mardi et vendredi à dix heures : Leçons du professeur.

Jeudi de 10 heures à midi : consultations orthopédiques (conférence clinique et examen des malades).

Le Dr **Branca**, agrégé, fera une série de leçons sur l'Embryologie appliquée à l'étude des malformations (amphithéâtre de la clinique chirurgicale, les mardis, jeudis et samedis à 4 heures, à dater du mardi ***12 novembre***.

MM. **Perrin**, chef de clinique, **Bailleul** et **Monsaingeon**, chefs de clinique adjoints, feront des conférences complémentaires sur la chirurgie infantile. La date de ces conférences sera fixée ultérieurement.

Clinique d'accouchements et de gynécologie (CLINIQUE TARNIER). — M. le professeur **Bar** commencera son cours le ***9 novembre*** à 10 heures et le continuera les mardis et samedis suivants.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques (HOPITAL SAINT-LOUIS) — M. le professeur **Gaucher** commencera son cours le ***6 novembre*** à 10 heures du matin et le continuera les dimanches et mercredis suivants :

Ordre du cours. — Le mercredi, leçon clinique, le dimanche, leçon didactique : dermatoses parasitaires.

Première leçon, le mercredi 6 novembre : Les récidives après le 606.

M. **Gougerot**, agrégé, commencera le ***8 novembre*** (*amphithéâtre des cliniques*) des conférences élémentaires sur la syphilis et les continuera tous les vendredis à la même heure.

M. **Gougerot** fera les lundis à la salle Saint-Louis et les mardis à la salle Henri IV à 9 h. 1/2, les samedis à 9 heures du matin et les lundis à 2 heures à la salle de consultation externe des conférences cliniques.

Institut de phonétique. — M. **Marage**, chargé du cours libre, commencera ses leçons sur la physiologie de la parole et du chant, le ***samedi 9 novembre***, à 5 heures 1/2 (amph. de Chimie, Faculté des Sciences), et les continuera les samedis suivants.

Les travaux pratiques auront lieu tous les dimanches à 4 heures.

Leçons sur les méthodes d'exploration appliquées au diagnostic des maladies de l'appareil digestif. (HOPITAL SAINT-ANTOINE, 22, rue de Citeaux). — Sous la direction de M. le Dr **Albert Mathieu**, une série de leçons sur les méthodes d'exploration de l'appareil digestif commencera le ***lundi 4 novembre***. Chaque leçon comportera des exercices pratiques.

Les *leçons théoriques* auront lieu dans la salle des consultations de 11 heures à midi, les lundis, mercredis, vendredis, samedis. Les exercices pratiques auront lieu tous les jours de 2 à 4 heures.

S'inscrire au service de la consultation tous les matins, de 8 heures à midi.

1° ***Lundi 4 novembre***, 11 heures. — L'examen extérieur de l'abdomen, par M. **J. Ch. Roux**.

2° ***Mardi 5 novembre***, 2 heures. — Trav. prat. : Étude des pièces anatomiques macroscopiques, par M. **F. Moutier**.

3° ***Mercredi 6 novembre***, 11 heures. — L'examen du suc gastrique, les méthodes d'analyse, par M. **Taillandier**. — 2 heures. Trav. prat. : Repas d'épreuve ; son extraction. Recherches qualitatives : acide chlorhydrique libre, acide chlorhydrique combiné, acides de fermentation (lactique, butyrique, acétique), pepsine, lab-ferment, par M. **Taillandier**.

4° ***Jeudi 7 novembre***, 2 heures. — Trav. prat. : Étude des coupes histologiques intéressant les principales maladies de l'appareil digestif par **F. Moutier**. — Chaque élève recevra une série de coupes comportant les types essentiels des affections de l'estomac et de l'intestin.

5° ***Vendredi 8 novembre***, 11 heures. — La sécrétion gastrique ; ses viciations. Le chimisme normal et pathologique, par M. **Taillandier**. — 2 heures. Trav. prat. : Acidité, son dosage. Dosage chlorométrique, méthode de MM. Hayem et Winter, par M. **Taillandier**.

6° ***Samedi 9 novembre***, 11 heures. — Le transit stomacal ; appréciation de ses troubles, par M. **Laboulais**. — 2 heures. Trav. prat. : Variations de la concentration. Méthode de mesure du volume total du contenu gastrique (méthode Mathieu-Rémond) ; le transit stomacal, son appréciation par M. **Taillandier**.

7° ***Lundi 11 novembre***, 11 heures. — Applications cliniques et thérapeutiques des notions ainsi obtenues, par M. **J.-Ch. Roux**. — 2 heures. Trav. prat.: Transit stomacal (suite). Examen microscopique du contenu gastrique à jeun ; recherche du sang, par M. **Taillandier**.

8° ***Mardi 12 novembre***, 2 heures — Trav. prat. : Suite de l'étude de coupes histologiques par M. **F. Moutier**.

9° ***Mercredi 13 novembre***, 11 heures. — La digestion intestinale (physiologie), par M. **Goiffon**. — 2 heures. Trav. prat. : Produits de la digestion gastrique des matières albuminoïdes et des matières amylacées. — Dosage de la pepsine et du lab-ferment, par M. **Taillandier**.

10° ***Vendredi 15 novembre***, 11 heures. — L'examen histologique des selles par M. **Goiffon**. — 2 heures. Trav. prat. : Préparation du régime d'épreuve. Examen extérieur des selles ; examen microscopique après trituration (mucus, tissus conjonctifs et musculaires, débris végétaux), par M. **Goiffon**.

11° ***Samedi 16 novembre***, 11 heures. — L'examen clinique et biologique des selles, par M. **Goiffon**. — 2 heures. Trav. prat. : Examen microscopique des selles : fibres musculaires, amidon, cellules végétales, graisses neutres, acides gras, savons, levures, parasites, par M. **Goiffon**.

12° ***Lundi 18 novembre***, 11 heures. — La motricité intestinale, ses troubles, par M. **F. Moutier**. — 2 heures. Trav. prat. : Matières fécales, Examen chimique, réaction, pigments biliaires, stercobiline, sang. Épreuve de la fermentation (putréfactions intestinales), par M. **Goiffon**.

13° ***Mardi 19 novembre***, 2 heures. — Trav. prat. : Examen complet des selles, par M. **Goiffon**.

14° ***Mercredi 20 novembre***, 11 heures. — L'application de la coprologie à la clinique; les grands syndromes coprologiques par M. **J. C. Roux**. — 2 heures. Trav. prat. : Examen complet des selles, par M. **Goiffon**.

15° ***Vendredi 22 novembre***, 11 heures. — La rectoscopie par M. **Friedel**. — 2 heures. — Trav. prat : Examens rectoscopiques, par M. **Friedel**.

16° ***Samedi 23 novembre***, 11 heures. — La rectoscopie par M. **Friedel**. — 2 heures. Trav. prat. : Examens rectoscopiques. Exercices pratiques ayant pour objet les applications du massage et de l'électricité par M. **Friedel**.

17° ***Lundi 25 novembre***, 11 heures. — Le massage et l'électricité dans les affections du tube digestif, par M. **Friedel**. — 2 heures. Trav. prat. : Exercices ayant pour objet la rectoscopie, le massage et les applications de l'électricité par M. **Friedel**.

18° ***Mercredi 27 novembre***, 11 heures. — L'examen de l'urine, du sang, du sérum, de l'ascite dans les maladies du tube digestif par M. **F. Moutier**. — 2 heures. Trav. prat. : Procédés d'examen de l'ascite et du sang, par M. **F. Mouti r**.

19° ***Vendredi 29 novembre*** 11, heures. — Méthodes d'exploration de l'œsophage, par M. **Laboulais**.

20° ***Samedi 30 novembre***, 11 heures. — Méthodes d'exploration radioscopique de l'estomac et de l'intestin, par M. **Laboulais**. — 2 heures. — Trav. prat. : Diagnostic hématologique du cancer : anémie, leucocytose, résistance globulaire, pouvoir antitryptique par M. **F. Moutier**.

Enseignement de la radiologie médicale. — HÔPITAL SAINT-ANTOINE. — Le Dr **Béclère**, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, commencera dans son service, le dimanche ***3 novembre***, à 10 heures du matin, et continuera les dimanches suivants à la même heure, une série de huit conférences avec projections sur le ***radio-diagnostic des maladies de l'estomac.***

Première conférence : Dimanche 3 novembre. — L'exploration radiologique et l'estomac normal.

Deuxième conférence : Dimanche 10 novembre. — L'estomac pathologique. L'image de l'estomac allongé. L'image de l'estomac dilaté. L'image de l'estomac rétracté.

Troisème conférence : Dimanche 17 novembre. — Les images lacunaires de l'estomac.

Quatrième conférence : Dimanche 24 novembre. — Les images biloculaires de l'estomac.

Cinquième conférence : Dimanche 1er décembre. — Les images diverticulaires de l'estomac.

Sixième conférence : Dimanche 8 décembre. — L'atonie, la ptose et la dilatation de l'estomac.

Septième conférence : Dimanche 15 décembre. — L'ulcère simple de l'estomac.

Huitième conférence. — Dimanche 22 décembre. — Le cancer de l'estomac.

Cours de médecine légale. — M. le professeur **Thoinot** commencera son cours le ***7 novembre*** à 6 heures (*Petit amphithéâtre*) et le continuera tous les jours suivants (mercredis exceptés).

Sujet du cours : Mariage. Grossesse. Avortement. Infanticide. Attentats à la pudeur. Asphyxies mécaniques. Jurisprudence. Déontologie.

COURS *(Suite)*

Conférences d'anatomie. — M. **Rouvière**, agrégé, commencera ces conférences le ***8 novembre***, à 6 heures (*grand amphithéâtre de l'École pratique*) et les continuera les lundis, mercredis, vendredis suivants.

Sujet : Appareil uro-génital et organes des sens.

Technique histologique. — Un laboratoire de technique histologique est ouvert salle Ranvier, à partir du ***5 novembre***, sous la direction de M. **Mulon**, agrégé.

Ce laboratoire sera ouvert tous les jours. Le droit à verser est de 50 francs par trimestre.

Clinique des maladies des enfants (Hôpital des Enfants-Malades). — M. le professeur **Hutinel** commencera son cours le ***2 novembre***, à 9 heures. Les leçons auront lieu les mercredis et samedis, à 10 heures ; la première leçon sera faite le ***9 novembre***.

Tous les matins à 9 heures, visite et interrogation des élèves.

Lundi, à 10 h. 1/2 : Conférence de M. **Nobécourt**, sur les maladies circulatoires et l'hygiène.

Mardi, à 10 h. 1/2 : Conférence de M. **Babonneix**, sur les maladies nerveuses.

Mercredi, à 10 heures : Leçon de M. **Hutinel**. A 11 heures : Consultation de nourrissons par M. **Lemaire**.

Jeudi, à 9 heures : Leçon d'oto-rhinolaryngologie.

Vendredi, à 10 h. 1/2 : Conférence de M. **Ferrand**, sur la dermatologie.

Samedi, à 10 heures : Leçon de M. **Hutinel**.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

2 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour la nomination à une place de médecin adjoint du service des aliénés des hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière. (S'inscrire à l'administration de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria de 10 h. à 3 h.).

4 Novembre. — Devant l'École supérieure de pharmacie de Paris, concours pour l'emploi de professeur suppléant de physique à l'École de médecine de Rennes.

4 Novembre. — A 9 heures, à la clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu, ouverture de l'enseignement clinique par M. le Pr De Lapersonne.

4 Novembre. — A 11 h., à l'hôpital Saint-Antoine. Ouverture des leçons de M. le Dr Albert Mathieu sur les méthodes d'exploration appliquées au diagnostic des maladies de l'appareil digestif.

4 Novembre. — Ouverture du concours pour l'emploi de professeur agrégé de la chaire d'anatomie chirurgicale à l'École d'application du service de santé militaire.

4 Novembre. — Concours de l'adjuvat à Lyon.

4 Novembre. — A la Faculté de médecine à Paris, concours pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de chimie obstétricale à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers.

4 Novembre. — A l'École de médecine de Marseille, concours pour l'emploi de chef de clinique chirurgicale.

4 Novembre. — A l'hôpital du Val-de-Grâce, ouverture du concours pour la nomination de médecins et de deux pharmaciens du service de santé des troupes coloniales.

4 Novembre. — Devant la Faculté de médecine de Lyon, concours pour une place d'aide d'anatomie.

5 Novembre. — Devant la Faculté de Montpellier, ouverture du concours pour une place de professeur du cours départemental d'accouchement et d'accoucheur des hôpitaux adjoint au chef de service de la maternité d'Avignon.

5 Novembre. — Dernier délai des inscriptions pour le cours de chimie biologique professé à l'Institut Pasteur, par M. le Pr Gabriel Bertrand.

7 Novembre. — Concours pour une place de chef de clinique gynécologique à la Faculté de médecine de Bordeaux.

7 Novembre. — A 5 heures, à l'école de puériculture, 91 *bis*, rue Falguière, ouverture des leçons de puériculture du premier âge, par MM. Dévé et Daunay.

11 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour 3 places de médecin des bureaux de bienfaisance de Bordeaux (s'inscrire au siège de l'administration, 69, rue du Loup).

11 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour la nomination à 4 places d'élèves internes en pharmacie des hôpitaux civils de Marseille (s'inscrire à l'Hôtel Dieu de 9 heures à midi et de 3 heures à 5 heures).

11 Novembre. — A l'école de pharmacie de Paris, ouverture du concours pour l'emploi de professeur suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale à l'école de médecine de Rennes.

11 Novembre. — A Avignon ouverture du concours pour la nomination d'un médecin oculiste chargé du service optalmologique à l'hôpital Sainte-Marthe d'Avignon.

11 Novembre. — Concours du prosectorat à Lyon.

11 Novembre. — A l'Institut Pasteur, ouverture du cours de chimie biologique par M. le professeur Gabriel Bertrand.

14 Novembre. — Dernier délai pour l'envoi des demandes d'admission au concours pour 40 emplois de médecin aide-major de 2e classe à l'école d'application du service de santé militaire (ministère de la guerre, 7e direction, 1er bureau.)

14 Novembre. — Dernier délai pour l'emploi des demandes d'admission au concours pour l'emploi de professeur agrégé de la chaire de chimie appliquée aux expertises de l'armée et toxicologie à l'école d'application du service de santé militaire (ministère de la guerre, 7e direction, 1er bureau.)

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 6 novembre, à une heure. — M. Lefrançois. Sur un kyste rétropéritonéal pararénal. (MM. Kirmisson, président ; Reclus, Segond et Ombrédanne.) — M. Descubes. Contribution à l'étude des fractures des métacarpiens. (MM. Reclus, président ; Kirmisson, Segond et Ombrédanne.) — M. Madelaine. Contribution à la thérapeutique de la coxalgie. (Extension continue combinée à l'immobilisation par appareils rigides.) (MM. Segond, président ; Kirmisson, Reclus et Ombrédanne.)

Jeudi 7 novembre, à une heure. — Mlle Pokitonov. Le rôle des reins dans l'albuminurie provoquée par l'injection de blanc d'œuf. (MM. Debove, président ; Pouchet, Albert Robin et Rathery.) — M. Chauvenet. Essai sur la valeur thérapeutique de l'extrait physiologique de digitale. (MM. Pouchet, président ; Debove, Albert Robin et Rathery.) — M. Monguilan. Esquisse du rôle du médecin dans la vie sportive. (MM. Albert Robin, président ; Debove, Pouchet et Rathery.) — M. Calandreaud. La suette miliaire dans les Charentes, mai-juillet 1906. (MM. Thoinot, président ; Widal, Balthazard et Gougerot.) — M. Lamy. L'érysipèle des vieillards. (MM. Widal, président ; Thoinot, Balthazard et Gougerot.)

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

TRAITEMENT DE LA SYPHILIS PAR LES INJECTIONS INTRAVEINEUSES D'ÉNÉSOL A DOSES MASSIVES

Par le Dr THOREL

(*La Clinique*, 2 février 1912)

Le travail du Dr THOREL est important en ce sens que l'auteur s'y est efforcé pour un médicament connu depuis plusieurs années, et qui a donné par la voie intramusculaire les meilleurs résultats, d'étudier un mode d'administration nouveau et, secondairement, une nouvelle posologie.

L'auteur précise d'abord sa technique. Elle est simple, c'est celle employée couramment pour toutes les injections intraveineuses ; aucun outillage particulier, nulle douleur, nulle effusion de sang ; nul accident local (*une même veine a supporté quatre injections sur le même point sans aucun dommage*).

Le chapitre suivant est consacré à l'étude des doses maxima : le Dr THOREL n'a pas craint d'injecter dès la première injection 6 à 8 centimètres cubes d'Énésol, soit la dose respectable de 18 à 24 centigrammes de sel. Il a observé, avec les trop fortes doses, des phénomènes réactionnels presque constants, consistant en élévation de température, érythème et vomissements, le tout ne laissant d'ailleurs aucune trace. L'auteur estime néanmoins qu'il est nécessaire, pour tirer tout le parti thérapeutique du médicament, d'aborder les fortes doses, l'effet n'étant pas le même, si la même quantité de sel est injectée en plusieurs fois. C'est là une opinion qui se trouve modifiée d'ailleurs sensiblement par un travail publié en Italie par le Dr AGAMEMNONE.

Au sujet de la conduite du traitement, le Dr THOREL n'a jamais injecté en douze ou quinze jours plus de 1 gr. 20 à 1 gr. 50 d'Énésol. Il établit les règles suivantes :

« SUJET FAIBLE. — *Première piqûre, 6 centimètres cubes ; puis, tous les deux jours, 7 à 8 centimètres cubes. Soit, en douze jours environ, 1 gr. 20 d'Enésol, soit 0 gr. 45 de mercure métallique.* »

« SUJET VIGOUREUX. — *Première piqure, 7 à 8 centimètres cubes ; puis, tous les deux jours, 8 à 10 centimètres cubes. Soit, en douze jours, 1 gr. 50 environ de sel, soit 0 gr. 57 de mercure métallique.* »

Habituellement, les conséquences du traitement sur l'état général sont excellentes : retour de l'appétit, augmentation du poids, jamais d'accidents toxiques. Il est bon de surveiller le rein.

Les résultats thérapeutiques sont considérables. Le Dr THOREL rapporte un certain nombre d'observations dans lesquelles on note presque régulièrement, non seulement la disparition des accidents, mais encore la disparition de la réaction de Wassermann.

« *Après une seule injection et dès le deuxième ou troisième jour, nous avons vu un chancre du fourreau détergé, et en voie de circatrisation ; des plaques douloureuses et récidivantes au bout de la langue chez un malade depuis longtemps traité à l'huile grise et au biiodure, guéries sans récidive depuis un mois. Enfin, une jeune fille de vingt ans, atteinte de roséole intense et de nombreux nodules phlébitiques douloureux, chez qui sept piqûres de biiodure de 1 centigramme et demi n'avaient pas arrêté l'envahissement de la maladie, a vu le lendemain d'une injection de 7 centimètres cubes et demi, la disparition de la douleur sur ces points veineux et une amélioration considérable de la roséole.* »

La conclusion de ce travail est que la thérapeutique trouve en l'Énésol employé par voie intraveineuse « un médicament dont on ne soupçonnait ni la rapidité, ni la puissance d'action. »

HYGIÈNE PRATIQUE

1911-1912, N° 50 **SOMMAIRE** 9 Novembre 1912

SICARD. — Remarques sur le traitement de la névralgie faciale et de l'hémispasme facial.......... 557
J. CALVÉ et L. LAMY. — Un nouveau traitement de la scoliose (méthode d'Abbott).......... 560
E. JOB et L. LÉVY. — Infection des voies biliaires et paratyphus B.......... 564
LOIR. — Les conserves de lait (lait condensé, lait sec, lait stérilisé en bouteilles), dans leurs rapports avec l'hygiène des enfants du premier âge.......... 571
ACTUALITÉS MÉDICALES. — Élimination de bacilles diphtériques par l'urine. — Symptômes initiaux et pathogènes de l'anémie pernicieuse. — Des troubles de l'appareil urinaire dans le cours de l'appendicite.......... 573
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Académie de médecine. — Académie des sciences. — Société de chirurgie.......... 576
Libres propos : La responsabilité atténuée, par le Dr PIERRE LEREBOULLET.......... III
Chronique : Le renfermement des pauvres mendiants de la ville et faubourgs de Paris en avril 1656, par le Dr HENRI ROCHÉ.......... V à IX
Nécrologie : Henri Dor, par le Dr F. TERRIEN.......... XI
Hygiène pratique : La préservation antituberculeuse à l'école, par JAM.......... XIII et XV
La médecine du passé : Une pharmacie du Moyen-Age, par le Dr TORRETTA.......... XVII et XIX
Intérêts professionnels : La déclaration de la tuberculose.......... XIX
La médecine au palais : La propriété du nom, par ADRIEN PEYTEL.......... XX
Silhouettes médicales : Le Dr Emile Sergent, dessin original par BILS.......... XXV
Diététique.......... XXVII
Formules thérapeutiques.......... XXVII
Revue hebdomadaire de la Presse française.......... XXIX
Revue des Congrès.......... XXXI à XXXV
Chronique des Livres.......... XXXV
Nouvelles.......... XXXVI et XXXVII
La vie médicale.......... XXXIX et XL
Cours. — Memento de la quinzaine. — Thèses de la Faculté de Paris.......... XLI à XLIV

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin...... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* pour 1913

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MÉDICAL " *(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes).*

1° **Un coffret de parfumerie produits Innoxa** (1 flacon lait, 1 tube cold-cream, 1 boîte poudre de riz parfumé au choix à la violette ou à la rose blanche. (Valeur 10 fr.).
(Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port).

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier medical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

5° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

6° **Flacon artistique de parfum Ess. Bouquet**, en étui, offert par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 75 plus 50 centimes pour le port).*

7° **Un coffret de parfumerie Coudray** *contenant 3 savons, un flacon eau de Cologne, un flacon parfum Tyldis, 3 sachets. Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 4 francs, port compris).*

8° **Bons pour une photographie artistique** (reproductions exceptées) (**valeur 12 francs**), offerts par la maison WALÉRY, 9 *bis*, rue de Londres, à Paris.

9° **Bons pour une remise de 25 p. 100** sur l'achat d'une bicyclette **et remise de 10 p. 100** sur l'achat d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

10° **Remise de 15 p. 100** (médecins seulement) **sur un achat de Café Sanka décaféiné** fait à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris *(sur présentation de cette page).*

11° **Remise de 20** p. 100 sur l'achat d'une **machine à écrire Oliver.**

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNES DE " PARIS MEDICAL " :
(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces 21 primes) :

1° **Gravures représentant l'Entrée de Saint Louis à Cluny en 1245**, exécutées à l'occasion des Fêtes du millénaire de Cluny (1910) offertes par l'**Uraseptine Rogier.**

2° **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Une pipe racine de bruyère, un fume-cigare ou un fume-cigarette** du Dr PARANT (désintoxicant du tabac et de sa fumée) au choix l'un des trois, bien spécifier ce que l'on désire. Prime offerte par le Dr PARANT à Lons-le-Saunier.

4° **Une trousse de poche contenant une pince, des ciseaux, un thermomètre, un bistouri** (*Valeur 12 fr.*), prime offerte par M. BLACQUE, 25, rue Cujas à Paris (*port 1 fr.*).

5° **Une poire de Politzer**, offerte par M. LOREAU, rue Abel, à Paris.

6° **Un tableau d'un grand maître** (au choix Botticelli, Gainsborough, Rembrandt), reproduction artistique tout encadrée, valeur 20 *francs*, prime offerte par *Les Arts graphiques*, 26, rue Diderot, à Vincennes (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port).*

7° **Un rasoir américain « Leslie »** avec un système **automatique** pour repasser les lames (*Valeur 25 fr.*). Prime offerte par The Leslie ma u ac u i g Co, 65, rue Réaumur, à Pa is. *(Pour avoir cette prime, joindre 4 fr. au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port.)*

8° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

9° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

10° **Deux seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

11° **Etui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre "**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues (*procédé breveté*), offert par la SOCIÉTÉ ÉLECTRO-INDUSTRIELLE (*maison Mathieu*), 113, Bd. St-Germain, à Paris.

12° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison PUNIET, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

13° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. CORNETTE, 19, boul. Saint-Denis, à Paris.

14° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12 fr. 50**), offert par M. BOULONGNE, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. *(Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port).*

15° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre).

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent, acier, payable par mensualités, chez AURICOSTE, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de 50 francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **25** fr. à la maison BOULITTE. Appareils de précision.

20° **Caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues** (*Cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement, et aux médecins seulement*), offerte par la Cie de POUGUES.

21° **Bon pour une journée à passer à Korbous**, comprenant le transport en automobile de Tunis à Korbous et retour et un déjeuner à Korbous.

Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément.

LIBRES PROPOS

LA RESPONSABILITÉ ATTÉNUÉE

L'an dernier je résumais à cette place les arguments, souvent développés avec force par le professeur Grasset, qui militent en faveur de la notion de responsabilité atténuée (voir *Paris Médical*, 26 août 1911). Ses idées ont été souvent mal comprises. Il vient de les préciser à nouveau en adressant au garde des sceaux une lettre pressante lui demandant la nomination d'une commission de parlementaires, de juristes, de médecins, chargée d'organiser la défense sociale contre les criminels à responsabilité atténuée.

Il expose à ce propos avec une grande netteté les lacunes actuelles de la loi. La question de responsabilité atténuée est posée en fait aux médecins (des circulaires ministérielles en témoignent, dans toutes les expertises, devant les tribunaux criminels et devant les conseils de guerre. Les experts répondent très souvent par l'affirmative et déclarent la responsabilité de l'accusé atténuée dans une plus ou moins grande mesure. Les épileptiques (en dehors de leurs accès), les aliénés intermittents ou discontinus (en dehors de leurs périodes de folie), et surtout certains déséquilibrés héréditaires sont autant d'exemples de ces demi-fous qu'on hésite tout autant à déclarer coupables que pleinement irresponsables. Mais, *la responsabilité atténuée reconnue, les magistrats n'ont aucun texte de loi à appliquer au prévenu.* Ils ne peuvent faire interner le demi-fou, sauf pour un temps très court et si, rejetant l'acquittement suivi d'internement, illégal et inefficace, ils concluent à l'atténuation de la peine et ne donnent que des peines courtes ou raccourcies, la solution est tout aussi mauvaise, « soit pour la société qu'elle ne défend pas, soit pour le demi-fou qu'elle ne traite pas et n'améliore pas. »

C'est de ce fait pratique lamentable qu'on est parti, de divers côtés, pour combattre et essayer de supprimer la notion de responsabilité atténuée : cette notion, répète-t-on à l'envi, ne peut aboutir qu'à une atténuation de la peine ; cette atténuation de la peine est la plaie de notre système judiciaire, elle aggrave, « sans profit pour la société, le cas du malheureux auquel on l'applique, au lieu d'améliorer ses conditions de vie et sa conduite. » Donc, dit-on, il faut abandonner définitivement cette notion de la responsabilité atténuée, notion funeste dans la pratique. » Voilà, résumées, quelques-unes des critiques faites au professeur Grasset ; il ne s'en est pas ému, car la seule chose ainsi démontrée, c'est que, dans l'état actuel de notre législation, la notion de responsabilité atténuée ne peut pas être appliquée d'une manière utile et efficace pour la société et le demi-fou. Par suite, dit-il, *la loi* est mauvaise ou incomplète et *doit être modifiée ou complétée.* « Si nous continuions à laisser les demi-fous hors la loi, nous nous mettrions en contradiction avec un *fait scientifique* positivement établi, nous manquerions à nos devoirs d'*assistance sociale* vis-à-vis de malades intéressants, nous manquerions à nos devoirs de *défense sociale* vis-à-vis de criminels dangereux. »

Au surplus cette question de la responsabilité atténuée a déjà été abordée dans d'autres pays que le nôtre, notamment en Italie, et une récente et intéressante étude du Dr Mathé donne à cet égard de fort utiles données. Mais aucun pays n'a encore résolu la question de manière pleinement satisfaisante. Et le professeur Grasset voudrait voir la France prendre l'initiative d'une réforme définitive.

Le premier principe de la réforme devrait être, selon lui, l'introduction dans la loi de la notion de responsabilité, d'irresponsabilité et de responsabilité atténuée, au sens médical du mot. La loi soumise actuellement à la discussion du Sénat comporte fort justement la notion de responsabilité et d'irresponsabilité. Elle doit aussi prévoir la responsabilité atténuée. Mais si le verdict de responsabilité atténuée est prononcé, que doit-on faire de l'inculpé ? Au demi-fou criminel, il faut à la fois une peine et un traitement. On ne peut le diriger ni vers la prison ordinaire, ni vers l'asile des aliénés, il faut créer pour lui un asile spécial, *un asile-prison où il soit à la fois puni et traité.*

Il faut davantage. « Il est indispensable que la loi rende obligatoire l'internement du demi-responsable dans un asile spécial dès son premier méfait et permette de l'y retenir en traitement non jusqu'à l'expiration d'une peine plus ou moins raccourcie, mais jusqu'à la guérison non de la crise aiguë, mais de la maladie psychique elle-même, c'est-à-dire, dans certains cas, *pendant toute la vie du criminel* ». En traitant ainsi les criminels demi-fous par l'asile-prison, la société n'est pas désarmée puisque le demi-fou n'est rendu à la liberté que lorsqu'il est redevenu responsable et justiciable des lois ordinaires. Mais la société remplit en outre son devoir de traitement vis-à-vis de ces criminels malades.

Tels sont les vœux émis par le professeur Grasset. Ils soulèvent bien des problèmes pour lesquels, la question intéressant la médecine, le droit et la nation tout entière, il voudrait voir réunir une commission composée de parlementaires, de juristes et de médecins. Très justement, il estime que le malentendu qui le sépare de nombre de psychiâtres porte plus sur les mots et le sens des termes que sur le fond scientifique et humanitaire de la question. Cette commission devrait selon lui préciser les dispositions nouvelles à faire entrer dans la loi en discussion au Sénat et destinée à remplacer la législation surannée de 1838. Son vœu sera-t-il écouté ? Il faut le souhaiter. Sans doute on peut demeurer sceptique sur l'aptitude d'une telle commission à réaliser son but. Que de commissions précédentes, parlementaires ou extra-parlementaires, ont été justement taxées de stériles ! Combien d'autres dont les conclusions ont été, au jour de la discussion à la Chambre ou au Sénat, dédaigneusement écartées ! Du moins celle-ci aurait-elle un programme nettement défini qu'elle pourrait rapidement mener à bien ; ferait-elle seulement l'accord entre médecins et juristes qu'un grand pas serait ainsi fait. Le cri d'alarme poussé par le professeur Grasset, sur cette angoissante question de la responsabilité atténuée des criminels mérite en tout cas d'être entendu et c'est pourquoi j'ai tenu à résumer ici les principaux termes de son éloquent appel.

P. LEREBOULLET.

CHRONIQUE

LE RENFERMEMENT DES PAUVRES MENDIANTS DE LA VILLE ET FAUBOURGS DE PARIS EN AVRIL 1656

Établissement de l'Hôpital général à la Salpêtrière et à Bicêtre

La présence à Paris de quantité de pauvres et de misérables avait provoqué depuis 1612 une série d'initiatives privées et de mesures gouvernementales, en vue de les disperser, qui n'ont pas toutes été couronnées de succès ; l'organisation des mendiants en associations et corporations, leur affiliation au Royaume d'Argot donnaient à cette Confédération générale de la Paresse une puissance redoutable, qui s'exerçait au détriment de toute la population et dont celle-ci était excédée. Ces pauvres mendiants comprenaient des infirmes, des dégénérés, les rebuts de toutes professions et particulièrement des armées ; c'était un milieu propice et où il faisait bon vivre pour tous les voleurs et malandrins qui s'y entendaient à organiser les moyens d'existence de chacun suivant sa spécialité.



Al dat op den blauwen trughelsack, gheerne leeft
Gaet meest al Cruepele, op beyde syden,

Daerom den Cruepelen Bisschop, veel dienaers heeft,
Die om een vette proue, den rechten ghanck myden

Ce fut en 1612 qu'on essaya pour la première fois de

CHRONIQUE (*Suite*)

donner asile à ces misérables en leur ouvrant la *Maison de la Pitié*, près de Saint-Victor ; mais le groupement des pauvres renfermés parut intolérable à ceux qui s'en étaient chargés ; on garda seulement des petites filles et des petits garçons ainsi que quelques vieilles femmes infirmes. De même la *Maison de Scipion*, vers Saint-Marcel, recueillit de pauvres vieillards particulièrement infirmes, et la *Savonnerie*, près de Chaillot, fut remplie de jeunes garçons qui travaillaient aux Tapisseries de la façon du Levant.

« De 1640 à 1649, quelques particuliers furent touchés du déplorable estat où se trouvaient les âmes de ces pauvres malheureux Chrestiens. Pour leurs corps quelque affligez qu'ils parussent, ils n'estaient pas de véritables objets de compassion ; car ils trouvaient dans les aumônes des Peuples plus qu'il n'en fallait pour satisfaire à leurs besoins, et mesmes à leurs débauches ; mais leurs âmes abismées dans l'ignorance totale de nos Mystères et dans l'extrême corruption de leurs mœurs donnaient de grands sujets de douleur aux personnes animées de zèle pour le salut de ces misérables. »

Les soins pour le soulagement des Mendiants eurent tant de succès que les pauvres se trouvèrent dans l'abondance pendant que les familles qui n'avaient qu'un bien médiocre manquaient souvent du nécessaire.

En 1651, on invente les « Magazins charitables » où l'on recueille à l'aide de dons en nature de quoi secourir les malheureux ; on évalue leur nombre à ce moment à Paris à 40.000.

Il faut dire que la misère était vraiment très grande et bien capable d'émouvoir la Cour et la Ville.

Une lettre écrite des environs de Saint-Quentin en décembre 1655 où sévit la guerre donne pour la même période une idée de la situation malheureuse des campagnes : « Les pauvres n'y habitent plus dans leurs maisons, elles y sont démolies ; il ne leur reste que quelques trous où ils se retirent sans pouvoir trouver une botte de paille pour les coucher, tout ayant été consumé par les armées. Il y avait encore dans le magazin quelque reste de vieux habits dont on a revestu trente huit pauvres dans le grand Fresnay où l'on a trouvé quatre vingts orphelins dans la dernière nudité et la famine. »

C'est alors que M. Pompone de Belièvre, premier Président du Parlement, étudie le projet de l'hôpital général. C'est avec une rapidité vraiment édifiante que ce mouvement populaire de charité produisit des résultats visibles. Chacun y contribue par des dons ; le Roy donne la Salpêtrière, qui dépendait de l'Arsenal, le château de Bicêtre (ancien château féodal de Winchester). Le 4 may 1656, la déclaration en forme d'édit est publiée et immédiatement les réparations sont commencées aux maisons de Bicêtre et de la Salpêtrière.

Dans cette dernière notamment le Roy interdit aux agents d'y venir recueillir le salpêtre.

« On publia aux Prosnes de toutes les Paroisses de Paris que l'Hospital général serait ouvert le 7 may 1657 pour tous les Pauvres qui y voudraient entrer de leur bonne volonté, et de la part des magistrats on fit deffenses à cry public aux mendians de demander l'aumône dans Paris ; jamais ordre ne fut si bien exécuté. Le 13 on chanta une Messe solennelle du Saint-Esprit dans l'église de la Pitié et le 14 l'enfermement des Pauvres fut accomply sans aucune émotion. Tout Paris ce jour-là changea de face, la plus grande partie des Mendians se retira dans les provinces, les plus sages pensèrent à gagner leur vie sans la demander, et les plus infirmes se renfermèrent de leur propre mouvement. Les 40 000 mendians furent réduits à 4 ou 5 000, mais le nombre des renfermés a passé 6 et 8 000. »

Les pièces qui concernent cette fondation sont intéressantes à consulter, en raison de points de détail qu'elles nous fournissent et le texte lui-même mérite d'en être reproduit dans sa forme, car il est tout imprégné d'un véritable esprit de charité, que nous retrouverions difficilement dans la sécheresse des papiers officiels administratifs contemporains.

« Il est distribué aux pauvres journellement du pain bis de froment très bon, avec du potage et six onces de bœuf qui reviennent à environ 3 onces cuit et sans os et aux personnes caduques et infirmes, un demy septier de vin et pour les jours maigres ils ont aussi du pain, du potage, deux ou trois œufs, du beurre ou du fromage et pendant le Caresme des pois, des fèves, du hareng ou du fromage, du beurre à l'exception des malades, infirmes et convalescens à qui on donne des bouillons et de la viande ; outre les médicamens et remèdes nécessaires qui sont administrez par les Apoticaires, Chirurgiens, Infirmiers et Infirmières selon l'ordonnance de deux Médecins de la Faculté de Paris, qui sont gagez pour visiter les pauvres trois fois par semaine, et plus souvent quand il est besoin. »

L'Edit du Roy d'avril 1656 prévoyait et prescrivait en même temps toute une série de mesures concernant la médecine et les médecins.

« LVII. Voulons aussi que les corps des Apoticaires et Chirurgiens donnent chacun deux Compagnons de leur dit Corps, capables pour servir gratuitement audit Hospital et y assister les Pauvres et les Officiers Domestiques d'iceluy, pour les indispositions communes des Pauvres et les maladies ordinaires des Officiers et Domestiques et après pareil temps de six ans, les dits Compagnons Apoticaires et Chirurgiens gagneront pareillement leur Maistrise, sur les certificats des Directeurs en pareil nombre, et auront mesmes droits et privilèges que tous les autres Maistres.

« Réglement. — VI. Ne seront receus audit Hospital général, les Pauvres mendians affligez de lèpre, ou de maladie contagieuse, ou mal vénérien ; mais seront à la diligence des directeurs de l'Hospital renvoyez à ceux qui en doivent avoir le soin, de sorte qu'ils ne puissent mendier.

« IX. Les mendians aveugles et incurables seront pareillement receus audit Hospital général, jusques à ce qu'il y ait place, pour les admettre aux Hospitaux des Quinze Vingts, et des Incurables, par l'advis et consentement des Directeurs desdits hospitaux.

« XI. Ceux qui sont affligez du mal des escrouelles pourront (scavoir les Estrangers durant un mois et les Français pendant quinze jours) demeurer en cette Ville et Faux bourgs de Paris, auparavant les Festes solennelles auxquelles le Roy a accoutumé de les toucher ; avec défenses de mendier pendant ce tems, à peine d'être chassez et seront tenus vuider trois jours après la cérémonie accomplie, sur les mêmes peines ;

« XXVIII. Il y aura audit Hospital général, un lieu particulier d'infirmerie, pour les indispositions communes des Pauvres et un autre pour les Officiers et domestiques malades dudit Hospital. »

En 1657 l'Hospital Général Charitable publie un placard distribué en ville, où il est fait appel à la charité publique.

CHRONIQUE (*Suite*)

« Indication de tout ce que les personnes charitables peuvent donner :

Pour les malades. — Toutes sortes de drogues, comme séné, rhubarbe, casse, syrop, réglise, conserves, unguens, poudres.

Pruneaux, raisins,
Vieilles confitures, miel lenitif ;
Pallettes, lancettes, rasoirs ;
Seringues, estuys ;
Balances, mortiers, pilons ;
Boëttes, papier brouillard,;
Sucre, oranges, citrons ;

« Et généralement tout ce qui est nécessaire à une Infirmerie et Apotiquairerie.

« Bandages pour les estropiez et blessez. »

En 1659, par arrêt de la Cour du Parlement du 6 septembre :

« Ladite Cour a ordonné et ordonne que le Grand Bureau des Pauvres de l'Hospital général sera tenu de recevoir les femmes grosses qui se trouveront atteintes du mal vénérien, pour les faire panser par les remèdes doux jusques à leur accouchement, comme aussi ceux et celles qui n'auraient que les approches du dit mal, afin d'empêcher le péril de leur communication. »

Le 13 décembre 1662, La Cour a ordonné et ordonne « que tous soldats qui ne sont sous charge de capitaine, tous vagabonds portant épée, Filous et tous mendians non natifs de cette Ville, Prévosté et Vicomté de Paris, en vuideront et se retireront es lieux de leur naissance à peine contre les valides des galères ; du Fouet et de la Fleur de Lys contre les estropiés, et contre les femmes du fouët et d'être razées publiquement. »

Signalons aussi la Déclaration du Roy et le Règlement concernant les Enfants trouvés et les femmes publiques, et qui sont venus compléter la Fondation de la Salpêtrière et de Bicêtre.



L'HOSPITAL N'EST PAS FAICT POVR LES CHIEN



Déclaration du Roi *portant établissement et direction de l'Hospital des Enfans trouvez de la Ville et Faux bourgs de Paris, 1670, août. — Colbert — Visa pour servir aux lettres d'union des enfans trouvez à l'Hospital général.*

Réglement *que le Roy veut être pour la punition des femmes d'une débauche publique et scandaleuse et leur traitement dans la Maison de la Salpêtrière de l'Hospital général ou elles seront renfermées, 20 avril 1684.* — « Elles seront habillées de tirelaine avec des sabots, elles auront du pain, du potage et de l'eau pour nourriture. On punira les fautes que les dites femmes pourront commettre par le retranchement du potage, en les mettant au Carquan, dans les malaises durant certain temps de la journée ou par les autres voyes semblables et usitées dans ledit Hospital. »

L'établissement de l'Hospital général à la Salpêtrière aura donc été un effort considérable et associé du peuple et du gouvernement royal pour remédier à la misère publique. L'examen des documents de cette fondation nous montre d'une part l'initiative tout à fait remarquable de M. Pompone de Belièvre, et d'autre part une ferme et universelle volonté désireuse d'aboutir, — de sorte qu'en quelques années Paris qui était alors submergé par les Mendiants s'en est tout à coup trouvé purgé sans mesures particulièrement dures : les infirmes, les impotents au nombre d'environ 8 000 ont été du jour au lendemain hospitalisés ; quant aux « argotiers qui exploitaient la charité publique », ils n'ont pu, grâce aux « archers particulièrement commis à les disperser » résister à la puissance royale malgré leur forte organisation confédérale ; c'est de ce jour que le Grand Cœsre abandonnant Paris devenu intenable et la Cour des Miracles, a fixé la tenue de ses *états* annuels au *Champ des gueux*, à Sainte-Anne d'Auray.

Henri Roché.

NÉCROLOGIE

HENRI DOR
1835-1912

Le Dr Henri Dor, professeur honoraire de l'Université de Berne, chevalier de la Légion d'honneur, vient de mourir à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Né à Vevey le 4 octobre 1835 où il fut élevé par son père le pasteur Dor qui eut en son fils le meilleur de ses élèves, Henri Dor était le descendant d'une très authentique lignée française, exilée pour la cause la plus noble, celle de la fidélité à sa religion. Aussi venu de bonne heure à Lyon en 1858 pour demander à son École dont Amédée Bonnet était alors le chef un complément de ses connaissances en médecine générale, il y avait été accueilli à vrai dire comme un ancien Lyonnais.

L'idée de se consacrer à l'étude de notre spécialité lui avait été suggérée déjà à l'Université de Zurich, mais ce fut seulement à Vienne auprès de Jäger que sa résolution devint définitive. Par la découverte récente de Helmholz, l'ophtalmoscopie ouvrait chaque jour aux chercheurs de nouveaux horizons. H. Dor décidait de se rendre à Berlin, à Paris, à Londres et à Utrecht afin d'y recueillir successivement les leçons de De Graefe, Sichel, Desmarres, Bowman, Mackenzie, Crikchett et Donders.

Établi à Vevey depuis 1860, il est nommé à trente-deux ans à la chaire d'ophtalmologie de l'Université de Berne, devenue vacante par la démission du professeur Von Zehender.

En 1870 aux heures terribles il n'oublie pas ses origines. Petit neveu d'un héros français du premier Empire, le général Lallemand, il se rappelle son hérédité et vient offrir ses services à la grande nation vaincue. Nommé directeur de la deuxième ambulance, chargé de soigner les soldats de l'armée de Bourbaki, il honore à la fois sa patrie d'origine et sa patrie d'adoption et sa conduite lui vaut dès cette époque une proposition pour la Légion d'honneur.

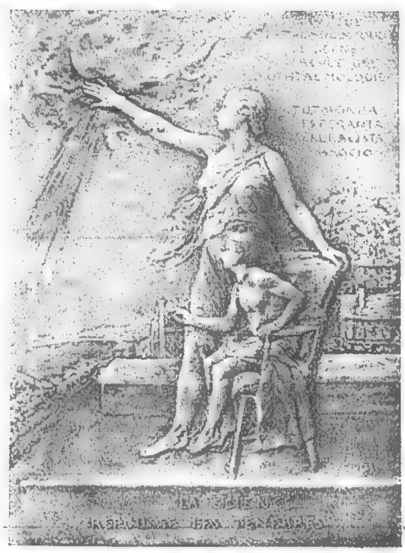
Fixé dès lors à Lyon il prend part à la création de la Société d'ophtalmologie en 1883. Dès 1882, il fondait avec son ami Meyer la *Revue générale d'ophtalmologie* à laquelle les professeurs Rollet et Truc sont venus apporter plus tard leur précieux appui.

Dans cette courte note, il n'est pas possible de donner avec quelque détail une biographie de cet homme dont l'activité fut si grande et qui, non content de multiplier les travaux dans la branche des sciences médicales qu'il avait embrassée, parlait six à huit langues, curieux de toutes choses et amateur d'art distingué.

Le 24 mars 1912, ses amis, ses élèves fêtaient son soixante-seizième anniversaire et lui offraient en témoignage d'estime et d'admiration une médaille à son effigie.

La clinique ophtalmologique de la Faculté de Paris, par la voix du professeur de Lapersonne, « avait tenu à s'associer à ses sœurs de Lyon et de Montpellier pour rendre au professeur Dor un juste hommage et lui apporter le tribut de respect et d'admiration de nombreuses générations d'élèves ». Dernièrement encore il était parmi nous et ses collègues de la Société française d'ophtalmologie dont il suivait régulièrement les séances admiraient sa verte vieillesse. Il disparaît laissant à tous l'exemple d'une vie bien remplie.





Plaquette offerte au Docteur Henri Dor, en 1911.

Ceux-là servent le mieux la société, a-t-on dit, qui ont une âme active. Henri Dor a mérité pleinement cet éloge. Il possédait l'esprit scientifique le plus actif et jusqu'à sa fin il sut le rendre profitable à tous.

Par sa grande bonté et sa conscience droite autant que par sa science il avait conquis l'estime et la sympathie générales. L'ophtalmologie lui devra beaucoup et en particulier l'école d'oculistique lyonnaise.

Elle conservera fidèlement son souvenir et son nom ne tombera pas dans l'oubli, perpétué qu'il sera par ses propres travaux et aussi par ceux de son fils le Dr Louis Dor qui a embrassé et dignement suivi la carrière où s'était illustré son père. Et c'est pourquoi je ne saurais mieux faire que de rappeler ici ce bel et juste hommage que le professeur Truc leur adressait à tous deux :

« Par eux le nom de Dor ne sera pas oublié et restera dans l'ophtalmologie comme un symbole de science avisée, de pratique alerte, d'incessant labeur et de succès mérité. »

F. Terrien.

HYGIÈNE PRATIQUE

LA PRÉSERVATION ANTI-TUBERCULEUSE A L'ÉCOLE

Pour lutter avec succès contre la tuberculose, cette maladie qui exerce tant de ravages dans toutes les classes de notre population, il nous faut modifier nos habitudes et nos mœurs pour les orienter dans le sens de l'hygiène et de la propreté; mais pour arriver à ce résultat, l'éducation publique est à faire complètement.

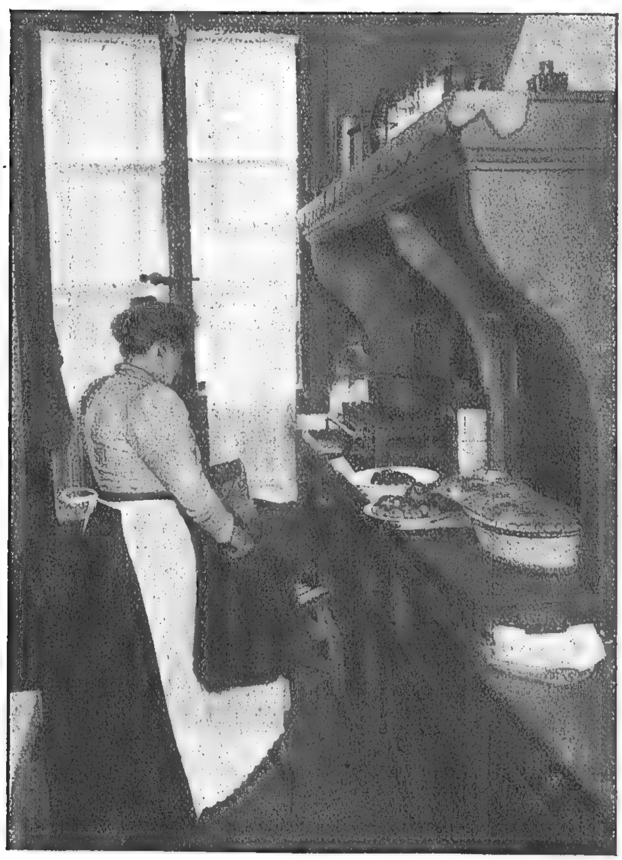
A ce propos, voici l'appel que lance au corps enseignant, la Société de préservation contre la tuberculose : C'est à l'école qu'il faut montrer aux élèves les dangers de certaines habitudes, c'est là qu'il faut faire comprendre à ces jeunes cerveaux tous les maux qu'engendre la tuberculose, comment il nous faut lutter contre la contagion, comment il nous faut compenser la natalité si faible de chez nous par la diminution de la mortalité.

C'est l'œuvre que se propose la *Société de préservation anti-tuberculeuse*. Fondée en 1900, présidée avec tant de dévouement par le Dr J.-J. PEYROT, sénateur, et administrée par des collaborateurs tels que MM. LE GENDRE, F. MATIGNON, Ch. PERIER, S. PERISSE (vice-présidents), Edgard POURCELLE (trésorier), Dr A. FILASSIER, le si dévoué secrétaire général, et par le Dr DOURY (secrétaire général adjoint), elle a pris en peu d'années un essor considérable.

Par des publications, elle met à la portée de tous en des récits simples et frappants les vérités que tout un chacun doit connaître sur l'étiologie de la tuberculose ; par des conférences illustrées de projections, par des expositions, des concours, elle instruit le plus grand nombre ; par des prix, des récompenses, des subventions elle encourage l'initiative et le zèle des propagateurs qui luttent contre le fléau ; enfin par un bulletin mensuel, organe de l'association : *La Préservation anti-tuberculeuse*, elle tient ses membres au courant de toutes les nouveautés dont la tuberculose est le sujet.



Ne pas épousseter ses chaussures avec son mouchoir (Fig. 2).



Ne pas brosser les vêtements devant le fourneau (Fig. 1).

Essentiellement moralisatrice, l'association cherche à développer dans tout le pays le sentiment du respect de soi-même, sentiment que beaucoup méconnaissent de nos jours. « C'est se respecter que de ne pas cracher à terre. »

Aussi a-t-elle cherché à faire pénétrer à l'École les vérités et les bases de l'hygiène ; sa dernière innovation, après les affiches multicolores et les papillons gommés répandus à profusion dans les classes, a été un tract comprenant 5 cartes postales qui a été distribué aux élèves de toutes les écoles publiques.

Tiré il y a à peine 3 mois à 500 000 exemplaires, il n'en reste plus aujourd'hui et on prépare un nouveau tirage.

Idée heureuse : 2 500 000 cartes illustrées circulant par le monde, dans les familles, voilà un moyen de propagande excellent pour la lutte anti-tuberculeuse.

« Ce qu'il ne faut pas faire », tel est le titre de chaque carte. Il est en effet nécessaire de corriger d'abord les mauvaises habitudes, puis après éduquer, en montrant ce qu'il y a de mieux à faire ; ainsi a pensé, avec juste raison, le comité de direction.

Il ne faut pas brosser les vêtements devant le fourneau où cuisent les aliments (fig. 1). Combien de ménagères ou de cuisinières pour ne pas perdre de temps, tout en surveillant le rôti, ne brossent-elles pas les effets maculés de boue devant les plats non bouchés ou les aliments déposés sur la table!

Il ne faut pas épousseter ses chaussures avec son mouchoir (fig. 2).

HYGIÈNE PRATIQUE *(Suite)*

La vanité, qui fait épousseter les bottines avec un mouchoir, pour faire croire que vous venez de descendre de voiture devant la porte de vos hôtes, est bien mal placée !..

Il ne faut pas essuyer la figure d'un enfant avec son mouchoir personnel (fig. 3). Allez donc dire cela aux bonnes de nos jardins des Tuileries et du Luxembourg, elles vous traiteront de « toqué » et pourtant si l'on avait fait leur éducation en hygiène, elles auraient compris tous les dangers de contaminations, tuberculeuse et autres, qui peuvent résulter pour un être frêle, de ce contact.

Les enfants ne doivent pas goûter à la tartine d'un camarade, sous peine de se contagionner, si l'un est atteint de tuberculose (fig 4). Que de choses à dire. Pour montrer que bébé a bon cœur, la maman veut qu'il fasse goûter à ses petits camarades son gâteau ou sa tartine ; parfois à une grande personne ; celle-ci approche de ses lèvres la friandise, fait le simulacre de mordre, bébé mange après. Puis un temps se passe et l'enfant est emporté par une tuberculose ; par un mauvais rhume, dit la maman ! sans se douter hélas qu'elle a été l'artisan de son propre malheur.



Ne pas essuyer la figure d'un enfant avec son mouchoir personnel (fig. 3).

Les enfants qui jouent dans le ruisseau y recueillent tous les microbes qui fourmillent sur le sol des rues (fig. 5). Passez à Ménilmontant, à Belleville, dans les quartiers excentriques de Paris à 5 heures du soir, après la sortie de l'école, vous verrez que les bordures des trottoirs sont les sièges favoris des enfants qui jouent dans la rue. Réclamons pour ceux-ci des espaces libres, des parcs, des terrains de jeux, c'est le plus sûr moyen d'éviter la contagion par les microbes des ruisseaux.

Voilà ce que se propose de faire connaître à tous la *Société de préservation anti-tuberculeuse*. On ne peut qu'applaudir à cette noble tâche et souhaiter que ses cris d'alarme soient entendus.

B. JAM.

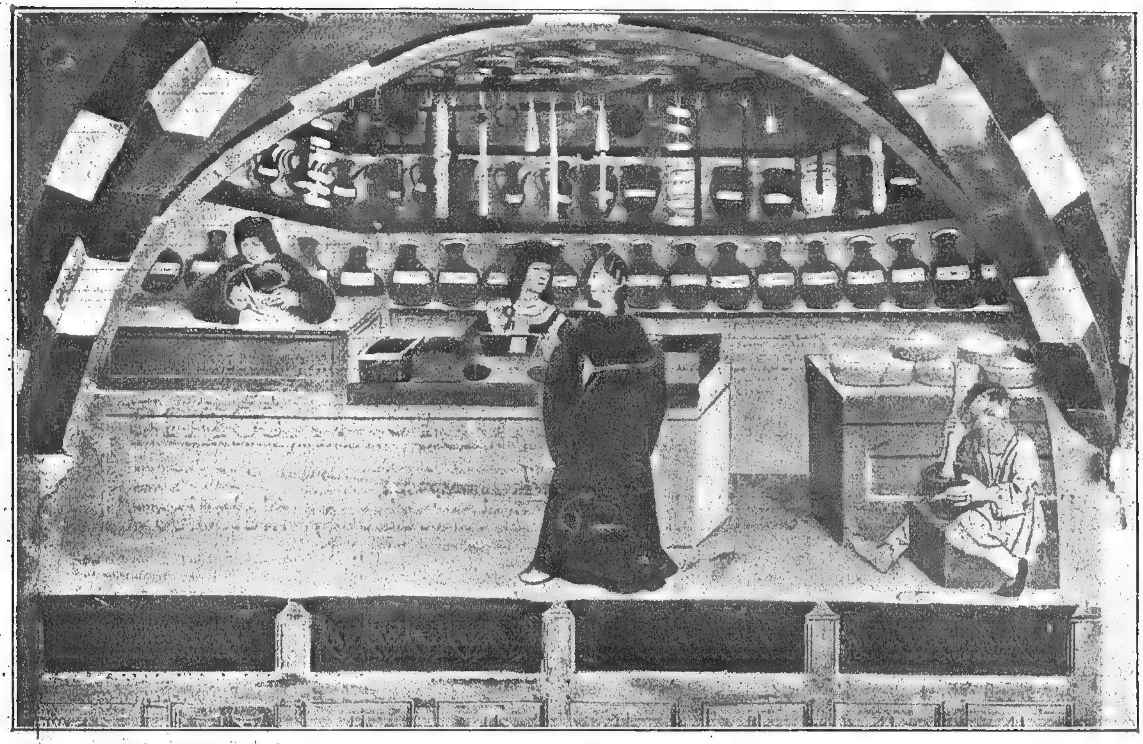


Ne pas goûter à la tartine d'un camarade (fig. 4).



Ne pas jouer dans le ruisseau (fig. 5).

LA MÉDECINE DU PASSÉ



Une pharmacie. — Grande fresque du porche intérieur du manoir d'Issogne (vallée d'Aoste). Propriété de l'État.

UNE PHARMACIE DU MOYEN AGE

De même façon que les vieilles pharmacopées imprimées abondent dans la description des meubles, des vases et des ustensiles, desquels devait être pourvue une pharmacie dans les siècles passés, pareillement elles manquent de documents iconographiques représentant des anciennes pharmacies du moyen âge. Pour cela, ces très rares objets d'art ancien que, çà et là, dans des peintures murales ou dans des manuscrits peints en miniature, on peut patiemment réunir, prennent une importance historique qui n'est pas à négliger pour les us et coutumes du moyen âge.

Le porche intérieur du manoir d'Issogne dans la vallée d'Aoste (Turin), orné d'une suite de grandes peintures à fresque, représentant des scènes du petit commerce villageois, nous offre un exemplaire non commun d'une pharmacie du moyen âge.

M. le professeur G. Carbonelli (de Turin), le savant bien connu d'histoire de la médecine, membre de la Société d'histoire de la médecine de France, heureux possesseur d'une très riche collection, a commenté récemment cette peinture à fresque (*Revue de Clinique, Thérapeutique et sciences analogues*, fascicules 5-6-7, 1912), discutant, en s'appuyant sur les documents, le mobilier et les ustensiles de cette pharmacie. Bien que l'âge de la peinture doive être fixé entre les dernières années du XVe siècle ou les premières du XVIe, en connaissant le temps dans lequel l'édifice fut construit, il est pourtant facile de contrôler, des costumes des personnes figurées, le caractère de peinture du XVe siècle dans toute sa fraîcheur. La peinture est animée d'une scène qui, pendant la journée, devait se répéter bien souvent : une cliente, hors du banc massif, montre au garçon un objet de forme ronde, retiré d'une cassette qui en renferme de semblables, et celui-ci, en marchandant, se dispose à peser : à gauche, appuyé à un bureau élevé, s'assied le pharmacien occupé à écrire ; à droite, assis sur un escabeau massif, un pauvre être goitreux et mal couvert de guenilles est occupé à concasser dans un mortier. Sur les bancs sont disposées des cassettes et des boîtes de formes et de couleurs variées, Dans les murailles sont fichées des longues planches, constituant quatre plans de support. Sur le premier. sont arrangées dix-huit bouteilles de terre cuite peintes en couleur verte à carrés noirs, contenant des eaux médicinales, comme on lit sur les étiquettes, c'est-à-dire, partant de gauche : *Aqua boraginis, rosarum, plantaginis, violarum, buglosse, melisse, fabarum, absicti, rute, liliorum, succorie, betonice, feniculi, berberis vite, valeriane* ; sur la dernière bouteille on lit seulement Aq. sans autre indication.

Sur le deuxième étage sont huit bocaux ou *capruncules*, pour employer l'expression technique par laquelle on les désignait, contenant les huiles : *Oleum rosatum*, c'est le premier à gauche : sur le deuxième il y a seulement la lettre *l* qu'on peut rapporter autant à *lilicrum* qu'à *laurinum*, en tenant compte de la fréquence avec laquelle l'une et l'autre de ces huiles étaient employées. Le troisième porte un *c* avec le signe paléographique d'une syllabe dans laquelle est comprise la lettre *r* ; ceci pourrait signifier *croci* ou *cancrorum* ; sur le quatrième on lit *ulivarum*, sur le cinquième probablement est écrit *mandragore* ou *mastichinum*, comme on peut aussi lire *serpentum* et *amigdalarum* respectivement sur le sixième et sur le septième ; tandis que sur le huitième restent des vestiges de lettres pour moi indéchiffrables.

LA MÉDECINE DU PASSÉ *(Suite)*

Sur le même étage se trouvent ensuite huit vases portant des étiquettes, alternés deux à deux avec d'autres de forme différente, beaucoup plus élégants, sans inscription. Ils contiennent des confections et des conserves ; sur le premier on lit *alchermes* et il est pour cela une *confectio ;* le deuxième contient la *conserva rosacea ;* suivent les conserves *olivarum e rosarum ;* sur le dernier est écrit *pomorum.*

Sur le troisième étage sont alignées ces grosses boîtes de bois, de forme ovale allongée, qui se voient dans les vieilles drogueries ; sur le quatrième, il y a des boîtes en bois, de forme ronde, qui laissent fuir au-dessous du couvercle les retailles du papier blanc qui enveloppe le contenu dans l'intérieur, habitude qui existe encore en plusieurs pays. Dans ces boîtes et dans ces cassettes on conserve les drogues, les herbes et les racines, les semences, les espèces, les pilules, les *trochisci*, le sucre, les résines, etc.

Du bord libre du quatrième étage pendent, suspendus à des crocs, des torches de cire blanche et colorée, des chandelles de cire, des mèches pour les torches, des éponges et des cylindres de soufre fondu serrés avec de la ficelle à la façon de grains de chapelet ; de gros blocs rouges et verts de cire pour cachets, travaillés à dessins et à blasons de Savoie ; un petit cheval sellé, une figure humaine, et une jambe, en cire ; des ex-voto que les fidèles suspendaient dans les églises.

L'examen général de cette peinture montre réunies la pharmacie ou *apoteca* proprement nommée, et l'épicerie ou droguerie, union commune dans tous les temps, spécialement dans les petites villes ; mais ce qui donne plus d'importance à la peinture c'est que la pharmacie n'est pas muette ; puisque, pouvant lire en grande partie les étiquettes, on a ainsi un véritable inventaire dès que l'on pouvait trouver dans une *apoteca* d'un gros bourg Piémontais vers la fin du XVe siècle.

M. le professeur Carbonelli compare les détails de la peinture à fresque du château d'Issogne avec les miniatures du Codex de Pline (Bibliothèque Nationale de Turin), et avec celles du *Tacuinum sanitatis* (Bibliothèque *Casanatense* de Rome), de même qu'avec plusieurs documents importants de sa collection privée.

Mais nous ne pouvons pas le suivre dans ce savant travail de reconstitution historique, vraiment satisfaits d'avoir, nous aussi, attiré l'attention des curieux d'histoire de la médecine sur cette importante et bien intéressante peinture.

Turin. Dr PIERRE TORRETTA.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

LA DÉCLARATION DE LA TUBERCULOSE

Ordre du jour du Syndicat des Médecins de la Seine

Le Corps médical semble s'émouvoir très vivement du projet de déclaration de la Tuberculose actuellement en discussion à l'Académie. Le *Syndicat des Médecins de la Seine* a voté l'ordre du jour ci-dessous qu'ont accepté les Syndicats suivants :

Les Syndicats médicaux d'Angoulême, d'Arles, des Basses-Alpes, de la Dordogne, de Fougères, d'Hyères, de Salon et de la région, de Cherbourg, de la Lozère, de Brest, de Narbonne, de Tonnerre, de la Vallée de la Meuse, de l'Auxois et du Morvan, de Nemours, de Saint-Maur, des Côtes-du-Nord, de Reims et de la Marne, de Vincennes, d'Avranches, de Corbeil et de Rochefort-sur-Mer.

Les Syndicats médicaux de Paris, du Loir-et-Cher, de Cambrai, de l'Indre, de Trévoux, de Bourg, du Bugey et Pays de Gex, du Haut-Jura, de la Savoie, de la Loire-Inférieure, ont voté des ordres du jour analogues.

« *Le Syndicat des médecins de la Seine :*

Considérant que la propagation si regrettable de la tuberculose tient à des causes, telles que l'insalubrité des logements ouvriers, les mauvaises conditions d'hygiène de la population et l'alcoolisme, qui dépassent de beaucoup en importance l'action d'un germe partout répandu et qu'il est impossible de supprimer complètement ;

Considérant que les pouvoirs publics et leurs Conseils ont avant toute chose pour devoir impérieux de remédier à la propagation de la tuberculose par des mesures efficaces et notamment : PAR UNE SURVEILLANCE ET UNE RÉPRESSION SÉVÈRES DE L'INDUSTRIE INSALUBRE, QUI CONSISTE A LOUER DES LOGEMENTS INSUFFISAMMENT AÉRÉS ET ÉCLAIRÉS, *par l'amélioration de l'hygiène des travailleurs et de leur alimentation, par la lutte contre l'alcoolisme ;*

Considérant que la déclaration de la tuberculose, par la crainte que son éventualité ferait naître dans l'esprit des malades, serait de nature à les empêcher d'avoir recours en toute confiance au médecin, seul capable d'assurer l'action prophylactique précoce et qu'à l'encontre du but poursuivi serait ainsi réalisée administrativement la diffusion du fléau ;

Considérant qu'au contraire la désinfection obligatoire des locaux, au départ des locataires, facile à réaliser sans la violation du secret, éviterait tous les inconvénients de la déclaration et présenterait des garanties véritablement efficaces contre la propagation de toutes les maladies contagieuses ;

Proteste par avance contre l'adoption projetée d'une mesure presque inutile, mais vexatoire au premier chef pour la population ;

Proteste également et surtout contre le rôle de policier, qu'on voudrait, en violation du secret professionnel, imposer au médecin, en l'obligeant, par un abus de la confiance à lui témoignée par ses malades, à déclarer les cas de tuberculose constatés dans sa clientèle ».

Il semble intéressant de faire connaître votre opinion par l'intermédiaire de votre Syndicat.

LA MÉDECINE AU PALAIS

LA PROPRIÉTÉ DU NOM

Référés du Tribunal de la Seine : 15 octobre 1912

Les progrès du monde moderne, tels qu'ils résultent de la longue évolution des idées, nous montrent que le but de l'esprit humain est son affranchissement et sa liberté. Et depuis la grande révolution nous avons reçu par hérédité et développé par affection cette conception, qui est la plus consolante et la plus flatteuse de notre personnalité.

Nous marchons vers une sorte d'américanisme, disait déjà Renan, dans ses *Souvenirs d'Enfance*, et tout nous porte à croire que cette pensée n'a fait depuis lors que se préciser, on pourrait dire que s'aggraver. Le besoin de personnification a été poussé si loin, pendant le XIXe siècle que, après les romantiques, qui cultivaient avec amour leur *moi*, en découvraient les aspirations et en pleuraient les craintes, les naturalistes ont étendu l'élan de leur sensibilité vers les animaux, et les choses elles-mêmes paraissent avoir, dans la langue des littérateurs modernes, une vie qui leur est personnelle et une âme, qui fleurit dans un panthéisme universel.

Dès lors, avec quelle obstination doit-on conserver et protéger ce qui représente, à l'égard de tous, cette personnalité qui flatte notre égoïsme, et combien la moindre atteinte à ces droits de propriété qu'on tend à considérer comme absolus est-elle réprimée avec ardeur, si on sent que derrière le nom propre dont on a abusé, la personnalité elle-même peut être menacée d'une attaque ou seulement d'une vexation. Les artistes dramatiques font interdire à d'autres de porter à la scène les noms ou les pseudonymes qu'ils ont rendus célèbres, des auteurs ont été condamnés par les tribunaux à modifier l'appellation de certains personnages de leur roman ou de leur pièce, à la demande de ceux qui ne souffraient pas de voir emprunter, ridiculiser ou même glorifier leur propre nom. Une question nouvelle, relative à cette propriété du nom, vient de se poser devant le président des référés de la Seine, le 15 octobre dernier.

Le point de droit était le suivant : un tiers peut-il faire usage du nom d'un médecin, sans l'assentiment de celui-ci, serait-ce pour lui faire de la réclame ?

Les circonstances de l'affaire entouraient cette aridité juridique d'une foule de détails pittoresques.

M. B.... et le Dr H... habitent tous deux, la même rue, l'un au *7 bis*, l'autre au *7 ter*, mais leur voisinage n'est pour eux que la source inépuisable d'hostilités durables. Il n'est pas de petite tracasserie qu'ils se soient épargnée, et le sujet du référé n'est que l'aboutissement d'une série de vexations mutuelles.

A en croire M. B....., le voisinage du docteur serait des plus désagréable. Ses chiens hurlent toute la nuit et ils aboient pendant le jour, toutes les fois qu'une voiture passe dans la rue. Ses chevaux, gorgés de trop d'avoine, piaffent si brutalement, qu'ils ébranlent la maison. Des perruches poussent des cris perçants et des singes grimpent sur le mur mitoyen effrayant les voisins qui n'osent plus se mettre à la fenêtre. Une ménagerie serait plus supportable, car à tous ces ennuis s'ajoute l'erreur continuelle des malades qui se trompent de porte.

Et quels malades !... Le Dr H.... est un spécialiste de la syphilis.

A ces accusations, le docteur H... répond par des explications, qui semblent définitives. Ses chiens sont à la campagne ils n'ont donc pu aboyer, ni réveiller le voisin. Ses chevaux sont remplacés par des automobiles dont les roues ne piaffent évidemment pas. Ses perruches existent, en effet, mais elles ne sont gênantes que par l'odeur que dégage leur naturalisation, elles sont empaillées.

Quant aux singes, ce sont quelques inoffensifs ouistitis que le médecin garde par pitié ; ils ont servi de sujets d'expérience pour la syphilis et actuellement atteints de paraplégie ils sont bien incapables d'escalader les murs ou les fenêtres de l'hôtel.

M. B..... prévint néanmoins son voisin au printemps dernier que toutes les fois qu'il entendrait du bruit chez le docteur, il répondrait en doublant la dose de tracasserie.

C'est ainsi qu'un chien ayant aboyé deux minutes, M. B..... fit entendre pendant quatre minutes un superbe phonographe jouant la Marseillaise. A cet air national, le médecin riposta correctement par des concerts de trompes, qui sonnées alternativement par les fils et les domestiques du docteur H..... assouvirent sa vengeance.

Enfin, et c'est ici le procès, M. B....., se plaignant de ce que des clients du docteur sonnaient souvent chez lui, c'est-à-dire au *7 bis*, au lieu du *7 ter*, fit apposer à la porte de son hôtel une plaque portant ces mots :

« *Dr H....., à côté, porte à droite.* »

Froissé de cette réclame et de cette indication dont il n'a nul besoin, le docteur H..... demandait aux juges des référés l'enlèvement de la pancarte.

Sans doute, le médecin était-il dans son droit de vouloir empêcher qu'on usât malgré lui de son nom, mais il eut aussi l'ingénieuse inspiration de confier son procès à Me Campinchi, qui, après avoir diverti le président par le spirituel récit des chicanes entre les voisins, a pesé nettement cette question juridique, que les tribunaux n'avaient jamais tranchée :

— Je suis, disait Me Campinchi, propriétaire de mon nom, c'est-à-dire que j'ai seul le droit d'en jouir, d'en user et d'en abuser.

En admettant même que la pancarte du voisin constitue une réclame, et que cette réclame soit utile, il n'a aucun droit pour la faire et c'est à moi seul qu'il appartient de juger si je dois faire connaître au passant et mon nom et mon adresse.

Or, dans l'espèce, la plaque de M. B..... me gêne, je n'ai l'habitude ni des calicots ni des transparents, une pareille réclame ne peut m'être que nuisible, or si je me réserve le droit d'user de mon nom, combien à plus forte raison, ai-je seul le droit d'en faire un mauvais usage. Personne autre ne peut me contraindre à subir une atteinte à ma considération, en employant pour le faire l'usage abusif du bien, qui m'est le plus personnel, c'est-à-dire mon nom.

Le tribunal n'a pas hésité pour donner raison au docteur H..... qui a obtenu une ordonnance prescrivant la suppression de la plaque.

ADRIEN PEYTEL,
Docteur en droit, Avocat à la Cour.

SILHOUETTES MÉDICALES

Dessin original

PAR BILS



LE DOCTEUR ÉMILE SERGENT

DIÉTÉTIQUE

METS VÉGÉTARIENS

Pommes de terre aux prunes. — Les pommes de terre sont épluchées, découpées, cuites dans de l'eau salée, et mises à égoutter sur un tamis. On les retire ensuite du feu pour les écraser en une purée épaisse, avec plus de la moitié de prunes, avec très peu d'eau, du beurre, du sel et du sucre.

Pommes de terre aux champignons frais. — On décortique les champignons, on rejette les lamelles et on lave. D'autre part on met sur le feu un vase en terre contenant 100 grammes de beurre, et après fusion on ajoute de petites pommes de terre épluchées, ainsi que les champignons découpés en morceaux. On verse un peu d'eau bouillante, et on laisse mijoter dans le vase bien clos, pendant une demi-heure. On n'ôte pas les lamelles des tout petits champignons.

Pommes de terre aux concombres. — Faire un roux avec 8 grammes de beurre et deux cuillerées de farine. Y verser de l'eau bouillante, ainsi que quatre concombres acides, découpés en tranches. Par ailleurs on a fait cuire les pommes de terre, on les a découpées en tranches, et on les porte encore à l'ébullition dans le bouillon, avec un peu de sel.

Pommes de terre frites à la crème. — Les pommes de terre découpées en tranches sont frites dans du beurre, et additionnées de crème acide. Dès que celle-ci a pénétré, on ajoute de nouvelle crème et on sert.

Macarons aux noisettes.

Graines de noisettes...	125 grammes.
Saccharine (solution à 5 p. 100).........	2 gouttes.
Œuf.................	n° 1

Battre l'œuf avec les deux gouttes de saccharine. Ensuite les noisettes bien épluchées à l'aide d'une serviette sont râpées, puis mélangées avec l'œuf. La pâte obtenue est divisée en petites billes qu'on fait cuire à une douce chaleur pendant un quart d'heure.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

PASTILLES MÉDICAMENTEUSES (CODEX)

Tablettes de Santonine.

Santonine..........	5	grammes.
Sucre blanc pulvérisé..	500	—
Mucilage de gomme adragante.........	45	—

Divisez très exactement, par trituration, la santonine dans 100 grammes de sucre et incorporez en dernier lieu ce mélange à la pâte préparée avec le reste du sucre. Faites des tablettes du poids de 1 gramme.

Chaque tablette contient 1 centigramme de santonine.

Tablettes de Soufre.

Soufre sublimé lavé...	100	grammes.
Sucre blanc pulvérisé.	900	—
Gomme adragante....	10	—
Eau de fleurs d'oranger.	90	—

Faites des tablettes du poids de 1 gramme : chacune contiendra 10 centigrammes de soufre.

Tablettes de Baume de Tolu.

Baume de Tolu......	50	grammes.
Sucre blanc pulvérisé..	1000	—
Gomme adragante...	10	—
Eau distillée........	Q. S.	

Faites digérer au bain-marie, dans un vase clos et pendant deux heures, le baume de Tolu avec le double de son poids d'eau, en ayant soin de remuer souvent. Filtrez à chaud. Servez-vous de la liqueur aromatique obtenue (90 grammes) pour préparer le mucilage avec la gomme adragante.

Faites des tablettes du poids de 1 gramme.

Tablettes de Bicarbonate de Soude (PASTILLES DE VICHY)

Bicarbonate de soude.	100	grammes.
Sucre blanc pulvérisé..	890	—
Gomme adragante....	10	—
Eau...............	80	—

Faites des tablettes du poids de 1 gramme. Chaque tablette contient 10 centigrammes de bicarbonate de soude.

On est dans l'habitude d'aromatiser ces tablettes de différentes manières :

Avec l'essence d'anis.
— de citron.
— de menthe.
Avec l'eau distillée de fleurs d'oranger.
— de rose.
Ou avec la teinture de vanille.

Tablettes de Chlorate de Potassium

Chlorate de potassium porphyrisé........	100	grammes.
Sucre blanc pulvérisé...	900	—
Gomme adragante....	10	—
Eau aromatisée au baume de Tolu.....	90	—

Préparez l'eau aromatisée comme il est dit plus haut (Voy. TABLETTES DE BAUME DE TOLU).

Faites des tablettes du poids de 1 gramme. Chaque tablette contiendra environ 10 centigrammes de chlorate de potassium.

Tablettes de Chlorhydrate de Cocaïne.

Chlorhydrate de cocaïne.............	1	gramme.
Sucre blanc pulvérisé...	989	grammes.
Mucilage de gomme adragante..........	100	—
Vanilline...........	0gr,25	

Pulvérisez la vanilline avec une petite portion du sucre et mélangez-la soigneusement avec le reste du sucre. Dissolvez le sel dans l'eau qui va servir à la préparation du mucilage et faites des tablettes du poids de 1 gramme.

Chaque tablette contiendra 1 milligramme de chlorhydrate de cocaïne.

Dans la formule de Van Hoffer et de Gratz, on associe le baume du Pérou au nitrate d'argent :

Nitrate d'argent......	0gr,30	
Baume du Pérou.....	6	grammes.
Onguent simple.......	90	—

M. Cassin emploie la pommade suivante, où se trouvent également associés le nitrate d'argent et le baume du Pérou :

Nitrate d'argent.......	1	gramme.
Baume du Pérou......	504	grammes
Onguent simple......	200	—

Dans les brûlures, Gastou et Guillet prescrivent :

Baume du Pérou......	XXX	gouttes
Emplâtre styrax......	1	gramme.
Essence d'eucalyptus..	XX	gouttes
Vaseline...........	25	grammes.
Carbonate de chaux...	12	—

L'application serait, paraît-il, assez douloureuse.

Pour le pansement des plaies, les médecins japonais utilisent couramment la pommade suivante :

Nitrate d'argent......	1	gramme.
Baume du Pérou......	10	grammes.
Vaseline...........	100	—

Pour les abcès profonds, après avoir débridé la plaie et chassé mécaniquement le pus, on emplit la cavité avec une mèche de gaze stérile aseptique enduite de baume pur ou incorporé dans une pommade. Ou bien on peut faire chauffer la pommade et l'injecter comme une huile.

(*La Quinz. thérap.*).

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

PRESSE MÉDICALE. — **Technique de l'éradication des fibromes naso-pharyngiens** (J. et L. DU CUING, 29 octobre 1912).

La *rugination*, fort en honneur il y a une douzaine d'années, perd tous les jours du terrain : 1° Elle est inutile contre les adhérences de la surface néoplasique avec les surfaces voisines. 2° Une rugine trop tranchante sectionne la tumeur au lieu de l'éradiquer et favorise l'hémorragie. 3° La conformation du pharynx, la configuration et l'insertion du fibrome, variables avec chaque sujet, se prêtent mal à l'emploi de rugines à courbure déterminée.

L'arrachement par torsion, qui n'a aucun de ces inconvénients, reste donc la méthode de choix, qu'il s'agisse d'attaquer la tumeur par les voies naturelles ou par les voies artificielles.

PRESSE MÉDICALE. — **L'emploi des hématies stabilisées par le formol dans la réaction de Wassermann** (ARMAND-DELILLE et LAUNOY, 30 octobre 1912).

L'adjonction de doses faibles de formol à des globules lavés en permet la conservation, à la température de la chambre, pendant plusieurs semaines. Dans des proportions déterminées, les globules stabilisés se comportent pendant au moins trois semaines, exactement de la même façon que les hématies fraîches, dans toutes les réactions de déviation du complément.

Le meilleur procédé consiste à ajouter, dans des tubes à essai, à 10 centimètres cubes de globules lavés trois fois à l'eau physiologique et ramenés au volume primitif du sang, 2 dixièmes de centimètre cube d'une solution de formol ordinaire au 1/10e puis à agiter pendant quelques instants pour répartir le fixateur.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **La maladie du sérum** (LECLERCQ et CULOT, 26 octobre 1912).

D'une façon générale, les phénomènes du sérum sont relativement rares et presque toujours bénins en France, grâce aux manipulations spéciales que subissent les sérums thérapeutiques, avant d'être livrés au public. En Allemagne, au contraire, les phénomènes pathologiques d'origine sérique sont plus fréquents et plus graves : ce sont ces accidents que von Pirket et Schich ont groupés sous le nom de « Serumkrankheit » c'est-à-dire « maladie de sérum ».

GAZETTE DES HOPITAUX. — **L'origine tuberculeuse des troubles menstruels** (HOLLOS, 29 octobre 1912).

« Les recherches cliniques et expérimentales que j'ai effectuées, pendant cinq ans, sur des femmes atteintes de tuberculose latente, m'ont amené à la conclusion que ces troubles sont, dans la plupart des cas, d'une origine tuberculeuse, et que ces cas-là sont — en considérant cette base étiologique — en partie améliorables et en partie guérissables si on applique le traitement spécifique. La découverte de l'étiologie des troubles menstruels n'est pas seulement importante à ce point de vue thérapeutique, mais elle a encore l'avantage de nous permettre de reconnaître, dans ces symptômes, un signe précurseur de la tuberculose : signe de la plus haute importance en ce qui est le diagnostic. »

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Grippe et asthénie périodique** (BENON, 31 octobre 1912).

Un individu présente parmi ses antécédents une pleurésie, la syphilis, la fièvre typhoïde. Il a bien guéri de sa pleurésie ; il a bien supporté sa syphilis ; il a eu une convalescence normale après sa dothiénentérie. Survint une grippe sérieuse en janvier 1910, avec phénomènes asthéniques graves. Elle marque le début d'une asthénie spontanée périodique qui se répète en juin 1910, août 1911 et juillet 1912, avec idées délirantes, tentatives de suicide etc., nécessitant chaque fois le placement dans un asile.

BULLETIN MÉDICAL. — **La deshydratation aiguë dans le coma diabétique** (CHAUFFARD, 30 octobre 1912).

Au cours du coma diabétique, on a coutume d'alcaliniser les malades avec des solutions de 40 à 60 grammes de bicarbonate de soude par litre.

Ces solutions sont essentiellement hypertoniques, puisque d'après Lépine, la solution isotonique contient 13 à 14 p. 100. « Je me demande si ces solutions si fortes ne sont pas contre-indiquées chez des malades qu'il convient certainement d'hydrater le plus abondamment et le plus rapidement possible, mais dont il importe de ne pas accentuer la concentration de la viscosité. Qu'on recoure dans ces cas à des injections intra-veineuses, rien de plus naturel et de plus légitime ; mais à une condition : c'est que la solution lancée dans le courant sanguin soit isotonique. Certes je ferai encore appel, lors de coma ou de précoma diabétique, à des injections bicarbonatées par la voie veineuse mais je ne me résoudrai pas, avant une étude préalable du degré de la viscosité du sang, à risquer d'augmenter encore cette dernière par l'emploi de solutions par trop hypertoniques. »

PROGRÈS MÉDICAL. — **A propos d'une observation d'appendicite par épingle** (CHIFOLIAU et SÉBILLOTTE, 26 octobre 1912).

En libérant un appendice, on trouve l'extrémité distale considérablement augmentée de volume et entourée d'une faible quantité de pus. Dès que ce pus est essuyé, on constate une petite saillie noirâtre à la surface de l'appendice près de son sommet.

C'est la tête d'une épingle, libre dans l'abcès, épingle dont le corps et la pointe sont inclus dans la cavité appendiculaire.

Le malade, interrogé dans la suite, ne se rappelle pas avoir ingéré d'épingle à un moment quelconque de sa vie.

PROVINCE MEDICALE. — **Immunisation antituberculeuse** (RAPPIN. 26 octobre, 1912).

« Le principe de la vaccination antituberculeuse s'appuie maintenant sur des expériences certaines ; cette vaccination, ainsi que le démontrent mes observations, se réalise chez le cobaye, animal comme l'on sait si éminemment sensible. Dans un avenir probablement peu éloigné, il sera possible d'appliquer cette vaccination, d'abord en particulier à l'espèce bovine et bientôt à l'homme ».

LYON MÉDICAL. — **Tuberculose du larynx chez l'enfant** (COLLET, 28 octobre 1912).

Tous les documents cliniques s'accordent pour reconnaître la rareté de la tuberculose laryngée chez l'enfant, et cette rareté est d'autant plus surprenante que les inflammations chroniques et surtout aiguës du larynx dans l'enfance sont d'une extrême fréquence.

ÉCHO MEDICAL DU NORD. — **Ce que pense un étranger de notre système d'éducation médicale. Traduction fragmentaire du rapport de A. Flexner** (CURTIS, 27 octobre 1912).

« Ce qui frappe le plus Flexner, c'est qu'aucune Université ne soit maîtresse, propriétaire et directrice des hôpitaux dans lesquels son enseignement clinique est dispensé. Voilà une critique qui ne viendrait pas à l'esprit d'un médecin français parce que chez nous la séparation des pouvoirs est tellement entrée dans les mœurs que l'idée de rendre une Université propriétaire d'un hôpital paraîtrait subversive de toutes nos institutions. J'avoue cependant que cette idée m'a paru très utile et simple à réaliser. »

REVUE DES CONGRES

CONGRÈS DE PATHOLOGIE COMPARÉE

(Suite)

3° Affections microbiennes

M. NATTAN-LARRIER (de l'Institut Pasteur) fait un rapport sur les **spirilloses humaines et expérimentales.** L'auteur établit deux groupes : dans le premier groupe se rangent la spirillose des poules et les fièvres récurrentes humaines, affections qui se caractérisent en microbiologie par l'abondance des spirilles dans le sang et par leur rareté dans les organes, en clinique par l'existence d'une évolution intermittente entrecoupée de crises et de rechutes. Dans le deuxième groupe se placent la syphilis et le pian, affections dans lesquelles les spirochètes sont rares dans le sang et nombreux dans les tissus.

I. — Les *spirilloses septicémiques* présentent des caractères communs. Répandues presque dans le monde entier, chacune de ces maladies peut être occasionnée par des spirilles appartenant à plusieurs variétés distinctes. Ce fait s'explique facilement par la grande plasticité de ces parasites qui se modifient aisément par leur passage sur les animaux. Les caractères ainsi acquis semblent pouvoir se maintenir pendant plusieurs générations ou même se fixer définitivement. La constitution d'une variété s'accompagne souvent d'un changement d'aspect des spirilles, mais des spirilles de morphologie identique peuvent appartenir à des variétés différentes : ce sont alors les réactions biologiques qui permettent seules de les différencier. Deux spirilles appartenant à des variétés différentes peuvent être convoyés par des parasites identiques et un même virus peut être inoculé par deux hôtes intermédiaires différents.

Dans les spirilloses septicémiques, les spirilles n'existent pas seulement dans le sang, mais ils peuvent encore s'emmagasiner dans les viscères et en particulier dans la rate et dans le foie, ils subissent dans ce dernier organe un triple processus : destruction par les globules blancs, disparition dans la bile, persistance dans les cellules, d'où ils partent pour réensemencer le sang au moment des rechutes.

L'aptitude des spirilles à pénétrer dans les cellules explique que les parasites puissent franchir les limites des téguments et des muqueuses même intacts et se transmettre de la mère au fœtus.

Les jeunes animaux sont plus sensibles que les adultes. Le passage de spirilles par l'organisme d'animaux jeunes peut exalter leur virulence.

L'évolution des spirilloses expérimentales dépend avant tout de la dose inoculée : une dose forte de virus donne aux animaux une maladie dont l'incubation est courte, la terminaison mortelle, avec, pendant toute la durée de l'infection, des spirilles nombreux, souvent sans crise ni rechute ; une dose moyenne détermine une maladie dont l'incubation est plus longue, la terminaison plus rarement fatale, les crises et les rechutes nombreuses ; une très faible dose de virus donne une maladie à incubation très longue, guérissant toujours, souvent sans crise ni rechute. Les modifications de l'activité du virus et de la réceptivité de l'animal provoquent des variations analogues dans l'évolution de la maladie expérimentale.

II. — Contrairement aux spirilloses septicémiques, la syphilis malgré sa distribution géographique si étendue, ne paraît pas être provoquée par des races différentes de spirochètes.

L'auteur considère pourtant que le pian, si largement répandu dans les pays tropicaux, est déterminé par un virus qui affecte avec celui de la syphilis des rapports analogues à ceux que présentent entre eux les spirilles des diverses fièvres récurrentes.

Le virus syphilitique ne peut traverser les téguments ou les muqueuses parfaitement intacts ; il peut au contraire se frayer un chemin à travers les tissus normaux ; il possède une affinité particulière pour les tissus fœtaux.

M. FERNAND TRÉMOLIÈRES et BRASKÉSOPOULOS traitent des **septicémies à tétragène** qui peuvent exister aussi bien chez l'homme que chez les animaux. Chez l'animal, le tétragène peut provoquer des abcès qui siègent surtout au pourtour de la bouche et du pharynx et des angines. Chez l'homme on a pu lui attribuer des abcès cutanés, des angines dont une spéciale, l'*angine sableuse*, diverses inflammations pulmonaires aiguës reproduites expérimentalement chez l'animal, des pleurésies d'ordinaire séro-purulentes occupant la grande cavité, mais qui peuvent être aussi cloisonnées ou interlobaires, comme le démontre un cas relaté par les auteurs, des méningites et des péritonites suppurées, des abcès cérébraux, diverses formes d'anémie, des endocardites végétantes ou ulcéreuses, etc.

La plupart de ces manifestations résultent d'une septicémie dont l'hémoculture fournit la preuve. La comparaison des observations publiées montre que les arthralgies, les éruptions cutanées ou muqueuses et les pleurésies purulentes participent souvent au tableau de la septicémie tétragénique. Mais la découverte du tétragène dans les exsudats, les crachats ou même le sang des sujets atteints de septicémie ne permet pas d'affirmer son rôle pathogène. A défaut de l'inoculation aux animaux dont les résultats sont aléatoires, la réaction agglutinante, que le professeur Roger et F. Trémolières ont appliquée pour la première fois à l'étude des infections tétragéniques et la précipito-réaction que les auteurs ont employée selon une technique personnelle révèlent la spécifité du microbe ioslé par l'hémoculture.

A propos d'un cas de **charbon symptomatique** spontané chez un morse femelle, cas rapporté par le professeur RIEGLER (de Bucarest), une discussion s'engage, à laquelle prennent part le professeur ROGER et le professeur DE JONG (d'Utrecht) sur les caractères différentiels des germes du charbon symptomatique et du vibrion septique.

Le professeur RIEGLER, le premier, a pu inoculer, expérimentalement, la **morve aux bovidés** jusqu'alors considérés comme réfractaires à la contagion *expérimentale ou spontanée.* En pratiquant l'injection intra-veineuse de bacilles rendus très virulents par passage chez les lapins, on réussit à déterminer chez les bovidés une maladie avec des manifestations et des lésions localisées sur la muqueuse nasale, la trachée, les bronches, les poumons, la peau, des lésions nodulaires et ulcéreuses qui ressemblent à s'y méprendre à celles qu'on voit chez les chevaux.

La production de lésions chez les bovidés est fonction d'une virulence exaltée du bacille de la morve par passage chez le lapin.

4° Affections nerveuses

MM. MARCHAND et G. PETIT (d'Alfort) étudient des cas de méningo-encéphalite chronique ayant réalisé des syndromes comparables à celui de la **paralysie générale chez divers animaux.**

M. MAURICE de FLEURY expose ses idées sur l'**épilepsie.** Il pense qu'actuellement l'interprétation la plus ration-

Neurasthénie
Convalescence
Surmenage
Anémie

GERMYL

Adresser demandes d'échantillons au
"GERMYL" 9, rue Petitot, Dijon

TRIPLE EXTRAIT DE MALT PUR
Concentré et Pasteurisé
NON ALCOOLISÉ
Résidu sec par LITRE : 245 gr.

Aliment Intensif
Prompt Reconstituant
Digestif

Nutrition
de la Mère
de la Nourrice
de l'Enfant

Maladies Microbiennes en Général

Par P. CARNOT

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris,
Médecin des Hôpitaux.

6e *tirage*, 1911, 1 vol. in-8 de 268 p., avec 75 fig. noires et coloriées, broché : **6** fr. ; cartonné........ **7 fr. 50**
(Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique)

FORMULAIRE
des
Spécialités Pharmaceutiques

Par le Docteur H. GARDETTE

1912, 1 volume in-18 de 400 pages, cartonné. . . . . **3** fr

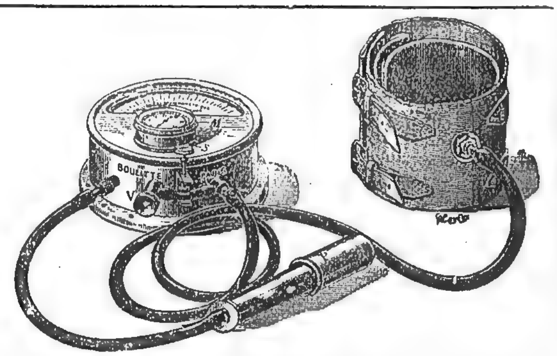
---

Ancienne Maison CH. VERDIN

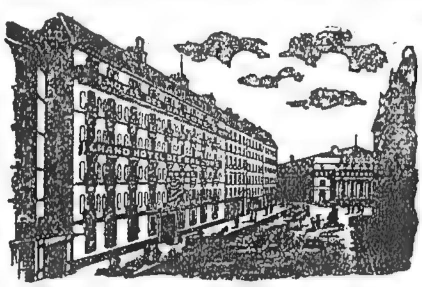
G. BOULITTE Succr.

Ingénieur-Constructeur à PARIS, 7, Rue Linné

Appareils de précision
pour la PHYSIOLOGIE et la MÉDECINE
Instruments de diagnostic
Appareils pour la mesure de la
PRESSION ARTÉRIELLE
ENREGISTREURS, SPHYGMOGRAPHES, etc.



OSCILLOMÈTRE SPHYGMOMÉTRIQUE du Prof. PACHON
Breveté S. G. D. G. **PRIX : 150 fr. NET.**



Chauffage central
Électricité
Salle de Bains

Installation
MODERNE

Chambres à la Journée et au Mois très confortables

Appartements pour Familles
PRIX MODÉRÉS

HOTEL DES BALCONS

3, rue Casimir-Delavigne (PARIS VIe)

RENAULT, Propriétaire

MÉTRO : PLACE SAINT-MICHEL ET CARREFOUR DE L'ODÉON

Voir service des PRIMES

MALADIES NERVEUSES, EPILEPSIE, etc.

TRIBROMURE de GIGON

Solide, Desséché, Pureté absolue, Dosage facile.

SÉDATIF du SYSTÈME NERVEUX
ANTISPASMODIQUE ANTINÉVRALGIQUE
PEPTO-VALERIANE liquide
VALERIANOSE Capsules glutinisées
du Dr GIGON
à l'extrait de Valériane fraîche stérilisée.
Suppression de l'*odeur*, des *nausées* et de l'*intolérance*.

ÉPIDERMAL

SPÉCIFIQUE DES PRURITS

Cette crème calme de suite les **DÉMANGEAISONS** *des* **MALADIES DE LA PEAU** *les plus tenaces, les plus intolérables*
Effet rapide, sûr et certain
ECHANTILLONS GRATUITS
Pharmacie VIAL
P. MAUVAIS Succr.
20, rue Chateaudun 20. PARIS

PRÉCIS D'HYGIÈNE

Par le Dr MACAIGNE

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

1 vol. in-8 de 427 p. avec 121 fig., cart. (*Bibliot. du Doctorat*) **10** fr.

EMPHYSÈME, ASTHME

Bronchite chronique, Dilatation des Bronches, Catarrhe et

AFFECTIONS DU CŒUR CONSÉCUTIVES

Troubles de la Circulation, Palpitations. Intermittences. Angine de Poitrine. Affections névrosiques du Cœur.

GRANULES ANTIMONIAUX du Dr PAPILLAUD

MÉDICATION à base D'ARSÉNIATE D'ANTIMOINE (0.001 m/m par Granule). *DOSE: 2 à 8 granules par jour*
EFFETS COMPLÉMENTAIRES de l'ARSENIC et de l'ANTIMOINE. — *RAPPORT à l'ACADÉMIE de MÉDECINE*
Dépôt Général : Phie du Dr André GIGON, 7, Rue Coq-Héron, PARIS et ttes Phies. — Envoi de flacons d'essai à MM. les Docteurs.

Formulaire

des

Médications Nouvelles

Par le Dr H. GILLET

1912, 1 vol. in-18 de 300 pages, cart. **3** fr.

REVUE DES CONGRÈS *(Suite)*

nelle du mécanisme des crises d'épilepsie paraît être celle-ci :

Une poussée de méningo-encéphalite survenue soit dans les premiers mois de la vie, soit au cours de la gestation constitue la prédisposition indispensable, l'hyperexcitabilité corticale, la «spasmophilie». La cause déterminante des accès convulsifs est une intoxication cérébrale qu'il croit d'ordinaire intestinale.

Dans plusieurs cas humains et dans un cas chez le chien, il a obtenu des résultats qu'il pense concluants par le traitement suivant : suppression complète de tous les aliments d'origine animale ; boissons diurétiques ; ferments lactiques ; repos.

5° Diphtérie humaine et aviaire

A lire le nom des rapporteurs, MM. F. Arloing (de Lyon) et Rappin (de Nantes) on pouvait espérer que le difficile problème de la dualité ou de l'unité des germes pathogènes des diphtéries humaine et aviaire allait être résolu. Point : les unicistes et les dualistes couchent sur leurs positions,... reliés par les hésitants tout prêts à rallier l'un ou l'autre parti. Du moins, s'il n'a pas été résolu, semble-t-il bien, que le problème, cette fois, a été clairement posé par M. Arloing.

M. P. Arloing commence par différencier la diphtérie des oiseaux, poules et pigeons, des affections spécifiques pouvant la simuler : tuberculose, épithélioma contagiosum, aspergillose, etc. ; il retrace ensuite l'historique de la question. Il admet qu'il existe une *diphtérie* aviaire vraie à bacille de Klebs-Lœffler vrai, pouvant contagionner l'homme, dans laquelle la fausse membrane est *fibrineuse* et de multiples *affections diphtéroïdes* provoquées par des germes banaux et nombreux, pouvant également parfois se transmettre à l'homme, mais dans laquelle la fausse membrane est pultacée *nécrotique, non fibrineuse*. La première est des plus rares, et Lœffler (1884) avait séparé le *bacillus diphteriæ columbarum* du *bacillus diphteriæ hominis*.

Il n'existe parmi tant d'observations épidémiologiques de transmission de l'oiseau à l'homme que six observations où l'on ait fait le double examen bactériologique de l'oiseau et de l'homme ; dans trois observations seulement il semble que les auteurs aient trouvé un bacille de Klebs-Lœffler. Dans les trois autres, d'autres microbes étaient en cause.

Ce n'est pas à dire que les affections diphtéroïdes aviaires ne soient pas dangereuses pour l'homme : la contagion est possible pour toutes ces affections. C'est le pigeon qui est l'agent d'infection le plus fréquent, surtout par contage direct, le plus souvent chez des enfants. Les cas peuvent rester isolés ou se propager en épidémies et l'on a vu 350 individus frappés dans une seule épidémie. La gravité de la maladie est en général assez grande.

Il faudra donc procéder à l'isolement des animaux malades, prendre les précautions d'hygiène nécessaires contre la contagion par les poussières ou les fumées et les personnes en contact avec les oiseaux malades devront prendre les soins de propreté indispensables.

Mais la contagion de l'oiseau à l'homme reste peu de chose à côté de la contagion interhumaine.

M. Rappin a étudié une épidémie qui frappa uniquement les poules mais fit parmi celles-ci 1550 victimes et ruina un élevage. Il étudia 33 cas ; 6 fois seulement il put isoler un microbe qui — à la virulence et au pouvoir toxigène près — avait tous les caractères du bacille de Klebs-Lœffler. Dans les autres cas, l'abondance des microbes d'association empêcha l'isolement.

M. Louis Martin (de l'Institut Pasteur) demande que, dans les travaux qui suivront, on prenne une base anatomique fondée sur la nature fibrinienne de la fausse membrane de la diphtérie vraie des volailles. Il insiste — et M. Lafforgue (de Paris) après lui, — sur la difficulté d'isoler l'agent causal de la multitude des germes coexistants.

M. Bordet (de Bruxelles) rappelle ses travaux antérieurs sur la question. Pour éviter précisément l'association des germes, il étudia la diphtérie conjonctivale, la conjonctive constituant un milieu infiniment moins souillé que la cavité buccale. Dans ces cas, il découvrit et montra le pouvoir pathogène d'un microbe ultra-microscopique, plus petit que celui de la péripneumonie.

M. Arloing remarque que dans la maladie étudiée par M. Bordet, il n'y a pas de fausse membrane, mais des lésions purement nécrotiques.

M. Thiry a isolé d'un cas de diphtérie de la poule un bacille présentant les divers caractères propres au bacille de la diphtérie humaine.

Ce qui fait l'intérêt de cette observation c'est la notable virulence et le pouvoir toxigène exceptionnel de ce bacille qui a permis de préparer un sérum actif contre un bacille humain authentique. Les effets des injections de toxine étaient d'autre part neutralisés par un sérum antidiphtérique actif humain.

L'auteur pense que la diphtérie aviaire représente des affections différentes et parfois associées. Il est possible que, dans certains cas de diphtérie aviaire (de la poule en particulier), le bacille de Klebs-Lœffler virulent coexiste ou s'associe au virus filtrant de Bordet.

D'après l'expérience de l'auteur (observations de 19 épidémies et étude de 24 poules), la présence du bacille de Lœffler, très virulent et très toxigène, est exceptionnelle.

M. Dubousquet-Laborderie croit à l'unité de certaines diphtéries aviaires et même d'autres animaux et de la diphtérie humaine.

En résumé, il semble résulter de la discussion que la diphtérie aviaire constitue un danger réel pour les individus exposés au contage ; mais les observations dans lesquelles on a trouvé, chez les volailles, un bacille de Klebs-Lœffler scientifiquement identifié sont exceptionnelles.

M. P.-J. Menard (de Paris) résume et complète ses travaux antérieurs sur les **poisons constitutifs du bacille diphtérique**, protéine et lipoïdes.

Ayant, depuis, constaté que la toxine soluble est susceptible d'adsorption aux lipoïdes, il en conclut que le bacille diphtérique doit être considéré, non comme un organisme producteur de la seule toxine soluble, mais comme un complexe comprenant des poisons figurés et un poison diffusible, celui-ci adhérent aux premiers. Cette toxine fixée, capable d'agir à longue échéance, doit entrer en ligne de compte dans l'intoxication diphtérique. — Le sérum antidiphtérique n'ayant aucune action sur les accidents déterminés par les lipoïdes et les protéines diphtériques, pas plus d'ailleurs que sur le bacille lui même, on doit adjoindre au traitement sérothérapique un traitement antiseptique local judicieux.

6° Rage

Mme Luzzani-Negri (de Pavie) qui fut la collaboratrice dévouée de son mari, mort si tristement il y a peu de temps, présente un important rapport sur **l'étiologie et le diagnostic de la rage.** Elle y étudie les corps que


POUGUES-LES EAUX
à 240 Kilomètres de PARIS - Trajet en 3h W-R
1er JUIN —— 30 SEPTEMBRE
STATION des NEURASTHÉNIQUES
des DYSPEPTIQUES
et de toutes les ATONIES et ASTHÉNIES organiques
(Estomac, Foie, Intestins) DIABÈTE, ANÉMIE, GOUTTE, GRAVELLE
CURE de REPOS, CURE de RÉGIME, CURE d'AIR
CASINO
SPLENDID-HOTEL (1er Ordre)
THEATRE
Chambres et appartements avec salles de bains
Cie DE POUGUES
15, Rue Auber PARIS
L'Eau Minérale Naturelle Reconstituante de
St-LÉGER POUGUES ALICE
se trouve en vente partout.
SEDGWICK Sc

REVUE DES CONGRÈS *(Suite)*

Negri découvrit et qu'il considérait comme un protozoaire comme agent causal de la maladie. Elle décrit minutieusement, avec projections de figures à l'appui, la localisation de ces corps, leur forme. Elle insiste surtout sur les arguments propres à faire admettre leur nature de protozoaires : structure organisée avec grains ayant la réaction de la chromatine et même ébauche de cycle évolutif. En terminant, elle montre toute l'importance qu'ils présentent au point de vue diagnostique.

M. Babes (de Bucarest) comparant les corps de Negri aux corps décrits par Sinigaglia dans la maladie des jeunes chiens pense qu'on peut considérer les deux affections comme voisines.

Il ne pense pas que les corps de Negri soient les parasites de la rage.

Il considère que son sérum constitue une amélioration notable au traitement antirabique : dans les morsures de loups enragés, plus graves que celles du chien, il n'a plus de mortalité après le 20e jour, alors que, dans les autres instituts antirabiques, on défalque des statistiques les cas éclatant moins de quinze jours après la fin du traitement (environ 35 jours, dans les cas traités tout de suite après la morsure) comme supérieurs à toute thérapeutique préventive.

Il décrit un signe clinique nouveau, la **fièvre prémonitoire cyclique** dans la rage expérimentale, ce qui lui a permis de découvrir la virulence atténuée de certains organes (rate, sang,) qui ne tuent jamais.

A son avis, les paralysies au cours du traitement ne sont pas des accidents de rage atténuée, mais bien des accidents du traitement tenant à une virulence plus grande que prend le matériel d'inoculation à certaines époques sous une influence obscure. Ils sont évitables si l'on emploie les traitements très lents.

Enfin, il propose une conférence de tous les directeurs d'instituts antirabiques pour étudier certains points, notamment l'unification et l'amélioration des traitements préventifs, le traitement de la maladie déclarée, la réglementation rationnelle de la question des chiens.

M. Remlinger (de Tanger) commence par proclamer l'importance diagnostique de premier ordre des corps de Negri. Puis il énumère les arguments qui empêchent de les considérer comme de véritables parasites. Suivant l'opinion à peu près universellement admise, il les tient pour des produits de réaction cellulaire autour d'un élément ultra-microscopique (virus filtrant).

Géry.

CHRONIQUE DES LIVRES

Un grand procès de Sorcellerie au XVIIe siècle, par Jean Loridan. 1912, 1 vol. in-8 de 436 pages avec 9 figures et 2 fac-simile. (*Librairie Académique Perrin et Cie*, à Paris).

Au commencement du XVIIe siècle, le prêtre Louis Gaudifery fut accusé « de crime de rapt, séduction, impiété, magie, sorcellerie et autres abominables ». Sa principale victime était une fille d'une des plus nobles familles de Provence, Magdelaine de Demandolx, qu'il avait séduite la faisant sorcière et Princesse des sorciers. C'est l'histoire de ce procès curieux qui fit tant de bruit en Provence et dans toute la France que l'auteur nous raconte. Il y a dans cet ouvrage une reconstitution saisissante des usages, de la vie de l'époque avec grand luxe de détails et une documentation fort instructive.

Triste temps des orgies et des sabats où l'on voyait « glisser dans le ciel, dans la nuit, par-dessus les villes endormies et les silencieuses campagnes, les pâles escadrons nus des sorcières jeunes ou vieilles à califourchon sur leurs chaises ou sur leurs manches à balais ». Pénible époque où de toutes parts s'allumaient des bûchers où « de pauvres corps se tordaient dans les terreurs des tourments.... et dont les cendres jetées au vent engendraient d'autres démences. » A cette lecture le sentiment qui se dégage le plus est une immense pitié pour ces accusés, ces prêtres, ces magistrats, ces témoins le plus souvent tous de bonne foi et beaucoup plus ignorants que méchants.

L'ignorance, ce fut le grand malheur de ce temps et l'erreur des médecins d'alors ne fut-elle pas cause d'un grand nombre de ces abominations puisqu'eux-mêmes consultés régulièrement n'hésitaient pas en des rapports médico-légaux fort corrects à établir, après examen minutieux des accusés, le diagnostic positif ou différentiel de magie, sorcellerie, possession diabolique, etc.

Jean Camus.

Les criminels peints par eux-mêmes, par M. Raymond Hesse. *Préface du professeur* Grasset. 1912, 1 vol. in-8 de 323 pages et plusieurs figures. (*Bernard Grasset*, édit. à Paris).

Nous avons presque tous un attrait certain et mal expliqué pour tout ce qui touche aux crimes et aux criminels. J'avoue avoir lu d'un bout à l'autre le livre de M. Hesse, y avoir trouvé de l'intérêt et en le fermant je me demande pourquoi ? J'ai presque honte d'avoir pris plaisir à ces élucubrations de bandits.

Quelle étrange idée a eue M. Hesse de nous donner ces peintures de criminels exécutées par eux-mêmes au lieu de nous les peindre lui-même ! Quelle dose de bonne foi est-on en droit d'attendre de ces malfaiteurs dont plusieurs sont des dégénérés, des menteurs par constitution et qui ont écrit bon nombre des pages qui nous sont offertes entres les murs d'une prison, en attendant le verdict du jury ou le matin de la guillotine. Vantardise chez les uns, roublardise chez d'autres, inconscience chez la plupart. Pauvres portraits ! Pourtant çà et là quelques notes humaines et vraies !

Que dire de la division des criminels proposée par l'auteur ? Voici les chapitres principaux dans lesquels il veut les ranger : l'argent, le sadisme, l'apostolat, la vengeance, la femme, les lectures, les apaches. Classification bien fragile et peu satisfaisante dont M. Hesse n'est pas sans avoir vu la faiblesse. Sans doute les neurologistes accepteront difficilement semblable division mais eux-mêmes ont-ils à nous offrir des cases beaucoup plus scientifiquement établies? Et si nous disons avec M. Grasset (dans la préface de ce livre) « quand l'individu est malade dans son psychisme, que ses neurones ne présentent pas la résistance normale, n'ont pas la force physiologique pour hirérarchiser les divers mobiles et se décider entre eux, l'idée tentatrice s'installe dans l'esprit affaibli, comme un parasite dans un organisme sain... » aurons-nous beaucoup avancé la question ? Certes il y a bien de cela... Mais la difficulté commence quand il s'agit de classer les récidives suivant la résistance, suivant la force physiologique de leurs neurones.

N'eût-il pas mieux valu renoncer à établir une classification ? N'eût-il pas mieux valu renoncer à toute idée de faire peindre par eux-mêmes des menteurs ou des aveugles?

CHRONIQUE DES LIVRES *(Suite)*

Mais alors que serait-il resté du livre de M. Hesse ? Beaucoup de pages encore, et très intéressantes, de quoi composer tout un ouvrage qui aurait été intitulé « la littérature des criminels » et qui aurait mérité une analyse approfondie ; voire même une classification établie d'après les sujets traités, le mode littéraire, le degré de culture des auteurs, etc...

Tel qu'il est, le livre de M. Hesse contient de nombreux documents dont la publication, je l'espère, ne sera pas inutile. JEAN CAMUS.

La stérilisation de la syphilis, par le Dr LEREDDE. 1912, in-8 avec figures et 3 planches en couleurs 2 fr. 50 (*A. Maloine*, à Paris).

Stériliser la syphilis, suivant l'expression d'Ehrlich, c'est poursuivre la guérison réelle, non seulement la guérison apparente, et prévenir des accidents possibles, souvent plus graves que les accidents actuels.

Les armes thérapeutiques, que nous connaissons, permettent-elles d'atteindre ce résultat, dans tous les cas ? A cette question, personne ne peut encore répondre. Mais il est prouvé que la fréquence de la stérilisation dépend du médecin, du remède dont il se sert. Elle dépend, non moins nécessairement, de la manière dont il le manie, des doses qu'il emploie, de la direction qu'il donne au malade. En thérapeutique médicale, comme en chirurgie, la technique a une importance prépondérante. Les malades l'ignorent, et les médecins l'oublient parfois eux-mêmes.

On trouvera exposées dans ces leçons, les méthodes et les raisons sur lesquelles elles sont appuyées. La gravité immédiate et lointaine de la syphilis, l'efficacité des moyens thérapeutiques, quand ils sont appliqués avec persévérance, l'antipathie qu'inspire toute thérapeutique simulée, toute action médicale incomplète, y sont affirmées à toutes les pages.

G. MILIAN.

NOUVELLES

Hommage au Professeur Coyne. — Le 28 octobre dernier a eu lieu au laboratoire d'Anatomie pathologique de la Faculté de Bordeaux, une cérémonie touchante par sa simplicité et par la cordialité qui lui donna un certain air de mélancolie, comme au départ d'un parent aimé que l'on quitte pour un temps indéfini. Le professeur Coyne atteint par la limite d'âge a reçu les adieux de toute la famille médicale.

Ses condisciples, ses élèves, ses amis s'étaient réunis pour lui offrir à l'occasion de son départ son buste exécuté avec sa maîtrise habituelle par le statuaire Leroux.

Le Doyen, le professeur Sabrazès, à qui échoit la continuation de l'œuvre du professeur Coyne, le professeur Dubreuilh, le professeur Auché, le professeur Viault, M. Verger, sont venus apporter à M. Coyne les hommages et la reconnaissance du corps médical.

Puis, la voix émue, le professeur Coyne évoqua les souvenirs heureux de ses études et c'est sur une dernière pensée à ceux qui furent ses maîtres, ses amis et ses élèves, que la cérémonie prit fin.

Autour de coupes pétillantes, les vœux les plus sincères furent échangés pour la continuation de la santé du professeur et de sa famille. B. J.

La vente de charité de la maison du médecin. — On sait qu'une grande vente de charité est organisée par la *Maison du Médecin*, au bénéfice de l'œuvre. Cette vente aura lieu les samedi 23 et dimanche 24 novembre dans les salons de la Faculté de Médecine (appartements du Doyen), obligeamment prêtés par M. Landouzy.

Le Conseil d'Administration et le Comité des Dames Patronnesses escomptent un gros succès moral et financier. De nombreuses femmes, filles, sœurs de confrères ont déjà apporté leur concours ; les différents comptoirs rivaliseront d'élégance, de bon goût, et lutteront pour détenir le record du plus gros chiffre.

D'autre part, les objets envoyés pour être mis en vente arrivent déjà nombreux au siège social. Le Conseil d'organisation prie nos confrères et leurs familles qui voudraient adresser un objet pour la vente de l'envoyer sans tarder à l'adresse suivante : *Vente de Charité de la Maison du Médecin, Faculté de Médecine, Paris.* Adresser la correspondance au nouveau siège social, 9, *rue d'Astorg, à Paris.*

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que, dans cette circonstance, certaines personnalités, complètement étrangères au corps médical, ont tenu à collaborer largement à cette manifestation charitable. C'est ainsi que les Directeurs du *Bon Marché* ont promis d'achalander tout un comptoir, à leurs frais. C'est un beau geste que d'autres déjà ont imité.

Ce sont là d'heureux présages ; au reste, la *Maison du Médecin* n'est-elle pas habituée au succès ? Le Tout Paris, médical et autre, lui témoignera une fois de plus son intérêt en venant remplir l'escarcelle des vendeuses de sa vente de charité.

Médecins et Pharmaciens à Toulouse. — Les uns et les autres sont parvenus par un traité synallagmatique. à adopter un *modus vivendi* dont le but dominant est d'améliorer les rapports entre les deux professions. — Nous relevons parmi les dispositions consenties réciproquement :

a) *Examen des malades.* — Dans aucun cas, un pharmacien ne doit examiner un malade. Seuls les pansements à la suite d'accidents survenus sur la voie publique et après constatation de l'absence du médecin continuent à être permis.

b) *Conseils médicaux aux malades.* — Le pharmacien doit éviter de pratiquer l'exercice illégal de la médecine. Souvent consulté par la clientèle il peut, si le cas lui paraît bénin, délivrer un médicament d'attente, en recommandant de faire appeler le médecin si l'état reste stationnaire. Si le cas lui paraît grave, il doit insister auprès du client pour qu'il ait tout de suite recours au médecin.

Il ne délivrera *jamais pour le même cas* de nouveaux médicaments sans ordonnance. Le pharmacien peut toujours délivrer tous produits simples et officinaux non toxiques sur simple demande ; il ne doit délivrer aucune potion ni médicament composé sans ordonnance.

Enfin, il se refusera à exécuter une formule non revêtue d'une signature de médecin (copie de formules sur des journaux ou sur une ordonnance d'autrui), de même il refusera de renouveler une potion si l'ordonnance porte la mention « ne pas renouveler ».

c) *Appréciation des ordonnances.* — En aucun cas, le pharmacien ne doit, publiquement, avoir l'air de désapprouver une ordonnance médicale, ni essayer de substituer des produits. S'il y a eu erreur possible dans le dosage, son devoir est de surseoir immédiatement à l'exécution pour aviser le médecin. S'il y a urgence à délivrer l'ordonnance, il doit le faire aux doses habituelles des formulaires et aviser le médecin après coup. S'il y a erreur dans le mélange des principes actifs (incompatibilités ou autres), il doit agir de même.

d) *Recommandation d'un médecin au détriment d'un autre.* — Le pharmacien doit également éviter de recommander ou de décrier systématiquement un médecin. Les jugements défavorables, même s'ils paraissent justifiés par des faits antérieurs ne peuvent être autorisés en public.

NOUVELLES *(Suite)*

Comme sanction, il sera dressé une liste des médecins, rangés par spécialités, à donner aux clients et il sera créé une « Commission permanente d'arbitrage » composée d'un nombre à déterminer de médecins et de pharmaciens. Ceux-ci seraient désignés par leurs syndicats respectifs et les intéressés leur soumettraient les cas litigieux.

Société centrale de médecine vétérinaire. — SÉANCE ANNUELLE DU 31 OCTOBRE 1912. — Le *prix Paugoué* (1 200 francs) a été partagé de la façon suivante : 1° 500 francs à MM. Brocq-Rousseu et Gain ; 2° 300 francs à M. Pécaud, avec rappel du prix : 3° un encouragement de 200 francs à M. le Dr Vosgien ; 4° un encouragement de 200 francs à M. A. Boquet. — Le *prix Urbain Leblanc* (600 francs) a été décerné à M. Th. Monod. — Sur le *prix Trasbot* (1 400 francs) une somme de 600 francs a été attribuée à M. Chaussé, lauréat du prix ; un encouragement de 400 francs a éte accordé à MM. le docteur J. Leclercq et P. Nicodème. — Le *prix Weber* (800 francs) a été décerné à MM. le docteur Costa et Fayet.

Médaille du prix Eugène Mathieu. — M. Chaussé.

Médailles d'or. — MM. le docteur Ravenna et Nicodème.

Médailles d'argent grand module. — MM. Fort, le docteur Roussel, Compain, Moreau, Cabassu, Savary, Pérol, Médynski, Oyuela, Pol (Pierre), Floriot, Delécolle, Moulun, feu le docteur Ducasse.

Pour le Croissant-Rouge. — Un comité de médecins français, à la tête duquel se trouvent le professeur Reclus, le docteur Lucas-Championnière, le docteur Jean-Louis Faure, le professeur Chantemesse, le professeur Raphaël Blanchard, etc., s'est constitué pour apporter son appui à l'œuvre du Croissant-Rouge et lui faciliter le recrutement de chirurgiens français aptes à prêter leur concours à ses ambulances. Déjà l'Allemagne et l'Angleterre ont adressé à la Turquie des ambulances complètes. A Paris, Mme Rifaat pacha centralise à l'ambassade ottomane les dons en argent et en nature destinés à cette œuvre qui ne peut laisser indifférents ceux qui s'intéressent au maintien de l'action morale française sur les peuples de l'Islam.

Les chirurgiens — civils ou militaires libérés — qui seraient disposés à offrir leur concours aux ambulances du Croissant-Rouge sont priés de s'adresser tout de suite au secrétaire du comité médical français, le docteur Blondel, boulevard Haussmann, 103.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Pathologie.* — Séance du 28 octobre. — MM. Nora, 6 ; Boyer, 11 ; Mlle Denis, 11 ; MM. Vincentelli, 6 ; Ohier, Rousseau (Pierre) et Boucher, 5 ; Fitte, 10 ; Wallon (Emile), 4 ; Percepied, 9.

Séance du 29 octobre. — MM. Lorain et Adler, 7 ; Janet, 9 ; Moricand, 5 ; Cousin, 10 ; Philardeau, 11 ; Grellety-Bosviel, 4 ; Carpanetti, 11 ; Rouché, 3 ; Piémont, 2.

Séance du 30 octobre. — MM. Barbier, 9 ; Moutier et Le Gac, 8 ; Wiart, 9 ; Cathala, 10 ; Bardet (Daniel), 7 ; Doumer (Edmond), 8 ; Queyroi, 6 ; Regnauld de la Soudière, 6 ; Richon, 5.

Anatomie. — Séance du 29 octobre. — MM. Ulmann, 5 ; Gerber, 10 ; Weill, 5 ; Favory, 6 ; Mlle Giboulot, 3 ; MM. Bisson, 12 ; Philip, 10 ; Gourdin, 5 ; Stavropoulo, 6 ; Gardin, 10.

Séance du 31 octobre. — MM. Giraud (Pierre), 7 ; Mlles Pommay et Armand, 10 ; MM. Huc (Edouard), 9 ; Ruelle, 11 ; Vincent, 4 ; Paraf, 10 ; Frélezeau, 4 ; Gibert, 8 ; Bloch, 11.

Séance du 4 novembre. — MM. Bourdier, 8 ; Loiseau, 5 ; Pecker, 4 ; Longevialle, 6 ; Mlle Spanovski, 4 ; MM. Lempérière, 9 ; Boissier, 4 ; Coulaud, Caux et Tourneix, 8.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Anatomie.* — Séance du 30 octobre — Question : « Surfaces articulaires, ligaments et synoviale de l'articulation scapulo-humérale. »

MM. Bonnet, 16 ; Dubois (René), 15 ; Cietté, 14 ; Foucaud, 12 ; Mlle Doléris, 14 1/2 ; MM. Durand, 15 ; Adrian, 14 ; Mlle Cros, 16 ; MM. Dalibert, 13 ; Augustin, 15 ; Duval, 17 ; Dubranle, 14 ; de Gennes, 20 ; Constans, 12 ; Ducassy, 11 ; Clément, 14 ; Boner et Damagnez, 13 ; Dambier et Bougenot, 15.

Séance du 31 octobre. — Question : « Artère sous-clavière. »

MM. Forest-Defaye, 7 ; Beuchard, 9 ; Hérault, 13 ; Chabrol, 15 ; Bruker, 16 ; Calamy, 15 ; Delord, 16 ; Gerdil, 14 ; Cunault, 15 ; Bonnot, 14 ; Couturier, 18 ; Couput, 15 ; Delebecque, 14 ; Godard (Philippe), 11.

Pathologie. — Séance du 28 octobre 1912. — Question : « Symptômes du rhumatisme articulaire aigu franc et ses complications cardiaques. »

MM. Thin et Rival, 11 ; Sagot, 13 ; Wickham, 17 ; Romieux, 13 ; Valade et Kaminer, 9 ; Klébaner, 10 ; Mlle Marçais, 11 ; MM. Lefèvre (Bernard), 14 ; Semenon, 9 ; Mallet, 10 ; Lefai, 12 ; Tisserand, 16 ; Zeitline, 10.

Séance du 30 octobre. — Question : « Fracture de côtes. »

MM. Soutoul et Luizy, 9 ; Peuret, 14 ; Sraer, 16 ; Mallah, 10 ; Robin, 13 ; Portes, 17 ; Manceau et Reinhold (Paul), 12 ; Valière-Vialeix, 13 ; Yamopoulo, 9 ; Meyniard, 8 ; Touchard (Georges) et Renard (Jacques), 13 ; Lestocquoy, 17 ; Maigre, 11.

CONCOURS D'ALIÉNISTE ADJOINT DES HOPITAUX. — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours : MM. Voisin, Chaslin, Séglas, Le Noir, René Marie, Lesage et Trénel.

Faculté de médecine de Paris. — M. Augier est chargé des fonctions de chef de laboratoire d'anatomie à la Faculté.

Laboratoires de radiologie et d'électro-radiothérapie des hôpitaux de Paris. — Par arrêté de M. le directeur général de l'Assistance Publique, sont nommés aux fonctions de chefs de laboratoire de radiologie et d'électro-radiothérapie :

A l'hôpital de la Pitié, M. le Dr Delherm ; Cochin, M. le Dr Ménard ; Beaujon, M. le Dr Desternes ; Tenon, M. le Dr Legros ; Laënnec, M. le Dr Maingot ; Bichat, M. le Dr Beaujard ; Broussais, M. le Dr Bonniot ; Boucicaut, M. le Dr Aubourg ; Saint-Louis, M. le Dr Gastou ; Trousseau M. le Dr Weil ; Bretonneau, M. le Dr Lobligeois ; Hérold, M. le Dr Chicotot ; à la Maison de Santé, M. le Dr Bouchacourt ; à l'hospice des Enfants-Assistés, M. le Dr Barret ; à l'hôpital maritime de Berck, M. le Dr Calvé ; à l'hôpital de la Charité, M. le Dr Turchini (radiologie) ; à l'hospice de la Salpêtrière, M. le Dr Huet (électrothérapie).

Par même arrêté sont nommés chefs de laboratoires uppléants:

Aux hôpitaux de la Pitié, M. le Dr Laquerrière ; Charité, M. le Dr Lomon ; Beaujon, M. le Dr Baudon ; Laënnec, M. le Dr Barbois ; Bichat, M. le Dr Desmoulins ; Broussais, M. le Dr Ledoux-Lebard ; Boucicaut, M. le Dr Lebon ; Saint-Louis, M. le Dr Pestel ; Trousseau, M. le Dr Blanche ; Bretonneau, M. le Dr Tison ; à la Maison de Santé, M. le Dr Charlier ; à l'hôpital maritime de Berck, M. le Dr Andrieu ; à l'hospice de la Salpêtrière, M. le

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Le post-partum normal, 1er fascicule, généralités, organes génitaux, par le professeur CONSTANTIN DANIEL (de Bucarest) 1912. Gr. in-8, de 137 pages (*A. Maloine*, à Paris).

Infektionskrankheiten, Immunitätsfosrchung und Tropenmedizin, par les Drs SCHOFFUNILLER, E. FRIEDBERGER, OLPP. 1912. In-8. Br. (No d'octobre du *Jahreskurse fur ärztliche Fortbildung*).

Sull associazione del cloridrato di chinina con l'étilu retano per la iniezione ipodermica della chinina, par le professeur GAETANO GAGLIO. 1913. In-8. Br. (Estratto della *Riforma Medica* no 21).

Memento pour les maladies du nez, de la gorge et des oreilles, par le Dr ROBERT LEROUX, 1912-1913. In-8, de 50 pages avec fig. Br. 2 fr. (à Paris chez l'auteur, 36, rue Washington).

Les greffes dermo-épidermiques d'Ollier-Tiersch. Historique. Technique opératoire. Indications thérapeutiques, par le Dr J. HÉRAIL, Prof. à la Faculté de médecine d'Alger. 1912, 1 vol. gr. in-8, de 216 p. avec fig. Br. (*Montégut*, édit. à Alger).

Le syndrome « crise gastrique » sa valeur clinique et étiologique, par le Dr MARCEL RAFINESQUE. 1912, 1 vol. gr. in-8, de 160 pages Br. (*G. Steinheil*, édit. à Paris).

Etudes de pathologie chirurgicale exotique, par le Dr LEROY DES BARRES. 1912, 1 vol. gr. in-8 de 326 pages avec 13 fig. Br. (*Asselin et Houzeau*, éditeur à Paris).

De l'action des rayons X dans la leucémie, par les Drs A. DAVID et R. DESPLATS. 1912. In-8. Br. (Extrait des *Archives d'électricité médicale de Bordeaux*).

L'électrosélénium dans le traitement du cancer inopérable, par les Drs BOUGEANT et GALLIOT. 1912. In-8. Br. (Extrait de la *Clinique*, *O. Doin*, édit.).

Infection and recovery from infection, par SIMON FLEXNER. 1912. In-8. Br. (*Published by the Smithsonian Institution*).

Sonderdruck ans fortschritte auf dem Gebiete der Röntgenstrahlen, par le Dr TH. CHRISTEN. 1912. In-8. Br. (Extrait de *Forschritte auf dem Gebiete der Röntgenstrahlen*).

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

Dr Bourguignon (électrothérapie).

Concours d'agrégation des Facultés de médecine. — Dans le précédent numéro de *Paris Médical* nous avons annoncé les dates des concours pour soixante places d'agrégés. Voici comment se répartissent ces soixante places :

Anatomie, 1 à Bordeaux, 1 à Montpellier, 1 à Toulouse.

Histologie, 1 à Paris, 1 à Bordeaux, 1 à Lille, 1 à Lyon, 1 à Toulouse.

Physiologie, 1 à Bordeaux, 1 à Montpellier, 1 à Toulouse, 1 à Alger.

Parasitologie, 1 à Bordeaux, 1 à Lille, 1 à Lyon, 1 à Nancy, 1 à Alger.

Physique, 1 à Bordeaux, 1 à Montpellier, 1 à Toulouse.

Chimie, 1 à Paris, 1 à Bordeaux.

Médecine, 5 à Paris, 4 à Bordeaux, 2 à Lille, 3 à Lyon, 2 à Montpellier, 1 à Nancy, 3 à Toulouse, 1 à Alger.

Maladies mentales, 1 à Bordeaux.

Chirurgie, 3 à Paris, 1 à Bordeaux, 2 à Lyon, 1 à Montpellier, 1 à Toulouse.

Anatomie pathologique, 1 à Lille, 1 à Lyon, 1 à Nancy.

Obstétrique, 1 à Paris, 1 à Bordeaux, 1 à Lille.

Ophtalmolgie, 1 à Bordeaux.

Pharmacie, 1 à Toulouse.

École de pharmacie de Paris. — Les professeurs et agrégés de l'École de pharmacie sont convoqués le 14 novembre à l'effet d'élire un délégué au conseil académique en remplacement de M. Bouchardat, admis à faire valoir ses droits à une retraite.

École du service de santé de la marine de Bordeaux. — M. le médecin de 1re classe Bellile, nommé à l'emploi de professeur de physiologie et d'histologie à l'École de médecine navale de Toulon, est nommé aux fonctions de professeur de physiologie d'hygiène et de médecine légale à l'École du service de santé de la marine de Bordeaux.

Faculté de médecine de Lille. — Le concours du prosectorat s'est terminé par la nomination de M. le Dr Lheureux.

Le concours pour un emploi de chef de clinique chirurgicale s'est terminé par la nomination de M. le Dr Pellissier.

Concours de médecin municipal des filles publiques de Lille. — Ce concours a eu lieu le 15 octobre. Il s'est terminé par la nomination de M. Vanhaecke.

Hôpitaux de Bordeaux. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — Ont été déclarés admissibles :

M.M. Boursier, Bousquet, Pontal, Morterol, Lartigaut, Harmant, Nard, Morin, Lamy-Lapérière, Damade, Lacroix, Papin, Labuchelle, Barbier, Cornet, Proux, Duthil, Klingebiel, Boudet, Fournier, Surle, Mangé, Joulia, Duranthon, Boisserie-Lacroix.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — Sont nommés externes des hôpitaux de Bordeaux ;

M.M. Jeanneney, Robinat, Morin, Aygueparsse, Daurios, Gautret, Cadenaule, Rouyère, Benoit, Dupoux, Pommade, Gourin, Brugeas, Faure, Dax, Corbin, Cousyn, Dupont, Rosset-Brissaut, Paulhine, Harpedanne de Belleville, Ichon, Bonneau, Fayard, Quiron, Aubac, Templier, Marsault, Lamothe, Tacheron, Daraignez, Beuquet, Brugeille, Bernadou, Cordebart, Lapauze, Gatan, Cheyrou-Lagrèze, Montoux, Dutard, Bordes, Dupeyrat.

École de médecine d'Amiens. — Un concours s'ouvrira le 5 mai 1913 devant la Faculté de médecine de Lille pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École de médecine d'Amiens. Le registre d'inscription sera clos le 4 avril.

Concours d'internat en pharmacie à l'asile de Bron. — Ce concours aura lieu le 11 novembre pour 2 places d'interne titulaire et 2 places d'interne suppléant.

Préfecture de la Seine. — M. Charpentier est nommé aux fonctions de médecin chargé concurremment avec MM. Thibaut et Lefèvre, du service médical de la circonscription de Saint-Denis (6e circonscription): pour les égoutiers et les cantonniers du département de la Seine.

Asile d'aliénés de Ville-Evrard. — M. Ducosté est nommé médecin adjoint à l'asile public d'aliénés de Ville-Évrard.

Académie des sciences. — L'Académie des sciences a élu en qualité de membre titulaire, M. Marchal, professeur à l'Institut agronomique, en remplacement de M. Joannès Chatin.

Jubilé du professeur Charles Richet. — Le volume jubilaire que les élèves et amis du professeur Charles Richet ont écrit pour fêter la vingt-cinquième année de son professorat est actuellement composé et lui sera remis dans une réunion qui aura lieu dans les premiers jours de décembre.

Le tirage étant strictement limité, les dernières souscriptions devront être envoyées avant le 15 novembre 1912.

Les cotisations (20 francs) doivent être adressées à Mr J.-P. Langlois directeur de « La Revue générale des Sciences», Rue Chauveau-Lagarde, 18, Paris, VIIIe.

Société suisse de radiologie. — Les Drs Berdez (de Lausanne), Curchod de Roll (de Genève), Mack (d'Aigle), Suter (de Zurich), Hopf (de Berne) ont pris l'initiative de fonder une société suisse de radiologie pour grouper les médecins suisses s'occupant de radiologie.

L'Assemblée constitutive a eu lieu le 26 octobre à Olten.

Pour tous renseignements, s'adresser au Dr Curchod de Roll, boulevard Georges-Favon, 19, à Genève.

Faculté de médecine de Constantinople. — La Faculté de médecine est fermée, du fait du départ de la plupart des étudiants et des Professeurs pour le service médical de l'armée en campagne.

Service de santé. — Ont été nommés dans le cadre auxiliaire du service de santé :

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale. — M. le médecin-major de 1re classe du corps de santé des troupes coloniales retraité Thirion.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve. — M. le médecin-major de 2e classe de l'armée active démissionnaire Maisonneuve.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale. — M. le médecin-major de 2e classe de l'armée active démissionnaire Castres.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve. — MM. les docteurs en médecine Yaïch, Bermann, Métivier, Matza, Gunsbourg, Morandini, Delaigue, Manificat, Vincent, Mesnager, Solomon, Marquet, Amado, Burnier, Levesque, Chabassut, Thomas, Brau-Tapie, Édouard, Foix, Delanoë Lévy, Sarrazin, di Chiara, Flandin, Levant, Mignen, Sigwalt, Boubée, Gonthier, Levieil, Brin, Chardon, Poirot-Delpech, Wertz, Edelmann, Folliasson, Dogny, Gougelet, Trémieu, Vernié, Hoffmann, Vitrac, Lebovici, Tribes, Strauss, Licourt, Flach, Duclos, Fau, Vermenouze, Zaepffel, Baud, Michaud, Cluzeau, Colleu, Brunetière, Fouchou-Lapeyrade, Vitart, Le Brun, Weisgerber, Midon, Toffin, Pellet, Roussel, Bouchain, Rolland, Poujoula, Le Jamtel, Botalla-Gambetta, Bonnet, Ballerin, Heugas, Latrilhe, Heydenreich, Pigassou, Matignon, Goudet, Py, Pujade, Lagarde, Mirtin, Collet, Laylavoix, Baudoin, Drevon.

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale. — MM. les docteurs en médecine Chadzynski, Dévé, Lebret, Thomas, Onillon, Padieu.

Service de santé. — Par décision ministérielle du 24 octobre 1912 :

Médecins-majors de première classe — MM. Privat est affecté pour ordre aux salles militaires de l'hospice mixte d'Avignon ; Licht passe à l'hôpital de Belfort ; Jaubert est désigné pour l'Algérie ; Arnould passe à la section technique du service de santé ; Rouchaud est nommé médecin chef de l'hôpital de Maubeuge ; Mignon passe à l'hôpital de Lille (médecin chef) ; Perrognon est désigné pour les troupes d'occupation du Maroc occidental ; Démery passe au 7e génie ; Oberlé, aux sapeurs-pompiers de Paris ; Gauthier, à la gendarmerie de la Seine (Paris) ; Gauran, au 141e d'infanterie ; Gerbaux, au 46e d'infanterie ; Ponsot, au 39e d'infanterie ; Picqué, au 140e d'infanterie.

Liste de classement des médecins et pharmaciens aides-majors de 2e classe sortant de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales. — MÉDECINS : MM. Kervrann. — Laurence. — Tournier. — Suldey. — Le Bris. — Le Maux. — Louarn. — Conil. — Descuns. — Labernadie. — Bérard. — Bourgeron.— Guidicelli.— Rault.— Laborit. — Muraz. — Rhem. — Pautet. — Gayot. — Bordes. — Laquieze. — Trégan. — Kerebel. — Astie. — Fauquey. — Reynaud. — Quemener. — Père. — Martin. — L'Hermier des Plantes. — Hébert. — Moracchini. — Labanowski. Duffours.

PHARMACIENS. — MM. Lespinasse. — Delmas. — Audille. — Papin. — Grech.

La langue française au Chili. — Elle est reconnue officielle au même titre que la langue espagnole, dans les Facultés de Médecine de la République chilienne, conformément à un récent décret du ministre de l'instruction publique du Chili.

Attentat contre un médecin. — M. le médecin-major de 1re classe Fournial, qui lors des massacres de Fez organisa la défense du quartier des consulats et de l'Établissement hospitalier dont il avait la charge, vient d'échapper à la balle d'un fou. Tout dernièrement un tirailleur, atteint subitement de folie, blessa grièvement un infirmier de l'hôpital d'une balle dans le ventre. Au bruit de la détonation, le Dr Fournial accourut immédiatement et reçut dans le bras une balle qui, fort heureusement, ne lui a fait qu'une blessure légère.

Académie des sciences. — L'Académie des Sciences vient de partager le prix Longchamp, d'une valeur de 4 000 francs, et qui est destiné à récompenser l'auteur du meilleur mémoire sur les maladies de l'homme, des animaux et des plantes, au point de vue plus spécial de l'introduction des substances minérales en excès comme cause de ces maladies.

M. Grimbert reçoit un prix de 2 000 francs ; M. Bagros et M. Wolff chacun un prix de 1 000 francs.

Légion d'honneur. — *Sont nommés officiers de la Légion d'honneur :* M. le Professeur Raphaël Blanchard, professeur à la Faculté de médecine de Paris ; — M. le Dr Maurice Cazin ; — M. Fére, administrateur, délégué de la Compagnie fermière de Vichy-État ; — M. Louis Lumière, industriel à Lyon ; — M. Pierre Masson, éditeur de livres de médecine et de sciences ; M. Maurice Robin, chef de laboratoire des hôpitaux de Paris.

Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur :

M. Albert J.-B. Baillière, éditeur de livres de médecine et de sciences ; — M. le Dr Berlioz, pharmacien de 1re classe, secrétaire général de la fondation Pierre Budin ; — M. Henri Coutière, professeur à l'École supérieure de pharmacie de Paris ; — M. le Dr Guichard (de Lignières) ; M. Grémy, fabricant de produits pharmaceutiques ; — M. Pierre Mazé, docteur ès sciences, chef de service à l'Institut Pasteur ; — M. Montaudon, fabricant de modèles d'anatomie ; — M. Montsarrat, vétérinaire départemental en chef du Nord à Lille ; — M. le Dr Oui, professeur à la Faculté de médecine de Lille ; — M. Pautauberge, fabricant de produits pharmaceutiques ; — M. Camille Poulenc, fabricant de produits chimiques ; — M. le Dr J. Roubinovitch, médecin en chef de l'Union française pour le sauvetage de l'enfance, médecin de la Salpêtrière ; — M. le Dr Vinant (de Paris). — M. le Dr Lucien Camus, chef technique de l'institut supérieur de vaccine de l'Académie de médecine ; — M. le Dr Marmier, sous-directeur de l'Institut Pasteur de Lille ; — M. le Dr Guinard, directeur du sanatorium de Bligny ; — M. le Dr Bresset, médecin à Paris.

Nous adressons nos bien sincères félicitations à M. le professeur Blanchard, à M. le Dr Lucien Camus, à M. Fère, à M. le Dr Guinard, à M. Lumière, à M. Pierre Masson, à M. Camille Poulenc, à M. le Dr Roubinovitch.

Le Comité de Rédaction de *Paris Médical* se réjouit tout particulièrement de la récompense qui vient d'échoir à M. Albert Baillière, un des deux sympathiques administrateurs de ce journal.

Cours de sciences appliquées à l'usage des enfants de onze à treize ans. — Mlle Fiévet, ex-professeur de sciences à l'École primaire supérieure Sophie-Germain, fait un cours tous les jeudis de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 à l'Institut Pasteur, pavillon de chimie biologique, 28, rue Dutot, à l'usage des enfants de onze à treize ans. Les faits, les expériences, les phénomènes étudiés seront toujours choisis parmi les faits les plus communs et les plus familiers, comme ceux qui concernent l'air, l'eau, le chauffage, l'éclairage, etc. On apprendra aux jeunes élèves à observer et à étudier des phénomènes, à faire des manipulations simples, afin de développer l'habileté manuelle et le goût de fabriquer soi-même les objets dont on peut avoir besoin. Ce cours, essentiellement pratique, ne comporte pas de leçon à apprendre ni de devoirs à faire.

Le nombre des élèves est limité à 12 et le prix est de 40 francs par mois.

Mariages. — M. le Dr Maurice Chibret, médecin consultant à Chatel-Guyon et Mme Marie-Louise Bouvier. — Mlle Madeleine Salis, fille du Dr Salis et M. Édouard Harispurce. Le mariage a eu lieu à Royan. — M. le Dr Eugène Boda (d'Abancourt, Nord) et Mlle Suzanne Webster.

Nécrologie.—M. Le Dr Descroizilles, médecin honoraire des hôpitaux de Paris, chevalier de la Légion d'honneur. — M. Comparan, à Saint-Gaudens (Haute-Garonne). — Le Dr Boucaud, mort à Bordeaux, ancien médecin des hôpitaux de Lyon, décédé à l'âge de 77 ans. — Madame Albert Le Play, femme du Dr Albert Le Play, mère de notre collaborateur le Dr Albert Le Play, que nous prions d'agréer l'expression de notre douloureuse sympathie.

Le Dr Emile Coffin (de Paris). — Le Dr Elie de Cyon (de Paris). — Madame Lalou, mère de M. le Dr Lalou et de M. Georges Lalou, avocat, conseiller municipal de Paris.

COURS

Service de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur M. **Gilbert.** — PROGRAMME DU COURS DU 11 AU 16 NOVEMBRE 1912.

Lundi 11, de 9 h. à 9 h. 1/2 : Dr **Lippmann** : Inspection du cœur. Palpation. Les Thrill. — De 9 h. 1/2 à 11 h. 1/4 : Visite de M. le professeur **Gilbert.** — De 11 h. 1/4 à 11 h. 3/4 : M. **Bénard** : Présentation des pièces et des coupes de la semaine précédente.

Mardi 12, de 9 h. à 9 h. 1/2 : M. **Deval** : Azote urinaire sur les différentes formes. Ammoniaque, Urée, Acide urique, etc. — De 9 h. 1/2 à 11 h. 1/4 : Visite de M. le professeur **Gilbert.** — De 11 h. 1/4 à 11 h. 3/4 : Dr **Guilleminot** : Généralités sur l'Electricité médicale. Courant galvanique. Electrolyse. Ionisation.

Mercredi 13, de 9 h. à 9 h. 1/2 : Dr **Paul Descomps** : Examen fonctionnel du rein (*suite*). — De 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 : Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 10 h. 1/2 : M. le Professeur **Gilbert** : Rédaction et correction d'ordonnances de la semaine précédente. Présentation de malades.

Jeudi 14, 9 h. : Consultation externe. — De 9 h. 1/2 à 11 h. 1/4 : Visite de M. le Professeur **Gilbert.** — De 11 h. 1/4 à 11 h. 3/4 : Dr **Grivot** : Laryngites aiguës.

Vendredi 15, de 9 h. à 9 h. 1/2 : Dr **Herscher** : Point de côté. Toux. Exploration vomique. — De 9 h. 1/2 à 11 h. 1/4 : Visite de M. le Professeur **Gilbert.** — De 11 h. 1/4 à 11 h. 3/4 : M. **Bénard** : Diagnostic de fièvre typhoïde.

Samedi 16, de 9 h. à 9 h. 1/2 : Dr **Jomier** : Séméiologie de la bouche (suite). — De 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 : Visite de M. le Professeur **Gilbert.** — 10 h. 1/2, Clinique de M. le Professeur **Gilbert** : La colique vésiculaire et son traitement.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur **Gilbert** a commencé son enseignement clinique à l'Hôtel-Dieu le ***9 novembre***, à 9 heures du matin.

Première leçon clinique à l'amphithéâtre Trousseau le 9 novembre à 10 heures 1/2 et les leçons ultérieures auront lieu les mercredis (présentation de malades, consultations thérapeutiques) avec rédaction d'ordonnances et samedis (leçon magistrale).

Visite et examen des malades tous les matins à 9 heures.

Consultation externe pour les maladies de l'appareil digestif le jeudi à 9 heures.

Enseignement clinique complémentaire : I. SÉMIOLOGIE (tous les matins à 9 heures) par MM. les Drs **Herscher, Lippmann, Jomier, Maurice Villaret, Paul Descomps.**

II. TECHNIQUE DE PETITE CHIRURGIE MÉDICALE (un jeudi sur deux à 11 h. 1/4) par MM. les Drs **Jomier, Maurice Villaret, Paul Descomps** (Lavages, hémostase, vaccination, respiration artificielle, révulsions, réfrigération, bains, thoracentèse, paracentèse, injections).

Une fois par quinzaine, à 9 heures, sémiologie urinaire par M. **Deval.** un jeudi sur deux, à 11 heures 1/4, SÉMIOLOFIE LARYNGÉE

Enseignement complémentaire du laboratoire, par M. le Dr **Chabrol.** — Tous les vendredis à 11 heures 1/4 technique de laboratoire applicable à la clinique (examen de crachats, diagnostic de tuberculose, diphtérie, examen du sang, diagnostic de blennorragie, chancre, syphilis, examen des liquides pleuraux, ascitiques, céphalo-rachidiens, examen des exsudats, diagnostic de fièvre typhoïde et de paludisme.

Tous les lundis à 11 heures 1/4, démonstrations d'anatomie pathologique une fois par semaine, exercices pratiques de vérifications anatomiques.

Cours de physiothérapie pratique, par les Drs **Guilleminot, Durey, Dausset**, à 11 h. 1/4 les mardis.

12 *novembre.* — GUILLEMINOT : Généralités sur l'électricité médicale. Electrolyse.

19 *novembre.* — DUREY : Pétrissage, percussion, vibration.

26 *novembre.* — GUILLEMINOT : Courants divers. Haute et basse fréquence.

3 *décembre.* — DUREY : Gymnastique. Mécanothérapie. Cure de mouvements. Sports thérapeutiques.

10 *décembre.* — GUILLEMINOT : Radiations. Rayons X. Radium. Photothérapie.

17 *décembre.* — DUREY : Kinésithérapie dans les affections de l'appareil locomoteur.

24 *décembre.* — GUILLEMINOT : Électricité et radiologie dans les affections neuro-musculaires.

7 *janvier.* — DAUSSET : Thermothérapie.

14 *janvier.* — DUREY : Kinésithérapie dans les affections du système cardio-vasculaire.

21 *janvier.* — GUILLEMINOT : Électricité dans les affections cardio-vasculaires et respiratoires.

28 *janvier.* — DUREY : Kinésithérapie dans les affections des voies digestives et respiratoires.

4 *février.* — GUILLEMINOT : Électricité dans les affections des voies digestives.

11 *février.* — DAUSSET : Hydrothérapie.

18 *février.* — GUILLEMINOT : Électricité dans les affections de peau. Tumeur, corps étrangers.

Cours de pharmacologie et de matière médicale. — M. le professeur **Gabriel Pouchet** commencera son cours le samedi ***9 novembre***, à 4 heures (*amphithéâtre Vulpian*) et le continuera les mardis, jeudis, samedis suivants.

Première leçon : Vulpian, ses travaux en pharmacodynamie.

Sujet du cours : Modificateurs de la nutrition, des sécrétions, des excrétions. Parasiticides, antiseptiques et désinfectants. — Modificateurs locaux.

Cours de physiologie. — M. le professeur **Charles Richet** commencera son cours le mardi ***12 novembre***, à 5 heures (*grand amphithéâtre de l'Ecole pratique*) et le continuera les jeudis, samedis, mardis suivants.

Sujet du cours : Système musculaire. Système nerveux.

Conférences d'obstétrique. — M. le Dr **Paul Lequeux**, agrégé, commencera les conférences le samedi ***9 novembre***, à 5 heures (*amphithéâtre Vulpian*) et le continuera les mardis, jeudis, samedis suivants.

Clinique chirurgicale. (HOPITAL COCHIN). — M. le professeur **Quénu** commencera son cours le samedi ***9 novembre***, à 10 heures et le continuera les mercredis et samedis suivants.

Clinique ophtalmologique (HOTEL-DIEU). — M. **de Lapersonne**, professeur. — M. le Dr **Terrien**, agrégé (M. De Lapersonne étant en mission), a commencé le cours de clinique ophtalmologique le ***8 novembre***, à 10 heures, et le continue tous les vendredis.

Lundi à 9 heures : Policlinique (salle des consultations).

Mardi à 9 heures : Opérations. Visites dans les salles.

Mercredi à 10 heures : Examens ophtalmoscopiques.

Jeudi à 9 heures : Opérations. Visites dans les salles.

Vendredi à 10 heures : Leçon clinique.

Samedi à 9 heures : Laboratoire.

COURS *(Suite)*

Tous les matins à 9 heures : Consultation externe.

Clinique d'accouchements et de gynécologie (CLINIQUE BAUDELOCQUE). — M. le Professeur **Pinard** fera ses cliniques journalières à 10 heures du matin et ses leçons bihebdomadaires les lundis et vendredis à 10 heures.

ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE : 1° *Obstétrique.*

Mardi à 11 heures : Conférences cliniques par les Drs **Lacasse** et **Pottet** ex-chefs de clinique.

Jeudi à 11 heures : Leçons pratiques sur les suites de couches, la surveillance et l'alimentation du nouveau-né par le Dr **Wallich**, agrégé.

Mardi, jeudi, samedi, à 9 heures : Examen des femmes accouchées et des nouveau-nés par le Dr **Wallich.**

Tous les jours, à 4 heures : Enseignement de propédeutique obstétricale par les Drs **Pottet, Lévy, Eudes, Lelièvre.**

2° *Gynécologie. — Mercredi*, à 11 heures : Leçons et opérations de gynécologie par le Dr **J. L. Faure**, agrégé.

Mardi, jeudi, samedi. — Leçons de diagnostic gynécologique par le Dr **Le Masson**, MM. **Chabrun** et **Marchal.**

3° *Chirurgie infantile. — Samedi*, à 11 heures : Leçons et opérations de chirurgie infantile par le Dr **Auguste Broca**, agrégé.

COURS ANNEXES :

1° *Cours de perfectionnement.* Le dimanche à 10 heures du matin, par M. le Dr **Couvelaire**, agrégé. Cours gratuit. Ce cours commencera le ***17 novembre***, à 10 heures : clinique et thérapeutique obstétricales.

2° *Cours de pratique obstétricale.* Tous les jours pendant le mois de janvier et le mois de mai, de 3 à 5 heures, par les Drs **Lacasse** et **Pottet**. Droit d'inscription de 50 francs.

3° *Leçons et démonstrations d'obstétricie chirurgicale* pendant le mois d'avril par le Dr **Couvelaire.**

4° *Leçons et démonstrations d'histologie et d'anatomie pathologique obstétricale et gynicologique* par le Dr Lelièvre, pendant le mois d'avril. Droit d'inscription de 50 francs.

5° *Cours de vacances.* Pendant les vacances de Pâques et pendant le mois de septembre, par les Drs **Wallich** et **Couvelaire.** Ce cours dure deux semaines. Droit d'inscription de 50 francs.

6° *Cours de gynécologie.* Pendant les mois de mars et septembre par le Dr **Le Masson.** Ce cours dure deux semaines. Droit d'inscription de 50 francs. (Le nombre des élèves est limité à 12).

Enseignement clinique élémentaire (HOPITAL SAINT ANTOINE). — M. le Dr **Le Noir**, assisté de MM. les Drs **J. Camus, Courcoux** et **Ambard**, commencera le ***11 novembre***, à 9 heures, salle Axenfeld, une série de conférences destinées aux Etudiants de 1re année.

Conférences cliniques de syphiligraphie. — M. le Dr **Hudelo**, médecin de l'hôpital Broca (Lourcine), avec le concours et la collaboration de MM. les Drs **Fernand Lévy**, ancien interne des hôpitaux ; **Coutela**, assistant de la clinique d'ophtalmologie de la Faculté ; **Marc André**, chef de laboratoire du service d'oto-rhino-laryngologie de Lariboisière.

Ces conférences auront lieu du ***9 novembre***, au ***1er mars***, tous les samedis, à 10 heures du matin, à l'hôpital Broca (Lourcine), salle de l'Ouvroir.

PROGRAMME DES CONFÉRENCES.

1re Conférence (Dr HUDELO) : Généralités sur la syphilis. La syphilis expérimentale. Le tréponème pâle Le séro-diagnostic de la syphilis. (Méthodes Wassermann, Porgès).

2e Conférence (Dr HUDELO) : *Accidents de la période primaire.* Les chancres génitaux.

3e Conférence (Dr HUDELO) : Les chancres extragénitaux.

4e Conférence (Dr HUDELO) : *Accidents de la période secondaire.* Les éruptions cutanées secondaires.

5e Conférence (Dr HUDELO) : Les éruptions muqueuses secondaires.

6e Conférence (Dr HUDELO) : *Eruptions de la période tertiaire.* Les syphilides cutanées tertiaires.

7e Conférence (Dr HUDELO) : Les syphilides tertiaires des muqueuses.

8e Conférence (Dr HUDELO) : Syphilis tertiaire de la langue, Leucoplasie bucco-linguale.

9e Conférence (Dr Fernand LÉVY) : Syphilis de la moelle.

10e Conférence (Dr Fernand LÉVY) Syphilis cérébrale.

11e Conférence (Dr COUTELA) : Syphilis de l'œil.

12e Conférence (Dr ANDRÉ) : Syphilis de l'oreille.

13e Conférence (Dr ANDRÉ) : Syphilis du nez, du pharynx et du larynx.

14e Conférence (Dr HUDELO) : *Traitement général de la syphilis* : médication arsenicale : hectine, salvarsan (606), néo-salvarsan (914).

Cours d'histoire de la Médecine et de la Chirurgie. — M. le professeur **Maurice Letulle** commencera son cours le samedi ***9 novembre*** à 6 heures au grand amphithéâtre et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants.

Cours de parasitologie et d'histoire naturelle médicale. — M. le professeur **R. Blanchard** commencera son cours le lundi ***11 novembre***, à 4 heures (petit amphithéâtre de la Faculté) et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants.

Programme du cours : Parasitisme et infection. Les récents progrès de la Parasitologie. Champignons pathogènes. Champignons vénéneux.

Cours de pathologie chirurgicale. — M. **Lejars**, professeur, commencera son cours le ***9 novembre***, à 4 heures (grand amphithéâtre de la Faculté) et le continuera les mardis, jeudis, samedis suivants.

Sujet du cours : Pathologie chirurgicale des membres.

Cours d'histologie. — M. le professeur **Prenant** commencera son cours le lundi ***11 novembre*** à 4 heures (amphithéâtre Vulpian) et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants.

Cours de pathologie et thérapeutique générales. — M. le professeur **Achard** commencera son cours le ***12 novembre***, à 4 heures (petit amphithéâtre de la Faculté) et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants.

Objet du cours : Troubles des échanges nutritifs (Métabolisme morbide). Pathogénie et thérapeutique.

Cours de clinique thérapeutique (HOPITAL BEAUJON). — M. le Pr **Albert Robin** commencera son cours le jeudi ***14 novembre*** à 10 heures et le continuera les jeudis suivants. (Tous les jours à 9 heures du matin. Leçon de clinique thérapeutique au lit du malade).

Cours de pathologie interne. — M. le Pr **Fernand Widal** commencera son cours le vendredi ***15 novembre*** à 5 heures (grand amphithéâtre de la Faculté) et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants :

Objet du cours : Maladies des reins et des capsules surrénales.

Conférences sur les Maladies des yeux. — Le Dr **A. Cantonnet**, ophtalmologiste des Hôpitaux, commencera le mardi ***26 novembre***, à 3 heures, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren) service de M. le

COURS *(Suite)*

professeur de Lapersonne, une série de 12 conférences d'ophtalmologie élémentaire, avec présentation de malades. Il les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants à la même heure. Ce cours est gratuit.

Conférences sur les cardiopathies des enfants, par M. **Nobécourt**, agrégé (les lundis à 10 heures et demie). — CLINIQUE DES MALADIES DES ENFANTS (149, rue de Sèvres).

11 novembre. — L'appareil circulatoire chez l'enfant.

18-25 novembre. — Affections congénitales du cœur. Cyanose.

2 décembre. — Endocardites aiguës.

9 décembre. — Péricardites aiguës

16 décembre. — Le syndrome myocardique dans les infections aiguës.

6 janvier. — Endocardites chroniques.

13 janvier. — Péricardites chroniques et symphyses cardiaques.

20 janvier. — Asystolie.

27 janvier. — Troubles cardiaques fonctionnels et subjectifs. Arythmies.

10 et 17 février. — Hygiène et traitement des cardiaques.

Conférences de clinique et d'hygiène infantiles. — Le Dr **H. Méry**, professeur agrégé, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades, commencera le vendredi ***15 novembre*** à l'hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres, des conférences de clinique et d'hygiène infantiles. Ces conférences auront lieu les vendredis à 10 heures (Salle de Conférences du Dr Broca).

Clinique des maladies des voies urinaires (HOPITAL NECKER). — M. le Pr **Legueu** commencera ses leçons le mercredi ***13 novembre*** à 10 heures et les continuera les vendredis et mercredis suivants à la même heure.

Programme de l'enseignement de M. le Professeur **Legueu.**

Mercredi à 10 heures : M. le professeur **Legueu.** Leçons cliniques à l'amphithéâtre.

Vendredi à 10 heures : M. le professeur **Legueu.** Polycliniques à la salle de la Terrasse.

Lundi de 9 heures et demie à midi : le mercredi et le vendredi avant ou après la clinique. M. le professeur **Legueu** : Opérations à la salle Laugier

Mardis et samedis à 10 heures. — M. le professeur **Legueu**. Visites et consultations.

Lundis, mercredis, vendredis à 9 heures. — M. X..., chef de clinique. Examen des malades dans les salles.

Lundis, mardis, jeudis, samedis à 9 heures. — M. **Marsan**, chef de clinique adjoint. — Examen des malades de la consultation et traitement des maladies externes, à la Terrasse.

Mardis, jeudis, samedis à 9 heures. — M. X.... chef de clinique adjoint à la consultation des femmes. — Examen des malades de la consultation et traitement des maladies externes.

Mardi à 11 heures. — M. **Ambard**, chef du Laboratoire de Chimie : Conférences pratiques sur l'examen des urines.

Samedi, à 11 heures. — M. **Verliac** chef du Laboratoire d'anatomie pathologique : Présentation de pièces anatomiques.

Mardis et samedis à 10 heures. — M. X... chef de clinique : Examens cystoscopiques.

Lundi 10 heures et demie. — *Jeudi 11 heures.* — M. **Marsan**, chef de clinique adjoint : Examens urétroscopiques.

Jeudi, à 11 heures. — M. **Courtade** : Notions d'électrothérapie.

Tous les jours, pendant 30 jours, à deux heures et demie, par les chefs de clinique et de laboratoire : Cours complémentaire de clinique et de laboratoire.

L'après-midi à 4 heures et demie, par les chefs de clinique : Cours complémentaire de cystoscopie à 2 degrés (élémentaire et supérieur) et cours d'urétroscopie. Un cours pratique de technique opératoire urinaire sera fait à la suite du cours complémentaire et aux mêmes heures par M. X... chef de clinique et M. X.... chef du laboratoire d'Urologie expérimentale.

Un avis ultérieur fera connaitre le programme et la date de ces cours.

Clinique des maladies mentales (ASILE SAINTE-ANNE). — M. le professeur **Gilbert-Ballet** commencera son cours le ***10 novembre*** à 10 heures et le continuera les mercredis et dimanches suivants.

Le mercredi à 9 heures et demie avant la leçon, visite dans le service. Les mardis et vendredis, sous la direction de M. le Dr **Laignel-Lavastine,** agrégé : *Visite des malades dans les salles et examen clinique,* à dater du mardi ***12 novembre*** à 9 heures. Pour assister à ces visites, les élèves devront se faire inscrire à la clinique (Inscription gratuite).

Cours de psychiatrie. — MM. les Drs **Pierre Kahn** et **Lévy-Valensi,** chefs de clinique, commeceront ce cours le lundi ***11 novembre***, à 9 heures et le continueront les lundis et jeudis suivants.

Examens de malades et rédactions d'observations et de rapports. — MM. les Drs **Pierre Kahn** et **Lévy-Valensi** chefs de clinique dirigeront cet exercices pratiques le jeudi ***14 novembre***, à 10 heures et continueront les lundis et jeudis suivants.

Exercices pratiques de psychologie. — M. le Dr **G. Dumas**, professeur adjoint à la Faculté des Lettres, chef du laboratoire de Psychologie expérimentale, dirigera ces exercices les samedis à 9 heures et demie (laboratoire de Psychologie).

Cours technique de Psychologie appliquée à la clinique mentale, par M. le Dr **Dumas**. Les samedis à 11 heures. La date d'ouverture de ce cours sera annoncée ultérieurement.

Cours de physique biologique. — M. le professeur **Weiss** a commencé son cours le ***6 novembre***, à 5 heures (*amphithéâtre de physique*) et le continue les vendredis, lundis, mercredis suivants.

Sujet du cours : Physique médicale générale. Principales applications de la mécanique, de la physique moléculaire, de la chaleur, de l'optique, des radiations et de l'électricité aux sciences médicales.

Conférences de chimie biologique. — M. **L. C. Maillard**, agrégé, a commencé ces conférences le ***6 novembre*** à 6 heures (*amphithéâtre Vulpian*) et les continue les vendredis, les lundis, mercredis suivants.

Sujet des Conférences : Les constituants chimiques de l'organisme.

Cours d'hygiène. — M. le Professeur **Chantemesse** commencera son cours le jeudi ***14 novembre*** à 3 heures (Laboratoire d'Hygiène) et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants.

Objet du cours : Prophylaxie des maladies transmissibles. Hygiène urbaine. Hygiène industrielle.

Enseignement de la technique bactériologique appliquée à l'hygiène (LABORATOIRE D'HYGIÈNE). — M. **Macaigne,** agrégé, chef du laboratoire de Bactériologie, commencera le ***6 janvier*** à 2 heures, une série de 20 séances de travaux pratiques, ces séances auront lieu tous les jours, sauf le jeudi.

Programme des travaux : 1° Technique générale. Stérilisation ; milieux de culture ; coloration des microbes ; isolement, etc.

2° Analyses bactériologiques de l'eau et des produits pathologiques

COURS *(Suite)*

(urine, matières fécales, crachats, sang, etc.).

3° Diagnostic des principales espèces pathogènes : Tuberculose, diphtérie, colibacillose, dysenterie, fièvre typhoïde, choléra, charbon, tétanos, peste, etc... Intoxications alimentaires ; mycoses et protozoaires, paludisme.

4° Étude des réactions biologiques des sérums (agglutination, hémolyse, bactériolyse, réactions de Bordet, de Wassermann, etc.).

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre des auditeurs est limité.

Leçons sur la diphtérie (HOPITAL DES ENFANTS-MALADES). — M. le Dr **E.-C. Avirагnet**, médecin des hôpitaux, commencera le mardi ***12 novembre***, à 9 heures (Pavillon de la Diphtérie), une série de 10 leçons qui se continuera tous les jours.

M. le Dr **Bloch-Michel**, chef de laboratoire, et M. **Bloch**, interne, dirigeront les travaux pratiques.

Programme : Généralités sur la diphtérie, tubage. — Trachéotomie. — Diagnostic bactériologique. — Étude clinique de l'angine diphtérique et du croup. — Paralysie diphtérique. — Sérothérapie. — Traitements adjuvants. — Prophylaxie.

Pratique médicale (thérapeutique usuelle, psychologie professionnelle (HÔPITAL LARIBOISIÈRE. — M. P. LE GENDRE reprendra ses conférences le ***samedi 9 novembre***, à 10 h. 1/2 dans l'amphithéâtre.

Première conférence : les étudiants et leurs guides (chefs, patrons et maîtres).

Enseignement complet de la chirurgie urinaire (HOPITAL D'UROLOGIE ET DE CHIRURGIE URINAIRE 156, *bis* avenue de Suffren). — M. le Dr **Cathelin** commence son enseignement du semestre d'hiver à partir du ***11 novembre***.

Mardi, jeudi, samedi, à 9 heures : Consultations.

Vendredi, à 9 heures : Opérations et lithrotitie.

Mardi et samedi, à 9 h. 1/2 : Cystoscopie et cathétérisme des uretères.

Jeudi, à 10 h. 1/2 : Leçon clinique.

Mercredi, 9 h. 1/2 : Injections épidurales et électricité.

Lundi, à 10 heures : Urétrites, examen des gouttes, radiographie.

Tous les jours, à 8 heures : Traitement.

Jeudi 14 novembre : 1re Leçon à 10 heures sur les commandements de la pratique urinaire. S'inscrire auprès du concierge, 156 bis, avenue de Suffren.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

9 Novembre. — Leçon d'ouverture de M. le professeur LEJARS, à la Faculté de médecine, à 4 heures.

11 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour 3 places de médecin des bureaux de bienfaisance de Bordeaux (s'inscrire au siège de l'administration, 69, rue du Loup).

11 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour la nomination à 4 places d'élèves internes en pharmacie des hôpitaux civils de Marseille (s'inscrire à l'Hôtel Dieu de 9 heures à midi et de 3 heures à 5 heures).

11 Novembre. — A l'école de pharmacie de Paris, ouverture du concours pour l'emploi de professeur suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale à l'École de médecine de Rennes.

11 Novembre. — A Avignon, ouverture du concours pour la nomination d'un médecin oculiste chargé du service ophtalmologique à l'hôpital Sainte-Marthe d'Avignon.

11 Novembre. — Concours du prosectorat à Lyon.

11 Novembre. — A l'Institut Pasteur, ouverture du cour s de chimie biologique par M. le professeur GABRIEL BERTRAND.

11 Novembre. — Ouverture du concours pour la nomination à 2 places d'interne en pharmacie des hôpitaux de Reims.

13 Novembre. — Leçon d'ouverture de M. le professeur Legueu, à l'hôpital Necker, à 10 heures.

14 Novembre. — Dernier délai pour l'envoi des demandes d'admission au concours pour 40 emplois de médecin aide-major de 2e classe à l'Ecole d'application du service de santé militaire (ministère de la guerre, 7e direction, 1er bureau).

14 Novembre. — Dernier délai pour l'envoi des demandes d'admission au concours pour l'emploi de professeur agrégé de la chaire de chimie appliquée aux expertises de l'armée et toxicologie à l'école d'application du service de santé militaire (ministère de la guerre, 7e direction, 1er bureau).

14 Novembre. — Ouverture du cours du Dr Cathelin, à l'hôpital d'urologie, 156, avenue de Suffren : les commandements de la pratique urinaire.

16 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat en pharmacie des hôpitaux de Montpellier (S'inscrire au secrétariat général des hospices).

18 Novembre. — Ouverture du concours pour une place d'interne titulaire et une place d'interne provisoire à l'hôpital suburbain des enfants de Bordeaux.

18 Novembre. — Ouverture du concours pour 2 places d'interne titulaire et une place d'interne provisoire en pharmacie des hospices de Montpellier.

18 Novembre. — Ouverture du concours pour la nomination à 4 places d'élèves internes en pharmacie des hôpitaux civils de Marseille.

18 Novembre. — Ouverture du concours pour la nomination à une place de médecin adjoint du service des aliénés des hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière.

19 Novembre. — A Bordeaux, ouverture du concours pour la nomination à 3 places de médecin des bureaux de bienfaisance.

23 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour la nomination d'un médecin des hôpitaux de Lyon. (S'inscrire à l'administration centrale des hospices, 5, passage de l'Hôtel-Dieu à Lyon).

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 13 novembre, à une heure. — M. ALTENBACH. L'enfant peut-il mourir pendant le travail sans expulser son méconium. (MM. Pinard, président ; Delbet, Legueu et Couvelaire). — M. PASQUIER. Hypertrophie mammaire de la puberté. (MM. Delbet, président ; Pinard, Legueu et Couvelaire.) — M. FARMARIER. Essai sur les traitements des cystites par l'enfumage iodé. (MM. Legueu, président ; Pinard, Delbet et Couvelaire). — M. GROS. Les pigmentations dans la syphilis et leurs rapports avec le vitiligo. (MM. Gaucher, président ; Roger, Nicolas et Gougerot). — M. DARRICAU. Des angiomes et des nævi et de leur traitement. (MM. Gaucher, président ; Roger, Nicolas et Gougerot). — M. ALLENDY. L'alchimie et la médecine (études sur les théories hermétiques dans l'histoire de la médecine). (MM. Roger, président ; Gaucher, Nicolas et Gougerot). — M. GAUTIER. Contribution à l'étude des métanuries. (MM. Roger, président ; Gaucher, Nicolas et Gougerot.) — M. BOULAY. Étude sur les lymphatiques de l'anus et du rectum. (MM. Nicolas, président ; Gaucher, Roger et Gougerot.)

Jeudi 14 novembre, à une heure. — M. DUNOYER. De certaines contractures tétaniformes chez l'enfant nouveau-né. (MM. Hutinel, président ; Bar, Chauffard et Nobécourt). — M. CHEVRIER. Contribution à l'étude anatomique et clinique des anomalies vertébrales congénitales (MM. Bar, président ; Hutinel, Chauffard et Nobécourt). — M. GARDIES. Recherches sur l'ectasie abdominale des nourrissons (gros ventre). (MM. Bar, président ; Hutinel Chauffard et Nobécourt.) — M. HEBRARD. Les oblitérations de la veine cave inférieure. (MM. Chauffard, président ; Hutinel, Bar et Nobécourt). — M. PETIT. Tétanos confirmé et sulfate de magnésie (MM. Thoinot, président ; Pierre Marie, Widal et Claude.) — M. JUVING. Considérations médico-sociales sur les blessures involontaires par armes à feu courtes (revolvers ou pistolets. (MM. Thoinot, président ; Pierre Marie, Widal et Claude.) — M. PALLIER. Contribution à l'étude des paralysies de la sixième paire cranienne survenant au cours de lésions auriculaires du côté opposé à ces lésions. (MM. Pierre Marie, président ; Thoinot, Widal et Claude). — M. LAMY. L'érysipèle des vieillards. (MM. Widal, président ; Thoinot, Pierre Marie et Claude.)

1911-1912. — N° 51 **SOMMAIRE :** **16 Novembre 1912**

LIAN et BARON. — Les médiastinites chroniques (*revue générale*) 577
PIERRE LEREBOULLET. — Les opothérapies dans la tuberculose 586
ANSELME SCHWARTZ. — Traitement des fractures du col chirurgical de l'humérus 589
RANJARD. — Valeur comparée des méthodes de développement de l'audition par les exercices acoustiques 591
ACTUALITÉS MÉDICALES. — Sur la pathogénie du choléra. — Un procédé simple de recherche de l'acide chlorhydrique libre dans l'estomac 593
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Société médicale des hôpitaux. — Société de biologie. — Académie de médecine. — Académie des sciences. — Société de chirurgie. — Société de neurologie 594
Libres propos : Sur les détracteurs de la médecine, par le Dr Albert-Weil III
Médecine et poésie : La source Eugénie à 7 heures du matin III
Chronique : Les morts de Weimar, par le Dr PAUL CORNET .... V à XV
Les cérémonies médicales : La leçon d'ouverture du professeur Lejars, par le Dr A. SCHWARTZ XVII
Connaissances pratiques : Baromètre économique XVII
Variétés : La médaille de Catherine de Médicis, Fernel et la stérilité de la reine, par le Dr GRANGÉE. XIX à XXIII
La médecine au Palais : Les patentes et l'exercice de la médecine par Adrien PEYTEL XXIV
La médecine humoristique : Les étudiants de Paris, par GAVARNI XXIX
Diététique XXXI
Formules thérapeutiques XXXI
Revue hebdomadaire de la Presse française XXXIII
Revue de quinzaine de la Presse étrangère XXXV
Revue des Congrès : Congrès de pathologie comparée, par GÉRY .... XXXVI à XL
Chronique des livres XLI
Nouvelles XLII
La vie médicale .... XLIII à XLVII
Cours. — Memento de la quinzaine. — Thèses de la Faculté de Paris .... XLIX à LII

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* pour 1913

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MÉDICAL " *(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes) :*

1° **Un coffret de parfumerie produits Innoxa** (1 flacon lait, 1 tube cold-cream, 1 boîte poudre de riz) parfumé au choix à la violette ou à la rose blanche (Valeur 10 fr.).
(*Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).
2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE. Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.
3° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.
4° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.
5° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.
6° **Flacon artistique de parfum Ess. Bouquet**, en étui, offert par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 75 plus 50 centimes pour le port*).
7° **Un coffret de parfumerie Coudray** *contenant 3 savons, un flacon eau de Cologne, un flacon parfum Tyldis, 3 sachets. Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 4 francs, port compris*).
8° **Bons pour une photographie artistique** (reproductions exceptées) **(valeur 12 francs)**, offerts par la maison WALÉRY, 9 *bis*, rue de Londres, à Paris.
9° **Bons pour une remise de 25 p. 100** sur l'achat d'une bicyclette **et remise de 10 p. 100** sur l'achat d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.
10° **Remise de 15 p. 100** (médecins seulement) **sur un achat de Café Sanka décaféiné** fait à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris (*sur présentation de cette page*).
11° **Remise** sur l'achat d'une **machine à écrire Oliver.**

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE " PARIS MÉDICAL " :
(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces 23 primes) :

1° **Un joli presse-papier en marmorite de Saint-Gobain** bleu de Sèvres, offert par l'**Uraseptine Rogier**, 19, avenue de Villiers, à Paris.
2° **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.
3° **Une pipe racine de bruyère, un fume-cigare ou un fume-cigarette** du Dr PARANT (désintoxicant du tabac et de sa fumée) au choix l'un des trois, bien spécifier ce que l'on désire. Prime offerte par le Dr PARANT à Lons-le-Saunier.
4° **Une trousse de poche contenant une pince, des ciseaux, un thermomètre, un bistouri** (*Valeur 12 fr.*), prime offerte par M. BLACQUE, 25, rue Cujas à Paris (*port 1 fr.*) (*Pour les médecins seulement*).
5° **Une poire de Politzer,** offerte par M. LOREAU, rue Abel, à Paris. (*Pour les médecins seulement*).
6° **Un tableau d'un grand maître** (au choix Botticelli, Gainsborough, Rembrandt), reproduction artistique tout encadrée, valeur *20 francs*, prime offerte par *Les Arts graphiques*, 26, rue Diderot, à Vincennes (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port*).
7° **Un rasoir américain « Leslie »** avec un système **automatique** pour repasser les lames (*Valeur 25 fr.*). Prime offerte par The Leslie manufacturing Co, 65, rue Réaumur, à Paris. (*Pour avoir cette prime, joindre 4 fr. au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port.*) (*Pour les médecins seulement*).
8° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.
9° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.
10° **Deux seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.
11° **Etui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre "**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues (*procédé breveté*), offert par la SOCIÉTÉ ÉLECTRO-INDUSTRIELLE (*maison Mathieu*), 113, Bd. St-Germain, à Paris.
12° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison PUNIET, 179, faub. St-Honoré, à Paris.
13° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. CORNETTE, 19, boul. Saint-Denis, à Paris.
14° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur 12 fr. 50), offert par M. BOULONGNE, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port*).
15° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre).
16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent, acier, payable par mensualités, chez AURICOSTE, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.
17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.
18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de 50 francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.
19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de 25 fr. à la maison BOULITTE. Appareils de précision.
20° **Caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues** (*Cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement, et aux médecins seulement*), offerte par la Cie de POUGUES.
21° **Bon pour une journée à passer à Korbous**, comprenant le transport en automobile de Tunis à Korbous et retour et un déjeuner à Korbous.
22° **Bistouris** offerts par la maison PUNIET, 179, faubourg Saint-Honoré, à Paris.
23° **Un colis d'oignons à fleurs** (tulipes), offert par la maison VAN VELSEN FRÈRES, à Overveen (Hollande).

Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément.

LIBRES PROPOS

SUR LES DÉTRACTEURS DE LA MÉDECINE

L'autre soir, à l'Odéon, j'écoutais le *Malade Imaginaire*. Le public odéonien est un bon public qui ne dissimule pas ses impressions : il riait à gorge déployée aux discours de Diafoirus et de son fils Thomas, se pâmait devant les sorties virulentes de cet excellent M. Purgon et applaudissait à tout rompre quand Beralde venant morigéner son frère Argan, lui disait qu'il tenait la médecine pour un des plus grands fatras qui soit parmi les hommes et qu'il ne voyait point de plus plaisante momerie et rien de plus ridicule qu'un homme qui veut se mêler d'en guérir un autre ou encore quand il ajoutait que l'excellence de l'art médical consiste en un pompeux galimatias, en un spécieux babil, qui vous donne des mots pour des raisons et des promesses pour des effets.

Critiquer la médecine a été de tous les temps et de tous les pays : Molière est toujours actuel sur ce point comme sur beaucoup d'autres. Les hommes qui ne peuvent échapper à la nécessité de chercher un jour ou l'autre à remédier à l'usure de leurs organes affectent de mépriser la médecine et de déprécier la science de ceux qui s'y adonnent. Au fond d'eux-mêmes, ils savent fort bien que la médecine fait des progrès incessants, contribue à une pratique rationnelle de l'hygiène, guérit nombre d'affections, soulage dans beaucoup d'autres ; mais comme elle ne les empêche point de mourir, ils la blaguent. Ne font-ils pas mieux que d'en pleurer ?

Molière fustige la médecine en la criblant de critiques un peu grosses et fustige les médecins en les représentant sous des dehors pédants et grotesques. Rousseau tend au même but en prenant un ton plus solennel :

« Je n'ai nul besoin, dit-il dans l'*Émile*, de m'étendre ici sur la vanité de la médecine. Mon objet n'est que de la considérer par le côté moral. Je ne puis pourtant m'empêcher d'observer que les hommes font sur son usage les mêmes sophismes que sur la recherche de la vérité. Ils supposent toujours qu'en traitant un malade on le guérit, et qu'en cherchant une vérité on la trouve... On me dira, comme on fait sans cesse que les fautes sont du médecin, mais que la médecine en elle-même est infaillible. A la bonne heure : mais qu'elle vienne donc sans médecin ; car, tant qu'ils viendront ensemble il y aura cent fois plus à craindre des erreurs de l'artiste qu'à espérer du secours de l'art. Cet art mensonger, plus fait pour les maux de l'esprit que pour ceux du corps, n'est pas plus utile aux uns qu'aux autres..... »

De nos jours, les critiques prennent un ton un peu moins soutenu ; ils s'attaquent à la médecine pour nier ses progrès et daubent surtout sur les médecins pour créer autour d'eux une atmosphère de méfiance. Un transfuge de la médecine, non totalement dépourvu de talent, écrit les *Morticoles* et montre les disciples d'Esculape plus avides d'honneurs que de science, plus versés dans l'art de parvenir que dans l'art de guérir. Un autre les traite presque d'assassins et commet un gros ouvrage pour engager le public à défendre sa peau contre son médecin. Un autre montre sur les planches les chirurgiens plus préoccupés de gros sous que de la santé de leurs patients. Un autre enfin, médecin lui-même, que sa naissance a mis à l'abri du besoin, doit cet hiver en ce même Odéon où s'exerce pour notre grande joie la verve de Molière, critiquer les médecins, étaler les tares qui déshonorent quelques-uns, en une pièce tellement violente que tous les acteurs d'un théâtre du Boulevard où elle devait primitivement être jouée se sont récusés !

On pourrait comparer les attaques dont la médecine a été l'objet naguère à celles qu'on lui prodigue maintenant : ce serait un parallèle dans la manière chère aux professeurs de rhétorique de notre jeunesse... je me contente de remarquer que si l'irrévérence et même l'injustice n'ont jamais été aussi grandes qu'aujourd'hui envers les médecins, jamais non plus n'ont été plus grands la vogue dont ils jouissent, le rôle social qu'ils occupent, les services qu'ils rendent à la collectivité : se gausser de la médecine, c'est en somme, d'une manière frondeuse, lui rendre hommage.

ALBERT-WEIL.

MÉDECINE ET POÉSIE

LA SOURCE EUGÉNIE A 7 HEURES DU MATIN

Sous ce titre, nous retrouvons, dans un recueil de poésies de Jacques Normand, vieux d'une quarantaine d'années, la charmante pièce que voici :

Chevelure noire et drue,
Robe écrue,
Bonnet rose et col propret...
Telle, près de la buvette,
Mariette
Chaque matin apparaît.

Grande et solide Auvergnate,
Taille plate,
Mains brunes et teint cuivré,
D'un mouvement monotone
Elle donne
Le verre d'eau mesuré.

Autour de la rude fille
Tourne et brille,
Papillotant au soleil,
La foule des baigneurs hâves
Et peu braves,
Les yeux tout gros de sommeil.

A cette heure matinale,
On n'étale
Aucun costume galant ;
La plus fringante mondaine
Montre à peine
Son nez sous le voile blanc.
Le vieux beau qui croit encore
Qu'on l'adore,
Passe, le col retroussé,
Et les minces misses blondes
Pudibondes
S'esquivent d'un pas pressé.
Puis ce sont des causeries
Attendries
Sur le mal dont on pâtit,
Migraines et névralgies,
Gastralgies,
Manque ou perte d'appétit.

Cependant, robuste et fière,
Régulière
En son geste répété,
Mariette, souriante,
Attrayante,
Verse à longs flots la santé.

Et dans la lumière rose
Qui l'arrose,
Elle évoque à notre esprit
La naïade poétique
Et rustique
De la source qui guérit.

Jacques NORMAND.

(*Royat thermal.*)

CHRONIQUE

LES MORTS DE WEIMAR

Dans un des petits lambeaux qui marquent des mêmes contours le souvenir aimable et doux de l'ancienne Thuringe, plus officiellement dans le Grand-Duché de Saxe-Weimar-Eisenach, il est une petite ville qu'aucune autre petite ville au monde ne saurait égaler, par tant de gloire qui auréole son front endormi. Cette petite ville, c'est Weimar.

Lorsque Gœthe s'y rendit, d'abord sans l'intention de s'y fixer, la pauvrette ne comptait guère que six mille habitants (1). Cette capitale thuringienne, avec une Cour et toute une noblesse princière, était constituée par un ensemble de maisonnettes, entre lesquelles serpentaient des rues étroites, sales et nauséabondes, le



Le monument Gœthe et Schiller, érigé à Weimar, devant le théâtre de la Cour.

tout formant un bloc que limitait extérieurement un mur d'enceinte percé de quatre portes. Il n'y avait alors ni commerce, ni industrie, ni moyens de communication réguliers avec Francfort et Leipzig. On avait une impression de misère et de mort, qu'accentuait encore l'aspect pitoyable d'un château en ruines.

Et cependant ces loques recouvraient déjà une vie intellectuelle intense, qui fascina GOETHE et qui le retint. Ce premier foyer de lumière, ce fut la mère du Grand-Duc CHARLES AUGUSTE qui l'alluma. Ce fut cette Grande-Duchesse ANNE AMÉLIE, nièce de Frédéric le Grand, dont la haute intelligence et l'activité se reflétaient sur le pétillant visage et trahissaient l'illustre parenté. C'est elle qui attira WIELAND, alors le plus grand poète de l'Allemagne ; KNEBEL ; le ministre de FRITSCH avec lequel le divin poète devait étroitement collaborer. La société de Weimar comprenait encore, avant la venue de Gœthe : le chambellan von KALB qui accompagna Gœthe à Weimar, le beau WEDEL, le poète et compositeur von SEE-KENDORFF, MUSAUS, BERTUCH, à la fois juriste, poète et commerçant, qui compta parmi ses ouvrières Christiane VULPIUS, future épouse de Gœthe. Il y avait également Charlotte de STEIN, ainsi que la belle princesse Jeannette Louise de WERTHERN, ainsi que la douce Grande-Duchesse LUISE, épouse de Charles-Auguste, enfin le Grand-Duc lui-même, grand homme auquel Weimar doit d'avoir possédé Gœthe, et d'avoir brillé pendant longtemps comme un vif foyer de culture qui s'étendit sur toute l'Allemagne, éclipsant de beaucoup Vienne et Berlin. L'installation de Goethe à Weimar fut bientôt suivie de l'appel du célèbre poète et écrivain HERDER. On sait enfin que l'admiration et l'amitié de Gœthe attirèrent à Weimar la célèbre actrice CORONA SCHRÖTTER, de même qu'elles valurent à cette même ville, comme par surcroît, la gloire de SCHILLER (1799).



Gœthe.



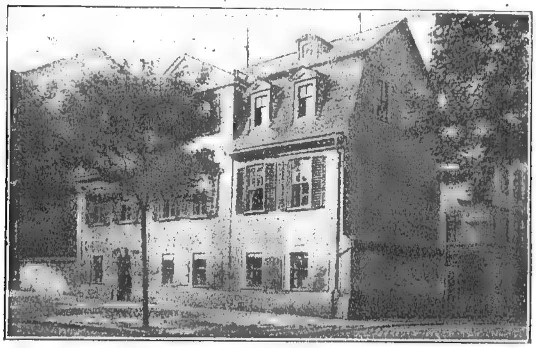
Schiller.

(1) Actuellement Weimar est peuplée de près de 27.000 habitants.


Sirop Roche
Sirop Roche
COMPRIMÉS
THIOCOL ROCHE

CHRONIQUE *(Suite)*

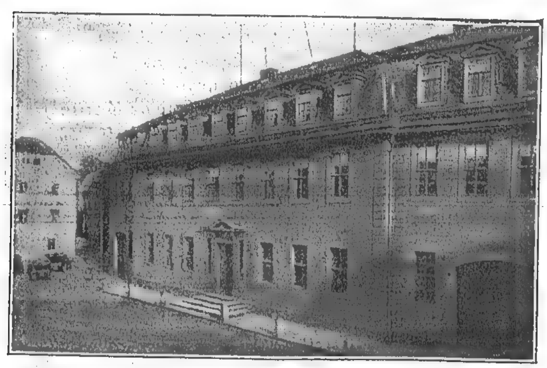
Aujourd'hui la plupart de ces morts reposent à Weimar. Goethe et Schiller, Anne Amélie, Charles-Auguste, Herder, Wieland (1), Charlotte von Stein, Christiane



La maison de Schiller à Weimar. Les deux fenêtres en mansarde éclairent la chambre où est mort le poète.

Becker (née Naumann, l'*Euphrosine* de Gœthe), Madame Gœthe et les derniers descendants de Gœthe, tous sont là, disséminés dans cette petite ville, où l'on ne heurte que des souvenirs funèbres. La ville actuelle avec ses maisons vieillottes, soigneusement entretenues d'un gris monotone, fait l'effet d'un immense linceul sur lequel auraient passé bien des années. Pas plus que du temps de Gœthe on ne trouve commerce ou industrie ; et n'était le théâtre de la Cour qu'entretiennent les deniers du Grand-Duc, on se croirait dans *Weimar-la-morte.*

A l'ombre de tant de souvenirs, somnole une société fermée, élégante, aristocratique, en partie composée de hauts fonctionnaires ou d'officiers retraités, fiers sans doute de se retirer dans une ville de Résidence où l'on jouit, à la fois, du calme et de la dignité. On ne s'amuse pas à Weimar. On y est



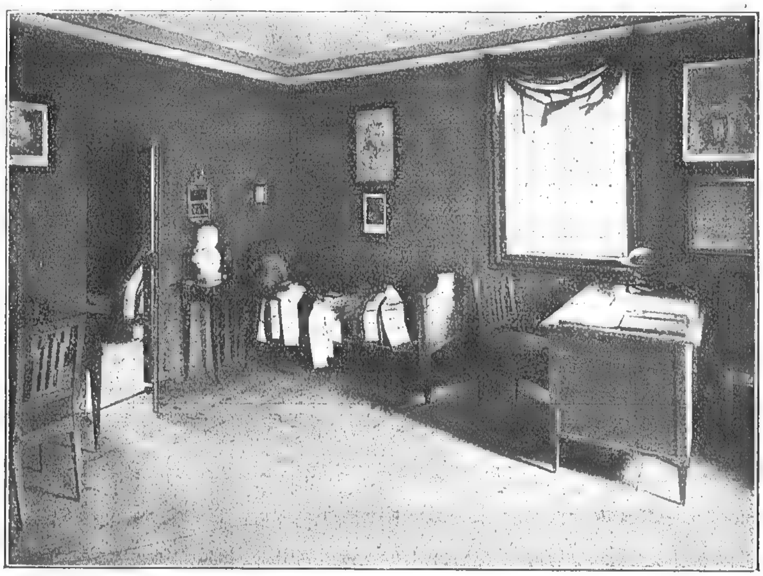
Maison de Gœthe à Weimar, transformée en *Musée national.*

comme figé par la gravité d'un ange tutélaire qui veillerait éternellement sur de précieux tombeaux.

(1) Ce dernier, dans les environs de Weimar, à Ossmanstedt.

Mais pour celui qu'attirent et qu'empoignent les évocations que suscitent les grands morts, quelle émotion l'attend à Weimar ! Plus on demeure en ce lieu, plus les souvenirs se pressent et vous élèvent vers une autre humanité. Je ne sais quelle force irrésistible vous attire vers l'infini du mieux, quand dès les premiers pas vous êtes face à face devant ces deux grands génies dont les traits dissemblables se trouvent rapprochés en un bronze saisissant : l'un, l'homme du Nord, dont la belle figure exprime le calme et la sérénité majestueuse ; l'autre, l'âme fervente du Midi, au front haut, aux saillies martelées, ne traduisant que trop la souffrance dont l'auteur des *Brigands* fut torturé pendant sa courte vie.

La différence du sort entre les deux poètes s'accentue davantage à Weimar. La maison qu'habita Schiller paraît mesquine par rapport à celle de Gœthe : la chambre où mourut le poète des *Cloches* est sous un comble mansardé. Bien plus, Schiller ne vécut à Weimar que quelques années (de 1799 à 1805), tandis que Gœthe trôna pendant plus de quarante ans, tour à tour ou à la fois, comme poète, comme ministre, comme auteur ou comme acteur, comme adorateur ou comme adoré. De sorte que Weimar regorge des souvenirs de Gœthe. Les rues sont bariolées d'images concernant Gœthe ou ses « amies ». Gravures, photographies, livres (poésies d'amour, « les amies de Gœthe », etc.), souvenirs de toutes sortes, vous rappellent en dehors du *Musée national Goethe*, que vous êtes là dans le paradis terrestre du grand Olympien. Partout on rencontre le souvenir de sa belle silhouette, à Tiefurt, au Belvédère, et surtout dans ce magnifique parc de Weimar, dont les riantes promenades aux refuges discrets, tantôt fuyant en pente douce, et tantôt s'élevant, s'harmonisent avec les propos, tantôt frivoles, tantôt sublimes, qui s'y tinrent pendant si longtemps et que les eaux frétillantes de l'Ilm qui serpente sous un épais manteau de verdure semblent murmurer encore.

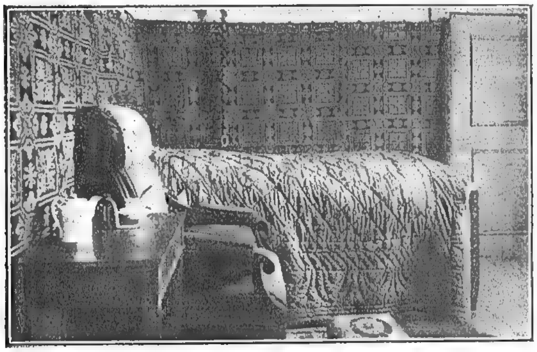


Cabinet de travail où est mort Schiller. Le lit-mortuaire.

La mort de Gœthe. — On sait que Schiller mourut

CHRONIQUE *(Suite)*

en 1805, à l'âge de 50 ans, et Gœthe en 1832, à l'âge de 83 ans. Il y aurait beaucoup à narrer ici sur les rapports des deux grands génies avec la médecine, sur Schiller s'adonnant aux études médicales, sur son état de santé et sur celui de Gœthe, sur les côtés pathologiques de leur personne et de leurs œuvres, sur les rapports entre



Chambre où est mort Gœthe.

l'intelligence et la sexualité, en puisant de nombreux exemples d'inspiration périodique coïncidant avec les poussées d'amour. Gœthe et Schiller étaient, par certains côtés, des anormaux. Le premier a manifesté de nombreux signes de nervosisme, d'excitation et de dépression. L'autre, en dehors de l'affection pulmonaire dont il est mort, présentait des stigmates nerveux : hyperesthésie de l'odorat, etc. Il est indéniable, ainsi que l'a fait ressortir Moëbius, que chez Gœthe, les états d'excitation poétique rappellent l'excitation maladive. De même les amours proprement dites naissaient périodiquement sans que les petites inclinations manquassent jamais complètement. Chez Gœthe, le besoin de manifester cordialement sa passion du moment était pour



Masque de Schiller, d'après le dessin de Jagemann.

ainsi dire inépuisable, et ses lettres à Madame de Stein en sont les preuves les plus remarquables. La fréquentation des femmes excitait l'imagination poétique de Gœthe, sans que pour cela l'illustre poète cédât toujours à l'excitation sensuelle. Il se dominait le plus souvent, il objectivait sur lui-même. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, la belle et gracieuse petite artiste Christiane Becker désirait volontiers posséder Gœthe. Celui-ci se sentait attiré passionnément, mais il se domina, ne laissa rien voir, et nous laissa, comme souvenir de sa passion, la charmante poésie : *Euphrosine*.

Nous pourrions ainsi nous étendre longuement sur la pathologie de Gœthe et de Schiller.

Mais ces investigations, pour si curieuses qu'elles



Gœthe contemplant le crâne de Schiller,
Buste se trouvant au *Musée national Gœthe*, à Weimar.

soient, ont déjà suffisamment passionné des médecins, tant en Allemagne qu'en France (1). Rappelons simplement que Gœthe mourut de vieillesse, de paralysie



Gœthe au lendemain de sa mort. D'après le dessin de Preller.

cardiaque consécutive à une légère affection catarrhale. Un immense tableau qui se trouve au *Musée natio-*

(1) A. CABANÈS, Goethe et Schiller, in *Gaz. des Hôpitaux*, 21 octobre 1899. — Henri FAUVEL, in *Chronique méd.* 1er juillet 1904.—MŒBIUS, de Leipzig. Ausgewählte Werke, 1903.—Paul CORNET, in *Progrès Médical*, 15 et 22 février, 8 et 15 mars 1903.— L. HAHN, in *Chronique méd.*, mai 1904. — VOIVENEL, Littérature et folie, 1907; etc.

CHRONIQUE *(Suite)*

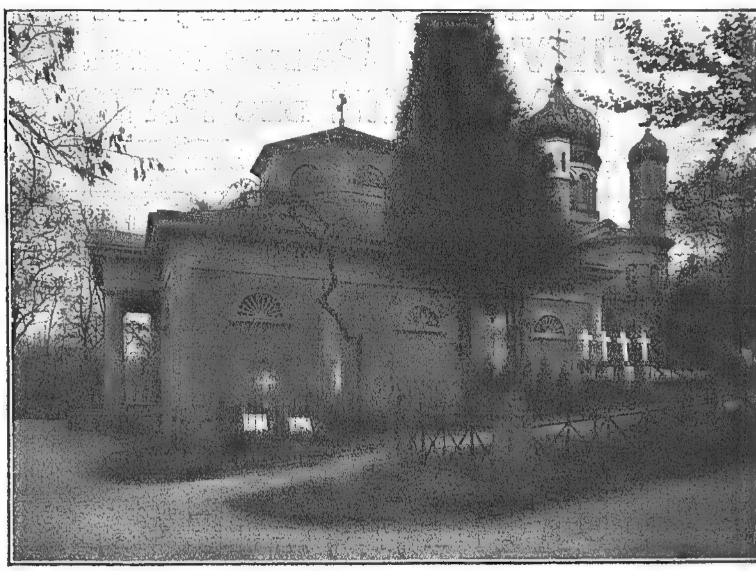
nal Gœthe, à Weimar, et dont les multiples reproductions en tous formats s'étalent partout, représentent le surhomme mourant dans son fauteuil, ayant à ses pieds sa bru Ottilie, et prononçant ces deux seuls mots : « Mehr Licht ! » Ce « plus de lumière », ainsi présenté, revêt un caractère de pieuse idéalisation, qui malheureusement, et pour juger avec l'esprit de Gœthe, manque d'objectivité. En fait, Gœthe, à son dernier moment, aurait dit à Ottilie : « Nun, Frauenzimmerchen, gib mir dein gutes Pfötchen » (1) ; et à son domestique : « Macht doch den zweiten Fensterladen in der Stube auch auf, damit mehr Licht hereinkomme » (2).

Le crâne de Schiller. — Il a fallu que ce malheureux Frédéric Schiller, qui éprouva tant de tribulations pendant sa vie, fût poursuivi par le malheur après sa mort. Car il y a une histoire du crâne de Schiller, ainsi qu'il arrive périodiquement pour les ossements des grands hommes.

Dernièrement c'était le crâne supposé de Descartes qui faisait l'objet, à l'Académie des sciences, d'une exhibition plus sensationnelle que scientifique. Antérieurement ce furent Voltaire et J.-J. Rousseau, dont on éprouva le besoin de revoir les os. A Aix-la-Chapelle, il y a quelques années, Charlemagne eut la visite, pleine de déférente curiosité, de S. M. l'empereur Guillaume II. Attendons-nous à ce que Napoléon, sur un simple doute facétieux, ait bientôt un nouveau tour de faveur. Ces violations de sépulture inviteraient au sourire, si elles n'étaient toujours décrétées, préparées, exécutées, avec toute la gravité et toute la solennité voulues.

Pour Schiller, malheureusement, il est à craindre que le fait ne soit vrai : savoir que le crâne qui se trouve dans le sarcophage de Schiller ne soit pas celui de Schiller. La vérité paraît scientifiquement établie, en s'appuyant à la fois, et sur les circonstances plus que légères dans lesquelles furent repérées les précieuses reliques lors de leur exhumation de la « Kassengewölbe (3) », et principalement sur l'identification du nouveau crâne, par comparaison avec le masque de mort de Schiller. Le rapport et les pièces soumis à la Société anatomique de Munich par le Dr von FRORIEP, professeur d'anatomie à l'Université de Tübingen, paraissent absolument convaincants (4). Il explique qu'à trois mètres du sol il a trouvé une gangue renfermant des os, parmi lesquels, à 30 centimètres de profondeur, un crâne. La mâchoire supérieure présentait une dentition remarquable, ainsi que le maxillaire inférieur encore pourvu très régulièrement de seize dents. L'état de la mâchoire supérieure concorde avec les déclarations du domestique de Schiller, savoir qu'il ne manquait au poète que la deuxième petite molaire gauche. Le masque du mort cadre parfaitement avec le crâne : front non très haut, mais franchement contourné, arcades sourcilières faiblement développées, au contraire du squelette du nez; fine racine du nez. Il faut donc se résigner jusqu'à nouvel ordre, lorsqu'on accomplit le pieux pèlerinage de la crypte des Princes, à Weimar, à se recueillir devant l'impérissable Schiller, en faisant abstraction de ses os.

Le plus à plaindre dans cette histoire, c'est le gardien de la crypte. Les voyageurs indiscrets ne manquent pas de le harceler de cette désobligeante question : « Schiller est-il bien là ? » Par bonheur la Cour de Weimar, qui jusqu'ici ne bronche pas, semble avoir soufflé au gardien une formule philosophique. « Personne ne sait rien, répond-il invariablement ; la seule chose que l'on sache positivement, c'est que Gœthe a reconnu lui-même le crâne de son ami ». Ainsi Gœthe est encore tout-puissant au château grand-ducal. Peut-être cependant ferait-on bien de glisser dans le sarcophage de Schiller le crâne retrouvé l'an passé par le professeur von Froriep. Ce serait un moyen de satisfaire tout le monde, et en particulier le gardien de la crypte.



Crypte grand-ducale, au Cimetière de Weimar.

Les autres morts. — Ainsi donc les sarcophages de Gœthe et de Schiller sont déposés dans la crypte des Princes, où reposent les Grands-Ducs, les Grandes-Duchesses et leurs ancêtres. Gœthe et Schiller ont la place d'honneur, on les voit les premiers (voir page suivante). La chapelle qui recouvre la crypte et dont nous reproduisons ci-dessus un côté extérieur, est d'une simplicité toute « évangélique », car elle est protestante, bien que flanquée par derrière d'une petite chapelle orthodoxe élevée au-dessus du tombeau de la princesse russe Maria Paulowna, dont les restes avoisinent ceux de son mari, dans la même crypte.

Le monument tout entier domine un monticule au fond de l'ancien cimetière. On y chemine par une pente

(1) « Dis, petite demoiselle, donne-moi ta bonne petite patte ».

(2) « Ouvrez donc le deuxième volet de la fenêtre de la chambre pour qu'il entre plus de lumière ». — BIELSCHOWSKY, Goethe, sein Leben und seine Verke, 23e édition, 1912.

(3) La « Kassengewölbe » était une crypte commune appartenant à la caisse régionale, et dans laquelle on déposait les cercueils des gens de marque qui n'avaient pas de sépulture familiale.

A propos des circonstances où eut lieu cette reconnaissance du crâne de Schiller par Gœthe, lire le *Lyon universitaire*, 7 juin 1912.

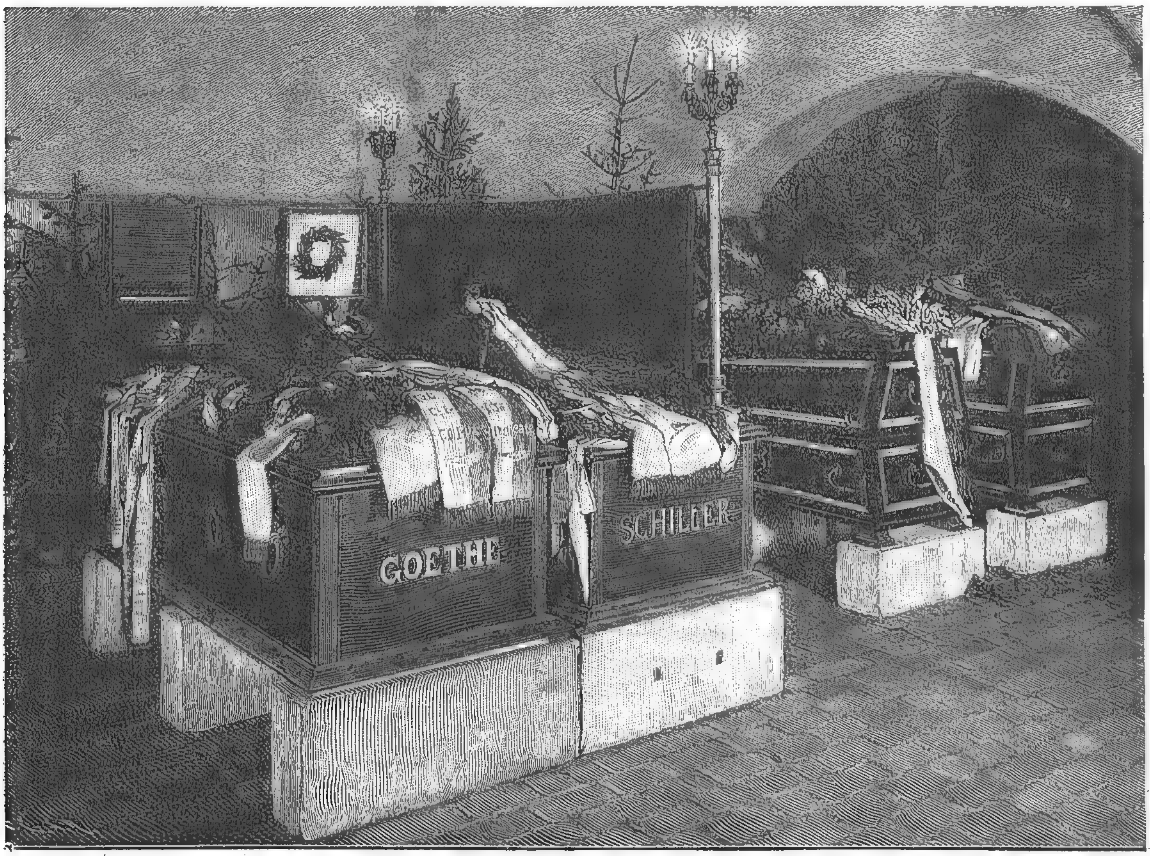
(4) *Schiller's Schädls funden*, feuilleton der *Leipziger neuesten Nachrichten*, 3 mai 1912.

CHRONIQUE (*Suite*)

douce, que bordent de vieux arbres à la chevelure triste. A droite et à gauche de l'étroite allée, le terrain broussailleux est clairsemé de vieilles tombes. Ce sont des croix sans pierre, des pierres sans croix, de petits tertres anonymes réunis entre eux par la fidélité du lierre, et qui semblent se rapprocher au fur et à mesure qu'on avance vers la crypte. Comme si l'on avait voulu faire une société aux hôtes illustres de cette cité des morts.

Tout près de la crypte, partant tout près de Gœthe, s'élève une petite colonne érigée par les soins du Grand-Duc Charles Alexandre à la mémoire de son précepteur, « l'ami de Gœthe » ; c'est la tombe d'ECKERMANN. Un peu plus loin, à droite de la crypte, on voit la *sépulture de la famille de Gœthe*. La figure (v. page suivante) reproduit exactement les traits d'ALMA VON GŒTHE, petite-fille du poète, décédée à l'âge de dix-huit ans. Ce même lieu contient les restes d'OTTILIE, belle-fille de Gœthe, de Walter et Wolfang von Gœthe, fils d'Auguste et d'Ottilie, décédés tous deux à Leipzig en 1883 et 1885, et avec lesquels s'éteint généalogiquement le nom immortel. Quant aux père et mère de Gœthe, ils sont enterrés à Francfort, et son fils Auguste repose dans le cimetière protestant de Rome où il mourut.

Mme de Gœthe (née Christiane Vulpius). — Lorsqu'on demande à Weimar où se trouve la tombe de la compagne légitime de Gœthe, née et morte à Weimar, c'est à peine si l'on peut vous répondre. Mais le hasard bienveillant vous conduit facilement à l'église St-Jacob. Ce temple est au milieu d'une petite place tapissée de verdure et parsemée de quelques pierres tombales rappellant qu'il y eut là un cimetière, aujourd'hui désaffecté. Au pan d'un mur est indiqué l'endroit où Schiller fut d'abord enterré, où l'an passé le professeur de Tübingen découvrit le vrai crâne. A côté se dresse un gracieux monument où repose la jeune artiste Christiane Becker. Rien n'attire plus l'œil si ce n'est un étroit sentier non prévu par les autorités, mais voulu par les pieds des visiteurs, et qui mène au milieu d'une pelouse où se découpe une simple pierre avec cette inscription : *Ici repose Mme de Gœthe, née Christiane Vulpius.*



Sarcophages des deux poètes dans la crypte grand-ducale à Weimar (1).

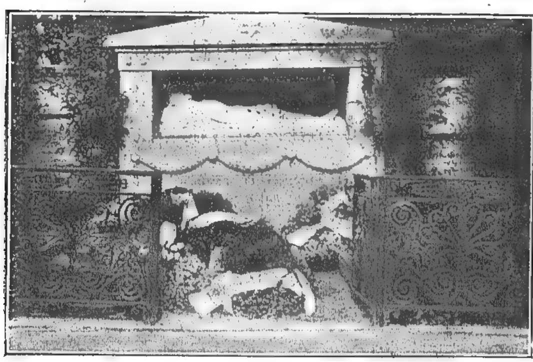
Cette découverte produit une impression pénible. On a peine à comprendre que Gœthe et son épouse soient enterrés l'un et l'autre aux deux extrémités d'une même petite ville où ils vécurent ensemble. Ou plutôt le visiteur comprend trop et il se demande si Christiane Vulpius ne continue pas à être victime de cet ostracisme méchant dont elle eut à souffrir de la part des amis de Gœthe et de la cour weimarienne, en particulier de Mme de Herder qui la poursuivait de sa haine. Sans doute Christiane n'était pas d'origine aristocratique et son éducation et ses manières s'en ressentaient. Mais elle fut une brave fille, une épouse dévouée, et son histoire est là pour attirer sur elle de grandes sympathies.

Fille d'un secrétaire-archiviste probablement alcooli-

(1) A propos de cette figure, je remercie affectueusement le Dr PLASCHKE, de Leipzig, et son aimable famille, pour l'obligeance particulière qu'ils ont mise à m'aider dans mes investigations.

CHRONIQUE *(suite)*

que, Christiane-Sophie Vulpius perdit de bonne heure son père et sa mère, et dut, pour subvenir à ses besoins, travailler comme ouvrière à la fabrique de plumes du fameux Bertuch, ami de Gœthe. Après son retour d'Italie, ce dernier vit un jour venir à lui, dans le parc de Weimar, une belle brune aux cheveux bouclés, aux yeux remplis d'intelligence et de vie, au teint frais respirant la solide jeunesse : c'était Christiane qui venait solliciter en faveur de son frère. Le beau et grand poète, facilement ému par l'objectivité des belles personnes, fut séduit par les charmes de la plumassière. Il en devint amoureux et en fit sa compagne à demeure. Un an plus tard il eut d'elle un premier enfant, Auguste (25 décembre 1789), puis un mort-né (14 octobre 1791), puis une fille (24 novembre 1793) qui mourut un mois plus tard, puis un garçon (1er novembre 1795) et enfin une fille (18 décembre 1802) qui ne vécurent ni l'un ni l'autre. Faut-il attribuer cette multiple mortalité à Christiane, née de père alcoolique, ou à Gœthe ? Il est difficile d'émettre une opinion ferme,



Sépulture de la famille de Gœthe, au cimetière de Weimar.

bien que la mort de Christiane (1816) attribuable à l'épilepsie comporte par elle-même une explication.

Ce qui d'ailleurs importe au débat, c'est de savoir que Christiane Vulpius fut une épouse modèle, débarrassant Gœthe de tous les soucis du ménage. Lorsque, après la bataille d'Iéna les Français entrèrent dans Weimar, elle se dévoua pour sauver la vie et les biens de Gœthe, et c'est autant par affection pour sa digne compagne que par reconnaissance pour ce qu'il lui devait, que Gœthe se décida, en dépit de la noblesse de Weimar, à légitimer son union.

On peut donc admettre que la *Gœthe-Gesellschaft* qui n'a pas hésité à élever un monument à Mme de Stein, femme supérieure il est vrai, mais une admiratrice au mari complaisant, s'honorerait en rapprochant Mme de Gœthe de son époux, en transportant ses restes dans le même cimetière. On pourrait en faire autant pour Christiane Becker, pour ne pas la laisser seule à l'ancien cimetière St-Jacob, aujourd'hui place publique ; et ainsi la *Gœthe-Gesellschaft*, qui veille avec un soin jaloux sur tout ce qui touche à Gœthe, aurait accompli élégamment un acte de haute convenance et de justice.

Conclusions. — Nous devons également signaler les tombeaux de Herder et de la Grande-Duchesse Anne Amélie qui se trouvent dans l'église paroissiale de Weimar. Mais il est évident que les mânes de Schiller et de Goethe remplissent de leur domination toute la cité mortuaire. Si Goethe est, par les souvenirs qu'il a laissés, le grand accapareur de Weimar, on devine que Schiller est plus sympathique. Gœthe a ses admirateurs mais aussi tous ceux (et combien !) qui ne le comprennent pas, et ceux aussi qui lui reprochent des fautes politiques et en particulier son admiration pour Napoléon. A ce propos, on peut s'étonner que des Allemands, mais surtout les Prussiens, fassent grief à Gœthe d'un culte qu'ils manifestent eux-mêmes pour notre grand homme de guerre (1). On voit une contradiction dans ce fait qu'un



Tombe de Charlotte de Stein, au cimetière de Weimar.

grand peuple qui se targue, non sans raison, du don de l'objectivité, ne comprenne pas toujours celui qui a eu le génie de l'objectivité. Il est vrai qu'il peut y avoir plus d'un abîme entre les conceptions philosophiques de Gœthe et celles de son pays actuel, dont la morale déterminante paraît être encore celle de Nietzsche. C'est pourquoi il serait à souhaiter que Weimar devînt pour tous les peuples en général, mais pour les hommes d'Etat en particulier, un lieu de pèlerinage, une sorte de sanctuaire de l'humanité.

Cornet.

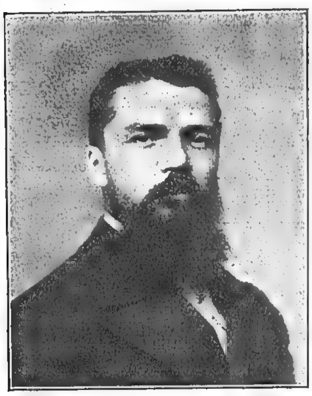
(1) A Weimar, on peut voir dans la très curieuse *Bibliothèque* le buste de Napoléon, voisinant avec celui de Mme de Staël. Au musée de Leipzig, on voit à une place d'honneur le fameux *Napoléon à Fontainebleau*, par Delaroche. Dans cette même ville, à côté du monument qu'on achève en mémoire de la Bataille de Leipzig (octobre 1813), se dresse une *pierre Napoléon*, à l'endroit où le grand Empereur aurait observé la bataille ; etc

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES

LA LEÇON D'OUVERTURE DU Pr LEJARS

Samedi dernier, le Professeur Lejars, devant un auditoire nombreux et sympathique, a fait sa première leçon à la Faculté de Médecine. Ce premier contact a été un véritable triomphe ; une salve ininterrompue d'applaudissements a salué l'entrée du maître, qui eut peine à contenir une émotion bien sincère et certes bien légitime.

Les premières paroles de M. Lejars furent un hommage adressé à ses maîtres vénérés, en particulier à Verneuil qui a exercé sur son esprit une influence ineffaçable et pour lequel M. Lejars a gardé un véritable culte. Plus près de nous, c'est Farabeuf dont le nom revient toujours quand il s'agit de rendre hommage aux éducateurs des chirurgiens actuels, car Farabeuf est le père de l'école chirurgicale de notre époque. En termes vibrants M. Lejars retrace l'œuvre immense du grand anatomiste.



(Pierre Petit).
Le professeur LEJARS.

Enfin, M. Lejars fait un émouvant éloge de son prédécesseur à la chaire de pathologie externe, le Professeur Lannelongue, esprit chercheur, judicieux qui a laissé des travaux d'une très grande importance, mais qui fut avant tout un homme de bien.

Entrant alors de plain-pied dans son sujet, le Professeur consacra cette première leçon à l'étude de l'esprit pratique en chirurgie, sujet qui devait particulièrement plaire à l'esprit critique de M. Lejars, et nous avions raison de dire, dans la note que nous lui avons consacrée, le jour de sa nomination : « On est toujours sûr, quand on lit un de ses articles, d'apprendre quelque chose, et quelque chose d'utile, de pratique, car c'est toujours ce côté de la pathologie que M. Lejars semble avoir particulièrement en vue toutes les fois qu'il parle ou qu'il écrit ». Passant en revue l'évolution de *l'esprit d'observation* à travers l'histoire de la chirurgie, le Maître fit passer devant les yeux de l'auditoire quelques figures intéressantes ; Hippocrate qui déjà montra un esprit d'observation remarquable ; Ambroise Paré, l'illustre barbier dont tout le monde connaît la noblesse de caractère ; Jean-Louis Petit qui a laissé, sur certains sujets, des descriptions restées classiques ; Dupuytren, le célèbre chirurgien de l'Hôtel-Dieu, qui passa tous les jours cinq heures dans son service et qui fut un rare clinicien, doublé d'un remarquable opérateur. Ainsi le Professeur est conduit à l'École chirurgicale moderne, dominée plus que jamais par l'esprit d'observation, et M. Lejars nous montre, avec toute la flamme de sa conviction, que le chirurgien doit être avant tout un observateur, qui doit poser les indications et les contre-indications de l'acte opératoire, avant de saisir le bistouri. La chirurgie ne doit pas être un sport.

Et le Maître termine sur l'exposé de ses idées concernant l'enseignement de la pathologie externe, enseignement utile quoi qu'on dise, à la condition qu'il soit pratique. Le cours ne doit pas être un résumé d'un article du Traité de pathologie, mais un exposé vivant d'une histoire vécue.

C'est en donnant le fruit de sa longue expérience que M. Lejars espère être utile à ses auditeurs ; car c'est là, en dernière analyse, son seul but, et cette partie de la leçon fut dite avec une émotion si touchante, avec une telle ardeur de conviction, qu'il n'est pas possible que ce cours ne soit pas éminemment intéressant. M. Lejars désire de toute sa force instruire la jeunesse ; c'est, pour lui, un devoir sacré, et, suivant sa propre expression, tant qu'il aura un souffle de vie, il n'y faillira pas.

Ans. SCHWARTZ

CONNAISSANCES PRATIQUES

BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE

Prendre une fiole de 125 à 150 grammes, un tube de verre creux mesurant 3 millimètres de diamètre et une longueur double de celle du flacon. Prendre un bouchon de liège s'adaptant parfaitement à l'orifice du flacon et percer ce bouchon de part en part à l'aide d'une lime ronde ou d'un clou rougi au feu. Introduire le tube de verre dans le trou du bouchon, fermer le bouchon et faire descendre le tube jusqu'à 4 millimètres du fond de la fiole.

Couper ce qui dépasse du bouchon au-dessus du goulot de la fiole à l'aide d'un couteau, et cacheter à la cire.

Faire bouillir sur un feu vif dans une casserole un peu profonde de l'eau bien limpide ; après 10 minutes d'ébullition, colorer l'eau par quelques gouttes d'encre rouge et retirer du feu.

Exposer le flacon à la flamme d'une lampe à alcool et lorsque le verre devient brûlant, renverser la fiole et plonger l'extrémité du tube dans la casserole d'eau chaude colorée. L'eau monte dans le tube et le flacon. On laisse refroidir le liquide. On plonge alors la main dans la casserole et on bouche avec un doigt le tube, on retourne le flacon.

Le baromètre est ainsi construit.

Pour faire une observation, on regarde la colonne d'eau du tube.

Si le niveau de l'eau du tube est plus bas que celui de l'eau du flacon, c'est le beau temps. S'il est plus élevé, le temps est variable, s'il monte jusqu'au col du flacon, c'est la pluie.

Si le liquide dépasse le goulot, c'est grande pluie, tempête ou vent.

VARIÉTÉS

La Médaille de Catherine de Médicis

Fernel et la stérilité de la Reine

Pour l'an 1582, entre l'annonce de la réforme du calendrier par Grégoire XIII et celle de l'élévation du comte de Cheverny à la chancellerie, le grave historien Manchon, archidiacre de Thou, rapporte le fait suivant, comme une merveille qui peut se passer de commentaires :

« Une femme de Sens, nommée Colombe de Chany, étant morte, fut trouvée grosse d'un embryon bien formé, mais de pierre ou de plâtre très solide »...

La présence de ce « lithopédion » dont la science a relaté depuis bien des exemples, dut sembler au bon archidiacre un signe des temps très digne de figurer dans sa chronique.

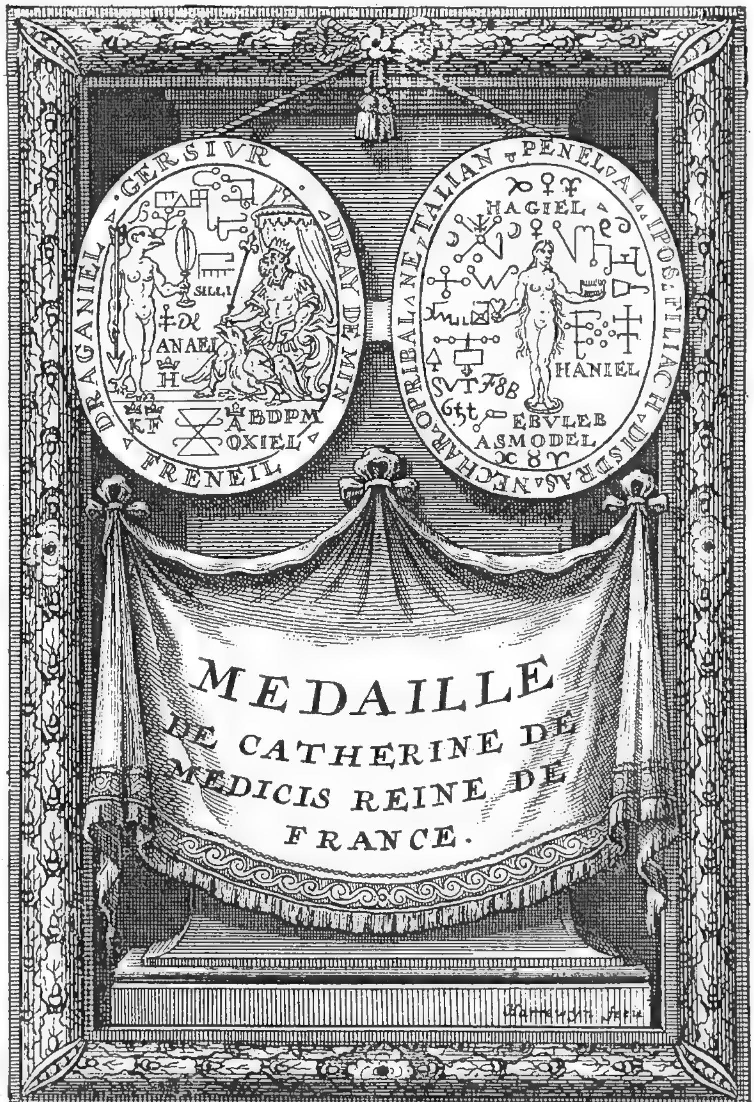
Ce prodigieux XVI[e] siècle, empli des clameurs de la Ligue, tout en contrastes, où se coudoient Rabelais et saint Ignace, époque troublée où florissent le stupre et l'ascétisme, où le manche du poignard à l'occasion sert de crucifix, époque de violence, de ruse, de fanatisme, fut d'ailleurs l'âge d'or des alchimistes, des astrologues et des magiciens.

Il semble certain que les médecins fameux du moment, pour être écoutés de leurs illustres clients, durent jusqu'à un certain point étudier et pratiquer la Kabbale, et faire assaut d'occultisme et d'hermétisme avec les charlatans qui se disputaient la faveur des grands.

« C'est une chose assurée, dit un libelle de ce temps (1), que Henri de Valois (Henri III) s'aide fort de la magie, laquelle ne peut s'exercer sinon par l'opération des diables : on a trouvé tous les instruments de l'exercice de cet art, avec les caractères, les peaux vierges, et les charmes, aux *coffres de son médecin Miron*, lesquels ont été vus de plus de six mille personnes en une assemblée de Saint-Méry, où on a apperçu ces mots : Henri de Valois, écrits en lettres d'or, souvent entre-mêlez en français et charmes mêmes qui sont en latin. On tient davantage tout commun, ajoute ce libelle, qu'un jour, voulant le dit Miron lui bailler passe temps de son art dedans le monastère qu'il a fait bâtir en la place de la couture Sainte Catherine, il eut si grande frayeur qu'il ne put lors attendre la fin de la demeurance et s'est contenté depuis que les autres en faisoient assez pour lui. »

Boucher, dans son livre « de justa Henrici III abdicatione », a inféré les mêmes propos et prétend que le Roi s'était adonné à la magie dans l'espérance que cet art lui éviterait d'être massacré.

Il est hors de doute, en tous cas, que sa mère Catherine de Médicis aimait à s'entourer d'astrologues et de magiciens



La Médaille de CATHERINE DE MEDICIS

Un très curieux document nous permet de constater que Fernel, médecin de Henri II et de Catherine, surnommé le Galien Français, satisfit certainement aux goûts de la Reine pour l'hermétisme.

L'histoire de la « médaille de Catherine de Médicis » vaut d'être rapportée.

La mémoire de notre fameux confrère n'en sortira point diminuée. Le rébus déchiffré marque seulement une grande ingéniosité d'esprit, une psychologie aiguë et une tendance marquée à la... mystification !... Or, donc,

(1) Mœurs et humeurs de Henri de Valois ; à Paris, chez Ant. le Riche, 1589.

VARIÉTÉS *(Suite)*

l'histoire nous apprend que Catherine de Médicis avait été mariée près de dix ans avant qu'il eût paru en elle aucune marque de fécondité. Il est vrai que l'on attribuait au roi quelque défaut de nature sur lequel Brantôme a fait un conte assez particulier.

Saint-Amand, cette langue de vipère, prétendait aussi que :

> Priape greffe en Italie,
> Moins en fente qu'en écusson !...

Quoi qu'il en soit (les médecins de cour sont souvent de ces fêtes !...) Fernel fut consulté sur les causes de cette stérilité et ses avis furent si bons qu'à la fin la Reine devint mère de plusieurs enfants. Il advint même que celle-ci n'oublia pas d'être reconnaissante et gratifia Fernel de présents très considérables à chacune de ses grossesses !

L'habile médecin avait, paraît-il, remarqué que l'ardeur de la reine pour avoir des enfants était en partie cause qu'elle n'en avait pas.

Les reines ne sont pas exemptes de la fâcheuse métrite ! Fernel ordonna des bains à son auguste malade, et « conseilla au roi de s'éloigner pour quelque temps, et de ne s'approcher de la Reyne que plusieurs jours après qu'elle aurait été délivrée de ses incommodités naturelles, afin que se trouvant rafraîchie par l'évacuation qu'elle aurait faite elle fût plus en état de retenir un fruit qu'elle désirait tant... Il prit la liberté de dire au Roy « qu'à l'imitation du fer de la charrue qui ne mollit point dans quelque terre qu'on le veuille faire entrer, il devait aussi lorsqu'il serait avec la reine employer toute sa force et sa vigueur, sans quoi il ne pouvait pas espérer d'en avoir jamais des enfants. » Le roi choisit son temps pour exécuter ces conseils, vers la fin de mars ou le début d'avril, puisque le roi François II, le premier des enfants de Catherine, est né le 30 janvier 1543.

***

Or, à la mort de Catherine de Médicis, fut retrouvée dans une cassette fermée à clef une médaille dont le secret fut tôt connu. Le parti de la Ligue s'en fit une arme contre le roi Henri III, lequel était déjà grandement accusé de magie et de commerce avec le diable.

De Thou, dans sa chronique de 1589, parle « d'une croix de vermeil appartenant à Henri III et trouvée au couvent des frères hyéronymites de Vincennes dans l'oratoire de Sa Majesté. Cette croix sur le revers de laquelle il y avait pour ornements deux satyres gravez, fut montrée en chaire par les prédicateurs qui assuroient que ces satyres étaient des Idoles de Henri de Valois, qu'il adorait lorsqu'il faisait semblant de vénérer cette croix ».

Il n'en fallait pas plus pour être accusé de sorcellerie !...

Bientôt, écrit d'Aubigné « la gallerie du Palais et tous les cantons de Paris résonnoient des portraits du Roy, parsemés de diables, revêtus en pantalons avec les postures de l'Aretin ou choses pires que cela ».

Quant à la fameuse médaille de Catherine de Médicis « représentant, disent les libelles du temps, la Reyne avec les trois princes, ses enfants, adorans le diable », elle passa d'abord entre les mains de M. le comte de Mesmes, puis entre celles du comte d'Avaux, son neveu.

« Le peuple fit grand bruit autour de cette découverte. Le Mercredy, jour des cendres, rapporte le journal du règne de Henry III, Lincestre, en son sermon, assura qu'il ne prêcheroit point l'évangile du jour, mais se dégorgeroit en injures contre ce perfide Tyran Henri III qui adoroit les satyres et invoquoit le diable. »

Y a-t-il quelque chose, dira-t-on, susceptible d'intéresser la médecine et qu'est-ce donc que Fernel vient faire en tout ceci?

Attendez...

Une vieille gravure en taille-douce, extraite d'un commentaire sur la « Satyre Menippée » va nous expliquer toute l'affaire.

Pour peu qu'on veuille se donner la peine d'examiner attentivement ce curieux document, on verra que notre illustre confrère Fernel avait à lui seul causé tout le bruit.

Monsieur le comte d'Avaux ayant demandé au Père Menestrier l'explication de la médaille mystérieuse, celui-ci en avait fait un talisman applicable à la duchesse de Valentinois, la belle diane de Poitiers, maîtresse de Henri II.

Mais le Père Menestrier se trompait et la médaille de Catherine de Médicis est tout simplement un monument commémoratif des trois heureuses grossesses de la Reine. Le bon Fernel la fit sans doute graver et la donna à Catherine qui la serra dès lors comme un précieux talisman.

Chacun connaît le goût de la Florentine pour le merveilleux et la faveur dont elle entoura le fameux astrologue Cosimo Ruggieri. Les entreprises de celui-ci durent souvent contrecarrer les ordonnances du médecin, trop simples pour être écoutées. Ne fallait-il pas les enrober dans un peu de merveilleux? La tâche ne devait pas être commode de soigner une princesse qui portait « sur son estomach pour la seureté de sa personne une peau de vélin semée de plusieurs figures et caractères de toutes langues et diversement enluminés qui composaient des mots moitié latins, moitié grecs et moitié barbares. » M. de Vion d'Herowal conserva l'original de cette pièce après la mort de la Reine.

Fernel, pour frapper davantage l'esprit de la Reine, avait entremêlé son rébus de signes kabbalistiques bien inoffensifs, mais qui prirent plus tard, commentés par la passion et le fanatisme religieux, une importance capitale.

Quoi qu'il en soit, ainsi qu'en juge un vieux commentateur « le mot de « Freneil » qui se trouve à la médaille nous apprend qu'il en est l'inventeur et quoiqu'il y ait quelque différence dans les lettres de son nom, cela peut venir de l'ignorance d'un ouvrier que l'on n'a pas prévenu sur une chose qui devait lui être connue. »

La figure d'Isis, qui est la déesse égyptienne du mariage, convient à la Reine Catherine de Médicis ; celle de l'épervier à sa maison ; les têtes de pavots sont le symbole de sa fécondité. Les trois diadèmes sont les trois Princes de France alors au monde. La lettre H désigne le nom du roi, l'F, celui de François Dauphin, le K, celui du prince Charles, l'A, celui du troisième des princes, nommé Alexandre, mais auquel fut plus tard donné le nom de Henry en mémoire du roi son père.

Les lettres B. D. P. M. sont des souhaits pour la prospérité de ces princes : *Bene dicit principibus magnis.*

Le dard tenu dans la main de la déesse signifie que de nouveaux traits ont été lancés par l'amour dans le cœur du Roi et le miroir indique l'exemple qu'il faut suivre pour continuer. Le roi qui présente son sceptre avec le mot « illis » marque que le roi le conserve pour « eux », les trois princes dont la naissance avait été tant désirée.

VARIÉTÉS (*Suite*)

Au revers de la médaille, la femme nue représente Catherine de Médicis se disposant à concevoir ; le cœur qu'elle tient dans la main est celui du roi, conservé par la naissance des princes. En effet, le roi avait été sur le point de la répudier sur le conseil du Cardinal de Lorraine, et ce fut le Cardinal de Châtillon qui arrêta l'exécution de ce projet.

Le balancier d'horloge posé sur la pointe d'un fleuron de couronne signifie que la reine avait compté les moments de devenir mère et que jusqu'à cet heureux temps son état avait été chancelant et peu solide.

Le peigne, symbole de la propreté, marque qu'il n'y avait rien que de net dans la conduite de la reine.

Les six « besants (1) » mal posés exprès pour augmenter le mystère, sont dans les armes de la maison de Médicis : ou, ce qui est bien possible, n'en ont pas du tout

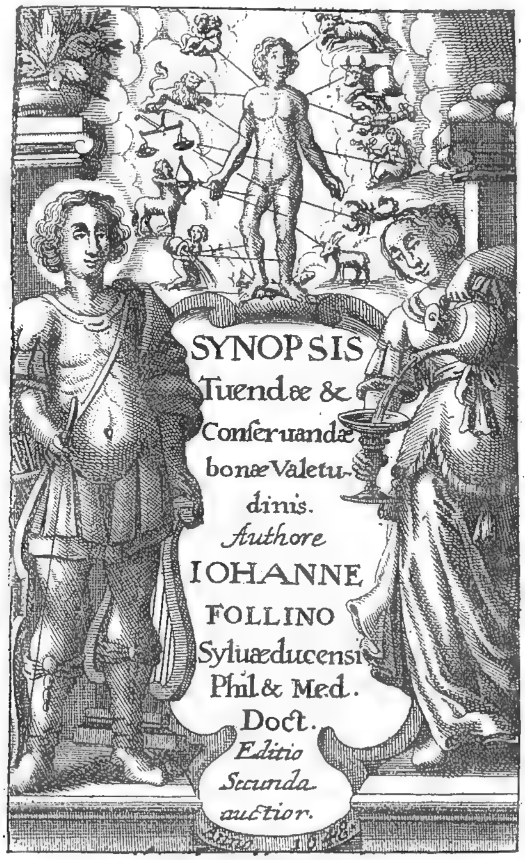
Il est certain en tout cas que cette « observation » des trois couches de Catherine de Médicis est assez singulière et peu fréquente en obstétrique. Cette médaille fut établie par Fernel en 1553, car le dernier des trois princes indiqués sur ce monument commémoratif naquit en 1551 et le duc d'Alençon, quatrième fils de Catherine, vit le jour en 1554.

Cette quatrième grossesse qui avait tardé plus de trois ans, fut sans doute attribuée par la reine aux vertus singulières du mystérieux talisman.

Fernel, en son particulier, devait certes s'en esjouir et faire force gorges chaudes !

***

On peut s'étonner de l'interprétation attribuée à la



Coloniæ Agrippinæ
Typis viduæ Hartgeri Woringii
Sumptibus Jodoci Kalcovii
Anno MDCXLVIII
Les signes du Zodiaque présidant à la santé.

on les a mis entre un double F et la croix de Lorraine pour rappeler que la maison de Lorraine avait voulu éloigner la reine de l'esprit du Roi et même la faire sortir de France. Le fer de charrue est symbole de fertilité. Les lettres S. V. signifient « Sola Virtute ou viriditate ». La Vénus mise entre « Aries » et « Taurus » nous apprend que Fernel avait indiqué au Roi de visiter la reine à une époque où la nature est plus disposée à concevoir entre mars et avril.

Enfin certains autres caractères ont un sens qui échappe médaille en question et qu'un grand médecin se soit prêté à ces fantaisies. Mais, selon le judicieux conseil d'Anatole France, en matière d'histoire, pour comprendre un fait isolé, il faut le rétablir dans son ambiance.

La médecine ne dédaignait pas, alors, de recourir à l'astrologie, la reine du jour, ainsi qu'en témoigne la curieuse gravure ci-dessus. On y voit les signes du zodiaque présidant à la santé et se rapportant chacun à une partie déterminée du corps humain. Les médecins astrologues furent légion. Fernel, sans doute, sacrifia au goût du jour et suivit « la mode » afin de satisfaire une cliente particulièrement superstitieuse.

Dr GRANGÉE.

(1) « Besants » monnaie byzantine, indiquant AS un blason qu'un chevalier était allé en Palestine.

LA MÉDECINE AU PALAIS

LES PATENTES ET L'EXERCICE DE LA MÉDECINE

Les professions libérales, ainsi nommées parce que ceux qui les professent ont la faculté de ne pas les exercer et la liberté de n'en pas vivre, sont soumises à des contributions proportionnelles, généralement nommées patente.

Les médecins, comme les avocats, peuvent ne jamais recevoir de clients, ni toucher d'honoraires, ils sont néanmoins redevables, chaque année, de paiements, qui sont calculés sur la valeur locative de leur cabinet. Ce sont des contributions onéreuses auxquelles il est agréable d'échapper et c'est sur les conditions suffisantes pour en être exonéré, que nous allons examiner une jurisprudence nouvelle du Conseil d'État.

N'ayant aucune clientèle, le Dr B..... se borne à examiner les malades victimes d'accidents pour le compte d'une compagnie d'assurances. Ces examens, il les opère, soit chez lui, à son cabinet, soit au siège de la société, et il est rémunéré, non pas par les malades, dont il fixe le diagnostic, mais par l'assurance qui est pour lui comme un patron ordinaire, et vis-à-vis de laquelle il est dans la situation d'un employé à gages.

Or, le Dr B....., ayant été imposé aux droits proportionnels des patentes, avait saisi le conseil de préfecture de la Seine, qui avait rejeté ses demandes en décharge par deux arrêtés du 11 février et du 27 avril 1910. Ainsi débouté, le médecin déféra ces deux arrêtés au Conseil d'Etat, dont la section spéciale du contentieux a rendu son arrêt, le 19 janvier 1912 (*le Droit*, 28 mars 1912).

Il s'agissait tout d'abord de savoir si la loi avait voulu atteindre le titre de docteur en médecine en lui-même. Mais sur ce point, la jurisprudence paraît établie depuis de longues années. Ce qui sert de base au calcul des contributions, ce qui justifie le paiement d'une patente, ce n'est pas un titre vain en lui-même, qui n'établit en somme que le succès à des examens déterminés, après des inscriptions régulièrement prises dans une faculté.

Ce que la loi a voulu atteindre, c'est l'ensemble des revenus qu'assure une profession. Par conséquent, la justification de la patente ne peut être un diplôme consacrant des études, mais l'exercice réel de la profession, que ce titre permet d'exercer.

En ce sens, le Conseil d'Etat s'était déjà prononcé, le 27 décembre 1854 (Dalloz 1855-3-65) et le 28 juin 1858 (Dalloz 1860-3-30).

Cependant, la requête du Dr B..... constituait une question nouvelle, que la haute juridiction administrative a tranché en faveur des médecins.

Il s'agissait de savoir quel sens il faut attribuer *en droit fiscal* à ces mots : exercice de la médecine.

Les travaux préparatoires de la loi du 31 novembre 1892 ont servi à fixer dans ce sens la jurisprudence et on s'est reporté à la définition donnée par MM. Chevaudier et Brouardel, commissaires du gouvernement et rapporteurs de la loi. On lit en effet, dans le *Journal officiel* du 20 mars 1891, p. 677, pour les débats devant la Chambre et dans le numéro du 8 avril 1891, p. 408, pour les débats au Sénat, la discussion qui a précisé ce que le législateur entendait par exercice de la médecine. Il consiste, d'après cette définition, dans « le fait de prendre part au traitement des maladies, soit par des conseils habituels, soit par une direction suivie ».

En appliquant cette définition au cas qui se présentait, il fallait donc estimer qu'il n'y avait pas exercice de la profession de médecin, toutes les fois qu'on ne se trouvait pas en présence d'un homme qui donne une direction à des malades dans le but de leur guérison et qui ne prend pas part habituellement et d'une façon suivie au traitement des maladies. Nous avons déjà retrouvé dans l'analyse de plusieurs arrêts, sur l'exercice illégal de la médecine, l'application de ces principes et la cour de cassation, notamment, le 25 juin 1909 et le 8 avril 1911 (bulletin criminel, p. 393), a fondé les arrêts dans des poursuites intentées contre des individus inculpés d'avoir, sans droit, exercé la médecine sur ce critérium, qu'ils avaient participé par direction suivie, ou habituellement, au traitement des maladies.

Restait à savoir si ce qui est vrai, en droit criminel, l'est aussi en droit fiscal, et jamais la question ne s'était posée devant les tribunaux administratifs. Si le criminel est, par définition, de droit étroit, la législation fiscale est renommée, les contribuables s'en aperçoivent, pour l'âpreté de ces prescriptions et les difficultés dont elle entoure les demandes en décharge.

De plus, l'accroissement considérable de l'importance qu'ont prise dans notre civilisation moderne les questions d'assurance, la multiplication des risques, les dangers du machinisme actuel ont créé à côté de ces grandes sociétés qui garantissent tous les risques, incendies, accidents du travail, et même le vol, des professions spéciales. Les assurances ont un personnel qui leur est nécessaire, tant pour le contentieux, que pour l'examen des blessés, ou l'expertise des dégâts. On peut dire que dans ces organisations, les professions libérales se sont asservies à un besoin nouveau.

Telle a été, ce me semble, la pensée du Conseil d'État et la cause raisonnée de sa décision.

L'arrêt du 19 janvier 1912 reprend, en effet, toutes les circonstances de fait qui concourent pour établir que le médecin de l'assurance n'est qu'une personne travaillant à gages, et par conséquent exemptée de la patente, en vertu de l'article 17 de la loi du 15 juillet 1880.

Tout d'abord, le Dr B..... n'avait pas de clientèle particulière et il se trouvait exclusivement au service d'une compagnie d'assurance contre les accidents. Ses fonctions consistaient uniquement à examiner les personnes victimes d'accidents, soit dans son cabinet, soit à l'assurance elle-même.

Ayant constaté ces faits, l'arrêt se préoccupe d'une question qui fixe l'intention du médecin par le but de ses diagnostics. Ce n'est pas pour chercher à guérir le blessé, que le Dr B..... examine les malades, il ne prend pas part à leur traitement par une direction suivie, ni par des conseils habituels, mais simplement il a pour but de donner à la compagnie son avis sur la nature, la gravité et les conséquences des blessures ou maladies qu'il examine ; il ne délivre pas d'ordonnances ; il ne prescrit aucun traitement, dès lors « il ne saurait être regardé comme se livrant à l'exercice de la profession de médecin au sens de la loi du 15 juillet 1880 ». D'autre part, le Dr B..... reçoit un traitement fixe de son patron et non pas des honoraires calculés sur le nombre et la gravité des cas qui lui sont soumis, il n'est qu'un commis, il n'est qu'une personne travaillant à gages, c'est donc à tort qu'il avait été imposé à la contribution des patentes en qualité de médecin et il y avait lieu de lui accorder décharge du droit proportionnel auquel il était assujetti, d'après la valeur locative de son cabinet.

Adrien Peytel,
Docteur en droit, avocat à la Cour d'appel.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LES ÉTUDIANTS DE PARIS

PAR GAVARNI



Figurez-vous, mon petit mossieu Constantin, que mon scélérat connaissait cette infamie de Félicité-là depuis tout plein de temps ! Le soir il me disait : Nini, je vas à mon cours de Myologie comparée... J'avalais ça ; je lui disais : va ! Jour de Dieu ! Constantin, fallait-il être cornichonne !

DIÉTÉTIQUE

RÉGIMES SCHÉMATIQUES

(D'après BOAS).

Dans la gastrite aiguë et la gastro-entérite. — *A 8 heures du matin :* 200 grammes de lait (avec thé). — *A 10 heures :* 200 grammes de bouillon avec un œuf. — *A midi :* 200 grammes de soupe au gruau, 50 grammes de pain blanc fin, grillé. — *A 3 heures :* 130 grammes de pain, 50 grammes de cake râpé. — *A 7 heures :* 200 grammes de riz au lait, 50 grammes de zwieback, préalablement trempé.

Dans la gastrite chronique. — *A 8 heures :* 200 grammes de soupe à la farine de froment, au lait; 50 grammes de pain blanc; 30 grammes de beurre. — *A 10 heures :* 2 œufs, 50 grammes de pain blanc avec 30 grammes de beurre ; ou bien 50 grammes de pain blanc avec 30 grammes de beurre, plus 60 grammes de viande hachée ou 60 grammes de jambon. — *A midi :* 200 grammes de soupe gruau, au lait ; 200 grammes de riz au lait ; 100 grammes de purée de pruneaux. — *A 3 heures :* 200 grammes de thé ou de café au lait, dont 150 grammes de lait ; 50 grammes de pain blanc. — *A 7 heures :* 200 grammes de soupe au riz, au lait ; 50 grammes de zwieback.

AUTRE RÉGIME DANS LA GASTRITE CHRONIQUE. *A 8 heures :* 200 grammes de lait, avec 40 grammes de cacao et 30 grammes de sucre ; 50 grammes de cake ou de zwieback. — *A 10 heures :* 50 grammes de pain blanc avec 30 grammes de beurre, 100 grammes de cervelle de veau ou 100 grammes de ris de veau ou 100 grammes de brochet rôti. — *A midi :* soupe avec 30 grammes de farine de tapioca, 100 grammes de beurre et un œuf ; 100 grammes de nouilles, ou 100 grammes d'épinards, ou 100 grammes de purée de haricots, ou 100 grammes de carottes, ou 50 grammes de purée de pommes de terre ; 100 grammes de poulet, ou 100 grammes de côtelette de veau. — *A 3 heures :* 100 grammes de lait au thé avec 20 grammes de sucre, et 25 grammes de cake. — *A 7 heures:* 50 grammes de pain blanc avec 30 grammes de beurre et 50 grammes de viande râpée.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Colique hépatique.

Si les vomissements font défaut, et si l'estomac est tolérant, on peut prescrire une potion calmante :

Bromure de potassium...	6 grammes.
Chlorhydrate de morphine........	âã 0 gr 05
Extrait de belladone...	(âã)
Sirop d'éther........	30 grammes.
Eau de laurier-cerise...	10 —
Hydrolat de valériane..	10 —

Toutes les demi-heures et jusqu'à 3 ou 4 doses, donner une cuillerée à soupe. (A. ROBIN).

On peut recourir à des lavements :

Analgésine................ 0 gr 50

Pour un paquet. Faire dissoudre un paquet dans 150 grammes d'eau; ajouter XXX à XL gouttes de laudanum. Donner en lavement tiède à garder. Recommencer 2 heures plus tard si la douleur n'est pas calmée.

(Pr GILBERT).

Ou bien encore :

Sirop de chloral....	âã 30 grammes.
Glycérine.........	(âã)
Eau chloroformée saturée.........	âã 50 grammes.
Eau distillée de tilleul...........	(âã)

Prendre une cuillerée à soupe tous les quarts d'heure jusqu'à cessation de la crise.

Ou encore :

Valérianate d'amyle...	0 gr 60
Huile d'amandes douces.	8 grammes.
Gomme arabique pulvérisée.............	5 —
Sirop de coings.......	30 —
Eau distillée..........	60 —

A prendre en une seule fois dans un demi-verre d'eau ou de lait.

(POUCHET).

Laxatifs combinés.

Extrait de belladone.	âã 0.03 centigr.
Podophyllin	(âã)
Extrait de cascara sagrada........	âã 0.10 centigr.
Savon amygdalin..	(âã)

Pour 1 pilule très molle, 15 semblables.

Désinfection de la dent.

Badigeonner la gencive avec :

Teinture d'iode.......	âã 10 gr.
Teinture d'aconit	(âã)
Chloroforme.........	(âã)

F. s. a. un collutoire.

Chlorate de potasse	2 grammes.
Miel rosat	10 —
Glycérine	10 —

F. s. a. un collutoire.

Laver la bouche avec :

Hermophényl	2 grammes.
Alcool de menthe ...	10 —
Eau bouillie	1.000 —

Ou bien :

Décoction de guimauve	200 grammes.
Miel rosat	50 —
Liqueur de Van Swieten..............	30 —

Ou bien :

Acide phénique......	1 gramme.
Glycérine	12 grammes.
Eau.................	250 —

Contre l'obésité

Extrait sec de *fucus vesiculosus*...............	6 grammes
Extrait sec de bourdaine	5 —
— cascara...	2 —
Extrait d'aloès	1 gramme.
Extrait de rhubarbe	1 —
Carragahen pulvérisé.....	1 —
Alcool dilué...........	Q. s.

F. s. a. 100 pilules argentées.

A prendre matin et soir une pilule, augmenter jusqu'à deux pilules matin et soir.

(*J. de Pharm. et de Chim.*)

Contre les hémorroïdes, la fissure à l'anus, les gerçures du sein.

Stovaïne	0 gr. 20
Adrénaline au millième	XXX gouttes.
Lanoline	aa 5 grammes.
Vaseline...........	(aa)

F. s. a. une pommade.

Pommades contre le Psoriasis.

1°. Chrysarobine....	25 grammes.
Lanoline	75 —
2°. Acide pyrogallique	10 grammes.
Lanoline	90 —
3°. Calomel	3 grammes.
Acide pyrogallique.....	5 —
Lanoline	30 —

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

PRESSE MÉDICALE. — **La palpation méthodique du gros intestin** (CAWADIAS, 2 novembre 1912).

Le résultat le plus important fourni par la palpation ntestinale est celui de la *présence d'une tumeur*. La *localisation de la douleur* est un fait capital : il est intéressant de préciser, de dire : prédominance de la lésion au cæcum, à l'angle splénique. On constatera le *spasme intestinal*, les *ptoses coliques*. Les données de cette méthode sont suffisantes et la radiographie ne fait que les confirmer.

PRESSE MÉDICALE. —**Gangliectomie rachidienne dorsale** (SICARD et DESMAREST, 6 novembre 1912).

Ou l'opération de FRANKE est bénigne et elle est inutile ou, si elle est utile, elle devient très grave. « C'est ainsi que nous avons été amenés à concevoir et à exécuter une nouvelle intervention ayant pour but après laminectomie de pénétrer dans l'espace épidural et d'aller, sans ouvrir la dure-mère, arracher le ganglion dans le trou de conjugaison. Cette intervention mérite le nom de gangliectomie rachidienne extra-dure-mérienne ».

Comme pour le FRANKE, cette intervention n'est possible qu'à la région intercostale. La gangliectomie intercostale est donc une opération relativement aisée à pratiquer et qui est appelée à donner un résultat certainement beaucoup plus efficace et durable que l'opération de FRANKE. « Mais elle restera toujours, pensons-nous, une intervention aléatoire chez les tabétiques, où la lésion radiculo-ganglionnaire est mal localisée à un territoire déterminé, où la méningite est le plus souvent, sinon toujours, diffuse, et où les anastomoses interganglionnaires sont trop nombreuses pour pouvoir être toutes supprimées ».

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Troubles délirants chez un prédisposé. Opération. Guérison** (HORAND, PUILLET et MOREL, 2 et 5 novembre 1912).

Chez un prédisposé, l'origine thyroïdienne de troubles délirants en voie de systématisation n'était pas douteuse ; ils avaient coïncidé avec le développement brusque et la dégénérescence d'un goitre. L'ablation de la tumeur les fait disparaître.

LA CLINIQUE. — **De la responsabilité de l'accoucheur en cas de phlébite** (KEIM, 1er novembre 1912).

A côté de la phlébite et de la phlegmatia infectieuses, microbiennes, classiques, existent une phlébite et une phlegmatia toxiques et mécaniques. Leur connaissance explique la fréquence actuelle des phlébites, comparée à celle des autres modalités d'infection puerpérale. Elles sont néanmoins assez rares. Elles n'engagent pas au même titre que les phlébites infectieuses la responsabilité de l'accoucheur ou de la sage-femme. Elles peuvent se produire en dehors d'eux. L'antisepsie intra-utérine sous forme d'injections peut en être une des causes.

Pour les prévenir, il faut traiter l'intestin et le foie au cours de la grossesse, de veiller à la vacuité de l'utérus après la délivrance, d'essayer la médication anticoagulante. C'est dans ces limites que l'accoucheur doit intervenir et que sa responsabilité se trouve engagée.

JOURNAL DE MÉDECINE DE PARIS. — **Du danger de l'anesthésie chloroformique chez les malades atteints d'ulcère de l'estomac et de la supériorité, en pareil cas, de l'anesthésie par rachicocaïnisation** (LE FILLIATRE, 2 novembre 1912).

Une femme atteinte d'une affection gastrique est opérée d'appendicite au chloroforme. Les jours suivants elle a des vomissements très violents et le quatrième jour, une hématémèse assez abondante. Le cinquième jour, nouvelle hématémèse. Les vomissements ne cessent que le dixième jour. Cette malade, opérée récemment, était atteinte d'un ulcus gastrique.

CONCOURS MÉDICAL. — **L'infirmière scolaire** (NOIR, 3 novembre 1912).

Quand le médecin scolaire a de 800 à 1 000 élèves à surveiller, il lui est matériellement impossible de faire l'inspection minutieuse de tous ces écoliers et on ne pourrait exiger de lui l'application de petits traitements et de mesures prophylactiques, à l'égard de jeunes enfants légèrement malades ou mal tenus.

Ces raisons plaident en faveur de l'institution, tout au moins dans les villes, de l'infirmière scolaire. Elle devra agir en mère de famille intelligente, capable de bien surveiller l'hygiène et la santé de ses enfants. Elle doit donc avoir reçu une instruction spéciale destinée à la mettre en garde contre les initiatives thérapeutiques déplacées et à lui donner les connaissances nécessaires pour bien soigner les enfants. Elle signalera ceux qui lui paraissent nécessiter des soins urgents pour que les parents puissent avoir recours à temps au médecin de famille, ou à l'hôpital.

Elle arrivera à débarrasser l'école de la pédiculose qu'il est honteux de constater encore dans les classes à notre époque. Elle apprendra aux petits à se laver les dents, à se nettoyer les ongles, etc.

En France, Bordeaux a été la première ville qui aie fait l'expérience concluante de l'INFIRMIÈRE SCOLAIRE et c'est le professeur LANDE qui fut le protagoniste de cette institution. L'expérience a pleinement réussi, et ce n'est pas sans fierté que la *garde-malade hospitalière* (septembre 1912) a publié les premiers résultats obtenus.

PROVINCE MÉDICALE. — **Tuberculose et zona** (BERNADEAU, 2 novembre 1912).

Un officier des troupes coloniales présente en 1904 une induration légère des sommets, en 1907, une pleurésie sèche qui s'améliore rapidement. En 1909, débute un zona intéressant les territoires du fémoro-cutané, du petit sciatique, des branches postérieures du crural, etc. Guéri, X... repart pour la Guinée. En 1910, un traumatisme de la région lombo-sacrée donne lieu à un hématome : incision. La région s'abcède, on gratte l'os iliaque ; l'état général s'aggrave ; nouvelle intervention. Le malade meurt six mois après, la tuberculose sacro-iliaque s'étant compliquée de dégénérescence amyloïde du rein et de l'intestin. Chez des suspects, l'apparition d'un zona fait diagnostiquer la tuberculose ou assombrit son pronostic.

LYON MÉDICAL. — **De l'emploi du 606 dans le traitement de l'hérédo-syphilis.** (FABRE et BOURRET, 3 novembre 1912).

L'injection intraveineuse de Salvarsan pratiquée chez une femme enceinte syphilitique sans accidents actuels en vue de la prophylaxie du produit de conception, sera très rarement indiquée et le traitement classique est habituellement suffisant.

Dans les cas où, alors que la malade est déjà enceinte, elle contracte la syphilis, on peut espérer juguler l'infection maternelle avant que l'œuf n'ait été trop gravement infecté ; seule l'injection intraveineuse de 606 permettra d'obtenir peut-être ce résultat.

L'apparition d'accidents secondaires chez une femme enceinte indiquant que l'infection est en pleine évolution et susceptible de tuer le fœtus, justifie l'injection de 606.

Chez le nouveau-né et le nourrisson syphilitique, la grande indication du salvarsan est, sans contredit, le pemphigus syphilitique. La rapidité du 606 est remarquable dans les plaques muqueuses, même à marche rapidement envahissante et le coryza chronique. L'action du médicament sur l'amélioration de l'état général est plus infidèle. Dans tous les cas, il faut se rappeler que l'action du 606, CICATRISANT MERVEILLEUX, a une action assez éphémère.

Une fois les accidents aigus guéris par le Salvarsan, il faut, pour éviter les récidives, agir sur l'état général, soit par le traitement mercuriel et ioduré, soit plus rarement, chez le nourrisson, par la répétition des injections.

REVUE DE QUINZAINE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

L'action thérapeutique des métaux sur le cancer. (H. R. GAYLORD. **Berl. klin. Woch.**, 21 octobre 1912).

La thérapeutique anticancéreuse semble prendre un nouvel essor depuis les publications de Wassermann, de Neuberg et de Caspari. Dans une voie un peu différente, des résultats expérimentaux importants ont été obtenus depuis 1908, à l'Institut national pour l'étude du cancer (Buffalo), sous la direction de H. R. Gaylord. Les expériences ont porté sur les néoplasies thymiques des Salmonidées, par l'adjonction d'une quantité déterminée d'une substance chimique à l'eau des viviers. L'action empêchante de l'iode a d'abord été vérifiée (sol. de Lugol). Au congrès de Paris (1910), ont été signalés les résultats obtenus avec $Hg Cl^2$. En 1911, les expériences ont porté sur l'action de AS^2O^5 (Sol. de 1 p. 300 000.). Avec $HgCl^2$, les résultats paraissent plus rapides ; en moins de sept jours, parfois, on peut observer de notables modifications histologiques (Sol. de 1 pour 4 millions).

Trois cas d'actinomycose survenant chez des tuberculeux. (J.-B. SLATTER. **The Lancet**, 19 octobre 1912).

Depuis cinq ans, *The Lancet* a publié plus de 12 cas d'actinomycose atteignant différents organes. Les trois nouvelles observations concernent des individus présentant des signes de tuberculose en évolution avec foyers pulmonaires et adénopathies cervicales. Chez ces trois malades, la réaction à la tuberculine était positive. Or, le processus aigu n'était pas dû au bacille de Koch, mais à l'actinomycose. On put assister à l'apparition et à l'évolution de gommes dans diverses régions du corps. L'examen microscopique et le traitement ioduré déterminèrent le diagnostic. Après la guérison, les signes de tuberculose active avaient disparu.

Un cas de fibrillation auriculaire au cours d'une grossesse. (C.-H. MILLER, **The Lancet**, 2 novembre 1912).

Une femme de trente-quatre ans, enceinte de six mois, entre au London Hospital avec des troubles pulmonaires d'origine cardiaque. Antécédents : 3 attaques de rhumatisme auriculaire et chorée, compliquées d'une cardiopathie pour laquelle elle a déjà fait trois séjours à l'hôpital. Quatre grossesses à terme, la dernière datant d'un an.

Le tracé du pouls radial montre le rythme désordonné caractéristique de la fibrillation auriculaire et le tracé jugulaire un pouls veineux de forme ventriculaire. Avec la digitale, le pouls de 90-105 tombe au bout de vingt-quatre heures à 70-80, l'état pulmonaire s'améliore rapidement et la diurèse est abondante. On put commencer une cure digitalique trente-six heures avant l'accouchement de sorte qu'elle atteignit alors son plein effet. L'enfant naquit dans d'excellentes conditions et la mère se rétablit sans incidents. C'est la première fois qu'on note un cas de fibrillation auriculaire au cours de la grossesse.

Sur la présence de sucre dans le liquide céphalo-rachidien dans certains cas de méningite. (F.-G. JACOB. **Brit. Med. Journ.**, 26 octobre 1912).

Dans le liquide céphalo-rachidien normal, se trouve une substance chimique (dextrose, saccharose, ou autre), qui réduit la liqueur de Fehling. Elle est absente dans certains cas de méningite, présente dans d'autres : 1° la réaction est invariablement négative dans les méningites à pneumocoques, à streptocoques ; 2° elle est absente à la période aiguë des méningites cérébro-spinales, mais reparaît quand l'infection décroît ; 3° la réaction est positive dans les méningites tuberculeuses, excepté dans des cas très rares, peu de temps avant la mort ; 4° elle est positive dans la poliomyélite.

Deux cas d'ulcère peptique de l'œsophage. (C.-C. WATSON, **Brit. Med. Journ.**, 2 novembre 1912).

Le diagnostic de l'ulcère peptique de l'œsophage paraît dans certains cas impossible, ainsi qu'en témoignent deux observations recueillies à Saint-Bartholomew's Hosp. Chez les deux malades, l'ulcère ne se révéla que par un syndrome abdominal, progressif chez l'un, suraigu chez l'autre. Dans le premier cas, on posa le diagnostic de perforation d'ulcus gastrique, dans le deuxième on pensa à un ulcère de l'estomac. Les deux malades furent laparotomisés et l'on ne trouva rien d'anormal dans la cavité abdominale. L'ulcère avait perforé la plèvre chez le premier malade qui mourut le jour même de l'intervention. Dans le deuxième cas, mort quarante-huit heures après la laparotomie.

Le traitement spécifique du cancer. (I. LEVIN. **New-York, Med. Journ.**, 26 octobre 1912).

Les résultats obtenus jusqu'à présent sont bien peu satisfaisants. La même combinaison chimique de sélénium et d'éosine peut être active dans une série d'expérimentations et inactive dans une autre. Puis il faudra passer de l'expérimentation au traitement du cancer chez l'homme. « L'avis le plus pratique qu'un homme de laboratoire puisse se permettre de donner aux praticiens est le suivant : ne pas essayer un nouveau traitement spécifique du cancer avant que cinq années de recherches ne l'aient consacré. En attendant, un diagnostic précoce et l'opération radicale sont le seul espoir du malade. »

Traitement de la tuberculose pulmonaire par le pneumothorax artificiel. Résultats cliniques. (JAQUEROD, de Leysin). (**Rev. Méd. de la Suisse Romande**, septembre et octobre 1912).

Le pneumothorax artificiel a remis en scène les accidents nerveux qui surviennent au cours d'interventions sur la plèvre. « Les auteurs allemands ont tendance à nier la possibilité de l'éclampsie pleurale réflexe et à n'admettre que l'embolie gazeuse comme cause de ces troubles... Le professeur de Cérenville, de Lausanne, qui a observé plusieurs cas d'éclampsie pleurale réflexe, publiés en partie dans cette revue en 1888, a vu entre autres un malade chez lequel, par le simple attouchement d'une région déterminée de la cavité pleurale, on provoquait à volonté l'éclosion de crises éclamptiques des mieux caractérisées. »

Un cas d'inflammation chronique fibrineuse de la trachee par bacilles diphtériques non virulents. (W. BAYER, **Berl. klin. Woch.**, 28 octobre 1912).

Un malade est atteint d'un catarrhe mal caractérisé des voies respiratoires supérieures, sans réaction thermique bien vive. Un jour, il rejette une fausse membrane lamelleuse. L'examen microscopique et la culture montrent les microbes les plus divers. On injecte cependant du sérum anti-diphtérique par la voie intraveineuse. On parvint en effet deux mois après à obtenir des cultures pures d'un bacille absolument identique au Lœffler, mais *dépourvu de toute virulence*. Entre temps, le malade continue à rejeter des fausses-membranes et il n'est amélioré que par la succession des traitements divers qu'on tente sur lui.

Quatre mois après, il revient et présente les mêmes symptômes et la même expectoration. On essaie alors des vaccins autogènes de bacilles de Lœffler et de staphylocoques obtenus par la culture de l'expectoration du malade. Après un mois de traitement, le malade rejette un véritable moule trachéal pseudo-membraneux.

Résultats éloignés de 60 néphrectomies par tuberculose rénale. (SUVER, **Munch. mediz. Woch.**, 5 novembre 1912).

Sur 60 malades néphrectomisés en six ans et demi, il y a eu une mort opératoire (48e malade de la série). Quatre malades ont succombé (tuberculose pulmonaire, septicémie puerpérale, infection urinaire et granulie). Il faut éliminer encore 5 malades opérés depuis moins de six mois.

Des 50 autres, 28 *sont complètement guéris*, soit 56 p. 100 et 17 sensiblement améliorés, soit 34 p. 100. Chez 3 des cinq derniers malades, on peut encore espérer une amélioration ; le quatrième n'a pas été amélioré de sa tuberculose vésicale, mais le rein restant est toujours sain, enfin le plus gravement atteint de tous ces opérés fut néphrectomisé en 1905, à trente-huit ans, pour cystite tuberculeuse et grosse albuminurie.

REVUE DES CONGRÈS

Étude comparative des Cirrhoses hépatiques

M. MARCEL GARNIER, dans son rapport, s'est surtout occupé d'établir une classification rationnelle des cirrhoses hépatiques et de montrer les relations qui existent entre ces maladies chez l'homme et les animaux.

Etiologie. — 1° Les cirrhoses d'origine toxique existent aussi bien chez les animaux que chez l'homme, bien qu'elles soient plus rares chez ceux-là, sans doute parce qu'on ne leur laisse que rarement parcourir tout leur cycle vital ; soit par auto-intoxication, et parallèlement à la cirrhose dyspeptique de Hanot et Boix, on connaît la cirrhose des oies engraissées (Lereboullet), des lapins nourris à la viande (M. Garnier) ou au lait desséché (Martin et Pettis), soit par hétéro-infection, et ici l'espèce humaine l'emporte de beaucoup sur les autres animaux, grâce à la cirrhose alcoolique, bien que l'on connaisse des cirrhoses chez les porcs nourris avec des résidus de distillerie, chez les chevaux et les bovidés nourris avec des fourrages fermentés ou toxiques (lupin, séneçon). Les cirrhoses cardiaques doivent être rangées en grande partie dans ce cadre.

2° Les infections endo- ou hétérogènes sont des causes fréquentes de cirrhoses : cirrhoses endo-infectieuses avec ou sans obstruction biliaire ; l'analogue de la maladie de Hanot est exceptionnel chez les animaux et il n'en existe guère qu'un cas indiscutable (Blanc), — cirrhoses hétéro-infectieuses : fièvre typhoïde, dysenterie, syphilis, paludisme, chez l'homme ; morve, fièvre typhoïde du cheval, tuberculose, microbes banaux, chez les animaux.

3° Enfin les parasites animaux produisent des cirrhoses beaucoup plus fréquemment chez les animaux que chez l'homme : coccidiose du lapin, distomatose bovine et ovine (Cornil et Petit, P. Lereboullet), très exceptionnelle chez l'homme, cysticercose et nématodes de la souris et du rat, etc., contre quelques cas de bilharziose (Letulle et Nattan-Larrier, Courtois-Suffit, Jacquet et Géry), etc. et exceptionnellement dans l'échinococcose chez l'homme. Les parasites peuvent agir comme vecteurs de microbes; mais ils sécrètent aussi des toxines propres.

Pathogénie. — En dernière analyse, ce sont toujours des substances toxiques ou des toxines soit microbiennes, soit parasitaires qui sont la cause de la cirrhose. M. Garnier admet que la lésion initiale est la destruction de la cellule parenchymateuse suivie de leucocytose et de sclérose.

La voie d'apport et la nature de l'agent déterminent la forme anatomique de la cirrhose : les poisons diffusibles lèsent le point d'arrivée, le point de sortie et la zone intermédiaire (cirrhoses biveineuses) ; les gros parasites ne produisent de lésions qu'à leur voisinage immédiat (cirrhoses en placards) ; les cirrhoses infectieuses participent des deux processus suivant la nature des sécrétions de l'agent causal.

Anatomie pathologique. — Les cirrhoses sont très semblables chez l'homme et les animaux au point de vue anatomique; chez tous, on trouve des cirrhoses annulaires, insulaires, diffuses, péricellulaires et péripathogènes. La seule différence réside dans la fréquence des différentes formes.

La *symptomatologie* reste toujours plus fruste chez les animaux que chez l'homme ; chez les animaux, à part l'ascite et la splénomégalie, les symptômes sont exceptionnels et la cirrhose se comporte comme une maladie générale. En règle générale, les cirrhoses avec syndrome biliaire se rencontrent plus fréquemment chez le cheval et le bœuf, les cirrhoses avec syndrome veineux chez le chien et le chat.

Classification. — En terminant, l'auteur propose une classification basée sur : 1° la voie d'apport ; 2° la nature de l'agent causal ; 3° la topographie du tissu scléreux.

Tuberculose

Trois rapports, un médical, deux autres vétérinaires ont traité une des plus grosses questions de pathologie de l'heure actuelle. Il en est résulté un retour en arrière très net, à des idées, classiques il y a quelques années, qui avaient cessé, un temps, de l'être. Ce « détour » n'aura pas été inutile ; il aura servi à préciser et à asseoir fortement ces opinions.

M. CALMETTE (de Lille) étudie les **tuberculoses animales et leur rôle dans la contamination de l'homme.** « Les seuls mammifères spontanément tuberculisables sont, par ordre de sensibilité, le bœuf et l'homme ».

D'autres espèces sont sensibles, mais seulement lorsqu'elles ont subi des causes de contamination prolongée des deux autres espèces.

La transmission de la tuberculose du bœuf à l'homme et réciproquement est possible et même certaine. Il n'en est pas moins vrai que l'agent le plus fréquent de transmission de la tuberculose du bœuf est le bœuf, de la tuberculose de l'homme est l'homme. Pour l'homme, la chose est évidente dans les régions tropicales indemnes autrefois de tuberculose et où, maintenant, cette maladie apparaît à l'arrivée des Européens et s'accroît proportionnellement au nombre de ceux-ci.

Pour l'homme, la contamination est surtout familiale En conséquence, le but à atteindre, avec l'aide des pouvoirs publics est double : la suppression de la contagion interhumaine et principalement de la contagion familiale, l'éradication de la tuberculose bovine.

M. VALLÉE (d'Alfort) étudie les **voies de pénétration du bacille du Koch dans l'organisme chez les différentes espèces.** — De son travail, court mais substantiel, il conclut :

« I. — En dehors des modes accidentels de l'infection (effraction cutanée, traumatisme, contamination d'une plaie persistante), les conditions physiologiques assurent la pénétration du bacille de Koch par la voie pulmonaire, par le tube digestif, par la région bucco-pharyngée.

« II. — Si la pénétration du bacille peut se faire également bien par l'une et l'autre voies, les conditions de vie des différentes espèces assurent à ces modes d'infection des chances d'inégale importance. La contagion par inhalation joue un rôle prédominant chez l'homme et chez les bovidés entretenus en stabulation permanente. C'est au contraire l'ingestion qui détermine le plus souvent la tuberculose chez les autres espèces animales et chez les bovidés au pâturage et à l'abreuvoir communs ».

M. CHAUSSÉ (de Versailles) a fait des milliers d'autopsies d'animaux tuberculeux ; il les a faites avec un très grand soin et un esprit fort perspicace. Aussi, son étude sur la **pathogénie de la tuberculose** porte-t-elle l'empreinte d'une grande expérience qui en double la valeur encore accrue par l'intérêt des projections faites et des photographies de pièces exposées. Étant donnée son importance surtout vétérinaire, nous nous bornerons à énumérer simplement les principaux points.

Toutes les voies d'entrée, pulmonaire, bucco-pharyngée, intestinale, sont possibles. Il se produit toujours une lésion au point d'inoculation ; elle s'accompagne constamment d'une réaction des ganglions correspondants.

REVUE DES CONGRÈS *(Suite)*

Toutefois, les lésions initiales peuvent se cicatriser. Notamment, dans l'intestin, la lésion d'inoculation peut se combler malgré la persistance du bacille. La réinfection tuberculeuse est toujours possible.

« Les trois voies principales ont une participation variable selon les espèces, par suite des conditions différentes de la vie et de la réceptivité. L'inhalation est le mode d'infection le plus fréquent chez l'homme, le chien et le bœuf ; la voie cervicale est celui du porc ».

Enfin, d'un quatrième rapport, de M. LIGNIÈRES (de Buenos-Ayres), qui ne fut pas présenté en séance, nous extrayons une des conclusions :

« Bien que la tuberculose humaine soit très généralement d'origine humaine, il n'est pas douteux que, dans des conditions favorables et exceptionnelles, le bacille type bovin puisse contaminer l'espèce humaine et particulièrement les enfants et les malades au régime lacté ».

M. RAPPIN (de Nantes) a établi que certaines diastases microbiennes, notamment celle du *Bacillus mesentericus*, peuvent modifier la virulence du bacille de Koch et même produire une sorte de bactériolyse. Ce fait l'incline à penser que le milieu intestinal puisse modifier par ce mécanisme la virulence du bacille de Koch qui y a pénétré.

M. Louis MARTIN (de Paris) confirme la réalité de l'atténuation de la virulence du bacille de Koch par certaines diastases microbiennes, en s'autorisant des expériences de M. VAUDREMER sur l'*Aspergillus fulmigatus*.

M. HUGUENIN (de Genève) a pu déceler plusieurs fois la **tuberculose chez les fœtus** morts pendant le travail, issus de tuberculeuses florides, grâce à l'inoculation au cobaye des organes broyés. La tuberculose congénitale est fréquente chez les veaux. Elle n'existe pas chez les petits animaux de laboratoire parce que le temps de la gestation est trop court.

M. CHAUSSÉ, sur 30 000 veaux autopsiés, a trouvé 8 cas de tuberculose nettement congénitale.

M. DE JONG (d'Utrecht) insiste sur les **difficultés d'identification des bacilles** d'après leur origine. Les deux origines sont virulentes pour les deux espèces animales. Entre le bacille humain et le bacille bovin, il existe au plus une différence de race.

M. ROGER, en matière de bacilles tuberculeux, est un uniciste convaincu ; il rappelle ses expériences antérieures dans lesquelles il put obtenir par passages des mutations de bacilles tuberculeux. Il cite le cas du perroquet sensible au bacille aviaire et au bacille humain.

M. RAPPIN (de Nantes) a obtenu un **sérum** agglutinant, antitoxique et bactériolytique : la bactériolyse est produite encore au 1/1000. Ce sérum lui a permis de déterminer chez le cobaye des tuberculoses atténuées et d'obtenir un vaccin avec des bacilles sensibilisés par ce sérum.

Variole et Vaccine

M. CHAUMIER (de Tours), rapporteur, pense avoir obtenu la transformation de la clavelée en vaccine : « La clavelée est inoculable à l'homme et s'oppose au développement de la vaccine ; elle est donc parente de la variole humaine, origine première du vaccin ».

Il considère de même comme acquis que la variole puisse se transformer en vaccine et être inoculée aux génisses, soit directement, soit en s'aidant du passage sur hôtes intermédiaires, singe, lapin. Réciproquement, on peut obtenir la transformation de la vaccine en variole et il tient les vaccines généralisées pour très voisines de la variole.

Au point de vue technique, M. Chaumier a obtenu de bons résultats par le passage sur l'âne, ce qui exalte la virulence de la vaccine, par la vaccination en nappes de génisses de deux à trois ans et la récolte de la pulpe à la curette, ce qui permet de recueillir 700 et même 900 grammes de pulpe sur un seul animal (350 000 à 450 000 vaccinations), enfin par la conservation de la pulpe au-dessous de 0°, ce qui permet de la garder virulente pendant deux ans et demi.

MM. TEISSIER et DUVOIR (de Paris) répondent à M. Chaumier qu'ils n'ont jamais prétendu que la **transformation variolo-vaccinale** ne pouvait s'obtenir. Ils la considèrent, au contraire, comme une « hypothèse séduisante », une « idée logique » ; mais, en présence de leurs insuccès, ils demandent qu'on leur fournisse une démonstration expérimentale vraiment scientifique de cette transformation.

M. VOIGT (de Hambourg) lit une intéressante communication sur les **hôtes intermédiaires de la vaccine animale**. Tous les animaux domestiques sont réceptifs, mais beaucoup sont peu recommandables.

M. C.-M. TAVARES (de Lisbonne) rapporte les expériences de **transformation variolo-vaccinale** faites en Portugal. Il conclut que, si les causes d'insuccès nous échappent absolument, cependant « cette transformation est faite ».

MM. BOINET et HUON (de Marseille) concluent à la **non-identité de la variole et de la vaccine.** Ils indiquent ensuite les excellents résultats qu'ils ont obtenus dans les épidémies de variole par l'emploi de **vaccine renforcée** par le passage sur l'âne.

Cancer

Deux importants rapports, l'un de MM. MÉNÉTRIER et CLUNET, sur les **données fournies par l'expérimentation sur la nature du cancer**, l'autre de M. BORREL, ont résumé clairement l'état actuel de nos connaissances. Celui de M. BORREL a eu en outre le mérite de publier des faits nouveaux et personnels — et aussi d'énoncer une théorie sur la nature du cancer qui est bien celle qui est la plus logique de toutes les théories actuelles. Elle ne repose certes sur aucune certitude ; mais l'appui de plusieurs analogies avec des faits scientifiquement prouvés lui donne une assiette déjà solide et la marque d'une probabilité.

MM. MÉNÉTRIER et CLUNET résument les connaissances acquises à la conférence internationale de 1910 et les principaux travaux parus ces deux dernières années. Nous ne ferons que résumer très rapidement cette dernière partie.

Toutes les recherches sur l'hérédité cancéreuse n'ont pas abouti à une démonstration évidente malgré l'énorme pourcentage de cancers que l'on peut réaliser dans les ascendants d'animaux se reproduisant aussi rapidement que la souris.

Seul jusqu'à présent, Payton Rouss serait parvenu à inoculer vraiment une tumeur maligne : il aurait obtenu le passage d'un sarcome de poule à poule avec du liquide filtré.

Bashford, par passage de rat à rat, a vu se faire à la longue la transformation d'épithéliome pur en sarcome (4 cas sur 15 tumeurs primitives).

Carrel a obtenu *in vitro* la prolifération des éléments cellulaires néoplasiques ensemencés dans le plasma du malade. Il en a pu suivre la multiplication directement sous le microscope. Les cultures sont virulentes pour l'animal réceptif.

REVUE DES CONGRÈS *(Suite)*

Au point de vue de la production du cancer, Ménétrier a montré l'importance de l'inflammation précancéreuse. Expérimentalement, l'inflammation chronique peut rompre l'immunité naturelle d'un organe à la greffe. Enfin P. Marie, Clunet et Raulot-Lapointe ont été les premiers à obtenir une tumeur maligne presque à coup sûr et en un point arbitrairement choisi d'avance, par les radiodermites longtemps entretenues.

Haaland a complètement échoué dans ses essais de vaccination contre le cancer spontané.

Enfin, l'éosin-selen de Wassermann a donné de très intéressants résultats *de laboratoire* dans la chimiothérapie du cancer.

M. Borrel (de l'Institut Pasteur) commence par donner une définition du cancer. Le cancer est caractérisé par ses « cellules qui peuvent se multiplier indéfiniment dans le temps et infiniment dans l'espace. »

Rapportant un certain nombre de faits acquis, M. Borrel insiste plus particulièrement sur certains points plus importants pour sa théorie notamment sur celui du sarcome du foie du rat. Dans 50 observations on a toujours trouvé des cysticerques au milieu du cancer. Dans un cas de Bridré, où il y avait plusieurs têtes de cysticerques, chacune de ces têtes était entourée de sarcome naissant. Mais le sarcome est une complication rare de cette helminthiase commune (0,25 p. 100). Le virus n'est inoculable que sur un terrain préparé.

M. Borrel donne ensuite le résultat de ses recherches sur le cancer de la souris et celui du cheval.

Dans son élevage très nombreux de souris, élevage entretenu avec beaucoup de propreté, et où il n'y a jamais eu d'autre ectoparasite que des demodex, certaines cages donnent des proportions de cancer énormes, d'autres n'en ont jamais donné. « Tout ou rien » dit l'auteur. Lorsque le cancer a débuté dans une cage, les cas continuent à y apparaître en augmentant progressivement de fréquence. Depuis deux ans, M. Borrel n'a vu qu'une seule forme de cancer, le cancer de la mamelle chez les femelles. M. Borrel accuse les ecto, et les endoparasites, demodex et nématodes, d'être les vecteurs du virus cancéreux.

Pour les chevaux, M. Borrel, grâce à l'aide de MM. Cesari et Masson, a pu recueillir des documents sur 40.000 animaux abattus et examinés soigneusement, âgés en moyenne de 10 ans. Il a trouvé 220 cancers soit 0,57 p. 100; chez les chevaux entiers, grâce au cancer du testicule, la proportion monte à 1,5 p. 100 et chez les chevaux à testicule ectopique à 5 p. 100; le cancer est plus fréquent chez les chevaux gris, à cause du cancer mélanique qui ne se rencontre que chez eux : comme chez les nègres, le cancer est plus rare chez les chevaux noirs. M. Borrel a relevé la grande fréquence des helminthes parasites, notamment des sclérostomes.

Malgré la date récente du début de ses expériences, M. Borrel a recueilli deux observations qui, si elles ne sont pas absolument probantes, n'en sont pas moins fort intéressantes : un cheval ayant ingéré des sclérostomes trouvés dans un cœcum cancéreux, a présenté quelques mois après un cancer de l'estomac ; un autre cheval a eu un cancer du testicule développé autour d'une aiguille rouillée et sale laissée en place après l'avoir chargée du suc d'un cancer du testicule.

Les nématodes, l'aiguille n'ont été que des transporteurs de virus qui ont préparé le terrain comme le font les inflammations chroniques.

M. Borrel épouse la théorie de M. Ménétrier sur le rôle de l'inflammation chronique dans la genèse du cancer, mais il la complète : un virus ou des virus donneraient à une cellule intoxiquée son caractère de perennité grâce à une symbiose ; la cellule cancéreuse est le produit de la cellule et du parasite unis symbiotiquement. Des faits analogues se passent dans la vaccine, le *molluscum contagiosum*, — dans les lichens, dans les nodosités de légumineuses, dans les tubercules des orchidées et des bégonias et Noël Bernard attribue au parasitisme le caractère de perennité de ces cellules. De même, dans les tumeurs de la betterave, tumeurs qui se greffent et se métastasent, Smith a découvert le microbe causal, et là encore, les tumeurs sont constituées de cellules hybrides bourrées de micro-organismes.

M. Huguenin (de Genève) étudiant le **cancer chez les nègres.** a trouvé que la fréquence des cas est très variable mais plus grande qu'on ne le croit d'ordinaire.

M. Roussy (de Paris) rapporte le résultat de ses observations sur un cas chez l'homme et sept cas chez les chevaux de **cholestéatome.** Il les considère comme de fausses tumeurs inflammatoires caractérisées par une dégénérescence spéciale, aboutissant à la formation de cholestéarine, laquelle provoque à son tour des réactions cellulaires particulières.

Mélitococcie

M. Dubois (de Toulouse) étudie la question de la **mélitococcie en France,** au point de vue surtout de l'étiologie.

Il montre combien fréquemment la mélitococcie frappe les troupeaux de chèvres dans certaines régions. La symptomatologie est des plus frustes chez cet animal; un seul symptôme, la fréquence des avortements, frappera le vétérinaire, mais seuls les examens de laboratoire permettront d'asseoir le diagnostic. La maladie est propagée très fréquemment de troupeau à troupeau et souvent dans des régions fort éloignées par l'intermédiaire des boucs.

Si la contagion interhumaine est sans doute possible, dans l'immense majorité des cas, la mélitococcie humaine provient pratiquement toujours d'une contamination animale. En dehors du contact immédiat (traite, abattage) la contagion se fait le plus souvent par l'intermédiaire du lait et de ses dérivés. Enfin, il faut rappeler les dangers de la contagion de laboratoire ; les cas en sont nombreux et parfois mortels ; le *micrococcus melitensis* est des plus dangereux à manier, même pour des bactériologistes éprouvés.

M. Dubois termine par l'énoncé des mesures prophylactiques qui lui semblent nécessaires pour enrayer les progrès d'un mal qui menace de prendre de grandes proportions.

Communications diverses

M. Etienne (de Nancy) a obtenu une **décalcification et ostéomalacie expérimentale**, en faisant ingérer à des lapins du chlorure de calcium à dose toxique. La proportion de chaux dans les os tombe rapidement de 20-21 p. 100 à 15 p. 100. En même temps, les os subissent des déformations ressemblant à celles de l'ostéomalacie, et la teneur du sang en chaux augmente. Sitôt après la cessation de l'intoxication la régulation calcique et la recalcification se font.

M. Parisot (de Nancy) montre que **l'athérome et l'artério-sclérose dans la série animale** sont fréquents, en s'appuyant sur une statistique portant sur 6000 ani-

REVUE DES CONGRÈS *(Suite)*

maux domestiques et 300 sauvages. Les lésions sont beaucoup plus fréquentes chez les herbivores que chez les carnivores ; on en trouve chez des animaux jeunes et pas toujours chez les vieux. La stabulation n'a aucune action. Les surrénales ne présentent pas de lésions nettes.

M. PERRONCITO pense que le parasitisme animal n'est pas sans influence sur la genèse de ces lésions.

M. DE JONG (d'Utrecht) donne une étude sur les rapports entre les **infections paratyphiques** de l'homme et des animaux. Dans les maladies animales, on trouve très fréquemment des microbes de la série des paratyphiques ; jamais, on n'a pu leur attribuer la cause d'une intoxication alimentaire chez l'homme. Aussi, si l'on doit rejeter, par précaution, la viande d'animaux atteints d'affections paratyphiques, c'est surtout la propreté de la manutention de la viande qui importe pour la préservation de l'homme vis-à-vis de ces affections.

MM. EMILE-WEIL et BOYÉ (de Paris) étudient les **hémophilies humaines, animales et expérimentales**. — Après avoir rappelé l'histoire de l'hémophilie chez l'homme (hémophilie familiale, hémophilie sporadique, état hémophilique) et les lésions sanguines qui en sont le substratum physiologique, ils décrivent les faits considérés par eux comme se rapportant à des hémophilies expérimentales et suscitées chez l'homme par l'application de sangsues, chez les animaux par différents procédés (injections de têtes de sangsues, peptone). Ils montrent que des hémophilies apparaissent spontanément chez les chèvres, le cheval, la vache, mais sont rares ; d'ailleurs elles ont été jusqu'ici mal étudiées. Cependant, dans ces cas, on a retrouvé un retard considérable dans la coagulation sanguine.

Une étude minutieuse de ces hémophilies animales serait profitable à la nosographie humaine et aussi les méthodes thérapeutiques pourraient en tirer un profit utile.

M. ROGER a observé que, si l'on extirpe les poumons d'une grenouille, l'animal survit un certain temps, mais son sang subit un retard de coagulation considérable. M. Doyon avait montré que le même fait se produit après ablation du foie chez le même animal.

MM. P. EMILE-WEIL et A. CLERC (de Paris) mettent en parallèle les **leucémies humaines et animales**. On peut, chez les animaux comme chez l'homme, distinguer la lymphadénie métatypique et la lymphadénie typique. Cette dernière se subdivise en myélomatose, en lymphocytomatose, et en lymphadénie à cellules primordiales ou macrolymphocytomatose, chacune de ces trois variétés étant leucémique ou aleucémique.

La leucémie est rare chez la souris, le mouton, la chèvre, moins exceptionnelle chez le chat, le porc, la vache, le cheval et surtout fréquente chez le chien.

Ils ont observé la leucémie lymphatique vraie chez un chien, des formes lymphatiques subleucémiques chez un chien et un cheval. La leucémie myéloïde a été décrite chez le porc, le cheval, la vache. Enfin, si l'on n'a pas vu chez l'animal de leucémie semblable à la leucémie aiguë humaine, ils ont pu décrire chez le chien un type s'en rapprochant : les lésions des organes sont semblables mais le sang y présente un aspect tout à fait spécial (polynucléose avec réaction myéloïde, surtout normoblastique).

Ces leucémies se comportent vis-à-vis de la radiothérapie comme les leucémies humaines. Aucun procédé expérimental ne leur a permis de transmettre la leucémie d'un chien malade à un chien sain.

Pepsine urinaire et néphrite. — MM. M. CHIRAY et J.-B.-G. CLARAC apportent le résultat de leurs recherches sur la pepsine urinaire et les néphrites. Ils étudient le lieu d'absorption, la forme d'élimination, les variations physiologiques de la pepsine urinaire. Au point de vue clinique, les auteurs allemands ont surtout tenté de tirer de l'étude de la pepsine urinaire des indications pour le diagnostic différentiel du cancer de l'estomac et pensent que dans le cancer gastrique il y a apepsie urinaire parallèle à l'apepsie gastrique. Au contraire, dans les cas d'achylie, il y aurait apepsie gastrique avec persistance de l'apepsie urinaire. MM. Chiray et Clarac ont plus particulièrement étudié les variations de la pepsine urinaire dans les néphrites. Alors que chez les sujets normaux et chez les malades atteints d'affections non rénales, ils trouvent habituellement un pouvoir peptique urinaire égal ou inférieur à 1 (pour la notation qu'ils ont adoptée) ils trouvent presque toujours chez les néphrétiques vrais un pouvoir supérieur à 1. Les auteurs croient qu'il y a là un signe intéressant de néphrite. De plus ils y trouvent l'explication de l'auto-digestion de l'albumine urinaire observée par eux dans certains cas.

M. HOUSSAY (de Buenos-Ayres) a adressé une étude physiologique et thérapeutique intéressante de l'**extrait hypophysaire**. L'injection intramusculaire d'une solution aqueuse correspondant à 0 gr. 20 de lobe postérieur est un excitant énergique de la fibre musculaire lisse ; il l'a utilisée avec profit dans la constipation rebelle, la parésie vésicale, la dystocie utérine. L'injection intraveineuse lui a paru recommandable dans les états de choc.

M. BAYEUX vante les bons résultats qu'il a obtenus avec les **injections sous-cutanées d'oxygène** dans tous les états asphyxiques et notamment dans la tuberculose. Dans ce dernier cas, il recommande de faire tous les deux jours une injection d'un demi-litre. Il présente un appareil de son invention, portatif et permettant de régler très exactement le débit gazeux.

Il nous est impossible de donner ici même en résumé toutes les communications qui ont été faites au congrès car les séances étaient très chargées ; à titre d'indications, nous signalons quelques communications encore :

ROBERT CRUET et MAURICE GUINET. — Contribution à l'étude de l'acide phénylquinolique [2] carbonique [4] (atophan) et ses emplois dans la goutte et le rhumatisme articulaire aigu.

THAON. — La pseudo-tuberculose du cobaye.

MIETTE. — Traitement de la tuberculose pulmonaire et des maladies des voies respiratoires par l'iode colloïdal.

CONSTANTIN. — Traitement des tuberculoses ganglionnaires et osseuses de l'iode colloïdal.

Pendant toute la durée du congrès, la salle des Pas-Perdus de la Faculté de médecine était transformée en hall d'exposition où les congressistes pouvaient se renseigner sur les dernières nouveautés médicales et pharmaceutiques, comme aussi physiothérapiques. On y trouvait les expositions du Lait Lepelletier, bien connu de tous, des produits nouveaux de Comar et Cie, de Robert et Carrière, de Buisson, de Viel, des divers ferments lactiques (Biolactyl, lactéol, bulgarine), des produits de Duret et Raby, de Carrion, de Choay, de Byla, de Daniel Brunet, de Poulenc, du café Sanka, des produits Lumière, de la Cie des Peroxydes, du Zodac-aliment, etc. On y voyait également une installation de stérilisation des eaux par les rayons ultra-violets, par l'appareil Cartault, des meubles hygiéniques, des instruments divers.

En résumé ce congrès a été un grand succès et MM. les Prs Roger, Garnier et Grollet, les organisateurs, ont le droit de se féliciter du résultat obtenu. LOUIS GERY.

CHRONIQUE DES LIVRES

Maladies de l'estomac, par le Pr HAYEM, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris, et le Dr LION, médecin de l'hôpital de la Pitié. 1913. 1 vol. gr. in-8 de 688 pages, avec 91 figures (*Nouveau Traité de Médecine* GILBERT et THOINOT). 12 francs, cart. 13 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Le tome XVI de la 2e édition du Nouveau Traité de Médecine « Maladies de l'estomac » est bien un travail de l'école française.

En Allemagne, l'abus de la spéciaisation a amené la production de travaux de clinique pure ou même de simple séméiologie et de travaux anatomo-pathologiques sans liens entre eux. Il en résulte que les descriptions des maladies de l'estomac ont été parfois fantaisistes et qu'on a pu, par exemple, ériger le syndrome de Reichmann en véritable entité morbide (prétendue maladie de Reichmann).

L'ouvrage de Hayem et Lion est le fruit de nombreuses recherches anatomo-pathologiques et d'une grande expérience clinique.

Il renferme tout naturellement un exposé des très nombreux travaux des auteurs, ce qui lui donne une grande originalité bien qu'il soit mis parfaitement au courant des travaux d'autrui.

On sait qu'Hayem a refait toute l'anatomie pathologique de l'estomac. Cet énorme labeur nous vaut la plus importante des études faites jusqu'à présent sur les gastrites, plus complète encore que dans la première édition, une description originale des ulcérations et des diverses formes d'ulcère, une étude non moins personnelle des adénomes, du cancer et de l'ulcéro-cancer; en collaboration avec Lion, une description également originale des altérations du muscle gastrique et une fort belle étude de l'estomac en tablier due à Lion.

A elle seule, la partie anatomo-pathologique de l'ouvrage constitue un monument scientifique de haute valeur. Elle est illustrée de fort belles figures empruntées pour la plupart à la magnifique collection de dessins histologiques qu'Hayem a fait exécuter par Karmansky.

La technique est d'une telle richesse et d'une si grande précision que le diagnostic des lésions stomacales, resté jusqu'à présent si obscur et souvent si décevant, est devenu facile dans la très grande majorité des cas.

Au chimisme stomacal conçu en Allemagne, exécuté par des procédés trop sommaires ou fautifs, Hayem a substitué, avec la collaboration de Winter, l'étude de l'*Evolution digestive*. Cette méthode, qui donne le tracé du fonctionnement stomacal (sécrétion et évacuation) depuis la mise en train du processus jusqu'à son achèvement, a déjà été exposée dans la 1re édition. Depuis, elle a été perfectionnée par l'introduction dans les éléments d'appréciation de l'évolution digestive d'un nouveau facteur, *la concentration*, dont les remarquables recherches de Winter sur les qualités physiques des tumeurs ont montré l'importance.

Hayem a pu décrire dans un ouvrage spécial les très nombreuses et très profondes modifications que présente le fonctionnement de l'estomac dans les cas pathologiques. La seconde édition de ce traité donne le résumé de ces très instructives recherches. Nous y remarquons surtout que l'on peut, dans la pratique, avoir une notion très précise de l'évolution digestive à l'aide de deux analyses, quand il y a du liquide à jeun et d'une quand il n'y en a pas.

Les critiques adressées au chimisme stomacal ne peuvent s'appliquer à l'étude de l'évolution digestive qui est devenue le plus admirable procédé d'exploration que nous possédions en clinique.

Les auteurs n'admettent pas qu'on puisse faire un diagnostic exact et traiter convenablement des malades sans avoir au préalable fait l'étude de l'évolution digestive, et les variations de cette évolution montrent qu'ils sont dans la vérité.

A côté de ce mode d'examen il y a place, cependant, dans certains cas donnés, pour d'autres méthodes et, en particulier, pour l'examen par les Rayons X qui fournit souvent de précieux renseignements sur les déformations et sur la situation de l'estomac. Aussi Hayem et Lion ont-ils eu soin de montrer tout le parti qu'on peut tirer de la radioscopie et de la radiographie.

La partie clinique de l'ouvrage, déjà si appréciée dans la 1ere édition, a été en grande partie remaniée et complétée. On y remarque, dans chaque chapitre, les heureuses conséquences d'une bonne base anatomique.

Le chapitre capital des G. N., qui était fort sommaire dans la 1re édition, a reçu les développements qu'il doit comporter. C'est un exposé succinct, éminemment personnel, de la longue expérience d'Hayem. Il est de toute évidence qu'il a été rédigé avec les observations de malades sous les yeux et après de mûres réflexions...

Contrairement aux usages qui veulent que dans les traités didactiques, le traitement soit presque toujours négligé et écourté, les auteurs ont apporté un soin tout particulier à cette partie de leur travail.

Hayem qui s'est élevé avec vigueur contre l'abus des médicaments et en a montré les fâcheux effets devait tout naturellement introduire de sérieuses simplifications dans le traitement des gastropathies. Il en est effectivement ainsi.

Les seuls médicaments qu'il emploie couramment sont les solutions salines, qui font la base de la médication dialytique, éprouvée par une pratique de plus de 20 ans, et le sous-nitrate de bismuth dont il a déterminé les divers usages et démontré les propriétés calmantes. Ce médicament a également fait l'objet de recherches intéressantes de la part de Lion. Aussi trouve-t-on dans cette nouvelle édition un excellent exposé du mode d'emp oi de ce précieux agent.

CORNET.

Le diabète, La goutte, L'obésité par les Drs J. CASTAIGNE et F. RATHERY, professeurs agrégés à la Faculté de médecine de Paris. 1912, 1 vol. petit in-8 de 360 p., cart. 5 fr. (*Poinat*, édit. Paris).

Dans la pratique courante, le diabète, la goutte, l'obésité sont les trois maladies de la nutrition le plus souvent rencontrées et constamment se posent à leur propos des questions délicates de diagnostic et de traitement. MM. Castaigne et Rathery se sont efforcés d'exposer les méthodes cliniques permettant au médecin de faire lui-même, dans sa pratique courante, les recherches dont il a besoin pour instituer un traitement rationnel. Sans s'attarder à la description détaillée des symptômes, ils ont, à propos des trois maladies, bien mis en relief quelles sont les méthodes générales de diagnostic, et selon quelles règles doit être, dans les divers cas, institué le traitement. Sur les régions notamment, ils donnent toutes les précisions nécessaires et leur formulaire contient nombre d'utiles renseignements. Aussi ce petit volume est-il appelé à rendre à l'étudiant et au praticien de réels services.

P. LEREBOULLET.

NOUVELLES

Concours de l'externat des hôpitaux. — CLASSEMENT DES CANDIDATS. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés externes des hôpitaux de Paris : MM. Huet, de Gennes, Charpin, Blamoutier, Larget, avec 37 points ;

Deguy, Gaillard (H.), Laplane, avec 36 points ;

Aumont, Aurousseau, Couturier, Ferrier (L.), Mme Krebs née Jappy, MM. Metzger, Moniot, Nantet, Portes, Hocquard, avec 35 points ;

Tisserand avec 34 /12 points ;

Valliot, Sédan-Miégemolle, Grenier, Malon, avec 34 points ;

Trolard, Boppe, Duval, Pignol, Wickham, avec 33 points ;

Faively, Mlle Némirowsky, avec 32 1/2 points ;

MM. Bardy, Desgranges, Dramez, Mlle Kuntz, MM. Pinto, Delattre, Morel, Mlle Domasson, Marquand, Simon (L.), Bouvet, Mlle Hartmann, MM. Lestocquoy, avec 32 points ;

Mérot, Pelbois, Renard (J.), Bonnet, Chandebois, Delcamp, Philippe de la Marnière, Sigrist, Vachet, Caracostea, Jullien, Leroux, Luca, Omont, Papin (Ed.), Périsson, Sraer, Bartet, Favrel, Quenardel, Schmutz, avec 31 points ;

Ardillier, de Peretti della Rocca, Chauvenet, Montaur, Mouveroux, Valière-Vialeix, Bruker, Descaves, Ferrier (P.), Oblin, Peuret, Bonnardot, Mlle Dévé, MM. Duval-Arnould, Engelhard, Niel, Verger, avec 30 points ;

Longepierre, Romieux, Mlle Doleris, avec 29 1/2 points ;

Mendelssohn, MM. Lefai, Vidy, Charbonnier, Mlle Cros, MM. Touchard (G.), Couput, Kœchlin, Lefèvre (B.), Prévot (P.), Boutarel, Burnand, Chavany, Deguiry, Hyvernaud, Dupret, Lancesseur, Sakka, avec 29 points ;

Raoul Playoust, avec 28 1/2 points ;

Chevallier, Cretté, Creuzot, Dubranle, Gerdil, Merklen, Magnan, Touchard (P.), Briand, Bureau, Gayet, Hébert, Lange, Le Chaux, Séguin, Simeray, Mlle Boudard, MM. Boudry, Calamy, Chamorra, Ebrard, Genin, Germain, Girardin, Robin, Bucquet, Jalbaud, avec 28 points ;

Mangini, avec 27 1/2 points ;

Poiré, Azoulay (R.), Colanéri, Delord, Lecarpentier-Duboscq, Loyer, Schlesser, Thin, Augustin, Mlle Cayron, MM. Chastang, Dubois (R.), Martinet, Popesco-Pascano, Poussard, Reinhold (P.), Rouffiat, Thalheimer, Anderson, Arcé, Arsac, Bonnot, Davila, Dupouy, Mlle Gaïtz, MM. Jacquemart, Pradal, Mlle Rozanoff, MM. Bühler, Cocoult-Duverger, Daubert, Merlier, Bagner, Flammarion, avec 27 points ;

Bouer, Dubuisson, Héraut, Schlatter, Abbas, Denoyelle, Mlle Deromps, MM. Langlois, Lavion, Lebègue, de Massary, Aubergé, Chabrol, Cunault, Girard (J.), Hérisson, Langlais, Milet, Reyt, Bazert, Bourdillon, Caillet, Mlle Chauveau, MM. Clément, Crozat, Delpérier, Dépret, Favreau, Gellé, Mlle Gerin, M. Grünberg (A.), Mlle Klein, M. Manceau, Mlle Mioche, MM. Roullet, Dunlze, Girard (A.), Vidal, avec 26 points ;

Pareux, avec 25 1/2 points ;

Mlle Jardin, MM. Auguste, Faure, Gornouec, Mouton, Saint-Martin, Alliot, Bonnamour, Maigre, Mlle Marçais, MM. Perrochaud, Raynal, Rival, de Brun du Bois Noir, Chambas, Damagnez, Duhazé, Enot, Frégier, Ordioni, Piot, Puchois, Sternmann, Bagon, de Carvalho, Guilmoto, Mlle Friedmann, MM. Sagot, Sirota, Grunberg (Ch.), avec 25 points ;

Piguet, Renaux, avec 24 1/2 points

Alardo, Amabilis, Arion, Binet, Bousquet, Mlle Braïlowsky, MM. Chobaïtch, Guillet, Mornard, Narboni, Perrin, Royole, Bougenot, Coriat, Deroche, Lafond, Privé, Vernant, Mlle Zarjevski, MM. Dartiguenave, François-Julien, Godard (H.), Gromier, Mallah, Poussin, Tarneaud, Terrasse, Vacher, Gervais, Haridi, Khalil, Tétard, Thuau, Habibollah, Plantin, Estabial, Chrétien, avec 24 points ;

Durand, Adrian, Boileau, Charpentier, Delebecque, Gérard, Leflaive, Manteau, Valade, Vallée (E.), Baby, Basset, Berrut, Chabrut, Chomette, Dubarry, Mlle Franck, MM. Lebel, Paumelle, Bona, Cayla, Dubs, Gory, Hervouët, Latombe, Gally, avec 23 points ;

Ducornet, avec 22 1/2 points ;

Didry, Godard (Ph.), de Montalent, Paulin, Benoit. Salindère, Tierry, Dalibert, Garlopeaux, Jacquemin-Guillaume, Julien, Laemmer, Laffaille, Le Normand, Nazine, Yannopoulo, Mlle Avackian, MM. Lelong, Mallet, Vasilesco, Mlles Zvibak, Badilquès, MM. Jouisse, Beau, avec 24 points ;

Charlot, Levine, Jouffray, de Douhet, Kremer, Meyniard, Ribardière, Audoli, Aysagner, Barbé, Boulot, Chapplane, Chaussé, Foucaud, Galliard, Jaurégy, Libault de la Chevasnerie, Soutoul, Veil, Azoulay (J.), Cruchand, Rousseau, Zeitline, Beuchard, Furnet, avec 21 points ;

Veil-Picard, avec 20 1/2 points ;

De Bony de Lavergne, Couronne, Wilmann, Dambier, Lanos, Mlle Lefschetz, MM. Constant, Ginestat, Girand, Lefebvre (H.), Mlle Pezé, MM. Boudot, Darcissac, Ducassy, Luizy, Miltos, Pigney, Potez, Moissinac, Lacroix, avec 20 points.

Musée d'hygiène de la Ville de Paris. — La semaine dernière a été inauguré en présence de MM. Steeg, ministre de l'intérieur, et Léon Bourgeois, ministre du travail, le musée d'hygiène aménagé par les soins de M. Juillerat, chef des services d'hygiène de la ville, dans l'ancien presbytère de l'église Saint-Leu, boulevard de Sébastopol, 57.

Dans l'assistance on remarquait le préfet de la Seine et le préfet de police, les membres du Conseil municipal et du Conseil général. MM. Paul Strauss, sénateur ; Landouzy, doyen de la faculté de médecine ; Roux, directeur de l'Institut Pasteur ; Mesureur, directeur de l'Assistance publique ; Mabilleau, directeur du Musée social ; la plupart des membres de l'Académie de médecine, etc.

Le nouveau musée qu'on n'oserait encore comparer à ce qu'on peut voir dans certaines villes étrangères, est pourtant bien aménagé et représente pour Paris un heureux début. On trouve par exemple une bibliothèque des mieux documentées et sept sections consacrées à l'hygiène urbaine, à l'hygiène de l'habitation, à la prophylaxie, à l'hygiène alimentaire, à l'hygiène des collectivités, à l'hygiène des transports, à l'hygiène sociale, et qui a été organisé fort habilement plus pour le public que pour les techniciens.

Association amicale des anciens internes des hopitaux de Montpellier. — Le lundi 4 novembre avait lieu la réunion annuelle des anciens internes des hôpitaux de Montpellier, sous la présidence de M. Gibert, médecin consultant à Balaruc-les-Bains.

Après lecture du compte rendu du Congrès de l'Internat de Nancy fait par M. Corone, membre de la délégation montpelliéraine, une discussion animée s'est élevée sur les principales questions qui avaient été envisagées dans ce Congrès et sur celles qui seront traitées au prochain Congrès de Lyon.

Le banquet, auquel assistaient une cinquantaine de membres de l'Association, a été suivi, suivant la coutume, de nombreux monologues ou chansons d'internat.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Pathologie.* — Séance du 6 novembre. — MM. Dragatzis, 5 ; Leroux, 7 ; Audain, 11 ; Loyauté, 4 ; Meugé, 11 ; Pichon, 10 ; Boucheron, 7 ; Hartemann, 10 ; Penot, 7 ; De Pontich, 4.

Séance du 7 novembre. — MM. Grimbert, 2 ; Walther, 8 ; Fournier (Jacques), 6 ; Frédault, 9 ; Mlle Cosmovici, 8 ; MM. Marie, 6 ; Larangot, 5 ; Laburthe-Tolra, 8.

Séance du 8 novembre. — MM. Bourdeaux, 8 ; Mozer, 11 ; Reynaud, 5 ; Léger, 11 ; Furet, 6 ; Langle et Pigney, 8 ; Blum, 9.

Séance du 9 novembre. — MM. Mickaniewski, 5 ; Lanos, 7 ; Feldstein, 11 ; Winter, 7 ; Sanjurjo, 3 ; Brouet, 11 ; Mlle Urion, 6 ; MM. Jacquelin (André), 4 ; Févi-Alvarès, 6.

Séance du 11 novembre. — MM. Vivier et Renard (Jean), 8 ; Causse, 5 ; Ravina, 6 ; Daudet, 8 ; Neau, 4 ; Verdenal, 12 ; Vinçotte, 7 ; Guillaumot, 6 ; Richard (Georges) 7.

Séance du 12 novembre. — MM. Lamare, 11 ; Marx, 7 ; Patrikios, Mlle Bredel et MM. Parcheminey, 8 ; Gallois, 9 ; Bretégnier et Misrachi, 7.

Anatomie. — Séance du 7 novembre. — MM. Lépine, 12 ; Joanny, 8 ; Evrard, 11 ; Cornet (Pierre), 8 ; Remilly, 7 ; Malassez, 8 ; Dugué, 7 ; Malet (Louis), 9 ; Breger, 8.

Séance du 9 novembre (*matin*). — MM. Blot, 6 ; Colleville, 12 ; Duneau, 7 ; Hutinel, 11 ; Parent, 9 ; Chatellier, 12 ; Mlle Thivolet, 10 ; MM. Cassan, 8 ; Boulay, 6.

Séance du 9 novembre (*soir*). — MM. Brun, 11 ; Zivy, 8 ; Bourgeois (Maurice) et Weiss, 10 ; Chirol et Chicandard, 5 ; Marié, 8 ; de Champs de Saint-Léger et Levesque, 9.

Seance du 12 novembre. — M. André, 5 ; Ruppe, 7 ; Saint-Yves-Ménard, 8 ; Debray et Küss, 10 ; Chevalley, 9 ; Mouquin, 12 ; Touflet, 2 ; Réau, 11 ; Martin de Laulerie, 6.

— CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Anatomie.* — Séance du 7 novembre. — Question : « Configuration extérieure et rapports des reins ».

MM. Aurousseau, 18 ; Haridi, 13 ; Azoulay (Robert) et Abbas, 16 ; Djismedjian, 8 ; Gaillard, 18 ; Arcé, 14 ; Dubarry, 13 ; Charlot, 16 ; Chaussi, 12 ; Chevallier, 14 ; Chandebois, 16 ; de Douhet, 13 ; Mme Gérin, 14 ; M. Germain, 15 ; Mlle Deromps, 16 ; MM. Girand, 12 ; Chomette, 13 ; Beau, 9 ; Denoyelle, 16 ; Beugnot, 10 ; Frégier, 13 ; Grenier, 18

Deuxième séance du 7 novembre. — Question : « Os iliaque ».

MM. Baby, 13 ; Cruchand, 11 ; Amabilis, 12 ; Duhazé, 13 ; Chastang, 15 ; Gayet, 16 ; Bühler, 13 ; Ardillier, 15 ; Chambas, 13 ; Engelhard et Godard (Henri), 14 ; Gervais, 13 ; Chrétien, 8 ; Delcamp, 16 ; Girard (Jean), 15 ; Charpin, 19 ; Deroche, 15 ; Enot, 13 ; Girard (André), 12 ; Ebrard, 15 ; Desgranges, 16 Delperier et Dupouy, 14 ; Didry, 11.

Séance du 11 novembre. — Épreuve supplémentaire. — Question : « Arthrites blennorragiques ».

MM. Larget, 18 ; Charpin, 19 ; de Gennes, 19 1/2 ; Huet, 20 ; Blamoutier, 18 1/2.

Polyclinique H. de Rothschild (199, rue Marcadet, Paris). — Un concours sera ouvert le 20 décembre 1912, à la polyclinique H. de Rothschild, 199, rue Marcadet, à Paris, à une heure de l'après-midi, pour la nomination de deux internes en médecine et en chirurgie.

Le registre des inscriptions sera clos le 15 décembre, à six heures du soir. Les candidats sont priés d'adresser leur demande d'inscription à la directrice de cet établissement.

Écoles de médecine. — MARSEILLE. — a. *Enseignements coloniaux.* — La préparation des candidats aux diplômes d'études coloniales sera faite à l'École de médecine et de pharmacie de Marseille du 10 janvier au 23 mars 1913 et du 10 avril au 30 juin 1913.

Voici le programme des cours :

M. Treille, professeur de clinique des maladies exotiques : Maladies des professions maritimes et coloniales, maladies des marins, chauffeurs, mécaniciens, matelots de pont, etc. Maladies des résidents coloniaux. Recherches cliniques sur le sang et les humeurs dans les maladies tropicales parasitaires rapportées à Marseille.

M. Gauthéri, chargé de cours de pathologie et de bactériologie des maladies coloniales, (suppléé par M. Raynaud) : Les maladies coloniales ; technique microscopique, son application, diagnostic de ces maladies.

M. Jacob de Cordemoy, chargé de cours d'histoire naturelle coloniale : Les hématozoaires, leur biologie, leur rôle en pathologie exotique ; les mycoses.

M. Raynaud, chargé de cours d'hygiène coloniale et climatologie : Hygiène des pays chauds, épidémiologie des pays chauds.

b. *Ecoles de santé militaire.* — Des cours préparatoires aux écoles de Lyon, Bordeaux, Marseille seront organisés pendant l'année scolaire.

TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE MARSEILLE EN FACULTÉ. — M. Gaffarel, adjoint au maire de Marseille, vient de présenter un rapport sur la transformation de l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille en faculté mixte de médecine et de pharmacie pourvue d'un enseignement colonial complet. Dans ce rapport, il me ten particulier en évidence que l'École de Marseille compte 473 étudiants, chiffre plus élevé que celui des facultés de Nancy, Lille, Montpellier, Toulouse, Alger. Quand l'École de Lyon en 1876 devint faculté, elle comptait 307 étudiants.

En conséquence, le Conseil Municipal émet le vœu, que l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille soit transformée en Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie, pourvue d'un enseignement colonial complet et prie MM. les Sénateurs et Députés des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes, des Basses-Alpes, de Vaucluse et de la Corse, de vouloir bien transmettre ce vœu à M. le Ministre d'Instruction publique, en l'appuyant auprès du Parlement et auprès du pouvoir central de leur avis le plus favorable.

REIMS. — Les opérations du concours ouvert le 24 juin 1912 pour l'emploi de chef de travaux de chimie (pharmacie) sont annulées pour vice de forme. M. Boismenus, suppléant de la chaire de chimie est chargé des fonctions de chef des travaux de chimie (pharmacie).

Faculté de médecine de Paris. — M. Augier est chargé des fonctions de chef du laboratoire d'anatomie.

Sont maintenus en exercice pendant une période de trois ans, à partir du 1er novembre 1913, les agrégés dont les noms suivent : MM. Retterer et Branca (anatomie), Maillard (chimie), Richaud (pharmacologie), Langlois (physiologie).

CONFÉRENCES PRÉPARATOIRES A L'ÉCOLE DE LYON. — MM. les Drs Garrelon, chef adjoint des travaux pratiques de physiologie, et Villandre, ancien aide d'anatomie, commenceront en novembre leurs conférences préparatoires à l'École du service de santé militaire.

Pour s'inscrire, s'adresser au laboratoire des travaux pratiques de physiologie de la Faculté de méde-

cine, les mardis, jeudis et samedis, de deux à cinq heures.

CONCOURS DES CLINICATS — *Gynécologique :* M. Rouhier, chef de clinique titulaire.

Maladies mentales : M. Mallet, chef de clinique adjoint.

Maladies des voies urinaires : M. Papin, chef de clinique titulaire, M. Di Chiara, chef de clinique adjoint.

Chirurgical : M. Bréchot, chef de clinique titulaire.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Voici le palmarès de l'année scolaire 1911-1912 (médecine) :

Prix de la Faculté. — Première année: Médaille d'argent et 100 francs de livres, M. Soubirou. — Deuxième année : Médaille d'argent et 100 francs de livres, M. Le Vilain ; mention très honorable, M. Arnould ; mention très honorable, M. Baixe ; mention honorable, M. Blanchot ; mention honorable, M. Masselin. — Troisième année : Médaille d'argent et 185 francs de livres, M. Damade ; mention honorable, M. Boisserie-Lacroix ; mention honorable, M. Monin. — Quatrième année : Médailles d'argent et 185 francs de livres, M. Doré ; mention très honorable, M. Guilloux ; mention honorable, M. Verdollin.

Prix de la Ville de Bordeaux. — Section de chirurgie : 150 francs (médaille de vermeil et livres), M. Lafargue, mention très honorable, M. Chenut; mention honorable, M. Delalande ; mention honorable, M. Landry. — Section de médecine : 150 francs (médaille de vermeil et livres), M. Secousse ; 1re mention très honorable. M. Lataste ; 2e mention très honorable, M. Baillet.

Prix triennal Gintrac. — 1.200 francs (prix de thèse), M. le Dr H. Delaunay.

Prix Godard. — 2.000 francs, M. le Dr H. Delaunay.

Prix des thèses de l'année. — 1er prix : Médaille d'or et 350 francs, en espèces, Dr Creyx ; 2e prix : Médaille d'argent et 125 francs en espèces : Drs Balard, Chelle, Colombier; 3e prix : Médaille de bronze : Drs Augistrou, Bernis, Coureaud, Defaye, Guyonneau, Juhel, Réchou.

Prix de la Société des Amis de l'Université. — Médaille d'argent, M. Jeanneney ; médaille de bronze, M. Colbert ; mention honorable, M. Molin de Teyssieu.

Prix des stagiaires en chirurgie dentaire. — Première année : Médaille d'argent, non décernée ; mention très honorable, M. Cazauran ; mention honorable, M. Coisset. — Deuxième année : Médaille d'argent, M. Lunau, médaille de bronze, M. Arnaud.

Prix des étudiants en chirurgie dentaire. — Troisième année : Médaille de vermeil. M. Biget ; mention très honorable, M. Barthès.

Prix de prothèse dentaire. — Troisième année : Médaille de vermeil, M. Barthès.

Prix des élèves sages-femmes. — Première année : Médaille de bronze, non décernée. — Deuxième année : Médaille d'argent, Mlle Marie Autexier.

Hôpitaux de Bordeaux. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — Ce concours, a donné les résultats suivants par ordre de classement :

Internes titulaires : MM. Boursier, Lartigaut, Harmand, Morterol, Pontal, Morin, Nard, Lacroix, Damade.

RÉCOMPENSES AUX INTERNES. — Voici la liste des récompenses décernées par la Commission administratives des Hospices aux internes des hôpitaux pour l'année scolaire 1911-1912 :

Prix Delord. — M. Bardon, interne.

Prix de l'Administration. — M. Drouin, interne.

Prix du docteur Levieux. — M. Augistrou, interne.

Médailles d'argent. — MM. Coiquaud, Papin, Secousse, Lataste, Lacour, Villar, internes ; Boursier, Lartigaut, Nard, internes provisoires Harmand, Boisserie-Lacroix, Morterol, Fleurant, externes.

Médailles de bronze. — MM. Seringes, Bonnin, Lousteau, Bonzom, Daudin-Clavaud, Canuyt, Chenu, internes ; Doré, André Lacroix, Duthil, internes provisoires ; Belot, Lamy-Lapeyrière, A. Duranthon, Marcard, Phélippot, Perrot, Damade, Morin, Barbier, R. Duranthon, Carrère, Goéré, Monod, Maugé, Bazin, Joulia, Bousquet, Viéron, Michelet, Lasserre, Arnould, Piéchaud, Durieux, Despin, Boudet, Patnam, Le Magourou, Massias, Salignac, Naudin, Lachaume, Philipp, Giffo, Burucoa, externes titulaires.

Faculté de médecine de Lille. — MM. les Drs Bédart, Gérard, Vallée, agrégés, sont maintenus en exercice pendant une période de trois ans à partir du 1er novembre 1913.

M. Hébert, aide préparateur suppléant de zoologie, est prorogé dans ses fonctions pour un an.

M. Swynghedauw est nommé aide-préparateur d'anatomie pathologique. M. Baillin est nommé moniteur des travaux pratiques d'anatomie pathologique. M. le Dr Boissart est nommé chef de clinique médicale, de la Faculté de Lille, à l'hôpital Saint-Sauveur. M. Cordier est délégué dans les fonctions d'aide d'anatomie pour l'année scolaire.

Concours d'internat des hospices civils de Lille. — Un concours aura lieu le 10 décembre à 8 heures du matin pour la nomination de 5 internes titulaires. Ce concours aura lieu à l'hôpital Saint-Sauveur.

Les inscriptions sont reçues dans les bureaux du secrétariat de l'administration des hospices, 41, rue de la Barre, jusqu'au 28 novembre, à 5 heures du soir, dernier délai.

Hôpitaux de Toulouse. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — Sont nommés internes titulaires : MM. Saint-Marin, Minvielle, Aubau, Ginesty, Boularan, Girou.

Sont nommés internes provisoires : MM. Digeon, Laville, Bach, Cavalié, Sévène, Parahy.

Sont nommés internes en pharmacie : MM. Lalaurie, Scherb, Galaup.

Faculté de médecine de Montpellier. — M. le professeur Mairet vient d'être réélu pour trois ans doyen de la Faculté de médecine.

M. le professeur agrégé Vedel est chargé d'un cours de maladies cutanées et syphilitiques.

M. le professeur agrégé Soubeyran est chargé d'un cours de médecine opératoire.

CONCOURS POUR UNE PLACE DE CHEF DE CLINIQUE MÉDICALE (service du professeur RAUZIER). — Ce concours vient de se terminer par la nomination de M. le Dr Jean Baumel.

Concours de l'internat en pharmacie de Lyon. — Sont nommés : MM. Dufour, Girin, Dauvergne, Rodier, Marin, Billiemaz, Poyeton, Guilloux, Pelletier, Desgouttes, Viallon, Bourgeois, Croc, Cluzel, Bachelard, Besson.

Sont nommés suppléants : MM. Jannel, Morel, Berdet, Brocard, Chamaraud, Chenailles, Girard, Bastide.

Faculté de médecine de Nancy.

CONCOURS DE CLINICAT OBSTÉTRICAL. — M. le Dr Adam est nommé chef de clinique obstétricale.

CONCOURS DE CLINICAT OPHTALMOLOGIQUE. — M. le Dr Rhomer est nommé chef de clinique.

CONCOURS DE CLINICAT CHIRURGICAL. — M. le Dr Hamont est nommé chef de clinique chirurgicale.

Hôpitaux de Nancy. — Le concours de l'internat s'est terminé par les nominations suivantes : MM. Be-

Voir les Primes du "Paris-Médical", page II

LA VIE MEDICALE *(Suite)*

nech, Guillemin, Schmitt, Bonnet, Millot, Étienne, Vermelin, titulaires; Ducret, Grimault, Perrin, Fourcard, Brallet, provisoires.

Le concours de l'externat s'est terminé par les nominations suivantes : MM. Aron, Petin, Mondlange, Bergeret, Kahn, Cornu, Frœlich, Weiss, Julien, Chevillet, Druesne, Champion, Basile, Pellier, Fourrier.

Hôpital de Saint-Germain-en-Laye. — Un concours aura lieu le 20 décembre, à 9 heures du matin pour la nomination de trois internes titulaires en médecine et chirurgie et quatre internes provisoires.

Les candidats doivent être externes ou étudiants de troisième année.

S'inscrire au secrétariat de l'administration avant le 12 décembre.

Hôpitaux de Nantes. — Ont été nommés internes des hôpitaux : MM. Blanchard, Froger, Duchasténier, Leinberger, Viel, Lucas.

Internes provisoires : MM. Raphel, Saquet.

Concours d'ophtalmologiste des hospices d'Amiens. — M. le Pr Weiss a été désigné par l'Académie de médecine pour faire partie du jury du concours par la nomination d'un médecin ophtalmologiste, titulaire de la clinique ophtalmologique des hospices d'Amiens.

École du service de santé de Lyon. — M. le médecin major de 2e classe Plisson est nommé répétiteur de pathologie externe et petite chirurgie.

Médecins sanitaires maritimes. — A la suite des examens subis à la Direction de la Santé de Marseille, ont été admis médecins sanitaires maritimes, MM. les Docteurs Neveu Raymond, Huck Marius, Muzart François, Blanc Désiré, Audibert Victor, Terras Marcel, Placet André, Rémy Jean, Roca Joseph, Péju Marius, Sazerat Jean, Chaigne Charles, Slizewicz François, Sayol, Léon, Battesti Mathieu, Fiolle Paul.

Officiers de l'Instruction publique. — Sont nommés : MM. le Dr Fernand Grimpret (de Vervins) ; le Dr Lefaguays, administrateur des hospices de Nantes ; le Dr Lemaire, adjoint au maire de Nouvion ; le Dr Morel, médecin vétérinaire à Paris ; M. Oliviero, pharmacien chimiste à Paris ; le Dr Paul Thomas (de Toulon) ; M. Nordin, directeur de l'établissement des sourds-muets de Venesborg (Suède) ; M. le Dr Paszkowski (de Berlin).

Officiers d'académie. — Mme Bellenx, sage-femme des hôpitaux de Paris ; M. Chavaillon, pharmacien à Saint-Amand ; M. le Dr Nanard (de Bourganeuf) ; M. le Dr Pujo (de Berson) ; M. Roger, pharmacien à Levallois-Perret ; M. Servolle, pharmacien à Toulon.

Hygiène et prophylaxie antituberculeuses. — Mme Girard-Mangin fait tous les jeudis à 11 heures du matin, à partir du 14 novembre, dans l'amphithéâtre Edgar-Quinet (Sorbonne), une série de conférences sur les maladies contagieuses, la tuberculose en particulier ; l'hygiène au foyer, à l'école, à l'atelier, désinfection et déclaration obligatoire ; habitations à bon marché ; inspection médicale scolaire, alcoolisme et tuberculose ; œuvres de préservation, de cure et d'assistance en France et à l'étranger.

Les dimanches du praticien. — Les conférences des « dimanches du praticien » reprendront le dimanche 24 novembre, à 5 heures, 17, rue de Tocqueville.

Elles seront consacrées *aux méthodes modernes d'exploration de l'appareil circulatoire* et à leurs applications au diagnostic et au traitement des affections du cœur, des vaisseaux et du rein. Elles seront faites par le Dr A. MARTINET.

S'adresser au Dr DESFOSSES, 17, rue de Tocqueville.

Hôpital de Boulo ne-sur-Mer — Un concours pour une place de médecin à l'hôpital Saint-Louis sera ouvert le 20 février 1913. Les candidats devront se faire inscrire trois semaines avant la date du concours.

Concours pour l'internat de l'asile des convalescents. — Il sera ouvert, le vendredi 20 décembre 1912, au ministère de l'Intérieur, salle Telmon, un concours pour l'internat de l'Asile national des convalescents (ancien asile de Vincennes), à Saint-Maurice (Seine).

On trouvera au secrétariat de l'Asile et chez le concierge de la Faculté de médecine les conditions d'admissibilité et le programme du concours.

Syndicat médical de Paris. — L'assemblée générale du Syndicat médical de Paris aura lieu le dimanche 24 novembre, à deux heures, à la Faculté de médecine (petit amphithéâtre).

Un banquet aura lieu la veille samedi 23 novembre, au café Cardinal, 1, boulevard des Italiens, à huit heures. Ce banquet réunira à la fois les membres du Syndicat médical de Paris et tous les amis du docteur de Pradel, désireux de fêter sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Le prix du banquet est de 15 fr. Prière d'envoyer les adhésions, dès que possible, au Dr Berruyer, 177, boulevard Saint-Germain.

Université de Liège. — M. le professeur Swaen, de la Faculté de médecine, est nommé recteur pour 1912-1915.

Mariages. — M. le Dr Perrin, chef des travaux d'histologie à la Faculté de médecine de Lille et Mlle Alice Neuville, de Reims. — M. le Dr Dominique Augier, chef des travaux anatomiques à la Faculté de médecine de Lille et Mlle Madeleine Blancard (de Draguignan). — M. le Dr Louis Doche-Laquintane et Mlle Marie Daney. Le mariage a été célébré en l'église de Gujan (Gironde). — M. le Dr Paul Salètes, médecin major de 2e classe à l'École polytechnique et Mlle Marcelle Poulain. — M. le Dr Sergeant, médecin résidant à l'hospice d'incurables de Saint-André-lez-Lille et Mlle Zoé Marliot.

Nécrologie. — Mme Lavrand, mère du Dr Lavrand, professeur à la Faculté de médecine de Lille. — M. Paul Piédanna, ancien pharmacien, décédé à Lille, beau-père de M. le Dr David, ancien chef de clinique médicale à la Faculté de médecine de Lille. — M. Jules Vienne, beau-père de M. le Dr Lepoutre, chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Lille. — Mme Drappier, femme du Dr Drappier, ancien interne des hôpitaux de Lille. — Le Dr Jules-Ernest Wibo, décédé à Shaerbeck-les-Bruxelles. — Le professeur Axenfeld, professeur de physiologie à l'Université de Pérouse. — Le Dr Schieffer (de Liége), décédé à l'âge de 87 ans. — Le Dr Gauch (de Nîmes). — Le Dr Lauper (d'Interlaken). — Le Dr Marchand (de Durtol). — Le Dr Grias (d'Angers). — Madame Piérart, belle-mère du professeur Lemoine. — Le Dr Guillaume Martin-Roget (d'Arles). — Madame Caussade, mère du Dr Georges Caussade. — Le Dr Delgostalle (de Verviers). — Le Dr Schleicher (de Bruxelles). — Le Dr Ch. Renault (de Paris). — Le Dr Elie Pécaud (de Salles-Montgiscard). — Le Dr Collet (de Noyers). — Le Dr Congoureux (de Fleurance). — Le Dr Jary (de Nantiat). — Le Dr Albert Parrain (de Guéret). — Le Dr Hytier (de Bessé sur Brège).

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Idées paramédicales et médico-sociales, par le Dr GRASSET. 1912, 2e édition, 1 vol. in-12 de 360 p. (*Plon-Nourrit*, édit. à Paris).

La femme sur le champ de bataille, par MM. L. ARNAUD et P. BONNETTE, médecins-majors de l'armée, 1913, 1 vol. in-12, de 110 poges. (*Charles Lavauzelle*, édit. Paris et Limoges).

O. Ensino da Physica Medica nos paizes estrangeiros, par le Dr H. DE TOLEDO DODSWORTH 1912. in-8, de 34 pages (*Besnard frères* à Rio de Janeiro).

L'organisme dans les infections. Aperçus nouveaux d'hématologie et de pyrétologie, par le Dr LÉON AUDAIN. 1912, 1 vol. in-12 de 415 pages (*A. Maloine*, à Paris).

Manuel pratique de kinésithérapie. Fasc. IV. Orthopédie, par le Dr RENÉ MESNARD. 1912. 1 vol. gr. in-8 de 168 pages avec 91 fig. dans le texte. Br. 3 fr. (*Félix Alcan*, édit. à Paris).

Physiothérapie du lupus, par le Dr L. DEKEYSER. 1912, 1 vol. gr. in-8 de 120 pages avec figures. (*Lamertin* et *Maloine*, Bruxelles et Paris).

Diagnose und Therapie der Syphilide (Syphilis der Haut und Schleimhaut) 2 fasc. Thérapie par le Dr S. JESSNER, 1 v. in-12 de 50 pages. (*Curt Kabitzsch*, édit. à Wurzburg).



COURS

Service de la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur : M. **Gilbert.** PROGRAMME DU COURS DU 18 AU 23 NOVEMBRE 1912.

Lundi 18. — 9 h. Dr **Lippmann.** Percussion du cœur. — 9 h. 1/2. Visite de M. le Pr **Gilbert.** — 11 h. Dr **Chabrol.** Présentation des pièces et des coupes de la semaine précédente.

Mardi 19. — 9 h. Dr **Maurice Villaret.** Notions étiologiques générales dans les maladies du système nerveux — 9 h. 1/2. Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 11 h. Dr **Durey.** Pétrissage, percussion, vibration.

Mercredi 20. — 9 h. : Dr **Paul Descomps.** Examen fonctionnel du rein. — 9 h. 1/2 : Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 10 h. 1/2 : M. le professeur **Gilbert.** Présentation de malades. Rédaction d'ordonnances.

Jeudi 21. — 9 h. : Consultation externe. — 9 h. 1/2 : Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 11 h. Dr **Villaret.** Moyen de révulsion et de réfrigération.

Vendredi 22. — 9 h. : Dr **Herscher.** Expectoration vomique. — 9 h. 1/2 : Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 11 h. : Dr **Chabrol.** Hématimétrie. Richesse globulaire, valeur globulaire. Classification des anémies.

Samedi 23. — 9 h. : Dr **Jomier.** Diagnostic clinique des angines. — 9 h. 1/2. Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 10 h. 1/2 : Clinique de M. le professeur **Gilbert.** Sur la colique vésiculaire et son traitement.

Hôtel-Dieu (SERVICE DU Dr CAUSSADE). — Le Dr **G. Leveu** commencera des leçons sur toutes les variétés de la douleur gastrique, le ***jeudi 21 novembre***, à 10 h. 45, salle Sainte-Monique.

Leçons d'embryologie appliquée à l'étude des malformations. — Le Dr **A. Branca**, agrégé de la Faculté, fera, dans le service du professeur Kirmisson une série de leçons d'embryologie appliquée à l'étude des malformations.

Il a commencé ces leçons le mardi ***12 novembre*** à 4 h., les continue les jeudi et samedi, à la même heure, et les complétera par des démonstrations.

Clinique des maladies du système nerveux (HOSPICE DE LA SALPÊTRIÈRE). — M. le professeur **Dejerine** a commencé son cours le mardi ***4 novembre***, à 10 heures, et le continue les vendredis et mardis suivants.

Lundi, à 9 heures : Conférences de pathologie nerveuse par Mme **Long-Landry** et M. **Pélissier**, chefs de clinique adjoints.

Mardi, 10 heures :Policlinique par le Professeur **Dejerine**.

Mercredi, à 9 h. 1/4 : Examen des malades externes par le professeur **Dejerine.**

Jeudi, 9 heures : Conférences d'anatomie et d'histologie pathologiques du système nerveux par le Dr **Tinel.**

Jeudi, 10 h. /2 : Conférences d'électrothérapie par le Dr **Huet.**

Vendreai, 10 heures : Leçon clinique par le professeur Dejerine.

Samedi, 9 heures : Conférences de sémiotique nerveuse par le Dr **Jumentié.**

Médecine légale. — M. **Thoinot,** professeur.

1° ENSEIGNEMENT THÉORIQUE. — Cet enseignement sera complet en 4 mois et a lieu les lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de chaque semaine à 6 heures (*Petit amphithéâtre*) du 7 novembre à fin février.

Le cours est fait en novembre et décembre par le professeur **Thoinot,** en janvier et février par le Dr **Balthazard,** agrégé.

2° ENSEIGNEMENT PRATIQUE : A. *Conférences de médecine légale pratique* les lundi, mercredi, vendredi de chaque semaine, à 2 heures, à la Morgue, à dater du 11 novembre ; en novembre et décembre par le Dr **Vibert**, en janvier et février par le professeur **Thoinot.**

B. *Conférences pratiques d'anatomie pathologique et de chimie médico-légale et de toxicologie*, les mardis, jeudis, samedis, au laboratoire de toxicologie (caserne de la cité, 2, quai du Marché-Neuf).

C. *Conférences de médecine légale psychiatrique* le samedi à partir du 23 novembre, à 3 heures, par le Dr **Dupré,** agrégé, infirmerie du Dépôt, 3, quai de l'Horloge.

Institut de médecine légale et de psychiatrie. — *Cours théorique de médecine légale, Cours pratique de médecine légale* (voir l'annonce du cours de médecine légale).

Conférences de médecine légale pratique par le professeur **Thoinot** les mardis et vendredis de 9 heures à midi : Autopsies, expertises ; et par les Drs **Ogier, Vibert, Descoust** : Chimie et toxicologie.

Cours clinique de psychiatrie par le professeur **Gilbert Ballet**, les mercredis et dimanches, à 10 heures, à l'asile Sainte-Anne, à partir du ***10 novembre.***

Cours théorique du psychiatrie par les Drs **Pierre Kahn** et **Lévy-Valence,** chefs de clinique, à l'asile Sainte-Anne les lundis et jeudis à 9 heures, à partir du ***11 novembre.***

Cours théorique de psychiatrie médico-légale par le Dr **Laignel-Lavastine,** agrégé, à l'asile Sainte-Anne les lundis et jeudis, à 10 heures à partir du ***13 février.***

Examens de malades et rédactions d'observations et de rapports par les Drs **Pierre Kahn** et **Lévy-Valensi,** à l'asile Sainte-Anne les lundis et jeudis, à 10 heures, à partir du 14 novembre.

S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet 3) les mardis, jeudis, samedis, de midi à 3 heures. Le droit à verser est de 430 francs. La présence des élèves est obligatoire à tous les cours et conférences et doit être justifiée à chaque inscription.

Clinique médicale de l'hopital Laënnec. — M. le professeur **Landouzy** a repris son enseignement le 2 novembre et recommencera ses leçons le vendredi ***22 novembre,*** à 10 heures et les continuera les mardis et vendredis suivants.

Tous les matins, à 9 heures : Visite et examen des malades.

Lundi, à 10 heures : Consultation ; diagnostics et ordonnances commentés.

Mardi, à 10 heures : Leçon.

Mercredi, à 10 h. 1/4 : Conférences de séméiotique urinaire par le Dr **Henri Labbé.**

Jeudi à 10 h. 1/4 : Examens radioscopiques.

Vendredi, 10 heures : Leçon clinique.

Samedi, 10 h. 1/4 : Conférences et exercices de séméiotique par les Drs **Lœderich, Sézary, Ch. Richet,** chef de laboratoire et chefs de clinique.

Les cliniques du 1er semestre se rapporteront surtout aux malades atteints d'affections bacillo-tuberculeuses.

Conférences d'hydrologie. Crénologie. — M. le Dr **A. Chassevant** agrégé commencera ces conférences le lundi ***18 novembre***, à 3 heures (*Petit amphithéâtre*), et les continuera les mercredis, vendredis, lundis suivants.

Ces conférences seront suivies des conférences de crénothérapie faites par M. le Dr **Paul Carnot**, agrégé.

Sujet des conférences : Notions élémentaires de géologie. — Origine, synthèse et diagnose des eaux minérales. — Captage et aménagement des sources. Propriétés des eaux minérales. — Analyse. — Classification. — Pharmacodynamique. — Identification, variation, altération, conservation des eaux minérales transportées.

COURS *(Suite)*

Cours de clinique chirurgicale (HOPITAL NECKER). — M. le Professeur **Pierre Delbet** a commencé son cours le mardi ***12 novembre*** à 9 h. 1/2 du matin et le continue les jeudis, samedis et mardis suivants.

Cours d'anatomie élémentaire. — M. **R. Grégoire**, agrégé, a commencé son cours le mardi ***12 novembre*** à 4 h. (grand amphithéâtre de l'école pratique) et le continue les jeudis, samedis et mardis suivants.

Sujet du cours : anatomie des membres, squelette, articulations, muscles, vaisseaux, nerfs.

Conférences de pathologie externe. — M. **Ch. Lenormant**, agrégé, a commencé ses conférences le vendredi ***8 novembre*** à 3 h. (grand amphithéâtre de la Faculté) et le continue les lundis, mercredis et vendredis suivants.

Programme : maladies chirurgicales de la tête, du cou et du rachis.

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — M. le professeur **Chauffard**, commencera son enseignement clinique le mercredi ***20 novembre***.

La première leçon aura lieu le samedi ***23 novembre*** à 10 h. 1/2 (Amphithéâtre de la clinique), les suivantes les mardis et samedis suivants.

Tous les matins, à 9 h. 1/2, visite dans les salles et examen des malades au point de vue de l'établissement du diagnostic et des indications thérapeutiques.

ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE.

Sémiologie clinique. — Tous les matins à 9 h., avec l'aide de MM. les Drs **Guy Laroche**, **Ch. Flandrin**, et de MM. **Brodin** et **Caillé**. Tous les jeudis à 10 h. 1/2 : leçons cliniques ou démonstrations d'ordre technique.

Anatomie pathologique, bactériologique et chimie biologique. Sous la direction de M. le Dr **Troisier**, et de M. **Grigaut**.

Radiologie, par le Dr **Ronneaux**, les lundis et vendredis à 10 h. 1/2.

Séméiologie nerveuse : par M. le Dr **Cl. Vincent** : le vendredi à 10 h.

Consultation externe : par M. le Dr **Rivet**, le vendredi à 9 h. (maladies du foie, des reins et de la nutrition.

Hôpital de la Charité. — M. le Dr **Milian**, médecin des hôpitaux, fera, tous les lundis à 11 heures du matin, à la salle des Conférences de l'hôpital de la Charité, une série de leçons sur le dosage et les précautions à prendre dans l'administration du 606 et sur la réaction de Wassermann. La première leçon aura lieu le ***Lundi 25 novembre.***

Clinique gynécologique . — M. le professeur **S. Pozzi** commencera ses leçons de clinique le ***lundi 18 Novembre*** à 10 heures du matin et les continuera les vendredis et lundis suivants à la même heure.

Première leçon, 18 novembre : Rétrécissements du col. Stomatoplastie.

Programme de l'enseignement. — Lundi à 10 heures. — Leçon de clinique (amphithéâtre des cours) par le professeur ; 11 heures : visite des malades. — Mardi à 9 heures : Sémiologie de l'appareil digestif par M. **R. Gaultier** ; à 10 heures : Opérations par le professeur. — Mercredi à 9 heures : Électrothérapie gynécologique (laboratoire d'électrothérapie), par M. **Dinier** ; 10 heures : Examen clinique des malades du service par les élèves sous la direction de M. **G. Rouhier**, chef de clinique (amphithéâtre des cours). — Jeudi à 9 heures. Démonstrations de technique gynécologique par M. **R. Proust**, agrégé ; 10 heures : Opérations par le professeur. — Vendredi à 9 heures : Maladies des voies urinaires de la femme : cystoscopie, uroscopie par M. **Luys** (salle de pansements) ; 10 heures : Leçon clinique par le professeur au lit des malades et à la consultation. — Samedi à 9 heures : anatomie pathologique et démonstrations histologiques avec projections (laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie) par M. **Latteux**, chef du laboratoire ; 10 heures : Opérations par le professeur. Consultation tous les matins de 9 heures à 10, sous la direction de M. **F. Jayle**.

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris.

Drs Béclère et Decloux (HÔPITAL SAINT-ANTOINE). — *Enseignement clinique élémentaire* à l'usage des débutants en médecine.

Les étudiants en médecine désireux d'être initiés et exercés individuellement à l'examen des malades, aux divers modes d'exploration des organes internes, spécialement des organes thoraciques, et à la notation journalière des faits d'observation clinique, sont invités à se faire inscrire dans le service du Dr BÉCLÈRE, à l'hôpital Saint-Antoine (Le nombre des inscriptions est limité).

Dr André Bergé (HÔPITAL BROUSSAIS). — Le mercredi, à 11 heures du matin, *Conférence de clinique médicale élémentaire.*—Tous les jours à 10 heures, enseignement au lit des malades.

Dr Am. Coyon. (HÔPITAL BICHAT). — Tous les matins à 9 h. 1/2, examen des malades.

Il sera fait chaque jour avec la collaboration de l'Interne du service, un cours de clinique élémentaire et de technique séméiologique.

Tous les vendredis à 10 h. 1/2, leçon de thérapeutique élémentaire.

Cet enseignement destiné aux étudiants de première année ne comprend qu'un nombre limité d'élèves.

Dr Edg. Hirtz (HÔPITAL NECKER). — Tous les matins, de 9 heures à 10 heures, leçon de séméiologie. Principes cliniques pour l'examen des malades, à l'usage des bénévoles de première année.

Le lundi, de 10 heures à 11 heures, Consultation pour les maladies du *cœur*, des *veines*.

Le mercredi, de 10 heures à 11 heures, Leçon clinique par les candidats des hôpitaux, anciens internes du service. Argumentation par le Chef de service.

Le vendredi, de 9 heures à 11 heures. Examen méthodique des malades entrants.

Dr Josué (HÔPITAL DE LA PITIÉ). — *Maladies du cœur et des vaisseaux.* — Tous les matins, à 9 h. 1/2, visite des malades, méthodes spéciales d'examens, électrocardiographie, etc.

Le vendredi, à 9 h. 1/2, *Consultation spéciale.* Démonstrations cliniques et thérapeutiques.

Le mardi, à 10 heures, Leçon clinique. Le début des leçons sera annoncé par une affiche spéciale.

Travaux pratiques de clinique thérapeutique cardiovasculaire par l'interne et les anciens internes du service, sous la direction du Chef. Les élèves sont groupés par cinq et les séries sont de 12 leçons. S'inscrire auprès de l'interne du service.

Cours de revision et de perfectionnement pendant les vacances de Pâques 1913. Le programme détaillé et la date précise seront publiés par affiche spéciale.

Dr Le Noir (HÔPITAL SAINT-ANTOINE). — Du 11 novembre au 24 décembre, enseignement spécial pour les étudiants de première année. (Conférence de propédeutique, trois fois par semaine).

18 novembre, à 9 heures, éléments de la palpation.

19 novembre, à 9 heures, la percussion.

22 novembre, à 9 heures, l'auscultation.

Dr Lesné (HÔPITAL TENON). —

COURS *(Suite)*

Tous les matins, à 10 heures, visite des malades. Les mardis et vendredis, examen des enfants, discussion du diagnostic et du traitement.

Dr E. Mosny (HÔPITAL SAINT-ANTOINE). — Dans le courant de l'année scolaire M. PRUVOST, interne du service, fera plusieurs séries d'un cours pratique sur la symptomatologie et le diagnostic des maladies des voies respiratoires ainsi que sur les déductions thérapeutiques et les recherches de laboratoire les concernant. Pour s'inscrire, s'adresser à M. PRUVOST, interne à l'hôpital Saint-Antoine.

Dr Pissavy (HÔPITAL NECKER). — Un enseignement destiné aux étudiants de première année est organisé de la manière suivante :

1° Tous les matins à 10 heures, les élèves seront individuellement exercés à l'examen des malades ;

2° Tous les mercredis à 11 heures leçon de pathologie médicale élémentaire avec présentation de malades ;

3° Tous les samedis à 11 heures, étude des médicaments usuels.

Dr Paul Ribierre (HÔPITAL COCHIN). — Tous les jours, à 10 heures, examen de malades. Discussion du diagnostic et des indications thérapeutiques. Rédaction d'ordonnances.

Les samedis à 11 heures, du 1er janvier au 1er avril 1913, conférences sur la thérapeutique des affections cardio-vasculaires. Cet enseignement s'adresse surtout aux étudiants en fin de scolarité.

Dr E. Rist (HÔPITAL LAENNEC). — Le Dr E. RIST fera à partir du mois de janvier, assisté par plusieurs collègues, une série de leçons sur la tuberculose pulmonaire.

Dr Émile Sergent (HÔPITAL DE LA CHARITÉ). — Tous les matins, à 10 heures, exercices de médecine pratique au lit des malades.

Le vendredi matin, examen des malades nouveaux.

Le samedi matin, *consultation spéciale sur la tuberculose et les maladies des voies respiratoires.*

Le mardi matin, à partir d'une date qui sera fixée ultérieurement, conférences cliniques sur *la tuberculose et les maladies des voies respiratoires.*

Dr Thibierge (HOPITAL SAINT-LOUIS). — Visite tous les matins à 9 heures.

Mardi, 9 heures, examen des malades de la policlinique et conférences cliniques.

Mercredi 9 h. 1/2. *Traitement chirurgical des dermatoses.*

Vendredi 9 h. 1/2, causeries cliniques sur les malades de la consultation.

Dr Hudelo (HÔPITAL BROCA (Lourcine). — Les lundis, mercredis, vendredis, à 9 h. 1/2 du matin, policlinique syphiligraphique et dermatologique.

Les mardis, jeudis, samedis, à 9 h. 1/2, visite.

Le mardi, à 9 h. 1/2 petite chirurgie dermatologique.

Le jeudi, à 9 h. 1/2, technique des injections de Salvarsan et de Néo-Salvarsan.

A partir du 9 novembre 1912, le Dr HUDELO, avec la collaboration des Drs FERNAND LÉVY, COUTELA et MARC ANDRÉ, fera le samedi, à 10 h. 1/4, une conférence théorique et clinique sur la syphiligraphie.

Dr Babinski (HÔPITAL DE LA NOUVELLE-PITIÉ). — Tous les lundis de l'année, sauf pendant les vacances de Pâques et pendant les mois d'août et de septembre, de 10 heures à midi, *Examen de malades et conférence clinique sur les maladies du système nerveux*, dans le cabinet de consultation.

De plus, pendant les mois de mai, juin et juillet, tous les samedis à 10 h. 1/2, leçon clinique dans l'amphithéâtre de l'hôpital.

Dr J. Roubinovitch (HOSPICE DE BICÊTRE). — Tout l'hiver, tous les jeudis, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du matin, *Exercices pratiques individuels de psychiatrie clinique*, à l'usage des étudiants et des docteurs désireux d'acquérir les notions indispensables de pathologie mentale.

Pour suivre ces conférences, il est nécessaire de s'inscrire à Bicêtre, dans le cabinet de consultation du chef de service, visible tous les jours de 9 à 11 heures du matin.

Dr Paul Dalché (HÔPITAL DE L'HÔTEL-DIEU). — Lundi, 9 heures, examen des malades.

Mercredi, 9 heures consultation externe.

Jeudi, 10 heures, leçon clinique.

Dr A. Béclère (HÔPITAL SAINT-ANTOINE).

I. — L'enseignement des notions théoriques et techniques, indispensables à la pratique de la Radioscopie, de la Radiographie, de la Radiothérapie et de la Radiumthérapie, est donné annuellement en deux cours de vacances, d'une durée de huit jours, l'un dans la seconde quinzaine d'octobre, l'autre immédiatement avant Pâques.

Ces cours, librement ouverts à tous les étudiants et docteurs en médecine, sont complétés par des *Exercices pratiques de Radioscopie et de Radiographie* auxquels donne accès un droit d'inscription de 100 francs.

II. — En dehors des cours de vacances, les applications de la Radiologie au diagnostic et à la Thérapeutique sont l'objet de conférences annoncées par des affiches spéciales, et, à quelque moment de l'année que ce soit, l'*Enseignement pratique de la Radiographie* est donné par le chef du laboratoire à tout étudiant ou docteur en médecine qui acquitte un droit d'inscription de 100 francs.

III. — L'*Enseignement clinique de la Radiologie médicale* est donné journellement comme il suit :

Tous les matins, le dimanche excepté, à 9 heures du matin, *Examen clinique* et *Traitement* des malades justiciables de la Radiothérapie ou de la Radiumthérapie (dermatoses, tuberculides, néoplasmes, adénopathies, splénomégalies, leucémies, goitre exophtalmique, fibromes utérins, ménorragies de la ménopause). Traitement de ces malades avec l'aide des assistants libres du laboratoire : MM. les Drs JAUGEAS, HARET et Henri BÉCLÈRE.

Lundi matin, à 10 heures : *Examen radioscopique* des malades du Dr MATHIEU (affections de l'œsophage, de l'estomac, de l'intestin).

Vendredi matin, à 10 heures : Examen radioscopique des malades du service.

Samedi matin, à 10 heures : Examen radioscopique des malades externes.

Le laboratoire du Dr BÉCLÈRE comprend une Bibliothèque de Radiologie médicale et un Musée de Radiothérapie ouverts à tous les étudiants et docteurs en médecine.

Dr G. Variot. (HÔPITAL DES ENFANTS-ASSISTÉS). — A partir du 18 novembre, chaque lundi à 10 h. 1/2, conférence d'Hygiène et de clinique infantiles à 'Institut de puériculture, pavillon Pasteur.

Les jeudis, à 10 heures, consultation de la *Goutte de Lait.*

Les samedis à 11 heures, examen radioscopique des nourrissons avec la collaboration du Dr BARRET, chef du laboratoire de radiologie.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

16 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat en pharmacie des hôpitaux de Montpellier (S'inscrire au secrétariat général des hospices).

17 Novembre. — A Bruxelles, réunion annuelle de la Société de médecine publique. Rapport des Drs Gommaerts et Lesselliers sur les inconvénients et les avantages des sports au point de vue de la santé de la jeunesse.

18 Novembre. — Ouverture du concours pour une place d'interne titulaire et une place d'interne provisoire à l'hôpital suburbain des enfants de Bordeaux.

18 Novembre. — Ouverture du concours pour 2 places d'interne titulaire et une place d'interne provisoire en pharmacie des hospices de Montpellier.

18 Novembre. — Ouverture à la clinique gynécologique de l'hôpital Broca du cours du professeur Pozzi.

18 Novembre. — Ouverture à la Faculté de médecine de Paris, des conférences de crénologie de M. Allyre Chassevant.

18 Novembre. — Ouverture du concours pour la nomination à 4 places d'élèves internes en pharmacie des hôpitaux civils de Marseille.

18 Novembre. — Ouverture du concours pour la nomination à une place de médecin adjoint du service des aliénés des hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière.

19 Novembre. — A Bordeaux, ouverture du concours pour la nomination à 3 places de médecin du bureau de bienfaisance.

21 Novembre. — Séance de la Société de psychiatrie à l'asile Sainte-Anne.

21 Novembre. — A Avignon concours pour 4 places d'internes en médecine et en chirurgie.

23 Novembre. — A la Faculté de médecine de Paris (appartements du doyen), ouverture de la vente de charité organisée au profit de la Maison du médecin (23 et 24 novembre).

23 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour la nomination d'un médecin des hôpitaux de Lyon. (S'inscrire à l'administration centrale des hospices, 5, passage de l'Hôtel-Dieu à Lyon).

24 Novembre. — Dernier délai pour le dépôt au bureau du personnel à l'administration de l'Assistance publique de Paris des mémoires pour le prix Civiale (maladies des voies urinaires).

24 Novembre. — Assemblée générale du syndicat médical de Paris à 2 heures à la Faculté de médecine.

25 Novembre. — Devant la Faculté de médecine de Paris, ouverture du concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École de médecine de Nantes.

25 Novembre. — Ouverture du concours pour la nomination à 15 places d'externes titulaires et 10 places d'externes provisoires des hôpitaux de Montpellier.

26 Novembre. — A 3 h., à l'Hôtel-Dieu, ouverture des conférences sur les maladies des yeux, par le Dr A. Cantonnet.

30 Novembre. — Dernier délai pour l'envoi des manuscrits pour le concours ouvert par la Société internationale de la tuberculose. Adresser les mémoires à M. le Dr Georges Petit : 45, rue du Rocher (Paris).

30 Novembre. — Dernier délai pour l'inscription des candidats pour le concours pour une place d'interne en médecine à l'asile d'aliénés de Pierrefeu (Var). S'inscrire à la direction de l'asile.

30 Novembre. — Dernier délai pour l'envoi des mémoires pour le prix de la société de médecine et de chirurgie de Bordeaux (prix Jean Dubreuilh). Adresser les mémoires à M. Flèche, 42, cours de Tourny).

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 20 novembre, à une heure — M. Bussy. Appendicalgie saturnine et appendicite. Diagnostic différentiel avec les coliques de plomb. (MM. Gaucher, président ; Marfan, Letulle et Gougerot.) — M. Bourdette. Contribution à l'étude du traitement médical de la péritonite tuberculeuse chronique chez l'enfant. (MM. Marfan, président ; Gaucher, Letulle et Gougerot). — M. Desprairies. Une modification rare des urines (alcaptonurie). (MM. Letulle, président ; Gaucher, Marfan et Gougerot.) — M. Ménard. De la gastrotomie pour les corps étrangers de l'œsophage. (MM. Reclus, président ; Legueu, Pierre Duval et Proust.) — M. Cochérel. Les pansements sucrés en chirurgie. (MM. Reclus, président ; Legueu, Pierre Duval et Proust.) — M. Bauchel. Des sutures à l'aide des aiguilles à bobine. Présentation d'un nouvel instrument. (MM. Legueu, président ; Reclus, Pierre Duval et Proust.) — M. Savidan. L'exploration des reins en chirurgie urinaire par l'azotémie et la constance d'amboisine. (MM. Legueu, président ; Reclus, Pierre Duval et Proust.)

Jeudi 21 novembre, à une heure. — M. Balland. Cirrhoses syphilitiques simulant les cirrhoses alcooliques. MM. Debove, président ; Widal, Castaigne et Chevassu.) — M. Ducoudert. Résultats médicaux de la prostatectomie (MM. Debove, président ; Widal, Castaigne et Chevassu.) — M. Portret. Les méningococcémies (septicémies méningococciques (MM. Widal, président ; Debove, Castaigne et Chevassu). — M. Renaud. De la réactivation biologique de la réaction de Wassermann dans la syphilis héréditaire. (MM. Widal, président ; Debove, Castaigne et Chevassu). — M. Blanchès. La pleuro-syphilis secondaire. (MM. Hutinel, président ; Gilbert, Ribemont-Dessaignes et Carnot.) — M. Cugnier. Les tumeurs malignes primitives de la valvule iléocæcale. Étude anatomique et clinique. (MM. Gilbert, président ; Hutinel, Ribemont-Dessaignes et Carnot). — M. Beaudouin. Des vomissements gravidiques incoercibles ou graves, d'origine surrénale. (MM. Ribemont-Dessaignes, président ; Hutinel, Gilbert et Carnot). — M. Moriez. Les hémorragies dans les néphrites. (MM. Gilbert Ballet, président ; Chauffard, Lejars et Rathery.) — M. Usse. Les délires d'imagination dans la paralysie générale progressive. (MM. Gilbert Ballet, président ; Chauffard, Lejars et Rathery). — M. Mougeng de Saint-Avid. Des albuminuries intermittentes irrégulières. (MM. Chauffard, président ; Gilbert Ballet, Lejars et Rathery.) — M. Laurent. Utilité d'un traitement médical dans les rétrodéviations utérines. (MM. Lejars, président ; Gilbert Ballet, Chauffard et Rathery).

COMBE. — La dyspepsie albumineuse existe-t-elle chez le nourrisson ? ... 597
CARLE RŒDERER. — La luxation traumatique de la hanche chez l'enfant ... 604
PESCHER. — Une nouvelle méthode de gymnastique respiratoire : le procédé de la bouteille ... 606
CAWADIAS. — Les vraies et les fausses dyspepsies gastriques ... 609
CHARPIN. — Un cas d'inversion viscérale ... 612
ACTUALITÉS MÉDICALES. — Nœvus en costume de bain. — La splanchnomégalie dans l'acromégalie. — L'épilepsie d'origine oculaire ... 612
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Société médicale des hôpitaux. — Société de biologie. — Académie de médecine. — Académie des sciences. — Société de chirurgie. — Société de Pédiatrie ... 614
Libres propos : Leçons inaugurales par le Dr LINOSSIER ... III
Chronique scientifique : Au Salon de l'Aéronautique, par ROGER COUTURIER ... V et VII
Les cérémonies médicales : Leçon d'ouverture du Pr Legueu, par le Dr GRÉGOIRE ... IX et XI
La médecine d'autrefois: Un vieux document sur la thérapeutique du XVIIe siècle, par PAUL et RENÉ LE ROY. XI et XIII
Nouveaux appareils : Le brancard perfectionné du Dr GABRIEL BIDOU ... XV
A propos d'un livre récent : L'autobiographie de Winslow, par le Dr WICKERSHEIMER ... XVII et XIX
Variétés : Les infirmières japonaises, par MIREILLE DE MONGIVAL ... XIX
La médecine au Palais : Escroquerie et accidents du travail, par ADRIEN PEYTEL ... XX
Art et médecine : Jenner, par MONTEVERDE ... XXV
Diététique ... XXVII
Formules thérapeutiques ... XXVII
Revue hebdomadaire de la Presse française ... XXIX
Revue des sociétés médicales de Province ... XXXI
Revue des Congrès : Congrès d'urologie ... XXXIII et XXXV
Chronique des livres ... XXXVI
Nouvelles ... XXXVII
La vie médicale ... XXXIX et XLI
Cours. — Memento de la quinzaine. — Thèses de la Faculté de Paris ... XLIII et XLIV

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin...... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* pour 1913

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE « PARIS MÉDICAL » *(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes) :*

1° **Un coffret de produits Innoxa** (1 flacon lait, 1 tube cold-cream, 1 boîte poudre de riz) parfumé au choix à la violette ou à la rose blanche (Valeur **10** fr.).
(Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port).

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque. Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

5° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

6° **Flacon artistique de parfum Ess. Bouquet**, en étui, offert par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 75, plus 50 centimes pour le port).*

7° **Un coffret de parfumerie Coudray** *contenant 3 savons, un flacon eau de Cologne, un flacon parfum Tyldis, 3 sachets. Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 4 francs, port compris).*

8° **Bons pour une photographie artistique** (reproductions exceptées) **(valeur 12 francs)**, offerts par la maison Waléry, 9 *bis*, rue de Londres, à Paris.

9° **Bons pour une remise de 25 p. 100** sur l'achat d'une bicyclette ou d'une machine à coudre **et remise de 10 p. 100** sur l'achat d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

10° **Remise de 15 p. 100** (médecins seulement) **sur un achat de Café Sanka décaféiné** fait à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris *(sur présentation de cette page).*

11° **Remise** sur l'achat d'une **machine à écrire Oliver.**

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE « PARIS MÉDICAL » :
(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces 26 primes) :

1° **Un joli presse-papier en marmorite de Saint-Gobain** bleu de Sèvres, offert par l'**Uraseptine Rogier**, 19, avenue de Villiers, à Paris.

2° **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Une pipe racine de bruyère, un fume-cigare ou un fume-cigarette** du Dr Parant (désintoxicant du tabac et de sa fumée) au choix l'un des trois, bien spécifier ce que l'on désire. Prime offerte par le Dr Parant à Lons-le-Saunier.

4° **Une trousse de poche contenant une pince, des ciseaux, un thermomètre, un bistouri** *(Valeur 12 fr.)*, prime offerte par M. Blacque, 25, rue Cujas à Paris *(port 1 fr.) (Pour les médecins seulement).*

5° **Une poire de Politzer**, offerte par M. Loreau, rue Abel, à Paris. *(Pour les médecins seulement).*

6° **Un tableau d'un grand maître** (au choix Botticelli, Gainsborough, Rembrandt), reproduction artistique tout encadrée, valeur *20 francs*, prime offerte par *Les Arts graphiques*, 26, rue Diderot, à Vincennes *(Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port).*

7° **Un rasoir américain « Leslie »** avec un système **automatique** pour repasser les lames *(Valeur 25 fr.)*. Prime offerte par The Leslie manufacturing Co, 65, rue Réaumur, à Paris. *(Pour avoir cette prime, joindre 4 fr. au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port.) (Pour les médecins seulement).*

8° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

9° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

10° **Deux seringues en verre**, offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

11° **Etui nickelé « L'indispensable pour l'usage des seringues en verre »**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues *(procédé breveté)*, offert par la Société Électro-Industrielle *(maison Mathieu)*, 113, Bd. St-Germain, à Paris.

12° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison Puniet, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

13° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. Cornette, 19, boul. Saint-Denis, à Paris.

14° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12** fr. **50**), offert par M. Boulongne, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. *(Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port).*

15° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre).

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent, acier, payable par mensualités, chez Auricoste, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **25** fr. à la maison Boulitte. Appareils de précision.

20° **Caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues** *(Cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement, et aux médecins seulement)*, offerte par la Cie de Pougues.

21° **Bon pour une journée à passer à Korbous**, comprenant le transport en automobile de Tunis à Korbous et retour et un déjeuner à Korbous.

22° **Bistouris** offerts par la maison Puniet, 179, faubourg Saint-Honoré, à Paris.

23° **Un colis d'oignons à fleurs** (tulipes), offert par la maison Van Velsen frères, à Overveen (Hollande).

24° **Élégant coffret en laque rempli de parfumerie au Xérol** offert par la Société française du Xérol, à Lyon *(pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 3 fr. 50, plus 1 franc pour le port).*

25° **Un flacon dentifrice Perhydrol buccal**, offert par J. Foli, 3, rue Palermo, à Nice.

26° **Bon pour dix francs de marchandises** à prendre sur le catalogue de la maison Porgès, fabricant d'instruments de chirurgie en gomme et caoutchouc vulcanisé, 12, boulevard Magenta, à Paris.

Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément.

LIBRES PROPOS

LEÇONS INAUGURALES

A quelques jours d'intervalle, deux chirurgiens, M. Lejars à la Faculté, M. Legueu à l'hôpital Necker, ont inauguré leur enseignement par de fort belles leçons, dont nous rendons compte d'autre part. Les auditeurs étaient nombreux. On eût difficilement trouvé une place libre dans le grand amphithéâtre. La salle de cours de l'hôpital Necker, de dimensions plus restreintes, s'est trouvée tout à fait insuffisante. On s'entassait sur les bancs, on envahissait l'hémicycle, laissant à peine à l'orateur une place suffisante ; on apercevait sous les gradins une foule pressée ; enfin le vestiaire, les couloirs regorgeaient de retardataires attentifs devant « le mur derrière lequel se passe quelque chose » et se contentant, faute de mieux, d'entendre le fracas des applaudissements.

Juché sur un coin de table, seul siège que j'aie pu trouver, et contemplant cette foule grouillante et bruyante, je me disais :

Comme nous sommes toujours les incorrigibles Latins, que séduit la musique d'une parole élégante, que grise délicieusement l'éloquence, et que les caresses de la phrase, l'éclat de périodes attirent comme la flamme attire le papillon ! Nos meilleurs maîtres ont toutes les peines du monde à grouper quelques élèves aux cours, où ils extraient pour eux de la science la « substantifique moelle ». La curiosité de pénétrer plus avant les mystères de la vie et de la maladie est, pour les étudiants, un attrait insuffisant. Mais annonce-t-on une leçon inaugurale, qui, par tradition, est un morceau d'éloquence, tous accourent, et l'amphithéâtre, habituellement trop vaste, devient trop étroit pour les contenir.

Et ce ne sont pas les seuls étudiants, qui constituent le public de ces représentations de gala. Des praticiens aux cheveux blancs reprennent le chemin de la Faculté, oublié depuis leur thèse ; des hommes du monde se font étudiants pour une heure ; et les toilettes multicolores d'un grand nombre de femmes égaient l'aspect de la salle de leurs taches brillantes.

On ne saurait attribuer une telle affluence à la curiosité scientifique. Il y a peu à apprendre dans la meilleure leçon inaugurale. Les traditions imposent à l'orateur un certain nombre d'obligations, auxquelles il ne peut se soustraire : remerciements à la Faculté qui l'a élu ; acte d'humilité plus ou moins sincère ; manifestation d'inquiétude devant la difficulté d'une tâche peut-être trop lourde, mais à laquelle il consacrera toutes ses forces, toute son activité ; évocation émue des maîtres, morts ou vivants, auxquels il est de bon goût de rapporter — ce jour-là — tout le mérite de ses propres succès ; éloge du prédécesseur, auquel le nouveau professeur a le devoir strict de se déclarer bien inférieur ; enfin apologie de la branche de la médecine à laquelle est consacrée la chaire. La leçon comporte donc un certain nombre de « points » obligatoires ; il y a peu de place pour l'imprévu, et chaque auditeur sait, avant d'entrer dans l'amphithéâtre, ce qui va y être dit.

Mais la curiosité, pour le gourmet qui s'assied à une table bien servie, est plus surexcitée qu'éteinte par la lecture du menu. Par quels artifices, par quelles séductions de langage, l'orateur saura-t-il relever la fadeur des lieux communs que la tradition lui impose ? Par quelles élégances du verbe rajeunira-t-il, et marquera-t-il à son coin des idées d'un ordre tellement général, qu'elles appartiennent en quelque sorte au domaine public ? Voilà ce que les auditeurs sont anxieux de savoir ; c'est leur curiosité littéraire qui est stimulée ; on le sent au frémissement qui parcourt la salle, quand la phrase prend un contour particulièrement heureux, aux applaudissements qui saluent une péroraison sonore.

Ce goût de l'éloquence, si vivant dans notre race française, a trouvé, dans les deux séances auxquelles je fais allusion, amplement de quoi se satisfaire. M. Lejars nous a rappelé, avec l'orgueil du millionnaire qui évoque les sabots de son enfance, que la chirurgie fut jadis, comme son nom l'indique, œuvre exclusivement manuelle, humble servante de la médecine, qui se réservait jalousement le maniement des idées générales. Il nous a prouvé par son propre exemple qu'elle s'était, au vingtième siècle, étrangement émancipée, et je suis tout à fait rassuré sur le sort des patients du savant chirurgien, s'il est aussi habile à se servir du bistouri, que de notre belle langue française. Quant à M. Legueu, je suppose que ses ancêtres, les barbiers, eussent été quelque peu ébaubis, en écoutant ses réflexions de pathologie générale !

Il est une conclusion à tirer de l'attrait exercé par les leçons inaugurales ; c'est qu'on a trop reproché aux concours d'agrégation d'ouvrir les Facultés aux beaux parleurs, au détriment de savants de plus de profondeur, mais moins éloquents. L'éloquence, le charme de l'exposition sont, pour l'étudiant, trop inexpérimenté pour apprécier la valeur scientifique de ses maîtres, l'appât qui l'attire et le retient aux cours.

Un savant hors ligne, inhabile à exprimer sa pensée, est, au point de vue de l'enseignement, une valeur inutilisable. Théoriquement, il pourrait, en termes médiocres, donner d'excellentes leçons ; pratiquement ses cours sont inexistants, puisqu'ils n'ont pas d'élèves. Un peu d'éloquence est indispensable au professeur, et, si c'est à l'entraînement des concours que nous devons des leçons de haute tenue littéraire, comme celles que nous firent MM. Lejars et Legueu, je me garderai bien de m'en plaindre.

Il est des pays où l'on oppose l'art à la science. Celle-ci est-elle donc moins la science, parce qu'elle se présente aux néophytes, parée des séductions de l'art ? Le prétendre serait renier le génie de notre race.

G. LINOSSIER.

AVIS AUX LECTEURS

Nous prions ceux de nos lecteurs à qui *Paris-Médical* a plu, à qui il a paru donner un tableau fidèle du mouvement médical, tout en les distrayant par des variétés paramédicales, de nous envoyer le plus tôt possible soit par leur libraire, soit directement, le **montant de leur abonnement** et la **liste des primes** qu'ils ont choisies. L'échéance du 30 novembre étant très chargée, les abonnés qui nous adresseront avant cette date leur renouvellement faciliteront notre tâche ; ils éviteront ainsi toute interruption dans le service du journal et ils seront assurés de recevoir les primes qu'ils désirent : celles-ci sont en effet livrées dans l'ordre des inscriptions et il en est qui s'épuisent rapidement.

Les anciens abonnés ont droit aux primes comme les abonnés nouveaux (voir page II la liste des primes).

Enfin nous serons heureux de recevoir les remarques, observations, critiques, desiderata de nos abonnés, car nous avons le plus vif désir que *Paris Médical* réalise tous les progrès que l'on peut souhaiter.





CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

AU SALON DE L'AÉRONAUTIQUE

Tout bon Français a dû visiter le Salon de l'Aéronautique non seulement pour donner une preuve d'encouragement à cette branche bien française de l'industrie mais aussi pour se rendre compte de la puissance de la cinquième arme. Quotidiennement les journaux relatent quelques-unes des prouesses des pilotes de ce vaillant petit corps (j'ai dit quelques-unes et c'est à dessein car pour les citer toutes, leur format n'y suffirait point). Cette année, dans un magnifique élan de ferveur patriotique tous les Français se sont unis et chacun a versé son obole pour les oiseaux de France. Voilà pourquoi il fallait aller au Salon, car l'intérêt ne résidait pas simplement dans les nouveaux modèles que nous présentaient les constructeurs mais également dans l'exposition des appareils souscrits et du matériel de guerre des convois d'escadrilles. Celui-ci, de l'avis unanime des plus hautes compétences étrangères, est au-dessus de toute critique tant pour son ingénieuse conception que pour sa parfaite exécution.

Le premier stand que nous trouvons en pénétrant dans l'immense volière est le stand Bréguet R. E. P. Voilà deux marques anciennes dont les premiers essais pratiques remontent à 1907 et qui viennent de fusionner. Le Bréguet est un biplan dans la construction duquel le métal entre pour une forte part et qui, par sa faible résistance à l'avancement, est doué d'un très haut rendement. L'appareil exposé est à deux ou trois places et est mû par un moteur Gnôme de 80 HP. Il est muni d'un châssis d'atterrissage très ingénieux et il se démonte très rapidement. L'aéroplane R. E. P. attire les yeux du passant par son habillage écarlate et le fini de la construction. M. Robert Esnault-Pelterie est le premier à avoir construit un appareil en métal. Il nous montre aujourd'hui un biplace à moteur R. E. P. de 90 HP. Celui-ci a les cylindres disposés en étoile autour du maneton unique du vilebrequin. L'appareil se démonte très rapidement et sa vitesse courante est de 120 kilomètres.

A côté, on peut apercevoir le monocoque Deperdussin avec lequel notre Védrines national a ramené en France la coupe Bennett d'aviation. Le fuselage ou corps de cet appareil est une coque d'une seule venue constituée par trois épaisseurs de lattes de tulipier disposées à contrefil et revêtue à l'intérieur et à l'extérieur d'une toile collée et vernie. La surface de cet appareil est de 9 mq., le moteur est un 140 HP Gnôme qui lui imprime une vitesse moyenne de 170 à l'heure.

Quant à Blériot, il a été séduit par le monocoque et il nous présente en dehors de ses appareils de série, un nouveau biplace construit en très grande partie en liège et toile avec un blindage en acier C. N. Cet appareil militaire a les deux places côte à côte et très en avant. Mentionnons également l'aéroplage Blériot.

Nieuport, Maurice Farman, Savary, Caudron, Borel, Hanriot nous présentent leurs appareils de série sans grandes modifications importantes. Signalons toutefois chez Nieuport et Borel un nouveau type léger tirant au monocoque. Zodiac expose un biplan qui a couvert 20.000 kilomètres tandis que chez Morane nous trouvons de rapides petits monoplans de guerre et chez Clément Bayard, un énorme biplan très robuste, mais d'aspect peut-être un peu lourd.

Sommer nous expose un biplan et un monoplan, celui-ci avec un stabilisateur de sûreté. Tous deux révèlent un rare fini de construction. On croirait voir une automobile, tellement les pièces sont mécaniques et réellement comprises de la juste façon où elles doivent travailler. Ici encore, on emploie le métal.

Le Tubavion construit par MM. Ponche et Primard est un appareil entièrement métallique à l'exception des patins. Cet appareil ouvre certainement une voie où d'autres ne manqueront pas de s'engager.

Dans une des galeries du pourtour, on remarque un appareil à l'aspect robuste et usagé. C'est l'aérostable des frères A. Moreau, constructeurs et inventeurs de très grand mérite. Cet appareil admirablement compris possède la stabilité longitudinale *automatique*. Leur système est basé sur le pendule dont la masse est ici constituée par l'aviateur. Ce système a donné d'excellents résultats



L'Aérostable Moreau (vu de côté).

et son inventeur a parcouru plus de 20.000 kilomètres, sans accident de stabilité. Il a pu prendre des vues d'une netteté incomparable et évoluer longuement sur son appareil en lâchant les commandes.

Nous ne pouvons douter que les grands sacrifices et les essais laborieux de ces tenaces inventeurs ne reçoivent à bref délai leur légitime récompense.

On rencontre au Grand Palais un grand nombre d'hydroplanes qu'on peut diviser en deux classes. Les uns sont des aéroplanes terrestres dont le châssis d'atterrissage a été remplacé par un ou plusieurs flotteurs tels que R. E. P. Goupy, H. Farman, Caudron, Astra, Nieuport, Borel. Les autres sont des coques de bateaux glisseurs munies d'un système *alaire*, tels Donnet Lévêque, *d'Artois*, Bréguet. Ce dernier modèle est même légèrement différent. Étudié avec soin par un capitaine de vaisseau éminent et un yachtman accompli, il présente plusieurs particularités notables qui nous font envisager un bel avenir à ce type d'appareils.

Il serait injuste enfin d'omettre les appareils venant

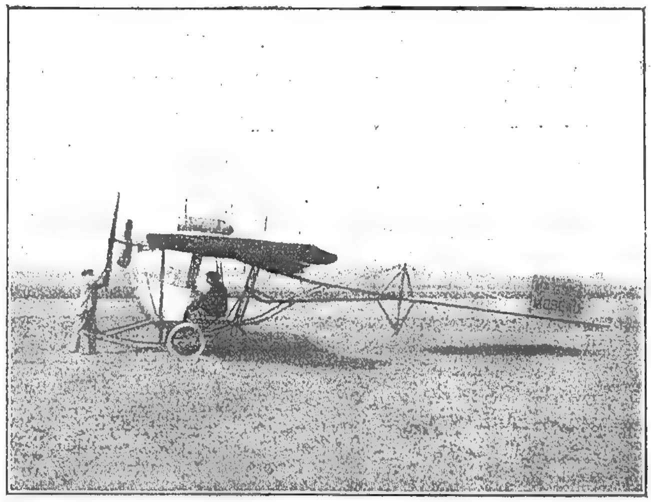
CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

de l'étranger tels que le Bréguet L^{td} et les Bristol. Celui-là est une licence du Bréguet français, mais il est plus fin et a un moteur silencieux. Quant au dernier, il a été dessiné par un jeune ingénieur qui a fait sa carrière et ses études en France, M. Coanda. Dans cet appareil, on a cherché à réduire la résistance à l'avancement au minimum. On a tout fuselé et on a enfermé tout ce qu'on a pu. Les résultats ont été des plus satisfaisants. L'appareil a volé dans un vent de 70 kilomètres-heure en portant près de 50 kilogrammes par mètre carré.

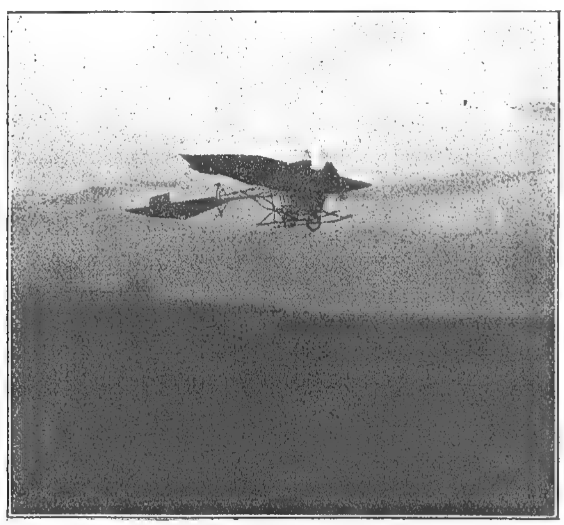
Il y a quelques nouveaux moteurs mais leur examen nous ferait entrer dans des considérations trop techniques pour le cadre de ce journal.

Enfin, nous nous en voudrions de terminer cet article sans dire un mot de l'exposition de notre aéronautique militaire. J'attirerai principalement l'attention du lecteur sur les camions-ateliers. Sur un châssis de camion est montée une dynamo actionnée à l'arrêt par le moteur et mettant en mouvement tour, scie à ruban, machines à rectifier et à percer ainsi que des perceuses électriques portatives. Il y a également un établi de menuisier et un d'ajusteur, tous deux munis de l'outillage le plus perfectionné. Il faut également mentionner les camions d'ailes et les voitures de ravitaillement traînant une remorque des mieux comprise. Tout ce matériel admirablement au point fait le plus grand honneur aux modestes officiers qui l'ont conçu et aux constructeurs qui l'ont établi. Dans les galeries du premier étage, on peut contempler les avions de la souscription. Les prochaines manœuvres nous montreront certainement l'aéroplane blindé à côté de l'aéoroplane d'ambulance servant à la reconnaissance et à l'évacuation des blessés.

Certains pessimistes ne manqueront pas, en sortant de cette volière où l'aéroplane est à son apothéose, de s'écrier que tout cela ne fera qu'augmenter le nombre des victimes. A ceux-là, je répondrai que toute science a eu son martyrologe et que partout où il y a expérience et où le coefficient personnel entre en jeu, il ne saurait en être autrement. Mais, malgré que les accidents se répètent, à l'étranger notamment, je prétends qu'il y a progrès *et en juin dernier*, le colonel Hirschauer déclarait que dans le premier semestre de 1912, 250 aviateurs militaires avaient parcouru 700.000 kilomètres pour neuf accidents mortels, et que le pourcentage des accidents avait *diminué de plus de la moitié*. Une opinion aussi autorisée se passe de tout commentaire ! ! !



L'Aérostable Moreau au départ.



L'Aérostable Moreau en plein vol.

ROGER COUTURIER,
Rédacteur technique à la *Vie Aérienne*.

TRAITEMENT

DE LA

DIATHÈSE URIQUE

NON TOXIQUE

Tolérance parfaite

6 comprimés par jour et plus

URALYSOL

DIATHÈSE URIQUE

ACIDE THYMINIQUE
UROTROPINE
LYSIDINE

Littérature et Échantillons : LABORATOIRE DE THÉRAPIE BIO-CHIMIQUE, 21, Rue Théodore-de-Banville, Paris.

L'Acide thyminique

forme avec l'acide urique en hyperproduction (uricémie) une combinaison indispensable pour permettre l'élimination de cet acide urique pathologique (Schmoll, Minkowski, Duhamel, etc.)

L'Urotropine et la Lysidine

facilitent cette élimination et sont de puissants antiseptiques urinaires.

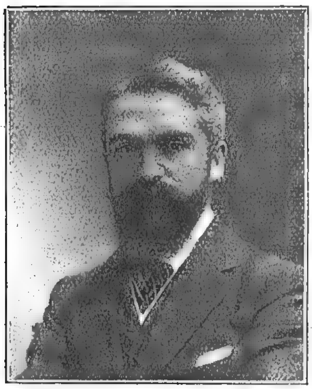
Littérature et Échantillons : Laboratoire de THÉRAPIE BIO-CHIMIQUE, 21, rue Théodore-de-Banville, PARIS

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES

LA LEÇON D'OUVERTURE DU PROFESSEUR F. LEGUEU

Mercredi dernier l'hôpital Necker présentait le spectacle d'une agitation inaccoutumée, des voitures encombraient la cour, barraient la porte, toute une foule de dames élégantes, de maîtres, d'étudiants, se pressait vers l'amphithéâtre du service de clinique déjà plein bien longtemps avant l'heure.

Quand le jeune maître entra, accompagné du professeur F. Guyon, tout courbé sous le poids des années, ce futun dé lire de sympathie et d'admiration. Ce n'est que longtemps après que Félix Legueu put prononcer les premiers mots.



(Cl. Walèry).
Le Professeur Legueu

Messieurs,

« En reparaissant aujourd'hui dans cet amphithéâtre, où, pendant les meilleures années de ma vie, j'ai reçu d'un Maître illustre et vénéré d'inoubliables leçons, en revenant muni de l'investiture professorale en cette maison paternelle, d'où de légitimes circonstances semblaient m'avoir à jamais éloigné, je me vois entrer dans la réalité d'un rêve inespéré, et mon âme se trouble d'une émotion profonde.

Car celui que je viens ici remplacer avait, par sa valeur, forcé l'admiration du monde chirurgical, et sa disparition prématurée me laisse avec les regrets d'une amitié brisée, le fardeau trop lourd de deux successions difficiles. »

Il retrace alors rapidement ses premières années d'études à Angers, puis à Paris. Il fut successivement l'élève de Le Dentu « qui vient de donner à tous une belle leçon de sagesse et de philosophie et montrer comment on peut grandir encore en descendant ».

Lannelongue lui donna le goût des recherches et son ardent désir de progrès. En même temps, il recevait les leçons de Farabeuf, ce maître incomparable qui a donné aux hôpitaux toute une élite chirurgicale.

« Mais s'il est vrai que nous ne sommes guère l'élève que de celui-là seulement qui a exercé sur nous l'ascendant le plus supérieur, imprimé à notre carrière l'orientation la plus précise et laissé dans notre caractère et jusque dans toute notre vie l'empreinte la plus profonde, à ce titre, je n'ai qu'un maître : c'est Guyon. »

Le professeur Legueu retrace ensuite en paroles émues la vie de son prédécesseur J. Albarran et montre son influence scientifique en urologie.

***

« Dans sa recherche consciencieuse du diagnostic, dans sa détermination précise des indications thérapeutiques, la clinique ne peut se passer des éclaircissements de la Pathologie générale.

Mais dans le domaine étroit d'une clinique spéciale, ce rôle de la Pathologie générale ne m'apparaît pas moins nécessaire ni indispensable. Un appareil avec son agglomération d'organes n'est qu'une image réduite de l'ensemble de l'organisme : c'est un État dans l'État. »

Aujourd'hui avec le travail des années et surtout grâce à l'œuvre de Guyon, on peut concevoir enfin une pathologie générale de l'appareil urinaire et l'envisager successivement en elle-même et dans ses rapports avec la pathologie des autres appareils.

A part quelques affinités microbiennes spéciales, quelques productions néoplasiques particulières dues à la situation de l'appareil, ou à son origine allantoïdienne, on retrouve dans l'appareil urinaire les affections de tous les autres appareils. Sa situation l'expose, comme les autres, plus que les autres, aux infections venues du dehors ou parties d'en haut, car le rein est chargé de purifier et ainsi les mêmes propriétés qui font du rein une sauvegarde pour l'organisme en font un danger permanent pour l'appareil urinaire.

« Dans notre appareil, Messieurs, les réactions sont donc d'emblée ou rapidement très générales. Sa forme spéciale, loin de le protéger contre l'envahissement morbide, favorise au contraire singulièrement les propagations et les troubles mécaniques à distance. Au-dessus de l'individualité organique, on voit se dresser contre la maladie, la solidarité collective de tout l'appareil. Et la conclusion suivante se dégage et s'impose au point de vue anatomique : dans les maladies urinaires, il n'y a pas de maladies d'organe, il n'y a que des maladies d'un appareil. »

***

Sur le terrain de la physiologie, l'unité de l'appareil urinaire se trouve aussi parfaite qu'au point de vue anatomique. La solidarité vasculaire, musculaire nerveuse n'est pas seule à pouvoir expliquer leur synergie fonctionnelle, on connaît à l'heure actuelle des sécrétions internes qui agissent sur l'ensemble de l'appareil et permettent d'expliquer les réactions à distance des organes, l'un sur l'autre, réactions dont on rendait jadis exclusivement responsable le système nerveux.

Mais l'influence physiologique de ces sécrétions internes sur l'appareil urinaire dépasse les limites que l'on pouvait prévoir. Malade, le rein sécrète des toxines qui, par elles-mêmes et par les anticorps qu'elles secrètent, exercent sur le parenchyme rénal sain une influence excitante, d'où résulte l'excès de la fonction.

Le domaine des réflexes nerveux se rétrécit de plus en plus dans la physiologie pathologique, au fur et à mesure que nous apprenons à connaître ces troubles cellulaires et moléculaires d'origine toxique.

Mais il semble bien aujourd'hui que l'influence de chacun des organes de cet appareil ne se limite pas à l'appareil urinaire seul, leur influence se fait encore sentir sur la totalité de l'individu.

« Bien que l'élimination constitue la grande fonction par laquelle l'appareil urinaire commande l'organisme, là ne se borne pas son action ; d'autres réactions plus internes, plus profondes et par conséquent moins connues permettent encore à l'appareil urinaire d'exercer sur l'organisme son influence par l'échange de sécrétions internes, et la formation des anticorps.

Le rein est, par ses sécrétions intimes, hypertenseur et régulateur de la pression sanguine : il exerce peut-être une action antitoxique sur certains poisons du sang ; il exerce sur le foie une action dont l'excès aboutit à la dégénérescence de la cellule hépatique.

La prostate elle-même est pourvue d'une action générale sur la circulation que la transformation adénomateuse ne fait qu'augmenter.

Enfin, on ne peut nier les relations directes du système nerveux et de l'appareil urinaire. Peu d'affections sont susceptibles d'atteindre au même degré et d'ébranler



la
Varilaxine
groupe cinq laxatifs différents
mais d'action équivalente.
Varilaxine
chacun des 5 tubes contenus dans cette boite et numérotés de 1 à 5 renferme un laxatif différent
Tube N°1 - Rhubarbe
" n°2 Cascara
" n°3 Podophyllin
" n°4 Bourdaine
" n°5 Tamarin
avec Agar Agar comme excipient
Litt. et éch. f°
164 rue St Honoré,
PARIS 1er
FORMIBYN

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES *(Suite)*

aussi profondément le système nerveux que les affections de l'arbre urinaire. « Quand je redeviendrai nosologiste, disait Ricord, je classerai la blennorragie parmi les maladies mentales. »

***

La spécialisation est devenue depuis longtemps une des nécessités du progrès scientifique. Mais ce n'est pas être spécialiste que de connaître exclusivement tel ou tel appareil en particulier, cela demande des notions générales étudiées que tout médecin doit savoir sur la genèse et la marche des maladies, ou les moyens de les reconnaître et de les traiter. Comme dans l'ordre social, il est ici encore des étapes indispensables ; on ne peut les brûler sans se priver d'une force considérable, d'une lumière nécessaire. Il faut de toute nécessité savoir beaucoup de choses avant de chercher à connaître dans son domaine ce que les autres ne savent pas : la spécialisation ne peut être qu'une consécration finale ; elle est un perfectionnement. »

Le devoir du professeur n'est pas seulement d'instruire les autres, il lui faut se tenir au courant, se perfectionner sans cesse, apporter à la science toujours en évolution l'appoint de sa contribution personnelle.

Travailler et faire travailler autour de soi, tel est le programme que se propose le nouveau professeur d'urologie qui modestement termina sa magistrale leçon d'ouverture par cette phrase, dont des applaudissements frénétiques couvrirent les derniers mots :

« Ah ! sans doute, je ne puis penser que le flambeau de ma clinique brillera dans mes mains du même éclat qu'au temps de mes prédécesseurs ; mais puissé-je du moins, lorsque viendra pour moi l'heure de le remettre entre des mains plus jeunes et plus vaillantes, puissé-je ne l'avoir jamais animé qu'au souffle de cet idéal, dont je sentirai toujours en mon cœur les aspirations confondues : pour la Science, pour l'Humanité et pour la France ! »

R. GRÉGOIRE.

LA MÉDECINE D'AUTREFOIS

UN VIEUX DOCUMENT SUR LA THÉRAPEUTIQUE DU XVIIe SIÈCLE

Au cours de nos recherches sur différents sujets d'histoire locale, nous avons trouvé dans les archives de la mairie de La Carneille (1) un vieux document, qui nous a paru susceptible d'intéresser les lecteurs de *Paris Médical*. Nous le publions tel que nous l'avons déchiffré, en rectifiant souvent l'orthographe par trop simpliste du traducteur (2).

« *Secret magnétique pour guérir par transplantation*, c'est-à-dire faire passer le mal de la personne dans un animal, dans un chien, dans un chat ou dans un arbre, soutenu d'expériences « immancables ».

Bartholin (3), fameux médecin, nous assure qu'une personne attaquée de la « fieuvre quarte » en se mettant du pain chaud sous les aisselles, le donnant à manger à un chien fut guérie, et le chien prit le mal l'ayant mangé tout imbu de la sueur du malade.

Un autre a été guéri de la jaunisse, en faisant un gâteau pétri avec de l'urine du malade et de la farine le donnant à un chat, le chat prit le mal.

Robert Fludd (4) rapporte que Johanne Romulus, fameux médecin, guérissait « immancablement » de la goutte. Ce docteur en médecine, dit Robert Fludd, prenait des ongles des pieds et des poils des jambes du goutteux et les mettait dans un trou qu'il perçait jusque dans la moelle ou le cœur d'un chêne, qui doit être debout, et, ayant bouché le trou avec une cheville du même bois, il couvrait le dessus du trou avec du fumier de vache. Si la maladie ne venait pas dans l'espace ordinaire, il concluait que le chêne avait eu assez de force pour attirer tout le mal (Philosophia mosaïqua folio 120).

Le savant anglais prétend que cette transplantation se fait très naturellement par l'effusion de la momie ou des esprits qui résident dans le sang, et qu'on peut faire passer dans un animal, dans un arbre, dans une plante. Il prouve cette effusion des esprits par l'expérience de plusieurs chiens ayant perdu le remède dans une « fouère » le démêle des autres et le retrouve, fût-il même à cheval, et cela par le sentiment de la momie spécifique, qui transpire sans cesse du corps du maître et qui laisse des traces de la personne dans l'air, même longtemps après qu'il n'y est plus.

Il ne s'agit pour la transplantation des maladies que de trouver une matière à laquelle la momie de la partie malade puisse s'attacher facilement, afin que cette matière lui serve de véhicule pour se transporter dans un animal, dans une plante... (Quelques mots illisibles.)

Ainsi, selon Robert Fludd pour la phtisie ou la « pulmonie », il faut appliquer sur la région du cœur de la graine de lin ou de genièvre broyée avec du vin, le tout bien chaud. Pour l'hydropisie, il faut mettre de la pimprenelle ou de l'absinthe sur le ventre du malade, broyé avec du vin.

Pour la rupture ou la contusion, on prend le plantain ou le millepertuis. Pour les tumeurs ou les plaies on applique de la persiquaire ou de la petite ou grande consoude.

Dans les maux de dents et d'yeux, on a recours à la persiquaire tachée.

Un homme de qualité en Angleterre guérissait de la jaunisse un malade fort éloigné, pourvu qu'il eût de son urine. Il mettait cette urine avec des cendres de bois de frêne, et il en formait 3, 6, 9 petites boules ; et ayant fait au haut de chaque boule un trou, il y mettait une feuille de safran et le remplissait de la même urine. Ensuite, il portait ces boules à l'écart, dans un lieu où personne ne touchait, dès lors, le mal commençait à diminuer. Robert Fludd assure que plus de 100 personnes de toutes conditions ont été guéries par ce seigneur anglais.

Balthazar Uranias assure qu'il a souvent guéri la rougeur et l'inflammation des yeux, en liant fortement

(1) Archives de la mairie de La Carneille (Orne). Registre de l'état civil : volume de 1710 à 1720 ; à la fin des actes de l'année 1711.

(2) Ces notes sont écrites de la main de « don Nicolas, Henri Poret de Bois-André, prieur, curé de Saint-Pierre et Saint-Étienne de La Carneille, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin. » Né au château du Bois-André, fils de Jacques Poret de Bois André et de Madeleine de Robillard, il fut baptisé le 2 mai 1694, ayant pour parrain L. Turgot, en présence de P. de la Boderie et du baron de Saint-Sauveur. Le premier acte d'état civil dressé par le prieur Poret date du 9 juin 1719, c'est probablement vers cette époque qu'il fut nommé curé. Toutefois, nous avons remarqué en 1711, un acte de baptême dressé par le même Poret remplaçant un des vicaires. Il mourut le 16 avril 1762 et fut inhumé le surlendemain dans le chœur de l'église.

(3) Bartholin (Gaspard), médecin danois (1585-1629).

(4) Robert Fludd, alchimiste, philosophe, médecin, né en 1574 dans le comté de Kent (Angleterre), mort en 1637. Ses livres, peu intelligibles, ont été réfutés par Gassendi, Mersenne et Képler.

LA MÉDECINE D'AUTREFOIS *(Suite)*

sur la nuque du cou de la racine de mauve cueillie quand le soleil est vers le 15e degré de Virgo.

Si l'on prend des ongles des pieds et des mains d'un hydropique, si on les attache sur le dos d'un écureuil, et qu'on le jette à la rivière, le malade se trouve bientôt guéri.

Si l'on frotte fortement et presque au sang le nævus avec un morceau de chair de bouc, et si on enterre cette chair à mesure qu'elle se pourrit, le nævus se sèche et disparaît.

Un homme de qualité guérissait de la goutte en appliquant sur la douleur un morceau de chair de bœuf, humectée d'un peu de vin, et l'ayant relevée six heures après, il la trouvait toute pourrie et la faisait manger à un chien dans lequel la maladie passait. Après plusieurs opérations, on peut guérir l'épilepsie de la même manière.

Panavolus dit que si l'on fait toucher aux hémorroïdes un oignon de tubéreuse, on expérimente qu'elles se sèchent, si le dit oignon se sèche ; mais s'il se corrompt, il arrivera la même chose aux hémorroïdes. C'est pourquoi il recommande fort de mettre l'oignon sécher dans la cheminée.

Bartholin, appelé l'astre éclatant de Danemark, prouve que cette manière de guérir par transplantation ne renferme aucune superstition, et qu'on ne se sert que de choses naturelles, que tout se fait sans paroles, ni caractères et sans aucune cérémonie. Il ajoute qu'il y a des exemples dans l'Écriture Sainte comme quoi Moïse pratiquait quelque chose de semblable. Bartholin a composé une lettre contre Hermalus Crule, où il établit par la raison et l'expérience, tant sacrée que profane, que cette transplantation est une chose naturelle et véritable. Et les raisons sur lesquelles il conclut sont tirées de la transpiration insensible et des écoulements de la matière subtile, qui sort par les pôles du corps de l'homme : puisqu'on peut prendre une maladie par les pôles, pourquoi ne la guérirait-on pas par la même voie ?

Fromont assure qu'un escolier qui avait une « fieuvre maligne » la donna à un chien, qu'il mettait coucher avec lui, il en guérit et le chien mourut.

Une autre a été guérie par un chien qu'on lui a appliqué sur le ventre, et sa servante, d'un mal de dents en appliquant le chien sur la joue. Le chien prit le mal, ce qu'on reconnut par ses cris.

Hermalus dit qu'un homme fort tourmenté de la goutte en fut guéri par un chien qui couchait avec lui, et que de temps en temps ce pauvre animal avait la goutte, comme son maître l'avait auparavant.

Borellus dit sur cela, que c'est le véritable moyen pour connaître les maladies, qui sont cachées dans le corps humain, car, dit-il, si on met coucher un petit chien avec un malade, si on le nourrit des restes de ce que le malade mange, s'il lèche ses crachats, il est certain qu'il prend le mal de ce malade. Il n'y a après cela qu'à ouvrir le chien et l'on découvre dans la partie qui a contracté la maladie, celle qu'il faut soulager dans le malade. Il ordonne de mettre coucher le petit chien dans le lit d'un goutteux parce qu'il en tire du moins une partie.

Christianus Fromont (1), qui a examiné à fond ce qui s'est dit pour et contre la transplantation des maladies, déclare avec une modération digne d'un philosophe que l'honneur des merveilles, qu'opère la transplantation, ne peut être enlevé à la nature pour la transplanter au démon.

Poudre de sympathie. — Pour la bien préparer, prendre telle quantité de vitriol que l'on veut, vers la fin de juillet ou au commencement d'août, c'est-à-dire quand le soleil est dans la ligne du Lion ou la Canicule. On fait dissoudre ce vitriol dans l'eau de puits. Après, on filtre cette eau, c'est-à-dire on la fait passer au travers d'un papier gris. On met évaporer cette eau à petit feu dans un vase de terre pendant une nuit.

On trouve le matin le vitriol en petites pierres d'un très beau vert. On l'expose au soleil afin qu'il se blanchisse et calcine, on fait cette dissolution de vitriol, filtration, coagulation, calcination par trois fois, afin de rendre la substance du vitriol plus pure et plus homogène. Après cela, on expose le tout aux rayons du soleil afin que le vitriol achève de se calciner et se blanchir parfaitement. Voilà ce qu'on appelle poudre de sympathie simple. Ceux qui la veulent composée y ajoutent moitié de gomme adragante ou arabique mise en poudre presque impalpable. On garde cette poudre dans une « phiole » de verre bien bouchée. Il ne faut pas toucher le vitriol avec un couteau en la composant parce que les esprits du vitriol se joindraient aisément au fer et que la poudre se trouverait détachée de ses esprits volatils, en quoi consiste toute sa vertu.

Si on veut connaître si une femme est enceinte, prendre de son urine du matin ; si elle est grosse, vous verrez un peloton de filaments bleus répandus dans son urine.

Deux boules qui purgent les tenant dans la main, sans prendre de médecine ni par dehors, ni par dedans. — Sans prendre de médecine ni par dehors, ni par dedans : Prenez une dragme et demie de chacune de ces matières suivantes : turbith, hermodacte (2), scammonée crue, aloès, myrte, hellébore noir et blanc, méchoaçan (3), jalap ; pulvérisez le tout ensemble et formez-en deux boules avec le suc de décoction d'iris nostras et de coriandre.

Il faut tenir ces boules dans la main pour les échauffer. « La vertu des matières dont elles sont composées se communique dans le sang, qui, en étant chargé, la communique aux nerfs des entrailles et le ventre s'ouvre par cette action. Quand cela est arrivé, on quitte les boules, qui servent toujours. »

La fin du document est presque entièrement consacrée à la formule de l'encre de sympathie et à la manière de s'en servir. On trouve ensuite le moyen de jouer un bon tour à ses hôtes avec le poivre de Guinée ; enfin, quelques renseignements sur la fabrication rapide d'un miroir.

PAUL et RENÉ LE ROY.

(1) Probablement Fromont, théologien, né à Hackoer (Liége), en 1587, mort en 1653. Il était l'ami de Jansénius auquel il succéda comme professeur d'Écriture Sainte à Louvain.

(2) « Les Hermodactes, HERMODACTYLI, sont les noms qu'on donne à des racines bulbeuses, figurées en cœur, légères et de nature friable. La plante à laquelle cette racine appartient a été surnommée par M. de Tournefort, HERMODACTYLUS, et M. Linnœus la rapporte aux iris. On met les hermodactes au nombre des médicaments qui purgent avec douceur, mais il est rare qu'on en fasse d'autre usage, que pour la composition de quelques remèdes officinaux. Ils s'ordonnent en substance depuis un demi-gros jusqu'à un gros, et on en prescrit le double pour faire une infusion ». LIEUTAUD, *Précis de la matière médicale*. Édition française de 1770. Tome I, page 365.

Ce sont les bulbes du colchicum variegatum L. (Colchicacées).

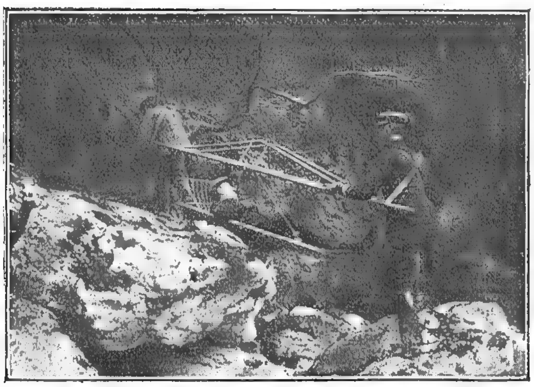
(3) « Le Méchoacan, MECHOACANNA, est une racine qui n'a presque aucune faveur. Elle appartient à une espèce de liseron, selon Marcgrave, et, selon Gaspar Bauhin, à une bryone de l'Amérique. Cette racine approche du jalap pour les vertus, mais elle les possède dans un moindre degré. Le méchoacan se prescrit en substance depuis un scrupule jusqu'à un gros. Il en entre le double dans l'infusion qui se fait avec un verre de vin blanc, mais on emploie rarement ce médicament, si ce n'est quelquefois pour les enfants auxquels on en fait prendre une dose qui se proportionne sur leur âge». (LIEUTAUD, *loc. cit.*, page 364.) Cette plante, originaire du Mexique, appartient à la famille des asclépiadées : asclépias contrayerva. L.

NOUVEAUX APPAREILS

LE " BRANCARD PERFECTIONNÉ "

Du Docteur GABRIEL BIDOU

Le brancard inventé par le Dr Gabriel Bidou (de Grenoble), dit « Brancard Bidou », se distingue des appareils similaires, par les différentes particularités suivantes :



Brancard Bidou pour le transport d'un malade.

Les porteurs conservent la liberté absolue de leurs mains, quel que soit le terrain. Cet avantage leur permet de se servir en pays accidentés, de cannes, piolets... On appréciera tout particulièrement cette qualité en montagne où le transport des blessés est parfois rendu impossible, du fait que les porteurs ne peuvent progresser sans se servir de leurs mains, d'une canne.

Les courroies auxquelles est appendu le brancard sont disposées d'une façon telle qu'elles ne gênent nullement les mouvements de la respiration. Lorsqu'elles ne servent plus pour le port des blessés, ces courroies maintiennent pliés les différents segments de l'appareil, ce qui rend son transport très aisé.

Quelle que soit la position des porteurs, le blessé reste



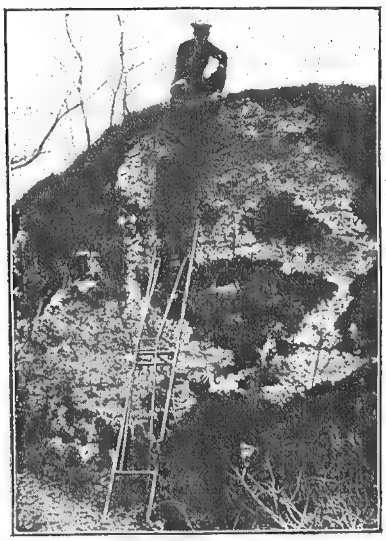
Brancard Bidou employé comme passerelle.

toujours horizontal ; les câbles de suspension sont ainsi disposés que tout balancement latéral est impossible. Des amortisseurs peuvent être intercalés à volonté sur le trajet des câbles, pour adoucir les heurts. Les câbles sont réglables à volonté, ce qui permet de porter le malade plus ou moins près du sol.

Il ne faut pas oublier que le transport d'un brancard en campagne, et plus spécialement en montagne, représente un « impedimentum », et que pour que l'on veuille bien s'en charger dans tous les cas, il faut que cet appareil puisse rendre d'autres services que de transporter des malades... D'autre part, il est des passages de montagne qu'il est long ou dangereux de franchir, tels que les crevasses, les murailles de glace ; les murs... Enfin, dans les montagnes d'un accès difficile, on sera heureux de savoir que tel refuge possède un brancard, à la disposition des armées ou des touristes ayant un blessé ou un passage difficile.

Le brancard Bidou répond à ces désirs, et en plus d'un appareil de transport pour les blessés, il peut servir de passerelle, et d'échelle.

1° **Brancard.** — Le brancard Bidou est léger, démontable et entièrement métallique. Son poids est d'environ 13 kilogrammes. Plié, il peut être porté à dos, grâce à son mode d'attache-suspension de courroies.



Brancard Bidou employé comme échelle.

2° **Passerelle.** — La partie supérieure du brancard peut être jetée sur une crevasse de deux mètres de largeur et servir de pont pour deux hommes à la fois. L'appareil est d'une très grande résistance et peut servir à la rigueur à faire passer des poids lourds d'un côté à l'autre d'un précipice.

3° **Échelle.** — Il est encore une échelle. Placé le long d'une muraille de glace, ou simplement d'un mur, il permet de gravir une hauteur de 4 mètres.

Cet avantage sera appréciable en montagne, principalement, puisque il évitera au touriste ou au soldat la confection longue et pénible d'escaliers, faits au piolet dans la glace ou de longs détours. Il fait gagner du temps à une petite troupe en marche, en lui simplifiant les escalades.

En résumé, le brancard Bidou rend service de multiples façons, au soldat, au touriste, en montagne et en plaine. Il atteint le but de son auteur, car son poids léger et son prix abordable permettent à toute colonne en marche de s'en munir. HORN.

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

L'AUTOBIOGRAPHIE DE WINSLOW



JACQUES BÉNIGNE WINSLOW.
D'après une photographie du buste de Winslow, par Jean-Baptiste Lemoyne.

M. le Dr Vilhelm Maar, chargé du cours d'histoire de la médecine à l'Université de Copenhague, à qui nous devons déjà une édition définitive des œuvres scientifiques de Nicolas Sténon (1), vient de publier un livre (2) qui est d'une importance capitale pour l'histoire du monde médical parisien au XVIIIe siècle. C'est l'autobiographie de Jacques-Bénigne Winslow, dont le manuscrit original est aujourd'hui perdu et dont l'unique copie est conservée à Paris, sous le no 1167 du département des manuscrits de la bibliothèque Mazarine.

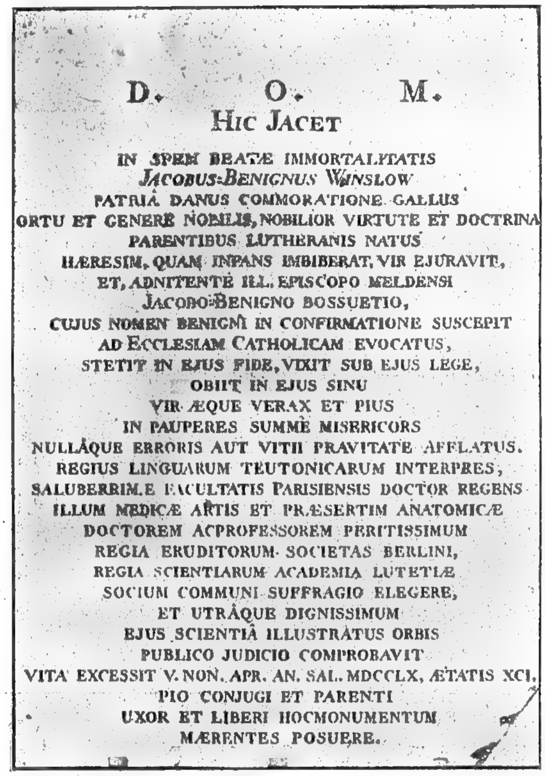
Dans un intéressant travail publié en 1911 dans le *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine* (tome X, p. 412-436), M. le Dr J.-W.-S. Johnsson (de Copenhague) a fait l'historique des relations médicales entre la France et le Danemark. Il a énuméré les médecins français qui pratiquèrent leur art en Danemark et les Danois qui étudièrent ou exercèrent la médecine en France; parmi ces derniers, deux surtout montrèrent un éclatant mérite, Nicolas Sténon et Jacques-Bénigne Winslow.

Jacques-Bénigne Winslow s'appelait de son nom danois Jakob Winslöv. Il était né en 1669 à Odense, dans l'île danoise de Fionie, l'aîné des treize enfants du pasteur Pierre Jakobsen Winslöv; par sa mère il était apparenté à l'illustre Nicolas Sténon.

Il se destina tout d'abord à la théologie et se rendit à cet effet à l'Université de Copenhague. Ses premiers sermons furent bien accueillis et il se disposait à affronter les épreuves de la licence, quand soudain, sentant s'éveiller en lui une vocation nouvelle, il entreprit l'étude de la médecine. Il sut se faire apprécier à la Faculté de médecine de Copenhague par le neveu et par le fils du grand Thomas Bartholin, par Oliger Jacobæus et par Gaspard Bartholin le Jeune, et il fut chargé des fonctions de *prosector anatomiae*.

A cette époque, l'enseignement médical était loin d'être parfait à Copenhague; la clinique y était inconnue et la scolastique y parlait en maîtresse; mais, s'ils n'étaient pas de grands savants, les maîtres du jeune Winslow étaient de braves gens, conscients de leurs devoirs d'éducateurs. Ils surent donner à leur élève un fond d'érudition solide, et ce qui vaut mieux encore, ils surent lui faire aimer et respecter la science.

En 1697, un grand bonheur échut à ce jeune homme avide de s'instruire. Il obtint du roi Christian V une bourse d'études à l'étranger et, la poche bien garnie, il prit le chemin des Pays-Bas. S'intéressant surtout à l'anatomie et à la chirurgie, il suivit les cours de Bidloo et de Ruysch, de Rau et de Verduyn, puis, au printemps de 1698, il se rendit à Paris. Là encore l'anatomie et la chirurgie furent l'objet principal de ses études et Duverney devint bientôt son maître préféré; le 4 octobre 1704, il fut reçu docteur par la Faculté de médecine. C'est à cette date que s'arrête le manuscrit de la Bibliothèque Mazarine.



D. O. M.
HIC JACET
IN SPEM BEATÆ IMMORTALITATIS
JACOBUS-BENIGNUS WINSLOW
PATRIÂ DANUS COMMORATIONE GALLUS
ORTU ET GENERE NOBILIS, NOBILIOR VIRTUTE ET DOCTRINA
PARENTIBUS LUTHERANIS NATUS
HÆRESIM, QUAM INFANS IMBIBERAT, VIR EJURAVIT,
ET, ADNITENTE ILL. EPISCOPO MELDENSI
JACOBO-BENIGNO BOSSUETIO,
CUJUS NOMEN BENIGNI IN CONFIRMATIONE SUSCEPIT
AD ECCLESIAM CATHOLICAM EVOCATUS,
STETIT IN EJUS FIDE, VIXIT SUB EJUS LEGE,
OBIIT IN EJUS SINU
VIR ÆQUE VERAX ET PIUS
IN PAUPERES SUMMÈ MISERICORS
NULLÂQUE ERRORIS AUT VITII PRAVITATE AFFLATUS.
REGIUS LINGUARUM TEUTONICARUM INTERPRES,
SALUBERRIMÆ FACULTATIS PARISIENSIS DOCTOR REGENS
ILLUM MEDICÆ ARTIS ET PRÆSERTIM ANATOMICÆ
DOCTOREM ACPROFESSOREM PERITISSIMUM
REGIA ERUDITORUM SOCIETAS BERLINI,
REGIA SCIENTIARUM ACADEMIA LUTETIÆ
SOCIUM COMMUNI SUFFRAGIO ELEGERE,
ET UTRÂQUE DIGNISSIMUM
EJUS SCIENTIÂ ILLUSTRATUS ORBIS
PUBLICO JUDICIO COMPROBAVIT
VITA EXCESSIT V. NON. APR. AN. SAL. MDCCLX, ÆTATIS XCI.
PIO CONJUGI ET PARENTI
UXOR ET LIBERI HOCMONUMENTUM
MÆRENTES POSUERE.

Epitaphe de WINSLOW au cloître de Saint-Étienne-du-Mont.

La partie capitale de cette autobiographie est celle où l'auteur raconte sa conversion au catholicisme, l'épisode le plus tragique de sa longue existence (il mourut en 1760, âgé de tout près de quatre-vingt-onze ans).

Simple de goûts, modeste de caractère, Winslow ne pensait pas que « Paris vaut bien une messe »; sa conversion, à laquelle Bossuet prit une grande part, ne fut pas le ré-

(1) NICOLAI STENONIS Opera philosophica, edited by VILHELM MAAR. Copenhagen, Tryden, 1910, 2 vol. in-4 de XXXII-264 et 365 p., planches et figures dans le texte.

(2) L'Autobiographie de J.-B. Winslow, publiée par VILHELM MAAR, in-4, XLI-181 p. (Avec une reproduction du buste de Winslow, par Jean-Baptiste Lemoyne), *Octave Doin et fils,* Paris; *Vilhelm Tryde,* Copenhague, 1912.

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT *(Suite)*

sultat d'un calcul et ce ne fut point par intérêt que le fils du pasteur d'Odense abjura la foi dans laquelle il avait été élevé. « Winslow se fit catholique parce qu'un examen scrupuleux lui avait donné la conviction que l'Eglise romaine était la seule vraie et qu'il ne pouvait trouver ailleurs le salut éternel ». Malgré la simplicité des termes dans lesquels il raconte sa conversion, on trouve dans ce récit le reflet de ses doutes, de ses scrupules, de ses hésitations, de ses souffrances, qui ne prirent fin que lorsqu'il eut trouvé la paix au sein de l'Eglise romaine.

L'autobiographie de Winslow s'arrête, je viens de le dire, à l'année 1704 ; elle est suivie, dans le manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, de notes extrêmement sommaires sur les faits principaux de la vie de l'auteur depuis sa 35e jusqu'à sa 79e année. M. V. Maar a bien fait de les reproduire, mais il ne faut pas que notre savant confrère s'en tienne là. Souhaitons qu'il nous donne quelque jour une histoire complète du grand anatomiste, gloire commune du Danemark et de la France

Dr ERNEST WICKERSHEIMER.

VARIÉTÉS

INFIRMIÈRES JAPONAISES

L'infirmière modèle est, d'après le récit du Dr Matignon, qui l'a vue à l'œuvre pendant la guerre russo-japonaise, l'infirmière de la Croix-Rouge, au Japon.

Le Corps des infirmières japonaises — écrit-il dans ses Souvenirs — était admirablement entraîné pour le rôle qu'il devait remplir en temps de guerre. Au jour de la mobilisation, des bataillons d'infirmières ont été prêts à partir, et furent aussitôt dirigés sur les hôpitaux destinés aux évacués du théâtre de la guerre.

La Croix-Rouge japonaise, qui n'a pas trente ans d'existence, nous montre déjà la voie à suivre. Puissions-nous profiter de ses enseignements. Elle a pris pour devise : « Dette à la Patrie et secours aux blessés ». Toutes ses infirmières reçoivent, dans les écoles de la Société, l'instruction qui, en France, est réservée aux seules futures surveillantes des salles de malades. Nos Sociétés de secours ont, néanmoins, rendu service à beaucoup de jeunes filles et de malades, en créant dans plusieurs villes une école d'infirmières, où l'instruction pratique est digne d'éloges. Ces écoles sont destinées à faire surtout des professionnelles, mais il serait à désirer que la classe aisée les fréquentât davantage, afin d'y acquérir des connaissances utiles en cas de guerre, de catastrophe ou d'accident.

On sait que les princesses de la famille impériale se mêlèrent aux autres infirmières et soignèrent les malades et les blessés avec un grand dévouement, pendant la guerre russo-japonaise. Rien, dans leur costume ou leur attitude, ne révélait leur qualité.

Le Dr Matignon raconte que, lors de sa formation, la Société de la Croix-Rouge eut à vaincre de grandes difficultés, parce que « les mœurs japonaises étaient tout à fait réfractaires à cette idée de la femme quittant son foyer pour aller soigner un homme ». — « L'exemple devait venir de haut, afin de surmonter les résistances ; un Comité se forma, comprenant des Dames infirmières volontaires, parmi lesquelles un grand nombre de princesses et de femmes de l'aristocratie, qui s'instruisirent dans les hôpitaux de la Croix-Rouge. L'impératrice elle-même prit sous sa direction l'école de Tokio, et des princes y vinrent présider les examens de fin d'année.

Dès lors, la profession d'infirmière fut entourée de l'estime générale.

Les élèves infirmières doivent avoir dix-huit ans révolus et moins de trente ans, être célibataires, de bonne constitution, pourvues de leur diplôme de l'école primaire supérieure, avoir un passé irréprochable et deux personnes honorables répondant pour elles.

Les demandes des candidates se font deux fois par an. Elles sont d'abord prises à l'essai, et, si les aptitudes paraissent suffisantes, on les inscrit comme élèves. Les cours à Tokio durent trois ans; ils sont de deux ans seulement en province. L'enseignement commence par la théorie et s'achève par la pratique.

Les infirmières reçoivent pendant leur séjour à l'école une indemnité mensuelle. Les examens ont lieu à la fin de chaque semestre et des diplômes leur sont remis. Les diplômés s'engagent alors — et leurs répondants, pour elles, — à servir la Société pendant quinze ans, et à répondre à tous ses appels. Un certain nombre d'entre elles restent dans les hôpitaux de la Société, celles qui le préfèrent se placent ailleurs et peuvent se marier.

Trois sections de la Croix-Rouge possèdent des hôpitaux d'instruction. Dans les autres, les élèves sont guidées par les médecins de la Société, leurs études durent deux ans.

S'il survient une guerre, les infirmières se mobilisent, en même temps que les sections de la Croix-Rouge des corps d'armée.

Pendant la guerre russo-japonaise, elles avaient presque totalement supplanté les infirmiers, auxquels n'incombaient plus que les gros ouvrages. Ils ne s'occupaient pas des soins à donner aux malades.

Les infirmières japonaises sont attentives, patientes, « débrouillardes », alertes, dit le Dr Matignon ; les officiers et les soldats français, malades ou blessés de la campagne des Boxers, ne tarissent pas d'éloges sur leur dévouement. Mlle Sonowo, maîtresse infirmière du transport-hôpital de la Croix-Rouge, le *Kahuai-Maru*, se distingua tout particulièrement, et notre Gouvernement lui conféra les palmes académiques, pour services rendus aux blessés français de Tien-Tsin et de Pékin.

Pendant la guerre, les infirmières sont militarisées, elles doivent alors le salut aux officiers. Elles se trouvent partout où il y a des blessés et des malades, sauf sur le front. De nombreuses demandes ont été faites par nos infirmières de la Croix-Rouge pour obtenir d'aller à ce poste d'honneur, de l'avant. Mais on a jugé, en haut lieu, que ce serait les exposer inutilement sans profit pour les blessés, qu'il faut expédier au plus tôt sur l'arrière, afin de leur assurer les soins nécessaires.

Le rôle de la femme sera, dans la zone de l'intérieur, particulièrement profitable, non seulement par les secours matériels qu'elle prodiguera aux malades et aux blessés, mais aussi par le réconfort que sa présence et ses paroles cordiales leur apporteront. La Société des Dames Patriotes, au Japon, ne donne que des soins moraux, ces dames s'occupent de la correspondance et des commissions que les patients leur confient.

Dans les hôpitaux japonais, les infirmières ordinaires étaient payées de 50 à 75 francs par mois, pendant la guerre.

Les Japonais sont fiers à juste titre de leurs infirmières. La carte postale, cet excellent agent de vulgarisation, a contribué à les populariser dans les coins les plus reculés de l'Empire.

Il est regrettable qu'aucune d'elles n'ait pu venir prendre part au Congrès de Paris.

MIREILLE DE MONGIVAL.

LA MÉDECINE AU PALAIS

ESCROQUERIES ET ACCIDENTS DU TRAVAIL

Nous avons vu dans quelles conditions la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien avait tenté de compromettre dans une poursuite pour escroqueries plusieurs médecins et quelques pharmaciens.

Le réquisitoire définitif du parquet, après avoir exposé l'affaire, avait montré comment plusieurs agents de la Compagnie, sans blessures réelles, avaient réussi à simuler des accidents du travail et à se faire remettre des certificats d'incapacité de travail par ces médecins.

Cependant le Dr G..., qui était en procès avec cette Compagnie avait déjà subi un piège, destiné à établir sa mauvaise foi, et qui fut révélé à l'audience en ces termes par le substitut. Cette tentative fut révélée afin d'établir qu'on ne pouvait tenir grand compte des enquêtes officieuses faites par la compagnie de tramways.

Le Dr G... prétendait que l'accident dont il avait été victime avait diminué ses facultés auditives au point de l'empêcher d'ausculter ses malades, de sorte qu'il se trouvait dans la nécessité d'abandonner sa profession. La Compagnie de l'Est-Parisien dépêcha chez lui un de ses employés, le sieur B..., qui le pria de venir visiter une dame P..., qui réclamait ses soins. Le Dr G... refusa, en alléguant son état de santé. B... insista et pour le décider, ajouta : » Mme P... est une neurasthénique, une malade imaginaire. Votre visite ne sera qu'une formalité. » Puis il recommanda au Dr G... de dire qu'il avait l'oreille fine, pour inspirer confiance à la malade.

Le Dr G..., ayant cédé à ces instances, fut amené chez les époux P..., où se trouvait un huissier, Me Baguet, autorisé par justice à dresser un constat.

On pria le docteur d'ausculter Mme P... et le jeune P.... Puis l'huissier, jouant le rôle d'un ami de la maison, se plaignit de quelques troubles au cœur et se fit ausculter par le Dr G... Un procès-verbal de constat fut ensuite dressé par Me Baguet et la Compagnie de l'Est-Parisien a versé ce document aux débats du procès que lui intente le Dr G... pour démontrer que le demandeur cherche à exagérer les conséquences de l'accident dont il a été victime.

Enfin, après avoir exposé tous ces faits, le réquisitoire du procureur concluait :

« Il est impossible à la justice de faire état des dépositions de deux témoins, employés salariés de la Compagnie de l'Est-Parisien, qui a eu recours à de tels moyens pour triompher dans une instance.

D'autre part, le piège qui a été tendu aux autres inculpés disqualifie le témoignage de ceux qui s'en sont fait les instruments.

La Compagnie de l'Est-Parisien l'a si bien compris, qu'elle n'a jamais porté de plainte formelle, pour tentative d'escroquerie, au sujet de notes d'honoraires concernant B... et M... Elle a compris qu'elle ne pouvait porter plainte à raison de faits qu'elle avait intentionnellement provoqués.

Au surplus, l'inculpation de tentative d'escroquerie résultant du fait par les inculpés d'avoir réclamé des honoraires à la Compagnie de l'Est-Parisien, pour soins donnés à ses deux contrôleurs, manque de base légale, car il est certain qu'on se trouve en présence d'une tentative de délit impossible, ne tombant pas sous le coup de la loi pénale.

En effet, la Compagnie de l'Est-Parisien ne pouvait être trompée par les notes d'honoraires qui lui étaient produites, et elle n'aurait jamais consenti à les régler sachant à quoi s'en tenir.

Les inculpés ne pouvaient donc lui persuader l'existence d'un crédit imaginaire, et les tentatives d'escroquerie provoquées par B... et M... étaient vouées à un échec véritable et certain. »

Cela est décisif.

Reste l'inculpation d'escroquerie concernant le sieur H... Ce dernier, arrêté au cours de l'information, a fait des aveux complets.

Il n'est pas douteux qu'en prenant plusieurs faux noms et la fausse qualité d'employé de l'Est-Parisien, en simulant des blessures et en montrant aux médecins des traces de pointes de feu, H... a obtenu de ceux-ci à l'aide de manœuvres frauduleuses les quelques sommes d'argent que ces praticiens ont l'habitude de remettre aux accidentés, et s'est, en conséquence, rendu coupable d'escroquerie, à l'occasion de ce fait.

La Compagnie de l'Est-Parisien incrimine également les médecins signataires de certificats, qui leur ont envoyé leurs notes d'honoraires.

La complicité de ces médecins n'est point établie. Ils ont pu être trompés eux-mêmes par les simulations du pseudo-blessé et par les traces de pointes de feu qu'il leur a montrées.

Aucun autre fait pouvant constituer une escroquerie ou une tentative d'escroquerie n'a été relevé contre les inculpés, au cours de l'information.

En conséquence, une ordonnance de non-lieu est intervenue en faveur des médecins et des pharmaciens, mais H... a été condamné pour escroquerie à 1 an de prison avec sursis, et 25 francs d'amende.

Ce procès, qui n'est, en soi, qu'un banal incident imaginé par un individu peu scrupuleux pour profiter par fraude de la loi des accidents du travail, montre à quel point les médecins doivent se montrer prudents, chaque fois qu'un ouvrier vient solliciter un certificat et réclamer des soins, en se disant victime d'un accident professionnel.

Il est des individus qui ne craignent pas de s'adresser à des médecins, qui n'ont nulle habitude de ces sortes de clientèle et qui, loin de tenir clinique, évitent au contraire ces sortes de clients. Or, il suffit d'une erreur pour être inquiété, il suffit d'un oubli pour se voir poursuivi en correctionnelle et pour être soupçonné de complicité avec l'ouvrier indélicat.

Sans doute dans la plupart des cas, ce sont les médecins habituels de l'accident du travail qui se trouvent pris, parfois le sont-ils à juste titre, comme ceux dont nous avons enregistré ici même la condamnation, mais le même piège peut être tendu à des hommes honorables dont nous avons cru utile d'éveiller la méfiance.

ADRIEN PEYTEL,
Docteur en droit, avocat à la Cour d'appel.

ART ET MÉDECINE



Jenner, par Monteverde

Statue de marbre (Gênes)

Figure empruntée à l'ouvrage du Dr HOLLANDER.

DIÉTÉTIQUE

MENUS D'ADULTES A BASE DE FARINES MALTÉES

Voici trois catégories de menus qui permettent de voir comment peuvent être utilisées les différentes sortes de farines maltées sans amener la lassitude ni le dégoût. La première se réfère aux personnes auxquelles la viande est permise (entéroptosiques améliorés, convalescents, tuberculeux, certains diabétiques) et qui sont au régime complet. On remarquera que, dans ces menus, la viande ne prend place qu'après un plat d'aliments végétaux, dans le but, comme le conseille Monteuuis, de permettre au malade d'apaiser sa première faim sur l'aliment végétal et d'empêcher ainsi que la consommation de viande ne soit exagérée et par conséquent excitante et toxique. La seconde se réfère aux dyspeptiques, aux déminéralisés, aux surmenés, aux neurasthéniques non arthritiques, non scléreux ou brightiques. Elle est purement végétarienne et représente déjà un régime de restriction relative. La troisième enfin se réfère aux insuffisants par suralimentation et arthritiques francs, aux hypersthéniques graves, aux prescléreux et aux artério-scléreux, aux brightiques et aux entéro-colitiques. Elle représente le régime de restriction pure, la ration minima. Les deux premières catégories de menus peuvent être utilisées transitoirement pour préparer le malade à la rigueur de ce dernier régime.

Menus de la 1re catégorie.

I. Potage à la sagose.
Purée de lentilose au beurre.
Poulet rôti.
Salade.
Fruits et confitures.

II. Zéose au lait.
Pommes de terre en robe de chambre.
Gigot braisé.
Crème de cacaose.

III. Potage à la manihose.
Purée de crème de pois maltée au jus.
Escalope de veau.
Fromage blanc au sucre.

IV. Purée de crème de garbanzos aux tomates.
Croquettes de féculose.
Beefsteak.
Fruits.

V. Potage à la gramenose.
Purée de castanose.
Côtelettes de mouton.
Salades cuites (laitues, endives).
Marmelade.

VI. Potage à la bléose ou crème de blé total maltée.
Œufs au jambon.
Purée d'aricose au jus.
Fruits frais.

VII. Potage à la cérémaltine.
Poissons à la sauce blanche.
Crème de fèves maltée à la Soubise (oignons en purée).
Confitures.

Menus de la 2e catégorie.

I. Potage maigre à l'arrow-root maltée.
Purée de lentilose.
Gâteau d'orgéose ou de crème d'orge maltée.
Compote de fruits.

II. Potage aux os et à la sagose.
Purée d'aricose.
Crème à la rizine.
Salade d'oranges.

III. Bouillon de légumes à l'orgéose ou crème d'orge maltée.
Bléose ou crème de blé total au beurre.
Soufflé de castanose.
Confitures.

IV. Bouillon de légumes à la zéose.
Purée de garbanzos aux croûtons,
Salade cuite.
Crème à l'aristose.

V. Potage de gramenose au lait sucré.
Purée de fèves maltées.
Gâteau de rizine aux confitures.
Compote de pommes.

VI. Bouillon de légumes à la manihose.
Purée de zéose aux jaunes d'œufs.
Soufflé de féculose à la confiture de pommes.
Pruneaux cuits.

VII. Potage au lait et à la cérémaltine.
Purée d'aricose.
Gâteau à la cacaose.
Fromage à la crème.

Menus de la 3e catégorie.

I. Potage à la bléose ou crème de blé total.
Crème de cérémaltine au jus de fruits.
Fromage blanc.

II. Bouillon de légumes à la sagose.
Haricots verts, ou salade cuite.
Crème de féculose aux confitures.

III. Bouillon d'os et de légumes à la manihose.
Purée de zéose, aux tomates.
Compote de fruits glacée.

IV. Potage maigre à l'aristose.
Purée de rizine au lait.
Soufflé d'orgéose ou crème d'orge maltée aux pruneaux.

V. Potage à la gramenose.
Purée de castanose.
Crème au caramel.

VI. Soupe au lait et à la cérémaltine.
Céleri au beurre.
Gâteau de féculose.

VII. Potage d'avenose au lait.
Crème de rizine au caramel.
Compote de fruits meringuée

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Engelures

Sur les engelures, il est de bonne pratique courante de faire des badigeonnages avec des composés du genre de ceux-ci :

Glycérine	30 grammes.
Teinture d'iode	1 gramme.
Teniture d'opium	1 —

ou de glycérine iodée au 1/3 ou 1/2.

Les onctions de pommades à l'ichtyol, au camphre, au tanin, sont également utiles, avec par exemple :

Lanoline	10 grammes.
Ichtyol	1 gramme.

ou bien :

Lanoline	10 grammes.
Huile camphrée	1 gramme.

ou bien des attouchements avec :

Eau distillée	10 à 50 grammes
Tanin	2 à 6 —
Résorcine	2 à 6 —
Ichtyol	2 à 6 —

En cas d'ulcération, les applications topiques de nitrate d'argent, de baume du Pérou, d'ichtyol, de tanin, de liniment oléocalcaire phéniqué à 1/200, seront utilisés avec profit sous un épais et chaud pansement ouaté. *(Mois médical.)*

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

PRESSE MÉDICALE. — **La névrotomie du nerf laryngé supérieur dans la dysphagie des tuberculeux** (CHALIER et BONNET, 9 novembre 1912).

La névrotomie du nerf laryngé supérieur est une opération des plus simple, comparable à la section du nerf sus-orbitaire et ne nécessitant qu'une anesthésie locale. Elle substitue à l'injection aveugle une opération méthodique et plus efficace.

D'autre part, cette névrotomie ne porte que sur la branche horizontale du nerf et respecte le laryngé externe. Or, il y a tout avantage à conserver intactes les fonctions de ce nerf, moteur pour le crico-thyroïdien, sensitif pour la région sous-glottique.

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Syncope provoquée par le 606 chez un syphilitique atteint de Stokes-Adams et d'atrophie papillaire bilatérale** (FRADKING, 7 novembre 1912).

« Si on se livrait à un examen complet de chaque malade candidat au 606, les accidents minimes, graves ou mortels, attribués facilement à l'arsénobenzol, ne le seraient plus ».

GAZETTE DES HOPITAUX. — **La spondylite typhique** (WEISSENBACH et BONHOURE, 9 novembre 1912).

La spondylite typhique est une complication rare et relativement bénigne de la convalescence. Cependant il faut se demander si elle n'est pas capable de jouer quelque rôle dans l'étiologie des spondylites chroniques, dont l'étude présente encore tant de points à élucider.

PROGRÈS MÉDICAL. — **Ictère par hémolyse consécutif à l'ingestion d'extrait éthéré de fougère mâle.** (ACHARD et SAINT-GIRONS, 9 novembre 1912).

Cet accident, fréquent en Allemagne et en Italie (où l'on prescrit jusqu'à 15 grammes dans une journée), n'a été signalé que rarement en France. Dans le cas rapporté, l'ictère apparut le lendemain même de l'ingestion du médicament. C'est un ictère par hémolyse de durée fort courte.

CLINIQUE. — **Une création urgente. Les crèches de convalescence en plein air** (TRIBOULET, 8 novembre 1912).

« J'attire tout spécialement l'attention sur une fondation de cure marine (50 à 100 lits), une pour garçons et une pour filles, de quatorze ans et demi, quinze ans à dix-huit ans, parce que — FAIT INCROYABLE — il n'existe rien pour ces grands enfants.... Il n'existe pas de cure d'air pour les nourrissons convalescents, petits êtres qui, de tous, en ont le plus besoin... Une des plus urgentes nécessités de l'heure présente, sinon la plus urgente, c'est à mon avis la création de *petites* crèches de convalescence pour les enfants, de la naissance jusqu'à l'âge de trois ans. Période pendant laquelle nos fondations actuelles n'ont rien prévu en ce sens ».

PROVINCE MÉDICALE. — **La chirurgie de l'abcès cérébelleux otique.** (Pr FORGUE, 9 novembre 1912).

Deux fois sur trois, l'abcès encéphalique d'origine otique siège dans le cerveau ; l'abcès cérébelleux ne répond qu'à un tiers des cas. Des opérés de l'abcès cérébelleux, *un quart seulement* arrive à la guérison. Dans un autre quart des cas, la mort survient malgré la découverte et le drainage de l'abcès. Dans plus d'un dixième des cas, l'abcès n'a pu être découvert, au cours de l'opération, malgré qu'on l'ait cliniquement diagnostiqué. Dans près d'un tiers des cas, l'opération a été entreprise sans diagnostic exact d'une localisation cérébelleuse.

LYON MÉDICAL. — **Pression systolique oscillatoire ou palpatoire** (GALLAVARDIN, 10 novembre 1912).

Avec une instrumentation très réduite (petit manomètre de Potain bien gradué, manchette brachiale de Recklinghausen, soufflerie de caoutchouc résistante) et le doigt, qui, un peu éduqué, devient un palpeur très délicat, on peut faire d'excellente sphygmanométrie. La tension systolique se prend aisément par l'appréciation de la disparition ou de la réapparition des pulsations artérielles au niveau de la radiale ou de l'humérale (Riva-Rocci), la tension diastolique par la perception de la vibrance humérale au-dessous de la manchette (Ehret).

GAZETTE MÉDICALE DE NANTES. — **Action exercée par les diastases de quelques espèces saprophytes sur la tuberculose expérimentale du cobaye** (RAPPIN, 9 novembre 1912).

Certaines espèces saprophytes possèdent une action très intense sur le bacille de Koch. Si l'on contamine avec le *B. mesentericus*, une culture de tuberculose en bouillon et en pleine venue, les membranes d'enveloppe des bacilles, cependant si résistantes, sont attaquées peu à peu par les sécrétions de l'espèce saprophytique ; la cellule, un peu plus tard, perd ses propriétés acido-résistantes et le bacille se colore alors comme un bacille ordinaire. Il perd alors toute virulence.

Des cultures filtrées de *B. mesentericus* ont été injectées à des cobayes préalablement inoculés de tuberculose : « Je possède plusieurs animaux traités de la sorte à des époques plus ou moins éloignées de l'inoculation tuberculeuse qui demeurent en pleine santé apparente, alors que leurs témoins sont morts présentant toutes les lésions classiques de la tuberculose expérimentales.

TUNISIE MÉDICALE. — **De l'emploi du sérum antidiphtérique dans le traitement du typhus exanthématique** (POIRSON, octobre 1912).

Le sérum antidiphtérique, appliqué au traitement du typhus exanthématique, agit nettement sur la marche de la température ; il amène la défervescence sans grandes oscillations. Il diminue, en favorisant une diurèse abondante, la gravité de l'intoxication et entraîne une amélioration de l'état général.

REVUE MÉDICALE DE L'EST. — **Des myélites et névrites d'origine émotive** (Pr BERNHEIM, 1er novembre 1912).

« Je pense, bien que la démonstration directe n'ait pas été faite, mais de par l'évolution clinique, que si l'émotion peut greffer sur des troubles neurasthéniques plus ou moins accentués une myélite ou des névrites périphériques légères, passagères ou persistantes, c'est par l'intermédiaire de produits toxiques que l'organisme actionné par l'émotion peut créer. »

GAZETTE DES HOPITAUX. — **Paludisme et arsénobenzol** (CESTAN et PUJOL, 12 novembre 1912).

Un sujet non syphilitique, mais atteint de malaria, peut avoir la réaction de Wassermann positive, même en dehors des paroxysmes fébriles. Une seule injection d'arsénobenzol peut suffire à la rendre négative.

BULLETIN MÉDICAL. — **Les Anesthésiques locaux** (PLICQUE, 16 novembre 1912).

La solution de Marmouget, mélange de cocaïne et d'*eau oxygénée*, donne une anesthésie parfaite avec une dose moitié moindre d'alcaloïde et diminue ainsi les risques d'intoxication. Elle assure une hémostase immédiate, avantage important en chirurgie dentaire et permettant l'extraction successive de plusieurs racines sans être gêné par le sang. Enfin, elle produit l'antisepsie de la solution (deux tiers d'une solution de cocaïne au 1/100; un tiers d'eau oxygénée à 12 volumes.

REVUE DES SOCIÉTÉS MÉDICALES DE PROVINCE

LYON. — Il est intéressant de signaler deux cas de mort subite survenue après une anesthésie faite avec le même tube de chlorure d'éthyle, dans le service de M. Poncet. (**Leriche**, *Société de chirurgie de Lyon*).

Le premier accident survint au cours de l'incision d'un phlegmon chez une tabétique. On avait donné 10 centimètres cubes de chlorure, quand la malade devint violette : la respiration artificielle ne servit à rien. Comme il s'agissait d'une tabétique, d'une femme âgée, et d'un phlegmon du cou, on n'attacha pas grande importance à ce décès.

Le lendemain, pour panser une malade particulièrement recommandée, on anesthésie avec le tube de chlorure de la veille. Elle se réveille fort bien, quand, en la ramenant dans son lit, on s'aperçoit qu'elle était violette et ne respirait plus. Malgré une heure de respiration, suivant la méthode de Meltzer, par la voie trachéale, malgré une injection à contre-courant de sérum dans l'artère fémorale, on ne put ramener cette femme à la vie.

Le restant du tube fut examiné par le professeur Morel qui n'y découvrit aucune impureté. Pour M. Pollosson, de temps en temps peuvent se mêler au chlorure d'éthyle des impuretés qu'un jour les chimistes pourront connaître, et ce sont ces impuretés qui causent des accidents. « A l'heure actuelle, il est impossible de se figurer ce que cela pourrait être (professeur Morel) et une chose est bien certaine, c'est que DANS LE CHLORURE D'ÉTHYLE IL NE PEUT PAS SE PRODUIRE D'IMPURETÉS PLUS TOXIQUES QUE LE CHLORURE D'ÉTHYLE LUI-MÊME..., il y a des sujets qui sont plus sensibles que d'autres au chlorure d'éthyle.

« Je ne veux pas vous laisser cependant sous cette impression et vous décourager de l'emploi du chlorure d'éthyle, mais je crois qu'il est bon de ne pas opérer avec trop de brusquerie, comme le rappelait M. Leriche, parce qu'il est certain que le chlorure d'éthyle est toxique et qu'il l'est par lui-même, en dehors de toute impureté ».

***

Par la méthode de Völker et Lichtemberg, on arriverait à mettre facilement en évidence des calculs d'acide urique pur, dans le bassinet. On injecte du collargol par une sonde urétérale ; le collargol opaque entoure le calcul et l'épaisseur du collargol étant moindre au niveau de ce calcul, on obtient sur le cliché radiographique une image SOMBRE sur un fond plus clair fourni par l'opacité du collargol. C'est une *pyélographie*. Le calcul est ainsi mis en évidence par contraste au moyen d'un artifice.

Or, il ne faut pas ajouter à la pyélographie une foi aveugle : une malade souffrait depuis trois mois dans le côté droit d'une douleur sourde, entrecoupée d'exacerbations à maximum lombaire et irradiations urétérales. Jamais d'hématurie, ni de sable.

Pour éclaircir le diagnostic, on pratique deux radiographies. La première sans collargol dans le bassinet fut négative. La deuxième (pyélographie) montrait au milieu de l'ombre du bassinet, une tache qui pouvait faire penser à un calcul visible seulement par ce procédé.

Opération : Le bassinet et l'uretère examinés avec soin ne montrent aucun calcul ; il s'agissait simplement d'un rein mobile (**Reynard,** *Soc. des Sciences médicales de Lyon*).

***

Il existe des cas de pigmentation des muqueuses sans maladie d'Addison ni aucune autre affection. C'est ainsi que M. **Bonnet** à pu présenter à la Société des Sciences médicales de Lyon un homme de soixante ans, originaire de la Corse. On pouvait voir dans sa bouche de nombreuses taches pigmentées, *sans aucune cause pathologique.*

BORDEAUX. — On a pu suivre pendant plusieurs mois à la consultation du Pr Pitres une femme atteinte de méningo-radiculite syphilitique de la queue de cheval. Chez cette femme, les premiers phénomènes morbides ont consisté en des crises très pénibles, tout à fait comparables aux crises de faux-accouchement signalées pour la première fois au cours du tabes par J. Abadie en 1905.

Le début remonte à huit ans. La malade fut prise brusquement une nuit de douleurs extrêmement vives dans les reins, le bassin et le périnée, si violentes que la malade se tordait dans son lit. Elles consistaient en sensations de contractions internes comme au moment de l'accouchement et bien que ne se sachant pas enceinte, la malade envoya chercher une sage-femme. Au moment des douleurs, la femme « poussait » comme une femme enceinte.

Ces crises se répétèrent pendant huit jours, puis furent remplacées par des douleurs qui ne rappelaient pas celles que l'on vient de décrire. On assista ensuite à l'évolution d'une méningo-radiculite dont la nature syphilitique fut démontrée par l'heureuse influence du traitement mercuriel. La localisation des symptômes moteurs et douloureux situait les lésions au niveau des dernières racines rachidiennes (**Desqueyroux et Augistrou,** *Société anatomo-clinique de Bordeaux*).

NANCY. — « L'auto-sérothérapie oculaire n'a pas d'histoire ; c'est en octobre 1911 qu'elle fut appliquée pour la première fois au service d'ophtalmologie de la Faculté de Nancy » (**Rohmer,** *Société de médecine de Nancy*).

Le soir, un vésicatoire de 5 centimètres est appliqué sur la cuisse ou le bras du malade. Le lendemain on aspire la sérosité de l'ampoule (1,2 cent. cubes et davantage). Ce sérum est injecté à dose massive sous la conjonctive bulbaire cocaïnée. Cette opération qui ne présente pas d'inconvénient peut se répéter plusieurs fois.

Cette méthode s'est montrée particulièrement efficace dans les ulcérations et abcès de la cornée, qu'elle arrête d'une façon absolue et constante. L'hypopion, liquide et mobile, est résorbé en 24 ou 48 heures ; enfin, la kératite parenchymateuse tuberculeuse, les iritis, les conjonctivites tenaces et la conjonctivite printanière, en particulier, sont heureusement influencées par ce traitement.

BORDEAUX. — Lors d'une première grossesse, une malade fait une hémorragie rétro-placentaire, suivie après l'accouchement de vingt-trois crises éclamptiques. A une seconde grossesse, elle entre dans un état prééclamptique des plus nets *au cinquième mois.* Grâce au traitement approprié (saignée, chloral, purgation) l'évolution de l'éclampsie fut enrayée.

Il est à noter qu'elle présenta alors un décollement de la rétine et la malade n'avait pas récupéré son acuité visuelle normale en quittant l'hôpital.

Deux mois après, elle rentre dans le service du professeur Arnozan : *elle est atteinte de néphrite chronique.* Elle urine un litre par jour avec 7gr,50 d'albumine. Au Pachon, sa température maximum = 23 et sa température minimum = 18 ; les troubles oculaires persistent.

La malade, présentant une intolérance complète pour le lait, est mise au régime déchloruré qui l'améliore considérablement, puisque deux mois après, elle quitte l'hôpital avec 0gr,50 d'albumine, et une température maximum = 18°,5 et une température minimum = 15°.

Il pourrait se produire que cette femme devînt de nouveau enceinte. S'il se produisait de l'auto-intoxication devrait-on d'emblée rejeter le régime lacté et dans ce cas à quelle alimentation la soumettre ? (**Chambrelant et Balard.** *Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie de Bordeaux*).

REVUE DES CONGRÈS

XVI[e] RÉUNION DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'UROLOGIE

(Paris, 9-12 octobre 1912)
(Suite et fin).

Tuberculose rénale. — M. Hartmann a pratiqué 89 opérations pour tuberculose rénale, 24 néphrotomies, 65 néphrectomies. Ses observations nous conduisent à des conclusions identiques à celles des rapporteurs.

Les résultats médicaux de la prostatectomie. — MM. Castaigne et Lavenant présentent des observations de prostatiques ayant des néphrites chroniques hydruriques avec symptômes d'hypertension et phénomènes cardiovasculaires dont l'état redevint normal après la prostatectomie.

M. Carlier (de Lille) fait remarquer à M. Castaigne qu'il eût été plus sage d'opérer ses malades en deux temps. Il insiste à nouveau sur les prostatectomies en deux temps dont il a été un défenseur de la première heure, lorsque le fonctionnement rénal est trop défectueux pour qu'on puisse proposer, sans trop de risques de mort, une prostatectomie d'emblée.

Prostatectomie secondaire et bleu de méthylène. — M. Noguès (de Paris) insiste sur deux points : la nécessité de ne pas se contenter pour l'appréciation de la fonction rénale d'une analyse chimique des urines, et de toujours recourir au bleu de méthylène.

Une simple cystostomie peut modifier rapidement le fonctionnement rénal.

Un tamponnement dans la prostatectomie suspubienne. — M. Marion apporte les résultats des tamponnements qu'il pratique de parti pris après toutes les prostatectomies depuis avril 1910. Les quelques inconvénients sont largement compensés par des avantages : absence de toute hémorragie veineuse au moment de l'intervention qui fait que les malades sont infiniment moins abattus et en état de mieux résister aux incidents de l'incontinence ; possibilité de laisser le premier pansement pendant trois ou quatre jours sans y toucher, aucun caillot ne risquant de venir obturer le tube.

Prostatectomie suspubienne et anesthésie locale. — M. Chevassu pratique la prostatectomie sus-pubienne en réduisant au minimum l'anesthésie générale ; un tube de chlorure d'éthyle, qui donne trois minutes d'anesthésie, lui suffit.

Pour assurer un drainage réel, déclive, de la cavité prostatique dans les jours qui suivent l'opération, M. Chevassu emploie une sonde spéciale, dûment stérilisée, qui va du méat à la plaie hypogastrique et possède deux yeux en pleine cavité prostatique. Il suffit d'adapter à cette sonde le tuyau d'un bock pour réaliser une irrigation continue qui assure un drainage parfait.

M. Loumeau apprécie la méthode d'anesthésie locale pour prostatectomie sus-pubienne que préconise M. Chevassu, et se dispose à l'employer chez les malades graves pour lesquels elle paraît surtout indiquée.

Six cas de prostatectomie d'urgence. — M. Charles Viannay (de Saint-Étienne) estime que l'on devrait pratiquer plus souvent la *prostatectomie d'urgence*, à laquelle il reconnaît les avantages suivants : n'imposer au malade qu'une opération et qu'une anesthésie ; abréger la durée du traitement et du séjour au lit, toujours dangereux chez les vieillards ; supprimer avec les adénomyomes, l'urètre prostatique, au niveau duquel les tentatives de cathétérisme ont souvent créé des fausses routes, dont le trajet borgne est voué à l'infection.

L'énucléation de l'adéno-myome prostatique ajoute peu à la gravité de l'opération, et Viannay estime que l'on a exagéré les dangers de la prostatectomie d'urgence, dont il se déclare partisan résolu.

Le traitement galvano caustique des urétrites chroniques. — M. Georges Luys (de Paris) préconise le traitement galvanocaustique des urétrites chroniques, et montre les avantages considérables de ce traitement.

De la réparation urétro-périnéale spontanée après les interventions sans suture. — M. Escat (de Marseille). Incision précoce dans la rupture de l'urètre, libération et section externe des rétrécissements compliqués.

La réparation de l'urètre par urétrorraphie circulaire après dérivation de l'urine demande pour être applicable des lésions limitées et pour être vraiment avantageuse des lésions rebelles aux moyens plus simples.

Procédés de restauration de l'urètre après l'urétrectomie. — M. Gayet (de Lyon). Certains rétrécissements invétérés et récidivants se sont accompagnés d'accidents, tels que l'infiltration d'urine ou les abcès urineux, ayant laissé à leur suite des cicatrices. On ne peut espérer la guérison de ces cas sans la résection très large. L'auteur ne le pense pas.

M. Monié (de Limoges) a eu, dans 2 cas de rétrécissements traités par la libération de l'urètre avec l'extirpation des indurations péri-urétrales sans suture de l'urètre, de bons résultats éloignés.

Pour M. Pasteau, les observations rapportées par MM. Escat et Gayet viennent à l'appui du traitement préconisé par Pasteau et Iselin dans leur mémoire sur la réfection de l'urètre périnéal qui date de dix ans déjà.

Elles montrent bien qu' « *il faut éviter la réparation immédiate et préparer la réfection secondaire en créant une fistule périnéale* ».

Stérilisation des sondes en gomme. — MM. Gayet et Ronot (de Lyon) ont poursuivi une série d'expériences sur la stérilisation des sondes en gomme par les vapeurs de formol dégagées à chaud ou à froid, et suivant les différents microbes. En pratique, la stérilisation au formol est suffisante, à condition qu'elle soit précédée d'un lavage mécanique très long et très soigné.

Des sensations urétrales douloureuses au cours des urétrites chroniques et après leur guérison. — M. Jeanbrau (de Montpellier) attire l'attention sur les douleurs urétrales observées chez des sujets atteints d'urétrites chroniques anciennes ou même guéris cliniquement.

Dilatation localisée de l'urètre. — M. Minet (de Paris). Dans la plupart des cas de rétrécissements, et même dans nombre d'urétrites chroniques, il ne faut pas dilater l'urètre postérieur ; on rend ainsi les séances moins douloureuses, plus aisées et on évite mieux toute poussée inflammatoire de l'arrière-canal et de ses annexes.

Persistance de la guérison dans certains cas d'électrolyse circulaire. — M. Desnos. La dilatation électrolytique de l'urètre montre une grande persistance dans les résultats. La plupart des malades ont conservé leur calibre et surtout la souplesse des parois urétrales, sans ressaut à l'exploration à boule, et plusieurs sont restés des années sans se faire dilater.

Procédé de traitement des orchi-épididymites par les injections interstitielles d'argent colloïdal. — M. Paul Hamonic (de Paris) vient confirmer les conclusions qu'il a apportées en 1908 au *Congrès d'urologie* relativement à l'action de l'argent colloïdal injecté dans le testicule, l'épididyme et la prostate.

Nouveau procédé de néphropexie. — M. Cathelin

REVUE DES CONGRÈS *(Suite)*

(de Paris) rapporte l'observation de 3 malades de l'hôpital chez lesquels il a utilisé un nouveau procédé personne de fixation rénale caractérisé par le passage de deux seuls fils de catgut nº 2 *en croix de Saint-André*, à 1 centimètre du bord convexe, ce qui a l'avantage, en utilisant le *triple nœud*, de traiter le rein dans le sens de sa longueur, sans déchirement possible et de reporter en dehors le pôle inférieur, ce qui est la position anatomique.

De la résistance des néphrectomisés aux infections. — M. VINCENT (de Tours) étudie les moyens de défense qu'opposent aux maladies infectieuses les malades qui ont subi l'ablation d'un rein.

Pyonéphrose fermée. — M. PILLET (de Rouen) présente une pièce de pyonéphrose fermée de cause indéterminée (n'étant ni tuberculeuse, ni calculeuse, ni blennorragique), fermée par une oblitération de l'uretère et contenant près d'un litre de pus, dont l'ancienneté avait détruit spontanément la flore microbienne.

Suture ou non de l'urètre après la lithourétérotomie. — M. POUSSON (de Bordeaux). On sait quelle importance acquièrent dans les néphropathies les altérations dystrophiques du tissu cellulo-adipeux périrénal. Cette périnéphrite causée par la lésion rénale a sans doute un retentissement sur l'état anatomique et physiologique du rein, mais elle paraît surtout nocive lorsqu'elle s'étend au hile, englobant dans sa gangue le bassinet, les vaisseaux et les nerfs.

Essais expérimentaux de greffe partielle de rein sur rein. — M. ROCHET (de Lyon) a fait toute une série d'expériences de *greffes de rein sur rein*, ou plutôt de greffes de fragments de rein sur le rein d'un autre animal de même série ; en l'espèce, nous avons expérimenté sur le lapin. *Les greffes se collent, mais elles ne prennent pas comme greffes.*

Volumineux kyste séreux du rein. — M. PASQUEREAU (de Nantes) présente le dessin d'un *volumineux kyste séreux du rein* gauche enlevé par *néphrectomie totale.*

L'appréciation de la valeur uréique du rein par l'étude de l'azotémie et de la constante d'Ambard. — M. CHEVASSU (de Paris) apporte les résultats de 482 explorations rénales qu'il a fait faire à Necker pendant deux ans pour la recherche de l'azotémie de Widal et de la constante d'Ambard.

Il montre avec quelle précision cette méthode permet d'apprécier la fonction rénale uréique, cette fonction essentielle dont l'altération aboutit à l'urémie, et qu'aucune autre méthode ne permettait jusqu'alors d'apprécier avec exactitude.

M. CATHELIN (de Paris) s'inscrit en faux contre la formule d'Ambard, qui n'est pas d'ailleurs la première formule de ce genre donnée dans les sciences biologiques.

Il insiste sur la différenciation fondamentale qui existe entre les affections dites médicales et dites chirurgicales du rein. Il insiste sur ce fait que, dans les formes chirurgicales, il n'y a en général pas de néphrites.

M. CHEVASSU répond à M. Cathelin que la division des reins médicaux et chirurgicaux lui paraît contraire aux notions les plus élémentaires de la pathologie générale et que les reins dits chirurgicaux peuvent parfaitement faire et font fréquemment de l'insuffisance uréique.

M. F. LEGUEU (de Paris) est de l'avis de M. Chevassu. La constante est une méthode extrêmement précieuse et supérieure à tout ce que nous connaissons dans l'état actuel pour apprécier le fonctionnement des reins et connaître la résistance des malades à la veille d'une opération.

Dilatation double kystique intravésicale de deux urètres. — M. CATHELIN (de Paris) présente la pièce d'une énorme dilatation kystique intravésicale de l'uretère qu'il a enlevée chez une malade de quarante-six ans sans incident. Il insiste sur les particularités de la technique qu'il a employées, se réservant de publier l'observation clinique en détail, avec M. Demars.

M. RAFIN (de Lyon) a observé deux cas de déformation de l'orifice urétéro-vésical, causée par l'arrêt d'un calcul à ce niveau.

M. PASTEAU distingue le prolapsus vrai de l'uretère dans la vessie et la dilatation intravésicale de l'extrémité inférieure de l'uretère.

La *pathogénie* de cette dernière affection s'explique, soit par l'arrêt d'un calcul au niveau du méat urétéral, soit surtout par la présence d'un rétrécissement congénital ou acquis de ce méat.

Calcul vésical de cystine chez une fillette de trois ans. Taille hypogastrique. Guérison. — M. JEANBRAU (de Montpellier) présente un calcul de cystine du volume d'une grosse dragée, enlevé par la taille hypogastrique à une fillette de trois ans. La guérison survint rapidement, mais, quelques jours après l'opération, la fillette eut une crise vésicale et expulsa, par l'urètre, un petit calcul cubique de cystine pure.

Dilatation considérable et asymétrique de la vessie, consécutive à un rétrécissement de l'urètre. — M. LE FUR (de Paris) rapporte l'observation d'un malade de quarante-cinq ans qui, à la suite d'un rétrécissement sans doute congénital, fut atteint de rétention d'urine progressive bien supportée d'ailleurs pendant des années ; la prostate était normale. Le point intéressant et particulier de cette observation consistait dans une dilatation considérable de la vessie (2 litres).

Nouveau béniqué destiné à la dilatation électrolytique de l'urètre. — M. Denis COURTADE (de Paris) présente un béniqué creux laissant passer dans son intérieur une bougie ordinaire qui, par la partie dépassant le béniqué, sert de conducteur.

Sur deux cas rares de neurasthénie vésicale traités par les courants galvanofaradiques. — M. Denis COURTADE (de Paris). Le premier est un jeune homme de vingt-quatre ans qui présente, graduellement, des difficultés pour uriner. Il urine, à la fin, une fois par jour, puis la rétention devient complète. Sous l'influence d'un courant galvanofaradique, il s'améliore rapidement et, au bout de huit séances, il est guéri.

Le second est un petit garçon de dix ans, polyurique depuis son enfance. Une incontinence d'urine survint il y a seulement deux ans, incontinence par regorgement, car la vessie contenait 900 grammes d'urine. Il y avait en même temps du spasme du col. Il est probable que, sous l'influence de la polyurie, le spasme était petit à petit survenu et avait amené une rétention. La guérison est survenue en trois semaines, après application d'un courant galvanofaradique.

La lithotritie cystoscopique. — M. Georges LUYS (de Paris) indique la nécessité absolue de contrôler par la cystoscopie la complète évacuation des fragments de calculs brisés par la lithotritie.

Corps étranger de la vessie. — M. VINCENT (de Tours) rapporte une observation curieuse de corps étrangers de la vessie. Il s'agit de deux épingles à cheveux trouvées dans la vessie d'une fillette de neuf ans et qui y furent introduites trois ans auparavant.

Porte-crayon de métal dans une vessie masculine. — M. RIVET (de Nantes) présente un porte-crayon métallique, long de 10 centimètres sur 10 millimètres de diamètre, extrait de la vessie d'un homme de quarante-cinq ans, dans des conditions opératoires difficiles, du fait de péricystite intense, ayant entraîné des adhérences du péritoine à la vessie, très étendues.

CHRONIQUE DES LIVRES

La tuberculose pulmonaire (maladie évitable, maladie curable), par le Dr BRUNON, 1 vol. petit in-8° de 550 pages, cartonné (*Steinheil* édit. à Paris).

Parmi les ouvrages récemment consacrés à la tuberculose, celui du directeur de l'École de Rouen, le docteur Brunon, mérite de retenir particulièrement l'attention. La haute valeur clinique de son auteur, sa longue expérience de la tuberculose s'y affirment à chaque page. Ce n'est pas un traité didactique, c'est un exposé très personnel de la plupart des problèmes actuellement soulevés par le terrible fléau. Il est précédé d'une étude historique où M. Brunon s'est plu à rappeler les discussions qui ont suivi la découverte de Villemin et à montrer comment l'autogenèse de Pasteur se rapproche, en dépit des apparences, de la spontanéité et de la spécificité de Chauffard. La contagion et l'hérédité, le rôle néfaste de l'air confiné, du logement surpeuplé, de l'alcoolisme, du surmenage scolaire sont successivement étudiés et illustrés d'exemples personnels. Dans le même esprit, M. Brunon analyse les conditions cliniques de curabilité de la tuberculose, l'utilité du diagnostic précoce et les moyens de le porter. Enfin dans l'exposé thérapeutique, auquel est consacrée près de la moitié du volume, le lecteur est assuré de trouver sur le repos, la cure d'air, l'alimentation, l'hygiène du malade, le traitement des divers accidents des notions claires et précises, qui montrent à quel point M. Brunon a su faire œuvre clinique et pratique. De son livre se dégage une conclusion générale : la lutte contre l'alcoolisme et la tuberculose devrait absorber l'attention du pays, de même qu'elle a retenu l'attention de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Amérique. Instituer de plus en plus la vie au grand air est l'une des nécessités fondamentales de cette lutte. Puisse l'œuvre du docteur Brunon contribuer à répandre cette notion et à en assurer la réalisation.

P. LEREBOULLET.

Questions biologiques actuelles. Collection de monographies publiées sous la direction de M. A. DASTRE. 1912 (*Hermann et fils*, édit., Paris).

Cette nouvelle collection débute par deux monographies intéressantes :

Les Parathyroïdes de Louis Morel, ouvrage de 344 pages.

Le Goût et l'Odorat de Larguier des Bancels, ouvrage de 94 pages.

Dans son étude des parathyroïdes, M. Louis Morel nous apporte le résumé d'innombrables publications, mais comme il le dit très justement « au bouquet cueilli par d'autres il a fourni plus que la ficelle » ; il nous donne souvent les résultats de recherches personnelles et une appréciation motivée des différents faits expérimentaux.

Cette question des parathyroïdes tient à l'heure actuelle une place considérable en médecine et les faits acquis relatifs à l'insuffisance parathyroïdienne chez l'animal et chez l'homme, les déductions thérapeutiques qui en découlent ne doivent plus être ignorés d'aucun médecin. Ces différents points sont loin d'être complètement élucidés, bien des ténèbres persistent, mais l'excellent ouvrage de M. Morel a le mérite de nous montrer ce que nous savons et ce que nous ignorons.

En deux courts articles (de 30 et 40 pages) M. Larguier des Bancels expose la physiologie du goût et de l'odorat.

La phrase par laquelle commence ce petit livre : « La physiologie s'est développée sur les traces de la physique » ne paraît que partiellement vraie ; la question fondamentale des glandes à sécrétion interne à laquelle nous venons de faire allusion semble en particulier devoir peu de chose à la physique.

Ces deux études du goût et de l'odorat ont le mérite d'être claires et faciles à lire.

Des publications plus documentées sans doute existent sur ces sujets, telle que celle de M. Vaschide sur le goût dans le Dictionnaire de physiologie, mais les médecins trouveront dans les deux articles de M. Larguier des Bancels un exposé largement suffisant de ces deux chapitres de la physiologie.

Nous souhaitons bon succès à cette collection qui s'annonce si bien sous une semblable direction scientifique.

JEAN CAMUS.

Éléments de Sémiologie et Clinique Mentales, par le Dr Ph. CHASLIN. 1912, 1 vol. in-8 de 956 pages (*Asselin et Houzeau*, édit., Paris).

L'auteur expose d'abord les variétés des troubles mentaux; il les classe et il les analyse ; de l'étude des signes il passe à celle des syndromes mentaux puis à celle des types cliniques des diverses maladies mentales. La troisième partie, très complète, traite de l'examen des malades dans les différentes conditions dans lesquelles ils se présentent. Le traitement, forcément assez bref, forme la quatrième partie de l'ouvrage qui se termine par un chapitre précieux pour le praticien, celui des formalités légales et administratives relatives aux aliénés.

M. Chaslin a simplifié à dessein l'étude des maladies mentales, de manière à les rendre faciles à comprendre et à reconnaître « au médecin non spécialisé obligé parfois à s'improviser aliéniste ». Il se défend de faire dans ce livre de la psychologie pathologique, il reste sur le terrain de la clinique, de celle qu'il considère comme la plus classique. Peut-être même s'attache-t-il un peu trop aux données dites classiques et certains lui reprocheront d'avoir négligé les tendances modernes.

Partisan et admirateur à juste titre de la science française, il a quelques paroles dures pour la science étrangère, en particulier pour Krœpelin.

Quelques chapitres pourraient être l'objet de critiques, tels ceux un peu désuets qui traitent de la neurasthénie, de la psychasthénie, de l'hystérie. Les conceptions que paraît adopter l'auteur sur l'aphasie, l'apraxie ne sont pas non plus à l'abri de toute critique.

Quoi qu'il en soit, M. Chaslin a fourni un gros travail, fruit de son expérience personnelle ; il a eu le mérite de semer dans tout son livre un grand nombre d'observations cliniques qu'il a prises lui-même et qui sont des plus intéressantes. C'est en cela que réside avant tout la valeur de son ouvrage, il a admirablement compris que le terrain clinique est le plus solide à l'heure actuelle ; les hypothèses seront remaniées, les faits cliniques consciencieusement étudiés resteront.

JEAN CAMUS.

Jahreskurse fur ärtzliche Fortbildung. — Revue de perfectionnement médical, systématiquement disposée en 12 cahiers, paraissant régulièrement chaque mois (*Lehmann*, édit. à Munich).

Le numéro d'octobre 1912 présente un travail du Dr SCHOTTMULLER, sur les maladies infectieuses (maladies typhiques), un autre du professeur FRIEDBERGER, sur l'immunité, et un troisième du privat-docent OLPP, sur la médecine tropicale.

H.

NOUVELLES

M. le Dr Barth est bien vivant. — Samedi dernier, les journaux quotidiens du matin annonçaient que M. le Dr Barth, médecin de l'hôpital Necker, était mort dans une maison de santé.

Dans la matinée même, nous apprenions que M. Barth avait été la victime d'un mauvais plaisant, qu'il faisait comme à l'ordinaire son service à l'hôpital Necker, qu'il se portait parfaitement bien et n'avait pas été dans une maison de santé.

Tous les amis de M. Barth, tous ceux qui connaissent de près ou de loin le distingué médecin de Necker, se réjouiront de le savoir bien vivant, et s'indigneront que de tels procédés puissent être employés vis-à-vis de quiconque, mais en particulier vis-à-vis d'un homme dont la droiture professionnelle est bien connue.

Le comité de *Paris Médical* pense être l'interprète de tous ses lecteurs, en adressant à M. le Dr Barth l'expression de sa bien vive sympathie.

Cinquantenaire professionnel. — Le Dr Schramme est le doyen des médecins d'Ostende. Née à Bruges en 1837, il a été reçu docteur en médecine par l'Université de Louvain en 1862. Pendant quarante ans, il a assuré les services de médecine et de chirurgie de l'Hôpital d'Ostende ; il fut ainsi durant de longues années médecin du service de la bienfaisance et médecin du service de la marine.



Le Dr Schramme.

Son activité débordante s'allie à une grande probité professionnelle et ses qualités lui ont valu une juste considération de la clientèle. Il est décoré de la croix de chevalier de l'ordre de Léopold.

L'office International de l'Éducation physique. — C'est à Odensee qu'en 1911 fut créé cet office qui a pour but de provoquer et de discipliner les activités scientifiques internationales à l'égard de l'éducation physique. Son programme s'étend aux mouvements disciplinés d'après une gymnastique scientifique dont Ling a été le principal initiateur, aux jeux et sports, à la culture physique militaire, à l'hygiène individuelle et collective, à la kinésithérapie.

Le Bureau International est dirigé par M. le Major Snellon (Stockholm), le Dr Tissié (Pau), l'inspecteur Knudsen (Danemark), le Dr Meyers (Amsterdam) et M. le Pr de Genst (Bruxelles) qui en est le secrétaire général.

Une section belge vient d'être constituée sous la présidence de M. Sluys, directeur honoraire d'École normale à Bruxelles ; vice-présidents : le major Lefebure et C. Van Overberghe, directeur honoraire de l'Enseignement supérieur ; secrétaire : le Dr Gommaerts, professeur à l'Institut supérieur d'éducation physique à Gand ; trésorier : le commandant Henrion de l'École Normale de gymnastique de l'armée. Parmi nos confrères membres du comité nous remarquons les Drs De Munter, Gunsburg, De Nobele, Decroby, Ley, Letichon, Kaisin, Ledent, etc.

Ce nouveau comité est chargé aussi de l'organisation de la participation belge au Congrès de l'Éducation Physique de Paris (avril 1913). Dès à présent la participation belge s'annonce importante. Des démonstrations spéciales seront présentées et dès à présent MM. les Drs Gommaerts, Ley, MM. Devos, Lefébure ont été chargés de rapports spéciaux.

L'âge des médecins. — Si les médecins vivent vieux, c'est ce que pourront démontrer les chiffres suivants.

En Belgique, 2 médecins pratiquent depuis 67 ans, 13 médecins ont de 55 à 64 années de profession médicale, 20 ont déjà fêté leur cinquantenaire professionnel.

En 1912, pas moins de 11 médecins l'ont célébré tandis que nous comptons 19 confrères sortis de l'Université depuis 49 ans, 6 depuis 48 ans, 24 depuis 47 ans, etc...

Ces chiffres sont éloquents.

Le lait artificiel. — Un professeur d'hygiène à l'Université de Klausenburg (Kolozsvar), M. Gustave Rigler, a fait, d'après les journaux hongrois, une invention sensationnelle. Après six années d'expériences, il serait parvenu à fabriquer, par des procédés artificiels, un lait qui, par sa composition chimique et sa valeur nutritive, aurait exactement les mêmes propriétés que le meilleur lait de vache. Le professeur Rigler produit son lait en se servant exclusivement de substances végétales au moyen d'une machine au dispositif extrêmement simple. Différentes espèces de grains sont introduites dans un appareil qui débite le liquide tout prêt à être mis en bouteilles. Ce lait est d'une couleur blanche et sa production est de 50 p. 100 moins coûteuse que le lait naturel. De plus, il est d'un goût agréable, sucré à souhait et ne possède pas cette « odeur animale » propre à certains laits et qui répugne à certaines personnes. Étant artificiel, le lait du professeur Rigler est naturellement stérilisé, ce qui l'empêche de propager des germes de maladies. Il paraît que les hôpitaux hongrois font actuellement des expériences pour l'utilisation pratique de cette invention qui, si elle donne de bons résulats, sera « une des plus extraordinaires qui aient jamais été faites ».

La recherche des blessés en aéroplane. — Le Comité militaire de la Ligue nationale aérienne s'est réuni lundi dernier, sous la présidence du général de Lacroix, ancien généralissime.

A l'ordre du jour de cette réunion figure l'importante question de la recherche des blessés en aéroplane, au sujet de laquelle M. le sénateur Reymond, membre du Comité directeur de la Ligue, a fait, aux récentes grandes manœuvres, une enquête personnelle.

M. Charles Julliot, membre du Comité judirique international de la *Locomotion aérienne* et du Comité de contentieux de la Ligue, sera appelé à développer cette question juridique et qui pourrait faire l'objet d'un article additionnel à la convention de Genève.

L'Eugénie pratique. — On a trop souvent signalé, sans bonne raison, les dangers du baiser, pour qu'il ne soit pas superflu, à l'occasion, de citer ses méfaits réels. D'après le numéro du 2 septembre 1912 du *Journal of Amer. Med. Association*, le fait suivant se serait produit à Philadelphie : à la suite d'une réunion de bienfaisance, avec musique et banquet, réunion où se trouvaient des jeunes gens âgés de 16 à 22 ans, ceux-ci jouèrent aux jeux dits innocents, où certains gages se payent par des baisers. Or, il se trouvait qu'un jeune homme de 22 ans avait un chancre syphilitique à la lèvre, chancre dont il ignorait la nature, mais grâce auquel il contamina sept jeunes filles ; un jeune homme fut aussi contaminé secondairement ; total : 8 personnes atteintes de chancre de la lèvre.

Ce fait parvint à la connaissance du conseil d'hygiène de Philadelphie ; or, il existe dans cet Etat une vieille loi en vertu de laquelle tout individu convaincu d'avoir propagé une maladie infectieuse peut être mis en quarantaine. Le dit jeune homme fut appréhendé, conduit à l'hôpital municipal, où il fut, avec son consentement, traité au 606.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Sur l'opacité des rayons X des tissus convenablement chargés par une teinture aux sels de plomb par L. G. DROIT. Gr. in-8. (*Gauthier Villars*, édit. à Paris).

Etude sur le tabac. Ses méfaits et leur prophylaxie, par PIERRE APÉRY, 1912. Br. in-8, de 35 pages (*Imprim. Christidès*, à Constantinople).

Le livret de la famille, par le Dr G. SCHREIBER. 1913, in-8, de 40 pages, avec tableaux (*Masson et Cie*, édit. à Paris).

Traité de l'alimentation et de la nutrition à l'état normal et pathologique, par le Dr E. MAUREL, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse, membre correspondant national de l'Académie de médecine. 4 volumes grand in-8 raisin de 2.625 pages, 50 fr. (*O. Doin et fils*, édit., Paris).

Entretiens dermatologiques à l'École Lallier (hôpital Saint-Louis) par le Dr R. SABOURAUD. 1913, 1 vol. gr. in-8, de 512 pages avec 49 figures. Br. 9 francs (*O. Doin et fils*, édit. à Paris).

Maladies de la nutrition et maladies de la peau, par F. WETTERWALD et RAOUL LEROY. Fascicule du Manuel pratique de Kinésithérapie, 1912, 1 vol. gr. in-8 de 240 pages avec 47 fig. 4 fr. (*Félix Alcan*, édit., Paris).



LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Pathologie.* — Séance du 14 novembre. — MM. Baude, 6 ; Claverie, 2 ; Fris-Larrouy, 4 ; Andral, 6 ; Lebée, 5 ; Lambert, 10 ; Faveret, 6 ; Béhague, 2.

Séance du 15 novembre. — MM. Wilmoth, 10 ; Gresset, 9 ; Carrière, 5 ; Alibert, 9 ; Sébald, 3 ; Dalsace, 5 ; Brachat et Soupault, 6.

Séance du 17 novembre. — MM. Coty, 10 ; Quesnel, 8 ; Rosset, 7 ; Rabut, 9 ; Bordet et Belloir, 12 ; Mlle Caesar, 8 ; M. Wallon (Albert), 5.

Pathologie. — Séance du 18 novembre. — MM. Lavergne, 7 ; Clémenceau, 6 ; Picard (Pierre), 10 ; Bertaux (André), 5 ; Schulmann, 14 ; Xoudis, 7 ; Constantin, 6 ; Bigot, Pilatte, 11.

Séance du 19 novembre. — MM. Petit (Louis), 9 ; Picard (René), 5 ; Vinit et Thierry (Jacques), 7 ; Alajouanine, 6 ; Boirac, 10 ; Lascaux et Mlle Trélat, 11.

Anatomie. — Séance du 14 novembre. — MM. Monod (André) et Duter, 11 ; Duchamp de Lageneste, 5 ; Thinh, 9 ; Binet (Léon), 11 ; Mathieu, 12 ; Deffins, 10 ; Meyer, 5 ; Bertaux (René), 7 ; Brizard, 11.

Séance du 16 novembre (*matin*). — M. Renault (André), 10 ; Mlle Besson (M.), 8 ; MM. Parin, 10 ; Aubin, 9 ; Mercier, 8 Rougeulle, 9 ; Chasseray, 8 ; Beloux, 9.

Séance du 16 novembre (*soir*). — MM. Monnot (Paul), 8 ; Giroux, 6 ; Vallerant, 10 ; Renaud (Jean), 8 ; Lefort (Alix), 2 ; Richoux, 11 ; Manne, 10 ; Cochez, 8 ; Achard, 11 ; Perrier (Léon), 10.

Séance du 19 novembre. — MM. Masmonteil, 11 ; Frette et Durand (Jacques), 9 ; Chalut, 7 ; de Léobardy, 10 ; Jousseaume, 4 ; Rouffiac, 9 ; Antoine, 12 ; Tiphine, 8 ; Delotte, 10.

Facultés de médecine. — AGRÉGÉS MAINTENUS EN EXERCICE. — Sont maintenus en exercice, pendant une période de trois ans, à partir du 1er novembre 1913, les agrégés des Facultés de médecine dont les noms suivent :

Bordeaux. — MM. Barthe (pharmacie), Princeteau (anatomie).

Lille. — MM. Bédart (physiologie), Gérard (anatomie) et Vallée.

Lyon. — MM, Regaud (anatomie) et Commandeur.

Montpellier. — MM. Galavielle (histoire naturelle) et Grynfeltt.

Nancy. — MM. Guilloz (physiqe), Lambert (physiolgie), Richon, Gros et Fruhinsholz.

Toulouse. — MM. Cestan et Dieulafé.

M. Laborde (section de pharmacie) est maintenu en exercice, pendant une période de trois ans, à partir du 1er novembre 1913, et attaché à la section de chimie biologique et médicale.

MONTPELLIER. — M. Vedel, agrégé, libre le 1er novembre 1913, est chargé, à partir de cette date, d'un cours complémentaire de clinique des maladies cutanées et syphilitiques.

M. Soubeyran, agrégé, libre le 1er novembre 1913, est chargé, à partir de cette date, d'un cours complémentaire de médecine opératoire.

ALGER. — M. Argaud, chargé des fonctions d'agrégé (section d'anatomie, fondation de l'Université d'Alger), est chargé, en outre, des fonctions de chef des travaux d'anatomie pathologique.

BORDEAUX. — M. le Dr Venot est chargé du cours complémentaire de médecine opératoire, en remplacement de M. Bégouin nommé professeur de clinique gynécologique.

M. Bardon est nommé chef de clinique gynécologique.

NANCY. — M. Simon, professeur de pathologie générale et pathologie interne à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy, est nommé, sur sa demande, professeur de clinique médicale à ladite Faculté.

LYON. — M. Hugounenq, professeur de chimie médicale, est nommé doyen, pour trois ans, à partir du 1er novembre 1912.

TOULOUSE. — Un congé, pour l'année scolaire 1912-1913, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Caubet, professeur de clinique médicale.

M. Baylac, agrégé, est chargé, pendant l'année 1912-1913 (durée du congé accordé à M. Caubet), d'un cours de clinique médicale.

Conseil de Surveillance de l'Assistance publique. — Son nommés membres de ce conseil : MM. Aucoc, E. Billard, Caron, Fioul, Oudin, Poirier de Narçay, Rebeillard, A. Rendu, Robaglia, Henri Rousselle.

Écoles de médecine. — DIJON. — M. David, suppléant de la chaire d'histoire naturelle, chef des travaux d'histoire naturelle, est prorogé pour trois ans, à partir du 10 novembre 1912, dans les fonctions de chef des travaux d'histoire naturelle.

NANTES. — Sont chargés, pour l'année scolaire 1912-1913, des cours complémentaires ci-après désignés :

MM. les Drs Biaute (maladies mentales), Texier (oto-rhino-laryngologie).

M. le Dr Ribereau est nommé chef de clinique médicale.

REIMS. — M. Téchoueyres, professeur d'histologie, est chargé d'un cours complémentaire de parasitologie et bactériologie.

M. Bottu, professeur de chimie et toxicologie, est chargé d'un cours complémentaire de chimie biologique.

M. Lardennois, suppléant des chaires de pathologie, et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est prorogé dans ses fonctions pour l'année 1912-1913.

H. Henry, agrégé des sciences physiques, est chargé des fonctions de suppléant de la chaire de physique ; il est chargé des fonctions de chef des travaux de physique (P. C. N.).

M. Quirin, pharmacien de première classe, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale, est chargé, d'un cours de pharmacie et matière médicale.

Sont chargés, pour l'année scolaire 1912-1913, des fonctions de chefs de travaux :

MM. Grau, agrégé des sciences physiques : Chimie (P. C. N.) ; Laurent, docteur ès sciences naturelles : Botanique.

NANTES. — Un concours s'ouvrira, le 21 avril 1913, devant la Faculté de médecine et de pharmacie de Nantes, pour l'emploi de chef des travaux d'anatomie à ladite école. Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Académie des sciences. — Sur le prix Montyon (statistique), l'Académie des sciences a accordé une mention de 300 francs à MM. E. Jeanselme, professeur agrégé, et A. Barbé, chef de clinique à la Faculté, pour leur *Etude statistique sur les cas de cancer traités à l'hôpital Tenon pendant la période 1901-1906.*

Une autre mention de 300 francs prise sur les fonds du même prix a été attribuée à M. Broquin-Lacombe, pour son travail intitulé : *Statistique microscopique de l'air, de l'eau et du sol de la ville de Troyes.*

Commission de la tuberculose. — Le conseil général du département de la Seine a élu les membres du bureau de la commission de la tuberculose constituée par M. le Préfet :

Président : M. Ambroise Rendu.
Vice-Président : M. Marquez.
Secrétaire : M. Sellier.

LA VIE MÉDICALE (Suite)

Administration générale de l'assistance publique à Paris. — Un concours pour l'admissibilité à dix emplois de commis dans les services de l'administration générale de l'assistance publique à Paris sera ouvert le mercredi 5 février 1913.

Ne pourront être admis à se présenter, que les candidats de nationalité française qui auront atteint l'âge de vingt et un ans et n'auront pas dépassé l'âge de trente ans au 1er janvier 1913.

Les demandes d'inscription sont reçues au service du personnel de l'administration, 3, avenue Victoria, de dix heures à midi et de deux heures à quatre heures jusqu'au *samedi 25 janvier 1913 inclusivement.*

Les candidats inscrits devront s'adresser au service du personnel pour connaître les jours, lieux et heures où ils auront à se présenter pour subir les diverses épreuves.

Néanmoins des convocations donnant ces indications leur seront adressées à domicile ; mais l'administration décline toute responsabilité dans le cas où ces convocations ne leur parviendraient pas.

Le programme des connaissances exigées des candidats est déposé au service du personnel et sera communiqué aux intéressés.

Hôpital suburbain de Bouscat Bordeaux. — Le concours d'internat de cet hôpital est reporté du 18 novembre au 12 décembre. Le registre est donc encore ouvert jusqu'au 5 décembre chez M. Delaye. (Le Bouscat-Bordeaux).

Hôpitaux de Bordeaux. — M. le Dr Lafond-Oré est nommé accoucheur des hôpitaux. M. le Dr Drouin est nommé médecin résidant de l'hospice général Pellegrin.

Concours d'externat des hôpitaux de Bordeaux. — Ont été nommés externes : MM. Jeanneney, Rolinat, Morin, Ayguesparsse, Daurios, Gautret, Cadenaule, Rouyère, Benoit, Dupoux, Pommade, Gourrin, Brugeas, Faure, Dax, Corbin, Cousyn, Dupont, Ross-et-Bressant, Paulhiac, Hardepanne de Belleville, Ichon, Bonneau, Fayard, Quéron, Aubac, Templier, Marsault, Lamothe, Cacheron, Daraignez, Benquet, Brugeille, Bernadon, Cordebart, Lapauze, Gatau, Cheyron, Lagrèze, Montoux, Dutard, Bordes, Dupeyrat.

Concours de l'internat des hôpitaux de Montpellier. JURY: MM. Forgue, Rauzier, Mouret, de Rouville, Gaussel.

SONT NOMMÉS. — *Internes titulaires* MM. Arrivat, Cathalas, Ayme; *provisoires :* MM. S. Baumel, Rouvière, Vinon, Vismard, Blouquier de Clarel, Sappey, Roume, Giraud.

Hôpitaux de Rouen. — Un concours pour trois places d'internes titulaires et une place d'intérimaire en pharmacie aura lieu le 19 décembre. S'inscrire avant le 4 décembre.

École du service de Santé de Lyon. — M. le médecin-major de 2e classe Jude, surveillant à l'école. est nommé répétiteur de pathologie interne et de pathologie générale à l'Ecole.

Médailles d'honneur des Épidémies. — Une médaille d'argent a été décernée à MM. Mosny, médecin aide-major de 1re classe, et Letainturier, médecin-major de 2e classe.

Académie de médecine. — Une place est déclarée vacante dans la section de phamacie pour remplacer M. le Professeur Chatin, décédé.

Hôpital d'Alger-Mustapha. — CONCOURS POUR LE PRIX POISSON ET L'INTERNAT EN MÉDECINE DE 1re CLASSE. Ce concours s'est ouvert le 29 octobre, il s'est terminé par l'attribution du prix à M. Georges Pellissier et l'élévation à la 1re classe de MM. Witas et Bardy.

CONCOURS POUR L'INTERNAT EN MÉDECINE DE 2e CLASSE. — Ce concours a eu lieu le 21 octobre et s'est terminé par la nomination de MM. Duboucher, Pouget, Bérard, Bugey, Vivien, Baudin, Amor ; M. Mounot a été nommé interne provisoire.

CONCOURS POUR L'INTERNAT. — Ce concours a eu lieu le 28 octobre et s'est terminé par la nomination de MM. Fournel, Anduze-Archer, Mlle Sarracino, Mme Torre, MM. Pinelli, Torre, Margaillon, Susini, Salbadini, Bottaro, Pons-Leychard, Legendre, Walton.

MM. Aboulker, Surin, Kadi sont titularisables, MM. Haddon, Vergoz, Mechiche, Timsit, Béraud, Bourkaïb sont nommés provisoires.

CONCOURS POUR L'INTERNAT EN PHARMACIE. — Ce concours s'est terminé par la nomination de MM. Guillemaud, Rigall, Gassiot, Zévaco.

Hommage au Dr Farez. — Ses amis, ses élèves et ses collègues ont résolu d'offrir au Dr Paul Farez un banquet amical, à l'occasion de sa nomination dans la Légion d'honneur.

Cette fête confraternelle aura lieu le mardi 3 décembre à 7 h. 1/2, au palais d'Orsay, sous la présidence de M. le professeur Albert Robin.

Le prix du banquet est de 12 fr.

Adresser les adhésions à MM. les Drs Iribarne, 50, avenue Malakoff ; Rabion, 1, place Vintimille ; Bérillon, 4, rue Castellane.

Les médecins français sur le théâtre de la guerre. — Après M. Monprofit qui est parti récemment pour Salonique, après M. Lucas-Championnière fils et ses collègues MM. Vuillet, Cadenat, Caillé, [illegible]euyer, etc., internes des hôpitaux de Paris, qui font partie des ambulances du Croissant-Rouge ou de la Croix-Rouge, nous apprenons le départ de M. Pasteur Vallery-Radot, interne des hôpitaux, qui a quitté hier soir Paris pour Constantinople où il va soigner les cholériques.

Déclaration obligatoire des maladies vénériennes. — Depuis le 1er mai, le bureau d'hygiène de la ville de New-York exige la déclaration obligatoire des maladies vénériennes. Les médecins sont tenus de déclarer sous certaines conditions les affections de ce genre qu'ils sont appelés à soigner.

Sels de radium. — M. ARMET DE LISLE a l'honneur d'informer sa clientèle que depuis octobre 1912 les appareils fabriqués dans son usine de Radium à Nogent-sur-Marne (Seine) sont mesurés au laboratoire de Mme CURIE et sont accompagnés d'un certificat délivré par ce laboratoire.

Fédération Médicale Belge. — C'est le Dr Herman qui sera prochainement élu président, en remplacement du Dr Boulengier qui prend sa retraite pour raisons de santé après une présidence excellemment remplie et fructueuse.

Société Belge de physiothérapie. — A la suite d'une lecture sur la gymnastique et la chirurgie respiratoires par le Dr René Ledent, la Société vient de décider de discuter dans ses prochaines séances la physiologie et la technique de la respiration, rapporteur le Dr Gommaerts ; le traitement des affections par la gymnastique respiratoire, rapporteur, le Dr Letihon ; la climatothérapie dans les affections respiratoires, rapporteur, le Dr Wettendorf.

Société américaine d'ophtalmologie. — Cette société se réunira en Congrès à Washington en 1913. Le secrétaire est le Dr William Sweet, de Philadelphie.

Société ophtalmologique du Royaume-Uni. — Cette société vient de se dissoudre.

Mariages. — M. le Dr Chambige, sénateur du Puy-de-Dôme, et Mlle Marie-Magdeleine Girod, licenciée ès-sciences, fille du Dr Girod, directeur honoraire de l'Ecole de médecine de Clermont-Ferrand, décédé l'an dernier. — M. le Dr Léon Corpechot est fiancé à Mlle Marge. — M. le Dr Jacques Toupet, prosecteur de la Faculté de médecine de Paris et Mlle Estelle Dubois.

Nécrologie. — Le Dr Kadyj, professeur d'anatomie à la Faculté de Lemberg. — Le Dr Ebstein, professeur de clinique médicale à la Faculté de Gœttingue. — Le Dr Kohts, ancien professeur de médecine interne et pédiatrie à la Faculté de Strasbourg. — Le Dr Le Gad (du Havre). — M. Froger, interne des hôpitaux de Nantes. — Mme Petit-Dutaillis, mère du Dr Paul Petit-Dutaillis.

COURS

Service de la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur : M. **Gilbert.** — PROGRAMME DU COURS DU 25 AU 30 NOVEMBRE 1912.

Lundi 25, 9 h. — Dr **Lippmann.** Souffles cardiaques organiques, mode de production, siège, irradiations. — 9 h. 1/2. Visite de M. le Pr **Gilbert.** — 11 h. Dr **Bénard,** Présentation des pièces et des coupes de la semaine précédente.

Mardi 26, 9 h. — Dr **Deval.** Éléments minéraux, chlore, phosphore, soufre. — 9 h. 1/2. Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 11 h. Dr **Guilleminot.** Courants d'état variable, courant faradique, courants alternatifs, haute et basse fréquence.

Mercredi 27, 9 h. — Dr **Paul Descomps.** Hémoglobinurie. — 9 h. 1/2. Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 10 h. 1/2. M. le professeur **Gilbert.** Présentation de malades. Rédaction d'ordonnances.

Jeudi 28, 9 h. — Consultation externe. — 9 h. 1/2. Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 11 h. Dr **Grivot.** Laryngites chroniques.

Vendredi 29, 9 h. — Dr **Herscher.** Séméiologie physique du poumon. Inspection. — 9 h. 1/2. Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 11 h. Dr **Bénard.** Diagnostic de la fièvre typhoïde par les procédés de laboratoire.

Samedi 30, 9 h. — Dr **Jomier,** Séméiologie des œsophages. — 9 h. 1/2. Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 10 h. 1/2. Clinique de M. le professeur **Gilbert.** Sur la colique vésiculaire et son traitement.

Hôpital de la Charité. — Le docteur **Fernand Bezançon,** agrégé commencera le ***jeudi 28 novembre*** à dix heures et demie, Amphithéâtre Potain, une série de leçons cliniques et les continuera les jeudis suivants à la même heure.

La première leçon sera consacrée à l'étude d'un cas d'asthme.

MM. **Philibert** et **de Jong,** feront dans le service tous les vendredis à 10 heures une leçon théorique.

La première leçon faite par M. **Philibert** le vendredi 29 sera consacrée à l'étude des nouvelles théories pathogéniques du cancer.

Cours de clinique chirurgicale (HOTEL-DIEU). — M. le Professeur **Paul Reclus** a commencé son cours de clinique chirurgicale au lit des malades le 6 novembre à 9 heures, et a fait sa première leçon théorique à l'amphithéâtre Chomel, le 15 novembre à 10 h. 1/2. Il les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants.

Objet du cours : *Lundi* : Technique des opérations qui doivent être pratiquées sous l'anesthésie locale et exécution de ces opérations sous les yeux des élèves.

Mercredi : Examen clinique et présentation de malades à l'amphithéâtre.

Vendredi : Leçons théoriques (une série de leçons seront consacrées aux accidents du travail).

Les autres jours, à 9 heures : Examen clinique au lit des malades.

A 10 heures : opérations à l'amphithéâtre Chomel.

Les conférences complémentaires seront faites par les Docteurs **Piquand, Kendirdjy, Guimbellot, Poupardin** et par MM. les chefs de laboratoire.

Clinique chirurgicale de la Faculté (HOPITAL NECKER). — Professeur M. **Pierre Delbet.** Enseignement complémentaire par MM. **Bréchot,** chef de clinique ; **Basset,** prosecteur ; **Girode,** prosecteur provisoire ; **Douay, Mock,** aides d'anatomie, **Herrenschmidt, Beauvy,** chefs de laboratoire.

Programme de l'Enseignement :

Lundi à 9 h. 1/2. — Opérations par le Professeur. Exercices cliniques dirigés par MM. **Bréchot** et **Basset.** Consultation de gynécologie par M. **Mock.**

Mardi à 9 h. 1/2. — Leçon clinique à l'amphithéâtre par le Professeur.

Mercredi à 9 h. 1/2. — Opérations par le Professeur. — Explorations cliniques. Examen du tube digestif et de l'appareil génital (MM. **Basset** et **Girode**). Consultation des maladies de l'estomac par M. **Douay.**

Jeudi à 9 h. 1/2. — Leçon de séméiologie. Les leçons seront faites alternativement par MM. **Bréchot, Basset Girode, Douay** et **Mock.**

A 10 h. 1/2. — Leçon clinique par le Professeur.

Vendredi à 9 h. 1/2. — Opérations par le professeur. — Exercices de laboratoire dirigés par MM. **Beauvy** et **Herrenschmidt.** Exercices cliniques dirigés par MM. **Douay** et **Mock.** — Consultation des maladies du foie par M. **Basset.**

Samedi à 9 h. 1/2 / Leçon clinique à l'amphithéâtre par le Professeur.

Conférences de pratique médico-chirurgicale. — Ces conférences, publiques et gratuites, ont lieu les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, à 5 h. 1/4 à l'Hôpital Saint-Philippe, 140, boulevard de la Gare (métro : *Italie et Nationale*).

Samedi 23 *novembre* : Diagnostic et traitement des infections puerpérales par le Dr L. PIERRA.

Mardi 26 *novembre* : La psychasthénie et son traitement, par le Dr R. VAN DER ELST.

Jeudi 28 *novembre* : Un nouveau médicament en obstétrique, l'extrait d'hypophyse, par le Dr L. POULIOT, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Samedi 30 *novembre* : L'obstruction nasale et ses méfaits, par le Dr Ch. FASEUILLE, oto-rhino-laryngologiste de l'hôpital Lannelongue.

Mardi 3 *décembre* : Les aphasies, par le Dr J. FERRAND, médecin de l'hôpital Saint-Joseph.

Pour recevoir régulièrement le programme des conférences et pour tous autres renseignements, s'adresser au Dr L. PIERRA, 258, boulevard Saint-Germain, Paris-7e.

Hôpital Beaujon. — M. **Tuffier,** professeur agrégé, chirurgien de l'hôpital Beaujon, a repris ses leçons le jeudi à 9 h. 1/2 du matin.

Cours gratuit de perfectionnement de la Clinique Jarnier. — Jeudi 28 novembre à 8 h. 3/4 du soir, M. **Brindeau** traitera le sujet suivant : *Traitement actuel des hémorragies dues au placenta praevia.*

Hôpital de la Charité. — Le Dr **Milian,** médecin des hôpitaux, fera en novembre et décembre 1912, quatre leçons sur le 606 et en janvier et février 1913, quatre leçons sur la réaction de Wassermann.

Les leçons sur le 606 auront lieu les lundis 25 novembre, 2 décembre, 9 décembre, 16 décembre, à onze heures du matin, dans la salle des Conférences de l'hôpital de la Charité. Elles auront successivement pour objet : Précautions pour administrer le 606. Dosage du 606. Les signes de l'intolérance du 606. Marche générale du traitement de la syphilis. Traitement du tabes par le 606.

Le mercredi et le vendredi, de 10 heures à midi, a lieu pendant toute l'année, à la consultation de médecine de la Charité, le traitement des malades par le 606, après examen du sujet et fixation de la dose.

Les leçons sur la réaction de Wassermann auront lieu les lundis 13 janvier, 20 janvier, 27 janvier, 3 février 1913, également à 11 heures du matin, à la salle des conférences de l'hôpital de la Charité. Elles auront successivement pour objet : Technique de la réaction de Wassermann. Valeur séméiologique de la réaction de Wassermann. Réactivation biologique de la réaction de Wassermann.

Ce cours est gratuit.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

23 Novembre. — Banquet du Syndicat médical de Paris.

23 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour la nomination d'un médecin des hôpitaux de Lyon. (S'inscrire à l'administration centrale des hospices, 5, passage de l'Hôtel-Dieu à Lyon).

24 Novembre. — Dernier délai pour le dépôt au bureau du personnel à l'administration de l'Assistance publique de Paris des mémoires pour le prix Civiale (maladies des voies urinaires).

24 Novembre. — Assemblée générale du syndicat médical de Paris à 2 heures, à la Faculté de médecine.

24 novembre. — Réouverture des conférences des « Dimanches du praticien ». Les méthodes modernes d'exploration de l'appareil circulatoire. M. le Dr A. MARTINET à 5 heures, 17, rue de Tocqueville.

24 novembre. — A 2 heures, au petit amphithéâtre de la Faculté, assemblée générale du syndicat médical de Paris.

25 novembre. — A 11 heures, à l'hôpital de la Charité, ouverture des cours de M. le Dr MILIAN. 606 et réaction de Wassermann.

25 Novembre. — Devant la Faculté de médecine de Paris, ouverture du concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École de médecine de Nantes.

25 Novembre. — Ouverture du concours pour la nomination à 15 places d'externes titulaires et 10 places d'externes provisoires des hôpitaux de Montpellier.

26 Novembre. — A 3 h., à l'Hôtel-Dieu, ouverture des conférences sur les maladies des yeux, par le Dr A. CANTONNET.

28 Novembre. — Dernier délai pour l'inscription des candidats au concours de l'internat de Lille. (S'inscrire au secrétariat des hospices, 41, rue de la Barre).

30 Novembre. — Dernier délai pour l'envoi des manuscrits pour le concours ouvert par la Société internationale de la tuberculose. Adresser les mémoires à M. le Dr Georges Petit : 45, rue du Rocher (Paris).

30 Novembre. — Dernier délai pour l'inscription des candidats pour le concours pour une place d'interne en médecine à l'asile d'aliénés de Pierrefeu (Var). S'inscrire à la direction de l'asile.

30 Novembre. — Dernier délai pour l'envoi des mémoires pour le prix de la société de médecine et de chirurgie de Bordeaux (prix Jean Dubreuilh). Adresser les mémoires à M. Flèche, 42, cours de Tourny).

1er Décembre. — A Bruxelles réunion de la Société belge de physiothérapie. Élections.

1er Décembre. — Dernière limite pour la réception des mémoires pour le concours pour le prix Lefranc.

2 Décembre. — Ouverture du concours pour la nomination d'un médecin des hôpitaux de Lyon.

2 Décembre. — Ouverture du concours pour la nomination d'un interne titulaire en médecine à l'asile public d'aliénés de Pierrefeu (Var).

2 Décembre. — A l'École d'application du service de santé militaire, ouverture du concours pour 40 emplois de médecin aide-major de 2e classe élèves à ladite école.

2 Décembre.—Devant la Faculté de médecine de Paris, ouverture du concours pour l'emploi de suppléant de la chaire d'accouchement de l'École de médecine de Nantes.

5 Décembre. — Clôture du registre d'inscripton pour le concours pour une place de chirurgien adjoint à l'hôpital de Philippeville s'inscrire à la Préfecture de Constantine).

5 Décembre. — Ouverture du concours pour le prix Fillioux (Maladies de l'oreille).

5 Décembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour 3 places d'interne des hôpitaux de Nîmes.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 27 novembre, à une heure. — M. GAULÈNE. Évolution de la grossesse dans les utérus cordiformes. Une statistique de la clinique Baudelocque. (MM. Pinard président ; Kirmisson, Delbet et Couvelaire.) — M. MASSÉ. Contribution à l'étude de l'anesthésie lombaire en particulier par la méthode de Jonnesco ou rachistrychnostovaïnisation. (MM. Pinard, président ; Kirmisson, Delbet et Couvelaire.) — M. GRÈZE. Du traitement chirurgical dans les déformations rachitiques des jambes. (MM. Kirmisson, président ; Pinard, Delbet et Couvelaire.) — M. MUGUET. Contribution à l'étude des différents traitements du mal de Pott en particulier par la méthode de Lannelongue modifiée. (MM. Delbet, président ; Pinard, Kirmisson et Couvelaire.) — M. GUINET. Contribution à l'étude de l'acide phénylquinolique[2] carbonique[4] et à ses applications thérapeutiques. (MM. Pouchet, président ; Gaucher, Roger et Gougerot.) — M. VERRIER. Du phagédénisme chancrelleux. (MM. Gaucher, président ; Pouchet, Roger et Gougerot.) — M. FROMENT. Contribution à l'étude du chancre syphilitique du nez et en particulier de sa localisation au cornet inférieur.) (MM. Gaucher, président ; Pouchet, Roger et Gougerot.) — Mlle RABUTEAU Étude sur la viscosité de quelques liquides organiques. (MM. Roger, président ; Pouchet, Roger et Gougerot.) — M. ROSENWALD. Étude sur Spallanzani, biologiste. (MM. Roger, président ; Pouchet, Gaucher et Gougerot.) — M. TOURNIER. Considérations sur le sérum antitétanique dans le tétanos. (MM. Reclus, président ; Legueu, Pierre Duval et Grégoire.) — M. NOUEL. Des luxations anciennes au semi-lunaire. (MM. Reclus, président ; Legueu, Pierre Duval et Grégoire.) — M. FAY. La transplantation restauratrice du péroné après les résections des os longs du membre supérieur pour ostéosarcomes. Indications, techniques opératoires et résultats. (MM. Reclus, président ; Legueu, Pierre Duval et Grégoire.) — M. ARNOUX. Contribution à l'étude des sténoses tuberculeuses du larynx et leur traitement chirurgical (MM. Reclus, président ; Legueu, Pierre Duval et Grégoire.) — M. GAVEAU. De l'absorption rectale de différents liquides avant et après les grandes opérations. (MM. Reclus, président ; Legueu, Pierre Duval et Grégoire.) — M. CORBINEAU. Cathétérisme urétéral à vessie ouverte. (MM. Legueu, président ; Reclus, Pierre Duval et Grégoire.)

Jeudi 28 novembre, à une heure. — M. SÉBILLOTTE. Contribution à l'étude des médiastinites chroniques. (MM. Debove, président ; Achard, Castaigne et Rathery. — M. JUIN. De la viscosité du sang dans les néphrites. (MM. Debove, président ; Achard, Castaigne et Rathery.) — M. CHEVALIÉRAS. La congestion passive du foie associée à l'hypertension artérielle. (MM. Debove, président ; Achard, Castaigne et Rathery.) — M. BRONSTEIN. Contribution à l'étude de la méningite aiguë syphilitique. (MM. Achard, président ; Debove, Castaigne et Rathery.) — M. GAILLARD. Syndromes hypophysaires chez l'enfant. (MM. Hutinel, président ; Bar, Nobécourt et Jeannin). — M. CASTEX. Contribution à l'étude des pleurésies enkystées tuberculeuses du sommet. (MM. Hutinel, président ; Bar, Nobécourt et Jeannin.) — M. SIGURET. Contribution à l'étude histologique de l'hypophyse pendant la gestation. (MM. Bar, président ; Hutinel, Nobécourt et Jeannin.) — M. THOMAS. L'aérophagie gravidique durant la grossesse. (MM. Bar, président ; Hutinel, Nobécourt et Jeannin.) — M. BETTINGER. De la rachicocaïnisation suivant le procédé du Dr Le Filiatre (en particulier pour l'anesthésie de la moitié supérieure du corps). (MM. Pozzi, président ; de Lapersonne, Lecène et Terrien.) — M. GUILLEMOT. Contribution à l'étude du drainage en gynécologie. (MM. Pozzi, président ; de Lapersonne, Lecène et Terrien.) — M. LEFORT. Contribution à l'étude des accidents oculaires attribués aux solutions arsénicales. (MM. de Lapersonne, président ; Pozzi, Lecène et Terrien.) — M. MERSEY. L'amour de la mort chez les Habsbourg. Contribution à la pathologie historique. (MM. Gilbert Ballet, président ; Pierre Marie, Widal et Claude.) — M. PÉAN. Les rayons X dans le traitement du goitre exophtalmique. (MM. Pierre Marie, président ; Gilbert Ballet, Widal et Claude.) — M. COLLET. Syndromes pédonculaires et bulbo-protubérantiels au cours de la fièvre typhoïde. (MM. Widal, président ; Gilbert Ballet, Pierre Marie et Claude.) — M. COTONI. La virulence des pneumocoques. (MM. Widal, président ; Gilbert Ballet, Pierre Marie et Claude.) — M. ERTAUD. Contribution à l'étude de la hernie épigastrique, coexistence possible avec l'ulcère et le cancer de l'estomac. Indications qui en découlent. (MM. Lejars, président ; André Broca, Lenormant, et Okinczyc.) — M. TORTAT. Subluxations volontaires de l'épaule. (MM. Lejars, président ; André Broca, Lenormant et Okinczyc.) — M. PATOUREAU. Contribution à l'étude des goitres aberrants. (MM. Lejars, président ; André Broca, Lenormant et Okinczyc.) — M. HATRY. Contribution à l'étude des luxations du pied en arrière. (MM. Lejars, président ; André Broca, Lenormant et Okinczyc.)

1911-1912. — N° 53 | 30 Novembre 1912

SOMMAIRE :

PAUL LE GENDRE. — Les étudiants et leurs guides (chefs, patrons, maîtres)........ 617
JEANBRAU. — Comment se faire relever de la prescription pour les honoraires d'expertises en matière d'accidents du travail........ 621
ODDO. — Les névroses et les accidents du travail (hystérie et neurasthénie)........ 624
F. TERRIEN. — Valeur de l'œil blessé d'après la loi sur les accidents du travail........ 630
JEAN CAMUS. — Sérothérapie et responsabilité professionnelle........ 635
R. LEDENT. — Médecins et accidents du travail........ 637
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Société médicale des hôpitaux. — Société de biologie. — Académie de médecine. — Académie des sciences. — Société de chirurgie........ 639
Libres propos : Médecins et accidents du travail par le Dr MOUCHET........ III
Chronique : L'Université de Leipzig, par le Dr PAUL CORNET........ V à IX
Intérêts professionnels : Le médecin doit dire « mes malades » et non pas « mes clients ». — Principes de déontologie médicale adoptés par le conseil général des sociétés d'arrondissement à propos du service militaire des étudiants en médecine........ XIII
Hygiène industrielle : Musée de prévention des accidents du travail et d'hygiène industrielle........ XV
Les cérémonies médicales : Hommage au Professeur Coyne........ XVII
Variétés : Antoine le guérisseur et le culte antoiniste........ XIX
La médecine au Palais : La responsabilité des chirurgiens, par ADRIEN PEYTEL........ XX
Silhouettes médicales : Le Dr Bazy, dessin original par BILS........ XXV
Diététique........ XXVII
Formules thérapeutiques........ XXVII
Revue hebdomadaire de la Presse française........ XXIX
La médecine aux colonies : Etat sanitaire de Madagascar........ XXXI et XXXIII
Chronique des Livres........ XXXIII et XXXIV
Nécrologie : Le Dr Petit-Jean........ XXXV
Nouvelles........ XXXV à XXXVII
La vie médicale........ XXXIX et XLI
Cours. — Memento de la quinzaine. — Thèses de la Faculté de médecine de Paris........ XLIII
Postes vacants........ XLIV

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE "PARIS MÉDICAL" POUR 1913

Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément.

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MÉDICAL " *(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes) :*

1° **Un coffret de produits Innoxa** (1 flacon lait, 1 tube cold-cream, 1 boîte poudre de riz) parfumé au choix à la violette ou à la rose blanche (Valeur 10 fr.). *(Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port).*

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE. Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

5° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

6° **Flacon artistique de parfum Ess. Bouquet,** en étui, offert par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 75, plus 50 centimes pour le port).*

7° **Un coffret de parfumerie Coudray** *contenant 3 savons, un flacon eau de Cologne, un flacon parfum Tyldis, 3 sachets. Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 4 francs, port compris).*

8° **Bons pour une photographie artistique** (reproductions exceptées) **(valeur 12 francs)**, offerts par la maison WALÉRY, 9 *bis*, rue de Londres, à Paris.

9° **Bons pour une remise de 25 p. 100** sur l'achat d'une bicyclette ou d'une machine à coudre **et remise de 10 p. 100** sur l'achat d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

10° **Remise de 15 p. 100** (médecins seulement) **sur un achat de Café Sanka décaféiné** fait à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris *(sur présentation de cette page).*

11° **Remise** sur l'achat d'une **machine à écrire Oliver.**

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE " PARIS MÉDICAL " :

(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces 25 primes) :

1° **Un joli presse-papier en marmorite de Saint-Gobain** bleu de Sèvres, offert par l'**Uraseptine Rogier**, 19, avenue de Villiers, à Paris.

2° **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Une pipe racine de bruyère, un fume-cigare ou un fume-cigarette** du Dr PARANT (désintoxicant du tabac et de sa fumée) au choix l'un des trois, bien spécifier ce que l'on désire. Prime offerte par le Dr PARANT à Lons-le-Saunier.

4° **Une trousse de poche contenant une pince, des ciseaux, un thermomètre, un bistouri** *(Valeur 12 fr.)*, prime offerte par M. BLACQUE, 25, rue Cujas à Paris *(port 1 fr.) (Pour les médecins seulement).*

5° **Une poire de Politzer,** offerte par M. LOREAU, rue Abel, à Paris. *(Pour les médecins seulement).*

6° **Un tableau d'un grand maître** (au choix Botticelli, Gainsborough, Rembrandt), reproduction artistique tout encadrée, valeur *20 francs*, prime offerte par *Les Arts graphiques*, 26, rue Diderot, à Vincennes *(Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port).*

7° **Un rasoir américain « Leslie »** avec un système **automatique** pour repasser les lames *(Valeur 25 fr.)*. Prime offerte par The Leslie manufacturing Co, 65, rue Réaumur, à Paris. *(Pour avoir cette prime, joindre 4 fr. au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port.) (Pour les médecins seulement).*

8° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

9° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

10° **Deux seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

11° **Etui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre "**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues *(procédé breveté)*, offert par la SOCIÉTÉ ÉLECTRO-INDUSTRIELLE *(maison Mathieu)*, 113, Bd. St-Germain, à Paris.

12° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison PUNIET, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

13° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. CORNETTE, 19, boul. Saint-Denis, à Paris.

14° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12** fr. **50**). *(Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port).*

15° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre).

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent, acier, payable par mensualités, chez AURICOSTE, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **25** fr. à la maison BOULITTE. Appareils de précision.

20° **Caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues** *(Cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement, et aux médecins seulement)*, offerte par la Cie de POUGUES.

21° **Bon pour une journée à passer à Korbous**, comprenant le transport en automobile de Tunis à Korbous et retour et un déjeuner à Korbous.

23° **Un colis d'oignons à fleurs** (tulipes), offert par la maison VAN VELSEN FRÈRES, à Overveen (Hollande).

24° **Élégant coffret en laque rempli de parfumerie au Xérol** offert par la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU XÉROL, à Lyon. *(Il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 3 fr. 50, plus 1 franc pour le port).*

25° **Un flacon dentifrice Perhydrol buccal**, offert par J. FOLI, 3, rue Palermo, à Nice.

26° **Bon pour dix francs de marchandises** à prendre sur le catalogue de la maison PORGÈS, fabricant d'instruments de chirurgie en gomme et caoutchouc vulcanisé 12, boulevard Magenta, à Paris.

LIBRES PROPOS

MÉDECINS ET ACCIDENTS DU TRAVAIL

Dans ce journal même, le 14 septembre dernier, mon collègue et ami Pierre Lereboullet disait tout le bien qu'il pensait d'un petit livre de notre maître M. Ch. Perier (*Accidents, médecins, assureurs*, librairie Asselin et Houzeau, 1912) qui est tout simplement un chef-d'œuvre. J'y cueillerai quelques-unes des pensées que le jugement si sûr, le talent si fin de M. Perier y ont semées à profusion.

La situation sociale du médecin n'est pas toujours enviable et M. Ch. Perier en trace en quelques lignes un magistral portrait :

« Subordonné aux imprévus incessants de la profession, jamais il n'est le maître absolu de son temps ; pour lui, le repos hebdomadaire est un mythe, l'alternance quotidienne plus ou moins régulière du travail, du loisir et du sommeil, un rêve ; nuit et jour, il lui faut répondre à des appels dont l'urgence est parfois injustifiée et la rémunération souvent aléatoire.

« Exposé à toutes les contagions qu'il serait déshonorant de fuir, il vit sous la constante menace d'un danger qui ne s'atténue que peu à peu, grâce à une sorte de vaccination globale, fruit de l'accoutumance, qui semble conférer au praticien devenu vieux une immunité relative.

« Je n'insiste pas sur le poids des responsabilités toujours lourdes, quelquefois terribles, qui lui incombent ».

Pendant toute leur carrière, la philanthropie s'exerce en grand aux dépens des médecins. Beaucoup de ceux qui ont embrassé la profession médicale et qui n'ont point de ressources suffisantes pour attendre la clientèle, ne songent plus — à notre époque d'argent surtout — à exercer « libéralement » leur profession ; ils préfèrent de beaucoup l'exercer « commercialement »

Quelques-uns n'ont point même l'excuse d'être « besogneux » ; ils veulent jouir immédiatement et dépouillent tout scrupule pour augmenter leurs ressources.

Ils se mettent pieds et poings liés entre les mains de rabatteurs ou fondent des « cliniques » d'accidents du travail.

M. Ch. Perier dit fort bien que « tout en reconnaissant les bons côtés de la loi sur les accidents du travail, elle ne répond pas de tous points à l'idéal de ses promoteurs.

« Elle a troublé la mentalité de ceux qui y sont assujettis et celle des médecins ; elle a semé la discorde entre assureurs et médecins ; on peut même dire qu'elle a créé une spécialité médicale, la médecine des accidents du travail. »

Les dispensaires où l'ouvrier blessé reçoit 5 francs la première fois qu'il s'y présente et 1 franc à chacune des fois suivantes ne sont malheureusement pas exceptionnels ; il semble même que depuis quelques années leur nombre augmente dans des proportions fâcheuses : on m'a cité un médecin qui donnait au blessé 10 francs la première fois que ce dernier se présentait chez lui.

C'est une chose tentante pour le médecin besogneux et dénué de scrupules d'augmenter le nombre et l'importance des visites et des pansements ; la loi sur les accidents est trop souvent pour lui une mine d'or à exploiter.

Depuis que le citoyen Griffuelhes en 1910 a avoué publiquement que la C.G.T. recevait 25 pour 100 des bénéfices faits par la clinique du Dr D...., les médecins dits « marrons » remplissent de plus en plus les colonnes des journaux. Ces primes aux accidentés du travail sont si courantes, si connues de tous que, le 23 août 1912, le président de la 9e chambre ne craignait point de les déclarer « conformes à un usage qu'il n'avait point à apprécier » et il y a quelques jours seulement on pouvait lire dans un journal du matin « qui sait tout » un jugement de juge de paix déboutant de sa demande en paiement d'honoraires un médecin directeur d'une clinique d'accidents du travail.

Une pareille transformation — déformation serait mieux — des mœurs médicales nuit singulièrement au prestige de la profession.

Heureusement l'indignité ou le tempérament commercial de quelques-uns ne saurait jeter sur l'ensemble des médecins une suspicion imméritée ; quelques brebis galeuses ne sauraient contaminer le troupeau. Il faut que les médecins consciencieux — et c'est l'immense majorité — se sentent les coudes, il faut qu'ils restent profondément unis, délaissant toutes les petites querelles personnelles qui les épuisent trop souvent, et qu'ils éliminent de leur corps social si ardemment dévoué à l'humanité les éléments morbides qui pourraient le gâter.

Que chacun de nous se modèle sur le précepte que mon maître Ch. Perier a toujours eu pour guide dans sa vie chirurgicale si bien remplie : *Avoir la conscience toujours tranquille et, quoi qu'il arrive, être toujours prêt à faire son devoir, tout son devoir.*

ALBERT MOUCHET.

AVIS AUX LECTEURS

Nous prions ceux de nos lecteurs à qui *Paris Médical* a plu, à qui il a paru donner un tableau fidèle du mouvement médical, tout en les distrayant par des variétés paramédicales, de nous envoyer le plus tôt possible soit par leur libraire, soit directement, le **montant de leur abonnement** et la **liste des primes** qu'ils ont choisies. L'échéance du 30 novembre étant très chargée, les abonnés qui nous adresseront aussitôt leur renouvellement faciliteront notre tâche ; ils éviteront ainsi toute interruption dans le service du journal et ils seront assurés de recevoir les primes qu'ils désirent : celles-ci sont en effet livrées dans l'ordre des inscriptions et il en est qui s'épuisent rapidement.

Les anciens abonnés ont droit aux primes comme les abonnés nouveaux (voir page II la liste des primes).

Enfin nous serons heureux de recevoir les remarques, observations, critiques, desiderata de nos abonnés, car nous avons le plus vif désir que *Paris Médical* réalise tous les progrès que l'on peut souhaiter.

CHRONIQUE

L'UNIVERSITÉ DE LEIPZIG

En continuant, avec le même désir de bienveillance et de justice, à soumettre aux lecteurs de *Paris Médical* l'exposé de souvenirs personnels qui aiment se fixer sur l'Allemagne laborieuse, je me permets de renouveler un vœu : c'est que les Allemands, de leur côté, en fassent toujours autant, en ce qui concerne la France en général et notre grande capitale en particulier, dans tout ce que les deux ont de bien. On est en effet surpris combien nos voisins, dignes d'être admirés pour ce qu'ils ont d'admirable, ont tendance à porter des jugements superficiels ou archaïques sur la France universitaire. Beaucoup trop ne connaissent par exemple que Paris qui s'amuse, sans daigner s'apercevoir qu'une ville qui a tant d'attraits est nécessairement cosmopolite, et que ce revers de Paris est bien peu parisien s'il n'est pas complètement exotique. Leur esprit, habituellement analytique, est comme paralysé par l'oxygène de nos boulevards. Ils s'en retournent chez eux avec des opinions ridiculement fausses, telles que celle-ci : les étudiants de Paris se prélassent entre un verre d'absinthe d'un côté et une jeune fille de l'autre. De pareilles façons de juger, si l'on daignait les peser, ne paraîtraient-elles pas légères de la part d'un grand peuple ?



Université de Leipzig (*Augusteum*).

* * *

L'Augusteum. — Si en quittant la gare gigantesque de cette grande et curieuse ville de Leipzig, on s'achemine à gauche vers ces longues et larges promenades que borde d'un côté la rue Gœthe, on arrive bientôt à une place très grande, déjà belle par ses dimensions mêmes ; c'est l'*Augustusplatz*. Sur cet immense quadrilatère on aperçoit d'un côté la nouvelle poste, de l'autre le nouveau théâtre, de l'autre le musée ; et puis, tout près de ce dernier, un autre monument aux apparences modernes vous attire, on dirait un palais italien, on s'approche, on lit au fronton ce simple mot : *Augusteum* ; c'est l'Université.

Si vous entrez dans ce palais, l'illusion vous accompagne. Le tout resplendit de neuf. Ce sont de longs et beaux et multiples couloirs qui embrassent à droite et à gauche une magnifique *Salle des Pas-Perdus*, qu'ornementent des sculptures et des peintures murales dues au pinceau de Preller. C'est une *aula* remarquable, avec des reliefs et un grand tableau de Rietschel. C'est la chapelle de l'Université, l'*église Saint-Paul*, qui dissimule sous un gothique rajeuni l'ancienneté de son origine. De sorte qu'en présence des charmes d'un tel palais, on comprend très bien la rumeur qui circule en ce moment, et suivant laquelle l'Augusteum deviendrait un château royal destiné à recevoir la famille de Saxe dans ses séjours à Leipzig, alors que jusqu'ici la ville est obligée, pour recevoir le roi, d'emprunter des appartements au vaste et riche domaine de l'Université.

* * *

Historique. — On se douterait encore moins, lorsqu'on visite l'Augusteum, qu'on est au lieu d'origine et au siège social d'une des plus vieilles Universités d'Allemagne. Celle de Leipzig, en effet, célébrait en 1909 son 500e anniversaire, c'est-à-dire qu'elle prit naissance en 1409, en cette année lointaine, où environ 400 professeurs et étudiants allemands de Prague, victimes du réveil de la nationalité slave, furent chassés de la capitale de la Bohême, et vinrent fonder à Leipzig, sous la protection des princes de Wettin, un nouveau centre d'enseignement et de recherches à l'instar de l'Université de Paris. Mais jusqu'au XVIIIe siècle le rôle universitaire de Leipzig ne fut pas brillant. Cette petite ville qui ne comptait alors que 4 à 5000 habitants, subit les soubresauts politiques du territoire saxon. En 1485, le pays ayant été partagé entre les Ernestins et les Albertins (1), Leipzig échut à la plus eune ligue, et, par jalousie, les Ernestins fondèrent à Wittenberg, en 1502, une Université concurrente.

Bien plus tard, le roi de Saxe, FRÉDÉRIC AUGUSTE Ier le Juste (1750-1827), en mémoire duquel fut bâti l'Augusteum (1830-36), qu'on a reconstruit et agrandi depuis (1892-97), imprima à l'Enseignement universitaire de Leipzig une direction nettement luthérienne. Mais l'Université resta victime d'un particularisme étroit et outrancier, et le grand essor qu'elle prit au XVIIIe siècle, elle le dut surtout au prodigieux développement de la ville, qui comptait alors 20.000 habitants, qui offrait les attractions de la richesse, du luxe, des commodités, d'une société distinguée et élégante, qui

(1) Ernest et Albert, les fils de l'Électeur de Saxe.



Cour intérieure de l'Université.


Sirop Roche
COMPRIMÉS THIOCOL ROCHE

CHRONIQUE *(suite)*

qui était en définitive un « petit Paris », suivant l'expression de Gœthe (1).

***

État actuel (2). — Aujourd'hui l'Université de Leipzig est une des plus grandes de l'Allemagne. Elle vient en quatrième ligne avec celle de Göttingen, après les Universités de Berlin, de Munich et de Strasbourg, avec un nombre d'étudiants s'élevant à près de 5000 pour ce qui est de celle de Leipzig, laquelle est très riche (1/2 à 1 million de marks de rentes), possède des domaines et des forêts étendus, et reçoit en outre une contribution annuelle qui oscille entre 3 et 4 millions de marks.



Université. — Vestibule des Escaliers.

L'Augusteum qui se trouve sur l'Augustusplatz ne représente qu'une bien petite partie des bâtiments universitaires. On y trouve l'*aula*, la *salle des Pas-Perdus*, *17 auditoriums*, quelques collections, et l'*église Saint-Paul*, vieille église de l'ancien cloître Saint-Paul, fondée au XIII[e] siècle et restaurée en 1899.

Cette petite église est dans le style gothique des dernières périodes. La façade donne sur la cour de l'Université. L'intérieur se décompose en 3 nefs aux dimensions moyennes mais bien proportionnées, appuyées sur de sveltes piliers que réunit dans le haut un riche réseau de voûtes. Les parties latérales de l'église sont recouvertes de boiseries sculptées dont l'ensemble et les détails reflètent une réelle élégance. On peut se croire dans un musée, tant il y a de peintures mais surtout de sculpteurs qui appartiennent pour la plupart à la plastique funéraire. Enfin en fouillant du regard on découvre quelques vestiges d'une église primitive, de style roman, à laquelle fit suite l'église gothique. Le souvenir principal de ce lointain passé, se trouve être une statue en bois qui représente le margrave Diezmann, mort à Leipzig en 1307. Signalons encore la statue en bois de Saint Dominique, laquelle représente incontestablement le joyau le plus délicat de cette collection funéraire.

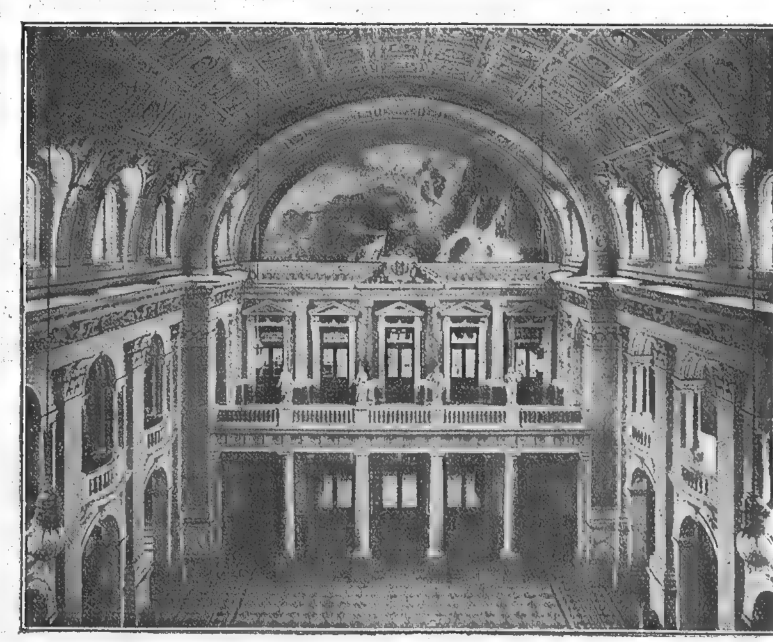
Les *Cliniques* et la plupart des *Instituts* (3) occupent tout un quartier, au sud-est de la ville, dans l'entourage de l'hôpital municipal, Liebigstrasse, Linnéstrasse, Johannisallee, Windmuhlenweg, entre la Baeyrischerbahnhof et le nouveau cimetière Saint-Jean.

L'enseignement est donné par 64 professeurs ordinaires. Le *rector magnificus* actuel est le D[r] G. Heinrici. Le roi Frédéric Auguste fut *Rector magnificentissimus*.

La *Faculté de médecine* compte 12 professeurs ordinaires, 24 professeurs extraordinaires et 33 privatdocents.

***

Bibliothèque de l'Université. — Ce bel établissement se trouve dans le quartier musical de Leipzig, tout près de la *Gewandhaus*, ce conservatoire de musique, dont la renommée est universelle.



Université. — Salle des Pas-Perdus. Au fond, une peinture murale, par PRELLER : *Prométhée*.

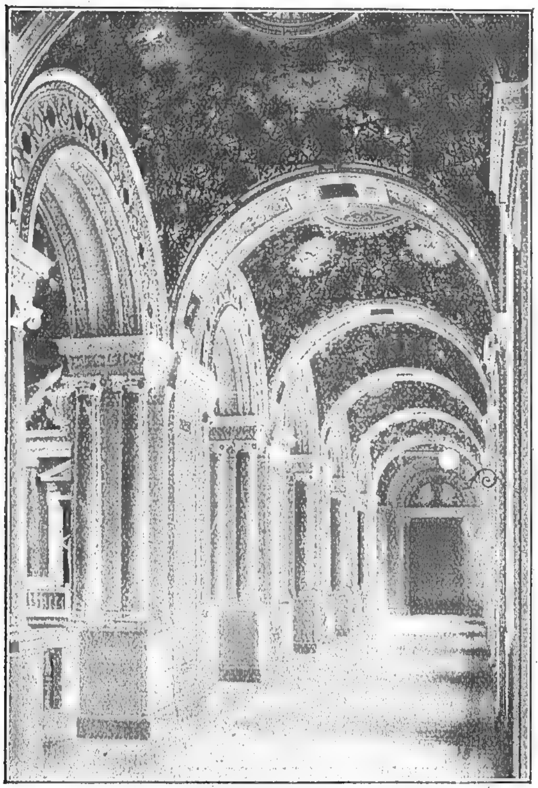
(1) Die Universität Leipzig, 1409-1909. Gedenkenblätter zum 30 Juli 1909.

(2) Je tiens à remercier de nouveau M. le D[r] PLASCHKE, de Leipzig, pour l'aide empressée qu'il n'a cessé de me prêter dans mes recherches en cette ville.

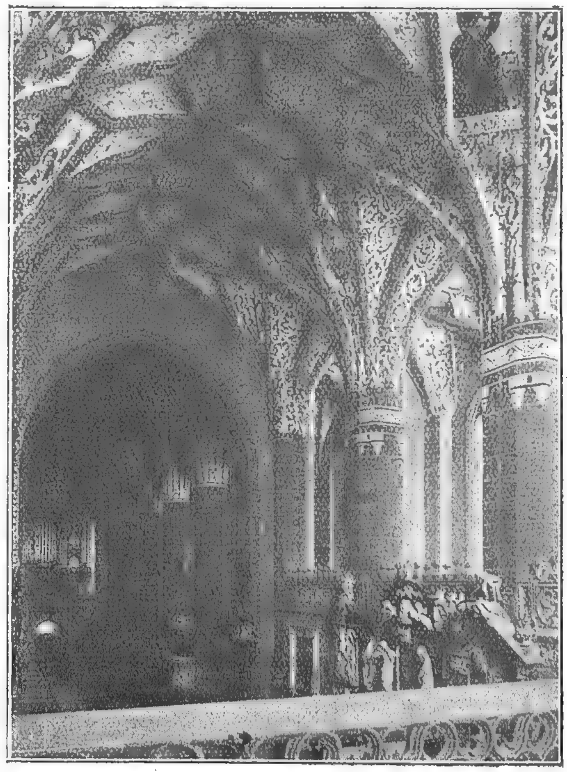
(3) Instituts *anatomique, physiologique, pathologique, pharmacologique ;* Instituts de *Médecine légale*, d'*Hygiène*, de l'*Histoire de la Médecine*, etc.

CHRONIQUE *(Suite)*

Nous devons à l'obligeance de M. le Dr Carl BOYSEN, le très distingué directeur de la bibliothèque, d'avoir pu visiter sous son aimable conduite cette grande construction moderne, avec sa façade plutôt élégante, avec son escalier monumental, avec une salle de lecture qui dispose de 120 places, avec des magasins bien aménagés, bien compris, n'exigeant pas l'emploi d'échelles, et abritant, en chiffres ronds, 600.000 volumes. L'*Albertina* (ainsi se nomme la bibliothèque) a été achevée en 1891, par Rossbacher. Sans doute elle n'offre déjà plus, au dire du Dr Boysen, tous les desiderata voulus au point de vue des aménagements intérieurs. Mais telle qu'elle est, la bibliothèque de l'Université fait partie de ces nombreuses organisations modèles dont Leipzig a le droit d'être fière.



Université. — Un des corridors.



Chapelle de l'Université (*Pauliner Kirche*).

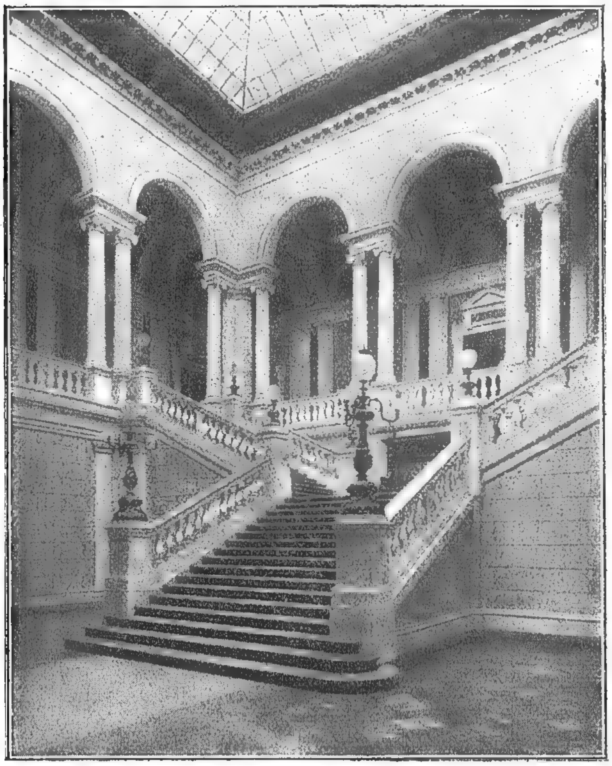


Bibliothèque de l'Université (*Bibliotheca Albertina*).

Les étudiants à Leipzig : Les sing, Gœthe. — La vie universitaire de Leipzig ne se remarque guère de la rue. Il n'y a pas une «vie d'étudiants» comme à Iéna, par exemple dont nous parlerons dans un numéro ultérieur de *Paris Médical*. C'est tout juste au 31 octobre, fête de la Réformation, qu'on peut voir, pour une fois, les étudiants, à l'occasion du changement de Recteur, apparaître ensemble avec leurs signes distinctifs bariolés. Jadis il en était autrement lorsque, l'Université for-

CHRONIQUE *(Suite)*

mait un Etat dans l'État et que les étudiants se battaient avec les ouvriers et les soldats, ou bien quittaient la ville, après s'être brouillés avec leurs professeurs, pour aller délibérer dans les « Bierdörfer » sur le point de savoir où l'on pourrait bien transférer l'Université.



Bibliotheca Albertina. — Le grand escalier.

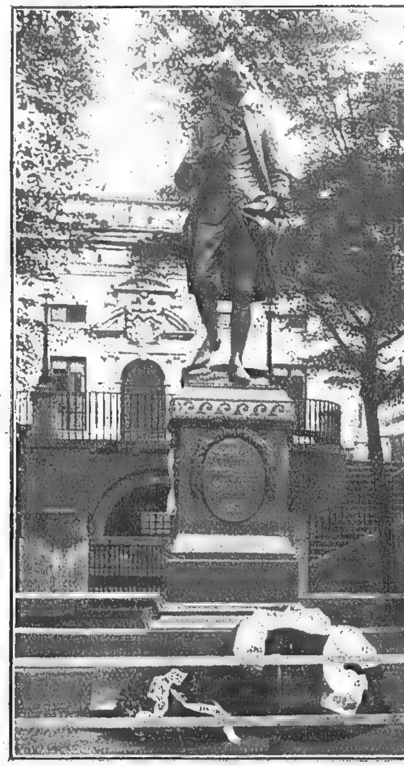
Alors les étudiants anciens recevaient les « bleus », suivant des usages qui aujourd'hui paraîtraient barbares, même en Allemagne, et en comparaison desquels le « baptême de la ligne », lorsque sur mer on franchit l'équateur, pouvaient paraître extrêmement doux.

Deux grands hommes parmi les plus grands furent étudiants à Leipzig, sans que ni l'un ni l'autre n'aient été, à proprement parler, des gloires de l'Université : il s'agit de LESSING et de GOETHE.

Le premier vint de Meissen pour étudier la théologie, puis la poésie et la philologie. Il bénéficia, surtout, pour l'évolution de son génie, de la vie sociale et théâtrale de Leipzig.

Il en fut de même pour Gœthe, qui fut un « singulier » étudiant, envoyé à Leipzig à l'âge de seize ans pour y étudier le droit, contre son gré. Pendant ses trois années d'études (1765-1768) il n'étudia pas, mais dépensa surtout son temps, son argent, et sa santé, à la désolation de son père (1). Il mena la vie joyeuse d'alors, dans une ville luxueuse donnant le ton en Allemagne au triple point de vue littéraire, artistique et social. Gœthe devint un élégant, tel que l'a représenté l'artiste SEFFNER dans le beau bronze qui s'élève actuellement sur la petite place du Naschmarkt, près l'ancien Hôtel de Ville. Le médaillon accolé au piédestal reproduit les traits d' « Annette » SCHÖNKOPF dont le bel étudiant s'amouracha et dont il semble avoir eu grand'peine à se séparer (2).

Lorsqu'il quitta Leipzig pour retourner chez ses parents à Francfort, Gœthe n'était guère physiquement qu'une loque, tant sa santé avait été éprouvée surtout pendant les cinq derniers mois. Il était nerveux, hypocondriaque, agité par la jalousie ou par des excitations passionnées. Antérieurement il avait été pris d'une hémorragie pulmonaire dont Gœthe a expliqué lui-même les causes occasionnelles (contusions par chute, émanations acides) et que le Dr Freund a voulu rapporter à la syphilis. Sans rouvrir un débat sur l'état de santé de Gœthe pendant son séjour à Leipzig (3), on peut admettre que de toutes les hypothèses émises au sujet de la fameuse hémorragie, c'est bien celle de Moebius, relative à un foyer de tuberculose guérissable, qui réunit le plus de caractères de vraisemblance.



Statue de l'étudiant GŒTHE à Leipzig.

CORNET.

(1) BIELSCHOWSKY, Gœthe, sein Leben und seine Verke, 1911, Ier vol. p. 93.

(2) Du moins si l'on s'en rapporte à la lettre que Gœthe écrivit à Kätchen : « J'étais déjà en bas, et retournai vers l'escalier sans avoir le courage de monter. Comment serais-je redescendu? Je n'ai pas besoin de vous prier de vous souvenir de moi. Mille occasions viendront à vous qui vous feront penser à un homme qui, pendant deux ans et demi détacha un morceau de votre famille, qui bien souvent vous donna des motifs d'indignation et de colère, mais qui pourtant fut toujours un bon jeune homme. »

Gœthe fait sans doute allusion aux scènes de jalousie qu'il faisait à son amie, scènes idéalisées dans son poème : *Die Laune des Verliebten*. Cette comédie représente, avec « *Die Mitschuldigen* », l'une des deux œuvres originales que le génie naissant ait produites à Leipzig.

(3) CORNET, Gœthe pathologique, in *Progrès méd.* mars 1902.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

LE MÉDECIN DOIT DIRE : 'MES MALADES" ET NON PAS "MES CLIENTS"

Un médecin ne devrait jamais dire : « Mes clients, ma clientèle », mais toujours « mes malades ».

Le médecin qui parle de « sa clientèle, de ses clients » distingue ouvertement parmi ses malades les gratuits, ceux des hôpitaux par exemple, ceux qu'il assiste par humanité et ceux dont il reçoit des honoraires. Il diminue ainsi de lui-même sa situation morale et l'idée qu'on doit avoir de son rôle dans la société.

Autrefois sans doute « clients et clientèle » se disaient des plébéiens protégés par un patricien ; le client était l'obligé et socialement l'inférieur de celui qui le patronnait. Académiquement peut-être, le sens de ces mots n'a pas changé mais combien en fait est devenue différente leur signification courante et populaire. Clients et clientèle évoquent aujourd'hui surtout une idée d'affaires commerciales dans lesquelles l'obligé ou jusqu'à un certain point l'inférieur n'est pas celui qui paie mais celui qui reçoit.

Il doit en être tout autrement du médecin vis-à-vis de ses malades. Malgré les honoraires versés, le malade guéri ou seulement soulagé ne reste-t-il pas l'obligé de son docteur. Le service rendu, la santé recouvrée qui, dit-on couramment est le plus précieux des biens, ne sauraient être mis en balance avec les honoraires modestes ou même de luxe par lesquels un malade s'est matériellement acquitté. Les gens de cœur ajoutent à ces honoraires un tribut de reconnaissance, un sentiment de respect et d'affection qui rétablit l'équilibre et qui pour nous a tant de prix.

D'aucuns prétendront que la vie moderne si agitée, si fébrile et si intéressée se prête peu à ces subtilités, que tout dans les relations des hommes se borne à un mouvement d'échanges commerciaux où chacun agit sur un pied d'égalité, où l'argent est roi et les sentiments n'ont que faire. C'est là une erreur certaine : intérêts et sentiments se mêlent dans la vie, se heurtent ou se soutiennent, mais c'est bien par le cœur, par les sentiments et les idées que les hommes sont surtout conduits. C'est bien aussi par eux que s'établit, grandit ou diminue cet élément impondérable et pourtant si puissant : « la considération », la considération qui entoure les professions comme les individus, et qui est comme le reflet public de l'honneur à quoi nous tenons par dessus tout.

Dr M. de L.

PRINCIPES DE DÉONTOLOGIE MÉDICALE

Adoptés par le Conseil général
des Sociétés d'Arrondissement

Article premier. — Tout médecin appelé pour la première fois dans une famille doit, s'il s'aperçoit ou apprend qu'il a été appelé à défaut du médecin traitant absent ou malade, ne donner des soins que pendant l'absence de son confrère.

Art. 2. — Si le médecin, appelé en l'absence du médecin traitant, constate que le malade a l'intention formelle de réclamer ses soins pour l'avenir, il peut continuer à voir le malade après avoir averti son confrère.

Art. 3. — Tout médecin appelé accidentellement près d'un malade en traitement devra se borner à prescrire les médicaments nécessaires pour parer aux accidents du moment et ne se représenter chez le malade que s'il est appelé en consultation par le médecin traitant.

Art. 4. — Tout médecin appelé près d'un malade dans le cours d'une maladie aiguë ou chronique régulièrement suivie fera ses efforts pour faire rappeler le médecin traitant ; s'il échoue, il doit prévenir, sans délai, le confrère auquel il succède.

Art. 5. — Le médecin qui a remplacé un confrère s'interdit de donner ses soins à un client ou à l'entourage immédiat de ce client qu'il n'a connu que grâce au remplacement, à moins d'obtenir du confrère intéressé la permission d'en user autrement.

Art. 6. — Tout médecin appelé en consultation devra s'abstenir, vis-à-vis du malade et de son entourage, de toute réflexion. La consultation étant faite à part, le traitement convenu sera appliqué par le médecin ordinaire.

Art. 7. — Le médecin appelé en consultation par le médecin traitant ou par la famille ne devra retourner voir le malade que s'il est appelé à nouveau et autorisé par le médecin traitant.

Art. 8. — Il est d'une bonne confraternité d'accepter un médecin consultant proposé par la famille, quels que soient son âge, son grade ou sa situation, pourvu que son honorabilité personnelle ou professionnelle soit indiscutable.

Art. 9. — Le cabinet de consultation est un terrain neutre où le médecin peut donner ses conseils à tous ceux qui les lui réclament, et quel que soit le médecin traitant.

A PROPOS DU SERVICE MILITAIRE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

Il m'a maintes fois été donné de constater que les étudiants en médecine, obligés, de par la loi, à accomplir soit au début, soit à la fin de leurs études, deux années de service militaire, étaient pour la plupart mal avertis des notables avantages qu'ils seraient susceptibles de retirer de la fréquentation des « Sociétés de préparation militaire ».

C'est donc faire œuvre utile, à mon sens, que de signaler à nos jeunes camarades l'existence de ces sociétés et de leur donner quelques détails sur le but qu'elles poursuivent.

Elles ont pour objet de donner aux jeunes gens, avant leur incorporation, les premières notions théoriques et pratiques d'instruction militaire, de telle sorte qu'ils arrivent au régiment déjà physiquement entraînés et n'ayant plus à apprendre les rudiments du métier.

Or, comme chacun sait, surtout en ce qui concerne les troupes à cheval, c'est une période d'initiation, de « débourrage », pour employer un terme technique, qu constitue l'étape la plus pénible du service.

Les cours se poursuivent chaque année pendant une période de huit mois ; ils ont pour couronnement un examen subi par les élèves devant un jury composé d'offi ciers de l'armée active. Cet examen comporte une série d'épreuves portant sur la topographie et quelques notions d'hygiène. Il a pour sanction, s'il est satisfaisant, la délivrance du *Brevet d'aptitude militaire*.

Le diplôme ainsi obtenu assure à son titulaire, en tenant compte de son classement, un certain nombre d'avantages, notamment le droit de devancer l'appel, le choix du corps, des tolérances de poids et de taille pour certaines armes, la nomination au grade de brigadier ou de caporal après quatre mois de service, l'affectation à des emplois spéciaux.

Ce sont là des prérogatives peu négligeables à notre époque égalitaire où tout le monde étant astreint à servir pendant une durée égale, il importe d'employer ces deux

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS *(Suite)*

années d'une façon aussi utile et aussi agréable que possible.

En ce qui concerne spécialement les futurs médecins, je me permets de leur donner le conseil de se faire inscrire dans une Société de *préparation pour les troupes à cheval*. Un des desiderata du corps de santé est, en effet, d'obtenir que les étudiants fassent leur service militaire dans la cavalerie ; d'un autre côté, étant forcément destinés à devenir médecins de réserve, il est absolument certain qu'à une époque quelconque de leur carrière ils seront pourvus d'un emploi monté et obligés de posséder de sérieuses notions d'équitation sous peine de se montrer inférieurs à leur tâche quels que puissent être par ailleurs leurs mérites techniques.

Les cours d'équitation ont lieu en général deux fois par semaine le soir.

On ne saurait donc objecter qu'ils puissent apporter une entrave quelconque au travail soutenu que nécessitent les études médicales et les préparations des concours ; bien au contraire, ils constituent un salutaire repos cérébral en même temps qu'un exercice physique de premier ordre.

L'instruction y est donnée par des officiers et des sous-officiers de réserve qui n'hésitent pas à consacrer le plus clair de leurs loisirs à cette tâche patriotique et éminemment utile.

Les frais entraînés par la participation aux cours sont des plus minimes.

Il existe, tant à Paris qu'en Province, un assez grand nombre de ces sociétés ; mais je tiens à signaler, parce que je le connais pour en faire partie depuis longtemps, l'escadron de Saint-Georges, dont le siège est à Paris, 104, rue de Richelieu, et qui a déjà reçu l'adhésion d'un certain nombre de nos jeunes camarades.

Dr A. COYON,
Médecin des Hôpitaux.

HYGIÈNE INDUSTRIELLE

Musée de prévention des accidents du travail et d'hygiène industrielle

Rappelons qu'il existe à Paris, au *Conservatoire national des Arts et Métiers*, un musée de Prévention des accidents du travail et d'hygiène industrielle, lequel musée a été inauguré officiellement le 9 décembre 1905.

Ce musée est installé dans le rez-de-chaussée du bâtiment Vaucanson. On y entre par la grande porte du Conservatoire, 292, rue Saint-Martin, et on visite :

1° *Du 15 octobre au 15 avril, le dimanche de 10 heures à 4 heures, et les mardi, mercredi, jeudi et samedi, de midi à 3 heures ;*

3° *Du 16 avril au 14 octobre : les dimanche et jeudi de 10 heures à 4 heures. Les mardi, mercredi, samedi, de midi à 4 heures.*

Notice et renseignements. — Ainsi que l'a fait connaître le regretté M. Cheysson, les pays étrangers nous offrent de très beaux établissements de ce genre, en particulier, celui de Vienne, fondé en 1890 par le Dr Migerka ; celui d'Amsterdam, ouvert en 1891 ; celui de Munich, « le *Musée du bien-être ouvrier* », inauguré en 1900 ; enfin, celui de Charlottenbourg, luxueusement installé dans un faubourg de Berlin.

Ce musée occupe un terrain de 7 000 mètres carrés dont la valeur et celle des constructions qui le couvrent représentent la somme de 1 303 750 francs. Son budget annuel d'entretien s'élève à 50 000 francs. Il fonctionne depuis le 1er juin 1903, et réalise, comme ampleur d'installation, le type le plus important de tous les musées actuels.

Le musée installé à Paris se compose d'un salon central et de deux ailes latérales. On a réuni dans la première pièce tout ce qui est relatif à la protection des générateurs à vapeur. Une collection très intéressante des défauts des tôles de chaudières, des rivures d'assemblage, ainsi que des effets curieux des explosions, y est présentée par les soins de l'Association Parisienne des Propriétaires d'appareils à vapeur.

On y voit également des protecteurs pour tubes de niveau d'eau. De grands tableaux schématiques représentent l'œuvre des Associations contre les accidents de fabriques et notamment de l'Association des Industriels de France, qui expose également les résultats des concours internationaux qu'elle ouvre chaque année.

Le célèbre « Bâti de Mulhouse » y figure aussi.

Deux petits salons particuliers sont aménagés dans le Salon central.

L'un d'eux a été réservé à l'*atténuation* des conséquences des accidents du travail. On y voit figurer plusieurs exemplaires très intéressants des appareils employés en Mécanothérapie et qui ont pour but de rendre aux blessés, dans toute la mesure possible, la capacité professionnelle, lorsque la guérison chirurgicale est obtenue.

Dans l'autre petit Salon, on a disposé les brancards, civières, fauteuils, voiturettes, destinés au transport des blessés.

C'est dans l'aile droite du musée que sont réunies presque entièrement les machines-outils qui doivent fonctionner. Au seuil de cette salle s'élève, sur un piédestal, le buste en marbre d'Engel Dollfus, le fondateur de l'Association de Mulhouse. Au pied du buste est gravée en rouge la phrase célèbre du grand manufacturier alsacien : « *Le fabricant doit à ses ouvriers autre chose que le salaire* ».

Les machines en mouvement sont disposées sur une double rangée à droite et à gauche de l'axe de la salle. Elles reposent sur un plancher un peu surélevé et sont actionnées par un arbre horizontal supérieur établi dans l'axe même de la salle et supporté par des charpentes en fer.

Cet arbre est divisé en deux moitiés, réunies par un embrayage à friction et actionné par deux dynamos de 15 chevaux. La transmission de force et de mouvement de l'arbre aux machines se fait par courroies.

Des perches à crochet, rigides et pliantes, des monte-courroies fixes de divers systèmes sont installés pour le montage des courroies sur leurs poulies.

L'espace limité dont on disposait n'a pas permis de réunir dans cette aile plus de 24 à 25 machines en marche. On a donc été forcé de se borner à un choix très limité et l'on s'est attaché principalement aux machines de l'industrie textile, et à celles qui sont employées dans le travail du bois et dans le travail des métaux.

Il va de soi que ces machines sont munies des appareils protecteurs les plus efficaces et les plus parfaits à ce jour. L'industrie textile est représentée par une carde à chapelets, un banc à broches, un métier à filer à anneaux et un métier à tisser. On sait que les machines à travailler le bois comptent au nombre des plus dangereuses de l'in-

HYGIÈNE INDUSTRIELLE (*Suite*)

dustrie. Aussi a-t-on accumulé sur elles les dispositifs protecteurs. Plusieurs scies circulaires, des toupies, une scie à ruban, une raboteuse, une dégauchisseuse sont présentées dans es meilleures conditions de sécurité. Des meules artificielles avecl eurs enveloppes protectrices, une machine à percer, un tour, une estampeuse représentent l'industrie du travail des métaux.

Il faut citer aussi une machine plate d'imprimerie, une petite presse dite « minerve », une machine à éjarrer les poils de lapin, une écrémeuse centrifuge.

Indépendamment des machines en marche, l'aile droite du Musée contient aussi des modèles réduits de divers dispositifs protecteurs : arrêt rapide des machines à vapeur, soit à distance, soit en cas de non fonctionnement du régulateur ; divers systèmes de garde-navettes, pour métiers à tisser ; un métier à gazer les fils de coton avec aspiration des produits de la combustion ; enfin de nombreux dessins et photographies.

Dans l'aile gauche du Musée, on remarque de belles installations d'ascenseurs et monte-charges munis des dispositifs de sécurité nécessaires ; plusieurs modèles d'échafaudages, ainsi qu'une intéressante construction montrant les mesures qu'il convient de prendre sur les toits pour assurer la sécurité des ouvriers qui y travaillent ; une belle installation de meules d'émeri avec protecteurs contre les éclats, aspirateur et collecteur de poussières ; un dispositif pour le soufflage du verre par l'air comprimé ; un cubilot-creuset pour travaux de fonderie ; une brouette vide-touries pour le transport et la vidange des liquides dangereux.

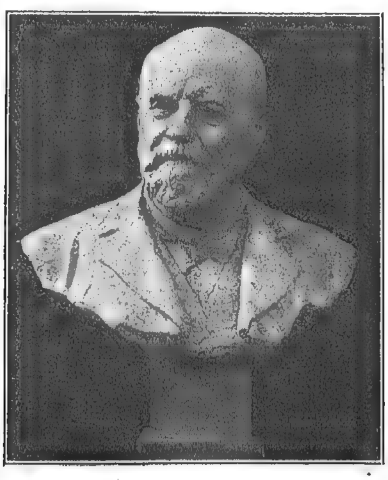
Dans cette aile du Musée, on a donné une place prépondérante aux questions d'hygiène industrielle, de bien-être et de confort des ouvriers.

Les moyens individuels et les moyens collectifs de défense contre les poussières, les fumées, les vapeurs et les gaz délétères, les buées, s'y rencontrent à côté des installations de lavabos, bains-douches, vestiaires, urinoirs, désinfection. La lutte contre la tuberculose, contre l'alcoolisme, contre l'incendie n'a pas été oubliée. D'ingénieux appareils pour l'analyse de l'air des ateliers et magasins permettent de se rendre compte du degré de viciation de l'atmosphère d'une salle.

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES

HOMMAGE A M. LE PROFESSEUR COYNE

A l'occasion de sa mise à la retraite, un nombre imposant d'amis et d'élèves de M. le professeur Coyne s'étaient réunis, le 28 octobre, dans le laboratoire d'anatomie pathologique, pour lui témoigner leur affection et leur reconnaissance et pour lui remettre un buste en bronze, exécuté par M. Leroux, sculpteur bordelais bien connu.



BUSTE DU Pr COYNE.

M. Dubreuilh, un de ses plus anciens et de ses plus fidèles élèves, retrace en quelques mots les efforts faits par M. Coyne pour mettre son enseignement à la portée de tous les étudiants et pour lui donner le caractère pratique sans lequel il ne peut être que stérile et inutile. Il dit avec quelle générosité il ouvrait les portes de son laboratoire à tous les travailleurs, s'intéressant à leurs travaux et leur accordant, dans la mesure du possible, les instruments et les crédits dont ils avaient besoin. Il exprime au Maître les sentiments d'affectueuse reconnaissance qu'éprouvent tous ceux qui ont eu l'occasion de travailler auprès de lui. Il espère qu'il oubliera facilement au milieu des siens les ennuis de la retraite et qu'il trouvera autour de lui de nombreuses occasions d'employer encore utilement son activité.

M. Auché dit que les mêmes sentiments animent ceux de ses élèves que les événements de la vie tiennent éloignés de lui. Il donne lecture de quelques lettres écrites par un de ses derniers préparateurs, M. Lannelongue, actuellement en Cochinchine, par M. de Nazaris, chirurgien distingué, exerçant à Agen, et par deux de ses plus anciens élèves, le professeur P. Marie et M. Netter. Toutes expriment les mêmes sentiments de reconnaissance et de sympathie. Il donne connaissance d'une lettre du professeur Letulle qui montre de quelle empreinte profonde et tenace M. Coyne a marqué son passage parmi ses anciens camarades de Paris. M. Letulle dit qu'il aurait voulu pouvoir assister à cette réunion, et prendre la parole au nom de ses anciens élèves dont il est, presque à coup sûr, le plus âgé. Il aurait dit aux jeunes générations entourant leur Maître d'une affection familiale qu'eux aussi, « les vieux », n'oublient pas les services rendus par leurs vieux maîtres, que leur gratitude est plus touchante encore que la leur par le fait, décisif, qu'elle se double d'une amitié profonde, éprouvée par le temps, et qu'enfin dans leur reconnaissance il y a aussi le sentiment très exact et « vécu » de l'importance extrême qu'a eue sur leur existence le dévouement d'un bon *patron*.

M. Auché termine en disant que leurs cœurs ne seront pas plus ingrats que ceux des « vieux » dont parle M. Letulle et qu'ils sauront conserver aussi intenses et aussi vivaces les sentiments de reconnaissance et d'amitié qu'ils ont pour leur Maître.

Le professeur Viault dit qu'il a été un des premiers élèves de M. Coyne. Inscrit à sa conférence d'Internat, à côté de MM. le professeur Hutinel, Pringrueber, etc., il dit avec quelle compétence et avec quel zèle il faisait travailler ses jeunes camarades, et les succès qui, tous les ans, couronnaient ses efforts. Il rappelle avec plaisir ces

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES (*Suite*)

vieux souvenirs et exprime à son collègue sa gratitude et son amitié.

M. Léon Labbé, dans une allocution lue par M. Verger, dit combien il aurait été heureux d'assister à cette cérémonie. Étant le seul survivant des Maîtres qui ont apprécié et aimé M. Coyne, il aurait voulu dire publiquement de quelle estime et de quelle considération il a été entouré à toutes les époques de sa vie par ceux qui l'ont connu. Personnellement, il n'a pas oublié l'amitié qui prit naissance entre eux lorsqu'il devint son interne en 1872, et qui depuis ne s'est jamais démentie un seul jour. Sa collaboration au *Traité des tumeurs bénignes du sein*, en 1876, a établi entre eux un lien indestructible. M. Labbé, en terminant, affirme, en son nom et au nom de ses Maîtres qui ne sont plus, que M. Coyne, pendant toute sa vie, « a été le savant le plus consciencieux, l'homme du devoir le plus parfait, l'ami le plus fidèle ».

Puis le professeur Coyne, prenant à son tour la parole, remercie tous ses élèves présents et absents, tous ses collaborateurs, tous ses amis, tous ses collègues qui se sont réunis dans une même pensée pour lui adoucir les regrets du départ par cette belle manifestation qui l'émeut profondément. Oui, sa vie n'a pas été inutile et il peut se retirer la conscience satisfaite. L'enseignement a été sa préoccupation constante. Il a commencé à Alger, alors qu'il était prosecteur, et il y a formé Pringrueber, mort jeune chirurgien des hôpitaux de Paris. Arrivé à Paris, par son cours libre d'anatomie à l'amphithéâtre de Clamart, par sa conférence de préparation à l'internat, il a pu diriger les études et former l'esprit scientifique d'un grand nombre de savants éminents, parmi lesquels ressortent les noms du Dr Hutinel et celui du Dr Letulle, professeurs à la Faculté de Paris ; celui de Champetier de Ribes. Plus tard, entré dans l'enseignement officiel de l'État, il a présidé à Lille à la formation scientifique d'hommes comme les professeurs Pierre Marie, Netter, Gilbert Ballet, de la Faculté de Paris ; comme les docteurs Thibierge, Doleris, des hôpitaux de Paris. Arrivant à la partie de sa carrière qui s'est déroulée à Bordeaux, il rappelle le souvenir du Dr Dallidet, son premier préparateur, mort jeune, médecin des hôpitaux, avant d'avoir pu donner sa mesure ; il cite les noms de Maremdès Rezende, devenu professeur agrégé à l'Université de Rio, de Feré devenu son collègue, de Baret de Nazaris, de Cannieu, son collaborateur dévoué, mort professeur d'anatomie, de Hobbs, de Lannelongue, de Servel, de Cavalié et de plusieurs autres qui, par leur zèle et leur dévouement, lui ont facilité grandement sa tâche. Parlant de Chavannaz devenu son collègue, il fait remarquer qu'il a préludé par six années de travaux de laboratoire à la belle carrière chirurgicale qu'il poursuit actuellement. Il rappelle que le professeur Auché a été pendant dix-neuf ans chef des travaux pratiques au laboratoire, et il ne trouve pas de termes assez élogieux pour reconnaître tout ce qu'il doit à un collaborateur aussi dévoué au devoir, d'une activité scientifique inlassable, et qu'il a été heureux de devenir son collègue depuis trop peu d'années. Il peut se retirer de l'enseignement, dit-il en terminant, après avoir rempli sa tâche et satisfait des résultats obtenus.

VARIÉTÉS

ANTOINE LE GUÉRISSEUR ET LE CULTE ANTOINISTE

Récemment est mort en Belgique, à Jemmapes, un homme connu sous le nom d'Antoine le Guérisseur, thaumaturge célèbre et fondateur d'une secte religieuse à laquelle il a attaché son nom, secte qui compte, paraît-il, de très nombreux adeptes. Les Annales médico-psychologiques *rapportent, d'après le journal* le Temps, *les curieux renseignements suivants sur cette étrange personnalité :*

Un homme de Wallonie, un petit bourgeois, presque du peuple, est mort, qui avait acquis non seulement en Belgique mais même un peu partout où il y avait des malades et des désespérés, une célébrité et un crédit exceptionnels ; c'est celui qu'on appelait Antoine le Guérisseur. Il n'avait rien fait de moins que de fonder une religion, une espèce de variété de christianisme mélangé de théosophie. Il guérissait par la prière et l'imposition des mains, à la manière des *christian scientists* d'Angleterre et d'Amérique.

Peu à peu les malades de l'âme comme du corps, les déséquilibrés, les névropathes, tous ceux que les médecins avaient abandonnés avaient appris le chemin du petit pays de Jemmapes, où Antoine avait son temple et tenait ses assises de médecine religieuse. Depuis plusieurs années il y avait les foules de Jemmapes comme les foules de Lourdes, et les « *antoinistes* » recrutés parmi les inquiets d'un culte nouveau et augmentés des guéris reconnaissants formaient une communauté éparse en divers lieux, mais fort nombreuse.

Le prophète et guérisseur belge n'est plus.

Vers dix heures trente, comme il se trouvait dans son temple, il s'affaissa subitement frappé d'apoplexie. On dut le transporter chez lui, où il reprit peu à peu ses sens.

Sur ces entrefaites, un grand nombre de ses disciples, vêtus de soutanes d'une coupe spéciale et coiffés d'immenses chapeaux, étaient accourus auprès du lit de leur maître. Antoine alors proféra : « Demain quelque chose de sérieux se produira. » Puis il ajouta d'une voix sourde : « Je désire que ma femme me succède dans mon enseignement religieux. »

Antoine avait tardé beaucoup avant de faire sa révélation et de se déclarer l'homme de Dieu. Pendant nombre d'années, il était un homme comme un autre, un simple employé à la division des forges et martelage de la Société Cockerill. Il fut ensuite encaisseur à la Société anonyme des tôleries liégeoises. Puis il s'occupa d'assurances. Enfin vinrent la grâce, l'action publique, les prédications publiques. Antoine était alors déjà dans l'âge mûr.

On le dit propriétaire des maisons ouvrières qui entourent son temple. D'aucuns estiment sa fortune à 80.000 francs. Quoi qu'il en soit, Antoine le Guérisseur a toujours vécu modestement. Au temple où il prêchait, Antoine avait adjoint une imprimerie et publiait chaque semaine un journal populaire qui tirait à plus de 20.000 exemplaires et répandait les doctrines de l'apôtre.

Il y a quelques mois, « les Antoinistes » de Belgique avaient adressé aux Chambres une pétition demandant que la religion nouvelle fût reconnue par l'État. La pétition des fidèles du culte Antoiniste portait cent mille signatures. Au temple, où son corps est exposé, l'affiche suivante a été apposée :

CULTE ANTOINISTE

Frère,

Le conseil d'administration du culte Antoiniste porte à votre connaissance que le Père vient de se désincarner aujourd'hui mardi matin 25 juin. Avant de quitter son corps, il a tenu à revoir une dernière fois ses adeptes pour leur dire que Mère le remplacera dans sa mission, qu'elle suivra toujours son exemple. Il n'y a donc rien de changé, le Père sera toujours avec nous, Mère montera à la tribune pour les opérations générales les quatre premiers jours de la semaine à dix heures.

L'enterrement du Père aura lieu dimanche prochain 30 juin à trois heures.

Le Conseil d'administration.

Quelques jours après, le mardi 2 juillet, le même journal *le Temps* racontait ainsi qu'il suit l'enterrement de l'apôtre :

Antoine le Guérisseur, que ses adeptes appelaient aussi Antoine le Généreux, a été inhumé hier dans la localité où il exerçait sa mission et son culte, à Jemmapes-sur-Meuse, province de Liége. Aux « Antoinistes » du pays étaient venus se joindre, nombreux, des membres des autres communautés de Belgique.

Le corps du prophète défunt qui avait été exposé plusieurs jours dans le temple où il prêchait et imposait les mains aux malades, a été accompagné au cimetière par un cortège évalué à quinze mille fidèles, dont beaucoup donnaient les signes de la plus vive douleur. Le cercueil, porté par douze hommes de la communauté, était précédé d'un tronc d'arbre figurant l'arbre de la science du bien et du mal que portait l'un des plus qualifiés adeptes de l'Antoinisme, M. Delacroix, professeur à l'Athénée de Liége. Ainsi qu'Antoine l'avait prescrit, ses restes ont été enterrés dans la fosse commune.

(*La France médicale.*

LA MÉDECINE AU PALAIS

LA RESPONSABILITÉ DES CHIRURGIENS

Les règles professionnelles et les principes médicaux ne sont pas les seules lois auxquelles les médecins et les chirurgiens doivent se plier. Les tribunaux estiment qu'en dehors des fautes professionnelles qui sont les manquements aux règles du métier, les preuves d'incapacité scientifique ou les oublis de toute méthode, il existe d'autres circonstances qui, lorsqu'elles ont une certaine gravité, engagent aussi la responsabilité des médecins.

Dès lors, les juges n'ont plus à apprécier le degré de faute au point de vue scientifique et professionnel, mais ils ont, ce qui est peut-être plus délicat, à mesurer une faute de droit commun, imputable à l'homme, indépendamment du praticien. Ce n'est plus le diagnostic, ni le traitement ordonné, ni même le procédé de l'opération, qui sont critiqués, mais simplement les qualités normales, que doit posséder un homme de bon sens moyen qui exerce une profession délicate et dangereuse : la prudence, l'attention et l'adresse. La responsabilité du médecin ou du chirurgien se trouve donc engagée toutes les fois qu'on peut prouver un défaut d'attention, une imprudence et d'une manière générale une négligence quelconque, dont les conséquences ont été dommageables au malade. Cette jurisprudence vient de se manifester, dans un jugement rendu le 29 octobre 1912, par la première chambre du tribunal de la Seine :

Le 6 août 1909, un dessinateur, Marius Chassin, allait être opéré de l'appendicite, à l'hôpital Bichat. Il était endormi au chloroforme et déjà on lui avait lavé le ventre sur la table d'opération, avec du savon, puis de l'éther, puis de l'alcool ; quand, le Dr Lecène, qui allait opérer le malade, remarqua au pubis un petit bouton d'acné, dont il craignit l'infection possible pour la plaie opératoire. Le Dr Lecène demanda donc un thermocautère, pour détruire le bouton.

C'est à ce moment que l'accident se produisit. Le thermocautère était à peine approché du bouton, que les traces d'alcool qui restaient sur le corps s'enflammèrent et brûlèrent grièvement M. Chassin.

M. Chassin assigna le Dr Lecène, en 60 000 francs de dommages-intérêts. Sur une première plaidoirie, le tribunal ordonna une expertise qui fut confiée aux Drs Pozzi, Reclus et Duval. En effet, M. Chassin ne pouvait faire la preuve d'une faute quelconque du Dr Lecène, puisqu'il était déjà endormi au moment de la brûlure. Ce fut donc le chirurgien, qui expliqua aux experts comment l'accident s'était produit et c'est dans ses propres indications que le tribunal a trouvé la justification de sa condamnation.

Le chirurgien expliquait, en effet, que la brûlure avait été provoquée, non par une imprudence, mais par un pur cas fortuit et que la cause déterminante de l'accident était la conformation spéciale du malade. La préparation de la peau avait été faite suivant la technique habituelle en 1909, l'éther et l'alcool avaient été essuyés par des compresses sèches, mais la déformation de la hanche du malade, causée par une ancienne coxalgie, avait déterminé une cambrure plus prononcée et une profondeur plus accentuée du pli inguinal, dans lequel était demeuré un peu d'alcool.

Les experts, satisfaits de cette explication, avaient conclu que le Dr Lecène n'avait commis aucune faute professionnelle et qu'il devait échapper à toute responsabilité.

Telle n'a pas été l'opinion du tribunal qui a rendu le jugement suivant :

« Attendu que malgré la grande autorité qui s'attache à un avis ainsi exprimé par les trois savants experts, le tribunal ne saurait adopter les conclusions ; que s'il serait excessif d'imputer une faute professionnelle au Dr Lecène, il apparaît par contre qu'il a commis une négligence, qui aux termes de l'article 1384 du code civil engage sa responsabilité civile, aussi bien qu'une faute ; que loin de voir une explication fortuite de l'accident dans le fait de la conformation spéciale du malade, le tribunal estime que le chirurgien, qui nécessairement connaissait bien cette conformation et qui devait avoir eu son attention tout particulièrement attirée sur elle, n'aurait pas dû approcher le thermocautère du corps du malade, sans s'être préalablement assuré qu'aucune trace d'alcool ne restait sur aucune partie du corps, notamment dans le pli inguinal, anormalement profond et sous le dos cambré, que l'obligation d'agir rapidement ne le dispensait pas de l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires de prudence ;

Que sa responsabilité se trouve ainsi engagée par une négligence, qui n'a aucun rapport avec une question d'ordre scientifique et qui tombe sous l'appréciation des tribunaux. »

En conséquence le Dr Lecène a été condamné à payer 15 000 francs à M. Chassin.

Ainsi, sans avoir commis aucune faute d'ordre scientifique, le Dr Lecène se trouve engagé par une négligence qui s'explique, tant par la rapidité nécessaire que par la confiance du chirurgien qui s'en rapportait à ses aides pour tous les préparatifs et les lavages, ainsi que pour l'application des compresses. Mais il y a une certaine élégance dans la déclaration de ce chirurgien, qui fut le seul témoin de l'accident et qui le raconta avec tant de sincérité et si peu de souci de se disculper, que c'est lui-même qui motiva sa condamnation.

ADRIEN PEYTEL,
Docteur en droit, avocat à la Cour d'appel.

SILHOUETTES MÉDICALES

Dessin original

PAR BILS



LE Dr BAZY, CHIRURGIEN DES HOPITAUX DE PARIS

DIÉTÉTIQUE

RÉGIMES SCHÉMATIQUES

(D'après BOAS).

Dans l'ulcère chronique du ventricule de l'estomac. — PREMIÈRE SEMAINE. — *A 8 heures :* 200 grammes de soupe à la farine de blé ou au lait. *A 10 heures :* 200 grammes de bouillon avec un œuf délayé. *A midi :* 200 grammes de soupe au riz, au lait; ou bien soupe au gruau ; ou bien une soupe avec 30 grammes de farine de tapioca, 1 œuf et 10 gr. de beurre. *A 4 heures :* 200 grammes de lait. *A 7 heures :* une soupe avec 30 grammes de farine de tapioca.

DEUXIÈME SEMAINE. — Comme à la première semaine, avec addition de 100 grammes de zwieback trempé.

TROISIÈME SEMAINE. — *A 8 heures* 200 grammes de lait et 50 grammes de zwieback. *A 10 heures :* 50 grammes de pulpe de viande avec un œuf, 50 grammes de zwieback avec 30 grammes de beurre ; 200 grammes de lait. *A midi :* une soupe avec 30 grammes de farine de tapioca, 1 œuf et 10 grammes de beurre ; 100 grammes de cervelle de veau. *A 3 heures :* 200 grammes de lait au thé, plus 30 grammes de sucre et 50 grammes de zwieback. *A 7 heures :* 60 grammes de jambon maigre, 50 grammes de zwieback, et 300 grammes de lait.

Autre régime pour la troisième semaine. *A 8 heures :* 200 grammes de lait avec 30 grammes de sucre et 50 grammes de cake ; ou bien 200 grammes de lait, plus 40 grammes de cacao, plus 30 grammes de sucre. *A 10 heures :* Bouillon de viande, avec un œuf, 10 grammes de beurre, 50 grammes de pain blanc fin, grillé et trempé ; 50 grammes de viande pulpée ; ou bien 100 grammes de truite ou 100 grammes de poulet. *A midi :* 200 grammes de soupe farineuse avec 50 grammes de zwieback ; 100 grammes de ris de veau. *A 3 heures :* 200 grammes de lait au thé, plus 30 grammes de sucre et 50 grammes de cake. *A 7 heures :* 100 grammes de brochet (dans du beurre ou au four), 50 grammes de pain blanc, 200 grammes de lait.

QUATRIÈME SEMAINE. — *A 8 heures :* 200 grammes de lait, plus 50 grammes de pain blanc, plus 30 grammes de beurre. *A 10 heures :* 2 œufs et 50 grammes de pain blanc. *A midi :* 200 grammes de soupe au gruau, au lait ; 100 grammes de riz au lait 100 grammes de purée de pommes de terre, avec beurre ; ou bien 100 grammes d'épinard et 100 grammes de côtelette de veau rôtie. *A 3 heures :* 200 grammes de lait et 50 grammes de pain blanc. *A 7 heures :* 100 grammes de pain blanc, plus 30 grammes de beurre, plus 60 grammes de viande râpée.

Autre schéma pour la quatrième semaine. *A 8 heures :* 200 grammes de lait, avec 40 grammes de cacao, plus 30 grammes de beurre ; ou bien 200 grammes de lait au thé (135 plus 50 grammes de sucre de lait). *A 10 heures,* 100 grammes d'œufs brouillés, et 50 grammes de pain blanc ; ou bien 100 grammes de perche rôtie, plus 50 grammes de pain blanc ; ou bien 100 grammes de viande pulpée. *A midi :* 200 grammes de bouillon avec 30 grammes de nouilles, 100 grammes d'épinards, 100 grammes de purée de carottes ou de haricots ; 100 grammes de viande de poulet, 50 grammes de purée de pommes de terre : 100 grammes de purée de pruneaux ; 100 grammes d'omelette soufflée. *A 3 heures :* 200 grammes de thé au lait, plus 50 grammes de cake. *A 7 heures :* 2 œufs mollets, plus 20 grammes de beurre.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Injections mercurielles solubles

Benzoate de mercure (Hg=43,469).

Actuellement, la meilleure formule de dissolution est la suivante:

Benzoate de Hg pur }	ââ 2 grammes
Bromure de sodium. }	—
Eau distillée stérilisée	Q. S. p 100 c. c.

Cette solution renferme 0,02 de benzoate de Hg par centimètre cube. Elle est très stable à froid et supporte la stérilisation à 120°.

Le benzoate de mercure doit être pur et fraîchement préparé.

A cet effet, on prend :

Oxyde mercurique jaune	10 grammes
Acide acétique crist...	10 —
Benzoate de sodium...	14 —
Eau distillée	200 —

Diluez les 10 grammes d'acide acétique dans 100 grammes d'eau distillée, ajoutez l'oxyde de mercure et faites dissoudre par agitation à froid. D'autre part, dissolvez le benzoate de sodium dans le reste de l'eau. Versez la seconde solution dans la première. Lavez à l'eau distillée le précipité formé jusqu'à ce que l'eau de lavage ne présente plus de réaction acide. Recueillez le précipité et faites-le sécher à + 100°.

Biiodure de mercure (Hg=44).

A. *En solution aqueuse.*

L'insuffisante solubilité dans l'eau du biiodure de Hg force à additionner ce sel d'un poids égal d'iodure de sodium desséché.

Biiodure de Hg..... }	ââ 1 gramme.
Iodure de sodium.... }	—
Eau distillée stérilisée	Q. S. p. 100 c. c.

B. *En solution huileuse.*

Biiodure de Hg	0gr,40
Huile d'olive stérilisée	100 c. c.

Pour avoir une huile biiodurée centésimale (0,01 par centimètre cube), il faut dissoudre à 70° le biiodure dans de l'huile de noix récente, préalablement lavée à l'alcool et stérilisée. Cette préparation est stable, même en hiver.

En employant un mélange à parties égales d'huile de noix et d'huile de ricin, on peut arriver à dissoudre 15 milligrammes de biiodure par centimètre cube.

(*Le monde pharmac.*)

ERRATUM. — La formule ci-dessous rectifie celle parue dans le n° 51 de *Paris médical*, qu'une erreur typographique avait rendue inexacte.

Traitement de la colique hépatique.

Bromure de potassium	6 grammes.
Chlorydrate de morphine }	ââ 0 gr. 05
Extrait de belladone }	
Sirop d'éther	30 grammes.
Eau de laurier-cerise	10 —
Hydrolat de valériane	110 —

F. S. A. Potion.

Une cuillerée à soupe toutes les demi-heures jusqu'à concurrence de trois à quatre doses.

(ALBERT ROBIN).

Les Actualités Médicales

Collection de volumes in-16, de 96 pages, cartonnés. Chaque volume : 1 fr. 50

Le Rachitisme, par A.-B. MARFAN, professeur à la Faculté de médecine de Paris. 1911, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Hygiène de la Peau, par J. NICOLAS, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, et JAMBON, chef de Clinique. 1911, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

L'arthritisme, *Des manifestations cliniques et son traitement*, par le Dr P. MAUBAN. 1911, 1 v. in-16, cart. **1 fr. 50**

Guide pratique du diagnostic de la Syphilis, *séro-diagnostic*, par les Drs P. GASTOU et A. GIRAULD. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart. **1 fr. 50**

L'Ultra-Microscope dans le diagnostic clinique et les recherches de laboratoire, par le Dr P. GASTOU. 1912, 1 vol. in-16 avec 25 fig., cart. **1 fr. 50**

Hygiène du visage (cosmétique, esthétique et massage), par le Dr P. GASTOU, directeur du laboratoire de l'hôpital Saint-Louis. 1910, 1 vol. in-16 avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Courants de haute fréquence et la D'Arsonvalisation, par le Dr ZIMMERN, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et S. TURCHINI. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Opsonines et les traitements opsonisants, par le Dr R. GAULTIER, chef de Clinique de la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16 cart. **1 fr. 50**

L'Artériosclérose et son traitement, par A. GOUGET, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1912, 1 vol. in-16 avec fig., cart. **1 fr. 50**

La Radioscopie clinique de l'Estomac normal et pathologique, par le Dr CERNÉ, professeur à l'Ecole de médecine de Rouen et le Dr DELAFORGE. 1908, 1 vol. in-16, avec 21 fig., cart. **1 fr. 50**

Technique de l'Exploration du Tube digestif, par le Dr GAULTIER, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1905, 1 vol. in-16, avec 13 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Dilatations de l'Estomac, *Sémiologie et Thérapeutique des distensions gastriques*, par le Dr René GAULTIER. 1909, 1 vol. in-16 avec 12 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Empoisonnements alimentaires, par le Dr SACQUÉPÉE, professeur agrégé à l'Ecole du Val-de-Grâce. 1909, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

La Cure de Déchloruration dans le Mal de Bright, par le Dr F. WIDAL, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et le Dr A. JAVAL. 1912, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

La Diphtérie, *Bactériologie et Clinique, Prophylaxie et Traitement*, par les Drs H. BARRIER, médecin de l'hôpital Hérold, et G. ULMANN. 1899, 1 vol. in-16, avec figures, cart. **1 fr. 50**

Les Maladies du Cuir chevelu, *Prophylaxie et Traitement*, par le Dr GASTOU, assistant à l'hôpital Saint-Louis. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, avec 19 fig., cart. **1 fr. 50**

Traitement de la Syphilis, par le Dr EMERY, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris. Préface de M. le professeur FOURNIER. 2e *édit*. 1905, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

L'Alimentation des Enfants malades, par le Dr PÉHU, médecin des hôpitaux de Lyon. 1908, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Traitement de la Constipation, par le Dr FROUSSARD, ancien interne des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1909, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Traitements des Entérites, par le Dr M. JOUAUST. 1905, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Calculs des Voies biliaires et Pancréatites, par le Dr R. GAULTIER, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1908, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart. **1 fr. 50**

Trachéobronchoscopie et Œsophagoscopie, par le Dr GUISEZ, chef des travaux d'oto-rhino-laryngologie à la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. 1905, 1 vol. in-16, avec 20 fig., cart. **1 fr. 50**

La Démence précoce, par le Dr G. DENY, médecin de la Salpêtrière, et P. ROY. 1 vol. in-16, avec 11 figures, cart. **1 fr. 50**

Les Folies intermittentes. La Folie maniaque dépressive, par les Drs G. DENY et P. CAMUS. 1907, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

L'Ionothérapie électrique, par les Drs DELHERM, ancien interne des hôpitaux de Paris, et A. LAQUERRIÈRE, lauréat de l'Académie de médecine. 1908, 1 vol. in-16, avec 11 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic de la Tuberculose, par le Dr A. BÉCLÈRE, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des affections thoraciques non tuberculeuses, par le Dr A. BÉCLÈRE, 1901, 1 vol. in-16, avec 10 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des maladies internes, par le Dr A. BÉCLÈRE. 1904, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

La Fulguration, son rôle et ses effets en thérapeutique, par le Dr ZIMMERN, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16, avec figures, cart. **1 fr. 50**

Le Cytodiagnostic, les méthodes d'examen des sérosités pathologiques et du liquide céphalo-rachidien, par le Dr Marcel LABBÉ, professeur agrégé à la Faculté de médecine. 1911, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Sang, par le Dr Marcel LABBÉ. 2e *édition*. 1910, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

La Protection de la Santé publique, *Loi et Commentaires de la loi et des règlements d'administration*, par le Dr MOSNY, médecin des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Accidents du Travail. *Guide du médecin*, par le Dr BROUARDEL, médecin des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

La Psychologie du Rêve *au point de vue médical*, par N. VASCHIDE, chef des travaux du laboratoire de psychologie expérimentale des Hautes-Etudes, et H. PIÉRON. 1902, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Diagnostic de l'Appendicite, par le Dr M. AUVRAY, professeur agrégé à la Faculté de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Chirurgie intestinale d'urgence, par le Dr A. MOUCHET, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1903, 1 vol. in-16, avec 23 fig., cart. **1 fr. 50**

Chirurgie nerveuse d'urgence, par le Dr A. CHIPAULT. 1904, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Canal vagino-péritonéal, *Diagnotic et traitement de la hernie inguinale et des hydrocèles congénitales, de l'ectopie testiculaire*, par le Dr P. VILLEMIN, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, avec 17 fig., cart. **1 fr. 50**

La Gastrotomie, par le Dr J. BRAQUEHAYE, agrégé à la Faculté de Bordeaux, chirurgien de l'hôpital de Tunis. 1900, 1 vol. in-16 avec figures, cart. **1 fr. 50**

Chirurgie des Voies biliaires, par le Dr PAUCHET, chirurgien des hôpitaux d'Amiens. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Le Tétanos, par les Drs J. COURMONT, professeur, et M. DOYON, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Le Rhumatisme articulaire aigu *en bactériologie*, par les Drs H. TRIBOULET, médecin des hôpitaux de Paris, et A. COYON. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Le Pneumocoque, par le Dr LIPPMANN, ancien interne des hôpitaux de Paris. Introduction par le Dr DUFLOCQ, médecin des hôpitaux de Paris. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Oxydations de l'Organisme (oxydases), par E. ENRIQUEZ et J.-A. SICARD, médecin des hôpitaux de Paris. 1902, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les États neurasthéniques, *Diagnostic, Traitement*, par le Dr A. RICHE, médecin de l'hospice de Bicêtre. 1908, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Myélites syphilitiques, *Formes cliniques et traitement*, par le Dr GILLES DE LA TOURETTE, professeur agrégé à la Fac. de Paris. 1899, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Traitement pratique de l'Epilepsie, par le Dr GILLES DE LA TOURETTE. 1901, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Névralgies et leur traitement, par les Drs LÉVY et BAUDOUIN, anciens internes des hôpitaux. 1909, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Thérapeutiques récentes dans les maladies nerveuses, par les Drs LANNOIS, professeur agrégé, et POROT, chef de clinique à la Faculté de médecine de Lyon. 1907, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

La Syphilis de la moelle, par les Drs A. GILBERT, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et G. LION, médecin de l'hôpital de la Pitié. 1908, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Rayons N et les Rayons N', par le Dr BORDIER, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1905, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart. **1 fr. 50**

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE

SEMAINE MÉDICALE. — **L'inégalité pupillaire au cours de l'hémiplégie cérébrale** (KLIPPEL et MATHIEU-PIERRE WEIL, 13 novembre 1912).

Il est assez fréquent d'observer, chez les malades atteints d'hémiplégie cérébrale, l'existence d'une inégalité entre les dimensions des deux pupilles. Cette constatation semble avoir échappé à la plupart des auteurs qui ont écrit sur la question. L'inégalité pupillaire ne survient que dans les quatre dixièmes des cas.

Chez les hémiplégiques comateux, la pupille la plus large siège du même côté que la lésion cérébrale, c'est-à-dire du côté opposé à la paralysie. Au contraire des hémiplégiques comateux, chez les malades hémiplégiques qui ne sont pas plongés dans le coma, la pupille la plus large siège du côté opposé à la lésion cérébrale, c'est-à-dire du côté de la paralysie.

L'état rétréci ou dilaté de la pupille située du côté opposé à la lésion rend compte, dans une certaine mesure, de la façon dont l'hémisphère malade est encore capable de réagir aux processus irritatifs, et présente, en conséquence, une certaine valeur pronostique. D'autre part, cette constatation permet d'affirmer la nature organique de l'hémiplégie et d'infirmer un diagnostic d'hémiplégie hystérique.

PRESSE MÉDICALE. — **Le dispensaire antituberculeux de Lyon** (COURMONT, 19 novembre 1912).

Depuis sept ans, existe à Lyon un dispensaire antituberculeux. Les résultats obtenus surprendront par leur rapidité : *dans un quartier ouvrier, on a pu en sept ans faire tomber la mortalité de 38,4 pour 10 000 habitants à 24,5, soit de 13,9, soit d'un tiers.*

PRESSE MÉDICALE. — **Evolution générale des conceptions des néphrites. Les grands syndromes fonctionnels du mal de Bright** (Pr. WIDAL, 20 novembre 1912).

« Nul ne doit aujourd'hui prendre la responsabilité de traiter un malade atteint de néphrite sans s'être assuré auparavant de l'existence ou de l'absence de la rétention azotée. On ne saurait trop insister sur cette notion, en raison même de son importance pratique considérable. *Je préfère me passer de la recherche de l'albumine dans l'urine d'un brightique que du dosage de l'urée dans son sang.* »

BULLETIN MÉDICAL. — **Xanthome disséminé et généralisé avec chéloïdes secondaires. Lipémie et lipoïdémie** (LEGENDRE (de Rouen), JOLTRAIN et LÉVY FRANCKEL, 20 novembre 1912).

Les rapports intimes qui unissent le xanthélasma, dépôt local de cholestérine et la cholestérinémie, sont actuellement bien connus. « Nous avons eu l'occasion d'observer une malade qui présente des xanthomes tubéreux disséminés et généralisés, avec deux particularités intéressantes : d'une part, la présence de chéloïdes qui paraissent nettement consécutives et secondaires ; d'autre part, une lipémie, une lipoïdémie et une hypercholestérinémie tout à fait remarquables et qui se traduisent, en particulier, par un sérum analogue à du lait. » Le sérum est lactescent à tous les moments de la journée, en dehors des digestions et quel que soit le régime du malade, même lorsque celui-ci est aussi peu riche en graisse que possible. Il semble qu'il y ait dans ce cas, en circulation dans le sang, *des lipoïdes sclérosants*, et cette *lipoïdémie sclérosante* pourrait être recherchée dans un grand nombre d'affections connues par leur rôle sclérogène.

CONCOURS MÉDICAL. — **Les malades aisés dans les hôpitaux et la responsabilité des médecins et des chirurgiens de ces établissements d'assistance** (NOIR, 17 novembre 1912.)

Les indemnités attribuées aux accidentés du travail permettent d'affirmer qu'aucun tribunal n'aurait évalué à 15.000 francs le dommage causé à un terrassier par une brûlure accidentelle de l'abdomen. Il en a été tout autrement dans le procès récent où la victime touchait de *gros appointements* dans une société d'électricité.

« Devant semblable situation, il nous paraîtrait logique d'entendre les chirurgiens des hôpitaux tenir ce langage à leur administration : « Nous ne voulons courir les risques de la responsabilité des accidents opératoires que lorsqu'il s'agira de malheureux ; car ces risques, lorsque nous opérons des gens aisés, prennent des proportions considérables, ils ne sont plus en rapport avec les avantages que vous nous octroyez. Ayez donc l'obligeance désormais de nous les éviter en fermant la porte des hôpitaux aux malades aisés. » Personne ne trouverait à redire à ce langage clair. »

JOURNAL DES PRATICIENS. — **La propagation des bruits du cœur à la région claviculaire droite chez les phtisiques** (SABOURIN, 16 novembre 1912).

La transmission des bruits cardiaques à toute la région claviculaire droite est un fait commun chez les tuberculeux. Parfois même le phénomène est à la fois objectif et subjectif, le malade *sentant et entendant* son cœur battre sous la clavicule droite au cours d'une crise de palpitations. Ce phénomène est la conséquence de toute pleurite médiastine de cause quelconque.

CLINIQUE. — **Les dyspepsies appendiculaires** (ROUX, 16 novembre 1912).

L'appendicite chronique entraîne souvent une série de troubles gastriques, d'ordres très différents, qui peuvent parfois masquer la maladie primitive et conduire à une erreur de diagnostic. Les lésions appendiculaires peuvent retentir sur l'estomac par trois processus : 1° par voie nerveuse et réflexe ; 2° par toxi-infection chronique au même titre qu'une suppuration d'un organe quelconque ; 3° par troubles mécaniques de la circulation des matières (épiploïte, adhérences, brides, etc.)

LYON MÉDICAL. — **Trois observations d'urétrite blennorragique traitées par le sérum antiméningococcique** (SALLE, 17 novembre 1912).

La sérothérapie de la blennorragie dans ses diverses modalités, par le sérum antiméningococcique est actuellement à l'ordre du jour. Les faits d'urétrite gonococcique aiguë guérie par cette méthode sont rares et il n'est pas sans intérêt d'en résumer trois observations.

Obs. I. Deux mois après le début d'une chaudepisse classiquement traitée et considérée comme guérie, un étudiant en médecine commence subitement une orchi-épididymite. Deux jours après, il se fait une injection de sérum antiméningococcique (10 cmc.), la douleur disparait trois jours après et les indurations se résorbent.

Deux ans après, ce malade contracte une nouvelle blennorragie. Trois jours après l'apparition de l'écoulement, injection de 10 cmc. de sérum, renouvelée 5 jours après. La douleur disparaît en un jour et l'écoulement 10 jours après. La guérison persiste.

Obs. II. Seconde blennorragie ; trois jours après le début, injection de 10 cmc. de sérum, renouvelée deux fois en 10 jours. Le malade était guéri dix-huit jours après le début du traitement (Légers accidents sériques).

Obs. III. Un malade se présente avec une blennorragie datant d'un mois, *non traitée*, tuméfaction du testicule et ulcérations du prépuce. Quatre injections de 10 cmc. de sérum à 3 jours d'intervalle. *Guérison totale* quatre jours après la dernière injection. Il y a maintenant six mois que le malade a été traité.

LA MÉDECINE AUX COLONIES

ÉTAT SANITAIRE DE MADAGASCAR

D'après le rapport de M. Albert Picquié, inséré au *Journal officiel*, l'état sanitaire général de la colonie reste dans son ensemble satisfaisant. La morbidité est bien inférieure à celle des années précédentes. La mortalité, par contre, n'a pas suivi cette amélioration et présente une augmentation manifeste chez les Européens et chez les indigènes.

L'augmentation des hospitalisations résulte de l'extension de l'assistance médicale indigène répandue actuellement dans tous les points de la colonie. Malgré cette augmentation des établissements hospitaliers, le total général des malades a été moins élevé, ce qui démontre un état sanitaire manifestement meilleur.

Le nombre d'hospitalisations pour l'élément français est en diminution. Celui des entrées des créoles, au contraire, est en augmentation, au fur et à mesure que l'immigration de cet élément devient plus sensible. Dans cette catégorie, du reste, le genre de vie menée, amenant parfois des privations de toutes sortes, provoque souvent un état de déchéance organique prononcée. De ce fait, leur mortalité est élevée (8,05 p. 100 des entrées).

Aucune affection à caractères vraiment épidémiques n'a sévi pendant l'année. Mais il faut toutefois en excepter la grippe et la pneumonie qui, bien que localisées sur les hauts plateaux, ont lourdement grevé la morbidité et la mortalité générales. Ces affections ont été d'autant plus sérieuses dans leurs manifestations qu'elles évoluaient sur un terrain plus réceptif. Les races des hauts plateaux, en effet, et principalement celles habitant la province de l'Itasy et les deux districts d'Andramasina et d'Ambohidratrimo (province de Tananarive) subissent encore les séquelles des épidémies de paludisme antérieures et des atteintes nouvelles de cette endémie.

La pneumonie a une tendance marquée à l'augmentation. Observée les années précédentes, pendant les quelques mois de la saison fraîche avec prédominance en août et septembre, elle a été, cette année-ci, rencontrée pendant toute l'année.

Cette affection résulte surtout du défaut presque absolu d'hygiène chez l'indigène, principalement en ce qui a trait au vêtement. L'hiver est rigoureux sur les hauts plateaux et le Malgache est mal protégé contre les intempéries ; son hygiène est nulle ; au moment de la saison froide, fatigué qu'il est par les atteintes répétées du paludisme qui sévit au déclin de la période des chaleurs, il se trouve dans d'excellentes conditions de réceptivité. De plus, la promiscuité et les habitudes déplorables des habitants rendent la contagion de cette affection extrêmement facile. Plusieurs cas d'épidémie de pneumonie familiale ont été observés.

Le paludisme est en régression sur tous les points de la colonie. Il faut en excepter cependant la province de l'Itasy et les districts d'Andramasina et d'Ambohidratrimo (province de Tananarive), pour les régions élevées, et le Boéni pour les régions côtières.

Malheureusement, ce sont précisément aussi les points de Madagascar où la pneumonie sévit avec le plus d'intensité, et l'association de ces deux affections a fâcheusement influencé la mortalité de ces régions.

La tuberculose a été plus fréquemment rencontrée, et surtout chez les éléments howa et betsileo émigrés sur les régions côtières. Les dangers de dissémination de cette maladie n'ont pas été perdus de vue. Mais cette augmentation de cas de tuberculose n'a rien d'alarmant à l'heure actuelle, d'autant que la tuberculose (et il s'agit presque exclusivement de cas de tuberculose pulmonaire) paraît avoir une remarquable tendance à la guérison naturelle.

Par ailleurs, la syphilis, les maladies vénériennes et les affections chirurgicales gardent la même fréquence sans présenter de remarques spéciales.

Enfin, les affections des voies digestives (embarras gastrique et diarrhée) sont fréquemment observées aux changements de saisons et plus particulièrement aux mois de septembre et octobre. L'hygiène alimentaire défectueuse des indigènes est la seule cause étiologique à invoquer.

La mortalité est plus élevée qu'en 1909, du fait de la pneumonie.

Quoi qu'il en soit, la natalité générale de la colonie est supérieure à la mortalité dans la majorité des provinces.

Maladies endémiques. — Ces affections ont fourni 773 hospitalisations de moins que pendant l'année précédente.

Le paludisme compte cette année 811 cas de moins que l'année 1909.

Les formes les plus généralement observées ont été les formes intermittentes à type tierce, les formes rémittentes continues avec participation aux phénomènes morbides de l'appareil digestif.

La fièvre bilieuse hémoglobinurique est également en régression. 48 cas ont été relevés pendant l'année écoulée contre 59 pendant l'année précédente.

La dysenterie et la diarrhée des pays chauds restent stationnaires.

Par contre, les hépatites simples et suppurées sont nettement en augmentation. 11 décès ont été enregistrés de leur fait, la plupart pour abcès au foie. Le plus souvent ces affections reconnaissent pour cause étiologique des dysenteries contractées dans d'autres colonies. Mais il n'en reste pas moins vrai que quelques décès sont dus à des dysenteries contractées dans la colonie.

Les autres affections endémiques n'ont rien présenté de particulier. L'on a enregistré 1 cas de lèpre (chez un créole originaire de la Réunion), 3 de tœnia, 2 d'insolation et 1 de béribéri chez une créole originaire également de la Réunion).

Maladies épidémiques. — Les maladies épidémiques, à proprement parler, n'ont fourni aucun cas. Il y a lieu de noter trois cas de fièvre typhoïde dont deux cas ayant évolué chez des Européens nouvellement arrivés de France et qui ont été suivis de décès.

1 cas de diphtérie, 6 cas de grippe et 3 cas d'oreillons ont également été constatés.

Maladies sporadiques. — En tête des affections sporadiques viennent les affections du tube digestif qui fournissent 342 hospitalisations, chiffre sensiblement égal à celui de l'année précédente.

Les affections des voies respiratoires sont en diminution ainsi que celles de l'appareil locomoteur.

Par contre, on note une légère augmentation des maladies générales, des maladies du système nerveux, des affections de l'appareil circulatoire et de l'appareil génito-urinaire.

Maladies chirurgicales. — Rien de spécial à noter concernant les affections chirurgicales. Elles ont fourni 40 hospitalisations de plus que pendant l'année précédente. Les lésions des parties molles et les phlegmons sont assez fréquents ; viennent ensuite les maladies des oreilles et du nez, les maladies des yeux et les lésions des os et articulations.

Maladies vénériennes. — Les affections vénériennes fournissent un total bien supérieur à celui de l'année 1909 (170 cas de plus), dues pour la plupart à la blennorragie.

Maladies cutanées — Les maladies de la peau ont pro-

LA MÉDECINE AUX COLONIES *(Suite)*

voqué 14 entrées de moins que l'année précédente. La gale est la plus fréquemment notée.

Mortalité. — 113 décès ont été enregistrés pendant l'année au lieu de 74 en 1909. Les affections qui ont surtout provoqué cette augmentation sont les hépatites, la dysenterie, les maladies génito-urinaires, les affections de l'appareil pulmonaire et les maladies générales (tuberculose, rhumatisme, etc.).

Les renseignements ci-dessus concernent les Européens.

Mais l'état sanitaire des indigènes s'améliore de plus en plus. L'année 1910 marque encore un progrès très sensible sur la situation sanitaire de 1909 et des années précédentes. Disparition totale de l'épidémie de rougeole, réduction très sensible de l'endémie palustre et des maladies vénériennes, tels sont les trois facteurs principaux de la diminution de la morbidité indigène.

Assistance médicale indigène. — *Médecins inspecteurs.* — Un arrêté en date du 31 décembre 1910 a modifié le fonctionnement général de l'assistance médicale indigène et des instructions de détail pour l'application de cet arrêté ont été données au début de 1911.

Dès 1910, les médecins inspecteurs avaient été nommés comptables du service de l'assistance dans leurs provinces.

A la suite d'une entente avec le général commandant supérieur, la suppression de certaines infirmeries de garnison a permis la nomination de médecins européens, inspecteurs de l'assistance médicale indigène Ces médecins, par des tournées plus fréquentes, par une modification heureuse de la visite des postes militaires et des formations sanitaires de l'assistance médicale, pourront surveiller nos médecins indigènes, donner des soins aux populations et faire profiter fréquemment de leur présence les postes militaires disséminés dans la grande île.

Études médicales. — Pendant l'année 1910, l'école de médecine de Tananarive a fonctionné d'une manière régulière, d'après les mêmes principes directeurs que par le passé.

L'instruction des étudiants en médecine a été très satisfaisante, ainsi qu'en ont témoigné les résultats des examens. L'éducation pratique a surtout été envisagée ; à cet égard, des cours de propédeutique, faits chaque matin dans les services hospitaliers, ont rendu les services qu'on en attendait.

L'enseignement de l'obstétrique est resté excellent à tous égards et les futurs médecins et sages-femmes ont pu pratiquer eux-mêmes, sous la surveillance du professeur d'obstétrique un nombre d'accouchements certainement très supérieur à celui qu'en moyenne peuvent pratiquer les étudiants et élèves sages-femmes de la métropole.

Placée sous le haut contrôle technique du directeur du service de santé, l'école de médecine est rattachée, au point de vue administratif, au service de l'enseignement.

Elle a été dirigée en 1910 par M. le docteur Fontoynont, médecin de colonisation, jusqu'au 29 juillet, époque à laquelle il est rentré en congé en France. M. le médecin principal de 1re classe Vaysse, directeur du service de santé, a pris à cette date les fonctions de directeur de l'école et de l'hôpital.

Trois préparateurs choisis parmi les élèves titulaires d'une bourse sont attachés à l'école et affectés au laboratoire de chimie-étude physique, au laboratoire d'histologie et au laboratoire d'électricité médicale.

Un étudiant de troisième année a été nommé prosecteur par voie de concours ; il reçoit une indemnité mensuelle de 30 francs.

1 écrivain interprète.

1 planton.

1 garçon de laboratoire.

1 garçon d'amphithéâtre d'anatomie et deux hommes de corvée complètent le personnel de l'école.

Le budget de l'école prévoit dix bourses scolaires de 20 francs. Elles ont été réparties après enquête administrative entre 17 élèves nécessiteux et travailleurs, dont 3 titulaires d'une bourse entière et 14 titulaires d'une demi-bourse.

En outre, trois élèves sages-femmes originaires du Betsiléo ont bénéficié chacune d'une bourse d'entretien de 15 francs, payés par le budget autonome de l'assistance médicale de la province de Fianarantsoa.

Un fonds de bibliothèque de prêt pour les étudiants et élèves sages-femmes a été créé en 1909. Un crédit de 1,000 francs est prévu tous les ans pour l'achat de livres de cette bibliothèque.

8 nouveaux étudiants ont été admis, à la suite du concours passé le 13 décembre 1909, à suivre les cours de 1910.

4 nouvelles élèves sages-femmes ont été admises après le concours du 15 décembre 1909 à suivre les cours de la maternité officielle.

Recrutement des médecins et sages-femmes indigènes de colonisation. — Le recrutement des médecins de colonisation est toujours largement assuré. Leur sélection peut donc désormais être faite. En 1910, 19 médecins se sont présentés au concours pour 17 places vacantes.

Le recrutement des sages-femmes n'est malheureusement point aussi facile et le nombre de celles qui se présentent au concours est presque toujours inférieur au nombre des places vacantes.

En 1911, cependant, 10 élèves sages-femmes ont été admises à l'école de médecine.

CHRONIQUE DES LIVRES

Nouveau Traité de Chirurgie. Maladies du rachis et de la moelle, par les Drs Maurice Auvray et Albert Mouchet, chirurgiens des hôpitaux de Paris. 1913, 1 vol. gr.in-8, 450 pages et figures, br., 12 fr. ; cart., 12 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Le tome XIV du nouveau Traité de Chirurgie qui vient de paraître fait avantageusement suite aux volumes publiés jusqu'ici.

Maurice Auvray dans l'étude qu'il y fait des traumatismes et des tumeurs du rachis a apporté quantité de documents nouveaux, auxquels il ajoute des notions d'anatomie chirurgicale, de physiologie et de médecine opératoire qui font de l'ensemble une œuvre utile pour l'étudiant et aussi pour tous ceux qui cherchent à se faire une opinion exacte de ces questions.

Albert Mouchet traite spécialement des affections congénitales et des déviations acquises du rachis. Il fait des ostéites chroniques du rachis un tableau d'ensemble qui, en raison de sa compétence incontestée en ces matières, ne pouvait qu'être des plus séduisants.

Raymond Grégoire.

CHRONIQUE DES LIVRES *(Suite)*

Code du chirurgien dentiste, par MM. Dunning et Ch. Godon. Un vol. in-18 de 270 p., cart. 3 fr. 2e édition, 1913 (*J. B. Baillière et fils*, édit. Paris).

Ce petit ouvrage fait partie de la collection du *Manuel du chirurgien dentiste*, publié sous la direction du Dr Ch. Godon, directeur de l'École dentaire de Paris. On trouvera dans cette deuxième édition revue et complétée par M. Godon et par M. Dunning, avocat à la cour d'appel de Paris, le commentaire de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine, en ce qui concerne exclusivement les chirurgiens-dentistes.

Nul doute que les chirurgiens dentistes et tous ceux qui s'intéressent à cette profession ne lisent avec avantage ce petit manuel, qui traite des conditions d'exercice de la profession de dentiste, du paiement des honoraires, du secret professionnel, des devoirs du dentiste envers les autorités publiques, envers les élèves, envers les mécaniciens, etc.

H.

La dépilation diffuse et son traitement bio-kinétique, par le Dr Bulliard, préface de M. le Dr Lucien Jacquet. 1912, in-8. (*Maloine*, édit., à Paris).

La découverte des microbes de la séborrhée et du pityriasis, qui a enrichi de façon si brillante la pathologie cutanée, n'a eu que de faibles conséquences thérapeutiques. L'emploi des agents parasiticides n'a donné que des mécomptes. Dans nombre de cas, ils sont incapables d'enrayer une dépilation tant soit peu importante. Que nous propose alors M. Bulliard ?

Sa méthode est une méthode biologique. S'appuyant sur ce fait que l'on rencontre, de façon pour ainsi dire constante, chez les malades atteints de dépilation diffuse, des *viciations* de l'appareil digestif, du système nerveux, de l'appareil génital, et des *troubles d'organes*, conséquences de ces viciations, il corrige de façon convenable les viciations d'hygiène : les troubles d'organes diminuent et disparaissent, et corrélativement, il observe une diminution et une décroissance de la dépilation et des symptômes connexes.

La manière appropriée de corriger les viciations des différents appareils ou *biothérapie* est envisagée de façon détaillée particulièrement pour l'appareil digestif, où l'auteur expose les principes d'une hygiène alimentaire rationnelle, tels qu'ils découlent des travaux de M. L. Jacquet.

A la biothérapie, qui régularise la manière de vivre, l'auteur joint une kinésithérapie locale : mobilisation active par la contraction des muscles fronto-occipitaux, mobilisation passive, vigoureuse et prolongée. Des observations thermométriques précises, faites en des conditions différentes, nous montrent les effets d'un pareil massage, dont l'action doit être rapprochée de celle du massage facial.

L'étude symptomatologique de la dépilation, enrichie d'un nouveau symptôme, met en relief le riche cortège symptomatique, trop souvent passé sous silence, qui précède et accompagne la dépilation.

Quels sont les résultats d'une pareille thérapeutique ? L'auteur a pu les étudier à loisir, car il s'est astreint à n'employer chez ses malades ni lotions ni pommades. Chaque fois que la correction biothérapique a été pratiquée par le malade, il a obtenu un arrêt de la dépilation, suivi de repousse, même en des cas où une chimiothérapie prolongée s'était montrée inefficace.

Ces résultats sont donc très encourageants, et nous ne pouvons que féliciter M. Bulliard de nous avoir apporté dans une affection où les longs espoirs nous étaient défendus, une méthode thérapeutique rationnelle et véritablement active.

G. Milian.

Sur la vie et principalement sur la mort de Madame Henriette-Anne Stuart, duchesse d'Orléans, par le Dr Jean Fabre. Paris, 1912, pet. in-8o 215 p. 2 portraits hors texte (*Honoré Champion*, à Paris).

« Madame se meurt ! madame est morte ! » Depuis le 30 juin 1670, jour où ces funèbres clameurs firent résonner les appartements du château de Saint-Cloud, on a émis bien des hypothèses sur la mort de Madame Henriette-Anne Stuart, duchesse d'Orléans.

« Il y a deux choses, dit Vigny, que l'on conteste bien souvent aux rois : leur naissance et leur mort. On ne veut pas que l'une soit légitime et l'autre naturelle. » La mort de Madame n'a pas failli à la coutume.

Elle-même crut au poison, et Charles II, son frère, resta persuadé toute sa vie qu'elle ne s'était pas trompée. Pour Saint-Simon il y avait là une occasion trop belle de médire d'une cour qui lui était odieuse ; il adopta donc sans hésiter la thèse de l'empoisonnement.

Au contraire, les médecins qui se sont occupés de ce cas, ont presque tous attribué la mort de Madame à une cause naturelle. Telle était l'opinion de Guy Patin et aussi celle des médecins qui furent chargés de l'autopsie. Littré en 1867 et 1872, Brouardel et Legendre en 1902, Cabanès en 1907, ont pensé démontrer que Madame était morte d'une péritonite suraiguë par perforation d'un ulcère rond de l'estomac. Il semblait que tout fût dit, lorsque le professeur Pozzi, faisant état des résultats négatifs de l'examen anatomique de l'estomac, crut pouvoir conclure à une hématocèle utérine.

Et tout n'était pas dit encore, puisque dans l'étude très consciencieuse du « cas de Madame » qu'il vient de publier, le Dr Jean Fabre (de Montpellier) nous propose le diagnostic d'ulcère du duodénum.

Ses arguments paraissent tout à fait probants. Il est clair que la présence dans la cavité péritonéale, avant l'incision de l'estomac et de l'œsophage, de l'huile que Madame avait bu comme contre-poison suffisent à démontrer une perforation du tube digestif. D'autre part, il ressort nettement des rapports de l'autopsie que cette perforation ne siégeait point au niveau de l'une quelconque des parois de l'estomac. La symptomatologie de la maladie et de la crise fatale (coup de poignard péritonéal siégeant à l'étage supérieur de l'abdomen, mort après dix heures de souffrances atroces), persuade l'auteur du livre (et aussi ses lecteurs) que la perforation du tube digestif eût été découverte au niveau du duodénum, si le duodénum eût été mieux examiné.

Mais le Dr Fabre ne s'est pas borné à étudier les causes de la dernière maladie de Madame. La première partie de son ouvrage est consacrée à Madame bien vivante, et on conçoit que la plus gracieuse et la plus sympathique des femmes de la cour du Grand Roi ait trouvé un biographe de plus.

Ce livre, à la fois d'histoire et de médecine, fait le plus grand honneur à son auteur.

Dr Ernest Wickersheimer.

NÉCROLOGIE

Le Doyen des Médecins et des Conseillers municipaux de France

Une noble et belle figure médicale vient de disparaître, c'est celle du Dr H. PETIT-JEAN (de Belfort), qui s'est éteint le 21 novembre dernier dans sa 96e année.

Issu d'une vieille famille briarde, le Dr Petit-Jean était né au Châtelet-en-Brie (Seine-et-Marne) en 1817. Il soutint sa thèse devant la Faculté de Paris en 1839. Il fut le contemporain et l'ami des professeurs Denonvillers et Gosselin avec lesquels il entretint jusqu'à leur mort de cordiales relations. Il y a donc soixante-treize ans qu'il était docteur. On peut dire qu'il a exercé pendant soixante-dix ans, car jusqu'en ces dernières années il donnait encore des consultations à de vieux clients qui ne voulaient voir que lui.

Après sa thèse il s'engagea comme chirurgien militaire et les hasards de garnison le conduisirent à Belfort où, au bout de quelques années, il donna sa démission et se fixa d'une façon définitive, pour se consacrer à la médecine civile. C'était un homme d'une activité extraordinaire qui, malgré les soucis d'une nombreuse clientèle, trouvait le temps de se consacrer encore à ses importantes fonctions publiques (chirurgien de l'hôpital civil et de la prison, médecin du lycée et du chemin de fer).

Sans jamais avoir fait de politique militante, il fut nommé en 1848 conseiller municipal et en qualité d'adjoint au maire il proclama du haut du balcon de l'hôtel de ville l'avènement de la seconde République. Depuis cette époque il fut continuellement réélu conseiller municipal. Il exerça son mandat pendant soixante-quatre ans.

En 1870-71, pendant le siège héroïque que soutint la vaillante petite cité alsacienne, le Dr Petit-Jean fut nommé médecin directeur des ambulances militaires. On le voyait partout où sa présence était nécessaire, pansant les blessés et prodiguant ses soins aux malades et bravant les obus que les Prussiens lançaient même sur les ambulances que la Croix de Genève aurait dû protéger. Après le siège il fut nommé chevalier de la légion d'honneur et il y a quelques années promu officier.

La municipalité et la ville de Belfort à l'occasion du cinquantième anniversaire de son mandat de conseiller municipal lui offrirent une magnifique médaille qu'il considérait comme la distinction la plus flatteuse qu'il eût reçue. La ville lui a fait de magnifiques funérailles.

Le Dr Petit-Jean était le père du Dr H. Petit-Jean (de Jouarre) et le grand-oncle du Dr Dufestel.

NOUVELLES

Leçon inaugurale du professeur Sabrazès. — Il y a huit jours, M. le professeur Sabrazès a inauguré son enseignement d'anatomie pathologique. Une chaude ovation salua l'entrée du maître, entouré de professeurs et agrégés, amis et étudiants ; sa leçon fut écoutée avec attention, et entrecoupée de fréquents applaudissements.

Lyceum-Club de France. — Le lyceum-club de France que préside Mme la duchesse D'Uzès organise une série de conférences :

12 décembre : La douleur, par le Dr Lucas Championnière.

9 janvier : La mort de la Terre, par le professeur Berget.

23 janvier : Le déluge biblique et la science, par M. le chanoine Brettes.

13 février : L'esthétique et les agents physiques, par le Dr Zimmern.

13 mars : Conférence du professeur Metchnikoff.

10 avril : L'anaphylaxie, par le professeur Ch. Richet.

24 avril : L'histoire de l'homme éclairée par l'étude des animaux, par le professeur Roger.

8 mai : La glace, par le professeur Bordas.

12 juin : Les rayons électriques et leur rôle dans la nature, par le professeur Jean Becquerel.

Les conférences auront lieu à 16 h. 45 à la salle des fêtes du Lyceum, 8, rue de Ponthieu.

Abonnement : 10 francs ; carte pour une conférence, 1 franc. S'adresser au secrétariat, 8, rue de Ponthieu.

Commission de dépopulation. — Dans un rapport à M. le Président de la République, M. Klotz, ministre des Finances, fait ressortir le caractère fiscal des diverses mesures qui tendent à lutter efficacement contre la dépopulation. En conséquence il a demandé et fait signer le décret suivant (5 nov. 1912) :

Art. 1er. — Il est institué au ministère des finances une commission extraparlementaire chargée d'étudier toutes les questions nationales, sociales et fiscales, relatives à la dépopulation en France, et de rechercher les moyens d'y rémédier.

Art. 2. — Des arrêtés du ministre des finances détermineront la composition et le fonctionnement de cette commission.

Parmi les nombreux membres de cette commission voici les médecins qui sont nommés membres de la Commission extraparlementaire chargée d'étudier toutes les questions nationales, sociales et fiscales, relatives à la dépopulation en France et de rechercher les moyens d'y remédier :

MM. les docteurs Borne, Cazeneuve, Chapuis et Debierre, sénateurs ; Labbé, membre de l'Académie de médecine, sénateur ; Émile Reymond, sénateur ; Paul Strauss, membre de l'Académie de médecine, sénateur ; MM. Dron, député, vice-président de la Chambre des députés, président de la commission des mines ; Dubuisson député ; Lachaud, député, président de la commission de l'hygiène publique ; le doyen de la Faculté de médecine de Paris ; le directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'intérieur ; le directeur du service de santé au ministère de la Guerre ; le directeur de l'assistance publique de la Seine ; les professeurs Bar, Chantemesse, de la Faculté de médecine de Paris, membres de l'Académie de médecine ; Courmont de la Faculté de médecine de Lyon ; Delbet, de la Faculté de médecine de Paris ; Gilbert, de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine ; Hartmann, de la Faculté de médecine de Paris ; Hayem, Hutinel, Marie, Netter, Pinard et Widal, de la Faculté de médecine de Paris, membres de l'Académie de médecine ; les docteurs Babinsky, Darier, Enriquez, Guinon, Jacquet et Lion, médecins des hôpitaux de Paris ; Macé, accoucheur des hôpitaux de Paris ; Mosny, médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine ; Variot, médecin des hôpitaux ; Henri Bloc, Georges Bourgeois, Broudic, Jayle, Lowenthal, Paul Roger et Jacques Bertillon, chef des travaux statistiques de la ville de Paris, président de l'alliance nationale pour l'accroissement de la population française ; Roux, directeur de l'Institut Pasteur.

Les travaux du Congrès d'éducation physique et de préparation militaire d'Amiens. — Le Congrès d'Amiens qui vient d'être clos a vivement regretté que « l'élevage humain » ne soit pas plus sérieusement organisé ni mieux encouragé. Après avoir étudié ce qu'il convient de faire et ce qui existe à l'étranger, il a défini la réforme à apporter. Mais il ne lui a pas échappé que cette réforme serait

NOUVELLES *(Suite)*

coûteuse, qu'il faudrait la préparer par une campagne de presse et de conférences et qu'une réforme provisoire devrait être faite en utilisant les moyens dont on dispose.

Un résumé méthodique de l'organisation future et actuelle de l'Éducation physique scolaire, post-scolaire et militaire a été dressé. Il sera envoyé gratuitement à quiconque le demandera au secrétariat, 126, route de Rouen, à Amiens. Joindre timbre pour envoi franco.

La fièvre jaune au Sénégal. — Quelques cas de fièvre jaune ont été signalés au Sénégal. Les mesures prophylactiques les plus rigoureuses ont été prises.

Propositions de lois. — MM. Joseph Denais et Peyroux ont déposé sur le bureau de la Chambre des députés une proposition de loi tendant à réglementer les conditions requises pour l'admission à l'internat dans les hôpitaux.

MM. Peyroux, Leblond et Joseph Denais ont déposé une proposition de loi tendant à accorder aux veuves et orphelins des médecins militaires succombant par suite d'une maladie épidémique contractée dans leur service d'hôpital ou d'ambulance les mêmes pensions et secours que si la mort avait été causée par des événements de guerre.

Déclaration obligatoire de la tuberculose. — Le syndicat des médecins de la Seine n'est pour rien dans l'envoi récent d'une circulaire contenant un ordre du jour voté par le syndicat à propos de la déclaration obligatoire de la tuberculose et qui est accompagné d'une publicité concernant différents produits. A cette circulaire était jointe une carte postale à envoyer au Ministre de l'Intérieur qui contenait également de la publicité. Le Syndicat tient à faire savoir qu'il n'a eu aucune part dans l'envoi de cette circulaire.

Le Conseil d'administration examinera à bref délai les mesures à prendre pour éviter le renouvellement d'un procédé de publicité aussi inédit et susceptible de lui porter préjudice dans l'esprit de nombreux confrères.

Médecin fonctionnaire. — Le fait, pour un médecin attaché à un hospice, de recevoir un traitement non soumis à retenue au profit de la retraite, ne lui enlève pas la qualité de fonctionnaire. Ainsi en a jugé le Conseil d'État.

Dans l'espèce, il s'agissait du Dr X..., médecin de la Maison Centrale de Z..., qui reçut certain jour un ordre du préfet du département d'avoir à cesser ses fonctions; peu après, le ministre notifia à l'intéressé sa révocation.

Le Dr X... qui trouvait cette révocation arbitraire s'adressa au Conseil d'État, en alléguant que contrairement à l'art. 65 de la loi du 22 avril 1865 on lui avait refusé communication de son dossier en arguant qu'il n'était pas fonctionnaire puisqu'il ne recevait qu'une indemnité non sujette à retenue.

Le Conseil d'État a rendu un arrêt par lequel il pose: que le Dr X... avait été nommé par arrêté ministériel, et que le fait de recevoir une indemnité non sujette à retenue ne lui enlevait pas la qualité de fonctionnaire que cette nomination lui avait conférée et qu'il y avait lieu d'annuler l'arrêté du ministre qui avait prononcé la révocation.

Les retraites ouvrières. — La statistique des assurés. — M. Léon Bourgeois, ministre du travail et de la prévoyance sociale, vient de faire établir, d'après les renseignements des préfets, la statistique des assurés de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes à la date du 1er octobre 1912.

Dans le courant du dernier trimestre (1er juillet au 1er octobre), 486.637 assurés nouveaux se sont fait inscrire. Le nombre total des assurés au 1er octobre s'élève à 700.865 assurés facultatifs, 6.997.991 assurés obligatoires, soit au total 7.698.856 assurés. Ce chiffre global ne comprend que le nombre des inscrits. Pour connaître le nombre total des personnes effectivement soumises à la loi, il conviendrait d'y ajouter le nombre des assurés actuellement retraités ou en instance de liquidation, qui s'élève à 292.439. D'autre part, ont cessé d'appartenir à l'assurance pour cause de décès, radiation ou toute autre cause, 155.112 personnes.

En ce qui concerne le produit de la vente des timbres, l'état dressé par le sous-secrétariat des postes pour le 3e trimestre 1912 a accusé une nouvelle augmentation; tandis que le chiffre de vente du 2e trimestre 1912 a atteint 9.392.616 fr. 63, le 3e trimestre atteint le chiffre de vente de 13.370.985 fr. 63, soit une augmentation de 3.978.369 francs.

La moyenne mensuelle de vente pendant les cinq premiers trimestres d'application de la loi s'établit comme suit :

3e trimestre	1911	Vente mens. Fr. ...	1.172.004 25
4e —	1911	— ...	2.462.947 30
1er —	1912	— ...	2.763.868 31
2e —	1912	— ...	3.130.872 21
3e —	1912	— ...	4.456.995 21

Médecine sociale. — Nous avons donné divers renseignements sur le fonctionnement d'un dispensaire de cure dirigé contre la syphilis et fonctionnant à Liége. Voici le vœu présenté par le syndicat rural des médecins de la province à ce propos :

Attendu que le dispensaire Ehrlich créé à Liége pour le traitement de la syphilis est en réalité une institution ne fonctionnant qu'au moyen des deniers publics.

Attendu que ce dispensaire n'est nullement indispensable pour lutter contre la syphilis et qu'il deviendra même fatalement nuisible à cette lutte puisqu'il enlèvera les éléments d'étude à la clinique syphiligraphique de l'Université.

Attendu que le corps médical, dans son ensemble, est assez instruit et assez dévoué à l'intérêt public pour se maintenir toujours à la hauteur des progrès de la science et se mettre en état de les appliquer.

Attendu qu'il est souverainement injuste de la part des autorités publiques de méconnaître le dévouement constant du corps médical dans la lutte contre toutes les affections transmissibles en expropriant en fait la grande masse de ses membres du droit de traiter les maladies syphilitiques en attendant, sans doute, qu'on la prive de la possibilité de traiter d'autres affections aussi graves que la syphilis ;

Attendu que le fonctionnement du dispensaire Ehrlich viole d'une façon permanente le grand principe du secret professionnel pour lequel le corps médical a toujours combattu et qui est indispensable à l'intérêt public ;

La Société médico-rurale de Liége proteste de toute son énergie contre le fonctionnement du dispensaire Ehrlich, comme aussi de tout autre dispensaire de cure qui pourrait être institué dans les mêmes conditions, tout en approuvant la mise à la disposition des médecins du laboratoire de bactériologie pour le diagnostic de la syphilis.

Sans commenter longuement ce vœu clairement motivé, nous devons ajouter que les subsides officiels à l'œuvre nouvelle ont été reconnus insuffisants et viennent d'être augmentés. Les contribuables ne protesteront-ils pas? La clinique universitaire de syphiligraphie a vu, dès les premiers mois de fonctionnement du dispensaire, diminuer le nombre des malades. La Faculté pourra s'émouvoir : que deviendra l'instruction des futurs confrères?

NOUVELLES *(Suite)*

Quant à la gratuité de la cure, elle est décidée sur le rapport d'un enquêteur non médecin qui se trouve donc ainsi mis au courant des diagnostics. Que devient le secret médical?

Ajoutons enfin que les pharmaciens sont lésés aussi dans leurs intérêts, car on annonce l'envoi gratuit par le professeur Ehrlich de doses de salvarsan à l'usage du Dispensaire nouveau.

La province de Liége possède un ensemble de dispositifs officiels hygiéniques, médicaux, prophylactiques. Si l'on considère que les porteurs d'ankylostomes sont soignés officiellement, que les dispensaires Malvoz reçoivent les tuberculeux, traités ensuite aux sanatoria populaires de Borgoumont et de Magnée, que les syphilitiques sont guéris par les soins de la province intervenant dans le dispensaire Ehrlich, on peut se demander si demain la blennorragie, le cancer ne seront pas traités officiellement. Puis viennent les grandes sociétés industrielles, avec leurs organisations spéciales pour accidentés et l'on se demande anxieusement ce qu'il reste au praticien !

Faut-il crier gare et montrer l'exemple d'une province livrée à la médecine sociale et où l'organisation professionnelle montre encore maints défauts. R. L.

Statistique des accidents du travail en France. — Le ministère du Travail a dressé la statistique des accidents du travail qui, en 1911, ont donné lieu à des ordonnances ou des jugements. On en a compté 33.088 dont 2.613 mortels ; 139 ont entraîné une incapacité permanente et 30.336 une incapacité partielle. Les 2.613 victimes d'accidents mortels ont laissé 2.040 veuves ou veufs, 2.858 enfants et 618 ascendants.

Les 33.088 tués ou blessés par suite d'accidents du travail se répartissent ainsi au point de vue de l'âge et du sexe : 917 garçons de moins de seize ans et 30.673 hommes de plus de seize ans ; 156 filles de moins de seize ans et 1.342 femmes de plus de seize ans.

Les industries où l'on a compté le plus grand nombre d'accidents mortels sont : transports, 439 ; bâtiment, 429 ; mines, minières et salines, 291 ; métallurgie, 159 ; carrières, 94 ; chaudronnerie, 87 ; charpente et menuiserie, 74 ; agriculture et forêts, 75 ; briqueterie, 66 ; industries chimiques, 63, etc.

Depuis la mise en application de la loi de 1898, c'est-à-dire du 1er juillet 1899 au 31 décembre 1911, les tribunaux ont statué sur 251.239 affaires d'accidents du travail dont 26.166 mortels.

Les rentes viagères, payées par la Caisse nationale de retraites, à des victimes d'accidents du travail ou à leurs héritiers, en cours au 31 décembre 1910, étaient au nombre de 74.762 pour une somme de 13.221.368 francs. La réserve mathématique afférente à ces rentes était de 185.672.023 francs.

La loi sur les accidents du travail en Belgique. — Il y a déjà quelque temps, M. Mansart, député de Soignies, a saisi la Chambre d'un projet de loi corrigeant quelques-unes des mesures prescrites par la loi du 24 décembre 1903.

Le projet de M. Mansart demande : 1° l'application de la loi à tous les travailleurs ; 2° la suppression du délai de carence ; 3° l'augmentation de l'indemnité à 75 p. 100 (au lieu de 50 p. 100) du salaire ; 4° le libre choix du médecin et du pharmacien par la victime.

D'après le *Journal d'accouchements* (de Liége), il est à espérer que ces modifications seront adoptées.

Le libre choix doit être organisé par les Unions professionnelles reconnues.

Ce nouveau projet est de nature à ramener la paix et à empêcher bien des abus dont souffrent les ouvriers... et le corps médical belge.

Les intérêts des médecins et ceux des ouvriers sont identiques en l'occurrence.

IIIe Congrès international des maladies professionnelles (Vienne, 1914). — Le IIIe Congrès international des maladies professionnelles aura lieu à Vienne en automne 1914. L'ordre du jour a été fixé comme suit :

1° *Fatigue :* Physiologie surtout par rapport au travail professionnel sur le système nerveux. Travail de nuit.
2° *Travail dans l'air chaud et humide ;*
3° *Le charbon des ouvriers ;*
4° *Pneumoconioses ;*
5° *Effets nuisibles de l'électricité dans l'industrie ;*
6° *Intoxications professionnelles* — surtout aniline, mercure, plomb ;
7° *Effets nuisibles du travail professionnel sur l'ouïe ;*
8° *Communications diverses.*

Vu l'étendue et la nature de l'ordre du jour, le Comité d'organisation autrichien, se composant de délégués des autorités intéressées ainsi que d'un grand nombre de savants, a résolu de commencer dès à présent les travaux préparatoires pour le Congrès et de s'adresser aux savants, aux instituts, aux cliniques et aux autorités avec prière de bien vouloir participer aux travaux du Congrès.

C'est pourquoi le Comité attire l'attention des intéressés sur l'ordre du jour du Congrès, et les prie de bien vouloir coopérer au Congrès en lui proposant des travaux provenant soit d'eux-mêmes, soit de leur institut ou de leur clinique.

On peut s'adresser pour tous renseignements au Dr Teleky, Vienne IX, Türkenstrasse 23.

Les accidents du travail et la Ville de Paris. — La Ville de Paris est son propre assureur. Elle occupe environ douze mille ouvriers, dont quatre mille sont assujettis à la loi du 9 avril 1898, sur les accidents du travail, et dont les autres sont assimilés par règlement administratif.

Le blessé choisit son médecin et touche son salaire entier, pendant toute la durée de l'incapacité temporaire. Les frais médicaux et pharmaceutiques sont supportés par la Ville de Paris, après avis et révision par les soins du service médical central.

En cas d'incapacité permanente, des rentes sont fixées à l'amiable ou litigieusement, mais bien plus souvent à l'amiable, d'après les propositions faites par le médecin en chef de la Préfecture de la Seine.

Monument Lannelongue. — Les amis, élèves et admirateurs du regretté professeur Lannelongue, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, ont résolu d'élever un monument à sa mémoire sur une place de sa commune natale, à Castéra-Verduzan.

Un comité s'est constitué sous le haut patronage de M. Fallières, sous la présidence d'honneur de MM. Loubet, Ant. Dubost, R. Poincaré, Gariel, Landouzy et sous la présidence effective du Dr Léon Labbé, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine.

Le secrétaire du Comité est M. le Dr Maurice de Fleury, membre de l'Académie de médecine.

Envoyer les souscriptions à M. Charles Delagrave, éditeur, trésorier du Comité, 15, rue Soufflot, à Paris.

Société centrale de l'Association générale des médecins de France (5, rue de Surène, Paris). — COMPTE RENDU RÉSUMÉ DES RÉUNIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE. (OCTOBRE-NOVEMBRE 1912). — *Dix décès.* Treize admissions nouvelles. Secours accordés en deux mois à des sociétaires, à des veuves et à des orphelins : 4.380 francs.

Caisse d'allocations d'ancienneté. — Il est décidé de créer, à l'aide des fonds disponibles, une caisse d'allocations annuelles de 360 francs, en faveur des plus anciens membres, allocations pouvant se cumuler avec les pensions d'assistance versées par l'A. G. Les dons parvenus à cette caisse s'élèvent déjà à 1.250 francs.

Retraites pour femmes et enfants de médecins. — Une commission est nommée pour étudier un projet de création d'une société de secours mutuels pour femmes et enfants de médecins, ayant comme but principal de servir une retraite de 360 francs par an aux sociétaires.

Déclaration de la tuberculose. — L'ordre du jour suivant est voté à l'unanimité : « La commission se rallie aux ordres du jour votés par les autres sociétés médicales protestant contre la déclaration obligatoire de la tuberculose, sous quelque forme que ce soit. »

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Anatomie.* — Séance du 21 novembre. — MM. Lacau Saint-Guily, 11 ; Noël, 10 ; Bourgeois (Francis), 9 ; Oulié, 10 ; Levent, 7 ; Libert, 12 ; Duroselle et Fouquet, 9 ; Cambessédès, 10.

Séance du 23 novembre (*matin*). — MM. Latour et Plichet, 9 ; Guillard, 8 ; Peltier, 13 ; Berthomieu-Lamer, 8 ; Touchard et Berthelot, 9 ; Benoist, 8.

Séance du 23 novembre (*soir*). — MM. Monod (Lorenz), 11 ; Parat et Vigneron, 7 ; Buquet, 11 ; Photiadès, 8 ; Sibot, 7 ; Solente, 8 ; Salles, 11 ; Huc (Georges), 12 ; Wroczynski, 7.

Séance du 25 novembre. — MM. Kermorgant, Tribout et Vicente, 10 ; Hissard, 3 ; Borel (Paul), 10 ; Costantini, 12 ; Fornairon, 2 ; Petit (Antoine), 10 ; Dubois, 3 ; Colombet, 9.

Séance du 26 novembre. — MM. Trousset, 10 ; Barraud (Georges), 11 ; Marais, 7 ; Leroy, 8 ; Michon, 10 ; Moulonguet, 12 ; Pierquin, 6 ; Barbary, 12 ; Schmutz, 6.

Pathologie. — Séance du 20 novembre. — MM. Richard (André), 10 ; Mérine, 5 ; Romain, 4 ; Oliviéri, 10 ; Millet, 8 ; Ach, 4 ; Resmond, 6 ; Grandjean, 9.

Séance du 22 novembre. — MM. Simard et Arbassier, 6 ; Truffert, 11 ; Marqueste, 10 ; Réglade, 7 ; Ecot, 11 ; Yoyotte, 7 ; Gineste, 9.

Séance du 23 novembre. — MM. Mordret, 10 ; Errard, 7 ; Lefèvre, 3 ; Duvelleroy et Mandras, 5 ; Goret, 9 ; Ollier et Prunier, 7.

Séance du 24 novembre. — MM. Baudet, 11 ; Braine et Mlle Besson (H.), 10 ; MM. Fischer, 3 ; Desfarges, 2 ; Lavalée, 5 ; Roberti, 6 ; Butin, 7 ; Mlle Sériot, 4.

Séance du 25 novembre. — MM. Cornet (André), 7 ; Jamin, 8 ; Fournier (Joseph, 4 ; Besson, 3 ; Mlle Romme et MM. Lesage, 9 ; Binard, 2 ; Mlle Lang, 7 ; MM. Vidal, 4 ; Sasportés, 5.

Séance du 26 novembre. — M. Bouchet, 6 ; Mme Pertat, 15 ; MM. Tournay, 3 ; Allot et Woillez, 5 ; Ledoux, 4 ; Chabanier, 9 ; Le Basser, 8.

Concours de la médaille d'or (chirurgie et accouchements). — Ce concours aura lieu le jeudi 13 mars 1913 à 4 heures à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Trousseau).

Les candidats doivent se faire inscrire au service du personnel de l'administration, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du 3 au 11 janvier 1913 inclus.

Le mémoire devra être déposé samedi 11 janvier 1913, à 3 heures, dernier délai.

Hospice des Quinze-Vingts. — Un concours pour quatre aides de clinique titulaires et des aides de clinique provisoires aura lieu le 16 décembre à 9 heures du matin, 28, rue de Charenton, à Paris.

S'inscrire avant le 6 décembre de 10 heures à midi à la direction de l'hospice, 28, rue de Charenton, à Paris.

Facultés de médecine. — LYON. — M. Cotte, chef de clinique chirurgicale, est nommé, pour l'année scolaire 1912-1913, chef du laboratoire de clinique chirurgicale, en remplacement de M. E. Dor, démissionnaire.

BORDEAUX. — M. le Dr L. Muratet est nommé chef des travaux d'anatomie pathologique. M. le Dr Mougneau est nommé préparateur d'anatomie pathologique. MM. H. Bonnin et Ch. Commes sont nommés préparateurs adjoints.

Sont nommés, pour l'année scolaire 1912-1913, chefs de travaux : MM. les Drs Lasserre (Histoire naturelle) ; Beylot (Histologie).

LILLE. — M. Boissart est nommé chef de clinique médicale.

ALGER. — M. Argaud, chargé des fonctions d'agrégé (section d'anatomie, fondation de l'Université d'Alger), est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1912-1913 des fonctions de chef des travaux d'anatomie pathologique.

NANCY. — *Prix d'anatomie et d'histologie.* — M. Aron, de Rambervillers ; mention très honorable, Mlle Laurent, du Ban-de-Laveline (Vosges).

Prix de physiologie. — Ire mention, M. Guillemin, de Nancy ; 2e mention, M. Remy, de Nancy.

Prix de médecine. — M. Hufschmitt, de Belfort ; mention honorable, M. Benech, de Tarbes (Hautes-Pyrénées).

Prix de chirurgie et accouchement. — M. Ferry, de Corcieux (Vosges) ; mention honorable, M. Étienne, de Nancy.

Prix Albert Heydenreich-Victor Parisot. — M. Jacquot, de Saint-Nicolas-de-Port.

Prix Bénit, dit de l'Internat. — M. Jacquot, déjà nommé.

Prix de thèse (fondé par le Conseil général de Meurthe-et-Moselle et la ville de Nancy). — Ier prix, M. Bœckel, de Strasbourg ; 2e prix : M. Schil, de Nancy ; mentions très honorables, MM. Florentin, de Langres (Haute-Marne) ; Legris, de Vallerey ; Midon de Diarville ; Pont, de Paris ; mentions honorables, MM. Chabeaux, Remy, Moreaux, de Nancy.

Prix de l'enseignement dentaire. — 1er prix, M. Nosbaume, de Oiselay (Haute-Saône) ; 2e prix, Mlle Pinoche, de Cambrai.

TOULOUSE. — Un concours pour une place de chef de clinique chirurgicale aura lieu à la Faculté le lundi 16 décembre à neuf heures du matin. Le registre d'inscription sera clos le 1er décembre.

Écoles de médecine. — MARSEILLE. — M. le Dr Michel a été nommé chef de clinique chirurgicale.

NANTES. — Sont chargés pour l'année scolaire 1912-1913, des cours de cliniques annexes ci-après désignés.

M. Mahot, médecin en chef des hôpitaux de Nantes : clinique de médecine infantile.

M. Rivet, chirurgien des hôpitaux : clinique des maladies des voies urinaires

M. Monnier, A., médecin des hôpitaux : clinique des maladies cutanées et syphilitiques.

M. Aubry, médecin des hôpitaux : clinique des maladies contagieuses.

Un concours s'ouvrira le lundi 24 février 1913, à l'École de médecine de Nantes, pour l'emploi de préparateur d'histologie et d'anatomie pathologique, en remplacement de M. le Dr Pasquier, démissionnaire.

ANGERS. — Le concours pour la nomination d'un professeur suppléant des chaires de chirurgie a eu lieu le 4 novembre et s'est terminé par la nomination de M. le Dr Tesson.

Hôpitaux de Marseille. — Sont nommés internes titulaires des hôpitaux : MM. Sedan, Faucheur, Reboul, Dor, Gasquet, Martin Laval, De Passano, Astier, Aubert, Casabianca.

Hôpitaux de Bordeaux. — Sont nommés internes : MM. Boursier, Lartigaut, Hannand, Morterol, Morin, Nard, Lacroix, Damade.

Internes provisoires : MM. Fournier, Boisserie-Lacroix, Bousquet, Klingebiel, Lamy-Lapeyrière, Labuchelle, Duranthon, Ed. Papin, Proux Joulia, Boudet, Cornet, Duthil, Mangé.

Hôpital Sadiki à Tunis. — Une place d'interne sera prochainement vacante à l'hôpital Sadiki.

Avantages : Logement, éclairage

chauffage, blanchissage. Traitement annuel : 2 400 francs. Bibliothèque. Amphithéâtre. Très grand mouvement chirurgical.

Conditions : Être Français, scolarité terminée avec ou sans thèse.

Engagement minimum d'un an.

Le service comprend : l'assistance, la visite et contre-visite, les pansements, les opérations d'urgence.

Garde de vingt-quatre heures, un jour sur trois.

Préférence accordée à interne en exercice justifiant d'une pratique chirurgicale sérieuse.

Adresser la demande, avec toutes pièces justificatives utiles à M. le Dr Brunswic-le-Bihan, médecin-chef de l'hôpital Sadiki, Tunis.

Légion d'honneur. — M. le Dr Guichard, médecin major de 1re classe, est promu officier de la Légion d'honneur ; il a montré les plus belles qualités d'énergie, de sang-froid et d'intelligence lors de l'investissement de Marrakech (Maroc). Tous nos sincères compliments au Dr Guichard, qui honore si dignement la médecine militaire.

MM. les Drs Langlois, maire de Pontivy, et Infroit, chef du laboratoire central de radiographie à la Salpêtrière, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur. M. Infroit a été victime d'accidents dus aux rayons X, dans l'exercice de ses fonctions. C'est une croix bien méritée, nous lui adressons nos sincères félicitations.

Université de Lausanne. — M. le Dr Auguste Roud est nommé professeur ordinaire d'anatomie normale. M. le Dr Beitzke est nommé professeur ordinaire d'anatomie pathologique.

Médaillon Charles Nélaton. — Le Médaillon de Charles Nélaton, offert par souscription à l'Assistance publique pour être placé à l'hôpital Boucicaut, sera inauguré le *lundi 2 décembre*, à 11 heures du matin (hôpital Boucicaut : 78, rue de la Convention).

Les collègues, les élèves, les amis du regretté maître sont invités à assister à cette cérémonie.

Académie des Sciences. — M. le Dr Imbeaux, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Nancy, est nommé membre correspondant de la section d'économie rurale en remplacement de M. Arloing décédé. Nous adressons nos bien sincères félicitations à M. Imbeau.

Les autres candidats étaient MM. Neumann (de Toulouse), Balland, pharmacien principal honoraire, Fabre (de Dijon).

Prix de l'Académie des Sciences. — Le grand prix Jecker (chimie organique, 10 000 francs) est attribué à M. le Professeur Bourquelot, de l'École de Pharmacie de Paris. Le grand prix La Caze (physiologie, 10 000 francs) est décerné à M. le professeur Wertheimer, de la Faculté de médecine de Lille.

Le prix Montyon (arts insalubres, 2 500 francs) est décerné à M. Paul Adam, inspecteur général des établissements classés.

Le prix Lannelongue (2 000 francs) est partagé entre Mme Cusco et Mme Ruck.

Hommage à M. Joltrain. — Le samedi 23 novembre la société française d'hygiène avait organisé au Palais d'Orsay une fête à l'occasion de la nomination de M. A. Joltrain au grade de Chevalier de la Légion d'honneur. M. le professeur Thoinot présidait cette fête.

Hommage à Kassowitz. — A l'occasion du 70e anniversaire de sa naissance, le professeur Max Kassowitz, un des pédiatres les plus justement renommés de l'Autriche, vient d'être l'objet d'une manifestation flatteuse, dont les Drs Von Pirquet et Hochsinger avaient pris l'initiative. A cette manifestation, très réussie, s'étaient associés la Section pédiatrique de la Société de Médecine interne et les médecins du premier Institut public pour Enfants Malades de Vienne. La cérémonie a eu lieu le 19 octobre 1912, à la Nouvelle Clinique infantile de l'Université (discours, remise d'un Festschrift, conférence du professeur Kassowitz) ; le soir, banquet par souscription, etc.

Hommage au Dr Frellsen. — Le Dr Frellsen, d'origine norvégienne, quitte la ville d'Anvers pour rentrer dans son pays natal après trente-cinq ans de pratique. Ses confrères lui ont remis solennellement une adresse de sympathie.

Le Dr Frellsen a remis 200 francs au Cercle Médical.

Hommage au Dr Carrel. — Le 16 novembre, plus de 5 000 personnes étaient réunies dans le grand hall du Medical College de New-York pour fêter le Dr Carrel, à l'occasion du prix Nobel de médecine qui vient de ui être décerné. Notre compatriote a été vivement félicité et hommage a été rendu à ses travaux.

Collège de France. — Les cours du Collège de France commenceront le 2 décembre. Les professeurs sont autorisés à délivrer des certificats d'assiduité et des certificats de recherches.

Monument Rabelais. — La ville et la Faculté de médecine de Montpellier ont décidé d'ériger un monument à la gloire de l'illustre docteur Rabelais.

Le modèle du monument dont l'exécution a été confiée au statuaire Jacques Villeneuve a figuré au Salon de 1912.

Les souscriptions sont reçues par M. le Dr Levère, trésorier général du Comité de Paris, 77, avenue de Villiers, à Paris.

Hertford British Hospital (Paris). — Une place d'interne est vacante au Hertford British Hospital. Les postulants doivent être anglais, avoir terminé leurs études médicales, être célibataires et âgés de moins de trente ans. Traitement : 2 500 francs par an et pension *complète*. S'adresser, 72, rue de Villiers, Levallois-Perret (Seine).

Hôpital civil de Casablanca. — Le Dr F. Bienvenue, ancien interne de l'hôpital des Enfants-Malades et de l'hospice des Enfants-Assistés, vient d'être nommé chirurgien de l'Hôpital civil de Casablanca (Maroc).

Vaccination antityphoïdique. — On vient de créer à Nantes un laboratoire de vaccination antityphoïdique gratuit. On y emploie le vaccin du professeur Chantemesse.

Congrès de psychologie et de physiologie sportives. — Ce congrès international se réunira en mai 1913 à Lausanne. Pour tous renseignements s'adresser au Dr Nicaise, 3 rue Mollien, à Paris.

Asiles d'aliénés. — Un concours pour la nomination aux places d'interne titulaire en pharmacie, dans es asiles publics d'aliénés du département de la Seine (asile clinique, asiles de Vaucluse, Ville-Évrard, Villejuif, et Maison-Blanche), sera ouvert le lundi 6 janvier 1913, à une heure précise, à l'asile clinique, rue Cabanis, no 1, à Paris.

Les candidats qui désirent prendre part à ce concours devront se faire inscrire à la Préfecture de la Seine, service des aliénés, premier bureau annexe de l'Hôtel de Ville, 2, rue Lobau, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de dix heures à midi et de deux à cinq heures. Le registre d'inscription sera ouvert du lundi 9 au samedi 21 décembre 1912 inclusivement.

Mérite agricole. — M. le Dr Genevoix, pharmacien, professeur à l'As-

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

sociation philotechnique est nommé commandeur.

Officiers. — MM. le Dr Capdeville (d'Alfortville) ; — le Dr Delaunay ; — M. Tremblier, pharmacien (de Brissac) ; — M. Boisson, pharmacien (de Paris) ; — M. Devillers, pharmacien (de Vincennes) ; — M. Feuilly, pharmacien (de Levallois-Perret) ; — M. Grosfillen, pharmacien (de Gex) ; — M. le Dr Issaurat (de Paris) ; M. le Dr J. Jeannin (de Paris) ; — M. Jaubert, pharmacien (de Mostaganem) ; — M. Lecointre, pharmacien (de Morée) ; — M. le Dr Lemasson-Delalande (de Paris) ; — M. le Dr Pouchot de Champtassin (de Paris).

Congrès international d'Education Physique (Paris, 17-20 mars 1913). — Sous le haut patronage de MM. A. Fallières, président de la République Française ; E. Loubet, ancien Président de la République Française ; avec l'appui de l'Académie des Sports et du Comité National des Sports, un comité présidé par le Dr Gilbert, professeur de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de médecine et dont le professeur Weiss, membre de l'Académie de médecine, est le secrétaire général, organise à la Faculté de médecine du 17 au 20 mars 1913 (semaine avant Pâques) un *Congrès International d'éducation physique.*

Cette manifestation s'annonce, comme devant être considérable. Vingt comités étrangers sont déjà formés par les professeurs de Facultés les plus réputés dans ces divers pays.

Rarement on aura vu une union aussi complète entre les hommes de science, les hommes de sports et le personnel enseignant.

Dirigé dans un esprit de neutralité absolue, ce Congrès verra réunis les représentants des diverses méthodes actuellement en usage en éducation physique. Des séances de démonstrations pratiques de gymnastique permettront d'apprécier la valeur respective des diverses méthodes. En vue de ces démonstrations, le Comité a déjà reçu des adhésions importantes, entre autres celles de M. le commandant Boblet, directeur de l'Étoile de Joinville et de ses élèves ; du lieutenant Hébert, école des fusiliers marins, École des mousses, École des pupilles de la marine ; de M. Demeny, directeur des cours supérieurs d'Éducation physique de la Ville de Paris, élèves des Lycées de jeunes filles de Paris, de M. le Dr Tissié, école normale d'institutrices de Pau ; de M. le Dr Thooris, chef du laboratoire de morphologie du ministère de la Guerre.

Chacune des méthodes, résumée en quelques principes fondamentaux, sera discutée par le Congrès.

Une conférence sera faite par le professeur Pinard, membre de l'Académie de Médecine, le 18 mars dans la salle du Trocadéro.

Une grande *Exposition* d'éducation physique et des sports est en voie d'organisation sous la direction du Dr Albert-Weil et aura lieu pendant le Congrès à la Faculté de médecine.

Des excursions, fêtes sportives, visites dans les laboratoires ou écoles viendront compléter l'intérêt de cette grande manifestation.

Pour les renseignements et adhésions, s'adresser au Dr Dausset, 41, avenue Montaigne, secrétaire général adjoint, ou au Dr Lagarde, 9, rue de Bassano, trésorier.

IVe Congrès international des physiologistes. — Le IXe congrès international des physiologistes se tiendra à Groningue, du 2 au 6 septembre 1913.

Congrès international pour la Protection de l'Enfance. — Le congrès qui se réunira à Bruxelles en 1913 aura ce caractère nouveau de réunir toutes les œuvres se rattachant à l'enfance : patronages, gouttes de lait, éducation, etc.

Placé sous le haut patronage de LL. MM. le Roi et la Reine des Belges et la présidence d'honneu des ministres des Affaires étrangères de la Justice et de l'Intérieur, le Congrès a tenu une réunion préparatoire à Bruxelles à laquelle assistaient de nombreux délégués de pays étrangers.

Le Comité est composé de M. Prins, professeur à l'Université de Bruxelles, président ; M. Jaspar, secrétaire général ; Mme Vlœberghs, MM. les Drs Delcourt et Lust, M. Collard, secrétaires adjoints. MM. Capelle, Maus, Velghe, directeurs généraux des Ministères, M. le juge Campioni sont nommés vice-présidents.

1re section : Enfance moralement abandonnée, tribunaux pour enfants, mise en liberté surveillée, tutelle.

2e section : Enfance du premier âge, puériculture.

Enfin la création d'un office international de protection de l'Enfance sera réalisée.

Office national des Universités et Écoles françaises (Bureau des renseignements à la Sorbonne). — Cet office, dont la direction est confiée à M. le professeur Coulet, donne par correspondance ou verbalement tous les renseignements relatifs à la vie universitaire et aux conditions d'admission dans les Ecoles d'enseignement supérieur ou technique de tout ordre. D'autre part, les étudiants français trouveront, à l'Office d'information des Universités étrangères, 41, rue Gay-Lussac, tous les renseignements sur l'organisation des études à l'étranger. Les étudiants, régulièrement inscrits dans une Université française, peuvent être autorisés à accomplir une partie de leur temps d'étude dans une Université étrangère.

Vente de charité de la Société de préservation contre la tuberculose. — Dans le but d'augmenter ses ressources et d'intensifier sa propagande, cette Société projette pour cet hiver une vente de charité qui aura lieu à Paris.

Accident d'automobile. — M. le Dr Giguet (de Vienne) vient d'être victime d'un accident d'automobile. Son état est grave : côtes fracturées et blessures à la tête.

Association médicale belge des accidents du travail. — Le comité pour 1913 est composé du Dr Van Hassel, président. Vice-présidents : Drs de Marboix et de Lantsheere. — Secrétaires : Dr Moreau, 10, rue du Beau-Site à Bruxelles, Drs de Craene, Hustin et Henrard. Trésorier : Dr Sand.

Les séances se tiennent le 3e samedi du mois à 3 heures en la Maison des Médecins à Bruxelles.

Mariages. — M. le Dr Jules Oyez (de Calais) et Mlle Germaine Mormentyn. — Mlle Jeanbrau, sœur du professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, et M. Pierre Bardou-Job. Le mariage a été célébré à Montpellier, lundi dernier. Mme Forgues était témoin.

Nécrologie. — Le Dr Pereviva de Barros (à Paris). — Le Dr Goutard chirurgien honoraire de la maternité du Mans. — Le Dr Leroy (du Mans). — Le Dr Chavanis, ancien interne des hôpitaux de Lyon, médecin des hôpitaux de Saint-Étienne. — Ch. Repin, chimiste de l'Institut Pasteur de Paris. — Le Dr Membur (de Gannat). — Madame Salomon-Cambier, belle-mère de M. le professeur Gaudier (de Lille). — Le Dr Jean-Marie Blanc, ancien médecin de marine (de Pourrières). — Le Dr Petit-Jean (de Belfort).

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Formulaire Astier. Vademecum de médecine pratique. Thérapeutique et pharmacologie. 1913. in-12 de 1087 pages relié, 8 fr. (*Vigot frères*, édit., à Paris).

Congrès français de Médecine. *Douzième session. Lyon 1911.* Tome II. Comptes rendus, discussions et communications diverses publiés par le Pr PAUL COURMONT, et le Dr ARLOING. 1912, 1 vol. gr. in-8 de 500 pages. Br. 10 fr. (*Et Rey*, édit., *à Lyon.*)

Beiträge zur Klinik der Infectionskrankheiten und zur Immunitätsforschung. Band I., Heft I, 1 vol. gr. in-8, de 220 pages. Broché avec figures. 9 Mark.

Articles originaux contenus dans ce volume : V. BEHRING, Orthokrasie, Dyskrasie, Idiosynkrasie, Eukrasie und Anaphylaxie.

SCHLOSSMANN. Die Verhütung der Uebertragung akuter Infektionskrankheiten im Krankenhause.

SCHOTTMULLER. Ueber Febris herpetica.

MUCH. Ueber Fettantikörper und ihre Bedeutung.

LUDKE und CRUDSCHIEVV, Ueber die Dauer der passiven Immunität.

COURS

Service de la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur : M. **Gilbert.** — PROGRAMME DU COURS DU 2 AU 7 DÉCEMBRE 1912.

Lundi 2, 9 h. — Dr **Lippmann.** Modifications du rythme cardiaque, tachycardio, bradycardio, arythmies. — 9 h. 1/2. Visite de M. le Pr **Gilbert.** — 11 h. Dr **Chabrol**, Présentation des pièces et des coupes de la semaine précédente.

Mardi 3, 9 h. — Dr **Maurice Villaret.** Examen d'un malade atteint d'une affection nerveuse. — 9 h. 1/2. Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 11 h. Dr **Durey.** Gymnastique, mécanothérapie, sports thérapeutiques, cures de mouvements.

Mercredi 4, 9 h. — Dr **Paul Descomps.** Hématurie. — 9 h. 1/2. Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 10 h. 1/2. M. le professeur **Gilbert.** Présentation de malades. Rédaction d'ordonnances. Traitement de la chlorose.

Jeudi 5, 9 h. — Consultation externe. — 9 h. 1/2. Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 11 h. Dr **Paul Descomps.** Injections sous-cutanées et intra-musculaires.

Vendredi 6, 9 h. — Dr **Herscher.** Sémiologie physique de l'appareil respiratoire. Palpation. — 9 h. 1/2. Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 11 h. Dr **Chabrol.** Examen du sang. Les anémies.

Samedi 7, 9 h. — Dr **Jomier**, Examen fonctionnel des œsophages. — 9 h. 1/2. Visite de M. le professeur **Gilbert.** — 10 h. 1/2. Clinique de M. le professeur **Gilbert.** Sur la colique vésiculaire et son traitement.

Conférences techniques et pratiques de radiologie médicale (HÔPITAL BOUCICAUT). — Service de M. **Letulle.** — Le Dr **Aubourg**, chef du laboratoire de rayons X, et le Dr **Lebon**, chef suppléant, commenceront le ***Lundi 9 Décembre***, à 10 heures 1/2 du matin, une série de *douze conférences théoriques et pratiques de radiologie médicale*, au laboratoire de l'hôpital Boucicaut (rue de la Convention, 78, XVe).

Les conférences seront suivies, chaque jour, de démonstrations pratiques de radiographie et de radioscopie.

1° *Technique radiologique.*

Lundi 9. — Origine et propriété des rayons X.

Mardi 10. — Ampoules et soupapes.

Mercredi 11. — Les sources d'énergie électrique.

Jeudi 12. — Technique de la radiographie.

Vendredi 13. — Technique de la radioscopie.

Samedi 14. — Technique de la radiothérapie.

2° *Applications cliniques* (*avec projection de clichés*) :

Lundi 16. — Os. Articulations. Corps étrangers.

Mardi 17. — Poumon. Cœur. Aorte. Médiastin.

Mercredi 18. — Œsophage. Estomac.

Jeudi 19. — Intestin.

Vendredi 20. — Foie. Rein. Dents. Grossesse.

Samedi 21. — Applications de la radiothérapie.

La conférence sur la radiographie fœtale sera faite par le Dr DELHERM.

Prière de s'inscrire au laboratoire de rayons X de l'hôpital. — Inscription gratuite.

CHIRURGIE INFANTILE.

Dr Broca (HÔPITAL DES ENFANTS-MALADES). — Mercredi, 10 h. 1/2, leçon clinique.

Lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures, opérations.

Mardi, jeudi, samedi, consultations (interrogatoire des malades par les élèves).

Dr Savariaud (HÔPITAL TROUSSEAU). — Tous les jours, à 9 h. 1/2, consultation.

Le jeudi, à 10 heures, consultation d'orthopédie ; à 10 heures, visite des salles.

Lundis, mardis, mercredis, vendredis, à 10 h. 1/2, opérations.

Samedi, à 11 heures, à partir du samedi 21 octobre, leçon clinique.

CHIRURGIE DES VOIES URINAIRES

Dr Bazy (HÔPITAL BEAUJON). — Mercredi et samedi, à 9 h. 1/2, examen des malades par les élèves et conférences cliniques. — Lundi, jeudi, samedi, consultation des voies urinaires.

Mardi, vendredi, opérations gynécologiques et urinaires.

Dr Michon (HÔPITAL COCHIN-ANNEXE). — *Maladies des organes génitaux et des voies urinaires.*

Lundi, à 10 heures, examen des malades. — Samedi, à 10 heures, opérations.

CHIRURGIE GÉNÉRALE.

Dr Arrou (HÔPITAL DE LA PITIÉ). — Jeudi, opérations au Pavillon Gerdy, de 9 heures à midi.

Lundi et vendredi, de 10 heures à 11 heures 1/2, examen des malades.

Dr Souligoux (HÔPITAL DE LA CHARITÉ). — Examen des malades par les élèves, les lundis et vendredis.

Leçon avec examen de malades, le mercredi.

Opérations, les mardis, jeudis, samedis.

M. SOULIGOUX accepte dans son service des bénévoles dont le nombre est limité à 10. — S'inscrire à la Charité, dans le service.

OPHTALMOLOGIE.

Dr Dupuy-Dutemps (HÔPITAL SAINT-ANTOINE). — *Enseignement clinique d'ophtalmologie.*

Le Dr DUPUY-DUTEMPS fera, tous les jeudis à 11 heures, une leçon clinique avec présentation de malades.

Les lundis, mercredis, jeudis, samedis, à 9 h. 1/2, consultation et examen des malades. — Le jeudi, à 10 heures, opérations.

Dr Poulard (HÔPITAL BEAUJON).

I. — Tous les matins, à 9 heures, examen des malades ; jeudi, opérations.

Enseignement de l'ophtalmologie pratique aux médecins (un mois de présence).

II. — *Conférences d'ophtalmologie pratique :*

Le Dr POULARD avec la collaboration du Dr CANQUE, assistant, fera ses conférences annuelles d'ophtalmologie pratique en deux séries semblables de douze conférences : 1re série en janvier, 2e série en juin. Projections, présentation de malades. — Ces conférences sont destinées aux étudiants et aux médecins praticiens. Elles portent sur les maladies des yeux que tout médecin doit connaître. — Elles auront lieu l'après-midi dans le service d'ophtalmologie de l'Hôpital Lariboisière.

Elles sont gratuites. — Pour faciliter l'organisation de ces conférences, s'inscrire auprès du Dr CANQUE, assistant d'ophtalmologie à l'Hôpital Beaujon.

Dr F. Terrien (HÔPITAL DES ENFANTS-MALADES).

Lundi, à 10 heures, présentation de malades et leçon clinique.

Jeudi, à 10 heures, opérations.

Conférences de syphiligraphie. (HOPITAL SAINT-LOUIS. Amphithéâtre de la clinique des maladies cutanées et syphilitiques de la Faculté). — Dr **Gougerot**, *Les vendredis à 10 heures.*

6 *Décembre.* — Syphilis des tertiaires cutanées et profondes osseuses articulaires, musculaires, testiculaires, syphilis malignes précoces et tardives.

COURS *(Suite)*

Leçons sur les maladies de la nutrition. — (HOPITAL DE LA CHARITÉ.) M. **Marcel Labbé** a commencé ses *leçons cliniques sur les maladies de la nutrition* le vendredi **29 Novembre** à 11 heures du matin, et les continue les vendredis suivants, à la même heure.

Ces conférences ont lieu dans la salle des concours de l'Assistance publique à la Charité.

Clinique Annexe d'oto-rhino-laryngologie (HÔPITAL LARIBOISIÈRE, service de M. **Pierre Sébileau**). — Tableau général des cliniques, conférences et exercices pratiques du semestre d'hiver 1912-1913 :

1° *Enseignement clinique permanent.* — L'enseignement clinique a lieu tous les matins à l'hôpital Lariboisière.

2° *Cours pratique et élémentaire de technique oto-rhino-laryngologique.* — Ce cours a lieu, salle des conférences, les jeudis, samedis et mardis, à neuf heures. Il comprend douze conférences.

3° *Cours pratique et élémentaire de clinique oto-rhino-laryngologique.* Ce cours (avec présentation de malades) commencera le mardi 10 décembre, à neuf heures (salle des conférences), et se continuera les jeudis, samedis et mardis suivants à la même heure, pour se terminer en février 1913.

4° *Cours complémentaire de perfectionnement.* — Cet enseignement comprendra : *a.* des conférences d'anatomie chirurgicale spéciale ; *b*, un cours d'opérations spéciales ; *c.* des conférences sur l'acoumétrie et l'exploration fonctionnelle du labyrinthe ; *d.* des conférences théoriques et pratiques de broncho-œsophagoscopie ; *e.* des conférences d'anatomie pathologique et de bactériologie à l'usage des spécialistes.

Conférences de l'hôpital d'urologie. — Jeudi matin à 10 h. 1/4 dans la salle des conférences de l'hôpital d'urologie, leçon de M. **Cathelin** sur « *Les formes anatomo-pathologiques du rein tuberculeux chirurgical* et les procédés de conservation des pièces ».

Cours gratuit de perfectionnement du jeudi soir. — Le **jeudi 5 décembre** à 8 h. 3/4 du soir, à la Clinique Tarnier, M. le Dr **Brindeau** traitera le sujet suivant : « Traitement des complications de l'avortement provoqué ».

MEMENTO DE LA QUINZAINE

30 Novembre. — Dernier délai pour l'envoi des manuscrits pour le concours ouvert par la Société internationale de la tuberculose. Adresser les mémoires à M. le Dr Georges Petit, 45, rue du Rocher (Paris).

30 Novembre. — Dernier délai pour l'inscription des candidats pour le concours pour une place d'interne en médecine à l'asile d'aliénés de Pierrefeu (Var). S'inscrire à la direction de l'asile.

30 Novembre. — Dernier délai pour l'envoi des mémoires pour le prix de la société de médecine et de chirurgie de Bordeaux (prix Jean Dubreuilh). Adresser les mémoires à M. Flèche, 42, cours de Tourny.

1er Décembre. — A Bruxelles réunion de la Société belge de physiothérapie. Élections.

1er Décembre. — Dernière limite pour la réception des mémoires pour le concours pour le prix Lefranc.

2 Décembre. — Ouverture du concours pour la nomination d'un médecin des hôpitaux de Lyon.

2 Décembre. — Ouverture du concours pour la nomination d'un interne titulaire en médecine à l'asile public d'aliénés de Pierrefeu (Var).

2 Décembre. — A l'École d'application du service de santé militaire, ouverture du concours pour 40 emplois de médecin aide-major de 2e classe élèves à ladite école.

2 Décembre.—Devant la Faculté de médecine de Paris, ouverture du concours pour l'emploi de suppléant de la chaire d'accouchement de l'École de médecine de Nantes.

5 Décembre. — Clôture du registre d'inscripton pour le concours pour une place de chirurgien adjoint à l'hôpital de Philippeville (s'inscrire à la Préfecture de Constantine).

5 Décembre. — Ouverture du concours pour le prix Fillioux (Maladies de l'oreille).

5 Décembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours pour 3 places d'interne des hôpitaux de Nîmes.

8 Décembre. — Séance de la Société belge de Physiothérapie et de la Société belge de Radiologie, à Bruxelles.

9 Décembre. — Concours pour l'emploi de professeur agrégé de la chaire de « chimie appliquée aux expertises de l'armée et toxicologie » à l'Ecole d'application du service de santé militaire.

10 Décembre. — Clôture du registre d'inscription du concours pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'École de médecine de Caen.

10 Décembre. — Concours pour 4 places d'externes à l'Hôtel-Dieu d'Orléans.

10 Décembre. — Concours pour 5 places d'internes titulaires des hospices civils de Lille.

11 Décembre. — Concours pour 3 places d'internes des hôpitaux de Nîmes.

11 Décembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours à 3 places d'internes titulaires et 4 internes provisoires à l'Hôpital de Saint-Germain-en-Laye.

12 Décembre.— Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat de Saint-Germain-en-Laye.

14 Décembre. — A 8 h. 1/2. Réunion de la Société végétarienne de France, 8, rue d'Athènes.

15 Décembre. — Dernier délai de dépôt pour le prix Desmazures à la Société de médecine publique, 28, rue Serpente.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 4 décembre, à une heure. — M. CHABRUN. Contribution à l'étude de la température pendant le travail et des conséquences au point de vue maternel et fœtal. (MM. Pinard, président ; Reclus, Roger et Zimmern.) — M. CAYLA. Les brûlures par les courants de haut voltage et leur rôle dans la prophylaxie de la mort. (MM. Reclus, président ; Pinard, Roger et Zimmern.) — M. DUJARRIC DE LA RIVIERE. Méningites à pseudo-méningocoques et méningites à paraméningocoques. (MM. Roger, président ; Pinard, Reclus et Zimmern.) — M. MALEYX. Contribution à l'étude des hémorragies et des perforations intestinales à distance au cours des obstructions terminales du gros intestin. (MM. Gaucher, président ; Letulle, André Jousset et Gougerot.) — M. ZENNATI. L'arsenobenzol dans les affections syphilitiques de la spécialité oto-rhino-laryngologique. (MM. Letulle, président ; Gaucher, André Jousset et Gougerot.)

Jeudi 6 décembre, à une heure. — M. GOURCEROL. La radiographie de l'appendice. (MM. Chantemesse, président ; Gilbert, André Broca et Carnot.) — M. GASPAIS. Contribution à l'étude du mal de Pott sous-occipital syphilitique. (MM. Gilbert, président ; Chantemesse, André Broca et Carnot.) — M. BAILLE. Les tuberculoses suppurées. Comment les guérir sûrement par la méthode des ponctions. Les raisons des insuccès. (MM. Albert Robin, président ; Bar, Richaud et Jeannin.) — M. VAYSSIERES. Étude sur l'extrait d'hypophyse en tant qu'agent ocytocique. (MM. Bar, président ; Albert Robin, Richaud et Jeannin.)

TABLE ALPHABÉTIQUE

PARTIE PARAMÉDICALE

(TOME VIII)

Juin-Novembre 1912

Académies (Les), 85.
— (Encore les), 143.
— (Grande séance publique à l'), 26.
Accidents (Les), 219.
— (Les frais médicaux dans les), 126, 362,.
— du travail (Escroqueries et), 386, 610, 858.
— du travail en Belgique (La loi sur les), 909.
— du travail en France (Statistique des), 908.
— du travail et d'hygiène industrielle (Musée de prévention des), 891.
— du travail (Médecins et), 879.
— du travail et la Ville de Paris (Les), 909.
Accidentés (Les faux), 593.
— médecins, assureurs, 483.
Acné (Contre l'), 613.
— furonculeuse du cou (Contre l'), 679.
Adynamie infectieuse, 613.
Aérium (L') par l'obole française, 219.
Affaire de la ceinture Mac Laughlin (L.), 242, 268.
Affections cardiaques (Alimentation dans les), 389.
— cutanées dans les maladies du foie, 41.
— cutanées dans les maladies des voies respiratoires, 41.
Agence de renseignements (Une), 445.
Agrégation (La question de l') devant la commission supérieure de l'enseignement médical, 169.
AIMÉ, 213.
ALBERT-WEIL, 257, 505, 795.
Albuminurie (Régime dans l'), 435.
Alcool (Consommation de l'), 495.
Alcoolisme « (Conclusions adoptées sur les « remèdes législatifs contre l') par le Congrès de a Ligue des droits de l'homme, 135.
— et l'État au Maroc (L'), 375.
Alimentation dans les affections cardiaques, 205, 389.
— dans les maladies infectieuses, 335.
— des nourrissons (Conférences pratiques sur l'), 395.
— phosphorée par les produits du Zodac (L.), 602.
Alma mater, 191.
Aluminium (Emploi de l') pour l'épuration des eaux, 126.
Amulette opothérapique de Paracelse, 325.
Amygdales (Antiseptie des), 271.
Analgésie des muqueuses du rhino-pharynx, 365.
Anecdotes, maximes et pensées sur les médecins, 319.
Anémie des mineurs (Traitement de l'), 365.
Anesthésie générale, 271.
ANFOSSI (MARC), 13, 305, 485.
Ankylostome (Traitement de l'anémie des mineurs. Expulsion de l'), 365.
Anthropologie anatomique (Crâne, face, tête sur le vivant), 745.
Antidiabétique (15 jours de régime), 129, 413, 543, 583, 643, 731.
Antipyrine, 519.
Antisepsie des amygdales, 271.
— de la gorge, 365.
Antispasmodique (Quelques réflexions pratiques sur la médication, 53.
Antituberculeuse (Une nouvelle œuvre), 219.
Antoine le guérisseur et le culte antoiniste, 895.
APERT, 370.
A propos d'un livre récent 855.
Arbre de vie, (L), 133.
ARNOULD, 337.
Art dentaire au XVIIe et au XVIIIe siècle (L'), 283.
— chez les Grecs (Histoire de l'), 455.
— et hygiène, 317.
— et médecine, 27, 29, 31, 68, 69, 99, 127, 155, 199, 201, 203, 243, 269, 293, 329, 331, 333, 363, 387, 411, 433, 463, 465, 493, 517, 541, 577, 579, 581, 611, 641, 677, 725, 775, 817, 859, 897.
Arthritiques (Les régimes des), 370.
Ascite (L'), 31.
— (Contre l'), 643.
Asiles d'aliénés autonomes (Les), 98.
— au Danemark pour les hommes « faibles d'esprit », 221.
Assistance au XVIIIe siècle (Les questions d'), 239.
— médicale gratuite (L'), 417.
— publique en Allemagne (L') 135.
— publique à Poitiers jusqu'à l'an V (L'), 589.
Association amicale des anciens internes des hôpitaux de Montpellier, 830.
— amicale de médecine et de chirurgie, 499.
— française d'urologie (XVIe réunion de l'), 683. 867.
— internationale de pédiatrie, 219, 649.
Asthme, 613.
— (Crise d'), 413.
— (Crises d'), légères (Dans les), 679.
— (Contre l'), 679.
AUBERT (P.), 189.
AUBERTIN (CH.), 123.
AUBERTIN (Le D^r) médecin des hôpitaux de Paris, 215.
Auscultation (L'), 203.
AUVRAY (Maurice), 905.

BABÈS (V.), 345.
BABONNEIX (Le D^r), médecin des hôpitaux de Paris, 215.
BALBRONN (Une découverte à), 397.
Bal de l'internat (Le), 725.
BALTHAZARD, 575.
BALZER (Ed.), 613.
Banquet en l'honneur du Lord-maire de Londres, à Aix-les-Bains, 477.
BARBILLION, 241.
BARCAT (J.), 41.
BARDET, 370.
Baromètre économique, 809.
BARTH (Le D^r) est bien vivant, 871.
BAUDOIN, 519.
BAZY (Caricature du D^r), chirurgien des hôpitaux de Paris), 897.
BÉGOUIN (Le professeur) de Bordeaux, 475.
BENARIS (J.), 445.
BEURMANN (DE), 107.
Bibliothèque des médecins de Châtel-Guyon (La), 221.
Bicarbonate de soude (Tablettes de), 777.
Bièvre (La), 317.
BILS, 27, 199, 329, 463, 577, 641, 677, 775, 897.
Biologiques actuelles (Questions), 870.
Bistouri (Le), 623.
Blépharite ciliaire (Dans la), 129.
Blessés (Expériences de recherche et de transport des) par les chiens militaires, 57.
— (La recherche des), en aéroplane, 871.
BLONDIN, 133.
BOAS, 819. 899.
BOBEAU, 213.
BONAIN, 271.
Bougies filtrantes (Le collodionnage des), 321.
Bouillie d'avoine pour les grands enfants (La), 679.
BOULAY, 519.
BOULOUMIÉ, 370.
BOURGEOIS (H.), 467.
BOURNEVILLE (M.), 98.
Bourreau de Bergerac (Le), 237.
Brancard perfectionné du Dr Gabriel Bidou (Le), 853.
BREITUNG (MAX), 1.
BROCQ, 101, 271.
Bronchite aiguë des enfants (Dans la), 271.
— chronique (Dans la), 271.
— infantile (Dans la), 271.
BRUNON, 870.
BULLIARD, 906.
BULLING, 271.

CABANÈS, 107.
Cabinets médicaux (Les cessions de), 640.
Cadavre et phanères, 531.
Caféine, 519.
Caisses d'assurances et les médecins en Allemagne (les), 45.
CAMUS (JEAN), 77, 231, 423, 473.
Cancer (La lutte contre le), 617.

Canon obstétrical (Le), 113.
CAPITAN, 519.
Cardiaques (Alimentation dans les affections), 205, 389.
— (Une pièce sur la psychologie du), 123.
CARLES, 531.
CARREL (Hommage au Dr), 912.
CARRIÈRE, 370, 515.
Carrières souterraines de Paris (Les anciennes), 425.
Cas de force majeure (Un), 576.
CASTAIGNE (J.), 133, 423, 829.
Cataracte (Daviel et l'extraction de la), 447.
Cautérisation au carbure de calcium, 593.
CAYLA (F.), 213, 245, 305, 435, 679.
Cavité buccale des sages-femmes. Cause d'infection pour les accouchées (La), 475.
Cérémonies médicales (Les), 98, 291, 359, 361, 809, 847, 893.
Certificats médicaux délivrés aux employés des administrations (Les), 198.
— médicaux (Mariage et), 1.
Cessions de cabinets médicaux (Les), 640.
CHAMFORT, 319.
CHARCOT, 643.
Chargé de mission, 671.
Charlatans (Les), 283.
CHASLIN (PH.), 870.
Chasse (La), 431.
CHASSEVANT, 213.
CHATIN (Nécrologie du Dr Joanès), 249.
Chauffeurs d'automobile en Allemagne (Les), 619.
CHAVANNAZ (G.), 345.
CHAVANNE (F.), 365.
Cheval (Le), 191.
Cheveux (Contre la chute des), 543.
Chiens militaires (Expériences de recherche et de transport des blessés par les), 57.
Chimie, 231, 401, 540.
Chirurgie sans chirurgien (La), 581.
— (Nouveau traité de), 905.
Chirurgien (Le), 189.
— dentiste, 43.
— dentiste (Code du), 906.
— lorrain (Un ancien diplôme de), 673.
— (La responsabilité des), 896.
Chlorate de potassium (Tablettes de), 777.
Chlorose (Traitement de la), 207.
Cholémie (La fraîcheur du teint et la), au grand siècle, 9.
Cholémimétrie, 21.
Choléra (Le spectre du), 333.
Choses du jour, 553.
Chronique, 20, 57, 171, 259, 377, 447, 455, 797, 603, 697, 759. 881.
— des livres, 41, 133, 207, 213, 249, 267, 345, 370, 395, 423, 445, 515, 589, 743, 785, 829, 870, 905.
— médico-artistique, 3, 87, 145, 403, 663.
— médico-littéraire, 485, 533.
— scientifique, 115, 233, 285, 307, 355, 425, 507, 625, 843.
Cidre (Le), 328.
Cinquantenaire professionnel, 871.
Circulation du liquide céphalo-rachidien avec application à la thérapeutique (La), 743.
Cirrhose alcoolique (veineuse) du foie, 33.
CLAUDE (H.), 395.
Cliniques médicales (Les sœurs et les), 347.
Cocaïne (Tablettes de chlorhydrate de), 777.
Cœur (Les maladies du), 133.
Cold-cream (Formule de), 271.
Colique hépatique (Contre la), 643, 819.
— (Traitement de la), 899.
— intestinales (Contre les), 413.
— néphrétiques (Dans les), 413.
Collodionnage des bougies filtrantes (Le), 321.
Colonies scolaires en Belgique (Les). 277.
— de vacances, 347,
Colonne vertébrale de l'homme (Traité des variations de la), 445.
COMBY, 413.
Comédie et médecine, 403.
Comité médical des Bouches-du-Rhône, 277.
Comment on fait de la science, 113.
Commission de dépopulation, 907.
— de revision du tarif Dubief (Réorganisation de la), 617.
— supérieure des études médicales, 161.
Congrès belge de neurologie et de psychiatrie, 652.
— d'éducation physique et de préparation militaire d'Amiens (Les travaux du), 907.
— (Le IIe) de l'internat des hôpitaux et le centenaire de l'internat de Strasbourg-Nancy, 15.
— (Ve), international d'électrologie et radiologie médicales, 652.
— international des maladies professionnelles (IIIe), 909.
— international d'otologie (Le prix du), 221.
Congrès (XXVe) français de chirurgie, 655.
— (XIIIe) français de médecine, 657, 687.
Congrès de médecine, 737.
— des médecins scolaires de langue française, 109, 161.
— de neurologie de Tunis, 53.
— de pathologie comparée, 690, 439, 739, 781.
— de radiologie de Prague, 524.
— des Sociétés d'histoire de Paris, 593.
— de Tunis. Notes et impressions de voyage, 59.
— de Tunis (Souvenir du), 577.
— (IIe) national du froid, 648.
Connaissances pratiques, 126, 257, 353, 401, 431, 531, 607, 809.
Conseil de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, 417.
Conservation des œufs (La), 355.
Constipation des hémorroïdaires, 365.
— (Régime de la), 495.
Consultation (La), 485.
— gratuite, 155.
— du jockey (La), 69.
— (En songeant à une), 661.
Conversation histologique 623.
CORNET (Paul), 161, 397, 553, 807, 881.
Corvisart (La maison de), 601.
Costumes de médecins (Les), 68, 385, 515, 575.
Couperose (Contre la), 129.
Cours de vacances de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, 745.
COUTURIER (Roger), 843.
COYON (A.), 889.
COYNE (Hommage à M. le Dr), 165, 786, 893.
Criminels peints par eux-mêmes (Les), 785.
Critique scientifique et diffamation, 549.
Croissant-Rouge (Pour le), 787.
CROUZON (Le Dr), médecin des hôpitaux de Paris, 215.
CRUCHET, 370.
CRUET (Caricature du professeur), 463.
Cuisine (La), 267.
Culte antoiniste (Antoine le guérisseur et le), 895.
Cure lactée (Pour faciliter la) 129.
Curiosités, 1, 123, 237, 359, 381, 409, 676.
— poétiques, 328.
Cystite chronique (Dans la), 129.

DANLOS (Nécrologie du Dr), 525.
DARIER (A.), 589.
DASTRE (A.), 870.
DAUCHEZ, 271.
DAUMIER, 29, 99.
DAVIEL et l'extraction de la cataracte, 447.
Débits de boissons en Belgique (La limitation du nombre de), 277.
Décalogue du Docteur (Le), 381.
Déclaration de la tuberculose (La), 773.
Découverte à Balbronn (Une), 397.
DELÉARDE, 271.
Démangeaisons de l'ictère, 157.
DEMAY DE CERTANT, 271.
Dent (Désinfection de la), 819.
Dentaire (Histoire de l'art) chez les Grecs, 455.
Dentiste (Code du chirurgien), 906.
— se défendent contre l'encombrement (Les), 477.
DENUCÉ (M.), 292.
Déontologie médicale (Principes de), 889.
Dépilation diffuse et son traitement bio-kinétique (La), 906.
Dépopulation, 251.
— (Commission de) 907.
DERECQ (LÉON), 71, 101, 157.
DERVIEUX (P.), 267.
DESCOMPS (PAUL), 23.
DESGREZ (Le Dr) est nommé professeur de chimie à la Faculté de médecine de Paris, 77.
Désinfectant agréable pour appartement (Un), 607.
Désinfection des vêtements, de la literie, du linge, 337.
Détracteurs de la médecine (Sur les), 795.
Diabète (Le), 829.
Diabétiques (Le régime des), 295.
Diagnostic (Les erreurs de) et les traitements dangereux, 432.
Diarrhée chronique (Contre la), 71.
— sénile (Dans la), 129.
— toxique (Contre la), 71.
— tuberculeuse (Contre la) 71.
Dichotomie aux États-Unis (La), 439.
Diététique, 33, 71, 101, 129, 157, 205, 245, 271, 295, 335, 365, 389, 413, 435, 495, 519, 543, 583, 613, 643, 679, 731, 777, 819, 861, 899.
— comparée et pratique, 71, 101, 157.
DIEULAFOY (Hommage au professeur), 251.
Digestive (Leçons de pathologie), 395.
Diphtérie aviaire (Demande de renseignements relatifs aux relations de la) et de la diphtérie humaine, 369.
Diurétiques de nos ancêtres (Les), 719.
DOBROVOLSKY (Nadine), 249.
Docteur calabrais (Le), 31.

Docteur (Le décalogue du), 381.
DOPTER (C.), 1, 113, 283, 307, 445.
DOPTER (Le professeur Ch.), 397.
DOR (Nécrologie du professeur Henri), 765.
DOYON (Le monument du Dr) à Uriage, 291.
Droit de tuer (Le), 505.
DUMAS (Alexandre) fils, à une jeune fille atteinte d'acné pudendi, 359.
DUENING, 906.
DUPRÉ (Caricature du professeur agrégé), 577.
DURANTE, 271.
Dysménorrhée 101.
Dyspnée 271.

Eau à Paris (L'), 221.
— d'égout (Épuration biologique des), 323.
— minérales d'Ostende (Concours pour l'étude des), 619.
École allemande de médecine à Shanghaï, 617.
— des infirmières de l'assistance publique de Paris, 299.
— d'infirmières de Bruxelles, 747.
— vétérinaire de Lyon (Cent cinquantenaire de l'), 690.
Eczéma (Contre l'), 679.
Éducation physique (Office international de l'), 871.
Empoisonnement (Prélèvement des viscères dans un cas d'), 575.
Enésol (Action de l'), sur les affections nerveuses métasyphilitiques et sur la réaction de Wassermann, 256.
— (Traitement de la syphilis par les injections intraveineuses d'), à doses massives, 756.
Enfants (La pratique des maladies des), 370.
Engelures (Contre les), 679.
En songeant à une consultation, 661.
Entéroptose, 189.
Épidémie de Berlin (L'), 45.
Épilepsie symptomatique, (Dans l'), 101.
Éponges (Nettoyages des), 401.
Épistaxis (Contre l'), 679.
Épuration biologique des eaux d'égout. Lits percolateurs, 323.
— des eaux (Emploi de l'aluminium pour l'), 126.
Ergotine, 519.
Escroquerie et accidents du travail, 386.
ESMEIN, 133.
Estomac (Maladies de l'), 829.
ESTRÉES (Paul d'), 403.
Établissement Saint-Mart à Royat (Le nouvel), 499.
État mental des Skoptzy (Sur l'), 115.
État sanitaire de Madagascar, 903.
ÉTIENNE (G.), 525.
Étudiants en médecine (A propos du service militaire des), 889.
— de Paris (Les), 243, 293, 363, 517, 541, 579, 611, 817.
Eugénie pratique (L'), 871.
Expectation, 153.
Externat des hôpitaux (Concours de l'), 830.

FABRE (Jean), 906.
Facultés de médecine, 347.
— de médecine (Accès des) aux non-bacheliers, 524.
Farines maltées (Menus d'adultes à base de), 861.
Fêtes de Dublin (Les), 292.
FEUILLET (Nécrologie de Mme Jacques), 439.
FIESSINGER, 71.
Fièvre jaune au Sénégal (La), 907.
Fissure à l'anus (Contre la), 819.
FLEIG (Nécrologie du Dr Charles-Auguste), 473.
Foie (affections cutanées dans les maladies du), 41.
— (Les maladies du) au grand siècle, 9.
— (15 jours de régime dans les affections chroniques du), 33.
Fondation Vallée à Bicêtre, pour les enfants arriérés, 524.
Formules purgatives, 295.
— thérapeutiques, 33, 71, 101, 129, 157, 207, 245, 271, 295, 365, 413, 467, 495, 519, 543, 583, 613, 643, 679, 731, 777, 819, 861, 899.
FOSSEYEUX (Marcel), 343.
Fraîcheur du teint et la cholémie au grand siècle (La), 9.
Frais médicaux dans les accidents du travail (Les), 126.
— médicaux dans les accidents du travail (La question de la prescription), 362.
Franzosisch für Medizine, 213.
FRELLSEN (Hommage au Dr), 912.
FREY (E.), 256.
FRIEDMANN, 613.
Fumeur (Les dix commandements du), 1.
Fusil de chasse (Comment acheter un), 431.

Gaïacol, 519.
GAL, 725.
GALEZOWSKI, 129.
GASTOU (P.), 423.
GAUCHER, 543, 613.
GAUGOUX, 271.
GAVARNI, 243, 293, 363, 465, 517, 541, 579, 611, 817.
GÉNÉVRIER (J.), 657, 687, 737.
Génie littéraire (Le), 41.
GÉRARD, 643.
Gerçures du sein (Contre les), 819.
GÉRY (Louis), 781, 828.
GILBERT (A.), 19 295, 325, 601, 819.
GILBERT (Émile), 409.
GILLET (H.), 533, 601.
Glanes médicales, 283, 491, 639.
Glycérine dans la phtisie, 365.
GODON (Ch.), 906.
GOLDCHMIDT, 613.
Gorge (Antisepsie de la), 365.
GOUGEROT, 107.
GOURAUD (F.-X.), 423.
Goutte (La), 829.
GRANGÉE, 11, 153, 181, 239, 283, 383, 410, 451, 491, 511, 553, 573, 639, 811.
GRASSET, 207, 524, 643, 785.
Grave atteinte au titre de Docteur en médecine. Dentistes... docteurs de l'Université de Paris (Une), 473.
GRÉGOIRE (R.), 77, 277, 847.
GRIMBERT (Le professeur) est élu membre de l'Académie de médecine, 161.
Grippe (Contre la), 679.
GRUBOUT, 129.
Guérisseurs, 593.
GUIART (Jules), 603.
Guide de l'étudiant en médecine aux travaux pratiques d'histologie, 213.
GUILLAUME (Albert), 127.
GUILLY (Le Dr) a été nommé dentiste des hôpitaux de Paris, 79.
GUYOT (J.), 345.

HALLOPEAU (Le Dr Paul) est nommé chirurgien des hôpitaux de Paris, 109.
HAMMERSCHLAG, 679.
HAMY (Monument du Dr) à Boulogne-sur-Mer, 165, 217.
Handbuch neuzeitlicher Wohnungskultur, 589.
HANNEMANN (Mme), 33, 129, 413, 543, 583.
Hara-Kiri, 553.
HARDY, 129.
HARVEY (William), et la découverte de la circulation du sang, 171.
HAYEM, 829.
HEDON, 495.
HEITZ-BOYER (Le Dr Maurice) vient d'être nommé chirurgien des hôpitaux, 369.
Hématémèses (Contre les), 543.
Hématologique (Technique), 193.
Hémorroïdaires (Constipation des), 365.
Hémorroïdes (Contre les), 819.
HENRIOT, 127.
Hépatique (Colique). Voy. *colique*.
Hérédité (Fâcheuse), 127.
Hermaphrodite (L.), 113.
Herpès-iris, 679.
HERSCHER, 19.
HERZEN, 33, 157, 207, 245, 467, 495, 583, 731.
HESSE (Raymond), 785.
Heureuse erreur, 13.
HIRTZ, 679.
Histologie (Guide de l'étudiant en médecine aux travaux pratiques d'), 213.
Homéopathes (Les), 387, 411.
Hommage à Kassowitz, 911.
— à M. Joltrain, 911.
— à M. le professeur Coyne, 893.
— au Dr Carrel, 912.
— au Dr Frellsen, 912.
Honoraires (Questions d'), 154.
Hôpital (L'), 695.
— (A l'), 433.
— (La contrebande à l'), 269.
— militaire (L'), 305.
— à Rosario (Construction d'un), 251.
— Saint-Georges à Hambourg 617.
— général à la Salpêtrière et à Bicêtre (Établissements de l'), 759.
Hôpitaux de Paris (Les), 343.
HORN, 853.
Hospital Ships Long Reach (The), 407.
Hôtel-Dieu au XVIIe et au XVIIIe siècle (L'), 343.
HOUSSAY (François), 213.
HUCHARD, 71, 207, 519, 643, 679,
HUTINEL, 395.
Hydrobilirubine (Recherche de l'), 23.
Hydrologie élémentaire à l'usage des médecins, 213.
Hydro-mélangeur, 354.
Hydropathes (Les), 493.
Hydropisie ascite (Deux cas curieux de l'), 9.
Hygiène appliquée, 321, 323.
— au Gröenland (L'), 369.
— industrielle, 609, 891.
— industrielle (Musée de prévention des accidents du travail et d'), 891.
— des industries de couperies de poils, 609.
— pratique, 407, 756, 767.
— publique, 361.
— (Quelques réflexions sur la mise en pratique de l'), 695.
Hypertension artérielle (Contre l'), 543.
Hypertrichose (Traitement de l'), 271.

Ictère bénin (Dans l'), 245.
— (Démangeaisons de l'), 157.
Imagination (L'), 29.
Impôts en Europe (Les), 45.
Incinération des ordures ménagères (L'), Hygiène intime, 328.
Incompatibilités médicamenteuses, 353.
Infirmières japonaises, 857.
Injection hypodermique d'iode, 271.

— mercurielles solubles, 899.
Institut pour enfants syphilitiques, 439.
— municipal d'électrothérapie, 499.
— national de Bretagne (L'), 591.
— Pasteur espagnol à Tanger. 219.
— radiologique de l'hôpital de la Charité de Berlin, 549.
— de renseignements médicaux à l'usage des malades et médecins russes, 125.
Instruments nouveaux, 354.
Insuffisance pancréatique, 643.
Intérêts professionnels, 98, 125, 198, 473, 524, 773, 889.
Intermédiaire des médecins (L'), 265, 540.
Internat (Bal de l') 725.
— (Concours de l'), 688.
Intéressante organisation (Une) 499.
Iode (Injection hypodermique d'), 271.
Irritation du visage (Contre l'), 101.

JACQUE, 269, 387, 411, 433, 493.
JACQUET (Lucien), 906.
JAGOT (Le professeur), 361.
JAGOT (Souvenir au professeur), 47.
Jahreskurse für ärztliche Fortbildung, 133, 370, 870.
JAM (B.), 353, 767.
JAUBERT DE BEAUJEU, 652.
JEANSELME, 625, 697.
JENNER par Monteverde (Statue de), 859.
JESSNER, 41, 107.
JOLTRAIN (Hommage à M.), 911.
JOLY, 365.
Jubilé (Un), 499.
— et cinquantenaires belges, 359.
JUILLARD, 155.

KAPOSI, 679.
KASACK, 33, 129, 413, 543.
KASSOWITZ (Hommage à), 911.
KLIPPEL, 395.
KOCH (Alexander), 589.
Krankheit und sociale Lage, 41.

LABBÉ (Marcel), 205, 335, 389.
Laboratoire de biologie militaire, 619.
— de microbiologie à la Martinique, 221.
La Bourboule, 267.
LACROIX, 467.
Lactée (Pour faciliter la cure), 129.
Laënnec avant 1806, 743.
Lait artificiel (Le), 871.
Laminaire avec butoir, 353.
LANGSTEIN, 133.
LANNELONGUE (Monument), 909.
LANOS (Jean), 719.
Laryngites aiguës (Dans les), 467.
— chronique (Dans la), 495, 519.
— granuleuse (Dans la), 495.
Laughlin (L'affaire de la ceinture Mac), 268.
LAVERAN (Caricature du professeur), 329.
Laxatifs combinés, 819.
LECLERCQ (J.), 267.
Leçons inaugurales, 841.
— inaugurale du professeur Sabrazès, 907.
— d'ouverture du professeur LEGUEU (La), 847.
— d'ouverture du professeur LEJARS, 809.
LE DOUBLE, 213, 445.
Légendes et curiosités de l'histoire, 107.
Législation et l'art de guérir, 299.
LEGOUVÉ (Gabriel), 695.
LEGRAND (H.), 423.
Legs original, 369.
LEGUEU (La leçon d'ouverture du professeur), 847.
LEGUEU (Le Dr) est nommé professeur de clinique des maladies des voies urinaires à la Faculté de médecine de Paris, 77.
Leipzig (L'université de), 881.
LEJARS (La leçon d'ouverture du professeur), 809.
LEJARS (Le Dr), est nommé professeur de pathologie externe à la Faculté de médecine de Paris, 79.
LEMIERRE (Le Dr), médecin des hôpitaux de Paris, 215.
LEMOINE, 643.
LE PLAY, 259.
Léproserie française en Océanie, 221, 593.
LEREBOULLET (Pierre), 171, 375, 483, 757.
LERICHE, 395.
LERMOYEZ, 467.
LE ROY (Paul), 849.
LE ROY (René), 719, 849.
Lésions valvulaires, myocardites, péricardites, 205.
LÉVY-VALENSI, 395.
Libres propos, 1, 55, 85, 113, 143, 231, 257, 283, 305, 353, 375, 401, 423, 445, 483, 505, 531, 553, 601, 623, 661, 695, 757, 795, 841, 879.
LINOSSIER (G.), 85, 143, 353, 841.
Liquide céphalo-rachidien (La circulation du) avec applications à la thérapeutique, 743.
LŒPER, 395, 543.
Logement populaire et les habitations à bon marché (Le), 515.
LOGRE (B.), 59.
Loi d'assurances (La) et le corps médical en Algérie, 109.
LORIDAN (Jean), 785.
LOUVEL, 55, 623.
LUCAS-CHAMPIONNIÈRE (La médaille du Dr), 98.
LUCAS-CHAMPIONNIÈRE (Remise de la médaille offerte au Dr), 83.
Lyceum club de France, 907.
LYON (Gaston), 413.

MACKENSIE, 495.
Mac Laughlin (L'affaire de la ceinture), 242.
Madagascar (État sanitaire de), 903.
Maison du médecin (La), 43.
— du médecin (La vente de charité de la), 786.
Malades et les médecins (Les), 269, 387, 411, 493.
Maladies des enfants (La pratique des), 370.
— infectieuses (Alimentation dans les), 335.
— des méninges, 395.
— de peau (Régimes dans les), 245.
— de Pierrot (La), 533.
Manuel technique de l'infirmier des Établissements d'aliénés, 133.
Manuscrits à peintures (Pour la reproduction des), 676.
MARCHAND, 133.
MARCILLE (Le Dr) est nommé chirurgien des hôpitaux de Paris, 109.
MARFAN, 495.
MARAGLIANO, 679.
Mariages, 49, 83, 113, 141, 167, 223, 254, 303, 351, 399, 422, 443, 481, 503, 530, 551, 600, 621, 660, 692, 751, 790, 835, 875, 912.
— et certificats médicaux, 1.
— (L'incapacité de contracter), 617.
Maroc (Au). L'alcoolisme et l'État, 375.
MARRE (Francis), 431.
MARTEL (T. de), 747.
MARTINEAU, 365.
MAUREL (Pierre), 26.
Médaille de Catherine de Médicis. Fernel et la stérilité de la Reine, 811.
— du Dr LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, 98.
Médecins (L'âge des), 871.
— et l'amour (Le), 265.
— en Amérique (L'âge des), 617.
— en Europe (Nombre de), 499.
— et la charité (Les), 299.
— et accidents du travail, 879.
— fonctionnaire, 907.
Médecin (Le), doit dire : « Mes malades » et non pas mes clients », 889.
— de la marine s'opérant lui-même, 251.
— de quartier à Paris (Le), 68.
Médecins militaires, 524.
— et le nu au salon des artistes français (Les), 87.
— et pharmaciens à Toulouse, 786.
— poète (Un), 189.
— (La responsabilité des), 492.
Médecine au palais (La), 126 154, 242, 268, 362, 432, 516, 576, 610, 640, 774, 816, 858, 896.
— au théâtre (La), 123.
— dans le passé (La), 673.
— d'autrefois (La), 455, 719, 849.
— d'autrefois et d'aujourd'hui (La), 573.
— du passé (La), 201, 771.
— d'urgence (La), 267.
— en Belgique (La), 505, 547, 591.
— et poésie, 13, 153, 189, 241, 305, 601, 623, 661. 695, 795.
— humoristique (La), 27, 29, 31, 69, 99, 127, 155, 199, 201, 203, 243, 269, 293, 329, 331, 333, 363, 387, 411, 433, 463, 465, 493, 517, 541, 577, 579, 581, 611, 641, 677, 725, 775, 817, 897.
— légale (Le diagnostic des taches en), 267.
— (Les patentes et l'exercice de la), 816.
— populaire, 121.
— (Pourquoi j'ai fait ma), 241.
— rétrospective (La), 9, 325.
— (Sur les détracteurs de la), 795.
— aux colonies (La), 903.
— sociale, 908.
— théocratique (La), 489.
MELINGO (M. VON), 213.
Mélubrine (La), 694.
MEMOR, 661.
Méninges (Maladies des), 395.
Mental (Sur l'état) des Skoptzy, 115.
Menus d'adultes à base de farines maltées, 861.
— pour grands enfants, 271.
Mercurielles (Injections), 10.
solubles, 899.
Mères nourrices (Les), 453.
MERKLEN (Le Dr), médecin des hôpitaux de Paris, 215.
Mésentère (Maladies du pancréas, de la rate et du), 345.
Mets végétariens, 613, 777.
MEUNIER (Stanislas), 233.
Microscope (L'ultra-), 423.
MIGNOT, 133.
Migraines (Contre les), 679.
Migraine ophtalmique, 643.
MILIAN (G.), 401, 525, 531, 623.
MILLANT (R.), 115.
MILLARD, 643.
Misères et duperies des gueux, 377.
Mission (Chargé de), 671.

Mission médicale en Extrême-Orient (1898-1900) (Une), 625, 697.
Moelle (Maladies du rachis et de la), 905.
MOLL-WEISS (Augusta), 267.
MONGIVAL (Mireille de), 857.
MONOD (Caricature du Dr Ch.), 677.
MONTEVERDE, 859.
Monuments médicaux (Les), 185.
Morphine, 519.
Mortalité des médecins américains, 549.
Mort de Weimar (Les), 797.
MOSSE, 41.
MOUCHET (Albert), 97, 305, 879.
MOUSSON-LANAUZE, 121, 151, 237, 489.
Muqueuses (Analgésie des) du rhino-pharynx, 365.
Musée du Dr GUELLIOT à Reims, 327.
— d'hygiène de la ville de Paris, 830.
Musée de prévention des accidents du travail et d'hygiène industrielle, 891.
Myocardites, 205.

Natalité allemande (La), 439.
Nécrologie, 49, 83, 97, 113, 141, 167, 223, 249, 254, 279, 303, 351, 371, 422, 439, 443, 473, 481, 503, 524, 530, 551, 600, 621, 660, 692, 747, 751, 765, 790, 835, 875, 912.
Néphrite (Régime dans la), 435.
Nettoyage des éponges, 401.
Neurorécidives après le Salvarsan et le traitement mercuriel (Les), 445.
Névralgies dentaires (Dans les), 365.
NIGOUL (M.), 53.
NOBÉCOURT, 395.
NORMAND (Jacques), 795.
Nourrices (Les mères), 453.
Nourrissons (Conférences pratiques sur l'alimentation des), 395.
Nouveaux appareils, 853.
Nouvelles, 43, 75, 109, 135, 161, 215, 251, 277, 299, 347, 369, 397, 417, 439, 475, 499, 524, 547, 591, 617, 688, 745, 786, 830, 871, 907.
— de Belgique, 369.

Obèse (Régime de l'), 519.
Obésité (L'), 829.
— (Contre l'), 819.
— (Régime de l'), 365.
Obstétrical (Le canon), 113.
ODDO (C.), 267.
Œufs (La conservation des), 355.
Office international de l'Éducation physique (L'), 871.
OLIVIER, 213.
On sait bien quand on fait..., 423.
Opium (Essai sur une nouvelle préparation d'), 504.
Opothérapie subordonnée au système de la signature des maladies dans la thérapeutique (L'), 409.
Opothérapique (amulette) de Paracelse, 325.
« Optimistes » (Les), 553.
Orchestre médical (Le) concert de l'), 75.
Ordures ménagères (L'enlèvement des), à Paris par camions automobiles, 507.
Orléans (Sur la vie et principalement sur la mort de Mme Henriette-Anne Stuart, duchesse d'), 906.
Ostéomyélite du calcanéum (Contribution à l'étude de l'), 249.
Otalgie, 467.
Oto-rhino-laryngologie dans le passé (L'), 451.
OUDIN, 743.
Oud;da, 259.
Ouïe des employés de chemins de fer (L'), 547.
Ozène (Enquête collective internationale de l'), 619.

PAISSEAU (G.), 649.
Panaris (Contre les), 731.
Pancréas (Maladies du), de la rate et du mésentère, 345.
Pancréatique (Insuffisance), 643.
Pansement des plaies, 271.
Paquebot » France « de la Cie générale transatlantique (Le nouveau), 285.
Paralysie faciale (Contre la) 731.
— infantile aiguë, 583.
— spinale infantile (Traitement de la), 515.
Paresse (De la), 410.
Paris charitable et bienfaisant, 41.
— reste toujours sale !... 305.
PASQUIER (A.), 265.
Pastilles de Vichy, 777.
— médicamenteuses, 777.
Patentes et l'exercice de la médecine (Les), 816.
Patologie digestive (Leçons de), 395.
PAUL-BONCOUR (Georges), 745.
Pelade de Rouen (La...), 511.
Péricardites, 205.
Périodes militaires des médecins des villes d'eaux, 347.
PERRIER, 271.
PERRIN (Maurice), 15, 198, 540, 673.
Peste à Hong-Kong (La), 135.
PETIT (G.), 75.
PETIT (Marcel), 98.
PEYTEL (Adrien), 126, 154. 242, 268, 362, 386, 432, 492, 516, 576, 610, 640, 774, 816, 858, 896.
Pharmacies des hôpitaux (La stérilisation dans les), 55.
— du moyen-âge (Une), 771.
Pharmacien de l'avenir (Le), 331.
PHILIPON, 581.
Phosphore blanc aux États-Unis (prohibition du), 251.
Photo-téléphone (Le), 353.
Photothérapie, 743.
Phtisie (La glycérine dans la), 365.
PICARD (Germain), 13.
Pied bot paralytique (En cas de), 583.
Pigments biliaires (Recherche des), dans le sang, 19.
Pilules de Bontius, 295.
— de fucus composé, 295.
— impériales, 295.
— laxatives, 295.
— Morison, 295.
— purgatives du Codex, 295.
— de scammonée composée, 295.
PINEL (Les), 555.
Piqûres de moustiques, 365.
Plaies (Pansement des), 271.
POINSOT, 133.
Poisons au Japon (Une nouvelle loi sur les), 549.
Pommade de Reclus, 643.
PONCET (A.), 395.
Pontrésina, 347.
« Possédés » du diable (Les), 573.
POUCHET, 819.
Poudre de reminéralisation, 613.
Poursuivi par un taureau, 369.
PRENANT, 213.
PRENANT (Caricature du professeur), 199.
Préservation antituberculeuse à l'École (La), 767.
Prix de l'École supérieure de pharmacie de Paris, 549.
Procédé pour rendre au galon d'or ou d'argent son lustre, lorsqu'il est terni, 607.
Procès de sorcellerie au XVIIe siècle (Un grand), 785.
Propositions de lois, 907.
PRON, 613.
Propriété du nom (La), 774.
Pruneaux (Comment faut-il prendre les) pour qu'ils provoquent une action laxative, 531.
Prurit de l'urticaire, 271.
Psoriasis (Pommades contre le), 819.
Psychologie du cardiaque (Une pièce sur la), 123.
— du Japonais moderne (La), 221.
Psychothérapie, 107.
Publicité médicale... à l'américaine, 283.
Puériculture, 453.
Purgatives (Formules), 295.

Rachis et de la moelle (Maladies du), 905.
Radiothérapie, rœntgenthérapie, radiumthérapie, photothérapie, 743.
Radiumthérapie, 743.
— (Précis de), 41.
Rage (Traité de la), 345.
Rajeunissement du visage (Le), 756.
RAMBAUD (Pierre), 589.
Rate (Maladies du pancréas, de la) et du mésentère. 345.
RATHERY (F.), 829.
Réaction de Gmelin modifiée par le Pr Hayem, 21.
— de Grimbert, 21.
— de Salkowski, 19.
Rebouteux de Bretagne 603.
Récalcification (Cinq ans d'application de la méthode de) du Dr Paul Ferrier dans la classe ouvrière de Paris, 227.
Reclus (Pommade de), 643.
Réflexions modestes, 353.
Régimes schématiques. 899.
Régimes alimentaires des malades et régime parfait, 213.
— Antidiabétique (15 jours de), 129, 413, 543, 583, 643, 731.
— calcifiants pour les prétuberculeux, 613.
— dans les maladies de peau, 245.
— dans les stations thermales (Le), 617.
— des arthritiques (Les), 370.
— de la constipation, 495.
— des diabétiques (Le), 295.
— de l'obésité, 365.
— (15 jours de) dans les affections chroniques du foie, 33.
— schématiques, 819.
Reminéralisation (Poudre de), 613.
REMLINGER (P.), 671.
RÉMOND (A.), 41.
Renfermement des pauvres mendiants de la ville et faubourgs de Paris, en avril 1656 (Le), 759.
RENON, 71, 543.
Responsabilité atténuée, 757.
— des chirurgiens, 896.
— des médecins, 492, 516.
Retour du chasseur (Le), 127.
Retraites ouvrières (Les). La statistique des assurés, 908.
Revers de médailles, 465.
Revue des Congrès, 737, 781 824, 867.
— hebdomadaire de la presse française, 37, 73, 103, 131, 159, 209, 247, 273, 297, 339, 367, 391, 415, 437, 469, 497, 521, 545, 585, 615, 645, 681, 733, 779, 821, 863, 901.
— de quinzaine de la presse étrangère, 39, 105, 211, 275, 341, 393, 471, 523, 587, 647, 735, 823.
— des sociétés médicales de province, 865.

REY (Le Dr Jean), 151.
REZNICEK (F. V.), 203.
RICHARD-BLOCH (Jean), 133.
RICHET (Jubilé du professeur Charles), 165, 789.
Ricordiana, 359.
Rhinologie, 467.
Rhumatisme articulaire, 613.
ROBIN (Albert), 129, 267, 295, 413, 519, 613, 679, 819, 899.
ROCHÉ (Henri), 3, 87, 145, 377, 403, 561, 663, 713, 759.
Rœntgenthérapie, 743.
ROGER (Caricature du professeur), 641.
Ronde du Boueux (La), 328.
ROULLAND (H.), 862.
ROUVIÈRE (Le Dr) est nommé chef des travaux anatomiques à la Faculté de médecine de Paris, 277.
ROUXEAU (Alfred), 743.
Royaume d'Argot (L.), 377.
RUAULT, 467, 495.

SABATIÉ, 271.
SABOURAUD, 271.
SABRAZÈS (Le professeur) de Bordeaux, 475.
SABRAZÈS (Leçon inaugurale du Pr), 907.
Saignée au grand siècle (La), 201.
Salon de l'Aéronautique (Au), 843.
— des Artistes français (Les médecins et le nu au), 87.
— d'automne (Ce qu'il faut voir au), 663.
— humoristes (Les deux), 145.
— de la Nationale (Le), 3.
Salvarsan (L'importance pratique du) pour la thérapeutique de la syphilis, 107.
Sang dans l'urine (Recherche du), 193.
— (La transfusion du) dans le passé, 181.
— (Recherche des pigments biliaires dans le), 19.
— (William Harvey et la découverte de la circulation du), 171.
Sanitaire (État). Voy. *État*.
Santé et richesse, 13.
Santonine (Tablettes de), 777.
Scènes médicales, 26.
SCHAEFER (Le Dr) a été nommé dentiste des hôpitaux de Paris, 79.
SCHMIDT (Nécrologie du professeur) de Nancy, 525.
SCHRAMME (Cinquantenaire professionnel du Dr), 871.
SCHWARTZ (A.), 79, 661, 809.
SCHLEICH, 271.
Sciatique (Douleur), 679.
Science... (Comment on fait de la science), 113.
Secret médical, 601.
Sécurité des travailleurs employés dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques, 609.
SÉE (G.), 365.
SEGOND (Nécrologie du professeur), 747.
SEMELAIGNE (René), 555.
Sémiologie et clinique mentales (Éléments de), 870.
SERGENT (Caricature du Dr Emile), 775.
Sérum de Hayem, 519.
— thérapeutiques (Comment on prépare les), 307.
Service médical de la préfecture de la Seine, 299.
— militaire des étudiants en médecine (A propos du), 889.
— de santé militaire, 79, 347.
SÉVARUS, 285, 323, 355, 425, 505.
SERVET (Michel), 185.
SIDLER (E.), 227.
SIGISMOND, 213.
Silhouettes médicales, 27, 199, 329, 641, 677, 775, 897.
SIREDEY, 101.
Société centrale de l'Association générale des médecins de France, 909.
— centrale de médecine vétérinaire, 787.
— contre l'abus du tabac, 45.
— médicale de Vienne, 45.
— d'obstétrique et de gynécologie de Nancy, 299.
— obstétricale de France (XVe session de la), 682.
Sœurs et les cliniques médicales (Les), 347.
Sonnets médicaux, 55, 113.
Sorcellerie (Un grand procès de) au XVIIe siècle, 785.
Soufre (Tablettes de), 777.
SOULÉ (Alphonse), 455.
Source Eugénie à 7 heures du matin (La), 795.
Sourds (Pour les), 477.
Sous l'ardent soleil, 21.
Soutiens du cœur, 191.
Spartéine, 519.
SPECKER (Nécrologie du Dr Arnold), 524.
Sporotrichoses (Les), 107.
Sport (Un nouveau), 257.
Stercobiline (Recherche de l'urobiline de la) et de leurs chromogènes, 23.
Stérilisation dans les pharmacies des hôpitaux (La), 55.
Syndicat des médecins de la Seine, 439.
Syphilis (Traitement de la), 133.
— (L'importance pratique du Salvarsan pour la thérapeutique de la), 107.
— (Traitement de la) par les injections intraveineuses d'énésol, 756.
Tablettes de baume de tolu, 777.
— de bicarbonate de soude, 777.
— de chlorate de potassium, 777.
— de chlorhydrate de cocaïne, 777.
— de santonine, 777.
— de soufre, 777.
Taches en médecine légale (Le diagnostic des), 267.
Tachyphagie, 191.
Talma dentiste, 477.
Tatouage (De la signification du), 561.
Technique, 575.
— hématologique, 193.
— pratiques, 19, 337.
TERRIEN (F.), 765.
Thérapeutique appliquée, 504.
— du XVIIe siècle (Un vieux document sur la), 849.
— infantile (Formulaire synoptique de), 423.
— pratique, 53, 54, 227, 602, 694, 756.
— usuelle du praticien. Le traitement de la tuberculose, 267.
Thermomètre (Le), 55.
Thèses de la Faculté de médecine de Paris, 51, 83, 114, 142, 168, 225, 254, 660, 694, 755, 794, 840, 879, 916.
THOINOT, 267.
THOMAS (André), 107.
THORATON, 129.
THOREL, 756.
TISSIER, 133.
Tolu (Tablettes de baume de) 777.
TORRETTA (Pierre), 771.
Traitements dangereux (Erreurs de diagnostic et), 432.
Transfusion du sang dans le passé (La), 181.
TRAVIÈS, 68.
Tremblements de terre, 233.
TRUC (H.), 447.
Tuberculeuse à l'école (La préservation anti-), 767.
Tuberculose (La), 423.
— de la chèvre (La), 385.
— (Déclaration obligatoire de la), 907.
— inflammatoire (La), 395.
— (La déclaration de la), 773.
— (Le traitement de la), 267.
— pulmonaire (La), maladie évitable, maladie curable, 870.
— (Traitement des) et affections des voies respiratoires, 602.
TUGENDREICH, 41.
TURON (Édouard), 327.

Ulcère chronique du ventricule (Dans l'), 899.
ULLMANN, 679.
Ultra-microscope (L'), 423.
Union des Femmes de France (L'Assemblée générale de l'), 135.
Université de Leipzig (L'), 881.
Urine (Recherche du sang dans l'), 193.
Urobiline (Recherche de l'), de la stercobiline et de leurs chromogènes (hydrobilirubines urinaire et fécale), 23.
Urticaire chez l'enfant, 271.
— (Prurit de l'), 271.

Vacances (La date des), 257.
Vaccins, sérums et ferments, 589.
VAN HASSEL, 299.
VAQUEZ (Caricature du professeur agrégé), 27.
Variétés, 11, 121, 151, 181, 239, 327, 383, 385, 410, 451, 489, 511, 561, 671, 811, 857, 895.
Variole à Paris (La), 361.
Végétariens (Mets), 613, 777.
Velus (Les), Contribution à l'étude des variations par excès du système pileux de l'homme, 213.
Ventouse (La), 713.
Ventricule (Régime schématique dans l'ulcère chronique du), 899.
Vénus anatomique (Une), 123.
VERDALLE (H.), 267.
Vertus hygiéniques du mistral (Les), 661.
VIAUD-BRUANT, 133.
Victimes du devoir professionnel, 417.
VIDAL, 679.
Vie des Congrès (La), 15, 159.
Vie du médecin (La), 383.
Vie médicale (La), 45, 81, 111, 137, 163, 223, 253, 279, 301, 349, 371, 397, 417, 441, 477, 500, 526, 550, 595, 620, 659, 690, 749, 787, 831, 873, 911.
— en 9 tableaux (La), 383.
Vieux livres, vieilles images, 713.
VILLA (Georges), 69.
VILLARET (Maurice), 193.
VILLEMIN (Nécrologie du Dr Paul), 97.
VIRES, 101.
VIRY (H.), 648.
Viscères (Prélèvement des) dans un cas d'empoisonnement, 575.
Voie ferrée de Riom à Châtel-Guyon (La), 299.
Voies respiratoires (Affections cutanées dans les maladies des), 41.
VOIGENEL (Paul), 41.
VOISIN (R.), 395.
Voitures pour le transport de l'eau dans l'armée allemande, 617.
VULPIUS, 515,

Weimar (Les morts de), 797.
WICKERSHEIMER (Ernest), 123, 855.
Winslow (L'autobiographie de), 855.

ZIMMERN, 743.

Bibliothèque de Thérapeutique

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

A. GILBERT & **P. CARNOT**

Professeur à la Faculté de médecine de Paris — Professeur agrégé de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris

28 volumes in-8, de 500 à 700 pages, illustrés de nombreuses figures. Chaque volume cartonné : 8 à 15 fr.

VOLUMES PARUS

Technique thérapeutique chirurgicale, par les Drs PAUCHET et DUCROQUET. 1 vol. in-8 de 543 pages, avec 552 figures, cart........ 15 fr.

Electrothérapie, par le Dr NOGIER. 1 vol. in-8 de 528 pages avec 251 figures, cart........ 10 fr.

Kinésithérapie, Massage, Gymnastique, par les Drs P. CARNOT, DAGRON, DUCROQUET, NAGEOTTE, CAUTRU, BOURCART. 1 vol. in-8 de 557 pages avec 356 figures, cart........ 12 fr.

Mécanothérapie, Jeux et Sports, Hydrothérapie, par les Drs FRAIKIN, DE CARDENAL, CONSTENSOUX, TISSIÉ, DELAGENIÈRE, PARISET. 1 vol. in-8 de 404 pages, 114 figures, cart........ 8 fr.

Crénothérapie (*Eaux minérales*), **Thalassothérapie, Climatothérapie,** par les Profrs LANDOUZY, GAUTIER, MOUREU, DE LAUNAY, les Drs HEITZ, LAMARQUE, LALESQUE, P. CARNOT. 1 vol. in-8 de 706 pages avec 166 figures et 8 cartes coloriées, cart........ 14 fr.

Médicaments animaux (*Opothérapie*), par P. CARNOT. 1 vol. in-8 de 602 pages avec 90 figures, cart........ 12 fr.

Médicaments microbiens (*Bactériothérapie, Vaccinations, Sérothérapie*), par METCHINOFF, SACQUÉPÉE, REMLINGER, Louis MARTIN, VAILLARD, DOPTER, BESREDKA, SALIMBENI, DUJARDIN-BEAUMETZ, CALMETTE. 2e *édition*. 1 vol. in-8 de 543 pages avec 46 figures, cart........ 12 fr.

Régimes alimentaires, par le Dr Marcel LABBÉ. 1 vol. in-8 de 585 pages avec 42 figures, cart........ 12 fr.

Médications générales, par les Drs BOUCHARD, H. ROGER, SABOURAUD. SABRAZÈS, BERGONIÉ, APERT, RAUZIER, P. CARNOT, P. MARIE, LÉPINE, POUCHET, BALTHAZARD, A. ROBIN et COYON, CHAUFFARD, WIDAL et LEMIERRE. 1 vol. in-8 de 700 pages avec 42 figures, cart........ 14 fr.

Thérapeutique des Maladies respiratoires et Tuberculose, par les Drs HIRTZ, RIST, RIBADEAU, DUMAS, KUSS, TUFFIER et J. MARTIN. 1 vol. in-8 de 712 pages avec 85 figures, cart........ 14 fr.

Thérapeutique urinaire (*Reins, Vessie, Uretère, Appareil génital de l'homme*), par les Drs ACHARD, MARION, PAISSEAU. 1 vol. in-8 de 516 pages avec 204 figures, cart... 12 fr.

Thérapeutique des Maladies cutanées et vénériennes, par les Drs AUDRY, DURAND, NICOLAS. 1 vol. in-8 de 691 pages avec 143 figures, cart........ 12 fr.

Radiothérapie, Roentgenthérapie, Radiumthérapie, Photothérapie, par les Drs OUDIN et ZIMMERN. 1 vol. in-8 de 492 pages avec 105 figures et 4 pl. col., cart..... 14 fr.

Thérapeutique Obstétricale et Gynécologique, par les Drs C. JEANNIN et GUÉNIOT. 1 vol. in-8 de 756 pages avec 319 figures, cart........ 14 fr.

Traité élémentaire de Thérapeutique

de Matière médicale et de Pharmacologie

Par A. MANQUAT

Professeur agrégé à l'École du Val-de-Grâce

6e *édition entièrement refondue*, 1911-1913, 4 vol. gr. in-8, ensemble 3000 pages........ 40 fr.
Reliés maroquin souple........ 48 fr.

Guide Formulaire de Thérapeutique

Par le Dr HERZEN

7e édit. 1913, 1 vol. in-18 de 1012 pages, relié maroquin, souple, tête dorée........ 10 fr.

NOUVEAU

TRAITÉ DE MÉDECINE

et de Thérapeutique

Publié en fascicules

SOUS LA DIRECTION DE MM.

A. GILBERT — Professeur à la Faculté de médecine de Paris, Membre de l'Académie de médecine.

L. THOINOT — Professeur à la Faculté de médecine de Paris, Membre de l'Académie de médecine.

AVEC LA COLLABORATION DE MM.

Achard, G. Ballet, Brissaud, Chauffard, Dejerine, Gaucher, Guiart, Hayem, Hutinel, Landouzy, Marfan, Marie, Raymond, Roger, Widal.
Professeurs à la Faculté de médecine de Paris.

Bezançon, Carnot, Claude, Dupré, Gouget, Hallopeau, Jeanselme, M. Labbé, Lancereaux, Letulle, Ménétrier, Méry, Netter, Sicard, Vaquez, Wurtz, etc., etc.
Professeurs agrégés à la Faculté de médecine de Paris.

L'ouvrage paraît en 40 fascicules. Chaque fascicule se vend séparément
31 fascicules parus. Prix total........ 237 fr.

FORMULAIRE

des Médicaments nouveaux

Par H. BOCQUILLON-LIMOUSIN

Docteur en pharmacie de l'Université de Paris

Introduction par le Dr HUCHARD

Membre de l'Académie de médecine

24e *édition*. 1912. 1 volume in-18 de 350 pages. Cart.... 3 fr.

L'Art de Formuler, Indications, Mode d'emploi. Posologie des médicaments usuels, par BREUIL. 1903, 1 vol. in-18 de 344 pages, cart........ 4 fr.

Traité de Matière Médicale, Pharmacographie, par le Dr HÉRAIL, professeur à l'École de médecine d'Alger. 2e *édition*, 1912, 1 vol. in-8 de 850 pages, avec 488 figures........ 18 fr.

PRECIS DE THERAPEUTIQUE

Par le Dr VAQUEZ

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris

1 vol. petit in-8 de 492 pages, cartonné........ 10 fr.

Nouveau Formulaire Magistral

de Thérapeutique clinique et de Pharmacologie

Par le Dr O. MARTIN

Préface du Professeur GRASSET

6e *édition*. 1912, 1 vol. in-18 de 1000 pages, relié maroquin souple........ 10 fr.

CONSULTATIONS MÉDICALES

Par H. HUCHARD

Médecin de l'hôpital Necker, membre de l'Académie de médecine

MALADIES DU CŒUR

ARTERIOSCLÉROSE

1910, 1 vol. in-8 de 608 pages........ 12 fr.

MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

MALADIES GÉNÉRALES

1911, 1 vol. in-8 de 600 pages........ 12 fr.

Guide clinique et thérapeutique DU PRATICIEN

Par le Dr PALASNE DE CHAMPEAUX

Médecin principal de la marine

1911, 1 vol. in-8 de 334 pages, cartonné........ 5 fr.

FORMULAIRE

des Spécialités pharmaceutiques

Par le Dr V. GARDETTE

6e *édition*. 1912. 1 volume in-18 de 400 pages Cartonné. 3 fr.

Nouveaux Éléments de Pharmacie

Par A. ANDOUARD

Professeur à l'École de médecine de Nantes

7e édition en concordance avec le Nouveau Codex

1910, 1 vol. gr. in-8 de 1314 pages, avec 225 fig., cart. 26 fr.

GRANDS TRAITÉS ET GRANDES COLLECTIONS

En cours de Publication

ÉTAT D'AVANCEMENT EN JANVIER 1913

ACTUALITÉS MÉDICALES. Collection de volumes in-16 de 96 pages avec figures. 80 volumes sont en vente. Prix de chaque volume cartonné..... 1 fr. 50
Derniers volumes parus : WICKHAM, *Radium.* — MINET et LECLERCQ, *Anaphylaxie.* — MAUBAN, *Acétonurie.* — GASTOU, *Ultramicroscope, 2e édition.* — MILIAN, *Traitement de la Syphilis par le 606.* — SEZARY, *Tuberculinothérapie.* — RAIMONDI, *Puériculture.*

ATLAS-MANUELS DE MÉDECINE COLORIÉS. Collection de volumes in-8 avec planches coloriées, reliés en peau souple, tête dorée.
30 volumes. Chaque volume : 16 à 24 fr. Derniers volumes parus : *Chirurgie opératoire,* 20 fr. — *Chirurgie générale,* 16 fr. — *Chirurgie des Régions,* 2 vol., 40 fr.

BIBLIOTHÈQUE DU DOCTORAT EN MÉDECINE, publiée sous la direction de A. GILBERT et L. FOURNIER. 30 vol. in-8 de 500 à 750 pages illustrées de fig. 16 volumes sont en vente.
Pathologie interne, I. 14 fr. — *Histologie,* 15 fr. — *Physique médicale,* 12 fr. — *Pathologie externe,* 2 vol., 20 fr. (sera complète en 4 vol. à 10 fr.). — *Anatomie topographique,* 16 fr. — *Médecine opératoire,* 10 fr. — *Obstétrique,* 16 fr. — *Pathologie générale,* 12 fr. — *Parasitologie,* 12 fr. — *Anatomie pathologique,* 12 fr. — *Thérapeutique,* 10 fr. — *Hygiène.* 10 fr. — *Médecine légale,* 12 fr. — *Ophtalmologie,* 12 fr. — *Maladies des Enfants,* 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE THÉRAPEUTIQUE, publiée sous la direction de A. GILBERT et P. CARNOT. 28 volumes in-8 de 500 à 750 pages, illustrées de figures. 16 volumes sont en vente.
Maladies infectieuses, 12 fr. — *Thérapeutique obstétricale et gynécologique,* 14 fr. — *Radiothérapie,* 14 fr. — *Psychothérapie,* 12 fr. — *Electrothérapie,* 10 fr. — *Médicaments microbiens,* 12 fr. — *Régimes alimentaires,* 12 fr. — *Thérapeutique urinaire,* 12 fr. — *Crénothérapie, Climatothérapie,* 14 fr. — *Opothérapie,* 12 fr. — *Technique thérapeutique chirurgicale,* 15 fr. — *Thérapeutique des Maladies respiratoires et de la Tuberculose pulmonaire,* 14 fr. — *Médications générales,* 14 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE MÉDECINE, publié en fascicules sous la direction de MM. les professeurs A. GILBERT et L. THOINOT. Paraît en 40 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
31 fascicules sont en vente :
Derniers fascicules parus : *Maladies des Veines et des Lymphatiques,* 4 fr. — *Sémiologie nerveuse,* 12 fr. — *Maladies des Muscles,* 5 fr. — *Maladies des Poumons,* 16 fr. — *Maladies de la Moelle épinière,* 16 fr. *Maladies de l'Estomac,* 12 fr. — *Maladies des Méninges,* 8 fr. — *Maladies de la Peau,* 10 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE CHIRURGIE, publié en fascicules, sous la direction de MM. les professeurs A. LE DENTU et PIERRE DELBET. Paraît en 33 fascicules gr. in-8 entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
24 fascicules sont en vente.
Derniers fascicules parus : *Affections chirurgicales de la Poitrine,* 6 fr. — *Affections chirurgicales des Artères,* 8 fr. — *Affections chirurgicales de la Face,* 8 fr. — *Maladies des Nerfs,* 4 fr. — *Maladies chirurgicales du Foie et des Voies biliaires,* 6 fr. — *Maladies du Rachis et de la Moelle,* 12 fr. — *Maladies du Pancréas, de la Rate et du Mésentère,* 10 fr.

TRAITÉ DE STOMATOLOGIE, publié sous la direction des Dr G. GAILLARD et R. NOGUÉ, dentistes des hôpitaux de Paris. Paraît en 10 fascicules gr. in-8 de 400 pages, illustrées de figures. L'ouvrage complet coûtera environ 80 fr.
Fascicules en vente :
I. *Anatomie de la Bouche et des Dents,* 6 fr.
II. *Physiologie, Bactériologie, Anomalies, Accidents de la dentition,* 10 fr.
V. *Affections paradentaires,* 12 fr.
VI. *Ansthésie,* 12 fr.
VIII. *Maladies chirurgicales de la Bouche,* 12 fr.

TRAITÉ D'HYGIÈNE, publié en fascicules sous la direction de A. CHANTEMESSE, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et G. MOSNY, Membre de l'Académie de Médecine. Paraît en 20 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
15 fascicules sont en vente :
Atmosphères et climats, 3 fr. — *Le sol et l'eau,* 10 fr. *Hygiène individuelle,* 6 fr. — *Hygiène alimentaire,* 6 fr. — *Hygiène industrielle,* 12 fr. — *Hygiène hospitalière,* 6 fr. — *Hygiène militaire,* 7 fr. 50. — *Hygiène navale,* 7 fr. 50. — *Hygiène rurale,* 6 fr. — *Approvisionnement communal,* 10 fr. — *Hygiène générale des Villes,* 12 fr. — *Égouts et Vidanges, Ordures ménagères, Cimetières,* 14 fr. — *Étiologie et prophylaxie des Maladies transmissibles par la peau,* 2 vol., 24 fr.

PRATIQUE (la) DES MALADIES DES ENFANTS, *diagnostic et thérapeutique,* publiée en fascicules, par MM. APERT, BARBIER, BROCA, CASTAIGNE, GRENET, GUILLEMOT, GUINON, MARFAN, MÉRY, MOUCHET, SIMON, etc. Secrétaire de la rédaction : R. CRUCHET, professeur agrégé à la Faculté de Méd. de Bordeaux. Paraît en 8 fasc. gr. in-8 de chacun 500 pages avec figures. L'ouvrage complet coûtera environ 100 fr.
Fascicules en vente :
I. — *Introduction à la Médecine des enfants,* 10 fr.
II. — *Maladies du tube digestif,* 12 fr.
III. — *Maladies de l'Appendice et du péritoine, du foie, des reins, de la rate, et du sang,* 12 fr.
IV. — *Maladies des appareils circulatoire et respiratoire, et du Médiastin,* 16 fr.
V. — *Maladies du Tissu cellulaire,* 16 fr.
VII. — *Chirurgie des Enfants,* 14 fr.
VIII. — *Chirurgie des Os et Orthopédie.*

TRAITÉ DE PATHOLOGIE EXOTIQUE, publié en fascicules sous la direction de MM. Ch. GRALL, inspecteur du service de santé des troupes coloniales, et CLARAC, directeur de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales. Paraît en 8 fasc. gr. in-8 avec fig. L'ouvrage complet coûtera environ 60 fr.
Fascicules en vente :
I. — *Paludisme* 12 fr.
II. — *Paraboludisme et Fièvres des pays chauds,* 10 fr.
III. — *Dengue. Fièvre jaune, Choléra, Maladie du sommeil,* 10 fr.
V. — *Intoxications et Empoisonnements, Béribéri,* 12 fr.
VI. — *Maladies parasitaires, Peste,* 12 fr.

ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE, publiée sous la direction de G. Wery, ingénieur-agronome, sous-directeur de l'Institut national agronomique. Introduction par le Dr P. REGNARD, directeur de l'Institut national agronomique. Collection de 75 vol. in-18 de chacun 500 pages illustrées de nombreuses figures.
Chaque volume broché, 5 fr. Cartonné, 6 fr.
65 volumes sont en vente.
Derniers volumes parus : ANDRÉ, *Chimie du Sol.* — PROVOST et ROLLET, *Génie rural.* — ROLET, *Conserves,* 2 vol. — PLUVINAGE, *Commerce des Engrais.* — BRUNET, *Matériel viticole et vinicole.* — POHER, *Commerce des produits agricoles,* — PACOTTET, *Eaux-de-vie.* — VUIGNER, *Exploitation du domaine agricole.*

ENCYCLOPÉDIE INDUSTRIELLE, Collection de vol. in-18 de 400 à 500 pages illustrées de figures, à 5 et 6 francs le volume cartonné.
65 volumes sont en vente :
Derniers volumes parus : *Manuel d'horlogerie,* par GONDY, 5 fr. — *Industrie du Froid,* par LALLIÉ. — *Couleurs, Peinture et Vernis,* par DESALME et PIERRON, 5 fr. — *La Menuiserie,* par POUTIERS, 5 fr. — *Manuel du fabricant de papiers,* par PUGET, 5 fr.

ENCYCLOPÉDIE VÉTÉRINAIRE, publiée sous la direction de C. CADÉAC, professeur de clinique à l'Ecole vétérinaire de Lyon.
Collection de 35 vol. in-18 illustrés. Chaque volume cartonné, 6 fr. 27 volumes sont en vente.
Derniers volumes parus :
Pathologie chirurgicale de l'Appareil digestif. — *Pathologie chirurgicale des articulations,* 2 vol. — *Pathologie interne : Cœur, Vaisseaux, Sang.*